DICTIONNAIRE
DE
LA NOBLESSE,

CONTENANT les Généalogies, l'Hiſtoire & la Chronologie des Familles Nobles de France, l'explication de leurs Armes, & l'état des grandes Terres du Royaume aujourd'hui poſſédées à titre de Principautés, Duchés, Marquiſats, Comtés, Vicomtés, Baronnies, &c. par création, héritages, alliances, donations, ſubſtitutions, mutations, achats ou autrement.

On a joint à ce Dictionnaire le Tableau Généalogique, Hiſtorique, des Maiſons Souveraines de l'Europe, & une Notice des Familles étrangeres, les plus anciennes, les plus nobles & les plus illuſtres.

Par M. *DE LA CHENAYE-DESBOIS.*

SECONDE ÉDITION.

TOME VIII.

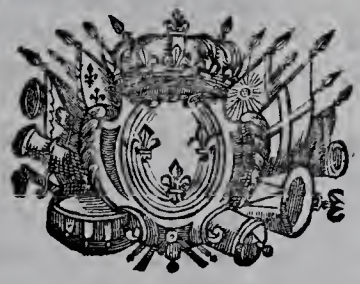

A PARIS,

Chez ANTOINE BOUDET, Libraire-Imprimeur du Roi, rue ſaint Jacques.

M. DCC. LXXIV.

AVEC APPROBATION, ET PRIVILEGE DU ROI.

AVIS AU RELIEUR.

CArtons à placer Pages 25. 491, 743 & 773.

THE GETTY CENTER
LIBRARY

AVIS DE L'AUTEUR
A LA NOBLESSE.

ON trouve beaucoup d'augmentations & de corrections à la fin de ce Volume, ce n'eſt pas notre faute ; mais celle de ceux qui envoyent des *Memoires* par parcelles, & ſur leſquels il faut revenir, même pluſieurs fois, après coup. Si un Ouvrage de cette importance demande de l'exactitude & de la part de l'Auteur & du Libraire, il n'en demande pas moins du côté des Familles qui deſirent y avoir place. Pour cet effet, nous ne ceſſerons point de le répéter, il faut que les *Mémoires* envoyés, dreſſés ſur titres & légaliſés par le Juge des lieux au moins, s'ils ne ſont accompagnés des originaux, ſoient liſiblement & correctement écrits par rapport aux noms propres, & envoyés *franc de port* à l'Auteur ou au Libraire. Le Public eſt déja averti que l'on ne fait point uſage des *Mémoires anonymes*, ni de ceux envoyés ſans la ſignature & l'adreſſe des perſonnes qu'ils regardent.

Ce Volume, comme les précédens, renferme beaucoup de grandes Maiſons du Royaume, & pluſieurs des pays étrangers, d'où nous avons reçu de précieux *Memoires* ; il renferme auſſi l'hiſtorique de tous les Biens titrés. La Lettre *L* qui commence dans ce Volume, & ne finira que dans le neuvieme, actuellement ſous preſſe, ainſi que la Lettre *M*, ſur laquelle nous travaillons, ſont très-abondantes, & pluſieurs du reſte de l'Alphabet fourniront auſſi beaucoup ; nous ne préſumons pourtant pas que cette Collection contienne plus des 14 Volumes que nous avons annoncés, ſans la Table générale, où chacun ſe trouvera en ſon rang, avec l'indication de ſon Tome & de ſa page.

Pour ſeconder le Libraire dans ſon entrepriſe, il a beſoin du ſecours des Souſcripteurs, & de leur exactitude à retirer chaque Volume à meſure qu'il paroît.

On va trouver dans celui-ci le reſte de la Lettre *H*, *I*, *K* & le commencement de la Lettre *L*. Le reſte de celle-ci forme plus de moitié du neuvieme, dans lequel entrera *MA* en partie.

On ſouſcrit toujours chez l'Auteur (M. DE LA CHENAYE-DESBOIS, rue Saint-André-des-Arcs, à côté de l'Hôtel d'Hollande), & chez ANTOINE BOUDET, Libraire-Imprimeur du Roi, rue Saint-Jacques à Paris. Il faut affranchir les *Lettres* comme les *Memoires* que l'on adreſſe ſoit à l'Auteur, ſoit au Libraire.

Les perſonnes qui ſe bornent à envoyer des *Mémoires* ſans ſouſcrire, ſont averties, qu'à cauſe des grands frais qu'occaſionne cette entrepriſe, on ne donnera qu'une notice courte & préciſe de leur article, à moins qu'elles ne payent, en outre de la ſouſcription, les frais d'impreſſion des détails dans leſquels elles entreroient, comme l'ont fait juſqu'ici pluſieurs de nos Souſcripteurs. On a averti & on avertit encore, qu'on n'admet

point à acheter ou à ſouſcrire pour un Volume ſeul, ni pour quelques Volumes ſeulement, en quelque nombre que ce ſoit, mais uniquement pour tout l'Ouvrage entier, & que ceux qui ſe préſentent doivent commencer par prendre les huit Volumes qui paroiſſent, ſouſcrire pour les ſuivans, & que la ſouſcription conſiſte à payer deux Volumes d'avance, dont on ne tiendra pas compte, ſi on ceſſe.

Il y en a qui ſe plaignent qu'on a donné comme éteintes des Familles qui ne le ſont pas: on eſt parti d'après les Auteurs qui en ont écrit; & le chef des branches de ces Familles qui ſubſiſtent, en prouvant à l'Auteur leur origine par titres, il ſe fera un plaiſir & même un devoir de les faire connoître pour ce qu'ils ſont. Quand un Ouvrage, tel que celui-ci, eſt annoncé & ne ceſſe de l'être à la publication de chaque Volume, il ſemble que c'eſt aux Familles à inſtruire un Ecrivain, pour qu'il ne donne pas les fautes que d'autres avant lui auroient publiées. Nous avouerons ici que nous ſerions fort flattés de n'avoir à travailler que ſur des *Mémoires* domeſtiques & dictés par la vérité, ſans être obligé de recourir à des Ouvrages imprimés, dont la plûpart varient. C'eſt ce qui nous a fait prendre le parti de citer tous les Auteurs que nous conſultons, ne prenant rien ſur notre compte, pas même les *Mémoires* domeſtiques, ſi nous n'en avons pas vu les titres originaux; ce que nous avons bien ſoin d'exprimer à chaque article.

DICTIONNAIRE

DICTIONNAIRE
DE
LA NOBLESSE.

HEBERT : Famille noble d'Agen, de laquelle eſt André-Claude Hebert, Seigneur de Châteldon, né le 18 Mars 1727, fils d'André, ci-devant Introducteur des Ambaſſadeurs, mort le 1 Février 1768, à 87 ans, & de *Marie-Anne de Chamborant de la Claviere*, morte le 4 Mars 1758. Il a été reçu Conſeiller au Grand-Conſeil le 14 Mars 1750, & Maître des Requêtes le 31 Décembre 1751. Les armes : *d'azur, au cerf paſſant d'or ſur une terraſſe de même.*

HEBERT, en Normandie.

Jean Hebert, Paroiſſe & Sergenterie de Tour, Election de Bayeux, ainſi que Girard & Gabriel Hebert de Canchy, Sergenterie des Vés, même élection, furent reconnus nobles de race par *Montfaouq.*

Jean Hebert de Herouville, Sergenterie de Varaville, Election de Caen, & Rault ou Roger ou Jean Hebert de Morsalines, Sergenterie & Election de Valogne, furent renvoyés par ledit *Montfaouq.*

Chamillart fait mention de Guillaume & Jacques Hebert, du lieu de Saint-Malo, Election de Bayeux ; — de Jacques & Pierre Hebert de Maisons, & de Joachim, Sieur du Mont, de Hupain, Sergenterie de Tour, Election de Bayeux ; — de Louis & Jean-François Hebert de Coulombieres ; & de Michel Hebert de Liſon, Sergenterie d'Iſigny ; — de Daniel, d'Etienne &

d'Adrien Hebert de la Cambe, & de Gabriel & François Hebert d'Escrameville, Sergenterie des Vés.

Charles de Hebert de Gonneville, Sieur de Varaville, vivoit en 1548. — Hervé & Henri Hebert de Litteau, & autres, Sergenterie de Torigny, Election de Bayeux, vivoient en 1543.

Gabriel Hebert, fils de Jean, Ecuyer, Seigneur de Boullon, & de *Catherine Graindorge*, âgé de 14 jours, fut batisé à Saint-Jean de Caen, le 9 Avril 1614.

Pierre Hebert, Ecuyer, Sieur des Vaux Dorés, mort fort âgé en 1747, avoit épousé *Joachine le Fort*, sœur d'*Antoine le Fort*, Chanoine de Saint-Laurent, Vicaire Général du Diocèse de Bayeux, & fondateur de la fête du Saint-Nom de Jesus aux Augustins de cette ville. Il en a eu : — 1. N... Hebert, Prêtre, Curé de Saint-Vigor le Grand, ancien Préfet de la Confrerie de Saint-Réverend, décédé le 20 Juin 1746; — 2. Thomas, Curé de Cricqueville, puis de Sommervieu & Chanoine de Saint-Laurent; — 3. Jacques, qui suit; — 4. Madelene, femme, 1°. de *Pierre Cauvin*, Procureur en l'Election de Bayeux, & 2°. le 8 Janvier 1746, de *Nicolas Eurry*, Conseiller au Bailliage de Bayeux, ancien Maire de la ville, fils de *Raphael*, Sieur de Cristot, & de *Charlotte Vaultier*; — 5. N..., mariée à *N... de Moustier*, Ecuyer, Sieur de la Couronne; — 6. & une autre fille.

Jacques Hebert, Ecuyer, Sieur d'Orval, Exempt de la Maréchaussée à Bayeux, décéda après son épouse *Anne le Bedey*, petite-fille d'*Isaac*, Ecuyer, Sieur de Vaux, Vicomte & Maire de la ville de Bayeux. Il en eut : — 1. Antoine, qui suit; — 2. N..., mariée au Sieur *de Manrieux*, Ecuyer, Exempt de Maréchaussée, sans enfans; — 3. & N..., femme du Sieur *le Barbey*, Ecuyer, Sieur de Fontenelles, dont une fille.

Antoine Hebert, Ecuyer, Sieur d'Orval, Capitaine d'Infanterie dans la Milice, épousa, le 22 Novembre 1745, Demoiselle *Françoise-Elisabeth Eurry*, fille unique de *Nicolas Eurry*, Conseiller au Bailliage de Bayeux, & de sa premiere femme *Elisabeth Berthemme*. De ce mariage sont sortis une fille & deux fils, dont l'un est mort jeune. Les armes : *d'argent au lion rampant de sable*. Notice envoyée.

Il y a encore six Familles de ce nom, dont deux en Normandie, sçavoir Hebert, Ecuyer, Sieur de Sainte-Marie, Election de Bayeux, qui porte : *de gueules, à 3 pommes d'or, 2 & 1.*

La seconde de Hebert, Ecuyer, Sieur de Bailleul, Election de Caen, dont les armes sont : *d'argent, à 2 fasces de gueules à la bande brochante de même, chargée de 3 besans d'or, 2 & 1.* De l'une de ces deux Familles étoit Pierre-Paul Hebert, Maître des Requêtes honoraire, mort à Saint-Germain en Laye, le 10 Janvier 1762 à 77 ans.

La troisieme est Hebert, Trésorier des Menus, qui porte : *d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef d'un croissant d'argent sur la pointe du chevron, & de deux étoiles d'or un peu plus basses que le croissant, & en pointe de deux levrons l'un sur l'autre, de même.*

La quatrieme, Hebert, Seigneur de Cailleville, dont les armes sont : *d'azur, à 2 palmes d'or passées en sautoir, accompagnées de 2 étoiles de même, l'une en chef & l'autre en pointe.*

La cinquieme, Hebert, Seigneur de la Plegniere, du Quesnay, qui porte : *d'azur, à 3 grenades d'or, ouvertes de gueules.*

De la sixieme, Hebert, Seigneur du Buc, étoit André-Pierre Hebert, Seigneur du Buc & de Villiers, Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel du Roi, mort le 22 Mars 1707, laissant d'*Anne-Françoise le Gendre*, sa seconde femme :

Anne-Thérese Hebert, décédée à Paris dans la 51e année de son âge, le 3 Octobre 1733, étant née le 15 Avril 1683. Elle avoit été mariée en secondes noces, le 23 Novembre 1718, avec *Antoine-François Talon*, Colonel d'Infanterie, & ancien Capitaine au Régiment des Gardes Françoises; & en premieres noces le 27 Avril 1705, avec *Pierre Larcher*, Seigneur de Pocancy, Conseil-

ler au Parlement de Paris, mort le 19 Février 1706, à l'âge de 25 ans, duquel elle a eu une fille unique : *N... Larcher*, née posthume le 6 Avril 1706, mariée avec M. *de Voyer de Paulmy*, Comte d'Argenson, Garde des Sceaux de l'Ordre Royal & Militaire de Saint-Louis, Chancelier, Garde des Sceaux, Chef du Conseil & Sur-Intendant des Finances du Duc d'Orléans. HEBERT DU BUC porte pour armes : *d'or, au lion de sable, lampassé de gueules.* Mercure d'Octobre 1733, *p.* 2299.

HEBRAIL : Noblesse ancienne du Languedoc, où il paroît qu'elle s'est établie du tems de *Simon de Montfort*, durant la guerre des Albigeois, puisque, dans ce tems-là, & sous *Amauri de Montfort*, on trouve le nom d'HEBRAIL (*Hebràlli* ou *Ebralli*) souvent rapporté avec celui des autres Gentilshommes qui accompagnerent *Montfort* dans ses expéditions, & auxquels il donna les Terres qu'il avoit conquises ou enlevées aux Hérétiques. La Famille d'HEBRAIL eut part à ces concessions, & possédoit les Terres de la Cortade, Tonnac, Riviere & Cornabruc, ainsi qu'il est prouvé par les actes d'ARMAND, qui en est regardé comme l'auteur, étant le premier de cette Famille, depuis lequel la filiation n'est point interrompue.

I. ARMAND HEBRAIL, Seigneur de Riviere, la Cortade, Tonnac, &c. épousa *Catherine d'Austriac*, dont il eut :

II. RAIMOND HEBRAIL, Seigneur desdits lieux, marié avec *Antoinette de Lautrec*, de laquelle sortit :

III. OTHON HEBRAIL, qui épousa *Cécile de Cazillac*, qu'il nomme *Bertrande* dans son testament de l'an 1370, retenu par *Michaelis Verpot.* Leurs enfans furent — 1. JEAN HEBRAIL, Chevalier de Saint-Jean de Jérusalem; — 2. & IZARN, dont nous allons parler.

IV. IZARN HEBRAIL, Damoiseau (*Domicellus*), Seigneur de Riviere, &c. épousa (contrat retenu par *Bernard de Boissanes* & *Jean de Barreira*, Notaires de Lisle), *Béatrix de Beaulat*, fille de noble *Beaulat de Beaulat* (*Beaulatu à Beaulato*) Seigneur de Prat, Nairoux & Saint-Geri. Il passa, le 27 Juin 1379, une reconnoissance à son beau-pere, pour la somme de 1100 florins d'or, que ladite *Béatrix* avoit eue en dot, dans la ville de Saint-Geri (devant *Bernard Vitalis*, Notaire de Gaillac, & *Michel de Cansto*, son substitut). De ce mariage naquirent : — 1. LUCAS, qui suit; — 2. & GEORGES, Chevalier de Saint-Jean de Jérusalem.

V. LUCAS HEBRAIL, Chevalier, (*Miles*) Seigneur de Riviere, la Cortade, Tonnac, &c. ainsi que l'étoient ses prédécesseurs, épousa, l'an 1422, *Comtesse de Goth de Rouillac*, fille de *Bertrand de Goth*, Seigneur de Rouillac & de Pierrecave, & de *Jeanne de Lautrec.* Elle avoit pour ayeul *Bertrand de Goth*, Seigneur de Villaudran, pere de *Bertrand de Goth*, Archevêque de Bordeaux, élu Pape le 5 Juin 1305, sous le nom de CLÉMENT V. *Odet de Goth*, Seigneur de Rouillac, de Pierrecave, du Palais, de Bardingues, & beau-frere de LUCAS HEBRAIL, lui passa une obligation le 18 Juin 1440; & le 31 Décembre 1448, il confessa devoir au même LUCAS 103 écus d'or qu'il lui avoit prêtés, & dont il passa titre nouvel à SALVI HEBRAIL, son neveu, le 26 Mai 1453. LUCAS eut de *Comtesse de Goth*, sa femme; — 1. SALVI, qui suit; — 2. PHILIPPE, Chevalier de Malte; — 3. & BÉATRIX, laquelle assistée de sa mere, & de SALVI HEBRAIL, son frere, épousa, le 21 Septembre 1458, dans la ville de Gaillac, Diocèse d'Albi, noble *Jean de Gonneau*, Chevalier, Seigneur de Gosse, Moncomblin au Diocèse de Bourges. Ce contrat de mariage a été retenu par *Jean Puet*, Notaire de Gaillac.

VI. SALVI HEBRAIL, Chevalier, Seigneur de la Cortade, &c. épousa, le 2 Mars 1446, dans la ville de Gaillac, Diocèse d'Albi, *Marguerite de Cardaillac de Bioule*, qui lui porta en dot 1800 moutons d'or (*mutones auri*), fille de

noble *Antoine de Cardaillac*, Seigneur de Montbrun & de Bioule, & de *Jeanne Guerin du Tournel*. Ce contrat fut retenu par *Pierre Lobat* & *Simon Lobat*, Notaires de Gaillac. SALVI rendit hommage au Roi pour les Terres de la Cortade, Riviere, &c. l'an 1463, & eut de ſon mariage — FRANÇOIS, qui ſuit; — & SALVIE, femme d'*Arnaud de Rouzet*, Seigneur de la Nogarede. — *Nota.* Tous ceux de cette Maiſon, en commençant à IZARN HEBRAIL, ont pris dans leurs Actes le titre de *Noble & Puiſſant Seigneur.*

VII. FRANÇOIS HEBRAIL, Seigneur de la Cortade, Riviere, Tonnac & Cornabruc, rendit hommage au Roi pour ſes Terres. Il épouſa, l'an 1468, *Marguerite de Milglos*, fille de noble *Arnaud de Milglos*, Baron & Seigneur de Dalon, Sénéchal de Carcaſſonne en 1462, Conſeiller, Chambellan du Roi & ſon Grand Ecuyer, & d'*Iſabeau de Cabaret*, Dame de Villarzel. Par ce mariage les biens de la Maiſon de *Milglos* fondirent dans celle-ci, la ſœur de ladite *Marguerite de Milglos* étant morte ſans enfans; c'étoit la Marquiſe de *Milglos*, mariée à noble *Bertrand de Bar*, fils d'*Edouard de Bar*, Seigneur de Cappendu & de Marſeillette, à laquelle ledit *Bertrand*, ſon mari, fit donation, le 13 Juin 1497, de la ſomme de 3000 écus d'or, & il lui donna en jouiſſance les Terres de Marſeillette & Cappendu. FRANÇOIS HEBRAIL eut pour enfans: — 1. PONS ou PONTHUS, qui ſuit; — 2. MARQUIS, Chevalier, Seigneur de Riviere & de Cornabruc, marié à *Jeanne de la Palu*, de laquelle vinrent trois garçons & une fille; ſçavoir: — PHILIPPE, ARMAND, & JACQUES, Chevalier de Malte, Commandeur de Morlas; — & FRANÇOISE HEBRAIL, Religieuſe au Monaſtere de Saint-Benoît de la Salvetat. Leur pere fit ſon teſtament dans ſon Château de Riviere, le 8 Mai 1551, retenu par *Ramond Romanhac* & *Bernard Lobat*, Notaires de Gaillac. Il y ordonne qu'on appelle à ſes obſeques 400 Prêtres, qu'on habille de noir 40 pauvres, qu'on lui faſſe une Chapelle ardente tendue de velours noir, ainſi qu'il l'avoit fait faire à *Jeanne de la Palu*, ſa femme; qu'on lui éleve un mauſolée dans l'Egliſe de Saint-Jean de Riviere, qu'on mette ſes armes & timbres à toutes les Egliſes de ſes Terres & Juriſdictions. Il donne une penſion à FRANÇOISE HEBRAIL, ſa fille Religieuſe, & appelle à ſon hérédité PHILIPPE, ARNAUD & JACQUES, Chevalier de Malte, ſes fils, qu'il ſubſtitue l'un à l'autre; & au cas qu'ils vinſſent à mourir ſans enfans, il nomme pour ſon héritier PIERRE HEBRAIL, ſon frere puîné, & après la mort dudit PIERRE, il nomme, en les ſubſtituant l'un à l'autre, JEAN & ANTOINE, ſes neveux, fils de PONTHUS ſon frere aîné; — 3. PIERRE, Chevalier de Malte, Commandeur de Grezan; — 4. ROSE, morte ſans alliance; — 5. FRANÇOISE, qui aſſiſtée de la Marquiſe *de Milglos*, ſa tante, & de PONTHUS HEBRAIL, ſon frere, épouſa, 1°. le 11 Août 1512, noble *Guillaume de Cortelle*, fils de *Jean de Cortelle*, Seigneur de Fontiers & de Floure, Diocèſe de Carcaſſonne, dont elle eut deux filles appellées *Hélene* & *Jeanne*; & 2°. *Antoine de Matge*, Seigneur de Salſa, dont elle n'eut point d'enfans. Elle fit donation le 13 Juin 1515 des 2000 livres tournois que lui avoit données la Marquiſe de *Milglos*, ſa tante, femme de *Bertrand de Bar*, à PONTHUS HEBRAIL, ſon frere, en reconnoiſſance des ſervices & ſommes qu'elle avoit reçus de lui, & elle fit ſon teſtament le 5 Mai 1530, pardevant *Antoine Cazeneuve*, Notaire de Trebes, Diocèſe de Carcaſſonne, dans lequel elle nomme ſes filles héritieres de ſes biens, & fait un legs à PONTHUS, PIERRE, MARQUIS & ROSE HEBRAIL, ſes freres & ſœur; — 6 & 7. JEANNE & ISABELLE, Religieuſes au Couvent de Vielmur.

VIII. PONS ou PONTHUS HEBRAIL, Chevalier, Capitaine de 50 hommes d'armes, Baron & Seigneur de la Cortade & de Dalon, Gentilhomme de la Chambre du Roi, Gouverneur du Château de Beaucaire, héritier de la Maiſon de *Milglos* tant par *Marguerite de Milglos*, ſa mere, que par *Marquiſe de Milglos*, ſa tante, femme de *Bertrand de Bar*, tranſigea au mois de Mars 1524, avec MARQUIS & PIERRE HEBRAIL ſes freres, ſur les Terres de Riviere, la Cortade & autres qui leur revenoient de la ſucceſſion de leur pere. Il avoit épouſé, le 12 Août 1512, *Jeanne de Fontaines*, fille de *Paul de Fontaines*, Baron & Seigneur de Fendeilhe, & de *Gabrielle d'Ornezan*, dont: — 1. ANTOINE, qui ſuit;

— 2. ALEXANDRE, auteur de la branche de Canaſt, rapportée ci-après; — 3. JEAN, dit *de la Cortade*, ſubſtitué aux nom & armes de *Fontaines*, & héritier de tous les biens de cette Maiſon, par le teſtament que fit en ſa faveur, le 28 Juin 1528, *Philippe de Fontaines*, Seigneur & Baron de Fendeilhe, frere de *Jeanne de Fontaines*, ſa mere. Ce teſtament fut retenu par *Jean Teraſſo* & *Hugues Michaëlis*, Notaires de Caſtelnaudari, & collationné par *Simon Dayen*, Notaire de Villeneuve, Diocèſe de Saint-Papoul. JEAN HEBRAIL épouſa, le 4 Mars 1459, *Marie de Narbonne-Fimarcon*, dont il eut pour fille unique : — CATHERINE HEBRAIL, dite *de Fontaines*, mariée à *Antoine de Baſſabat*, Marquis de Pordeac, Capitaine de 50 hommes d'armes, duquel elle eut pluſieurs enfans, entr'autres — *Antoine - Scipion de Baſſabat*, Marquis de Pordeac, Baron des Etats du Languedoc, — & *Suſanne de Baſſabat de Pordeac*, femme d'*Antoine de Roquelaure*, Maréchal de France, & mere de *Louiſe de Roquelaure*, mariée à *Alexandre de Levi*, Marquis de Mirepoix, Maréchal de la Foy; — 4. & JEANNE HEBRAIL, mariée, le 21 Février 1551, au Château de Dalon, Diocèſe de Pamiers, à *Jean de Boraſſier*, Ecuyer, Seigneur de Peirens & de Treville, dont elle n'eut point d'enfans. Elle donna quittance de tous ſes droits, le 21 Février 1561, à ANTOINE HEBRAIL, ſon frere aîné, & le 21 Mars de la même année, elle épouſa, 2°. par contrat paſſé devant *Bayort*, Notaire de Pamiers, *Hugues de Comenge*, Vicomte de Conſerans, Seigneur de Pointis, Juriſdiction de Taurignan, & Terres en dépendantes. Elle fut aſſiſtée de ſes freres ANTOINE, ALEXANDRE & JEAN, & de *Jeanne de Fontaines*, ſa mere, laquelle âgée de près de 100 ans, fit ſon teſtament au mois de Mars 1575, retenu par *François Bayort*, Notaire de Pamiers, & inſtitua pour ſon héritier ANTOINE, ſon fils aîné; donna la légitime à ALEXANDRE, ſon ſecond, à *Catherine de Fontaines*, fille de JEAN HEBRAIL, dit *de Fontaines*, ſon troiſieme fils, mort avant elle, & à JEANNE HEBRAIL, ſa fille, veuve de *Hugues de Comenge*, & à tous ſes petits-fils & petites filles.

IX. ANTOINE HEBRAIL, Seigneur & Baron de Dalon, la Cortade & autres lieux, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Gouverneur du pays de Sault & du Château de Beaucaire, tranſigea, le 5 Février 1578, avec ALEXANDRE HEBRAIL, Seigneur de Canaſt, ſon frere, pour les biens délaiſſés par PONS HEBRAIL, ſon pere, & teſta au Château de Dalon, le 22 Juillet 1584, par-devant *Helias Goulhard*, Notaire à Varilles, Diocèſe de Pamiers. Il avoit épouſé, le 29 Juillet 1555, au Château de Paulin, *Louiſe de Rabaſteins*, fille de *François*, Vicomte de Paulin, & de *Jeanne d'Arpajon*; & ſœur de *Bertrand de Rabaſteins*, dont : — 1. BERTRAND, qui ſuit; — 2. ALEXANDRE, marié avec *Jeanne de Sainte-Colombe*, fille d'*Antoine*, Seigneur de la Baſtide & de Lanta, & de *Marie de Villenouvelle*. Il en eut — ALEXANDRE & MARIE HEBRAIL, deſquels on ne connoît pas la poſtérité, & qu'on croit n'en avoir point eu; — 3. CORBEIRAN, Chevalier de Malte; — 4. IRENÉE, mort ſans poſtérité; — 5. JEANNE, mariée, le 17 Janvier 1580, à *François Rogier de Cahuzac*, Seigneur de Fèſtes, fils de *Hugues Rogier de Cahuzac*, Seigneur de Caux & d'Herminis, laquelle donna quittance de ſa dot, le 17 Février 1582; — 6. ANNE, alliée, 1°. le 24 Septembre 1588, à *Antoine de Saint-Gaſſia*, Seigneur de Canettes, fils de *François de Saint-Gaſſia*, Seigneur de la Baſtide, & de *Gabrielle de Fontaines*; & 2°. le 24 Juillet 1592, contrat paſſé devant *Etienne Roillet*, Notaire de Cuillan, Diocèſe d'Aleth, à *Hugues de Moléon*, Seigneur de Nebias, fils d'*Antoine*, & de *Jeanne Rogier de Cahuzac de Caux*. Elle donna quittance de ſa dot à BERTRAND HEBRAIL, ſon frere, le 27 Octobre de la même année.

X. BERTRAND HEBRAIL, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Capitaine ou Gouverneur du pays de Sault & Château de Beaucaire, Chevalier, Baron de Dalon & la Cortade, Seigneur de Villeneuve, Broze, Montels, Vals & autres lieux, héritier de ſa mere par ſon teſtament du 19 Mars 1611, & d'*Hélene de Rabaſteins de Paulin*, ſa tante, du 20 Novembre 1598, teſta dans la ville de Gaillac, le 8 Septembre 1616, par-devant *François Pelroux*, Notaire de Gaillac, Diocèſe d'Albi. Il avoit épouſé au Château de Paulin en

Albigeois, le 6 Avril 1590, *Anne de Roquefeuil*, fille de *Charles*, Chevalier de l'Ordre du Roi, Baron & Seigneur de la Barte, Sauveterre, Granval, &c. Ce contrat fut retenu par *André Villeneuve*, Notaire, & collationné par *Antoine Mazenc*, Notaire de Paulin en Albigeois. De ce Mariage vinrent : — 1. ANTOINE LOUIS, qui suit ; — 2. CÔME, Seigneur de Broze ; — 3. ALEXANDRE, Chevalier de Malte ; — 4. HONORAT, Chanoine de Pamiers, tous les trois morts ; — 5. & ISABEAU, femme, le 23 Juillet 1519, de *Philippe d'Esparbez de Lussan*, fils de *François* & d'*Anne Daulin*. Elle fut mariée au Château de Dalon, Diocèse de Pamiers.

XI. ANTOINE-LOUIS HEBRAIL, Chevalier, Baron de Dalon, Seigneur de la Cortade, Villeneuve, Broze, &c. Gouverneur de Beaucaire, par Lettres-Patentes du 8 Novembre 1617, épousa, dans la ville de Preissac en Agenois, le 20 Décembre 1618, *Jeanne de Montlezun*, fille de *Jean*, Chevalier des Ordres du Roi, Capitaine de 50 hommes d'armes, Conseiller au Conseil d'Etat & Privé, Maréchal des Camps & Armées du Roi, Seigneur & Baron de Tajan, Parissac, Saint-Martori, Tharastès, &c. & de *Catherine de Montpezat*. L'acte fut passé devant *Pierre Chabuiber*, Notaire de Preissac en Agenois. Leurs enfans furent : — 1. JEAN, Baron de Dalon, Seigneur de la Cortade, Rieux, Artix, Saint-Bauseil, &c. héritier d'*Anne de Roquefeuil*, sa grand-tante, par son testament du 16 Août 1650. Il reçut commission des Maréchaux de France avec l'attache du Prince *de Conty*, le 4 Novembre 1660, pour juger des différends survenus entre les Gentilshommes du Languedoc. Après la mort de son pere, il transigea avec ses freres, & fut maintenu avec eux dans sa noblesse le 19 Décembre 1668, par Ordonnance de M. *de Bazin*, Intendant de Languedoc, & il mourut sans postérité de son mariage contracté avec *Anne de Montlezun*, fille de *Bernard*, Baron de Tajan, &c. & de *Catherine d'Escars* ; — 2. GASPARD, Chevalier, Vicomte de Borsent, d'abord Capitaine de Cavalerie au Régiment de Villeroy, ensuite Mestre-de-Camp, Commandeur de Montivilliers, mort sans postérité ; — 3. PHILIPPE, Chanoine de Sainte-Cécile d'Albi ; — 4 & 5. LOUIS, Seigneur de Broze, mort sans postérité ; & ANTOINE-SCIPION, Chevalier de Malte ; — 6. & ISABEAU, mariée, par contrat passé le 14 Août 1657, au Château de Dalon, (devant *Michel Clarac*, Notaire dudit lieu) à *Pierre de Canalz*, Vicomte de Monles, Seigneur de Lastronques & autres places, premier Baron de Comenge. Elle donna quittance de tous ses droits la même année à JEAN HEBRAIL, son frere.

Branches des Seigneurs de CANAST.

IX. ALEXANDRE HEBRAIL, second fils de PONS ou PONTHUS, & de *Jeanne de Fontaines*, transigea le 5 Février 1578, avec ANTOINE HEBRAIL, Baron de Dalon, son frere aîné, sur la succession des biens de leur pere, & testa le 18 Août 1591, devant *Hugues Gaubert*, Notaire de Castelnaudari, Diocèse de Saint-Papoul. Il épousa, par contrat passé le 6 Février 1558 à Maineville, Diocèse de Mirepoix, devant *François Bayort*, Notaire de Pamiers, *Marguerite de Martres*, fille de *Jean*, Seigneur de la Fitte, & de *Jeanne de Terssac*, sœur de *Gabrielle de Terssac*, veuve de *Hugues de Fontaines*, oncle de *Jeanne de Fontaines*, mere d'ALEXANDRE HEBRAIL, laquelle *Gabrielle de Terssac* donna en faveur de ce mariage 8000 livres Tournois, & la jouissance de la Terre de Canast, dont ALEXANDRE HEBRAIL acquit la propriété, le 14 Octobre 1588, de *François de Terssac*, Baron de Montberaud, Palamini, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de 50 hommes d'armes, son cousin-germain, & héritier de ladite *Gabrielle de Terssac*. De ce mariage vinrent : — 1. JEAN, qui suit ; — 2. BLAISE, Seigneur de Laval, Gentilhomme de la Chambre du Roi, qui servit long-tems, & eut un bras emporté d'un coup de Canon au siége d'Arsens. Il testa en faveur de son frere aîné, le 16 Mai 1596, devant *Gabriel Amiel*, Notaire à Castelnaudari ; — 3. & JEANNE, mariée à *Jean Denos*, Seigneur de Montauriel.

X. JEAN HEBRAIL, Seigneur de Canast, Guidon de la Compagnie des Gendarmes du Baron *de Pordeac*, son cousin, puis Lieutenant de celle du Baron

de Ferrals, Sénéchal du Lauraguais, ſe trouva à pluſieurs batailles, où il ſe diſtingua en repouſſant les ennemis, ſur-tout à deux rencontres, où étant à la tête de la Nobleſſe du pays, il fut bleſſé à Beſplas de deux coups de piſtolet dans l'épaule ; & il reſta eſtropié du bras gauche d'où l'on ne put tirer les balles. Il prit par eſcalade le Fort de Miraval, & tua lui-même plus de 100 ſoldats ennemis avec ſa main droite, qui ſeule pouvoit lui ſervir. Il rendit hommage le 31 Mai 1611, pour ſa Terre de Canaſt, à la Reine MARGUERITE Ducheſſe DE VALOIS, comme Comteſſe du Lauraguais. Il avoit tranſigé le 1 Février 1593, avec BLAISE HEBRAIL, ſon frere, & épouſa, le 5 Novembre 1595, *Diane de Monſtron*, fille de *Jean*, Seigneur de Couloubre, & de *Marie Pompedor* : il fut aſſiſté de JEAN HEBRAIL DE FONTAINES, Baron de Fendeilhe, ſon oncle paternel, & eut de ſon mariage : — 1. CÉSAR, employé ſouvent dans les Armées du Duc *de Ventadour*, Pair de France, par le Maréchal Duc *de Joyeuſe*, le Prince *Henri*, Duc *de Bouillon*, & le Maréchal *de Schomberg*. Il reçut pluſieurs bleſſures, entr'autres un coup de mouſquet à l'épaule gauche, au combat de Saint-Germain en Vivarais, & un coup de feu à la tête dans une autre rencontre. Après la mort de ſon pere, il tranſigea avec ſes freres & ſœurs, le 2 Décembre 1644, & partagea les biens avec LOUIS HEBRAIL, ſon puîné, le 27 Mars 1645. Il rendit hommage au Roi pour la Terre de Canaſt, le 9 Juin 1672, fut maintenu dans ſa nobleſſe par Ordonnance de M. *de Bezons*, Intendant de Languedoc, le 4 Janvier 1671. Il avoit épouſé, le 3 Avril 1652, *Marie de Crouſet*, fille de *N... de Crouſet*, Seigneur de Zebel, dont il n'eut point d'enfans, & il fit une donation de ſes biens le 6 Novembre 1679, qu'il confirma par ſon teſtament du 6 Juin 1684, à JACQUES HEBRAIL, ſon neveu, fils de LOUIS, ſon frere ; — 2. FRANÇOIS, Seigneur de Laval, qui, le 19 Octobre 1545, épouſa *Madelene de Capreol*, fille d'*Odet*, Seigneur de Paira, & de *Sara de Marion* : il mourut ſans enfans ; — 3. LOUIS, qui ſuit ; — 4. JEAN-FRANÇOIS, Sieur de la Prade, Capitaine d'Infanterie, le 22 Octobre 1635, mort ſans enfans ; — 6. MARIE, laquelle teſta le 26 Mai 1685, devant *P. Germain Anthoni*, Notaire de Caſtelnaudari, en faveur de JACQUES, ſon neveu, fils de LOUIS : elle eſt morte ſans poſtérité ; — 7. MARGUERITE, auſſi morte ſans poſtérité, laquelle fit donation de ſes biens à LOUIS, ſon frere, par Acte paſſé, le 5 Septembre 1649, devant *Bernard Sauret*, Notaire de Caſtelnaudari ; — 8. & JEANNE, mariée à *Melchior de Foix* ; Seigneur de la Mothe.

XI. LOUIS HEBRAIL, Chevalier, Seigneur de Canaſt, héritier de *Diane de Monſtron*, ſa mere, par ſon teſtament du 26 Mars 1653, paſſé devant *Pierre Pineau*, Notaire de Beleſta, Diocèſe de Mirepoix, tranſigea avec CÉSAR HEBRAIL, ſon frere, le 27 Mars 1645. Il fut député par *Gaſton-Jean-Batiſte*, Duc *de Roquelaure*, Pair de France, Lieutenant-Général, & depuis Maréchal de France, & Commandant de la Province de Languedoc, avec lequel il étoit iſſu de couſin-germain, pour aller le repréſenter comme Baron aux Etats de la Province, le 9 Octobre 1655, & le 10 Décembre 1662. Il teſta devant *Bernard Sauret*, Notaire de Caſtelnaudari, & avoit épouſé, le 29 Mai 1653, *Jeanne Ducup*, fille de *Jacques*, Seigneur d'Iſſel, & de *Jeanne de Gameville*, celle-ci fille de *Jean de Gameville*, Seigneur de Montpapou & de Puginier, & de *Marguerite de Severac*. Le contrat fut paſſé devant *Bonnelevai*, Notaire de Caſtelnaudari. Il ne laiſſa de ſon mariage qu'un fils, nommé — JACQUES, qui ſuit ; — & deux filles, FRANÇOISE & MARGUERITE, mortes ſans alliance. Sa veuve, pendant la minorité de ſon fils, rendit hommage au Roi pour la Terre de Canaſt, le 9 Juin 1672.

XII. JACQUES HEBRAIL, Seigneur de Canaſt, né le 13 Janvier 1657, fut maintenu dans ſa nobleſſe, & déclaré *noble d'ancienne race*, par Ordonnance de *M. de Bezons*, Intendant de Languedoc, le 4 Janvier 1671 ; rendit hommage au Roi pour la Terre de Canaſt, le 4 Février 1689 ; le renouvella, à cauſe de l'heureux avénement de Louis XV. à la Couronne, le 26 Juin 1722, & teſta le 9 Septembre 1735. Il avoit épouſé, le 20 Juillet 1698, à Caſtelnaudari, *Marie Ducup*, fille de *François*, Seigneur de Ricaut, & d'*Hélene de Sauret*, dont il

eut : — 1. Jean-Batiste-Louis, qui ſuit ; — 2. Joseph, né le 14 Mai 1713, tué d'un coup de canon au ſiége de la Mirandole, étant au ſervice d'Eſpagne ; — 3. Jean-François, né le 31 Mai 1715, Capitaine dans le Régiment de Vermandois, & Chevalier de Saint-Louis. Il a été un des meilleurs Officiers des troupes du Roi ; fut toujours employé avec ſuccès ; ſe trouva à pluſieurs batailles, où il donna les plus grandes preuves de bravoure, & ſe diſtingua beaucoup à la priſe de Minorque. Etant à la tête de 100 hommes, pour ſoutenir les travailleurs au ſiége du Fort-Saint-Philippe, il fut terraſſé par un éclat de bombe, & quoique tout meurtri, il ne voulut point quitter ſon poſte, & ſe rendit maître de 5 piéces de canon qui étoient ſur le chemin-couvert du Fort-Saint-Philippe à Mahon, où il eſt mort le 25 Avril 1759 ; — 4. Jacques, né le 14 Juin 1716 ; — 5. Georgette, née le 15 Février 1707 ; 6. & Hélene, née le 2 Avril 1718.

XIII. Jean-Batiste-Louis Hebrail, Chevalier, Seigneur de Canaſt, né le 29 Août 1711, fut reçu aux Gentilshommes Cadets de la Citadelle de Straſbourg, enſuite fait Lieutenant au Régiment de Picardie ; ſe trouva à pluſieurs batailles, dans l'une deſquelles il enleva deux piéces de canon aux ennemis ; conſerva un Drapeau de ſon Régiment au paſſage de la Sechia, où il ſe défendit ſeulement avec cinq Soldats qu'il avoit avec lui, contre un Eſcadron de Huſſards qui le pourſuivoit, & ne put l'empêcher de rejoindre l'armée. Il eut la cuiſſe percée d'un coup de bayonnette à la bataille de Parme, le 29 Juin 1734. Il a rendu hommage au Roi pour ſa Terre de Canaſt, le 8 Mai 1752, & a de ſon mariage, contracté le 11 Novembre 1737, avec *Marie d'Aubiſſon*, fille de *Jean-Germain d'Aubiſſon*, Seigneur du Fort, & de *Germaine du Four* : — 1. Jean-Germain-Marie, qui ſuit ; — 2. & Marie-Jacquette, née le 8 Octobre 1744, mariée, le 30 Avril 1769, à *Jean-Batiſte-Joſeph-Marie-Paſcal de Ferrand-de-Druilhe*, fils de *Jacques de Ferrand*, & de *Jeanne-Marie de Druilhe*, & petit-fils de *N... de Ferrand*, Conſeiller au Parlement de Toulouſe.

XIV. Jean-Germain-Marie Hebrail, Seigneur de Canaſt, né le 3 Février 1739, a rendu hommage au Roi le 24 Octobre 1769, pour la Terre de Canaſt, dont il a donné le dénombrement le 4 Janvier 1770. Aſſiſté de ſon pere, il a épouſé, le 26 Août 1764, à Millegrand, Diocèſe de Carcaſſonne, *Marie-Anne-Thereſe-Roſe-Amable de Belliſſens*, fille de *Jacques-Henri*, Marquis *de Belliſſens*, Seigneur d'Airoux, la Baſtide, Laval, Millegrand, &c. & d'*Anne de Grave*, fille de *Marc-Antoine de Grave*, de laquelle Maiſon il y avoit, en 1247, un Sénéchal de Carcaſſonne, appellé *Jean de Grave*. De ce mariage ſont iſſus : — 1. Jacques-Marie-Joseph Hebrail, né le 1 Février 1769 ; — 2. Marie-Anne-Louise-Adélaïde, née le 18 Juillet 1765 ; — 3. & Marie-Georgette-Jeanne-Françoise-Adélaïde, née le 6 Mai 1770. Les armes ; *d'azur, à 2 lievres d'or, paſſans l'un ſur l'autre.*

HECTOR DE MARLE.

Christophe Hector de Marle, Seigneur de Vercigny & de Beaubourg, Maître des Requêtes, eut de *Madelene Barthelemi-de-Beauverger*, ſa ſeconde femme :

Jacques Hector de Marle, Seigneur de Beaubourg & de Cloſomont, reçu Conſeiller au Grand Conſeil le 12 Décembre 1612, puis Préſident au Grand-Conſeil le 27 Novembre 1631, mort le 10 Octobre 1651. Il avoit épouſé ; 1°. *Bonne Lottin*, morte le 9 Novembre 1630, fille de *Guillaume Lottin-de-Charny*, Préſident aux Enquêtes, & de *Madelene Morin* ; & 2°. *Claude Amariton*, morte le 9 Novembre 1643, veuve d'*Adrien Portail*, Conſeiller au Parlement de Paris, & fille de *Jean Amariton*, Seigneur de Freſneau, Avocat au Parlement, & de *Marie d'Epinet*. Il eut du premier lit : — 1. Théodore, Conſeiller en la Cour des Aides le 16 Janvier 1646 ; — 2. Louis, Abbé, puis allié à *Marie Ollin*, morte veuve le 15 Novembre 1701 ; — 3. Gabrielle, Religieuſe aux Annonciades ; & du ſecond lit ; — 4. Claude Hector de Marle, mariée

mariée à Bernard Hector de Marle, Seigneur de Vercigny, Maître des Requêtes, ſon couſin, le 16 Mai 1665, mort en 1694.

Les armes: *écartelé au 1 & 4 d'azur, à 3 tours d'or*, qui eſt d'Hector; *au 2 & 3 d'argent, à une bande de ſable chargée de 3 molettes d'argent*, qui eſt de Marle.

HEDELIN: Famille noble établie à Nemours, originaire de Souabe.

Claude Hedelin, Conſeiller au Tréſor-Royal, s'établit à Nemours en 1610, où il fut Lieutenant-Général. Il excelloit dans la Poëſie Latine & Françoiſe, & épouſa *Catherine Paré*, fille du fameux *Ambroiſe Paré*, premier Chirurgien du Roi, dont il eut douze enfans, entr'autres: — 1. Anne, qui ſuit; — 2. Jacques, Seigneur de Montatelon, Commandant en chef à Belle-Iſle, mort le 17 Janvier 1667. Il avoit épouſé *Marguerite de Roumillé*, d'une famille de Bretagne, dont — Henri Hedelin, Commandant d'un Bataillon du Régiment de Saulx, mort en 1704. Il avoit épouſé *Françoiſe Cazalis*, dont il n'eut point d'enfans; — 3. Henri, Seigneur de Bois-Regnier, qui ſervit long-tems, étant Lieutenant dans le Régiment d'Alſace; il ſe trouva à la tête de 40 hommes de pied dans le Fort de Malberg, par-delà le Rhin, en 1637. Le Commandant d'un détachement de l'Armée Impériale l'envoya ſommer de ſe rendre, avec menace de le faire pendre lui & ſa Garniſon, s'il ne ſe rendoit: Henri Hedelin propoſa une capitulation, par laquelle il demandoit de ſortir avec les honneurs de la guerre, ce qui lui fut refuſé. Se voyant forcé dans ſes retranchemens, il ſe retira avec les ſiens dans une maiſon où il tint encore ferme pendant trois heures. Le Général ennemi voyant ſa réſiſtance, lui envoya ſa capitulation, ſignée, telle qu'il l'avoit demandée, qui étoit de ſortir de la place *tambour battant, mêche allumée, balle en bouche, chariots couverts*, & conduit dans une des Garniſons Françoiſes, ſoit à Scheleſtat ou à Colmar. Lorſqu'il fut ſorti, le Commandant, piqué d'avoir été retardé par ſi peu de monde, auroit dechiré la capitulation s'il avoit pu; mais le Sieur *de Bois-Regnier* l'avoit miſe dans ſa poche. On lui fournit tout ce qu'il avoit demandé, & il inſiſta pour qu'on le conduisît dans une des deux garniſons accordées; n'en ſçachant pas le chemin, on le mena à Auſbourg, où on le retint priſonnier: s'en étant plaint, on le relâcha quelques jours après, & ayant rejoint ſon Régiment, en récompenſe de ſa belle défenſe, on lui donna une Compagnie. Il fut tué au ſiége de Caruë de deux coups de feu; — 4. Michelle, mariée, 1°. à *Claude des Barres*, demeurant en Champagne; & 2°. à *Louis Chapotin*, Seigneur de Fromontville & Darvault, Bailli de Nemours. — Les autres enfans ſont morts ſans poſtérité, ou en Religion.

Anne Hedelin, Lieutenant-Général au Préſidial de Nemours, épouſa, en 1643, *Françoiſe Amy*, dont: — 1. Louis, qui ſuit; — 2. Pierre, Prêtre, Prieur des Prieurés de Grillaud & de Loublande, & Chapelain de S. A. R. le Duc d'*Orléans*, mort en 1695; — 3. & François, appellé l'*Abbé d'Aubignac*, Précepteur du Duc *de Fronſac*. S'étant rendu célebre dans la République des Lettres, il fut un des premiers qui aſſembla quelques Sçavans à l'Hôtel Matignon, où il ſe faiſoit un diſcours public. On la nomma long-tems l'Académie de l'*Abbé d'Aubignac*; mais comme il ne put obtenir de Lettres-Patentes du Roi, pour l'établiſſement de cette Académie, ſous la protection de M. le Dauphin, elle fut diſſipée, même avant ſa mort, après s'être aſſemblée quelque-tems chez l'Abbé *de Villeſerin*, depuis Evêque de Senez.

Louis Hedelin, Lieutenant-Général de Nemours, épouſa *Jeanne-Marie Allegrin*, dont il eut: — 1. François, auſſi Lieutenant-Général de la même Ville, marié à *Catherine Guyot-de-Cheſne*, dont il a eu deux filles, l'une morte ſans alliance; — & Catherine-Auguste Hedelin, femme de *Louis-Marie le Petit*, auquel paſſerent toutes les charges de Judicature que la Famille avoit eues: celle de Lieutenant-Général fut vendue après ſa mort, arrivée en 1757; — 2. Louis Hedelin-de-Challemaison, Capitaine dans le Régiment de Grençay, qui ayant reçu un coup de feu à la bataille de Luzara, en Italie, mourut à Caſtiglione le 30 Novembre 1703; — 3. & Jacques, qui ſuit.

Jacques Hedelin, Seigneur d'Aubigny, Lallier & autres lieux, épouſa *Françoiſe Berthier*, fille de *François Berthier*, Procureur du Roi, & d'*Hélene Charlot*, dont :

Charles-Jacques Hedelin, Seigneur de Tancarville, Martroy, &c. ancien Officier d'Infanterie au Régiment d'Auvergne, qui a quitté le ſervice par infirmités. Il a épouſé, 1°. *Agathe-Eliſabeth Bataille*, fille de *Charles*, Conſeiller du Roi, & élu en l'Election de Nemours ; & 2°. *Marie-Louiſe le Febvre*, fille de *N... le Febvre-de-Chanterenne*, Procureur au Parlement. Il a eu du premier lit : — Anne-Antipas-Jacques Hedelin ; & du ſecond : — Jean-Batiste-François-Fructueux.

Les armes : *d'azur, au chevron briſé d'or, & un roſſignol de même en pointe.*

HEÉRE (de). *Voyez* Deheére, *Tome V* de ce Dictionnaire, *p. 529 & ſuiv.*

HEILLY. Branche éteinte de la Maiſon de *Crequy*, qui a commencé à *Philippe de Crequy*, ſecond fils de *Baudouin*, IV. du nom, & d'*Helis*, Dame de Heilly & de Rumilly, ſa premiere femme. Il prit le ſurnom & les armes de Heilly, qu'il tranſmit à ſa poſtérité. *Voyez* Crequy.

De l'ancienne Nobleſſe de Heilly ou Helly, étoit Blanche, Dame de Heilly, mariée à *Jean de Piſſeleu*, Chevalier, dont poſtérité. Les armes : *de gueules, à cinq fuſées d'or, poſées en bande.*

* HEISMESTROFF, dans le Duché de Lorraine, Diocèſe de Treves.

La Seigneurie de Heismestroff-le-Gros fut érigée en *Comté*, ſous le nom de Heismestroff, par Lettres du 11 Septembre 1720, en faveur de François, Comte du Han, Chambellan du Duc Léopold de Lorraine, Colonel d'un Régiment d'Infanterie, Lieutenant au Gouvernement de Nancy, & Commandant des Ville & Château de Bar, mort à Nancy le 19 Mars 1746. Il avoit épouſé, l'an 1704, *Catherine-Françoiſe de Ravenel*, Demoiſelle d'honneur de S. A. R. Madame, & fille de *Jean-Batiſte de Ravenel*, Marquis de Sablonnieres, & de *Jeanne de Germiny*, dont il a eu, entr'autres enfans :

Léopold, Comte du Han & d'Heiſmeſtroff, né en 1706, Chambellan du Duc Léopold & de l'Empereur, & premier Ecuyer de feu la Ducheſſe Douairiere de Lorraine. Il a épouſé, 1°. en 1730, *Yolande de Spada*, fille d'honneur de la Ducheſſe de Lorraine ; & 2°. en 1745, *N... d'Adhemar de Marſanne*, auſſi fille d'honneur de la même Princeſſe. Du premier lit il a deux fils & une fille ; & du ſecond pluſieurs enfans. *Tablettes Généalogiques & Hiſtoriques, Part. VIII, pag.* 232.

HELAINE, Ecuyer, Sieur de la Chanterie, Election de Caen en Normandie, porte : *d'azur, à la molette d'or.*

* HELLANDE : Terre ſituée dans le Bailliage de Caux, proche le Bourg de Toſtes, qui a donné ſon nom à une ancienne Famille.

Dans le rôle des Seigneurs Normands qui furent à la conquête de Jéruſalem, on trouve Jean de Hellande. — Un autre Jean, Seigneur de Hellande, dans le pays de Caux, obtint une rémiſſion qui ſe trouve dans les Regiſtres des Chartes du Roi, depuis l'année 1331 juſqu'en 1349. — Lévi de Hellande, ou un autre du même nom, Chevalier, ſervoit dans les guerres ſous Meſſire *Colart d'Eſtouteville*, en 1369, étoit employé, avec deux autres Chevaliers & trois Ecuyers, à la Garde de Montivilliers, en 1371 ; & dans une quittance qu'il donna l'an 1372, il paroît, ſur ſon ſceau en cire rouge, qu'il portoit pour armes : *une bande chargée de 3 marteaux*, & pour cimier, *deux longs cols* ou *têtes d'oiſeaux.*

Robin de Hellande ſervoit à la guerre avec trois Ecuyers, en 1379 & 1381. C'eſt peut-être le même qui, ſous le nom de Robert, Seigneur de Hellande & de Lamberville en Caux, Chevalier, ſervoit auſſi le Roi dans les guerres de Picardie & de Flandre avec un autre Chevalier & cinq Ecuyers de ſa Com-

pagnie, ſous l'Amiral de France, ſuivant la quitttance qu'il donna de ſes gages à *Jean de Flamenc*, Tréſorier des guerres du Roi à Bethune, le 31 Juillet 1383. Lui, ou un autre du même nom & des mêmes qualités, eſt nommé dans une montre, ſous *Robert d'Eſtouteville*, *Chevalier Banneret*, du 29 Juillet 1392, & il paſſa en revue en qualité de Chevalier-Bachelier, ſous *Guillaume*, Seigneur *de Gamaches*, Chevalier Banneret à Compiegne, le 2 Juillet 1408. — Un autre Meſſire ROBERT DE HELLANDE, Chevalier, Chambellan, avec 33 Ecuyers de ſa Compagnie, ſous le Duc *de Guienne*, en 1412, ſe trouva la même année dans l'armée du Roi, contre les rebelles du pays de Berri; fut établi Bailli de Rouen par Lettres du 23 Mars 1413, & élu ſur le fait des Aides pour la guerre; mais il étoit mort le 18 Décembre 1415, que *Raoul*, Seigneur *de Gaucourt*, fut pourvu à ſa place.

Un ROBERT, Seigneur DE HELLANDE & de Lamberville, épouſa, l'an 1363, *Jeanne de Montmorency*, fille de *Jean de Montmorency*, II. du nom, & d'*Iſabeau de Neſle-d'Offemont*. Son mari & elle, donnerent quittance à *Hue de Montmorency*, ſon frere, à la garde duquel elle avoit été depuis la mort de ſa mere, de la ſomme de 300 florins, ſur ſon mariage le 1 Juin 1393; & le 20 Juillet 1416, elle donna quittance, avec ſon fils aîné, de 25 livres ſur 100 que feu ſon mari avoit pour gage d'Elu. Ses enfans furent: — 1. ROBERT, qui ſuit; — 2. GUILLAUME, élu Evêque & Comte de Beauvais, Pair de France, le 13 Avril 1444, étant alors Archidiacre de Reims & Chanoine de Chartres. Il rendit hommage de ſon temporel au Roi le 2 Juin ſuivant; prit poſſeſſion de ſon Evêché par Procureur le 21; fit ſon entrée le 24 Août de la même année; ne prêta ſerment qu'en 1454; aſſiſta, l'année ſuivante, au Concile de Soiſſons & à Vendôme, comme Pair de France, au procès du Duc d'*Alençon* en 1457, mourut le 3 Avril 1461, & fut enterré dans ſa Cathédrale, à laquelle il avoit fait pluſieurs donations; — 3. ANTOINE, Seigneur de Montigny, Ecuyer-Tranchant du Roi, Capitaine & Gouverneur de la ville de Reims & des environs, depuis 1444 juſqu'en 1461, qu'il eut pour ſucceſſeur le Seigneur *de Croy*, Comte de Porcean. Il épouſa, 1°. *Agnès de Fleurigny*, fille de *Jean*, Seigneur *de Fleurigny*, Chevalier, & de *Marguerite de Ferrieres*, à cauſe de laquelle il partagea avec *Philippe de Fleurigny*, Chevalier, Chambellan du Roi, ſon beau-frere, le 28 Décembre 1451, & tranſigea le 20 Décembre 1457, ayant pris pour arbitre *Georges*, Seigneur & Baron *de Clere*, Chevalier, leur neveu. Il épouſa, 2°. *Jeanne de Mailly*, fille de *Jean de Mailly*, Seigneur d'Auvillers, & de *Jeanne de Weſieres*; — 4. & ISABEAU, mariée à *Jean*, Seigneur & Baron *de Clere*, fils de *Georges*, ci-deſſus mentionné, & de *Jeanne de Mallemain*.

On trouve encore RENÉE DE HELLANDE, femme de *Gilles de Trouſſeauville*, qui poſſédoit, à cauſe d'elle, vers l'an 1503, un huitieme de fief, nommé HELLANDE, Paroiſſe d'Euville, tenu du Roi, un quatrieme de fief nommé HELLANDE, Paroiſſe d'Augerville-de-Tinnemare, auſſi tenu du Roi; & un quatrieme de fief nommé *Barville*, du grand fief qui fut à la Comteſſe *de Boulogne*, ſitué à Breauté. Ceci eſt extrait du *Tome II.* des Grands Officiers de la Couronne, *pag.* 281 *& ſuiv.*

ROBERT, Chevalier, Seigneur DE HELLANDE & de Lamberville en Caux, ainſi qualifié dans la quittance que ſa mere & lui donnerent en 1416, épouſa *Iſabeau de Menou*, fille de *Jean de Menou*, Chevalier. Il en eut: — JEANNE DE HELLANDE, morte jeune. On lui donne pour ſeconde femme, *Jeanne Maillart*, de laquelle il eut: — ROGER, Seigneur DE HELLANDE & de Lamberville, en 1453, que le *P. Anſelme* dit ſon frere, & être mort fort âgé en 1470. Le même auteur lui donne pour femme *Belleaſſez Trouſſeau*, dont il eut: — MARIE DE HELLANDE, Dame de Lamberville, femme de *François le Veneur*, Baron de Tillieres, Seigneur du Hommet & de Carouges, (fils de *Philippe le Veneur*, Baron de Tillieres, & de *Marie de Bloſſet*, Dame de Carouges), avec lequel elle vivoit en 1493 & 1503. Elle étoit morte en 1512. Les armes: *d'argent, à la bande de gueules, chargée de 3 marteaux d'or.*

HELLAUD DE VALLIERE, en Anjou : Ancienne Nobleſſe, dont le nom eſt écrit indifféremment dans les titres. On y lit HELLAUD, HELLAULT, HOLOT ou HELLAUT. Cette Famille tire ſon origine de celle de *la Hellaudiere* ou *Helotiere* en Bretagne. C'eſt ce qui eſt prouvé par la repréſentation des titres faite en différens tems lors de la recherche de la Nobleſſe, le 7 Juillet 1479, le 3 Juin 1587, le 6 Mars 1668 & le 14 Août 1715 ; & cette Famille, à toutes ces époques, a obtenu des Jugemens, qui reconnoiſſent l'ancienneté de ſon extraction.

I. Sa filiation remonte à GUILLAUME DE HELLAUD, puîné de la Maiſon de *la Hellaudiere*, qualifié de *noble homme*, qui vint s'établir en Anjou, vers l'an 1367 : ſa poſtérité, comme on va le voir, s'y eſt toujours maintenue ſans jamais ſe méſallier. GUILLAUME DE HELLAUD épouſa *Guillemine Bonet*, (dont les armes ſont : *de ſable, à 3 beſans d'or, 2 en chef & 1 en pointe*), laquelle lui apporta en dot la Terre de la Pontoniere, ſituée dans la Paroiſſe de Notre-Dame d'Alençon, près Briſſac. De ce mariage vint :

II. JEAN DE HELLAUD, Ecuyer, qui épouſa Demoiſelle *Marguerite des Aulnays*, qui lui apporta les Terres de Valliere & de Monfalloir, ſituées dans la Paroiſſe de Loiré en Anjou, où ceux de ce nom, depuis ce tems, font leur réſidence. JEAN DE HELLAUD reçut, le 5 Novembre 1400, la déclaration de *Thierry Sezille*, pour le lieu de la Sezillaye, & ce même JEAN DE HELLAUD rendit aveu le 10 Novembre 1454, à cauſe de *Marguerite des Aulnays*, ſa femme, de ſon fief de Monfalloir, avec les droits de Haute-Juſtice qui en dépendent, à *haut & puiſſant Seigneur Tritan du Perrier*, Seigneur de Rochediré. Dans cet aveu il prend la qualité d'*Ecuyer*. De ce mariage il eut :

III. JEAN DE HELLAUD, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de Valliere & de la Pontoniere, qui rendit aveu de cette derniere Terre le 12 Août 1460, à *noble & puiſſant Seigneur* frere *Bertrand de Luys*, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem, à cauſe de ſa Commanderie de Changé-l'Hôpital.

Après la mort de JEAN DE HELLAUD, ſa ſucceſſion fut reconnue noble par Sentence rendue à Paris par les Commiſſaires du Roi, le 22 Janvier 1483. Il eſt dit dans cette Sentence qu'il étoit iſſu de *noble & ancienne lignée, qu'il avoit toujours ſervi fidélement le Roi aux faits des guerres dans ſes Armées, & qu'il étoit grandement honoré au pays & Duché d'Anjou.* Il avoit épouſé, en 1445, *Gillette de la Hune*, fille de *Louis de la Hune*, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, des Broſſes & de Landeronde, & de *Simonne de la Haye*. Il en eut : — 1. JACQUES, Conſeiller, Procureur-Général du Roi en ſon pays & Comté du Maine, qui n'eut point d'enfans de ſon mariage avec *Etiennette le Chat* ; ſa ſucceſſion fut partagée noblement entre ſes freres, ſœurs & beaux-freres, par tranſaction faite & paſſée le 7 Juillet 1507, devant *Boujou* & *de la Vallée*, Notaires royaux à Angers. JACQUES DE HELLAUD, par ſon teſtament du 26 Mars 1506, donna à l'Egliſe de Loiré, ſa Paroiſſe, les dîmes de ſa Terre de Valliere ; — 2. MAURICE, qui ſuit ; — 3. JEAN, Ecuyer, Seigneur de la Durencerie, Paroiſſe de Saint-Jean des Marais en Anjou, qui prit alliance avec Demoiſelle *Blanche Leveſque*, dont il n'eut point d'enfans, laquelle fit ſon teſtament le 11 Novembre 1505, en faveur de ſon mari, — 4. MARGUERITE, alliée, en 1571, à *honorable homme Guy Poyet*, Seigneur de Jupile, Avocat & Echevin perpétuel, Juge de la Mairie & Police d'Angers, dont ſont iſſus — *Pierre Poyet*, Lieutenant-Général d'Angers, — & *Guillaume Poyet*, Chancelier de France, en 1538 ; — 5. THOMINE, mariée à noble homme *Jean Hardy*, Seigneur de la Riviere ; — 6. & CLÉMENCE, alliée à noble homme *Macé Davoynes*.

IV. MAURICE DE HELLAUD, Ecuyer, Seigneur de Valliere, de la Pontoniere, & de Cœurderoy, près Saint-Denis de la Varranne, devenu l'aîné par la mort de JACQUES ſon frere, s'allia avec Demoiſelle *Françoiſe Davoynes*, dont les armes ſont : *de gueules, au Léopard d'argent*. De ce mariage vinrent : — 1. MA-

THURIN, qui ſuit; — 2. MICHELLE, mariée à *Jean Moreau*, Ecuyer, Seigneur du Boulay; — 3. & JACQUINE, alliée, par contrat paſſé en la Cour de Rochediré, devant *Bellanger*, Notaire d'icelle, le 26 Avril 1528, avec *René de Perriers*, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, dans la Paroiſſe de Blou, Election de Saumur.

V. MATHURIN DE HELLAUD, Ecuyer, Seigneur de Valliere, de la Durencerie & de la Foſſe, Paroiſſe de Grezillé en Anjou, partagea avec ſes ſœurs, par acte paſſé le 10 Juillet 1538, devant *Sandet*, Notaire de la Cour du Tourail, les ſucceſſions de ſes pere & mere, & en eut les deux parts avec le préciput. Il épouſa, par contrat paſſé devant *Picault*, Notaire de la Cour de la Jaille-Yvon, le 7 Décembre 1525, *Renée de la Saugere*, fille aînée de *Jean de la Saugere*, Chevalier, Seigneur du Bourgdiré & de la Motte-Milon, & de *Marie de la Faucille*. Leurs enfans furent: — 1. RENÉ, qui ſuit; — 2. & NICOLAS, qui rendit au Palais Royal d'Angers, le 9 Février 1548, aveu de la Terre de la Pontoniere, dont il ne jouiſſoit que par uſufruit, à *très-noble & puiſſant Seigneur Eutrope Cailette*, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem, Commandeur de Changé-l'Hôpital, ſigné *Bigot*, Sénéchal, & *Marguiau*, Greffier.

VI. RENÉ DE HELLAUD, Ecuyer, Seigneur de Valliere & de la Foſſe, ſervit en qualité d'Archer des Gardes-du-Corps du Roi, ſous la charge de M. *de Brezé*, & épouſa, par contrat paſſé devant *P. Bernardin*, Notaire de la Cour de Montreuil-Bellay, le 22 Janvier 1550, Demoiſelle *Florence de Chavigny*, fille de *Michel de Chavigny*, Ecuyer, Seigneur de la Goujoniere, dans la Paroiſſe de Couziers près Sontrevault, Archer de la Garde-du-Corps du Roi, & de *Perrine de Champeaux*, dont les armes ſont: *d'hermines, au lion de gueules, armé & couronné de ſable*. De ce mariage vinrent: — 1. FRANÇOIS, marié, par contrat paſſé devant *Nicolas Bertrand*, Notaire royal à Angers, le 8 Juillet 1582, avec *Françoiſe de Leſpinay*, fille aînée de *René de Leſpinay*, Ecuyer, Seigneur de la Haute-Riviere, & d'*Anne Hunault de la Chevallerie*, dont il n'eut point d'enfans; — 2. MELCHIOR, qui ſuit; — 3. ANTOINE, Religieux Sous-Prieur en l'Abbaye d'Aſnieres-Bellay; — 4. CHARLOTTE, mariée, par contrat paſſé devant *Jean Reveſt*, Notaire de la Cour de Rochediré, le 23 Avril 1579, avec *Charles Gaſtinel* Seigneur de la Foultiere, demeurant dans la Paroiſſe de Chazé-ſur-Argos, fils aîné & principal héritier de *Pierre Gaſtinel*, & de *Catherine d'Andigné*; — 5. & RENÉE, mariée à *Claude de la Roque*, Ecuyer, Seigneur dudit lieu.

La filiation ci-deſſus mentionnée fut prouvée & juſtifiée par titres repréſentés, en 1587, par FRANÇOIS DE HELLAUD, Seigneur de Valliere, devant *François de Ruzé*, Seigneur de la Briſſoniere, Conſeiller du Roi en ſon grand Conſeil, l'un des Commiſſaires députés par Sa Majeſté pour le réglement des tailles en la Généralité de Touraine, dont il obtint Sentence de maintenue de ſa nobleſſe le 3 Juin audit an, ſignée *Gaſtier*, Greffier. Par le même acte il eſt prouvé, entr'autres, que JEAN DE HELLAUD, Ecuyer, étoit fils d'un autre JEAN, & de *Marguerite des Aulnays*, lequel étoit fils de GUILLAUME, puîné de la Maiſon de *la Hellaudiere* ou *Helotiere* en Bretagne, ce qui remonte vers l'an 1367. *D. Maurice*, dans ſon ſecond volume des Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire de Bretagne, fait mention, en l'an 1389, de JEAN HELOTIERE, Ecuyer, qui avoit pour adjoints onze autres Ecuyers, pour ſervir ſur la frontiere de Picardie, ſous le commandement du Sire *de Cliſſon*.

VII. MELCHIOR DE HELLAUD, Ecuyer, Seigneur de Valliere & de la Durencerie, devenu l'aîné par le decès de FRANÇOIS, ſon frere, s'allia, par contrat paſſé devant *Julien Maſſecot*, Notaire de la Cour de Veru, le 30 Mars 1595, avec *Jacquine de Vigré*, fille de feu *Jean de Vigré*, Ecuyer, Seigneur de la Devanſaye, & de *Simonne Fouin*, dont,

VIII. FRANÇOIS DE HELLAUD, Chevalier, Seigneur de Valliere, Enſeigne au Château d'Angers, ſous le commandement de M. *de Brezé*, & Lieutenant dans la Citadelle de Calais. Il fut enſuite Gentilhomme de M. le Prince *de Condé*, ainſi qu'il paroît par la ſauvegarde que lui donna ce Prince, le 19 Juin 1651, &

épouſa, par contrat paſſé devant *Thomas Trochon*, Notaire royal à Craon en Anjou, le 27 Décembre 1659, *Jeanne de la Saugere*, fille de feu *André de la Saugere*, Chevalier, Seigneur de la Bouſſardiere, de Feſchal & de Gobert, & de *Françoiſe du Pleſſis d'Argentré*. Cette double alliance de la famille de HELLAUD avec celle de *la Saugere*, lui en donne avec les Maiſons de Craon, de Lezillé, de Beaumont-le-Vicomte, du Pleſſis-Baudouis, de la Pleſſe, de Scepeaux, de le Clerc de Juigné, dont nous avons parlé dans le *Tome IV* de ce Dictionnaire, d'Andigné, de Pierres, &c. *Jeanne de la Saugere* étant devenue veuve, fit la repréſentation des titres de ſon mari devant M. *Voiſin de la Noiraye*, & obtint Sentence de maintenue à Tours le 16 Mars 1668. Elle eut de ſon mariage pour fils unique,

IX. FRANÇOIS-NICOLAS DE HELLAUD, Chevalier, Seigneur de Valliere, qui fut Page de MONSIEUR, frere unique du Roi Louis XIV, le 25 Mars 1675, & s'allia, par contrat paſſé devant *Martin Gaudiches*, Notaire royal à Angers, le 15 Septembre 1695, avec *Marie-Charlotte Herbereau*, fille de *Mathieu*, Ecuyer, Seigneur de la Chaiſe, Conſeiller du Roi, & ancien Préſident au grenier à ſel de la ville d'Angers. Leurs enfans furent : — 1. MELCHIOR-FRANÇOIS, qui ſuit ; — 2. MARIE-ANNE, Religieuſe en l'Abbaye Royale de Nidoiſeau ; — 3. LOUISE-FRANÇOISE, non mariée ; — 4. & HENRIETTE-CHARLOTTE, mariée, par contrat paſſé devant *Deville*, le jeune, Notaire à Angers, le 9 Juillet 1764, avec *Jean-Joſeph de Vezins-de-le-Veſons*, Chevalier, Lieutenant au Régiment des Carabiniers de M. le Comte de Provence, & Chevalier de Saint-Louis, fils majeur de feu haut & puiſſant Meſſire *François de Vezins-de-le-Veſons*, Chevalier, Seigneur, Comte de Vezins, & de *Jacquette de Berne*.

X. MELCHIOR-FRANÇOIS DE HELLAUD, Chevalier, Seigneur de Valliere, de la Verrie & de la Devanſaye, a ſervi en qualité de Garde-du-Corps du Roi, & a épouſé, par contrat paſſé devant *Routard*, Notaire royal à Angers, le 23 Septembre 1726, *Renée-Marguerite Hullin*, fille unique de *René Hullin*, Chevalier, Seigneur de la Guiltiere, & de *Marguerite Hunault de la Chevallerie*. De ce mariage ſont iſſus : — 1. JOSEPH-CHARLES-FRANÇOIS, qui ſuit ; — 2. HIACINTHE, mort jeune, Sous-Lieutenant dans le Régiment d'Anjou, Infanterie ; — 3. & MARGUERITE-EULALIE, mariée, par contrat paſſé devant *Jacques Campaux*, Notaire royal à Cheffet, le 15 Avril 1758, avec *Charles-Louis-Artus de Bonchamps*, (dont les armes ſont : *de gueules, à 2 triangles entrelacés d'or*), fils aîné & principal héritier d'*Anne-Artus de Bonchamps*, Chevalier, Seigneur de la Baronniere & de la Coudraye, & d'*Anne-Eliſabeth-Angélique de Farcy*.

XI. JOSEPH-CHARLES-FRANÇOIS DE HELLAUD, Chevalier, Seigneur de Valliere, de la Devanſaye & du Bois-Cent, né le 25 Août 1728, a ſervi Cornette de Cavalerie dans le Régiment de Chabrillant, a été réformé à la paix, & s'eſt allié, par contrat paſſé devant *Jacques-René Campaux*, Notaire royal, réſidant à Cheffet, le 3 Novembre 1761, avec *Agathe-Luce de Barrin*, fille de feu *Achille-Roland de Barrin*, Chevalier, Seigneur du Palet, Vallet & Mouzillon, & de *Marie*, Marquiſe *d'Anthenaiſe*, Dame de la Jaille, Monguillon, le Port-Joullain & Landifer. *Agathe-Luce de Barrin* eſt petite-niéce de *Roland Barrin de la Galiſſonniere*, Lieutenant-Général des Armées navales, pere d'un autre *Barrin*, Marquis de la Galiſſonniere, Commandant à la nouvelle France, Lieutenant-Général des Armées navales, & mort Grand'Croix de l'Ordre de Saint-Louis, & ſœur d'*Achille-Marc*, Comte *de Barrin*, Marquis de Fromenteau, Maréchal des Camps & Armées du Roi, & d'*Armand-Charles*, Vicomte *de Barrin*, auſſi Maréchal-de-Camp, & Commandant en baſſe Bretagne en 1768. De ce mariage ſont nés : — 1. ACHILLE-JOSEPH, mort jeune ; — 2. AGATHE-FRANÇOISE, née le 7 Septembre 1762 ; — 3. & MARC-EULALIE DE HELLAUD DE VALLIERE, née le 5 Mars 1764.

Les armes : *de gueules, au griffon d'or*. Généalogie dreſſée ſur les titres originaux communiqués.

HELLENVILLIER, en Normandie : Ancienne Famille maintenue dans ſa No-

bleſſé le premier Septembre 1667. Elle étoit conſidérable du tems de PHILIPPE-AUGUSTE, que vivoit CLAUDIN DE HELLENVILLIER, à qui ce Prince donna en garde un Château qu'il avoit fait élever au bout du Pont de Rouen. Il eſt qualifié de *Gentilhomme ſignalé de la Province*, dans les titres de la Chambre des Comptes. Il y a une Généalogie qui commence à

JEAN, Sire DE HELLENVILLIER, qui vivoit dans le XIe ſiécle. Il avoit épouſé la fille du Comte *de Périgord*, dont il eut : — JEAN DE HELLENVILLIER, qui eut pour femme *Perrette de Harcourt*, mere de JEAN DE HELLENVILLIER, qui épouſa la fille du Baron *de Garancieres*, dont trois fils.

JEAN DE HELLENVIILLER, l'aîné, fut pere de ROGER, & ayeul de JEANNE DE HELLENVILLIER, femme de *Robert de Mainemares*.

CLAUDIN DE HELLENVILLIER, le ſecond fils, ſieur d'Auteuil, Maréchal de Normandie, qualifié de *Monſeigneur* & *Chevalier*, fut envoyé en ôtage par le Roi CHARLES V, au Roi de Navarre. Il avoit épouſé la fille du Seigneur *de Fontenay*, de la Maiſon de *Roye*, Dame d'Avrilly. De leur mariage vint :

ROGER DE HELLENVILLIER, Seigneur d'Avrilly, qui épouſa, 1°. en 1369, *Marguerite de Dreux*, Dame de la Chapelle-Gautier, deſcendue de LOUIS LE GROS, Roi de France, dont naquit : — ROGER-CLAUDIN, Seigneur de Baigneux ; & 2°. *Agnès de la Champagne*, dont il a eu :

JEAN DE HELLENVILLIER, Baron de la Ferté-Freſnel, marié avec *Ambroiſe Loré*, dont pluſieurs enfans, entr'autres,

ALAIN DE HELLENVILLIER, allié, l'an 1510, avec *Marie de Boiſſay*, dont il eut :

JACQUES DE HELLENVILLIER, Baron de la Ferté-Freſnel, qui épouſa, en 1518, *Jeanne de Rouville*, dont il n'y eut point d'enfans.

Les preuves de nobleſſe faites, en 1641, par les Seigneurs d'Avrilly, branche cadette de cette maiſon, ne commencent qu'à CLAUDE DE HELLENVILLIER, vivant en 1474. — RICHARD DE HELLENVILLIER, Sire d'Avrilly, vivoit en 1477. — LOUIS DE HELLENVILLIER, Seigneur du Meſnil Jourdain, étoit vivant l'an 1529. — VALERAN DE HELLENVILLIER, Sire d'Avrilly, rendit hommage au Roi le 11 Mai 1575. Il épouſa, en 1590, *Anne le Brun*. — LOUIS DE HELLENVILLIER fut marié, le 2 Mai 1603, à *Catherine Pigace*, dont naquit : ——— VALERAN DE HELLENVILLIER, qui épouſa, le 13 Décembre 1628, *Gabrielle Catinat*.

Voyez ſur cette Famille, *la Roque*, *Hiſtoire d'Harcourt*, *p.* 1530 *& ſuiv.* & *p.* 1892 *& ſuiv.*

Les armes : *d'argent, à la faſce de gueules, accompagnée de 3 aiglons d'azur.*

HELLOUIN, Ecuyer, Seigneur de Creuilly, en Normandie, Election de Valogne. De cette Famille eſt N.... HELLOUIN DE COURCY-CREULLY, Colonel du Régiment de Tournaiſis en 1761, Officier diſtingué. Les armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de deux étoiles de même en chef, & d'un fer de lance d'argent, en pointe.*

HELMSTAT. De cette ancienne Nobleſſe eſt le Comte DE HELMSTAT, marié à *Henriette-Louiſe de Montmorency-Laval*, ſeconde fille du feu Maréchal de *Montmorency*. Les armes : *d'argent, au coq de ſable s'eſſorant.*

HELYES, anciennement ELYES. Famille originaire du Beſſin en baſſe Normandie.

I. RICHARD HELYES, Seigneur de la Lyſerne, eut de ſa femme, dont on ignore le nom : — 1. PIERRE, qui ſuit ; — 2. THOMAS, Seigneur de Sully, lequel fut pere de cinq enfans ; ſçavoir : — (a) MICHEL, mort ſans hoirs ; — (b) LAURENT, décédé ſans alliance ; — (c) MARTIN, Prêtre, Curé de Berneſcq, qui fit bénir la

Chapelle de Saint-Blaiſe vers l'an 1444 ; — (d) PERRETTE, mariée à *Pierre le Moiſſon*, Ecuyer ; — (e) RAOULINE, femme de *Pierre Hellouin*, Ecuyer ; — 3. & ROBERT, Prêtre, Curé de Berneſcq, lequel acquit, en 1430, la maiſon de Barbeville près la Riviere.

II. PIERRE HELYES, I. du nom, Seigneur de la Lyſerne, eſt employé, avec ſon frere THOMAS HELYES, dans la recherche de *Montfaouq* en 1463. Il eut de *Jeanne Fermine*, ſa femme, vivante en 1489 : — 1. PIERRE, qui ſuit ; — 2. JEAN, Prêtre, Curé de Monſtiers ; — 3. ENGUERRAND ; — 4. RICHARD, Prêtre, Curé de Foulongne ; — 5. MICHEL, auſſi Prêtre ; — 6. RAOUL, demeurant à Campigny ; — 7. & YONNE, mariée à *Jean de la Cour*, Seigneur de la Maillardiere.

III. PIERRE HELYES, II. du nom, Seigneur de la Lyſerne, prit à fief la maiſon de Barbeville de ſon couſin-germain, MARTIN HELYES, Curé de Berneſcq. Il mourut à Bayeux le 23 Avril 1523, laiſſant de ſa femme *Jeanne de Mathan* : — 1. NICOLAS, qui ſuit ; — 2. JEAN, auteur de la branche des Seigneurs de la Catherie, rapportée ci-après ; — 3. LOUIS ; — 4. FRANÇOIS, mort, ſans hoirs, le 1 Octobre 1588, & enterré dans le Cimetiere de Barbeville, où l'on voit, contre le mur de l'Égliſe, ſon épitaphe en 4 vers françois ; — 5. ANDRÉ, Prêtre, Curé de Beny, & auparavant Gouverneur de M. le Duc *d'Enghien* ; — 6. & GUILLEMETTE, mariée à *Robert de Bauſſy*, Ecuyer.

IV. NICOLAS HELYES, Seigneur de la Lyſerne, mort le 27 Janvier 1555, avoit épouſé, le 22 Avril 1527, *Baſile du Hamel*, décédée le 2 Août 1585. Leurs enfans furent : — 1. PIERRE, qui ſuit, — 2. CATHERINE, femme de *René du Freſne*, Ecuyer, Seigneur de Saint-Louet, Sommelier du gobelet du Roi CHARLES IX ; — 3. MARIE, épouſe de *N.. du Hauſſey*, Ecuyer, Seigneur de Ligry ; — 4. & GUILLEMETTE, femme de *Pierre de Sabine*, Ecuyer, Seigneur de la Hunaudiere.

V. PIERRE HELYES, III. du nom, Seigneur de la Lyſerne, mort le 20 Septembre 1598, âgé de 63 ans, avoit épouſé, le 10 Mai 1561, *Barbe de Montailly*, décédée le 29 Octobre 1622, âgée de 88 ans, ayant vu 90 tant de ſes enfans que de ſes petits-enfans, dont 35 aſſiſterent à ſon trépas. De ce mariage vinrent : — 1. GUILLAUME, qui ſuit ; — 2. ANTOINE, Seigneur de Lieuré, tige des Seigneurs de Houtteville, mentionnés ci-après ; — 3. RICHARD, Prêtre, Curé de Saonnet, décédé le 24 Juin 1655 ; — 4. PIERRE, Seigneur des Caſtelets, mort en 1655. Il avoit épouſé *Marie de Godefroy*, & en eut : — (a) LAURENT HELYES, Seigneur des Caſtelets, employé comme ancien Noble dans la recherche de *Chamillart*, en 1666. De ſon mariage avec *Madelene de Saon*, naquirent quatre enfans ; ſçavoir : — PIERRE-JEAN ; — JACQUES ; — MARIE & PERRETTE ; la derniere Religieuſe ; — (b) ANTOINE HELYES, Seigneur de Fatouville, allié à *Catherine de Trenchefort*, héritiere ; — (c) PIERRE, Prêtre, Curé de Saonnet ; — (d) & CATHERINE, femme d'*Olivier de Cabazac*, Seigneur des Vaux ; — 5. COLASSE, mariée à *Hector Myſſant*, Ecuyer, Seigneur de Berrolles ; — 6. CATHERINE, femme de *Guillaume le Breton*, Ecuyer, Seigneur de la Valette ; — 7. JEANNE, épouſe de *N... de Marguerye*, Ecuyer, Seigneur de Maizerey ; — 8. RENÉE, femme de *Julien de Chantelou*, Seigneur de la Moriniere, Vicomte de Thorigny ; — 9. & MARIE, alliée 1°. à *Georges de la Dangie*, Seigneur d'Engleſqueville, Préſident en l'Election de Bayeux ; & 2°. à *N... des Bois*, Ecuyer, Conſeiller au Préſidial de Caen.

VI. GUILLAUME HELYES, Seigneur de la Lyſerne & de la Foſſe, Conſeiller du Roi, Grenetier à Bayeux, décédé le 3 Septembre 1655, âgé de 87 ans, avoit épouſé *Perrette Rictens*, morte le 31 Décembre 1662, dans ſa maiſon de Beauregard, & inhumée le ſurlendemain à Barbeville. Leurs enfans furent : — 1. RICHARD, qui ſuit ; — 2. JOACHIM, Seigneur de la Lyſerne, Procureur du Roi au Bailliage de Bayeux, né le 14 Janvier 1604. Il prit poſſeſſion de ſa charge le 19 Avril 1636, à la place de feu *Jean d'Ollebel*, Ecuyer. De *Madelene Lochard*, ſa femme, il eut : — FRANÇOIS, mort ſans poſtérité, & trois filles ; ſçavoir : — MARIE, femme de *N... André*, Ecuyer ; — URSULINE, Religieuſe au Couvent des Urſulines de Bayeux ; — & GERMAINE HELYES ; — 3.

JEAN,

Jean, Prêtre & Docteur de Sorbonne, Chancelier & Chanoine de la Cathédrale de Bayeux, promoteur en l'Officialité de cette ville, Syndic du Clergé, Vicaire général de l'Evêché, décédé le 1 Août 1660, âgé de 54 ans. L'Obituaire de la Cathédrale en parle comme d'un Ecclésiastique recommandable par sa science & sa piété; — 4. Jacques, aussi Docteur de Sorbonne, Archidiacre des Vés, & Chanoine d'Albray en l'Eglise de Bayeux, décédé le 20 Mars 1679; — 5. Pierre, Seigneur de la Noë, & depuis Seigneur des Fresnes & Patron de Campigny, du chef de sa femme *Barbe de Baudre*, morte en couches le 18 Novembre 1638, de Marie Helyes, laquelle porta la Seigneurie des Fresnes, par son alliance du 16 Mars 1663, à *Adrien le Sueur*, Ecuyer, Seigneur de Saint-Eny; — 6. Barbe, femme de *Pierre du Fayel*, Ecuyer, Seigneur des Hautfoins & de Bley; — 7, 8 & 9. Jeanne, Marie & Perrette, Religieuses Ursulines; — 10. & Catherine, morte fille le 30 Janvier 1652.

VII. Richard Helyes, II. du nom, Seigneur de Subles, Conseiller du Roi, Grenetier & depuis Lieutenant-Général, Civil & Criminel du Bailliage de Bayeux, né le 31 Juillet 1607, mourut âgé de 76 ans, le 18 Septembre 1683, & fut enterré dans sa Chapelle en l'Eglise de Saint-Malo de Bayeux. Il avoit épousé 1°. *Marie Lochard*, décédée le 17 Octobre 1645; & 2°. *Hermaine Potier*, morte le 17 Juin 1683. Du premier lit il eut: — 1. Guillaume, Prêtre & Curé du Bourg d'Isigny; — 2. Joachim, qui suit; — 3. Anne-Madelene, Religieuse Ursuline à Bayeux; & du second lit: — 4. Edouard, Seigneur de Clinchamps, Lieutenant-Général, Civil & Particulier au Bailliage de Bayeux, qui de sa femme *Marie Lourdet*, décédée le 27 Avril 1730, fille de *N... Lourdet*, & de *Jeanne Saffrey*, eut: — Antoine-Edouard Helyes, mort sans postérité, & deux filles, sçavoir; — Jeanne, mariée à *Gilles de Marguerie*, Seigneur & Patron de Vierville; — & Françoise Helyes, femme de *Clément de Quens*, Seigneur de Varaville, Vicomte de Bayeux; — 5. Nicolas, Prêtre, Conseiller du Roi, Lieutenant-Général, Civil & Criminel au Bailliage de Bayeux, Chanoine d'Alberny en la Cathédrale de cette ville, & un des Vicaires généraux du Diocèse pendant la vacance du siége, ès années 1718 & 1719, mort le 30 Décembre 1738, âgé de 85 ans; — 6. Marie, femme de *Jean-François André*, Ecuyer, Seigneur du Manoir, Procureur du Roi à Bayeux; — 7. Marie-Françoise, alliée à *Guillaume d'Esson*, Seigneur de Douville; — 8. & Anne Madelene, Supérieure des Ursulines de Bayeux.

VIII. Joachim Helyes, Seigneur de Subles, de Bomparc, Seigneur & Patron de Saint-André de Bayeux, Conseiller du Roi, Assesseur au Bailliage de cette ville, né le 12 Avril 1644, mort le 8 Octobre 1719, avoit épousé *Marie du Hamel*, décédée le 28 Juillet 1737, âgée de 82 ans, dont: — 1. Michel, Seigneur de Subles, né le 15 Novembre 1678, mort en 176...: il s'est distingué par un goût délicat pour les Belles-Lettres & les beaux Arts; — 2. Jean-Batiste, Seigneur de la Lyserne, Capitaine de Cavalerie, Pensionnaire du Roi, décédé le 9 Février 1759; — 3. Jean-François, dit *l'Abbé de Bomparc*, grand Couteur de la Cathédrale de Bayeux, mort le 18 Août 1750; — 4. Augustin-Thomas, qui suit; — 5. Jacques, dit *le Chevalier de Bomparc*, Ingénieur du Roi, mort à Paris en 1739, laissant une fille naturelle, — N... Helyes, mariée au sieur *Cayet*; — 6, 7, 8 & 9. Marie-Claude, Marie-Anne, Religieuse Ursuline; Angélique, Madelene; — 10 & 11. & deux autres filles mortes jeunes.

IX. Augustin-Thomas Helyes, Seigneur de Bomparc, né le 28 Septembre 1689, mort en 1768, avoit épousé, en Décembre 1731, *Bonne-Barbe de Minssant*, dont

X. Claude-Joachim Helyes, Seigneur du Mesnil-Amant & de Monchaton, décédé en 1757, sans enfans de *N... le Breton de Berrolles*, son épouse, auparavant veuve du sieur *d'Heranville d'Aigneaux*.

Seigneurs de Houtteville.

VI. Antoine Helyes, Seigneur de Lieuré, second fils de Pierre, III. du

nom, Seigneur de la Lyſerne, & de *Barbe de Montailly*, décéda à Teſſy le 7 Juillet 1631. Il avoit épouſé 1°. *Marie d'Amours*; 2°. *Perrette Huë*; & 3°. *Marie Goyer*. Du premier lit il eut : — 1. RICHARD, qui ſuit; & du ſecond: — 2. ANNE, femme de *N... Osber*, Ecuyer, Seigneur de la Vicomtiere; — 3. & FRANÇOISE, Religieuſe Urſuline à Bayeux.

VII. RICHARD HELYES, Seigneur de Houtteville, décédé le 28 Octobre 1658, a laiſſé de ſa femme *Raouline de Hermerel* : — 1. OLIVIER, qui ſuit; — 2. JACQUES, marié à *N... du Fayel*, dont : — MARIE-MADELENE HELYES, femme de *N.. d'Eſſon*, Seigneur de Douville; — 3. & MADELENE.

VIII. OLIVIER HELYES, Seigneur de Houtteville, fit preuve avec JACQUES, ſon frere, de ſon ancienne nobleſſe, devant M. *de Chamillart* en 1666, & épouſa *Françoiſe le Sens*, dont un fils.

Seigneurs de LA CATHERIE.

IV. JEAN HELYES, Seigneur de la Catherie, ſecond fils de PIERRE, II. du nom, Seigneur de la Lyſerne, & de *Jeanne de Mathan*, épouſa *Jeanne Payen de la Poupeliere*, dont vinrent : — 1. LOUIS, qui ſuit; — 2. JEAN, auteur d'une branche éteinte; — 3 & 4. FRANÇOIS & ANDRÉ, morts ſans hoirs; — 5. ROBERT, Religieux Prémontré à l'Abbaye d'Ardenne; — 6. ROBERTE, femme de *N..... d'Arragon*, Ecuyer, Seigneur de Grandcamp; — 7. & BASILE, femme de *Philippe Laillet*.

V. LOUIS HELYES, Ecuyer, Seigneur de la Catherie, épouſa *Chriſtine Gautier*, de laquelle il eut pour enfans : — 1. JEAN, qui ſuit; — 2. ANNE, mariée à *N.. d'Eſpinoze*, Ecuyer, Seigneur de Belleau; — 3. SUSANNE, femme de *Daniel de Cabazac*, Seigneur de Quiry; — 4. & JUDITH, épouſe de *N... de la Marck*, Ecuyer, Seigneur de la Londe.

VI. JEAN HELYES, I. du nom, Seigneur de la Catherie, eut pour femme *Eliſabeth du Meſnil*, dont

VII. JEAN HELYES, II. du nom, Seigneur de la Chaterie & de Querqueſale, qui épouſa *Marie le Chevalier*. Leurs enfans furent : — 1. NICOLAS, Seigneur du Mont, pere, par ſa femme, *Michelle de Bonnet*, de — RAOULINE HELYES, mariée à *N... Huë*, Ecuyer, Seigneur de Port; — 2. PIERRE, Seigneur de Bazenville, marié à *N... Regnault*; — 3. CHARLES, Seigneur de Longueville, décédé ſans enfans de *Jacqueline Bunel*, ſa femme; — 4. & ISABEAU, femme de *N... Onfroy*, Seigneur de Veret. *Mémoire envoyé*. Les armes : *d'azur, au chevron d'argent, accompagné de 3 glands d'or la queue en bas, 2 & 1.*

* HEM : Baronnie dans la Flandre-Wallone, Diocèſe de Tournay, érigée en *Marquiſat*, par Lettres du Roi Catholique, en 1660, en faveur de *Jacques de Gand-Villain*, ſecond fils de *Gilbert de Gand-Villain*, Seigneur de HEM, & de *Marie-Françoiſe de Viſſocq*, lequel épouſa *Michelle de Varennes*, dite *de Bretagne*, Dame de Saint-Léger, fille de *Jean*, & de *Jeanne de Lannoy*. Voyez GAND.

HEMARD. Famille dont étoit

PIERRE HEMARD, Seigneur de Denonville, Gentilhomme de la Chambre du Roi, marié à *Marguerite-Jeanne Freſniere*. Il eut pour fils : — CHARLES DE HEMARD, Licencié ès Loix, Conſeiller au Grand-Conſeil après la mort de *François de Cambray*, par proviſions données à Mons le 1 Avril 1529. Il prêta ſerment entre les mains du Chancelier, & au Grand-Conſeil le 22 du même mois. Il étoit encore Conſeiller en 1535; fut Evêque de Mâcon le 20 Novembre 1531, après avoir été Protonotaire & Dataire de la Légation de France, Abbé confeudataire de Saint-Aubin d'Angers & de Saint-Pierre en Vallée, Diocèſe de Chartres; fut Ambaſſadeur de France à Rome depuis 1534 juſqu'en 1537; & le Pape PAUL III le nomma Cardinal le 22 Septembre 1536. Il fut transféré à l'Evêché d'Amiens le 29 Décembre 1538, & mourut le 23 Août 1540, âgé

de 47 ans. C'eſt ce que nous ſçavons ſur cette Famille, n'en ayant point reçu de *Mémoire*.

HEMERY (D') : Famille établie à Langres en Champagne.

JEAN D'HEMERY, II. du nom, Ecuyer, fils d'autre JEAN D'HEMERY, & de *Marguerite le Grayer*, Receveur des Octrois de la ville, Grenetier, Maire de Langres, &c. Valet-de-Chambre de HENRI *le Grand*, & Commiſſaire de l'extraordinaire des Guerres, fut annobli, vers 1590, par ce Prince, pour ſervices importans rendus tant par lui que par ſes ancêtres au Roi HENRI IV, & à ſes prédéceſſeurs CHARLES IX & HENRI III. Il épouſa Demoiſelle *Guillemette Petit*, fille de *Claude*, Ecuyer, & de *Claudette Boutechoux*. Leurs enfans furent : — 1. GILLES, qui ſuit ; — 2. ANSELME, Chanoine de l'Egliſe de Langres & Archidiacre du Dijonnois, mort le 30 Juillet 1666 ; — 3. JEAN BATISTE ; — 4. MARIE, femme d'*Odinet Javernault* ; — 5. MARGUERITE, mariée à noble *Antoine de Lecey*, Receveur des décimes ; — 6. & ANNE D'HEMERY.

GILLES D'HEMERY, Ecuyer, Grenetier, puis Préſident au Bailliage & Siége Préſidial de Langres, épouſa *Marguerite Piot*, fille d'*African*, Ecuyer, Receveur des Tailles, & de *Marguerite Brottes*, dont 17 garçons & une fille, entr'autres : — 1. GILLES, qui ſuit ; — 2. AFRICAN, Chanoine de Langres en 1648 ; — 3. ANSELME, Chanoine en 1640, mort en 1648, en odeur de ſainteté ; — 4. FRANÇOIS, Ecuyer & Grenetier, né en 1648, mort en 1732. Il avoit épouſé *Catherine du Molinet*, fille d'*Etienne du Molinet*, Ecuyer, Seigneur de Roſoy, Lieutenant-Général au Bailliage de Langres, & de *Jeanne Andrieu*, dont il n'eut point d'enfans ; — 5 & ANNE D'HEMERY, morte le 21 Décembre 1673, avec la réputation d'une grande piété & dévotion.

GILLES D'HEMERY, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de Percey & de Jorquenay, épouſa, par diſpenſe, ſa couſine, *Marie-Marguerite Pietrequin*, fille de *Philibert Pietrequin*, Ecuyer, Seigneur de la Borde, la Villeneuve-aux-Freſnes, Gilley, & de *Bernarde Bouvot*. De ce mariage ſortirent 12 enfans ; ſçavoir : — 1. PHILIBERT-FRANÇOIS, qui ſuit ; — 2. AFRICAN ; — 3. BERNARDE, mariée à *Arnoult-Etienne Heudelot*, Ecuyer, Seigneur de Vallepelle & Longeot en partie ; — 4. MARIE-ANNE, femme de *Jean-Batiſte Petit*, Ecuyer, Seigneur de Breſſey, mort en 1742, d'une famille établie à Dijon ; — 5. MARGUERITE, mariée à *Thomas Petit*, Ecuyer, Seigneur de Voncourt, mort en 1759, âgé de 68 ans, fils de *Thomas Petit*, Ecuyer, d'une famille établie à Langres, & de *Marguerite Girault*. Voyez GIRAULT ; — 6. FRANÇOISE D'HEMERY ; — & 6 autres enfans, morts jeunes.

PHILIBERT-FRANÇOIS D'HEMERY, Ecuyer, Seigneur d'Ormoy, Jorquenay & Chaudenay en partie, mort en Mars 1743, avoit épouſé *Eliſabeth Remond*, fille de *François Remond*, Ecuyer, Seigneur d'Ormoy, & d'*Eliſabeth Helyot*, de Paris, dont : — 1. JOSEPH-FRANÇOIS, qui ſuit ; — 2. FRANÇOIS-BERNARD, Docteur de Navarre, Chanoine de l'Egliſe de Langres, ancien Chambrier, & Grand-Vicaire de M. *de la Luzerne*, Evêque de Langres ; — 3. NICOLAS, Officier dans le Régiment de Souvré, tué, en 1734, à la bataille de Guaſtalla ; — 4. & FRANÇOISE D'HEMERY, mariée, par contrat du 6 Mai 1746, à *Claude-Nicolas de Montangon*, Chevalier, Seigneur de Mareuil & Chaudenay en partie.

JOSEPH-FRANÇOIS D'HEMERY, Ecuyer, Seigneur d'Ormoy, Bougey & Chaudenay en partie, Capitaine dans le Régiment de Souvré, épouſa, par contrat du 30 Janvier 1741, *Reine-Catherine de Serrey*, fille de *Jean-Marie de Serrey*, Ecuyer, Seigneur de Bougey, & de *Louiſe-Perrette de Camelin*, dont il n'a point d'enfans. *Mémoire envoyé.*

Les armes : *d'azur, au lion dragonné & ailé d'or ; au chef d'argent, chargé de 3 cannettes de gueules.*

HÉMERY : Famille de l'Iſle de France, dont étoit JULIE D'HÉMERY, née en 1676, & reçue à Saint-Cyr au mois d'Octobre de l'an 1686. Elle prouva que JEAN D'HÉMERY, Seigneur d'Arcis, & *Jeanne de Sergines*,

ſa femme, vivans en 1430, étoient ſes ſeptiemes ayeul & ayeule. Les armes : *de gueules, à trois coquilles d'or 2 & 1 ; au chef abaiſſé de même.*

HEMONT. Les Seigneurs de HEMONT & d'Auffeu, ſont une branche cadette de la Maiſon de CREQUY, dont l'auteur eſt CLAUDE DE CREQUY, dit *le Jeune*, ſecond fils de CLAUDE, Seigneur de Bernieulles, & de *Marguerite*, Dame *de Guiſancourt*, lequel eut en partage les Terres de Wicquenhen, de Hemont & de Friencourt. *Voyez* CREQUY.

HENAULT. De cette Famille étoit

ANTOINE HENAULT, Conſeiller Secrétaire du Roi & de ſes Finances. Il a eu, entr'autres enfans, de *Catherine le Bel*, LOUIS-ANTOINE HENAULT, Préſident, Tréſorier-Général de France au Bureau des Finances de la Généralité de Paris, & Commiſſaire du Roi pour la direction du pavé de Paris, mort le 5 Juin 1738, dans la 81 année de ſon âge, étant né le 7 Mars 1658 : il n'a point été marié. Il a laiſſé pour héritiers *Jean Pariſot*, Maître des Requêtes de l'Hôtel du Roi, ſon neveu, qu'il a fait ſon légataire univerſel, & qui eſt fils de feu *Claude Pariſot*, vivant, Procureur-Général du Parlement de Bourgogne, & de NICOLE-CATHERINE HENAULT, & les deux fils de feu *Claude Conſtantin de Ladehors*, Conſeiller en la Cour des Aides de Paris, & de MARIE HENAULT, auſſi ſes neveux, auxquels il a fait des legs particuliers. *Mercure de Juin 1738, p. 1228.*

Nous ignorons de quelle Famille étoit feu le Préſident HENAULT, auteur de l'ingénieux Abregé Chronologique de l'Hiſtoire de France, & célebre par les recherches curieuſes qu'il a faites ſur l'antiquité. Il avoit été Sur-Intendant des Finances, Domaines & affaires de feu la Reine, & avoit pour ſœur Madame la Marquiſe *de Jonſac*, mere de la Vicomteſſe *d'Aubeterre.*

On trouve dans *Dubuiſſon* les armes de HENAULT, Seigneur de Cantorbe, qui ſont : *de ſable, au cerf d'or paſſant, ſurmonté d'une étoile d'or.*

HENAUT : Autre Famille dont étoit

CHARLES DE HENAUT, Seigneur du Belloy, fils de CHARLES, Conſeiller du Roi, Notaire au Châtelet de Paris, mort le 15 Décembre 1697, à 95 ans, & d'*Anne Bigot*, décédée le 10 Novembre 1679. Il fut Conſeiller au Grand-Conſeil le 4 Juin 1680, & mourut le 21 Février 1714, âgé de 77 ans, Doyen de ſon ſemeſtre. Les armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de 2 étoiles & d'un épi de bled, tigé & feuillé de même.*

HENCKEL : Maiſon illuſtre de Siléſie, dont le Comte de ce nom eſt le chef. LÉONORE-HENRIETTE DE HENCKEL, ſa fille cadette, étoit Dame du Palais de la Reine de Pruſſe.

HENIN. Famille établie à Paris.

NICOLAS HENIN, Payeur des gages de la Chambre des Comptes & Secrétaire du Roi, mort le 31 Août 1698, avoit épouſé *Marie-Catherine de Cuigneres*, dont il eut :

NICOLAS-JOSEPH HENIN, né le 3 Mai 1654, reçu Conſeiller au Grand-Conſeil le 5 Mai 1688, & mort Sous-Doyen le 13 Avril 1737, à 83 ans. Il avoit épouſé, le 13 Décembre 1688, *Anne-Henriette Brice*, née le 3 Novembre 1659, fille de *Jean Brice*, Seigneur de Beauregard, Receveur-Général des Finances de Limoges, & de *Radegonde le Roux de Plemont.* Elle eſt morte le 10 Novembre 1734, laiſſant : — 1. NICOLAS, qui ſuit ; — 2. CLAUDE, Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de Noailles ; — 3. & ANNE-RADEGONDE, mariée, le 11 Septembre 1727, à *François-Bernard Boulin*, Conſeiller en la Cour des Aides, mort le 3 Septembre 1755, à 77 ans.

NICOLAS HENIN, II. du nom, Conſeiller au Parlement de Paris le 31 Décembre 1717, mort en 1756, avoit épouſé, le 26 Mai 1739, *Anne-Louiſe Goiſlard*

de Montſabert, décédée le 27 Mars 1764, fille d'*Anne-Charles Goiſlard de Montſabert*, Conſeiller au Parlement de Paris, & de *Marie-Louiſe de Riants*. On ignore s'il y a eu poſtérité de ce mariage.

Les armes : *d'azur, au lion d'or, lampaſſé de gueules.*

* HENNENCOURT. Nom d'un Château & d'une Terre conſidérable en Picardie, appartenant à la Maiſon de *Lameth*, qui en écartele les armes, ſemblables à celles de *Mailly-Mamès*, branche de la Maiſon de *Mailly*, en Picardie, & dont une héritiere, rentrée dans la branche aînée, y reporta la Terre de Ravenſberg, partage de celle connue depuis ſous le nom d'*Haucourt*, dont le Comte *de Mailly* eſt le chef. Les armes de HENNENCOURT ſont : *d'argent, à 3 maillets de ſable, 2 & 1.*

HENNEQUIN : Famille noble originaire de Flandre, tranſportée à Troyes en Champagne, il y a plus de 460 ans. Elle remonte à

I. PIERRE HENNEQUIN, Ecuyer, qui fit don d'une Verrerie à l'Egliſe de Troyes en 1309.

II. OUDINOT HENNEQUIN, probablement deſcendu de lui, fut confirmé dans ſa nobleſſe par CHARLES, Duc de Normandie, Dauphin de Viennois, (depuis Roi de France, ſous le nom de CHARLES V.) Régent du Royaume pendant la priſon du Roi ſon pere en Angleterre, par Lettres données à Melun, le 23 Juillet 1359, *en conſidération des ſervices que ledit* OUDINOT *avoit fait & faiſoit de jour en jour ès guerres, particulierement en l'Oſt de Breteuil, & en conſidération de ce qu'il étoit de noble perſonne deſcendu :* ce ſont les termes deſdites Lettres. Il eut pour enfans : — OUDINOT, qui ſuit ; — & PIERRE, Ecuyer, ainſi qualifié dans un titre de 1399, mort ſans poſtérité.

III. OUDINOT HENNEQUIN, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de Maſſy fut pere de

IV. JEAN HENNEQUIN, Ecuyer Seigneur de Maſſy & de Lantage, qui épouſa *Marie de Caſtelux*, dont — OUDART, qui ſuit ; — & OUDINOT, Auteur de la branche des Seigneurs de Vaubercey, actuellement éteinte, qui portoit pour armes : *vairé d'or & d'azur, au chef de gueules chargé de 3 aiglettes d'argent*, au lieu du *lion* de la branche aînée.

V. OUDART HENNEQUIN, Ecuyer, Seigneur de Maſſy & de Lantage, épouſa *Guillemette de Margey* ou *Margery*, & eut : — SIMON, qui ſuit ; — & JEAN, Ecuyer, Seigneur de Lantage, marié à *Guillemette de la Garmoiſe*, ſœur de *Gillette*, femme de SIMON, ſon frere aîné. Ce JEAN HENNEQUIN fut auteur de la branche des Seigneurs de Lantage, dont eſt ſortie celle des Seigneurs de Charmont & celle des Seigneurs de Curel. De la branche de Lantage étoit, Meſſire OUDART HENNEQUIN, Evêque de Senlis, puis de Troyes en 1527, Abbé de Saint-Loup & premier Aumônier du Roi FRANÇOIS I, qu'il accompagna dans ſa priſon à Madrid : il mourut en 1544. NICOLAS HENNEQUIN, Comte de Curel, Baron du Saint-Empire, Chambellan & Grand Louvetier du Duc de Lorraine, vivant en 1724, eſt le ſeul des deſcendans de JEAN HENNEQUIN, Ecuyer, Seigneur de Lantage, qui puiſſe avoir laiſſé poſtérité.

VI. SIMON HENNEQUIN, Ecuyer, Seigneur de Blives & de Favieres, épouſa *Gillette de la Garmoiſe*, fille de *Pierre de la Garmoiſe*, Ecuyer, Seigneur de Saint-Meſmin, dont il eut ſept fils, ſçavoir : — 1. PIERRE, Seigneur de Matau, de Favieres, de Blives, Bernonville de Saint-Utin-des-Grêves & de Sermoiſe, allié à *Marguerite de Marle*, fille d'*Arnaud de Marle*, Préſident à Mortier au Parlement de Paris, & petite-fille de *Guillaume de Marle*, Chancelier de France. Leur poſtérité s'eſt éteinte & a porté leurs biens dans la Maiſon de *Joyeuſe*, par le mariage de JUDITH HENNEQUIN, avec *Robert de Joyeuſe*, Baron de Verpeil ; — 2. SIMON, Conſeiller au Parlement de Paris, & Chanoine de Saint-Germain l'Auxerrois, mort le 28 Septembre 1493 ; — 3. GUILLAUME, Seigneur de la Chapelle, reçu Conſeiller au Parlement de Paris le 27 Avril 1475,

Sa postérité s'est éteinte au premier degré; — 4. Oudart, Doyen de l'Eglise de Saint-Urbain de Troyes; — 5. Jean, auteur de la branche des Seigneurs d'Espagne & de Croissy, dont est sortie celle des Seigneurs du Peray & de Bermainville, finie par deux filles, sçavoir: — Jeanne Hennequin, alliée, 1°. à *Georges Babou*, Chevalier, Seigneur de la Bourdaisiere, 2°. à *Gilbert Filhet*, Seigneur de la Curée & de la Roche-Turpin, Chevalier du Saint-Esprit, & Commandant la Compagnie des 200 Chevaux-Légers de la Garde; & 3°. à *Gabriel d'Aremberg*, Seigneur des Ouches, Capitaine des Gardes-Suisses de M. le Duc d'*Orléans*, desquels elle n'eut point d'enfans; — & Renée-Marie Hennequin, femme de *Henri de Gouffier*, Marquis de Boissy, fille aînée de *Louis de Gouffier*, Duc de Roannois, & de *Léonore de Lorraine-Elbœuf*, dont entr'autres enfans: — *Charlotte de Gouffier*, mariée avec *François d'Aubusson*, Duc de la Feuillade, Pair & Maréchal de France; — 6. François, auteur de la branche des Seigneurs d'Ozon & de la Merie, établie en Rethelois, que l'on croit éteinte; — 7. & Michel Hennequin, qui a fait celle des Seigneurs de Boinville-Fresne, Barons & Marquis d'Ecquevilly, dont est sortie la branche des Seigneurs de Cury, & celle des Seigneurs d'Assy, que l'on rapportera ensuite.

Branche de Boinville & d'Ecquevilly.

VII. Michel Hennequin, Ecuyer, septieme fils de Simon, Seigneur de Favieres, Blives, & de *Gillette de la Garmoise*, fut Seigneur de Boinville, de Cury & d'Assy en Soissonnois. Il fit hommage de la Seigneurie de Cury en 1505, mourut en 1519, & fut enterré dans l'Eglise des Jacobins de Troyes. Il avoit épousé, le 23 Juillet 1487, *Catherine Gobaille*, dite *de Crecy*, fille de *Nicolas Gobaille*, dit *de Crecy*, Seigneur en partie de Cury, & de *Marie de Sansac*, dont: — 1. Nicolas, Chanoine de l'Eglise de Paris, & Président aux Enquêtes du Parlement; — 2. Oudart, qui suit; — 3. Dreux, Chevalier, auteur des Seigneurs d'Assy, rapportés ci-après; — 4. & Anne, mariée à *Jean Lhuillier*, Seigneur de Boulancourt, de Saint-Mesmin, de Champcenetz, d'Angerville & de Presle, Président de la Chambre des Comptes & Prévôt des Marchands de la ville de Paris, dont — *Jeanne Lhuillier*, femme d'*Antoine de Nicolaï*, Chevalier, Seigneur de Goussainville, premier Président de la Chambre des Comptes de Paris. Voyez Nicolaï.

VIII. Oudart Hennequin, II. du nom, Seigneur de Boinville, de Cury & de la Gastine, Contrôleur Général des Finances en la Généralité d'Outre-Seine & Yonne, épousa, le 28 Janvier 1521, *Jeanne Michon*, fille de *Charles*, Seigneur de Bagnolet & de Villepinte, & de *Marguerite Chambellan*. Leurs enfans furent: — 1. Pierre, qui suit; — 2. Jean, auteur des Seigneurs de Cury, rapportés ci-après; — 3. Jeanne, femme de *Henri de Mesmes*, Chevalier, Seigneur de Roissy & de Malassise, Chancelier du Royaume de Navarre; — 4. & Antoinette, mariée à *Jean Brachet*, Seigneur de Forville & de Portmorand.

IX. Pierre Hennequin, Chevalier, Seigneur de Boinville, le Gaillard près Ablis, de Fresne près Meulan, d'Egoulon, de la Castaigne, de Boulervilliers, fut pouvu le 9 Avril 1568, d'une charge de Président à Mortier au Parlement de Paris. Il avoit épousé *Marie Brulart*, Dame de Hez au pays d'Artois, fille unique de *Jacques Brulart*, Baron de Hez, & d'*Isabelle le Picard*. Il en eut: — 1. Oudart, qui suit; — 2. Renée, alliée avec Nicolas Hennequin, son cousin, Seigneur du Peray & de Bermonville; — 3. & Marie, femme, 1°. d'*Olivier le Fevre*, Seigneur d'Eaubonne, Président de la Chambre des Comptes de Paris; & 2°. d'*Antoine de la Marck*, Comte de Braine.

X. Oudart Hennequin, III. du nom, Chevalier, Seigneur de Boinville, de Fresne & de Hez au pays d'Artois, fut reçu Maître des Requêtes le 17 Novembre 1603, & avoit épousé, en 1597, *Renée Potier*, de la Maison de *Gesvres*, fille de *Nicolas Potier*, Seigneur de Blancmesnil, Président à Mortier au Parlement de Paris, Chancelier de la Reine Marie de Medicis, & d'*Isabelle*

Baiſlet. Elle étoit ſœur de *René Potier*, Evêque & Comte de Beauvais, Pair de France, & d'*Auguſtin Potier*, auſſi Evêque & Comte de Beauvais, Pair de France, Grand Aumônier de la Reine régente, ANNE D'AUTRICHE, dont il fut un moment le premier Miniſtre. De ce mariage vinrent — NICOLAS, qui ſuit; — & pluſieurs filles mortes ſans alliance.

XI. NICOLAS HENNEQUIN, Baron d'Ecquevilly, Seigneur de Freſne, &c. fut pourvu de la charge de Capitaine Général de la Vénerie des toiles de chaſſe, tentes, pavillons du Roi & équipage du ſanglier, le 6 Mars 1642. Son prédéceſſeur immédiat dans cette charge, étoit M. *de l'Hôpital de Vitry*, Maréchal de France. Il épouſa *Anne de Sarrus*, fille de *Michel de Sarrus*, Conſeiller au Parlement de Paris, dont il eut : — ANDRÉ, qui ſuit; — PIERRE & CLAUDE HENNEQUIN, morts ſans poſtérité; — trois filles mortes en bas âge, & deux autres Religieuſes à Poiſſy.

XII. ANDRÉ HENNEQUIN, Marquis d'Ecquevilly, Seigneur de Freſne, Bouaſle, la Muette-Verigny, Gourons, Preſle & Baron de Hez au pays d'Artois, fut reçu Capitaine-Général de la Vénerie des toiles de chaſſe, tentes, pavillons du Roi, & équipage du ſanglier, en ſurvivance de ſon pere en 1659. Il épouſa, en 1682, *Madelene-Thérèſe-Euphraſie de Marillac*, petite niéce de *Louis de Marillac*, Comte de Beaumont-le-Roger, Maréchal de France, & fille de *Michel de Marillac*, Baron d'Attichy, Conſeiller d'Etat, & de *Jeanne Potier d'Ocquerre*, dont : — 1. MICHEL-ANDRÉ, Prêtre, Abbé Commendataire de Mezieres; — 2. AUGUSTIN-VINCENT, qui ſuit; — 3. ANNE-MADELNE, mariée, en 1706, à *Louis-Charles-Bernardin Gigault*, Marquis de Bellefonds & de la Boulaye, Gouverneur de Vincennes, petit-fils du Maréchal *de Bellefonds*; — 4. THÉRESE, alliée, en 1717, à *Louis le Pelletier*, Marquis de Villeneuve, premier Préſident du Parlement de Paris; — & pluſieurs enfans morts en bas âge.

XIII. AUGUSTIN-VINCENT HENNEQUIN, Marquis d'Ecquevilly, Seigneur de Freſne, Bouaſle, la Muette-Verigny, Preſle, premier Guidon des Gendarmes de la Garde ordinaire du Roi, Brigadier de ſes Armées, Capitaine Général de la Vénerie des toiles de chaſſe, tentes, pavillons du Roi & équipage de ſanglier, épouſa, en 1714, *Madelene du Monceau de Molant*, fille de *Charles du Monceau*, Chevalier, Seigneur de Molant, Olainville, & de *Marie-Charlotte Camus des Touches*, dont : — CHARLES-MARIE, mort au berceau; — & AUGUSTIN-LOUIS, qui ſuit.

XIV. AUGUSTIN-LOUIS HENNEQUIN, Marquis d'Ecquevilly, Seigneur de Fumechon, Bouaſle, Morainvilliers, Chemery, Meſtre-de-Camp du Régiment Royal-Cavalerie, enſuite Maréchal de Camp, Capitaine Général de la Vénerie des toiles de chaſſe, tentes, pavillons du Roi & équipage du ſanglier, Lieutenant-Général des Provinces de Champagne & de Brie, a épouſé, en 1741, *Honorée de Joyeuſe*, fille de *Jean-Gédéon de Joyeuſe*, Comte de Grandpré, Lieutenant-Général des Provinces de Champagne & de Brie, & d'*Antoinette de Villers*. De ce mariage ſont nés : — 1. ARMAND-FRANÇOIS, dit *le Comte d'Ecquevilly*, Meſtre-de-Camp du Régiment Royal-Cavalerie, pourvu en ſurvivance de ſon pere de la charge de Capitaine Général de la Vénerie des toiles de chaſſe, tentes, pavillons du Roi, & équipage du ſanglier; — 2. AMABLE, dit *le Chevalier d'Ecquevilly*, Chevalier de Malte de minorité, Capitaine dans le Régiment de ſon frere; — 3. ACHILLE, qui a embraſſé l'état Eccléſiaſtique; — 4. ADÉLAÏDE, mariée, en 1769, à *Antoine-Philippe-Joſeph*, Comte *d'Eſterno*, Meſtre-de-Camp de Cavalerie, Enſeigne des Chevaux-Légers de la Garde ordinaire du Roi; — 5. & AGLAÉ-MARIE, alliée en 1772, à *François-Emmanuel de Cappendu*, Comte de Bourſonne, Capitaine de Cavalerie au Régiment de Royal-Picardie.

Seigneurs de CURY.

IX. JEAN HENNEQUIN, Seigneur de Cury, de Genicourt & de Villepinte, ſecond fils d'OUDART, II. du nom, Seigneur de Cury, &c. & de *Jeanne Michon*, Dame de Villepinte, fut fait Intendant des Finances en 1581. Il avoit

épouſé, en 1560, *Charlotte le Grand*, fille de *Benoît le Grand*, Seigneur du Pleſſis, Maître des Requêtes, & de *Charlotte de Boutteville*, dont : — 1. Jean, Seigneur de Cury, Ecuyer de la petite Ecurie du Roi, Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre, mort ſans poſtérité ; — 2. Robert, Seigneur de Cury, Genicourt & Villepinte, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, auſſi mort ſans poſtérité ; — 3. Jean-Jacques, Chevalier de Malte, dit *le Commandeur de Cury*. Ses preuves furent faites au Grand-Prieuré de France le 7 Mai 1604, étant alors âgé de 17 ans. Il en ſera parlé ci-après ; — 4. François, auſſi Chevalier de Malte ſur ſes preuves faites au Grand-Prieuré de France, le 4 Avril 1606 ; — 5. Henri, auſſi Chevalier de Malte, tué au ſiége de la Rochelle en 1622 ; — 6, 7 & 8. René, Pierre & Charles, morts jeunes ; — 9, 10, 11 & 12. Isabelle, Marie, Charlotte, Marguerite, mortes jeunes ; — 13. & Louise, alliée à *François de Boufflers*, Seigneur de Caigny, Vicomte de Ponche, & premier Comte de Boufflers, Grand Bailli du Beauvoiſis. Leur petit-fils fut le Maréchal Duc *de Boufflers*, duquel eſt deſcendue en ligne directe *N... de Boufflers*, actuellement vivante, Ducheſſe *de Lauzun*, & par alliance la branche de *Boufflers-Rennancourt*.

Jean-Jacques Hennequin, Chevalier de Malte, dit *le Commandeur de Cury*, recueillit, par la mort de ſes freres, les Terres & Seigneuries de Cury, Genicourt & Villepinte. Elles auroient dû paſſer après-lui à Louise Hennequin, ſa ſœur, Comteſſe *de Boufflers ;* mais il les donna, le 12 Avril 1687, à la Religion de Malte, à condition que ce fut un Bailliage uni à celui de la Morée, & qu'il en fut le premier Bailli portant la grand-Croix, & après lui deux de ſes neveux, *Robert* & *Nicolas de Boufflers*, fils de *François* Comte *de Boufflers*, & de Louise Hennequin, ſa ſœur, avec obligation de deux Obits dans la Chapelle de Cury, l'un le 14 Février, l'autre le 4 Novembre ; & une Meſſe de la Vierge tous les Samedis. Il eut pour cette donation le conſentement du Pape Urbain VIII, le 7 Octobre 1627, & mourut en Sicile allant à Malte en 1628.

Seigneurs d'Assy.

VIII. Dreux Hennequin, Chevalier, Seigneur d'Aſſy, troiſieme fils de Michel & de *Catherine Gobaille*, dite *de Crecy*, fut pourvu, en 1535, de la charge de premier Préſident de la Chambre des Comptes de Paris, mourut en 1650, & fut enterré auprès de ſon pere à Saint-Merry. Il avoit épouſé *Renée de Nicolaï*, fille d'*Aimar de Nicolaï*, Chevalier, Seigneur de Saint-Victor, premier Préſident de la Chambre des Comptes de Paris, & d'*Anne Baillet*, Dame de Gouſſainville : elle lui apporta les terres & Seigneuries de Vincy, d'Orville, de Louvres en Pariſis & de Manœuvre. Il en eut ſept fils & trois filles, ſçavoir :

1. Antoine Hennequin, Seigneur d'Aſſy & de Champcenetz, Préſident au Parlement de Paris, allié à Jeanne Hennequin, ſa couſine, de la branche du Peray & de Bermainville. Ils eurent pour enfans : — (a) Antoine Hennequin de Champcenetz, tué au ſiége d'Amiens en 1597 ; — (b) & Catherine, alliée, 1°. à *Charles de Balſac*, Baron des Dunes ; 2°. *Céſar de Balſac*, Comte de Graville ; & 3°. à *Nicolas de Brichanteau*, Marquis de Nangis, Chevalier de l'Ordre du Roi.

2. Oudart Hennequin, Seigneur de Chantereines, d'Orville & de Louvres en Pariſis, marié à *Jeanne de Hacqueville*, dont il eut trois garçons morts ſans alliance & deux filles : l'une mariée à *Raoul le Feron*, auquel elle porta les Seigneuries d'Orville & de Louvres, & l'autre femme de *Denis Feydeau*, Seigneur de Brou, Conſeiller d'Etat.

3. René Hennequin, Seigneur de Sermoiſe & de Vincy, pourvu d'un office de Maître des Requêtes le 6 Novembre 1569. Il épouſa, en 1572, *Marie de Marillac*, fille de *Guillaume de Marillac*, Sur-Intendant des Finances, & ſœur de *Michel de Marillac*, Garde des Sceaux de France, & de *Louis de Marillac*, Comte de Beaumont-le-Roger, Maréchal de France. Il eut deux filles, l'une mariée en Lorraine à *Nicolas de Gleyſenoue*, Seigneur de Marainville ; & l'autre femme, 1°. de *Pierre Boucher d'Orſay*, Seigneur d'Houilles & de Vernois, dont une fille mariée dans la Maiſon de *Verthamont ;* & 2°. de *Sébaſtien*

le

le Hardy, Seigneur de la Trouſſe, Prévôt de l'Hôtel du Roi, & Grand-Prévôt de France, dont pluſieurs enfans, entr'autres, *Françoiſe le Hardy de la Trouſſe*, femme d'*Antoine-Agéſilas de Groſſolles*, Marquis de Flamarens.

4. Aimar Hennequin, Abbé de Bernay, puis Evêque de Rennes en 1575, nommé à l'Archevêché de Reims, dont il prêta ſerment au Parlement en qualité de Duc & Pair de France le 2 Avril 1594, mort en 1596, avant d'avoir pris poſſeſſion.

5. Nicolas Hennequin, Seigneur du Fay, allié avec *Marguerite le Feron*, dont une fille, mariée à *Louis d'Arbaleſte*, Vicomte de Melun, Seigneur de la Borde-Neron, de qui deſcend en ligne directe la Comteſſe *de Mailly-Rubempré*, derniere de ſa maiſon.

6. & 7. Jérôme Hennequin, Evêque de Soiſſons, Abbé de Bernay, mort en 1619, âgé de 72 ans; & Jean, Seigneur de Manœuvre, mort ſans alliance; — 8. Jeanne, Religieuſe à Fontaine; — 9. Anne, femme d'*André de Hacqueville*, Seigneur d'Ons-en-Bray, Conſeiller d'Etat. Leur fils a été premier Préſident du Parlement de Paris; — 10. & Marie Hennequin, femme de *Jean Courtin*, Seigneur de Roſay, mort Doyen du Parlement de Paris en 1653. Les armes: *vairé d'or & d'azur, au chef de gueules, chargé d'un lion d'argent paſſant.*

HENNEZEL: Nobleſſe originaire du Royaume de Bohême, dont la principale branche eſt établie en Lorraine, depuis environ quatre ſiécles. Elle y a joui, dès ce tems-là, des diſtinctions des premieres de la Province, s'y eſt alliée avec les Maiſons de l'ancienne Chevalerie, & y a aſſiſté aux Aſſiſes. Pluſieurs branches ſont actuellement répandues en Suiſſe, en Hainaut, en Franche-Comté, en Nivernois, en Champagne, & autres Provinces du Royaume. Elle s'eſt par-tout conſtamment maintenue dans ſon luſtre, par les grandes alliances, la poſſeſſion des fiefs, & les dignités Militaires. Le plus ancien connu de cette Famille eſt

I. Henri Hennezel, I. du nom, Ecuyer, qui avoit épouſé *Iſabeau d'Eſche*, avec laquelle il acquit, par contrat du 30 Mai 1392, partie des Seigneuries de Bonviller, & Belrupt; & le 13 Juillet 1394, le Meix-Xolley, au finage de Ville-ſur-Illon, de *Jean*, Sire dudit lieu. Ces deux titres qualifient ledit Henri d'*Ecuyer*. Il laiſſa:

II. Henri de Hennezel, II. du nom, Ecuyer; qui fut Maître-d'Hôtel de *Charles*, Duc *de Lorraine*. Il aſſiſta aux Aſſiſes de la Province, tenues à Nancy le 21 Mars 1417, & il y jugea; avec *Jean de Lenoncourt*, *Goëri de Savigny*, *Collignon de Ludres*, Bailli dudit Nancy, *Jean Goiſe*, *Ferry de Ludres*, & *Lobion Beffroy*, Secrétaire. Le contrat de mariage de ſon fils qui ſuit, conſtate qu'il épouſa *Louiſe de Bouzey*, dont:

III. Jean de Hennezel, I. du nom, qui, par contrat du 6 Juillet 1446, épouſa Damoiſelle *Béatrix de Barizey*, fille de Meſſire *André de Barizey*, Ecuyer, Seigneur de Blainville & Damelevierre, & de Damoiſelle *Béatrix de Thiaucourt*, de laquelle il eut (ainſi qu'il eſt juſtifié, par des Lettres de confirmation, de *René II*, Duc *de Lorraine*, du dernier Juillet 1501): — 1. Didier, qui ſuit; — 2. Claude, dont on ignore la poſtérité; — 3. & Jean, II. du nom, qui épouſa *Jeanne de Mailleroncourt*, à qui il donna, par contrat du 12 Mars 1520, pluſieurs immeubles ſitués au lieu de Hennezel, pour la récompenſer des ſervices qu'elle lui avoit rendus.

IV. Didier de Hennezel, qualifié d'*Ecuyer* dans les Lettres-Patentes de confirmation du Duc *René II*, du dernier Juillet 1501, obtint par d'autres Patentes du Duc *Antoine*, de l'année 1509, l'aſcenſement féodal de certains droits: il fut Capitaine au ſervice de ce Prince. Les piéces mentionnées ſur les degrés ſuivans, conſtatent qu'il épouſa 1°. *Marie-Anne de Thiétry*; & 2°. *Cathin* ou *Catherine de Bouzey*. Il eut du premier lit: — 1. Guillaume, qui ſuit; — 2. Nicolas, chef de la branche des Seigneurs de Champigny, rapportée ci-après; — 3 & 4. Didier & François, auxquels on ne connoît point de poſtérité; — 5. Georges, chef de la branche de la

Rochiere auſſi rapportée ci-après ; & du ſecond lit : — 6. Claude, qui n'a point laiſſé de poſtérité connue ; — 7. & Isabelle, mariée à *Antoine du Houx*. C'eſt ce qui ſe remarque par des partages de la ſucceſſion du 7 Mai 1553, où ladite *Cathin*, ou *Catherine de Bouzey*, eſt rappellée, comme belle-mere dudit François de Hennezel, & encore par d'autres partages de biens dépendans de la même ſucceſſion, du 29 Juin 1561, leſquels partages rappellent leſdits enfans.

V. Guillaume de Hennezel, Ecuyer, Capitaine au ſervice du Duc *Antoine*, fut donataire de ſon pere, qualifié de *noble homme*, de Terreins au Grand-Mont-Ban de Saint-Pierre, pour y bâtir, par contrat du 15 Décembre 1512. Il obtint, avec Nicolas, ſon frere, des Lettres-Patentes du Duc *Antoine*, le 12 Mai 1517, portant conceſſion à leur profit, du lieu appellé *le Tolloy*, avec toutes libertés & franchiſes, comme gens nobles & extraits de noble lignée, & permiſſion de chaſſer dans les forêts du Souverain à toutes bêtes rouges & noires, avec chiens & à toute eſpece de harnois, dans leſquelles Lettres-Patentes leſdits Nicolas & Guillaume, ſont qualifiés de *nobles hommes*, d'*Ecuyers* & de fils de Didier de Hennezel. On ignore quelle fut l'épouſe de Guillaume, mais il laiſſa :

VI. Claude de Hennezel, I. du nom, Ecuyer, comme il paroît par ſon contrat de mariage du 16 Mai 1538, avec Demoiſelle *Claudine de Montagu*, au Comté de Bourgogne, laquelle fut aſſiſtée de *haute & puiſſante Dame Nicole de Lenoncourt*, Dame de Demangeville, Vovillers, Montureux-ſur-Saone, &c. & de pluſieurs autres perſonnes de diſtinction, ſes parens. Ses enfans furent : — 1. Thiébault, qui ſuit, chef des Seigneurs d'Attigneville ; — 2. Hubert, auteur de la branche des Comtes de Beaujeu, dont on parlera ci-après ; — 3 & 4. Antoine & Jacques, qui comparurent, en 1570, au contrat de mariage de leur frere Hubert ; — 5. & Christophe, tige de la branche des Seigneurs d'Ormois, auſſi mentionnés ci-après.

Seigneurs d'Attigneville.

VII. Thiébault de Hennezel, Ecuyer, Gentilhomme du Duc *Henri*, épouſa, par contrat du 16 Avril 1600, Damoiſelle *Louiſe du Thiſac*, fille de feu *Charles du Thiſac*, Ecuyer, Seigneur de Belrupt, & de *Françoiſe de Bouzey*, auquel contrat, elle fut aſſiſtée de cette derniere, & de *François de Ligniville*, ſon parent. De ce mariage ſortirent : — 1. Claude, qui ſuit ; — 2. & Charles, lequel aſſiſta, l'an 1627, au contrat de mariage de ſon frere.

VIII. Claude de Hennezel, II. du nom, Ecuyer, Major du Régiment Lorrain de Dufour, ce qui eſt prouvé par ſon brevet, reprit, en 1625, du Duc *Charles de Lorraine*, le fief de Jezonville. Il épouſa, le 14 Mars 1627, Damoiſelle *Anne de Biſevalle*, fille de *Philippe de Biſevalle*, Ecuyer, & acquit, par contrat du 2 Mars 1633, de *Pierre de Thiétry*, pluſieurs immeubles au finage de ce nom, & à Houdrichapelle. Il laiſſa :

IX. Charles de Hennezel, I. du nom, Ecuyer, né le 16 Juin 1628, Lieutenant-Colonel du Régiment Lorrain de Belrut. Il épouſa Damoiſelle *Madelene de Vaillant*, de laquelle il eut :

X. Charles de Hennezel, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de Belleroche, Lieutenant au Régiment de Chartres, Cavalerie, qui épouſa, par contrat du 6 Février 1679, *Claude-Nicole de la Forge*, fille de *Charles de la Forge*, Ecuyer, Seigneur d'Autigneville, Voué de Punerot, & de Damoiſelle *Marguerite Petitgot*. De ce mariage ſortit :

XI. Charles de Hennezel, III. du nom, né le 2 Mars 1681, qui, par contrat du 22 Janvier 1707, où il eſt qualifié de *Chevalier*, épouſa Damoiſelle Jeanne-Antoinette de Hennezel-de-Champigny, fille de Nicolas-François, Sieur de Champigny, Chevalier, Seigneur de Bazoilles, du ban d'Eſcles & de Harol en partie, & de Damoiſelle *Antoinette de Grand-Doyen*. Il rendit, en 1717, ſes foi & hommages au Roi, à cauſe de la Terre & Seigneurie de Punerot, & eſt qualifié de *Chevalier*, dans les Lettres de repriſe, qui lui furent expédiées, ainſi que dans le contrat de mariage de ſon fils aîné. Il eut pour enfans : — 1. Jean-Claude, qui ſuit ; — 2. Charles-Nicolas, Chevalier, Seigneur de Pu-

nerot, marié à *Catherine-Antoinette de Maillart*, fille de *N... de Maillart*, Chevalier, Seigneur de Villacourt, Capitaine de Grenadiers au Régiment de Royal Rouſſillon, & de N... DE HENNEZEL.

XII. JEAN-CLAUDE DE HENNEZEL, Chevalier, Seigneur de Valleroy, d'Attigneville & d'Avricourt, a ſervi dans les Gardes Lorraines. Il a épouſé, par contrat du 18 Juin 1746, *Nicole-Thérèſe de Thomaſſin*, fille de *Claude-Nicolas de Thomaſſin*, Chevalier, Seigneur de Chezelle, du Chamois, & en partie de Hénameſnil, Bures, Domjevin & d'Avricourt, Conſeiller d'Etat ordinaire de feu S. A. R. LÉOPOLD, Duc DE LORRAINE. Il obtint, en Janvier 1760, des Lettres-Patentes, Déclaratoires de Gentilleſſe, de feu STANISLAS, Roi de Pologne, Duc de Lorraine & de Bar, enthérinées enſuite en la Chambre des Comptes, qui lui donnent la qualité de *Chevalier*, ainſi que dans un autre Arrêt par elle rendu, le 6 Mars 1765; ce qu'elle n'a fait qu'après avoir par lui juſtifié, qu'il étoit *Gentilhomme d'ancienne race & extraction*. JEAN-CLAUDE a de ſon mariage :

XIII. CHARLES-NICOLAS-ANTOINE DE HENNEZEL, né le 11 Mai 1747. Il a été reçu en 1760 dans la Compagnie des Gentilshommes cadets du Roi de Pologne, Duc de Lorraine, & a enſuite paſſé au ſervice de France, où il eſt maintenant.

Branche des Comtes de BEAUJEU, en Franche-Comté.

VII. HUBERT DE HENNEZEL, Ecuyer, ſecond fils de CLAUDE, I. du nom, & de *Claudine de Montagu*, épouſa, par contrat du 2 Avril 1570, BARBE DE HENNEZEL, fille de FRANÇOIS, Ecuyer, & de *Jeanne de Thiétry*. Il en eut : — 1. JOSUÉ, qui ſuit; — 2. JACQUES, Ecuyer, marié, l'an 1618, à *Claude de la Freſnée*, fille de *haut & puiſſant Seigneur Meſſire Jean de la Freſnée*, Seigneur de Martincourt, & de *haute & puiſſante Dame Bénigne de Choiſeul*; — 3. PIERRE, Ecuyer, qui aſſiſta aux contrats de mariage de ſes freres : on ne lui connoît point d'alliance; — 4. & GABRIELLE, mariée, l'an 1606, à *Jean du Houx*, Ecuyer, fils de *Georges du Houx*, Ecuyer, & de *Claudine du Houx*.

VIII. JOSUÉ DE HENNEZEL, Ecuyer, ſe maria, en 1615, avec *Marthe de Thiétry*, fille de *François de Thiétry*, Ecuyer, & de *Claudine de Thiétry*, de laquelle il eut : — 1. CLAUDE-FRANÇOIS, qui ſuit; — 2. LOUIS, Ecuyer, Seigneur d'Oiſelet, Capitaine au ſervice de France. Il fut, en 1658, convoqué comme Gentilhomme, aux Etats de Bourgogne.

IX. CLAUDE-FRANÇOIS DE HENNEZEL, Ecuyer, fit alliance le 3 Décembre 1650, avec *Eliſabeth de Thiétry*, fille de *Chriſtophe*, Ecuyer, & de MARTHE DE HENNEZEL. De ce mariage ſortit :

X. JEAN-CLAUDE DE HENNEZEL, Chevalier, qui a ſervi en France. Il obtint, par Lettres-Patentes de l'année 1716, l'érection de ſa Terre de *Beaujeu*, en *Comté* : dans ces Lettres, le Roi dit, qu'il eſt *iſſu d'une très-noble, & très-ancienne Maiſon, & dont les ancêtres ont toujours été attachés au ſervice de leurs Souverains*. Il a épouſé *N...*, Comteſſe *de Champagne*, dont il a eu :

XI. CLAUDE-FRANÇOIS-GASPARD DE HENNEZEL, Chevalier, Comte de Beaujeu, Capitaine au Régiment de Bauffremont, Dragons. Il a épouſé, par contrat du 2 Février 1743, *Nicole-Françoiſe*, née Baronne *de Mahuet de Mailly de Coyviller*, fille de *Nicolas-François de Mahuet*, libre Baron du Saint-Empire, Chevalier, Comte de Mailly, Seigneur de Coyviller, Champenoux & autres lieux. Il fut aſſiſté à ſon contrat de mariage de DOMINIQUE-FRANÇOIS DE HENNEZEL DE CHAMPIGNY, ſon parent.

Branche des Seigneurs d'ORMOIS.

VII. CHRISTOPHE DE HENNEZEL, Ecuyer, cinquiéme fils de CLAUDE, & de *Claudine de Montagu*, fut Seigneur d'Ormois, Bouſſeraucourt, & du Grandmont, ainſi qu'il eſt conſtaté par une tranſaction faite le 24 Juin 1619, à l'occaſion des biens à lui échus, par le décès de l'un de ſes ſujets main-mortables. Il avoit épouſé, par contrat du 20 Mai 1582, (qui rappelle ſes pere & mere) Damoiſelle *Marguerite de Thiétry*, dont il laiſſa :

VIII. Jacques de Hennezel, Ecuyer, Seigneur du Corral & de Bouſſeraucourt, marié, par contrat du 6 Juillet 1625, à Damoiſelle *Catherine du Houx*. Il obtint avec le Sieur *de Thiétry*, le 21 Juin 1646, de M. *de Marle de Vaubourg*, Intendant de Lorraine & de Barrois, un Décret au bas de la Requête par eux préſentée, qui les maintint dans leurs franchiſes, priviléges & immunités d'*Ecuyers & de Gentilshommes d'extraction :* ce Décret fut confirmé, par Jugement du Baron *de Tilly*, auſſi Intendant deſdits Duchés, du 14 Août 1653. Jacques eut de ſon mariage :

IX. Josué de Hennezel, Ecuyer, Seigneur d'Ormois, ainſi qualifié dans ſon contrat de mariage, (qui rappelle ſa filiation) du 3 Octobre 1664, avec Damoiſelle Esther de Hennezel, de laquelle il eut :

X. Nicolas de Hennezel, Ecuyer, qui, par contrat du 4 Juillet 1702, épouſa Damoiſelle *Alberte-Thérèſe de Goulard*. Le 13 Mai 1713, il fit l'acquiſition de la moitié de la Terre & Seigneurie d'Anthinies, & obtint, le 14 Août 1718, du Conſeil de Léopold, Duc de Lorraine, un Arrêt, par lequel il eſt reconnu avoir juſtifié ſa qualité d'*Ecuyer*, & qui le maintient en la poſſeſſion de celle de *Gentilhomme*. Il laiſſa :

XI. Louis de Hennezel, Ecuyer, qui, le 17 Juin 1733, s'allia avec *Marie-Joſephe de Goulard*. Il obtint, le 25 Août 1736, un Arrêt de la Chambre des Comptes de Lorraine, qui lui donne acte de la production de ſes titres de nobleſſe & d'*Ecuyer*, & en conſéquence le maintient & garde dans leſdites qualités.

Branche des Seigneurs de Champigny.

V. Nicolas de Hennezel, I. du nom, ſecond fils de Didier & de *Marie-Anne de Thiétry*, ſa premiere femme, contracta alliance, en 1506, avec *Cathin de Raincourt*, fille de *Pierre*, Ecuyer, Seigneur *de Raincourt*, & de *Jeanne de Gyonvelle*. Il obtint, avec Guillaume de Hennezel ſon frere, la conceſſion du Tollois, par Lettres-Patentes de l'année 1517, qui les qualifient d'*Ecuyers* ; acquit, en 1529, la Terre & Seigneurie de Viomeſnil, de *Jean de Ramberviller*, & la ſubſtitua, en 1532, en faveur de ſon fils aîné & de ſa poſtérité maſculine. Il eut de ſon mariage : — 1. Nicolas, qui ſuit ; — 2. Christophe, lequel reprit, en 1549, de *Chriſtine de Dannemarck*, Ducheſſe Douairiere de Lorraine, les Seigneuries de Belrupt & Bonviller. Il décéda l'an 1552, ſuivant l'extrait de ſon Epitaphe, qui ſe trouve dans l'Egliſe de Bonviller ; — 3. Catherine, mariée, 1°. en 1520, à *Henri de Thiétry*, Ecuyer ; & 2°. en 1535, à *Charles du Thiſac*, auſſi Ecuyer, lequel décéda en 1574 ; — 4. Nicole, mariée, en 1539, à *Jean du Thiſac*, Ecuyer ; — 5. Isabelle, femme, la même année, de *Guillaume du Houx*, Ecuyer ; — 6. & Yolande, mariée, en 1551, à *François du Houx*, Ecuyer.

VI. Nicolas de Hennezel, II. du nom, Ecuyer, reprit, en 1549, de *Chriſtine de Dannemarck*, Douairiere de Lorraine, la Terre & Seigneurie de Viomeſnil ; il tira quittance, en 1551, de Nicole de Hennezel, ſa ſœur, pour ſa dot de mariage ; obtint, en 1556, un Jugement des Aſſiſes de Mirecourt, qui débouta *Jeanne de Ramberviller* des prétentions qu'elle avoit formées ſur la Seigneurie de Viomeſnil, & en rendit, en 1562, ſes foi & hommages au Duc *Charles de Lorraine*. Il obtint, en 1574, des Lettres de Bourgeoiſie du Conſeil Souverain de Berne en Suiſſe, y acquit la Seigneurie d'Eſſert, dans le Bailliage d'Yverdun, même canton, ce qui eſt conſtaté par la qualification de Seigneur dudit lieu, qu'il prit dans un contrat de vente qu'il fit en 1584, au profit de *Philbert de Charmoille*, de certains cens & rentes à lui appartenans, à Jonvelle & Bourbevelle. Il épouſa *Catherine Garnier*, dont il eut : — 1. Hector, qui ſuit ; — 2. & Louis, auteur de la branche des Seigneurs d'Eſſert, établie en Suiſſe, rapportée ci-après.

VII. Hector de Hennezel, Ecuyer, obtint, en 1598, du Roi Henri IV, des Lettres de confirmation des droits & franchiſes de toutes tailles & impoſitions, ſur le motif qu'il étoit *Gentilhomme de race*. Il eut de *Maune de Fricandel*,

ſon épouſe : — 1. DANIEL, qui ſuit ; — 2 & 3, JEAN & CHARLES, qui comparurent, en 1616, au contrat de mariage de DANIEL, leur frere aîné, & obtinrent avec lui, en 1654, un Arrêt du Conſeil de France, qui les maintint dans leur qualité d'*Ecuyer* ; — 4. & JUDITH, mariée, en 1608, à JOSEPH DE HENNEZEL, Ecuyer.

VIII. DANIEL DE HENNEZEL, Ecuyer, s'allia, en 1616, avec *Bénédicte Ducreſt*, fille de *Hugues*, Ecuyer, Seigneur de Ponay en Nivernois, & de *Madelene de Chargere*. La Famille de *Ducreſt* eſt alliée à celle de *Vauban*. Il eut de ſon mariage : — 1. DENIS, qui ſuit ; — 2. HUGUES, allié à *Marie de Ponard*, avec laquelle il ratifia, en 1653, un contrat fait au profit de CHARLES DE HENNEZEL, ſon frere ; — 3. JEAN, marié, en 1648, à *Jeanne de Guillot*, fille de *René*, Sieur de Mazeray ; — 4. ISAAC, marié, en 1666, à *Barbe de Thiétry*, fille de *Joſué de Thiétry*, Ecuyer ; — 5. & CHARLES, lequel, en 1653, acquit certains biens de ſon frere HUGUES.

IX. DENIS DE HENNEZEL, Ecuyer, épouſa, en 1648, *Françoiſe-Eliſabeth du Thiſac*, fille de *François*, Ecuyer. Il juſtifia, en 1667, avec ISAAC & HUGUES ſes freres, leur nobleſſe, & dans les titres qu'ils produiſirent alors, l'on remarque pluſieurs Lettres de nos Rois & des Ducs de Lorraine qui les avoient maintenus, comme *Gentilshommes*, dans les franchiſes & exemptions attribuées aux perſonnes de cette qualité. Il laiſſa de ſon mariage : — 1. NICOLAS-FRANÇOIS, qui ſuit ; — 2. CLAUDE-FRANÇOIS, lequel épouſa, en 1691, *Claude des Finances*, fille de *Chriſtophe*, Ecuyer, & de CLAUDE DE HENNEZEL ; — 3. REMI-JOSEPH, allié, en 1693, avec *Marie-Marguerite Maigrot*, veuve du Sieur *des Finances*, Ecuyer.

X. NICOLAS-FRANÇOIS DE HENNEZEL, Ecuyer, épouſa, en 1677, *Antoinette de Grand-Doyen*, fille de *Dominique*, Ecuyer, Seigneur de Vallois, & de *Barbe de Moriſot*. Il fit, en 1681, ſes foi & hommages au Roi, pour raiſon des Terres & Seigneuries de Bazoilles, Ban-d'Eſcles, Void-d'Eſcles, Harol & Charmois, dont il fournit ſon dénombrement la même année, en la Chambre Royale de Metz. Ses enfans furent : — 1. DOMINIQUE-JOSEPH-FRANÇOIS, qui ſuit ; — 2. DENIS-THÉODORE, Capitaine au Régiment Duhan, au ſervice du Duc de Lorraine, allié, en 1721, à *Marie-Catherine de Huyn*, fille de *François*, Chevalier, Conſeiller d'Etat & Procureur-Général en la Cour Souveraine de Lorraine & Barrois, & de *Louiſe de Bricard*.

XI. DOMINIQUE-JOSEPH-FRANÇOIS DE HENNEZEL, Ecuyer, né en 1681, obtint, en 1704, un Brevet d'Enſeigne dans les Gardes-Lorraines ; fut fait Lieutenant en 1706, & enſuite Capitaine au même Régiment. Il épouſa, en 1709, *Anne-Charlotte de Tervenus*, & obtint, en 1713, un Arrêt de la Chambre des Comptes de Lorraine, portant vérification de ſa nobleſſe, & qui lui abandonne les Seigneuries de Vallois & de Jezonville. Il eut la même année un decret de LÉOPOLD, Duc de Lorraine, qui érige en fief ſa Maiſon de Vezelize : on le voit encore rappellé dans différens autres actes qui le qualifient d'*Ecuyer*, ou de *Chevalier*. Il partagea, en 1742, avec CHARLES-NICOLAS, JEAN-CLAUDE DE HENNEZEL, ſes freres, Chevaliers, Seigneurs de Punerot & d'Attigneville ; ſes couſins, & autres co-héritiers, la ſucceſſion de *Catherine-Françoiſe d'Aigremont*, leur parente, Douairiere de *Laurent du Châtelet*, Marquis de Levigny, Meſtre-de-Camp du Régiment de la Reine, Cavalerie. Il a laiſſé : — 1. CHARLES-JOSEPH-FRANÇOIS, qui ſuit ; — 2. & ANDRÉ-LOUIS, né en 1722, reçu, en 1743, Cornette dans le Régiment des Gardes à Cheval d'AUGUSTE, Roi de Pologne.

XII. CHARLES-JOSEPH-FRANÇOIS DE HENNEZEL-DE-CHAMPIGNY, né en 1710, épouſa, en 1730, *Jeanne-Henriette-Charlotte de Zerbſt*, d'une Maiſon reçue dans pluſieurs Chapitres illuſtres d'Allemagne, ſuivant les preuves qui en ont été tirées en 1733, par *Gunther*, Notaire Impérial. Il fut fait, la même année, Capitaine dans les Troupes de Munſter, & fit, en 1735, vérifier & atteſter ſa nobleſſe, par quatre Gentilshommes de l'ancienne Chevalerie de Lorraine ; ſçavoir, le Marquis *de Cuſtine*, le Comte *d'Hunolſtein*, le Marquis *de Baſſompierre-Baudricourt*, & le Comte *de Ligniville-d'Autricourt*.

Branche des Seigneurs d'Essert en Suisse.

VII. Louis de Hennezel, Ecuyer, second fils de Nicolas, II. du nom, & de *Catherine Garnier*, s'établit en Suisse, & eut pour son partage la Terre d'Essert, située au Bailliage d'Yverdun, au Canton de Berne, & vendit, en 1596, à son frere Hector, ce qui lui appartenoit au Grandmont. Il épousa, par contrat de l'année suivante, où il est encore qualifié de *co-Seigneur de Saint-Martin-Ducheſne*, *Marie de Vaſſan*, fille de *Chriſtophe*, & de *Perrette Pithon*, dont :

VIII. Antoine-Christophe de Hennezel, I. du nom, Ecuyer, Seigneur de Rouvray, marié, en 1640, à *Jacqueline-Peronne de Sarnaclens*, fille d'*Iſaac*, Seigneur de Granſier. Il testa vers 1651, & eut pour enfans : — 1. Antoine-Christophe, qui suit ; — 2. & François, qui, en 1695, fut Châtelain, & Lieutenant Baillival d'Yverdun, Seigneur d'Essert & de Saint-Martin, Capitaine de Grenadiers, & Major du Régiment de Sturler.

IX. Antoine-Christophe de Hennezel, II. du nom, Ecuyer, obtint, dès 1653, du Grand-Conseil de Berne, un Brevet de Capitaine d'une Compagnie de 200 hommes, dans le Régiment d'Yost. C'est de lui qu'est issu :

X. Albert-Daniel de Hennezel, Ecuyer, Seigneur d'Êſſert en Suisse, lequel épousa, en 1674, *Marie-Bernardine Flaxion*, dont : — 1. Georges-Etienne, qui suit ; — 2. Scipion, marié, en 1708, à *Réguinée de Graffenreid*, fille de *Chriſtophe de Graffenreid*, Bailli d'Yverdun.

XI. Georges-Etienne de Hennezel, Ecuyer, épousa, en 1720, Demoiselle *Sara de Gilliers*, de laquelle il avoit, en 1737, onze enfans ; sçavoir : — Albert, Daniel, Samuel, Christophe, Georges, Gabriel, Louis-Henri, Antoine-Sigismond, Christophe-Daniel, Christophe-François & Antoine.

Branche des Seigneurs de la Rochiere, &c. établie en Hainaut.

V. Georges de Hennezel, cinquieme fils de Didier & de *Marie-Anne de Thiétry*, sa premiere femme, se maria, par contrat du 27 Mars 1565, avec *Claudine de Montagu*. Il fut Gentilhomme de S. A. S. le Cardinal *de Lorraine*, suivant une Lettre qu'il en reçut le 13 Février 1599, (où il est ainsi qualifié & Seigneur de la Rochiere), pour tenir, au nom de Son Alteſſe, sur les Fonts de Batême, l'enfant du Sieur *de Rogeville*, aussi l'un de ses Gentilshommes. Il eut, le 30 Juin 1602, une autre Lettre de *Charles*, Duc *de Lorraine*, pour se rendre auprès de S. A. S. l'accompagner dans plusieurs voyages, & être présent à l'arrivée des Ambassadeurs de l'Empereur. Il testa le 9 Avril 1600, & établit Nicolas de Hennezel, Seigneur de Viomesnil, son frere, pour son exécuteur testamentaire. Ses enfans furent : — 1. Jacques, qui suit ; — 2. & Nicole, mariée à *Pierre de Thiétry*, Ecuyer.

VI. Jacques de Hennezel, Ecuyer, Seigneur du Hastrel, est ainsi qualifié dans son contrat de mariage du 20 Avril 1615, avec Elisabeth de Hennezel. Il a encore les mêmes qualifications dans un partage fait le 18 Mars 1618, avec *Pierre de Thiétry*, Ecuyer, son beau-frere. Il eut pour enfans : — 1. Moïse, qui suit ; — 2. Christophe, auteur de la branche des Seigneurs de la Rochiere, établie en Champagne, rapportée ci-après ; — 3. & Jérémie, Ecuyer, Seigneur du Tolloy.

VII. Moïse de Hennezel, Ecuyer, Seigneur de Grandmont, épousa, par contrat du 2 Octobre 1642, Anne-Marie de Hennezel, & partagea, le 20 Septembre 1669, avec Jérémie, son frere, différens immeubles situés à la Rochiere, à eux échus par le décès de Jacques, leur pere commun. Moïse, suivant un acte tutelaire dressé après sa mort au Présidial de Langres, le 27 Août 1678, eut pour enfans : — 1. Philippe, qui suit ; — 2, 3 & 4. Gabriel, Marguerite & Elisabeth, desquels Anne-Marie de Hennezel, leur mere, fut établie Gardienne noble.

VIII. PHILIPPE DE HENNEZEL, Ecuyer, Seigneur de la Rochiere, épouſa, par contrat du 14 Avril 1687, MARIE-FERDINANDE DE HENNEZEL, dont :

IX. JACQUES DE HENNEZEL, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de la Rochiere, né le 20 Novembre 1688, allié, le 27 Octobre 1732, avec *Marie-Anne de Broſſard*, de laquelle eſt iſſu :

X. ETIENNE DE HENNEZEL, Ecuyer, Seigneur de la Rochiere, maintenu, avec ſon couſin LOUIS DE HENNEZEL, dans ſa nobleſſe, par Arrêt de la Chambre des Comptes de Lorraine, du 25 Août 1736.

Seigneurs de LA ROCHIERE, établis en Champagne.

VII. CHRISTOPHE DE HENNEZEL, ſecond fils de JACQUES I, & d'ELISABETH DE HENNEZEL, comme il paroît par une Enquête faite ſur ſon origine en 1657, épouſa, par contrat du 14 Mars 1662, *Anne-Laurence Caudron*, dont :

VIII. CHARLES DE HENNEZEL, qualifié d'*Ecuyer* dans ſon contrat de mariage du 21 Mai 1694, avec CATHERINE DE HENNEZEL. Il en a eu :

IX. CLAUDE-LÉOPOLD DE HENNEZEL, Ecuyer, qui ſe maria, par contrat du 25 Juin 1733, avec *Marguerite-Françoiſe de Maſſey*, & fut comme ſes couſins, LOUIS & ETIENNE DE HENNEZEL, maintenu dans ſa nobleſſe, par Arrêt de la Chambre des Comptes de Lorraine, du 25 Août 1736.

Généalogie rédigée d'après un Mémoire dreſſé & vérifié ſur titres. Les armes : *de gueules, à 3 glands montans d'argent, poſés 2 & 1.* Supports, *deux lions au naturel.*

HENNIN, en Flandres.

Cette Famille prétend deſcendre de HAYNIN-WAMBRECHIES, par INNOCENT, auquel on donne juſqu'à vingt enfans. Leurs armes ſont celles de HAYNIN ; ſçavoir : *d'or, à la croix engrélée de gueules ;* mais ils y ont ajouté *une lune de ſable au premier canton.*

CLAUDE HENNIN, Sieur de Querenain, épouſa, 1°. *Jeanne l'Aouſt*, aliàs *Catherine ;* & 2°. *Julienne Préau.* Du premier lit vinrent : — 1. CLAUDE, qui ſuit ; — 2. ANTOINE, Evêque d'Ypres ; — 3. JACQUES DE HENNIN, dont eſt ſorti un fils nommé — PIERRE DE HENNIN, pere de — CATHERINE, mariée au Sieur *de Héricourt*, Baron de Beaumez & autres lieux. Du ſecond lit ſortirent ; — 4. HENRI DE HENNIN, Sieur de Morval, enterré à Cambray. Il avoit épouſé, 1°. *Jeanne Godin*, fille de *Daniel Godin ;* & 2°. *Marie Corbeau*, morte ſans poſtérité. De *Jeanne Godin*, ſa premiere femme, il eut : — (a) MARIE DE HENNIN, alliée à *Jean de Bernemicourt*, par contrat du 15 Mars 1633, dont *Jean-Jacques-Henri de Bernemicourt*, marié *à Madelene de Bernemicourt*, dont — *Catherine-Joſephe*, morte en Mars 1748, étant veuve du Comte *de Wagnon ;* — & *Jean-François-Joſeph de Bernemicourt*, qui épouſa *Charlotte de Bernemicourt*, & fut pere de — *Joſeph-François-Marie de Bernemicourt*, Marquis de Saluces, mort en Janvier 1747, ſans poſtérité ; — (b) & MARIE DE HENNIN, femme de *Jacques des Enfans*, Sieur du Fermont. Elle en eut, entr'autres : — *Catherine des Enfans*, mariée à *Jean de Hainnuyer*, Sieur d'Alencourt, &c. pere de — *Marie-Catherine de Hainnuyer*, épouſe de *Jacques-François des Maiſieres*, dont — *Jean-François-Antoine-Joſeph des Maiſieres*, Sieur de Châtel, Deſprets, &c. qui épouſa *Marie-Cécile-Agnès de Haynin*, laquelle hérita des biens du chef des HENNINS, par la mort du Marquis *de Saluces ;* — 5. LOUIS DE HENNIN ; — 6 & 7. ANNE & CATHERINE.

CLAUDE DE HENNIN, II. du nom, Sieur de Warlain, Querenain, &c. fils aîné de CLAUDE, & de *Jeanne l'Aouſt*, ſa premiere femme, épouſa *Iſabelle d'Ennetieres*, de laquelle il eut :

CLAUDE DE HENNIN, III. du nom, marié à *Juſtine-Hélene de Boſch*, qui laiſſa, entr'autres enfans :

JACQUES-PHILIPPE DE HENNIN, Sieur de Querenain, &c. qui épouſa *Adrienne-Thérèſe de Lens-Blendecq*, dont : — 1. N..., qui ſuit ; — 2. N... DE HENNIN,

mariée à *N... Deſclaibes*, Vicomte de Seboing, dont deux filles, mariées ſans enfans. L'aînée a épouſé M. *de Valfans*, Maréchal-de-Camp.

N... DE HENNIN, Marquis de Querenain, &c. épouſa *N... Ladamande*, dont — N... DE HENNIN, Marquiſe de Querenain, mariée au Marquis *de Nédoncelle*; elle ne laiſſa qu'une fille, alliée à *N... de Nédoncelle*, ſon couſin, & décéda peu de tems après, laiſſant deux garçons, l'un mort en bas âge, & l'autre au Collége à Paris.

* HENNIN, en Bourgogne. Les Seigneuries de *la Rochette*, *Saint-Maurice*, *Saint-Martin-du-Tertre*, &c. furent unies & érigées en *Comté*, ſous le nom de *Comté de Hennin*, en faveur de

JEAN-LOUIS DE HENNIN-DE-BLEINCOURT, Marquis de Saint-Phal, Lieutenant au Régiment du Roi, Infanterie, par Lettres du mois de Septembre 1730, enregiſtrées en la Chambre des Comptes de Dijon, le 14 Juin 1740, ſur la Requête d'*Eliſabeth-Marie d'Anglebermer*, Comteſſe de Legny, ſa veuve, & comme mere & tutrice d'ANTOINE-DENIS, Comte DE HENNIN, ſon fils mineur, mort depuis : ſa ſœur LOUISE-ELISABETH-JACQUELINE, devenue ſon héritiere, eſt morte en Mai 1764. Elle avoit épouſé, le 23 Mars 1744, *Joſeph-Gabriel-Tancrede de Felix*, Marquis du Muy, Maître-d'Hôtel de feu la Dauphine, en Mars 1745. Voyez ALSACE-HENNIN-LIÉTARD.

* HENNIN-LIÉTARD, en Artois. Comté que CHARLES-QUINT donna au premier Prince *d'Epiney*, & qu'*Anne de Ranchicourt* porta en mariage, l'an 1533, avec les Terres de *Divion*, de *Gouy*, de *Rouy*, de *Meſnil*, de *Furnes*, de *Waſqueshal*, &c. à *Guy de Bournonville*, Chevalier, Seigneur de Capres, de Hourech, de Lawin, de Montigny, &c. Baron de Houllefort, Grand-Veneur du Boulonnois, Gouverneur de la Ville & du Château d'Abbeville, mort l'an 1544. *Voyez* BOURNONVILLE.

HENNOT (DE), Ecuyer, Sieur de Brillevaſt, Election de Valogne en Normandie. Famille dont les armes ſont : *de gueules, au croiſſant d'argent en cœur, accompagné de trois étoiles d'or, 2 & 1.*

HENRI DE LA MOTTE. Nobleſſe qui porte : *de ſable, à une aigle éployée d'argent.*

* HENRICHEMONT : Petite Souveraineté dans le Berri, ou franc-aleu noble, qui a toujours joui des priviléges de la ſouveraineté. Elle appartient aujourd'hui à la Maiſon de BETHUNE. Voyez ce mot, *Tome II* de ce Dictionnaire.

HENRIQUEZ : Maiſon fort illuſtre en Eſpagne & en Portugal.

HENRIQUEZ DE PORTUGAL vient de la même ſource que HENRIQUEZ D'ESPAGNE. Cette Maiſon, établie en Portugal, a pour auteur Don FERDINAND HENRIQUEZ, bâtard d'HENRI II, Roi de Caſtille, & de Dona *Béatrix Fernandez*, Dame de Villa-Franca. Sa poſtérité ſubſiſte dans Don ANTOINE HENRIQUEZ, qui ſuccéda à ſon frere Don HENRI. Il a été fait Maître-d'Hôtel de feu la Reine de Portugal, & a épouſé *Joſephine-Françoiſe de Schaffemberg*, Dame Allemande du Palais de la Reine, dont eſt venue — Dona ELÉONORE HENRIQUEZ, née en 1733.

La branche d'Eſpagne a pour auteur FRÉDERIC, Grand-Maître de l'Ordre de Saint-Jacques en 1342. Elle a formé la branche de la Maiſon de l'*Amirante*, JEAN-THOMAS HENRIQUEZ-DE-CABRERA, XI. du nom, Amirante de Caſtille, VII. du nom, chef de ſa Maiſon, quitta le parti de PHILIPPE V, Roi d'Eſpagne, paſſa en Portugal, ſe déclara pour l'Archiduc CHARLES III, depuis Empereur, ſous le nom de CHARLES VI, & mourut ſans poſtérité en 1705.

De la Maiſon *l'Amirante* ſont ſorties la branche des Comtes d'*Alva-de-Liſte*, éteinte dans Don FRÉDERIC HENRIQUEZ-DE-GUSMAN VIII, Comte d'Alva-de-Liſte,

Liſle, mort ſans avoir pris alliance; & la branche d'Alcanizar, qui n'a formé que deux degrés. Voyez *Moréri*. Les armes: *écartelé au 1 & 4 de gueules, à 2 châteaux d'or arrondis*, qui eſt de CASTILLE; *au deux & trois d'argent, au lion de gueules*, qui eſt DE LÉON. Les Ducs *de Medina del Rioſeco* l'environnent *d'une bordure d'argent, à 4 ancres d'azur*, qui marquent la charge d'Amiral héréditaire de Caſtille.

HENRY ou HENRI DE BOHAL: Ancienne Nobleſſe de Bretagne qui a contracté de belles alliances, ainſi qu'il ſe voit dans les piéces au ſoutien de l'Arrêt de maintenue, rendu le 11 Janvier 1669, par la Chambre de Réformation établie à Rennes.

N... HENRY fut un des Seigneurs Bretons qui participerent, en 1351, à l'avantage que *Bertrand du Gueſclin* remporta ſur un parti Anglois, près du Château de la Roche-aux-Anes. — OLIVIER HENRY, Chevalier, ſe diſtingua ſous le même Général & contre les mêmes ennemis, dans un autre avantage remporté vers 1364, ſur les Landes de Combour, auprès de Meillac. — GUILLAUME-HENRY, Ecuyer, ſe ligua à Rennes avec pluſieurs Seigneurs, en 1379, pour les intérêts & le parti du Duc JEAN IV, ſurnommé *le Conquérant*.

Nous ne rapportons point, faute de Mémoire, la filiation de cette Famille, éteinte depuis peu d'années par la mort de Meſſire HIACINTHE-ELÉONOR HENRY, Seigneur de Bohal, Villeneuve, &c. dernier rejetton mâle, lequel, de noble Dame *Marie-Cécile-Flavie-Gabrielle le Valois-de Séréac*, ſon épouſe, n'a laiſſé qu'une fille unique, mariée, en 1771, à Meſſire *Armand-Marie-Jean du Bot*, Seigneur de la Rouardais & de la Villemouſſart. Voyez DU BOT. Les armes: *de ſable à 3 épées d'argent en pal, les pointes en bas*.

HENRY DU QUENGO: Famille qui n'eſt pas moins recommandable que la précédente, quoique l'on ne connoiſſe point de jonction, malgré la grande ſimilitude d'armoiries & l'identité de nom, de pays & de rang.

Celle-ci fut maintenue par Arrêt de la Chambre de réformation de Bretagne, du 2 Mai 1669. Elle ſubſiſte dans deux freres, connus ſous le nom de *Kergoet*, & tous deux mariés avec poſtérité. L'aîné, Seigneur de Kergoet & de Hardouin, avoit épouſé, par diſpenſe, Demoiſelle HENRY, ſa couſine germaine-Dame de Quengo. Les armes: *de gueules, à 3 épées d'argent en pal, les pointes en bas*.

L'Armorial Breton fait encore mention de quatre Familles du nom d'HENRY, dont nous ne ſçavons que les armes, 1°. les Seigneurs de Beauchamp, de Beaucours & de Kergat, maintenus par Arrêt du 12 Novembre 1668, qui portent: *parti d'argent & de gueules, à 2 roſes de l'un en l'autre*; — 2°. les Seigneurs de la Vieuxville, Kerouatenan, Kerloas, la Grange, la Fontaine Bouché & des Nos, maintenus, par Arrêt du 14 Mai 1669, dont les armes ſont: *de ſable, à l'aigle éployée d'argent*; — 3°. les Seigneurs du Baud & de l'Heder, maintenus par Arrêt du 19 Septembre 1670, qui portent: *d'argent, au ſanglier effrayé*, ou *rampant de ſable, accompagné de 3 étoiles de même, 2 & 1*; — 4°. & les Seigneurs de Beleſtre, maintenus par les priviléges de la Chambre des Comptes, le 24 Mars 1671, & dont les armes ſont: *d'azur, au lion d'argent, armé & lampaſſé de gueules; ſur le tout une faſce d'or*.

HENRY DE JARNIOST, dans le Lyonnois: Famille ancienne & éteinte, après avoir fait de très-bonnes alliances, ſur laquelle on peut conſulter les Mazures de l'Iſle-Barbe par *le Laboureur*, *Tom. I*, *p.* 366; l'*Eloge hiſtorique de la Ville de Lyon*, par le P. *Méneſtrier*, Jéſuite; l'*Epître dédicatoire* du P. *Théophile Raynaud*, dans ſon Livre intitulé *Exuviæ panis & vini in Euchariſtiâ*; l'Epître dédicatoire du Docteur *de Lannoy*, dans ſon Livre *de Scholis*; l'Hiſtoire de la Maiſon Royale de Savoie par *Guichenon*, *Tom. II*, *p.* 728 & 1116, &c.

I. PHILIBERT HENRY, Gentilhomme, demeurant près d'Angers, le plus ancien que l'on connoisse de cette Famille, servit sous CHARLES VII, pendant la meilleure partie de sa vie. Il eut deux fils: GUILLAUME, qui suit; & HENRI HENRY, lequel fut Conseiller de la Cour, & en cette qualité député vers le Roi LOUIS XI, à Tours, pour lui représenter l'intérêt qu'il avoit à conserver la Pragmatique-Sanction. *Pierre Mathieu* & *François Blanchard* placent cette députation en 1469.

II. GUILLAUME HENRY, I. du nom, Seigneur du Château fort de Croiseuil en Lyonnois, fut Conseiller de Ville à Lyon en 1500 & années suivantes. Il épousa *Marguerite Guillaume*, petite-fille de *Pierre Guillaume*, Conseiller de ladite Ville en 1456, dont il eut: — JEAN, qui suit; — & GUYOT HENRY, Comte de Cremieu, Seigneur de Quirieu, de la Balme en Dauphiné, de Feurs & Donzy en Forez. Il fut Conseiller de Ville à Lyon depuis 1528 jusqu'en 1545, qu'il décéda & fut remplacé par son neveu GUILLAUME HENRY, II. du nom. Il avoit épousé *Pernette Faure*, dont: — NICOLAS HENRY, Comte desdites Terres & d'Alteſſan en Piémont, où le Duc de Savoie le fit aussi Bailli de Melphe, ce qui l'obligea à vendre les biens qu'il avoit en France, pour se lier plus étroitement à la personne & au service d'EMANUEL-PHILIBERT, Duc de Savoie, qui l'honoroit de ses bonnes graces, & lui donna en mariage *Violante de Savoie*, fille de *Philippe de Savoie*, Comte de Raconis, Chevalier de l'Ordre de l'Annonciade, & de *Paule Coſte*, de la maison des Comtes *de Benne*. De ce mariage vint pour fille unique: — N.... HENRY, mariée au Seigneur *de Provana*, de Leini, Comte de Druent, Gouverneur de Nice & Grand-Veneur du Duc de Savoie. Leur fils — *Jean-François de Provana*, Comte de Druent & d'Alteſſan, Chevalier de l'Annonciade, a épousé, avec dispense, HÉLENE HENRY, sa cousine, fille d'ARTUS HENRY, Seigneur d'Escouſſieu, Bourgoing, Jarnioſt, Trevors, la Salle, Vaux & Quincieu, Maître-d'Hôtel du Roi, Prévôt des Marchands de la ville de Lyon, & de *Deniſe*, fille de *Pomponne de Bellievre*, Chancelier de France, dont: — *Octavio de Provana*, Comte de Druent & d'Alteſſan, qui a eu postérité.

III. JEAN HENRY, I. du nom, Seigneur de Croiseuil & de Mionnay, épousa *Louiſe de Villars*, fille de *Philibert de Villars*, Ecuyer, & petite-fille de *Pierre de Villars*, huit fois Consul de Lyon, trisayeul de *Louis-Hector*, Duc *de Villars*, Maréchal de France. Voyez VILLARS-VILLARS. De ce mariage vinrent: — 1. GUILLAUME, qui suit; — 2. GUYOT, mort sans postérité; — 3. & JEAN, Seigneur d'Escouſſieu & de Bourgoing, co-Seigneur avec son frere aîné de Jarnioſt, Trevors, & Conseiller de Ville à Lyon en 1558 & 1559. Il épousa *Claudine Prunier*, de la Maison des *Pruniers* du Dauphiné, dont: — ARTUS HENRY, Seigneur desdites Terres & de la Salle, Vaux & Quincieu, Maître-d'Hôtel du Roi, & Prévôt des Marchands de Lyon en 1604 & 1605, marié à *Deniſe de Bellievre*, fille de *Pomponne de Bellievre*, Chancelier de France, & de *Marie Prunier*. Voyez BELLIEVRE. De ce mariage vinrent trois filles: — 1. FRANÇOISE HENRY, femme, d'*Eléonore de Baglion*, Seigneur de Saillans, Baron de Jons, Gentilhomme de la Chambre du Roi, Prévôt des Marchands de Lyon en 1638 & 1639, dont: *François de Baglion*, Comte de la Salle, qui a eu postérité. Voyez ce mot. — 2. ELISABETH HENRY, mariée à *Jean de Regis*, Baron de Palerne en Auvergne; — 3. & HÉLENE HENRY, alliée, avec dispense, à son cousin *François de Provana*, Comte de Druent & d'Alteſſan, Chevalier de l'Ordre de l'Annonciade, mentionné ci-devant.

IV. GUILLAUME HENRY, II. du nom, Seigneur de Croiseuil, de Mionnay, Jarnioſt, Trevors, &c. par indivis avec son frere JEAN, Conseiller de Ville à Lyon en 1550 & suivantes, fut député en cette qualité vers le Roi, & obtint la suppression du droit des traites foraines. Il se distingua en 1561, & aida beaucoup à repousser le jeune *Maligny*, & les Religionnaires qui vouloient se rendre maîtres de la ville de Lyon. Il épousa *Blanche de Paſſy*, fille de *Jean de Paſſy*, Seigneur engagiſte de Trevoux, dont: — 1. JEAN, qui suit; — 2. ROLAND, Seigneur de la Place, co-Seigneur de Jarnioſt avec son frere aîné. Il fut Echevin de Lyon

en 1599 & années ſuivantes, & épouſa *Marie Tricand*, du Bugey, dont vint: — François Henry, Seigneur deſdits lieux, Conſeiller au Parlement de Paris en 1620, qui acquit de Guyot Henry, ſon couſin-germain, l'autre moitié de la Terre de Jarnioſt. Il épouſa, avec diſpenſe, ſa couſine *Marie de Gabiano*, petite-fille de Jean Henry, II. du nom, & de *Claudine Prunier*, dont pour fille unique: — Catherine Henry, femme de *Claude de Menardeau-de-Champré*, Doyen de la Grand'Chambre du Parlement de Paris, qui a eu par ce mariage la Terre de Jarnioſt; — 3. & Isabelle, femme de *Guillaume Scarron*, Seigneur de Vavres & de Vaujour, dont l'arriere-petite-fille, en ligne directe, du nom de *Catherine Scarron*, fut mariée à *Antoine d'Aumont de Rochebaron*, Duc d'Aumont, Pair & Maréchal de France, Gouverneur de Paris, Chevalier des Ordres du Roi, & Capitaine de ſes Gardes. Voyez Aumont.

V. Jean Henry, III. du nom, Seigneur de Croiſeuil, Mionnay, Jarnioſt, Trevors, &c. Receveur-Général des Provinces de Lyonnois, Auvergne, Bourgogne, Dauphiné, Provence, Languedoc & Berri, mort au Château de Jarnioſt en 1593, avoit épouſé *Bonne de Beſine*, & en eut: — 1. Guyot, qui ſuit; — 2. Antoine, mort ſans avoir été marié; — 3. & Blanche, femme, le 25 Avril 1592, de *Pierre de Ponceton*, Ecuyer, Seigneur de Franchelins, Bailli de Dombes & de Beaujolois, dont: — *Claude de Ponceton*, en Breſſe.

VI. Guyot Henry, Seigneur de Jarnioſt & de Precellins, embraſſa le parti des armes, fut dès ſa premiere jeuneſſe Guidon de la Compagnie des Lanciers du Seigneur *de la Pie-Chalmayel*, du tems de la Ligue, puis Capitaine d'une Compagnie de Cavalerie dans ſon Régiment, & enſuite Secrétaire des Commandemens de la Reine Marguerite de Valois. Il fut nommé, en 1608, pour commander la jeuneſſe de la ville de Lyon, à la réception du Seigneur *d'Hallencourt*, nouvellement pourvu du Gouvernement de cette ville. Il marcha, en 1621, avec la Nobleſſe de la Province, commandée pour faire le ſiége de Montauban, & fut Capitaine des chaſſes, bois & forêts du Gouvernement de Lyonnois, Breſſe, Bugey, Valromey & Gex, par la démiſſion, en ſa faveur, de *François Scarron*, Seigneur de Privas, ſon couſin-germain, & par proviſions du Roi Louis XIII, du 6 Mars 1618. Il épouſa *Claudine Croppet*, fille d'*Odet Croppet*, Seigneur de Saint-Romain & de Fromont, & de *Madelene de Grimault*, dont: — 1. François, qui ſuit; — 2. & Marguerite, mariée, le 21 Janvier 1641, à *Jean-Ambroiſe de Ferrari*, Ecuyer, Sieur de la Vaupierre. Voyez Ferrari.

VII. François Henry, Avocat célebre du Parlement de Paris, lié avec les plus ſçavans hommes de ſon tems, dont l'éloge hiſtorique & généalogique ſe trouve dans le Supplément de *Moréri*, par l'Abbé *Goujet*, & dans le Dictionnaire hiſtorique de l'Abbé *Ladvocat*, (au mot Henry) épouſa *Marie Thibault*, fille de *Triſtan Thibault*, Seigneur de la Chapelle-Saint-Denis, & petite-fille, par ſa mere, de *Julien le Pelletier*. Leurs enfans furent: — 1. Guillaume, qui ſuit; — 2. & Madelene, femme de *Pierre Evrard*, Ecuyer, Seigneur de Cherville & de la Chevalerie.

VIII. Guillaume Henry, III. du nom, auſſi Avocat au Parlement de Paris & au Conſeil du Roi, fut maintenu dans ſon ancienne nobleſſe & dans les qualités de *Noble* & *d'Ecuyer*, le 1 Septembre 1701, par Ordonnance des Commiſſaires généraux du Conſeil députés contre les uſurpateurs du titre de nobleſſe, & épouſa, à Paris, le 16 Novembre 1692, *Louiſe du Mellier*, de laquelle il n'eut point d'enfans. Généalogie dreſſée ſur un *Mémoire envoyé*, certifié véritable & exact par le Comte *de Ferrari*. Les armes: *d'argent, au cœur de gueules, marqué du nom de* Jesus *à l'antique d'or; au chef d'azur, chargé d'un lion léopardé d'argent.* Deviſe: dedit illi nomen quod est super omne nomen.

* HENU, au Comté de Saint-Pol en Artois: Terre & Seigneurie érigée en *Comté*, par Lettres-Patentes du mois d'Août 1722, en faveur de *N... de Coupigny*, Seigneur de Henu, &c. iſſu de l'ancienne & illuſtre Maiſon

de *Coupigny*, dite *Malet*, alliée aux plus conſidérables & aux plus nobles Maiſons de la Province d'Artois.

HEQUET, en Normandie, Election de Valogne. Famille qui porte : *d'or, à deux cors de gueules, coupé de gueules, au cor d'or.*

HÉRAULT : Famille originaire de Normandie, établie dans la même Province, dans celle de Bretagne, à Paris & en Picardie. Le premier que l'on connoiſſe, eſt

I. Geoffroy Hérault, Seigneur fieffé de la Sergenterie de Geneſt, dans la Vicomté d'Avranches. Son exiſtence eſt prouvée par quatre actes originaux des 2 Septembre 1379, 8 Septembre 1380, 7 & 18 Février 1396.

II. Jean Hérault, I. du nom, que l'on croit être ſon fils, fut Seigneur de Plomb, de Saint-Jean du Corail & de Dragey, terres ſituées dans le Diocèſe d'Avranches. — On trouve dans les Hiſtoires de Bretagne & de Normandie, principalement dans la premiere, *Tome II, p. 6 & 268*, un Henri Hérault, Chevalier de l'Ordre de l'Hermine en 1445, que l'on pourroit ſoupçonner être frere dudit Jean, auſſi bien qu'un François Hérault, lequel, dès l'an 1423, fut du nombre des 119 Gentilshommes qui défendirent le Mont-Saint-Michel, & dont le nom & les armes ſe voyent encore aujourd'hui dans la Chapelle des Chevaliers.

Jean Hérault, I. du nom, épouſa *Guillemette Corbel*, & en eut : — 1. Michel, mort ſans poſtérité; — 2. Geoffroy, qui ſuit; — 3. Jacques, Seigneur de Plomb, qualifié auſſi dans pluſieurs actes *Seigneur de Saint Nicolas*, dont la poſtérité s'eſt éteinte dans ſon petit-fils, — Gilles Hérault, Ecuyer, Seigneur de Plomb, de Saint-Jean du Corail & du Motet, mort ſans poſtérité, & dont les biens ont paſſé à Jeanne Hérault, ſa ſœur, femme, en ſecondes noces, de *Jean de la Cour*, qui, par cette alliance, devint propriétaire de la Sergenterie-Hérault. — *Roland de la Cour*, ſon fils, la vendit, en 1612, à *Gabriel Hullin*, Ecuyer, ſieur de la Huberdiere & du Motet, Préſident en l'Election d'Avranches, qui en fit hommage au Roi en 1615. On ignore en quels mains paſſa la Terre de Saint-Jean du Corail après la mort de ladite Jeanne; — 4. & Guillaume, que l'on croit être auteur d'une branche exiſtante aujourd'hui à Dragey, ſous Avranches, & dont il ſera parlé ci-après.

III. Geoffroy Hérault, II. du nom, Ecuyer, eut en partage dans les biens de ſes pere & mere, la Sergenterie de Hérault, & Jacques, ſon frere, lui céda les Terres de Plomb & de la Benoitiere. Il eut de ſa femme, qu'on ne connoît point, pour fils unique :

IV. François Hérault, Seigneur de la Benoitiere & de la Baſſecourt, qui fut, à ce que l'on croit, dépoſſédé de la Terre de Plomb, ou obligé de la vendre pour ſuivre différens procès qu'il avoit trouvés dans la ſucceſſion de ſon pere. De ſon mariage, accordé l'an 1535, avec *Saturne de Saint-Cler*, naquit :

V. Jacques Hérault, Ecuyer, Seigneur de la Benoitiere & de la Baſſecourt, qui fut un des Gentilshommes retenus à faire le ſervice de l'arriere-ban du Bailliage de Coutances, comme l'avoient été ſes peres; & ayant été aſſigné, vers 1598, pardevant les Commiſſaires départis par le Roi Henri IV, pour la réformation des uſurpateurs du titre de nobleſſe, il comparut & fit preuve de ſes titres, eut acte de cette comparution & de ſes preuves le 4 Décembre 1598. Il épouſa *Françoiſe de Poilvilain*, de laquelle vinrent : — 1. Jean, qui a fait poſtérité, dont on ignore aujourd'hui l'exiſtence; — 2. Pierre, Ecuyer, ſieur de la Vallée, lequel s'établit en Bretagne. Pierre Hérault, ſon petit-fils, ſieur de la Vallée, naquit en 1650. *Françoiſe de Rouvraye*, ſa mere, obtint un Arrêt, par lequel il fut déclaré *noble* & iſſu *d'extraction noble*, & comme tel maintenu aux droits d'avoir des armes & des écuſſons timbrés, tels qu'ils appartenoient à ſa qualité, de jouir de tous les droits, franchiſes, priviléges & prééminences attribués aux autres Nobles de la Province; & par le même Arrêt, que ſon nom ſeroit em-

ployé au Rôle & Catalogue des Nobles de la Sénéchauſſée de Rennes. On ignore ſa poſtérité ; — 3. & BERTRAND, qui ſuit.

VI. BERTRAND HÉRAULT, Ecuyer, Seigneur de la Baſſecourt, maintenu dans ſa nobleſſe le 20 Juin 1624, avec PIERRE, ſon frere, & MICHEL, ſon neveu, eut de ſon mariage, accordé en 1611, avec *Anne Gérard* : — 1. JEAN, qui ſuit ; — 2. & ESTHER, mariée, le 25 Juillet 1646, avec *Alexandre Richer*, Ecuyer, ſieur du Haut-Hamel dans la Paroiſſe de Chavoy, où cette famille ſubſiſte encore.

VII. JEAN HÉRAULT, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de la Baſſecourt, ſe trouva, le 26 Juin 1642, à l'appel des Nobles pour la convocation du ban & arriere-ban du Bailliage de Coutances. Il mourut en 1682, laiſſant de *Marguerite du Guey*, ſon épouſe : — 1. LOUIS, qui ſuit ; — 2. GABRIEL, auteur des Seigneurs de la Baſſecourt, rapportés ci-après ; — 3. & ANNE.

VIII. LOUIS HÉRAULT, ſieur du Perche, depuis Seigneur d'Epones & de Mezieres, Receveur-Général des domaines & bois de la Généralité de Rouen, ſervit quelques années en qualité d'Officier dans le Régiment de Champagne, fut maintenu par Arrêt des Commiſſaires généraux du 24 Juillet 1704, dans la qualité de *Noble & d'Ecuyer*, & épouſa, 1°. en 1677, *Chriſtine Bouret* ; & 2°. en 1690, *Jeanne-Charlotte Guillard*, fille de *Jean Guillard*, Ecuyer, Seigneur de la Vacherie. Du premier lit vinrent deux garçons, morts ſans poſtérité, & une fille, mariée, en 1707, avec *Jean-Batiſte Guillard*, frere de ſa belle-mere, Ecuyer, Seigneur de la Vacherie, Chevalier de Saint-Louis, Chambellan du Duc *de Berri*, & Gouverneur de la Citadelle d'Arras en 1732 ; & du ſecond lit : — 1. RENÉ, qui ſuit ; — 2. LOUIS, né en 1694 ; — 3. PIERRE-CHARLES, né en 1695, Docteur de la Maiſon & Société de Navarre en 1720, Abbé des Abbayes de Landais, Diocèſe de Bourges, & de Jouy, Diocèſe de Sens, mort à Paris en 1732 ; — 4. PIERRE JACQUES, Jéſuite, mort à Paris en 1739 ; — 5. & JEAN-BATISTE, né en 1700, mort auſſi à Paris en 1720, alors Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de Luynes, & Ecuyer ordinaire du Roi.

IX. RENÉ HÉRAULT, Seigneur de Fontaine-l'Abbé & de Vaucreſſon, né le 23 Avril 1691, Avocat du Roi au Châtelet de Paris le 4 Septembre 1712 ; Procureur-Général du Grand-Conſeil le 16 Février 1718 ; Maître des Requêtes le 28 Novembre 1719, avec Lettres de Compatibilité ; Intendant de Tours le 23 Mars 1722 ; Conſeiller d'honneur au Grand-Conſeil le 28 du même mois ; Lieutenant-Général de Police le 24 ou 29 Août 1725 ; Conſeiller, Maître des Requêtes honoraire le 29 Mai 1731 ; & Intendant de Paris le 30 Décembre 1739, eſt mort le 2 Août 1740. Il avoit produit devant le Juge d'Armes de France, pluſieurs titres originaux, qui, avec d'autres qui ſe trouvent à la Bibliothéque du Roi, prouvent l'ancienneté du nom & de la nobleſſe de HÉRAULT. Il avoit épouſé, 1°. par contrat du 9 Août 1719 ou 1720, *Marie-Marguerite Durey*, morte le 1 Mars 1729, fille de *Jean-Batiſte Durey*, Seigneur de Vieuxcourt, Préſident au Grand-Conſeil, & de *Louiſe le Gendre* ; & 2°. par contrat du 28 Décembre 1732, *Marie-Hélene Moreau de Sechelles*, née en Octobre 1715, fille de *Jean Moreau*, Seigneur de Sechelles, Maître des Requêtes, Intendant du Hainaut, puis Contrôleur-Général des Finances, & de *Marie-Anne-Catherine d'Amorezan de Precigny*. Du premier lit il a eu : — 1. LOUIS-HENRI-JACQUES-RENÉ, mort à 8 ans, le 6 Novembre 1732 ; — 2. LOUISE-ADÉLAÏDE, née le 21 Avril 1726, morte le 9 Mars 1754, âgée de 32 ans, femme, du 23 Juillet 1738, de *Claude-Henri Feydeau*, Seigneur de Marville, de Dampierre, Comte de Gien, par acquiſition qu'il en a faite du Duc *d'Eſtiſſac*, Conſeiller au Parlement de Paris le 30 Août 1726 ; Maître des Requêtes le 2 Mars 1736 ; Préſident au Grand-Conſeil le 25 Janvier 1738 ; Lieutenant-Général de Police le 12 Janvier 1740 ; Conſeiller d'Etat ordinaire & au Conſeil Royal au mois de Mars 1747 ; premier Préſident au Grand-Conſeil pendant l'année 1748 ; & nommé, en Juin 1773, Directeur général des Economats. Voyez FEYDEAU ; — 3. JEANNE-CHARLOTTE, née le 21 Avril 1726, morte le 14 Avril 1753, âgée de 27 ans, femme, du 18 Janvier 1746, de *Jean-François-Gabriel*, Comte *de Po-*

laſtron, Colonel du Régiment de la Couronne, Grand-Sénéchal du Comté d'Armagnac; — 4. MARIE-ADÉLAÏDE, née le 25 Janvier 1728, morte; & du ſecond lit: — 5. JEAN-RENÉ, né le 23 Janvier 1734, mort le 17 Août 1742; — 6. ALEXIS-VICTOR, né le 3 Janvier 1735, mort le 21 Août 1742; — 7. & JEAN-BATISTE-MARTIN, qui ſuit.

X. JEAN-BATISTE-MARTIN HÉRAULT, Seigneur de Sechelles, né le 16 Octobre 1737, Colonel du Régiment de Rouergue, mort de ſes bleſſures à la bataille de Minden en 1759, avoit épouſé, en 1758, *N... Magon de la Lande*, dont il a eu: — JEAN-MARIE HÉRAULT-DE-SECHELLES, né en 1759.

Seigneurs de LA BASSECOURT, *&c.*

VIII. GABRIEL HÉRAULT, ſecond fils de JEAN, II. du nom, & de *Marguerite du Guey*, Ecuyer, Seigneur de la Baſſecourt, de la Benoitiere, de Belleſmes, de la Petittiere, de la Chaiſe, de la Motte, &c. épouſa, en 1693, *Louiſe l'Empereur*, qui lui apporta en mariage les fief & terre noble de la Giffardiere, ſitués dans la Paroiſſe de Saint-Jean de la Haize proche Avranches. Leurs enfans furent quatre garçons & trois filles, dont une Religieuſe aux Urſulines à Vire, & les deux autres mariées.

IX. LOUIS-GUSTAVE HÉRAULT, quatrieme fils de GABRIEL, né le 3 Septembre 1703, a été Capitaine dans le Régiment de Souvré, & a épouſé, en 1740, *Catherine-Charlotte de la Rochette de Saint Pierre*, fille de *Charles de la Rochette*, Seigneur de Saint-Pierre & de Beaumont, Brigadier des Armées du Roi, Commandant pour Sa Majeſté dans les villes de Courtray & d'Abbeville. Il y a des enfans de ce mariage.

La branche de HÉRAULT qui ſubſiſte encore à Dragey, Bourg éloigné d'environ 3 lieues d'Avranches, deſcend de GUILLAUME HÉRAULT, quatrieme fils de JEAN, I. du nom, & de *Guillemette Corbel*.

Ledit JEAN étoit fils de GEOFFROY HÉRAULT, par lequel on a commencé la Généalogie. Suivant une tranſaction faite le 18 Juin 1465, entre noble GUILLAUME HÉRAULT, Ecuyer, Seigneur de Dragey, & les Abbé Commendataire & les Religieux du Mont-Saint-Michel, à l'occaſion d'un preſſoir & d'un four banal que ledit GUILLAUME avoit fait bâtir au lieu de Dragey, les Abbé & Religieux, après avoir conſenti à ce droit de preſſoir & de four ſans banalité, reconnoiſſent (choſe remarquable) que ledit GUILLAUME *étoit noble & extrait de noble lignée, lui & les ſiens, de ſi ancien tems, qu'il n'étoit mémoire d'homme au contraire*, & GUILLAUME HÉRAULT cede aux Religieux une rente à prendre ſur un particulier, auquel JEAN HÉRAULT, ſon pere, avoit autrefois donné à fief certains héritages. Cette branche exiſte, mais faute de Mémoire on en ignore le détail. *Armorial de France, Regiſtre II, Part. I.* Les armes: *d'argent, à 3 canes* ou *canards de ſable, béqués & membrés d'or, poſés 2 & 1.*

HERAUT, en Champagne. Famille qui porte: *d'azur, à trois têtes de limier d'or, à la bordure de gueules.*

* HERBAULT: Terre & Seigneurie dans le Blaiſois, avec un bon Château, où *Raimond Phelypeaux*, Secrétaire d'Etat, fit bâtir une Chapelle d'ordre dorique, infiniment eſtimée des connoiſſeurs. *Voyez* PHELYPEAUX.

HERBEREAU: Famille noble d'Anjou, alliée à celle de *Hellaud de Valliere*, par le mariage de

MARIE-CHARLOTTE HERBEREAU, fille de MATHIEU, Ecuyer, Seigneur de la Chaiſe, Conſeiller du Roi & ancien Préſident au grenier à ſel de la ville d'Angers, avec *François-Nicolas de Hellaud*, Chevalier, Seigneur de Valliere, fils unique de *Melchior*, & de *Jeanne de la Saugere*. Leur contrat fut paſſé devant *Martin Gaudiches*, Notaire royal à Angers, le 15 Septembre 1695. Voyez HELLAUD DE VALLIERE. Les armes d'HERBEREAU ſont: *écartelé au 1 & 2 d'azur, à une Croix de Malte d'argent; & au 3 & 4 de gueules, à un écureuil rampant d'or.*

HERBERT, en Poitou.

Suivant *l'Armorial de France, Reg. I, Part. I, p. 290*, François Herbert, I. du nom, Ecuyer, Seigneur de Bellefonds, fut marié avec *Bernardine Vernon*, dont il eut, entr'autres enfans,

François Herbert, II. du nom, pere de Charles Herbert, Ecuyer, Seigneur de Bellefonds, qui fit un partage noble avec Jacques Herbert, ſon oncle paternel, Ecuyer, Sieur de l'Iſle, le 10 Juillet 1557. Ledit Charles Herbert épouſa *Madelene le Baſcle*, de laquelle vint:

François Herbert, III. du nom, Ecuyer, Seigneur de Bellefonds, Conſeiller au Siége Préſidial de Poitiers, marié, en 1591, avec *Jeanne Baron*, dont il eut: — 1. François, qui ſuit; — 2. & Jeanne, femme de *Zacharie du Bellay*, Chevalier, Seigneur du Pleſſis-Bellay, &c.

François Herbert, IV. du nom, Ecuyer, Seigneur de Bellefonds, de la Garenne & de Crué, Conſeiller du Roi, Juge Magiſtral au Siége Préſidial de Poitiers, épouſa, l'an 1628, *Jeanne de Maulay de la Garenne*, & en eut, entr'autres enfans,

Laurent Herbert, Ecuyer, Châtelain de Bellefonds & de la Garenne, allié, en 1653, avec *Eliſabeth Henri*, mere de Jacques & d'Alexandre.

Alexandre Herbert, Ecuyer, Seigneur de Grandmont, fut maintenu dans ſa nobleſſe avec Jacques, ſon frere aîné, le 24 Septembre 1667. Il épouſa, le 21 Avril 1687, *Marguerite-Thereſe Racheteau*, dont: — 1. Laurent-Jacques, qui ſuit; — 2. & Marie-Elisabeth, femme de *Philippe Thoreau*, Ecuyer, Seigneur de la Martiniere, &c.

Laurent-Jacques Herbert, Seigneur de Grandmont & de Preugné, fut maintenu dans ſa nobleſſe le 9 Avril 1699, & le 18 Février 1715. Il fut fait Capitaine dans le Régiment de la Reine, Infanterie, le 29 Novembre 1709, & épouſa, en 1711, *Anne-Charlotte Curieux*, dont eſt iſſue, entr'autres enfans: — Marie-Elisabeth-Charlotte Herbert-de-Grandmont, née le 21 Mars 1725.

Les armes: *de gueules, à 3 beſans d'argent, poſés 2 & 1; au chef auſſi d'argent, chargé d'une hure de ſanglier de ſable, les défenſes d'argent.*

HERBERT, en Normandie, Election de Valogne. Famille qui porte: *d'argent, au lion de ſable, armé, lampaſſé & couronné de gueules.*

HERBOUVILLE. Ancienne Nobleſſe de Normandie, dont la filiation, non interrompue, remonte à

Colard, Seigneur d'Herbouville, Chevalier, vivant au commencement du XIIIe ſiécle, puîné de la Maiſon de *Mortemer*, lequel n'en conſerva que les armes & le cri, & prit, ſuivant l'uſage du tems, le nom de la Seigneurie, qu'il tranſmit à ſa poſtérité. De lui deſcendoit

Robert, Seigneur d'Herbouville, marié à *Jeanne de Houdetot*, de laquelle il eut: — Jean d'Herbouville, I. du nom, qui s'allia à *Robine d'Enys*, dont: — Richard d'Herbouville, lequel épouſa *Iſabeau Banaſtre*. — Charles d'Herbouville, leur fils, Seigneur de Thiouville, le Menil, &c. eut de *Marie de Dampierre*, ſa femme,

Hector d'Herbouville, Seigneur de Berquetot & de Feuilletot, Chevalier de l'Ordre du Roi & premier Gentilhomme de ſa Chambre. Il épouſa, en 1545, *Hélie de Villeſan*, de laquelle ſortit:

Jean d'Herbouville, II. du nom, Seigneur de Berquetot, de Putot, Ecuyer du Roi de Navarre, Capitaine & Gouverneur du Château de Gaillon. De *Marguerite de Baoult*, ſon épouſe, naquit:

Adrien d'Herbouville, I. du nom, Seigneur & Patron de Luneray, la Gaillarde, &c. qui s'allia, au mois de Mai 1597, avec *Marie de Croiſmare*, & en eut:

Charles d'Herbouville, II. du nom, Marquis de Saint-Jean, Seigneur du Bourg-d'Un, &c. marié à *Charlotte de Houdetot*, dont

Adrien, II. du nom, Marquis d'Herbouville, Brigadier des Armées du Roi,

qui épouſa, en 1662, *Marie-Madelene de Monchy*, qui lui porta en dot les Baronnies de Longueval en Picardie & de Lagny. Il eut pour fils :

Adrien, III. du nom, Marquis d'Herbouville, Seigneur de Saint-Jean, de Cardonnay, Longueval, Lagny, la Cour-le-Comte, &c. premier Enſeigne des Gendarmes de la Garde du Roi, mort le 8 Juin 1762, en ſon Château de Saint-Jean en Normandie, âgé de 96 ans. Il avoit épouſé *Françoiſe-Chrétienne Dauvet d'Eguilly*, dont : — 1. François-Fortuné, qui ſuit; — 2. & Louis-François, dit l'*Abbé* d'Herbouville.

François-Fortuné, Comte d'Herbouville, Sous-Lieutenant des Gendarmes d'Anjou en 1751, a épouſé, le 18 Avril 1746, *Anne-Victoire de Cambis de Velleron*, morte le 22 Septembre 1756, à 31 ans, laiſſant : — 1. Adrienne-Catherine, née le 9 Septembre 1747; — 2. & Catherine-Louise, née le 30 Octobre 1751. Il eſt parlé de cette Famille dans le Mercure de France, du mois de Décembre 1751. Les armes : *de gueules, à la fleur de lis d'or.*

HERCÉ (de) : Famille dont il eſt parlé dans l'*Armorial de France, Regiſtre I, Part. I, p.* 291.

Jean de Hercé, I. du nom, Sieur dudit lieu & des Loges, eut deux fils : — Guillaume, Ecuyer, Sieur deſdits lieux, &

François de Hercé, Seigneur de la Haye-Peaudeloup, qui épouſa, le 30 Janvier 1529, *Catherine Rabinard*, dont pour fils aîné

Jean de Hercé, II. du nom, Sieur de la Haye-Peaudeloup, marié, l'an 1552, avec *Marguerite de Vanembras*, mere, entr'autres enfans, de

César de Hercé, Ecuyer, Sieur de la Haye, qui épouſa, l'an 1606, *Marie Regnaut*, & en eut, entr'autres,

Jean de Hercé, III. du nom, Ecuyer, Sieur de Hercé, maintenu dans ſa nobleſſe en 1669, avec René de Hercé, ſon frere aîné, Sieur de Landel. Jean épouſa, l'an 1651, *Jeanne Baſtin*, de laquelle vinrent : — 1. Jean, qui ſuit; — 2. & Julien, Ecuyer, Sieur de Rubemard.

Jean de Hercé, IV. du nom, Ecuyer, Sieur de Hercé, fut Capitaine d'une Compagnie dans le Régiment de Milice, Infanterie, de la Généralité de Tours en 1689. Il épouſa, en 1678, *Anne des Vaux*, fille & héritiere principale de *Céſar des Vaux*, Ecuyer, Sieur du Bouveray, veuve alors de *Pierre des Portes*, Sieur du Bouley. De ce mariage naquit :

Jean de Hercé, V. du nom, Ecuyer, Seigneur du Pleſſis, marié, le 17 Mai 1698, à *Françoiſe des Ormes*, dont : — 1. Jean-Batiste, qui ſuit; — 2. Michel-César; — 3. & Jeanne, femme de *Charles Galery*, Ecuyer, Seigneur de la Motte-Tremblaie.

Jean-Batiste de Hercé, Ecuyer, Seigneur du Pleſſis, né le 15 Mai 1699, a partagé noblement, en 1729, avec ſon frere & ſa ſœur, & a épouſé, le 6 Janvier 1719, *Françoiſe Tanquerel*, dont, entr'autres enfans : — Françoise-Charlotte de Hercé, reçue à Saint-Cyr le 13 Décembre 1732. Les armes : *d'azur, à 3 herſes d'or poſées 2 & 1.*

* HERENT : Seigneurie dans le Brabant, érigée en *Baronnie*, par Lettres du 17 Août 1658, en faveur de *René de Mol*, Seigneur de Herent, Balent & Deſſel, d'une ancienne Nobleſſe du pays.

* HERICOURT (de), en Picardie. Ancienne Nobleſſe qui tire ſon nom de la Terre de *Hericourt*, ſituée dans le Comté de Saint-Pol. Le plus ancien connu, eſt

Baudouin de Hericourt, I. du nom, Seigneur dudit lieu & de Blingiel, qui vivoit en 1380, avec *Nicole le Jeune*, ſon épouſe.

Baudouin de Hericourt, II. du nom, leur petit-fils, Seigneur dudit lieu & de Blingiel, épouſa, en 1434, *Firmine de Crequy*, fille de *Louis*, Seigneur des Granges & de Rimboval, & d'*Anne de la Barre*. De ce mariage vint :

Adam, Seigneur de Hericourt & de Blingiel, allié 1°. avec *Catherine de l'Etoile*,

l'Etoile, dont les prédéceſſeurs fonderent l'Abbaye de Saint-Venant; & 2°. à *Marguerite de Boſſles*, fille d'*Enguerrand*, & de *Marie Haveſquerque*. Du premier lit il eut: — 1. JEAN, Seigneur DE HERICOURT, mort en Italie, Lieutenant de M. *de Sandricourt*, Lieutenant-Général pour le Roi Louis XII, au Royaume de Naples, & inhumé à Gayette, devant le Crucifix de la principale Egliſe; — 2. FERRY, qui ſuit; & du ſecond lit: — 3. WALERAN DE HERICOURT, Seigneur de Barâtre, auteur d'une branche rapportée ci-après.

FERRY, Seigneur DE HERICOURT, après ſon frere JEAN, donna ſon dénombrement en 1506, à *Adrien de Mailly*, Seigneur de Canlers, dont il relevoit, & épouſa *Iſabeau de la Roziere*, fille de *Waleran*, Seigneur de Ribaucourt, & de *Barbe de Licques*. Leurs enfans furent: — 1. ANTOINE, Chevalier de Malte, tué à l'entrepriſe de Zoara en Barbarie, l'an 1552. *Boſio* le nomme, dans ſon Hiſtoire de Malte, le premier de la langue de France qui périt en cette journée. Le P. *de Gouſſencourt* en fait auſſi mention dans ſon Martyrologe des Chevaliers de Malte, où il rapporte le blaſon de ſes armes; — 2. & NICOLAS, qui ſuit.

NICOLAS, Seigneur DE HERICOURT, puis de Canlers, dont il fit acquiſition parce que ſon fief de Hericourt en relevoit, s'allia avec *Claude de Septfontaines*, fille de *Jean*, Seigneur dudit lieu, & de *Marie de Caulaincourt*, dont: — 1. CHARLES, qui ſuit; — 2. CHARLES, dit *le jeune*, marié avec *Marguerite d'Anglure*, fille de *Claude*, Seigneur de Jons, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine des Légionnaires de Champagne & de Brie, & d'*Iſabeau de Joyeuſe-Grandpré*. A cauſe de cette alliance & des grands biens de ſa femme, il alla s'établir dans la Province de Champagne, où il mourut. D'eux ſont iſſus les Seigneurs de Buſſy, du Catelet, de Soille, &c.; — 3. NICOLAS, Seigneur de Noyelle, qui épouſa *Anne le Page*, Dame de Hedouville, dont il eut: — GEORGES DE HERICOURT, Seigneur de Noyelle, Wazigny, qui produiſit ſes titres depuis l'an 1506, & fut maintenu dans ſa nobleſſe avec HECTOR & JACQUES DE HERICOURT, ſes couſins. Il mourut en 1673, dans un âge fort avancé. Il avoit été marié trois fois 1°. avec *Anne de Caulaincourt*, morte ſans poſtérité; 2°. avec *Madelene de Fay*, Dame de Wazigny; & 3°. avec *Anne de Taſſart*. Il eut pluſieurs enfans de ces deux dernieres femmes; — 4. autre CHARLES DE HERICOURT, Seigneur de Noyelle en partie & de Hedouville, Capitaine au Régiment de Longueval, mort en 1634. Il avoit épouſé *Jeanne des Croiſettes*, dont naquirent: — LOUIS DE HERICOURT, mort au ſiége de Pavie en 1655, Enſeigne de la Meſtre-de-Camp du Régiment de Navarre; — & JULIEN DE HERICOURT, Seigneur de Hedouville, qui produiſit auſſi ſes titres avec GEORGES, HECTOR & JACQUES, ſes couſins, & fut maintenu dans ſa nobleſſe. Il eut de *Jeanne de Sellier*, ſon épouſe, pluſieurs enfans, dont l'aîné: — JEAN-BATISTE DE HERICOURT, Seigneur de Hedouville, fut Capitaine au Régiment de Picardie.

CHARLES, Seigneur DE HERICOURT & de Canlers, fils aîné de NICOLAS, & de *Claude de Septfontaines*, eſt mentionné dans la Coutume de Mont-Didier de l'an 1567. Il épouſa *Marie d'Ococh*, fille & héritiere de *François*, Seigneur de Loches & de la Cornoye, Baron de Beaumer, & Capitaine d'une Compagnie de 300 hommes de pied, de laquelle il eut: — 1. ANTOINE, Seigneur DE HERICOURT & de Canlers, fait *Chevalier* par Lettres-Patentes de l'Archiduc ALBERT D'AUTRICHE, du 18 Mars 1618; & mort ſans enfans de ſon épouſe *Marie Morel*, fille & héritiere de *Jean Morel*, Seigneur de Zecalus, & de *Marie de Boufflers*; — 2. JEAN, qui ſuit; — 3. CHARLES, Seigneur de Wavilliers, lequel a laiſſé poſtérité de ſon mariage avec *Honorine de Bachelet*; — 4. ADRIEN, Seigneur de la Cornoye, mort, ſans alliance, en Italie au ſiége de Verceil, Capitaine au Régiment de Coing; — 5. ANNE, femme de *Louis de Comtes*, Seigneur du Bucamp & de Blingiel; — 6. & MARIE, Religieuſe en l'Abbaye de Notre-Dame de Soiſſons, où il ſe fit un miracle en ſa perſonne au commencement du dernier ſiécle, lors de la deſcente de la châſſe des Martyrs St Creſpin & St Creſpinien, dont les reliques repoſent dans cette Abbaye, dit *Haudicquer de Blancourt*.

Jean de Hericourt, Seigneur de Loches, épouſa *Anne Grenel*, Dame de Garins, dont il eut :

Lamoral-François de Hericourt, Seigneur de Loches, puis de Hericourt, de Canlers & de Beaumer après la mort, ſans enfans, d'Antoine, ſon oncle. Il laiſſa poſtérité.

Seigneurs de Baratre & de Beaurepas.

Waleran de Hericourt, Seigneur de Barâtre, fils d'Adam, & de *Marguerite de Boffles*, ſa ſeconde femme, s'allia avec *Barbe du Puy*, de laquelle ſortirent : — 1. Jean, Exempt des Gardes du Duc *d'Enghien*, tué près de la perſonne de ce Prince à la bataille de Saint-Quentin, donnée le 10 Août 1557; — 2. Jean, dit *le jeune*, Chevalier de Malte, tué à l'entrepriſe de Zoara avec Antoine de Hericourt, ſon couſin-germain, en 1552, duquel *Boſio* fait auſſi mention dans ſon Hiſtoire de Malte, où il le nomme mal-à-propos François; — 3. & Jacques, qui ſuit.

Jacques de Hericourt, Seigneur de Barâtre, épouſa *Michelle de Vaux*, dont il eut, entr'autres : — 1. Charles, Seigneur de Barâtre, qui ne laiſſa que quatre filles de *Catherine d'Anglure*, ſon épouſe; — 2. & François, qui ſuit.

François de Hericourt, Seigneur de Beaurepas, s'allia avec *Marie de Berry*, Dame dudit lieu, & en eut : — 1. Hector, Seigneur de Berry; — 2. Jacques, qui ſuit; — 3. & César, Lieutenant aux Gardes Françoiſes, tué à la bataille de Lens en 1648.

Jacques de Hericourt, Seigneur de Beaurepas, produiſit ſes titres ainſi que ſon frere Hector, avec Georges, Seigneur de Noyelle, leur couſin, ce qui les maintint les uns & les autres dans leur nobleſſe. Il eut des enfans de *N..... Picquet*, ſon épouſe. Voilà ce que nous apprend *Haudicquer de Blancourt*, dans ſon Nobiliaire de Picardie, *p. 267 & ſuiv.*

Julien de Hericourt occaſionna l'établiſſement de l'Académie de Soiſſons & en fut le Directeur : il mourut en 1705. — Louis de Hericourt, ſon ſecond fils, Doyen de l'Egliſe Cathédrale de Soiſſons, mort le 19 Février 1731, âgé de 78 ans, joignit à de grandes vertus une profonde érudition. Le célebre Avocat de ce nom au Parlement de Paris étoit neveu de ce dernier.

Les armes : *d'argent, à la croix de gueules, chargée de 5 coquilles d'argent.*

* HERICY : Terre & Seigneurie dans la Brie Françoiſe, érigée en *Baronnie*, par Lettres du mois de Mai 1566, regiſtrées le 6 Septembre 1567, en faveur d'*Etienne*, Seigneur *d'Argeville*.

HERICY (le), Chevalier, Seigneur d'Eſtrehan, en Normandie, Election de Bayeux. Ancienne Nobleſſe dont il eſt parlé dans les Echiquiers de cette Province.

Jean le Hericy, Ecuyer, Seigneur de Fierville, tranſigea avec *Pierre Auzeray* en 1380 & 1381. — Garin le Hericy, Ecuyer, vivoit en 1426. — Jean le Hericy, Ecuyer, Seigneur de Fierville, hérita de *Marguerite de Sully*, vers l'an 1463. — Jean le Hericy, Official à Caen, reçu Conſeiller Clerc au Parlement de Rouen en 1499, étoit frere de Jean le Hericy, Chevalier, marié à *Guillemette de Creulet*, dont il eut : — Guillaume le Hericy, Chevalier, Seigneur de Pompieres, marié, vers 1500, avec *Françoiſe de Bures*, fille de *Jean*, Seigneur *de Bures*, & de *Jacqueline de Nollent*.

Raoul le Hericy, Ecuyer, Seigneur de Préaux, Baron de Montbray, épouſa, le 11 Novembre 1613, *Barbe de Vaſſy*; — & Guillaume-François le Hericy fut reçu Chevalier de Malte en 1673. — Pluſieurs autres du nom de Hericy ſont mentionnés dans les Echiquiers de Normandie, ès années 1401 & 1414, & ceux de 1454 juſqu'en 1462.

MM. *de Vaucieux de Marcellet*, proche Caen, ſont de cette Famille. Il y a une autre branche dans l'Election de Vire, connue ſous le nom des Seigneurs *de Montbray*. M. le Hericy, Marquis d'Eſtrehan, ci-devant Capitaine-Lieute-

nant des Chevaux-Légers de la Reine, fait Brigadier le 20 Février 1743, Maréchal-de-Camp le 1 Mai 1745, & Lieutenant-Général le 10 Mai 1748, eſt auſſi de cette Famille, ſur laquelle on peut conſulter l'Hiſtoire de Malte par l'Abbé *de Vertot*, celle de la Maiſon de *Harcourt* par *la Roque*, & celle de Rouen, *Tome II.* Les armes : *d'argent, à 3 hériſſons de ſable, 2 & 1.*

* HERINGUEL : Terre & Seigneurie en Artois, appartenante à une des branches de la Maiſon de GANTÈS. *Voyez* ce mot.

* HERISSON : Seigneurie en Picardie, Diocèſe de Laon, qui appartient au Prince *de Condé.* La Ville de ce nom a ſouffert un incendie le 3 Avril 1763, & plus de 300 bâtimens ont été conſumés avec tous les meubles, grains, fourages & effets qui s'y trouvoient enfermés.

Il y a une Famille du nom de HERISSON, en Champagne, dont les armes ſont : *d'azur, à trois roſes d'argent.*

* HERMENC : Terre & Seigneurie qu'eut en partage *Nicolas de Beaufort*, quatrieme fils de *Guillaume*, II. du nom, Comte *de Beaufort*, & de *Marie de Chambon*, ſa premiere femme, par la donation que lui en fit ſon pere, lors de ſon mariage avec *Marguerite Gallard*, fille unique & héritiere de *Jean*, Seigneur de Limeuil en Limouſin, & de *Philippe de Lautrec.* Voyez ROGIER.

HERMERAY : Branche éteinte de la Maiſon de *la Taille*, qui a commencé à *Louis de la Taille*, ſecond fils de *Louis*, Seigneur d'Hanorville, & de *Jeanne Hatot.* Il fut Seigneur de *Hermeray*, & ſa poſtérité a fini à ſon petit-fils. *Voyez* TAILLE.

HERMINE. *Voyez* SAINTE-HERMINE.

HERMITE (L') : Maiſon éteinte, dont étoit

TRISTAN L'HERMITE, Chevalier, Seigneur de Moulins & du Bouchet, Conſeiller, Chambellan du Roi, Prévôt des Maréchaux de France, qui fut commis à l'exercice de la charge de Maître de l'Artillerie de France. On ne ſçait point le tems de ſa mort ; il vivoit encore en 1475. Il fut en grand crédit ſous le regne du Roi Louis XI, qui lui confia, en 1464, la garde de 10 priſonniers de Savoie, qui étoient au Bois de Vincennes, & qu'il transféra le 12 Mars de la même année au Château de Tours. Sa poſtérité s'eſt éteinte dans GILLES L'HERMITE, Ecuyer, Seigneur de Saint-Denis-ſur-Huygne, Election de Mortagne, Bailliage du Perche, maintenu dans ſa nobleſſe par M. *de Marle*, Intendant d'Alençon en 1667. Il étoit alors âgé de 35 ans, & n'avoit point d'enfans de *Catherine Cirier*, ſon épouſe. Voyez l'Hiſtoire des Grands Officiers de la Couronne, *Tome VIII, page 132 & ſuiv.* Les armes : *écartelé au 1 & 4 d'azur, à 3 gerbes d'or liées de gueules ; au 2 & 3 d'argent, à une tête ou maſſacre de cerf de ſable.*

HERMITE : autre Famille de Normandie, Election de Mortagne, qui porte : *d'azur, à la faſce d'or, ſurmontée de trois étoiles d'argent, & accompagnée en pointe d'un croiſſant de même.*

HERMITE, Seigneur Baron de Freſnay, en Normandie, Election de Falaiſe, dont les armes ſont : *tiercé d'argent, de gueules & d'hermines, la partie du chef chargée d'une faſce d'azur, crênelée de trois creneaux ; & le gueules chargé de trois croix d'argent.*

HERMITE D'HYEVILLE, en Normandie. Famille dont étoit

PHILIPPE L'HERMITE, Conſeiller au Grand-Conſeil, le 21 Juillet 16.... Il épouſa *Anne le Picard*, dont il eut :

Philippe l'Hermite, Seigneur du Meſnil-Lievry, d'Hyeville, Montchamps, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, marié à *Anne le Sens*, contrat reconnu le 12 Mai 1676. Il eut pour fils :

Philippe l'Hermite, III. du nom, Seigneur d'Hyeville, mort en Novembre 1711. Il avoit épouſé, par contrat du 14 Août 1675, *Marie-Catherine d'Angenne*, morte en Juin 1714, fille de *Jean*, Seigneur de Sainte-Colombe, puis de Fontaine-Riant, & d'*Iſabelle de Graffart*, veuve de *Charles Lamy*, Baron de Montireau. De ce mariage eſt iſſue Elisabeth l'Hermite, fille unique, & femme, le 23 Mars 1700, de *Pierre de Monteſquiou d'Artagnan*, Maréchal de France, mort, ſuivant le Mercure de France, le 12 Août 1725, & elle en Mai 1770, à 92 ans. Les armes : *d'argent, à la faſce de gueules de deux pieces & demie chargée de 3 croiſettes alaiſées d'argent, & en pointe 7 hermines de ſable, 4 & 3.*

HERMITE, en Provence. Suivant l'état de la Nobleſſe de cette Province, par l'Abbé *Robert de Briançon*, *Tome II*, *p.* 820, cette Famille, originaire de Toulon, remonte à

Jacques Hermite, fils de Guillaume, vivant en 1464. Il eut pour fils :

Elzeas Hermite, qui s'établit à Olioules, où il fit ſon teſtament en 1517, & inſtitua pour ſon héritier :

François Hermite, ſon fils, lequel ſe maria, en 1537, avec *Jeanne de Mathei*, de la ville de Pertuis. Il en eut : — 1. Antoine, qui ſuit ; — 2. Madelene, mariée, en 1558, à *Pierre de Candole* ; — 3. & Marquise, alliée, en 1561, avec *Charles de Vento*.

Antoine Hermite, Seigneur de Belcodene, rendit hommage de cette Terre au Roi en 1607. Il avoit porté les armes dans ſa jeuneſſe, & eut Commiſſion de M. *de la Valette*, Gouverneur de Provence en 1589, de faire la levée d'une Compagnie d'Infanterie, & de la mettre en garniſon dans le Château de Caſſis, dont il fut fait Commandant. Il eut de *Françoiſe de Cerenton*, ſon épouſe :

Charles d'Hermite, Seigneur de Belcodene, marié, en 1617, avec *Françoiſe de Vento*, fille de *Nicolas de Vento*, Seigneur de la Baume, & de *Marquiſe de Felix*, dont : — 1. Nicolas ; — 2. Charles, qui ſuit ; — 3. & Marquise, mariée à *Lazare Tournier*, Seigneur de Saint-Victoret.

Charles d'Hermite, II. du nom, Seigneur de Belcodene, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, épouſa, en 1654, *Anne de Montolieu*, ſœur de *Louis de Montolieu*, Capitaine d'une des Galeres du Roi, & Chef d'Eſcadre. Il n'en eut point d'enfans. Les armes : *d'azur, à un pélican dans ſon aire, avec ſa pitié d'argent.*

On trouve dans l'Hiſtoire héroïque de la Nobleſſe de Provence, *Tome II*, *page* 12, une Famille d'Hermite, qui porte les mêmes armes, & a pour auteur :

Jacques Hermite, Seigneur de Maillane, reçu Secrétaire du Roi en la Chancellerie près la Cour des Comptes le 10 Juin 1687. Il avoit épouſé la ſœur de *Cyprien Armelin*, Ecuyer, dont : — 1. Cyprien, qui n'eut point de poſtérité de ſon mariage avec *Marie de Cadenet-Tamarlet* ; — 2. & Antoine, qui ſuit.

Antoine Hermite, épouſa *N... Audibert*, fille de noble *Pierre*, Aſſeſſeur d'Aix, Procureur du pays, dont : — 1. Jacques-Cyprien, qui ſuit ; — 2. Antoine, Capitaine au Régiment des Gardes-Lorraines ; — 3. Auguste, Officier des Vaiſſeaux du Roi ; — 4. & une fille, femme de *Joſeph-François Benoît*, Avocat au Parlement de Provence.

Jacques-Cyprien Hermite, Seigneur de Maillane, reçu Conſeiller en la Cour des Comptes, Aides & Finances de Provence, le 3 Juin 1739, a épouſé *Madelene de Gemien*, de la ville de Grignan, dont pluſieurs enfans encore jeunes en 1759.

HERON DE LA THUILLERIE : Famille établie à Paris.

Jacques-Philippe Heron de la Thuillerie, Ecuyer, Conſeiller du Roi, Secrétaire & Contrôleur Général de la Cavalerie Légere de France en deça des Monts, & depuis par autres Lettres du 5 Mars 1694, pourvu de l'office d'E-

écuyer, Conſeiller-Secrétaire du Roi, Maiſon, Couronne de France & de ſes Finances, mort à Pontoiſe le 10 Mai 1730, âgé de 77 ans, avoit épouſé, par contrat du 22 Novembre 1685, Demoiſelle *Marguerite du Poirier*, auſſi décédée à Pontoiſe, le 8 Décembre 1724, fille de feu *Jacques du Poirier*, Ecuyer, Maître-d'Hôtel ordinaire du Roi, Capitaine de Cavalerie, & de Dame *Marguerite de Vallois*. De ce mariage ſont iſſus : — JOSEPH-AUGUSTIN, qui ſuit ; — & CATHERINE-THÉRESE HERON, aînée de ſon frere, mariée, en 1718, à Meſſire *Pierre de Sabine*, Comte de la Queize.

JOSEPH-AUGUSTIN HERON, Ecuyer, Sieur de la Thuillerie, ancien Lieutenant au Régiment du Prince *de Pons*, Infanterie, mort à Saint-Dizier le 6 Septembre 1739, avoit épouſé, en 1734, *Marguerite Papin*, auſſi morte à Saint-Dizier le 4 Octobre 1771, laiſſant : — AUGUSTIN-CLAÚDE-JOSEPH HERON, Prêtre, Licencié en Théologie de la Maiſon & Société de Sorbonne, Vicaire-Général de l'Evêché de Bayeux, mort à Caen en Décembre 1763 ; — & JEAN-BATISTE-CLAUDE, dont nous allons parler.

JEAN-BATISE-CLAUDE HERON, Ecuyer, ſieur de la Thuillerie, Conſeiller du Roi, Receveur Général des Conſignations de ſes Conſeils, Cour de Parlement & autres Juriſdictions de la ville de Paris, a épouſé Démoiſelle FRANÇOISE-CHARLOTTE HERON DE COURGY, dont il a : — 1. MARC-JEAN, né en 1771 ; — 2. JACQUES-CHARLES, né en 1773 ; — 3. FRANÇOISE-MARIE-MARGUERITE, née en 1769 ; — 4. & CHARLOTTE-MARIE HERON, née en 1772.

M. HERON DE LA THUILLERIE, porte pour armes : *écartelé au 1 & 4 d'azur, au chevron d'or, accompagné de 3 grenades tigées & feuillées auſſi d'or, ouvertes de gueules, poſées 2 en chef & 1 en pointe*, qui eſt de HERON ; *au 2 & 3 d'argent, à 3 lezards grimpans de ſinople, 2 & 1, & en chef un lion de gueules armé & lampaſſé de même*, qui eſt DU POIRIER. Et Madame HERON DE LA THUILLERIE porte : *écartelé au 1 & 4* de HERON comme ci-deſſus *au 2 & 3 coupé d'azur & d'or ; l'azur chargé de 2 fleurs de lis d'or, & l'or de 2 dauphins adoſſés d'azur, crêtés de gueules ; une couronne de France fermée d'or, poſée ſur le coupé*, qui eſt MERCIER. Article dreſſé ſur les Titres originaux & Procès-verbaux d'armoiries communiqués.

* HEROUVILLE, dans le Vexin François, Diocèſe de Rouen. Terre & Seigneurie érigée en *Comté*, par Lettres du mois de Décembre 1654, enregiſtrées le 14 Septembre 1657, en faveur

D'ANTOINE RICOUART, Maître des Requêtes, dont le frere étoit l'ayeul du feu Marquis d'HEROUVILLE, mort Lieutenant-Général des Armées du Roi. Celui-ci a été marié deux fois, a eu du premier lit le Comte *de Claye*, Lieutenant-Général des Armées du Roi ; & du ſecond lit trois autres garçons, dont deux ont été ſucceſſivement Colonels du Régiment de Bourgogne après leur frere aîné & leur pere ; & le troiſieme, appellé *l'Abbé* d'HEROUVILLE, eſt Chanoine de Notre-Dame de Paris. RICOUART D'HEROUVILLE porte pour armes : *d'azur, au ſoleil d'or ; au chef d'argent, chargé d'un lion de ſable.*

HERSENT : Famille noble dont eſt

MARIE-ANNE HERSENT, alliée, le 5 Mai 1733, à *Jacques de la Fons*, Chevalier, né, le 2 Mai 1698, Seigneur de Cuy & des Eſſarts, qu'il acheta de *Claude*, ſon couſin, Chambellan & Boutillier du Vermandois, fils aîné de *François de la Fons*, Chevalier, Seigneur de Givercourt & de Commanchon, & d'*Anne-Françoiſe Blin*. Voyez FONS (DE LA). Les armes : *d'azur, à 3 têtes de lion d'argent, 2 en chef & 1 en pointe, accompagnées d'un chevron d'or chargé de 3 croiſſans de ſable, 1 à la pointe & 2 aux côtés.*

HERTES : Famille de Picardie, dont étoient

JEAN DE HERTES, Seigneur de Hailles, Préſident au Préſidial d'Amiens ; & FRANÇOIS DE HERTES, Seigneur de Septoulhe, Lieutenant d'Infanterie, marié à *Françoiſe Picquet*, fille du Seigneur de Becquigny, & de *Marguerite de Leſ-*

tocq, dont il a eu des enfans qui ont ſervi. Ils tirent leur origine de JEAN DE HERTES, Seigneur de la Montoye, Tréſorier de France en Picardie, leur ayeul, qui fut annobli par Lettres du mois d'Octobre 1594, vérifiées dans toutes les Cours. Les armes : *d'azur, à 3 fleurs de ſoucis d'or.* Nobiliaire de Picardie, *page 270.*

* HERTRÉ, Subdélégation d'Alençon. Baronnie réunie, par Lettres-Patentes du mois de Novembre 1716, à pluſieurs autres fiefs, & érigée en *Comté* ſous la dénomination de l'*Iſle*, relevant de la Couronne, à cauſe du Château d'Alençon, en faveur de *Louis-François des Moulins*, Chevalier, Seigneur de l'Iſle, premier Comte de HERTRÉ en Normandie, dit *le Comte de l'Iſle.* Il étoit fils de *François des Moulins*, Seigneur de l'Iſle, & de *Marie*, bâtarde *de la Marck*, légitimée en 1640, & mariée le 17 Mars 1654, étant veuve de *François Godet*, Seigneur des Marais, tué au combat du Fauxbourg Saint-Antoine à Paris, le 2 Juillet 1652. *Voyez* MOULINS (DES).

HERVÉ : Famille du Dauphiné, dont étoit

FRANÇOIS HERVÉ, Seigneur de la Boiſſiere, fils de CHARLES HERVÉ, Conſeiller au Parlement de Grenoble, puis de Paris, mort Doyen le 28 Août 1697. Il fut reçu Conſeiller au Grand-Conſeil le 22 Octobre 1667, & Honoraire le 22 Août 1675. Il épouſa *M... Eliſabeth Miron*, fille de *Robert Miron*, Seigneur du Tremblay, Maître des Comptes & Maître-d'Hôtel du Roi, tué dans la ſédition de l'Hôtel de Ville de Paris, le 4 Juillet 1652, & d'*Adrienne de la Ferté*, dont : — 1. ROBERT-FRANÇOIS ; — 2. FRANÇOIS, Seigneur de Moulberton & de Montreuil-aux-Lions, Chevalier de Saint-Lazare, mort le 8 Juin 1749 ; — 3. & MARIE-ELISABETH, femme d'*Antoine-Thomas le Secq de Saint-Martin*, Procureur-Général des Eaux & Forêts en la Table de Marbre du Palais. Les armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de 3 étoiles de même.*

HERVIEU. Il y a deux Familles nobles de ce nom en Normandie. La premiere, Election de Valogne, qui poſſede la Seigneurie de Cleret, porte : *d'azur, au chef d'argent, chargé d'un lion paſſant de gueules.* La ſeconde, qui poſſede la Seigneurie de la Hogue, Election de Caen, a pour armes : *d'azur, à trois glands d'or, 2 & 1.*

HERVILLY, en Picardie. Ancienne Nobleſſe qui portoit autrefois le nom de LE CAT.

JEAN LE CAT, Seigneur de Beaumont, épouſa *Jeanne de Thugny*, & en eut :

ARTUS LE CAT, Seigneur de Beaumont, allié avec *Jeanne*, Dame & héritiere *d'Hervilly*, à la charge par ſes deſcendans de porter le nom & les armes d'HERVILLY. De ce mariage vint, entr'autres enfans :

ANTOINE DE HERVILLY, Seigneur dudit lieu, de Deviſe, de Beaumont, &c. qui épouſa *Jeanne d'Amerval*, fille de *Philippe*, Seigneur de Liencourt, & de *Gabrielle Moucquet*, Baronne de Benay. Leur enfans furent : — 1. N..., Seigneur DE HERVILLY & de Beaumont, pere d'ISAAC DE HERVILLY, Seigneur dudit lieu, demeurant à Louvetin, Election de Noyon, lequel avec ſon fils — JEAN DE HERVILLY, Seigneur de Beaumont, où il demeuroit, Bailliage de Chauny, fit preuve depuis le 19 Mars 1542, & fut maintenu dans ſa nobleſſe ; — 2. & FRANÇOIS, qui ſuit.

FRANÇOIS DE HERVILLY, Seigneur de Deviſe & de Paperville, épouſa, le 25 Janvier 1597, *Claude de Monchy*, fille d'*Antoine*, Seigneur de Senarpont & de Wimes, Chevalier de l'Ordre du Roi, & de *Françoiſe de Vaux-Saintines*, dont il eut : — 1. MICHEL, qui ſuit ; — 2. & FRANÇOISE DE HERVILLY,

mariée, le 21 Novembre 1612, avec *Jacques de Sailly*, Chevalier, Seigneur dudit lieu, de Raucourt, de Martinpuis, &c.

Michel de Hervilly, Seigneur de Deviſe, où il demeuroit, Prévôté de Peronne, & Paul-François de Hervilly, ſon fils, firent auſſi preuve depuis le 19 Mars 1542. Nobiliaire de Picardie, *p.* 270.

Cette Famille a donné un Evêque de Boulogne dans Augustin-César de Hervilly de Devise, mort à Dierval près Bethune, le 11 Octobre 1742, âgé d'environ 40 ans. Elle portoit d'abord pour armes : *de gueules, à la tour d'argent*, qui eſt le Cat ; & depuis Antoine, *de ſable, ſemé de fleurs de lis d'or*, qui eſt Hervilly.

* HERVIS ou HERVI : Terre & Seigneurie érigée en *Baronnie* en faveur de *Jean-Edouard de Pouſſemothe*, par Lettres du mois d'Octobre 1685, regiſtrées en la Chambre des Comptes de Paris le 20 Février 1688, & au Parlement le 31 Août 1689. *Voyez* Graville.

HERVY-DUCLOS : Famille noble, alliée à celle *de la Fons*, originaire de Picardie, & qui porte pour armes : *d'azur, au phenix d'argent, perché ſur un bucher de gueules, regardant un ſoleil d'or.*

* HERZELLES. La Seigneurie de *Facuvrez* en Brabant, près de Nivelle, fut érigée en *Marquiſat*, ſous le nom d'Herzelles, par Lettres du Roi Catholique, du 1 Septembre 1689, en faveur & conſidération de la naiſſance & du mérite de *Guillaume Philippe*, Baron *de Herzelles*, de Werchin & de Liedekerke, Seigneur de Faulquez, Ittre, Samme, Sart, Conſeiller d'Etat, Préſident du Grand-Conſeil à Malines, puis Chancelier de Brabant.

HESDIGNEUL, nom d'une branche de la Maiſon de *Bethune*, établie en Artois. *Voyez* Béthune.

* HESECQUE, en Artois, Diocèſe de Boulogne : Terre & Seigneurie érigée en *Comté*, par Lettres-Patentes de l'an 1666, en faveur de

Charles de la Haye, Seigneur de Heſecque, d'Ecquedecque & de Relingue, iſſu de *Jean de la Haye*, Seigneur des mêmes lieux, qui vivoit encore le 16 Mars 1509. Il avoit épouſé *Claude d'Allennes*, de laquelle il eut – *Pierre-Charles de la Haye*, Chevalier, Seigneur d'Ecquedecque, Heſecque, Radinghen, &c. allié à *Louiſe de Hallwin*, fille de *Jean*, Seigneur de Roxeric, & d'*Anne Van Hout*. De ce mariage vint

Charles de la Haye, créé Comte d'Hesecque, mentionné ci-deſſus. Il avoit été marié, en 1663, à *Marguerite Robles*, fille d'*Alexandre*, Comte d'Annapes, dont – *Charles-Antoine de la Haye*, Comte d'Heſecque, Seigneur d'Ecquedecque, Pavie & Pavilly, &c. qui épouſa, le 5 Mai 1689, *Iſabelle-Marguerite-Ruffine de Mailly*, fille aînée de *Guillaume de Mailly*, Marquis du Queſnoy, Seigneur de Buires-au-Bois, &c. & d'*Iſabelle-Marguerite de Longueval de Bucquoy*, ſa ſeconde femme. Il ne vint de cette alliance – qu'*Iſabelle-Marguerite de la Haye*, Dame d'Heſecque, Radinghen, Buires-au-Bois, &c. mariée à *Charles-Alexandre de France*, Marquis de Noyelle, dit *le Baron de Vaux*. *Voyez* France-Noyelle.

HESLIN, Election de Dourdan. Famille dont étoit

Jean Heslin, Ecuyer, Seigneur de Villeneuve, ſous Dourdan, fils de Pierre, Seigneur dudit lieu, & de *N... Morel*. Il épouſa, par contrat devant *Geraut*, Notaire à Guillerval, le 7 Mars 1634, *Gabrielle de Prunelé*, fille de *Joſias*, Baron de Caniel en Normandie, & Guillerval en Beauce, & de *Suſanne de Saint-Pol*, dont ſix enfans. Les armes : *écartelé au 1 & 4 d'argent, à trois coquilles de ſable ; au 2 & 3 faſcé d'argent & d'azur de ſix piéces, la premiere faſce d'argent chargée de cinq roſes de gueules.*

* HESSE : Maiſon l'une des plus illuſtres d'Allemagne par ſa nobleſſe, ſon antiquité, & les grands hommes qu'elle a produits. Elle tire ſon origine de la Maiſon de *Brabant*. La Hesse faiſoit autrefois partie des Etats des Landgraves *de Thuringe*. Après leur extinction, & une longue guerre entre deux prétendans, il ſe fit, par un traité de l'an 1264, un partage de la Thuringe & de la *Heſſe*.

Henri *le Magnanime*, Duc de Brabant, eut deux fils de deux femmes, ſçavoir Henri, ſurnommé *le Clément* ou *le Débonnaire*, de *Marie de Souabe*; & un autre Henri, dit *l'Enfant* ou *le Jeune*, de *Sophie de Thuringe*, fille de Saint-Louis, VI. du nom, Landgrave de Hesse & de Thuringe, & de Sainte-Elisabeth de Hongrie. Ces Landgraves deſcendoient, à ce qu'on prétend, de Louis II, fils de Charles de France, Duc de Lorraine, & de ſa ſeconde femme *Agnès de Vermandois*, connue ſous le nom *de Thuringe*. Les Princes de la Maiſon de Hesse, compris dans le Cercle du haut Rhin, ont trois voix, & les différentes branches dont nous allons donner la filiation, ont pour auteur commun :

I. Henri I, né l'an 1245, dit l'*Enfant* ou *le Jeune*, parce que ſon pere, qui mourut l'an 1247, le laiſſa au berceau. Il ſuccéda aux biens de ſa mere *Sophie*, héritiere de ſon frere Hermand II, empoiſonné le 3 Janvier 1240, âgé de 18 ans, ſans laiſſer de poſtérité de *Béatrix*, fille de Henri VI, Duc de Brabant. *Sophie* fut obligée d'abandonner la Thuringe à *Henri*, dit l'*Illuſtre*, Marquis *de Miſnie*, fils de *Judith de Thuringe*, ſa tante paternelle. Henri, dit l'*Enfant*, mort le 8 Avril 1308, avoit épouſé 1°. *Adélaïde*, fille d'*Othon*, Duc *de Brunſwick*; 2°. *Mathilde*, fille de *Thierri* VI, Comte *de Cleves*; & 3°. *Anne*, fille de *Louis*, dit *le Severe*, Comte Palatin, de laquelle il n'eut point d'enfans. Du premier lit vinrent : — 1. Othon, qui ſuit; — 2. Louis, Evêque de Munſter, mort en 1320; & du ſecond lit; — 3. Jean, Prince de Hesse, mort en 1311; — 4. Elisabeth, mariée 1°. à *Jean*, Comte *de Sayn*; & 2°. à *Gerard*, Comte *de Epſtein*; — 5. Mathilde, alliée à *Godefroy*, Comte *de Zigenheim*; — 6. Alix, femme de *Berthold*, Comte *de Henneberg*; — 7. Agnès, mariée à *Jean*, Burgrave *de Nuremberg*; — 8. Sophie, femme d'*Othon* III, Comte *de Waldeck*; — 9. Anne, alliée au Comte *de Hochſenſtein*; — 10. & N...., mariée au Comte *de Gortz*.

II. Othon, Landgrave de Hesse-Cassel, mort le 17 Janvier 1325, avoit épouſé *Adélaïde*, Comteſſe *de Ravensberg*, dont — 1. Henri, qui ſuit; — 2. Louis, rapporté après ſon frere aîné; — 3. Herman, mort jeune; — 4. Othon, Archevêque de Magdebourg, mort le 30 Avril 1361; — 5. Anne, femme d'*Albert*, Duc *de la Baſſe-Saxe*; — 6. & Agnès, mariée à *Gerlac*, Comte *de Naſſau*.

III. Henri, II. du nom, dit *de Fer*, Landgrave de Hesse, mourut âgé de 104 ans, & eut d'*Eliſabeth*, fille de *Fréderic*, dit *le Fort*, Marquis *de Miſnie* & de Thuringe : — 1. Henri, mort avant ſon pere, ſans poſtérité de *Mathilde*, fille de *Thierri* IX, Comte *de Cleves*; — 2. Othon, mort auſſi avant ſon pere, ſans poſtérité d'*Eliſabeth de Cleves*, autre fille de *Thierri* IX; — 3. Judith, morte jeune; — 4. Adélaïde, morte de chagrin, en 1356, d'avoir été répudiée par Casimir, Roi de Pologne; — 5. Elisabeth, femme d'*Othon*, Duc *de la Baſſe-Saxe*; — 6. & autre Judith, mariée à *Othon*, Duc *de Brunſwick*.

III. Louis, Prince de Hesse, I. du nom, ſecond fils d'Othon, mourut en 1343, & avoit épouſé *Marguerite*, Comteſſe *de Spanheim*, dont : — 1. Herman, qui ſuit; — 2. Othon, mort ſans alliance; — 3. & Anne ou Agnès, Abbeſſe d'Itenach.

IV. Herman, ſurnommé *le Docte*, donna du ſecours à *Balthaſard*, Landgrave *de Thuringe*, contre *Othon*, Duc *de Brunſwick*, s'acquit de la réputation dans les armes, & mourut le 24 Mai 1413. Il avoit épouſé 1°. *Jeanne*, fille de *Jean*, Comte *de Naſſau-Saarbruck*, dont il n'eut point d'enfans; & 2°. *Marguerite*, fille de *Fréderic* IV, Burgrave *de Nuremberg*, de laquelle vinrent : — 1. Louis,

qui

qui ſuit ; — 2. & 3. HENRI & FRÉDERIC, morts jeunes ; — 4. MARGUERITE, femme de *Henri*, Duc *de Brunſwick* & de Lunebourg ; — 5. AGNÈS, morte le 23 Février 1471, épouſe d'*Othon de Brunſwick* ; — 6, 7 & 8. ANNE, ELISABETH & AGNÈS, mortes jeunes.

V. LOUIS, dit *le Pacifique*, Landgrave DE HESSE, II. du nom, né en 1402, refuſa l'Empire, qui lui fut offert l'an 1440, après la mort d'ALBERT D'AUTRICHE, & mourut le 17 Janvier 1458. Il avoit épouſé *Anne*, fille de *Fréderic*, Electeur *de Saxe*, I. du nom, morte en 1463, laiſſant : — 1. LOUIS, qui ſuit ; — 2. FRÉDERIC, mort jeune ; — 3. HERMAN, Evêque de Hildesheim en 1471, Archevêque de Cologne en 1481, & Evêque de Paderborn en 1489. Il défendit Nuitz contre CHARLES *le Téméraire*, Duc de Bourgogne, & mourut le 29 Novembre 1508 ; — 4. HENRI, Landgrave de HESSE-MARBOURG, né en 1440, mort le 12 Janvier 1484. Il avoit épouſé *Anne*, fille & héritiere de *Philippe*, dit *le Vieux*, dernier Comte *de Catzenellebogen*, dont — (a) GUILLAUME, dit *le plus jeune*, né le 7 Septembre 1471, mort le 17 Février 1500, ſans enfans d'*Eliſabeth de Baviere*, fille de *Philippe*, Electeur Palatin, qu'il avoit épouſée en 1498 ; — (b, c, d) FRÉDERIC, LOUIS, HENRI, morts jeunes ; — (e) ELISABETH, femme de *Jean*, Comte *de Naſſau-Dillenbourg* ; — (f) & MATHILDE, mariée en 1481, à *Jean* II, Duc *de Cleves* ; — 5. & ELISABETH, épouſe de *Jean*, Comte *de Naſſau-Weilbourg*.

VI. LOUIS, III. du nom, dit *le pieux*, Landgrave DE HESSE-CASSEL, né le 7 Septembre 1428, mort de poiſon le 6 Novembre 1471, s'étoit allié, en 1451, avec *Mathilde*, fille de *Louis*, Comte *de Wirtemberg*, morte en 1495, dont : — 1. GUILLAUME, qui ſuit ; — 2. autre GUILLAUME, rapporté après ſon aîné ; — 3. ANNE, Religieuſe ; — 4. & ELISABETH, morte ſans alliance.

VII. GUILLAUME, dit *le vieux*, Landgrave DE HESSE-CASSEL, né le 4 Juillet 1466, Prince chagrin & querelleur, fut dépouillé de ſes Etats, & mourut le 18 Février 1515, laiſſant, d'*Anne*, fille de *Guillaume*, Duc *de Brunſwick-Gottingen* ; — 1. ELISABETH, morte le 4 Janvier 1563. Elle avoit été mariée, 1°. le 1 Octobre 1525, à *Louis*, Comte Palatin *des Deux-Ponts* ; & 2°. à *Georges*, Comte Palatin *de Simmeren* ; — 2. MATHILDE, morte le 17 Août 1558, femme de *Conrad*, Comte *de Tecklenberg* ; — 3. CATHERINE, mariée à *Adam*, Comte *de Beichlingen* ; — 4 & 5. ANNE & MATHILDE, mortes ſans alliance.

VII. GUILLAUME, ſurnommé *le puîné*, Landgrave DE HESSE-RHINFELDS, né le 26 Août 1468, & mort le 11 Juillet 1509, avoit épouſé, 1°. en 1496, *Yolande de Lorraine*, morte en 1500, fille de *Ferri II*, Comte de Vaudemont, & d'*Yolande d'Anjou* ; & 2°. la même année, *Anne*, fille de *Magnus*, Duc *de Mecklelbourg*. Du premier lit il eut : — 1. GUILLAUME, mort jeune ; & du ſecond ; — 2. PHILIPPE, qui ſuit ; — 3. ELISABETH, femme, en 1525, de *Jean-Georges*, Duc *de Saxe* ; — & MADELENE, morte ſans alliance.

VIII. PHILIPPE, I. du nom, dit *le Magnanime*, ſucceſſeur à tous les biens de la Maiſon de HESSE, né le 13 Novembre 1504, près du Camp de GUILLAUME, ſon pere, qui aſſiégeoit Champ, ville du Palatinat, fut un des plus grands Princes de ſon tems. Il établit la Religion Proteſtante dans ſes Etats, finit la guerre des Payſans en Allemagne ; remit *Ulrich*, Duc *de Wirtemberg*, en poſſeſſion de ſes Etats ; calma les troubles du pays de Munſter ; fit priſonnier le Duc *Henri de Brunſwick*, avec ſon fils *Charles-Victor* ; prit la ville de Wolfembutel ; fut un des principaux chefs de la ligue qui ſe fit en 1531, à Smalcald, pour la défenſe de la liberté Germanique ; ne fut pas heureux à la bataille de Mulberg, donnée le 24 Avril 1547 ; tint cependant ferme contre l'Empereur CHARLES-QUINT, qu'il fut trouver ſur la foi d'un écrit, & que ce Prince fit arrêter priſonnier, & fut remis en liberté en 1552. Enfin, il envoya des troupes aux Huguenots de France, commandés par le Prince *de Condé*, qui les avoit demandées au nom de la Régente, & mourut le 31 Mars 1567. Il avoit épouſé, 1°. en 1523, *Chriſtine*, fille de *Georges*, dit *le Barbu*, Duc de *Saxe*, morte le 15 Avril 1549 ; & 2°. avec la permiſſion des Miniſtres Proteſtans, *Luther*, *Melanchton*, *Bucer*, &c. du vivant de ſa premiere femme, parce qu'il étoit né avec un fort

tempérament, *Marguerite de Saal.* Du premier lit vinrent : — 1. Guillaume, qui ſuit ; — 2. Louis, Landgrave de Hesse, né le 17 Mai 1537, mort le 9 Octobre 1604, ſans laiſſer de poſtérité de ſes deux femmes ; la premiere avec *Hedwige*, fille de *Chriſtophe*, Duc *de Wirtemberg*, morte en 1590 ; la ſeconde, *Marie*, fille de *Jean*, Comte *de Mansfeld* ; — 3. Philippe, né le 22 Avril 1541, mort le 20 Novembre 1583, ſans laiſſer d'enfans de ſon mariage contracté, le 17 Janvier 1569, avec *Eliſabeth de Baviere*, morte en 1609, fille de *Fréderic III*, Electeur Palatin ; — 4. Georges, tige des Landgraves de Hesse-Darmstadt, rapportés ci-après ; — 5. Philippe-Louis, mort au berceau ; — 6. Agnès, née le 31 Mai 1529, morte le 14 Novembre 1555, femme, en premieres noces, de *Maurice*, Electeur de *Saxe* ; & en ſecondes, de *Jean-Fréderic*, Duc de *Saxe* ; — 6. Anne, femme de *Wolfang*, Comte Palatin *des deux-Ponts* ; — 7. Barbe, née le 8 Avril 1536, morte en 1568, laquelle avoit épouſé, 1°. *Georges de Wirtemberg*, Comte de Montbelliard ; & 2°. *Daniel*, Comte *de Waldeck* ; — 8. Elisabeth, née le 13 Février 1539, morte le 14 Mars 1582, femme, en 1560, de *Louis V*, Electeur Palatin ; — 9. & Christine, née le 29 Juin 1543, mariée à *Adolphe*, Duc *de Holſtein-Gottorp* ; & du ſecond lit : — cinq garçons, Maurice, Christophe, François, Volrach, Fréderic, morts ſans alliance, — & une fille nommée Marguerite, mariée, 1°. à *Jean-Bernard*, Comte *d'Erbeſtein* & de la Forêt-Noire ; & 2°. à *Etienne-Henri*, Comte *d'Erbeſtein-Neuvarten*, mort le 6 Juillet 1556.

IX. Guillaume, IV. du nom, Landgrave de Hesse-Cassel, ſurnommé *le Sage*, né le 14 Juin 1533, fit des progrès dans les Belles-Lettres, & laiſſa même publier ſes Obſervations Aſtrologiques & autres piéces de ſa facon ; eut part aux affaires d'Allemagne, & mourut le 25 Août 1592. Il avoit épouſé, en 1556, *Sabine*, fille de *Chriſtophe*, Duc *de Wirtemberg*, morte le 17 Août 1581, dont : — 1. Maurice, qui ſuit ; — 2. Christian, né le 14 Octobre 1575, mort en 1578 ; — 3. Anne-Marie, née le 27 Janvier 1567, alliée, en 1589, à *Louis*, Comte *deNaſſau-Saarbruck* ; — 4. Hedwige, née le 30 Juin 1569, mariée, en 1597, à *Erneſt*, Comte *de Holſtein-Schauvembourg* ; — 5. Agnès, ſœur jumelle de la précédente, morte en naiſſant ; — 6. Sophie, née le 20 Juin 1571, morte jeune ; — 7. Sabine, née & morte en 1573 ; — 8. Sidoine, née le 29 Juin 1574, morte en 1585 ; — 9. Elisabeth, née le 11 Mai 1577, morte en 1587 ; — 10. Christine, née le 10 Octobre 1578, morte le 19 Août 1658, âgée de 80 ans, femme, en 1598, de *Jean-Erneſt*, Duc *de Saxe-Eiſenach* ; — 11. & Julienne, née & morte en 1581.

X. Maurice, Landgrave de Hesse-Cassel, né le 25 Mai 1572, Prince ſçavant & courageux, mais peu fortuné, quitta la Religion Luthérienne pour embraſſer celle des Calviniſtes, attira contre lui les armes de l'Empereur Ferdinand II, qui lui fit perdre Marpurg en 1623, & l'obligea, en 1626, à céder ſon Etat à Guillaume, ſon fils aîné ; & mourut à Eſchwegue le 15 Mars 1632. Il avoit épouſé, 1°. le 24 Septembre 1593, *Agnès*, fille de *Jean*, Comte *de Solms*, morte le 3 Septembre 1602 ; & 2°. le 23 Mai 1603, *Julienne*, fille de *Jean*, Comte *de Naſſau-Dillenbourg*, morte le 15 Février 1643. Il eut du premier lit : — 1. Othon, Adminiſtrateur de Hirſchfeld, né le 25 Décembre 1594, mort le 7 Août 1617, ſans poſtérité de ſes deux femmes ; ſçavoir, *Catherine-Urſule*, fille de *Georges-Fréderic*, Marquis *de Bade*, mariée, le 24 Août 1613, & morte le 15 Février 1615 ; & *Agnès-Madelene*, fille de *Jean-Georges*, Prince *d'Anhalt*, mariée le 14 Juillet 1617, & morte en 1626 ; — 2. Maurice, né le 4 Juillet 1600, mort le 11 Août 1612 ; — 3. Guillaume, qui ſuit ; — 4. Elisabeth, née le 25 Mars 1597, mariée, en 1518, à *Jean-Albert*, Duc *de Meckelbourg*, & morte le 16 Décembre 1625 ; & du ſecond lit : — 5. Philippe, né le 26 Novembre 1604, tué à la bataille de Lutter, le 27 Août 1626 ; — 6. Herman, Seigneur de Rodenbourg, né le 15 Août 1607, mort en 1658, ſans laiſſer de poſtérité. Il avoit épouſé, 1°. le 1 Janvier 1634, *Sophie-Julienne*, fille de *Chriſtian*, Comte *de Waldeck*, morte le 15 Septembre 1637, dont un fils, né le 1 Décembre 1634, mort ſans être nommé ; & 2°. le 2 Janvier 1642,

Cunegonde-Julienne, fille de *Jean-Georges*, Prince *d'Anhalt*, dont : — JULIENNE, née le 25 Mars 1646, & morte le 22 Mai ſuivant; — 7. autre MAURICE, né le 13 Juin 1614, mort le 16 Février 1633; — 8. FRÉDERIC, Prince d'Eſchwegue, né le 9 Mai 1617, tué le 24 Septembre 1655, en Pologne, où il accompagnoit le Roi de Suede ſon beau-frere; car il avoit épouſé, à Klebourg, ſa ſœur *Eléonore-Catherine*, fille de *Jean-Caſimir*, Comte Palatin des *Deux-Ponts*, dont il eut trois filles; ſçavoir : — (a) CHRISTINE, née le 30 Octobre 1648, mariée, en 1667, à *Ferdinand-Albert*, Duc *de Brunſwick-Beveren*; — (b) JULIENNE, née en 1652, alliée à *Jacques*, Baron *de Lilienbourg*, aux Pays-Bas, morte le 20 Juin 1693; — (c) & CHARLOTTE, née en 1653, mariée, 1°. en 1673, à *Auguſte*, dit *le jeune*, Duc *de Saxe-Kerfurd*; & 2°. à *Jean-Adolphe*, Comte *de Tecklenbourg*; — 8. ERNEST, tige des Landgraves DE HESSE-RHINFELDS, rapportés ci-après; — 9. CHRISTIAN, né le 4 Février 1622, mort le 14 Décembre 1641; — 10. PHILIPHE, né le 8 Septembre 1626, mort le 8 Juillet 1629; — 11. AGNÈS, née le 13 Mars 1606, mariée, le 23 Février 1623, à *Jean-Caſimir*, Prince *d'Anhalt*, morte le 28 Mai 1650; — 12. JULIENNE, née le 8 Octobre 1608, morte ſans alliance le 15 Décembre 1628; — 13. SABINE, née en 1610, morte le 21 Mai 1620; — 14. MADELENE, née le 25 Août 1611, mariée, le 18 Mai 1646, à *Eric-Adolphe*, Comte *de Salm*, morte; — 15. SOPHIE, née le 12 Septembre 1615, mariée, le 18 Octobre 1644, à *Philippe*, Comte *de Lippe*, morte; — 16. CHRISTINE, née le 9 Juillet 1625, morte le 25 Juillet 1626; — 17. & ELISABETH, née le 23 Octobre 1628, morte le 11 Février 1633.

XI. GUILLAUME, V. du nom, dit *le Conſtant*, Landgrave DE HESSE-CASSEL, né le 14 Février 1602, eut beaucoup de part aux guerres d'Allemagne, & mourut le 21 Septembre 1637. Il avoit épouſé, le 21 Novembre 1619, *Amélie-Eliſabeth de Hanaw*, célebre Héroïne du XVIIe ſiécle (dont il eſt parlé dans Moréri, où nous renvoyons), morte le 8 Août 1651, fille de *Philippe-Louis*, Comte *de Hanaw*. De ce mariage vinrent : — 1 & 2. MAURICE, né en 1621, mort jeune, & GUILLAUME, né le 31 Janvier 1625, mort le 11 Juillet 1626; — 3. autre GUILLAUME, qui ſuit; — 4. PHILIPPE, né le 16 Juillet 1630, mort le 17 Décembre 1638; — 5. ADOLPHE, né le 15 Décembre 1631, mort le 24 Mars 1632; — 6. CHARLES, né le 18 Juin 1633, mort le 9 Mars 1635; — 7. AGNÈS, née le 24 Novembre 1620, morte le 20 Août 1626; — 8. ELISABETH, née le 21 Octobre 1623, morte le 12 Janvier 1624; — 9. EMILIE, née le 11 Février 1626, mariée, le 1 Mai 1648, à *Henri-Charles*, Sire de *la Trémoille*, Prince de Tarente, Duc de Thouars, Pair de France, Chevalier de la Jarretiere. Elle eſt morte le 15 Février 1693; — 10. CHARLOTTE, née le 20 Novembre 1627, morte le 16 Mars 1686, femme, le 12 Février 1650, de *Charles-Louis de Baviere*, Comte Palatin du Rhin, Electeur de l'Empire; — 11. ELISABETH, née le 22 Juillet 1634, Abbeſſe d'Herwrod en 1686, morte le 24 Mars 1688; — 12. & LOUISE, née le 5 Novembre 1637, morte le 5 Janvier 1638.

XII. GUILLAUME, VI. du nom, Landgrave DE HESSE-CASSEL, né le 23 Mai 1629, rentra dans les biens de ſes ancêtres par le ſoin & la conduite de la Princeſſe ſa mere, & mourut le 16 Juillet 1663. Il avoit épouſé, le 9 Juillet 1649, *Hedwige-Sophie*, fille de *Georges-Guillaume*, Electeur *de Brandebourg*, morte le 26 Juin 1683, laiſſant : — 1. GUILLAUME, né le 21 Juin 1651, mort à Paris le 21 Novembre 1670, ſans avoir été marié; — 2. CHARLES, qui ſuit; — 3. PHILIPPE, auteur de la branche de Philipſtadt, rapportée ci-après; — 4. GEORGES, né le 20 Mars 1658, mort à Geneve le 4 Juillet 1674; — 5. CHARLOTTE-AMÉLIE, née le 27 Avril 1650, morte le 25 Mars 1714, femme, le 25 Juin 1667, de CHRISTIAN V, Roi de Dannemarck; — 6. LOUISE, née le 11 Septembre 1652, morte le 23 Octobre 1653; — 7. & ELISABETH-HENRIETTE, née en 1661, morte le 7 Juillet 1683, femme, le 23 Août 1679, de *Fréderic III.* Electeur *de Brandebourg*.

XIII. CHARLES, Landgrave DE HESSE-CASSEL, Prince d'Hirsfeld, Comte de

Catzenellebogen, &c. né le 3 Août 1654, mort le 23 Mars 1730, âgé de 75 ans, avoit épouſé, le 21 Mai 1673, *Marie-Amélie*, fille de *Jacques*, Duc *de Curlande*, morte le 16 Juin 1711, laiſſant : — 1. GUILLAUME, né le 29 Mars 1674, mort jeune ; — 2. CHARLES, né le 24 Février 1675, mort le 7 Décembre 1677 ; — 3. FRÉDERIC, qui ſuit ; — 4. CHRISTIAN, né le 2 Juillet 1677, mort jeune ; — 5. CHARLES, né le 12 Juin 1680, mort le 17 Novembre 1702 ; — 6. GUILLAUME, rapporté après ſon aîné ; — 7. LÉOPOLD, né le 30 Décembre 1684, mort à Venlo en Hollande, le 12 Septembre 1704 ; — 8. LOUIS, né le 5 Septembre 1686, tué au combat de Ramillies le 23 Mai 1706, étant Colonel d'Infanterie ; — 9. MAXIMILIEN, né le 28 Mai 1689, bleſſé à la défaite des Turcs devant Belgrade, le 16 Août 1717, mort à Caſſel le 8 Mai 1753. Il avoit épouſé, le 28 Novembre 1720, FRÉDERIC-CHARLOTTE, fille d'ERNEST-LOUIS, Landgrave DE HESSE-DARMSTADT, née le 8 Septembre 1698, dont : — (a) un fils, né en 1721, mort en Décembre 1722 ; — (b) ULRIQUE-FRÉDERIQUE, née le 31 Octobre 1722, mariée, le 21 Novembre 1752, à *Fréderic-Auguſte*, Duc *de Holſtein-Gottorp* ; — (c) CHARLOTTE-CHRISTINE, née le 11 Février 1725 ; — (d) WILLELMINE, née le 26 Février 1726, mariée, le 25 Mai 1752, à *Fréderic-Henri-Louis*, Prince de Pruſſe ; — (e) & CAROLINE-WILLELMINE-SOPHIE, née le 10 Mai 1732, mariée, le 8 Novembre 1753, à *Fréderic-Auguſte*, Prince *d'Anhalt-Zerbſt* ; — 10. GEORGES, né le 8 Janvier 1691, Chevalier de l'Ordre de l'Aigle-Blanc, en Juillet 1723 ; — 11. SOPHIE-CHARLOTTE, née le 18 Juillet 1678, mariée, le 2 Janvier 1704, à *Fréderic-Guillaume*, Duc *de Meckelbourg-Schwerin*, mort le 4 Juillet 1723 ; — 12. MARIE-LOUISE, née le 7 Février 1688, morte à Lewarde le 9 Avril 1765, âgée de 77 ans. Elle avoit épouſé, le 20 Avril 1709, *Jean-Guillaume-Friſon*, Prince *de Naſſau-Dietz*, Stathouder de Friſe, mort malheureuſement au Mordick le 14 Juillet 1711 ; — 13. ANTOINETTE-LÉONORE, née le 11 Janvier 1694, morte le 17 Novembre ſuivant ; — 14. & WILLELMINE-CHARLOTTE, née le 8 Juillet 1695, morte en 1722.

XIV. FRÉDERIC, Prince héréditaire DE HESSE-CASSEL, né le 28 Avril 1676, nommé Gouverneur du Duché de Cleves en 1703, Général de la Cavalerie des Etats d'Hollande en 1707, s'eſt ſignalé en pluſieurs occaſions à la tête des troupes de ſon pere & de celles des Cercles, à la bataille de Spire en 1703, à celle d'Hochſtet en 1704, au ſiége de Traerbach la même année, & à celui de Toulon en 1707, où il fut bleſſé. Le Roi de Suede (CHARLES XII.) le nomma, en 1705, Général de ſon armée contre les Moſcovites, & fut fait Généraliſſime des Troupes de Terre & de Mer, par les Etats aſſemblés. Il épouſa, 1°. le 31 Mai 1700, *Louiſe-Dorothée-Sophie*, fille de *Fréderic III*, Electeur *de Brandebourg*, morte le 19 Décembre 1705, ſans poſtérité ; & 2°. le 4 Avril 1715, ULRIQUE-ELÉONORE, ſœur de CHARLES XII, Roi de Suede. Il a été couronné Roi de Suede le 14 Mai 1720, & eſt mort ſans enfans le 5 Avril 1751.

XIV. GUILLAUME, devenu Landgrave DE HESSE-CASSEL, après FRÉDERIC, Roi de Suede, ſon frere, né le 10 Mars 1682, Major-Général de la Cavalerie des Etats d'Hollande, en Avril 1704 ; Gouverneur de Breda, puis de Maſtricht, mort en Janvier 1760, avoit épouſé, le 1 Octobre 1717, *Dorothée-Willelmine*, fille de *Maurice-Guillaume*, Duc *de Saxe-Zeitz*, dont : — 1. CHARLES, né le 21 Août 1718, mort le 4 Octobre 1719 ; — 2. FRÉDERIC, qui ſuit ; — 3. & MARIE-AMÉLIE, née le 7 Juillet 1721, mariée à *Charles*, Marquis *de Brandebourg-Sonninbourg*, mort le 22 Juin 1752, dans la 57ᵉ année de ſon âge.

XV. FRÉDERIC, II. du nom, Landgrave DE HESSE-CASSEL, Prince de Hirſchfeld, Comte de Shaumbourg, Seigneur d'Ucht & de Frudemberg, dans le Comté de Hoya & de Franckeinſtein dans celui de Hennberg, Chevalier de l'Ordre de la Jarretiere, Général d'Infanterie au ſervice de Pruſſe, & Gouverneur de Wezel, né le 14 Août 1720, s'eſt fait Catholique, & a épouſé, le 27 ou 28 Juin 1740, MARIE, née le 5 Mars 1723, quatrieme fille de GEORGES-AUGUSTE, Roi d'Angleterre, & de *Willelmine-Dorothée de Brandebourg-Bareith*, dont : — 1. GEORGES-GUILLAUME, qui ſuit ; — 2. CHARLES, né le 19 Octobre 1744, marié, le 30 Août 1766, avec LOUISE, née le 30 Janvier 1750, troiſieme fille de

Frédéric V, Roi de Dannemarck, & de Louise d'Angleterre, fille du Roi Georges II, dont une fille nommée — Julie-Louise-Amélie, batiſée le 8 Janvier 1773; elle a eu pour parreins le Roi & le Prince Fréderic de Dannemarck, & pour marreines la Reine Douairiere Julie, & la Princeſſe Amélie d'Angleterre; — 3. & Fréderic, né le 11 Septembre 1747. Nous préſumons, ſuivant la Gazette de France de 1773, qu'il s'eſt marié le 12 Janvier de cette année, avec la Princeſſe *Philippine-Auguſte-Amélie de Brandebourg-Schwedt*, née le 10 Octobre 1745, fille du Margrave *Fréderic-Guillaume de Brandebourg*, de la branche de *Schwedt*, qui deſcend du Margrave *Fréderic-Guillaume*, fils cadet de l'Electeur *Fréderic-Guillaume*, & frere conſanguin de Fréderic I, Roi de Pruſſe.

XVI. Georges-Guillaume, Prince héréditaire de Hesse-Cassel, né le 3 & batiſé le 5 Juin 1743, Adminiſtrateur du Comté de Hanau, le 31 Décembre 1754, a épouſé, le 1 Septembre 1764, Guillelmine-Caroline de Dannemarck, ſeconde fille du feu Roi de Dannemarck, dont un fils, né le 8 Octobre 1767.

Branche de Philipstadt, ſortie de celle de Hesse-Cassel.

XIII. Philippe de Hesse-Cassel, troiſieme fils de Guillaume VI, & de *Hedwige-Sophie de Brandebourg*, né le 14 Décembre 1655, s'établit à Creuzberg, fit bâtir la Citadelle de Philipſtadt, & mourut d'apoplexie à Aix-la-Chapelle, le 18 Juin 1721, d'où ſon corps fut porté à la Haye, où il avoit fait dreſſer un tombeau pour ſa famille dans l'Egliſe Allemande. Il avoit épouſé, en 1680, *Catherine-Amélie*, fille de *Charles-Othon*, Comte *de Solms-Laubach*, dont il eut: — 1. Charles, qui ſuit; — 2. Philippe, né le 31 Juillet 1686, Commandant de Rhinfelds, mort à Mayence en Mai 1717, laiſſant de *Marie*, fille de *Georges-Albert*, Comte *de Styrum*, qu'il avoit épouſée en Août 1714, pour fille unique, — Amélie-Sophie de Hesse, née le 8 Juin 1716; — 3. Guillaume, rapporté ci-après; — 4. Guillelmine-Hedwige, née le 9 Octobre 1681, ſurnommée Heydon, Princeſſe très-accomplie, qui ſçavoit la Théologie, la Chronologie, l'Hiſtoire ancienne & moderne, la Géographie, & qui a laiſſé des Cartes de ſa façon, d'une juſteſſe & d'un travail admirable. Cette Princeſſe parloit pluſieurs Langues vivantes, & mourut de la petite vérole, en Août 1699; — 5. Amélie, née le 25 Septembre 1684; — 6. Amana, née le 13 Mars 1685, morte le 1 Avril 1686; — 7. Fréderique-Henriette, née le 16 Juillet 1688; — 8. & Sophie, née le 6 Avril 1695, mariée à *N...* Duc *de Holſtein-Beck*.

XIV. Charles, Prince de Hesse-Philipstadt, né le 23 Septembre 1682, après avoir ſervi dans les troupes de Dannemarck, eſt entré au ſervice de France, au mois de Mars 1721, & a été fait Lieutenant-Général le 18 du même mois. Il a épouſé, le 24 Novembre 1725, *Caroline-Chriſtine*, fille de *J. Guillaume*, Duc *de Saxe-Eiſenack*, morte le 25 Juillet 1743, laiſſant: — 1. Guillaume, qui ſuit; — 2. Fréderic, né le 17 Février 1729; — 3. Caroline-Amélie, née le 28 Février 1728; — 4. Charlotte-Amélie, née le 11 Août 1730, ſeconde femme d'*Antoine-Ulric de Saxe-Meinungen*; — 5. & Ulrique-Philippe, née le 1 Octobre 1731.

XV. Guillaume, Prince de Hesse-Philipstadt, né le 29 Août 1726, a épouſé, le 25 Juin 1755, Ulrique-Eléonore, fille de ſon oncle Guillaume, mentionné ci-après, née le 27 Avril 1732, dont: — 1. le Prince Charles, né le 6 Novembre 1757; — 2. le Prince Guillaume, né le 4 Septembre 1764; — 3. & la Princeſſe Caroline-Willelmine, née le 2 Avril 1756.

XIV. Guillaume, Prince de Hesse, troiſieme fils de Philippe, & de *Catherine-Amélie de Solms-Laubach*, né le 2 Avril 1692, épouſa, le 31 Octobre 1724, *Willelmine-Charlotte*, fille de *Lebrecht*, Prince *d'Anhalt-Bernbourg*, dont: — 1. Guillaume, né le 18 Mars 1726; — 2. Fréderic, né le 13 Février 1727, Lieutenant-Colonel au ſervice de Hollande; — 3. Philippe, né le 8 Août 1728; — 4. Charles, né le 27 Février 1734; — 5. Catherine-Fréderique, née le 1 Mai 1725; — 6. Jeanne-Charlotte, née le 22 Janvier 1730; — 7. Antoinette-

CAROLINE, née le 18 Janvier 1731 ; — 8. ULRIQUE-ELÉONORE, née le 27 Avril 1732, mariée, le 25 Juin 1755, à GUILLAUME, Prince DE HESSE-PHILIPSTADT, son cousin ; — 9. & ANNE-FRÉDERIQUE-WILLELMINE, née le 14 Décembre 1735.

Branche de RHINFELDS-ROTHEMBOURG.

XI. ERNEST, Landgrave DE HESSE-CASSEL & de Saint-Goar ou Rhinfelds, huitieme fils de MAURICE, Landgrave DE HESSE-CASSEL, & de *Julienne*, Comtesse *de Nassau-Dillenbourg*, sa seconde femme, naquit le 8 Décembre 1623. Il embrassa la Religion Catholique avec sa femme en 1652. Il avoit épousé, 1°. le 1 Juillet 1647, *Marie-Eléonore*, fille de *Philippe-Rainbard*, Comte de *Solms*, morte en Août 1689 ; & 2°. en 1690, avec une fille d'un petit Officier d'armée, nommée *Ernestine*, dont il n'eut point d'enfans. Ceux du premier lit furent : — 1. GUILLAUME, qui suit ; — 2. & CHARLES, auteur de la branche de Wanfried, dont la postérité sera rapportée après celle de son aîné.

XII. GUILLAUME, Landgrave DE HESSE-RHINFELDS, né en 1648, mort à Schwarlbach le 20 Novembre 1725, passa pour être le plus âgé des Princes de l'Empire. Il avoit épousé, en 1669, *Marie-Anne*, fille de *Ferdinand-Charles*, Comte *de Lowenstein-Werthein*, & d'*Anne-Marie de Furstemberg*, morte en 1688, laissant : — 1. ERNEST-LÉOPOLD, qui suit ; — 2. MARIE-ELÉONORE-AMÉLIE, née le 25 Septembre 1675, mariée, le 9 Juin 1692, à *Théodore de Baviere*, Prince Palatin de Sultzbach, morte le 19 Janvier 1720 ; — 3. SOPHIE, née & morte en 1677 ; — 4. ELISABETH-CATHERINE-FÉLICITÉ, née en Octobre 1678, alliée, le 18 Octobre 1695, à *François-Alexandre*, Prince *de Nassau-Hadamar* ; — 5. MARIE-WILLELMINE, née l'an 1679, morte l'an 1680 ; — 6. ANNE-JEANNE, née le 13 Septembre 1680, Chanoinesse à Torn ; — 7. & ERNESTINE-LOUISE, née en Octobre 1681.

XIII. ERNEST-LÉOPOLD, Landgrave DE HESSE-RHINFELDS-ROTHEMBOURG, né le 25 Juillet 1684, épousa, le 12 Novembre 1704, *Eléonore-Marie-Anne de Lowenstein*, née le 22 Mai 1687, fille de *Maximilien-Charles*, Prince du Saint-Empire & de *Lowenstein*, & de *Marie-Polixene Khuoniu de Belasy*, Comtesse de Liechtenberg, dont : — 1. JOSEPH, qui suit ; — 2 GUILLAUME, Prince DE HESSE, né en 1708, mort ; — 3. FRANÇOIS-ALEXANDRE, né le 5 Décembre 1710 ; — 4. CONSTANTIN, dont la postérité sera rapportée après celle de son aîné ; — 5. POLIXENE-CHRISTINE-JEANNE, morte le 13 Juin 1735, troisieme femme du feu Roi de Sardaigne ; — 6. SOPHIE, Princesse DE HESSE-RHINFELDS, née en 1702, décédée ; — 7. ELÉONORE, née le 18 Octobre 1712, veuve, depuis 1733, de *Jean-Christian*, Prince *de Sultzbach* ; — 8. CHARLOTTE, née le 18 Août 1714, morte à Paris le 18 Juin 1741, femme du Duc DE BOURBON, Prince du Sang, Pair & Grand-Maître de France, mere du Prince *de Condé* ; — 9. CHRISTINE-HENRIETTE, née le 24 Novembre 1717, mariée, le 4 Mai 1740, à *Louis-Victor-Joseph de Savoie*, Prince de Carignan, né le 25 Septembre 1721 ; — 10. & ANNE-JEANNETTE, morte sans alliance, en Juin 1766.

XIV. JOSEPH, Prince DE HESSE-RHINFELDS-ROTHEMBOURG, né le 22 Septembre 1705, mort le 24 Juin 1744, avoit épousé, le 8 Mars 1726, *Christine-Anne-Louise-Oswaldine*, Princesse *de Salm*, née le 29 Avril 1707, troisieme fille de *Louis-Othon*, Prince *de Salm* & du Saint Empire, & d'*Albertine-Jeannette-Catherine de Nassau-Hadamar*, laquelle se remaria, le 13 Juin 1753, avec le Prince *Nicolas-Léopold de Salm-Salm*, veuf de sa sœur. Elle eut de son premier lit : — 1. ANNE-MARIE-VICTOIRE, née le 25 Février 1728, mariée, le 11 Décembre 1745, troisieme femme, sans enfans, de *Charles de Rohan*, Prince de Soubise ; — 2. & MARIE-LOUISE, née le 18 Avril 1729, alliée, le 16 Mars 1756, à *Maximilien-François-Ernest*, Prince *de Salm-Salm*.

XIV. CONSTANTIN, Landgrave DE HESSE-RHINFELDS-ROTHEMBOURG, regnant depuis le 29 Novembre 1749, né le 29 Mai 1716, quatrieme fils d'ERNEST-LÉOPOLD, & d'*Eléonore-Marie-Anne de Lowenstein*, Général-Feld-Maréchal au service de l'Impératrice Reine, a épousé, le 25 Août 1745, *Marie-Eve-*

Sophie, née le 12 Décembre 1725, ci-devant Douairiere du Prince *Guillaume-Hiacinthe de Naſſau-Siégen*, & fille de *François-Antoine*, Comte *de Staremberg*, & de *Marie-Antoinette de Staremberg*, dont : — 1. CHARLES-EMMANUEL, né le 5 Juin 1746, Capitaine de Cavalerie, en 1769, au ſervice de l'Impératrice Reine ; — 2. LOUIS, né le 13 Octobre 1749 ; — 3. CHRISTIAN, né le 30 Novembre 1750 ; — 4. CHARLES-CONSTANTIN, né le 10 Janvier 1752 ; — 5. CLÉMENTINE-FRANÇOISE, née le 5 Juillet 1747 ; — 6. MARIE-HEDWIGE, née le 26 Juin 1748, mariée, le 17 Juillet 1766, à *Jacques-Léopold-Charles-Godefroy de la Tour-d'Auvergne*, Prince de Bouillon ; — 7. ANTOINETTE-FRÉDERIQUE, née le 31 Mars 1753 ; — 8. WILLELMINE, née le 26 Février 1755 ; — 9. MARIE-LÉOPOLDINE, née le 18 Janvier 1756 ; — 10. & FRÉDERIQUE-CHRISTIANE, née le 3 Avril 1759.

Branche de WANFRIED, iſſue de la précédente.

XII. CHARLES, Landgrave DE HESSE, ſecond fils d'ERNEST, Landgrave DE HESSE-RHINFELDS, & de *Marie-Eléonore*, Comteſſe *de Solms*, ſa premiere femme, né le 3 Août 1649, s'établit à Wanfried, ſous le Werre, & mourut d'apoplexie le 1 Mars 1711. Il faiſoit profeſſion de la Religion Catholique, comme ſon frere & ſon pere. Il avoit épouſé, 1°. en 1669, *Sophie-Madelene*, fille d'*Eric-Adolphe*, Comte *de Salm-Reiffercheid*, morte en couches à Veniſe au retour de Rome, le 15 Mai 1675 ; & 2°. le 4 Juin 1678, *Alexandrine-Julienne*, fille d'*Emicon*, Comte *de Leiningen*, & veuve de GEORGES, Landgrave DE HESSE-DARMSTADT, laquelle ſe fit Catholique après ſon mariage. Du premier lit vinrent : — 1. CHARLES-ERNEST-ADOLPHE, né le 25 Octobre 1669, mort au mois de Décembre même année ; — 2. GUILLAUME, qui ſuit ; — 3. FRÉDERIC, né le 17 Mai 1673, Chanoine de Cologne, mort en Hongrie en 1692 ; — 4. PHILIPPE, né en Juin 1674, mort en Savoie en 1694 ; — 5. MARIE-ANNE-ELÉONORE, née le 8 Octobre 1670, morte en Janvier 1671 ; & du ſecond lit : — 6. ERNEST, né le 20 Avril 1680, mort le 24 Juin ſuivant ; — 7. CHARLES-ALEXANDRE, né le 6 Novembre 1683, mort en Février 1684 ; — 8. CHRISTIAN, né le 17 Juillet 1689, mort en Octobre 1755, âgé de 67 ans. Il avoit épouſé, le 11 Août 1731, *Marie-Françoiſe*, fille de *Philippe-Charles*, Comte *de Hohenloë-Battenſtrein* ; — 9. CHARLOTTE-AMÉLIE, née le 8 Mars 1679, mariée, le 25 Septembre 1694, à *François*, Prince *Ragotski*, chef des Confédérés de Hongrie, morte à Paris le 18 Février 1722 ; — 10. SOPHIE-LÉOPOLDINE, née le 17 Juillet 1681, mariée, le 26 Juin 1700, à *Philippe-Charles*, Comte *de Hohenloë*, morte en Avril 1724 ; — 11. MARIE-ANNE-JEANNE-LOUISE, née le 28 Janvier 1685, mariée, le 17 Juillet 1703, à *Daniel de Ingelheim* ; — 12. MARIE-THÉRESE-ELISABETH-JOSEPHE, née le 5 Avril 1687, morte le 20 Avril 1689 ; — 13. CHRISTINE FRANÇOISE-POLIXENE, née le 23 Mai 1688, mariée, le 28 Juillet 1712, à *Dominique-Marquard de Lowenſtein-Werthein*, & morte en couches le 15 Juillet 1728 ; — 14. JULIENNE-ELISABETH-ANNE-LOUISE, née le 20 Octobre 1690, alliée au Comte *de Styrum*, & morte le 1 Août 1724 ; — 15. MARIE, née & morte le 31 Août 1693 ; — 16. & ELÉONORE-BERNARDINE, née le 21 Février 1695, mariée, en Juin 1717, à *Herman-Fréderic*, Comte *de Benthein*.

XIII. GUILLAUME, Landgrave DE HESSE-WANFRIED, né le 25 Août 1671, après avoir été Chanoine de Cologne, épouſa, avec diſpenſe, le 16 Septembre 1719, *Erneſtine-Eliſabeth de Baviere*, Princeſſe Palatine de Sultzbach. Nous ignorons s'il en a eu poſtérité.

Branche de HESSE-DARMSTADT.

IX. GEORGES, I. du nom, dit *le Débonnaire*, quatrieme fils de PHILIPPE I, & de *Chriſtine de Saxe*, ſa premiere femme, né le 10 Septembre 1547, mort le 7 Février 1596, avoit épouſé, 1°. en 1572, *Madelene*, fille de *Bernard*, Comte *de Lippe*, morte le 26 Février 1587 ; & 2°. le 24 Mai 1589, *Léonore*, fille de *Chriſtophe*, Duc *de Wirtemberg*, veuve de *Joachim-Erneſt*, Prince *d'Anhalt*, morte le 2 Janvier 1618. Il n'eut de cette ſeconde femme qu'un fils, nom-

mé Henri, né le 21 Mai 1590, mort le 8 Janvier 1601. Les enfans du premier lit furent : — 1. Philippe-Guillaume, né le 16 Juin 1576, mort le 5 Septembre ſuivant ; — 2. Louis, qui ſuit ; — 3. Philippe, né le 26 Décembre 1581, mort le 28 Avril 1643, ſans laiſſer de poſtérité de ſes deux femmes, ſçavoir ; *Marguerite*, fille de *Fréderic*, dernier Comte *de Diepholt*, qu'il avoit épouſée le 29 Juillet 1610, morte en 1629 ; & *Chriſtine-Sophie*, fille d'*Ennon*, III. du nom, Comte *de Ooſtfriſe*, qu'il avoit épouſée le 2 Juin 1632 ; — 4. Fréderic, auteur de la branche de Hombourg, rapportée ci-après ; — 5. Jean, né le 22 Février 1587, mort jeune ; — 6. Christine, née le 25 Novembre 1578, morte le 26 Mars 1596. Elle avoit épouſé, en 1594, *Fréderic-Magnus*, Comte *d'Erſpach* ; — 7. Elisabeth, née le 26 Novembre 1579, morte en 1625, femme de *Jean-Caſimir*, Comte *de Naſſau-Saarbruck* ; — 8. Marie-Hedwige, née le 2 Décembre 1580, & morte le 12 Décembre 1582 ; — 9. Anne, née le 3 Mars 1583, morte en 16..., femme, le 8 Octobre 1601, d'*Albert-Othon*, Comte *de Solms* ; — 10. & Madelene, née le 5 Mai 1586, morte le 28 du même mois.

X. Louis, I. du nom, dit *le Fidele*, Landgrave de Hesse-Darmstadt, né le 24 Septembre 1577, obtint le droit d'aîneſſe dans la maiſon de Hesse, & la ville de Marpurg avec d'autres avantages qui furent reſtitués à la branche de Caſſel par le traité de Munſter. Il mourut le 27 Juillet 1626, ayant eu de *Madelene*, fille de *Jean-Georges*, Electeur *de Brandebourg*, qu'il avoit épouſée en 1597, & qui mourut le 24 Mai 1616 : — 1. Georges, qui ſuit ; — 2. Jean, Landgrave de Hesse-Breubach, né le 27 Juin 1609, lequel ſe rendit célebre dans les guerres de ſon tems, & mourut le 1 Avril 1651, ſans laiſſer de poſtérité de *Jeanne*, Comteſſe *de Sayn*, qu'il avoit épouſée en 1631. Elle ſe remaria, en 1661, à *Jean-Georges*, Duc *de Saxe-Eiſenach*, & mourut fort âgée, le 28 Septembre 1701 ; — 3. Henri, né le 1 Avril 1612, mort à Sienne en Italie, le 11 Octobre 1629 ; — 4. Louis, né le 12 Décembre 1614, mort 4 jours après ; — 5. Fréderic, né le 28 Février 1616, qui ſe fit Catholique en 1636, fut Chevalier de Malte, Grand-Prieur d'Allemagne, Général des Galeres de la Religion, où il ſe diſtingua, & nommé Cardinal par le Pape Innocent X, le 19 Février 1652. L'Empereur le nomma Protecteur d'Allemagne, Evêque de Breſlaw en Siléſie en 1670, puis Gouverneur de cette Province. Il mourut le 25 Février 1682, âgé de 66 ans ; — 6. Elisabeth-Madelene, née le 23 Avril 1600, morte le 9 Juin 1624, femme, du 13 Juillet 1617, de *Louis-Fréderic*, Duc *de Wirtemberg* ; — 7. Anne-Eléonore, née le 30 Juillet 1601, morte en 1659, épouſe, le 14 Décembre 1617, de *Georges*, Duc *de Brunſwick-Lunebourg* ; — 8. Marie, née le 1 Décembre 1602, morte le 10 Avril 1610 ; — 9. Sophie-Agnés, née le 12 Janvier 1604, morte en 1664, femme, du 7 Novembre 1624, de *Jean-Fréderic*, Comte Palatin *de Sultzbach-Niltpolſtein* ; — 10. Julienne, née le 14 Avril 1606, mariée, le 5 Mars 1631, à *Ulric*, Comte *d'Ooſtfriſe*, morte le 25 Janvier 1659 ; — 11. Amélie, née le 20 Janvier 1607, morte, ſans alliance, le 15 Septembre 1627 ; — 12. & Hedwige, née le 21 Juin 1613, morte le 2 Mars 1614.

XI. Georges, II. du nom, Landgrave de Hesse-Darmstadt, né le 17 Mars 1605, mourut le 11 Juin 1661. Il avoit épouſé, le 1 Avril 1627, *Sophie-Eléonore*, fille de *Jean-Georges*, Electeur *de Saxe*, morte le 2 Juin 1671, dont : — 1. Louis, qui ſuit ; — 2. Georges, Landgrave de Hesse-Darmstadt, dit *de Lauterbach*, né le 29 Septembre 1632, mort le 19 Juillet 1676. Il avoit épouſé, 1°. en 1661, *Dorothée-Auguſte*, fille de *Jean-Chriſtian*, Duc *de Holſtein-Sunderbourg*, morte en 1662, ſans poſtérité ; & 2°. le 21 Juillet 1667, *Alexandrine-Julienne*, Comteſſe *de Leiningen-d'Axbourg*, dont : — (a) Sophie-Julienne, morte en naiſſant ; — (b) Eléonore-Dorothée, née le 15 Août 1669, morte le 4 Septembre 1714 ; — (c) Madelene-Sibille, née le 14 Octobre 1671. La veuve de Georges II ſe remaria, le 4 Juin 1678, à Charles, Landgrave de Hesse-Rhinfelds, comme on l'a dit ci-devant ; — 3. Jean, né le 24 Novembre 1642, mort le 22 Février 1643 ; — 4. Madelene-Sibille, née le 3 Septembre 1631,

morte,

morte, ſans alliance, le 5 Août 1651; — 5. Sophie-Eléonore, née le 4 Janvier 1634, morte le 7 Octobre 1663, femme, du 21 Avril 1650, de Guillaume-Christophe, Landgrave de Hesse-Bingenheim; — 6. Elisabeth-Amélie-Madelene, née le 19 Mars 1635, mariée, le 24 Août 1653, à *Philippe-Guillaume*, Duc *de Neubourg*, depuis Electeur-Palatin, morte le 4 Août 1709; — 7. Louise-Christine, née le 5 Février 1636, mariée, le 29 Octobre 1665, à *Louis-Chriſtophe*, Comte *de Stolberg-Ortemberg*, morte le 11 Novembre 1697; — 8. Anne-Marie, née le 9 Février 1637, morte le 21 Avril ſuivant; — 9. Anne Sophie, née le 17 Décembre 1638, co-Adjutrice, puis Abbeſſe de Quedlimbourg, morte le 13 Décembre 1683; — 10. Amélie-Julienne, née le 22 Novembre 1639, morte le 20 Décembre ſuivant; — 11. Henriette-Dorothée, née le 14 Octobre 1641, mariée, en 1667, à *Jean*, Comte *de Waldeck*, morte le 22 Décembre 1672; — 12. Augustine-Philippine, née le 29 Novembre 1643, Chanoineſſe de Gandersheim, morte le 4 Février 1672; — 13. Agnès, née & morte en 1645; — 14. & Marie-Hedwige, née le 26 Novembre 1647, alliée, l'an 1671, à *Bernard*, Duc *de Saxe-Meinungen*, morte le 19 Avril 1680.

XII. Louis, II. du nom, Landgrave de Hesse-Darmstadt, né le 15 Janvier 1630, Prince d'une probité, d'une équité & d'une modération reconnue, mourut le 4 Mai 1678. Il avoit épouſé, 1°. le 24 Novembre 1650, *Marie-Eliſabeth*, fille de *Fréderic*, Duc *de Holſtein-Gottorp*, morte le 7 Juin 1665; & 2°. le 5 Décembre 1666, *Eliſabeth-Dorothée*, fille d'*Erneſt*, dit *le pieux*, Duc *de Saxe-Gotha*, morte le 29 Août 1709. Du premier lit vinrent: — 1. Georges, né le 19 Juillet 1654, mort le 21 Juin 1655; — 2. Louis, né le 22 Juin 1658, qui ne ſurvécut à ſon pere que 4 mois, étant mort le 30 Août 1678, ſur le point de ſe marier avec *Ertmuthe-Dorothée*, fille de *Maurice*, Duc *de Saxe-Naumbourg*; — 3. Fréderic, né le 1 Octobre 1659, mort d'une chûte en jouant à la paume, le 28 Janvier 1676; — 4. Madelene-Sibille, née le 23 Avril 1652, mariée, le 6 Novembre 1673, à *Guillaume-Louis*, Duc *de Wirtemberg*, morte en Septembre 1712; — 5. Sophie-Eléonore, née le 26 Juillet 1653, morte le 10 Août ſuivant; — 6. Marie-Elisabeth, née le 11 Mars 1656, alliée à *Henri*, Duc *de Saxe-Reinchild*; — 7. Auguste-Madelene, née le 7 Mars 1661, mariée, le 28 Février 1681, à *Chriſtian*, Duc *de Saxe-Gotha*, morte en Août 1712; & du ſecond lit: — 8. Ernest-Louis, qui ſuit; — 9. Georges, né le 25 Avril 1669, lequel ſe fit Catholique. Après avoir ſervi en Irlande pour le Prince d'Orange, il paſſa en Eſpagne, où il fut fait Grand de la premiere Claſſe, Chevalier de la Toiſon d'or, Viceroi de Catalogne. Le Duc *de Vendôme* prit ſur lui Barcelone en 1697. Après la mort de Charles II, Roi d'Eſpagne, il quitta le parti du Roi Philippe V, pour embraſſer les intérêts de l'Empereur Charles, qui l'envoya en Portugal en 1702, pour détacher le Roi des liaiſons qu'il avoit avec la France & l'Eſpagne, en quoi il réuſſit. L'Empereur le nomma Général de Cavalerie en 1704; mais après s'être ſignalé au ſiége de Gibraltar la même année & la ſuivante, il fut tué devant Barcelone, à l'attaque du fort de Mont-Joui, le 14 Septembre 1705, âgé de 36 ans, ſans avoir été marié; — 10. Philippe, né le 20 Juillet 1671, Gouverneur de Fribourg en 1698; Général des troupes du Royaume de Naples en 1708; & Gouverneur du Duché de Mantoue en 1715. Il mourut la nuit du 10 au 11 Août 1736, & avoit épouſé, le 25 Mars 1693, *Marie-Thérese-Joſephe de Croy*, fille de *Ferdinand-François*, Prince d'Havré, morte le 20 Mars 1714, laiſſant — (a) Joseph, né le 2 Janvier 1699, Chanoine de Cologne, de Liége & d'Augſbourg; — (b) Léopold, né le 11 Avril 1708; — (c) Charles, né le 9 Juillet 1710, mort le 22 Septembre ſuivant; — (d) Théodore, née le 6 Février 1706, mariée, à Mantoue, le 23 Février 1727, avec *Antoine-Ferdinand de Gonzague*, Duc de Guaſtalla; — 11. Jean, né le 21 Décembre 1672, mort le 7 Mars 1673; — 12. Henri, né le 29 Septembre 1674, Gouverneur de Lerida, lors de la priſe de cette place par l'Armée d'Eſpagne en Octobre 1707; — 13. Fréderic, né le 18 Septembre 1677, qui ſe fit Catholique & prit l'habit clérical à Rome en 1697; mais il embraſſa depuis le parti des armes, & mourut en Moſcovie le 12

Octobre 1708; — 14. Sophie-Louise, née le 6 Juillet 1670, mariée, le 11 Octobre 1688, à *Albert-Erneſt*, II. du nom, Prince *d'Oëtingen*; — 15. & Elisabeth-Dorothée, née le 24 Avril 1676, mariée, en Février 1700, à Frédéric-Jacques, Landgrave de Hesse-Hombourg, morte en couches le 9 Septembre 1721.

XIII. Ernest-Louis, Landgrave de Hesse-Darmstadt, né le 15 Décembre 1667, mort à Jégerbourg le 12 Septembre 1739, avoit épouſé, le 1 Décembre 1687, *Dorothée-Charlotte*, fille d'*Albert*, Marquis *de Brandebourg-Anſpach*, morte le 15 Novembre 1705, dont: — 1. Louis, qui ſuit; — 2. Charles-Guillaume, né le 17 Juin 1693, mort le 17 Mai 1707; — 3. François-Ernest, né le 17 Juin 1695, mort le 8 Janvier 1716; — 4. Dorothée-Sophie, née le 4 Janvier 1689, mariée, le 13 Février 1710, à *Jean-Fréderic*, Comte *de Hohenloë-Eringen*, morte en Juin 1723; — 5. & Fréderique-Charlotte, née le 8 Septembre 1698, veuve de Maximilien, oncle du Landgrave de Hesse, mort le 18 Mai 1753, qu'elle avoit épouſé le 29 Novembre 1720.

XIV. Louis, III. du nom, Prince héréditaire de Hesse-Darmstadt, né le 5 Avril 1691, déclaré par l'Empereur, au mois de Juin 1722, Lieutenant-Feld-Maréchal de ſes Armées, avoit épouſé, le 25 Avril 1717, *Charlotte-Chriſtine de Hanaw*, morte le 2 Juillet 1726, dans la 27e année de ſon âge, étant née le 1 Mai 1700, dont: — 1. Louis, qui ſuit; — 2. Georges-Guillaume, rapporté après ſon frere aîné; — 3. Georges-Fréderic-Charles, né le 7 Mai 1726; — 4. Louise-Caroline, née le 11 Juillet 1723, mariée, le 2 Janvier 1751, à *Charles-Fréderic*, Margrave *de Bade-Dourlach*, né le 12 Novembre 1708, dont des enfans; — 5. & Louise-Auguste-Madelene, née le 16 Mars 1725.

XV. Louis, IV. du nom, Landgrave de Hesse-Darmstadt, né le 15 Décembre 1719, Lieutenant-Général au ſervice de Pruſſe, a épouſé, le 11 Août 1741, *Henriette-Chriſtine-Caroline-Louiſe*, fille de *Chriſtian III*, Comte Palatin *des Deux-Ponts*, de laquelle ſont iſſus: — 1. Louis, né le 14 Juin 1753; — 2. Fréderic-Louis, né le 10 Juin 1759; — 3. Caroline, née le 2 Mars 1746; — 4. Fréderique-Louise, née le 6 Octobre 1751; — 5. Amélie-Fréderique, née le 20 Juin 1754; — 6. Willelmine, née le 25 Juin 1755; — 7. & Louise, née le 30 Janvier 1757. Il n'y a de ces Princeſſes vivantes que Caroline, Amélie-Fréderique & Willelmine. Suivant la Gazette de France, (N°. 63, du 6 Août 1773, article des Deux-Ponts, 20 Juillet dite année), un courier dépêché de Peterſbourg, & arrivé à Pirmaſentz, réſidence actuelle du Landgrave de Hesse-Darmstadt, a apporté à ce Prince la nouvelle, que le choix du Grand Duc de Ruſſie étoit tombé ſur la Princeſſe Willelmine, ſa fille, & ce mariage a été célébré le 10 Octobre 1773.

XV. Georges-Guillaume, ſecond fils de Louis, III. du nom, & de *Charlotte-Chriſtine de Hanaw*, & frere cadet du Prince héréditaire de Hesse-Darmstadt, né le 11 Juillet 1722, a épouſé, le 15 Mars 1748, *Marie-Louiſe-Albertine*, Comteſſe *de Leiningen-Heidesheim*, née le 16 Mars 1729, dont: — 1. Louis-Georges-Charles, né le 27 Mars 1749; — 2. Georges-Charles, né le 14 Juin 1754; — 3. Charles-Guillaume-Georges, né le 16 Mai 1756; — 4. Auguste-Fréderic-Georges, né le 21 Juillet 1759; — 5. Fréderique-Caroline, née le 2 Août 1752; — 6. Charlotte-Willelmine-Christiane-Marie, née le 5 Novembre 1755; — 7. & Louise-Caroline Henriette, née le 26 Février 1761.

Branche de Hesse-Hombourg, &c. ſortie de celle de Darmstadt.

X. Fréderic, Landgrave de Hesse-Hombourg, quatrieme fils de Georges I, Landgrave de Hesse-Darmstadt, & de *Madelene*, Comteſſe *de Lippe*, ſa premiere femme, né le 5 Mars 1585, & mort le 9 Mai 1638, avoit épouſé, en 1622, *Marguerite-Eliſabeth*, fille de *Chriſtophe*, Comte *de Leiningen*, dont: — 1. Louis-Philippe, né le 20 Août 1623, mort le 16 Mars 1643; — 2. Georges, né le 29 Octobre 1624, mort le 25 Décembre 1625; — 3. Guillaume-Chris-

TOPHE, qui ſuit; — 4. GEORGES-CHRISITAN, né le 10 Décembre 1626, qui ſe fit Catholique, & mourut ſans poſtérité, le 11 Août 1667. Il avoit épouſé, le 11 Octobre 1666, *Anne-Catherine*, veuve de *Fréderic*, Comte *d'Ahlefeld*, & fille de *Detleve Pogo-Wiſch*, morte le 28 Mai 1694; — 5. FRÉDERIC, rapporté après ſon frere aîné; — 6. & ANNE-MARGUERITE, née le 31 Août 1629, mariée, en 1650, à *Philippe-Louis*, Duc *de Holſtein-Wiſembourg*, morte le 4 Août 1686.

XI. GUILLAUME-CHRISTOPHE, Landgrave DE HESSE-BINGENHEIM, né le 13 Novembre 1625, mort le 27 Août 1682, avoit épouſé, 1°. le 21 Avril 1650, SOPHIE-ELÉONORE, ſa couſine, fille de GEORGES II, Landgrave DE HESSE-DARMSTADT, morte le 7 Octobre 1663; & 2°. en 1665, *Anne-Eliſabeth*, fille d'*Auguſte*, Duc *de Saxe-Lawembourg*, avec laquelle il eut de grandes brouilleries, qui furent ſuivies de leur ſéparation: elle mourut ſans enfans en 1688. Ceux du premier lit furent: — 1. FRÉDERIC, né le 12 Mars 1651, mort le 27 Juillet ſuivant; — 2. LÉOPOLD-GEORGES, né le 15 Octobre 1654, mort le 26 Février 1675, ſans enfans de ſon mariage avec *Chriſtine*, fille de *Fréderic*, Comte *d'Ahlefeld*, & de Rixingen, Chancelier de Dannemarck; — 3. autre FRÉDERIC, né & mort le 5 Septembre 1655; — 4. GUILLAUME, né le 13 Août 1656, mort le 4 Septembre ſuivant; — 5. un autre fils né & mort le 3 Juin 1657; — 6. PHILIPPE, né le 10 Juin 1659, mort le 6 Octobre ſuivant; — 7. CHRISTINE-WILLELMINE, née le 30 Juin 1653, femme, en 1671, de *Fréderic*, Duc *de Meckelbourg*; — 8. & MADELENE-SOPHIE, née le 24 Avril 1660, mariée, en Janvier 1679, à *Guillaume-Maurice*, Comte *de Solms-Greifenſtein*.

XI. FRÉDERIC, Landgrave DE HESSE-HOMBOURG, & puis de Bingenheim, après la mort de ſon frere, né le 30 Mai 1633, ſervit dans les armées du Roi de Suede, & perdit une cuiſſe au ſiége de Copenhague, puis il s'attacha à l'Electeur de *Brandebourg*, qui lui donna le Gouvernement de Poméranie. Il mourut le 24 Janvier 1708, dans ſa 75ᵉ année, & avoit épouſé, 1°. le 12 Mai 1661, *Marguerite Brahé*, fille d'*Abraham*, Comte *de Wiſinſpug*, Chancelier de Suede, veuve de *Jean*, Comte *d'Oxenſtiern*, Grand-Maréchal de Suede, morte, ſans enfans, en 1669; 2°. en 1671, *Louiſe-Eliſabeth*, fille de *Jacques*, Duc *de Curlande*, morte le 26 Décembre 1690; & 3°. le 17 Avril 1692, *Sophie-Sibille*, Comteſſe *de Leiningen-Weſterbourg*, veuve de *Jean-Louis*, Comte *de Leiningen-Heidesheim*. Du ſecond & troiſieme lit vinrent: — 1. FRÉDERIC-JACQUES ou JACOB, qui ſuit; — 2. CHARLES-CHRISTIAN, né le 24 Mars 1674, tué au ſiége de Namur le 8 Septembre 1695; — 3. PHILIPPE, né le 24 Mars 1676, tué à la bataille de Spire le 15 Novembre 1703; — 4. FERDINAND, né le 2 & mort le 4 Août 1683; — 5. CHARLES-FERDINAND, né le 25 Décembre 1684, mort le 29 Août 1688; — 6. CASIMIR-GUILLAUME, né le 3 Mars 1690, mort, ſans enfans, le 9 Octobre 1726; — 7. GEORGES-LOUIS, né le 19 Janvier 1693, marié, le 28 Mai 1710, à *Chriſtine-Madelene-Julienne*, fille de *Wolrath*, Comte *de Limbourg*. Il eſt mort au mois de Mars 1728, ne laiſſant que deux filles: — FRÉDERIQUE-SOPHIE, née le 7 Mars 1713; — & la ſeconde née le 10 Février 1714; — 8. CHARLOTTE-SOPHIE-DOROTHÉE, née le 17 Juin 1672, mariée, le 4 Novembre 1694, à *Jean-Erneſt*, Duc *de Weimar*; — 9. HEDWIGE-LOUISE, née le 2 Mars 1675, mariée, le 9 Janvier 1702, à *N... Schlieben*, en Pruſſe; — 10. WILLELMINE-MARIE, née le 7 Janvier 1678, mariée, le 19 Mai 1711, à *Antoine*, Comte *d'Altenbourg*; — 11. ELÉONORE-MARGUERITE, née le 23 Septembre 1679; — 12. & ELISABETH-JULIENNE-FRANÇOISE, née le 6 Janvier 1681, mariée, le 7 Janvier 1702, à *Fréderic-Guillaume*, Prince *de Naſſau-Siégen*, morte le 12 Novembre 1707.

XII. FRÉDERIC-JACQUES, Landgrave DE HESSE-HOMBOURG, né le 19 Mai 1693, épouſa, 1°. en Février 1700, ELISABETH-DOROTHÉE, fille de LOUIS II, Landgrave DE HESSE-DARMSTADT, morte en couches le 9 Septembre 1721; & 2°. au mois d'Octobre 1728, *Chriſtine*, fille de *Fréderic-Louis*, Comte *de Naſſau-Saarbruck*, veuve de *Charles-Louis*, Comte *de Naſſau-Saarbruck*, ſon couſin. Les enfans du premier lit ſont: — 1. FRÉDERIC-GUILLAUME, né le 1 Octobre 1702, mort le 19 Août 1703; — 2. LOUIS-JEAN-GUILLAUME, qui ſuit; — 3. JEAN-

CHARLES, né le 25 Août 1706; — 4. une fille, née & morte le 28 Novembre 1700; — 5. FRÉDERIQUE-DOROTHÉE, née le 29 Septembre 1701, morte le 11 Mars 1704; — 6. LOUISE-WILLELMINE, née le 2 Décembre 1703, morte le 20 Août 1704; — 7. ERNESTINE-LOUISE, née le 19 Novembre 1707, morte le 19 Décembre suivant; — 8. & une fille, née le 1 Septembre 1721, morte au mois de Décembre de la même année.

XIII. LOUIS-JEAN-GUILLAUME, Landgrave DE HESSE-HOMBOURG, s'eſt marié, le 3 Février 1738, à *Anaſtaſie*, fille d'*Yvan* ou *Jean*, Prince *de Trubeſkoi*, dont: —— 1. LOUIS-GUILLAUME, qui ſuit; —— 2. & une fille, née en 1739.

XIV. LOUIS-GUILLAUME, Prince DE HESSE-HOMBOURG, a épouſé, le 10 Octobre 1741, *Louiſe-Ulrique de Solms-Braunfels*, de laquelle eſt iſſu: — FRÉDERIC-LOUIS, Prince DE HESSE-HOMBOURG, né le 30 Janvier 1748.

Les armes de HESSE-CASSEL, Seigneurs de Rhinfelds, de Rothembourg, ſelon *du Buiſſon*, ſont: *parti d'un trait, coupé de deux, ce qui forme ſix quartiers: au 1 d'argent, à la croix pattée & à double traverſe de gueules*, qui eſt D'HIRSCHFELD; *au 2 coupé de ſable & d'or, le ſable chargé d'une étoile à ſix rais d'or*, qui eſt DE ZIEGENHAYN; *au 3 d'or, au léopard armé & couronné d'azur*, qui eſt DE CATZENELLEBOGEN; *au 4 de gueules, à 2 lions léopardés d'or, armés & lampaſſés d'azur, l'un ſur l'autre*, qui eſt DE DIETZ; *au 5 coupé de ſable & d'or, le ſable chargé de 2 étoiles à ſix rais d'or*, qui eſt DE NIDDA; *au 6 de gueules, à 3 clouds de la paſſion d'argent, poſés en pal, & accompagnés de 3 feuilles d'ortie auſſi d'argent, poſées en triangle, chevronnées & appointées au cœur de l'écu, qui eſt chargé d'un petit écuſſon coupé d'argent & de gueules*, qui eſt CHAUMBURG; *ſur le tout: d'azur, au lion burelé d'argent & de gueules*, qui eſt le Landgraviat DE HESSE.

HESSELIN, en Picardie: ancienne Famille noble, dont il eſt parlé dans le Nobiliaire de cette Province, *pag.* 271 *& ſuiv.*

DENIS HESSELIN, Conſeiller & Maître-d'Hôtel du Roi, ſon Pannetier ordinaire & Capitaine du Château de la Baſtille, fut élu Prévôt des Marchands de la ville de Paris l'an 1470, charge qu'il exerça pendant quatre années, & rendit de fideles ſervices au Roi LOUIS XI, ayant ſecouru la ville de Beauvais de poudre à canon & de coulevrines, lorſque les Bourguignons la tenoient aſſiégée l'an 1472. Il fortifia beaucoup Paris, ayant fait réédifier les murailles de cette Capitale, raccommoder les foſſés, boulevards, barrieres, &c. & fit divers réglemens pour la ſûreté de la ville, dont le Roi & le Peuple furent contens. Il avoit fait publier à Paris, en 1465, par ordre de ce Monarque, la révocation de pluſieurs impôts, que la bonté de Sa Majeſté avoit porté d'ôter pour le ſoulagement de ſes ſujets, qui, par réjouiſſance, en crierent *Noël, Noël*, ſuivant l'uſage du tems, dit *Haudicquer de Blancourt*. Il avoit épouſé *Marie Boucher*, fille de *Bureau*, Seigneur d'Orçay, Maître des Requêtes, & de *Gillette Raguier*.

JACQUES HESSELIN, frere de DENIS, fut Ecuyer du Roi LOUIS XI, qui le nomma pour aller ſommer la ville d'Auxerre de ſe rendre. Il étoit ayeul de — MARGUERITE HESSELIN, femme de *Pierre Briçonnet*, Seigneur de Cormes, Echanſon de la Reine, & Tréſorier général du Duché de Milan, dont elle laiſſa poſtérité, neveu de *Guillaume Briçonnet*, Cardinal, Evêque de Saint-Malo, puis de Nîmes, & de *Robert Briçonnet*, Abbé de Saint-Waaſt d'Arras, Conſeiller au Parlement, Archevêque & Duc de Reims, premier Pair & Chancelier de France.

JEAN HESSELIN, Chapelain de la Maiſon & Collége de Boiſſy à Paris en 1465, étoit ſorti, par les femmes, de *Godefroy de Boiſſy*, Secrétaire du Roi JEAN, qui fonda ce Collége, en 1358, pour ceux de ſa famille ſeulement, de laquelle on prend toujours le Principal, le Chapelain & les Ecoliers bourſiers.

PARIS HESSELIN, Maître des Comptes à Paris, fut nommé par le Roi HENRI II, l'an 1550, pour aller informer & punir ceux qui avoient commis des abus au fait du domaine de la ville & banlieue de Rouen.

GERMAINE HESSELIN s'allia avec *Jean Bureau*, Seigneur de Montglat, de la Malmaiſon & de la Houſſaye en Brie, Conſeiller & Chambellan des Rois CHAR-

les VII & Louis XI, Maire perpétuel de Bordeaux, Gouverneur de Caſtillon & autres lieux, Tréſorier général de France, Capitaine de Gendarmes & de 1500 arbalêtriers du Roi, & Maître de l'Artillerie de France. Il mourut le 5 Juillet 1463, & fut inhumé en ſa Chapelle dans l'Egliſe Saint-Jacques de la Boucherie à Paris, où ſa veuve fit des biens conſidérables, & fonda deux meſſes chaque ſemaine, par contrat du 25 Septembre 1493. Elle eut de ſon mari trois garçons & deux filles.

Bureau Hesselin, Seigneur de Gacourt en 1510, épouſa *Charlotte de Croulavoine*, fille de *Pierre*, Conſeiller au Parlement de Paris, & en eut huit enfans, entr'autres : — Christophe, qui ſuit ; — & Madelene Hesselin, mariée avec *François de Belloy*, Seigneur de Morangles, dont poſtérité.

Christophe Hesselin, Seigneur de Gacourt en 1440, l'aîné des garçons de Bureau, s'allia avec *Etiennette de Hangeſt*, fille de *Martin*, Seigneur d'Argenlieu, & de *Françoiſe d'Argillieres*, de laquelle vint : — Jean Batiste Hesselin, Seigneur de Gacourt, où il demeuroit, proche de Luzarche, depuis Prévôté. Il fit preuve depuis le 18 Octobre 1477. Les armes : *d'or, à 2 faſces d'azur, ſemé de croix fleuronnées de l'un en l'autre.*

HESSELIN, auſſi en Picardie. Famille différente de la précédente.

François de Hesselin, l'aîné, demeurant à Croutry ; — François de Hesselin, le jeune, Seigneur d'Aucourt ; — Louis de Hesselin, Seigneur de Gondrecourt, & *Antoinette des Marquetz*, veuve d'Octavien de Hesselin, Seigneur de Roquemaure, tous demeurans à Jauzy, Election de Soiſſons ; — & Jean-Claude de Hesselin, Seigneur d'Audeville, demeurant à Chelles, Election de Creſpy, tirent leur origine de Claude de Hesselin, leur ayeul, annobli par Lettres de l'an 1597, vérifiées dans toutes les Cours. *Nobiliaire de Picardie, p. 275.*

HETTEHOU, Ecuyer, Seigneur de Sauſſay en Normandie, Election de Bernay. Famille qui porte : *de ſable, à trois croiſſans d'argent 2 & 1.*

HEU : Maiſon, éteinte depuis 1560, qui a toujours été rapportée entre les plus grandes & anciennes Familles de la ville de Metz. On croit qu'elle avoit pris ſon nom de la ville de Huy dans le pays de Liége, où l'on prétend que ces Seigneurs ont été Avoués.

Roger de Heu, établi dans le pays Meſſin en 1232, & mort en 1271, paſſe pour être la tige de cette maiſon, qui a poſſédé dans ce pays pluſieurs francs-aleus nobles, qui étoient autant de juſtices ſouveraines, & qui la rendant la plus puiſſante du pays, lui firent avoir beaucoup de part au Gouvernement de la ville de Metz. — Gilles de Heu, Maire de la ville de Liége, dégouté de ſa patrie par les diviſions qui y regnoient alors, ſe réfugia auſſi à Metz, l'an 1261, avec ſes deux fils Gilles & Robert. Ce dernier fut pere de — Thibaut, qui de ſa ſeconde femme, *Alix de la Cour*, eut : —— Jean de Heu, Evêque de Toul en 1363, & décédé l'an 1372.

Robert de Heu, Seigneur de Malroy, peut-être le même que celui qui contribua le plus, en 1552, à faire recevoir dans Metz les troupes du Roi Henri II, épouſa 1°. *Philippe de Chievreſſon*, Dame de Montoy ; & 2°. par contrat du 21 Septembre 1545, *Claude du Châtelet*. Du premier lit il eut une fille, nommée Catherine de Heu, dont le mariage fut arrêté avec *Claude-Antoine de Vienne*, fils aîné de *Claude du Châtelet*, ſeconde femme de Robert de Heu, ſon pere ; & du ſecond lit : —— 1, 2, 3 & 4. Robert, Marguerite, mentionnée ci-après ; Bonne & Anne de Heu, qu'il laiſſa, par ſon teſtament, ſous la tutelle de *Claude du Châtelet*, ſa ſeconde femme, de *Marguerite de Brandenbourg*, ſa mere, & de ſes freres Jean de Heu, Seigneur de Blettanges, & de Martin de Heu, Seigneur de Crepy. *Claude-Antoine de Vienne*, en qualité de leur curateur, paſſa une tranſaction, en 1564, avec *Nicolas de Vienne* & *Bonne du Châtelet*.

Marguerite de Heu, fille aînée de *Robert*, fut mariée 1°. à *Georges de Savigny* ; & 2°. à *Jacques de Ligniville*, & mourut ſans enfans.

On trouve encore un GASPARD DE HEU, Seigneur de Huy, célebre dans notre Hiſtoire, par la part qu'il eut, avec ſon frere, à l'introduction des troupes françoiſes dans la ville de Metz, & enſuite par l'occaſion que ſon malheur donna à la conſpiration d'Amboiſe. Les armes : *de gueules, à la bande d'argent, chargée de 3 coquilles de ſable.*

* HEUCHIN, en Artois. Terre & Seigneurie érigée en *Marquiſat*, par Lettres du mois de Mars 1691, en faveur d'*Alexandre-François de Croix*, Seigneur des Prévôtés, fils de *Pierre-Felix de Croix*, Seigneur d'Heuchin, des Prévôtés, &c. (iſſu de l'ancienne Maiſon de *Croix*, en la Châtellenie de Lille, connue dès la fin du XIIe ſiécle), & d'*Anne-Eléonore de Sainte-Aldegonde-Noircarmes*. Voyez CROIX DE HEUCHIN.

HEUDEBERT. De cette Famille étoit

CONSTANTIN HEUDEBERT, ſieur du Buiſſon, natif de Valengin en Suiſſe, Chef du Conſeil de HENRI D'ORLÉANS, Duc de Longueville, Tréſorier général des Etats de Normandie, qui de *Jacqueline Gueroult*, ſon épouſe, eut pour fils : — NICOLAS HEUDEBERT, ſieur du Buiſſon, né à Paris le 6 Janvier 1655, Maître des Comptes le 23 Juillet 1674; honoraire par Lettres du 9 Mars 1675; Maître des Requêtes le 4 Juin 1679; Procureur-Général de la Chambre de l'Arſenal en 1682; Préſident au Grand-Conſeil le 14 Mai 1689; ſupprimé en vertu de l'Edit du mois de Février 1690; Maître des Requêtes & Préſident honoraire le 7 Juin même année; & enſuite Conſeiller d'Etat & Intendant des Finances. Il mourut le 11 Octobre 1715, & fut inhumé dans l'Egliſe de Limeil près Valenton. C'eſt ce que nous ſçavons, faute de Mémoire, ſur cette Famille, dont les armes ſont : *d'azur, à 3 fers de lance d'argent.*

HEUDELOT, en Champage : Famille noble alliée à celle de *Girault* de Langres, & de laquelle étoit

FRANÇOIS HEUDELOT, Ecuyer, Seigneur de Monteſſon, qui épouſa *Anne Gillet*, dont vint : — ANNE-MARIE HEUDELOT, mariée, par contrat du 14 Mai 1695, avec *Gabriel Girault-de-Belfond*, Chevalier, né le 10 Juin 1664, Seigneur de Genevrieres, Belfond & du Vergillet, Lieutenant de Dragons au Régiment de Falon, mort le 9 Avril 1733. Voyez GIRAULT. Les armes d'HEUDELOT ſont : *de gueules, au chevron d'or, accompagné de 3 trefles d'argent.*

HEUDEY ou HEUDÉ : Ancienne Famille noble de Normandie, Généralité d'Alençon.

Les Regiſtres de la Chambre des Comptes parlent de RENAUD HEUDÉ, dans des Lettres du 18 Mai 1389, & de JEAN HEUDÉ, Ecuyer, dans le ſiécle ſuivant. — Les Regiſtres de *Gervais Thievin* & de *Guillaume Trotere*l, Tabellions en la ville & banlieue de Falaiſe, font mention, en un contrat du 1 Octobre 1487, de GUILLAUME HEUDÉ, fils de JEAN, de la Paroiſſe de Jort. — Noble homme ROBERT HEUDÉ, Ecuyer, Seigneur de Raiville & de Noron, & SÉBASTIEN HEUDEY, Ecuyer, Seigneur de Goulaffre, ſont compris dans deux autres contrats des Mardi 1 Juillet, & Samedi 4 Octobre 1588. — OUDART HEUDÉ, Ecuyer, Sieur du fief de la Motte, ſis en la Paroiſſe de la Breteche, tant pour lui que pour ſes freres, bailla en échange, par contrat du 15 Mai 1472, à GUILLAUME HEUDEY, Ecuyer, Seigneur de Pommainville, 4 livres de rente, faiſant partie de 9 livres qu'il avoit droit de prendre ſur M. OUDART HEUDEY, Ecuyer, ſon oncle, leſquelles 9 livres avoient été données par échange, à défunt BERNARD DE HEUDEY, Ecuyer, ſon pere.

De cette Famille étoit iſſue ANNE DE HEUDEY, Dame de Boiſſey & de la Motte-Pelley, mariée, 1°. à *Galois de Harcourt*, Sire de Bailleul, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme de ſa Chambre; & 2°. par contrat du 27 Septembre 1587, à *François de Vauquelin*, Seigneur de Sacy, en préſence de GABRIEL

Heudey, Ecuyer, Sieur des Linieres. Elle étoit fille de Pierre de Heudey, Ecuyer, Seigneur de la Motte-Pelley & de Boiſſey, & de *Catherine de Lonval.*

I. Un Mémoire envoyé, dreſſé ſur les titres, remonte la filiation de cette Famille à Guillaume de Heudey, ou Heudé, I. du nom, Ecuyer, qui de ſa femme, dont on ignore le nom, eut :

II. Guillaume de Heudey, II. du nom, Ecuyer, marié à Demoiſelle *Marguerite du Barquet.* Il fut pere de

III. Jean de Heudey, I. du nom, Ecuyer, qui épouſa Demoiſelle *Michelle du Petitfauney*, fille puînée de *Colin du Petitfauney*, Ecuyer, & de *Jeanne Bigot*, Dame de Pommainville. Dans les partages qu'il fit de la ſucceſſion de ſon beau-pere & de ſa belle-mere, avec *Nollente du Petitfauney*, ſœur aînée de ſa femme, & veuve de *Geoffroy Gaſtel*, il eut la Terre de Pommainville dans ſon lot. De ſon mariage ſortirent pluſieurs enfans. L'aîné fut :

IV. Guillaume de Heudey, III. du nom, Ecuyer, Seigneur de Pommainville, qui, comme héritier de ſes pere & mere, tranſigea, le 7 Juin 1445, devant les Tabellions d'Argentan, avec *Giret Droullin* & *Jeannette Gaſtel*, ſa femme, fille aînée & héritiere de *Nollente du Petitfauney*, & avec *Jeanne Gaſtel*, veuve de *Pernet Gaultier*, ſeconde fille héritiere de ladite *Nollente*, au ſujet d'arrérages, qui leur étoient dûs ſur la Terre de Pommainville. Guillaume teſta le 12 Novembre 1506, & fit ſon exécuteur teſtamentaire ſon fils Gilles, en préſence du même Gilles, de la femme de ce Gilles, & de Macé de Heudey, Prêtre. Ses enfans furent, entr'autres : — 1. Guillaume, Ecuyer, Seigneur de Pommainville, qui acquit 7 ſols de rente, faiſant partie de 31 ſols dûs, ſur *Jean Feron*, de la Paroiſſe de Pommainville, par contrat paſſé au Tabellionage de la Châtellenie d'Ablonville, le 24 Novembre 1479. Il paroît qu'il mourut ſans alliance; — 2. Gilles, qui ſuit; — 3. & Jean, Ecuyer, que ſon pere émancipa, & mit hors de ſon pouvoir paternel, par acte délivré aux aſſiſes d'Hieſmes, le 24 Septembre 1476. — On ne ſçauroit dire ſi ce Guillaume fut encore pere de Jacqueline de Heudey, Abbeſſe d'Almeneſches, laquelle fut tranſférée, en 1517, de ſon Monaſtere en celui de Sainte-Croix de Poitiers.

V. Gilles de Heudey, Ecuyer, Seigneur de Pommainville, fit ſon teſtament le 6 Mars 1523, & le confirma en 1527. Il avoit épouſé *Geſline Moynet*, fille de *Geoffroy*, Ecuyer, & de *Catherine Benats*, dont : — 1. Jean, qui ſuit; — 2. Marie, laquelle, étant veuve de *Jean Broſſart*, Ecuyer, Seigneur de Beauvoys & du Deſert, eut l'amortiſſement de ſa rente dotale, le 12 Juillet 1530, de Jean de Heudey, Seigneur de Pommainville, ſon frere; — 3. & Catherine, femme de noble homme *Jean de Mora*, lequel reconnut, par acte du 29 Mars 1556, avoir reçu le payement de la dot de ſa femme, de Gilles de Heudey, ſon beau-pere.

VI. Jean de Heudey, II. du nom, Seigneur & Patron de Pommainville & de Meliour, Vicomte d'Argentan & d'Exmes, obtint main-levée pour ſon fief de Pommainville, le 24 Mai 1554, des Commiſſaires des francs-fiefs & nouveaux acquêts. Il avoit épouſé, par contrat du 4 Août 1542, (reconnu au Tabellionage d'Argentan le 2 Janvier 1547) *Iſabeau le Muterel*, fille de défunte noble perſonne Meſſire *Simon le Muterel*, Seigneur de Soulle, Procureur-Général au Parlement de Rouen, de laquelle il eut pluſieurs enfans, leſquels étoient, en 1557, ſous la tutelle de Pierre de Heudey, Ecuyer, Sieur de la Motte, & entre-autres :

VII. Nicolas de Heudey, Ecuyer, Seigneur de Pommainville, Boquencé, Maubuiſſon, le Châtellier, Saint-Pierre & Saint-Germain de Fauville, près Evreux, Conſeiller du Roi au Parlement de Normandie. Il fut déclaré majeur par acte paſſé aux Aſſiſes d'Argentan, le 19 Décembre 1575; rendit foi & hommage le 11 Octobre de l'année ſuivante, au Château d'Alençon, pour la Seigneurie de Pommainville, & en rendit aveu le 22 Février 1582, au Duc d'*Alençon*, frere unique du Roi, comme *noble & extrait d'ancienne nobleſſe.* Il avoit obtenu main-levée de ſes fiefs le 21 Juillet 1580, des Commiſſaires des francs-fiefs, & fut repréſenté par noble homme Jean de Heudey, Seigneur de la Bigne,

fondé de ſa procuration. Il donna enſuite, le 10 Novembre 1610, le dénombrement de ſa Terre de Pommainville, teſta le 16 Mai 1611, & mourut en 1612, ou 1614. Il avoit épouſé, par traité reconnu le 25 Novembre 1582, *Charlotte Duval*, décédée en 1624, fille héritiere en partie de feu *Nicolas Duval*, Ecuyer, Seigneur de Boquencé, homme d'armes des Ordonnances du Roi, ſous le commandement du Seigneur *de Vaſſé*, & de *Catherine de la Riviere*, Dame en partie du Meſnil-aux-Crottes. De ce mariage vinrent : — 1. NICOLAS DE HEUDEY, Seigneur de Pommainville, Fauville, la Meſſangere, la Breque de Caumont, &c. qui eut deux enfans ; ſçavoir : — NICOLAS DE HEUDEY, Seigneur de Pommainville, marié à *Charlotte le Conte de Nonant*, tué peu de tems après par *François le Cornu*, Seigneur de Couronne, ſans laiſſer de poſtérité ; — & MARIE DE HEUDEY, femme de *Claude de la Touche*, Ecuyer, Seigneur de Montigny ; — 2. & CHARLES, qui ſuit.

VIII. CHARLES DE HEUDEY, Seigneur de Boquencé, puis de Pommainville, Chambor, Samelle, Saint-Silveſtre, Manneville, Savigny, le Bourgeois, &c. fut mis, en 1624, ſous la tutelle de NICOLAS DE HEUDEY-DE-POMMAINVILLE, ſon frere aîné, après le décès de la Dame leur mere. Il obtint des Lettres de *relevement* le 28 Novembre 1628, contre l'accord fait entre lui & ſon frere aîné, touchant leur partage, attendu qu'il n'avoit que 16 ans, lors de cet accord. Il comparut à l'Aſſemblée des Gentilshommes de la Province de Normandie, tenue à Evreux le 2 Août 1635, pour le ban & arriere-ban ; ſervit, avec armes & chevaux, dans l'armée du Roi en Lorraine, ſuivant les certificats du Marquis *de Nonant*, Lieutenant pour le Roi au Gouvernement d'Evreux & d'Alençon, & du Duc *de Longueville*, en date des 20 Septembre & 10 Octobre 1635 ; & ſervit encore depuis comme Volontaire dans l'armée de Bourgogne, commandée par le Marquis *de Villeroy*, Lieutenant-Général, qui lui en délivra un certificat le 18 Décembre 1640. Il acheta, par contrat du 1 Octobre 1651, la Terre de Pommainville, de ſon neveu NICOLAS DE HEUDEY, qui la vendit pour avoir un équipage à *Charlotte le Conte-de-Nonant*, qu'il venoit d'épouſer. CHARLES DE HEUDEY fut tué en trahiſon à Guibray, en 1662, après avoir déſarmé deux Maîtres. C'étoit un des plus braves hommes de ſon tems. Il avoit épouſé, par contrat du 18 Janvier 1628, (reconnu le 1 Mars de la même année) *Catherine de Mecflet-d'Aſſeville*, fille de *Robert de Mecflet*, Ecuyer, Seigneur d'Aſſeville, & de *Marie de la Palu*, dont : — 1. GUILLAUME, qui ſuit ; — 2. PIERRE, batiſé le 11 Mai 1642 ; — 3. GASTON, Seigneur de Chambor & de Samelle, batiſé à Saint-Germain d'Argentan le 15 Octobre 1643 ; — 4. MARIE, morte ſans enfans au mois de Novembre 1709. Elle avoit épouſé, 1°. par traité du 8 Juillet 1668, (reconnu à Orbec le dernier Mars 1669) *Gaſton de Bonnechoſe*, Ecuyer, Seigneur & Patron de Saint-Jean de Thenney ; & 2°. par contrat du 5 Janvier 1694, *Gilles-Armand de la Touche*, Ecuyer, Seigneur de Boquencé ; — 5. MARGUERITE, née le 28 Décembre 1645, nommée, le 23 Juillet 1647, par SÉBASTIEN DE HEUDEY, Prêtre & Curé de Boquencé ; — 6 & 7. GABRIELLE & JEANNE.

X. GUILLAUME DE HEUDEY, IV. du nom, Seigneur de Pommainville, la Haye, Chambor, Samelle, &c. mort en 1663, avoit épouſé, par traité du 19 Mars 1662, *Anne Morin*, fille d'*Etienne Morin*, Chevalier, Seigneur de Banneville, Grenteville & Cormelles, & de *Marguerite Gillain-de-Barneville*. Sa veuve ſe fit maintenir, avec ETIENNE DE HEUDEY, ſon fils unique, qui ſuit, dans ſa qualité de *Nobleſſe* & d'*Ecuyer*, par Arrêt du Conſeil d'Etat du Roi, du 13 Janvier 1670, contre le Traitant, chargé de la recherche des Uſurpateurs de la Nobleſſe, qui avoit attaqué leur qualité, ſur ce que, lors de la recherche de 1666, leurs titres avoient été repréſentés à *M. de Chamillart*, Intendant de la Généralité de Caen, & non à *M. de Marle*, Intendant de la Généralité d'Alençon, de laquelle releve la Terre de Pommainville.

X. ETIENNE DE HEUDEY, Chevalier, Seigneur de Pommainville, Chambor, la Haye, &c. batiſé à Saint-Jean de Caen le 18 Mars 1663, mis ſous la tutelle de la Dame ſa mere, par acte du 26 Octobre de la même année, fut reconnu

noble

noble d'extraction, par certificat de *M. de Chamillart*, du 29 Janvier 1668. Il fit un accord le 13 Mars 1684 & le dernier Mars 1685, avec MARIE, MARGUERITE, GABRIELLE & JEANNE DE HEUDEY, ſes grand'tantes, pour la liquidation de leur légitime, & mourut le 13 Avril 1710. Il avoit épouſé, par contrat du 10 Juillet 1686, *Charlotte du Four*, batiſée à Saint-Germain d'Argentan, le 22 Septembre 1664, & morte le 6 Septembre 1721, fille de *Jacques du Four*, Ecuyer, Seigneur de Bellegarde, Lieutenant Civil & Criminel des Vicomtés d'Argentan & d'Exmes. Leurs enfans ſont : — 1. JACQUES-ETIENNE, qui ſuit ; — 2. autre JACQUES-ETIENNE, Seigneur de la Haye-Saint-Silveſtre, né le 26 Décembre 1691, Garde de la Marine en 1706, mort à Breſt le 16 Juin 1713 ; — 3. JEAN-ANTOINE-ADRIEN, né le 19 Janvier 1695, entré au ſervice du Roi en 1712, Capitaine au Régiment de Louvigny en Janvier 1715, bleſſé au genou à la bataille de Guaſtalla en Italie, le 10 Septembre 1734, & mort de ſa bleſſure le 13 Octobre ſuivant ; — 4. JEAN-CHARLES, né le 11 Novembre 1699, Eccléſiaſtique en 1719, Abbé Commendataire de Royal-Pré, le 16 Juin 1725, mort à Paris le 29 Mars 1748 ; — 5. LOUISE-ELISABETH, née le 5 Avril 1689, mariée, le 9 Mai 1715, à *François-Gabriel du Four*, Chevalier, Seigneur & Baron de Cuy, Lieutenant des Vaiſſeaux du Roi, & Chevalier de Saint-Louis ; —— 6. CHARLOTTE, née le 14 Février 1693, Religieuſe en 1711, & morte le 25 Février 1732 ; — 7. CATHERINE, née le 24 Février 1697, Religieuſe aux Urſulines de Caen, le 24 Février 1715 ; — 8. JEANNE, née le 10 Septembre 1701, mariée à *René Guyon*, Ecuyer, Seigneur des Digueres, le 10 Janvier 1721 ; —— 9. RENÉE-BARBE-PHILIPPE, née le 4 Septembre 1704, mariée à *N... Yver*, Ecuyer, Sieur de Bois-Meley ; — 10. & CHARLOTTE, née le 11 Novembre 1708, reçue à Saint-Cyr le 6 Février 1717, ſortie en Octobre 1728, & mariée à *N... de Mecflet*, Ecuyer.

XI. JACQUES-ETIENNE DE HEUDEY, Chevalier ; Seigneur de Pommainville, Fonteney, Saint-Pere, le Meſnil, &c. né le 10 Septembre 1690, Mouſquetaire en 1714, a épouſé, par contrat du 25 Mars 1718, inſinué au Châtelet de Paris le 5 Mai de la même année, *Armande de Vaſſé*, fille d'*Artus-Joſeph*, Comte *de Vaſſé*, Marquis d'Equilly, Seigneur de Marſilly, Saint-Avy, Bercy, & de *Louiſe de Feſque*, dont : — 1. N..., née à Paris le 13 Mai 1719, morte 5 jours après ; — 2. & MARIE-LOUISE-ARMANDE DE HEUDEY-DE-POMMAINVILLE, née le 10 Mars 1721, mariée, par traité du 15 Février 1738, à *Nicolas-Joſeph Morin*, Chevalier, Seigneur & Patron de Banneville.

Les armes : *d'argent, au lion rampant d'azur, chargé d'une fleur de lis d'or à l'épaule.* Quelques Armoriaux les blaſonnent : *d'or, au lion coupé de gueules & d'azur.*

* HEUDICOURT : La Terre & Seigneurie de *Trougnon*, ſituée dans le Barrois non mouvant, Bailliage de Saint-Mihiel, fut portée en mariage par *Claude de Freſneau*, fille unique & héritiere de *Jean*, Seigneur de Pierrefort, à *Charles-Louis*, Seigneur *de Lenoncourt*, Conſeiller d'Etat de CHARLES III, Duc *de Lorraine* ; & *Marie-Anne-Françoiſe de Lenoncourt*, ſa petite-fille, la porta à *Denis Sublet*, ſon mari, dont le fils puîné, *Gœuri Sublet*, ayant eu *Trougnon* en partage, en obtint l'érection en *Marquiſat*, ſous le nom d'*Heudicourt*, avec union de la Mairie des trois villes, Voinville, Varneville & Buxerule, par Lettres du 7 Février 1737. *Voyez* SUBLET.

* HEVERLÉ : Seigneurie en Brabant, érigée en *Baronnie* en faveur de *Guillaume de Groy*, Seigneur de Chievres, que le Roi Catholique CHARLES I qualifie ſon *Couſin*, dans les Lettres d'érection du mois de Novembre 1518.

* HEUQUEVILLE : Baronnie en Normandie, dont une branche de la Mai-

ſon de *Roncherolles* a pris le nom. Cette branche ſubſiſte. *Voyez* RONCHEROLLES.

HEURTAULT DE LAMMERVILLE : Famille de Normandie, qui remonte à

ADRIEN HEURTAULT, qualifié *noble homme*, connu par pluſieurs aveux qu'il rendit pour certains héritages qu'il poſſédoit dans la Paroiſſe de Beaunay & à Biville-le-Bagnard ; ſçavoir, en 1514, 1536, 1542, 1548, &c.

JEAN HEURTAULT, I. du nom, ſon arriere-petit-fils, Ecuyer, Sieur de Sainte-Geneviéve, Conſeiller & Procureur du Roi au Bureau général des Traites-Foraines en Normandie, fut déchargé du droit de francs-fiefs, par Ordonnance des Commiſſaires du Roi, du 12 Août 1636, & mourut en 1656, laiſſant pour fils aîné :

JEAN HEURTAULT, II. du nom, Ecuyer, Sieur de Saint-Ouën-le-Mauger & de Sainte-Geneviéve, Conſeiller au Parlement de Rouen, & Commiſſaire aux Requêtes du Palais, qui, de *Catherine Thomſon*, ſon épouſe, eut, entr'autres, enfans :

JEAN-CHARLES HEURTAULT, I. du nom, Ecuyer, Seigneur de Gruchet & autres lieux, Conſeiller au Parlement de Rouen, & Commiſſaire aux Requêtes du Palais, dont il obtint des proviſions le 14 Mai 1689. Il épouſa, en 1702, *Marguerite Lernault*, dont il a eu : — 1. JEAN-CHARLES, qui ſuit ; — 2. MARIE-CLOTILDE, femme de *N... de Gonord*, Ecuyer, Seigneur de Groſly, Conſeiller du Roi, Maître ordinaire en ſa Cour des Comptes, Aides & Finances de Normandie ; — 3 & 4. MARIE-MARGUERITE & MARIE-CLAUDE, mortes filles.

JEAN-CHARLES HEURTAULT, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de Lammerville & autres lieux, épouſa, le 23 Juillet 1729, *Marie-Catherine Groſſin-de-Saint-Thurien*, fille de *Louis Groſſin*, Seigneur de Saint-Thurien, Conſeiller du Roi en ſes Conſeils, Préſident en ſa Cour des Comptes, Aides & Finances de Normandie. De cette alliance ſont iſſus : — 1. JEAN-LOUIS-THOMAS HEURTAULT-DE-LAMMERVILLE, Ecuyer, né le 3 Mars 1733, reçu Page du Roi dans ſa petite Ecurie en 1750 ; — 2. JEAN-MARIE, né en 1740 ; — 3. & MARIE-MARGUERITE-LOUISE, mariée, le 10 Janvier 1750, à *Pierre-Adrien de Rouen*, Seigneur de Bermonville, Conſeiller du Roi en ſes Conſeils, Préſident en la Cour des Comptes, Aides & Finances de Normandie.

Les armes : *d'azur, à 3 têtes d'aigles d'or, arrachées & poſées 2 & 1.* Il eſt parlé de cette Famille dans l'*Armorial de France, Regiſtre IV.*

HEURTEBIZE. De cette Famille étoit JOSIAS DE HEURTEBIZE, qui fit preuve de trois degrés de nobleſſe, & une fille, laquelle fut Dame d'honneur de la Reine, femme de LOUIS XIV. Les armes : *d'argent, à trois faſces de gueules, chacune ſoutenant trois loups paſſans de ſable.* Nobiliaire de Picardie, *pag.* 269.

* HEUSDEN. Seigneurie dans le Brabant, érigée en *Baronnie*, par Lettres du 2 Mars 1688, en faveur de THÉODORE DE HEUSDEN D'ESSCHOUT, Chevalier Banneret, Seigneur de Middeſwraele & de Kyrſel, ſur-Intendant du Canal royal de Bruxelles, & de ſes deſcendans mâles & femelles.

* HEUSE (DE LA) : Terre ſituée dans le pays de Caux, proche la riviere d'Arques, laquelle a paſſé entre les mains du Seigneur de *Tronc*, Préſident en la Chambre des Comptes de Normandie. Elle a donné ſon nom à une ancienne Nobleſſe, dont étoit

JEAN DE LA HEUSE, Chevalier, Seigneur dudit lieu, nommé dans un Catalogue des Seigneurs renommés de la Province de Normandie en 1012. Il eut pour fils : — PIERRE, I. du nom, Seigneur DE LA HEUSE, Chevalier, compris parmi les Seigneurs qui accompagnerent le Duc GUILLAUME à la conquête du Royaume

d'Angleterre en 1066. Il fut auſſi de ceux qui firent le voyage de la Terre-Sainte avec le Duc ROBERT *de Courteheuſe*, en 1097. — JEAN, Sire DE LA HEUSE, Chevalier, ſon fils, mourut en 1149, pere de — HENRI, Sire DE LA HEUSE & de Surcey, en 1210, qui laiſſa pour fils & ſucceſſeur, — RICHARD, Sire DE LA HEUSE, de Surcey & des Ventes, en 1266, lequel épouſa *Marie de Moy*, fille de *Jean*, Seigneur de Creſſy, dont il eut :

MARTIN, Seigneur DE LA HEUSE, de Surcey & des Ventes, en 1290, marié à *Jeanne d'Eſneval*, de laquelle vint, entr'autres enfans : — ROBERT, Seigneur DE LA HEUSE, de Surcey & des Ventes, vivant en 1309, avec *Jeanne de Bailleul*, ſon épouſe, dont : — 1. PIERRE, qui ſuit ; — 2. JEAN, dit BAUDRAN, Chevalier ; — 3. & GUILLAUME, dit GALOIS, Chevalier en 1338.

PIERRE, II. du nom, Seigneur DE LA HEUSE, Châtelain de Bellencombre, Seigneur de Surcey & des Ventes, donna 10 ſols de rente à l'Abbaye de Bonport, & mourut fort vieux en 1388, laiſſant pour enfans : — 1. ROBERT, qui ſuit : — 2. JACQUES, dit BAUDRAN, Amiral de France en 1368, lequel ne laiſſa qu'une fille — JEANNE, femme de *Robert*, IV. du nom, Seigneur *d'Eſneval* ; — 3. JEAN, Seigneur de Quevilly, mort au ſiége de Coignac avec l'Amiral ſon frere, en 1375. Il avoit épouſé *Mahaud de Bailleul*, fille de *Foucaud*, Seigneur *de Bailleul*, & de *Mahaud d'Eſtouteville*, dont il eut : — (a) PHILIPPE DE LA HEUSE, Seigneur de Quevilly, puis de la Heuſe, Bailli & Capitaine de Mante, mort en 1414, laiſſant — MARTIN DE LA HEUSE, Seigneur des mêmes lieux, qui rendit aveu au Roi de toutes ſes Terres, ès années 1429 & 1434. Celui-ci eut trois fils : — JEAN, Seigneur DE LA HEUSE & de Bailleul, en 1449 ; — RICHARD, Seigneur de Thionville ; — & JAMES, Seigneur de Bacon ; — (b) MARIE, femme de *Guillaume Maſquerel*, Seigneur de Hermanville ; — (c) MARGUERITE ; — 4. & MARGUERITE, femme de *Georges*, Sire *de Clere*.

ROBERT, II. du nom, Seigneur DE LA HEUSE, Châtelain de Bellencombre, & de la Mailleraye, Capitaine de Mante en 1413, Conſeiller & Chambellan du Roi, Prévôt de Paris en 1415, épouſa *Jeanne de Chaumont*, dont : — JEAN, qui ſuit ; — & JACQUES, rapporté après la poſtérité de ſon aîné.

JEAN DE LA HEUSE, Baron d'Eſcotignies, fut tué du vivant de ſon pere, en 1415, à la bataille d'Azincourt. Il laiſſa de *Marie d'Eſtouteville*, ſon épouſe, fille de *Robert*, Seigneur d'Auſboſc, & de *Marie de Sainte-Beuve*,

ADRIEN DE LA HEUSE, Baron d'Eſcotignies, mort, avant ſon ayeul, ſans enfans de *Madelene de Piſſeleu*, ſon épouſe.

JACQUES DE LA HEUSE, ſecond fils de ROBERT II, & de *Jeanne de Chaumont*, tué auſſi à la bataille d'Azincourt en 1415, avoit épouſé *Jeanne de Brione*, fille aînée & héritiere de *Raoul Morel*, Sire de Brione, de Heuditot, &c. & de *Peronnelle d'Auvrecher*, dont pour fille unique — MARGUERITE, Dame DE LA HEUSE, de Bellencombre & de la Mailleraye, mariée, 1°. ſans enfans, à *Charles le Brun*, Seigneur de Neville ; & 2°. en 1441, à *Colard*, Sire *de Moy*, fils de *Guy-Goulard*, Sire *de Moy*, & d'*Iſabeau de Chin*. C'eſt ce que nous ſçavons de cette ancienne Nobleſſe, dont les armes ſont : *d'or, à 3 heuſes* ou *houſſeaux de ſable*.

HEUSEY : Famille noble, dont les titres, en Angleterre & en France, remontent au XIVe ſiécle. NICOLAS HEUSEY, Ecuyer, Bailli de Briquebec, eſt cité dans le traité de mariage d'ADRIENNE, ſa fille, avec *Philippe le Fevre*, Ecuyer, Sieur du Perron en 1602. *Notice envoyée.*

HEUZE. HENRI HEUZÉ, Seigneur de Heurtevent, Lieutenant-Général de Montreuil-ſur-Mer, & ISAAC HEUZÉ, Seigneur de Fontevieu, ſon frere, furent déclarés *Nobles* par Arrêt du Conſeil du 17 Octobre 1669. Nobiliaire de Picardie, *pag.* 275.

HEUZEY, Sieur de la Valette & de Fontaines en Normandie, Election de Valogne. Les armes : *d'argent, à la botte de ſable poſée en pal & éperonnée d'or.*

HEYSSEN. Suivant un *Mémoire envoyé*, dreſſé ſur piéces authentiques, c'eſt une ancienne Famille de l'Empire connue ſous l'Empereur MAXIMILIEN I.

JEAN DE HEYSSEN épouſa, en 1463, *N... de Turlinger*, dont : — 1. REICHERT, qui ſuit ; — 2. JEAN ; — 3. & SIBILLE.

REICHERT DE HEYSSEN ſe maria avec *N... de Miſtelbach*, & en eut :

SEIGFRIED DE HEYSSEN, qui épouſa *N... de Prieſen*, de laquelle vint :

GEORGES DE HEYSSEN, marié avec *Caroline de Wertheren*, de l'illuſtre Famille de ce nom, originaire de Saxe, iſſue de BERTHAIRE, Roi de Thuringe. Il en eut : — 1, 2, 3 & 4. GEORGES, WOLFF, LÉONARD & MICHEL. Ils furent reconnus tous les quatre par un Diplôme de l'Empereur RUDOLPHE, II. du nom, donné dans ſon Château Royal de Prague, le 30 Juin 1597, « pour être nés » vraiment Tourniers & Chevaliers du Saint-Empire, de quatre quartiers paternels » & maternels des deux côtés, en droit de poſſéder tous fiefs nobles, d'entrer dans » tous, un chacun Chapitre, d'y poſſéder hauts & bas emplois, de fréquenter les » Tournois, ainſi que toutes leurs lignées, nées & à naître, de l'un & de l'autre » ſexe, hoirs de leurs hoirs & poſtérités, pour toujours à jamais, comme tous » ſes autres, ceux de l'Empire, Royaumes, Duchés & pays héréditaires, vraiment » nés nobles, feudataires, Tourniers & Chevaliers, ſont en droit de faire (ce ſont » les termes du Diplôme) ». Et pour plus de marques & graces ſpéciales, Sa Majeſté Impériale a amélioré leurs armes héréditaires avec celles de la famille de *Neumarck*, éteinte, comme proche parent de la mere des ſuſdits quatre freres, avec les marques d'honneur & de diſtinction. On trouvera, à la fin de cet article, l'explication des armes de la Maiſon DE HEYSSEN.

MICHEL DE HEYSSEN, un des quatre freres ci-deſſus mentionnés, épouſa *N...*, Baronne *de Vegeleben*, dont :

SIMON DE HEYSSEN, Lieutenant-Colonel dans les Impériaux, qui fut bleſſé à mort dans une rencontre en 1635, près de Bouzonville. Il avoit épouſé *N...*, Baronne de *Séebach*, de laquelle ſortit :

CHRISTOPHE DE HEYSSEN, marié, en 1642, à *Suſanne Weyer-de-Kintzingen*. Leur fils fut :

FRANÇOIS DE HEYSSEN, qui épouſa, en 1660, *Boler de Granderen*, laquelle lui apporta en mariage le fief de ce nom. Il en eut :

JEAN-JACQUES DE HEYSSEN, Seigneur de Granderen, marié, 1°. en 1693, à *Claudine-Marguerite de Muller*, qui lui apporta les Seigneuries de Montenach & de Frichingen. Elle avoit épouſé, en premieres noces, *Andréa de Nibles*, Chevalier, Seigneur du Château-Double, Capitaine au Régiment de *Jean Sacq*, Infanterie. Cette *Claudine-Marguerite de Muller* avoit pour ſœurs — *Marguerite*, mariée à *Antoine de Poquieres*, Capitaine au Régiment du Pleſſis ; — & *Lucie*, femme d'*Antoine de Bock*, Chevalier, Seigneur de Petrange près Boulay, en Lorraine. Le pere de ces trois filles, *Claude de Muller*, Seigneur de Kirch, Evendorff, Montenach, &c. Contrôleur-Général de la Lorraine Allemande, avoit pour frere *Jean de Muller*, Seigneur de Weis, Kirch près Bitche, &c. JEAN-JACQUES DE HEYSSEN épouſa, 2°. *Marguerite Chardon-de-Peilling*. Du premier lit il eut : — 1. JEAN-BATISTE, qui ſuit ; — 2. GERTRUDE ; & du ſecond : — 3. THOMAS, rapporté ci-après.

JEAN-BATISTE DE HEYSSEN, Chevalier, Seigneur de Montenach & Frichingen, inhumé dans l'Egliſe de Halſtroff, Paroiſſe de Forget-Ville, avoit épouſé, en 1727, *Marie-Eliſabeth Petit-des-Dards*, dite *de Klein*, ſœur de *Jeanne Petit*, dite *de Klein*, femme de *Claude de Muſiel*, Chevalier, Seigneur en partie de Berg-ſur-Moſelle, toutes deux filles d'*Antoine Petit-des-Dards*, dit *de Klein*, Chevalier de Saint-Louis, Major du Régiment de Fimarcon, Dragons. JEAN-BATISTE a eu de ſon mariage : — 1. JEAN-CLAUDE DE HEYSSEN, Chevalier héréditaire du Saint-Empire Romain, & Chevalier de Saint-Louis, ancien Capitaine des Grenadiers au Régiment d'Auſtraſie, à préſent Légion de Lorraine. Il réſide à ſa Terre de Forget-Ville, près Bouzonville, dans la Lorraine Allemande, & s'eſt allié avec *Marie-Françoiſe de Forget*, dite *de Barſt* ; — 2. &

PHILIPPE-LAURENT, appellé *le Chevalier* DE HEYSSEN DE KLEIN, ſervant, en 1773, en qualité de Capitaine dans la Légion de Lorraine.

THOMAS DE HEYSSEN, fils de JEAN-JACQUES, & de *Marguerite Chardon-de-Peil'ing*, a eu de ſa femme, dont on ignore le nom, deux filles; ſçavoir, — MARGUERITE DE HEYSSEN, mariée à *N... Reinhard*, Chevalier de Saint-Louis, & Capitaine dans le Régiment de Royal-Baviere; — & MARIE-MARGUERITE DE HEYSSEN, épouſe de *Léopold-Henri de Geyer-d'Orth*, demeurant à Sarhalbe en Lorraine. Il eſt iſſu d'une illuſtre Famille d'Allemagne & de Suéde. Un de ſes ayeux, *Jean de Geyer-d'Orth*, Général, Feld-Maréchal de l'Empire, prit d'aſſaut la ville de Magdebourg en 1631, & *Jean-Adam de Geyer-d'Orth*, Général-Major de la Cavalerie Suédoiſe ſous GUSTAVE I, étoit fils de *Henri de Geyer-d'Orth*, & d'*Anne-Louiſe*, Baronne *de Jungkenn*.

Les armes: *d'or, à la faſce de ſable, chargée d'une roſe d'or boutonnée.* L'écu *parti, pallé, en feneſtre, de 4 pals, le 1 & 3 d'argent; le 2 & 4 de gueules, avec une échappe d'azur brochante ſur le tout*, aux armes anciennes de HEYSSEN; ſcavoir, *à une montagne d'or de 3 coupeaux, celui du milieu plus élevé que les deux autres, ardens & enflammés de gueules.* L'écu timbré d'un *caſque ouvert, taré à tournois, orné de ſon bourelet & lambrequin d'argent & de gueules à feneſtre, & d'or & d'azur à dextre.* Couronne de Roi, *ſurmontée de 3 flammes.* Cimier, *une aigle iſſante de gueules, languée, bequée d'or au col de même, éployée, dont le vol feneſtre eſt pallé d'argent & de gueules; & le dextre d'or, à la faſce de ſable, chargée d'une roſe d'or boutonnée, ſemblable à celle de l'écu.*

* HIERES, en Provence. Seigneurie qui a ſervi long-tems d'apanage à des puînés des Comtes de Marſeille, de la Maiſon de *Fos*. Ce fut *Geoffroy*, II. du nom, Vicomte de Marſeille, qui, en 1140, donna HIERES à *Pons de Fos*, ſon puîné. Sa poſtérité en jouit juſqu'en 1267. CHARLES DE FRANCE, Duc d'Anjou, du Maine, &c. frere de SAINT-LOUIS, n'eut pas plutôt épouſé *Béatrix*, fille & héritiere de *Raimond-Bérenger*, dernier Comte de Provence, de la Maiſon de *Barcelone*, qu'il prit poſſeſſion des Comtés de Provence & de Forcalquier, & reçut l'hommage & les ſermens de ſes vaſſaux. Ce Prince ne voulant ſouffrir en Provence d'autres Souverains que lui, les ſoumit tous, les uns après les autres, en commençant par les plus puiſſans. *Roger de Fos* & *Bertrand*, ſon frere, Seigneurs d'HIERES, furent ceux en qui il trouva plus de réſiſtance contre ſon attente. CHARLES fut obligé de lever des troupes & d'aſſiéger la Ville & le Château d'Hieres. Les deux freres ſoutinrent ce ſiége pendant cinq mois; mais réduits à de grandes extrêmités, ils furent obligés d'écouter les conſeils de leurs parens & amis, qui leur repréſenterent la puiſſance du Comte, & le peu d'eſpérance qu'ils avoient d'être ſecourus. Cela les détermina à un accommodement conclu le 15 Octobre 1257, par lequel *Roger*, *Bertrand* & *Mabille de Fos*, leur ſœur, remit au Comte de Provence la ville d'HIERES, ſon territoire, ſes Iſles, droits, juriſdictions, pêches & généralement toutes les appartenances & dépendances. De ſon côté, le Comte de Provence leur promit des Terres en toute juſtice juſqu'à la valeur de 1000 ſols royaux, &, en exécution du traité, il leur donna les terres de Bormes, la Molle, Coloubrieres, la Verne, Cavallerie, Pierrefeu, le Canet & autres.

Depuis que la Provence eſt unie à la Couronne, les Iſles d'HIERES ont été deux fois érigées en *Marquiſat*, l'une en 1531, par FRANÇOIS I, en faveur de *Bertrand d'Ornezan*, Baron de Saint-Blancard; & la ſe-

conde, en 1549, par HENRI II, en faveur de *Criſtophe*, Comte *de Roquendolf*, & de Gundetroff, Baron de Molembourg, Seigneur de Condé & de Revaix, Grand-Maitre héréditaire d'Autriche, & Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, en reconnoiſſance de ce qu'il avoit laiſſé les grandes Terres qu'il tenoit dans la Germanie & les pays circonvoiſins, pour venir ſervir Sa Majeſté, qui lui donna les Iſles de *Bagneaux*, de *Porte-Cros* & de *Levant*, communément appellées les *Iſles d'HIERES*, leſquelles étoient déſertes, & ſervoient de retraite aux pirates & ennemis de l'Etat, pour attendre les navires des Marchands & les enlever. Le Roi décora ces Iſles du nom d'*Iſles d'Or*, & lui permit d'en diſpoſer en faveur de toutes perſonnes, pourvû qu'elles ſoyent regnicoles, ſous la redevance annuelle de dix mailles d'or, & à chaque mutation de Seigneur, d'un faucon portant ſonnettes d'or & vermeilles aux armes de France, avec le chaperon de ſoie, & au bas des longes, les armes du Marquis de ces Iſles. Ce *Marquiſat* fut depuis acquis par *Gaſpard Coüet*, qui en inſtitua héritier ſon neveu *Jean-Batiſte Coüet*, Marquis de Marignane. *Voyez* ce mot.

* HIGUERES : Terre & Seigneurie en Béarn dans la Sénéchauſſée de Morlas au Diocèſe de Leſcar, poſſédée, à titre de Baronnie, par un cadet de la Maiſon de *Belſunce*. Voyez ce mot.

HINNISDAEL, dans les Pays-Bas.

L'Empereur CHARLES VI accorda à FRANÇOIS D'HINNISDAEL, Seigneur de Betho, Alei, Grantaxhe, &c. pour lui & ſes deſcendans mâles & femelles, le titre de *Comte*, applicable ſur quelqu'une de ſes terres dans les Pays-Bas, par Lettres du 10 Février 1723. Ce Comte eſt iſſu de HERMAN D'HINNISDAEL, mort en 1418, qui avoit épouſé *Catherine de Guſtchoven*. Il en eut : — ARNOUL, qui ſuit ; — & HERMAN, auteur d'une ſeconde branche rapportée ci-après.

ARNOUL D'HINNISDAEL s'allia avec *Marie Averweys*, dont : — WATHIEU D'HINNISDAEL, marié à *Marguerite de Kerbeck*, de laquelle vint : — MELCHIOR D'HINNISDAEL, qui épouſa *Marie Vanden Cruys*, & en eut : — LÉON D'HINNISDAEL, époux de *Marie Vander Ulſt*, dite *Taxis*.

MELCHIOR D'HINNISDAEL, leur fils, Commiſſaire déciſeur à Maſtricht, épouſa *Jeanne de Méeres*, dont : — FRANÇOIS D'HINNISDAEL, Seigneur de Monſtreuil, mort en 1675. Il avoit épouſé *Catherine-Dorothée de Beeckman*, de laquelle il eut : — WATHIEU-LAMBERT, qui eut, entr'autres enfans, de *Jeanne-Marie de Simonis*, morte en 1672 : — FRANÇOIS D'HINNISDAEL, créé *Comte*, lequel étant veuf de *Marie-Anne-Florence-Thérèſe de Berchin*, Dame de Tongelaer, Crainhem, Saint-Pierre, &c. prit le parti de l'Egliſe, fut Chanoine de celle de Liége, & Prévôt de Tongre. Ses enfans ſont : — 1. JOSEPH-GUILLAUME-WATHIEU, Comte d'HINNISDAEL, &c. marié, en 1723, à *Iſabelle-Charlotte*, Comteſſe *d'Hoenſbroeck-de-Geull*, dont il a eu : — HENRI-ANTOINE-BERNARD, né le 23 Mai 1725 ; — 2. & DOROTHÉE-FRANÇOISE, Dame de Tongelaer, mariée, en 1715, à *Adrien-Joſeph Vander Gracht*, Baron de Romerſwale & de Vremde, Seigneur de Lodoyck, Battenbrouck, &c.

SECONDE BRANCHE.

HERMAN D'HINNISDAEL, II. du nom, ſecond fils de HERMAN & de *Catherine de Guſtchoven*, épouſa *Iſabelle de Rickel*, dont :

HERMAN D'HINNISDAEL, III. du nom, qui s'allia avec *Marguerite Choors*, de laquelle il eut : — HERMAN D'HINNISDAEL, IV. du nom, marié avec *Eliſabeth de Langhen*, dont : — HERMAN D'HINNISDAEL, V. du nom, mort en 1548. Il avoit

épouſé *Marie de Corſwaren*, & en eut : — ROBERT D'HINNISDAEL, allié à *Barbe de Roſu*, Dame de Danicken, de laquelle vint : — NICOLAS D'HINNISDAEL, I. du nom, Seigneur de Danicken, qui, de ſon mariage avec *Chriſtine de Donchierf*, eut :

NICOLAS D'HINNISDAEL, II. du nom, Seigneur de Danicken, puis de Fumal, par ſa femme *Antoinette*, Dame *de Fumal*, qu'il avoit épouſée en 1603, dont :

PHILIPPE-HERMAN D'HINNISDAEL, Seigneur de Fumal, Meſtre-de-Camp de Cavalerie, Lieutenant-Général au Gouvernement de Namur, marié, en 1657, à *Barbe d'Oſtrel-de-Lieres*, fille d'*Antoine*, Seigneur de Ferfay, & de *Jacqueline de Rillebeke*, de laquelle il eut :

PHILIPPE-HERMAN-DOMINIQUE D'HINNISDAEL, Seigneur de Fumal, Capitaine d'une Compagnie de hauts Allemands, allié, en 1673, à *Caroline-Catherine de Wallenrodt*. De ce mariage vint :

JEAN-HERMAN D'HINNISDAEL, Chevalier, Baron de Fumal, Seigneur de Ferfay, Brigadier des Armées du Roi, qui épouſa, en 1714, *Marie-Claire-Eugénie de Carnen*, fille de *Maximilien-François*, Marquis de Lillers, & d'*Alexandrine-Charlotte de Heſdigneul*, de la branche de *Béthune* en Artois. Leurs enfans ſont : — 1. ADRIEN-EUGENE-HERMAN, qui ſuit ; — 2. MAXIMILIEN-HERMAN-DRUON, dit *le Chevalier de Fumal*, né le 2 Avril 1721, Chevalier de Saint-Louis, & ci-devant Capitaine au Corps des Grenadiers de France ; — 3. PHILIPPE-HERMAN, dit *l'Abbé de Fumal*, né le 26 Septembre 1723, Abbé Commendataire de Beauport en Bretagne, & Prévôt de la Cathédrale de Cambray ; — 4. & N..., dite *Mademoiſelle de Fumal*, Religieuſe à l'Abbaye de Bourbourg.

ADRIEN-EUGENE-HERMAN D'HINNISDAEL, Baron de Fumal, Seigneur de Ferfay, né le 30 Août 1718, a épouſé, en 1747, *Marie-Philippine de Bournel*, fille de *Jean-Charles*, Marquis de Monchy, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & de *Marie-Catherine de Forcadel*, dont il a deux fils. *Tablettes Généal. part. V, pag.* 230.

HINSELIN. Famille dont il eſt parlé dans les mêmes *Tablettes Généalogiques, Part. VI, pag.* 16. Elle a donné de grands hommes & a fait de très-belles alliances.

Edme-Ravan de Vieilbourg, Marquis de Myennes, Lieutenant-Général au Gouvernement des Provinces du Nivernois & Donziois, étant mort au mois d'Août 1741, ſans poſtérité, ANNE-PERETTE HINSELIN-DE-MORACHE ſe trouva la plus proche héritiere pour le Marquiſat de Myennes, dont elle fit donation au mois d'Octobre de la même année à ſon neveu, PIERRE-ANTOINE HINSELIN, Chevalier, Seigneur de Morache, fils de PIERRE-RENÉ HINSELIN, Chevalier, Seigneur dudit Morache, & de *Marie-Catherine du Roux-de-Reveillon*, petit-fils de JEAN HINSELIN, Chevalier, Seigneur de Morache, connu par le Portrait Géographique & Hiſtorique de l'Europe, & par pluſieurs autres ouvrages de Littérature, lequel étoit frere de PIERRE HINSELIN, Gouverneur des Iſles de la Guadeloupe & de la Déſirade, dont on voit l'hiſtoire dans les Livres des Antilles, par les Peres *du Tertre* & *Labat*.

Le Marquis *de Myennes* eſt marié depuis 1738, avec *Claudine-Henriette de Pouilly*, fille de *François de Pouilly*, Chevalier, Seigneur de Neuſtilly, élu de la Nobleſſe du Charolois, & de *Françoiſe d'Arlai*, dont deux garçons, l'un né le 8 Octobre 1743 ; le ſecond, MARIE-FRANÇOIS, né le 14 Octobre 1744 ; — & deux filles : — ANNE-PIERRETTE-FRANÇOISE, née en Avril 1741 ; — & FRANÇOISE-HENRIETTE, née le 27 Juillet 1749.

Il y a une autre branche de la famille de HINSELIN, qui ſubſiſte dans la perſonne de GABRIEL-FRANÇOIS HINSELIN, Chevalier, Seigneur du Meſnil-la-Croix & Trianges, lequel n'a point d'enfans de ſon épouſe *Antoinette-Catherine de Pintherel-Desbiés*. Il a eu ſix ſœurs, dont quatre Urſulines à Pontoiſe, & deux mariées ; ſçavoir, GENEVIÉVE HINSELIN, le 3 Janvier 1730, à *Jean-Batiſte de la Boiſſiere*, Comte de Chambors au Vexin-François, dont elle fut la ſeconde femme ; elle

mourut à Paris le 1 Février 1738, âgée de 61 ans ; & MARIE-ANNE HINSELIN, femme de *François-Thomas Talon*, Seigneur de Chalembert, auſſi morte ſans enfans, âgée de 30 ans, le 28 Octobre 1735.

HITTE (LA). *Voyez* COS DE LA HITTE, *Tome V*, *p.* 140 de ce Dictionnaire.

HOBACQ. JEAN HOBACQ, Seigneur de Cagne, & GABRIEL HOBACQ, Seigneur de Belleterre, demeurant à Marc, pays reconquis, furent déclarés *Nobles* par Arrêt du Conſeil du 18 Février 1669. *Nobiliaire de Picardie*, *pag.* 275.

HOCART, *Hocar*, *Hocard*, *Hoccard*, *Hoccart*, *Hocquard* & *Hocquart*, en Champagne : Famille qui a formé pluſieurs branches ; & qui remonte à

PHILIPPE ou PHILIBERT, dit auſſi PHILIPOT HOCART, qui avoit pour frere NICOLAS, Chantre & Chanoine de l'Egliſe de N. D. de Laon, & pour femme *Jacquette Galus*, d'une famille noble du Clermontois, dont il eut : — 1. NICOLAS, qui obtint le 4 Janvier 1536, ainſi que JEAN ſon frere, une Sentence des Elus de Réthelois, par laquelle ils furent déclarés l'un & l'autre *nobles, nés & extraits de noble lignée*, exempts du payement des Tailles, & maintenus dans tous les priviléges de la Nobleſſe, ſur ce qu'ils avoient fait apparoir de leur Généalogie ; — 2. JEAN ; — 3. & CLAUDE, auteur de la ſeconde branche.

On ne trouve la filiation de la premiere branche que juſqu'au VIe degré incluſivement, dans l'*Armorial de France*, *Regiſtre V*, *Part. I*, parce que les titres pour la ſuite de cette branche n'ont pas été produits.

La ſeconde branche, qui, comme on l'a dit, a pour auteur CLAUDE-HOCART, ſubſiſte dans les enfans de LOUIS HOCART, Ecuyer, Conſeiller, Procureur du Roi aux Siéges Royaux de Sainte-Menehould, & de *Barbe-Marguerite Tiſſerand*, ſon épouſe, qui ſont : — 1. LOUIS-JEAN HOCART, né le 19 Mars 1700, marié, le 26 Avril 1729, avec *Louiſe Baudelot*, veuve de *Louis-Auguſte Maucourant*. Il a été maintenu dans ſa nobleſſe par Arrêt de la Cour des Aides de Paris, avec ſes freres & ſœurs, rendu le 6 Août 1760, & il a eu de ſon mariage — CLAUDE HOCART, Prêtre & Chanoine de l'Egliſe Cathédrale de Châlons ; — & LOUIS, Lieutenant au Régiment Royal-Comtois ; — 2. PIERRE, batiſé le 27 Octobre 1704, & mort le 7 Octobre 1727 ; — 3. JACQUES, batiſé le 26 Février 1706, marié, le 22 Juin 1734, avec *Louiſe le Serrurier*, fille de *Jean*, ancien Commiſſaire des Maréchauſſées de Metz, Toul, Verdun & Sainte-Menehould, & de *Claude Couſinat* ; — 4. FRANÇOIS-JOSEPH, Religieux Prémontré de l'Abbaye Royale de Saint-Martin de Laon ; — 5. FRANÇOIS-BENOÎT, dit *le Chevalier* HOCART, nommé ſucceſſivement Lieutenant en ſecond dans le Régiment d'Anjou, Infanterie, le 7 Mars 1735 ; Lieutenant en ſecond dans celui de Baſſigny, le 25 Août 1737 ; Enſeigne le 3 Octobre 1738 ; Lieutenant le 12 Mars 1739 ; Capitaine le 1 Août 1747 ; Capitaine en ſecond dans Royal-Comtois, le 2 Octobre 1750 ; Capitaine d'une Compagnie dans le même Régiment, le 1 Septembre 1755 ; & reçu Chevalier de Saint-Louis le 1 Octobre de la même année ; — 6. CLAUDE, Prêtre, Bachelier de Sorbonne, Chanoine & Sous Chantre de l'Egliſe de Châlons, batiſé le 13 Octobre 1712 ; — 7. autre CLAUDE, né le 25 Janvier 1697 ; — 8. MARGUERITE-MADELENE, morte quelques jours après ſa naiſſance, le 1 Janvier 1698 ; — 9. MARIE-CHARLOTTE, morte en 1699, âgée d'environ cinq mois ; — 10. ELISABETH, batiſée le 11 Mai 1702, & maintenue dans ſa nobleſſe avec ſes freres ; — 11. & MARIE, batiſée le 10 Juin 1703.

De la troiſieme branche, ſortie de la ſeconde au VIe degré, eſt GASTON-JEAN-ZACHARIE HOCART, qualifié *Chevalier*, Seigneur de Renneville, &c. Grand-Bailli de Châlons en Champagne, ci-devant Capitaine au Régiment de Picardie, né le 28 Mars 1714, marié, le 20 Mai 1744, avec *Marie-Madelene Baudouin*, fille d'*Auguſtin*, & de *Madelene Rapinat*. Il a deux ſœurs mariées.

La branche des Seigneurs de Montfermeil & de Coubron, établie à Paris, ſubſiſte

ſubſiſte dans JEAN-HIACINTHE-EMMANUEL HOCART, né le 30 Octobre 1727, Conſeiller au Parlement de Paris le 19 Août 1747, Préſident en la ſeconde Chambre des Requêtes du Palais, le 9 Janvier 1758, marié, par contrat du 17 Octobre 1751, avec *Louiſe-Roſe Poullard*, fille de *Pierre-Denis*, Gentilhomme ordinaire de la grande Vénerie du Roi, & de *Michelle-Anne Gobillon*, dont il a un fils & deux filles; ſçavoir : — 1. JEAN-HIACINTHE-LOUIS, né le 29 Août 1752; — 2. MARIE-AMABLE-CHARLOTTE, née le 27 Février 1755; — 3. & LOUISE-EMMANUELLE-ROSE, née le 22 Juillet 1758.

Il y a encore la branche des Seigneurs de la Motte, établie en Bretagne, repréſentée par JEAN-BATISTE-SIMON HOCART, Sieur de la Motte, émancipé par acte du 22 Septembre 1728, fils de JEAN-MARIE, & de *Laurence Lebrat*.

Les armes : *de gueules, à 3 roſes d'argent, poſées 2 & 1.* Voyez le *Regiſtre V de l'Armorial de France, Part. I.*

HODENEAU DE BREVIGNON. Famille de Nivernois, dont il eſt parlé dans l'*Armorial de France, Regiſtre II, Part. I.*

ANTOINE HODENEAU, Ecuyer, Seigneur de Brévignon, de Bonneaux, &c. fut, en 1585, Archer des Ordonnances du Roi dans la Compagnie de *François de la Magdelene*, Seigneur de Ragny, Baron de Châteauneuf. Il comparut en cette qualité le 29 Juin de la même année à la montre générale des Nobles faite dans la Plaine de Sablon d'Eſtampes près de Saint-Léger. Il fut confirmé deux fois dans ſa nobleſſe : la premiere par Ordonnance du 4 Juin 1586; la ſeconde par Jugement du 9 Février 1599. — CHARLES-JOSEPH HODENEAU, ſon arriere-petit-fils, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine des Vaiſſeaux du Roi, eut pour femme *Marie-Pauline Oriot*, dont : — 1. PIERRE-CLAUDE HODENEAU, Ecuyer, Seigneur de Brévignon, &c. — 2. GILLES-FRANÇOIS; — & quatre filles. Les armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de 3 étoiles de même, poſées 2 en chef & 1 en pointe.*

HODIC : Famille noble du Berri, qui porte : *d'argent, à trois croix ancrées de gueules.*

HOENS ou HUENS : Nobleſſe originaire de Malines, connue dans la Magiſtrature dès l'an 1542.

ROMBOUT HUENS, né à Malines, étoit, en 1555, le ſixieme Abbé de l'Abbaye de Boneffe au Comté de Namur. Il mourut le 10 Août 1560. — AUGUSTIN HUENS, dit *Hunnæus*, né à Malines le 29 Juillet 1521, mourut à Louvain le 7 Septembre 1578, étant Prêtre, Docteur & Profeſſeur Royal en Théologie, & eſt enterré en l'Egliſe de Saint-Pierre. Ce fut un des plus ſçavans hommes de ſon tems. — FRANÇOIS HUENS, Licencié ès Droits, Echevin de Malines, mourut le 24 Avril 1717. Il étoit fils de SÉBASTIEN HUENS, Receveur de Malines, & de *Gertrude de Somer*, petit-fils de ROMBOUT HUENS, *le jeune*, auſſi Receveur de Malines, & de *Catherine de Smet*, & arriere-petit-fils de ROMBOUT HUENS, dit *le Vieux*, Echevin, Tréſorier & Receveur de Malines, & de MARGUERITE HUENS, ſa niéce à la mode de Bretagne.

Ce FRANÇOIS HUENS épouſa, le 1 Février 1678, *Marie-Théreſe Vanden Zype*, née à Malines le 28 Février 1649, morte le 4 Septembre 1713, & enterrée dans l'Egliſe de Saint-Jean à Malines, auprès de ſon mari, fille de *Bernard-Alexandre*, Chevalier, Conſeiller & Procureur-Général au Grand-Conſeil, & d'*Iſabelle Douglas*, dit *Schot*. De ce mariage vinrent : — 1. BERNARD-ALEXANDRE HUENS, Licencié ès Droits, Echevin & Bourguemeſtre de Malines, mort le 20 Mai 1735, & enterré à Saint-Jean. Il avoit épouſé *Marie-Anne Van Volden*, fille d'*Antoine*, Secrétaire & Greffier du Grand Conſeil, & d'*Anne-Claire Dieuſart*, (& ſœur de *Pierre Van Volden*, Préſident dudit Grand-Conſeil), dont ſont iſſus — PHILIPPE-ANTOINE HUENS; — & deux filles; — 2. CHARLES-JOSEPH-FRANÇOIS, qui ſuit; — 3. ISABELLE-GERTRUDE, morte le 11 Avril 1707, & enterrée à Saint-Jean. Elle avoit épouſé, le 13 Août 1700, *Alexandre Della Faille*, fils d'*Alexandre*, Margrave d'Anvers, & de *N... Brueſeghem*, ſa premiere femme.

Il eſt mort en 1729 laiſſant entr'autres — *François-Alexandre Della Faille*, né l'an 1709, marié, 1°. à *N... Van Male*, morte le 1 Juin 1737, enterrée en ladite Egliſe de Saint-Jean; & 2°. à *Charlotte-Natalie de Ghendt*, fille de *François*, Seigneur de Terdonck & Wontergen, & de *Marie-Anne Damman*. Du ſecond lit ſont iſſus, deux fils, ſçavoir: —— *Jean-Charles-Alexandre Della Faille*, né le 3 Février 1741; —— & *Charles-Joſeph Della Faille*, né le 23 Octobre 1744; —— 4. MARIE-HUENS, morte ſans hoirs le 15 Juillet 1742, & enterrée à Saint-Rombout à Malines. Elle avoit épouſé *Sébaſtien-Ignace Douglas*, dit *Schot*, Bourguemeſtre de Malines, fils de *Bernard-Victor*, & de *Norbertine-Eléonore-Théreſe Van Werve*; — 5. & FRANÇOISE-LAMBERTINE HUENS, mariée, 1°. en 1713, à *Charles-Ferdinand Vander Noot*, Colonel au ſervice d'Eſpagne, mort à Girone en 1724; & 2°. à *N... du Faing*, du pays de Limbourg, dont elle n'eut point d'enfans: elle eſt morte en 1749, ayant eu de ſon premier lit, — *Marie-Françoiſe-Charlotte-Joſephe Vander Noot*, née à Girone le 9 Août 1714, mariée, en 1734, à *Claude-François le Roy*, Marquis de Valenglart, &c. fils de *Claude*, Seigneur de Moyenneville, Valenglart, le Queſnoy, Allery, &c. & de *Marie-Anne Trudaine*, dont pluſieurs enfans.

CHARLES-JOSEPH-FRANÇOIS HUENS, né l'an 1689, Greffier de Malines, dès 1725, mort le 18 Août 1742, avoit épouſé *Iſabelle-Claire Keyaerts*, batiſée à Saint-Pierre de Malines le 26 Février 1700, fille de *Jean-Ferdinand*, Chevalier, Conſeiller & Procureur-Général au Grand-Conſeil, & de *Jeanne-Catherine Haſaert*. De ce mariage il a eu: — 1. N... HUENS, mort aux études; — 2. PHILIPPE; — 3. PIERRE-JEAN-ANDRÉ, qui fit ſes licences ès droits à Louvain, le 20 Octobre 1756; — 4. JEAN-FERDINAND; — 5 & 6. JEANNE & MARIE-THÉRESE; — 7. MARIE-ANNE HUENS, morte le 10 Mars 1755, & enterrée à Saint-Pierre de Malines; — 8. & LUCIE HUENS, morte en Novembre 1746. *Notice envoyée.*

Les armes: *écartelé au 1 d'argent, à 3 fleurs de lis de gueules; au 2 auſſi d'argent au tourteau de ſable, chargé d'une étoile de 5 rais d'or; au 3 de ſable, à 3 annelets d'or; & au 4 d'or, au chevron de ſable chargé d'une chaîne de 4 chainons d'argent.*

On lit dans les *Tablettes Généalogiques, Part. VI, p. 136*, que JOSEPH HUENS BUSTANZI, Ecuyer, Seigneur de Voerde, fils de *Jacob Buſtanzi*, fut adopté dans la Famille de HOENS par le teſtament de ſon grand-oncle maternel HENRI HOENS, du 30 Décembre 1630, à la charge de porter à perpétuité lui & ſes deſcendans les nom & armes de HOENS ci deſſus expliquées. Il étoit petit-fils de *David Buſtanzi*, qui vint s'établir en Brabant, & y épouſa JEANNE HOENS. Il obtint de l'Empereur CHARLES VI, pour lui & ſes deſcendans mâles & femelles, le titre de *Baron* DE HOENS-BUSTANZI, avec faculté d'appliquer ces titres & dénominations ſur quelques Terres dans les Pays-Bas Autrichiens, par Lettres du 16 Juillet 1725.

HOEUFFT: Famille noble & très-ancienne, originaire de la Flandre Wallone, autant que les Mémoires authentiques, qui ont été ſauvés de l'embraſement, de l'année 1554, de Ruremonde, où cette Famille étoit établie quelque tems auparavant, l'ont pu prouver.

Le premier qu'on trouve, fut WALGAND HOEUFFT, Chevalier, qui vivoit l'an 1140. Il eut pour femme la fille du Seigneur *d'Antoing*, d'une Famille illuſtre par ſes alliances, entr'autres avec la Maiſon de *Melun*. De ce mariage vint;

ROLAND HOEUFFT, Chevalier, qui épouſa la fille du Seigneur *de Viierden*, Gentilhomme du pays de Juliers, de laquelle ſortit:

GAUTIER HOEUFFT, marié avec la fille du Seigneur *de Sombreff*. Il en eut: — GUILLAUME HOEUFFT, pere de — WAUTIER HOEUFFT, Chevalier Banneret, comme il ſe voit par la deſcription d'une joûte qui ſe fit l'an 1298 à Lille, où ſe trouverent le Comte de Flandres & autres grands Seigneurs des Pays-Bas. Il épouſa *Géertruyde Hoffſtad*, dont:

JEAN HOEUFFT, Ecuyer, premier Echevin de la ville d'Ypres en 1308, 1311

& 1314, mort en 1315, laiſſant de ſa femme *Sophie Loesboſch* : — 1. ARNOLD, qui ſuit; — 2. GAUTIER, rapporté après ſon frere aîné; — 3. DANIEL, mort ſans enfans; — 4. MARIE, morte Abbeſſe de Perck; — 5. & ALIX, femme, en 1342, de *Samſon de Swenegem*, Ecuyer.

ARNOLD HOEUFFT, eut pour enfans : — TASSARD, qui ſuit; — & LIBERT, allié, 1°. avec *Marie de Blochere*; & 2°. à *Catherine d'Ophem*, morte ſans poſtérité.

TASSARD HOEUFFT épouſa *Béatrix de Borſele*, & en eut pluſieurs enfans, dont la poſtérité a duré juſques fort avant dans le XVe ſiécle après avoir été alliée à diverſes Familles nobles des Pays-Bas, comme à celle d'*Eynatten*, *Neufchâtel*, *Gulpen*, *Embiſe*, *Pipempoi*, *Happart*, &c; mais pluſieurs Mémoires ayant été perdus dans l'embraſement dont on a parlé, on ne peut rapporter aucune particularité des charges & dignités dont ils ont joui.

GAUTIER ou WAUTIER HOEUFFT, ſecond fils de JEAN, eſt nommé avec ſes deux freres ARNOLD & DANIEL, *noble Chevalier* dans les guerres de France avec les Ducs de Bourgogne, ſuivant les Archives de l'Egliſe de Marchienne. Il mourut en 1340, & eſt enterré avec ſa femme *Jeanne de Deken* à Poperinge, dans l'Egliſe Paroiſſiale en la Chapelle de Saint-Michel, où ſe voit à main droite contre la muraille, leur épitaphe. Leurs enfans furent : — 1. MATHIEU, mort ſans alliance; — 2. JEAN, qui ſuit; — 3. ISABEAU, épouſe de *Baudouin Van Hautem*, Ecuyer; — 4. & ANNE, morte ſans avoir été mariée.

JEAN HOEUFFT épouſa *N... Van Delffe*, dite *Enarerers*, dont — 1. JEAN, qui ſuit; — 2. & PIERRE, Chevalier, mort ſans enfans. Il fut avec ſon frere au ſervice du Duc de Brabant ſous la conduite du Vicomte *de Lembourg*, à la bataille de Baſwilre au pays de Juliers, comme il paroît par un ordre exprès du Duc de Bourgogne & de Brabant de l'an 1368, envoyé à ſon frere aîné, afin qu'il lui amenât des troupes, l'exhortant à ſuivre les bons exemples de ſes ancêtres, qui avoient toujours bien ſervi leur Prince.

JEAN HOEUFFT, III. du nom, Chevalier, Conſeiller & Chambellan, épouſa *Marie Crummel*, & s'établit à Ruremonde, Capitale de la Gueldre Eſpagnole, ce qui a fait croire que la Famille de HOEUFFT étoit originaire de ce pays-là, ſes deſcendans y ayant toujours été comptés parmi les Nobles & dans la Magiſtrature juſqu'à la révolution de l'an 1586, qu'ils quitterent ce pays. Il eut de ſon mariage :

DIDERIK HOEUFFT, Bourguemeſtre de Ruremonde, qui prit alliance avec *Agnès Van Baërle de Kriekenbeck*, dont :

ARNOLD HOEUFFT, II. du nom, Ecuyer, Echevin de la ville de Ruremonde, mort en 1431, & enterré dans le Chœur des Chartreux de ladite ville, où l'on dit encore actuellement quatre Meſſes par ſemaine dans la Chapelle de Bethléem ſur l'Autel de Sainte-Marguerite, & l'on y diſtribue encore par ſemaine à 10 pauvres une certaine quantité de ſeigle & de bierre, en vertu d'une ſomme qu'il légua audit Couvent des Chartreux. Il avoit épouſé AGNÈS HOEUFFT, ſa couſine, de laquelle vint :

DIDERIK HOEUFFT, qui ſuccéda à ſon pere dans la Magiſtrature, & ajouta encore une Meſſe par ſemaine & une fête annuelle à la fondation de ſon pere en 1460, & mourut 12 ans après. Il avoit épouſé *Hillegonde Vander Grende*, dont : — 1. DIDERIK, mort ſans alliance; — 2. & ARNOLD, qui ſuit.

ARNOLD HOEUFFT, III. du nom, épouſa *Eliſabeth Haënen de Hornes*, laquelle lui porta en mariage pluſieurs Terres & Fiefs relevans du Comté de Hornes, qui depuis ont été & ſont encore poſſédés par ſes deſcendans. Leurs enfans furent : — 1. JEAN, mort Chartreux; — 2. CHRISTOPHE, marié à *Catherine Gremer*, dont une fille mariée à *Diderik Puytlinck*; — 3. GODER, marié à *Catherine Van Hel*, dont deux filles : l'aînée, mariée avec *Diderik Speigel*; & la cadette, femme, 1°. de *Chriſtophe Gremer*; 2°. de *N... Lom*; & 3°. de *N... Salm*; — 4. DIDERIK, qui ſuit; — 5. MARIE, morte Religieuſe; — 6. & ANNE, mariée, 1°. à *Adolphe Royen*; & 2°. à *Magnard de Neerderhoove*.

DIDERIK HOEUFFT, III. du nom, épouſa *Catherine Verken*, de laquelle il

eut : — 1. Diderik, marié à *Géertruyde Van Crughten*, dont trois enfans morts ſans poſtérité. Un d'eux avoit eu pour femme *Anne Van Steyne* ; — 2. Arnold, qui ſuit ; — 3. Jean, rapporté après ſon frere aîné ; — 4. & Elisabeth, femme de *Diderik Van Crughten.*

Arnold Hoeufft, IV. du nom, ſe maria avec *Iſabelle Sixti*, dont trois fils : — 1. N..., mort jeune ; — 2. Arnold, qui ſuit ; — 3. Diderik, rapporté après ſon frere ; — 4 & 5. & deux filles : l'une morte jeune, & la ſeconde mariée à *Théobald Erlewin.*

Arnold Hoeufft, V. du nom, épouſa *Marie Marck*, dont un fils nommé Daniel, marié à *Catherine Duſſel*, mort ſans enfans.

Diderik Hoeufft, IV. du nom, frere cadet d'Arnold, s'allia avec *Sibille Berk*, & en eut une fille nommée Sibille Hoeufft, mariée avec *Gerard Puytlinck.*

Jean Hoeufft, IV du nom, troiſieme fils de Diderik III, & de *Catherine Verken*, entra dans la Magiſtrature de Ruremonde juſqu'en 1586, qu'il fut obligé de ſe retirer pour cauſe de religion avec ſa Famille à Aix, puis à Liége & à Hinſbergen où il mourut, en 1621, âgé de 85 ans : ſa Famille ſe diſperſa enſuite en France, en Hollande, & une partie reſta dans le pays. Il avoit épouſé *Catherine Van Weſſem*, dont vinrent : — 1. Jean, qui s'établit en France, fut Conſeiller-Secrétaire du Roi & de ſes Finances, Commiſſaire des Etats Généraux des Provinces-Unies, & mourut ſans alliance en 1651 ; — 2. Diderik, qui ſuit ; — 3. Christophe Hoeufft, mort à Utrecht, & enterré dans l'Egliſe de Sainte-Catherine avec ſes quartiers ainſi qu'on peut le voir ſur ſon tombeau au Chœur de ladite Egliſe. Il avoit épouſé *Agnès Van Beek*, dont — (a) Jean Hoeufft, marié à *Louiſe Regnon de Chalignie* ; — (b) Godefroy, qui épouſa *Marie de Mandat.* Ils s'établirent l'un & l'autre en France ; — (c) Anne, alliée à *L. Ooſtervyck* ; — (d) Marguerite, femme de *D. de la Croix* ; — (e) & Catherine, épouſe d'*Oct. de Strada*, Baron d'Aubiere & de Cournon ; — 4, 5, 6 & 7. & quatre filles : la premiere, mariée à *Ger. Linſenigh* ; la ſeconde, à *J. Middelman* ; la troiſieme, à *André Schoonenberg* ; & la quatrieme à *P. Fabrice.*

Diderik Hoeufft, V. du nom, s'établit en Hollande, & alla demeurer à Dordrecht. Il fut Tréfoncier de la Cathedrale d'Utrecht, & eut d'*Anne de Luls*, ſon épouſe, trois fils & ſept filles, ſçavoir : — 1. Jean, qui ſuit ; — 2. Mathieu, rapporté ci-après ; — 3. Diderik, auſſi mentionné ci-après ; — 4, 5 & 6. trois filles mortes ſans alliance ; — 7, 8, 9 & 10. & quatres autres mariées : la premiere à *Gabriel de Paulmier*, Seigneur de Saint-André, Général de Bataille en France ; la ſeconde, avec *André Mammouchet*, Seigneur d'Houdringe ; la troiſieme, à *Thomas Clethſcher*, Bourguemeſtre de la ville d'Amersfoort dans la Province d'Utrecht ; & la derniere, à *Jean de Vallée*, Conſeiller de la ville de Dordrecht.

Jean Hoeufft, V. du nom, demeura à Utrecht, & épouſa *Iſabelle Deutz*, dont vinrent : — 1. Arnold, mort ſans alliance ; — 2. Jean-Jérôme, Tréfoncier de la Cathédrale d'Utrecht, lequel épouſa *Marie Malapert*, & mourut ſans enfans ; — 3. Gédéon, premier membre des Etats d'Utrecht en 1686, Député à l'Amirauté en 1695, à la Chambre des Comptes de la Généralité, & en 1708 à l'Aſſemblée des Etats-Généraux. Il mourut ſans enfans de ſes deux femmes, *Sara Fannius*, & *Catherine Copal* ; — 4. Joseph, qui ſuit ; — 5 & 6. Anne-Catherine & Elisabeth, mortes ſans alliance ; — 7. Isabelle, mariée à *Henri d'Uyttenhooven*, Seigneur d'Ameliſwaërt, Préſident du Corps des Nobles de la Province d'Utrecht, Lieutenant-Général de l'Infanterie des Provinces-Unies, Commandant de Bois-le-Duc, &c. — 8. Anne-Marie, femme de *Jean Bodaën Courten*, Seigneur de Saint-Laurent & Popkenſbourg, Conſeiller de la ville de Middelbourg en Zélande, Directeur de la Compagnie des Indes Orientales. — 9. & Constance, épouſe de *Jean Loote*, Bourguemeſtre de la ville de Wyk, Député à l'Aſſemblée des Etats de la Province d'Utrecht.

Joseph Hoeufft, Seigneur de Lunenbourg, Conſeiller de la ville d'Utrecht,

& Député à l'Amirauté, épouſa *Conſtance Van Thol*, & eſt mort laiſſant une fille.

Seconde Branche.

Matieu Hoeufft, Seigneur de Buttingen, &c. ſecond fils de Diderik V, & d'*Anne de Luls*, épouſa, 1°. *Eliſabeth Ghim*, & 2°. *Marie Zwer de Landas*, dont il eut : — 1. Jean-Diderik, qui ſuit; — 2. Mathieu, rapporté après ſon aîné; — 3. Gabriel, mort jeune; — 4. Léonard, tué à la bataille de Mont-Caſſel, Capitaine de Cavalerie & Aide-de-Camp du Prince *de Naſſau-Saarbruck*; — 5. Anne-Conſtance, mariée à *Adrien Buſeroo*, Seigneur de Geenhove; — 6. Marie, morte jeune; — 7. & autre Marie, femme d'*Herman Schaep*, Seigneur du Dam & de Beerſen, Gentilhomme de la Chambre du Prince d'Orange, & Major de Cavalerie.

Jean-Diderik Hoeufft, Seigneur de Buttingen, mort en 1712, avoit épouſé *Agneta Paauw de Heemſteede*, de laquelle il a eu cinq fils & une fille. Des garçons, deux moururent jeunes; le troiſieme, nommé Jean-Diderik, fut Capitaine de Cavalerie, & tué quelques mois avant la mort de ſon pere dans une action, à 3 lieues de Mons en Hainaut, où il eſt enterré.

Mathieu Hoeufft, II. du nom, Seigneur d'Oyen & Onſenoort en 1674, frere du précédent, fut Capitaine en 1677, Major en 1683, Colonel en 1689 dans la bataille de Boine en Irlande, Brigadier en 1704, & Lieutenant-Général de la Cavalerie des Provinces-Unies. Il épouſa *Conſtance-Théodore Doublet de Saint-Annelandt*, & en eut ſix fils & ſept filles, dont un fils & deux filles morts jeunes.

Troisieme Branche.

Diderik Hoeufft, Seigneur de Fontaine-Peureuſe, troiſieme fils de Diderik, V. du nom, & d'*Anne de Luls*, fut dans la Magiſtrature de Dordrecht, Député aux Aſſemblées des Etats de Hollande, enſuite à l'Amirauté de la Meuſe en 1658, 1659 & 1660, à la Chambre des Comptes de la Généralité en 1665, 1666 & 1667, & encore à ladite Amirauté en 1670, 1671 & 1672. Il mourut l'an 1688, laiſſant de *Marie de Witt*, qu'il avoit épouſée en 1641. — 1. Diderik, qui ſuit; — 2. Jacob, rapporté ci-après; — 3. & une fille morte ſans alliance.

Diderik Hoeufft, Seigneur de Fontaine-Peureuſe, Tréfoncier de la Cathédrale d'Utrecht en 1669, Aide-de-Camp du Sieur *de Heumen*, Lieutenant-Général de la Cavalerie en 1672, Commandant la Garniſon de Tergoude en 1673, Capitaine de Cavalerie en 1676, & envoyé au Duc *de Vilhermoſa*, Gouverneur des Pays-Bas, s'établit à Utrecht, & fut Député de la part des Etats de cette Province, en qualité de Directeur de la Compagnie des Indes Orientales, à Amſterdam en 1707, 1708, 1709, 1710, &c. Il avoit épouſé, en 1680, *Iſabelle Deutz*, dont : — trois fils morts jeunes; — & cinq filles. L'une morte jeune; les autres furent : — 1. Marie-Catherine, femme de *Vincent-Maximilien de Lokhorſt*, Seigneur de Termeer, Député de la part des Nobles à l'Aſſemblée des Etats d'Utrecht & à l'Amirauté d'Amſterdam; — 2. Isabelle-Agnès, mariée à *Reinold-Gerard de Thuyl de Serooskerke*, Seigneur de Zvyle, Weſtbroëk, &c. Député de la part du premier Membre aux Etats de ladite Province, Chevalier de l'Ordre Teutonique, & Député à l'Aſſemblée des Etats-Généraux; — 3 & 4. Anne-Jacob & Agnès, qui n'ont point pris d'alliance.

Jacob Hoeufft, ſecond fils de Diderik, & de *Marie de Witt*, fut auſſi Tréfoncier de la Cathédrale d'Utrecht, Conſeiller de la ville de Dordrecht en 1691, Bourguemeſtre de ladite ville en 1700, Conſeiller des Etats de Hollande en 1698, 1699 & 1700, & Droſſart de la Zud-Hollande, &c. Il épouſa *Sophie d'Everwin*, & en eut 14 enfans; neuf fils, dont cinq ſont morts jeunes & cinq filles.

L'ancienne Nobleſſe de cette Famille a été reconnue par Brevet ſous le grand ſceau de l'Empereur Léopold en 1692. Elle a toujours porté pour armes : *de*

ſable, au ſautoir d'argent. On en voit auſſi quelques-unes avec une *petite tête d'or au haut de l'écu,* à cauſe qu'environ l'an 1530, ſe trouverent deux HOEUFFT, oncle & neveu, en même tems Echevins de Ruremonde, portant tous les deux le nom de DIDERIK, de ſorte que n'y ayant point de diſtinction ni dans leur cachet ni dans leur ſignature, l'un y ajouta la *petite tête.* MORÉRI.

* HOFFELIZE. La Terre & Seigneurie de *Bainville*, près de Mirecourt en Lorraine, unie à celle de *Valfroicourt*, fut érigée en *Comté*, ſous le nom de HOFFELIZE, par Lettres du 16 Juin 1726, en faveur de

MARC-CÉSAR DE HOFFELIZE, Chambellan du Duc LÉOPOLD, en conſidération de ſa naiſſance, de ſes ſervices & de ceux de ſes ancêtres. Il avoit pour ſixieme ayeul:

REGNAUT DE HOFFELIZE, iſſu d'une ancienne Maiſon du pays de Liége: il vint, vers le milieu du XVe ſiécle, ſeconder *Rodolphe* Comte *de Linange* & de Rechicourt, dans la guerre qu'il faiſoit à *Conrad,* Evêque de Metz. Il fut pourvu, l'an 1456, du fief maſculin d'Oberſing pour lui & ſes deſcendans.

DIDIER DE HOFFELIZE, ſon fils, Seigneur d'Oberſing, Capitaine de Marſal, fut pere de

DIDIER DE HOFFELIZE, II. du nom, Seigneur d'Oberſing & d'Ohéville, Gouverneur de Moyenvic, mort le 7 Janvier 1569. Il avoit épouſé *Barbe de Guebonhouſe*, de laquelle il eut:

CÉSAR DE HEFFELIZE, Seigneur d'Oberſing, Ohéville & Burthecourt, marié, le 5 Février 1569, avec *Iſabeau de Fournier*, Dame Vouée de la ville de Toul. Leurs enfans furent: — 1. PIERRE, qui ſuit; — 2. & CÉSAR, auteur de la ſeconde branche rapportée ci-après.

PIERRE DE HOFFELIZE, Seigneur d'Oberſing, Valfroicourt & Bainville, Conſeiller d'Etat du Duc de Lorraine, eut de ſa femme, qu'on ne connoît point:

CÉSAR DE HOFFELIZE, II. du nom, Seigneur des mêmes Terres que deſſus, Conſeiller d'Etat du Duc CHARLES IV, &c. qui épouſa *Marie de Baillivy*, fille de *Jean*, Seigneur de Houdemont, Conſeiller d'Etat du Grand-Duc CHARLES & du Duc HENRI, & de *Catherine de Rennel*, dont il eut:

FRANÇOIS-CÉSAR-MARIE DE HOFFELIZE, Chambellan & premier Maître-d'Hôtel du Duc LÉOPOLD, qui épouſa ſa couſine-germaine *Françoiſe*, fille de *Nicolas*, Baron *de Fournier*, Seigneur de Zugmantel, Colonel d'un Régiment de Cavalerie au ſervice du Duc CHARLES IV, Général Major de ſes troupes, Gouverneur de Saint-Hippolite, & de MARGUERITE DE HOFFELIZE. Elle eſt morte le 7 Avril 1738, laiſſant: — 1. MARC-CÉSAR, qui ſuit; — 2. & MARIE-NICOLE, alliée à *Charles-Ignace de Mahuet*, Comte de Lupcourt.

Marc-CÉSAR, créé Comte DE HOFFELIZE en 1726, Chambellan du Duc LÉOPOLD, mourut le 13 Mars 1747. Il avoit épouſé *Marguerite*, Comteſſe *de Franquemont*, fille d'honneur de feu la Ducheſſe de Lorraine, de laquelle il a eu: — 1. CÉSAR, Comte de HOFFELIZE, Capitaine de Cavalerie dans Royal-Etranger, au ſervice du Roi; — 2. NICOLAS, Capitaine de Cuiraſſiers au ſervice de l'Impératrice Reine de Hongrie, dans le Régiment de Palphy; — 3. THÉOBALDE, reçu Page du Roi en 1755; — 4. & N... Demoiſelle DE HOFFELIZE.

CÉSAR DE HOFFELIZE, ſecond fils de CÉSAR, & d'*Iſabeau de Fournier*, fut Seigneur de Burthecourt, Ohéville & Arnoux, & Gentilhomme de la Chambre du Duc FRANÇOIS, &c. Il épouſa, par contrat du 25 Novembre 1619, *Sébaſtienne de Marien*, laquelle étant veuve de lui, ſe remaria, en 1645, à *Jean-Jacques de Monteſquieu*, Seigneur de la Serre, Lieutenant au Gouvernement de Nancy, veuf de BARBE DE HOFFELIZE, ſa belle-ſœur. *Sébaſtienne de Marien* eut de ſon premier mari,

GEORGES DE HOFFELIZE, Seigneur de Burthecourt & Chambrey, qui épouſa, 1°. par contrat du 15 Novembre 1648, *Agnès d'Anglure;* & 2°. *Anne Dietreman.* Du premier lit vint pour fils unique: — CÉSAR, qui ſuit; & du ſecond — CLAUDE DE HOFFELIZE, Capitaine au Régiment de la Fere, mort en 1745,

Conſeiller d'Etat du Roi de Pologne, & premier Préſident de ſon Parlement de Nancy, pere de la Baronne *Dubois de Riocourt*, & de la Baronne *de Mahuet*, Comteſſe de Mailly.

César de Hoffelize, Seigneur de Burthecourt & Chambrey, Capitaine au Régiment de la Fere, épouſa *Antoinette de Bouvet*, laquelle le fit pere de la Baronne *le Grand-de-Rehainviller*, & de la Comteſſe de *Rennel-de-Leſcut*. Extrait des *Tablettes Généalogiques*, *Part. VII*, *p.* 117.

HOHENLOE ou HOLAC: Ancienne Maiſon de Comtes de l'Empire, qui tient le premier rang entre celle du cercle de Franconie. Ces Comtes ſont alliés aux meilleures Maiſons d'Allemagne, poſſedent une étendue de pays très-fertile entre le Duché de Wirtemberg. Ils ſeroient très-puiſſans s'ils n'étoient diviſés en pluſieurs branches. La filiation ſuivie de cette Maiſon, quoiqu'ancienne, ne commence, dans les Auteurs que nous avons conſultés, qu'à

I. Albert, *le Vieux*, Comte de Hohenloe, mort en 1429. Il avoit épouſé, en 1410, *Eliſabeth*, fille d'*Ulric*, Comte *de Hanaw* & de Zigenheim, morte en 1475, laiſſant: — 1. Craton, qui ſuit; — 2. Godefroy, Adminiſtrateur de l'Archevêché de Mayence en 1435; — 3. Albert, mort, ſans alliance, le 4 Septembre 1490; — 4. Georges, Chanoine de Treves, mort en 1470; — 5. Ulric, mort, ſans alliance, en 1490; — 6. & Agnès, femme de *Philippe*, Comte *de Naſſau-Saarbruck*.

II. Craton, I. du nom, Comte de Hohenloe, mort le 31 Mai 1472, avoit épouſé, en 1455, *Marguerite*, fille de *Fréderic*, Comte *d'Oëtingen*, morte le 24 Février 1472, dont il eut 12 enfans, entr'autres: — 1. Godefroy, mort en 1497, qui eut d'*Hippolite Muſlahr*, morte en 1479, quatre filles, & — Jean, mort en 1509, laiſſant d'*Eliſabeth*, fille de *Fréderic IV*, Landgrave *de Leuchtenberg*, qu'il avoit épouſée en 1484, morte en 1503, un garçon & trois filles; — 2. & Craton, qui ſuit.

III. Craton, II. du nom, Comte de Hohenloe, mort le 2 Août 1503, avoit épouſé, en 1476, *Hélene*, fille d'*Ulric*, Comte *de Wirtemberg*, morte le 9 Février 1506, laiſſant 17 enfans, entr'autres: — 1. Fréderic, Chanoine de Mayence & de Spire; — 2. Sigismond, mort Doyen de Straſbourg en 1534; — 3. Louis, Chanoine de Mayence, de Straſbourg & de Spire, mort en 1550; — 4. Georges, qui ſuit; — 5. Philippe, Chanoine de Bamberg & de Wirtzbourg, tué le 2 Mars 1541, par *Poppton*, Comte *de Henneberg*; — 6. & Jean, Commandeur de Kapfenbourg, de l'Ordre Teutonique, mort en 1530.

IV. Georges, Comte de Hohenloe, né le 17 Janvier 1488, mort le 16 Mars 1551, avoit épouſé 1°. *Praxede*, fille de *Rodolphe*, Comte *de Sulz*, morte en 1521; & 2°. en 1529, *Hélene*, fille de *Georges Trucnſes-Walbourg*. Du premier lit vint, entr'autres enfans: — 1. Louis-Casimir, qui ſuit; & du ſecond: — 2. Ebrard, auteur de la branche de Waldembourg, rapportée ci-après.

V. Louis-Casimir, Comte de Hohenloe, né le 12 Janvier 1517, mort le 24 Août 1568, avoit épouſé, en 1540, *Anne*, fille d'*Othon*, Comte *de Solms-Laubach*, morte le 9 Mai 1592, dont 10 enfans, entr'autres: — 1. Wolfgang, qui ſuit; — 2. & Philippe, lequel ſervit les Hollandois pendant 34 ans. M. *de Thou* dit de lui, que c'étoit un des plus braves Généraux de ſon tems, qui n'avoit d'autre défaut qu'un peu de férocité. Il mourut, ſans enfans, en 1550, de ſon épouſe *Marie*, fille de *Guillaume*, Comte *de Naſſau*, Prince d'Orange.

VI. Wolfgang, Comte de Hohenloe, né le 14 Juin 1546, mort le 28 Mars 1610, avoit épouſé, en 1567, *Madelene*, fille de *Guillaume*, dit *le Vieux*, Comte *de Naſſau-Dillenbourg*, morte en 1638, dont, entr'autres enfans: — 1. Georges Frédfric, qui ſervit le Roi de Suede dans les guerres d'Allemagne, & mourut en Juillet 1645, âgé de 76 ans. Il fut marié deux fois, & n'eut de ſa ſeconde femme qu'une fille unique, nommée Eléonore-Madelene, mariée, en

1652, à Henri-Fréderic, Comte de Hohenloe-Langenbourg, ſon couſin; — 2. Craton, qui ſuit; — 3. Philippe-Ernest, auteur de la branche de Langenbourg, rapportée ci-après; — & des filles.

VII. Craton, III. du nom, Comte de Hohenloe-Nevenstein, né le 14 Novembre 1582, mort le 18 Avril 1641, avoit épouſé, le 7 Mai 1615, *Sophie*, fille de *Charles*, Comte Palatin *de Birkenfeld*, morte le 6 Novembre 1676, dont, entr'autres enfans: — 1. Jean-Fréderic, qui ſuit; — 2. Wolfgang-Jules, lequel fut Maréchal-de-Camp général des Armées de l'Empereur, & ſe ſignala dans les guerres de Hongrie. Il fut marié deux fois, & n'eut point d'enfans; — 3. Jean-Louis, qui eut pour ſon partage une partie du Comté de Gleichen, dont les Comtes de ce nom avoient faits héritiers les Comtes de Hohenloe en 1631. Il ne laiſſa point de poſtérité de ſon mariage avec *Madelene-Sophie*, fille de *Joachim-Erneſt*, Comte *d'Oëtingen*; — & des filles.

VIII. Jean-Fréderic, Comte de Hohenloe-Oetingen & de Gleichen, né le 31 Juillet 1617, épouſa, en 1665, *Louiſe-Amene*, fille de *Fréderic*, Duc *de Holſtein-Norbourg*, morte le 4 Juin 1685: il n'en a eu que quatre garçons & pluſieurs filles.

IX. L'aîné Fréderic-Craton, Comte de Hohenloe, né le 22 Février 1667, épouſa, en 1695, *Chriſtine-Eliſabeth-Sophie*, fille de *Georges-Albert*, Comte *d'Erpach-Furſtenau*.

Branche de Langenbourg.

VII. Philippe-Ernest, Comte de Hohenloe, fils puîné de Wolfgang, & de *Madelene*, Comteſſe *de Naſſau-Dillenbourg*, né le 11 Août 1585, mort le 29 Janvier 1608, avoit épouſé en 1609, *Anne-Marie*, fille d'*Othon*, Comte *de Solms-Sonnewald*, morte le 20 Novembre 1634. Il eut de ce mariage pluſieurs garçons & filles, entr'autres,

VIII. Henri-Fréderic, Comte de Hohenloe-Langenbourg, né le 5 Septembre 1625, marié, 1°. le 25 Janvier 1652, à Eléonore-Madelene, fille unique de Georges-Fréderic, Comte de Hohenloe-Weickersheim, morte le 14 Novembre 1657; & 2°. le 27 Juin 1658, à *Julienne-Dorothée*, fille de *Wolfgang-Georges*, Comte *de Caſtell*. Du premier lit il n'eut que deux garçons morts ſans alliance, & deux filles; & du ſecond, entr'autres,

IX. Albert-Wolfgang, Comte de Hohenloe-Langenbourg, né le 6 Juillet 1659, mariée, le 22 Août 1686, à *Sophie-Amélie*, fille de *Guſtave-Adolphe*, Comte *de Naſſau-Senarpont*, dont il a eu trois garçons morts ſans alliance, & trois filles.

Branche de Waldembourg & de Pfadelbach.

V. Ebrard, Comte de Hohenloe, fils de Georges, & d'*Hélene Truchſes-Walbourg*, ſa ſeconde femme, né le 11 Octobre 1535, mort le 5 Mars 1570, avoit épouſé *Agathe*, fille de *Conrad*, Comte *de Tubinge*, Seigneur de Liechtenegk, morte en 1609, laiſſant, entr'autres enfans,

VI. Georges-Fréderic, Comte de Hohenloe-Waldembourg, né le 30 Avril 1562, mort le 22 Octobre 1600. Il avoit épouſé *Dorothée de Ruth-de-Plawen*, laquelle ſe remaria à *Guillaume*, Seigneur *de Limbourg*, & mourut le 2 Décembre 1631. Elle eut de ſon premier mari, entr'autres enfans: — 1. Louis-Ebrard, qui ſuit; — 2. Philippe-Henri, qui a continué la branche de Waldembourg, rapporté après la poſtérité de ſon aîné; — 3. & Georges-Fréderic, auteur de la branche de Schillingsfurſt, mentionnée en ſon rang.

VII. Louis-Ebrard, Comte de Hohenloe-Pfadelbach, né le 19 Janvier 1590, mort le 1 Novembre 1650, avoit épouſé, le 28 Octobre 1610, *Dorothée*, fille de *Georges*, Comte *d'Erpach*, morte en 1643, dont, entr'autres enfans: — Fréderic-Craton, qui ſuit; — & Hiskias, rapporté après ſon frere aîné.

VIII. Fréderic-Craton, Comte de Hohenloe-Pfadelbach, né le 27 Novembre 1623, mort le 8 Avril 1681, avoit épouſé, le 18 Mai 1657, *Floriane-*

Diane-Erneſtine de Wirtemberg, morte le 6 Décembre 1672, de laquelle il n'eut que trois garçons morts ſans alliance, & deux filles.

VIII. HISKIAS, Comte DE HOHENLOE-PFADELBACH, frere puîné de FRÉDERIC-CRATON, naquit le 8 Septembre 1631, & mourut le 6 Février 1685. Il avoit épouſé, en 1666, DOROTHÉE-ELISABETH, fille de PHILIPPE-GODEFROY, Comte DE HOHENLOE-WALDEMBOURG, dont, entr'autres enfans,

IX. LOUIS-GODEFROY, Comte DE HOHENLOE-PFADELBACH, né le 6 Décembre 1668, marié, le 27 Octobre 1689, à LOUISE-CHARLOTTE, ſa couſine, fille de HENRI-FRÉDERIC, Comte DE HOHENLOE-LANGENBOURG. Il eſt mort en 1728, ſans laiſſer d'héritiers mâles, & ſes états ont paſſé aux Comtes DE HOHENLOE-BARSTENSTEIN-SCHILLINGSFURST, ſes couſins.

Suite de la branche de WALDEMBOURG.

VII. PHILIPPE-HENRI, ſecond fils de GEORGES-FRÉDERIC, & de *Dorothée de Ruth-de-Plawen*, né le 3 Janvier 1591, eut pour ſon partage la Terre de Waldembourg, & mourut le 25 Mars 1644. Il avoit épouſé, le 7 Mai 1615, DOROTHÉE-WALBURGE, fille de WOLFGANG, Comte DE HOHENLOE, ſon couſin, dont, entr'autres enfans : — 1. WOLFGANG-FRÉDERIC, qui ſuit; — 2. & PHILIPPE-GODEFROY, rapporté après ſon aîné.

VIII. WOLFGANG-FRÉDERIC, Comte DE HOHENLOE-WALDEMBOURG, né le 17 Avril 1617, mort le 21 Mars 1658, avoit épouſé, le 24 Août 1646, EVE-CHRISTINE, fille de PHILIPPE-ERNEST, Comte DE HOHENLOE-LANGENBOURG, dont il eut trois garçons morts dans l'enfance, & des filles.

VIII. PHILIPPE-GODEFROY, Comte DE HOHENLOE-WALDEMBOURG, fils puîné de PHILIPPE-HENRI, né le 6 Juin 1618, mort le 14 Décembre 1679, avoit épouſé, le 2 Septembre 1649, *Anne-Chriſtine*, fille de *Henri*, Comte *de Limpourg-Gailndorf*, morte le 28 Mai 1685, de laquelle il n'eut que des filles.

Branche de SCHILLINGSFURST *&* BARSTEINSTEIN.

VII. GEORGES-FRÉDERIC, Comte DE HOHENLOE, troiſieme fils de GEORGES-FRÉDERIC, & de *Dorothée de Ruth-de-Plawen*, né le 16 Juin 1595, eut pour ſon partage le domaine de Schillingsfurſt, & mourut le 20 Septembre 1635. Il avoit épouſé, le 7 Avril 1616, *Dorothée-Sophie*, fille d'*Herman-Adolphe*, Comte *de Solms*, morte le 8 Janvier 1660, dont, entr'autres enfans : — 1. CHRISTIAN-LOUIS, qui ſuit; — 2. JOACHIM-ALBERT, mort à Vienne en 1664, après s'être ſignalé à la bataille de Saint-Gothard; — 3. & LOUIS-GUSTAVE, rapporté après la poſtérité de ſon aîné.

VIII. CHRISTIAN-LOUIS, Comte DE HOHENLOE-SCHILLINGSFURST, né le 21 Août 1627, s'attacha à l'Electeur de Baviere, & mourut le 1 Juin 1675. Il avoit épouſé, le 18 Février 1658, *Lucie*, fille d'*Herman*, Comte *d'Hatzfeld*, de laquelle il eut, entr'autres enfans,

IX. PHILIPPE-CHARLES-GASPARD, Comte du Saint-Empire Romain DE HOHENLOE-BARSTEINSTEIN & de Gleichen, Seigneur de Langenbourg, de Kircheberg & de Cranichfeldt, né le 28 Septembre 1668, nommé Chambellan par l'Empereur LÉOPOLD, le 10 Juin 1688; Conſeiller aulique de l'Empire le 22 Novembre 1699; Conſeiller intime actuel d'Etat de S. M. I. le 14 Novembre 1703; confirmé dans ſon rang en cette qualité par l'Empereur JOSEPH le 29 Septembre 1705, & par l'Empereur CHARLES VI en 1712; nommé, le 7 Janvier 1722, Grand-Juge de la Chambre Impériale du Saint-Empire Romain à Wetzlar, introduit en cette qualité, le 22 Mars ſuivant, dans le Collége de l'Empire, mourut après avoir exercé cette charge l'eſpace de 6 ans, 10 mois, à Wetzlar, le 15 Janvier 1729, dans ſa 61e année de ſon âge. Son corps fut tranſporté à ſa Terre de Barſteinſtein, où il fut inhumé dans le tombeau de ſes ancêtres. Il avoit été marié 1°. avec ſa couſine-germaine, SOPHIE-MARIE-ANNE, fille de LOUIS-GUSTAVE, Comte DE HOHENLOE-SCHILLINGSFURST, morte en couches en 1698, à l'âge de 25 ans; & 2°. le 26 Juin 1700, avec *Sophie-Léo-*

poldine de Heſſe-Rhinfelds-Wanfried, fille de *Charles*, & d'*Alexandrine-Julienne*, née Comteſſe *de Leiningen*, ſa ſeconde femme. Elle eſt morte au mois d'Avril 1724, ne laiſſant que des filles mariées.

VIII. Louis-Gustave, Comte de Hohenloe-Schillingsfurst, dernier fils de Georges-Fréderic, & de *Dorothée-Sophie*, Comteſſe *de Solms*, né le 8 Juin 1634, s'attacha au ſervice de l'Empereur, fut Gentilhomme de ſa Chambre & l'un de ſes Conſeillers, s'acquitta avec honneur de pluſieurs commiſſions vers les Cercles, principalement vers celui de Franconie, & mourut le 21 Février 1697. Il avoit épouſé, 1°. le 18 Février 1658, *Marie-Eléonore*, fille d'*Herman*, Comte *d'Hatzfeld*, ſœur de *Lucie*, qui épouſa Christian-Louis, ſon frere aîné; & 2°. en 1668, *Anne-Barbe*, fille de *Philippe-Erwin*, Baron *de Schonborn*. Du premier lit il eut, entr'autres enfans: — 1. Philippe-Ernest, Comte de Hohenloe-Langenbourg, Chanoine de Mayence & de Cologne, né l'an 1663; & du ſecond lit: — 2. Jean-Philippe, né le 13 Mars 1669, mort à Heilbronn, le 22 Août 1683, d'une bleſſure qu'il reçut dans un parti contre les François, — & des filles, les unes mortes jeunes, & les autres mariées.

Voilà un abrégé de ce qu'on lit ſur cette Maiſon dans *Moréri*, & voici d'après le petit *Almanach de poche*, qui s'imprime en françois tous les ans à Berlin, l'état actuel de toutes les branches ſubſiſtantes.

La premiere, qui eſt Hohenloe-Waldembourg-Barsteinstein, & qui profeſſe la Religion Catholique, a pour Chef le Prince Louis, qui ſuit. Il a pour freres: — 1. Armand, Chevalier de Malte, Lieutenant-Colonel au Cercle de Franconie, né le 31 Décembre 1732; — 2. Joseph, Chanoine de Cologne & de Straſbourg, né le 6 Novembre 1740; — 3. & Christian, Chanoine de Cologne & de Straſbourg, né le 11 Décembre 1742.

Le Prince Louis, regnant, né le 5 Novembre 1731, a épouſé, le 6 Mai 1757, *Joſephine-Fréderique*, fille de *Chrétien-Othon*, Comte *de Limbourg-Styrum*, née le 28 Octobre 1738, dont: — 1. Louis-Aloïse, né le 18 Août 1765; — 2. Sophie-Caroline, née le 13 Décembre 1758; — 3. Marie-Anne, née le 20 Mars 1761; — 4. & Joseph-Elisabeth, née le 10 Mars 1763.

La ſeconde branche eſt Hohenloe-Waldembourg-Schillingsfurst, de la Religion Catholique. Le Chef eſt le Prince Charles-Albert, né le 22 Septembre 1719, qui regne depuis 1753. Il a de *Sophie-Willelmine de Loewenſtein-Wertheim*, ſon épouſe: — 1. Philippe, Chevalier de Malte, né le 17 Octobre 1743; — 2. François, Chanoine de Cologne, Straſbourg & Elwangen, né le 27 Novembre 1745; — 6. & Marie-Anne-Thérese, née le 23 Février 1741, Chanoineſſe d'Eſſen & Thorn.

Le Comté de Hohenloe-Nevenstein, *Religion Luthérienne*, a été érigé en *Principauté* de l'Empire en 1764, à condition que le titre de *Prince* n'appartiendroit qu'aux Princes regnans & à leurs fils aînés. Cette Principauté comprend les quatre branches ſuivantes.

Hohenloe-Œringue.

Jean-Fréderic, né le 3 Juillet 1682, a eu de *Dorothée-Sophie*, Princeſſe *de Darmſtadt*, morte en 1723: — 1. Louis-Fréderic, qui ſuit; — 2. Charlotte-Louise, née le 10 Juillet 1711; — 3. Sophie-Caroline, née le 8 Janvier 1715, mariée, le 21 Janvier 1749, à Charles-Auguste, Prince de Hohenloe-Kirchberg, mentionné ci-après; — 4. Willelmine-Eléonore, née le 20 Février 1716, mariée, le 25 Septembre 1743, avec Henri-Auguste, Prince de Hohenloe-Ingelfingue, dont il ſera parlé ci-après; — 5. Léopoldine-Henriette, Chanoineſſe de Hervorden, née le 16 Mars 1718; — 6. & Sophie-Maximilienne, née le 16 Mai 1721.

Louis-Fréderic, Prince héréditaire de Hohenloe-Œringue, né le 23 Mai 1702, s'eſt marié, le 28 Janvier 1749, avec *Sophie-Amélie-Caroline*, née le 21 Juillet 1732, ſœur du Duc *Erneſt-Fréderic-Charles de Saxe-Hildburghauſen*.

Hohenloe-Langenbourg.

Le Chef de cette branche eſt Chrétien-Albert, qui ſuit. Il a pour ſœur : Louise-Charlotte, née le 20 Décembre 1729, mariée, le 4 Juin 1760, avec Chrétien-Fréderic, Prince héréditaire de Hohenloe-Kirchberg, mentionné ci-après ; — 2. & Eléonore-Julienne, Chanoineſſe de Quedlimbourg.

Le Prince Chrétien-Albert de Hohenloe-Langenbourg, né le 26 Mars 1726, a épouſé, le 13 Mars 1762, *Caroline*, née le 27 Juin 1736, fille du Prince *Charles Stolberg-Gueden*, dont eſt iſſu : — Charles-Louis, Prince héréditaire, né le 10 Septembre 1763.

Hohenloe-Ingelfingue.

Philippe-Henri, né le 10 Septembre 1702, s'eſt marié, le 4 Mars 1727, avec Albertine, née Comteſſe de Hohenloe-Langenbourg, dont eſt iſſu : — Albert-Wolfgang, Prince héréditaire, né le 22 Septembre 1744.

Philippe-Henri a pour freres : — 1. Henri-Auguste, Général-Feldt-Maréchal du Cercle de Franconie, né le 11 Juillet 1715, marié, le 25 Septembre 1743, avec Willelmine-Eléonore de Hohenloe-Œringue, née le 20 Février 1716, fille puînée de Jean-Fréderic, & de *Dorothée-Sophie*, Princeſſe *de Darmſtadt*. De cette alliance il a le Comte Louis, né le 31 Janvier 1746 ; — 2. & Auguste-Guillaume, né le 22 Mai 1720, Général-Lieutenant au ſervice de Gotha, marié, le 30 Décembre 1754, avec la Comteſſe *Joſine-Eliſabeth*, fille de *Jean Eberhard de Rechtern*.

Hohenloe-Kirchberg.

Le Chef de cette branche eſt Charles-Auguste, né le 6 Avril 1708, marié, en troiſiemes noces, le 21 Janvier 1749, à Sophie-Caroline de Hohenloe-Œringue, née le 8 Janvier 1715, fille de Jean-Fréderic, & de *Dorothée-Sophie*, Princeſſe *de Darmſtadt*. Du premier lit ſont ſortis ; — 1. Chrétien-Fréderic, qui ſuit ; — 2. & Christiane-Sophie, née le 11 Avril 1731.

Le Prince héréditaire Chrétien-Fréderic, né le 10 Octobre 1729, a épouſé, le 4 Juin 1760, Louise-Charlotte de Hohenloe-Langenbourg, mentionnée ci-devant.

* HOHENZOLLERN. Ancien Château en Souabe, élevé ſur une pointe de montagne où il y a garniſon, dont une partie reconnoît le Prince de ce nom, & l'autre fait ſerment à l'Empereur. Après que ce Château eut été ruiné par *Henriette*, Comteſſe *de Wirtemberg* & de Montbelliard, il fut rebâti, en 1460, par Josse-Nicolas, Comte de Hohenzollern. *Philippe*, Duc de Bourgogne, *Albert*, Electeur *de Brandebourg*, *Albert*, Duc *d'Autriche*, & *Charles*, Marquis *de Bade*, y mirent la premiere pierre, ce qui ſe fit avec beaucoup de ſolemnité, ces Princes ſe ſervant d'une auge, d'une truelle & d'un marteau d'argent.

Les Seigneurs de cette illuſtre Maiſon ſortent d'une même tige que les Marquis *de Brandebourg*, & deſcendent, auſſi bien qu'eux, d'*Eitel-Fréderic*, & de ſa femme, *Eliſabeth*, fille d'*Adalbert*, Comte *de Hapsbourg*, & ſœur de l'Empereur Rodolphe I, qui vivoit encore en 1252. Les Comtes de Hohenzollern ſont Chambellans héréditaires de l'Empereur depuis le regne de Maximilien I, qui, pour récompenſer les ſervices d'Eitel-Fréderic, II. de ce nom, l'honora de cette charge pour lui & ſes ſucceſſeurs. Comme cette Maiſon eſt une branche de celle de *Brandebourg*, l'aîné eſt auſſi Vicaire du Grand-Chambellan de l'Empire, & donne à laver à l'Empereur lorſqu'il mange en cérémonie, ſi l'Electeur *de Brandebourg* eſt abſent. Eitel-Fréderic, Comte de Hohenzollern, fut fait *Prince* à la Diéte de Ratiſbonne en 1623. Ceux de ce nom ſont du Cercle de Souabe. Cette Maiſon ſubſiſte en deux branches, ſçavoir; celle de

HOHENZOLLERN-HECHINGEN, & celle de HOHENZOLLERN-SIGMARINGEN. Ces deux branches professent la Religion Catholique.

Le Chef de la premiere branche est le Prince JOSEPH-GUILLAUME, Major général au service de l'Impératrice Reine, né le 13 Novembre 1717. Il regne depuis le 3 Juin 1750, & a épousé, en secondes noces, en 1751, *Marie-Thérese*, Comtesse *de Truchses-Zeil* en Wrzach, née le 26 Janvier 1737, dont pour fils unique : — JOSEPH-MEINARD, Prince héréditaire, né le 12 Novembre 1752.

Le Chef de la seconde branche est JOSEPH-FRÉDERIC-ERNEST, né le 24 Mai 1702, qui regne depuis le 20 Octobre 1716. Il a épousé, en troisiemes noces, le 22 Octobre 1743, *Marie-Thérese*, née Comtesse *de Truchses-Walbourg*. De l'une de ses deux premieres femmes il a : — CHARLES-FRÉDERIC, Prince héréditaire, Lieutenant-Général au Cercle de Souabe, né le 9 Janvier 1724, allié, le 23 Février 1749, à *Marie-Jeanne-Sophie*, née le 14 Avril 1727, fille de *François-Guillaume*, Comte *de Berg-Hohenzollern*. Almanach de poche de Berlin, pour l'année 1765. On peut sur cette Maison consulter *Moréri*, où cependant l'on n'en trouve pas l'état actuel, *Imhoff* & *Heiss*, Histoire de l'Empire.

HOIRIEU (D'): Ancienne Famille de laquelle étoit BLANCHE D'HOIRIEU, mariée, par contrat du 28 Mars 1397, avec *Antoine de Mont-d'Or*, fils de *Philippe*, Chevalier, vivant en 1344, & de *Sibille de Vernays*, dont vint postérité. *Voyez* MONT-D'OR. Les armes : *de sable à la fasce d'argent, surmontée d'une étoile de même.*

HOLAND : Maison qui a donné plusieurs Princesses à l'Angleterre.

ROBERT HOLAND, Secrétaire de THOMAS D'ANGLETERRE, Comte de Lancastre, eut la tête tranchée le 7 Octobre 1328. Sa postérité a fini dans HENRI HOLAND, Duc d'Excester, Comte de Huntington, mort en 1473, sans enfans d'ANNE, fille de RICHARD D'ANGLETERRE, II. du nom, Duc d'Yorck. Voyez *Moréri* & *Imhoff*, dans ses Pairs d'Angleterre.

* HOLLANDE : Province des Pays-Bas, avec titre de *Comté*, & la principale des Provinces-unies, qui sont comprises ordinairement sous son nom. Elle a eu ses Comtes particuliers. Le premier fut THIERRI I, en 863 ; & le dernier, PHILIPPE II, Roi d'Espagne, qui fut déchu de la Seigneurie des sept Provinces-unies. Les Provinces de Gueldre, de Hollande, de Zélande, d'Utrecht, d'Ower-Issel, de Frise & de Groningue, s'étant soulevées contre ce Prince, firent, en 1579, à Utrecht, une union qui est le fondement & l'époque de leur liberté ; & se formerent en République sous le nom d'*Etats-Généraux des Provinces-unies.*

Elles élurent pour leur Chef, avec la qualité de *Stathouder*, *Guillaume de Nassau*, I. du nom, Prince d'Orange, qui fut aussi fait Capitaine & Amiral-Général, charges qui sont devenues depuis comme inséparables. Ce Prince fut assassiné le 10 Juillet 1584. Les Provinces-unies ont été gouvernées par des Stathouders jusqu'en 1702, que cette dignité a été supprimée. Elle a été rétablie le 5 Mai 1747, dans la personne de *Guillaume-Charles-Henri-Frison*, Prince *de Nassau-Dietz* & d'Orange, né posthume, le 1 Septembre 1711, mort le 22 Octobre 1751. Cette dignité a été rendue héréditaire à tous enfans mâles & femelles, à charge, pour celles-ci, de ne point être mariées que du consentement des Etats.

Guillaume-Charles Henri-Frison a laissé d'*Anne de Brunswick*, fille aînée de GEORGES II, Roi de la Grande Bretagne : — *Guillaume*, qui suit ; — & *Wilhelmine-Caroline*, Princesse *de Nassau-Dietz*, née le 28 Février 1743.

Guillaume, né le 8 Mars 1748, devenu Stathouder des Provinces-unies & Stathouder particulier de Gueldre, Zutphen, Frise & Groningue, par succession paternelle, le 22 Octobre 1751, a été déclaré premier Noble de la Province de Zélande le 8 Novembre suivant ; confirmé dans la dignité de Stathouder des

Provinces-unies le 20 du même mois ; nommé Chevalier de l'Ordre de la Jarretiere le 30 Mars 1752 ; & reçu à la Haye en Mars 1754. Il a épouſé, le 5 Octobre 1767, *Fréderique-Sophie-Guillelmine de Pruſſe*, née le 7 Août 1751, dont un fils & une fille, nommée *Fréderique-Louiſe-Guillelmine*, née le 28 Novembre 1770. De ce mariage vient encore de naître, en Février 1774, un Prince, nommé, le 3 Mars de cette année, par les Etats de la Province de Gueldre.

* HOLOKEN, en Brabant. Seigneurie érigée en *Baronnie*, par Lettres du Roi Catholique, du 20 Mars 1600, en faveur de *Conrad (Schets) de Grobbendonck*, & en conſidération de ſes ſervices, en qualité de Conſeiller & de Commis des Finances de S. M. C., & ſur-Intendant des Aides, &c.

* HOLSBECKE : Autre Seigneurie en Brabant, érigée en *Baronnie*, par Lettres du 17 Août 1661, en faveur de *Fréderic Dilbecke*, avec union des Seigneuries d'*Attenhoven* & *Dutſele*.

HOLSTEIN. La Maiſon des Ducs de Holstein ou Holsace, deſcend, à ce que l'on prétend, de l'ancienne Maiſon de *Saxe*, fondée par Witikind *le Grand*, qui fut le cinquieme ayeul de Sigefroy, I. du nom, Comte d'Oldembourg, dont la ligne directe finit à Fréderic, qui, vers l'an 1140, laiſſa le Comté d'Oldembourg à Elimar, ſon couſin paternel. La poſtérité de ce dernier, après huit générations, ſe réduiſit à Théodoric *le Fortuné*, qui recueillit tous les biens de ſa Maiſon ; & Christian, VII. du nom, né le 29 Janvier 1749, Roi de Dannemarck & de Norvege le 13 Janvier 1766, qui en eſt iſſu au XIIe degré, a pour frere Fréderic, Prince de Dannemarck. *Voyez* Dannemarck.

Outre cette premiere branche de la Maiſon de Holstein, il y en a onze autres, ſçavoir Holstein-Sunderbourg, ſortie des Rois de Dannemarck ; la ſeconde, Holstein-Augustbourg ; la troiſieme, Holstein-Beck ; la quatrieme, Holstein-Wiesenbourg ; la cinquieme, Holstein-Norbourg ; la ſixieme, Holstein-Glucksbourg ; la ſeptieme, Holstein-Ploen : toutes ces branches ſont ſorties de celle de Sunderbourg. La huitieme, Holstein-Norbourg ; & la neuvieme, Holstein-Redswisch, ſorties de celle de Holstein-Ploen ; la dixieme, Holstein-Gottorp, ſortie des Rois de Dannemarck ; & la onzieme, Holstein-Ottengen-Eutin, eſt ſortie de celle de Gottorp, & a fini en 1686.

Les anciens Comtes de Holstein ont commencé à Adolphe I, de Sandersleben, premier Comte de Schownbourg, inveſti, l'an 1030, par l'Empereur Conrad II. Adolphe VII, mort en 1390, eſt le dernier de cette branche.

La ſeconde branche des Comtes de Holstein a pour tige Gerard, I. du nom, fils puîné d'Adolphe IV, mort en 1281. Il eut en partage la Stromacie & le Comté de Schownbourg. Christien-d'Oldembourg I, Roi de Dannemarck, hérita du Duché de Sleſwick & du Comté de Holſtein, du chef de ſa mere *Hedwige*, ſœur d'*Adolphe* VIII, & ce fut en ſa faveur que le Comté de Holstein fut érigé en *Duché*, le 14 Février 1474, par l'Empereur Fréderic III. Il mourut en 1481. Fréderic I, Duc de Holstein en 1481, & Roi de Dannemarck en 1523, mourut en 1553. Christien III, ſon fils aîné, mourut en 1559. Adolphe, frere de Christien III, a fait la branche de Holstein-Gottorp. Fréderic II, fils aîné de Christien III, a fait la branche Royale de Dannemarck ; & de Jean, *le Jeune*, ſon frere, eſt ſortie la branche de Holstein-Sunderbourg, qui ſe ſubdiviſe en *Auguſtbourg*, *Beck*, *Wieſenbourg*, *Glucksbourg* & *Ploen*. On ne va parler ici que des branches qui ſubſiſtent.

Celle de Holstein-Augustbourg a pour auteur Jean, dit *le Jeune*, Duc de Sunderbourg, mort le 9 Novembre 1622, & de lui eſt deſcendu — Christian-Auguste, né le 4 Août 1696, marié le 21 Juillet 1720, à *Fréderique-Louiſe*,

Comteſſe *de Danneskiold*, fille de *Chriſtian Guldenlaw*, née en Octobre 1699, dont ſont iſſus : — 1. Fréderic-Christian, Duc de Holstein-Augustbourg, Lieutenant-Général des Armées du Roi de Dannemarck, marié, en 1762, à Charlotte-Amélie-Willelmine, ſeconde fille de feu Fréderic Charles, Duc de Holstein-Ploen, mort le 22 Octobre 1761, & de *Chriſtine Armgard*; — 2. Emil-Auguste, né en Avril 1722, Général-Lieutenant au ſervice de Dannemarck; — 3. Sophie-Charlotte, née le 31 Mai 1725; — 4. Christine-Ulrique, née le 15 Mars 1727; — 5. Sophie-Madelene-Marie, née le 23 Mai 1731; — 6. & Charlotte-Amélie, née le 24 Janvier 1736.

Le Duc Régent a pour ſœur Marie-Charlotte, née le 5 Septembre 1697, veuve, depuis le 12 Novembre 1729, de Philippe-Ernest, Duc de Holstein-Glucksbourg.

La branche de Holstein-Beck a pour auteur Auguste-Philippe, mort en 1675, quatrieme fils d'Alexandre, Duc de Sunderbourg. Il a eu pour enfans : — 1. Auguste, qui ſuit; — 2. & Louis Fréderic, rapporté après ſon frere.

Auguste de Holstein-Beck, mort le 26 Septembre 1689, eut pour héritier Fréderic-Guillaume, mort le 25 Juin 1719, laiſſant de *Marie-Antoinette-Joſephe*, fille d'*Antoine Emmanuel*, Comte *de Sanfré*, deux filles; ſçavoir — Marie-Léopolde, née le 1 Août 1717; — & Jeanne-Amélie, née en 1719.

Louis-Fréderic, ſecond fils d'Auguste-Philippe, auteur de la ſeconde branche de Holstein Beck, mort le 7 Mars 1728, a laiſſé — 1. Fréderic Guillaume, qui ſuit; — 2. Charles-Louis, né le 18 Septembre 1290, qui ſe fit catholique en 1723, & épouſa, le 10 Août 1730, *Anne*, Comteſſe *d'Orzelska*, fille naturelle du Roi Auguste, ſéparée en 1733, dont — Charles-Fréderic, né le 5 Janvier 1732, mort Colonel au ſervice de France en 1746; — 3. Philippe-Guillaume, né le 1 Février 1693; — 4. Alb.-Sophie, née en 1694, mariée, le 1 Mai 1737, à *Albert Fréderic de Sgath*, Comte de Stamiſlawski, & du Saint-Empire; — 5. Sophie-Henriette, née en 1696, mariée le 11 Avril 1736, à *Charles Flore*, Comte *de Dohna*; — 6. & Charlotte, née en 1701, mariée, en 1737, à *Louis-Fréderic*, Comte *de Dohna*.

Fréderic Guillaume, Duc de Holstein-Beck, né le 18 Juin 1687, a épouſé, le 3 Décembre 1721, *Urſule-Anne*, fille de *Chriſtophe*, *de Dohna*, dont : — 1. Fréderic, né en 1724; — 2. & Sophie-Charlotte, née en Décembre 1722, morte à Hambourg le 7 Août 1763, dans la 41e année. Elle avoit épouſé 1°. le Burgrave *de Dohna-Schlobitten*, dont elle a eu le Comte *de Dohna*, Colonel au ſervice du Roi de Pruſſe, & la Comteſſe *de Hohen-Solms*; & 2°. Georges-Louis, Prince de Holstein-Gottorp, dont elle a laiſſé deux Princes.

La branche de Holstein-Wiesenbourg a pour auteur Philippe-Louis, cinquieme fils d'Alexandre, Duc de Sunderbourg. Il acheta Wieſenbourg en Miſnie, & mourut le 10 Mars 1689, ayant eu : — 1. Fréderic, mort le 7 Octobre 1724; — 2. & Léopold, qui ſuit.

Léopold, Duc de Holstein-Wiesenbourg, né le 12 Janvier 1674, mort, avoit épouſé, le 6 Mars 1713, *Marie-Eliſabeth*, née le 30 Mai 1683, fille de *Jean-Adam*, Prince *de Lichtenſtein*, dont il a : — 1. Thérese-Marie-Anne, née le 19 Décembre 1713, mariée, le 27 Mai 1735, à *J. Louis*, aujourd'hui Prince *d'Oettingen-Spielberg*; — 2. Marie-Eléonore-Charlotte, née le 18 Février 1715, mariée, le 29 Avril 1731, à *Joſeph-Marie de Gonzague*, Duc de Guaſtalla; — 3. Marie-Gabrielle-Félicité, née le 12 Octobre 1716, veuve de *Charles-Fréderic*, Prince héréditaire *de Furſtemberg-Moeskirch*, qu'elle avoit épouſé le 27 Mai 1735; — 4. & Marie-Charlotte, née le 18 Février 1718, mariée, le 15 Juillet 1736, à *Charles-Thomas*, Prince regnant *de Loevenſtein-Wertheim*.

La branche de Holstein-Glucksbourg a pour auteur Philippe, mort le 27 Septembre 1669, troiſieme fils de Jean, *le Jeune*, Duc de Holstein-Sunderbourg. Il eut pour fils : — Christien, décédé le 17 Novembre 1698. Philippe-Ernest, fils de ce dernier, mort le 12 Novembre 1729, avoit épouſé 1°. *Chriſtine*, fille de *Chriſtien*, Duc *de Saxe-Eiſenb*, morte le 25 Mai 1722; 2°. le 3 Septembre de la même année, *Catherine-Chriſtine*, Comteſſe *d'Ahlefeld*, morte

en 1726 ; & 3°. le 17 Octobre de la même année, CHARLOTTE-MARIE, fille de FRÉDERIC-GUILLAUME, Duc DE HOLSTEIN-AUGUSTBOURG. PHILIPPE-ERNEST a eu du premier lit : — 1. FRÉDERIC, qui ſuit ; — 2. LOUISE-SOPHIE-FRÉDERIQUE, née le 18 Février 1710, Abbeſſe de Valloë en Dannemarck ; — 3. & CHARLOTTE-AMÉLIE, née le 11 Septembre 1711, Chanoineſſe à Gandersheim.

FRÉDERIC, Duc DE HOLSTEIN-GLUCKSBOURG, né le 1 Avril 1701, Lieutenant-Général au ſervice du Roi de Dannemarck, a épouſé, le 20 Juin 1745, *Henriette-Auguſtine*, Comteſſe *de la Lippe-Detmald*, née le 20 Mars 1725, dont : — 1. FRÉDERIC HENRI-GUILLAUME, né le 15 Mars 1747 ; — 2. SOPHIE-MADELENE, née le 22 Mars 1746 ; — 3. LOUISE-CHARLOTTE-FRÉDERIQUE, née le 5 Mars 1748 ; — 4. & JULIENNE-GUILLELMINE, née le 30 Avril 1749. Voyez les Souverains du Monde, *Tome II, p.* 224.

La branche de HOLSTEIN-PLOEN a pour auteur JOACHIM-ERNEST, mort le 5 Octobre 1671, quatrieme fils de JEAN, *le Jeune*, Duc DE HOLSTEIN-SUNDERBOURG. Son fils AUGUSTE mourut le 17 Septembre 1699, & CHRISTIEN-CHARLES, fils d'AUGUSTE, mort le 2 Mai 1706, avoit épouſé, le 20 Février 1702, *Dorothée-Chriſtine*, fille de *François d'Aichelberg*, de laquelle eſt iſſu :

CHARLES, Duc DE HOLSTEIN-PLOEN, né le 4 Août 1706, qui eut Norbourg en 1722, & Ploën en 1729. Il avoit épouſé, le 18 Juillet 1730, *Chriſtine-Ermengarde*, née le 2 Mai 1711, Comteſſe *de Reventlau*, fille de *Chriſtien-Detlen*, Comte *de Reventlau*, dont : — 1. FRÉDERIQUE-SOPHIE-CHARLOTTE, née le 17 Novembre 1736, mariée, en Octobre 1764, au Château de Ploën, avec *Georges-Louis*, Comte regnant *d'Erbach-Schomberg* ; — 2. CHARLOTTE-AMÉLIE, née le 1 Avril 1744 ; — 3. & LOUISE-ALBERTINE, née le 24 Juillet 1748.

Le Duc DE PLOEN a pour ſœur GUILLELMINE-AUGUSTE, née le 17 Novembre 1704, mariée, le 20 Septembre 1731, à *Conrad-Detlen*, Comte *de Reventlau*.

La branche de HOLSTEIN-GOTTORP ou SLESWICK, a pour tige ADOLPHE, Duc DE HOLSTEIN, troiſieme fils de FRÉDERIC I, Roi de Dannemarck. Il mourut le 1 Octobre 1586. Son fils ADOLPHE décéda le 31 Mai 1616. — FRÉDERIC, fils du précédent, obtint, par la paix de Roſchild, en 1658, la ſouveraineté du Duché de Sleſwick. Il mourut le 10 Août 1659, & eut pour ſucceſſeur CHRISTIEN-ALBERT, mort le 24 Décembre 1694. — FRÉDERIC, fils de celui-ci, mort le 19 Juillet 1702, avoit épouſé HEDWIGE-SOPHIE, ſœur aînée de CHARLES XII, Roi de Suede, morte en 1708, dont

CHARLES-FRÉDERIC, mort le 18 Juin 1739. Il avoit épouſé, le 1 Juin 1725, ANNE PETROWNA, fille de PIERRE I, Empereur de Ruſſie, morte le 15 Mai 1728, laiſſant CHARLES-PIERRE-ULRIC, déclaré, en 1742, Grand Duc de Moſcovie. *Voyez* RUSSIE.

La branche de HOLSTEIN-EUTIN a commencé à CHRISTIEN-AUGUSTE, fils puîné de CHRISTIEN-ALBERT, Duc DE SLESWICK. Il eſt mort le 25 Avril 1726, & avoit épouſé, le 3 Septembre 1704, *Albertine-Fréderique*, née le 30 Juillet 1720, fille de *Fréderic-Magnus*, Margrave *de Bade-Dourlach*. De ce mariage ſont iſſus : — 1. ADOLPHE-FRÉDERIC, devenu Roi de Suede. Voyez ſon mariage & ſa poſtérité au mot SUEDE. — 2. FRÉDERIC-AUGUSTE, né le 20 Septembre 1711, Duc DE HOLSTEIN-EUTIN, marié le 22 Novembre 1752, à *Ulrique-Fréderique-Guillelmine de Heſſe-Caſſel*, née le 31 Octobre 1722, dont — PIERRE, né le 3 Janvier 1754 ; — 3. GEORGES-LOUIS, né le 16 Mars 1719, marié à SOPHIE-CHARLOTTE DE HOLSTEIN-BECK, veuve, en premieres nôces, du Burgrave *de Dohna*, mentionnée ci-devant à la branche de HOLSTEIN-BECK ; — 4. ANNE, née le 3 Février 1709, mariée, le 7 Novembre 1742, à *Guillaume*, Duc *de Saxe-Gotha* ; — 5. JEANNE-ELISABETH, née le 24 Octobre 1712, épouſe, le 8 Novembre 1727, de *Chrétien-Auguſte*, Prince *d'Anhalt-Zerbſt*, mort en Mars 1747, & elle le 30 Mars 1760, laiſſant, entr'autres enfans, — CATHERINE, II. du nom, Impératrice de Ruſſie. *Voyez* RUSSIE. — 6. & FRÉDERIQUE-SOPHIE, née le 2 Juin 1713. On peut, ſur la Maiſon de HOLSTEIN, conſulter *Moréri*, où l'on eſt entré dans une filiation ſuivie de toutes les branches, mais où l'on n'en trouvera

pas l'état actuel, que nous avons tiré de l'Almanach de poche de Berlin, année 1765.

* HOMBEKE ou HOMBEKQ. Seigneurie dans le territoire de Malines, vendue, par CHARLES II, à *Charles de Roccabel*, le 18 Février 1649. Elle fut enſuite tranſportée, en 1670, à *Jean Arazola-Ognati*, qui, à ſon tour, la revendit à *Jean Loquet*, du Conſeil ſuprême de S. M. C. à Madrid, Préſident du Grand-Conſeil à Malines & Chancelier de Brabant, en faveur duquel le Roi Catholique l'érigea en *Vicomté*, par Lettres du 20 Septembre 1681. *Voyez* LOQUET.

* HOMBERT. Comté en Suiſſe, qui, après la mort de *Werner*, VII. du nom, ſans poſtérité, en 1330, paſſa aux Ducs d'Autriche, ſur leſquels les Cantons l'ont pris.

HOMBLIERES, en Picardie. Ancienne Nobleſſe qui remonte à

ENGUERRAND DE HOMBLIERES, Ecuyer, Seigneur de Malvoiſine, nommé dans les titres de Warinville de l'an 1208. De lui deſcendoit —— ENGUERRAND DE HOMBLIERES, Ecuyer, Seigneur de Malvoiſine, vivant en 1500, quart-ayeul de — FRANÇOIS DE HOMBLIERES, Seigneur de Malvoiſine, demeurant à Wavegnies, — & de CHARLES DE HOMBLIERES, Seigneur d'Herly, réſidant à la Neufville, Election de Clermont, qui produiſirent des titres de ſix degrés depuis 1500. — CHARLES DE HOMBLIERES, Seigneur du Preſſoir, & NICOLAS ſon frere, demeurant à Ambleny, Election de Soiſſons, produiſirent, en 1693, des titres de cinq degrés, depuis l'an 1504. CLAUDE DE HOMBLIERES, Chevalier de Malte, & Commandeur d'Orléans en 1551, étoit de cette Maiſon. Les armes : *d'azur, à la croix d'or, cantonnée de 12 croix recroiſetées de même, poſées 2 & 1 à chaque canton.* Nobiliaire de Picardie, *pag. 275 & ſuiv.*

* HOMBOURG : Ville & Châtellenie dans la Lorraine Allemande, que *Folmar*, Comte de Metz, donna à ſon fils *Hugues*, qui mourut ſans laiſſer d'héritier ; ce qui fit que les voiſins ſe ſaiſirent de HOMBOURG. Mais *Etienne de Bar*, Evêque de Metz, ſoutint qu'elle devoit lui revenir au défaut d'héritiers du dernier propriétaire, & ce Prélat, ſe voyant alors dans les bonnes graces de l'Empereur FRÉDERIC *Barbe-Rouſſe*, aſſembla des troupes & prit HOMBOURG, qu'il réunit au domaine de ſon Egliſe de Metz. En 1648, par le traité de Weſtphalie, le fief Impérial de l'Evêché de Metz fut cédé & incorporé à la Couronne de France, & HOMBOURG tomba en conſéquence ſous la ſuſeraineté du Roi.

N... DE BRISACIER, Gouverneur de Scierck, fit l'acquiſition de Hombourg en 16... Il avoit épouſé une Demoiſelle de la Maiſon *de Monby*, de laquelle il eut une fille unique, mariée à *Jacques-Guſtave de Malortie*, Chevalier, Seigneur de Boudeville, Brigadier des Armées du Roi, Inſpecteur général de Cavalerie & Dragons, en faveur duquel la Seigneurie de HOMBOURG fut confirmée, &, en tant que beſoin ſeroit, érigée en titre & dignité de *Comté de Hombourg*, par Lettres données à Verſailles, en Janvier 1715, regiſtrées au Parlement de Metz le 6 Avril ſuivant. Ce Comté paſſa à leur fils, — *François de Malortie*, dit *le Marquis de Boudeville*, mort Maréchal-de-Camp en 1747, ſans poſtérité. Il avoit épouſé, en Avril 1729, *Françoiſe-Charlotte de Senneterre*, ou *Saint-Nectaire*, veuve de *François-Gabriel-Thibault de la Carte*, & fille de *Henri-François de Senneterre*, Duc de la Ferté, Pair de France, & de *Marie de la Motte-Houdancourt.* Il avoit une ſœur unique, mariée à *N... Goddes de Martenneville*, Vicomte d'Omar, près d'Abbeville, Meſtre-de-Camp de Cavalerie. Ils n'ont eu qu'une fille unique, riche héritiere, qui a épouſé, en 17...., *N... de Hunolſtein*, frere de la Comteſſe *le Begue.*

HOMME (DU), Ecuyer, Sieur de Chailly en Normandie, Election d'Avranches. Famille dont les armes ſont : *d'azur, au léopard d'argent, accompagné de ſix beſans d'or, trois en chef & trois en pointe.*

HOMMEL, Ecuyer, Seigneur de Sarcilly, même Province & Election, porte : *d'argent, au ſautoir d'azur.*

Il y a DU HOMMEL DE COQUEVILLE en Normandie, dont les armes ſont auſſi *d'argent, au ſautoir d'azur*, & que l'on croit être une branche de la Famille ci-deſſus.

GUILLAUME DU HOMMEL, Seigneur de la Vaudelée & du Meſnil-Berard, plaidoit aux Echiquiers dès les années 1454, 1462 & 1463, pour la préſentation à l'Egliſe de la Vaudelée. Il avoit épouſé *Marguerite de Murdrac.* — JACQUES DU HOMMEL, Seigneur de Coqueville, vivoit en l'an 1552. Voyez *la Roque*, Hiſtoire de la Maiſon de Harcourt.

* HOMMET : Terre & ancienne Baronnie dans la baſſe Normandie, qui, après avoir paſſé avec celle de *Varenguebec* dans les Maiſons de *Harcourt* & de *Longueville*, eſt à préſent unie au Marquiſat de Caniſy. *Voyez* CARBONNEL. Quant à la terre DU HOMMET, elle a donné ſon nom à une Maiſon des plus anciennes de la Province de Normandie, éteinte il y a pluſieurs ſiécles.

RICHARD TURSTIN, dit *Bardouf*, Chevalier Danois, vivant en 1009, épouſa *Emme*, ſœur de *Gonnor*, Ducheſſe de Normandie, dont : — YVON-CAPPEL, Seigneur de la Haye-du-Puis, fondateur de l'Abbaye de Leſſay en 1056. Il eut pour fils : — ROBERT, auteur de la branche de la Haye-du-Puis. Voyez HAYE (DE LA), — RICHARD & RAOUL.

RICHARD, Seigneur de la Haye-du-Puis & de Varenguebec, Connétable de Normandie, épouſa *Mathilde de Vernon*, qui lui porta en dot les Baronnies de la Haye du-Puis, de Varenguebec & de la Luthumiere. Il en eut trois filles : — 1. GILLETTE, qui ſuit ; — 2. ISABELLE, femme du Seigneur *de Roullours* ; — 3. & NICOLE, femme du Comte *de Lincoln.*

GILLETTE DE LA HAYE, Dame de Varenguebec & de la Haye-du-Puis, épouſa RICHARD, I. du nom, Baron DU HOMMET, qui par elle devint Connétable de Normandie. Il ſigna, en cette qualité, à une fondation de l'Abbaye de Saneguy, l'an 1212. Il laiſſa — RICHARD, qui ſuit, — & GUILLAUME, rapporté après la poſtérité de ſon aîné.

RICHARD DU HOMMET, II. du nom, Seigneur de Varenguebec & de la Haye-du-Puis, Connétable de Normandie dès 1152, épouſa, en 1155, *Agnès de Say*, fille de *Jourdain*, Seigneur *de Say* & d'Aulnay. Il fit, avec elle, la ſeconde fondation de l'Abbaye d'Aulnay, dont la premiere avoit été faite par les Seigneurs *de Say*. Il fut témoin, l'an 1176, à l'hommage rendu par GUILLAUME, Roi d'Ecoſſe, à HENRI II, Roi d'Angleterre & Duc de Normandie. Il ſe fit Moine à Aulnay, où il mourut en 1181, ſuivant *Robert* Abbé du Mont Saint-Michel, laiſſant quatre fils : — GUILLAUME, qui ſuit ; — ENGUERRAND, — JOURDAIN ; — & JEAN DU HOMMET, Chevalier.

GUILLAUME DU HOMMET, Connétable de Normandie dès 1175, Baron de Say, du Hommet, d'Aulnay & de Langrune, par le partage fait avec ſes couſins, ce qui fut confirmé par HENRI II, Roi d'Angleterre & Duc de Normandie, donna à l'Abbaye d'Aulnay ſa Terre de Langrune, du tems de l'Abbé *Jean*, III. du nom, & épouſa *Agnès de Semilly*, fille de *Guillaume*, de laquelle il eut : — 1. RICHARD, qui ſuit ; — 2. GUILLAUME, Moine à Saint-Etienne de Caen, enſuite Abbé de Weſtminſter, mort en 1222 ; — 3. HENRI, Chevalier ; — 4. JOURDAIN, Doyen, puis Evêque de Liſieux en 1200 ; — 5 & 6. THOMAS & ENGUERRAND DU HOMMET, Chevaliers.

RICHARD DU HOMMET, III. du nom, Baron du Hommet, de Say & d'Aulnay,

Connétable de Normandie, confirma, avec ſes freres, la donation de la Terre de Langrune, faite, par ſon pere, à l'Abbaye d'Aulnay. Il eut de *Gillette de Varneville*, ſon épouſe :

GUILLAUME DU HOMMET, II. du nom, Baron du HOMMET, de Say & d'Aulnay, Connétable de Normandie, qui confirma, en 1213, les donations faites par ſes prédéceſſeurs à l'Abbaye d'Aulnay. Sa femme s'appelloit *Laurence*, comme il ſe voit par ſon épitaphe de 1240, de laquelle il eſt vraiſemblable qu'il n'eut point d'enfans, puiſque ſes parens lui ſuccéderent dans ſa charge.

GUILLAUME DU HOMMET, Chevalier, ſecond fils de RICHARD, I. du nom, & de *Gillette de la Haye*, ſon épouſe, eut en partage les terres de Varenguebec & de la Haye-du-Puis, & fut auſſi Connétable de Normandie, pendant la minorité de GUILLAUME DU HOMMET ſon neveu. Il aſſiſta, en 1196, en qualité de Connétable de Normandie, à l'échange des villes de Dieppe & d'Andely fait entre RICHARD, *Cœur de Lion*, Roi d'Angleterre & Duc de Normandie, & l'Archevêque de Rouen. En 1200, il fut donné pleige au traité fait entre le Roi PHILIPPE-AUGUSTE & *Jean ſans terre*, puis, en 1205, un des Députés, pour informer des droits des Ducs de Normandie ſur le Clergé. Il eut pour enfans : — 1. THOMAS DU HOMMET, Connétable de Normandie, nommé, en 1208, entre les Chevaliers Bannerets, mort ſans enfans ; —— 2. & ENGUERRAND, qui ſuit.

ENGUERRAND DU HOMMET, Baron de Varenguebec & de la Haye-du-Puis, Connétable de Normandie, après la mort de GUILLAUME DU HOMMET, ſon couſin, eſt nommé, en 1210, avec THOMAS ſon frere, parmi les Chevaliers Bannerets, ſous le Roi PHILIPPE-AUGUSTE. En 1251, il ſigna encore une Charte, & laiſſa de ſon mariage : — JOURDAIN, qui ſuit ; — & ROGER, Archidiacre de Bayeux, puis élu Evêque de Dol en 1280.

JOURDAIN DU HOMMET, Baron de Varenguebec & de la Haye-du-Puis, Connétable de Normandie, n'eut que trois filles ; ſçavoir : — JEANNE DU HOMMET, Dame de Varenguebec & de la Haye-du-Puis, Terre qu'elle porta avec la charge de Connétable de Normandie, à *Amaury*, Seigneur *de Villiers*, — JEANNETTE DU HOMMET, femme de *Philippe de Hotot*, Châtelain de Beaumont-le-Richard ; — & NICOLE DU HOMMET, mariée à *Robert de Mortemer*.

De la même Maiſon étoit PIERRE DU HOMMET, Chevalier, qui épouſa, en 1380, *Philippine de Vaſſy*, fille de *Philippe de Vaſſy*, Chevalier, Seigneur de la Forêt-Auvray.

PERRONNELLE DU HOMMET étoit, en 1516, femme de *Jean de Sainte-Marie-d'Agneaux*, fils de *Jean*, & de *Jeanne de Silly*.

On trouve dans les Antiquités d'Angleterre, une Charte de RICHARD I, Roi d'Angleterre & Duc de Normandie, par laquelle *Bertrand de Verdun* & RICHARD DU HOMMET, Connétable de Normandie, donnent à l'Hôpital de Saint-Jean-Batiſte de Stanford, au pays de Lincoln, une place pour bâtir l'Egliſe & le Cimetiere ; & il y a une autre Charte de l'an 1270, de RICHARD DU HOMMET, Connétable de Normandie, pour l'Abbaye de Saint-Michel de Stanford. Voyez ſur cette ancienne Maiſon *Montfaouq*, le *Neuſtria Pia*, l'hiſtoire de la Maiſon *de Harcourt*, *Duchesne*, *Rymer*, &c. Ses armes, telles qu'elles ſont dans l'Armorial dreſſé ſous le Roi CHARLES V, étoient : *d'argent, à 3 fleurs de lis de gueules.*

HONCOURT, en Normandie. Famille maintenue dans ſa nobleſſe le 9 Septembre 1668.

LOUIS DE HONCOURT ſervoit ſous *Hue de Châtillon*, Maître des Arbalêtriers de France en 1372. — ANDRÉ DE HONCOURT avoit épouſé *Jeanne du Queſnoy*. — GUILLAUME, Seigneur DE HONCOURT & de Gueneuſe-Ville, eut pour fils — ANTOINE, Seigneur DE HONCOURT, vivant en 1466, pere de — GEILLS DE HONCOURT, dit *Lancelot*, Seigneur de Honcourt & de Villedieu, Bailli de Giſors, qui rendit aveu de ſes Terres au Roi, le 13 Décembre 1461. Il avoit épouſé *Louiſe d'Eſtouteville*, fille de *Blanchet d'Eſtouteville*, Seigneur de Villebon, & eut pour fils — ANTOINE, Seigneur DE HONCOURT, de Saint-Germain-ſur-Eaune

& de Duencourt, lequel fut qualifié de *Meſſire* & *Chevalier*, en l'an 1509. Voyez ſur cette Famille la Généalogie de la Maiſon de *Mailly*, qui poſſede la Terre de *Honcourt*, nommée aujourd'hui *Haucourt*, & l'Hiſtoire de la Maiſon *de Harcourt* par *la Roque*, *pag.* 588 & *ſuiv.* Les armes : *d'or, à trois pals de ſable.*

HONDI ou HONDIS : Famille noble originaire de Naples.

Noble Augustin Hondi, Chevalier, Seigneur de Matalon & de Carvin, fit ſon teſtament en cette ville, le 3 Novembre 1460, & un codicille le 25 Janvier 1461. De *Catherine Mendez*, ſa femme, il eut : — Philippe, qui continua la poſtérité à Naples, où ſes deſcendans porterent la qualité de *Marquis* ; — & Thomas, dont nous allons parler.

Thomas Hondi, Chevalier, vint demeurer à Nice en Provence, où il étoit déja marié, lors du codicille de ſon pere, dans lequel il lui legue 1000 ſequins, outre ce qu'il lui a donné par ſon teſtament. Il fit le ſien à Nice le 19 Septembre 1531, où il ſe dit originaire de Naples, & prend la qualité de *Chevalier*, & fit héritiers les enfans qu'il eut d'*Anne-Marie de Laſcaris*, ſon épouſe ; ſçavoir : Louis, qui ſuit ; & Antoine, marié à *Douce du Port*, auteur d'une branche éteinte.

Louis Hondi, Chevalier, Seigneur de Châteauneuf, au Comté de Nice, fit un codicille le 20 Mars 1539, par lequel il ordonne d'être enterré dans l'Egliſe du Couvent de Saint-Dominique à Nice, & au tombeau de ſon pere. Il laiſſa, de *Françoiſe Varlette*, ſa femme :

Batiste Hondi, qui demeuroit tantôt à Saint-Paul-lès-Vence, & tantôt à Nice, où il épouſa, l'an 1528, *Jeannette de Peire*, dont ſortit :

Honoré de Hondis, allié avec *Louiſette d'Eſcudier*, de laquelle il eut :

Antoine de Hondis, marié, l'an 1604, avec *Julie de Requiſtons*, fille d'*Antoine*, Seigneur d'Alons.

André de Hondis, Seigneur d'Alons, leur fils, fit ſa demeure ordinaire dans la ville de Saint-Paul-lès-Vence. Il épouſa, 1°. *Françoiſe de Flotte*, fille de *Chriſtophe de Flotte-d'Agout*, Seigneur de Saint-Auban ; & 2°. *Gabrielle de Villeneuve*, fille de *Claude*, Sieur de Boade, cadet des Seigneurs *de Vauclauſe*. Du premier lit il eut : —— César, qui ſuit ; & du ſecond, — Joseph & François.

César de Hondis, Seigneur d'Alons, s'allia, en 1661, avec *Marthe de Pontevès*, fille de *Charles*, Seigneur de Vaye, cadet des Seigneurs *de Bargeme*, dont des enfans.

C'eſt ce que nous ſçavons ſur cette Famille, d'après l'état de la Nobleſſe de Provence, par l'Abbé *Robert de Briançon*, *Tome II*, *pag.* 221 & *ſuiv.* Les armes : *d'azur, à 3 bandes ondées d'argent.*

* HONGRIE. Ce Royaume s'étend ſur une partie de l'ancienne Pannonie, de la Dacie & du pays de Jazyges. Les *Huns* l'ayant conquiſe ſur les Romains après le milieu du XIIIe ſiécle, furent obligés de la céder aux *Goths* après la mort d'*Attila*. Ces derniers en furent chaſſés par les Lombards, qui, peu après, l'abandonnerent aux *Abares* ou *Avares*, pour paſſer en Italie. Ceux-ci en furent auſſi chaſſés en partie, l'an 797, par Pepin, Roi d'Italie, & furent remplacés par les *Sclaves*, ſoumis aux François. Ce pays demeura ſous la dénomination de Charlemagne & de ſes deſcendans, juſqu'à la mort de Charles *le Gros*. Sur la fin du IXe ſiécle il devint la proie d'un nouveau Peuple, ſorti, comme les *Huns* & les *Avares*, de la Scythie-Aſiatique ou Tartarie, & compoſé d'*Onigours* & de *Madgiares*. Les Pannoniens leur donnerent le nom de *Hongrois*, qui n'eſt qu'une corruption de celui d'*Onigour*.

Le chef de cette conquête fut *Almus*, ou *Almon*, nommé, par les Orientaux,

Salmuts, qui se prétendoit issu d'*Attila*. Il eut un fils nommé *Arpad*, lequel, lui ayant succédé, transmit ses Etats, en 907, à son fils *Zulta*, ou *Zoltan*. Les armées de celui-ci se répandirent dans l'Europe & ravagerent l'Allemagne, l'Italie & la France Orientale. *Zulta* fut remplacé par son fils *Toxun*, dont le Gouvernement fut le contraste de celui de son pere. La paix que ce Prince établit dans ses Etats en ouvrit l'entrée aux étrangers. Ce fut par leur ministere que *Geisa*, son fils & son successeur, connut & embrassa la Religion Chrétienne. Ce dernier eut de *Sarolth*, son épouse, en 969, un fils nommé *Etienne*, par où commence la Chronologie des Rois de Hongrie.

Ce Royaume est tombé dans la Maison d'Autriche, par le mariage de Ferdinand I, Archiduc d'Autriche, Roi de Bohême & de Hongrie, du chef de sa femme, Anne, sœur du Roi Louis, laquelle mourut le 27 Janvier 1547. Ferdinand fut Empereur en 1550, & Marie-Thérese, Archiducheſſe d'Autriche, aujourd'hui Impératrice Reine, a succédé après la mort de son pere, (l'Empereur Charles VI.) arrivée le 20 Octobre 1740, au Royaume de Bohême & de Hongrie. Elle a été couronnée Reine de Hongrie le 25 Juin 1741, à Presbourg. Voyez, dans l'*Art de vérifier les dates*, la Chronologie historique des Rois de Hongrie, *pag.* 489; & pour l'état actuel de la Maison d'Autriche, au mot Autriche, *Tome I.* de ce Dictionnaire.

HONGUEMARE, en Normandie : Terre aujourd'hui possédée par M. *le Boucher*, & qui a long-tems appartenu à ceux du nom de *Toustain*. Voyez Frontebosc, où nous avons donné la Généalogie de cette ancienne Noblesse.

HONORAT, en Provence. Cette Famille éteinte, qui avoit possédé la Seigneurie de *Pourcioux*, tiroit son origine de Gaspard Honorat, Receveur général en Provence, vivant encore vers le milieu du XVIe siécle. Elle étoit alliée aux Maisons de *Bompar*, de *Thoron*, d'*Albert-d'Aubagne*, &c. & avoit donné un Conseiller & un Avocat-Général au Parlement de Provence. Les armes : *d'azur, au croissant d'argent surmonté d'une étoile d'or.* Il est parlé de cette Famille dans l'Etat de la Noblesse de Provence par l'Abbé *Robert de Briançon*, *Tome II*, *p.* 223.

HONORÉ. Famille de laquelle étoit

René Honoré, Seigneur de la Merye, qui, de *Bonne-Geneviéve Bachelier*, son épouse, eut pour fils — René-Honoré, II. du nom, Seigneur de la Merye, né le 27 Février 1700, reçu Conseiller au Grand-Conseil le 27 Juillet 1731. Il a épousé, 1°. *Marie-Geneviéve Bricault*, fille de *Jacques*, & de *Marie-Thérese le Bailly-de-la Chenaye*; & 2°. *Marie-Marguerite de Marconnay*, fille de *Charles* & d'*Anne Jardé*. Du premier lit sont issus : — 1. Nicolas-Eléonor, Avocat au Parlement; — 2. Marie-Claude-Bonne, alliée, le 9 Septembre 1760, avec *Nicolas-Guy Billard-de-Charenton*, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine d'Infanterie; — 3. Marie-Victoire-Geneviéve; — 4. Anne-Marie; & du second lit; — 5. Marie-Anne. C'est ce que nous sçavons sur cette Famille, n'en ayant point reçu de *Mémoire*. Les armes : *d'argent, au chevron de gueules, chargé de 3 quintefeuilles d'or, & accompagné de 3 hures de sanglier de sable, lampassées de gueules, 2 en chef & 1 en pointe.*

HONSBROUCK ou HONSBRUCK, au pays de Liége : Famille dont étoit

Walter-François de Honsbrouck, qui obtint l'érection de sa Terre en Comté en 1660. — Isabelle-Agnès, Baronne de Honsbruck, épousa *Honoré-Henri-Arnol du Châtelet*, Marquis de Trichâteau, à qui elle apporta les Terres de Ham, de Beringhen au pays de Liége, avec le titre de *Maréchal héréditaire de Gueldre*. Elle fut Dame d'honneur de S. A. R. Madame la Duchesse de Lorraine, & étoit fille d'Adrien-Arnaud, Baron de Honsbruck, Maré-

chal héréditaire de Gueldre, & d'Anne-Catherine, Baronne de Honsbruck. Elle eſt morte en 1712, & ſon époux au mois d'Août 1720.

Les armes : *faſcé d'argent & de gueules de 8 piéces, au lion de ſable couronné, armé & lampaſſé d'or brochant ſur le tout.*

HOO. Ancienne Maiſon d'Angleterre.

Thomas, Seigneur d'Hoo, Chevalier, vivoit en 1337. — Guillaume Hoo, Chevalier, ſervoit dans la garniſon de Calais en 1407. Il épouſa *Alix de Saint-Maur*, fille & héritiere de *Thomas de Saint-Maur*, Chevalier, & de *Jeanne de Maleſmains*, fille & héritiere de *Nicolas de Maleſmains*. — Thomas Hoo, II. du nom, Chevalier, originaire du Comté de Betfort en Angleterre, qui tiroit ſon nom du manoir de Hoo, reçut les Sceaux de France le 1 Octobre 1435, fut employé dans les guerres de France en 1446, & dans le Traité de paix fait avec le Roi Charles VII, au Prieuré de Juliers entre Mantes & Meulan, le 15 Décembre 1446. Il acquit le titre de Baron de Hoo, & d'Haſting en reconnoiſſance des ſervices qu'il avoit rendus à ſon Roi. Il fut honoré de l'Ordre de la Jarretiere, exerça la charge de Chancelier de France juſqu'au 1 Octobre 1449, qu'il fut fait Gouverneur de Mantes, ſelon *Chartier*. Voyez le Baronnage d'Angleterre, *Tom. III, p.* 233. Il eut de ſa premiere femme *Eliſabeth Felton*, — Thomas Hoo, mort ſans poſtérité du vivant de ſon pere ; de ſa ſeconde femme *Eliſabeth Wichingham*, fille héritiere de *Nicolas Wichingham*, Chevalier, — Anne Hoo, femme de *Geoffroy Bulles*, Chevalier, Maire de Londres ; & de ſa troiſieme *Eléonore*, fille de *Léon*, Baron *de Welles* : — 1. Eléonore Hoo, mariée à *James Karew de Bedington*, au Comté de Surri, Chevalier ; — 2. Jeanne, femme de *Roger Coplei*, Chevalier ; — 3. & Elisabeth, femme de *Jean Devenich*. Les armes de Hoo ſont : *écartelé au 1 & 4, contrecartelé de... & de.....; au 2 & 3 une faſce accompagnée de 6 croiſettes recroiſettées, 3 en chef & 3 en pointe ; ſur le tout fretté de.... à un chef de...* Grands Officiers de la Couronne, *Tome VI, p.* 394.

* HOOCHSTRATE : Ville & Baronnie du Brabant, dont les anciens Seigneurs étoient de la Maiſon de *Gimmie*, de laquelle cette Seigneurie paſſa, par mariage, à *Jean*, Seigneur *de Guik*.

Jean de Guik, ſon neveu, vendit Hoochstrate à *François*, Sire *de Borſelle*, Gouverneur de Hollande, dont la ſœur *Léonore* eut de ſon mari, *Jean de Bueren*, pour fille unique — *Eliſabeth de Bueren*, Dame de Hoochstrate & de Borſelle, mariée à *Gerard*, Sire *de Culembourg*. — Leur fils *Gaſpard*, Sire *de Culembourg* & de Hoochſtrate, mourut en 1504, ne laiſſant de ſa femme *Jeanne de Bourgogne*, que cinq filles. — *Iſabeau de Culembourg*, l'aînée, eut Hoochstrate & Borſelle, dont elle fit donation entre-vifs à ſon ſecond mari *Antoine de Lalaing*. De la Maiſon de *Lalaing*, cette Baronnie a paſſé dans celle de *Salm*. Les Comtes Rhingraves de *Salm* ont été créés Ducs d'Hoochstrate.

* HOOGEVORST : Autre Seigneurie en Brabant unie à celle de Tervorden, érigée en *Baronnie*, par Lettres du 27 Septembre 1663, en faveur de *Philippe Vander Linden*, Chevalier, grand Tréſorier du Duché de Brabant, charge qui avoit été poſſédée par ſon pere & par ſon ayeul.

HOPHBRUNE : Famille originaire d'Ecoſſe, iſſue des Barons de Vaucheron, dont étoit Jean Hophbrune, Ecuyer, établi dans l'Election de Montargis, marié, le 30 Juin 1664, à *Suſanne de Longieres*. Les armes : *d'azur, au chevron d'or chargé de trois roſes de gueules accompagnées en chef de deux lionceaux affrontés de même, & en pointe de trois molettes, d'or, mal ordonnées 1 & 2.*

HOPITAL (l') : Famille noble de la Province d'Auvergne, éteinte, qui a donné un Chancelier de France. Le premier dont il ſoit fait mention, eſt

Jean de l'Hôpital, premier Médecin de Charles, Duc de Bourbon, Connétable de France, qui fut un des principaux de son Conseil. Il suivit le parti de ce Prince, qui le fit son Bailli de Montpensier le 22 Mai 1515, puis Auditeur de ses Comptes à Moulins le 4 Décembre 1522. Il vivoit encore en 1537, & eut, entr'autres enfans,

Michel de l'Hôpital, né à Aigue-Perse en Auvergne. Il fréquenta le Barreau en qualité d'Avocat, fut pourvu d'une charge de Conseiller au Parlement de Paris le 14 Juin 1537, ensuite Maître des Requêtes, Conseiller d'Etat, Chancelier de Marguerite de France, Ducheſſe de Berri & de Savoie, premier Préſident de la Chambre des Comptes de Paris le 6 Février 1554, & Chancelier de France le 30 Juin 1560. Il ſe démit des Sceaux en 1568, dont il obtint dès Lettres de décharge le 6 Février de la même année, avec réſerve des titres, honneurs & émolumens ſa vie durant. Il mourut le 13 Mars 1573, âgé d'environ 70 ans, ayant ordonné par ſon teſtament que le nom de l'Hôpital ſeroit ajouté à celui de ſes petits-enfans iſſus de ſa fille unique Madelene de l'Hôpital & de *Robert Hurault*, ſon mari, Seigneur de Beleſbat. Les armes : *d'azur, à la tour d'argent, poſée ſur un rocher de même ; au chef couſu de gueules, chargé de trois étoiles pointées d'or.*

HOPITAL. Maiſon ſortie de celle de *Gallucci* ou *Galluccio*, qui fleuriſſoit dès l'an 1163, dans le Royaume de Naples, où il reſte encore le Duc *de Tora*. Elle a donné deux Maréchaux de France & cinq Chevaliers de l'Ordre du Saint-Eſprit. En voici la filiation d'après le P. *Anſelme*, Hiſtoire des Grands Officiers de la Couronne, *Tome VII, page 432 & ſuiv.*

I. Jean de Galluccio paſſa en France vers le milieu du XIVe ſiécle, & prit le nom de l'Hôpital, parce qu'un de ſes parens, nommé Jean de l'Hôpital, en le mariant avec *Jeanne Braque*, le fit ſon héritier univerſel, à condition qu'il porteroit ſon nom & ſes armes ſeules. Depuis, ſes deſcendans n'ont point porté d'autre nom que celui de l'Hôpital. Ce Jean de l'Hôpital, Clerc des Arbalêtriers, Seigneur de Montignon & d'Ozouer-le-Vougis, eſt qualifié *neveu & Lieutenant* de François de l'Hôpital, Clerc des Arbalêtriers du Roi, dans un acte par lequel il reconnut devoir à *Jehan l'Anglois*, Maître des Garniſons du Roi, 40 livres : il eſt daté du 20 Mars 1338, ſcellé d'un ſceau en cire rouge, ſur lequel paroît un *coq, avec une bordure engrêlée :* ſupports, *deux ſauvages, & l'ecu poſé ſur un ſauvage.* Il fut naturaliſé par Lettres du 26 Septembre 1349. Charles, fils aîné du Roi, Régent du Royaume, Duc de Normandie & Dauphin de Viennois, depuis Roi Charles V, lui donna, au mois d'Octobre 1358, la Terre & Seigneurie des *Allueux* en Palluel, mouvante du Château de Crevecœur en Brie, en échange d'une rente de 200 livres qu'il prenoit ſur le tréſor dès le 11 Septembre 1350. Il fit hommage au Roi des biens qu'il avoit eus de François de l'Hôpital, ſon oncle, & avoit donné quittance le 19 Août 1356, en qualité de Clerc des Arbalêtriers du Roi, à *Nicolas Fournier*, Receveur Général des ſubſides, de 500 livres : elle eſt ſcellée d'un petit ſceau en cire rouge, ſur lequel paroît un *coq*. Il fut depuis Tréſorier du Duc d'Anjou en 1367, & Tréſorier de France en 1369. La même année le Roi lui remit tout ce que ſon oncle & lui pouvoient devoir, en demeurant quitte avec lui de ce qui leur pouvoit être dû. Ce Prince le gratifia l'année ſuivante d'une ſomme de 4000 francs d'or pour lui aider à marier une de ſes filles. Il étoit mort le 23 Décembre 1376. Il avoit épouſé *Jeanne Braque*, Dame de Soiſy-aux-Loges, fille de *Nicolas Braque*, Seigneur de Châtillon-ſur-Loing, & de *Jeanne du Tremblay*. Elle ſe remaria à *Philippe de Beaumont*, Seigneur de Luſarches, qui étoit iſſu des anciens Comtes *de Beaumont*-ſur-Oiſe. Elle eut de ſon premier lit : — 1. Jean, Ecuyer, qui étoit majeur lorſque ſa mere prit, le 23 Décembre 1376, la tutelle de ſes autres enfans. Il eſt nommé ſergent d'armes du Roi Charles V, dans une Commiſſion qu'il eut par Lettres de Sa

Majeſté données à Villepeſche le 8 Septembre 1378; fut Capitaine & Garde du Fort du Pont de Charenton, aux gages de 200 francs d'or qu'il prenoit ſur le tréſor en 1380. Il ſervit dans les guerres du Roi avec ſept Ecuyers, & ce Prince lui donna en récompenſe de ſes ſervices 3000 livres au mois de Mai 1381. Il mourut le 24 Septembre 1385 ſans avoir été marié; — 2. FRANÇOIS, qui ſuit; — 3. JACQUES, Eccléſiaſtique; — 4. NICOLE, mariée à *Anſeau le Bouteillier*, Seigneur d'Orville; — 5. AGNÈS, femme de *Jean de Beaumont*, Chambellan du Duc de Berri, & Maître des Eaux & Forêts ès pays de France, Champagne & Brie en 1416; — 6. CATHERINE, mariée à *Nicolas de Fontenay*, Seigneur de Saint-Liebault, & enterrée en la Chapelle Sainte-Anne dans l'Egliſe de Saint-Merry, ſuivant ſon teſtament du 10 Janvier 1392; — 7. & 8. GILLETTE & MARGUERITE DE L'HÔPITAL, qui eurent en partage quelques rentes ſur le Tréſor, dont elles jouiſſoient en 1386, & moururent ſans avoir été mariées.

II. FRANÇOIS DE L'HÔPITAL, Chevalier, Seigneur de Soiſy-aux-Loges, dit vulgairement *Choiſy*, Conſeiller & Chambellan du Roi, & de *Louis*, Duc de Touraine puis d'Orléans en 1390, Maître & Enquêteur des Eaux & Forêts ès pays de France, Champagne & Brie en 1400, fut Capitaine du Fort du Pont de Charenton après la mort de ſon frere, auquel il ſuccéda & à ſes ſœurs aux biens qu'ils prenoient ſur le Tréſor, & qu'il vendit au Roi en 1398. Il fut auſſi, en 1407, Maître-d'Hôtel du Dauphin, & grand Maître-d'Hôtel de la Reine ISABEAU DE BAVIERE en 1416, & Capitaine & Garde du Chaſtel de Crevecœur en Brie; ſe trouva à l'Aſſemblée des Etats tenus à Clermont en Auvergne, où ayant travaillé long-tems au profit du Roi, il fut payé des dépenſes qu'il y avoit faites par Lettres du 16 Juillet 1421; & par d'autres du 26 du même mois il reçut une ſomme de 4000 livres qui lui étoit due comme l'un des Commiſſaires ſur le fait des Aides. Au mois d'Août de la même année il fut rembourſé en qualité de Chambellan du Dauphin, des frais & miſes qu'il avoit faits depuis le départ de ce Prince, pour la Garde de ſon Château & Forteresſe de Soiſy, aſſis ès frontieres des Rebelles. CHARLES, fils du Roi de France, depuis CHARLES VII, étant parvenu à la Couronne, le retint un de ſes Conſeillers aux gages de 1000 livres par an, par Lettres du 7 Novembre 1425, & le confirma dans l'office de Maître-d'Hôtel, par Lettres données à Meun-ſur-Eure le 20 Décembre ſuivant, mandant aux gens de ſon Parlement de l'inſtaller en cet office, après avoir reçu ſon ſerment. Il mourut le 24 Novembre 1427, & eſt enterré en l'Egliſe de Choiſy, où eſt ſon épitaphe. Il avoit épouſé *Catherine l'Orfevre*, fille de *Pierre*, Chancelier de LOUIS DE FRANCE, Duc d'Orléans, de laquelle il eut: — 1. JEAN, qui ſuit; — 2. & CATHERINE, mariée à *Jean de Courtenay*, I. du nom, Seigneur de Bleneau, fils de *Pierre*, II. du nom, Seigneur de Champignelles, & d'*Agnès de Melun*.

III. JEAN DE L'HÔPITAL, Seigneur de Choiſy, Chevalier, mort avant le 19 Juin 1458, avoit épouſé, en 1446, *Blanche de Sanne*, fille de *Thomaſſin de Sanne*, & d'*Eléonore de Bures*. Elle fit hommage étant veuve, le 19 Juin 1458, de la Terre de Nogent-ſur-Avon, & en rendit aveu en 1460. Elle étoit tutrice, en 1465 de ſes enfans, ſçavoir: — 1. ADRIAN, qui ſuit; — 2. LOUIS, Seigneur de Nogent en Brie & de la Tour-Roland, dont il fit hommage le 3 Juillet 1493, & de Nogent le 20 Décembre 1498. Il mourut en 1511 ſans avoir été marié, ayant inſtitué ſes neveux héritiers; — 3. CLAUDE, épouſe de *Michel Pigace*, Seigneur de Carentonne en Normandie, Diocèſe d'Evreux. Elle étoit veuve en 1488, & tutrice de *Jean Pigace*, ſon fils, âgé de 17 ans; — 4. & MARIE DE L'HÔPITAL, Dame de Grandmeſnil & de Liverdy, femme, 1°. d'*Hutin de l'Eſtandart*, Seigneur de Coubert & de Boutarvilliers, duquel elle étoit veuve en 1487; & 2°. de *Jean Chenu*, Seigneur du Beſſay au Vexin, mort en 1503. Elle avoit la garde de ſes neveux en 1511.

IV. ADRIAN DE L'HÔPITAL, Chevalier, Seigneur de Choiſy, étoit ſous la tutelle de *Philippe de Crevant*, Seigneur de Puygirault en 1477. Il fut Capitaine de Caudebec en 1487, eut différend la même année contre *Navarrot d'An-*

glade, qui avoit épouſé la veuve du Maréchal *Rouault*, pour la ſucceſſion de ce Maréchal, à cauſe de ſa femme ; fut jugé digne par ſa valeur de commander l'avant-garde de l'Armée du Roi à la bataille de Saint-Aubin du Cormier en 1488, & défit le Seigneur *de la Mouſſaye*, Chevalier Breton. *Louis*, Vicomte *de la Trémoille*, qui commandoit l'armée, arriva & battit entierement l'armée Bretonne. Le Roi CHARLES VIII, en faveur des ſervices d'ADRIAN DE L'HÔPITAL en cette journée, lui fit la conceſſion de porter en *ſautoir* derriere l'écu de ſes armes les *bannieres de France & de Bretagne*, & à l'aîné de ſes enfans mâles à perpétuité. Il ſe ſignala encore à la conquête du Royaume de Naples, avec 50 lances, & à la journée de Fornoue, où il combattit avec le Roi. Il fit hommage à ce Prince de ſes Terres en 1498, & l'année ſuivante le Duc de Bourbon, duquel il étoit Chambellan, le fit Gouverneur & Bailli de Gien, à la place de *Philibert de la Platiere* Seigneur des Bordes. Il mourut en 1503, & avoit épouſé *Anne Rouault*, fille de *Joachim Rouault*, Seigneur de Gamaches, Maréchal de France, & de *Françoiſe de Volvire*. Elle avoit, en 1510, la garde de ſes enfans : — 1. ALOPH, qui ſuit ; — 2. CHARLES, auteur de la branche des Marquis & Ducs de Vitry, rapportée ci-après ; — 3. JACQUELINE, mariée, par contrat du 21 Mai 1505, à *Claude de Bigny*, Seigneur d'Ainay-le-Vieil, Capitaine de la Baſtille. Elle étoit Dame de la Reine CATHERINE DE MEDICIS en 1547 ; — 4. JEANNE, femme d'*Antoine*, Seigneur *de Boucart* & de Blancafort ; — 5. CATHERINE, épouſe de *Guillaume du Moulin*, Seigneur de Bris ; — 6 & 7. N..., & N... DE L'HÔPITAL, Religieuſes au Prieuré de Saint-Dominique à Montargis.

V. ALOPH DE L'HÔPITAL, Chevalier, Seigneur de Choiſy, Echanſon de Madame d'ANGOULÊME, mere du Roi FRANÇOIS I, qui le commit avec autres le 4 Janvier 1527, pour réunir à ſon Domaine les Terres & Seigneuries de la Maiſon *de Bourbon*, fut depuis Chambellan du Roi, Gouverneur de Brie, Capitaine de Fontainebleau, Maître des Eaux & Forêts, & Grand-Foreſtier de la Forêt de Bievre le 16 Février 1538. Il avoit fait hommage de la Terre de Roulon en 1534, & deux heures après de la quatrieme partie de celle de Chailly qu'il avoit acquiſe de *Jean de Couttes*, Chevalier, & mourut vers l'an 1561. Il avoit épouſé *Louiſe de Poiſieu*, Dame de Sainte-Meſme, fille de *Claude de Poiſieu*, Seigneur de Sainte-Meſme & de Montigny-Lancoup, & d'*Anne Lucas*. Leurs enfans furent : — 1. JEAN, qui ſuit ; — 2. RENÉ, Auteur de la branche des Comtes de Sainte-Meſme, rapportée ci-après ; — 3. HENRI, Vicomte de Vaux, Seigneur de Menneville, Maître de la Garderobe de HENRI, Duc d'Anjou en 1561, mort ſans enfans de ſa femme *Françoiſe de la Platiere*, Dame des Bordes, Baronne d'Eſpoiſſes, fille de *François de la Platiere*, Seigneur des Bordes, & de *Catherine Motier-de-la-Fayette*, & héritiere du Maréchal *de la Platiere-Bourdillon*, ſon oncle ; — 4. CLAUDE, mariée à *Chriſtophe de Coüé*, Seigneur de Fontenailles ; — 5. LOUISE, femme d'*Imbert d'Anlezy*, Seigneur d'Unflin ; — 6. ANNE, épouſe de *Saladin de Montmorillon*, Seigneur de Veſigneux, Chevalier de l'Ordre du Roi ; — 7. PHILIPPE, Prieure de Saint-Loup ; — 8. & GABRIELLE DE L'HÔPITAL, auſſi Prieure de Saint-Loup après ſa ſœur, puis de Saint-Dominique de Montargis.

VI. JEAN DE L'HÔPITAL, Chevalier de l'Ordre du Roi, obtint l'érection de la Terre de *Choiſy* en *Comté*, fut Gentilhomme ordinaire de la Chambre de Sa Majeſté, Gouverneur de la perſonne de FRANÇOIS DE FRANCE, Duc d'Alençon, & Sur-Intendant de ſa Maiſon ; mourut en 1578, & fut enterré avec ſa femme en l'Egliſe de Choiſy. Il avoit épouſé à Fontainebleau, en préſence du Roi, le 22 Octobre 1547, *Eléonore Stuart*, fille naturelle & légitimée de *Jean Stuart*, Duc d'Albanie, & de *Jeaune Abernethil*, Ecoſſoiſe, de laquelle il eut : — 1. JACQUES, qui ſuit ; — 2. & CATHERINE, mariée, 1°. à *Jean*, Baron *d'Orbec*, Chevalier de l'Ordre du Roi ; & 2°. le 17 Novembre 1584, à *René de Laval*, Seigneur d'Auvilliers, dont elle n'eut point d'enfans.

VII. JACQUES DE L'HÔPITAL, Marquis de Choiſy, Capitaine de 50 lances, Cornette de la Compagnie de Sa Majeſté, premier Ecuyer du Duc d'Anjou, Chambellan

Chambellan & Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi ; Chevalier d'honneur de la Reine MARGUERITE, Gouverneur & Sénéchal d'Auvergne, fut élevé auprès des enfans du Roi HENRI II, se trouva en toutes les actions & rencontres de guerre qui se passerent durant les troubles du Royaume, s'attacha fortement à HENRI III ; & s'étant joint à la Noblesse du pays, il lui conserva pendant la Ligue l'Orléanois, Montargis & Etampes. C'est en considération de ses services, que ce Prince transféra à Choisy le Bureau des Finances qu'il avoit créé pour être établi en la ville de Montargis, ce qui n'eut point d'effet. Après la mort de ce Monarque, il suivit le parti de son légitime successeur HENRI IV, auquel il remit les Troupes & Enseignes dont il avoit le commandement, & qu'il avoit eu de son prédécesseur ; refusa les avantages que ceux de la Ligue lui proposerent, fit preuve de sa valeur & de sa fidélité à la bataille d'Yvry, où il fut blessé & eut son cheval tué sous lui ; & se trouva dans toutes les occasions de guerre du temps de ce Prince, qui, pour récompense de ses services, érigea le Comté de *Choisy* en *Marquisat*, & le fit Chevalier de ses Ordres le 2 Janvier 1599. Il fut député de la Noblesse aux Etats tenus à Paris en 1614. Il avoit épousé, 1°. le 19 Mai 1578, *Madelene de Cossé*, fille d'*Artus de Cossé*, Comte de Secondigny, Seigneur de Gonnor, Maréchal de France & de *Françoise Bouchet*, sa premiere femme ; & 2°. *Françoise le Picart*, veuve de *Jacques de Beauvau*, Baron du Rivau, fille aînée de *Joachim le Picart*, Seigneur de Boille près Chartres, & de *Françoise du Frêne*. Du premier lit il eut : — 1. CHARLES, qui suit ; — 2. HENRI, mort jeune ; — 3. ARTUS, Capucin ; — 4. ACHILLE, Baron de Cordoux, mort sans enfans de *Catherine de Bruges*, Dame de la Grutuse, &c. — 5. FRANÇOIS, Chevalier de Malte ; — 6. LOUISE, mariée à *Jean de la Croix*, Comte de Castries & de Gourdiegues, fils de *Jean de la Croix*, Baron de Castries, & de *Marguerite de la Voglia* ; — 7. MADELENE, Religieuse à Bonsecours ; — 8 & 9. JACQUELINE & MADELENE, nées jumelles ; la derniere Religieuse à Montivilliers ; — 10. FRANCIENNE, Comtesse de Secondigny, mariée à *Jacques le Roy*, Seigneur de la Grange-Quincy ; — 11. & GÉNEVIÉVE DE L'HÔPITAL, Prieure de l'Hôtel Dieu de Corbie.

VIII. CHARLES DE L'HÔPITAL, Marquis de Choisy, Vicomte d'Omer, Baron de Montigny-Lancoup & de Courtauville, épousa, en 1606, *Renée de Beauvau*, fille aînée de *Jacques*, Baron du Rivau, & de *Françoise le Picart*, belle-mere de son mari. De cette alliance vinrent : — 1. CHARLES, qui suit ; — 2. autre CHARLES, Comte de Cordoux, dit *le Comte* DE L'HÔPITAL, Gouverneur de Château-Regnault, & de la forteresse de Monaco, Commandeur de l'Ordre de Mont-Carmel & de Saint-Lazare de Jérusalem, mort au mois de Juin 1697, âgé de 80 ans. Il avoit épousé *Charlotte*, fille naturelle & légitimée d'*Alexandre de Rohan*, Marquis de Marigny, & de *Charlotte Fachon*. Elle est morte à Paris le 20 Novembre 1703, & est enterrée aux Augustins déchaussés, laissant : — (a) ALEXANDRE ; — (b) FRANÇOIS, dit *le Marquis* DE L'HÔPITAL, Gouverneur & Lieutenant-Général des Evêchés de Toul & de Verdun, mort le 28 Avril 1702, & enterré aux Augustins déchaussés de Paris, où sa veuve lui fit élever un mausolée. Il avoit épousé, en 1686, *Marie Mestayer*, veuve de *Pierre Rioult de Douilly*, Receveur-général des Finances de Poitiers, & Secrétaire du Roi. Elle est morte sans enfans de son second mari, le 5 Mars 1725 ; — (c) MARIE-CHARLOTTE, Religieuse à Fontevrault ; — (d) MARGUERITE-GENEVIÉVE ; — (e) & CATHERINE, mariée à *François le Hardy de la Trousse* ; — 3, 4 & 5. JACQUELINE, FRANÇOISE & HENRIETTE DE L'HÔPITAL, mortes sans alliance ; — 6. RENÉE, Religieuse à l'Hôtel-Dieu de Corbie ; — 7. & FRANCIENNE, Prieure dudit Hôtel-Dieu.

IX. RENÉ DE L'HÔPITAL, Marquis de Choisy, Vicomte d'Omer, Baron de Montigny, vendit le Marquisat de Choisy au Marquis *de Vitry*, son parent. Il épousa 1°. *Marie-Charlotte de la Marck*, fille d'*Henri-Robert de la Marck*, Comte de Brenne & de Maulevrier, & de *Marguerite d'Authun* ; 2°. *Anne Gruget*, fille aînée de *Nicolas*, Seigneur des Roches & de Vendeuvre en Poitou, Con-

trôleur des Finances à Poitiers; & 3°, en 1642, *Hélene de Monſtiers*, fille de *Jean*, Vicomte de Merinville, mort au mois d'Avril 1640, & de *Françoiſe Chaſteigner*. Du premier lit il eut : — 1 & 2. deux filles mortes jeunes; — 3. HENRIETTE, Religieuſe; — 4. N..., morte jeune; & du troiſieme lit : — 5. GABRIEL, qui ſuit; — 6 & 7. FRANÇOISE & FRANÇOISE-MARGUERITE DE L'HÔPITAL, Religieuſes à Fontevrault.

X. GABRIEL DE L'HÔPITAL, Vicomte d'Omer, Baron de Montigny, mort au mois de Décembre 1709, avoit épouſé *Eliſabeth de Challet*, fille de *Léonor de Challet*, Seigneur de Chanteville, & d'*Anne l'Aumônier*. Elle vivoit encore en 1723. De ce mariage ſont iſſus : — 1. PAUL-FRANÇOIS, qui ſuit; — 2. & N..., née en 1692, Religieuſe à Fontevrault.

XI. PAUL-FRANÇOIS GALLUCCIO-DE-L'HÔPITAL, né le 13 Janvier 1697, Marquis de Châteauneuf-ſur-Cher en Berri, &c. dit *le Marquis de l'Hôpital*, a été reconnu pour Napolitain d'origine, & iſſu d'une ancienne maiſon de *Gallucci* ou *Galluccio*, d'abord par une Junte ou Conſeil ſecret de la Nobleſſe Napolitaine, du 12 Décembre 1743, & enſuite par une délibération de 100 Cavaliers ou Nobles Napolitains, du 6 Février 1744, inſcrit le même jour dans les Regiſtres du même corps de nobleſſe, en vertu d'une dépêche du Roi des deux Siciles, en date du 24 Janvier, qui porte que la Nobleſſe Napolitaine avoit elle-même demandé cette réintégration. Le Marquis DE L'HÔPITAL s'eſt trouvé, le 11 Février, à une aſſemblée de la même Nobleſſe, y a été inſtallé & élu un des Préſidens en l'abſence d'un autre. Il a été aggrégé au corps des Citoyens Conſulaires de Velletri, par Decret du Sénat ou Grand-Conſeil de cette ville, le 1 Février 1745, & a obtenu, en 1748, des Lettres-Patentes contenant permiſſion de porter le nom de *Galluccio*, conjointement avec celui de L'HÔPITAL.

Le Marquis DE L'HÔPITAL, Chevalier des Ordres du Roi & de ceux de N. D. du Mont-Carmel, de Saint-Lazare de Jéruſalem, &c. a été ſucceſſivement fait Cornette au Régiment Royal-Etranger, Cavalerie, le 2 Avril 1712; Aide-de-Camp du Comte *de Beauvau*; ſon oncle à la mode de Bretagne, & Mouſquetaire du Roi dans la ſeconde Compagnie après la campagne de 1713; Enſeigne au Régiment des Gardes-Françoiſes en Octobre 1716, puis de la Compagnie des Gendarmes de la Garde, avec commiſſion de Meſtre-de-Camp de Cavalerie le 27 Septembre 1719; Meſtre-de-Camp d'un Régiment de Dragons de ſon nom le 29 Mai 1725; Brigadier des Armées du Roi le 1 Août 1734; Inſpecteur de la Cavalerie & de Dragons le 1 Octobre 1738; nommé, au mois de Juillet 1739, Ambaſſadeur ordinaire auprès du Roi des deux Siciles; Maréchal-de-Camp au mois d'Octobre ſuivant; eut l'agrément du Roi pour ſe défaire de ſon Régiment de Dragons en faveur de JACQUES-RAIMOND GALLUCCIO DE L'HÔPITAL, Comte de Sainte-Meſme, ſon couſin, Capitaine dans ce même Régiment; prit congé de Sa Majeſté pour aller à Naples, à ſon Ambaſſade, le 3 Février, partit le 22 & arriva à Naples le 7 Juillet 1740; revint de cette ambaſſade en Septembre 1745, & a été créé Lieutenant-Général des Armées du Roi à la promotion du 31 Octobre ſuivant. Le Roi des deux Siciles l'a fait Chevalier de l'Ordre de Saint-Janvier le 25 Janvier 1746. Il retourna à Naples cette même année, & de retour en France, Sa Majeſté lui donna, le 25 Septembre 1750, la charge de premier Ecuyer de Meſdames HENRIETTE & ADÉLAÏDE. Il a obtenu, le 23 Octobre ſuivant, des Lettres-Patentes du Roi des deux Siciles, qui le déclarent lui & ſes deſcendans mâles, Citoyens perpétuels de la ville de Naples; a été aggrégé au corps des Citoyens nobles de la ville de Boulogne, avec extenſion à tous ſes deſcendans légitimes, par décret des Magiſtrats le 18 Janvier 1751; nommé Chevalier des Ordres de Sa Majeſté le 1 Janvier 1753; & reçu le 1 Février ſuivant, ſous le nom de GALLUCCIO DE L'HÔPITAL. Le Marquis DE L'HÔPITAL, ci-devant Ambaſſadeur extraordinaire à Peterſbourg, a épouſé, le 1 Octobre 1736, *Eliſabeth-Louiſe de Boullongne*, née en 1720, & morte le 15 Octobre 1767, fille de *Jean de Boullongne*, Conſeiller au Parlement de Metz, ſucceſſivement Conſeiller d'Etat, l'un des ſix Intendans, puis Contrôleur général des Finances, Grand-Tréſorier & Comman-

deur des Ordres du Roi. Elle avoit été nommée, au mois de Juillet 1739, l'une des Dames de compagnie de Meſdames HENRIETTE & ADÉLAÏDE, entra en exercice le 17 du même mois, & avoit été brevetée le 2 Mai 1744. De ce mariage ſont iſſues : — 1. MARIE-ELISABETH-CHARLOTTE-PAULINE, née le 14 Août 1737, mariée, le 8 Mai 1754, à *Arnaud-Louis-Marie-Staniſlas*, Marquis *de Loſtanges*, Brigadier le 5 Novembre 1758; Maréchal-de-Camp le 20 Février 1761; Meſtre-de-Camp du Régiment des Cuiraſſiers, & reçu en ſurvivance de la charge de premier Ecuyer de Madame ADÉLAÏDE; — 2. & CHARLOTTE-ELISABETH, née le 19 Mai 1739, mariée, le 4 Juin 1755, à *François-Martial des Monſtiers*, Vicomte de Merinville, Baron des Etats de Languedoc, Capitaine Sous-Lieutenant des Gendarmes de la Garde, Brigadier en 1747, Maréchal-de-Camp le 1 Mai 1758, & Lieutenant-Général le 25 Juillet 1762. Voyez MONSTIERS.

Comtes de SAINTE-MESME.

VI. RENÉ DE L'HÔPITAL, ſecond fils d'ALOPH, Comte de Choiſy, & de *Louiſe de Poiſieu*, Dame de Sainte-Meſme, eut en partage la Seigneurie de Sainte-Meſme, & fut Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi. Il épouſa *Louiſe de Montmirail*, Dame de Chambourcy, fille d'*Etienne de Montmirail*, Seigneur de Chambourcy, dont,

VII. ANNE DE L'HÔPITAL, Seigneur de Sainte-Meſme & de Meſneville, Vicomte de Vaux, Bailli de Dourdan, mort en 1620. Il avoit épouſé *Jacqueline Hurault*, fille de *Jacques Hurault*, Seigneur du Marais & de Weil, & de *Marie d'Herbelot*, de laquelle il eut : — 1. JACQUES, qui ſuit; — 2. GILLES, Prieur de Vilmouſtier & de Lens, mort le 6 Octobre 1660, enterré aux Jacobins de la rue Saint-Jacques à Paris. Il a laiſſé une fille naturelle, nommée GENEVIÉVE; — 3. MARIE, femme de *Jean Jubert*, Seigneur de Brecourt; — 4. & ANNE, mariée à *Louis de Beauxoncles*, Seigneur d'Oucques en Vendomois.

VIII. JACQUES DE L'HÔPITAL, Seigneur de Sainte-Meſme, Vicomte de Vaux, étoit mort en 1636, & avoit épouſé *Claire Barillon*, fille de *Jacques*, Seigneur de Mancy, dont : — 1. ANNE-ALEXANDRE, qui ſuit; — 2. ANTOINE-JACQUES, Vicomte de Vaux, Lieutenant de la Meſtre-de-Camp générale de la Cavalerie légere, tué à la bataille de Réthel en 1653, à l'âge de 24 ans; — 3. MARIE, qui partagea les biens de ſes pere & mere le 22 Septembre 1651, eut la Terre de Chambourcy, & épouſa *Claude de Villers-la-Faye*, Seigneur de Mauvilly, Maréchal des Camps & Armées du Roi, Lieutenant de la Compagnie des Chevaux Légers du Prince *de Condé*, tué au combat de Fribourg. Elle mourut le 10 Septembre 1685, fut enterrée à Chambourcy, & ſes biens partagés le 19 Septembre 1686; — 4. ELISABETH, Dame de Baſſou, morte ſans alliance, le 20 Décembre 1691; — 5. & SILVIE-ANGÉLIQUE, mariée, par contrat du 6 Septembre 1646, à *Philippe de Torcy*, Seigneur de la Tour, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Gouverneur des villes de Dieppe, de Caſal & d'Arras, mort le 4 Mai 1706, âgé de plus de 80 ans. De ce mariage eſt iſſu un fils unique : — *Antoine-Philibert*, dit *le Marquis de Torcy*, Baron de la Tour & d'Eſgreville, Seigneur & Patron d'Indebeuf, Maréchal-de-Camp, mort ſans enfans d'*Anne-Marie Geneviéve Rouault de Gamaches*.

IX. ANNE-ALEXANDRE DE L'HÔPITAL, Comte de Sainte-Meſme, Seigneur de Bretaucourt, d'Oucques, &c. Lieutenant-Général des Armées du Roi, Gouverneur, Bailli & Maître particulier des Eaux & Forêts du Comté de Dourdan, premier Ecuyer de GASTON DE FRANCE, Duc d'Orléans, Chevalier d'honneur & premier Ecuyer de la Ducheſſe d'Orléans, ſa veuve, & depuis Chevalier d'honneur de Madame la Grande Ducheſſe de Toſcane, donna des marques de valeur & de bonne conduite en pluſieurs occaſions militaires où il ſe trouva, & mourut en ſon Château de Sainte-Meſme, le 4 Décembre 1701, âgé de 77 ans. Il avoit épouſé *Eliſabeth Gobelin*, Dame d'honneur de Madame la Grande Ducheſſe, fille unique de *Claude Gobelin*, Maître des Requêtes, Conſeiller d'Etat, & d'*Anne Ardier*, ou de *Marie Plaſtrier*. Elle mourut le 23 Octobre 1721, âgée de 87 ans. Leurs enfans ſont : — 1. GUILLAUME-FRANÇOIS-ANTOINE, qui

ſuit; — 2. ANNE-RAIMOND, dit *le Comte* DE L'HÔPITAL, Seigneur de Sorbonne, de Villemanoz, de Chambourcy, &c. Chevalier d'honneur & premier Ecuyer de Madame la Grande Ducheſſe de Toſcane, mort ſans alliance, le 20 Octobre 1723, âgé de 60 ans; — 3. & 4. deux filles mortes jeunes; — 5. & SUSANNE-ELISABETH, morte à 15 ans, le 5 Janvier 1684.

X. GUILLAUME-FRANÇOIS-ANTOINE DE L'HÔPITAL, Chevalier, Marquis de Sainte-Meſme & de Montellier, Comte d'Entremonts par ſa femme, embraſſa d'abord le parti des armes, fut Capitaine de Cavalerie dans le Régiment du Colonel-Général, & quitta le ſervice par le défaut de ſa vue. Sa grande habileté dans l'Algebre, la Géométrie & les autres parties des Mathématiques, ont rendu ſon nom célebre en France & dans les pays étrangers. Il eſt mort le 3 Février 1704, âgé de 43 ans, Vice-Préſident de l'Académie des Sciences. Il avoit épouſé, le 10 Juillet 1688, *Marie-Charlotte de Romillé de la Cheſnelaye*, fille de *Louis*, Marquis de la Cheſnelaye, & de *Françoiſe Bon de Mouillon*, dite *de Montbel* & d'Entremonts, ſa premiere femme. Elle étoit ſœur d'*Adolphe-Charles de Romillé*, Marquis de la Cheſnelaye, Comte de Mauſſon, Gouverneur de Fougeres, Brigadier des Armées du Roi, & d'*Alexandre-Hippolite de Romillé*, Chevalier, non profès de l'Ordre de Malte, & de *Renée de Romillé de la Cheſnelaye*, Ducheſſe Douairiere de Geſvres, tous trois enfans du Marquis *de la Cheſnelaye*, & d'*Eliſabeth-Gabrielle de Belleforiere de Soyecourt*, ſa ſeconde femme, qui s'étoit remariée avec *Joſeph-Joachim du Mas*, Comte du Broſſay en Bretagne. Cette *Marie-Charlotte de Romillé* eſt morte le 2 Juillet 1737, âgée de 66 ans, laiſſant: — 1. ELIE-GUILLAUME, qui ſuit; — 2. MADELENE-ELISABETH, née le 15 Juin 1689, morte le 17 Janvier 1719, âgé de 30 ans. Elle avoit épouſé, le 9 Octobre 1709, *Claude-François-Joſeph de Chevriers*, Seigneur de Saint-Maurice, Comte du Thil; — 3. CHARLOTTE-SILVIE, née le 5 Juin 1695, mariée, le 30 Janvier 1711, à *Claude-Joſeph de Chevriers*, Marquis de Chevriers, Seigneur de Flacheres, Magny & Taney; — 4. & JEANNE-ANTOINETTE, née en 1696, morte fille le 11 Juin 1708.

XI. ELIE-GUILLAUME DE L'HÔPITAL, Comte de Sainte-Meſme en Beauce, né le 10 Avril 1693, ſervit dans les Mouſquetaires, & eſt mort dans ſon Château de Sainte-Meſme près Dourdan, le 28 Novembre 1732, âgé de 40 ans. Il avoit épouſé, au mois de Juin 1718, *Marie-Anne Huart de la Poterie*, fille de *François Huart*, Ecuyer, Seigneur de la Poterie en Vendomois, & de *Madelene Fuſée de Charmont*. De ce mariage ſont iſſus: — 1. N..., né en 1720, mort au mois de Mai 1722; — 2. JACQUES-RAIMOND, qui ſuit; — 3. & ELIE-GUILLAUME, rapporté après ſon frere aîné.

XII. JACQUES-RAIMOND GALLUCCIO ou GALLUCCI DE L'HÔPITAL, noble Napolitain, nommé *le Comte* DE L'HÔPITAL-SAINTE-MESME, né en 1721, Colonel d'un Régiment de Dragons de ſon nom au mois de Novembre 1739, ſur la démiſſion volontaire du Marquis DE L'HÔPITAL, ſon couſin; envoyé Ambaſſadeur auprès du Roi des deux Siciles; fait Brigadier des Armées du Roi à la promotion du 31 Octobre 1745; Maréchal-de-Camp à celle du 16 Février 1748; & Lieutenant-Général en 1762, a épouſé, le 14 Février 1741, *Benoîte-Marie-Louiſe*, ou *Louiſe-Conſtance Eynard de Ravannes*, née en 1722, fille puînée de *Benoît Eynard de Ravannes* en Hurepoix, Secrétaire du Conſeil des Finances, & ci-devant Grand-Maître des Eaux & Forêts de Touraine.

XII. ELIE-GUILLAUME GALLUCCIO, dit *le Marquis* DE L'HÔPITAL-SAINTE-MESME, né le 18 Décembre 1723, s'eſt allié, le 5 Août 1751, avec *Marie-Avoye Ourſin*, veuve, avec un fils, de *Jacques-Etienne de Grouches*, Comte de Chepy, Maréchal des Camps & Armées du Roi, & fille puînée de *Jean Ourſin*, Secrétaire du Roi & Receveur général des Finances de Caen, & de *Françoiſe-Catherine Allen*. Elle s'eſt ſéparée, ſans enfans, de ſon mari en 1752, & s'eſt retirée au Couvent du Cherche-Midi à Paris, où elle vivoit en 1755.

Marquis & Ducs de VITRY.

V. CHARLES DE L'HÔPITAL, Seigneur de Vitry, ſecond fils d'ADRIAN, Seigneur

de Choisy, & d'*Anne Rouault*, fut Grand-Maître des Eaux & Forêts du Duché d'Orléans, & épousa *Jeanne l'Orfevre*, Dame de la Motte-Jousserand, fille de *Bertrand*, Seigneur d'Ermenonville, & de *Valentine Luillier de Manicamp*. Elle étoit veuve le 3 Juillet 1556, & eut pour enfans : — 1. François, qui suit ; — 2. Madelene, mariée 1°. à *Jacques Lucas*, Seigneur de Courcelles, fils de *Louis Lucas*, & de *Jeanne d'Esgreville* ; & 2°. en 1545, à *Charles d'O*, Seigneur de Franconville, fils de *Jacques*, & de *Louise de Villiers-l'Isle-Adam* ; — 3. & Marie, femme de *François de la Ferté*, Seigneur d'Huisseau-sur-Maulne & de la Ferté le Vicomte, Chevalier de l'Ordre du Roi & Gentilhomme ordinaire de sa Chambre : ils vivoient ensemble en 1564.

VI. François de l'Hôpital, Seigneur de Vitry & de Coubert, Chevalier de l'Ordre du Roi en 1548, épousa *Anne de la Châtre*, fille puînée de *Claude*, Seigneur de la Maisonfort, Maréchal de France, dont : — 1. Louis, qui suit ; — 2. Louise, femme de *Jean de Simié*, Maître de la Garde-robe de François de France, Duc d'Alençon & d'Anjou, & morte sans enfans ; — 3. Georgette, morte sans alliance, au mois d'Août 1633 ; — 4. & autre Louise, Abbesse de Montivilliers, morte le 7 Juin 1643, âgée de 76 ans.

VII. Louis de l'Hôpital, Marquis de Vitry, Gentilhomme servant du Duc d'Alençon en 1575, & Gentilhomme de sa Chambre en 1579, suivit le parti de la Ligue, pour laquelle il servit à la défense de Paris en 1590 ; tacha envain de secourir Chartres l'année suivante ; se trouva au combat d'Aumale en 1592 ; se jetta dans Meaux pour la défendre, & fut le premier qui donna l'exemple aux autres en rentrant dans son devoir, & remettant cette ville entre les mains du Roi, par traité du 4 Janvier 1594 ; fut fait Chevalier de ses Ordres le 5 Janvier 1597 ; Capitaine de ses Gardes, Mestre-de-Camp de la Cavalerie-légere, Lieutenant de la Venerie & Fauconnerie, Gouverneur de Meaux & Capitaine de Fontainebleau, & mourut à Londres en 1611. Il avoit épousé, le 14 Décembre 1579, *Françoise de Brichanteau*, fille de *Nicolas*, Seigneur de Beauvais, Nangis, & de *Jeanne d'Aguerre*, dont : — 1. N..., envoyé à Rome par son pere en 1600, avec Nicolas, son frere puîné, où il mourut jeune, peu après son arrivée, le 13 ou 14 Novembre 1606 ; — 2. Nicolas qui suit ; — 3. François, dont nous allons parler avant la postérité de Nicolas ; — 4. Louise, mariée, 1°. en 1607, à *Henri de Vaudetar*, Baron de Persan ; & 2°. à *Denis Amelot*, Maître des Requêtes ; — 5. Antoinette, femme de *Charles de Levis*, II. du nom, Comte de Charlus, fils de *Jean-Louis de Levis*, Comte de Charlus, & de *Diane de Dailloit du Lude* ; — 6. & Anne, Abbesse de Montivilliers, morte le 8 Mai 1662.

François de l'Hôpital, Comte de Rosnay, Seigneur du Hallier & de Beine, Ministre d'Etat, &c. troisieme fils de Louis, & de *Françoise de Brichanteau*, connu d'abord sous le titre de *Seigneur du Hallier*, fut aimé & estimé du Roi Louis XIII, pour sa fidélité incorruptible. Ayant été destiné dans sa jeunesse à l'état Ecclésiastique, il fut pourvu de l'Abbaye de Sainte Geneviéve de Paris, & nommé à l'Evêché de Meaux par le Roi Henri IV. Il quitta cette profession pour celle des armes, fut d'abord Enseigne des Gendarmes de la Garde, puis Sous-Lieutenant de la même Compagnie, Capitaine des Gardes-du-Corps du Roi & du Château de Fontainebleau, Capitaine Lieutenant des Gendarmes de la Garde & Chevalier des Ordres le 31 Décembre 1619. Il prit Pardaillan & Theobon sur les Huguenots ; servit aux siéges de Royan & de la Rochelle en 1628 ; se trouva à la conquête de la Savoie en 1630 ; passa en Lorraine, & fut à la prise de Nancy en 1633 ; emporta le Château de Spitzemberg en 1635 ; commanda l'arriere garde de l'Armée du Comte *de Soissons*, dans le Luxembourg, au combat donné près d'Ivoy les 31 Mai & 1 Juin 1636 ; assista, la même année, à la reprise de Corbie ; fut fait, en 1637, Lieutenant-Général de l'Armée du Duc *de Weymar*, au combat de Kensingen ; servit, en 1638, sous le Maréchal *de Châtillon*, au siége de Saint-Omer, où il fut blessé ; commanda ensuite l'Armée en chef ; prit Renty & le Castelet ; fut pourvu du Gouvernement de Lorraine ; défit les troupes du Duc *Charles de Lorraine*, au combat de

Morhange en 1639; acheva de mettre ſous l'obéiſſance du Roi le reſte des places de ce pays; contribua beaucoup à la priſe de la ville d'Arras en 1640, en amenant du ſecours au Camp du Roi, qui lui donna le Gouvernement de Champagne & de Brie, au lieu de celui de Lorraine, & le fit Maréchal de France étant à Saint-Germain-en-Laye, le 23 Avril 1643. Il eut, à la bataille de Rocroy, le commandement de l'aile-gauche de l'armée, avec laquelle il regagna le canon perdu, & y fut dangereuſement bleſſé. Quelque tems après il ſe démit volontairement du Gouvernement de Champagne, & fut pourvu de celui de Paris ſur la fin de l'année 1649. Il ſervit fidelement le Roi pendant les troubles de 1652, & mourut à Paris le 20 Avril 1660, âgé de 77 ans. Il avoit épouſé, 1°. par contrat paſſé à Rumilly-l'Albanois en Piémont, le 4 Novembre 1630, *Charlotte des Eſſarts*, morte le 8 Juillet 1651, fille de *François des Eſſarts*, Seigneur de Sautour, & de *Charlotte de Harlay*, ſa ſeconde femme. Elle avoit été Maîtreſſe du Roi Henri IV, dont elle eut: — Jeanne-Batiste de Bourbon, Abbeſſe de Fontevrault, morte le 16 Juillet 1670. Elle eut encore pour amant *Louis de Lorraine*, dernier Cardinal *de Guiſe*, dont elle eut trois fils & deux filles; 2°. par contrat paſſé à Paris, le 25 Août 1653, *Françoiſe Mignot*, veuve de *Pierre de Portes*, Tréſorier & Receveur général du pays de Dauphiné. Elle eut de ſon ſecond mariage une fille ou un fils mort peu de jours après ſa naiſſance. Elle s'eſt remariée, en troiſiemes noces, dans la Chapelle de ſon Hôtel, ſis à Paris, rue des Foſſés-Montmartre, Paroiſſe St Euſtache, le 4 Décembre 1672, à Jean-Casimir, Roi de Pologne, pour lors Abbé Commendataire de Saint-Germain-des-Prés, de Saint-Taurin d'Evreux & de quelques autres Abbayes, mort le 14 du même mois de Décembre 1672, à Nevers, âgé de 64 ans. Il avoit été dans ſa jeuneſſe Jéſuite pendant deux ans, & Cardinal créé par le Pape Innocent X. Il avoit épouſé *Louiſe-Marie de Gonzague*, veuve de ſon frere le Roi, ſon prédéceſſeur, Ladislas Sigismond, dont il eut une fille en 1650, qui ne vécut pas. Après 20 ans de regne il abdiqua volontairement la Couronne, & ſe retira en France. Son corps a été porté à Varſovie en Pologne, & ſon cœur enterré dans l'Egliſe de Saint-Germain-des-Prés, où les Religieux lui ont fait ériger un magnifique tombeau, avec une épitaphe qui porte, entr'autres choſes, qu'il étoit le dernier des Princes de la Maiſon *des Jagellons*. Il s'étoit trouvé en perſonne à 17 batailles rangées qu'il avoit toutes gagnées. *Françoiſe Mignot*, ſa ſeconde femme, eſt morte le 30 Novembre 1711, dans un âge fort avancé.

On trouve Pierre-Claude de l'Hôpital, Sieur du Hallier, Chevalier de Saint-Louis, Major de la ville de Longwy, mort le 14 Novembre 1726, & enterré dans l'Egliſe de St Nicolas du Chardonnet à Paris.

VIII. Nicolas de l'Hôpital, ſecond fils de Louis, & de *Françoiſe de Brichanteau*, Marquis, puis Duc de Vitry par brevet, Marquis d'Arc, Comte de Châteauvillain, Seigneur de Coubert, Capitaine des Gardes-du-Corps du Roi & Lieutenant-Général en Brie, fut élevé à la dignité de Maréchal de France le 24 Avril 1617, en prêta ſerment le 26, & fut reçu Conſeiller d'honneur au Parlement de Paris le 22 Mai ſuivant. Le Roi le créa Chevalier de ſes Ordres le 31 Décembre 1619. Il ſervit à remettre ſous l'obéiſſance de ce Prince, en 1621, Gergeau, Sancerre & Sully, & fut pourvu du Gouvernement de Provence, dont il prêta ſerment le 27 Septembre 1632. Il fut arrêté & mis à la Baſtille le 27 Octobre 1637, & n'en ſortit que le 19 Janvier 1643. L'année ſuivante, le Roi lui donna le brevet de *Duc & Pair de France*, dont il ne jouit pas longtems, étant mort d'une inflammation de poumon en ſa maiſon de Nandy près Melun, le 28 Septembre 1644, en ſa 63ᵉ année. Il avoit épouſé, en 1617, *Lucréce-Marie Bouhier*, veuve de *Louis de la Trémoille*, Marquis de Noirmouſtier, fille aînée de *Vincent Bouhier*, Seigneur de Beaumarchais, Tréſorier de l'Epargne, & de *Marie Hotman*. Elle mourut à Arques en Bretagne, le 19 Février 1666, à 66 ans, laiſſant: — 1. François-Marie, qui ſuit; — 2. Nicolas-Louis, Marquis de Vitry, Ambaſſadeur en Pologne, mort à Paris, ſans enfans, le 11 Février 1685, âgé de 49 ans, après une longue maladie. Il avoit

épouſé, l'an 1662, *Marie Brulart du Boulay*, fille de *Nicolas Brulart*, Seigneur du Boulay, & de *Madelene de Ceriſiers*. Elle mourut le 17 Avril 1699, âgée de 64 ans, & fut enterrée le 18 aux Minimes de la Place Royale; — 3. & Louise, Abbeſſe de Montivilliers, morte à Paris, & auſſi enterrée aux Minimes.

IX. François-Marie de l'Hôpital, Duc de Vitry, de Châteauvillain, &c. par Lettres données au mois de Juin 1650, Capitaine de 100 hommes d'armes des Ordonnances & Meſtre-de-Camp-Lieutenant du Régiment, Infanterie, de la Reine Anne d'Autriche; Ambaſſadeur à la Diéte de Ratiſbonne au mois de Mars 1662, ſervit de Maréchal-de-Camp ſous le Roi en 1672; fut Envoyé extraordinaire en Baviere en 1672 & 1673, & nommé Ambaſſadeur & Plénipotentiaire pour la paix de Nimegue en 1675; mais ſes indiſpoſitions ne lui permirent pas de s'y rendre. Il fut fait Conſeiller d'Etat d'Epée au mois de Janvier 1678, eut ſa place au-deſſus du Doyen du Conſeil, mourut à Paris le 9 Mai 1679, & eſt enterré aux Minimes de la Place Royale. Il avoit été fiancé, par contrat du 24 Mai 1646, & avoit épouſé, peu après, *Marie-Louiſe Eliſabeth-Aimée Pot*, fille de *Claude Pot*, Seigneur de Rhodes, Grand-Maître des cérémonies de France, premier Ecuyer tranchant & porte Cornette-Blanche, & d'*Anne-Louiſe-Henriette de la Châtre*, Dame de la Maiſonfort. Elle ſe retira après la mort de ſon mari dans un Couvent, & mourut à Paris le 27 Mai 1684, laiſſant: — 1. Louis-Marie-Charles de l'Hôpital, Comte de Châteauvillain, enfant d'honneur de Louis, Dauphin de France, qui ſervit à Maſtricht & au combat de Senef en 1674. Il fut tué malheureuſement dans un combat ſingulier à la Place Royale à Paris, la nuit du 20 Novembre 1674, à l'âge de 21 ans, & eſt enterré aux Minimes de la Place Royale; — 2. Nicolas-Jean, dit *le Chevalier de Vitry*, mort jeune; — 3. Marie-Françoise-Elisabeth, alliée, le 28 Février 1680, à *Antoine-Philibert de Torcy*, Seigneur de la Tour, Baron d'Eſgreville en Gâtinois, Brigadier des Armées du Roi, puis Maréchal-de-Camp le 29 Janvier 1702, & Sous-Lieutenant de la Compagnie des Chevaux-Légers de la Garde: elle mourut ſans enfans, le 20 Octobre 1694. Son mari épouſa, en ſecondes noces, *Anne-Marie-Geneviéve Rouault de Gamaches*, & mourut ſans enfans, le 11 Décembre 1721, dans ſa 73ᵉ année. — François-Marie de l'Hôpital, Duc de Vitry, eut encore de Marguerite-Geneviéve de l'Hôpital-Cordoux (mentionnée au degré VIII de la premiere branche, dite *de Choiſy*), pour fille naturelle: — Marie-Françoise de l'Hôpital, alliée, le 10 Février 1695, avec *Antoine Vandal*, Flamand.

Il y a dans le Royaume de Naples une ancienne Maiſon du nom de Gallucci ou Galluccio, dont l'unique mâle qui reſte aujourd'hui dans ce Royaume eſt Vincent-Hugues Gallucci, Duc de Tora, Gentilhomme de la Chambre du Roi des deux Siciles. Un cadet du Duc *de Tora*, nommé Dominique-Antoine-Nicolas Gallucci, dit *le Baron* de l'Hôpital, Colonel à la ſuite du Régiment Infanterie, premier Gentilhomme de la Chambre de feu Stanislas, Roi de Pologne, Duc de Lorraine & de Bar, & Chevalier de l'Ordre de Saint-Lazare Royal-Italien, en 1763, a épouſé, le 14 Février de la même année, dans la Chapelle de Lunéville, *Marie-Anne-Roſe Alliot*. Il eſt parent de Paul-François Galluccio, Marquis de l'Hôpital, dont nous avons parlé degré XI de la premiere branche.

Les armes: *de gueules, au coq d'argent, crété, membré & becqué d'or, ayant au col un écuſſon d'azur, chargé d'une fleur de lis d'or.*

Il y a encore deux familles du nom de l'Hôpital: l'une, en Champagne, porte: *d'or, au chevron d'azur, accompagné de 3 écreviſſes de gueules*: l'autre, en Bretagne, dont les armes ſont: *d'argent, à la bande de gueules, chargée au milieu d'un coq d'argent, membré, crété & barbelé d'or, accoſté vers le chef d'une merlette de ſable.*

* HORBOURG. Bourg, avec titre de *Comté*, dans la haute Alſace, dont le domaine utile appartient au Duc *de Wirtemberg*. Conſidéré comme dif-

trict particulier de la Province d'Alſace, le Comté de HORBOURG comprend ſeize Paroiſſes ou Communautés affouagées, dans leſquelles on compte 774 feux ; mais dans ce nombre ſont auſſi compriſes les quatre Communautés de la Seigneurie de *Reichweyr*, & les deux Communautés d'*Altweyr* & d'*Ortheim*, qui forment chacune une Seigneurie particuliere. *Dictionnaire des Gaules, Tome III.*

* HORNES. Petite Ville ſur le territoire de Liége, mais dépendante du Duché de Brabant. C'eſt un fief Impérial ſous l'ancien Comté de Loos, qui a donné ſon nom à la Maiſon de HORNES, l'une des plus grandes Maiſons de l'Europe. Elle tire ſon origine des Comtes *de Loos*, Ducs de Haſbaie, ſortis, de même que les Ducs de Brabant, des anciens Comtes de Hainault. Elle a pour tige

I. THIERRI DE LOOS, Sire DE HORNES, frere puîné d'ARNOULD, II. du nom, Comte DE LOOS, & fils d'ARNOUD, I. du nom, & d'*Aleyde de Dieſt.* Il fut créé Grand-Veneur héréditaire de l'Empire, par l'Empereur HENRI IV, & mourut en 1134. Il avoit épouſé *Ermengarde de Cuyk*, dont :

II. GERARD DE LOOS, ſon troiſieme fils, qui épouſa *Sophie de Limbourg*, de laquelle il eut :

III. GUILLAUME, I. du nom, Sire DE HORNES, Souverain des villes de Wert, Nedewert, Weſem, & Grand-Veneur héréditaire de l'Empire. Il céda la ſouveraineté de Hornes au Duc de Brabant, & épouſa *Agnès de Cuyk*. Leurs enfans furent : — 1. JEAN, qui ſuit ; — 2. & HERMAN, Prévôt de Saint-Gerion de Cologne, puis Evêque d'Utrecht.

IV. JEAN, I. du nom, Seigneur DE HORNES, &c. oubliant ce qu'avoit coûté à ſon pere l'alliance qu'il avoit contractée avec le Duc de Brabant, entreprit auſſi la défenſe des enfans de ce Duc, & fut tué en combattant pour eux. Il avoit épouſé, 1°. *Luce de Triſterbant*, qui deſcendoit des Comtes *de Cleves* ; & 2°. *Adélaïde de Bronchorſt*, dont il eut, entr'autres enfans :

V. GUILLAUME, II. du nom, Seigneur DE HORNES, &c. décédé en 1203. Il avoit épouſé *Marguerite de Montbelliard*, fille de *N...*, Comte *de Montbelliard*, & de *Marguerite*, Dame du pays d'*Altena*, de laquelle vinrent, entr'autres enfans : — 1. GUILLAUME, qui ſuit ; — 2. & BÉATRIX, mariée à *Alfard*, Seigneur *de Brederode*, d'où ſortirent les Comtes *de Brederode*, ſi illuſtres en Hollande.

VI. GUILLAUME, III. du nom, Seigneur DE HORNES, du pays d'Altena, &c. fut d'un tournois fait à Compiegne, où ſe trouverent les Rois d'Angleterre, d'Ecoſſe & de Sicile, & décéda vers l'an 1264. Il eut de *Mathilde de Vianen*, ſa premiere femme, entr'autres enfans : — GUILLAUME, qui ſuit ; — & NICOLAS, Grand-Commandeur de l'Ordre Teutonique.

VII. GUILLAUME, IV. du nom, Seigneur DE HORNES, &c. Avoué de Thore, épouſa, en 1259, *Marguerite*, fille du Comte *de Loos* & de Chiny, & de *Marguerite de Namur*, dont : — GUILLAUME, mort ſans poſtérité ; — & GERARD, qui ſuit.

VIII. GERARD, II. du nom, Seigneur DE HORNES, après ſon frere, mort en 1330, & enterré avec ſa femme dans l'Egliſe des Carmes de Bruxelles, où l'on voit ſon tombeau, avoit épouſé, en 1301, *Béatrix de Louvain*, Dame de Gaëſbeck, Herſtal, Bauſſignies, &c. fille de *Jean de Louvain*. De ce mariage vinrent : — 1. GUILLAUME, qui ſuit ; — 2. & OTHON, Seigneur de Montcornet, que quelques auteurs nomment mal à-propos Amiral de France.

IX. GUILLAUME, VI. du nom, Seigneur DE HORNES, mort en 1343, eut deux femmes ; le nom de la premiere eſt inconnu ; la ſeconde fut *Eliſabeth de Cleves*. Du premier lit vint : — 1. GERARD, tué dans une bataille que le Comte *de Hollande* donna aux Friſons, où ce Comte fut auſſi tué ; & du ſecond lit : — 2. GUILLAUME, qui ſuit ; — 3. ARNOUL, Evêque d'Utrecht, puis de Liége, mort

mort en 1380; — 4. & THIERRI, auteur de la branche des Seigneurs de Gaëſbeck, Comtes de Houtquerque, &c. rapportée ci-après.

X. GUILLAUME, VII. du nom, Seigneur DE HORNES & d'Altena, épouſa, l'an 1349, *Iſabeau d'Arkel*, & mourut en 1358, laiſſant: — 1. GUILLAUME, qui ſuit; — 2. GODEFROY; — 3. & THIERRI, Evêque d'Oſnabruck.

XI. GUILLAUME, VIII. du nom, Seigneur DE HORNES, tué à la bataille d'Azincourt le 25 Octobre 1415, eut de *Jeanne*, fille du Seigneur *de Heinsberge*: — 1. GUILLAUME, qui ſuit; — 2. ISABELLE, femme du Comte *de Wirnenbourg*; — 3. & MARIE.

XII. GUILLAUME, IX. du nom, Seigneur DE HORNES, &c. mort en 1453, & enterré dans l'Egliſe des Jacobins d'Aix-la-Chapelle, dont il étoit le fondateur, avoit épouſé *Jeanne*, Dame *de Montigny*, en Oſtrevant. Leurs enfans furent: — 1. JACQUES, qui ſuit; — 2 & 3. DOROTHÉE & MARIE.

XIII. JACQUES, I. du nom, créé Comte DE HORNES en 1450, par l'Empereur FRÉDERIC III, fonda les Récollets de Wert, où il ſe fit Religieux, après la mort de ſa femme, & y mourut le 3 Mai 1488. Il y eſt enterré devant le Grand-Autel. Il avoit épouſé *Jeanne*, fille du Comte *de Meurs*, & de *Béatrix de Cleves*, dont: — 1. JACQUES, qui ſuit; — 2. JEAN, Evêque & Prince de Liége, mort en 1505, enterré aux Récollets de Lichtenberg, qu'il avoit fondés; — 3. FRÉDERIC, Seigneur de Montigny, &c. marié à *Philippote de Melun*, dont pour fille unique — MARIE DE HORNES, Dame de Montigny, alliée à *Philippe de Montmorency*, Seigneur de Nivelle; — 4. & MARGUERITE, mariée, 1°. à PHILIPPE DE HORNES, Seigneur de Gaëſbeck; & 2°. à *Jean de Montmorency*, Seigneur de Nivelle.

XIV. JACQUES, II. du nom, Comte DE HORNES, &c. décédé le 5 Décembre 1502, avoit épouſé, 1°. en 1470, *Philippote*, fille d'*Ulric*, Comte *de Wirtemberg*, & de *Marguerite de Savoie*, fille d'*Amé VIII*, Duc *de Savoie*, de laquelle il n'eut point d'enfans; & 2°. *Jeanne de la Grutuſe*, fille de *Louis*, Comte de Wincheſter, Chevalier de la Toiſon-d'or & Gouverneur de Hollande, dont: — 1. JACQUES, Comte DE HORNES, Chevalier de la Toiſon-d'or, mort en 1530, ſans poſtérité de ſes trois mariages: le premier, avec *Claude de Savoie*; le ſecond, avec *Marguerite de Croy*, fille de *Philippe*, Comte de Chimay, & de *Valpurge de Meurs*; & le troiſieme avec *Anne de Bourgogne*, fille d'*Adolphe de Bourgogne*, Seigneur de Beures, Amiral de Flandre, Chevalier de la Toiſon-d'or, & d'*Anne de Bergues*. Elle prit une ſeconde alliance avec *Jean de Hennin*, Comte de Boſſut, Chevalier de la Toiſon-d'or, Grand-Ecuyer de l'Empereur CHARLES-QUINT, & Colonel de ſa Cavalerie-légere, duquel elle eut des enfans; — 2. JEAN, qui ſuit; — 3. MARGUERITE, mariée à *Evrard de la Marck*, Comte d'Aremberg, & morte ſans poſtérité.

XV. JEAN DE HORNES, II. du nom, Prévôt de Liége, & après la mort de ſon frere aîné, Comte de Hornes, épouſa *Anne d'Egmond*, veuve de *Joſeph de Montmorency*, Seigneur de Nivelle, & fille de *Floris d'Egmond*, Comte de Bure, Chevalier de la Toiſon-d'or, de laquelle n'ayant point d'enfans, il en adopta deux de ſa femme, pour lui ſuccéder en ſon Comté DE HORNES, & autres Terres. Voyez MONTMORENCY.

Seigneurs de GAESBECK, Comtes de HOUTQUERQUE, &c.

X. THIERRI DE HORNES, quatrieme fils de GUILLAUME VI, & d'*Eliſabeth de Cleves*, fut Seigneur de Bauſſignies, de Montcornet, de Herſtal, &c. Il épouſa *Iſabeau*, ou *Marguerite de Montigny*, en Oſtrevant, Dame de Braine, dont:

XI. ARNOUL DE HORNES, I. du nom, Seigneur de Bauſſignies, &c. marié à *Jeanne de Hondeſcote*, veuve de *Jean*, Seigneur *d'Offegnies*, Vicomte d'Aumale, & fille unique & héritiere de *Jean*, Sire de *Hondeſcote*, de Houtquerque, de Locres & de Hebuterne. Leurs enfans furent: — 1. JEAN, qui ſuit; — 2. & JEANNE.

XII. JEAN DE HORNES, Seigneur de Bauſſignies, de Hondeſcote, Houtquer-

que, &c. Sénéchal du Brabant, Amiral de Flandres, & Chambellan de JEAN & PHILIPPE, Ducs de Bourgogne, fait Chevalier au siége de Melun en 1420, par PHILIPPE *le Bon*, fut tué a la bataille donnée près d'Ostende, l'an 1436. Ce Duc le fit enterrer dans l'Eglise de Saint-Donat de Bruges, avec les honneurs dus à son rang. Il avoit épousé *Marguerite de la Trémoille*, premiere Dame d'honneur de *Marguerite d'Yorck*, Duchesse de Bourgogne, & fille de *Pierre de la Trémoille*, Baron de Dours, & de *Jeanne de Longuilliers*, dont :

XIII. PHILIPPE DE HORNES, Seigneur de Gaëlbeck, de Baussignies, &c. Grand-Chambellan du Duc de Bourgogne. Il emporta la victoire à la bataille de Montenaquen, contre les Liégeois, en 1452, & mourut en 1488. Il avoit épousé, 1°. *Jeanne de Lannoy*, fille de *Jean*, Seigneur *de Lannoy*, Chevalier de la Toison-d'or, & de *Jeanne de Poix*. Dame de Brimeu, sa premiere femme; & 2°. MARGUERITE, fille de JACQUES I, Comte DE HORNES, & de *Jeanne de Meurs*, de laquelle il n'eut point d'enfans. Ceux du premier lit furent : — 1. ARNOUL, qui suit; — 2. JEAN, auteur de la branche des Comtes de Baussignies, rapportée ci-après; — 3. FRANÇOIS, Seigneur DE HORNES, mort sans postérité d'*Isabeau de Hallwin*, son épouse; — 4. & ANTOINE, Seigneur de Hubersart.

XIV. ARNOUL, Comte DE HORNES, II. du nom, Seigneur de Gaëlbeck, Hondescote, Houtquerque, &c. mort en 1505, & enterré à Anderlecht, près Bruxelles, avoit épousé *Marguerite de Montmorency*, fille de *Jean de Montmorency*, I. du nom, Seigneur de Nivelle, & de *Goudele Villain*, dont : — 1. MAXIMILIEN, qui suit; — 2. JEANNE, femme de *Hugues de Melun*, Vicomte de Gand, Chevalier de la Toison-d'or & Gouverneur d'Arras; — 3. & MARGUERITE, alliée à *Richard*, Seigneur de Petersem.

XV. MAXIMILIEN DE HORNES, Seigneur de Gaëlbeck, Hondescote, Vicomte de Berg-Saint-Winox, Chevalier de la Toison-d'or & Lieutenant de la Cour féodale de Brabant, accompagna, en 1501, PHILIPPE, Archiduc d'AUTRICHE, pere de l'Empereur CHARLES-QUINT, & la Princesse JEANNE, sa femme, en leur voyage d'Espagne, avec les principaux Seigneurs des Pays-Bas. Il intenta procès en la Chambre de Spire, pour recouvrer le Comté de HORNES, qui étoit & est encore en engagement en la puissance de l'Evêque de Liége. Il en commença un autre à Malines pour le pays d'Altena en Hollande, qui avoit appartenu à sa Maison; mais l'un & l'autre sont demeurés indécis. Il épousa *Barbe de Montfort*, fille de *Jean*, Seigneur *de Montfort* en Hollande, & de *Guillemette de Naëldewich*, de laquelle il eut : — 1. HENRI, Vicomte de Berg, mort en 1540, avant son pere, de son alliance avec *Marie de Bouchaut*, Dame de Boubers, veuve du Seigneur *de Rollemont*, & fille de *Daniel de Bouchaut*, & de *Marie de Luxembourg*; — 2. MARTIN, qui suit; — 3. PHILIPPE, Seigneur de Gueldorp; — 4. & ANNE, femme de *Jacques de Croy*, Seigneur de Saimpy, Thou, l'Ecluse, &c.

XVI. MARTIN DE HORNES, Comte de Houtquerque, Seigneur de Hondescote, &c. épousa *Marie de Croy*, Vicomtesse de Furnes, dont : — 1. PHILIPPE, mort sans enfans; — 2. GEORGES, qui suit; — 3. MAXIMILIEN, mort jeune; — 4. GUILLAUME, Seigneur de Heeze; — 5. MARIE, alliée à *Philippe*, Comte *d'Egmond*, Prince de Gavre, Chevalier de la Toison d'or; — 6. & ELÉONORE, morte jeune.

XVII. GEORGES DE HORNES, Comte de Houtquerque, Vicomte de Furnes, &c. épousa, en 1574, *Léonore*, fille de *Lamoral*, Comte *d'Egmond*, Chevalier de la Toison-d'or, & de *Sabine de Baviere*. Leurs enfans furent : — 1. FRANÇOIS, mort sans alliance; — 2. MAXIMILIEN, mort jeune; — 3. LAMORAL, qui suit; — 4. & SABINE, femme de *Clériadus de Genève*, Marquis de Lullins.

XVIII. LAMORAL DE HORNES, Vicomte de Furnes, &c. épousa *Julienne de Merode*, & en eut, entr'autres enfans :

XIX. PHILIPPE DE HORNES, II. du nom, Comte de Houtquerque, Vicomte de Furnes, Baron de Hondescote, &c. qui épousa, en 1625, *Dorothée de Ligne*, fille de *Charles*, Prince d'Aremberg, Chevalier de la Toison-d'or, &c. & d'*Anne de Croy*, Duchesse d'Arschot, dont, entr'autres enfans :

XX. PHILIPPE-EUGENE, dit *le Comte* DE HORNES, marié à *Julienne de Merode*, de laquelle vint :

XXI. PHILIPPE-MAXIMILIEN, Comte DE HORNES, Lieutenant-Général des Armées du Roi, mort à Cambray en 1709, ſans poſtérité.

Comtes de BAUSSIGNIES, *Princes de* HORNES, *&c.*

XIV. JEAN DE HORNES, ſecond fils de PHILIPPE, I. du nom, & de *Jeanne de Lannoy*, ſa premiere femme, fut Seigneur de Bauſſignies & de Locres, & épouſa *Adrienne de Ranſt*, Dame de Boxtel, Cante-Croix & Keſſel. Il en eut : — 1. PHILIPPE, qui ſuit ; — 2. & ANNE, femme de *Claude de Pontallier*, Seigneur de Flagey.

XV. PHILIPPE DE HORNES, Seigneur de Bauſſignies, Locres, Boxtel, &c. Chambellan de l'Empereur CHARLES-QUINT, mourut en 1541. Il avoit épouſé *Claire de Reneſſe*, dont : — 1. JEAN, qui ſuit ; — 2. ADRIENNE, femme de *Baudouin de Lannoy*, Seigneur de Turcoing ; — 3. & ANNE, mariée à *Chriſtophe*, Seigneur *de Gronſtein*.

XVI. JEAN DE HORNES, II. du nom de ſa branche, Comte de Bauſſignies, &c. Gouverneur de Bois-le-Duc, épouſa, 1°. en 1551, *Marie de Sainte-Aldegonde*, fille de *Jean*, Seigneur de Noircarmes, & de *Marie de Rubempré ;* 2°. *Anne de Flodroy ;* & 3°. *Anne de Brederode*. Du premier lit vinrent : — 1. GERARD, qui ſuit ; — 2. MAXIMILIEN, Seigneur de Locres, lequel laiſſa poſtérité d'*Agnès de Millendonck ;* — 3. GUILLAUME, Seigneur de Keſſel, qui eut auſſi des enfans ; — 4. ANNE, alliée à *Adrien de Noyelle*, Comte de Marle ; — 5. & CLAIRE, femme de *Charles de Wignacourt*, Seigneur d'Orton.

XVII. GERARD DE HORNES, Comte de Bauſſignies, &c. Gouverneur de Malines, Chambellan de PHILIPPE II, Roi d'Eſpagne, & ſon Ambaſſadeur en France, mort le 7 Février 1612, avoit épouſé, en 1594, *Honorine de Witthem*, fille d'*Antoine*, Seigneur d'Iſche, & de *Joſſine de Noyelle*. Elle ſe remaria avec *François-Henri de Croy*, Comte de Meghem, & eut de ſon premier lit : — 1. AMBROISE, qui ſuit ; — 2. PIERRE-JEAN ; — 3. & HONORINE-MARGUERITE, femme de *Godefroy*, Comte *de Grimberg*.

XVIII. AMBROISE DE HORNES, Comte de Bauſſignies, Général de l'Artillerie du Roi d'Eſpagne, Gouverneur & Capitaine général de la Province d'Artois, & Grand-Fauconnier des Pays-Bas, eut, de *Marie-Marguerite de Bailleul*, ſon épouſe, entr'autres enfans :

XIX. EUGENE-MAXIMILIEN DE HORNES, Grand-Veneur héréditaire de l'Empire, Comte de Bauſſignies, de Houtquerque & Bailleul, Baron de Boxtel, &c. en faveur duquel la Seigneurie d'*Overiſque* fut érigée en *Principauté*, ſous la dénomination de HORNES, par Lettres du Roi CHARLES II, du 19 Octobre 1677. Il a épouſé *Marie-Jeanne de Croy-Solre*, morte à Bruxelles le 31 Janvier 1704, fille de *Philippe-Emmanuel-Antoine-Ambroiſe de Croy*, Comte de Solre, Chevalier de la Toiſon-d'Or, & d'*Iſabelle-Claire de Gand-Iſenghien*, dont :

XX. PHILIPPE-EMMANUEL, Comte & Prince DE HORNES & d'Overiſque, Comte de Bauſſignies, de Houtquerque, de Bailleul, &c. Grand-Veneur héréditaire de l'Empire, Grand d'Eſpagne de la premiere Claſſe, Gouverneur & Capitaine de la Province de Gueldre & de Zutphen, Pair de Saint-Martin, &c. Lieutenant-Général des Armées de Sa Majeſté Catholique. Il fit ſes premieres campagnes en Hongrie contre les Turcs, ſe trouva à la bataille de Gran, à la priſe de Neuhauſel, de Caſſovie & autres places ; fut du nombre des Seigneurs qui conduiſirent en Eſpagne la Princeſſe *de Neubourg*, ſeconde femme du Roi CHARLES II. Il fut alors nommé Général de bataille. Après avoir ſervi dans les Pays-Bas, il fut envoyé en Alſace pour commander les troupes Eſpagnoles, en qualité de Lieutenant-Général ; ſervit ſous le Duc de Bourgogne au ſiége de Briſac, & à celui de Landau, ſous le Maréchal *de Tallard ;* ſe diſtingua à la bataille de Spire en 1703, & continua de ſervir dans les armées en Flandres, juſqu'à la bataille de Ramillies, qu'il fut bleſſé de ſept coups, & fait priſonnier par les Anglois à

Bruxelles. Il avoit épouſé, en 1694, *Marie-Antoinette de Ligne*, fille de *Henri-Louis-Erneſt*, Prince *de Ligne*, Chevalier de la Toiſon-d'or, Grand-d'Eſpagne, & de *Marie-Jeanne d'Arragon*, fille de *Louis-Ferdinand-Raimond d'Arragon*, Duc de Cordoue, Grand-d'Eſpagne, & de *Marie-Thérese Benavides*, ſa ſeconde femme, dont: — 1. MAXIMILIEN-EMMANUEL, qui ſuit; — 2. & ANTOINE-JOSEPH, Comte DE HORNES, Capitaine réformé de Cavalerie, né le 21 Novembre 1698, mort le 26 Mars 1720.

XXI. MAXIMILIEN-EMMANUEL, Prince DE HORNES, d'Overiſque & du Saint-Empire, Grand-d'Eſpagne, Grand-Ecuyer & Grand-Maître de la Cour de Bruxelles, Chevalier de la Toiſon-d'Or, né le 31 Août 1695, eſt mort à Bruxelles le 12 Janvier 1763, en ſa 67e année, le dernier mâle de ſa Maiſon, & ſon décès fait paſſer la Grandeſſe au Prince *de Salm-Kirbourg*, ſon gendre. Il avoit épouſé, 1°. *Miladi-Marie Bruce*, Comteſſe d'Ailleſburi; 2°. *Henriette-Norbertine Wild*, Rhingrave de Salm, décédée en Avril 1751; & 3°. en Août 1752, *Marie-Albertine*, née Princeſſe *de Gavre*, ſeconde fille de *François-Norbert*, créé premier Prince *de Gavre*, par Diplôme du 13 Juin 1736, & de *Louiſe-Henriette*, Baronne *de Waha de Frouville*, Dame de Haverſein. Elle eſt morte le 26 Octobre 1736. Du premier lit ſont ſorties: — 1. MARIE-THÉRESE-JOSEPHE, née le 19 Octobre 1726, & mariée à *Philippe-Joſeph*, Prince *de Salm-Kirbourg*, auquel, par la mort de ſon pere, la Grandeſſe a paſſé; — 2. & N..., mariée, en 1751, au Prince *de Stolberg*. Les armes: *d'or, à 3 cors ou trompes de chaſſe de gueules, liées & virolées d'argent.*

Nous avons dit dans le cours de cette Généalogie, que JEAN, II. du nom, Comte DE HORNES, n'ayant point eu de poſtérité, avoit adopté deux enfans de ſa femme, *Anne d'Egmond*, veuve de *Joſeph de Montmorency*, Seigneur de Nivelle. Ce *Montmorency* étoit chef de toute l'illuſtre Maiſon de ce nom, & ſes enfans tiennent une grande place dans l'hiſtoire. L'aîné a été le fameux Comte DE HORNES, auquel le Duc *d'Albe* fit trancher la tête; le ſecond, le Baron de Montigny en Oſtrevant, mourut à Madrid.

Leur ſœur eſt repréſentée par le Prince *de Croy-Sobre*, lequel reclame encore tous les biens confiſqués. Après le décès de ces deux grands Seigneurs, l'aîneſſe de *Montmorency* échut à la branche *de Foſſeuſe*, dont eſt chef le Baron *de Montmorency*, Chevalier des Ordres. Son fils, titré Duc *de Montmorency*, a épouſé la fille du feu Maréchal Duc *de Luxembourg*, dont des enfans. Ses cadets ſont aujourd'hui, le Duc de *Châtillon-Ollone*, le Prince *de Tingry* & les Comtes *d'Eſtaire*, Princes de Robecque & Grands d'Eſpagne. Voyez MONTMORENCY.

HOSENBEKE (VAN-): Famille noble & ancienne de la ville de Bruxelles en Brabant, dont nous allons donner un extrait que nous avons tiré de l'*Arbre de lignage* de la Maiſon de *Van-Coudenberg*, l'une des ſept nobles Familles de ladite Ville.

LANCELOT VAN-HOSENBEKE, I. du nom, Ecuyer, épouſa *Mechtildis Van-Coudenbergh*, (aliàs *T'Serhúyghs*), de laquelle il eut, entr'autres enfans,

LANCELOT VAN-HOSENBEKE, II. du nom, Ecuyer, qui s'allia avec Demoiſelle *Françoiſe Van-Halsflidys*, fille de *Jean Van-Halsflidys*, Ecuyer, vivant Echevin de la ville de Bruxelles. De ce mariage vint:

JEAN VAN-HOSENBEKE, Ecuyer, marié avec Demoiſelle *Marguerite Van-Winckele*, fille de *Jean Van-Winckele*, Ecuyer, dont, entr'autres enfans,

ISABELLE VAN-HOSENBEKE, Demoiſelle, femme de *Jacques Ryckwaërt*, Ecuyer, fils de *Marc Ryckwaërt*, Ecuyer, & de Dame *Françoiſe Van-Vlaënderen-Drinchamp*, dont poſtérité. *Voyez* RYCKWAERT.

Les armes: *de ſable, à une trompe d'argent, virolée & enguichée d'or.* Cimier, *un caſque de Baron, au bourlet d'argent & de ſable, ſommé d'une trompe d'argent, virolée & enguichée d'or, & poſée entre un vol à l'antique de ſable.*

HOSTAGER: Famille ancienne en Provence, où elle eſt connue depuis plus de 400 ans.

PIERRE D'HOSTAGER, Châtelain de Vitroles, rendit de grands ſervices à *Raimond*, Sire *des Baux*, Comte d'Avelin. Ce Prince, en récompenſe, accorda à JACOBET D'HOSTAGER la permiſſion de jouir des priviléges des Nobles établis dans ſa ville des Baux, & dans les autres Terres de ſa dépendance, par Lettres-Patentes, dont on conſerve l'original, du 21 Janvier 1366.

I. JEAN D'HOSTAGER, un des deſcendans de JACOBET, épouſa *Madelene d'Iſnard*, de laquelle il eut

II. SERIS D'HOSTAGER, qui craignant qu'on ne lui diſputât la nobleſſe accordée à ſes ayeux par *Raimond des Baux*, voulut avoir un titre inconteſtable, & obtint, en conſéquence, du Roi HENRI II, des Lettres de confirmation de nobleſſe, plutôt que d'annobliſſement, dans le mois d'Avril 1558, enregiſtrées le 3 Mars de l'année ſuivante. Il avoit épouſé, par acte paſſé le 24 Février 1537, devant *Jupin*, Notaire à Cavaillon, *Jeanne de Gaſqui*. Il teſta à Salon devant *Ponſard*, Notaire, le 18 Octobre 1574. Ses enfans furent : — 1. BARTHELEMI, marié, le 8 Octobre 1583 (*Dile* & *Blanc*, Notaires à Marſeille), à *Claire d'Olivier*, de laquelle il n'eut point de poſtérité mâle ; — 2. PIERRE, qui ſuit ; — 3. & JULIE D'HOSTAGER, dont on ignore la deſtinée.

III. PIERRE D'HOSTAGER, Seigneur de la Grande-Baſtide, alla s'établir à Marſeille, & épouſa, le 24 Janvier 1574, (*Vinatier*, Notaire de Marſeille), *Eliſabeth de Vento*, des Seigneurs *de Pennes*. Il rendit des ſervices conſidérables à l'Etat, & HENRI IV, pour l'en récompenſer, lui accorda le privilége d'ajouter une *fleur de lis* à ſes armes. Cette conceſſion fut enregiſtrée au Parlement de Provence le 12 Décembre 1596. Il fut enſuite pourvu de la charge de Conſeiller & de Maître-d'Hôtel du Roi, de laquelle il prêta ſerment entre les mains du Comte *de Soiſſons*, Grand-Maître de France, le 12 Juillet 1601. PIERRE D'HOSTAGER eut de ſon mariage : — 1. BALTHASARD, qui ſuit ; — 2. PIERRE, auteur de la ſeconde branche rapportée ci-après ; — 3. JEAN-ANTOINE, marié à *Eliſabeth d'Andron*, dont un fils mort ſans poſtérité ; — 4 & 5. ANNE & FRANÇOISE D'HOSTAGER, mariées : la premiere avec *Antoine de Foreſta*, Seigneur de Colongue ; & l'autre, avec *Theocrène de Glandevès*, Seigneur de Cuges.

IV. BALTHASARD D'HOSTAGER, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, épouſa, le 11 Janvier 1603 (*Barnoin*, Notaire à Marſeille), *Louiſe de Tournier*, des Seigneurs *de Saint-Victoret*, dont il laiſſa :

V. ANTOINE D'HOSTAGER, qui s'allia, par contrat paſſé devant *Gilles*, Notaire à Marſeille, le 16 Novembre 1641, *Anne de Porrade*. Leurs enfans furent : — 1. GASPARD, qui ſuit ; — 2. PIERRE, Capitaine dans le Régiment de Piémont, mort des bleſſures qu'il avoit reçues dans les différentes actions où il s'étoit trouvé ; — 3. JEAN-BATISTE, Religieux dans l'Abbaye de Saint-Victor-lès-Marſeille ; — 4. ANNE, épouſe d'*Antoine de Barras*, Chef d'Eſcadre des Galeres du Roi, & Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis ; — 5. & CATHERINE D'HOSTAGER, alliée à noble *Joſeph de Cipieres*.

VI. GASPARD D'HOSTAGER épouſa, par contrat paſſé devant *Julien*, Notaire à Marſeille, le 25 Mars 1697, *Claire de Boiſſon*, dont — 1. ANTOINE, qui ſuit ; — 2. BALTHASARD, Officier dans le Régiment des Gardes-Françoiſes ; — 3. & PIERRE, Aumônier de l'Abbaye de Saint-Victor, dont il fut nommé Prévôt lorſqu'elle fut ſécularisée.

VII. ANTOINE D'HOSTAGER, épouſa, le 16 Février 1724 (*Urtis*, Notaire à Marſeille), *Jeanne de Cambis*, fille de *Joſeph de Cambis*, Chevalier, Marquis de Veleron, Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis, & Chef d'Eſcadre des Galeres du Roi. Il fut pourvu, en 1735, de la charge de Sénéchal d'Epée de la ville de Toulon, & eut de ſon mariage — JEAN-BATISTE D'HOSTAGER, qui lui a ſuccédé dans ſa charge ; — & JEAN-ANTOINE, Chanoine de l'Abbaye ſécularisée de Saint-Victor-lès-Marſeille.

SECONDE BRANCHE.

IV. PIERRE D'HOSTAGER, Seigneur de Courmes, ſecond fils de PIERRE, I. du

nom, & d'*Eliſabeth de Vento*, fut pourvu, en 1622, de la charge de Maître-d'Hôtel ordinaire du Roi, élu Procureur joint pour la Nobleſſe, par les Etats, tenus à Marſeille en 1620, & mourut à Aix en 1648. Il avoit épouſé, par contrat du 9 Novembre 1605, reçu par *Gabriel Coquillat*, Notaire à Rians, *Diane d'Arcuſſia*, des Vicomtes *d'Eſparron*, de laquelle il eut : — 1. François d'Hostager, Seigneur de Courmes, marié, ſans enfans, à *Suſanne de Villeneuve* ; — 2. Dominique, reçu Chevalier de Malte en 1624 ; — 3. Augustin, allié avec *Claire de Royere*, dont une fille, mariée à ſon couſin ; — 4. & Charles, qui ſuit.

V. Charles d'Hostager épouſa, en 1644 (*Pomier*, Notaire à Lyon), *Marie Liobard*, fille de *René*, Seigneur de Rufieu, de Sainte-Julie & de la Liobardiere en Breſſe, dont — Pierre, qui ſuit ; — & François, Chevalier de Malte.

VI. Pierre d'Hostager, III. du nom, eut d'Elisabeth d'Hostager, ſa couſine-germaine, — Augustin, dont les deſcendans continuent leur nobleſſe ; — & Catherine d'Hostager.

C'eſt ce que nous ſçavons ſur cette Famille, d'après l'Hiſtoire héroïque de la Nobleſſe de Provence, *Tome II*, *p.* 13 *& ſuiv.* Les armes : *parti, coupé, tranché, taillé d'or & d'azur, à la croix dentelée brochant ſur le tout ; écartelé de l'un en l'autre & chargé en cœur d'un écuſſon de gueules, en loſange, ſurchargé d'une fleur de lis d'argent.* L'Abbé *Robert* parle auſſi de cette Famille dans le *Tome II*, *p.* 225, de ſon Etat de la Nobleſſe de Provence.

HOSTE (l') : Famille dont étoit

Antoine-Léonor l'Hoste, Seigneur de Beaulieu, Maître des Comptes à Paris en 1683, qui de *N.... Raymond d'Arfeuil*, ſon épouſe, eut

Nicolas-Léonor l'Hoste, Seigneur de Beaulieu, né le 25 Août 1686, reçu Conſeiller au Grand-Conſeil le 7 Décembre 1714, charge qu'il réſigna en 1722. Il a épouſé *Adrienne-Eulalie Cazier*, de laquelle eſt iſſu :

Marie-Antoine-Léonor l'Hoste, Seigneur de Beaulieu, Maître des Comptes le 20 Mai 1756. De *Jeanne-Marguerite le Cointe*, ſon épouſe, il a, entr'autres enfans : — 1. Achille-Léonor l'Hoste de Beaulieu, né le 20 Janvier 1746, Clerc, Chanoine de l'Egliſe de Leſcar ; — 2. N.... l'Hoste de Beaulieu, mariée, en 1764, à *Simon Berthelot de Verſigny*, Conſeiller au Parlement de Paris ; — 3. & une autre fille, femme, le 11 Janvier 1766, de *Nicolas Durant*, Seigneur de Belguiſe, Secrétaire du Roi, Receveur général des Finances à Soiſſons, mort le 13 Mars 1768. C'eſt ce que nous ſçavons ſur cette Famille, faute de *Mémoire*.

Les armes : *écartelé au 1 & 4 d'azur, à deux roſes d'argent en chef, & un treffle d'or en pointe ; au 2 & 3 contr'écartelé, au 1 & 4 d'azur à trois épis d'or, au 2 & 3 de gueules, à la faſce d'argent chargée d'une coquille de ſable, & accompagnée de trois molettes d'or, 2 & 1.*

HOSTINGE (de), Ecuyer, Sieur de l'Iſle & de Longs Champs, en Normandie, Election de Valogne. Famille qui porte : *d'argent, à un croiſſant d'azur, accompagné de trois feuilles de laurier de ſinople 2 & 1.*

HOSTON (de) : Ancienne Nobleſſe du pays d'Artois, qui remonte à

Jean de Hoston, Chevalier, Seigneur de Hauteville, marié à *Iſabeau de la Croix*, de laquelle il eut

Louis de Hoston, Seigneur de Hauteville, &c. qui épouſa *Marguerite de Manrage*, dont

Guillaume de Hoston, Seigneur de Hauteville, &c. allié avec *Jeanne de Naſte*. Il en eut

Jean de Hoston, II. du nom, Seigneur de Hauteville, &c. De ſon mariage avec *Jeanne de Baſton*, Dame de Frezignies, vint

Jean de Hoston, III. du nom, Seigneur de Frezignies, &c. qui épouſa *Marie de Berſacque*, de laquelle ſortit

Louis de Hoston, Chevalier, Seigneur de Frezignies, Capitaine d'une Compagnie de 50 hommes d'armes pour le ſervice de Sa Majeſté. Il épouſa, au Château de Fontaine, à Blaringhem près Saint-Omer, le 21 Juin 1637, *Anne de Wignacourt*, héritiere des Terres & Seigneuries de Fontaine & de Tatinghem; mourut le 4 Septembre 1642, & ſa femme le 21 Juin 1667. Leurs enfans furent — Edouard, qui ſuit; — & Françoiſe-Philippe de Hoston, née le 5 Janvier 1639, mariée, le 12 Août 1658, à *Maximilien le Brun de Miraumont.*

Edouard de Hoston, Seigneur de Frezignies, &c. batiſé à Brugelette le 8 Janvier 1642, épouſa *Marie-Lucrèce de Villers-au-Tertre*, dont

Florent-Joseph de Hoston, Seigneur de Fontaine & Tatinghem, né le 27 Décembre 1669 à Blaringhem, mort le 9 Janvier 1742. Il avoit épouſé, le 11 Mars 1731, *Iſabelle-Louiſe-Joſephe de Berrard*, fille unique de *Joſeph de Berrard*, Major du Régiment de Brancas, & de *Barbe-Thérèſe-Françoiſe Petitpas.* Elle ſe remaria, le 4 Décembre 1742, à *Charles-François-Marie le Febvre*, Ecuyer, Seigneur de Gouy en Ternois, dont elle a quatre enfans. De ſon premier mariage ſont iſſus, entr'autres, — Charles-François de Hoston, Seigneur de Fontaine & Tatinghem, né le 26 Décembre 1732, à Saint-Omer, Lieutenant au Régiment du Roi; — & Cajetan-Joseph de Hoston, né le 14 Décembre 1734, Lieutenant au Régiment de Beauvoiſis.

HOSTUN, en Dauphiné. C'eſt une Maiſon illuſtre & ancienne qui a donné, ſur la fin du Regne de Louis XIV, un Maréchal de France. Dans l'Hiſtoire des Grands Officiers de la Couronne, *Tome V, pag. 259 & ſuiv.* elle remonte à

I. Guillaume, Seigneur d'Hostun, en Dauphiné, qui teſta le Lundi après la Saint-Julien 1311, & inſtitua pour ſon héritier ſon fils.

II. Jean, I. du nom, Seigneur d'Hostun, Châtelain de Villeneuve-Saint-Etienne en 1318. Il eſt employé ſous le titre de *Chevalier*, Maître des Machines de Guigues, VIII. du nom, Dauphin de Viennois dans un compte de 1334. Cette charge eſt la même que Humbert II, Dauphin de Viennois, donna à *Jean Allemand*, Seigneur de Sechiline, pour lui & ſes ſucceſſeurs à perpétuité ſous le nom de *Magiſtri Machinatorum & Machinarum exercituum Delphinalium quorumcumque.* Elle répondoit en quelque façon à celle de Grand-Maître de l'Artillerie. Celui qui en étoit pourvu, avoit ſoin des Machines & de tout ce qui les regardoit. Jean d'Hostun eut en cette qualité la conduite des Machines qui furent employées au ſiége du Château de la Perriere. Il déclara *Julienne de Quincieu*, ſa femme, tutrice de ſes enfans par ſon teſtament du 10 Août 1347, où il eſt qualifié *Nobilis & potens Dominus.* De ſon mariage vinrent: — 1. Jean, qui ſuit; — 2. Guillaume, nommé au teſtament de ſon frere en 1373; — 3. Guillemette, femme du Seigneur *de Royanes*; — 4. & Blandine, Religieuſe à Saint-Paul en 1373, — On trouve Gerard d'Hostun, auquel le Roi rendit au mois de Mars 1356 quelques Terres qui avoient été confiſquées ſur le Comte *de Montfort.*

III. Jean, II. du nom, Seigneur d'Hostun, de la Baume, de Veicors & de Saint-Nazaire, fit le 5 Septembre 1373 ſon teſtament, par lequel il élut ſa ſépulture dans l'Egliſe de Saint-Martin d'Hoſtun, au tombeau de feu Robert d'Hostun, ordonna que Guillaume d'Hostun ſon fils, feroit hommage au Seigneur *de Saſſenage, ſauf néanmoins la fidélité due au Dauphin*; partagea ſes biens à Guillaume & à Antoine, ſes fils; leur ſubſtitua *Guillaume de Royanes*, ſon neveu, *François* & *Jacques de Quincieu*, ſes couſins, & fit ſes exécuteurs teſtamentaires *Arnaud de Fabrice* & *François de Quincieu.* Il fut marié deux fois, le nom de ſa premiere femme eſt inconnu; la ſeconde fut *Miracle de Monteillez*, fille de *Guillaume*, Seigneur *de Monteillez* près de Valence & de *Guyon-*

nette, mariée le 26 Janvier 1361, laquelle testa le 22 Janvier 1418. Leurs enfans furent : — 1. GUILLAUME, Seigneur de la Baume-d'Hostun, qui s'attacha à Louis II, Duc d'Anjou, Roi de Naples, de Sicile, de Jérusalem & d'Arragon, lequel l'employa en plusieurs occasions. Il fut Gentilhomme de sa Chambre en 1380, rendit, conjointement avec ANTOINE, son frere, le 6 Juin 1405, & le 3 Novembre 1413 hommage des Château, Terre & Seigneurie de la Baume-d'Hostun au Roi, comme Dauphin de Viennois, & mourut sans enfans de *Falconne Baboy*, sa femme. Il avoit fait son testament le 1 Mai 1409, par lequel il légua les usufruits de ses biens à sa mere, nomma exécutrice son épouse, institua héritier le posthume qu'elle auroit, lui substitua ANTOINE D'HOSTUN, son frere; à son défaut JACQUES & JEAN D'HOSTUN, fils d'ANTOINE, & à eux l'un des enfans de *Jean de Quincieu*, Seigneur de Saint-Lallier, à la charge de porter son nom & ses armes; au défaut de ce dernier, *Guigues Boniface*, fils de *Didier Boniface*, Seigneur de Saint-Etienne & de Saint-Yvers; & enfin à *Guigues Boniface*, les enfans de *Henri de Quincieu*; — 2. ANTOINE, qui suit; — 3. JEAN, Chanoine de Saint-Bernard de Romans, mentionné dans le testament de GUILLAUME, son frere; — 4. & 5. GUYONNETTE & CATHERINE, mentionnées dans le testament de leur pere.

IV. ANTOINE D'HOSTUN, Damoiseau, Seigneur de la Baume-d'Hostun, de la Lopie, &c. Sénéchal de Valentinois, Capitaine de 50 Arbalêtriers, servit en Italie sous *Jean le Meingre*, dit *Boucicaut*, Maréchal de France, fit la foi & hommage de la Terre de la Baume-d'Hostun avec son frere aîné le 6 Juin 1405, & ensuite comme héritier de son frere le 3 Novembre 1417. Il fit son testament le dernier Mars 1440, donna la Terre de la Lopie à GUILLAUME, l'un de ses fils; fit héritier JACQUES & JEAN ses autres enfans, & leur substitua *Claude* & *Ennemond Iseran*, enfans d'*Ennemond*. Il avoit épousé, par contrat du 13 Novembre 1423, *Pauline de Bessey*, qui eut 8000 florins en mariage, dont: — 1. JACQUES, qui suit; — 2. ANTOINE, Chevalier de Rhodes, Commandeur de Grenoble, légué aussi par son pere de 1000 florins; — 3. GERARD, Chanoine & Présenteur de Saint-Bernard de Romans, legué aussi par son pere de 1000 florins; — 4. JOYEUX, Religieux de Saint-Antoine de Vienne, légué pareillement de 1000 florins; — 5. JEAN, auteur de la branche des Seigneurs de la Baume, Comtes de Verdun, rapportée ci-après; — 6. GUILLAUME, Seigneur de la Lopie, Capitaine de 100 Chevaux au Royaume de Naples, mort sans enfans; — 7. & CLAUDINE, léguée de 500 florins outre sa dot, mariée, en 1440, à *Boniface Aleman*, Seigneur d'Uriege.

V. JACQUES, Seigneur D'HOSTUN, de la Lopie & de Veicors, servit le Roi sous le Maréchal *de Boucicaut*, en Italie avec une Compagnie de Cavalerie, mourut le 11 Janvier 1474, & fut enterré aux Cordeliers de Romans auprès de sa femme *Béatrix de Clavesón*, Dame & héritiere de Clavesón, fille de *Geoffroy*, Seigneur dudit lieu. Il fut réglé par leur contrat de Mariage que leurs enfans porteroient le nom & les armes de *Clavesón*, avec celles D'HOSTUN. Elle mourut au Château d'Hostun le 11 Juillet 1473, & fut enterrée à Romans, au Couvent des Cordeliers en habit de Religieuse. Leurs enfans furent : — 1. GEOFFROY, qui suit; — 2. GILLES; — 3. ISABEAU, femme de *N... de Bressieu*, Seigneur de Beau-Croissant; — 4. & ANTOINETTE, mariée, 1°. à *Antoine Bolomier*, Seigneur de Tullins, la Bastide & du Montillier, Trésorier Général de Savoie en 1438, puis Général des Finances de Dauphiné, fils de *Henri*, Seigneur *de Bolomier*, & d'*Anne de Rossillon*, au pays de Gex; & 2°. à *N... Chelar*.

VI. GEOFFROY, Seigneur D'HOSTUN, de Clavesón, Mureil, Mercurol, Saint-Just, la Bastie & de Veicors, *écartela* ses armes d'HOSTUN & de CLAVESON, qui est *de gueules, à la bande d'or chargée de 3 clefs de sable.* Il partit, le 6 Février 1470, avec *Gilles*, son frere, pour aller servir le Roi dans la Compagnie des Seigneurs de *Saint-Vallier* & de *Tournon*, contre CHARLES, Duc de Bourgogne, & mourut le 23 Mars 1505. Il est enterré dans la Chapelle de Clavesón, & eut de *Jeanne Bolomier*, son épouse, fille d'*Antoine*, morte le 24 Juillet 1478, & enterrée au Couvent des Cordeliers de Romans, auprès du pere

& de la mere de ſon mari, — 1. Louis, qui ſuit; — 2. Jacques, Seigneur de Mercurol; — 3. Antoine, Chevalier, Maréchal de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem, Commandeur de Chazelles en Forez & de la Marche, qui aida Louis, ſon frere, à rebâtir la maiſon de Claveſon. Il partit pour Rhodes en 1515, fut bleſſé d'une arquebuſade à la main au ſiége de cette ville, d'où il revint à Claveſon le 1 Août 1523; — 4. & Charlotte, Religieuſe à Saint-Juſt.

VII. Louis, Seigneur d'Hostun, de Claveſon, Mercurol, &c. fit rebâtir le Château de Claveſon en 1508, mourut la troiſieme fête de Pâques 1529, & fut enterré dans la Chapelle de Claveſon. Il avoit épouſé, le 15 Août 1508, *Meraude de Monchenu*, fille de *Geoffroy*, Seigneur de Châteauneuf, dont: — 1. Pierre, qui ſuit; — 2. Jean, Seigneur de Mercurol, Prieur de Saint-Aouſt, né en 1514; — 3. Louise, née le 21 Septembre 1509, femme de *Louis de la Roüe*, Vicomte de Lavieu; — 4. Peronne, née en 1510, mariée *à Honorat du Puy*, Seigneur de Rochefort; — 5 & 6. Deux filles, l'une née en 1512, l'autre en 1513, mortes au berceau; — 7. Agnès, née en 1514, femme d'*Aymar Alleman*, Co-Seigneur de Chaſte & de Puvelin; — 8. & Jeanne, née en 1519, dont l'alliance eſt ignorée.

VIII. Pierre, Seigneur d'Hostun, de Claveſon, Mureil, Mercurol, &c. né en 1511, fit bénir, le 20 Février 1535, la Chapelle de Claveſon, ſous l'invocation de la Vierge, y fonda une Meſſe tous les Dimanches le 28 Août 1536, qu'il transfera au Lundi par acte du 29 Mars ſuivant; fut un des 100 Gentilshommes de la Maiſon du Roi, fit rebâtir, en 1550, le Château de Hoſtun, qui avoit été brûlé, mourut le 8 Août 1560, & fut enterré à Claveſon. Il avoit épouſé, 1°. le 30 Janvier 1542, *Jeanne du Fay*, fille de *N... du Fay*, Seigneur de Saint-Jean de Bourney, Gentilhomme ordinaire de la Maiſon du Roi, morte en couches le 16 Février 1543, dont une fille morte après avoir reçu le batême; & 2°. le 8 Décembre 1545, *Madelene de Monteynard*, fille de *Louis*, Seigneur de Montfrin & de Chalençon, & de *Madelene d'Albarens*, dit *Alleman*, de la Maiſon de *Glandage*. Etant devenue veuve elle ſe remaria à *Claude*, Seigneur *de Montchenu* & de Châteauneuf, Chevalier de l'Ordre du Roi, Enſeigne de la Compagnie *de la Suze*. De ſon premier lit elle eut: — 1. Charles, qui ſuit; — 2. Pierre, Gouverneur de Coucy & de Briançon, né le 29 Septembre 1548; — 3. François, né le 14 Février 1551, Chevalier de Malte qui ſervit en Flandres ſous François de France, Duc d'Alençon, en qualité de Meſtre-de-Camp de Cavalerie, & mourut le 6 Septembre 1582; — 4. Jean, né le 5 Octobre 1552, Gouverneur de Briançon, Baron de Montfrin & Prieur de Saint-Aouſt; — 5. Claude, né le 28 Juillet 1557, mort à Paris à la ſuite du Roi, ſans alliance, le 9 Mai 1579; — 6. Madelene-Françoise, née le 1 Septembre 1550, femme d'*Aymar de Chaſte de Geſſans*, Seigneur de la Bretonniere, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme de ſa Chambre, Capitaine & Gouverneur de Briançon, puis de la Ville & Citadelle de Valence. Elle vivoit veuve en 1602 lors du mariage de *Bertrand de Chaſte de Geſſans*, ſon fils; — 7. Louise, née le 23 Juin 1555, Abbeſſe de Saint-Juſt & enſuite mariée à *Charles de Peloux*, Seigneur d'Eſcolans & de Breſſinan; — 8. Laurence, née le 18 Novembre 1559; — 9. & Léonarde, femme de *Jean de Blanc*, Seigneur d'Alenet.

IX. Charles d'Hostun de Claveson, Seigneur de Mercurol, Mureil, &c. né le 3 Mars 1547, fut Chevalier de l'Ordre du Roi, & épouſa, 1°. le 29 Juin 1574, *Eliſabeth de Bauffremont*, fille de *Nicolas*, Baron de Senecey, Chevalier de l'Ordre du Roi, Conſeiller d'Etat, & de *Deniſe Patarin*, Dame de Cruys, morte le 3 Novembre 1590 dans ſa 40ᵉ année; & 2°. le 22 Juillet 1591, *Renée de Peloux*, fille de *Nicolas*, Chevalier de l'Ordre du Roi, Seigneur de Gourdan, Marclan, la Motte, Gouverneur des Ville & Château d'Annonay. Il eut du premier lit: — 1. Florisel, qui ſuit; — 2. Florent, né le 8 Mai 1576, mort à Claveſon, âgé de 8 à 9 ans; — 3. Charles, né le 3 Décembre 1579, mort auſſi à Claveſon en 1594; — 4. N..., né le 14 Novembre 1581, mort âgé de 2 mois; — 5. Claude, Seigneur de Rives, né le 1

Février 1584; — 6. ROCH-ANTOINE, né le 28 Juin 1586, mort âgé de 6 mois; — 7. AYMAR, Chevalier de Malte, né le 26 Novembre 1588, qui se fit Capucin; — 8. JEAN, né le 14 Mars 1590, mort le 23 Octobre suivant, 10 jours avant sa mere; — 9. MADELENE, née le 3 Octobre 1577, femme d'*Amieu de Borel*, Seigneur de Hauterive & de Ponsonas; — 10. ANNE, née le 28 Octobre 1578, Religieuse au Puy; — 11. CONSTANCE, née le 17 Décembre 1582, morte en 1590; — 12. HÉLÉNE, née le 4 Avril 1585, Religieuse à Avignon; — 13. CHARLOTTE, née le 26 Mai 1587, aussi Religieuse à Avignon; & du second lit: — 14. CHARLES, né le 27 Mars 1597, qui ne fut point marié; — 15. & LAURENCE, née le 17 Janvier 1595, femme de *Hugues de Lyonne*, Seigneur de Presseins, Conseiller au Parlement de Grenoble. Sa postérité hérita de la Terre de Clavesón.

X. FLORISEL D'HOSTUN DE CLAVESON, Seigneur de Mercurol, &c. né le 5 Avril 1575, partit de Clavesón le 8 Octobre 1608, pour aller à Notre-Dame de Lorette, parcourut les principales villes de l'Italie, en écrivit la relation qui se trouve dans le Cabinet des Chevaliers des Ordres du Roi, & mourut avant son pere. Il avoit épousé, le 22 Octobre 1602, *Jeanne d'Apchon*, fille de *Charles*, Baron de Tournoilles, Vicomte de Miremont, & de *Léonore de Gadagne*, dont: — 1. CHARLES, né le 2 Novembre 1603, mort le 22 du même mois; — 2. MADELENE, femme, par contrat du 23 Février 1618, de *Claude-Loup de Beauvoir*, Seigneur de Bellenave; — 3. & N..., née le 8 Août 1604, & morte 4 heures après avoir été batisée.

Seigneurs de LA BAUME D'HOSTUN, *Comtes de* VERDUN.

V. JEAN D'HOSTUN, III. du nom, cinquieme fils d'ANTOINE & de *Pauline de Bessey*, Seigneur de la Baume-d'Hostun, de Saint-Nazaire & de Beauregard, institué héritier par son pere avec son frere aîné le dernier Mars 1440, testa le 26 Juin 1480, nomma ses exécuteurs testamentaires *Charles de Grolée*, Seigneur de Châteauvillain, & *François de Vinay*, Seigneur de Saint-Jean d'Antaveau. Il avoit épousé, le 7 Janvier 1443, *Jeanne de Grolée*, fille d'*Imbert*, Seigneur de Châteauvillain & de Viriville, & de *Béatrix Laure*, Dame de Brotel, laquelle testa en 1487. De ce mariage vinrent: — 1. CHARLES, qui suit; — 2. CLAUDE, Doyen de Saint-Apollinaire de Valence, Chanoine de Romans, Prieur de Gilonne & de Pommiers en Forez; — 3. BARLEC, marié à l'héritiere de *Marnais* en Bourgogne; — 4. PHILIBERT; — 5. FRANÇOISE, femme de *Jean Brotin*, Seigneur de Paris; — 6. ALIX, femme d'*Yves Terrail*, Seigneur de Bernin; — 7 & 8. MARGUERITE & POLIE, Religieuses à Saint-Just.

VI. CHARLES D'HOSTUN, Seigneur de la Baume, Co-Seigneur de Beauregard & d'Aigluy, fit hommage au Roi de la Seigneurie de la Baume, le 17 Août 1484, entre les mains de *Jean de Daillon*, Seigneur du Lude, Gouverneur de Dauphiné, fonda une Chapelle dans son Eglise de la Baume le 29 Mars 1491, en exécution du testament de son pere, & fit le sien le 5 Septembre 1510, par lequel il institua son héritier universel MERAUD, son fils aîné, à qui il substitua ANDRÉ, son second fils, & partagea le reste de ses biens à ses enfans. Il avoit épousé *Françoise Chabod*, fille de *N... Chabod*, Seigneur de Lescherenne, & de Villeneuve près de Chamberi en Savoie. Elle eut 10000 livres en mariage, & fonda, étant veuve, une Chapelle dans l'Eglise de la Baume, sous le nom de *Saint-François*, le 24 Avril 1521. Ses enfans furent: — 1. MERAUD, Chevalier, Seigneur de la Baume-d'Hostun, Saint-Nazaire & Royans, marié, le 23 Août 1516, à *Françoise de Clermont*, fille de *Bernardin*, Vicomte de Tallart, Baron de Saint-André en Royans, & d'*Anne d'Usson-Tonnerre*, dont il n'eut point d'enfans. Il testa le 23 Juillet 1544; institua son héritier JEAN D'HOSTUN, IV. du nom, son neveu; donna à sa femme, l'usufruit des Seigneuries de la Baume-d'Hostun & de Saint-Nazaire, & ordonna que sa dot de 15000 livres lui fut rendue. Il mourut le 20 Août 1553 au Château de la Baume-d'Hostun; — 2. ANDRÉ, qui suit; — 3. ANTOINE, Prieur de Pommiers en

Forez ; — 4. Jean, Chanoine de Valence, qui céda à Meraud d'Hostun, ſon frere aîné, le 27 Mars 1527, tous ſes droits maternels ; — 5. Théodore, Chevalier de Saint-Jean de Jéruſalem, tué d'un coup de fauconneau à la priſe de Rhodes par Soliman II, en 1522 ; — 6. Emmanuel, Religieux à Saint-Antoine de Vienne, Commandeur de Saint-Aubans en Gaſcogne ; — 7. Humbert, Chanoine de Romans ; — 8. Isabeau, femme du Seigneur *de Sugny* en Forez ; — 9. Jeanne, femme d'*Armand Odouar*, Seigneur de Barcelonne ; — 10, 11 & 12. Catherine, Charlotte & Anne, Religieuſes à Montfleury près Grenoble ; — 13. & Françoise.

VII. André d'Hostun, Seigneur de la Baume-d'Hoſtun, mort avant Meraud, ſon frere aîné, fut marié par ſon pere le 14 Mars 1501, à *Iſabelle de Boniface*, fille d'*Antoine*, Seigneur de la Fortereſſe, & d'*Antoinette Loubert*. Elle teſta étant veuve en 1559, inſtitua héritier univerſel ſon fils aîné, & fit des legs à tous ſes autres enfans, ſçavoir : — 1. Jean, qui ſuit ; — 2. Pierre, Seigneur de la Godiniere, par le teſtament de ſa mere ; — 3. Aymar, Prieur de Gelonay, auquel ſa mere légua 2000 livres ; — 4. Jeanne, mariée, en 1559, à *Guillaume d'Hierres*, Commiſſaire d'Artillerie ; — 5. Antoinette, femme d'*Exupere de Claveſon*, Seigneur de Pernant ; — 6. Jeanne, alliée avec *Guillaume de Gramont*, Seigneur de Vacheres ; — 7 & 8. Louise & Claude, Religieuſes à Montfleury.

VIII. Jean d'Hostun, IV. du nom, dit *Boniface*, Chevalier, Seigneur de la Baume-d'Hoſtun, Saint-Nazaire, Royans, &c. inſtitué héritier par Meraud d'Hostun, ſon oncle, fit hommage de ſa Terre de la Baume-d'Hoſtun, le 22 Août 1553, teſta le 5 Juillet 1583, & inſtitua ſon héritier ſon fils aîné. Il avoit épouſé, par contrat paſſé le 3 Janvier 1556, *Claudine de Gramont*, qui eut en dot 8000 écus, veuve de *Joſeph*, Baron *de Cardaillac*, & fille de *Guillaume de Gramont*, Chevalier, Seigneur de Vacheres, & de *Claire de la Baume-Suze*, dont : — 1. Antoine, qui ſuit ; — 2. François, Seigneur de la Fortereſſe, né le 8 Mai 1561, mort ſans poſtérité ; — 3. Françoise, femme du Seigneur d'*Aubignan* ; — 4. & Isabeau, née le 12 Août 1557.

IX. Antoine d'Hostun de la Baume, né le 13 Septembre 1558, Chevalier, Seigneur de Saint-Nazaire, de Royans, &c. Conſeiller du Roi en ſes Conſeils d'Etat & Privé le 2 Juin 1611, Capitaine de 50 hommes d'armes de ſes Ordonnances, Sénéchal de Lyon, fait Maréchal-de-Camp le 26 Juin 1614, nommé Chevalier des Ordres, & ſes preuves faites le 20 Février précédent, mourut ſans avoir été reçu, ayant fait ſon teſtament le 20 Février 1616, par lequel il inſtitua ſon fils aîné ſon héritier. Il avoit épouſé, par contrat paſſé au Château de Botheon, le 22 Mai 1584, *Diane de Gadagne*, fille de *Guillaume*, Chevalier des Ordres, Capitaine de 50 hommes d'armes, Sénéchal de Lyon, & de *Jeanne de Sugny*. Leurs enfans furent : — 1. Balthasard, qui ſuit ; — 2. Aymar, Seigneur de la Fortereſſe & de la Goudumiere, allié à *Marie-Blanche Dizerand*, dont : — Madelene d'Hostun, Dame de la Fortereſſe & de la Goudumiere, femme de *François de Gineſtous de la Tourette*, Seigneur de Saint-Ciergue, Meſtre de-Camp de Cavalerie, & Brigadier des armées du Roi, fils de *Guillaume*, Seigneur de la Baſtide, & de *Marie de Vauſeche* ; — 3 & 4. Antoine & Louis, morts enfans ; — 5. Gasparde, mariée, avec 70 mille livres de dot, le 16 Janvier 1609, à *Antoine de Clermont*, Baron de Montoiſon, fils d'*Antoine*, II. du nom, Chevalier de l'Ordre du Roi, & de *Marguerite de Simiane* ; — 6. Marthe, alliée, le 25 Février 1612, à *Claude de Bron*, Chevalier, Seigneur de la Liegue, de la Riviere-Bellegarde. Elle eut 70 mille livres de dot, tranſigea, en 1673, avec le Comte *de la Roue*, héritier de ſon mari, & eut 113 mille livres pour tous droits dotaux ; — 7. N..., femme du Seigneur *de la Rochefourcha* ; — 8 & 9. Françoise & une autre fille, Religieuſes à Saint-Juſt de Romans. — Antoine d'Hostun eut encore pour fils naturel César, qui fut curateur de ſes neveux, légitimé au mois de Décembre 1633, & annobli le 8 Février 1635.

X. Balthasard d'Hostun, dit *de Gadagne*, Marquis de la Baume-d'Hoſtun,

Comte de Verdun, Baron de Mirabel, Belmont, Charmes & Ruynat, Seigneur de Botheon, fut inſtitué héritier par *Guillaume de Gadagne*, ſon ayeul maternel, à condition de porter le nom & les armes de *Gadagne*, qui ſont : *de gueules, à la croix endentelée d'or*, par teſtament du 2 Septembre 1591, renouvellé le 5 Septembre 1596 & les 25 Avril & Juillet 1600. Il fut Sénéchal de Lyon par Brevet du 4 Juin 1611, Gentilhomme de la Chambre du Roi le 25 Mai 1616, en ſurvivance de ſon pere ; fit un premier teſtament avec ſa femme le 28 Mai 1625 ; un ſecond au Château de Botheon, après le décès de ſa femme le 27 Octobre 1640, & mourut peu de tems après. Il avoit épouſé, par contrat du 18 Juin 1613, *Françoiſe de Tournon*, fille de *Juſt-Louis*, Baron *de Tournon* & de Chalençon, Comte de Rouſſillon, Capitaine de 50 hommes d'armes des Ordonnances du Roi, Bailli du Vivarais, Grand Sénéchal d'Auvergne, & de *Madelene de la Rochefoucauld*. De ce mariage vinrent : — 1. Louis, qui ſuit ; — 2. Roger, auteur de la branche des Seigneurs de Tallart, Marquis de la Baume, puis Ducs d'Hoſtun rapportée ci-après ; — 3. Laurent, Commandant un Vaiſſeau du Roi, appellé *la Théreſe*, mort au Siége de Candie en 1669, ſans avoir été marié. Il inſtitua héritier univerſel Roger d'Hostun, ſon frere ; — 4. Henriette, mariée, par contrat du 1 Août 1641, à *Roger de Nagu*, Marquis de Varennes, Baron de Marzé, Gouverneur d'Aigues-Mortes, Lieutenant-Général des Armées du Roi, fils puîné de *François de Nagu*, Maréchal-de-Camp, Chevalier des Ordres, Gouverneur d'Aigues-Mortes, & d'*Eléonore du Blé d'Uxelles* ; — 5. Marthe, Religieuſe Urſuline à Lyon ; — 6. & Catherine, Religieuſe au Couvent de Notre-Dame de Tournon.

XI. Louis d'Hostun, dit *de Gadagne*, Comte de Verdun, Baron de Botheon & de Mirabel, Seigneur de Mex & Perigneux, plaida contre ſon frere puîné, recueillit les Seigneuries de Verdun, de Botheon & autres biens ſubſtitués de la Maiſon *de Gadagne*. Il épouſa *Philberte de Becerel*, fille de *Claude*, Seigneur de Marlia, la Baſtie, Colonge & de Vaux, au pays de Breſſe, & de *Philberte de Chenay*, dont : — 1. Gilbert, qui ſuit ; — 2. Charles-Joseph, dit *le Comte de Gadagne*, Capitaine de Carabiniers dans le Régiment Royal-Piémont, qui quitta le ſervice en 1694 ; — 3. autre Charles-Joseph ; — 4. Gabriel, qui n'a point été marié ; — 5. Antoinette-Armande, mariée à *Michel-Joſeph de Belly*, Seigneur de Peruciere au Comtat d'Avignon ; — 6. & Isabeau, Religieuſe au Monaſtere de Jourcey en Forez.

XII. Gilbert d'Hostun, dit *de Gadagne*, Comte de Verdun, Baron de Botheon, Capitaine de Cavalerie au Régiment de Villeroy, Lieutenant de Roi, Commandant en la Province de Forez, mort à Paris le 5 Février 1732, avoit épouſé *Marie-Claire d'Albon*, troiſieme fille de *Gilbert-Antoine d'Albon*, Comte de Chazeul, Chevalier d'honneur de Henriette d'Angleterre, & de *Claude Bouthillier-de-Rancé*, morte le 21 Octobre 1727, âgée de 80 ans, dont : — Charlotte-Louise d'Hostun-de-Gadagne, Comteſſe de Verdun, Baronne de Botheon, morte le 11 Mai 1750, dans la 68e année de ſon âge. Elle avoit épouſé, 1°. par contrat du 28 Février 1704, François d'Hostun, Marquis de la Baume, ſon couſin ; & 2°. en 1710, *Renaud Conſtant*, dit *le Marquis de Pons*, Guidon des Gendarmes de la Garde du Roi, chef des nom & armes de la Maiſon de *Pons* en Saintonge, fils de feu *Iſaac-Renaud de Pons*, Marquis de la Cuze, Seigneur & Baron des terres de Thors & des Châtellenies de Saint-Pompain, & de Guenouillé, & de *Conſtance de Foucault-de-Saint-Germain-Beaupré*. Le Marquis *de Pons* eſt mort à Paris le 27 Septembre 1741, âgé de 55 ans, laiſſant pour fils unique : — Louis-Henri, Comte *de Pons*. Voyez Pons.

Marquis de la Baume-d'Hostun, puis Ducs d'Hostun.

XI. Roger d'Hostun, Marquis de la Baume-d'Hoſtun, Baron d'Arlan, de Vauches & de Charmes, Seigneur de Saint-Bonnet, ſecond fils de Balthasard, dit *de Gadagne*, & de *Françoiſe de Tournon*, fut inſtitué héritier de ſon pere, par ſon teſtament du 27 Octobre 1640, acquit, pour 250 mille livres, les Terre

& Comté de Tallart & de Fontaine-Sallée ; fut fait Sénéchal de Lyon, par Lettres du 26 Janvier 1641, dont il prêta ſerment le 15 Février ſuivant, Commandant pour le Roi en l'abſence des Gouverneurs dans les Provinces de Lyonnois, Forez & Beaujolois, Maréchal-de-Camp de ſes Armées, & teſta le 26 Février 1692. Il avoit épouſé, par contrat du 17 Mai 1648, *Catherine de Bonne-d'Auriac*, fille & héritiere d'*Alexandre de Bonne*, Seigneur d'Auriac & de la Rochette, Vicomte de Tallart, Maréchal-de-Camp & Lieutenant de Roi au Gouvernement de Lyonnois, & de *Marie de Neufville-Villeroy*, dont :

XII. Camille d'Hoſtun, né en 1652, Duc d'Hoſtun, Comte de Tallart, Baron d'Arlan, Seigneur de la Terre d'Eymeu, par acquiſition faite le 6, & unie au Duché d'Hoſtun, par Lettres-Patentes du 9 Mars 1713, Seigneur du Duché de Leſdiguieres, par acquiſition faite en 1719. Il commença de porter les armes en qualité de Guidon des Gendarmes Anglois, fut Meſtre-de Camp du Régiment Royal-des-Cravates en 1665 ; ſervit dans la guerre d'Hollande en 1672 ; ſe trouva dans toutes les occaſions d'honneur où il put acquérir de la gloire, particulierement en 1674, au combat de Senef, eut le commandement du corps de bataille aux combats de Mulhauſein & d'Urchem ; fit les campagnes de 1675 & 1676 ; fut fait Brigadier en 1677, continua de ſervir juſqu'à la paix de Nimegue, & depuis aux ſiéges de Courtray en 1683, & de Luxembourg en 1684 ; fut fait Maréchal-de-Camp en 1688, eut part, en 1691, aux avantages que les troupes du Roi remporterent contre l'Electeur de Saxe ; à la défaite du Prince *de Wirtemberg*, à la levée du Siége d'Eberſſebourg, où il fut bleſſé, & à l'attaque de Rhinfeld ; fait Lieutenant-Général en 1693 ; il continua de ſervir juſqu'à la paix ; fut envoyé Ambaſſadeur extraordinaire en Angleterre, & à ſon retour honoré du Collier des Ordres & du Gouvernement du pays de Foix ; paſſa, au commencement de la guerre ſuivante, en Allemagne, pour y commander ; fut créé Maréchal de France le 14 Janvier 1703 ; fit lever le ſiége devant le Château de Traerbach ; ſervit ſous le Duc de Bourgogne au ſiége de Briſac, & après la priſe de cette place, le 6 Septembre de ladite année, mit le ſiége devant Landau, gagna la bataille de Spire le 15 Novembre ſuivant ſur le Prince de *Heſſe-Caſſel* & le Prince *de Naſſau-Weibourg* ; fit paſſer, en 1704, un ſecours conſidérable au Duc de Baviere ; mais il fut défait & fait priſonnier à la journée d'Hochſtet, le 13 Août de la même année, & conduit en Angleterre, où il reſta juſqu'au mois de Novembre 1711. Depuis ſa détention, le Roi lui donna, au mois d'Octobre 1704, le Gouvernement de la Franche-Comté, & il fut créé Duc d'Hoſtun, par Lettres du mois de Mars 1712. Il mourut le 30 Mars 1728, âgé de 76 ans, un mois & 25 jours, & fut enterré dans l'Egliſe des Dames de Sainte-Eliſabeth, rue du Temple à Paris. Il avoit épouſé, le 28 Décembre 1677, *Marie-Catherine de Grolée-de-Viriville-la-Tivoliere*, morte le 30 Mai 1701, âgée de 48 ans, fille de *Charles de Grolée*, Chevalier, Comte de Viriville-la-Tivoliere, Chaſtonnay, Beaurepaire, &c. Gouverneur de la ville & citadelle de Montélimart, & de *Catherine de Dorgeoiſe*, dont : — 1. François d'Hoſtun, Marquis de la Baume, Meſtre-de-Camp d'un Régiment de Cavalerie, Brigadier des Armées du Roi, mort à Straſbourg, le 20 Septembre 1704, des bleſſures qu'il avoit reçues à la bataille d'Hochſtet. Il avoit épouſé, le 28 Février 1704, Charlotte-Louise d'Hoſtun de-Gadagne, Comteſſe de Verdun, Baronne de Botheon, ſa couſine, fille unique de Gilbert d'Hoſtun, dit *de Gadagne*, Comte de Verdun, & de *Marie-Claire d'Albon*, dont il n'eut point d'enfans. Elle prit une ſeconde alliance le 9 Décembre 1710, avec *Renaud Conſtant*, Comte *de Pons* & de Lonzac. Voyez le degré XII de la branche précédente ; — 2. Marie-Joseph, qui ſuit ; — 3. & Catherine-Ferdinande, mariée, par contrat du 18 Mai 1704, à *Gabriel-Alphonſe*, Marquis *de Saſſenage*, Seigneur de Virey & de Bruſlon, Marquis de Pont en Royans, Seigneur d'Izeron & de Vourey, mort en 1706. Il étoit fils de *Charles-Louis-Alphonſe*, Baron *de Saſſenage*, & de *Chriſtine de Salvaing*.

XIII. Marie-Joseph, Duc d'Hoſtun, Pair de France, Comte de Tallart, Seigneur du Duché de Leſdiguieres, Baron d'Arlan, Seigneur de Sillan, Saint-

Etienne & Yſeaux, Saint-Bonnet-le-Château, Saint-Galmier-Verigneux, &c. Chevalier des Ordres, Gouverneur du Comté de Bourgogne, fut d'abord deſtiné à l'Etat Eccléſiaſtique, ſe démit du Prieuré de Saint-Etienne du Pleſſis-Grimoud, en 1706, après la mort de FRANÇOIS D'HOSTUN, ſon frere aîné, pour entrer dans les Mouſquetaires, demeura priſonnier à la bataille de Ramillies en Flandres, le 23 Mai de la même année, fut fait Colonel d'un Régiment d'Infanterie de ſon nom, le 30 Novembre 1707; & ſe trouva à la bataille gagnée ſur les Impériaux le 26 Août 1709, par le Comte *du Bourg*. Le Maréchal, Duc *de Tallart*, ſon pere, ſe démit en ſa faveur de ſon Duché, dont il obtint l'érection en *Pairie*, par Lettres du mois de Mars 1715; fut nommé Brigadier des Armées du Roi le 1 Février 1719, & pourvu du Gouvernement particulier des ville & citadelle de Beſançon, en ſurvivance de ſon pere, le 20 Mai 1720, & reçu Chevalier des Ordres le 3 Juin 1724. Il eſt mort le 6 ou 9 Septembre 1755, dans la 72e année de ſon âge. Il avoit épouſé, par contrat paſſé au Château de Verſailles, le 14 Mars 1713, *Marie-Eliſabeth-Angélique-Gabrielle de Rohan*, née le 17 Janvier 1699, fille d'*Hercule-Meriadec de Rohan*, Duc de Rohan-Rohan, Pair de France, Prince de Soubiſe, & d'*Anne-Geneviéve de Lévis-Ventadour*. Elle fut nommée une des Dames du Palais en 1725, Gouvernante des Enfans de France, en ſurvivance de la Ducheſſe Douairiere *de Ventadour*, ſa grand-mere, le 4 Septembre 1729, miſe en poſſeſſion de cette place, en Mars 1732. Elle eſt morte le 4 Janvier 1754. De ce mariage eſt iſſu :

XIV. LOUIS-CHARLES D'HOSTUN, Duc de Tallart, né le 14 Février 1716, fait Colonel du Régiment de ſon pere le 7 Juillet 1732, Duc par démiſſion, en Décembre de la même année, & alors appellé *Duc* D'HOSTUN, mort le 19 Septembre 1739. Il avoit épouſé, le 7 Décembre 1732, *Marie-Victoire de Prie*, née le 28 Novembre 1717, à Thurin en Piémont, morte ſans enfans le 3 Août 1738, fille unique du premier lit du feu Marquis *de Prie*, Chevalier des Ordres. Les armes : *de gueules, à la croix engrélée d'or.*

HOTMAN : Famille originaire de la ville d'Emerick, au Duché de Cleves.

I. LAMBERT HOTMAN, fils de GERARD, vint en France avec *Engilbert de Cleves*, Comte de Nevers, vers l'an 1470, & ſelon la tradition de ſes ſucceſſeurs, il fut Maître-d'Hôtel de ce Prince, mourut à Paris le 24 Décembre 1514, & fut inhumé dans l'Egliſe des Innocens. Il avoit épouſé, 1°. *Marie Brempt*; 2°. *Marie Garnier*; & 3°. *Catherine* ou *Jacqueline de Vic*, deſquelles il eut 14 enfans, entr'autres de la derniere — 1. LAMBERT, Prieur de Saint-Maurice de Senlis, mort en Février 1573, âgé de 84 ans; — 2. ADRIEN, Religieux à Cluny; — 3. JEAN, qui ſuit; — 4. THIBAUT, auteur d'une branche éteinte; — 5. PIERRE, auteur de la quatrieme branche, mentionnée ci-après; — 6. CHARLES, Secrétaire du Roi, mort ſans enfans le 28 Juillet 1538; — 7. GUILLEMETTE, mariée, 1°. à *Jean le Jay*, Secrétaire du Roi; & 2°. à *Jean le Tellier*, Conſeiller au Grand-Conſeil & grand Rapporteur; — 8. & ISABEAU, femme de *Pierre le Lorrain*, morte le 1 Août 1571, & inhumée à Saint-Jacques-de-la-Boucherie.

II. JEAN HOTMAN, Sieur de Baliſy, né à Paris en 1479, Caiſſier ou Tréſorier de l'Ordre de Malte, enterré à Saint-Barthelemi, avoit épouſé *Thomaſſe le Lorrain*, dont : — 1. PIERRE, qui ſuit; — 2. CHARLES, rapporté après la poſtérité de ſon aîné; — 3. JEAN, Greffier en la Cour des Monnoies le 18 Décembre 1558, marié à *Catherine Boucher*, fille de *Pierre*, Sieur d'Orſay, Avocat au Parlement; & de *Jeanne de la Grange*, dont : — MADELENE HOTMAN, femme de *Jean de Cormont*, Seigneur de Villeneuve, Gouverneur de Pont-ſur-Seine, morte en 1595, laiſſant des enfans; — 4. LAMBERTE, mariée à *Michel Vialart*, Préſident au Grand-Conſeil, reçu en 1572; — 5. ANNE, femme, 1°. de *Jean Bourſier*; 2°. de *Jean Vivien*; & 3°. de *Guillaume Pichonnat*; —— 6. & GUILLEMETTE HOTMAN.

III. PIERRE HOTMAN, Seigneur de Fontenay, mort avant le 5 Juillet 1578, avoit épouſé *Jeanne Marteau*, fille de *N... Marteau*, Sieur de la Chapelle, de laquelle il eut : —— 1. FRANÇOIS, qui ſuit; — 2. ANNE, femme de *Léonard*

Kerquifinian, Auditeur des Comptes ; — 3. Nicole, mariée à *Louis du Hamel*, Seigneur de Guiffeville, Auditeur des Comptes ; — 4. & Catherine, mariée, 1°. à *Nicolas de Verdun*, Intendant des Finances, dont — *Nicolas de Verdun*, premier Préſident au Parlement de Paris ; & 2°. à *François de Fortia*, Seigneur de la Grange, Tréſorier des Parties Caſuelles, mort en 1595, & elle en 1627.

IV. François Hotman, Seigneur de Marfontaine, Fontenay & Pailly, Conſeiller du Roi en ſes Conſeils, Conſeiller de l'Epargne en 1595, Ambaſſadeur en Suiſſe, mort à Soleure en 1600, & inhumé à l'Ave-Maria de Paris, avoit épouſé, en 1574, *Lucrèce Granger*, fille de *Jean*, Seigneur de Liverdis, Ambaſſadeur en Suiſſe & aux Griſons, & de *Louiſe de Rhuyn*, dont : — 1. François, Seigneur de Morfontaine, Abbé de Saint-Médard de Soiſſons, Chanoine de l'Egliſe de N. D. de Paris, Conſeiller au Parlement le 14 Juin 1597, mort en 1636, âgé de 60 ans ; — 2. Timoléon, qui ſuit ; — 3. Paul, Enſeigne aux Gardes ; — 4. Philippe, auteur d'une branche rapportée ci-après ; — 5. Marie, femme de *Vincent Bouhier*, Seigneur de Beaumarchais, Tréſorier de l'Epargne, le 12 Juillet 1596, morte en 1626 ; — 6. & Louise, mariée, 1°. à *Catherine d'Aumale*, Lieutenant des Cent-Suiſſes de la Garde du Roi, & Gentilhomme ordinaire ; & 2°. à *Joſias de Montmorency*, Seigneur de Bours, Capitaine aux Gardes.

V. Timoléon Hotman, Seigneur de Fontenay, Tréſorier de France à Paris, mort en 1650, avoit épouſé *Marie-Marcelle de Bouqueval*, fille de *Claude*, Maître des Comptes, & d'*Anne le Picard*. Leurs enfans furent : — 1. Vincent, Seigneur de Fontenay, Nancel, Marcigny, Conſeiller au Grand-Conſeil le 30 Mai 1650, Maître des Requêtes le 23 Août 1656, Procureur-Général de la Chambre de Juſtice en 1663, ſucceſſivement Intendant de Tours, de Bordeaux, de Paris, Conſeiller d'Etat & Intendant des Finances en 1669, mort le 14 Mars 1683, ſans poſtérité de ſon mariage avec *Marguerite Colbert*, veuve, en premieres noces, de *Denis l'Hermite*, Capitaine des Chevaux-Légers & Intendant de Caſſel ; & en ſecondes de *Claude Machault*, Seigneur d'Arnouville, Conſeiller au Grand-Conſeil, & fille d'*Oudard Colbert*, Conſeiller au Parlement de Paris, & d'*Antoinette Sevin* ; — 2. Mathieu, qui ſuit ; — 3. Timoléon, Chevalier de Malte, tué ſur mer ; — 4. Anne, mariée à *François Portail*, Maître des Comptes, fils d'*Antoine Portail*, Procureur du Roi au Mans ; — 5. & Madelene, femme d'*Elie d'Aliger-de-Saint-Cyran*, & remariée à *Claude de Rochefort*, Comte de Lucé, le 22 Novembre 1660.

VI. Mathieu Hotman, Seigneur de Villegomblain, Capitaine au Régiment de Picardie, épouſa *Urſule Trouillard*, Dame de Baron, près Senlis, morte le 1 Février 1728, dont : — 1. Vincent-Marguerite, qui ſuit ; — 2. Timoléon, Chevalier de Malte le 31 Août 1700 ; — 3. Mathieu, auſſi Chevalier de Malte, reçu le 27 Septembre 1708 ; — 4. Marguerite, Abbeſſe de Sainte-Gloſſinde de Metz ; — & d'autres filles, Religieuſes.

VII. Vincent-Marguerite Hotman, Seigneur de Villegomblain & de Baron, mourut le 12 Février 1751, ſans enfans, de ſon mariage contracté en 1726, avec *Marie de Breget*.

Seconde Branche.

V. Philippe Hotman, Seigneur de Morfontaine, Montmélian & Pagny, quatrieme fils de François & de *Lucrèce Granger*, Maître-d'Hôtel du Roi, Intendant des turcies & lévées de France, mort le 21 Février 1643, & inhumé à l'Ave-Maria, avoit épouſé Catherine Hotman, morte le 6 Août 1677, fille de Pierre Hotman, Conſeiller au Châtelet, & de *Catherine Champin* : ſes enfans furent : — 1. François, qui ſuit ; — 2. Nicolas, dont la poſtérité ſera rapportée après celle de ſon aîné ; — 3. Pierre, Seigneur de Fontenay, mort ſans enfans de ſon mariage avec *Marguerite de Valade* ; — 4. Robert, mort en bas-âge ; — 5. Catherine, Religieuſe à Longchamp ; — 6. & Marie-Louise, Religieuſe à Notre-Dame de Meaux.

VI. François Hotman, Seigneur de Morfontaine, Marquis de Villiers-Saint-Georges, près Provins, Maître-d'Hôtel du Roi, épousa *Marie-Thérese Thevenin*, morte en Août 1672, & inhumée à l'Ave-Maria, laissant : — François-Ambroise, mort sans postérité ; — & trois filles.

VI. Nicolas Hotman, Seigneur de Montmélian, frere puîné de François, Capitaine au Régiment de Normandie, mort le 24 Octobre 1705, avoit épousé *Anne Pochon*, de la ville d'Orléans, fille de *Nicolas Pochon*, Sieur de Cormorin, dont, entr'autres enfans : — Louis & Nicolas-Hector.

VII. Nicolas-Hector Hotman, Seigneur de Fontenay en Beauce & des Maires, né le 14 Mars 1684, épousa, à Orléans en 1708, *Claude Jogues*, de laquelle sont issus : — 1. Jean Alexandre, qui suit ; — 2. Antoine, Chanoine de l'Eglise d'Orléans ; — 3 & 4. Nicolas-Guillaume-Hector, & Louis-César-Charlemagne ; — & deux filles.

VIII, Jean-Alexandre Hotman, Seigneur de Fontenay & des Maires, Capitaine au Régiment de Chartres, a épousé, par contrat du 9 Mai 1755, *Marie-Thérese Bayetet-de-Boissy*, fille de *Charles-Boromée*, Seigneur de Boissy, & de *Marie-Françoise Pochon-de-Beauregard*. Nous ignorons s'il en a postérité.

Troisieme Branche.

III. Charles Hotman, second fils de Jean & de *Thomasse le Lorrain*, Seigneur d'Acheres & de Rougemont, Auditeur des Comptes le 4 Décembre 1531, & Maître des Comptes à Paris, mort le 26 Février 1588, & inhumé à Saint-Paul, avoit épousé, le 3 Février 1556, *Geneviéve Perrot*, morte le 2 Décembre 1569, fille de *Miles Perrot*, Maître des Comptes, & de *Madelene Gron*. Il en eut : — Charles, qui suit ; — & Madelene, née en Décembre 1558, femme d'*Olivier de Fontenay*, Conseiller au Parlement, dont un fils & une fille.

IV. Charles Hotman, II. du nom, Seigneur d'Acheres & de Rougemont, Maître des Comptes, fut privé de son office en 1594, pour avoir été trop ardent Ligueur. Il avoit épousé *Marie Balard*, fille de *Nicolas*, & de *Jeanne Hemon*. Leurs enfans furent : — 1 & 2. Philippe & Jacques ; — 3. Jean, Abbé de la Cour-Dieu ; — 4. Charles, maintenu dans sa noblesse par Arrêt de 1671, avec Jean, & Nicolas, ses freres ; — 5. Nicolas ; — 6. Marie, femme de *Nicolas Bouchavet*, Seigneur de Bourcy ; — 7. Anne, mariée à *N.... Brachet*, Seigneur de la Brouveſche ; — 8. & Madelene, épouse de *N... Lottin*, Conseiller au Parlement de Paris.

Quatrieme & derniere Branche.

II. Pierre Hotman, cinquieme fils de Lambert, & de *Catherine de Vic*, sa troisieme femme, Seigneur de Villiers-Saint-Pol, Lieutenant des Eaux & Forêts à la Table de Marbre du Palais, puis Conseiller au Parlement de Paris le 5 Septembre 1544, mort le 27 Mars 1554, & inhumé aux Carmes, avoit épousé *Paule de Marle*, fille de *Waast de Marle*, Seigneur de Vaugien & de Villiers-Saint-Pol, & de *Jacqueline Dupuy*, dont : — 1. François, qui suit ; — 2. Jean, Secrétaire du Roi, mort à Tours en 1596 ; — 3. Philippe, Seigneur de Germaine, Conseiller au Châtelet, mort le 14 Décembre 1593, âgé de 60 ans, & inhumé à Saint-André-des-Arcs. Il avoit épousé *Catherine Badoulleau*, de laquelle il eut : — (a) Pierre Hotman, Conseiller au Châtelet après lui, mort le 26 Septembre 1624, âgé de 41 ans, laissant de *Catherine Champin*, son épouse, — Catherine Hotman, femme de Philippe Hotman ; — (b) Paul, Secrétaire du Roi ; — (c) & Madelene, femme, le 6 Novembre 1604, de *Jacques Versoris*, Seigneur de Colomieres, Secrétaire du Roi, dont elle eut des enfans ; — 4. Paul Hotman, Trésorier de la Vénerie du Roi, mort à Riom en Auvergne en 1593 ; — 5. Antoine, Avocat au Parlement, ensuite Avocat-Général du Parlement de la Ligue, mort en 1596, & inhumé à Saint André-des-Arcs. Il laissa de *Jeanne Absolu*, son épouse, — (a) Antoine Hotman, Capucin ; — (b) Jacques, Trésorier du Duc *de Guise* en 1618, puis Trésorier Provincial de l'Extraordinaire

des

des guerres en Bourgogne, marié 1°. ſans enfans, à *Madelene Ayrault*, fille de *René Ayrault*, Procureur au Parlement, & de *Madelene Roſée*; & 2°. à *Madelene Boucherat*, fille de *Guillaume Boucherat*, Auditeur des Comptes, & de *Marie-Marguerite Perrot*; — (c) Jean-Jacques, Seigneur de Marcigny, Avocat au Parlement, puis Gentilhomme ſervant le Duc *d'Orléans*; — (d) & Catherine, femme d'*Alexandre Drouart*, Greffier au Châtelet; — 6. Jean Hotman, Prieur de Saint-Maurice de Senlis, mort en 1572; — 7. & Charles, Secrétaire de la Reine Elisabeth, femme de Charles IX, mort en 1589, laiſſant de *Marguerite de la Croix*, ſon épouſe, — Michel Hotman, Secrétaire du Roi, mort en Provence en 1611; — Marguerite, femme de *N.... Poncet*, Intendant du Chevalier *de Vendôme*, Grand-Prieur de France; — & Anne Hotman, femme de *Pierre Chapelain*, Seigneur de Palluau, Maître-d'Hôtel du Duc *de Mercœur*, mort le 29 Août 1624, & inhumé à Saint-Roch.

III. François Hotman, né à Paris le 23 Août 1524, Docteur en droit & célebre Avocat de Paris, Auteur de pluſieurs ouvrages de Droit & autres, Seigneur de Villiers-Saint-Pol, Conſeiller d'Etat du Roi de Navarre, mort à Baſle en Suiſſe le 12 Février 1590, avoit épouſé *Claude Ambelin*, fille de *Guillaume Ambelin*, Sieur de la Riviere-Goury, dans le Diocèſe d'Orléans, & de *Françoiſe Brachet*. Elle mourut à Montbelliard en 1583, laiſſant: — 1. Jean, qui ſuit; — 2. Daniel, Abbé de Saint-Nicaiſe de Reims, puis Prêtre de l'Oratoire, mort en 1634; — 3. Théodorie, femme de *Jean Burquenon*, Secrétaire du Prince *de Condé*; — 4. Susanne, mariée 1°. à *Jean Mantel*, Seigneur d'Argentenay, & 2°. à *Antoine d'Aillebouſt*, Avocat au Parlement; — 5. & Marie, femme, en premieres noces, de *Jean Maſuel*, & en ſecondes, de *René Teluſſon*.

IV. Jean Hotman, Seigneur de Villiers-Saint-Pol, Conſeiller de Henri de Bourbon, Roi de Navarre, & Maître des Requêtes de ſon Hôtel le 14 Janvier 1595, Agent de ce Prince en diverſes Cours d'Allemagne, lorſqu'il fut devenu Roi de France ſous le nom de Henri IV, obtint Arrêt de la Cour des Aides, qui le déclara *iſſu de noble lignée*. Il mourut le 26 Janvier 1636, âgé de 84 ans, & avoit épouſé *Jeanne de Saint-Martin*, fille de *René de Saint-Martin*, Seigneur de Vuvigne. Ses enfans furent: — 1. Charles ou Robert, qui ſuit; — 2. François, Seigneur de la Tour, marié à *Madelene de Broſſe*, le 24 Septembre 1634, dont deux garçons & trois filles; ſçavoir — François, Florent, Olimpe, Cécile & Madelene; — 3. Henri, Lieutenant d'une Compagnie en Hollande; — 4. & Susanne, femme de *Benjamin de Cumont*, Seigneur de Vaſſé & de Fiefbrun.

V. Charles ou Robert Hotman, Seigneur de Villiers-Saint-Pol, Capitaine d'Infanterie, épouſa *Marie de la Taille*, fille de *Valentin*, Seigneur de Freſnay & de Faraoville, & de *Louiſe de Montliard*, Dame de Rumont, dont, entr'autres entr'autres enfans, — Charles Hotman, Seigneur de Villiers-Saint-Pol, qui vivoit en 1642. Les armes: *emmanché d'argent & de gueules de dix piéces*.

HOTOT: Famille de Normandie, qui portoit: *d'argent, à la faſce d'azur accompagnée de quatre aiglettes de ſable*. Ceux de ce nom ont été reconnus par *Montfaouq*, *Chamillart*, &c. pour être de *noble race*. Voici ce que nous en avons pu recueillir.

Jean de Hotot, portoit: *d'argent, à une faſce d'azur & 4 aiglettes de ſable*, dit *Gabriel du Moulin*.

Thomas de Hotot *briſoit d'un lambel de gueules*; d'autres ont auſſi *briſé d'une faſce de ſable*, dit *la Roque*; ils vivoient à la fin du 14e ſiécle.

Roger de Hotot vivoit avec *Luce Coulonces*, ſa femme, l'an 1247. — Robert de Hotot, Sieur de Beaumont le Richard & de la Chapelle, eſt nommé dans deux contrats datés des années 1287 & 1294. — Pierre de Hotot tenoit un fief de Chevalier en entier ſous le regne de Philippe-Auguste.

Jean de Hotot, Chevalier, Seigneur de Hotot & de Vaſquel, avoit épouſé

Jeanne de Beauchamp, petite niéce du Connétable *du Gueſclin*; ils ſont nommés en un Arrêt de l'Echiquier de l'an 1398.

Jean de Hotot, Seigneur de la Motte, fit ſes preuves en l'an 1523, commençant à Meſſire Jean de Hotot, Chevalier, Seigneur de Beaumont, qui avoit épouſé *Catherine* (ou *Antoinette*) *de Luxembourg*, dont: — Richard de Hotot, pere de — Thomas de Hotot, marié à *Jeanne de Percy*. Il en eut: — Meſſire Henri de Hotot, Chevalier, qui épouſa *Jeanne de Vaſſy*, dont: — Thomas & Robert, qui firent leurs preuves en 1463.

Autres preuves faites en 1624, qui commencent à Philippe de Hotot, Châtelain de Beaumont le Richard, la Chapelle, Aſnieres, Meſieres & Louviers. Il épouſa *Jeanne du Hommet*, dont: — Gilles de Hotot, pere de — Henri de Hotot: celui-ci eut pour fils: — Thomas de Hotot, Châtelain de Beaumont, qui eut ſes biens confiſqués par Henri V, Roi d'Angleterre, lequel les donna à *Jean Faſtofs*, Anglois. Il avoit épouſé *Anne de la Luzerne*, dont:

Michel de Hotot, Châtelain de Beaumont, marié à *Jeanne de Tilly*: ils continuerent la branche. *Hiſt. de Harcourt, page 1109 & ſuivantes*, & *Hiſt. de Normandie par* Gabriel du Moulin.

On trouve encore en Normandie une autre famille du nom de Hotot, qui portoit: *d'azur, ſemé de molettes d'or, au lion d'or, armé & lampaſſé d'argent.* De cette Nobleſſe étoient:

Savary de Hotot & Robert, ſon fils, qui donnerent les fiefs de Hotot & Saint-Suplix en Caux, à la Madelaine & Hôtel-Dieu de Rouen, ce qui fut confirmé par l'Archevêque *Gautier*.

Pierre de Hotot fit auſſi le don du moulin de Camey, que confirma Henri II, Roi d'Angleterre & Duc de Normandie: il vivoit dans le XIIe ſiécle.

Pierre de Hotot, Chevalier, vivoit en 1204; ſa femme ſe nommoit *Julienne*. Monſeigneur Nicolas de Hotot, commandant un Vaiſſeau de guerre, Monſeigneur Guillaume de Hotot, & Monſeigneur Roger de Hotot, tous trois Chevaliers, firent le voyage de mer avec Monſeigneur *Jean, Sire de Harcourt*, Amiral de France, l'an 1295.

Colart de Hotot, Chevalier, vivant en 1337. — Thomas, Sire de Hotot, Chevalier du Bailliage de Caux, & — Richard de Hotot, Chevalier Bachelier, aſſiſté de dix Ecuyers, ſervoient en 1337 & 1339.

Cette maiſon paroît s'être éteinte à la fin du 14e ſiécle ou au commencement du 15e.

(*Voyez l'Hiſt. de Harcourt, page 1767 & ſuivantes*, & celle de Normandie par *Gabriel du Moulin.*

HOUCHIN: Ancienne Nobleſſe d'Artois, de laquelle étoit

Charles-Claude de Houchin, Seigneur de Longaſtre & d'Annezin, marié, en 1688, à *Béatrix du Châtelet*, Dame de Hautbourdin & d'Emerin, fille de *François*, Vicomte de Hautbourdin, & de *Claire-Eugénie de Robles*, dont, entr'autres,

Louis-François-Joseph de Houchin, Marquis de Longaſtre, Seigneur de Hautbourdin, Emerin, Annezin, &c. mort en 1750, ancien Député général & ordinaire du Corps de la Nobleſſe des Etats d'Artois. Il avoit épouſé *Marie-Joſephe-Thérèſe de Thiennes*, fille & héritiere de *Philippe-Georges-François*, Marquis de Berghes, & d'*Adrienne-Robertine de Thiennes*, ſa couſine, de laquelle il a laiſſé pluſieurs filles & un fils, nommé

Louis-Albert-François-Joseph, Comte de Houchin, Seigneur de Hautbourdin, Marquis de Longaſtre, &c. Député à la Cour pour le Corps de la Nobleſſe des Etats d'Artois en 1754. Il a épouſé, 1°. en 1734, *Marie-Andrée-Joſephe*, fille de *Jean-Joſeph*, Vicomte *de Berghes*, Prince de Rache, & de *Marie-Joſephe-Iſabelle de Berghes*, héritiere de la Principauté de Rache; & 2°. en 174.... *Antoinette-Eugénie-Joſephe de Bethune*, fille d'*Eugene-François*, Marquis de Heſdigneul, & de *Camille-Marie-Guilaine de Pietra-Santa*. Du premier lit eſt iſſu:

Jean-Joseph-Anne-Marie, Marquis de Houchin, Sous-Lieutenant au Régi-

ment du Roi, Infanterie, lorſqu'il épouſa, le 20 Juin 1754, *Marie-Jeanne-Georgette-Touſſaint de Querouars*; fille de *Sébaſtien-Louis*, Marquis *de Querouars*, & de *Jeanne-Françoiſe de Kergroadès*. Nous ignorons s'il y a poſtérité de ce mariage, n'ayant point reçu de Mémoire.

HOUCTEVILLE. Famille de Normandie, maintenue dans ſa Nobleſſe le 1 Mars 1668.

Meſſire CHARLES DE HOUCTEVILLE, Seigneur du Saſſey, du Homme, de la Vacherie, de Morſan & d'Aille, Capitaine de Caen, Louviers, Marignan & Petre-Santo en Italie, avoit épouſé *Florentine de Renty*, de laquelle il eut: — BONNE DE HOUCTEVILLE, femme de *Jean de Nollent-Bombanville*, vers l'an 1500.

LOUIS DE HOUCTEVILLE, Seigneur d'Annebos, Capitaine de Louviers, épouſa *Françoiſe-Edmée de Prie*, de la maiſon de *Toucy*, dont,

LOUIS DE HOUCTEVILLE, Seigneur de Megremont & de Muy, qui épouſa, par contrat du 14 Février 1564, *Marguerite des Hayes-d'Eſpinay*. Voyez *la Roque*, Hiſtoire de la Maiſon *de Harcourt*, *p.* 973 & 1313. Les armes: *d'argent, à la faſce de ſable.*

Il y a en Normandie HOUTTEVILLE DE LA MOTTE, Famille maintenue dans ſa nobleſſe le 14 Juin 1670, qui porte pour armes: *coupé de ſable & d'or*, & a beaucoup de rapport dans le nom & même quelque reſſemblance dans les armes avec celle de HOUCTEVILLE, ce qui fait préſumer que ce ſeroit la même.

HOUDAIN. Ancienne Nobleſſe d'Artois, qui remonte à

ANSELME, dit *le Chauve*, I. du nom, Seigneur DE HOUDAIN, lequel ſouſcrivit à des Lettres octroyées par *Baudouin*, Comte de Flandres, à l'Abbaye de Berg-Saint-Vinox l'an 1067. Il eut pour fils:

ANSELME, II. du nom, Seigneur DE HOUDAIN & de Choques, vivant l'an 1120. Il laiſſa trois garçons; ſçavoir: — ANSELME, qui ſuit; — EUSTACHE, auteur des Seigneurs de Choques, rapportés ci-après; — & GEOFFROY DE HOUDAIN, Chevalier, nommé avec EUSTACHE, ſon frere, dans un titre de l'an 1148.

ANSELME, III. du nom, Seigneur DE HOUDAIN, eut pour femme *Aigline de Saint-Paul*, fille de *Hugues*, Comte *de Saint-Paul*, & ſœur d'*Eguerrand*, auſſi Comte *de Saint-Paul*, dont: — 1. HUGUES, qui ſuit; — 2. ROBERT, Chevalier, lequel eut une fille, nommée MAHAUD DE HOUDAIN; — 3 & 4. ENGUERRAND & GUY, Chevaliers, nommés dans des Lettres de 1185.

HUGUES, Seigneur DE HOUDAIN, ſouſcrivit à une Charte de l'an 1174, & eut pour fille unique: —— BÉATRIX DE HOUDAIN, femme de *Siger*, II. du nom, Châtelain *de Gand*, fils de *Siger*, I. du nom, Châtelain *de Gand*, & de *Pétronille de Courtray*, ſon épouſe.

Seigneurs de CHOQUES.

EUSTACHE DE HOUDAIN, Seigneur de Choques, ſecond fils d'ANSELME, II. du nom, fut pere

D'ANSELME DE HOUDAIN, Seigneur de Choques, qui vivoit du tems de *Gozon*, Abbé de Choques.

EUSTACHE DE HOUDAIN, ſon fils, Seigneur de Choques, eut de ſa femme,

HUGUES DE HOUDAIN, vivant en 1216, & marié à *Mahaud de Bethune*, veuve de *Gautier*, Châtelain *de Bourbourg*, & fils de *Robert le Roux*, Seigneur de Bethune, & d'*Adélaïde de Saint-Paul*. Cette Dame donna à l'Egliſe de St Jean-Batiſte de Choques, ſon étang de la Pugnoie, par Lettres du mois de Novembre 1220, & ne laiſſa qu'une fille, nommée — ALIX DE HOUDAIN, Dame de Choques, femme de *Jean*, Seigneur *de la Chauſſée* ou *de la Cauchie*, Chevalier. Ils confirmerent enſemble le don fait de l'étang de la Pugnoie à l'Egliſe de Choques, par acte du mois de Décembre 1225. Ils laiſſerent un fils, nommé *Hugues*, Seigneur de la Cauchie & de Choques, qui de ſa femme, nommée *Marie*, eut un garçon & une fille, *Adam* & *Agnès*.

Houdain portoit pour armes : *d'or, au Créquier de ſinople.* Les cadets, Seigneurs *de Choques*, y ont ajouté *un lambel d'azur de 3 piéces.*

* HOUDANCOURT. C'eſt le nom d'une Seigneurie près Beaumont-ſur-Oiſe, érigée en *Comté.* Voyez Mothe-Houdancourt (la).

* HOUDETOT. Terre & Seigneurie dans le pays de Caux, Election de Caudebec en Normandie, qui a donné ſon nom à une ancienne & illuſtre Maiſon, qui a formé pluſieurs branches, & de laquelle eſt ſortie un Grand Maître des Arbalêtriers de France, dans

Robert, Sire de Houdetot, Chevalier du Bailliage de Caux en Normandie, & Capitaine général du Duché. Il commença à ſervir en Flandres ſous le Maréchal *de Trie*, en 1318, en Languedoc & en Guienne en 1323. Il continua de ſervir dans les mêmes provinces ſous *Raoul*, Comte *d'Eu* & de Guines, Connétable de France en 1337, & encore ſous lui en Flandres ès années 1338, 1339 & 1340. Son ſceau au bas d'un titre du 15 Juillet 1340, eſt chargé de *6 porcs*, 3, 2 & 1. Il étoit Sénéchal d'Agenois en 1342, 1343, 1344 & 1345. Il fut créé Maître des Arbalêtriers de France, par Lettres du 15 Mai 1350, ſervit en cette qualité dans la guerre de Picardie, ſur les frontieres de la Normandie, ſous le Gouvernement de *Geoffroy de Charny*, en 1350, 1351 & 1352. Il y étoit encore l'année ſuivante, ſous le Maréchal *d'Audenehan*, qui l'envoya de Pontorſon, au mois de Mars ſuivant, pour rendre compte au Roi de l'état du pays; au mois de Février précédent, il avoit été commis avec *Philippe de Troiſmons*, Chevalier, pour ſe tranſporter au Comté de Beaumont-le-Roger, dans les Châtellenies de Conches & de Breteuil, aux Vicomtés de Pont-Audemer, de Valogne & de Côtentin, pour en donner la ſaiſine & poſſeſſion au Roi de Navarre. Il ſe trouva au ſiége de Honfleur, ſous *Louis de Harcourt*, Lieutenant du Duc de Normandie, Régent du Royaume au mois d'Août 1357, avec 13 Chevaliers, 39 Ecuyers & 10 Arbalêtriers. Il ſervit encore ſur la fin de la même année à Pont-Audemer, à Orbec, au Bec-Hellouin & aux environs, & étoit mort en 1358.

La Terre de Houdetot a été érigée en *Marquiſat*, par Lettres du mois de Juin 1724, enregiſtrées au Parlement & en la Chambre des Comptes de Normandie les 3 Août & 19 Novembre ſuivant, en faveur de Charles de Houdetot, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Grainbouville, Saint-Laurent, &c. Lieutenant-Général des Armées du Roi, dont nous parlerons en ſon lieu, dans la Généalogie que nous allons donner de cette Maiſon. Les Seigneurs de ce nom préſentent à la Cure, & rendent aveu au Roi du fief de Houdetot. Voici par ordre chronologique les anciens Seigneurs de Houdetot, dont, d'après les Grands Officiers de la Couronne, *Tome VIII, pag. 16 & ſuiv.*, nous ne marquerons les degrés que lorſque la filiation ſera ſuivie.

Jean, le premier connu, Seigneur de Houdetot en Caux, ſuivit Robert *le Magnifique*, Duc de Normandie, à Jéruſalem en 1034. Lui ou un autre Jean de Houdetot, ſuivit le Duc Guillaume, à la conquête de Normandie en 1066. — Jean & Colard de Houdetot, ſervirent ſous Robert *Courteheuſe*, Duc de Normandie, à la conquête de Jéruſalem en 1097. — Jean de Houdetot, Chevalier, ſervit à la conquête du Royaume de Naples & de Sicile vers l'an 1170. — Richard de Houdetot vivoit en 1229. — Guillaume, Chevalier, Seigneur de Houdetot, épouſa, en 1250, *N... de Rippia*, fille de *Thomas de Rippia*, Seigneur & Patron de Vauville, l'Echelle, Doyenné, de Canville en Caux. — Colard de Houdetot vivoit en 1275, avec *N... Malet*, ſon épouſe, fille de *Lucas Malet*, Chevalier, Seigneur & Patron d'Offay, & de la ſeconde partie d'Herville. — Richard de Houdetot nomma à la Cure de Vauville Henri de Houdetot, qui y fut reçu par *Gilles*, Archevêque de Rouen, le 24 Janvier 1417. Il avoit épouſé *N... Martel*, fille de *Louis Martel*, Seigneur de Buqueville & de Saint-Vigor, & de *Mahaud d'Eſtouteville*. On lui donne pour frere Guillaume de Houdetot, témoin avec *Pierre de*

Hangeſt, Bailli de Rouen, à un acte de l'an 1307. — RICHARD DE HOUDETOT étoit un des 15 Ecuyers hommes d'armes de la Compagnie de *Jean Malet*, Sire de Planes, Chevalier, qui fit montre à Rouen le 25 Juin 1355, & le 29 Mai 1356. — RICHARD DE HOUDETOT, l'un des trois Chevaliers de la Compagnie de *Robert d'Eſneval*, Sire de Pavilly, paſſa en revue le 29 Juin 1364. — GUY DE HOUDETOT, dit *Porquet*, donna quittance, à Saint Jean d'Angely, le 16 Juillet 1354, de 30 livres en prêt ſur ſes gages, ceux d'un Ecuyer & d'un Archer à cheval de ſa Compagnie. Il eut de *Marie la Bouteillere*, ſon épouſe: — JEANNE DE HOUDETOT, mariée, en 1406, à *Lionnel de Braquemont*, Seigneur de Harfleur. — RICHARD DE HOUDETOT étoit Bailli de Rouen en 1381, & eut de ſon épouſe *Marie de Boſcvimont*, fille & héritiere du Seigneur *de Boſcvimont* en Caux, JEAN & GUILLAUME DE HOUDETOT, enterrés à Vauville, — & JEANNE DE HOUDETOT, morte en 1396, ſans enfans de ſon mariage avec *Jean Martel*, Seigneur de Bacqueville. — ROBILLARD DE HOUDETOT fit montre avec ſix Gendarmes de ſa Compagnie, reçus à Caen le 21 Septembre 1370, & étoit Ecuyer d'Ecurie du Roi CHARLES VI. — ROBIN DE HOUDETOT acquit, le 16 Février 1384, le fief de Blaſqueville, qu'il céda à RICHARD DE HOUDETOT. — ROBERT DE HOUDETOT, Bailli de Caen, fut appellé à l'Echiquier de Normandie en 1391: il étoit frere de RICHARD DE HOUDETOT, mentionné ci-deſſus, & de GUILLAUME DE HOUDETOT, duquel deſcendent toutes les branches dont nous donnerons la filiation. — GUILLAUME DE HOUDETOT vivoit en 1397, & étoit pere de CARDINET ou RICHARD, & de GUILLAUME DE HOUDETOT, Seigneur d'Eſmondeville. — ROBERT DE HOUDETOT, Seigneur d'Eſmondeville, fut pere de JEAN DE HOUDETOT, vivant en 1450, qui n'eut que deux filles. — GUILLAUME DE HOUDETOT, Seigneur de Bolleville, eut la Terre de Bihorel, que lui céda, le 29 Avril 1434, *Jeanne de Roncherolles*, veuve de GUILLAUME DE HOUDETOT, Chevalier & tutrice de JEAN DE HOUDETOT, ſon fils, pour le payement de 500 écus d'or, dont il avoit été caution pour une partie de la rançon du mari de *Jeanne de Roncherolles*; & JEAN DE HOUDETOT, fils de cette Dame, fit hommage au Roi, le 13 Novembre 1438, à cauſe de *Marie Vargonier*, ſon épouſe, pour un fief ſitué à Sotteville ſur la mer, & un autre à Epineville auſſi ſur la mer, Vicomté d'Arques.

I. GUILLAUME DE HOUDETOT, frere puîné de RICHARD, de ROBERT & de ROBILLARD DE HOUDETOT, mentionnés ci-deſſus, épouſa, vers l'an 1360, *Marguerite de Regnierville*, morte vers l'an 1385, fille de *Simon*, Ecuyer, & de *Mai nonne de Regnierville*, dont: — GUILLAUME, qui ſuit; — & JEANNE DE HOUDETOT, femme de *Robert d'Herbouville*, Ecuyer, Seigneur d'Herbouville & de Thiouville, duquel elle étoit veuve en 1427.

II. GUILLAUME, II. du nom, Seigneur DE HOUDETOT, &c. Chevalier, Bailli de Rouen, hérita de RICHARD DE HOUDETOT, ſon oncle, vendit à l'Abbé & au Couvent du Mont de Sainte-Catherine lès Rouen, le fief de Limanville, dans la Paroiſſe de Saint-Vaaſt-Dieppedalle, le 22 Février 1403. Il fut arrêté priſonnier lorſque la ville de Rouen fut priſe par les Anglois, & paya 4000 écus d'or pour ſa rançon à *Jean Robeſſart*, Chevalier, Seigneur d'Elcayon. Son Château de Houdetot, dont il avoit commis la garde à GUILLAUME DE HOUDETOT, Ecuyer, ſon parent, fut brûlé avec les papiers, Lettres, Chartes, &c. ſuivant des Lettres de HENRI, Roi d'Angleterre. Il avoit épouſé, 1°. le 22 Septembre 1396, *Guillemette de Rouvray*, morte ſans enfans, niéce de *Guillaume de Bellengues*, Capitaine des Ville & Château de Rouen; & 2°. *Jeanne de Roncherolles*, fille de *Jean*, Seigneur *de Roncherolles*, & d'*Iſabelle de Hangeſt*, Dame du Pont Saint-Pierre & de Hugueville, ſœur de *Jean de Hangeſt*, Grand-Maître des Arbalêtriers. De ce mariage vinrent: — JEAN, qui ſuit; — ISABELLE; — & MARGUERITE, à laquelle ſon pere donna le fief de Quenonville le 6 Mai 1432.

III. JEAN, Ecuyer, Seigneur DE HOUDETOT, mort en 1492, après avoir fait des dons à ſes cadets, avoit épouſé, par contrat du 21 Août 1461, *Marie de la Motte*, fille de *Pierre*, Seigneur *de la Motte-ſur-Leret*, au Duché d'Orléans, & de *Catherine de Coutes*. Ses enfans furent: — 1. JACQUES, qui ſuit; — 2. GUIL-

LAUME, auteur de la branche des Seigneurs d'Auffay-la-Malet, rapportée ci-après; — 3. ROBERT, auquel ſes pere & mere firent don, le 21 Novembre 1486, du patronage des Cures & Bénéfices de leurs Terres, pour parvenir plus honorablement à l'état de la Prêtriſe. Il étoit Lieutenant du Château de Godefa à Gènes ſous GUILLAUME DE HOUDETOT, ſon frere, & fut donné en ôtage pendant la Capitulation le 13 Août 1514; — 4. AMEROISE, femme de *Mathieu la Caille*, Seigneur d'Autretot, morte ſans enfans; — 5. & PERRETTE, femme, en 1509, d'*Olivier l'Homme*, Archer des Gardes-du-Corps du Roi. Ils vivoient le 3 Janvier 1516.

IV. JACQUES DE HOUDETOT, Ecuyer, qualifié *fils aîné de noble homme* JEAN, Ecuyer, Seigneur DE HOUDETOT, &c. & de *Marie de la Motte*, dans ſon contrat de mariage, paſſé ſous les ſceaux de la Vicomté de Caudebec, tranſigea avec ſes freres, au mois de Mars 1493, devint Seigneur d'Onveville par la mort, ſans enfans, de *Guillaume de Sandouville*, frere de ſa premiere femme, & mourut en 1513. Il avoit épouſé, 1°. par contrat du 20 Juillet 1484, *Madelene de Sandouville*, fille de *Jean*, Seigneur d'Onveville, & de *Gillette de Pardieu*; & 2°. le 23 Décembre 1490, *Jeanne de la Mare*, fille de *Guillaume*, Seigneur de Vauville l'Eſcarbot. Du premier lit vint: — JACQUES, qui ſuit; & du ſecond: — FRANÇOIS, Prêtre.

V. JACQUES DE HOUDETOT, Ecuyer, Seigneur de Herville, fit rendre aveu au Roi par GUILLAUME, ſon fils aîné, de ſon fief de HOUDETOT. Il avoit épouſé, par contrat du 20 Janvier 1507, *Perronne de Chenu*, fille de *Perrot*, Prince d'Yvetot, & de *N... Bauduchon*, dont: — 1. GUILLAUME, qui ſuit; — 2. SIMON, lequel fut préſent au contrat de mariage de ſon frere aîné, & mourut en 1545. Il avoit épouſé *Madelene de Bouquetot*, fille de *Guillaume*, Seigneur de Rabus, dont: —— FRANÇOISE DE HOUDETOT, femme de *Georges le Vannier*, Seigneur d'Ancretteville-ſur-mer. Ils firent une vente le 7 Février 1573; — 3. & JEANNE, mariée à *Pierre de Roncherolles*, fils puîné de *Louis*, Seigneur de Hugueville, & de *Françoiſe de Hallwin*.

VI. GUILLAUME DE HOUDETOT, Seigneur d'Herville, rendit aveu de ſon fief au Roi le 21 Juin 1540, tranſigea avec ſon frere ſur la ſucceſſion de leur pere, par acte du 19 Février 1542, & mourut en 1556. Il avoit épouſé, par contrat du 24 Juin 1540, *Suſanne de Rouville*, fille de *Louis de Rouville*, Seigneur de Grainville, Grand-Veneur de France, & de *Suſanne de Coeſme*. Son frere *François*, Seigneur *de Rouville*, lui aſſura 10 mille livres en mariage. Leurs enfans furent: — 1. FRANÇOIS, qui ſuit; —— 2. JEAN, auteur de la branche des Marquis DE HOUDETOT, rapportée ci-après; — 3. CHARLES, non marié; — 4. ISABEAU, mariée, le 8 Juin 1573, à *Charles de la Fontaine*, Seigneur de Selletot, de la Geole & de Ganſeville; — 5. LOUISE, femme de *Guillaume Mandot*, Seigneur de la Gruë; — 6. CHARLOTTE, Abbeſſe de Saint-Saen en Normandie; — 7. & MARIE DE HOUDETOT, morte fille.

VII. FRANÇOIS DE HOUDETOT, Seigneur de Herville, de Houdetot, de Vauville, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, eſt ainſi qualifié dans l'aveu qu'il rendit à *Jean de Rouville*, Seigneur de Grainville, le 20 Mars 1579. JEAN DE HOUDETOT, Ecuyer, Seigneur du Meſnil, lui fit donation de ſon fief du Meſnil, ſis à Allouville, le 24 Décembre 1585. Il avoit épouſé, 1°. par contrat du 11 Mai 1562, *Françoiſe de Fay*, Dame de Perrine, fille & héritiere de *Louis de Fay*, Seigneur de Fercourt, & de *Françoiſe de Hangard*; & 2°. *Françoiſe Goupil*, veuve de *Charles Martel*, Seigneur de Fontaines. Elle étoit veuve de ſon ſecond mari en 1599. Du premier lit vinrent: — 1. CHARLES DE HOUDETOT, Ecuyer, dont la ſucceſſion fut partagée en 1600; — 2. ADRIEN, qui ſuit; — 3. RENÉ, Seigneur de Barville, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, & Chevalier de ſon Ordre, ſuivant le ſecond contrat de mariage de ſa fille en 1638. Il épouſa, par contrat du 27 Décembre 1600, *Madelene de Mautheville*, Dame dudit lieu, de Saint-Aubin ſur la mer & du Bothillon, fille unique & héritiere de *Jacques*, Seigneur *de Mautheville*, de Saint-Aubin & du Bothillon, & de *Charlotte Martel*, Dame des Meſnils & de Senneville. RENÉ DE HOUDETOT eut pour fille unique:

— ADRIENNE DE HOUDETOT, mariée 1°. à *René de Perenel*, Seigneur de Monterollier; & 2°. le 24 Mai 1638, à *René d'Auber*, Seigneur d'Aubeuf, Chevalier de l'Ordre du Roi, fils de *Charles d'Auber*, Seigneur d'Aubeuf & de Vertot, & de *Louiſe de Prie*; — 4. & MARIE DE HOUDETOT, alliée, le 12 Juin 1597, avec *Charles d'Auber*, Seigneur de Theuville en Caux.

VIII. ADRIEN DE HOUDETOT, Chevalier, Seigneur dudit lieu, de Herville de Vauville, de Barville, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre, eſt qualifié *Marquis, Châtelain* DE HOUDETOT, *Seigneur & Patron de Vauville ſur les Baons, Enneville, Herville, Robertot, Berville & Boiſgribout*, dans le contrat de mariage de CATHERINE, ſa fille, du dernier Octobre 1671. Il épouſa, 1°. par contrat du 27 Février 1591, *Jacqueline Martel*, fille de *Charles Martel*, Seigneur de Fontaines, & de *Françoiſe Goupil*, & 2°. par contrat du 23 Avril 1630, *Nicole d'Herbouville*, fille d'*Adrien d'Herbouville*, Seigneur de Luneray, & de *Marie de Croiſmare*. Les enfans du premier lit furent: — 1. CHARLES DE HOUDETOT, tué au ſiége de Montpellier en 1621; — 2. ADRIENNE, Religieuſe à Saint-Saen le 20 Juin 1610, Abbeſſe en 1631; — 3. SUSANNE, mariée, le 28 Juin 1615, à *Blaiſe de Mauviel*, Seigneur de la Tournelle; — 4. CHARLOTTE, femme, le 1 Mai 1628, de *Charles d'Herbouville*, Seigneur de Saint-Jean, fils d'*Adrien d'Herbouville*, Seigneur de Luneray-la-Gaillarde, & de *Marie de Croiſmare*, dont elle eut: —— *Jean-Batiſte d'Herbouville*, reçu Chevalier de Malte en 1669; — 5. JOURDAINE, Religieuſe à Saint-Saen le 29 Septembre 1631. Du ſecond lit ſortirent: — 6. FRANÇOIS DE HOUDETOT, qui ſuit; — 7. GENEVIÉVE, mariée, le 7 Janvier 1657, à *Claude Mallier*, Marquis du Houſſay, fils de *Claude Mallier*, Seigneur du Houſſay, Ambaſſadeur à Veniſe, puis Evêque de Tarbes, & de *Marie de Bailleul*; — 8. CATHERINE DE HOUDETOT, alliée, le 31 Octobre 1671, avec *Raoul d'Herbouville*, Seigneur de la Cour-le-Comte, fils de *Charles d'Herbouville*, Seigneur de Saint-Jean, & de CHARLOTTE DE HOUDETOT.

IX. FRANÇOIS DE HOUDETOT, Seigneur de Vauville, de Houdetot, de Herville, d'Onveville, le Heſtray, &c. fut maintenu dans ſa nobleſſe, par Jugement de M. *Barrin de la Galiſſonniere*, Intendant de Rouen, le 16 Juillet 1667. Il avoit épouſé, le 4 Juillet 1660, *Marie du Four*, fille de *Charles*, Seigneur de Fontaine-le-Châtel, & de *Charlotte du Chemin*. De ce mariage naquirent: — 1. ADRIEN-JOSEPH, qui ſuit; — 2. JEAN-FRANÇOIS, rapporté après la poſtérité de ſon aîné; — 3. CHARLES, mort le 14 Novembre 1727 ſans enfans de *Marie-Eliſabeth Erard-le-Gris-d'Eſchaufour*, veuve en premieres noces de *N... le Marchand*, Seigneur de Saint-Manvieux; — 4. NICOLAS, Cornette de la Meſtre-de-Camp du Régiment de Bourgogne en 1695, puis Meſtre-de-Camp reformé de Dragons, mort ſans alliance d'apoplexie en 1738; — 5. CHARLOTTE, morte auſſi ſans alliance; — 6. CATHERINE, Religieuſe à Bellefonds à Rouen; — 7. & MARIE-CONSTANCE DE HOUDETOT, Religieuſe aux filles de Sainte-Marie à Rouen en 1731.

X. ADRIEN-JOSEPH DE HOUDETOT, Seigneur d'Onveville, de Vauville, de Robertot, &c. dit *le Marquis de Houdetot*, mort, avoit épouſé, par contrat du 30 Décembre 1694, *Marie-Madelene de Châlons*, fille de *Rodrigue de Châlons*, Seigneur d'Allonville & de Cretot, & de *Catherine Briffaut de Breſſy*; dont: — ADRIEN-FRANÇOIS, qui ſuit; — & MARIE-MADELENE DE HOUDETOT, mariée, le 24 Juillet 1723, à feu *Louis de Bec de Lievre*, Marquis de Cany, fils de *Thomas-Charles de Bec de Lievre*, Marquis de Quevilly, Préſident à Mortier au Parlement de Normandie, & de *Marie-Anne Pellot*. Elle eſt morte le 4 Septembre 1761, dans la 66ᵉ année.

XI. ADRIEN-FRANÇOIS, Seigneur DE HOUDETOT, &c. mort le 17 Février 1726, avoit épouſé *Marie-Conſtance d'Eſpinay*, morte ſans enfans en Juin 1742 d'une fluxion de poitrine, âgée d'environ 60 ans, fille de *François*, Marquis *d'Eſpinay* & de Boiſguerout, & de *Marie-Conſtance de Châlons*.

X. JEAN-FRANÇOIS DE HOUDETOT, Seigneur de Fontaines-le-Châtel, ſecond fils de FRANÇOIS, Seigneur de Vauville, & de *Marie du Four*, fut Capitaine

d'Infanterie au Régiment Dauphin en 1695. Il épouſa, le 30 Mars de la même année *Nicole d'Herbouville*, fille de *Robert*, Seigneur de la Cour-le-Comte, & de CATHERINE DE HOUDETOT, dont : — CHARLES, qui ſuit ; — & MARIE-FRANÇOISE, morte en couches ſans laiſſer d'enfans de *Jacques de Caqueray*, Seigneur de Maucomble, qu'elle avoit épouſé le 5 Novembre 1725.

XI. CHARLES DE HOUDETOT, *dit le Comte de Houdetot*, Seigneur de Fontaines-le-Châtel, de Saint-Germain des Eſſours & des Autieux, né le 1 Janvier 1696, Maréchal de Camp de 1761, a épouſé, au mois de Novembre 1731, *Jeanne-Louiſe d'Herbouville*, morte le 27 Mai 1737, dans la 26e année de ſon âge, fille d'*Adrien*, Marquis *d'Herbouville*, Baron de Longueval, Lagny, &c. ci-devant premier Enſeigne des Gendarmes de la Garde du Roi, & de *Françoiſe Chrétienne Dauvet des Marets*, laquelle eſt décédée à Paris d'une fluxion de poitrine, âgée de 60 ans, le 6 Juin 1742. Le Comte DE HOUDETOT a de ſon mariage un garçon & une fille.

Marquis de HOUDETOT.

VII. JEAN DE HOUDETOT, Seigneur d'Aluinbuſc & du Boisgribout, ſecond fils de GUILLAUME, Seigneur de Herville, & de *Suſanne de Rouville*, donna aveu à *Charles de Coſſé*, Comte de Briſſac, Seigneur de Roquefort le 16 Juillet 1598, en donna un autre à cauſe de ſa femme à la Ducheſſe *de Longueville*, & d'Eſtouteville le 16 Janvier 1606, & reçut une déclaration d'héritages d'*Abraham de Normanville*, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi en 1614. Il épouſa *Judith Avenel*, fille de *Jean Avenel*, & de *Catherine Brehen*, dont : — 1. JEAN, qui ſuit ; — 2. ABRAHAM, auteur de la branche des Seigneurs du Boiſgribout, rapportée ci-après ; — 3. ETIENNE, qui fut tuteur conſulaire des fils de ſon frere aîné, & mourut ſans avoir été marié ; — 4. & PIERRE, Seigneur de Vauville, auſſi mort ſans alliance.

VIII. JEAN DE HOUDETOT, Seigneur d'Aluinbuſc, partagea avec ſes freres en 1631, & le 20 Juin 1635. Il épouſa, 1°. par contrat du 17 Mars 1621 *Marie le Peigné*, fille de *Michel le Peigné*, Seigneur d'Angerville, & de *Marie Ferment* ; & 2°. le 3 Août 1644, *Madelene de Boubers*. Du premier lit vinrent : — 1. JEAN, qui ſuit ; — 2. FRANÇOIS, mort ſans alliance au mois d'Août 1640 ; — 3. MICHEL, non marié en 1651 ; — 4. MARIE, morte en 1664 ſans avoir pris d'alliance ; & du ſecond lit : — 5. DANIEL, dont nous allons parler ; — 6 & 7. & deux filles non mariées.

DANIEL DE HOUDETOT, Ecuyer, Seigneur de Roumare, épouſa, le 22 Juillet 1677, *Marthe de Rambures*, dont il eut : — DANIEL, Seigneur de Colomby, qui n'étoit pas marié en 1728 ; — 2. JEAN-DANIEL, dont nous allons parler ; — 3. FRANÇOIS JOACHIM, Lieutenant dans le Régiment Infanterie, du Marquis de HOUDETOT, ſon couſin : il vivoit en 1731 ; — 4. JEAN-BATISTE, mort Lieutenant de la Meſtre-de-Camp du Régiment d'Artois ; — 5. & MARIE-SUSANNE, Religieuſe aux Filles de Saint-François de Montdidier.

JEAN-DANIEL DE HOUDETOT, Capitaine reformé dans la ſuite du Régiment de la Trémoille, épouſa, le 5 Novembre 1712, *Marie-Théreſe Fiſtel*, dont : — FRANÇOIS-BERNARD, né le 18 Décembre 1713 ; — & JACQUES-JOSEPH, né le 2 Juin 1716.

IX. JEAN DE HOUDETOT, II. du nom, Seigneur d'Aluinbuſc & de Gromeſnil, fils aîné de JEAN, & de *Marie le Peigné*, ſa premiere femme, mourut, étant Maréchal-de-Camp des Armées du Roi, le 29 Décembre 1653. Il avoit épouſé, le 4 Décembre 1648, *Jacqueline l'Hoſte*, fille d'*Hilaire l'Hoſte*, Secrétaire du Roi, Seigneur de Montfermeil, & de *Marie Arnaud*. Elle eut la tutelle de ſes enfans le 11 Février 1654, produiſit ſes titres de nobleſſe comme étant tutrice, demeurant Paroiſſe de Saint-Maclou de la Briere, élection de Montivilliers ; fut maintenue dans ſa nobleſſe par jugement de M. *Barrin de la Galiſſonniere*, Intendant de Rouen, le 16 Juillet 1667, & tranſigea avec DANIEL DE HOUDETOT, Seigneur de Roumare en 1671. Ses enfans ſont : — CHARLES, qui ſuit ; — & JUDITH, non mariée.

X.

X. Charles de Houdetot, Chevalier, Seigneur de Gromeſnil & de Montfermeil, né le 10 Janvier 1651, Meſtre-de-Camp du Régiment de Bourgogne, Cavalerie, Brigadier & Inſpecteur Général de Cavalerie, mort en Février 1692, avoit épouſé le 14 Juillet 1677, *Catherine le Breton*, Dame d'Hectot, & de Saint-Laurent de Brevedent en Caux, dont : — 1. Charles, qui ſuit ; — 2. Louis, Colonel d'un Régiment d'Infanterie, tué à l'aſſaut de Barcelonne, au mois de Septembre 1714 ; — 3. & Louis-Pierre, Meſtre-de-Camp du Régiment d'Artois le 1 Février 1719, Lieutenant de Roi en Picardie le 25 Juillet ſuivant, mort le 10 Août 1726. Il avoit épouſé, le 11 Janvier 1721, *Marie-Louiſe-Françoiſe Fillon de Villemur*, fille de *Nicolas-François Fillon de Villemur*, l'un de 40 Fermiers Généraux du Roi, & enſuite un des Gardes du Tréſor Royal. Elle ſe remaria, au mois de Septembre 1733, à *Alphonſe Marie-Louis*, Comte de *Saint-Severin d'Arragon*, alors Envoyé du Duc de Parme en France, mort Miniſtre d'Etat, & Chevalier des Ordres du Roi. Voyez Saint-Severin d'Arragon. Elle a eu de ſon premier mari deux filles ; ſçavoir : — Charlotte-Marie de Houdetot, femme de *N... de Moneſtay*, Marquis de Chazeron, Lieutenant-Général des Armées du Roi, du 2 Mai 1744 ; — & Adélaïde-Louise-Camille de Houdetot, née le 10 Juin 1725, morte au mois de Mai 1730.

XI. Charles, II. du nom, Chevalier, Marquis de Houdetot, Seigneur de Grainbouville, de Saint-Laurent, &c. Lieutenant pour le Roi dans les Provinces de Picardie & de Boulonnois, ci-devant Lieutenant-Général de la Province de l'Iſle de France, & Commandant pour Sa Majeſté dans le Comté de Bourgogne, fut fait Colonel d'un Régiment de ſon nom en Septembre 1702, Brigadier le 1 Février 1719, Colonel du Régiment d'Artois après ſon frere en Août 1726, Maréchal-de-Camp le 20 Février 1734, Lieutenant-Général le 1 Mars 1738, & eſt mort le 5 Juin 1748 à 73 ans, étant né le 10 Septembre 1673. Il avoit épouſé, le 28 Octobre 1717, *Catherine-Madelene-Théreſe Carrel*, morte le 4 Janvier 1749, à 48 ans, fille de *Louis Carrel*, Préſident en la Cour des Comptes, Aides & Finances de Normandie, & de *Jeanne-Théreſe de Bec de Lievre*. Leurs enfans ſont : — 1. Charles-Louis, né à Rouen le 24 Août 1718, qui a depuis quitté le ſervice. Il s'eſt marié en 1749. — 2. Charles-Antoine, né à Paris le 1 Mai 1721 ; — 3. Claude-Constant-César, qui ſuit ; — 4. Anne-Charlotte-Simonette, née à Paris le 31 Août 1722, mariée, le 1 Février 1740, au Marquis *de Blainville*, Gentilhomme du Perche ; — 5. & Charlotte-Madelene, née le 21 Décembre 1731, mariée, en 1749, à *N... d'Aché*, Seigneur de Marbeuf & du Homme en Normandie, Chevalier de Saint-Louis, ci-devant Capitaine-Commandant un bataillon du Régiment Infanterie de Royal-Vaiſſeaux. Elle n'avoit point d'enfans en 1755.

XII. Claude-Constant-César, dit d'abord *le Chevalier*, puis *le Comte* de Houdetot, eſt entré jeune dans les Mouſquetaires Gris, a acheté, en 1743, le Guidon des Gendarmes Flamands ; a paſſé le 14 Décembre 1744, à l'Enſeigne des Gendarmes d'Anjou ; le 1 Décembre 1745 à la Sous-Lieutenance des Gendarmes Dauphins, avec Commiſſion de Meſtre-de-Camp de Cavalerie du même jour. Il a acheté la Compagnie des Gendarmes de Berri le 1 Janvier 1748, a été fait Brigadier le 1 Janvier 1758, a paſſé aux Gendarmes Bourguignons le 3 Août même année, & a été fait Maréchal-de-Camp le 20 Février 1761. Il a épouſé le 26 Février 1748, *Eliſabeth-Françoiſe-Sophie de la Live*, fille puînée de *Louis-Denis de la Live de Bellegarde*, Ecuyer, Seigneur d'Eſpinay, de la Chevrette & de la Briche, & de *Marie-Joſephe Prouveur*, dont : — César-Louis-Marie-François-Ange de Houdetot, né le 12 Juillet 1749 ; — & Françoise-Charlotte, née le 15 Mars 1753.

Seigneurs du Boisgribout.

VIII. Abraham de Houdetot, Seigneur du Boiſgribout, ſecond fils de Jean, & de *Judith Avenel*, donna aveu à *Marguerite Piedelou*, veuve de *Hector le*

Guerchois, Avocat Général au Parlement de Rouen le 5 Juin 1631, & épousa, le 1 Avril 1628, *Barbe du Hamel*, fille de *Robert*, & de *Jeanne le Blond*, dont :

IX. Adrien de Houdetot, Seigneur du Boisgribout, batisé le 17 Août 1636. Il donna des aveux de ses Terres en 1661 & 1665, & demeuroit en la Paroisse de Hotot-Saint-Sulpice, élection de Caudebec, lorsqu'il produisit ses titres depuis Jacques de Houdetot, son trisayeul, devant M. *Barrin de la Galissonniere*, Intendant de Rouen, dont il eut acte le 23 Août 1668. Il eut de *Françoise Tolmer*, son épouse ; — 1. André, qui suit ; — 2. Jean, Seigneur du Boisgribout, non marié ; — 3. & une fille, dite *Mademoiselle du Boisgribout*, aussi non mariée en 1731.

X. André de Houdetot, Seigneur du Boisgribout, eut de *Charlotte-Colombe de Cuverville*, son épouse, quatre enfans morts.

Branche des Seigneurs d'Auffay-la-Malet.

IV. Guillaume de Houdetot, Seigneur d'Auffay-la-Malet & de Fulletot, second fils de Jean, & de *Marie de la Motte*, transigea avec son frere le 3 Mars 1492, fut Lieutenant des 100 Gentilshommes de la Maison du Roi, Capitaine du Château de Godefa à Gènes, dont il soutint le siége depuis le 20 Juin 1512, jusqu'au 13 Août 1514 ; fut Capitaine de Therouanne, dont il soutint aussi le siége, & mourut en 1537. Il avoit épousé, 1°. *Antoinette Blosset*, fille de *Jean*, Seigneur de Torcy, dont : — 1. Antoine, qui suit ; — 2. Louis, Curé de Vauville sur les Baons en 1516 ; — 3. George, Seigneur de Fulletot, Capitaine de Granville, qui eut la garde-noble d'*Odet de Hautbourdin*, son neveu, le 23 Novembre 1538 ; — 4. Anne, fille d'honneur de la Reine, mariée par le Roi Louis XII, le 20 Janvier 1513, à *François de Hautbourdin*, l'un des 100 Gentilshommes de la Maison du Roi ; — 5. Louise, femme du Seigneur de Veires ; — 6. & Jeanne, femme de *Robert de Hellenvilliers*. Il paroît par un Arrêt rendu le 21 Juin 1532, par *Etienne de la Londe*, Prêtre, que Guillaume de Houdetot avoit épousé, 2°. *Jeanne d'Erneville*, Dame de Lintot.

V. Antoine de Houdetot, Seigneur d'Auffay-la-Malet & de Fulletot, l'un des 100 Gentilshommes de la Maison du Roi, transigea, conjointement avec sa femme, le 2 Août 1537, avec *Robert de Rome*, Bourgeois de Rouen, reçut en qualité de *noble & puissant Seigneur* un aveu de *Perceval le Fillâtre*, le 3 Avril 1541, & rendit lui-même aveu à *Antoine* Duc *de Vendôme*, Baron de Cany-Caniel le 26 Février 1551. Il avoit épousé, le 25 Juillet 1523, *Catherine de Canonville*, veuve de *Jean de Bavent*, Seigneur d'Ypreville, & fille de *Pierre de Canonville*, Seigneur de Malléville, & de *Marie de Grosmenil*. Leurs enfans furent : — 1. Pierre, qui suit ; — 2. Renée, femme de *Jacques Pelletot*, fils de *Jacques*, Seigneur de Préfossé-le-Filleul, & de *Marie du Hestray* ; — 3. Louise, mariée, le 23 Février 1557, à *Guillaume*, Seigneur *de la Garenne*, mort au mois de Juin 1566, âgé de 73 ans, & enterré dans l'Eglise de la Varenne près de Vernon où leurs armes sont accollées & leurs noms sur la cloche de cette Eglise ; — 4. & Anne, Religieuse à Saint-Amand de Rouen.

VI. Pierre de Houdetot, Seigneur d'Auffay-la-Malet & de Fulletot, qualifié *noble & puissant Seigneur, homme d'armes de la Compagnie de M. de Montmorency*, dans deux aveux qu'il reçut en 1566, fut tué à la bataille de Saint-Denis en 1567. Il avoit épousé, le 30 Janvier 1561, *Madelene d'Aché*, Dame de Bresolles, veuve de *François de Preville*, Seigneur de Machenanville, & fille d'*Olivier d'Aché*, Seigneur de Bresolles, & de *Madelene le Payen*. Etant veuve, elle transigea avec *Jacques Pelletot*, Seigneur de Préfossé, comme ayant la tutelle de Jacques de Houdetot, son fils, qui suit, le 21 Juin 1568, & se maria en troisiemes noces à *Charles de Mainternes*, Seigneur d'Essay.

VII. Jacques de Houdetot, Seigneur d'Auffay-la-Malet & de Fulletot, Chevalier de l'Ordre du Roi, donna aveu à Henri de Bourbon, Prince de Condé,

Duc d'Enghien, Pair de France; comme Baron de Cany-Caniel le 28 Octobre 1577, & fit ſes preuves de nobleſſe avec ADRIEN, ſon fils aîné en 1624. Il rendit aveu à *Jacques du Fay*, Chevalier de l'Ordre du Roi, Bailli de Rouen, Comte de Maulevrier, le 28 Juin 1628, & reçut un aveu le 4 Juin 1637. Il avoit épouſé, 1°. le 6 Janvier 1588, *Marguerite de Pontbriand*; & 2°. le 14 Avril 1608, *Suſanne de la Foreſt*, veuve en premieres noces de *François des Marquets*, Seigneur d'Orquainville; & en ſecondes d'*Antoine d'Ivernil*. Il eut du premier lit : — 1. ADRIEN, qui ſuit; — 2 & 3. Deux garçons morts au ſervice; — 4. MARIE, femme, le 5 Février 1649, de *François de Normanville*, Seigneur du Baucauſle & de Hotot, Chevalier de l'Ordre du Roi, fils d'*Abraham de Normanville*, & de *Julienne d'Angennes*; — 5. & LOUISE, morte ſans alliance.

VIII. ADRIEN DE HOUDETOT, Seigneur d'Auffay-la-Malet & de Foucart, fut envoyé comme *noble de race*, par les Commiſſaires du droit des francs-fiefs le 13 Avril 1641, ayant prouvé depuis 1491. Ses enfans mineurs furent mis en tutelle par Sentence du Juge de Cany-Caniel, du 16 Mai 1641. Il avoit épouſé, 1°. *Madelene de Martainville*, fille du Seigneur de ce nom, & 2°. le 10 Décembre 1619, *Claude le Lieur*, fille de *Jean-Claude*, Seigneur de Sainte-Catherine & de Martot, & de *Catherine de Caradas du Héron*. Il eut du premier lit : — MADELENE DE HOUDETOT, femme, le 18 Mars 1636, de *François de Vipart*, Ecuyer, fils de *Charles*, & de *Marguerite de Primoult*, & du ſecond lit : — 1. FRANÇOIS, qui ſuit; — 2. ADRIEN, mort ſans poſtérité. De l'une de ces deux femmes ſont encore ſorties; — MARIE, femme d'*Antoine de Bonnefay*, Seigneur de Guigneville; — MARGUERITE, Religieuſe à Binet; — & GENEVIÉVE & CATHERINE.

IX. FRANÇOIS DE HOUDETOT, Chevalier, Seigneur d'Auffay, Herville & Foucart, demeuroit à Herville, Généralité de Rouen, Election de Caudebec, lorſqu'il eut acte de la repréſentation de ſes titres de M. *Barrin de la Galiſſonniere*, Intendant de Rouen, le 12 Janvier 1668. Il avoit épouſé, le 23 Mai 1659, *Catherine Iſnel*, fille d'*Adrien*, Ecuyer, Seigneur de Saint-Gilles de Cretot, & de *Françoiſe de Carüel*. Elle ſe remaria, en 1681, à *Jacques Talbot*, Seigneur & Patron de Saint-Ouen & de Romeſnil. Il en eut :

X. ADRIEN DE HOUDETOT, Seigneur d'Auffay & de Foucart, qui donna un aveu le 20 Octobre 1670, & fut enterré dans l'Egliſe de Notre-Dame de Herville le 26 Novembre 1719. Il avoit épouſé le 17 Octobre 1681, *Marguerite Feullette-du-Fay*, morte en 1729, fille de *Daniel Feullette*, Seigneur du Fay & de Cornay, Chevalier de l'Ordre du Roi, Commiſſaire Général de l'Artillerie & Intendant des poudres & ſalpêtres de France, & de *Geneviéve Fournillon*, dont :

XI. LOUIS DE HOUDETOT, Seigneur d'Auffay, de la ſeconde portion de Herville, de Foucart, &c. marié, par contrat du 27 Novembre 1722, reconnu le 4 Avril 1724, à *Suſanne-Madelene Carrel*, fille d'*Antoine Carrel*, Seigneur de Maiſonval, Secrétaire du Roi, & de *Suſanne de Bailleul*. Leurs enfans ſont : — CLAUDE-LOUIS, batiſé le 17 Septembre 1726 dans l'Egliſe de Notre-Dame de Herville; —— & SUSANNE-MARGUERITE, née le 28 Avril, & batiſée le 1 Mai 1724.

Il y a une branche des Seigneurs du Verger, du nom de HOUDETOT dans les grands Officiers de la Couronne, dont on n'a point trouvé la jonction avec les précédentes. Elle n'a formé que cinq degrés, & a pour auteur MARQUET DE HOUDETOT, Ecuyer, Seigneur du Verger, qui ſe trouva à la montre des Nobles du pays de Caux en 1470, & fit hommage au Roi de ſa Seigneurie du Verger le 21 Juillet 1482, & le 2 Juin 1484. Il eſt nommé MARC dans un titre de l'an 1492. Voyez l'ouvrage ci-deſſus cité.

Cette Maiſon portoit : *de... à 6 porcs de...* & ſes armes ſont aujourd'hui : *d'argent, à la bande d'azur diaprée d'or de 3 piéces; celle du milieu chargée d'un lion; & les deux autres d'une aigle à deux têtes d'or.*

* HOUDEVILLE-D'ESTRÉES : Baronnie, à laquelle Louis XIV, par ſes Lettres du mois de Mars 1705, enregiſtrées à la Chambre des Comptes de Paris le 15 Septembre 1706, voulut que la dignité de Grand d'Eſpagne, accordée à *Victor-Marie*, Comte *d'Eſtrées*, Maréchal de France, par PHILIPPE V, fut attachée à cette Terre. Elle appartenoit à feu *Louis-Céſar le Tellier de Louvois*, Maréchal de France du 24 Février 1757, ſubſtitué aux nom & armes de la Maiſon d'*Eſtrées*. Voyez ESTRÉES & TELLIER DE LOUVOIS (LE).

* HOUDREVILLE, dans le Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, au Bailliage de Vezeliſe. Terre & Seigneurie érigée en *Baronnie*, par Lettres du 4 Novembre 1720, en faveur de *Marc*, Marquis *de Beauvau*, créé depuis *Prince de Craon*. Voyez BEAUVAU.

HOUDREVILLE, en Champagne : Famille qui porte . *d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles & d'un lion de même en pointe.*

* HOVE : Seigneurie en Brabant, érigée en *Baronnie*, par Lettres du 4 Août 1675, en faveur de *Guillaume d'Eſpomeraux*, Seigneur de Hove & d'Altena, comme nous l'avons dit au mot ESPOMERAUX.

* HOUÉCOURT, dans le Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul. Terre & Seigneurie érigée en *Comté*, par Lettres du 20 Janvier 1719, en faveur de *Melchior*, Comte *de Ligniville* & de l'Empire, Conſeiller d'Etat, Maréchal de Lorraine & Barrois, & grand Bailli de Vôges, dont la Maiſon, l'une des quatre de l'ancienne Chevalerie de Lorraine, portoit anciennement le nom de *Roſieres*, auquel ſuccéda, dans le XIVe ſiécle, celui de *Ligniville*. Voyez LIGNIVILLE.

HOUEL : Famille de Normandie, maintenue dans ſa Nobleſſe le 2 Mars 1671, qui porte : *pallé d'or & d'azur.*

RAOUL HOUEL avoit épouſé Damoiſelle *Robie de Tournebu*. Sa femme étoit veuve & tutrice de ſes enfans en 1484.

ANTOINE DE HOUEL DE LA POMMERAYE fut reçu Chevalier de Malte le 19 Mai 1642, & portoit les mêmes armes que ci-deſſus, dit l'Abbé *de Vertot*, & l'*Hiſtoire de Harcourt*, *p.* 787.

HOUEL D'HOUELBOURG. Famille dont il eſt parlé dans le Mercure de France du mois de Janvier 1736, *pag.* 379.

CHARLES HOUEL, Seigneur de Varennes & de Petitpré, Gouverneur & Lieutenant-Général pour le Roi des Iſles de la Guadeloupe en Amérique, Marquis & Seigneur propriétaire des mêmes Iſles, reçu Conſeiller-Secrétaire du Roi, Maiſon, Couronne de France & de ſes Finances le 20 Mars 1681, mourut le 22 Avril 1682 à l'âge de 66 ans, laiſſant d'*Anne Hinſelin*, ſon épouſe, décédée le 16 Mars 1685, pour fils aîné

CHARLES HOUEL, Marquis d'Hoüelbourg à la Guadeloupe, Seigneur de la Roche-Bernard, Varennes, &c. né le 29 Janvier 1659, Maréchal des Camps & Armées du Roi & Gouverneur de l'Iſle de Ré, mort dans ſon Gouvernement le 29 Janvier 1736. Il avoit été reçu, en 1693, Lieutenant dans le Régiment des Gardes-Françoiſes, après avoir paſſé par les grades d'Enſeigne & de Sous-Lieutenant. Il obtint en 1694 une Compagnie, & eut la Croix de Saint-Louis le 20 Janvier 1703, fut fait Brigadier le 20 Juin 1708, & Maréchal-de-Camp le 8 Mars 1718. Le Gouvernement de l'Iſle de Ré lui fut donné au mois de Décembre 1720, & il ſe démit alors de ſa Compagnie aux Gardes, dont il tira récompenſe. Il avoit épouſé, le 14 Mai 1703, *Anne-Henriette de Courdouan*,

fille de *N... de Courdouan*, Marquis de Langey, Seigneur de la Roche-Bernard, Thoreau, Theligny, & de *Diane de Montault de Navailles*. Elle mourut le 20 Décembre 1719, âgée de 45 ans, laiſſant quelques filles & un fils nommé — CHARLES-FRANÇOIS HOUEL, né le 29 Janvier 1704, qui entra, en 1721, dans le Régiment des Gardes-Françoiſes, où il a été Capitaine le 15 Avril 1734. On ignore s'il eſt marié, & ſa poſtérité, faute de *Mémoire*.

Les armes : *d'azur, à la faſce d'argent, chargée de trois mouchetures d'hermine de ſable, & accompagnée de 4 glands d'or, 2 en chef en bande & en barre, & 2 en pointe auſſi en bande & en barre.*

* HOULEY, en Normandie, Subdélégation de Liſieux. Famille qui porte : *d'azur, à trois coquilles d'argent 2 & 1.*

La Baronnie DU HOULEY a ſon époque vers 1725. Elle eſt aujourd'hui poſſédée par M. DU HOULEY, Conſeiller au Parlement de Paris, comme héritier de M. DU HOULEY, ſon pere, qui en avoit acquis la terre de M. le Marquis *d'Oraiſon*.

HOVORST : Seigneurie en Brabant, érigée en *Baronnie*, par Lettres du 15 Janvier 1675, en faveur de *Paul-Melchior de Villegas*, Seigneur de Hovorſt, Bouchout, Conſeiller & Commis des Domaines & Finances de Sa Majeſté Catholique aux Pays-Bas.

HOURDET. Famille originaire de Normandie, dont eſt auteur

FRANÇOIS HOURDET, né en 1561. Il commença à porter les armes à l'âge de 16 ans, fut Capitaine d'Arquebuſiers à Cheval, & ne ſe retira du ſervice qu'après 70 ans. Il ſe diſtingua dans pluſieurs occaſions s'étant trouvé à divers ſiéges, combats & rencontres, & le Roi LOUIS XIII, pour le récompenſer, lui donna, en 1623, des Lettres d'exemption de tailles. Il fut pere d'OLIVIER — & de FRANÇOIS HOURDET, Sieur de la Londe, Lieutenant & Aide-Major au Régiment de Roncherolles, puis Capitaine au même Régiment. En conſidération de leurs ſervices & de ceux de FRANÇOIS, leur pere, ils obtinrent des Lettres de nobleſſe au mois de Décembre 1642, enregiſtrées à la Chambre des Comptes de Normandie le 24 Février 1644, & à la Cour des Aides le 2 Mars ſuivant. Elles furent confirmées par d'autres Lettres-Patentes du Roi des années 1665 & 1667.

OLIVIER DE HOURDET, Commiſſaire ordinaire de l'Artillerie, fut pourvu de la charge de Capitaine entretenu ſur les Galeres de Sa Majeſté à Marſeille l'an 1643, & teſta l'an 1645 en faveur de nobles ANTOINE, JEAN & FRANÇOIS DE HOURDET, ſes fils. ANTOINE, demeurant à Marſeille, fut maintenu dans ſa nobleſſe par les Commiſſaires députés en Provence le 16 Mai 1668. Le ſeul mâle qui reſte de cette Famille s'eſt retiré depuis quelques années en Picardie. Hiſt. Héroïq. de la Nobleſſe de Provence, *Tome II, p.* 15, & Etat de la Nobleſſe de cette Province, par l'Abbé *Robert de Briançon, Tome II, p.* 227 *& ſuiv.*

Les armes : *d'or, au lion de gueules, accompagné de 3 trefles d'azur, 2 & 1.*

* HOUSSAY (DU), dans le Vendômois, Diocèſe de Blois : Terre & Seigneurie érigée en *Marquiſat*, par Lettres du mois de Juin 1678, enregiſtrées au Parlement de Paris le 13 Décembre 1679, & en la Chambre des Comptes le 25 Janvier 1680, en faveur de

Claude Maillier, qui de *Geneviéve de Houdetot*, ſa femme, eut pour fille unique — *Louiſe-Marie Maillier*, mariée au mois de Février 1691, à *Louis-Joſeph de Maillé*, Baron de Coulonge, Seigneur de Siquéville, Enſeigne des Gendarmes Flamans, mort en 1698, & pere de — *Marie-Anne-Geneviéve de Maillé*, Dame du Houſſay, mariée, en 1711, à *Philippe-Claude de Montboiſſier*, dont le fils aîné a vendu la Terre du Houſſay au Vicomte *de Montboiſſier*, ſon frere. Voyez MONTBOISSIER.

HOUSSAY, en Normandie, Election de Liſieux. Famille dont les armes ſont : *de gueules, à trois feuilles de chou d'argent, 2 & 1.*

HOUSSAYE (LA) : Ancienne Nobleſſe connue en Normandie depuis environ l'an 1200, & qui poſſédoit des fiefs au Roumois & pays de Caux dès l'an 1317.

RICHARD DE LA HOUSSAYE, Seigneur de la Grand-Houſſaye & de Caveaumont, eſt qualifié *Ecuyer*, dans l'aveu qu'il rendit au Roi de ſes fiefs en 1480. Il fut pere de

GUILLAUME DE LA HOUSSAYE, qui eut pour fils — GUILLAUME DE LA HOUSSAYE, II. du nom, Seigneur de la Grand-Houſſaye, dont eſt iſſu,

RICHARD DE LA HOUSSAYE, II. du nom, marié, 1°. à *Suſanne le Neveu*, & 2°. en 1575, à *Marie de Fréville*. Il eut du premier lit : — PIERRE DE LA HOUSSAYE, auteur de la branche des Seigneurs de Tronville, actuellement exiſtante, qui avoit pour frere RICHARD DE LA HOUSSAYE, III. du nom, lequel épouſa, le 22 Juin 1628, MARIE DE LA HOUSSAYE, fille de GEOFFROY, Ecuyer, Sieur de l'Eprevier, & de *Marie de Franqueville*. Elle étoit ſœur de CHARLES DE LA HOUSSAYE, Ecuyer, Sieur de l'Eprevier, & de NICOLAS, Curé de Châtillon.

RICHARD, II. du nom, eut du ſecond lit — LANFRAN DE LA HOUSSAYE, auteur de la branche des Seigneurs de la Grand-Houſſaye, lequel eut de ſon mariage, célebré en 1629, avec *Eliſabeth Mauduit*,

FRANÇOIS DE LA HOUSSAYE, Seigneur de la Grand-Houſſaye, qui par *Marie le Tellier*, ſa femme, couſine-germaine de *Catherine le Tellier de Tourneville*, mariée, en 1648, à *François de Harcourt*, Marquis d'Hectot & de Beuvron, Chevalier des Ordres du Roi, auteur des Ducs & Maréchaux *de Harcourt*, fut pere de RICHARD, Seigneur de la Grand-Houſſaye, qui ſuit. Il partagea en 1690 avec ſes freres, HERCULE, Seigneur de Rue-Benard, GASPARD, Seigneur des Pivans, & ANTOINE, appellé *le Chevalier* DE LA HOUSSAYE, Capitaine d'infanterie.

RICHARD DE LA HOUSSAYE, IV. du nom, Seigneur de la Grand-Houſſaye, épouſa, en 1687, *Marie de Fréville*, ſa parente, fille d'*Antoine de Fréville*, Seigneur de la Haye de Routot, pere & mere de — RICHARD, qui ſuit, de — GASPARD, Curé de Touffreville, & de — FRANÇOISE, mariée, en 1712, à *Marc-Antoine Touſtain*, Seigneur de Richebourg. Voyez TOUSTAIN, au mot FRONTEBOSC.

RICHARD DE LA HOUSSAYE, V. du nom, Seigneur de la Grand-Houſſaye, eut pour enfans : — 1. PIERRE-GASPARD-ANTOINE DE LA HOUSSAYE, Seigneur de la Grand-Houſſaye, Mouſquetaire de la ſeconde Compagnie, mort des bleſſures qu'il reçut à Paris, dans une affaire particuliere, & le dernier mâle de cette branche ; — 2. MARIE-MADELENE-CATHERINE, accordée, le 5 Avril 1757, avec *Philippe-Clair le Balleur*, Ecuyer, Sieur de Gueutteville ; — 3 & 4. MARIE-MADELENE-GENEVIÉVE, & MARIE-ANGELIQUE-ELISABETH DE LA HOUSSAYE. Elles ont vendu en 1753 la Terre de la Grand-Houſſaye, à ANTOINE-LOUIS DE LA HOUSSAYE DE SAINT-PAUL, Ecuyer, Seigneur de la Cauchure, leur couſin, iſſu d'une branche cadette de cette Famille, partagée il y a environ 200 ans. Les armes : *d'argent, à un houx de ſinople, arraché & accompagné de trois molettes de ſable, poſées en chef.* Quelques branches ajoutent *un lion de ſable, armé & lampaſſé, paſſant au pied du houx.*

HOUSSAYE (LA), Marquis d'Orville. Ancienne Nobleſſe en Normandie, dont la tradition, ſoutenue par la ſimilitude d'armes & par l'identité de Province & de nom, rend l'origine commune avec la précédente. M. le Marquis *d'Orville*, chef de la principale branche, a épouſé *N... de Monté*, fille du Marquis de ce nom, dont il a eu pluſieurs enfans. Les armes : *d'argent, à trois feuilles de houx de ſable, 2 & 1, chacune chargée d'une croix au pied fiché d'or.*

Une autre Famille du nom de LA HOUSSAYE, Ecuyer, Sieur du Meſnil-Rainfroy, Election de Caen, porte : *d'argent, à trois feuiles de houx de ſinople, 2 & 1.*

Il y a encore pluſieurs autres Familles du nom de LA HOUSSAYE, dans les Elections de Liſieux & d'Argentan.

HOUSSE (DE). Ancienne Nobleſſe iſſue des Comtes de *Sponheim*, en Hollande.

HENRI DE HOUSSE, Seigneur de Fermont & d'Anderny (fils de FRANQUE DE HOUSSE, Seigneur d'Anderny, & d'*Iſabelle de Boulanges*, & arriere-petit-fils de FRANQUE DE HOUSSE, & de *Marie de Sainte-Marie*, qui étoit veuve en 1365), épouſa *Jeanne de Watronville*, qui lui apporta en mariage la Baronnie de Watronville, Pairie de l'Evêché de Verdun, fille de *Robert*, & de *Marguerite de la Tour* en Voivre. *Jeanne de Watronville* ſe maria, 2°. avec *Jean de Saulx*, Seigneur de Solizy & de Ranzieres, Bailli de Clermont; & 3°. avec *Jean de Bouligny*. Elle eut du premier lit — PIERRE — & ROBERT DE HOUSSE. Le premier fut Seigneur d'Anderny, & épouſa *Jeanne d'Avillers*, ſœur & héritiere de *Gerard d'Avillers*, Seigneur de Mars-la-Tour, Grand-Ecuyer de Lorraine, de laquelle il n'eut que — FRANÇOISE DE HOUSSE, Dame d'Anderny & de Mars-la-Tour, qu'elle porta en mariage à *Vautrin*, Seigneur *de Fiquelmont*, &c.

ROBERT DE HOUSSE, frere de PIERRE, eut en partage les Terres de Watronville & Fermont. Il fut héritier, en 1456, de *Henri*, Seigneur *de Boulanges*, & épouſa, 1°. *Agnès de Meſſency*; & 2°. *Marguerite de Baſſompierre*. Du premier lit il eut : — GILLES, qui ſuit; & du ſecond; — CLÉMENCE DE HOUSSE, femme de *Didier des Armoiſes*, Seigneur d'Affleville.

GILLES DE HOUSSE, Seigneur de Fermont, Watronville & Boulanges, épouſa *Eve de Montoy*, fille de *Jean*, Seigneur *de Montoy*, & d'*Hamarte de Contoy*, de laquelle vinrent : — ROBERT, qui ſuit; — & HENRI DE HOUSSE, Seigneur de Boulanges, Gouverneur de Longwy en 1517, de Verdun en 1523, & de Stenay en 1547. Il épouſa, en 1512, *Clémence*, fille de *Jacques Wiſſe*, Capitaine des Gardes de RENÉ & d'ANTOINE, Ducs de Lorraine, & d'*Alix de Bouvigny*, Dame dudit lieu & de Ranzieres, dont : — BARBE DE HOUSSE, riche héritiere, mariée, en 1533, à *Gérard le Bouteiller de Senlis*, Seigneur de Vigneux & de Moucy, Grand-Sénéchal de Lorraine & Gouverneur de Preſny.

ROBERT DE HOUSSE, II. du nom, Seigneur de Fermont, Montoy & Watronville, épouſa *Marguerite d'Eſpinal*, fille de *Gérard*, Baron de Cons, & d'*Armangaye de Malberg*, dont vinrent — GASPARD, qui ſuit; — & GÉRARD, rapporté après la poſtérité de ſon frere aîné.

GASPARD DE HOUSSE, Seigneur de Fermont, eut de ſon mariage avec *Claude de Lutz*, — NICOLAS DE HOUSSE, Seigneur de Fermont, marié à *Antoinette de Pouilly*, dont : — CHARLES DE HOUSSE, dit *le Baron de Fermont*, qui épouſa, en 1615, *Marie de Breiſgin*, de laquelle vint :

FRANÇOIS DE HOUSSE, Baron de Fermont, Gouverneur de Longwy en 1657, & Capitaine des Gardes du Duc CHARLES V, en 1663. Il épouſa, la même année, *Anne-Gabrielle des Armoiſes*, fille d'*Antoine*, Seigneur de Bazoilles, & de *Mectilde-Catherine du Meſnil-Vaux*, Dame de Mondeval. Leurs enfans furent : — 1. NICOLAS-FRANÇOIS DE HOUSSE, Major du Régiment de Stainville, pour le ſervice de l'Empereur, mort ſans alliance; — 2. CHARLES, dit *le Chevalier* DE HOUSSE, Capitaine de Cavalerie au Régiment Royal-Pologne, auſſi mort ſans alliance; — 3. CHARLOTTE-FRANÇOISE, mariée à *Robert de Ponthieu*, Seigneur de Landaville; — 4. & MARGUERITE, appellée *Mademoiſelle* DE HOUSSE.

GERARD DE HOUSSE, Baron de Watronville, Pair & Bailli de l'Evêché de Verdun, mort en 1562, avoit épouſé *Yolande de Watronville*, fille de *Jean*, Seigneur de Maizey, & de *Jeanne de Savigny*. Il en eut :

CLAUDE DE HOUSSE, Baron de Watronville, Meſtre-de-Camp-Général des Armées du Grand-Duc CHARLES, Gouverneur de Longwy en 1588, Bailli &

Gouverneur de Jamets en 1597, & Grand-Maître de la Maiſon de ce Duc. Il avoit épouſé, en 1583, *Catherine de Buſſegnecourt*, fille de *Claude*, Seigneur de Mondrecourt, & de *Roſe du Hautoy*, dont :

Nicolas de Housse, Baron de Watronville, Gouverneur de Longwy, Colonel d'un Régiment d'Infanterie & d'un de Cavalerie, au ſervice du Duc Charles, IV. du nom, Général-Major de ſes Armées, & puis de celles d'Eſpagne. Il épouſa, l'an 1618, *Anne de Manteville*. De ce mariage vint :

François-Louis de Housse, Baron de Watronville, Colonel de Cavalerie au ſervice du Duc Charles IV, puis à celui d'Eſpagne. Il épouſa, 1°. en 1650, *Françoiſe*, Comteſſe *de Créhanges*; 2°. *Virginie-Urſule de Cuſtine*. Il eut du premier lit : — Joachim-François, qui ſuit; & du ſecond : — Louis-François de Housse, Baron de Watronville, Seigneur de Fiquelmont & de Xonville, mort ſans enfans de ſon mariage en 1700, avec *Marguerite Hennequin de la Merie*.

Joachim-François de Housse épouſa, en 1684, *Marguerite de la Grange*, & en eut : — Barbe de Housse, mariée, en 1700, à *François Bardon-de-Segonzac*; — & Anne-Marguerite de Housse, femme de *Louis de Barrois*, Seigneur de Mortagne, &c. *Tablettes Généalogiques, Part. VII, pag.* 334 & *ſuiv.*

HOUSSOIE (de la) : Famille originaire d'Amiens en Picardie, dont il eſt parlé dans l'*Armorial de France, Reg. I, Part. I, p.* 293.

François de la Houssoie, I. du nom, Seigneur de Maiſicourt, fut compris au nombre des Gentilshommes de la Prévôté de Vimeu, dans un rôle de l'arriere-ban de Ponthieu en 1557.

Jean de la Houssoie, I. du nom, ſon fils, Ecuyer, Seigneur de Maiſicourt, épouſa, en 1545, *Marie de Boubers*, dont :

Louis de la Houssoie, Ecuyer, Seigneur de Maiſicourt, marié à *Barbe de Boſles*. Il en eut :

Jean de la Houssoie, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de Maiſicourt & de Neuvillette, qui épouſa, en 1615, *Marie de Saint-Blimont*, fille d'*Antoine*, Seigneur de Saint-Blimont, Ecuyer, Seigneur de Soublicourt, de Verrieres, &c. & d'*Anne de Louvencourt*. De ce mariage ſortirent : — Jean, qui ſuit; — & Antoine, rapporté après la poſtérité de ſon aîné.

Jean de la Houssoie, III. du nom, Ecuyer, Seigneur de Maiſicourt, maintenu dans ſa nobleſſe le 17 Décembre 1701, avoit épouſé, en 1649, *Eliſabeth de Bacouel*, dont il eut trois fils & une fille. L'aîné fut tué à la bataille de Nerwinde, étant Capitaine de Carabiniers. Le ſecond mourut ſans poſtérité. Le troiſieme, appellé — Jean Michel-Daniel, fut tué à la bataille d'Hochſtet. La fille, nommée — Marie de la Houssoie, fut la premiere femme de *Claude Langlois*, Seigneur de Beaufreſne.

Antoine de la Houssoie, Ecuyer, Seigneur de Neuvillette, ſecond fils de Jean II, & de *Marie de Saint-Blimont*, fut Lieutenant d'Infanterie, & épouſa, en 1643, *Marie-Françoiſe de Boubers*, dont : — 1. Louis-François, qui ſuit; — 2. Charles, Ecuyer, Sieur de Loncourt, Major du Régiment de Quercy, mort en 1719, ſans avoir été marié; — 3. François, Sieur de Cheſnoy, Lieutenant de Cavalerie dans le Régiment Dauphin, mort le 8 Décembre 1702, — 4 & 5. Geneviéve & Barbe; — 6. & Marie-Anne, alliée, en 1614, avec *Claude Langlois*, Seigneur de Beaufreſne.

Louis-François de la Houssoie, Seigneur de Maiſicourt, de Neuvillette & de Gouy, Capitaine de Cavalerie dans le Régiment Dauphin, & Chevalier de Saint-Louis en 1703, fut inſtitué héritier de Nicolas de la Houssoie, ſon couſin-germain, en 1709, & mourut en 1714. De ſon mariage, contracté le 20 Août 1702, avec *Louiſe-Françoiſe Chabot*, fille de *François Chabot*, Ecuyer, Seigneur de Linieres, & de *Louiſe-Angélique le Porquier*. Il a laiſſé : — 1. Louis-François de la Houssoie-de-Neuvillette, né le 4 Juillet 1705, reçu Page du Roi dans ſa grande Ecurie le 19 Juin 1720; — 2. Nicolas-François de

LA HOUSSOIE, Ecuyer, né le 20 Juin 1706; — 3. LOUISE-FRANÇOISE-ANGÉLIQUE, née le 22 Octobre 1703, mariée, le 26 Juin 1719, avec ANTOINE-FRANÇOIS DE LA HOUSSOIE, Seigneur d'Avaux en Flandres; — 4. & FRANÇOISE-MARIE-MADELENE, née le 19 Février 1708.

Les armes : *d'argent, coupé d'azur, & ſur le tout un lion de gueules, langué, onglé & couronné d'or.*

* HOUSSOYE (LA) : Cette Terre, Seigneurie, fiefs, haute Juſtice & village de LA HOUSSOYE, en Beauvoiſis, ſitués ſur les frontieres du Vexin, ont été poſſédés, en 1499, juſqu'en 1554, par une Famille noble du nom de *Brunaulieu*, actuellement éteinte. Cette Terre a paſſé, par ſucceſſion, à *Adrien de Mailly*, d'une branche de l'illuſtre Maiſon des Seigneurs de ce nom, lequel *Adrien de Mailly* étoit petit-fils, par ſa mere, de *Nicolas de Brunaulieu.*

La Terre de LA HOUSSOYE a depuis paſſé, par acquiſition, en 1556, à *Jean de la Chenaye*, Tréſorier de France en 1651; à *Louis Des Champs-Morel*, Seigneur de Hautteville, & à *Charles des Champs*, Seigneur de Crecy, ſon fils, enſuite à M. *de Charmont*, ſous-Lieutenant aux Gardes-Françoiſes, & enfin à Meſſire *Léon Phelippes*, Lieutenant de Roi de Charleville, & à Meſſire *Nicolas-Léon Phelippes*, ſon fils, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Gouverneur de Maubeuge.

Les héritiers de ces derniers ont vendu, en 1764, la Terre DE LA HOUSSOYE à *Jean-François-Joſeph Geffrard-de-la-Motte*, Chevalier, Seigneur du Bois-Cornillé, Yzé, Tallye, la Duchaye, Bernouville, le Pleſſis-Torcé en Bretagne, de Plally, Sunois, d'Auroir, Maupertuis, Montvetu en l'Iſle-de France, & en partie d'Annet-ſur-Marne, ancien Aide-Major des Gardes-Françoiſes, Chevalier de Saint-Louis, Lieutenant du Tribunal de MM. les Maréchaux de France en la Province du Vexin, & à Dame *Anne-Louiſe de Rulault-d'Auroir*, Dame de la Motte, ſon épouſe, fille de Meſſire *Philibert de Rulault*, Seigneur en partie d'Annet-ſur-Marne, Conſeiller de Grand'Chambre au Parlement de Paris.

Les Sieurs GEFFRARD ne ſont point originaires de ce Royaume, mais ils y ſont établis depuis long-tems. Ils portent pour armes : *loſangé d'argent & de gueules.* Supports d'hermines, ainſi qu'on peut le voir dans l'Armorial de Bretagne, imprimé lors de la réformation de la Nobleſſe de ce Duché, en 1670, 1671 & 1672, & ſur diverſes épitaphes ſous leſquelles ſont inhumées, en différentes Egliſes de cette Province, pluſieurs perſonnes de la Famille.

Ils poſſédoient déja, il y a 200 ans, pluſieurs Terres conſidérables en Bretagne, notamment les Terres, Seigneuries & Châtellenies de la Barre, de la Motte-de-Moutiers & autres Domaines nobles aux environs, dans leſquels Dame MATHURINE GEFFRARD-DE-LA-MOTTE, Dame de Moutiers, Availles, Fourneaux, la Barre, &c. a fondé, en 1699, l'Hôpital, dit *de Saint-Joſeph*, au Bourg d'Availles, pour les pauvres vaſſaux & habitans de ſes Paroiſſes, en conſéquence des Lettres-Patentes du Roi, enregiſtrées au Parlement de Rennes. Elles ont été renouvellées au mois de Janvier 1763, par d'autres Lettres-Patentes de Louis XV, confirmatives d'un Decret de l'Evêque de Rennes, portant union de la Chapelle ou Preſtimonie, fondée ſur la Métairie, dite *du Bourg d'Availles*, en faveur dudit Hôpital de Saint-Joſeph d'Availles, & ces ſecondes Lettres-Patentes ont été auſſi enregiſtrées au même Parlement de Rennes en 1763, pour avoir leur exécution.

Ceux du nom de GEFFRARD ont été pendant 50 ans dans la même Province, depuis 1572, propriétaires de la Motte-Diné, de Barilſbois, des Prunieres, de la Motte-Pleſſis-Torcé & des Hurlieres. Cette derniere Terre a été poſſédée long-tems par Dame ANNE GEFFRARD, Dame du Sel-des-Monts, après elle par MATHURIN-CLAUDE GEFFRARD, Seigneur du Pleſſis-Torcé.

Cette Famille a été honorée, il y a 200 ans, de la charge de Gentilhomme

ordinaire de la Chambre de nos Rois, & de celle de leur Secrétaire. Elle a obtenu en Bretagne, où elle a des alliances considérables, plusieurs Arrêts confirmatifs de sa noblesse. MATHURIN GEFFRARD, Seigneur de la Motte, & JOSEPH GEFFRARD, Seigneur du Plessis-Torcé, ont été, il y a 150 ans, Magistrats de la Chambre des Comptes de Bretagne, pendant plus d'un demi-siécle. Plusieurs Gentilshommes du nom de GEFFRARD ont été inscrits dans l'ordre de la Noblesse, à différentes tenues des Etats de cette Province, & en ont été Pensionnaires. Depuis la mort de CHARLES-FRANÇOIS-JOSEPH GEFFRARD-DU-PLESSIS, Capitaine au Régiment de Forez, & Chevalier de Saint-Louis, & d'ATHANASE-FULGENCI-MATHURIN GEFFRARD-DE-LA-MOTTE, Capitaine au même Régiment, & aussi Chevalier de Saint-Louis, l'un & l'autre décédés au service du Roi, les seuls descendans de cette Famille sont : — JOSEPH-AUGUSTIN-PROSPER GEFFRARD-DE-LA-MOTTE, Lieutenant-Colonel du Régiment Royal-Comtois, & Chevalier de Saint-Louis ; — AUGUSTIN-PAUL-GEFFRARD, ancien Mousquetaire ordinaire du Roi dans sa seconde Compagnie ; — FRANÇOIS-JOSEPH, son fils ; — MARIE, sa fille ; — & PHILIBERTE-MARIE-MATHURINE GEFFRARD-DE-LA-MOTTE, sa niéce.

Il y a encore en Bretagne deux Familles qui portent le nom de GEFFRARD : mais elles n'appartiennent point à celle-ci.

* HOUTEM-SAINTE-MARGUERITE : Seigneurie dans le Brabant, qui fut portée en mariage par *Anne-Marie Stembort*, à *Florent Thulden*, du Conseil suprême d'Etat aux affaires des Pays-Bas, que Sa Majesté Catholique créa *Baron de Thulden*, pour lui & pour ses descendans, par Lettres du mois de Juillet 1696, par lesquelles il érigea en *Baronnie* la Terre & Seigneurie de HOUTEM-SAINTE-MARGUERITE, en faveur de son fils aîné *Corneille-Arnould de Thulden*, Capitaine de Cuirassiers au service de l'Empereur.

HOWARD : Ancienne & illustre Maison d'Angleterre.

GUILLAUME HOWARD-DE-WIGENHALE vivoit du tems des Rois EDOUARD I, & EDOUARD, II. du nom : — HENRI HOWARD, Duc de Norfolck, Comte Maréchal d'Angleterre & d'Arondel, Chevalier de l'Ordre de la Jarretiere en 1685, en descendoit au XVIe degré.

Les autres branches sont, 1°. les Vicomtes *de Stafford*, dont GUILLAUME HOWARD, cadet des Ducs de Norfolck, aînés de la Maison d'HOWARD, qui prit le nom de Stafford, dont il avoit épousé l'héritiere. Il embrassa la Religion Catholique. Ayant été accusé faussement, par deux scélérats, de tremper dans une prétendue conspiration des Catholiques contre le Roi CHARLES II, il eut la tête tranchée à Londres, le 8 Janvier 1681, à l'âge de 70 ans.

HENRI HOWARD, Comte de Stafford, &c. épousa, en 1694, *Elisabeth*, fille de *Philibert*, Comte *de Grammont*, Chevalier des Ordres du Roi, & d'*Elisabeth Hamilton*. Il fut pere de — GUILLAUME STAFFORD-HOWARD, Comte de Stafford, Pair de la Grande-Bretagne, mort à Paris le 18 Janvier 1734. La Comtesse de *Chabot* est sœur de Mylord STAFFORD.

2°. Celle des Comtes *de Suffolck*, qui a formé trois degrés. JACQUES HOWARD, Comte de Suffolck, fut marié trois fois : il eut une fille de sa premiere femme, une de la seconde, & n'eut point d'enfans de sa troisieme.

3°. Celle des Comtes *de Berkshire*, qui n'a formé que deux degrés. CHARLES HOWARD, Comte de Berkshire, Vicomte d'Andouer, &c. mort en France en 1679, eut trois fils & deux filles. Les trois garçons & une fille moururent jeunes ; l'autre fille fut mariée.

4°. Celle des Barons *d'Escrick*, qui n'a aussi produit que deux degrés.

5°. Celle des Comtes *de Carliste*, éteinte après six générations.

6°. Celle des Vicomtes *de Bindon*, dont HENRI HOWARD, Vicomte de Bindon, qui ne laissa qu'une fille unique.

7°. Et la branche des Barons *d'Effingham*, Comtes de Nortingham, qui ont formé VIII degrés, & ont fini à François Howard, Baron d'Effingham.

Voyez *Imhoff*, en ſon *Hiſtoire des Pairs d'Angleterre*, & le Dictionnaire de *Moréri*, ſur la Généalogie de cette Maiſon, qui a donné, dans la perſonne de Thomas Howard, I. du nom, Duc de Norfolck, un des plus puiſſans Seigneurs d'Angleterre, dans le courant du XVIe ſiécle, lequel étoit en grand crédit à la Cour du Roi Henri VIII; & un Cardinal dans Thomas-Philippe Howard, mort à Rome en 1694, âgé de 65 ans.

HOUX (du): en Picardie.

Charles du Houx, Seigneur de Bezu, demeurant à Neſle. — Louis-César du Houx, Seigneur de Maiſon Neuve, à Bezu; — & Jonas du Houx, Seigneur de la Longue, réſidant à Monne, Election de Château-Thierry, produiſirent des titres de quatre degrés, depuis 1554. Les armes : *de gueules, à 3 bandes d'argent, accompagnées de 4 beſans d'or, poſés en barre.* Nobiliaire de Picardie, *pag.* 276.

HOUX (le): Famille dont il eſt parlé dans le *Mercure de France* du mois de Mars 1743, *pag.* 599.

Henri le Houx fut Garde du Scel du Châtelet & des Conſuls, charge dans laquelle lui ſuccéda — Honoré le Houx, ſon fils, Conſeiller-Secrétaire du Roi, Maiſon, Couronne de France & de ſes Finances, marié avec *Eliſabeth Haſteau*, dont pluſieurs enfans; ſçavoir : — 1. Etienne-Auguſtin le Houx, Ecuyer, Sieur de Lavau, mort à Paris le 31 Janvier 1743, âgé d'environ 64 ans. Il s'etoit livré, dès ſa jeuneſſe, au goût qu'il avoit pour les Généalogies. Il a compoſé ou retouché ce qui ſe trouve d'articles dans ce genre dans le Supplément de *Moréri*, de 1735. Il donnoit, depuis pluſieurs années, pour le Journal, des extraits des naiſſances, des mariages & des morts, & le Public a témoigné d'être ſatisfait de l'exactitude de ſon travail; — 2. Honoré le Houx, Seigneur des Châteliers; — 3. François le Houx-de-Louvy, Capitaine dans le Régiment de Boiſſieu; — 4. Honoré-Louis le Houx-de-la-Guerinière, ancien Lieutenant dans le Régiment de Voſge, depuis de Condé; — 5. N... le Houx-de-Laubriere, Lieutenant dans le même Régiment; — 6. Louis-Alexis, Jéſuite; — 7. & Marie-Madelene, Religieuſe Chanoineſſe à Sainte-Geneviéve de Chaillot.

HOZIER (d'): Famille noble originaire de Salon en Provence, établie à Paris depuis plus de 150 ans.

I. Etienne Hozier, I. du nom, de la ville de Salon, eſt qualifié *noble* dans le ſecond contrat de mariage d'Etienne Hozier, ſon fils, auquel deux auteurs, ſes contemporains & compatriotes, donnent la qualité de *Gentilhomme Salonnois*. Il épouſa, par contrat du 4 Décembre 1528, Demoiſelle *Catherine Humbert*, couſine-germaine de la femme du fameux *Michel Noſtradamus*, Gentilhomme Provençal, & il mourut en 1555. Ses enfans furent, entr'autres : — 1. Jean, Ecuyer, nommé, en 1599, Viguier de la ville de Salon. Il eſt appellé *Capitaine* Jehan Hozier, dans un acte du 27 Août 1577, & mourut en 1612, ſans enfans de Demoiſelle *Marthe Raoux*, qu'il avoit épouſée en 1571, laquelle eut en dot 1000 écus d'or, fille de noble *Antoine Raoux*, & de Demoiſelle *Etiennette Cordurier*; — 2. Etienne, qui ſuit; — 3. Antoine, Ecuyer, Enſeigne au Régiment des Gardes-Françoiſes, né en 1549, tué le 26 Juillet 1582, dans le combat naval donné contre les Eſpagnols, par le Général *Philippe Strozzi*, près l'Iſle de Tercere, commandant alors une Compagnie dans le ſuſdit Régiment, comme Enſeigne du Sieur *de Bus*. Il avoit épouſé Demoiſelle *Madelene Peiras*, dont : — Marie Hozier, femme, en 1593, du Capitaine *Jean Chaillol*, Ecuyer; — 4. Bartheleminne, née en 1537, mariée, en 1553, à *Fréderic*, ou *Ferrin Bernard*, Ecuyer; — 5. Louise, née en 1539, alliée, en 1555, avec le Capitaine *Raimond Guinot*, Ecuyer; — 6. & Madelene, née en 1545, morte

en 1591. Elle avoit épouſé, en 1571, *Antoine Bezaudin*, Ecuyer, homme d'armes de la Compagnie du Comte *de Tende*.

II. Etienne Hozier, II. du nom, Ecuyer, né en 1547, eſt qualifié *noble* ou *Ecuyer*, dans les titres qui le concernent. *Louis de Bellaud-de la Bellaudiere*, Gentilhomme Provençal, dont les œuvres furent imprimées à Marſeille en 1595, lui adreſſa, vers l'an 1580, un *Sonnet*, où il l'appelle *Gentilhomme Salonnois*. Il fut fait Capitaine de la ville de Salon le 24 Mai de la même année 1580. Pendant qu'il exerçoit cette charge, il mit en ordre les Archives de l'Hôtel-de-Ville, & en inventoria les titres qui étoient dans une grande confuſion. On a de lui quelques petites piéces de Vers imprimées de ſon tems, tant en *François* qu'en *Provençal*; mais il avoit ſur-tout un goût décidé pour l'hiſtoire. Il compoſa des Chroniques (car on croit pouvoir les appeller ainſi, quoiqu'elles ayent pour titre : *Epitôme des Evénemens du Monde dès ſa création*... par le Sieur d'Hozier, Gentilhomme de Salon en Provence), leſquelles ſont aſſez bien faites pour le tems où il vivoit. Elles prouvent combien il étoit laborieux & appliqué à la lecture. On ne doute nullement qu'il en ait donné communication à *Céſar Noſtradamus*, ſon couſin, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, puiſque cet Hiſtorien, à la derniere page de ſon Hiſtoire de Provence, imprimée en 1615, cite Etienne Hozier, Gentilhomme de Salon, au nombre de ceux à qui il étoit redevable de différens Mémoires qui lui avoient ſervi pour la compoſition de la derniere partie de ſon ouvrage. Lorſque *Chriſtine de Lorraine* s'embarqua à Marſeille pour aller épouſer *Ferdinand de Médicis*, Grand Duc de Toſcane, il accompagna cette Princeſſe, & ne fut de retour en Provence, qu'après avoir pleinement ſatisfait le deſir qu'il avoit de s'inſtruire par lui-même de tout ce qu'il y avoit de beau dans les villes les plus conſidérables d'Italie. Il mourut à Aix le 6 Mai 1611, âgé de 63 ans. Il avoit épouſé, 1°. par contrat du 8 Mars 1681, célébration le 26 Août ſuivant, Demoiſelle *Marguerite du Deſtrech*, morte au mois de Mai 1585, fille de *Vincent du Deſtrech*, dit *Privat*, Ecuyer, & de Demoiſelle *Marguerite Biord*, de la ville d'Arles. Il embraſſa l'état Eccléſiaſtique, & obtint, au mois de Février 1587, le Prieuré de Varages, qu'il réſigna au mois de Juin ſuivant, & épouſa, 2°. par contrat du 21 Novembre de ladite année 1587, *Françoiſe le Tellier*, de la ville de Marſeille, qui eut pour dot la ſomme de 1000 *écus d'or ſol*, morte à Salon le 8 Avril 1624, fille de noble *Madelon le Tellier-de-la-Garde*, Garde Provincial de l'Artillerie en Provence, & de *Marguerite Jordan*, ou *de Jourdan*. Il eſt nommé, dans ce ſecond contrat, *noble* Etienne Hozier, *Ecuyer de la ville de Salon*, fils de feu noble Etienne, & de Demoiſelle *Catherine Humbert*. Il eut de cette ſeconde femme, entr'autres enfans : — Madelon, qui ſuit; — & Pierre, auteur de la ſeconde branche rappportée ci-après.

III. Madelon d'Hozier-de-la-Garde, Ecuyer, né à Marſeille le 14 Août 1589, ſe maria, par contrat du 20 Février 1636, avec Demoiſelle *Jeanne d'Arennes*, dont : — 1. Esprit, qui ſuit; — 2. Catherine, morte en 1701; — 3. & Isabelle, morte en 1686, femme de *Louis Gaillardon*, Sieur de Saint-Martin, Capitaine d'Infanterie dans le Régiment de la Fere.

IV. Esprit d'Hozier de la Garde, Ecuyer, batiſé le 15 Mai 1644, & mort le 6 Septembre 1705, s'étoit marié, le 20 Mai 1673, avec Demoiſelle *Marie de Vignal*, dont entr'autres enfans : — Jean, qui ſuit; — & Claude d'Hozier de la Garde, Ecuyer, né le 22 Octobre 1683, Lieutenant d'Infanterie dans le Régiment d'Oleron, maintenu dans ſa nobleſſe le 2 Août 1720, & mort en 176...

V. Jean d'Hozier de la Garde, Ecuyer, né le 30 Mars 1678, maintenu dans ſa nobleſſe avec Pierre, ſon frere puîné, ſervit d'abord pendant deux ans en qualité de cadet dans le Régiment d'Aunis, ſuivant un certificat du 23 Octobre 1718, où il eſt dit : « qu'il avoit été bleſſé d'un coup de feu à l'attaque de Caſtel-Follit, & qu'il s'étoit trouvé à la priſe d'Oſtalric, ainſi qu'au ſiége de Valence en Italie ». Il fut fait Capitaine des Portes de la ville de Straſbourg le 3 Janvier 1730; Chevalier de Saint-Louis le 12 Novembre 1734;

Aide-Major le 25 Août 1735; Major du Château de Lichtemberg le 7 Janvier 1746, & eſt mort le 2 Août 1747. Il a eu de ſon mariage, contracté le 16 Mai 1709, une fille unique, nommée CHARLOTTE D'HOZIER DE LA GARDE, née le 12 Septembre 1711, & reçue à Saint-Cyr ſur les preuves de ſa nobleſſe, certifiées au Roi le 1 Février 1721, par feu M. *Clairambault*, Généalogiſte des Ordres du Roi, commis exprès par Sa Majeſté à ce ſujet, laquelle s'eſt mariée, par contrat du 17 Décembre 1735, avec *Jean-François d'Entraigues*, Ecuyer, Seigneur du Pin.

SECONDE BRANCHE.

III. PIERRE D'HOZIER, fils puîné d'ETIENNE, II. du nom, & de *Françoiſe le Tellier de la Garde*, ſa ſeconde femme, Chevalier, Seigneur de la Garde en Provence, Juge-d'Armes de la Nobleſſe de France, Chevalier de l'Ordre du Roi, Conſeiller d'Etat d'Epée, &c. né à Marſeille le 10 Juillet 1592, ſe rendit digne de la confiance du Roi LOUIS XIII, ſervit d'abord dans ſa premiere jeuneſſe en la Compagnie des Chevaux-Légers de M. *de Crequy*, & fut fait, en 1620, l'un des 100 Gentilhommes de l'ancienne bande de la Maiſon du Roi. Il eſt qualifié *Gentilhomme François*, dans un paſſeport que l'Ambaſſadeur de France près de l'Infante en Flandres, lui donna à Bruxelles, le 1 Juillet 1625. GASTON, Duc d'ORLÉANS, le fit Gentilhomme de ſa ſuite le 2 Janvier 1627, & en cette qualité le chargea, le 29 Mai ſuivant, d'aller notifier la naiſſance de la Princeſſe, ſa fille, connue depuis ſous le nom de *Mademoiſelle de Montpenſier*, tant au Parlement de Dombes qu'en divers autres Domaines de ce Prince. Ayant été admis au nombre des Chevaliers de l'Ordre de Saint-Michel le 31 Mars 1628, (tems où cet Ordre étoit encore recherché par la Nobleſſe la plus illuſtre), il en reçut le Collier des mains du Maréchal *de Vitry*, commis exprès par Sa Majeſté à cet effet. Le Roi lui accorda une penſion de 1200 livres en 1629, pour lui donner plus de moyen de vaquer aux recherches curieuſes & connoiſſances des Maiſons illuſtres de ce Royaume.

Sur diverſes remontrances de la Nobleſſe, préſentées au Roi par les Etats généraux, tenus à Paris en 1614, tendantes à ce qu'il fut établi un *Juge-d'Armes, lequel dreſſeroit des Regiſtres univerſels des Familles nobles du Royaume*, Sa Majeſté avoit créé, en titre d'Office, par Edit du mois de Juin 1615, « un *Juge* » *général d'Armes*, pour en être à l'avenir pourvu par elle, un *Gentilhomme* » *d'ancienne race, lequel ſeroit ordinairement à la ſuite de Sa Majeſté* ».

Les premieres proviſions de cette charge furent données, la même année 1615, à *François de Chevriers de Saint-Maurice*, Seigneur de Salagny, d'une ancienne Maiſon du Mâconnois, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre, & l'un de ſes Maîtres-d'Hôtel, fils de *Gabriel de Chevriers*, des libres Seigneurs de Saint-Maurice, Capitaine de 50 lances, & de *Françoiſe de Nagut de Varennes*, tante de *François de Nagut*, Marquis de Varennes, créé Chevalier des Ordres en 1633. *M. de Chevriers de Saint-Maurice de Salagny* indiqua lui-même PIERRE D'HOZIER, au Roi, pour ſon ſucceſſeur dans ſa charge de Juge-d'Armes de France. Il en fut pourvu le 25 Avril 1641; fait Maître-d'Hôtel ordinaire du Roi en 1642; &, le 22 Septembre 1643, Sa Majeſté le nomma ſon Commiſſaire pour lui certifier la Nobleſſe de ſes Ecuyers & de ſes Pages; lui fit don d'une ſomme de 1000 livres en 1647, & le fit Conſeiller d'Etat, par Lettres du mois d'Avril 1654. Il mourut à Paris le 30 Novembre 1660, fut enterré dans l'Egliſe de St André-des-Arcs ſa Paroiſſe, à côté de la porte de la Sacriſtie, vis à-vis de la Chapelle de la Vierge, où ſe voit ſon épitaphe. Il avoit épouſé, le 22 Octobre 1630, dans la ville de Lyon, Demoiſelle *Yolande-Marguerite de Cerrini*, fille de *Felici*, dit *Cerrini*, Citoyen Florentin, originaire de la ville de Piſe en Toſcane, ſorti d'une Maiſon noble de la ville de Florence, & de Demoiſelle *Marguerite de Naudé*. Le contrat de mariage fut paſſé la veille : il y eſt appellé *Meſſire* PIERRE D'HOZIER, *ſieur de la Garde, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de la*

Maiſon de Sa Majeſté, natif de la ville de Marſeille en Provence, &c. De ce mariage vinrent, entr'autres enfans : — Louis-Roger, qui ſuit ; — & Charles-René, dont nous allons parler avant.

Charles-René d'Hozier, Chevalier, Juge-d'Armes de la Nobleſſe de France, Chevalier des Ordres Royaux & Militaires de Saint-Maurice & de Saint-Lazare de Savoie, né à Paris le 24 Février 1640, embraſſa d'abord l'état Eccléſiaſtique, & obtint un Canonicat dans l'Egliſe de Vabres, qu'il réſigna en 1664, & fut nommé avec Louis-Roger d'Hozier, ſon frere aîné, pour exercer, conjointement ou ſéparément en l'abſence & en la ſurvivance l'un de l'autre, la charge de Commiſſaire du Roi, pour lui certifier la nobleſſe de ſes Ecuyers & de ſes Pages, par Lettres du 22 Juillet 1663 ; & l'un & l'autre furent encore pourvus, par d'autres Lettres du 3 Janvier 1666, de la charge de Juge-d'Armes de France, pour l'exercer de même ; mais Louis-Roger étant devenu aveugle en 1675, Charles-René, ſon frere, exerça ſeul ces deux charges. Il obtint du Roi, le 25 Août 1681, la permiſſion d'accepter l'Ordre de Saint-Maurice, & il prenoit déja la qualité de *Chevalier de cet Ordre* le 15 Août 1682. Cependant il ne fit ſes preuves de nobleſſe pour y être reçu qu'en 1684, & il n'y fit profeſſion que le 10 Janvier 1685.

En 1686, Charles-René d'Hozier fut commis par Sa Majeſté pour lui certifier la nobleſſe des Demoiſelles de la Maiſon Royale de St Louis à Saint-Cyr, & par Brevet du 25 Mars 1699, le Roi lui accorda une penſion de 2000 liv. Il avoit obtenu une penſion de 1200 livres dès le mois de Mai 1684, & le Roi ayant créé 500 Lettres de nobleſſe pour être diſtribuées dans le Royaume, il fut ordonné, par Arrêt du Conſeil d'Etat du 18 Décembre 1696, que M. d'Hozier régleroit les armoiries de ces nouveaux annoblis, & que l'adreſſe des Lettres continueroit de lui être faite comme auparavant. Son office de *Juge-d'Armes* fut ſupprimé au mois de Novembre précédent ; mais il fut rétabli, par Edit du mois d'Avril 1701, & le Roi l'en pourvut de nouveau le 23 Août ſuivant ; & il fut réglé, par Arrêt du Conſeil d'Etat du 9 Mars 1706, « que, nul » ne pourroit porter des armoiries timbrées, ſi elles n'avoient été auparavant ré- » glées par ledit Sieur d'Hozier, en qualité de *Juge-d'Armes de France ;* voulant, » Sa Majeſté, qu'il ne fut expédié aucunes Lettres, tant de nobleſſe, de mu- » tation de noms ou d'armes, que de conceſſions d'armoiries, & qu'elles ne » fuſſent vérifiées dans aucune Cour, que les particuliers auxquels elles ſeroient » accordées, n'euſſent obtenu l'acte de réglement dudit Juge-d'Armes, qui ſeroit » attaché ſous le contre-ſcel deſdites Lettres ».

Le Roi ayant créé deux Chevaliers d'honneur dans pluſieurs Cours, ordonna qu'ils feroient preuve de leur nobleſſe devant ledit Sieur d'Hozier, *Juge général des armes & blaſons de France, dont ils ſeroient tenus de rapporter le certificat.* Le 22 Novembre 1717, il fit don au Roi de ſon Cabinet, c'eſt-à-dire, des manuſcrits, preuves de nobleſſe, titres, extraits de titres & autres piéces, à l'amas deſquelles ſon pere & lui avoient travaillé pendant l'eſpace de 100 années, en dédommagement de quoi Sa Majeſté lui aſſigna, par acte du 22 Décembre de la même année 1717, une penſion de 4000 livres de rente viagere. Il mourut, ſans enfans, à Paris, le 13 Janvier 1732, âgé de 92 ans, & fut inhumé dans la Chapelle du Cimetiere de la Paroiſſe St Nicolas-des-Champs, où ſe voit ſon épitaphe. Il avoit épouſé, par contrat du 15 Août 1682, Demoiſelle *Marie-Edmée Terrier*, veuve d'*Eloy Roſſignol*, Ecuyer, Grand-Foreſtier de la ville d'Heſdin en Artois, morte le 1 Mars 1733, âgée de 78 ans.

IV. Louis-Roger d'Hozier, Chevalier, Juge-d'Armes de la Nobleſſe de France, Chevalier de l'Ordre du Roi, & Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre, fils aîné de Pierre, & d'*Yolande-Marguerite de Cerrini*, né à Paris le 7 Janvier 1634, fut pourvu d'une charge de Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi le 25 Avril 1658, & fut fait, le 26 Avril 1659, Chevalier de l'Ordre de Saint-Michel, dont il reçut le Collier le 27 Mai ſuivant, des mains du Comte d'*Orval*, Chevalier des Ordres du Roi. Son frere & lui furent nommés pour exercer, conjointement ou ſéparément en l'abſence & en la ſurvivance l'un de

l'autre, la charge de Commiſſaire du Roi, pour lui certifier la nobleſſe de ſes Ecuyers & de ſes Pages, par Lettres du 22 Juillet 1663. Il furent pourvus, par d'autres Lettres du 3 Janvier 1666, de la charge de *Juge-d'Armes de France*, ſous les mêmes conditions; mais LOUIS-ROGER étant devenu aveugle en 1675, fut obligé de ſe déſiſter en faveur de ſon frere de l'exercice de ces deux charges, en dédommagement de quoi le Roi lui accorda une penſion de 1000 liv. Il mourut le 20 Juin 1708, & fut inhumé dans le Chœur de l'Egliſe paroiſſiale de Sainte-Marine à Paris. Il avoit épouſé, par contrat du 20 Avril 1680, Demoiſelle *Madelene de Bourgeois de la Foſſe*, fille de *Samuel*, Ecuyer, Seigneur de la Foſſe en Champagne, & de Dame *Charlotte de Leſtre de la Motte*; & ſœur de *Nicolas de Bourgeois de la Foſſe*, Capitaine dans le Régiment de la Marine, Chevalier de Saint-Louis. Elle eſt morte à Bar-le-Duc le 26 Décembre 1728, âgée d'environ 86 ans, & a été enterrée dans l'Egliſe Collégiale de Saint-Maxe de la même ville. De ce mariage ſont iſſus: — 1. LOUIS-PIERRE, qui ſuit; — 2. ANTOINETTE-LOUISE-THÉRESE, née le 25 Février 1681, morte à Paris le 9 Mai 1710, femme, du 22 Septembre 1706, de *Denis Petitpied*, Sieur des Eſſarts, Capitaine au Régiment de Grancey; — 3. & MARGUERITE-CHARLOTTE, née le 18 Juin 1682, laquelle fit ſes preuves de nobleſſe pour être admiſe à Saint-Cyr, devant M. *de Sainte-Marthe*, commis par le Roi à cet effet, le 18 Décembre 1689. Elle y fut reçue le 9 Janvier 1690, & épouſa, par contrat du 7 Novembre 1710, *Antoine de Vaſſart*, Ecuyer, Seigneur de Burnecourt, de Gorze-Sallée & d'Andernay, Gentilhomme ordinaire du Duc de Lorraine. Elle eſt morte à Bar-le-Duc le 30 Septembre 1721.

V. LOUIS-PIERRE D'HOZIER, Chevalier, Conſeiller du Roi en tous ſes Conſeils, né le 20 Novembre 1685, fait Juge-d'Armes de France & Commiſſaire du Roi pour lui certifier la nobleſſe de ſes Ecuyers & de ſes Pages, en ſurvivance de CHARLES-RENÉ D'HOZIER, ſon oncle, le 2 Novembre 1710, fut nommé, le 21 Février 1714, Chevalier de l'Ordre de Saint-Michel; les preuves de nobleſſe qu'il fit à ce ſujet furent admiſes, le 26 Mars de la même année, par M. *de Beringhen*, premier Ecuyer du Roi, au rapport de M. *de Clairambault*, Généalogiſte de ſes Ordres. Il fut pourvu, le 20 Juin 1727, d'un office de Maître des Comptes ordinaire, & obtint, le 22 Mars 1732, une penſion de 1500 livres: Sa Majeſté lui en accorda une autre, au mois d'Août 1766, de 2000 livres. Il eſt mort à Paris au mois de Septembre de l'année ſuivante, Doyen des Chevaliers de l'Ordre du Roi, après avoir rempli les fonctions des charges qu'il tenoit de ſes peres, & qui ſont diviſées aujourd'hui entre ſes deux aînés. Il avoit épouſé, par contrat du 22 Mars 1716, Demoiſelle *Marie-Anne de Robillard*, morte le 7 Février 1739, âgée de 42 ans, (ſœur de *Geneviéve-Michelle de Robillard*, mariée, en 1711, à *Joſeph-Geoffroy de Malvin*, Seigneur de Saint Symphorien, Conſeiller au Parlement de Bordeaux. Voyez MALVIN) fille de *Georges de Robillard*, Ecuyer, Seigneur, Comte de Coſnac en Saintonge, & de *Marie-Anne le Beuf*, dont: — 1. DENIS-LOUIS, qui ſuit; — 2. ANTOINE-MARIE D'HOZIER-DE-SÉRIGNY, né le 20 Août 1721, Juge-d'Armes de la Nobleſſe de France, par Lettres de retenue du 1 Octobre 1734, en ſurvivance de ſon pere; nommé par Sa Majeſté Commiſſaire pour les preuves de nobleſſe des Eleves de l'Ecole Royale Militaire, lors de l'inſtitution de cette Ecole; reçu, avec permiſſion du Roi, Chevalier de Juſtice de l'Ordre de Saint-Maurice de Savoie, ſur ſes preuves faites le 24 Mai 1762, & nommé, le 19 Juin ſuivant, Chevalier, Grand'Croix dudit Ordre, vit ſans alliance en 1774. Il s'eſt diſtingué & ſe diſtingue encore tous les jours par ſa ſagacité & la juſtice exacte avec laquelle il aſſigne à chacun le rang qui lui eſt dû dans les différens Ordres de la Nobleſſe de France; — 3. CHARLES-PIERRE, né le 17 Janvier 1731, Vicaire-Général du Diocèſe de Chartres, Chanoine de l'Egliſe Cathédrale & Archidiacre de Pinſerais; — 4. JEAN-FRANÇOIS-LOUIS, dit *le Chevalier* D'HOZIER, né le 6 Avril 1733, qui a ſervi en qualité de Garde de la Marine le 8 Avril 1745; a quitté ce Corps le 6 Avril 1748; a été nommé, le 20 Octobre 1756, Gentilhomme de la Cour du feu Roi de Pologne, Duc de Lorraine; puis, le 14 Avril

1758, à la charge de Lieutenant des Maréchaux de France & Juge du point d'honneur de la Nobleſſe au Département de Paris. Il a fait ſes preuves de nobleſſe le 6 du même mois, devant le Marquis *de Beringhen*, Chevalier des Ordres & premier Ecuyer du Roi, pour être reçu Ecuyer de main de Sa Majeſté; a été nommé, le 18 Mars 1760, Gouverneur pour le Roi de la ville de Lagny-ſur-Marne, &, le 17 Octobre de la même année, Chambellan du Roi de Pologne, Duc de Lorraine. Il a fait encore ſes preuves de nobleſſe paternelles & maternelles le 7 Décembre 1761, devant les Archevêques d'Auch & d'Ardres, pour être nommé Chevalier des Ordres Royaux de Saint-Maurice & de Saint-Lazare de Sardaigne, a été reçu en conſéquence le 24 Mai 1762, avec ANTOINE-MARIE D'HOZIER-DE-SÉRIGNY, ſon frere aîné. Il a eu, le 1 Septembre 1766, du Tribunal, commiſſion de Juge du point d'honneur au Département de Meaux, &, le 20 Octobre de la même année, a été nommé Chambellan de l'Electeur Palatin, après avoir fait à cette Cour ſes preuves de nobleſſe de 8 quartiers: il n'eſt pas encore marié; — 5. MARIE-MARGUERITE-FÉLICITÉ, née le 15 Novembre 1722, morte en 1752, femme, du 7 Janvier 1750, d'*Ange-François Perrotin de Barmond*, Chevalier, Seigneur de Barmond, du Courpoy, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, Conſeiller en ſes Conſeils, & Maître ordinaire en ſa Chambre des Comptes de Paris; — 6. MARIE-HENRIETTE-LOUISE, née le 15 Juillet 1724, mariée, le 17 Mai 1747, avec *Etienne de Vaſſart*, Chevalier, Seigneur d'Andernay, ſon couſin-germain, Conſeiller du Roi, Maître ordinaire en ſa Chambre du Conſeil & des Comptes du Duché de Bar; — 7. & ANNE-LOUISE, née le 28 Septembre 1735, reçue à Saint-Cyr le 12 Décembre 1743, ſur ſes preuves faites devant M. *d'Ormeſſon*, Conſeiller d'Etat ordinaire & au Conſeil royal, commis par ordre exprès de Sa Majeſté à cet effet: elle vit ſans alliance, en 1774.

VI. DENIS-LOUIS D'HOZIER, Chevalier, Conſeiller du Roi en ſes Conſeils, né le 17 Avril 1720, reçu Page de la Chambre du Roi le 1 Janvier 1734, ſur ſes preuves faites par M. *de Harlay*, Conſeiller d'Etat ordinaire & Intendant de Paris, commis par un ordre exprès de Sa Majeſté à ce ſujet; nommé, le 1 Octobre de la même année 1734, à la charge de Commiſſaire de Sa Majeſté, pour lui certifier la nobleſſe de ſes Ecuyers & de ſes Pages, en ſurvivance de ſon pere, & pourvu, le 7 Avril 1751, d'une charge de Préſident en la Cour des Comptes, Aides & Finances de Normandie, a épouſé, 1°. le 14 Mars 1754, *Eliſabeth-Henriette-Marguerite de Beſſet*, Dame de la Chapelle-Milon, morte ſans enfans, fille de *Daniel-Henri de Beſſet*, Chevalier, Seigneur dudit lieu de la Chapelle-Milon, Conſeiller du Roi en ſes Conſeils, & Intendant des Iſles ſous le Vent de l'Amérique, & d'*Eliſabeth-Marguerite de Guiry*; & 2°. le 10 Janvier 1764, *Adélaïde-Geneviéve de la Croix*, fille de *Céſar-Marie de la Croix*, Chevalier, Seigneur d'Orangis, Conſeiller du Roi en ſes Conſeils, Maître ordinaire en ſa Chambre des Comptes de Paris, Maître-d'Hôtel de feu la Reine & de Madame la Dauphine, & Intendant de la Martinique, & de *Geneviéve-Eliſabeth de Levi*, dont: — AMBROISE-LOUIS-MARIE, né le 20 Octobre 1764; — & CÉSAR-LOUIS, dit *le Chevalier* D'HOZIER, né le 3 Avril 1767.

Les armes: *d'azur, à une bande d'or, accompagnée de 6 étoiles de même, poſées en orle.* Supports: *deux lions.* Deviſe: ET HABET SUA SIDERA TELLUS. Voyez, pour un plus long détail, *Moréri*, l'Abbé *Robert de Briançon*, *Tome II*, de ſon Etat de la Nobleſſe de Provence, & l'Hiſtoire héroïq. de la Nobleſſe de cette Province, par *Artefeuille*, *Tome II*, où il eſt parlé avec éloge de cette Famille.

HUART: Famille dont il eſt parlé dans le *Mercure* du mois d'Avril 1740, *pag.* 815.

FRANÇOIS HUART, Seigneur du Bochet, Conſeiller au Parlement de Bretagne, épouſa *Marie-Anne du Breil*, dont eſt iſſue — MARGUERITE-FRANÇOISE HUART, morte le 10 Mars 1740, dans la 70ᵉ année de ſon âge, étant veuve depuis

1725, de *François-Paul Hay*, Seigneur de Bouteville & de la Montagne, duquel elle a eu trois enfans.

HUAULT : Famille originaire de Touraine, près d'Azay le Rideau, ſur la riviere d'Inde. Le premier de ce nom vint s'établir à Paris, lors de la priſe d'Azay par le Dauphin CHARLES, ſur les partiſans de JEAN *ſans peur*, Duc de Bourgogne, en 1418.

JACQUES HUAULT, Seigneur de Vaires, Aubigny, &c. Secrétaire du Roi, épouſa *Philippe de Hacqueville*, Dame de Vaires, de laquelle il eut

JEAN HUAULT, Seigneur de Vaires & de Buſſy, né le 18 Septembre 1539, Conſeiller au Châtelet en 1566, puis au Parlement de Paris le 23 Janvier 1567. Il aſſiſta à la rédaction de la Coutume de cette Ville le 2 Février 1580, fut Maître des Requêtes le 30 Avril 1586, Préſident au Grand-Conſeil, & reçu le 12 Octobre 1587, fut pris par les Ligueurs au mois de Décembre 1588, après la mort du Duc *de Guiſe*, comme il ſortoit de Paris pour aller trouver le Roi. Son Château de Vaires fut brûlé, & lui obligé de racheter ſa vie & ſa liberté, moyenant 4000 écus au profit de la Ligue le 16 Janvier 1589. Il fut conduit à la Baſtille avec les meilleures têtes des autres Cours, par *Jean le Clerc*, & ſa maiſon pillée; fut depuis rétabli dans ſa charge de Préſident par le Roi HENRI IV, le 31 Décembre 1590; fait Conſeiller d'Etat par Brevet du 3 Février 1595, mourut le 15 Septembre 1606, & fut inhumé à Vaires. Il avoit épouſé, par contrat du 27 Février 1560, *Anne Piedefer*, Dame de Guyencourt, fille de *Robert Piedefer*, Conſeiller au Parlement de Paris, & de *Jeanne Briçonnet de Leveville*, ſa ſeconde femme. Leurs enfans furent — JACQUES, qui ſuit; — & PHILIPPE, morte le 1 Octobre 1595, âgée de 15 ans.

JACQUES HUAULT, II. du nom, Seigneur de Vaires, Buſſy, &c. né en Décembre 1573, Colonel d'un Régiment d'Infanterie, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi en 1606, mort le 8 Février 1616, avoit épouſé, par contrat du 19 Septembre 1601, *Anne de Maillard*, Dame de Bernay, morte le 6 Octobre 1614, fille de *François de Maillard*, Seigneur de Bernay, Chevalier de l'Ordre du Roi & ſon Gentilhomme ordinaire, & de *Madelene Janvier*. De ce mariage vinrent : — 1. PIERRE, qui ſuit; — 2. JEAN, Seigneur de Garancieres, Capitaine du Vol dans la grande Fauconnerie du Roi, mort ſans alliance en 1637; — 3. PHILIPPE, Prieur d'Ambierle & de la Ferté-Alais, nommé, en 1661, à l'Evêché du Puy, qu'il n'accepta point, mort le 6 Novembre 1665; — 4. BARTHELEMI, auteur des Seigneurs de Bernay, rapportés ci-après; — 5. JANVIER, dit *le Chevalier de Vaires*, tué d'un coup de canon au ſiége de Bois-le-Duc en 1629; — 6. & ALEXANDRE, né le 23 Février 1613, Chevalier de Malte en 1629, tué au ſiége de Dôle en 1636.

PIERRE HUAULT, Marquis de Vaires, &c. né en Juillet 1602, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi en 1630, Capitaine d'une Compagnie de Chevaux-Légers en 1635, Meſtre-de-Camp d'un Régiment de Cavalerie en 1639, Maréchal-de-Camp en 1645, Lieutenant-Général des Armées en 1652, mort le 14 Février 1662, avoit épouſé, par contrat du 2 Mars 1630, *Anne de Heilly de Piſſeleu*, Comteſſe de Jouy, fille de *Léonor de Piſſeleu*, Seigneur de Ribemont, & de *Marie de Gondy*, dont : — 1. N... HUAULT, mort ſans alliance; — 2. PHILIPPE, qui ſuit; — 3. ALEXANDRE, Seigneur de Glatigny, Capitaine de Cavalerie, mort le 2 Février 1665 ſans alliance; — 4. MARIE-GENEVIÉVE, Dame d'Huyſon, mariée, le 8 Mars 1666, à *Antoine Allain de la Heaulle*, Seigneur de Saint-Thomas, Maréchal des Camps & Armées du Roi; — 5. RENÉE, Dame de Vaires, mariée, le 23 Décembre 1670, à *Louis du Tronchay*, Seigneur de Martigné, morte le 31 Janvier 1716, dont des enfans; — 6. & ANNE, Religieuſe Dominicaine à Montargis.

PHILIPPE HUAULT, Marquis de Buſſy, né le 20 Mai 1632, Meſtre-de-Camp de deux Régimens de Condé, Infanterie & Cavalerie, mort le 17 Mars 1653 des ſuites de ſes bleſſures reçues au Fauxbourg Saint-Antoine, avoit épouſé, le

13 Novembre 1651 à Bordeaux, à l'inſçu de ſes pere & mere, *Marie de Lancry de Verpilliere*, fille de *Charles de Lancry*, Capitaine d'Infanterie, & de *Geneviéve le Gendre*. Elle mourut à Port-Royal des Champs le 15 Juin 1697, laiſſant :

ARMAND HUAULT, Marquis de Buſſy, né le 2 Août 1652, Page du Roi, enſuite Capitaine au Régiment du Roi, mort le 6 Août 1683, âgé de 31 ans, ſans enfans de ſon mariage contracté à Lille avec *Catherine de Sainte-Aldegonde*, veuve de *Michel Robles*, Comte de Hanappes, & fille de *François-Lamoral*, Comte *de Sainte-Aldegonde*, & d'*Agnès de Davre*. Elle mourut à Arras le 20 Septembre 1681.

Seigneurs DE BERNAY.

BARTHELEMI HUAULT, Seigneur de Bernay, quatrieme fils de JACQUES, II. du nom, & d'*Anne de Maillard*, Dame de Bernay, né en 1610, Colonel d'un Régiment de Cavalerie, mort le 8 Juin 1669, avoit épouſé, le 30 Juillet 1646, *Marguerite le Vayer de la Fontaine*, fille de *Charles le Vayer*, Correcteur des Comptes, & de *Marguerite de Net*, dont : — 1. BARTHELEMI, qui ſuit; — 2. CHARLES-RENÉ, Seigneur d'Arcis, Capitaine au Régiment de Picardie, mort le 20 Février 1714 ſans enfans de ſon mariage contracté le 28 Mai 1679, avec *Marguerite-Anne le Mazoyer de Verneuil*, fille de *Louis le Mazoyer*, Seigneur de Moulignon, Maître-d'Hôtel du Roi, & d'*Eliſabeth de Valens*, Dame de Verneuil en Brie; — 3. CLAUDE, né le 3 Octobre 1654, dit *le Chevalier*, enſuite l'*Abbé de Champrond*, mort le 9 Juin 1684; — 4. ANNE-MARGUERITE, Religieuſe à Colinance le 6 Mai 1664; — 5. MARIE-ELISABETH, Religieuſe au même Monaſtere le 13 Juin 1667; — 6. ANNE, Religieuſe à N. D. du Charme, le 6 Mai 1665; — 7. & CATHERINE, morte à 8 ans.

BARTHELEMI HUAULT, II. du nom, Seigneur de Bernay, né le 2 Novembre 1651, épouſa, le 18 Mars 1679, *Catherine du Noyer*, fille de *Claude*, Secrétaire du Roi, dont pluſieurs enfans morts en bas âge, &

BARTHELEMI-NICOLAS HUAULT DE BERNAY, né le 13 Février 1695, reçu Conſeiller au Parlement de Paris le 9 Juillet 1717, mort le 29 Août 1736. De ſon mariage, contracté le 15 Septembre 1732, avec *Marie-Marguerite du Temple*, morte le 24 Août 1746, âgée d'environ 40 ans, il a eu deux filles, ſçavoir: — MARIE-CATHERINE HUAULT DE BERNAY, née le 9 Mai 1728, morte ſans alliance; — & ANNE HUAULT DE BERNAY, née le 11 Janvier 1732, reçue à Saint-Cyr, où elle étoit encore en 1746.

Seigneurs de MONTMAGNY.

LOUIS HUAULT, Seigneur de Montigny, &c. mort le 19 Novembre 1576, avoit épouſé *Claire de Bilon*, Dame de la Grange, dont:

CHARLES HUAULT, Seigneur de Montmagny, Richebourg, &c. batiſé le 3 Mars 1553, Conſeiller au Grand-Conſeil le 7 Juin 1579. Il obtint des Lettres du Roi le 28 Janvier 1591, portant ſon rétabliſſement dans ſa charge ayant porté les armes pour le ſervice du Roi pendant les troubles, & ayant été enfermé auparavant dans Paris, où il avoit été forcé de ſigner la Ligue; fut Maître des Requêtes le 26 Juin 1592, Intendant en Poitou le 16 Janvier 1599, Député la même année pour la recherche des faux Nobles de cette Province & des abus commis au fait des Finances; mourut le 24 Septembre 1610, & fut inhumé à Saint-Jean en Grêve. Il avoit épouſé, le 2 Janvier 1578, *Antoinette du Drac*, fille d'*Adrien du Drac*, Seigneur de Mareuil, Vicomte d'Ay, Conſeiller au Parlement de Paris, & de *Charlotte Rapouel*, Dame de Bandeville & de Vignoles. Ses enfans furent : — 1. LOUIS, qui ſuit; — 2. CLAUDE, mort jeune; — 3. ADRIEN, Seigneur de Meſſy, Capitaine d'une Compagnie de Chevaux-Légers, mort en 1648 ſans alliance; — 4. CHARLES, Chevalier de Malte le 3 Août 1622. Il commanda les Galeres de la Religion, & remporta une Victoire ſignalée contre le Bey de Rhodes le 6 Août 1627; eut le même commandement en 1630; fut Lieutenant-Général & Commandant pour le Roi à Quebec & dans la Ri-

viere de Saint-Laurent, par Lettres du 7 Avril 1639; fut reçu Lieutenant-Général de la Religion le 1 Mai 1653, & fit son entrée en cette qualité dans l'Isle Saint-Christophe en Amérique, qui appartenoit à l'Ordre de Malte, & succéda au Commandeur de *Poincy*; — 5. CLAIRE, morte jeune; — 6. CHARLOTTE, mariée, le 21 Février 1604, à *Antoine de Gouy*, Seigneur d'Arcis & de Cartigny; — 7. & ANNE, morte jeune.

LOUIS HUAULT, II. du nom, Seigneur de Montmagny, de Richebourg, le Clair, Goyencourt & la Baillie, né le 31 Janvier 1585, Conseiller au Grand-Conseil, reçu le 10 Mai 1612 en la charge de *Philippe Lhermite*, & Conseiller d'Etat le 21 Janvier 1643, mourut le 6 Février 1647. Il avoit épousé, le 8 Octobre 1614, *Catherine Lottin de Charny*, fille de *Guillaume Lottin*, Seigneur de Charny, Vaux le Vicomte, &c. Président des Requêtes du Palais, & *Madelene Morin*. Elle se remaria à *Guillaume Jubert de Bouville*, Seigneur du Bosc & de Mons. Du premier lit vinrent : — 1. ADRIEN, qui suit; — 2. LOUIS, Abbé de Saint-Avi, Prieur d'Ancre & de Revel, Conseiller au Parlement le 6 Juin 1664, mort le 16 Mai 1691; — 3. JACQUES, Seigneur de Miremont, Capitaine de Cavalerie, mort le 1 Décembre 1662 sans laisser d'enfans de *Julie de Magis*, sa femme, noble Florentine; — 4. CATHERINE, Religieuse aux Annonciades de Saint-Denis le 2 Septembre 1634; — 5. CHARLOTTE, Religieuse à la Conception le 24 Décembre 1637; — 6. BONNE, morte jeune; — 7. JEANNE, Dame de Goyencourt, mariée, 1°. le 4 Mars 1647, à *Louis Ribier*, Seigneur de Cottereaux, Conseiller au Parlement, assassiné au mois de Mars 1659 dans la Forêt de Compiegne, sans laisser d'enfans; & 2°. le 21 Février 1660, à *Robert Guerin*, Seigneur de Tarnault, Brigadier des Armées du Roi, assassiné le 5 Janvier 1678 à Epernay, dont : — PIERRE GUERIN, Seigneur de Tarnault & de Goyencourt, Maréchal-Général des Logis des Armées du Roi, marié, le 27 Janvier 1699, avec *Anne Geneviéve-Marie Hatte de Chevilly*.

ADRIEN HUAULT, Seigneur de Montmagny, Epinay, le Clair, Richebourg, reçu Conseiller au Grand-Conseil le 26 Avril 1646, après son pere, Honoraire en 1691, mort le 2 Juin 1699 à 80 ans, & inhumé à Montmagny, avoit épousé, le 3 Juillet 1651, *Jeanne d'Espinose*, fille de *Michel*, Président au Parlement de Bretagne, & de *Jeanne Gazet de Jasson*, dont : — MICHEL-LOUIS HUAULT, Seigneur de Richebourg, mort sans alliance le 7 Octobre 1676, à 24 ans; — & CATHERINE HUAULT, Religieuse à l'Abbaye du Trésor près Gisors en Juin 1676.

Les armes : *d'or, à la fasce d'azur, chargée de 3 molettes d'éperon d'or, & accompagnée de 3 coquerelles de gueules, 2 en chef & 1 en pointe.*

HUBERT, en Beauce : Famille dont étoit

ANNE-FRANÇOIS HUBERT, Seigneur de Faronville, & Landreville, Lieutenant-Colonel du Régiment de Cavalerie de Berri, Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis, mort en Octobre 1715, sans enfans de *Marie-Anne Phelippe*, qu'il avoit épousée le 7 Avril 1709, sœur du Lieutenant-Général des Armées du Roi de ce nom. Les armes : *d'argent, au chien de Saint-Hubert de sable.*

HUBY : De cette Famille étoit

JACQUES-LOUIS HUBY, né le 9 Juillet 1693, fils de LOUIS HUBY, Secrétaire du Roi en 1702. Il fut reçu Conseiller au Grand-Conseil le 19 Mars 1718, résigna sa charge le 26 Octobre 1728 pour se mettre dans la Finance, fut Receveur-Général des Domaines & Bois de la Généralité de Paris, & est mort en Décembre 1764. Il fut marié deux fois, on ignore le nom de sa seconde femme; mais de sa premiere *N... Boucot*, fille de *Jacques Boucot*, Receveur des Domaines de la ville de Paris, & de *Marie Rigolet*, il eut deux fils qui sont morts; le premier Officier d'Artillerie. Les armes : *d'azur au chevron d'or, accompagné de 3 coquilles de même, 2 en chef & 1 en pointe.*

HUCHET DE LA BEDOYERE. Le nom de HUCHET est connue dans l'Epée

& dans la Robe, & par ſes alliances en Bretagne depuis 300 ans ou environ.

Jean Huchet, ſieur de la Bedoyere, eut pour fils aîné — Roland Huchet; qui a formé la branche des Seigneurs de la Bedoyere; — & Charles, dont il ſera parlé ci-après.

Charles Huchet, deſcendu de Roland, ci-deſſus, Chevalier, Seigneur & Comte de la Bedoyere, Procureur-Général au Parlement de Bretagne depuis le 14 Août 1710, a eu de *Marie-Anne-Guyonne Danycan de l'Epine*, ſon épouſe, entr'autres enfans: — Marguerite-Hugues-Charles-Marie Huchet de la Bedoyere, né le 4 Avril 1709, ci-devant Avocat-Général de la Cour des Aides de Paris; — & Noel-Florimond Huchet, Chevalier Seigneur de la Bedoyere, qui a épouſé, le 14 Septembre 1746, *Marie-Angelique Coſté de Saint-Suplix*, fille d'*Alexandre Coſté*, Seigneur de Saint-Suplix, Baron de Creſpon, & de *Marie-Guillemette Moura*. La Famille de *Coſté-Saint-Suplix* eſt connue à Rouen parmi les bonnes du Parlement, auquel elle a donné pluſieurs Conſeillers depuis l'an 1617. *Mercure de France*, Septembre 1746, *pag.* 189.

Charles Huchet, Ecuyer, ſieur de Rédillac, ſecond fils de Jean, Sieur de la Bedoyere, fut Conſeiller au Parlement de Rennes, & épouſa, le 5 Mai 1580, *Mathurine de Kerbiquet*, fille aînée de *François de Kerbiquet*, dont il eut pour fils aîné:

Briand Huchet, Ecuyer, Sieur de Kerbiquet, du Langouet & du Pleſſis-Cintré, Chevalier de l'Ordre du Roi en 1648. Il fut maintenu avec Isaac, ſon fils, & André Huchet, leur couſin, Seigneur de la Bedoyere, Procureur-Général au Parlement de Rennes, dans la poſſeſſion de leur ancienne nobleſſe, qu'ils avoient juſtifiée par titres depuis 1434. Briand Huchet épouſa *Louiſe Rabinard*, de laquelle vint pour fils aîné:

Isaac Huchet, Seigneur du Pleſſis-Cintré, de Kerbiquet, de la Hidouze, de la Roche, du Langouet, du Val au Houle, de la Villebeuve, &c. marié, le 2 Février 1666, avec *Angélique de Seſmaiſons*, dont pour fils aîné & principal héritier:

Joseph Huchet, Ecuyer, Seigneur de Cintré, du Breuil, d'Iffendic, de la Roche & de Treguil, qui épouſa, le 12 Novembre 1698, *Catherine Croſnier*, fille de *Claude*, Ecuyer, ſieur de la Bertaudiere, & de *Marie Eon de la Baronie*. De ce mariage ſont iſſus: — Louis-Marie Huchet de Cintré, ondoyé le 31 Juillet 1699; — & Claude-Joseph Huchet de Treguil, né le 23 Septembre 1700, tous deux reçus pages du Roi dans ſa grande Ecurie le 4 Juillet 1719.

Il eſt parlé de cette famille dans l'*Armorial de France, Reg. I, Part. I, pag.* 295. Les armes: *d'azur, à 6 billettes d'argent percées en rond, & poſées* 3, 2 & 1.

HUDEBERT: Ancienne Famille de Normandie, reconnue dans les Elections de Liſieux & d'Argentan, pour être noble de race, dès l'an 1391. Ses principales alliances ſont avec les Maiſons de *Neuville*, de *Ruppierre* & d'*Azémar*. Elle a donné pluſieurs Officiers, tant dans la Maiſon du Roi que dans les autres troupes, & a formé pluſieurs branches, dont quelques-unes ſont éteintes, telles que celles de *la Milletiere*, & des Seigneurs *de Ligneris* & de *Duval*.

Jacques de Hudebert obtint en ſa faveur une Sentence, rendue le 23 Janvier 1641, par des Commiſſaires généraux députés pour la perception du droit de francs-fiefs, par laquelle, après l'examen de pluſieurs titres préſentés, il fut reconnu que les Sieurs de Hudebert prenoient la qualité d'*Ecuyer*, ce qui paroît par un aveu & contrat de 1391, où Guillaume de Hudebert eſt qualifié d'*Ecuyer*; par un autre aveu de l'année 1448, rendu à Jean de Hudebert, fils de Guillaume; par un mandement du Bailli d'Alençon en 1458, obtenu

par JEAN DE HUDEBERT & OLIVIER, ſon frere, touchant la ſucceſſion de GUILLAUME, leur pere, où ils prennent l'un & l'autre la qualité d'*Ecuyer*; par un contrat en forme de bail, fait, en 1466, par *Simon Deſplace*, tuteur de PIERRE DE HUDEBERT, fils de JEAN, à JEANNEQUIN DE HUDEBERT, ſon oncle, du fief de Blancbuiſſon; par un acte du Bailli d'Evreux, qui prouve que ledit PIERRE DE HUDEBERT s'étoit préſenté pour ſervir à l'arriere-ban; & enfin par pluſieurs actes des années 1503, 1506 & 1507, dans leſquels il appert que PIERRE DE HUDEBERT eſt iſſu de MARTIN DE HUDEBERT, chef de deux branches qui ſubſiſtent.

Des Lettres-Patentes de HENRI, Roi d'Angleterre, données à Paris le 2 Octobre 1426, portent que *Robert de Breuillar*, Ecuyer, & *Jeanne de Guiſchainville*, ſa femme, vendirent & tranſporterent à *Guillaume de la Lande*, Bailli de ſon très-cher & très-amé oncle le Duc *d'Exceſtre*, Comte *de Harcourt*, deux nobles fiefs, tenus du Roi au Bailliage d'Evreux, & ès Châtellenies de Beaumont-le-Roger & de Conches; & que *Henri de Ruppierre*, Ecuyer, ayant eu intention de réclamer ledit marché par bourſe & par lignage, comme provenant du côté de ladite Demoiſelle *de Guiſchainville*, ledit Seigneur Roi aſſigna aux parties le ſiége de Beaumont-le-Roger, & GUILLAUME DE HUDEBERT, Ecuyer, y fut ajourné par les procédures faites le 11 dudit mois d'Octobre.

Une aſſignation fut donnée le 19 Février 1504, par *Pierre le Lennier*, Sergent, à la Requête de GUILLAUME & d'HILAIRE DE HUDEBERT, Ecuyers, à *Jean de Ruppierre*, Baron de Survie, & à *Marguerin* & *Thibaut de Ruppierre*, ſes fils, Chevaliers, pour qu'il leur fut fait défenſe, en vertu d'une clameur de gage-pleige, de mettre ſiége ou banc dans l'Egliſe de Survie, entre le banc des Demoiſelles leurs femmes, & le banc de la Demoiſelle deſdits *de Ruppierre*, ni que leſdits *de Ruppierre* fiſſent ſeoir leurs ſerviteurs au-deſſus du banc deſdits DE HUDEBERT, qui ſoutenoient que leur banc devoit être contigu & joignant celui deſdits *de Ruppierre*, comme étant leur place ancienne. Sur cette queſtion intervint Sentence aux aſſiſes des mêmes tenues, par *Geoffroy Moynet*, Ecuyer, Lieutenant-Général de M. le Bailli d'Alençon le 28 Avril 1505, portant qu'information ſeroit faite ſur ledit cas, & tranſport de Juge ſur les lieux en ladite Egliſe de Survie, ce qui fut fait le jour Saint-Marc; & après lecture de quelques Chartes en préſence des parties, par leſquelles il fut prouvé que ledit *de Ruppierre* étoit fondateur de ladite Egliſe; & d'après le témoignage de pluſieurs perſonnes de ladite Paroiſſe, ledit *Moynet* déclara qu'il y auroit un eſpace de ſept pieds entre le banc de MM. *de Ruppierre*, & celui de MM. DE HUDEBERT, pour place des enfans & des domeſtiques dudit *de Ruppierre*, comme fondateur de ladite Egliſe, à quoi les parties acquieſcerent.

JACQUES DE HUDEBERT, Ecuyer, Seigneur de Blancbuiſſon, fils de MARTIN, épouſa, par contrat de l'an 1537, Demoiſelle *Catherine de Neuville*, dont:

GEOFFROY DE HUDEBERT, Ecuyer, marié, le 5 Avril 1572, à Demoiſelle *Vincent de Maurey*, fille de noble homme *Gilles de Maurey*, Seigneur de Fangers. Il en eut:

JACQUES DE HUDEBERT, Ecuyer, qui épouſa, le 14 Décembre 1593, Demoiſelle *Françoiſe de Ruppierre*, fille de *Michel*, Chevalier, Seigneur de la Milletiere. De cette alliance vint:

JEAN DE HUDEBERT, Ecuyer, Seigneur de Blancbuiſſon, qui fut marié le 9 Février 1615: le nom de ſa femme eſt ignoré; mais il en eut:

ANDRÉ DE HUDEBERT, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, marié à Demoiſelle *Anne d'Erneville*, fille de *Claude*, Chevalier, Seigneur de Launey, Polligny & Graſſar, dont:

JEAN DE HUDEBERT, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, qui épouſa, le 16 Juin 1695, *Marie-Thérèſe de Nollent*, fille de *Jean-Batiſte de Nollent*, Ecuyer, Sieur de Bouchaille. Leur fils fut:

ANDRÉ-CHARLES DE HUDEBERT, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, marié, le 15 Décembre 1722, à Demoiſelle *Charlotte de Ruppierre*, fille de *Thomas-Philippe*,

Baron *de Ruppierre*, Seigneur de Vauferment, Feugeroux, Chiray, Patron honoraire des Paroiſſes de Sainte-Gauburge & de Sainte-Colombe-ſur-Rille.

André-Charles-Alexandre de Hudebert, leur fils, Ecuyer, Seigneur de Blancbuiſſon, épouſa, le 3 Novembre 1749, Demoiſelle *Jeanne-Pélagie d'Azémar*, fille de Meſſire *Marc-Antoine d'Azémar*, Seigneur des trois Fontaines. Il eſt veuf, & en a eu trois garçons & trois filles : l'un des garçons eſt Officier d'Infanterie.

Il y a une autre branche qui ſubſiſte dans Jacques de Hudebert, couſin-germain du précédent, qui eſt Garde-du-Corps du Roi.

Les armes : *de ſable, au fer de moulin d'argent. Mémoire envoyé*, & les actes du 2 Octobre 1426, du 19 Février 1504, & du 28 Avril 1505, qui ont été communiqués, exiſtent en original.

HUDEBERT, en Normandie, Election de Bayeux. Autre Famille, dont nous ne connoiſſons que les armes, qui ſont : *d'argent, à deux palmes adoſſées de ſinople ; au chef d'azur, chargé de deux roſes d'argent.*

HUE DE MIROMÉNIL. Famille noble de Normandie.

Michel Hue, Seigneur de la Roque & de Miroménil, Conſeiller au Parlement de Rouen en 1631, épouſa *Marie Duval de Bonneval*, de laquelle il eut :

Thomas Hue, Marquis de Miroménil, Seigneur de la Roque & de Latingy, Conſeiller au Grand-Conſeil le 29 Mai 1659 ; Maître des Requêtes le 10 Décembre 1668, puis Préſident au Grand-Conſeil le 9 Mars 1671. Il obtint, le 7 Février 1680, permiſſion de démembrer ſon office de Maître des Requêtes de celui de Préſident ; fut Intendant de Poitiers en 1672, de Champagne en 1673, de Touraine en 1689 ; Préſident honoraire le 2 Août 1690, & mourut en Août 1702. Il avoit épouſé 1°. *Anne-Françoiſe Courtin*, fille de *Nicolas*, Seigneur de Rozay & de Latingy, Conſeiller au Parlement de Paris, & de *Françoiſe du Drac* ; & 2°. le 13 Avril 1685, *Blanche de Bar*, fille de *N... de Bar*, Seigneur de Saint-Martin, Préſident au Préſidial de Châlons. Du premier lit vinrent : — 1. Jean-Batiste, Colonel du Régiment de Querci, Brigadier d'Infanterie le 2 Février 1702, Maréchal-de-Camp le 16 Septembre 1710, mort le 27 Décembre 1719, âgé de 53 ans. Il avoit épouſé *Suſanne Hebert du Buc*, morte en Septembre 1723, fille d'*André-Pierre Hebert du Buc*, Maître des Requêtes, & d'*Anne-Françoiſe le Gendre*, ſa ſeconde femme, dont deux filles : — Anne-Angélique Hue, mariée à *Claude-Marie*, Marquis *de Valin*, morte ſans enfans, en Février 1743 ; — & Madelene Hue, morte en bas âge, le 4 Septembre 1720 ; — 2. Jean-Thomas, Abbé de Saint-Urbain en 1681, Chanoine de l'Egliſe de Paris en 1697, mort le 20 Février 1732, à 63 ans ; — 3. Jean-Sébastien, Chevalier de Malte, Colonel du Régiment de Querci en 1705, Brigadier des Armées du Roi en 1719, mort à Oran le 15 Juin 1733, de ſes bleſſures ; — 4. Marie-Thérese, femme de *Jean-Joſeph-Louis-Bernard*, Comte *d'Armagnac*, Seigneur de Salvant ; & du ſecond lit : — 5. François, Capitaine, enſuite Colonel du Régiment de Miroménil en 1710, tué à Oran le 3 Juin 1733. Il avoit épouſé, le 19 Avril 1718, *Marie-Eliſabeth Jourland*, fille d'un Médecin de Soiſſons, & veuve de *Michel Heuſelin*, Secrétaire du Roi, & Receveur général des Finances de Soiſſons ; — 6. Thomas, qui ſuit ; — 7. Marie, morte ; — 8. & Armande-Jeanne-Blanche, mariée, le 1 Avril 1719, à *Louis-Bénigne*, Comte *de Humes*, & de Cheriſy, Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de Touraine, dont ſont nés un fils & une fille.

Thomas Hue, Seigneur de Latingy, puis Marquis de Miroménil, par la mort de la Marquiſe *de Valin*, ſa niéce, Capitaine de Cavalerie, mort en 1749, avoit épouſé, en 1721, *Anne Lambert*, fille de *Claude-Joſeph Lambert*, Auditeur des Comptes, & de *N... Logerot*, dont : — Armand-Thomas, qui ſuit ; — & Nicolas-Thomas, dit *le Comte de Miroménil*, Seigneur de Latingy, Garde-Marine en 1745, puis Officier aux Gardes-Françoiſes, Colonel d'un Régiment de Grenadiers-Royaux de l'Iſle de France en Mai 1762, & Brigadier des

Armées du Roi. Il eſt veuf depuis la fin de Janvier 1774, de *Marie Anne-Victoire de Segur*, morte dans ſa 39e année, qu'il avoit épouſée le 12 Février 1765. Elle étoit fille de *Nicolas de Segur*, Préſident à Mortier au Parlement de Bordeaux, & de *Charlotte-Emilie le Fevre de Caumartin.*

ARMAND-THOMAS HUE, Marquis de Miroménil, né le 16 Septembre 1723, reçu Conſeiller au Grand-Conſeil le 19 Août 1745; Maître des Requêtes le 26 Juillet 1751; premier Préſident du Parlement de Rouen le 22 Mai 1757, a épouſé, 1°. le 24 Août 1750, *Marie-Louiſe-Anne-Georgette du Hamel*, morte en Avril 1760, fille de *Louis-Marie du Hamel*, Préſident à Mortier au Parlement de Rouen, & de *Catherine du Fay*; & 2°. le 16 Septembre 1762, *Blanche-Françoiſe-Roſalie Bignon*, née le 26 Octobre 1744, fille d'*Armand-Jérôme Bignon*, Prévôt Maître des cérémonies des Ordres du Roi, Conſeiller d'Etat, Bibliothécaire de Sa Majeſté, mort Prévôt des Marchands, & de *Marie-Angélique-Blanche Hue-de-Vermanoir.* Du premier lit ſont iſſus: — 1. N..., né en 1760, mort au berceau; — 2. une fille née en 1751, mariée, le 6 Juillet 1769, à *N... le Bret*, Avocat-Général au Parlement de Rouen; — 3. une autre fille, née en 1758, morte en 1767; & du ſecond lit: — 4 & 5. un garçon, né en 1764, & une fille, née en Juin 1765.

On trouve ſur les Regiſtres du Grand-Conſeil un CHARLES HUE, Baron de Courſan, Conſeiller au Grand-Conſeil, par Lettres du 4 Novembre 1589, reçu le 28 Novembre ſuivant. Il avoit épouſé *Françoiſe Miron*, fille de *François Miron*, Tréſorier de France en Bretagne, & de *Renée Chretien.*

Les armes: *d'argent, à 3 hures de ſanglier de ſable.*

Il y a encore cinq Familles de ce nom en Normandie, dans l'Election de Caen, ſçavoir; HUE, Ecuyer, Sieur du Mont, dont les armes ſont: *d'azur, à la colombe d'argent, tenant en ſon bec un rameau d'olivier de même.*

HUE, Ecuyer, Sieur de Tounetot, qui porte: *d'azur, à la faſce d'argent, accompagnée de 3 étoiles d'or en chef, & de 3 croiſſans de même, 2 & 1 en pointe.*

HUE, Ecuyer, Sieur de Vaubenard: *d'azur, à l'orle de 8 coquilles d'or, en cœur un écuſſon d'argent, à la bande de gueules, chargée de 3 mouchetures de champ.*

HUE, Ecuyer, Sieur de Saint-Luc: *d'azur, à l'aigle d'argent, ſurmontée de 2 étoiles de même.*

Et HUE, Ecuyer, Sieur de Freſnon & de la Chauviniere, même province, dont les armes ſont: *d'azur, à la faſce d'or.*

HUE-DE-MUTRECY: Ancienne Nobleſſe Militaire en Normandie, du côté de Caen, dont le dernier mâle étoit

Meſſire PIERRE-LOUIS-AUGUSTIN HUE, Chevalier, Seigneur & Patron de Mutrecy, d'Aumont, Saint-Honorine & la Chardronette, lequel n'a laiſſé que deux filles: l'aînée, mariée à Meſſire *Jean de Caſot*, d'Allemagne; & la cadette, mariée au Marquis *d'Angerville d'Auvrecher*, d'une ancienne famille du pays. Voyez ANGERVILLE.

Les armes: *faſcé d'azur & de ſinople, à la bande tranſverſale de gueules, chargée de deux molettes d'argent, 1 en chef & l'autre en abyme, & au milieu une coquille de Saint-Jacques de même.*

HUESCAR: Le Duc de ce nom eſt de l'illuſtre Maiſon de SILVA-MENDOZA, établie en Eſpagne.

Don FERDINAND DE SILVA-DE-PASTRANE, ſubſtitué au nom de Tolede, de Beaumont-Lerin, de Hurtado, de Mendoza, de Haro, de Sotomayor, de Guzman, de Manrique, de Fonſeca, de Zuniga, de Henriquez de Cabrera, de Sandoval & de Boxa, eſt Duc d'HUESCAR, Comte de Galve, de Lerin, de Morente, de Fuentes, Marquis d'Heliſe, de Tarazona & de la ville de Coria, Seigneur des Baronnies de Pinoy, de Maſaplane & de pluſieurs autres villes, Grand-d'Eſpagne, Connétable & Grand Chancelier héréditaire du Royaume de Navarre, Gouverneur perpétuel des Châteaux Royaux, portes & ponts de la ville de Tolede, Chevalier des Ordres du Roi, de ceux de la Toiſon d'or & de Ca-

latrava, Lieutenant-Général des Armées du Roi d'Eſpagne, l'un des Gentilshommes de ſa Chambre avec exercice, Grand-Ecuyer de ſes Ecuries de la ville de Cordoue, ci-devant Capitaine de la premiere Compagnie des Gardes-du-Corps du même Monarque, & actuellement Majordôme-Major ou Grand-Maître de ſa maiſon. Il a été nommé Ambaſſadeur extraordinaire & plénipotentiaire d'Eſpagne en la Cour de France au mois de Décembre 1746, puis Chevalier des Ordres du Roi le 25 Mai 1749. Il eſt retourné en Eſpagne vers le même tems, a obtenu, le 19 Octobre, la permiſſion de porter le cordon & la Croix des Ordres, ſur l'admiſſion des preuves de ſa nobleſſe; & ſans avoir été reçu, il a été fait Majordôme-Major du Roi d'Eſpagne le 18 Novembre 1753. En remettant la charge de Capitaine des Gardes-du-Corps, il a été nommé Doyen du Conſeil d'Etat en Mai 1751. Il avoit épouſé, en 1731, *Marie-Bernarde Alvarez de Tolede de Portugal*, fille de *Vincent-Pierre-Ferdinand*, Comte *d'Oropeza*, & de *Marie-Fernande de Cordoue*, morte en 1738 ou 1739, de laquelle il a eu:

François-de-Paule de Silva-de Pastrane, auſſi l'un des Gentilshommes de la Chambre du Roi d'Eſpagne avec exercice, Brigadier de Dragons, commandant la Brigade des Carabiniers Royaux, &c. appellé *Marquis de Loria.* Il a été fait Colonel du Régiment de Dragons de la Reine en 1741, Commandant des Carabiniers en remettant ce Régiment, le 18 Novembre 1753, & Brigadier au mois de Décembre de la même année.

Dona *Marie-Thereſe de Tolede-de-Beaumont-Lerin*, de Haro-Guzman, Ducheſſe d'Albe, mere du Duc d'Huescar, eſt fille unique de *François Alvarez de Tolede-de Beaumont-Lerin*, dixieme Duc d'Albe, & héritiere, par ſa quatrieme ayeule paternelle, de la Maiſon de *Beaumont-Lerin*, iſſue d'un fils naturel de *Louis de Navarre-Evreux*, Comte de Beaumont-le-Roger en Normandie, frere cadet de Charles II, Roi de Navarre, Comte d'Evreux & Prince du Sang Royal de France. Elle avoit épouſé, à Bruxelles, en 1710, Don-Emmanuel-Marie-Joseph de Silva-Mendoza-Haro de Guzman, Comte de Galve, ſecond fils de Grégoire-Marie de Silva-Mendoza-Sandoval, Duc de Paſtrane & de l'Infantado, &c. mort à Madrid le 8 Octobre 1728.

C'eſt par une démiſſion directe du Duc *d'Albe*, ſon ayeul maternel, que le Duc d'Huescar a eu la jouiſſance du titre & du Duché de ce nom, avec permiſſion du Roi d'Eſpagne; & les Duchés de Paſtrane & de l'Infantado, que poſſédoit ſon ayeul paternel, ſont encore dans la branche aînée de ſa maiſon. *Mémor. Gén.* 1754.

HUET: Famille originaire de Normandie, établie depuis à Orléans.

Abraham Huet, I. du nom, mort en 1639, avoit épouſé *Catherine Lucas*, dont il eut:

Abraham Huet, II. du nom, marié, en 1633, avec *Claude le Jeune.* Leurs enfans furent: — 1. Abraham Huet, III. du nom, Ecuyer, Conſeiller du Roi, Procureur-Général en ſa Cour des Aides de Normandie, qui épouſa, en 1679, *Marie-Madelene Horouet*, de laquelle il n'eut qu'une fille, nommée — Marie-Anne-Madelene Huet, alliée, en 1707, avec *François-Joſeph de Marguerit*; Ecuyer, Seigneur de Verſainville; — 2. Antoine, qui ſuit; — 3. Catherine, mariée, en 1662, à *Nicolas de Campion*, Seigneur de Montpoignant; — 4. & Marie, femme de *Henri de Bethencourt*, Seigneur de Saint-Samſon & de Tourville la Riviere.

Antoine Huet, Ecuyer, Seigneur d'Ambrun, &c. épouſa, le 6 Septembre 1672, *Catherine le Roux.* De ce mariage ſortirent: — Antoine, qui ſuit; — & Laurent-Claude, rapporté après la poſtérité de ſon frere: ils furent tous deux maintenus dans leur nobleſſe en 1717.

Antoine Huet, II. du nom, Ecuyer, Seigneur d'Ambrun, &c. fut ſucceſſivement cadet dans le Régiment des Gentilshommes à Tournay, le 18 Juin 1680; Cornette de la Compagnie d'*Aſtron* dans le Régiment de Dragons de Marſan en 1691; Lieutenant dans le même Régiment en 1692; Capitaine dans le Régiment du Châtelet en 1702; Major du Régiment de Cavalerie de Braque en 1708;

1708; Lieutenant-Colonel du Régiment de Mallan en 1709; Chevalier de Saint-Louis en 1714; Meſtre-de-Camp réformé à la ſuite du Régiment de Saint-Aignan, Cavalerie, en 1715; & pourvu, en 1737, de la charge de Lieutenant de Roi au Gouvernement d'Auvergne. Il avoit épouſé, 1°. en 1719, *Anne Froment de Villeneuve*, dont il n'eut point d'enfans; & 2°. en 1725, *Marie-Angélique Picquet de Saint-Maurice*, de laquelle ſont iſſus: — 1. ANTOINE-PIERRE, qui ſuit; — 2 & 3. ANGÉLIQUE-FRANÇOIS, & FRANÇOIS-GUILLAUME HUET D'AMBRUN, tous deux jumeaux, nés le 23 Avril 1733: le premier eſt Conſeiller au Bailliage d'Orléans, & le dernier eſt mort; — 4. ANGÉLIQUE-CLAUDE, née le 5 Décembre 1726, mariée, en 1756, à NICOLAS-ZACHARIE HUET D'ARLON, ſon couſin-germain; — 5 & 6. ELISABETH-ANGÉLIQUE HUET D'AMBRUN, née le 25 Juin 1728; & MARGUERITE, toutes deux Religieuſes Bénédictines aux filles du Saint-Sacrement au Marais.

ANTOINE-PIERRE HUET-D'AMBRUN, Ecuyer, batiſé le 6 Février 1728, Capitaine de Cavalerie & Mouſquetaire du Roi dans la ſeconde Compagnie, a épouſé, en 1756, *Françoiſe Cureault*, fille de *Henri-Gabriel*, Ecuyer, Lieutenant-Général du Bailliage & Siége Préſidial d'Orléans, & de *Françoiſe Tourtier*, dont deux fils: — ANTOINE-PIERRE-HENRI HUET, né le 4 Septembre 1757; — & ANGÉLIQUE-FRANÇOIS, né le 14 Août 1759.

LAURENT-CLAUDE HUET, Sieur d'Arlon, ſecond fils d'ANTOINE, I. du nom, & de *Catherine le Roux*, fut ſucceſſivement cadet dans le Régiment de Marſan en 1690; Cornette en 1692; puis Lieutenant dans le même Régiment; Capitaine & Major dans celui de Biron en 1705; Capitaine dans Royal-Cravates & Chevalier de Saint-Louis en 1712, & eſt mort le 1 Janvier 1721. Il avoit épouſé, le 12 Janvier 1715, *Eliſabeth-Madelene le Prouſt*, de laquelle il a laiſſé: — 1. ANTOINE-LAURENT-CLAUDE HUET-D'ARLON, Ecuyer, Lieutenant dans le Régiment de Provence, Infanterie, mort à Bouchain en 1737; — 2. NICOLAS-ZACHARIE HUET-D'ARLON, Ecuyer, Lieutenant en ſecond dans le même Régiment, & marié, comme il a été dit, à ANGÉLIQUE-CLAUDE HUET, ſa couſine-germaine; — 3. & un autre fils, nommé

JEAN-BATISTE-PIERRE HUET-D'ARLON, marié 1°. à *N... de Valais*, fille de *Claude*, Ecuyer, Lieutenant-Général au Préſidial de Romorantin; & 2°. à *N... de Bury*. Du premier il a un garçon; & du ſecond deux filles.

Les armes: *d'azur, à un cerf d'or ſortant à demi-corps d'une riviere d'argent, mouvante de la pointe de l'écu; au chef couſu de gueules, chargé de 3 molettes d'éperon d'or.*

HUGO, en Lorraine. Famille qui remonte à

GEORGES HUGO, Capitaine dans les Troupes de RENÉ II, Duc de Lorraine. Il fut annobli par Lettres du Cardinal JEAN DE LORRAINE, Archevêque de Reims & de Narbonne, Evêque de Metz, Toul, Verdun & Terouane, datées de Lillebonne, en Normandie, le 14 Avril 1535, & confirmées par autres Lettres-Patentes d'ANTOINE, Duc de Lorraine, frere du Cardinal, datées de Nancy le 16 Octobre 1537. De ce GEORGES HUGO, eſt deſcendu au ſixieme degré,

CHARLES-HYACINTHE HUGO, Chevalier, né le 16 Décembre 1699. Il ſervit d'abord en France, en qualité de Volontaire, à la ſuite du Régiment de Condé, fut enſuite Conſeiller, Maître & Auditeur en la Chambre des Comptes de Lorraine. FRANÇOIS, Duc de Lorraine, ſous la régence d'ELISABETH-CHARLOTTE D'ORLÉANS, ſa mere, le créa *Chevalier*, avec ſes enfans nés & à naître en légitime mariage, par Lettres du 20 Novembre 1736. Il fut accordé, le 8 Mars 1734, avec *Anne l'Huillier de Spitzemberg*, dont — 1. NICOLAS-DIEUDONNÉ HUGO, Chevalier, né le 12 Juin 1735; — 2. LOUIS-CHARLES-TOUSSAINT HUGO, Chevalier, né le 29 Mai 1736; — 3. & JOSEPHINE-MECTILDE HUGO, née le 6 Juillet 1737. Voyez l'*Armorial de France, Regiſtre IV.* Les armes: *d'azur, au chef d'argent, chargé de deux merlettes de ſable.*

HUGON-DU-PRAT. Famille dont il eſt auſſi parlé dans l'Ouvrage ci-deſſus, *Reg. I, pag. 298.*

Aubert Hugon épouſa *Antoinette de Saint-Clar*, de laquelle il eut — Pierre Hugon, Ecuyer, Sieur du Prat, marié, en 1507, à *Jeanne de la Porte*, dont

Nicolas Hugon, Seigneur du Prat, qui s'allia, en 1541, avec *Jeanne de Betoulat*. Il fut pere de

François Hugon, I. du nom, Ecuyer, Seigneur du Prat & de la Triquerie en Limouſin, homme d'armes de la Compagnie du Sieur *de Chaſeron*, en 1598. Il fut reconnu *d'extraction noble* depuis 1456, par Ordonnance de 1599. De ſon mariage avec *Anne de Montagnac*, qu'il avoit épouſée en 1581, naquit, entr'autres enfans,

Annet Hugon, Ecuyer, Seigneur du Prat & de Maſgonthiere, Capitaine de Gens de pied dans le Régiment de Millars, allié, en 1614, avec *Perronelle de Villelume*, fille de *Jacques de Villelume*, Chevalier, Seigneur de Barmontès: Il en eut pluſieurs enfans, entr'autres: — François, qui ſuit; — 2. Antoine, Chevalier de Malte; — 3. & Claude Hugon, auſſi Chevalier de Malte, Commandeur de Carlat en Auvergne, & Châtelain de la Châtellenie de Malte en 1677.

François Hugon du Prat, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de Maſgonthiere, de Pommeau, de Mazieres, &c. épouſa, le 30 Novembre 1677, *Louiſe Joffré de Chabrignac*, fille de *Mercure Joffré de Chabrignac*, Ecuyer, Seigneur de Traverſac, & de Fontmartin, &c. & d'*Anne de Jugeals*, dont — Claude, qui ſuit; — & Anne Hugon du Prat, mariée, en 1701, à *Jean Grain de Saint-Marſaut*, Ecuyer, Seigneur du Verdier & de Vernejoux.

Claude Hugon du Prat, Ecuyer, Seigneur de Maſgonthiere, Diocèſe de Limoges, de Pommeau & de Mazieres, épouſa, le 3 Février 1701, *Marie de Boiſſe*, fille de *Jacques de Boiſſe*, Ecuyer, Seigneur de la Bachellerie, & de *Marie Cheval*, de laquelle il a eu, entr'autres enfans, — Françoise Hugon du Prat, née le 15 Avril 1714, reçue à Saint-Cyr le 2 Septembre 1722. Les armes: *d'azur, à deux lions d'or poſés en pied, langués & onglés de gueules.*

HUGUES DE BEAUJEU (d'): Famille originaire du Languedoc, établie en Dauphiné & en Provence, qui remonte à

Pandulphe d'Hugues, Damoiſeau, du lieu de Pouzols, au Diocèſe de Beziérs, marié, en 1090, avec *Richarde de Rocoſel*. Elle prouve ſa nobleſſe depuis

I. Moussac d'Hugues, du Diocèſe de Beziers, qui fit ſon teſtament, dans lequel il eſt qualifié d'*Ecuyer*, le 25 Février 1410, en faveur de ſon fils,

II. N... d'Hugues, qui fit auſſi le ſien le 17 Janvier 1477, & y prend la qualité d'*Ecuyer*. De lui naquit

III. Jean d'Hugues, qui teſta le 12 Avril 1550. Il avoit épouſé, le 10 Janvier 1490, *Eliſabeth de Tholoſan*, dont

IV. Michel d'Hugues, qui teſta le 1 Juillet 1591. Il s'étoit allié avec *Delphine du Pré*, & en eut: — 1. Louis, Seigneur de Belbeze, qui porta les armes pour le ſervice du Roi, ſous le commandement du Duc *de Montmorency*, Connétable de France. Il fut pere de deux fils, mais on ignore s'ils ont eu poſtérité; — 2. Jean, qui ſuit; — 3. & Guillaume, lequel entra fort jeune dans l'Ordre des Freres Mineurs Conventuels, où il ſe rendit recommandable, & en fut Général. Henri IV connoiſſant ſes talens, pour lui donner des marques de ſa bienveillance, le chargea des affaires de France dans les différentes Cours d'Italie, d'Allemagne & d'Angleterre, & après ſa mort, Louis XIII, ſon fils & ſon ſucceſſeur, le nomma à l'Archevêché d'Embrun. Marie de Médicis, pour lors Régente du Royaume, voulut qu'il accompagnât en Eſpagne Elisabeth de France, mariée à Philippe IV, Roi d'Eſpagne. Il fut encore chargé de paſſer en Angleterre, pour y traiter l'alliance de Henriette-Marie de France, ſœur d'Elisabeth, avec le Prince de Galles, depuis couronné Roi, ſous le nom de Charles I. Il y conféra publiquement, du conſentement de Jacques I, alors Roi d'Angleterre, le Sacrement de Confirmation à près de dix mille Catholiques, & mourut à Embrun le 27 Octobre 1648. On voit dans le Cloître des Freres Mineurs d'Avignon, ſur une pierre, ſon épitaphe en latin.

V. Jean d'Hugues, Seigneur de Villar ou Villaret, Gentilhomme de la Chambre du Roi, épouſa, par contrat paſſé le 6 Mai 1596, *Marguerite de Loſeran de Feſt* ou *Lauzeran*, & teſta le 8 Avril 1627. Leurs enfans furent : — 1. David, qui ſuit ; — 2. Louis, Prieur de Ribiers ; — 3. & Jean d'Hugues, Prévôt de l'Egliſe d'Embrun.

VI. David d'Hugues, Baron de Beaujeu, Vicomte de Valernes ou Villerne, Seigneur de Mariant, de la Motte, du Caire, du Villaret, de Turriers, de Vaumeil, &c. Gouverneur pour le Roi des Vallées d'Alloz, & des Fort & Citadelle de Lauzet, en la Vallée de Barcelonette, Gentilhomme ordinaire de la Chambre de Sa Majeſté, Maréchal-de-Camp en ſes Armées, & Viguier de la ville de Marſeille, reçut un ordre du Conſeil du Roi, tenu à Grenoble le 1 Novembre 1621, de lever une Compagnie de 100 hommes de pied, pour tenir garniſon au lieu de Guilleſtre, y conſerver cette place ſous l'obéiſſance de Sa Majeſté, & empêcher que les ennemis ne s'en ſaiſiſſent. Il obtint enſuite une Commiſſion, datée du Camp de Chambery le 13 Juin 1630, pour commander, en qualité de Gouverneur, dans le Château de Lauzet, avec une Compagnie de 100 hommes qu'il leveroit & qu'il y commanderoit ; fut encore nommé, le 29 Août de la même année, par le Roi, pour ſuccéder au feu Sieur *de la Baſtie*, dans le commandement qu'il avoit au Bourg d'Alloz, tant ſur les habitans que ſur la garniſon, & ſe comporta dans cet emploi avec tant de zèle, qu'il en reçut des éloges de Louis XIII, dans deux Lettres que ce Prince lui écrivit, ainſi que de pluſieurs Seigneurs. Il fut déclaré, par Arrêt du 26 Octobre 1667, *noble & iſſu de noble race & lignée*. Il avoit épouſé 1°. *Anne de Serre*, fille de noble *Daniel de Serre*, Seigneur de Theze, & d'*Anne de Poligny* ; & 2°. le 3 Juillet 1640, *Suſanne de Hue*. Du premier lit vint — Marie d'Hugues, femme de *Jean-François de Roux*, Seigneur de la Peruſſe, Conſeiller au Parlement d'Aix ; & du ſecond ſortirent : — 1. François, qui ſuit ; — 2. Charles, Chanoine d'Embrun ; — 3. Joseph, Religieux Mineur ; — 4. Henriette, mariée en 1657, à noble *François d'Eyſſautier*, Seigneur du Cartier ; — 5. & Madelene d'Hugues, femme de noble *Edouard de Coriolis*, Viguier d'Aix.

VII. François d'Hugues, Baron de Beaujeu, Seigneur de Mariant, de la Motte, du Caire, de Turriers, de Vaumeil, &c. fut élu premier Conſul d'Aix, Procureur du pays en 1695, & Capitaine d'une Compagnie de 50 hommes de nouvelle levée dans le Régiment de Normandie, Infanterie, par commiſſion du 25 Janvier 1697. La guerre ayant été portée, en 1707, en Provence par le Duc *de Savoie*, il fut fait Colonel & Commandant de la Milice de cette Province, & ſe comporta dans cet emploi, ſous les ordres du Maréchal *de Teſſé* & du Comte *de Grignan*, avec tant de prudence pour le ſervice du Roi, que Sa Majeſté lui fit écrire une Lettre des plus obligeantes, par M. *de Chamillart*. Il avoit épouſé, le 18 Décembre 1678, *Françoiſe de Caſtellane*, fille de *Guillaume*, Seigneur d'Aſtoin, & de *Françoiſe de Roland*, dont : — 1. Charles, qui ſuit ; — 2. Joseph, Colonel du Régiment de Laſſay, Infanterie, en 1711, & ſucceſſivement Lieutenant-Général des Armées du Roi ; — 3. Guillaume, Chanoine & Prévôt de l'Egliſe d'Embrun, Prieur de Jaès, ſacré Evêque de Nevers le 5 Mars 1741, & Archevêque de Vienne, mort à Grenoble, âgé de 84 ans, en Janvier 1774 ; — 4. François, Capitaine dans le Régiment d'Entraigues en 1711, puis Capitaine de Dragons dans celui de Bonnelles en 1724 ; — 5 & 6. David & Gaspard. Ce dernier, Recteur de la Chapellenie de Saint-Joſeph en 1711 ; — 7. Louis, Capitaine d'Infanterie dans le Régiment Blaiſois en 1724 ; — 8. Jean ; — 9. Susanne, femme de *Jean-Louis de Plan*, Seigneur de Sicyes, dont un fils Evêque de Die ; — 10. & Louise d'Hugues, mariée à *Pierre de Roux*, Seigneur de Belle-Affaire & de Gigors.

VIII. Charles d'Hugues, Baron de Beaujeu, Seigneur de la Motte, du Caire & de Vaumeil, fut élu premier Conſul d'Aix en 1723, & Procureur du pays en 1724. Il épouſa, le 28 Février même année, *Anne-Marguerite de Pracomtal*, fille d'*Armand*, Gouverneur de Menin, & Lieutenant-Général des Armées du Roi, & de *Catherine-Françoiſe de Mornay de Montchevreuil*. De ce mariage ſont

issus : — 1. François-Armand-Eléonor d'Hugues de Beaujeu, né à Gap le 21 Mars 1726 ; — 2. & Françoise-Victoire, née le 7 Février 1727. Les armes : *d'azur, à un lion d'or chargé de trois faſces de gueules brochantes ſur le tout, & ſurmonté de trois étoiles d'or, rangées en chef.* Armorial de France, *Reg. II, Part. I ;* l'*Hiſtoire héroïque de la Nobleſſe de Provence, Tome II, p. 24 & ſuiv.* Il en eſt auſſi parlé dans l'Etat de la Nobleſſe de Provence, *Tome II*, par l'Abbé *Robert de Briançon.*

* HUGUEVILLE : Ancienne Baronnie qui eſt entrée dans la Maiſon de *Roncherolles*, par le mariage d'*Iſabelle de Hangeſt* avec *Jean de Roncherolles.* Voyez Roncherolles & Pont-Saint-Pierre.

HUILLIER (l'). De cette Famille étoit

François l'Huillier, Seigneur d'Interville, Secrétaire du Conſeil d'Etat, qui d'*Anne Brachet*, Dame de Frauville, ſa premiere femme, eut

François l'Huillier, Seigneur de Frauville, reçu Conſeiller au Grand-Conſeil le 11 Avril 1619. D'*Anne le Prêtre*, ſa ſeconde femme, ſortit

Jean l'Huillier, Seigneur d'Interville, Prieur de Villemoutier-Alou, Conſeiller au Grand-Conſeil le 28 Janvier 1632, & Conſeiller d'Etat, mort le 28 Août 1662, à 55 ans, & enterré à l'Abbaye de Saint-Magloire. Les armes : *d'azur, à la faſce d'or accompagnée de 3 croiſſans montans de même, en chef.*

HUJOEL. *Voyez* Gielis-Hujoel.

HULLIN, en Anjou : Ancienne Famille noble qui remonte au XIIIe ſiécle.

I. Renault Hullin, Ecuyer, Seigneur de la Hulliniere, (Terre qui n'eſt ſortie de cette Famille qu'au commencement du ſiécle dernier), de la Freſnaye, la Cheſnaye, la Roche-Joullain, &c. vivoit dans le XIVe ſiécle, & avoit épouſé Demoiſelle *Marguerite de Saint-Agnan*, dont : — 1. Macé, qui ſuit ; — 2, 3 & 4. Louise, Perrinne & Julienne, reſtées filles ; — 5. & N... Hullin, mariée à *Julien de Saint-Michel*, qui, par acte du 4 Mars 1424, reçu par *Paquier*, Notaire à Craon, demanda, tant pour ſa femme que pour ſes belles-ſœurs, à Renault Hullin, ſon neveu, fils de Macé, la tierce partie des héritages provenans de la ſucceſſion de Renault Hullin, & de *Marguerite de Saint-Agnan*, pere & mere de ſa femme & de ſes belles-ſœurs ; & ſon neveu lui céda la Terre de la Hunaudiere, ſituée dans la Paroiſſe de la Selle-Craonoiſe, & autres héritages, dont ledit *Saint-Michel* ſe contenta.

II. Macé Hullin, Ecuyer, Seigneur de la Hulliniere, la Freſnaye, &c. principal héritier de ſes pere & mere, épouſa, par contrat paſſé au mois de Décembre 1397, devant *Bourdon*, Notaire, *Philippe Poüous*, fille de *Renault*, dont :

III. Renault Hullin, Ecuyer, Seigneur de la Hulliniere, la Freſnaye, &c. marié, par contrat paſſé devant *Touin & des Seillons*, Notaires en la Cour de Pouancé, le 2 Janvier 1427, à *Jeanne Morel*, fille aînée de *Thomas Morel*, Ecuyer, & de feu *Gillette Ruſſier.* Renault Hullin hipothéqua, pour la dot de ſa femme, 30 livres de rente, à prendre ſur les domaine, moulin & appartenances de la Grange, biens nobles, faiſant partie de la Terre de la Freſnaye, qui eſt reſtée dans cette Famille juſqu'au commencement du XVIIe ſiécle. De ce mariage vint :

IV. Jean Hullin, Ecuyer, Seigneur de la Hulliniere, la Freſnaye, &c. qui épouſa, 1°. par contrat paſſé devant *de Bedier*, Notaire à Châteaugontier, le 15 Octobre 1447, *Jeanne Hocquedé*, fille de *Pierre Hocquedé*, Ecuyer, & d'*Iſabelle du Layeul.* Elle fut emparagée noblement ; & 2°. le 5 Octobre 1479, *Françoiſe de la Chapelle*, veuve de *Jehan de la Noë*, Ecuyer, Seigneur de la Broce. Il eut du premier lit : — 1. Jean, qui ſuit ; — 2. Michel, marié, par contrat du 19 Mars 1490, à *Thieuvine de Lancrau*, veuve de *Jean Gaſtines*, Ecuyer, Seigneur de Pontivy, & fille de *Girard de Lancrau*, Ecuyer, Seigneur dudit lieu & du Bois-Ragot. Michel Hullin mourut ſans poſtérité en 1495, & ſa veuve ſe remaria en troiſiemes noces avec *Jean de Scepeaux*, Ecuyer ; — 3. & An-

TOINE, Seigneur de la Menardiere, proche la Roche-Noyan, qui fut employé, avec trois Brigantins, au rôle de l'arriere-ban, du 6 Novembre 1490, au département de Saumur. Il eut commiſſion du Roi FRANÇOIS I, de régler quelques différends qui s'étoient élevés entre pluſieurs Gentilshommes de la Province d'Anjou. Il eut d'*Andrée Lailler*, ſon épouſe, — JULIEN HULLIN, auteur d'une branche éteinte dans la Famille noble de *Vancené*.

V. JEAN HULLIN, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de la Hulliniere, la Freſnaye, &c. principal héritier de ſon pere & de *Jeanne Hocquedé*, ſa mere, fut auſſi employé au rôle de l'arriere-ban du 6 Novembre 1490, avec trois Brigantins, au département de Saumur. Il avoit épouſé, par contrat paſſé devant *Thibaut de la Barre*, Notaire à Craon, le 5 Octobre 1479, *Françoiſe de la Noë*, fille de feu *Jean de la Noë*, Ecuyer, Seigneur de la Broce, & de *Françoiſe de la Chapelle*, ſeconde femme de ſon pere, qui ſe remaria le même jour. Leurs enfans furent : — JEAN, qui ſuit; — & MARGUERITE, mariée avec *Jean Guerif*, Ecuyer, Seigneur de la Ville-Grand.

VI. JEAN HULLIN, III. du nom, Ecuyer, Seigneur de la Hulliniere, la Freſnaye, &c. eſt mentionné dans un aveu pour certains héritages rendus au Roi, le 7 Juin 1535, par *François de la Trémoille*, Comte de Guines & Baron de Craon, & reçu par *Jean Cadu*, Lieutenant-Général d'Angers. Il épouſa, contrat paſſé par *Pincault*, Notaire à Craon, le 29 Juillet 1501, *Jeanne de la Barre*, fille aînée d'*Amaury de la Barre*, Ecuyer, Seigneur de Fougeray, & de *Jeanne de la Vignolle*. De ce mariage vinrent : — 1. JEAN, qui ſuit; — 2 & 3. AIMERY & MICHEL, morts ſans alliance; — 4. RENÉ, dont la poſtérité ſera rapportée après celle de ſon aîné; — 5 & 6. GILLETTE & JACQUETTE, dont on ignore la deſtinée.

VII. JEAN HULLIN, IV. du nom, principal héritier de ſes pere & mere, donna, pour tierce partie de leur ſucceſſion, à ſes trois freres cadets, les Terres de la Freſnaye & de la Grange, pour en jouir de leur part par viage & uſufruit ſeulement, & à ſes ſœurs GILLETTE & JACQUETTE, pour en jouir en propriété. Cet acte de partage fut paſſé devant *Caillau*, Notaire à Craon, le 20 Août 1545. Il y eut encore un autre acte de ſubdiviſion entre ces puînés, reçu par *Regneul*, Notaire à Craon, le 16 Mars 1546. JEAN HULLIN épouſa *Jeanne de Meſmé*, dont il eut pour fille unique : — MADELENE HULLIN, mariée, 1°. avec *Charles de Flecheres*, Ecuyer, Seigneur de la Jacopiere; & 2°. avec *Gilles de la Cheſnaye*, dont ſont venues des filles mariées dans les Familles nobles *du Vinau*, *du Pleſſis-Milon*, *de Laubiniere-Racapé*, &c.

SECONDE BRANCHE.

VII. RENÉ HULLIN, Ecuyer, quatrieme fils de JEAN, III. du nom, & de *Jeanne de la Barre*, épouſa Demoiſelle *Julienne Foucault*, dont le mariage n'eſt conſtaté que par une Sentence contradictoirement rendue au Préſidial d'Angers, le 16 Février 1574, entre MADELENE HULLIN, ſa niéce, fille de feu JEAN HULLIN, ſon frere aîné, & de *Jeanne de Meſmé*, par laquelle Sentence il fut condamné à être déchu & privé de l'uſufruit qui lui avoit été donné ſur le lieu de la Grange, par JEAN, ſon frere aîné, ſuivant les partages du 20 Août 1545, pour avoir vendu partie des héritages qu'il ne tenoit qu'à titre de bienfait & d'uſufruit. Il eut de ſon mariage :

VIII. JEAN HULLIN, Ecuyer, Seigneur de la Grange, qui, par Sentence rendue par *M. Boucher*, Seigneur de Dampierre, Conſeiller du Roi, Maître des Requêtes ordinaire de ſon Hôtel, & Commiſſaire départi pour le régalement des Tailles, obtint le 10 Septembre 1587, d'être employé, d'après la vérification de ſes titres, au rôle de la Paroiſſe où il demeuroit, en qualité de *noble*, & exempt de toutes tailles. Il épouſa, par contrat paſſé le 6 Juin 1588, *Marguerite Fardeau*, & en eut : — 1. GEORGES, qui ſuit; — 2. JULIEN, auteur d'une branche rapportée ci-après; — 3. THUGAL, auſſi rapporté après ſes deux freres; — 4. RENÉ, Chevalier, Seigneur de la Poiſſonnerie, marié avec *N... Guerin*, dont il eut :

—— MATHURIN HULLIN, duquel descend autre MATHURIN HULLIN, Chevalier, Seigneur de la Poissonnerie, marié avec *N... Rochereau*, sans enfans; —— 5. GABRIEL, Chanoine Régulier de l'Abbaye de la Roé, de l'Ordre de Saint-Augustin, Diocèse d'Angers; — 6. MATHURIN, auteur de la cinquieme branche mentionnée en son rang; — 7. JEAN, Moine de l'Abbaye de Saint-Aubin d'Angers, & Sacristain de ladite Eglise: c'étoit un bénéfice considérable dans ce tems-là avant la réforme; — 8 & 9. MARIE & RENÉE, mariées.

IX. GEORGES HULLIN, Ecuyer, Seigneur de la Grange, de la Chaboffiere, &c. fut maintenu, avec THUGAL HULLIN & ses autres freres puînés, dans sa noblesse, le 18 Juin 1635, par Sentence rendue par *M. de Bragelongne*, un des Députés du Roi pour le régalement des Tailles de la Généralité de Tours. Il épousa, le 7 Août 1619, contrat passé par *Serezin*, Notaire Royal à Angers, *Catherine Cormier*, fille de défunt *Claude Cormier*, Seigneur des Fontenelles, & de *Renée Restif*, dont:

X. GEORGES HULLIN, II. du nom, Chevalier, Seigneur de la Selle-Craonoise, &c. qui fut aussi maintenu dans sa noblesse avec tous ceux de son nom, par Sentence du 20 Mai 1667, rendue par *M. Voisin*, Seigneur de la Noiraye, Commissaire départi pour le régalement des Tailles. Il avoit épousé, par contrat passé le 16 Août 1643, devant *Serezin*, Notaire Royal à Angers, *Anne Lasnier*, fille de *Jacques Lasnier*, Ecuyer, Seigneur de Saint-Lambert, Conseiller du Roi, Président au Présidial d'Angers, & de Demoiselle *Anne...*, dont: —. GEORGES, qui suit; — & ANNE, mariée à *Erasme de Contade*, Chevalier, Seigneur de Montgeofroy & de la Roche-Thibaut, Gouverneur pour le Roi des Ville & Château de Beaufort, ayeul du Maréchal *de Contade*, Chevalier des Ordres du Roi.

XI. GEORGES HULLIN, III. du nom, Chevalier, Seigneur de la Selle, héritier principal de ses pere & mere, épousa, par contrat passé devant *Mahé*, & son Confrere, Notaires Royaux à Rennes, le 30 Juillet 1674, *Gabrielle Pringuel*, fille de *Jacques Pringuel*, Ecuyer, Conseiller du Roi au Présidial de Rennes, & de *Françoise Geron*, dont: — 1. GEORGES, qui suit; — 2. JACQUES, Chevalier, Seigneur de la Chaboffiere & du Margat, Capitaine au Régiment de Leslande, Dragons, marié avec *N... Jallet de la Verrouillere*, dont deux filles, mortes Religieuses aux Ursulines d'Angers; — 3. & autre JACQUES, Chevalier, Seigneur du Margat, ancien Capitaine au Régiment d'Aquitaine, & Chevalier de Saint-Louis, mort à Angers au mois de Février 1672, dans la 52e année de son âge, sans avoir été marié.

XII. GEORGES HULLIN, IV. du nom, Chevalier, Seigneur de la Selle, de la Frapiniere, &c. Sous-Lieutenant aux Gardes-Françoises, maintenu dans sa noblesse, ainsi que tous ceux de sa Famille, par *M. Chauvelin*, le 30 Octobre 1715, avoit épousé, par contrat passé le 22 Février 1704, devant *René Boulier*, Notaire Royal à Angers, *Françoise Grandet*, fille de *François Grandet*, Ecuyer, Seigneur de la Plesse, & de feu *Françoise Jousselin*. De ce mariage sont issus: — 1. GEORGES, qui suit; — 2. GASPARD, dit l'*Abbé de la Selle*, Chanoine de l'Eglise d'Angers, mort n'étant encore que Diacre, & Licencié de Sorbonne, au Séminaire de Saint-Sulpice à Paris, en 1733; — 3. FRANÇOISE, dite *Madame de la Selle*, morte Religieuse aux Ursulines d'Angers; — 4. & AMÉLIE, mariée, 1°. avec *N... de Scepeaux*, Chevalier, Seigneur de Chalonge; & 2°. à *N... de Chauvel*, Chevalier, Seigneur de Souvigné, de la Planche, &c. ancien Capitaine au Régiment d'Anjou, & Chevalier de Saint-Louis. Elle est morte en 17.. sans enfans de ses deux mariages.

XIII. GEORGES HULLIN, Chevalier, Seigneur de la Selle, Saint-Amathour, la Frapiniere, la Salle, Cossé, &c. Page du Roi dans sa grande Ecurie, puis Officier au Régiment des Gardes-Françoises, a épousé, par contrat passé le 17 Mars 1731, devant *Drouault*, Notaire Royal à Angers, *Anne-Madelene d'Orvaux*, sa cousine germaine, fille d'*Antoine d'Orvaux*, Chevalier, Seigneur de la Beuvriere, d'Orvaux, &c. & de GABRIELLE HULLIN, tante dudit GEORGES. Leurs enfans sont: — 1. GEORGES HULLIN-DE-LA-SELLE, Chevalier, Seigneur de la Frapiniere,

Lieutenant aux Gardes-Françoiſes, Chevalier de Saint-Louis, non encore marié en Mars 1774; — 2. CHARLES-CÉSAR, appellé *le Chevalier de la Selle*, Capitaire au Régiment Royal-Pologne, Cavalerie, auſſi non encore marié; — 3. N... Religieuſe aux Cordelieres d'Euvezin; — 4. JOSEPHINE-GABRIELLE, mariée, par contrat du 15 Février 1772, à *Charles-Louis*, Vicomte *de Foucault*, Chevalier, Seigneur de la Poupardiere, &c. Brigadier des Armées du Roi, Chevalier de Saint-Louis, & Lieutenant-Colonel au Régiment de Piémont, Infanterie. Voyez FOUCAULT, *Tome VI*, *pag.* 583, de ce Dictionnaire; — 5. & EULALIE-VICTOIRE, mariée avec *N... de Ternes*, Chevalier, Seigneur de Langeoire, Capitaine au Régiment Royal-Artillerie, dont nombreuſe poſtérité.

TROISIEME BRANCHE.

IX. JULIEN HULLIN, ſecond fils de JEAN, Ecuyer, Seigneur de la Grange, & de *Marguerite Fardeau*, épouſa, par contrat du 14 Octobre 1619, Demoiſelle *de Bonnaire*, & en eut: — 1. JULIEN, qui ſuit; — 2. MATHURIN, marié, en 1653, avec *Anne Germain*, dont une fille unique, mariée, 1°. à *François de Maunay*, Chevalier, Seigneur de la Bretêche; & 2°. à *Louis Gautier*, Chevalier, Seigneur de Bruſlon; — 3. MARGUERITE, femme de *René d'Andigné*, Chevalier, Seigneur de la Barre; — 4. & RENÉE, mariée à *Jacques Drouillard*, Chevalier, Seigneur de la Barre.

X. JULIEN HULLIN, Chevalier, Seigneur, de la Freſnaye, épouſa, par contrat du 11 Octobre 1677, *Renée Trouillant*, dont:

XI. LOUIS HULLIN, Chevalier, Seigneur de la Freſnaye, marié, ſuivant l'acte de célébration, le 11 Janvier 1703, avec *Angélique-Marie-Françoiſe de la Rochederien*, de laquelle ſont iſſus: — RENÉ, qui ſuit; — & THÉRESE, femme de *Louis Ferriere*, Chevalier, Seigneur de la Motte-Rogon.

XII. LOUIS HULLIN, Chevalier, Seigneur de la Freſnaye, de la Pommeraye, Fontainecouverte, &c. a épouſé, par contrat du 1 Février 1747, *Suſanne-Martin de Montlige*, dont: — 1. JEAN-LOUIS, qui ſuit; — 2. MARIE, Religieuſe à l'Hôtel-Dieu de Nitré; — 3, 4 & 5. THÉRESE, SUSANNE & LOUISE.

XIII. JEAN-LOUIS HULLIN, Chevalier, Seigneur de la Freſnaye, la Mothe-de-Chelun, la Pommeraye, Fontainecouverte, &c. n'eſt pas encore marié en Mars 1774.

QUATRIEME BRANCHE.

IX. THUGAL HULLIN, Chevalier, Seigneur de la Guiltiere, troiſieme fils de JEAN, Seigneur de la Grange, & de *Marguerite Fardeau*, épouſa, par contrat du 17 Décembre 1634, *Renée de la Vallée-Gandon*, & en eut: — 1. RENÉ, Chevalier, Seigneur de la Guiltiere, dont la poſtérité s'eſt éteinte dans ſon fils, — RENÉ HULLIN, Chevalier, marié à *Marguerite Hunault-de-la-Chevallerie*, dont il n'a eu qu'une fille unique, — RENÉE-MARGUERITE HULLIN, mariée, par contrat du 23 Septembre 1726, paſſé à Angers devant *Routard*, Notaire, avec *Melchior-François de Hellaud*, Chevalier, Seigneur de Valliere & de la Verie. Voyez HELLAUD DE VALLIERE, dans ce Volume, au degré X, *pag.* 14; — 2. PIERRE, qui ſuit; — 3. MATHURIN, Chevalier, Seigneur de la Coudre; — 4. ANTOINETTE, femme de *Guy de Salle*, Chevalier, Seigneur de la Contée; — 5. MARIE, alliée avec *Pierre de Quellenec*, d'une ancienne famille de Bretagne, dont les armes ſont: *de Bretagne, au chef de France*; — 6. & *Renée*, épouſe de *Guy de Bonnaire*, Ecuyer, Seigneur de la Preſſelliere.

X. PIERRE HULLIN, Chevalier, Seigneur de l'Houmeau, épouſa, par contrat du 27 Février 1687, *Madelene Chenu de la Maillardiere*, dont:

XI. PIERRE-GUILLAUME HULLIN, Chevalier, Seigneur de la Maillardiere, l'un des 30 de l'Académie des Sciences & Belles-Lettres d'Angers, mort en 1747. Il avoit épouſé, par contrat du 21 Juillet 1716, *Renée Cupif*, de laquelle il a laiſſé: — 1. PIERRE-GUILLAUME, qui ſuit; — 2. THUGAL-FRANÇOIS, dit *l'Abbé de la Maillardiere*, Prêtre, Chanoine de l'Egliſe d'Angers; — 3 & 4. RENÉE

& MARIE-ANNE-FRANÇOISE, non mariées ; — 5. & CATHERINE-GEORGETTE, morte Religieuse à l'Hôtel-Dieu de Beaufort.

XII. PIERRE-GUILLAUME HULLIN, II. du nom, Chevalier, Seigneur de la Maillardiere, a épousé *Renée Pasqueraye-du-Bordage*, & est mort sans postérité.

CINQUIEME BRANCHE.

IX. MATHURIN HULLIN, Chevalier, Seigneur de la Coudre, sixieme fils de JEAN, Seigneur de la Grange, & de *Marguerite Fardeau*, épousa *Renée de la Grange-Gault*, de la même famille que *Jean-Batiste* & *Claude Gault*, freres, tous deux Evêques de Marseille. De ce mariage vint :

X. MATHURIN-JEAN HULLIN, Chevalier, Seigneur de la Coudre, allié, 1°. à *Jacquine du Temple-Erreau* ; & 2°. à *Marie-Renée Paviot*. Il eut du premier lit : — 1. MATHURIN-JEAN, qui suit ; — 2. LOUIS-JEAN, Prêtre, Licencié ès Loix de la Faculté de Paris, & Chanoine de l'Eglise Royale de Saint-Martin d'Angers ; & du second lit : — 3. MARIE-JEANNE, Religieuse au Calvaire d'Angers ; — 4. MARGUERITE, Religieuse en l'Abbaye de la Fontaine-Saint-Martin, Diocèse du Mans.

XI. MATHURIN-JEAN HULLIN, II. du nom, Chevalier, Seigneur de la Coudre, a épousé *Anne le Breton-de-la-Roërie*, dont plusieurs enfans.

Les armes : *de gueules, à deux bandes d'argent accostées, chacune, & accompagnées de 3 besans de même.* Généalogie dressée sur les minutes des titres originaux en bonne forme, qui nous ont été communiquées.

HULLIN, Ecuyer, Sieur du Neufbourg en Normandie, Election de Mortain. Autre Famille qui porte : *d'argent, à la fasce d'azur, chargée de trois coquilles du champ, & accompagnée de trois croix du Saint-Esprit de gueules, deux en chef & une en pointe.*

* HULLUCH, en Artois, Diocèse d'Arras. Terre & Seigneurie qui appartient à une branche cadette de la Famille de *Briois*, l'une des plus anciennes de cette Province. *Voyez* BRIOIS.

* HULLY : Terre & fief en Bourgogne, qui est entrée dans la Famille noble de M. *de Certaines* (dont nous donnerons la Généalogie au Volume des Additions), par sa grand'mere qui étoit une ANSTRUDE, d'une Maison originaire d'Ecosse, dont nous avons déja parlé au *Tome I* de ce Dictionnaire, *pag.* 307. Mais un nouveau *Mémoire envoyé*, dressé sur les titres, nous oblige d'entrer dans un plus long détail, & on en trouvera, dans ce Volume, une Généalogie exacte au mot KEANDALE.

* HUMBEECK : Terre & Seigneurie dans le Brabant près de Malines, qui fut acquise, vers l'an 1645, par *Bauduin le Cocq*, II. du nom, Seigneur de Wulverghem, Groenhoven, Waerde, &c. fils de *François le Cocq*, Seigneur desdits lieux, & d'*Isabelle Damman-d'Oombrughe*. Cette Terre de HUMBEECK fut érigée en *Comté*, par Lettres-Patentes de CHARLES II, Roi d'Espagne, du 24 Novembre 1694, en faveur de *Jacques-François le Cocq*, petit-fils de ce *Bauduin*, II. du nom. *Voyez* COCQ DE HUMBEECK (LE).

HUMBELOT, Ecuyer, Seigneur de Sergueux, &c. à Langres en Champagne.

Suivant un Mémoire envoyé, ANTOINE HUMBELOT eut de *Béatrix l'Allemand*, son épouse, — 1. THEVENIN, qui suit ; — 2. GUILLAUME, qui fit branche ; — 3. PIERRE, pere de FRANÇOIS HUMBELOT, Religieux Minime, envoyé en Angleterre par le Pape ; — 4. & NICOLAS, Bailli de Châtillon sur Seine, qui eut postérité.

THEVENIN

THEVENIN HUMBELOT, épousa, 1°. *Agnès de Lecey*, & 2°. *Yolande Aubert*, dont il eut plusieurs enfans, entr'autres pour fils aîné :

LOUIS HUMBELOT, marié à *Claire de Fouvens*, fille de *Jean*, Ecuyer, Seigneur d'Iſſ en Baſſigni, & de *Françoiſe Lombart*. Il en eut

ETIENNE HUMBELOT, Ecuyer, Avocat, qui s'allia avec *Marie Andrieu*, dont :

FRANÇOIS HUMBELOT, marié à *Angélique Petitjean*, de laquelle vint entr'autres enfans :

ANTOINE HUMBELOT, qui épouſa, 1°. *Claire Mugnier* ; & 2°. *Bernarde Robin*. Du premier lit il eut — 1. SIMON, qui ſuit ; — 2. MADELENE, mariée à *Louis Bouderot*, Maire de Langres ; & du ſecond lit : — 3. & CLAUDETTE, morte en 1694, femme, en 1685, de *Philibert Pietrequin*, Chevalier, Seigneur de Prangey, Veſvre, Torcenay, la Borde, &c.

SIMON HUMBELOT, né en Juillet 1638, Conſeiller au Bailliage & Siége Préſidial de Langres, épouſa *Simonne-Ignace Lambert*, dont : — ANTOINE HUMBELOT, mort jeune à Paris.

Il y a pluſieurs branches de cette Famille qui ont quitté Langres, & dont on ignore la poſtérité. Les armes ſont : *d'azur, à la bande ondée d'argent, accompagnée de 3 roſes d'or.*

HUME. Maiſon originaire d'Ecoſſe, l'une des plus anciennes & des plus grandes de ce Royaume, iſſue, vers l'an 1300, de celles des Comtes de *Merch*, *Mers*, *Marr* ou *Merchie*. Quelques Auteurs, tels que *Moréri*, Dom *Veſſet* & l'*Encyclopédie*, varient ſur l'ortographe de ce nom, de même que ſur l'origine de la Maiſon de *Merch*, inconnue à cauſe de ſon antiquité. Les Seigneurs de ce nom étoient autrefois les premiers Barons, & ſont aujourd'hui Comtes & Pairs d'Ecoſſe. Voyez l'*Etat général de l'Europe*, Edition de SAINTE-MARTHE 1680, *Tom. II*, *fol.* 376.

WILLELME ou GUILLAUME, fils du Comte DE MERCH, en reçut, en récompenſe de ſa bravoure, la Terre de HUME, & il en prit alors le nom & les armes qu'il tranſmit à ſa poſtérité.

Depuis ce GUILLAUME, Comte DE HUME, juſqu'à GEORGE II incluſivement, dont il ſera parlé ci-après, lequel vint s'établir en France, il y a eu neuf générations, ſçavoir : — JEAN, iſſu de ce GUILLAUME, qui fut pere de — THOMAS, lequel ayant épouſé l'héritiere de *Duglas*, en acquit la Terre de ce nom. Il eut — DAVID, I. du nom, Baron de Wedderburne, parce qu'*Archibalde* Comte de *Duglas*, lui ayant donné cette Terre en 1400, il en prit le nom & titre ; il forma la branche de Wedderburne. Son fils DAVID, II. du nom, fut pere de DAVID III ; celui-ci de GEORGE I, qui eut DAVID IV, duquel ſortit DAVID V, pere de GEORGE II, mentionné ci-après. Cette branche, ainſi que celle des HUME, a poſſédé les plus grandes charges du Royaume d'Ecoſſe, par exemple, celles de premier Chambellan & de grand Chambellan. Ainſi ſont qualifiés dans l'Hiſtoire d'Angleterre les deux Comtes pere & fils, nommés ALEXANDRE DE HUME. Les autres l'ont preſque toujours été du titre honorable de *Chevaliers Dorés*. Cela ſe trouve non-ſeulement dans l'Hiſtoire, mais auſſi dans pluſieurs actes, & nommément dans un décret porté par *Jacques Duglas*, Comte d'Anguſe, & autres arbitres, ſur pluſieurs diſcuſſions d'intérêts, élevées entre DAVID & ALEXANDRE DE HUME, en 1441.

GEORGE, II. du nom, Comte DE HUME, eſt auteur de la branche Françoiſe. A peine ſorti de l'enfance, il déplut à JACQUES V, parce qu'il étoit neveu des *Duglas*, freres de ce Roi, qui avoit conçu contre eux une haine implacable. L'ayant fait mettre en priſon, il refuſa conſtamment à *Alicie Duglas*, malgré l'eſtime qu'il avoit pour elle, la liberté de ſon fils. Mais enfin GEORGE II, ayant trouvé moyen de s'évader, il prit des arrangemens avec DAVID VI, ſon frere cadet, (qui ſuccéda au patrimoine de leur pere) & paſſa en France au commencement du ſiécle 1500 avec ROBERT STUART, ſon parent, Seigneur d'Au-

bigny, Maréchal de France. Ayant ſervi long-tems ſous ſes ordres dans la Compagnie des 24 Gentilshommes de la Garde, il obtint du Roi FRANÇOIS I, des Lettres de naturalité ſous les nom & armes de HUME en Juin 1534, leſquelles furent enregiſtrées le 13 Novembre ſuivant. Il avoit acheté, en arrivant, la Terre de Cherizy ſous Montreal en Bourgogne, ce qui a fait joindre depuis le nom de cette Terre à celui de HUME. Il avoit épouſé, dès le 20 Mars 1531, Damoiſelle *Anne de la Boiſſiere de Santigny*, de laquelle vint

ANTOINE, Comte DE HUME-CHERIZY, Seigneur de Cherizy, Moutonble, &c. Gouverneur de Montbelliard & de Flavigny, lequel épouſa, le 1 Juillet 1561, Dame *Martine Stuart*, Dame de Quinſerot, Sancy, &c. Il en eut

JEAN, Comte DE HUME-CHERIZY, Chevalier, Seigneur de Cherizy, Moutonble, Quinſerot, Sancy, &c. Gentilhomme ordinaire de la Maiſon du Roi, Lieutenant des Gardes-du-Corps, Gouverneur de M. le Duc *de Verneuil*, & chargé de beaucoup de Commiſſions honorables par les Rois HENRI IV, LOUIS XIII, & la Reine régente ſa mere. La preuve en eſt conſignée dans pluſieurs Lettres, & ſpécialement dans un Brevet de penſion qui lui fut accordée en conſidération des ſervices ſignalés qu'il rendit au ſiége d'Amiens & ailleurs. Il épouſa, le 15 Juillet 1596, Damoiſelle *Marthe de la Croix*, Dame de Pimelle, Villedieu, &c. de laquelle ſortirent : — 1. CHARLES, reçu Religieux de l'Abbaye de Moleſme le 23 Mai 1611, en vertu du Placet du Roi adreſſé à la Communauté par *haut & puiſſant Seigneur Louis de la Trémoille* ; — 2. CHARLES-ANTOINE, qui ſuit ; — 3. MARTHE, Dame de Pimelle, mariée, le 21 Octobre 1641, à *François Dupé*, Seigneur de Louame, &c. — 4. JEANNE, Dame du fief de Cruzy, alliée, le 30 Janvier 1642, à *Antoine du Perron de Trapin*, Seigneur de Courcelle, &c. — 5. MARGUERITE, Dame de Moutonble, épouſe, du 6 Mai 1624, de *Lazare de Conigham*, Seigneur d'Arcenay, &c. — 6. LOUISE, Dame de Sancy, femme le 22 Juillet 1647, de *Pierre de Paluot*, Chevalier, Seigneur de Vouarce, Courſemain, Saint-Saturnin, &c. — 7. & MARTINE DE HUME, Dame de Quinſerot, mariée, le 13 Janvier 1619, à *Charles de la Motte*, Damoiſeau, Seigneur de Serigny, &c. Ces cinq filles eurent pour dot les ſuſdites Terres en vertu de partage, qui fut fait entr'elles & leurs freres le 8 Avril 1644.

CHARLES-ANTOINE, Comte DE HUME-CHERIZY, Chevalier, Seigneur de Cherizy, Villedieu, &c. ſucceſſivement Colonel des deux Régimens de Condé, Maréchal des Camps & Armées du Roi le 15 Août 1652, Gouverneur de Clermont & du Catelet, où il fut tué en 1658, avoit épouſé, le 12 Février 1635, Damoiſelle *Marie de Sivry*, Dame de Conclet, fille de *Guy de Sivry*, Chevalier, Seigneur & Baron de Villargoix, Conclet & autres lieux, dont : — 1. EDME, mort ſans alliance ; — 2. LOUIS, qui ſuit ; — 3. ROGER, marié à Damoiſelle *Anne-Lazare de Freſne*. Il en eut : — CÉSAR DE HUME, Capitaine au Régiment de Picardie, mort garçon après avoir teſté en faveur de ſa mere. Ainſi la Terre de Cherizy que ſon pere avoit eue en mariage, paſſa aux héritiers de ladite Dame *de Freſne* ; — 4. PAULE-ANTOINETTE, mariée à *N... Darizol*, en Bourbonnois ; — 5. LOUISE, qui eut la Terre de Conclet, alliée à *Bénigne Jacquiot*, Baron de Tremon ; — 6. & CATHERINE, Religieuſe. Ces trois filles ſont aînées de leurs freres.

LOUIS, Comte DE HUME CHERIZY, Chevalier, Seigneur de Villedieu, &c. Gentilhomme ordinaire de M. le Duc d'ORLÉANS, frere du Roi, & Capitaine au Régiment de Bourbonnois, épouſa, le 8 Janvier 1680, Damoiſelle *Jeanne d'Origny*, Dame de Saint-Pars, les Minots, & la Geſſe en partie, fille de *Jean-Batiſte d'Origny*, Ecuyer, Seigneur de Saint-Pars, les Minots & Montigny, Capitaine de Cavalerie, & Major du Régiment de *Buſſy-Lameth*, & de *Claude-Marie d'Auneau*, fille de *Guillaume d'Auneau*, Seigneur de Vizé. De ce mariage ſont iſſus : — 1. CHARLES-ANTOINE, Lieutenant au Régiment de Grancey, mort à Luzara en Italie en 1705 ; — 2. LOUIS-BÉNIGNE, qui ſuit ; — 3. JEAN, Capitaine d'Infanterie au Régiment Dauphin, mort à Straſbourg en 1714 ; — 4, 5 & 6. trois filles mortes enfans ; — 7. une autre Religieuſe ; — 8. & MARIE

DE HUME, femme d'*Eſprit du Bois de Pouilly*, Chevalier, Seigneur d'Aiſy, Pont d'Aiſy & Dompierre, Capitaine de Cavalerie au Régiment de Forſac.

LOUIS-BÉNIGNE, Comte DE HUME-CHERIZY, Chevalier, Seigneur de Villedieu, les Minots, la Geſſe en partie, &c. Capitaine de Cavalerie au Régiment de Turenne, a épouſé, le 1 Avril 1719, *Armande-Jeanne-Blanche Hue de Miroménil*, dont : — LOUIS-THOMAS, qui ſuit ; — & MARIE-ARMANDE.

LOUIS-THOMAS, Comte DE HUME-CHERIZY, Seigneur de Villedieu, &c. Capitaine de Cavalerie, a épouſé, le 17 Février 1749, *Marie-Eliſabeth de Braque*, ſœur de *Marie de Braque*, femme, le 31 Mars 1746 de *N..t Boucher*, Comte de Floigny, & toutes deux filles de *Paule-Emile*, Marquis *de Braque*, Comte de Loches & du Luat, Intendant & Contrôleur Général des Ecuries & Livrées de Sa Majeſté, & de *Marie-Geneviéve Amyot-d'Inville*, ſa premiere femme, morte le 27 Juillet 1733. Nous ignorons ſi le Comte DE HUME a des enfans de ſon mariage.

Cette Maiſon a encore pris alliance dans celles de *Saint-Clar*, de *Pringle*, d'*Hamilton*, *de Duglas*, &c. dont il eſt ſorti beaucoup d'enfans mâles, qui ayant fait ſouche, ont formé les Maiſons de *Polvarti*, de *Blacadere*, *Manderſton-Brumhous-Simprin*, & *Renton*, *Noberwich*, *Heuch*, *Arguettie*, *Coldingam*, *Codinknos*, *Ayetone*, *Carleſyd*, *Huttenhall*, *Plandergueſt*, *Reſton*, *Eccles*, *Spott*, *Law*, *Hutten*, *Laſeild*, *Nynholles* & autres, répandues dans différentes provinces, mais ſur-tout dans la Merch humienne : elles ont toutes pour tige la Maiſon de HUME, puiſque celle de *Wedderburne*, dont pluſieurs deſcendent, en eſt elle-même une branche. *Mémoire envoyé.*

Les armes : *de ſinople, au lion d'argent armé & lampaſſé de gueules, écartelé au 1 & 4 de gueules, au lion d'argent avec ordre, l'écu chargé de 8 roſettes à cinq feuilles ;* ce qui lui vient des DOMBARS ; *au 2 trois papegais de ſinople, béqués & membrés de gueules*, ce qu'elle a acquis de PAPINGAI DUGLAS ; *& au 3 d'or, à la faſce échiquetée d'argent de 3 traits*, ce qu'elle a hérité de STUART. Pour deviſe : FIDELE JUSQU'AU BOUT. Il eſt parlé de cette Maiſon dans l'*Armorial de France*, *Tome I.* & le *Mercure de France*, du mois d'Août 1749, *pag.* 194.

* HUMIERES. On trouve deux Terres du nom de HUMIERES, l'une en Artois, & l'autre en Picardie, Diocèſe de Soiſſons, appellée *Monchy-le-Perreux.*

Le premier connu de cette ancienne Maiſon éteinte, eſt JEAN, Seigneur D'HUMIERES & d'Humereuil en Artois, & de Millefau, qui vivoit en 1150 ſuivant un titre de la même année. On lui donne pour femme *Richilde de Foſſeux*, & pour enfans : — 1. JEAN, Seigneur D'HUMIERES, d'Humereuil & de Millefau, mentionné dans un titre de l'an 1199, lequel fut Gouverneur d'Artois : on lui donne pour femme *Agnès de Renty ;* — 2. HUGUES D'HUMIERES, Seigneur de la Cauchie ; —— 3. & ALIETTE, femme de *Geoffroy de Nedonchel*, Chevalier.

I. MATHIEU D'HUMIERES, (depuis lequel le P. *Anſelme*, *Tom. VIII*, *p.* 276 de l'Hiſtoire des Grands Officiers de la Couronne, donne la filiation de cette Maiſon) eſt qualifié *noble homme Monſeigneur* MAHIEU D'HUMIERES, Chevalier, dans un contrat d'acquiſition qu'il fit de pluſieurs piéces de Terres ſiſes à HUMIERES en 1372. Il vivoit encore en 1381, & épouſa, ſuivant des Mémoires, *Jeanne d'Azincourt.* Il eut trois garçons & une fille.

II. DRIEU, ſon fils aîné, Sire d'HUMIERES, de Bouzincourt, &c. ſervit le Duc de Bourgogne en qualité de Chevalier avec 14 Ecuyers & 7 Archers, ſous le Comte de Saint-Paul, &c. & fut fait priſonnier à la bataille d'Azincourt en 1415. Il épouſa, par contrat du 3 Mai 1402, *Iſabelle de Willerval*, Dame dudit lieu, de Sains, de Flers, &c. fille de *Louis*, & de *Marguerite de Melun*, dont il eut cinq garçons, l'aîné nommé

III. ANDRIEU, Seigneur D'HUMIERES, de Bouzincourt, &c. ſe trouva au ſiége

de Compiegne en 1430, & y fut fait Chevalier par le Duc de Bourgogne; la garniſon de Creil le fit priſonnier en 1432, avec *Jean*, bâtard *de Saint-Paul*, & il n'eut ſa liberté que moyennant une groſſe rançon; ſervit en 1436 au ſiége mis par le Duc de Bourgogne devant Calais; commandoit un corps de troupes à la priſe par eſcalade de la ville de Luxembourg, fut fait Chevalier de la Toiſon d'or, à la fête de Saint-André à Gand, en 1445; accompagna le 15 Avril 1452 ce Prince contre les Gantois rebelles, & étoit du nombre de ceux qui devoient l'accompagner & garder le corps du Duc de Bourgogne à la bataille de Rupelmonde en Juin 1452. Il mourut le 21 Novembre 1458 en Hainaut, & ſon corps fut porté en la ville d'Humieres où il eſt enterré. Il avoit épouſé *Jeanne de Nedonchel*, fille de *Gilles*, Seigneur *de Nedonchel*, & de *Marie de la Clite*, dite *de Comines*, de laquelle vinrent trois garçons & une fille.

IV. PHILIPPE, (ſecond fils) Seigneur D'HUMIERES, de Bouzincourt, Nedonchel, &c. étoit en 1470 l'un des 100 Gentilshommes de l'Hôtel du Roi, & vendit, le 15 Mars 1489, une maiſon ſituée au marché de la ville d'Aire. Il eſt qualifié *Seigneur de Blaireville* dans un acte du 15 Mars 1589, & fit, le 28 Octobre 1500 ſon teſtament, dans lequel il nomme ſes enfans. Il épouſa, par contrat du 21 Juin 1460, *Blanche de Falvy*, Dame de Ribecourt & de Laſſigny, fille de *Raoul*, Seigneur deſdits lieux, & de *Jeanne de Folleville*. Il en eut ſix enfans, dont deux garçons, ſçavoir: — JEAN, qui ſuit; — & GUILLAUME, lequel eut en partage, ſuivant le teſtament de ſon pere, les Terres & Seigneuries de Laſſigny & de la Taulette, dont il fit hommage le 4 Avril 1505. Il étoit Gouverneur de Mouzon en 1521, lorſque le Comte *de Naſſau* l'attaqua pour l'Empereur, & avoit le commandement de 1000 hommes de pied lorſqu'il eut ordre du Seigneur D'HUMIERES, au mois d'Août 1538, pour entrer dans Turin. Il épouſa, 1°. *Henriette de Rubempré*, fille de *Charles*, Seigneur *de Rubempré*, & d'Authy, & de *Françoiſe de Mailly-Conty*; & 2°. *Barbe du Bois*, veuve de *François*, Comte *de la Rochefoucaud*, & fille de *Jean*, Seigneur *du Bois* & d'Annequin. Du premier lit vinrent: — 1. GUILLAUME, mort ſans alliance. Il fut Colonel de 6000 hommes de pied, & ſe trouva volontaire ſous la Cornette du Comte *d'Enghien*, à la journée de Ceriſoles en 1544, où il eut ſon cheval tué; — 2. CLAUDE D'HUMIERES, Seigneur de Laſſigny, Ecuyer d'Ecurie du Roi à 400 liv. de gages en 1533: il demeuroit à Pinon près Laon, & épouſa *Michelle de Clery*, de laquelle il n'eut point d'enfans; — 3. CHARLOTTE, femme de *Louis de Blois*, Seigneur de Trelon, fils de *Louis*, & de *Jeanne de Ligne*; — 4. JACQUELINE, mariée à *Euſtache de Bouſies*, Seigneur de Vertain; & du ſecond lit; — 5. CLAUDE, épouſe de *Florent de Calonne*, Seigneur de Courtebonne; — 6. & JEANNE D'HUMIERES.

V. JEAN, Seigneur D'HUMIERES, de Ribecourt, de Sauchey, &c. fils aîné de PHILIPPE, & de *Blanche de Falvy*, eut une penſion du Roi de 400 livres, fit hommage de la Terre de Monchy le 13 Mars 1497, mourut le 31 Juillet 1514, & fut enterré dans la Chapelle de Roye de l'Egliſe de Saint-Corneille de Compiegne, avec ſa femme *Jeanne de Hangeſt*, qu'il avoit épouſée par contrat du 19 Janvier 1484, morte le 21 Décembre 1514, fille de *Jean de Hangeſt*, Seigneur de Genlis, & de *Marie d'Amboiſe*. De ce mariage vinrent — JEAN, qui ſuit; — & ANNE, femme, par contrat de l'an 1511, de *Jean de Sainte-Maure*, Comte de Neſle, fils d'*Adrien*, & de *Charlotte de Chalon*, Comteſſe de Joigny.

VI. JEAN, II. du nom, Seigneur D'HUMIERES, de Nedonchel, de Bequencourt, Monchy, Vignemont, Vandelincourt, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, ſon Chambellan & Conſeiller le 23 Août 1517, Gouverneur de Peronne, Montdidier & Roye le 16 Décembre 1519, Lieutenant-Général pour le Roi en Dauphiné, Savoie & Piémont, & l'un des Gouverneurs du Dauphin en 1535, fut envoyé le 30 Septembre 1527 en Angleterre pour l'entretenement & la confirmation de alliances entre les deux Couronnes; accompagna, comme Chevalier de l'Ordre, MADAME, mere du Roi, à Cambray en 1529, & fit, comme

Commiſſaire du Roi en exécution de la paix, remettre le Château de Heſdin à l'Empereur : il étoit alors Capitaine de 50 hommes d'armes. En 1530, il accompagna la Reine ELÉONORE D'AUTRICHE à ſon arrivée, & aſſiſta à ſon Sacre & Entrée; ſuivit, en 1532, FRANÇOIS, Dauphin, Duc de Bretagne en cette Province; fût le ſecond des ſix Conſeillers & Chambellans Chevaliers de l'Ordre, que le Roi commit par ſes Lettres du 23 Juillet 1535 pour ſe tenir près de ſes trois fils. Sa Majeſté le traite de *couſin* dans ſes Lettres de 1536. Il étoit Capitaine de 100 hommes d'armes des Ordonnances, lorſqu'il accompagna l'Empereur CHARLES V. de Saint-Quentin à Cambray en 1538; ſe trouva au ſiége de Perpignan en 1542, fut fait Chambellan du Dauphin & Gouverneur de ſes enfans le 1 Octobre 1546, & mourut à Saint-Germain au mois de Juillet 1550, ayant été déclaré Gouverneur des enfans de France pour ſa ſageſſe, ſa probité & ſa prudhommie. Il avoit épouſé, par contrat des 4 Janvier & 22 Février 1507, *Françoiſe*, Dame *de Contay*, de Foreſt, &c. fille de *Charles*, Seigneurs deſdits lieux, Sénéchal du Maine, & de *Barbe de Hallwin*. Elle fut Gouvernante de M. le Dauphin, & eſt qualifiée *Gouvernante des enfans de France*, & *Dame de Frechancourt*, dans un codicille du 12 Octobre 1557, par lequel elle confirma ſon teſtament & le don qu'elle avoit fait de cette Terre à JACQUES, ſon quatrieme fils, qui ſuit. Elle eut de ſon mari 18 enfans, le ſecond fils nommé — CHARLES D'HUMIERES, Aumônier de M. le Dauphin, Duc de Bretagne, le 2 Février 1543, Abbé de Saint-Riquier, de Saint-Quentin de Beauvais, de Saint-Martin-au-Bois & de Saint-Barthelemi de Noyon, & Evêque de Bayeux, fut pourvu de la charge de grand Aumônier de France par le Roi FRANÇOIS II, le 12 Juillet 1559, & l'exerça juſqu'au 6 Décembre 1560. Il mourut à Bayeux le 5 Décembre 1571, & eſt enterré dans ſon Egliſe Cathédrale.

VII. JACQUES Sire D'HUMIERES, Marquis d'Encre, Seigneur de Bequincourt, Bouzincourt, Monchy, &c. qualifié *Chevalier, Seigneur de Ronquerolles, Chambellan de M. le Dauphin, & Maître de ſa Garderobe*, dans le partage fait avec ſes freres le 9 Février 1550, fut fait Conſeiller & Chambellan ordinaire du Roi en 1559, Maître des Eaux & Forêts de Peronne, Montdidier & Roye après la mort de LOUIS, ſon frere, le 15 Décembre 1560, Gouverneur de Peronne, &c. le même jour; fut fait Capitaine de 50 hommes d'armes en 1567, & le Gouvernement de Picardie fut ſéparé de celui de Peronne, Montdidier & Roye l'an 1568 en ſa faveur. Il commença la Ligue en Picardie, dont il étoit Lieutenant-Général, à cauſe que, par le traité de paix du 14 Mai 1576, le Prince de Condé devoit avoir le Gouvernement de Picardie, pour ville de ſûreté Peronne, & liberté de conſcience pour les Huguenots, à quoi il s'oppoſa; fut ſuivi par la meilleure partie de la nobleſſe & des villes, & fit autoriſer cete Ligue par le Roi même. Il fut nommé Chevalier de l'Ordre du Saint-Eſprit lors de ſa création, reçu le 31 Décembre 1578, & mourut au commencement de 1579. Il avoit épouſé *Renée d'Averton*, Dame de Belin & de Milly en Gâtinois, fille de *Payen*, Seigneur de Belin au Maine, & d'*Anne de Maillé de la Tour-Landry*. Il en eut — 1. CHARLES, qui ſuit; — 2. ANNE, mariée, par contrat du 28 Juillet 1585, à *Louis d'Ongnies*, Gentilhomme de la Chambre du Roi, fils de *Charles*, Comte de Chaulnes, Baron de Brios, Seigneur de Maigny, &c. & d'*Anne des Urſins*; — 3. & JACQUELINE, Dame D'HUMIERES, héritiere de ſon frere & de ſa ſœur, laquelle s'allia, en 1595, avec *Louis de Crevant*, II. du nom, Vicomte de Brigneuil, Seigneur d'Azay, Argy, &c. Chevalier des Ordres du Roi, fils aîné de *Louis de Crevant*, Seigneur de Cingé, &c. & de *Jacquette de Reilhac*, Dame de Brigneuil. Ses deſcendans joignirent au nom de *Crevant*, celui D'HUMIERES. Elle paya en 1604, le droit de relief pour la Terre d'HUMIERES relevant de Heſdin. Voyez CREVANT, *Tome V. de ce Dictionnaire*, *p.* 325.

VIII. CHARLES, Sire D'HUMIERES, Marquis d'Encre, Seigneur de Bray, de Miraumont, &c. Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur de Compiegne durant la Ligue, puis Lieutenant-Général en Picardie, eſt qualifié *Gentilhomme de la Chambre du Roi, & Capitaine de* 100 *hommes d'armes* dans le contrat de ma-

riage d'ANNE, sa sœur, de l'an 1585, fut fait Capitaine de la ville de Compiegne le 18 Août 1587; eut de la succession de son pere les Terres de Monchy, Baugy, Braine, Bienville, Humieres, Encre, Bray & plusieurs autres; se trouva aux journées de Senlis & d'Ivry, & fut tué d'un coup de mousquet à la prise de la ville de Ham sur les Espagnols le 10 Juin 1595. Il avoit épousé, par contrat du 28 Juillet 1585, *Madelene d'Ongnies*, fille de *Charles*, Comte de Chaulnes, & d'*Anne des Ursins*, de laquelle il ne laissa point d'enfans.

BAUDOUIN D'HUMIERES, dit *le Liegeois*, Chevalier, Seigneur de Vitermont & du Mesnil, second fils de DRIEU, Sire D'HUMIERES, & d'*Isabelle de Willerval*, est auteur de la branche des Seigneurs de Vitermont, qui s'est éteinte au VIIe. degré dans ADRIEN, II du nom, Seigneur de Vitermont, d'Achonvilliers, du Mesnil, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de 50 hommes d'armes, Gouverneur de Saint-Quentin, né le 5 Août 1539, qui d'*Anne le Roux*, fille de *Guillaume le Roux*, Seigneur d'Ouville, & de *Nicole de Vieuxpont*, qu'il avoit épousée, par contrat du 1 Avril 1573, n'eut que deux filles : — MARIE — & SUSANNE D'HUMIERES, mariées, l'une par contrat du 29 Juin 1602, à *Jacques du Bosc*, fils de *Jacques*, Seigneur de Coquereaumont & de Guetteville, & de *Jeanne Jubert*; la seconde, 1°. par traité du 10 Août reconnu le 13 Septembre 1605, à *Antoine de Montsures*, Chevalier Seigneur de Guemicourt; & 2°. par contrat du 29 Novembre 1621, à *Philippe de Torcy*, Seigneur de la Tour, de Lindebœuf & de Rueil, Gouverneur de Partenay, Cazal, puis d'Orléans, fils de *Louis de Torcy*, Chevalier, Seigneur de Rueil, & de *Susanne de Boulainvilliers*. Elle mourut en 1644, & est enterrée avec son second mari dans le Chœur de l'Eglise de Saint-Waast d'Arras.

Cette Maison portoit pour armes : *d'argent, fretté de sable*. Voyez le P. *Anselme*, *Tome VIII*, *p.* 274 *& suiv.*

Les Terres & Seigneuries de *Monchy* de *Coudun*, &c. furent érigées en *Duché*, sous le nom d'HUMIERES, par Lettres du mois d'Avril 1690, enregistrées au Parlement le 28 du même mois, & à la Chambre des Comptes le 30 Mai suivant. Cette érection fut faite en faveur de *Louis de Crevant*, IV. du nom, Pair & Maréchal de France, mort à Versailles le 30 Août 1694, âgé de 66 ans, en considération de ses grands services, avec extension au mari de sa fille, & à leurs enfans légitimes & descendans mâles.

HUNE (DE LA) : Famille noble de la Province d'Anjou, alliée à celle de *Hellaud de Valliere*, par le mariage, en 1445, de

GILLETTE DE LA HUNE, fille de LOUIS DE LA HUNE, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, des Brosses & de Landeronde, & de *Simonne de la Haye*, avec *Jean de Hellaud*, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de Valliere & de la Pontoniere. Les armes DE LA HUNE sont : *d'or, à 3 chevrons de sable, accompagnés de 3 coquilles de même, 2 en chef & 1 en pointe.* Voyez HELLAUD DE VALLIERE.

* HUNOLSTEIN : Ancienne Baronnie au pays de Tréves en Allemagne, à présent l'une des Prévôtés du Chapitre de la Métropole, auquel elle a été engagée par la Maison de HUNOLSTEIN, l'une des plus anciennes & des plus illustres d'Allemagne, qui tire son nom du Château de cette Baronnie. Elle tient un rang distingué parmi la principale Noblesse du Duché de Lorraine, & remonte à

I. JEAN, Baron DE HUNOLSTEIN, vivant en 1080. Il eut pour fils :

II. GEORGES, Baron DE HUNOLSTEIN, pere de

III. HUGUES, I. du nom, Baron DE HUNOLSTEIN, vivant en 1198, duquel vint :

IV. ERNEST, Baron DE HUNOLSTEIN. Il eut pour fils :

V. HUGUES, II. du nom, Baron DE HUNOLSTEIN, vivant en 1245 : celui-ci eut deux enfans : — JEAN, qui suit; — & BÉATRIX DE HUNOLSTEIN, l'aînée, femme de *Conrad Wildegraf de Daun.*

VI. JEAN, II. du nom, Baron DE HUNOLSTEIN, épouſa, vers l'an 1290, *N... de Schoneck*, & en eut:

VII. JEAN, III. du nom, Baron DE HUNOLSTEIN, marié, l'an 1337, à *Ide de Steincalfelz*, de laquelle vint:

VIII. JEAN, IV. du nom, Baron DE HUNOLSTEIN, qui épouſa, en 1360, *Eliſabeth*, fille de *Jean Cammeren-de-Vorms*, & d'*Eliſabeth de Rodenſtein*. Leurs enfans furent: — 1. NICOLAS, qui ſuit; — 2. JEAN, Chanoine & Ecolâtre de la Métropole de Tréves; — 3. & ANNE DE HUNOLSTEIN, femme de *Henri*, Baron *de Soëtern*.

IX. NICOLAS, Baron DE HUNOLSTEIN, épouſa, l'an 1390, *Lucie de Hagen*, fille de *Tilman*, Baron *de Hagen*; & d'*Eliſabeth*, Baronne *de Bayer de Boppart*, de laquelle il eut:

X. JEAN, V. du nom, Baron DE HUNOLSTEIN, qui s'allia, en 1420, avec *Catherine Vetzerin de Geiſpitzheim*, dont: — 1. NICOLAS, Chanoine & Grand-Chantre de la Métropole de Tréves; — 2. JEAN, qui ſuit; — 3. & ELZA, leur aînée, femme de *Jean*, Baron *de Leuvenſtein*.

XI. JEAN, VI. du nom, Baron DE HUNOLSTEIN, fut d'abord Chanoine & Grand-Chantre de Tréves, & épouſa *Agnès*, fille de *Fréderic de Pirmont*, & de *Catherine d'Eltz*. De ce mariage naquirent: — ADAM, qui ſuit; — & PHILIPOTTE, l'aînée, alliée, en 1490, avec *Guillaume d'Eſche*.

XII. ADAM, Baron DE HUNOSLTEIN, Seigneur de Zuch, ſe maria, l'an 1486, avec *Eliſabeth*, fille d'*Egenolf*, Baron *de Ratzemhauſen*, & de *Marguerite de Lenoncourt*. Il en eut:

XIII. ADAM, II. du nom, Baron DE HUNOLSTEIN, Seigneur de Zuch, lequel épouſa, l'an 1510, *Marie*, fille de *Jean Hilchin*, Seigneur de Lorch, & de *Dorothée de Rudesheim*, dont: — 1. JEAN, qui ſuit; — 2. BARBE, femme de *Georges-Guillaume*, Baron *de Sickingen*; — 3. & EVE, mariée, en 1530, à *Jean*, Seigneur *de Barbas*, en Lorraine.

XIV. JEAN, VII. du nom, Baron DE HUNOLSTEIN, Seigneur de Zuch, épouſa, en 1556, *Eliſabeth*, fille de *Gaſpard*, Baron *de Hagen*, & de *Marie de Steincalfelz*, & en eut: — 1. JEAN-SCHWEIKART, qui ſuit; — 2. JEAN-ADAM, tige des Seigneurs de Soëtern, rapportés ci-après; — 3. GUILLAUME, auteur de la branche des Seigneurs de Châteauvoël en Lorraine, mentionnée enſuite; — 4. MARIE, femme de *Jacob de Flersheim*; — 5. ANTOINETTE-ELISABETH, mariée à *Georges-Fréderic de Wolffskeel*; — 6. MARGUERITE, alliée avec *Maſſilius*, Baron *de Reiffemberg*; — 7. & CHRISTINE, femme de *Henri-Philippe Schenck-de-Schmisberg*.

XV. JEAN-SCHWEIKART, Baron DE HUNOLSTEIN, Seigneur de Mertzheim, épouſa, en 1583, *Barbe*, fille de *Jean*, Seigneur *de Varsberg*, & d'*Urſule de Schwartzembourg*. Leurs enfans furent: — 1. PHILIPPE-GUILLAUME, qui ſuit; — 2. JEAN-SCHWEIKART, marié à *Madelene-Marguerite de Montriel*, dont il n'eut point d'enfans; — 3. NICOLAS, Capitaine de Cavalerie, mort auſſi ſans enfans de MARIE-ELISABETH DE HUNOLSTEIN, ſon épouſe & ſa parente; — 4. MARIE-ELISABETH, femme d'*Eberard de Stockheim*; — 5. & MARIE, alliée avec *Georges-Rodolphe*, Baron *d'Oberſtein*.

XVI. PHILIPPE-GUILLAUME, Baron DE HUNOLSTEIN, épouſa *Louiſe-Julienne-Chriſtine*, fille de *Henri de Schwerin*, & de *Cunegonde de Landſchardin de Steinach*, dont: — 1. JEAN-GEORGES-NICOLAS, qui ſuit, — 2. GEORGES-GUILLAUME, mort ſans enfans de ſa femme *Madelene de Geiſpitzheim*; — 3. & LOUISE-BARBE, mariée à *Jean-Nicolas*, Baron *de Steincalfelz*.

XVII. JEAN-GEORGES-NICOLAS, Baron DE HUNOLSTEIN, eut de ſon épouſe *Anne-Barbe*, fille de *Philippe de Partenheim*, & d'*Anne-Marie de Beingarten*: — 1. GUILLAUME, qui ſuit; — 2. MARIE-SOPHIE, femme de *Fréderic*, Baron *de Schmidbourg*; — 3. FÉLICITÉ, mariée à *Bernard-Fréderic*, Baron *de Steincalfelz*; — 4 & 5. LOUISE-JULIENNE & MARIE-MARGUERITE.

XIX. GUILLAUME, Baron DE HUNOLSTEIN, épouſa *Anne-Diane*, fille de *Jean-Fréderic*, Baron *de Steincalfelz*, & d'*Anne-Marie de Moresheim*, dont:

XX. Jean-Georges, Baron de Hunolstein, Seigneur de Mertzheim, marié, en 1700, à *Sophie-Eliſabeth*, fille de *Philippe-Adolphe Rauhis de Holtzhauſen*, & d'*Anne-Amélie d'Hertingshauſen*, de laquelle ſont iſſus trois enfans; ſçavoir: — Georges-Ernest; — Fréderic; — & Philippe de Hunolstein.

Seigneurs de Soetern, éteints.

XV. Jean-Adam, Baron de Hunolstein, Seigneur de Soëtern, ſecond fils de Jean, VII. du nom, & d'*Eliſabeth de Hagen*, épouſa, en 1603, *Barbe-Félicité*, fille de *Conon Ecbrechtin de Darckeim*, & d'*Anne de Landſchardin de Steinach*, dont: — 1. Otton-Philippe, qui ſuit; — 2. Marie-Elisabeth, femme d'*Eberard*, Baron *de la Layen*; — 3. Anne-Marguerite, mariée à *Otton-Louis de Wachenheim*; — 4. & Anne-Catherine, alliée avec *Eberard*, Baron *de Sickingen*.

XVI. Otton-Philippe, Baron de Hunolstein, Seigneur de Soëtern, Conſeiller d'Etat, & Grand-Ecuyer de l'Electeur de Tréves; mort en 1681, avoit épouſé 1°. *Sophie-Barbe*, fille de *Chreſtien*, Baron *de Degenfeldt*, & d'*Anne-Urſule de Lutzelbourg*; & 2°. *Marie-Marguerite*, fille de *Renard de Gemmingen*, & de *Roſe-Marie d'Helmſtadt*. Du premier lit vinrent: — 1. Ernest-Louis, qui ſuit; — 2. Madelene-Catherine, l'aînée, femme de *Fréderic Ecbrecht de Darckeim*; — 3. & Marie-Sophie, alliée avec *Jean-Charles*, Baron *de Walbrunn*.

XVII. Ernest-Louis, Baron de Hunolstein, Seigneur de Soëtern & de Zini, épouſa *Marie-Sibille*, fille de *Louis de Gemmingen*, & d'*Anne-Marguerite de Walbrunn*, de laquelle il n'eut point d'enfans.

Seigneurs de Chateauvoel, ſubſiſtans en Lorraine.

XV. Guillaume, Baron de Hunolstein, troiſieme fils de Jean, VII. du nom, & d'*Eliſabeth de Hagen*, fut Seigneur de Châteauvoël & de Zuch, Conſeiller d'Etat de Charles III, Duc de Lorraine, Bailli de Sieſberg & de Schawembourg, & premier Gentilhomme de la Chambre du Duc Charles IV en 1625. Il avoit épouſé en 1589, *Anne-Marie*, fille de *Mertzloff-Richard*, Baron *de Landsberg*, & d'*Anne*, Comteſſe *de Rheinack*. Leurs enfans furent: — 1. Jean-Guillaume, qui ſuit; — 2. & Jean-Mertzloff, Seigneur d'Iderſdorf, marié à *Anne-Catherine de Lutzelbourg*, fille d'*Erneſt-Chriſtophe*, & de *Sophie*, Baronne *de Braubach*, dont il eut: — Otto-Guillaume, Baron de Hunolstein, Seigneur d'Iderſdorf, Conſeiller d'Etat du Duc *de Wirtemberg*, marié, en 1651, à *Louiſe de Beaujeu*, de laquelle vinrent: — 1. Otto-Louis, Comte de Hunolstein, Seigneur d'Iderſdorf & de Gremcey, Chevalier de Saint-Louis, Colonel d'un Régiment d'Infanterie au ſervice de France, Bailli d'Eſtain, & premier Ecuyer de S. A. R. Madame la Ducheſſe d'Orléans, qui épouſa, en 1684, *Henriette-Marie-Adélaïde-Chriſtine du Buchet*, Dame d'Ajoncourt, fille d'honneur d'Adélaïde-Henriette de Savoie, Electrice de Baviere, & fille de *Chriſtophe du Buchet*, Seigneur d'Ajoncourt, Gentilhomme de la Chambre de l'Electeur de Baviere, & d'*Adélaïde de Marimont*. Elle a été Gouvernante des filles d'honneur d'Elisabeth-Charlotte d'Orléans, Ducheſſe de Lorraine, & eſt morte ſans enfans, le 28 Mars 1753, âgée de 92 ans; — 2. Léopold-Guillaume de Hunolstein, mort Religieux de l'Ordre de Saint-François; — 3. Félix, tué étant Capitaine au Régiment d'Alſace; — 4. N... de Hunolstein, femme du Comte *de Schafalisky*; — 5 & 6. & deux autres filles, l'une Religieuſe à Vic, & l'autre penſionnaire perpétuelle dans le même Couvent.

XVI. Jean-Guillaume, Baron de Hunolstein, Seigneur de Châteauvoël & de Zuch, fut d'abord Chanoine de Tréves, puis Conſeiller de guerre, Chambellan & Général de bataille en l'armée de l'Empereur & du Duc de Baviere. Il avoit été auparavant Colonel au ſervice du Duc Charles IV, qui le fit Gouverneur de Bouquenom & de Sar-werden en 1636, & de Marſal en 1640. Il avoit épouſé, en 1628, *Eliſabeth*, fille d'*Otto-Nicolas*, Baron *de Steincalfelz*, & de *Catherine de Helfenſtein*. De ce mariage vinrent: — 1. Philippe-Chris-

TOPHE, Chanoine de Mayence & de Wirtzbourg ; — 2. FRANÇOIS-FÉLIX-CHARLES, qui ſuit ; — 3. FERDINAND-FRANÇOIS, Chanoine de Wirtzbourg ; — 4. MARIE-PHILIPPE, femme de *Lothaire de Hederſdorff* ; — 5. ANNE-FÉLICITÉ, Doyenne, puis Abbeſſe d'Eſpinal ; — 6. & N... DE HUNOLSTEIN, Chanoineſſe de la même Abbaye.

XVII. FRANÇOIS-FÉLIX-CHARLES, Baron DE HUNOLSTEIN, Seigneur de Châteauvoël, Capitaine de Chevaux-Légers au ſervice du Duc CHARLES IV, épouſa *Eliſabeth*, fille d'*Herman*, Baron *de Hatzfeldt*, & de *Marie-Catherine*, Baronne *d'Alberg*. Il en eut :

XVIII. FRANÇOIS-HERMAN, Comte DE HUNOLSTEIN, Seigneur de Châteauvoël, de Zuch & d'Iderſdorf, Chevalier de Saint-Louis, Meſtre-de-Camp de Cavalerie au Régiment de Roſe, Allemand, puis ſucceſſivement Chambellan du Duc LÉOPOLD, premier Ecuyer, Conſeiller d'Etat, Maréchal de Lorraine & Barrois, & enfin Envoyé extraordinaire vers le Roi en 1729, pour le féliciter ſur la naiſſance de feu M. le Dauphin. Il eſt mort à Nancy le 20 Juin 1748, & avoit épouſé 1°. *N...*, Baronne *d'Obleſtein*, décédée ſans enfans ; 2°. par contrat du 13 Mars 1706, *Marguerite le Begue*, morte en couche en 1712, fille de *Charles*, Baron de Vitrey, Seigneur du Château bas de Germiny, Colonel-Commandant un Régiment de Cuiraſſiers au ſervice de l'Empereur, Bailli & Gouverneur du Comté de Vaudémont, & de *Madelene le Preudhomme de Vitrimont* ; & 3°. *Jeanne-Barbe-Charlotte d'Eltz*, Chanoineſſe de Bouxieres, morte en 1743, fille de *Charles-Henri*, Baron *d'Eltz*, Seigneur d'Ottanges & Volmerange, & de *Marie-Reine de Keſſelſtadt*. Du ſecond lit il a eu : — 1. GABRIELLE DE HUNOLSTEIN, mariée, le 30 Avril 1726, à *Jean-Pierre-Nicolas*, Baron *de Canon* & du Saint-Empire, Marquis de Ville-ſur-Illon ; — 2. GABRIELLE-AGNÈS, née le 6 Mars 1710, morte à Bouxieres le 5 Mars 1760. Elle étoit veuve, du 14 Septembre 1738, de *Léopold-Joſeph*, Comte *le Begue*, du Saint-Empire & de Germiny, Baron de Torſcheviller, Chambellan des Ducs LÉOPOLD & FRANÇOIS, & Envoyé extraordinaire, par ce dernier, pour complimenter de ſa part la Princeſſe, ſa ſœur, ſur ſon mariage avec le Roi de Sardaigne ; & du troiſieme lit ſont iſſus : — 3. PHILIPPE-CHARLES, qui ſuit ; — 4. & REINE-MADELENE, Chanoineſſe de Bouxieres, puis mariée, le 15 Février 1744, à *Charles-Adrien*, Marquis *de Ligny*, Enſeigne des Gendarmes de Berri. Elle eſt morte ſans enfans en 1753.

XIX. PHILIPPE-CHARLES, Comte DE HUNOLSTEIN, Seigneur de Châteauvoël, Zuch, Iderſdorf, Ottanges, Boulange, Volmerange, Tiercelet, Baron de Fontay, Chambellan du Duc LÉOPOLD & du Roi de Pologne, & Capitaine de Cavalerie au Régiment Royal-Allemand, a épouſé, par contrat du 23 Juillet 1749, *Marie-Thérèſe*, fille unique & héritiere de *François-Léonor de Gaudes*, Comte & Seigneur de Martenneville, Vicomte d'Omar, Baron de Cottigny, Chevalier de Saint-Louis, & Meſtre-de-Camp de Cavalerie, & de *Marie-Thérèſe de Marlorty*, Comteſſe de Hombourg, Dame de Boudeville. Il a deux enfans ; ſçavoir : — N... DE HUNOLSTEIN, qui ſuit ; — le ſecond, dit *le Baron* DE HUNOLSTEIN, né en Mars 1751, eſt Capitaine dans le Régiment de Schomberg.

XX. N... DE HUNOLSTEIN, né en Mai 1750, Colonel du Régiment de Chartres, Cavalerie, a épouſé, en 1770, *N...*, fille du Marquis *de Barbantane*, Chambellan du Duc d'Orléans, & Envoyé extraordinaire du Roi vers le Grand Duc de Toſcane. C'eſt ce que nous ſçavons, d'après un *Mémoire envoyé*, ſur cette Maiſon, qui porte *d'argent, à 2 faſces de gueules, accompagnées de 12 billettes de même, poſées 5, 4, 2 & 1.*

HUOT DE VEZET, au Bailliage de Gray en Franche-Comté. Ancienne Nobleſſe originaire de Flandres, dont nous avons déja parlé dans le *Tome V* de la premiere Edition de ce Dictionnaire, *pag.* 352. Elle a pour auteur

I. FRÉDERIC HUOT, Seigneur de Criſperg, Chancelier du Brabant, qui fut pere de

II. Jean Huot, Capitaine pour le ſervice de S. M. Catholique, qui l'envoya à Dole en Franche-Comté en 1400, où il ſe maria. Il eut pour fils:

III. Jean Huot, II. du nom. On n'a point le nom des femmes de ces trois degrés; mais la filiation eſt prouvée par repriſe de fief & autres titres.

IV. Pierre-Conrad Huot, ſon fils, Ecuyer, Gouverneur des Fort & Château d'Oizelay, épouſa, en 1460, Dame *Alix de Saint-Vivant*, d'une bonne Maiſon de Bourgogne, éteinte, dont: — Jean, qui ſuit; —— & deux autres garçons, morts ſans poſtérité.

V. Jean Huot, III. du nom, Seigneur d'Ambre & de Mont-ſous-Vaudrey, Préſident d'Orange en 1480, Ambaſſadeur du Prince de ce nom auprès du Roi de France à Compiegne en 1539, admis dans la Confrairie de Saint-Georges après ſes preuves faites de 16 quartiers, & Envoyé vers le Roi d'Eſpagne qui étoit alors à Tolede, épouſa *Antoinette d'Andelaw*, d'une bonne Nobleſſe de la Province d'Alſace, dont il eut: — 1. Philippe, qui ſuit; — 2. Louis, mort ſans alliance; — 3. & François, duquel deſcendent Meſſieurs Huot d'Ambre, de Lons-le-Saunier en Franche-Comté. Cette branche établie à Lons-le-Saunier, ſubſiſte dans M. Huot d'Ambre, qui n'a qu'une fille.

VI. Philippe Huot, Ecuyer, Seigneur de Mont-ſous-Vaudrey, Grand Foreſtier du Prince *de Naſſau*, épouſa, par contrat du 25 Avril 1547, *Claudine du Pin*, fille de *Charles*, Seigneur de Fied, de laquelle vint:

VII. Ferry Huot, Ecuyer, qui eut en partage un domaine conſidérable, ſitué à Vezet en Franche-Comté. C'eſt ce qui a fait appeller cette branche Huot de Vezet, parce qu'elle y a toujours demeuré. Il épouſa, par contrat du 27 Novembre 1571, *Guillemette Perrins*, dont:

VIII. Gabriel Huot, Ecuyer, Gentilhomme appointé de la ville de Dole, marié, 1°. par contrat du 8 Avril 1592, à *Barbe de Santans*; & 2°. par contrat du 20 Juin 1610, avec *Anne Godard*. Il eut du premier lit: — Christophe, qui ſuit; & du ſecond: — Antoine, auteur de la branche de Huot de Veſoul, rapportée ci-après.

IX. Christophe Huot, Ecuyer, épouſa, par contrat du 12 Juillet 1613, *Louiſe Linglois de Champrougy*, d'une Famille noble établie à Gray. Il en eut:

X. Jean-Batiste Huot, Ecuyer, Sur-Intendant des Fortifications de la ville de Dole en Franche-Comté, avec commiſſion de Capitaine. Il épouſa, par contrat du 26 Juillet 1639, *Philiberte de Verney*, de Gray, dont:

XI. Claude-Célestin Huot, Ecuyer, Lieutenant dans la Compagnie de M. *de Chapuis*, & enſuite Lieutenant de Cavalerie dans le Régiment d'Herbé. Il s'eſt marié, le 3 Décembre 1691, avec *Anne Trouhette de Laudé Saint-Remy*, de laquelle eſt iſſu:

XII. Charles-Bonaventure Huot, Ecuyer, ci-devant Seigneur de Chaaſt proche Troyes en Champagne, Terre qu'il avoit achetée, & aujourd'hui Seigneur de Feurge proche Gray en Franche-Comté, où il réſide actuellement. Il a ſervi depuis l'âge de 12 ans juſqu'en 1745, & a épouſé, 1°. par contrat du 19 Octobre 1726, *Marie-Claire de Ferrette*, d'une Maiſon illuſtre d'Alſace; & 2°. par contrat du 8 Octobre 1740, *Jeanne-Charlotte de Meſgrigny*. Il a eu du premier lit: — 1. Françoise-Nicole, mariée, par contrat du 2 Septembre 1758, à *Louis-Alexandre d'Eſcajeul*, Marquis de Liancourt, Seigneur de Montmirey proche Dole; — 2. Jeanne-Claude, mariée à Nicolas-Claude-Antoine-Marie-Gabriel Huot, Ecuyer, Seigneur de Charmoille, Bouſſeraucourt, &c. dont il ſera parlé à la branche ſuivante; & du ſecond lit: —— 3. & Charlotte-Françoise Huot, morte en 1768.

Seconde branche établie à Veſoul.

IX. Antoine Huot, fils de Gabriel, & d'*Anne Godard*, ſa ſeconde femme, épouſa, par contrat du 16 Octobre 1636, *Françoiſe de Rouhier*, dont:

X. Simon Huot, Avocat Général en la Chambre des Comptes de Dole,

lequel ſe maria, le 19 Juin 1682, avec *Jeanne-Urſule Chatel*, Dame de Valeroy, de laquelle il eut: — NICOLAS, qui ſuit; — & JEAN-BATISTE.

XI. NICOLAS HUOT, Ecuyer, Seigneur de Bouſſeraucourt, Charmoille, Cuve, &c. obtint, avec ſon frere JEAN-BATISTE, un Arrêt de maintenue de nobleſſe de la Chambre des Comptes de Dole, le 29 Mars 1727. Il épouſa, le 13 Janvier 1716, *Madelene Mulot*, fille de noble *François Mulot*, Ecuyer, Seigneur de Cuve & de Bouligney. De ce mariage eſt né

XI. SIMON GABRIEL HUOT, Ecuyer, Seigneur de Bouſſeraucourt, Charmoille, Cuve, Vilers, Surport, Frafnois, &c. Il a épouſé, le 18 Septembre 1745, *Madelene de Faviere*, dont:

XII. NICOLAS-CLAUDE-ANTOINE-MARIE-GABRIEL HUOT, Ecuyer, Seigneur de Charmoille proche Veſoul en Comté, marié, le 30 Novembre 1772, à JEANNE-CLAUDE HUOT, fille de CHARLES-BONAVENTURE HUOT, dernier mâle de la premiere branche.

Mémoire dreſſé d'après un Arbre Généalogique & les Arrêts obtenus, tant au Parlement qu'à la Chambre des Comptes de Beſançon & de Dole, les 29 Mars 1727, & 9 Mai 1746. Les armes: *de ſable, à 3 têtes de levriers d'argent, lampaſſées & colletées de gueules, annelées & clouées d'or.*

HURAULT: Cette Maiſon paroit avoir eu ſon origine en Angleterre. Elle poſſede des titres qui donnent lieu de le croire, elle en a auſſi qui montrent que pluſieurs de ce nom ont été attachés au ſervice des Ducs de Bretagne, & en ont été récompenſés comme d'autres Seigneurs & Barons de cette Province; mais elle prouve ſa Nobleſſe avec une filiation ſuivie depuis plus de 400 ans. Elle poſſéde des Terres en France depuis le même tems, & a donné un Chancelier Garde des Sceaux de France, deux Archevêques d'Aix, des Evêques & Ambaſſadeurs. Nous avons déja parlé de cette Maiſon *Tome II* de notre premiere Edition *in*-8°. *p.* 319 *& ſuiv.* Nous allons ſuivre ici ce qu'en dit l'Hiſtoire des Grands Officiers de la Couronne, au Chapitre des Chanceliers de France, *Tome VI*, *p.* 501 *& ſuiv.* Sa filiation remonte à

I. PHILIPPE HURAULT, qui eut un procès contre *Ingerger*, Seigneur d'*Amboiſe*, avant l'année 1352. Sa veuve, *Marie de Villebreſme*, remariée, en 1352, à *Guillaume le Jay*, reprit ce procès, conjointement avec ſes deux fils, qui s'établirent à Blois; ſçavoir: — PHILIPPE HURAULT, Seigneur de Saint-Denis-ſur-Loire & de la Grange, mort en 1374, & enterré dans l'Abbaye de Bourgmoyen, où il avoit fondé une Chapelle; — & JEAN, qui ſuit.

II. JEAN HURAULT, dit JEANNIN, Seigneur de Saint Denis & de la Grange, après ſon frere aîné, mourut en 1404, & fut enterré à Bourgmoyen. Il avoit épouſé *Jeannette Thierry*, fille de *Jean Thierry*, Capitaine de Blois, & de *Marion*, ſa femme, & en eut: — DENIS, qui ſuit; — & RAOUL, auteur de la branche des Seigneurs de Cheverny, rapportée ci-après.

III. DENIS HURAULT, Seigneur de Saint-Denis, rendit hommage de la Terre de Marcilly au Duc d'Orléans, & vivoit avec ſa femme *Jeanne Fleurie*, en 1458.

IV. JEAN HURAULT, II. du nom, leurs fils, Seigneur de Saint-Denis, Maître-d'Hôtel de CHARLES, Duc d'Orléans, mourut le 20 Juillet 1488, & fut inhumé dans l'Egliſe de ſa Paroiſſe. Il avoit épouſé *Jeanne de Refuge*, fille de *Raoul*, Intendant des finances du Duc d'Orléans, & de *Marie Cadier*, dont: — DENIS, qui ſuit; — & PERRETTE, femme de *Jacques de Contremoret*, Seigneur de Marcilly.

V. DENIS HURAULT, II. du nom, Seigneur de Saint-Denis, Capitaine de la Ville & du Château de Blois, Tréſorier de la Reine, rendit aveu à LOUIS, Duc d'Orléans, en 1495, & mourut vers l'an 1538. Il avoit épouſé *Louiſe Boudet*,

fille de *Jean*, Seigneur de Rodon, Secrétaire du Roi, dont : — 1. Jacques, qui ſuit ; — 2. Denis, Seigneur de la Voüe, mort ſans enfans, en 1584, de ſon mariage avec *Marguerite de Bar* ; — 3. Marie, femme, 1°. du Seigneur *de Montivillier*, & 2°. du Seigneur *de la Caille* ; — 4. Jeanne, mariée, le 14 Novembre 1533, à *Jean Bernard*, Seigneur de Champigny-ſur-Yonne & de Bretignolles, fils d'*Etienne*, Maître-d'Hôtel du Roi & de la Reine, & d'*Anne le Goux* ; — 5. Jacqueline, épouſe de *René de Malherbes*, Seigneur de Pouilly & d'Euchigny ; — 6. Louise, mariée à *François du Ru*, Seigneur de Meſneuc ; — 7. & Soulaine, femme de *Claude de Villebreſme*, Seigneur de Fougeres & de Boiſeley.

VI. Jacques Hurault, Seigneur de Saint-Denis & de Villeluiſant, épouſa Marie Hurault, ſa parente, fille de Raoul, Seigneur de Cheverny, & de *Marie de Beaune*. Leurs enfans furent : — 1. Jacques, qui ſuit ; — 2. Denis, Abbé de la Pelice & du Breuil, nommé à l'Evêché d'Orléans en 1584, dont il prêta ſerment le 26 Mars de la même année. Il poſſéda cet Evêché en 1585 & 1586, ſans ſe faire ſacrer, & le céda à *Germain Vaillant-de-Guelis*, Abbé de Painpont ; — 3. Raoul, Abbé de Clairefontaine & de Leſtrée ; — 4. Louis, Seigneur de Villeluiſant, Meſtre-de-Camp d'un Régiment d'Infanterie, aſſaſſiné dans le Château de Laſlay au Maine, où il étoit en garniſon, le 15 Juin 1589. Il avoit épouſé *Judith de Chauvigné*, fille de *Rolin de Chauvigné*, Seigneur de Boisfront au Maine, & de *Françoiſe Laiſne*, laquelle ſe remaria à *Jean de Madaillan*, Seigneur de Montataire, Lieutenant des Gendarmes du Prince *de Condé*. Elle en étoit encore veuve en 1616, & eut de ſon premier mari deux filles ; ſçavoir : — Louise Hurault, femme de *Jean Pallot*, Secrétaire du Roi, Contrôleur-Général de l'extraordinaire des Guerres. Elle étoit veuve & tutrice de ſes enfans le 22 Décembre 1635, & vivoit encore en 1642 ; — & Judith Hurault, femme de *N... le Prince*, Seigneur de la Bretonniere ; — 5. Jacqueline, mariée à *Etienne Cremeur*, près Galardon ; — 6. Elisabeth, femme, en premieres noces, de *Philippe le Comte*, Seigneur d'Auberville, & en ſecondes, de *Jean le Morhier*, Seigneur de Brunelles ; — 7. Marie, épouſe de *René*, Seigneur *du Fay* ; — 8. & Anne Hurault, Abbeſſe de Leau, près Chartres.

VII. Jacques Hurault, II. du nom, Seigneur de Saint-Denis, Chambellan du Duc d'Anjou, Lieutenant de la Compagnie de 30 lances des Ordonnances du Roi, ſous la charge de *M. de Puigaillart*, ſuivant une quittance du 30 Août 1581, pour un quartier de ſes gages, mourut en 1600. Il avoit épouſé, le 5 Janvier 1582, *Debora de Guerchy*, fille de *Georges*, Seigneur de Vaux, près Melun, & de *Jacqueline de Silly*. Elle ſe remaria à *Georges de Feſniere*, Seigneur de Morainville, & eut de ſon premier mari : — 1. Anne, qui ſuit ; — 2. Georges, mort en 1612, ſans alliance ; — 3. & Marguerite, femme de *François Sublet*, Seigneur d'Hebecourt, fils puîné de *Michel Sublet*, Seigneur d'Heudicourt, & de *Marie Boulier*, ſa femme.

VIII. Anne Hurault, Seigneur de Saint-Denis & de la Voüe, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, par Lettres du 11 Février 1630, épouſa, 1°. par contrat du 13 Février 1611, *Marie Chauvel*, fille de *Nicolas Chauvel*, Juge ordinaire de la Prévôté de Blois, & de *Marie Guillobé* ; & 2°. *Claude Galois*, fille d'*Euverte Galois*, Seigneur de la Borde, Tréſorier de France à Riom, Maître des Comptes à Blois, & de *Marie de Nambu*. Du premier lit vinrent : — 1. Jacques-René, mort avant ſon pere ; — 2. Florimond, qui ſuit ; — 3. Marguerite, mariée, le 8 Décembre 1632, à *René de Vimeur*, Seigneur de Rochambeau, en Vendômois, Lieutenant des Gendarmes du Duc *de Beaufort*. Voyez Vimeur ; — 4. Elisabeth, Religieuſe, en 1634, à Sainte-Véronique de Blois ; & du ſecond lit ; — 5. Anne Hurault, morte en 1676, laiſſant, de ſon mariage avec *Françoiſe Daniel*, petite-fille de *René Daniel*, célebre Avocat, un garçon, né en 1672, & une fille ; — 6. & Jacquette, femme de *N... de Chaumont*, Ecuyer Cavalcadour du Duc d'Orléans.

IX. Florimond Hurault, Seigneur de Saint-Denis de Villeluiſant, Grand-Maître des Eaux & Forêts de France, rendit hommage de la Seigneurie de Ville-

luiſant au Duc *de Vendôme*, le 2 Juin 1643, & partagea avec MARGUERITE, ſa ſœur, le 13 Janvier 1650. Il épouſa, 1°. *Anne du Pleſſis-Savonnieres*, fille de *Henri du Pleſſis*, Seigneur de Savonnieres, & de *Marie Daguier*; & 2°. *Eliſabeth de la Livre*, petite-fille de *Jacques de la Livre*, Seigneur de la Faye en Vendômois, & de *Judith Grimaudet*; & 3°. par contrat du 1 Juin 1674, *Charlotte-Catherine Molien*, fille de *Louis Molien*, Seigneur de la Vernede en Poitou, & de Rochebrune en Auvergne, & de *Marie-Galiote de Loſtanges-de-Saint-Alvaire*. Il eut du premier lit : — 1 & 2. ANNE-RENÉ & FLORIMONDE, morts jeunes; & du ſecond; — 3. JACQUES, qui ſuit; — 4. PHILIPPE, Seigneur de Villeluiſant, Lieutenant de Vaiſſeau, puis Capitaine en 1680, fait Chef-d'Eſcadre le 7 Juin 1722; — 5. FRANÇOIS, Chanoine de Blois; — 6 & 7. deux filles, mortes Religieuſes; — 8. ELISABETH-MARIE, morte ſans enfans, au mois de Mars 1718, de ſon mariage avec *Louis de Poiſſy*, Seigneur de Clery; & du troiſieme lit : — 9. FLORIMOND-EMMANUEL, mort jeune; — 10. FRANÇOISE, née à Marigné-ſur-Niort en Poitou, le 4 Avril 1675, reçue à Saint-Cyr au mois d'Août 1687, morte en 1729. Elle avoit épouſé, le 4 Octobre 1700, *Alexandre de Saint-Quintin*, Comte de Blet, veuf de *Suſanne de Girard de-Vaux*, fils de *Daniel de Saint-Quintin*, Baron de Blet en Bourbonnois, & de *Marguerite Payen*. Elle en eut — *Alexandre de Saint-Quintin*, Marquis de Blet, Sous-Lieutenant des Chevaux-Légers d'Anjou en 1734, puis Lieutenant de la même Compagnie, & Brigadier des Armées du Roi à la promotion du mois de Février 1743. Il a épouſé, en 1724, *Marie Peyrenc-de-Moras*; — 11. & MARIE HURAULT, Religieuſe à Saint-Jean-d'Angely.

X. JACQUES HURAULT, III. du nom, Seigneur de Saint-Denis, Capitaine au Régiment de Royal-Vaiſſeaux, puis de Dragons, fut tué en 1695. Il laiſſa, de *Marie de Troye-de-Montiſon*, ſon épouſe : — DAVID-NICOLAS, qui ſuit; — & FRANÇOISE.

XI. DAVID-NICOLAS HURAULT, Seigneur de Saint-Denis, Cornette dans le Régiment Dauphin, Cavalerie, épouſa *Anne-Jeanne de la Boniniere-de-Beaumont-la-Ronce*, dont : — 1. ANNE-RAOUL-MARC, Capitaine de Dragons au Régiment de Caraman, ci-devant *Vibraye*, né le 13 Février 1725, marié à Blois en 1749, à *N... de Verriere*, fille de *N... de Verriere*, intéreſſé dans les affaires du Roi; — 2. ANDRÉ-GUILLAUME, Vicaire-Général de l'Evêché de Dijon; — 3. JEANNE-FRANÇOISE-PHILIPPE, élevée à Saint-Cyr; — 4. & CHARLOTTE-NICOLE-SOPHIE, Religieuſe aux Véroniques de Blois.

Branche des Seigneurs de CHEVERNY.

III. RAOUL HURAULT, fils puîné de JEAN, Seigneur de Saint-Denis, & de *Jeannette Thierry*, fut Seigneur de la Grange en Sologne, & vivoit du tems du Roi LOUIS XI, en 1482. C'eſt de lui que ſont ſorties toutes les branches que nous allons rapporter. Il épouſa une Dame nommée *Gommine*, ainſi appellée dans le procès que ſon mari avoit au Châtelet en 1478 & 1480, contre *Guillaume Gentien*. Leurs enfans furent : — 1. JACQUES, qui ſuit; — 2. JEAN, auteur de la branche des Seigneurs de Boiſtaillé & de Beleſbat, rapportée ci-après; — 3. & PHILIPPE, tonſuré en l'Egliſe de Bourgmoyen en 1466. Il fut enſuite commis à faire les montres de la guerre, le 20 Juillet 1514, & eut pour fils : — JEAN HURAULT, auſſi tonſuré en l'Egliſe de Bourgmoyen, le 16 Août 1523, lequel, peut-être, eſt celui qui obtint diſpenſe, le 8 Janvier 1558, pour épouſer *Marie de la Roque*, fille de *Charles de la Roque*, du Diocèſe de Chartres.

IV. JACQUES HURAULT, Seigneur de la Grange, de Cheverny, de Vibraye, de Weil, & Baron d'Huriel, par acquiſition qu'il en fit, ſervit, dans ſa jeuneſſe, CHARLES DE FRANCE, Duc de Berri, après la mort duquel il paſſa au ſervice du Roi LOUIS XI; fut Tréſorier de ſes guerres ès années 1479, 1480, 1481, & 1482; fut commis à faire le payement des ſoldes de 6000 Suiſſes en 1483, ayant le premier ménagé leur alliance avec la France. Il fut auſſi Général des Finances du Roi LOUIS XII, ſon Chambellan, Bailli & Gouverneur du Comté

de Blois, & ſon Ambaſſadeur en Suiſſe. Ces titres lui ſont donnés dans une inſcription qui ſubſiſte encore ſur la vître d'une croiſée de l'Egliſe des Dominicains de la rue Saint-Jacques, ſur laquelle ſont auſſi peintes ſes armes. On lit ſur ladite vître qu'elle fut donnée par lui à ce couvent en 1514. Il mourut le 25 Octobre 1517, âgé de 80 ans, & fut enterré dans l'Egliſe Collégiale de Saint-Jacques de Blois, qu'il avoit fondée : ſon tombeau y fut détruit par des Soldats en 1568. De *Marie Garandeau*, ſon épouſe, morte le 8 Août 1503, fille de *Pierre Garandeau*, Seigneur de la Hauduniere & de la Lucerie, & de *Jeanne le Maſle*, il laiſſa : — 1. RAOUL, qui ſuit ; — 2. JACQUES, Abbé de Saint-Lomer de Blois & de Saint-Bénigne de Dijon, élu Evêque d'Autun le 8 Avril 1504, (1505), n'étant encore que Diacre, & âgé de 24 ans. Le Roi LOUIS XII. l'envoya en Ambaſſade en 1512, auprès du Grand-Duc de Toſcane. Soupçonné d'avoir eu part aux conſeils de CHARLES, Duc DE BOURBON, Connétable de France, il fut long-tems detenu priſonnier. FRANÇOIS I. lui rendit la liberté, & le rétablit dans ſes biens & dignités. Il mourut à Blois au mois de Juin 1546 ; — 3. PHILIPPE, Religieux de Saint-Denis en France, Abbé de Marmoutier-lès-Tours, de Bourgueil en Anjou, de Saint-Nicolas d'Angers & de Saint-Pierre de Sens. Il fut mis à la Baſtille, aux ſollicitations du Cardinal *de Lorraine*, pour n'avoir pas voulu lui réſigner l'Abbaye de Marmoutier, y mourut, non ſans ſoupçon de poiſon, le 12 Novembre 1539, & fut enterré aux Blancs-Manteaux. Le Duc *de Lorraine* eut ſa dépouille, & 10000 écus qu'il avoit comptant ; — 4. JEAN, auteur de la branche des Seigneurs du Marais, rapportée ci-après ; — 5. MARIE, femme, 1°. en 1512, de *Louis d'Eſtampes*, Seigneur de Valençay, Bailli & Gouverneur de Blois, ſecond fils de *Robert d'Eſtampes*, Seigneur de Sallebris, & de *Louiſe Levraud* ; & 2°. de *Jean d'Eſtampes*, Seigneur d'Autry & d'Ardelon, neveu de ſon premier mari. Elle teſta le 10 Février 1538 ; — 6. CATHERINE, mariée, le 8 Février 1507, à *Jean Poncher*, Seigneur de Limours, Général des Finances, fils de *Jean*, Seigneur de Chanfreau, & de *Perrine Briçonnet*, & neveu d'*Etienne Poncher*, Evêque de Paris, & Garde des Sceaux de France ; — 7. & JEANNE HURAULT, femme de *Jean des Moulins*, Seigneur de Rochefort & de Villelouet, Secrétaire & Greffier du Grand-Conſeil, duquel elle étoit veuve en 1537.

V. RAOUL HURAULT, II. du nom, Seigneur de Cheverny, la Grange, Vibraye, Cour-ſur-Loire, Baron d'Huriel, &c. Général des Finances en 1522, mourut devant Naples, au mois d'Août 1527, au Camp de M. *de Lautrec*, Lieutenant-Général. Son corps fut enterré dans l'Egliſe des Dominicains de *Padoue*, d'où il fut tranſporté dans la Chapelle de Cheverny, par les ſoins du Chancelier ſon fils. Il eut, de *Marie de Beaune*, fille de *Jacques de Beaune*, Baron de Samblançay, Vicomte de Tours, Chambellan du Roi ſous FRANÇOIS I. (a), & de *Jeanne Ruzé*, qui ſurvécut long-tems à ſon mari, & ne mourut qu'en 1567 : —— 1. JACQUES, Seigneur d'Huriel, de Vibraye, &c. Conſeiller d'Etat, Maître-d'Hôtel du Roi, mort le 2 Mai 1588, âgé de 74 ans, ſans enfans de ſon mariage contracté, le 5 Juillet 1539, avec *Marguerite Poncher*, morte à Vibraye le 28 Novembre 1580, fille de *Jean Poncher*, Seigneur d'Eſclimont & de Bretaucourt, & de CATHERINE HURAULT. Elle fit donation de ſes biens au Chancelier *de Cheverny*, ſon beau-frere & couſin, ce qui fut confirmé par Lettres du Roi en 1582 ; — 2. JEAN, Prieur de Mouſtier ; — 3. RAOUL, Prieur de Montereau-Faut-Yonne ; — 4. DENIS, qui ſuit ; — 5. PHILIPPE, Chancelier de France, tige des Comtes de Cheverny, rapportés ci-après ; — 6. MARIE, femme de JACQUES HURAULT, Seigneur de Saint-Denis & de Villeluiſant, fils aîné de DENIS & de *Louiſe Boudet*. Voyez *degré VI.* de la premiere branche ;

(a) *Jacques de Beaune*, Baron de Samblançay fut la victime de *Louiſe*, Ducheſſe *de Savoie*, mere du Roi, dont la mémoire fut rétablie, & ſa poſtérité comblée de bienfaits par cette Princeſſe.

— 7. & JEANNE, femme de *Louis de Vendômois*, Seigneur d'Aleray & de Souday, en 1604.

VI. DENIS HURAULT, Baron d'Huriel, &c. ſervit le Roi HENRI II. dans ſes armées d'Allemagne, & fut de ſa Cornette en 1551. Il épouſa, le 12 Février 1547, (vieux ſtyle) *Gabrielle de la Buxiere*, ou *Buſſiere*, Dame de Precy, fille de *Jean*, Seigneur de Precy, & de *Louiſe Gougnon*. Elle étoit veuve en 1559, & ſe remaria, en 1564, à *Charles de Mehun*, dit *de la Ferté*, Ecuyer, Seigneur de Douais & de Precy, par ſa femme. Elle étoit morte en 1569, & eut de ſon premier mari: — 1. ANNE, qui ſuit; — 2. DENIS, Abbé de la Pelice, du Breuil & de la Trappe, & nommé à l'Evêché d'Orléans, qu'il refuſa; — 3. & MARIE, femme, au mois de Mai 1575, de *Charles le Roux*, Seigneur de la Roche-des-Aubiers, qui partagea, le 12 Février 1582, avec le Baron *d'Huriel*, ſon beau-frere.

VII. ANNE HURAULT, Chevalier, Baron d'Huriel, &c. Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, fut tué en 1587, au ſiége de Salvagnac en Languedoc. Il avoit épouſé, le 29 Juin 1578; *Louiſe de Harville*, fille d'*Eſprit de Harville*, Seigneur de Paloiſeau, & de *Catherine de Levis*, dont: — 1. JACQUES, qui ſuit; — 2. PHILIPPE, mort jeune; — 3. CATHERINE, mariée, en Janvier 1595, à *Honorat du Bouchet de Sourches*, Chevalier de l'Ordre du Roi. Elle mourut le 12 Décembre 1633; — 4. & MARGUERITE, femme de *Jacques de la Voüe*, Seigneur de Tourouvre.

VIII. JACQUES HURAULT, II. du nom, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre, Baron d'Huriel, Seigneur & Marquis de Vibraye, par Lettres d'érection du mois d'Avril 1625, Meſtre-de-Camp, en 1615, d'un Régiment de 500 hommes, & enſuite d'un autre de 1000 hommes en 1622, fut fait Conſeiller d'Etat par trois Brevets conſécutifs; le premier du 20 Février 1620; le ſecond, du 15 Juillet 1643; & le troiſieme, du 10 Septembre 1649. Il avoit épouſé *Anne de Vaſſé*, fille de *Lancelot* dit *Grongnet de Vaſſé*, Chevalier des Ordres du Roi, & de *Françoiſe de Gondy*. De ce mariage vint:

IX. JACQUES HURAULT, III. du nom, Comte d'Onzain, mort avant ſon pere, Meſtre-de-Camp du Régiment de Beauce au ſiége de Thionville en 1639. Il avoit épouſé, par diſpenſe, le 20 Janvier 1637, *Auguſtine le Roux*, fille de *Louis le Roux*, Chevalier, Seigneur de la Roche-des-Aubiers, &c. & en eut:

X. HENRI-EMMANUEL HURAULT, Marquis de Vibraye, Seigneur de la Roche-des-Aubiers par ſa mere, né le 9 Mars 1638, Capitaine d'une Compagnie de Chevaux-Légers au Régiment du Roi, & premier Veneur de MONSIEUR, frere du Roi. Il épouſa, le 19 Mars 1658, *Polixene le Coigneux*, Dame d'honneur de Madame la Ducheſſe DE GUISE, fille de GASTON, Duc d'ORLÉANS, & fille de *Jacques le Coigneux*, Préſident à Mortier du Parlement de Paris, & de *Léonore de Chaumont-Quitry*, ſa troiſieme femme. De cette alliance ſortit:

XI. HENRI-ELÉONOR HURAULT, fils unique, Marquis de Vibraye, Seigneur de la Roche-des-Aubiers, &c. Lieutenant-Général des Armées du Roi, mort le 1 Janvier 1728. Il avoit épouſé, le 30 Mars 1689, *Julie-Françoiſe Adhémar de Monteil de Grignan*, fille du Comte *de Grignan*, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Chevalier de ſes Ordres, & d'*Angélique-Clarice d'Angennes de Rambouillet*, dont: — PAUL-MAXIMILIEN, qui ſuit; — & JULIE-AUGUSTINE, appellée *Mademoiſelle de Vibraye*, morte ſans alliance à Paris le 7 Mai 1773, dans la 83ᵉ année de ſon âge. *Gazette de France* 1773, *N°.* 39.

XII. PAUL-MAXIMILIEN HURAULT, Marquis de Vibraye, Seigneur de la Roche-des-Aubiers, de la Faloiſe & des Filtieres, Lieutenant-général des Armées du Roi, Commandant en la baſſe Alſace, & Gouverneur de Beliſle en Mer en 1763, eſt mort à Paris le 28 Décembre 1771. Il avoit épouſé, le 18 Juillet 1729, *Anne-Renée de Fremont-d'Auneuil*, fille de *Nicolas de Fremont*, Seigneur d'Auneuil, Marquis de Roſay, Charleval, &c. mort en 1748, Doyen des Maîtres des Requêtes, Conſeiller d'Etat ordinaire, & niéce de feu la Maréchale *de Lorges*. De ce mariage ſont iſſus: — 1. FRANÇOIS-NICOLAS HURAULT, Comte de

Vibraye, Capitaine de Dragons dans le Régiment de Caraman, mort en 1756; — 2. Louis, qui ſuit; — 3. Alexandre-Maximilien, Chevalier de Malte, reçu Page du Grand-Maître en 1751, mort Enſeigne de Vaiſſeaux en 1758; — 4. Charles-François, dit *le Vicomte de Vibraye*, ci-devant dans l'état Eccléſiaſtique, enſuite Capitaine de Cavalerie au Régiment Dauphin en 1761, Colonel aux Grenadiers de France le 3 Janvier 1770, & Colonel du Régiment Provincial d'Argentan le 4 Août 1771; — 5. Adélaide-Julie-Sophie, mariée, en Juin 1751, à *Paul-Jean-Batiſte-Alexis Barjot*, Comte de Roncée, Guidon de Gendarmerie, fils d'*Alexis Barjot*, Marquis de Roncée; & de *Geneviéve-Alphonſine Borderie de Vernéjoux*; — 6. & Adrienne-Renée, appellée *Mademoiſelle de Vibraye*, mariée, en 1759, à *Louis-Nicolas*, Marquis *de Haye*, alors Lieutenant-Colonel du Régiment de Bourbon-Buſſet, Cavalerie.

XIII. Louis Hurault, dit aujourd'hui *le Comte de Vibraye*, d'abord Chevalier de Malte, Cornette du Régiment de Dragons de ſon pere le 1 Décembre 1744, & dans Royal-étranger Cavalerie en 1747, Capitaine de Dragons au Régiment de Languedoc le 1 Mars 1749; Colonel du Régiment Dauphin étranger, Cavalerie, le 10 Février 1759; de celui de Dauphin, Cavalerie en 1762; Chevalier de Saint-Louis la même année, & Brigadier en 1768, a épouſé, en 1764, *Marie-Louiſe-Félicité Angran*, fille de *Denis-François Angran*, Procureur-Général du Grand-Conſeil, & de *Marie-Angélique-Catherine de Harlus*. Il en a eu : — 1. Maximilien-Henri, mort âgé de 2 ans; — 2, 3 & 4. Anne-Victor-Denis, Charles-Auguste-Éléonor, & Amédée-Louis-Félix.

Branche des Comtes de Cheverny.

VI. Philippe Hurault, cinquieme fils de Raoul, II. du nom, & de *Marie de Beaune*, Seigneur de la Grange, Comte de Cheverny, Chancelier & Garde des Sceaux de France, Gouverneur & Lieutenant-Général de l'Orléannois, pays Blaiſois, Chartrain, &c. Chancelier de l'Ordre du Saint-Eſprit à ſa création en 1578, mourut le 30 Juillet 1599. Il avoit épouſé, le 13 Mai 1566, *Anne de Thou*, morte le 27 Juillet 1584, l'une des Dames de la Reine Louise, femme du Roi Henri III, & fille de *Chriſtophe de Thou*, premier Préſident du Parlement de Paris. Leurs enfans furent : — 1. Henri, mort en bas âge; — 2. autre Henri, qui ſuit; — 3. Philippe, né le 19 Septembre 1579, Abbé de Pontlevoy, de la Valaſſe, de Royaumont, de Saint-Pere & de Saint-Florent-Bonneval, premier Aumônier de la Reine Marie de Médicis, nommé Evêque de Chartres en 1599, ſacré en 1607, & mort le 27 Mai 1620; — 4. Louis, Comte de Limours, Vicomte du Tremblay, Baron d'Huriel, Conſeiller du Roi en ſes Conſeils d'Etat & privé, Bailli & Capitaine de Chartres, mort ſans enfans de ſes deux femmes en 1639; la premiere fut *Iſabelle d'Eſcoubleau de Sourdis*, & la ſeconde *Claire de Bridiers*; — 5. Marguerite, mariée, 1°. à *Guy de Laval*, Marquis de Neſle; 2°. *à Anne d'Anglure*, Seigneur de Givry; & 3°. à *Arnaud le Dangereux*, Comte *de Maillé*, — 6. Anne, née à Cheverny le 4 Juin 1577, mariée, 1°. le 12 Septembre 1592, à *Gilbert de la Trémoille*, Marquis de Royan, Chevalier des Ordres du Roi; & 2°. à *Charles*, Marquis *de Roſtaing*, Comte de la Guerche; — 7. & Catherine, mariée, 1°. à *Virginal d'Eſcoubleau*, Marquis d'Alluye, &c. & 2°. à *Antoine d'Aumont*, Chevalier des Ordres du Roi. Elle n'eut point d'enfans de ſes deux maris. — Le Chancelier *de Cheverny* eut encore deux enfans naturels, — Raoul Hurault, Abbé de Saint-Nicolas, — & Marie, femme de *Raimond de Fontebride*, Seigneur de Sane.

VII. Henri Hurault, Comte de Cheverny, &c. Capitaine de 100 hommes d'armes, Gouverneur des villes de Chartres & pays Chartrain, nommé Chevalier des Ordres du Roi avant l'an 1619, mourut le 1 Mars 1648, après avoir rendu des ſervices conſidérables aux Rois Henri IV & Louis XIII dans leurs guerres. Il avoit épouſé, 1°. le 27 Février 1588, *Françoiſe Chabot*, fille de *Léonor*, Grand Ecuyer de France, & de *Françoiſe de Rye de Longwy*; & 2°. *Marie Gaillard*, fille

fille de *Galerand Gaillard*, Seigneur de la Moriniere en Blaisois, & de *Marguerite de Nambu*. De ce second mariage, il eut : — 1. Marc-Antoine, mort en 1625, à Lyon. Il étoit Seigneur d'Esclimont ; — 2. Henri, Seigneur d'Esclimont après son frere, mort en 1635 sans avoir pris d'alliance ; — 3. Philippe, Baron de Bretaucourt, mort aussi sans alliance ; — 4. Marguerite, morte fille ; — 5. Anne, femme, le 17 Septembre 1635, d'*Erasme de Daillon*, Comte de Briançon, morte sans enfans ; — 6. Angélique, aussi décédée sans alliance ; — 7. & Cécile-Elisabeth, Comtesse & héritiere de Cheverny, laquelle porta cette Terre dans la Maison de *Clermont*, en épousant, le 8 Février 1645, *François-de-Paule de Clermont*, Marquis de Montglas, Chevalier des Ordres du Roi, Grand-Maître de sa Garderobe. Elle mourut le 27 Février 1695, mere de *Louis de Clermont*, Comte de Cheverny, Marquis de Montglas.

Branche des Seigneurs du Marais.

V. Jean Huraut, Seigneur de Weil & du Marais, quatrieme fils de Jacques, Seigneur de la Grange, & de *Marie Garandeau*, fut reçu Conseiller au Parlement de Paris le 8 Mars 1510, Maître des Requêtes le 18 Mars 1513, commis, en 1539, pour assister aux grands-jours d'Angers, y tint le Sceau & mourut le 10 Janvier 1541. Il avoit épousé, 1°. *Jeanne Poncher*, fille de *Louis*, Seigneur de Lesigny & de Limours, Général des Finances, & de *Robine le Gendre* ; 2°. *Jeanne Raguier*, fille de *Jean*, Seigneur de la Motte de Tilly, & de *Marie de Beauvarlet* ; & 3°. *Anne-Brethe*, Dame de Longué & de Cherigny, veuve de *Jean Bernard*, Seigneur d'Estiau, & fille de *René Brethe*, Maître-d'Hôtel de la Reine, & de *Jeanne Loppin*. Du premier lit vint : — Jacqueline Hurault, Dame de Mincy, & de Villemenon, mariée, en 1530, à *François Robertet*, Baron de Brou & de Guerche, Bailli du Palais. Elle vecut plus de 60 ans après son mariage, & fut enterrée à Saint-Nicolas des Champs où se voit son épitaphe élevé par les soins des Marquis & Comtes *de Rostaing*. Du second lit il eut : — 1. Jacques, qui suit ; — 2. Jeanne, femme de *René de Rochefort*, Seigneur de la Croisette, Baron de Frolois, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur de Blois, fils puîné de *Jean de Rochefort*, Seigneur de Pleuvaut, & d'*Antoinette de Châteauneuf* ; — 3. Anne, mariée à *François de Kervenoy*, Baron de Carnavallet, Gouverneur du Roi Henri III dans sa jeunesse, puis Ecuyer de sa grande Ecurie ; & du troisieme lit : — 4. & Jean, auteur de la branche des Seigneurs de Cherigny rapportée ci-après.

VI. Jacques Hurault, Seigneur du Marais, de Weil, des Loges & Châteauneuf, Conseiller au Grand-Conseil le 6 Février 1554, Maître des Requêtes le 8 Juillet 1556, dont il prêta serment le 28 Mai suivant, résigna cet office à son cinquieme fils François. Il avoit épousé *Marie Herbelot*, fille de *Nicolas*, Seigneur de Ferrieres, Général des Finances, & de *Catherine Poncher*, dont : — 1. René, qui suit ; — 2. Jacques, Seigneur de la Boissiere & de Saint-Maurice, mort en 1649 sans alliance ; — 3 & 4. Jean & Louis, morts au service aussi sans alliance ; — 5. François, Seigneur de Venile, de Châteaupers, Maître des Requêtes après son pere, le 19 Mars 1583, blessé près Orléans pendant les troubles de la Ligue vers 1590, & mort six jours après. Il avoit épousé *Rachel de Cochefilet*, fille de *Jacques*, Seigneur de Vaucelas, & de *Marie Arbaleste*. Elle se remaria, en 1592, à *Maximilien de Bethune*, depuis Duc *de Sully*, Pair, Grand-Maître de l'Artillerie & Maréchal de France. Elle mourut le 30 Décembre 1659, & avoit eu de son premier mari Philippe-Yvon Hurault, Seigneur du Marais, tué au siége du Pont de Cé le 7 Août 1620 sans alliance ; — Marie Hurault, femme de *Philippe Eschalard*, Baron de la Boulaye, Gouverneur de Fontenay-le-Comte en Poitou, mort à Loudun en 1616 ; — 6. Jacqueline, femme de *Anne de l'Hôpital de Sainte-Mesme*, Vicomte de Vaux & Bailli de Dourdan ; — 7. Françoise, mariée à *Anne du Tixier*, Seigneur de Bris ; — 8. Claude, alliée, en 1597, avec *Charles de Roucy*, Seigneur de Sissonne ; — 9. & Marie Hurault, Abbesse du Lieu Nôtre-Dame le 18 Avril 1599, morte le 16 Novembre 1628.

VII. René Hurault, Seigneur du Marais, &c. épousa *Madelene Olivier*, fille de *Jean*, Seigneur de Leuville, & de *Susanne de Chabannes*, dont : — 1. Louis, qui suit; — 2. René, Seigneur de Châteaupers, mort sans alliance en 1656; — 3. Charlotte; — 4. & Reine-Marie, Religieuse, Abbesse du Lieu Notre-Dame en 1628, morte le 19 Mai 1662.

VIII. Louis Hurault, Comte du Marais, de Weil & de Châteaupers, Guidon des Gendarmes du Roi, épousa, en 1625, *Jeanne de Balzac*, fille de *Charles*, Baron de Dunes, & de *Catherine Hennequin*, de laquelle il eut : — 1. Charles, qui suit; — 2. César, Seigneur de Châteaupers, Chevalier de Malte, Capitaine aux Gardes-Françoises, batisé, le 6 Avril 1628, à Saint-Gervais à Paris, tué à la levée du siége d'Arras en 1656; — 3, 4 & 5. & trois filles Religieuses.

IX. Charles Hurault, Comte du Marais, Seigneur de Weil, Châteaupers, &c. Maréchal-de-Camp, mort le 3 Mars 1702, avoit épousé, le 3 Février 1663, *Anne Berrier*, fille de *Louis Berrier*, Secrétaire du Conseil & des Commandemens de la Reine, & de *Renée Hameau*. Elle est morte le 14 Janvier 1683, & a eu de son mariage : — 1. César, qui suit; — 2. Marie-Anne, femme de *Henri*, Comte *de Boulainvilliers*, dont deux filles; — 3. & Renée Hurault, Abbesse de Neufchâtel en 1724.

X. César Hurault, Comte du Marais, Seigneur de Roinville, Baron de Weil en Berri, Capitaine de Cavalerie, puis de Carabiniers, épousa, en 1701, *Antoinette-jeanne-Françoise Robineau de Fortelle*, morte le 16 Octobre 1711, âgée de 33 ans, laissant : — Antoinette-Madelene Hurault, née en Mai 1702, mariée, par contrat du 30 Janvier 1718, à *François Manessier*, Seigneur de Guibermesnil, &c. dont un fils & deux filles.

Branche des Seigneurs de Cherigny.

VI. Jean Hurault, fils de Jean, & d'*Anne Brethe*, Dame de Cherigny, sa troisieme femme, fut Conseiller au Parlement de Paris le 20 Février 1567, pourvû d'une charge de Maître des Requêtes le 14 Juillet 1572, dont il faisoit encore les fonctions en 1582, & mourut âgé de 84 ans le 25 Septembre 1620. Il avoit épousé, 1°. *Catherine Allegrin*, fille de *Louis* & de *Louise Briçonnet*; & 2°. *Susanne de Constant*, fille de *Louis*, Seigneur de Fontpertuis près Beaugenci. Du premier lit il eut : — 1. Christophe, Conseiller au Parlement, mort en 1606 sans laisser d'enfans de *Marie de Berulle*, sa femme, qui se remaria à *François de Thurin*, Baron de Villeret, &c. Conseiller au Parlement, & mourut au mois de Juin 1653; — 2. Claude, qui suit; — 3. Marie, morte le 18 Octobre 1661, femme de *Jacques Coicault*, Seigneur de la Riviere; — 4. Catherine, Religieuse à l'Abbaye de Saint-Antoine; & du second lit : — 5. Louis Hurault, Seigneur de Weil en partie, auteur de la branche de ce nom, éteinte dans les enfans de son petit-fils.

VII. Claude Hurault, Seigneur de Cherigny & de Weil en partie, mort le 17 Septembre 1630, avoit épousé *Madelene de Proisy*, fille de *Louis*, Baron de la Bove, & de *Louise le Gris*, laquelle se remaria à *Gaspard de Verdelot*, Seigneur de Villiers Saint-Georges & de Survilliers. Elle eut de son premier mari : — 1. Claude, mort sans avoir été marié; — 2. Nicolas, qui suit; — 3. Louis, mort le 2 Mars 1666, laissant de *Madelene Riquety*, son épouse, laquelle se remaria en 1699, & mourut en 1714, un garçon mort sans enfans en 1692, & une fille Ursuline à Poissy.

VIII. Nicols Hurault, Seigneur de Cherigny, Baron de Weil, mort au mois Février 1692, avoit épousé le 27 Juillet 1655, *Renée Bachelier*, morte le 9 Mai 1683, & enterrée à Saint-Gervais à Paris. Il eut pour enfans : — 1. François, tué à la bataille de Steinkerque, Capitaine de Dragons, sans avoir été marié; — 2. Marguerite, femme de *N... de Bonnelles*, Seigneur d'Eppeville en Picardie; — 3. & Guillemette-Madelene, mariée le 1 Novembre 1689, à *Pierre Bernage*, Seigneur de Travers, morte le 6 Octobre 1693, & enterrée à Saint-Gervais.

Seigneurs de BOISTAILLÉ *&* BELESSAT.

IV. JEAN HURAULT, Seigneur de Boiſtaillé & de Beleſbat, de Juviſy & de Maiſſe, ſecond fils de RAOUL & de *Gommine*, ſa femme, reçu Avocat au Châtelet le 17 Janvier 1473, Conſeiller au Parlement de Paris le 26 Mai 1490, premier Préſident de la Cour des Aides vers l'an 1500, Chancelier de Louis, Duc d'Orléans, depuis Roi Louis XII, acquit, vers 1489, la Terre de Villiers au Comté de Blois, pour laquelle il eut procès, & fut enterré à Sainte-Marine à Paris. Il avoit épouſé *Guillemette de Gratteville*, fille de *Robert*, Conſeiller au Parlement, Vicomte de Corbeil, & de *Jeanne Amyart*, dont : — 1. ROBERT, Grand Archidiacre & Abbé de Saint-Martin d'Autun, Chancelier de MARGUERITE, Reine de Navarre, mort en ſon Abbaye le 9 Mars 1567, âgé de 83 ans; — 2. JEAN, Abbé de Morigny près Eſtampes, mort le dernier Avril 1560; — 3. NICOLAS, qui ſuit; — 4. MARGUERITE, femme de *Pierre Aurillot*, Greffier des Préſentations, & Secrétaire du Roi en 1515; — 5. MADELENE, Religieuſe aux Filles-Dieu de Paris; — 6. LOUISE, femme de *Robert Lottin*, Seigneur de Charny, Conſeiller en la Cour des Aides; — 7. MARIE, alliée avec *Jacques le Roux*, Conſeiller au Parlement de Paris; — 8. & JEANNE, mariée à *François de Morvillier*, Conſeiller au même Parlement, fils de *Jacques*, Seigneur de Breuil & de Linieres, & de *Catherine de Nezement*.

V. NICOLAS HURAULT, Seigneur de Boiſtaillé, reçu Conſeiller au Parlement en 1521, mort au mois de Juin 1560, & enterré en l'Abbaye de Morigny, avoit épouſé, 1°. *Claude Allegrain*, fille de *Jacques*, Seigneur de Dian & de Blaines, Conſeiller au Parlement, morte ſans enfans; & 2°. *Anne Maillard*, fille de *Gilles*, Conſeiller au Parlement, & de *Jeanne Boucher*, dont : — 1. ROBERT, qui ſuit; — 2. JEAN, marié à *Antoinette le Clerc-Cottier*, fille de *Jacques le Clerc*, dit *Cottier*, Seigneur d'Aunay & de Nonneville, Conſeiller au Parlement, & de *Françoiſe du Prat*. Sa poſtérité s'eſt éteinte dans JEAN HURAULT, ſon fils aîné, mort fort âgé en 1630, & enterré à Saint-Severin de Paris, lequel n'eut, de *Marguerite Bourdin*, ſon épouſe, qu'un fils, mort jeune, & des filles; — 3. NICOLAS, mort jeune; — 4. ANDRÉ, Conſeiller au Parlement le 28 Mars 1564, Maître des Requêtes le 3 Mars 1573, Conſeiller d'Etat & Ambaſſadeur deux fois à Veniſe, où il s'acquit beaucoup de réputation. Il mourut le 22 Septembre 1607, & fut enterré dans l'Egliſe de l'Abbaye de Morigny. Il n'eut point d'enfans de ſes deux femmes, *Renée de Boiſleve* & *Catherine de Helin*; — 5 & 6. ESPERANCE & MARGUERITE, mortes jeunes.

VI. ROBERT HURAULT, Seigneur de Beleſbat, Valgrand, Vignay, &c. Conſeiller au Grand-Conſeil le 1 Juin 1554, Maître des Requêtes le 2 Août 1560; Chancelier de MARGUERITE DE FRANCE, Ducheſſe de Savoie, épouſa *Madelene de l'Hôpital*, fille unique de *Michel*, Chancelier de France, & de *Marie Morin*, aux conditions que les enfans qui naîtroient de ce mariage, joindroient à leur nom celui de l'*Hôpital*. Il en eut : — 1. CHARLES HURAULT-DE-L'HÔPITAL, Seigneur de Beleſbat, Capitaine des Chevaux-Légers, tué au ſiége de Chartres en 1591, ſans avoir été marié; — 2. MICHEL, qui ſuit; — 3. ROBERT, tige des Barons d'Auneux, rapportés ci-après; — 4. PAUL, Maître des Requêtes, enſuite Archevêque d'Aix en 1595, mort à Paris au mois de Septembre 1624; — 5. JEAN, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, mort ſans enfans de *Louiſe d'Alonville*, fille de *François*, Gouverneur d'Eſtampes, & de *Jeanne de Billy*, alias *de Monceau*; — 6. FRANÇOIS, mort âgé de 22 ans, ſans avoir été marié; — 7. MARGUERITE, femme de *Jean de Gontaut de Biron*, Seigneur de Salignac, fils aîné d'*Armand*, & de *Jeanne de Salignac*; — 8. & MARIE, épouſe de *Louis de la Riviere*, Seigneur de Cheny, morte ſans enfans.

VII. MICHEL HURAULT-DE-L'HÔPITAL, Seigneur de Beleſbat & du Fay, élevé dans les ſciences par ſon ayeul, le Chancelier de l'*Hôpital*, qui lui laiſſa ſa Bibliothéque, s'attacha au Roi HENRI IV, qui n'étoit encore que Roi de Navarre.

Ce Prince l'envoya en Ambaſſade aux Pays-Bas, en Angleterre & en Allemagne, vers les Princes ſes alliés; le fit ſon Chancelier de Navarre, & lui confia ſon Gouvernement de Quillebœuf en Normandie, qu'il fit fortifier en qualité de Lieutenant de Roi; mais ce Monarque lui ayant fait ſignifier, par *du Pleſſis-Mornay*, qu'il eût à ſortir de ſa place, pour en remettre le gouvernement au Duc *de Bellegarde*, il en tomba malade, & y mourut de déplaiſir au mois de Juin 1592. Il eſt enterré à Beleſbat. Il avoit épouſé *Olimpe du Faur*, fille de *Guy*, Seigneur de Pibrac, Préſident au Parlement de Paris, Chancelier du Duc *d'Anjou*, & d'*Anne de Cuſtos*. Leurs enfans furent: — 1. PIERRE, qui ſuit; — 2. GUY, Archevêque d'Aix en 1618, par la ceſſion que lui fit ſon oncle. Il mourut à Paris le 13 Décembre 1625, lors de l'Aſſemblée du Clergé, & fut enterré à Beleſbat; — 3. & MADELENE, morte jeune.

VIII. PIERRE HURAULT-DE-L'HÔPITAL, Seigneur de Beleſbat & du Fay, reçu Conſeiller au Grand-Conſeil le 19 Février 1605, Maître des Requêtes le 25 Novembre 1610, mort à Saint-Germain-en Laye au mois de Juillet 1623, avoit épouſé *Claire de Geſſey*, fille d'*André de Geſſey*, Greffier au Parlement de Toulouſe, & d'*Antoinette Madran*, dont: — 1. HENRI, qui ſuit; — 2. PAUL, Prieur de Saint-Benoît de Sault, mort le 7 Mars 1691; — 3. JEAN-BATISTE, Chevalier de Malte, tué au ſiége de Landrecies au mois de Juillet 1637, étant Enſeigne au Régiment des Gardes-Françoiſes; — 4. GUY, Page du Cardinal *de Richelieu*, puis Capitaine d'Infanterie au Havre-de-Grace en 1641; — 5. JEANNE-OLIMPE, femme, le 8 Février 1628, de *Jean de Choiſy*, Conſeiller au Parlement, puis Maître des Requêtes, Conſeiller d'Etat & Chancelier du Duc *d'Orléans*. Elle mourut le 20 Février 1660; — 6. & MARGUERITE, morte ſans alliance.

IX. HENRI HURAULT-DE-L'HÔPITAL, Seigneur de Beleſbat, Comte de Beu, Conſeiller au Parlement le 20 Mai 1633, puis Maître des Requêtes, mort au mois de Mars 1684, avoit épouſé, le 10 Novembre 1637, *Renée de Flexelles*, morte le 26 Mars 1707, âgée de 90 ans, fille de *Jean de Flexelles*, Seigneur de Bregy & du Pleſſis-aux-Bois, & de *Camille d'Elbene*, dont: — 1. CHARLES-PAUL HURAULT-DE-L'HÔPITAL, Seigneur de Beleſbat, Comte de Beu, mort le 15 Février 1706, ſans avoir été marié; — 2. CLAIRE-JULIE, batiſée à Saint-Gervais à Paris, le 21 Octobre 1638, morte au mois de Juillet 1699, veuve de *Charles de Beaufort-de-Montboiſſier*, Marquis de Canillac, mort en 1678, qu'elle avoit épouſé le 11 Février 1667, dont un fils unique — *N... de Beaufort-de-Montboiſſier*, Marquis de Canillac, Lieutenant-Général des Armées du Roi & de la Province du Languedoc, décédé ſans alliance en 1726. Il avoit recueilli, par le droit de ſa mere, toute la ſucceſſion de cette branche de HURAULT, qui, depuis ſa mort, a été conteſtée entre les collatéraux de la même branche; — 3. & MADELENE, Abbeſſe de Reconfort en 1685.

Branche des Barons d'AUNEUX & de VIGNAY.

VII. ROBERT HURAULT-DE-L'HÔPITAL, Baron d'Auneux & de Vignay, fils puîné de ROBERT, Seigneur de Beleſbat, & de *Madelene de l'Hôpital*, mort en 1625, avoit épouſé, le 12 Mars 1582, *Eſpérance Perrot*, fille de *François Perrot*, Seigneur de Mezieres, & de *Nicole Croquet*, dont: — 1. PHILIPPE, qui ſuit; — 2. ANDRÉ, rapporté après la poſtérité de ſon aîné; — 3. & IDOINE, femme, en 1624, de *Paul Dorthe*, Seigneur de Falaiſe, près Sedan.

VIII. PHILIPPE HURAULT-DE-L'HÔPITAL, Seigneur de Vignay, épouſa, par contrat du 30 Janvier 1624, *Jacqueline Lallement*, fille de *Jacques*, Conſeiller au Châtelet, & d'*Anne Triſtan*, de laquelle il eut: — 1. LOUIS, qui ſuit; — 2, 3 & 4. JACQUELINE, MARIE & JEANNE, dont nous ignorons la deſtinée.

IX. LOUIS HURAULT-DE-L'HÔPITAL, Baron de Vignay, Seigneur de Grandvilliers & de Champmoteux, rendit hommage le 29 Juillet 1649, & épouſa, par contrat du 29 Mars 1654, *Marie-Thérèſe de Montliart*, fille de *Charles de Montliart*, Seigneur de Rumont & de Fremont, & de *Catherine de Verton*, dont: — 1. CHARLES, tué au ſervice du Roi en Sicile; — 2. LOUIS, qui ſuit; — 3. PHILIPPE, tué à la bataille de Fleurus; — 4. CATHERINE, femme

de *N... de Nau*, Seigneur de Coëſmes en Touraine ; — 5. & MARIE, morte ſans alliance.

X. LOUIS HURAULT-DE-L'HÔPITAL, II. du nom, Seigneur de Vignay, né le 26 Janvier 1660, maintenu dans ſa nobleſſe par Jugement de *M. Phelypeaux*, Intendant de la Généralité de Paris, le 15 Janvier 1701, épouſa, en 1694, *Anne-Perrette Gineſte*, fille de *Jean*, Maître des Comptes à Montpellier, & de *Perrette Charlier*, dont : — 1. PIERRE-LOUIS, né en 1695 ; — 2. JEAN-ANDRÉ-JOSEPH, mort ; — 3. & JOSEPH-ANDRÉ-FRANÇOIS-DE-SALES, né en 1699.

VIII. ANDRÉ HURAULT-DE-L'HÔPITAL, Baron d'Auneux, ſecond fils de *Robert* & d'*Eſpérance Perrot*, tranſigea avec PHILIPPE, ſon frere aîné, le 4 Juin 1626, touchant la ſucceſſion de leur pere, & fut inſtitué ſeul héritier par PAUL HURAULT, Archevêque d'Aix, ſon oncle. Il partagea la ſucceſſion de l'ayeul paternel de ſa femme le 2 Octobre 1634, & vivoit encore en 1669. Il avoit épouſé *Marie Hilaire*, fille unique de *Jean Hilaire*, Seigneur de Laurodonniere, & de *Claude le Maire*, & petite-fille de *Jean Hilaire*, Seigneur de Baigneux, dont : — 1. ANDRÉ, Baron d'Auneux ; — 2 & 3. JACQUES & JEAN ; — 4. PAUL, Chevalier de Malte & Capitaine au Régiment de la Marine en 1682 ; — 5. MARIE, femme d'*Hector de la Foreſt*, Seigneur d'Hianville ; — 6. & CLAUDE HURAULT-DE-L'HÔPITAL, mariée à *Antoine Percheran*, Seigneur de la Haye, laquelle tranſporta, le 8 Février 1682, à JACQUES ſon frere, tous les droits qui lui appartenoient des ſucceſſions de ſon pere & de ſon oncle.

Cette branche ſubſiſte en quelques-uns des deſcendans d'ANDRÉ HURAULT-DE-L'HÔPITAL, Baron d'Auneux, ou de ſes deux freres. Les armes : *d'or, à la croix d'azur, cantonnée de 4 ombres de ſoleil de gueules.*

* HURAUT. Famille noble de Lorraine, différente de la précédente, dont étoit

FRANÇOIS HURAUT-DE-MANONCOURT, originaire de Ligny en Barrois. Il fut déclaré Gentilhomme par le Duc LÉOPOLD, le 18 Mars 1703. Le même Prince avoit érigé en ſa faveur, le 15 du même mois, la Terre de *Ville-ſur-Illon* en *Marquiſat*, qu'il vendit un an après à *MM. de Canon*, qui portent actuellement le nom de *Marquis de Ville*. De cette famille de HURAUT, il ne reſte plus qu'un Chanoine Régulier l'Abbé DE HURAUT, qui a un Prieuré conſidérable, & une petite-fille, leur niéce (Mademoiſelle *de Moranville*), qui a épouſé, en 1737, *Camille de Lambertye*, Marquis de Gerbeviller, ſubſtitué au nom de *Tornielle*. Les armes : *écartelé au 1 & 4 d'argent, à un lion de ſable, armé & lampaſſé d'or, chargé d'une croix potencée de même ; au 2 & 3 d'or, à la croix de gueules, l'écu bordé & engrêlé de même, & chargé de 13 billettes d'argent.* Pour cimier, *un lion naiſſant.*

HUREL, Seigneur de la Londe. Famille noble de Normandie, Election de Carentan, dont les armes ſont : *d'argent, à la faſce de gueules, accompagnée de trois trefles de ſinople, 2 en chef & 1 en pointe.*

* HUSSON. Terre en Normandie, ſituée dans le Bailliage du Côtentin, qui a donné ſon nom à une ancienne Maiſon éteinte.

I. GUY DE HUSSON, Chevalier, eſt nommé au nombre des Bannerets ſous le regne de PHILIPPE-AUGUSTE. Il eut deux fils : — GODEFROY, qui ſuit ; — & FOUQUES.

II. GODEFROY DE HUSSON, Seigneur de Ducé, Chevalier en 1233, eut pour femme, *Alix de Melun*, dont, entr'autres enfans,

III. FOUQUES DE HUSSON, Seigneur de Ducé & de Champſernon, Chevalier, vivant en 1290, lequel fut pere de :

IV. FRASLIN DE HUSSON, Seigneur de Ducé, de Champſernon & de Cherences, Chevalier, vivant en 1341. Il épouſa *Clémence du Gueſclin*, ſœur du Connétable, & fille de *Robert*, Seigneur *du Gueſclin*, & de *Jeanne de Malle-mains*. Leurs enfans furent : — HENRI, qui ſuit ; — & TIPHAINE, morte en

1391. Elle avoit été mariée à *Guy de Laval*, dit *Brumer*, Seigneur de Chalouzeau ; & 2°. à *Raoul de Meulan*, Baron de Courſeulles.

V. Henri de Husson, Seigneur de Ducé, Chevalier, donna aveu de ſon fief de Husson en 1393, comparut enſuite à l'Echiquier, & y eſt nommé dans un Arrêt de l'an 1395. Il épouſa *Thomaſſe de Hellande*, dont : — 1. Olivier, qui ſuit, — 2. Fraslin, Chevalier, marié à *Jeanne de Meheudin*, Dame de Rouverſon & d'Aſnebec, fille & héritiere de *Guillaume de Meheudin*, Seigneur de Rouverſon & d'Aſnebec, & de *Jeanne l'Abbé*. Il en eut pour fille unique : — Marguerite de Husson, Dame d'Aſnebec, de Rouverſon & de Raſne, femme de *Samſon*, Seigneur *de Saint-Germain* ; — 3. Guillaume, Chevalier ; — 4. & Alix, mariée à *Pierre*, Baron *de Fréauville*, fils de *Colard*, & de *Marguerite d'Eſtouteville*.

VI. Olivier de Husson, Seigneur de Ducé & de Huſſon, Chambellan du Roi Charles V, épouſa *Marguerite de Chalon*, Comteſſe de Tonnerre, de laquelle vinrent : — 1. Jean, qui ſuit ; — 2. Bertrand, Chevalier, vivant en 1399 ; — 3. & Isabeau, femme de *Philippe de Clinchamps*, Chambellan du Roi Louis XI. Il n'en eut point d'enfans.

VII. Jean de Husson, Seigneur de Ducé, Comte de Tonnerre, Seigneur de Saint-Aignan en Berri, Valençay & Celles, par ſa mere, Chambellan du Roi Charles VII, épouſa, vers l'an 1454, *Jeanne Sanglier*, veuve *Jean de la Rochefoucaud*, Seigneur de Barbeſieux, & fille de *Guillaume Sanglier*, Seigneur de Biſay, & de *Jeanne de Rougemont*. Il en eut : — Charles, qui ſuit ; — & Marie, femme de *Laurent de Vieuxpont*, Baron de Neubourg.

VIII. Charles de Husson, Comte de Tonnerre, Seigneur de Saint-Aignan & de Ducé, épouſa *Antoinette de la Trémoille*, fille de *Louis*, I. du nom, Sire *de la Trémoille*, & de *Marguerite d'Amboiſe*, dont : — 1. Louis, qui ſuit ; — 2. Claude, Evêque de Poitiers ; — 3. & Anne de Husson, mariée à *Bernardin de Clermont*, Comte de Tallart.

IX. Louis de Husson, Comte de Tonnerre, Seigneur de Saint-Aignan & de Ducé, épouſa *Françoiſe de Rohan*, & en eut : — 1. Claude, Comte de Tonnerre, tué devant Pavie ; — 2. Louis, Evêque de Poitiers, puis Comte de Tonnerre, après ſon frere, qui quitta ſon Evêché pour ſe marier, & n'eut point d'enfans ; — 3. Madelene, femme de *Jean d'Eſtampes*, Seigneur de la Ferté-Imbault ; — 4. & Louise de Husson, Dame de Saint-Aignan, mariée à *Merry de Beauvilliers*, Baron de la Ferté-Nabert.

De la même Maiſon étoit Emery de Husson, l'un des Chevaliers qui accompagnerent *Jean de Harcourt*, Amiral de France, en ſon voyage de mer, l'an 1295. Les armes : *d'azur, à 6 annelets d'or, 3, 2 & 1.* Elles ſe voyent au Château de Saint-Aignan, & ont été mal-à-propos priſes par l'Editeur de *Moréri*, pour celles de *Prunelé*, qui ſont : *de gueules, à 6 annelets d'or, 3, 2 & 1.*

HUTEAU : Ce nom eſt connu dans l'Hiſtoire de Bretagne, de Touraine & de Languedoc.

Paul, Hermès, Jean, Zacharie & Hervé Huteau ſont employés dans les montres de ces Provinces des XIIIe & XIVe ſiécles. Il ſera parlé d'Hermès & de Jean, après la poſtérité de Hervé.

Hervé Huteau, Seigneur dudit lieu, de la Haye-Pallue, la Brillabrie & la Laiſniere, rendit aveu, en 1520, de la Terre noble de la Haye. Dans cet aveu eſt rappellé celui fait de la même Terre, le 3 Juin 1450, par Guy Huteau, Seigneur dudit lieu. Hervé épouſa, en 1500, *Bertrande Carpentier*, fille de *Jacques Carpentier*, & de *Marguerite Ciſter*. Il en eut : — Gilles-Clément, Eccléſiaſtique ; — & Jacques, qui ſuit.

Jacques Huteau, Seigneur de la Haye-Pallue, la Brillabrie & la Laiſniere, épouſa, en 1540, *Marguerite Barrault*, fille de *Mathurin* & de *Perrine Flandrin*, dont : — Mathurin, qui ſuit ; — & Bertrande, mariée, par contrat du 17 Juillet 1558, à *Rolland Bourdin*, Seigneur de la Gueriniere. Elle mourut ſans enfans.

MATHURIN HUTEAU, Seigneur de la Haye-Pallue, &c. hérita de ſa ſœur, comme il appert par la tranſaction qu'il paſſa avec les héritiers de *Rolland Bourdin*, ſon mari, le 20 Novembre 1599. Il avoit épouſé, en 1570, *Olive Carré*, fille de *Jean*, & de *Sébaſtienne Cordier*, Dame de Kervilly, & de Bouchelimer. Il partagea, le 10 Février 1589, avec *Jean Carré*, ſon beau-frere, quitta le pays de Vannes, qui étoit pour le parti de la ligue, n'ayant pas voulu prendre de Compagnie dans les Régimens que d'*Aradon* avoit levés pour le Duc *de Mercœur*, & ſe retira à Rennes, qui étoit dans l'obéiſſance du Roi. On a l'atteſtation du Marquis *de Créquy*, Lieutenant-Général de Sa Majeſté, du 18 Mars 1593, qui lui fit donner une Compagnie dans ſon Régiment. On a auſſi une autre atteſtation du Seigneur *de Montbarot*, Lieutenant de Roi aux Evêchés, & Gouverneur de Rennes, par laquelle il conſte qu'il eut le commandement de 100 hommes, à la tête deſquels il ſe ſignala, & fit des actions de la plus grande valeur. De ſon mariage vinrent : — 1. ROLLAND, qui ſuit ; — 2. JACQUES, rapporté après ſon frere ; — 3. & JEANNE HUTEAU, mariée, par contrat du dernier Novembre 1600, à *Jean Morin*, Seigneur de Boſderhaud-Fruâl, Préſident de Vannes, fils du premier Préſident de la Chambre, & de *Françoiſe de Rhiers*.

ROLLAND, Seigneur DE HUTEAU, de Cardillac, Kervilly & de Bouchelimer, épouſa, en 1614, *Catherine de Roſcoet*, fille de *Jean*, Seigneur de Cadillac, Lagrée & Senſe, dont : — FRANÇOIS, Conſeiller au Parlement de Rennes, mort ſans poſtérité ; — & THÉRESE, mariée, en 1643, à *Claude*, Comte *de Lannion*. Elle eſt biſayeule du Comte *de Lannion*, mort Lieutenant-Général, Chevalier des Ordres du Roi, pere de la Ducheſſe *de Liancourt* & de la Comteſſe *de Pons*, & auſſi la biſayeule du Comte *de Kercado*.

SECONDE BRANCHE.

JACQUES HUTEAU, Seigneur de la Haye-Pallue, ſecond fils de MATHURIN, & d'*Olive Carré*, fut Maître des Comptes de Nantes, & laiſſa :

N... HUTEAU, Préſident de ladite Chambre, & Général des Finances en 1614, lequel eut pour fils :

N... HUTEAU, auſſi Préſident en ladite Chambre en 1671, Seigneur de Buron près Nantes. Il épouſa, en 1714, *Marie Guerry*, ſœur du Doyen du Parlement de Rennes, dont deux filles ; ſçavoir : — CLAIRE-EUGÉNIE, mariée à *Achille du Guiny*, Conſeiller au Parlement de Rennes ; — & FRANÇOISE-ANGÉLIQUE, morte en 1755, femme de *N... Freſlon-de-la-Freſlonniere*, Conſeiller au même Parlement, dont un des enfans eſt Chevalier de Malte.

JUDITH HUTEAU, mariée le 17 Mars 1668, grand'mere du Marquis *de Seſmaiſons*, Lieutenant-Général, étoit de cette branche. Une niéce de cette JUDITH a été mariée dans la Maiſon du *Bois-de-la-Motte*.

TROISIEME BRANCHE.

JEAN HUTEAU (mentionné au commencement de cet Article avec HERMÈS, ſon frere aîné, qui ſuit), Ecuyer, l'un des Archers de la Compagnie de 100 hommes d'armes, ſous la charge de Meſſire *Jean de Daillon*, Seigneur du Lude, Chambellan du Roi, Gouverneur du Dauphiné, paſſa la revue à Narbonne le 7 Juin 1474.

HERMÈS HUTEAU, ſon frere, Ecuyer, homme d'armes de la Compagnie de l'Ordonnance du Roi, dont la revue fut faite à Tours, ſe fixa à Languedoc, par ſon mariage du 17 Février en 1546, avec *Madelene de la Vergne*, d'une très-ancienne nobleſſe de la Province. Il appert par cet acte reçu de *Simon Gaudinelly*, que *Lucas*, frere de ladite *Madelene de la Vergne*, étoit alors Chanoine de Tours, & il paroît, par ſes Lettres de Tonſure, qu'il étoit fils de *Guy de la Vergne*, & de Dame *de Tovejo*. Les armes de *la Vergne* ſont : *d'azur, à une croix recroiſetée d'or ; au chef de gueules, chargé de 3 étoiles d'or.* HERMÈS HUTEAU étoit l'ayeul de JEAN, Seigneur d'Amour, qui épouſa, le 29 Mai 1629, *Françoiſe Dalmas*, ſœur d'*Etienne*, Baron de Brens & de Saint-Felix en Albi-

geois, Chevalier de l'Ordre du Roi, Conſeiller d'Etat, Gouverneur de Chantilly, Ecuyer de la Princeſſe Douairiere *de Condé*, mort ſans alliance en 1672, le dernier de la branche aînée de cette Maiſon, & le triſayeul de CLAUDE-ETIENNE HUTEAU, ancien Capitaine d'Infanterie, Commandant dans les Cévennes, Gouverneur de la Ville & Château de Gaillac en Albigeois, marié, le 21 Septembre 1722, avec *Renée de Foucaud-d'Alzon*, fille de *Pierre*, Baron de Brens & de Saint-Felix en Albigeois, Préſident au Parlement de Toulouſe, & de *Marguerite d'Orbeſſan*, dont : — BERNARD-CONSTANCE, mort jeune; — & JEAN-LOUIS-ETIENNE, qui ſuit.

JEAN-LOUIS-ETIENNE HUTEAU, né le 15 Novembre 1725, appellé *le Comte* D'HUTEAU, ancien Officier d'Infanterie, Lieutenant de Roi au Gouvernement de la Province de Languedoc, dont il a prêté ſerment entre les mains de Sa Majeſté le 26 Juin 1757, Lieutenant des Maréchaux de France, Commiſſaire-Juge du point d'honneur au Département de cette Province, Conſeiller, Chevalier d'honneur de la Cour des Aides & Finances de Montauban, dont il a été pourvu ſur le certificat des preuves de ſa nobleſſe du Juge-d'Armes de France, en date du 2 Octobre 1751, & reçu le 14 Février 1753, ſur la vérification des mêmes preuves, par Arrêt dudit jour, a épouſé *Jeanne-Simonne-Charlotte de Blanc Fenayrols*, Dame dudit lieu, de laquelle il a : — JEAN-ETIENNE-ANNE, né le 26 Juin 1752, mort en bas âge; — 2. ETIENNE-LOUIS-CONSTANCE, né le 14 Décembre 1753, Officier au Régiment de Royal-Picardie; — 3. JEAN-MARIE-GUY-ETIENNE-PULCHERIE, Eccléſiaſtique, né le 25 Février 1756 : les cérémonies du batême lui ont été ſuppléées le 7 Octobre 1759; — 4. & MARIE-CÉCILE-BERNARDINE-RENÉE, née le 12 Avril 1751, mariée, par contrat du 16 Février 1769, au Marquis *de Loſtanges-Beduer*, Officier au Régiment des Dragons de M. le Dauphin.

Les armes: *écartelé au 1 & 4 d'azur, à 3 étoiles d'or; au 2 & 3 d'argent, à une croix de gueules ancrée;* l'écu timbré d'une couronne murale par conceſſion du Roi CHARLES VII. Voyez *Promptuaire, Céſar* Armorial, *Geliot, Paliot*, les *Tabl. Hiſt., Moréri*, les *Armoriaux de Bretagne & de Languedoc*, Arrêts de maintenue, &c. *Segoing*, dans ſon Mercure Armorial & Tréſor héraldique. Le Pere *Touſſaint* donne quelquefois à la Famille de HUTEAU des *molettes* au lieu d'*étoiles*, qui ſont les véritables.

Le Roi, dans les proviſions de ſon Lieutenant en Languedoc, du 14 Juin 1757, s'explique en ces termes : « Nous en avons accordé l'agrément à notre » amé & féal JEAN-LOUIS-ETIENNE, Comte D'HUTEAU, Seigneur d'Amour, déja » pourvu de l'état & office de notre Conſeiller, Chevalier d'honneur en notre » Cour des Aides & Finances de Montauban, dont il remplit les fonctions avec » honneur & diſtinction depuis le 14 Février 1753, qu'il y a été reçu, en con- » ſéquence de nos proviſions que nous lui avions accordées le 20 Novembre » de l'année précédente, & nous y avons été déterminé par la connoiſſance que » nous avons de la nobleſſe de ſa Famille, qui, étant originaire de notre pro- » vince de Bretagne, s'eſt établie en Languedoc en 1546, en la perſonne du » quatrieme ayeul du Sieur D'HUTEAU-D'AMOUR, laquelle nous a donné, ainſi » que lui, en différens tems, des marques de ſon attachement à notre ſervice, » & notamment ledit Sieur D'HUTEAU-D'AMOUR, tant dans l'exercice dudit office, » qu'en qualité ci-devant d'Officier au Régiment de la Couronne pendant la der- » niere guerre, où il courut riſque de ſa vie, ayant reçu un boulet de canon » dans les plis de ſon habit, dans le tems que nous faiſions en perſonne le ſiége » de Menin; & encore pour récompenſer en lui les ſervices qui nous ont été » rendus ainſi qu'à nos prédéceſſeurs Rois par les ancêtres du Sieur D'HUTEAU- » D'AMOUR, & par le Sieur CLAUDE-ETIENNE D'HUTEAU DE DALMAS-D'AMOUR, » ſon pere, Gouverneur pour nous de la Ville & Château de l'Om de Gaillac, » ſuivant ſon brevet du 19 Mai 1716, lequel ſe ſignala en qualité de Capitaine » pendant la révolte des Cévennes, aux ſiéges du Château de Nice, de Turin, » de Gironne, & à la défenſe de Toulon, que par le Sieur D'HUTEAU DE DAL-

MAS-

» MAS-D'AMOUR, ſon ayeul, qui ſe diſtingua auſſi en qualité de Mouſquetaire de » la premiere Compagnie de notre Garde ». A ces cauſes, » &c. *Mémoire envoyé.*

HUYN. Maiſon qui s'eſt diſtinguée tant dans l'Egliſe & l'Epée, que dans la Robe. Elle a donné un Cardinal, un Maréchal des Armées Impériales, Gouverneur de Province, pluſieurs Conſeillers d'Etat & un Procureur-Général à la Lorraine. Sa filiation remonte à

I. BEUVIN DE HUYN, Seigneur de Blouc, vivant à Eſtain en 1350. Il fut pere de — JEAN, qui ſuit; — & de GUILLAUME DE HUYN, Chanoine & Archidiacre des Cathédrales de Metz & de Verdun, élu Procureur-Général du Concile de Baſle, & créé Cardinal en 1444. Il fit conſtruire l'Egliſe d'Eſtain, lieu de ſa naiſſance, mourut à Rome la veille de St Simon St Jude en 1456, & fut inhumé dans l'Egliſe de Sainte-Sabine, qui étoit ſon titre de Cardinal.

II. JEAN DE HUYN, I. du nom, Gouverneur des Salines de Marſal en 1447, eut de *Claude*, ſon épouſe: — BEUVIN, Chanoine & Doyen de la Cathédrale de Verdun en 1453, mort à Rome, & inhumé avec ſon oncle; — & NICOLAS, qui ſuit.

III. NICOLAS DE HUYN vint s'établir à Neufchâteau, y fonda une Chapelle dans l'Egliſe paroiſſiale, & en laiſſa la collation aux aînés mâles iſſus de lui. Ses enfans furent: — 1. JEAN DE HUYN, dont le fils — FRANÇOIS, fut pere de — JACQUES DE HUYN, qui n'eut que GILLETTE, femme de *Marc Perrin*, & ayeule du Chevalier *Perrin*, Commandeur de Marbotte, & Lieutenant de Roi de Thionville; — 2. & CLAUDE, qui ſuit.

IV. CLAUDE DE HUYN épouſa *Germaine de Bourgogne*, fille de *Jean de Bourgogne*, Seigneur de Saint-Ouin & Parey-Saint-Céſar, & de *Catherine de la Mothe*, dont: — 1. NICOLAS, qui ſuit; — 2. & ALIX, l'aînée, reſidante à Eſtain en 1568.

V. NICOLAS DE HUYN fut Pannetier du Prince *Nicolas de Lorraine*, Evêque de Metz, qui l'autoriſa, en 1547, à écarteler ſes armes de celles de *Germaine de Bourgogne*, ſa mere. Il eut pour fils:

VI. CLAUDE DE HUYN, Lieutenant-Général du Bailliage du Comté de Vaudémont, marié, à Neufchâteau, le 1 Janvier 1564, à *Marguerite Pottier*, décédée le 30 Septembre 1587. Il mourut à Vezeliſe le 24 Décembre 1612, âgé de 86 ans, laiſſant: — JEAN, qui ſuit; — & FRANÇOIS, auteur de la branche des Seigneurs de Ville, rapportée ci-après.

VII. JEAN DE HUYN, II. du nom, né au mois d'Août 1565, mourut à Vic, où il avoit épouſé *Marguerite*, fille de *Nicolas de Charmes*, Ecuyer, Capitaine, Prévôt de Marſal, & de *Jeanne de Leſcamouſſier*. De ce mariage vinrent: — 1. JEAN, Seigneur de Chaudenay, par ſa femme *Eliſabeth des Hazards*, qu'il avoit épouſée le 29 Mai 1621; — 2. autre JEAN, qui ſuit; — 3. MARGUERITE, mariée, par contrat du 18 Juillet 1606, à *Claude de Ranfaing*, frere de l'inſtitutrice de l'Ordre de Notre-Dame de Refuge; — 4. & CLAUDE DE HUYN, femme de *Jean de Vittou*, Ecuyer, Conſeiller au Bailliage de Vic.

VIII. JEAN DE HUYN, IV. du nom, né le 1 Octobre 1600, Seigneur de Sainte-Croix & Martincourt, Chancelier de l'Evêché de Metz & Lieutenant-Général du Bailliage de Vic, épouſa *Catherine de Lançon*, & en eut: — 1. CÉSAR, qui ſuit; — 2. NICOLAS, Seigneur de Roville & de la petite Bienville, marié à *Françoiſe-Chriſtine de Rattel*, dont: — (a) NICOLAS-FRANÇOIS DE HUYN, Seigneur de Roville & de la petite Bienville, qui a épouſé, en 1728, *Anne Mengin*, de laquelle il a laiſſé des enfans; — (b) & LUCIE-FRANÇOISE, mariée à *N... de Roux de Sigy*, Capitaine au Régiment de Duhan; — 3. MARGUERITE, femme de *Henri de Feriet*, Ecuyer; — 4. & ANNE-CATHERINE, mariée à *François de Maguin*, Seigneur de Vaucourt. Sa petite-fille *Anne-Marguerite de Maguin*, Comteſſe de Roucy, eſt veuve du Comte *de Cuſtine de Guermange*.

IX. CÉSAR DE HUYN, Ecuyer, Seigneur de Bettoncourt, Chancelier de l'E-

vêché de Metz, & Lieutenant-Général du Bailliage de Vic, par Patentes du 30 Juillet 1657, épouſa, par contrat du 17 Juin précédent, *Marguerite de Rulland*, dont : — 1. François, qui ſuit ; — 2. Marguerite, mariée, par contrat du 5 Mai 1676, à *Louis de Menonville*, Ecuyer, Seigneur de Viller, Riouville, Voué de Boccarat, & Commiſſaire des Guerres ; — 3. & Catherine, morte le 7 Décembre 1741, veuve de *Jean-Sigisbert*, Comte *de Rennel de Leſcut*, Conſeiller d'Etat & Préſident à Mortier en la Cour Souveraine de Nancy, qu'elle avoit épouſé, par contrat du 3 Février 1687.

X. François de Huyn, Seigneur de Vernéville, Montigny le Château & Chantreine, Conſeiller au Parlement de Metz, épouſa *Marguerite Regnaut*, de laquelle il eut :

XI. Paul-Louis de Huyn, Seigneur de Vernéville, Montigny & Chantreine, Chevalier de Saint-Louis, ancien Capitaine au Régiment de Languedoc, marié, en 1735, à *N... de Jobal*, fille d'*Etienne-Louis*, Seigneur de Lus, Préſident à Mortier au Parlement de Metz, & d'*Anne d'Arros*, ſa premiere femme, ſœur d'*Armand*, Comte *d'Arros*, Lieutenant-Général des Armées du Roi. Leurs enfans ſont : — 1. N... de Huyn, qui ſuit ; — 2. Susanne, mariée, en 1759, à *N... Gouſſaut*, Seigneur de Montigny, dont elle n'a qu'une fille ; — 3. N... de Huyn, alliée, en 1762, avec *Pierre-Henri de Buſſelot*, Seigneur d'Andilly, dont elle a pluſieurs enfans ; deux ſont reçus Chevaliers de Malte de minorité au Grand Prieuré de Champagne ; — 4. & Charlotte de Huyn, mariée, en 1766, à *N... de Leſcur*.

XII. N... de Huyn, Officier au Régiment de la Marine en 1771, a épouſé, la même année, *N... de Lamis*, fille unique de *N... de Lamis*, Brigadier des Armées du Roi, Colonel-Commandant l'Ecole d'Artillerie à Metz, & de *N... le Duchat de Ruranges*.

Seigneurs de Ville-Sur-Madon.

VII. François de Huyn, fils puîné de Claude, & de *Marguerite Pottier*, né au mois d'Août 1567, Seigneur de Ville-ſur-Madon & de Haraucourt-lès-Marſal, Lieutenant-Général au Bailliage du Comté de Vaudemont, épouſa, le 3 Juin 1590, *Françoiſe Piccard*, fille de *Nicolas*, Seigneur de Haraucourt-lès-Marſal, & d'*Anne de Rattel* ; celle-ci fille de *Hanus de Rattel*, Seigneur de Moncel. Il eut de ſon mariage :

VIII. Nicolas de Huyn, Seigneur de Ville-ſur-Madon, Conſeiller d'Etat & en la Chambre des Comptes de Lorraine, & Préſident de l'Hôtel-de-Ville de Nancy, qui épouſa, par contrat du 18 Mars 1619, *Françoiſe*, fille de *Bernard de Malcuyt*, Seigneur en partie de Pulligny, Ceintrey & Voinnemont, Conſeiller d'Etat & en la Chambre des Comptes de Lorraine, & de *Marie de Gennetaire*. Leurs enfans furent : — 1. François-Henri, qui ſuit ; — 2. Balthasard, né à Nancy le 9 Février 1623, Conſeiller d'Etat & en la Cour Souveraine de Nancy, & Intendant de la Maiſon de la Ducheſſe de Lorraine, mort ſans alliance, à Bruxelles, le 31 Juin 1684 ; — 3. Nicolas-Philippe, Seigneur de Ville-ſur-Madon, Grand-Bailli du Biez, né le 20 Août 1630, mort auſſi ſans alliance, en 1695 ; — 4. Jean-Joseph, auteur de la branche des Comtes de Huyn, établis en Hongrie, rapportée ci-après ; — 5. Marie, alliée, en 1697, avec *Chriſtophe Rouſſelot*, dont un fils, mort Brigadier des Armées du Roi, & Commandant à Colioure ; — 6. & Christine Ignace, née le 12 Mars 1635, morte en 1718, veuve & ſans enfans, d'*Adam de Bécel*, Seigneur de Vaudrecourt.

IX. François-Henri de Huyn, né le 20 Septembre 1621, Seigneur en partie de Jarville, Conſeiller d'Etat & Procureur-Général de Lorraine, mort à Nancy, le 17 Avril 1690, avoit épouſé, par contrat du 1 Avril 1663, *Louiſe de Bricard*, morte le 21 Juillet 1679, fille de *François de Bricard*, iſſu d'une noble & ancienne Famille de Marſeille, & d'*Anne de Hierard*, des Seigneurs *de Pont-ſur-Madon*, & petite-fille de *Nicolas de Bricard*, Capitaine Porte-Enſeigne de la Prévôté de la Marche dans le Barrois, & de *Catherine du Baley*. De ce ma-

riage il a eu : — 1. Balthasard, qui suit ; — 2. François, né le 20 Mai 1674, Chanoine de la Primatiale de Nancy, Protonotaire Apostolique du Saint-Siége, Aumônier du Duc Léopold, & premier Aumônier du Duc François, mort le 29 Décembre 1739 ; — 3. Françoise, née le 23 Avril 1666, morte le 1 Janvier 1723, femme de *Balthasard-Joseph-Dieudonné*, Comte *de Rennel*, Conseiller d'Etat, & premier Président de la Chambre des Comptes de Lorraine, qu'elle avoit épousé, par contrat du 23 Novembre 1687 ; — 4. Henriette, née le 30 Août 1671, mariée, en 1696, à *René-Nicolas*, Baron *de Wilmin*, Colonel-Commandant du Régiment d'Einsberg en Empire ; — 5. & Marie-Catherine de Huyn, née le 8 Septembre 1675, morte le 1 Mai 1760, sans enfans. Elle avoit épousé, en 1721, *Denis-Théodore de Hennezey-de-Champigny*, Capitaine au Régiment du Han.

X. Balthasard de Huyn, né le 25 Février 1668, Capitaine d'Infanterie au Régiment de Furstemberg en Empire, mort le 13 Décembre 1739, avoit épousé *Marie-Catherine*, fille de *Joseph de Massu de Fleury*, Seigneur de Vatimont, Capitaine-Lieutenant de la Colonelle du Régiment de Mortal au service de Charles IV, & de *Marguerite de Rand*. Il n'a point eu d'enfans de son mariage.

Comtes de Huyn, établis en Hongrie.

IX. Jean-Joseph, Comte de Huyn, né à Besançon le 6 Février 1637, où Nicolas de Huyn, Seigneur de Ville-sur-Madon, & *Françoise de Malcuyt*, ses pere & mere (dont il étoit le quatrieme fils), s'étoient retirés, à cause des Suédois qui ravageoient la Lorraine, fut Feldt-Maréchal des Armées de l'Empereur, Conseiller en ses Conseils de Guerre, Gouverneur général, pour son service, des Fortereſſes, Villes, Citadelles & Châteaux de Grand-Sigeth, Mohal, Caposwar, Dombo, Bacsch, Dolno, Sielos, Cinq-Egliſes, leurs attenances & dépendances, des pays contenus entre la Drave & le Danube jusqu'en Stirie, Canise, Stul, Weissembourg & Bude ; le tout comprenant trois Evêchés, dix villes & près de 700 Villages. Il fit ses premieres armes dans les Chevaux-Légers de la Garde du Duc Charles IV, & fut successivement Exempt de ses Gardes-du-Corps, Gentilhomme de sa Chambre, Sous-Lieutenant de ses Chevaux-Légers, Lieutenant d'une Compagnie de ses Gardes-du-Corps, Colonel de Cavalerie & Gouverneur de Rosieres. Etant passé en Allemagne près du Duc Charles V, ce Prince le fit son Chambellan & Commandant des Chevaux-Légers de sa Garde. Il le décora du titre de *Baron*, & lui procura le grade de Colonel dans les Troupes de l'Empereur. Il avoit signalé sa bravoure dans les guerres du Duc Charles IV, qui, en 1674, confia sous sa garde, dans Saint-Hippolite, tout l'arriere-ban d'Anjou qu'il avoit fait prisonnier ; se trouva à la bataille de Tréves, au siége de Bonn, & dans les campagnes suivantes en Hongrie, au siége de Bude, où ses services lui mériterent le grade de Général de bataille, avec le Gouvernement de Seguedin, où il sçut si bien ménager ses troupes, que par sa valeur il réduisit & prit la fortereſſe de Giula, devant laquelle les Généraux *Heijler*, *Veterani*, *Hofkirich* & *Boland*, avoient échoué, après plusieurs tentatives & efforts réitérés. L'Empereur fut si satisfait de cet important service, qu'il lui en écrivit dans les termes les plus obligeans, & accompagna sa Lettre du Brevet de Lieutenant-Général de ses Armées, & d'un Diplôme qui l'élevoit au titre de *Comte*, pour lui & ses descendans mâles & femelles. Par ce même Diplôme il le naturalisoit Hongrois, & le mettoit au rang de la haute Noblesse de Hongrie ; & pour plus grande distinction, il ajouta à ses armes un écu sur le tout : *de gueules, à la Porte de la ville de Giula, d'or*, pour cimier, *la tour de la Mosquée de cette fortereſſe*. Ce même Diplôme, daté du 20 Juin 1697, rappelle l'ancienne noblesse de ses ancêtres, ses signalés services ; & comme il avoit sçu emporter d'emblée la fortereſſe de Giula, devant laquelle les Généraux, ci-dessus nommés, avoient échoués, il lui fut expédié franc de tous droits de Chancellerie. L'Empereur lui donna en outre le grand Gouvernement de Sigeth, Villes, Fortereſſes & Provinces en dépendantes. Les Rébelles de Hongrie l'as-

ſiégerent & le bloquerent dans Sigeth; mais il eut l'avantage de les battre à pluſieurs repriſes, & les contint ſous la puiſſance de l'Empereur, qui, en 1704, le fit Général de ſa Cavalerie; le 11 Juin 1707, Général Feldt-Maréchal de ſes Armées, & enfin Conſeiller de Guerre en 1713. Il mourut à Sigeth le 25 Septembre 1719, & ſa femme, *Catherine de la Haye*, décorée, le 14 Septembre 1703, par l'Impératrice ELÉONORE, de ſon Ordre de la Croix Etoilée, décéda, à Varadin en Hongrie, le 15 Décembre 1707. De ce mariage ſont iſſus: — 1. NICOLAS-FRANÇOIS, d'abord Capitaine de Cuiraſſiers, puis Chanoine de la Cathédrale de Cinq Egliſes. Il paſſa en Angleterre, où le Roi GEORGES I le gratifia d'une penſion, s'y maria, quoiqu'engagé dans les Ordres ſacrés, & vivoit à Londres avec ſa femme & ſes enfans en 1719; — 2. JACQUES-IGNACE, qui ſuit; — 3. LÉOPOLD FRANÇOIS, Comte DE HUYN, marié, en 1720, à *N...*, Comteſſe *d'Averſperg*, fille du Comte de ce nom, frere du Prince *d'Averſperg*, dont un fils Page de l'Empereur, dernier mort, Grand Duc de Toſcane, enſuite Major du Régiment du Duc CHARLES DE LORRAINE, aujourd'hui Gouverneur-Général des Pays-Bas; — 4. Un autre garçon, mort à Vienne le 2 Mai 1751; — 5. MARIE-HENRIETTE, Comteſſe DE HUYN, Dame de l'Ordre de la Croix Etoilée, mariée, par contrat du 7 Juin 1690, à *Jacques*, Baron *de Gelhay*, Lieutenant-Colonel du Régiment des Cuiraſſiers de Stainville; — 6. & une autre fille.

X. JACQUES-IGNACE, Comte DE HUYN, Capitaine de Cuiraſſiers au Régiment de Wirtemberg, obtint, de l'Empereur, le Gouvernement de Manfredonia, au Royaume de Naples; mais n'en ayant pu prendre poſſeſſion avant la ceſſion faite de ce Royaume à l'Infant d'Eſpagne, l'Impératrice Reine, pour l'en dédommager, lui accorda une penſion avec le Brevet de Lieutenant-Colonel. Il eſt mort à Vienne le 20 Janvier 1748, & avoit épouſé, en Siléſie, *Charlotte*, Baronne *de Stediltz*, dont il a eu deux fils & deux filles.

Les armes: *écartelé au 1 & 4 d'or, à trois faſces ondées d'azur, au 2 & 3 de ſable, à ſix billettes d'or poſées 3 & 3; au chef auſſi d'or.* La branche établie en Allemagne, porte ſur le tout un écuſſon *de gueules, à une porte de ville d'or, ſurmonté d'une couronne de Marquis, de laquelle ſort une tour de Moſquée auſſi d'or.* Mémoire envoyé.

DICTIONNAIRE DE LA NOBLESSE.

JAB JAC

JABLONOWSKI, Maiſon, dont il eſt parlé dans le *Mercure de France* du mois d'*Avril* 1756, *Volume ſecond.*

STANISLAS, né Prince JABLONOWSKI, Palatin de Rawa dans la grande Pologne, Chevalier des Ordres du Roi de France du 2 Février 1750, a eu pour ſœurs la Ducheſſe *Oſſolinska*, & MARIE-LOUISE, Princeſſe JABLONOWSKA, veuve d'*Anne-Charles-Fréderic de la Trémoille*, Duc de Châtelleraut, Prince de Talmond, &c. morte le 20 Décembre 1773, dans la 73e année de ſon âge. Le Prince JABLONOWSKI a auſſi deux freres, dont l'un eſt *Staroſte de Cowe*, tous deux mariés en ſecondes noces. Le Prince JABLONOWSKI a épouſé 1°. la Princeſſe *Potecka*; & 2°. la Princeſſe *Broniszwona*, héritiere de ſa Maiſon, qui eſt la même que celle de *Leczinski*. Il a eu du premier lit, une fille unique, morte en 1753, mariée au Prince *Lubomirski*; & du ſecond, un fils unique, nommé ANTOINE, Prince de JABLONOWSKI.

CATHERINE-DOROTHÉE, Princeſſe de JABLONOWSKI, épouſe de *Maximilien-François de Tenneżin*, Duc d'Oſſolinski, Chevalier des Ordres du Roi de France, Grand-Maître de la Maiſon du feu Roi de Pologne, Duc de Lorraine & de Bar, eſt morte ſans enfans, le 5 Janvier 1756. Les deux illuſtres Maiſons de JABLONOWSKI & d'OSSOLINSKI, des premieres de Pologne, ſont recommandables par l'ancienneté, l'illuſtration & les grandes alliances, par leſquelles elles appartiennent, ou ſont unies, à preſque tous les Souverains de l'Europe.

JACHIER. De cette Famille étoit

NICOLAS JACHIER, fils d'un Conſeiller au Parlement de Dijon. Il fut reçu Conſeiller au Grand-Conſeil le 16 Mai 1687, mourut le 19 Juin 1726, & eſt inhumé à St Roch. Il avoit épouſé, en 1696, *Jeanne Pericard*, fille de *Nicolas*, Maire perpétuel de la ville de Troyes, & de *Marie Bablin*. Nous ignorons s'il a laiſſé poſtérité. Les armes : *d'azur, à 2 billettes coupées à plomb, poſées en bande, l'une en chef & l'autre en pointe.*

JACOB. Il y a une Famille noble de ce nom, dont les armes ſont : *d'azur, à un chevron ondé d'argent, accompagné de 3 têtes de léopard d'or.*

JACOMEL, en Picardie.

ANTOINE JACOMEL, Seigneur. de Bien-Aſſize, où il réſidoit, & NICOLAS JACOMEL, Seigneur de Froyelle, demeurant à Campaigne, tous deux dans le Gouvernement de Calais, juſtifierent leur nobleſſe en 1693, depuis le 5 Août 1523, que vivoit FRANÇOIS JACOMEL, Ecuyer, Seigneur de Villers-Fouchart, leur biſayeul. Nobiliaire de Picardie, *p.* 276. Les armes : *d'argent, à 3 feuilles de vigne de ſinople ; au chef d'azur, chargé de trois étoiles d'or.*

JACQUEMAR, à Badonvillers, dans le Comté de Salm.

NICOLAS JACQUEMAR, Ecuyer, épouſa *Anne Martin*, laquelle ſe remaria, le 10 Décembre 1595, à *Jean Danus*, Ecuyer, Seigneur de la Cour-Sauvage. Elle eut du premier lit : — 1. JEAN, qui ſuit ; — 2. ANNE, mariée à *Philippe de Choiſeul*, Seigneur de Precigny ; — 3. & MARIE, morte en 1616. Elle avoit épouſé, 1°. en 1603, *Etienne Pietrequin*, Ecuyer, Seigneur de Mont, mort en 1610 ; & 2°. en 1611, *Abraham du Puis*, Ecuyer. Elle eut de ſon premier mari : *Jean-Batiſte Pietrequin*, Seigneur de Mont ; & du ſecond *Jacques du Puis*, Ecuyer, vivant en 1640, ſe diſant auſſi Seigneur de Mont.

JEAN JACQUEMAR, Ecuyer, Seigneur de Brazey, de Joiſel & de Tournay, vivant en 1640, avoit épouſé *Marie Tardif*, dont pour fille unique,

MARIE JACQUEMAR, dite *de Tournay*, mariée à *Guillaume Yonnet*, Chevalier, Seigneur de Brachey, Alal, Aſſize. Il étoit Avocat en Parlement en 1680, & eut pour fille : — *Marie-Jeanne Yonnet*, mariée à *Louis-Emile d'Ernecourt*, Seigneur de Monſtreuil. *Mémoire envoyé.* Les armes de JACQUEMAR ſont : *d'azur, au croiſſant d'argent, accompagné de 3 gerbes d'or.*

JACQUEMIN. Cette Famille, quoiqu'originairement françoiſe, ſe prétend deſcendre des JACQUEMINS, couſins de *Jeanne d'Arcq*, ſi connue ſous le nom de *Pucelle d'Orléans.*

Ils ſont, comme cette Famille, de l'Election de Chaumont en Baſſigny, & furent annoblis avec les freres de ladite *Jeanne d'Arcq.* Ayant été obligée de ſe retirer en Lorraine à cauſe de la religion, elle y fut confirmée dans ſa nobleſſe, par Lettres-Patentes du 15 Juillet 1681, exempte de toutes Finances ordinaires & extraordinaires, & enregiſtrée le 2 Septembre ſuivant en la Chambre des Comptes ; mais les troubles ayant ceſſé, cette famille revint en France. En 1690, elle fut appellée à l'arriere-ban de la Nobleſſe de Champagne, par Ordonnance du Comte *de Bourlemont-Anglure*, Duc titulaire d'Atry, pours lors Lieutenant-Général au Gouvernement de Champagne, en date du 23 Juin 1690. Il ne reſte plus de cette Famille que CLÉMENT-ANTOINE JACQUEMIN, Capitaine de Cavalerie, Gendarme de la Garde ordinaire du Roi, Officier des chaſſes de M. le Duc d'Orléans, qui a ſept enfans, dont quatre garçons & trois filles. Les armes : *d'or, à la faſce d'azur, accompagnée en chef de 2 croiſettes de gueules, & d'une autre en pointe de même. L'écu timbré d'un lion d'or, tenant dans ſes pattes une croix de gueules, & iſſant d'un caſque d'argent, couvert d'un lambrequin aux métaux & couleurs de l'écu.*

JACQUESSON : Famille noble de Normandie, Election de Caen, qui porte : *de ſable ; à l'aigle d'or.*

* JAGNOT, en Bourgogne.

CLAUDE DE JAGNOT, Gentilhomme ordinaire du Roi, obtint que la Seigneurie d'*Eſparbez* en Bourgogne, fut érigée en *Baronnie*, par Lettres du mois de Février 1642, enregiſtrées au Parlement de Dijon le 21 Mars 1643. Cette Terre eſt aujourd'hui poſſédée par MM. *de Berbis de Rancy*, dont nous donnerons la Généalogie aux mots MAILLYS (LES), le Mémoire nous ayant été fourni après l'impreſſion de la lettre *B.*

JAILLARD, en Poitou. Ancienne Famille noble, qu'on croit originaire de Bretagne, dit un *Mémoire envoyé.* Elle ne s'eſt jamais méſalliée, & a des alliances avec les plus illuſtres du Royaume. Elle ne s'eſt occupée que de la profeſſion des armes, & conſerve des Lettres écrites par HENRI IV & LOUIS XIV, qui ſont des preuves des grands & importans ſervices que pluſieurs de ce nom ont rendus à l'Etat. La filiation commence à

I. JEAN JAILLARD, Ecuyer, Seigneur de la Marronniere, qui rendit aveu, le 6 Mars 1391, à noble *Jean de la Muce*, de l'Hebergement noble de la Marronniere, Terre ſituée auprès de la ville des Sables d'Olonne en bas Poitou. Il eut de *Catherine Aymon*, ſon épouſe :

II. LAURENT JAILLARD, Ecuyer, Seigneur de la Marronniere, qui rendit auſſi aveu, le 28 Juin 1442, à *Guillaume de la Muce*, Ecuyer, Seigneur de la Chaize & de la Chapelle Hermier, de ſon Hôtel & Hebergement noble de la Marronniere. Il épouſa *Françoiſe Barillon*, dont naquit :

III. JEAN JAILLARD, Ecuyer, Seigneur de la Marronniere, connu par le même hommage que firent ſon pere & ſon ayeul; le ſien eſt du 4 Juin 1463. Il eſt auſſi connu, par un contrat d'acquêt du 7 Octobre 1467, & eut de *Guillermine*, ſa femme :

IV. MATHURIN JAILLARD, Ecuyer, Seigneur de la Marronniere, de la Rhambaudiere, &c. qui rendit aveu à noble homme *Gilles Millon*, Ecuyer, à cauſe de la Seigneurie de la Menardiere, de la moitié de ce fief & de celui de la Faucaudiere le 1 Mai 1479. Il rendit auſſi hommage de la Rhambaudiere à la Baronnie du Poiroux le 13 Mai 1497. Il épouſa *Catherine Barillaud*, & ils ſe firent une donation mutuelle le 15 Juillet 1478. De ce mariage vint :

V. CHARLES JAILLARD, Ecuyer, Seigneur de la Marronniere & de la Rhambaudiere, qui ſe maria, 1°. le 28 Janvier 1500, à *Jeanne de Mairé*, morte ſans enfans; & 2°. à *Jeanne de Morin*, qu'on croit fille de *Pierre de Morin*, deſcendant de *Guillaume de Morin*, de Loudon, qui avoit épouſé Dame MARIE DE DREUX, petite-fille de LOUIS *le Gros*, dont les deſcendans ſe ſont alliés avec la Maiſon de *Daſſé-de-Montfaucon*, dans le Maine. CHARLES JAILLARD fit une donation à FRANÇOIS, ſon fils, qui ſuit, le 12 Février 1532.

VI. FRANÇOIS JAILLARD, Ecuyer, Seigneur de la Marronniere, rendit hommage à *Jean de Bretagne*, Duc d'Eſtampes, Châtelain d'Aizenay, des fiefs de la Bauſſardiere & de Guibertiere, & tranſigea le 12 Février 1532. Il fut exempté du ban, le 10 Mai 1574, par LOUIS DE BOURBON, Duc de Montpenſier, en faveur du ſervice de ſon fils ſous ce Duc, & avoit épouſé *Anne de la Touche*, dont :

VII. JEAN JAILLARD, III. du nom, Ecuyer, Seigneur de la Marronniere, Chevalier de l'Ordre du Roi, qui rendit aveu à *Daniel Pouſſart*, le 9 Juin 1594, & fut chargé, en qualité de Lieutenant de *Charles Renaud*, Gouverneur & Commandant en l'abſence du Comte *du Lude*, Gouverneur de Poitou, de pourvoir aux vivres de l'Armée du Roi, par commiſſion du 12 Octobre 1569. Le 12 Décembre 1572, on lui confia la garde de la Tour de Moric & du Havre de Saint-Benoît en Poitou. HENRI IV lui écrivit, le 13 Mars 1585, au ſujet de quelques aſſociations, ligues & menées préjudiciables à ſon ſervice, l'exhorta à s'y oppoſer & à ramener ceux qui s'y étoient engagés. Les ſervices qu'il rendit à l'Etat lui mériterent le Gouvernement de Talmond en bas Poitou, Place pour lors très-forte & importante par ſa ſituation au bord de la mer, & regardée comme une des clefs de la province. La commiſſion lui en fut accordée par le Comte *du Lude* le 6 Février 1577. Il y fut maintenu par le Baron *de Malicorne* le 3 Janvier 1585, & le 7 Mai de la même année, HENRI IV lui témoigna, par une ſeconde lettre, le bon gré qu'il lui ſçavoit de ſon attachement à ſon ſervice. Il avoit épouſé, par contrat du 25 Septembre 1548, *Nicole de la Mermande*, dont :

VIII. Louis Jaillard, Ecuyer, Seigneur de la Marronniere, la Rivoire & la Bourciere, qui ſe maria, par contrat du 2 Octobre 1615, à Demoiſelle *Céleſte du Puy du Fou*, fille de *Gilbert*, & de Dame *Philippe de Champagne* & de Châteaubriant. Par ce mariage la famille de Jaillard eſt alliée aux maiſons de *Beauvau*, de *Levis*, la *Rochefoucaud*, d'*Amboiſe*, de *Cruſſol*, de *Châteaubriant*, de *Rochechouart*, de *Beaumanoir* en Champagne, &c.

IX. Louis Jaillard, II. du nom, fils du précédent, Chevalier, Seigneur de la Marronniere, la Bourciere, la Rivoire, &c. aſſiſta au ban convoqué en 1635. Louis XIV l'honora d'une lettre, écrite le 9 Décembre 1648, pour le remercier de ſes bons ſervices. Il avoit épouſé, par contrat du 18 Novembre 1633, Demoiſelle *Foy de Launay*, fille de *Pierre de Launay*, Chevalier de l'Ordre du Roi, & Gentilhomme de ſa Chambre. Par ce mariage les Terres de Bois-Catu & de la Grange ſont entrées dans cette famille. Il eut de ſon épouſe :

X. François Jaillard, II. du nom, Chevalier, Seigneur de la Marronniere, de la Châtelainie, de la Guange, la Rivoire & la Bourciere, qui épouſa, par contrat du 11 Janvier 1669, *Jacquette de Saligné*, fille de *Paul-Pirrhus de Saligné*, Chevalier, Seigneur, Baron de la Chaize-le-Vicomte, Saint-Florent, Badiolle, Torigné, le Bois-Belle-Femme, &c. dont : — Louis, qui ſuit ; — & Paul, mort en faiſant ſes caravannes, après avoir fait les preuves les plus complettes de nobleſſe qu'exige l'Ordre de Malte, le 6 Novembre 1703.

XI. Louis Jaillard, III. du nom, Chevalier, Seigneur de la Marronniere, a ſervi 20 ans Capitaine au Régiment de Royal-Cravates, & a épouſé, le 17 Avril 1710, *Marie-Louiſe Aymon de Belleville*, fille de *Louis Aymon*, Baron de Belleville. De ce mariage eſt iſſu :

XII. François-Louis Jaillard, Chevalier, Seigneur de la Marronniere, du Moiron, &c. qui a épouſé, par contrat du 8 Février 1745, *Françoiſe Ferron de la Ferronnays*, fille de *Pierre-Jacques-Louis-Auguſte Ferron*, Marquis *de la Ferronnays*, Maréchal-de-Camp, dont : — 1. Louis-Jaillard, Chevalier, Seigneur de la Marronniere, Capitaine de Dragons au Régiment de Chabot ; — 2. Charles-Venceslas, dit *le Chevalier de la Marronniere*, Lieutenant de Dragons au Régiment d'Autichamp ; — 3. & Canut, encore en bas âge lors de l'envoi de ce *Mémoire*.

Les armes : *d'azur, à 3 tours d'or, 2 & 1.* Supports, *deux lions.*

* JALESNES, en Anjou. Terre, Seigneurie & Châtellenie érigée en *Marquiſat*, par Lettres du mois de Décembre 1634, enregiſtrées le 6 Février 1635, en faveur de

Charles, Seigneur de Jalesnes, qui d'*Eléonore de Maillé-Brezé*, tante de *Claire-Clémence*, mariée au Prince *de Condé*, eut pour héritiere Eléonore de Jalesnes, alliée, en 1634, à *Louis de Maillé*, dit *de la Tour-Landry*, du chef de ſa triſayeule, principale héritiere de cette maiſon. De ce mariage elle eut : — *Charles de Maillé*, Marquis de Jaleſnes, pere de *Georges-Henri*, chef du nom & des armes de *Maillé*, lequel épouſa *Marie-Louiſe Frezeau de la Frezeliere*. Voyez Maillé de la Tour-Landry.

JALLOT, Comte de Beaumont, en Normandie, Election de Valogne. Nobleſſe diſtinguée & alliée aux *Bellefonds* & à pluſieurs autres Familles conſidérables, dont étoit

N... de Jallot, Comte de Beaumont, chef de la principale branche qui ſubſiſte. Ce que nous ſçavons de cette famille, n'en ayant point reçu de *Mémoire*, c'eſt qu'elle porte pour armes : *d'azur, au chevron d'argent, chargé de 3 merlettes de ſable 1 & 2, & accompagné de 3 trefles d'or, 2 & 1.*

JAMBON DE SAINT-CYR, en Normandie, Généralité d'Alençon. Famille maintenue dans ſa nobleſſe le 28 Mars 1641, par Jugement des Commiſſaires

missaires généraux, députés par le Roi dans la Généralité d'Alençon. Il en est parlé dans l'*Armorial de France, Registre II, Part. I.*

Jacques Jambon, Ecuyer, Seigneur de Saint-Cyr, d'Estrancourt & de la Coudre dans la Vicomté d'Orbec, épousa, en 1598, *Catherine le Hure*, dont:

François Jambon, Ecuyer, Seigneur de Saint-Cyr & de la Coudre, qui servit, en 1635, dans la Compagnie du Sire *de Matignon*, Capitaine de 100 hommes d'armes des Ordonnances du Roi, & son Lieutenant-Général en Normandie : c'est lui qui fut maintenu dans sa noblesse. Il épousa, 1°. en 1640, *Barbe de Mailloc*, fille de *Philippe de Mailloc*, sieur des Esteux; & 2°. *Marie de Mailloc*, fille de *Pierre de Mailloc*, Ecuyer, Seigneur de la Rimeraye. Il eut du premier lit: — François de Jambon, Ecuyer, Seigneur de Saint-Cyr, vivant en 1671 : on ignore s'il a eu postérité; & du second: — Cyr, qui suit.

Cyr de Jambon, Ecuyer, Seigneur & Patron de Saint-Cyr, de la Coudre & d'Estrancourt, épousa, en 1674, *Elisabeth-Marie d'Avesgo*, dont cinq garçons, entr'autres,

Cyr-Yves de Jambon, Ecuyer, Seigneur de Saint-Cyr & d'Estrancourt, lequel servit au siége de Saint-Venant en qualité d'Officier dans le Régiment de Saint-Evremont. Il fut ensuite Garde-du-Corps, puis Sous-Brigadier dans la Compagnie *de Harcourt*, & Chevalier de Saint-Louis en 1737. Il a épousé, le 8 Août 1721, *Marie-Louise de la Haye*, fille de *Charles de la Haye*, Ecuyer, Seigneur de Villauney, & de *Louise de Bocquencey*, dont: — 1. Cyr-Nicolas de Jambon, Ecuyer, batisé le 31 Octobre 1723; — 2. Charles-Auguste-César, batisé le 30 Avril 1738; — 3. Julitte-Marie, batisée le 3 Décembre 1728; — 4. Françoise-Thérese, née le 12 Février 1729, reçue à Saint-Cyr en 1739; — 5. Elisabeth-Rosalie, batisée le 4 Septembre 1730; — 6. Marie-Louise-Françoise, batisée le 30 Septembre 1731; — 7. Catherine-Agathe-Gabrielle, née le 5 Mai 1733; — 8. & Angélique-Elisabeth, batisée le 27 Octobre 1734. Les armes: *d'argent, à une plante de laurier de sinople, & un chef d'azur, chargé de 3 étoiles d'or à 6 rais.*

JAMBOURG. On lit, dans le Nobiliaire de Picardie, *p.* 276,

Qu'Antoine de Jambourg, Seigneur de Montrelet, Mousquetaire du Roi, & François de Jambourg, Lieutenant d'Infanterie, Seigneur de Maury, où ils demeuroient, Prévôté de Mont-Didier, firent preuve de noblesse en 1693, depuis le 16 Février 1519, que vivoit Lancelot de Jambourg, Ecuyer, Seigneur de Fouilloy, leur bisayeul. Les armes: *d'argent, à 3 merlettes de sable, 2 & 1.*

JAMES : Famille dont il est parlé dans l'*Armorial de France, Reg. I, Part. I, pag.* 303.

Pierre James, Ecuyer, Seigneur de Quirielle en Bourbonnois, fut pere de François de James, Ecuyer, Seigneur de Quirielle, homme d'armes de la Compagnie du Maréchal *de Saint-André*, marié, en 1528, avec *Perronelle de Montcorbier*, dont il eut entr'autres enfans : — Gilbert, qui suit; — & Henri de James, qui a formé la branche des Seigneurs de Montcombroux, aujourd'hui éteinte.

Gilbert de James, Ecuyer, Seigneur de Quirielle, de Montifaut, de la Tour en partie, eut entr'autres enfans de *Robine Odin*, sa seconde femme, qu'il épousa en 1568 :

Louis de James, Ecuyer, Seigneur de Quirielle & de la Tour, marié, en 1600, avec *Jacquette Bonnin*, dont naquit

Jean de James, Ecuyer, Seigneur de la Tour, maintenu dans sa noblesse en 1634. Il avoit épousé, 1°. en 1626, *Jeanne de Poivre*, Dame de la Boissiere; & 2°. en 1642, *Marguerite de la Laurencie*. De son premier mariage est issu pour fils unique

René de James, Ecuyer, Seigneur des Frenaudies, maintenu dans sa noblesse en 1669. Il épousa, en 1655, *Marie Prevost*, dont il eut :

Elie de James, Ecuyer, Seigneur des Frenaudies, qui épousa, le 8 Janvier 1705, *Jeanne de Pons*, de laquelle sont issus — Antoine de James, Ecuyer; — & Florence, née le 12 Avril 1721, reçue à Saint-Cyr le 5 Juin 1731.

Les armes : *de gueules, à un Dauphin d'or, pâmé & couché.*

JAMES, Ecuyer, Seigneur de la Mallerais, en Normandie, Election de Falaise. Autre Famille qui porte : *de sable, à la bande d'or, cotoyée de six coquilles de même, 1 & 2 en chef, & 2 & 1 en pointe.*

JANART : Famille établie à Paris.

Jean-Jacques Janart, Seigneur de Thury, fils de Jacques, Substitut du Procureur Général du Parlement, fut Conseiller au Châtelet de Paris le 30 Avril 1661, puis au Grand-Conseil le 18 Octobre 1665, maintenu dans sa noblesse par Arrêt du 2 Décembre 1669, & mourut sans enfans le 16 Janvier 1712. Il avoit épousé, 1°. *Marie-Anne-Françoise-Radegonde le Challeux*, fille de *Jacques le Challeux* Auditeur des Comptes; & 2°. en Février 1685, *Hélene-Catherine de Gaumont*, morte le 16 Octobre 1715, fille d'*André de Gaumont*, Seigneur de Saussay & de Vaurichard, Avocat au Parlement, Conseiller d'Etat en 1655, mort en 1684, & de *Catherine du Chesne de Grandmaison*; & sœur de *Jean-Batiste de Gaumont*, Conseiller en la Cour des Aides, & de *Marie de Gaumont*, femme de *Pierre de Bragelongne*, Président aux Enquêtes du Parlement de Bretagne. Les armes : *de gueules, à 2 cors de chasse adossés & suspendus d'or, accompagnés en pointe d'une molette de même.*

Le Nobiliaire de Picardie, *pag.* 277, remonte cette Famille à Jean Janart, Avocat du Roi, à Château-Thierri, qui vivoit avec *Gillette Hennequin*, son épouse en 1510. Jacques Janart, & son pere, qui étoit Substitut du Procureur-Général du Parlement, furent jugés nobles par Arrêt du Conseil du 19 Décembre 1669. *Haudiquer de Blancourt*, dans son Nobiliaire, donne à cette Famille pour armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de 3 cors de chasse de même.*

* JANIERE (la), en Bretagne : Seigneurie unie à celle de la *Cognarderie*, & érigée en *Vicomté*, par Lettres du mois de Janvier 1644, enregistrées à Nantes, en Bretagne, le 14 Février 1645, en faveur de *Jacques Barrin*, Seigneur de la Galissonniere, Maître des Requêtes & premier Président de la Chambre des Comptes de Nantes. *Voyez* Barrin de la Galissonniere.

JANILHAC : Famille ancienne qu'on trouve alliée avec celle de *Vion*. Elle porte pour armes : *d'azur, à six molettes d'éperon d'or, trois en chef & 3 en pointe, & une fasce d'argent chargée d'un lion d'azur.* Voyez Vion.

JANIN (de). Noble & ancienne Famille en Lorraine, éteinte depuis près de 100 ans, dit un *Mémoire envoyé.*

Nicolas de Janin, Seigneur de Manoncourt, épousa, vers l'an 1430, *Marguerite d'Einville*, sœur de *Claude* & de *Jean*, Seigneurs *de Valhey*, Gentilshommes de l'ancienne Chevalerie de Lorraine, dont la Maison s'est fondue dans celles de *Porcellet-Maillane*, de *Colort de Linden* & de *Serrieres*. Nicolas de Janin, eut de son mariage :

Vautrin de Janin, Seigneur de Manoncourt, qui se maria avec *Hillouy de Symier*, fille de *Jean*, Maître des Comptes de Lorraine en 1450, & de *Béatrix de Mellian*, (petite-fille de *Thirion de Mellian*, Procureur Général de Lor-

raine dès la fin du XIVe siécle), & sœur de *Madelene de Symier*, femme de *Pierre de Pellegrin*, Seigneur de Remicourt, premier Camérier de René II, Roi de Sicile, Duc de Lorraine. Vautrin de Janin eut pour enfans : — 1. Nicolas, qui suit; — 2. & Jean de Janin, Seigneur de Manoncourt, marié à *Jeanne de Bertrand*, Dame de Brin, des Barons *de Marimont*, fille de *Didier*, Seigneur de Brin, Trésorier Général des Finances du Duc *Antoine*, & d'*Anne-Marguerite de Küel*, d'une illustre Maison de Silésie. Elle mourut en 1596, & n'eut de son mariage que trois filles, sçavoir : — (a) Marie de Janin, morte en 1560, femme de *Bonaventure de Rennel*, Ministre & Secrétaire d'Etat, qu'elle avoit épousé en 1548; — (b) Hillouy de Janin, mariée, en 1559, à *Nicolas de Rennel*, Seigneur du fief de Rennel à Dehn, Maître-d'Hôtel de *Nicolas de Lorraine*, Comte de Vaudemont; — (c) & Françoise de Janin, Dame de Brin & de Manoncourt, qui, en 1575, étoit veuve de *N... de la Neufville*, Lieutenant des Gardes-du-Corps du Grand Duc *Charles*. Elle étoit remariée, en 1577, à *Franciſque de Strozzy*, Gentilhomme de la Chambre de la Ducheſſe Douairiere de Lorraine, mort en 16... Elle épousa, 3°. *Henri Dorthon*, Gentilhomme de la Ducheſſe de *Cleves*, issu d'une illustre Maison d'Angleterre, & mourut sans enfans en 1611.

Nicolas de Janin, II. du nom, épousa, 1°. *Marguerite des Fours*, morte le 28 Mai 1527, & 2°. *Philippe de Paynet*, fille de *Nicolas*, Echanson de la Reine de Sicile, & de *Marie de Servais*. Du premier lit il eut : — Claude, qui suit; & du second — Marthe de Janin, mariée, en 1555, à *Thierry-Alix de Veroncourt*, Seigneur dudit lieu & de Forcelles, Ministre, Secrétaire d'Etat & Préſident unique de la Chambre des Comptes de Lorraine, dont elle eut : — *Marie de Veroncourt*, femme de *Nicolas de Nogent*, Gouverneur de Bouconville, — & *François de Veroncourt*, pere, — 1°. de *Françoiſe*, mariée à *Philippe-Emmanuel*, Comte *de Ligniville*, Lieutenant-Général des Armées de l'Empereur; — 2°. d'*Agnès de Veroncourt*, femme de *Louis de Thomeſſon*, Seigneur de Remennecourt, Colonel au ſervice de *Charles IV*; — 3°. & d'*Anne de Veroncourt*, mariée à *Henri de la Chauſſée*, Gouverneur de la Fauletre, dont — *Marie de la Chauſſée*, femme de *Charles d'Arcy*, Seigneur d'Ourches, & mere des Comteſſes d'*Helmſtadt* & de *Maſſembach*.

Claude de Janin épousa *Eléonore de Gennebaire*, & en eut : — 1. Claude de Janin, Ministre & Secrétaire d'Etat, mort sans enfans de sa femme *Marguerite de Chaſtenays*; — 2. & Jacqueline, mariée à *Claude d'Arbois*, Conſeiller d'Etat.

Cette famille portoit pour armes : *loſangé d'or & de gueules, à une faſce d'azur & une croix fleuronnée d'argent brochante ſur le tout.*

JANIN DE GABRIAC, en Languedoc. Famille noble, dont les armes ſont : *d'azur, à un arbre ſur une montagne, environné de cinq étoiles, le tout d'argent.*

* JANSON, en Provence.

Jean de la Terre, Seigneur de Janſon, donna la Sirie de Janson à sa niéce *Antoinette de la Terre*, mariée, en 1504, à *Jean de Forbin*, Seigneur de la Barbent, pere de *Gaſpard*, & ayeul de *Melchior*, en faveur duquel la Baronnie de Villaure & les Seigneuries de *Janſon*, des *trois Emines*, & de *Saint-Eſteve*, furent érigées en *Marquiſat*, sous le nom de Janson, par Lettres du mois de Mai 1626. Voyez Forbin, *Tome VI* de ce Dictionnaire, *p. 514 & ſuiv.*

JAQUOT, en Bourgogne. De cette Famille étoit

Jacob-Paris Jaquot, Sieur de Neufvy, qui fut Avocat du Roi au Bailliage de Dijon, puis le 19 Novembre 1525, Avocat-Général au Parlement de la même ville, reçu le 4 Décembre suivant, ensuite Conseiller du même Parlement le 12 Novembre 1532; mais sa nomination n'ayant pas eu lieu, il fut pourvu, en 1535, de la charge de Conseiller au Grand-Conseil, où il fut reçu le 15 Février. C'eſt ce que nous ſçavons, faute de *Mémoire*. Les armes : *d'azur, à la faſce d'or, accompagnée de 3 étoiles de même, 2 en chef & 1 en pointe.*

JARDIN (DU), dans le Brabant.

PHILIPPE DU JARDIN, né à Turcoing près Lille en Flandres, fils de NICOLAS & de *Claire Collart*, vint s'établir aux Pays-bas. Il fut Subſtitut du Procureur-Général, enſuite Chevalier, Maître des Requêtes de l'Hôtel de l'Empereur & Conſeiller au Parlement de Malines, par Lettres-Patentes du 25 Août 1683. Il mourut le 29 Juin 1706, ayant épouſé *Caroline-Marguerite-Gratiane Bunnens*, morte le 8 Mars 1717, & enterrée à Saint-Pierre de Malines, ſœur de *Catherine-Henriette Bunnens*, morte le 30 Janvier 1742, ſeconde femme de *Jean-Joſeph Vecquemans*, premier Baron de la Verre. PHILIPPE DU JARDIN a eu de ſon mariage, entr'autres enfans : — JOSEPH-AUGUSTIN, qui ſuit ; — & CONSTANCE-HIACINTHE-JOSEPHINE DU JARDIN, batiſée le 11 Octobre 1688, morte le 17 Décembre 1751, & enterrée à Sainte-Catherine de Malines, premiere femme de *Henri-Joſeph Gielis-Hujoel*, Avocat au Grand-Conſeil, mort ſans hoirs le 18 Septembre 1753. Voyez GIELIS-HUJOEL.

JOSEPH-AUGUSTIN DU JARDIN, Echevin, & enſuite Bourguemeſtre de Malines, mort au Monaſtere de Terbanck près Louvain, le 24 Avril 1742, & enterré dans l'Egliſe Paroiſſiale d'Hervelé près dudit Louvain, avoit épouſé *Marie-Philippine-Françoiſe Vander Meeren*, fille aînée de *Gaſpard*, Secrétaire & Greffier du Parlement de Malines, & de *Marie-Joſephe Nys*, Dame de Terhaeghen, dont : — 1. JOSEPH-HONORÉ DU JARDIN, Prêtre & Chanoine à Anderlecht, près de Bruxelles en 1748 ; — 2. AUGUSTIN, Chanoine régulier à Hanſwyck à Malines ; — 3. CHARLES-GASPARD, Seigneur de Terhaeghen ; — 4. PHILIPPE, Officier d'Artillerie, au ſervice de l'Impératrice Reine ; — 5. REGINE, Religieuſe à Terbanck près Louvain ; — 6. CAROLINE ; — 7. ANNE-LUCRÈCE, mariée, le 21 Septembre 1748, à *Joſeph-Emmanuel-François Corten*, Baron de Thulden, Rumſdorp & Overwinde ; — 8, 9, 10 & 11. LOUISE, MARIE, FRANÇOISE-ANTOINETTE & ISABELLE DU JARDIN. Les armes : *d'azur, à l'étoile de 6 rais d'or en chef, & un croiſſant de même en pointe.* Mémoire envoyé, & déja imprimé dans le *Tome V de la premiere édition, page* 357.

JARDINE (DE LA). C'eſt une ancienne Famille noble de la ville d'Aſt en Provence, laquelle, ſuivant une Enquête dreſſée de l'autorité des Magiſtrats de cette Ville en 1535, & le témoignage de *Céſar Noſtradamus*, dans ſon Hiſtoire de Provence, *Part. III, p.* 302, paſſa du Piémont en Provence, en 1446, ſous le regne de RENÉ D'ANJOU, ſurnommé *le Bon*, & s'établit depuis dans le Bourg de Thor au Comté-Venaiſſin.

I. PERRIN DE LA JARDINE, Chevalier de la ville d'Aſt en Piémont, eſt ainſi qualifié dans des actes paſſés par GEORGES DE LA JARDINE, ſon ſecond fils. Ses enfans furent : — 1. ANTOINE, qui continua la branche aînée en Piémont, dont on n'a nulle connoiſſance ; — 2. GEORGES, qui ſuit ; — 3. & SECOND DE LA JARDINE, duquel on n'a que le nom.

II. GEORGES DE LA JARDINE, né à Aſt, fut Maître-d'Hôtel du Roi RENÉ par Lettres de l'an 1446, & Gentilhomme ordinaire de la Maiſon de ce Prince par d'autres Lettres de 1452. Il mérita la confiance & l'eſtime de la Reine ELISABETH DE LORRAINE, par les ſervices importans qu'il rendit à cette Princeſſe pendant la priſon du Roi ſon mari, ſuivant pluſieurs Lettres que l'on conſerve en original dans la Famille. Il épouſa *Jeanne d'Amanzé*, en Bourgogne, (dont les armes ſont : *d'azur à 3 coquilles d'or*) fille de *Guillaume*, & de *Marguerite de Semur*, qui lui donnerent en dot 7000 florins d'or. Leurs enfans, chargés d'écarteler leurs armes de celles d'*Amanzé*, furent : — 1. FERDINAND, mort en bas-âge ; — 2. MILET, qui ſuit ; — 3 & 4. JEAN & ALEXANDRE, co-héritiers de leur pere & morts ſans enfans.

III. MILET DE LA JARDINE épouſa, 1°. *Françoiſe de Paulis*, dont il n'eut point d'enfans : on ne ſçait de quelle Famille elle étoit ; & 2°. par contrat

passé devant *Jean Femelli*, Notaire d'Avignon, en 1490, *Catherine de la Baye*, veuve de *Pierre Gérard*, Avignonois. Les armes *de la Baye* sont : *au 1 & 4 d'azur, du pin d'or soutenu par deux lions de même ; au 2 & 3 d'argent, au chevron de sable.* Du second lit, MILET eut pour fils :

IX. FRANÇOIS DE LA JARDINE, marié, par contrat passé en 1524, devant *Joseph Borelli*, Notaire d'Avignon, avec *Catherine de Novarin*, fille de *Barthelemi*, & d'*Argentine de Pascalis*, dont, entr'autres enfans : — FRANÇOIS, qui suit ; — & CATHERINE, mariée, en 1553, avec *Gaspard d'Astriot.*

V. FRANÇOIS DE LA JARDINE, II. du nom, Chevalier de l'Ordre du Pape, & Gouverneur du Thor au Comté Venaissin pendant les troubles des guerres civiles, par Lettres, du 21 Avril 1570, du Cardinal *Georges d'Armagnac*, Collegue du Cardinal DE BOURBON en la légation d'Avignon, se porta dans toutes les occasions avec beaucoup de valeur & de zéle pour la défense des intérêts du Saint-Siége & du Roi. Il fut blessé dans plusieurs combats, & eut une jambe emportée d'un coup de canon. Ses services & ses talens pour l'art militaire lui acquirent la réputation d'un excellent homme de guerre. *Marc-Antoine de Martinengue*, Commandant en chef dans le Comté Venaissin, reçut commission du Pape, en 1574, de l'armer *Chevalier*, ce qu'il exécuta le 13 Avril de l'année suivante. FRANÇOIS DE LA JARDINE épousa, 1°. par contrat passé, en 1559, devant *Fusati*, Notaire, *Anne de Verdelin*, fille de *Jean-Louis*, & d'*Anne de Merles* ; 2°. *Gabrielle d'Alleman*, veuve d'*Antoine Comte*, dit *de Cabassol*, & fille de *Labeau*, Seigneur de Châteauneuf, & de *Françoise de Rebolis* ; & 3°. *Florie de Vassadel*, sœur de *Guillaume*, Grand Prieur de Toulouse, & Général des Galéres de Malte ; & fille de *Jean de Vassadel*, Seigneur de Vacqueiras, & de *Madelene de Thesan de Venasque.* Du premier lit vint : — 1. MARC-ANTOINE, reçu Chevalier de Saint-Jean de Jérusalem en 1535 ; du second il eut : — 2. HENRI, légataire de son ayeul maternel en 1590, reçu Chevalier de Malte en 1594 ; — 3. MARIE, aussi légataire de son ayeul maternel la même année que son frere ; & du troisieme lit ; — 4. GUILLAUME, qui suit ; — 5 & 6. THOMAS & JEAN-VINCENT, reçus Chevaliers de Malte avec leur frere HENRI en 1594.

VI. GUILLAUME DE LA JARDINE épousa *Marguerite de Peruzzis*, fille de *Raimond*, Chevalier de l'Ordre du Pape & de Saint-Etienne de Florence, & d'*Anne Gombert*, Dame d'Albaron lès Arles, dont : — 1. JEAN-FRANÇOIS, qui suit ; — 2 & 3. GASPARD & AIMAR, reçus Chevaliers de Malte en 1639.

VII. JEAN-FRANÇOIS DE LA JARDINE épousa, 1°. par contrat passé en 1650, devant *Fayard*, Notaire à l'Isle en Venaissin, *Gabrielle de la Foreſtie*, fille de *Jean-Liberal*, Baron de Beignet, & Co-Seigneur de la Garde-Pareol, & de *Charlotte de Petris de Graville* ; & 2°. par contrat passé en 1651, *Gabrielle Tardon de Villemagne*, fille de *Charles*, & de *N.. Agar.* Il eut de cette seconde femme : — 1. JOSEPH-FRANÇOIS, qui suit ; — 2 & 3. JEAN-FRANÇOIS & DOMINIQUE, le premier, Religieux de Cluny, & le second Recolet ; tous deux vivans en 1736.

VII. JOSEPH-FRANÇOIS DE LA JARDINE épousa, en 1680, par contrat passé devant *Plassani*, Notaire au Thor, *Gabrielle de Guillaumont*, fille de *Claude*, Seigneur de Miscon, & de Fosseran, Gouverneur des Château & Viguerie de Roquemaure en Languedoc, & d'*Elisabeth de la Tour de la Charce*, dont il n'a point laissé d'enfans.

Les armes : *écartelé au 1 & 4, vairé d'or & de sable*, qui est DE LA JARDINE ; *au 2 & 3 de gueules, à 3 coquilles d'or*, qui est d'AMANZÉ. Histoire de la Noblesse du Comté Venaissin, *Tome II, p.* 139.

JARENTE. *Voyez* GERENTE.

* JARNAC, en Angoumois. Ce lieu est célebre par la victoire que HENRI, Duc d'Anjou, frere de CHARLES IX, depuis Roi HENRI III, y remporta sur les Calvinistes au mois de Mars 1569.

La Seigneurie de JARNAC, érigée en *Comté*, est possédée par la branche de *Rohan-Chabot. Guy-Henri*, Seigneur, Comte DE JARNAC, Lieutenant-Général

au Gouvernement de Saintonge & d'Angoumois, chef des nom & armes de *Chabot*, & dernier mâle de la branche aînée, a eu pour fille unique & héritiere *Anne-Marie-Louiſe Chabot-de-Jarnac*, veuve de *Paul-Auguſte-Gaſton de la Rochefoucaud-Montendre*, l'un des cadets du feu Duc *de la Rochefoucaud*, mort ſans enfans le 19 Décembre 1714. Elle s'eſt remariée, le 19 Juin 1715, à *Charles-Annibal de Rohan-Chabot*, d'abord appellé *le Chevalier de Léon*, devenu Comte DE JARNAC par ſon mariage; ancien Colonel d'Infanterie, né le 14 Janvier 1687.

Un quint de la belle Terre & Seigneurie de JARNAC appartient, depuis 200 ans ou environ, à une des branches de l'ancienne Maiſon de *Galard*, repréſentée en 1774, par le Comte *de Béarn*. Ce quint lui eſt venu par *N... de Chabot*, ayeule du Comte *de Béarn*. Dictionnaire des Gaules, *Tome III*, au mot JARNAC. Voyez CHABOT & GALARD-DE-BRASSAC.

JARNAGE: Famille noble dont il eſt parlé dans l'*Armorial de France*, *Reg. I*, *Part. I*, *p.* 305.

JEAN DE JARNAGE, I. du nom, Ecuyer, demeuroit dans la Paroiſſe de Luçai en Berri, en 1513.

JEAN DE JARNAGE, II. du nom, ſon fils, Ecuyer, Seigneur des Cognées, de la Jacqueliniere, &c. comparut avec les autres Gentilhommes du Bailliage de Blois, au ban & arriere-ban, convoqué pour le ſervice du Roi en 1534. Il avoit épouſé, en 1513, *Catherine de la Tuille*, dont: — 1. FRANÇOIS, qui ſuit; — 2. LAURENT, Ecuyer, Seigneur des Cognées; — 3 & 4. ANTOINE & GILLES DE JARNAGE, Ecuyers.

FRANÇOIS DE JARNAGE, I. du nom, Ecuyer, Seigneur de la Riviere, épouſa, le 16 Août 1563, *Antoinette Soret*, & en eut:

JACQUES DE JARNAGE, I. du nom, Ecuyer, Seigneur de la Riviere, de la Rochecadou & des Aubruns, allié, en 1594, avec *Louiſe de Cornouaille*. De ce mariage vinrent: — 1. RENÉ DE JARNAGE, Ecuyer, Seigneur de la Riviere, de Laray, & de la Rochecadou, marié, en 1623, avec *Anne Duret*, dont naquit: — CLAUDE DE JARNAGE Ecuyer, Seigneur de la Riviere, qui épouſa *Françoiſe Cottereau*; — 2. & JACQUES, qui ſuit.

JACQUES DE JARNAGE, II. du nom, Ecuyer, Seigneur des Aubruns, épouſa, le 24 Avril 1650, *Catherine Gaudrion*, dont il eut:

FRANÇOIS DE JARNAGE, II. du nom, Ecuyer, Seigneur des Aubruns, l'un des deux cens Chevaux-Légers de la Garde du Roi, déclaré *noble & iſſu d'extraction noble*, avec FRANÇOIS DE JARNAGE, ſon frere puîné, le 15 Mai 1710. De ſon mariage avec *Marguerite Renard*, ſortit, entr'autres enfans:

FRANÇOIS DE JARNAGE, III. du nom, né le 25 Novembre 1695, Ecuyer, Sieur de la Fontaine & des Aubruns, qui a épouſé, le 27 Mars 1720, *Bonne de Quinemont*, dont il a eu entr'autres enfans: — JEANNE-BONNE DE JARNAGE, née le 21 Mars 1724, reçue à Saint-Cyr le 14 Août 1735.

Les armes: *de gueules, à deux chevrons d'or, accompagnés en chef de deux croiſſans de même, & en pointe d'un ſcorpion d'or.*

Il y a en Bretagne une branche de cette Famille, qui a été maintenue dans ſa nobleſſe en 1670.

JARRY, à Paris.

ROBERT JARRY, Docteur en Droit, fut Conſeiller au Grand-Conſeil, par Lettres données au bois de Vincennes le 13 Mai 1527. Il prêta ſerment entre les mains du Chancelier le 22, & au Grand-Conſeil le 23 du même mois, & mourut en 1552, ſans alliance. Il étoit fils de ROBERT JARRY, Seigneur de Douesnart, Maître des Comtes de RENÉ, Roi de Sicile, Duc d'Anjou, & de *Philippe de Trepigné*. Les armes: *de gueules, à la faſce d'argent, accompagnée de 2 étoiles d'or en chef, & en pointe d'une tête de levrier d'argent, accollée de gueules.*

JARS. Les Seigneurs de ce nom ſont un rameau de la branche de la Maiſon

de *Rochechouart-Chandenier*, qui fut ſubdiviſé depuis en deux autres, dont le premier finit en 1749, dans la perſonne de *Gabriel de Rochechouart*, Seigneur de Jars, frere aîné du Commandeur de JARS. Voyez ROCHECHOUART.

* JARSAILLON, en Bourgogne. C'eſt une Seigneurie connue autrefois ſous le nom de *Villars*, changé en celui de JARSAILLON, par Lettres du mois de Mars 1719, enregiſtrées le 15 Décembre ſuivant, en faveur de DENIS DE JARSAILLON. Elle eſt aujourd'hui poſſédée par N. DE JARSAILLON, Capitaine de Cavalerie en 1757.

* JARZÉ. Seigneurie en Anjou, qui fut portée en mariage, en 1572, par *Renée Bouré*, à *René du Pleſſis*, Seigneur de la Roche-Pichemer, de Villiers, des Touches, Chevalier de l'Ordre du Roi, fils de *Louis du Pleſſis*, Seigneur de la Roche-Pichemer. Cette Terre de *Jarzé* a été érigée en *Marquiſat*, par Lettres du mois d'Avril 1694, enregiſtrées le 16 Mars 1696. Ce *Marquiſat*, par la mort de *René du Pleſſis*, III. du nom, Marquis de Jarzé, ſans poſtérité en 1723, a paſſé à *Paul-Louis-Jean-Batiſte-Camille Savary*, Comte de Breves, du chef de ſa biſayeule, & la Terre de *Beauvau* eſt compriſe dans le Marquiſat de *Jarzé*. Voyez PLESSIS DE LA ROCHE-PICHEMER.

JAS, en Bourbonnois. De cette Famille étoit

GABRIELLE DE JAS de Saint-Geran, reçue à Saint-Cyr au mois de Janvier 1686, laquelle prouva qu'elle deſcendoit de GEOFFROY DE JAS, dont le contrat de mariage, avec *Agnès de Chazelles*, eſt du 6 Septembre 1396; & porte qu'il étoit iſſu de PTOLOMÉE, Seigneur DE JAS, auquel *Renaud*, Comte de Forets, fit une fondation au mois d'Avril de l'an 1260. Les armes: *d'azur, à l'aigle d'argent couronnée, béquée & membrée de gueules.*

JASSAUD, en Provence. Nous avons déja parlé de cette ancienne Nobleſſe, *Tome V* & *Tome VII* de la première Edition de cet Ouvrage; & nous allons répéter ce que nous en avons dit d'après des Mémoires qui nous furent fournis alors. L'Hiſtoire héroïque & univerſelle de la Nobleſſe de Provence, imprimée à Avignon en 1759, en fait auſſi mention, *T. II, p. 27 & ſuiv.*

Bien des gens, dit le *Mémoire* qui nous a été envoyé, penſent avec quelque fondement que la famille de JASSAUD ou JASSAUDI, eſt originaire de Normandie, & ſur ce principe on la fait deſcendre d'un Normand de ce nom, qui étoit au ſervice, & vint s'établir en Provence; mais une tradition qui paroît plus fidelle, porte qu'elle eſt iſſue d'Italie, ainſi que ſon ancien nom JASSAUDI dans les actes Latins, ſemble l'indiquer. Quoi qu'il en ſoit de ſon origine, elle eſt établie en Provence, depuis le XIVe ſiécle au moins, & a toujours joui des qualités, honneurs & priviléges attachés à la plus ancienne nobleſſe, ce qui eſt juſtifié, 1°. par les inveſtitures, hommages & dénombremens des terres nobles que cette Famille a reçus, prêtés & donnés à la façon des *Nobles*; 2°. par les Arrêts de nobleſſe ou décharges des droits des francs-fiefs qu'elle a obtenus contre les traitans; 3°. par des Lettres-Patentes des Rois, portant qualification de *Nobles* en faveur de ceux de cette Famille qui les ont obtenues; 4°. par une poſſeſſion de terre ou fief noble, non interrompue depuis environ trois ſiécles, & dans les tems où les ſeuls Gentilshommes avoient droit d'en poſſéder; 5°. & par les anciennes qualifications de *Noble*, d'*Ecuyer*, *Meſſire*, *Chevalier*, *Damoiſeau*, en Latin *Miles*, *Domicellus*, &c. priſes dans tous les documens, & prouvées ſucceſſive-

ment de pere en fils, ſans aucune interruption. C'eſt ce qu'on va ſuccinctement démontrer dans la filiation que nous allons donner.

I. Hugues de Jassaud (*Nobilis Hugo Jaſſaudi, Miles de Luco*), fut choiſi, à cauſe de ſa ſageſſe, probité & nobleſſe diſtinguée, pour pacificateur d'une rixe ſurvenue entre les Seigneurs *de Foſſe-de-Borme*, *de Foſſe-de-Mole* & la Chartreuſe de la Verne, près de Toulon. On paſſa, à ce ſujet, en 1416, une tranſaction qui eſt conſervée dans cette Chartreuſe. Il eſt le premier de ce nom dont on ait connoiſſance, & d'où deſcendent les branches de Jassaud établies aujourd'hui en Provence & à Paris. Il étoit né dans le XIVe ſiécle, & s'établit au Luc, gros Bourg près de la ville de Toulon, dans la baſſe Provence, comme on le peut voir dans deux différens actes, dont l'un eſt une tranſaction du 3 Octobre 1416, reçue par *Durand Fabry*, Notaire dudit lieu du Luc. Comme Hugues de Jassaud faiſoit profeſſion des armes, ainſi qu'il convenoit à ſa naiſſance, il fut tué en 1429, à la bataille d'Aquila en Italie, que Louis d'Anjou, III. du nom, gagna ſur les Catalans. Sous les premiers deſcendans de ce Hugues, il arriva un événement fatal à cette Maiſon, qui, ayant la jouiſſance de la Baronnie de Thoraine-Baſſe, près Digne en Provence, & ſes Vallées, ſur les frontieres de Provence & de Savoie, y fit tranſporter tous ſes effets, titres & papiers, & s'y établit. Cet événement, rapporté en gros dans l'Hiſtoire de Provence, écrit par un Médecin de Siſteron, a coupé le chaînon par lequel on auroit remonté à une antiquité plus reculée. Il y avoit à Thoraine une forte tour ou un clocher, dans lequel on avoit renfermé les effets les plus précieux & les papiers publics & particuliers : les ennemis, qui faiſoient une guerre cruelle, ne pouvant ſe rendre maîtres de ceux qui s'y étoient renfermés pour défendre ce lieu, y mirent le feu, & tout fut réduit en cendre. De plus, les guerres étrangeres, civiles & de Religion qui ſont ſurvenues depuis, n'ont pas peu contribué à priver cette famille des connoiſſances qu'elle auroit pu avoir ſur ſon ancienne origine.

II. Paul de Jassaud, du Luc, fils de Hugues, eſt qualifié *Damoiſeau* dans ſon teſtament du 10 Juillet 1482, paſſé devant *Garnier*, Notaire de la ville de Colmars, & étoit mort la même année. Il laiſſa :

III. Jacques de Jassaud, Vice-Bailli & Capitaine pour le Roi de la ville de Toulon, ce qui eſt prouvé par une délibération de l'Hôtel-de-Ville, du 17 Juillet 1497. Il épouſa *N... de Clapiers-du-Puget*, de la ville d'Hieres, dont : — Monet, qui ſuit ; — & Clarette, mariée dans la Maiſon de *Clapiers du Puget*.

IV. Monet de Jassaud, Seigneur de la Mouthiere, ainſi qualifié dans ſes contrats, ſe tranſplanta dans la haute Provence, où il poſſéda le fief de la Mouthiere, & teſta devant *Antoine Garnier*, Notaire de la ville de Colmars en Provence, le 25 Décembre 1506. Il avoit épouſé *Marthe de Tyran*. De ce mariage vinrent pluſieurs enfans, entr'autres, Georges, qui ſuit ; — Barthelemi, Laurent, & Jean, dont on ignore la deſtinée.

V. Georges de Jassaud, Seigneur de la Mouthiere, teſta le 21 Mai 1582, devant *Antoine Luce*, Notaire de Thorame-Baſſe. Il avoit épouſé *Catherine de Socy*, dont : — 1. Joseph, qui ſuit ; — 2. Antoine, Lieutenant au ſiége de la ville de Digne, mort ſans poſtérité de ſon mariage avec *Jeanne de Seguier-de-Pioſins* ; — 3. Esprit, marié à *Louiſe du Puget*, dont : — Marc-Antoine de Jassaud, mort fort jeune au College de Riom ; — 4. & Isnard, qui vint s'établir à Paris, & eſt auteur des branches qui s'y fixerent, rapportées ci-après.

VI. Joseph de Jassaud, Ecuyer, Seigneur de la Mouthiere, Gentilhomme du Prince *de Condé*, par Lettres-Patentes données à Rouen le 2 Janvier 1597, épouſa *Marguerite d'Oraiſon*, dont : — 1. Jean, qui ſuit ; — 2. Pierre, Seigneur de Champagne en Picardie, marié, ſans enfans, à *Jeanne de Longuejoye* ; — 3. Honoré, pourvu d'un Canonicat dans l'Egliſe Métropolitaine de St Sauveur d'Aix, ſur la réſignation d'Isnard de Jassaud, ſon oncle, qui l'avoit eu avant d'aller s'établir à Paris ; — 4. & Antoine, Religieux Minime, mort en odeur de ſainteté.

VII. Jean de Jassaud, Ecuyer, Seigneur de Thorame-Baſſe, acquit, conjointement

tement avec HONORÉ, ſon frere, une portion de la Terre & Seigneurie de Thorame-Baſſe, & obtint du Roi, en conſidération de leurs ſervices, le don & remiſe du lot, & autres droits dus à Sa Majeſté, pour raiſon de leur acquiſition, par Lettres-Patentes ſignées & contreſignées, portant qualification de *Noble*, en leur faveur, données à Paris le dernier Janvier 1620, vérifiées & enthérinées en la Cour des Comptes le 23 Décembre ſuivant. Il fit ſon teſtament olographe le 26 Juillet 1630, & mourut de la peſte le 13 Août ſuivant. Son teſtament fut vérifié & paraphé par verbal du 24 Septembre 1631, par le Lieutenant au ſiége de Digne. Il avoit épouſé, le 2 Novembre 1601, *Jeanne de Geneſe*, dont: — 1. ALEXANDRE, qui ſuit; — 2. PIERRE, Capitaine dans les Chevaux-Légers du Chevalier *de la Vieuville*, tué au ſiége d'Etampes en 1652, âgé de 24 ans; — 3. JEAN, Prieur de la Chartreuſe d'Aix, mort en odeur de ſainteté; — 4. ANTOINE, Chanoine de Saint-Sauveur d'Aix; — 5. HONORÉ, mort garçon. Une autre Généalogie manuſcrite le nomme FRANÇOIS, & dit qu'il mourut Chanoine de Saint-Sauveur d'Aix; — 6. MARGUERITE, mariée à *Pierre de Rochy-de-Baras*; — 7. & ISABEAU, femme de *Melchior de Mélingue*, de Riez.

VIII. ALEXANDRE DE JASSAUD, Ecuyer, Seigneur de Thorame, &c. ſervit le Roi pendant les troubles de Provence, ſous les ordres du Duc *d'Angoulême*. Il quitta le ſervice, & mourut le 25 Octobre 1664. Il avoit épouſé, 1°. en 1633, un autre Mémoire dit le 1 Novembre 1639, *Marie de Caſtellane d'Alluys*; & 2°. le 16 Novembre 1647, *Catherine de Bernoin*, de la ville de Carpentras. Il eut du premier lit une fille morte en bas-âge; & du ſecond: — 1. JOSEPH, mort Chanoine de Saint-Sauveur d'Aix; — 2. ANNIBAL, qui ſuit, — 3. & FRANÇOIS, mort âgé, retiré du ſervice.

IX. ANNIBAL DE JASSAUD, Chevalier, Baron de Thorame-Baſſe, né le 4 Novembre 1652, donna à Sa Majeſté le dénombrement des biens & droits Seigneuriaux de ſa Terre de Thorame, le 12 Novembre 1680: il étoit alors Chanoine-Clerc de l'Egliſe Métropolitaine de Saint-Sauveur d'Aix, & s'étant démis de ſon Canonicat en faveur de JOSEPH, ſon frere aîné, il épouſa à Paris, *Anne-Eliſabeth de Fabry*, par acte paſſé devant *Perichon* & *Doyen*, Notaires de ladite ville, le 26 Novembre 1698. Il avoit obtenu contre les traitans des droits des francs-fiefs, le 19 Décembre 1694, une Ordonnance de Nobleſſe, & Jugement en dernier reſſort, rendu par M. *le Bret*, Intendant & premier Préſident du Parlement de Provence; & le 2 Juin 1728, il fit rendre encore, pour le même ſujet, une pareille Ordonnance, par M. *le Bret*, le fils, qui ſuccéda à ſon pere dans l'intendance de la premiere préſidence du Parlement d'Aix. Il avoit rendu ſon hommage & prêté ſerment de fidélité au Roi, pour raiſon de ſa Terre, le 14 Août 1719, teſta devant *Martinat*, Notaire de la ville d'Aix, le 13 Mai 1724, & mourut le 11 Avril 1731. Il eut de ſon mariage: — JEAN-ALEXANDRE, qui ſuit; — & PIERRE-JACQUES, Lieutenant des Maréchaux de France, vivant garçon.

X. JEAN-ALEXANDRE DE JASSAUD, Chevalier, Seigneur de Thorame-Baſſe, né le 3 Septembre 1699, rendit hommage au Roi le 26 Août 1739, donna le dénombrement de ſes biens & droits Seigneuriaux, & mourut le 22 Mars 1747, après avoir fait un teſtament ſolemnel, qui fut ouvert le 15 Juin de la même année. Il avoit épouſé, par contrat du 4 Juillet 1724, *Madelene d'Albert*, fille de *Jean-Batiſte*, Lieutenant-Général d'Artillerie en Provence, dont: — 1. HIPPOLITE, qui ſuit; — 2. & JEAN-ALEXANDRE, Officier de Marine & Lieutenant de vaiſſeau au département de Toulon.

XI. HIPPOLITE DE JASSAUD, Chevalier, Seigneur, Baron de Thorame-Baſſe & ſes Vallées, né le 8 Février 1726, a prêté hommage & ſerment de fidélité au Roi, & donné ſon dénombrement, pour raiſon de ladite Terre, les 21 Mai & 7 Juillet 1753. Il a épouſé; 1°. *Marie de Chaylan-de-Moriès*, dont deux fils morts au berceau; & 2°. le 25 Août 1757, *Marie-Urſule de Vaucance*, de Dauphiné, niéce de feu *Louis-Jacques-François de Vaucance*, Evêque & Seigneur de Senès.

Branche établie à Paris.

VI. ISNARD DE JASSAUD, quatrieme fils de GEORGES, & de *Catherine de Socy*, vint s'établir à Paris ſous le regne de HENRI IV, fut premier Commis de M. *de Geſvre*, Secrétaire d'Etat, puis Secrétaire du Roi, Contrôleur de la Chancellerie du Palais de Paris le 23 Mai 1597, & mourut en 1605. Il avoit épouſé *Jeanne Triſtan*, fille de *Jean Triſtan*, Auditeur des Comptes, & de *N... de Morelly*, dont: — 1. LOUIS, Marquis d'Arquinvilliers, Correcteur des Comptes, mort garçon, en Juillet 1661, & inhumé le 30 aux Blancs-Manteaux; — 2. NICOLAS, qui ſuit; — 3. ANTOINE, Prêtre de l'Oratoire; — 4. & ANNE, mariée à *N... la Motte Boiſgras*, Gentilhomme de la Ville de Rouen.

VII. NICOLAS DE JASSAUD, Marquis d'Arquinvilliers, Seigneur de Richebourg, de la Lande, Vicomte de la Borde, &c, Conſeiller au Parlement de Metz, le 17 Octobre 1633, Maître des Requêtes le 20 Juin 1640, Secrétaire d'Etat, depuis le 28 Août 1670 juſqu'au 16 Mai 1674, mourut le 16 Décembre 1689, Conſeiller d'Etat, âgé de 78 ans, & fut inhumé aux Blancs-Manteaux. Il avoit épouſé *Marie de Flandres*, morte en 1700, âgée de 84 ans, fille de *Guillaume de Flandres*, Tréſorier des Parties caſuelles & deniers extraordinaires, dont: — 1. LOUIS, Conſeiller au Parlement de Paris le 5 Mai 1673, mort ſans alliance le 3 Janvier 1681, & inhumé aux Blancs-Manteaux; — 2. JEAN, qui ſuit, auteur du premier rameau de cette branche; — 3. GUILLAUME, tige du ſecond rameau rapporté ci-après; — 4. ANDRÉ-JEAN, ou ANDRÉ-NICOLAS, Seigneur de Richebourg, d'abord Jéſuite, puis Conſeiller au Parlement de Paris le 1 Septembre 1694, Préſident en la Chambre des Comptes le 26 Mai 1700, mort le 4 Juin 1717. Il avoit épouſé, le 16 Février 1702, *Marie-Anne-Madelene Couſtard*, fille de *Gabriel Couſtard*, Secrétaire du Roi, & d'*Anne Regnaud*, dont deux filles; ſçavoir: — (a) ANNE-MADELENE DE JASSAUD, née le 8 Mars 1703, mariée, le 25 Février 1719, à *Geoffroy-Macé Camus-de-Pontcarré*, Conſeiller au Parlement de Paris, puis Maître des Requêtes, premier Préſident au Parlement de Rouen. Elle eſt morte ſans enfans le 23 Janvier 1727, & eſt inhumée à Saint-Merry; — (b) & ANGÉLIQUE-MARGUERITE DE JASSAUD, née le 16 Octobre 1704, mariée, 1°. au Marquis *de Roncherolles*, dont une fille, morte femme de *René Auguſtin de Meaupeou*, alors Préſident à Mortier au Parlement, & aujourd'hui Chancelier de France; & 2°. à *Pierre-Charles de Beaufort-Montboiſſier*, Marquis de Canillac, Lieutenant-Général des Armées du Roi. Elle eſt morte le 29 Novembre 1759, âgée de 55 ans; — 5. AUGUSTIN-NICOLAS, auteur du troiſieme rameau rapporté ci-après; — 6. & MARIE-ANNE, femme de *Joſeph-Nicolas Foucault-de-Magny*, Conſeiller d'Etat en 1704, morte le 25 Septembre 1731, âgée de 77 ans.

Premier Rameau.

VIII. JEAN DE JASSAUD, Chevalier, Seigneur d'Arquinvilliers, Conſeiller en la Cour des Aides, & Maître des Requêtes le 3 Mai 1685, avoit épouſé *Louiſe Charlet*, fille de *Pierre Charlet*, Seigneur d'Ebly, Conſeiller au Parlement, & de *Marie de Feulqueux*, ſa troiſieme femme. Il en a eu: — 1. LOUIS-NICOLAS, qui ſuit; — 2. N.., mort ſans poſtérité; — 3. LOUISE, mariée, par contrat du 12 Mars 1700, à *Jean Thevenin*, Marquis de Courſan, Maître des Requêtes, mort le 10 Janvier 1710, dont deux filles; l'une mariée au Préſident *de Villandreau*; & l'autre morte femme de CHARLES-ETIENNE DE JASSAUD, ſon oncle à la mode de Bretagne, par ſa mere; — 4. N... DE JASSAUD, veuve du Comte *de Matha*; — 5. & N... DE JASSAUD, Supérieure d'un Couvent de filles à Meaux.

IX. LOUIS-NICOLAS DE JASSAUD, Marquis d'Arquinvilliers, &c. Exempt des Gardes-du-Corps du Duc d'ORLÉANS, Régent du Royaume, eſt mort ſans enfans de *Marie du May*, ſon épouſe.

Second Rameau.

VIII. GUILLAUME DE JASSAUD, Chevalier, Seigneur de la Borde, Vernon & du Gué, troiſieme fils de NICOLAS, & de *Marie de Flandres*, fut Conſeiller en la Grand'Chambre du Parlement de Paris le 30 Avril 1681, & eſt mort le 6 Décembre 1718. Il avoit épouſé, 1°. le 12 Mai 1683, *Anne Foucher*, morte ſans enfans, en 1699; & 2°. le 20 Avril 1700, *Marie Neret*, fille de *Pierre Neret*, Seigneur de Clermet, Gentilhomme ordinaire de la Maiſon du Roi, & de *Marie Couſinet*. Du ſecond lit il a eu: — 1. PIERRE-GUILLAUME, qui ſuit; — 2. JEAN, Seigneur de Rigny; — 3. CHARLES-ETIENNE, Seigneur de Vaupereux, Thiers, &c. Chevalier de l'Ordre du Saint-Eſprit de Montpellier, qui épouſa *N... Thevenin de Courſan*, fille puînée de *Jean Thevenin*, Marquis de Courſan, & de LOUISE DE JASSAUD, dont une fille: — N... DE JASSAUD, mariée 1°. à *N...*, Marquis *de Chabenat*, mort Officier aux Gardes-Françoiſes; & 2°. le 12 Avril 1769, à *N... d'Erlach*, Capitaine aux Gardes-Suiſſes; — 4. ANDRÉ-NICOLAS, Seigneur de Saint-Dié, Auditeur des Comptes; — 5. MARIE, morte Religieuſe Carmelite; — 6 & 7. MARIE-ANNE & CHARLOTTE-ELISABETH DE JASSAUD.

IX. PIERRE-GUILLAUME DE JASSAUD, Chevalier, Seigneur du Gué, de Vernon, &c. Conſeiller au Parlement de Paris le 4 Septembre 1722, a épouſé *Michelle Auger*, de laquelle ſont iſſus: — 1. PIERRE, qui ſuit; — 2. AMBROISE-AUGUSTIN, Chevalier, Commandeur de l'Ordre du Saint-Eſprit de Montpellier; — 3. ANDRÉ-CHARLES, Chevalier, Officier dans la Marine; — 4. MARIE-MICHELLE, femme de *Charles-Louis de Scarron*, Seigneur, Marquis de Dione, &c.; — 5. MARIE-JEANNE, alliée, en 1767, avec *N... Francini de Villepreux*; — 6 & 7. MARIE-CHARLOTTE & MARIE.

X. PIERRE DE JASSAUD, Chevalier, Seigneur de Boiſchantel, Bornanville, &c. veuf de *Marie-Anne-Thomas de Boiſchantel*, qu'il avoit épouſée en 1755, en a eu une fille, nommée MARIE-ALEXANDRINE DE JASSAUD.

Troiſieme Rameau, établi en Picardie.

VIII. AUGUSTIN-NICOLAS DE JASSAUD, Chevalier, Seigneur de la Lande, cinquieme fils de NICOLAS, & de *Marie de Flandres*, épouſa, en Mai 1697, *Marie-Edmée Lottin*, fille de *Nicolas-Louis Lottin*, Seigneur de Charny, Préſident de la Cour des Aides, & de *Louiſe Larcher*. Il eſt mort en Août 1728, laiſſant: — 1. AUGUSTIN-GUILLAUME, qui ſuit; — 2. LOUIS-ANDRÉ DE JASSAUD DE RICHEBOUG, mort ſans poſtérité de *N... de Marquet*, ſon épouſe; — 3. N.. DE JASSAUD, dit *le Chevalier de la Lande*, mort ſans alliance; — 4 & 5. deux filles mortes; — 6. & N... DE JASSAUD-DE-COURSAINVILLE, vivante.

IX. AUGUSTIN-GUILLAUME DE JASSAUD, Chevalier, Seigneur de la Lande, a épouſé, à Peronne en Picardie, *N... de Maupoint de Rainville*, de laquelle il a pluſieurs enfans, entr'autres: — 1. N... DE JASSAUD, au ſervice; — 2. N.... DE JASSAUD Bénédictin; — 3 & 4. & deux filles; l'une Religieuſe, & l'autre non mariée en 1765. Ils font leur demeure ordinaire à Soiſſons.

Les armes: *d'azur, au croiſſant d'argent, au chef couſu de gueules, chargé de 3 étoiles d'or.*

JAUBERT (DE), en Querci. Famille maintenue dans ſa Nobleſſe par Arrêt du Conſeil d'Etat du Roi, le 28 Novembre 1674, & par Jugement de M. *le Gendre*, Intendant de Montauban, rendu le 3 Septembre 1704. Elle ſubſiſte dans les enfans de

PIERRE-JEAN-BATISTE DE JAUBERT, & de *Marie-Marthe de Cahors*, ſon épouſe, ſçavoir: — 1. JEAN-ANTOINE DE JAUBERT, né le 9 Août 1738; — 2. LOUIS; — 3, 4, 5 & 6. DELPHINE-JOSEPHE, MARIE-ROSE, MARIE-MADELENE & FRANÇOISE-RENÉE. Voyez l'*Armorial de France, Reg. V, Part. I.* Les armes: *écartelé au 1 d'azur, à une fleur de lis d'or, & une demi-fleur de lis de même,*

mouvante de la partition de l'écu ; au 2 de gueules, à 3 palmes d'or posées l'une au dessus de l'autre ; au 3 de gueules, à une croix tréflée d'or ; & au 4 d'azur, à 3 étoiles d'or, posées l'une sur l'autre.

JAUBERT DE BARRAULT. Famille noble dont étoit

EMERI DE JAUBERT, Comte de Barrault, Baron de Blaignac, Ambassadeur de LOUIS XIII en Espagne auprès du Roi PHILIPPE III. Il eut de Dame *Guyon de la Mothe*, son épouse: — JEAN DE JAUBERT DE BARRAULT, Abbé de St Pierre de Solognac au Diocèse de Limoges, & consacré Evêque de Bazas à Rome au mois d'Août 1612, par le Cardinal *François de la Rochefoucaud.* Deux ans après, il se trouva à l'Assemblée du Clergé qui se tint à Paris, & en 1620, il eut l'honneur de haranguer le Roi dans l'Eglise Métropolitaine, après son retour de l'expédition de Béarn. Il avoit été désigné Grand-Aumônier de HENRIETTE-MARIE DE FRANCE, Reine d'Angleterre; mais la jalousie de quelques-uns de ses envieux, & principalement des Sectaires de ce Royaume, rendit cette désignation inutile. Il fut nommé à l'Archevêché d'Arles le 30 Juillet 1630, & en prit possession au mois de Décembre 1631; présida à l'Assemblée du Clergé tenue à Paris en 1635, & le 22 Juillet suivant, harangua Sa Majesté au nom de la même Assemblée. Il est mort à Paris le 30 Juillet 1643, & fut inhumé à Bordeaux dans la maison professe des Jésuites, à qui il légua la Bibliothéque qu'il avoit à Arles. *Moréri.*

ANTOINE DE JAUBERT, Comte de Barrault, épousa *Claudine de Saulx*, héritiere de son frere *Henri*, mort sans alliance. Elle lui porta en dot le Château & la Seigneurie de *Mirebel* en Bresse. Leur fille unique, — GABRIELLE DE JAUBERT épousa *Noël de Saulx*, Marquis de Tavannes. Elle fut mere de *Louis-Armand-Marie de Saulx*, Marquis de Mirebel, & ayeule de *Maximilien-Emmanuel de Saulx*, mort sans alliance, le 13 Janvier 1747. Voyez MIREBEL & SAULX DE TAVANNES. Les armes de JAUBERT DE BARRAULT sont: *d'or, à la croix de sable, chargée de 6 coquilles d'argent.*

JAUBERT DE SAINT-GELAIS. Famille différente de la précédente, & qui porte: *d'azur, à la fasce d'or accompagnée de six fleurs de lis aussi d'or, 3 au-dessus, 3 au-dessous rangées en fasce.*

JAUCHE, aujourd'hui JAUSSE: Ancienne & illustre Noblesse, dont les Seigneurs ont tenu un rang distingué dans le Brabant.

REGNIER DE JAUCHE épousa *Ide de Mons*, fille aînée de *Gossvin de Mons*, & de *Béatrix de Rumigny.* Il en eut:

GÉRARD, Sire DE JAUCHE, Pair du Château de Mons, comme Seigneur du Baudour, dont il hérita de son grand-pere maternel, *Gossvin de Mons*, avec plusieurs autres biens. Cette Terre de *Mons* est restée long-tems dans la maison de JAUCHE, & elle a passé dans celle des Princes *de Ligne.* Ce GÉRARD eut un fils aussi nommé GÉRARD DE JAUCHE, & un petit-fils du même nom & arriere-petit-fils.

L'Abbaye de filles, nommée *Rameye*, est dans la Terre de JAUCHE, que les Brabançons nomment *Ghete*, qui vient du nom d'une riviere dont la source est dans le voisinage; & elle a été fondée par GÉRARD, Sire DE JAUCHE, en l'an 1216. Il lui donna le nom de *Ramée* ou *Rameye*, à cause qu'elle étoit dans une campagne couverte d'arbrisseaux. Le Diplôme de cette fondation est conservé dans l'Abbaye. — Un JACQUES, Sire DE JAUCHE, est nommé dans un autre Diplôme de MAXIMILIEN, Duc de Brabant, & de MARIE, *fidele Chevalier & cousin.*

C'est ce que nous sçavons de cette Noblesse, faute de *Mémoire.* Les armes: *de gueules, à la fasce d'or, au chef vivré aussi d'or.*

* JAUCOURT, Terre & Seigneurie située en Champagne près de Bar-sur-Aube, qui fut vendue, en 1307, par JEANNE DE JAUCOURT, à PHI-

LIPPE DE FRANCE, Duc de Bourgogne, ſurnommé *le Hardi*. Le Château de cette Terre étoit alors ceint de larges foſſés à fond de cuve, revêtus de pierre, remplis par la riviere d'Aube. Il étoit flanqué de neuf groſſes Tours accompagnées de défenſes. On voit, dans ce même lieu, pluſieurs tombeaux avec des inſcriptions gothiques, ſur l'un deſquels on lit: *Cy gît* JEAN DE JAUCOURT, fondateur de cette Egliſe. Sa figure eſt en relief ſur ce tombeau. Cette Terre de JAUCOURT, ſuivant pluſieurs titres, après avoir appartenu long-tems à la Maiſon de ce nom, & enſuite aux Ducs de Bourgogne, paſſa aux Rois de Navarre. Lorſque HENRI IV érigea *Beaufort* en *Duché-Pairie*, en faveur de *Gabrielle d'Eſtrées*, il y joignit JAUCOURT, en qualité de *Baronnie*, avec ſa Juſtice ſur 18 Villages, &c. La filiation des premiers Seigneurs de JAUCOURT s'eſt perdue dans l'obſcurité des IX, X, XI & XIIe ſiécles, & le *Mémoire* manuſcrit qui nous fut communiqué lors de la premiere Edition de ce Dictionnaire, en 1757, n'en commence la Généalogie qu'à

I. PIERRE, I. du nom, Sire DE JAUCOURT, le premier dont il ſoit fait mention, qui étoit un grand Seigneur. On voit dans *du Tillet, Recueil des Rois de France, Edition de* 1518, *pag.* 412, un don fait par le Comte THIBAULT DE CHAMPAGNE, à Meſſire PIERRE DE JAUCOURT, de l'office de Pannetier de Champagne à ſa vie & hommage-lige, le Dimanche avant la St Pierre-aux-liens en 1224. Dans le même Recueil on voit auſſi d'autres conventions, paſſées en 1230, entre *Thibault*, Comte *de Champagne* & de Brie, & PIERRE, Sire DE JAUCOURT, touchant leurs hommages, qui ne pourront quitter ni paſſer l'un chez l'autre, &c. PIERRE DE JAUCOURT eut pour enfans: — 1. ERARD, qui ſuit; — 2. PIERRE, qui du chef de ſa mere fut Seigneur de *Dinteville*, & en prit le nom vers l'an 1255, en conſervant les armes de JAUCOURT: ainſi les Seigneurs de Dinteville ſont ſortis de la Maiſon de JAUCOURT. M. *Camuſat* en rappelle la Généalogie dans ſes *Mémoires hiſtoriques*. JOACHIM DE DINTEVILLE, Lieutenant-Général pour le Roi en Champagne, vérifia XI degrés, & fut fait Chevalier des Ordres du Roi en 1583. Il mourut ſans enfans, en 1607: ſa ſœur RENÉE, Abbeſſe de Remiremont avant 1563, mourut en 1581. JACQUES DE JAUCOURT, Seigneur de Dinteville, a donné lieu à la Généalogie de cette branche, rapportée dans le P. *Anſelme*, au Tome des Grands Veneurs de France & des Chevaliers du Saint-Eſprit. Nous en avons parlé, *Tome V* de ce Dictionnaire, *p.* 595 *& ſuiv.* & nous y renvoyons au mot DINTEVILLE; —— 3. & THOMAS, mort ſans alliance.

II. ERARD, I. du nom, Sire DE JAUCOURT, fut préſent aux tranſactions que PIERRE DE JAUCOURT, Seigneur de Dinteville, ſon frere puîné, paſſa aux mois d'Août & de Septembre en 1255, avec ſes parens. Cet ERARD, avec la Terre de JAUCOURT, poſſédoit les villes de Dolancourt, Arſonval, Argançon, Moutiers en l'Iſle de France & autres, dont il avoit hérité de ſon pere. De ſa femme, nommée *Agnès*, il eut: — 1 PIERRE, qui ſuit; — 2. & ALAÏS.

III. PIERRE, Sire DE JAUCOURT, II. du nom, eſt qualifié *Miles*, dans des Lettres-Patentes de PHILIPPE *le Bel*, au Bailli de Chaumont en Baſſigny, le 5 Juin 1297, qui l'exempte des ſubſides qui ſe levoient pour la guerre de Flandres. Il eut de ſa femme, nommée *Jeanne*, laquelle, dans une acquiſition qu'elle fit avec ſon mari, par acte du mois de Novembre 1310, eſt qualifiée *Madame Jeanne*, & ſon mari de *noble homme*, *Monſeigneur* PIERRE, *Chevalier*, *Seigneur* DE JAUCOURT: — 1. ERARD, qui ſuit; — 2. POINCARD, mort ſans poſtérité; — 3. & RICHARD, auteur de la branche des Seigneurs de Villarnoul, rapportée ci-après.

IV. ERARD, II. du nom, Chevalier, Sire DE JAUCOURT, eut dans les partages qu'il fit avec ſes freres, pour ſon droit d'aîneſſe hors de part & d'avantages,

le Château & Seigneurie de JAUCOURT, outre les villes d'Arſonval, Mouliers-Beaucontour & de Walhonvillers. Il mourut peu de tems avant la vente que ſa fille unique JEANNE, fit de la Terre de JAUCOURT, en 1307, à PHILIPPE DE FRANCE, Duc de Bourgogne. *Marguerite d'Arc*, femme d'ERARD, II. du nom, Sire DE JAUCOURT, ne lui ſurvécut que peu d'années. Leur fille avoit épouſé *Jean*, Seigneur *de Blaiſy*, dont la poſtérité s'eſt éteinte dans *Suſanne de Blaiſy*, morte le 25 Novembre 1525, qui porta la Terre de *Blaiſy*, dans la Maiſon de *Rochechouart*, par le mariage qu'elle contracta, en 1508, avec *Chriſtophe de Rochechouart*, Seigneur de Chandenier-Javarray, la Motte, mort en 1549, fils aîné de *François de Rochechouart*, Seigneur de la Roche-Rabaſte & deſdits lieux, mort le 4 Décembre 1530, & de *Blanche d'Aumont*, morte le 6 du même mois. Voyez BLAISY & ROCHECHOUART.

Seigneurs de VILLARNOUL.

IV. RICHARD DE JAUCOURT, Seigneur de Villarnoul par ſa femme, *Marie de Villarnoul*, qu'il avoit épouſée en 1318, fille de *Guy*, (*a*) eut pour enfans : — PHILIPPE, qui ſuit ; — & GUY, Religieux Prévôt du Monaſtere de Saint-Benigne de Dijon.

V. PHILIPPE DE JAUCOURT, I. du nom, Seigneur d'Auxois, de Chaſſigny, Saint-Branchier, Villarnoul, &c. fut Enſeigne des Chevaliers du Corps du Duc de Bourgogne, dont *Enguerrand de Coucy* étoit Capitaine. Il fut auſſi Conſeiller du même Duc de Bourgogne, Gouverneur de ſon troiſieme fils *Philippe*, Comte *de Nevers*, & eut le Gouvernement du Nivernois & Donziois. On fixe ſa mort en 1392, du moins il fit alors ſon teſtament, par lequel il paroît qu'il avoit des biens conſidérables. Il avoit épouſé *Iſabeau de Beauvoir de Chatelux*, veuve de GIRARD DE BOURBON, Seigneur de Montperoux, fille de *Jean de Beauvoir*, qui ſervoit en Picardie ſous CHARLES *le Mauvais*, en 1352, dont : — 1. GIRAULT, mort ſans poſtérité ; — 2. GUY, qui ſuit ; — 3. & PHILIPPE, mort ſans alliance.

VI. GUY DE JAUCOURT, devenu l'aîné de ſa famille par la mort de ſon frere aîné, fut un des plus riches Seigneurs de ſon tems. Il étoit tout à la fois Seigneur de Villarnoul, de Mareaux, de Queres, du Vault, de Logny, de Montmardelin, Vilaines, Saint-Branchier, Saint-Ligier, du Fougheray, Beauvilliers, Rouvray, Comdoy, Saulx, Moigny, Saint-Germain-des-Champs, Saint-Georges des-Carrieres, Aulnay, la Coſte, Montjalloing, comme il paroît par ſon teſtament du 21 Janvier 1554, dans lequel il fit de grands dons à l'Egliſe collégiale d'Avalon. Le Duc de Bourgogne le fit ſon Conſeiller & Chambellan, le commit au Gouvernement des perſonnes, pays, Terres & Seigneuries des Comtes *de Nevers* & *de Rethel*, ſes enfans. Il ſervit avec diſtinction dans toutes les guerres que le Duc de Bourgogne eut à ſoutenir contre la France & d'autres Puiſſances, & mourut en 1462, comblé d'honneur, de biens, & dans un âge fort avancé. Il avoit épouſé *Jeanne de Damas*, en Bourgogne, de laquelle il eut : — 1. PHILIBERT, Chevalier, Seigneur de Villarnoul, du Vault, &c. Conſeiller & Chambellan de PHILIPPE *le Bon*, Duc de Bourgogne, & Gouverneur de l'Auxerrois, qui ſe diſtingua à la bataille de Gavre en 1453, mort ſans poſtérité, en 1454, de ſon mariage contracté le 15 Novembre 1438, avec *Agnès de la Trémoille*, fille de *Pierre de la Trémoille*, Seigneur & Baron d'Ours. *Olivier de la Marche* parle de ce PHILIBERT DE JAUCOURT, dans ſes Mémoires

---

(*a*) *Guy*, Seigneur *de Villarnoul*, frere de *Marguerite de Villarnoul*, matiée à Meſſire *Guyot Piouche*, dont vint *Huet Piouche*, eut quatre enfans, *Guillaume* & *Huguenin de Villarnoul*, qui moururent tous deux ſans poſtérité & peut-être ſans alliances ; *Marie* & *Agnès de Villarnoul*. L'aînée, *Marie*, partagea, avec ſa cadette, tous les biens de la ſucceſſion de ſes pere & mere, par acte de 1338. *Agnès de Villarnoul* avoit épouſé *Jean de Bar*, dont elle n'eut point d'enfans, & ils vendirent enſemble, à *Eudes*, Duc de Bourgogne, la moitié de la Seigneurie de *Villarnoul*, que *Philippe*, Duc de Bourgogne, donna, par la ſuite à PHILIPPE DE JAUCOURT, fils dudit RICHARD.

imprimés à Gand en 1560, *p.* 403; & l'auteur de la Généalogie de la Maiſon de *la Trémoille* dit, qu'il étoit un des plus apparens de l'Armée de PHILIPPE *le Bon*, Duc de Bourgogne; — 2. PHILIPPE, fait Chevalier par le Seigneur *de Croy*, avec *Jean de la Trémoille*, en 1452, tué peu après ſans avoir été marié; — 3. GUILLAUME, qui ſuit; — 4. & ANTOINETTE, alliée à *Thibault du Pleſſis*, Seigneur de Chevigny en Auxois, dont elle eut trois filles; ſçavoir: — *Catherine du Pleſſis*, Dame de Chevigny, mariée, le 1 Juillet 1479, à *Pierre de Choiſeul*, Seigneur de Doncourt & de Freſnoy, mort le 10 Février 1510, ſecond fils de *Pierre*, II. du nom, Seigneur d'Aigremont, & de *Richarde d'Oiſelet*. Elle en a eu une nombreuſe poſtérité. Voyez CHOISEUL & les Grands Officiers de la Couronne, *Tome IV*, *p.* 847. La ſeconde, nommée — *Jeanne du Pleſſis*, avoit épouſé *Ferry*, Seigneur *de Grancey*, & elle donna les Terres du Pleſſis & de Barbery à ſon neveu *Nicolas de Choiſeul*, duquel deſcendent les Ducs de ce nom. La troiſieme, nommée *Agnès du Pleſſis*, épouſa JEAN DE JAUCOURT, dit *Digoine*, dont nous allons parler ci-après.

VII. GUILLAUME DE JAUCOURT, ſans doute Seigneur des mêmes Terres que ſon pere, ſe maria avec *Jeanne de Digoine*, dont il eut:

VIII. JEAN DE JAUCOURT, dit *Digoine*, Capitaine de 100 lances de CHARLES, Duc de Bourgogne, ſon Conſeiller & Chambellan. Il eut grande part à ſes ſecrets. Après la mort de ce Prince, arrivée le 6 Janvier 1476, LOUIS XI, Roi de France, l'engagea à ſon ſervice, le fit ſon Conſeiller, Chambellan, Bailli de Dijon, Gouverneur d'Auxerre, & lui donna 500 livres de penſion, à prendre ſur les Finances ordinaires & extraordinaires, dit *Philippe de Comines, liv. IX, chap.* 6. MARIE DE BOURGOGNE, fille de CHARLES, dernier Duc de Bourgogne, ayant épouſé, à Gand, MAXIMILIEN D'AUTRICHE, Roi des Romains, JEAN DE JAUCOURT regarda MARIE comme ſa Souveraine légitime, & rentra à ſon ſervice. MAXIMILIEN, qui le reçut avec joie, le fit ſon Conſeiller & Grand-Maître de ſon Hôtel; mais LOUIS XI, irrité du changement de JEAN DE JAUCOURT, fit raſer ſes maiſons & Châteaux à Pontlevis, au nombre de quatorze, confiſqua tous ſes biens, fit arrêter ſa femme & ſes enfans, & les déclara tous criminels de Leze-Majeſté. MAXIMILIEN, en reconnoiſſance de la fidélité & des grands ſervices de JEAN DE JAUCOURT, le créa Capitaine général de ſes Armées, par Lettres données à Nuremberg le 21 Juin 1491, avec plein pouvoir d'aſſembler & de lever en ſon nom & en celui de l'Archiduc ſon fils, autant de troupes que bon lui ſemblera, de les mener & conduire pour conquérir ſur CHARLES VIII, le duché de Bourgogne. Les troupes qu'il eut ſous ſes ordres ſurprirent, en 1492, Arras, Saint-Omer & autres places qui furent rendues à la paix. JEAN DE JAUCOURT fut compris dans le traité, revint en France en 1493, & mourut en 1505. LOUIS XII étant parvenu à la Couronne, l'avoit rétabli dans la jouiſſance de ſes biens confiſqués. Il eut d'*Agnès du Pleſſis*, ſon épouſe: — AUBERT, qui ſuit; — & HUGUES, lequel ſuivit toujours le parti du Roi des Romains, ce qui contraignit LOUIS XII de le déclarer, le 10 Juin 1513, criminel de Leze-Majeſté. Il épouſa 1°. *Louiſe de Rouſſillon*; & 2°. *Catherine de la Fayette*, veuve de *Philibert de la Platiere*, frere aîné du Maréchal *de Bourdillon*. Il eut du premier lit: — JEANNE DE JAUCOURT, mariée avec *François de la Platiere*, dont une fille, d'où eſt deſcendue *Marie-Caſimire de la Grange*, fille de *Henri de la Grange*, Marquis d'Arquien, Chevalier des Ordres du Roi, mariée, le 5 Juillet 1655, à *Jean Sobieski*, grand Maréchal & Duc de Lithuanie, élu depuis Roi de Pologne le 19 Mars 1674; & du ſecond lit: — MARIE DE JAUCOURT, femme d'*Anne-Adrien de Veilhan*, Baron de Giry & autres lieux; — & ANNE DE JAUCOURT, mariée, en 1513, à *Gerard de la Guiche*, Seigneur de Martigny le Comte, troiſieme fils de *Claude*, Seigneur *de la Guiche*, & de JEANNE DE JAUCOURT, ſa ſeconde femme. Ils eurent: — *Anne de la Guiche*, mariée à *François de Choiſeul*, Baron de Clemont, dont poſtérité.

IX. AUBERT DE JAUCOURT, Chevalier, Seigneur de Villarnoul, &c. ne voulut point profiter de la donation qui lui fut faite de tous les biens de ſes pere & mere, par les Rois LOUIS XI & LOUIS XII, au préjudice de ſon pere & de ſon

frere. Il mourut avant l'an 1527, & avoit épouſé, en 1491, *Renée le Roux*, fille d'honneur d'ANNE, Ducheſſe de Bretagne, par l'entremiſe de *Hardy le Roux*, ſon oncle, qui étoit en grand crédit auprès du Roi. Elle étoit fille de *Louis le Roux*, & de *Jeanne d'Aubigny*, Dame de la Roche des Aubiers. De ce mariage vinrent : — 1. JEAN, Seigneur de Villarnoul, &c. marié à *Verine de Charnier*, dont pour fille unique : — RENÉE DE JAUCOURT, femme de *Pierre de Briquemault*, Meſtre-de-Camp en Piémont ; — 2. HARDY DE JAUCOURT, Seigneur du Vault, Lieutenant-Général pour le Roi en Bourgogne, Gouverneur de Seure & Bailli de Mâcon, marié à *Françoiſe de Hamon*, Dame de Lucinieres, Montigny, Soyaulx & la Martiniere, morte le 12 Février 1571, fille de *Gilles de Hamon*, & de *Guillemette Guibé*, niéce de *Pierre Landais*, Tréſorier. Il eut deux garçons : — HUGUES, dont nous allons parler ; — & GUY DE JAUCOURT, mort ſans alliance, en 1564, d'un coup d'arquebuſe. HUGUES DE JAUCOURT, Seigneur de Marrault, Migé, &c. épouſa 1°. *Louiſe de Rouſſillon* ; & 2°. *Catherine Motier de la Fayette*, fille de *Gilbert*, IV. du nom, Seigneur de la Fayette, & d'*Iſabeau de Polignac*. Elle étoit veuve de *François de la Platiere*, Seigneur des Bordes, & épouſa 3°. *Robert*, Seigneur *de la Marthonie*, Gouverneur & Bailli de Touraine. HUGUES DE JAUCOURT eut du premier lit : — ANNE DE JAUCOURT, Dame de Marrault, mariée à *Philibert de la Platiere*, II. du nom, Seigneur des Bordes, fils de *Philibert I*, & de *Marie de Fontenay*. Elle eut : — *François de la Platiere*, Seigneur des Bordes, qui fut le premier mari de *Catherine Motier de la Fayette*, mentionnée ci-deſſus, dont vint : — *Françoiſe de la Platiere*, Dame des Bordes, mariée, le 27 Décembre 1567, à *Louis d'Ancienville*, Baron de Réveillon, duquel elle eut : —— *Anne d'Ancienville*, Dame de Pric, qui fut la troiſieme femme d'*Antoine de la Grange*, Seigneur d'Arquien, fils de *Charles*, & de *Louiſe de Rochechouart-Jars*. — HUGUES DE JAUCOURT eut du ſecond lit : — MARIE DE JAUCOURT, femme d'*Adrien de Veilhan*, Baron de Giry, &c. ; — 3. JEAN, qui ſuit ; — 4. JACQUES, Abbé de Pontigny & de Barbeaux, mort en 1547 ; — 5. ANTOINE, mort ſans alliance ; — 6. AIMONDE, mariée, en 1500, à *Claude de Mailly*, Chevalier, Seigneur de Courtivron en Bourgogne ; — 7. AGNÈS, mariée, en 1513, à *Claude de la Guiche*, fils de *Gerard*, & de *Marguerite de Pocquieres*, dont elle fut la ſeconde femme. Ils eurent, entr'autres enfans : — (a) *Gerard de la Guiche*, marié, en 1513, à ANNE DE JAUCOURT, ſa couſine, fille de HUGUES, Seigneur de Marrault, dont on vient de parler ; — (b) *Pierre*, Seigneur *de la Guiche*, marié, en 1491, à *Françoiſe de Chazeron*, de laquelle deſcendent les Comtes *de Saint-Geran*, & les Seigneurs *de Sivignon*, dits à préſent Comtes *de la Guiche*. Voyez les Grands Officiers de la Couronne, *Tome VII*, *p.* 446 ; — (c) & *Catherine de la Guiche*, femme, le 1 Décembre 1482, de *Philippe de Vienne*, Seigneur de Clervaux, dont poſtérité. Voyez l'ouvrage ci-deſſus cité, *Tome VII*, *p.* 810 ; — 8. BERAULDE DE JAUCOURT, mariée à *N... Couſtin*, Seigneur de Bourzolles en Périgord ; — 9. & ANNE, Abbeſſe du Puy.

X. JEAN DE JAUCOURT, II. du nom, troiſieme fils d'AUBERT, & de *Renée le Roux*, Seigneur de Villarnoul, Rouvray, Rueres, Saint-Andeux, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, Enſeigne des 100 Gentilshommes de ſa maiſon, mourut en 1552, à l'Armée du Roi, portant ſon Enſeigne. Il avoit épouſé *Françoiſe de Bar*, Dame d'Etrechy, &c. fille de *François de Bar*, Chevalier, Seigneur de Baugy, Baron de la Guerche, Vicomte de Sauvigny, Maître-d'Hôtel de la Maiſon du Roi, & de *Renée de Montberon*, dont : — 1. FRANÇOIS DE JAUCOURT, qui ſuivit le parti de M. le Prince *de Condé*, & fut tué à la bataille de Saint-Denis, le 10 Novembre 1567, ſans laiſſer d'enfans de *Louiſe-Edmée d'Anlezy* ; — 2. JEAN, mort ſans alliance ; — 3. JACQUES, mort ſans enfans de ſon mariage, le 10 Mars 1584, avec *Nicole de Vienne* ; — 4. LOUIS, qui ſuit ; — 5. BERNARD, Enſeigne d'une Compagnie de Gendarmes, tué au Port de Pilles en 1569, ſans avoir pris d'alliance ; — 6. EDME, auſſi tué ſans alliance, dans une rencontre près de Villarnoul, par des ligueurs de la garniſon d'Eſpoiſſes en 1594 ; — 7. PIERRE, mort ſans avoir été marié ; — 8. LOUISE, mariée, le 5 Décembre 1555,

à

à *François de Courtenay*, Baron de Bontin, fils aîné de *Louis de Courtenay*; & de *Charlotte du Meſnil-Simon*, Dame de Morogues, dont deux filles : — *Françoiſe de Courtenay*, mariée à *Guy de Bethune*, Seigneur de Mareuil, — & *Anne de Courtenay*, Dame de Bontin, femme, le 4 Octobre 1583, de *Maximilien de Bethune*, premier Duc de Sully, & mort le 1 Septembre 1634, & elle en Juin 1589, d'où deſcendent les Ducs *de Sully*. Voyez BETHUNE; — 9. RENÉE DE JAUCOURT, mariée à *François d'Epernay*, Seigneur de Fillouſe & de Chinay en Nivernois, dont elle eut deux filles : — *Jeanne* & *Françoiſe d'Epernay*; — 10. ANNE, morte ſans alliance; — 11. & EDMÉE DE JAUCOURT, mariée, vers l'an 1571, à *Guillaume de Couſſay*, Chevalier, Seigneur de Freſnay, dont des enfans.

XI. LOUIS DE JAUCOURT, Chevalier de l'Ordre du Roi, épouſa, 1°. en 1570, *Eliſabeth de la Trémoille*, Dame de Meneſtreux, &c. fille de *Claude*, Chevalier, Seigneur de Bréche, & d'*Adrienne de Crecy*, de la Maiſon de Venarey; & 2°. *Roberte de Haye* ou *Hay*, veuve de *Claude Stuart*, dont il n'eut point d'enfans. Ceux du premier lit furent : — 1. JEAN, qui ſuit; — 2. JACQUES, tige de la branche des Seigneurs de Meneſtreux, rapportée ci-après; — 3. PIERRE, auteur de celle des Seigneurs d'Eſpeuilles, mentionnée en ſon rang; — 4. GABRIEL, chef de celle des Seigneurs de la Vaiſerie, rapportée après les précédentes; — 5. LOUIS, Seigneur d'Etrechy, Capitaine dans le Régiment de *Gaſpard de Coligny*, depuis Maréchal de France, mort ſans enfans de *Regine de Chelandres*; — 6. ZACHARIE, Seigneur d'Auſſon, né en 1584, qui quitta ſa patrie à l'âge de 15 ans, pour s'attacher à FRÉDÉRIC V, Electeur Palatin, depuis Roi de Bohême en 1619, qui le fit premier Gentilhomme de ſa Chambre, & lui donna, dans la ſuite, le Gouvernement de ſon fils. Il ſuivit la malheureuſe deſtinée de ce Prince, qui, après la bataille de Prague, donnée le 9 Novembre 1620, ſe vit dépouillé de ſa Couronne Elective & de ſes propres Etats héréditaires, & contraint de ſe retirer en Hollande. En 1621, ce Prince ayant voulu voir les Gallions d'Eſpagne, dont les Etats Généraux s'étoient emparés, monta, avec ſon fils, ſur un Vaiſſeau, qui fut briſé par le choc imprévu d'un autre; mais le Prince HENRI-FRÉDERIC, ſon fils, âgé de 15 ans, fut noyé avec ZACHARIE DE JAUCOURT, qui ſe jetta dans la mer pour le ſauver. ZACHARIE avoit épouſé, au Château Royal de Prague, par contrat paſſé le 20 Septembre 1620, *Louiſe de Mayerne*, âgée de 29 ans, fille de *Louis-Turquet de Mayerne*, & de *Louiſe le Maſſon*; dont il n'eut point d'enfans; — 7. THÉOPHILE, Seigneur de Saint-Andheux, Officier dans le Régiment de Châtillon, tué à l'entrepriſe faite ſur la ville de Venlo contre les troupes de l'Archiduc, le 1 Octobre 1606; — 8. ELISABETH, morte en 1666, veuve de *Roch de Maulmont*, Seigneur de la Roche-Saint-Firmin, décédé en 1642; — 9. & RENÉE DE JAUCOURT, mariée à *Benjamin Aubry-du-Maurier*, Ambaſſadeur du Roi en Hollande.

XII. JEAN DE JAUCOURT, III. du nom, Seigneur de Villarnoul, Chevalier de l'Ordre du Roi, Conſeiller en ſes Conſeils d'Etat & Privé, Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre, épouſa, par contrat du 8 Mars 1599, *Marthe de Mornay*, morte le 26 Mars 1633, fille aînée de *Philippe du Pleſſis-Mornay*, & de *Charlotte d'Arbaleſte*, de la Maiſon de *Melun*. Elle étoit veuve de *Nicolas de Pas-de-Feuquieres*, & eut de ſon ſecond mari : — 1. PHILIPPE, qui ſuit; — 2. JEAN-LOUIS, auteur de la branche des Seigneurs du Vault, rapportée ci-après; — 3. CATHERINE, mariée à *Paul de Liſle*, Chevalier, Seigneur du Gaſt, d'Ollon & de Conforgien au pays du Maine, dont *Louis de Liſle*, marié, le 18 Juin 1660, à MARTHE DE JAUCOURT, ſa couſine; — 4. BÉNIGNE, femme de *François Prévoſt*, Seigneur de la Boutheliere en Poitou; — 5. FRANÇOISE, mariée à *Louis de Guéribalde*, Chevalier, Seigneur de Chapelles; — 6. & MARTHE, Dame de Saulx, morte ſans alliance.

XIII. PHILIPPE DE JAUCOURT, II. du nom, Seigneur de Villarnoul, Baron de la Foreſt-ſur-Seure, mort dans ſon Château de la Foreſt avant 1674, avoit épouſé *Marguerite de Guéribalde*, fille de *Paul de Guéribalde*, & de *Madelene de Launay-Grave*, dont : — 1. JEAN-PHILIPPE, qui ſuit; — 2. PAUL, lequel s'at-

tacha au ſervice de l'Electeur de Brandebourg, qui lui donna un Régiment de Cavalerie, à la tête duquel il fut tué à la bataille de Nerwinde le 29 Juillet 1693; — 3. Jean-Louis, Seigneur de Buſſieres, qui quitta le Royaume en 1685. Il étoit Lieutenant-Colonel du Régiment du Prince *de Wirtemberg*, à la même bataille de Nerwinde où il reçut pluſieurs coups, & eut ſon cheval tué ſous lui. Guillaume de Nassau, Prince d'Orange, Roi d'Angleterre, qui commandoit l'Armée des Alliés, lui envoya une gratification après la bataille. Il eſt mort à Coppenhague Colonel reformé au ſervice du Roi de Dannemarck; — 4. François, Seigneur d'Auſſon, lequel s'attacha au ſervice de l'Electeur de Brandebourg, qui le nomma Lieutenant-Colonel de Cavalerie. Il devint Chevalier d'honneur & premier Chambellan de l'Electrice de Brandebourg, lorſque cette Princeſſe eut le titre de *Reine de Pruſſe* en 1701. Il eſt mort ſans alliance; — 5. Benjamin, mort au ſervice des Etats Généraux, après les avoir ſervi avec diſtinction à la tête du Régiment de Tilly, Cavalerie, en qualité de Lieutenant-Colonel; — & quatre filles qui paſſerent en Hollande avec *Marguerite de Guéribalde*, leur mere, du conſentement du Roi. Elles ſont mortes ſans alliance, excepté Marthe de Jaucourt, femme de *Jacques de Mauclerc*, Ecuyer, Seigneur de Marconnay en Poitou, dont la poſtérité ſubſiſte.

XIV. Jean-Philippe de Jaucourt, Chevalier, Marquis de Villarnoul, Baron de la Foreſt-ſur-Seure, fut un des Commiſſaires du Roi pour les affaires du Calviniſme, & en cette qualité traita avec MM. *de Marillac & de Baſville*, ſucceſſivement Intendans en Poitou; mais après la révocation de l'Edit de Nantes, il paſſa en Hollande en 1687, & mourut à la Haye. Il avoit épouſé *Marie Gareau*, riche héritiere, de Famille noble, dont: — 1. Philippe, qui ſuit; — 2. René-Anne, lequel paſſa au ſervice des Etats Généraux, & fut tué à Montjouy en Catalogne à la priſe de cette place par les François; — 3. Catherine-Renée, rapportée après ſon frere aîné; — 4. Marguerite, morte ſans alliance à Paris en 1739; — 5. & Marie-Bénigne, qui ſe retira en Hollande, & vivoit en 1757.

XV. Philippe de Jaucourt, III. du nom, Marquis de Villarnoul, fut employé par le Roi Guillaume, en Irlande, en qualité de Capitaine dans le Régiment Royal-Irlandois, & d'Aide-de-Camp du quartier Meſtre-Général & Major de Brigade. Il paſſa enſuite en Hollande avec des troupes Angloiſes en qualité de Colonel, & mourut à la Haye le 20 Mai 1738, âgé de 68 ans. Il avoit épouſé, 1°. *Marie Vander Haven*; & 2°. *N... Aerſen de Sommelſdyck*, fille de *François Aerſen de Sommelſdyck*, Chevalier du Corps des Nobles de Hollande, Gouverneur de Surinam, Seigneur de Marcilly & de Châtillon en Nivernois, mort à la Haye Amiral de la République. Sa veuve, qui vivoit à la Haye en 1658, s'étoit remariée à un Seigneur du Corps des Nobles.

XV. Catherine-Renée de Jaucourt, Dame de Villarnoul, Baronne de la Foreſt-ſur-Seure, morte à Paris le 21 Avril 1724, avoit épouſé *Charles*, Comte *du Bellay*, Seigneur de la Palu, de Beneſt, des Buards, &c. fils de *Louis*, Comte *du Bellay*, & d'*Anne d'Acigné*, tante de la Ducheſſe *de Richelieu*, dont: — 1. *Charlotte-Marguerite du Bellay*, morte en 1721 ſans avoir eu d'enfans de *Charles d'Eſtain de Saillan*; — 2. & *Charlotte-Félicité du Bellay*, Dame de Villarnoul, morte à Paris âgée de 19 ans le 3 Juillet 1727, Dame d'honneur de Louise-Elisabeth d'Orléans, Reine Douairiere d'Eſpagne. Elle avoit épouſé, le 23 Décembre 1722, *Anne-Auguſte de Montmorency*, Prince de Robec, Comte d'Eſterre, mort en 174.., dont elle a laiſſé — 1. *Anne-Louis-Alexandre de Montmorency*, aujourd'hui Prince de Robec, né le 11 Novembre 1723, marié, en Février 1746, avec *Anne-Marie de Montmorency*; — 2. *Louis-Anne-Alexandre*; — 3. & *Anne-Félicité-Iſabelle de Montmorency*, qui a pris le voile. Ainſi finit la branche de Jaucourt-Villarnoul, fondue, comme on vient de le voir, dans la Maiſon de *Montmorency*.

Seigneurs du Vault.

XIII. Jean-Louis de Jaucourt, ſecond fils de Jean, III. du nom, Baron de Villarnoul & du Vault, & de *Marthe du Pleſſis-Mornay*, épouſa, par diſ-

penſe du 5 Mars 1638, FRANÇOISE-RENÉE DE JAUCOURT, ſa couſine-germaine, fille de PIERRE DE JAUCOURT, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre, Baron d'Eſpeuilles & d'Huban, & de *Françoiſe d'Anlezy*, dont : —— 1. JEAN, qui ſuit ; —— 2. PHILIPPE, Seigneur de Brazé, marié à *Anne d'Angennes*, dont trois filles paſſées en Pruſſe. — L'aînée morte ſans alliance ; — la ſeconde, nommée JUDITH, morte auſſi ſans alliance en 1757, ayant été Gouvernante des Princeſſes de Pruſſe, ſœurs du Roi regnant ; — la troiſieme a épouſé *N... de l'Hôpital*, Général-Major au ſervice de Pruſſe, & Commandant de Meſmel, dont elle n'a point eu d'enfans ; — 3. MARTHE DE JAUCOURT, mariée, par contrat du 18 Juin 1664, à *Louis de Liſle*, Chevalier, Seigneur d'Ollon, Baron de Conforgien, ſon couſin-germain, dont elle eut des enfans ; — 4. FRANÇOISE, mariée à JOACHIM DE JAUCOURT, ſon couſin, Seigneur de Saint-Andheux, rapporté ci-après ; — 5. & CATHERINE, morte ſans alliance.

XIV. JEAN DE JAUCOURT, Chevalier, Baron du Vault, &c. mourut peu d'années après ſon mariage. Il avoit épouſé *Françoiſe d'Aumale*, ſa couſine-germaine, fille de *Philippe d'Aumale*, Chambellan & Gouverneur de M. LE PRINCE, laquelle ſe remaria à *François le Gentil*, Chevalier, Seigneur du Beſſay, dont la poſtérité a fini à *Antoinette le Gentil*, veuve de *Henri-Joſeph Grognet de Vaſſé*, Meſtre-de-Camp de Cavalerie, Enſeigne des Chevaux-Légers de Bretagne, mort en 1733. Elle a eu de ſon premier mari :

XV. JEAN-LOUIS DE JAUCOURT, II. du nom, Baron du Vault, qui fut nommé Alcade des Etats Généraux aſſemblés à Dijon en 1697, 1700 & 1710. Il avoit épouſé *Catherine Bourée*, dont :

XVI. PIERRE-LAZARE, dit *le Comte* DE JAUCOURT, Baron du Vault, né en 1688, qui fut Cornette dans le Régiment Royal, enſuite Capitaine de Dragons dans Bauffremont, &c. Il aſſiſta dans la Chambre de la Nobleſſe aux Etats de Bourgogne, tenus à Dijon en 1730, & fut aſſaſſiné la nuit du 8 au 9 Novembre 1734, ſur le chemin qui mene de la petite ville d'Avalon au Château du Vault. Il avoit épouſé, le 8 Décembre 1721, *Marie-Joſephe de Grave*, Dame de Villefargeau, morte âgée de 48 ans le 1 Août 1749, au Palais du Luxembourg, & inhumée à Saint-Sulpice. Elle étoit fille unique de *Jules*, Marquis *de Grave*, Seigneur de Villefargeau, Maître de la Garderobe de MONSIEUR, & de *Joſephe le Duc*. De ce mariage ſont iſſus : — 1. PIERRE-ARMAND DE JAUCOURT, Baron du Vault, né le 19 Août 1725, qui a fait les campagnes de 1742 & 1743, Capitaine dans le Régiment du Roi, Infanterie ; — 2. & JACQUES-ETIENNE, Comte DE JAUCOURT DU VAULT, né le 1 Septembre 1726, Officier reformé au Régiment de Bauffremont, mort à Paris le 4 Janvier 1774, dans la 47ᵉ année de ſon âge.

Seigneurs de MENESTREUX.

XII. JACQUES DE JAUCOURT, ſecond fils de LOUIS & d'*Eliſabeth de la Trémoille*, fut Seigneur de Rouvray, Meneſtreux, Saint-Andheux, &c. par partage du 5 Novembre 1609, Conſeiller du Roi en ſes Conſeils d'Etat & Privé, & mourut en Décembre 1637. Il avoit épouſé, 1°. *Françoiſe de la Riviere*, fille aînée de *François de la Riviere*, Seigneur de Champremy, & d'*Anne de Veilhan*, qui étoit fille d'*Adrien*, Seigneur *de Veilhan*, & de MARIE DE JAUCOURT ; 2°. *Silvie de Beauchamp*, de la Maiſon de *Buſſard*, en Saintonge, morte en 1619. Elle avoit épouſé en premieres noces *François de Mathy*, Seigneur de la Sauſſaye, dont elle eut pour fille unique — *Clorinde de Mathy*, mariée à JOACHIM DE JAUCOURT, dont dont on va parler ; & 3°. *Renée du Pleſſis*, fille de *N... du Pleſſis*, Seigneur de la Verine, morte ſans poſtérité. Il eut du premier lit : — 1. JOACHIM, qui ſuit ; — 2. JEAN, mort à Ratiſbonne au ſervice du Roi de Suede, des bleſſures qu'il reçut à la défenſe d'une place attaquée par le Duc *de Weymar* ; — 3. LOUIS, tué au ſiége de Maſtricht en 1632 ; — 4. ANNE, femme

de JEAN DE JAUCOURT, ſon couſin-germain rapporté au XIIIe degré des Seigneurs de la Vaiſerie ; — 5. FRANÇOISE, morte ſans alliance ; — 6. & RENÉE, femme du Seigneur d'*Aubonne* en Champagne.

XIII. JOACHIM DE JAUCOURT, I. du nom, Seigneur de Meneſtreux, épouſa *Clorinde de Mathy*, fille unique de *Silvie de Beauchamp*, ſeconde femme de ſon pere, & veuve de *François de Mathy*, Seigneur de la Sauſſaye & Gouverneur de Talbourg, dont :

XIV. JOACHIM DE JAUCOURT, II. du nom, Seigneur de Meneſtreux, &c. marié à FRANÇOISE DE JAUCOURT, ſa couſine, de laquelle il a eu pour fille unique : — RENÉE DE JAUCOURT, morte jeune & ſans alliance : ainſi la branche de Meneſtreux a fini en lui.

Seigneurs d'ESPEUILLES & Barons d'HUBAN.

XII. PIERRE DE JAUCOURT, troiſieme fils de LOUIS, & d'*Eliſabeth de la Trémoille*, né en 1575, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre, & dans ſa jeuneſſe Enſeigne de la Compagnie d'Ordonnance de M. le Dauphin, épouſa, par contrat du 23 Janvier 1601, *Françoiſe d'Anlezy*, fille de *François d'Anlezy*, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre, Baron d'Eſpeuilles, &c. & de *Bénigne de Rabutin*, Baronne d'Huban. Cette *Françoiſe d'Anlezy* paroît iſſue de la Maiſon de Bretagne, de la branche *de Penthiévre*, dont elle portoit les armes, qu'on voit ſculptées en pierre au Château d'Huban. De ce mariage vinrent : — 1. FRANÇOIS, né en 1607, tué en 1629, au ſiége de Bois-le-Duc ; — 2. PIERRE, qui ſuit ; — 3. MADELENE, mariée à *Philippe d'Aumale*, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, morte en 1651 ; — 4. FRANÇOISE-RENÉE, femme de JEAN-LOUIS DE JAUCOURT, Baron du Vault, mentionné ci-devant ; — 5. ANNE-LOUISE, mariée, par contrat du 4 Février 1644, à *Charles de Couſſay* ; — 6. EDMÉE, alliée, par contrat du 22 Juin 1647, à *Daniel Favre*, Seigneur de Châteauvieux ; — 7. & JUDITH DE JAUCOURT, femme, par contrat du 28 Avril 1668, de *Charles de Prunelé*, Chevalier, Seigneur de Thignonville & Jodinville en Beauce, tué en Catalogne, en 1676, étant Major & Commandant du Régiment de Sultzbach, dont la poſtérité ſubſiſte.

XIII. PIERRE DE JAUCOURT, II. du nom, Chevalier, Seigneur, Baron d'Eſpeuilles & d'Huban, &c. épouſa, par contrat du 4 Novembre 1646, *Madelene du Faur*, fille de *Jean-Jacques du Faur*, Chevalier, Seigneur de Courcelles-le-Roi, dont : — 1. PIERRE-ANTOINE, qui ſuit ; — 2. LOUISE, née en 1654, morte à Grenoble le 2 Mai 1726, veuve d'*Antoine de Brunel*, Seigneur de Saint-Maurice en Dauphiné ; — 3. MADELENE, née en 1656, morte à Paris, ſans enfans, le 14 Mai 1717. Elle avoit épouſé, en 1581, *Armand de Mormès*, Chevalier, Marquis de Saint-Hilaire, Lieutenant-Général de l'Artillerie de France, par la démiſſion de ſon pere, en 1677, mort à Paris le 24 Novembre 1740, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Grand'Croix de l'Ordre de Saint-Louis, & Gouverneur de Belle-Iſle ; — 4. & EDMÉE, née en 1658, mariée à *Guy de Morogues*, Chevalier, Seigneur de Fonfaye en Nivernois, Capitaine dans le Régiment de Langalerie.

XIV. PIERRE-ANTOINE DE JAUCOURT, I. du nom, Marquis d'Eſpeuilles, Baron d'Huban, &c. né le 8 Octobre 1658, mort le 10 Octobre 1736, avoit épouſé, le 14 Septembre 1684, *Marie de Monginot*, morte le 27 Novembre 1732, fille d'*Etienne de Monginot*, Seigneur de la Salle. De ce mariage ſont iſſus : — 1. PIERRE-ANTOINE, qui ſuit ; — 2. ETIENNE-AUGUSTE, né à Paris le 3 Novembre 1688, Cornette des Carabiniers en 1709, Capitaine dans le même corps en 1723, Chevalier de Saint-Louis, retiré du ſervice en 1735, après la guerre d'Italie, vivant ſans alliance ; — 3. LOUIS, appellé *le Chevalier* DE JAUCOURT, célebre dans la République des Lettres, non marié ; — 4. MARIE-JOSEPHE, née le 6 Mai 1692, femme de *Jean de Carmichael*, d'une grande Maiſon d'Ecoſſe,

mort à Dublin, Major de Dragons au ſervice du Roi d'Angleterre ; — 5. & ISABELLE, née le 30 Avril 1703, non mariée.

XV. PIERRE-ANTOINE DE JAUCOURT, II. du nom, Baron d'Huban en Nivernois, de Deux-Lions & de Vergnol en Berri, Marquis de Chantôme en Dunois, &c. né à Paris le 26 Octobre 1687, entra de bonne heure au ſervice en qualité de Capitaine de Cavalerie, & épouſa, le 7 Janvier 1726, *Suſanne-Marie de Vivans*, Dame de Noaillac, de Saint-Criſteau, &c. alors ſous la tutelle de *Louis de Meuves*, ſa mere, veuve de *Jean*, Marquis *de Vivans*, Lieutenant-Général, mort le 7 Novembre 1719. Leurs enfans ſont : — 1. LOUIS-PIERRE, qui ſuit ; — 2. ETIENNE VIVANS DE JAUCOURT, appellé *le Vicomte* DE JAUCOURT, né à Paris le 28 Octobre 1727, reçu Gentilhomme à Drapeau aux Gardes-Françoiſes le 26 Mars 1742 ; Enſeigne à la journée de Dettingen en 1743 ; Sous-Lieutenant en 1745 ; Sous-Aide Major en 1751, & Lieutenant en 1756. Il n'eſt point marié & a été nommé, en 1770, Colonel du Régiment de la Vieille-Marine, Infanterie ; — 3. & ARMAND-HENRI, né à Paris le 10 Août 1732, nommé Garde-Marine à Rochefort en Mai 1751, & depuis, le 11 Octobre 1754, Enſeigne de Vaiſſeau.

XVI. LOUIS-PIERRE, dit *le Comte* DE JAUCOURT, Seigneur d'Huban, né à Paris le 10 Octobre 1726, d'abord nommé Cornette de Cavalerie dans le Régiment de Chabrillan le 15 Juillet 1741 ; a fait les campagnes de Bohême & d'Allemagne ; a été nommé Guidon de la Compagnie des Gendarmes Anglois en 1745 ; Meſtre-de-Camp & Enſeigne des Gendarmes Ecoſſois en 1747 ; & Chevalier de Saint-Louis en Janvier 1757. Il a épouſé, le 11 Juillet 1752, *Eliſabeth-Sophie Gilli*, fille unique de *Simon Gilli*, ancien Député de la Province de Languedoc, Directeur de la Compagnie des Indes, &c. & de *Marie-Anne Harenc*, dont : — 1. FRANÇOIS-ARNOUL, dit *le Marquis* DE JAUCOURT, né à Paris le 14 Novembre 1757, batiſé à St Euſtache ; — 2. & ELISABETH-SUSANNE, née le 23 Octobre 1755.

Seigneurs de LA VAISERIE.

XII. GABRIEL LE JAUCOURT, Seigneur de Buſſiere, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, &c. quatrieme fils de LOUIS DE JAUCOURT, & d'*Eliſabeth de la Trémoille*, épouſa, 1°. par contrat du 24 Février 1599, *Claude de la Perriere*, Dame de la Vaiſerie, fille unique de *Claude de la Perriere*, Lieutenant de Roi du Nivernois & du Donziois, & de *Silvie d'Orléans* ; & 2°. par contrat du 19 Février 1635, *Rachel de Bellanger*, Dame de Chamont, fille de *Simon de Bellanger*, dont il n'eut point d'enfans. Ceux du premier lit furent : — 1. JEAN, qui ſuit ; — 2. ELIE, tige des Seigneurs de Chazelles, rapportés ci-après ; — 3. GABRIEL, auteur des Seigneurs de Bonneſſon, auſſi mentionnés ci-après ; — 4. & PIERRE DE JAUCOURT, Enſeigne-Colonel du Régiment de Touraine, mort ſans alliance.

XIII. JEAN DE JAUCOURT, Chevalier, Seigneur de la Vaiſerie, des Faveras, &c. s'attacha à HENRI DE BOURBON, Prince de Condé, étoit Capitaine & Sergent-Major du Régiment d'Enghien lorſqu'il fut tué devant Fontarabie, âgé de 38 ans. Il avoit épouſé, par contrat du 25 Juillet 1627, ANNE DE JAUCOURT, ſa couſine-germaine, fille de JACQUES, Seigneur de Meneſtreux, & de *Françoiſe de la Riviere*, dont : — 1. PHILIPPE, qui ſuit ; — 2. ZACHARIE, mort très-jeune ; — 3. JEAN-LOUIS, décédé ſans alliance ; — 4. GABRIEL, marié à *Eliſabeth du Faur*, dont il n'eut point d'enfans ; — 5. FRANÇOIS, tige des Seigneurs des Faveras, rapportés ci-après ; — 6. & ANNE DE JAUCOURT, morte ſans enfans de ſon mariage avec *Antoine le Fevre de Cormont*, Chevalier, Seigneur des Bordes en Brie.

XIV. PHILIPPE DE JAUCOURT, Chevalier, Seigneur de la Vaiſerie, &c. Capitaine d'Infanterie au Régiment de la Marine en 1655, épouſa, par contrat du 16 Octobre 1659, *Marie de Courault*, fille unique de *Daniel*, Chevalier, Seigneur de Chevilly, & d'*Eliſabeth de Vignault*, dont : — 1. CHARLES, qui ſuit ; — 2. PHILIPPE, Seigneur de Plancy, né le 20 Février 1667, Major de l'Eſcadre

de M. *de Pointis*, pour l'expédition de Cathagene, où il mourut ſans avoir été marié; — 3. François, Enſeigne de Vaiſſeau, noyé à l'entrée du Port de Dunkerque en 1693, âgé de 24 ans; — 4. Marie, née en 1665, morte Religieuſe; — 5. Catherine-Charlotte, née le 18 Juin 1670, Religieuſe aux Dames de Saint-Dominique à Montargis; — 6. Catherine, née le 5 Avril 1672, Religieuſe Carmelite à Pontoiſe en 1737; — 7. & Edmée de Jaucourt, née en 1679, mariée, en 1711, à *N... de Beaucheſne*, mort Commandant du ſecond bataillon du Régiment de Baſſigni.

XV. Charles de Jaucourt, Seigneur de la Vaiſerie, &c. Baron de Sernoy, né le 4 Août 1664, entré au ſervice en 1682; nommé Colonel du Régiment de Montferrat en 1703, & après la réforme de ce Régiment, en 1711, Colonel à la ſuite du Régiment Royal de la Marine; fut nommé par le Roi Gouverneur de Charles de Bourbon-Condé, Comte de Charolois, & le premier Gentilhomme de ſa Chambre. Il s'eſt retiré à ſon Château de Sernoy en 1717, & y eſt mort en 1744. Il avoit épouſé, par contrat du 21 Mai 1706, *Anne-Bénigne du Faur-de-Pibrac*, fille du Comte *de Marigny*, & de *Marie de Changy*. Leurs enfans ſont: — Louis-Charles, qui ſuit; & trois filles, Religieuſes aux Dames de Saint-Dominique de Montargis.

XVI. Louis-Charles de Jaucourt, Seigneur de Sernoy, &c. né le 30 Octobre 1711, Capitaine au Régiment de la Marine en 1732, marié, en 1734, à *Amélie-Eliſabeth-Félicité de Sercey*, Dame d'Arconcey en Bourgogne, fille d'*Antoine-Elie*, Chevalier, Comte d'Arconcey, & d'*Eliſabeth-Amélie de Belloy*, a pour enfans: — 1. Charles-Bénigne de Jaucourt, né le 10 Juillet 1737, Mouſquetaire du Roi dans ſa premiere Compagnie en 1752, depuis Capitaine au Régiment d'Orléans, Dragons; — 2. Louis-Charles, né le 13 Mars 1741; — 3. Jean; — & des filles. Nous ignorons l'état actuel de cette branche, faute de *Mémoire*; mais nous croyons l'aîné de ces enfans marié.

Seigneurs des Faveras.

XIV. François de Jaucourt, Chevalier, Seigneur des Faveras, cinquieme fils de Jean, & d'Anne de Jaucourt, épouſa *Catherine le Pelletier*, dont: — François-Lancelot, qui ſuit; — & Marie-Anne de Jaucourt, née à Tours le 9 Mai 1688, vivante, non mariée en 1758.

XV. François-Lancelot de Jaucourt, Chevalier, Seigneur des Faveras, né en 1686, Capitaine dans le Régiment de Sanzay, Infanterie, mort en Décembre 1753, avoit épouſé à Tours, par contrat du 9 Janvier 1712, *Catherine de Bois-Gaultier*, de laquelle ſont iſſus: — 1. François, qui ſuit; — 2. François-Lancelot, né à Tours le 3 Septembre 1722, Chanoine de la Cathédrale de cette Ville; — 3. & Marie-Catherine de Jaucourt, née à Tours en 1712, vivante en 1758.

XVI. François de Jaucourt, II. du nom, Chevalier, Seigneur des Faveras, né à Tours le 26 Novembre 1713, ancien Capitaine dans le Régiment d'Anjou, a épouſé, en 1753, *N... de la Place*. Nous ignorons s'il en a des enfans.

Seigneurs de Chazelles.

XIII. Elie de Jaucourt, I. du nom, Chevalier, né le 24 Novembre 1604, ſecond fils de Gabriel de Jaucourt, & de *Claude de la Perriere*, ſa premiere femme, fut Enſeigne de la premiere Compagnie des Gendarmes du Duc *de Luxembourg*, & mourut le 6 Octobre 1667. Il avoit épouſé, par contrat du 15 Décembre 1625, *Anne de Loron*, morte en 1670, fille unique de *Lazare de Loron*, Chevalier, & de *Malechine de la Tournelle*. De ce mariage ſortirent 23 enfans, dont le 22e & dernier fils, Elie, qui ſuit, a ſurvécu à tous ſes freres.

XIV. Elie de Jaucourt, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Chazelles, &c. Lieutenant-Colonel du Régiment de Guitaut, Infanterie, le 17 Avril 1718, avoit épouſé *Marguerite-Françoiſe d'Anlezy*, morte à Paris en 1720, fille de *Jacques d'Anlezy*, Seigneur de Chazelles, dont: — 1. Etienne-Edme, qui ſuit; — 2.

ANNE-FRANÇOISE, née en 1688, Religieuse en Bourgogne; — 3. & CATHERINE-PAULE-FRANÇOISE, née le 8 Juillet 1696, mariée à Dijon, par contrat du 9 Juillet 1721, à *Gabriel-Laurent de Montrichard*, Comte de Fontenay, Chevalier de l'Ordre de Saint-Georges.

XV. ETIENNE-EDME DE JAUCOURT, Chevalier, Seigneur de Chazelles, né le 4 Janvier 1695, ſervit dans le Régiment de Bourbon, Cavalerie, & épouſa, par contrat du 3 Août 1728, *Marie d'Arlay*, Dame de la Boulaye, fille de feu *Barthelemi d'Arlay*, Chevalier, Seigneur de la Boulaye près Autun, de la Verriere-le-Mont, & de *Marie Cartier*, Dame de la Boutiere, dont: — 1. PIERRE, né le 11 Octobre 1732, mort à 13 ans en Italie, dans le Régiment de la Reine, Infanterie; — 2. CHARLES-LÉOPOLD, Chevalier de Malte de minorité, né le 15 Avril 1736, entré au ſervice dans le Régiment de la Reine, Infanterie, en 1745, & Capitaine audit Régiment en 1754. Il obtint, en 1756, un bon du Roi, pour un Guidon de Gendarmerie; — 3. PIERRE-MARIE, né le 18 Septembre 1744; — 4. MARIE-GABRIELLE, née le 22 Octobre 1729, mariée, le 10 Janvier 1752, à *Charles-Marie*, Comte *de Riécé*, Chevalier, Seigneur de Loyſe en Breſſe; — 5, 6 & 7. LOUISE, née le 13 Avril 1734, MARIE, née le 5 Août 1739, & FRANÇOISE-CHARLOTTE, née le 27 Octobre 1740, toutes trois Chanoineſſes.

Seigneurs de BONNESSON.

XIII. GABRIEL DE JAUCOURT, Chevalier, Seigneur de Bonneſſon, troiſieme fils de GABRIEL, & de *Claude de la Perriere*, ſa premiere femme, entra dans le parti du Prince *de Condé*, ſous la minorité de Louis XIV, devint la malheureuſe victime de la paix que le Prince fit avec le Cardinal *Mazarin*. Il eut la tête tranchée à Paris, le 13 Décembre 1659, & le Prince *de Condé* n'ayant pu le ſauver, fit emporter le cadavre dans un de ſes caroſſes pour le faire inhumer. Il avoit épouſé, 1°. par contrat du 3 Août 1639, *Eliſabeth Bellanger*; & 2°. *Deniſe Viſinier*. Du premier lit vint: — GABRIEL, qui ſuit; & du ſecond: — ABRAHAM, Seigneur de Chamont, marié à *N... de Midou*, vivant ſans poſtérité en 1761.

XIV. GABRIEL DE JAUCOURT, Chevalier, Seigneur de Bonneſſon, épouſa Demoiſelle *Anne Pellault*, dont: — 1. GABRIEL DE JAUCOURT, mort Commiſſaire d'Artillerie en 1709, âgé d'environ 26 ans; — 2. JACQUES, Seigneur de Bonneſſon, Lieutenant-Général d'Artillerie du 3 Juillet 1707, pourvu des Départemens d'Allemagne & de Flandres, mort à Paris le 6 Septembre 1729, ſans avoir pris d'alliance; — 3. MARIE-ANNE, veuve, ſans enfans, de *François-André de Clery*, Chevalier, Seigneur de Seran, ancien Capitaine de Grenadiers, mort à Paris, âgé de 80 ans; — 4. & MICHELLE DE JAUCOURT, morte Religieuſe Carmelite à Metz en Lorraine.

Les armes de la Maiſon de JAUCOURT ſont: *de ſable, à deux léopards d'or.*

Six des fils de LOUIS DE JAUCOURT, & d'*Eliſabeth de la Trémoille*, convinrent entr'eux ſous le ſcel privé, de mettre à l'avenir de la diſtinction dans les Quartiers. C'eſt peut-être de-là que quelques-unes des branches de cette Maiſon écartelent ſimplement de Bourgogne ancien, & d'autres, comme on le voit dans les Nobiliaires de la fin du ſiécle paſſé, portent: *d'Hermines, à la bordure de gueules*, qui eſt d'ANLEZY; *au 2 de gueules, à 3 léopards d'or*, qui eſt DE MONTAL; *au 3* DE FRANCE, *au bâton péri en barre; au 4 bandé d'or & d'azur, à la bordure de gueules*, qui eſt BOURGOGNE ANCIEN; & ſur le tout, *de ſable à deux léopards d'or*, qui eſt DE JAUCOURT.

Les anciens Hiſtoriens de France, comme *Froiſſard, du Bouchet, Olivier de la Marche, Philippe de Comines*, &c. parlent de la Maiſon de JAUCOURT, & on trouve dans l'Hiſtoire des Grands Officiers de la Couronne, la branche de *Dinteville*, comme nous l'avons déja dit au *Tome V.* de ce Dictionnaire. Cette Généalogie que nous venons de donner, à quelques corrections près, telle qu'elle eſt inſérée dans le Dictionnaire *de Moréri*, Edition de 1759, a été dreſſée ſur des Mémoires imprimés & manuſcrits de cette Maiſon, tirés des contrats de

mariage, tranſactions, partages de famille, teſtamens, &c. & l'Editeur de *Moréri* dit qu'il y en a un grand recueil dans le Cabinet des Chevaliers de l'Ordre du Saint-Eſprit.

JAUSSELIN (DE). Famille noble qu'on croit orginaire du Poitou, établie en Guienne depuis

PIERRE DE JAUSSELIN, marié, le 4 Février 1554, à Demoiſelle *Marie de Brocas*, dont :

ISAAC DE JAUSSELIN, qui épouſa, le 8 Décembre 1597, *Marthe de Braſſay*. Ses enfans furent : — 1. PIERRE DE JAUSSELIN, Seigneur de la Grange, & après de Caudere, par échange fait entre freres. Il s'allia à *Jacquette du Long*, & mourut ſans enfans ; — 2. JEAN, qui ſuit ; — 3. JEANNE DE JAUSSELIN, mariée à *Samuel de Roques*, Sieur de Baroques, Aide-de-Camp-Général des Armées du Roi ; — 4. & MARTHE, mariée à *Marc-Antoine de Baroques*, Ecuyer, Seigneur de Laſſaubolle.

JEAN DE JAUSSELIN, Seigneur de Braſſay, inſtitué héritier univerſel de *Tobie de Braſſay*, Ecuyer, Conſeiller-Secrétaire du Roi, Maiſon & Couronne de France en la Chancellerie de Bordeaux, Seigneur & Baron de Samazan, ſon oncle maternel, par teſtament du 7 Mars 1630, à condition de porter en chef, lui & ſa poſtérité, mâle & femelle, le nom de *Braſſay*, c'eſt-à-dire, avant celui de JAUSSELIN, épouſa, le 6 Mai 1636, *Madelene de la Borde*. Il en eut : — 1. PIERRE DE BRASSAY-JAUSSELIN, Capitaine au Régiment Royal, Infanterie, mort au ſervice du Roi ; — 2. JEAN-JACQUES DE BRASSAY-JAUSSELIN, mort âgé de 19 ans ; — 3. & PAUL, qui ſuit.

PAUL JAUSSELIN, Seigneur de la Grange & de Monrepos, Lieutenant des Chevaux-Légers, épouſa, 1°. le 27 Novembre 1678, *Marie de Borderie* ; & 2°. le 6 Février 1690, *Eſther de la Roche-Gajan*. Du premier lit vinrent : — 1. JEAN-PAUL, qui ſuit ; — 2. MARTHE-MADELENE DE BRASSAY-JAUSSELIN, née le 10 Avril 1681, veuve de *Daniel de la Coſte*, Seigneur du Barry & autres lieux ; — 3. FRANÇOISE DE BRASSAY-JAUSSELIN, dite *Mademoiſelle de la Grange*, Dame de Lauzun, née le 21 Décembre 1682 ; & du ſecond lit ; — 4. HENRI DE BRASSAY-JAUSSELIN, Sieur de Monrepos, Capitaine au Régiment de Monconſeil, né le 16 Mars 1692 ; — 5 & 6. JOSEPH & JACQUES DE BRASSAY-JAUSSELIN, morts ſans enfans ; — 7. & MARIE DE BRASSAY-JAUSSELIN, veuve de *N... de Laumont*, Seigneur de Caſtille.

JEAN-PAUL DE BRASSAY-JAUSSELIN, Seigneur de la Grange & de Monrepos, épouſa, le 6 du mois de Septembre 1723, *Marie-Anne de Melet*, dont : — 1. JEAN-PAUL, qui ſuit ; — 2. JOSEPH DE BRASSAY-JAUSSELIN, mort âgé de 14 ans ; — 3. LOUIS-ELÉAZARD, Lieutenant au Régiment d'Auvergne en 1753, & Capitaine dans le même Régiment en l'année 1760 ; — & cinq filles ; ſçavoir, MADELENE, FRANÇOISE, MARIE, MARGUERITE, & une autre MARIE, toutes vivantes en 1753.

JEAN-PAUL DE BRASSAY-JAUSSELIN, Ecuyer, Seigneur de la Grange, Monrepos, né le 23 Avril 1725, épouſa, le 12 Mai 1753, *Marthe-Madelene de Melet*, ſa couſine, du ſecond au troiſieme degré, fille de *Timothée* & de *Marguerite de la Coſte*, dont : — 1. HENRI-RAYMOND DE BRASSAY-JAUSSELIN, né le 11 Juillet 1755 ; — 2. MARIE, née le 19 Juillet 1756 ; — 3. MARTHE-MADELENE, née le 4 Mars 1760 ; — & deux autres enfans, morts au berceau.

Les armes ſont : *de gueules, au chevron d'argent, accompagné de deux étoiles d'or, poſées l'une en chef & l'autre en pointe : parti d'azur, à un lion d'or, ſurmonté d'une étoile de même, & l'écu timbré d'un caſque, orné de lambrequins d'or, d'azur, d'argent & de gueules.*

* JAVON, dans le Comté Venaiſſin, Diocèſe de Carpentras. C'eſt un Fief avec haute, moyenne & baſſe Juſtice, qui fut inféodé par le Pape LÉON X, à noble *François de Baroncelli*, dont la poſtérité le poſſede encore

encore actuellement, & jouit auſſi, en 1769, de la Seigneurie de *Saze* en Languedoc.

* JAY DE FLEURIGNY (LE). Famille noble & ancienne, éteinte, que l'on préſume être une branche cadette de celle de LE JAY, féconde en grands hommes, & originaire de Paris.

On trouve, ſuivant *du Tillet* & *Blanchard*, un JEAN LE JAY, Chevalier, Préſident en la Chambre des Enquêtes du Parlement de Paris, l'an 1344, marié avec une parente, ou ſelon d'autres, avec la ſœur de *Jean de Dormans*, Cardinal, Evêque de Beauvais & Chancelier de France, dont il eut: — PIERRE LE JAY, Secrétaire du Roi & Prévôt des Marchands de Paris en 1380; —— NICOLAS LE JAY, Secrétaire du Roi & Maître des Comptes, vivoit ſous le regne de FRANÇOIS I, qui le choiſit pour aller, avec le Connétable *de Montmorency*, & quelques autres Seigneurs, recevoir l'Empereur CHARLES-QUINT ſur les frontieres du Royaume, & l'accompagner juſques dans ſes Etats de Flandres, l'an 1539 & 1540.

Quoi qu'il en ſoit du nom de LE JAY, il eſt certain que:

I. PIERRE LE JAY poſſédoit, au commencement du XIIIe ſiécle, la Terre & Seigneurie de *Fleurigny*, ainſi qu'il paroît par un compromis qu'il paſſa au mois de Juillet 1276, avec le Curé de Fleurigny, par lequel, pour terminer à l'amiable les procès & différends qu'ils avoient entr'eux, ils choiſirent, d'un commun accord, *Gillon de Lixi*, Chanoine de Saint-Jean en l'Egliſe de Sens, à la Sentence arbitrale duquel ils promirent ſe ſoumettre, à peine de 10 livres d'amende. Il fut pere de:

II. JEAN, dit LE JAY, Chevalier, Seigneur de Fleurigny, qui échangea, par acte du 29 Juin 1307, avec l'Evêque de Chartres & *Jean Piloé*, Chanoine de Saint-Etienne de Troyes, ce qu'il avoit à Villaine, Paſſy, Coandon, & à Saint-Benoiſt, ſoit hommes, femmes, cenſives, coutumes, bois, maiſons, granges, places, dîmes, terres, prez, vignes, juſtices, fours, ſeigneuries & moulins, &c. contre ce qu'ils avoient à Villiers ſur-Seine, finages & appartenances.

Il fonda, en Octobre 1322, le Samedi après la Fête de Saint-Luc, Evangéliſte, une Meſſe par ſemaine, dans l'Egliſe de Fleurigny, pour l'exécution de laquelle fondation, qui fut ratifiée & confirmée par *Guillaume*, Archevêque de Sens, en 1474, il fit donation à ladite Egliſe, d'un demi-muid de grains; ſçavoir, 20 bichets de froment, 20 bichets de ſeigle & 8 de tremoy, à prendre à perpétuité par le Curé de Fleurigny, ſur un muid de grains, qu'il avoit droit de percevoir, par chacun an, ſur la Grange dîmereſſe de Villiers-ſur-Seine.

Il avoit épouſé Dame *Jeanne de Leſdeville*, avec laquelle il fonda, par acte paſſé devant le Tabellion de Bray, le Mardi après la Nativité de Saint Jean-Baptiſte 1341, conjointement avec Damoiſelle *Jeanne de Breanne*, Dame de Pailly & de Breanne, la Chapelle du Château de Fleurigny, ſous l'invocation de *Saint Jean-Batiſte & de Saint Jean l'Evangéliſte*. Ils donnerent à cette Chapelle les dîmes par moitié des menues dîmes ſeulement, tant de Villiers, de Villenauxe-la-petite, de Villuis, & du Pleſſis-Dumée, dont l'amortiſſement fut fait audit JEAN LE JAY, dit *Fleurigny*, par le Roi PHILIPPE, au mois d'Avril ſuivant, moyennant 30 liv. avec l'agrément de nommer à perpétuité le Chapelain. Cette fondation fut accordée par JEANNE, Reine de France, le 12 Juillet 1342, & autoriſée par *Philippe de Melun*, Archevêque de Sens, le 28 Août 1343, & par le Pape CLÉMENT VI, ſuivant ſa Bulle datée d'Avignon le 5 Août, l'an 8e de ſon Pontificat, par laquelle il donne droit audit Chevalier & à ſes héritiers & ayans cauſe, de préſenter à perpétuité à ladite Chapelle. JEAN LE JAY, dit *Fleurigny*, laiſſa de ſon mariage: — 1. ROBERT, Chevalier, Chambellan du Duc de Bourgogne, vivant en 1360. Il eſt appellé dans quelques actes ROBINET DE FLEURIGNY, & aſſiſta au contrat de mariage de PHILIPPE DE FLEURIGNY, ſon frere, qu'il nomma exécuteur de ſon teſtament, en date du Jeudi après la Pentecôte, de

l'an 1385, & qu'il inſtitua ſon héritier. Il avoit épouſé *Agnès de Blaiſy*, dont il n'eut point d'enfans, morte après 1398; —— 2 & 3. GAILLEHAULT & GUYON; — 4. JEAN, qui avoit épouſé une Dame nommée *Agnès*, comme il paroît par une Charte datée du bois de Vincennes, le 20 Septembre 1348, par laquelle le Roi PHILIPPE VI, dit *de Valois*, qui le qualifie de *noble homme* & de *Chevalier*, lui fait don, & à ſa femme, de 50 livres de bois, pour édifier, ſuivant les Lettres vérifiées par les gens du ſecret Conſeil; — 5. & PHILIPPE, qui ſuit.

III. PHILIPPE DE FLEURIGNY, I. du nom, Chevalier, Seigneur dudit lieu, &c. Conſeiller & Chambellan du Roi, & premier Chambellan du Duc *d'Orléans*, tranſigea, comme héritier de ROBERT DE FLEURIGNY, ſon frere, ſur ſa ſucceſſion, avec *Agnès de Blaiſy*, ſa veuve, par acte paſſé devant Notaires à Sens, le 24 Avril 1398. Il avoit épouſé *Catherine le Drouais*, niéce de *Pierre*, Chevalier, décédé le 4 Mars 1388, époux de *Jeanne de Cloye*, en Dunois, & de *Jean de Vendôme*, Chevalier, Sire de la Ferté. Par le contrat de mariage, paſſé devant le Bailli de Chartres, le Vendredi 3 Juin 1379, ſigné *Boulay*, M. le Comte *de la Marche-de-Vendôme* & de Caſtres, & ſon épouſe, s'obligent, envers ladite *Catherine le Drouais*, d'une ſomme de 346 livres de rente, dont ils promettent bailler titres bons & valables audit PHILIPPE DE FLEURIGNY, à ſa premiere demande, &c. Il eſt qualifié *Chambellan de M.* DE VALOIS, *Garde & Capitaine du Chaſtel & Tour d'Yenville en Beauce*, dans une quittance qu'il donna le 8 Juillet 1382, pour deux termes de ſes gages; & ſuivant des Lettres-Patentes du Roi CHARLES VI, données à Orléans au mois d'Avril après Pâques 1388, ce Prince lui accorda, à la relation des Ducs *de Berri* & *de Bourgogne*, la permiſſion de rebâtir, fortifier, & emparer de nouveaux murs, pals & foſſés, comme bon lui ſembleroit, la Maiſon-Forte, terre & appartenances de *Pommereuil*, relevante de la Couronne, & aſſiſe en la Vicomté & Châtellenie de *Breteuil*. Il eut de ſon mariage, entr'autres enfans: — 1. JEAN, qui ſuit; — 2. & CATHERINE, mariée, par contrat du 20 Février 1403, à *Jacques de Trie*, Chevalier, Seigneur de Roulleboiſe, mort le 5 Octobre 1432, frere de *Renaud de Trie*, Amiral de France, Chambellan du Roi, Maître des Arbalêtriers, Capitaine & Garde des Châteaux de Saint-Malo & Rouen, l'un des plus riches Seigneurs du Royaume, & arrieres-petits-fils de *Thibault de Trie*, troiſieme fils de *Mathieu*, Seigneur *de Trie*, Comte de Dammartin, & de *Marcelle de Montmorency*. Elle teſta le 25 Mai 1433, & laiſſa de ſon mariage, entr'autres, — *Mayette de Trie*, mariée à *Jean le Clerc*, III. du nom, Chevalier, Seigneur de Saint-Sauveur en Puyſaye, Baron de la Forêt-le-Roi, &c. homme d'armes des Ordonnances du Comte *de Nevers*, & Ecuyer du Roi, fils de *Jean*, II. du nom, Chancelier de France, & d'*Agnès le Muet*, ſa premiere femme, dont poſtérité.

IV. JEAN DE FLEURIGNY, III. du nom, Chevalier, Seigneur dudit lieu, épouſa *Marguerite de Ferrieres*. Ils ne vivoient plus en 1457, ſuivant le partage de leurs ſucceſſions, que firent entr'eux leurs enfans, le 20 Décembre de cette même année, par acte ſigné *Pacte*, & paſſé à Chartres ledit jour, en préſence de noble homme Meſſire *Millet d'Illiers*, Doyen en l'Egliſe de Chartres, Conſeiller au Parlement de Paris, & parent des Parties. De ce mariage vinrent: — 1. PHILIPPE, qui ſuit; — 2. & AGNÈS, premiere femme d'*Antoine de Hellande*, Ecuyer, Seigneur de Montigny, Capitaine de Reims, fils de *Robin de Hellande*, Chevalier, Chambellan du Roi, & Bailli de Rouen, & de *Jeanne de Montmorency*. Il épouſa, en ſecondes noces, *Jeanne de Mailly*, fille de *Jean*, Seigneur d'Auvillars, & de *Jeanne de Weſieres*. Voyez HELLANDE.

V. PHILIPPE DE FLEURIGNY, II. du nom, Chevalier, Seigneur dudit lieu, de Gourderas & la Gainiere, Conſeiller & premier Chambellan du Roi & du Duc *d'Orléans*, obtint des Lettres-Patentes du Roi CHARLES VI, datées de Paris le 2 Mars 1406, & du regne de ce Prince le 27e, & contreſignées *Begon*, par leſquelles, eu égard au droit de haute, moyenne & baſſe juſtice, il lui fût accordé celui d'avoir juſtice levée & par eſpace, fourche ou gibet, (ce qui n'ap-

partenoit alors qu'aux Rois), dans l'étendue de la Banlieue de Chartres. Il épouſa *Jacqueline de Boucherville*, ou *Bauchierville*, & mourut en Avril 1482, laiſſant de ce mariage, pour fille unique:

VI. JEANNE DE FLEURIGNY, Dame de Fleurigny, de Valliere, de la Chapelle-ſur-Oreuſe, de Sergines, de la Haute-Maiſon, de Pommereuil, de Saquainville, ou Tachainville, de Bretemer, & du Fief de Gourdes. Elle fut mariée, 1°. avec *Antoine de Châteauneuf*, Seigneur & Baron du Lau en Armagnac, Grand-Chambellan & Grand-Bouteiller de France, Sénéchal de Guienne, Capitaine de 100 lances, Lieutenant-Général & Gouverneur des Comtés de Rouſſillon, de Cerdaigne & de la ville de Perpignan, & Baron de Duras en Agenois, & Châtelain de Blancafort, Seigneuries que le Roi Louis XI. avoit confiſquées ſur *Gaillard de Durfort* & *Antoine de Chabannes*, & que ce Prince lui avoit données, ainſi que les terres de Pierre, & de Montferrand, avec la Capitainerie & le revenu de la Châtellenie de Falaiſe. Il rendit hommage au Roi, en la perſonne de ſon Chambrier, des Fiefs, Terres & Seigneuries de Saquainville ou Tachainville, du Fief de Bretemer, relevant du Comté d'Evreux, à Tours le 17 Octobre 1482, ainſi que de la Seigneurie de Pommereuil & du Fief de Gourdes, le 15 Mars 1483, qui étoient du chef de ſon épouſe, & mourut peu de tems après. Elle en étoit veuve le 25 Août 1485, plaidoit en ladite qualité au Châtelet le 15 Octobre ſuivant; & elle étoit remariée en ſecondes noces, en 1492, avec *Jean*, Seigneur *de Sandouville*, Maître-d'Hôtel du Roi, & Bailli d'Evreux, qui fut pourſuivi, à cauſe d'elle, par le Procureur du Roi, pour rendre compte de l'exécution teſtamentaire d'*Antoine de Châteauneuf*, ſon premier mari.

JEANNE DE FLEURIGNY, devenue également veuve de ſon ſecond mari, ſe retira dans ſa Terre de Fleurigny, qu'elle avoit fait régir par M. *de Lyons*, bâtard de ſon ſecond mari, & qu'elle trouva conſidérablement expoliée dans les cenſives & droits Seigneuriaux; mais s'étant adreſſée au Roi, elle obtint des Lettres Royaux, en date du 14 Novembre 1505, par leſquelles il fut ordonné aux habitans de ſeſdites Terres & Seigneuries, de produire les titres en vertu deſquels ils jouiſſoient de leurs fonds, & à défaut de ce faire, & d'en avoir de valables, il fut permis à ladite Dame de s'en mettre en poſſeſſion. Sur ces Lettres il en intervint d'autres de *mains confortatives*, ſignées par le Conſeil, *Morelot.*, le 19 des mêmes mois & an, portant injonction au Bailli de Sens, &c.

Cette Dame ſe voyant ſans enfans, vendit, avec donation de plus value, à *François le Clerc*, Chevalier, Baron de la Forêt-le-Roi, Seigneur de Beauvoir, Villebon, &c. Conſeiller & Chambellan du Roi, ſon couſin-iſſu-de-germain, ſes terres de Fleurigny, Valliere, la Chapelle & Sergines, par acte du 16 Décembre 1513, & à la charge que *Charles le Clerc*, ſon fils aîné, porteroit le nom *de Fleurigny*, & les armes de cette Maiſon écartelées avec les ſiennes. Il prit poſſeſſion de la Terre de *Fleurigny* le 2 Janvier 1514, & y nomma des Officiers, & le 26 Décembre ſuivant de la Terre de Sergines & autres. *Voyez* CLERC-DE-FLEURIGNY (LE). Au moyen de ces vente & donation, la Maiſon *de le Clerc* fut ſubſtituée aux noms, biens & armes de celle de LE JAY-DE FLEURIGNY, qui s'eſt trouvée totalement éteinte, par la mort de ladite JEANNE DE FLEURIGNY, arrivée au mois d'Août 1517. Elle étoit la derniere de ſon nom, & avoit fait un teſtament le 21 Mai précédent.

Les armes de cette ancienne Famille étoient: *de ſinople, au chef d'or, & un lion de gueules, brochant ſur le tout.*

JAY (LE): Famille de Paris, différente de la précédente.

JEAN LE JAY, Secrétaire du Roi l'an 1552, eut de *Guillemette Hotman*, ſon épouſe,

NICOLAS LE JAY, Seigneur de Bevilliers, &c. d'abord Secrétaire du Roi, puis Conſeiller & Correcteur des Comptes à Paris l'an 1571. Il épouſa *Madelene Gron*, Dame de la Maiſon-Rouge & de Tilly, & eut, entr'autres enfans: — 1. NICOLAS, qui ſuit; — 2. LOUIS, Chevalier de Malte; — 3. & JACQUES, rapporté ci-après.

Nicolas le Jay, Baron de Tilly, de la Maiſon-Rouge & de Saint-Fargeau, Seigneur de Villiers-lès-Salles, Bretigny-ſur-Mont, Malabry, Paray, Conflans & les Carrieres, &c. fut Conſeiller aux Requêtes du Palais en 1600, Procureur du Roi au Châtelet, & enſuite Lieutenant Civil. L'an 1610, il calma, par ſa prudence, la populace de Paris, qui ſembloit diſpoſée à exciter quelque orage après la mort funeſte de Henri IV; fut reçu Préſident aux Enquêtes du Parlement en 1613, charge qu'il exerça 17 ans avec beaucoup de probité & de réputation; fut nommé par le Roi Louis XIII, en 1630, d'abord Préſident à Mortier, & 7 mois après premier Préſident, lors du décès de M. *Bochard de Champigny*; & fait Garde des Sceaux & Sur-Intendant des deniers des Ordres du Roi, par Lettres du 27 Février 1636. Il mourut le 30 Décembre 1640, ſans poſtérité de *Madelene Marchand*, ſon épouſe, décédée en 1625; mais il laiſſa pluſieurs bâtards. Son corps fut enterré à Paris dans l'Egliſe des Minimes de la Place Royale, où l'on voit ſon épitaphe & ſa ſtatue que ſes neveux y ont fait dreſſer.

Henri-François le Jay, petit-neveu de ce premier Préſident, & fils de Henri-François le Jay-de-Bussy, après avoir ſervi quelques années dans les Mouſquetaires, eut la Lieutenance de la Meſtre-de-Camp du Régiment de Gadaigne. Il paſſa en Angleterre, où il épouſa *Anne de la Poolle*, Comteſſe de Newbourg, s'attacha au ſervice de Jacques II, Roi d'Angleterre, & fut fait Capitaine de Cuiraſſiers; il ſe trouva à la défaite & à la priſe du Duc *de Montmouth*, & paſſa enſuite en Irlande avec Sa Majeſté Britannique, étant pour lors Lieutenant-Colonel. Le Roi, connoiſſant ſon mérite, l'honora de la charge d'Aide-de-Camp. Il s'attacha tellement à ce Prince, que S. M. pour récompenſer ſes ſervices, lui donna un Régiment.

Jacques le Jay, fils puîné de Nicolas, & de *Madelene Gron*, fut Gentilhomme ordinaire du Roi & Conſeiller d'Etat. Il épouſa *Geneviéve de Rubentel*, de laquelle il laiſſa: — Charles, qui ſuit; — & Henri le Jay, Abbé de Cherbourg, puis marié.

Charles le Jay, Baron de Tilly, de la Maiſon-Rouge, de Saint-Fargeau & de Villiers-ſur-Seine, fut Conſeiller au Grand-Conſeil le 20 Août 1638; Maître des Requêtes le 28 Février 1642; Intendant à Limoges en 1664; enſuite à Tours, à Bordeaux & en Lorraine, mourut en Novembre 1671, & fut inhumé aux Minimes. Il avoit épouſé, le 16 Février 1640, *Gabrielle de Leſrat*, fille de *Guillaume de Leſrat*, Seigneur de Lancrau, Préſident aux Enquêtes du Parlement de Paris, & de *Catherine Feydeau*. Elle mourut le 18 Juin 1686, laiſſant: — 1. Nicolas le Jay, Baron de Tilly, de la Maiſon-Rouge, &c. Conſeiller au Parlement le 15 Mars 1669, mort le 26 Juin 1700, à 58 ans, ſans enfans de ſon mariage avec *Catherine de la Boutiere*, fille de *Michel de la Boutiere*, Conſeiller au Parlement de Dijon, & de *Marie de Senecey*; — 2. Henri-Guillaume, Abbé de Cherbourg, Aumônier du Duc *d'Orléans*, Evêque de Cahors le 9 Mars 1680, mort le 22 Avril 1693; — 3. Louis, Seigneur de Tilly, Lieutenant aux Gardes, tué à la bataille de Saint-Denis en 1678; — 4. Jean, Seigneur des Salles, Sous-Lieutenant aux Gardes-Françoiſes, mort au ſiége de Beſançon; — 5. Charles, Seigneur de Villiers, Sous-Lieutenant au Régiment des Gardes, tué à Cambray en 1677; — 6. Gabriel-François, Jéſuite, qui fut long-tems Profeſſeur d'Eloquence au Collége de Louis *le Grand*, où il eſt mort le 21 Février 1734, ſur la fin de ſa 77e année. Il a laiſſé, entr'autres ouvrages, une Traduction latine de l'Hiſtoire de France, écrite en françois par le P. *Daniel*, ſon confrere, & il l'a pouſſée juſqu'à Louis XII. Voyez *Moréri*; — 7. Claude-Joseph, qui ſuit; — 8 & 9. Marie & Elisabeth le Jay, Religieuſes de la Viſitation.

Claude-Joseph le Jay, Seigneur & Baron de la Maiſon-Rouge & de Tilly, Saint-Fargeau, Villiers & les Salles, d'abord deſtiné à l'Ordre de Malte, puis Capitaine au Régiment des Gardes en 1691, Chevalier de Saint-Louis, Gouverneur des Ville, Fort & Château d'Aire en Artois, mort le 12 Novembre 1735, à 73 ans, avoit épouſé, le 8 Août 1703, *Anne-Marie Pajot*, fille de *Léon Pajot*,

Seigneur d'Ons-en-Bray, Secrétaire du Roi, & Contrôleur-Général des Postes de France, & de *Marie-Anne Rouillé*, dont une fille unique: — MARIE-ANNE LE JAY, femme, le 9 Janvier 1730, de *Paul-Esprit Feydeau*, Seigneur de Brou, Conseiller d'Etat, morte à Paris le 11 Février 1740, laissant des enfans.

Les armes: *d'azur, à une aigle cantonnée de 4 aiglons de même, regardant un soleil placé au canton dextre du chef, le tout d'or.*

JAY: Autre Famille, dont étoit

JEAN LE JAY, Seigneur de Barbery, Docteur en Médecine, qui de *Jeanne Sevin*, son épouse, eut: —— JEAN LE JAY, Seigneur de Barbery, Abbé de la Couture du Mans, Conseiller au Grand-Conseil, par Lettres données à Paris le 29 Janvier 1578, & reçu le 17 suivant. Il prit le parti de la Ligue, fut rétabli dans les fonctions de sa charge, par Lettres du 23 Mai 1591; fait Maître des Requêtes le 11 Mai 1594, mourut le 6 Janvier 1607, & fut enterré à Saint-Severin. C'est ce que nous sçavons sur cette famille, n'en ayant point reçu de *Mémoire*. Les armes: *d'azur, au chevron d'or, accompagné de 3 oiseaux d'argent.*

ICARD. Famille connue à Arles sous les noms de *Pérignan* & de *Périsse*. La premiere branche a pour auteur

NICOLAS D'ICARD, I. du nom, qui, en considération de ses services, obtint des Lettres de noblesse, données à Fontainebleau par HENRI IV, en Avril 1605, & enregistrées à la Chambre des Comptes de Provence le 28 Février 1609. Il eut de sa femme, dont on ignore le nom,

ANTOINE D'ICARD, marié, le 15 Juillet 1615, à *Blanche de Meyran*, fille de noble *Etienne de Meyran*, Ecuyer de la ville d'Arles, & de *Marguerite de la Cetta*, Dame de Nans. Leurs enfans furent: — NICOLAS, qui suit; — JACQUES & GUILLAUME D'ICARD.

NICOLAS D'ICARD DE PÉRIGNAN, II. du nom, fut Capitaine de 100 hommes d'armes l'an 1637, & Aide-de-Camp dans les Armées du Roi en Catalogne. Il se maria, le 1 Juin 1646; mais on ignore le nom de sa femme.

NICOLAS D'ICARD DE PÉRIGNAN, III. du nom, un de ses descendans, fit alliance avec *Marthe-Henriette de Sade*, des Seigneurs *d'Aigueres*, de laquelle il a laissé: — 1. JEAN-FRANÇOIS, qui suit; — 2. ANTOINE, reçu Chevalier de Malte; — 3. & une fille, mariée dans la Famille de *Signier*.

JEAN-FRANÇOIS D'ICARD DE PÉRIGNAN a épousé *Gabrielle de Maurellet-la-Roquette*, fille de *Gaspard-Nicolas de Maurellet*, Marquis de la Roquette, & de *Françoise Julie de Barrigue*, de la ville de Marseille, dont il a plusieurs enfans.

La branche d'ICARD, dite DE PÉRISSE, descend de JEAN-BATISTE D'ICARD, qui obtint des Lettres de noblesse au mois de Février 1623, enregistrées aux Archives de Sa Majesté le 15 Mars 1624. C'est ce que nous sçavons sur cette Famille, n'en ayant point reçu de *Mémoire*, d'après l'*Histoire héroïque de la Noblesse de Provence, Tome II, p.* 30, & l'Etat de la Noblesse, par l'Abbé *Robert, Tome II, p.* 235. Les armes: *d'azur, au lion d'or, tenant de ses deux pattes une lance de même, posée en pal.*

JEAN. Il y a deux Familles de ce nom en Normandie, sçavoir JEAN, Seigneur de Versainville, Election de Falaise, dont les armes sont: *d'azur, à trois glands d'or, 2 & 1.* — & JEAN, Ecuyer, Seigneur de Monjean, même Election, qui porte: *d'azur, à la fasce d'argent chargée d'une colombe de sinople posée sur un rameau d'olivier de même; deux étoiles d'or en chef, & une semblable en pointe.*

JEANÉ, Ecuyer, Seigneur du Rocher en Normandie, Election de Falaise. Famille qui porte: *d'azur, à la montagne d'argent surmontée en chef de deux étoiles de même.*

JEHAN, en baſſe Bretagne, Evêché de Tréguier, Paroiſſe de Trégrom. Famille noble qui a pour auteur

N... JEHAN DE PENANGUER. — MICHEL JEHAN, un de ſes deſcendans, eut pour fils : — 1. JEAN, auquel le Roi FRANÇOIS I donna la charge de Conſeiller au Parlement de Bretagne, pour ſon ſçavoir & ſon mérite, en 1532; — 2. & ROLLAND, duquel eſt deſcendu :

HERVÉ JEHAN, qui fit tous les actes conſtatant ſa nobleſſe en l'Evêché de Tréguier, y ayant ſervi au ban en 1568. De lui ſont deſcendus, entr'autres : — ROLLAND & CHARLES. — De ROLLAND ſont iſſus : — 1. PIERRE, maintenu dans ſa nobleſſe lors de la réformation en Bretagne en 1670; — 2. & LOUIS JEHAN, duquel deſcend : — YVES-MARIE JEHAN, ſieur de Roſengaret, pere de — JOSEPH JEHAN, Seigneur de Launay, &c.

Les armes : *d'argent, à la faſce d'azur, accompagnée de 3 chouettes de ſable, 2 en chef & 1 en pointe, béquées & membrées d'or.*

JEHANNOT DE BERTILLAC. Famille noble dont il eſt parlé dans le *Mercure de France* du mois de *Décembre* 1748, *p.* 230.

Feu JOACHIM JEHANNOT, Chevalier, Marquis de Bertillac, Meſtre-de-Camp de Cavalerie, avoit épouſé *Marie-Françoiſe le Bel*, morte le 30 Août 1748. De ce mariage ſont iſſus : — 1. LOUIS-JOACHIM, qui ſuit; — 2. LOUIS JEHANNOT DE BERTILLAC, Prêtre, Licencié en Théologie de la Faculté de Paris, Chanoine de l'Egliſe Cathédrale d'Evreux; — 3. FRANÇOIS, Cornette au Régiment de Condé, Cavalerie, mort à Thannes en Baviere, en 1742; — 4. ANTOINE JEHANNOT DE BERTILLAC; — 5. & MARIE-ANNE-CLOTILDE, femme de *Louis-Alexandre de Lombelon*, Chevalier, Marquis des Eſſarts & d'Avrilly, Seigneur & Patron de Cintray. Voyez LOMBELON.

LOUIS-JOACHIM JEHANNOT, Chevalier, Marquis de Bertillac, Colonel d'un Régiment de Dragons de ſon nom, mort le 10 Septembre 1748, avoit épouſé *Jeanne-Françoiſe Pouynet de la Bliniere*, dont il a laiſſé quatre enfans.

C'eſt ce que nous ſçavons, faute de *Mémoire*, ſur cette Famille, dont les armes ſont : *d'azur, au chevron d'argent; au chef d'or, chargé d'un lion paſſant de gueules.*

JEUNE DE CRÉQUY (LE), Seigneurs de la Furjonniere, de Bonnevau, du Pleſſis, &c. en Artois & en Anjou. C'eſt une branche de la Maiſon de *Créquy*, illuſtre par ſa haute antiquité, ſes alliances & les dignités dont elle a été décorée.

Il eſt fait mention de cette branche dans le *Regiſtre V, Part I*, de l'*Armorial de France*, qui lui donne pour chef TASSART ou EUSTACHE LE JEUNE, premier auteur connu des Seigneurs *de la Furjonniere*, qui ſe trouva jeune, en 1415, à la bataille d'Azincourt. Sa poſtérité ſubſiſte au Xe degré, dans les enfans de FRANÇOIS LE JEUNE DE CRÉQUY, II. du nom, Chevalier, Seigneur de la Furjonniere, Commiſſaire de l'Artillerie de France, né le 5 Février 1699, & de *Marie-Lancelotte-Philiberte-Renée Richer-de-Neuville*, Dame de la Beurelliere & de la Bruyere, ſon épouſe. Il en a eu 14, ſçavoir :

1. FRANÇOIS-MARTIN LE JEUNE, appellé *le Comte de Créquy*, né le 31 Mai 1731, entré au ſervice en 1746, Capitaine au Régiment de Languedoc, Infanterie, en 1755; dans la même qualité, Capitaine dans celui de Royal-Champagne, Cavalerie, en 1761; Aide-Maréchal-Général des Logis ès Camps & Armées de Flandres en 1762, & en Février 1763, Chevalier de Saint-Louis; — 2. CHARLES-PIERRE PHILIBERT-LOUIS, né le 10 Mai 1732, Lieutenant au Régiment de Navarre en 1746, qu'il quitta, en 1748, pour paſſer dans celui d'Aunis, incorporé, à la paix, dans celui de Languedoc, qu'il ſuivit en Canada, où il fut tué, en 1756, à l'affaire du Lac du Saint-Sacrement; — 3. N....., mort jeune, ſans avoir été nommé; — 4. GASPARD-HENRI-FRANÇOIS LE JEUNE,

dit *l'Abbé de Créquy*, né le 6 Août 1734, Prêtre, Docteur en Théologie, Vicaire-Général du Diocèse de Lisieux; — 5. PIERRE-JEAN-MARIE, Lieutenant au Régiment de Lemps, Infanterie; — 6. CHARLES-FRANÇOIS-EMMANUEL, né le 18 Avril 1740, mort en 17...; — 7. GODEFROY-PHILIPPE-FRANÇOIS, né le 26 Décembre 1741, Lieutenant au Régiment de Languedoc, Infanterie; — 8. JEAN-BATISTE, né le 17 Février 1743, Lieutenant au Régiment de la Tour-du-Pin, aujourd'hui *Boisgelin*; — 9. EUSTACHE, né le 17 Juillet 1744, Ecclésiastique; — 10. FRANÇOIS-PHILIBERT, dit *le Chevalier de Créquy*, né le 12 Août 1748, Page du Roi dans sa grande Ecurie en 1762; — 11. FRANÇOISE-LANCELOTTE-LOUISE LE JEUNE-DE-CRÉQUY, née le 14 Mars 1736, Religieuse Professe dans l'Abbaye du Ronceray à Angers; — 12. MARIE-ARMANDE, née le 22 Mai 1737; — 13. LOUISE, née le 17 Décembre 1745; — 14. & MARIE-PERRINE, née jumelle le 12 Août 1748, avec FRANÇOIS-PHILIBERT, morte en 17...

Les armes: *de gueules, au créquier d'argent, & sur la premiere feuille du créquier à droite un petit écusson aussi d'argent, à deux fasces de sable.* Cette branche a constamment conservé les armes de sa maison, dont elle a seulement changé les couleurs: *d'or, au créquier de gueules*, prenant *de gueules, au créquier d'argent*, à l'exemple d'un ENGUERRAND DE CRÉQUY, dit *le Begue*, fils puîné de JEAN II, Sire DE CRÉQUY, vivant en 1364, qui prit le *créquier de sable*, & des CRÉQUY DE REMERTENGHES OU REBRETENGUES, qui, vers l'an 1376, portoient: *d'argent, au créquier de sinople, à la bordure engrêlée de gueules.* Rien n'étoit plus fréquent anciennement que ce changement de couleur dans les armes, pour distinguer les cadets des aînés. C'étoit même, au rapport de *Philippe-Jacques Spener*, presque la seule maniere de briser qui fut autrefois usitée en Flandres. Cet auteur dit, que *Gilles de Mailly*, qui vivoit en 1299, ordonna à trois de ses fils puînés, qu'il avoit eus de *Jeanne d'Amiens*, sa femme, de briser leurs armes en changeant les couleurs, de peur de les défigurer; les *maillets* étant toujours pour les MAILLY, des armes parlantes de quelques couleurs qu'ils fussent, comme le *créquier* pour les CRÉQUY. On ignore l'origine du petit écusson *d'argent, à deux fasces de sable*, que les Seigneurs *de la Furjonniere* portent sur la *premiere feuille du créquier à droite.* Seroit-ce en mémoire de quelque alliance illustre? *Palliot*, (Science des Armoiries, *p.* 327), donne en effet ces armes à la Maison d'*Isambourg.* Voyez le *Registre V, Part. I*, de l'*Armorial de France.*

IGNY. C'est une des plus anciennes Familles du Comté de Bourgogne.

N..., Seigneur D'IGNY en Comté, épousa *Veronne de Lugny*, fille de *Philibert de Lugny*, Seigneur de Ruffey, & de *Catherine de Saint-Trivier*, dont il eut:

GUILLAUME, Seigneur D'IGNY, Chevalier, Conseiller & Chambellan du Duc de Bourgogne. Il vivoit en 1418, & fut pere de

JACQUES, Seigneur D'IGNY & d'Auxelles en 1450, qui épousa *Jeanne de Champdeniers*, dont vint:

JEAN, Seigneur D'IGNY, Chambellan de PHILIPPE *le Bon*, Duc de Bourgogne, en 1460. De *Marguerite de Dinteville*, son épouse, naquit:

HELION, Seigneur D'IGNY, marié avec *Jacquette de Neufchâtel*, Dame de Chemilly, de laquelle il eut:

CLÉRIADUS, Seigneur D'IGNY, Razancourt, Chemilly, &c. qui épousa *Claire de Clermont*, & testa le 28 Décembre 1532, laissant quatre filles: — 1. GUILLEMETTE D'IGNY, femme, 1°. l'an 1532, de *Claude de la Baume*, Seigneur du Mont-Saint-Sorlin, Chevalier de la Toison d'or, Gouverneur du Comté de Bourgogne, veuf, sans enfans, de *Claudine de Toulongeon*, & fils puîné de *Guy de la Baume*, Comte de Montrevel, & de *Jeanne de Longny*; & 2°. l'an 1548, de *Jean d'Andelot*, Seigneur de Myons, premier Ecuyer de l'Empereur CHARLES V; — 2. JEANNE D'IGNY, Religieuse aux Cordelieres du Couvent de Besançon; — 3. CLAUDINE D'IGNY, mariée, le 1 Mars 1544, à *Pierre de Montluel*, Seigneur de Châteaufort, fils de *Nicolas de Montluel*, Seigneur de Châteaufort, & de

Françoiſe de Luyrieux ; — 4. & CLAUDINE D'IGNY, *la jeune*, dont on ignore l'alliance.

On lit dans le *Dictionnaire des Gaules, Tome III, p. 215, colon.* 2, article FONTENOIS, ce qui ſuit. PHILIPPE D'IGNY, Seigneur d'Anglu & de Rizaucourt, épouſa, l'an 1530, *Anne*, fille unique & héritiere de *Gratian de Breſſey*, laquelle lui porta en dot les Château, Terre & Seigneurie de Fontenois-ſur-Moſelle. Ses enfans furent : — 1. TOUSSAINT, qui ſuit ; — 2. & JEAN D'IGNY, lequel fut ſubſtitué aux nom & armes de *Breſſey*.

TOUSSAINT D'IGNY fut Seigneur de Fontenois, & épouſa *Marguerite*, fille de *Louis de Lenoncourt*, Bailli de Saint-Mihiel, & de *Catherine de Haraucourt*, dont,

FRANÇOIS D'IGNY, Seigneur de Fontenois, Conſeiller d'Etat du Duc de Lorraine, marié, en 1602, à *Claude*, fille de *Simon d'Ernecourt*, Gouverneur de Vaucouleurs, & de *Barbe de Beurges*. Il en eut :

SIMON D'IGNY, Colonel de Cavalerie en Eſpagne, en faveur duquel la Seigneurie de *Fontenois* fut érigée en *Comté*, par Lettres de 16.... Il épouſa, en 1633, *Barbe*, fille de *Blaiſe le Preudhomme*, II. du nom, Seigneur de Vitrimont, Conſeiller d'Etat du Duc HENRI, & d'*Eſther de Combes*. SIMON D'IGNY étant mort ſans enfans, le Comté de Fontenois paſſa, par décret, au Marquis *de Lenoncourt*, dont la fille, *Charlotte-Madelene de Lenoncourt*, épouſe de *Jacques de Villelume*, Seigneur de Bâtiment en Limouſin, Lieutenant-Commandant de la premiere Compagnie des Gardes-du-Corps du Roi Louis XIV, eut en partage le Comté de Fontenois.

Les armes D'IGNY ſont : *burelé d'argent & de gueules de* 10 *piéces*.

* ILLIERS. Ville ſituée dans la Beauce entre Chartres & Orléans, qui a donné ſon nom à une ancienne Maiſon, dont nous ne pouvons parler qu'hiſtoriquement.

AVESGARD, Sire D'ILLIERS, vivoit du tems de *Thibaut*, Comte *de Chartres*, en 948. La Comteſſe *Ledegarde*, veuve de ce *Thibaut*, donna les dîmes & droits de patronage de l'Egliſe d'ILLIERS, à AVESGARD, Sire D'ILLIERS, comme on le remarque dans les Chartes de l'Egliſe Cathédrale de Chartres. — BODARD D'ILLIERS, ſuivant un titre de l'Abbaye de Saint-Pere en Vallée, vivoit en 1090. — YVES, Sire D'ILLIERS, ſelon les titres de l'Abbaye de Saint-Jean lès Chartres, de l'an 1128, épouſa la fille de *Gérard*, Vidame *de Chartres*, Abbé de Saint-Jean. — On apprend auſſi par les Chartes de la même Abbaye, de 1229, qu'un GODEFROY étoit Seigneur D'ILLIERS, & un GUILLAUME en 1260. — GODEFROY D'ILLIERS, II. du nom, ſuivant les Archives de Saint-Cheron, de l'an 1289, eut une fille unique, nommée YOLANDE D'ILLIERS, mariée à *Philippe de Vendôme*, fils puîné de *Bouchard*, Comte *de Vendôme*, IV. du nom. Par ce mariage il prit pour lui & pour ſes deſcendans le nom & les armes de la Maiſon D'ILLIERS. Il eut, entr'autres enfans : — GUILLAUME, Sire D'ILLIERS, que quelques-uns appellent GEOFFROY, vivant en 1366, ſuivant la pancarte du Domaine de Chartres. Il eut pour fils :

PIERRE, Sire D'ILLIERS, en 1403, qui eut pour enfans : — 1. FLORENT, qui ſuit ; — 2. & MILES, Evêque de Chartres en 1431. Il fut employé en diverſes ambaſſades par les Rois CHARLES VII & LOUIS XI.

FLORENT D'ILLIERS, Bailli & Capitaine de Chartres, ſe diſtingua dans les Armées, ſous le regne de CHARLES VII ; ſe trouva à la délivrance de la ville d'Orléans en 1429 ; procura la réduction de celle de Chartres en 1432, & la priſe de Verneuil en 1435. Il eut de *Jeanne de Coutes*, ſon épouſe ; — 1. JEAN, qui ſuit ; — 2. LOUIS, Seigneur de Villeneuve, que l'on croit auteur de la branche des Raderets, dont nous ne pouvons parler, faute de *Mémoire*. Nous ſçavons ſeulement, qu'un JEAN D'ILLIERS, Seigneur des Raderets, eut pour femme *Catherine de Mailly*, dont ſortit : — JEANNE D'ILLIERS, femme, en 1451, de *Jean*, bâtard *de Vendôme*, Seigneur de Bonneval, fils de LOUIS DE BOURBON, Comte de Vendôme ; & qu'un autre JEAN D'ILLIERS, de la branche des Raderets,

vets, étoit Seigneur du Chênedoré en 1481; — 3. CHARLES, auteur de la branche des Seigneurs de Chantemêle, de laquelle nous donnerons ci-après la notice que nous en avons; — 4. CHARLES, dit *le jeune*, Doyen de l'Eglise Cathédrale de Chartres; — 5. FLORENT, Chanoine de Chartres & Chancelier de la même Eglise; — 6. LOUIS, dit *le jeune*, Abbé de Bonneval; — 7. MARIN, Seigneur de Bures & de la Boussardiere; — 8. & RENÉ, Evêque de Chartres après MILES, son oncle.

JEAN, Sire D'ILLIERS, II. du nom, épousa *Marguerite de Chaourses*, fille de *Guy de Chaourses*, Seigneur de Malicorne, & d'*Andrée de Vareze*, dont: — 1. MADELENE, Dame D'ILLIERS, femme de *Jacques de Daillon*, Seigneur du Lude, Sénéchal d'Anjou, auquel elle porta cette Baronnie d'Illiers, dont le Comte *du Lude*, son arriere-petit-fils, jouissoit; — 2. & ANTOINETTE D'ILLIERS, femme de *Robert Chabot*, Seigneur de Clervaux.

Seigneurs de CHANTEMELE.

CHARLES D'ILLIERS, troisieme fils de FLORENT, & de *Jeanne de Coutes*, épousa *Olive de Saintré*, dont, entr'autres enfans,

CHARLES D'ILLIERS, II. du nom, Seigneur de Chantemêle & de Vaupillon, marié à *Perrette d'Avaugour*, fille de *Jacques*, Seigneur de Courtalain, & de *Mathurine de Saint-Pere*, dont: — 1. OUDARD, qui suit; — 2. & JACQUES, Seigneur de Beaumont, mort sans postérité.

OUDARD D'ILLIERS, Seigneur de Chantemêle, de Vaupillon, de Beaumont & de Villemor, s'allia avec *Madelene Bertrand*, fille de *Jean Bertrand*, Garde des Sceaux de France, puis Cardinal & Archevêque de Sens, dont pour fils unique:

JACQUES D'ILLIERS, Seigneur de Chantemêle, Baron de Vaupillon & de Beaumont, marié, en 1588, à *Charlotte-Catherine de Balzac*, fille de *François de Balzac*, Seigneur d'Entragues, Chevalier des Ordres du Roi, Bailli & Gouverneur d'Orléans, & de *Jacqueline de Rohan*, sa premiere femme, dont: — 1. LÉON, qui suit; — 2. HENRI, Seigneur de Beaumont, mort sans alliance; — 3. OUDARD, Seigneur de Villemor, décédé sans enfans; — 4. MARGUERITE, femme du Marquis *de Saint-Laurens d'Avaugour*; — 5. JACQUELINE, Abbesse de Saint-Avit lès Châteaudun, & ensuite de Bonlieu, — 6. & CATHERINE, aussi Abbesse de Saint-Avit après sa sœur.

LÉON D'ILLIERS, dit *de Balzac*, Marquis d'Entragues & de Gié, Seigneur de Chantemêle, de Marcoussis, de Vaupillon & du Bois-Mallesherbes en 1612, épousa 1°. *Jeanne Mallier du Houssay*, dont il n'eut point d'enfans; & 2°. *Catherine d'Elbene*, veuve de *Jean d'Estampes*, Seigneur de Valençay, & fille d'*Alexandre d'Elbene*, Seigneur du Perron, & de *Marguerite d'Elbene*, sa parente. Il mourut en 1669, laissant: — 1. LÉON, qui suit; — 2. HENRI, Marquis D'ILLIERS, Seigneur de Chantemêle & de Beaumont, marié, mais dont nous ignorons la postérité; — 3. JOSEPH, Abbé d'Orcamp en Picardie; — 4 & 5. JOACHIM & ALEXANDRE, Chevaliers de Malte: le premier fut d'Eglise; — 6. CATHERINE, Co-Adjutrice de l'Abbaye de Saint-Avit; — 7 & 8. CLAIRE & MARGUERITE, Religieuses à Bonlieu; — 9. & ELISABETH.

LÉON D'ILLIERS, Marquis d'Entragues & de Gié, qui, par la même substitution, fut obligé de porter le nom de *Balzac*, épousa *N... de Rieux*, fille de *Guy de Rieux*, Marquis de Sourdeac, & de *Louise de Vieuxpont*, dont, entre autres enfans,

LÉON-PÉLAGE D'ILLIERS, Marquis de Gié, mort en 1701, laissant: LOUISE-ELISABETH D'ILLIERS, héritiere de sa branche, qui est restée fille, & vivoit encore en 1734.

Les armes de la Maison D'ILLIERS sont: *d'or, à 6 annelets de gueules, 3, 2 & 1.*

IMBERT. De cette Famille est

JOSEPH-ANDRÉ IMBERT, du lieu de Bausset, reçu Trésorier-Général de France

en la Généralité de Provence le 27 Juillet 1753. Il n'a point de postérité & porte pour armes : *d'azur, à l'arbre d'or ; au chef de nuées, d'où tombent des gouttes d'eau sur l'azur.*

* IMMERSELLE : Seigneurie en Flandres près de Bruges, érigée en *Vicomté*, par Lettres du 31 Décembre 1686, en faveur de *Guillaume-Raimond Van-Werven*, Seigneur de Uremdick, Echevin de la ville de Bruxelles.

* IMPDEM : Seigneurie en Brabant, érigée en *Baronnie*, par Lettres du 24 Décembre 1659, en faveur de *Charles Verreyckhen*, Audiencier de Sa Majesté Catholique aux Pays-Bas.

* INGRANDE : Seigneurie, avec titre de *Baronnie*, qui releve du Château d'Angers. Elle tomba dans la Maison de *Chantaucé* ou *Chantocé*, & passa, par alliance, dans celle de *Craon*, quoiqu'on prétende que le Comte d'Anjou l'ait donnée à *Maurice de Craon*, qui épousa *Tiphaine de Chantaucé*, l'an 1100. Elle vint depuis à la Maison de *Laval*. Le Maréchal *de Retz* la vendit au Duc de Bretagne. *François II*, dernier Duc de ce pays, en rendit aveu à René, Roi de Sicile & Duc d'Anjou, le 25 Juin 1470, & la laissa à ses enfans naturels, d'un desquels étoit issu le Comte *d'Avaugour*, qui la possédoit il y a environ 40 ans. *Dictionnaire des Gaules, Tome III, p. 829.*

INGUIMBERT. Cette Maison, dite communément *Guimberg*, d'*Inguimberty* & d'*Esguimberg*, se dit être originaire de Vienne en Autriche, où elle subsiste encore aujourd'hui avec honneur, sous le nom d'Ingleberg ou d'Inguelberg.

Dans les dernieres guerres de Louis XIV, Charles d'Inguimbert-de-Montange, commandant le Régiment Wallon de Famechon, ayant eu quelques difficultés pour le logement de sa troupe à Fribourg, le hasard lui fit trouver pour Gouverneur un Comte d'Ingleberg, (portant les mêmes armes que lui, & que les Inguimbert du Comtat), qui le reconnut pour son parent de nom & d'armes. Ce nom est effectivement Allemand, & on l'interprête en François par le mot *Montange*, nom que porte la branche aînée. Ce qui appuie cette présomption, sur l'origine des Inguimbert, c'est le prononcé que l'on trouve dans le contrat de mariage d'Amédée Inguimbert, qui le dit fils de Jean Inguimbert de Vienne en Autriche : *filium nobilis viri* Joannis Inguimbert, *ex Viennâ Austriæ*, (*du Puy*, Notaire à Aix), & une procuration de Jean, passée devant le même Notaire, à noble Charles Ingleberg, son frere, pour exiger tout ce qui lui revenoit à Vienne en Autriche.

Quoi qu'il en soit, ce nom est très-connu en Allemagne, & les Inguimbert l'ont soutenu & illustré dans le Comté Venaissin, & dans les autres Provinces, où ils se sont répandus depuis, par de très-bonnes alliances, & par des services rendus à l'Etat & aux Lettres.

Branche des Inguimbert-Montange, aînée, & souche de toutes les autres.

I. Le premier passé en France que l'on connoisse, est Jean Inguimbert, Chevalier, qualifié noble & puissant, *nobilis & potens*. Il vint de Vienne en Autriche, environ l'an 1470, & s'établit en Provence : on ignore le sujet de cette transmigration. Dans son testament passé devant *Jacques du Puy*, le 19 Décembre 1475, il se dit fils de Fréderic, & marque qu'il veut être enterré en l'Eglise de Saint-Sauveur, au tombeau de son épouse, *Gabrielle de Baux*, d'une des plus grandes Maisons de Provence. Il eut de ce mariage : — 1. Etienne, qui suit ; — 2. & Amédée, marié à *Louise de Rostagny*, fille de *Bertrand de Rostagny*, Conseiller au

Parlement de Provence, & de *Marguerite de Merles*, de la ville de Carpentras. On ignore ſa poſtérité.

II. Etienne Inguimbert épouſa *Antoinette de Materon*, fille de noble *Pierre de Materon*, Citoyen d'Aix. Il fit ſon teſtament le 3 Octobre 1509, (Notaire *Jean Mondoni*, de la ville d'Aix), & ſes enfans furent : — 1. Barthelemi, qui ſuit ; — 2. Jean, qui ſervit dans les troupes de France ſous le Maréchal *Strozzi* ; — 3. Claude, paſſé au ſervice de *Côme de Medicis*, qui le fit, en 1575, Chevalier de l'Ordre de Saint-Etienne de Florence, qu'il avoit fondé en 1561, & pour lequel on demanda quatre degrés de preuves ; — & pluſieurs filles.

III. Barthelemi Inguimbert, ainſi nommé, au lieu d'Inguimberg, hérita d'une tante maternelle de quelques biens, à Menerbe, dans le Comté Venaiſſin, où il s'établit dans la ſuite. Il épouſa, par contrat paſſé le 11 Avril 1519, (par devant *Eſprit du Puy*, de la ville d'Aix), *Marguerite Athenoſi*, ou *Athenoux*, de la même ville, fille d'*Arnaud*, d'une famille aujourd'hui éteinte, & fondue dans celle d'*Etienne*, Seigneur *de Chauſſegros*, & Marquis de Lioux. Barthelemi teſta à Menerbe le 3 Février 1539, & fit ſes héritiers, ſous la tutelle de leur mere, ſes trois garçons ; ſçavoir : — 1. Antoine, qui ſuit ; — 2. Pierre, tige des Barons de Theze, & des autres branches établies à Theze, près Siſteron en Provence, à Carpentras, dans le Lyonnois, & au pays Meſſin ; — 3. Jean, dont on ignore la deſtinée ; — 4. & Claude, mariée avec *Melchior de Ruffi*.

IV. Antoine d'Inguimbert-Montange épouſa, 1°. le 29 Janvier 1559, *Guillaumette d'Eigueſier*, fille d'*Antoine* ; & 2°. le 28 Octobre 1568, *Delphine de Braides*, fille de *Gilles*. Les enfans du premier lit furent : — 1. Hector, qui ſuit ; — 2. Barthelemi, marié, le 7 Décembre 1584, à *Marguerite de Rouil*, fille de *Guillaume* & de *Marthe du Canet*. Sa poſtérité eſt éteinte ; — 3. Antoine, mort prêtre ; — 4. Anne, mariée à Elzéar de Bélan, de la ville de Vaureas ; & du ſecond lit vint : — 5. Michelle, mariée, en 1584, avec *Barthelemi de Rivettes*.

V. Hector d'Inguimbert, héritier de ſon pere, qualifié *noble & illuſtre Chevalier*, accompagna à Veniſe *Jean-François Conti*, Vice-Légat d'Avignon, qui lui procura, en récompenſe des ſervices qu'il en avoit reçus dans ſa négociation, le Collier de l'Ordre du Pape, d'autant plus honorable alors, qu'il étoit plus difficile à obtenir. Il épouſa, le 7 Janvier 1588, *Anne de Biollés*, fille de feu noble *Gabriel*, & de noble Dame *Lucréce de Rivettes*, dont : — 1. Jean-Antoine, qui ſuit ; — 2. Antoine, marié à *Marguerite de Gay*, fille de *Laurent*, dont il n'eut qu'une fille morte en bas-âge ; — 3. & N... d'Inguimbert, marié à *Catherine de Chatenay*, dont : — Louis, & une fille nommée *Angelo*, ou *Angélique*, mariée à *Jean de Raouſſet*, dit *de Laudun*, de la ville de Taraſcon. Louis, frere d'Angélique, eut de ſon épouſe, *N... de Vanni*, deux fils, dont l'aîné, nommé auſſi Louis, mourut jeune & ſans alliance ; le ſecond, nommé Joseph, mourut Archiprêtre de l'Egliſe Collégiale de Sainte-Madelene d'Avignon, premiere dignité de ce Chapitre, dont la nomination appartient à la Maiſon d'Inguimbert, dite de *Montange* ; en lui a fini la branche d'Avignon, qui n'a fait que trois degrés.

VI. Jean-Antoine d'Inguimbert, né en 1603, épouſa, en 1625, *Marthe d'Aydin*, fille de *Victor* & d'*Honorée de Cardebas*, & petite-fille de *N... d'Etienne* ; Dame du Bourguet, dont il eut : — Esprit-Joseph, qui ſuit ; — 2. Charles, Lieutenant-Colonel du Régiment Wallon de Famechon, à la tête duquel il fut tué à la bataille de la Marſaille, fort regretté du Maréchal *de Catinat*, qui en fit l'éloge. Il avoit refuſé, l'hiver précédent, le commandement d'Antibes en Provence, pour conſacrer au Roi ſes ſervices en campagne ; — & pluſieurs filles, dont une mariée dans la Maiſon *de la Beſſiere*.

VII. Esprit-Joseph d'Inguimbert-de-Montange, ſervit en qualité de Volontaire de Provence, à l'expédition de Meſſine, & ſe joignit au Comte *de Grignan*, avec la Nobleſſe de la Province, pour le ſervice du Roi dans la Principauté d'Orange. Il épouſa, le 1 Octobre 1674, *Françoiſe des Seguins-des-Baumettes*, fille d'*Eſprit-François*, & de *Gabrielle de Paniſſe-Pazzis*, Dame d'Aubignan ; petite-

fille de *Paul des Seguins*, Seigneur des Baumettes, & d'*Aurianne de Boutin-de-Valouſe*, & ſœur de *Joſeph-Claude des Seguins-des-Baumettes*, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem, mort Commandeur de Trinquetaille, près d'Arles. Il eut de ce mariage : — 1. JEAN-JOSEPH, qui ſuit ; — 2. MARGUERITE, mariée avec JOSEPH-MARIE-BENOÎT D'INGUIMBERT, Seigneur de Saint-Veran, ſon couſin ; — 3 & 4. GABRIELLE-MARGUERITE & CATHERINE-ROSE, mortes ſans alliance.

VIII. JEAN-JOSEPH D'INGUIMBERT-DE-MONTANGE, qualifié, comme ſon pere, de *noble & illuſtre Seigneur*, a ſervi dans le Régiment Wallon de Famechon, auprès de CHARLES D'INGUIMBERT, ſon oncle, après la mort duquel il ſe retira. Il épouſa, en 1709, en préſence de *Jean-Jacques d'Obeil*, Evêque d'Orange, tuteur de l'épouſée, *Louiſe de Rigaud*, Dame de Taradel, Diocèſe de Fréjus, fille unique & héritiere de *Claude de Rigaud*, Seigneur de Taradel, de la ville d'Orange, & de *Françoiſe-Urſule de Raveneau*. Leurs enfans furent : — 1. LOUIS-SILVESTRE, Chanoine & Chancelier de l'Egliſe d'Amiens, Abbé de Mareuil, & Vicaire-Général de *Louis-François-Gabriel d'Orléans-de-la-Motte*, Evêque d'Amiens, ſon parent ; — 2. CHARLES-FRANÇOIS, qui ſuit ; — 3. MATHIEU-BALTHASARD, dit *le Chevalier* D'INGUIMBERT-DE-TARADEL. Il obtint une place de Page auprès du Duc *d'Orléans*, mais d'autres deſſeins l'empêcherent de la remplir. Il eſt aujourd'hui Officier dans le Régiment des Gardes de Sa Sainteté, Compagnie Avignonoiſe à Rome ; — 4. LOUIS-JOSEPH, dit *l'Abbé d'Angemont*, Prévôt de Clermont en Beauvoiſis ; — 5. JEAN-JOSEPH, dit *de Montange*, Chevalier de Saint-Louis, Sous-Brigadier de la premiere Compagnie des Mouſquetaires du Roi ; — 6. ESPRIT-THOMAS, élevé Page de la petite Ecurie, enſuite Cornette dans le Régiment du Roi, Cavalerie, où il obtint, en 1743, l'agrément d'une Compagnie, pour récompenſe de la bravoure qu'il fit paroître ſur la chauſſée de Mêle en Flandres, où il ſe trouva Cornette dans le détachement commandé par M. *de Saint-Sauveur*, Capitaine dans le même Régiment ; — 7. ANDRÉ-LOUIS, Docteur en Théologie de la Maiſon & Société de Navarre, mort Prévôt de Clermont en Beauvoiſis, où ſon frere lui a ſuccédé ; — 8. MARGUERITE-FRANÇOISE, Religieuſe Urſuline à l'Iſle en Venaiſſin ; — 9. ELISABETH-ALEXANDRINE, Religieuſe de la Congrégation de Notre-Dame à Avignon ; — 10. GABRIELLE, mariée, en Octobre 1742, avec noble *Hercule de Maſſip*, Seigneur de Bouillargues, co-Seigneur de Claranſac en Languedoc, établi à Niſmes ; — 11. THÉRESE-MARIE, Religieuſe Carmelite à Carpentras ; — 12. & MARIE-GENEVIÉVE, morte en bas-âge.

IX. CHARLES-FRANÇOIS D'INGUIMBERT, Seigneur de Saint-Victor, co-Seigneur de la Garde-Pareol, Chevalier de Saint-Louis, ancien Capitaine au Régiment de Navarre, Infanterie, où il entra en 1733, après avoir ſervi deux ans dans la ſeconde Compagnie des Mouſquetaires du Roi, a fait toutes les campagnes du Rhin, de Bohême & de Flandres, juſqu'en 1753, qu'il s'eſt retiré. Il a mérité les éloges du Prince *de Conty*, au paſſage du Rhin, & à la défenſe de Bobſtatt, le 19 Juillet 1745, & il eut la Croix de Saint-Louis après la priſe de Maſtricht, en 1748. Il a épouſé, le 23 Février 1751, *Louiſe-Eliſabeth de la Fare*, Marquiſe de Lopis, Baronne du Saint-Empire Romain, par Diplôme de l'Empereur FERDINAND IV, à un de ſes ancêtres, tenue ſur les Fonts Baptiſmaux par le Prince *de Conty* & la Princeſſe ſa mere, à Carpentras, en 1730 ; fille d'*Antoine de la Fare*, Marquis de Lopis, Baron du Saint-Empire & Chevalier de Saint-Louis, & de *Jeanne-Catherine de Tonduti*, Marquiſe de Malijac. Il n'y a point encore d'enfans de ce mariage.

Branche des Barons de THEZE.

IV. PIERRE D'INGUIMBERT, I. du nom, ſecond fils de BARTHELEMI & de *Marguerite Athenoſi*, s'établit à Carpentras, où on le voit compris, en 1584, à l'Hôtel-de-Ville, au nombre des Conſeillers de l'Ordre des Nobles d'Epée. Il eſt qualifié de Capitaine dans pluſieurs actes. Le Roi HENRI IV. lui donna un Brevet de Capitaine de 50 hommes d'armes, le 30 Janvier 1593, daté de Choiſy,

dans lequel il eſt qualifié *Ecuyer*. Il teſta le 18 Juillet 1598, & fit ſes trois garçons héritiers. Il avoit épouſé, en 1560, *Catherine de Mercier*, fille d'*Honoré* & de *Madelene de Geffrois*, dont : — 1. CHARLES, qui ſuit ; — 2. FRANÇOIS, auteur de la branche de Solon, établie à Carpentras, rapportée ci-après ; — 3. THOMAS, auteur de celle des Seigneurs de Saint-Veran, éteinte dans MARIE D'INGUIMBERT, Dame de Saint-Veran, alliée, le 22 Juin 1727, à *Joſeph-Etienne-Michel de Conceil*, Seigneur de Saint-Romans, de la ville d'Avignon. Le Marquis de Conceil, leur fils, Officier aux Gardes-Françoiſes, a été député de la ville d'Avignon auprès du Roi, à l'occaſion de la réunion de cette Ville à la Couronne de France, depuis rendue au Pape par Sa Majeſté ; — 4. JEAN, Eccléſiaſtique, Prieur Commendataire de Grandbois, Diocèſe d'Aix, mort avant ſon pere ; — 5. ANGÉLIQUE-JEANNE D'INGUIMBERT-DE-SAINT-VERAN, tante de Madame *de Conceil*, mariée, le 20 Février 1706, à *Pierre de Mathei*, de la ville de Carpentras, dont la poſtérité ſubſiſte aujourd'hui ; — 6. MADELENE, mariée, le 3 Juin 1581, à *Pompée de Jouffrois*, Seigneur de Fonture ; — 7. & FLEURIE, épouſe de *Jean de Benedicti*, d'où deſcendent les Comtes de *Gabrieli* & les Florans de Carpentras.

V. CHARLES D'INGUIMBERT, Seigneur de Pramiral, par l'acquiſition qu'il en fit en 1618, tranſigea, avec ſes freres, pour la ſucceſſion de leur pere, en 1599. Il fut honoré, par le Pape PAUL V, de l'Ordre de l'Eperon-d'Or, & il eſt dit dans le Bref qu'il eſt *iſſu de noble race & lignée* ; teſta le 5 Mars 1644, & eut de *Claire de Raffeli*, fille d'*Elzear*, Seigneur de la Roque, & de *Louiſe de Tertulle*, qu'il avoit épouſée le 28 Novembre 1598 : — 1. PIERRE, qui a continué la deſcendance ; — 2. FRANÇOIS, Prévôt du Chapitre de Vaiſon ; — 3. CHARLES, Doyen, croſſé & mitré de l'Egliſe de Grignan ; — 4. JEAN-BATISTE, dont nous parlerons avant ſon frere aîné ; — 5. FRANÇOISE, mariée, en 1642, à *André des Seguins*, Seigneur de Piegon. Cette branche de Seguins eſt éteinte dans les Dames de *Châteauvieux*, Marquiſe de Pazzi, & de *Pelliſſier-Saint-Ferreol*.

JEAN-BATISTE D'INGUIMBERT épouſa, 1°. *Anne de Cohorn*, fille de *Thomas*, & de *Marguerite de Sigoyer* ; & 2°. le 8 Avril 1648, *Sybille de Julliani*. Du premier lit il eut : — FRANÇOIS D'INGUIMBERT, mort en 1668 ; & du ſecond ; — 1. JOSEPH ESPRIT, qui ſuit ; — 2. DOMINIQUE, Eccléſiaſtique ; — 3. MARGUERITE, mariée à *Paul-Ignace d'Ogier*, à Carpentras.

JOSEPH-ESPRIT D'INGUIMBERT épouſa, le 18 Décembre 1681, *Anne de la Plane*, fille de *Jean-François*, & de *Richarde de Sillia*. Il eut de cette alliance : — 1. DOMINIQUE-JOSEPH-MARIE, dont nous allons parler ; — 2. SIFFREN, Chanoine de la Cathédrale de Cavaillon ; — 3. CLAIRE, mariée à *Jean-Pierre de Fabre*, Seigneur de Saint-Veran, de la ville de Vaiſon. Leur fils, *N... de Fabre Saint-Veran* a hérité des biens de ce rameau, & en porte le nom & les armes ; — 4. & une autre fille, Religieuſe à Carpentras.

DOMINIQUE JOSEPH-MARIE D'INGUIMBERT, né à Carpentras le 16 Août 1683, entra dans l'Ordre de Saint-Dominique, & s'y rendit habile dans les ſciences Eccléſiaſtiques. Le deſir d'une plus grande perfection l'engagea à prendre l'habit de Cîteaux, dans la Maiſon de Buon-Solano, où ſon mérite le fit parvenir aux premieres charges. Envoyé à Rome pour les affaires de la Maiſon, il s'acquit l'eſtime du Pape CLÉMENT XII. Ce Pontife le nomma, en 1728, Archevêque de Théodorie *in partibus*, & Evêque de Carpentras en 1735 ; ſon diſcernement & ſes lumieres éclaterent en cette place, autant que ſa charité. Il vécut toujours en ſimple Religieux, & les richeſſes qu'il épargna ne furent ni pour lui ni pour ſes parens. Il inſtitua les pauvres ſes héritiers univerſels, fit bâtir un vaſte & magnifique Hôpital, & s'eſt immortaliſé par la fondation d'une Bibliothéque immenſe & précieuſe, qu'il a rendue publique à Carpentras, & dont le Pape BENOÎT XIV. a confirmé la publicité & l'économie, par une Bulle du 25 Janvier 1746 ; c'eſt au Prélat fondateur que le Pape a adreſſé cette Bulle, monument ſincere pour le progrès des Lettres, & de la généroſité de cet illuſtre & pieux Evêque, mort à Carpentras en 1757, des ſuites d'un accident d'apoplexie, âgé de 75 ans. *Piganiol de la Force*, dans ſa Deſcription de la France, en parlant de *Carpentras*, dit qu'il n'a vu de remarquable dans cette Ville, que l'Evêque,

la Bibliothéque que ce Prélat y a fondée, & l'Hôpital immenſe qu'il y a fait bâtir. Il eſt connu dans la République des Lettres par des ouvrages auſſi curieux que ſçavans. Voyez ſur ce Prélat le *Dictionnaire des Gaules*, par l'Abbé d'*Expilly*; au mot *Carpentras*; *Moréri*, & le *Dictionnaire des Hommes Illuſtres*.

VI. Pierre d'Inguimbert, II. du nom, Seigneur de Pramiral, Melve, Levens, & co-Seigneur de la Motte-du-Caire, qu'il acquit, en 1650, de ſon beau-frere, le Baron *de Theze*, fils aîné de Charles, Seigneur de Pramiral, & de *Claire de Raffeli*, teſta en 1652, peu de jours avant ſa mort. Il avoit épouſé, le 25 Janvier 1637, *Marguerite du Serre*, fille de *Daniel*, Seigneur de Chaliot, Theze, Melve, Orciere, &c. Maréchal des Camps & Armées du Roi, & d'*Anne de Poligny*, & niéce de *Charles-Salomon du Serre*, Evêque de Gap, qui ſigna à leur contrat de mariage. De cette alliance vinrent: — 1. Joseph-David, Sieur de Levens, mort ſans poſtérité; — 2. Charles-François, qui ſuit; — 3. Louis, Prévôt de l'Egliſe de Vaiſon; — 4. Jean-Batiste, auteur de la branche d'Inguimbert-Pramiral, établie à Lyon & à Metz, rapportée ci-après; — 5. Angélique, mariée, en 1657, avec *Pierre-Siffren de Gualtery*, Seigneur du Baucet, dont deſcendoit *Joſeph-François de Gualtery*, Evêque de Vaiſon. La famille de *Gualtery* s'eſt éteinte dans les Baronnes *de Theze & d'Oizelay*; — 6. Marguerite, mariée, le 28 Août 1674, avec *Jacques-Joſeph de Gautier-de-Girenton*. Leur fils, le Marquis *de Châteauneuf*, Maréchal-de-Camp, Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis, a laiſſé trois filles, dont l'une mariée à *N... de Pontevès*, Seigneur de Baudun, de la ville de Riès en Provence; — 7. & Claire, Religieuſe à l'Abbaye de la Madelene, Ordre de Cîteaux.

VII. Charles-François d'Inguimbert, Seigneur de Pramiral, Melve, & Levens, ſe maria, le 4 Janvier 1666, avec ſa parente, *Marguerite d'Orléans-de-la-Motte*, fille de *Guillaume*, Seigneur de la Motte, & de Dame *Marie des Seguins-des-Baumettes-d'Aubignan*, dont: — 1. Joseph, que ſa mauvaiſe ſanté empêcha d'entrer au ſervice; — 2. François-Gaspard, qui ſuit; — 3. Pierre-Victor, Sieur de Melve, Capitaine dans un des Régimens que le Comté Venaiſſin fit lever pour la guerre du Pape contre l'Empereur, en 1709; — 4. Antoine, Sieur de Pramiral, Officier au même Régiment, & enſuite Lieutenant de la Compagnie d'Avignon au Régiment des Gardes de Sa Sainteté, mort à Rome en 1744; — 5. Catherine, Religieuſe au Monaſtere de Sainte-Urſule, à Carpentras; — 6. & Ursule-Rose, épouſe de *Jean-Batiſte de Glandevès d'Aubignoſc*, de la ville de Forcalquier. Cette branche de *Glandevès* s'eſt éteinte dans les Dames *de Vilars*, d'*Autrive* & *de Digne* en Provence.

VIII. François-Gaspard d'Inguimbert du Serre de Pramiral, Baron de Theze, prêta hommage des Terres de Melve & de Levens en 1710. Il hérita, en 1718, de *Renaud du Serre*, ſon oncle, de la Terre de Theze, & de la charge de Sénéchal-de-Siſteron; & depuis les biens de cette branche *du Serre*, éteinte dans *Chriſtine du Serre*, ſœur de *Renaud*, Baron de Theze, ſont paſſés dans la branche d'Inguimbert-Pramiral. Cette *Chriſtine du Serre*, morte en 1765, avoit épouſé *Gaétan Gradenigo*, noble Vénitien, dont vint: — *Gaétana Gradenigo*. François-Gaspard d'Inguimbert rendit hommage de la Terre de Theze en 1719, & ſe maria, le 25 Mars de la même année, avec *Marie-Roſe de Veſc de Briancourt*, fille de *Pierre*, Marquis *de Veſc*, & de *Théreſe-Lucréce de Bellis*, Dame & Baronne de Roays. De ce mariage ſont iſſus: — 1. Joseph-Charles, qui ſuit; — 2. Pierre-Hyppolite, ci-devant Capitaine au Régiment de Penthievre, Infanterie, Chevalier de Saint-Louis, & Lieutenant de Roi de la Citadelle d'Arras; — 3. Antoine-Xavier-François-de-Paule-Gabriel, Capitaine au même Régiment, marié, le 18 Février 1767, avec *Jeanne-Henriette de Pradel*, fille de feu *Jean-Batiſte*, ci-devant Capitaine des troupes, employées pour le Roi à la Louiſianne, & d'*Alexandrine de la Chaiſe*. Les armes *de Pradel* ſont: *de ſable, au lion paſſant d'argent; au chef d'or, chargé de trois billettes d'azur*; — 4. Ursule-Louise; — 5. Madelene-Angélique, mariée, en 1758, à *Jean-Batiſte de Fournier de Chanvert*, Officier de Cavalerie, neveu du Marquis d'Aultanne, Lieutenant-Général, dont — *Catherine-Caroline-Gaétane*,

née le 7 Août 1759; — 6 & 7. CLAIRE-THÉRESE & MARGUERITE-AGATHE, mortes en bas âge.

IX. JOSEPH-CHARLES D'INGUIMBERT DU SERRE-DE-PRAMIRAL, Seigneur, Baron de Theze, & de Melve, Grand Sénéchal de la Viguerie de Sisteron, a épouſé, le 11 Janvier 1749, *Marie-Madelene-Anatolie de Gualtery*, ſa couſine, fille de *Xavier*, Seigneur du Baucet, & de *Marie-Madelene-Gabrielle-Matilde de Serre de la Marine*, dont : — LOUIS CYPRIEN D'INGUIMBERT, né le 26 Septembre 1749, & mort au mois d'Avril 1764.

Branche d'INGUIMBERT-PRAMIRAL, établie à Lyon & à Metz.

VII. JEAN-BATISTE D'INGUIMBERT-DE-PRAMIRAL, Capitaine au Régiment de Lyonnois, Major de la ville de Lyon, quatrieme fils de PIERRE, II. du nom, & de *Marguerite du Serre*, épouſa, le 10 Décembre 1682, *Marie Pernon de Fournel*, Dame de Bayere, Baronne de Châtillon, fille de *Maurice*, Conſeiller au Conſeil ſouverain de Dombes, & de *Marie de Berard*, dont : — 1. CAMILLE, qui ſuit; — 2. JEAN-MARIE, Lieutenant-Colonel au Régiment de Penthievre, Infanterie, Chevalier de Saint-Louis, mort le 30 Juin 1767. Il avoit épouſé à Metz, le 21 Septembre 1720, *Marguerite-Pétronille d'Herbelet*, fille de *Nicolas*, premier Capitaine au Régiment de Languedoc, Dragons, & de *Suſanne de Montigny*. De ce mariage ſont iſſus : — (a) JEAN-CAMILLE, mort en 1749, Capitaine au Régiment de Penthievre; — (b) MARIE-ESTHER; — (c) MARIE-ANNE, Religieuſe aux Urſulines à Metz; (d) & MARGUERITE-CHARLOTTE, mariée à *N... le Duchat*, de la ville de Metz; — 3. GUILLAUME, mort *Capitaine*, au Régiment de Sourches, Infanterie; — 4. MARIE-ANNE, femme, le 22 Septembre 1721, de *Henri de la Rochette de Baubigneux*, Seigneur de Bonneville, ancien Capitaine au Régiment de Ponthieu, & Chevalier de Saint-Louis; — 5. GENEVIÉVE, mariée le 26 Août 1723, à *Pierre-Jean-Batiſte de Luzi*, Seigneur des Bordes-la-Fayole.

VIII. CAMILLE D'INGUIMBERT DE PRAMIRAL, Baron de Châtillon en Lyonnois, & de Bayere, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine au Régiment de Sourches, épouſa, le 19 Août 1719, *Eliſabeth de Chapuis*, fille de *Jean*, Seigneur de la Faye, & de Dame *Catherine de Bailly*: il n'en a eu que des filles, ſçavoir : — 1. MARIE D'INGUIMBERT, Baronne de Châtillon, mariée, le 29 Novembre 1745, avec *Auguſtin*, Comte *de Foudras*, morte ſans enfans en 1746; — 2. FRANÇOISE, Religieuſe de Sainte-Claire à Montbriſon; — 3. MARIE FRANÇOISE, Religieuſe à la Viſitation de la même ville; — 4. CATHERINE-FRANÇOISE BLANDINE, mariée, le 15 Janvier 1755, avec *Louis de Luzi de Pelliſſac*, Seigneur de Breſſon, Paroiſſe de Moiſſieux en Dauphiné, ancien Capitaine au Régiment de Bretagne, Infanterie, & Chevalier de Saint-Louis; — 5. & MARIE-ANNE, alliée, le 18 Juillet 1757, à *Claude-Ferdinand*, Marquis *de Foudras*, Cornette dans la Colonelle Générale. Ainſi cette branche eſt fondue dans la Maiſon de *Foudras*, par un double mariage, & dans celle de *Luzi*.

Branche d'INGUIMBERT-SOLON, établie à Carpentras.

V. FRANÇOIS D'INGUIMBERT, ſecond fils de PIERRE, I. du nom, & de *Catherine de Mercier*, fut inſtitué co-héritier de ſon pere, par ſon teſtament du 8 Juillet 1598. Il épouſa, à Pernes le 17 Décembre 1600, (*Pierre Girardi, Notaire*) *Delphine de Cheilus*, d'une ancienne Nobleſſe, dont aujourd'hui l'Evêque de Cahors. Elle eſt fille de *Jean*, & de *Louiſe d'Alleman de Châteauneuf*. Ce mariage fut célébré en préſence de *Catherine de Mercier*, de CHARLES D'INGUIMBERT, de *Céſar de Cheilus*, frere de la mariée, de *Charles des Seguins*, Seigneur de Piegon, de *Quintin Theiſſon-de-Blachet*, &c. La dot fut de 2000 écus d'or. Il teſta, le 14 Juillet 1623 à Carpentras, devant *François Figurat*, Notaire; & après avoir choiſi ſa ſépulture dans la Chapelle de Saint-Antoine, en l'Egliſe des Freres Mineurs de cette ville, où avoit été inhumé ſon pere, & ordonné des legs aux Egliſes, à ſa mere & à ſes enfans, il inſtitue ſa femme

héritiere, avec substitution à ses enfans, par droit d'aîneſſe, fait exécuteurs de ſes volontés, *Paul de Florans*, Chanoine, Pénitencier de la Cathédrale, & *Barthelemi Bledier*, Chanoine de la même Egliſe. *Pierre de Soubirats*, *Etienne d'Alleman*, Sieur de Longchamp, *Jacques d'Alleman*, Seigneur de Châteauneuf, & *Jean de Benedicti*, furent témoins à ce teſtament. *Delphine de Cheilus*, ſa femme, teſta le 20 Octobre 1645, en faveur de SOLON D'INGUIMBERT, l'un de ſes enfans, & nomma pour exécuteurs de ſon teſtament, *Thomas de Cheilus*, Sieur de Saint-Jean, & *Pierre de Chauſſande*, Sieur de Saint-Romain, ſes neveux. Les témoins furent *Paul Pelletier-de-Gigondas*, Prévôt de la Cathédrale, *Emmanuel Ubaldini*, Chanoine de la même Egliſe, &c. Leurs enfans furent : — 1. CÉSAR D'INGUIMBERT, à qui *Catherine de Mercier*, ſon ayeule, fit donation de tous les droits qu'elle prétendoit ſur l'héritage de ſon pere, devant *François Figurat*, Notaire à Carpentras, le 5 Décembre 1623. Il eut un légs de ſa mere de 500 écus; — 2. ESPRIT, Religieux Récollet, nommé *Marc-Chérubin*, à qui ſon pere laiſſa un legs de 100 florins; — 3. FRANÇOIS, auſſi Religieux Récollet, ſous le nom de *Joſeph-François*; — 4. SOLON, qui ſuit; — 5. LOUIS, employé avec ſes freres dans le teſtament de leur pere, pour 1000 écus; — 6. CHARLES, né en 1616; — 7. & YVES D'INGUIMBERT, Religieux Capucin.

VI. SOLON D'INGUIMBERT, par qui cette branche eſt connue, à cauſe de la ſingularité de ſon nom, acheta, par contrat paſſé devant *François Figurat*, Notaire à Carpentras, le 30 Août 1646, de *Joachim* & d'*André Doria*, une maiſon ſituée dans la ville de Carpentras, ſur la Place, ou plan Doria, qui ſert d'habitation à ſes deſcendans. Il épouſa, par contrat paſſé devant le même Notaire, le 15 Février 1638, en préſence de ſa mere, *Marie de Soubirats*, (dont les armes ſont : *d'or, au coq de ſable crété, & barbelé de gueules, poſé ſur une montagne à ſix coupeaux de ſable*,) fille de *Pierre*, Chevalier de l'Ordre du Roi, & de *Marguerite des Seguins des Baumettes*, qui fut préſente au mariage de ſa fille, avec *Eſprit* & *Louis de Soubirats*, Sieur de Saint-Caſtour ſes enfans, qui la doterent de 2000 écus à elle légués, par teſtament de leur pere, devant *Yves Martin*, Notaire à Carpentras : ſa mere lui donna en outre 1000 écus. CÉSAR D'INGUIMBERT, frere de SOLON, *Jean Scipion de Fougaſſe*, Baron de Sampſon, *Jean-Thomas des Armands*, &c. furent préſens à ſon contrat de mariage. De cette alliance, vinrent : — CÉSAR-FRANÇOIS, qui ſuit; — 2. ESPRIT-FRANÇOIS, né en 1640; — 3. ESPRIT-JOSEPH, né en 1641, — 4. JOSEPH-FRANÇOIS, né en 1642, Capitaine au Régiment de la vieille Marine, Infanterie; — 5. PIERRE-FRANÇOIS, Capitaine au Régiment de Gadagne, au ſervice de la République de Veniſe. *Voyez l'article de Gallien-Gadagne, Tome 2, de l'Hiſtoire de la Nobleſſe du Comtat Venaiſſin, d'Avignon, & de la Principauté d'Orange*; — 6. PAUL, Sieur de Serreſan, né en 1647, Garde Marine au département de Toulon, mort fort jeune; — 7. ANTOINE-FRANÇOIS, dit SOLON, Enſeigne, & puis Capitaine dans le Régiment de la Marine, ſous le Comte *de Tonnay-Charante*, Colonel par Commiſſion de 1668 & de 1684; — 8. & JEAN-BATISTE, né en 1654, Religieux Récollet d'un grand mérite, qui refuſa l'Evêché de Lavaur, que le Roi lui fit offrir. Sa mémoire eſt recommendable, chez les Récollets.

VII. CÉSAR-FRANÇOIS D'INGUIMBERT épouſa, du vivant de ſon pere, par contrat paſſé le 6 Novembre 1686, par devant *Charles Aymar*, Notaire à Carpentras, *Jeanne de Robaud*, fille de *Jean-Batiſte*, & de *Louiſe-Yolande de Lazaris*. La Famille de *Robaud* s'eſt éteinte dans cette branche d'INGUIMBERT. *Voyez l'Hiſtoire de la Nobleſſe du Comtat Vénaiſſin*, &c. CÉSAR-FRANÇOIS D'INGUIMBERT eut de ſon mariage : — 1. JOSEPH-PIERRE-ANTOINE, qui ſuit; — 2 & 3. deux filles mortes ſans alliance; — 4. & THÉRESE-CHARLOTTE, mariée, le 1 Avril 1723, à *Jean-Joſeph Siffren de Tillia*, Seigneur Marquis d'Olonne, du Rocan, &c. à Carpentras.

VIII. JOSEPH-PIERRE-ANTOINE D'INGUIMBERT, Lieutenant d'un Régiment d'Infanterie, alors *Saint-Simon*, épouſa, le 26 Septembre 1716, *Jeanne de Maſſan*, fille d'*Ignace* & de *Jeanne Planet*. Elle étoit tante de *N... de Maſſan*, mort

mort à Saint-Domingue en 1762, Brigadier des Armées du Roi, & Colonel du Régiment de Querci, d'une Famille dont les armes ſont : *d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef d'une étoile de même & d'un croiſſant d'argent en pointe.* De ce mariage vinrent : — 1. Joseph, qui ſuit; — 2. Ignace-Louis, Chevalier de Saint-Louis, lequel a ſervi 25 ans dans le Régiment aujourd'hui Flandres, où il eſt devenu premier Capitaine. Il a été bleſſé à l'affaire de Philinghauſen, d'un coup de fer à la main gauche, le 16 Juillet 1761, & s'eſt retiré du ſervice, avec 600 livres d'appointement, en Avril 1768; — 3. Siffren-Etienne, Chanoine de l'Egliſe Paroiſſiale de Carpentras; — 4. César-André, qui n'a pas ſervi à cauſe de ſes incommodités; — 5. Louis-Alexis, Chanoine régulier de Saint-Ruf, en l'Egliſe Collégiale de Saint-Jean du Bourg à Carpentras, & Prieur de Saint-Felix; — 6. Xavier-Bruno d'Inguimbert, dit *de Montange*, Capitaine au Régiment de Flandres; — 7. Paul-François-Siffren, Lieutenant au Régiment de Flandres, tué le 16 Avril 1761, à la défenſe du ſiége de Caſſel, faiſant, comme Lieutenant poſtiche aux Grenadiers, l'avant-garde d'une des attaques; — 8. & Marguerite-Rose d'Inguimbert, mariée à Sérignan, le 21 Février 1766, avec *Jean-Charles-Henri de Déchargé*, Chevalier Seigneur de la Brachetiere, pardevant *Joſeph-Alexis Bariavel*, Notaire à Carpentras.

IX. Joseph d'Inguimbert, né à Carpentras le 20 Août 1717, a commencé de ſervir en qualité d'Enſeigne dans le Régiment alors de *Tallard*, le 1 Décembre 1733; a été fait Capitaine le 17 Janvier 1742, Chevalier de Saint-Louis par Brevet du 1 Mai 1747, n'étant alors qu'à la queue de ce Régiment, dit la Lettre du Miniſtre Comte *d'Argenſon*, & par la ſatisfaction que le Roi a eu de ſes ſervices, & de la maniere diſtinguée dont il s'eſt comporté dans la derniere campagne, à la tête de différens détachemens de volontaires, & ce fut ſur le bon compte que rendit d'abord feu le Comte, depuis Maréchal Duc *d'Eſtrées*, qui l'avoit employé, & le Prince *de Conty*. Le Régiment alors de Monaco fut de la courſe d'Herentals, ſous les ordres du Comte d'*Eſtrées*, qui ramena enſuite ſa diviſion à la grande Armée. C'eſt dans cette marche, que Joseph d'Inguimbert cotoyant la gauche, avec 150 volontaires, ayant entendu ſur la droite, un bruit de mouſqueterie, s'y porta avec la plus grande célérité, y ſurprit dans un fond les Huſſards ennemis, qui attaquoient avec avantage une colonne de nos vivres. Il les força de lâcher priſe, les pourſuivit juſqu'à une eſpece de pont dont ces Huſſards ſe ſervirent à propos pour s'échaper. Ils laiſſerent quelques-uns des leurs, & des chevaux bleſſés, & abandonnerent pluſieurs fourgons pleins de pain, dont il s'étoient déja emparés, & que d'Inguimbert renvoya le même jour au quartier général, ſous l'eſcorte de 50 hommes, aux ordres de MM. *de Laval* & de *Saint-André*, Lieutenans de ſon détachement. Il fut gratifié de 50 ducats par le Comte d'*Eſtrées*; continua d'être employé tout le reſte de cette campagne, par le Prince *de Conty*, à qui ce Général le préſenta, & eut encore pluſieurs actions de guerre heureuſes & brillantes. La campagne ſuivante, il fut bleſſé d'un coup de fer à travers le bras gauche, à la bataille de Lawfeld, le 2 Juillet 1747. C'eſt ce que marque une lettre du Miniſtre, du 27 du même mois, qui lui annonce une gratification de 500 livres; il a été auſſi très-dangereuſement bleſſé d'un coup de fer ſur la poitrine, à Philinghauſen le 16 Juillet 1761; étoit encore alors, & depuis trois ans, Capitaine des Grenadiers; eut dans cette occaſion une gratification de 500 livres; fut cette même année le 1 Janvier 1761 du détachement, que le Comte *de Broglie*, partant de Caſſel, fit à Duderſtat, où ayant été laiſſé de garde à l'une des portes la plus près & vis-à-vis les ennemis, avec ſa Compagnie, une d'Aquitaine & une de Provence, qu'il commandoit par ancienneté de Régiment, il fit la retraite de toutes les troupes, ſous les ordres de M. *de la Borde*, alors Lieutenant-Colonel du Régiment de Condé, Infanterie; fut obligé de paſſer au travers des ennemis, qui occupoient déja les principales rues de cette place, y étant entrés par la porte de ſa gauche, que les Grenadiers de Navarre avoient eu ordre de quitter un moment avant. Le ſieur

Luſſiacre, ſous-Lieutenant de ſa troupe, y fut bleſſé, & fait priſonnier & 22 Grenadiers y furent tués ou bleſſés. MM. le Maréchal Duc *de Broglie* & le Comte, ſon frere, contents de ſa conduite, lui firent avoir 1200 livres de gratification. Il s'eſt encore trouvé avec ſon Régiment à la défenſe du ſiége de Caſſel, étant alors premier Capitaine des Grenadiers de ſon Régiment. Après la levée de ce ſiége, il fut gratifié de 500 livres, ſelon la lettre du Maréchal Duc *de Broglie*, datée de Francfort le 26 Mai 1761, qui lui dit : *Je ſuis très-charmé que le compte, que mon frere & moi nous avons rendu de la maniere diſtinguée dont vous vous êtes conduit au ſiége de Caſſel, ait pu contribuer à vous obtenir cette grace.* Le Maréchal Duc *de Broglie* joignit à cette lettre celle que M. le Duc *de Choiſeul* lui avoit adreſſée à ce ſujet, pour d'INGUIMBERT, en date de Marly le 23 Mai 1761. Il perdit à la défenſe de cette Place, comme on l'a dit, le plus jeune de ſes freres, fut fait Commandant de bataillon le 20 Juillet ſuivant; reformé le dernier Février 1763, & remplacé la même année, le premier Octobre, en qualité de Commandant du Régiment des recrues de Nancy, & a obtenu la Commiſſion de Lieutenant-Colonel le premier Février 1766. A la mort de ſon pere ſes affaires domeſtiques l'ont obligé de quitter le ſervice, & s'eſt retiré, le 26 Août 1767, avec 1500 livres d'appointement. Il s'eſt trouvé aux ſiéges de Philiſbourg, de Mons, Charleroi, Namur, à la défenſe de Caſſel; aux batailles de Rocoux, de Lawfeld, d'Aſtembeck, de Crevelt, de Lutzerberg, de Minden, de Philinghauſen, & à toutes les actions de guerre où ſon Régiment, aujourd'hui Flandres, s'eſt trouvé. Voyez *les Eſſais hiſtoriques ſur les Régimens d'Infanterie, Cavalerie & Dragons*, par M. *Rouſſel aux Régimens Anjou, Roi, & Flandres.* JOSEPH D'INGUIMBERT a épouſé, par contrat du 18 Mars 1765, *Eliſabeth-Victoire de Matty*, fille de feu *Jean-Ange-Veran-Dominique de Matty*; (dont les armes ſont : *d'azur, à une fleche lancée d'or.* Supports, *deux aigles*) & de *Catherine de Simon*, dont il n'y a point encore d'enfans. Son contrat de mariage a été paſſé pardevant *Joſeph-Alexis Bariavel*, Notaire de la ville de Carpentras, conjointement avec *Blaze* & *Poncet*, Notaires de Cavaillon.

Les armes d'INGUIMBERT, ſont : *d'azur, à quatre colonnes d'or, avec chacune ſon piedeſtal & ſon chapiteau, ſurmontées de deux étoiles d'or, la premiere placée au deſſus, entre la premiere & ſeconde colonnes, la deuxieme, entre la troiſieme & quatrieme.* Pour ſupports, *deux lions.* Cimier, *un autre lion ſortant à demi-corps de la couronne de Marquis, tenant de ſes griffes une légende où eſt écrit :* FIRMANTUR AB ASTRIS. *Mémoire envoyé.*

* INTEVILLE, en Champagne, Diocèſe de Langres. Seigneurie près de Bar-ſur-Aube, érigée en *Marquiſat*, par Lettres du mois de Février 1647, enregiſtrées au Parlement & en la Chambre des Comptes de Paris, les 26 Mars & 12 Mai ſuivans, en faveur de *Pierre le Goux*, Seigneur de la Berchere, premier Préſident au Parlement de Grenoble, frere de *Denis*, qui lui ſuccéda, & de *Jean-Batiſte le Goux*, premier Préſident du Parlement de Dijon.

Par d'autres Lettres du mois de Mai 1703, regiſtrées le 15 Juin ſuivant, les Seigneuries d'*Inteville* & de *Juvencourt*, éloignées l'une de l'autre d'une lieue & demie, furent unies & érigées en *Marquiſat* en faveur de *Guillaume le Brun.*

INVAL. *Voyez* ROUSSEL-D'INVAL.

JOANNIS : Famille qui fait ſa demeure à Aix depuis plus de 300 ans, dit l'Auteur de l'*Hiſtoire héroïque de la Nobleſſe de Provence, Tom. II, p. 38.*

I. Elle eſt iſſue de JEAN JOANNIS, Secrétaire des Commandemens du Roi LOUIS III. d'Anjou, Comte de Provence, en 1433. Il fit pluſieurs acquiſitions à Aix & dans ſon Territoire, & fonda un *Obit* dans l'Egliſe Paroiſſiale de Sainte-Ma-

delene, où il ſouhaita que lui & ſes deſcendans fuſſent enterrés. Il avoit épouſé à Marſeille, *Douce de Fournier*, dont :

II. JEAN DE JOANNIS, II. du nom, Secrétaire du Roi RENÉ, & Avocat pour les pauvres. Il teſta le 12 Janvier 1467, & laiſſa de *Jeanne de la Terre* : — JEAN, qui ſuit ; — & ODILLE.

III. JEAN DE JOANNIS, III. du nom, Viguier royal de Marſeille en 1501, fit alliance avec *Madelene de Forlivio-des-Dourbes*, ſœur de *Pierre*, Evêque d'Apt, dont : — 1. PIERRE, qui ſuit ; — 2. JEAN, Chevalier de Malte, mort Commandant de Comps ; — 3. JEANNE, femme de *Michel de Begut*, de Mayorque, Juge royal de la ville d'Aix ; — 4. & HONORADE.

IV. PIERRE DE JOANNIS, Lieutenant-Général de l'Amirauté de Provence, fit une fondation dans l'Egliſe de Notre-Dame de la Seds à Aix, en 1522, & épouſa, 1°. *Anne de Durand-Fuveau* ; & 2°. *Marguerite de Villemurs*. Du premier lit vint :

V. JEAN DE JOANNIS, IV. du nom, célebre Juriſconſulte, élu Aſſeſſeur d'Aix, & Procureur du Pays, aux années 1558 & 1578. Il fit acquiſition des terres de Châteauneuf & de la Brillane, & teſta le 20 Avril 1579. Il eut de *Françoiſe de Becaris*, qu'il avoit épouſée le 9 Juin 1553 : — 1. ARNOUX, qui ſuit ; — 2. GASPARD, tige des Seigneurs de la Brillane ; — 3. CLAUDE, reçu Chevalier de Malte ; — & ſix filles, mariées dans les Maiſons de *Martin*, à Marſeille, de *Fargis-Rouſſet*, de *Gautier-Grandbois*, de *Croſe-Lincel*, de *Fabry-Fabregues*, & de *Glandevès-de-Bignoſc*.

VI. ARNOUX DE JOANNIS, Seigneur de Châteauneuf, élu Aſſeſſeur d'Aix, Procureur du pays, en 1584, Conſeiller du Roi au Parlement de Provence en 1586, épouſa, par contrat du 3 Février 1578, *Charlotte de Coriolis*, fille de *Louis*, Préſident à Mortier, & de *Marguerite des Rolands*, dont : — 1. JEAN, qui ſuit ; — 2, 3 & 4. PAUL, LOUIS & FRANÇOIS, reçus Chevaliers de Malte ; — & trois filles, mariées dans les Maiſons de *Doria*, d'*Arbaud-Rognac* & de *Tabaret-du-Chafaut*.

VII. JEAN DE JOANNIS, V. du nom, Seigneur de Châteauneuf, reçu Conſeiller au Parlement en 1625, épouſa, 1°. *Anne de Laurens*, niéce de l'Archevêque d'Arles, dont un fils nommé — ARNOUX, mort Jeune ; & 2°. le 26 Février 1619, *Sibille de la Tour-de-Gouvernet*. Il teſta le 26 Février 1639, & eut de ſon ſecond mariage : — 1. GASPARD, qui ſuit ; — 2. JEAN-BATISTE, Chevalier de Malte ; — 3. & LOCUSTE, femme de *Jean de Barras*, Seigneur en partie de Melan.

XIII. GASPARD DE JOANNIS, Seigneur de Châteauneuf, ſervit en qualité de Capitaine d'Infanterie dans le Régiment de la Marine, & épouſa, le 8 Avril 1650, *Marie de Demandols*, Dame de Clumans, fille de *Claude de Demandols*, & de *Madelene de Tabaret*, dont : — 1. JOSEPH, Seigneur de Châteauneuf, Page du Roi dans la grande Ecurie, mort ſans laiſſer poſtérité ; — 2. CHARLES, qui ſuit ; — 3 & 4. & deux filles, mariées dans les Maiſons de *Bouvar* & de *Gaſſaud-Beaurepaire*.

IX. CHARLES DE JOANNIS, reçu Chevalier de Malte & Officier de Galeres, quitta la Croix, & épouſa à Marſeille *Françoiſe-Marquiſe de Laſcours*, fille de *Pierre*, de laquelle il a laiſſé : — 1. CHARLES, qui ſuit ; — 2. MADELENE, mariée, ſans enfans, avec ſon couſin, FRANÇOIS DE JOANNIS-D'AIGALADES ; — 3. VENERANDE, épouſe d'*Elzear de Liotard*, Capitaine d'Infanterie ; — 4. & FRANÇOISE DE JOANNIS, mariée à *Joſeph de Chaylan*, Seigneur en partie de Mouriès.

X. CHARLES DE JOANNIS-CHASTEAUNEUF, II. du nom, Chevalier de Saint-Louis, ci-devant Officier des Galeres du Roi, fait ſa réſidence à Manoſque. Il a épouſé, 1°. Demoiſelle *N... d'Arquier-Barbegaud*, de la ville d'Arles, dont il n'a point eu d'enfans ; & 2°. Demoiſelle *N... de Gaſſaud*, ſa couſine-germaine.

Seigneurs de la BRILLANE.

VI. GASPARD DE JOANNIS, Seigneur de la Brillane, ſecond fils de JEAN IV, Seigneur de Châteauneuf, & de *Françoiſe de Becaris*, épouſa *Marguerite de Garnier*, fille de *Charles*, Seigneur de la Galiniere, & de *Madelene de Raſcas-de-Rouſſet* Leurs enfans furent : — 1. BONIFACE, qui ſuit; — 2 & 3. GASPARD-ALEXANDRE, & JEAN-AUGUSTIN, reçus Chevaliers de Malte aux années 1637 & 1639.

VII. BONIFACE DE JOANNIS, Seigneur de la Brillane & d'Aigalades, reçu Avocat-Général en la Chambre des Comptes, Aides & Finances, en 1648, épouſa *Eliſabeth d'Amat*, fille d'*André*, Seigneur de la Coſte-Giraud & de Vivier, & de *Madelene Flours-de-la-Palu*. De ce mariage naquirent : — 1. ANDRÉ, qui ſuit; — 2. CHARLES, rapporté après ſon aîné; — 3, 4, 5 & 6. quatre autres fils, reçus Chevaliers de Malte; — 7 & 8. & deux filles, dont l'une fut Religieuſe aux Dames de la Miſéricorde d'Aix, & l'autre mariée à Draguignan, avec *Joſeph de Brun-de-Boade*.

VIII. ANDRÉ DE JOANNIS, Seigneur d'Aigalades & de la Brillane, laiſſa de ſon mariage, avec *Hortenſe de Perier*, de Flayoſc : — 1. FRANÇOIS DE JOANNIS, qui n'a point d'enfans de MADELENE DE JOANNIS-CHASTEAUNEUF, ſa couſine; — 2. & N... DE JOANNIS, mariée à *N... de Flours*, de Meaux.

VIII. CHARLES DE JOANNIS, ſecond fils de BONIFACE, Seigneur de la Brillane, fut élu ſecond Conſul d'Aix en 1719, & épouſa *Gabrielle de Demandols* la Palu, veuve du Marquis *de Villeneuve-la-Gaude*. Il a laiſſé : — LOUIS DE JOANNIS-LA-BRILLANE, qui n'étoit pas encore marié en 1759.

Les armes : *d'or, au lion de ſable, armé & lampaſſé d'argent; au chef d'azur, chargé de 3 étoiles d'or.* On peut encore conſulter, ſur cette Famille, l'Abbé *Robert*, dans ſon Etat de la Nobleſſe de Provence, *Tome II, pag.* 237.

JOANNIS : Autre Famille ſortie de Florence & établie à Pertuis, où elle a toujours vécu d'une maniere fort honorable depuis ſon arrivée dans cette Ville.

ANDRÉ DE JOANNIS, fils de LOUIS, Juge de Pertuis, & de Dame d'*Arnaud*, fut Commiſſaire du Roi en Provence. Il s'établit à Aix, où il épouſa *Eliſabeth de Faudran*, le 17 Avril 1652. De ce mariage vinrent : — JOSEPH, qui ſuit; — & ANDRÉ DE JOANNIS, Chevalier de Saint-Louis. Il avoit ſervi pendant long-tems dans le Régiment de Normandie, fut Commandant pour le Roi de la ville de Mantoue, & eſt mort à Aix le 17 Décembre 1754.

JOSEPH DE JOANNIS, reçu Avocat-Général en la Cour des Comptes, Aides & Finances de Provence, le 14 Octobre 1686, fut gratifié par le Roi d'une penſion annuelle, en récompenſe de ſes ſervices, l'an 1714, & reçu Procureur-Général en la même Cour le 23 Mai 1720. Il épouſa *Claire de Glandevès*, dont :

TOUSSAINT DE JOANNIS, reçu dans la charge de Procureur-Général, qu'il exerça conjointement avec ſon pere, le 28 Mars 1726. Sa Majeſté érigea en Fief, ſous le nom de JOANNIS, un domaine conſidérable qu'il avoit à Pertuis, par Lettres-Patentes du 12 Juillet 1754. Il a eu, de ſon mariage avec Demoiſelle *Thereſe d'Alemand*,

ANDRÉ-MARC-ANTOINE DE JOANNIS, Seigneur de Joannis, reçu Procureur-Général le 26 Mai 1755.

Il y a une ſeconde branche de cette Famille établie à Apt. Elle a donné pluſieurs Officiers aux armées de nos Rois, & a aujourd'hui pour chef :

FRANÇOIS-LOUIS DE JOANNIS, ci-devant Capitaine dans le Régiment de la Vieille-Marine, qui a obtenu du Roi des Lettres de relief de Nobleſſe le 24 Janvier 1710, enregiſtrées aux Archives du Roi en Provence, le 8 Août 1713. De *Roſe de Bezaude*, qu'il a épouſée par contrat du 16 Août 1712, eſt iſſu :

FRANÇOIS DE JOANNIS, qui a ſervi en qualité d'Officier, & a épouſé, le 12 Octobre 1742, *Marie d'Almaric-Briſſan*. Son fils aîné, — N... DE JOANNIS, étoit Officier des Vaiſſeaux du Roi en 1759.

Les armes de cette Famille ſont les mêmes que celles de la précédente. *Hiſt. héroïque de la Nobleſſe de Provence, Tome II, pag.* 41.

JOBELOT : Famille noble dont étoit

JEAN-FERDINAND JOBELOT, premier Préſident du Parlement de Beſançon, né à Gray en Franche-Comté. Il a paſſé par tous les degrés de la Robe, avec un applaudiſſement général de toute la Province; s'eſt appliqué particulierement à maintenir dans ce Parlement la vigueur des Loix, l'obſervation des Ordonnances, l'exactitude & le bon ordre parmi ceux qui le compoſoient alors, & a eu la confiance & l'eſtime du Roi LOUIS XIV. & de ſes principaux Miniſtres. Comme il eſt mort, ſans enfans, à l'âge de 82 ans, il a fait don de la plus grande partie de ſes biens à l'Hôpital de Beſançon, qui lui doit ſon principal établiſſement, le bon ordre & la magnificence de ſes bâtimens, qui rendent cet Hôpital l'un des plus diſtingués du Royaume. Le Préſident JOBELOT a laiſſé trois neveux, ſçavoir: CLAUDE-ANTOINE JOBELOT, Seigneur de Montureux (fils de ſon frere), ci-devant Préſident à Mortier au même Parlement de Beſançon. Les deux autres (fils de ſa ſœur) ſont: — *Jean-François Baulart*, Seigneur d'Angirey, ci-devant Conſeiller dans l'une des Cours Souveraines de Franche-Comté; — & *Jean-Batiſte Baulart*, Baron de Rigny. *Moréri*, Edition de 1759. Selon *Dubuiſſon*, elle porte pour armes: *de ſable, à la Salamandre couronnée d'or, ſur des flammes de gueules.*

* JODAINVILLE: Terre dans la Beauce, appartenant à la Maiſon de *Prunelé*, & dont une branche cadette a pris le nom. *François de Prunelé*, Seigneur de Jodainville, en partie, mourut vers l'an 1651, ſans avoir été marié, & ſes biens paſſerent à ſes ſœurs. *Voyez* PRUNELÉ.

JOHANNE DE LA CARRE: Famille noble de la ville de Mauléon de Soule, dont les titres ont été brûlés dans deux incendies qui, dans le XVe ſiécle, conſumerent cette ville de Mauléon. Voici ce qu'on lit, ſur cette Famille, dans le *Mercure de France* du mois de Mai 1726, *p.* 1069.

ARNAUD DE JOHANNE-DE-LA-CARRE, Ecuyer, Seigneur de Mauléon, de Saumeri & des Landes, fut le premier de ſa Maiſon qui paſſa du pays de Béarn, d'où elle étoit originaire, dans le Blaiſois, ſous le regne de HENRI III. Ce fut *Menaud de la Carre*, ſon oncle maternel, Seigneur de Saumeri, Conſeiller & Aumônier du même Roi HENRI III, qui le fit venir dans le Blaiſois, & lui donna ſa Terre de Saumeri. Lui-même y avoit été attiré par *Bernard de Ruthie*, Abbé de Pont-le Voy, & Grand-Aumônier de France, ſon parent. ARNAUD DE JOHANNE fit pluſieurs acquiſitions qu'il joignit à ſa Terre de Saumeri, en 1586, & les années ſuivantes, & ſe maria, en 1593, avec *Cyprienne Rouſſeau*, veuve de noble homme *Pierre Morin*, Seigneur de Villecellier & des Montignis, Contrôleur-Général-Provincial ordinaire des Guerres, ès Pays & Gouvernement d'Orléans, Berri, Blaiſois, Dunois, Vendômois, Touraine, Maine & Anjou, & niéce de *Sébaſtien Malier*, Tréſorier général de France en la Généralité d'Orléans, alors transférée à Blois.

Ce fut en faveur de cet ARNAUD DE JOHANNE que HENRI IV. fit expédier des Lettres-Patentes le 4 Novembre 1598, par leſquelles Sa Majeſté déclare qu'elle avoit « particuliere connoiſſance de ſa Maiſon & Famille, & du lieu dont il eſt » iſſu, même d'une bonne partie de ſes parens & prédéceſſeurs, qui ſont de» meurans & habitués dans ſon Royaume de Navarre & pays de Baſque, n'étant » auſſi raiſonnable que le changement de demeure qu'il a fait d'une de nos Pro» vinces à une autre, lui change en rien la qualité où Dieu l'a fait naître, & » en laquelle il a toujours vécu; elle veut & enjoint à ſes Commiſſaires, pour » le réglement des Tailles en la Généralité d'Orléans, que ſi dans leurs procès» verbaux, ou ailleurs, ils ont déclaré icelui Sieur *de Saumeri*, non taillable, à » cauſe de ſes offices ſeulement, ils ayent à l'en faire rayer & biffer, comme

» étant contre toute raiſon & juſtice, voulant ledit Sieur *de Saumeri* être tenu, » cenſé & réputé, tant par eux que par tous ceux du pays où il eſt habitué, pour » *Gentilhomme iſſu de noble race & famille*, & qu'en cette qualité, lui, ſes enfans » & poſtérité, jouiſſent de tous les priviléges des autres Gentilshommes du » pays, &c. » Ces Lettres furent enregiſtrées au Bureau de la Commiſſion de l'Election de Blois, le 3 Février 1599.

Arnaud de Johanne ne s'en tint pas ſeulement à ces Lettres, il fit faire une Enquête en 1613, à Mauléon de Soule, où furent entendus pluſieurs témoins, les uns de 90 ans, les autres de 80 & de 75, entr'autres, *Arnaud de Maytie*, Evêque d'Oleron, par laquelle il paroît qu'Arnaud de Johanne, natif de Mauléon, y avoit ſa Maiſon noble, & domicile originaire paternel, dit *de Johanne & de Mauléon*, avec les terres, fiefs, cens & autres droits & appartenances d'icelle Maiſon de Johanne; qu'il étoit fils d'un autre Arnaud de Johanne, Ecuyer, Seigneur, dudit lieu, & de *Gratiane de la Carre*, que celui-ci étoit fils de feu Evenot, Sieur de Johanne, Ecuyer, &c. que tous les titres de ladite Maiſon noble de Johanne ont été brûlés deux fois, dans l'intervalle de 75 ans.

Cet Arnaud de Johanne, mari de *Cyprienne Rouſſeau*, rendit des ſervices importans aux Rois Henri III, Henri IV. & Louis XIII; remplit différentes charges, & fut honoré d'un Brevet de Conſeiller d'Etat le 27 Avril 1616, dont il prêta ſerment entre les mains du Chancelier *de Silleri*, le 29 du même mois, & mourut dans un âge très-avancé, en 1641. Il eut de ſon mariage:

François de Johanne-de-la-Carre, Chevalier, Seigneur de Saumeri, premier Gentilhomme de la Chambre de Gaston, Duc d'Orléans, Capitaine des Chaſſes de ſon Comté de Blois, & Capitaine de ſon Château & Parc de Chambord. Il mourut en 1661, laiſſant de *Charlotte Martin*, ſon épouſe, fille de *Daniel*, Ecuyer, Sieur de Villiers, Tréſorier Provincial de l'Extraordinaire des Guerres dans la Généralité d'Orléans,

Jacques de Johanne-de-la-Carre, Marquis de Saumeri, Maréchal des Camps & Armées du Roi, Gouverneur & Bailli de Blois, Capitaine du Château & Parc de Chambord, & Grand-Maître des Eaux & Forêts au Département de l'Iſle de France, mort le 4 Mai 1709, âgé de 87 ans. Il avoit épouſé, le 26 Février 1650, *Catherine Charron*, fille d'*Iſaac*, dont: — Jacques-François, qui ſuit; — & Jean-Batiſte, rapporté après ſon aîné.

Jacques-François de Johanne-de-la-Carre, Marquis de Saumeri, Gouverneur & Capitaine du Château Royal de Chambord, Gouverneur & Grand-Bailli de Blois, Gouverneur des Iſles de Saint-Honorat & de Sainte-Marguerite, dites *Lerins*, ſous-Gouverneur des Ducs de Bourgogne, d'Anjou & de Berri, épouſa *Marguerite Charlotte de Montlezun-de-Beſmeaux*, dont: — 1. Jean-Batiſte, qui ſuit; — 2. Alexandre, Evêque de Rieux en 1728, mort en 1747, âgé de 67 ans; — 3. & N... de Johanne, Baron de Chaimerolles.

Jean-Batiſte de Johanne-de-la-Carre, Marquis de Saumeri, Maréchal des Camps & Armées du Roi, ſous-Gouverneur de Sa Majeſté Louis XV, & Envoyé près du feu Electeur de Baviere, mort à Paris le 5 Mai 1726, âgé de 48 ans, avoit épouſé *N... de Lucé*, fille de *N... de Lucé*, Receveur général des Finances de Bordeaux, & veuve de *N... de Chamillart-de-Viliette*. De ce mariage eſt iſſu:

Louis-Georges de Johanne-de-la-Carre, Marquis de Saumeri, Gouverneur & Grand-Bailli de Blois, & Gouverneur du Château Royal de Chambord. Il a épouſé, le 2 Juin 1756, *Henriette-Françoiſe de Menou*, fille de *Louis-Joſeph*, Comte *de Menou*, Baron de Pont-Château, Maréchal des Camps & Armées du Roi, & de feu *Marie de Charitte*.

Jean-Batiſte de Johanne-de-la-Carre, Comte de Saumeri, ſecond fils de Jacques, & de *Catherine Charron*, Maréchal des Camps & Armées du Roi, ci devant Lieutenant-Général au Gouvernement de l'Orléanois, premier Maître-d'Hôtel de la Ducheſſe *de Berri*, Gouverneur de Salins, dans le Comté de Bourgogne, avoit été premier Guidon de la Compagnie des Gendarmes de la Garde

du Roi, & mourut le 27 Août 1738. Il avoit épouſé, en Janvier 1683, *Marie-Madelene de Liſſavide*, décédée le 9 Septembre 1723, âgée de 55 ans, fille de *Louis de Liſſavide*, Commiſſaire ordinaire des Guerres au Département de Dauphiné, & de *Deniſe Oudart*, dont, entr'autres enfans : — 1. JEAN-NICOLAS, dit *le Marquis* DE JOHANNE, mort en Juin 1757, à Berattes, près de Château-Thierri, âgé de 53 ans ; — 2. ALEXANDRE-FRANÇOIS, dit *le Comte de Saumeri*, Chevalier de Saint-Louis, ancien Officier des Vaiſſeaux du Roi ; — 3. & ALEXANDRE DE JOHANNE, appellé *le Chevalier de Saumeri*, Exempt des Gardes-du-Corps du Roi, & Meſtre-de-Camp de Cavalerie. Nous ignorons l'état actuel de cette Famille, faute de *Mémoire*. Les armes : *écartelé au 1 & 4 de gueules, à un lion d'or ; au 2 & 3 parti au 1 d'azur, à 3 faſces d'or ; & au 2 de ſable, à 3 coquilles d'argent.*

* JOIGNY : Ville en Champagne, Diocèſe de Sens. Elle a eu ſes Comtes particuliers dès le Xe ſiécle.

Renaud, I. du nom, Comte de Sens, fit bâtir le Château de Joigny, & mourut en 996. *Fromond*, IIIe Comte de JOIGNY, petit-fils de *Renaud* I, laiſſa ſon Comté de JOIGNY à ſa fille *Mantfride*, mariée à *Etienne*, dit *de Vaux*, fondateur de Joinville. D'eux deſcendoit, au IXe degré, *Jean* II, XVIe Comte de JOIGNY, vivant en 1324. *Jeanne*, ſa fille & ſon héritiere, morte en 1336, avoit épouſé *Charles de Valois*, Comte d'Alençon, mort après ſa femme. En 1338, il avoit échangé le Comté de JOIGNY, pour pluſieurs Terres en Bourgogne, avec *Jean de Noyers*, Seigneur de Vandœuvre, qui fut par conſéquent le XVIIIe Comte de JOIGNY. *Louis de Noyers*, XXIIe Comte de JOIGNY, ſon arriere-petit-fils, mort en 1415, laiſſa le Comté de JOIGNY à *Marguerite*, ſa ſœur, mariée à *Guy de la Trémoille*, Seigneur d'Huchon, mort en 1438. *Louis de la Trémoille*, II. du nom, fils de *Guy*, mort en 1467, laiſſa le Comté de JOIGNY & ſes autres biens, au fils de *Jeanne*, ſa ſœur, morte en 1454. Elle avoit épouſé *Jean de Châlon*, Baron de Viteaux, dont vint — *Charles de Châlon*, qui fut le XXVe Comte de Joigny. Celui-ci eut pour héritiere ſa ſœur *Charlotte de Châlon*, mariée à *Adrien de Sainte-Maure*, Marquis de Neſle. Leur arriere-petit-fils *Charles de Sainte-Maure*, XXIXe Comte de Joigny, mourut, ſans poſtérité, en 1576. Il eut pour héritiere ſa tante *Louiſe de Sainte-Maure*, ſœur de ſon pere, laquelle épouſa *Gilles de Laval*, dont le petit-fils *Guy de Laval*, mort en 1590, fut le XXXIe Comte de Joigny. Il eut pour héritiere *Anne de Laval*, ſa tante, ſœur de ſon pere, alliée à *Claude de Chandio*, Seigneur de Buſſy. *René de Chandio*, leur fils, eut de la ſucceſſion de *Laval*, le Comté de JOIGNY, qui fut vendu ſur lui par décret, & acquis par *Philibert-Emmanuel de Gondi*, Marquis de Belle-Iſle, mort en 1662. Son fils, *Pierre de Gondi*, Duc de Retz, mort en 1676, eut pour héritiere ſa fille *Paule-Marguerite-Françoiſe de Gondi*, morte le 21 Janvier 1716. Elle avoit épouſé *François-Emmanuel de Blanchefort-Créquy*, Duc de Leſdiguieres. Leur fils unique étant mort en 1703, *Paule-Marguerite-Françoiſe de Gondi*, ſa mere, fit donation des Duchés de Leſdiguieres & de Retz, & du Comté de JOIGNY, à *Nicolas de Neufville*, Duc de Villeroy, mort le 22 Avril 1734. *Voyez* NEUFVILLE-VILLEROY. La Terre de JOIGNY, dit l'Auteur du *Dictionnaire des Gaules*, vaut au moins 60 mille livres de rente.

JOIGNY DE BELLEBRUNE. De cette Famille étoit

PERNELLE DE JOIGNY, mariée à *François de Vion*, Seigneur de Teſſancourt, Gruyer de Saint-Germain-en-Laye, l'un des 100 Gentilshommes de la Maiſon du Roi. Les armes : *de gueules, à l'aigle d'argent.*

JOIGNY DE PAMELE, originaire de France. Suivant un *Mémoire* envoyé, une branche, qui pourroit bien être de la Famille précédente, dont nous venons de donner une notice, (du moins nous en jugeons par les armes), ſubſiſte dans la Flandre Autrichienne. Elle a pour auteur :

Adolph de Joigny, Conſeiller du Conſeil Privé de l'Empereur Charles-Quint & du Roi Philippe, ſon fils. Il épouſa *Madelene Vanden Heede*, fille du Vicomte *de Vive*, dont : — 1. Guillaume de Joigny-de-Pamele, Chef & Préſident du Conſeil Privé, mort le 21 Janvier 1592, ſans poſtérité de ſon mariage avec *Anne Winoc* ; — 2. Jacques, Archidiacre de Saint-Omer, dénommé Evêque de cette ville, mais mort avant d'être ſacré ; — 3. Jean, qui ſuit ; — 4. & Adolph, rapporté après la poſtérité de ſon aîné.

Jean de Joigny-de-Pamele fut Ecoutette de Bruges, & mourut en 1599. Il avoit épouſé 1°. *Jacqueline de Cauwerburgh* ; & 2°. *Françoiſe de Vlaminckpoorte*. Du premier lit il eut : — 1. Guillaume, Chanoine de Saint-Waudru à Mons ; — 2. Madelene de Joigny-de-Pamele, morte en 1624, femme de *Simon de Grimaldi*, Secrétaire du Roi en ſon Conſeil Privé, duquel elle eut, entr'autres enfans : — *Anne de Grimaldi*, mariée à *Ferdinand de Spoelberch*, Seigneur de Lovenjoul. Voyez Spoelberch ; — 3. & Anne, femme de *Joſſe de Maldeghem*, Gouverneur de Landrecie. De cette alliance deſcendent les Comtes *de Maldeghem* & *de Steenhuffel* en Brabant.

Adolph de Joigny-de-Pamele, quatrieme fils d'Adolph, & de *Madelene Vanden Heede*, fut Seigneur de Gothem & Grand-Bailli de Bailleul. Il épouſa 1°. *Anne de la Vieuville* ; & 2°. *Corneille de Courtewille*, Dame de Linden. Il eut du ſecond lit : — 1. Jean, mort ſans poſtérité ; — 2. & Guillain, qui ſuit.

Guillain de Joigny-de-Pamele, Seigneur de Gothem, épouſa *Catherine Heurlebout*, dont il eut, entr'autres enfans,

Pierre-François de Joigny-de-Pamele, marié à *Barbe-Marie-Cécile de Courtewille*. Il en eut, entr'autres,

Martin-François de Joigny-de-Pamele, qui épouſa *Anne-Marie-Gabrielle de Grutere*, Dame de Bierſelinge, dont : — 1. Adolph-Guillaume, qui ſuit ; — 2. & Marie-Joſephe-Thérese, morte en 1763, femme d'*Emmanuel-Joſeph-Rodrigue d'Evora-y-Vega*, Marquis du pays de Rodes, Baron de Berleghem.

Adolph-Guillaume de Joigny-de-Pamele, Seigneur de Linden, Gruterſale, a épouſé *Catherine-Claire Winckielman*, Dame de Steenwerek, dont : — Jean-Charles, qui ſuit ; — & Marie-Françoise de Joigny-de-Pamele, Dame de l'Ordre de la Croix étoilée, femme de *Charles-Joſeph*, Comte *de Lichtervelde*, Chambellan actuel de Leurs M. I. & R.

Jean-Charles de Joigny-de-Pamele, Seigneur de Linden, a épouſé *Marie-Ferdinande-Pélagie*, Baronne *de Steenhuys*, Comteſſe Douairiere de Beaufort-de-Croix, dont deux filles. Les armes : *écartelé au 1 & 4 de gueules, à l'aigle d'argent ; au 2 & 3, faſcé de 6 piéces de gueules & d'or.*

* JOINVILLE. Petite Ville en Champagne, érigée en *Principauté* pour la branche de *Lorraine-Guiſe*, & poſſédée, depuis Monsieur, frere unique de Louis XIV, par la Maiſon d'Orléans, comme on le verra ci-après. Elle a donné ſon nom à une ancienne & illuſtre Maiſon depuis long-tems éteinte. Ceux de ce nom poſſédoient héréditairement la charge de Sénéchal de Champagne, pendant qu'il y a eu des Comtes dans cette Province. Elle a donné un Maréchal de France dans Ancel ou Anceau, Sire de Joinville & de Rinel, qui vivoit encore en 1351, ſuivant un titre qui eſt au Tréſor des Chartes du Roi ; un Archevêque & Duc de Reims, Pair de France, après avoir occupé le Siége de Langres, dans la perſonne de Guillaume de Joinville, vivant dans le XIIIe ſiécle.

On prétend que les Sires de Joinville deſcendoient d'*Euſtache de Boulogne*, qui donna la Baronnie de Joinville à *Guillaume*, ſon troiſieme fils. Celui-ci eut pour fils : — *Etienne*, dit *de Vaux*, le même qui épouſa *Marie*, Comteſſe *de Joigny*. De cette alliance vint : — *Geoffroy*, I. du nom, Comte de Joigny, Baron de Joinville, qui, en 1060, fonda le Prieuré de Joigny, & mourut le

25 Janvier 1081. — GEOFFROY, II. du nom, mourut en 1100, & eut pour ſucceſſeur — ROGER, mort en 1130. — GEOFFROY III lui ſuccéda, & fut Sénéchal de Champagne. C'eſt lui qui fonda l'abbaye de *Jean Villiers*, l'Egliſe Collégiale de Saint-Laurent de Joinville & pluſieurs autres Egliſes. — GEOFFROY IV, ſon ſucceſſeur, Sénéchal de Champagne, mourut en 1191, & laiſſa : — *Simon*, Sénéchal de Champagne, qui mourut l'an 1233, après avoir accordé au Chapitre de Saint-Laurent le droit de nommer aux prébendes dont il eſt compoſé.

JEAN DE JOINVILLE, Sénéchal de Champagne, né en 1224, connu dans notre Hiſtoire ſous le nom de Sire DE JOINVILLE, s'attacha particulierement au Roi SAINT-LOUIS, & le ſervit également à la Cour & à l'Armée, & l'accompagna dans ſes expéditions militaires, dont il a décrit l'Hiſtoire avec beaucoup de fidélité. Ce Saint Roi ſe ſervit ſouvent de lui pour rendre juſtice à ſes ſujets. Ce JEAN, Sire DE JOINVILLE, épouſa 1°. *Alix de Grandpré*; & 2°. *Alix de Rinel*. Il mourut en 1319, & laiſſa pour ſucceſſeur :

ANCEAU ou ANCEL, Sire DE JOINVILLE & de Rinel, Sénéchal de Champagne, & Maréchal de France, marié 1°. à *Laure de Saarebrouck*; & 2°. à *Marguerite de Vaudemont*, dont

HENRI, Sire DE JOINVILLE, V. du nom, Comte de Vaudemont, Sénéchal de Champagne, qui épouſa *Marie de Luxembourg*. De cette alliance vint :

MARGUERITE, Comteſſe de Vaudemont, Dame DE JOINVILLE, mariée 1°. à *Jean de Bourgogne*, Seigneur de Montagu; 2°. à *Pierre*, Comte *de Geneve*; & 3°. à *Ferry de Lorraine*, Seigneur de Rumigny, fils puîné du Duc *Jean de Lorraine*. Elle mourut en 1416, mere d'*Antoine de Lorraine*, Comte de Vaudemont, Seigneur de Rumigny & de Joinville, allié à *Marie de Harcourt*, dont :

Ferry de Lorraine, II. du nom, Comte de Vaudemont & de Rumigny, Sénéchal de Champagne, Baron de Joinville, marié à *Yolande d'Anjou*, de laquelle ſortit :

René, Duc *de Lorraine* & de Bar, Baron de Joinville, qui épouſa *Philippotte de Gueldres*. Le dernier Baron DE JOINVILLE fut *Claude de Lorraine*, Duc de Guiſe. Il s'allia avec ANTOINETTE DE BOURBON, & mourut le 22 Avril 1550.

François de Lorraine, Duc de Guiſe, eſt celui en faveur duquel le Roi HENRI II érigea la Baronnie de JOINVILLE en *Principauté* en 1552. Il avoit épouſé *Anne d'Eſt*, & fut tué devant Orléans, par *Poltrot*, le 29 Février 1562. — *Henri de Lorraine*, Duc de Guiſe, Prince de Joinville, fut tué aux Etats de Blois, le 23 Décembre 1588. Il avoit épouſé *Catherine de Cleves*. — *Charles de Lorraine*, Duc de Guiſe, Prince de Joinville, épouſa, en 1612, *Henriette-Catherine de Joyeuſe*, de laquelle il eut pluſieurs enfans, & mourut le 30 Septembre 1640. — *François de Lorraine*, Prince de Joinville, mourut ſans avoir été marié, le 7 Novembre 1639, âgé de 28 ans. — *Louis de Lorraine*, ſon frere, Duc de Joyeuſe, Prince de Joinville, né le 11 Janvier 1622, mort le 27 Septembre 1654, avoit épouſé, à Toulon, le 3 Novembre 1649, *Françoiſe-Marie de Valois*, fille unique de *Louis-Emmanuel de Valois*, Duc d'Angoulême, & d'*Henriette de la Guiche*. — *Louis-Joſeph*, Duc *de Guiſe* & de Joyeuſe, Prince de Joinville, né en 1650, mort de la petite vérole le 30 Juillet 1671, avoit épouſé ELISABETH D'ORLÉANS, fille puînée de GASTON DE FRANCE, Duc d'Orléans, & de *Marguerite de Lorraine*. — *François Joſeph de Lorraine*, Duc de Guiſe & Prince de Joinville, lui ſuccéda. Il étoit né le 28 Août 1670, & mourut le 16 Mars 1675.

Par ſa mort la Principauté de JOINVILLE paſſa à *Marie de Lorraine*, connue ſous le nom de *Mademoiſelle de Guiſe*, ſa tante maternelle. Celle-ci mourut en 1688, & Joinville paſſa à MADEMOISELLE, fille de GASTON DE FRANCE, Duc d'Orléans. Elle hérita de Joinville du chef de *Henriette-Catherine de Joyeuſe*, Ducheſſe de Guiſe, ſa grand'mere, & elle donna, par ſon teſtament, la Principauté de Joinville à PHILIPPE DE FRANCE, Duc d'Orléans, frere unique de LOUIS XIV, & couſin-germain de cette Princeſſe. On voit par le détail des Seigneurs qui ont poſſédé ſucceſſivement cette Seigneurie de Joinville, que cette *Principauté* eſt patrimoniale à la Maiſon d'Orléans, & qu'elle ne fait point partie

des diverſes Seigneuries qui furent données en apanage à PHILIPPE DE FRANCE, Duc d'Orléans, frere unique de LOUIS XIV.

Quant à l'ancienne Maiſon de JOINVILLE éteinte, & qui a formé cinq branches, on peut conſulter l'Hiſtoire des Grands Officiers de la Couronne, *Tome VI, pag.* 692. Elle portoit pour armes : *d'azur, à 3 broyes d'or ; au chef d'argent, chargé d'un lion naiſſant de gueules.*

JOLIS (LE), Ecuyer, Sieur de Rochefort, Election de Carentan en Normandie, porte : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois aiglettes d'argent, 2 & 1.*

JOLIVET D'ANDOUVILLE. Famille dont les armes ſont : *d'argent, au chevron d'azur chargé de trois beſans d'or, & accompagné de trois glands de gueules.*

JOLY. Famille originaire du Duché de Bourgogne, où elle a occupé longtems, dans cette Province, les premieres places du Parlement & de la Chambre des Comptes, lorſqu'une de ſes branches vint s'établir à Paris ſur la fin du XVIe ſiécle.

Au commencement du XVe on trouve un RENAUD JOLY, Conſeiller de PHILIPPE *le Bon*, Duc de Bourgogne, comme il paroît par les Lettres de proviſions de cet emploi, données à Troyes le 22 Avril 1420, au Regiſtre de la Chambre des Comptes de Dijon, cotté d'une croix, *fol.* 146. — HENRI JOLY, ſon fils, fut pere de JEAN JOLY, qui, comme ſon ayeul, fut Conſeiller du Duc de Bourgogne en 1462. — BARTHELEMI JOLY, I. du nom, fils de ce dernier, eut deux fils; ſçavoir: — JACQUES & BARTHELEMI, auteur des deux premieres branches de cette famille.

La premiere qui deſcendoit de JACQUES, fut celle des Seigneurs de Champlené, dont il ne reſte plus (en 1759) qu'ANTOINE-BERNARD JOLY, Doyen de l'Egliſe Cathédrale de Langres, & Préſident en la Chambre des Comptes de Bourgogne, fils de JEAN-BARTHELEMI JOLY, & d'*Antoinette d'Arlay*, iſſue d'une ancienne Nobleſſe d'Autun.

V. La ſeconde fut formée par BARTHELEMI JOLY, II. du nom, Greffier en chef du Parlement de Dijon. Il laiſſa de *Claude Ferrand*, ſon épouſe : — 1. ZACHARIE, dont deſcendent : — HECTOR-BERNARD JOLY, Seigneur de la Grange du Preix, qui n'a point d'enfans (en 1759) ; — BARTHELEMI JOLY, ſon frere, Seigneur de Drambon, la Borde, Heuilley, Monmanſon, qui a épouſé *Anne le Goux*, fille de *Germain*, Préſident à Mortier au Parlement de Dijon, dont il n'a qu'une fille ; — & EUGENIE JOLY, Dame de Vélogny ; — 2. FRANÇOIS, qui ſuit, tige des Seigneurs de Fleury ; — 3. EDME, mort Maître des Comptes à Dijon, auteur d'une branche éteinte ; — 4. & ANTOINE, auteur de la branche des Seigneurs de Blaiſy, dont deſcend ANTOINE JOLY, Marquis de Blaiſy, vivant en 1759, fils de GUILLAUME JOLY, Conſeiller au Parlement de Dijon, & de *Marie-Anne de Théſut*. Il a épouſé *Marie-Théreſe le Compaſſeur de Courtivron*, fille d'un Préſident à Mortier au même Parlement, & de Dame *Marie de Clermont-Tonnerre*, de laquelle il n'a point d'enfans. Ainſi trois branches de cette Famille étant éteintes, ou ſe terminant à des filles, elle ne ſe ſoutient aujourd'hui que dans la branche de JOLY-DE-FLEURY, établie à Paris, & dont eſt auteur FRANÇOIS JOLY, dont nous allons parler, ſecond fils de BARTHELEMI, II. du nom, Greffier en chef du Parlement de Dijon.

VI. FRANÇOIS JOLY s'établit à Paris ſur la fin du XVIe ſiécle. Il acquit la Terre de Fleury-Meroſgis près Montlhéri, dont ſa branche porte le nom, & les Terres de la grande & petite Mouſſe & de Brionne, pays du Maine. Il fut un Avocat célebre au Parlement de Paris, Maître des Requêtes de la Reine de Navarre, chef du Conſeil du Cardinal *de Richelieu*, & mourut le 22 Octobre 1635. Il avoit épouſé *Charlotte Boudon*, fille d'*Etienne*, & de *Charlotte le Lièvre*,

dont : — 1. François, Conseiller d'Etat au Conseil Privé du Roi & de ses Finances en 1651 ; — 2. Jean, qui suit ; — 3. & Charlotte, femme de *Denis Boutheiller*, Seigneur de Rancé.

VII. Jean Joly, Seigneur de Fleury, Conseiller au Parlement de Bretagne en 1629, ensuite Conseiller au Grand-Conseil le 24 Décembre 1631, mort le 30 Octobre 1649, & inhumé à Saint-André-des-Arcs, avoit épousé, par contrat du 6 Novembre 1634, *Charlotte Bourlon*, morte le 8 Avril 1667, fille de *Mathieu Bourlon*, Maître des Comptes à Paris, & de *Chrétienne Bailly*. Leurs enfans furent : — 1. Jean-François, qui suit ; — 2. Jean-Mathieu, Chanoine de Soissons & d'Amiens, mort au Séminaire de Saint-Sulpice ; — 3. Anne, mariée, le 10 Juillet 1666, à *François de Godet de Soudé*, Maître des Comptes ; — 4. & Marie, née le 14 Mars 1647, Religieuse à l'Assomption, ensuite Abbesse de la Barre le 25 Août 1702, morte le 4 Février 1711.

VIII. Jean-François Joly, Seigneur de Fleury, Avocat-Général au Parlement de Metz le 6 Juillet 1660, Conseiller au Parlement de Paris le 9 Février 1664, mort Conseiller-Clerc de la Grand'Chambre le 11 Octobre 1702, avoit épousé *Madelene* ou *Anne Talon*, fille d'*Omer Talon*, Avocat-Général au Parlement, & de *Françoise Doujat*, dont : — 1. Joseph-Omer, qui suit ; — 2. Guillaume-François, rapporté après son frere aîné ; — 3. & Françoise-Madelene, femme de *Louis de l'Epine*, Seigneur de Grainville, Conseiller au Parlement, morte le 7 Janvier 1717.

IX. Joseph-Omer Joly-de-Fleury, Lieutenant-Général des Eaux & Forêts le 10 Mai 1694, Avocat-Général au Parlement de Paris le 18 Avril 1697, mort le 5 Décembre 1704, avoit épousé, le 6 Février 1698, *Louise Bérault*, morte le 31 Décembre 1738, fille de *Guillaume Bérault*, Seigneur de Villermont, Grand-Audiencier de France, & de *Louise le Mançaut*. De ce mariage sont issus : — 1. Jean-Omer, né en Janvier 1700, Chanoine de l'Eglise de Paris en 1724, Abbé de Chezy le 9 Mai 1731, & d'Aumale la même année, mort le 26 Novembre 1755 ; — 2. & Jeanne-Louise, mariée, le 27 Avril 1717, à *Claude-François Bidal*, Marquis d'Asfeld, Chevalier de la Toison d'or, mort Maréchal de France, (Voyez Bidal) & elle morte le 23 Novembre 1717.

IX. Guillaume-François Joly-de-Fleury, Chevalier, Seigneur de la grande & petite Mousse, de Grigny, du Plessis-le-Comte, &c. né le 11 Novembre 1675, embrassa d'abord l'état Ecclésiastique, qu'il quitta après la mort prématurée de Joseph-Omer, son frere, qui ne laissoit qu'un fils en bas âge, fut reçu au serment d'Avocat le 11 Août 1695, & fit bientôt briller dans cette profession les talens supérieurs dont il étoit doué. Il l'exerça avec la plus grande distinction jusqu'au mois de Novembre 1700, qu'il fut pourvu d'un office d'Avocat-Général de la Cour des Aides, où il fut reçu le 2 Décembre suivant, puis en l'office d'Avocat-Général au Parlement, (alors vacant par le decès de son frere) le 21 Janvier 1705. Il remplit cette fonction, tant en la Cour des Aides qu'au Parlement, pendant 17 ans, & par-tout il reçut les mêmes applaudissemens ; fut nommé le 2, & reçu le 17 Février 1717, Procureur-Général ; se démit en 1746, & est mort à Paris le 25 Mars 1756, âgé de 80 ans, 4 mois & 13 jours. Son corps fut porté à Saint-Séverin sa Paroisse, & de-là transporté à Saint-André-des-Arcs, où il fut inhumé dans la Chapelle de la Résurrection, lieu de la sépulture de sa Famille. Voyez son éloge dans *Moréri*. Il avoit épousé *Marie-Françoise le Maistre*, morte le 1 Décembre 1759, à 83 ans, fille de *N... le Maistre*, Greffier en chef de la Cour des Aides, dont : — 1. Guillaume-François-Louis, qui suit ; — 2. Omer, rapporté après son frere aîné ; — 3. Jean-François, né le 8 Juin 1718, Conseiller au Parlement le 19 Décembre 1741 ; Maître des Requêtes le 15 Février 1743 ; Président au Grand-Conseil le 1 Janvier 1746 ; Intendant de Dijon en 1749, & Conseiller d'Etat depuis 1761 ; — 4. Louise-Françoise, mariée, le 21 Février 1726, à *Nicolas Megret*, Seigneur de Sérilly, Avocat-Général en la Cour des Aides la même année ; Maître des Requêtes en 1732 ; Intendant de Franche-Comté en 1744, d'Alsace en 1750, mort sans enfans, en 1753 ; — 5. Marie-Louise, femme

de *Gaſpard-Nicolas Brayer*, Conſeiller au Parlement, dont il n'a point d'enfans; — 6, 7 & 8. trois filles Religieuſes, dont une Abbeſſe de Beauvoir en 1758.

X. Guillaume-François-Louis Joly-de-Fleury, né en 1710, Subſtitut en 1729, puis Avocat-Général au Parlement de Paris en Septembre 1731; Procureur-Général du même Parlement en ſurvivance le 12 Décembre 1740, titulaire en Juillet 1746, a épouſé, le 16 Janvier 1747, *Marie-Renée le Liévre de la Grange*, fille d'*Armand-Joſeph le Liévre*, Marquis de la Grange & de Fourille, mort le 2 Juillet 1727, & de *Marie-Madelene de Caſſan-Dorriac*, dont pour fille unique: — Marie-Renée Joly-de-Fleury, née le 30 Novembre 1747, mariée, le 23 Juillet 1770, à *Amand-Raimond de Montmort*, fils du Lieutenant-Général, Exempt des Gardes-du-Corps du Roi.

X. Omer Joly-de-Fleury, ſecond fils de Guillaume-François, & de *Marie-Françoiſe le Maiſtre*, né le 26 Octobre 1715, Subſtitut du Procureur-Général du Parlement en 1735; Avocat-Général au Grand-Conſeil le 10 Juillet 1737, puis au Parlement le 16 Juillet 1746; Conſeiller d'honneur au Grand-Conſeil le 9 des mêmes mois & an, & Préſident à Mortier en 1770, a épouſé, 1°. le 31 Août 1740, *Madelene-Geneviéve-Mélanie Deſvieux*; morte le 5 Janvier 1747, âgée de 22 ans, fille de *Louis-Philippe Deſvieux*, Fermier-Général & de *Madelene-Bonne le Couturier*; & 2°. le 9 Septembre 1760, *Marie-Françoiſe le Maiſtre*, ſa couſine-germaine, veuve de *Jean-Thomas Havet de Neuilly*, Conſeiller au Parlement, Seigneur de Montmirail au Perche. Elle eſt morte le 15 Juillet 1762, à 28 ans. Il a du premier lit: — 1. Omer-Louis-François, qui ſuit; — 2. Armand-Guillaume-Marie-Joseph, né le 7 Mars 1746, Conſeiller au Parlement le 1 Juin 1767; — 3. Françoise-Bonne-Geneviéve, née le 5 Janvier 1742, mariée, le 17 Mai 1762, à *Louis*, Marquis *d'Eſtampes*; & du ſecond lit: — 4. N... Joly-de-Fleury, née en Juillet 1762.

XI. Omer-Louis-François Joly-de-Fleury, né le 24 Avril 1743, Subſtitut du Procureur-Général en 1762, reçu Avocat-Général au Parlement le 28 Août 1767, & nommé Procureur-Général du nouveau Parlement créé en 1771, a épouſé, le 3 Février 1768, *N... du Bois-de Courral*, fille d'*Anne-Louis*, Conſeiller au Parlement, & de *M. Antoinette Chambon*. Faute de *Mémoire* nous ignorons s'il en a des enfans.

Les anciennes armes de cette Famille étoient: *d'azur, au lis d'argent; au chef d'or, chargé d'une croix pattée de ſable*. Les différentes branches qui la compoſoient ayant varié leurs armoiries, elles ſe réunirent pour en demander d'uniformes; & en conſéquence des Lettres-Patentes de Louis XIV, données à Paris au mois de Décembre 1648, elles ont écartelé avec les anciennes armes: *au 2 & 3 d'azur, au léopard d'or, armé de gueules*.

JOLY DE MAIZEROY. Famille noble du pays Meſſin, une des plus anciennes de cette Province, dont elle paroît être originaire.

François Joly, Gentilhomme du Prince de *Deux-Ponts* en 1517, eut de ſa femme, dont on ignore le nom: — Jacques, qui ſuit; — & Françoise Joly.

Par un acte de partage fait entre ledit Jacques & ladite Damoiſelle Françoise, ſa ſœur, il eſt notoire que cette Famille étoit alors dans la claſſe de l'ancienne Nobleſſe.

Jacques Joly, Seigneur de Gravelotte, épouſa *Sara de Braconnier*, dont vint: Pierre Joly, I. du nom, Seigneur de Mont, Pange, &c. qui d'*Eliſabeth de Mancourt*, ſon épouſe, eut pour enfans: — Pierre, qui ſuit; — & Paul Joly, pere de Daniel, qui a eu pour fils: — Paul, I. du nom, duquel eſt iſſu: — Paul Joly, II. du nom, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine au Régiment de Bigorre, mort ſans enfans, en 1752.

Pierre Joly, II. du nom, Seigneur de Bionville, Maizeroy, Pange, &c. fut établi Procureur-Général des trois Evêchés par Henri IV, dont il s'étoit acquis la confiance par ſon intégrité & ſes talens. Ce Monarque l'employa en diverſes négociations, où il lui rendit d'importans ſervices. Les droits régaliens dont les Evêques de Metz & de Verdun étoient en poſſeſſion, furent réunis, par ſes ſoins,

à la Couronne. Attentif à veiller ſur les mal-intentionnés qui tramoient des menées contraires aux intérêts du Roi, des ennemis ſecrets crurent pouvoir s'en défaire en l'accuſant de trahiſon. Le Roi lui accorda des Lettres d'abſolution, qui ſont l'éloge du plus parfait citoyen. Il lui fut permis, à cette occaſion, de faire frapper des médailles, où il eſt repréſenté en buſte avec cette legende : *cœlo tuta quies.* Les affaires ſérieuſes, dont il étoit chargé, ne l'empêcherent point de s'appliquer à la littérature, & d'acquérir une célebrité parmi les ſçavans. Il eut de Damoiſelle *Sara de Buſſelot*, ſon épouſe, trois enfans : — PIERRE, PAUL & JUDITH JOLY.

De PAUL eſt iſſu un autre PAUL JOLY, mort Doyen de la Nobleſſe de la Province, laiſſant deux fils ; ſçavoir : — PAUL-GÉDÉON JOLY-DE-MAIZEROY, Chevalier de Saint-Louis, Lieutenant-Colonel d'Infanterie, connu par pluſieurs ouvrages ſur la guerre, très-eſtimés ; — 2. & FRÉDERIC JOLY-DE-MAIZEROY, tous deux vivans en 1774.

Les armes : *d'azur, à la faſce d'or ſablée, accompagnée d'une aigle éployée d'argent en chef, & d'une étoile de même en pointe.*

Il y a encore deux autres Familles de ce nom ; ſçavoir, JOLY, Seigneur de Choin en Breſſe, qui porte : *d'azur, à une étoile à 16 rais rayonnante d'or ; au chef auſſi d'or, chargé de 3 roſes de gueules.* — La ſeconde a pour armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de 2 étoiles auſſi d'or, & en pointe d'une tête humaine, ſoutenue d'un croiſſant d'argent.*

JONCY. C'eſt le nom donné à un fils naturel ſorti de la Maiſon d'*Aumont.*

Louis, légitimé *d'Aumont*, grand-oncle naturel du Duc *d'Aumont*, connu ſous le nom de Sieur *de Joncy*, annobli en Décembre 1733, eſt mort Chevalier de Saint-Louis, ancien Capitaine de Cavalerie, & Gouverneur des Pages de la petite Ecurie du Roi. Il eſt pere d'une fille, mariée à *François Henrion*, Gouverneur des Pages de la Chambre du Roi, ſous le Maréchal Duc *de Richelieu* & le Duc *d'Aumont*. Voyez AUMONT.

JONVELLE, en Franche-Comté. Famille dont les armes ſont : *d'argent, au lion de gueules armé & lampaſſé d'azur.*

* JONZAC : Seigneurie qui eſt entrée dans la Maiſon de *Bouchard d'Eſparbez-de-Luſſan.*

Julie-Michelle de Sainte-Maure, fille aînée d'*Alexis de Sainte-Maure*, Comte de Jonzac, & Marquis d'Ozillac en 1677, porta, en 1678, le Marquiſat d'Ozillac & le Comté de JONZAC, à ſon mari *Pierre Bouchard d'Eſparbez de Luſſan*, Chevalier du Saint-Eſprit le 3 Juin 1724. Il étoit petit-fils de *François d'Eſparbez*, Vicomte d'Aubeterre, Maréchal de France en 1620, par ſon ſecond fils *François*, Marquis d'*Aubeterre*, Lieutenant-Général, qui épouſa *Marie Pompadour*, & mourut en 1683. La Comteſſe DE JONZAC fut mere de *Louis-Pierre-Joſeph Bouchard d'Eſparbez de Luſſan*, Comte de Jonzac, Marquis d'Ozillac, Lieutenant-Général en Saintonge & Angoumois, mort en Mai 1750, laiſſant de *Marie-Françoiſe Henaut*, ſon épouſe, un fils & deux filles. Voyez ESPARBEZ, *Tome VI* de ce Dictionnaire.

JORDY DE CABANAC. Famille noble dont étoit

MELCHIOR JORDY DE CABANAC, Seigneur de Grandchamp près Joigny, Ecuyer ordinaire du Roi, Commandant ſa petite Ecurie. Il acheta, par contrat du 20 Mai 1695, cette Terre de Grandchamp, des Directeurs des créanciers de *Charles le Maître*, Seigneur dudit Grandchamp. Il avoit épouſé *Marie Courtin*, dont il a eu : — 1. MELCHIOR DE JORDY, dit *le Chevalier de Cabanac*, mort ſans alliance ; — 2. GUY, qui ſuit ; — 3. & MARIE-ANGÉLIQUE JORDY DE CABANAC DE GRANDCHAMP, alliée, le 3 Décembre 1718, avec *Jean-François de Fiſte*, II. du nom, Marquis de Soucy (fils de *Jean-François*, Seigneur de Soucy, & de *Geneviéve-Catherine Byet*), qui a toujours ſervi dans le Régiment Royal-Artillerie, où il eſt devenu Lieutenant-Colonel, puis Colonel & Brigadier des Armées du Roi.

GUY DE JORDY DE CABANAC, Marquis de Grandchamp, né le 30 Novembre 1685, Page de la petite Ecurie en 1699, Ecuyer ordinaire du Roi en ſurvivance de ſon pere, le 23 Janvier 1703, fut gratifié, en 1709, de l'Enſeigne des Gendarmes Bourguignons, ayant acheté, en 1703, le Guidon des Gendarmes Dauphins, auquel il fut reçu le 20 Janvier 1704. Il épouſa, par contrat du 13 Janvier 1732, *Marie-Anne Guerin de Bruſlard*, née le 18 Juillet 1701, fille de *Robert-Jean Guerin de Bruſlard*, Major de la ville de Dunkerque, mort le 28 Octobre 1708, & de *Marguerite-Madelene de Courtenay*. Il n'a laiſſé qu'une fille unique, nommée — ANNE-MARIE-MADELENE DE JORDY DE CABANAC, Dame de Grandchamp, mariée, 1°. à *Nicolas-René de Maſſougue*, Comte de la Tour, tué au ſervice le 26 Juin 1758, laiſſant des enfans; & 2°. à *N... Courtin de Tanqueux*, ſon couſin, Mouſquetaire de la ſeconde Compagnie. C'eſt ce que nous ſçavons, faute de *Mémoire*, ſur cette Famille, dont nous ignorons les armes.

JOSEL, en Normandie, Election de Caen. Famille noble qui porte: *d'argent, à douze mouchetures de ſable 4, 4 & 4.*

JOSSAUD: Famille alliée aux Maiſons de *Laudun*, d'*Aimini*, de *Sabatier*, d'*Aſtier* & autres, laquelle tire ſon origine de

JEAN JOSSAUD, Conſeiller au Parlement de Turin en 1538. Elle eſt diviſée en deux branches, dont l'aînée fait ſa demeure à Nîmes, lieu de ſon origine, & la cadette à Taraſcon. Celle-ci fut maintenue dans ſa nobleſſe par les Commiſſaires du Roi députés pour la vérification des titres, le 12 Octobre 1668. *Hiſt. héroïq. de la Nobleſſe de Provence, Tome II, p. 42.* Les armes: *d'azur, à un lion naiſſant d'argent; au chef d'or, chargé de 3 loſanges de gueules.* Il en eſt auſſi parlé dans l'Etat de la Nobleſſe de Provence par l'Abbé *Robert*, *p. 241.*

JOSSÉ-LAUVRAINS ou LAUVREINS, à Toulouſe: Ceux de ce nom ont eu des alliances avec pluſieurs illuſtres Maiſons, entr'autres avec celles de *Paulo*, qui a donné un Grand-Maître de Malte en 1623, de *Buel* ou *Buellis*, ou *Sancerre*, qui a donné des Maréchaux de France & un Connétable; & de *Gouth* ou *Goth*, qui a donné un Pape, connu ſous le nom de CLÉMENT V.

JOSSÉ-LAUVRAINS fut envoyé Ambaſſadeur en Angleterre par le Roi SAINT-LOUIS. — ARNAUD DE JOSSÉ-LAUVRAINS fut Lieutenant-Général, Grand-Ecuyer, & Capitaine des Gardes de la Compagnie des Lanciers de PHILIPPE *le Hardi*, Duc de Bourgogne. — PHILIPPE DE JOSSÉ-LAUVRAINS eut la charge de Garde de Sceaux de *Jean*, Comte *de Nevers*, Duc de Bourgogne, & celle de Grand-Maître de la Maiſon de ce Prince. — JEAN BATISTE DE JOSSÉ-LAUVRAINS eut celles de premier Préſident au Parlement de Malines en Flandres, de Chancelier des Eſpagnes, & fut Chevalier de la Toiſon d'or. Depuis ce JEAN-BATISTE, il y a eu dans cette Famille neuf Conſeillers au Parlement de Toulouſe, de pere en fils, des Capitaines & des Chevaliers de Malte.

I. JOSSÉ-LAUVRAINS, célebre Juriſconſulte, enſeigna le Droit à Toulouſe, ſa patrie, en 1231, dès le commencement de l'inſtitution de l'Univerſité de cette ville. Voyez *l'Hiſtoire de Toulouſe*, par *Raynal*, célebre Avocat, *page 331.* SAINT-LOUIS l'envoya en Ambaſſade en Angleterre, en 1243. Il fut marié avec *Anne d'Eſcalquens*, iſſue d'une illuſtre Maiſon. Il mourut âgé de 80 ans, en 1311, & fut pere de — GUILLAUME, qui ſuit.

II. GUILLAUME DE JOSSÉ-LAUVRAINS, né en 1298, épouſa, en 1315, *Catherine de Carabordas*, fille de *Mathieu de Carabordas*; & de *Jeanne de Vignes*. Il mourut en 1365, & laiſſa — 1. MATHIEU, mort ſans poſtérité au ſervice, ſous le Connétable *du Gueſclin*; — 2. ARNAUD, qui ſuit; — 3 & 4. deux filles, l'une mariée à *Jean de Paulo*, & l'autre à *Jean de Buellis*, Sénéchal de Toulouſe en 1330.

III. ARNAUD DE JOSSÉ-LAUVRAINS, né en 1329, Lieutenant-Général, Grand-

Ecuyer, & Capitaine des Gardes de la Compagnie des Lanciers de PHILIPPE *le Hardi*, Duc de Bourgogne, fut, avec ſon frere MATHIEU, du nombre des Nobles du Languedoc, qui, comme volontaires, ſuivirent *Bertrand du Gueſclin*, en 1366. Ce Connétable à la tête des grandes Compagnies, alloit en Eſpagne pour chaſſer de ce Royaume, PIERRE, dit *le Cruel*, Prince qui avoit fait mourir ſes freres, & s'étoit rendu auſſi odieux par la mort violente de ſa femme, BLANCHE DE BOURBON, ſœur de la femme du Roi CHARLES V, qu'il empoiſonna, pour ſe livrer à *Marie de Padille*, dont il étoit devenu éperduement amoureux. ARNAUD DE JOSSÉ-LAUVRAINS, & *Bertrand du Gueſclin*, ſon bon ami, furent faits priſonniers enſemble à Bordeaux, & leur rançon étant payée, ils furent mis en liberté. ARNAUD épouſa, en 1350, *Agathe d'Acquin*, Dame de la Cour de PHILIPPE *le hardi*, Duc de Bourgogne, que ce Prince lui fit épouſer. Il mourut à Dijon en 1368, laiſſant de ſon mariage:

IV. PHILIPPE DE JOSSÉ-LAUVRAINS, né en 1356, tenu ſur les fonts par PHILIPPE *le hardi*, Duc de Bourgogne. Il fut Garde des Sceaux de *Jean*, Comte *de Nevers*, Duc de Bourgogne, & Grand-Maître de ſa Maiſon. Ce Prince n'eut pas d'autre Conſeil que lui, dans ſes plus importantes affaires. Il épouſa, en 1428, *Dauphine d'Auterrive*, & mourut en 1445, ayant eu

V. JEAN-BATISTE DE JOSSÉ-LAUVRAINS, Profeſſeur en Droit en 1509, nommé par le Roi FRANÇOIS I, Conſeiller au Parlement de Toulouſe en 1513, premier Préſident du Parlement de Malines, par l'Empereur CHARLES-QUINT, en 1516, Chevalier de la Toiſon d'or, & Chancelier des Eſpagnes, en Janvier 1519. Il décéda le 27 Février ſuivant à Barcelone, & eut de ſa femme *Jeanne Rouch*:

VI. JEAN DE JOSSÉ-LAUVREINS, né en 1503, Capitoul de Toulouſe en 1554, & donné pour adjoint aux Capitouls de l'année 1560, qui étoient ſoupçonnés d'héréſie. Il avoit épouſé, en Mai 1538, *Catherine de Meilhac*, fille de *Pierre*, & de *Gauzide de Gouth*, de la Maiſon de *Goth*, qui a donné, comme on l'a déja dit, un Pape, ſous le nom de CLÉMENT V, des Cardinaux, & une fille appellée *Renée de Gouth*, mariée avec *Jean*, Comte *d'Armagnac*, d'où deſcendent les Maiſons d'*Albret*, de *Savoie*, de *Tourteville*, de *Berry*, d'*Alençon*, d'*Orléans*, de *Vendôme*, & pluſieurs autres grandes & illuſtres du Royaume, & pour tout dire, l'auguſte Maiſon de *France*. JEAN DE JOSSÉ-LAUVRAINS mourut le 18 Novembre 1573, ayant eu de ſon mariage:

VII. MICHEL DE JOSSÉ-LAUVREINS, Conſeiller au Parlement de Toulouſe, qui épouſa, le 22 Février 1568, *Claire de Bouſquet*, fille de Meſſire *N... de Bouſquet*, Seigneur des Iſſards, & d'*Iſabelle de Péliſſac*. Il mourut le 8 Février 1589, le lendemain du meurtre d'*Etienne Duranti*, premier Préſident du Parlement de Toulouſe & ſon parent. Il laiſſa:

VIII. JEAN DE JOSSÉ-LAUVREINS, III. du nom, Conſeiller au Parlement de Toulouſe, qui fut compris dans les Lettres-Patentes du Roi LOUIS XIII, du 29 Novembre 1610, adreſſées à cette Cour, pour la confirmation de ſes priviléges, & épouſa, le 9 Juin 1598, *Jeanne d'Agret*, fille de *Geraud*. Il mourut le 10 Octobre 1642, & eut pour fils:

IX. URBAIN DE JOSSÉ-LAUVREINS, Conſeiller au Parlement de Toulouſe, marié, le 8 Mars 1622, à *Anne de Comere*, fille de *Geraud* & de *Barthelemie d'Abatia*. Il mourut le 2 Octobre 1652, & fut pere de

X. JEAN DE JOSSÉ-LAUVREINS, IV. du nom, Seigneur de Barquil & du Garouſſal, Diocèſe de Toulouſe, & Co-Seigneur des lieux du Vernet & de Colomiers, auſſi dans le même Diocèſe, né en 1625, Conſeiller au Parlement de cette ville. Il épouſa, le 1 Juillet 1558, *Louiſe de Saint-Latgé*, fille de *Jean de Saint-Latgé*, Secrétaire du Roi, du grand College, & de *Catherine d'Hauterive*. Il mourut le 2 Avril 1691, & ſes enfans furent: — 1. JEAN-BATISTE, Conſeiller au Parlement de Toulouſe, mort ſans alliance; — 2. PIERRE, Lieutenant-Colonel du Régiment du Comte d'*Averne*, décédé en 1694, âgé de 28 ans; — 3. CHARLES, qui ſuit; — 4. ANNE, femme de *Jean d'Albaricy*, Secrétaire du Roi; — 5. & FRANÇOISE, mariée avec *Jean de Fleires*, Tréſorier

Général de France, neveu de trois Evêques, l'un de Pamiers & deux de Saint-Pons.

XI. Charles de Jossé-Lauvreins, Seigneur de Barquil & du Garoussal, de Colomiers, & du Vernet, Terres situées dans le Diocèse de Toulouse, né en 1666, fut Capitaine dans le Régiment de Normandie, & après la mort de son frere Pierre, Capitaine de Dragons, dans le Régiment du Comte *d'Averne*. Il quitta le service quelque tems après la mort de son frere, & épousa, le 10 Juillet 1697, *Anne de Layrac*, fille de *Georges de Layrac*, Seigneur d'Auzeville & autres lieux, veuve de *Germain* de *l'Hôpital*, de la même Famille que le Maréchal *de l'Hôpital*. De ce mariage il a eu : — 1. Jean-Batiste, qui suit ; — 2. Jean-Georges, Chevalier de Saint-Lazare ; — 3. Jean, reçu Chevalier de Malte en 1732, décédé en 1757 ; — 4. & Gabrielle, Religieuse au Couvent de Sainte-Catherine de Sienne à Toulouse. Elle fit ses vœux au mois de Mai 1724, & est morte le 14 Mars 1736, en odeur de sainteté.

XII. Jean-Batiste de Jossé-Lauvrains, II. du nom, Seigneur de Barquil, Co-Seigneur de Colomiers, du Vernet, & autres lieux, Conseiller au Parlement de Toulouse, né le 7 Février 1699, épousa, le 15 Octobre 1726, *Marie-Thérese des Innocens*, fille de *Gabriel des Innocens*, & de *Jeanne-Marie de Hautpoul d'Aussillon*, d'une Famille noble, qui a donné nombre de Chevaliers, & de Commandeurs à l'Ordre de Malte. Jean-Batiste de Jossé-Lauvrains, reçu Conseiller au Parlement de Toulouse, le 18 Décembre 1728, étoit, en 1762, de service à la Grand-Chambre. Il a de son mariage : — 1. Jean-Charles, qui suit ; — 2. Gabriel-Dominique, né le 7 Juillet 1731, mort le 8 Août 1750, à la veille d'être reçu Chevalier de Malte ; — 3. & Jeanne-Catherine, née le 6 Décembre 1733.

XIII. Jean-Charles de Jossé-Lauvrains, né le 6 Décembre 1727, a été reçu Conseiller au Parlement de Toulouse le 17 Juin 1750. On ignore s'il est marié.

Les armes : *d'or, à un arbre de laurier, arraché de sinople, abaissé sous trois triangles, évidés de gueules, rangés en face, posés sur leurs pointes, appellées pierre de foudre, une fleche de sable qui traverse en barre, le fust de l'arbre de laurier, le dard en bas ; au chef d'azur, chargé d'un croissant d'argent au milieu, accosté de deux étoiles d'or.* Devise, depuis 1400, Fulmina, si cessant, me tamen urit amor. Généalogie dressée sur un Mémoire imprimé, envoyé, par M. de Jossé-Lauvrains, Conseiller de Grand-Chambre au Parlement de Toulouse.

JOUANNE : Il y a trois Familles nobles de ce nom en Normandie, sçavoir : Jouanne, Ecuyer, Seigneur de la Bonneterie, Election de Falaise, qui porte : *d'azur, au cœur d'argent en abyme, accompagné de trois croix alaisées d'or, deux en chef & une en pointe.*

Les deux autres sont de l'Election d'Alençon, & portent à-peu-près ces armes, ce qui fait présumer que ce n'est que la même Famille.

JOUBERT. Famille dont étoit

Louis Joubert, Tréforier, Payeur des gages des Officiers de la Chancellerie près le Parlement de Bordeaux, né à Paris le 2 Janvier 1676, mort le 17 Juillet 1756. Il avoit épousé, le 9 Juin 1710, *Marie-Anne Diévre*, dont il a eu : — 1. Louis-Charles Joubert, né en 1711, Président, Tréforier de France, mort le 23 Janvier 1755 ; — 2. Jean-Batiste, qui suit ; — 3. Jean-François, né le 2 Juin 1719, Tréforier, Payeur des gages des Officiers de la Chancellerie près le Parlement de Bordeaux ; — 4. & Antoine Joubert, né en Mars 1722, Chevalier de Saint-Louis, Garde-du-Corps du Roi.

Jean-Batiste Joubert, né en 1717, ancien Capitaine au Régiment de Champagne, a épousé, en 1756, *N... Perrié*, dont sont issus : — Jean-Batiste, né en 1757 ; — & Charles-Angélique, né le 30 Août 1759. *Notice envoyée.*

JOUBERT

JOUBERT ou JAUBERT.

Suivant les *Tablettes Généalogiques, Part. VI, p. 95,* RAIMOND JOUBERT, Baron de Juvenie, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, obtint, en 1615, l'érection de la Terre de *Nantia* en *Vicomté*. Il étoit fils de JEAN JOUBERT, Ecuyer, & d'*Irlande André*. Il avoit épouſé, le 7 Janvier 1606, *Henrie Foucault de Lardimalie*, qui teſta en 1659. De ce mariage vint :

JEAN JOUBERT, Seigneur de Nantia, marié avec *Françoiſe Ricard de Gourdon*, dont — PIERRE JOUBERT, Comte de Nantia, qui épouſa *Marie de Beaupoil*, ſœur de *David de Beaupoil*, Marquis de Lanmary, lequel avoit épouſé GABRIELLE JOUBERT DE NANTIA, dont eſt né *Charles de Beaupoil*, Évêque de Tarbes en 1751.

JOUBERT DE LA BASTIDE. Nous n'avons qu'une ſimple notice de cette Famille.

JEAN-FRANÇOIS JOUBERT DE LA BASTIDE, Comte de Châteaumorand, fait Chevalier de Saint-Louis en 1709, Maréchal-de-Camp le 29 Mars 1710, Lieutenant-Général le 30 Mars 1720, mourut le 17 Avril 1727 ſans enfans de ſon mariage avec *Françoiſe-Judith de Lopriac*, ſœur du Comte *de Donges*, qu'il avoit épouſée le 15 Octobre 1722. Elle étoit fille de *René de Lopriac*, Marquis de Coetmadeuc, & de *Judith-Hiéronime Rogon*. Elle épouſa en ſecondes noces, le 11 Décembre 1731, *Louis-Hubert*, Comte *de Champagne*, & mourut ſans enfans le 17 Juin 1735. Son premier mari étoit fils d'ANNET JOUBERT DE LA BASTIDE, Comte de Châteaumorand, & de *Françoiſe Côtentin de Tourville*, ſœur du Maréchal de ce nom. Les armes de JOUBERT DE LA BASTIDE ſont : *d'argent à 5 fuſées accollées & rangées en face de gueules.*

JOVEN DE LA BLACHETTE : Famille noble, dont étoit le Comte de JOVEN DE LA BLACHETTE, Chevalier de Saint-Louis, Maréchal des Camps & Armées du Roi, ancien Lieutenant-Colonel du Régiment de Flandres, mort le 4 Octobre 1769, à ſa Terre du Moneſtier-du-Perci, près de Grenoble, âgé d'environ 58 ans. *Mercure de France* du mois de *Novembre* 1769, *pag.* 225.

JOUENNE D'ESGRIGNY, en Normandie. Famille dont il eſt parlé dans le *Mercure de France* du mois de *Novembre* 1741, *pag.* 2549.

RENÉ JOUENNE, Seigneur d'Eſgrigny, du Meſnil, de la Fontenelle, de Fontenay-Saint-Pere, d'Hervilly & de Beauval, ancien Intendant des Armées du Roi en Irlande, en Catalogne & en Lombardie, & auparavant Capitaine au Régiment de la Couronne, mourut le 9 Mai 1732. Il avoit épouſé, le 17 Février 1681, *Barbe Gérard*, décédée à Paris le 9 Novembre 1741, âgée de 82 ans, laiſſant : — 1. JEAN-RENÉ, qui ſuit ; — 2. autre JEAN-RENÉ, rapporté après ſon frere ; — 3. BARBE-DIDIER JOUENNE D'ESGRIGNY, femme de *François-Gédéon de Giffart*, Seigneur Châtelain d'Haneucourt, Gargneville, Nangiport & Percheville ; — 4. & MARIE-ANNE JOUENNE D'ESGRIGNY, veuve de *Louis le Tyran*, Comte de Villers, Capitaine dans le Régiment du Roi, Infanterie, tué au combat près de Parme en Italie, le 29 Juin 1734.

JEAN-RENÉ JOUENNE D'ESGRIGNY, Chevalier de Saint-Louis, Brigadier des Armées du Roi, & Colonel du Régiment de Forez, mort le 30 Février 1734, âgé d'environ 51 ans, avoit épouſé *Marie Quentin*, de laquelle il a laiſſé un fils.

JEAN-RENÉ JOUENNE D'ESGRIGNY, dit *le jeune*, Sieur d'Herville, ſecond fils de RENÉ, & de *Barbe Gérard*, Capitaine dans le Régiment de Commiſſaire-Général, Cavalerie, a épouſé *Anne-Marie le Febvre*. On ignore s'il en a des enfans, faute de *Mémoire*. Les armes : *d'azur, à 3 croix potencées & alaiſées d'or.*

JOUFFREI : Cette Famille, que l'Abbé *Robert* (dans ſon Etat de la Nobleſſe de Provence, *Tom. II*, *pag.* 243), fait deſcendre de JEAN JOUFFREI, Chevalier, Seigneur de Vibrai en 1313, remonte beaucoup plus haut ſon origine, & on doit la mettre au nombre des plus anciennes de la Province, dit l'Auteur de l'*Hiſtoire héroïque de la Nobleſſe de Provence*, *Tom. II*, *pag.* 43.

On trouve dans les Chartes du Comté de Die, des XIe & XIIe ſiécles, que les JOUFFREI étoient parens des Comtes Souverains de ce pays. — GUILLAUME JOUFFREI eſt préſent dans un acte d'inféodation que *Bertrand*, II. du nom, Comte *de Die*, fait, en 1242, en faveur de *Jean Bioſc*, un de ſes Barons. — On voit dans les Archives de Digne, que JEAN JOUFFREI étoit Gouverneur du Briançonnois en 1308. — PIERRE JOUFFEI, ſon fils, lui ſuccéda.

GUILLAUME JOUFFREI ſe trouve compris au rang des Nobles, dans une viſion des feux de la Paroiſſe de Saint-Chaffre, faite à Briançon le 15 Septembre 1434, & produite par extrait des Regiſtres de la Chambre des Comptes de Dauphiné. Il teſta en 1447, & fut pere de — PIERRE JOUFFREI, lequel fut ſubſtitué avec nobles HUGUES & ARMAND, à ANTOINE JOUFFREI, leur frere. Ledit PIERRE JOUFFREI fut ayeul d'ANTOINE, qui ſuit.

IV. ANTOINE DE JOUFFREI, II. du nom, Conſeiller & Lieutenant-Particulier au Bailliage de Briançon en 1584, fut déclaré *noble & iſſu de noble & ancienne Famille*, par un Arrêt du Parlement de Grenoble, rendu contradictoirement le 28 Juillet 1603, & maintenu avec ſa poſtérité dans tous les priviléges de ſa nobleſſe, qu'il avoit juſtifiée depuis 1352, & auſſi dans la poſſeſſion de ſes armoiries, telles qu'elles ſeront rapportées à la fin de cette Généalogie. Il teſta le 12 Janvier 1601, & eut de *Barbe-Aimée de Saint-Julien*, ſa ſeconde femme,

V. ANTOINE DE JOUFFREI, III. du nom, Ecuyer, marié, le 18 Janvier 1584, avec *Marguerite de Garret*, fille de *Claude*, du lieu de Volone, & de *Catherine de Bernard*. Il teſta le 4 Février 1611, en faveur de ſon fils,

VI. PIERRE DE JOUFFREI, I. du nom, Ecuyer, Seigneur de la Vallée de Bardonnenche, Avocat au Parlement, & Procureur du Roi en la Ville & Viguerie de Siſteron. Il épouſa, 1°. en 1626, *Anne de Lombard*, fille de *Scipion*, Seigneur de Sainte-Cecile, & de *Louiſe de Laurens*; & 2°. le 15 Décembre 1637, *Louiſe de Verdonnay*, fille d'*Etienne*, Maître ordinaire à la Chambre des Comptes de Grenoble, & de *Marie Girard*. Du premier lit il eut : — 1. PIERRE-ANTOINE, qui ſuit; & du ſecond : — 2. PAUL, rapporté après ſon aîné; — 3. & PIERRE, dont la branche ne ſubſiſte plus que dans N... DE JOUFFREI, mariée à *Jean-Joſeph de Laugier*, Seigneur de Beaurecueil, Rouſſet, &c. Conſeiller au Parlement de Provence.

VII. PIERRE-ANTOINE DE JOUFFREI, Ecuyer, Seigneur de Sainte-Cecile & des Ambiers, né le 6 Mars 1630, fut reçu Conſeiller au Parlement d'Aix l'an 1660, & épouſa *Claire Henricy*, dont : — 1. PIERRE, qui ſuit; — 2. & N... DE JOUFFREI, mariée, ſans enfans, avec *François de Boniface*, cadet des Seigneurs de Fombeton & de Peinier, Conſeiller en la même Cour.

VIII. PIERRE DE JOUFFREI, II. du nom, Seigneur de Sainte-Cecile & des Ambiers, a laiſſé de ſon mariage avec *Lucrèce de Cabanes*, des Barons *de Viens*, pluſieurs enfans, entr'autres :

IX. N... DE JOUFFREI, qui a épouſé, à Draguignan, *Anne de Camelin*, de la ville de Fréjus, de laquelle il a poſtérité.

VII. PAUL DE JOUFFREI, Seigneur de la Vallée de Bardonnenche, (fils de PIERRE, I. du nom, & de *Louiſe de Verdonnay*, ſa ſeconde femme) Inſpecteur-Général & Lieutenant-Colonel du Régiment de l'Auxerrois, puis Lieutenant de Roi à Mont-Dauphin en Dauphiné en 1696, & Chevalier de Saint-Louis en 1703, avoit épouſé, le 3 Février 1693, *Louiſe-Marguerite Cabaſſolle*, fille d'*Antoine Cabaſſolle*, Seigneur de Charbourg en Provence, & de *Madelene Poitevin-de-Valiere*. Leurs enfans ſont : — 1 & 2. JOSEPH-PAUL-FRANÇOIS &

PIERRE, Ecuyers ; — 3. & LOUISE-MADELENE JOUFFREI, née le 29 Août 1697, reçue à Saint-Cyr le 2 Août 1706.

Les armes : *d'azur, à un croissant d'argent, & un chef d'or, chargé de 3 étoiles de sable.* Supports, *deux lions d'or.* Elles étoient ainsi représentées au-dessus d'une inscription qui s'étoit trouvée sur la porte de l'Auditoire de Justice du Château-Dauphin. *Armorial de France, Reg. I, Part. I, pag.* 309.

JOUFFROY ou JOFFROY, dans le Comté de Bourgogne.

Suivant un Mémoire envoyé à l'auteur de la nouvelle édition de *Moréri*, par Dom *Remi Ceillier*, Bénédictin de la Congrégation de Saint-Vannes, Prieur titulaire de Flavigny en Lorraine, on voit que ceux du nom de JOFFROY, en 1356, étoient anciennement nobles, puisqu'ils possédoient de ces grands fiefs dont d'autres fiefs relevoient. Ce fait est reconnu par un traité d'échange fait en cette même année, entre noble homme Messire *N... de Savigny*, Chevalier, d'une part, & *Henri*, dit *Borjois*, de ce qu'il a dans la Terre & Forteresse de Savigny, provenant de *Catherine de Savigny*, sa femme, contre d'autres biens que ledit Seigneur *de Savigny* possédoit dans les Terres de Thise, Amagney, &c. laquelle portion de Savigny, ledit *Henri* déclare mouvante de N... JOFFROY, à cause de sa Terre & Seigneurie de Belne. Ce titre original, de 1356, prouve que la Famille de JOFFROY possédoit de grands fiefs, & qu'elle étoit noble, parce que les fiefs, dans ces tems-là, n'étoient possédés que par des *nobles*. Suivant les Annales de Besançon, on trouve un JOFFROY parmi les nobles, qui battirent les Anglois, Bretons & Gascons, qui vinrent pour s'emparer de cette ville. — BERTRAND JOFFROY est qualifié *noble & Ecuyer*, dans le testament que *Catherine de Montmartin*, son épouse fit en 1398. — ETIENNE JOFFROY, un de leur fils, fut Grand Chambrier de l'Abbaye de Baume en Franche-Comté, où l'on ne reçoit, ainsi qu'à Saint-Claude & à Gigny, que des personnes qui prouvent quatre quartiers paternels & maternels. Cette *Catherine de Montmartin*, femme de BERTRAND JOFFROY, étoit d'une des plus anciennes Maisons du Comté de Bourgogne, & dans ces tems-là, comme dans l'Allemagne & la Flandre, un homme de condition ne s'y allioit qu'avec une personne de qualité, & par le même principe, une fille de qualité n'épousoit pas un homme de basse extraction. Les guerres fréquentes, les révolutions différentes que la Franche-Comté a essuyées, & les incendies qu'elle a soufferts, ont détruit & consommé un nombre infini de Châteaux, Bourg & Villages, où on auroit trouvé beaucoup de monumens éclatans de bien des Maisons qui sont aujourd'hui dans l'impossibilité de justifier leur noblesse autrement que par la tradition ou par les Chartes de différens Chapitres nobles, dans lesquels ces mêmes Maisons étoient reçues anciennement, de sorte que les filiations par titres devinrent presqu'impossibles au delà de trois siécles. Cependant celle de JOFFROY, dont nous allons parler, date sa noblesse depuis 450 ans au moins. Elle en a joui sans interruption & est illustrée par ses alliances. C'est ce qu'on va voir d'après le *Mémoire*, ci-dessus mentionné.

I. PERRIN JOFFROY, Ecuyer, sans doute fils de N... JOFFROY, Seigneur de Belne, dont on a parlé dans l'échange de 1356, épousa 1°. *Jeanne de Savigny*; & 2°. *Marguerite de Prie*, l'une & l'autre de très-ancienne Maison. La preuve de cette filiation se tire de la conformité des dates qui se trouvent dans cet acte avec les suivans, & mieux encore de l'alliance que fit PERRIN avec *Jeanne de Savigny*. Il étoit mort en 1458, & eut de sa premiere femme : — 1. PARIS, qui suit; — 2. JEAN JOFFROY, né vers 1400, Prieur de Notre-Dame du Château sur Salins, Abbé de Saint-Pierre de Luxeul, ensuite Abbé de Saint-Denis en France, puis envoyé en ambassade par le Duc PHILIPPE *le Bon*, auprès du Pape NICOLAS V, & fait Evêque d'Arras. Le Pape PIE II, qui le fit Cardinal en 1461, & depuis Evêque d'Albi, le renvoya Légat en France. Le Pape PAUL II lui donna le même emploi en 1465. Depuis, LOUIS XI lui donna le commandement de son Armée contre *Jean V*, Comte *d'Armagnac*, qui s'étoit rendu maître de la ville de Lectoure. Il mourut en 1473 ; — 3. & HENRI JOFFROY, qualifié *Ecuyer*, dans une reddition de compte, passée à la Régalie de Besançon, qui

porte auſſi qu'il avoit épouſé *Iſabeau de Vaudrey*. Cet acte eſt de 1494, longtems après le décès de PERRIN, qui étoit déja mort en 1458.

II. PARIS JOFFROY, Seigneur de Gonſſans, épouſa *Pierrette de Maillardet*, & fit ſon teſtament, publié à l'Officialité de Beſançon, le 1 Avril 1467, dans lequel ſes enfans ſont qualifiés de *Damoiſeaux*, en latin *Domicelli*. De ſon mariage vinrent : — 1. GEOFFROY, qui ſuit ; — & JACQUES, marié 1°. à *Anne de Joux* ; & 2°. à *Béatrix de Marceret*, fille du Grand-Gruyer de Bourgogne, dont les enfans ont formé la branche de JOFFROY-D'ABANS, qui ſubſiſte encore aujourd'hui. Ces faits ſont conſtatés par le teſtament de ladite Dame *de Maillardet*, en date du 17 Avril 1481, & par ſon codicille du mois de Novembre 1486.

La Terre d'*Abans* fut portée en dot par *Anne de Joux*, à ſon mari JACQUES JOFFROY. D'eux deſcendoit — CLAUDE-FRANÇOIS JOUFFROY, Seigneur de Villers-Saint-Georges, en faveur duquel les Terres & Seigneuries d'*Abans*, *Bians*, *Villers-Saint-Georges* & *Pallantine*, furent unies & érigées en *Marquiſat*, ſous le nom de JOUFFROY-D'ABANS, par Lettres du mois de Mars 1707, regiſtrées à Beſançon & à Dole. Le Marquis *d'Abans* épouſa *N... de Battefort*. Dictionnaire des Gaules, *Tome III*, *pag.* 838.

III. GEOFFROY JOFFROY, Seigneur de Gonſſans, qualifié *Chevalier*, dans l'un & l'autre de ces titres, l'eſt de même dans une repriſe de fief qu'il fait, & donne à *Charles de Neufchatel*, tant en ſon nom que de celui de JACQUES, ſon frere, & en celui de *Pierrette de Maillardet*, ſa mere. Il mourut jeune, & avoit épouſé *Hélene de Bigny*, de laquelle il eut : — ADRIEN, qui ſuit. Ce fait eſt prouvé par le teſtament de ſa femme, dans lequel elle ſe dit veuve de GEOFFROY JOFFROY, Chevalier, & inſtitue ſon héritier univerſel ADRIEN, ſon fils : cet acte eſt daté du 28 Avril 1482.

IV. ADRIEN DE JOUFFROY, Seigneur de Gonſſans, épouſa *Anne Deſpotot*, fille du Seigneur de Dampierre, dont : — 1. LOUIS, qui ſuit ; — 2. PIERRE, marié 1°. à *Anne de Merceret* ; & 2°. à *Claudine de la Tour Saint-Quentin*, dont la poſtérité a formé la branche de JOUFFROY-GONSSANS, qui ſubſiſte encore aujourd'hui ; — 3. & GUILLAUME, duquel on ignore la deſtinée. Ce fait eſt conſtaté par un partage que firent, le 25 Février 1547, LOUIS, PIERRE & GUILLAUME JOUFFROY, dans lequel ils ſont tous les trois dénommés fils de noble Seigneur ADRIEN DE JOUFFROY, Seigneur de Gonſſans.

V. LOUIS DE JOUFFROY épouſa *Louiſe de Brancion*, ce qui ſe voit par une donation du 8 Janvier 1543, que lui fit Dame *Anne Deſpotot*, ſa mere, en faveur dudit mariage. Leurs enfans furent : — 1. FRANÇOIS, qui ſuit ; — 2. ANTOINE, mort ſans alliance ; — 3. & BONNE DE JOUFFROY, mariée au Seigneur *de Raucourt*, ainſi qu'il ſe voit par une quittance qu'elle donna à FRANÇOIS DE JOUFFROY, du reſte de ſa dot & portion des biens à elle provenans, tant de LOUIS DE JOUFFROY, ſon pere, que d'ANTOINE, leur frere.

VI. FRANÇOIS DE JOUFFROY prit alliance avec *Roſe de la Tour*, dont il eut : — 1. THOMAS, qui ſuit ; — 2. & JEAN-FRANÇOIS. Leur mere ſe remaria à *Claude de Mugnan*, Chevalier, & ETIENNE DE JOUFFROY, d'une autre branche, fut chargé de la tutelle de THOMAS & de JEAN-FRANÇOIS DE JOUFFROY, dont il rendit compte, par acte paſſé à l'Officialité de Beſançon, le 8 Janvier 1602. Ce fait eſt encore conſtaté par une donation que *Roſe de la Tour* fit à THOMAS DE JOUFFROY, ſon fils, en date du 21 Février 1631.

VII. THOMAS DE JOUFFROY épouſa, par contrat du 2 Août 1612, *Jeanne Deſpotot*, dont il eut, entr'autres enfans :

VIII. PIERRE-FRANÇOIS DE JOUFFROY, marié, 1°. par contrat du 1 Mars 1646, à *Madelene Desfourg* ; & 2°. par contrat du 5 Février 1657, à *Louiſe de Lallemand*. Du premier lit il eut : — FRANÇOIS, qui ſuit ; & du ſecond : — CLAUDE-FRANÇOIS, rapporté après la poſtérité de ſon aîné.

IX. FRANÇOIS DE JOUFFROY-NOUILLARD eut pour femme *Marguerite de Véſoul*, dont :

X. THOMAS DE JOUFFROY-NOUILLARD, qui épouſa, par contrat du mois de Mai 1732, *Gabrielle de Breſley*. Ce degré eſt prouvé par le teſtament réciproque

de ſon pere & de ſa mere, qui étoient morts avant ſon mariage. C'eſt en faveur de ce THOMAS & de ſes deſcendans mâles, que les Terres & Seigneuries de *Nouillard*, d'*Amagné*, de *Langeau*, de la *Malmaiſon* & dépendances, furent unies & érigées en *Marquiſat*, ſous le nom de JOUFFROY, par Lettres du 1 Août 1736, regiſtrées à Dole. *Dictionnaire des Gaules, Tome III, p.* 838. THOMAS a de ſon mariage pour fils : — CLAUDE-FRANÇOIS DE JOUFFROY-NOUILLARD.

IX. CLAUDE-FRANÇOIS DE JOUFFROY-D'UZELLE, ſecond fils de PIERRE-FRANÇOIS, & de *Louiſe de Lallemand*, ſa ſeconde femme, épouſa, par contrat du 5 Juin 1686, *Béatrix-Africaine de Montagu*, dont :

X. ALEXANDRE-FRANÇOIS DE JOUFFROY-D'UZELLE, marié, par contrat du 4 Mars 1715, avec *Jeanne-Charlotte de Saint-Ignon*, de laquelle ſont iſſus : — CLAUDE-FRANÇOIS, Capitaine au Régiment de la Marine; — & LOUIS-JOSEPH DE JOUFFROY-D'UZELLE.

La Famille de JOUFFROY eſt actuellement diviſée en quatre branches : — JOUFFROY-NOUILLARD, qui continue l'aînée; — JOUFFROY-D'UZELLE, cadette de la premiere; — JOUFFROY-GONSSANS, qui s'en eſt ſéparée environ l'an 1547, dans la poſtérité d'ADRIEN JOUFFROY; — & JOFFROY-D'ABANS, anciennement formée par les deſcendans de JACQUES JOFFROY, ſecond fils de PARIS, marié, environ l'an 1460, avec *Anne de Joux*. Il y avoit encore une branche qu'on nommoit JOFFROY-MARCHAND ou MARCHAUX, qui eſt éteinte. Toutes ces branches ont donné des Chevaliers de Malte & des ſujets à tous les Chapitres nobles de Franche-Comté.

Cette Famille n'a ceſſé d'être dans le Gouvernement que lorſque la ville de Beſançon a ceſſé elle-même de choiſir ſes Gouverneurs, c'eſt-à-dire, en 1614, tems de la conquête de la Franche-Comté, qui avoit pour lors PIERRE-FRANÇOIS DE JOUFFROY pour Gouverneur.

Les armes : *faſcé de ſable & d'or de 6 piéces, la premiere chargée de 2 croiſettes d'argent.*

JOUHAN : Famille de Normandie, Election de Carentan, dont il eſt parlé dans l'*Hiſtoire de Harcourt, pag. 969 & ſuiv.*

HÉLIE JOUHAN eſt compris entre les Chevaliers qui ſervoient le Roi en Saintonge l'an 1337. — LOUIS JOUHAN, Ecuyer, rendit hommage de ſes fiefs au Roi CHARLES VII, le dernier Août 1431. — HUE JOUHAN, Chevalier, avoit procès contre *Guillaume le Tellier*, Ecuyer, en 1448. — JEAN JOUHAN étoit Seigneur de la Place la même année. — MICHEL JOUHAN eſt nommé en 1469.

ROBERT JOUHAN, l'an 1523, tenoit en la Vicomté de Valogne le huitieme du fief de la Varengere, ſitué à Pouville. — NICOLAS JOUHAN, Seigneur d'Amouville, épouſa *Eliſabeth de Harcourt d'Ollonde*.

CHARLES JOUHAN, Seigneur de la Place, fit ſes preuves de nobleſſe en 1623, & M. JOUHAN, qui tenoit l'Académie, rue des Cannettes, étoit de cette Famille, laquelle eſt alliée aux Seigneurs *de Harcourt* & à ceux de *Thieuville*. C'eſt ce que nous ſçavons, n'ayant point reçu de *Mémoire*.

Les armes : *d'argent, à 6 roſes de gueules.* LA ROQUE ne met que 3 *roſes de gueules.*

JOUMARD : Maiſon éteinte, dont les biens ont paſſé dans celle d'*Achard*, par le mariage de

JEANNE JOUMARD, ſœur d'AUDOIN, Seigneur de Suferte, qui épouſa *Jacques*, dit *Jean Achard*. AUDOUIN JOUMARD ſubſtitua à ſa ſœur JEANNE & à ſon fils, tous ſes biens, à la charge de porter le nom & les armes de JOUMARD. En vertu de cette ſubſtitution, faite le 20 Décembre 1441, *Audouin Achard*, fils de *Jean Achard*, & de JEANNE JOUMARD, prit le nom de JOUMARD. Voyez ACHARD.

Les armes de la Maiſon de JOUMARD ſont : *d'azur, à 3 beſans d'or; 2 & 1.* Le Marquis *d'Argence* porte : *écartelé au 2 & 3 de* TISON D'ARGENCE, qui eſt :

d'or, à 2 lions paſſans de gueules, poſés l'un ſur l'autre, avec un lambel de gueules, chargé de 3 pendans de même en chef; & ſur le tout D'ACHARD.

JOURDAIN. *Voyez* ISLE-JOURDAIN.

JOURDAIN : Famille du Poitou, dont il eſt parlé dans l'*Armorial de France, Regiſtre I, Part. I, pag.* 310.

JEAN JOURDAIN, I. du nom, Ecuyer, Seigneur de Traſleboſt en Poitou, fut marié, avant 1459, avec *Deniſe Bonine.*

PIERRE JOURDAIN, I. du nom, Ecuyer, Seigneur de Traſleboſt, étoit ſous la ſauve-garde de Sa Majeſté, ſuivant une Sentence rendue en 1481, par *Philippe de Comines*, Chevalier, Seigneur d'Argenton, Conſeiller, Chambellan du Roi, & ſon Sénéchal en Poitou.

JEAN JOURDAIN, II. du nom, ſon fils, Ecuyer, Seigneur de Traſleboſt, épouſa, en 1517, *Jeanne de Montfriant*, dont naquit :

GABRIEL JOURDAIN, I. du nom, Ecuyer, Seigneur de Traſleboſt, marié, en 1552, avec *Jeanne Guiot-d'Aſnieres.* Il en eut :

JEAN JOURDAIN, III. du nom, Ecuyer, Seigneur de Traſleboſt, qui épouſa, le 27 Mars 1576, *Marguerite de la Rochefoucaud*, fille de *François de la Rochefoucaud*, Seigneur de Bayers & de la Bergerie, & d'*Iſabeau de Lanes-Rochechalais.* Elle ſe remaria le 2 Janvier 159..., avec *Jean de Brillac*, Ecuyer, Seigneur de Boiſtillé, pere de *Florence de Brillac*, mentionnée ci-après. *Marguerite de la Rochefoucaud* eut de ſon premier mari :

GABRIEL JOURDAIN, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de Traſleboſt, qui épouſa, en 1608, *Florence de Brillac*, fille dudit *Jean de Brillac* & de *Renée de Parthenay*, ſa premiere femme. De ce mariage eſt iſſu :

PIERRE JOURDAIN, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de Boiſtillé & de Maiſonais, maintenu dans ſa nobleſſe en 1667. De *Françoiſe Rouſſeau*, qu'il épouſa, en 1644, naquirent : — ACHILLE, qui ſuit ; — & EMMANUEL JOURDAIN, Ecuyer, Seigneur de Criſſé, tous deux maintenus dans leur nobleſſe en 1699.

ACHILLE JOURDAIN, I. du nom, Ecuyer, Seigneur de Boiſtillé & de Maiſonais, épouſa, le 26 Décembre 1671, *Marie Foucault*, dont il eut :

ACHILLE JOURDAIN, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de Boiſtillé & de Maiſonais, Capitaine dans le Régiment de Nettancourt, allié, le 4 Février 1700, avec *Marie Aubineau*, fille de *Nicolas Aubineau*, Ecuyer, Seigneur de Rigné, de Montbrun, de la Grignoniere, &c. & de *Marie Pineau-de-Viennai.* De cette alliance eſt iſſu : — ACHILLE-NICOLAS JOURDAIN-DE-BOISTILLÉ, né le 11 Mai 1702, maintenu dans ſa nobleſſe le 13 Octobre 1717, & reçu Page du Roi dans ſa petite Ecurie, le 18 Juin 1718.

Il y a une branche de même nom dans la Paroiſſe d'Auvers, Diocèſe du Mans, qui ſubſiſte dans la perſonne de PHILIPPE JOURDAIN, Ecuyer, Seigneur de la Panne, au pays du Maine.

Les armes : *de gueules, à une croix de Saint-Antoine, d'argent.*

JOURDAIN, Seigneur de Villemont, porte : *d'azur, à la faſce ondée d'argent, accompagnée en chef d'un ſoleil d'or, & en pointe d'un daim d'argent.*

Il y a deux autres Familles du nom de JOURDAIN ou JOURDAN, ſçavoir JOURDAIN, Ecuyer, Sieur de Saint-Sauveur, Election de Valogne, dont les armes ſont : *d'azur, à la maſſue poſée en bande d'or, chargée d'une cigale de même.*

Et JOURDAIN, Election de Bayeux, qui porte : *d'argent, à la bande d'azur, chargée de trois ſautoirs d'argent, & côtoyée de deux tourteaux d'azur.*

JOURDAN : Famille de Normandie, dont il eſt parlé dans le *Mercure* du mois *de Mars* 1736, *pag.* 601.

René Jourdan, Seigneur de l'Aunay & de la Bretonniere, Gentilhomme de Normandie, Gouverneur du Château de la Baſtille à Paris, & Chevalier de Saint-Louis, avoit épouſé, en 1721, *Catherine-Charlotte Sevin-de-Quincy*, morte dans le Couvent de la Roquette, au Fauxbourg Saint-Antoine, ſans laiſſer d'enfans, dans la 37e année de ſon âge, au mois de Mars 1736, étant née le 17 Août 1699. Elle étoit fille unique de *Charles Sevin-de-Quincy*, Brigadier des Armées du Roi, Lieutenant-Général de l'Artillerie, Lieutenant de Roi en la Province d'Auvergne, & Chevalier de Saint-Louis, & de *Geneviéve Pecquot de Saint-Maurice.*

JOURDEUL, en Champagne : Famille noble, dont eſt

Catherine Jourdeul, femme de *Nicolas-André de Villeberny*, Ecuyer, Seigneur de Villeberny. De cette alliance eſt iſſue : — *Claudette-Adrienne-André de Villeberny*, mariée, par contrat du 7 Mars 1770, paſſé devant *Dubois*, Notaire à Langres, avec *Claude-Joſeph Girault*, II. du nom, né le 25 Février 1726, Chevalier, Seigneur de Genevrieres, Belfond & du Vergillet, Chevalier de Saint-Louis & Capitaine de Cavalerie, fils aîné de *Claude-Joſeph Girault-de-Vitry*, I. du nom, & d'*Anne-Marie de Fauge*, ſa premiere femme. Voyez Girault.

Les armes de Jourdeul ſont : *de ſable, au ſoleil d'argent, parti* de l'Aumône, qui eſt : *d'azur, à 3 faſces feuillées en ſcie d'or, ſurmontées de 3 roſes de même.*

JOURNET. De cette Famille eſt N... Journet, Intendant d'Auch, marié, par contrat ſigné du Roi & de la Famille Royale à Compiegne, le 22 Août 1773, à Demoiſelle *N... de Franclieu.*

JOUVENEL. *Voyez* Juvenel.

* JOUX : Terre dans le Comté de Bourgogne, laquelle a donné ſon nom à une ancienne Nobleſſe éteinte. Les Terres, dont elle jouiſſoit, ſituées dans une des extrêmités de cette Province, étoient conſidérables par leur étendue. Quatre Châteaux en dépendoient, ſçavoir ceux de *Joux*, de *la Cluſe*, de *Mireval* & d'*Uſies*. Les deux premiers étoient recommandables par leur force & leur ſituation dans les gorges du Mont-Jura. Le Château & la Terre de Joux paſſerent dans la Maiſon de *Vienne* ſur la fin du XIVe ſiécle, par le mariage de *Jeanne*, fille d'*Hugues de Blonay*, Seigneur de Joux, avec *Vautier de Vienne*. *Philippe de Hocberg*, Comte de Neuchâtel, en devint poſſeſſeur au ſiécle ſuivant, à cauſe de *Marguerite de Vienne*, ſa mere. Quelque tems après, les Souverains du Comté de Bourgogne, connoiſſant l'importance de ce Château, en firent l'acquiſition. Il y a eu d'autres branches cadettes de la Maiſon de Joux, éteintes dans les Maiſons de *Montaugeon*, de *Jouffroy* & de *Grammont*.

* JOUY : Terre & Seigneurie dans l'Iſle de France près Verſailles, érigée en *Comté*, par Lettres du mois de Décembre 1654, regiſtrées au Parlement le 27 Février 1655, & en la Chambre des Comptes le 3 Décembre 1657, en faveur de *Charles d'Eſcoubleau*, Marquis de Sourdis, Chevalier des Ordres du Roi, frere de *François*, Cardinal *de Sourdis*, & de *Henri*, Archevêque de Bourges.

Le Roi, par ſes Lettres-Patentes du mois de Février 1692, enregiſtrées le 3 Mars ſuivant, déclara que le Comté de Jouy ne ſeroit plus mouvant du Duché de *Chevreuſe*, mais de Sa Majeſté ; & que les appellations des Jugemens des Officiers dudit *Comté*, ſeroient portées devant le Prévôt de Paris.

Ce Comté fut acquis par *Antoine d'Aquin*, Conseiller d'Etat, premier Médecin du Roi, qui se qualifia Comte *de Jouy*, & dont la fille unique — *Marie-Angélique d'Aquin*, porta ce Comté à son premier mari, *Louis-Rollin Rouillé*, Chevalier, Seigneur des Loges, Villeras, Fontaine-Guerin, Maître des Requêtes, mort en 1712. Elle se remaria à *Jacques Thibault*, Comte de la Carte, & mourut en 1751, laissant des enfans de son premier mari. Voyez ROUILLÉ.

* JOYEUSE : Bourg dans le Vivarais, frontieres de Languedoc & de Gévaudan, qui a donné le nom à une branche de la Maison de *Châteauneuf-Randon*, dont nous avons parlé, *Tome IV* de ce Dictionnaire, *p.* 304 *& suiv.* Ce Bourg porta d'abord le titre de *Vicomté*, fut depuis érigé en *Duché-Pairie*, au mois d'Août 1581, avec quelques autres Seigneuries, en faveur

D'ANNE DE JOYEUSE, Chambellan ordinaire & favori du Roi HENRI III, depuis Amiral de France, & en faveur de ses hoirs, successeurs & ayans-cause. Ce Duché passa dans la Maison de *Lorraine-Guise*, par le mariage d'HENRIETTE-CATHERINE, Duchesse DE JOYEUSE, avec *Charles de Lorraine*, Duc de Guise. Elle étoit fille de HENRI, Duc DE JOYEUSE, Pair & Maréchal de France, mort Capucin, frere d'ANNE, premier Duc DE JOYEUSE. *François-Joseph de Lorraine*, Duc d'Alençon, de Guise & de Joyeuse, Pair de France, petit-fils de HENRIETTE-CATHERINE, Duchesse DE JOYEUSE, mourut sans enfans le 16 Mars 1675, & cette Pairie fut éteinte & réduite à son premier état de Vicomté. *Louis de Melun*, Prince d'Epinoy, en fit l'acquisition, & ce Comté fut de nouveau érigé en *Duché-Pairie*, sous le nom DE JOYEUSE, en sa faveur, & pour ses enfans mâles en loyal mariage, au mois d'Octobre 1714. Il est mort sans enfans à Chantilly, le 31 Juillet 1724. Ce Duché a depuis passé au Prince *de Soubise*.

GUY DE CHATEAUNEUF, chef de la Maison de JOYEUSE, qui est une branche, comme nous l'avons dit, de celle de *Châteauneuf-Randon*, formée au IVe degré, étoit le quatrieme fils de *Guillaume*, II. du nom, Seigneur de *Châteauneuf-Randon*, & de *Marquise*, son épouse. Il eut de son mariage avec *Assumens* : — 1. GUILLAUME, mort avant l'an 1265, pere de GUIGON, âgé de 25 ans, en 1265 ; — 2. & GUIGON, qui suit.

V. GUIGON DE CHATEAUNEUF partagea le Randonat avec GUIGON son neveu, par acte passé à Paris le 2 Avril 1265. Il étoit déja marié en 1256, lorsqu'il rendit hommage à *Randon-de-Châteauneuf*, pour Laurac, Châteauvieux, Vernon & la Baume. Il avoit épousé *Randonne d'Anduze*, seconde fille de *Bernard d'Anduze*, Seigneur des Portes, & en partie d'Alais, & de *Vierne du Luc*, Dame dudit lieu, de Pradellert & de Joyeuse. Elle devint Dame DE JOYEUSE, après la mort de *Bernard*, son frere, arrivée en 1238, sans enfans de *Raimonde de Roquefeuil*. Ce fut elle qui fit mettre en possession, le 10 Décembre 1276, l'Evêque d'Uzès, de la ville & forteresse de Saint-André-de-Crugiere. Ses enfans furent : — 1. DRAGONET, qui suit ; — 2. & IRLANDE, femme de *Guillaume*, Seigneur d'*Estaing*, morte sans enfans avant l'an 1272.

VI. DRAGONET-DE-CHATEAUNEUF, Seigneur de Joyeuse, de Laurac, de Châteauvieux, de Vernon, de la Baume, de Saint-André-de-Crugiere, rendit hommage à *G...*, Evêque d'Uzès, le 13 Décembre 1287, pour Châteauneuf, Crugiere & Saint-André. *Randonne de Montauban*, sa tante, fille de *Dragonet de Montauban*, lui donna, par son codicille du 20 Octobre 1270, 5000 écus couronnés Provinciaux. Il avoit épousé *Béatrix de Roquefeuil*, fille de *Raimond de Roquefeuil*, & d'*Alasie de Châteauneuf-de-Tournel*. Elle testa le 9 Novembre 1287, en faveur d'*Arnaud de Roquefeuil*, son frere. De ce mariage vinrent : — 1. BERNARD, qui suit ; — 2. DRAGONET, Chevalier de Rhodes, Commandeur de Compeyronnat, près Narbonne, en 1345 ; — 3. & MIRALDE, femme de *Guillaume*, Seigneur de Laudun.

VII. BERNARD, Baron DE JOYEUSE, dont la postérité prit le surnom, servit aux guerres de Gascogne avec 10 Ecuyers, & comme Chevalier Banneret, en

1341.

1341. Il testa à Aigues-Mortes le 17 Septembre 1344, & avoit épousé, au Château de Beauregard, Diocèse de Mende, le 17 Novembre 1312, *Alexandre de Peyre*, fille d'*Astorgue*, Seigneur *de Peyre*, & de *Marguerite*, Dame de Peyre & de Cheilane en Auvergne, dont : — 1. RANDON, qui suit ; — 2. GUERIN, Chanoine de Viviers en 1333 ; — 3 & 4. GUIGUES & ROSTAING ; — 5, 6 & 7. MARGUERITE, JEANNE, & RANDONNE ; la seconde, mariée en 1343, à *Geraud d'Adhemar*, Seigneur de Monteil, Aymar & de Grignan ; & la troisieme à *Raimond de Peyre*, Seigneur de Servieres.

VIII. RANDON, I. du nom, Baron DE JOYEUSE, testa en 1363, & avoit épousé, par contrat du 4 Juin 1346, *Flore de Quailus*, ou *Cailus*, fille de *Dieudonné*, III. du nom, Seigneur *de Cailus*, Château au Diocèse de Vabres en Rouergue, & d'*Alasie de Clermont-Lodève*. Il eut pour fils unique :

IX. LOUIS, I. du nom, Baron DE JOYEUSE, qu'il institua pour son héritier universel. Il donna quittance sous son scel & sous celui de LOUIS DE JOCOZE, Chevalier, à *Guillaume d'Enfernet*, Trésorier des guerres du Roi, de plusieurs sommes sur ses gages, d'un autre Chevalier & de 31 Ecuyers de sa Compagnie, desservis & à desservir en la campagne de M. DE BOURBON, & sous le gouvernement du Duc *de Berri*, dans la chevauchée qu'il prétendoit faire en Flandres contre les Anglois, pour le fait de Bourbourg, les 25 Août, 10 Septembre, 28 Octobre & 30 Novembre 1383. JEAN DE FRANCE, Duc de Berri, lui donna Commission, par Lettres expédiées à Avignon en 1384, de faire des levées de plusieurs Compagnies de Gentilshommes, pour courir sus, & chasser de Languedoc la secte des *Tuchins*, qui opprimoient cette Province, ce qu'il exécuta courageusement. Desirant faire le voyage de la Terre-Sainte, il fit son testament à Aigues-Mortes, le 27 Octobre 1390. Il avoit épousé, 1°. le 8 Octobre 1367, *Marguerite de Chalençon*, fille de *Guillaume de Chalençon*, & de *Valpurge*, Dame *de Polignac* ; & 2°. le 26 Mai 1379, *Tiburge*, Dame *de Saint-Didier*, la Mastre, Lapté & autres Terres qu'elle apporta en dot à son mari, à condition que lui & ses successeurs écarteleroient leurs armes de *Saint-Didier*. Il eut du premier lit : — CATHERINE, femme de *Guillaume*, Seigneur *de Laudun* ; & du second : — 1. RANDON, qui suit ; — 2. & CLAIRE, qui testa le 6 Juin 1401. Elle avoit épousé, le 8 Février 1399, *Robert*, Vicomte *d'Uzès*, Seigneur de Remoulins, fils d'*Alzias*, Vicomte *d'Uzès*, & de *Dauphine de la Roche*.

X. RANDON, I. du nom, Baron DE JOYEUSE & de Saint-Didier, Chevalier Banneret, Conseiller & Chambellan de CHARLES, Dauphin de Viennois, Régent du Royaume, depuis Roi sous le nom de CHARLES V, fut Gouverneur de Dauphiné en 1424, suivant un acte du 10 Septembre de cette année. Il donna plusieurs quittances sous le nom de RANDON, Seigneur DE JOYEUSE & de Saint-Didier, à *Jean de la Barre*, Trésorier du Dauphiné, sur ses gages de Chevalier Banneret, du Sire *de Beaumont*, Chevalier-Bachelier, & de 18 Ecuyers de sa Compagnie, pour la recouvrance & garde desdits pays, des 21 Octobre, 16 Décembre 1418, 24 Janvier, 6 Mars 1419, & 30 Décembre 1421, scellées en cire rouge avec ses armes : *écartelé au 1 & 4 de* JOYEUSE, qui est : *pallé d'or & d'azur de 6 piéces, au chef de gueules, chargé de 3 hidres d'or ; & au 2 & 3 d'azur, au lion d'argent, à la bordure de gueules, chargée de 8 fleurs de lis d'or*, qui est de SAINT-DIDIER. Il avoit épousé *Catherine Aubert-de-Monteil-de-Gelat*, dite *de Chaslus*, Dame de Botheon en Forez, fille d'*Etienne Aubert*, Seigneur de la Roche-Dagu & de Monteil-Gelat, & de *Marie de Chaslus*, dont : — 1. LOUIS, qui suit ; — 2. JEAN, Chevalier de Rhodes ; — 3. & JEANNE, mariée, le 15 Janvier 1423, au Château de Botheon avec *Gilbert Motier*, Seigneur de la Fayette, Maréchal de France, dont elle étoit veuve le 5 Décembre 1466, qu'elle transigea avec son aîné.

XI. LOUIS, II. du nom, Baron, puis Vicomte DE JOYEUSE, servoit le Roi contre les Anglois, sous le Gouvernement de M. le Régent du Royaume, Dauphin de Viennois, du vivant de son pere, & ne prenoit alors que la qualité d'*Ecuyer*, suivant la quittance qu'il donna le dernier Avril 1429, à *Macé Heron*, Trésorier des Guerres, pour ses gages d'un Chevalier-Bachelier, & 26 Ecuyers de sa

Compagnie, à raiſon de 100 livres par mois. Il demeura priſonnier à la journée de Crevant, l'an 1423, & le Roi, pour le récompenſer de ſes pertes & des ſervices qu'il lui avoit rendus, lui donna 200 livres de penſion, & le Château de Solſet, pour en jouir ſa vie durant & celle de ſa femme. Le même Prnce érigea enſuite ſa Baronnie de JOYEUSE en *Vicomté*, par Lettres du mois de Juillet 1432. Il teſta le 25 Mars 1441, & avoit épouſé à Bourges, le 29 Mars 1419, *Jeanne Louvet*, fille d'honneur de MARIE D'ANJOU, femme du Roi CHARLES VII. Elle étoit ſœur puînée de *Marie Louvet*, femme de *Jean*, Bâtard *d'Orléans*, Comte de Dunois, & fille de *Jean Louvet*, Seigneur de Thays, de Saliniere & de Mirandol, Préſident du Parlement de Provence. Leurs enfans furent : — 1. TANNEGUY, qui ſuit ; — 2. GUY, dont on ignore la deſtinée ; — 3. JEANNE, mariée à *Guidon*, Seigneur *de Leſtrange* & de Boulogne, au Diocèſe de Viviers ; — 4. LOUISE, femme de *Beraud de la Tour*, Seigneur de Saint-Vidal ; — 5. & MARGUERITE DE JOYEUSE, mariée, 1°. le 27 Septembre 1464, à *Jean le Foreſtier*, Seigneur de Vauvert, de Caudiac & de Marguerites, au Diocèſe de Niſmes, qui lui apporta ces trois terres qu'elle donna, le 25 Avril 1500, à *Gaillard de Montcalm*, Maître-d'Hôtel des Rois CHARLES VIII & LOUIS XII, Baron de Marvejols, Capitaine du Château de Greze, ſixieme fils de *Jean de Montcalm*, Seigneur de Saint-Veran, & de *Jeanne de Gozon-Melac*, petite-niéce de *Deodat de Gozon*, Grand-Maître de Malte. MARGUERITE DE JOYEUSE épouſa, 2°. le 20 Janvier 1494, *Gaillard de Montcalm*, qui eut de grands procès à ſoutenir, pour les trois Terres qu'elle lui donna, contre *Louis de Levis*, Seigneur de la Voute, avec lequel il tranſigea le 8 Octobre 1515. La Terre de Caudiac lui reſta, & celles de Vauvert & de Marguerites retournerent à *Louis de Levis*, dont les auteurs les avoient engagées ou vendues à *Jean le Foreſtier*.

XII. TANNEGUY, Vicomte DE JOYEUSE, fait Chevalier de l'Ordre du Camail, ou Porc-épic, par le Duc d'Orléans, en 1438, étoit Bailli de Mâcon, Sénéchal, Bailli & Capitaine de Lyon en 1460. Il commandoit 20 hommes d'armes & 60 hommes de trait pour le recouvrement de la Ville & Seigneurie de Gennes, en 1461 ; tranſigea, le 20 Mars 1446, pour les Châteaux de Gropieres & de Becdejou, qui lui demeurerent ; rendit hommage au Roi en 1465, pour Saint-Geniès de Melgoire, Saint-Bauſile & Montignargues, & teſta à Joyeuſe le 22 Mai 1486. Il avoit épouſé, par contrat du 20 Juin 1448, *Blanche de Tournon*, fille de *Guillaume*, Seigneur *de Tournon*, & d'*Antoinette de la Roüe*. De ce mariage vinrent : — 1. GUILLAUME, qui ſuit ; — 2. CHARLES, Abbé de Chambon, nommé Evêque de Saint-Flour, par le Pape SIXTE IV, le 10 Septembre 1483, & enterré dans le Chœur de ſon Egliſe Cathédrale ; — 3. LOUIS, Seigneur de Botheon, auteur de la branche des Comtes de Grandpré, rapportée ci-après ; — 4. JEANNE, femme de *Guy de la Baume*, Comte de Montrevel en Breſſe ; — 5. & ANNE DE JOYEUSE, mariée à *Thibaut de Budos*, Seigneur de Portes.

XIII. GUILLAUME, I. du nom, Vicomte DE JOYEUSE, Seigneur de Saint-Didier, Conſeiller & Chambellan du Duc de BOURBON, teſta le 19 Mars 1493. Il avoit épouſé, en 1472, *Anne de Balſac*, fille aînée de *Roffec de Balſac*, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Gliſenove, Bonſac, &c. Sénéchal de Niſmes & de Beaucaire, Gouverneur du Pont-Saint-Eſprit, & de *Jeanne d'Albon*, Dame de Châtillon d'Azargues. Leurs enfans furent : — 1. CHARLES, qui ſuit ; — 2. LOUIS, Evêque de Saint-Flour ; — 3. GUILLAUME, Evêque d'Aleth, & Abbé de Chambon en 1540 ; — 4. JACQUES, Abbé de Saint-Antoine de Viennois, Doyen de Notre-Dame du Puy en Velay, mort le 27 Juin 1542 ; — 5. THIBAULT, Chevalier de Rhodes ; — 6. JEAN, Seigneur de Saint-Sauveur & d'Arques, mentionné après ſon frere aîné ; — 7. ANNE, mariée à *François*, Seigneur *de Roſſilles* & de Leras ; — 8. & FRANÇOISE DE JOYEUSE, femme du Baron *de la Tourette*.

XIV. CHARLES, Vicomte DE JOYEUSE, étoit enfant d'honneur du Roi CHARLES VIII, avant 1497, & teſta le 23 Juin 1532. Il avoit épouſé, le 9 Décembre 1503, *Françoiſe de Meüillon*, fille d'*Antoine*, Baron de Breſſieux & de Ribieres, Lieutenant-Général en Dauphiné, & d'*Iſabeau de Peyre*, dont : —

1. Louis, tué à la bataille de Pavie en 1524; — 2. Jacques, appellé *le Vicomte de Joyeuſe*, qui teſta le 21 Juillet 1540, & mourut la même année âgé de 20 ans, inſtituant ſes oncles ſes héritiers; — 3. Hélene, mariée au Seigneur *de Brezons*, & de Montreal en Auvergne; — 4. & Jeanne, épouſe de *Gaſpard d'Urfé*, Seigneur d'Auroſe, ſecond fils de *Jean d'Urfé*, dit *Paillard*, Baron d'Auroſe, & d'*Iſabeau de Langheac*.

XIV. Jean de Joyeuse, Seigneur de Saint-Sauveur & d'Arques, ſixieme fils de Guillaume, I. du nom, & d'*Anne de Balſac*, ſuccéda à Jacques de Joyeuse, ſon neveu, au Vicomté de Joyeuſe, fut Lieutenant-Général pour le Roi en Languedoc, ſous le Connétable *de Montmorency*; Chevalier de l'Ordre du Roi, Gouverneur & Capitaine de la Ville de Narbonne, ſuivant un don que le Roi lui fit le 11 Avril 1553. Il teſta le 3 Février 1555, & avoit épouſé, le 22 Novembre 1518, *Françoiſe de Voiſin*, Baronne d'Arques, Dame de Puyvert & de la Tour de Fenouillet, fille unique & héritiere de *Jean Voiſin*, Baron d'Arques, & de *Paule de Foix-Rabat*, dont: — 1. Jean-Paul, Vicomte de Joyeuse, qui teſta le 18 Janvier 1557, & mourut ſans alliance; — 2. Guillaume, qui ſuit; — 3. Anne, mariée à *François de Bruyeres*, Baron de Chalabre; — 4. Paule, femme, par contrat du 3 Février 1544, de *François de Chaſte*, Bailli de Velay, lequel teſta le 4 Août 1554, & elle le 16 Juillet 1586; — 5. Françoise, mariée, 1°. à *Aimeri de Narbonne*, Baron de Campendu, & 2°. à *Antoine de Gaſte*, Seigneur de Lupé; — 6. & Catherine, alliée, 1°. par contrat du 18 Janvier 1553, à *Ennemond de Brancas*, Baron d'Oiſe & de Maubec en Provence, troiſieme fils de *Gaucher*, & d'*Iſabeau de Montauban*; & 2°. à *Claude de Berton*, Seigneur de Crillon, & de Saint-Jean de Vaſſoues, Chevalier de l'Ordre du Roi, né le 7 Mai 1535, tué le 14 Juin 1574, Commandant l'Infanterie du Pape, & ſa Compagnie des Gendarmes, dans un combat donné près de Menerbe, ville aſſiégée par les troupes commandées contre les Raſats de Provence, par *Thadée de Baſchi*, Seigneur de Stoblon, qui vint au ſecours de cette place, & en fit lever le ſiége. Catherine de Joyeuse, teſta le 6 Avril 1608. — Jean, ſon pere, eut encore deux fils naturels de *Catherine de Montreal*, ſçavoir: — François, Bâtard de Joyeuse, légitimé par Lettres du 14 Juillet 1582; — & Jean, légitimé au mois de Février 1587.

XV. Guillaume, II. du nom, Vicomte de Joyeuse, Seigneur de Saint-Didier, de Laudun, Puyvert, Coviſſac, Conſeiller au Conſeil d'Etat & Privé, Capitaine de 50 hommes d'armes, Chevalier de Saint-Michel, nommé Chevalier de l'Ordre du Saint-Eſprit lors de ſon inſtitution en 1578, Maréchal de France, Lieutenant-Général au Gouvernement de Languedoc en 1575, deſtiné d'abord à l'Egliſe, poſſéda, du vivant de ſon frere aîné, l'Evêché d'Aleth; mais n'étant pas encore engagé dans les Ordres ſacrés, il le quitta pour lui ſuccéder & prendre le parti des armes. Il mourut fort âgé au Château de Coviſſac, Diocèſe d'Aleth, au mois de Janvier 1592. Il avoit épouſé, vers l'an 1560, *Marie de Batarnay*, née le 27 Août 1539, fille de *René de Batarnay*, Comte du Bouchage, & d'*Iſabelle de Savoie-Villars*. Elle mourut à Toulouſe le 24 Juillet 1595, & de ce mariage vinrent: — 1. Anne, qui ſuit; — 2. François, né le 24 Juin 1562, Archevêque de Narbonne en 1582, créé Cardinal le 15 Décembre 1583, Protecteur des affaires de France en Cour de Rome ſous le Roi Henri III, où il ſe rendit, ayant pour Secrétaire *Arnaud d'Oſſat*, depuis Cardinal. Il fut enſuite pourvu de l'Archevêché de Toulouſe, nommé Commandeur de l'Ordre du Saint-Eſprit en 1589; maintint le parti de la Ligue en Languedoc juſqu'à la converſion du Roi Henri IV, dont il ſollicita l'abſolution; aſſiſta à l'Election des Papes Léon XI & Paul V; tint ſur les fonts au nom de ce dernier Pape le Roi Louis XIII; fut nommé, en 1604, Archevêque de Rouen; couronna la Reine Marie de Médicis à Saint-Denis; ſacra Louis XIII à Reims le 17 Octobre 1610; mourut à Avignon Doyen des Cardinaux, le 23 Août 1615, âgé de 53 ans, & fut inhumé dans l'Egliſe des Jéſuites de Pontoiſe, qu'il avoit fondée; — 3. Henri, né à Toulouſe en 1567, Comte du Bouchage, puis Duc de Joyeuse, Pair & Maréchal de France, Chevalier des Ordres, Mai-

tre de la Garderobe, Gouverneur & Lieutenant-Général des pays d'Anjou, du Maine & du Perche, enſuite de Languedoc pendant la Ligue. Il ſe fit Capucin après la mort de ſa femme, le 4 Septembre 1687; y fit profeſſion ſous le nom de *P. Ange;* en ſortit après la mort de ſon frere le grand Prieur, pour ſe mettre à la tête de la Ligue; y rentra en 1599, mourut à Rivoli en réputation d'une grande vertu, le 8 Septembre 1608, âgé de 41 ans, fut enterré devant le grand Autel des Capucins de la rue Saint-Honoré à Paris, ſous un tombeau de marbre noir qu'on y voit encore. Il avoit épouſé *Catherine de Nogaret la Vallette*, fille de *Jean*, Meſtre-de-Camp de Cavalerie, Lieutenant-Général au Gouvernement de Guienne, & de *Jeanne de Saint-Lary de Bellegarde*. Elle mourut à Paris & fut inhumée, le 12 Août 1587, dans l'Egliſe des Cordeliers, où ſe voit ſon tombeau derriere le Chœur. De ce mariage vint: — HENRIETTE-CATHERINE, Ducheſſe DE JOYEUSE, Comteſſe du Bouchage, née au Louvre le 8 Janvier 1585, mariée, 1°. en 1599, à HENRI DE BOURBON, Duc de Montpenſier, & 2°. en 1611, à *Charles de Lorraine*, Duc de Guiſe, auquel elle porta le Duché DE JOYEUSE. Elle mourut à Paris le 25 Février 1656, & eſt inhumée au Couvent des Capucines; — 4. ANTOINE-SCIPION, Chevalier de Malte, Grand-Prieur de Toulouſe, puis Duc DE JOYEUSE après ſon frere aîné: il ſe noya dans la riviere du Tarne dans ſa retraite après le combat de Villemur, le 20 Octobre 1592, & fut enterré à Villemur; — 5. GEORGES, mort d'apoplexie à Paris, âgé de 16 à 17 ans, le 16 Avril 1584, avant la conſommation de ſon mariage. Il avoit épouſé, par contrat du 16 Février 1583, *Claude de Moy*, fille de *Charles*, Marquis *de Moy*, Chevalier des Ordres, Capitaine de 50 hommes d'armes, Vice-Amiral de Picardie, &c. & de *Catherine de Suſanne;* — 6. HONORAT, mort jeune; — 7. & CLAUDE DE JOYEUSE, Seigneur de Saint-Sauveur, tué avec le Duc DE JOYEUSE ſon frere aîné, à la bataille de Coutras en 1587, & enterré à Montreſor.

XVI. ANNE, Duc DE JOYEUSE, Pair & Amiral de France, Chevalier des Ordres du Roi, premier Gentilhomme de ſa Chambre, Gouverneur de Normandie, fut tué de ſang froid à Coutras, le 20 Octobre 1587; ſon corps fut porté dans l'Egliſe Collégiale de Montreſor. Il avoit épouſé, le 24 Septembre 1581, *Marguerite de Lorraine*, ſœur puînée de LOUISE, Reine de France, femme de HENRI III, laquelle ſe remaria, le 31 Mars 1599, à *François de Luxembourg*, Duc de Piney. Elle mourut en 1625.

Comtes de GRANDPRÉ.

XIII. LOUIS DE JOYEUSE, troiſieme fils de TANNEGUY, Vicomte DE JOYEUSE, & de *Blanche de Tournon*, fut Seigneur de Botheon en Forez, de Banſac, de Saint Geniez, de Rochefort, de la Roche-ſur-Yon & de Champigny, Comte de Chartres, Conſeiller & Chambellan des Rois LOUIS XI, CHARLES VIII, & LOUIS XII; fut Lieutenant au Gouvernement de Paris, Iſle de France, Senlis, Beauvoiſis, Vermandois, Champagne & Brie, Gouverneur de Mouzon & de Beaumont en Argonne. Le Roi LOUIS XI lui donna la Seigneurie de Marvejou en Languedoc, & celle de la Roche-ſur-Yon. Il mourut au Château de Saint-Lambert en Réthelois, le 4 Mars 1498, & avoit été marié, 1°. le 3 Février 1477, à JEANNE DE BOURBON, Dame de Rochefort, & de Saint-Geniez, que LOUIS XI lui fit épouſer, fille aînée de JEAN DE BOURBON, Comte de Vendôme, II. du nom, & d'*Iſabelle de Beauvau*. Elle mourut en 1487; & 2°. *Iſabeau de Hallwin*, Comteſſe de Grandpré, fille de *Jean*, Seigneur *de Hallwin*, & de *Jeanne de la Clite*, Dame de Comines. Du premier lit vinrent: — 1. FRANÇOIS, Seigneur de Botheon & de Preaux, marié, le 5 Novembre 1504, à *Anne de Gaſte*, Dame de la Barge, dont: — JEANNE DE JOYEUSE, Dame de Botheon, mariée, 1°. à *Claude*, Seigneur *de Saint-Chaumont;* & 2°. à *François de Montmorin*, Seigneur de Saint-Herem, Gouverneur d'Auvergne; — 2. ANNE, alliée, le 3 Octobre 1497, à *Gabriel de Levis*, Baron de Courſant, Bailli de Forez; & du ſecond lit il eut: — 3. ROBERT, qui ſuit; — 4. JEAN,

Abbé de la Honce & de Belleval; — 5. & MADELENE, femme de *Jean d'Illiers*, Baron des Aderets, Gouverneur de Vendôme.

XIV. ROBERT DE JOYEUSE, Comte de Grandpré, vivant en 1556, avoit épouſé, le 15 Juillet 1519, *Marguerite de Barbançon*, Dame de Montgobert, fille de *François*, & de *Françoiſe de Villers*, Dame de Montgobert, iſſue des anciens Comtes *de Grandpré*, dont : — 1. FOUCAULT, qui ſuit; — 2. ANTOINE, tige des Seigneurs de Verpel, rapportés ci-après; — 3. NICOLAS, Abbé de Belleval en 1556; — 4. & ISABEAU, mariée, 1°. à *Robert d'Averoult*, Seigneur de Guillancourt, & 2°. à *Claude d'Anglure*, Seigneur de Jours.

XV. FOUCAULT DE JOYEUSE, Comte de Grandpré, Guidon de la Compagnie d'Ordonnance du Seigneur *de Jamets*, & Enſeigne du Duc d'*Anjou*, épouſa, 1°. *Catherine de Harenge*, veuve de *Claude de Riviere*, Seigneur d'Eſſey, Sénéchal de Lorraine, Capitaine-Prévôt de Dun; & 2°. par contrat du 24 Août 1547, *Anne d'Anglure*, fille unique de *Claude d'Anglure*, Seigneur de Jours, & de *Françoiſe de Dinteville*. Du ſecond lit vinrent : — 1. JEAN, tué à la bataille de Moncontour en 1569; — 2. ROBERT, Comte de Grandpré, Meſtre-de-Camp des Régimens de Poitou & de Champagne, mort en 1589, ſans alliance; — 3. CLAUDE, qui ſuit; — 4. ANTOINE, auteur des Seigneurs de Saint-Lambert, rapportés ci-après; — 5. FRANÇOISE, mariée à *Robert d'Alaumont*, Baron de Cernay; — 6. SUSANNE, alliée, 1°. à *François des Marins*, Seigneur de la Queue-aux-Bois; & 2°. à *Philippe d'Ambly*, Seigneur de Malmy; — 7. MARGUERITE, femme de *Valentin*, Seigneur *de Sugny*, Bailli de Réthelois; — 8. PHILIPPE, épouſe de *Charles de Roucy*, Seigneur de Manre; — 9. CLAUDE, marié, 1°. à *Jean de Ficquelmont*, Seigneur de Mars-la-Tour, Ecuyer du Duc de Lorraine; 2°. à *Humbert*, Seigneur *de Biloſtein*, Chambellan du Duc de Lorraine; & 3°. à *Louis de Vigneul*, Seigneur du Meſnil; — 10. LOUISE, femme de *René d'Aſpremont*, Seigneur de Vendy; — 11. & ANNE DE JOYEUSE, mariée à *Jean de Thomaſſin*, Baron de Montbaillon, Gouverneur de Blamont, & Grand Gruyer de Lorraine.

XVI. CLAUDE DE JOYEUSE, Comte de Grandpré, Gouverneur de Mouzon & de Beaumont en Argonne, Capitaine de 50 hommes d'armes des Ordonnance du Roi, nommé à l'Ordre du Saint-Eſprit en 1614, épouſa, le 15 Février 1588, *Philiberte de Saux*, fille unique de *Simon de Saux*, Baron de Torpes, Gouverneur d'Auxonne, & de *Françoiſe d'Anglure*. Ses enfans furent : — 1. PIERRE DE JOYEUSE, Comte de Grandpré, tué au ſiége de Montauban en 1621, ſans alliance; — 2. CATHERINE, Religieuſe à Avenay; — 3. HENRIETTE, femme de *Charles de Lenoncourt*, Seigneur de Gondrecourt; — 4. & MARGUERITE DE JOYEUSE, Comteſſe de Grandpré, mariée, 1°. en 1612, à *Jean-Pancrace de Mylendonck*, Baron de Peth & de Bruyeres; & 2°. à ANTOINE-FRANÇOIS DE JOYEUSE, ſon couſin, auquel elle porta le Comté de Grandpré.

Seigneurs de SAINT-LAMBERT.

XVI. ANTOINE DE JOYEUSE, quatrieme fils de FOUCAULT DE JOYEUSE, Comte de Grandpré, & d'*Anne d'Anglure*, ſa ſeconde femme, d'abord Abbé de Belleval, puis Seigneur de Saint-Lambert, Gouverneur de Mezieres, mourut le 26 Octobre 1611. Il avoit épouſé, par contrat du 15 Mai 1594, *Henriette de la Viefville*, fille de *Robert*, Marquis *de la Viefville*, Baron de Rugles, Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant-Général au Gouvernement de Champagne, Grand Fauconnier de France, & de *Guillemette de Boſſut*. Elle ſe remaria à *Jacques de Damas*, Baron de Chalancey, & eut de ſon premier lit : — 1. ROBERT, qui ſuit; — 2. ANTOINE-FRANÇOIS, auteur des derniers Comtes de Grandpré; — 3. ANNE, née en 1598, mariée à *Henri de Haraucourt*, Seigneur d'Eſcraigne, Gouverneur de Nancy; — 4. & CATHERINE DE JOYEUSE, née en 1599, Religieuſe à Saint-Pierre de Reims.

XVII. ROBERT DE JOYEUSE, Seigneur de Saint-Lambert, Lieutenant de Roi au Gouvernement de Champagne, mort en 1660, avoit épouſé, 1°. le 2 Juillet 1619, *Anne Cauchon*, fille de *Charles Cauchon*, Baron du Tour & de

Maupas, & d'*Anne de Gondi*; & 2°. par contrat du 6 Janvier 1650, *Nicole de Villiers*, ſa couſine au VIe degré, comme deſcendans tous deux de *Jacques de Grandpré*, Seigneur de Hans, fille de *Jean de Villiers*, Seigneur de Barbaiſe, & de *Lucie de Bohan*. Etant veuve en 1660, & tutrice de ſon fils, elle ſe porta héritiere bénéficiaire de ſon mari. Du premier lit vinrent: — 1. HENRIETTE-CHARLOTTE DE JOYEUSE, mariée à *Adrien-Pierre de Tiercelin*, Marquis de Broſſe; — 2. ANNE-LOUISE; — 3. & MARGUERITE, Chanoineſſe à Pouſſay en 1654; & du ſecond ſortit :

XVIII. JULES-CHARLES DE JOYEUSE, Baron de Saint-Lambert, Seigneur de Ville-ſur-Tourbe, Vicomte de Warmereville, Page de la Chambre du Roi en Avril 1667. Il épouſa *Anne de Sahuguet*, fille de *Dániel*, Seigneur de Termes, Lieutenant de Roi à Sedan, & de *Gabrielle de Pouilly*, dont : — 1. DANIEL, qui ſuit; — 2. LOUIS, Vicomte de Verpel; — 3. & JEAN-GÉDÉON-ANDRÉ, rapporté après ſon frere.

XIX. DANIEL DE JOYEUSE, Seigneur de Montgobert, Meſtre-de-Camp d'un Régiment de Cavalerie, vivant en Novembre 1749, âgée de 68 ans, avoit épouſé 1°. le 7 Février 1707, *Marie de Saint-André*, veuve de *Charles-Albert de Fuſſemberg*, Grand-Maître des Eaux & Forêts au département de Metz, & fille de *Jean de Saint-André*, Secrétaire du Roi, & Fermier général de Sa Majeſté, & de *Marie Courtin*, ſa ſeconde femme. Elle mourut à Paris le 24 Mars 1736, âgée de 97 ans. DANIEL DE JOYEUSE épouſa 2°. à la fin de Mars 1736, *N... Daletz de Reteuil*.

XIX. JEAN-GÉDÉON-ANDRÉ, Seigneur DE JOYEUSE, de Chouvoy, Comte de Grandpré, par la donation de JULES DE JOYEUSE, Comte de Grandpré, & par la tranſaction qu'il fit avec ſes freres aînés le 31 Mars 1712, ratifiée le 8 Février 1718, fut Lieutenant-Général au gouvernement de Champagne, Bailliage de Reims, ſur la démiſſion de JULES DE JOYEUSE, ſon parent, ci-devant Meſtre-de-Camp du Régiment Royal des Cravates; & commanda, pendant la campagne de 1744, 12000 payſans armés ſur la frontiere de Champagne, pour défendre cette Province contre les incurſions des Autrichiens, qui avoient paſſé le Rhin près de Philiſbourg, le 30 Juin de ladite année, ſous les ordres du Prince *Charles de Lorraine*, & qui menaçoient cette Province & la Lorraine. Il avoit épouſé, le 1 Décembre 1712, *Antoinette de Villiers*, fille de *Nicolas*, Seigneur de Rouſſeville & de Famechon, & de *Marguerite du Freſne-du-Cange*, dont: — 1. N.... dit *le Marquis* DE JOYEUSE, né le 6 Mars 1714, Lieutenant au Régiment des Cravates, en Mai 1724, mort à Paris, de la petite vérole, le 4 Juillet 1731; — 2. NICOLAS, né le 3 Juin 1715, deſtiné à l'Ordre de Malte, qu'il quitta après la mort de ſon frere aîné. Il fut pourvu, au mois d'Avril 1738, du Régiment de Ponthieu, Infanterie, & eſt mort à Paris, d'une maladie de poitrine, le 14 Juin 1740; — 3. JEAN-ARMAND, qui ſuit; — 4. N.... DE JOYEUSE, d'abord Eccléſiaſtique, qui a pris enſuite la Croix de Malte, a été fait Lieutenant d'Infanterie au Régiment du Roi en 1747, & a fait la campagne la même année en cette qualité; — 5. & HONORÉE, née le 9 Mai 1719, mariée, le 2 Juillet 1741, avec *Auguſte-Louis Hennequin*, Comte d'Ecquevilly, reçu, en ſurvivance de ſon pere, à la charge de Capitaine de la Venerie, Toiles de Chaſſe, Tentes & Pavillons du Roi pour la chaſſe du Sanglier, fils d'*Auguſtin-Vincent Hennequin*, Marquis d'Ecquevilly, Brigadier des Armées du Roi, & de feu *Madelene du Monceau de Noblent*. Voyez HENNEQUIN, *Tome VII* de ce Dictionnaire.

XX. JEAN-ARMAND DE JOYEUSE, né le 24 Avril 1718, auſſi deſtiné Chevalier de Malte, appellé *le Marquis* DE JOYEUSE, d'abord Capitaine de Cavalerie dans le Régiment d'Anjou, eut, après la mort de ſon frere, le Régiment de Ponthieu, Infanterie; fut fait Brigadier des Armées du Roi à la promotion du 31 Décembre 1747; & le Régiment de Ponthieu ayant été ſupprimé & incorporé dans Provence le 1 Février 1749, il fut fait Colonel dans le Corps des Grenadiers de France, & eut, en 1751, le Régiment de Montboiſſier, dont il ſe démit en 1755. Il a épouſé, le 13 Mars 1754, *Anne-Madelene Delpech de Cailly*, fille unique de feu *Pierre Delpech*, Seigneur de Cailly, Préſident en la

Cour des Aides de Paris, & de *Marie Pajot de Villers*, ſa veuve. Nous ignorons s'il en a des enfans.

Derniers Comtes DE GRANDPRÉ.

XVII. ANTOINE-FRANÇOIS DE JOYEUSE, ſecond fils d'ANTOINE, Seigneur de Saint-Lambert, & de *Henriette de la Vieſville*, né en 1602, d'abord Abbé de Thenailles & de Belleval, qu'il quitta pour ſuivre le parti des armes, fut Meſtre-de-Camp d'un Régiment d'Infanterie, Gouverneur de Mouzon & de Beaumont en Argonne, par proviſions du 6 Janvier 1633, & Comte de Grandpré par ſa femme; & tranſigea ſur ſon partage avec ſon frere, en préſence de ſa mere, le 4 Mai 1629. Il avoit épouſé, le 24 Juin 1623, MARGUERITE DE JOYEUSE, fille & héritiere de CLAUDE, Comte de Grandpré, & de *Philiberte de Saux*, dont: — 1. CHARLES-FRANÇOIS, qui ſuit; — 2. CLAUDE, Abbé de Mouzon & d'Eſlan en 1655, mort en 1710; — 3. JEAN-ARMAND DE JOYEUSE, Baron de Saint-Jean-ſur-Tourbe, Chevalier des Ordres du Roi, Maréchal de France, mort le 1 Juin 1710, ſans enfans de ſon mariage, contracté le 4 Juin 1658, avec MARGUERITE DE JOYEUSE, ſa couſine, fille de MICHEL, Seigneur de Verpel, & de *Marie de Trumelet*. Elle eſt morte le 22 Juin 1694; — 4. ANNE-ROBERTE, femme de *Charles de Rouvre*, Baron de Cernay; — 5. CATHERINE-PHILIBERTE, mariée à *Claude de Saint-Vincent*, Baron d'Aunoy; — 6. HENRIETTE, Religieuſe; — 7. & MARIE-CATHERINE, née poſthume, morte jeune.

XVIII. CHARLES-FRANÇOIS DE JOYEUSE, Comte de Grandpré, Chevalier des Ordres du Roi en 1661, Gouverneur de Mouzon & de Beaumont en Argonne, Meſtre-de-Camp de Cavalerie, & Lieutenant-Général des Armées du Roi, mort le 8 Mars 1680, avoit épouſé 1°. *Charlotte de Coucy*, fille de *Louis de Mailly*, dit *de Coucy*, Seigneur de Chemery & de Croy, & d'*Eliſabeth-Claire-Eugénie de Croy*; & 2°. *Henriette-Louiſe de Cominges*, fille de *Louis de Cominges*, Marquis de Vervins, & de *Gabrielle de Preuilly*, morte en 1678. Du premier lit il eut: — 1. CLAUDE, mort Religieux Prémontré; — 2. JULES, qui ſuit; & du ſecond lit: — 3. ABRAHAM, mort par accident; — 4. JEAN, dit *le Comte* DE JOYEUSE, Capitaine de Cavalerie, mort à Paris le 25 Avril 1725, enterré à Saint André-des-Arcs. Il avoit épouſé, le 19 Mars 1689, *Marie-Victoire de Merode*, dont — JULES-ARMAND DE JOYEUSE, né au mois d'Octobre 1694, mort avant ſon pere; — & CLAUDE, née le 3 Septembre 1692, auſſi morte avant ſon pere; — 5. MICHEL, mort jeune ſans alliance; — 6. JOSEPH, Prieur des Saints-Geoſmes ou Gemeaux, près de Langres, mort hors de France; — 7. HENRIETTE-MARIE-BÉNÉDICTINE, Religieuſe; — 8. MARIE, décédée jeune; — 9. & ANNE-FERDINANDINE DE JOYEUSE, Marquiſe de Vervins, Demoiſelle de Grandpré, héritiere en partie de JEAN, ſon frere, qui plaidoit, en 1729, contre ANNE-GÉDÉON DE JOYEUSE DE SAINT-LAMBERT, mentionné au degré XIX de la branche précédente.

XIX. JULES DE JOYEUSE, Comte de Grandpré, Gouverneur de Stenay, Colonel d'Infanterie, né le 29 Mars 1655, traita, au mois de Mai 1698, de la charge de Lieutenant de Roi de Champagne, dont il prêta ſerment entre les mains de Sa Majeſté, le 21 du même mois; & ſe voyant ſans enfans, il ſe détermina à donner le Comté de Grandpré à un de ſes couſins, fils de JULES-CHARLES DE JOYEUSE, Baron de Saint-Lambert, & cette Terre échut à JEAN-GÉDÉON-ANDRÉ, le puîné des trois, comme il a été dit ci-deſſus. Il avoit épouſé *Guillemette-Angélique des Reaux*, fille de *René*, Seigneur *des Reaux*, Lieutenant des Gardes-du-Corps, & Lieutenant-Général des Armées du Roi, & d'*Anne de Rochereau*.

Seigneurs DE *Verpel.*

XV. Cette branche n'a formé que trois degrés, & a pour auteur ANTOINE DE JOYEUSE, ſecond fils de ROBERT, Comte de Grandpré, & de *Marguerite de Barbançon*. Il fut Seigneur de Montgobert, & de Verpel, & avoit épouſé, par contrat du 14 Octobre 1572, *Madelene des Lyons*, fille d'*Adolphe des Lyons*, Sei-

gneur d'Eſpeaux, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gouverneur de Stenay, Lieutenant au Gouvernement de Champagne & de Brie, & de *Guillemette de la Taſte*, Dame de Sy. Leurs enfans furent : — 1. ADOLPHE, mort ſans alliance ; — 2. NICOLAS, Baron de Verpel, mort en 1586 ; — 3. RENÉ, tué devant Neufchâteau en Lorraine en 1589 ; — 4. ROBERT, qui ſuit ; — 5. & CHARLES, Seigneur d'Eſpeaux, grand Louvetier de France, mort en 1614, ſans enfans de *Louiſe de Prud'homme*, & de *Marguerite d'Audenfert*, ſes deux femmes.

XVI. ROBERT DE JOYEUSE, Baron de Verpel & de Montgobert, obtint, avec ſes freres, en 1588, main-levée de la ſaiſie des biens de ſon pere. Il ſuccéda au Seigneur *d'Eſpeaux*, ſon frere, & fit hommage, le 20 Mai 1614, de ce qui lui étoit échu. Il avoit épouſé *Judith Hennequin*, Dame de Mathau & de Clichy, fille de *N... Hennequin*, & d'*Anne du Breuil*, dont : — 1. MICHEL, qui ſuit ; — 2. ENNEMOND, Jéſuite ; — 3. ALEXANDRE, Seigneur de Montgobert, Lieutenant au Gouvernement de Bethune, Bailli de Lens, mort ſans enfans de *Marie de Fontaines*, qu'il avoit épouſée le 6 Avril 1639, & qui mourut le 4 du même mois de l'an 1709, âgée de 82 ans ; — 4. ROBERT, Lieutenant de la Compagnie du Comte *de Grandpré*, tué à la bataille de Sedan en 1642 ; — 5. JUDITH-ANNE, mariée, en 1639, à *François de Riencourt*, Seigneur de Parfondrue ; — 6. & AIMÉE DE JOYEUSE, morte jeune.

XVII. MICHEL DE JOYEUSE, Baron de Verpel, Seigneur de Montgobert, fit la foi & hommage de ſa Terre de Montgobert, au Duc d'Orléans, le 3 Décembre 1646. Il avoit épouſé, en 1630, *Marie de Trumelet*, veuve de *François de Cuſſigny*, Baron de Vianges, fille de *Robert de Trumelet*, Seigneur de Gomeris, Gouverneur de Villefranche, & de *Jéronime de Ranipont*, dont : — 1. ROBERT, Baron de Verpel, tué à Valenciennes, commandant le Régiment du Comte *de Grandpré*, ſon parent ; — 2. & MARGUERITE DE JOYEUSE, Dame de Verpel, par le décès de ſon frere, mariée, par contrat du 4 Juin 1658, à JEAN-ARMAND DE JOYEUSE, Baron de Saint-Jean, Seigneur de Ville-ſur-Tourbe, Maréchal de France. Elle mourut à Paris le 22 Juin 1694, ſans laiſſer d'enfans, & a été enterrée à Saint Sulpice.

Les armes : *pallé d'or & d'azur de ſix piéces, au chef de gueules, chargé de 3 hidres d'or.* Extrait du *Tome III des Grands Officiers de la Couronne, pag. 835 & ſuiv.*

* IRLANDE. Le premier Roi de ce pays, dont il ſoit fait mention, eſt DONOALD ou DANIEL ONEAL, vulgairement ONEIL, reconnu Roi de toute l'Irlande en 956, & mort en 980. BRIEN, ſurnommé BOROIVE ou BORUMA, né Roi de Munſter ou Mommonie, mort le 23 Avril 1014, eſt regardé comme tige de la Maiſon O-BRIEN, dont étoit chef feu le Maréchal *de Thomond*. L'Irlande fut ſans Chef général depuis 1023 juſqu'en 1070. JEAN, quatrieme fils de HENRI II, Roi d'Angleterre, alors appellé *Comte de Mortain*, fut inveſti par ſon pere, en 1177, de la ſouveraineté d'Irlande, ſous le titre de *Lord* ou *Sire* ; c'eſt-à-dire *haut Suzerain*. Il devint Roi d'Angleterre le 6 Avril 1199. Ce Prince & ſes ſucceſſeurs, Rois d'Angleterre, continuerent de poſſéder l'Irlande, ſous le même titre, juſqu'en 1541, que celui de Roi d'Irlande fut donné à HENRI VIII, par Acte du Parlement de ce Royaume, après que tous ſes Rois particuliers eurent été détruits, & leurs titres convertis en ceux de *Lords-Comtes* ou *Lords-Barons*.

L'Irlande étoit anciennement diviſée en quatre circuits nommés Lagenie ou Leinſter, Mommonie ou Munſter, Conaught ou Connacie, & Uſter ou Ulconie. Chacune de ces quatre parties ſe ſubdiviſoit en divers Comtés ou Pays, qui portent encore aujourd'hui, pour la plûpart, les mêmes

mêmes noms qu'ils portoient alors, quoique les Anglois soient toujours attachés à y effacer ou altérer les vestiges de l'antiquité. Ils y ont insensiblement établi le gouvernement Anglois. Mais la Nation a toujours eu son Parlement particulier, son Conseil privé, son Chancelier, son Grand-Trésorier, ses autres Officiers principaux qui y subsistent encore aujourd'hui; & elle n'est dans la dépendance de l'Angleterre, que par l'ascendant, que le changement de Religion, la tyrannie de *Cromwel*, & la révolution de 1689, ont donné aux Anglois, sur des Nations originairement & naturellement aussi libres qu'ils le sont eux-mêmes. Voyez le *Mémorial Généalogique de* 1754, *pag.* 73 *&* 74.

IRLANDE, en Normandie, Election de Bernay. Famille noble qui porte pour armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de deux merlettes d'argent en chef, & d'une coquille de même en pointe.*

IRUMBERRY DE SALABERRY : Famille distinguée, originaire du Royaume de Navarre, dont la filiation commence à

I. Pierre d'Irumberry, Seigneur dudit lieu, vivant en 1467. Il étoit domicilié à Saint-Jean-Piédeport au Royaume de Navarre, & eut de *Gratiosa de Lacarra*, son épouse, — 1. Jean, qui suit; — 2 & 3. Deux filles vivantes en 1467.

II. Jean d'Irumberry, Seigneur dudit lieu & de Salaberry, dans la Terre de Cissa, fut obligé, par ses pere & mere, de donner à ses sœurs 120 écus sol, & une robe blanche, en faveur de leur mariage. Il fut déclaré en même-tems héritier universel, & *Hiacinthe de Lacarra*, premier Chanoine & Vicaire général de l'Evêque de Bayonne, lui abandonna toutes les prétentions qu'il avoit sur la Terre de Castille. Il épousa, par contrat du 19 Janvier 1467, *Léonore de San-Per*, fille de Don *Léonor de San-Per*, Seigneur dudit lieu, & sœur de *Raymond de San-Per*, Recteur de Saint-Pierre. Elle eut pour sa dot 1400 écus sol. De ce mariage vinrent : — 1. Jean, qui suit; — 2. Denis, premier Aumônier de la ville de Saint-Jean-Piédeport, vivant en 1501; — 3. Pierre; — 4, 5 & 6. & trois filles, vivantes dans le même tems que leur frere.

III. Jean d'Irumberry de Salaberry, II. du nom, Seigneur propriétaire de ces deux lieux, fut déclaré héritier de son pere dans son contrat de mariage, à condition qu'il donneroit la moitié de ses biens à Pierre, son second frere, & à ses trois sœurs. Il fut déchargé de sa quote-part des sommes accordées au Roi de Navarre, par les trois Etats du pays, pour les années 1526, 27, 28, 29 & 1530, suivant un Arrêt contradictoire rendu à l'audience de la Chancellerie tenue au lieu de Lassarbau en Béarn, le 12 Août 1533, entre lui, les Syndic & habitans de la Paroisse de Bussanaritz, au pays de Cissa. Il épousa, par contrat du 22 Septembre 1501, *Clara de Larramendi*, fille aînée de Don *Fernando*, Seigneur *de Larramendi*, du lieu de Juxie, dans la Terre d'Ostabares, dont : — 1. Jean, qui suit; — 2. Pierre; — & trois filles vivantes en 1533.

IV. Jean d'Irumberry, III. du nom, Seigneur dudit lieu, fut institué héritier universel par son pere, en faveur de son mariage avec *Isabelle de Laxaga*, par contrat du 15 Janvier 1525, fille de *Bernard*, Seigneur *de Laxaga*, Bailli Royal & Garde des armes de la Terre d'Ostabares au Royaume de Navarre, dont : — 1. Pierre, qui suit; — 2. autre Pierre, Vicaire général à Bayonne; — & plusieurs autres enfans, dont on ignore les noms.

V. Pierre d'Irumberry de Salaberry, Seigneur propriétaire desdits lieux, & héritier universel de son pere, eut commission de Capitaine de 300 hommes de pied François, vacante par le décès du Baron *d'Anglure*, datée au Camp de

Pazenai, près Bourges, le 28 Août 1562, & depuis Meſtre-de-Camp (*a*). Il épouſa, par contrat du 15 Septembre 1550, *Anne d'Arbide de Lacarra*, fille majeure de Don *Antonio d'Arbide*, Seigneur des lieux de Lacarra & d'Arbide. Elle teſta le 25 Avril 1593, ſe maria 2°. avec *Capitan Fordelis*, dont elle eut *Triſtan Fordelis* ſous ſa tutelle; & 3°. *Domingo de Lohitegui*, Seigneur de Coro. Elle voulut être enterrée dans le tombeau du Château d'Irumberry, & nomme pour ſes héritiers univerſels, ſon troiſieme mari & le fils de ſon premier, duquel elle eut — JEAN, qui ſuit; — & JEANNE D'IRUMBERRY DE SALABERRY, Dame de Echepare d'Ibarola.

VI. JEAN, IV. du nom, Seigneur D'IRUMBERRY & de Salaberry, dans la Terre de Ciſſa, teſta le 3 Novembre 1590. Il épouſa 1°. *Jeanne de Saint-Martin*, & 2°. par contrat du 4 Juin 1582, *Catherine de Garat*, fille de Don *Simon*, Seigneur *de Garat* & de Harietta, dans la Terre de Ciſſa. Elle teſta le 26 Août 1592. Du premier lit vinrent: — 1. JEAN, qui ſuit; — 2. BERNARD, Prêtre; — 3. PIERRE, Protonotaire du Saint Siége Apoſtolique; & du ſecond: — 4. PIERRE, qui a paſſé en France, auteur de la branche de Salaberry, rapportée ci-après; — 5. & GRACIEUSE-MARGUERITE, mariée à *N... de la Borde*, dont une fille nommée *Catherine de la Borde*, vivante en 1592.

VII. JEAN D'IRUMBERRY, V. du nom, Seigneur propriétaire des Palais d'Irumberry & de Salaberry, vivant en 1593, épouſa *Catherine d'Aphat*, dont il eut: — 1. ANTOINE, qui ſuit; — 2. ARNOUL, Prêtre & Curé de Saint Jean-le-Vieux; — 3. & MADELENE, morte ſans poſtérité.

VIII. ANTOINE D'IRUMBERRY, Seigneur dudit lieu & de Buſſanaritz, épouſa, par contrat du 20 Février 1614, *Jeanne d'Etchepare*, de laquelle vinrent: — 1. JEAN, qui ſuit; — 2. DOMINIQUE, Prêtre, Prieur d'Utziat, & Vicaire-Général de l'Evêque d'Acqs; — 3. FRANÇOIS, Prêtre & Curé d'Ahaxe; — 4. TRISTAN, Capitaine d'Infanterie, mort au ſervice du Roi; — 5 & 6. THÉOPHILE & MARTIN, tous deux morts en Eſpagne; — 7. ANNE, mariée avec *N... d'Iratie*, en Mixe; — 8. & MARIE D'IRUMBERRY, femme de *Dominique de Saint-Jullien d'Ahaxe*.

IX. JEAN D'IRUMBERRY, VI. du nom, Seigneur dudit lieu & de Buſſanaritz, au pays de Cize, épouſa, par contrat du 1 Septembre 1641, *Marguerite d'Eremont de Loſtal*, de laquelle il eut: — 1. DOMINIQUE, qui ſuit; — 2. autre DOMINIQUE, Prêtre, Prieur d'Utziat; — 3. JEANNE, mariée avec *Arnoul d'Elitche-d'Ainhize*; — 4. MARIE, femme d'*Arnoul de Garat*, du lieu de Domeſain en Soule; — 5. ANNE, épouſe de *Dominique de Roſpide*; — 6. JEANNE, mariée à *Bartholomé d'Eſquerra*, Sieur de la Salle, de Larramendi & de Juxue; — 7. & GRACIEUSE D'IRUMBERRY, femme de *François*, de la noble Maiſon *d'Etchepare-d'Arhanxus*.

X. DOMINIQUE D'IRUMBERRY, Seigneur dudit lieu, de Buſſanaritz & de la Magdelaine, au pays de Cize, épouſa, par contrat du 22 Novembre 1667, *Claude de Sainte-Marie*, dont: — 1. CHARLES, qui ſuit; — 2. JEAN, étudiant en Théologie en 1693, mort Prieur d'Utziat & Vicaire-Général du Diocèſe d'Acqs; — 3. DOMINIQUE, mort Enſeigne de Vaiſſeau, ſans avoir été marié; — 4. GABRIEL, décédé ſans alliance, Capitaine au Régiment de Vermandois; — 5. CLAUDINE-CATHERINE, mariée, le 29 Mai 1710, à *Jean de Berval*; — 6. ANNE, alliée, le 10 Janvier 1719, avec *Bernard d'Elrio*, Baron dudit lieu à Sarragoſſe, en Eſpagne; — 7. & CLAUDE-CATHERINE, femme, le 22 Mars 1720, de noble *Dominique de Laxague*.

XI. CHARLES D'IRUMBERRY, Seigneur dudit lieu, de Buſſanaritz & de la Mag-

(*a*) Dans l'*Hiſtoire de la Milice Françoiſe, Tome II, p.* 276, à la premiere création du Régiment des Gardes-Françoiſes par CHARLES IX, de dix Compagnies de 500 hommes chacun, ſe trouve un IRUMBERY au nombre des neuf Capitaines nommés dans le *Vol. III de l'Extraordinaire des Guerres*, de 1563; ſçavoir, *Charri, Strozzi, Gohas, Serriou*, IRUMBERY, *Nodillan, la Motte, Coſſeins* & *Cabanes*.

delaine, au pays de Cize, Cornette de Cavalerie au Régiment de Naſſau en 1693, depuis Major au Régiment de la Châtellenie de Navarre, & Commiſſaire-Inſpecteur des Haras de Navarre, épouſa, par contrat du 27 Septembre 1716, *Jeanne Dartaguiette-d'Iron*, fille de noble *Jean Dartaguiette-d'Iron*, Capitaine au Régiment de Labour, Seigneur de la noble Maiſon & Baronnie Daguerre-de-Helette, & de *Marie de Harin*. De ce mariage ſont nés : — 1. JEAN, qui ſuit ; — 2. autre JEAN, mort aux Cadets de Rochefort ; — 3. DOMINIQUE, Capitaine en ſecond au Régiment de Vermandois, décédé ſans alliance ; — 4. GABRIEL, Lieutenant au Régiment Royal Cantabre, auſſi mort ſans alliance ; — & quatre Demoiſelles, dont trois décédées dans leur enfance ; la quatrieme eſt reſtée fille.

XII. JEAN D'IRUMBERRY, Seigneur dudit lieu & de la Magdelaine, a épouſé, par contrat du 25 Septembre 1757, *Jeanne de Saint-Genes*, dont ſont iſſus : — 1. SIMON-MARTIN D'IRUMBERRY ; — 2. CHARLES, dit DE SALABERRY ; — 3. JEAN, dit DE BELESPONDE ; — & pluſieurs filles.

Branche des Seigneurs de SALABERRY.

VII. PIERRE-SIMON D'IRUMBERRY-DE-SALABERRY, Ecuyer, fils de JEAN D'IRUMBERRY, IV. du nom, Seigneur dudit lieu, & de Salaberry, & de *Catherine de Garat*, ſa ſeconde femme, fut légataire de 500 francs par le teſtament de ſon pere, du 3 Novembre 1590, & par celui de ſa mere, du 26 Août 1592, de 1000 francs Bourdelois. Le Duc *de Mantoue*, en reconnoiſſance des ſervices conſidérables qu'il lui avoit rendus, lui accorda une penſion de 300 livres de rente annuelle & viagere, monnoie de France, par un Brevet du 12 Septembre 1631, regiſtré au Bureau de la Chambre des Comptes de Nevers, & ladite penſion fut continuée à ſon fils. PIERRE fut pourvu de la charge de Receveur des rentes des maiſons de Charleville, & de Payeur des pauvres de l'Hôpital dudit lieu, mourut le 15 Août 1637, & fut enterré en l'Egliſe de Bethléem, ſituée entre Charleville & le Pont-d'Arches, où ſe voit ſon épitaphe, avec celle de *Jacqueline de la Loy*, ſa femme, morte le 21 Mai 1631, & inhumée en ladite Egliſe de Bethléem. Leurs enfans furent : — CHARLES-SIMON, qui ſuit ; — & CHARLOTTE, Religieuſe.

VIII. CHARLES-SIMON DE SALABERRY, Ecuyer, Gentilhomme ordinaire du Prince Souverain *d'Arches*, Bailli d'Epée & Gruyer de ladite Principauté, ſuccéda à ſon pere dans les charges de Receveur des rentes des Maiſons de Charleville, & Payeur des pauvres de l'Hôpital dudit lieu, ſuivant le brevet du 15 Novembre 1644, que lui donna *Marie*, Ducheſſe *de Mantoue* & de Montferrat, Douairiere, prêta ſerment en qualité de Conſeiller en la Cour Souveraine d'Arches, le 12 Août 1658, ayant été pourvu dudit office par Lettres-Patentes du Duc *de Mantoue*, données à Mantoue le 22 Juin précédent ; obtint un brevet de Conſeiller honoraire en ladite Cour, le 20 Septembre 1675, regiſtré au Greffe de cette Cour le 30 Avril 1676, dans lequel il eſt auſſi qualifié de *Bailli d'Epée, & Receveur des rentes des Pavillons de la Souveraineté d'Arches ;* & fut appellé aux Etats généraux de Navarre, pour le ſervice du Roi, pendant les années 1662, 68, 72, 84 & 1685, étant du Corps de la Nobleſſe. Enfin, le Duc *de Mantoue* lui donna un brevet, le 18 Août 1690, de 300 livres de gages annuels, attachés à ſa charge de Bailli d'Epée, où il eſt dit que CHARLES, VINCENT & CLAUDE, ſes enfans, jouiroient de cette charge, & qu'elle ne ſeroit éteinte qu'après la mort du dernier. Il épouſa, par contrat paſſé le 17 Septembre 1656, *Marie-Poncette Morel*, fille de *Claude Morel*, Chevalier, Seigneur de Boiſtiroux, premier Préſident en la Cour Souveraine de la Principauté d'Arches, établie à Charleville, Intendant de Juſtice, Police, Finances & Fortifications dans la Province & Frontieres de Champagne, & de *Jeanne Guerrin*. Leurs enfans furent : — — 1. CHARLES, qui ſuit ; — 2. VINCENT DE SALABERRY-DE-BENNEVILLE, Capitaine de Vaiſſeau du Roi, puis Chef-d'Eſcadre le 27 Mars 1728, enſuite Lieutenant-Général des Armées navales, Grand-Croix de l'Ordre de Saint-Louis,

Gouverneur de Château-Porcien & Vice-Amiral de France, mort en 1749, ſans alliance ; — 3. CLAUDE, mort enfant : — 4. & JEANNE-CLAUDE DE SALABERRY, mariée à *Nicolas Emmerez*, Sieur de Charmoy, Secrétaire du Roi.

IX. CHARLES DE SALABERRY, ondoyé le 5 Juillet 1659, en la Paroiſſe de Saint-Remy de Charleville, nommé & batiſé le 19 Avril 1661, eut pour parrein le Duc *de Mantoue*, repréſenté par ſon premier Préſident de la Cour de Charleville, Bailli d'Epée de la Souveraineté dudit lieu. Il fut appellé aux Etats de la Nobleſſe du Royaume de Navarre pour le ſervice du Roi, ès années 1692 & 1704. Le Duc *de Mantoue*, par ſes Lettres du 7 Février 1692, lui continua une penſion de 400 livres, ainſi qu'à ſes freres VINCENT & CLAUDE DE SALABERRY, & aux enfans dudit CHARLES, juſqu'après le décès du dernier. Après avoir été premier Commis ſous cinq Miniſtres différens, & avoir rempli, avec une diſtinction ſinguliere, connue de tout le monde, les détails dont il avoit été chargé, il fut pourvu de l'une des quatre charges de Maître des Comptes, créées par Edit du mois de Décembre 1690, ſuivant ſes Lettres de proviſions, données le 14 Août 1691, & en prêta ſerment le 31 deſdits mois & an. Depuis il eut un office de Préſident en ladite Chambre, par Lettres données à Verſailles le 20 Octobre 1710, & fut reçu le 15 Novembre ſuivant. Il épouſa, par contrat du 27 Juillet 1691, *Marie-Anne-Françoiſe d'Arbon-de-Bellou*, fille de *François d'Arbon*, Seigneur de Bellou, des grands & petits Montblains, Conſeiller du Roi, Tréſorier-général de France à Bordeaux, & d'*Anne Frotté*. Elle mourut âgée de 52 ans, vers 1726, laiſſant : — 1. CHARLES-FRANÇOIS DE SALABERRY, qui ſuit ; — 2. LOUIS-CHARLES-VINCENT, Conſeiller-Clerc en la cinquieme Chambre des Enquêtes, par Lettres du 7 Avril 1720, dont il prêta ſerment le 11 Mai, puis en la Grand'Chambre en 1736. Il fut nommé à l'Abbaye Royale de Coulombs, Diocèſe de Chartres, le 6 Avril 1742 ; Conſeiller d'Etat en 1758 ; nommé, en 1760, à l'Abbaye de Sainte-Croix de Bordeaux, & eſt mort en 1761 ; — 3. JOSEPH-CHARLES DE SALABERRY-DE-BENNEVILLE, Capitaine de Cavalerie au Régiment de la Mothe-Houdencourt, Lieutenant-Colonel de celui de la Rochefoucaud, & Chevalier de l'Ordre du Roi ; — 4. LOUIS-CHARLES, reçu de minorité au Grand-Prieuré de France, en vertu d'un Bref de la Cour de Rome, du 27 Février 1706, *ab incarnatione*, & regiſtré à Malte le 19 Janvier 1708, ſtyle de France. Il a quitté l'Ordre, & a été depuis Capitaine au Régiment de Piémont, Infanterie, enſuite Miniſtre du Roi de France dans les Cercles de l'Empire, & Chevalier de ſon Ordre ; — 5. & ANNE-CHARLOTTE DE SALABERRY, mariée, par contrat des 27 & 28 Mars 1719, avec *Louis-Pierre de Romé*, Chevalier, Seigneur, Marquis de Vernouillet, Chevalier de l'Ordre du Roi, & Lieutenant de MM. les Maréchaux de France, par commiſſion, fils de *Louis de Romé*, Chevalier, Préſident à Mortier au Parlement de Normandie, & de *Françoiſe de Brethel-de-Gremonville*, dont, entr'autres enfans, — *Albert-Marie de Romé-de-Vernouillet*, reçu de minorité au Grand-Prieuré de France, le 1 Octobre 1730, lequel fit preuves de ſa nobleſſe en 1753, dont le procès-verbal fut admis par la Langue de France, à Malte le 9 Mars 1754.

X. CHARLES-FRANÇOIS DE SALABERRY, Chevalier, Seigneur de Mareuil & autres lieux, Conſeiller au Grand-Conſeil en 1717, enſuite Préſident en la Chambre des Comptes, où il fut reçu le 22 Juin 1719, mourut le 2 Juillet 1750. Il avoit épouſé, par contrat du 22 Avril 1728, *Marguerite-Hermine Ogier*, morte en Janvier 1773, ſeconde fille de *Pierre Ogier*, Grand-Audiencier & Receveur général du Clergé de France, & de *Marie-Thérèſe Berger*. De ce mariage ſont iſſus : — 1. CHARLES-VICTOIRE-FRANÇOIS, qui ſuit ; — 2. CHARLOTTE-FRANÇOISE-HERMINE DE SALABERRY, mariée, le 19 Avril 1748, avec *Pierre-Dominique Hariague*, Baron d'Auneau en Beauce, & Maître des Comptes, fils de *Pierre Hariague*, Seigneur de la Baronnie dudit Auneau & de Guibeville ; — 3. & MARIE-JULIE-CHARLOTTE DE SALABERRY, alliée, le 9 Mars 1751, avec *Céſar de Mouré-de-Chaillier*, Comte de Pontgibaut & Chevalier de Saint-Louis.

XI. CHARLES-VICTOIRE-FRANÇOIS DE SALABERRY, Chevalier, a été pourvu

à l'âge de 16 ans & demi, par Lettres données à Verſailles le 14 Février 1750, de l'office de Préſident en la Chambre des Comptes, en ſurvivance, dont il a prêté ſerment le 20 deſdits mois & an, & qu'il exerce depuis le décès de ſon pere. Il a épouſé, par contrat du 22 Janvier 1766, *Anne-Marie le Gendre*, fille de feu *Gaſpard-François le Gendre*, Chevalier, Préſident en la Chambre des Comptes, & de *Marie-Éliſabeth Roſlin*, De ce mariage eſt né : — CHARLES-MARIE DE SALABERRY-IRUMBERRY, âgé de 6 ans, en 1773.

Les armes : *parti au premier, coupé au 1 d'or, au lion de gueules, armé & lampaſſé de même ; au 2 de la pointe, d'or à 2 bœufs de gueules, accornés & clarinés d'azur ; & au ſecond parti, de gueules à la croix d'argent, pommetée d'or, à la bordure d'azur, chargée de 8 ſautoirs d'or.* Supports, *deux Anges.* Mémoire remis par la Famille, & extrait du procès-Verbal des preuves de nobleſſe *d'Albert-Marie de Romé-Vernouillet*, admis, comme on l'a ci-devant dit, par la Langue de France, à Malte, le 9 Mars 1754.

ISARN ou IZARN. C'eſt une des plus nobles & des plus anciennes Familles du Rouergue. Elle prouve qu'elle deſcend des anciens Vicomtes *de Saint-Antonin*, Souverains de la Ville de ce nom en Rouergue. La branche des Seigneurs de *Fraixinet* a donné quantité de Commandeurs & Chevaliers de Malte.

FRANÇOIS D'ISARN, Seigneur de Fraixinet, épouſa, 1°. le 19 Janvier 1494, *Anne de Levis* ; & 2°. par contrat du 24 Novembre 1506, *Marguerite de Montarnal.* Du premier lit il eut, entr'autres enfans,

ANTOINE D'ISARN, Seigneur de Fraixinet, marié, le 25 Janvier 1531, à *Gabriel d'Heiral*, fille de *Vital*, Seigneur de Lugan, dont :

VITAL D'ISARN, Seigneur de Fraixinet, Servieres, Gaillac, &c. créé Chevalier de l'Ordre du Roi le 6 Octobre 1576, Capitaine de 100 hommes d'armes, qui teſta le 9 Mars 1584. Il avoit épouſé, le 29 Janvier 1564, *Jeanne de Theſan*, fille d'*Antoine*, Seigneur & Baron *de Theſan*, & de *Marguerite de Combret*, Dame de Pujols, dont, entr'autres enfans : — JACQUES, Chevalier de Malte ; — & ANTOINE, qui ſuit.

ANTOINE D'ISARN, Seigneur de Fraixinet, Servieres & Gaillac, épouſa, le 4 Octobre 1604, *Anne de Peſtels*, fille de *Jean-Claude*, Seigneur de Salers, Fontanges, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre, & de *Jeanne de Levis.* De ce mariage naquit :

JEAN-CLAUDE D'ISARN, Seigneur de Fraixinet, Golignac, Servieres & Gaillac, qui épouſa, le 26 Avril 1655, *Jeanne de Corneillan*, niéce de *Bernardin de Corneillan*, Evêque de Rodez. Il en eut, entr'autres enfans : — PIERRE, reçu Chevalier de Malte en 1656 ; — & BERNARDIN, qui ſuit.

BERNARDIN D'ISARN, Seigneur de Fraixinet, s'allia à *Marie de Loubeirac-de-Muret*, Dame de Saint-Saturnin, de laquelle vint, entr'autres enfans :

CASIMIR D'ISARN, Seigneur de Saint-Jean, reçu Chevalier de Malte en Mars 1685, qui quitta l'Ordre, & épouſa, par contrat du 30 Juin 1716, *Eliſabeth de Roquefeuil-Vrezols*, fille de *Claude*, Seigneur de Vrezols, Bar & Converti, Seigneur & Baron de la Guepie. De ce mariage il reſte : — 1. JEAN-CASIMIR, qui ſuit ; — 2. ANTOINE-GODEFROY, né en Janvier 1730, reçu Chevalier de Malte en 1741. Il a été Capitaine au Régiment de Briſſac, Infanterie ; — 3. HIPPOLITE-CLAUDE, née en Juin 1717, mariée à *N... de Clary*, au Diocèſe d'Albi ; — 4. JEANNE, appellée *Mademoiſelle de Saint-Jean*, née en Juin 1719 ; — 5. & LOUISE, née en 1723, Religieuſe à Nonenque.

JEAN-CASIMIR D'ISARN, né le 18 Novembre 1720, inſtitué héritier univerſel de ſon oncle, *Jean-François de Roquefeuil-Vrezols*, Seigneur & Baron de la Guepie, à la charge de porter le nom & les armes de la Maiſon *de Roquefeuil-Vrezols*, épouſa, le 29 Octobre 1754, *Anne de Viches*, fille de feu *Jacques*, Chevalier, Préſident, Tréſorier de France du Bureau de Montpellier, & d'*Anne*

de la Caſſagne. De ce mariage eſt iſſu : — ANTOINE-GODEFROY-CASIMIR D'ISARN, né le 26 Juillet 1755.

Outre cette branche, dont on vient de donner le détail, d'après le *Dictionnaire des Gaules, Tome III, pag.* 683, au mot GUEPIE, il y en a d'autres qui ſubſiſtent ; ſçavoir, la branche des Seigneurs *de Valladi*, & celle des Seigneurs *de Fraixinet*.

URBAIN D'ISARN, Seigneur de Valladi, les Vergnettes & Saint-Saturnin, mort depuis quelques années, a laiſſé de ſon épouſe, *N... de Clermont-du-Buſc*, un fils, actuellement Seigneur de Valladi, qui a pour oncles, N... D'ISARN, Seigneur, Marquis de Rouſſille en Auvergne, marié à *N... de Dienne-de-Cheyladet*, ſœur de la Comteſſe *de Chambonas ;* & N... D'ISARN, Chevalier de Malte, ci-devant Capitaine dans le Régiment de Clermont-Prince, Cavalerie, aujourd'hui *la Marche-Prince*.

La branche des Seigneurs *de Fraixinet*, près de la ville d'Eſtaing en Rouergue, ſubſiſte en un fils & deux filles de feu N... D'ISARN, Seigneur de Fraixinet, & de *N... de Reſſeguier*.

L'Auteur du Dictionnaire des Gaules ne fait pas mention de la branche D'ISARN-DE-VILLEFORT-DE-MONTJEU. Voici ce qu'en dit le *Mercure de France du mois d'Octobre* 1740, *pag.* 1326.

JACQUES-JOSEPH D'ISARN DE VILLEFORT DE MONTJEU, Seigneur d'Auſſy, de Ruenes & de Mortry, co-Seigneur des Ville & Château de Villefort & de Vans en Languedoc, Chevalier de Saint-Louis, ci-devant Major des villes de Valenciennes & de Mons, & Capitaine d'une Compagnie de Dragons, mourut le 24 Septembre 1708, laiſſant de ſon épouſe *Marie-Suſanne de Valicourt*, Sous-Gouvernante des Enfans de France : — 1. LOUIS-ANTOINE D'ISARN DE VILLEFORT DE MONTJEU, Prêtre du Diocèſe de Cambray, né à Valenciennes, Docteur en Théologie, Abbé Commendataire de l'Abbaye de Notre-Dame de Diloc, Ordre de Prémontré, Diocèſe de Sens, depuis le 24 Décembre 1710, Grand Doyen & Chanoine de l'Egliſe de Mons, ci-devant ſucceſſivement Archidiacre & Chanoine de l'Egliſe de Viviers, & Chanoine de l'Egliſe & Grand Vicaire du Diocèſe de Reims, mort à Paris le 1 Octobre 1740, dans la 40ᵉ année de ſon âge ; —— 2. ETIENNE D'ISARN DE VILLEFORT DE MONTJEU, Marquis d'Auſſy, Seigneur de Chauvigny & de Bonrepos, Chevalier de Saint-Louis, Brigadier des Armées du Roi, le 20 Février 1734, Gouverneur de Guerande & du Croiſic, ci-devant l'un des quatre Gentilshommes de la Manche du Roi, & ancien Colonel du Régiment de Forez, Infanterie. Il a épouſé *Jeanne-Thérèſe de Launoy de Penkrec*, d'une Nobleſſe de l'Evêché de Tréguier, dont il n'a point d'enfans ; — 3. LOUIS-FRANÇOIS, qui ſuit ; — 4. JEAN-JACQUES, Prêtre & Chanoine régulier de l'Abbaye de Saint-Victor à Paris, & Prieur de Montbéon, Diocèſe de Sens, en 1717 ; — 5. autre LOUIS-FRANÇOIS, Prêtre, Chanoine de l'Egliſe du Mans, Prieur de Saint-Michel-lès-Argenton en bas Berri ; — 6. PHILIPPE, Chevalier de Saint-Jean de Jéruſalem, Enſeigne au Régiment des Gardes-Françoiſes, & enſuite le 20 Octobre 1734 nommé Meſtre-de-Camp, Lieutenant du Régiment de Clermont-Prince, Cavalerie ; — 7. MARIE-BARBE veuve, en 1723, d'*Abraham Lafitte*, Marquis de Pelleport, Seigneur de Pâgny & de Chevillon, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Gouverneur des Ville & Citadelle de Montlouis & des plaines de Capſi & Puicerda ; — 8. autre MARIE-BARBE ; — 9. & SUSANNE-EDMONDE, Religieuſe profeſſe de Gomerfontaine, Ordre de Cîteaux, Diocèſe de Rouen, & nommée, en 1735, à l'Abbaye d'Argenſol, du même Ordre, Diocèſe de Soiſſons.

LOUIS-FRANÇOIS D'ISARN DE VILLEFORT DE MONTJEU, Seigneur de Leſtang, Chevalier des Ordres Militaires de Saint-Louis, de Notre-Dame du Mont-Carmel & de Saint-Lazare de Jéruſalem, Gouverneur de la Citadelle de Valenciennes, ci-devant Lieutenant des Grenadiers au Régiment des Gardes-Françoiſes, fut bleſſé dangereuſement au ſiége de Philiſbourg, à l'attaque de l'ouvrage à corne. Il a épouſé *Marguerite-Louiſe Billouart de Kervazogan*, dont il a des enfans.

Il a eu pour oncle Louis-François d'Isarn de Villefort de Montjeu, Seigneur de Couſſac, appellé *le Chevalier de Villefort*, Brigadier des Armées du Roi, & Commandant à Charleroi, mort en 1710.

C'eſt ce que nous ſçavons, faute de *Mémoire*, ſur cette Nobleſſe, dont les armes ſont : *d'azur, à la faſce accompagnée en chef de 3 bezans, & en pointe d'un croiſſant, le tout d'or.*

ISE (d') : Famille de Provence, qui porte : *d'argent, à un lion de gueules & une bande d'azur brochant ſur le tout, chargée en chef d'une fleur de lis d'or.*

ISELIN, en Franche-Comté : *de gueules, à la fleur de lis d'or en bande.*

* ISENGHIEN, dans la Flandre Autrichienne : Terre & Seigneurie portée en mariage, avec celles d'*Emelghem*, *Haverskerke*, d'*Eſtaires* & autres,

Par *Marguerite de Stavele*, à *Adrien de Gand*, dit *Villain*, Seigneur de Raſſenghien, Vice-Amiral de Flandres, mort en 1532. Elle fut mere de *Maximilien de Gand*, ſouverain Bailli des villes d'Aloſt & de Grammont, Gouverneur de Douay & d'Orchies, Conſeiller d'Etat, Chef des Finances du Roi Catholique aux Pays-Bas, en faveur duquel le Roi Philippe II érigea la Seigneurie d'*Iſenghien* en *Comté*, par Lettres du 19 Mai 1582, enregiſtrées en la Chambre des Comptes de Lille le 30 Mars 1583. *Balthaſard-Philippe de Gand*, arriere-petit-fils de ce *Maximilien*, obtint de Philippe IV, Roi d'Eſpagne, pour lui & ſes hoirs le 1 Août 1652, des Lettres portant érection en *Principauté* de ſa Terre & Seigneurie de *Maſmines*, à laquelle pluſieurs de ſes Terres du pays d'Aloſt & de Tenremonde furent annexées. Il mourut Doyen des Chevaliers de la Toiſon d'or, Gouverneur Général du Duché de Gueldres & du Comté de Zutphen. Voyez Gand, *Tome VII*, de ce Dictionnaire.

ISERAN, en Dauphiné : Famille dont les armes ſont : *de gueules, au griffon d'argent ; au chef couſu de gueules.*

ISLE. Famille de Saintonge, qui a formé pluſieurs branches.

Jean Isle, I. du nom, Ecuyer, Seigneur de la Mataſſiere en 1557, eut pour femme *Bonaventure de Mortagne*, dont :

François Isle, Ecuyer, Sieur de la Mataſſiere & de Lilleau, qui épouſa, en 1556, *Marguerite du Cheſne*, de laquelle vint, entr'autres enfans :

Jean Isle, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de la Mataſſiere, allié, en 1591, avec *Marie Guichard du Breuil*. Leurs enfans furent : — Daniel, Seigneur de la Cave ; — & Jean, qui ſuit.

Jean Isle III. du nom, Ecuyer, Seigneur de Beaucheſne & du Breuil, Capitaine d'Infanterie dans le Régiment du Duc *de Candale*, épouſa, le 11 Janvier 1639, *Lea de Beſſai*, & en eut : — Paul, qui ſuit ; — & Henri Isle, Ecuyer, Seigneur de la Touche, tous deux maintenus dans leur nobleſſe en 1698.

Paul Isle, Ecuyer, Seigneur du Breuil, fut marié, le 24 Novembre 1664, avec *Madelene Eſneau*, dont : — 1. Abraham, qui ſuit ; — 2. Henri ; — 3. & Anne Isle, femme de *Jean Cros*, Ecuyer, Seigneur de Ville, Lieutenant de Vaiſſeau en 1724.

Abraham Isle, Ecuyer, Seigneur de Beaucheſne & du Breuil, épouſa, le 7 Décembre 1706, *Marie de la Chapelle*, fille de *Jean de la Chapelle*, Ecuyer, Seigneur de la Malteriere, & de *Marguerite Muſſaud de Touvenac*. De cette alliance ſont iſſues entr'autres enfans : — 1. Anne-Madelene Isle de Beauchesne, née en Juin 1709, — 2. & Marie-Anne-Angélique Isle de Beauchesne, née le 16 Août 1713 ; toutes deux reçues à Saint-Cyr, l'une le 23 Mars 1720, & l'autre le 30 Juin 1724. *Armorial de France, Regiſtre I, Part. I, page* 313.

Les armes : *d'argent, à 3 roſes de gueules, feuillées & boutonnées de ſinople, poſées 2 & 1.*

* ISLE (L') : C'eſt une des quatre premieres Baronnies de l'Armagnac. Elle eſt poſſédée, depuis 200 ans, par la Maiſon de *Noé*, laquelle tire ſon nom de la Terre de *Noé* en Languedoc. *Voyez* NOÉ.

* ISLE-ADAM (L'). Bourg, avec titre de *Baronnie*, qui a pris ſon ſurnom d'*Adam*, qui en étoit Seigneur avant l'an 1200, & qui l'étoit auſſi de Villiers, Village éloigné d'une lieue de L'ISLE-ADAM. C'eſt de lui qu'étoit iſſu *Philippe de Villiers l'Iſle-Adam*, fameux Grand-Maître de Rhodes. La branche aînée des premiers Seigneurs étant tombée en quenouille, la Terre de L'ISLE-ADAM paſſa, par acquiſition, dans la Maiſon de *Villiers*, en 1364 (ſelon le ſentiment de ceux qui prétendent que le Grand-Maître de Rhodes ne deſcendoit pas directement d'*Adam*, qui vivoit avant l'an 1200), & elle en ſortit dans le XVIe ſiécle, pour entrer dans la Maiſon de *Montmorency*. De celle-ci elle paſſa dans la Maiſon de BOURBON-CONDÉ, depuis dans celle de BOURBON-CONTY, à qui elle fut donnée en partage, & qui la poſſede encore aujourd'hui.

Voici, ſuivant l'*Hiſtoire des Grands Officiers de la Couronne*, *T. VIII*, *pag.* 788 *& ſuiv.* & *Moréri*, la Généalogie des anciens Seigneurs de l'ISLE-ADAM.

I. ADAM, I. du nom, Seigneur DE L'ISLE dans la Châtellenie de Pontoiſe, eſt nommé avec pluſieurs Seigneurs & Officiers de la Couronne, qui ſignerent, l'an 1069, la Charte de confirmation que le Roi PHILIPPE I, étant à Pontoiſe, fit de la fondation de l'Egliſe de Saint-Germain, nommée depuis *Saint-Martin de Pontoiſe*. C'eſt lui qui fit bâtir la Forteresſe & le Bourg appellé depuis L'ISLE-ADAM de ſon nom.

II. PHILIPPE, ſon fils, Seigneur DE L'ISLE, mentionné dans un titre de l'Abbaye de Saint-Martin de Pontoiſe de l'an 1092, eut de ſa femme, dont le nom eſt ignoré :

III. ADAM, Seigneur DE L'ISLE, II. du nom, vivant, en 1113, avec *Adelecia*, ſon épouſe, ſuivant les titres de Saint-Martin de Pontoiſe. Il eut pour fils :

IV. ANCEL, Seigneur DE L'ISLE, qui fonda l'Abbaye de Notre-Dame du Val, où il fit venir ſix Religieux de la Cour-Dieu près d'Orléans. Il étoit mort avant l'an 1162, & fut enterré dans cette Abbaye. Il avoit épouſé *Mabille*, fille de *Lancelin de Beauvais*, & d'*Alix de Bulles*, dont : — 1. ADAM, qui ſuit ; — 2. LANCELIN, Doyen de l'Egliſe de Beauvais, lequel fit le voyage d'Outremer, & eſt mentionné dans des titres de l'Abbaye du Val avec ſes freres ; — 3. autre ADAM, Clerc ; — 4. MANASSÈS, Seigneur de Remérangles, marié à *Amilie de Milly*, fille de *Robert*, Seigneur *de Milly* ; — 5. & ALIX, Religieuſe à Variville en 1202.

V. ADAM, III. du nom, Seigneur DE L'ISLE, confirma les biens que ſon pere avoit donnés à l'Abbaye du Val, & les augmenta en préſence de ſa femme & de ſes enfans. Il fit trois fois le voyage de la Terre-Sainte, mourut avant l'an 1190, & eſt enterré dans l'Abbaye du Val. Il avoit épouſé *Adélaïs de Trie*, fille de *Guillaume*, Seigneur *de Trie*, & de *Marguerite de Giſors*, dont : — 1. ANCEL, qui ſuit ; — 2. THIBAULT, marié à une Dame nommée *Adelide* ; — 3. ADAM, marié à une Dame nommée *Iſabeau* ; — 4. AVELINE ; — 5. & MABILLE, femme de *Hugues d'Auneuil*, Chevalier, nommée avec ſes freres & ſa ſœur dans un titre de l'Abbaye du Val en 1190.

VI. ANCEL, II. du nom, Seigneur DE L'ISLE, confirma, en 1190, les donations faites par ſon pere & ſon ayeul à l'Abbaye du Val. Il y donna avec ſa ſeconde

conde femme, 4 ſetiers de bled & 2 muids de vin de rente du meilleur de ſon clos, pour le pain & le vin de la célébration des Meſſes, à quoi conſentirent ſes oncles & ſes freres. Il aſſigna enſuite à la même Abbaye, en 1208, pour le repos de l'ame de ſa ſeconde femme, une rente ſur les menus cens de L'ISLE & de Parmain, ce qu'il augmenta encore étant prêt de mourir. Il y fut enterré avec ſa ſeconde femme avant l'année 1219. Il avoit épouſé, 1°. *Alix de Beaumont*, fille de *Mathieu*, II. du nom, Comte *de Beaumont-ſur-Oiſe*, Chambrier de France, & d'*Alix de Beaumont*, ſa ſeconde femme, dont il n'eut qu'une fille, morte jeune; & 2°. *Eve de Garlande*, morte le 18 Août 1208, fille d'*Anceau de Garlande*, Seigneur de Tournehan, & *de Rance*, Dame du Meſnil. Du ſecond lit vinrent : — 1. ANCEL, qui ſuit; — 2. MANASSÈS, Clerc, qui teſta en 1233, & fit du bien à l'Abbaye du Val; — 3. ADAM, Seigneur de Frouville; — 4. PIERRE, auteur des Seigneurs de Puiſeux & de Marivaux, rapportés ci-après; — 5. ÆLIS, Dame de Neufmouſtier, enterrée dans l'Abbaye de Barbeaux.

VII. ANCEL, III. du nom, Seigneur DE L'ISLE, eſt le premier que l'on trouve avoir pris le ſurnom de L'ISLE-ADAM. Il confirma, en 1219, les donations faites par ſon pere à l'Abbaye du Val, fit le voyage d'Outremer avec *Amauri de Montfort*, Connétable de France, ſon couſin & autres Princes & grands Seigneurs qui ſe croiſerent en 1239. Etant de retour il confirma au mois de Janvier 1244, ce que ſa ſœur avoit donné en mourant à l'Abbaye de Barbeaux, & mourut après avoir fait ſon teſtament en 1251. Il avoit épouſé, 1°. *Marie Mauvoiſin-Roſny*, fille de *Guy Mauvoiſin*, Seigneur de Roſny, & d'*Alix de Porrhoët*; & 2°. *Clémence de Pompone*. Du premier lit vinrent : — 1. JEAN, qui ſuit; — 2. ADAM, Seigneur de Frouville, mort le 16 Décembre 1295; — 3. ANCEL, Seigneur de Balaincourt & de Neſle, qui fit du bien à l'Abbaye du Val, avec ſa femme en 1275. Il tranſigea avec l'Abbé en 1306, & fut arbitre, le 21 Mai 1315, du différend que cet Abbé avoit avec *Guillaume de Flavacourt*. Il avoit épouſé *Sedile de Thorote*, dont il eut trois garçons, ſçavoir : — (a) GUILLAUME DE L'ISLE, Seigneur de Balaincourt, Chancelier de l'Egliſe de Rouen, qui confirma, avec ſes freres au mois de Mai 1324, les donations de ſes pere & mere, à l'Abbaye du Val; — (b) ADAM, Doyen d'Evreux en 1324, enſuite élu Evêque de cette Egliſe le 23 Mars 1327; — (c) & GASSE, Seigneur du Pleſſis de Launay, qui ſe trouva en l'Oſt de Bouvines en 1340, & mourut le 14 Septembre 1345 ſans enfans d'*Œnor de Villiers*, ſa femme. Il fut enterré en l'Abbaye du Val, où il fit quelques legs par ſon teſtament de la veille de N. D. de Septembre de l'an 1344. ANCEL, III. du nom, eut encore du ſecond lit : — 4. ANCEL, dont la poſtérité ſera rapportée après celle de ſon aîné.

VIII. JEAN, Seigneur DE L'ISLE-ADAM, confirma avec ſon pere, en 1239, les acquiſitions faites par l'Abbaye du Val, & fit le Vendredi d'après la fête de Saint-Jean-Batiſte 1275, ſon teſtament ſcellé de quatre ſceaux, dont le premier eſt le ſien. Il avoit épouſé *Heloïſe*, Dame *de Noerat* & de Crapaumeſnil près Montdidier, morte en 1274, dont : — 1. ANCEL, qui ſuit; — 2. & ISABELLE, femme de *Jean*, Seigneur *de Luzarches*, & de Jouy, dont : — *Guillemette de Luzarches*, laquelle, veuve de *Pierre*, dit *Mauclerc*, Seigneur *de Jagny*, hérita de la Terre de L'ISLE-ADAM, qu'elle vendit en 1364, à *Pierre de Villiers*, Seigneur de Macy, qui fut depuis ſouverain Maître de l'Hôtel du Roi, en la Maiſon duquel cette Terre eſt demeurée juſqu'à ce qu'elle entrât dans celle de *Montmorency*.

IX. ANCEL, IV. du nom, Seigneur DE L'ISLE-ADAM, fit du bien comme ſes prédéceſſeurs à l'Abbaye du Val en 1289. Il avoit épouſé *Eliſabeth de Moreuil*, fille de *Bernard*, V. du nom, Seigneur *de Moreuil*, & d'*Yolande de Soiſſons*. Elle plaidoit étant veuve, le 31 Juin 1324, au ſujet du travers de l'Iſle, contre *Pierre de Cugnieres*. Elle n'eut de ſon mariage que trois filles : — 1. JEANNE DE L'ISLE-ADAM, Dame de Valmondois, femme de *Mathieu de Montmorency*, III. du nom, Seigneur de Marly, fils de *Mathieu de Montmorency*, II. du nom, Seigneur de Marly, & de *Marguerite de Levis*; — 2. ISABELLE, Dame de No-

gent, mariée à *Guillaume Mallet*, Seigneur de Plannes; — 3. & GUILLEMETTE, partagée de la Terre de L'ISLE-ADAM, morte ſans enfans de ſon mariage avec *Robert*, Baron d'*Ivry*. Elle laiſſa, après l'année 1360, la Terre de l'ISLE-ADAM, à *Guillemette de Luzarches*, ſa couſine.

VIII. ANCEL DE L'ISLE, fils d'ANCEL, III. du nom, Seigneur de l'Iſle-Adam, & de *Clémence de Pompone*, ſa ſeconde femme, fut Seigneur de Bourris à cauſe de ſon épouſe, avec laquelle il vivoit en 1271, & mourut en Arragon le 30 Août 1285, accompagnant le Roi PHILIPPE *le hardi*. On voit ſon ſceau à une Charte qu'il donna, au mois de Mars 1279, en faveur de l'Abbaye du Val. Il eſt pareil à celui de JEAN, ſon pere. Il eut d'*Iſabelle*, Dame *de Bourris*, ſa femme, — 1. JEAN, qui ſuit; — 2. & CLÉMENCE, vivante en 1290, avec *Renaud de Meru*, ſon mari.

IX. JEAN DE L'ISLE, Seigneur de Bourris, vendit, avec ſa ſœur, en 1290, à *Huë de Bouville*, tout ce qu'ils avoient à Puçay en Beauce. Il fit du bien avec ſa femme à l'Abbaye du Val en 1303, & eut procès contre le Bailli de Senlis en 1314. Son ſceau, dans une Charte qu'il accorda avec ſa femme, le Mardi avant l'Aſcenſion, en faveur de l'Abbaye du Val, en 1303, eſt comme les précédens, *briſé d'un lambel de 5 pendans, & la faſce chargée à droite d'un chien courant.* Il épouſa *Alix de Chantemeſle*, dont: — 1. JEAN, qui ſuit; — 2, 3 & 4. ADAM, ISABELLE & ALIX DE L'ISLE, nommés dans un titre de l'an 1320.

X. JEAN DE L'ISLE, II. du nom, Seigneur de Bourris, eut différend avec *Renaud de Trie*, contre lequel il plaidoit le 8 Janvier 1325. Ses enfans furent: — JEAN, qui ſuit; — & JACQUES DE L'ISLE, Seigneur de Bourris en partie, Verdier de Lonchamp, près Giſors, pere de GUILLEMETTE DE L'ISLE, femme de *Robert de Fontaine*.

XI. JEAN DE L'ISLE, III. du nom, Seigneur de Bourris & de la Londe, eut de ſa femme, dont on ignore le nom, — SIMONNE DE L'ISLE, Dame de Bourris & de la Londe, mariée, 1°. à *Charles de Saint-Sauflieu*, & 2°. avant 1424, à *Jean de Helande*, avec lequel elle obtint rémiſſion, le 3 Janvier 1426, d'avoir tenu le parti contraire au Roi.

Seigneurs de PUISEUX & de MARIVAUX.

VII. PIERRE DE L'ISLE, quatrieme fils d'ANCEL, II. du nom, Seigneur DE L'ISLE, & d'*Eve de Garlande*, ſa ſeconde femme, fut Seigneur de Puiſeux près Pontoiſe. Il eſt nommé avec ſes freres dans un titre de l'Abbaye du Val de l'an 1239, & vendit avec *Jeanne*, ſa femme, au mois d'Avril, 1285, une piéce de vigne à cette Abbaye. Il fut pere:

VIII. D'ANCEL DE L'ISLE, Seigneur de Puiſeux, qui d'*Euſtache*, ſon épouſe, eut pour fils:

IX. ADAM DE L'ISLE, Seigneur de Puiſeux & de Boiſemont près Chaumont. Il épouſa 1°. *Jeanne de Blaru*, Dame de Soudre, mentionnée dans un Arrêt du Parlement de l'an 1374, fille de *Pierre de Blaru*, Seigneur de Boiſemont; & 2°. *Nicole de Courcelles*, ſœur de *Philippe de Courcelles*. Du premier lit il n'eut qu'une fille: — IDOINE DE L'ISLE, Dame de Soudre, mariée 1°. à *Anceau de Chantemeſle*, qui échangea la Terre de Soudre pour celle de Menonville; 2°. à *Thibault de Moreuil*, Seigneur du Coulombier & de la Bretonniere, veuf de *Guyonne de Remicourt*, & fils de *Bernard*, V. du nom, Seigneur *de Moreuil*, & d'*Yolande de Soiſſons*; 3°. à *Euſtache de Ribemont*; & 4°. à *Pierre de Senneville*, Préſident au Parlement. Du ſecond lit vinrent: — 1. PHILIPPE, qui ſuit; — 2. & ANCEL DE L'ISLE, Seigneur de Puiſeux, de Vignay, de Fleury, de Menonville & de Courcelles, premier Echanſon du Roi CHARLES VI, qui lui fit don d'une ſomme de 200 livres ſur une aubaine, le 13 Février 1385, & d'une pareille ſomme en 1388. Il mourut à la bataille d'Azincourt en 1415, & avoit épouſé *Perrette de Villette*, dont trois enfans; ſçavoir: — (a) CHARLES DE L'ISLE, Seigneur de Puiſeux, de Vignay, &c. qualifié *Ecuyer*, *premier Echanſon du Roi*, dans des quittances qu'il donna ſur ſa penſion de 200 livres, ſur les

coffres du Roi, au mois de Janvier, & le 1 Mars 1407. Il mourut avant 1419, ſans enfans de *Catherine de Fontenay*, ſa femme, laquelle étoit remariée, en 1424, à *Richard Marbry*, Chevalier Anglois, auquel le Roi d'Angleterre fit don des Terres de la Londe, de Bourris, & de moitié de celle de Courcelles; — (b) BLANCHE DE L'ISLE, mariée à *Jean de Moulins*, dont: — *Iſabeau de Moulins*, Dame de Puiſeux, femme de *Hugues des Vignes*, Seigneur de Puiſeux à cauſe d'elle, laquelle, mourant ſans enfans, fit héritier YVES DE L'ISLE, ſon couſin; — (c) & MARGUERITE DE L'ISLE, mariée à *Jean de Seurre*, Seigneur de Gavre.

X. PHILIPPE DE L'ISLE, Seigneur de Saint-Cyr, de Courcelles & de Boiſemont, épouſa *Perronelle de Traynel*, Dame de Marivaux, ſœur de *Guy de Traynel*, Seigneur de Marivaux. Leurs enfans furent: — 1. ANCELET DE L'ISLE, Seigneur de Saint-Cyr & de Courcelles, qui fit partage avec ſes freres le 9 Août 1415, & ne laiſſa qu'une fille, nommée MARGUERITE; — 2. JEAN, vivant en 1415; — 3. & GASSE, qui ſuit.

XI. GASSE DE L'ISLE, Seigneur de Marivaux & d'Ybouvilliers, teſta à Choiſy près Compiegne, le 25 Mars 1465, & y fut enterré. Il avoit épouſé *Catherine Couſinot*, fille de *Guillaume Couſinot*, Chancelier du Duc d'Orléans, puis Préſident au Parlement de Paris, & de *Laurence l'Orfevre*, dont: —— 1. GUILLAUME, Seigneur de Marivaux, Protonotaire Apoſtolique, Chanoine & Archidiacre de Bruyeres en l'Egliſe de Bourges. Il plaidoit avec ſes freres en 1488, pour la Terre de Lacy, dont ils furent déboutés; —— 2. autre GUILLAUME, qui ſuit; — 3. & YVES, auteur des Seigneurs d'Andreſy, rapportés ci-après.

XII. GUILLAUME DE L'ISLE, Seigneur de Marivaux, de Meſnil-Terribus, de Jagny, d'Ybouvilliers, de Serifontaine en Beauvoiſis, alla en Angleterre en 1454, tenir priſon pour *Guillaume Couſinot*, ſon couſin, Bailli de Rouen. Il plaidoit au Châtelet ès années 1477, 1484 & 1492, étoit Maître-d'Hôtel du Cardinal DE BOURBON en 1484, & mourut en 1511. Il avoit épouſé, par contrat du 15 Octobre 1494, *Marguerite de Balu*, Dame de Bandeville & de Lantricourt, fille de *Jean de Balu*, Seigneur de Bandeville. Elle fit hommage, comme veuve, au mois de Mars 1513, de quelques fiefs, aſſis à Ybouvilliers, & eut pour enfans: — 1. CHARLES, Religieux Bénédictin; — 2. PHILIPPE, né le 14 Juillet 1496, Cordelier; — 3. JEAN, qui ſuit; — 4. & FRANÇOISE, mariée, par contrat du 5 Octobre 1514, à *Philippe de Boulainvilliers*, Seigneur de Frouville.

XIII. JEAN DE L'ISLE, né le 8 Juin 1500, Seigneur de Marivaux, d'Yvry-le-Temple, de Traynel, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, ſon Maître-d'Hôtel, Capitaine de Beauvais, Bailli de Mante & de Meulan, Lieutenant-Général au Gouvernement de l'Iſle de France en 1563, donna quittance de 250 livres à *Raoul Moreau*, Tréſorier de l'Epargne, le 22 Septembre 1564, mourut à Marivaux le 22 Mars 1572, & fut enterré à Creſpin. Il avoit épouſé, le 22 Juin 1519, *Agnès de Vaux*, morte en couches, le 7 Mars 1531, fille de *Louis de Vaux*, Seigneur de Saintines, & de *Françoiſe Coſſart*; & 2°. le 5 Octobre 1542, *Hélene d'Aſpremont*, Dame de Traſſereux, fille de *Gobert d'Aſpremont*, Seigneur de Thulin, & d'*Antoinette de Biſſipat*, Dame de Traſſereux. Du premier lit vinrent: — 1. CLAUDE, mort jeune; — 2. GEORGES, Seigneur de Treſſereux, tué dans une ſortie au ſiége de Terouane, le 9 Mai 1553; — 3. CHARLOTTE, née le 22 Mars 1529, mariée 1°. à *François d'Aumale*, Seigneur de Nancel; & 2°. à *Charles du Pleſſis*, Seigneur du Pleſſis-Biache; — 4. JACQUELINE, morte en naiſſant, en 1531; & du ſecond lit ſortirent: — 5. ANCEAU, mort jeune; — 6. CLAUDE, qui ſuit; — 7. LOUIS, Seigneur de Pointillaut, tué portant la Cornette blanche de l'Armée conduite par le Seigneur *de Thoré*, proche de Dormans en 1576, à l'âge de 21 ans; — 8. JEAN DE L'ISLE, Capitaine des Gardes-du-Corps du Roi HENRI III, ſi renommé dans l'Hiſtoire, par le fameux duel, arrivé derriere les Chartreux de Paris, le 2 Août 1589, entre lui & le Seigneur *de Marolles*, qui tenoit le parti de la Ligue, en préſence des deux Armées, aux portes de Paris. Il ne laiſſa point d'enfans de *Renée de Tournemine*, Marquiſe de Coetmur, ſa femme, laquelle ſe remaria à *Alexandre de Vieuxpont*, Seigneur

de Neufbourg. Elle étoit fille de *Jacques de Tournemine*, Marquis de Coetmur, & de *Lucrèce de Rohan-Guemené*; — 9. François, Seigneur de Traynel, rapporté après ſon frere aîné; — 10 & 11. Antoinette & Geneviéve, mortes jeunes; — 12. Marguerite, née le 27 Août 1545, mariée à *Jean de Carvoiſin*, Seigneur d'Achy, Gouverneur du Pont de l'Arche; — 13. Louise, née le 2 Décembre 1546, Religieuſe en l'Abbaye du Lys; — 14. Hélene, mariée à *Richard de Nollent*, Seigneur de Chaude; — 15. & Agnès de l'Isle, née le 25 Mai 1557, femme de *Robert de Chelandre*, Seigneur de Soumazan en l'Evêché de Verdun, Gouverneur de la Ville & du Château de Jamets.

XIV. Claude de l'Isle, Seigneur de Marivaux, &c. ſurnommé *Marivaux le Sage*, donna quittance le 1 Janvier 1577, en qualité de *Conſeiller & Chambellan ordinaire de* Monseigneur, *fils & frere unique du Roi, & nagueres Capitaine & Gouverneur du Château & Bourg d'Arques.* Il fit hommage, au nom de ſa femme, de la Terre de Courtempierre, les 25 Avril 1585 & 26 Juin 1586, étoit Capitaine de 50 hommes d'armes en 1593, fut Chevalier des Ordres du Roi en 1595; Gouverneur des Ville & Citadelle de Laon, & Lieutenant-Général au Gouvernement de l'Iſle de France, & mourut le 17 Mai 1598. Il avoit épouſé *Catherine-Béatrix du Mouſtier*, Dame de Sarragoſſe & de Courtempierre, veuve de *Jean-Galéas de Saint-Severin*, Comte de Gayaſſe, & fille aînée de *Pierre du Mouſtier*, Seigneur de Sarragoſſe & de Courtempierre. Leurs enfans furent: — 1. Timoléon, né le 26 Octobre 1593, mort jeune; — 2. Hélene, mariée, par contrat du 7 Janvier 1598, à *Louis de Barbançon*, Seigneur de Cany & de Varenne, morte en 1610; — 3. Renée, alliée, 1°. le 25 Novembre 1602, à *François de Hallencourt*, Seigneur de Dromeſnil & de Conteville; & 2°. à *Jacques de Belloy*, Seigneur d'Amy, avec lequel elle vivoit en 1612; — 4. Marguerite, Dame de Traſſereux & de Blequencourt, mariée, le 17 Janvier 1600, à *Jean de Lamet*, Seigneur de Bournonville; — 5. Catherine, femme, du 15 Janvier 1607, d'*Antoine de Senicourt*, Seigneur de Seſſeval & de Warmoiſe; — 6. Léonore, Religieuſe à Poiſſy; — 7. & Claude, Religieuſe à l'Abbaye de Saint-Antoine à Paris.

XIV. François de l'Isle, Seigneur de Traynel, fils puîné de Jean, & d'*Hélene d'Aſpremont*, ſa ſeconde femme, fut Seigneur de Marivaux, par acquiſition qu'il en fit de ſes niéces, porta la qualité de *Seigneur de Traynel* ſous les regnes des Rois Henri III & Henri IV; partagea avec Claude, ſon frere, par acte du 29 Septembre 1594; fut ſucceſſivement Meſtre-de-Camp du Régiment de Piémont; Lieutenant de la Compagnie des Chevaux-Légers de la Reine Marie de Médicis; Gouverneur de Corbeil, de la Baſtille en 1594, de la Capelle en 1598, & enfin des Ville & Citadelle d'Amiens en 1604; ſe trouva à la bataille d'Ivry en 1590; tua de ſa main le Commandant-Général de la Cavalerie légere Eſpagnol; fut nommé Chevalier des Ordres du Roi en 1604; eut un brevet de Conſeiller d'Etat le 30 Janvier 1609, & mourut à la Neufville en Hez, le 18 Août 1611, d'une mort violente, non ſans ſoupçon de poiſon. Il avoit épouſé, par contrat du 10 Janvier 1595, *Anne de Balſac*, Dame de Montagu, fille unique de *Jean de Balſac*, Seigneur de Montagu, & de *Madelene Olivier-de-Leuville*, laquelle ſe remaria à *Louis Seguier*, Seigneur de Saint-Briſſon. Elle eut de ſon premier mari: — 1. Roger, mort jeune; — 2. François, qui ſuit; — 3. Henri, dit l'*Abbé de Marivaux*, qui ſe noya à Paris, le 18 Mai 1652; — 4. Louise, mariée à *René de Vieux-Maiſons*, en Brie, Seigneur de Sainte-Colombe; — 5 & 6. Catherine & Anne.

XV. François de l'Isle, Marquis de Marivaux, Seigneur d'Ybouvilliers, de Saint-Creſpin, de Traynel, &c. mourut ſubitement à Paris, le 28 Août 1666. Il avoit épouſé, par contrat du 4 Mars 1630, *Catherine Caillebot*, fille de *Louis*, Seigneur de la Salle, & de *Léonore de Molitard*, dont: — 1. Robert, Meſtre-de-Camp de Cavalerie; — 2. Augustin, Marquis de Marivaux, auſſi Meſtre-de-Camp de Cavalerie, tué au combat de Senef, âgé de 28 ans, en 1674; — 3. Louis, Seigneur d'Ybouvilliers, puis de Marivaux, qui produiſit ſes titres de nobleſſe à Amiens en 1667: il ſervit dans les Mouſquetaires du Roi, & mourut

en 1691. Il avoit épouſé, 1°. en 1681, *Madelene de Malortie*, morte 6 mois après; 2°. *Geneviéve Gruin*, morte ſept mois après ſon mariage, au mois de Décembre 1682, âgée de 18 ans, fille de *Charles Gruin*, Seigneur des Bordes; Secrétaire du Roi, & de *Geneviéve Moy*; & 3°. *Madelene Buſquet*, morte le 2 Janvier 1715, fille de *N... Buſquet*, Conſeiller au Parlement de Rouen. Il a eu pour enfans: — (a) Louis de l'Isle, mort le 12 Mars 1729; — (b) Nicolas-Barthelemi, Seigneur du Bourville, marié, ſans enfans, à *N... Robert*; — (c) Louise-Madelene; — (d & e) deux filles mortes jeunes; — 4. Hardouin, qui ſuit; — 5. Marguerite, Religieuſe à Variville; — 6. Anne-Madelene, morte le 15 Mai 1698, femme, du 17 Février 1661, de *Jean-Louis Lovet*, Marquis de Calviſſon, Lieutenant de Roi au Gouvernement de Languedoc, mort à Maſſillargues, le 29 Avril 1700, âgé de 70 ans; — 7. & Marie-Anne, alliée, le 19 Juillet 1663, à *David Gallie*, Seigneur d'Ibouville, Bailli de Caux, dont elle étoit veuve en 1708.

XVI. Hardouin de l'Isle, Marquis de Marivaux après ſon frere, Seigneur d'Anſauvilliers-la-Roue, &c. Meſtre-de-Camp de Cavalerie, Brigadier, Maréchal-de-Camp, puis Lieutenant-Général des Armées du Roi, fut bleſſé au Fort du ſiége de Kell en 1703, & fait priſonnier à la bataille d'Hochſtet, le 13 Août 1704, mourut à Paris le 15 Décembre 1709, & fut enterré aux Jacobins de la rue Saint-Honoré. Il avoit épouſé, le 27 Mars 1692, *Alphonſine-Eliſabeth de Guénegaud*, morte à Paris le 28 Juin 1737, après une longue maladie, âgée de 80 ans, fille de *Claude de Guénegaud*, Seigneur du Pleſſis-Belleville, Silly, &c. Tréſorier de l'Epargne, mort le 13 Décembre 1686, & de *Catherine-Alphonſine Martel*. Elle inſtitua pour ſes légataires univerſels ſon fils & ſa fille. De ce mariage ſont nés: — 1. Louis-Jean-Jacques, qui ſuit; — 2 & 3. deux garçons, l'un mort à 8, & l'autre à 11 ans; — 4. & Isabelle-Placide, née en 1695, morte à Paris ſans alliance, le 3 Novembre 1748.

XVII. Louis-Jean-Jacques de l'Isle, Marquis de Marivaux, né au mois d'Avril 1700, Meſtre-de-Camp de Cavalerie, premier Cornette des Chevaux-Légers Dauphins, Sous-Lieutenant des Gendarmes de Bretagne en 1733, enſuite Capitaine-Lieutenant de la même Compagnie; fait Brigadier des Armées du Roi à la promotion du 15 Mars 1740, a donné ſa démiſſion de ſa Compagnie de Gendarmes, & a quitté le ſervice. Il a épouſé, le 15 Septembre 1738, *Marie-Marguerite-Jeanne de Hallot*, troiſieme fille de feu *Robert de Hallot*, Chevalier, Seigneur de la Mairie, & de feu *Gabrielle-Marguerite-Françoiſe de Hallot*, Dame de Gouſſonville. Nous ignorons, faute de *Mémoire*, s'il a des enfans.

Seigneurs d'Andresy.

XII. Yves de l'Isle, troiſieme fils de Gasse, Seigneur de Marivaux, & de *Catherine Couſinot*, fut Seigneur d'Andreſy & de Puiſeux, par ſucceſſion de *Hugues des Vignes*, qui le fit ſon héritier, & il partagea avec Guillaume de l'Isle, ſon frere aîné, le 23 Juin 1477. Il avoit épouſé, par contrat du 28 Mai 1482, *Jacqueline du Tertre*, Dame de Sainte-Marie des Champs, veuve d'*Adrien de Morrand*, dont: — 1. Louis, Chanoine de Rouen, Protonotaire du Saint Siége en 1512 & 1513; — 2. Barthelemi, qui ſuit; — 3. Adrienne, mariée, le 9 Juillet 1512, à *Guillaume de Chaumont*, Seigneur de Quitry & de Berticheres; — 4. Perrette, mariée, le 21 Décembre 1505, à *Jean*, Seigneur de *Valiguerville* & de la Villetarte; — 5. Françoise, femme, par contrat du 30 Juin 1513, de *Jean Scelles*, Seigneur de Beuzeville.

XIII. Barthelemi de l'Isle, Seigneur d'Andreſy en partie, de Puiſeux & d'Artieulle, de Bachaumont & de Courtemanche, partagea avec ſes ſœurs le 15 Février 1521, & eut, en 1542, la conduite de l'arriere-ban de Senlis, qu'il mena à Corbie: il fut déchargé, à cauſe de ſon grand âge, de celui qui fut convoqué en 1555. Il étoit mort avant l'an 1576, & avoit épouſé, 1°. par contrat du 16 Janvier 1521, *Louiſe de Harville*, fille de *Fiacre de Harville*, Seigneur de Paloiſeau, & de *Renée de Rouville*; & 2°. par contrat du 24 Avril

1560, *Deniſe Aligre*, fille de *Claude*, Baron de la Broſſe, & de *Marie le Lievre*. Il eut du premier lit: — 1. Jean, mort jeune; — 2. Louis, Prieur de Conflans; — 3 & 4. Yves & François, morts ſans alliance; — 5. Claudine, Religieuſe à Pouſſy; & du ſecond lit: — Claude, qui ſuit.

XIV. Claude de l'Isle, Seigneur d'Andreſy, de Puiſeux, de Courtemanche, de Sainte-Marie des Champs, &c. Gentilhomme de la Maiſon du Roi, Grand-Louvetier de France ſous Henri IV, n'en faiſoit plus les fonctions en 1606, & vivoit encore en 1623. Il avoit épouſé, 1°. par contrat du 6 Mai 1586, *Jeanne de Fumechon*, fille & héritiere en partie de *Philippe de Fumechon*, Seigneur de Chauvaincourt, & de *Françoiſe de Malterre*, Dame de la Roque-de-Thuit; & 2°. par contrat du 27 Octobre 1592, *Antoinette de la Fontaine*, veuve de *Paul de Bernay*, Seigneur de Cordonoy, Gouverneur de Montdidier, & fille de *Louis de la Fontaine*, Seigneur d'Eſches, & de *Catherine Rouſſin*, Dame de Cormeilles. Du premier lit vint: — Philippe, Seigneur de Puiſeux, mort au ſiége de Montauban, à l'âge de 25 ans; & du ſecond lit: — 1. Claude de l'Isle, mort ſans alliance; — 2. Joachim, qui ſuit; — 3 & 4. Renée & Marie, mortes filles; — 5. Catherine, mariée, par contrat du 5 Septembre 1612, à *Charles Giffart*, Seigneur d'Hanneucourt; — 6. Antoinette, Religieuſe au Tréſor; — 7. & Louise, femme de *Nicolas d'Aubourg*, Seigneur de Chavanſon.

XV. Joachim de l'Isle, Marquis d'Andreſy, Seigneur de Puiſeux, de Courtemanche, de Boiſemont, &c. mourut le 7 Décembre 1667, & fut enterré à Andreſy. Il avoit épouſé *Marie de Pellevé*, fille de *Jacques*, Baron de Tourny, & d'*Eliſabeth du Bec*, dont: — 1. Claude de l'Isle, Marquis d'Andreſy, qui partagea avec ſes freres & ſœurs en 1677, & mourut ſans alliance, le 11 Juillet 1682; — 2. François, Seigneur de Boiſemont, Lieutenant de Cavalerie, tué en Candie; — 3. Charles, reçu Chevalier de Malte en 1651, mort à Andreſy; — 4. Jean-Louis, Lieutenant de Cavalerie, tué en Candie; — 5. Antoine-François, Marquis d'Andreſy, Capitaine de Cavalerie, mort à Paris ſans alliance, le 23 Août 1686; — 6. Isabelle, femme de *Robert de Morainvilliers*, Seigneur d'Orgeville; — 7. Roberte, Religieuſe Urſuline à Giſors; — 8. Marie, Religieuſe Urſuline à Lions en Forez; — 9. Lucrèce, morte ſans alliance, le 3 Juillet 1705, âgée de 70 ans; — 10. Catherine, femme de *Jean Charreton*, Seigneur de la Terriere, Maître-d'Hôtel du Roi: il eſt mort le 27 Février 1709, & eſt enterré en l'Egliſe Saint-Euſtache à Paris; — 11. & Françoise, Religieuſe à Pontoiſe.

Les armes: *de gueules, à la faſce d'argent, accompagnée de 7 merlettes de même, 4 en chef & 3 en pointe.*

* ISLE *d'Aumont*, en Champagne, Diocèſe de Troyes. C'étoit un *Marquiſat* que le Maréchal *d'Aumont*, lorſqu'il paſſa en Italie, avoit acheté de *Charles de Gonzague*, Duc de Mantoue. Louis XIV l'érigea en *Duché-Pairie*, ſous le nom d'*Aumont*, en faveur de ce Seigneur, l'an 1665. *Voyez* Aumont.

* ISLE-*Belle* (l'). Nom d'une Iſle, avec une belle Maiſon de campagne, dans le Vexin-François & dans l'Election de Mante. Ce terrein, compoſé de pluſieurs fiefs & portions d'Iſles, acquiſes & réunies par feu *Jean-Paul Bignon*, Abbé de Saint-Quentin, Conſeiller d'Etat ordinaire & Bibliothécaire du Roi, fut érigé ſous la dénomination de l'Isle-*Belle*, en Fief, Châtel & Châtellenie, avec haute, moyenne & baſſe Juſtice, conformément à la Coutume de Mante & de Meulan, en faveur dudit Abbé *Bignon* & de ſes ſucceſſeurs, par Lettres-Patentes du mois d'Août 1724, &c. *Voyez* Bignon.

* ISLEBONNE (l'), dans le pays de Caux en Normandie. Terre & Sei-

gneurie érigée en *Comté*, qui appartient à la Maiſon de *Harcourt-Beuvron*. Voyez HARCOURT.

* ISLE-BOUCHARD : Ville avec titre de *Baronnie*, &c. en Touraine, qui a pris ſon ſurnom de *Bouchard*, lequel en étoit Seigneur dans le Xe ſiécle, & fit bâtir ſon Château. Cette Maiſon de l'*Iſle-Bouchard* a ſubſiſté pendant plus de 400 ans. Sa ſucceſſion, ou du moins la Baronnie de l'*Iſle-Bouchard*, paſſa depuis, par alliance, dans la Maiſon de la *Trémoille*, &, par acquiſition, au Cardinal *de Richelieu*. C'eſt en faveur de ce Miniſtre qu'elle fut unie au Duché de *Richelieu*, par Lettres-Patentes du Roi Louis XIII, données au mois d'Août 1631. C'eſt la patrie d'*André du Cheſne*, l'un des plus célebres Hiſtoriens du XVIIe ſiécle, par ſes ſçavantes & curieuſes découvertes qu'il a faites dans l'Hiſtoire de France, & beaucoup de Généalogies qu'il a données des grandes Maiſons du Royaume, comme *Montmorency*, *Bethune*, &c. dont il y a pluſieurs Volumes *in-folio*.

* ISLE-JOURDAIN (L'), en Armagnac. Comté autrefois mouvant de celui de Toulouſe. Les anciens Comtes de L'ISLE-JOURDAIN, qui, comme ceux de Toulouſe, portoient : *de gueules, à la croix cléchée, vuidée & pommetée d'or*, étoient vaſſaux des Comtes de Toulouſe, leur rendoient hommage & les ſuivoient dans leurs guerres.

OTTO-RAIMOND eſt le premier Seigneur de L'ISLE, dont on ait connoiſſance. Il vivoit vers l'an 1100. — BERNARD, II. du nom, un de ſes deſcendans au ſeptieme degré, prit le titre de L'ISLE-JOURDAIN, rendit hommage de ſa Terre de l'Iſle, au Comte de Toulouſe, le ſervit dans la guerre contre les Albigeois, & teſta en 1227. Le Roi PHILIPPE DE Valois érigea la Baronnie de l'ISLE-JOURDAIN en *Comté* l'an 1341, en faveur des ſervices que lui avoit rendus BERTRAND I, Seigneur DE L'ISLE-JOURDAIN, & ſes prédéceſſeurs, & y joignit pluſieurs dons & gratifications. Ce BERNARD fut pere de JEAN, I. du nom, Comte DE L'ISLE-JOURDAIN, dont le fils BERTRAND, II. du nom, étant mort, en 1369, ſans poſtérité, eut pour héritier ſon grand-oncle JEAN-JOURDAIN DE L'ISLE, Seigneur de Clermont-Soubiran, pere de JEAN-JOURDAIN, II. du nom, Comte DE L'ISLE-JOURDAIN, mort en 1412, qui avoit ſervi dans les guerres de Gaſcogne, & dont le fils fut pris en guerre par *Gaſton*, Comte *de Foix*. Le Comté de l'ISLE-JOURDAIN fut vendu en 1405, par JEAN JOURDAIN, II. du nom, à JEAN DE BOURBON, Comte de Clermont, qui le vendit à *Bernard*, Comte *d'Armagnac*, pour la ſomme de 38 mille écus d'or.

Il y a un autre endroit, qualifié du titre de *Ville*, appellé l'ISLE-JOURDAIN, anciennement *Calais*, ſitué ſur le bord de la riviere de Vienne, Election de Confolens, Diocèſe & Intendance de Poitiers, du Gouvernement & de la Sénéchauſſée de la baſſe Marche. On tient par tradition dans le pays, à l'occaſion du changement de nom de *Calais* pour celui de l'ISLE-JOURDAIN, qu'anciennement le Seigneur *de Calais* ſe nommoit *Jourdain*, & qu'il fit bâtir un Château au milieu de la riviere de Vienne, ſur un rocher aſſez élevé, qui, lorſque les eaux ne ſont pas fort grandes, oblige la riviere de ſe ſéparer en deux, & forme une iſle, d'où ce Château s'appella l'ISLE-JOURDAIN, & communique ſon nom à *Calais* : ce Château exiſte encore. La Terre de l'ISLE-JOURDAIN, dépendante du Château qui porte ce nom, appartient à Mademoiſelle *de la Beraudiere*, qui n'étoit point encore mariée en 1761. Elle a pour ſœur cadette *N.... de la Beraudiere*, qui a eu en partage la Terre de *Rouchet* près de Chatellerault. Elle eſt veuve de *Pierre Barton*, Chevalier, Seigneur de Corbeil-Serf dans le Vexin François, & de Deffens en baſſe Marche, qui s'appelloit *le Marquis de Montbas*,

Elle en a une fille unique, nommée *Jeanne Barton de Monthas*, âgée, en 1760, d'environ 18 ans, qui a été penſionnaire en l'Abbaye de Beaumont-lès-Tours.

ISLE-JOURDAIN (L') : Terre noble, ſituée dans le Diocèſe de Toulouſe, & entrée dans la branche aînée de la Maiſon *du Chateigner* du Querci, qui la poſſede depuis 400 ans, par l'alliance d'*Anne de Preſſac*, veuve de *Guillaume du Cos*, avec BERTRAND DU CHATEIGNER, Seigneur de Hauts-Caſtels.

Nous avons déja donné une notice de cette ancienne Nobleſſe, originaire du Poitou, au *Tome IV* de ce Dictionnaire, *p.* 317. En voici la Généalogie, d'après un *Mémoire* remis & dreſſé ſur les titres.

Ce nom y eſt différemment écrit. On y trouve *del Caſtanelier*, *de Caſtagnier*, *du Chataignier*, *de Chateigner*, *de la Chateigneraye*, tous mots ſynonimes, également employés, en divers tems, par différentes branches. Elle eſt alliée, dès les XI & XIIe ſiécles, aux Maiſons les plus conſidérables du Poitou, & des Provinces circonvoiſines. Elle a donné ſon nom à la Terre de la *Chateigneraye*, qui s'eſt conſervée, depuis des ſiécles, dans une branche. Quoiqu'originaires du Poitou, les Seigneurs DU CHATEIGNER poſſédoient des biens dans le Querci. Un ARNAUD-GASBERT, qui étoit de cette Famille, acheta, dans le XIIe ſiécle, du Comte de Toulouſe, pour la ſomme de 30000 ſols Cahortiens, la riche Abbaye de Moiſſac; mais par une action qui fait éclater ſa piété, il reſtitua gratuitement cette opulente acquiſition aux Religieux auxquels elle appartenoit, & qu'on leur avoit uſurpée par violence. Ceci eſt conſtaté par les actes, conſervés encore dans les Archives de ce Monaſtere.

Le célebre *du Cheſne* a tâché de découvrir l'origine de cette Maiſon, mais les premiers degrés qu'il en a donnés ſont ſi incertains juſqu'à THIBAUT II, qu'on ne peut établir un jugement ſolide ſur ce qu'il rapporte. Quoi qu'il en ſoit, les deux branches DU CHATEIGNER du Poitou & du Querci ſe reconnoiſſent pour parens, & ont, ſuivant une tradition conſtante, une tige commune; mais on ignore l'époque de leur ſéparation. Cependant la vraiſemblance eſt qu'ARNAUD-GASBERT, fils de THIBAUT II, établi en Poitou, vint ſe fixer dans le Querci, du tems des guerres contre les Albigeois, & qu'il y fut honorablement diſtingué par le Comte de Toulouſe, dans les Coutumes qu'il donna à la ville de Lauzerte en 1241.

I. ARNAUD-GASBERT DU CHATEIGNER, Chevalier, avec *Ratier de Roſet* & PONT DU CHATEIGNER, Chevaliers, fut diſpenſé, dans les Coutumes accordées par le Comte de Toulouſe aux habitans de Lauzerte, par un acte daté de Moiſſac du mois de Février 1241, de toutes les redevances & ſervitudes auxquelles les autres habitans furent aſſujettis. Il inféoda, en 1255, une piéce de terre dans ſa directe, & épouſa, par contrat paſſé en 1230, devant *Gratecombe*, Notaire, *Alix de Loubejac*, Dame de Hauts-Caſtels. Par cet acte il eſt ſtipulé que lui & les ſiens prendront les nom & armes de *Loubejac*, qui ſont: *un champ d'argent, à trois faſces de gueules;* & il portoit, comme la branche DU CHATEIGNER du Poitou, *un lion paſſant de ſinople ſur un champ d'or.* C'eſt ce qui eſt conſtaté par un ancien tableau aux armes du CHATEIGNER & de *Loubejac*, dépoſé dans la Chapelle du Château de ce nom, poſſédé actuellement par MM. *de Crugy de Marcillac*, leurs couſins. De ce mariage vinrent: — 1. BERNARD, qui ſuit; — 2. ARNAUD-GASBERT, connu par une tranſaction de l'an 1268, qu'on va citer; — 3. & BERTRAND.

II. BERNARD DU CHATEIGNER, Chevalier, paſſa une tranſaction avec ARNAUD-GASBERT, auſſi Chevalier, le 30 Juillet 1268, reçue par *Gratecombe*, Notaire, conjointement avec pluſieurs Gentilshommes de Lauzerte, par le miniſtere de *Raymond de Saint-Nazaire*, Chevalier, leur Procureur fondé, avec les Conſuls de la Ville, par laquelle il eſt porté que, ſuivant les priviléges accordés par le Comte de Toulouſe, ils jouiront du revenu de leurs poſſeſſions actuelles, pourvu qu'ils

qu'ils contribuent, avec les autres habitans, à l'entretien des ponts publics & des grands chemins. Il rendit hommage le 2 Mai 1270, acte reçu par *Guillaume Fabry*, Notaire de Lauzerte, à *Bertrand de Gourdon*, Seigneur de Sauveterre, pour les biens qu'il tenoit de lui honorablement, & comme Chevalier, à Bulgairas, à Montcalviniac, à Carvas & à Monſentou. Il épouſa, par acte de l'an 1260, reçu par *Gratecombe*, Notaire, *Jeanne de Saint-Nazaire*, fille de *Raymond*, Chevalier, Procureur fondé des Gentilshommes de Lauzerte, ci-deſſus cité. Ses enfans furent: — 1. ARNAUD-GASBERT, qui ſuit; — 2. & BERTRAND.

III. ARNAUD-GASBERT DU CHATEIGNER, II. du nom, Chevalier, refuſa à *Bertrand de Gourdon*, l'hommage que ſon pere avoit rendu, & auquel il avoit ſervi de témoin, ce qui occaſionna un procès, qui fut réglé par une tranſaction du 1 Avril 1289. Par cet accord, *Bertrand de Gourdon* céda à ARNAUD-GASBERT DU CHATEIGNER, l'hommage qu'il exigeoit de lui, & le laiſſa jouir, en toute ſuzeraineté, deſdites Terres ci-devant hommagées. Cet accord fut paſſé en préſence de *Raymond-Bernard de Durfort*, ſon beau-frere, Baron de Clairmont-Soubiran en Agenois, & de Malauze en Querci. ARNAUD-GASBERT DU CHATEIGNER rendit hommage à l'Evêque de Cahors, le 8 Janvier 1294, pour les dîmes de Saint-Avit, de Combelongue, Paroiſſe dans laquelle ſa maiſon de Hauts-Caſtels étoit ſituée, & dont il avoit déja toute la directe. Il avoit épouſé *Barrane de Durfort*, ſœur de *Raymond-Bernard de Durfort*, & de *Guillaume*, d'abord Abbé de Moiſſac, enſuite Evêque & Duc de Langres, & enfin Archevêque de Rouen, qualifié *parent du Pape* CLÉMENT V, *Bertrand de Goth*, dans pluſieurs actes de ce Souverain Pontife. Il eut de ce mariage: — 1. BERNARD, mort ſans enfans, ſuivant ſon teſtament du 24 Janvier 1366, par lequel il fait héritier BERTRAND, Docteur ès Loix, ſon frere, & veut que s'il meurt ſans faire de teſtament, ſon hérédité revienne à ARNAUD-GASBERT, ſon autre frere, ou à ſes héritiers; — 2. BERTRAND, Docteur ès Loix, inſtitué héritier par ſon frere aîné, pourvu du Prieuré de Lorſon, dépendant de l'Abbaye de Moiſſac, par *Guillaume de Durfort*, ſon oncle, pourvu de cette Abbaye, Chanoine d'Agen, & Doyen du Chapitre de l'Iſle-Jourdain en 1366; — 3. RAYMOND, nommé dans le teſtament de ſon frere, dont nous allons parler; — 4. ARNAUD-GASBERT, qui ſuit; — 5. & HONORS, femme de *Bernard de la Garde*.

IV. ARNAUD-GASBERT DU CHATEIGNER, III. du nom, inſtitué héritier de BERNARD, ſon aîné, fit pluſieurs inféodations à Hauts Caſtels, tranſigea, en qualité de Procureur de *Guillalme de la Boiſſiere*, ſon épouſe, avec *Guillaume de Touffailles*, mari de *Séguine de la Boiſſiere*, ſa belle-ſœur, le 10 Mai 1368, acte retenu par *Faure Conſtantino*, Notaire. Il mourut peu après avoir fait ſon teſtament, par lequel il établit une Chapelle dans la principale Egliſe de Lauzerte, afin d'y faire prier Dieu pour le repos des ames de ſes pere & mere, & de celles de BERNARD & de RAYMOND, ſes freres. Ses enfans furent: — 1. RAYMOND-ARNAUD, qui ſuit; — 2. PIERRE, lequel donna quittance de ſa légitime & du legs à lui fait par le teſtament de *Guillalme de la Boiſſiere*, ſa mere, du 7 Février 1389. La premiere quittance eſt du 8 Mars 1398, & la ſeconde du 6 Novembre 1399; — 3. & BARRANE, épouſe de *Bertrand de Rouſet de Lille*, ſuivant une quittance par lui faite à RAYMOND-ARNAUD, ſon beau-frere, le 24 Août 1406, pour raiſon de la dot & des habits nuptiaux de ſon épouſe.

V. RAYMOND-ARNAUD DU CHATEIGNER, Seigneur de Hauts-Caſtels, &c. *Donzel* de Lauzerte, étoit mineur & ſous la tutelle de *Guillalme de la Boiſſiere*, ſa mere, & de *Raymond de la Roche*, depuis l'an 1370 juſqu'en 1375, que ſes tuteurs conſentirent, en ſon nom, à deux baux à fief, & firent le titre de la Chapellenie fondée par ARNAUD-GASBERT, ſon pere. Il fit une échange de directe à *Jean Fauré*, titulaire de la Chapelle fondée par ſon pere. Il inféoda auſſi des Maiſons & des biens, en 1397, dans les Fauxbourgs de Hauts-Caſtels, ce qui fait croire que c'étoit un endroit conſidérable, quoique ce ne ſoit aujourd'hui qu'un ſimple Château démantelé, mais reſpectable par ſes tours & ſon antiquité. Il rendit hommage à l'Evêque de Cahors, en qualité de mari & de Procureur

fondé de *Jeanne de Greſels*, héritiere de *Bernard*, ſon grand-pere, le 9 Septembre 1389. Il teſta le 26 Décembre 1442, & légua à GUILLAUME, ſon ſecond fils, les biens qu'il eut de *Mathe de Carcés*, & de *Jean Fauré*, à condition qu'ils ſeront ſubſtitués & reverſibles, en cas de mort, ſans enfans, à ſon fils aîné — BERTRAND, qui ſuit. Il eut auſſi une fille nommée MARTINE, femme, ſans enfans, de *Bertrand de Mondenard*, ſuivant une reſtitution de dot de l'an 1478.

VI. BERTRAND DU CHATEIGNER, *Donzel* de Lauzerte, qualifié *Seigneur de Hauts-Caſtels*, fondé de procuration de GUILLAUME, ſon frere, inféoda, avec *Pons de la Riviere*, des biens à Monbarla, ſous les deux tiers de la cenſive pour ſondit frere; &, du conſentement de JEAN, ſon fils aîné, il fit, en 1472, le rachat de 4 ſetiers de bled de froment de rente vendus à noble *Geraud de Manas*, ſur un Moulin à eux appartenant à Lauzerte, appellé *le Moulin de Chateigner*, poſſédé encore aujourd'hui par la branche de *Fauré*. Dans un acte d'inféodation de l'an 1460, il prend la qualité de *Capitaine & Gouverneur du Château de la Garde pour l'Abbé de Moiſſac*, & dans pluſieurs actes il eſt nommé Gouverneur, pour le Roi, de la ville de Moncuq. Il fut marié, du vivant de ſon pere, en 1423, avec *Marie de Rouſet*, fille de *Pons*, Seigneur *de Laſtours*, qui, outre les habits & joyaux, lui donna en dot 1800 florins d'or, & teſta le 20 Janvier 1478. De ſon mariage vinrent: — 1. JEAN, qui ſuit; — 2. EMERIC, auteur de la branche de la Mothe-Durſaut; — 3. BERTRAND, légué du bien de Fauré, qu'on croit n'avoir point eu de poſtérité, parce que le bien eſt retourné à la ſouche; — 4. PONS, Moine & Aumônier de l'Abbaye de Moiſſac; — 5. JACQUES, Religieux au même Monaſtere; — 6. BERNARD, Clerc tonſuré; — 7. JEAN, Curé de St Hilaire de Durfort; — 8. JEANNE, morte, avant ſon pere, en 1454, ſans enfans de ſon mariage avec *Guillaume d'Arian*, qu'elle fit ſon héritier, par acte du 25 Juillet de la même année; — 9. FINE, épouſe de *Raymond-Bernard de Montegut*, Seigneur de Touffailles; — 10. JEANNE, femme de *Gaſſiot de Roquepere*, Seigneur de Montalzac; — 11. autre JEANNE, mariée à *François de Roquepere*, frere du précédent; — 12. & CATHERINE, épouſe de *Bernard de Saint-Géry*.

VII. JEAN DU CHATEIGNER, Seigneur de Hauts-Caſtels, &c. *Donzel* de Lauzerte, inſtitué héritier par ſon pere, ſe maria, de ſon vivant, avec *Marguerite de Pechpeyrou*, ce qui eſt confirmé par le teſtament de *Jean de Pechpeyrou*, ſon pere. Il teſta le 14 Septembre 1500, pardevant *Raymond de Ponté*, Notaire, & eut pour enfans: — 1. BERTRAND, qui ſuit; — 2. ARNAUD, légué du bien de Fauré, auteur de la branche des Marquis de Sainte-Foy, rapportée ci-après; — 3. PONS, marié à *Jeanne de la Rochiere*, dont on ne connoît pas la deſcendance, mais qui demeuroit au Château del Cluzel, Paroiſſe de Montagnac, Juriſdiction de Pauliac en Agenois; — 4. RIGAL, Religieux à Moiſſac, dont l'acte de ſa profeſſion eſt de l'an 1493; — 5. JEAN, Curé de Caſtel-Sacrat & de Saint Hilaire de Durfort; — 6. JEAN, Clerc tonſuré & Titulaire de la Chapellenie par lui fondée; — 7. JEAN, Bachelier ès Droits, don on ne connoît pas la deſcendance; — 8. autre JEAN, Clerc tonſuré; — 9. RICARD, qu'on croit avoir été Religieux à Moiſſac; —— 10. FINE, épouſe *d'Augé de Charry*; — 11. JEANNE, femme de *Pierre Dupré*, Seigneur de Blauſac; — 12. & ANTOINETTE, mariée à *Jean de Seguïer*, Profeſſeur ès Loix à Toulouſe, Seigneur de la Graviere.

VIII. BERTRAND DU CHATEIGNER, Seigneur de Hauts-Caſtels, *Donzel* de Lauzerte comme ſon pere, tranſigea, le 25 Avril 1503, avec ARNAUD, ſon frere, & par cet accord il fut ſtipulé qu'ARNAUD continueroit à jouir des biens qui avoient appartenus à *Jean Fauré*; mais que moyennant une ſomme d'argent, une fois payée, il renonceroit, en faveur de BERTRAND, ſon aîné, aux biens qui avoient appartenus à *Mathe de Carcés*. Cette même année il hommagea une maiſon noble dite *de Chateigner*, ſituée dans la ville de Lauzerte, & ſe maria, par contrat du 28 Août 1514, retenu par *Jean Faget*, Notaire de Montfort, avec *Anne de Preſſac*, veuve de *Guillaume du Cos*, Seigneur de Caſſemartin, Co-Seigneur de Montbrun & de Beaupuy. Il teſta le 18 Décembre 1536, &

confirma la donation qu'il avoit faite de ſes biens à JEAN, ſon fils aîné, lors de ſon mariage, avec ſubſtitution au premier enfant mâle habile à ſuccéder, & il nomme dans ſon teſtament tous ſes enfans, ſçavoir : — 1. JEAN, qui ſuit ; — 2. EMERIC, Protonotaire Apoſtolique, Chanoine de Montauban, Seigneur de Saint-Paul, qui fut pourvu d'une quantité de bénéfices ſimples & à charge d'ames, à la faveur d'une Bulle de l'an 1515. Il vivoit encore en 1580 ; — 3. ANTOINETTE, femme d'*Antoine de Pelagrue* ; — 4. JEANNE, mariée à *Arnaud de Sachas* ; — 5. MARIE, alliée à *N... de Raimond*, Seigneur de la Valtette ; — 6. & COMTESSE, Abbeſſe de Montalba.

IX. JEAN DU CHATEIGNER, II. du nom, Seigneur de Hauts-Caſtels, &c. & par la ſuite, de la Baronnie de Loubejac, en vertu de la ſubſtitution où il fut appellé par le teſtament de *Jean del Breil*, Seigneur dudit lieu. Il fut compris dans la convocation du ban & arriere-ban de la Sénéchauſſée de Cahors, en 1537, acquit des biens à Montbrun en 1546, hommagea la Seigneurie de Montbrun en 1552, préſenta en ſa place, pour faire le ſervice dans la convocation du ban & arriere-ban, en 1557, BERTRAND DU CHATEIGNER, dit *des Bordes*. Il étoit âgé de plus de 80 ans, lorſqu'il afferma ſa terre de Loubejac. *Catherine du Cos*, ſon épouſe, teſta le 19 Septembre 1560, pardevant *Jean Barrat*, Notaire ; fit héritier ſon mari, & légua ſes enfans, qui furent : — 1. CLAUDE, dont nous allons parler ; — 2. JEAN, lequel ſervoit en 1562, & étoit mort en 1565 ; — 3. EMERIC-MARIE, auteur de la ſeconde branche de Hauts-Caſtels, rapportée ci-après ; 4. ANTOINETTE, mariée avec le Seigneur *de la Bercantiere* ; — 5. & COMTESSE, mariée avec *N... de Beynac*, Seigneur de Floreſſas.

X. CLAUDE DU CHATEIGNER, malgré une donation contractuelle faite en ſa faveur par ſon pere & ſon grand-pere, fut déshérité, lors du mariage d'EMERIC-MARIE, ſon frere ; mais, dès la mort de ſon pere, il obtint des Lettres pour faire aſſigner ſon frere à laiſſer libres les biens de Hauts-Caſtels, Loubejac & Caſſemartin, à lui donnés comme premier-né. Le Sénéchal du Querci maintint EMERIC dans la poſſeſſion des mêmes biens, & CLAUDE ſe vit forcé de relever appel de cette Sentence devant le Parlement de Toulouſe. En attendant un acte définitif ou une tranſaction, il paſſa acte de mariage avec *Françoiſe de Larrocan*, fille de *Jean*, Seigneur de Thoux & de Lilette, retenu, le 23 Juin 1566, par *Cammartin*, Notaire. Dans cet acte il donne au fils qui naîtroit de ſon mariage, la moitié de tous ſes biens préſens & à venir. Cette donation fut, dans la ſuite, une ſource d'un nouveau procès : las de celui qu'il ſoutenoit contre EMERIC-MARIE, ſon frere, au Parlement de Toulouſe, & voulant s'aſſurer, à tout événement, une partie des biens de ſa Maiſon, il tranſigea avec lui, le 4 Juin 1566, devant *Granger*, Notaire d'Auvillars, & renonça, par cette tranſaction, aux terres de Hauts-Caſtels, Loubejac & autres biens du Querci, & ſe réſerva ceux de Caſſemartin, Montbrun & Beaupuy, que ſa mere avoit apportés dans ſa famille, à condition qu'il les poſſéderoit quittes & francs de toutes dettes & des légitimes ; à condition encore que ſon frere lui payeroit 2000 livres dans l'année, avec clauſe expreſſe de ſubſtitution mutuelle d'enfans mâles, & que chacun des deux partis auroit le droit de diſpoſer de 12000 livres. CLAUDE teſta le 27 Juin 1569, pardevant *Calion*, Notaire de l'Iſle-Jourdain, fit héritier GILLES, ſon fils aîné, voulant qu'il pourroit demander les biens paternels & maternels, à EMERIC-MARIE DU CHATEIGNER, frere du teſtateur, par voie de Juſtice. Il régla encore, par cet acte, les droits des autres enfans qu'il pourroit avoir. Il vécut encore quelque tems, puiſque, le 29 Juin 1571, il fit une quittance de la dot conſtituée à *Françoiſe de Larrocan*, ſon épouſe, pardevant *Dégremont*, Notaire. Il eut de ſon mariage : — 1. GILLES, qui ſuit ; — 2. PIERRE, mort jeune ; — 3. & JEANNE, auſſi morte jeune, ſuivant deux actes de l'an 1577 & 1578, par leſquels il paroît que *Françoiſe de Larrocan*, leur mere & leur co-héritiere, s'étoit remariée avec *Guillaume de Pontoiſe*, Seigneur de Pontpertuzat.

XI. GILLES DU CHATEIGNER, Seigneur de Caſſemartin, &c. après avoir été quelques années ſous la tutelle de *Jean de Larrocan*, ſon grand-pere, ſe maria, du conſentement de ſon tuteur & de ſa mere, par acte du 12 Février 1584, reçu

par *Calion*, Notaire, avec *Paule de Pins*, fille de *René de Pins*, Seigneur de Montbrun & de Forgues, Chevalier de l'Ordre du Roi, & de la même Famille qui a donné deux Grands-Maîtres de Malte. Le 11 Septembre 1585, il donna quittance de dot des ſommes & habits conſtitués à *Paule de Pins*, ſon épouſe pardevant *Bretereche*, Notaire. Il étoit déja mort en 1599, ſuivant un arbitrage de ladite année, ne laiſſant que — René, qui ſuit; & deux filles, ſçavoir : — Comtesse, mariée avec *Jules-Céſar de Montret*, qui tranſigea avec ſon frere, le 27 Avril 1615, pardevant *Cazenove*, Notaire; — & Catherine, épouſe d'*Elie de Fauré*, Seigneur de Marcillac, ſuivant un acte d'accord avec le même René, de l'an 1625.

XII. René du Chateigner, héritier de Gilles, vecut, de même que ſes ſœurs, ſous la tutelle de *Paule de Pins*, leur mere commune; mais à la mort de cette Dame, chacun demanda ſes droits, & René ſe maria, par acte du 26 Juillet 1626, reçu par *Cazenove*, Notaire, avec *Suſanne de Fenelon*, fille d'*Arnaud*, Seigneur de Villettes dans le Diocèſe de Montauban, & de *Gaillarde de Boiſſadel*. Le 10 Juin précédent, il avoit fait un teſtament olographe en faveur de ſadite future épouſe. Il renouvella le procès que Claude ſon grand-pere avoit ſuſcité à Emeric-Marie, ſon frere, pour ſa ſucceſſion des biens de Hauts-Caſtels, Loubejac, &c. Il ſoutenoit que Claude, donataire contractuel, n'avoit pu être privé d'hérédité, & que ce principe une fois inconteſtable cette hérédité devoit lui revenir, puiſque Claude, ſon grand-pere n'y avoit renoncé que par une tranſaction poſtérieure à ſon contrat de mariage, par lequel il avoit donné à un fils habile à ſuccéder la moitié de ſes biens préſens & avenir; que Claude avoit parconſéquent donné la moitié de tout ce qu'il comptoit dans l'hérédité de ſon pere, ſur laquelle en qualité de donataire contracteur, il avoit un droit inconteſtable; que par une tranſaction il n'avoit pu préjudicier ni revoquer une donation faite dans un contrat de mariage; que la tranſaction entre Claude ſon grand-pere, & Emeric-Marie, ſon grand-oncle étoit donc nulle, & que la moitié de tous les biens de Jean & de Claude devoient retourner à Gilles; & parconſéquent à René, ſon fils unique donataire. Il prévint la difficulté qu'on auroit pu lui faire à raiſon de ſa preſcription, en ſoutenant que Claude n'avoit vécu que 5 ans après la tranſaction, que Gilles, ſon fils, étoit mort mineur à l'âge de 26 ans; & que lui, René, lors du procès, n'avoit que 33 ans, ce qui éloignoit toute preſcription. On ignore ſi cette affaire fut abandonnée, ou jugée par Arrêt, ou accommodée par tranſaction. Il fit, en 1636, déclaration de pluſieurs effets, bagues, joyaux & argent, montant à la ſomme de 8430 livres, pour parti du douaire conſtitué à *Suſanne de Fenelon*, ſa femme, par *Arnaud de Fenelon*, ſon pere. Il mourut ſans faire de teſtament, & eut pour enfans : — 1. Arnaud, qui ſuit; — 2. Gabriel, dit auſſi Michel, Lieutenant de Dragons au Régiment de Guébriant, mort ſans hoirs à Givet en Flandres, ſuivant ſon teſtament de l'an 1717, reçu par *Depies*, Notaire; — 3. Erard, auteur d'une branche établie en Aſtarac, dont il ſera parlé ci-après; — 4. & Paule, Religieuſe à Rabaſtens en Albigeois ſuivant un acte de 1748.

XIII. Arnaud du Chateigner fut maintenu dans la moitié de tous les biens qui appartenoient à René, ſon pere, par Arrêt du Parlement de Toulouſe du 10 Juillet 1649. Il teſta le 23 Octobre 1669, pardevant *Clavé*, Notaire, & avoit épouſé par acte paſſé le 22 Octobre 1647, reçu par *Cazenove*, Notaire, *Jeanne d'Aimé*, fille de *Jean*, Seigneur de Ninar, & de *Louiſe du Faure-Barbazan*, dont : — 1. Erard, qui ſuit; — 2. Jean-Paul, Lieutenant dans le Régiment de la Garde, & enſuite Lieutenant de Dragons. Il fit un accord pour ſa légitime en 1715, avec *Cécile Dariot*, femme de ſon frere aîné; — 3. Louise, morte novice à l'Abbaye de Fabas, Ordre de Cîteaux; — 4. Gabrielle, femme de *Jean-Jacques de la Barthe-Sénac*; — 5. Louise, mariée à *N... Daries*, Seigneur de Pardies; — 6. Balthasare, Religieuſe à l'Abbaye de Fabas; — 7 & 8. Marie & Susanne, qui n'ont point été mariées.

XIV. Erard du Chateigner ſe maria du conſentement de ſes pere & mere, par acte du 15 Juin 1689, retenu par *Ribaut*, Notaire, avec *Cécile Dariot*,

fille de *Guillaume*, & de *Marguerite d'Aſtagne*, dont : — 1. ARNAUD, qui ſuit; — 2. JEAN, Archidiacre, Chanoine & Vicaire-Général du Diocèſe de Lombez; — 3. JOSEPH, Chanoine & Précenteur de la même Egliſe; — 4. PIERRE, vivant, en 1774, ſans enfans des deux mariages qu'il a contractés; — 5. JEAN-ETIENNE, Prévôt & Chanoine de Lombez; — 6. ANTOINETTE, femme de *François de la Serre-Cazaux*, par acte du 3 Avril 1732, reçu par *Daſtugue*, Notaire; — 7. & GABRIELLE, morte ſans alliance.

XV. ARNAUD DU CHATEIGNER, Seigneur de Caſſemartin, Cornette de Dragons, épouſa par acte du 24 Mai 1724, reçu par *Depies*, Notaire, *Conſtance de Loran*, fille de *Jean de Loran*, Seigneur de la Piniere, & de *Marie de Robert*. Il teſta le 18 Mai 1762, & ſa femme le 26 Juillet 1766. Leurs enfans ſont : — JEAN-HUGUES, qui ſuit; — 2. CHARLES, ancien Officier dans les troupes de France & d'Eſpagne; — 3. JEAN-LOUIS-JOSEPH, Chanoine de Lombez lors du teſtament de ſon pere, depuis Archidiacre de cette Egliſe, & Vicaire Général de Saintes en Septembre 1772; — 4. GABRIELLE, vivante ſans alliance en 1772; — 5. MARIE-FRANÇOISE, Religieuſe Urſuline au Couvent de la ville de Gimont; — 6 & 7. ANTOINETTE & ONEZIME, Religieuſes à Riunettes de la ville de Lombez.

XVI. JEAN-HUGUES DU CHATEIGNER, Seigneur de Caſſemartin, &c. a ſervi quelque tems dans la Marine, & s'eſt marié, par acte du 4 Juin 1768, avec *Guillaumette-Victoire de la Peyrie*, fille de *Jean-Antoine de la Peyrie*, Ecuyer, Contrôleur des guerres, & d'*Antoinette Ribaut*.

Branche établie à Grenadet en Aſtarac.

XIII. ERARD DU CHATEIGNER, troiſieme fils de RENÉ, Seigneur de Caſſemartin, & de *Suſanne de Fenelon*, obtint un Jugement de maintenue de Nobleſſe, le 9 Août 1698, & eut de *Françoiſe Dumont*, ſon épouſe : — 1. LOUIS, qui ſuit; — 2. JEANNE, femme de noble *N... de Brux*; — 3. & MADELENE, qui ne prit point d'alliance.

XIV. LOUIS DU CHATEIGNER, Capitaine d'Infanterie dans le Régiment de Noé, par Commiſſion donnée à Verſailles le 1 Janvier 1706, a épouſé *Catherine de Sariac*, fille de *Jean de Sariac*, & de *Marthe de Lupeau*, dont : — 1. HIACINTHE, qui ſuit; — 2. & THÉRESE, vivante ſans alliance.

XV. HIACINTHE DU CHATEIGNER a épouſé, du vivant de ſon pere, *Jeanne de Roger*, fille de *Jean-Paul de Roger*, Seigneur d'Ardiſas, & d'*Urſule de Vandange*, dont : — 1. JEAN-LOUIS; — 2. JEANNE, morte jeune; — 3. autre JEANNE; — 4. JEANNE-CLAIRE. Tous ces trois enfans vivent ainſi que leur pere.

Seconde branche des Seigneurs de Hauts-Caſtels.

X. EMERIC-MARIE DU CHATEIGNER, ſecond fils de JEAN, Seigneur de Hauts-Caſtels, & de *Catherine du Cos*, fut Seigneur de Hauts-Caſtels, du chef de ſon pere, & de Loubejac, par ſubſtitution de *Jean Del Breil*, ſon grand-pere. Son pere lui donna la Terre de Loubejac, & le fit héritier de la moitié de tous ſes autres biens. Nous avons dit à la précédente branche qu'après la mort de ſon pere il fut attaqué par CLAUDE, ſon frere aîné, en délaiſſement de ladite hérédité, & qu'il paſſa avec lui la tranſaction du 24 Juin 1566, dont on a parlé. Il ſervoit, en 1562, dans la Compagnie de M. *de Charry*, ſuivant le certificat accordé à ſon pere par le Sénéchal de Querci. Le Roi HENRI III lui écrivit une lettre le 11 Janvier 1577, qui prouve qu'il ſervoit avec diſtinction, & que ce Monarque avoit une entiere confiance en lui. La Reine CATHERINE DE MÉDICIS lui en écrivit auſſi une d'Auch, le 5 Décembre 1578; ce qui prouve auſſi la confiance qu'elle avoit en lui pour le ſervice du Roi ſon fils. Il jouiſſoit d'une grande conſidération auprès des Princes qui ſollicitoient même ſon appui dans leurs propres affaires. Par le mariage de ſon ſecond fils, il paroît qu'il étoit enſeigne de 50 hommes d'armes. Il teſta en 1586, & avoit épouſé, par acte du 9 Juillet 1564, *Anne de Beynac*, fille de *Gabriel de Beynac*, Seigneur

de Larroque, & de *Jeanne de Campurac*, Dame de Larroque-Beynac en Querci, dont : — 1. Jean, qui ſuit ; — 2. Antoine, rapporté après ſon frere aîné ; — 3. Jean-Guy, mort ſans enfans de ſon mariage, avec *Jeanne de Bar*. Il teſta en faveur d'Annet ſon frere cadet, le 26 Avril 1618 ; — 4. Annet, Seigneur de Saint-Urſice, inſtitué héritier de Jean-Guy, ſon frere, marié à *Anne d'Aſtorg*, fille unique de *N... d'Aſtorg*, Seigneur de Saint-Urſice, dont il eut : — Pierre-Cobeiran, Seigneur de Saint-Urſice, mort ſans enfans ; — 5. & Gabrielle, qui ne prit point d'alliance.

XI. Jean du Chateigner, aſſiſté de ſa mere, d'Emeric, Protonotaire ſon grand-oncle, & de Comtesse, Dame de Floreſſas, ſa tante, ſe maria, par contrat du 20 Septembre 1588, avec *Antoinette du Faur*, fille de *Pierre*, Conſeiller du Roi, & premier Preſident au Parlement de Toulouſe, Seigneur de Saint-Jorry, & de *Charlotte de la Jugie*, dont il n'eut point d'enfans.

XI. Antoine du Chateigner, ſecond fils d'Emeric-Marie, & d'*Anne de Beynac*, Seigneur de Hauts-Caſtels, Loubejac, &c. aſſiſté de ſa mere, épouſa, par acte du 18 Décembre 1592, reçu par *Fugis*, Notaire, *Françoiſe de Felzins*, fille de *Balthaſard de Felzins*, Chevalier de l'Ordre du Roi, Seigneur de Montmerat & de la Tremouilliere, & de *Madelene d'Ebrard de Saint-Sulpice*. Il eut : — Emeric, mort jeune ſervant en qualité de Page de la Reine Marguerite. Antoine du Chateigner étant devenu veuf, ſe remaria, par acte du 18 Septembre 1601, avec *Antoinette de Paluel*, d'une ancienne Maiſon de Guienne, veuve d'*Antoine de Cardaillac*, Comte de Peyre, Baron de Saint-Siourac, &c. qui lui fit une donation de 15000 livres le 11 Mars 1605. Il teſta le 2 Décembre 1639, & eut de ce ſecond mariage : — 1. Antoine, qui ſuit ; — 2. Hélene, dont l'alliance eſt ignorée ; — 3. & Isabelle, morte ſans alliance, ſuivant ſon teſtament du 16 Septembre 1622.

XII. Antoine du Chateigner, II. du nom, Seigneur de Hauts-Caſtels, Loubejac, &c. épouſa, du vivant & du conſentement de ſon pere, par acte du 7 Janvier 1625, *Angélique de Roquefeuil*, fille de *Jean-Hector de Roquefeuil*, Seigneur & Baron de Belfort, &c. & de *Catherine de la Tour*. Il teſta le 24 Février 1671, & eut de ſon mariage : — 1. Antoine-Alexandre, qui ſuit ; — 2. Pons, rapporté après ſon frere aîné ; — 3. François, auteur de la branche des Seigneurs de Pomarede, qui fit un accord avec Pons, ſon frere, le 11 Mars 1682. Nous n'avons point la filiation de cette branche ; — 4. Jean-Hector ; — 5. Catherine, femme de *Jean de Rouſet*, Seigneur de Goudauges ; — 6. & autre Catherine, fille de *Ciprien Del Péré*, Chevalier, Tréſorier-Général de France.

XIII. Antoine-Alexandre du Chateigner épouſa, du vivant de ſon pere, *Jeanne de Crugy de Marcillac*, de laquelle il n'eut point d'enfans.

XIII. Pons du Chateigner, Seigneur de l'Olmede & d'Auzac, ſecond fils d'Antoine II, & d'*Angélique de Roquefeuil*, fit un accord, le 11 Mars 1682, avec François du Chateigner, Seigneur de Pomarede, ſon frere. Il avoit épouſé, le 14 Juin 1678, *Jeanne d'Eſcayrac*, fille de *Mathurin d'Eſcayrac*, Baron de Loture, & d'*Elie de Durfort-Boiſſieres*, dont : — 1. François-Alexandre, Seigneur de Loubejac & d'Auzac, mort ſans alliance ; — 2. Jean-Hector, Seigneur de Montlery, Capitaine d'Infanterie, mort auſſi ſans alliance ; — 3 & 4. deux autres garçons morts jeunes & ſans alliance ; — 5. Jeanne, qui ſuit ; — 6. & Catherine, femme de *Louis de Luppé*, Seigneur de Gariés.

XIV. Jeanne du Chateigner, Dame de Loubejac, Montlery & d'Auzac, après la mort ſans enfans de ſes freres, épouſa, le 8 Février 1708, *Pierre de Crugy de Marcillac*, Seigneur de Sauveterre, fils de *Silveſtre*, & de *Germaine de Durfort*.

Branche des Marquis de Sainte-Foy.

VIII. Arnaud du Chateigner, ſecond fils de Jean, & de *Marguerite de Pechpeyrou*, acheta ſix quartons de froment de rente annuelle, établie ſur les biens de Saint-Urſice près de Saint-Fort & de ſon domaine de Fauré, par acte

du 8 Février 1510. Il épouſa, du vivant de ſon pere, *Barbe de Condemene*, dont il eut : — 1. JEAN, qui ſuit ; — 2. & RIGAL, rapporté après ſon frere aîné.

IX. JEAN DU CHATEIGNER épouſa, par acte du 16 Septembre 1578, *Louiſe de la Boiſſiere*, fille d'*Arnaud*, Seigneur de Saint-Martin de Genouillac. Elle teſta le 11 Avril 1544, & rappelle dans ſon teſtament JEAN, ſon mari, & ſes enfans, ſçavoir : — 1. & 2. FRANÇOIS & JEAN, morts jeunes, ſuivant une tranſaction paſſée entre FINETTE leur ſœur, & RIGAL leur oncle ; — 3 & 4. FINETTE & CLAIRE.

IX. RIGAL DU CHATEIGNER, ſecond fils d'ARNAUD & de *Barbe de Condemene*, épouſa, 1°. par acte du 14 Octobre 1537, *Anne d'Elluc*, Dame de Sainte-Foy ; & 2°. par acte du 30 Juillet 1543, *Jeanne de Pelagrue*, fille de *Hugues*, Seigneur de Montagudet, & de *Philberte de Saint-Felix-Moremont*. RIGAL DU CHATEIGNER étoit mort en 1561 ; ſa veuve teſta le 19 Décembre 1577, & cite ſes enfans qui furent : — 1. ARNAUD, qui ſuit ; — 2. FOY, femme de *Charles de Gouſon*, Seigneur d'Aix, d'une Famille qui a fourni dès le XIIe ſiécle un Grand-Maître de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem ; — 3. CATHERINE, mariée à *François de Falmon*, Seigneur de Feges ; — 4. JEANNE, mariée à *Antoine de Falmon*, Seigneur de Roquebrune & de Combarnaut, &c. — 5. MARGUERITE, veuve de *François de Buffon*, Seigneur de Montgaiſal en Périgord, mariée, en ſecondes noces, avec *Rigal de Pelagrue*, Seigneur de Montagudet, par acte du 7 Novembre 1581, & morte ſans enfans ; — 6. & NICOLE, femme de *Jean de Guerin*, Seigneur d'Ols en Rouergue.

X. ARNAUD DU CHATEIGNER, mineur & ſous la tutelle de ſa mere, vendit à MARGUERITE, ſa ſœur, le bien de Fauré, par acte du 8 Février 1582, qu'il racheta par un autre acte du 11 Juillet 1588. Il entra dans le parti de la Ligue, qu'il quitta pour prendre celui du Roi HENRI IV ; fut convoqué pour le ban & arriere-ban de ſa Province, & fit ſervir un autre Seigneur en ſa place, alléguant les bleſſures qu'il avoit reçues, & qui l'obligeoient d'aller prendre les eaux de Bagneres ; mais pendant qu'il prenoit celles d'Encauſſe, il fut fait priſonnier par ordre du Maréchal *de Matignon*, & n'obtint ſa liberté qu'en donnant caution. Il épouſa, par acte du 28 Juillet 1588, *Marie de Goudail*, fille de *Louis*, Seigneur de Fontiron, & de *Françoiſe de Redon*, dont vinrent : — 1. MERIC-MELCHIOR, qui ſuit ; — 2. FRANÇOIS, auteur de la branche de Fauré, rapportée ci-après ; — 3. MERIC, Seigneur de Combegriſe, mort *ab inteſtat*, & ſans enfans ; — 4. JEANNE, femme de *Jean de Lacroze* ; — 5. FRANÇOISE, qui vendit à JEANNE, ſa ſœur, le 10 Juillet 1644, les biens qui lui avoient été donnés pour ſa légitime, & laquelle épouſa *Jacques de Bure*, Seigneur de la Caſcinie, ſuivant une quittance du 29 Octobre 1648 ; — 6. & CATHERINE, Religieuſe au Monaſtere du Chapelet d'Agen le 14 Août 1613.

XI. MERIC-MELCHIOR DU CHATEIGNER, héritier de MARGUERITE DU CHATEIGNER, ſa tante, épouſe de *Rigal de Pelagrue*, Seigneur de Montagudet, ſe maria, du vivant de ſon pere, par acte du 9 Décembre 1637, à *Marquiſe de Gaulejac*, fille de *Jean-Marc de Gaulejac*, & de *Marie de Gironde*. Il mourut jeune, & ſa veuve, dans ſon teſtament du 26 Août 1658, rappelle ſes enfans, ſçavoir : — 1. ARNAUD-FRANÇOIS, qui ſuit ; — 2. JEAN-CÉSAR, Seigneur & Prieur de Francoulés ; — 3. JEAN-MARC ; — 4. FRANÇOIS, dit *le Chevalier de la Chateigneraye* ; — 5. GERMAIN, ſouche des Chateigners du Périgord ; — 6. MARGUERITE, femme de *François de Montalembert*, Seigneur de Nagelous ; — 7. & JEANNE.

XII. ARNAUD-FRANÇOIS DU CHATEIGNER obtint une maintenue de nobleſſe en 1666, teſta le 24 Octobre 1685, & avoit épouſé, le 22 Octobre 1662, *Catherine de Beynac de Tajac*, fille de *Jean-François*, Seigneur de Tajac, les Aydies, la Pomarede, &c., & de *Jeanne de Joumard de la Brogelie*. Elle fit ſon teſtament le 15 Mars 1710, & eut de ſon mariage : — 1. LOUIS-FRANÇOIS, mort ſans alliance ; — 2. FRANÇOIS, Seigneur & Prieur de Francoulés, qui céda la ſubſtitution à GASPARD-JOSEPH, ſon frere ; — 3. GASPARD-JOSEPH, qui ſuit ; — 4, 5 & 6. GERMAIN, FRANÇOIS & ANTOINE ; — 7 & 8. JEANNE & MAR-

QUISE, la derniere morte jeune; — 9. & HENRIE, veuve d'*André de Parréau*, Seigneur de Boisredon.

XIII. GASPARD-JOSEPH DU CHATEIGNER, Seigneur de Sainte-Foy, dit *le Marquis du Chateigner*, fut marié, du consentement de sa mere, par acte du 10 Juillet 1707, avec *Marie de Timbrune-Valance*, fille de *François-Emeric de Timbrune*, Seigneur de Cambes, & d'*Elisabeth de Gontaut-Biron*; dont: — 1. MARC, qui suit; — 2. GERMAIN, ancien Aumônier du Roi, Chanoine & Comte de Lyon, Abbé de Thiers, Evêque de Saintes, depuis 1763, & sacré le 25 Mars 1764; — 3 & 4. ELISABETH & JEANNE.

XV. MARC DU CHATEIGNER, Marquis de la Chateigneraye, ancien Capitaine d'Infanterie, & Chevalier de Saint-Louis, a épousé, par acte du 7 Mars 1735, *Claude-Madelene de Pontac*, fille de *Joseph*, Chevalier, Seigneur d'Anglade, &c. & de *Marie-Anne de Segur*. De ce mariage sont issues: — 1. MARIE-FRANÇOISE, dite *Mademoiselle de la Chateigneraye*; — 2. & MARIE-ANNE, alliée, par acte du 26 Octobre 1758, avec *Bernard-Joseph de Deshoms*, Baron de Favols, Chevalier, fils de *Jean-François de Deshoms*, & de *Marie-Charlotte de Mathieu-de-Montinet*.

Branche des Marquis du Chateigner, établie en Périgord, sortie du degré V, sur laquelle nous n'avons point reçu de Mémoire.

Branche des Seigneurs de Sainte-Foy & de Fauré, sortie du degré VII, de celle de Sainte Foy, sur laquelle aussi nous n'avons point reçu de Mémoire.

Branche des Seigneurs de FAURÉ.

XI. FRANÇOIS DU CHATEIGNER, second fils d'ARNAUD & de *Marie de Goudail*, testa le 10 Juillet 1631. Il avoit épousé, par contrat du 11 Janvier 1625, *Anne de Mondenard*, fille de *N... de Mondenard*, Seigneur de Saint-Aman, & de *Cypriane d'Arnaldi*, dont: — 1. CHARLES, qui suit; — 2. & FRANÇOISE.

XII. CHARLES DU CHATEIGNER rendit hommage pour le bien de Fauré, le Moulin de Chateigner, cens & rentes de Saint-Fort, le 5 Avril 1632, à *Robert de Rohemont*, Chevalier, par le ministere de MERIC DU CHATEIGNER, Seigneur de Combegrise, son oncle, chargé de procuration, par *Anne de Mondenard*, mere dudit CHARLES, qui fut Capitaine d'Infanterie, suivant un certificat du Marquis *de Boisse-Mauvaisin*, du 5 Janvier 1689. Il avoit transigé, le 2 Avril 1653, avec MERIC-MELCHIOR, son oncle, & étoit mort en 1666. *Jeanne de Rouset*, sa veuve, fille de *Henri de Rouset* & d'*Eléonore d'Amblard*, qu'il avoit épousée le 11 Juin 1646, obtint une maintenue de noblesse sur la représentation de ses titres, qui remontoient à ARNAUD, frere de BERTRAND, Seigneur de Hauts-Castels. Leurs enfans furent: — 1. CHARLES, qui suit; — 2. & CLAUDE, tué au siége de Namur, où il servoit en qualité de Capitaine au Régiment de Bugey.

XIII. CHARLES DU CHATEIGNER, II. du nom, dit *de Sainte-Foy*, & Seigneur de Fauré, fournit son dénombrement, & rendit hommage pour les biens de cette Terre en 1671. Il servit en 1674, parmi les Gentilshommes convoqués à la levée du ban & arriere-ban sous le Maréchal d'*Albert*, qui lui en donna un certificat daté de Dax, & fournit un second dénombrement de ses biens le 26 Juin 1678. Il étoit Capitaine dans le Régiment de la Garde-Monluc en 1693, & en garnison aux Isles d'Oleron, lorsque *Bonvalet* l'attaqua pour le payement des droits de franc-fief, comme en étant fermier; mais ayant produit ses titres, il fit voir qu'il étoit de l'ancienne Maison *du Chateigner* du Querci, en remontant par titres originaux à ARNAUD, son auteur, frere de BERTRAND, Seigneur de Hauts-Castels, dont il s'étoit séparé en 1489, & obtint, en 1664, un jugement favorable & une décharge. Il fut encore maintenu, en 1698, dans sa noblesse, pour laquelle il avoit été attaqué en 1666. Il avoit épousé, par acte du 2 Août 1671, reçu par *Ducassé*, Notaire, *Marthe de Bosredon-de-la-Galinie*, fille d'*Alain de Bosredon*, Seigneur de la Galinie, & de *Marguerite de Gaulejac*. On ne connoît de ses enfans que:

XIV. JEAN-CHARLES DU CHATEIGNER, né le 12 Décembre 1678, Seigneur de

de Saint-Fort, épousa, par acte du 13 Mai 1705, retenu par *François*, Notaire, *Marie-Thérese-Angélique de Laborie*, fille de *Balthasard*, Seigneur de Figeac, Major de la Citadelle de Strasbourg, & de feu *Jeanne de Brun*. De ce mariage il a eu : — 1. CHARLES, qui suit ; — 2. JOSEPH-FRANÇOIS, ancien Major du Régiment de Vermandois, Infanterie, Chevalier de Saint-Louis ; — 3. & CHARLES, Sous-Aide-Major dans la Compagnie Ecossoise des Gardes-du-Corps du Roi, aussi Chevalier de Saint-Louis, & mort sans alliance.

XV. CHARLES DU CHATEIGNER, III. du nom, Chevalier, Seigneur de Sainte-Foy, de Saint-Fort, &c. s'est marié, du consentement de son pere & de son ayeul, avec *Jeanne des Homs*, fille de *Charles*, Chevalier, Seigneur de Favols & de Bias, & de *Marie de Cours*, par acte du 29 Janvier 1732, retenu par *Pons*, Notaire. Son pere lui fit une donation entrevifs, le 23 Juillet 1742, pardevant le même Notaire. Les enfans issus de ce mariage sont : — 1. BERNARD-JOSEPH-CHARLES, qui suit ; — 2. CHARLES-JOSEPH-MARIE, Aide-Major & Capitaine du Régiment de Vermandois ; — 3. & MARIE-CHARLOTTE-CATHERINE, alliée, par acte du 3 Janvier 1764, à *Jean-Gratian de Laborie*, Seigneur de Rouzet & de Saint-Aignan, fils de *Jean*, & de *Marguerite de Vergnes*.

XVI. BERNARD-JOSEPH-CHARLES, dit *le Marquis* DU CHATEIGNER, Chevalier de Saint-Louis, Major du Régiment de Vermandois, depuis 1766, Lieutenant-Colonel par brevet de 1769, est pensionné du Roi, & n'est point marié en 1772. Les armes : *d'or, au lion passant de sinople.*

ISLES DE LIBERDIERE (DES) : Famille de Normandie, dont étoit GUILLAUME DES ISLES, suivant un Catalogue de la fin du XIVe siécle, qui se trouve à la suite de l'Histoire de Normandie par *Gabriel du Moulin*. Il portoit pour armes : *d'argent, au lion de sable rampant.*

ISLES DE LA VALLÉE (DES) : Autre Famille de la même Province, dont les armes sont : *d'azur, au lion de sable à la bordure engrelée de gueules.*

HENRI DES ISLES les portoit ainsi, comme il se voit au Catalogue cité à l'article précédent, de même GUILLAUME & JEAN DES ISLES, tous trois Ecuyers. —— JEAN DES ISLES, fils d'OLIVIER DES ISLES, & GILLES DES ISLES, Ecuyer, sont mentionnés dans les Echiquiers de la fin du XVe siécle. Cette Famille subsiste dans l'Election de Coutances. Voyez l'Histoire de la Maison de *Harcourt*, *page* 834.

ISLES-D'OR, en Provence. *Voyez* HIERES.

ISLOU ou ILLOU, en Normandie. Ancienne Noblesse éteinte, connue dès le XIIe siécle, à laquelle la Terre d'ISLOU, près de Nonancourt sur la riviere d'Aure, avoit donné le nom en 1157.

RAOUL D'ISLOU, Chevalier, Seigneur d'Islou & de Pinçon, donna à l'Abbaye de Lestrées, pour le salut de son ame, celle d'*Elite*, sa femme, de TETIA, sa fille, & de FULIO, son fils, la Terre de Merville par une Charte sans date. — GUAVINUS D'ISLOU, fils de RAOUL & pere de SIMON, donna, tant pour lui que pour *Hameline*, sa femme, son fils SIMON, sa fille TETIA, son autre fils GUIBERT, sa sœur TETIA, & RAOUL, fils de sa sœur, à ladite Abbaye de Lestrées, tout le bien qu'il possédoit entre sa Terre de Pinçon & celle de Merville, qui avoit été donnée auparavant auxdits Moines, par RAOUL D'ISLOU, son pere, au mois d'Avril 1230. — SIMON D'ISLOU, Chevalier, Seigneur de Pinçon, confirma aux Moines de Lestrées toutes les donations qui leur avoient été faites par ses ancêtres. En Août 1232, il leur fit de nouvelles aumônes, & au mois de Mars 1233, il leur donna trois arpens de terre. Il souscrivit comme témoin à plusieurs Chartes du XIIIe siécle, qui sont aux Abbayes de la Trappe & de Lyre.

Le dernier des mâles de cette Famille a été JEAN, Seigneur D'ISLOU & de Pinçon, marié, en 1392, à *Yolande de Chambray*, dont pour fille unique : — JEANNE D'ISLOU, mariée à *Yvonnet de Garencieres*, auteur d'une branche fondue

dans la Maiſon *du Queſnel*, dont la Marquiſe *de Mevilles*, en 1761, étoit la ſeule repréſentante; & poſſédoit la Terre de Pinçon.

ISNARD. Il y a pluſieurs Familles de ce nom en Provence, & une dans le Comté-Venaiſſin, qui eſt ISNARD ou DES ISNARDS. Il en eſt parlé de deux dans l'Hiſtoire héroïque de la Nobleſſe de Provence, *Tome II*, *pag.* 44 *&* 46; & de celle DES ISNARDS, dans l'Hiſtoire de la Nobleſſe du Comté-Venaiſſin, *Tome II*, *pag.* 165 *& ſuiv.*; & au *Tome IV* des Additions, *p.* 631. Nous n'en parlerons point d'après ces Auteurs, parce que nous attendons des *Mémoires* plus exacts. Nous nous contenterons de dire que la premiere Famille d'ISNARD, en Provence, porte: *d'azur, au ſautoir d'or, cantonné de quatre molettes auſſi d'or.* — Celles d'ISNARD ou DES ISNARDS, du Comté-Venaiſſin, ſont: *d'or, au ſautoir de gueules, cantonné de quatre molettes d'éperon d'azur.*

Une troiſieme Famille d'ISNARD, en Provence, a pour armes: *d'azur, à trois tulipes, tigées & feuillées, le tout d'or.*

L'Abbé *Robert*, dans ſon Etat de la Nobleſſe de Provence, *Tome II*, *p.* 244, parle d'une quatrieme Famille du même nom, de la ville de Salon, mais éteinte. Elle portoit: *de gueules, freté d'argent.*

ISOARD. Il y a trois Familles de ce nom en Provence, portant les mêmes armes ſans avoir la même origine. Voici, d'après l'Hiſtoire héroïque de la Nobleſſe de Provence, *Tome II*, la Généalogie des Seigneurs de *Chenerilles*, du nom d'ISOARD, qui prouvent leur deſcendance depuis

I. ANTOINE D'ISOARD, Seigneur de Clemenſane & d'Eſparron, qui acquit la Terre de Chenerilles pour le prix de 400 florins, le 11 Mai 1427. Il eut de *Marguerite de Glandevès*, ſon épouſe:

II. JACQUES D'ISOARD, Seigneur de Chenerilles & d'Eſparron, marié à *Conſtance d'Hugoleny*, fille de *Bertrand*, Seigneur de Romanil & de la Goa, dont:

III. LOUIS D'ISOARD, Seigneur de Chenerilles, qui teſta le 7 Mai 1492. Il avoit épouſé *Jeanne de Villemur*, fille de *Jean*, Seigneur dudit lieu, & de *Louiſe de Forcalquier*, dont: — JEAN, qui ſuit; — & FAVETTE, femme d'*Antoine d'Eſmivy*, de la ville de Digne.

IV. JEAN D'ISOARD, II. du nom, Seigneur de Chenerilles, teſta le 14 Novembre 1537, (*Hermite*, Notaire), & avoit épouſé, 1°. *Madelene de Materon-de-la-Peruſſe*; & 2°. le 17 Novembre 15..., *Marguerite de Materon*, Dame de Peinier. Il eut du premier lit: — 1. MARCELINE, alliée, en 1520, avec *Elzear de Nadal*, Seigneur de Beauvezet; — 2. CATHERINE, Dame de Chenerilles, femme d'*Antoine de Salvan*, de la ville d'Avignon; & du ſecond lit: — 3. LOUIS, qui ſuit; — 4. JEAN, rapporté après ſon frere; — 5. & ANTORONE, femme, en 1542, de *Jean de Roux*, Seigneur de la Javie & des Sieyes.

V. LOUIS D'ISOARD-DE-MATERON, Seigneur de Peinier, Maître d'Hôtel du Roi, & Chevalier de Saint-Michel, épouſa *Marguerite de Ferrier-Saint-Julien*, dont deux filles: — HONORADE D'ISOARD, Dame de Peinier, mariée à *Pierre d'Arbaud*, Seigneur de Bargemont; — & MARGUERITE D'ISOARD, femme de *Chriſtophe de Vento*, Ambaſſadeur à Conſtantinople.

V. JEAN D'ISOARD, fils de JACQUES II, & de *Marguerite de Materon*, ſa ſeconde femme, eut diverſes commiſſions pour lever des troupes qu'il commanda. Il fut fait Viguier de Digne en 1665, & avoit épouſé, en 1544, *Catherine de Brun*, fille de *Jean*, Seigneur de Venaſque, dont: — CLAUDE, qui ſuit; — & FRANÇOIS, reçu Chevalier de Malte en 1578, mort Commandeur de Comps.

VI. CLAUDE D'ISOARD, Seigneur de Chenerilles, ſervit avec diſtinction, & perdit la vue par un éclat de canon, qui le bleſſa dangereuſement. Pour récom-

penſe de ſes ſervices, Sa Majeſté lui accorda, en 1576, une penſion ſur l'Abbaye de Saint-Victor-lès-Marſeille. Il épouſa à Aix, le 18 Mai 1608, *Honorade de Tributiis*, fille de *Melchior*, Seigneur de Sainte-Marguerite, dont :

VII. JEAN-BATISTE D'ISOARD-DE-CHENERILLES, élu ſecond Conſul d'Aix, & Procureur du Pays, en 1663. Il épouſa, le 18 Avril 1638, *Claire de Graſſe*, fille de *N... de Graſſe*, Seigneur de Montauroux, & de *Marguerite de Rodulf-de-Châteauneuf*. De ce mariage vinrent : — PAUL, qui ſuit ; — & quatre autres garçons, reçus Chevaliers de Malte.

VIII. PAUL D'ISOARD-DE-CHENERILLES, ſecond Conſul d'Aix, & Procureur du Pays, en 1719, épouſa Demoiſelle *N... de Tributiis*, Dame de Sainte-Marguerite, dont :

IX. PIERRE D'ISOARD, Seigneur de Sainte-Marguerite, du chef de ſa mere, qui fut reçu Conſeiller au Parlement de Provence en 1718. Il épouſa *N... d'Agoult-de-Roquefeuil*, héritiere de la branche cadette de la Maiſon d'*Agoult-d'Olieres*. Leurs enfans ſont : — 1. FRANÇOIS-PAUL, qui ſuit ; — 2. JEAN PAUL, mort Chevalier de Malte ; — 3. & THÉRESE, mariée avec *Antoine d'Albert*, Seigneur de Saint-Hyppolite & de Montravail, Conſeiller en la Cour des Comptes.

X. FRANÇOIS-PAUL D'ISOARD-DE-CHENERILLES, Seigneur de Sainte-Marguerite & de Roquefeuil, a été reçu Conſeiller au Parlement d'Aix, le 8 Octobre 1746. C'eſt ce que nous ſçavons de l'état actuel de cette Famille, d'après l'Hiſtoire héroïque de la Nobleſſe de Provence, *Tome II, pag. 46 & ſuiv.* Les armes : *d'or, à la faſce de gueules, accompagnée de 3 loups naiſſans de ſable, lampaſſés & armés de gueules, 2 en chef & 1 en pointe.*

La ſeconde famille D'ISOARD ſont les Seigneurs de Fontienne, qui remontent à ROBERT ISOARD, Seigneur en partie de Romules, marié à *Catherine de Rougiers*, laquelle teſta le 25 Août 1451, en faveur de PIERRE D'ISOARD, ſon fils, Seigneur de Romules, qui fut pere de : — LOUIS D'ISOARD, auſſi Seigneur de Romules. Ce dernier épouſa *Françoiſe de Vintimille*, fille de *Louis*, Seigneur de Montpezat, de laquelle vint :

HONORÉ D'ISOARD, Seigneur de Romules, qui de *Florimonde de Tornatoris*, fille de *Jean*, Seigneur de Fontienne, eut :

MELCHIOR D'ISOARD, Seigneur de Romules, lequel ayant hérité de *Gaſpard de Tornatoris*, ſon oncle, fut auſſi Seigneur de Fontienne. Il épouſa, en 1573, *Marguerite de Glandevès*, fille d'*Hélion*, Seigneur de Puimichel, & de *Madelene de Barras*.

CHARLES D'ISOARD, leur fils, s'allia, en 1610, avec *Lucréce de Demandols*, des Seigneurs *de la Palu*, & en eut : — JULIEN, JEAN & CHARLES. JULIEN, héritier de ſon pere, mourut apparemment ſans enfans, puiſque JEAN & CHARLES ſes freres, furent ſeuls compris dans l'Arrêt qui les maintint dans leur nobleſſe, le 5 Mars 1668.

JEAN D'ISOARD, Seigneur de Fontienne, étoit marié, en 1650, avec *Anne de Pontevès*, fille de *Jean*, Seigneur de Silans, & d'*Anne d'Adhemar de Caſtellane*.

De la troiſieme Famille du nom D'ISOARD, Seigneurs de Torame, étoit HUBERT ISOARD, Seigneur de Torame, marié, en 1655, avec *Marguerite d'Arbaud*, fille d'*André*, Seigneur de Breſc. Il fut aſſigné devant les Commiſſaires députés pour la vérification des titres de nobleſſe, & y fut maintenu par Arrêt du 21 Juillet 1667, ayant prouvé qu'ANNIBAL ISOARD, ſon pere, homme d'armes de la Compagnie d'Ordonnance du Duc *de Guiſe*, en 1628, & qu'ESPRIT ISOARD ſon ayeul, Seigneur de Torame, avoient vécu noblement ; & que JEAN ISOARD ſon biſayeul, avoit été élu Syndic de la Nobleſſe, dès l'an 1598.

* ISQUE : Seigneurie érigée en *Comté* en faveur de FRANÇOIS D'ISQUE, par Lettres du mois d'Août 1675, enregiſtrées au Parlement & en la Chambre des Comptes les 20 & 21 Janvier 1678.

La Famille d'ISQUE en Picardie, eſt remarquable par ſon ancienneté & ſes

alliances. ACHILLE D'ISQUE, Vicomte dudit lieu, a eu de ſon mariage avec *Madelene de Maulde*, Marquiſe de Colemberg :

ACHILLE-GABRIEL-FRANÇOIS, Vicomte D'ISQUE, Marquis de Colemberg, qui a épouſé, le 10 Décembre 1743, dans le Château d'Alembon, *Marie-Jeanne-Françoiſe de Rouſſé*, Marquiſe d'Alembon, fille aînée & héritiere de *Jean-Batiſte de Rouſſé*, Marquis d'Alembon, Baron d'Ermelinghen, Commandant pour le Roi à Dunkerque. *Rouſſé* eſt une ancienne Famille noble de Picardie. *Mercure de Janvier 1743, page 182.*

* Il y a dans le Boulonnois, Diocèſe de Boulogne, une Terre & Seigneurie d'ISQUE, laquelle, par Lettres du mois d'Août 1675, regiſtrées au Parlement le 6 Juillet ſuivant, & en la Chambre des Comptes le 6 Avril 1678, fut érigée en *Vicomté*, en faveur de *René Chouet*. Ce ſeroit donc une Terre du même nom, mais différente de la premiere.

ISSEMBOURG : Maiſon ſouveraine d'Allemagne, qui profeſſe la Religion Reformée. Elle ſubſiſte dans

WOLFFANG-ERNEST, II. du nom, Prince d'ISSEMBOURG, né le 17 Novembre 1735, qui regne depuis le 17 Avril 1754. Il a épouſé *Sophie-Charlotte-Erneſtine*, fille de *Victor-Amédée d'Anhalt-Bernbourg-Schaumbourg*, dont : — FRÉDERIQUE-LOUISE-AUGUSTE, née le 27 Janvier 1765.

Il a pour frere *Chriſtian-Maurice*, né le 16 Juillet 1739, Lieutenant-Colonel au ſervice de Saxe en 1769; & pour mere AMÉLIE-BELGIQUE, née Comteſſe d'ISSEMBOURG-MARIEMBOURG, le 29 Février 1716, veuve le 31 Janvier 1741. *Notice* extraite de l'Almanach de poche de Berlin.

* ISSOIRE. Ville ancienne en Auvergne, du Diocèſe de Clermont, qui fut autrefois du domaine des Dauphins d'Auvergne ; mais elle leur fut ôtée par le Roi PHILIPPE-AUGUSTE, dans le même tems qu'il dépouilla le Comte *Guy*, de l'Auvergne. C'eſt la patrie du Cardinal *Antoine du Prat*. Voyez PRAT.

* ISSONCOURT, en Lorraine, Duché de Bar. Le Duc *Léopold de Lorraine* ayant cédé à *Alexandre Mouſin-de-Romecourt*, les droits utiles & honorifiques qui lui appartenoient dans les Seigneuries d'*Iſſoncourt*, *Montrecourt* & *Vignaucourt*, moyennant un cens annuel de 300 liv. Barroiſes, par contrat du 5 Avril 1715, continué par Lettres-Patentes du 15 du même mois, & en outre la haute, moyenne & baſſe Juſtice, réunit en un ſeul corps ces trois Seigneuries, avec le fief de nom & armes, & autres Terres qui appartenoient audit *Alexandre Mouſin de Romecourt*, dans ISSONCOURT, & les érigea en *Baronnie*, par Lettres-Patentes du 11 Octobre 1723, regiſtrées en la Chambre des Comptes de Bar le 17 Décembre ſuivant, en ſa faveur. Il étoit Conſeiller d'Etat, Commiſſaire en la direction des Fermes générales, Voyer de Lorraine & Barrois, Conſeiller, Maître Auditeur en la Chambre des Comptes de Bar, & Préſident de ladite Chambre la même année.

* ISSOUDUN. Cette Ville, du Berri, a eu des Seigneurs particuliers, fameux dès le XIIe ſiécle. Ils étoient cadets de l'illuſtre Maiſon des Princes *de Deols*, & vaſſaux des Comtes *de Poitiers*. Enſuite cette Ville fut fort longtems ſous la domination des Anglois, après qu'ils ſe furent rendus maîtres d'une partie du Royaume. PHILIPPE-AUGUSTE la reprit ſur eux, la confiſqua ſur le Seigneur utile, qui étoit de la Maiſon de *Chauvigny*, & la réunit au Domaine de la Couronne. Néanmoins *la Thomaſſiere*

veut qu'elle n'ait point été confiſquée, mais acquiſe, par ce Prince, des héritiers de MAHAUD D'ISSOUDUN, vers l'an 1220 ou 1221.

ISTERLIN. Famille noble, dont les armes ſont : *d'argent, à la bande de ſable dentelée & chargée de trois fermeaux d'or.*

* ITTRE : Seigneurie conſidérable dans le Bailliage de Nivelle en Brabant, qui fut portée en mariage, en 1550, par

ANNE D'ITTRE, à *Jean de Baliencourt.* Leur fille *Jeanne de Baliencourt*, épouſa, en 1581, *Guillaume de Rifflart.* La Seigneurie d'ITTRE fut érigée en *Baronnie*, par Lettres du Roi Catholique, en faveur de *Floris de Rifflart*, le 8 Janvier 1652, & en *Marquiſat*, par Lettres du Roi PHILIPPE V, du 25 Juillet 1703, en faveur d'*Ignace de Rifflart*, & de ſes deſcendans mâles & femelles. Voyez RIFFLART.

JUBERT, en Normandie. Suivant l'Hiſtoire de la Maiſon *de Harcourt*, par *la Roque*, cette Famille paroît être plutôt originaire de Vernon que de Giſors. GUILLAUME JUBERT, Ecuyer, paſſa un contrat, le 10 Janvier 1418, avec *Ide de Beaufart*, Dame de Blaru, & *Ide de Saquainville*, Dame de Roſny. Il reçut, le 31 Octobre 1422, de Monſeigneur *Jean de Saquainville*, Chevalier, des biens en fief ſitués à Vernon & aux environs, en conſidération des bons ſervices qu'il lui avoit rendus. La filiation commence à

I. GUILLAUME JUBERT, Ecuyer, Seigneur de Vely en Vexin, Lieutenant-Général à Giſors en 1470, puis Conſeiller en l'Echiquier de Normandie en 1490. Il épouſa *Catherine Daniel*, dont il eut : — 1. GUILLAUME, qui ſuit ; — 2. HENRI, auteur de la branche de Brecourt, rapportée ci-après ; — 3. JEANNE, mariée, en 1483, à *Guillaume le Roux*, Seigneur de Bouteroue, Maître des Comptes à Rouen ; — 4. PAQUETTE, femme de *Guy Arvillot*, Secrétaire du Roi, puis Auditeur des Comptes, mort en 1496, & elle en 1505.

II. GUILLAUME JUBERT, II. du nom, né à Vernon, Seigneur de Vely, Conſeiller au Parlement de Rouen en 1504, & Doyen en 1540, fut marié deux fois, & eut de *Catherine de Blanchaton*, ſa ſeconde femme, qu'il avoit épouſée en 1526 : — 1. CLAUDE, Seigneur de Vely, Conſeiller au Parlement de Rouen en 1543, mort le 6 Novembre 1559, laiſſant d'*Anne Raymond*, ſon épouſe, fille de *Pierre*, Préſident au même Parlement, trois filles ; ſçavoir : — (a) MARIE JUBERT, Dame de Vely, femme de *Georges du Bec*, Seigneur de Boury ; — (b) ANNE ou GENEVIÉVE, femme, le 5 Août 1574, de *Jacques du Boſc*, Seigneur de Coquereaumont ; — (c) & MADELENE, mariée, le 7 Février 1582, à *Jean du Fay*, Chevalier de l'Ordre du Roi, Bailli & Capitaine de Rouen. Elle mourut le 15 Novembre 1613, & lui le 23 Novembre 1615, laiſſant poſtérité ; — 2. GUILLAUME, qui ſuit ; — 3. PIERRE, Seigneur du Merais, Verrier, puis de Soneuze ; — 4. autre PIERRE, Seigneur de Comenere, mort ſans alliance ; — 5. JACQUES, auteur de la branche du Thil, rapportée ci-après ; — 6. ANNE, mariée à *Charles* ou *Jean de Croiſmare*, dont des enfans ; — 7. N..., femme de *N... de Bois-Levêque* ; — 8. & MARGUERITE JUBERT, mariée à *N... de Moncrif*, Seigneur d'Auvray-Meſnil.

III. GUILLAUME JUBERT, III. du nom, Seigneur d'Arcancy, Conſeiller en la Cour des Aides de Rouen, mort le 11 Octobre 1600, avoit épouſé *Marie Civille*, fille unique d'*Alphonſe*, Seigneur de Saint-Martin-aux-Buneaux, & de *Catherine de Hotot.* Leurs enfans furent : — 1. ALPHONSE, qui ſuit ; — 2. CATHERINE, mariée à *Charles Gruchet*, Seigneur du Menil, Conſeiller au Parlement de Rouen ; — 3. MARIE, femme de *Henri le Pelletier*, Seigneur de Grainville, mort le 28 Avril 1586 ; — 4. N..., épouſe du Seigneur *de Gauville* ; — 5. & JUDITH JUBERT, mariée à *Jacques de Croiſmare*, Seigneur de Saint-Juſt.

IV. ALPHONSE JUBERT, Seigneur d'Arcancy, Conseiller au Parlement de Rouen le 12 Juillet 1602, puis Président de la Cour des Aides en 1699, épousa *Françoise Civille*, Dame de Bouville, fille de *Vincent*, Président aux Requêtes de Rouen, & de *Marthe Ballue*, dont : — 1. ALPHONSE, Président de la Cour des Aides à Rouen, qui épousa *Marie le Grand*, fille de *Henri*, Conseiller au même Parlement, puis Maître des Requêtes, & d'*Anne Danès*; — 2. JACQUES, qui suit; — 3. MARIE, femme de *N... de Gouville*, Président des Requêtes à Rouen; — 4. autre MARIE, épouse de *Daniel de Fumechon*, Président des Requêtes du même Parlement; — 5. FRANÇOISE, mariée à *N... de Chery*, — 6. & MADELENE JUBERT, femme, le 20 Février 1647, de *Claude de Malortie*.

V. JACQUES JUBERT, Seigneur d'Arcancy & de Bouville, Conseiller au Parlement de Rouen le 7 Décembre 1637, puis Maître des Requêtes le 16 Janvier 1647, mourut en Septembre 1656. Il avoit épousé *Catherine Potier*, fille d'*André Potier*, Seigneur de Novion, Président à Mortier au Parlement de Paris, dont :

VI. MICHEL-ANDRÉ JUBERT, Seigneur de Bouville, Marquis de Bizy, Avocat-Général en la Cour des Aides le 5 Avril 1664; Maître des Requêtes le 20 Mars 1674; Intendant d'Alençon, puis d'Orléans en Janvier 1677; Conseiller d'Etat en Octobre 1696; mort en Décembre 1720, avoit acquis la Seigneurie de *Clere-Panilleuse* en Normandie, qui fut érigée en *Marquisat*, par Lettres du mois de Mai 1651, enregistrées au Parlement de Rouen, en faveur de *René Pretreval*, Seigneur dudit lieu, & de ses hoirs mâles & femelles. MICHEL-ANDRÉ JUBERT avoit épousé *Nicole-Françoise des Marests*, tante du Maréchal *de Maillebois*, & fille de *Jean*, Trésorier de France, & de *Marie Colbert*, dont : — 1. LOUIS-GUILLAUME, qui suit; — 2. ALPHONSE, Marquis de Bouville, Colonel d'un Régiment de Dragons de son nom en 1702; Brigadier des Armées du Roi le 29 Mars 1710; Maréchal de Camp le 20 Février 1734; Gouverneur de Balaguer, mort le 28 Février 1762, dans sa 83e année. Il avoit épousé, le 9 Février 1713, *Louise-Henriette Goujon*, morte le 29 Août 1737, fille de *Jean*, Seigneur de Gasville, Receveur-Général des Finances de Metz, mort en 1730, & de *Claudine-Henriette Donneau de Vizé*; — 3. N... JUBERT, Colonel d'un Régiment de Dragons de son nom après son frere; — 4. JEAN-BATISTE, Chanoine de St Gilles d'Argense, Prieur de Beaumont le Roger, Grand-Vicaire de l'Evêque d'Evreux, mort le 17 Juin 1724, à 39 ans; — 5. & CATHERINE, mariée, en Mars 1711, à *Gilles-Marie de Maupeou-d'Ableiges*, Maître des Requêtes.

VII. LOUIS-GUILLAUME JUBERT-DE-BOUVILLE, Marquis de Clere-Panilleuse, Seigneur de Saint-Martin-aux-Buneaux & de Vinemerville, Conseiller en la Cour des Aides le 13 Décembre 1699; Maître des Requêtes le 15 Février 1703; Intendant d'Alençon en 1708, puis d'Orléans en Février 1713; Conseiller d'Etat en Août 1731, mort le 20 Mai 1741, âgé de 63 ans, avoit épousé, en Avril 1697, *Marie-Gabrielle Martin*, morte le 3 Juillet 1742, fille de *Jean-Louis Martin*, Fermier général, ancien Capitoul de Toulouse, mort le 13 Mars 1710, & de *Marie-Madelene Demas*, & sœur de Mesdames *de Bethune* & de *Chauvelin*. De ce mariage il a eu : — 1. ANDRÉ, qui suit; — 2. LOUIS-NICOLAS, appellé *le Comte de Bouville*, d'abord Capitaine dans le Régiment du Roi, Dragons, second Cornette des Chevaux-Légers de la Reine en Avril 1734, & premier Cornette des Chevaux-Légers Dauphins en Janvier 1739. Il eut commission de Colonel le 24 Juin 1740, fut fait Brigadier le 20 Mars 1747, passa, en 1748, à la Sous-Lieutenance des Gendarmes Anglois, & fut créé Maréchal-de-Camp le 1 Mai 1758; — 3. AUGUSTIN-TOUSSAINT, successivement Sous-Lieutenant, Lieutenant & Capitaine aux Gardes, Brigadier en Février 1759, Maréchal-de-Camp en 1762, mort à Portmort en Normandie, le 7 Novembre 1770; — 4. LOUIS-ALPHONSE, Capitaine des Vaisseaux du Roi le 7 Mai 1751, Chef d'Escadre en Octobre 1764, & Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis. Il a épousé, en Mars 1747, *Marie-Louise Potrat*, fille du Conseiller au Grand-Conseil, dont une fille, née en 1758; — 5. BERNARD-MARIE-GABRIEL, Chanoine de Chartres, Abbé de Maisley en 1759, & Commandeur de l'Ordre de Saint-Lazare; — 6. FÉLICITÉ, mariée, en Juillet 1733, à *Jean François Guyot*

de Chenizot, Receveur-Général des Finances, morte le 16 Octobre 1735, âgée de 22 ans, dont une fille; — 7. & N... JUBERT-DE-BOUVILLE, Religieuse & Abbesse de Saint-Loup en Avril 1731.

VIII. ANDRÉ JUBERT, Marquis de Bouville, né le 5 Juillet 1698, Conseiller en la Cour des Aides de Paris le 4 Janvier 1720, Maître des Requêtes en 1723, mort le 14 Septembre 1742, en son Château de Dangu, avoit épousé, en 1724, *Marie-Thérese-Julie Guyot de Chenizot*, fille de *François*, Seigneur de Chenizot, Receveur-Général des Finances & Secrétaire du Conseil, & de *Jeanne-Julie Berger*, dont un fils — N... JUBERT, nommé *le Marquis de Bouville*, Baron de Dangu, Capitaine de Cavalerie, duquel nous ignorons l'état actuel; & MARIE-CATHERINE-JEANNE JUBERT, mariée, le 3 Mai 1757, à *Jacques-François de Carvoisin*, Marquis d'Achey, Capitaine de Gendarmerie.

Branche des Seigneurs DU THIL.

III. JACQUES JUBERT, Seigneur du Thil, cinquieme fils de GUILLAUME, I. du nom, & de *Catherine de Blancbaton*, sa seconde femme, fut Conseiller au Grand-Conseil le 7 Septembre 1566; Président des Requêtes à Rouen le 14 Novembre 1571; Maître des Requêtes le 22 Mars 1587, puis Conseiller d'Etat, & mourut le 14 Février 1600. Il avoit épousé, 1°. le 15 Avril 1569, *Marie Guiffard*, fille de *Thomas*, Seigneur de Nonette, & de *Marie Quintanadoine*; & 2°. le 18 Octobre 1588, *Nicole de Montholon*, morte en 1618, fille de *François*, Garde des Sceaux, & de *Marie Boudet*. Du premier lit naquirent: — 1. GEORGES, qui suit; — 2. JACQUES, rapporté après son frere; — 3. GENEVIÉVE, mariée à *Laurent de Restaut*, Seigneur de Formanville; — 4. MARIE, femme de *Barthelemi Hallé*, Seigneur de Thuit, Maître des Requêtes; — 5. BARBE, mariée à *N... de Bellache*, Seigneur de Fonteboſc, Maître des Comptes à Rouen; — 6. & MADELENE, femme de *N...*, Seigneur *de Fonteboſc*.

IV. GEORGES JUBERT, Seigneur de Bonnemare, Trésorier de France, mort le 16 Avril 1662, avoit épousé *Marie-Marc de la Ferté*, fille de *Louis*, & d'*Anne Baudouin*, de laquelle il eut: — 1. LOUIS, qui suit; — 2. ALPHONSE, Seigneur de Garnache, Capitaine aux Gardes; — 3. N... JUBERT, Maître des Comptes à Rouen; — 4. CATHERINE, femme de *Charles Puchot*, Seigneur du Plessis, Conseiller au Parlement de Rouen; — 5. & MADELENE, femme de *François de Thiboutot*, Seigneur d'Alvenant.

V. LOUIS JUBERT, Seigneur de Bonnemare, Conseiller au Parlement de Rouen le 14 Décembre 1637, mort en 1713, avoit épousé *Marie Hebert*, dont:

VI. GEORGES JUBERT, premier Président du Parlement de Rouen en 1699, qui épousa *Marie-Madelene-Susanne de Lesdo*, & en eut:

VII. GEORGES-JEAN-BATISTE JUBERT, mort sans postérité de son épouse *Marie-Louise-Georgette du Hamel*, dont il n'eut qu'une fille — N... JUBERT, morte au berceau.

IV. JACQUES JUBERT, II. du nom, Chevalier, Seigneur du Thil, second fils de JACQUES I, & de *Marie Guiffard*, sa premiere femme, fut Conseiller au Grand-Conseil le 16 Juillet 1602; Conseiller de l'Hôtel de Paris en 1610; Maître des Requêtes le 16 Janvier 1613; Président des Comptes à Paris le 15 Mars 1618 jusqu'en 1631; Conseiller d'Etat, & mourut le 3 Décembre 1655. Il avoit épousé, le 4 Mars 1604, *Marie-Anne Danès*, fille de *Jacques Danès*, Seigneur de Marly, Président des Comptes, & d'*Anne Hennequin*, dont: — 1. GEORGES, Maître de la Chapelle de GASTON, Duc d'ORLÉANS; — 2. PIERRE, Capucin; — 3. HENRI, Capitaine aux Gardes en 1645; — 4. LOUIS, Conseiller de Ville en 1643; — 5. CHARLES, marié à *Anne Marc*, dont: — ANNE JUBERT, femme, le 27 Octobre 1633, de *Charles de Roquigny*; — 6. JACQUES, qui suit; — 7. NICOLAS, Chevalier de Malte le 7 Juin 1631; — 8. FRANÇOISE, femme de *Louis de Brinon*, Conseiller au Parlement de Rouen, morte le 17 Février 1705, dont des enfans; — 9. MARIE, Carmélite à Paris; — 10. ISABELLE, Religieuse à Fontaine-les-Nonains; — 11. & ANNE JUBERT, femme, 1°. le 8 Octobre 1628,

de *Pierre Dauvet*, Seigneur de Rieux; & 2°. de *Jacques de Meſmes*, Seigneur de Marolles, Tréſorier de France à Paris.

V. Jacques Jubert, III. du nom, Chevalier, Marquis du Thil, Conſeiller au Parlement de Paris le 30 Avril 1632, Maître des Requêtes en 1637, Conſeiller d'Etat le 26 Décembre 1641, mort le 12 Mars 1696, avoit épouſé, le 20 Juillet 1637, *Marie Courtin*, morte le 29 Octobre 1661, fille de *René*, Seigneur de Villiers, Conſeiller d'Etat & Ambaſſadeur à Veniſe, & de *Françoiſe* ou *Marie Bitaut*. Leurs enfans furent : — 1. Jacques, qui ſuit; — 2. Georges, né le 9 Mai 1649, Chevalier de Malte le 21 Août 1669, & Meſtre-de-Camp de Cavalerie; — 3. Marie-Madelene, femme, le 28 Février 1671, de *François de Monceaux-d'Auxy*, Marquis d'Anvoile; — 4. Anne, Religieuſe à Fontaine-les-Nonains; — 5. autre Anne, Prieure de Courville; — 6. Marie, Religieuſe au Tréſor; — 7. & Françoise, Religieuſe à Fontaine-les-Nonains.

VI. Jacques Jubert, IV. du nom, Chevalier, Marquis du Thil, Brigadier des Armées du Roi, épouſa, le 2 Août 1676, *Olimpe Vallot*, fille d'*Antoine*, premier Médecin du Roi, & de *Catherine Gayant*, dont : — 1. François-Edouard, Brigadier des Armées du Roi, mort de ſes bleſſures, au Fort d'Arleux, en Juillet 1711, ſans alliance; — 2. Georges, qui ſuit; — 3. Jacques-René, dit l'*Abbé du Thil*, Abbé de la Vemuce, Ordre de St Auguſtin, Diocèſe de Bourges, mort à Paris le 15 Avril 1765, âgé de 82 ans; — 4. Susanne, Religieuſe à Fontaine-les-Nonains; — 5. & Catherine, femme, en 1699, de *Jean Doublet*, Seigneur de Montaigu, Contrôleur des décimes à Coutances.

VII. Georges Jubert, Chevalier, Marquis du Thil, Seigneur de Magnan, Bourguignon, Belleface, &c. Chevalier de Saint-Louis, Meſtre-de-Camp d'Infanterie, mort le 11 Novembre 1732, avoit épouſé, le 4 Juillet 1724, *Eliſabeth-Geneviéve Couſinet*, morte le 1 Janvier 1738, fille d'*Ambroiſe Couſinet*, Chevalier, Seigneur de Boiſroger, Conſeiller du Roi, Maître ordinaire en ſa Chambre des Comptes, & de *Geneviéve-Marguerite le Moine*. De ce mariage eſt iſſue une fille unique, nommée — Olimpe-Elisabeth Jubert-du-Thil, née le 5 Juillet 1725, mariée à *Céſar-François*, Marquis *de Chaſtelus*, dont un fils.

Branche de Brecourt.

II. Henri Jubert, Sieur de la Gripiere & de Brecourt, ſecond fils de Guillaume, & de *Catherine Daniel*, fut Préſident de la Cour des Aides de Rouen en 1543, & épouſa, en 1532, *Marie le Goupil*, fille de *Pierre*, Sieur du Parquet, dont : — Henri, qui ſuit; — & Isabelle, femme de *N... Raymond*.

III. Henri Jubert, Sieur de Brecourt, Gentilhomme ordinaire le 15 Septembre 1577, épouſa *Claude de la Roſière*, fille de *Jean*, Conſeiller au Parlement de Paris, & Maître des Requêtes, & de *Geneviéve de Boiſlevéque*. Leurs enfans furent : — 1. Jean, qui ſuit; — 2. Geneviéve, femme de *Chriſtophe le Maſſon*; — 3. & Madelene, Religieuſe à Villerceaux.

IV. Jean Jubert, Sieur de Brecourt & de Chailly, Conſeiller au Grand-Conſeil en 1609, épouſa, le 5 Mars 1612, *Marie de l'Hôpital*, fille d'*Anne*, Seigneur de Sainte-Meſme, & de *Jacqueline Hurault*. Il teſta le 8 Janvier 1651, laiſſant, entr'autres enfans : — 1. Anne, qui ſuit; — 2. Henri, Chevalier de Malte le 7 Juin 1631; — 3. Charles, Sieur de Sainte-Peronne, Lieutenant aux Gardes; — 4. Louis, Sieur de Senoncourt, Conſeiller au Parlement de Rouen, marié, le 22 Avril 1652, à *Marguerite le Roux*, fille de *Louis*, Seigneur d'Infreville, Conſeiller d'Etat & Intendant de la Marine, & de *Marguerite Dauviray*; — 5. Claude, femme, le 7 Août 1639, de *Marc-Aurele de Giverville*; — 6, 7, 8 & 9. Geneviéve, Anne, Marie & Marthe Jubert, Religieuſes.

V. Anne Jubert, Sieur de Brecourt, épouſa, le 6 Janvier 1652, *Marie Varin*, fille de *Jean*, Chef général des Monnoies, & de *Jeanne des Jours*, de laquelle il eut : — Marie-Anne Jubert, femme, le 17 Août 1674, de *Jacques de Malortie*, dont elle a eu des enfans.

Les armes : *écartelé au 1 & 4 d'azur, à la croix alaiſée d'or; & au 2 & 3 d'azur*,

d'azur, à 5 fers de pique d'argent, posés 3 & 2. Celles de la branche du Thil sont : *écartelées au 2 & 3 d'azur, à 5 rocs d'échiquier d'argent, 3 & 2.*

JUBIN, en Bretagne. Famille noble qui porte : *de gueules, à la fasce d'argent, accompagnée de trois quintefeuilles d'or, 2 & 1.*

* IVERGNY : Les Terres, Seigneuries & Fiefs de Famechon, d'Ivergny, du Refuge, d'Ovancourt & de la Motte, situées dans la Province d'Artois, étant à la proximité les unes des autres, ont été réunies & érigées en *Marquisat*, par Lettres-Patentes données à Versailles au mois de Mai 1769, en faveur de

François-Joseph de Venant-de-Famechon, ci-devant Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, Capitaine au Régiment du Roi, Infanterie, Gouverneur de la ville d'Uzès, fils de *Jean-François-Joseph de Venant*, Marquis de Sainte-Croix, & de *Jeanne-Josephe de Torcy*, marié avec *Henriette-Françoise*, fille de feu *Charles-Joachim de Chastelier*, Marquis du Mesnil, Grand'Croix de l'Ordre Royal & Militaire de Saint-Louis, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Inspecteur général de la Cavalerie & des Dragons, Commandant pour S. M. en la Province de Dauphiné. Le Marquis d'Ivergny a obtenu cette érection tant en considération de ses services, que de ceux de ses ancêtres. Voyez Venant.

IVETOT, en Normandie. Famille noble dont étoit

Louise-Henriette d'Ivetot, née en 1674, fille de Jacques, Ecuyer, & de *Jeanne le Pelletier*. Elle fut reçue à Saint-Cyr au mois d'Août 1686, après avoir prouvé que Jean d'Ivetot, qui épousa, en 1531, *Marie de Varroc*, étoit son quatrieme ayeul. Les armes : *d'azur, à la bande d'or, cotoyée de 2 cotices de même.*

JUGIE (la). Cette Famille, sur laquelle nous n'avons point reçu de *Mémoire*, porte : *au 1 & 4 d'azur, à deux lions affrontés d'or ; au 2 & 3 d'argent, à la bande d'or, accompagnée de six roses de gueules ; parti d'azur à la fasce d'or, & sur le tout d'or au lis de trois branches de gueules.*

JUHEY : Famille de Normandie, Election de Carentan, dont nous ne connoissons que les armes, qui sont : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois coquilles de même posées 2 & 1.*

* JUIGNÉ : Terre & Seigneurie au Maine, qui appartient à la Famille de *le Clerc de Juigné*. Voyez le *Tome IV* de ce Dictionnaire, *pages 571 & suiv.*

JUIGNÉ (de), en Champagne, Seigneur de la Broissiniere, de Juigné, Lobinaye, &c. Ancienne Noblesse qui remonte à

I. Geoffroy de Juigné, Seigneur dudit lieu, petite ville en Bretagne, mort en 1226, comme il paroît par son testament de la même année.

II. Olivier de Juigné, Seigneur dudit lieu, est qualifié *Vallet*, dans un contrat de vente qui lui fut fait en 1295. Ce contrat est en vieilles lettres gothiques.

III. Godefroy de Juigné, Seigneur dudit lieu, *Vallet*, est connu par le contrat de mariage de sa fille Julienne de Juigné, de l'an 1327, avec *Regnault*, Seigneur *de Saillons*.

IV. Louis de Juigné, Seigneur dudit lieu, épousa Demoiselle *Jeanne de Laval-Guillaume*, de la Maison qui prit dans la suite le nom de *Laval-Boisdauphin*, fondue dans celle du *Bois de la Cour*. C'est ce qui paroît par une donation de l'an 1363, en parchemin, signée *le Bigot*, faite à Louis de Juigné, Ecuyer,

& à *Jeanne*, ſa femme, par *Macé de Laval-Guillaume*, Seigneur dudit lieu. De ce mariage vint :

V. Jean de Juigné, Seigneur dudit lieu, de la Broiſſiniere, Brein & Lobinaye. Il épouſa *Jeanne de la Touche*, comme il eſt prouvé par le teſtament de ſa femme de l'an 1449, par lequel elle nomme pour ſon exécuteur ſon fils qui ſuit.

VI. Jean de Juigné, II. du nom, épouſa, 1°. par contrat du 31 Décembre 1457, paſſé pardevant *la Barre*, Notaire en la Cour de Craon, *Marie Baraton*, fille de *Jean Baraton*, Chevalier, Seigneur de la Roche, Baraton & de Liſle ; & 2°. par contrat du 1 Août 1470, paſſé pardevant *Poitevin*, Notaire en la Cour d'Angers, *Roberte de Coeſme*, de la Maiſon de *Lucé*, fille d'*Erard de Coeſme*, Seigneur de la Salle. Il eut de ce ſecond mariage :

VII. René de Juigné, Seigneur de la Broiſſiniere, allié, par contrat paſſé devant *Poiſſon* & *le Pelletier*, Notaires en la Cour de Craon, le 12 Mai 1500, à *Perrotte de Poncé*, fille de *Jean de Poncé*, dont le Marquis *de Benehard* étoit ſorti par ſon ayeul. Leurs enfans furent : — 1. François, qui ſuit ; — 2. & René, Seigneur de Lobinaye, marié, par contrat paſſé à Angers le 7 Mars 1547, à *Avoie le Roy*, fille de noble *René le Roy*, & de *Jeanne Bochon*.

VIII. François de Juigné, Seigneur de la Broiſſiniere, épouſa, par contrat du 15 Septembre 1534, *Claude Pierre*, fille aînée de Meſſire *René Pierre*, Seigneur du Pleſſis-Baudouin, & d'*Antoinette d'Hommes*. Ce contrat fut paſſé à la Cour de Gomart en Anjou. De ce mariage vinrent : — 1. René, qui ſuit ; — 2. & Jeanne, femme, par contrat du 28 Novembre 1561, d'*Amauri Amoureux*, Sieur des Aulnais, fils d'*Alard Amoureux*, & de *Jeanne Chaperon*, Dame de Wermuſſon.

IX. René de Juigné, Ecuyer, Seigneur de la Broiſſiniere & autres lieux, épouſa, contrat reçu par *Quentin*, Notaire à Angers, le 3 Octobre 1570, *Jeanne de Sainte-Melaine*, fille de *Jean de Sainte-Melaine*, & de *Catherine de Liſle*, dont deſcend le Marquis *de Sourdeac*, par les femmes. Il eut pour enfans : — 1. Jean, Chevalier, Seigneur de la Broiſſiniere ; — 2. Paul, Ecuyer, Seigneur de Villemorge ; — 3. Isaac, qui ſuit ; — 4. Daniel, Ecuyer, Seigneur de Mollieres, mort ſans poſtérité ; — 5. René ; — 6. Jeanne ; — 7. Claude, mariée à *Pierre Girard*, Ecuyer, Seigneur de Montorſier en Anjou ; — 8. & Esther, femme de *Pierre Rouſſeau*, Ecuyer, Seigneur de la Richaudaye.

X. Isaac de Juigné, Ecuyer, Seigneur de la Broiſſiniere & de Marault, épouſa, par contrat du 3 Juillet 1628, (paſſé devant *Jacquemin* & *d'Hauzanvillers*, Notaires en la Prévôté de Vaſſy, & inſinué au Bailliage de Chaumont le 16 Décembre 1628), *Marie de Brabant*, fille d'*Abdemelec*, Ecuyer, Seigneur de Marault, & d'*Eſther de Louvier*. De ce mariage ſortirent : — 1. Isaac de Juigné, Seigneur de la Broiſſiniere ; — 2, 3 & 4. Louis, Anne & Marie. C'eſt ce que nous ſçavons de cette ancienne Nobleſſe, d'après un *Mémoire* envoyé dreſſé ſur piéces originales. Les armes : *d'argent, au lion de gueules, à la tête d'or.*

* JUILLY *le Châtel*, en Bourgogne, Diocèſe de Langres. Ancienne *Châtellenie* qui fut unie à la Terre de *Vaux*, & érigée en *Comté*, par Lettres du mois de Mai 1715, regiſtrées au Parlement & en la Chambre des Comptes de Paris les 2 Juillet & 27 Août ſuivans, en faveur de *Jacques d'Aubeterre*, Seigneur de Vaux, Capitaine de Cavalerie, qui a épouſé *Gabrielle-Félicité Hennequin de Charmont*, dont poſtérité. *Voyez* Aubeterre.

JULIEN, en Provence.

Parmi ceux de cette Famille qui ſe ſont diſtingués dans le Barreau, Antoine Julien a laiſſé des Mémoires ſçavans & très-eſtimés. Il mourut Aſſeſſeur d'Aix, Procureur du pays en 1679. Voyez *de Cormis* dans ſes *Conſultations*, *Tome I*, *Col.* 1210.

Jean-Joseph Julien, Avocat au Parlement de Provence, a été annobli pour les ſervices rendus dans la charge d'Aſſeſſeur d'Aix, Procureur du pays de Provence, par Lettres-Patentes de Sa Majeſté, du mois de Mars 1748, vérifiées & enregiſtrées à la Cour des Comptes, Aides & Finances, ſuivant l'Arrêt du 6 Juin de la même année; au Parlement, ſuivant l'Arrêt du 7 dudit mois; & au Bureau des Tréſoriers de France, ſuivant le jugement du 12 du même mois. Il a épouſé Demoiſelle *N... Meifren*, dont des enfans. *Hiſt. héroïq. de la Nobleſſe de Provence, Tome II, p.* 48.

Les armes : *de gueules, au ſautoir d'argent; au chef couſu d'azur, chargé de 3 étoiles d'or.*

JULIEN, Ecuyer, Sieur d'Arpentilly, en Normandie, Election de Valogne, porte : *d'azur, à deux lions affrontés d'or, tenans une épée d'argent, la pointe en haut.*

JULIEN ou JUILIEN DE MONTAULIEU, dans le Comtat-Venaiſſin. Cette Famille, qui poſſédoit anciennement les Terres de Richerenches & de Bourbouton, tire ſon origine de

Barthelemi de Julien, qui vivoit vers le milieu du XVe ſiécle. Il eut de *Marguerite d'Aubert*, ſon épouſe : — Pierre & Antoine de Julien, qui formerent deux branches. Celle d'Antoine eſt éteinte, & les biens en ont paſſé, par les filles, dans la Maiſon de *Nanton*.

Pierre de Julien épouſa *Bertrone de Reymond de Chantemerle*, dont il eut : — Guigues & Antoine, auteurs de pluſieurs branches. Celle de François de Julien, fils de Guigues, & de *Françoiſe de Chambaud*, eſt la ſeule qui ſubſiſte aujourd'hui.

De la même Famille étoit Gaspard-François de Julien, qui épouſa *Roſe Beranger*, de laquelle ſont iſſus : — 1. François, qui ſuit; — 2. Jean-Paul, Archidiacre de la Cathédrale de Vaiſon, Grand-Vicaire & Official général, bénéfice auquel il a ſuccédé à Esprit-Pierre de Julien, ſon oncle, qui avoit auſſi été Grand-Vicaire pendant plus de 50 ans; — 3. Pierre, Chanoine de la Cathédrale de Vaiſon, auſſi Grand-Vicaire; — 4. Joseph, Prêtre & Official de Valréas; — 5. Thérese, Carmélite à Avignon; — 6 & 7. Esprite & Justine : celle-ci mariée à *Jean-Jacques-Chriſtophe d'André de Ripert*.

François de Julien acquit, le 11 Juillet 1752, de *François-Hélene de Caritat de Condorcet*, les Terres & Seigneuries de Montaulieu, Roche-Blaye & la Baſtie-Coſtechaude, ſituées dans les Baronnies du Buis, & en prêta hommage noble à la Chambre des Comptes de Dauphiné, le 7 Mai 1758. De ſon mariage avec *Geneviéve-Henriette de Bouvayron*, il a : — 1. Joseph-François; — 2. Jean-Paul; — 3 & 4. Marie-Félicité-Henriette, & Marie-Gabrielle-Esprite de Julien. C'eſt ce que nous ſçavons de cette Famille, faute de *Mémoire*.

JULIENNE (de) : Famille dont il eſt parlé dans l'*Armorial de France, Tome I, Part. I, p.* 314.

Feu Jean de Julienne, créé Chevalier de l'Ordre de Saint-Michel en Décembre 1736, avoit épouſé, le 9 Mai 1720, *Marie-Louiſe de Brecei*, fille de *Martin de Brecei*, Ecuyer, Sieur de la Sepmondiere, & de *Françoiſe Bourlin*. De ce mariage ſont iſſus deux enfans, ſçavoir : — François de Julienne, Ecuyer, né le 23 Juillet 1722; — & Marie-Françoise de Julienne, née le 29 Janvier 1727, dont nous ignorons l'état actuel.

Les armes : *d'azur, à un chevron d'or, accompagné de trois tiges de julienne d'argent, fleuries de même, tigées & feuillées de ſinople; l'écu timbré d'un caſque de profil.*

* JULIERS : Petit pays d'Allemagne dans la Weſtphalie, autrefois avec titre de *Comté*, aujourd'hui avec celui de *Duché*.

Gerard, premier Comte de Juliers, vivoit en 933. — Guillaume, Duc

DE JULIERS, vivoit en 1356, & mourut en 1361. — MARIE, fille de GUILLAUME, Duc DE JULIERS & de Berg, mort en 1511, porta les Duchés de Berg & de Juliers, avec le Comté de Ravenſperg, dans la Maiſon de *la Marck*, par ſon mariage avec *Jean*, III. du nom, Duc *de Cleves*. Le Duché de JULIERS eſt à l'Electeur Palatin.

JULIOTE, en Normandie, Election d'Alençon. Famille qui porte : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois étoiles de même, deux en chef & une en pointe.*

JULLIEN (DE), au Duché de Bourgogne. Voici ce que nous apprend, ſur cette Famille, un *Mémoire envoyé*, déja employé dans le *Tome VII* de la premiere Edition de ce Dictionnaire *in*-8°.

GERARD DE JULLIEN, I. du nom, Ecuyer, Seigneur de Vaubuſſin, vivoit en 1370. — MONIN DE JULLIEN poſſéda les Seigneuries de Vaubuſſin & de Frolois. —— HUGUENIN DE JULLIEN, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de Reclaine & de Verrey, eſt qualifié *Capitaine de la Mothe-Ternand & de Châteauneuf.*

GERARD DE JULLIEN, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de Reclaine & de Verrey, eut trois freres, JEAN, GUILLAUME & EDME, qui ſuit.

EDME DE JULLIEN, I. du nom, Ecuyer, Seigneur de Verchiſy, Clamercy, Montanerot & Lacoſme, étoit Conſeiller au Parlement de Bourgogne en 1516. De ſa femme, qu'on ne connoît point, vinrent : — 1. ETIENNE, qui ſuit ; — 2. EDME, mentionné enſuite ; — 3, 4 & 5. GUYOT, JEAN & BERNARD dont on ignore les deſtinées ; — 6. & EMILLAN, rapporté ci-après.

ETIENNE DE JULLIEN, Ecuyer, Seigneur de Verrey, Conſeiller au Parlement de Bourgogne en 1524, fut marié trois fois, & eut, de ſa ſeconde femme, un fils du nom de FRANÇOIS.

EDME DE JULLIEN, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de Verchiſy & de Verrey, ſecond fils d'EDME I, fut Conſeiller au Parlement de Bourgogne en 1537, & pere

D'EDME DE JULLIEN, III. du nom, Ecuyer, Seigneur de Verchiſy, reçu à la Chambre de la Nobleſſe des Etats de Bourgogne en 1557, mort ſans enfans mâles.

EMILLAN DE JULLIEN, Ecuyer, Seigneur de Lacoſme, d'Arcenay, Colonge & Marſilly, ſixieme fils d'EDME, I. du nom, fut Avocat-Général à la Chambre des Comptes de Bourgogne. On ignore quelle fut ſa poſtérité, on ſçait ſeulement qu'en 1560 & 1566, deux de ſes couſins furent reçus à la Chambre de la Nobleſſe de ladite Province.

NICOLAS DE JULLIEN, I. du nom, Ecuyer, Seigneur de Reclaine, eut deux fils.

EDME DE JULLIEN, IV. du nom, Ecuyer, Seigneur de Reclaine & de la Chapelle ſous Brancion, fut pere de quatre fils : — NICOLAS, ROBERT, GUILLAUME & ETIENNE DE JULLIEN.

Cette Famille a donné, dans les tems poſtérieurs, pluſieurs Secrétaires en chef des Etats de Bourgogne ; & il ſubſiſte, dans la Province de Forez, une branche de la même Famille, dont le chef actuel eſt JACQUES-ETIENNE DE JULLIEN, Chevalier, Seigneur de Villeneuve, lequel a pour fils — CLAUDE-MARCELLIN DE JULLIEN, Lieutenant des Maréchaux de France dans ladite Province. Les armes : *d'azur, au lion d'or, armé & lampaſſé de gueules.*

JULLYANIS ou JULLIANIS, en Provence, dont une branche établie à Avignon. Il en eſt parlé dans le *Nouvel Armorial de Provence*, *Tome II*, *p.* 50. L'Abbé *Robert*, dans ſon *Etat de la Nobleſſe de Provence*, *Tome II*, dit, à l'article JULLIANIS, que c'eſt une Famille d'Aix, où elle paroît être venue de la Province de Languedoc, puiſqu'elle a parmi ſes titres, un teſtament fait le 5 Octobre 1412, par noble GEORGES DE JULLIANIS, de la ville de Niſmes, fils de noble GILLES DE JULLIANIS,

par lequel il ordonne être enterré dans l'Eglise Cathédrale de Nîsmes, au tombeau où son ayeul étoit enseveli.

Georges de Jullianis épousa *Raimonde de Sade*, ce qui se prouve par un acte de reconnoissance du 6 Février 1412, en faveur du Chapitre de Saint-Didier, par *Raimonde de Sade*, fille & héritiere de *Paulet de Sade*, assistée & autorisée de Georges de Jullianis, son mari, & *Hugues de Sade*, son grand-pere. De ce mariage naquit, entr'autres enfans,

Laurent de Jullianis, qui s'allia avec *Anne de Seignier*, fille d'*Antoine*, laquelle étoit issue des Seigneurs *de Piasin*. Il eut de son mariage : — 1. François, qui suit; — 2. Jean de Jullianis, Conseiller du Roi, pourvu, en 1502, d'une charge d'Auditeur des Comptes, & Archivaire dans la Cour des Comptes d'Aix. Il n'eut qu'une fille nommée Catherine de Jullianis, mariée, en 1544, avec *Louis de Rogier*, fils de *Jean*, Seigneur du Pugeton, qui étoit de la ville d'Aix; — 3. & Antoinette de Jullianis, mariée avec *Jean de Thomas*, Seigneur de la Valette, Baron de Sainte-Marguerite & de la Garde. Un de ses fils, ou petit-fils, épousa *Isabelle de Crillon*, sœur de *Louis de Crillon*, surnommé *le Brave*.

François de Jullianis, I. du nom, fut Secrétaire de la Chambre rigoureuse des Raisons d'Aix, par Lettres de provisions signées, le 19 Août 1525, à Avignon, par M. le Comte *de Tende*, Gouverneur & Lieutenant pour le Roi en Provence. Il épousa *Yolande de Caradet*, d'une Famille illustre de Marseille, qui a donné plusieurs Consuls & Viguiers à ladite Ville. Les *Caradets* ont été Princes de Melphe & d'Achaye, Comtes de Caserte, & Seigneurs de plusieurs Châteaux, dit *l'Histoire de Provence*, par *Nostradamus*, *p.* 577, imprimée à Lyon en 1614. De ce mariage naquirent : — 1. Balthasard, qui suit; — 2. Jacques, marié à *Jeanne de Barralis*, de laquelle il eut — Pierre & Jean de Jullianis, Ecuyers, — & Aurianne, mariée, en 1575, avec *Pierre Passeri*, d'une Famille noble de Marseille; — 3. François, auteur de la branche établie à Aix en Provence, rapportée après celle de Balthasard, établie à Avignon; — 4. & Melchione, mariée, par contrat du 8 Avril 1548, avec noble *Jacques Roux*, de la ville d'Hieres.

Branche de Jullianis, établie à Avignon.

Balthasard de Jullianis, fils aîné de François, I. du nom, & d'*Yolande de Caradet*, fut Conseiller au Siége Présidial de Marseille en 1580, & épousa *Jeanne Pebresse*, dont il eut, — 1. Nicolas de Jullianis, batisé le 15 Février 1557, & marié, le 10 Mars 1580, avec *Hortense de Beau*, fille d'*Elzéar*, & de *Louise d'Arles*, de la ville de Marseille; — & Arnoux, qui suit.

Arnoux de Jullianis, batisé le 19 Juillet 1560, vint étudier à Avignon, où il passa le grade de Docteur ès Droits le 14 Janvier 1584, & le 3 Juillet de la même année, il épousa *Gillette Spere*, fille de *Louis*, & d'*Anne Alvarès*, qui étoit de la ville d'Avignon. De ce mariage naquirent — François, qui suit; — & Jacques, que *Gillette Spere*, leur mere, après la mort de son mari, institua ses héritiers par son testament du 8 Juillet 1612, & par un codicille du 5 Janvier 1613.

François de Jullianis, II. du nom, épousa 1°. par. contrat du 30 Juillet 1617, *Etiennette Amblard*, de la ville de Nîsmes, de laquelle il n'eut que des filles; & 2°. en 1631, *Françoise Belin*, dont une nombreuse postérité, entr'autres,

Louis de Jullianis, marié, 1°. en 1684, avec *Félice d'Inguimbert*, de la ville de Manerbe; & 2°. en 1701, avec *Marguerite Tissaque*. Il a eu du premier lit sept garçons, entr'autres : — 1. Jacques de Jullianis, Prêtre & Chanoine Hebdomadier du Chapitre de Saint-Pierre d'Avignon, auteur d'une Fête donnée les 24, 25 & 26 Octobre 1752, à Avignon, à l'occasion de la naissance de Monseigneur le Duc *de Bourgogne*, & d'une seconde, donnée le 11 Janvier 1756, à l'occasion de la naissance de Monseigneur le Comte *de Provence*, dont les relations ont été imprimées & données au Public; — 2. Pierre de Jullia-

NIS, qui n'étoit pas marié, en 1761 ; & du ſecond lit eſt iſſu : — 3. & JOSEPH DE JULLIANIS, Prêtre & Chanoine à la Paroiſſe de St Genez d'Avignon.

Branche de JULLIANIS, établie à Aix.

FRANÇOIS DE JULLIANIS, troiſieme fils de FRANÇOIS, I. du nom, & d'*Yolande de Caradet*, ſe maria, le 11 ou le 14 Janvier 1558, à *Honorade de Geaufroy*, fille d'*Alexis*, Ecuyer, & premier Conſul d'Aix, & de *Delphine de Catalan*, de laquelle vint :

JACQUES DE JULLIANIS, mariée, en 1582, avec *Madelene de Penna*, fille d'*André*, Conſeiller au Parlement de Provence, dont il a eu,

GASPARD DE JULLIANIS, Aſſeſſeur d'Aix en 1635. Il avoit épouſé, en 1611, *N... de Meſargues*, dont : — 1. JEAN-BATISTE, mort Religieux de Saint-Dominique ; — 2. FRANÇOIS, marié, le 2 Mars 1641, à *Marguerite de Remuſat*, fille de *Louis*, Seigneur de Saint-Antonin, de laquelle il eut pluſieurs enfans ; — 3. & ALEXANDRE, qui ſuit.

ALEXANDRE DE JULLIANIS, Seigneur du Rouret, Capitaine de Cavalerie & Gouverneur de Brégançon, épouſa, le 26 Septembre 1661, *Marguerite de Vivaud*, fille d'*Annibal*, Seigneur du Rouret, & de *Jeanne de Seguiran*, de laquelle il eut, entr'autres enfans,

JEAN-FRANÇOIS DE JULLIANIS, reçu Page du Roi dans ſa petite Ecurie au mois de Mai 1687. Il juſtifia ſa nobleſſe juſqu'au ſixieme degré, & à la fin de ſes preuves, il eſt fait mention d'un Arrêt du premier Février 1669, rendu par les Commiſſaires députés par le Roi pour la vérification des titres de la Nobleſſe en Provence, portant confirmation de la nobleſſe d'ALEXANDRE DE JULLIANIS, Seigneur du Rouret, & de FRANÇOIS DE JULLIANIS, ſon frere.

Les armes : *de ſinople, à un pal d'or, accompagné d'un pal de gueules, au chef d'argent, chargé d'une épée de ſable, avec le timbre au-deſſus.*

JUMEL DE LISORES, en Normandie. Famille maintenue dans ſa nobleſſe le 28 Septembre 1588, de laquelle étoit

PIERRE LE JUMEL, Seigneur de Liſores & du Pont-l'Evêque, reçu Conſeiller au Grand-Conſeil le 14 Juin 1563, grand Rapporteur en la grande Chancellerie le 21 Octobre 1568, enſuite Préſident à Mortier au Parlement de Rouen en 1571. Il réſigna en 1597.

NICOLAS LE JUMEL, Ecuyer, Seigneur de Liſores, probablement ſon fils, ou ſon frere, étoit Procureur-Général au même Parlement la même année (en 1597). Il avoit épouſé *Eliſabeth de Vaſſy*, veuve d'*Antoine le Gris*, Baron d'Eſchauffour. *Voyez* l'Hiſtoire de Harcourt, par *la Roque*, *page* 1007.

L'Hiſtoire de Rouen donne pour armes à cette Famille : *d'azur, à l'aigle éployée à 2 têtes d'or ; au chef d'argent, chargé de 3 quintefeuilles de gueules.* Et *Louis Chevillard* dit qu'elles ſont : *de gueules, à l'aigle éployée à 2 têtes d'argent ; au chef de ſinople, chargé de 3 molettes d'argent.*

* JUMELLES, en Picardie. Terre & Seigneurie érigée en *Marquiſat*, par Lettres du mois de Février 1678, enregiſtrées le 21 Mars 1681, en faveur de *Henri le Roi*, Seigneur de Jumelles, Cobelet, Foreſtel & Eſtombes. *Voyez* ROI DE JUMELLES (LE).

* JUMILHAC : Terre conſidérable en Périgord, érigée en *Marquiſat*, par Lettres-Patentes enregiſtrées au Parlement de Bordeaux le 26 Avril 1656, & en la Chambre des Comptes de Paris le 28 Mai 1657, en faveur de FRANÇOIS CHAPELLE DE JUMILHAC, Seigneur dudit lieu & de Saint-Jean, Baron d'Arfeuille, fils de JACQUES CHAPELLE, Ecuyer, Seigneur de *Jumilhac*, & de *Madelene de Doucet*. Voyez CHAPELLE DE JUMILHAC, *Tome IV*, *pag.* 212 de ce Dictionnaire.

JUMILLY, en Normandie, Election de Domfront. Famille noble dont nous ne connoiſſons que les armes, qui ſont : *d'or, à une roſe de gueules en abyme, accompagnée de trois tréfles de ſinople, deux en chef & un en pointe.*

JUNET : Famille originaire de la Riviere, & établie à Salins en Franche-Comté au commencement de ce ſiécle. Elle remonte à

JEAN JUNET-DE-LA-RIVIERE, Procureur-Général des Terres de la Maiſon de *Chalon*, au Comté de Bourgogne, auquel PHILIPPE II, Roi d'Eſpagne, accorda des Lettres de nobleſſe, datées de Madrid le 27 Avril 1598, en récompenſe de ſes ſervices, de ceux de PIERRE & de PHILIBERT, ſes fils, & de GRATIAN JUNET, ſon pere.

Sa poſtérité ſubſiſte dans PIERRE-FRANÇOIS-JOSEPH JUNET-DE-COURBESSEIN, Ecuyer, Seigneur d'Aiglepierre & Bouverans, ancien Capitaine dans les Milices du Comté de Bourgogne. Il a épouſé, le 20 Mai 1745, *Marie-Anne-Deſirée Portier*, fille de *Jacques-François*, Seigneur d'Aiglepierre, ancien Capitaine au Régiment de la Serre, & de *Marie-Hippolite Boutechoux*, dont : — 1. PHILIBERT-MARIE, né le 2 Mars 1746 ; — 2. JACQUES-ANTOINE-FRANÇOIS, né le 22 Octobre 1747 ; — 3. FRÉDERIC-FRANÇOIS-MARGUERITE, né le 5 Janvier 1757 ; — 4. MARIE-HIPPOLITE DESIRÉE, née le 6 Janvier 1753 ; — 5. & MARIE-ANNE-JOSEPHE, née le 5 Juillet 1754. Les armes : *d'hermines, à la faſce de gueules, chargée d'une quintefeuille percée d'or ; l'écu timbré d'un Maure naiſſant, vêtu d'hermines.* Voyez le Nobiliaire de la ville de Salins, *Tome II, pag. 164 & ſuiv.*

* JUPILLES : Terre & Seigneurie ayant haute, moyenne & baſſe Juſtice, dans la Province du Maine, entre la ville de Freſnay, au Maine, & la ville d'Alençon en Normandie. Elle eſt ſituée dans la Paroiſſe de Fié, & releve à foi & hommage-lige de Sa Majeſté. Louis XIV l'érigea en *Vicomté*, par Lettres obtenues en Chancellerie au mois de Mars 1655, ſcellées du grand Sceau de cire verte. Les termes de cette Charte annonce aſſez l'illuſtration & l'antiquité de la Maiſon, à laquelle elle a donné ſon nom, & dont nous allons donner la Généalogie, d'après un *Mémoire* en forme probante, & légaliſée par le Juge des lieux.

Dans l'enceinte du Château de JUPILLES eſt une Chapelle ſous l'invocation de SAINT-LOUIS & de *Sainte-Catherine*, dont la préſentation appartient au Seigneur DE JUPILLES ; la fondation en eſt très-ancienne. Il y en a encore une pareille de ce nom dans la Province du Maine, proche le Château du Loir, qui paroît avoir appartenu à cette Maiſon, & avoir été le partage du chef d'une branche éteinte, dans le détail de laquelle on ne peut entrer, ni dans celui des branches puînées qui ſe ſont établies à Fains & aux Aſſarts en Beauce & Aulenois, à Saint-Ouen, près Moranne en Anjou, & à Sainte-Suſanne en la même Province ; branches éteintes, dont les auteurs & les filiations ſont inconnus.

Il y a encore une Paroiſſe de JUPILLES en Lorraine, dans l'Evêché de Metz ; & enfin une ville de ce nom dans le Brabant, entre Liége & Maſtricht, & une famille de JUPILLES, qui porte les mêmes armes que celle-ci ; mais ne pouvant prouver les degrés de ſanguinité, ni en quel tems, ni de quelle maniere ces deux branches ſe ſont diviſées, ni quels en ſont les aînés, on ſe borne à donner la filiation des JUPILLES du Maine, conformément aux titres & actes qui en font foi.

I. Le premier de cette Maiſon, depuis lequel la Généalogie paroît ſuivie, eſt GUILLAUME DE JUPILLES, Chevalier, qui partagea, en 1223, la Terre & Seigneurie de Vaulx, ſituée en la Paroiſſe de Geſne au Maine, avec *Guillaume de Curialette*, auſſi Chevalier, ce qui ſe juſtifie par acte expédié devant *Geoffroy*, Sénéchal de Beaumont, au mois de Janvier de l'an 1223. On ne voit pas le

nom de ſa femme, mais on préſume qu'il avoit épouſé la ſœur dudit Sieur *de Curialette*, attendu que, par le partage de la Terre de Vaulx, en 1228, il eſt dit que ce GUILLAUME DE JUPILLES partagea ladite Terre avec *Guillaume de Curialette*, à cauſe de la *Fraresche*, (ou fraternité) de ſa femme. Il eut pour fils:

II. RAOUL DE JUPILLES, en Latin *Radulphus*, Chevalier, Sire de Jupilles, qui céda ſes droits ſur ladite Terre de Vaulx, à *Geoffroy Curialette*, Chevalier, ainſi que cela eſt juſtifié par acte du mois de Mai 1261. Il fit échange avec SAINT-LOUIS de certaines rentes de bled, chapons, avoine & argent qu'il prenoit ſur la Châtellenie de la Ferté-Alais, appartenant audit Seigneur Roi, & qu'il avoit achetée de *Jean Alainville* & de *Mathilde Labouvere*, ſon épouſe. Ledit RAOUL lui a abandonné, à lui & à ſes ſucceſſeurs, à perpétuité, le ſuſdit revenu, pour 6 livres pariſis de revenu annuel, à prendre, par chacun an, ſur le domaine d'Alençon, à deux termes, ſçavoir, moitié à la Saint-Remi, & l'autre moitié à la Nativité de N. S. qui lui ſeront payées par celui qui ſera pour lors Receveur; leſquelles 6 livres à la réquiſition du Sieur RAOUL DE JUPILLES, ſeront réunies au domaine de ſa Chapelle de Jupilles. Cet échange ſe juſtifie par acte expédié à Rouen, au mois de Juillet 1269, ſcellé du grand ſceau de cire verte, où eſt empreint une *fleur de lis*, & attaché en las de ſoie verte & rouge. Par cet acte le Roi donne à RAOUL DE JUPILLES la qualité de *ſon chéri & fidele ſerviteur*. La rente de 6 livres ſe perçoit encore annuellement par le Chapelain de la Chapelle de JUPILLES ſur les domaines d'Alençon, conformément auxdites Lettres & Actes poſtérieurs, tant des Ducs d'Alençon, Chambres des Comptes de Rouen, Préſidial d'Alençon, que de l'Arrêt du Conſeil du 10 Avril 1703, & à l'état arrêté au Conſeil le 24 Avril même année. RAOUL fit le voyage de la Terre-Sainte avec GUILLAUME & GUITIER DE JUPILLES, ſes fils, ſous la conduite de SAINT-LOUIS, ce qui ſe voit par les annotations imprimées en l'Hiſtoire de ce Monarque, où les qualités de *Monſieur* & de *Chevalier* leur ſont données, & où elles ne paroiſſent qu'aux perſonnes de conſidération. Il obtint de CHARLES, Roi de Sicile & de Naples, Vicaire général de l'Empire Romain pour la Sainte Egliſe, des Lettres pour rétablir & doter la Chapelle de Jupilles de 8 livres tournois de revenu annuel, ou de tout autre qu'il voudra. Ces Lettres, du 18 Mars, indiction XIV. l'an ſixieme de ſon regne, ſont ſcellées du ſceau de cire & ſoie rouge. Il épouſa Damoiſelle *Iſabeau de Montreuil*, dont vinrent: — 1. GUITIER, qui ſuit; — 2. GUILLAUME, Chevalier, lequel fit le voyage de la Terre-Sainte, avec RAOUL, ſon pere, comme nous l'avons dit, ſous SAINT-LOUIS; — 3. & 4. ROBERT & OLIVIER, Ecuyer. ROBERT DE JUPILLES, Ecuyer, Sire des Aſſarts & de Fains en Beauce & Aulenois, épouſa Dame *Marie Bellone de Noëray*, veuve *de Guidebes*, Chevalier, & Dame de Noëray, ainſi qu'il paroît par ſon contrat de mariage paſſé en la Cour Royale de Saint-Mars, en date du 22 Août 1307, auquel aſſiſterent OLIVIER & GUITIER DE JUPILLES, ſes freres. Par ce contrat, ROBERT donne à ſa femme 60 livres de rente tournois ſa vie durant, à prendre ſur ſes terres de Fains & des Aſſarts au pays de Beauce & d'Aulenois, de laquelle rente ſadite femme jouira, nonobſtant quelque coutume qui diſe que femme ne doit prendre que la tierce partie des héritages. OLIVIER DE JUPILLES, ſon frere, préſent au contrat, le cautionne pour ladite ſomme de 60 livres, qui étoit payable en deux termes, ſçavoir, à la Touſſaint & Pâques. En faveur de ce mariage, Meſſire GUITIER DE JUPILLES abandonne tous ſes biens-meubles & immeubles à ROBERT & OLIVIER, ſes freres, qu'il auroit pu prétendre en la ſucceſſion de Damoiſelle *Iſabeau de Montreuil*, leur mere, renonçant à y rien prétendre, à moins que ce ne fût par défaut d'hoirs, au moyen cependant de ce qu'ils lui feront, chacun an, 40 livres tournois de rente.

III. GUITIER (en Latin *Guiterus*) DE JUPILLES, Chevalier, Sire de Jupilles, fit, comme nous l'avons dit, le voyage de la Terre-Sainte avec RAOUL, ſon pere, où étant reſté au ſervice du Roi de Jéruſalem, il obtint des Lettres en Chancellerie le Jeudi avant la Saint-Clément, l'an 1288, à fin de nommer des Procureurs pour gérer ſes affaires en ſon abſence, ce qu'il fit ès perſonnes deſdits

dits ROBERT & OLIVIER DE JUPILLES, ſes freres puînés, *Olivier de Corbuſen*, & *Emeri de Coueſme*, Ecuyers, comme il paroît par les Lettres du Garde-Sceau de la Prévôté de Paris, du Jeudi après la Saint-André, l'an 1288. On ne voit par aucun acte quelle fut ſa femme; mais il en eut: — GUILLAUME, qui ſuit; — & ALICE DE JUPILLES, Religieuſe à l'Abbaye du Pré au Mans. GUILLAUME, ſon frere, aſſiſta & fut préſent à ſa Profeſſion, ainſi qu'il eſt marqué dans l'acte de Profeſſion, du Samedi avant la Saint-Clément, l'an 1305. Par cet acte, GUITIER DE JUPILLES, leur pere, donne à l'Abbaye 60 ſols tournois de rente, laquelle donation ſon fils aîné, GUILLAUME DE JUPILLES, ratifie.

IV. GUILLAUME DE JUPILLES épouſa Demoiſelle *Jeanne de la Ferriere*, fille de *Robert de la Ferriere*, Chevalier, Sire d'Aulnou, près Séez en Normandie, ainſi qu'il eſt juſtifié par le contrat de vente de ladite Terre d'Aulnou, du 23 Octobre 1460, où il paroît qu'il eut pour enfans: — GERVAISE, qui ſuit; — & JEANNE DE JUPILLES, mariée à *Guillaume de Thouars*, au Maine, Chevalier, Sire de Thouars, Sénéchal du Mans.

V. GERVAISE DE JUPILLES, Ecuyer, épouſa Damoiſelle *Marie de Moire*, fille de *Jean de Moire*, Ecuyer, Seigneur de Moire, ainſi qu'il eſt juſtifié par contrat paſſé devant *Bouhier*, Notaire à Beaumont, le Jeudi devant la Thyeuphanie (Epiphanie), l'an 1385: à ce contrat aſſiſta noble *Jean de Moire*, pere de ladite Demoiſelle, à laquelle il donne par héritage 40 livres tournois de rente, à prendre ſur ſes domaines, payables, chacun an, à la fête de Saint Jean-Batiſte, & 80 livres tournois en argent, payables lors de ſon mariage; il ſe charge de faire les noces, & en outre de vêtir ſa fille ſuivant ſon état. Ledit GERVAISE DE JUPILLES fit, le 26 Mai 1385, nouvelle reconnoiſſance de la rente de 60 ſols tournois, donnée à l'Abbaye du Pré, par feu GUITIER DE JUPILLES, ſon ayeul, ainſi qu'il ſe juſtifie par ledit acte de reconnoiſſance. Ses enfans furent: — 1. RAOUL, qui ſuit; — 2. JEAN, Ecuyer, Capitaine & Gouverneur de la Ville & Châtellenie de Gençay en Poitou. Il fonda une Chapelle dans l'Egliſe de Notre-Dame de Gençay, & deux Prébendes dans celle de Saint-Maurice dudit Gençay, ainſi qu'il eſt juſtifié par ſon teſtament paſſé à Tours le 19 Octobre 1450, mourut ſans être marié, & fut inhumé dans la Chapelle qu'il avoit fondée; — 3. & GUILLEMETTE DE JUPILLES, auſſi morte ſans alliance.

VI. RAOUL, ou RAOULET DE JUPILLES, Ecuyer, Seigneur de Jupilles, fut tué à Séez, en l'Abbaye ou Monaſtere de Saint-Martin de Séez, le 3 Mars 1433, par les Anglois, répandus pour lors dans la Province de Normandie, qui lui avoient dreſſé une embuche, ainſi qu'à d'autres armés, tenant le parti de la France. Il fut inhumé dans l'Egliſe Cathédrale dudit Séez, ce qui ſe juſtifie par l'acte d'une fondation faite par GUILLAUME, ſon fils aîné, le 23 Octobre 1460, d'un ſervice ſolemnel à ſon intention, chacun an, à perpétuité, le troiſieme jour de Mars. Il avoit épouſé Demoiſelle *Catherine de Saint-Agnen*, comme il eſt prouvé par les partages de la ſucceſſion de ladite *Catherine*, faits après la mort de ſon mari, le 18 Juin 1472, entre ſes enfans, ſçavoir: — GUILLAUME, qui ſuit; — & AMBROISE, mariée à *Jean des Peignes*, Ecuyer, Seigneur des Peignes, ainſi qu'il paroît par les partages qu'elle fit avec GUILLAUME DE JUPILLES ſon frere, de la ſucceſſion de *Catherine de Saint-Agnen*, leur mere, le 18 Juin 1472.

VII. GUILLAUME DE JUPILLES, Ecuyer, Seigneur de Jupilles, vendit la Terre & Seigneurie d'Aulnou, aſſiſe en la Paroiſſe d'Aulnou, avec tous les droits en dépendans, (laquelle eſt mouvante à foi & hommage-lige du Roi, à cauſe de la Châtellenie d'Eſſay), aux Prieur & Chapitre de l'Egliſe Cathédrale de Saint-Gervais de Séez, pour le prix & ſomme de 2518 écus dix francs, ſpécifiés dans l'acte paſſé devant *Blanchet Rifaut*, Clerc, Garde des Sceaux de la Châtellenie d'Eſſay, le 23 Octobre 1460, en préſence de *Jean le Boucher*, Promoteur de Séez, *Robert la Foſſe*, Curé d'Eſſay, & *Jean le Rale*, Secrétaire de l'Evêque de Séez. Il fonda le même jour, par acte paſſé devant le Notaire du Chapitre de Séez, un Service ſolemnel par chacun an, en l'Egliſe de Saint-Martin de Séez, le 3 Mars, pour le repos & ſalut de l'ame de défunt RAOUL DE JUPILLES, ſon pere, tué par les Anglois le 3 Mars 1433, comme il a été dit, dans le Monaſtere

de Saint-Martin de Séez, ainſi que pour lui & ſes ſucceſſeurs; à l'effet de quoi il donne, par ledit acte, auxdits Chanoines, en aumônes & pour la fondation, 500 écus d'or au coin du Roi, de valeur de 30 ſols tournois, qu'il déclare vouloir être employés en fond d'héritages de ſuffiſante valeur, pour être, chaque année, diſtribués aux Chanoines préſens audit Anniverſaire dans cette Egliſe, laquelle ſomme de 500 écus d'or leſdits Chanoines reconnoiſſent avoir reçue. Dans cet acte il eſt ſpécifié qu'au cas que GUILLAUME DE JUPILLES veuille aſſiſter ledit jour 3 Mars à la célébration de ce ſervice, leſdits Chanoines s'obligent de le recevoir dans leur maiſon, avec cinq perſonnes & leurs chevaux, & s'il n'y venoit pas en perſonne; de diſtribuer aux pauvres la portion de deux Religieux Chanoines de ladite Egliſe, conſiſtant en pain, viande & boire; & après le décès dudit GUILLAUME DE JUPILLES, ils s'obligent également, eux & leurs ſucceſſeurs, de diſtribuer à perpétuité la même aumône. Cet acte eſt ſcellé du ſceau du Chapitre; & ſouſcrit de Me *Jean Garnier*, Promoteur de la Cour Epiſcopale de Séez, de *Jean Paigné*, Avocat à la même Cour, & autres ſouſſignés. Il acquit de *Pierre de Tragen*, Seigneur de Saint-Georges, la Terre & Seigneurie d'Oiſſeau, ayant haute, moyenne & baſſe juſtice, & le fief du Boulay-Juhas, par contrat du 29 Septembre 1461, pour le prix & ſomme de 6216 écus d'or, à la charge de les relever à foi & hommage de la Châtellenie d'Aſſé-le-Boiſne. Il épouſa Demoiſelle *Marie de Bailleul*, fille de Meſſire *Jean de Bailleul*, Seigneur de Goron & de Meſſé, & de Dame *Jeanne de Matheflon*. C'eſt ce qui ſe juſtifie par les partages faits de la ſucceſſion dudit défunt Sieur *de Goron*, entre noble homme *Joachim de Bailleul*, Ecuyer, Seigneur de Goron & de Meſſé, & GUILLAUME DE JUPILLES, époux de Demoiſelle *Marie de Bailleul*, ſa ſœur, en date du 18 Juillet 1461. De cette alliance vinrent: — 1. JOACHIM, qui ſuit; — 2. JEAN, marié à Damoiſelle *Perine de Saint-Remy*, qu'il laiſſa veuve & ſans enfans. Elle épouſa, 2°. *Jean de Clinchamp*, Ecuyer, Seigneur de Neuvillete. Ces deux mariages ſe juſtifient par des procédures faites au Siége du Mans, entre JOACHIM DE JUPILLES, & le Sieur *de Clinchamp*, à cauſe du douaire de Damoiſelle *Perine de Saint-Remy*, veuve de noble JEAN DE JUPILLES, de l'an 1516; — 3. RENÉE, morte fille, & inhumée dans la Chapelle du Château de Jupilles, comme il paroît par l'inſcription appoſée ſur ſa tombe; — 4. ANNE, morte ſans enfans de ſon mariage avec *François de Thieulin*, Ecuyer, Seigneur de Roſay; — 5. & GUILLEMETTE DE JUPILLES, femme de *Marguerin de Villiers*, Ecuyer, Seigneur de Baudet & de la Bunache, ce qui eſt juſtifié par les partages de la ſucceſſion de défunt noble homme GUILLAUME DE JUPILLES, & de Demoiſelle *Marie de Bailleul*, faits entre JOACHIM DE JUPILLES & *Marguerin de Villiers*, comme ayant épouſé GUILLEMETTE DE JUPILLES, fille dudit GUILLAUME, & ſœur dudit JOACHIM.

VIII. JOACHIM, Ecuyer, Seigneur DE JUPILLES, fut Echanſon de *René*, Duc d'*Alençon*, Pair de France, Comte du Perche & Vicomte de Beaumont, ainſi qu'il eſt juſtifié par les Lettres du 21 Mai 1484. Il épouſa, par contrat du 28 Juin 1506, Demoiſelle *Jacquine de Pré*, fille de Meſſire *Louis de Pré*, Chevalier Seigneur de Moulins, & de Dame *Marie du Reffou*; fut admis, pour lui & ſes ſucceſſeurs à perpétuité, aux prieres & ſuffrages des Freres Mineurs, comme il paroît par les Lettres du R. P. *Binet*, Général de l'Ordre, en date du 8 Mai 1514, ſcellées du ſceau dudit Ordre; & eſt inhumé proche ſon épouſe dans la Chapelle de Jupilles, ainſi qu'il eſt juſtifié par l'inſcription qui eſt ſur ſa tombe. Il eut pour fils unique & héritier:

IX. JACQUES, Ecuyer, Seigneur DE JUPILLES, maintenu dans ſa nobleſſe par Sentence du pénultieme jour de Décembre 1540, rendue alors par le Commiſſaire pour le Roi, départi dans la Province pour la recherche des uſurpateurs de nobleſſe. Il avoit épouſé Damoiſelle *Gillon de Launay*, fille de *Jean de Launay*, Ecuyer, Seigneur de la Campagnere, & de Demoiſelle *Guionne de Graſmenil*. En faveur de ce mariage, Demoiſelle *Jeanne de Launay*, ſa tante, veuve de *Jean de Corduan*, Seigneur de Minbré, donna la Terre du Deffais ſituée dans la Paroiſſe de Saint-Germain d'Anxure près Laval, par acte du 28 Mars 1538. De ce mariage vinrent beaucoup d'enfans, pluſieurs moururent en bas âge. JEAN,

Balthasard, Guillaume, Jacques & Galois, décéderent grands & sans postérité. Jean fut inhumé dans la Chapelle de Jupilles au bout de la tombe de Jacques, son pere. Les autres enfans furent : — Gilles, qui suit ; — Jeanne, mariée à *Hector de la Faverie*, Ecuyer, Seigneur de Logrierre, dont une fille morte en bas âge ; — & Françoise de Jupilles, femme de *Jean de Marcouville*, Ecuyer, Seigneur de Montgoubert, dont : — *Susanne de Marcouville*, mariée à *Jacques de Belle-Hache*, Ecuyer, Seigneur de Bienville près Caen, ce qui est justifié par le partage du 9 Avril 1579.

X. Gilles de Jupilles, aîné des enfans de Jacques, transigea le 9 Février 1556, assisté de Jacques de Jupilles, son frere, de *Guillaume de Villiers*, curateur ordonné par justice de Balthasard, son autre frere, & de Françoise de Jupilles, sa sœur, avec *Gillon de Launay*, sa mere, laquelle eut son douaire sur les biens de défunt son mari. Le même Gilles de Jupilles transigea encore le 19 Avril 1579, avec *Jean de Marcouville*, Seigneur de Montgoubert, son beau-frere, mari de Françoise, sa sœur, au sujet de plusieurs successions & entr'autres de celle de *Gillon de Launay*, sa mere ; & il épousa le 15 Janvier 1588, *Esther de Beauvau*, fille de *Jacques de Beauvau*, Chevalier, Seigneur de Ternay & de Tigny, & de *Marguerite de Bigot*. Sa femme se remaria à *Jacques du Sevroy*, Chevalier, Seigneur de la Chaux, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Lieutenant de la Compagnie des Gendarmes du Vidame de Chartres. Il ne paroît pas qu'elle eut des enfans de cette seconde alliance ; mais de la premiere : — René, qui suit ; — & Esther, laquelle partagea avec son frere le 2 Avril 1618, & se maria avec *Gilles de Brosset*, Ecuyer, Seigneur de Cuisay & de la Chaux.

XI. René de Jupilles, Ecuyer, Seigneur de Moulins, Jupilles & Oisseau, Capitaine de 100 hommes d'armes au Régiment de Normandie, fut émancipé le 14 Juillet 1612, par Sentence du Bailliage de Fresnay, du consentement de *Jacques du Sevroy*, son curateur, second mari d'*Esther de Beauvau*, sa mere, partagea, le 2 Avril 1613, la succession de son pere, avec *Gilles de Brosset*, Seigneur de Cuisay, mari d'Esther de Jupilles, sa sœur ; & transigea conjointement avec ledit *Gilles de Brosset*, le 20 Avril 1617, avec *Esther de Beauvau*, femme en secondes noces de *Jacques du Sevroy*, tant pour la demande de son douaire sur les biens de son premier mari, que sur le remplacement de ses deniers dotaux. Il fut maintenu dans sa noblesse, par Sentence rendue le 4 Juin 1641, par *Jean Guillon*, Ecuyer, Seigneur de Valbré, Conseiller du Roi & Commissaire de Sa Majesté en cette partie. Il épousa, 1°. par contrat du 1 Février 1613, *Marie le Bouyer*, fille de *Nicolas*, Ecuyer, Conseiller du Roi, Président au Bailliage & Siége Présidial d'Alençon, & de *Marthe Durand* ; 2°. par contrat du 28 Décembre 1616, *Marie de Louët*, fille de *Christophe*, Chevalier, Gentilhomme de la Chambre du Roi, Seigneur de la Grange, Fié, Vilette, Bretignolle, le Ravoire & Plessis-Remond, & de *Marie de Saint-Denis* ; & 3°. par contrat du 10 Février 1629, *Gabrielle de Turpin*, veuve de *François de Montplair*, fille de *N... de Turpin*, Chevalier, Comte de Crissé, & d'*Eléonore de Crevant*. Du premier lit il eut : —— 1. Marthe, mariée à *Charles de Montplacé*, Ecuyer, Seigneur de la Motte, ainsi qu'il se voit par les partages du 5 Novembre 1658 ; — 2. Marie de Jupilles, femme de *François de Loisel*, Ecuyer, Seigneur du Plessis, comme il est justifié par autre partage du 28 Décembre 1658. Du second lit vinrent : — 3. Christophe, qui suit ; — 4. Jacques, dont on ignore la destinée ; — 5. Renée, mariée à *Etienne d'Aubry*, Ecuyer, Seigneur de Champ-Rons, & quelques autres morts en bas âge ; & du troisieme lit : — Emeric, mort à l'armée comme il paroît par le contrat de mariage de son pere ; — & Jacques de Jupilles, aussi mort à l'armée.

XII. Christophe de Jupilles, Ecuyer, Seigneur de Moulins, Jupilles, Oisseau & autres lieux, par la démission que son pere lui fit de tous ses biens, le 17 Avril 1643, épousa, par contrat du 11 Avril 1647, *Marie de Goué*, fille de *Massé de Goué*, Ecuyer, Seigneur de Laugrumiere, & de Damoiselle *Françoise le Faucheux*. De ce mariage il eut 12 enfans, sçavoir : — 1. Léonor, qui

ſuit; — 2. Michel-François, auteur de la branche des Seigneurs de Moulins, &c. rapportée ci-après; —— 3. Louis-Christophe; —— 4. Renée-Marie-Madelene; — 5. Marguerite-Françoise; — 6. Marthe; — & ſix autres morts en bas-âge. Ils partagerent, le 3 Septembre 1683, la ſucceſſion de leurs pere & mere communs, qui conſiſtoit dans les Terres, Fiefs & Seigneuries de Moulins, de Jupilles, d'Oiſſeau, le Fief de la Roſiere, la Seigneurie de Montguerin & pluſieurs autres Terres & biens.

XIII. Léonor de Jupilles, Ecuyer, Seigneur de Jupilles & d'Oiſſeau, épouſa, par contrat du 19 Mars 1678, Damoiſelle *Marie de Monteſſon*, morte en 1690, fille de *Jean de Monteſſon*, Chevalier, Seigneur de Saint-Aubin, du Déſert, Douillet, &c. & d'*Eliſabeth Picart*. Il eſt mort en 1720, & eſt inhumé dans le Chœur de l'Egliſe Paroiſſiale d'Oiſſeau, à côté de ſa femme, dont il a eu : — 1. Alexandre-Léonor, qui ſuit; — 2. Christophe-Joseph, Chevalier; — 3. Marie-Françoise-Renée, femme d'*Antoine Ronné*, Chevalier, Seigneur du Melny, Roullet, Durcé, Beaulandois, &c. — 4 & 5. & deux autres enfans morts au berceau.

XIV. Alexandre-Léonor de Jupilles, Chevalier, Seigneur de Jupilles, d'Oiſſeau, &c. mort au Château de Jupilles, le 6 Avril 1742, & inhumé dans la Chapelle dudit lieu, avoit épouſé, par contrat du 24 Juillet 1726, Damoiſelle *Bonne-Angélique des Vaulx de Levaré*, fille de Meſſire *René-Gilbert des Vaulx*, Marquis de Levaré, Chevalier, Seigneur des Terres, Fiefs & Seigneuries des Vaulx, Levaré, Hercé, Saint-Bertevin, Vieuvy, & de *Marie-Thereſe Caille du Fourny*. De ce mariage ſont iſſus : — 1. Christophe-Joseph, qui ſuit; — 2. Bonne-Josephe-Léonore-Thérese, née le 22 Mai 1728, mariée, par contrat du 15 Décembre 1747, à Etienne-Bon-François-Alexandre de Jupilles, ſon couſin germain, dont il ſera parlé dans la branche ſuivante; — 3. Angélique-Renée-Françoise, née le 18 Août 1737, mariée, par contrat du 1 Février 1767, à *François-Auguſtin de Carrey de Belmare*, Chevalier de Saint-Louis, & ancien Capitaine au Régiment de la Couronne; — 4. & Marie-Angélique-Léonore, née le 21 Avril 1738, Religieuſe à l'Abbaye-Royale de Montfort à Alençon.

XV. Christophe-Joseph de Jupilles, Chevalier, Seigneur de Bretignolle, la Mileſſiere, &c. Capitaine au Régiment de Vivarais, a épouſé *Marie-Jeanne Guimont*, dont il n'a point eu d'enfans, & eſt mort, le 24 Juin 1744, au Château de Jupilles. Il a été inhumé dans le Chœur de l'Egliſe d'Oiſſeau, ainſi que ſon épouſe, décédée le 23 Septembre même année.

Seconde Branche.

XIII. Michel-François de Jupilles, Chevalier, Seigneur de Moulins, la Sauvagere, &c. ſecond fils de Christophe, & de *Marie de Goué*, a épouſé *Marthe de Bonvouſt*, veuve de Meſſire *Antoine de la Fournerie*, dont : — 1. Jean-François, qui ſuit; — 2. Louis-Christophe, Chevalier, Capitaine au Régiment de Montroy, Cavalerie, mort à l'armée, ainſi qu'il ſe juſtifie par le certificat du 16 Septembre 1691, de M. *de Chanſleur*, Lieutenant-Colonel dudit Régiment; — 3. Renée, Religieuſe au Couvent du Calvaire à Mayenne; — 4. Marthe, Religieuſe à l'Abbaye Royale de Sainte-Claire d'Alençon; — 5. Marie-Madelene, qui partagea la ſucceſſion de ſes pere & mere, le 20 Décembre 1694, & épouſa *René-Antoine le Feron*, Ecuyer, Seigneur des Roches; — 6. & Marguerite-Françoise, femme de *René le Bigot*, Ecuyer, Seigneur de Charbon, ſuivant le partage des biens de ſes pere & mere, fait entr'elle, ſon frere & ſa ſœur.

XIV. Jean-François de Jupilles, Chevalier, Seigneur de Moulins, la Sauvagere, Montfort, &c. épouſa, 1°. en 1728, *Marie le Boucher*; & 2°. *Charlotte de Pannard de Champis*, dont il n'avoit point d'enfans. Ceux du premier lit ſont : — 1. Etienne-Bon-François-Alexandre, qui ſuit; — 2. Marie-Anne-Joachim de Jupilles, allié avec *Marie Amiot*, veuve de Meſſire *de Malaſſeigne*,

dont il n'y a point d'enfans. Il a eu en partage la Terre, Fief & Seigneurie de Moulins, fort conſidérable par ſon étendue & par les droits & priviléges dont elle jouit : il en eſt le ſeul Seigneur ; — 3. & MARIE-FRANÇOISE-AMÉDÉE DE JUPILLES, Demoiſelle.

XV. ETIENNE-BON-FRANÇOIS-ALEXANDRE DE JUPILLES, Chevalier, Seigneur de Moulins, la Douettée, Montfort, la Sauvagere, &c. a épouſé, par contrat du 15 Décembre 1747, BONNE-JOSEPHE-LÉONORE-THÉRESE DE JUPILLES, ſa couſine-germaine, fille & principale héritiere d'ALEXANDRE-LÉONOR, Chevalier, Seigneur DE JUPILLES, Oiſſeau, Montguerin, la Roſiere, le Champ à la Louve, &c. & de *Bonne-Angélique des Vaulx de Levaré*, laquelle lui a apporté tous les biens de ſa branche. De cette alliance ſont nés : — 1. ALEXANDRE-BON DE JUPILLES, né le 9 Novembre 1748, Lieutenant au Régiment de Metz, Artillerie en 1772 ; — 2. ALEXANDRE-LÉONOR, Chevalier, né le 24 Février 1760 ; — 3. une fille, née le 15 Novembre 1749, ondoyée & décédée le même jour, & inhumée dans l'Egliſe d'Oiſſeau le lendemain ; — 4. BONNE-ANGÉLIQUE-JOSEPHE, née le 21 Juin 1753, morte au mois de Mai 1759, & inhumée à Sainte-Marguerite, Fauxbourg Saint-Antoine à Paris ; — 5. & BONNE-ANGÉLIQUE, née le 22 Mai 1762, décédée le 5 Mai 1763, & inhumée dans l'Egliſe d'Oiſſeau le même jour.

Cette Maiſon poſſéde encore aujourd'hui la Terre & Vicomté DE JUPILLES ; les Fief & Seigneurie de la Paroiſſe d'Oiſſeau ; les Terre, Fief & Seigneurie de Bretignolle, ſituée dans la Paroiſſe de Saint-Victor ; la Terre, Fief & Seigneurie de Lonne dans la Paroiſſe d'Oiſſeau ; la Terre, Fief & Seigneurie de Montguerin, Paroiſſe de Fié ; la Terre, Fief & Seigneurie de la Mileſſiere, même Paroiſſe ; le Fief de la Roſiere, Paroiſſe de Saint-Victor, la Terre, Fief & Seigneurie de Longuemiſiere, Paroiſſe d'Oiſſeau ; & le Fief du Champ à la Louve, Paroiſſe de Geſne.

Par le mariage de *Bonne-Angélique des Vaulx de Levaré*, avec ALEXANDRE-LÉONOR DE JUPILLES, eſt venue par ſucceſſion du côté de cette Dame, la Terre, Fief & Châtellenie des Vaulx : elle eſt fort étendue, a de très-beaux fiefs ; le Seigneur *des Vaulx* l'eſt auſſi de la Paroiſſe de Champeon. Il préſente à la Chapelle du Manoir des Vaulx, qui eſt fort ancienne & de la valeur de plus de 1000 livres, & eſt ſituée à deux lieues de la Mayenne. Enfin la Maiſon de JUPILLES par cette héritiere de celle *des Vaulx*, poſſede encore la Terre, Fief & Seigneurie du Bois-Brault dans la Paroiſſe de Goron, & la Terre, Fief & Seigneurie du Manoir dans la Paroiſſe de Lebois.

Les armes : *emmanché d'hermines & de gueules.* Pour cimier, *un cigne eſſorant d'argent, béqué de ſable.* Supports, *deux ſauvages au naturel, tenant l'écu d'une main, de l'autre une maſſue de gueules.* Deviſe : UTINAM VIRTUS TENET JUNCTA NOBILI ANIMO MENTE.

IVRY. Ville renommée par la fameuſe bataille que HENRI IV gagna contre la Ligue, & ſituée dans le Bailliage d'Evreux en Normandie, ſur les bords de la riviere d'Eure. Elle a donné ſon nom à une ancienne Maiſon éteinte, que pluſieurs Ecrivains diſent avoir pour tige *Aſperling*, Seigneur *de Bayeux*, mentionné par *Guillaume*, Moine de Jumiége, dans ſon Hiſtoire. Ce Comte *de Bayeux* vivoit en 924, & eut pour fils

RAOUL, Comte de Bayeux & d'IVRY, dont parle *Guillaume de Poitou*, Archidiacre de Liſieux. Ce RAOUL vivoit en 973, & épouſa une femme nommée *Auberde*, de laquelle ſortirent : — 1. ROBERT, qui ſuit ; — 2. HUGUES, Evêque de Bayeux ; — 3. JEAN, Evêque d'Avranches, puis Archevêque de Rouen ; — 4. ALBEREDE, femme de *Richard*, Seigneur *de Beauffou* ; — 5. & MATHILDE, femme d'*Oſber*, Seigneur *de Crepon*.

ROBERT, Sire D'IVRY & de Breval, vivoit ſous le Duc GUILLAUME en 1032, & laiſſa pour fils & ſucceſſeur : — ASCELIN, dit GONEL, Sire D'IVRY & de Breval, qui accompagna le Duc GUILLAUME à la conquête du Royaume d'An-

gleterre en 1066. Il alla dans la ſuite avec l'armée de ce Prince, faire des incurſions dans la France, & piller le Comté de Mante en 1087. Il eſt nommé dans une Charte de donation faite par HENRI I, Roi d'Angleterre à l'Abbaye de Saint-Evroult en 1113. Sa femme fut *Iſabelle de Crepon*, fille de *Guillaume de Crepon*, Comte de Herfort, & d'*Adeliſe de Toeny*, dont : — 1. GUILLAUME, qui ſuit ; — 2 & 3. ROBERT & ROGER, Chevaliers, vivans en 1130.

GUILLAUME, dit LOUVEL, Sire d'IVRY & de Breval, eut un différend avec *Simon*, Comte *d'Evreux*. Il fut fait priſonnier près le Bourg Theroude en 1124, & eut pour femme *Auberée de Meulan*, fille de *Robert*, Comte *de Meulan*, & d'*Iſabelle de Vermandois*, dont : — GALERAN, qui ſuit ; — & GOEL, Chevalier, vivant en 1138.

GALERAN, Baron D'IVRY, Seigneur de Breval en 1163, fut un de ceux qui parurent en Aquitaine dans l'Armée du Duc de Normandie en 1173. Il eut d'*Agnès*, Vicomteſſe *de Melun*, ſon épouſe : — 1. ROGER, qui ſuit ; — 2. ROBERT, nommé entre les Chevaliers Bannerets, ſous le Roi PHILIPPE-AUGUSTE, en 1210 ; — 3. & GOEL D'IVRY, Chevalier, qui demanda l'an 1229, partage à ſa mere, comme il ſe voit par l'Echiquier de Rouen.

ROGER, Baron D'IVRY, Seigneur de Breval, fonda l'Abbaye d'Ivry, & y mit pour premier Abbé *Pierre*, Moine de Colombes en 1183. Il ſigna comme témoin au don que le Duc de Normandie fit à l'Abbaye de Saint-Denis en France. Il eut pour femme *Adeline de Grentemenil*, fille de *Hugues de Grentemenil*, Comte de Liceſter, & d'*Adeliſe de Beaumont*, dont : — GUILLAUME, qui ſuit ; — & GALERAN, Chevalier, vivant en 1230.

GUILLAUME, II. du nom, Baron D'IVRY & de Breval, eſt nommé dans un Rôle de la Chambre des Comptes de l'an 1236. Il laiſſa de ſa femme dont le nom eſt ignoré : — ROBERT, qui ſuit ; — & GUILLAUME, Chevalier.

ROBERT, II. du nom, Baron d'IVRY & de Breval, ſigna avec GUILLAUME D'IVRY, ſon frere, à la fondation du Prieuré de Boſcmaret en 1267, faite par *Guillaume*, Sire *de Ferrieres*. Il fut enſuite établi Pleige, de la part du Roi, au combat qui ſe fit entre *Jean de Blainville*, *Pierre* & *Jean de Préaux* & *Robert de Montenay* en 1270. Il laiſſa entr'autres enfans :

JEAN, Baron D'IVRY & de Breval, Chevalier en 1279. Il épouſa, du vivant de ſon pere, *Marguerite de Mouret*, qui en étoit veuve en 1289. Elle en eut pour enfans : — 1. CHARLES, qui ſuit ; — 2. JEAN, Chevalier en 1312 ; — 3. ROBERT, fait Chevalier en 1313 ; — 4. & THOMAS, vivant en 1338.

CHARLES, Baron D'IVRY & de Breval, eſt nommé dans un Echiquier de l'an 1339. Il fut premier Ecuyer tranchant du Roi en 1343, & épouſa *Jeanne de Vendôme*, laquelle, après ſa mort, ſe remaria à *Jean*, Sire *de Vieuxpont*. Du premier lit elle eut : — GUILLAUME, qui ſuit ; — & JEAN, mort jeune.

GUILLAUME, III. du nom, Baron D'IVRY & de Breval, Seigneur d'Oiſſery & de Saint-Pathus, fut témoin, en 1360, à l'hommage rendu au Roi CHARLES V, par *Jean*, Duc *de Bretagne*. Il épouſa, en 1363, *Marie de Montmorency*, fille de *Charles*, Seigneur *de Montmorency*, Maréchal de France, & de *Jeanne de Roucy*, ſa ſeconde femme, dont : — 1. CHARLES, qui ſuit ; — 2. JEAN ; — 3. & AGNÈS D'IVRY, femme de *Jean de Mauvoiſin*, Baron de Saint-André de la Marche.

CHARLES, II. du nom, Baron D'IVRY, eſt nommé un des parens pour élire un tuteur à *Simon de Roucy*, en 1395. Il fut auſſi Grand-Maître des Eaux & Forêts de France, ès années 1412 & 1426. C'eſt ce que nous ſçavons de cette ancienne race éteinte, dont les armes ſont : *d'or, à 3 chevrons de gueules.*

JUSSAC : Famille noble du Berri, ſur laquelle nous n'avons point reçu de *Mémoire*, & qui porte pour armes : *faſcé, enté & ondé d'argent, & de gueules de ſix piéces, au chef d'argent chargé d'un lambel d'azur à trois pendans, mouvans du chef de l'écu.*

JUSTINIANI.

Le Prince *de Chio*, Chevalier né de l'Ordre de Chriſt, Mouſquetaire du Roi de la premiere Compagnie, fils du Prince JUSTINIANI, a reçu, le 14 Octobre 1772, de l'Evêque *de Glandevès*, dans l'Egliſe Paroiſſiale de Saint-Sulpice les cérémonies du Batême, a eu pour parrein & Marreine l'Electeur & l'Electrice *de Baviere*. L'Electeur a été repréſenté par le Comte *d'Eyck* ſon Envoyé extraordinaire à la Cour de France, & l'Electrice par la Comteſſe *d'Eyck*. Il a été nommé MAXIMILIEN-JOSEPH-MARIE-ANNE-PIERRE-MICHEL-FRANÇOIS-FERDINAND-AUGUSTE. Le Prince JUSTINIANI, ſon pere, eſt petit-fils de VINCENT JUSTINIANI, l'un des Princes ſouverains de l'Iſle de Chio, qui fut attiré en France par le Roi CHARLES IX, après la perte de cette Iſle. Ce fait & cette deſcendance ſont prouvés par les Lettres-Patentes de LOUIS XIV, données au mois de Mars 1688. Le Prince *de Chio*, qui avoit été ondoyé à ſa naiſſance & à qui l'on vient de ſuppléer les cérémonies du Batême en Octobre 1772, eſt âgé de 19 ans. Extr. de la Gazette de France *N°.* 85. article Paris, année 1772.

JUVENEL ou JOUVENEL, ſurnommé DES URSINS. Ancienne & illuſtre Famille de Champagne, qui a donné un Chancelier de France & deux Archevêques de Reims, dont il reſte une branche établie à Pezenas en Languedoc.

La plupart des Hiſtoriens qui font mention du Chancelier de France & des deux Archevêques de Reims, leur donne indifféremment le nom de JUVENEL, JOUVENEL, JOUVENAL, & ordinairement le ſurnom DES URSINS, parce qu'apparemment JEAN JOUVENEL, pere des ſuſnommés, Prévôt des Marchands de Paris, obtint du Roi CHARLES VI, en récompenſe de ſon zele & de ſa bonne conduite, l'Hôtel *des Urſins*, dont il prit le ſurnom. Il eſt parlé de cette Famille dans l'Hiſtoire des Grands-Officiers de la Couronne, aux Chapitres des Chanceliers de France, & des Archevêques de Reims. JACQUES JUVENEL, Archevêque de Reims, ſacra, en cette qualité, le Roi LOUIS XI, en 1461. Le malheur des guerres civiles a détruit les papiers de famille & anciens titres qui pourroient en prouver la deſcendance. Tout ce que l'on ſçait, c'eſt que la branche qui ſubſiſte à Pezenas, & dont ne parle pas l'Hiſtoire des Grands-Officiers de la Couronne, ayant eu le malheur d'être entraînée dans les erreurs du Calviniſme, chercha une paiſible retraite juſqu'aux extrêmités du Royaume; mais elle eſt entrée dans le ſein de l'Egliſe Catholique. De cette branche étoit:

ANDRÉ JUVENEL, ou JOUVENEL (car ce nom, de même que celui de tous ſes deſcendans, ſe trouve écrit indifféremment de ces deux manieres), fut le premier qui s'établit à Pezenas. Il y fut attiré vers l'an 1596, par le Connétable *de Montmorency*, dont il étoit particulierement connu & fort aimé, & qui lui marquoit dans ſes Lettres que, *quoi qu'il pût arriver, il ne changeoit ni ſes affections, ni ſa réſolution de ſervir ſes amis, au nombre deſquels il tenoit un des premiers rangs.* Il épouſa, en 1613, *Iſabeau de la Roque*, fille de noble *Antoine de la Roque*, & de *Miralde de Bompart*, dont: — 1. FÉLIX, qui ſuit; — 2. ANNIBAL, Lieutenant de la premiere Compagnie des Chevaux-Légers, & Aide des Camps & Armées du Roi, mort au ſervice ſans avoir été marié; — & pluſieurs filles, deſquelles deſcendent les Familles de *Lupé*, de *Noé*, de *la Loge*, & le Comte *de Champagne*, Brigadier des Armées du Roi, & ancien Colonel du Régiment d'Auvergne.

FÉLIX JUVENEL, né en 1617, eut pour marreine la Princeſſe *des Urſins*, épouſe du Duc *de Montmorency*, qui fut auſſi ſon parrein. FRANÇOIS JUVENEL-DES-URSINS, Marquis de Treſnel, Chevalier des Ordres du Roi, &c. avoit épouſé cette Princeſſe *des Urſins*, par procuration du Duc *de Montmorency*, paſſée ſous le ſcel de la Prévôté de Paris, au mois de Décembre 1612. FÉLIX JUVENEL perdit ſon pere à l'âge de 5 ans, paſſa les premieres années de ſa jeuneſſe au ſervice, en qualité de Capitaine au Régiment de Saint-Aulnes, & épouſa, le 22 Décembre 1646, *Jeanne de Vaiſſiere*, fille d'*Antoine*, Seigneur de Carlencas,

& d'*Iſabeau de Guilleminet.* Il en eut : — 1. Henri, qui ſuit ; — 2. François, tué au ſiége de Namur ſans avoir été marié, étant Capitaine de Dragons au Régiment de Ganges ; — & pluſieurs filles.

Henri Juvenel, Seigneur de Carlencas, &c. Mouſquetaire, & enſuite Capitaine au Régiment de la Marine, mort le 29 Avril 1681, à l'âge de 27 ans, avoit épouſé, le 16 Novembre 1678, *Marie de Grave*, fille de *Jean-Louis de Grave* & d'*Anne d'Apolit*, dont pour fils unique :

Félix Juvenel, II. du nom, Seigneur de Carlencas, qui ſe maria, le 9 Octobre 1704, avec *Anne de Michel*, ſurnommée *Martelly*, vivante en 1773, âgée de plus de 84 ans, fille de noble *Pierre de Michel-Martelly*, & de *Jeanne de Salelles*, de la ville de Pertuis en Provence. De ce mariage naquirent pluſieurs enfans mâles, morts en bas âge, à l'exception de celui qui ſuit.

Antoine-Henri Juvenel, Seigneur de Carlencas, de Saint-Martin, de Moncarrier, de Lavaigne, des Clauſels, &c. épouſa, le 27 Avril 1740, *Marie-Anne Grenier*, fille de *Jean-Jacques*, ancien Conſeiller du Roi, & de *Marie Maintenon*, dont : — 1. Félix-Antoine, qui ſuit ; — 2. Henri, né le 7 Septembre 1747, Chanoine Régulier de l'Ordre de Saint-Auguſtin, Congrégation de France ; — 3. Mathieu, né le 24 Novembre 1748, nommé *le Chevalier* de Juvenel, Lieutenant au Régiment de Lyonnois ; — 4 & 5. Anne & Marie ; la premiere, née le 9 Novembre 1743 ; & la ſeconde, le 18 Janvier 1745.

Félix-Antoine Juvenel, Seigneur de Carlencas, de Saint-Martin, de Moncarrier, de Lavaigne, des Clauſels, &c. a épouſé, le 10 Avril 1769, *Antoinette-Catherine Magnol*, fille de *Pierre Magnol*, Préſident, Tréſorier & Grand-Voyer de France, Intendant des Domaines en la Généralité de Montpellier, & des Gabelles du Languedoc, & de *Catherine d'Aché*. De ce mariage ſont ſortis : — Pierre-Antoine, né le 16 Août 1772 ; — & Jeanne-Françoise-Catherine-Antoinette, née le 8 Février 1770.

Les armes de cette branche ſont : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de 3 treſles d'argent, 2 & 1 ; au chef auſſi d'azur, chargé d'une demi-faſce d'or, ſurmontée de 3 étoiles d'or.* Supports, *deux ours.* Cimier, *un ours iſſant.*

La branche rapportée dans l'Hiſtoire des Grands-Officiers de la Couronne, *Tome VI, page 403 & ſuiv.* a fini dans Charlotte Juvenel, dite des Ursins, héritiere des biens de cette branche, qui les porta à ſon mari, *Euſtache de Conflans*, Vicomte d'Ouchy, Chevalier des Ordres du Roi. Cette branche portoit pour armes : *bandé d'argent & de gueules de 6 piéces ; au chef d'argent, chargé d'une roſe de gueules, boutonnée d'or, ſoutenue de même*, qui ſont les armes des Ursins d'Italie, parce qu'elle a porté le ſurnom des Ursins.

JUVIGNY, Ecuyer, Sieur de Saint-Nicolas des Bois, en Normandie, Election de Coutances. Famille dont nous ne connoiſſons que les armes, qui ſont : *d'argent, à la croix ancrée d'azur.*

JUVRECOURT, dans le pays Meſſin. Famille noble, dont étoit

Jean, Seigneur de Juvrecourt, Maréchal-des-Logis d'*Antoine*, Duc *de Lorraine*, marié à *Jeanne de Raville*, d'une des plus illuſtres Maiſons du Duché de Luxembourg, dont il eut :

Jean, II. du nom, Seigneur de Juvrecourt, de Raville & Hénameſnil, Gouverneur de Moyenvic, mort en 1569. Il avoit épouſé *Françoiſe de Puthegney*, fille de *Jean*, Seigneur de Puthegney. De ce mariage vint :

Jean, III. du nom, Seigneur de Juvrecourt, Raville, &c. Gouverneur de Vic, qu'il défendit en 1575. Il mourut en 1611, laiſſant d'*Alix le Galland*, ſon épouſe :

Simeon, Seigneur de Juvrecourt, Pair de l'Evêché de Metz, qui eut de ſon mariage avec *Anne de Praillon* : — 1. Jacques, qui ſuit ; — 2. Elisabeth, mariée, en 1631, à *Gabriel de Nettancourt*, Baron de Châtillon ; — 3. & Anne, alliée, en 1634, à *Louis*, Seigneur *de Silly*, Colonel d'un Régiment d'Infanterie au ſervice du Duc Charles IV, & Gouverneur d'Arches.

Jacques,

Jacques, Seigneur de Juvrecourt, Pair de l'Evêché de Metz, Conseiller d'Etat du Duc Charles IV, Sergent de bataille de ses Armées, Colonel de deux Régimens, l'un d'Infanterie & l'autre de Cavalerie, pour son service, Bailli & Gouverneur du Marquisat de Nomeny, tué à la bataille de Lens, avoit épousé, le 25 Juin 1628, *Marie-Dieudonnée de Rennel*, fille unique de *Simon*, Seigneur d'Ast-sur-Meurte, frere consanguin de *Balthasard de Rennel*, Président de Lorraine, de laquelle il eut :

Charles-Henri de Juvrecourt, commandant les Mousquetaires de la Garde du Duc Charles IV, qui épousa, en 1692, *Marie-Françoise de Rennel*, dont est issu :

Claude-Joseph, ou Joseph-Claude de Juvrecourt, Chambellan de l'Empereur, Colonel du Régiment de ses Gardes, & Chevalier de l'Ordre de Saint-Etienne en Toscane. Il fut élevé à la dignité de *Comte*, pour lui & ses descendans, par Lettres du 28 Décembre 1734, regîstrées en la Chambre des Comptes de Lorraine & en la Cour Souveraine de Nancy, les 9 & 15 Février 1735. Il est mort à Florence le 18 Octobre 1750, sans enfans, & le dernier de son nom. *Dictionnaire des Gaules, Tome III, pag. 885.*

JUYÉ. De cette Famille étoit

Isaac de Juyé, Seigneur de Moric, fils de Pierre de Juyé, Seigneur de Forges, Président à la Rochelle. Il fut reçu Conseiller au Grand-Conseil le 30 Avril 1607, Conseiller de l'Hôtel-de-Ville de Paris en 1615, Maître des Requêtes le 16 Juillet 1616, Intendant en Touraine, Poitou, Berri & Guienne, Conseiller d'Etat en 1632 ; mourut Doyen le 25 Septembre 1651, à 68 ans, & est inhumé à Sainte-Catherine du Val-des-Ecoliers. Il avoit épousé, 1°. *Madelene de Champrond*, fille de *Jacques*, Président aux Enquêtes, & de *Madelene de Montmirail*, & 2°. *Françoise Giroult*, fille de *Claude*, Trésorier de France à Soissons, & de *Marie Targas*. Il a eu du premier lit : — Catherine, femme de *René de Carbonnel*, Marquis de Canisy, Maréchal-de-Camp & Gouverneur d'Avranches ; — & Geneviève, morte jeune.

Les armes, suivant l'*Armorial de France*, sont : *d'azur, à la montagne d'or, surmontée en chef d'une épée d'argent, la poignée d'or ;* & selon d'autres : *d'azur, au chevron d'or, accompagné en pointe de 3 croissans d'argent, 1 & 2 ; au chef d'argent, chargé de 3 étoiles de gueules.*

JUYS, en Dombes. Ancienne Noblesse, dont étoit

Guillaume de Juys, Chevalier, nommé dans un titre de l'an 1260. — Etienne de Juys, Chevalier, probablement son fils, fit hommage à *Humbert*, IV. du nom, Sire *de Thoire* & de Villars en 1291. — Philippe de Juys, Seigneur de Bellevey, épousa *Marguerite de Salagny*, d'une Maison noble du Beaujolois, dont il eut : — Henri de Juys, Seigneur de Bellevey en Dombes, marié à *Louise de Franchelins*, fille de *Guillaume de Franchelins*, Seigneur de la Bastie, & de *Catherine de Talaru*. Leurs enfans furent : — Henri, dont nous allons parler ; — & Marguerite, mariée à *Claude du Saix*, Seigneur du Rivoire, Gouverneur de Nice, Conseiller & Maître-d'Hôtel de S. A. de Savoie, & fils de *Josserand du Saix*, Seigneur du Rivoire, & de *Marie de la Baulme*.

Henri de Juys, Seigneur de Bellevey & de la Bastie en Dombes, épousa *Béraude du Saix*, sœur de son beau-frere, & fille du même *Josserand du Saix*, Seigneur du Rivoire, & de *Marie de la Baulme*, dont : — 1. Antoine, qui suit ; — 2. Pierre, Chanoine & Comte de Lyon en 1425 ; — 3. & Louise, femme de *Guillaume*, Seigneur d'*Escrilles* en Comté.

Antoine de Juys, Seigneur de Bellevey & de la Bastie, s'allia avec *Antoinette de Grolée*, fille d'*Aimar de Grolée*, Seigneur de Mespieux, & de *Catherine du Quart*, sa premiere femme, dont pour fille unique : — Claudine de Juys, mariée, le 20 Juin 1447, à *Jean du Saix*, Seigneur de Riguena & de la Roche, fils de *Boniface du Saix*, Seigneur des mêmes lieux.

Jean de Juys eſt le dernier de la branche aînée, il ne laiſſa qu'une fille : — Eléonore, Dame de Juys, & femme, en 1337, de *Hugues de la Palu*, Seigneur de Bouligneux, fils de *Hugues de la Palu*, Seigneur de Bouligneux, & de *Françoiſe de Grolée.*

Les armes de cette ancienne Nobleſſe ne nous ſont pas connues, & nous ignorons auſſi ſi elle ſubſiſte dans les branches cadettes ; mais il y avoit un Pierre de Juys, Evêque de Mâcon, ſur la fin du XIIIe ſiécle, qui étoit de la même Famille.

DICTIONNAIRE DE LA NOBLESSE.

KAD KAE

KADOT : Ancienne Maiſon de Normandie, alliée aux *Gigault de Bellefonds*, aux *Davy*, & à beaucoup d'autres des meilleures de cette Province. Elle eſt plus connue aujourd'hui ſous le nom de *Sebville*.

De cette Maiſon étoit la derniere Abbeſſe de Montivilliers, qui joignoit à beaucoup d'eſprit une piété ſupérieure. Elle a gouverné pendant plus de 50 ans cette célebre Abbaye, avec une ſageſſe, une prudence & une édification qui doivent y rendre à jamais ſa mémoire reſpectable. Nous avons parlé, au *Tome III* de ce Dictionnaire, *pag.* 404 *& ſuiv.* de cette ancienne Maiſon, qui porte pour armes : *de gueules, à 3 roſes d'or, 2 & 1, & en cœur une hure de ſanglier de ſable allumée, défendue d'argent & couronnée d'or.* Voyez CADOT.

KAER. C'eſt une ancienne Famille noble de Bretagne, originaire de Vannes, qui portoit : *de gueules, à une croix ancrée d'hermines.* Elle s'eſt fondue dans la Maiſon de *Maleſtroit*, dit *Guy le Borgne*, Auteur de l'Armorial de Bretagne, imprimé à Rennes en 1691.

KAERBOUT, en Bretagne, anciennement ESCARBOT.

Suivant l'*Armorial de France, Regiſtre I, Part. I, pag.* 315, JEAN D'ESCARBOT, I. du nom, Seigneur de Gémaſſe, eut pour femme *Jeanne de la Teillaie*, dont, entr'autres enfans :

JEAN D'ESCARBOT, II. du nom, Seigneur de Gémaſſe, marié à *Jacqueline de Roſin*. Il en eut :

ANTOINE D'ESCARBOT, Seigneur de Gémaſſe, de Couléon, de Launay, &c. qui épouſa *Adrienne de Blavette*, de laquelle vinrent pluſieurs enfans, entr'autres : — LANCELOT, qui ſuit ; — & PHILIPPE. Ils partagerent les biens de leur pere en 1575.

LANCELOT DE KAERBOUT, nommé dans pluſieurs actes ESCARBOT, Ecuyer, Seigneur de Gémaſſe, de Couléon, de Boiſmauclerc, de la Cruche, de la Beſ-

niere, des Aunais, &c. s'allia avec *Lucrèce de Houdon*, & en eut : — LANCELOT DE KAERBOUT, Ecuyer, Seigneur de Gémaſſe, qui fit un partage, le 22 Mai 1608, avec LOUIS, ſon frere puîné, qui ſuit. Ce LANCELOT DE KAERBOUT, Seigneur de Gémaſſe, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, obtint, au mois de Juin 1618, l'érection en *Baronnie* de ſes terres de *Baillau-le-Pin* & d'*Ormoy*, ſituées au pays Chartrain.

LOUIS DE KAERBOUT, I. du nom, Ecuyer, Seigneur de la Cruche, épouſa, le 5 Juillet 1609, *Judith des Loges*, fille unique de *Louis des Loges*, Ecuyer, Seigneur de Louye. Leurs enfans furent : — 1. LOUIS, qui ſuit ; — 2. FRANÇOIS, Ecuyer, Seigneur de la Broſſe, mort à l'armée ; — 3. JEAN, Ecuyer, Sieur de la Harangere ; — 4. GILLES, Ecuyer, Seigneur de la Gourdiniere en 1667 ; — 5. & ANNE DE KAERBOUT, femme de *Jacques du Bois*, Ecuyer, Sieur du Bois-Motté en Normandie.

LOUIS DE KAERBOUT, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de Teillé & de la Cruche, épouſa, le 28 Octobre 1645, *Marie de Vallée*, dont :

JACQUES DE KAERBOUT, Ecuyer, Seigneur de Teillé & de la Cruche, maintenu dans ſa nobleſſe en 1698, mort en Décembre 1713. Il laiſſa de *Marie de Fontenai*, ſa femme, pour fils aîné :

FRANÇOIS-RENÉ DE KAERBOUT, Ecuyer, Seigneur de Teillé, de la Cruche, de Boiſmauclerc, &c. qui a épouſé, le 8 Janvier 1719, *Marie-Madelene-Charlotte du Bois*, fille de *Jean-Charles*, Ecuyer, Sieur *du Bois-Teſſelin*, & de *Marie-Charlotte des Rotours*. Il en a eu, entr'autres enfans : — MARIE-MADELENE DE KAERBOUT, née le 16 Janvier 1724. Les armes : *de gueules, à 3 boucles* ou *fermeaux d'argent, poſées 2 & 1.*

KAERNEVOI ou CARNAVALET, en Bretagne. Ancienne Nobleſſe, dont les armes ſont : *vairé d'or & de gueules au canton d'argent, chargé de cinq hermines, 2, 1 & 2.*

* KAMBOURG ou KERAMBOURG : Terre & Châtellenie conſidérable en baſſe Bretagne, érigée en *Vicomté*, par Lettres du mois de Février 1551, confirmées avec celles de l'érection de la Châtellenie de *Kaer* en *Baronnie*, du mois de Septembre 1552, par d'autres Lettres du 4 Décembre 1553, enregiſtrées dans la Juriſdiction de Ploermel, en faveur de *Claude de Maleſtroit*, Seigneur dudit lieu.

Cette Vicomté fut acquiſe avec la Châtellenie de *Laval-Tancarville* & pluſieurs autres terres, par *Jean de Robien*, Maître en la Chambre des Comptes de Bretagne, ſecond fils de *Chriſtophe de Robien*, Vicomte de Plaintel, &c. & de *Catherine de Bourgneuf-de-Cucé*. Son petit-fils, *Thomas de Robien-de-Kambourg*, Préſident au Parlement de Bretagne, a eu pour fille unique : — *Julienne-Andrée-Françoiſe de Robien*, qui a porté la Vicomté de *Kambourg*, la Baronnie de Lamvaur, la Châtellenie de Laval-Tancarville, &c. dans la branche aînée de ſa Famille, en épouſant *Chriſtophe-Paul de Robien*, Préſident au Parlement de Bretagne, ſon couſin, au IVe degré. *Voyez* GAUTRON, *T. VII* de cet Ouvrage.

KARNAZET, en Bretagne : Famille noble, dont nous avons déja parlé *Tome VII* de la premiere Edition de ce Dictionnaire, *p. 296 & ſuiv.* Elle tire ſon nom de la Terre de KARNAZET, en la Paroiſſe de Laprez-Valets, Evêché de Léon, dont étoit Seigneur SALOMON DE KARNAZET, vivant en 1355. Ses armes ſont les mêmes que porte ſa poſtérité en Beauce.

I. YVES DE KARNAZET, Seigneur de Lardy, ſur la Riviere d'Eſtampes, dont il bâtit & fonda l'Egliſe, & où il eſt inhumé, rendit aveu de cette Terre, au Roi, en 1446. Il fut un des Chevaliers qui accompagnerent le Comte *du Maine*, pour l'union de la Bretagne, en 1418, Gouverneur de Vincennes en 1440, Capitaine des francs Archers de CHARLES VII, & mourut le 13 Octobre 1462. Il

avoit épouſé *Marguerite Bureau*, fille de *Gaſpard*, Grand-Maître de l'Artillerie de France, Seigneur de Ville-Comblé, Nogent & Montfermail, Capitaine de Poiſſy, & de *Richarde de Verine*. Elle accepta la garde de ſes enfans le 14 Juillet 1464. Elle ſe remaria à *Charles de Buf*, & mourut en 1499. Elle eſt inhumée, avec ſon mari, dans l'Egliſe de Lardy. On ne connoît de ſes enfans du premier lit, que

II. René de Karnazet, né en 1450, Chevalier, Seigneur de Lardy-Limours & Saint-Vrain, Gouverneur de Longjumeau & de Chailly en 1478, qui fonda l'Hôtel-Dieu de Saint-Antoine, en la Paroiſſe de Saint-Vrain, & mourut en 1523. Il laiſſa de *Marie de Mornay*, ſon épouſe, fille de *Charles*, Chevalier, Seigneur de Villiers le Château, Baron de la Chapelle la Reine, & d'*Anne de Vieuville*, dite *la Brune* : —— 1. Guillaume, Seigneur de Lardy, Edeville, Billy, Valgrand, &c. mort en 1523, ne laiſſant de *Madelene de Suze*, fille de *Philippe*, Seigneur de Verſine, que deux filles : — (a) Jeanne de Karnazet, femme de *Nicolas de Champgirault*, Seigneur de Germonville ; (b) & Catherine, mariée avec *Adam de Champgirault*, Ecuyer, Seigneur du Verger ; — 2. Antoine, qui ſuit ; — 3. & Antoinette, qui partagea avec ſes freres, en 1514, & céda, en 1522, à Antoine, ſon frere, les droits qu'elle avoit ſur les Terres de Brazeux & de Montaubert. Elle épouſa 1°. *Charles de Beaumotte*, Ecuyer ; 2°. *François d'Auquoy*, Seigneur de Courcelle en Soiſſonnois ; & 3°. *Jean de Bombelle*, Ecuyer, avec lequel elle vivoit en 1532.

III. Antoine de Karnazet, Chevalier, Seigneur de Braſſeux, Maître d'Hôtel du Roi en 1544, mort le 29 Décembre 1552, avoit épouſé, le 16 Décembre 1521, *Marguerite de Brillac*, morte en 1584, fille de *Charles*, Seigneur d'Argis, & de *Louiſe de Balzac*, dont : — 1. François, Seigneur de Braſſeux, Capitaine de 100 hommes d'armes, préſent à la réformation de la Coutume d'Eſtampes, mort en 1568, laiſſant deux garçons, morts ſans poſtérité, de *Jacqueline de Prunelé*, ſon épouſe, morte en 1560, veuve de *Jean de Perey*. Ecuyer, & fille de *Pierre de Prunelé*, Seigneur de Richarville, & d'*Antoinette de Nacelles* ; — 2. Adam, qui ſuit ; — 3. Louis, Seigneur de Braſſeux ou Brazeux, Grigny, Montaubert, Chevalier de l'Ordre du Roi, Maître-d'Hôtel du Duc d'Anjou. Il teſta en 1587, & mourut en 1588. Il avoit épouſé, en 1570, *Antoinette d'Anglebermer*, veuve de *Guy d'Aumale*, & fille d'*Antoine*, Seigneur de Lagny, & d'*Iſabeau de Bucourt* ; — 4. Anne, Dame de Braſſeux, femme, en 1544, de *François Gouffier*, le *jeune* ; — 5. Marie, épouſe de *Ludovic de Cappo*, Seigneur du Cref, Gouverneur de la Citadelle de Turin ; — 6 & 7. Jeanne, morte Abbeſſe de Gif en 1584, & une autre fille Religieuſe à Farmouſtier.

IV. Adam de Karnazet, Chevalier, Seigneur de Saint-Vrain, Chevalier de l'Ordre du Roi, Lieutenant d'une Compagnie d'Ordonnance, Chambellan du Duc *d'Alençon*, mort en 1584, avoit épouſé *Françoiſe de Mouſtiers*, Dame de Rozay & de la Folie-Herbault, fille de *Philippe*, Chevalier, Seigneur deſdits lieux. Il en eut :

V. Antoine de Karnazet, II. du nom, né en 1576, Chevalier, Seigneur de Saint-Vrain, mort en 1625. Il avoit épouſé, en 1593, *Marie de Lavoiſins*, fille de *Jean*, Chevalier, Seigneur d'Achy, Jongeon-le-Freſne, Villepoix, &c. & de *Marguerite de l'Iſle-de-Marivaut*, dont : — 1. François, qui ſuit ; — 2, 3 & 4. Antoine, Henri-Marc & Jean, morts jeunes ; — 5. Jeanne, mariée 1°. en 1618, à *Paul de Villereau*, Chevalier, Seigneur de Fains & de Fontenay-ſur-Conie ; & 2°. à *Claude d'Eſtoré*, Ecuyer, Seigneur de Villegontart, dont des enfans des deux lits ; — 6. Jacqueline, née en 1600, femme, en 1633, de *Henri de Tienne*, Chevalier, Seigneur du Châtenier & de Mordeſe, en Touraine ; — 7, 8 & 9. Marguerite, Suſanne & Marie, Religieuſes ; — 10. & Marie, dite *la Jeune*, femme, en 1645, d'*Antoine de Lanniere*, Chevalier, Seigneur d'Omecourt & de Bautuvaut, en Beauvoiſis, dont des enfans.

VI. François de Karnazet, né en 1602, Baron de Saint-Vrain, rendit hommage de cette Terre au Chapitre de Chartres, le 24 Juillet 1629, & mourut en 1657. Il avoit épouſé 1°. en 1624, *Anne de Campremy*, fille de *Pierre*, Seigneur

de Montacoy, & de *Marguerite le Maréchal*, dont il n'eut point d'enfans; 2°. *Geneviéve du Noyer*, fille de *Nicolas*, Receveur & Payeur Provincial d'Orléans, & de *Geneviéve d'Alexandre*; & 3°. en 1653, *Marie Lombard*, fille de *Pierre*, Secrétaire des Finances du Duc *d'Orléans*, & de *Catherine Cartier*. Du second lit il eut: — ALEXANDRE DE KARNAZET, né en 1640, maintenu dans sa noblesse par Arrêt du Conseil du 29 Avril 1671, qui a laissé des enfans de ses deux femmes, *Louise Bonton* & *Anne de Villereau*; & du troisieme lit: — 1. PIERRE, qui suit; — 2. JACQUES, mort en 1704. Il avoit épousé, le 31 Mars 1683, *Madelene Lunel*, morte en 1694, fille de *Bertrand*, Maître-d'Hôtel du Prince *de Condé*; — 3. & MARIE, qui a été mariée dans l'Isle de Madagascar.

VII. PIERRE DE KARNAZET, né en 1654, maintenu noble par Arrêt du 7 Avril 1674, épousa, par contrat passé à Malicorne, Election de la Flêche, en 1682, *Françoise Durand*, & en eut: — PIERRE-MICHEL, qui suit; — & GUILLAUME, rapporté après son frere.

VIII. PIERRE-MICHEL DE KARNAZET, né en 1684, Chevalier, Seigneur de Grand-Fontaine-Masson, Capitaine d'Infanterie en 1706, épousa 1°. en 1712, *Louise-Gabrielle de Clinchamp*, fille de *Louis-François*, Ecuyer, Seigneur de Saint-Marceau, & de *Gabrielle Pavée*, dont deux enfans morts jeunes; & 2°. en 1715, *Claire d'Avy*, sa parente maternelle, fille de *Jacques*, & de *Renée Fournigault*, de laquelle il n'eut point d'enfans.

VIII. GUILLAUME DE KARNAZET, né en 1685, fils puîné de PIERRE, & de *Françoise Durand*, justifia de sa noblesse par titres, en l'Election de Châteaudun, le 23 Février 1717, & laissa de *Marie Ménager*, sa femme, fille de *Pierre*, & de *Madelene Nion*, entr'autres enfans,

IX. PIERRE-GUILLAUME DE KARNAZET, né en 1712, Chevalier, Seigneur de Broussy, maintenu noble par Arrêt de la Cour des Aides, le 23 Juin 1742. Il a épousé, le 11 Juillet 1729, *Geneviéve de Mézange*, fille de *Charles*, Ecuyer, Seigneur de Montdouat. De ce mariage sont issus: — 1. PIERRE-GUILLAUME, né le 14 Juin 1730; — 2. LOUISE-CHARLOTTE, née le 25 Juillet 1732; — 3. MARIE-GENEVIÉVE, née le 20 Mars 1734; — 4. RENÉE-PERRETTE, née le 26 Mai 1735; — 5. & MARIE-ANNE-THÉRESE, née le 8 Juin 1740.

Les armes: *burelé d'argent & de gueules, à une grive de sinople brochant sur le tout, accompagnée de trois herses d'or à la bordure componée d'argent & de gueules de dix piéces.*

KEANDALE. C'est l'ancien nom de la Maison d'ANSTRUTHER, en François ANSTRUDE, l'une des plus anciennes & des plus illustres d'Ecosse. Elle possédoit, dès l'an 1150 (& non en 1550, comme on le lit au *Tome I* de ce Dictionnaire, *p.* 307, faute d'impression qui a échappé au Correcteur d'épreuve), les Ville & Baronnie d'ANSTRUTHER, dans la Province de Fiffe. Son nom de KEANDALE se voit dans un Cartulaire des Moines de Balmerinoch, fondés par DAVID, Comte de Huntington, frere de MALCOM, quatrieme Roi d'Ecosse, qui commença de regner en 1150. Avant de donner la filiation de cette Maison, d'après un nouveau *Mémoire* envoyé & dressé sur les titres, il est bon d'observer que

GUILLAUME, Baron D'ANSTRUTHER, en Ecosse, (dont il sera parlé degré XV de la premiere branche), voulant donner à la Baronnie de son nom un éclat digne de lui, obtint, en 1704, de la Reine ANNE D'ANGLETERRE, une Charte du grand Sceau, par laquelle cette Princesse, en réunissant à cette Baronnie les charges de premier Ecuyer-Tranchant, & de Maître-d'Hôtel, pour être éternellement possédées par les Barons D'ANSTRUTHER, ses successeurs, y a ajouté encore 1°. le Bailliage entier de Pittenuen, avec le domaine entier qui en dépend, & tous les droits de féodalité, d'aubaine & autres droits y annexés; 2°. la Baronnie d'Ardrooss; 3°. toutes les Terres, Villes & Baronnie d'Ely, avec leur Capitale & un port de mer qui en dépend, dans lequel, ainsi que dans celui

d'ANSTRUTHER, tous les vaiſſeaux qui y abordent ſont tenus de payer au Baron D'ANSTRUTHER, les droits d'entrée & de ſortie; 4°. les Terres & Baronnies de Clarmenuie & de Balkasky, celles de Chargremur, avec le droit de patronage dans toutes les Egliſes d'Ely; 5°. toutes les Terres qui compoſent la Baronnie d'Erſay, tant domaniales qu'autres, enſemble la Seigneurie d'Innergelly, avec le droit de féodalité ſur tous les fiefs & maiſons ſitués dans ladite Baronnie; 6°. & le droit de patronage dans toutes les Egliſes de Miltrenny, & dans toutes les Terres eccléſiaſtiques qui ſont ſituées dans la Vicomté de Fiffe: toutes leſquelles Terres, ANNE, Reine de la grande Bretagne, a érigées en une libre *Baronnie*, pour être poſſédée par ledit GUILLAUME, Baron D'ANSTRUTHER, & ſes deſcendans, à la charge de l'hommage envers ſa Couronne, par Lettres-Patentes données à Kenſcingthon au mois d'Avril 1704.

I. Il eſt dit dans le Cartulaire des Moines de Balmerinoch, que GUILLAUME DE KEANDALE, Seigneur D'ANSTRUTHER, donna, à perpétuité, aux Moines qui ſervoient *Dieu* & qui le ſerviront dans cette Egliſe, une piéce de terre, ſituée dans la partie orientale de la ville d'ANSTRUTHER.

II. HENRI, fils de GUILLAUME, Seigneur D'ANSTRUTHER, confirma la donation faite par ſon pere, & donna, par le même acte, des droits ſur la ville d'ANSTRUTHER, à l'Abbaye de Dryburgh.

III. HENRI II, fils du précédent, fut un des Seigneurs d'Ecoſſe choiſis pour s'oppoſer aux entrepriſes d'EDOUARD I, Roi d'Angleterre, qui vouloit ſubjuguer l'Ecoſſe, & auquel lâchement JEAN DE BAILLEUL, alors Roi d'Ecoſſe, avoit ſoumis ſa perſonne & ſon Etat. Il confirma la Charte de donation de ſon pere aux Moines de Dryburgh, en 1292.

IV. GUILLAUME D'ANSTRUTHER, II. du nom, fils de HENRI II, confirma, en faveur des mêmes Moines de Dryburgh, la ratification de la Charte que ſon pere leur avoit accordée, ce que *Guillaume de Lamberton*, Archevêque de Saint-André, approuva en 1306, ſous le regne de ROBERT BRUSS, *l'invincible Roi d'Ecoſſe*.

V. HENRI, III. du nom, fils & ſucceſſeur de GUILLAUME, & Seigneur D'ANSTRUTHER, confirma, par une autre Charte, munie de ſon Diplôme, les donations faites par HENRI & GUILLAUME, ſes prédéceſſeurs, à ſes Moines de Dryburgh, des biens dont ils jouiſſoient d'après les conceſſions de ſes peres. Cette Charte fut ſignée, comme témoins, par *Thomas Rendolph*, Comte de Murray, Régent du Royaume, pendant la minorité de DAVID II, l'an 1332, & par *David de Wiems*, l'un des principaux Seigneurs du Royaume. Il épouſa *Mathilde Stuart*, fille du Baron *de Roſyth*, de la Province de Fiffe, lequel étoit de la Maiſon Royale d'Ecoſſe. De ce mariage vint:

VI. RICHARD, qui le premier prit le nom D'ANSTRUTHER, par Charte du grand Sceau, pour lui & ſes deſcendans, obtenue, en 1362, de DAVID II, Roi d'Ecoſſe, la trente-troiſieme année de ſon regne. Il épouſa *Marguerite de Gordon*, de l'ancienne & illuſtre Maiſon de *Gordon*, dont eſt aujourd'hui chef le Duc de ce nom. Il en eut:

VII. ROBERT, Baron D'ANSTRUTHER, marié à *Iſabelle de Bethune*, par corruption *Beton*, fille du Baron *de Balfour*, branche de l'illuſtre & ancienne Maiſon de *Bethune*, qui tient un des premiers rangs dans le Royaume d'Ecoſſe, tant par ſes alliances diſtinguées, que par les charges qu'elle y a occupées (*a*). Elle étoit

(*a*) Cette branche de la Maiſon de *Bethune* remonte, comme celles établies en France, à *Robert de Bethune*, Avoué d'Arras, qui, dès l'an 932, s'intituloit dans ſes Chartes *Seigneur de Bethune, par la grace de Dieu*. Voyez la Généalogie que nous en avons donnée d'après le célebre *du Cheſne*, & des Mémoires de Famille fournis par M. le Duc *de Bethune*, *Tome II* de ce Dictionnaire, *p.* 418 *& ſuiv.* Nous ajouterons ici que cette branche de *Beton*, en Ecoſſe, de la Maiſon de *Bethune* en France, a donné trois grands perſonnages: le premier dans *Jacques Beton*, I. du nom, Prélat d'un rare mérite, d'abord Abbé d'Arbrot en Ecoſſe, enſuite Archevêque de Glaſcow, puis de Saint-André, Légat *à Latere*, Chancelier & Régent du Royaume pendant la minorité de JACQUES III,

ſœur de *N... Beton*, femme de *Jacques Hamilton*, fils du Comte *d'Anan*, Gouverneur du Royaume d'Ecoſſe, & Duc de Chatelleraut en France, & de MARIE D'ECOSSE, ſœur de JACQUES III, Roi d'Ecoſſe. ROBERT, Baron D'ANSTRUTHER, eut de ſon alliance : — 1. ANDRÉ, qui ſuit ; — 2. ROBERT ; — 3. & DAVID, auteur de la branche établie en France, rapportée ci-après. Ces deux derniers freres y paſſerent vers l'an 1515, pour ſervir le Roi FRANÇOIS I, dans la Compagnie des Gentilshommes Ecoſſois de la Garde-du-Corps du Roi. Ils y furent d'abord *Archers* du nombre des 25, actuellement connus ſous la dénomination des *Gardes de la Manche du Roi.* Ils s'y ſignalerent par leurs ſervices, & ROBERT, devenu Exempt de cette Compagnie, enſuite Enſeigne, mérita, pour ſes ſervices rendus, pluſieurs gratifications du Roi, entr'autres une penſion conſidérable affectée ſur l'Evêché de Tarbes en Gaſcogne. Il retourna en Ecoſſe en 1575, où il mourut ſans poſtérité. La preuve s'en tire d'une procuration qu'il laiſſa à RAOUL, DAVID & ROBERT, ſes neveux, enfans de DAVID, pour le faire payer de ce qui lui étoit dû en France, & particulierement de ſa penſion ſur l'Evêché de Tarbes.

Barons D'ANSTRUTHER, en Ecoſſe.

VIII. ANDRÉ, Baron D'ANSTRUTHER, fils aîné de ROBERT, & *d'Iſabelle de Bethune*, obtint, en 1483, ſur la réſignation de ſon pere, une Charte du Roi JACQUES IV, qui lui confirmoit la propriété de la Baronnie d'ANSTRUTHER. Il épouſa *Chriſtine Sandilandes*, d'une Maiſon d'Ecoſſe, dont Milord *Torpichem* eſt chef. Ses enfans furent : — JEAN, qui ſuit ; — & ANDRÉ, Baron D'ANSTRUTHER, tué à la bataille de Flondon en 1513.

IX. JEAN, Baron D'ANSTRUTHER, épouſa 1°. *Marguerite de Douglas*, fille du Comte *de Morton* ; & 2°. *Eliſabeth Spence*, fille de *Thomas Spence*, Baron de Woermiſtoun, dans la Province de Fiffe. Il obtint, avec ſa premiere femme, en 1520, la conceſſion de pluſieurs Terres, & en eut :

X. ANDRÉ, II. du nom, Baron D'ANSTRUTHER, tué, du vivant de ſon pere, en 1547, à la bataille de Pinkic. Il avoit épouſé *Marguerite d'Albereromby*, fille du Maréchal, Baron *d'Albereromby*, dans la Province de Fiffe, dont

XI. JEAN, II. du nom, Baron D'ANSTRUTHER, mort en 1610. Il avoit épouſé 1°. *Marguerite Clephan*, fille du Gouverneur de Carſlogie, dans la Province de Fiffe, laquelle réuniſſoit dans ſa perſonne tous les titres & honneurs de ſa Maiſon ; & 2°. *Marguerite Learmont*, veuve du Baron *de Woermiſtoun*, & fille du Baron *de Dairſy*, de la même Province de Fiffe. De la premiere femme vinrent : — JACQUES, qui ſuit ; — & MARGUERITE, femme du Baron *de Fingaſte*, du nom de *Iſoret*, dans la Province de Fiffe.

XII. JACQUES, Baron D'ANSTRUTHER, obtint, ſur la donation de ſon pere, la Baronnie de ce nom, par un Diplôme Royal de l'an 1583. Il fut créé, en 1585, premier Ecuyer-Tranchant des Rois d'Ecoſſe ; & un des Maîtres-d'Hôtel en 1592. Ses ſucceſſeurs, Barons D'ANSTRUTHER, ont joui ſucceſſivement de ces deux charges depuis cette conceſſion. Il fut Maître des Requêtes, Conſeiller des Conſeils les plus ſecrets & les plus ſacrés du Roi d'Ecoſſe, & mourut en 1606. Il avoit épouſé *Jeanne Scot*, fille de *Thomas Scot*, nommé Milord *Arbſall*, de

---

Roi d'Ecoſſe : le ſecond dans *David Beton*, neveu du précédent, Ambaſſadeur en France, & négociateur du mariage de MARIE STUART, Reine d'Ecoſſe, avec FRANÇOIS II. Il avoit été d'abord nommé, par FRANÇOIS I, à l'Evêché de Mirepoix, depuis Cardinal du titre de *Saint-Etienne au Mont Celius*, ſur la recommandation de ce Prince, enſuite Archevêque de Saint-André, Primat d'Ecoſſe, Chancelier du Royaume & Légat *à Latere* ; & le troiſieme dans *Jacques Beton*, II. du nom, auſſi Archevêque de Glaſcow, Ambaſſadeur en France pour différens Rois d'Ecoſſe, & Fondateur du College des Ecoſſois à Paris, ſur la porte duquel on voit ſes armes, du côté gauche en entrant, & celles du Roi d'Ecoſſe à droite, à la même hauteur. On conſerve dans ce College une Lettre que MARIE STUART, Reine d'Ecoſſe, lui écrivit de ſa propre main le jour de ſa mort, laquelle Lettre eſt toute pénétrée des larmes de cette Princeſſe. Ce Prélat eſt mort à Paris, & a été inhumé dans une Chapelle de Saint Jean de Latran, où eſt ſon monument.

la Maiſon des célebres & très-anciens Barons *de Balruiric*, ſortis de la Province de Fiffe. De ce mariage vinrent : — 1. GUILLAUME, qui ſuit ; — 2. ROBERT, rapporté après ſon frere aîné ; — 3. & JEANNE, mariée à *Jacques de Douglas*, Gouverneur de Montroſſ, ſecond fils du Comte *de Morton*.

XIII. GUILLAUME ſuccéda à ſon pere dans la Baronnie D'ANSTRUTHER, fut, comme lui, premier Ecuyer-Tranchant, & Maître-d'Hôtel du Roi d'Ecoſſe, & fait Gentilhomme de la Chambre du lit de JACQUES VI. Apres la mort de la Reine ELISABETH, il fut envoyé en Angleterre, y fut créé Chevalier du Bain, continué Gentilhomme de la Chambre du lit de CHARLES I, Roi d'Angleterre, en récompenſe de ſes longs & fideles ſervices, & mourut en 1649, ſans poſtérité de ſon mariage avec *Euphémie*, fille d'*André de Wiems de Myrcairnie*, Chevalier, Sénateur de la Cour Souveraine d'Ecoſſe.

XIII. ROBERT, Baron D'ANSTRUTHER, ſecond fils de JACQUES, & de *Jeanne Scot*, ſuccéda à ſon frere dans ſes biens, fut, comme lui, premier Ecuyer-Tranchant, Maître-d'Hôtel & Gentilhomme du lit de CHARLES I, Roi d'Angleterre, d'Ecoſſe & d'Irlande ; & peu après chargé de différentes Ambaſſades, tant de la part de ſon Souverain, que de FRÉDERIC, Roi de Bohême ; comme à la Diéte de Ratiſbonne, & vers les Princes d'Allemagne aſſemblés à Hailbron. Il avoit épouſé, *Catherine*, fille d'*Edouard Suiſt*, de la Province d'Yorck, en Angleterre, & d'*Urſule de Damby de Masham*, ſœur du Vicomte *de Carlinford*, dont : — 1. ROBERT, qui ſuccéda à ſon pere dans tous les biens qu'il poſſéda en Angleterre, & mourut ſans poſtérité, de ſon mariage avec *Anne Corbet de Stohé*, fille de *Jean* ; — 2. & PHILIPPE, qui ſuit.

XIV. PHILIPPE, Baron D'ANSTRUTHER, ſuccéda à ſon pere dans cette Baronnie, ainſi que dans les charges de premier Ecuyer-Tranchant & de Maître-d'Hôtel des Rois d'Ecoſſe. CHARLES II, après ſon retour de Bréda en Flandres, connoiſſant ſon attachement & ſon zéle pour ſon ſervice, lui donna le commandement de ſon Armée, à la tête de laquelle il paſſa en Angleterre en 1650. Il fut fait priſonnier par les Anglois, dans un combat donné à Ligomian. Ses biens furent confiſqués juſqu'au retour du Roi en 1660, & il mourut en 1702. Il avoit épouſé *Chriſtine*, fille de *N..... Lumſden d'Imergelly*, dans la province de Fiffe, Directeur général des Armées, dont : — 1. GUILLAUME, qui ſuit ; — 2. JACQUES, Baron d'Arderic, marié à la fille du Seigneur d'Illayard, du nom de *Skene*, dont pour fils unique : — PHILIPPE, Capitaine aux Gardes Angloiſes, enſuite Colonel d'un Régiment d'Infanterie de ſon nom, mort ſans laiſſer de poſtérité en 1763, Lieutenant-Général des Armées du Roi d'Angleterre ; — 3. ROBERT, Baron de Batkasky dans la province de Fiffe, marié 1°. à *Jeanne Montheih*, fille & héritiere du Seigneur *de Wrac* ; & 2°. à *Marie Preſton*, fille du Chevalier *Guillaume Preſton*, Baron & Seigneur de Tarcy-Field. Il a eu du premier lit : — (a) PHILIPPE D'ANSTRUTHER, Greffier en chef de la Cour Souveraine d'Ecoſſe ; — (b) GUILLAUME, Capitaine au Régiment Général-Preſton, qui, ſous le commandement du Général *Willis*, fut tué à la bataille de Preſton, en pourſuivant vigoureuſement les Rebelles, en 1715 ; — (c) ROBERT, d'abord Capitaine au Régiment du Général ANSTRUTHER, enſuite Lieutenant-Colonel de ce même Régiment, & Colonel, mort Brigadier général en 1768, ſans laiſſer de poſtérité ; — (d) GEORGES, mort Lieutenant au Régiment d'ANSTRUTHER ; — (e) JEAN, mort avant ſon ayeul ; — (f) ALEXANDRE, décédé ſans poſtérité ; & du ſecond lit : — (g) CHARLES, Major du Régiment d'ANSTRUTHER, mort auſſi ſans poſtérité ; — 4. PHILIPPE, Capitaine au Régiment de Tully-Barn, marié avec *Eliſabeth Hamilton*, fille de *Jacques Hamilton*, Baron de Montainhall, dans la Juriſdiction d'Edimbourg, dont : — PHILIPPE, Capitaine au Régiment D'ANSTRUTHER ; — 5. & ALEXANDRE, marié à *Jeanne Leſlé*, fille aînée & héritiere des biens & honneurs de *David*, Milord *Leſlé*, Comte de Neronark, de laquelle il a trois fils : — GUILLAUME, DAVID & ALEXANDRE.

XV. GUILLAUME, Baron D'ANSTRUTHER, premier Ecuyer-Tranchant & Maître-d'Hôtel des Rois d'Ecoſſe, fut un des Députés de la Nobleſſe de la province de Fiffe, à l'aſſemblée du Parlement, tenue à Edimbourg en 1680, à laquelle

le Duc d'Yorck, frere du Roi, préſidoit. Alors uni avec les autres Patriotes, il fit maintenir les uſages & priviléges de ſa Patrie; enſuite ayant reconnu que la révolution, arrivée en Angleterre en 1688, entraînoit le renverſement général de la Religion & des Loix, il s'y oppoſa avec la plus grande fermeté. Il fut créé par Marie & Guillaume III, Conſeiller de leur Conſeil Privé, & établi Grand-Juge ou Chef de la Juſtice du Royaume d'Ecoſſe. En cette qualité il contribua beaucoup à la réunion du Parlement d'Ecoſſe avec celui d'Angleterre, dans la vue d'affermir plus ſolidement la ſucceſſion de la Couronne & du Royaume dans la Maiſon d'Hanover. C'eſt lui qui, pour donner à la Baronnie de ſon nom un éclat digne de lui, obtint de la Reine Anne, en 1704, une Charte du Grand-Sceau, dont nous avons parlé au commencement de cette Généalogie. Il avoit épouſé *Hélene Hamilton*, fille de Milord *Hamilton*, Comte d'Addinton, dont:

XVI. Jean, III. du nom, Baron d'Anstruther, ſucceſſeur de ſon pere dans cette Baronnie, Seigneur de beaucoup d'autres Terres, Ecuyer-Tranchant & Maître-d'Hôtel du Roi, Député de la province de Fiffe au Parlement d'Angleterre, a épouſé *Marguerite Carmichael*, fille aînée de Milord, Comte *d'Hindfort*, morte en 1720, laiſſant: — 1. Jean, qui ſuit; — 2. Jacques, mort enfant, peu après ſa mere; — 3. & une fille, décédée quelques années après ſon frere.

XVII. Jean, IV. du nom, Baron d'Anstruther, vivant en 1774, premier Ecuyer-Tranchant & Maître-d'Hôtel du Roi, & Député de la Nobleſſe de la province de Fiffe au Parlement d'Angleterre, eſt marié & a des enfans; ſçavoir: — 1. Philippe, Baron d'Anstruther; — 2. autre Philippe, Baron d'Arderic; — 3. Jean; — 4. & une fille.

Branche établie en France.

La Terre, Fief & Seigneurie de *Bierry* en Bourgogne, a été érigée en *Baronnie*, ſous le nom d'Anstrude, par Lettres-Patentes du Roi Louis XV, en forme d'Edit, données à Verſailles au mois d'Août 1737, en faveur de François-César, Baron d'Anstrude, mentionné ci-après au degré XIII. Voici la teneur de ces Lettres-Patentes.

« Louis, par la grace de Dieu, Roi de France & de Navarre: A tous préſents & avenir, Salut. L'attention que nous devons avoir à répandre nos » bienfaits ſur nos Sujets qui s'en ſont rendus dignes par leurs ſervices, doit » s'étendre, ſur-tout, à ceux dont les ancêtres, nés ſous une domination étrangere, ſe ſont conſacrés au ſervice des Rois nos prédéceſſeurs, & après nous » avoir donné des preuves éclatantes de leur fidélité & de leur vertu, ſe ſont » établis dans nos Etats, où ils ont laiſſé une poſtérité digne de leur nom. *C'eſt* » *ce qui nous engage à donner des marques de notre affection & de notre eſtime* » *à notre bien Amé* François-César Anstrude, *Seigneur de Bierry au Bailliage* » *de Semeur en Auxois, iſſu d'une des plus anciennes & des plus illuſtres Maiſons* » *du Royaume d'Ecoſſe, laquelle a pris des alliances dans les Maiſons de* Stuard » *& de* Gordon, *& a poſſédé, dès l'an* 1150, *& poſſéde encore aujourd'hui la* » *Ville & Baronnie d'*Anstruther, *dans la province de Fiffe*, ainſi qu'il paroît » par des jugemens & témoignages autentiques qui nous ont été repréſentés par » ledit François-César Anstrude, & dont il réſulte que Robert Anstruther, Seigneur & Baron de la Ville de ce nom, l'un de ſes ancêtres, ayant » eu trois enfans de ſon mariage avec Isabelle Beton de Balfour; ſçavoir: » — André, Robert & David; ces deux derniers vinrent en France vers » l'année 1515, pour y ſervir le Roi François I, dans la Compagnie des Gardes-» Ecoſſoiſes, où ils ſe ſignalerent par leurs ſervices. Tous les deſcendans de » David, dont eſt iſſu ledit François-César Anstrude, ont ſervi ſucceſſivement » & ſans interruption, dans la Compagnie des Gardes-Ecoſſoiſes, juſqu'au pere » dudit François-César Anstrude, qui fut d'abord Capitaine de 100 hommes » dans le Régiment de Toulouſe, Infanterie, & enſuite Capitaine de Grenadiers » au Régiment du Sieur Comte *d'Aligny*: & ne pouvant mieux reconnoître les

» ſervices qui Nous ont été rendus par les ancêtres dudit FRANÇOIS-CÉSAR ANS-» TRUDE, en l'honorant du même titre dont ceux de ſa Maiſon, qui ſont de-» meurés en Ecoſſe, jouiſſent dans ce Royaume depuis pluſieurs ſiécles, bien » informé que ſa Terre & Seigneurie de *Bierry* eſt un ancien fief de notre pro-» vince de Bourgogne, mouvant de la Comté & Pairie de Noyers, poſſédée » par notre cher & bien Amé le Duc *de Chevreuſe*, & qui eſt capable, par » ſon revenu & par les droits qui y ſont attachés, de porter le titre de Baronnie: » A CES CAUSES, de notre grace ſpéciale, pleine puiſſance & autorite Royale, » Nous avons créé & érigé, élevé & décoré, créons & érigeons, élevons & » décorons par ces préſentes, ſignées de notre main, en titre, nom & dignité » de *Baronnie*, ladite Terre, Fief & Seigneurie de *Bierry*, dont nous avons » changé & commué le nom en icelui d'ANSTRUDE; voulons qu'à l'avenir tous » actes de juſtice & autres faits dans ladite Baronnie, ſoient à jamais intitulés » dudit nom d'ANSTRUDE, pour en jouir par ledit FRANÇOIS-CÉSAR ANSTRUDE, » ſes ſucceſſeurs ou ayans cauſe, & les deſcendans d'iceux en légitime mariage, » à une ſeule foi & hommage, aveu & dénombrement, droits & devoirs requis » par la Coutume de ladite Province, audit titre, nom & dignité de *Baron*: » Voulons que tels ils ſe puiſſent dire, nommer & qualifier en tous actes, tant » en jugement que dehors, qu'ils jouiſſent des droits d'armes, blaſons, honneurs, » prérogatives, rang, prééminences en fait de Guerre, Aſſemblées de Nobleſſe » & autres, ainſi que les autres Barons de notre Royaume & Province de » Bourgogne. Que les Vaſſaux, arrieres-Vaſſaux & autres tenans noblement & » en roture les reconnoiſſent pour *Barons*, faſſent leur foi & hommage, bail-» lent leurs aveux, dénombremens & déclarations, le cas y échéant, ſous ledit » nom de *Baron* D'ANSTRUDE, ſans que pour raiſon de ladite érection & change-» ment de titre & nom, ils ſoient tenus à autres plus grands droits que ceux » qu'ils doivent à préſent; & que les Officiers, exerçant la Juſtice en ladite » Terre, intitulent leurs Sentences & Jugemens de ladite qualité de Baron, & » qu'ils jouiſſent des mêmes pouvoirs, autorités & droits que les Officiers des » autres Barons, ſans aucun changement de mouvance ni de reſſort, ni contre-» venir aux cas royaux, à la charge que ladite *Baronnie* ne pourra à l'avenir » être partagée ni démembrée entre co-héritiers, qu'au cas de la Coutume des » lieux. SI DONNONS EN MANDEMENT, à nos amés & féaux Conſeillers, les Gens » tenans notre Cour de Parlement & Chambre des Comptes de Dijon, que ces » préſentes, nos Lettres, ils faſſent regiſtrer, & du contenu en icelles, jouir & » uſer ledit Sieur Baron D'ANSTRUDE, pleinement, paiſiblement & perpétuelle-» ment, ceſſant & faiſant ceſſer tous troubles & empêchement contraires: Car » tel eſt notre bon plaiſir. DONNÉ à Verſailles au mois d'Août, l'an de grace » 1737, & de notre regne le 22. *Signé* LOUIS; *& ſur le repli*, PHELYPEAUX. » *Viſa*, ſigné DAGUESSEAU, pour érection de la Seigneurie de *Bierry* en *Ba-» ronnie*, ſous le nom de Sieur ANSTRUDE ». Ces Lettres ont été regiſtrées au Parlement de Dijon le 1 Juillet 1738.

VIII. DAVID, fils puîné de ROBERT, & d'*Iſabelle de Bethune*, tige des Barons D'ANSTRUDE en France, Gentilhomme de la Garde-Ecoſſoiſe du Roi, s'établit au Duché de Bourgogne, où il épouſa *Claude de Muſſy*, fille de *Nicolas de Muſſy*, Ecuyer, Seigneur de Liſle-ſur-Seine, & de *Jophrine de Chaillot*. Elle étoit ſœur de *Colette de Muſſy*, femme, en 1540, de *Jean Stuart*, Seigneur de Vezines au Comté de Tonnerre, & Lieutenant de la Compagnie des Gentilshommes Gardes-Ecoſſois, commandés par *Robert Stuart*, Seigneur d'Aubigny, puis Maréchal de France. De ce mariage vinrent: — 1. ARNOULT, qui ſervit dans la Compagnie des Gentilshommes Gardes-Ecoſſois, & fut tué d'un coup de mouſquet au ſiége de Laon; — 2. DAVID, qui ſuit; — 3. ROBERT, auteur de la branche des Seigneurs de Rosfey & de Tronchois, au Comté de Bourgogne, éteinte il y a plus de 150 ans; — 4. & une fille, mariée à *Nicolas Gordon*, Capitaine d'une Compagnie de 200 Chevaux-Légers Ecoſſois.

IX. DAVID D'ANSTRUDE, Capitaine-Exempt des Gentilshommes Gardes-Ecoſſois du Corps du Roi, épouſa *Eléonore de l'Ecluſe*, fille d'*Edme de l'Ecluſe*, Ecuyer,

& de *Charlotte de Lentage*, dont : — 1. CHARLES, qui ſuit ; — 2. JOSEPH, Gentilhomme de la Garde-Ecoſſoiſe, marié avec *Charlotte de Thelis*, Dame de Fulvy, & mort ſans poſtérité ; — 3. & HENRI, lequel ſervit auſſi dans la même Compagnie. On ne voit point qu'il ait contracté d'alliance.

X. CHARLES D'ANSTRUDE, Seigneur de Hully & de Jonchery, un des 25 Gentilshommes de la Garde-Ecoſſoiſe, épouſa *Peronne de Bute*, fille d'*Alain de Bute*, Ecuyer, & de *Jeanne de Marcheſeuil*, Dame dudit lieu. Leurs enfans furent : — CLAUDE, qui ſuit ; — & CHARLES, tué jeune, étant Enſeigne de la Compagnie Colonelle du Régiment de Champagne, à Lerida en Catalogne, en 1647.

XI. CLAUDE D'ANSTRUDE, un des 25 Gentilshommes de la Garde-Ecoſſoiſe du Roi, donna, moyennant 6000 livres, ſa démiſſion de cet emploi en faveur du Sieur *de Thiecourt*, & fut enſuite Capitaine-Lieutenant d'une Compagnie royale de 400 hommes, ſous la charge du Comte *d'Aligny*, ſon parent. Il fut Seigneur de Hully, de Jonchery, de Manlay, de Moulin & de Thyroux, & épouſa *Françoiſe de Chargere-la-Boutiere*, fille de *Charles de Chargere*, Seigneur de la Boutiere, Bierry, Souliard, Villiers-le haut & Mercueil en partie. De ce mariage vinrent : — 1. ANDRÉ-FRANÇOIS, qui ſuit ; — 2. COLOMBE, mariée à *Pierre Quarré de Chatel-Regnaut*, Comte d'Aligny, Colonel & Brigadier d'Infanterie, Gouverneur de Pierre-Châtel & d'Autun, & Grand-Bailli de la Nobleſſe du Charolois ; — 3. & BARBE, mariée à *Charles de Lenfernax*, Seigneur de la Reſle & des Bordes au Comté d'Auxerre.

XII. ANDRÉ FRANÇOIS D'ANSTRUDE, Seigneur de Hully, Jonchery, &c. d'abord Capitaine d'une Compagnie de 100 hommes au Régiment de Toulouſe, Infanterie, enſuite Capitaine de Grenadiers dans celui d'Aligny, l'eſpace de 10 ans, ſervit avec beaucoup de valeur & de diſtinction. Il épouſa *Jeanne de Bezanne*, fille de *François-Eléonor*, & de *Jeanne de Certaines de Vilmolin*. (Voyez CERTAINES, au Volume des Additions, dernier Tome de ce Dictionnaire). Leurs enfans ſont : — 1. NICOLAS-EDME, Chanoine Régulier du Chapitre noble de Sauvigny, Diocèſe de Lyon, & Prieur, Seigneur de Montroſier & de Courſicat ; — 2. & un autre fils, nommé

XIII. FRANÇOIS-CÉSAR D'ANSTRUDE, aujourd'hui Baron D'ANSTRUDE, par Lettres-Patentes en forme d'Edit, données à Verſailles au mois d'Août 1737, enregiſtrées au Parlement de Dijon le 1 Juillet 1738, comme nous l'avons dit au commencement de cette branche. Il a épouſé, 1°. le 7 Septembre 1730, *Hélene-Thereſe Quarré d'Aligny*, fille de *François Quarré d'Aligny*, premier Avocat-Général au Parlement de Dijon ; & 2°. en Octobre 1770, *Claire-Ode Gilbert-de-Voiſins*, fille de *Pierre Gilbert-de Voiſins*, Comte de Loheac & Crapado, veuve d'*Etienne de Clugny*, Baron de Nuys-ſur-Armançon, Conſeiller au Parlement de Dijon. Du premier lit ſont iſſus : — 1. ANDRÉ-FRANÇOIS, qui ſuit ; — 2. NICOLAS-EDME, Vicaire-Général de l'Evêché de Langres, Député de la Province de Lyon à l'Aſſemblée générale du Clergé de France, tenue à Paris au mois de Mai 1770 ; — & trois filles, Chanoineſſes du noble Chapitre de Leignieux en Forez.

XIV. ANDRÉ-FRANÇOIS D'ANSTRUDE, II. du nom, Capitaine de Cavalerie à la ſuite des Chevaux-Légers de la Garde du Roi, & Chevalier de Saint-Louis, a épouſé, en 1749, *Marie-Henriette de Channe*, fille de *Louis-Henri de Channe*, Chevalier de Saint-Louis, Seigneur de Vizanne ; & niéce de *George-Philippe-Léon de Channe*, Maréchal des Camps & Armées du Roi, Aide-Major en chef des Chevaux-Légers de la Garde de Sa Majeſté. Leurs enfans ſont : — 1. FRANÇOIS-CÉSAR, né Baron D'ANSTRUDE, âgé de 3 ans en 1773 ; — & quatre filles, Chanoineſſes du Chapitre noble de Leignieux.

Tous les auteurs qui ont donné les armes de la branche d'ANSTRUTHER en Ecoſſe, & de celle d'ANSTRUDE en France, ſe ſont trompés. Elles portent : *d'argent, à 3 clous ſacrés de ſable, mis en pal*, & non 3 *pieux*.

KEINGIAERT : Famille fort ancienne, ayant toujours été à la tête du Magiſtrat de Bruges & d'Ypres, & alliée aux meilleures Maiſons de Flandres.

CHARLES-PHILIPPE KEINGIAERT mourut en 1733, âgé de 88 ans, étant Lieutenant du Grand-Bailli de la noble Cour de Caſſel. Cette Juriſdiction eſt compoſée d'un Grand-Bailli, d'un Lieutenant & de ſix Gentilshommes que le Roi nomme tous les ans. — ANNE-FRANÇOISE-SCHOLASTIQUE-ABONDANCE KEINGIAERT, ſa fille, eſt morte à Lille en Flandres, le 24 Juin 1740, ſans laiſſer d'enfans de *Guillaume-Armand de Châteauvieux*, ancien Gendarme de la Garde du Roi, & Capitaine d'Infanterie, qu'elle avoit épouſé le 10 Février 1736. *Mercure de France* du mois de *Juin* 1740, *p.* 1466.

KERAENNECH, en Bretagne, porte : *d'argent, au pin de ſinople, chargé d'une pie au naturel.*

KERALY. Famille noble de la même Province, dont les armes ſont : *d'azur, à trois coquilles d'argent, & une fleur de lis d'or en abyme.*

* KERAVÉON : Seigneurie en Bretagne, érigée en *Baronnie* en faveur de *Georges de Talhoet*, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, par Lettres du mois de Septembre 1636, enregiſtrées le 25 Septembre 1637.

KERBERIO : Branche cadette de l'ancienne & illuſtre Maiſon de *Coetlogon*, en Bretagne, qui a eu pour auteur *Vincent de Coetlogon*, Seigneur de Kerberio, Gentilhomme de la Chambre du Roi HENRI IV. *Voyez* COETLOGON, *Tome V* de ce Dictionnaire, *p.* 9 *& ſuiv.*

KERBOUDEL. Famille de Bretagne, dont il eſt parlé dans l'Armorial de France, *Regiſtre I, Part. I, p.* 317.

THOMAS DE KERBOUDEL, Seigneur de la Villeguénal & de la Vallée, épouſa *Jeanne de Chateautro*, & en eut : — JEAN & YVES, qui ſuit.

YVES DE KERBOUDEL, Seigneur de la Ville au Voyer & de Leſperan, reçut comme Juveigneur, en 1528, ſon partage des biens de ſon pere, de JEAN DE KERBOUDEL, ſon frere aîné. De *Jacquette Bonnet*, ſa femme, naquit, entr'autres enfans,

RENÉ DE KERBOUDEL, Seigneur de la Courpéan, de Port de Roche, &c. marié, en 1546, avec *Jeanne de la Grée*, dont pour fils aîné : — JACQUES DE KERBOUDEL, Ecuyer, Seigneur de la Courpéan, Prévôt des Maréchaux de Bretagne, & Commandant en l'abſence du Duc *de Mercœur*, dans les Ville & Château de Châteaubriant, où il fut enſuite aſſaſſiné. De *Louiſe des Ridelières*, ſon épouſe, il laiſſa :

CLAUDE DE KERBOUDEL, Ecuyer, Seigneur de la Courpéan & de la Lande, qui fut marié avec *Julienne de Quelen*, dont : — PIERRE & JEAN, qui ſuit.

JEAN DE KERBOUDEL, Seigneur de la Courpéan, Chevalier de l'Ordre du Roi en 1644, avoit épouſé, en 1625, *Anne de Caradeuc*. Il en eut pour fils aîné :

ANNE DE KERBOUDEL, Ecuyer, Seigneur de la Courpéan, de la Moriniere & de la Motte-au-Chancelier, marié, en 1665, avec *Jeanne Colobel*, fille de *Jean Colobel*, Ecuyer, Seigneur du Bot, de Kervallo & de Roche, &c.

JACQUES-SÉBASTIEN DE KERBOUDEL, leur fils aîné, Ecuyer, Seigneur de la Courpéan, épouſa, en 1708, *Jacquette Gardin*, veuve alors de *Nicolas de Saint-Genis*, Seigneur des Hommeaux, dont eſt iſſu :

JEAN-MARIE DE KERBOUDEL, Ecuyer, Seigneur de la Courpéan, né le 22 Août 1719, reçu Page du Roi dans ſa petite Ecurie le 22 Septembre 1734.

Les armes : *de ſable, à deux épées d'argent, paſſées en ſautoir, les pointes en bas.*

KERCABUS, en Bretagne, porte : *d'argent, au freté de ſable de ſix piéces, & une croix pleine alaiſée de gueules en abyme ſur le tout.*

* KERCADO : Nous avons déja parlé de cette Terre & Seigneurie, ſituée en Bretagne, dans le *Tome III* de ce Dictionnaire, *p.* 503, au mot CARCADO. OLIVE DE KERCADO la porta en mariage, ſur la fin du XIIIe ſiécle, à *Eon le Sénéchal*, d'une des plus anciennes & illuſtres Maiſons de la Province, & depuis ce tems le nom de KERCADO s'eſt toujours joint à celui de *le Sénéchal*. Voyez ce mot.

KERCOENT. On trouve dans l'Armorial Breton, par *Guy le Borgne*, imprimé à Rennes en 1681, une Famille de ce nom, qui porte : *d'argent, au lion de ſable, briſé d'un faſce en deviſe de gueules.* Nous ignorons ſi elle ſubſiſte.

KEREMPUIL, en Bretagne, autrefois SAESY. Cette Famille, par alluſion à ſon nom & à ſa valeur, prit pour deviſe *qui eſt* SAESY, *eſt fort.* Le premier dont on ait connoiſſance, eſt

ALAIN SAESY, Seigneur de Kerempuil, auquel le Roi CHARLES V donna & à *Alain de Kerlouet*, ſon compagnon d'armes, 1800 francs d'or, pour récompenſe de leurs ſervices, par Lettres du 22 Avril 1376. Il eut pour fils :

ALAIN SAESY, II. du nom, Seigneur de Kerempuil, marié, en 1433, à *Meance de Tremedern*, fille de *Jean*, Seigneur dudit lieu & de Bannet en Bretagne, & de *Jeanne du Pleſſix.* Il en eut :

GUILLAUME SAESY, Seigneur de Kerempuil, qui s'allia avec *Fleurie de Seauf*, fille de *Charles de Seauf*, Seigneur du Dreor, des Naux, Chateaudacy & Perineuc, dont :

PIERRE SAESY, Seigneur de Kerempuil, qui ſe maria avec *Marguerite Rinquier*, fille d'*Yon Rinquier*, Seigneur du Poulguenin, & de *Catherine du Fou.* De cette alliance vint :

PIERRE SAESY, II. du nom, Seigneur de Kerempuil, qui quitta le nom de SAESY, pour porter celui de KEREMPUIL, & ſe maria avec *Germaine de Kernennec*, fille unique de *Maurice de Kernennec*, Seigneur de Bigodo près Morlaix, & de *Marguerite Denin.* D'eux ſortirent : — 1. JEAN, qui ſuit ; — 2. HERVÉ, Religieux, puis Abbé de Saint-Maurice ; — 3. & JEANNE, femme d'*Yves de Kergoeç*, Seigneur de Runelle & de Kerdanaon.

JEAN, Seigneur DE KEREMPUIL, épouſa *Marie de Kerprigem*, fille & héritiere d'*Yvon de Kerprigem*, Seigneur de Goaſcunot, & de *Jeanne de Beaucourt*, dont : — 1. JEAN, qui ſuit ; — 2. PIERRE, Seigneur DE KEREMPUIL, marié à *Jeanne de Bothon*, Dame de Brunolo, dont : — MICHEL DE KEREMPUIL, Seigneur de Brunolo, qui épouſa *Catherine Botherel*, de la Maiſon *de Villageffroy*, dont pour fille unique : — BLAISE DE KEREMPUIL, Dame de Brunolo, femme de *Bernard le Bihan*, Seigneur de Kerouſſac, & mere de *Jeanne le Bihan*, Dame de Brunolo, mariée à *Maurice de la Riviere*, Seigneur de Saint-Gerneon.

JEAN, Seigneur DE KEREMPUIL, ſe maria, le 2 Octobre 1540, avec *Suſanne du Ruſſlay*, Dame de Boiſnou, fille de *Pierre*, Seigneur *du Ruſſlay*, & de *Perine de Languenoeç*, dont, entr'autres enfans,

HENRI, Seigneur DE KEREMPUIL, marié, le 12 Avril 1600, à *Jeanne Euzeno*, fille de *Louis*, Seigneur de Kerſalaun, & de *Jeanne de Kerſandi.* Il en eut :

PIERRE, Seigneur DE KEREMPUIL, marié, 1°. en 1625, avec *Jeanne de Kergriſt* ; & 2°. en 1628, avec *Françoiſe le Borgne*, fille d'*Alexandre le Borgne*, Seigneur de Leſquifiou, & de *Jeanne de Lanuzouarn.* Après la mort de ſon mari, elle ſe remaria avec *Guy Autret*, Seigneur de Miſſirion, veuf, ſans enfans, de *Blanche de Loheac.* Du premier lit vinrent : — 1. HENRI, qui ſuit ; — 2. JEAN, mort en 1652, laiſſant de *Renée Mocant*, ſon épouſe, fille de *René Mocant*, Seigneur de Perenon, Sénéchal de Quimper, & d'*Urbane de la Boiſſiere*, deux fils mineurs ; ſçavoir : — SÉBASTIEN & HENRI ; & du ſecond lit : — 3. une fille, nommée MARIE-JOSEPHE DE KEREMPUIL, mariée, 1°. en 1647, à *Guy Autret*,

Seigneur de Leſoualhe, fille d'*Yves Autret*, Seigneur du même lieu, & de *Marie du Menez*; & 2°. en 1653, à *Philippe du Diſquiey*, Seigneur de Kernent, fils de *Claude du Diſquiey*, Seigneur de Botilio, Préſident au Préſidial de Quimper, & de *Françoiſe de Lezodevez*, ſa premiere femme.

Henri, II. du nom, Seigneur de Kerempuil, épouſa *Catherine le Vayer*, fille de *Claude*, Seigneur du Ster, & de *Suſanne Pennecouet*, de la Maiſon de *Kerroualle*, dont pluſieurs enfans, entr'autres : — Guillaume & René de Kerempuil, dont nous ignorons la poſtérité. Les armes : *de gueules, à 3 pigeons d'argent*, 2 & 1.

KERENOR, de Bretagne, porte : *écartelé au 1 & 4 d'or, au paon faiſant la roue de ſable ; au 2 & 3 d'argent, à trois coquilles de gueules, & un croiſſant montant de même en abyme.*

* KERFILY : Terre & Seigneurie poſſédée par la Maiſon de *Serent*, l'une des plus anciennes de Bretagne. *Voyez* Serent.

KERGOURNADECH : Maiſon des plus anciennes de Bretagne, dans le Diocèſe de Léon. On prétend même que le droit qu'avoient les Seigneurs de Kergournadech, d'entrer dans l'Egliſe de Léon, *bottés & éperonnés, & l'épée au côté*, avoit été accordé par *Saint-Paul-Aurélien*, premier Evêque de Léon, mort vers l'an 600, à un Chevalier de la Paroiſſe de Cleder, qui étoit demeuré auprès de ce Saint, lorſque toute la Nobleſſe & le peuple l'avoient abandonné, à la vue d'un Serpent qui déſoloit le pays ; & que ce Chevalier, Seigneur de Kergournadech, s'offrit de tuer ce monſtrueux animal. Cette Maiſon s'eſt éteinte dans la perſonne

d'Olivier, Seigneur de Kergournadech, mort ſans poſtérité. Il étoit fils de François, Seigneur de Kergournadech, de Coetquelfen, & de *Françoiſe de Kerſauſon*. Jeanne de Kergournadech, ſa ſœur aînée, hérita de ſes biens, & les porta en dot à *Alain de Kercoent* (aujourd'hui *Kerhoent*), qui fut obligé de faire quitter à ſon fils aîné les armes de ſa Maiſon, quoique gardant le nom, pour prendre celles de Kergournadech.

KERHOENT, anciennement Kercoent, dont il eſt parlé dans l'*Armorial de France, Regiſtre I, Part. I, p.* 318. C'eſt une ancienne & illuſtre Maiſon de Bretagne, qui tire ſon nom du Château de Kerhoent, à préſent poſſédé par les Seigneurs *de Koëtanſcourt*, auxquels il eſt venu de la Maiſon de *Kerjan*, qui l'avoit eu par ſucceſſion, depuis le mariage d'Isabeau, héritiere de Kerhoent, avec *Henri de Nevet*, contracté le 16 Février 1452.

Le premier de la Maiſon de Kerhoent, dont on faſſe mention, eſt Paul, Seigneur de Kerhoent, qui vivoit en 1105. — Les Seigneurs *de Kergoulenraven*, branche de cette Maiſon, ont fini au XIIIe degré. Ils avoient pour tige Vincent de Kerhoent, mort en 1261.

François, II. du nom, dernier mâle de la branche aînée, eut de *Jeanne*, Dame *de Botignac*, deux filles — Renée de Kerhoent, héritiere *de Kergournadech*, mariée, le 30 Avril 1616, à *Sébaſtien*, II. du nom, Marquis *de Roſmadec* ; — & Claude de Kerhoent, mariée à *François*, Sire *de Kergroadès*, Chevalier, Baron de Kerlac, mort ſans enfans.

Les Marquis *de Coëtanfao* ſont devenus les aînés de la Maiſon de Kerhoent. Ils ont commencé à Charles de Kerhoent de Kergournadech, ſecond fils d'Olivier de Kerhoent, Sire de Kergournadech, & de *Marie Ploeuc*. Il partagea les biens de ſa mere avec ſon frere aîné, le 6 Mai 1586, & après la

mort de leur pere ils firent un nouveau partage le 3 Août 1598; mais s'étant pourvu en Juſtice contre cet acte, ſon frere lui céda par tranſaction, du 3 Mai 1603, la Terre & Seigneurie de Coëtanfao. Il mourut avant le 5 Août 1509. Il avoit épouſé *Iſabelle de Crechquerault*, fille & héritiere de *François*, Chevalier, Seigneur *de Crechquerault*, & de *Marie de Penhoët* (*a*). Cette Dame avoit apporté à ſon mari, entr'autres Terres celle de Kerautret, en vertu de laquelle les Marquis *de Coëtanfao* ſont les ſeuls Seigneurs qui ayent une Chapelle fermée ou prohibitive dans l'Egliſe de Saint-Pol de Léon, avec une grande tombe élevée. Ils ont auſſi par cette Terre, de même que par le Comté de Penhoët pluſieurs Bénéfices & Chapellenies; qui ſe deſſervent dans cette Cathédrale. CHARLES eut de ſon mariage : — 1. FRANÇOIS, qui ſuit; — 2. HERVÉ, Seigneur de Kerautret; — 3. & CLAUDE, auteur des Seigneurs de Locmaria, rapportés ci-après.

FRANÇOIS DE KERHOENT, Seigneur de Coëtanfao & de Kerautret, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme de ſa Chambre, mort le 2 Août 1642, avoit épouſé *Anne de Kerouſeré*, fille aînée & principale héritiere de *Vincent de Kerouſeré*, Seigneur de Keraudraon, de Keraſquer, de Moriſur, du chef du Bois, &c. & de *Claude de Percevaux*, dont : — 1. SÉBASTIEN, qui ſuit; — 2, 3 & 4. TOUSSAINT, RENÉ & JOSEPH; — 5. & RENÉE DE KERHOENT, femme de *Roland de Calouet*, Seigneur de Lanidi.

SÉBASTIEN DE KERHOENT, Seigneur de Coëtanfao, Kerautret, Crechquerault, Meſcouin, &c. épouſa, le 20 Mars 1654, *Marie-Renée de Kergoet*, fille aînée & principale héritiere de *François de Kergoet*, Seigneur du Quily, de Coetgallou & de Kerézerec, Préſident au Siége Préſidial de Quimpercorentin. De ce mariage vinrent : — 1. FRANÇOIS-TOUSSAINT, qui ſuit; — 2. ROLAND-FRANÇOIS, mort, en 1719, Evêque d'Avranches; — 3. MAURICE-SÉBASTIEN, reçu Page du Roi en 1690, tué à la bataille de Ramillies étant Capitaine de Cavalerie; — 4. & JEAN-SÉBASTIEN, rapporté après ſon frere aîné.

FRANÇOIS-TOUSSAINT DE KERHOENT, Seigneur de Coëtanfao, Kerautret, Meſcouin, &c. Chevalier de Saint-Louis, & Lieutenant-Général des Armées du Roi, épouſa, le 24 Juin 1696, *Marie-Françoiſe Bertault*, fille de *François Bertault*, Ecuyer, Seigneur de la Freauville & de Courcelle, Conſeiller au Parlement de Paris, & de *Marie de la Garde*.

JEAN-SÉBASTIEN DE KERHOENT, frere du précédent, Chevalier, Marquis de Coëtanfao, Sire & Comte de Penhoët-Gié, &c. reçu Page du Roi le 30 Mai 1690, Brigadier de ſes Armées en 1710, Sous-Lieutenant dans la Gendarmerie par Brevet de 1712, nommé Major-Général des 16 Compagnies de ce Corps en 1719, & déja Gouverneur des Ville & Château de Morlaix en Bretagne, fut pourvu, le 19 Février 1723, de l'office de Gouverneur de Saint-Pol de Léon, Roſcoff & Iſle-Bas. Il épouſa, en 1729, *Innocente-Catherine de Rougé*, fille de *Jean Gilles de Rougé*, Seigneur du Pleſſis-Belliere, & de *Florimonde-Renée de Lantivi de Croſca*. Elle s'eſt mariée en ſecondes noces au feu Duc d'Elbeuf, *Emmanuel-Maurice de Lorraine*, mort ſans poſtérité en 1763, âgé de 86 ans. Après la mort, ſans poſtérité de JEAN-SÉBASTIEN DE KERHOENT, le Marquiſat de Coëtanfao a paſſé à ſon neveu *Touſſaint-Sébaſtien le Vicomte*, Comte de Rumain.

Seigneurs de LOCMARIA.

CLAUDE DE KERHOENT-COETANFAO, ſecond fils de CHARLES DE KERHOENT, & d'*Iſabelle de Crechquerault*, épouſa, le 24 Octobre 1644, ſuivant l'armorial de France, *Marie de Chebri*, & ſuivant les *Tablettes Généal. Part. VI*, p. 80, *Anne de Chevri*, dont il eut :

(*a*) *Pierre de Rohan*, Seigneur de Gié, Maréchal de France, avoit, par l'héritiere de la branche aînée *de Penhoët*, ce Comté, qui appartient au Marquis *de Coëtanfao*. Cette Terre s'appelle encore aujourd'hui le Comté de *Penhoët-Gié*.

Bertrand-René de Kerhoent, Chevalier, Seigneur de Locmaria, allié avec *Marie Guiller*, de laquelle vint :

Louis-René de Kerhoent, Chevalier, Seigneur de Locmaria, Capitaine de Dragons, mort en Mars 1723. Il avoit épouſé, le 3 Avril 1717, *Marie de Rumeau*, nommée dans l'Armorial de France, *Marie-Théreſe de Rameru*, fille d'*Antoine de Rameru*, Ecuyer, Seigneur du Cheſnoi, & de *Louiſe Chauvel*. De ce mariage ſont iſſus : — 1. Joseph-Marie, reçu Page du Roi dans ſa petite Ecurie le 26 Février 1734 ; — 2. Louis-Joseph, qui ſuit ; — 3. & N... de Kerhoent.

Louis-Joseph de Kerhoent, Brigadier des Armées du Roi, Sous-Lieutenant de la Compagnie des Chevaux-Légers d'Anjou, a obtenu, par Lettres de 1742, l'érection en *Comté* des Seigneuries de Montoire en Vermandois & autres, ſous le nom de Kerhoent. Il a épouſé, le 15 Juin 1752, *Félicité de Lopriac*, fille de *Guy-Marie de Lopriac*, Comte de Donges. Nous ignorons s'il y a poſtérité.

Les Seigneurs *de Harlan* & de Boiſruault ſont encore une branche de la Maiſon de Kerhoent. Ils ont pour auteur Tanneguy de Kerhoent, mort en 1322, ſecond fils de Tanneguy de Kerhoent, II. du nom, & de *Guyomarde de Botguignen*.

Jacques de Kerhoent, Chevalier, Seigneur de Harlan & du Squiriou, eut un grand procès à ſoutenir contre Renée de Kerhoent, ſa ſœur, pour la ſucceſſion collatérale qui étoit tombée dans leur Maiſon, des grands biens de celle de *Huon*. Par la dépoſition des témoins, il fut prouvé que la Maiſon de Kerhoent étoit une des plus anciennes, des plus riches & nobles du Minihi de Saint-Pol, où le Château de Kerhoent eſt ſitué, & que ceux de cette Maiſon avoient coutume de partager leur ſucceſſion l'un & chacun d'eux noblement, ainſi que font les autres Nobles iſſus d'ancienne Chevalerie du pays, ſçavoir les deux tiers à l'aîné, l'autre tiers au puîné. La même Enquête prouve que la Seigneurie de Harlan avoit été un démembrement de celle de *Léon*, donnée en partage à *Guyomar*, fils puîné de *Hacon de Léon*, & que ces Seigneurs de Harlan avoient briſé les armes de Léon, qui ſont : *d'or, à un lion de ſable, à la faſce de gueules brochante ſur le lion*. Cette Enquête fit gagner le procès à Jacques de Kerhoent, qui mourut le 10 Octobre 1573, ne laiſſant de *Marie de Kergournadech*, qu'une fille — Françoise de Kerhoent, qui porta la ſucceſſion de ſon pere en mariage à *Charles de la Foreſt*, Chevalier, Seigneur de Keranroux, d'où elle paſſa par leur fille unique aux Seigneurs de *Leſardo du Parc-Locmaria*.

Robert de Kerhoent, frere puîné de Jacques, auteur des Seigneurs de Boiſruault, eut pour ſon partage la Terre de Boiſruault, ſiſe dans l'Evêché Saint-Malo, du chef de ſon ayeule, *Gillette le Prêtre*, de la Maiſon de *Lochiere*. Sa poſtérité ſubſiſte près Ploermel en Bretagne.

Les armes de Kerhoent ſont : *loſangé d'argent & de ſable*. Les Marquis *de Coëtanfao* écarteloient *au 1 & 4 de Kergournadech*, qui eſt : *échiqueté d'or & de gueules ; au 2 & 3 de Coetanfao*, qui eſt : *d'azur, à la fleur de lis d'or, côtoyée en pointe de deux macles de même, & ſur le tout* de Kerhoent.

KERHUEL : Branche de la Maiſon de *Coëtlogon*, en Bretagne. Les Seigneurs de Kerhuel ont commencé à *Jean de Coëtlogon*, Seigneur de Kerhuel, &c. Cette branche eſt éteinte. *Voyez* Coetlogon, *Tome V* de ce Dictionnaire.

* KERJAN, dans le Diocèſe de Saint-Pol-de-Léon, en Bretagne. Terre, Seigneurie & Châtellenie conſidérable, unie à celles de Languen, Rodalvez, Kerbiguet & Trocurum, & érigée en *Marquiſat*, par Lettres du mois de Juillet 1618, en faveur de

René Barbier, Seigneur de Kerjan, Chevalier de l'Ordre de Saint-Michel,

& Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, tant en conſidération de ſon ancienne nobleſſe, qu'en récompenſe de ſes ſervices & de ceux de ſes ayeux.

Ce René Barbier, Marquis de Kerjan, avoit épouſé *Françoiſe de Parcevaux*, Dame d'honneur de la Reine, dont pour fils aîné : — François, qui ſuit. Sébastien Barbier, l'un de ſes juveigneurs, fut élu par la Nobleſſe du Diocèſe de Saint-Pol-de-Léon, pour en être le Major.

François Barbier, élu à la pluralité des voix de la Nobleſſe du même Diocèſe pour le ſervice du Roi, en tems de guerre, pour en être le Colonel, & le Commandant en chef, avoit épouſé, en Novembre 1619, *Catherine de Goëſbriand*, ſœur du biſayeul du Comte de Goëlbriand, Chevalier de l'Ordre du Saint-Eſprit. De cette alliance vint :

Marie-Barbier de Kerjan, qui s'allia, 1°. à *Jean*, Seigneur *de Penhoëdic*, & 2°. à *Vincent du Louet*, Seigneur de Coëtjanval, dont elle fut la troiſieme femme.

Cette Nobleſſe a produit un Amiral de l'Eſcadre de Bretagne, des Colonels & autres Officiers ſupérieurs dans les troupes de terre, des Chevaliers de l'Ordre du Roi, de Malte, &c. Elle eſt aujourd'hui réduite à une ſeule branche, dont le chef eſt

Claude-Alain Barbier, Comte de Leſcoët. Il a quitté le ſervice à la paix de 1748, & s'eſt retiré dans ſon Château de Kerno près de Breſt. De ſon mariage avec *Françoiſe-Perrine le Borgne de Leſquiffiou*, il lui reſte ſix fils, dont le dernier eſt Eccléſiaſtique, & a fait ſes preuves pour les Comtes de Lyon. Des cinq autres, qui ſont tous au ſervice, il y en a trois Chevaliers de Malte. *Tablet. Généalog. Part. VII.*

Les armes de Kerjan ſont : *d'argent, à une tour à dôme, ou couvert de ſable.*

KERLEC ou QUERLEC, en Bretagne. N... de Kerlec obtint, en Décembre 1576, des Lettres de création de *Baronnie* & de *Châtellenie*, leſquelles furent vérifiées le 2 Octobre 1578. Nous ignorons ſi cette ancienne Nobleſſe ſubſiſte. Elle eſt originaire de l'Evêché de Saint-Pol-de-Léon, & ſes armes ſont : *d'azur, à dix grillets ou ſonnettes d'argent, 4, 3, 2 & 1.*

KERMAN : Terre & Seigneurie en Bretagne, dont nous avons parlé au mot Carmen, *Tome III, p.* 514 de ce Dictionnaire. Les Marquis de Kerman, Seigneur de Lillette, ſont une branche cadette de l'ancienne & illuſtre Maiſon de *Maillé*. Voyez Maillé.

KERMEL : Famille de Bretagne, dont il eſt parlé dans l'*Armorial de France, Reg. I, Part. I, p.* 320.

Jean de Kermel, épouſa *Marie de Coatnevenoi*, dont : — N... de Kermel, lequel eut pour enfans : — Prigent, qui ſuit ; — & Olivier de Kermel. Ils partagerent les biens nobles de leurs ayeul & ayeule.

Prigent de Kermel épouſa *Marguérite de Kereſpers*, de laquelle vint pour fils aîné :

Gilles de Kermel, Ecuyer, Sieur de Kermezen, marié, en 1544, à *Jeanne de Roſmar*, dont, entr'autres enfans :

Louis de Kermel, Sieur de Tuoulan, allié, en 1584, avec *Louiſe de Botloi*, fille de *Guillaume*, Ecuyer, Sieur du Val & du Biſlou, dont pour fils aîné :

Henri de Kermel, Ecuyer, Seigneur de Kermezen & de Kervegan, marié, en 1619, avec *Françoiſe de la Noe*, Dame de Kerthepaut, dont : — Louis, qui ſuit ; — & Guillaume, Ecuyer, Seigneur de Kermadec.

Louis de Kermel, Ecuyer, Seigneur de Kervegan, de Kermezen, &c. épouſa, le 24 Janvier 1643, *Madelene de Kergadaran*, fille unique de *François de Ker-*

gadaran, Seigneur dudit lieu, & de *Marguerite de Kerlean*, dont : — Louis, qui ſuit; — & Jacques, Ecuyer, Seigneur de Kervegan.

Louis de Kermel, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de Kermezen, fut déclaré iſſu *d'extraction noble*, & maintenu dans ſa qualité d'*Ecuyer* le 22 Juin 1669. Il épouſa, en 1694, Elisabeth de Kermel, Dame de Kermel, dont pour fils aîné :

Yves-Pierre-Louis de Kermel, Ecuyer, Seigneur de Kermezen, qui a épouſé, le 6 Juin 1715, *Marie de Coëtrieu*, fille de *François de Coëtrieu*, Ecuyer, Seigneur de Coëtrieu & de Kerguil, Lieutenant des Maréchaux de France en Bretagne, & de *Jeanne-Françoiſe d'Acigné*, dont :

Olivier-Jean-Marie de Kermel, né le 17 Avril 1716, Page du Roi dans ſa grande Ecurie, le 18 Février 1734. C'eſt ce que nous ſçavons de cette Famille, n'en ayant point reçu de *Mémoire*. Elle porte pour armes : *de gueules, à une faſce d'argent, accompagnée de 2 léopards d'or, poſés 1 en chef & 1 à la pointe de l'écu.*

* KERMENO, même Province. Les Seigneuries de Kermeno & de *Baud*, dans le Diocèſe de Vannes, furent érigées en *Marquiſat*, en faveur de René de Kermeno, Seigneur dudit lieu, de Gand & de Lannouan, Conſeiller au Parlement de Rennes. C'eſt ce que nous ſçavons de cette Famille, dont les armes ſont, *de gueules, à 3 macles d'argent, 2 & 1.*

KERMENON, KERMESSET, KERMEUR ou KERMUR & KERMOISAN, ſont quatre autres Familles de la même Province. La premiere porte : *d'or, à trois faſces ondées d'azur.* La ſeconde : *d'or, à la faſce accompagnée de trois molettes, 2 & 1, le tout de gueules.* La troiſieme : *de gueules, à ſix annelets d'argent, 3 en chef & 3 en pointe; & trois loſanges de même en face.* Et la quatrieme : *de gueules, à ſept coquilles d'argent, 3, 2 & 1.*

KEROUART. Ce nom eſt remarquable entre les Nobles de la Province de Bretagne, par ſon ancienneté & ſes alliances.

Paul-François-Xavier de Kerouart, Seigneur dudit lieu, un des deſcendans de cette Maiſon, Capitaine-Lieutenant de la Compagnie des Chevaux-Légers de Berri, & Brigadier des Armées du Roi, eut de *Louiſe-Anne Dauvet de Rieux*, ſa ſeconde femme, — Marie-Anne-Louise de Kerouart, morte le 11 Décembre 1745. Elle avoit épouſé, le 26 Janvier 1729, *Georges Phelypeaux*, Seigneur d'Herbault, Lieutenant de Roi du pays Blaiſois, dont, entr'autres enfans : — *Louis-Balthaſard Phelypeaux-d'Herbault*, né le 29 Mai 1731, reçu Chevalier de Malte de minorité au Grand-Prieuré de France en 1735. *Voyez* Phelypeaux. Les armes de Kerouart ſont : *d'argent, à une roue de ſable, accompagnée de 3 croiſettes de même.* Mercure de *Janvier 1746, p. 202.*

KEROUSERÉ. Ancienne Maiſon éteinte de la même Province.

Vincent, Chevalier, Seigneur de Kerouseré, ne laiſſa que des filles. L'aînée, nommée Anne de Kerouseré, épouſa *François de Kerhoent*, ſurnommé *de Kergournardech*, Seigneur de Coëtanfao, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme de ſa Chambre, mort le 2 Août 1642.

Un Seigneur de cette Maiſon, dit *Guy le Borgne*, auteur de l'Armorial Breton, en conſidération des bons & fideles ſervices rendus par ſon pere & par lui, qui contribua à redonner la liberté au Duc Jean, détenu dans la Forteresſe de Palluau en Poitou, avec Richard, ſon frere, obtint à titre de viage & de bienfait, en 1420, de ce Seigneur Duc, 50 livres de rente ſur la Terre de Châtelaudren.

Les armes : *de pourpre, au lion d'argent* : deviſe LAISSE FAIRE.

KERPOISSON, même Province, porte : *d'or, au lion de gueules, la queue entre les jambes & remontant en haut.*

KERRIMEL : Ancienne Nobleſſe qui, ſelon l'Armorial Breton, *par Guy le Borgne*, a donné un Maréchal de Bretagne dans GEFFROY DE KERRIMEL, partiſan & aſſocié de *Bertrand du Gueſclin*, vaillant Chef de guerre, en la plupart de ſes exploits militaires.

ALAIN, Seigneur DE KERRIMEL, vivant en 1363, eut de ſa femme, dont le nom eſt ignoré, entr'autres enfans :

PIERRE, Seigneur DE KERRIMEL, marié, en 1392, avec *Marguerite*, Dame *de Coeteniſan*, fille de *Roland*, Seigneur *de Coeteniſan*, & de *Jeanne de Gondelin*. Ils tranſigerent, le 2 Avril 1421, avec *Mahotte de Coeteniſan*, leur ſœur, & *Pierre de Coetmohan*, ſon mari. PIERRE eut pour enfans : — ROLAND, qui ſuit ; — & YVES DE KERRIMEL, Chevalier, auquel le Duc de Bretagne donna les biens de *Guillaume*, Seigneur *de Gondelin*, ſon parent, qu'il avoit confiſqués, l'an 1422. Il mourut ſans enfans.

ROLAND, Seigneur DE KERRIMEL & de Coeteniſan, épouſa *Pleſon de Quelen*, fille d'*Eon*, Seigneur *de Quelen*, & d'*Aliette de Vieux-Chaſtel*. Il en eut, entre-autres enfans :

YVES DE KERRIMEL, Seigneur de Coeteniſan & de Gondelin, qui s'allia avec *Jeanne de Bouteville*, fille de *Jean*, Seigneur de Kerrat, & de *Marie de Launay*, dont :

JEAN DE KERRIMEL, Chevalier, Seigneur de Coeteniſan, de Gondelin & de Kerrat, Chambellan du Duc de Bretagne. Il épouſa *Jeanne de Beaumanoir*, fille de *Jean de Beaumanoir*, Seigneur du Bois-de-la-Motte, & de *Matheline Goyon*, de laquelle il laiſſa :

JACQUES DE KERRIMEL, Chevalier, Seigneur de Coeteniſan, de Gondelin & de Kerrat, marié avec *Jeanne du Chaſtel*, fille de *Thomas du Chaſtel*, Seigneur de Coetlès, & de *Marguerite de Coetenen*. Leurs enfans furent : — 1. JEAN, qui ſuit ; — 2. MARGUERITE, femme de *Vincent de Drueſnay*, Seigneur de Keradenec ; — 3. & JEANNE DE KERRIMEL, mariée à *Jean de Kergueſay*, Seigneur de Kergomar.

JEAN DE KERRIMEL, Seigneur de Coeteniſan, Gondelin, Kerrat & Coetlès, épouſa *Marie de Kerouſeré*, fille de *Jean*, Seigneur *de Kerouſeré*, & de *Jeanne de Roſmadec*, dont vint une fille unique : — MARIE DE KERRIMEL, Dame de Coeteniſan, &c. femme de *Pierre*, Seigneur *de Boiſeon*, fils de *Pierre*, Seigneur *de Boiſeon*, & de *Perronnelle du Chef-du-Bois*.

Les armes de KERRIMEL étoient : *d'argent, à 3 faſces de ſable*.

KERSAINGILY, dans l'Evêché de Léon. Ancienne Nobleſſe, qui a donné des Chevaliers de Rhodes & de Malte, & dont les armes ſont : *de ſable, à ſix tréfles d'argent, 2 & 1.*

KERSAUSON. Il y a deux Familles de ce nom, l'une dans l'Evêché de Léon, & l'autre dans celui de Tréguier. La premiere eſt une des bonnes & anciennes Nobleſſes du pays, que l'on tient prendre ſa premiere origine & étymologie d'Angleterre. Ses armes ſont : *de gueules, à une boucle ronde ou fermail d'argent, hardillonné de même.*

La ſeconde a donné deux Sénéchaux Royaux de Tréguier conſécutifs, & portoit : *de ſable, au château d'or, ſommé de 3 tourillons de même.*

KERSULGUEN : Famille l'une des plus anciennes de Bretagne, & alliée, de tout tems, à ce qu'il y a de plus conſidérable.

JOSEPH-HYACINTHE DE KERSULGUEN, Chevalier, Seigneur, Marquis de Klorec, fut élu deux fois, d'une voix unanime, Préſident de l'Aſſemblée des Etats de 1731, en l'abſence du Duc *de la Trémoille*, & eſt mort le 19 Janvier 1734, laiſſant deux fils. L'aîné, N... DE KERSULGUEN, Marquis de Klorec, s'eſt diſtingué dans le ſervice de la Marine, & eſt Chevalier de Saint-Louis. Le cadet, N... DE KERSULGUEN, dit *le Chevalier de Klorec*, Lieutenant des Vaiſſeaux & Chevalier de Saint-Louis, eſt auſſi fort connu par ſes ſervices & ſon mérite perſonnel. C'eſt ce que nous ſçavons, faute de *Mémoire*, ſur cette Famille, dont il eſt parlé dans le *Mercure de France* du mois de *Janvier* 1734, *pag.* 192 & *ſuiv.* Elle porte pour armes : *d'or, au lion de gueules couronné, armé & lampaſſé d'azur ; au franc canton écartelé d'or & de gueules.*

KERSYMON, en Bas-Léon. De cette Famille il y eut un Capitaine & Gouverneur de Breſt, qui, en l'an 1558, avec aſſez peu de ſecours, repouſſa généreuſement plus de dix mille Anglois, qui ayant deſcendus en la côte de Léon, brûlerent & pillerent le Bourg du Conquêt & autres circonvoiſins, faiſant un grand ravage ſur le plat-pays. Les armes : *écartelé d'or & de gueules.* Armorial Breton.

KERVASI, de Bretagne, porte : *de gueules, à 8 beſans d'or, 2, 3 & 3, au franc canton d'argent, chargé d'hermines ſans nombre.*

KERVEN : Famille noble de baſſe Bretagne, dont étoit

N... DE KERVEN, Capitaine de Vaiſſeau du Roi. Il fut pere de — FRANÇOISE-JEANNE DE KERVEN, mariée, le 3 Avril 1688, à *Louis-Hyacinthe Caſtel*, Comte de Saint-Pierre, ci-devant premier Ecuyer de S. A. R. la Ducheſſe Douairiere D'ORLÉANS, & ancien Capitaine des Vaiſſeaux du Roi. Elle eſt morte à Paris le 27 Février 1740, dans la 71e année de ſon âge, laiſſant deux fils & une fille. *Mercure de France*, du mois de *Mars* 1740, *pag.* 608.

Les armes, ſelon l'*Armorial Breton*, par *Guy le Borgne* : ſont : *d'azur, à une croix potencée d'argent, portée ſur un chevron de même, accompagné de 3 coquilles auſſi d'argent, 2 en chef & 1 en pointe.*

KERVENO. Il y a deux Familles de ce nom.

La premiere, en Bretagne, porte : *d'azur, à dix étoiles d'argent, 4, 3, 2 & 1.*

La ſeconde, dite KERVENO DE LA ROCHE, a pour armes : *d'or, à 3 coquilles de gueules.*

KETLER DE COURLANDE. Maiſon qui a été inveſtie du Duché de Courlande & de Sémigalle, le 5 Mars 1562, par SIGISMOND, Roi de Pologne, en la perſonne de GOTHARD KETLER, Gentilhomme du Duché de Bergue, & dernier Grand-Maître de l'Ordre des Chevaliers de Livonie, biſayeul du Duc FERDINAND, rapporté ci-après.

JACQUES KETLER, Duc de Courlande & de Sémigalle, mort le 31 Décembre 1682, avoit épouſé *Louiſe-Charlotte de Brandebourg*, morte le 29 Août 1676, laiſſant quatre garçons, entr'autres, pour fils aîné : — FRÉDERIC-CASIMIR KETLER, Duc de Courlande, mort le 22 Janvier 1698, & FERDINAND, qui ſuit.

FERDINAND KETLER, Duc de Courlande & de Sémigalle, mort à Dantzic le 4 Mai 1737, dans la 82e année de ſon âge, étant né le 2 Novembre 1655, avoit embraſſé la Religion Catholique en 1698, avoit été Lieutenant d'Artillerie des troupes de l'Electeur *de Brandebourg*, & enſuite du Roi de Pologne. Il eut, après la mort de ſon frere aîné, la Régence & l'Aminiſtration du Duché de Courlande, juſqu'en 1710, pendant la minorité du Duc FRÉDERIC-GUILLAUME KETLER, ſon neveu, qui mourut le 21 Janvier 1711. Il devoit être ſon ſucceſſeur, étant

le ſeul mâle qui reſtât dans ſa maiſon ; mais *Anne Iwanowna*, veuve de ſon neveu, quoique ſans enfans, garda ſes Etats juſqu'en 1730, qu'elle fut appellée au Trône de Ruſſie, enſorte qu'il ne reçut l'inveſtiture du Duché de Courlande & de ſes dépendances, du Roi de Pologne, que le 28 Février 1731. Il avoit épouſé, le 25 Septembre 1730, *Jeanne-Madelene de Saxe*, née le 17 Mars 1708, fille de feu *Jean-Georges*, Duc *de Saxe-Weiſſenfels*, & de *Fréderique-Eliſabeth de Saxe-Eyſenach*. Il n'en a point eu d'enfans, deſorte qu'en lui finit la Maiſon de KETLER. *Mercure de France* du mois de *Juin* 1737, *pag.* 1227.

KIRIASSE ou CIRIASSE. On trouve GUILLAUME KIRIASSE ou CIRIASSE, qui fut pourvu de la charge de Prévôt des Marchands de Paris, le 12 Septembre 1417.

KLASTEN : Ancienne Nobleſſe d'Allemagne.

Suivant l'*Armorial de France, Regiſtre I, part. I, pag.* 321, ERNEST DE KLASTEN, Seigneur de Falkembourg, d'Ieterſtorf & de Liébenthal, fut créé *Comte de l'Empire*, par Lettres de l'Empereur FRÉDERIC III, en 1349, avec permiſſion d'orner ſes armes de l'*aigle de l'Empire* & de la *couronne de Comte*. Il épouſa, en 1455, *Catherine de Felden*, dont :

JEAN DE KLASTEN, Comte de l'Empire, Seigneur de Falkembourg, d'Ieterſtorf, &c. qui épouſa, en 1498, *Anne-Marie de Wedel*. De ce mariage vint :

HENRI DE KLASTEN, Comte de l'Empire, Seigneur de Falkembourg, de Ruckenwald, &c. allié, en 1579, à *Catherine-Eliſabeth de Mitzback*, dont entre-autres enfans :

JACQUES DE KLASTEN, Comte de l'Empire, Seigneur de Falkembourg, d'Arenſheim & de Weiſſenfels, qui épouſa, en 1616, *Urſule de Czarnekow*, & en eut :

JACQUES-CASIMIR, Comte DE KLASTEN, naturaliſé François, par Lettres du Roi LOUIS XIV, du mois d'Avril 1672. Il épouſa, le 19 Novembre de la même année, *Marguerite Laudier*, dont :

JEAN-GILBERT DE KLASTEN, Ecuyer, Seigneur de Cohon & de Lignerote, établi à Alençon en Normandie. Il a épouſé, le 21 Août 1705, *Madelene Darot*, fille de *Pierre*, Ecuyer, Sieur de Clermont, & de *Madelene Forrezer*. De ce mariage ſont iſſus : — 1. GASPARD-JEAN, Ecuyer, — 2 & 3. JACQUES-CASIMIR & PIERRE-MICHEL ; — 4, 5, 6, 7 & 8. MADELENE, CATHERINE, née le 9 Mars 1711, MARIE-MADELENE, née le 2 Janvier 1721, MARIE-GENEVIÉVE & ANNE-SOPHIE, née le 20 Mars 1724, & reçue à Saint-Cyr le 4 Août 1728.

Les armes : *écartelé au 1 & 4 de gueules, à un lion d'or couronné de même ; au 2 & 3 de pourpre, à une licorne d'argent, ſortant à demi-corps d'une riviere de même ; & ſur le tout d'or, à une aigle de ſable à deux têtes, les ailes étendues.*

KLINGHIN ou KLINGLIN.

CHRISTOPHE DE KLINGLIN, Chevalier, a été reçu Chef du Conſeil Supérieur d'Alſace le 15 Juillet 1747.

Il eſt d'une Famille originaire d'Alſace, conſtamment attachée au ſervice du Roi, depuis la réunion de cette Province à la Couronne. Son ayeul paternel fut pourvu, en 1662, d'une charge de Conſeiller au Conſeil Supérieur d'Alſace, & fut depuis employé en différentes occaſions importantes. Son pere étoit Prêteur Royal de Straſbourg, & s'étoit acquis une grande conſidération par les ſervices eſſentiels qu'il avoit rendus au Roi, & qui lui mériterent la diſtinction particuliere d'orner l'écu de ſes armes de *trois fleurs de lis*.

Le premier Préſident avoit été reçu, en 1716, Conſeiller au même Conſeil,

& avoit ſuccédé, en 1719, à ſon oncle, dans la charge de ſecond Préſident. Il a épouſé, en 1725, *Marie-Anne de Montjoie-d'Hemericourt*, Chanoineſſe à Remiremont, fille de *François-Ignace*, Chevalier *de Montjoie*, Brigadier des Armées du Roi, & de *Jeanne*, Comteſſe *de Reichenſtein*. De ce mariage il lui reſte deux garçons & une fille. Il a pour ſœur N... DE KLINGLIN, Comteſſe de Lutzelbourg, mere du Comte *de Lutzelbourg*, Maréchal des Camps & Armées du Roi.

Les armes ſont : *d'azur, à la faſce d'argent, accompagnée de 3 fleurs de lis d'or, 2 & 1.* DUBUISSON, dans ſon Armorial, dit : *d'argent, à la faſce de gueules*, au lieu *d'azur, à la faſce d'argent.*

KLOGUEN, en Bretagne. Famille qui a donné deux Préſidens à la Chambre des Comptes de Nantes, en 1426 & 1447, dans MAURICE DE KLOGUEN, pere & fils. C'eſt ce que nous ſçavons de cette Famille, dont nous ignorons les armes.

KNYPHAUSEN, en Pruſſe. De cette Famille eſt DODON-HENRI, né Baron DE KNYPHAUSEN, Conſeiller privé de Sa Majeſté Pruſſienne, ci-devant Conſeiller d'Ambaſſade en France. Il a été nommé, en 1754, ſon Miniſtre Plénipotentiaire en la même Cour, & n'étoit pas alors marié.

KŒNIS-EGG. Maiſon noble d'Allemagne.

EUSEBE, Comte DE KŒNIS-EGG-ROTHENFELDS, épouſa *Claire-Philippine-Marie-Félicité*, fille de *Valentin-Erneſt*, Comte *de Mandorſcheid-Blanckenherm*, de laquelle ſont iſſus : — 1. CHARLES-FERDINAND, qui ſuit ; — 2. MAXIMILIEN-FRÉDERIC DE KŒNIS-EGG, né le 13 Mai 1708, ci-devant grand Doyen du Chapitre de Cologne, Capitulaire & Camerier de la Cathédrale de Straſbourg, & Coadjuteur de la Prévôté du Chapitre de Saint-Géron, élu le 26 Avril 1761, ſacré le 16 Août ſuivant Archevêque & Electeur de Cologne, eſt, par cette promotion, Archi-Chancelier du Saint-Empire Romain, en Italie. Il a été encore élu, le 16 Septembre 1762, Evêque de Munſter, Légat né du Saint-Siége Apoſtolique, & Duc de Weſtphalie & d'Angrie ; — 3. & MARIE-CHRISTINE-JOSEPHE, Doyenne du Chapitre d'Elten, morte le 7 Juin 1762, au Château de Brulh, âgée de 59 ans.

CHARLES-FERDINAND, Comte DE KŒNIS-EGG, né le 1 Octobre 1696, a épouſé, en 1720, *Hélene-Hyacinthe de Boiſchott*, fille du Comte *d'Erps*, & d'*Adrienne de Florence-de-Lannoy*, dont : —— MARIE-JOSEPHE-THÉRESE, née le 27 Décembre 1724, mariée le 6 Août 1744, à *Jean*, Comte *de Scherotin.*

* KŒURS. Ancienne Châtellenie dans le Duché de Bar, Diocèſe de Toul, qui fut donné en appanage, par le Duc ANTOINE, à ſon fils puîné NICOLAS DE LORRAINE, Comte de Vaudemont. Son petit-fils HENRI DE LORRAINE, Marquis de Mouy, légua ſes biens à *Charles-Lamoral de Ligne*, ſecond fils de LOUISE DE LORRAINE, ſa ſœur, & de *Florent de Ligne*. Ce légataire vendit, vers l'an 1707, la Terre & Châtellenie de KŒURS, à *François de Barrois*, Baron de Manonville, Conſeiller d'Etat du Duc LÉOPOLD, & ſon Envoyé extraordinaire à la Cour de France, qui l'érigea, en ſa faveur, en *Comté*, par Lettres du 24 Août 1717. Nous parlerons de cette Famille de BARROIS au Volume des Additions.

* KREBS. Le Roi LOUIS XIV céda en toute propriété, en toute jouiſſance, la Seigneurie de *Weittersheim* en Alſace, à N... DE KREBS DE BACK, Chancelier du Margrave *de Baden*, & l'érigea, pour lui & ſes deſcendans,

en *Baronnie*, par Lettres-Patentes du mois de Mai 1662, enregiſtrées au Conſeil ſouverain d'Alſace au mois de Septembre 1680, tant en conſidération du zéle qu'il avoit montré à la concluſion de la paix de Weſtphalie, que pour le dédommager des trois villages de Vingersheim, Momemheim & Rumersheim, qu'il avoit obtenus de la Prévôté d'Haguenau, & qu'il avoit perdus par la ceſſion de l'Alſace à la France au Traité de Munſter. *Tablet. Généal. Part. VII, pag.* 349.

DICTIONNAIRE DE LA NOBLESSE.

* LAAS : C'eſt une des ſix petites Baronnies du Béarn, poſſédée, en 1760, par *N... de Leuger*, ancien Capitaine au Régiment de Normandie, qui n'a point d'enfans de *N... de Jaſſe*, ſon épouſe.

LABARRE (DE) : Nous avons donné, *Tome II, p.* 744 de ce Dictionnaire, la Généalogie de cette ancienne Nobleſſe, d'après un *Mémoire* que feu M. le Marquis *de Prunelé*, Seigneur de Tignonville proche Eſtampes, nous fournit alors. Celle-ci n'a pas paru exacte à M. DE LABARRE D'ARBOUVILLE, chef de la branche aînée, lequel nous a fait paſſer un autre *Mémoire*, qui dit que cette ancienne Famille noble eſt originaire de Flandres, qu'elle a donné de Grands-Baillis de Gand, & un ſouverain Bailli de Flandres. C'eſt ce qu'a ſans doute ignoré feu M. le Marquis *de Prunelé*, qui la diſoit originaire de Beauce; mais c'eſt une branche qui s'y eſt établie en 1330, & dont nous allons donner la filiation.

I. GUILLAUME DE LABARRE, I. du nom, Chevalier, Seigneur de Chauvincourt, épouſa Dame *Robine d'Orval*, dont il eut :

II. JEAN DE LABARRE, Chevalier, marié à Demoiſelle *Clémence de Saint-Quentin*. Il fut pere de

III. JEAN DE LABARRE, II. du nom, Ecuyer, qui s'allia avec Demoiſelle *Marguerite*, dont il eut : — JEAN, qui ſuit; — & GUILLAUME, mort Commandeur des Commanderies de Châlons, Metz & Nancy, ainſi qu'il paroît par un ancien *Mémoire* de Famille.

IV. JEAN DE LABARRE, III. du nom, Ecuyer, Seigneur de Rinville, ainſi qu'il eſt prouvé par des aveux & dénombremens, épouſa *Jeanne de Souplainville*, fille de *Guillaume de Souplainville*, Chevalier, Bailli & Gouverneur de Montargis. De ce mariage vint :

V. Guillaume de Labarre, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de Rinville, Châtelain en titre d'office de la Sénéchauſſée de Ponthieu, ce qui eſt juſtifié par la commiſſion à lui donnée par Henri, Roi d'Angleterre, en date du 18 Juillet 1426. Le *Mémoire*, ſans nommer ſa femme (*a*), lui donne pour fils:

VI. Jean de Labarre, IV. du nom, Ecuyer, Seigneur de Rinville, dont il fit hommage le 20 Juin 1483, au Chapitre de l'Egliſe de Paris, & de Bandeville; & par ſa femme, Seigneur de Groſlieu, Arbouville & Vaubenard, mort le 8 Mars 1489, & inhumé dans l'Egliſe de Saint-Germain de Dourdan. Il avoit épouſé, par contrat paſſé devant *Rolere*, Tabellion à Eſtampes, le 18 Novembre 1455, *Marie Deſmazis*, née le 28 Mars 1440, fille de *Jean Deſmazis*, Ecuyer, Seigneur de Brieres, Marchais, &c. Capitaine & Bailli des Ville & Château d'Eſtampes & de Dourdan, & de *Jeanne de Brouillard*, fille de *Guillaume de Brouillard*, Chambellan du Roi, & de *Marguerite d'Orgemont*, laquelle épouſa, en ſecondes noces, *Jean II*, Seigneur *de Montmorency*, Grand-Chambellan de France, dont deſcend la branche des Ducs de ce nom. Du mariage de Jean de Labarre, IV. du nom, avec *Marie Deſmazis*, vinrent: — 1. Jacques, qui ſuit; — 2. Jean, auteur de la branche des Seigneurs de Laage en Poitou, rapportée ci-après; — 3. Marguerite, femme, le 12 Août 1495, de *Nicolas du Bouchet*, Ecuyer, Seigneur d'Etrechy en Brie; — 4. & Claudine, (elle eſt nommée Catherine dans le *Mémoire* de feu M. le Marquis *de Prunelé*) femme de *Claude de Saintoyré*, Ecuyer, Seigneur de Sous.

VII. Jacques de Labarre, I. du nom, & deuxieme Seigneur d'Arbouville, Groſlieu & Vaubenard, mort le 11 Juillet 1528, avoit épouſé *Jeanne du Bouchet*. Ils furent inhumés l'un & l'autre dans la Chapelle de Groſlieu, & eurent pour enfans: — 1. François, qui ſuit; — 2. Louis, auteur de la branche des Seigneurs de la Chauſſée, établie en Nivernois, rapportée ci-après; — 3 Marguerite, femme, le 2 Septembre 1514, de *Louis d'Eſtouteville*, Chevalier, Seigneur de Villeconin; — 4. & Anne, femme, le 1 Décembre 1515, de *Jean de Reviers*, Ecuyer, Seigneur de Souſy. Voyez Reviers.

VIII. François de Labarre, Chevalier de l'Ordre du Roi, l'un des cent Gentilshommes de ſon Hôtel, Seigneur d'Arbouville, Groſlieu, Vaubenard, d'Harocourt, des grand & petit Jouanais & de Bandeville, épouſa, par contrat paſſé devant *Guy*, Tabellion à Eſtampes, le 6 Juillet 1532, *Pernelle de Fleury*, fille de *François de Fleury*, Chevalier, Seigneur de Ruperfond, & de *Jeanne de Requiers*, Dame d'Harocourt, dont: — 1. Jacques, qui ſuit; — 2. & Anne, femme de *Louis de Duiſſon*, Chevalier, Seigneur de Rougemont. Elle partagea devant *Chantoſme*, Notaire à Bretaucourt, le 25 Mars 1569, avec ſon frere, la ſucceſſion de ſes pere & mere. Le ſecond *Mémoire* dit, qu'elle épouſa *Jean de Sinxe*, Chevalier, Seigneur de Quatrevaux & d'Ormeville. C'eſt ſans doute en ſecondes noces.

IX. Jacques de Labarre, II. du nom, Chevalier, Seigneur d'Arbouville, Groſlieu, Harocourt, des grand & petit Jouanais, Gentilhomme ordinaire de la Maiſon du Roi, mort en 1587, avoit épouſé 1°. *Louiſe d'Argenſon*, fille de *François d'Argenſon*, Chevalier, Seigneur d'Aveſnes & de Montchery, & de *Jeanne de Cochefilet*; & 2°. le 25 Avril 1577, *Claude de Duyſon*, fille d'*Etienne*, Chevalier, Seigneur de Boiſminard, & de *Marthe de Percy*, Dame de Guigneville (*b*). Il eut du premier lit: — 1. Antoine, qui ſuit; & du ſecond, deux

(*a*) Dans la premiere Généalogie que nous avons donnée de cette Famille, feu M. le Marquis *de Prunelé* donne à ce Guillaume, pour femme, *Robine d'Orval*, que M. *de Labarre d'Arbouville* donne à Guillaume, I. du nom, qui eſt venu s'établir en Beauce. Ce Monſieur m'eut bien fait plaiſir de me donner ſa demeure, pour que je lui euſſe demandé des éclairciſſemens ſur ce point.

(*b*) Le premier *Mémoire envoyé* dit que ce Jacques eut trois femmes. La premiere *Marthe Acarie*, fille de *Girard*, Ecuyer, Seigneur de Liffermeau, & de *Marie Chantault*, morte ſans enfans. La ſeconde, *Louiſe d'Argenſon*; & la troiſieme, *Claude de Duyſon*. Ce Mémoire donne

filles, l'une mariée à *Jacques de Neucard*, Chevalier, Seigneur de Boiſſy, & l'autre à *François de Poilloue*, Chevalier, Seigneur de Saelas.

X. Antoine de Labarre, Ecuyer, Seigneur d'Arbouville, Groſlieu, d'Harocourt, le grand & petit Jouanais, d'Hattonville & de Boiſminard, mort le 1 Septembre 1641, avoit épouſé *Marie le Roux*, dont: — 1. Jacques, qui ſuit; — 2. André, Capitaine au Régiment du Pleſſis-Praſlin, tué au ſiége de Crémone; — 3. & Marguerite, mariée à *Céſar de Galmet*, Ecuyer, Seigneur de Lintie & de la Croix (*c*).

XI. Jacques de Labarre, III. du nom, Chevalier de l'Ordre du Roi, Seigneur d'Arbouville, Groſlieu, Hattonville, Boiſminard, épouſa, le 16 Novembre 1631, *Marie Deſmaxis*, fille de *Gédéon-Sanguin Deſmaxis*, Chevalier, Seigneur du Tronchet, Chalo-Saint-Mars, Bregy, Vicomte de Beaumont en partie, homme de la Chambre du Roi, Enſeigne de ſes Gardes-du-Corps, & d'*Anne de Rochechouart*, fille de *Louis de Rochechouart*, & de *Marie de Caſtelnau-Mauviſiele*, dont: — 1. Louis-Alexandre, qui ſuit; — 2. Louis, dit *le Chevalier de Groſlieu*, Chevalier des Ordres de Saint-Lazare & du Mont-Carmel, mort le 11 Août 1666, Commandant le Vaiſſeau des dix Ordres pour le ſervice du Roi, après avoir pris quatre Vaiſſeaux Anglois, & en avoir fait échouer deux. Voyez *Moréri* au mot Groslieu; — 4. Paul, Chevalier, Seigneur de Boiſminard, Capitaine au Régiment de Rambures, mort ſans alliance; — 5. & Marie, alliée à *Paul de la Mouchetiere*, Chevalier, Seigneur de Guignonville.

XII. Louis-Alexandre de Labarre, Chevalier, Seigneur d'Arbouville, Groſlieu & Hattonville, épouſa, ſous l'autorité de Louis XIV, *Eliſabeth Doufrere*, dont: — 1. Louis-Alexandre, qui ſuit; — 2. Paul-Gédéon, marié à *Eloïſe de Bouſeube*, veuve de *N.... de Dillon*, Capitaine dans le Régiment du Milord *Dillon*, ſon frere, laquelle fut élevée à Saint-Cyr; — 3. & Marguerite, morte fille.

XIII. Louis-Alexandre de Labarre, Chevalier, Seigneur d'Arbouville, Groſlieu & Hattonville, mort le 3 Mars 1740, avoit épouſé *Henriette de Languedoue de la Villeneuve*, fille de *Chrétien de Languedoue de la Villeneuve*, Chevalier, Seigneur d'Ouarville, Reclinville, Montguignard, & de *Marie d'Alegre*. Elle eſt morte à Groſlieu la même année que ſon mari. Leurs enfans ſont: — 1. Louis-Henri-René, qui ſuit; — 2. Paul-Armand-Alexandre, dit *le Chevalier* de Labarre, marié à *Madelene Pichonel*; — 3. Marie-Marguerite-Julie, dite *Mademoiſelle d'Arbouville*, née le 28 Septembre 1724, morte le 13 Mai 1762. Elle avoit été mariée, le 29 Janvier 1753, dans l'Égliſe de Saint-Gilles à Eſtampes, à *Hector de Tarragon*, Chevalier, Seigneur de Mainvilliers, ancien Capitaine au Régiment de Baſſigny, dont un fils; — 4. & Adélaïde, morte fille le 12 Mai 1762.

XIV. Louis-Henri-René de Labarre, Chevalier, Seigneur d'Arbouville, Groſlieu, Hattonville & Reclinville, a épouſé, en 1750, *Deniſe-Jeanne-Batiſte de Moſſet*, fille de *Pierre de Moſſet*, Chevalier, Seigneur de Chillois & des Roches, Brigadier des Armées du Roi, dont il n'y a point d'enfans en 1772.

Branche des Seigneurs de LA CHAUSSÉE.

VIII. Louis de Labarre, Seigneur de la Chauſſée & de Villemue en Nivernois, ſecond fils de Jacques, I. du nom, Seigneur d'Arbouville, &c. & de *Jeanne du Bouchet*, vivoit encore en 1550, avec *Jacquette de Fontenay*, ſa femme, dont il eut: — 1. François, marié à *Marguerite de Cleves*, fille natu-

---

à cette troiſieme pour fils, Claude, dont la poſtérité maſculine eſt éteinte, & non deux filles, comme le marque le ſecond *Mémoire*, d'après lequel nous écrivons.

(*c*) Cet Antoine, ſuivant notre premiere diction au *Tome II*, eut trois femmes, la premiere, *Marie de la Motte*, morte ſans enfans. La ſeconde, *Marie de Broſſet*, auſſi morte ſans enfans; & la troiſieme, cette *Marie le Roux*. Pourquoi le Chevalier *d'Arbouville*, qui eſt ſi au fait de ſa Généalogie, a-t-il oublié ces deux mariages?

relle de *Charles*, Duc *de Nevers*; dont il n'eut qu'une fille, nommée ANNE DE LABARRE, mariée à *Jean de Meung*, Chevalier, Seigneur de Doys, laquelle n'eut point d'enfans; — 2. PHILIBERT, qui suit; — 3. & MARGUERITE.

IX. PHILIBERT DE LABARRE, Ecuyer, Seigneur de la Chauſſée & de Villemue, eut d'*Anne de Beron*, ſon épouſe, quinze enfans, entr'autres trois garçons; ſçavoir: — 1. ALAIN, l'aîné, tué au ſiége de la Mure en Dauphiné; — 2. CLAUDE, marié à *Eliſabeth de Murat*, de laquelle vinrent: — FRANÇOIS & ETIENNE, tous deux tués au ſervice; le dernier d'une mouſquetade au côté, au-deſſus de la hanche, étant Capitaine au Régiment de Langeron; — & MARGUERITE, Dame de Villemue, mariée; — 3. & SIMON, qui ſuit.

X. SIMON DE LABARRE, Ecuyer, Seigneur de la Chauſſée & de Chevroux près Clamecy en Nivernois, épouſa 1°. *Aimée de Sillerieu*; & 2°. *Anne de Brou*. Il eut du premier lit: — 1. THOMAS, qui ſuit; & du ſecond: — 2. ALEXANDRE, qui étoit encore bien jeune lors du ſiége de Corbie en 1636, & dont on ignore l'alliance.

XI. THOMAS DE LABARRE, Chevalier, Seigneur de Lorgues, juſtifia de ſa nobleſſe devant l'Intendant de Moulins, le 7 Juin 1667, & eſt le biſayeul de N... DE LABARRE, Capitaine de Cavalerie.

Branche des Seigneurs de LAAGE en Poitou.

VII. JEAN DE LABARRE, ſecond fils de JEAN, IV. du nom, & de *Marie Deſmaiis*, fut Archer de la Garde du Roi, & vint s'établir près de Saint-Maixent en Poitou, où il épouſa, le 12 Octobre 1492, *Jeanne de Poiſpaillie*, dont: — 1. JEAN, qui ſuit; — 2. & JACQUES, auteur de la branche de la Gueſlonniere, ſur laquelle nous n'avons point reçu de *Mémoire*.

VIII. JEAN DE LABARRE, II. du nom de cette branche, auſſi Archer de la Garde du Roi, s'établit près de Chatelleraut en Poitou, & y épouſa Demoiſelle *Tiennette de Maize*, Dame de la Salle, dont:

IX. MAURICE DE LABARRE, titré *Lieutenant de Robe-Courte*, dans une donation à lui faite par le Roi, en date du 11 Septembre 1572. Le 8 Décembre 1573, Sa Majeſté le fit Capitaine du Château de Châteauneuf-ſur-Charente, puis le 1 Juin 1574, il fut fait un de ſes cent Gentilshommes. Il épouſa, le 3 Février 1577, Demoiſelle *Claude de Laage*, qui lui porta la Terre de ſon nom, & en eut:

X. HENRI DE LABARRE, auſſi l'un des cent Gentilshommes du Roi, & Capitaine de 100 hommes dans le Régiment de Laval, qui épouſa, le 25 Mars 1641, Demoiſelle *Renée le Merre*. De ce mariage vint:

XI. HENRI-JOSEPH DE LABARRE, Seigneur de Laage, Mouſquetaire du Roi, puis Subdélégué des Maréchaux de France. Il épouſa, le 21 Août 1670, Demoiſelle *Françoiſe de Prezeau*, dont:

XII. JOSEPH DE LABARRE, Seigneur de Laage, Mouſquetaire du Roi, marié, le 21 Août 1701, avec Demoiſelle *Marie-Madelene Mangot*, de laquelle ſont ſortis: — 1. JOSEPH-FRANÇOIS, qui ſuit; — 2 & 3. PIERRE & JACQUES; — 4 & 5. HENRIETTE & MARIE DE LABARRE.

XIII. JOSEPH-FRANÇOIS DE LABARRE, Seigneur de Laage, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine au Régiment de Richelieu le 17 Juillet 1731, a épouſé, le 16 Janvier 1738, Demoiſelle *Marie-Jeanne de Blom*, fille de Meſſire *Silvain de Blom*, Chevalier, Seigneur de Beaupuy en Poitou, dont: — 1. ALEXIS-THIBAULT-GASPARD, qui ſuit; — 2. HENRI-THIBAULT DE LABARRE-DE-LAAGE, d'abord éleve de l'Ecole Royale-Militaire, puis Cornette au Régiment de Lanant, Dragons; — 3. MARIE-DOROTHÉE, femme de *N... de Vety de Villeneuve*, Marquis de Vittere; — 4. & VICTOIRE DE LABARRE, morte éleve à l'Abbaye Royale de Saint-Cyr.

XIV. ALEXIS-THIBAULT-GASPARD DE LABARRE, Seigneur de Laage, d'abord Page du Roi, puis Capitaine-Commandant de la Colonelle du Régiment des Huſſards de Chamborant, a épouſé *Geneviéve Lévêque*, Américaine, de laquelle on ignore s'il a des enfans.

Les armes : *d'argent, à la bande d'azur, chargée de 3 coquilles d'or, & accompagnée de deux merlettes de ſable, l'une en chef & l'autre en pointe.* Supports : *deux lions.*

LABAY DE VIELA. Famille noble d'ancienne Chevalerie de la Province de Béarn, établie depuis long-tems dans l'Armagnac.

Les Seigneurs de ce nom ont rendu de grands ſervices au pays, & ſe ſont ſignalés dans des occaſions importantes durant les troubles de la Ligue & les guerres de Religion, comme il eſt juſtifié par les Regiſtres des Etats de la province & par les titres de cette Famille. Elle a donné pluſieurs Gouverneurs & Commandans de Places & de grands Capitaines. Elle a poſſédé les Baronnies de Doumy, (Terre, depuis, vendue, vers 1680, à *Dominique d'Eſclaux-Meſplez*, Evêque de Leſcar), de Gerdereſt, les Terres de la Motte, de Bernadets, Aubous, Lherm, Braſſempouy, Hourſſarieux, Montaut, Laguian & le Comté de Viela. Ses alliances ſont avec les Maiſons les plus conſidérables, comme celles de *Béarn*, de *Mioſſans*, d'*Albret*, de *Gaſſion*, de *Mauléon*, d'*Aſté de Gramont*, de *Neys de-Candau*, de *Rochefort-Théobon*, de *Boiſſe*, de *Caupenne*, de *Hitton* & de *Noé*.

Elle ſubſiſte dans la perſonne de JACOB-JOACHIM DE LABAY, Seigneur, Marquis de Viela, marié, le 9 Janvier 1744, à *Thérèſe-Charlotte de Noé*, fille de *Marc-Roger*, Marquis *de Noé*, Baron de Liſle & Sénéchal-Gouverneur du pays des quatre Vallées, Colonel d'Infanterie, alors Brigadier des Armées du Roi, & de *Charlotte Colbert de Saint-Mars*, dont pour fils aîné : — LOUIS-PIERRE-CHARLES DE LABAY, Comte de Viela en Armagnac, né le 20 Novembre 1744, Capitaine de Carabiniers ; — & quatre autres enfans. *Notice* dreſſée ſur les titres, & fournie par M. LABAY, Comte de Viela.

Les armes : *écartelé au* 1 de Noé, qui eſt *loſangé d'or & de gueules ; au* 2 *de gueules, à un lion d'or rampant*, qui eſt de HITTON ; *au* 3 de ROCHEFORT-THÉOBON, qui eſt *de gueules, à* 3 *faſces d'or ; au* 4 de BÉARN, qui eſt *d'or, à* 2 *vaches paſſantes de gueules, accornées, accolées, onglées & clarinées d'azur. Sur le tout* DE LABAY, qui eſt *d'or, à* 2 *ſangliers de ſable.*

LABBE. Famille noble du Berri, dont nous ne connoiſſons que les armes, qui ſont : *d'argent, à trois faſces de gueules, au lion d'or armé & lampaſſé de gueules, couronné d'or, brochant ſur le tout.*

LABBÉ, Seigneur de la Trochardais & de Meurtel, en Bretagne, porte : *d'argent, à quatre fuſées de gueules poſées en face.*

LABBÉ, en Lorraine.

CLAUDE-FRANÇOIS LABBÉ, Baron de Bauffremont, Sur-Intendant des Poſtes & Meſſageries de Lorraine & Barrois, mort en 1701, Miniſtre d'Etat & Garde des Sceaux du Duc LÉOPOLD, a laiſſé de *Marguerite Diez*, Dame de Couſſey, de Forcelle-Saint-Gergonne, Lillonne-le-Grand, la Neufflotte & Villoucey, qu'il avoit épouſée en 1646, entr'autres enfans : — SIMON-MELCHIOR, qui ſuit ; — & JEANNE, décédée le 10 Juillet 1739, âgée de 90 ans, femme, par contrat du 21 Février 1673, de *Maximilien de Choiſeul*, Marquis de Meuſe, mort en 1710, premier Gentilhomme de la Chambre du Duc LÉOPOLD, & Grand-Bailli de Saint-Mihel, pere du Marquis *de Choiſeul-Meuſe*, Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant-Général de ſes Armées & Gouverneur de Saint-Malo.

SIMON-MELCHIOR LABBÉ, Doyen du Conſeil d'Etat du Duc de Lorraine, eſt mort en 1755, âgé de 90 ans. C'eſt en ſa faveur que la Terre & Seigneurie *de Couſſey* a été érigée en *Comté*, par Lettres du 17 Août 1736. Il a épouſé *Henriette de Jacqueſſon*, dont : — 1. N... LABBÉ, Comte de Couſſey pour moitié, Seigneur de Bezongo, Barville & Seraumont, Miniſtre & Secrétaire d'Etat en ſurvivance de ſon pere, ſous le Duc LÉOPOLD, puis Titulaire, par la démiſſion

volontaire de ſon pere, en 1735. Il avoit épouſé *N... de Bourcier*, fille de *Jean-Léonard*, Baron de Montureux, Conſeiller d'Etat & premier Préſident de la Cour Souveraine de Nancy, & d'*Anne Boulet*, de laquelle il lui eſt reſté pour fille unique: — N... LABBÉ-DE-COUSSEY, mariée, en Mars 1749, à *N...*, Comte *d'Aſpremont-de-Linden* & du Saint-Empire, Maréchal des Camps & Armées du Roi, Colonel d'un Régiment de Huſſards, &c.; — 2. JEAN-CHARLES LABBÉ-DE-ROUVROY, Comte de Couſſey pour moitié, Seigneur de Génicourt, Conſeiller d'Etat du feu Roi de Pologne, Duc de Lorraine & de Bar, premier Préſident de la Cour Souveraine de Nancy, allié, 1°. en 1726, à *Marie-Marthe d'Olivier*, Dame de Manonville, morte le 29 Novembre 1738. Elle étoit couſine-germaine du Duc *de Mirepoix*, & fille de *Charles-Joſeph d'Olivier*, Baron de Méligny, Miniſtre & Secrétaire d'Etat du Duc LÉOPOLD, & de *Charlotte-Louiſe de Béranville-de-Villandré*, ſa ſeconde femme; & 2°. en Mars 1739, à *Thérèſe de Gauvain*, fille de *Henri de Gauvain*, Seigneur de Champé & de Lixieres, & de Dame *Marguerite Hurault-de-Moranville*, tante de *Barbe Hurault-de-Moranville*, femme de *Camille*, Comte *de Tornielle-de-Lambertye*. Du premier lit ſont iſſues deux filles, & autant du ſecond; — 3. & JEANNE-ANTOINETTE LABBÉ-DE-COUSSEY, mariée à *Charles-François Durand-de-Silly*, Seigneur des Francs, Capitaine aux Gardes des Ducs LÉOPOLD & FRANÇOIS, puis Capitaine-Commandant la Compagnie des Grenadiers de la Garde de feu la Ducheſſe Douairiere *de Lorraine*, Princeſſe Souveraine de Commercy. Ce *Charles-François Durand* étoit fils de *Charles-Henri*, mort en 1712, & de *Françoiſe de Mazerulles*. C'eſt ce que nous ſçavons de cette Famille, dont il eſt parlé dans le *Nouveau Nobiliaire de Lorraine*, *p.* 428.

LABBEY. Il y a en Normandie & autres Provinces du Royaume, pluſieurs Familles du nom de LABBEY, LABBÉ ou de LABBEÏ. Celle dont nous allons parler eſt ancienne, & *noble de race & d'extraction*. Elle a toujours bien ſervi dans les guerres, & eſt alliée aux Maiſons d'*Eſtampes*, de *la Rochefoucaud*, de *Rouxel-Medavy*, Comte de Grancey & de *Hautemer de Fervaque*. L'Hiſtoire des Grands-Officiers de la Couronne fait mention de ces différentes alliances. On y lit entr'autres, *Tome IV*, *p.* 457, & *Tome VII*, *p.* 545, que *Gédéon de la Rochefoucaud*, Seigneur du Parc d'Archiac & de la Rigaudiere, s'allia avec N... LABBEY, & enſuite avec une fille de la Maiſon de *Hautemer de Fervaque*; & qu'*Aliſon d'Eſtampes* épouſa un ROBERT LABBEY, Seigneur d'Hérouſſart.

Il y a eu un Lieutenant-Général des Armées du Roi qui portoit le nom de LABBEY, & l'Hiſtoire des Grands-Officiers de la Couronne parle d'un LABBEY, Gouverneur du fils d'un Duc de Bretagne: ce LABBEY fut envoyé, en qualité d'Ambaſſadeur, en Angleterre, pour y demander en mariage une Princeſſe, fille du Roi, pour ſon fils; & l'on voit qu'un JEAN LABBEY, avec pluſieurs autres Chevaliers, accompagna, au mois d'Août 1321, *Bertrand VII*, Baron *de Briquebec* & de Roncheville, dans ſon ambaſſade vers *Jean de Luxembourg*, fils de l'Empereur HENRI VII, Roi de Bohême. L'Hiſtoire de Normandie par *Maſſeville*, fait mention d'un BRICE LABBEY, qui fut du nombre des Seigneurs de la Province qui accompagnerent le Duc GUILLAUME *le Conquérant*, à la priſe du Mont-Saint-Michel; & *La Roque*, dans ſon Traité des bans & arrieres-bans, & dans toute ſon Hiſtoire de la Maiſon *de Harcourt*, parle de pluſieurs Chevaliers ou Ecuyers Normans de ce nom. Mais ſans nous arrêter davantage, le premier, depuis lequel on decouvre un filiation bien ſuivie, eſt:

I. COLIN ou NICOLAS LABBEY, *Gentilhomme notable & de grande honnêteté*, qui fut Ecuyer du Connétable *du Gueſclin*. Il étoit de ſa ſolde, n'en prenant gages que comme perſonne noble, & ſuivoit les guerres dans ſa Compagnie,

selon un Arrêt du 27 Septembre 1470 ; dont il sera parlé ci-après. Il épousa *Isabelle de Victot*, fille de *Jean*, Ecuyer, frere puîné de *Philippe*, Chevalier, Seigneur dudit lieu de Victot, dont : — RAOUL, qui suit ; — & JEAN, marié en Bretagne par le Connétable *du Guesclin*.

II. RAOUL LABBEY épousa *Raoulette Vattier*, fille de *Colin*, Ecuyer, de laquelle il eut : — 1. COLIN, qui suit ; — 2. ETIENNE, auteur de la seconde branche, rapportée ci-après ; — 3. JEAN LABBEY ; — 4. & une fille, nommée ROBINE.

III. COLIN LABBEY s'allia avec *Denise Gosse*, fille de *Jean*, Ecuyer, & fut pere de

IV. PIERRE LABBEY, qui de sa femme, dont le nom est ignoré, eut :

V. NICOLAS ou COLIN LABBEY, confirmé dans sa noblesse d'*ancienne extraction*, par Arrêt du 27 Septembre 1470, rendu par les Généraux Conseillers du Roi Louis XI, tenans la Cour des Aides à Rouen : les Paroissiens de Hotot, où il demeuroit, la lui avoient contesté. Il laissa des enfans qui continuerent cette branche aînée, éteinte dans N... LABBEY, Curé de Querville.

SECONDE BRANCHE.

III. ETIENNE LABBEY, Seigneur d'Escots près Saint-Pierre-sur-Dive, & d'Hericourt, second fils de RAOUL, & de *Raoulette Vattier*, acheta, le 23 Mars 1429, de *Michelle Dussy*, veuve de *Jean Gosse*, la Terre & Seigneurie de Hérousart, située dans la Vicomté d'Auge, Paroisse de Saint-Jouin. Il acquit encore, le 22 Octobre 1453, la Seigneurie de Benerville sur la mer, près le Pont l'Evêque, de *Jean de Grente*, Seigneur de Saint-Pierre-Azif, Villerville, &c. Il épousa *Marguerite du Buchot de Gerponville de Boissey*, dont vinrent : — 1. JACQUES, qui suit ; — 2. MARIE, femme de *Guillaume de Neufville*, auquel elle porta en dot la Terre & Seigneurie de Boissey ; — 3. & N... LABBEY, qui eut en mariage la Terre de Saint-Léger, & épousa *Jean Costard*.

IV. JACQUES LABBEY, Seigneur d'Escots, d'Hericourt, d'Hérousart & de Benerville, épousa 1°. *Jeanne de Bigards* ; & 2°. *Jeanne de Martinville*. Du premier lit il n'eut point d'enfans, mais du second sortirent : — 1. JEAN, qui suit ; — 2. GUILLAUME, Seigneur d'Escots, mort sans postérité ; — 3. & JEANNE, mariée à *Richard de Querville*, auquel elle porta en dot le fief du Coudrey, situé dans la Paroisse de Favrolle.

V. JEAN LABBEY, Seigneur d'Hérousart, &c. épousa *Marie le Gris*, fille du Baron *d'Echauffour*, dont : — 1. JEAN, qui suit ; — 2 & 3. JACQUES, Seigneur d'Auvillers ; & CHRISTOPHE, Seigneur de Lombelon, tous deux morts sans postérité.

VI. JEAN LABBEY, Seigneur d'Hérousart, &c. épousa *Catherine Baignard*, fille de *N... Baignard*, Seigneur de la Rocque-Baignard & d'Auvillers. Leurs enfans furent : — 1. JEAN, qui suit ; — 2. JACQUES, auteur de la troisieme branche rapportée ci-après ; — 3. & MARIE LABBEY, femme d'*Olivier d'Emery*, Seigneur de Villers-sur-Mer, la Motte, Glanville, &c.

VII. JEAN LABBEY, Seigneur de la Rocque-Baignard, épousa *Ambroise de Lombelon* fille du Baron *des Essars*, & en eut : — 1. BATISTE, tué, le 3 Octobre 1569, à la bataille de Moncontour ; — 2. FRANÇOIS, qui suit ; — 3. ROBERT, Seigneur de Favrolle ; — 4. & MARIE LABBEY, femme de *Malfillastre*, Seigneur de Montreuil, représenté aujourd'hui par M. *de Matharel*, Gouverneur de Honfleur, & par M. *de Grieu*.

VIII. FRANÇOIS LABBEY fit bâtir, en 1577, un Château à la Rocque-Baignard, dont il subsiste encore aujourd'hui une petite partie, & épousa, en 1585, *Anne de Trihan*, fille de *Gabriel*, Seigneur de Bourgeauville. Il en eut : — 1. PHILIPPE, mort sans postérité ; — 2. JEAN, qui suit ; — 3. M... ESME, Seigneur de la Motte, demeurant à Hotot, maintenu dans sa noblesse en 1668, par M. *Barrin de la Galissonniere*, Intendant de Rouen. Il se maria & fut chef d'une branche qui est tombée en quenouille après avoir formé quelques degrés ; — 4. & GENEVIÉVE LABBEY, mariée à *N... de Mathan*.

IX. JEAN LABBEY, Seigneur de la Rocque-Baignard, épouſa, en 1628, *Eliſabeth de Cordouan de Montbrey*, de la Famille des Seigneurs *de Laugey* au Maine, dont : — 1. FRANÇOIS, Seigneur de la Rocque, marié à *Anne de Guimont*, de laquelle il n'eut qu'une fille nommée ANNE LABBEY, Dame de la Rocque-Baignard, mariée à *Charles de Vauborel*, Comte de Lapanti : M. *de Vauborel*, Seigneur d'Auvillers en eſt le petit fils ; — 2. & PIERRE, qui ſuit.

X. PIERRE LABEY, Sieur d'Ecajeul, maintenu dans ſa nobleſſe en 1668, par M. *Barrin de la Galiſſonniere*, Intendant de Rouen, rentra dans la Terre de la Rocque, & eut de ſon mariage, contracté en 1676, avec *Madelene Creſtey*, — 1. JEAN, Seigneur de la Rocque, mort ſans poſtérité ; — 2. PIERRE, qui ſuit ; — 3. & MADELENE, mariée à *Charles de Nocey*, Chevalier, Seigneur de Torqueſne, grand-pere de celui d'aujourd'hui.

XI. PIERRE LABBEY, II. du nom, Seigneur d'Ecajeul & de la Rocque, épouſa, *Catherine-Jeanne de Lambert*, fille de *Benjamin*, Sieur de Janville, dont — 1. JEAN-BATISTE-PIERRE, qui ſuit ; — 2. MARIE-MADELENE-JEANNE-CATHERINE, mariée à *Jacques-Antoine-Adrien de Cacheleu de Maiſoncelles de Frevam*, Seigneur de Tourville & d'Eudreville, d'une Famille originaire de Picardie ; — 3. MARIE-CHARLOTTE, femme de *Pierre de Lyée*, Seigneur de Belleau & du Meſnil-Simon, ci-devant Mouſquetaire du Roi dans ſa premiere Compagnie ; — 4. & MADELENE-ADRIENNE LABBEY, Religieuſe Bénédictine à l'Abbaye de Saint-Deſir proche Liſieux.

XII. JEAN-BATISTE-PIERRE LABBEY, Chevalier, Seigneur de la Boiſſiere & de la Rocque-Baignard, Conſeiller du Roi en ſa Cour de Parlement de Normandie, mort en 1764, avoit épouſé, par contrat du 18 Avril 1752, *Louiſe-Gabrielle-Jeanne Filleul*, ſeconde fille d'*Olivier-Joſeph Filleul*, Seigneur de Saint-Martin-le-Vieil, des Chenets, & héritiere, pour les Terres & Seigneuries du Marais & de Croicy, de ſon oncle *Louis-Gabriel Filleul*, Seigneur des Chenets, le dernier mâle de ſa Famille, mort il y a quelques années. Il avoit été reçu de majorité Chevalier de Saint-Jean de Jéruſalem au Grand Prieuré de France, & eſt mort Commandeur de CASTRES. JEAN-BATISTE-PIERRE LABBEY a eu de ſon mariage : — 1. PIERRE-ELIE, Seigneur de la Rocque-Baignard, chef de toute ſa Famille, né à Rouen le 26 Décembre 1753, Mouſquetaire dans la ſeconde Compagnie des Mouſquetaires de la Garde ordinaire du Roi, depuis le 2 Mai 1772 ; — 2. & LOUIS-MARIE-VICTOR, Seigneur du Marais, né à Rouen le 28 Juillet 1756, auſſi inſcrit dans la même Compagnie des Mouſquetaires du Roi.

TROISIEME BRANCHE, dite d'HÉROUSSART & d'USSY près Falaiſe.

Outre les alliances mentionnées ci-devant, que cette branche a contractées avec les précédentes, elle a encore l'avantage d'en avoir par celle de *Grente*, avec les Maiſons de *Harcourt*, *Matignon*, *Maillé-Brezé*, *Bouteiller-Chavigny*, *le Veneur*, (dont un *Jean le Veneur*, Evêque & Comte de Liſieux, Abbé du Bec, Cardinal & Grand-Aumônier de France, qui vivoit en 1533.) *Saint-Germain*, d'*Eſpinay*, de la branche des Marquis *de Saint Luc*, *Longaunay*, *Themines*, *Pontaillier*, *Dinteville*, *Cantiers*, *Vienne*, *Vipart*, *Chabannes*, *Rochechouart*, *Saulx-Tavannes*, &c. Cette branche qui a produit pluſieurs rameaux, dont on ſe contentera d'en indiquer quelques-uns, a pour chef :

VII. JACQUES LABBEY, ſecond fils de JEAN, & de *Catherine Baignard*, qui eut pour ſon partage la Terre de Hérouſſart. Il épouſa *Marguerite du Buſc*, fille de *Jean*, Seigneur du Fontenil & de Semerville, dont :

VIII. JEAN LABBEY, Seigneur de Hérouſſart, marié, par contrat du 13 Novembre 1591, avec *Anne du Breuil*, fille & héritiere en partie de *Roland du Breuil*, Seigneur d'Uſſy, Saumont, Ollendon, Percy, Eſtrez, la Chapelle-Haute-Grue, &c. & de *Jacqueline d'Héricy de Creulet*. De ce mariage vint :

IX ROLAND LABBEY, Chevalier de l'Ordre du Roi, Seigneur & patron d'Uſſy & de Hérouſſart, qui épouſa, par contrat du 21 Juillet 1617, *Françoiſe Doilliamſon*, fille de *Julien*, Vicomte de Coulibeuf, Baron de Courcy, Seigneur de Fribois & d'Ouilly, & de *Marie de Grente*, fille aînée de *Robert de Grente*,

Grente, Chevalier de l'Ordre du Roi, & de *Stevenotte de Harcourt*. Cette *Marie de Grente* partagea la ſucceſſion de ſon pere, avec *Françoiſe de Grente*, ſa ſœur, mariée à *Antoine de Longaunay*, Chevalier, Gouverneur des Ville & Château de Carentan. Il y a un certificat du Duc *de Longueville*, de l'an 1635, comme ROLAND LABBEY avoit été près de Sa Majeſté, pour ſon ſervice au voyage de Lorraine, avec atteſtation de ſon décès à Verdun, revenant dudit lieu; la même année ſa veuve, en 1641, fut déchargée des droits de Francs-Fiefs, & main levée lui fut accordée de la ſaiſie des Fiefs de Hérouſſart & d'Uſſy, en faveur de ſes enfans mineurs, ſçavoir: — 1. TENNEGUY, qui ſuit; — 2. JACQUES, lequel eut pour ſon partage la Terre de Hérouſſart. Il fut maintenu dans ſa nobleſſe en 1668, par M. *Barrin de la Galiſſonniere*, Intendant de Rouen. Il ſe maria & forma une branche dont eſt héritiere Demoiſelle MARIE-ANNE-CATHERINE LABBEY, Dame de Hérouſſart, qui vient d'épouſer MICHEL-JOSEPH LABBEY, II. du nom, appellé *le Chevalier de Druval*, ſon couſin au IVe degré, comme on le verra ci-après; — 3. & autre JACQUES, dont on parlera en ſon rang.

Nous n'avons donné qu'une ſimple notice, *page* 447 du volume VII, de la Famille de *Grente*, tombée en quenouille dans celles *Doilliamſon*, Marquis de Courcy, de *Longaunay*, du *Bouillonney d'Orgere*, & *du Bouillonney de Saint-Pierre-Aſif*. Voici ce que nous en apprend une *notice* qu'on nous a envoyée jointe à la Généalogie de LABBEY, dont nous parlons ici. On lit dans l'Hiſtoire *de Harcourt*, que cette Famille de *Grente* a poſſédé de grands biens, tant en Normandie qu'en Angleterre, & un titre dit que *Raoul de Grente*, Prieur en Angleterre, fut élu Abbé d'Utique en Normandie en 1325 (aujourd'hui Saint-Evroul). Ce *Robert de Grente*, pere de *Marie* & de *Françoiſe de Grente*, mentionnées ci-deſſus, Chevalier de l'Ordre du Roi, Seigneur & Patron de Villerville, Bavent, Benerville, Brucourt, Poriez, Saint-Vaaſt, Launay & Brandecourt en Caux, fut marié, par contrat du 18 Novembre 1750, à Demoiſelle *Stevenotte de Harcourt*, née le 18 Novembre 1547, qualifiée *fille de haut & puiſſant Seigneur Meſſire Guy de Harcourt*, Chevalier, Seigneur & Baron de Beaufort & autres Terres, & de noble Dame *Marie de Saint-Germain*, Dame de Saint-Laurent en Caux, &c. qu'il avoit épouſée, par contrat du 25 Novembre 1546. On lit dans l'Hiſtoire de *Harcourt*, que *Stenevotte* ou *Stevenotte le Veneur*, étoit mere de *Marie* & de *Jeanne de Saint-Germain*; que *Robert de Grente* étoit beau-frere du Marquis *de Beuvron*, époux de *Gillonne de Matignon*, le 12 Janvier 1613, & qu'il fit ſa preuve pour être admis à l'Ordre du Saint-Eſprit. On lit auſſi dans la même Hiſtoire, *p.* 1233, que *Thomas* & *Jacques Doilliamſon*, étoient ſes couſins-germains; & à la *page* 1236, *Tome II*, que *Jean*, Comte *de Harcourt*, épouſa CATHERINE DE BOURBON, ſœur de JEANNE, femme de CHARLES V, Roi de France.

Robert de Grente, époux de Demoiſelle *Stevenotte de Harcourt*, avoit pour pere *Robert de Grente*, Seigneur & Patron de Villerville, marié, 1°. à Demoiſelle *Lucque de Fors*, fille de Meſſire *Guillaume de Fors*, & de *Marie de Cantiers*; & 2°. à Demoiſelle *Anne des Hayes*, dite d'*Eſpinay*, de la Maiſon d'*Eſpinay Saint-Luc*, qui a donné dans *Timoléon d'Eſpinay*, un Maréchal de France. Ce *Robert de Grente*, pere de celui ci-deſſus, Chevalier, Seigneur des mêmes Terres, étoit fils de *Jean de Grente*, Seigneur de Saint-Pierre-Aſif, Villerville, Bavent, Benerville, Brucourt, &c. & de Demoiſelle *Philippe de Vipart*, Dame de Launay & de Saint-Vaaſt. De cette Famille de Vipart, étoit *Jacques-Joſeph de Vipart*, Marquis de Silly, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Chevalier des Ordres, Conſeiller d'Etat & d'Epée, décédé, le 29 Novembre 1727, en ſon Château de Silly, en Normandie.

X. TENNEGUY LABBEY, Seigneur d'Uſſy & de Hérouſſart, épouſa, par contrat reconnu devant Notaires, le 1 Février 1640, Demoiſelle *Marguerite Polin*, Dame de Saint-Martin des Moutiers en Punelay, au Diocèſe de Sées. Il en eut: — 1. JACQUES, dont la poſtérité ſubſiſte au même Diocèſe, Paroiſſe de Saint-Martin des Moutiers; — 2. TOME-PIERRE, qui ſuit; — 3. & FRANÇOIS, rapporté après la poſtérité de ſon frere.

XI. Tome-Pierre Labbey, Seigneur du Moutier, dans le Diocèse de Lisieux, épousa à Pont-l'Evêque, le 18 Novembre 1696, *Susanne-Françoise Dandel*, dont :

XII. Jacques Labbey, Chevalier, Seigneur du Moutier, Beaumonchel, Gonnoville, Lanney & de Saint-Vaast, marié, le 9 Août 1725, à *Anne-Charlotte de Livet*. Il a hérité, en 1750, du Marquis *de Bennehart*, de la Maison de *Maillé*, & en 1757, il a partagé cette succession avec les Comtes de *Lauraguais-Brancas* & *de Montboissier*. Il a acquis, le 14 Novembre 1770, du Comte *de Lauraguais-Brancas* un herbage, nommé *la Butte des Haules*, où étoit anciennement le Château fort de Vauville, Glébe de la Seigneurie de Benerville, dite *de la Haule-Bavent*, possédée autrefois par Etienne Labbey, Seigneur d'Escots, qui l'avoit acquise, le 22 Octobre 1453, de *Jean de Grente*, mentionné ci-devant à la seconde branche degré III. Jacques Labbey, vivant en 1774, a de son mariage : — 1. Louis-Jacques-Armand, qui suit; — 2. Jean-Prosper, Sieur de Saint-Vaast, non encore marié en 1774; — 3. & Anne-Susanne-Françoise-Charlotte, femme, 1°. de *Louis-Charles-Antoine de la Bouque*, Seigneur & Patron de Manneville-la-Raoul & des Mottes; & 2°. de *Jacques-Marie de Touchet*, Ecuyer, Seigneur de Courcelle près Caen. De ce second mariage est issu un fils nommé *Jacques-Armand-Aimé de Touchet*, âgé de 6 ans en 1773.

XIII. Louis-Jacques-Armand Labbey, Seigneur de Villerville & Gonnoville, a épousé le 18 Septembre 1752, *Madelene-Elisabeth-Charlotte Thierry*, Dame du Buquet, dont : — 1. Louis-Charles-Victor, Sieur de Villerville, né à Honfleur le 20 Mai 1754; — 2. & Elisabeth-Victoire.

XI. François de Labbey, Sieur de Punelay, troisieme fils de Tenneguy & de *Marguerite Polin*, Dame de Saint-Martin des Moutiers en Punelay, épousa *Catherine du Buisson*, & en eut : — Charles qui suit; — & François-Christophe, Chevalier de Saint-Louis, Mestre de-Camp de Cavalerie, & ancien Maréchal des Logis de la Garde du Roi.

XII. Charles de Labbey a épousé *Françoise du Bosc*, dont il a eu : — François-Charles, qui suit; — & deux filles mariées.

XIII. François-Charles de Labbey, Chevau-Léger de la Garde du Roi, a épousé, le 15 Novembre 1770, *Anne-Françoise Doilliamson*, morte quelques mois après, fille du Marquis *de Courcy*, Vicomte de Coulibeuf.

Seigneurs de Druval.

X. Jacques Labbey, troisieme fils de Roland, & de *Françoise Doilliamson*, fut reçu Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem au grand Prieuré de France, le 2 Septembre 1646, après avoir fait ses preuves. Il se fit relever de ses vœux, avec beaucoup de difficultés, quitta le nom de *Chevalier d'Ussy*, qu'il avoit porté jusqu'alors, & prit celui de *Poussendre*, sous lequel M. *Barrin de la Galissonniere* le maintint dans sa noblesse le 6 Juillet 1668. Il avoit dès lors épousé *Barbe d'Auge*, dont plusieurs enfans, entr'autres :

XI. Jacques Labbey, Seigneur de Druval, au Diocèse de Lisieux, qui de *Marie d'Auge*, son épouse, eut :

XII. Michel-Joseph Labbey, Seigneur de Druval, allié, par contrat reconnu devant les Notaires de Cambremer, le 13 Mai 1734, avec *Marie-Barbe de Percaval*, de laquelle sont issus : — 1. Charles-Louis, qui suit; — 2. Michel-Joseph, rapporté après son frere; — 3 & 4. & deux filles.

XIII. Charles-Louis Labbey, Seigneur de Druval, a épousé, 1°. par contrat du 4 Juin 1764, *Marie-Madelene-Gabrielle le Gouestier de Montcarel de Putot*; & 2°. par contrat du 14 Janvier 1767, *Jeanne-Françoise du Mont*, de laquelle il a — Charles-Joseph Labbey, & trois filles.

XIII. Michel-Joseph Labbey, II. du nom, appellé *le Chevalier de Druval*, frere du précédent, a épousé, en 17.. Marie-Anne-Catherine Labbey, Dame de Hérouffart, sa cousine au IVe degré, comme on l'a dit.

Les armes de Labbey, sont : *d'argent, au sautoir de sinople*. Supports, *deux levrettes*. Timbre, *un heaume* ou *casque ayant 5 grilles, tarré en profil*, avec

les lambrequins d'argent & de ſinople, & le bourlet de même de 6 piéces. Cimier, *un col de levrette paroiſſant ſortir derriere le heaume.* Généalogie dreſſée ſur un extrait des archives du Grand-Prieuré de France, de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem, & ſur un *Mémoire envoyé*, ſoutenu de titres originaux.

LABOULIE, en Provence: Famille dont il eſt parlé dans l'Hiſtoire héroïque de la Nobleſſe de cette Province, *Tome II, p.* 49.

Liberal de Laboulie, Secrétaire du Roi en grande Chancellerie, épouſa, en 1672, *Marie-Anne de Souchon-d'Eſpreaux*, de la ville de Gap. De ce mariage naquirent: — 1. Jean-François, qui ſuit; — 2. & Pierre, Chevalier de Saint-Louis, Lieutenant-Colonel dans le Régiment de Tallard, Infanterie, enſuite Commandant dans la ville de Calais, où il ſe maria.

Jean-François de Laboulie, Seigneur d'Aigalades, reçu Conſeiller au Parlement de Provence en 1709, s'allia, en 1712, à *Hippolite de Piſani-Saint-Laurent*, de laquelle eſt iſſu:

Pierre de Laboulie, reçu dans la charge de ſon pere en 1738. Il avoit épouſé, en 1735, *Marie-Anne de Perrin*, dont: — Pierre-Joseph de Laboulie, Ecuyer. Nous ignorons les armes de cette Famille, ainſi que ſon état actuel.

* LABOURD, Pays de Gaſcogne, dont Bayonne eſt la Capitale. De la domination des Romains il paſſa ſous celle des *Wiſigoths*, & enſuite ſous celle des François. C'eſt une des premieres contrées où les Gaſcons s'établirent. Les Sarraſins y firent auſſi quelque ſéjour, & après qu'ils eurent été chaſſés du Royaume, le Labourd fut ſoumis aux Ducs de Gaſcogne, & ſuivit le ſort de ce Duché. Mais la ville de Bayonne eut des Vicomtes particuliers depuis 1060 juſqu'en 1205, que Jean *ſans Terre*, Roi d'Angleterre & Duc de Guienne, réunit cette Vicomté au Duché de ce nom. Au mois de Septembre 1451, Charles VII expulſa les Anglois de Bayonne, & réunit cette Ville à ſon Domaine. Depuis ce tems, tout le pays de Labourd s'eſt ſignalé par une fidélité conſtante pour la France.

LABROUE (de), en Poitou. Cette Famille eſt plus connue aujourd'hui ſous le nom de *Vareilles*. Elle remonte à

I. Jean de Labroue, qualifié *noble* & habitant de la ville d'Aurillac, Diocèſe de Saint-Flour en 1420. Il eut pour enfans: — François, qui ſuit; — & Amaury, demeurant à Aurillac, compris dans la montre de l'arriere-ban de la Nobleſſe d'Auvergne, faite le 21 Décembre 1503.

II. François de Labroue épouſa, le 22 Octobre 1458, noble *Alunguet de Valſergues*, fille de noble *Jean de Pellegrin*, Seigneur de Vican, Diocèſe de Cahors. De ce mariage vint:

III. Philippe de Labroue, qui, de *Huberte de Leſcars*, ſa femme, eut pour fils:

IV. Olivier de Labroue, marié à *Suſanne du Montois*, dont: — 1. Salvy, qui ſuit; — 2. & Martin, auteur d'une branche en Languedoc. Nous en rapporterons ſeulement l'état actuel à la fin de cette Généalogie, n'en ayant pas reçu de *Mémoire*.

V. Salvy de Labroue, Seigneur de Boiſſet, épouſa *Antoinette de Coſtaing*. Leurs enfans furent: — 1. Gaspard, qui ſuit; — 2 & 3. Henri, Seigneur de Villefreto, & Pierre; — 4. Louise de Labroue, Religieuſe à l'*Ave-Maria* de Toulouſe.

VI. Gaspard de Labroue, Seigneur de Boiſſet, épouſa, le 28 Août 1547, *Marguerite Bérenger*, fille de *Guillaume Bérenger*, Conſeiller au Parlement de Toulouſe. Il en eut: — Salomon, qui ſuit; — & Françoise.

VII. Salomon, Seigneur de Labroue & des Pouyaux, Châtelain de Rochefault & de Roulet, Ecuyer de l'Ecurie du Roi Henri IV, & Ecuyer du Duc

d'Epernon, épouſa, le 4 Janvier 1598, *Jeanne Guy*, fille de *Godefroy*, Seigneur de Ferrieres & de Fontenilles, & d'*Antoinette Paulte*. Cette *Jeanne Guy* ſe remaria à *Jean de Ruſtaing*, Seigneur de Clain. De ſon premier lit elle eut : — 1. JEAN-LOUIS, Seigneur DE LABROUE, de Dignac & de Pouyaux, Officier dans la Compagnie du Duc *d'Epernon*, au ſiége de Montauban en 1625. Il ſervit dans la Brigade de la Nobleſſe d'Angoumois, au ban convoqué en 1635, & en qualité de Gendarme dans la Compagnie du Comte *de Nançay* en 1636; — 2. BERNARD, qui ſuit; — 3. LUCE, mariée, en 1618, à *Charles Deſmier*, Seigneur de Rocq, Capitaine au Régiment de Piémont. Elle eut poſtérité, qui ſubſiſte dans les Seigneurs *du Rocq*, de *la Remigere*, *du Montet*, de *la Carliere*, &c. — 4. & MARIE DE LABROUE, femme de *Jean Deſmier*, Seigneur du Nutin. Sa poſtérité s'eſt éteinte à *Gaſpard Deſmier*, Seigneur de Montenac, mort ſans enfans en 1751.

VIII. BERNARD DE LABROUE, Seigneur de Pouyaux, épouſa, le 3 Janvier 1624, *Jacquette Compaing*, fille de *François*, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre, Exempt de ſes Gardes, Seigneur de Vareilles & de la Mothe-d'Autefa, & de *Marguerite d'Aloïe*. Leurs enfans furent : — 1. FRANÇOIS, qui ſuit; — 2. PIERRE, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem; — 3. ANDRÉ, Seigneur DE LABROUE, des Verrieres & des Pouyaux, Major du Régiment Royal-des-Cravates, Gouverneur de Baſtogne, Chevalier des Ordres Hoſpitaliers de N. D. du Mont-Carmel & de Saint-Lazare de Jéruſalem, & de l'Ordre Royal & Militaire de Saint-Louis. Il épouſa, le 19 Février 1677, *Marie-Anne Juvernay*, & mourut le 13 Octobre 1699, ayant eu pour fille unique : — MARIE-MONIQUE DE LABROUE, laquelle épouſa, le 25 Mars 1698, LOUIS DE LABROUE, ſon couſin. Etant devenue veuve, elle ſe fit Carmelite à Poitiers en 1733, & mourut Sous-Prieure des Carmelites de Niort en 1737; — 4. RENÉ, Seigneur de Bouece & de la Mothe-d'Autefa, Lieutenant au Régiment de Renel, marié en Franche-Comté. Il eut poſtérité, mais elle ne s'eſt pas fait connoître; — 5. LUCE-MARGUERITE, mariée à *François Laurent*, Seigneur de la Chaize & de Gorce. Elle eut poſtérité, qui ſubſiſte dans les Seigneurs de *Reyrat*, de *Malabert* & de *Gorce*. Les *la Rochebeaucour-de-la-Mondie* & les *Dupin-de-Monbron*, deſcendent chacun d'une *Laurent*, fille de LUCE-MARGUERITE DE LABROUE; — 6. & JACQUETTE, Prieure des Bénédictines de Civray.

IX. FRANÇOIS DE LABROUE, Seigneur de Vareilles & des Pouyaux, Capitaine de Cavalerie, mort en 1664, avoit épouſé, le 31 Mai 1657, *Gabrielle-Emerie Hélyes-de-la-Roche-Ainard*, fille de *Jean*, Comte *de la Roche-Ainard*, & de *Jeanne-Marguerite de Rochechouart-Mortemart-Montpipault*. De cette alliance il a eu : — 1. LOUIS, qui ſuit; — 2. MARGUERITE, mariée, 1°. le 3 Janvier 1694, à *Gabriel le Pelletier*, Barón de Mons; & 2°. à *François Chardebœuf*, Seigneur d'Etruchats. Elle eſt morte ſans enfans en 1738; — 3. LOUISE, Prieure des Bénédictines de Civray, morte en 1734; — 4. & CATHERINE-FRANÇOISE, Religieuſe à Fontevrault, morte en 1702.

X. LOUIS DE LABROUE, appellé *le Marquis de Vareilles*, né en 1664, Seigneur, Baron de Sommieres, Seigneur de Vareilles, de la Mothe-d'Autefa, de Saint-Romain & des Plats, Châtelain de Bernay, Enſeigne des Gardes-du-Corps du Roi dans la Compagnie *de Harcourt*, Brigadier de Cavalerie & Chevalier de Saint-Louis, mort le 25 Avril 1729, avoit épouſé, le 25 Mars 1698, MARIE-MONIQUE DE LABROUE, ſa couſine, (mentionnée ci-devant, degré VIII), fille d'ANDRÉ, & de *Marie-Anne Juvernay*. De ce mariage ſont iſſus : — 1. JEAN-FRANÇOIS, qui ſuit; — 2. JEAN-MARIE, rapporté après ſon aîné; — 3. FRANÇOIS, né le 15 Octobre 1714, appellé *le Baron* DE LABROUE, Seigneur, Baron d'Aubigny & Faye, ancien Lieutenant des Maréchaux de France en Poitou. Il a ſervi dans les trois Eſcadrons de la Nobleſſe du haut Poitou, au ban convoqué en 1758. De *Marguerite-Céleſte-Félicité Maron*, qu'il a épouſée le 21 Septembre 1743, fille de *Henri-Louis Maron*, Seigneur de Villeſeche, la Bonardeliere & Cerzé, & de *Marie Deſgitons-de-Cerzé*, il y a cinq filles, ſçavoir : — (a) CHARLOTTE-CÉLESTE-FRANÇOISE-JULIE, appellée *Mademoiſelle* DE LABROUE, née le 13 Avril 1745; — (b) ELISABETH-MARGUERITE, appellée *Mademoiſelle d'Exireüil*, née

le 14 Mars 1746 ; — (c) ANNE-MARIE-FÉLICITÉ, appellée *Mademoiſelle d'Aubigny*, née le 13 Mars 1747 ; — (d) JEANNE-ADÉLAÏDE, appellée *Mademoiſelle de Faye*, née le 10 Août 1748 ; — (e) & MARIE-JOSEPHINE-ROSALIE, appellée *Mademoiſelle de la Clergerie*, née le 19 Mars 1750 ; — 4. LOUISE-ANTONINE, née le 18 Novembre 1712, appellée *Mademoiſelle de Vareilles*, Religieuſe Supérieure de l'Abbaye de Fontevrault, & Secrétaire de l'Ordre ; — 5. & CHARLOTTE-LOUISE, née le 21 Octobre 1713, mariée, le 1 Janvier 1731, à *Joſeph de Villedon*, Seigneur de la Chevreliere, Gournay, la Seguiniere & des Plats, dont des enfans. *Voyez* VILLEDON.

XI. JEAN-FRANÇOIS DE LABROUE, appellé *le Baron de Vareilles*, chef des nom & armes, né le 12 Octobre 1706, ci-devant Seigneur, Baron de Vareilles-Sommieres, Châtelain de Bernay, Seigneur de Saint-Romain & Aſſais, terres qu'il a cédées à ſon fils aîné, a ſervi dans le ſecond Eſcadron de la Nobleſſe du haut Poitou, au ban convoqué en 1758. Il avoit épouſé, le 26 Août 1730, *Anne-Henriette Dubois*, fille de *Jacques*, Seigneur de Launay, Conſeiller du Roi, Commiſſaire Provincial des Guerres en Poitou, & d'*Anne-Antoinette Thoreau-d'Aſſais*. Leurs enfans ſont : — 1. AUGUSTE-JEAN-FRANÇOIS-ANTOINE, qui ſuit ; — 2. FRANÇOIS-HENRI, appellé l'*Abbé de Vareilles*, né le 4 Septembre 1734, Vicaire-Général du Diocèſe de Metz, Tréſorier & Chanoine de la Cathédrale ; — 3. JOSEPH, dit *le Chevalier de Vareilles-Sommieres*, né le 19 Septembre 1744, Lieutenant au Bataillon de Milice de Poitiers en 1755, puis Lieutenant de Grenadiers-Royaux en 1761 ; — 4. MARIE-ANNE-FRANÇOISE, dite *Mademoiſelle* DE LABROUE, née le 29 Novembre 1739, Religieuſe à Fontevrault ; — 5. MARIE-MARGUERITE, dite *Mademoiſelle de Vareilles-Sommieres*, née le 10 Novembre 1740 ; — 6. & MARIE-HENRIETTE, appellée *Mademoiſelle de Saint-Romain*, née le 30 Mars 1742.

XII. AUGUSTE-JEAN-FRANÇOIS-ANTOINE DE LABROUE, appellé *le Baron de Vareilles-Sommieres*, né le 1 Août 1733, Seigneur, Baron de Vareilles-Sommieres, Châtelain de Bernay, Seigneur de Saint-Romain & d'Aſſais en Poitou, de Saint-Germain-lès-Coüillis, de Gérême, du Briais, &c. en Brie, a été Lieutenant au Régiment de la Marche, Infanterie, depuis 1747 juſqu'en 1749 ; Officier d'Artillerie en 1749, Aide-Major des villes de Caſſel en 1761 & 1762, & ſervoit encore, en qualité de Lieutenant en premier, au Corps-Royal de l'Artillerie en 1765. Il a épouſé, le 6 Juin 1763, *Eliſabeth de la Barre-de-Martigny*, fille de *Jean-Batiſte*, Marquis de Martigny, Seigneur des Courtieres, de Loges-Arthus, de Cornillon, de Saint-Germain, de Gérême & du Briais, Meſtre-de-Camp de Cavalerie, Maréchal-des-Logis de la premiere Compagnie des Mouſquetaires de la Garde du Roi, & Chevalier de Saint-Louis, & de *Catherine-Hélene de Lauzieres-de-Cardaillac*, Comteſſe de Themines. De ce mariage eſt iſſue : — HORTENSE-GUYONE-ELISABETH-RADEGONDE DE LABROUE, née le 12 Septembre 1764.

XI. JEAN-MARIE DE LABROUE, appellé *le Comte de Vareilles*, ſecond fils de LOUIS, & de MARIE-MONIQUE DE LABROUE, ſa couſine, né le 7 Août 1708, Seigneur de Vareilles & de la Mothe-d'Autefa, Chevalier de Saint-Louis, Maréchal des Camps & Armées du Roi, Premier Lieutenant, commandant la Compagnie des Gardes-du-Corps *de Tingry*, mort le premier Octobre 1764, avoit épouſé, le 9 Novembre 1731, *Radegonde de Marcillac*, fille de *Nicolas*, Conſeiller, Secrétaire du Roi, Receveur des Tailles à Confolens, & Subdélégué de l'Intendant de Poitiers, & d'*Anne Forien*. Il a laiſſé de ſon mariage : — 1. NICOLAS-MARIE, qui ſuit ; — 2. THIBAULT, dit *le Chevalier de Vareilles*, né le 6 Janvier 1742, Capitaine de Cavalerie au Régiment de la Reine ; — 3. & ANNE-MARIE-JEANNE, appellée *la Vicomteſſe de Crémoux*, née le 6 Septembre 1734, mariée, le 21 Juin 1756, à *N... de Crémoux*, Vicomte du Boulois, dont des enfans.

XII. NICOLAS-MARIE DE LABROUE, appellé *le Marquis de Vareilles*, né le 21 Avril 1733, Seigneur de Vareilles, de la Mothe-d'Autefa, Moye, &c. en Poitou, de Montry, &c. en Brie, Capitaine de Cavalerie, & Mouſquetaire de la ſeconde Compagnie de la Garde du Roi, a épouſé, le 10 Septembre 1759, *Louiſe-Julie-Adélaïde de Langlois de Montry*, Comteſſe du Saint-Empire Romain,

dont ſont iſſus : — 1. N... DE LABROUE, né le 10 Décembre 1766, Comte du Saint-Empire Romain ; — 2. & un fille, née le 13 Janvier 1764, Comteſſe du Saint-Empire Romain.

Il y a en Languedoc une branche de cette Famille, qui deſcend de MARTIN DE LABROUE, lequel étoit frere de SALVY DE LABROUE, qui vivoit au milieu du XVIe ſiécle. PIERRE DE LABROUE, Evêque de Mirepoix, étoit de cette branche. Ceux qui reſtent actuellement ſont : — 1. PIERRE-FRANÇOIS, qui ſuit ; — 2. & JEAN-FRANÇOIS, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine au Régiment de Medoc, Infanterie.

PIERRE-FRANÇOIS DE LABROUE a épouſé *Marie de Courbe*, dont il a : — 1. JOSEPH-GERMAIN-PAUL, né en 1753 ; — 2. JEAN-FRANÇOIS-JOSEPH, né en 1756 ; — 3. MARGUERITE-JEANNE-FRANÇOISE, née en 1749 ; — 4. MARIE-CYPRIENNE, née en 1752 ; — 5. & MARTHE-MARIE-JEANNE, née en 1754.

JEAN DE LABROUE, en 1420, portoit pour armes : *d'argent, à 3 merlettes de ſable, 2 & 1.*

FRANÇOIS, en 1458, les quitta, en épouſant une *Valſergues*, & prit : *d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de 2 coquilles d'argent & d'un gantelet de même, renverſé en pointe*, avec la deviſe : IN MANIBUS DOMINI SORS MEA.

BERNARD, en 1624, y ajouta un chef des armes de la famille de *Guy*, qui eſt : *d'argent, à 3 fermeaux*, ou *boucles de ſable en face*, & mit *une main*, au lieu *du gantelet.*

LOUIS, en 1680, ôta le chef de la famille de *Guy*, & fixa les armes de la ſienne, comme elle les porte encore aujourd'hui ; ſçavoir : *écartelé au 1 & 4, burelé d'argent & de gueules aux fuſées de ſable ſans nombre, rangées en face brochantes ſur le tout*, qui eſt de HÉLYES DE LA ROCHE-AINARD ; *au 2 & 3 faſcé, enté, ondé, nébulé d'argent & de gueules*, qui eſt de ROCHECHOUART ; & ſur le tout : *d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de 2 coquilles d'argent, & d'une main de même en pointe, poſée en pal*, qui eſt DE LABROUE. Couronne Ducale (la branche aînée porte la couronne de Baron, ornée de coquilles d'argent). Deviſe : IN MANIBUS DOMINI SORS MEA. Supports : *deux Anges, habillés de couleurs contraires l'un à l'autre, leurs tuniques brodées par devant du ſurtout de l'écu, indifféremment aſſis dans un nuage, ou debout, ſoutenant ou portant des étendards, cantonnés d'or & d'argent, à la croix d'azur, dans chacun deſquels eſt écrit le cri d'armes :* CUM VIRTUTE NOBILITAS.

Cette Famille eſt alliée par *Marguerite Bérenger*, en 1547, à la Maiſon de *Saſſenage*, par *Jeanne Guy*, en 1598, à celle de *Puirobert ;* par *Jacquette Compaing*, en 1624, à celles de *Barbeziéres*, de *la Tour-Girard* & d'*Aloüe ;* par *Gabrielle-Emerie Hélyes de la Roche-Ainard*, en 1657, à celles de *Rochechouart-Mortemart, Tavannes, la Baume-Montrevel, Laval-Montmorency, la Rochefoucaud, Aumont, Luxembourg, Montalembert, Turpin de Criſſé, Neufcheze*, &c. *Mémoire envoyé*, & déja imprimé dans la premiere Edition de ce Dictionnaire, *Tome VII, pag. 299 & ſuiv.*

LAC (DU), en Beauce. On trouve, au nombre des Chevaliers de la Province d'Orléans, un BERNARD DU LAC, qui ſervoit, en 1283, avec deux Chevaliers & deux Ecuyers.

BERTRAND DU LAC, Chevalier, Seigneur de Douville, acquit les terres de Chamerolles & de Chilleurs en 1440, & fut inhumé à la Cour-Dieu, dans la Forêt d'Orléans. Il eſt auteur de toutes les branches de cette Famille. Sa premiere femme fut *N... de Mornay*, fille de *Pierre*, Chevalier, Seigneur de la Gomeraye, dit *de la Tour de Mornay*, dont deſcend la premiere branche des Seigneurs d'*Ouville*. Sa ſeconde femme fut *Pernette de la Lande*, fille du Seigneur *de Monpoulain*, de laquelle ſortit :

LANCELOT DU LAC, Chevalier, Seigneur de Chamerolles, Chambellan du Roi, Bailli & Gouverneur d'Orléans en 1504, mort en 1536. Il avoit épouſé, 1°. *Anne de Souplainville*, dont il n'eut point d'enfans ; & 2°. en 1519, *Louiſe de Coligny*,

veuve de *Louis de la Ferté*, Chevalier, Seigneur d'Huiſſeau, près Melun, de laquelle il eut : — Claude, qui ſuit, & Marie du Lac, femme d'*Antoine de Cugnac*, ayeul du Cordon-Bleu.

Claude du Lac, Chevalier, Seigneur de Chamerolles, Chilleurs & Tréfontaine, Bailli & Gouverneur d'Orléans, après la mort de ſon pere, épouſa *Louiſe de Juvigny*, dont :

Lancelot du Lac, II. du nom, Seigneur de Chamerolles, mort en 1622. Il avoit épouſé, 1°. en 1622, *Marie Pote*, fille de *Jean*, Chevalier, Seigneur de Chameaux, & de *Georgette de Balzac ;* & 2°. *Catherine Dupuy*, fille de *Jean*, Chevalier, Seigneur du Moulin en Berri, & de *Jeanne de Prunelé*, Dame de Douarvillé, Châteauvieux & Courbanton. Du premier lit vint : — 1. Gaspard, qui ſuit ; & du ſecond il eut : — 2. N..., qui ne laiſſa point d'enfans de *Claude de Villebrune ;* — 3. & Louise du Lac, Dame de Châteauvieux & de Courbanton, morte ſans laiſſer d'enfans de ſon mari, *Claude de Patay*, Chevalier, Seigneur de Clerreau, dans la Forêt d'Orléans.

Gaspard du Lac, Seigneur du Coudray, ſe maria avec *Charlotte Dupuy*, fille de *Jean* & de *Jeanne de Prunelé*, dont :

Lancelot du Lac, III. du nom, Seigneur de Chamerolles, qui n'eut de *Louiſe Remond*, ſa ſeconde femme, morte en 1636, qu'une fille : — Charlotte du Lac, Dame de Chamerolles, mariée, par contrat paſſé devant *Malot* & *Bietz*, Notaires, le 29 Juin 1656, à *Jean de Braſchoux*, Chevalier, Seigneur de Bainvilliers, né en 1624, fille de *Triſtan*, Seigneur dudit Bainvilliers & de Salinot, & d'*Eſther de Marcilly*, dont deux fils & deux filles.

Seigneurs de Montreau, *&c.*

Cette branche ſubſiſte dans la poſtérité de Claude du Lac, Seigneur de Montreau, qui, étant obligé de ſe retirer en Lorraine, laiſſa ſa Terre à Augustin du Lac, ſon frere puîné, qui la vendit à *Jean Delpech*, Seigneur de Méréville, Conſeiller de Grand'Chambre, ſous la réſerve d'une penſion viagere, dont il jouit juſqu'à l'âge de 97 ans, qu'il mourut au Château de la Forêt-le-Roi. Il avoit épouſé à Nancy, en 1646, *Claude Pichard*, dont pour fils aîné :

Laurent-Marie du Lac, marié, à Nancy le 15 Février 1688, à *Louiſe-Françoiſe Michelet*. Il en eut : — 1. Louis-Laurent, qui ſuit ; — 2. Nicolas-Laurent, dit *Montreau*, marié, le 1 Mai 1728, à *Eliſabeth Baudouin*, riche veuve, dont il n'a point eu d'enfans, & qui vivoit à Metz en 1744 ; — 3. Pierre-Charles, marié, à Capoue, à *Marie-Angele Ombriani*, fille de *Patrice Ombriani*, dont pour fille unique : — Elisabeth du Lac, née à Crémone, batiſée par l'Evêque du lieu ; — 4. N... du Lac, morte ſans alliance, âgée de 24 ans ; — 5. & une autre fille, née en 1702, vivante, non mariée, avec ſa mere, à Lay-Saint-Chriſtophe, près Nancy.

Louis-Laurent du Lac, dit *Montreau*, mort Capitaine, commandant le Régiment du Prince *Charles de Lorraine*, pour le ſervice de la Reine de Hongrie, a épouſé *Anne du Moulin*, dont il a laiſſé, entr'autres enfans, deux garçons, qui ont été ſous la tutelle de N... Laurent, leur oncle ; ſçavoir : — Jean-Batiste du Lac, né en 1728, Capitaine au Régiment de la Marine ; — & Paul, né en 1729.

Les armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de 2 roſes d'argent, & en pointe d'une fleur de lis au pied nourri de même.*

LAC (du) : Famille noble de Languedoc, de laquelle étoit

Lucréce du Lac de-Montvert, née le 2 Janvier 1675, & reçue à Saint-Cyr au mois de Décembre 1686, après avoir prouvé qu'Arnaud, Seigneur du Lac, qui vivoit en 1398, étoit ſon ſixieme ayeul.

Jacques du Lac-Vivier, Docteur en Droit, ci-devant Juge-Mage de Foix, fut Conſeiller au Grand-Conſeil, par Lettres données à Orléans le 21 Décembre 1560, ſous la réſignation de *François Seguier*, prêta ſerment entre les mains du

Chancelier, le 1 Mars 1560, & au Grand-Conſeil à Melun le 11 du même mois. Les armes : *de gueules, à l'écu d'argent.*

LACS (DES) ou LAC (DU). Ce nom, qui eſt connue en Guienne, dès le XIIe ſiécle, ſe trouve écrit, dans les anciens titres latins, *de Lacu* ou *de Lacubus*. C'eſt une ancienne Nobleſſe qui a poſſédé dans cette Province, ainſi que dans l'Agenois & le Querci, des Terres & Seigneuries conſidérables. Elle eſt alliée aux meilleures Maiſons de ces trois Provinces, a toujours occupé des Gouvernemens & autres emplois militaires au ſervice de nos Rois, & a donné pluſieurs Chevaliers à l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem, tant à Rhodes qu'à Malte.

Suivant les preuves faites pour cet Ordre, & les titres actes & contrats en bonne forme, qui furent produits à cet effet, on voit que dès l'an 1336, cette Famille poſſédoit la Seigneurie *des Lacs*, à laquelle on ne ſçait ſi elle a donné ſon nom, où ſi elle le lui a donné, & celles de Brettes, de Boëſſe & de Kerües. Dans ce ſiécle, ceux de ce nom habitoient le Château de Pern, en Querci, qui étoit très-fortifié, dans lequel ils eurent pluſieurs attaques à ſoutenir contre les Anglois, maîtres de preſque tous le Pays : ils prirent ce Château & le brûlerent. Une partie des titres de cette Famille devint la proie des flammes.

On trouve cependant des veſtiges de l'antiquité de cette Nobleſſe dans des manuſcrits fort anciens, paraphés par *Mauriceti* & *Cambola*, Notaires de Saint-Paul, où il eſt fait mention de 5 à 600 arrentemens, hommages & reconnoiſſances, rendus, à la Maiſon DES LACS, par leurs vaſſaux. Ces manuſcrits ſont écrits partie en latin, & partie en langue vulgaire. Quoi qu'il en ſoit de ſon antiquité, le premier de ce nom, dont on ait connoiſſance, & dont l'exiſtence eſt prouvée, & ſa poſtérité, par contrats de mariage, teſtamens & autres titres, eſt

I. THOMAS DES LACS, qui eſt qualifié de *Noble*, de *Chevalier*, & de *Seigneur du Bouſquet & d'Arcambal*, dans ſon contrat de mariage, (écrit en latin, où il eſt nommé *Nobilis, Miles, DE LACUBUS, de Boſqueto Dominus*, &c.) retenu par *Jean Senbuzel*, Notaire de Flauniac, le 10 Décembre 1256, avec noble Demoiſelle *N... de Beauffort*, d'une des plus anciennes & illuſtres Maiſons du Languedoc. Quelques anciens titres, & le rapport que l'on apperçoit dans le nom & dans les armes, ſemblent annoncer qu'il étoit originaire du Béarn, & qu'il tiroit ſon nom de la Terre & Seigneurie *des Lacs*, l'une des premieres & des plus conſidérables *Baronnies* de cette Province, dès le Xe ſiécle; quoique cependant on auroit lieu de croire qu'il fut originaire de Cahors, en Querci, où cette Famille poſſédoit, de tems immémorial, les Seigneuries du Bouſquet ou Boſquet, & d'Arcambal, Terres qui ont haute Juſtice, & dont les Seigneurs avoient le droit de porter banniere. On ignore s'il eut d'autres enfans que

II. EMERIC DES LACS, Chevalier, qui ſe dit ſon fils, dans ſon teſtament de l'an 1318, par lequel il inſtitue ſon héritier,

III. BERTRAND DES LACS, Chevalier, qui épouſa, par contrat du 9 Janvier 1329, noble *Clotilde de Montſaran*, fille de noble *Archambauld de Montſaran*, dont il eut pluſieurs enfans, entr'autres, — 1 & 2. GUILLAUME, qui ſuit, & RAMOND, Chevaliers. Ils fonderent enſemble les Chapellenies de Touſſaints & Lons-Lacs, dites aujourd'hui *des Lacs*, à Lauzerte en Querci. Ce dernier, qui fut enterré dans l'Egliſe des Chartreux de Cahors, l'an 1463, eſt qualifié de *noble Chevalier*, & de *Seigneur du Bouſquet*, ſur ſon tombeau.

IV. GUILLAUME DES LACS, I. du nom, Chevalier, ſe maria, par contrat du 12 Mai

12 Mai 1369, avec noble *Barare Dejean*, fille de noble *N... Dejean*, Baron de Saint-Projet, deſcendant de celui qui avoit accompagné le Roi SAINT-LOUIS en Terre Sainte. Il en eut : — 1. GUILLAUME, qui ſuit ; — 2. AMADON, Chevalier de réputation. Il combattit à coups de lances un Chevalier Anglois, qu'il tua près du Moulin de Pern, en préſence de pluſieurs autres Chevaliers François & Anglois. Il habitoit les Châteaux des Lacs & de Brettes ; dota HÉLENE & JEANNE DES LACS, ſes deux niéces, de 400 moutons d'or ; & fut inhumé dans l'Egliſe des Chartreux de Cahors, au tombeau de ſes ancêtres ; — 3. JEAN, Official & Grand-Vicaire de Cahors ; — 4. & SOUBIRANE ou SOUVERAINE, morte, à ce que l'on croit, ſans alliance.

Depuis GUILLAUME I, toute la filiation des différentes branches de la Maiſon DES LACS, connues ſous le nom de *Pern*, d'*Arcambal*, du *Bouſquet*, *des Lacs*, de *Brettes*, de *Beverlac* & de *Cadillac*, eſt prouvée par les contrats de mariage, teſtamens & autres actes publics. L'incendie arrivé au Château de Pern, comme il a été dit, a fait perdre preſque tous les titres qui pouvoient dater de plus loin ; & les noms des Terres que les différentes branches ont portés, les ont ſouvent fait confondre avec d'autres Familles, dit le *Mémoire domeſtique* fourni.

V. GUILLAUME DES LACS, II. du nom, Chevalier, épouſa noble *Comteſſe de Rouzet*, iſſue de la Maiſon de *Montſarat-d'Orgueil*, fille unique & héritiere de noble *Armand*, Comte *de Rouzet*, & de noble Dame *Honorée de Dadoul* ou *Dédol*, héritiere auſſi de cette illuſtre Maiſon, & fille de *Bertrand Dadoul*, & de Dame *Guanſida de Santo-Jorio*. *Bertrand Dadoul* donna en mariage à ſa fille la Terre du Poujoula, & légua enſuite les Terres de Pern & de Saint-Paul à l'aîné des enfans de ce GUILLAUME, qui eut de ſon mariage : — 1. RAMOND, qui ſuit ; — 2. ANTOINE, Seigneur DES LACS, Protonotaire Apoſtolique, dans un tems où cette dignité n'étoit donnée qu'à la Nobleſſe la plus conſidérable. Il eſt qualifié *noble & puiſſant Seigneur*, dans la donation qu'il fit à GIBERT DES LACS, ſon neveu, Seigneur de Repaire-des-Lacs ; — 3. JEAN, Gouverneur de Navarre ; — 4. HÉLENE, que l'on croit morte fille ; — 5. & JEANNE, mariée à noble & puiſſant Chevalier *Iſſon de Roquefeuil*. Etant devenue veuve, elle fonda, conjointement avec *Hélene de Roquefeuil*, ſa fille, un Hôpital pour les Chevaliers & Pélerins qui venoient de la Terre-Sainte, au lieu appellé depuis *Hoſpitalet*, en Querci. Elle eſt nommée dans l'acte de cette fondation, écrit en latin, *de Lacu*, &c.

VI. RAMOND DES LACS, Chevalier, Seigneur de Pern, du Poujoula, de Saint-Paul, &c. parle de noble *Cécile de Tautaureſſe*, ſa femme, dans le teſtament qu'il fit le 17 Mai 1463, en faveur de ſon fils aîné, qu'il inſtitue ſon héritier principal & noble, & par lequel il fait différens legs à ſes autres enfans. De ſon mariage vinrent : — 1. JEAN, qui ſuit ; — 2. ANTOINE, Chevalier de Saint-Jean de Jéruſalem, qui fut tué avec PIERRE & SICARD DES LACS, ſes neveux, auſſi Chevaliers du même Ordre, au fameux ſiége de Rhodes fait par les Turcs ; — 3. GILBERT, Chevalier, mort jeune ; — 4. & HÉLENE, mariée, lors du teſtament de ſon pere, avec *N.... de Folmont*, Sénéchal du Querci, de l'Agenois & de Gaſcogne.

VII. JEAN DES LACS, I. du nom, Chevalier, Seigneur de Pern, du Poujoula, de Saint-Paul, &c. ſurnommé *Lou Capitani*, ſervit avec diſtinction, fut Gouverneur du Fort de Flaugniac, qu'il avoit eu commiſſion d'attaquer, & obtint des certificats de M. *de Savoie*, Gouverneur de Guienne, qui annoncent les ſignalés ſervices qu'il rendit au Roi. Il épouſa 1°. *Hélene de Folmont* ; & 2°. *Finette du Rozet*. Il eut du premier lit : — 1. JEAN, qui ſuit ; — 2. MARIE, femme de noble *Aroux de Séjenbal* ; & du ſecond, vinrent : — 3. ANTOINE, auteur des Seigneurs de Pern, rapportés ci-après ; — 4. PIERRE, dit *l'Aîné*, Evêque de Montauban ; — 5. & 6. autre PIERRE, dit *le Jeune*, & SICARD, Chevaliers de Saint-Jean de Jéruſalem, tués au ſiége de Rhodes, fait par les Turcs, avec ANTOINE DES LACS, leur oncle.

VIII. JEAN DES LACS, II. du nom, Chevalier, Seigneur des Lacs & de Brettes, ſervit avec diſtinction, comme il ſe voit par les certificats de M. *de Savoie*, Amiral de France, & du Duc *de Villars*, ſon parent. S'étant emparé du Châ-

teau de Flaugniac, par ordre du Roi, il en fut fait Gouverneur, par commiſſion du 24 Février 1577, & obtint, le 16 Juin ſuivant, une Ordonnance, qui enjoignoit aux habitans de Saint-Privat, Brettes & Neveges, de faire guet & garde dans ſes Châteaux des Lacs & de Brettes. Il fit ſon teſtament devant *Fournelly*, Notaire, le 27 Mars 1587, & avoit épouſé, par contrat paſſé devant *Luſſaſſeau*, Notaire, le 18 Juin 1548, noble *N... de Rozieres*, fille de *N... de Rozieres*, Baron des Craux, Jeſpactes, &c. dont :

IX. Baras des Lacs, Chevalier, qui épouſa, par contrat reçu par *Caſtelly*, Notaire Royal (dans lequel il ſe qualifie de *noble*, de *Chevalier*, & de *Seigneur des Lacs*, de *Brettes*, &c.) noble Demoiſelle *Gabrielle de la Peyriere*, fille de noble *Vincent de la Peyriere*, Seigneur de la Baſtide, & de noble *N... de Luſtrac*. Il obtint du Marquis *de Montpezat*, le 21 Mars 1593, une Ordonnance, par laquelle fut renouvellé le droit qui lui avoit été accordé, ainſi qu'à ſon pere, de faire faire guet & garde dans ſes Châteaux des Lacs & de Brettes, par les habitans de Saint-Privat, de Brettes & de Neveges. Le 28 Mars 1601, il fut auſſi rendu, en ſa faveur, un Arrêt du Parlement de Toulouſe, contre les Prêtres habitués de la ville de Lauzerte, qui lui adjuge la nomination des Chapelles de Touſſaints, Tales & Lons-Lacs, dites aujourd'hui *des Lacs*. Il fit ſon teſtament au Chateau de Brettes, devant *Saux*, Notaire, le 26 Octobre 1619, par lequel il voulut que ſon corps fut tranſporté dans l'Égliſe de ſon Château des Lacs, & inhumé dans le tombeau de feu noble Jean des Lacs, ſon pere. Ses enfans furent : — 1. Vincent, qui ſuit ; — 2. Pierre, dont on ignore le ſort ; — 3. Anne, Religieuſe au Couvent du Puget ; — 4. Jeanne, mariée à *Guyon d'Aragni* ; — 5. & Antoinette, mariée à *Jean de Doumergue*, Seigneur de Montbel, frere d'*Armand de Doumergue*, Seigneur de Salavel.

X. Vincent des Lacs, Chevalier, Seigneur des Lacs & de Brettes, obtint des Lettres-Patentes du Roi, le 3 Juillet 1630, portant permiſſion de lever une Compagnie de gens de pied, dont il fut fait Capitaine. Il avoit épouſé, par contrat du 4 Juin 1620, noble Demoiſelle *N... de Ramond*, fille de noble *Joſué de Ramond*, Seigneur d'Auty, & de noble Dame *Marie de Mauléon*, préſence de *Pierre de la Peyriere*, Seigneur de la Baſtide, de *Jean-Hector de Maffré*, Seigneur dudit lieu de Maffré, & autres proches parens dudit noble des Lacs, lequel eut pour enfans : — 1. Pierre, qui ſuit ; — 2. Jacques, appellé *le Chevalier* des Lacs, Capitaine d'Artillerie, par commiſſion de l'an 1647, mort à Cherbourg en 1668, de la ſuite de ſes bleſſures ; — 3. & Guillaume, appellé *le Chevalier de Brettes*, Capitaine de Grenadiers au Régiment de Clérambaud, tué au ſervice du Roi.

XI. Pierre des Lacs, I. du nom, Chevalier, Seigneur des Lacs, de Brettes, de la Chapelle, &c. ſervit le Roi avec diſtinction, & fut maintenu dans tous les priviléges de ſon *ancienne nobleſſe*, par Arrêt du 18 Janvier 1660, rendu par la Chambre Souveraine établie à Cahors, par ordre du Roi, pour la recherche des faux nobles. Il avoit épouſé, par contrat du 2 Août 1633, noble Demoiſelle *Marguerite de la Garde*, & fit ſon teſtament devant *Noziere*, Notaire à Cahors, le 27 Janvier 1677, en faveur de ſon fils aîné, qu'il inſtitua ſon héritier principal & noble. Ses enfans furent : — 1. Pierre, dit *l'aîné*, qui ſuit ; — 2. autre Pierre, dit *le jeune*, Seigneur de la Capelle, Eccléſiaſtique ; — 3. Marc, auteur des Seigneurs de Caſtanet, rapportés ci-après ; — 4. Pierre-Paul, Chevalier, Seigneur de Sainte-Foix ; — 5. & Gabrielle, Religieuſe au Couvent du Puget.

XII. Pierre des Lacs, II. du nom, Chevalier, Seigneur des Lacs, de Brettes, de Capelle, de Cadillac, &c. épouſa, 1°. par contrat du 15 Mars 1663, *Catherine des Roaldes* ; & 2°. en 1690, *N... de Jougla-de-Montagne*. Le 22 Août 1699, il obtint un Arrêt des Commiſſaires députés par le Roi, pour la recherche de la Nobleſſe, par lequel ils le déclarerent *d'une nobleſſe ſi ancienne, qu'il n'eſt mémoire du contraire, & qu'en cette qualité, il ſera compris dans l'état des anciens Nobles, dont la liſte devoit être envoyée à Sa Majeſté, qu'ils ſupplient d'y avoir égard.* Il eut du premier lit : — 1. Pierre, dit *l'aîné*, qui ſuit ; — 2. Gabriel, Capitaine de Fuſiliers ; — 3. Jean, Capitaine de Sapeurs, tué au ſiége de Landaw ; — 4. Marc, mort jeune ; — 5. Isabeau, dont on ignore la deſtinée ; & du ſecond

vinrent : — 6. VINCENT, auteur des Seigneurs de Cadillac, rapportés ci-après ; — 7. autre PIERRE, dit *le jeune*, Chevalier, Seigneur de Vilottes, Lieutenant d'Infanterie, qui a épouſé, en 1745, noble Demoiſelle *N... de Gatignols*, Dame de Placques, dont il n'a point d'enfans ; — 8. HONORÉ, Prieur de Saint-Jean de Perges en Querci ; — 9. & autre GABRIEL, Eccléſiaſtique.

XIII. PIERRE DES LACS, III. du nom, Chevalier, Seigneur dudit lieu & de Brettes, épouſa, en 1700, *Françoiſe de Regourde*, dont : — 1 & 2. MARC & AMBROISE, morts en bas-âge ; — 3. MARC-ANTOINE, qui ſuit ; — 4. ISABEAU, morte ; — 5. & FRANÇOISE, Dame de Brettes, vivante, ſans alliance.

XIV. MARC-ANTOINE DES LACS, Chevalier, Seigneur dudit lieu, d'abord Lieutenant au Régiment d'Anjou, depuis Aquitaine, ayant été bleſſé dangereuſement à la bataille de Guaſtalla, fut obligé de quitter le ſervice. Il a épouſé, le 25 Juin 1743, *Jacqueline de la Grange de-la-Coſte*, dont il a : — 1. FRANÇOISE, mariée à *Louis le Franc*, Ecuyer ; — 2. & JACQUETTE, appellée *Mademoiſelle de Saint-Benoît*, qui n'étoit pas encore mariée en 1765.

Seigneurs de CADILLAC.

XIII. VINCENT DES LACS, Chevalier, Seigneur de Cadillac, fils aîné de PIERRE, II. du nom, Seigneur DES LACS, de Brettes, & de *N... de Jougla-de-Montagne*, ſa ſeconde femme, ſe maria à Liſac en Querci, l'an 1729, avec Demoiſelle *Marie-Anne de Molinet*, & fit ſon teſtament en 1730, en faveur de ſon fils aîné, qu'il inſtitua ſon héritier principal & noble. Ses enfans ſont : — PIERRE, qui ſuit ; — & THÉRESE, Religieuſe au Puget en Querci.

XIV. PIERRE DES LACS, Chevalier, Seigneur de Cadillac, & autres lieux, a épouſé, en 1745, noble *Madelene de Vignals*, dont il a : — HONORÉ, Chevalier, encore jeune, en 1765 ; — & JEANNE, Demoiſelle.

Seigneurs de CASTANET.

XII. MARC DES LACS, Chevalier, Seigneur de Caſtanet, troiſieme fils de PIERRE, I. du nom, Seigneur DES LACS & de Brettes, & de *Marguerite de la Garde*, ſe maria dans l'Albigeois, contrat reçu par *Rudelle*, Notaire, avec noble *Gabrielle du Faur*, fille de feu noble *Jean du Faur*, Seigneur de Paignot, & de Demoiſelle *Judith de Loupiac-de-la-Prade*, ſœur de noble *Goddon de Loupiac*, & en eut : — 1. VINCENT, qui ſuit ; — 2. & N... DES LACS, mort.

XIII. VINCENT DES LACS, Chevalier, Seigneur de Caſtanet, de la Bonandie, a été Lieutenant de Dragons au Régiment de Bouelles, & a quitté le ſervice, ayant été réformé. Il a épouſé, par contrat paſſé devant *Martin*, Notaire, le 29 Août 1732, noble *Marie-Roſe de la Combe*, fille de *Jean de la Combe*, Ecuyer, & de noble Dame *N... de Genton-de-Villefranche*, dont : — 1 & 2. JEAN-PIERRE & VINCENT, morts en bas-âge ; — 3. JACQUES, Eccléſiaſtique, étudiant en Sorbonne, & élevé dans le Séminaire de Saint-Sulpice à Paris, appellé *l'Abbé d'Arcambal*, nommé, en Mai 1771, à l'Abbaye de Candeil, Diocèſe d'Albi ; — 4. MARIE-JEANNE, vivante. On ignore ſi elle eſt mariée ; — 5. MARIE-GENEVIÉVE-RADEGONDE, morte en bas-âge.

Seigneurs de PERN.

VIII. ANTOINE DES LACS, Chevalier, Seigneur de Pern, du Poujoula, fils de JEAN, Seigneur DES LACS, de Brettes, de Pern, de Saint-Paul, & de *Finette du Rozet*, ſa ſeconde femme, ſervit avec diſtinction, & ayant été demandé à Bayonne pour le ſervice du Roi, par le Gouverneur de Guienne & le Sénéchal de Querci, il fut bleſſé dangereuſement à un combat qui ſe donna près cette Ville, & mourut à Agen, où il fit ſon teſtament, le 17 Septembre 1536. Il avoit épouſé, par contrat du 10 Mai 1528, noble *Catherine du Bouſquet*, ou *du Boſquet*, Dame & Baronne dudit lieu, & d'Arcambal, fille de noble *N... du Bouſquet*, Gouverneur de Cahors, Chevalier de l'Ordre du Roi, & de *N... de Meroule*. *Catherine du Bouſquet* étoit de la même famille que *Bertrand du Bouſquet*, Archevêque de Naples, créé Car-

dinal par le Pape URBAIN V, en Septembre 1368, & qui fit bâtir l'Egliſe Paroiſſiale du Bouſquet, aux voûtes de laquelle on voit ſes armes (qui étoient : *d'or, à la croix de gueules, vuidée, cléchée & fleurdeliſée*, avec *des lions* pour ſupports), & la grande Tour du Château, en la même année 1368; & en 1371, le College de Périgord à Toulouſe. ANTOINE DES LACS eut de cette alliance : — PHILIBERT, — & FRANÇOIS, qui ſuit.

IX. FRANÇOIS DES LACS, I. du nom, Seigneur de Pern, de la Chantre, de Lou-Poujoula, Baron du Bouſquet & d'Arcambal, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi le 1 Mai 1570, avec le Baron *de Luſeck*, & le Seigneur *de Therone*, fut fait Gouverneur de la ville de Cahors, par Lettres de proviſions du 26 Janvier 1573, & Commandant d'une troupe de 200 Arquebuſiers, ſuivant la montre faite alors. Il fit ſon teſtament devant *Fournelly*, Notaire, le 7 Juin 1553, lors de ſon premier mariage, & inſtitua, pour ſon héritier, JEAN, ſon fils aîné, & légua tous ſes autres enfans, préſens & à venir, avec ſubſtitution, les mâles préférés aux femelles. Il avoit épouſé, 1°. par contrat paſſé devant *Mibiole*, Notaire, le 17 Décembre 1549, *Germaine de Gouth*, ou *Goth-de-Rouillac*, fille d'*Antoine de Gouth*, ou *Goth*, Seigneur & Baron de Rouillac, Saint-Aignan, Saint-Mézard, Auſſandre, dernier de ſon nom, & d'*Andrée de Lille*; & 2°. avec *Hélene Dejean-de-Saint-Projet*, fille d'*Antoine Dejean*, Baron de Saint-Projet, la Baſtide, Marnhac, Monteſquieu, Chevalier de l'Ordre du Roi, &c. Il eut de ſa premiere femme, dont la Maiſon illuſtre a produit dans 4 freres un Pape, ſous le nom de CLÉMENT V, dans la perſonne de *Bertrand Goth*; un Connétable de France, mort ſans enfans, dans celle de *Robert-Bertrand Goth*; un Cardinal dans celle de *Raimond Goth*, & un Chevalier de l'Ordre du Roi dans celle d'*Axiſes Goth*, auteur de la derniere branche de cette ancienne Maiſon : — 1. JEAN, tué au ſiége de la Rochelle, contre les Calviniſtes, ſans avoir été marié; — 2. GILIBERT, qui ſuit; — 3 & 4. MARIE & MARGUERITE, mortes ſans alliance; & du ſecond vinrent : — 4. FRANÇOIS, auteur de la ſeconde branche des Seigneurs de Pern, rapportée ci-après; — 5. JACQUES, mort garçon; — 6. & CATHERINE, mariée à *Gaſpard de Gaulejac*, Seigneur de Piac.

X. GILIBERT DES LACS, Chevalier, Seigneur & Baron du Bouſquet & d'Arcambal, reçu Chevalier de Malte de la vénérable langue de Provence, le 20 Mai 1572, obtint (par grace particuliere) d'être relevé de ſes vœux, ainſi qu'il paroît par une Bulle du Pape CLÉMENT VII, qui fut préſentée en original, en 1663, aux Commiſſaires députés par l'Aſſemblée Provinciale dudit Ordre, tenue au Grand-Prieuré de Toulouſe, le 1 Décembre de cette année, pour les preuves de FRANÇOIS, ſon arriere-petit-fils. Il épouſa, par contrat paſſé devant *Deilhes*, Notaire, le 11 Octobre 1581, noble *N... de Gautier-de-Savignac*, & fit ſon teſtament devant *Richard*, Notaire, le 26 Avril 1622, en faveur de ſes enfans; ſçavoir : — GILIBERT, mort ſans être marié; — & FRANÇOIS, qui ſuit.

XI. FRANÇOIS DES LACS, II. du nom, Chevalier, Seigneur du Poujoula, Baron du Bouſquet, d'Arcambal, & autres lieux, épouſa, par contrat paſſé devant *la Faurie*, Notaire, le 28 Mars 1612, noble *Hélene de Montratier*, fille de *François de Montratier*, Seigneur de Favols, & d'*Hélene de Mondenard*. Lors dudit mariage, GILIBERT, ſon frere aîné, lui fit donation de tous ſes biens, à lui échus par la mort d'*Alibert du Bouſquet*, ſon oncle, à la charge, par ledit FRANÇOIS, Seigneur du Poujoula, de porter le nom & les armes de la Maiſon *du Bouſquet*, avec celles de DES LACS. Il fit ſon teſtament le 4 Mai 1622, & eut pour enfans : — JEAN, qui ſuit; — & FRANÇOIS, mort, ſans être marié, à la bataille de Lerida.

XII. JEAN DES LACS, Seigneur & Baron du Bouſquet, d'Arcambal, &c. Capitaine de Cavalerie dans le Régiment du Marquis *de Guebré*, s'allia, par contrat paſſé devant *Cabries*, Notaire, avec *N... de Vignes*, fille de *François de Vignes*, Seigneur de la Baſtide, Puy-la-Roque, Belmont, & de *Gabrielle de Salignac-de-Fénelon*, & fit ſon teſtament le 31 Décembre 1686, en faveur de ſes enfans : — 1. JEAN-FRANÇOIS, dit *l'aîné*, qui ſuccéda à ſon pere dans ſa Compagnie de Cavalerie. Il fut bleſſé à l'armée que commandoit le Maréchal *de Luxembourg*, en Allemagne, & mourut des ſuites de ſes bleſſures à Landaw, en 1636, ſans avoir été marié; — 2. JEAN-FRANÇOIS, dit *le jeune*, Capitaine au Régiment de

la Reine, Dragons, mort aux eaux de Bagnieres, de la ſuite de ſes bleſſures ; — 3. HENRI, auſſi tué au ſervice, ſans avoir été marié ; — 4. JEAN GUY, Capitaine au Régiment de Champagne, qui ſervit outre-Mer, & mourut auſſi ſans alliance ; — 5. & FRANÇOIS, qui ſuit.

XIII. FRANÇOIS DES LACS, III. du nom, Seigneur & Baron du Bouſquet, d'Arcambal, &c. d'abord reçu Chevalier de Malte le 1 Décembre 1663, ſur ſes preuves faites le 9 Mai précédent ; fut Capitaine au Régiment de Champagne, Aide-de-Camp du Maréchal *de Vivonne*, & quitta la croix pour ſe marier, après la mort de ſes freres. Il épouſa, 1°. par contrat paſſé devant *Gisbert*, Notaire, le 29 Octobre 1681, *Jeanne de Beaulieu*, lors veuve de noble *Jean de Brouſſe*, de laquelle il n'eut point d'enfans ; & 2°. par acte paſſé le 17 Novembre 1711, ELISABETH DES LACS, ſa couſine au 3e degré, fille de FRANÇOIS DES LACS, Seigneur de Pern, & de Dame *Eliſabeth de Beaumont*, dont il eut : —— 1. FRANÇOIS-ANTOINE-CLAUDE, qui ſuit ; — 2. FRANÇOIS-JACQUES, Docteur de Sorbonne, Vicaire-Général du Diocèſe de Nîmes, & Archidiacre de cette Cathédrale, appellé *M. l'Abbé du Bouſquet* ; — 3. FRANÇOIS-JOSEPH, appellé *le Chevalier du Bouſquet*, Colonel-Général du Régiment de Rouergue en 1765 ; — 4 & 5. MARIE-URSULE, & FRANÇOISE-ANTOINETTE, reçues ; l'une & l'autre, Dames de Juſtice dans l'Ordre de Malte, au Couvent de Beaulieu en Querci.

XIV. FRANÇOIS-ANTOINE-CLAUDE DES LACS, Chevalier, Seigneur & Baron d'Arcambal, du Bouſquet, de Paſturac, de la Galeſſie, &c. d'abord Mouſquetaire du Roi, a quitté le ſervice, & a épouſé Demoiſelle *Marie-Victoire de Chevailles-de-Saint-Maurice*, de laquelle il a :

XV. MARIE-VICTOIRE-FRANÇOISE DES LACS, qui n'étoit pas encore mariée en 1765.

Suite des Seigneurs de PERN.

X. FRANÇOIS DES LACS, I. du nom de ſa branche, Chevalier, Seigneur de Pern, fils de FRANÇOIS, Chevalier, Seigneur de Pern, Baron du Bouſquet & d'Arcambal, & d'*Helene Dejean-de-Saint-Projet*, ſa ſeconde femme, ſe maria, par contrat paſſé devant *Cuquel*, Notaire, le 24 Juillet 1607, avec Demoiſelle *N... Dayrac-de-Cantemerle*, dont : — 1. JACQUES, qui ſuit ; — 2. GEORGES, tué au ſiége de Fontarabie ; — 3. & JEAN, auteur des Seigneurs de la Nauze & d'Audebran, rapportés ci-après.

XI. JACQUES DES LACS, I. du nom, Chevalier, Seigneur de Pern, épouſa Demoiſelle *Charlotte de Charron*, ou *Caron*, en Picardie, de laquelle il eut :

XII. FRANÇOIS DES LACS, II. du nom, Seigneur de Pern, qui ſe maria avec *Eliſabeth de Beaumont*, dont : — JACQUES, qui ſuit ; — & ELISABETH, ſeconde femme, par contrat du 17 Novembre 1711, de noble FRANÇOIS DES LACS, III. du nom, Chevalier, Baron du Bouſquet & d'Arcambal, ſon couſin au 3e degré, dont nous venons de parler.

XIII. JACQUES DES LACS, II. du nom, Seigneur de Pern, a épouſé *Hélene d'Eſcayrac*, fille de *N... d'Eſcayrac*, Seigneur de Maraval & de Cayriex, dont il n'a eu pour fille unique, que :

XIV. FRANÇOISE DES LACS, Dame de Pern, de Maraval, de Cayriex, mariée à *N... de Pélagrue*, Seigneur de Montagudet, & Chevalier de Saint-Louis, dont poſtérité.

Seigneurs de la NAUZE *&* D'AUDEBRAN.

XI. JEAN DES LACS, Seigneur de la Nauze, d'Audebran, &c. troiſieme fils de FRANÇOIS, Seigneur de Pern, & de *N... Dayrac-de-Cantemerle*, épouſa, par contrat du 26 Juin 1642, *Henriette de Cayſſac*, héritiere de la Maiſon de *Jagot*, près Cauſſade, dont :

XII. FRANÇOIS DES LACS, Seigneur d'Audebran & de la Nauze, qui ſe maria, le 21 Janvier 1677 (contrat reçu par *Debec*, Notaire de Cauſſade) *Marguerite de la Combe*. Il en eut :

XIII. JACQUES DES LACS, Seigneur d'Audebran & de la Nauze, marié, par

contrat passé devant *Boussac*, Notaire, avec noble *Jeanne de Becays*, de laquelle sont issus : — PIERRE-JEAN, Ecclésiastique ; — & MARGUERITE, Demoiselle.

Les armes : *écartelé au 1 & 4, à 3 fasces d'or ; au 2 & 3 à la tour donjonnée & denchée d'argent, & le champ de gueules environné de fleurs de lis & de besans. Mémoire envoyé*, & déja imprimé dans la premiere Edition de ce Dictionnaire, *Tome VII, pag. 505 & suiv.*

* LACANORGUE ou LA CANORGUE. Fief avec haute, moyenne & basse Justice, au Comté-Vénaissin, Diocèse d'Apt, érigé en *Comté*, par Bref du Pape BENOÎT XIV, le 24 Avril 1747, en faveur de *Joseph de Meri*, III. du nom, Comte de Lacanorgue, enregistrées aux Archives du Roi en Provence, le 17 Novembre de la même année. *Voyez* MERI.

LADVOCAT. C'est une Famille annoblie, dont étoit :

NICOLAS, Maître des Comptes en 1632, Secrétaire du Roi en 1646, mort en 1662, laissant de *Marguerite Rouillé*, morte en 1691 : — JEAN-ANTOINE LADVOCAT, reçu Conseiller au Grand-Conseil le 6 Juin 1653, & Rapporteur du point d'honneur, charge qu'il exerça le premier : il mourut sans alliance, le 5 Mai 1706, âgé de 77 ans, & fut inhumé à Saint-Eustache. — LOUIS LADVOCAT, Seigneur de Sauveterre, fils de LOUIS-FRANÇOIS, Maître-d'Hôtel du Roi, & de *Madelene Dauphin*, fut reçu Conseiller au Grand-Conseil le 19 Janvier 1668, & mourut en Janvier 1710. Il avoit épousé 1°. *Marguerite de Risaucourt*, morte en Août 1702 ; & 2°. *Marie-Anne des Croisettes*, morte le 21 Juillet 1763, fille de *Pierre des Croisettes*, Seigneur de Grandville, & de *N... Witasse*. Il a eu de ce second mariage : — LOUIS-FRANÇOIS LADVOCAT, Seigneur de Sauveterre, né le 29 Juillet 1710, reçu Conseiller au Grand-Conseil le 18 Février 1735, & honoraire le 14 Juillet 1758. C'est ce que nous sçavons de cette Famille, qui porte pour armes : *d'azur, à une fasce d'argent, accompagnée en chef de 3 croissans d'or, & en pointe d'un lion passant de même, armé & lampassé de gueules.*

* LAERNE : Seigneurie dans le Comté de Flandre, érigée en *Baronnie*, par Lettres du Roi Catholique, du 26 Août 1673, en faveur de *Gerard Van Vilsteren*, Ecuyer, Seigneur de Laerne, troisieme Commissaire au renouvellement des Magistrats du Comté de Flandre.

LAFAYE, en Périgord. Cette Noblesse est ancienne.

I. On voit, par un acte du 13 Août 1513, que *Sirac de Vins-de-Montignac*, d'une Famille illustre, fit une donation entre-vifs à *Guillierme* ou *Guillaumette de Vins*, sa fille, femme d'ALEXANDRE DE LAFAYE, laquelle donation fut acceptée par FRANÇOIS DE LAFAYE, leur fils, qui suit, & petit-fils du donateur *Sirac de Vins-de Montignac.*

II. FRANÇOIS DE LAFAYE étoit Maître-d'Hôtel d'*Ammanion* ou d'*Amanjeu*, Cardinal *d'Albret*, qui, le 10 Février 1517, lui donna des Lettres de provisions de Capitaine de ses Château, Terre & Juridiction de Montignac le Comte, Gouvernement vacant par la résignation de Messire *de Caumont*, Seigneur de Lauzun, de la Maison de *la Force*. Ce qui prouve que ce Gouvernement ne se donnoit qu'à des personnes de distinction. Son pere ALEXANDRE DE LAFAYE, lui constitua en dot le Château de Lafaye avec la Terre d'Auriac. Il épousa, par contrat du 10 Mars 1530, *Souveraine d'Aubusson*, fille de *Jean d'Aubusson*, Seigneur de Miramont, qui la dota de 15000 livres pour tous droits paternel & maternel. *Voyez* AUBUSSON, *Tome I de ce Dictionnaire.* De cette alliance vinrent : — 1. AMMANION ou AMANJEU, qui suit ; — 2. GABRIEL, auquel son frere aîné céda la Seigneurie de Saint-Privat & de Robert ; — 3. & GUILLAUMETTE, mariée, par contrat du 30 Août 1551, avec *François Sounier*, Ecuyer, Sieur

de la Barie. Elle n'eut que 3000 livres en mariage, & donna quittance des parties de ſa dot.

III. AMMANION DE LAFAYE épouſa, par contrat du 9 Février 1549, *Catherine de Belliſſier*, fille de *Pierre*, & fit ſon teſtament le 15 Février 1556, dans lequel il déclare avoir eu de ſon mariage : — 1. ANTOINE, qui ſuit; — 2 & 3. CATHERINE & SUSANNE, à chacune deſquelles il veut qu'il ſoit payé 8000 livres, ſomme conſidérable dans ce tems-là, & que ſa femme jouiſſe de tous ſes biens, à la charge de les remettre à ANTOINE, ſon fils, lorſqu'il aura 25 ans.

IV. ANTOINE DE LAFAYE, Ecuyer, reçut, le 15 Septembre 1570, une Ordonnance de 1000 écus, que CHARLES IX lui donna au Camp de Tonnay-Boutonne, pour faire fortifier & garder le Château de Montignac; & HENRI III, par des Lettres du 10 Septembre 1581, lui donna ordre de remettre ce Château, dont il étoit Commandant ou Gouverneur, au Maréchal *de Matignon*. En 1612, il eut une affaire d'honneur avec le Sieur *de Campagniac de la Vaſſandie*, qui en mourut, & le Roi LOUIS XIII lui accorda, au mois de Juillet 1613, des Lettres de grace. Il fit ſon teſtament le 2 Janvier 1619, vécut long-tems après, & voulut en faire exécuter les diſpoſitions de ſon vivant. Il avoit épouſé, 1°. le 2 Février 1610, *Françoiſe de Sanaux*, fille de *Jean*, Seigneur de la Fonciade, & d'*Antoinette de Liſſac*, Dame de Sanaux, qui la doterent de 4500 livres; & 2°. *Antoinette de Belair*. Il eut du premier lit : — PIERRE, qui ſuit; & du ſecond lit : — 1. FRANÇOIS, qui eut pour ſon partage la Terre de Puigauffier & Villiat; — 2. GABRIEL, partagé du fief de Baubrul & de la Terre d'Auriac; — 3. & CATHERINE, à laquelle GABRIEL, ſon frere, fut chargé de payer 1500 livres pour ſa dot. Dès 1609, ANTOINE DE LAFAYE, leur pere, avoit fourni hommage ou déclaration aux Commiſſaires en la réformation du Domaine du Château de Lafaye & dépendances, ſitué en la Paroiſſe d'Auriac, du fief de la Motte, de Villiat & dépendance, Paroiſſe & Juriſdiction de Montignac, du repaire noble de la Baylardie, Paroiſſe de Saint-Crépin, Juriſdiction d'Auberoche, mouvant du Roi à cauſe du Comté de Périgord, & des dîmes de Milha, voulant, comme on l'a dit, faire exécuter les diſpoſitions de ſon teſtament. Il paſſa devant *Jalimier*, Notaire royal, un acte le 4 Janvier 1641, avec PIERRE, ſon fils du premier lit, pour le faire jouir de tous les biens de ſa mere *Françoiſe de Sanaux*. Ils les liquiderent à 4500 livres, & ANTOINE paya à PIERRE, ſon fils, 1500 liv. comptant, promit de lui payer le ſurplus, & fixa ſa légitime paternelle à 5000 livres, payables dans deux ans. PIERRE lui donna une quittance générale devant *Bacibe*, Notaire à la Sauvetat en Agenois, le 4 Juillet 1645.

V. PIERRE DE LAFAYE épouſa, par contrat du 15 Mai 1638, *Anne de Quenque*, & y eſt qualifié *noble* PIERRE DE LAFAYE, Ecuyer, fils à noble ANTOINE DE LAFAYE, duement émancipé, & de feu *Françoiſe de Sanaux*, habitant du Château de Lafaye. Il paroît que ſon pere ne le dota qu'en argent, & qu'il diſſipa tout ſon bien. Il mourut 5 ans après ſon mariage, laiſſant trois enfans, ſçavoir : — 1. CIRILLE, qui ſuit; — 2 & 3. ETIENNE & FRANÇOIS.

VI. CIRILLE DE LAFAYE, Ecuyer, ſe maria, par contrat du 15 Janvier 1694, avec Demoiſelle *Suſanne Rigual*, dont : — 1. JEAN-BATISTE, qui ſuit; — 2, 3 & 4. ANNE, ISABEAU & MARIE, dont nous ignorons la deſtinée.

VII. JEAN-BATISTE DE LAFAYE, Ecuyer, paſſa aux Iſles de la Martinique, & y épouſa, par contrat du 15 Avril 1724, Demoiſelle *Marie-Roſe le Curieux*. De ce mariage ſont iſſus cinq fils & une fille. — L'aîné des garçons, nommé LAFAYE-BORDON, eſt mort Lieutenant au Régiment Royal-Marine : — le ſecond eſt Capitaine d'Artillerie : — les troiſieme & quatrieme, nommés LAFAYE-DE-GUERRE & LAFAYE BAUBRUN, ſont Lieutenans d'Infanterie, par commiſſion de Sa Majeſté; — & le cinquieme, nommé LAFAYE-DUFON, eſt Lieutenant, en 1773, dans le Régiment Royal-Marine.

Un certificat du Comte d'*Henery*, ancien Gouverneur des Iſles du Vent, du 11 Mars 1772, prouve que cette Famille de LAFAYE vit noblement à la Mar-

tinique, qu'elle y eſt dans une grande conſidération, & qu'ils ſont tous au ſervice du Roi.

Un autre certificat du Chevalier *de la Valliere*, Gouverneur, Lieutenant-Général des Iſles du Vent, du 4 Octobre 1772, prouve auſſi que les Meſſieurs DE LAFAYE ſe ſont toujours diſtingués pour le ſervice du Roi & de la Patrie, & qu'ils marchent ſur les traces de leurs ancêtres.

Les armes : *de gueules, à la croix pattée d'argent, accompagnée en chef d'un lambel de 5 pendans de même.* Généalogie redigée & extraite ſur une autre, imprimée, en Juin 1773, chez *Cailleau*, rue Saint-Severin, remplie de fautes d'impreſſion, tant pour les noms propres, que pour les dates, à la ſuite de laquelle ſe trouve pluſieurs contrats de mariage, des teſtamens, tranſactions, les Lettres-Patentes de CHARLES IX & de HENRI III, dont on a parlé; l'hommage de la Terre de LAFAYE, faite au Roi par ANTOINE DE LAFAYE; les Lettres de grace de LOUIS XIII à lui accordées, &c. ce qui prouve la filiation ſuivie de cette Famille.

LAFITTE (DE) : Ancienne Nobleſſe établie en Champagne & à Toulouſe, dont nous avons déja parlé dans la premiere Edition de ce Dictionnaire, *p. 305 & ſuiv.*

PIERRE DE LAFITTE DE PELLEPORC, Seigneur de Gouſſencourt, Prévôté de Vaucouleurs, mentionné ci-après, degré X de la premiere branche, ayant été aſſigné le 29 Août 1664, à la recherche de la Nobleſſe, produiſit les preuves de la ſienne depuis 1225, par 12 générations ſans remonter à l'origine, & fut déchargé par Arrêt du Conſeil du 12 Février 1665, au rapport de M. *Colbert*.

I. PIERRE DE LAFITTE, eſt qualifié *Damoiſeau* l'an 1275, dans la Charte de franchiſe, retenue par *Guillaume Guillemin*, Notaire à Toulouſe, qu'il accorda aux habitans de Pelleporc, dont il étoit co-Seigneur. Il eut pour enfans : — 1. GERARD DE LAFITTE, Chevalier, marié à une Dame, nommée *Aiceline*; — 2. & GAILLARD, dont nous allons parler.

II. GAILLARD DE LAFITTE, Damoiſeau, épouſa, par contrat du 1 Avril 1308, (reçu par *Guillaume Clavel* & *Bertrand de Pluſſan*, Notaires de Leunac), *Marquiſe de Beaulac*, dont vinrent : — GERARD & JEAN.

III. JEAN DE LAFITTE, Damoiſeau, co-Seigneur de Pelleporc, épouſa 1°. *Honorée de Quélus*; 2°. *Gérarde de Sobole*; & 3°. *Cébelie de Fauquier*. Du premier lit il eut pluſieurs enfans, dont l'aîné fut

IV. FORTANIÉ DE LAFITTE, Damoiſeau, Seigneur de Pelleporc, inſtitué héritier univerſel par JEAN, ſon pere, l'an 1371. Il laiſſa de ſa femme, qu'on ne connoît point : — BERNARD, qui ſuit; — & PHILIPPE DE LAFITTE, veuve de *Sance de la Mante*, Seigneur d'Aullac.

V. BERNARD DE LAFITTE, Damoiſeau, Seigneur de Pelleporc, épouſa, par contrat du 8 Juin 1464, (retenu par *Broteron*, Notaire du Chapitre de Toulouſe), *Marguerite de Roufiac*, dont : — 1. JEAN, qui ſuit; — 2. JACQUETTE, femme de *Pons d'Arpajon*; — 3. & BERTRANDE DE LAFITTE, mariée à *Bernard de Deopotola*.

VI. JEAN DE LAFITTE, II. du nom, Seigneur de Pelleporc, eut de *Galliane* des Comtes de *Liſle-Jourdain*, ſon épouſe : — ANTOINE & ODET.

VII. ODET DE LAFITTE, Seigneur de Pelleporc, Capitaine d'une bande de 1000 hommes de la Légion du Languedoc en 1534, puis homme d'armes de la Compagnie du Sénéchal de Toulouſe, & Maréchal-des-Logis de la Compagnie de 50 lances du Maréchal *de Montpezat*, l'an 1544, laiſſa de ſa femme *Belette de Verduſan* : — 1. BALTHASARD, qui ſuit; — 2. PIERRE-HONORAT, rapporté ci-après; — 3. & CATHERINE, mariée à *Mathias*, Seigneur *de Florian*.

VIII. BALTHASARD DE LAFITTE, Seigneur de Pelleporc, épouſa *Jeanne de Lanes*, en préſence de *François de Lanes*, ſon oncle, Commandeur du Brugaud. Il en eut : — JEAN-FRANÇOIS, Seigneur de Lacenay; — & JEAN-PIERRE.

IX. JEAN-PIERRE DE LAFITTE, Seigneur de Pelleporc, s'allia, par contrat du 2 Juin 1577, (reçu par *Chameau*, Notaire de Thil en Gaſcogne), avec *Gabrielle*

de

de Gramont, fille de *Mathieu*, Seigneur de la Roque, & de *Françoiſe de Laumont*. De ce mariage vint :

X. Jean-François de Lafitte, Seigneur de Pelleporc, Gentilhomme ordinaire de la Maiſon de la Reine Marguerite, puis Gentilhomme ſervant ordinaire du Roi. Il épouſa, 1°. par contrat du 5 Mai 1699, *Marie de Belleforeſt*, fille d'*Arnaud-Guilhem*, & de *Françoiſe de Malenfant*; 2°. *Françoiſe de Seguier-Villandry*, dont il n'eut point d'enfans; & 3°. par contrat du 5 Juin 1629, *Iſabeau de Baron*. Du premier lit il eut : — Jean, qui ſuit; & du troiſieme beaucoup d'enfans, dont deux nommés — Pierre de Lafitte, ſe ſont établis, l'un en Lorraine & l'autre en Guienne, où il a fait branche.

Pierre de Lafitte de Pelleporc, l'aîné, Seigneur de Gouſſencourt, Prévôté de Vaucouleurs, Capitaine d'une Compagnie de Chevaux-Légers, dont nous avons parlé au commencement de cet article, épouſa *Anne de Chatenoy*, Dame de Gouſſencourt, dont il eut : — Antoine de Lafitte de Pelleporc, qui n'a laiſſé qu'une fille, nommée Anne de Lafitte, mariée au Marquis *de Choiſeul-Langues*. De cette alliance eſt iſſue : — *Madelene-Antoinette de Choiſeul*, mariée à *N... de la Tour-Gouvernet*, Marquis de la Charée. Elle eſt mere de MM. *de la Tour du Pin*.

XI. Jean de Lafitte, Chevalier, Seigneur de Pelleporc, Capitaine au Régiment de Fabert, & Lieutenant pour le Roi au Gouvernement de Sedan, ſous le Maréchal *de Fabert*, ſon beau-frere, qui en étoit Gouverneur, épouſa, par contrat du 5 Septembre 1644, *Anne Richard-de-Clevant*, ſœur de *Claudine Richard*, femme d'*Abraham de Fabert*, Maréchal de France, & fille de *Dominique Richard*, Seigneur de Clevant, & d'*Anne Maillet*. Il en eut :

XII. Abraham de Lafitte, Seigneur de Pelleporc, Lieutenant-Général des Armées du Roi & Gouverneur de Mont-Louis, qui épouſa *Barbe de Villefort*, fille de la Marquiſe *de Villefort*, Sous-Gouvernante des Enfans de France, dont pluſieurs enfans, entr'autres,

XIII. René de Lafitte, dit *le Marquis de Pelleporc*, Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de Clermont, Prince. Il a épouſé *N... de Chabrignac de Condès*. De ce mariage eſt iſſu, entr'autres : — Gédéon de Lafitte de Pelleporc.

Seconde Branche.

VIII. Pierre-Honorat de Lafitte de Pelleporc épouſa, par contrat du 11 Avril 1562, (reçu par *Dujougla*, Notaire du Brugaud en Gaſcogne), *Marie de Pochepodi*, dont vint :

IX. Bertrand de Lafitte, qui prit le ſurnom *de Gourdas*. Il ſe maria, (par acte retenu le 6 Février 1594, par *la Bauſe*, Notaire de Puicaſquié en Gaſcogne), avec *Claire de Lautrec de Donnhas*, ſœur de *Pierre de Lautrec*, Seigneur de Donnhas, dont :

X. Antoine de Lafitte, qui épouſa, par contrat du 29 Août 1637, *Françoiſe de Rommecourt*, ſœur de *Claude de Rommecourt*, Seigneur d'Anonville, Poiſſon & Meſlay. Ils avoient pour mere *Blanche de Courtenay*. De ce mariage vinrent : — 1. Louis, qui ſuit; — 2. Meric, donataire de ſa mere de 3000 livres le 30 Octobre 1668; — 3 & 4. François, Seigneur de Mayné, & Arnaud-Meric; — 5. & Catherine de Lafitte.

XI. Louis de Lafitte épouſa, par articles du 13 Octobre 1668, célébration le 30 Décembre ſuivant, *Anne-Marguerite de Rollet*, fille de *Blaiſe de Rollet*, Marquis de Cordes, d'une Famille qui a donné trois Chevaliers de l'Ordre du Roi en 1569, & de *Suſanne de Faudoas*, d'une Maiſon diſtinguée en Gaſcogne. Il en eut :

XII. Annet de Lafitte, né en Février 1670, & maintenu dans ſa nobleſſe le 30 Janvier 1698. Il épouſa, le 2 Juillet ſuivant, *Marie de Charrue*, dont cinq enfans : l'aîné, nommé

XIII. Jean-Jacques de Lafitte, s'établit à Toulouſe, & épouſa, par contrat du 10 Juillet 1721, (retenu par *Rieux*, Notaire de Toulouſe, célébration le

3 Janvier 1722) ISABEAU DE LAFITTE, ſa parente, légataire de 20 mille livres de *François de Rollet*, Marquis de Cordes, ſuivant ſon teſtament du 8 Novembre 1711. De ce mariage eſt iſſu :

XIV. GILLES DE LAFITTE, qui a épouſé, le 3 Janvier 1742, *Louiſe-Lucréce de Laſſere*, dont : — 1. JEAN-BERNARD-TRISTAN ; — 2. DURAND-MAURICE ; — 3. JOSEPH-RENÉ ; — 4. THÉODORE ; — 5 & 6. FÉLICE & CLAIRE-JUSTINE DE LAFITTE. Nous ignorons l'état actuel de ces enfans.

Les alliances de LAFITTE DE PELLEPORC, ſont avec les Maiſons de *Gramont*, de *Choiſeul*, *Seguier*, *Liſle-Jourdain*, *Arpajon*, *Beaulac*, *Sobole*, *Deopotola*, *Villefort*, *Faudoas*, *Rollet*, &c. Cette ancienne Nobleſſe ſubſiſte depuis 600 ans, & a toujours ſervi le Roi dans les emplois les plus diſtingués, juſqu'au grade de Lieutenant-Général.

Les armes : *d'azur, au lion couronné d'argent, armé & lampaſſé de gueules, à la bordure d'or, chargée de 11 merlettes de ſable affrontées.* La couronne ceintrée de *7 merlettes en orle affrontées, & une ſoutenant celle du milieu.*

LAFOENS, en Portugal.

Les Ducs de ce nom ſont ſortis de Don MICHEL, légitimé de PORTUGAL, fils naturel du Roi Don PEDRE, & de Dona *Anne-Armande de Verga*, née le 15 Octobre 1699, & morte le 13 Janvier 1724. Il avoit épouſé, en 1715, Dona *Louiſe-Caſimire de Ligne-Souſa*, héritiere d'Aronches, morte le 16 Mars 1729, dont : — 1. Don *Pedre-Henri de Bragance-Souſa*, né le 19 Janvier 1718, créé Duc DE LAFOENS le 5 Décembre ſuivant ; — 2. Don *Jean de Bragance-Souſa & Ligne*, né le 6 Mars 1719 ; — 3. & Dona *Jeanne-Françoiſe-Antoinette-Perpetue*, née le 11 Décembre 1716, mariée à Don *Louis-Alvarez de Caſtro*, quatrieme fils de *Caſcaëf*.

LAGARRIGUE, Nobleſſe originaire de la ville de Theſe en Béarn. On trouve dans les titres LAGARRIGUE, LAGARIGUE & LAGUARIGUE. Cette Famille eſt différente de celle de GARRIGUES DE LA DEVEZE, en Languedoc, dont il eſt parlé dans l'*Armorial de France*, *Regiſtre III*, *Part. I*, & que nous n'avons fait qu'indiquer *Tome VII* de ce Dictionnaire, *p.* 108. Celle dont nous allons donner la Généalogie, remonte, par filiation ſuivie, à

I. JEAN DE LAGARRIGUE, chef commun des différentes branches. Il ſervit en Hollande en qualité de Lieutenant en 1550, où il donna des preuves de ſon courage, ce qui lui fit obtenir du Roi HENRI IV, une Compagnie. Il ne ceſſa de donner des preuves de ſa valeur, & mourut les armes à la main, en combattant à Taſque contre les Ligueurs, pour ſon Roi, qui lui donna en récompenſe de ſes ſervices une portion de Terre ſituée proche de la ville de Theſe. Il avoit pour frere puîné autre JEAN, auteur de la ſeconde branche rapportée ci-après. Les enfans de JEAN, I. du nom, furent : — 1. PIERRE, qui ſuit ; — 2. JEAN, Sergent de la Meſtre-de-Camp de Languedoc, lequel ayant donné des preuves ſignalées de ſon courage en préſence de LOUIS XIII, mérita de ce Prince d'entrer dans la Compagnie de ſes Mouſquetaires, faveur qu'il n'accordoit qu'à des perſonnes qui donnoient de pareilles marques de valeur. Ceci eſt rapporté dans les Cauſes célebres *Tome XIII*, *p.* 149, & dans un acte de reconnoiſſance de MM. DE LAGARRIGUE, DE THESE, paſſé a Auga, le 11 Février 1773, retenu par *Minbielle*, Notaire Royal ; — 3. & JACQUES, dont la poſtérité ſera rapportée après celle de ſon aîné.

II. PIERRE DE LAGARRIGUE, I. du nom, héritier de la valeur de ſon pere, alla, avec ſa Compagnie, défendre la ville de Caſtelnau en Armagnac, où le Capitaine *Viela* commandoit ; & ſe trouva enſuite à la tête de 60 hommes avec le Capitaine *Brau*, au ſiége d'Aire. Il épouſa, par contrat du 15 Août 1591, *Eléonore d'Auga*, fille de *Pierre*, Seigneur *d'Auga*, & de *Bernuche*, Dame *d'Eſpez*. De ce mariage vinrent : — PIERRE, qui ſuit ; — & JEAN, auteur d'une branche établie dans la ville de Nay en Béarn, & qui ſubſiſte au-

jourd'hui (1774) dans N... DE LAGARRIGUE, Maréchal-de-Camp des Armées du Roi.

III. PIERRE DE LAGARRIGUE, II. du nom, fut employé en qualité de Lieutenant ſous les ordres de M. *de Gondrin*, dans la Compagnie de *Simpceux*, ſervit à Saint-Jean-Pié-de-Port ; ſe trouva au ſiége de Fontarabie, & obtint du Roi l'érection de ſa Maiſon, avec 10 arpens de terre en *Fief noble*, ſous l'hommage & redevance au Roi d'un fer de lance doré à chaque mutation de Seigneur, par Lettres-Patentes du mois de Décembre 1653, vérifiées & enregiſtrées au Parlement de Paris, le 21 Mai 1654, tant en conſidération de ſes ſervices, que de ceux de ſes prédéceſſeurs. Il obtint auſſi par les mêmes Lettres l'entrée aux Etats Généraux de la Province de Béarn, avec rang, ſéance & voix délibérative & tous droits, honneurs & prérogatives, dont jouiſſent les autres Nobles. Il n'eut point d'enfans de ſa premiere femme ; mais de ſa ſeconde, *Marie Melet*, vinrent : — 1. EGRÉGY-JEAN-PAUL, qui ſuit ; — 2. & ABRAHAM DE LAGARRIGUE, lequel s'établit dans la ville de Theſe, en 1660 ou environ. Il y épouſa, le 22 Décembre 1661, *Marie-Anne d'Auga*, fille de *Triſtan*, Seigneur *d'Auga*, dont il eut — THIBAUD DE LAGARRIGUE, qui ſervit en Eſpagne. Par la protection du Sieur DE LAGARRIGUE DE NAY, ſon parent, il s'y maria, & eut trois garçons & deux filles, tous mariés avec poſtérité & peu de fortune.

IV. EGRÉGY-JEAN-PAUL DE LAGARRIGUE, Abbé lay de Meillac, d'abord Lieutenant-Général puis Sénéchal de Morlas, & Conſeiller au Parlement de Navarre, paſſa, en Mars 1660, un acte avec ABRAHAM DE LAGARRIGUE, ſon frere puîné, en préſence de *Pierre*, Seigneur *d'Auga*, de *Jean de Laſpomadere de Céby*, & d'ABRAHAM DE LAGARRIGUE DE LEMBEGE, amis communs & parens des parties, pour lui payer tous ſes droits de légitime, tant du côté paternel que du côté maternel. Il épouſa, le 23 Juillet 1651, *Catherine de la Lanne*, fille de Noble *Pierre de la Lanne*, Seigneur de Peré, & de *Sauvade de Marca*, dont : — 1. PIERRE, qui ſuit ; — 2. DOMINIQUE, lequel fut placé auprès du Roi de Siam par la protection du Sieur DE LAGARRIGUE DE LEMBEGE, ſon parent. Lui ayant enſuite témoigné qu'il étoit appellé à l'état Eccléſiaſtique, il l'envoya à Saint-Sulpice à Paris, & il obtint pour lui, comme proche parent de la Maiſon de *Marca*, une prébende dans cette Egliſe. Il fut nommé Curé de la Paroiſſe de Lemedou & enſuite Archiprêtre de Theſe ; — 3. & FRANÇOISE, mariée à noble *François de Fanget*, par contrat du 21 Juin 1689, retenu par *Caſtetberd*, Notaire.

V. PIERRE DE LAGARRIGUE, III. du nom, Maire de la ville de Theſe, épouſa, en 1697, *Marie de la Caſſaigne*, ſœur de *Martin de la Caſſaigne*, Seigneur de Maucor, & de *Jeanne de Faget*, dont :

VI. JACQUES DE LAGARRIGUE, Abbé Lay de Meillac, qui ſe maria, 1°. avec *Anne de Cazemajor-de-Sauveterre*, dont il n'eut point d'enfans ; & 2°. le 14 Avril 1742, à *Marie Bizanos*, fille de *Jacques* & de *N... de Montlaur de Prechac*. De ce ſecond mariage ſont iſſus : — 1. JACQUES, âgé de 27 ans en 1773 ; — 2. FRANÇOIS-GUILLAUME-MARIE, âgé de 19 ans ; — 3. MARIE, morte le 3 Janvier 1773 ; — 4. & CATHERINE, vivante la même année, âgée de 22 ans.

II. JACQUES DE LA LAGARRIGUE, troiſieme fils de JEAN I, vint s'établir à Lambege vers l'an 1590, & fut Miniſtre de l'Egliſe de ce lieu. Il eut de ſa femme, dont le nom eſt ignoré, — ABRAHAM, qui ſuit ; — & deux autres garçons morts Capitaines dans le Régiment de Navailles.

III. ABRAHAM DE LAGARRIGUE ſervit, comme ſes freres, dans le Régiment de Navailles, & ſe maria, par contrat du 3 Décembre 1640 : le nom de ſa femme eſt auſſi ignoré ; mais ſes enfans furent : — JEAN, qui ſuit ; — & un autre fils mort Major dans le Régiment d'Enghien.

IV. JEAN DE LAGARRIGUE, Capitaine de Vaiſſeau, épouſa *Jeanne-Marie de Luſſan*, dont : — ARMAND-HENRI, qui ſuit ; — & deux autres garçons qui ont

ſervi, l'un en qualité de Capitaine de Grenadiers, au Régiment de Gondrin; & l'autre, en qualité de Lieutenant au même Régiment.

V. ARNAUD-HENRI DE LAGARRIGUE paſſa aux Iſles & revint enſuite s'établir à Paris. On ignore s'il a laiſſé poſtérité.

SECONDE BRANCHE.

Cette branche a donné grand nombre d'Officiers à l'Etat, tant ſur mer que ſur terre & dans les Colonies, dont il y en a onze qui ont été décorés de la Croix de Saint-Louis. Elle a pour auteur :

I. JEAN DE LAGARRIGUE, Seigneur de Viane, & co-Seigneur de Miremont ou Miraumont, frere puîné de JEAN I, par lequel commence cette Généalogie. Il épouſa, environ vers l'an 1530, *Anne de Miraumont*, ſa parente, du Diocèſe d'Auch, dont :

II. PIERRE DE LAGARRIGUE, qui ſervit en France en qualité de Capitaine dans le Régiment de Champagne. Il fut enſuite Maréchal de bataille de l'Infanterie Françoiſe, & Gouverneur de Nogent, Bray & Pont-ſur-Seine. Il prenoit indifféremment le nom de LAGARRIGUE & celui de *Miraumont*, ſous lequel il eſt connu dans l'Hiſtoire de la Ligue, & dans une Lettre qu'il écrivit à M. *de Praſlin*. Il épouſa, en 1579, *Marguerite d'Auga*, fille de *Jean d'Auga*, Gouverneur de Fontainebleau & des villes de Montereau-Faut-Yonne & de Moret. De ce mariage naquirent : — JEAN, Capitaine d'Infanterie, tué en 1644, ſans avoir pris d'alliance; — & SAVINIEN, qui ſuit.

III. SAVINIEN DE LAGARRIGUE, reçu Chevalier de Malte en 1603, à l'âge de 13 ans, quitta la Croix, fut Capitaine d'Infanterie, & mourut au ſervice. Il avoit épouſé, en 1623, *Catherine de Meaux-Rocourt*, dont pluſieurs enfans, entr'autres :

IV. JEAN DE LAGARRIGUE, qui, après avoir ſervi en France, & voyant ſes Terres de la Tournerie & de Lailly décretées, prit le parti de paſſer, en 1654, en qualité de Capitaine, à l'Iſle de Saint-Chriſtophe en Amérique. Il y fut bleſſé, en 1666, dans une bataille contre les Anglois, qui poſſédoient la moitié de cette Iſle. De ſon mariage, contracté en 1656, avec *Eliſabeth Roſſignol*, il eut : — 1. JEAN, Chevalier de Saint-Louis, Lieutenant des Vaiſſeaux du Roi, mort laiſſant deux garçons, l'aîné mort Major de Milice; & le cadet, enſeigne des Vaiſſeaux; — 2. JACQUES-ANTOINE, qui ſuit; — 3. SAVINIEN-MICHEL, rapporté après ſon frere aîné; — 4. CLAUDE, mentionné après ſes deux freres; — 5. CHARLES, mort Garde de la Marine; — 6. & PHILIPPE DE LAGARRIGUE-ROCOURT, Capitaine d'Infanterie à la Martinique, bleſſé en 1666, & mort ſans poſtérité.

V. JACQUES-ANTOINE DE LAGARRIGUE DE LA TOURNERIE, Capitaine d'Infanterie, Chevalier de Saint-Louis, enſuite Colonel des Milices aux Iſles, après avoir été Brigadier des Gardes de la Marine, a laiſſé ſix garçons tous morts dans les Milices du pays, excepté l'aîné, nommé :

VI. JACQUES DE LAGARRIGUE DE LA TOURNERIE, mort Chevalier de Saint-Louis, & Lieutenant des Vaiſſeaux du Roi. Il avoit épouſé *Louiſe-Angélique Faure*, dont eſt iſſu :

VII. JEAN-JACQUES-MÉLANIE DE LAGARRIGUE DE LA TOURNERIE, Chevalier de Saint-Louis, & Lieutenant des Vaiſſeaux du Roi, retiré du ſervice. Il a de *Suſanne-Anne Sarry de la Chaume*, ſon épouſe, pluſieurs enfans.

V. SAVINIEN-MICHEL DE LAGARRIGUE DE SAVIGNY, Chevalier de Saint-Louis, troiſieme fils de JEAN, & d'*Eliſabeth Roſſignol*, eſt mort Lieutenant de Roi à la Guadelope, & a laiſſé de *Catherine Pinel*, ſa femme, cinq garçons, tous au ſervice; ſçavoir : — 1. JEAN-SAVINIEN DE LAGARRIGUE, Lieutenant d'Infanterie, mort ſans poſtérité; — 2. MICHEL-GUILLAUME DE LAGARRIGUE-SAVIGNY, Capitaine d'Infanterie, mort, en 1768, ſans poſtérité de *Marie-Anne du Pont*; — 3. FRANÇOIS, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine d'Infanterie; — 4. PIERRE DE LAGARRIGUE-SAVIGNY, Chevalier de Saint-Louis, Brigadier des Armées na-

vales, & Capitaine de Vaiſſeaux à Rochefort, marié à *Suſanne-Pauline-Marie-Magloire Gréen de Saint-Marſault*, dont une fille : — ANTOINETTE-SUSANNE-PAULINE, née le 17 Septembre 1770 ; — 5. & CHARLES DE LAGARRIGUE-ROCOURT, mort Chevalier de Saint-Louis, & Lieutenant des Vaiſſeaux du Roi. Il avoit épouſé, en 1764, *Marie-Victoire de Laville*, née à Rochefort, dont une fille, — MARIE-ARMANDE-VICTOIRE DE LAGARRIGUE.

V. CLAUDE DE LAGARRIGUE-SURVILLIERS, quatrieme fils de JEAN, & d'*Eliſabeth Roſſignol*, Chevalier de Saint-Louis, Major de l'Iſle de la Martinique, & enſuite Colonel des Milices, a épouſé *Luce de la Salle*, dont : — 1. CLAUDE DE LAGARRIGUE-SURVILLIERS, Chevalier de Saint-Louis, Commandant d'un bataillon de Milice, qui vit ſans poſtérité ; — 2. autre CLAUDE, qui a laiſſé deux garçons ; — 3. & CHARLES, qui ſuit.

VI. CHARLES DE LAGARRIGUE-SAINT-ISLE, Major de Milice à la Martinique, a de *Madelene le Blanc*, ſon épouſe, — 1. CHARLES-JEAN-BATISTE ; — 2. JACQUES-VINCENT ; — 3. JACQUES-MARIE ; — 4. RENÉ-ROBERT ; — 5. & JEAN-JACQUES-PHILIPPE.

Généalogie dreſſée ſur des Lettres-Patentes de LOUIS XIII, & autres piéces originales qui nous ont été communiquées. Les armes : *de gueules, à trois têtes de lion d'or*, 2 & 1.

LAGE, en Bretagne.

I. Par un hommage, du Vendredi avant la Nativité de la Vierge 1339, rendu par *Guillaume Béon de Villaunel*, à GUILLAUME DE LAGE-LANDRY, Damoiſeau, on voit qu'il étoit fils de GUILLAUME DE LAGE-LANDRY, I. du nom. Ce GUILLAUME II fut pere :

II. D'HELIE DE LAGE-LANDRY, auquel il fit une donation la veille des Apôtres Saint-Pierre & Saint-Paul, par acte paſſé, en 1343, ſous le Scel de la Cour du Roi de Navarre, Comte d'Angoulême. Il eut de ſa femme, dont le nom eſt ignoré :

III. GUYOT DE LAGE-LANDRY, Damoiſeau, qui rendit hommage par acte paſſé, le 25 Mars 1399, devant *Painel*, Notaire en la Châtellenie de Charoux en Poitou, à l'Abbé dudit lieu pour l'hebergement de Volade, aſſis dans la Paroiſſe d'Aloue, qui lui appartenoit, à cauſe de Demoiſelle *Jeanne Rabaude*, ſon épouſe, héritiere de feu *Geoffroy de Volade*.

IV. JEAN DE LAGE-LANDRY, Damoiſeau, ſon fils, eſt qualifié *noble & puiſſant homme*, dans un hommage du Samedi avant la fête Saint-Thomas, que lui rendit, en 1401, *Jean Boër*, de la Paroiſſe d'Aloue. Il eut pour fils :

V. GUILLAUME DE LAGE-LANDY, qui acheta, le 27 Mars 1430, par acte paſſé devant *Floquet*, Notaire à Poitiers, une rente de 20 livres due par *Perrot d'Aſnieres*, Ecuyer, ſon beau-pere, & par *Marguerite de Vareze*, ſa femme, à *Catherine Herbert*, veuve de *Pierre d'Yſe*. Il eut de *Catherine d'Aſnieres*, ſon épouſe,

VI. GUILLAUME DE LAGE-LANDRY, Ecuyer, qui rendit hommage de l'Hôtel du vieux Serrier en Angoumois, le 21 Juin 1456, à Dame *Catherine Chenin*, veuve de feu Meſſire *Nicolas de la Chambre*, Chevalier, Seigneur de Champagné. Il rendit auſſi hommage, le 29 Novembre 1458, de l'Hôtel de Villemiers, mouvant du Château de Charoux, à *Jacques d'Armagnac*, Comte de la Marche, & Seigneur de Charoux. Il eut de ſon mariage : — JEAN, qui rendit hommage, le 21 Juin 1471, à *Jeanne de Confolant*, Dame de la Vilate en baſſe Marche, pour la Seigneurie de LAGE-LANDY qui lui appartenoit, ainſi qu'à ſon frere LOUIS, qui ſuit, de la ſucceſſion de leur pere.

VII. LOUIS DE LAGE, Ecuyer, eut de ſon pere, le 11 Février 1469, la Seigneurie de Liſleau, & épouſa, par contrat paſſé le 18 Janvier 1484, devant *le Roy*, Notaire à Saint Jean d'Angely, *Jeanne du Courret*, fille de feu *Jacques du Courret*, Ecuyer, Seigneur de Genoillé en Angoumois, & de *Marguerite Prévoſt de Sanſac*. De ce mariage vint :

VIII. RENÉ DE LAGE, Ecuyer, qui rendit hommage-lige, le 3 Janvier 1525,

de l'Hôtel de Volade & de celui de Villemiers, à *Pierre Châteigner*, Abbé de Charoux. Il épouſa *Françoiſe de Chaperon*, fille de *Louis*, Chevalier Seigneur de la Roche, & Chevalier de l'Ordre du Roi, & de feu *Marie Bouinette*, à laquelle ſon pere donna pour ſa dot ſa Seigneurie de la Roche. Il en eut — Léon, Ecuyer, qui ſuit; — & Pierre, lequel partagea, avec ſon frere, le 18 Février 1550, les biens de la ſucceſſion de leur pere & mere: ce partage fut ratifié, par acte paſſé le 22 Mars 1552, devant *Trouvat*, Notaire en la Châtellenie d'Aloue.

IX. Léon de Lage-Landry, Ecuyer, Seigneur de Lage & de Volade, épouſa, par contrat du 3 Août 1531, reçu par *Mercier* & *Bladu*, Notaires au lieu de Saint-On en Saintonge, *Jeanne Joubert*, fille de *Jean Joubert*, Ecuyer, Sieur de Salignac, & de *Madelene Vidault*, Dame de Chaillonnais, Paroiſſe de Saint-Martin de Saint-On. Léon de Lage rendit hommage lige, le 20 Novembre 1558, pour les Seigneuries de Volade & de Villemiers, à *René de Daillon*, Evêque de Luçon & Abbé de Charoux au Diocèſe de Poitiers, & eut pour enfans: — 1. René, qui ſuit; — 2 & 3. Renaud & Clément de Lage, Ecuyers. Ils tranſigerent, le 22 Décembre 1579, par acte paſſé devant *Bouiſſent*, Notaire en la Cour d'Aloue en la Marche, Diocèſe de Poitiers, ſur les différends qu'ils avoient comme héritiers de leurs pere & mere.

X. René de Lage, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de Volade, épouſa, par contrat du 15 Octobre 1570, (reçu par *Montazeau*, Notaire en la Châtellenie de Montrochier en Limouſin) *Françoiſe de Brettes*, fille de *François*, Ecuyer, Seigneur & Baron du Cros en Limouſin, & de feu *Anne de Roches*. Leurs enfans furent — Paul, qui ſuit; — & Helie de Lage, Ecuyers. Ils partagerent noblement, par acte du 28 Juin 1620, paſſé devant *Biard*, Notaire à Hennebond, les biens de la ſucceſſion de leurs pere & mere.

XI. Paul de Lage, Ecuyer, Seigneur de Lage & de Volade, épouſa, par contrat du 20 Janvier 1610, paſſé devant *le Rouzic*, notaire au lieu de Kérigoumarch, Evêché de Vannes, *Marie Bizien*, fille de Noble *Louis Bizien*, Ecuyer, Seigneur de Kérigoumarch, & de *Catherine de l'Hôpital de la Rouardaye*. De ce mariage vint:

XII. Jacques de Lage, Chevalier, Baron de la Chatre, Châtelain de Moréac, Seigneur de Kérigoumarch, Paroiſſe d'Arzano, de Kergueneveu & de la Villeneuve. Il eut Commiſſion d'Enſeigne-Colonel au Régiment de Briſſac, le 20 Août 1635, & rendit hommage au Roi en ſa Chambre des Comptes de Bretagne, le 19 Août 1647, du lieu de Leſtiala, qui lui appartenoit à cauſe de *Jeanne le Heuc*, ſa femme, fille & héritiere principale de *Charles le Heuc*, Seigneur de Leſtiala, Lezongar, Penfont, Lezeguer, Leſtudoré, Kérevren & Tréganet, du reſſort de Quimper, & d'*Anne de Jégado de Kérolam*, qu'il épouſa, par contrat du 7 Juin 1633, reçu par *Pitois*, Notaire au lieu d'Arzano, Evêché de Vannes. De ce mariage ſortirent: — Sébastien-François, batiſé le 12 Septembre 1662, dans la Paroiſſe de Saint-Jean de Rennes, par *Simon*, Curé de cette Egliſe; — & René de Lage, qui fit ſes preuves au Grand-Prieuré d'Aquitaine, le 3 Mai 1663, pour entrer dans l'Ordre de Malte.

Un extrait des Regiſtres de la Chambre des Comptes établie par le Roi pour la réformation de la Nobleſſe en Bretagne, ſigné *Maleſcot*, porte maintenue de nobleſſe, accordée le 29 Novembre 1668, à Jacques de Lage, Seigneur de Moréac, demeurant dans la Juriſdiction Royale de Ploermel, ſur la production qu'il avoit faite des mêmes titres énoncés dans cette preuve devant les Commiſſaires. Nous ignorons l'état actuel de cette Famille faute de *Mémoire*. Les armes: *d'or, à l'aigle éployée à deux têtes de gueules béquées & membrées d'azur*. Caſque ſurmonté d'une *couronne de Comte*.

* LAGNY, dans le Comté de Saint-Pol, en Artois, Terre & Seigneurie, avec titre de *Marquiſat*, érigée, en 1694, en faveur du Sieur *de la Buſſiere*.

* LAGNY: Autre Terre, qui eſt une *Baronnie* ſituée dans l'Evêché de Noyon, actuellement poſſédée par le Marquis *d'Herbouville*. Voyez Longueval.

LAGUILLE : Famille noble dont nous ne connoiſſons que les armes, qui ſont : *d'azur, à la bande d'argent chargée de trois étoiles de gueules.*

LAIDET.

On lit dans l'*Etat de la Nobleſſe de Provence, Tome II, p.* 253, par l'Abbé *Robert de Briançon*, que le nom de LAIDET eſt ancien & illuſtre, puiſque l'Hiſtoire & les titres apprennent que BERTRAND DE LAIDET, Comte de Charance, vivoit en 1030, & qu'ALASIE DE LAIDET, qui par divers degrés en étoit iſſue, épouſa *Amiel de Fos*, Seigneur Souverain d'Hieres, qui vivoit en 1189 & en 1202; mais les titres manquant, l'on ne peut ſçavoir, dit l'auteur, ſi la Famille de LAIDET, qui ſubſiſte en Provence, deſcend de cette ancienne ſouche. Elle ſe reduit à deux branches; celle des Seigneurs *de Sigoyer*, & celle des Seigneurs *de Vaumeil.* Chacune de ces branches prouve ſa deſcendance ſous le nom DE LAIDET, au-delà de plus de 200 ans; ſçavoir, celle des Seigneurs *de Vaumeil* & *de Jarjayes*, depuis ANTOINE LAIDET, Seigneur en partie de Vaumeil, de Salignac & d'Entrepeires, dont le fils — FRANÇOIS LAIDET, épouſa, l'an 1440, *Marguerite de Matheron*; & celle des Seigneurs *de Sigoyer*, qui a fait pluſieurs branches, dont nous parlerons ci-après.

Quant à la branche *de Vaumeil*, qui a toujours porté le nom DE LAIDET, elle en a formé trois principales; celle des Seigneurs *de Fombeton*, celle des Seigneurs *de Vaumeil*, & celle des Seigneurs *de Jarjayes*. La branche de *Fombeton* a fini dans les enfans de GASPARD LAIDET, Seigneur de Fombeton, Conſeiller au Parlement, marié à *Catherine de Pontis*. — L'aîné LOUIS DE LAIDET, Seigneur de Fombeton, reçu, en 1619, Conſeiller au Parlement, ne laiſſa point d'enfans de *Marguerite de Forbin de la Barbent*, ſon épouſe. — LUCRÉCE DE LAIDET, ſa ſœur, porta les biens de ſa branche à *Pierre de Boniface*, Seigneur de Peinier, ſon mari.

Les autres branches, Seigneurs *de Jarjayes* & *de Vaumeil*, maintenues dans leur nobleſſe lors de la recherche faite en Provence en 1668, y ſubſiſtent encore, dit l'Abbé *Robert.*

Quant à la branche des Seigneurs *de Sigoyer*, elle en a formé trois autres; ſçavoir, celles *de Sigoyer*, de *Caliſſane* & *de Montfort.* Cette derniere a donné pluſieurs Chevaliers & un Commandeur de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem. Mais les Seigneurs *de Sigoyer*, dit l'auteur cité, prouvent qu'ils ne portent le nom & les armes de LAIDET, que par la diſpoſition teſtamentaire de MABILE DE LAIDET, Dame de Sigoyer, du 7 Novembre 1452, laquelle fit ſon héritier *Jacques de Fos*, ſon fils, à condition de porter ſon nom & ſes armes, ce qui a été exécuté par ſes deſcendans.

Voici comme en parle l'auteur de l'Hiſtoire héroïque de la Nobleſſe de Provence, *Tome II, p. 49 & ſuiv.* Cette Famille de LAIDET eſt, ſans contredit, une des plus anciennes & des plus illuſtres de cette Province.

PONS, qui en eſt la tige, étoit réputé fils d'autre PONS, Vicomte de Marſeille, & frere de GUILLAUME, autre Vicomte de cette ville, qui ſe diſtingua par ſa bravoure dans les guerres du XIe ſiécle. Il fut pere de GUY DE FOS, lequel eut PONS, III. du nom, pere d'AMIEL, qui ſuit, & de ROSTAING DE FOS, Archevêque d'Aix.

AMIEL DE FOS épouſa, 1°. en 1060, *Guitarde*, ſans enfans; & 2°. *Belielſe*, dont il eut : — 1. PONS, qui ſuit; — 2. BERTRAND, pere d'AMIEL II, & ayeul de GUI II, marié ſans enfans, avec *Guillemette de Blaccas*; — 3. & GEOFFROY, pere de GUI, Archevêque d'Aix, & de PONS, dont le fils RAIMOND-GEOFFROY, eut de *Sibille*, ſa femme : — ROSTAING & GUILLEMETTE, mariée à *Aubert*, Comte *de Vintimille.* PONS DE FOS IV, ſurnommé *de Peynier*, Vicomte de Marſeille, eut de *Gueirarde*, ſon épouſe,

PONS, V. du nom, co-Seigneur de la ville d'Aix, Seigneur de Fos & d'Hieres, lequel fut marié deux fois, mais on ignore le nom de ſes femmes. De la premiere vint : — AMIEL, qui ſuit; & de la ſeconde ſortirent quatre garçons, morts ſans lignée.

Amiel de Fos, Seigneur Souverain d'Hieres, de Cuers & de la Garde, fut attaqué dans ſes Etats par *Idelphons*, Comte de Provence; mais il ſe défendit avec beaucoup de valeur, & obligea ſon ennemi à ſe retirer. Il épouſa *Alaſie de Laidet*, Dame de Lavena, de laquelle il eut: — 1. Raimond-Geoffroy, Marquis de Fos, mort ſans enfans; — 2. Guillaume *le Grand*, lequel n'eut pas de poſtérité; — 3. Roger, qui ſuit; — 4. Bertrand, Seigneur de la Garde & de la Valette, Terres qu'il échangea avec *Charles I*, Comte de Provence, pour celles du Canet & de Pierrefeu; — 5. & Mabile de Fos, mariée au Seigneur de *Sault-d'Agoult*.

Roger de Fos fut contraint, l'an 1257, de céder ſa ville d'Hieres à ce même Prince, qui lui donna celles de Bormes, de la Molle & de Cavalaire. Il avoit épouſé *Tiburgette des Baux*, fille de *Guillaume*, Prince d'Orange, de laquelle il eut: — 1. Guillaume de Fos, tige de la branche des Barons de Bormes, de la Molle & de Colobrieres, qui prouve par des piéces très-authentiques, (dit l'auteur de l'*Hiſtoire de la Nobleſſe de Provence*), ſa filiation juſqu'à Jacques de Fos, ci-après, par lequel nous la commençons; — 2. Philippe, auteur de la branche éteinte des Seigneurs de Briançon; — 3. & Bellette de Fos, femme de *Boniface de Caſtellane*.

II. Jacques de Fos, fils d'Albert de Fos, I. du nom, & de *Mabile de Laidet*, dont il prit le nom & les armes, fit ſon teſtament le 25 Novembre 1468. Il épouſa 1°. *Anne de Laidet-de-Fos*, fille de *Jean*, dit *Lavena*, Co-Seigneur de Sigoyer; & 2°. *Louiſe de Laidet-de-Fos*, fille d'*Honoré*, autre Co-Seigneur de Sigoyer. Du premier lit naquit: — 1. Barthelemi, qui ſuit; & du ſecond il eut: — 2. Libert, auteur d'une branche éteinte; — 3. & Antoine, rapporté ci-après.

III. Barthelemi de Fos, dit Laidet, eut de ſa femme, dont le nom eſt ignoré:

IV. François de Laidet, Seigneur de Sigoyer, qui ayant embraſſé la Religion prétendue réformée, ſe trouva obligé de ſortir du Royaume. Il ſe retira auprès de l'Electeur Palatin, dont il fut Chambellan. Il mourut ſans enfans, après avoir fait ſon teſtament en faveur de ſes parens du nom de Fos.

III. Antoine de Laidet, fils puîné de Jacques de Fos, & de *Louiſe de Laidet-de-Fos*, ſa ſeconde femme, fut Seigneur de Bormes & de Sigoyer en partie, par acte du 22 Juillet 1485, & Chevalier de l'Ordre du Roi. Il épouſa *Alix de Grolée de Breſſieux*, de laquelle il laiſſa:

IV. Jean de Laidet, Seigneur en partie de Sigoyer, qui teſta le 23 Janvier 1562. Il eut de *Guillemette de Margaillan-Mirabel*, ſon épouſe, pour fils unique:

V. Jean-Louis de Laidet, Seigneur de Sigoyer, né l'an 1550, & reçu Conſeiller au Parlement de Provence en 1586. Il épouſa, par contrat du 10 Juillet 1583, *Jeanne de Châteauneuf*, fille aînée de *Charles*, Seigneur de Gaſſin, Conſeiller en la même Cour, & de *Gabrielle d'Agoult*. Leurs enfans furent: — 1. Jean, qui ſuit; — 2. Pierre, auteur des Seigneurs de Caliſſane, rapportés ci-après; — 3. Louis, auteur de la branche des Marquis de Sigoyer, mentionnée enſuite; — 4. Susanne, épouſe de *Michel Grimaldi*, Seigneur de Saint-Martin, fils du Marquis *de Reguſſe*; — 5. & Anne de Laidet, femme de *Henri d'Armand*, Tréſorier général de France.

VI. Jean de Laidet, Seigneur de Sigoyer, & Conſeiller au Parlement, mort en 1666, avoit épouſé, en 1623, *Marguerite de Cormis de Beaurecueil*, d'une noble & ancienne Famille éteinte de nos jours, dont: — 1. Pierre, qui ſuit; — 2. Joseph, Chevalier de Malte; — 3. & Louise, femme d'*Honoré de Raſcas*, Conſeiller au Parlement.

VII. Pierre de Laidet, Seigneur de Sigoyer, Conſeiller en la même Cour, épouſa 1°. *Jeanne de Raſcas du Canet*, & 2°. *Clerice de Villeneuve-Trans*, de laquelle il laiſſa, entr'autres enfans: — Pierre, qui ſuit; — & Clarice de Laidet, mariée à ſon couſin N.... de Laidet, Seigneur du Bignoſc, mentionné à la troiſieme branche ci-après.

VIII.

VIII. PIERRE DE LAIDET, II. du nom, Baron de Barreme, Marquis de Sigoyer, fut élu premier Conſul d'Aix, Procureur du pays en 1719.

Seigneurs de CALISSANE.

VI. PIERRE DE LAIDET, Seigneur de Caliſſane, ſecond fils de JEAN-LOUIS, & de *Jeanne de Châteauneuf*, fut Préſident aux Enquêtes, & enſuite Conſeiller au Parlement. Il épouſa *Lucréce de Châteauneuf*, ſa couſine, dont: — 1. FRANÇOIS, qui ſuit; — 2 & 3. JOSEPH & JACQUES, reçus tous deux Chevaliers de Malte: le dernier eſt mort Commandeur; — 4. CHARLES, Seigneur du Sambuc, élu ſecond Conſul d'Aix, Procureur du pays en 1681; — 5. JEAN, Seigneur de Saint-Lambert, marié ſans enfans, avec Demoiſelle *N... d'Archy*, de la ville d'Eſtampes; — 6. & JEANNE DE LAIDET, épouſe de *Gaſpard de Morel-Villeneuve*, Seigneur de Mons & de Valbonnette, Conſeiller au Parlement.

VII. FRANÇOIS DE LAIDET, Seigneur de Merveilles, & de Caliſſane, Conſeiller au Parlement, mourut en 1712, laiſſant de *Louiſe de Porcellet*, ſa femme: — JEAN-JOSEPH, qui ſuit; — & N... DE LAIDET, mariée, à Draguignan, avec noble *Joſeph de Rafelis*, Seigneur de Tourtour.

VIII. JEAN-JOSEPH DE LAIDET, Seigneur de Caliſſane, reçu en l'office de ſes pere & ayeux, eſt veuf ſans lignée de *Gabrielle de Guerin*, ſon épouſe.

Marquis de SIGOYER.

VI. LOUIS DE LAIDET, troiſieme fils de JEAN-LOUIS, & de *Jeanne de Châteauneuf*, fut marié, à Siſteron, avec Demoiſelle *de Sigoins*, Dame de Chaulieu, de laquelle il eut: — JEAN, qui ſuit; — & deux filles, alliées aux Maiſons de *Boniface-Fonbeton* & de *Michaëlis du Seuil*.

VII. JEAN DE LAIDET, Seigneur de Montfort & du Bignoſc, épouſa, à Aix, la fille de noble *Pierre de Thibaut-de Tiſati*, Seigneur de Sanes, & de Dame *Françoiſe des Martins-Puilobier*, dont il laiſſa pour fils unique:

VIII. N... DE LAIDET, Seigneur du Bignoſc, Capitaine dans le Régiment de Lyonnois, qui épouſa CLAIRE DE LAIDET, ſa couſine, fille de PIERRE DE LAIDET, Seigneur de Sigoyer, & de *Clarice de Villeneuve-Trans*, ſa ſeconde femme, d'où ſont iſſus: — PIERRE, qui ſuit; — deux Chevaliers de Malte; — & une fille, mariée au Sieur *de Lombard-Châteauvieux*.

IX. PIERRE DE LAIDET, Marquis de Sigoyer, a laiſſé de ſon alliance avec *Marie-Anne de Rivier*, fille unique & héritiere de noble *Auguſtin de Rivier*, Seigneur de Romoules: — PIERRE-JOSEPH DE LAIDET, Marquis de Sigoyer, Seigneur de Romoules; — & une fille, mariée dans la Maiſon de *Thomas Pierrefeu*. C'eſt ce que nous ſçavons ſur l'état actuel de cette Famille, n'en ayant point reçu de *Mémoire*. Les armes: *de gueules, à une tour ronde pavillonnée d'or.*

LAIGLE *de la Montagne*, en Champagne: Famille noble qui porte pour armes: *de gueules, à l'aigle à deux têtes éployée d'argent.*

LAIGLE-HOUX, *aliàs* LAIGLOUX. De cette Famille étoit

PAUL DE LAIGLE-HOUX, Ecuyer, Seigneur de Goinville, du chef de *Jeanne de Rambert*, ſa mere. Il épouſa, le 5 Juillet 1566, *Suſanne Colas du Coudray*, dont:

PAUL DE LAIGLE-HOUX, II. du nom, Seigneur de Goinville, marié, le 6 Janvier 1601, à *Hélene de la Foreſt*, fille de *Loup*, Seigneur de Saugeville en Dunois, & de *Bénigne d'Orval*, de laquelle il eut:

JACQUES DE LAIGLE-HOUX, Seigneur de Saugeville & de Vaugoin, qui épouſa, par contrat du 28 Janvier 1636, paſſé devant *Bonvalet*, Notaire à Baugency, *Marie de Grattemeſnil*, fille d'*Hercule*, Ecuyer, Seigneur de Vaugoin & Monſtrieux, & de *Marguerite Brachet*, dont des enfans.

C'eſt ce que nous ſçavons, n'ayant pas reçu de *Mémoire* de cette Famille, dont les armes ſont: *d'azur, au chef de gueules, chargé d'un lion léopardé d'or, armé & lampaſſé de même.*

LAIGUE, en Dauphiné. Famille noble dont nous ne connoiſſons que les armes, ſçavoir : *de gueules, à la pluie d'argent*, ou *ſemé de gouttes d'eau d'argent, à trois trangles ondées de même en chef.*

LAILLET. Famille de Normandie, maintenue dans ſa Nobleſſe le 7 Février 1767.

Raoul Laillet, Ecuyer, Seigneur de Cuſſy, épouſa *Jeanne Suhart*, le 18 Décembre 1423. — Jean Laillet fut choiſi pour ſervir à l'arriere-ban au nom de Raoul Laillet, Ecuyer, Seigneur de Cuſſy, le 20 Septembre 1513.

Cette Famille a produit ſes titres aux Elus de Bayeux l'an 1523, faiſant voir ſon *extraction de nobleſſe*, dont étoient iſſus, en droite ligne & ſucceſſion, nobles perſonnes Raoul Laillet, Ecuyer, Sieur de Cuſſy, Antoine, Jean & Laurent, dits Laillet, Ecuyers. *Hiſt. de Harcourt, pages* 1445, 1508, *& Tome III, p.* 1057. Les armes : *d'azur, au lion d'or.*

* LAILLIER ou LALLIER (de) : C'eſt le même nom, ainſi que le prouvent des monumens publics & les titres de cette Famille, que nous croyons originaire ou de Bretagne, ou de Normandie. Voyez l'Hiſtoire de Bretagne, *Tome I, pag.* 1345, année 1337.

Dans les tems reculés, les ſignatures des Parties ne ſe mettoient point au bas des actes, on y écrivoit les noms comme ils étoient prononcés. C'eſt ce qui a donné lieu à beaucoup de variétés dans la maniere d'écrire le même nom ; celui de Richard de Laillier & de Michel de Laillier, qui font le ſujet de cet article, ſe trouve écrit dans les *Regiſtres du Parlement* 1422, *Cotte* 13, *Fol.* 260, *R°.* & dans les Mémoriaux de la Chambre des Comptes, *Regiſtre Genut. Fol.* 129, *Art.* 105, de Laillier, Lallier, de Lailler, Laslier, Lalier, de Lallie. Ces variétés ont induit à erreur quelques branches de cette Famille, en faiſant écrire aux uns leur nom différemment des autres. Lailler de Praville & Laillier de Vigny, ont écrit leur nom Lallier ; mais il paroît que de toute antiquité le nom a été Laillier. C'eſt ainſi qu'il ſe trouve écrit dans les anciens Auteurs, & dans les liſtes de la Nobleſſe militaire qui exiſtoit ſous Philippe de Valois. Ce ſont deux volumes qui ſe trouvent à la Chambre des Comptes. D'ailleurs les Laillier ayant donné leur nom à pluſieurs Terres dès l'origine des Fiefs, les noms de ces Terres s'écrivent encore aujourd'hui Laillier, tel que *Montigny-Laillier* près Gandelus, de laquelle Terre de Gandelus les Laillier étoient Seigneurs en 1495. Voyez le procès-verbal de la Coutume de Paris, *p.* 280, *lig.* 12. *Idem* la Coutume de Vitry en Pertois, *pag.* 577 & 581.

La Terre de Laillier-Pleſſis-Regnaud, dans la Paroiſſe de Vouvray en Touraine, a été poſſédée par Pierre de Laillier en 1460. Voyez les Regiſtres du Parlement 21 Mai 1472, *la Colombiere* & *Palliot.* — Une autre Terre de Laillier, près Chandenier, Diocèſe de Poitiers, étoit poſſédée, en 1530, par N... de Laillier. — Il y a auſſi, dans l'Evêché de Rennes, une Terre de Laillé. D'Argentré & les Mémoires de Bretagne font mention des Seigneurs de Laillier. Selon les Archives de la Chambre des Comptes de Nantes, Livre cotté 1856, 62e cahier, *art.* 8 & *ſuiv.* Guillaume de Laillier avoit épouſé *Guillemette de Craon.* Le pere de ce Guillaume de Laillier poſſédoit des biens à Nantes en 1326, comme on le voit dans l'acte de fondation du Couvent des Carmes de cette Ville, par *Théobald de Rochefort.*

Enfin il y a encore en Normandie, près le Pont-Audemer, entre cette Ville & le Pont-Autou, la Paroiſſe de *Saint-Etienne de Laillier*, du nom de la Famille des Lailliers, à qui l'on croit que cette Terre a appartenu. Quoi qu'il en ſoit, il eſt certain que N.... de Laillier poſſédoit, en 1300, des biens conſidérables en cet endroit & au Bourgtheroulde. Il eut pour enfans quatre garçons & deux filles, ſçavoir : — Richard, Gilles, Jean, Guillaume, Thomase, & Perrette de Laillier.

Richard de Laillier fut attaché au Roi Charles VI, comme on le voit

dans les Mémoriaux de la Chambre des Comptes, par les faveurs que RICHARD & les ſiens reçurent de ce Monarque. — GUILLAUME fut Conſeiller au Parlement en 1409. — GILLES & JEAN ſervirent dans les Armées; mais nous en ignorons la poſtérité, ainſi que les alliances de THOMASE & de PERRETTE. Par ce que nous venons de dire, on voit que le nom de cette Famille s'eſt écrit, dès l'origine, LAILLIER, & qu'elle eſt d'une nobleſſe ancienne. Nous allons faire voir ſon attachement pour nos Rois, pendant pluſieurs ſiécles, & ſes ſervices rendus à l'Etat.

RICHARD DE LAILLIER hérita, en Normandie, des biens de ſon pere. Celui-ci avoit deux freres, l'un Conſeiller du Roi & ſon Avocat en la Vicomté de Valogne; l'autre, appellé PIERRE, alla s'établir à Ganat, fut attaché aux Ducs de Bourgogne, & vivoit en 1382. Il eſt auteur de la branche de LAILLIER-PLESSIS-REGNAUD, en Touraine, &, ſuivant quelques-uns, des LAILLIERS, Seigneurs de Fayel en Picardie, qui viennent de s'éteindre par les mâles.

Quant à noble homme RICHARD DE LAILLIER, dont nous avons parlé ci-devant, & qui fait le ſujet de cet article, il demeuroit à Paris en 1366, &, ſuivant les Regiſtres des cens de l'Archevêché & le compte du Domaine, il avoit un bel Hôtel près Saint-Germain l'Auxerrois, & mourut ſur cette Paroiſſe en 1402. Par ſon teſtament, du 6 Juillet de la même année, il légua ſes biens de Normandie à GILLES & JEAN, ſes deux freres, qui étoient au ſervice; ordonna ſa ſépulture dans le Chœur de l'Egliſe de Saint-Germain-l'Auxerrois, laiſſa 40 francs d'or pour ſes obſeques; fonda une Chapelle vis-à-vis le premier pillier du Chœur; aſſigna un revenu ſuffiſant à l'entretien de cette Chapelle, & de deux Chapelains pour y dire la Meſſe à perpétuité; fit un très-grand nombre de legs pieux, tant aux pauvres qu'à pluſieurs Egliſes & Monaſteres de Paris; légua au Tréſorier de l'Egliſe Saint Laurent du Bourgtheroulde, une ſomme pour acheter de nouveaux ornemens à la Chapelle que ſa Famille avoit dans cette Egliſe; & nomma, pour exécuteurs de ſon teſtament, MICHEL, ſon fils aîné, *Jean de Chatillon* & *Germain Vivien*, Général des Monnoies. Son teſtament fut fait en préſence du Curé de Saint-Germain-l'Auxerrois, de *Jacques Heſſelin*, ſon gendre, & de *Nicolas de Grand-Rüe*.

Suivant une Généalogie de cette Famille, dépoſée à la Bibliothéque du Roi, il eut de *Jeanne Saclay*, ſon épouſe, Dame d'Aubervillers: — 1. MICHEL, qui ſuit; — 2. JACQUES; — 3. CATHERINE, mariée à *Jacques Heſſelin*, dont *Germain Heſſelin*, marié, ſuivant l'Hiſtoire des Grands-Officiers de la Couronne, *Tome II, p.* 1065, à *Jean Bureau*, Chevalier, Seigneur de Mongla, Gouverneur de Bordeaux. De cette alliance vinrent: — *Iſabeau Bureau*, femme de *Geoffroy Cœur*, Chevalier, Seigneur de la Chauſſée, dont deſcendent les *Lhuillier* & les *du Harlay*; — & *Philippette Bureau*, mariée à *Nicolas de la Balue*, Seigneur de Villepreux, dont *Etiennette de la Balue*, femme de *Girard le Cocq*, Seigneur d'Egreſnay, Maître des Requêtes, dont ſortent les *le Cocq*, Sieurs de Corbeville & du Porchenon; — 4. & N... LAILLIER, dont on ignore la poſtérité.

MICHEL DE LAILLIER, I. du nom, Seigneur d'Ermenonville, de la Chapelle, du Vivier & d'Aubervilliers, reçu Maître des Comptes en 1410, Prévôt des Marchands en 1436, donna les plus grandes marques de ſon attachement aux Rois CHARLES V, CHARLES VI & CHARLES VII; fut exécuteur teſtamentaire de CHARLES VI, & rendit de grands ſervices à l'Etat. Le plus ſignalé & le plus mémorable fut celui de former & d'exécuter le hardi projet de diſpoſer de la milice de Paris, de ſe mettre à la tête & de chaſſer les Anglois de cette Capitale, qui en étoient les maîtres depuis long-tems. Les anciennes Chroniques de France (année 1436), & un de nos meilleurs Hiſtoriens, (recherches de *Paſquier*, ancienne Edition, *p.* 458), rapportent qu'il falloit une prudence conſommée & un courage héroïque pour tenter cette révolution, les Anglois étant toujours ſur leur garde & tellement inquiets, qu'ils venoient de faire écarreler & noyer pluſieurs concitoyens, accuſés de conſpiration: auſſi les Regiſtres du Parlement de ce tems témoignent que MICHEL LAILLIER s'expoſa à la perte de ſon corps & de ſes biens. La grandeur du péril ne l'effraya point, & l'entrepriſe

fut rapidement exécutée. « Le jour même, dit la Chronique, Meſſire Michiel » de Laillier, ſur le pont Notre-Dame, préſenta au Connétable un étendard » aux armes de France. Le Connétable embraſſa ce généreux citoyen, & dit » à ceux qui l'environnoient : Mes bons amis, le Roi Charles vous remercie » cent mille fois, & moi, de par lui, de lui avoir regagné la plus belle & » la principale ville de ſon Royaume, &c. ». Michel de Laillier fut auſſi grand politique que Négociateur habile. On voit par les actes de *Rymer*, (*vol. X, p.* 758, année 1440), qu'il fut envoyé pluſieurs fois en Angleterre, pour y traiter d'affaires importantes. En 1440, étant allé à Saint-Omer avec le Chancelier, il fut attaqué de maladie, & y mourut le 10 Septembre de la même année. Il avoit épouſé *Guillemette Jourdain*, fille de *N... Jourdain*, Conſeiller au Parlement, dont : — Michel, qui ſuit ; — & Jeanne, mariée à *Pierre l'Orfevre*, Seigneur de Pont-Saint-Maxence, Maître des Comptes, à qui elle porta la Terre d'Ermenonville. Elle fut mere de *Pierre l'Orfevre*, II. du nom, Seigneur d'Ermenonville, & Chambellan du Roi, qui s'allia avec *Geofrine Baillet*, dont il eut : — *Bertrand l'Orfevre*, Seigneur d'Ermenonville, marié à *Valentine Luillier*. De ce mariage vinrent deux filles : — *Anne l'Orfevre*, femme de *Juvenal des Urſins*, Seigneur de la Chapelle ; & *Jeanne l'Orfevre*, épouſe de *Charles de l'Hôpital*, Seigneur de Vitry.

Michel de Laillier, II. du nom, Seigneur de Bertrand-Foſſe, reçu Conſeiller au Parlement le 12 Novembre 1439, mourut en 1460, après avoir rempli pendant 20 ans les devoirs de ſon office avec beaucoup d'intégrité. Il avoit épouſé Demoiſelle *Catherine de Cambray*, fille de Meſſire *Adam de Cambray*, premier Préſident au Parlement de Paris, & laiſſa mineurs : — Jean, qui ſuit ; — & Andrée. Suivant deux Arrêts du Parlement de 1470 & 1471, ils étoient ſous la tutelle de *Denis Heſſelin*, & ſelon un autre Arrêt du Parlement, du 9 Juin 1497, ils plaidoient l'un & l'autre comme héritiers de feu *Adam de Cambray*, leur ayeul. Andrée de Laillier épouſa 1°. *Guillaume de Sabrevoye ;* & 2°. Meſſire *Claude de Rabodanges*, Chevalier, Seigneur de Bourrai & de Naxiene. Elle n'eut point d'enfans de ces deux mariages, & étoit Dame de la Terre de Noir-Epinay en Beauce, qu'elle donna à Nicolas de Laillier, ſon neveu.

Jean de Laillier, I. du nom, Ecuyer, Seigneur de Malme & de Gandelus, embraſſa le parti des armes dès ſa jeuneſſe, fut Maréchal-des-Logis de Louis XI, puis Valet-de-Chambre des Rois Charles VIII & Louis XII. Il épouſa Demoiſelle *Anne le Maître*, veuve de *Jean de Montmirail*, Prévôt des Marchands, dont : — 1. Nicolas, qui ſuit ; — 2. Antoine ; — 3. & Barbe. On n'a point les titres ſur les alliances d'Antoine & de Barbe.

Nicolas de Laillier, Ecuyer, Seigneur de Noir-Epinay, épouſa, par contrat du 29 Janvier 1530, paſſé devant *Gaſtineau*, Notaire à Denonville, *Anne de Hemard*, fille de *Pierre de Hemard*, Chevalier, Seigneur de Denonville en Beauce, & de *Jeanne de Freſniere*, fille de *Jean de Freſniere*, Seigneur de Vaux-le-Vicomte. Il en eut : — 1. Jacques, Ecuyer, Seigneur de Noir-Epinay, tué dans les guerres de la Ligue. Il avoit épouſé Demoiſelle *Aimée de Guerchy*, fille de *Georges de Guerchy*, Chevalier, Seigneur de Vaux, dont vinrent deux filles ; ſçavoir : — Anne de Laillier, alliée, par contrat paſſé en 1601, devant *Briquet*, Notaire au Châtelet de Paris, à *Charles de Barbançois*, Chevalier, Seigneur de Sarſay. Elle lui porta en mariage la Terre de Noir-Epinay ; — & Léonore de Laillier, morte Religieuſe ; — 2. & autre Jacques, qui ſuit.

Jacques de Laillier, III. du nom, Ecuyer, Seigneur de Noir-Epinay, ſervit dès ſa premiere jeuneſſe dans les guerres du tems. Il épouſa, 1°. vers l'an 1564, *Jacqueline de Silly*, veuve de *Georges de Guerchy*, Seigneur de Vaux, & fille de *François de Silly*, Chevalier, Seigneur de Dampierre & de Malherbe. Elle étoit Dame de la Terre de Saint-Agnan au Maine, qu'elle tenoit de *Claude de Mauny*, ſa mere, & mourut vers 1586. Il ne paroît pas qu'elle eut des enfans de ce ſecond mariage ; mais ſuivant un Arrêt du Parlement du 3 Décembre 1575, elle en avoit du premier qui étoient mineurs. Il épouſa, 2°. par contrat du 21 Février 1588, paſſé devant *Charles Fardeau*, Notaire au Châtelet de Paris, Demoiſelle *Louiſe*

de Paviot, fille de *Jacques de Paviot*, Chevalier, Seigneur de Boiſſy-le-ſec, & de Dame *Jeanne de Briſay*. De ce mariage vint pour fils unique & héritier:

Jacques de Laillier, IV. du nom, Ecuyer, Seigneur de Noir-Epinay, batiſé à Saint-Pierre de Merinville le dernier Mars 1593. Il reſta mineur & orphelin, & fut élevé par les Seigneurs de Boiſſy-le-Sec ſes parens. Après avoir ſervi long-tems comme ſon pere, il fut tué en Août 1639. Il avoit épouſé, par contrat du 12 Juillet 1627, paſſé devant *Biche*, Notaire royal à Binville-le-Comte en Beauce *Jacqueline de Croix*, fille de *Jacques de Croix*, Ecuyer, Seigneur de la Salle, & veuve de *Jean le Breton*, Ecuyer, Sieur du Roſſay, morte au mois de Janvier 1639, laiſſant: — Jean; — Pierre, qui ſuit; — Charles-Etienne, rapporté ci-après; & Jacques. Jean de Laillier, l'aîné, mourut ſans alliance, à l'âge de majorité. Lui & Charles-Etienne, avoient traité de leurs droits ſucceſſifs avec Pierre de Laillier, leur frere. L'acte paſſé devant *Belechere*, Notaire royal à Villeconnin, eſt du 4 Juin 1659.

Pierre de Laillier, I. du nom, auteur de la branche de Praville, épouſa, par contrat du 14 Octobre 1658, paſſé devant *Doleant*, Notaire de la Baronnie du Puiſſet en Beauce, Demoiſelle *Marie de Croix*, ſa couſine, fille d'*Ezechiel de Croix*, Ecuyer, Sieur de Senives, de laquelle vint pour fils unique:

Pierre de Laillier, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de Praville, qui reſta mineur ſous la tutelle de ſa mere. Etant parvenu à l'âge de majorité, il épouſa, par contrat paſſé au mois de Mai 1687, devant *Tupin*, Notaire à Yenville, Demoiſelle *Catherine-Judith de Meauſſé*. Leurs enfans furent: — 1. Pierre, Ecuyer, Sieur de Loupille, Chevalier de Saint-Louis & Lieutenant-Colonel, mort ſans alliance, en 1750; — 2. Louis, Curé d'Ecrône, mort en 1765; — 3. Louis-Florent, Curé de Franconville en Beauce, mort le 16 Novembre 1773; — 4, 5, 6 & 7. Catherine, Marie-Antoinette, Marie-Madelene & Marie-Anne de Laillier, élevées à Saint-Cyr, & mortes ſans alliances; — 8. & Jeanne-Renée, auſſi élevée à Saint-Cyr, & Religieuſe au Couvent de la Congrégation de N. D. de Châteaudun.

Charles-Etienne de Laillier, troiſieme fils de Jacques, IV du nom, Ecuyer, Seigneur de Noir-Epinay, & de *Jacqueline de Croix*, eſt nommé Charles-Etienne dans ſon extrait de batême du 3 Janvier 1636, tiré des Regiſtres de l'Egliſe de la Chapelle d'Annainville en Beauce; & cependant dans tous les autres actes qui le concernent, il ne prend que le nom de Charles. Il eut pour parrein Meſſire *Charles de Paviot*, Chevalier, Seigneur de Boiſſy-le-Sec, & pour marreine Demoiſelle *Angélique de Freſniere*, ſes couſin & couſine. Dès qu'il fut en âge de porter les armes, il ſervit dans l'arriere ban. On trouve ſon nom dans les Liſtes de ce tems. Traité du ban & arriere-ban, par *Jacques de la Lande*, imprimé à Orléans chez *Hotot*, en 1675. Il traita, comme nous l'avons dit, de ſes droits ſucceſſifs avec Pierre, ſon frere, & du produit de cette vente, il fit l'acquiſition du Fief de Meſerette, Paroiſſe de Pithiviers-le-Vieil. Le contrat eſt du 18 Juin 1659, au rapport de *Sedillot*, Notaire Royal à Pithiviers. Il épouſa Demoiſelle *Louiſe de Fretart*, fille de *Louis*, Ecuyer, Sieur des Rocheux. L'acte de célébration de ce mariage, tiré du Regiſtre de la Paroiſſe de Montiers en Beauce, eſt du 25 Novembre 1658. De cette alliance vinrent un grand nombre d'enfans dont on a les actes de batême tirés des Regiſtres de la Paroiſſe de Pithiviers-le-Vieil. — Le premier dont on n'a pu lire le nom, paroît être François, né le 20 Mai 1660, qui eut pour parrein Jean de Laillier, Ecuyer, & pour marreine Demoiſelle *Anne de Guy*; — le ſecond, Marie, née le 12 Septembre 1661: elle eut pour parrein *Céſar de Paviot*, Ecuyer, & pour marreine Demoiſelle *Aimée de Fretart*; — le troiſieme, dont on n'a pu lire le nom, né le 24 Mars 1663, eut pour parrein Meſſire *Thomas de la Cour*, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem, & pour marreine *Anne-Marie de Beaulard*; — le quatrieme, François, né le 3 Juin 1665, eut pour parrein Meſſire *François Dubois*, Maître-d'Hôtel du Roi, & pour marreine Dame *Anne Deſcures*; — le cinquieme, Françoise de Laillier, née le 3 Janvier 1667, eut pour parrein Meſſire *François Touſtain*,

Chevalier, Seigneur d'Ecrennes, & pour marreine *Hélene d'Effiez*; — le ſixieme, nommé CHARLES, né le 16 Décembre 1668, eut pour parrein *Jean-Batiſte Guillart*, Chevalier, Seigneur d'Aumoy, & pour marreine *Eliſabeth d'Avignon*, Dame de Javerſy; — le ſeptieme, PHILIPPE-CHARLES, né le 19 Juillet 1670, eut pour parrein *Jacques Staburet*, Curé d'Enginville, & pour marreine Demoiſelle *Marthe Gedoin*; — le huitieme, FRANÇOISE-MARIE, née le 1 Juin 1672, eut pour parrein *Henri de Barville*, & pour marreine Demoiſelle *Marie de Paviot*; — & le neuvieme, CHARLES-BORROMÉE DE LAILLIER, né le 22 Mars 1677, eut pour parrein *Charles de Gauville*, Chevalier, Seigneur de Javercy, & pour marreine *Jacqueline de Fretart*.

La Terre de *Meſerette* fut vendue par Décret, & CHARLES DE LAILLIER & ſes enfans demeurerent ſans aucun bien. *Louiſe de Fretart*, leur mere, mourut le 29 Septembre 1708, & fut inhumée dans le Cimetiere de Pithiviers-le-Vieil. Son mari ne lui ſurvéquit pas long-tems: accablé d'année & de pauvreté il ſe retira chez une Dame de condition de ſes amies, ſur la Paroiſſe de Guignonville, Diocèſe d'Orléans. Il y mourut & fut inhumé dans l'Egliſe de cette Paroiſſe, le 1 Décembre 1710, n'ayant pas 86 ans, comme porte ſon extrait mortuaire, mais à-peu-près 74 ans, étant né en 1636.

Ses enfans ont formé des branches dans différents endroits du Royaume, entr'autres FRANÇOIS, dont la poſtérité ſubſiſte; & MARIE DE LAILLIER, qui a été mariée, & a eu des enfans. Mais comme nous ne ſommes pas aſſez inſtruits ſur la filiation, nous attendons des Mémoires à ce ſujet pour continuer cette Généalogie, dont nous mettrons la ſuite dans le volume du ſupplément, qui doit paroître à la fin de cet ouvrage. On doit auſſi nous fournir des titres & documens concernant les premiers Seigneurs de LAILLIER, qui ont poſſédé & donné leur nom aux différentes Terres dont nous avons parlé au commencement de cet article.

Les armes primitives des Seigneurs de LAILLIER ſont: *d'azur, à 7 loſanges d'argent, miſes en bande, accompagnées de 2 molettes d'éperon d'or, l'une en chef & l'autre en pointe.* Elles paroiſſent ainſi ſur le ſceau de GUILLAUME DE LAILLIER, frere de RICHARD, & ſur le ſceau de MICHEL DE LAILLIER, ſon fils, Maître des Comptes & Prévôt des Marchands en 1436. Ces armes ſont gravées de même dans l'Armorial des Prévôts des Marchands & Echevins de la ville de Paris.

Le ſceau de GUILLAUME DE LAILLIER eſt encore appoſé au bas d'un titre de 1418, qui ſe trouve à la Bibliothéque du Roi, & nous avons eu ſous les yeux le ſceau de MICHEL DE LAILLIER au bas d'un autre titre original de 1413.

C'eſt pourquoi nous penſons que ceux qui ont donné à MICHEL DE LAILLIER, Maître des Comptes, pour armes: *ſept loſanges d'argent rangées 3, 3 & 1 ſur l'écu de gueules*, ſe ſont trompés; & qu'ils ont pu être induits à erreur voyant les *ſept loſanges d'argent rangées 3, 3 & 1*, écartelées dans les armes de MICHEL DE LAILLIER, II. du nom, Conſeiller au Parlement, qui eſt qualifié dans ſon acte de réception, rapporté par *Blanchard*, Seigneur de Bertrand-Foſſe, portant pour armes: *ſept loſanges d'argent, rangées 3, 3 & 1.*

JEAN DE LAILLIER, ſon fils, Seigneur de Gandelus, ajouta aux mêmes armes un *lion armé & lampaſſé*. Nous ignorons les raiſons de ces briſures qui ont été occaſionnées ſans doute par des alliances qui nous ſont inconnues.

NICOLAS DE LAILLIER, fils de JEAN, Seigneur de Gandelus & ſa poſtérité ont porté les mêmes armes que ci-deſſus juſqu'à PIERRE DE LAILLIER, I. du nom, Seigneur de Praville, qui ne prit pour armes que le *lion* ſeul *lampaſſé & armé de gueules.*

La branche des LAILLIER DE PRAVILLE a continué de les porter ainſi; mais CHARLES-ETIENNE, & ſa poſtérité, ont toujours porté les armes de leurs ancêtres.

Quoique pour l'ordinaire les cadets des anciennes Maiſons changent ou briſent leurs armes ſuivant les alliances qu'ils contractent, les Terres qu'ils acquierent ou les dignités auxquelles ils parviennent, nous avons cru néceſſaire ce que nous

venons de dire pour éviter que la différence de armes dans une même Famille ne paroiſſe une contradiction; & pour ne laiſſer aucun doute à ce ſujet, on nous a produit le procès-verbal d'une Enquête faite à Gandelus, contenant la deſcription des armoiries de JEAN DE LAILLIER, jadis Seigneur dudit lieu. Il eſt énoncé qu'elles ſont écartelées, comme il eſt dit ci-devant, & qu'elles ſont en bas-relief ſur les pilliers, & peintes ſur les vitraux de l'Egliſe de Gandelus, bâtie par les LAILLIERS. Ce procès-verbal eſt ſigné du Curé de la Paroiſſe, du Seigneur *de Givry*, des Marguilliers & des principaux habitans. Du tout a été requis acte devant *Parichaud*, Notaire Royal au Bailliage de Château-Thierri, à la réſidence de Gandelus, qui en a la minute.

LES LAILLIERS ont eut des alliances avec les plus anciennes Familles de la haute Robe, comme celles *des Urſins*, *Vaudetard*, *Cambray*, *Baillet*, *du Harlay*, *Luillier*, *le Cocq*, *le Maître*, &c. & avec des Familles nobles d'Epée, comme *l'Hôpital*, *Rabodanges*, *Briſay*, *Denonville*, *Silly*, *Sabrevoye*, *Guerchy*, *Barbançois*, *Prunelay*, *d'Alonville*, &c.

Tout ce que nous venons de rapporter, a été tiré des monumens publics & des titres originaux qui nous ont été communiqués par M. DE LAILLIER, Conſeiller, Correcteur des Comptes, iſſu de cette ancienne & noble Famille.

LAINCEL. Suivant le Supplément à l'Hiſtoire héroïque de la Nobleſſe de Provence, *pag.* 76, cette Famille noble tire ſon nom de la Terre de LAINCEL ou LINCEL, dans la Viguerie de Forcalquier, au Diocèſe de Siſteron, comme le remarque l'Abbé *Robert* dans ſon Etat de la Provence, *Tome II*, *pag.* 256, où il obſerve que dès l'année 1061, cette Famille étoit en poſſeſſion de cette Terre, qu'elle eſt une des plus anciennes du Royaume, qu'elle a poſſédé ſucceſſivement les Seigneuries de Romoules, d'Aubenas, de Puimichel, d'Hoſpitalier de Monriès, de Thorame, du Bruſquet de Mouſtier, de Mouſteiret & autres; & qu'elle eſt des plus illuſtres, pour avoir donné deux Evêques de Gap & pluſieurs Chevaliers de Malte.

Le plus ancien connu de cette Famille, dit l'auteur de ce Supplément, eſt LAMBERT DE LAINCEL, qui, en l'année 1150, tenoit le parti du Comte de Provence contre la Princeſſe *Etiennette des Baux* & ſes enfans. L'Abbé *Robert* en donne une filiation exacte & ſuivie juſqu'à SCIPION DE LAINCEL, qui mourut, laiſſant de *Suſanne d'Iſoard*, ſa femme, ſix garçons & quatre filles. Cette filiation n'eſt point rapportée dans ce Supplément. L'auteur obſerve ſeulement, qu'après la mort de SCIPION DE LAINCEL, ſa veuve vendit à M. *de Croſe*, Conſeiller en la Cour des Comptes d'Aix, la Terre de LAINCEL, & ſe retira avec ſa famille à Forcalquier, où preſque tous ſes enfans moururent. Il ne lui reſta que — FRANÇOIS-ANNE, qui ſuit; — & deux filles, mortes à Aix vers l'an 1720.

FRANÇOIS-ANNE DE LAINCEL ſe voyant cadet d'une nombreuſe famille, entra, par le moyen de ſes amis, dans le Régiment Dauphin, Cavalerie, où il ſervit avec diſtinction. Il ſe retira à la ſollicitation de ſes ſœurs, qui trouverent une ſubſtitution en ſa faveur, faite par *Eſprit de Bouſquet*, ſon ayeul, de la Terre *du Buiſſon*, & de ſes autres biens, ſitués dans le Comtat. L'affaire fut plaidée à Rome, où FRANÇOIS-ANNE DE LAINCEL obtint gain de cauſe. Il ſe maria dans le Comtat, en 1705, avec *Françoiſe de Beauvezet de Fontanelle*, dont:

VICTOR-ANTOINE-LOUIS DE LAINCEL, marié, 1°. en 1745, à noble Demoiſelle *du Lour*, de la ville de Niſmes; & 2°. en 1760, avec noble Demoiſelle *Claire-Eliſabeth-Catherine de Catelin*, fille de *Joſeph de Catelin de la Garde*, Lieutenant des Vaiſſeaux du Roi, Chevalier de Saint-Louis, & de *N... Depierre-Deſport*. Du premier lit eſt né: — LOUIS-FRANÇOIS DE LAINCEL, d'abord Page du Prince *de Conty*, & actuellement Officier dans ſon Régiment de Cavalerie; & du ſecond lit: — CHARLES-PAUL-VICTOR DE LAINCEL.

Les armes : *de gueules, à un fer de lance d'argent, posé en bande.*

LAIRE.

Suivant *Haudicquer de Blancourt*, p. 278 de son Nobiliaire de Picardie, Charles de Laire, Seigneur d'Escordat, demeurant à Nampret, avec Charles de Laire, son fils, & Claude de Laire, Seigneur de Bugny, demeurant à Franqueville, Election de Laon, produisirent des titres de quatre degrés, depuis l'an 1550. — Simon de Laire étoit homme d'armes des Ordonnances du Roi dans la Compagnie de M. *d'Humieres*, Gouverneur de Peronne, ainsi qu'il paroît par la revue qui en fut faite en cette ville le 9 Janvier 1523.

LAISNÉ, en Picardie. On lit dans le même Nobiliaire, *p.* 179, que

Jacques Laisné, Prévôt royal de Cugnac, fut annobli par Lettres du Roi Charles VIII, au mois de Novembre 1491, vérifiées le dernier Janvier 1492. Il eut pour femme *Anne Odeau*, dont :

Clément Laisné, Seigneur d'Aumont, qui épousa *Marie de Voyon*. Il en eut :

Cibard Laisné, Sieur de la Marguerie & de la Dourville, qui fut pere

d'Elie Laisné, Seigneurs des mêmes lieux, successivement Conseiller au Parlement de Paris ; Maître des Requêtes en 1617 ; Intendant de Poitou & de Touraine ; Président en la Chambre des Comptes ; premier Président du Parlement d'Aix en 1631 ; puis Conseiller d'Etat ordinaire, mort le 30 Novembre 1656. Il avoit épousé *Anne Camus de Pontcarré*, fille de *Geoffroy*, Seigneur *de Pontcarré*, Conseiller du Roi en ses Conseils, Maître des Requêtes, premier Président du Parlement d'Aix, & de *Jeanne Sanguin-de-Livry*, dont :

Louis Laisné, Seigneur de la Marguerie & de la Dourville, Conseiller au Grand - Conseil le 12 Octobre 1635 ; Maître des Requêtes le 5 Avril 1644 ; Intendant en Guienne, Languedoc, Normandie & Bourgogne ; ensuite premier Président au Parlement de Dijon le 26 Janvier 1654 jusqu'en 1657 ; puis Conseiller d'Etat & Directeur des Finances la même année, où il s'acquit beaucoup de réputation ; ordinaire en 1671, mort à Paris le 22 Novembre 1680, âgé de 65 ans, & inhumé aux Carmelites du Marais. Il avoit épousé *Anne Marcel*, morte le 18 Octobre 1683, fille de *Claude Marcel*, Seigneur de Villeneuve, Maître des Requêtes, & de *Marguerite l'Huillier d'Interville*. Il en eut : — Michel, qui suit ; — & Henri, Prieur de Bonneuil en Picardie, & Abbé d'Ardennes, mort en Avril 1689.

Michel Laisné, Seigneur de la Marguerie & de Plassac, Lieutenant au Régiment des Gardes, mort en 1682, avoit épousé *Marie Bonneau*, fille de *Claude*, Trésorier de France, & de *N... Courtin*. Elle se remaria à *Bon-André de Broë*, Seigneur de la Guette, Capitaine - Lieutenant des Gendarmes Anglois. Elle est morte en Février 1709, ayant eu de son premier lit : — le Pere Laisné, Jésuite ; — & Anne, mariée, le 23 Septembre 1723, à *Pierre-Nicolas Camus*, Seigneur de Pontcarré, premier Président du Parlement de Rouen, mort le 9 Décembre 1724, dont elle fut la quatrieme femme, & n'en eut point d'enfans.

Selon *Haudicquer de Blancourt*, les Sieurs de *la Barde*, de *Francherville*, de *Nouclars*, de *Chardonneaux*, des Elections d'Angoulême & de Cognac, ont justifié descendre du même Jacques Laisné, annobli en 1491, & ont été maintenus par jugement de l'Intendant.

Les armes : *d'argent, à la fasce de sable, accompagnée de 3 molettes d'éperon de même, 2 en chef & 1 en pointe.*

LAISNÉ DE PAVILLY : Famille établie à Paris & dans l'Isle de France, dont il est parlé dans l'*Armorial de France, Registre II, Part. II.*

Antoine Laisné, I. du nom, Ecuyer, (petit-fils de Gratian Laisné, Ecuyer, ainsi qualifié dans une épitaphe placée dans l'Eglise Royale & Collégiale de la ville de Dreux,) fut pourvu, en 1660, de l'office de Conseiller du Roi en la Chambre

bre des Eaux & Forêts au Siége général de la Table de Marbre du Palais à Paris. Il fut commis, par Lettres du Roi du 12 Février 1699, pour exercer la fonction de Procureur-Général de la Chambre de l'Arsenal, & mourut Conseiller-Secrétaire du Roi le 3 Décembre 1716, âgé de 82 ans. Il avoit épousé, en 1663, *Simonne de Moucheni*, dont: — MATHURIN, qui suit; — & ANTOINE, rapporté ci-après.

MATHURIN LAISNÉ, I. du nom, Ecuyer, né le 24 Février 1664, mort en 1723, avoit épousé *Anne Loyer*, fille de *Jean Loyer*, Conseiller du Roi, Commissaire & Contrôleur ordinaire des Guerres. De ce mariage naquirent: — PIERRE-LOUIS, Conseiller en la Cour des Monnoies, Sénéchaussée & Siége Présidial de Lyon, né en 1694; — & ANTOINE, qui suit.

ANTOINE LAISNÉ, III. du nom, Ecuyer, Seigneur de Pavilly, créé Chevalier des Ordres Royaux & Militaires de N. D. de Mont-Carmel & de Saint-Lazare, par Lettres du 15 Octobre 1721, épousa, en 1717, *Marie-Madelene le Roy*, fille d'*Etienne-Honoré le Roy*, Ecuyer, Seigneur de Lunezy, & de *Madelene Ricard*, dont: — 1. MATHURIN, né le 1 Mars 1721, élevé Page de la Chambre du Roi en 1740; — 2. ANNE, née le 10 Septembre 1724; — 3. & MADELENE-LOUISE, né le 8 Juin 1730.

ANTOINE LAISNÉ, Ecuyer, second fils d'ANTOINE, I. du nom, & de *Simonne de Moucheni*, Conseiller du Roi, Directeur de la Monnoie de Lyon, né en 1668, épousa, en 1708, *Françoise-Madelene le Fevre*, fille de *François le Fevre*, Ecuyer, Trésorier des Gardes-du-Corps du Roi, dont il a eu: — 1. ANTOINE, mort jeune; — 2. ANTOINE-BERNARD, Ecuyer, né le 17 Mai 1716, Lieutenant d'Artillerie au service du Roi de Sardaigne; — 3. MADELENE, née le 28 Février 1709, mariée, par contrat du 7 Mars 1728, à *Laurent-Charles de Gayardon*, Marquis de Fenoyl, Seigneur de Tiranges, &c.; — 4. MARIE-ANNE, née le 7 Juillet 1710; — 5. MARGUERITE-FRANÇOISE, née le 29 Avril 1715; — 6. MARIE MADELENE, née le 17 Janvier 1720, Religieuse au Couvent de l'Annonciade à Popincourt; — 7. CHARLOTTE, née le 15 Août 1721, Religieuse à Montbrison; — 8 & 9. CLAUDINE & ANTOINETTE: la premiere, née le 23 Août 1723; la seconde le 25 Décembre 1724.

Les armes: *d'azur, à une croix d'or alaisée & accompagnée de 3 étoiles de même, 2 en chef & 1 en pointe.*

LAISNÉ, Seigneur de Torchant, Election de Domfront en Normandie, porte: *d'azur, au chevron d'argent, accompagné de deux étoiles d'or en chef, & d'un croissant de même en pointe.*

LAISTRE (DE), en Picardie.

NICOLAS DE LAISTRE, Seigneur de la Mothe, & JEAN-BATISTE DE LAISTRE, Seigneur de Nuisement, demeurant à Montlibault, Election de Château-Thierri, produisirent des titres de cinq races, depuis l'an 1539. Nobiliaire de Picardie, par *Haudicquer de Blancourt*, p. 280. Les armes: *d'azur, au chevron d'or, accompagné de 3 étoiles de même, & surmonté d'un croissant d'argent en chef.*

LAIZER DE SIOUGEAT, en Auvergne & en Artois. Maison dont nous avons déja parlé *Tome V* de la premiere Edition de ce Dictionnaire, *p.* 380 *& suiv.* Elle est une des plus anciennes de la Province d'Auvergne, des mieux alliées, & également distinguée par ses services militaires, & par les charges honorables qu'elle a occupées à la Cour dans tous les tems. Ses alliances sont avec les Maisons d'*Apchier*, *Alegre de Tourzel*, *Veyssiere*, *Landouze*, *de la Tour-d'Oliergue & du Gripel*, *la Gueste*, *Saulx-Tavannes*, en Bourgogne, *Oradour*, *Besse-la-Richardie*, *des Roziers-Montcelet*, *la Châtre*, en Berri, *Eschalard-la-Boulaye*, Comte de la

Marck, *Broglie*, *Beaufort-Canillac*, *Tana*, en Piémont, *Pons-Tallendre*, *Becket*, en Angleterre, *Miremont-Vedrines*, *Eſpinchal*, &c.

Le premier connu de ce nom eſt GUILLAUME DE LAIZER, Chevalier, qui rendit foi & hommage au Comte d'Auvergne en 1227 : l'Acte en eſt aux Chartes du Roi, *Chap.* 2.

JEAN DE LAIZER eſt qualifié *Chevalier* dans un acte paſſé en 1295, dépoſé à la Bibliothéque du Roi à Paris, dont copie collationnée.

ROLAND DE LAIZER ſervoit dans les guerres contre les Anglois en 1338, avec les Gentilshommes d'Auvergne, ſçavoir, de *Chambon*, de *Veyſſiere*, de *Monroy*, de *Maleſcu*, de *Lienard*, de *Peruſſe*, *Chobert* & autres.

JEAN DE LAIZER, II. du nom, eſt du nombre des Gentilshommes convoqués au ban le 13 Septembre 1352, ſuivant la montre d'*Armand Caramin*, Chevalier, qui eſt un manuſcrit dépoſé à Paris, dans la Bibliothéque du Roi, dont copie collationnée.

AMBLADON DE LAIZER eſt dans la liſte des Gentilshommes convoqués au ban à Lille, le 16 Octobre 1386, ſuivant la montre de *Louis de Montboiſſier*, Chevalier. AMBLADON fut encore convoqué, en 1387, au ban, ſuivant la montre d'*Aubert Dupuy*, commandée par *Guillaume de Naillac*. On ne connoît point les alliances des ci-deſſus nommés.

I. YVES DE LAIZER vivoit en 1370, avec *Marguerite d'Apchier*, ſon épouſe, fille de *N... d'Apchier* & de *Claudine d'Alegre-de-Tourzel*, & petite-fille d'*Iſabeau de la Trémoille*, & arriere-petite-fille de *Morimot de Tourzel*, & de *Marguerite de Vichy*, leſquels avoient pour pere *Aſſali*, troiſieme Seigneur *de Tourzel*, & pour mere *Marguerite d'Eſpinchal*, fille de *Guillaume*, Seigneur de Beſſe. Ceci eſt prouvé par une donation & une reconnoiſſance au profit de l'Abbaye de Mégemont près Chidrac, du 15 Septembre 1370, & dont le titre ſe trouve dans les Archives de cette Abbaye. YVES DE LAIZER eut de ſon mariage :

II. RENAUD DE LAIZER, Damoiſeau, qui épouſa *Marguerite de Veyſſiere*, Dame de la Montagne de Veyſſeyras, d'une Maiſon des plus anciennes de l'Auvergne, qui a donné, dans tous les tems, des Comtes au Chapitre de Brioude. Leurs enfans furent : — 1. GEORGES, qui ſuit ; — 2. PIERRE, mort ſans alliance ; — 3. ANTOINETTE, alliée à *Pierre Aubier*, ou *Aubert*, Seigneur du Ceudre ; — 4. & ELISABETH, Religieuſe à l'Abbaye de Mégemont, près Chidrac.

Ce degré eſt prouvé, 1°. par un acte, en Latin, du 23 Septembre 1394, de la Chancellerie de JEAN DE BOURBON (fils de JACQUES DE BOURBON, & de *Jeanne de Saint-Pol*) Comte de Ponthieu, de la Marche & de Montaigu ; 2°. par une quittance de dot d'ANTOINETTE DE LAIZER ; 3°. par un autre acte de 1415 ; 4°. par une tranſaction de 1428, entre GEORGES, PIERRE & ANTOINETTE, enfans de RENAUD DE LAIZER, & de *Marguerite de Veyſſiere*, d'une part, & *Claude d'Apchier* & *Claudine de Tourzel*, ſa femme, d'autre part.

III. GEORGES DE LAIZER, Damoiſeau, Seigneur du Drac, épouſa, en 1440, *Marguerite de Landouze* ; de laquelle il eut : — 1. JACQUES, qui ſuit ; — 2. FRANÇOIS, homme d'armes du Roi, marié avec *Hélene de Saulx-Tavannes*, en Bourgogne, le 8 Novembre 1494 ; — 3. & CÉCILE, mariée avec *François de Baron*, Seigneur de la Martre, le 15 Mars 1585.

Ce degré eſt prouvé, 1°. par une tranſaction paſſée le 16 Octobre 1471, avec *Marguerite de Landouze*, veuve de GEORGES DE LAIZER, Damoiſeau, & JACQUES, ſon fils, au ſujet de la Montagne de Veyſſeyras, qui avoit appartenu à *Marguerite de Veyſſiere*, femme de RENAUD DE LAIZER, Damoiſeau, d'une part, & *Draguinet de Laſtic*, Chevalier, d'autre part ; 2°. par une obligation de 10 écus d'or, du 25 Novembre 1444, faite au profit de GEORGES DE LAIZER, par *Pierre de Murat*, Damoiſeau, & pour noble Dame *Antonia d'Alegre* ; & 3°. par une reconnoiſſance au profit du Commandeur *de la Ronziere*, paſſée, le 27 Février 1457, devant *Bonnefoye* & *Dumas*, Notaires Royaux.

IV. JACQUES DE LAIZER, Damoiſeau, Seigneur de Siougeat, Maître-d'Hôtel, en 1484, de JEAN DE BOURBON, II. du nom, Comte de Boulogne & d'Auvergne,

& Bailli du Comté d'Auvergne en 1494, épouſa, le 1 Août 1465, Demoiſelle *Antonia de la Tour*, fille de *Pierre de la Tour*, Seigneur d'Oliergue & de Gripel, & de *Jeanne de Verdinet de-la Gueſle*, dont: — FALCONNET, qui ſuit; — & FRANÇOIS, l'un des 100 hommes d'armes d'une des 15 Compagnies d'Ordonnance, mort ſans avoir été marié.

Ce degré eſt prouvé, 1°. par le contrat de mariage de JACQUES DE LAIZER, Damoiſeau, avec *Antonia de la Tour*, Damoiſelle, en date du 1 Août 1465; 2°. par les Lettres-Patentes de Maître-d'Hôtel de JEAN DE BOURBON, Comte de Boulogne & d'Auvergne, le 26 Octobre 1494; 3°. par un acte d'aſſociation entre JACQUES & FRANÇOIS DE LAIZER, freres-germains, paſſé devant *Courte*, Notaire, le 2 Décembre 1482; & 4°. par un acte de foi & hommage rendu au Roi, à cauſe de ſa Juſtice d'Iſſoire, en 1470 & 1478.

V. FALCONNET DE LAIZER, Seigneur du Drac & de Siougeat, Gentilhomme ordinaire du Roi, fut enſuite ſon Maître-d'Hôtel, à la charge par lui de remettre, entre les mains de Sa Majeſté, la charge de Gentilhomme dont il étoit pourvu. Il épouſa, le 10 Mars 1494, *Jeanne de la Gueſle*, Damoiſelle, fille de *Jean*, Seigneur *de la Gueſle*, (Maiſon connue par ſon ancienneté & ſes alliances, & qui a donné des Gouverneurs de la Province, un Maître-d'Hôtel de la Reine MÉDICIS, & autres perſonnes illuſtres), & d'*Iſabelle de Neyreux*. De ce mariage vinrent: — JACQUES, qui ſuit; — & MARTIN, qui fut d'Egliſe.

Ce degré eſt prouvé, 1°. par le contrat de mariage de FALCONNET DE LAIZER, avec *Jeanne de la Gueſle*, du 10 Mars 1494, reçu par *Berton*, Notaire; 2°. par le brevet de retenue de la charge de Maître-d'Hôtel; & 3°. par des actes d'échange, ventes, tranſport, &c. reçus par *Blaiſe Cohade* & *Jean Regnaud*, Notaires, le 11 Novembre 1496, & le 26 Janvier 1506.

VI. JACQUES DE LAIZER, II. du nom, Gentilhomme de la Chambre de MADAME, ſœur du Roi, épouſa, le 8 Décembre 1530, *Hippolite d'Oradour*, fille de *Jacques d'Oradour*, Seigneur de Saint Gervaſy & Betel, & d'*Antoinette de Torcia*, de laquelle il eut: — 1. JACQUES, Maître-d'Hôtel de MADAME, ſœur du Roi, mort ſans poſtérité; — 2. MARTIN, qui ſuit; — 3. & MADELENE, mariée avec *Gabriel*, Seigneur *de Monteil*, près Saint-Alban en Gévaudan.

C'eſt ce qui eſt prouvé, 1°. par le contrat de mariage de JACQUES DE LAIZER, II. du nom, avec *Hippolite d'Oradour*, du 18 Décembre 1530; 2°. par celui de MADELENE DE LAIZER, leur fille, avec *Gabriel de Monteil*, Seigneur dudit lieu; 3°. par les Lettres de proviſion de la charge de Maître-d'Hôtel; 4°. par deux Arrêts rendus, l'un par le Parlement de Paris, l'autre à Moulins, par les Gens tenans les Grands-Jours, en 1530; & 5°. par une Sentence rendue à Riom au profit de JACQUES DE LAIZER, II. du nom, & d'*Hippolite d'Oradour*, ſa femme, le 9 Octobre 1535.

VII. MARTIN DE LAIZER, Seigneur de Siougeat, épouſa, le 27 Août 1578, *Anne de Douhet-de-Marlat*, fille de *N... de Douhet*, Seigneur de Marlat, Boude & Sainte-Colombe. Leurs enfans furent: — 1. JÉRÔME, marié à *Marguerite de Beſſe*, Dame de la Richardie & de Puideſel, de laquelle il n'eut que deux filles, ſçavoir: — (a) LOUISE DE LAIZER, épouſe de *Jean-Batiſte de Saigne*, qui n'eut qu'une fille: — *N... de Saigne*, mariée à *François des Roſiers*, Seigneur de Vichel & de Montcelet; — (b) & MARIE DE LAIZER, femme de *Philibert de Chanderaſſe*, Baron, Seigneur de Creſte, Lin, Moulin-Neuf & Solignac; — 2. JULIEN, qui ſuit; — 3. & JEANNE DE LAIZER, mariée à *N... de Dignon*, Seigneur de la Chaumette.

Ce degré eſt prouvé, 1°. par le contrat de mariage de MARTIN DE LAIZER, avec *Anne de Douhet-de-Marlat*, reçu par *Chapinel*, Notaire, le 27 Août 1578; 2°. par ſon teſtament, reçu par *Chanchat*, Notaire, le 23 Mars 1608, dans lequel il inſtitue ſon héritier JÉRÔME DE LAIZER, ſon fils aîné, & dote JULIEN, ſon fils puîné, & JEANNE, ſa fille; & 3°. par le contrat de mariage de cette JEANNE, & de LOUISE & MARIE DE LAIZER, ſes deux niéces.

VIII. JULIEN DE LAIZER, ſecond fils de MARTIN DE LAIZER, Seigneur de Siougeat, épouſa, le 15 Novembre 1604, *Charlotte de Chambon*, fille unique & héritiere de *Jean de Chambon*, & de *Jeanne de Binazat*. Il en eut: — 1. JEAN,

qui ſuit ; — 2. François, Ecuyer de la grande Ecurie de Louis XIII, Lieutenant-Colonel du Régiment d'Effiat, & Aide-de-Camp de Gaston, Duc d'Orléans, frere du Roi. Il fut gratifié d'une penſion de 2000 livres, & fut tué au premier ſiége de Gravelines, en reprenant une demi-lune ſur les ennemis ; — 3. Amable, Capucin, & célebre Prédicateur de ſon Ordre ; —— 4. & Gasparde, mariée à *Jean d'Herody*, Seigneur de Roque, Baron de Saint-Diery, Montplaiſir, Solignac, Ludeſſe, &c. Elle n'eut que deux filles, ſçavoir : — *N... d'Herody*, mariée à *N... Eſchalard*, Marquis de la Boulaye, Comte de la Marck, Prince de Jamès & de Fleurange ; — & *N... d'Herody*, épouſe de *N... de Canillac-de-Montboiſſier*, qui n'eut qu'une fille, mariée, 1°, à *Fréderic*, Comte *de Tana*, Piémontois ; & 2°. à *Jérôme*, Comte *de Broglie*.

Ce degré eſt prouvé par le contrat de mariage de Julien de Laizer, avec *Charlotte de Chambon*, du 15 Novembre 1604, par un brevet de penſion de 2000 livres, accordé à François de Laizer, Aide-de-Camp de Gaston, Duc d'Orléans, & par les proviſions d'Ecuyer de la grande Ecurie du Roi Louis XIII, dudit Sieur de Laizer, par la quittance de dot de Gasparde de Laizer, femme de *Jean d'Herody*, Baron de Saint-Diery, paſſée à Clermont le 22 Novembre 1645 ; & par une procuration donnée à cette Dame, veuve dudit *Jean d'Herody*, Baron de Saint-Diery, paſſée à Paris le 25 Août 1654.

IX. Jean de Laizer, Seigneur de Siougeat, Château-Gay, Montauron, Ribains, Baron de Brion & Compains, Capitaine au Régiment d'Effiat, Ecuyer de la grande Ecurie du Roi Louis XIII, en même tems que François, ſon frere, épouſa, le 29 Juillet 1648, *Jeanne de Bellinay*, fille de *François de Bellinay*, Seigneur de la Peyre, d'Allozy & de Beſſe, & de Dame *N... de Pellamorgue*. Leurs enfans furent : — 1. Jean, Capitaine de Cavalerie, mort ſans avoir été marié ; — 2. François, qui ſuit ; — 3. autre Jean, Marquis de Siougeat. Il fut d'abord Enſeigne aux Gardes-Françoiſes, puis en Novembre 1695, fait Colonel d'un Régiment d'Infanterie de ſon nom, de nouvelle création, lequel fut réformé après la paix de Riſwick en 1697 ; obtint la Croix de Saint-Louis en 1703 ; fut nommé Brigadier le 26 Octobre 1704 ; eut peu après le Régiment d'Oleron, réformé à la paix de 1714 ; & en Décembre, même année, le Régiment de Béarn ; fut créé Maréchal-de-Camp le 8 Mars 1718, Lieutenant-Général des Armées du Roi le 20 Février 1734, Gouverneur de Thionville en Avril ſuivant, & eſt mort le 14 Mai 1743, âgé de 76 ans. Il avoit épouſé *Anne-Michelle Favet*, décédée le 8 Février 1763, âgée de 67 ans, ayant eu un garçon & deux filles : — (a) N... de Laizer, Capitaine de Dragons au Régiment du Roi, mort à l'âge de 20 ans, des ſuites d'une bleſſure qu'il avoit reçue au ſiége de Fribourg ; — (b) Guilberte-Perette de Laizer, mariée à *N... de Riviere*, dont point d'enfans ; — (c) & Louise de Laizer, morte à l'âge de 16 ans ; — 4. Hugues, marié à *N... de Beaufort-Canillac*, dont : — (a) N... de Laizer, mort à l'âge de 19 ans, étant Capitaine de Dragons ; — (b) Gilberte, femme d'*Antoine de Bourdeilles*, Seigneur de Couzance & de Circou, dont des enfans ; — (c) Anne, mariée à *Joſeph de Mars*, Seigneur de Baleine & de Beaumont en Bourbonnois, duquel elle a des enfans ; — 5. & N... de Laizer, fille unique de Jean, Seigneur, Baron de Brion, &c. morte en odeur de ſainteté, Religieuſe au Couvent des Urſulines à Clermont.

Ce degré eſt prouvé, 1°. par le contrat de mariage dudit Jean, avec *Jeanne de Bellinay*, reçu par *Baduel*, Notaire, le 29 Juillet 1648 ; 2°. par l'acte de tutelle des cinq enfans mineurs, fait le 18 Février 1676, ſigné le Baron *de Saint-Diery*, *Jérôme*, Comte *de Broglie* & *Jacques d'Oradour*, tous trois couſins germains du côté paternel ; 3°. par les titres de proviſion de la charge d'Ecuyer de la grande Ecurie du Roi ; & 4°. par la ſubſtitution des biens dudit Jean, inſinuée au Bailliage de Montpenſier le 13 Octobre 1671, en faveur de ſon fils aîné, & des fils aînés de ſes deſcendans, &c.

X. François de Laizer, dit *le Comte de Brion*, fut, après la mort de Jean, ſon frere aîné, non marié, à cauſe de la ſubſtitution, Seigneur de Siougeat, Ribains, Montauron, Baron de Brion & Compains. Il fut Commandant du ſecond

bataillon du Régiment de Lyonnois, Chevalier de Saint Louis, & eut le bras droit emporté à l'affaire de Denain. Ayant été obligé de quitter le service, à cause de ses blessures, il fut gratifié de 3000 livres de pension, réversible à ses enfans. Il épousa, le 11 Juillet 1770, à Aire en Artois, *Marie-Philippine de Becket*, fille de *Paul-Philippe de Becket*, Capitaine-Commandant au service d'Espagne, & mort Gouverneur du Fort de l'Ecluse dans le Brabant, pour l'Espagne, & d'*Anne Thuyery*. La famille de *Becket* est très-ancienne & illustrée en Angleterre. La branche, dont est issue *Marie-Philippine*, étoit établie, de tous les tems, dans le Duché de Cornouaille. François de Laizer a eu de son mariage douze enfans, dont cinq morts jeunes, & sans avoir pris d'alliance. Les sept autres sont : — 1. Jean, qui suit; — 2. Joseph-François-Félix, Vicaire-Général de Sens, Abbé des Abbayes d'Honnecourt & de Manglieu, Aumônier de feu Madame la Dauphine & de Madame la Comtesse de Provence, depuis son mariage; — 3. Louis, Capitaine de Cavalerie au Régiment de Condé; — 4. Charles, titré *Comte* de Laizer-de-Siougeat, par Lettres-Patentes du 9 Novembre 1759, Colonel réformé à la suite du Régiment de Béarn, Chevalier de Saint-Louis, & Commandeur des Ordres Royaux, Militaires & Hospitaliers de N. D. du Mont-Carmel & de Saint-Lazare. Il a épousé, à Offin en Artois, le 24 Juillet 1746, *Marie-Jeanne-Françoise de Valicourt*, fille unique & héritiere de *Charles-Albert de Valicourt*, Seigneur de Ricamez, Offin, Ecquemicourt, &c. & de *Marie-Josephe de la Rüe*, dont un garçon; — 5. Louise, Religieuse à Notre-Dame de Brioude; — 6. Anne, Religieuse dans le même Couvent; — 7. & Antoinette, Abbesse de l'Abbaye Royale du Lys, près Melun.

Ce degré est prouvé, 1°. par le contrat de mariage de François de Laizer, dit *le Comte de Brion*, reçu par *de la Forge*, Notaire à Aire en Artois; 2°. par l'acte de tutelle des enfans mineurs, fait le 28 Décembre 1722, signé le Marquis *de Tana, des Rosiers*, Seigneur de Vichel & de Montcelet, le Marquis *de Siougeat*, par procuration, tous trois parens du côté paternel; & 3°. par l'ordonnance de pension de 3000 livres.

XI. Jean de Laizer, Seigneur de Siougeat, Ribains, Baron de Brion & de Compains, dit *le Comte de Brion*, mort à 28 ans, après avoir vécu 8 mois avec *Louise de Miremont*, qu'il avoit épousée par contrat du 29 Octobre 1733, fille unique & héritiere de *N... de Miremont*, Seigneur de Vedrines, la Chapelle-Laurent, Couteuge, Capitaine de Cavalerie, & de *Louise de l'Espinasse*, dont un fils posthume, nommé Jean-Charles, qui suit.

C'est ce qui est prouvé, 1°. par le contrat de mariage de ce Jean de Laizer, dit *le Comte de Brion*, reçu par *Thomas*, Notaire à Brioude, le 29 Octobre 1733; 2°. par l'acte de tutelle de l'enfant mineur, fait en Décembre 1734, signé, par procuration, le Marquis *de Siougeat*, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Gouverneur à Thionville, grand-oncle paternel; *Fréderic*, Marquis *de Tana*, *Charles des Rosiers-de-Montcelet*, *Antoine de Bourdeilles-de-Couzance*, tous trois cousins germains du côté paternel.

XII. Jean Charles de Laizer, Seigneur de Siougeat, Ribains, Baron de Brion, Compains, Montaigu le-Blanc, &c. dit *le Comte de Brion*, né en 1734, a épousé, en 1752, *Louise-Françoise d'Espinchal*, présentée le 26 Septembre 1773, fille unique de *Thomas*, Marquis d'*Espinchal*, Seigneur de Massiac, Dumires, Saint-Maresselin, du Vernet & Vieille-Espéce, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & Gouverneur des Ville & Château de Salses en Roussillon, & de *Françoise de Chazagnac*, dont : — Louis-Gilbert, Page de la petite Ecurie du Roi; — & Joseph-François, au College du Plessis à Paris.

Les armes : *de sable, à une bande d'or, accompagnée en chef d'une étoile & d'une rose de même, & en pointe d'une rose & d'une étoile d'argent.* L'écu surmonté d'une *Couronne de Comte à 9 perles.* Voyez le Nobiliaire d'Auvergne de *M. de Fortia.* C'est ainsi que les portoit Jacques de Laizer, Seigneur de Siougeat, mari d'*Hippolite d'Oradour*, lequel les fit inscrire en la Chambre des Comptes en 15..

LALAING ou LALAIN, dans les Pays-Bas. Maiſon illuſtre, dont nous n'allons donner qu'une notice, n'ayant pas reçu de *Mémoire*.

Antoine de Lalaing, Seigneur de Montigné, épouſa, en ſecondes noces, *Iſabeau de Culembourg*, qui lui porta en dot les Seigneuries de Hoochſtrate & de Borſelle. Charles I, Roi d'Eſpagne, érigea en ſa faveur *Hoochſtrate* en *Comté*, par Lettres du mois de Juin 1518. Ce Seigneur qui fut Chevalier de la Toiſon d'or, Conſeiller & Chambellan de l'Empereur, & Lieutenant-Général de ſes Armées, mourut le 11 Avril 1540. Ce Comté paſſa à

Philippe de Lalaing, qui épouſa *Anne de Rennebourg*, dont il eut — Antoine de Lalaing, II. du nom, Comte de Hoochſtrate, marié à *Eléonore de Montmorency*, mere, entr'autres enfans de — Charles de Lalaing, Comte de Hoochſtrate, Chevalier de l'Ordre de la Toiſon d'or, pere — d'Albert-François de Lalaing, qui de ſa ſeconde femme *Iſabelle de Ligne-Aremberg*, eut : — François-Paul de Lalaing, Comte de Hoochſtrate. Il eut pour héritier — Nicolas-Léopold, aujourd'hui Prince *de Salm*.

Philippe de Lalaing, Seigneur de la Mouillerie & de Maſle, fut Maître-d'Hôtel de la Princeſſe Marguerite d'Autriche, Ducheſſe de Savoie, Régente des Pays-Bas, & Ambaſſadeur de l'Empereur Charles V. en France. Il épouſa *Florence Rechem*, Vicomteſſe d'Oudenarde, dont :

Jacques de Lalaing, Vicomte d'Oudenarde, Seigneur de la Mouillerie, de Maſle, &c. qui s'allia avec *Marie d'Enghien*, Dame de Santberghe, Bouclair & Rénégelſt. Il en eut :

Charles de Lalaing, Vicomte d'Oudenarde, marié à *Catherine de Fourneau*, de laquelle vint :

Ferry de Lalaing, Seigneur de Santberghe, qui épouſa *Marie Vander Noot*. De ce mariage naquit :

Jacques de Lalaing, Vicomte d'Oudenarde, allié avec *Marie-Théreſe Rym*. Ils eurent pour fils :

Maximilien-Joseph de Lalaing, Vicomte d'Oudenarde, créé *Comte* de Lalaing, par Lettres de l'Empereur Charles VI, du 7 Avril 1719, avec permiſſion à lui & à ſes deſcendans de porter le titre de *Comte* de Lalaing, applicable ſur telle Terre acquiſe ou à acquérir dans les Pays-Bas Catholiques. Il fut auſſi Comte de Tildoncq, par ſa femme *Marie-Catherine de l'Archier*, qu'il épouſa le 31 Janvier 1703, & morte le 25 Juin 1709 ; Conſeiller d'Etat intime actuel de leurs Majeſtés Impériales, Conſeiller d'Etat d'Epée au Gouvernement des Pays-Bas Autrichiens, Général d'Artillerie, Surintendant Général de la Gendarmerie de la Province de Flandre, Gouverneur & Grand-Bailli des villes & diſtrict de Bruges, & du pays & territoire de Francq. Il eſt mort à Bruxelles, le 19 Avril 1756, âgé de 79 à 80 ans, ſans laiſſer d'enfans de ſa ſeconde femme *Digne Van-Hove*, Douairiere du Comte *de Winterfeldt*, Gouverneur de Denremonde, qu'il avoit épouſée en Mars 1726, fille de *Jean*, Bourguemeſtre de la ville d'Anvers, & d'*Anne-Marie Rooſe*. Cette ſeconde femme eſt morte à Bruxelles, le 6 Janvier 1763, à 78 ans. Le Comte de Lalaing a fait un legs de 40 mille livres au jeune M. *Lambert*, ſon parent, Officier de Dragons au Régiment de Thianges, fils de *N... Lambert*, ci-devant Capitaine de Cavalerie au Régiment de Chabrillant, Chevalier de Saint-Louis, & Lieutenant de Roi de la ville de Saintes. Le Comte de Lalaing a eu de *Marie-Catherine de l'Archier*, ſa premier femme : — 1. Charles, Comte de Lalaing ; — 2 & 3. Hélene-Jacqueline & Charlotte.

Les armes : *de gueules, à 10 loſanges d'argent, poſées 3, 3, 3 & 1.*

LALEU : Baronnie, ſituée en baſſe Normandie, qui appartient à l'Evêque de Séez. Il y a une Famille du nom de Laleu, dont nous ne connoiſſons que les armes, qui ſont : *d'azur, au lion d'or couronné de même, ſurmonté de deux étoiles d'argent.*

LALLEMAN, en Berri. De cette Famille étoit

Etienne Lalleman, Seigneur de Marmagne & de Vouzé, Maître des Comptes à Paris, & Secrétaire du Roi, qui eut pour fils puîné,

Etienne Lalleman, II. du nom, Seigneur de Vouzé, reçu Conseiller au Grand-Conseil, le 16 Septembre 1551; Maître des Requêtes le 6 Octobre 1553, office qu'il exerçoit encore en 1585, & Maire de la ville de Bourges en 1561. Il avoit épousé *Anne du Tillet*, fille de *Séraphim du Tillet*, Président en la Chambre des Comptes de Paris, & de *Marie Pichon*, de laquelle il n'eut qu'une seule fille — Anne Lalleman, femme de *Jacques Viole*, Seigneur d'Andrezel & d'Aigremont, Conseiller au Parlement & Président des Requêtes du Palais.

Les armes : *de gueules, au chevron d'or, accompagné de 3 roses d'argent.*

LALLEMAN. Ancienne Maison du Dauphiné, qui tire son origine des anciens Barons *de Faucigny*, fondus dans celle de *Savoie*, de laquelle étoit sorti le célebre Cardinal d'Arles, Président du Concile de Basle, & la mere du Chevalier *Bayard*.

Charlotte Lalleman épousa *Renaud du Châtelet*, né en 1466, & qui ne vivoit plus le 21 Avril 1493 : elle lui apporta les Terres de Châteauneuf & de Larbenne, avec la dignité de Maréchal de Dauphiné, dans laquelle il succéda à Jean Lalleman, son beau-pere. La mere de Charlotte Lalleman étoit *Bonne de Chalant*, d'une Maison illustre de Savoie, sur laquelle on peut consulter *Guichenon*.

Les armes : *de gueules, semé de fleurs de lis d'or, à la bande d'argent brochante sur le tout.*

LALLEMAND DE WAITTE : Ancienne Maison du Comté de Bourgogne.

Hugues de Lallemand, Chevalier, est nommé dans une Charte de l'Abbaye de Bellevaux, de l'an 1222.

I. Pons de Lallemand, Seigneur en partie de Gy, Choie & Chassaigne, eut pour fils :

II. Poncelin de Lallemand, Ecuyer, Seigneur en partie de Gy, Choie & Chassaigne, qui vendit certains Fiefs qu'il possédoit en Franche-Comté à l'Archevêque de Besançon, par contrat du mois de Février 1332, dans lequel il est fait mention de Pons de Lallemand, son pere. Il eut pour enfans : — Thomas, tué à la bataille de Poitiers en 1356; — & Rodolphe, qui suit.

III. Rodolphe de Lallemand, fut pere de

IV. Jean de Lallemand, Ecuyer-Tranchant d'*Othon*, Comte *de Bourgogne*.

V. Jacques de Lallemand, fils du précédent, Seigneur de Dombest, épousa *Jeanne de Salins*, & en eut : — Gerard, qui suit; — & Jeanne, dont le testament fut publié à l'Officialité de Besançon l'an 1361, dans lequel elle nomme ses pere & mere.

VI. Gerard de Lallemand, Chevalier, Tribun, autrement Colonel dans l'Armée, avec laquelle *Jean, Duc de Bourgogne*, entra dans Paris en 1407, avoit épousé *Etiennette de Grozon*, dont :

VII. Hugues de Lallemand, Seigneur de Grozon, créé *Chevalier* par *Philippe*, Duc *de Bourgogne*, & Tribun des Soldats lors de la prise de la ville de Liége en 1408. Il eut de son mariage avec *Bonne de Plaine*,

VIII. Pierre de Lallemand, Conseiller du Conseil secret de *Charles*, Duc *de Bourgogne*, tué à la bataille de Morate, laissant de sa femme, *Louise de Rosey*,

IX. Etienne de Lallemand, Seigneur de Grozon, marié à *Oudette de Jouffroy*, dont vint :

X. Guillaume de Lallemand, Ecuyer, Seigneur de Grozon, qui épousa *Claudine d'Augerans*, & en eut :

XI. Guillaume de Lallemand, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de Grozon & d'Augerans, marié à *Catherine de Boudiere*, Dame de Montmirey, dont :

XII. Jean de Lallemand, II. du nom, Chevalier, Baron de Bouclans, Waitte, Longepierre, Tavaux, Nancuiſſe, Seigneur de Grozon, Augerans, Montigny, Belmont, Coſtebrune, Courmaillon, Roulans, Douvot, Chaſtelot, Rantſire, Nancray, Saint-Cyr, Choiſel, Criſet, Nans, Champvans, Fontein, Binans & des trois Ougney. Il fut Garde des Sceaux de l'Empereur Charles-Quint; Miniſtre & Secrétaire d'Etat, Inſpecteur-Général des Royaumes d'Arragon & des deux Siciles, Ambaſſadeur Plénipotentiaire pour le traité de Madrid qu'il conclut avec le Roi François I, & qu'il ſigna au nom de l'Empereur, qui le créa *Comte*, par Diplôme du 9 Juillet 1523. Il teſta le 26 Août 1560, & mourut l'année ſuivante. Il avoit épouſé, par contrat paſſé à Burgos le 10 Juillet 1524, *Anne d'Anneton*, Comteſſe d'Aſcot, Dame de Bayette, Caſſy & Labaux. Elle teſta le 5 Mars 1545, & fut inhumée dans la Chapelle de Bouclans, où l'on voit ſon mauſolée & celui de ſon mari, ſur lequel ſont les armes de leurs 16 quartiers paternels & maternels. Leurs enfans furent : — — 1. Jean, Comte de Lallemand, Baron de Longepierre, Capitaine de 100 Arquebuſiers à cheval, tué en 1565, ſans enfans d'*Anne de Dugny*, ſa femme; — 2. Charles, Baron de Waitte, mort ſans poſtérité légitime. Il eut pluſieurs enfans de Demoiſelle *Marie de Louvrein*, Flamande, qui ont fait ſouche en Flandres; — 3. Pierre, Baron de Montigny, créé Chevalier par Philippe II, Roi d'Eſpagne. Il épouſa *Jeanne*, fille de *Claude de Montfort-Taillans*, Chevalier d'honneur au Parlement de Dole, & d'*Anne de Couhé*, dont il eut deux filles, ſçavoir : — Nicole de Lallemand, mariée à *Adrien de Roſieres*, Seigneur de Sorans; — & Dorothée de Lallemand, femme de *Henri de Pierrefontaine*, Seigneur de Voillans; — 4. Guillaume, Baron de Tavaux, Gentilhomme de la Chambre du Roi Philippe II, qui le créa *Chevalier* : il mourut ſans enfans; — 5. Claude, qui ſuit; — 6. Nicolas, Seigneur de Criſſey, Choiſel, Courmaillon, Coſtebrune & des trois Ougney, marié à *Eve de Meligny*, dont il n'eut que deux filles, ſçavoir : — Françoise de Lallemand, femme de *N... de Falletans*, Seigneur de Melin, Commiſſaire-Général de la Cavalerie au ſervice d'Eſpagne; — & Anne de Lallemand, épouſe d'*Antoine d'Orſans*, Seigneur dudit lieu, Bailli de Charolois; — 7. Claudine, mariée à *Claude de Cicon*, Chevalier, Seigneur de Richecourt, Chambellan du Duc de Lorraine; — 8. Mencie, alliée, 1°. à *Simon de Meligny*, Seigneur de Dompierre; & 2°. à *Pierre de Grachaux*, Seigneur de Raucourt, Gouverneur de Dole; — 9. & Catherine de Lallemand, femme de *Pierre de Saubiz*, Seigneur de Montrond.

XIII. Claude, Comte de Lallemand, Seigneur de Belmont, tué devant Maſtricht, étant Enſeigne-Colonel du Comte *de Vergy*. Il avoit épouſé, par contrat du 13 Octobre 1563, *Anne de Mailly*, fille de *Gaſpard*, Baron d'Eſcot, Bailli de Dijon, & de *Claude de Prie* (fille d'*Aimar de Prie*, Baron de Montpoupon, Grand-Maître des Arbalêtriers de France, & de *Claudine de la Baume-Montrevel*). De ce mariage vinrent : — François, qui ſuit; — & Henri-Denis, pere par ſa femme *Catherine d'Andelot*, de — Françoise de Lallemand, mariée à *Pierre Aubert*, Seigneur de Rezies & de Chaumerſem.

XIV. François, Comte de Lallemand, Chevalier, Baron de Waitte, Seigneur de Courmaillon, Coſtebrune, Belmont, Augerans, Chaſtelot & des trois Ougney, Gouverneur de Bletterans, fut Député vers le Roi de France pour la neutralité des deux Bourgognes; créé *Chevalier* par Lettres de l'Archiduc Albert, du 26 Avril 1608, tant en conſidération de la Nobleſſe de *ſon extraction*, que des importantes commiſſions dans leſquelles il avoit réuſſi pour le bien de l'Etat & de la Province; fut reçu Chevalier de la Confrairie de Saint-Georges, le 30 Avril 1612, & mourut le 22 Décembre 1613. Il avoit épouſé, 1°. *Catherine de Montrichard*; & 2°. par contrat du 12 Septembre 1596, *Anne de Chaffois*, fille de *Bénigne*, Seigneur de Courcelles, Purgerot, Munant & Danjoux, Chevalier de la Confrairie de Saint-Georges, & de *Bonne de Scevs*, fille de *Claude*,

Seigneur

Seigneur de Buttier, Maillot, Angirey, & d'*Adrienne d'Andelot-Tromaré*. Du premier lit vinrent deux filles; — l'une, Chanoineſſe à Migette; — & l'autre nommée ETIENNETTE DE LALLEMAND, femme de *N... de Pillot*, Seigneur de la Motte. Du ſecond lit il eut : — 1. HENRI, qui ſuit; — 2. & ADRIEN, tige de la branche de Belmont, rapportée ci-après.

XV. HENRI, Comte de LALLEMAND, Baron de Waitte, Seigneur de Courmaillon, Coſtebrune & des trois Ougney, créé *Chevalier* par Lettres du Roi d'Eſpagne du 27 Septembre 1623, avoit épouſé, par contrat du 20 Septembre 1621, *Anne-Françoiſe d'Oiſelet*, Chanoineſſe de Remiremont, fille de *Claude*, Seigneur de Villers-Chemin & de Lavigney, & de *Claudine d'Oiſelet*. Elle teſta le 11 Mars 1632 & eut pour enfans : — 1. CLAUDE-FRANÇOIS, qui ſuit; — 2. JACQUES-FRANÇOIS, Chevalier de Malte, Commandeur de Montigny; — 3. JEAN-BATISTE-CLÉRIADUS, Religieux à Saint-Claude; — 4. CLAUDINE, femme d'*Hermanfroy d'Henneţey*, morte ſans enfans; — 5. CLAUDINE-BÉNIGNE, Abbeſſe des Bernardines de Dole; — 6. & LOUISE, mariée, par contrat du 25 Février 1654, à *Pierre-François de Jouffroy*, Seigneur de Douillart, dont elle fut la ſeconde femme. D'eux deſcendent la branche de *Jouffroy d'Uxelles*.

XVI. CLAUDE-FRANÇOIS, Comte DE LALLEMAND, Baron de Waitte & de Lavigney, Seigneur de Courmaillon, Coſtebrune, Leſcouvotte & la Bertiniere, fut reçu Chevalier de la Confrairie de Saint-Georges, Capitaine d'une Compagnie de 120 Cuiraſſiers avec Brevet de Meſtre-de-Camp au ſervice d'Eſpagne, & Gouverneur de Faucogney. Sa Terre de *Lavigney* fut érigée en ſa faveur en *Baronnie*, par Lettres de PHILIPPE IV, Roi d'Eſpagne, du 26 Novembre 1663. Il teſta le 21 Mai 1671, & mourut la même année. Il avoit épouſé, par contrat du 13 Décembre 1659, *Anne-Alexandrine de Cointet*, fille de *Fréderic*, Seigneur de Châteauvert, & de *Marguerite de Chaffoy*, dont : — 1. FRANÇOIS-ALEXANDRE, Capitaine au Régiment de Saint-Maurice, tué, en 1690, à la bataille de Staffarde, ſans alliance; — 2. FRÉDERIC, Grand-Chambrier de Saint-Claude, co-Adjuteur du Cardinal *de Polignac*, pour l'Ordre du Saint-Eſprit de Montpellier, Abbé Commendataire de Saint-Airy de Verdun, par Brevet du 10 Juin 1720, & par Bulles du 13 Février 1721; — 3. THOMAS, Grand-Chambrier du Chapitre de Gigny, & Prieur de Chaſtel; — 4. JACQUES-FRANÇOIS-ADRIEN, Chevalier de Malte tué à la bataille de Staffarde, étant Cornette de la Compagnie de ſon frere; — 5. CHARLES-BATISTE, qui ſuit; — 6. & une fille, dite *Madame de Lavigney*, Chanoineſſe de Migette.

XVII. CHARLES-BATISTE, Comte DE LALLEMAND, Chevalier, Baron de Waitte & de Lavigney, Seigneur de Coſtebrune, Courmaillon, Leſſey, la Bertiniere, Leſcouvotte, fut d'abord reçu dans le Chapitre de Saint-Claude, puis dans la Confrairie de Saint-Georges le 22 Avril 1696, & épouſa, par contrat du 28 Octobre 1700, *Olimpie-Hippolite*, Comteſſe d'*Arberg-Valengin* & du Saint-Empire, fille de *Claude-Nicolas*, Comte d'*Arberg-Valengin* & du Saint-Empire, Chevalier, Seigneur de Mathuy, Mandeure, Treſvillers, Roye, la Coſte, & d'*Anne-Théodore*, Comteſſe *de Daun*, Baronne de la Terre libre & Impériale d'Eſloo, Dame de Saſenem, Keit, Soleuvre & de Chifflange; & petite-fille de *Nicolas*, Comte d'*Arberg*, de Valengin & du Saint-Empire, & d'*Olimpie-Thereſe-Hippolite de Gaure*, née Comteſſe de Frezin, Baronne d'Eſloo, fille de *Pierre-Erneſt de Gaure*, Comte de Frezin, Baron d'Inchy & d'Eſloo, Gouverneur du Queſnoy, & d'*Eliſabeth*, Comteſſe *de la Marck*, fille de *Philippe*, Comte *de la Marck*, Baron de Lumain, & de *Catherine*, Comteſſe *de Manderſcheydt*. Le Comte DE LALLEMAND obtint, en Mai 1706, des Lettres-Patentes de LOUIS XIV, qui lui confirmerent le titre de *Comte*, accordé à JEAN DE LALLEMAND par l'Empereur CHARLES-QUINT. Ces Lettres qui rappellent l'ancienneté de ſa Maiſon, furent enregiſtrées au Parlement. Il eut de ſon mariage : — PHILIPPE-VIRIC-LAURENT, qui ſuit; — 2. NICOLAS, Chevalier de la Confrairie de Saint-Georges, ſous-Lieutenant au Régiment du Roi, Infanterie, puis Capitaine au Régiment de Touraine, tué à la bataille de Dettingen ſans alliance; — 3. THO-

MAS, Chevalier de la Confrairie de Saint-Georges, puis Chanoine de Saint Claude, mort jeune; — 4. & THÉODORE-GABRIELLE, Chanoineſſe de Migette, puis mariée, 1°. à *Edmond*, Comte *de Breſſey*, Chevalier, Seigneur de Rougemont, Capitaine de Cavalerie au Régiment de Beringhen; & 2°. au Baron *de Malſaigne*.

XVIII. PHILIPPE-VIRIC-LAURENT, Comte DE LALLEMAND, Chevalier, Baron de Waitte & de Lavigney, Seigneur de Courmaillon, Leſſey, Coſtebrune, Glamondans, Vauchamps, Champline, Mathey & Mandeure, fut d'abord Page du Duc LÉOPOLD DE LORRAINE, entra enſuite au ſervice de France; fut Capitaine au Régiment de Touraine, & reçu Chevalier de la Confrairie de Saint-Georges. Il eſt mort le 9 Mars 1773, & avoit épouſé *Françoiſe d'Eſterno*, fille de *Lambert-Joſeph*, Comte *d'Eſterno*, Seigneur de Refrenche, Chevalier de Saint-Louis, Lieutenant-Colonel du Régiment de Groſbois, & de *Jeanne-Alexis de la Haye-de-Verpe*, fille unique & héritiere de *Marc de la Haye-de-Verpe*, Chevalier, Seigneur de Pithgam, Cham & Herbelliere, Mayeur de Saint-Omer, & de *Marie-Jeanne*, Baronne *de Vinterfeldt*, ſœur des Marquis & Comte *de Vinterfeldt*, Lieutenans-Généraux des Armées d'Eſpagne. De ce mariage ſont nés: — 1. FRANÇOIS-PHILIPPE-HIPPOLITE, qui ſuit; — 2. GABRIEL-THÉODORE, d'abord Page du Roi, & enſuite Aide-Major du Régiment de Bauffremont, Dragons; — 3. ANTOINE-EMMANUEL, dit *le Baron de Waitte*; — 4. & GABRIELLE-FERDINANDE-ALEXIE, femme de *Charles-Etienne-Maximin*, Comte *de Jouffroy*, Seigneur de Gonſans.

XIX. FRANÇOIS-PHILIPPE-HIPPOLITE, Comte DE LALLEMAND, né le 6 Décembre 1739, Chevalier, Baron de Waitte, Seigneur de Coſtebrune, Courmaillon, Leſſey, Champline, Glamondans, Vauchamps, Mathey, & Mandeure, embraſſa d'abord l'état Eccléſiaſtique, & fut Chanoine de Baume ſur ſes preuves reçues le 20 Novembre 1749. Après la mort de ſon frere il prit le parti des armes; fut fait, le 1 Mars 1756, Lieutenant au Régiment d'Infanterie de Belſunce, & eut une Compagnie le 15 Octobre 1761. Il eſt Capitaine au Régiment de Flandres, & a été reçu dans la Confrairie de Saint-Georges en 1767. Il a épouſé, par contrat du 22 Mai 1766, *Jeanne-Henriette*, Comteſſe *de Rennel*, fille de *Nicolas-François* Comte *de Rennel*, & du Saint-Empire, Chevalier, Seigneur de Mehoncourt, Miniſtre & Secrétaire d'Etat de L. A. R. DE LORRAINE, & de *Madelene*, Comteſſe *de Pons-de-Rennepont*, fille de *Claude-Alexandre*, Marquis *de Pons-de-Rennepont*, Maréchal des Camps & Armées du Roi, & d'*Anne-Dorothée de Bettainvillers*; & petite-fille de *Pierre de Pons*, Marquis de Rennepont, Maréchal des Camps & Armées du Roi, & de *Marguerite de Choiſeul-Meuſe*. De cette alliance il y a eu: — GABRIELLE-FERDINANDE-ALEXIE, née le 15 Mai 1767, morte le 30 Mai 1768; — & HENRIETTE-ALEXIE-FRANÇOISE, née le 25 Mars 1768.

Seigneurs de BELMONT.

XV. ADRIEN DE LALLEMAND, fils puîné de FRANÇOIS, & d'*Anne de Chaſſois*, ſa ſeconde femme, Seigneur de Belmont, Augerans & Chaſtelot, reçu à la Confrairie de Saint-Georges le 26 Avril 1654, entra au ſervice d'Eſpagne avant 1619, fut Adjudant Général de la Cavalerie, & ſucceſſivement nommé Commandant des Châteaux de Neufchâtel, de Nozeroy & de la Ville de Dole, le 22 Avril 1645, & mourut en 1657. Il avoit épouſé, 1°. par contrat du 26 Août 1626, *Anne-Eliſabeth de Choiſeul*, fille de *François*, Baron d'Aigremont, & d'*Adrienne de Lavaulx*; & 2°. *Anne de Fauche*, fille de *Nicolas*, Avocat-Général au Parlement de Dole, & niéce de *Jean-Jacques de Fauche*, Archevêque de Beſançon. Il eut du premier lit: — 1. CLAUDE-BÉNIGNE, Religieux à Saint-Claude; — 2. CLAUDE-FRANÇOISE, mariée à *François-Batiſte d'Aubanne*, Seigneur de Tieffrans; & du ſecond lit: — 3. GASPARD-BONAVENTURE, qui ſuit; — 4, 5 & 6. JACQUES-ADRIEN, CLAUDE & CHARLES-ALBERT, morts ſans alliance.

XVI. GASPARD-BONAVENTURE, Comte DE LALLEMAND, Chevalier, Seigneur de Belmont, épousa *Anne de Rohan*, dont il eut — BERNARDINE-JOSEPHINE DE LALLEMAND, mariée à *Paul-François*, Marquis *de Saint-Mauris-Chaſtenoi*.

Les armes de LALLEMAND DE WAITTE ſont : *d'argent, à la faſce de ſable accompagnée de 3 tréfles de gueules, 2 en chef & 1 en pointe.* Mémoire envoyé.

LALLEMANT, Seigneur de l'Etrée en Champagne, porte : *de ſable, au chevron accompagné de trois étoiles, celle de la pointe ſurmontée d'un bezan, le tout d'or.*

LALLEMANT DE MACQUELINE : Cette Famille eſt originaire de Châlons en Champagne, où elle eſt connue, entre les plus conſidérables, il y a plus de 200 ans.

CHARLES-LOUIS LALLEMANT, Comte de Levignen, Seigneur de Betz, de Macqueline & d'Ormoy-le-Davion, Receveur-général des Finances de Soiſſons, & Fermier-général, eſt mort le 18 Février 1730, laiſſant de *Catherine-Charlotte Troiſdames*, décédée le 2 Septembre 1740 : — 1. LOUIS-FRANÇOIS LALLEMANT, Comte de Levignen, Maître des Requêtes, depuis 1719, & Intendant d'Alençon, depuis 1726 ; — 2. JACQUES-CHARLES-ALEXANDRE LALLEMANT, Evêque de Séez, mort le 6 Avril 1740 ; — 3. MICHEL-JOSEPH-HIACINTHE LALLEMANT-DE-BETZ, Fermier-général ; — 4. ÉTIENNE-CHARLES-FÉLIX LALLEMANT-DE-NANTOUILLET, auſſi Fermier-général, & Receveur-général des Finances de Soiſſons ; — 5. ALEXIS, qui ſuit ; — 6. N... LALLEMANT, premiere femme de *Pierre-Paul Hébert du Buc*, ci-devant Maître des Requêtes ; — 7. N... LALLEMANT, mariée avec *Claude-Félix le Pelletier-de-la-Houſſaye*, Intendant des Finances ; — 8 & 9. & deux autres filles, Religieuſes de la Viſitation à Paris.

ALEXIS LALLEMANT-DE-MACQUELINE, Ecuyer ordinaire du Roi, a épouſé, le 19 Septembre 1743, *Marie-Anne-Louiſe le Cocq*, ſa couſine-germaine, fille de feu *Jean-Batiſte le Cocq*, Marquis de Goupillieres, Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel du Roi, mort le 1 Avril 1737, & de *Geneviéve-Marguerite Daſy*, ſa ſeconde femme. Faute de *Mémoire*, nous ignorons s'il a des enfans. *Mercure de France* des mois de *Février* 1740, *pag.* 392, & de *Novembre* 1743, *pag.* 2534. Les armes : *de gueules, au lion d'or.*

* LA LOUPTIERE, en Champagne, Diocèſe de Sens. Terre ſeigneuriale avec pluſieurs mouvances & un Château, qui a donné ſon nom à un aîné de la Maiſon de *Relongue*, connue dans la République des Lettres par ſes Poëſies. *Voyez* RELONGUE.

LALYE : Famille noble de Salins, en Franche-Comté, dont étoit

NICOLAS & CHARLES DE LALYE, qui parurent à l'arriere-ban des Nobles du Bailliage d'Aval en 1562. Elle s'éteignit dans celles d'*Udreſſier* & de *Patornay*, par les mariages de BARBE DE LALYE, avec *Philippe d'Udreſſier*, Ecuyer, & d'ANNE DE LALYE, avec *Nithier Patornay*, auſſi Ecuyer. Cette Famille portoit : *d'argent, à 3 aigles éployées de ſable.* Nobiliaire de la ville de Salins, *Tome II, pag.* 169.

* LAMBALLE : Comté en Bretagne, qui appartient au Duc *de Penthievre*, dont le feu fils, LOUIS-ALEXANDRE-STANISLAS DE BOURBON, étoit titré *Prince de Lamballe.*

LAMBERT : Famille établie en Angoumois, en Bourgogne & en Périgord, dont il eſt parlé dans l'*Armorial de France, Regiſtre II, Part. II.* L'ancienne nobleſſe des Seigneurs *de Bonnes*, en Angoumois, auteurs communs des Marquis *de Saint-Bris*, en Bourgogne, & des Seigneurs *de la Mazardie*, en Périgord, tous du ſurnom de LAMBERT, ſe prouve par ſept titres latins originaux ; le premier, de l'an 1276 ; le ſecond,

de 1288; le troiſieme, de 1302; le quatrieme, de 1310; le cinquieme, de 1313; le ſixieme, de 1318; & le ſeptieme, du 5 des Calendes de Mars 1329.

I. Pierre de Lambert, Damoiſeau, Seigneur de Lamourat, autrement de la Filolie (en Latin *de Lamorato*, ou *del Amorato*) de la Mazardie & de la Jariſſie, épouſa, en 1441, *Catherine de Lamourat*, dont, entr'autres enfans:

II. Raimond de Lambert, Seigneur de Lamourat, de la Mazardie, &c. déclaré à Périgueux le 16 Septembre 1491, exempt de la comparution aux bans & arriere-bans des Nobles de la Sénéchauſſée de Périgord. De *Marie Chaſſerel*, ſa femme, il eut:

III. Jacques de Lambert, Ecuyer, Seigneur de Lamourat, &c. qui épouſa *Marguerite Arnal-de-la-Faye*, de laquelle vinrent: — Bertrand, qui ſuit: — & Pierre de Lambert, auteur des Seigneurs de Rouziers, de la Mazardie, &c. rapportés ci-après.

IV. Bertrand de Lambert, Ecuyer, Seigneur de la Filolie, autrement nommée *Lamourat*, eut de ſon premier mariage, accordé en 1541, avec *Jeanne de Laux-de-la-Coſte-d'Allemans*, entr'autres enfans:

V. Jean de Lambert, I. du nom, Ecuyer, Seigneur de la Filolie & des Ecuyers, qui, après avoir été homme d'armes dans la Compagnie du Roi de Navarre, Henri IV, depuis Roi de France, continua de ſervir ce Prince dans toutes les guerres qu'il eut à ſoutenir, lors de ſon avénement à la Couronne. Il étoit Maître-d'Hôtel de ſa Maiſon en 1591, & Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre. Il épouſa, en 1576, *Marguerite Robinet-de-la-Serve*, dont naquirent: — 1. Gaston de Lambert, Page du Roi Henri *le Grand*, ſucceſſivement Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre en 1610, & Capitaine-Lieutenant de la Compagnie des Gendarmes du Prince *Henri de Naſſau*, en 1618, mort ſans poſtérité en 1622; — 2. François de Lambert, Seigneur de Lamourat, Meſtre-de-Camp & Gouverneur des Ville & Citadelle de Noyon, mort au ſiége de Montauban en 1621, ſans alliance; — 3. Henri, filleul du Roi Henri IV, l'un des Aumôniers de ce Prince, Abbé de Groſboſc, ou Groſbois en 1614, & depuis Prieur de Cirey, Abbé de Saint-Pierre d'Auxerre & de Hautefontaine, Diocèſe de Châlons en Champagne; — 4. Jean, qui ſuit; — 5 & 6. & deux filles mariées: l'aînée, en 1601, à *N... de Champagne*, Seigneur du Mas en Périgord; & la ſeconde, en 1612, à *N... Denard*, Seigneur de Vauzelle en Périgord.

VI. Jean de Lambert, II. du nom, Marquis de Saint-Bris en Auxerrois, Baron de Chitry, Seigneur des Ecuyers, &c. d'abord Page du Roi Henri *le Grand*, fit enſuite ſes premieres armes en Hollande, ſous le Prince *Maurice de Naſſau*. De retour en France, il ſervit dans toutes les guerres qui agiterent le Royaume, & fut fait Maréchal-de-Camp en 1635. Louis XIII. lui donna le Gouvernement de Metz & du Pays Meſſin, vacant par la mort du Cardinal *de la Valette*. Il ſe trouva, en 1644, au ſiége de Gravelines, où il rendit au Roi & à l'Etat un ſervice très-ſignalé, en empêchant l'ennemi de profiter de la diviſion qui étoit dans l'armée Françoiſe, provenue d'une diſpute entre les Maréchaux *de la Meilleraye* & *de Gaſſion*, dans la tranchée, qui s'étoient emportés juſqu'à appeller, chacun de ſon côté, les troupes qui avoient pris parti dans cette querelle. Il arrêta le Régiment des Gardes & celui de Navarre, déja prêts à ſe charger, & leur défendit, de par le Roi, de reconnoître, en cette occaſion, leurs Généraux. Il fut nommé Lieutenant-Général en 1648, & chargé de conduire le ſecours qu'on envoyoit à Naples: cet ordre n'eut point ſon exécution, l'envoi ayant été arrêté par la priſe du Duc *de Guiſe*. Dans la guerre civile, arrivée peu de tems après, il ne quitta point le parti du Roi, quelques avantages que le parti oppoſé lui offrit. Sa Majeſté, ſatisfaite de ſa fidélité, lui écrivit pour l'en remercier, & lui fit expédier, à ſon inſçu, le 21 Novembre 1651, un brevet de Chevalier, Commandeur de l'ordre du Saint-Eſprit. Il avoit acquis, le 26 Octobre 1642, la Terre de *Saint-Bris* en Bourgogne, ancienne Baronnie mouvante du Comté d'Auxerre, érigée en *Marquiſat* au mois de Mars 1619, pour *Charles de Coligny*,

Marquis d'Andelot. Cette érection fut confirmée par Lettres du mois de Février 1644, enregiſtrées au Parlement de Paris le 27 Avril, & en la Chambre des Comptes de Dijon le 3 Juin ſuivant, en faveur dudit JEAN DE LAMBERT, Baron de Chitry. De ſon mariage, accordé en 1626, avec *Anne de Gentils*, il eut deux garçons & quatre filles, entr'autres : — 1. HENRI, qui ſuit ; — 2. N... DE LAMBERT, mariée au Comte *d'Apremont* en Lorraine ; — 3. & une autre fille, Abbeſſe du Perrai en Anjou.

VII. HENRI DE LAMBERT, Marquis de Saint-Bris, Baron de Chitry, né le 3 Novembre 1631, mort en 1685, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & Gouverneur des Ville & Duché de Luxembourg, avoit épouſé, en 1666, *Anne le Marguenat*, fille d'*Etienne le Marguenat*, Ecuyer, Seigneur de Courcelles, dont : — HENRI-FRANÇOIS, qui ſuit ; — & MONIQUE-THÉRESE DE LAMBERT, mariée, en 1703, à *Louis de Beaupoil*, Marquis de Saint-Aulaire.

VIII. HENRI-FRANÇOIS DE LAMBERT, Marquis de Saint-Bris & Baron de Chitry, connu ſous le nom de *Marquis* DE LAMBERT, d'abord Mouſquetaire dans la premiere Compagnie en 1694, Lieutenant du Régiment du Roi, Infanterie, en 1695, Colonel du Régiment de Périgord, Infanterie, par commiſſion du 2 Février 1697, Brigadier le 4 Octobre 1705, Chevalier de Saint-Louis en 1709, Maréchal-de-Camp le 29 Mars 1710, Lieutenant-Général des Armées du Roi le 30 Mars 1720, & Gouverneur d'Auxerre, eſt mort le 21 Avril 1754, en ſa 78e année. Il avoit épouſé, 1°. le 10 Janvier 1725, *Marie-Renée-Angélique de Larlan-de-Kercadio-de Rochefort*, alors veuve de *François du Parc*, Marquis de Locmaria, Lieutenant-Général des Armées du Roi, morte ſans poſtérité en 1736, fille de *Jean-Batiſte de Larlan-de-Kercadio*, Seigneur de Rochefort, Préſident à Mortier au Parlement de Bretagne, & de *Madelene Courtin* ; & 2°. le 26 Février 1740, *Louiſe-Thereſe de Menou*, morte le 28 Février 1766, en ſa 52e année, fille de *François-Charles*, Marquis *de Menou*, Seigneur de Prunay-le-Gillon, &c. Brigadier des armées du Roi, & de *Marie-Anne-Thereſe de la Grandiere-de-Meurcey*. Le Marquis DE LAMBERT a eu de ce ſecond mariage un fils, mort enfant.

Seigneurs de ROUZIERS, *de* LAMOURAT *& de* LA MAZARDIE, *en Périgord.*

IV. PIERRE DE LAMBERT, I. du nom, Seigneur de Rouziers, de Lamourat, & de la Mazardie, fils puîné de JACQUES DE LAMBERT, Seigneur de Lamourat, &c. & de *Marguerite Arnal-de-la-Faye*, fut, ſelon un titre du 11 Mai 1564, Conſeiller de la Reine de Navarre, mere du Roi HENRI IV, ſon Vice-Chancelier & Garde des Sceaux en Périgord & en Limouſin. De ſa premiere femme, *Jeanne d'Alby*, il eut :

V. BERNARD DE LAMBERT, Ecuyer, Seigneur de Lamourat, qui épouſa *Catherine de Ciourac*, dont :

VI. PIERRE DE LAMBERT, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de Rouziers & de la Mazardie, marié, en 1595, avec *Anne Sandillon-de-la-Foucaudie*. Il fut pere de :

VII. MARC DE LAMBERT, Ecuyer, Seigneur de la Mazardie & de Rouziers, qui épouſa, 1°. en 1615, *Marguerite Texier* ; & 2°. en 1640, *Antoinette d'Abzac*, de la branche d'*Abzac de Mayac*, cadette d'*Abzac de la Douze*. Du premier lit il eut : — 1. PIERRE DE LAMBERT, III. du nom, maintenu dans ſa nobleſſe en 1667. Il épouſa *Françoiſe des Ecuyers-de-Grandillac*, & n'en laiſſa qu'une fille : — N... DE LAMBERT, mariée, en 1698, avec le Seigneur *de Clapier*, en Saintonge ; & du ſecond lit : — 2. HENRI DE LAMBERT, Seigneur du Change en Périgord, Lieutenant de Roi de la Ville & Citadelle de Saintes en 1676, marié à *Catherine Guiot-du-Dognon*, dont il n'eut que deux filles, ſçavoir : — MARIE-LOUISE-THÉRÈSE DE LAMBERT, femme de *N... Maſſan*, Seigneur de Puizeux ; — & CATHERINE DE LAMBERT, épouſe de *N... de la Taſte*, Lieutenant des Gardes du Corps du Roi, & Maréchal-de-Camp ; — 3. & GUILLAUME, qui ſuit.

VIII. GUILLAUME DE LAMBERT, Ecuyer, Seigneur de la Mazardie & de Saint-

Antoine en Périgord, co-Seigneur du Change, &c. épousa, en 1685, *Catherine de Glane.* De ce mariage eſt iſſu :

IX. Henri de Lambert, Seigneur de la Mazardie, &c. Mouſquetaire du Roi en 1711, enſuite Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de Chabrillant, ci-devant la Tour. Il a épouſé, le 18 Février 1734, *Marie-Anne-Adélaïde Guiſchard*, fille de *Charles Guiſchard*, Ecuyer, Seigneur & Patron d'Auxé, de Gueperoux, du Moulinet, &c. & de *Marie-Françoiſe de la Cervelle.* Nous ignorons, faute de *Mémoire*, s'il a poſtérité.

Les armes : *coupé, emmanché de gueules de 3 piéces, ſur deux & deux demi-piéces d'argent.*

Il y a encore pluſieurs autres familles du nom de Lambert, dont trois en Normandie : la premiere du Diocèſe & Election de Bayeux, dont les armes ſont : *de gueules, au chevron d'argent, accompagné de 2 croiſſans de même en chef, & d'une étoile d'or en pointe.*

De la ſeconde étoit Marie-Angélique-Charlotte Lambert de Londe, reçue à Saint-Cyr, en Novembre 1685, après avoir prouvé ſa nobleſſe depuis Jean Lambert, Ecuyer, qui, ayant été recherché ſur ſa nobleſſe par les habitans de la Paroiſſe de Heugueville, fit preuve ſuffiſante, & y fut maintenu le 23 Février 1324. Les armes : *d'argent, à 3 bandes de ſable.*

La troiſieme eſt Lambert d'Herbigny. François Lambert, Seigneur d'Herbigny, fils de François, Seigneur d'Herbigny, Lieutenant du Bailli de Rouen au ſiége de Pont-l'Evêque, & de *Jeanne Amedien*, fut reçu Conſeiller au Grand-Conſeil le 16 Juin 1614, Conſeiller au Parlement de Paris le 27 Avril 1616, & Maître des Requêtes le 5 Avril 1621. Il réſigna, en 1628, & fut Conſeiller d'Etat ordinaire. Il épouſa, le 2 Mars 1615, *Jeanne de Meſmes*, fille de *Jean-Jacques de Meſmes*, Seigneur de Roiſſy, Maître des Requêtes, & d'*Antoinette Groſſaine*, dont : — 1. Henri, qui ſuit ; — 2. François, Seigneur de Mont-Saint-Jean, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi ; — 3. Jean-Jacques, Capitaine au Régiment des Gardes en 1648 ; — 4. Jeanne-Marie-Angélique, femme de *Charles de Rune*, Marquis de Fouqueſolle, Colonel d'un Régiment d'Infanterie ; — 5. & Antoinette, Religieuſe à Reims.

Henri Lambert, Seigneur d'Herbigny, Marquis de Thibouville, né le 3 Novembre 1623, Conſeiller au Parlement de Paris le 4 Février 1650, Maître des Requêtes le 16 Décembre 1660, Intendant à Moulins en 1666, en Dauphiné en 1679, à Montauban en 1691, à Lyon en 1694, puis à Rouen, Conſeiller d'Etat, mort le 23 Novembre 1700, âgé de 77 ans, avoit épouſé *Eliſabeth Rouillé*, fille de *Jacques Rouillé*, Receveur-général des Finances à Rouen, morte en Janvier 1730, âgée de 96 ans, laiſſant : — 1. Henri-François, Seigneur d'Herbigny, Marquis de Thibouville, Conſeiller au Grand-Conſeil le 12 Avril 1682, Maître des Requêtes le 19 Janvier 1687, Intendant de Montauban en 1691, de Lyon en 1694, & de Rouen en 1700, mort ſans alliance le 29 Juillet 1704 ; — 2. Pierre-Charles, qui ſuit ; — 3. Elisabeth, Religieuſe à Reims ; — 4. & Angélique, Religieuſe Supérieure de Sainte-Avoye en 1728.

Pierre-Charles Lambert, Seigneur d'Herbigny, Marquis de Thibouville, Conſeiller au Parlement de Metz le 6 Mars 1683, puis à celui de Paris le 6 Mai 1685, Maître des Requêtes le 25 Février 1693, Rapporteur du point d'honneur, & Conſeiller d'Etat le 1 Février 1723, mort le 15 Mars 1729, à 70 ans, avoit épouſé, le 28 Novembre 1703, *Louiſe-Françoiſe-Armande d'Eſtrades*, morte le 10 Octobre 1731, fille de *Louis*, Comte d'*Eſtrades*, Gouverneur de Dunkerque, & de *Marie-Anne Blouin*, ſa ſeconde femme, dont : — 1. Henri, qui ſuit ; — 2. Pierre-Armand, né le 26 Février 1712, Conſeiller au Parlement de Paris le 20 Mars 1734, mort ſans hoirs le 15 Septembre 1736, à 28 ans ; — 3. Elisabeth, née le 31 Décembre 1704, mariée, le 13 Septembre 1728, à *François-Guillaume Briçonnet*, Préſident aux Enquêtes du Parlement de Paris ; — 4. Louise, née le 23 Mars 1706, mariée à *Robert-François-René le Sens-de-Folleville*, Procureur-Général en la Chambre des Comptes de Rouen ; — 5.

MARIE-ARMANDE, née le 8 Avril 1708; — 6. & MARIE-ANGÉLIQUE, née le 22 Décembre 1709.

HENRI LAMBERT-D'HERBIGNY, Marquis de Thibouville, né le 14 Décembre 1710, Meſtre de Camp du Régiment de la Reine, Dragons, a épouſé, le 10 Décembre 1731, *Louiſe-Eliſabeth de Rochechouart*, née le 5 Décembre 1702, fille de *Louis de Rochechouart*, Seigneur de Montigny, & d'*Eliſabeth de Cugnac*. C'eſt ce que nous ſçavons ſur cette Famille, dont il eſt parlé dans le *Mercure de France*, du mois de *Septembre* 1736, *pag.* 2052.

Les armes : *d'azur, au lion d'or ; au chef d'argent, chargé de 3 étoiles de gueules.*

LAMBERT : Autre Famille, de laquelle étoit

JEAN-PIERRE LAMBERT, Contrôleur en la Chambre des Comptes de Paris, mort en 1728. Il avoit épouſé *Marie-Catherine Pepin*, fille de *Claude Pepin*, Correcteur des Comptes, dont :

CLAUDE-GUILLAUME LAMBERT, né le 9 Novembre 1694, reçu Conſeiller au Grand-Conſeil le 29 Janvier 1718, & Doyen du Semeſtre d'Été le 4 Janvier 1756. Il a épouſé, en Mai 1724, *Catherine-Thereſe Patu*, fille de *Philippe Patu*, Conſeiller en la Cour des Aides de Paris, & de *Louiſe-Claude de Launay*. De ce mariage ſont iſſus : — 1. CLAUDE-GUILLAUME, qui ſuit ; — 2. JEAN-PIERRE, né en 1728, Conſeiller au Parlement de Paris le 3 Mai 1753, marié le 7 Mai 1765, avec *Anne-Louiſe Guignace-de-Villeneuve*, fille de *Jean-Pierre Guignace-de-Villeneuve*, Conſeiller au Grand-Conſeil, & d'*Anne le Maître ;* — 3 & 4. & deux filles mortes.

CLAUDE-GUILLAUME LAMBERT, II. du nom, né le 9 Août 1726, Conſeiller au Parlement de Paris le 21 Août 1748, & Maître des Requêtes en 1767, a épouſé *M. Madelene de Beiſſier*, fille d'*Auguſtin de Beiſſier*, Maître des Comptes, & de *M. Marguerite Gautier*, dont des enfans.

Les armes : *de gueules, au chevron d'or, accompagné en chef de 2 croiſſans montans d'argent, & en pointe d'un arbre arraché d'or.*

* LAMBERTYE, en Périgord. Un *Mémoire*, dreſſé ſur titres & travaillé avec la derniere exactitude, nous apprend que cette Maiſon eſt ancienne & illuſtre, & qu'elle tient, depuis un tems immémorial, un des premiers rangs dans cette Province du Périgord. Elle a donné ſon nom à un Château très-conſidérable, rebâti pour la troiſieme fois. Il fut brûlé par les Anglois ſous le regne du Roi CHARLES VI, & une ſeconde fois par l'Amiral *de Coligny*, dans les troubles de la Religion Prétendue Réformée. Ce dernier incendie conſuma tous les titres qui ſe trouverent aux Archives de ce Château, où étoient réunis ceux des Châtellenies de Melet, de Noyre, d'Eſchalat, de Saint-Paul-la-Roche, Vaſſoux & les Plaſſons, biens appartenans à FRANÇOIS DE LAMBERTYE, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de Chevaux-Légers, Commandant une Compagnie de Gendarmes, qui étoit alors abſent avec ſes enfans, pour le ſervice du Roi. Tous ces faits ſont reconnus par les Lettres-Patentes que le Roi CHARLES IX lui accorda le 21 Mai 1571, par leſquelles ce Prince ordonne à ſon Sénéchal de Périgueux & autres, de ſe tranſporter ſur les lieux, de dreſſer procès-verbal dudit incendie, & de faire rendre, par autorité Royale, tous les droits qu'on devoit audit Sieur DE LAMBERTYE, dont les Cenſitaires vouloient ſe ſouſtraire faute de titres. Le procès-verbal & le papier terrier qui furent faits, en conſéquence de ces Lettres-Patentes, par ordre de Sa Majeſté, ſe trouvent aux Ar-

chives du Château de LAMBERTYE, & l'on voit encore les ruines de l'ancien, & celles du Village & de l'Eglise, où l'on distingue la forme de trois Autels.

La Terre a été depuis érigée en *Comté*, par Lettres du 1 Juin 1644, signées Louis, la Reine Régente présente, homologuées au Parlement & en la Chambre des Comptes, pour GABRIEL DE LAMBERTYE, Baron de Montbrun, mentionné ci-après degré VI de la premiere branche.

Celle de *Cons-la-Grandville* a été érigée en *Marquisat*, en faveur de NICOLAS-FRANÇOIS, Comte DE LAMBERTYE, Colonel des Gardes-du-Corps du feu Roi de Pologne, Duc de Lorraine & de Bar, Grand-Bailli de Luneville & Lieutenant-Général des Armées du Roi. Voyez le degré IX de la seconde branche. Il y a aux Archives de ce *Marquisat* plusieurs Lettres de CHARLES IX & de ses Successeurs, adressées à MM. DE LAMBERTYE, lesquelles annoncent la confiance que ces Princes avoient en eux, la distinction de leurs services & de leur naissance. Ils ont, dès le commencement du XVe siécle, pris les qualifications de *hauts & puissans Seigneurs*, *Barons*, *Comtes*, &c. Depuis 1600, une branche de cette Maison a occupé les premieres places en Lorraine, comme celles de Maréchaux de Lorraine & Barrois, de Grands-Baillis de Nancy & de Luneville, de Gouverneurs de Nancy, de Metz, de Longwy, &c., de Chambellans, premiers Gentilshommes de la Chambre des Ducs de Lorraine & du feu Roi de Pologne, d'Ambassadeurs en France, en Angleterre & en Allemagne; & celle de Colonel des Gardes-du-Corps de Sa Majesté le Roi de Pologne. Depuis 1590, vingt & un du nom DE LAMBERTYE ont été tués au service.

Cette Maison a donné un Lieutenant-Général des Armées, deux Chevaliers de l'Ordre du Roi, quatre Maréchaux de Camp, quatre Mestres-de-Camp de 12, de 16 & de 20 Enseignes à Drapeaux blancs, de cent hommes chacune; douze Capitaines de 100 hommes; trois de Chevaux-Légers, un de Gendarmerie, deux Enseignes, deux Guidons; un Brigadier des Armées du Roi; cinq Lieutenans-Colonels; 27 Capitaines, tant de Cavalerie, Dragons, que d'Infanterie; plusieurs Gouverneurs ou Commandans de Nancy, Metz, Furnes, Longwy, Neufchâteau, Clermont, Jamets & Stenay.

Dans la recherche que l'on a faite des titres de cette Maison à la Bibliothéque du Roi, dans les Archives du Languedoc, dans celles de la Chambre des Comptes de Pau; aux Châteaux de Montignac & de Pompadour; aux Abbayes de Dalon, de Solminiac & de Limoges; au Bureau des Finances de Bordeaux, aux Châteaux de Chabanois & de Rochechouart, & à la Tour de Londres, on a trouvé

BERENGER DE LAMBERTI, établi dans un Plaids, tenu en bas Languedoc avec *Bernard d'Anduze* & *Ponce de Pomerol*, en 1119. Il reçut les paroles de *Bernard IV*, Comte *de Melguel*, avec *Guillaume VI*, Comte *de Montpellier*, pour un nouvel accord en 1129; servit de témoin avec *Raimond d'Anduze*, *Ponce de Montlaur* & autres, à l'accord fait entre *Raimond*, Comte *de Provence*, & *Guillaume VI*, Comte *de Montpellier*, en 1135; fut présent avec RAIMOND & BERNARD DE LAMBERTI & autres, à l'accord fait entre *Béatrix*, Comtesse *de Melguel*,

guel, *Bernard Pelet*, ſon mari, & *Guillaume VI*, Comte *de Montpellier*, en 1146; & encore préſent avec *Raimond de Caſtres*, *Bertrand de Narbonne* & autres, à la donation faite par le Seigneur *de Lunel*, au Comte *de Montpellier*, en 1152.

Raimond de Lamberti ſigna le traité de paix entre *Guillaume VII*, Comte *de Montpellier*, & les Seigneurs *de Pignan*, dont il étoit arbitre, avec *Pierre de Narbonne*, *Guy d'Anduze*, & autres, en 1162.

Ponce de Lamberti eſt établi avec *Guillaume de Sabran*, *Pierre de Montferrant*, *Bertrand de Montlaur* & autres, comme témoins du ſerment mutuel de *Raimond V*, Comte *de Toulouſe*, & de *Guillaume VII*, Seigneur *de Montpellier*, en 1164. — On trouve un Raimond de Lamberti, nommé comme témoin au teſtament de *Guillaume VII*, Comte *de Montpellier*, à la Saint-Michel, au mois de Septembre 1172.

Bernard de Lamberty eſt nommé comme témoin de la donation du Comté de *Melguel*, par la Comteſſe *Béatrix* au Comte *de Toulouſe*, avec *Pierre de Taraſcon*, au mois de Décembre de la même année 1172; & il fut préſent à la publication du teſtament d'*Ermeſinde*, Comteſſe *de Melguel*, en 1176. — Berenger Lamberti, *Miles*, & Pierre Lamberti, auſſi qualifié *Miles*, (Chevalier) ſont nommés dans deux Chartes, citées dans la collection de Dom *Eſtiennot*, Bénédictin; la premiere, du 5 Juin 1175, eſt tirée du volume intitulé : *Antiquitatum in Septimaniâ ſeu Occutannia Benedictinorum, Partie I, N°. 557*; la ſeconde, en date du 7 Juillet 1196, eſt aux Archives de l'Abbaye de Solminiac, & extraite du volume intitulé: *Antiquitatum Lemovicencii Benedictinorum, Partie III, page 199.*

Geofroi de Lamberti, *Miles*, fut témoin à un acte paſſé à l'Abbaye de Dalon en 1207.—Amanieu Lamberti, *Miles*, eſt établi comme pere d'Arnaud, dans un acte de l'an 1256, où ce dernier met ſes biens ſous la protection du Roi d'Angleterre. — Pierre & Raphael de Lamberti ſont nommés dans un acte paſſé à Bordeaux en 1274. Ces deux titres ſont aux Archives du Bureau des Finances de Bordeaux. On trouve auſſi Pierre de Lamberti, qui épouſa *Matilde*, fille de *Bernard d'Eſcoſſan*, Seigneur de Langoiran, avant 1306.

Erard de Lamberti fut témoin d'un hommage rendu à *Helie de Talleyrand*, pour le lieu de Châteauneuf, le 15 Août 1280; il ſervit encore de témoin à un acte paſſé en 1285, entre *Guichard*, fils de *Falcon de Vend*, & ſon frere, où il prend le titre de *Miles;* & fut Gouverneur & Bailli de Meymac, par commiſſion d'Edouard I, Roi d'Angleterre, où il prend auſſi la qualité de *Miles*, en date du 24 Mai 1289.

Guillaume de Lamberti, Damoiſeau, ſervit de témoin à un acte paſſé en 1303, & rendit la veille de l'Aſcenſion, en 1312, deux hommages à *Archambaud*, Comte *de Périgord*, pour ſa maiſon & dîmes de Lambertie, & pour les dîmes qu'il poſſédoit auſſi dans la Paroiſſe de Davanceins. *Nota.* C'eſt ici que l'on voit pour la premiere fois *e* ajouté au mot de Lamberti, pour la Maiſon ſeulement, & ceux de ce nom l'ont pris dans la ſuite.

Ranulfe de Lamberti, Damoiſeau, conſentit à une vente en faveur de *Jean Vaully*, en la paroiſſe de Laſtour, le 14 des Calendes de Juin 1317.

Helie de Lamberti, Damoiſeau, conſentit auſſi à une vente en faveur de *Jean Bavelly*, en la paroiſſe de Burgnac, le jour de la Nativité, en l'année 1336.

On trouve dans les Archives de la Maiſon de *Chaſtaignier*, un titre de l'année 1390, où il eſt fait mention de Jean de Lambertie, Grand-Sénéchal de Parthenay. Il y a toute apparence qu'il eſt pere de Pierre, qui ſuit, & fils d'Helie; & que ce dernier eſt fils de Ranulfe, petit-fils de Guillaume, & arriere-petit-fils d'Erard de Lamberti, qualifié *Miles*, Gouverneur & Bailli de Meymac en 1289. Des Mémoires de Famille annoncent, qu'une Demoiſelle de la Maiſon de *Peruſſe-d'Eſcars* eſt entrée dans celle de Lambertie, & que ſa dot fut un démembrement des Terres de la Vauguyon & de la Couſſiere, conſiſtant dans les fiefs du Domphon, de Mouton & des Sauvages qui ſont encore réunis au

Comté de LAMBERTYE, & dont on rend hommage aux Seigneurs *de la Vauguyon* & *de la Couſſiere*. L'époque de cette réunion feroit croire que cette Demoiſelle *de Peruſſe* ſeroit femme de JEAN DE LAMBERTIE, & mere de .

I. PIERRE DE LAMBERTYE, Ecuyer, Seigneur des Châtellenies de Lambertye, de Melet & des fiefs de Vaſſoux; de Barronie, paroiſſe de Saint-Pierre de Frugy; de Domphon, paroiſſe de Maiſſonay; de Mouton, paroiſſe de Samathie; & d'un autre fief, paroiſſe de Preſſignat. Il avoit pour ſœur JEANNE DE LAMBERTYE, mariée, en 1380, à *Amanieu de Madaillan*, III. du nom, Sire de l'Eſpare. Ils firent bâtir le Château de Montataire, où leurs armes ſont encore. D'eux deſcendent les Marquis *de Laſſé*, les Duc & Comte *de Lauraguais* & la Marquiſe *de Coligny*.

PIERRE DE LAMBERTYE épouſa, en 1380, *Catherine de Farges*, fille de *Guillaume-Raimond de Farges*, & d'*Armande*, fille de *Pierre de Gontaut*, Baron de Biron, Chevalier Banneret, vivant en 1338, & de *Marie de Grailly*. Ses ayeules étoient des Maiſons de *Lomagne*, *Hautefort*, *Bruzac*, *Grimoard*, &c. Etant devenue veuve elle rendit hommage, le 10 Mai 1428, pour ſon fils, du fief de Domphon au Seigneur *de la Vauguyon*; & le 1 Décembre de la même année à *Jean de Vendôme*, Vidame de Chartres, Seigneur de Chabanois, du chef de *Catherine de Thouars*, ſa femme, pour les biens qu'elle avoit dans la paroiſſe de Preſſignat, au nom & comme tutrice de ſes enfans; ſçavoir: — JEAN, qui ſuit; — & trois filles, CÉCILE, MARGUERITE & JEANNE.

II. JEAN DE LAMBERTYE, Seigneur, Châtelain de Lambertye, de Melet, de Vaſſoux, de Domphon, de la Brouſſe, des Barreaux, de Barronie, de Mouton, paroiſſe de Samathie, aujourd'hui *Saint-Mathieu*, de Noyre, d'Eſchalat, & de Saint-Paul-la-Roche, du chef de ſa femme, rendit ſept hommages; le premier, le 25 Avril 1441, à *Jehan de Bretagne*, Vicomte de Limoges, pour les biens qu'il poſſédoit dans les paroiſſes de Chalus, Chabrol, Maumont, Corbefy, Abjac, Savignat & dans la Baronnie de Nontron; le ſecond, le 15 Avril 1445, au Seigneur *de la Vauguyon*, pour le fief du Domphon; le troiſieme, à *Jehan de Vendôme*, Vidame de Chartres, Seigneur de Chabanois, le 5 Septembre 1445, pour le fief de Chelitrac, paroiſſe de Preſſignat, dans lequel il eſt énoncé fils & principal héritier de noble homme PIERRE DE LAMBERTIE, Damoiſeau, Seigneur de Lambertie; le quatrieme, le 27 Mars 1473, à *Jehan*, Vicomte *de Rochechouart*, ſans déſignation des lieux; le cinquieme & le ſixieme, le 10 Mai 1483, à *Gauthier de Peruſſe*, Seigneur de la Vauguyon & de la Couſſiere, l'un pour une partie de la Terre de LAMBERTYE, & l'autre pour les fiefs de Mouton & du Domphon; & le ſeptieme hommage, le 22 Mars 1483, à *Jehan*, Baron *de Montbrun*, pour les fiefs de la Brouſſe & des Barreaux. JEAN DE LAMBERTYE reçut une déclaration de rente en 1451, aux droits de *Jeanne Vigier*, Demoiſelle, ſa femme, fille de noble *Hugon Vigier*, Damoiſeau, dans la paroiſſe de Buſſieregalant, & fit un échange, le 6 Juin 1461, avec *Pierre de Maulmont*. Il avoit ſervi de témoin, le 18 Mars 1443, en qualité de parent au contrat de mariage de *Marguerite*, fille de *Raimond de Salignac*, & d'*Alix de Peruſſe*, avec *Jean de Bonafos*, Seigneur de Teſſieux. Il parut le troiſieme dans la montre des hommes d'armes de la Compagnie d'*Alain d'Albret*, Comte de Périgord, en qualité de *Brigantinier à quatre chevaux avec ſon Courtilleur*, tous les deux armés d'un corſet, épée & javeline. Dans la même montre ſont compris *Louis de Caumont*, le Baron *de Biron*, *Antoine de Salignac* ou *Salagnac*, le Sieur *de Hautefort*, *Arnoul de Bourdeil*, *Pierre de Saint-Gelais*, *Jean de Saint-Aſtier*, *Triſtan de Turenne* & autres. Il y a aux Archives du Château de Conezac pluſieurs déclarations de rentes qui lui furent rendues depuis 1445 juſqu'en 1483. Il épouſa, comme nous l'avons dit ci-deſſus, Demoiſelle *Jeanne de Vigier*, fille de noble *Hugon*, Damoiſeau, deſcendue d'*Etienne de Vigier*, qui prenoit le titre de *Chevalier* en 1190, d'une Famille alliée aux Maiſons de *Boiſſe*, d'*Aubuſſon*, de *Ventadour*, *Beynac*, *Comborn*, *Pierre-Buffiere*, *Noailles*, *Périgord*, *Turenne*, *Gontaut*, *Salignac*, *la Rochefoucaud*, *la Trémoille*, *Laval*, &c. De ce mariage vinrent: — 1. FRANÇOIS, qui ſuit; — 2. GUY, Seigneur de Vaſſoux, mort ſans

postérité. Il y a au Château de Conezac plus de 60 déclarations de rentes à lui rendues; — 3. RAIMOND, Prêtre, Bachelier en droit, Seigneur de Saint-Raphael; — 4. JEAN, homme d'armes dans la Compagnie du Comte *de Périgord*, mort sans postérité; — 5. & AGNÈS, qui de *N... de Mesnard*, eut pour fils noble *Antoine de Mesnard*, Damoiseau.

III. FRANÇOIS, Seigneur Châtelain DE LAMBERTYE, de Melet, Vassoux, Domphon, Noyre, d'Eschalat, la Soupeze, la Brousse, Barronie, Chelitrac & Saint-Paul-la-Roche, est compris au nombre des hommes d'armes qui se trouverent à la montre & à la revue faite à Leuvolen en basse Bretage, le 15 Juin 1491. Il est aussi compris, en qualité d'homme d'armes, ainsi que GUYON & JACQUES DE LAMBERTIE, dans la montre de la Compagnie du Comte *de Laval*, dont la revue se fit à Dinan en 1492. Il rendit hommage à *Jacques de Vendôme*, Vidame de Chartres, pour un fief qu'il possédoit paroisse de Pressignat, Juridiction de Chabanois; & un second, au Comte *de Périgord*, en 1515. Il avoit partagé avec ses freres le 8 Septembre 1508, & testa le 11 Août 1528. Il y a aux Archives de Conezac 53 déclarations de rentes rendues à FRANÇOIS DE LAMBERTYE, des années 1492, 1493, 1494 & 1495, & il est dit dans quelques-unes fils aîné & héritier de JEAN, Ecuyer, Seigneur DE LAMBERTYE. Il avoit épousé *Marguerite*, fille d'*Alexandre de Maumont*, Baron de Saint-Vit, & de *Philippie d'Aubusson*, & sœur de *Louis de Maumont*, Baron de Saint-Vit, mari de *Françoise de Noailles*. Voyez MAUMONT. Leurs enfans furent: —— 1. RAIMOND, qui suit; — 2. FRANÇOIS, auteur de la quatrieme branche rapportée ci-après; — 3. autre FRANÇOIS, Prêtre, Bachelier en Droit; — 4. AGNETTE, mariée, le 6 Février 1516, à *François de la Faye*, Seigneur de Saint-Privat & des Roberts; — 5. ELIE, femme de *Guillaume de Calvau*, Seigneur de Lozellerie; — 6. CATHERINE, alliée à *Fortan de Fourien*, dit *Flament*, Ecuyer, Seigneur de Beluziere; — 7. FRANÇOISE, épouse de *Jean de Jehan*, Ecuyer, Seigneur de Bord; — 8. LOUISE, femme, le 16 Juillet 1533, de *Louis*, fils de *Foucaud de Coustin*, Seigneur de Manadaux, & d'*Isabeau de Fongera*; — 9. MARGUERITE, mariée à *Henri de Tallemond*, Seigneur de Vallassiez; — 10 & 11. MARIE & MÉDAR, non mariés.

IV. RAIMOND DE LAMBERTYE, Baron de Montbrun, Chevalier, Seigneur de Lambertye, de Melet, de Vassoux, de Noyre, d'Eschalat & de Saint-Paul-la-Roche, rendit hommage au Comte *de Périgord* en 1540, pour les biens qu'il possédoit à Savignac & à Nontron. Il servit avec distinction dans les Compagnies d'hommes d'armes des Ordonnances du Roi, sous la charge du Prince *de Navarre* & du Seigneur *de la Vauguyon*, & reçut plusieurs blessures; c'est ce qui se lit sur son tombeau. Il testa le 15 Janvier 1559, & avoit épousé, par contrat passé à Romain, devant *Baylle*, Notaire, le 12 Octobre 1530, *Jeanne Hélie* fille de *Guy Hélie-de-Coulonges*, Seigneur dudit lieu, de Romain, Piegu, Douginiac, Bourdet, &c. & de *Jeanne de Flament*. Cette branche de la Maison d'*Hélie* est cadette de celle d'*Hélie-de-Pompadour*, qui, ainsi que celle de *Flament*, est des plus illustres, des plus anciennes & des mieux alliées du Périgord. De ce mariage vinrent: — 1. FRANÇOIS, qui suit; — 2. JEANNE, alliée 1°. à *Jean de Brie*, dont elle eut, entr'autres enfans: — *Catherine de Brie*, mariée à *François de Meiliars*, Chevalier de l'Ordre du Roi; & 2°. au Seigneur *de la Guionnie*; — 3. CATHERINE, femme de *François Texier*, Seigneur de Javerliac; — 4. autre CATHERINE, mariée à *Jean Aymery*, Seigneur du Chatain; — 5. & FRANÇOISE.

V. FRANÇOIS DE LAMBERTYE, II. du nom, Baron de Montbrun, Seigneur de Melet, Vassoux, Plassons, d'Eschalat, de la Soupeze, de la Brousse, de la Valouze & de Saint-Paul-la-Roche, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine des Chevaux-Légers & de 100 hommes d'armes, servit avec la plus grande distinction; contribua à la reprise de la ville de Périgueux sur les ennemis du Roi; défendit celle de Limoges, & entretint dans les provinces de Guienne, Périgord & Limousin, l'attachement & la fidélité de ses compatriotes pour le service de L. M. CHARLES IX, HENRI III & HENRI IV. La confiance dont ces Princes l'honorerent est prouvée par plusieurs lettres qu'ils lui écrivirent, conservées aux

Archives du Marquiſat de la Grandville. Dans l'une, CHARLES IX lui accorde le Collier de ſon Ordre en faveur de ſa naiſſance & de ſes ſervices; dans les autres, HENRI III l'invite à l'aider de ſes ſervices & de ceux de ſes Vaſſaux pour reprendre la ville de Périgueux, à le ſervir de tout ſon crédit & autorité pour maintenir ſes ſujets dans la fidélité & l'obéiſſance qu'ils lui doivent, & à employer ſes ſoins pour faire revenir ceux qui ſe ſont *fourvoyés* de leur devoir. Dans une cinquieme lettre, il l'inſtruit des événemens qui ſe ſont paſſés pour le bien de l'Etat, & des moyens qu'il veut prendre pour faire regner la paix dans ſon Royaume & le bonheur de ſes ſujets. Dans une ſixieme, il l'invite à donner du ſecours à la ville de Limoges, ajoutant qu'il a mandé au Sieur *de Chambery*, Gouverneur de cette ville, de le recevoir comme ſi c'étoit lui-même. Dans une ſeptieme, il s'adreſſe à lui, comme à un des plus apparens de ſa Nobleſſe de Guienne, pour recommander, recevoir & faire reconnoître, en ſon nom, le Duc *d'Epernon* en ſon Gouvernement de Limoſin : HENRI IV l'honora auſſi de ſa confiance. Ce Monarque, dans une premiere lettre, après avoir fait les plus grands éloges de ſes ſervices, de ſa fidélité & de ſon attachement, l'inſtruit des événemens qui peuvent le plus concourir au bien de ſes ſujets : dans une ſeconde, il y témoigne ſa ſatisfaction des ſervices que ſes enfans lui ont rendus, l'aſſurance qu'ils auront toujours en lui un véritable ami; & dans une troiſieme, il l'invite à venir, avec le plus grand nombre de ſes amis & de ſes vaſſaux, dans ſon pays de Lyonnois, pour s'oppoſer aux forces que ſes ennemis y font deſcendre. Il fut tué à l'armée avec deux de ſes fils & un de ſes petits-fils. Il avoit épouſé, contrat paſſé au Château de la Douze en Limouſin, par *Caſtaing*, Notaire, le 1 Juillet 1571, Demoiſelle *Jeanne d'Abzac*, fille de *Gabriel d'Abzac*, Seigneur de la Douze, de Veilhac, Chevalier de l'Ordre du Roi, & d'*Antoinette de Bernard*, Dame de Vielleville & de Puyramond, deſcendu d'*Ithier de Bernard*, qui fonda en partie le Monaſtere de Boubon en 1119, & prenoit le titre de *Miles*. Voyez ABZAC, *Tome I* de ce Dictionnaire. De ce mariage vinrent : — 1. GABRIEL, qui ſuit; — 2. LOUIS, ſucceſſivement Capitaine au Régiment de Sarbœuf, Meſtre-de-Camp de 16 Enſeignes, de 100 hommes chacune, & Maréchal-de-Camp; — 3. autre GABRIEL, auteur de la troiſieme branche rapportée ci-après; — 4. JEAN, Chevalier de Malte, dont les preuves furent faites en 1602; — 5. FRANÇOIS, Lieutenant de Roi à la Citadelle de Metz; — 6. GEORGES, Capitaine au Régiment de LAMBERTYE, tué à l'armée; — 7. autre FRANÇOIS, Commandant dans la Ville & Citadelle de Furnes; — 8. un troiſieme GABRIEL, Capitaine au Régiment de LAMBERTYE, auſſi tué à l'armée; — 9. CATHERINE, femme de *Leonnet de la Faye*, Seigneur de Saint-Privat & du Boſt; —— 10. CHARLOTTE, alliée à *N... Vaſſogne*, Seigneur de la Forêt-Dorte; — 11. GABRIELLE, mariée à *Guy Arlot*, Seigneur de Frugy, dont deſcendent MM. *de Chapt-de-Raſtignac*; — 12. ISABEAU, épouſe de *Pierre de la Faye*, Seigneur de la Martinie, &c.; — 13. HENRIETTE, non mariée; — 14. FRANÇOISE, femme de *N... Texier*, Seigneur de Javerliac; — 15. & CATHERINE DE LAMBERTYE, mariée à *Roland de la Vergne*, Seigneur d'Eſtivaux.

VI. GABRIEL, Comte DE LAMBERTYE, Baron de Montbrun, Seigneur de Miallay, Noyre, d'Eſchalat, de Saint-Paul-la-Roche, Vaſſoux, &c. ſucceſſivement Capitaine de Chevaux-Légers, Meſtre-de-Camp de 12, de 16 & de 20 Enſeignes à Drapeaux-Blancs, de 100 hommes chacune, Chevalier de l'Ordre du Roi, Lieutenant de Sa Majeſté, avec le commandement en chef dans les villes & citadelles de Nancy & de Metz, & Maréchal des Camps & Armées, défit un Corps de Lorrains en 1630; fut envoyé par le Roi, le 10 Juin 1632, pour prendre poſſeſſion des Villes & Citadelles de Jamets, Clermont & Stenay, avec pouvoir d'y commander la garniſon, fut dangereuſement bleſſé à l'attaque des retranchemens de Leucate en 1637, ſous les ordres du Duc *de Hallwin*; eut commiſſion du Roi, le 15 Juin 1642, d'aller commander en chef les troupes deſtinées à la défenſe de Neufchâteau; fut honoré de pluſieurs Lettres des Rois HENRI IV & LOUIS XIII, où ils lui témoignerent la plus grande ſatisfaction de ſes ſervices & de ceux de ſon frere. C'eſt en ſa faveur que la Châtellenie de

LAMBERTYE, celles & Juſtices de *Miallay* & *Penſol*, avec la Baronnie de *Montbrun*, furent érigées en *Comté*, par Lettres du 1 Juin 1644. Il eſt dit, dans ces Lettres d'érection, qu'il a ſervi pendant 50 ans avec la plus grande diſtinction, que ſon pere, deux de ſes freres & un de ſes fils, ont été tués au ſervice des Rois de France, auxquels eux & leurs ayeux ont toujours été fideles; qu'ils ont poſſédé & porté le nom de LAMBERTYE depuis un tems immémorial; qu'ils tiennent rang parmi les plus anciennes & les plus illuſtres Maiſons du Périgord, & qu'ils ſe ſont alliés aux meilleures du Royaume. Il épouſa, par contrat paſſé devant *Pinguet* & *Reynaud*, Notaires, le 3 Février 1605, *Iſabeau*, fille de *Louis*, Vicomte *de Rochechouart*, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de 50 hommes d'armes, & de *Madelene de Bouillé*, fille de *René de Bouillé*, Comte de Créance, & de *Jacqueline d'Eſtouteville*. Cette alliance rendoit le Comte DE LAMBERTYE parent, du IV au Ve degré, aux Rois HENRI III, HENRI IV; aux Rois d'Eſpagne, d'Angleterre, à l'Empereur, aux Ducs *de Lorraine*, *de Savoie*, *de Baviere*, *de Mantoue*, *de Médicis*, &c. *Voyez* ROCHECHOUART. Le Comte DE LAMBERTYE eut de ſon mariage : — 1. JEAN-FRANÇOIS, qui ſuit; — 2. JEAN, auteur de la branche établie en Lorraine, rapportée ci-après; — 3. GEORGES, Capitaine au Régiment de la Ferté, mort ſans poſtérité; — 4. FRANÇOIS, Capitaine au Régiment de LAMBERTYE, tué à l'armée; — 5. CATHERINE, femme de *Gaſpard de Gentil*, Seigneur de Villebranges; — 6. & JEANNE, mariée à *Charles de la Baſtide*, Baron de Cognac, fils d'*Annet*, Baron de Châteaumorand, & d'*Hélene de Jouſſinneau*.

VII. JEAN-FRANÇOIS, Comte DE LAMBERTYE, Baron de Montbrun, Seigneur de Miallay, Penſol, Noyre, d'Eſchalat, Saint-Paul-la-Roche, Echilais, Charente, Mariliac-le-Serf, la Tranchade, Saint-Victurmin, Mariliac-le-Franc, la Robiniere & le Breuil, épouſa 1°. *Jeanne de Noſſay*, dont il n'eut point d'enfans; & 2°. par contrat paſſé, le 23 Novembre 1633, devant *Joly*, Notaire, *Emerie de Neſmond*, fille de *François*, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Capitaine de Gendarmes, & de *Jeanne de Volvire*; & ſœur de *Marie de Neſmond*, épouſe de *Jean de Rochechouart*, fils de *René*, Vicomte de Mortemart, Chevalier des Ordres du Roi, & de *Jeanne*, fille de *Gaſpard de Saulx-Tavannes*, Maréchal de France. De ce mariage ſortirent : — 1. JEAN-FRANÇOIS, qui ſuit; — 2. ISABEAU, mariée à *Martial de Verthamont*, Comte de Lavaux, premier Chambellan du Duc *d'Anjou*; — 3. MARIE, alliée à *François de Maumont*, dont deſcendent les Comtes *de Cagnac*, *de Connan* & *de Vignerac*; — 4. & autre MARIE DE LAMBERTYE, épouſe 1°. de *Jacques Viroulaud*, Chevalier, Seigneur de Marilliac, dont deſcendent les Barons *du Chatenier*, *du Lendois*, & MM. *de Haumont* & *de la Rochefoucaud-Magnac*; & 2°. de *Robert Enjoubert*, Chevalier, Seigneur de Martilliac, Major-Général des Dragons.

VIII. JEAN-FRANÇOIS, II. du nom, Comte DE LAMBERTYE, Baron de Montbrun, Seigneur de Miallay, &c. épouſa, par contrat du 1 Octobre 1654, *Marie des Dyes*, fille d'*Armand*, Comte *des Dyes*, Seigneur des Bernardieres, & de *Charlotte de Belcier*, fille de *Louis*, Baron de Crozes en Saintonge, & de *Marie de Neſmond*. La Maiſon *des Dyes* eſt alliée à celles de *Comminges*, *Pons*, *Châteauneuf*, *Salagnac*, *Talleyrand*, *la Tour-d'Auvergne*, *Gontaut*, *Caumont*, *Bretagne*, *Bourdeil*, &c. De ce mariage ſortit

IX. MARIE, née Comteſſe DE LAMBERTYE, alliée, le 20 Mars 1691, avec *Hubert*, Marquis *de Choiſeul-Chevigny*, Brigadier des Armées du Roi, Colonel du Régiment de la Reine, Cavalerie, fils de *François de Choiſeul*, & de *Paule de la Riviere*. Cet *Hubert de Choiſeul-Chevigny*, après la mort de ſa femme, ſe remaria avec *Henriette-Louiſe de Beauvau* : c'eſt de lui que deſcend le Duc *de Praſlin*, Chevalier des Ordres, & ancien Miniſtre de la Marine. *Voyez* CHOISEUL.

Le Comté de LAMBERTYE appartient, par droit de ſucceſſion, au Marquis *de Chapt de Laxion*, & la Baronnie de Montbrun, au Comte *de Connan*.

Seconde Branche, en Lorraine, dite de LA GRANDVILLE & DE GERBEVILLER, *diviſée en deux.*

VII. JEAN DE LAMBERTYE, ſecond fils de GABRIEL, & d'*Iſabeau de Rochechouart*, Baron de Saint-Paul & de Cons-la-Grandville, Seigneur de Bioncourt, d'Araix, de la Tour en Voyre, & de toutes les Terres domaniales de la Prévôté de Longwy, fut ſucceſſivement Capitaine de 100 hommes, Lieutenant-Colonel au Régiment de ſon pere, Meſtre-de-Camp de 16 Enſeignes, Lieutenant de Roi, avec le commandement en chef, dans les Villes & Citadelles de Metz & de Nancy, Maréchal des Camps & Armées du Roi, & Gouverneur de Longwy. En reconnoiſſance des ſervices qu'il avoit rendus à l'Etat, & particulierement au ſiége de Longwy, dont le ſuccès fut dû à ſon intelligence & à ſa valeur; & en conſidération des bleſſures qu'il avoit reçues en différentes batailles, le Roi lui donna toutes les rentes, droits de Juſtice, prez, bois & moulins dépendans de la Prévôté de Longwy. Il fut honoré de pluſieurs Lettres de LOUIS XIV, & de LOUIS DE BOURBON, Prince de Condé, qui prouvent la diſtinction avec laquelle il ſervoit. Il fut fait priſonnier & dangereuſement bleſſé à la bataille de Boulinguem. Il avoit épouſé, par contrat paſſé devant *Dujean* & *Boſtel*, Notaires, le 1 Janvier 1641, *Marguerite de Cuſtine*, Abbeſſe de l'illuſtre Chapitre des Dames Chanoineſſes de Bouxieres, fille de *Jean de Cuſtine*, Baron de Cons-la-Grandville, Conſeiller d'Etat de S. A. R. le Duc DE LORRAINE, & de *Dorothée de Ligniville*. Voyez CUSTINE & LIGNIVILLE, deux grandes Maiſons de Lorraine. On voit dans l'Egliſe des Bénédictines de Cons-la-Grandville, le Mauſolée de JEAN DE LAMBERTYE & de ſon épouſe, élévé le 13 Février 1689, où ſont, avec les armes de LAMBERTYE, celles de *Rochechouart*, *Abzac*, *Hélie-Pompadour*, *Vielleville*, *Tournon*, *Bouillé*, *Eſtouteville*, *Ligniville*, *Guermanche*, *Epinal*, *Liocourt*, *Comty*, *des Armoiſes*, *de Cazaty* & *Dannemarck*. Leurs enfans furent: — 1. GEORGES, qui ſuit; — 2. HENRI-JOSEPH, Chevalier de Malte; — 3. & MARIE-THÉRESE, femme de *Louis-René*, Comte *de Fiquemont*, fils de *Léonard*, & d'*Anne de Raigecourt*, dont une fille, Chanoineſſe à Remiremont en 1690, qui a été mariée au Marquis *des Salles*. Voyez ce mot.

VIII. GEORGES, Comte DE LAMBERTYE, Baron de Cons-la-Granville & de Bioncourt, Chevalier, Seigneur d'Araix, de Drouville, Rechicourt, grand & petit Failly, fut ſucceſſivement Capitaine des Chevaux-Légers, Conſeiller d'Etat de S. A. R. le Duc LÉOPOLD; Maréchal de Lorraine & Barrois, Grand-Bailli & Gouverneur de Nancy. Suivant un certificat du Maréchal *de Schomberg*, il reçut pluſieurs bleſſures au ſervice de Sa Majeſté, dont il obtint la permiſſion d'aller à Montpellier pour ſe faire traiter. Il épouſa 1°. par contrat paſſé, le 3 Avril 1672, devant *Adam* & *Antoine*, Notaires à Noulroy, Bailliage de Saint-Mihiel, *Chriſtiane*, fille de *François*, Marquis *de Lenoncourt*, Comte du Saint-Empire, Marquis de Blainville, & d'*Antoinette*, fille de *François de Savigny*, Grand-Bailli de Clermont, Maréchal-de-Camp & Général des Armées de Lorraine, & de *Madelene de Brauback*, ſœur de la triſayeule du Duc *de Choiſeul*. Voyez LENONCOURT. Il épouſa 2°. *Charlotte-Erardine d'Anglure*, fille d'*Arnaud Saladin d'Anglure*, & de *Chriſtine du Châtelet*, dont la ſœur ſe maria au Duc *de Durfort-de-Randan*. Voyez DURFORT. Cette *Charlotte-Erardine d'Anglure* ſe maria, en ſecondes noces, au Maréchal *de Beauvau*. *Chriſtiane de Lenoncourt* donne à la Maiſon de LAMBERTYE, plus de dix alliances avec les Maiſons de FRANCE & de BOURBON, & cinq avec celle de LORRAINE. GEORGES, Comte DE LAMBERTYE, eut du premier lit: — 1. NICOLAS-FRANÇOIS, qui ſuit; — 2. ANDRÉ-LOUIS, Capitaine des Gardes de S. A. R. le Duc LÉOPOLD, mort ſans poſtérité; — 3. JEANNE-MARGUERITE, Chanoineſſe-Comteſſe du Chapitre des Dames de Bouxieres, mariée, le 1 Février 1698, à *Philippe-François*, fils de *Jean Evrard*, Vicomte de la Fontaine-d'Harnoncourt, & de *Marguerite de Mailler*; — 4. ANTOINETTE-LOUISE, alliée, le 9 Août 1700, à *Joſeph*, Comte *de Torniel*, Marquis de Ger-

beviller, Comte de Brionne, Baron de Bauffremont, Grand-Maître de la Garderobe de S. A. R., fils de *Henri*, Comte *de Torniel* & de Solarol, Marquis de Gerbeviller, Maréchal de Lorraine & Barrois, & de *Marguerite de Tiercelin*; — 5. FRANÇOISE-CRISTOPHORINE, mariée, le 24 Juin 1699, à *Georges*, fils de *Georges de Mozel*, Comte de Grunne, & de *Claude de Fleurance de Copin*, dont des filles Chanoineſſes à Remiremont: l'une eſt mariée au Comte *de Warté*; & quatre fils, dont un eſt Général, & les autres Colonels au ſervice de l'Empereur; — 6, 7, 8, 9 & 10. & cinq autres filles, Religieuſes à Nancy & à Verdun.

IX. NICOLAS-FRANÇOIS DE LAMBERTYE, Marquis de Cons-la-Grandville, Baron de Bioncourt, Chevalier, Seigneur d'Araix, de Drouville, Richecourt, d'Inville, Aujard, Envillez, du grand & petit Failly, &c. a été ſucceſſivement Capitaine de Cavalerie au Régiment de Beringhen, premier Ecuyer, Chambellan & premier Gentilhomme de la Chambre de S. A. R. le Duc LÉOPOLD DE LORRAINE; ſon Envoyé extraordinaire en France, en Angleterre, à Cologne, Tréves, Mayence & Manheim; Grand-Bailli de Luneville; Colonel des deux Compagnies des Gardes-du-Corps du feu Roi de Pologne, Duc de Lorraine & de Bar, leſquelles furent réunies en ſa faveur; & Lieutenant-Général des Armées au ſervice de France. C'eſt en conſidération de ſon illuſtre naiſſance, de ſes ſervices & de ceux de ſes ancêtres, que la Baronnie de *Cons-la-Grandville* avoit été érigée en *Marquiſat*; & c'eſt par les mêmes égards que le Duc LÉOPOLD lui donna les Terres domaniales, prez, bois, rentes & moulins d'Inville, Aujard, Bourlemont, &c. Il épouſa, par contrat paſſé devant *Richard*, Notaire à Nancy, le 23 Novembre 1705, & ſigné des Princes & Princeſſes de Lorraine, *Eliſabeth de Ligniville*, née Comteſſe *de Tumejus*, fille de *Melchior de Ligniville*, Comte du Saint-Empire, Marquis d'Houécourt, Chevalier, Seigneur de Lironcourt, Gironcourt, Beſſoncourt, les Thays-ſous-Montfort, &c. Chambellan de S. A. R., Maréchal de Lorraine & Barrois, & de *Marguerite-Antoinette de Bouzey*, (fille de *Joſeph*, Commandant de 500 hommes d'Infanterie, & d'*Angélique de Condé*); & ſœur d'une autre *Eliſabeth de Ligniville*, femme de *Marc de Beauvau-Craon*, Grand-Maître de la Garderobe de S. A. R., Grand-d'Eſpagne de la premiere Claſſe, & Chevalier de la Toiſon d'or. *Voyez* LIGNIVILLE. De ce mariage ſont iſſus: — 1. ANTOINE-FRANÇOIS, qui ſuit; — 2. ANDRÉ-LOUIS, Chambellan de S. A. R. le Duc DE LORRAINE, & Capitaine au Régiment du Général *de Ligniville*, ſon oncle: il a été tué en Corſe; — 3. JOSEPH, Chevalier de Malte; — 4. CHARLES-PHILIPPE, auſſi Chevalier de Malte, premier Gentilhomme de la Chambre de feu S. M. le Roi de Pologne, Duc de Lorraine & de Bar; Abbé Commendataire de Bouzonville & Prieur de Romont; — 5. CAMILLE, rapporté après ſon frere aîné; — 6. CHARLES-ALEXANDRE, tenu ſur les fonts de Batême par le Prince CHARLES DE LORRAINE, frere du feu Empereur, & par la Princeſſe *de Lorraine-Lixin*, ſa couſine-germaine, le 24 Mai 1725; Capitaine au Régiment de Harcourt, Dragons, ſucceſſivement Chambellan du Roi de Pologne, & Envoyé extraordinaire du Roi de France auprès de celui d'Angleterre. Il a épouſé, par contrat paſſé le 13 Février 1747, devant *Fauveau*, Notaire à Troyes, *Angadreme du Puget*, Dame d'honneur de S. A. S. la Princeſſe *de Conty*, dont — MARIE-STANISLAS DE LAMBERTYE, Religieuſe aux Filles de Sainte-Marie à Paris; — 7. CATHERINE-ANTOINETTE, Chanoineſſe du Chapitre de Mons, mariée à *Jean-Batiſte-François de Lenoncourt*, Comte du Saint-Empire, Marquis de Blainville, Grand-Maître de la Garderobe de S. A. R. le Duc LÉOPOLD, & Guidon de Gendarmerie, fils de *Charles-Henri-Gaſpard*, Marquis *de Lenoncourt*, Chambellan de S. A. R., & de *Charlotte de Nettancourt*, dont ſont iſſus le Marquis *de Lenoncourt*, & la Marquiſe *de Langheac*; — 8. THÉRESE, Chanoineſſe-Comteſſe du Chapitre de Remiremont, enſuite mariée à *Chriſtophe-Charles du Boſt*, Marquis du Pontdoye, Comte de Sel, Préſident aux Etats de la Nobleſſe du pays de Luxembourg, dont pluſieurs enfans; — 9. BÉATRIX, Chanoineſſe-Comteſſe de Remiremont, morte ſans poſtérité de ſon mariage avec le Marquis *des Armoiſes*; — 10. & ANGÉLIQUE, auſſi Chanoineſſe-

Comteſſe de Remiremont, mariée 1°. à *François Hourier*, Comte de Viarme, ſans enfans; & 2°. à *Pierre-François de Lopes de la Villanouva*, Marquis de la Farre, dont elle a un fils & une fille.

X. Antoine-François, Marquis de Lambertye & de Cons-la-Grandville, Baron de Bioncourt, Chevalier, Seigneur de Villers, de Coſne, Flaveuville, Rhuty, Chenievres, &c. tenu ſur les fonts de Batême, le 22 Octobre 1718, par François, Duc de Lorraine, depuis Empereur, & par la Princeſſe aînée de Lorraine; Lieutenant-Colonel au Régiment des Gardes, Chambellan du Duc François, & enſuite du feu Roi de Pologne, a été marié trois fois, 1°. avec *Marie-Anne de Cuſtine*, morte ſans poſtérité, fille de *Charles-Ferdinand*, Comte de Wiltz, & de *Marie-Xaviere d'Arnoud*, Baronne de Meſſenbourg; 2°. le 1 Juillet 1736, *N...*, dont il n'a point eu auſſi d'enfans; mais de la troiſieme, un fils né en 1772.

X. Camille, Comte de Lambertye, tenu ſur les Fonts par le Prince Camille de Lorraire, & la Maréchale *de Ligniville*, ſon ayeule, cinquieme fils de Nicolas-François, & d'*Eliſabeth de Ligniville*, ſubſtitué aux nom & armes de *Torniel*, Marquis de Gerbeviller, Comte de Raumont, Chevalier, Seigneur de Vilrus, d'Audun, &c. a été ſucceſſivement Capitaine au Régiment d'Anjou, Cavalerie, Chambellan de l'Empereur, Grand-Maître du Vautray du Prince Charles de Lorraine, frere de l'Empereur dernier mort, Grand-Louvetier, en ſurvivance, de S. M. feu le Roi de Pologne, & Chevalier de Malte, eſt mort en 1771. Il avoit quitté la Croix pour épouſer, par contrat paſſé devant *Maujeon*, Notaire à Nancy, le 21 Juillet 1736, *Barbe Huraut-de-Moranville*, fille de *François-Joſeph Huraut-de-Moranville*, Conſeiller d'Etat, Seigneur d'Audun, de Vilrus, &c. dont: — 1. Camille-Nicolas-François, qui ſuit; — 2. Louise-Antoinette-Gabrielle, mariée à Emmanuel-François, Marquis de Lambertye, mentionné au degré IX. de la derniere branche; — 3. & Louise-Françoise-Antoinette, non mariée.

XI. Camille-Nicolas-François, Comte de Lambertye, ſucceſſivement Capitaine au Régiment Meſtre-de-Camp, Cavalerie, Cornette des Chevaux-Légers de Provence, & Lieutenant-Colonel de Cavalerie, eſt, depuis la mort de ſon pere, en poſſeſſion du Marquiſat de Gerbeviller & du Comté de Raumont.

Troiſieme Branche, dont la Marquiſe de Taillefer eſt l'héritiere en partie.

VI. Gabriel de Lambertye, troiſieme fils de François, II. du nom, Baron de Montbrun, & de *Jeanne d'Abzac*, Chevalier, Seigneur de Chambouraud, de la Borie, de la Valouſſe & de la Salmonie, Capitaine de 100 hommes au Régiment de Lambertye, épouſa, par contrat paſſé à Rochechouart, devant *Renaud*, Notaire, le 6 Juin 1615, *Charlotte de Vigier*, dont il eut: — Jean, qui ſuit; — & Jeanne, mariée à *Pierre*, Seigneur *de Sanzillion* & de Douliac, grand-mere de *N... de Sanzillion*, épouſe du Marquis *de Taillefer*, Seigneur de Rouſſille, &c.

VII. Jean de Lambertye, Chevalier, Seigneur de Chambouraud, de la Borie & de la Valouſſe, épouſa, par contrat paſſé à Saint-Brice le 22 Mai 1647, devant *Dupuy*, Notaire, *Françoiſe de Carbonnieres*, (d'une Maiſon des plus diſtinguées de l'Auvergne & du Limoſin, qui étoit alliée aux Vicomtes *de Comborn*, *de Turenne* & *de Rochechouart*, dès l'an 1070. *Voyez* Carbonnieres, *Tome III* de ce Dictionnaire), fille d'*Annet de Carbonnieres*, Chevalier, Seigneur de Saint-Brice, la Vigne, Chambery, &c., & de *Françoiſe des Montiers*, fille de *Jean*, Vicomte de Merinville, & de *Françoiſe de Chategnier*. Jean de Lambertye eut de ſon mariage quatre fils: l'aîné, Lieutenant-Colonel au Régiment Dauphin, Dragons; deux autres, Capitaines au même Régiment; & le quatrieme, Capitaine au Régiment de Saint-Fremont, Dragons, tous tués au ſervice du Roi. Leur ſucceſſion a paſſé à la Marquiſe *de Taillefer*, leur couſine iſſue-de-germaine, & à MM. *de Sanzillion-de-Douliac*.

Quatrieme

Quatrieme Branche, dite de MENET *&* SAINT-SORNIN.

IV. FRANÇOIS DE LAMBERTYE, Chevalier, Seigneur de Menet, Pery & du Couraud, ſecond fils de FRANÇOIS, Seigneur Châtelain de LAMBERTYE, de Noyre, d'Eſchalat, de Barronie, de la Brouſſe, de Melet, Vaſſoux, Domphon, &c., & de *Marguerite de Maumont*, ſeconde Baronne du Limoſin, eſt compris au nombre des hommes d'armes dans les montres des Provinces de Périgord & d'Angoumois. Il partagea, le pénultieme d'Août 1538, contrat paſſé par *Bayſle*, Notaire, avec noble RAIMOND DE LAMBERTYE, Baron de Montbrun, ſon frere aîné, les biens de feu GUYON DE LAMBERTYE, Ecuyer, Seigneur de Vaſſoux, Paroiſſe de Saint-Pierre de Frugy, leur oncle, & épouſa, par contrat paſſé devant *de Chierres* & *Thibaud*, Notaires à Montbrun, le 17 Décembre 1530, *Jeanne*, fille de *Jean de la Faye*, Seigneur de Menet, & de *Jeanne Giraud*. La Maiſon de *la Faye* poſſédoit la Terre de Menet depuis 1308, que *Marguerite*, fille de *Boſt de Ceris*, II. du nom, Chevalier, la porta en mariage à *Arnaud de la Faye*, Chevalier. FRANÇOIS DE LAMBERTYE fit ſon teſtament le 8 Juillet 1568, par lequel il paroît qu'il eut de ſa femme : — 1. RAIMOND, qui ſuit ; — 2. JEAN, Seigneur de Boyraux & de la Rouſſerie, lequel eut quatre enfans bâtards, ſçavoir : de *Marguerite des Bordes*, — NADAUD, LÉONARD & PIERRE DE LAMBERTYE ; & de *Marguerite Gauthier*, — un quatrieme nommé LÉONARD-FRANÇOIS. Ces enfans furent annoblis par Lettres de légitimation du Roi HENRI IV, le 20 Mai 1609, homologuées au Parlement & à la Chambre des Comptes, au mois d'Octobre ſuivant : il eſt dit, dans ces Lettres, qu'ils ont ſervi, ainſi que leur pere, avec grande diſtinction, ſous la conduite des Sieurs *de la Vauguyon*, *de Bourdeil* & *d'Eſcars* ; — 3. autre JEAN, Capitaine au Régiment de LAMBERTYE, auteur de la huitieme branche rapportée ci-après ; — 4. CATHERINE, épouſe de *Pierre de Saint-Laurent*, Seigneur de Feuilade ; — 5. LOUISE, alliée avec *Mathieu de Vaſſogne*, Seigneur de la Forêt-Dorte, dont ſont iſſues les Marquiſes *de Sainte-Hermine* ; — 6. MARIE, femme de *Jean de Maumont*, Seigneur de Maumont ; — 7 & 8. autre MARIE, & JEANNE, qui épouſa *François du Rouſſeau* ; — 9. & CHRISTINE, mariée à *François de Barbyeres*, Seigneur de la Trie, fils d'*Aimeric*, & de *N.. de Maumont*.

V. RAIMOND DE LAMBERTYE, Seigneur de Menet, de Pery, de Chapt & du Couraud, ſervit avec la plus grande diſtinction, & reçut pluſieurs bleſſures, ce qui ſe lit ſur le Mauſolée qu'on lui a élevé dans l'Egliſe de la ville de Mont-Bron en Angoumois. Il épouſa 1°. en 1574, *Louiſe de la Marthonie*, fille de *Geofroy*, Chevalier de l'Ordre du Roi, & de *Marguerite de Mareuil* ; & 2°. par contrat paſſé à la Terne en Angoumois, le 8 Novembre 1594, devant *Gachet*, Notaire, *Madelene*, fille d'*Alain de Ceris*, Seigneur de la Mothe, Saint-Claud, Châteaurenaud & Montaumard, & de *Jeanne de Bouchaud*. Cette *Madelene de Ceris* deſcendoit de *Boſt de Ceris*, I. du nom, qui prenoit le titre de *Miles* en 1257, qu'il rendit hommage de la Terre & Seigneurie de Menet. *Martial de Roſigniac* épouſa la ſœur de *Madelene de Ceris*, & la Comteſſe *d'Eſtiſſac de-la-Rochefoucaud* ſigna ſon contrat de mariage, comme parente, ainſi que MM. *de Villars*, *du Lau*, *de la Porte*, *Vaſſogne* & *Montalembert*. RAIMOND DE LAMBERTYE eut du premier lit : — ANNE, mariée à *Jean de Crozent*, Seigneur de Riviere ; — 2. FRANÇOISE, femme de *Gabriel de la Croix*, Seigneur de la Feneſtre ; & du ſecond : — 3. FRANÇOIS, qui ſuit ; — 4. & JEANNE, non mariée.

VI. FRANÇOIS DE LAMBERTYE, II. du nom de ſa branche, Seigneur de Menet, Pery, Chapt, du Couraud, du Bois & de Germanas, Capitaine de 100 hommes au Régiment de LAMBERTYE, épouſa 1°. par contrat paſſé à Angoulême devant *Valere* & *Juliard*, Notaires, le 20 Mai 1616, *Catherine*, fille de *Guillaume du Vignaud*, Chevalier, Seigneur de Niſtrac & de Vaucartes, & de Dame *Marguerite de Rippe* ; & 2°. par contrat paſſé devant *du Rouſſeau*, Notaire, le 19 Janvier 1634, *Marquiſe*, fille de *Gabriel de Roffignac*, Seigneur de Sanna, du Cros & de Balédan, Lieutenant des Chevaux-Légers (d'une Maiſon alliée à

celles de *Noailles*, *Maumont*, *Hélie-de-Pompadour*, *Saint-Exupery*, &c.) & de *Renée l'Eveſque*. Les Maiſons de *Roffignac* & de l'*Eveſque* ſont très-anciennes, & tiennent un rang diſtingué dans le Périgord & l'Angoumois. Il y a eu un Grand-Maître de Malte de la derniere. FRANÇOIS DE LAMBERTYE, II. du nom, par ſon teſtament du 7 Juillet 1648, ſigné *Rigaud*, Notaire, reconnoît avoir eu de *Catherine du Vignaud*, ſa premiere femme : — 1. JEAN, qui ſuit ; — 2. JOSEPH, Seigneur du Bois, Capitaine de Fuſiliers au Régiment de Teſſé, tué au ſiége de Chivas, ſans avoir eu d'enfans de *Marie-Catherine du Lau*, ſon épouſe, fille de *François du Lau*, Seigneur du Breuil, Gouverneur de Marthon, & d'*Eſther du Haumont* ; — 3. MARIE, femme de *François de Brie*, Seigneur de Beaufrand, fils de *Jean de Brie*, Seigneur de Gouvencies, & de *Madelene Arlot de Frugy* ; — 4. autre MARIE, reſtée fille. De la ſeconde femme vinrent : — 5. GABRIEL DE LAMBERTYE, Seigneur de Grignol, Capitaine de 100 hommes d'armes au Régiment de LAMBERTYE, marié, le 27 Septembre 1665, à *Jeanne*, fille d'*Abraham Leriget*, Ecuyer, Seigneur des Loges, & d'*Eſther de Boiſſeuil*. Il eſt auteur de la ſeptieme branche de LAMBERTYE, dite *des Seigneurs de la Brouſſe, de Grignol & de Montecaille*, qui ſubſiſte aujourd'hui en deux garçons & deux filles âgées, non mariées ; — 6. MARIE, femme de *N... de Beaufran*, Seigneur de Soumagnac ; — 7 & 8. JACQUETTE & ANNE.

Dans la repréſentation des titres de FRANÇOIS DE LAMBERTYE, pardevant les Juges de la Nobleſſe, il produiſit trois hommages rendus par FRANÇOIS DE LAMBERTYE aux Seigneurs *de la Vauguyon*, en 1483, 1510 & 1511, & un contrat de partage entre le même FRANÇOIS, chef des noms & armes DE LAMBERTYE, & GUYON, ſon frere, le 1 Mars 1482.

VII. JEAN DE LAMBERTYE, Seigneur de Menet, de Pery, du Bois, du Couraud & de Germanas, Colonel d'un Régiment de ſon nom, épouſa, par contrat paſſé au Château de Lambertye devant *Albert*, Notaire, le 12 Février 1654, *Marguerite*, fille de *Pierre de la Faye*, Seigneur de la Martinie, de Saint-Privat & de Segonſac, & d'ISABEAU, fille de FRANÇOIS DE LAMBERTYE, Baron de Montbrun, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de Chevaux-Légers & de 100 hommes d'armes (mentionné au degré V de la premiere branche), & de *Jeanne d'Abzac*. — *Jeanne de la Faye* & *Marguerite de la Faye*, deſcendoient d'*Arnaud de la Faye*, Chevalier, qui épouſa *Marguerite de Ceris*, en 1308. Du mariage de JEAN DE LAMBERTYE, vinrent : — 1. JEAN-FRANÇOIS, qui ſuit ; — 2. JEAN, Aide-Major & Capitaine au Régiment de Condé, tué au ſiége de Valence ; — 3. & JOSEPH, Capitaine au Régiment de Teſſé, tué à celui de Chivas.

VIII. JEAN-FRANÇOIS DE LAMBERTYE, Seigneur de Menet, Pery, de Rouſſinne, du Bois, du Couraud & de la Feneſtre, Capitaine au Régiment de Navarre, épouſa, par contrat paſſé à Varagne, le 1 Mars 1683, devant *Montazeau*, Notaire, *Marie*, fille de *Jacques de la Croix*, Seigneur de la Feneſtre & des Ombrais, & d'*Angélique*, fille de *Guillaume de Maſacrez*, Seigneur de la Bregement, & de *Catherine Guy*. Leurs enfans furent : — 1. N... DE LAMBERTYE, Officier au Régiment de Teſſé, tué à l'armée ; — 2. JEAN-FRANÇOIS, qui ſuit ; — 3. LÉON, rapporté ci-après ; — 4. LOUIS, Cornette au Régiment du Colonel-Général, tué à l'armée ; — 5. MARIE, femme de *Georges de la Croix*, Seigneur de la Chaize ; — 6. & MARGUERITE, non mariée.

IX. JEAN-FRANÇOIS DE LAMBERTYE, II. du nom de ſa branche, Seigneur de Rouſſinne, Pery & de la Feneſtre, Capitaine au Régiment de Teſſé, épouſa, par contrat paſſé le 4 Mars 1717, devant *Becharde* & *la Lande*, Notaires, *Eliſabeth de Vidal*, fille d'*Antoine*, Seigneur de Piouga, & de *Suſanne Roux-de-la-Forêt-de-Luçon*, dont : — 1. PIERRE, qui ſuit ; — 2. LÉON, Capitaine au Régiment de Lyonnois, & Chevalier de Saint-Louis ; — & deux filles, non mariées.

X. PIERRE, Comte DE LAMBERTYE, Seigneur de Menet, de Pery & de la Feneſtre, a épouſé, par contrat paſſé le 22 Juin 1767, devant *Royer*, Notaire, *Marguerite-Françoiſe de Fayolle*, fille d'*Alain-Thibaud*, Marquis *de Fayolle*, Sei-

gneur du Mas-Poitevin, de Tocanne, de Bellet, & de *Françoiſe du Barry*. De ce mariage ſont iſſus trois fils & une fille.

IX. Léon de Lambertye, Lieutenant au Régiment du Colonel-Général, Cavalerie, troiſieme fils de Jean-François, Seigneur de Menet, &c. & de *Marie de la Croix*, épouſa, le 7 Janvier 1733, *Marie Radegonde*, fille de *Jean-Pierre de Naullin*, Seigneur de Fondſaix, & de *Catherine Regnier*, dont: — 1. Jean-Pierre, Seigneur de Saint-Sornin, Capitaine au Régiment de Poitou, & Chevalier de Saint Louis, chef de la ſixieme branche; — 2. Jean-François, Gendarme de la Garde du Roi, qui a eu de *Philippine*, ſon épouſe, fille de *Jean Thybaud-de-Plas*, & de *Marguerite de la Croix*, trois garçons & deux filles; l'une étoit auprès de feu S. A. S. Madame *de Vermandois*, Abbeſſe de Beaumont-lès-Tours, tante du Prince de *Condé*; & l'autre a été reçue à Saint-Cyr en 1770; — 3. & Joseph, qui ſuit.

X. Joseph de Lambertye, Capitaine au Régiment de Poitou, puis Lieutenant-Colonel du Régiment du Port-au-Prince, & Chevalier de Saint-Louis, a épouſé, le 1 Septembre 1772 (contrat paſſé devant *Baron*, Notaire, & ſigné par le Roi & la Famille Royale), *Anne-Françoiſe de Redon*, fille de *François de Redon*, Commandant aux Ances, Iſle Saint-Domingue, & d'*Anne de Caſtel*.

Huitieme Branche, dite de Marval & de Montluçon, qui ſubſiſte.

V. Jean de Lambertye, ſecond fils de François, Seigneur de Menet, de Pery, du Couraud & de Chapt, & de *Jeanne de la Faye*, Seigneur de Prun, de Lartimache, Lepinacie, Milaguet & des Salles, Capitaine au Régiment de Lambertye, épouſa, par contrat paſſé le 22 Novembre 1577, au Château de Laſtours, devant *Martial Limoſin*, Notaire, *Catherine de Monfrebœuf*, fille de *François*, Seigneur de Marval, de Prun, des Roberts, & de *Catherine des Pouces*. La Maiſon de *Monfrebœuf* eſt connue, dit *le Mémoire* d'après lequel nous écrivons, dès le huitieme ſiécle, & elle ſubſiſte. Ceux de ce nom ont fondé en partie le Monaſtere de Boubon en 1119. Ils étoient Seigneurs de Nontron en 1219, & de Marval en 1308. Jean de Lambertye eut de ſon mariage: — 1. Jean, qui ſuit; — 2 & 3. Léonard & autre Jean, morts ſans poſtérité; — 4. Gabriel, chef de la derniere branche établie en Poitou, rapportée ci-après; — 5. autre Léonard, mort Eccléſiaſtique; — 6. Jeanne, mariée, 1°. en 1608, à *Guy Roux*, fils de *Léonard*, Seigneur de la Forêt-de-Luçon, de la Salle, de Maumont, & de *Marguerite d'Abzac*; & 2°. à *Gabriel de Saint-Mathieu*, Seigneur de Campagnac; — 7. autre Jeanne, mariée, en 1629, à *Antoine du Barry*, fils de *Louis*, Seigneur de Flageac, de Puicheny, & de *Léonarde de la Rodrie*; — 8. & Henriette, femme de *Bertrand de Maumont*, Seigneur de la Trie.

VI. Jean de Lambertye, II. du nom de ſa branche, Seigneur de Marval, Prun, Lepinacie, des Roberts & de Perignac, épouſa, contrat paſſé par *Andoury*, Notaire, le 17 Janvier 1624, *Jeanne de Couſtin*, fille de *Jean*, Seigneur du Manadaux & du Maſgondin, & de *Françoiſe de Juſſac-d'Ambleville*. De ce mariage vinrent: — 1. Léonard, qui ſuit; — 2. Anne, femme de *François de Saulnier*, Seigneur de Plaiſſac; — 3. & Renée, mariée, le 15 Janvier 16... à *Jean d'Abzac*, fils de *Pierre*, Seigneur de Villars, Saint-Pardoux, la Riviere & de Meziere, & d'*Anne de Pery-Saint-Auvent*, dont ſont iſſus les Marquis d'*Allogny*, *de Chateignier*, *de la Roche-Aymon*, *de Leſtrade-de-Boullien*, & *de Segonſac*. Voyez Abzac.

VII. Léonard de Lambertye, Seigneur de Marval, Prun, Lepinacie, la Chapelle-Saint-Robert, Soufragnia, Milaguet & Perignac, épouſa, par contrat paſſé devant *Tondainne*, Notaire, le 22 Juillet 1648, *Marie de Fonlebon*, fille de *Charles*, Seigneur de la Chapelle-Saint-Robert, du Fraiſſe & du Chatelard. La famille de *Fonlebon* eſt ancienne & illuſtre, & alliée, dès le XIIe ſiécle, à la Maiſon de *Rochechouart*, avec laquelle elle paſſa un acte de partage, qui ſe trouve aux Archives de la Vicomté de *Rochechouart*. Elle eſt auſſi alliée aux Maiſons de *Renaud*, *Saint-Gelais* & de *la Boiſſiere*. De ce mariage vinrent: — 1. Jean, d'abord Page du

Roi, puis Capitaine au Régiment de Lenoncourt, marié, ſans poſtérité, à *Roſe de Boiſſon*, fille d'*Antoine*, Seigneur de Juſſac, de Clain, du Roulet & de Rocheraud, & de *Catherine de la Rochefoucaud*, belle-ſœur du Marquis *de Galard-de-Béarn*; — 2. JACQUES, qui ſuit; — 3. LÉONARD, Page du Roi, enſuite Capitaine au Régiment de Condé, tué au ſiége de Valence; — 4. & ANNE, mariée, en 1693, à *Pierre de Rocard*, fils de *François*, Seigneur de Saint-Maurice de Lyon, Saint-Laurent & de Ceris, & de *Henriette de Renaud*, dont les filles & petites-filles ſe ſont alliées aux Seigneurs *de la Ramiere*, *de la Sourdiere*, *de Chauvron* & *de la Raille*.

VIII. JACQUES, Comte DE LAMBERTYE, Seigneur de Marval, Prun, Lepinacie, du Fraiſſe, de Chey, du Chatelard, la Chapelle-Saint-Robert, Soufragnia, Fompatour, &c. Major & Capitaine du Régiment de Tulles, épouſa, par contrat paſſé à Bordeaux devant *Lhomme* & *Periſſon*, Notaires, le 21 Septembre 1702, *Marie-Françoiſe de la Rochefoucaud*, fille de *Caſimir*, Seigneur de Fompatour, de Chey, des Fontaines, & de *Françoiſe de Maziere*, fille de *Daniel*, Seigneur de Voutron, & d'*Eliſabeth de Sainte-Hermine*. Voyez ROCHEFOUCAUD, pour la Généalogie de cette Maiſon & ſes alliances. Leurs enfans ſont: — 1. PIERRE, Marquis DE LAMBERTYE, non marié; — 2. JEAN, qui ſuit; — 3. EMMANUEL, Capitaine au Régiment de Poitou, & Chevalier de Saint-Louis. Il n'a point d'enfans de ſon épouſe, *Marie de Châteauneuf*, fille d'*Emmanuel*, Seigneur du Peyrat, & d'*Aimée de David-de-Laſtours*; — 4 & 5. deux garçons, morts aux Iſles; — 6. & une fille, morte ſans alliance.

IX. JEAN, Comte DE LAMBERTYE, IV. du nom de ſa branche, Seigneur de Marval, du Cluzeau, de Quinzainne & des Fontaines, Capitaine au Régiment de Poitou & Chevalier de Saint-Louis, a épouſé, 1°. en 1740, *Françoiſe de Leſtrade*, fille de *Jacques*, Baron d'Arcelot, Seigneur de la Couſſe, des Bordes, Preſilly, &c. & d'*Eliſabeth de Pouſy*, dont il n'a point eu d'enfans; & 2°. par contrat paſſé à Montluçon en Bourbonnois, le 25 Juin 1747, devant *Raby*, Notaire, *Eliſabeth-Aimée*, fille de *Gilbert Alamargot-de-Fonbouillant*, Seigneur du Cluzeau, Quinzainne & Châteauvieux, & de *Madelene de Tiſſandier*. De ce mariage ſont nés: — 1. PIERRE-MICHEL, ci-devant Mouſquetaire du Roi dans ſa premiere Compagnie, & actuellement (1774), Capitaine au Régiment de Cuſtine, Dragons; — 2. GILBERT-EMMANUEL, Officier au Régiment de Bourbon, Cavalerie; — 3. & CLAIRE-MADELENE, mariée, le 20 Septembre 1770, à *Nicolas-Pierre-Eliſabeth Geofroy*, Comte de Villemain, Seigneur du Meſnil, d'Ordoux, de la Heuſe, de Meuniere & de la Châtellenie de Quinzainne, du chef de ſa femme.

Derniere Branche établie en Poitou.

VI. GABRIEL DE LAMBERTYE, Seigneur du Bouchet, Lartimache & de Puydemeaux, (quatrieme fils de JEAN, Seigneur de Prun, de Marval, Lepinacie & des Roberts, & de *Catherine de Monfrebœuf*), ſucceſſivement Capitaine de 100 lances, puis de 100 hommes d'armes, aux Régimens de Beuil, de Bourdeil, de Lambertye & de Pons, fut tué dans ce dernier Régiment pour le ſervice du Roi, le 30 Juillet 1636. Il avoit épouſé, par contrat paſſé le 19 Juillet 1630, à Chagniers, devant *Marciliaud*, Notaire, *Claude du Lau*, fille de *Henri*, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Seigneur du Chambon, de Seltette & de Chagniers, & de *Henriette de Pons*, fille de *Jacques de Pons*, Baron de Mirambeau, & de *Marie de la Porte*; celle-ci fille d'une *Beaupoil-Saint-Aulaire*. Cette *Claude du Lau* épouſa en ſecondes noces, par contrat du 1 Juin 1643, *Deſſe d'Aubuſſon*, fils d'*André*, Baron d'Auriac, Seigneur de Saint-Priez, & de *Gabrielle de Trompondon*. Elle en eut la Vicomteſſe *de Campagnac* & autres enfans. De ſon premier lit vint:

VII. JEAN, Marquis DE LAMBERTYE, Seigneur de Saint-Martin-Lars, du Bouchet, Puydemeaux, Lartimache, la Fougerais, le Pleſſis-Bars, Rongis, Sauray, &c. Baron de Corigné. Il fut Colonel d'un Régiment de ſon nom, Infanterie, & épouſa, par contrat paſſé le 8 Octobre 1660, devant *Grilhiere* &

Bellaud, Notaires, *Marie du Raynier*, Dame d'atours de S. A. R. MADAME, & Dame d'honneur de S. A. R. ISABELLE D'ORLÉANS, Ducheſſe d'Alençon, de Guiſe & d'Angoulême; fille de *Charles du Raynier*, Marquis des Defans, & de *Marie-Françoiſe de Mechinet*, Dame d'honneur de S. A. R. MADAME. Elle fut envoyée, par LOUIS XIV, pour rétablir l'union & l'intelligence entre le Grand-Duc de Toſcane & la Princeſſe, ſon épouſe, couſine-germaine de ce Monarque. Cette *Marie du Raynier* a huit ayeules de la Maiſon de FRANCE, dix de celle de *Dreux*, & deux de celle d'*Albret*. Voyez RAYNIER (DU). Elle épouſa, en ſecondes noces, *Jean de Vivonne-de-la-Chateigneraye*, Capitaine de Cavalerie au Régiment de Biſſy, ſans poſtérité, fils de *Tobie*, II. du nom, & de *Madelene de Jouſſeran*. Du premier lit vinrent : — JOSEPH-EMMANUEL, Marquis DE LAMBERTYE, Baron de Corigné, premier Capitaine au Régiment Colonel-Général, Cavalerie, marié, le 30 Janvier 1700, à *Françoiſe du Barry*, dont il n'eut point d'enfans, fille d'*Antoine*, Chevalier, Seigneur de Puicheny, de la Grange, &c. & de *Marie-Anne de Neſmond*; — 2. CÔME, qui ſuit; — 3. MARIE-ANNE, femme de *François de Vivonne-de-la-Chateigneraye*, dont une fille, — *Marie-Anne de Vivonne*, épouſe de *Charles-Armand de Bermondet*, Marquis de Cromieres. D'eux ſont iſſus le Marquis *de Cromieres*, Lieutenant des Gardes de M. le Comte *de Provence*; le Comte *de Bermondet*, Lieutenant-Colonel de Dragons, & pluſieurs autres enfans; — 4. & N... DE LAMBERTYE, mariée à *N... du Repaire*, Marquis de Landeye, Lieutenant-Colonel de Cavalerie, ſans enfans.

VIII. CÔME, Comte DE LAMBERTYE, Seigneur de l'Epine, Lavau, la Cour-d'Uſſon, la Corbiere, & en partie de Saint-Martin-Lars, né le 4 Mai 1678, tenu ſur les Fonts de Batême par S. A. R. ISABELLE D'ORLÉANS, Ducheſſe d'Alençon, de Guiſe & d'Angoulême, & S. A. S. le Prince CÔME DE MÉDICIS, Grand-Duc de Toſcane; Meſtre-de-Camp & premier Capitaine au Régiment Colonel-Général, Cavalerie, & Chevalier de Saint-Louis, ſervit pendant 45 ans avec la plus grande diſtinction, ſe trouva à pluſieurs batailles, où il reçut plus de 15 bleſſures, notamment à celles de Luzara & de Santa-Vittoria. Il épouſa, par contrat paſſé à Uſſon le 20 Mai 1718, *Marie-Angélique de Breuilhelion*, fille de *Louis*, Seigneur de Lavau & de la Cour-d'Uſſon, & de *Suſanne de Breugnon*. Voyez BREUILHELION, au Volume des Additions. De ce mariage ſont nés : — EMMANUEL-FRANÇOIS, qui ſuit; — & MARIE-ANNE-SUSANNE, épouſe de *Louis de Brilhac*, Seigneur de Piloué, de Vouvant, dont une fille, mariée à *Charles*, Chevalier, Seigneur *de la Coindardiere*, Baron de la Frapiniere.

IX. EMMANUEL-FRANÇOIS, Marquis DE LAMBERTYE, Baron de Corigné, Seigneur de Saint-Martin-Lars, Puydemeaux, Lartimache, la grande & petite Epine, la Cour-d'Uſſon, Beſſé, &c. ſucceſſivement Mouſquetaire du Roi de ſa ſeconde Compagnie, Cornette des Chevaux-Légers d'Aquitaine, Enſeigne des Gendarmes de Bourgogne, Lieutenant-Colonel de Cavalerie, Sous-Lieutenant des Gendarmes de Provence, Meſtre-de-Camp de Cavalerie, Capitaine-Lieutenant des Gendarmes Bourguignons, Brigadier des Armées du Roi, & Chevalier de Saint-Louis, a épouſé, 1°. par contrat paſſé le 24 Novembre 1747, devant *Bourbau*, Notaire, *Marie-Jeanne*, fille de *Louis Danché*, Seigneur de Beſſé, Magné, Touchabran & le Chatenet, & d'*Aimerie de Volvire*. (Voyez DANCHÉ, au Vol. des Additions); & 2°. par contrat paſſé devant *Tronchet*, Notaire à Nancy, le 30 Décembre 1758, avec l'agrément du Roi & celui du feu Roi de Pologne, LOUISE-ANTOINETTE-GABRIELLE DE LAMBERTYE, fille de CAMILLE, Comte DE LAMBERTYE, de Torniel, de Raumont, Marquis de Gerbeviller, Seigneur de Vilrus & d'Audun, & de *Barbe Huraut de-Moranville*. A ce contrat de mariage ſont établis les Princes & Princeſſes *de Beauvau-Craon*, *de Henin*, *de Chimay*, la Maréchale *de Mirepoix*; les Marquiſes *de Lenoncourt*, *du Pontdoye*, *de la Fare*, *Montrevel*, *Boufflers*, *Baſſompierre*, *Ligniville*, *Choiſeul*, *Bielle*; les Ducheſſes *de Capoue* & *de Calabretto*, grand'-tantes, & les autres tantes, couſins & couſines-germaines. Du premier lit ſont nés : — 1. EMMANUEL-FRANÇOIS-JOSEPH-AUGUSTE, qui ſuit; — 2. MARIE-ANGÉLIQUE-MÉLANIE-ADÉLAÏDE-FÉLICITÉ, alliée, le 28 Juin 1771, avec *Pierre-Louis*, Comte *de Beaucorps*, Seigneur de Sigogne, Saint-Sornin, la Marche, &c. Capitaine de

Dragons des Volontaires, ci-devant de Clermont-Prince, & fils de *Louis-Charles*, Marquis *de Beaucorps*, Seigneur de la Baſtiere, & de *Henriette-Silvie de Roquefeuil*; & du ſecond lit ſont ſorties : — 3. MARIE-ANGÉLIQUE-LOUISE-GABRIELLE, née le 29 Novembre 1759; — 4. & CAMILLE-LOUISE-FRANÇOISE-SOPHRONIE, née le 3 Décembre 1762, reçue Chanoineſſe-Comteſſe du Chapitre des Dames de Pouſſay en Lorraine, ſur ſes preuves faites le 10 Mai 1772.

X. EMMANUEL-FRANÇOIS-JOSEPH-AUGUSTE, Comte DE LAMBERTYE, ſucceſſivement Officier au Régiment du Roi, Guidon & Enſeigne des Gendarmes d'Artois, Lieutenant-Colonel & Meſtre-de-Camp de Cavalerie, n'eſt pas encore marié en 1774.

La Maiſon de LAMBERTYE, indépendamment de diverſes alliances directes avec les Maiſons de FRANCE, *d'Albret*, de *Lorraine*, de *Savoie*, *&c.* en a pluſieurs autres particulieres, avec tous les Princes du Sang, par les Maiſons de *Beauvau*, de *Montmorency*, de *la Tour-d'Auvergne*, de *Rohan*, de *Maillé*, du *Pleſſis-Richelieu*, *&c.* dont elle eſt deſcendue. Les armes : *d'azur, à 2 chevrons d'or.*

* LAMBESC : Ville, avec titre de *Principauté*, en Provence, qui appartient à *Louis-Charles de Lorraine*, Comte de Brionne, en Normandie, d'Armagnac, en Gaſcogne, Prince de Lambeſc, Chevalier des Ordres du Roi, Grand-Ecuyer de France, &c. *Charles*, né Prince *de Lorraine*, fils unique du Comte *de Brionne*, né le 28 Septembre 1751, eſt appellé *Prince de Lambeſc*. Voyez GUISE.

LAMBILLI : Ancienne Famille noble de Bretagne, dont il eſt parlé dans l'*Armorial de France*, *Regiſtre II*, *Part. II.*

I. GUILLAUME, Seigneur DE LAMBILLI en 1379, qualifié *Monſeigneur*, ſuivant un aveu qui lui fut rendu en 1407, épouſa *Marguerite* ou *Margot de la Motte*, héritiere principale & noble de ſa Maiſon, & de la Terre de la Motte, dont entr'autres enfans :

II. JEAN, Seigneur DE LAMBILLI, qui prit part aux troubles excités en Bretagne, par *Charles de Blois* & le Comte *de Montfort*. Il ſuivit le parti de ce dernier, & *Jean V*, Duc *de Bretagne*, l'honora de la dignité de Grand-Chambellan & premier Gentilhomme de ſa Chambre & de ſa Maiſon, par Lettres du 16 Décembre 1415. De ſon épouſe *Olive de la Soraie*, héritiere principale & noble de la Maiſon de *la Soraie*, il eut :

III. JEAN DE LAMBILLI, II. du nom, marié avec *Iſabelle de Caſtel*, de laquelle vint, entr'autres enfans :

IV. ROBERT DE LAMBILLI, Ecuyer, Seigneur de Lambilli, Capitaine-Général des Francs Archers & élus de Vannes ſuivant des Lettres de *François*, Duc *de Bretagne*, datées du 28 Mai 1484, par leſquelles ce Prince lui donnoit ordre d'aller abattre les Châteaux de ceux de ſes ſujets qui s'étoient revoltés. On ignore le nom de ſa femme, mais ſon fils fut :

V. YVON DE LAMBILLI, marié, par contrat du 17 Septembre 1509, à *Jeanne Giffart*, fille de *Robert Giffart*, Seigneur du Feil, dont :

VI. RENÉ DE LAMBILLI, Ecuyer, Seigneur de Lambilli & de la Soraie. Il épouſa *Rolande du Houx*, & en eut, entr'autres enfans :

VII. CLAUDE DE LAMBILLI, Seigneur de Lambilli & de la Soraie, marié avec *Anne Brehault*, de laquelle naquit :

VIII. FRANÇOIS DE LAMBILLI, Ecuyer, Seigneur deſdits lieux & de Quengo-Bréant, mort le 6 Janvier 1632, laiſſant de ſon mariage accordé le 2 Février 1609, avec *Jeanne Gatechair*, Dame de Lezerneau & de Vauguais :

IX. GUILLAUME DE LAMBILLI, Chevalier, Seigneur de Lambilli, de Kergrois & de la ville de Naché, qui fit hommage au Roi en ſa Chambre des Comptes de Bretagne, pour la Terre & Seigneurie de Kergrois. S. M. lui accorda, par Lettres-Patentes du mois de Novembre, regiſtrées au Parlement de Rennes le 10 Juin 1667, la permiſſion d'établir au Bourg de Remingolle, Evêché de

Vannes, un Marché tous les Mardis de chaque semaine & deux Foires par an, l'une le 28 Avril; & l'autre le 27 Août. Les habitans de Bretagne s'étant soulevés, quelques années après, en plusieurs endroits de cette Province, il signala en cette occasion son zéle & sa fidélité pour le service du Roi. Les Etats de Bretagne s'étant assemblés en la ville de Saint-Brieux en 1687, l'Ordre de la Noblesse le choisit pour son Président. Il avoit épousé, en 1644, *Susanne Rogier*, fille unique & héritiere de *Pierre Rogier*, Seigneur du Crevist, dont pour fils aîné :

X. Pierre de Lambilli, Seigneur de Lambilli, de Kergrois & de la ville de Naché, reconnu, avec son pere, comme *noble & issu d'ancienne extraction noble*, dès l'année 1380, par Arrêt des Commissaires de Bretagne du 17 Novembre 1668. Il avoit épousé, par contrat du 11 Août 1666, *Jeanne de Rollée*, fille unique & héritiere principale de *Thomas de Rollée*, Seigneur de la Moennerie. De ce mariage vint :

XI. Pierre-Joseph de Lambilli, Seigneur de Lambilli, du Broutai & de la ville de Naché, né en 1679, reçu Page du Roi dans sa Grande Ecurie, le 20 Mai 1695, puis Conseiller au Parlement de Bretagne & Gentilhomme de la Chambre du Roi d'Espagne, par Brevet du mois de Mars 1720. Il avoit épousé, en 1701, *Hélene-Céleste Magon*, fille de *Jean Magon*, Ecuyer Seigneur de la Lande. Il en a eu : — 1. Pierre-Laurent, qui suit; — 2. Marie-Jean-Louis de Lambilli du Broutai, né le 2 Janvier 1705, reçu Page du Roi dans sa Grande Ecurie le 10 Juin 1720, depuis Lieutenant dans le Régiment des Gardes-Françoises; — 3. Charles-Hiacinthe, né le 11 Janvier 1706, reçu Page dans la même Ecurie, le 20 Mai 1721, depuis Sous-Lieutenant audit Régiment des Gardes; — 4. Jeanne-Céleste, mariée à *Jacques le Pennec*, Chevalier, Seigneur de Boisjoland; — 5. & Hélene-Modeste, femme de *N... de Ruelan*, Seigneur de Tiercent.

XII. Pierre-Laurent de Lambilli, Seigneur de Lambilli, épousa, au mois de Novembre 1734, *Laurence-Thérese Magon*, dont est issu — Pierre-Laurent-Marie de Lambilli, né le 21 Novembre 1735. Les armes : *d'azur, à six quintefeuilles d'argent, posées 3, 2 & 1.*

LAMBRÉ : Famille noble de Franche-Comté, dont nous ne connoissons que les armes, qui sont : *d'azur, au chevron d'or, accompagnée de 3 fermoirs en losanges aussi d'or.*

LAMESAN (de) : Famille noble de Lorraine.

Noble homme Mathieu de Lamesan, Seigneur de Lamesan & d'Ambas au Diocèse de Lombès, testa le 2 Avril 1485. Il avoit épousé noble *Agnès d'Arrès*, & en eut : — 1. Bernard de Lamesan, institué héritier universel par le testament de son pere, qui lui avoit fait une donation le 2 Avril 1439, signé *Molinier*, Notaire à Samatan, par laquelle il confirme les conventions de son mariage, avec noble *Jeanne d'Aulin*; — 2. & Isarn, qui suit.

Isarn de Lamesan, Seigneur de Juncet, fut légataire par le testament de son pere, qui lui fit donation du Domaine de Juncet, le 15 Juillet 1483. Il épousa, par contrat du jour précédent (reçu *Augéri*, Notaire à Villefranche auprès de Toulouse), noble *Cébélie de Benque*, fille de *Bertrand*, Seigneur de Mauran, & de noble *Jeanne de Lagoursan*; & fit son testament le 24 Novembre 1516 (reçu *de Lubia*, Notaire à Saint-Frangulfe en Comminges), par lequel il laisse à sa femme l'usufruit des biens qu'il avoit à Juncet. Leurs enfans furent : — 1. Arnaud-Guillem, qui suit; — 2 & 3. Bernard & Jean, légataires par le testament de leur pere.

Arnaud Guillem de Lamesan, Seigneur de Juncet, institué héritier universel par son pere, donna au Comte *de Toulouse*, le 16 Décembre 1540, le dénombrement des biens nobles qu'il tenoit dans les Juridictions de Château-Gaillard, d'Agassac & de Mauvelin, au Comté de Comminges. Il avoit épousé, par contrat du 27 Juin 1520 (reçu *Marcha*, Notaire à Auch), noble *Catherine de Signe*, fille de *Jean de Signe*. De ce mariage vinrent : — 1. Bernard, Sei-

gneur de Juncet, qui fit ſon teſtament le 29 Juillet 1593, (reçu par *Barneire*, Notaire à Ambas en Comminges), par lequel il fait ſes légataires ſes trois neveux, & inſtitue ſon héritier univerſel ſon fils. Il avoit épouſé, par contrat du 6 Avril 1553, (reçu par *Bedanne*, Notaire à Samatan en Comminges) Demoiſelle *Françoiſe de Polaſtron*, dont : — 1. BERNARD DE LAMESAN; — 2. & BATISTE, qui ſuit.

BATISTE DE LAMESAN, Seigneur de Juncet, s'allia, par contrat du 15 Janvier 1581, (reçu *Richaud*, Notaire à Andonfielles en Comminges) Demoiſelle *Antoinette de Touges*, fille d'*Oger de Touges*, Seigneur de Noaillan au Comté de Comminges. Il eut pour enfans : — 1. & 2. OGER & FRANÇOIS; — 3. & JEAN-BATISTE, qui ſuit.

JEAN-BATISTE DE LAMESAN, né le 22 Janvier, & batiſé le 11 Avril 1590, Seigneur de Juncet, fut d'abord Lieutenant dans le Régiment de Piémont, puis pourvu par le Roi, le 1 Janvier 1635, de la charge de Capitaine & Gouverneur des Villes & Château d'Eſpinal. De ſa femme *Apoline de Simons*, naquit :

FRANÇOIS DE LAMESAN, Ecuyer, Seigneur de Juncet en Comminges, au Diocèſe de Lombès, qui épouſa, par contrat du 19 Janvier 1665, (reçu par *le Béhugnon*, Notaire à Gorze en Lorraine) Demoiſelle *Madelene de Salin*, fille d'honoré Seigneur *Henri de Salin*, Seigneur de Marimbois & de Poligny, Colonel de Cavalerie & d'Infanterie pour le ſervice du Duc de Lorraine, & Lieutenant au Gouvernement de Marſal, & de Dame *Louiſe de Baillivy*, dont pour fils — MICHEL DE LAMESAN, batiſé le 10 Novembre 1666, ainſi qu'il appert de l'extrait du regiſtre des batêmes de la Paroiſſe de Dommartin, au Diocèſe de Metz, ſigné *Bainville*, Curé de cette Egliſe.

Les armes : *d'azur, à une main d'argent mouvante du flanc dextre de l'écu, & tenant une fleur de lis d'or.* L'écu ſurmonté *d'un caſque couronné d'un cercle de Baron.* C'eſt ce que nous ſçavons ſur cette Famille, n'en ayant point reçu de *Mémoire.*

LAMET ou LAMETH : C'eſt une des plus illuſtres Nobleſſes de Picardie.

On lit dans *Moréri, Tome IV*, édition de 1759, au mot de DELAMET, qu'elle ſort d'un cadet de la Maiſon de *Neuville*, qui eut en partage la Terre de LAMET, ſituée dans les Pays-bas. Il en prit le nom ſuivant l'uſage de ce tems-là, & le tranſmit à ſa poſtérité, ayant néanmoins conſervé les armes de ſon origine. On trouve un Seigneur DE LAMET, qui ſe croiſa contre les infideles en 1096, ſous *Godefroy de Bouillon.* C'eſt de ce Seigneur qu'eſt deſcendu par divers degrés :

ROBERT, Seigneur DE LAMET, Chevalier, qui en 1212, fut Ecuyer de *Baudouin*, Comte *de Flandre* & de Hainaut, & Empereur de Conſtantinople. Il s'allia avec *Jeanne de Boſſut*, dont :

ENGUERRAND, Seigneur DE LAMET, mort en 1248 au ſiége de Damas en Syrie. Il avoit épouſé *Marie de Gueret*, fille de *Heuchin de Gueret*, Chevalier, & en eut :

ANCELIN, Seigneur DE LAMET, Conſeiller & Chambellan de *Guy*, Comte *de Flandre*, marié, avec *Françoiſe de Luxembourg*, dont :

ENGUERRAND, II. du nom, Seigneur DE LAMET, Ecuyer de ROBERT II, Comte d'Artois, avec lequel il ſe trouva à la bataille de Courtray en 1302. Il avoit épouſé *Marie de Saint-Omer.* Leur fils fut :

THIBAULT, Seigneur DE LAMET & de Saint-Martin en Artois, tué à la bataille d'Azincourt en 1415, y portant l'étendard de la Maiſon de *Neuville*, ſelon *Monſtrelet*; ce qui confirme que celle de LAMET en eſt ſortie, comme on l'a dit. Il avoit épouſé *Jeanne d'Aſpremont*, & en eut :

PIERRE, Seigneur DE LAMET & de Saint-Martin, marié à *Gillette Waencourt*, dite *Watelle*, dont vinrent : — ANTOINE, qui ſuit; — & JEANNE DE LAMET, mariée le 5 Juin 1440, avec *Guillaume de Linieres*, Seigneur de Domfront.

ANTOINE DE LAMET, I. du nom, Seigneur de Lamet, de Saint-Martin, &

du

du Pleſſier, chef de toutes les branches rapportées par *la Morliere*, fut premier Ecuyer de CHARLES, Comte de Charolois, depuis Duc de Bourgogne, qui lui donna le Gouvernement de la Tour du Comté d'Arras. Après la mort de ce Prince il entra au ſervice du Roi Louis XI, qui le fit ſon Conſeiller & Chambellan, Bailli de Lens en Artois, d'Autun & de Moncenis en Bourgogne, Capitaine de la ville & groſſe Tour de Bourges. Ce Prince le nomma pour arbitre d'un différend qu'il avoit avec le Pape ALEXANDRE VI, à cauſe des Comtés de Valentinois & de Diois. Le Pape s'en remit à ſa déciſion, & il contenta les deux partis. CHARLES VIII, ſucceſſeur de LOUIS XI, le continua dans ſes mêmes charges à cauſe des ſervices qu'il avoit rendus à la Couronne. Il rendit hommage de ſa Terre du Pleſſier à l'Evêque d'Amiens en 1486, mourut le 22 Décembre 1494, dans cette Ville, & fut inhumé dans le Prieuré de Saint-Denis. Il avoit épouſé, en 1460, *Jacqueline de Henencourt* ou *Hennecourt*, ſelon *Moréri*, héritiere de ſa Maiſon, ſœur d'*Adrien*, Doyen de l'Egliſe Cathédrale d'Amiens, & fille de *N...*, Seigneur *de Henencourt*, & de *N... de Beauvoir*, à condition d'en faire porter le nom & les armes à un de leurs enfans. Cette convention fut exécutée par JACQUES DE LAMÉT, leur fils aîné, qui devint héritier de cette grande ſucceſſion. Il mourut le 14 Juin 1541, & eſt enterré dans l'Egliſe de Henencourt, où l'on voit ſon épitaphe. De lui ſont deſcendus les Seigneurs *de Henencourt*, *de Bournonville* & *de Condeville*, &c.

ANTOINE DE LAMET, II. du nom, ſecond fils d'ANTOINE I, né à Bourges le 17 Juin 1479, Seigneur du Pleſſier-ſur-Saint-Juſt & de Saint-Remy en l'Eaue, Conſeiller & Maître-d'Hôtel de FRANÇOIS I, ſeul Général de ſes Finances aux Provinces de Picardie, Champagne & Brie, & ſon Ambaſſadeur en Suiſſe en 1522. Il eſt biſayeul de LOUIS & de CHARLES, dont nous allons parler.

LOUIS, Comte DE LAMET, Vicomte de Laon, & Seigneur de Pinon, eut pour fils — FRANÇOIS DE LAMET, Seigneur de Pinon, Election de Soiſſons, qui produiſit, en 1520, ſes titres authentiques, par leſquels il juſtifia ſa nobleſſe avec ſa qualité de *Chevalier*. Il eut des enfans de FRANÇOISE DE LAMET-BUSSY, ſa couſine; — l'aîné, CLAUDE-FRANÇOIS, Comte DE LAMET & Baron de Reſſons, s'allia avec *Henriette de Roucy-Siſſonne*.

CHARLES DE LAMET, II. du nom, (frere puîné de LOUIS), Comte de Buſſy, Seigneur du Pleſſier-ſur-Saint-Juſt, Gouverneur des Ville & Citadelle de Mézieres, fut Capitaine d'une Compagnie de Chevaux-Légers de la Garde du Roi. Il ſignala ſa valeur à la défaite des Anglois dans l'Iſle de Ré en 1627, où il fut le premier au combat & le dernier à la retraite; ſoutint enſuite le ſiége de Coblens & celui de Hermenſtein, pendant deux ans & trois mois, avec beaucoup de courage & de vigueur. Il ne rendit cette place que faute de ſecours, de vivres & de munitions, par une capitulation honorable & après en avoir rendu compte au Roi, qui le reçut avec grande marque d'eſtime. Ce Prince lui donna la conduite de l'Armée qu'il avoit deſtinée pour le ſecours de la Capelle, & il y fut tué pendant le ſiége, en 1637, dans le tems que le Roi lui alloit envoyer le bâton de Maréchal de France, comme Sa Majeſté le déclara. Il avoit épouſé *Jeanne de Duras*, fille de *Jean*, Baron de Marigny, & de *Françoiſe Bouton*. Leurs enfans furent : — ANTOINE-FRANÇOIS, qui ſuit; — & N... DE LAMET, Baronne de Pont-Saint-Pierre.

ANTOINE-FRANÇOIS DE LAMET, Comte de Buſſy, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & Gouverneur de Mézieres, décéda le 22 Juin 1652. Il avoit épouſé *Claire de Nicey-Romilly*, dont il a eu pluſieurs enfans, entr'autres, la Princeſſe *de Courtenay*, & la Marquiſe *du Châtelet-Cirey*, deſquelles la poſtérité eſt éteinte. La mere du Comte *de Mainville* en a hérité.

CLAUDE DE LAMET, troiſieme fils d'ANTOINE, I. du nom, & de *Jacqueline de Henencourt*, Seigneur de Beaurepaire & de Maubeuge, fut Gouverneur & Capitaine de Loigny au Perche, & de Meun-ſur-Loire, l'un des 100 Gentilshommes de la Maiſon du Roi, Lieutenant-Colonel de 1000 hommes de pied; & ſervit, en qualité d'Officier Général, dans les Guerres d'Italie. Il eſt ayeul de LOUIS DE LAMET, Chevalier de Malte, & biſayeul d'AUGUSTIN DE LAMET, Ba-

ron de Baulle, & de Blancfoſſé, Gouverneur des Ville & Citadelle de Dourlens, qui fit ſa preuve de nobleſſe le 15 Septembre 1513.

N..., Marquis DE LAMET, marié à *Joſephe-Françoiſe Fournier de Vargemont*, a eu pour enfans : — N..., Marquis DE LAMET, qui ſuit ; — & une fille, alliée, en 1747, au Comte *de Clermont-Thoury*, chef des noms & armes de ſa Maiſon.

N..., Marquis DE LAMET, Meſtre-de-Camp d'un Régiment de Cavalerie de ſon nom, en 1752, Brigadier le 22 Décembre 1757, Maréchal-de-Camp le 20 Février 1761, eſt mort la même année Il avoit épouſé le 20 Décembre 1751, *Marie-Thérèſe de Broglie*, fille de feu *François-Marie*, Duc *de Broglie*, Maréchal de France, Chevalier des Ordres du Roi, & de *Thérèſe-Gillette Loquet de Grandville*, dont des enfans. La branche de *Buſſy* ſubſiſte. C'eſt ce que nous pouvons dire ſur cette Maiſon, d'après le *Mercure de France* du mois de *Juillet* 1752, *page* 196, & ce qu'en dit le Dictionnaire de *Moréri*, n'en ayant pas reçu de *Mémoire*. Les armes : *de gueules, à la bande d'argent, accompagnée de 6 croix recroiſetées au pied fiché de même, miſes en orle.* L'Auteur du Nobiliaire de Picardie, (*Haudicquer de Blancourt*) les écartele de NEUVILLE, qui eſt : *d'or, freté de gueules, briſé d'un franc canton d'or à une étoile à 6 rais d'azur.*

LAMI, en Touraine. Famille noble & ancienne, dont étoit

PHILIPPE LAMI Chevalier, Seigneur de Louri, qui de ſa femme, *Jeanne d'Albiac*, fille de *Pierre d'Albiac*, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, eut

CHARLES LAMI, Chevalier, Seigneur de Louri, & de Bourneuf, marié avec *Jacqueline d'Arzac*, fille de *Louis d'Arzac*, Ecuyer, Seigneur de la Boiſſellerie, Gré & Saint-Benoît, & de Dame *Anne de Réaux*. Leurs enfans furent : — MARC, qui ſuit ; — 2 & 3. & deux autres fils ; l'un, Cornette de Chevaux-Légers, & l'autre Capitaine de gens de pied.

MARC LAMI, Chevalier, Seigneur de Louri, épouſa *Anne Barathon*, Dame d'Acheres, fille de *François*, Ecuyer, Seigneur de Mongogus en Touraine, & de *Barbe de Mornay*, Dame d'Acheres, dont : — 1. N... LAMI, qui eut le commandement d'une Enſeigne de 50 hommes d'armes ſous la charge de M. le Comte *de Graville*, dit *de Dunes* ; — 2. & SUSANNE, mariée, par contrat du 26 Novembre 1584, à *Charles du Meſnil-Simon*, Chevalier, Seigneur de Maupas, dont poſtérité.

Les armes : *d'azur, à une aigle d'or ayant une tête de femme de carnation, & poſée de front*, autrement dite *une harpie d'or éployée*. Supports, *deux lions d'or, armés & lampaſſés de gueules*. Cimier, *une aigle comme celle de l'écu*, aliàs *une harpie éployée*.

LAMIRAULT : Ancienne Nobleſſe établie dans l'Orléanois & le Soiſſonnois, qui a formé pluſieurs branches. Il en eſt parlé dans l'*Armorial de France*, *Regiſtre IV*.

Celle établie dans le Soiſſonnois fut maintenue dans ſa nobleſſe par Arrêt du Conſeil d'Etat, rendu le 14 Décembre 1671, ſur la repréſentation des titres qui remontent à JEAN LAMIRAULT, Ecuyer, triſayeul de FRANÇOIS LAMIRAULT, Ecuyer, Sieur de la Lande, & des Watines, Capitaine dans le Régiment de Beauvau, Infanterie, qui obtint cet Arrêt de maintenue. De ſon mariage, accordé en 1659, avec *Jeanne de Brodart*, fille de *N..... de Brodart*, Ecuyer, Sieur de Gratepierre & des Watines, il eut :

JEAN-BATISTE LAMIRAULT, né le 17 Août 1660, Ecuyer, Seigneur de la Lande, d'Etreaupont, &c. Gouverneur d'Aubenton, Grand-Maitre des Eaux & Forêts du Duché de Guiſe, nommé, par le Roi, le 25 Juin 1724, pour faire l'impoſition de la capitation de la Nobleſſe de l'Election de Guiſe, conjointement avec l'Intendant de la Généralité de Soiſſons, mort en 1743. Il avoit épouſé, 1°. le 6 Septembre 1695, *Anne-Marguerite des Forges* ; & 2°. le 27 Octobre 1705, *Louiſe de Préſeau*. Du premier lit ſont nés trois garçons & une fille, Religieuſe Carmelite ; & du ſecond, deux garçons, l'un deſquels eſt : — JEAN-BATISTE, qui ſuit ; — & trois filles.

Jean-Batiste Lamirault, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de Cerny, de Noircourt, de Thuel, d'Etreaupont en partie, de Foiſdettré & de Saint-Lazare-Neuvillette, né le 25 Août 1707, fait Chevalier de l'Ordre de Notre-Dame du Mont-Carmel & de Saint-Lazare de Jéruſalem le 8 Janvier 1725; Grand-Maître des Eaux & Forêts du Duché de Guiſe le 2 Novembre 1732, & Gouverneur d'Aubenton le 22 Juillet 1743, a été nommé par le Roi, en 1744, pour faire l'impoſition de la capitation de la Nobleſſe de l'Election de Guiſe, conjointement avec l'Intendant de la Généralité de Soiſſons. Il épouſa, par contrat du 25 Avril 1736, *Eliſabeth-Suſanne de Lancry*, fille de *Louis de Lancry*, Seigneur de Prompleroy, de Maucourt, de Noroy en partie, Capitaine de Cavalerie & Chevalier de Saint-Louis. De ce mariage ſont iſſus: — 1. Jean-Batiste Lamirault, né le 6 Octobre 1738; — 2. Josias, né le 9 Janvier 1740; — 3. Joseph-Henri, né le 2 Décembre même année; — 4. Louis-François, né le 6 Avril 1743; — 5. Anne-Louise, née le 25 Février 1737; — 6. & Marie-Josephe-Albertine Lamirault, née le 26 Novembre 1741, morte en 1742.

Branche établie dans l'Orléanois.

Hervé Lamirault, I. du nom, Ecuyer, Sieur de Langloiſchere, du Bouchet, de Marchais-Lambert & de Pliſſay, Tréſorier-Général de France en la Généralité d'Orléans le 31 Octobre 1587, épouſa, en 1573, *Anne Amanjon*, de laquelle il eut onze enfans, entr'autres: — 1. Jacques, qui ſuit; — 2. Hervé, auteur des Sieurs de Marchais-Lambert, rapportés ci-après; — 3. & Charles, tige des Sieurs de la Saugerie, mentionnés enſuite.

Jacques Lamirault, I. du nom, Ecuyer, Sieur du Bouchet, des Francſbois, de Pliſſay, de la Touche, du grand & petit Mouillerant, de Laizeau, de Mantellon, de Champcarré & de Cheminiers, Tréſorier de France dans la Généralité d'Orléans en 1606, épouſa *Marie l'Hoſte*, dont vint:

Etienne Lamirault, Ecuyer, Sieur du Bouchet, de Ruys & de Pliſſay, qualifié, en 1669, *l'un des Gendarmes de la Garde du Roi, & Capitaine appointé de la même Compagnie*, compris en qualité de Brigadier de la Nobleſſe du Bailliage d'Orléans dans un rôle du ban & arriere-ban arrêté, en 1674, par le Maréchal *de Turenne*. Il fut maintenu dans ſa nobleſſe par Arrêt du Parlement de Paris, du 22 Février 1648, & par autre Arrêt du Conſeil d'Etat rendu le 10 Avril 1668. De *Marie du Chon*, ſa femme, ſont nés pluſieurs enfans, entr'autres: — 1. Jacques, qui ſuit; — 2. & Antoine, auteur des Seigneurs de Ruys & de Cottinville, rapportés ci-après.

Jacques Lamirault, II. du nom, Ecuyer, Sieur de Pliſſay & de Chauſſy, Capitaine dans le Régiment de Varais, épouſa, par contrat du 2 Juillet 1696, *Madelene le Rebours*, fille de *François-de-Paule le Rebours*, Ecuyer, Seigneur de Chauſſy & de la Fontaine, dont il a eu: — 1. Jacques-Joseph Lamirault, batiſé le 1 Mai 1697, Prêtre, Chanoine au Château de Gien; — 2. François-de-Paule, qui ſuit; — 3. & Marie-Madelene Lamirault-de-Chaussy.

François-de-Paule Lamirault, Ecuyer, Seigneur de Chauſſy, né le 15 Août 1700, épouſa, par contrat du 13 Avril 1744, *Marie-Madelene Bezanſon*, fille de *Jean-François Bezanſon-de-Soulers*, Ecuyer, Tréſorier & Général des Finances de la Généralité d'Orléans. On ignore s'il a des enfans, faute de *Mémoire*.

Seigneurs de Ruys & de Cottinville.

Antoine Lamirault, fils puîné d'Etienne, & de *Marie du Chon*, Ecuyer, Seigneur de Ruys & de Cottinville, épouſa, en 1704, *Marie-Madelene du Coing*, dont: — 1. Antoine, qui ſuit; — 2. Louis-François, rapporté après ſon frere; — 3. & Marie Lamirault, alliée, le 11 Avril 1727, avec *François d'Orléans*, Seigneur de Tracy, ſon couſin-germain.

Antoine Lamirault, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de Cottinville, né en 1706, épouſa, le 25 Août 1738, *Marie-Catherine de Tolede*, fille de *Charles-*

Gabriel de Tolede, Ecuyer, Seigneur de Lorme, de Halopin, &c. Lieutenant-Colonel du Régiment de Hainaut. On ignore s'il en a des enfans.

Louis-François Lamirault, Ecuyer, Seigneur du Guay du Roi, né le 20 Septembre 1711, (fils puîné d'Antoine, I. du nom, & de *Marie-Madelene du Coing*), Aide-Major dans le Régiment de Nivernois, Infanterie, le 11 Janvier 1742, eut commiſſion pour tenir rang de Capitaine dans le même Régiment. Il a épouſé, par contrat du 7 Février 1746, *Madelene - Théreſe Sinſon de Seveſtreville*, fille de *Pierre Sinſon de Seveſtreville*, Seigneur de Bellair.

Sieurs de Marchais-Lambert.

Hervé Lamirault, Ecuyer, ſecond fils d'Hervé, I. du nom, & d'*Anne Amanjon*, Sieur de Pliſſay, de Marchais-Lambert, de la Saugerie, de Pierrefitte & de Lormoy, acquit par décret, le 9 Décembre 1622, la Terre de Pierrefitte. De ſon mariage, accordé en 1613, avec *Madelene Colas*, naquit, entr'autres enfans:

Jacques Lamirault, Ecuyer, Sieur de Marchais-Lambert & de Portmorant, maintenu dans ſa nobleſſe, le 18 Août 1649, par Sentence des Elus d'Orléans, & le 14 Juillet 1663, par Arrêt du Conſeil d'Etat. Il avoit épouſé, en 1648, *Marie Gouffronneau*, dont vinrent ſix enfans, l'aîné deſquels fut

Jean-Batiste Lamirault, Ecuyer, Sieur de Marchais-Lambert, batiſé en 1650. De *Marie Luillier*, ſa femme, il eut: — 1. Jean-Claude, qui ſuit; — 2. Jacques, Ecuyer, Sieur de Lormoy; — 3, 4 & 5. Marie, Claude & Anne.

Jean-Claude Lamirault, Ecuyer, batiſé en 1683, épouſa, 1°. le 10 Avril 1709, *Marie - Madelene Tourtier*; & 2°. le 28 Février 1724, *Claude Bardin d'Origny*.

Sieurs de la Saugerie.

Charles Lamirault, I. du nom, Ecuyer, Sieur de la Saugerie & du Buiſſon, troiſieme fils d'Hervé, I. du nom, & d'*Anne Amanjon*, fut Tréſorier de France à Orléans en 1627. De *Marie Nouel*, ſa femme, il eut dix enfans: l'aîné fut

Charles Lamirault, II. du nom, Ecuyer, Sieur de la Saugerie & du Courtois. Il épouſa, le 29 Janvier 1663, *Marie du Val*, dont vint:

Jean-François Lamirault, Ecuyer, batiſé le 9 Septembre 1665, Capitaine d'Infanterie au Régiment de Picardie, qui ſe maria avec *Jeanne-Florentine Charpentier*. Leurs enfans furent: — 1. Jean-François, qui ſuit; — 2 & 3. Marie & Jeanne-Florentine.

Jean-François Lamirault, II. du nom, Ecuyer, Sieur de la Saugerie, né le 24 Mars 1713, épouſa, le 22 Juillet 1738, *Marie-Anne de Tullieres*, fille d'*Hector de Tullieres*, Ecuyer, Sieur de la Guimonniere, & d'*Eve-Marie de Paris*. De ce mariage ſont iſſus: — 1. Jean-Marie-Pierre Lamirault de la Saugerie, Ecuyer, né le 22 Juillet 1742; — 2. Marie-Léonore-Sébastienne, née le 20 Janvier 1741; — 3. & Marie-Madelene, née le 22 Juillet 1744. Les armes: *d'or, à une roſe de gueules, & un chef de même.*

LAMIRÉ. Il y a deux Familles de ce nom en Picardie.

Claude de Lamiré, Seigneur de Nouvion, — Robert de Lamiré, Seigneur de Bachimont, Capitaine d'Infanterie; — Jean de Lamiré, Seigneur de Caumont & d'Eſpagne; — & François de Lamiré, Seigneur de Larrez, tous de la Sénéchauſſée de Ponthieu, firent preuve de nobleſſe le 13 Décembre 1534. — Gilles Lamiré, Ecuyer, Seigneur de Caumont & de Nouvion, & *Nicole de la Garde-Behen*, étoient leurs triſayeuls. Il y a beaucoup de ſervices militaires dans cette Famille.

Gilles Lamiré, Seigneur de Nouvion, ayeul de Claude, en conſidération de ſes ſervices, fut fait Chevalier de l'Ordre du Roi par Charles IX.

Les armes: *d'argent, à la bande de ſable, accompagnée de 6 billettes de même, 3 en chef & 3 en pointe, poſées en bande.*

De la ſeconde étoit Gabriel de Lamiré ou Lamyré, Seigneur de la Mothe-

Sterpigneulle, Prévôté de Peronne, déclaré *noble* par Arrêt du Conſeil du 12 Juillet 1668. Elle porte : *d'azur, à 3 aigles d'or, membrées & diadémées de gueules.* Nobiliaire de Picardie, *p.* 283 & 284.

* LAMOIGNON : Maiſon, l'une des plus anciennes du Nivernois, diſtinguée, depuis près de deux ſiécles, dans les premieres charges de la Magiſtrature qu'elle a occupées, & dans les Conſeils du Roi. *Moréri*, que nous ſuivons, dit qu'elle tire ſon nom du fief de LAMOIGNON, ſitué dans le Fauxbourg de Donzi, dont elle jouit depuis le XIIIe ſiécle, & qui eſt encore poſſédé par le chef de la branche de *Baſville*. La plus grande partie de la ville de Donzi & ſon Fauxbourg, ſont mouvans de ce Fief.

I. GUILLAUME DE LAMOIGNON, Chevalier, Seigneur dudit lieu & de Mannai, Chanai & Nannai, trois Seigneuries ſituées en Nivernois, vivoit ſous les regnes de SAINT-LOUIS, de PHILIPPE III, dit *le Hardi*, & de PHILIPPE IV, dit *le Bel*, Rois de France. Il étoit mort avant le 9 Avril, Vendredi après les Octaves de Pâques 1288, jour auquel Madame *Agnès*, veuve dudit GUILLAUME DE LAMOIGNON, Chevalier, ainſi qualifié dans le contrat, acquit de *Hugues d'Augeron*, Chevalier, Seigneur des Granges, & de Madame *Alix*, ſa femme, la maiſon forte de Pomai en Nivernois, mouvante de *Louis de Flandre*, Comte de Nevers. Leurs enfans furent : — PIERRE, qui ſuit ; — & JEAN DE LAMOIGNON, Ecuyer, qui, le Vendredi avant la Réſurrection de N. S. 1292, acquit de *Geofroi Broceau*, Chevalier, un tenement en la Juſtice du Prieuré de Saiſi.

II. PIERRE, Chevalier, Seigneur DE LAMOIGNON, Pomai, Mannai, Chanai & de Nannai, acquit avec Damoiſelle *Iſabelle*, ſa femme, par contrat du Dimanche avant la Fête de la Purification 1291, pluſieurs Terres de *Pierrot de Picques*, Châtelain de Germigni, & de *Bernard*, ſon fils. Il fut pere de

III. CHARLES DE LAMOIGNON, Chevalier, Seigneur dudit lieu, de Pomai, &c. qui fournit deux aveux à *Louis de Flandre*, II. du nom, Comte de Nevers, le Vendredi après les Octaves de Pâques, (8 Avril) 1323 ; le premier pour ſa maiſon-forte de Pomai, dans lequel il eſt dit fils de *noble homme Monſieur* PIERRE, dit LAMOIGNON, *Seigneur de Pomai ;* le ſecond, au nom de ſa premiere femme, pour trois parties, dont les cinq font le tout, de la haute & baſſe Juſtice du Champ de Sanci. Il fournit encore deux autres aveux de la même Terre de Pomai, au même Comte *de Nevers*, le Samedi après les Octaves de la Fête Saint-Jean-Batiſte 1327, & le Lundi après la Fête Saint-Martin d'hyver, (13 Novembre 1335). Il ſervit le Roi PHILIPPE DE VALOIS, dans l'Oſt de Bouvines, ayant en ſa Compagnie un autre Chevalier & huit Ecuyers, depuis le 22 Juin juſqu'au 27 Septembre 1340, comme on l'apprend du Comte *Jean du Cange*, Tréſorier des Guerres ; fit ſon teſtament le Samedi après les Octaves du Corps de Chriſt, (4 Juin) 1345, & mourut avant le ſecond Dimanche de Carême 1356. Il avoit épouſé, 1°. avant le 8 Avril 1323, *Jeanne d'Anlezy*, Dame en partie du Champ de Sanci, fille de *Guillaume d'Anlezy*, Chevalier, (iſſu des Seigneurs *de Chazelle* en Bourgogne, qui portoient : *d'Hermines, à la bordure de gueules*, & que l'on croyoit, par cette briſure, cadets de la Maiſon de *Bretagne*) ; & 2.° *Agnès de Saiſi*. Du premier lit vinrent : — 1. PLAMON, qui ſuit ; — 2. MICHEL, auteur des Seigneurs de Vieil-Mannai, de Grandpré, &c. rapportés ci-après ; — 3. JEANNE, mariée à *Dreux de Merri*. Ecuyer, nommée dans le teſtament de ſon pere, qui la rappella à ſa ſucceſſion, pour prendre telle portion qu'un de ſes enfans mâles, quoiqu'elle y eut renoncé par ſon contrat de mariage ; —— 4. N..... DE LAMOIGNON, mariée à *Thevenet de Chazault*, nommée dans une tranſaction du Lundi après le Dimanche *Reminiſcere*, (ſecond Dimanche de Carême) 1346, dans laquelle elle eſt qualifiée ſœur germaine de PLAMON DE LAMOIGNON, Seigneur de Pomai ; & du ſecond lit ſortit : — 5. & PERRIN DE LAMOIGNON, Ecuyer, nommé dans la tranſaction de 1346. Il ſervit en qualité d'homme d'armes dans la Compagnie de *Dreux de Mello*, Chevalier,

comme on l'apprend du rôle de cette Compagnie, en date du 4 Octobre 1359, qui ſe trouve en la Chambre des Comptes.

IV. PLAMON DE LAMOIGNON, Seigneur de Pomai, tranſigea, en préſence de *Jean d'Anlezy*, ſon oncle, avec *Agnès de Saiſi*, ſa belle-mere, veuve de CHARLES DE LAMOIGNON, ſon pere, le Lundi d'après le ſecond Dimanche de Carême 1346. Il fut pere de

V. PIERRE DE LAMOIGNON, Chevalier, Seigneur de Pomai, dont la veuve *Jeanne de Mornay*, ſe remaria à *Odet de Senac*, Damoiſeau. Ils contracterent enſemble le Mardi après la Fête Saint-Laurent, (15 Août) 1386, avec *Philippe de Molins*, Evêque d'Evreux. Elle avoit eu de ſon premier lit : — JEAN DE LAMOIGNON, Damoiſeau, Seigneur de Pomai, nommé dans le contrat de 1386: il mourut ſans poſtérité.

Seigneurs de VIEIL-MANNAI, *de* GRANDPRÉ, *&c.*

IV. MICHEL DE LAMOIGNON, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, de Mannai & Nannai, fils puîné de CHARLES, Seigneur DE LAMOIGNON, & de *Jeanne d'Anlezy*, ſa premiere femme, prit, en mémoire de ſa mere, un *franc quartier d'hermines*, dont il chargea les armes de ſa Maiſon, ce qui a été retenu par ſes deſcendans. Il eſt fait mention de lui dans trois titres, l'un du Dimanche, jour de l'apparition de N. S. 1330, (6 Janvier 1331, ſuivant le calcul préſent), l'autre du Dimanche *Lætare*, qui eſt le quatrieme de Carême, (26 Mars) 1348, vieux ſtyle; & le troiſieme du Mardi devant la Fête Saint-Vincent, (19 Janvier) 1349, auſſi vieux ſtyle. Il rendit quatre aveux de ce qu'il tenoit en fief de la Terre de Huban, aſſiſe en la paroiſſe de Champlemis, au Val-de-Barges. Le premier à *Raoul de Brienne*, I. du nom, Comte d'Eu, à cauſe de ſa femme *Jeanne de Mello*, le Vendredi après la Fête Saint-André, (4 Décembre) 1338; le ſecond, à la même Dame, pour lors veuve en 1345; le troiſieme, après la Purification 1349; & le quatrieme, à *Jeanne de Brienne*, Comteſſe d'Eu & Ducheſſe d'Athènes, veuve de *Gautier de Brienne*, Connétable de France, le Vendredi jour de la Fête Saint-Silvain 1357. Il rendit encore un autre aveu, en qualité de tuteur de *Hugues* & de *Jean*, enfans de *Guillaume Vaubron*, le Dimanche avant les *Brandons*, (c'eſt-à-dire, le Dimanche de la *Quinquageſime*, 27 Février) 1350, vieux ſtyle. On ignore le nom de ſa femme, mais il en eut:

V. GUILLAUME, Damoiſeau, Seigneur DE LAMOIGNON, de Mannai, Nannai, Laleuf & d'Arthe en partie, qui fit aveu, en 1471, pour la Seigneurie de Mannai, mouvante de Châtel-Neuf, au Val-de-Barges; & le Samedi avant la Fête de la Nativité de Saint-Jean-Batiſte, (21 Juin) 1376, à *Louis*, III. du nom, Comte *de Flandre*, pour la moitié de la Maiſon d'Arthe, mouvante de la Châtellenie de Monthenaiſon. Il en avoit fait un autre à *Louis*, II. du nom, Duc *de Bourbonnois*, le Mercredi devant la Madelene, (19 Juillet) 1368, de la Terre & Seigneurie de Laleuf, qui lui appartenoit du chef de ſa femme, & qui étoit mouvante de la Châtellenie d'Aiſnai. Il fit ſon teſtament au mois d'Avril 1388, & ſa veuve *Jeanne de Trouſſebois*, Dame de Laleuf, fille d'*Eudes de Trouſſebois*, Chevalier, Seigneur de Laleuf, fit le ſien le Jeudi après la Fête N. D. de la mi-Août, (19 de ce mois) 1389. Tous les deux ſont inhumés en l'Egliſe de Mannai, ſuivant leurs teſtamens. Ils eurent pour enfans : — 1. PIERRE, qui ſuit; — 2. REGNAULT DE LAMOIGNON, Seigneur de Nannai, de Chanai, de Montifault & de Champdevis, nommé avec PIERRE, ſon frere aîné, exécuteur des teſtamens de ſes pere & mere. Il acquit, par contrat du 5 Mai 1413, la Terre & Seigneurie de Champdevis, & celle de Montifault, en cédant en échange la dîme des bleds de la Paroiſſe de Chanai, par contrat du 26 Mars 1420; conſtitua, par autre contrat du 6 Août 1444, dix livres de rente au profit d'un Bourgeois de la ville de Nevers, ce qui fut ratifié le 9 des même mois & an par *Marguerite du Deffans*, ſa veuve, qui étoit fille de *Guillaume du Deffans*, & de *Collette de Fougeroi*. Le 28 des même mois & an, elle tranſigea pour ſon douaire & autres conventions matrimoniales, avec *Miles de Prenai* & GUYOT

DE LAMOIGNON, neveux & héritiers de ſon mari; — 3. JEANNE, femme de *Pierre de Baugi*, Chevalier, dont *Jeanne de Baugi*, mentionnée au teſtament de ſon ayeule maternelle en 1389; — 4. & PHILIPPE DE LAMOIGNON, Dame d'Arthe en partie, mariée à *Jean de Prenai*, Ecuyer, qui, le Mercredi 30 Juin 1406, fit aveu à *Philippe de Bourgogne*, Comte de Nevers, pour la moitié de la maiſon-forte d'Arthe. Leur fils, *Miles de Prenai*, fut héritier en partie de REGNAULT DE LAMOIGNON, ſon oncle paternel, &c. Sa poſtérité ſubſiſtoit en la perſonne de *Pierre de Prenai*, ſon petit fils, le 29 Janvier 1504, vieux ſtyle.

VI. PIERRE, Ecuyer, Seigneur DE LAMOIGNON, de Mannai, Vieil-Mannai, Riviere, Laleuf & en partie d'Arthe, eſt nommé comme aîné dans les teſtamens de ſes pere & mere. Il fut homme d'armes de la Compagnie de *Philippe de Bourgogne*, Comte de Nevers, comme on l'apprend des rôles des revues de ladite Compagnie, faites à la Charité-ſur-Loire le 12 Mai 1412, en l'Oſt du Roi au pays de Berri, le 14 Juin ſuivant, & devant Bourges le 15 Juillet de la même année. Il fit ſon teſtament le Vendredi 21 Juillet 1424, par lequel il élut ſa ſépulture en l'Egliſe du Prieuré de N. D. de l'Eſpault-lès-Donzi, où il fonda quatre Anniverſaires ſolemnels & quatre Meſſes baſſes par chacun an à perpétuité, & fit pluſieurs legs à l'Hôtel-Dieu de Donzi, & aux Egliſes de Saint-Keradeu de la même Ville, de Saint-Martin-du-Pré, de Mannai, de Baignaux, de Viz & de Channai, nommant pour ſes exécuteurs teſtamentaires ſes deux fils aînés, & REGNAULT DE LAMOIGNON, ſon frere. Il avoit épouſé *Marguerite de Fougeroi*, fille de *Jean*, Seigneur de Riviere, & d'*Iſabeau*, ſa femme. De ce mariage vinrent: — 1. GUYOT, qui ſuit; — 2. JEAN, tige de la branche des Seigneurs de Baſville, rapportée ci-après; — 3. & LOUIS, Religieux de l'Abbaye de Saint-Germain d'Auxerre, à qui *Iſabeau*, ſon ayeule maternelle, légua, par ſon teſtament du Mercredi avant la Fête Saint-Valentin, (7 Février) 1419, vieux ſtyle, cent ſols de rente, juſqu'à ce qu'il fut pourvu d'un bénéfice.

VII. GUYOT, Seigneur DE LAMOIGNON, de Riviere, Mannai, Vieil-Mannai, la Chaſtiere, Montifault, Villorgeul, Bretinelles, Grandpré & en partie de Thorigny, fut nommé, par ſon pere, exécuteur de ſon teſtament avec ſon frere JEAN, & ils le confirmerent en préſence de leur oncle REGNAULT DE LAMOIGNON, Seigneur de Nannai, le 22 Septembre 1424. Il partagea avec *Miles de Prenai*, ſon couſin-germain, la ſucceſſion de ſondit oncle. Ce fut au nom de ſa femme qu'il fit aveu, en 1455, à *Charles de Bourgogne*, Comte de Nevers, de la tierce partie de la Terre & Seigneurie de Thorigny. Il fut inhumé avec ſes pere & mere au Prieuré de l'Eſpault, le 17 Avril 1457, & avoit épouſé *Alexandre* ou *Alixand de Maiſonconte*, fille de *Triſtan de Maiſonconte*, Ecuyer, Seigneur de Villorgeul, Bretinelles & Thorigny, & de *Jeanne de Bazoches*. De ſon mariage il eut quatre enfans; ſçavoir: — 1. ROBERT, qui ſuit; — 2. CHARLES, rapporté après ſon aîné; — 3. PIERRE DE LAMOIGNON, Sieur de Meurtin, de la Chaſtiere & de Montifault, Ecuyer & Echanſon de *Jean de Bourgogne*, Duc de Brabant, Comte de Nevers & de Rethel. Il étoit ſous la tutelle de ſa mere, lorſque l'on fit, avec ſes freres & ſœur, le partage des biens de feu leur pere, le 1 Juin 1472. Par cet acte les Terres de la Chaſtiere & de Montifault lui échurent avec une partie des dîmes inféodées de la paroiſſe de Chanai, pour leſquelles il eut procès avec CHARLES DE LAMOIGNON, Sieur de Riviere, ſon frere, qui fut terminé en conſéquence d'un compromis paſſé entr'eux le 9 Février 1477, (vieux ſtyle,) dans lequel il eſt qualifié *Ecuyer* & *Echanſon* de *Jean de Bourgogne*. Cette même qualité lui eſt donnée dans deux titres de la Chambre des Comptes de Nevers, des années 1476 & 1478, & dans un aveu qu'il fournit le 24 Avril 1479, pour ſa Terre de la Chaſtiere, à *Louis*, I. du nom, Sire *de la Trémoille*, Seigneur de Sulli. On propoſa de le marier à *Jeanne Baſtart*; & pour y parvenir, ROBERT DE LAMOIGNON, ſon frere aîné, lui donna, par contrat du 1 Août 1481, une maiſon dans la ville de Donzi; mais cette alliance ne s'effectua pas. Il épouſa, 1°. par contrat du 11 Mai 1484, *Marie Deſchamps*, morte en 1493, fille de *Philippe Deſchamps*, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, & d'*Antoinette Doroer*; & 2°. *Marguerite de Marri*. Il mourut en 1511, ayant

eu des enfans de l'une & de l'autre. Du premier lit vinrent : – (a) FRANÇOISE DE LAMOIGNON, à laquelle *Alexandre de Maiſonconte*, mere de PIERRE, ſon pere, donna, par contrat du 5 Juin 1491, tout ce qui lui appartenoit ès Seigneuries de Villorgeul & de Bretinelles ; – (b) JEANNE, mariée à *Charles Chaulvin*, Ecuyer, avec lequel elle obtint des Lettres Royaux, le 18 Août 1512, pour aſſigner au Parlement de Paris, *Antoine de Marri*, tuteur de ſes freres & ſœurs du ſecond lit de ſon pere ; – (c) JEANNE, dite *la jeune*, Dame de la Chaſtiere & de Montifault, mariée à *Guillaume Davi*, Sieur de la Brulerie, dont, entr'autres enfans : – *Jean Davi*, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem. Les enfans du ſecond lit de PIERRE DE LAMOIGNON furent : —— (d) JEAN, Sieur de la Chaſtiere, nommé ès Lettres Royaux obtenues par JEANNE, l'aînée, ſa ſœur du premier lit, & dans un partage du 6 Avril 1537, mort ſans alliance ; – (e) GUILLAUME, Sieur de Montifault, nommé dans les mêmes Lettres & le même partage, auſſi décédé ſans alliance ; – (f) ANNE, qui n'eſt pas nommée dans le partage de 1537 ; – (g) MADELENE, mariée, 1°. par contrat du 4 Janvier 1517, vieux ſtyle, à *Charles de Corcelle*, Ecuyer ; & 2°. à *Erard du Couldrai*, Ecuyer. Ils donnerent un aveu de la Terre & Seigneurie de Thorigny en 1535, & tous deux ſont nommés dans le partage de 1537, — (h) & CÉCILE, nommée avec ſes freres & ſœurs du même lit, dans les Lettres Royaux de 1512 ; — 4. & JEANNE, fille de GUYOT DE LAMOIGNON, mariée, par contrat du 9 Juillet 1461, à *Jean d'Armes*, Sieur de Truci-l'Orgueilleux, Préſident au Parlement de Paris, dont la poſtérité, dit *Moréri*, eſt rapportée par *François Blanchard*, en ſon *Hiſtoire des Préſidens du Parlement de Paris.*

VIII. ROBERT, Seigneur DE LAMOIGNON, de Villorgeul, de Bretinelles, & en partie de Vieil-Mannai, fût condamné, par Sentence de l'Official d'Auxerre, du Vendredi après la Saint-Martin 1457, à payer au Prieuré de l'Eſpault, 12 bichets de froment par chacun an, que PIERRE DE LAMOIGNON, ſon ayeul, y avoit légué par ſon teſtament de 1424. Il partagea avec ſes freres & ſœurs le 1 Juin 1472, les Terres & Seigneuries que feu GUYOT DE LAMOIGNON, leur pere, avoit laiſſées ; & le fief de LAMOIGNON, avec la Seigneurie de Vieil-Mannai, lui échurent. Il ſuccéda à celles de Villorgeul & de Bretinelles, par la mort de ſa mere, & teſta le 8 Février 1500 (vieux ſtyle), éliſant ſa ſépulture au Prieuré de l'Eſpault, où il fonda un anniverſaire ſolemnel, & une Meſſe baſſe de Notre-Dame par chacun an, au jour annuel de ſon trépas. Son tombeau s'y voyoit encore en 1648, nonobſtant la ruine de cette Egliſe, où il étoit repréſenté armé de toutes piéces, avec ſes armoiries *loſangées, au franc quartier d'hermines.* Il ne fut point marié, & laiſſa ſeulement une fille naturelle, – JEANNE, bâtarde DE LAMOIGNON, nommée dans le teſtament de ſon pere, mariée à *Guillaume Matheri.*

VIII. CHARLES DE LAMOIGNON, ſecond fils de GUYOT, & d'*Alexandre de Maiſonconte*, fut Seigneur de Riviere, & en partie de Vieil-Mannai, par le partage de 1472, puis hérita de l'autre partie, & des Seigneuries de Villorgeul & de Bretinelles, par la mort de ROBERT, ſon frere. Il en fit hommage à *Françoiſe d'Albret*, veuve de *Jean de Bourgogne*, Duc de Brabant & Comte de Nevers, le 25 Février 1507, fit ſon teſtament le 27 Janvier 1516 (vieux ſtyle), ordonnant ſa ſépulture, près de ſes ancêtres, au Prieuré de l'Eſpault, où il fonda un anniverſaire. Il eut de *Claude d'Auroux*, ſon épouſe, nommée dans une tranſaction du 4 Septembre 1519, entre ſes enfans, tous mentionnés dans ſon teſtament ; ſçavoir : — 1. BLAISE, qui ſuit ; — 2. ETIENNE, rapporté après la poſtérité de ſon aîné ; — 3. PERRETTE, mariée, du vivant de ſon pere, à *Jean Regnier*, Ecuyer. Elle renonça alors à la ſucceſſion de ſon pere, qui ordonna, par ſon teſtament, que cette renonciation auroit lieu : ſon frere, BLAISE, lui fit un legs, par ſon teſtament du 30 Décembre 1541 ; — 4. MARIE, auſſi alliée par ſon pere, au moyen d'une renonciation pareille à celle de ſa ſœur, à *Philippe de Poyſeulx*, Sieur de Chanai, dont elle étoit veuve le 22 Août 1517, qu'elle paſſa une tranſaction, en qualité de tutrice de *Louis de Poyſeulx*, Sieur de Chanai, ſon fils unique, & un bail à rente en la même qualité, le 2 Novembre 1526. *Louis de Poyſeulx* mourut ſans enfans, & eut pour héritiers BLAISE, EDME & MARIE

DE LAMOIGNON, ſes couſins-germains maternels, comme on l'apprend d'une tranſaction du 19 Août 1561 ; — 5. JEANNE, Dame de Champromain, mariée 1°. à *Pierre de la Barre*, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, avec lequel elle eſt nommée dans une tranſaction du 4 Septembre 1519 : elle en eut trois fils & une fille, — *Jeanne de la Barre*, à laquelle ſon oncle BLAISE DE LAMOIGNON fit un legs ; & 2°. à *Pierre Marion*, Ecuyer. Elle fit ſon teſtament le 5 Mai 1530, ordonnant ſa ſépulture au Prieuré de l'Eſpault, auquel elle légua un ſetier de bled froment par chacun an ; — 6. & autre JEANNE, dite *la jeune*, Dame en partie de Vieil-Mannai, femme 1°. d'*André de Château-Vieux*, Ecuyer, Sieur dudit lieu, près de Donzi, avec lequel elle eſt nommée dans la tranſaction du 4 Septembre 1519 : elle en eut deux fils ; & 2°. de *Claude le Cœur*, Ecuyer, Sieur des Guyons.

IX. BLAISE, Sieur DE LAMOIGNON, de Vieil-Mannai, de Riviere, de la Broſſe, des Aduits, &c. Ecuyer d'Ecurie de *Françoiſe d'Albret*, veuve de *Jean de Bourgogne*, & Comteſſe douairiere de Nevers, eut pour ſa part, dans la ſucceſſion de ſon pere, la Seigneurie de Riviere, partie de celle de Vieil-Mannai, & la moitié du fief de LAMOIGNON. Il acquit, depuis, l'autre moitié d'ETIENNE, ſon frere, par contrat du 16 Juin 1520, & avoit épouſé, avant 1505, *Jeanne de Laveine*, fille de *Pierre de Laveine*, Seigneur de la Broſſe & des Aduits, & de *Dauphine Brechart*. Il donna ſa déclaration au Roi, le 30 Mars 1540, qu'il poſſédoit la Terre & Seigneurie de la Broſſe en la Paroiſſe de N. D. du Pré, le fief de LAMOIGNON, ſis à Donzi & ès environs, la Seigneurie de Riviere, & les deux tiers de celle de Mannai ; fit ſon teſtament le 30 Décembre 1541, & ordonna ſa ſépulture au Prieuré de l'Eſpault, où il fonda un anniverſaire, tant pour lui que pour *Dauphine Brechart*, ſa belle-mere, & mourut le 18 Novembre 1544. Son cœur fut inhumé dans l'Egliſe des Récollets de Nevers, où ſe voit ſon épitaphe. De ſon mariage vinrent : — 1. FRANÇOIS, mort, avant ſes pere & mere, le 2 Février 1527, & inhumé dans l'Egliſe Saint-Laurent de la ville d'Eu, ſous une tombe, ſur laquelle eſt gravée ſon épitaphe ; — 2. ANDRÉ, Seigneur de la Broſſe, des Aduits, de Champromain, de Vieil-Mannai en partie, &c. nommé dans le teſtament de ſon pere. Il obtint des Lettres Royaux le 11 Septembre 1546, pour être reſtitué contre un acte qu'il avoit paſſé le 4 Mars 1544 (vieux ſtyle), par lequel il s'étoit déſiſté de deux donations faites le 17 Mars 1536, l'une par ſon pere des biens de JEANNE DE LAMOIGNON, veuve de *Pierre de la Barre* ; & l'autre par *Jeanne de Laveine*, ſa mere, des biens de *Pierre de Laveine*, ſon frere. ANDRÉ DE LAMOIGNON & ETIENNE, ſon frere, fournirent un aveu à *Louis de Lorraine*, Cardinal de Guiſe, Abbé de Saint-Germain d'Auxerre, le 9 Novembre 1555, des deux tiers de la Seigneurie de Vieil-Mannai, qui leur étoient échus par la mort d'HELIN DE LAMOIGNON, leur frere. Il mourut ſans enfans de *Marguerite de Vieuxbourg*, qu'il avoit épouſée par contrat du 5 Février 1557 (vieux ſtyle), fille de *Pantaléon*, Seigneur *de Vieuxbourg*, & de *Dynette d'Aruce* ; — 3. ETIENNE, Chanoine de Saint-Etienne d'Auxerre, & Curé de Birri & de Romilli, lequel fut préſent, le 8 Février 1557, à la quittance que ſon frere ANDRÉ donna d'une partie de la dot qui avoit été promiſe à *Marguerite de Vieuxbourg*, ſa femme. Il hérita en partie de ſon frere HELIN, & eut enſuite toute la ſucceſſion de ſon frere aîné, & devint Seigneur de toutes les Terres qu'il avoit poſſédées : il vivoit encore en 1573 ; — 4. HELIN, Sieur de Riviere, de la Broſſe près Donzi, & en partie de Vieil-Mannai, Gentilhomme ordinaire de *François de Cleves*, I. du nom, Duc de Nivernois, qui le choiſit, comme un des plus adroits Gentilshommes de ſon tems, pour l'accompagner en un tournois célebre qui ſe fit à Paris aux mois de Juin & de Juillet 1549. Ce Duc lui fit épouſer *Françoiſe de Cleves*, fille naturelle de *François de Cleves*, Abbé de Treport, ſon oncle, à laquelle il donna, en la mariant, la Terre de la Broſſe près Donzi ; mais il mourut, ſans enfans, en 1555, & elle ſe remaria à *Antoine*, Sieur *de Pernay* ; — 5. & CLAUDE DE LAMOIGNON, qui ſurvéquit à ſes freres & recueillit toutes leurs Seigneuries. Elle avoit été mariée, par contrat du 12 Juin 1526, à *Antoine*, Sieur *de Maulmigni* & de la Boue, dont elle laiſſa poſtérité.

IX. ETIENNE DE LAMOIGNON, Seigneur de Vieil-Mannai & de Grandpré, Ca-

pitaine, Concierge & Garde du Château de Donzi, second fils de CHARLES, & de *Claude d'Auroux*, fut instítué par son pere pour un de ses héritiers. Il vendit à BLAISE, son frere aîné, la moitié qui lui appartenoit dans le fief de LAMOIGNON, par contrat du 16 Juin 1520. JEANNE, sa sœur, femme de *Pierre Marion*, lui légua un setier de bled froment de rente annuelle à perpétuité, par son testament de 1530. BLAISE, son frere, le nomma son exécuteur testamentaire en 1541, & il fut présent au partage des biens de sondit frere, fait le 14 Mars 1547 (vieux style). Il avoit épousé 1°. *Jeanne d'Anlezy*, dont il n'eut point d'enfans; & 2°. *Eugénie de la Grange*, de laquelle vinrent: — 1. BLAISE, Seigneur de Vieil-Mannai, & de Chanai, héritier des biens maternels de *Louis de Poyseulx*, Seigneur de Chanai, son cousin-germain, fils de *Philippe de Poyseulx*, & de MARIE DE LAMOIGNON, Dame de Chanai: il fut tué dans une rencontre près de la Rochelle, sans avoir été marié; — 2. EDME, qui suit; — 3. & MARIE, héritiere, pour sa part, de *Louis de Poyseulx*, son cousin, étant, comme ses freres, sous la tutelle de *Jean-Olivier*, lequel transigea avec les héritiers paternels dudit *Louis de Poyseulx*, par acte du 19 Août 1561.

X. EDME DE LAMOIGNON, Sieur de Vieil-Mannai, de Chanai, de Grandpré & de Mects, héritier, pour son tiers, de *Louis de Poyseulx*, son cousin, fut maintenu dans l'exemption des tailles, par deux Jugemens du 9 Juin 1586, & 9 Mars 1599. Il épousa, par contrat passé à Saint-Sauveur en Puisaye, le 26 Octobre 1578, *Anne Anseau*, fille de *Claude*, Ecuyer, Sieur de Mects, & de *Marguerite de Gayot*. Leurs enfans furent: — 1. LOUP, qui suit; — 2. GILBERT, rapporté après la postérité de son aîné; — 3. LOUIS, auteur des Seigneurs de Mects & de la Bouille, mentionnés ensuite; — 4. JEAN, batisé à Marci le 22 Octobre 1589, Enseigne de la Compagnie du Baron *de Joux*. Il fut présent, en 1615, au contrat de mariage de GILBERT, son frere; — 5. CLAUDE, Sieur de Belleroche, batisé le 11 Mars 1597, qui fut présent au second contrat de mariage de LOUP, son frere, en 1644. De son épouse, *Antoinette Fadelle*, il eut six enfans; sçavoir: — (a) TOUSSAINT DE LAMOIGNON, inhumé le 16 Janvier 1645; — (b & c) LOUIS & LOUP, morts en bas âge; — (d) GILBERTE, batisée à Marci le 13 Mars 1625, femme de *Jean Hannequin*; — (e) LOUISE, mariée à *Louis Defreau*; — (f) & EDMÉE, née le 13 Mai 1636, alliée à *Edme Collion*; — 6. ADRIEN, mort garçon; — 7. FRANÇOIS, tué au siége de la Rochelle en 1628, sans avoir été marié; — 8. & EDMÉE DE LAMOIGNON, femme de *Thibault Farnault*, Ecuyer, dont des enfans.

XI. LOUP DE LAMOIGNON, Ecuyer, Sieur de Grandpré, fut présent, le 6 Juin 1622, à la tutelle de GILBERT, son neveu, & parrein, le 16 Janvier 1627, de LOUP, fils de son frere CLAUDE DE LAMOIGNON, Sieur de Belleroche. Il fut maintenu dans l'exemption des tailles, par Sentence de l'Election de Clameci, du 20 Juin 1634; représenta ses titres de noblesse avec GILBERT, LOUIS & CLAUDE DE LAMOIGNON, ses freres, le 5 Mars 1641, devant le Sieur *de Pontault*, Trésorier de France à Orléans, Commissaire député pour l'exécution de l'Edit du mois de Novembre 1640; fut présent, en 1642, au contrat de mariage de GILBERT DE LAMOIGNON, Sieur de Beaulieu, son neveu, & mourut avant le 17 Janvier 1652. Il avoit épousé 1°. *Jeanne de Mulor*, morte, sans enfans, le 20 Février 1642, fille de *François de Mulor*, Ecuyer, & de *Claude de Corquiller*; & 2°. par contrat du 18 Janvier 1644, *Catherine de Leuvault*, fille de *Charles*, Ecuyer, Sieur de Saint-Aubin, & de *Marguerite de Châlons*. Comme on reconnut, après la célébration du mariage, qu'ils étoient parens au IIIe degré d'affinité, ils obtinrent une dispense du Pape, en vertu de laquelle ils furent mariés de nouveau dans la Chapelle de Saint-Laurent de Migni, le 6 Mars 1646. De cette seconde alliance vinrent: — 1. CHARLES, qui suit; — 2. MATHURIN, né le 7 Janvier 1646; — 3. FRANÇOIS, né le 30 Avril 1647, qui eut de *Marie de Chanpuit*, sa femme, — EDME DE LAMOIGNON, batisé à Marci le 28 Septembre 1664; — 4. JEAN-ELÉONARD, né le 28 Février 1650; — 5. & MARIE DE LAMOIGNON, née le 19 Avril 1648.

Catherine de Leuvault, leur mere, ſe remaria à *Antoine de Viri*, Sieur de Malicorne, & mourut avant le 14 Mai 1652.

XII. CHARLES DE LAMOIGNON, Ecuyer, Sieur de Grandpré, né le 31 Janvier 1645, fut maintenu dans ſa nobleſſe, par Arrêt du Conſeil d'Etat du 8 Septembre 1670, mourut le 8 Janvier 1699, & fut inhumé à Champlemis. Il avoit épouſé, par contrat du 21 Janvier 1664, FRANÇOISE DE LAMOIGNON, ſa couſine du II. au IIIe degré, fille de GILBERT, Seigneur de Beaulieu, II. du nom, & de *Gabrielle de Veilhan*. Elle mourut le 8 Juillet 1688, & fut enterrée à Marmi, ayant eu — MARIE DE LAMOIGNON, batiſée le 4 Octobre 1685.

XI. GILBERT DE LAMOIGNON, I. du nom, Ecuyer, Seigneur de Beaulieu, de Mannai & de Prenai, ſecond fils d'EDME, Sieur de Vieil-Mannai, Chanai, Grandpré, &c., & d'*Anne Anſeau*, fut maintenu, avec ſon frere LOUP, dans l'exemption des tailles en 1634, préſenta avec lui les titres juſtificatifs de leur nobleſſe en 1641, & fut préſent au contrat de mariage de ſondit frere en 1644. Il avoit épouſé, par contrat du 13 Juillet 1615, *Madelene de Sargeres*, fille de *Jean*, Ecuyer, Sieur de la Goutte, & de *Claudine Ballard*. Elle mourut avant le 6 Juin 1622, que l'on procéda à l'acte de tutelle de ſon fils qui ſuit.

XII. GILBERT DE LAMOIGNON, II. du nom, Sieur de Beaulieu, de Mannai & de Prenai, batiſé à Marci le 23 Octobre 1618, fut préſent, avec ſon pere, au contrat de mariage de LOUP DE LAMOIGNON, ſon oncle, en 1644; rendit foi & hommage, le 2 Février 1657, au Seigneur *de Changy*, pour ce qu'il tenoit en fief de lui audit Changy. Il avoit épouſé, par contrat du 2 Novembre 1642, *Gabrielle de Veilhan*, fille de *Philibert*, Seigneur de Digoigne, & de *Jeanne de la Magdelaine*; celle-ci fille de *François*, Marquis de Ragny, Chevalier des Ordres du Roi. Il mourut le 15 Mai 1668, & ſa veuve fut tutrice de ſes enfans, ſçavoir: — 1. EUGIN, mort le 7 Septembre 1644; — 2. GILBERT-CHARLES, mort jeune avant ſon pere; — 3. JEAN, né le 5 Janvier 1654, reçu Chevalier de Malte au grand Prieuré de France, le 5 Juin 1677, après avoir fait ſes preuves le 18 Juin 1676: il mourut à Malte; — 4. HILAIRE, batiſée à Varzi le 9 Avril 1647, morte avant ſon pere; — 5. FRANÇOISE, mariée, par contrat du 12 Janvier 1664, à CHARLES DE LAMOIGNON, Seigneur de Grandpré, couſin-germain de ſon pere; — 6 & 7. MARIE & CATHERINE, nées jumelles, batiſées à Varzi le 3 Mai 1648, mortes avant leur pere; — 8. autre FRANÇOISE, batiſée à Marci le 12 Novembre 1652, morte auſſi avant ſon pere; — 9. & CHARLOTTE, née le 26 Décembre 1656, qui reſta ſous la tutelle de ſa mere, & mourut Religieuſe à l'Abbaye de Ronceray.

Seigneurs de MECTS & de LA BOUILLE.

XI. LOUIS DE LAMOIGNON, Ecuyer, Seigneur de Mects, & en partie de Vieil-Mannai, troiſieme fils d'EDME, Sieur de Grandpré, & d'*Anne Anſeau*, fut préſent, le 6 Mai 1622, à l'acte de tutelle de GILBERT DE LAMOIGNON, ſon neveu, & inhumé à Marci le 6 Mars 1645. Il avoit épouſé *N... Guinault*, de laquelle il avoit eu quatre fils, qui furent reconnus lors de la célébration de leur mariage, & encore deux autres fils; ſçavoir: — 1. N... DE LAMOIGNON, mort jeune; — 2, 3, 4, 5 & 6. LOUP, ETIENNE, CLAUDE, HUBERT & JEAN, rapportés les uns après les autres.

XII. LOUP DE LAMOIGNON, Ecuyer, Sieur de Cruzi, épouſa 1°. *Jeanne du Bois*, & 2°. par contrat du 14 Septembre 1665, *Anne Berthier*, fille de *Jean Berthier*, Ecuyer, Seigneur de Vaſnai, & de *Jeanne Meullot*. Il eut du premier lit: — 1. CATHERINE, batiſée à Vouzi, le 3 Août 1649; & du ſecond: — 2. & 3. RENÉ & JACQUES, morts au berceau; — 4. PAUL, né le 1 Avril 1670, Seigneur de Cruzi, & de Vaſnai, Capitaine au Régiment de Piémont, & Chevalier de Saint-Louis, qui vivoit en 1724; — 5. & ANNE, mariée 1°. à *Achille Philippe*; & 2°. à *Pierre de Vaujoli*.

XII. ETIENNE DE LAMOIGNON, troiſieme fils de LOUIS, Ecuyer du Roi, épouſa *Jeanne de Veilhan*, ſeconde fille de *Philibert*, Seigneur de Digoigne, & de *Jeanne*

de la Magdelaine-Ragny, dont : — 1. GILBERT, né le 19 Mai 1655 ; — 2. JOSEPH-FRANÇOIS, né le 21 Décembre 1667 ; — 3. EDMÉE, née le 16 Mars 1659 ; — 4. & ANNE, née le 20 Août 1661.

XII. CLAUDE DE LAMOIGNON, Ecuyer, Sieur de la Bouille, quatrieme fils de LOUIS, & de *N... Guinault*, épouſa *Edmée Billard*, dont il eut : — JEAN, qui ſuit ; — & GILBERT, né le 4 Mai 1661.

XIII. JEAN DE LAMOIGNON, Ecuyer, Sieur de la Bouille, batiſé à Varzi le 5 Janvier 1654, vivoit le 29 Décembre 1705. Il avoit épouſé *Edmée Colleſſon*, vivante le 30 Août 1695, fille d'*Anne Colleſſon*, & de *Laurence Maillot*. De ce mariage vinrent : — JEAN, Ecuyer ; — & CLAUDE, né le 4 Juillet 1682.

XII. HUBERT DE LAMOIGNON, Sieur de la Bourdonniere & des Ruiſſeaux, cinquieme fils de LOUIS, & de *N... Guinault*, fut batiſé à Marci en Nivernois, le 27 Novembre 1634. Il épouſa 1°. *Urbaine du Pont-Saint-Pierre* ; & 2°. par contrat du 23 Janvier 1663, *Anne de Creſſonville*. Du premier lit il eut : — 1. IRIER, qui ſuit ; & du ſecond : — 2. CHARLES, né le 8 Juin 1664 ; — 3. BATISTE-DOMINIQUE, né le 16 Mars 1666, mort jeune ; — 4. & JEAN, né le 20 Avril 1670.

XIII. IRIER DE LAMOIGNON, Ecuyer, batiſé à Orcuſe le 28 Juillet 1658, mort en 1705, avoit épouſé *Marie Boullé*, de laquelle il laiſſa : — 1. HUBERT, né en 1688, Lieutenant dans le Régiment de Poitou en 1722 ; — 2. CLAUDE, né le 26 Août 1695 ; — 3. JEAN, né poſthume le 28 Novembre 1705 ; — 4. & une fille.

XII. JEAN DE LAMOIGNON, dernier fils de LOUIS, Seigneur de Mects, & de *N... de Guinault*, fut préſent, en 1664, au contrat de mariage de CHARLES DE LAMOIGNON, Sieur de Grandpré, & le 15 Mai 1668, à l'acte de tutelle de GILBERT DE LAMOIGNON, II. du nom, Sieur de Beaulieu. Il épouſa *Jeanne de Violaines*, dont : — DANIEL, né le 29 Mai 1664 ; — & CLAUDE DE LAMOIGNON, batiſé à Marci le 11 Septembre 1665.

Branche des Seigneurs de BASVILLE.

VII. JEAN DE LAMOIGNON, Ecuyer, Seigneur d'Arthe en Nivernois, & de Laleuf en Bourbonnois, ſecond fils de PIERRE, Ecuyer, Seigneur DE LAMOIGNON, & de *Marguerite de Fougeroi*, épouſa *Jeanne Dourde*, fille de *Guillaume Dourde*, ce qui s'apprend par un contrat de ſa fille. Leurs enfans furent : — JEAN, qui ſuit ; — & HUGUETTE DE LAMOIGNON, mariée à *Pierre de la Salle*, Ecuyer. Etant veuve elle vendit, par contrat du 27 Mars 1483, une maiſon ſiſe dans la ville de Nevers, aux tuteurs de ſes deux neveux.

VIII. JEAN DE LAMOIGNON, II. du nom, Seigneur d'Arthe & de Laleuf, Secrétaire & Contrôleur de la Maiſon de *Jean de Bourgogne*, Duc de Brabant, Comte de Nevers, &c. eſt nommé, en cette qualité, dans un des titres de la Chambre des Comptes de Nevers. Il y épouſa, le 25 Novembre 1477, *Marie de Leſtang*, morte le 17 Mai 1482, dont : — FRANÇOIS, qui ſuit ; — & JEAN, né le 6 Novembre 1481, Conſeiller de MARGUERITE D'ORLÉANS, Reine de Navarre, Ducheſſe de Berri, marié à *Jeanne Alabat*, fille de *Louis*, Seigneur de la Chabotiere, & de *Jeanne d'Orléans*. Il mourut le 28 Juin 1530, & fut enterré dans la Chapelle de Beauquant de Saint-Auſtrille, de la ville de Bourges. Sa poſtérité eſt éteinte.

IX. FRANÇOIS DE LAMOIGNON, Seigneur d'Arthe, de Grateiz & de Marigni, né le 17 Mai 1480, Secrétaire & Contrôleur de la Maiſon de *Françoiſe d'Albret*, veuve de *Jean de Bourgogne*, Duc de Brabant, contreſigna, en qualité de Secrétaire de cette Ducheſſe, un acte de foi & hommage qui lui fut fait le 25 Février 1507, par CHARLES DE LAMOIGNON, ſon oncle, à la mode de Bretagne, pour les Terres de Villorgeul & de Bretinelles. Il épouſa à Donzi, en préſence de la Ducheſſe, le 14 Janvier 1509 (vieux ſtyle), *Marie du Coing*, morte le 21 Décembre 1520, fille de *Vincent du Coing*, Sieur de Grateiz & de Marigni, & de *Marguerite Bourgoing*. De ce mariage vinrent : — 1. CHARLES, qui ſuit ; — 2. HELIN, Abbé de Bellevaux ;

Prieur de Saint-Pierre-le-Mouſtier, qui eut un fils naturel nommé Louis de Lamoignon, Procureur au Bailliage & Siége Préſidial de Saint-Pierre-le-Mouſtier; — 3. Françoise, née le 23 Février 1510, ſuivant l'ancien ſtyle, tenue ſur les Fonts de Batême par *Françoiſe d'Albret*, Ducheſſe Douairiere de Brabant, Comteſſe de Nevers, mariée à *Pierre Luillier*, Contrôleur ordinaire de la Maiſon du Roi, dont poſtérité; — 4. & Marie, femme, 1°. de *François du Broc*, Seigneur de Noizet; & 2°. de *Louis Olivier*, Seigneur d'Avreau & de Surpaliz. Elle eut des enfans de l'un & de l'autre.

X. Charles de Lamoignon, Seigneur de Baſville, Launai-Courſon, la Folleville, les Tuilleries, né le 1 Juin 1514, filleul de Charles de Lamoignon, Sieur de la Riviere, oncle de ſon pere, à la mode de Bretagne, fut le premier de ſon nom, qui embraſſa la profeſſion de la Robe. Il prit le Bonnet de Docteur à Ferrare, le 20 Juillet 1543, vint à Paris ſe faire recevoir Avocat au Parlement le 16 Décembre de l'année ſuivante; parut avec éclat dans le Barreau; ſe fit recevoir Conſeiller en la Juriſdiction des Eaux & Forêts au Siége de la Table de Marbre, le 23 Décembre 1547, dont il ne fit les fonctions que peu de tems; reprit celle d'Avocat; fut établi chef du Conſeil de *François de Cleves*, I. du nom, Duc de Nivernois, qui lui donna, par contrat du 1 Février 1552 (vieux ſtyle), la Terre & Seigneurie de Launai-Courſon, près Mont-Lhéri, dont il rendit hommage au Roi entre les mains de *Jean Bertrand*, Garde des Sceaux de France le 13 du même mois; eut des proviſions de Conſeiller au Parlement le 30 Septembre 1557, & fut reçu le 4 Octobre ſuivant; fut nommé exécuteur teſtamentaire le 26 Octobre 1561, de *François de Cleves*, Duc de Nivernois; pourvu par le Roi Charles IX. d'un Office de Maître des Requêtes, au mois de Janvier 1564; nommé un des Commiſſaires pour l'Inſpection des Gabelles dans la Provence, le Languedoc & le Dauphiné; & enfin, pourvu d'un Office de Conſeiller au Conſeil d'État, dont il prêta ſerment le 3 Octobre 1572. Il mourut au mois de Novembre ſuivant, dans ſa maiſon de Paris, ſur la Paroiſſe des SS. Côme & Damien, & fut inhumé dans l'Egliſe des Cordeliers devant le Crucifix. Il avoit épouſé, le 25 Juillet 1547, *Charlotte de Beſançon*, née le 10 Octobre 1526, morte le 17 Octobre 1594, fille de *Louis*, Conſeiller au Parlement, & de *Marie Potier*. Elle fut élue tutrice le 23 Décembre 1572, de ſes enfans au nombre de 20; ſçavoir: — 1. Charles, né & mort le 16 Mars 1548; — 2. autre Charles, né le 25 Juillet 1552; — 3. Pierre, né le 27 Août 1554, Seigneur de Baſville, de Launai-Courſon & d'Hervy en Picardie, Avocat au Parlement, Prieur d'Andoye, Diocèſe d'Auxerre, l'un des plus ſçavans de ſon tems, qui teſta le 27 Juillet 1584, en faveur de ſa mere, & mourut le 14 Août ſuivant; — 4. Nicolas, né le 25 Février 1555; — 5. Charles, né le 18 Juillet 1558; — 6. autre Charles, né le 23 Décembre 1559; — 7. Antoine, né & mort le 9 Avril 1560; — 8. Barthelemi, né le 6 Mars 1562, vieux ſtyle; — 9. autre Charles, né le 23 Janvier 1563, reçu Secrétaire du Roi le 15 Novembre 1585, mort à Meſſe, près Melun, le 28 Septembre 1590; — 10. Chrétien, qui ſuit; — 11. Jean, né le 19 Février 1569; — 12. François, né le 19 Mai 1570; — 13. autre François, né le 27 Mai 1571, mort en Novembre 1572; — 14. Charlotte, née le 8 Août 1549, mariée, le 23 Février 1567, à *Jean de Bullion*, Seigneur d'Argni, Maître des Requêtes, dont poſtérité; — 15. Marguerite, née le 24 Juillet 1550, tenue ſur les Fonts de Batême par le Cardinal *Odet de Châtillon*, & par Marguerite de Bourbon, Ducheſſe de Nivernois; — 16. Madelene, née le 25 Août 1551, mariée, le 19 Mai 1573, à *Jean Midorge*, Sieur de la Maillarde, Conſeiller au Parlement, dont poſtérité; — 17. Jeanne, née le 5 Octobre 1553; — 18. Marie, née le 26 Février 1556, vieux ſtyle, Religieuſe Profeſſe à l'Abbaye de Chelles, le 22 Juillet 1574; — 19. Henriette, née le 3 Février 1564 (filleule de *Henriette de Cleves*, Ducheſſe de Nivernois) mariée, 1°. le 2 Juillet 1591, à *Charles de la Villeneuve*, Seigneur de Bonnelles, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi; 2°. à *Jean Spifame*, Sieur des Granges, Conſeiller au Siége des Eaux & Forêts de la Table de Marbre du Palais à Paris; & 3°. à *N... de Louviers*, Seigneur de Grigny, dont elle étoit veuve le 21 Février 1637; — 20. & Louise de Lamoignon, née le 9 Janvier

1566, Religieuſe Profeſſe de l'Abbaye de Saint-Antoine-des-Champs à Paris, dont elle fut Prieure. Elle paſſa, en 1624, à Port-Royal-des-Champs, où on lui donna le nom de *Sainte-Praxede*, & fut une des diſcretes du Monaſtere de Port-Royal de Paris, où elle mourut le 18 Janvier 1638.

XI. Chrétien de Lamoignon, né le 22 Août 1567, Seigneur de Baſville, de Launai-Courſon, la Folleville, les Tuilleries, Breuil-Pont & de Loré, pourvu d'un Office de Conſeiller au Parlement le 18 Mai 1595, puis Préſident aux Enquêtes le 22 Février 1623, & Préſident au même Parlement en 1633, mourut le 18 Janvier 1636, fut inhumé dans une des Chapelles des Cordeliers de Paris, & ſon cœur porté aux Récollets de Saint-Denis en France. Il avoit épouſé, le 10 Juin 1597, *Marie de Landes*, née le 28 Septembre 1576, morte le 31 Décembre 1651, fille de *Guillaume de Landes*, Seigneur de Sagy & de Magnanville, Conſeiller au Parlement, & de *Bonne de Vitry*, Vicomteſſe de Meaux. Leurs enfans furent: — 1. Guillaume, né le 19 Août 1603, mort à Baſville le 9 Octobre 1605; — 2. autre Guillaume, qui ſuit; — 3. Marie, née le 13 Septembre 1601, morte le 8 Octobre 1609; — 4. Anne, née le 24 Octobre 1605, morte le 28 Mars 1663, femme, par contrat du 10 Septembre 1624, de *François-Théodore de Neſmond*, Seigneur de Saint-Dyſan, depuis Préſident au Parlement de Paris, mort le 29 Novembre 1664, dont elle eut trois garçons, morts ſans poſtérité; — 5. Elisabeth, née le 24 Avril 1608, Religieuſe Profeſſe le 4 Avril 1630, au Monaſtere de la Viſitation Sainte-Marie, au Fauxbourg Saint-Jacques, morte la nuit du 11 au 12 Août 1658; — 6. & Madelene, née le 18 Septembre 1609, morte ſans alliance le 14 Avril 1687, après avoir paſſé ſa vie dans la pratique des vertus, & ſur-tout de charité envers les pauvres. Elle fut inhumée aux Cordeliers.

XII. Guillaume de Lamoignon, né le 23 Octobre 1617, Marquis de Baſville, Comte de Launai-Courſon, Baron de Saint-Yon, Avocat au Parlement le 19 Avril 1635, Conſeiller au même Parlement le 14 Décembre ſuivant, Maître des Requêtes le 15 Décembre 1644, & pourvu de l'Office de premier Préſident le 2 Octobre 1658, obtint l'érection de ſes Terres & Seigneuries de *Baſville* & de *Boiſſy* en *Marquiſat* en ſa faveur, & de ſes hoirs mâles & femelles, par Lettres du mois de Décembre 1670, regiſtrées au Parlement le 8, & en la Chambre des Comptes le 20 Janvier 1671; & de celles de *Cincehour* & de *Launai-Courſon*, en *Comté*, ſous le nom de *Launai-Courſon*, pour lui & ſes hoirs mâles & femelles, auſſi par d'autres Lettres du mois de Décembre 1670, regiſtrées ès mêmes Cours les mêmes jours que les précédentes, & en la Cour des Aides le 2 Février ſuivant. Il rendit foi & hommage au Roi, pour raiſon de ſes Marquiſat & Comté, entre les mains du Chancelier *Seguier*, le 31 Janvier 1671, & au mois de Juillet ſuivant, il obtint d'autres Lettres par leſquelles la Châtellenie de *Bry* fut unie à ſon *Comté*. Elles furent regiſtrées au Parlement le 17 Août, & en la Chambre des Comptes le 1 Septembre ſuivant. Il mourut le 10 Décembre 1677, & fut inhumé le lendemain, dans la cave de ſa Famille, en l'Egliſe des Cordeliers. C'étoit un Magiſtrat diſtingué par ſa piété, ſa ſageſſe, ſa douceur, ſon affabilité, & ſon amour pour les ſciences. *M. Flechier*, depuis Evêque de Nîmes, prononça ſon Oraiſon funébre dans l'Egliſe de Saint-Nicolas-du-Chardonnet, le 18 Février 1679. Il avoit épouſé, par contrat du 14 Novembre 1640, *Madelene Potier*, ſa couſine au IVe degré, morte le 18 Octobre 1705, & inhumée auprès de lui aux Cordeliers, fille de *Nicolas Potier*, Sieur d'Ocquerre, & de *Marie Barré*, dont: — 1. Chrétien-André, né le 30 Octobre 1641, mort le 5 Avril 1643; — 2. Chrétien-Auguſtin, né le 20 Mai 1643, mort le 28 Mars 1644; — 3. Chrétien-François, qui ſuit; — 4. René, né le 17 Septembre 1646, mort le 30 Septembre 1652; — 5. Nicolas, auteur d'un rameau rapporté ci-après; — 6. Marie, née le 2 Août 1645, morte à Paris le 12 Janvier 1733, dans la 88e année de ſon âge, femme, depuis le 29 Août 1666, de *Victor-Maurice*, Comte *de Broglie*, depuis Maréchal de France; — 7. Madelene, née le 14 Avril 1649, morte au Château de Stains près Saint-Denis en France, le 28 Octobre 1671, & inhumée à Saint-Euſtache à Paris, dans la Chapelle de Sillery. Elle avoit épouſé, le 12 Septembre 1667, *Achille de Harlay*,

Comte de Beaumont, Seigneur de Groſbois, depuis premier Préſident du Parlement de Paris, mort le 23 Juillet 1712 ; — 8. ELISABETH, née le 30 Juin 1650, Religieuſe Profeſſe aux filles de Sainte-Marie du Fauxbourg Saint-Jacques, le 25 Mars 1667 ; — 9. ANNE, née le 8 Mars 1654, qui fit profeſſion au même Monaſtere le 13 Décembre 1670 ; — 10. & CHRISTINE, née le 18 Février 1657, & morte le 1 Février 1659.

XIII. CHRÉTIEN-FRANÇOIS DE LAMOIGNON, né le 26 Juin 1644, Marquis de Baſville, Baron de Saint-Yon, Seigneur de Blancmeſnil, du Pleſſis-aux-Bois & de Ceriſay, fut Conſeiller au Parlement en 1666, Avocat-Général en 1674, charge qu'il occupa pendant 25 ans, avec tout l'éclat qu'on avoit lieu d'attendre de ſes rares talens ; Préſident à Mortier en 1690, de l'Académie Royale des Inſcriptions & Belles-Lettres en 1704, Préſident de cette Compagnie en 1705 ; ſe démit, en 1707, de ſa charge de Préſident à Mortier, en faveur de ſon fils aîné, & mourut après une longue maladie, le 7 Août 1709, âgé de 65 ans. Voyez ſon éloge dans *Moréri*. Il avoit épouſé, le 7 Janvier 1674, *Marie-Jeanne Voiſin*, morte le 1 Septembre 1727, âgée de 73 ans, fille de *Daniel Voiſin*, Seigneur du Pleſſis-aux-Bois & de Ceriſay, Conſeiller d'Etat ordinaire, & de *Marie Talon*, dont : — 1. CHRÉTIEN, qui ſuit ; — 2. GUILLAUME, né le 17 Juin 1677, mort le 20 Juillet 1679 ; — 3. autre GUILLAUME, auteur des Seigneurs de Blancmeſnil, rapportés ci-après ; — 4. CHARLES-FRANÇOIS, né le 25 Septembre 1689, mort le lendemain ; — 5. ARMAND, né le 28 Décembre 1690, mort le 28 Avril 1691 ; — 6. MARIE-MADELENE, née le 6 Février 1675, morte le 15 Septembre 1694, ſans poſtérité de ſon mariage qu'elle avoit contracté le 13 Avril 1693, avec *Claude de Longueil*, Marquis de Maiſons, Préſident au Parlement ; — 7. FRANÇOISE-ELISABETH, née le 15 Novembre 1678, morte le 27 Avril 1733, dans la 55e année de ſon âge, femme, depuis le 26 Novembre 1705, de *Jean-Aymar Nicolaï*, Marquis de Gouſſainville, premier Préſident de la Chambre des Comptes ; — 8. JEANNE-CHRISTINE, née le 9 Juin 1686, mariée, le 4 Juillet 1707, à *Joſeph-Gaſpard de Maniban*, Marquis de Maniban & de Campagne, Baron de Cazaubon, &c. Conſeiller au Parlement de Toulouſe, & premier Préſident au même Parlement, dont il prêta ſerment entre les mains du Roi, le 14 Octobre 1721 ; — 9. & SUSANNE-LÉONINE DE LAMOIGNON, née le 24 Juillet 1688, Religieuſe Profeſſe le 17 Mai 1705, aux filles de Sainte-Marie du Fauxbourg Saint-Jacques.

XIV. CHRÉTIEN DE LAMOIGNON, né le 14 Mars 1676, Marquis de Baſville & de Milhars, Baron de Saint-Yon, Seigneur de Lamoignon, de Broc, de Bergonne, Gignac, Auterive, Sainte-Ivoine, la Queilhe & Boisjardin, Avocat au Parlement le 26 Janvier 1693, Avocat du Roi au Châtelet de Paris le 24 Mai 1694, Conſeiller au Parlement le 3 Septembre 1698, Préſident à Mortier au Parlement, en ſurvivance de ſon pere, le 30 Août 1706, reçu, le 7 Mai 1707, Commandeur-Greffier des Ordres de Sa Majeſté, dont il prêta ſerment le 13 Décembre 1713, & dont il ſe démit en Février 1716, mourut le 28 Octobre 1729. Il avoit épouſé, le 5 Septembre 1706, *Marie-Louiſe Gon*, morte le 3 Janvier 1728, fille de *Louis Gon*, Seigneur de Broc, Bergonne, Gignac & la Queilhe, Maître des Comptes, & de *Marie-Marguerite Chaudeſolle-d'Auterive*, dont : — 1. CHRÉTIEN-GUILLAUME, qui ſuit ; — 2. & CATHERINE-LOUISE, née le 16 Novembre 1715, mariée, 1°. le 23 Février 1734, avec *François-Louis Dauvet*, Comte des Mareſts, Grand-Fauconnier de France, Capitaine de Cavalerie, mort en 1648 ; & 2°. le 27 Avril 1750, à *N... d'Eſtourmel-du-Fretoy*, dit *le Comte d'Eſtourmel*, Maréchal-de-Camp & Lieutenant d'une des Compagnies des Gardes-du-Corps du Roi, (& non pas au Marquis *d'Eſtouteville*, comme dit *Moréri*, car il n'y en a plus de cette grande Maiſon de Normandie, fondue dans la Maiſon Royale de BOURBON), dont un fils, né en 1762.

XV. CHRÉTIEN-GUILLAUME DE LAMOIGNON, né le 1 Octobre 1712, Marquis de Baſville & de Milhars, Baron de Saint-Yon, de Cannes, &c. d'abord Conſeiller au Parlement, enſuite reçu Commiſſaire aux Requêtes le 7 Juillet 1730, puis Préſident à Mortier le 19 du même mois, à la place de ſon pere ; Grand-Croix & Maître des Cérémonies de l'Ordre de Saint-Louis, eſt mort le 23 Mai 1759, âgé de 47

ans. Il avoit épouſé, le 27 Septembre 1732, *Louiſe-Madelene-Henriette Bernard*, née le 7 Juillet 1719, fille de *Samuel-Jacques Bernard*, Doyen des Maîtres des Requêtes, Prévôt, Maître des Cérémonies & Grand-Croix de l'Ordre de Saint-Louis, Sur-Intendant des Finances de la Reine, & d'*Eliſabeth-Louiſe Frottier-de-la-Coſte-Meſſeliere*, dont : — 1. CHRÉTIEN-FRANÇOIS, qui ſuit ; — 2. CATHERINE-LUCE, née le 1 Février 1738, morte au berceau ; — 3. ELISABETH-OLIVE, née le 2 Décembre 1738, mariée à *N... de Gourgue*, Marquis de Vayres, ſon couſin, Préſident à Mortier ; — 4. & N... DE LAMOIGNON, née le 18 Juin 1741, morte.

XVI. CHRÉTIEN-FRANÇOIS DE LAMOIGNON, né le 18 Décembre 1735, Marquis de Baſville, Baron de Saint-Yon, &c. d'abord reçu Conſeiller au Parlement le 5 Septembre 1755, puis Préſident à Mortier en Avril 1758, a épouſé, les mêmes mois & an, *Marie-Eliſabeth*, fille de feu *Nicolas-René Berryer*, Lieutenant-Général de Police, & enſuite nommé, en Octobre 1761, Garde des Sceaux de France. De ce mariage ſont iſſus : — 1. N... DE LAMOIGNON, né en Juin 1765 ; — 2. MARIE-CATHERINE, née en Mars 1759 ; — 3. & MARIE-GABRIELLE-OLIVE DE LAMOIGNON, née le 18 Janvier 1761.

Seigneurs de BLANCMESNIL *&* MALESHERBES.

XIV. GUILLAUME DE LAMOIGNON, né le 6 Mars 1683, Seigneur de Blancmeſnil, de Malesherbes, de Ceriſay, troiſieme fils de CHRÉTIEN-FRANÇOIS, Marquis de Baſville, & de *Marie-Anne Voiſin*, Avocat au Parlement le 19 Juillet 1702, enſuite Conſeiller le 4 Juin 1704 ; Avocat-Général le 2 Juin 1707, reçu Préſident à Mortier le 20 Décembre 1723, premier Préſident de la Cour des Aides en 1746, a été nommé Chancelier de France le 9 Décembre 1750, & eſt mort en 176... Il avoit épouſé, 1°. le 1 Septembre 1711, *Marie-Louiſe d'Aligre*, morte le 25 Juillet 1697, fille d'*Etienne d'Aligre*, Seigneur de la Riviere, Préſident à Mortier au Parlement de Paris, & de *Marie-Madelene le Pelletier*, ſa premiere femme ; & 2°. le 4 Mars 1715, *Anne-Eliſabeth Roujault*, morte en couches à Paris, le 2 Novembre 1734, dans la 43ᵉ année de ſon âge, fille de *Nicolas-Etienne Roujault*, Seigneur de Villemain, Maître des Requêtes, ſucceſſivement Intendant en Berri, Hainaut, Poitou & Normandie, & de *Barbe-Madelene Maynon*. Du premier lit il a eu : — 1. CHRÉTIEN-ETIENNE-FRANÇOIS, né le 16 Octobre 1712, mort le 15 Septembre 1719 ; — 2. N..., mort en naiſſant, le 24 Septembre 1713, ſans avoir été nommé ; & du ſecond lit : — 3. un garçon, auſſi mort en naiſſant le 23 Septembre 1720, ſans avoir été nommé ; — 4. CHRÉTIEN-GUILLAUME, qui ſuit ; — 5. MARIE-ÉLISABETH, née le 10 Mars 1716, mariée, le 3 Août 1733, avec *Céſar-Antoine de la Luzerne*, Comte de Beuzeville, Maréchal des Camps & Armées du Roi, morte veuve en 1758 ; — 6. BARBE-NICOLE, née le 25 Juin 1717 ; — 7. ANNE-NICOLE, née le 6 Juin 1718, mariée, en 1735, à *Jean-Antoine-Olivier de Senozan*, ci-devant premier Préſident de la quatrieme Chambre des Enquêtes, enſuite Conſeiller d'Etat, dont : — *François de Senozan*, né le 3 Novembre 1736, mort Avocat-Général au Grand-Conſeil le 25 Mars 1759, âgé de 23 ans. Il reſte encore un fils ; — 8. MARIE-LOUISE, née le 7 Juillet 1719, mariée à *Guillaume Caſtanier-d'Auriac*, Maître des Requêtes, enſuite Conſeiller d'Etat, Secrétaire des commandemens de feu la Reine, & Préſident du Grand-Conſeil, dont un fils ; — 9. & AGATHE-FRANÇOISE, née le 4 Février 1723, Religieuſe à la Viſitation du Fauxbourg Saint-Jacques à Paris.

XV. CHRÉTIEN-GUILLAUME DE LAMOIGNON-DE-MALESHERBES, né le 6 Décembre 1721, Subſtitut du Procureur-Général en 1741, Conſeiller au Parlement le 3 Juillet 1744, pourvu en ſurvivance de la charge de premier Préſident de la Cour des Aides, en exercice le 9 Décembre 1750, Honoraire de l'Académie des Sciences le 7 Mars de la même année, & enſuite de celle des Inſcriptions & Belles-Lettres, a épouſé, le 4 Février 1749, *Marie-Françoiſe Grimod*, fille de *Gaſpard*, Sieur de la Reyniere, Seigneur de Clichy-la-Garenne, Fermier-général, & de *Marie-Madelene Mazade*, laquelle devenue veuve, a épouſé, en ſecondes noces, le Marquis

de

de la Ferriere, de la ville de Lyon, Lieutenant des Gardes-du-Corps, Compagnie *de Villeroy*, en 1758, & Lieutenant-Général du 17 Novembre 1759. CHRÉTIEN-GUILLAUME DE LAMOIGNON-DE-MALESHERBES a de ſon mariage : — MARGUERITE, née le 6 Février 1756 ; — & FRANÇOISE-PAULINE, née le 15 Juillet 1758.

Seigneurs de LAUNAI-COURSOI.

XIII. NICOLAS DE LAMOIGNON, né le 26 Avril 1648, Marquis de la Mothe en Poitou, Comte de Launai-Courſon & de Montrevaux, Baron de Bohardy, Seigneur de Chavaignes, cinquieme fils de GUILLAUME, premier Préſident du Parlement, & de *Madelene Potier*, fut reçu Avocat au Parlement le 21 Novembre 1666, Bailli d'Epée du Comté de Limours le 27 Mars 1768, Gouverneur du Château de ce nom, &. Capitaine des Chaſſes, & Gruyer du même Château, par deux différentes Lettres-Patentes du 11 Septembre 1669, Conſeiller au Parlement le 12 Décembre 1670, Maître des Requêtes le 7 Décembre 1673, Intendant de Montauban, de Béarn, de Poitiers en 1682, & de Languedoc en 1685, Conſeiller d'Etat de ſemeſtre la même année, puis ordinaire le 19 Février 1697, & obtint du Roi, par Lettres du mois de Mai de la même année, l'union de la Terre & Seigneurie de *Vauglineuſe*, à ſon Comté de *Launai-Courſon*. Sa Majeſté érigea, au mois d'Octobre 1700, ſa Terre & Seigneurie de *la Mothe* en *Marquiſat*, par Lettres enregiſtrées au Parlement, au mois d'Août 1701. Il mourut à Paris le 17 Mai 1724, & fut inhumé aux Cordeliers dans la ſépulture de ſes ancêtres. Il avoit épouſé, le 8 Avril 1672, *Anne-Louiſe Bonnin-de-Chalucet*, morte le 4 Janvier 1732, âgée d'environ 87 ans, fille de *Jean-François Bonnin*, Marquis de Chalucet-Meſſignac, Comte & Vicomte des grand & petit Montrevaux, Baron de Bohardy, d'Artron, Thimar & du Vau de Chavaignes, Lieutenant pour le Roi au Gouvernement des Ville & Château de Nantes, Pays & Comté Nantois, & d'*Urbaine de Maillé-Brezé*. De ce mariage il a eu : — 1. GUILLAUME-URBAIN, né le 7 Mars 1673, mort au berceau ; — 2. URBAIN-GUILLAUME, qui ſuit ; — 3. NICOLAS-CHRÉTIEN, né le 13 Octobre 1675, mort le 4 Avril 1680 ; — 4. CHARLES, né le 7 Octobre 1677, mort le 14 Mai 1681 ; — 5. MARIE-LOUISE, née le 28 Août 1676, morte le 23 Mai 1684 ; — 6. JEANNE-LOUISE, née le 3 Novembre 1678, morte le 18 Novembre 1680 ; — 7. LOUISE, morte peu après ſa naiſſance en 1683 ; — 8. & MADELENE, née à Montpellier en 1687, morte le 8 Août 1744, femme, par contrat du 14 Septembre 1706, de *Michel-Robert le Pelletier-des-Forts*, Comte de Saint-Fargeau, Conſeiller d'Etat ordinaire, & au Conſeil Royal des Finances.

XIV. URBAIN-GUILLAUME DE LAMOIGNON, né le 29 Octobre 1674, Marquis de la Mothe, Comte de Launai-Courſon & de Montrevaux, &c. Bailli d'Epée, Gouverneur, Capitaine des Chaſſes & Gruyer du Comté & Château de Limours, ſoutint ſes théſes pour être admis au degré de Licencié en l'Univerſité de Montpellier le 14 Juillet 1692, en préſence de FRÉDERIC, Prince, depuis Roi de Dannemarck, des Etats de Languedoc, & de la Cour des Comptes, Aides & Finances de Montpellier ; prêta ſerment d'Avocat en la même Cour, le 22 Août ſuivant ; fut reçu Conſeiller au Parlement de Paris le 10 Décembre 1692, Commiſſaire des Requêtes le 3 Septembre 1698, nommé Intendant de Rouen le 3 Novembre 1704, de Bordeaux le 14 Août 1709 ; Conſeiller d'Etat en Novembre 1716, Conſeiller au Conſeil Royal des Finances, en Janvier 1730, & mourut le 12 Mars 1742. Il avoit épouſé, par contrat du 23 Octobre 1695, *Marie-Françoiſe Meilland*, morte le 13 Août 1740, fille de *Claude*, Seigneur de Breviande, Maître des Requêtes, & de *Jeanne de Gomont*, dont : — 1. GUILLAUME, qui ſuit ; — 2. CHRÉTIEN-NICOLAS, Sieur de Bournan, né le 25 Décembre 1700, Conſeiller au Parlement le 23 Juillet 1721, Maître des Requêtes en 1728, mort ſans alliance le 25 Août 1733 ; — 3. FÉLIX-URBAIN, né à Bordeaux le 17 Septembre 1713, reçu Chevalier de Malte le 22 Février 1716, mort ; — 4. ANNE-VICTOIRE, née à Montpellier le 5 Septembre 1696, mariée, le 7 Mai 1712, à *Charles-René de Maupeou*, Seigneur de Bruyeres, ancien premier Préſident du Parlement ; — 5. MARIE-FRANÇOISE, née le 3 Octobre 1699, Religieuſe aux filles de Sainte-Marie

du Fauxbourg Saint-Jacques ; — 6. MARIE-CHARLOTTE, née le 2 Août 1701, morte le 26 Mars 1708 ; — 7. ELISABETH-HENRIETTE, née le 10 Janvier 1710 ; morte au mois d'Octobre 1711 ; — 8. LOUISE-CLAIRE, morte femme d'*Armand-Pierre-Marc-Antoine de Gourgue*, Conseiller au Parlement, mort Maître des Requêtes en 1743 ; — 9. & ANNE-LOUISE DE LAMOIGNON, mariée à *Antoine-Jean-Gagne de Perigny*, Maître des Requêtes.

XV. GUILLAUME DE LAMOIGNON, né le 6 Octobre 1697, Seigneur de Montrevaux, reçu Conseiller au Parlement, & Commissaire aux Requêtes du Palais, le 29 Juillet 1718; Maître des Requêtes le 29 Avril 1724, Président à Mortier le 25 Avril 1747, charge dont il s'est démis en 1758, en faveur de *M. de Gourgue*, Marquis de Vayres & d'Aunay, a épousé le 29 Août 1726, *Marie-Renée de Catinat*, veuve de *Jacques-Antoine de Saint-Simon*, Marquis de Courtomer, & fille de *Pierre de Catinat*, Seigneur de Saint-Mars & de Saint-Gratian, Conseiller au Parlement de Paris, & de *Marie-Françoise Fraguier*, dont il n'a point d'enfans.

Les armes : *losangé d'argent & de sable, au franc quartier d'hermines.*

LAMOUREUX DE LA JAVELLIERE : Famille noble, dont il est parlé dans le *Mercure de France* du mois de *Novembre* 1753, *p.* 203.

JOSEPH LAMOUREUX, Seigneur de la Javelliere en Bretagne, Maréchal des Camps & Armées du Roi, Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis, & ancien Gouverneur de Philisbourg, est mort le 2 Juillet 1753, âgé de 88 ans. Il avoit épousé, *Marguerite Trudaine*, Dame de Tartigny en Picardie, & en a eu deux filles Religieuses à Saint-Paul lès Beauvais, & deux autres mariées.

L'aînée, MARGUERITE-SÉBASTIENNE LAMOUREUX, a épousé, le 10 Septembre 1739, *Charles-César Favier de Lancry*, Marquis de Bains, Capitaine de Dragons au Régiment de Nicolaï, tué d'un coup de Fauconneau, au siége du Château de Rhinfels en Brisgaw, le 24 Septembre 1744, âgé de 32 ans, laissant un fils & une fille.

La cadette, GENEVIÉVE LAMOUREUX, femme, du 4 Mars 1745, de *Denis-François*, Marquis *de Mauroy*, Lieutenant-Général des Armées du Roi & Gouverneur de Tarascon, dont : — *N... de Mauroy*, né le 15 Juin 1750. Les armes de LAMOUREUX sont : *gironné d'argent & de gueules de 10 pièces.*

LAMPERIERE DE MONTIGNY : Famille de Normandie, qui subsiste, possédant le fief de Montigny, & dont il est parlé dans l'*Histoire de Rouen.*

De cette Famille étoit CHARLES DE LAMPERIERE, Ecuyer, Seigneur de Montigny, né en 1642, d'abord cadet dans les Gardes-du-Corps, d'où il sortit pour prendre une Compagnie d'Infanterie dans le Régiment de Bretagne. Il eut ensuite une Compagnie dans le Régiment du Roi, Infanterie, d'où il fut tiré, lui quatrieme, par ordre du Marquis *de Louvois*, en 1670, pour former le Régiment des Fusiliers, appellé depuis *Royal-Artillerie*, & à la tête duquel il a servi l'espace de 40 ans, en qualité de Lieutenant-Colonel avec Commission de Colonel ; se trouva pendant la guerre de Hollande à la prise de 40 Villes ou Places fortes, & depuis à plus de 10 batailles & combats, tant sous M. le Prince *de Condé*, que sous le Vicomte *de Turenne* & autres Généraux ; servit, en 1673, au siége de Mastricht ; reçut, en 1674 au combat de Senef, un coup de Mousquet au travers du corps, qui fut si considérable, qu'il rendoit ses excrémens par la plaie, se trouva, en 1678, au combat de Saint-Denis près de Mons ; en 1688, aux siéges de Philisbourg, de Spire, de Worms, Manheim, Franckendal & autres places en Allemagne ; en 1689, à l'affaire de Valcourt ; & les années suivantes à la bataille de Fleurus, aux combats de Leuze & de Steinkerque, & enfin à la bataille de Nerwinde. Il fut fait Chevalier de Saint-Louis le 10 Mai 1693, Brigadier des Armées du Roi le 28 Avril 1694, & mourut à Paris le 8 Février 1735, dans la 95e année de son âge. *Mercure de France*, des mois de *Février* 1735, *p.* 399, & de *Mars*, *p.* 612.

Les armes de cette Famille ſont : *d'azur à 2 pots d'argent en chef, chargés chacun de flammes de gueules, & en pointe un lion paſſant d'or.*

LAMY DE BEZANGES : Famille originaire de Lorraine, dont la ſeule branche qui reſte eſt établie à Metz depuis pluſieurs ſiécles.

N... LAMY DE BEZANGES obtint du Duc LÉOPOLD pour récompenſe de ſes ſervices, des Lettres-Patentes portant Brevet de *Baron d'Etat*, tant pour lui que pour ſes enfans & poſtérité, nés & à naître en légitime mariage. L'ancienneté de ſa nobleſſe eſt rappellée dans ces Lettres-Patentes, & on y lit que pluſieurs de ſes ancêtres ont ſucceſſivement poſſédé, dès le XVe ſiécle, les emplois de Chambellan au ſervice des Princes de *Lorraine*. Ces Lettres ont été confirmées par d'autres de Sa Majeſté LOUIS XV, enregiſtrées & enthérinées ſur ſon Mandement à la Cour Souveraine de Nancy & à la Chambre des Comptes.

Les armes : *d'azur, à 2 épées d'argent en ſautoir entortillées de deux ſerpens d'or.* On les voit gravées en relief avec le caſque ouvert & en face, ſur la plus ancienne porte de la ville de Metz, ce qui conſtate l'époque du tems qu'elle ſe gouvernoit par les treize Officiers qui en repréſentoient pour lors la ſouveraineté. C'eſt ce quenous ſçavons n'ayant point reçu de *Mémoire* de cette Famille.

LANCE. Famille dont il eſt parlé dans le Nobiliaire de Picardie, *pag.* 284.

DANIEL DE LANCE, Seigneur de Chevriſis-Notre-Dame, demeurant à Richecourt ; & les veuve & héritiers de feu FRANÇOIS DE LANCE, demeurant à Aippe, élection de Laon, ont produit des titres de cinq races depuis l'an 1547. Les armes : *d'azur, à un pal d'or, cottoyé de 7 coquilles de même.*

LANCESSEUR, Ecuyer, Sieur de la Polliniere en Normandie, Election d'Avranches, dont nous ne connoiſſons que les armes, qui ſont : *d'argent, à trois tourteaux d'azur, 2 & 1.*

LANCHALS : Ancienne Nobleſſe militaire du Brabant, de laquelle étoit iſſu

MAXIMILIEN DE LANCHALS, Ecuyer, Seigneur d'Oiſſene, Exarde, Dentergem, Gotthem, qui obtint en ſa faveur l'érection de la Seigneurie d'*Exarde* en Flandres, en *Baronnie* par Lettres du Roi Catholique, du 10 Janvier 1645, enregiſtrées à Lille.

LANCHY, en Picardie.

On lit dans le Nobiliaire de cette Province, par *Haudicquer de Blancourt*, que LOUIS DE LANCHY, Seigneur de Marquay, demeurant à Eſtrée, proche Peronne, fit preuve depuis l'an 1467, que vivoit JEAN DE LANCHY, Ecuyer, ſon biſayeul. Les armes : *de gueules, à la faſce d'argent, accompagnée de 3 lances de même, poſées en pal.*

LANCIZE, Ecuyer, Sieur du Hamel, en Normandie, Election d'Avranches. Famille qui porte : *d'argent, à trois canes de ſable, membrées & béquées de gueules, 2 & 1.*

* LANCOSME : Terre & Seigneurie dans le Vendômois, poſſédée, depuis plus de 400 ans, par la Maiſon de *Savary*, l'une des plus anciennes de la Province de Touraine. Elle fut érigée en *Baronnie*, par Lettres-Patentes du mois de Février 1631, confirmées en 1705, & enſuite unie avec la Châtellenie de Bauché, le Fief des Roches, les Fiefs & Seigneuries de la Morendiere & du Gué-Roſſignol, & les Fiefs & dîmes de Montjouan, Rouablé & Saint-Lactenſin, & les Juſtices qui en dépendent ; & érigée en *Marquiſat*, par d'autres Lettres-Patentes du mois de Juin 1738, regiſtrées au Parlement & à la Chambre des Comptes

de Paris, les 18 Mars & 18 Avril 1739, & au Bureau des Finances de Tours le 6 Mai 1740, en faveur de *Louis-François-Alexandre de Savary*, Baron de Lancoſme, Chevalier de Saint-Louis, ci-devant Capitaine au Régiment de Richelieu, en conſidération, tant de ſon ancienne nobleſſe, que de ſes ſervices & de ceux de ſes ancêtres envers les Rois, prédéceſſeurs de Sa Majeſté, en qualité de leurs Chambellans, de Gentilshommes de leur Chambre, d'Ambaſſadeurs, de Gouverneurs de places, & Lieutenans-Généraux de leurs Armées. Le Marquis *de Lancoſme* eſt mort le 12 Juin 1755, laiſſant poſtérité. *Voyez* SAVARY.

LANCRAU: Famille noble d'Anjou, dont il eſt parlé dans l'*Armorial de France, Reg. I, Part. I, pag.* 324.

I. GIRARD DE LANCRAU eut de ſa femme *Mathurine de Brie*, entr'autres enfans:

II. YVONET DE LANCRAU, Sieur de la Saudraie, marié, en 1459, avec *Catherine Cheminart*, dont:

III. ANTOINE DE LANCRAU, Ecuyer, Seigneur de la Saudraie, qui épouſa, en 1479, *Catherine Ridouet*, & en eut:

IV. MATHURIN DE LANCRAU, Seigneur de la Saudraie, marié, en 1504, avec *Ambroiſe Boutier*. Leur fils fut:

V. ANDRÉ DE LANCRAU, qui épouſa, en 1532, *Françoiſe de Porſal*, de laquelle ſortit:

VI. JEAN DE LANCRAU, I. du nom, Ecuyer, Seigneur de la Saudraie, qui eut de ſa premiere femme, *Françoiſe de la Boueſſiere*.

VII. JEAN DE LANCRAU, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de la Saudraie, du Tertre, de la Haute-Porée, de la Prévôté, &c. maintenu dans ſa nobleſſe en 1635, avec JACQUES, ſon fils, qui ſuit.

VIII. JACQUES DE LANCRAU, Ecuyer, Seigneur deſdits lieux, épouſa, 1°. le 13 Avril 1622, *Claude de Salles*; & 2°. le 21 Décembre 1649, *Renée de Meaulne*. Du ſecond lit vinrent: — ALEXIS, qui ſuit; — 2. & HENRI, maintenu dans ſa nobleſſe avec ſon frere en 1667.

IX. ALEXIS DE LANCRAU, Ecuyer, Seigneur de Chanteil, de la Motte-Saint-Pean, de la Motte-Boiſroyer, de la Grand-Maiſon, épouſa, en 1686, *Françoiſe-Marie de Bréon*, dont:

X. MARC-ANTOINE DE LANCRAU, Ecuyer, Seigneur de Chanteil, né le 11 Novembre 1688, marié, le 6 Avril 1714, à *Louiſe-Sophie le Chat*, fille de *Henri le Chat*, Seigneur de Verné, Conſeiller au Parlement de Rennes, & de *Louiſe-Renée du Verdier de Genouillac*. Il en a eu

XI. ALEXIS-MARC-ANTOINE DE LANCRAU DE CHANTEIL, né le 24 Mai 1715, reçu Page du Roi dans ſa grande Ecurie, le 30 Août 1730.

Les armes: *d'argent, à un chevron de ſable, accompagné de 3 roſes de gueules boutonnées d'or, poſées 2 en chef & 1 en pointe.*

LANCRY. Voici ce qu'on trouve ſur cette Famille, dans le Nobiliaire de Picardie, *p.* 284.

LOUIS DE LANCRY, Seigneur de Pronleroy, y demeurant, Prévôté de Mont-Didier juſtifia ſa nobleſſe depuis l'an 1548, que vivoit JEAN DE LANCRY, Ecuyer, Seigneur de Pronleroy & de Bains, ſon biſayeul.

ANTOINE DE LANCRY, Seigneur de la Berliere, Prévôté de Roye; — CHARLES DE LANCRY, Seigneur de Carrouges-Riverolles, réſident à Fontaines-ſous-Mont-Didier; — & MICHEL DE LANCRY, Seigneur de Bethencourt, demeurant à la chauſſée du Bois, Prévôté de Mont-Didier, prouverent qu'ils étoient de la même Maiſon & armes.

CHARLES DE LANCRY, Seigneur de Bains & de Boullongne, fils puîné de JEAN, épouſa *Diane de la Porte*, fille de *François de la Porte*, Seigneur d'Au-

treville, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre, ſon Ambaſſadeur en Angleterre, & Lieutenant de la Compagnie des Gendarmes du Maréchal Duc *de Montmorency*, & de *Claude de Sainte-Chriſtine*, ſa premiere femme. De ce mariage vinrent : — 1. ISAAC DE LANCRY, Seigneur de Bains & de Boullongne, qui ſervit long-tems en Hollande en qualité de Capitaine de Cavalerie ; — 2 & 3. HENRI & CHARLES, morts Chevalier de Malte ; — 4. & MARIE DE LANCRY, qui fut fille d'honneur de la Reine MARIE DE MÉDICIS, & ſe fit enſuite Carmelite. Les armes : *d'or, à 3 ancres de ſable.*

LANCY, dans le Laonois. Famille noble diviſée en trois branches, & qui remonte à

JEAN DE LANCY, vivant, Ecuyer, Vicomte de Laval & de Nouvion, qui eut de ſa femme qu'on ne connoît point :

CHARLES DE LANCY, I. du nom, Ecuyer, Vicomte de Laval & de Nouvion, lequel rendit aveu & dénombrement à l'Evêque de Laon, à cauſe de pluſieurs héritages qu'il tenoit en fief dudit Seigneur Evêque, le 20 Novembre 1525, dont l'original eſt en parchemin. Il avoit épouſé *Madelene de Villiers*, dont il eut — 1. CHARLES, qui ſuit ; — 2. & CHRISTOPHE, auteur de la branche des Seigneurs de Raray, rapportée ci-après, ſelon l'*Armorial de France, Reg. II, Part. II.*

CHARLES DE LANCY, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de Laval, partagea avec ſon frere, CHRISTOPHE, le 15 Mars 1535, & avoit épouſé, le 15 Avril 1534, *Iſabeau Branche*, de laquelle vinrent : — 1. CHARLES, Vicomte de Laval & de Nouvion, marié, par contrat du 15 Janvier 1593, avec *Claude de May* ; — 2. & CLAUDE, qui ſuit.

CLAUDE DE LANCY, Seigneur de Charlu, épouſa du conſentement de ſon pere, le 5 Février 1577, *Marguerite Briſſet*, fille de *Robert Briſſet*, & d'*Iſabeau d'Ailly*, par contrat paſſé devant *Malbeſte*, Notaire à Laon. De ce mariage vinrent : — 1. JEAN, qui ſuit ; — 2. CHARLES, Conſeiller du Roi au Bailliage de Laon, marié à *Eliſabeth Marcigny*, qui reſta veuve & tutrice de ſes enfans ſuivant un accord fait le 12 Décembre 1643, avec JEAN DE LANCY, ſon beau-frere ; — 3. & ANTOINETTE DE LANCY, femme de noble homme *Charles Aguet*, Conſeiller du Roi, Lieutenant en la Prévôté de Laon.

JEAN DE LANCY, Conſeiller du Roi, élu en l'Election de Laon, épouſa, par contrat du 24 Novembre 1625, paſſé devant *Thourie*, Notaire à Auvillées, Bailliage de Vitry, *Madelene Martin*, fille de *Jean Martin*, Seigneur de Signy-le-petit, dont :

CHARLES DE LANCY, Avocat au ſiége Préſidial de Laon, marié, en 1653, avec *Eliſabeth Saubinet*, fille de *Claude*, & de *Nicole de Ravaux*. Il en eut :

LOUIS DE LANCY, Seigneur du Bois-Carbonet, Commandant du ſecond bataillon du Régiment de Champagne, & Chevalier de Saint-Louis, mort en 1736, après avoir ſervi pendant 47 ans ſous LOUIS XIV & LOUIS XV. Il avoit épouſé, par contrat du 1 Avril 1723, paſſé devant *Philippe de la Croix*, Notaire de la Prévôté de Maubeuge, *Marie-Catherine-Thereſe Poſchet*, fille de *François Poſchet*, Ecuyer, Seigneur de Nahaut, & de *Charlotte Poſchet*. Elle fut tutrice de ſes enfans mineurs qui ſont : — 1. LOUIS-CHARLES, né & batiſé le 13 Décembre 1726 ; — 2. NICOLAS-CHARLES-GABRIEL, né le 10 Septembre 1731, & batiſé le 12 du même mois ; — 3. & MARIE-MADELENE-FRANÇOISE DE LANCY, née le 1 Janvier 1725, & batiſée le 4 du même mois.

Sur la Requête préſentée au Roi en ſon Conſeil par la veuve de ce LOUIS DE LANCY, Sa Majeſté a déclaré, le 6 Mai 1738, la maintenue de nobleſſe du 30 Novembre 1697, accordée à CHARLES-AMBROISE DE LANCY, commune avec LOUIS-CHARLES, NICOLAS-CHARLES-GABRIEL & MARIE-MADELENE-FRANÇOISE DE LANCY, enfans dudit LOUIS DE LANCY, & de *Marie-Thereſe Poſchet*, ſa veuve. Par cet Arrêt, Sa Majeſté veut que nonobſtant l'omiſſion de la qualité d'*Ecuyer* dans tous les actes paſſés aux noms des pere, ayeul & biſayeul, de laquelle Sa Majeſté les a relevé & releve en conſidération des ſervices de feu leur pere

& de ceux de leur Famille, eux & leurs enfans avec leurs deſcendans nés & à naître en légitime mariage, ſoient reconnus *nobles d'ancienne extraction*, & comme tels ils jouiſſent enſemble, ainſi que ladite Dame veuve leur mere, tant qu'elle demeurera en viduité, des priviléges attribués à la nobleſſe, qu'ils ſoient inſcrits dans le Catalogue général des Nobles du Royaume, & que leurs armoiries ſoient enregiſtrées au rang de celles des Nobles, par le Juge d'armes de France, avec défenſe à toutes perſonnes de les inquiéter ſur le fait de leur nobleſſe, tant qu'eux, leurs enfans & leurs deſcendans ne feront aucun acte de dérogeance.

Seigneurs de RARAY.

CHRISTOPHE DE LANCY, Ecuyer, Sieur de Nouvion, ſecond fils de CHARLES, I. du nom, & de *Madelene de Villiers*, eut de ſa femme dont on ignore le nom,

NICOLAS DE LANCY, Ecuyer, Seigneur & Baron de Raray, Tréſorier Général de la Maiſon de GASTON DE FRANCE, Duc d'Orléans, mort en 1639. Il avoit épouſé *Lucréce de Lanchiſe*, fille de *Barthelemi de Lanchiſe*, citoyen Florentin, & de *Madelene d'Agueſſeau*, tante du premier Préſident du Parlement de Bordeaux, ayeul de M. le Chancelier. De ce mariage vint entr'autres enfans :

HENRI DE LANCY, Baron de Raray, Seigneur de Néri, de Faverolles, de Verines & d'Aramont, Châtelain héréditaire de Bethizi & de Verberie, Capitaine-Lieutenant des Gendarmes de MONSIEUR, DUC D'ORLÉANS, & Gouverneur de Breſcou en Languedoc. Il épouſa, en 1633, *Catherine d'Angennes*, dont : — 1. GASTON-JEAN-BATISTE, qui ſuit ; — 2. CHARLES, tué au ſiége de Lille en 1667 ; — 3. & MARIE-CHARLOTTE, mariée à *Louis des Acres de Laigle*, Baron du Lac.

GASTON-JEAN-BATISTE DE LANCY, Baron de Raray, Seigneur de Néri & de Ribecourt, Sous-Lieutenant des Gendarmes de Valois, & Capitaine de la Meutte pour le Chevreuil, épouſa, en 1660, *Louis Aubery de Vaſtan*, fils de *Robert Aubery*, Seigneur, puis Marquis de Vaſtan, dont vinrent : — 1. CHARLES-HENRI, Page du Roi dans ſa grande Ecurie, le 6 Juillet 1679 ; — 2. GASTON-JEAN-BATISTE ; — & cinq filles. La quatrieme MARIE-LUCE, héritiere de LANCY & de Raray, porta ces Terres à *Jean-François le Conte de Nonant*, Seigneur de Pierrecourt.

Il y a une branche qui eſt l'aînée, & dont eſt auteur PIERRE DE LANCY, Seigneur de Niville, ſur laquelle nous n'avons point de connoiſſance, faute de *Mémoire*. Les armes, ſuivant l'Armorial de France, ſont : *d'or, à une aigle de ſable, ayant les aîles étendues, & chargée ſur l'eſtomac d'un écuſſon d'azur à 3 lances d'or, rangées en pals, les pointes en haut.*

LANDAIS : Famille noble originaire de Touraine, où elle eſt connue, par titres, depuis le XIIe ſiécle, & établie en Bretagne.

FRANÇOIS DE LANDAIS, Seigneur de Châteaubilly en Bretagne, Chevalier de Saint-Louis, & Gouverneur du Fort Saint-François, eut pour fils :

ETIENNE DE LANDAIS, Lieutenant dans le Régiment d'Orléans, Infanterie, tué à l'aſſaut & priſe de Berg-Op-Zoom s'étant avancé & emporté par ſon courage preſque ſeul au milieu de la place. Il étoit âgé d'environ 20 ans, & n'a laiſſé qu'un frere jeune alors. *Mercure de France*, du mois d'*Octobre* 1747, *p.* 153.

Les armes : *d'azur, à une faſce alaiſée & échancrée, & accompagnée en chef d'un croiſſant, poſé entre deux étoiles, & en pointe d'une roſe, le tout d'or.*

LANDAS, dans les Pays-Bas. Famille noble, dont nous n'avons qu'une ſimple notice.

NICOLAS DE LANDAS, Chevalier, Seigneur de Heules, fils de VALERAND, & d'*Antoinette de Bethencourt*, épouſa *Chrétiennne de Ferrare*, fille de *Jean-Batiſte* & d'*Yolande de Haynin*, dont : — 1. JACQUES DE LANDAS, Seigneur de Louvi-

gnies, Bierque, & Clabecq, Chevalier d'honneur à la Cour de Mons, mort en 1613. Il avoit épouſé *Marie Leſquillon*; — 2. LAMORAL, Seigneur de Henles, Larbion & Florival, marié à *Adrienne de Beaufort*, fille de *N... de Beaufort*, Seigneur de Cohin, & de *Claude de Hallwin*.

Le Comte *de Louvignies* deſcendant de LAMORAL DE LANDAS, & le fils du Baron *de Grincourt*, poſſedent la Terre de *Louvignies* avec le titre de *Comte* par le retrait qu'en ont fait les deſcendans de JACQUES DE LANDAS, frere aîné de LAMORAL.

LANDE (LA): Famille de la baſſe Marche & du Poitou, laquelle juſtifie ſa nobleſſe, par titres, depuis l'an 1404, que vivoit

PERROT DE LA LANDE, Seigneur de la Vaux, mari d'*Hélene du Pleſſis*.

ROBERT DE LA LANDE, Seigneur de Saint-Etienne, épouſa, l'an 1628, *Renée Frotier de la Meſſeliere*, fille de *Gaſpard Frotier*, Seigneur de la Meſſeliere, & *Eliſabeth de la Rochefoucaud-Bayers*. Ce ROBERT DE LA LANDE étoit un Gentilhomme d'un mérite ſi généralement reconnu, que, le 9 Mars 1646, il fut pourvu de la charge de Sous-Gouverneur de LOUIS XIV. Ses proviſions portent que ce fut en conſidération des longs ſervices qu'il avoit rendus à la guerre, & dans pluſieurs autres emplois importans, où ſa généroſité & ſa prudence avoient toujours été égales. Ces Lettres ſont ſignées au bas LOUIS, & ſur le repli, par le Roi, la Reine Régente préſente, DE GUENEGAUD, & ſcellées. ROBERT eut pour fils:

JEAN DE LA LANDE, marié à *Françoiſe Fileau*, dont ſont ſorties —— MARIE-ANNE, née en 1673; — & JEANNE DE LA LANDE, née en 1678, toutes deux reçues à Saint-Cyr au mois de Juillet 1688.

De la branche établie en Poitou, eſt deſcendue RENÉE DE LA LANDE DE LA VAU, née en 1680, reçue à Saint-Cyr au mois de Mai 1688, après avoir prouvé ſa nobleſſe depuis NICOLAS DE LA LANDE, Seigneur de la Vau, marié, en 1543, à *Jeanne de Raſes*, ſes quatriemes ayeul & ayeule. Les armes: *écartelé d'azur & d'argent.*

Il y a auſſi quatre Familles de ce nom en Normandie, ſçavoir LA LANDE, Ecuyer, Seigneur de Cerqueux, Election de Liſieux, dont les armes ſont: *de ſable, à trois molettes d'argent*, 2 & 1.

LA LANDE, Election de Conches, qui porte: *d'argent, au ſautoir de gueules.*

DE LA LANDE, Ecuyer, Sieur des Côtils, Election de Vire, qui porte auſſi: *d'argent, au ſautoir de gueules.*

Et DE LA LANDE, Ecuyer, Sieur de Saint-Jean du Corail, Election d'Avranches, dont les armes ſont: *d'argent, au lambel de gueules, coupé d'azur.*

LANDES (DE): Famille noble originaire de Gênes.

PIERRE DE LANDES, noble Gênois, vint s'établir en France ſous le regne de PHILIPPE DE VALOIS. Il acquit, en 1354, la Terre de Magnanville près Mantes.

Cette Famille a produit, en 1438, un Prévôt des Marchands nommé PIERRE, dont la ſœur, MARIE DE LANDES, épouſa *Nicolas Rolin*, Chancelier de Bourgogne ſous PHILIPPE *le Bon*, & fut mere du Cardinal *Jean Rolin*, Evêque d'Autun, décédé en 1483. Elle s'eſt, depuis, partagée en deux branches.

La branche aînée a fini dans la perſonne de GUILLAUME DE LANDES, Seigneur de Sagy & de Magnanville, mort, Doyen des Conſeillers du Parlement, il y a plus de 100 ans. Il voulut que ſon cœur fut mis aux pieds de la Dame ſa mere, en l'Egliſe de Saint Leu & Saint Gilles, où le tombeau, qu'il lui avoit fait dreſſer, & qui mérite la curioſité des connoiſſeurs, ſera un monument éternel de la charité de la mere envers les pauvres, & de la piété du fils envers la mere. De *Bonne de Vitry*, Vicomteſſe de Meaux, il ne laiſſa que deux filles. — L'aînée, MARIE DE LANDES, née le 28 Septembre 1576, épouſa, en l'Egliſe de Saint Leu, Saint Gilles à Paris, le 10 Juin 1597, *Chrétien de Lamoignon*, Préſident au Parlement, dixieme fils de *Charles de Lamoignon*, Seigneur de Baſville, Launai-Courſon, &c., & de *Charlotte de Beſançon*. Elle mourut le 31 Décembre 1651: ſon cœur fut mis aux Cordeliers; mais ſon corps, qu'elle avoit ordonné être

porté aux Recollets de Saint-Denis, étant en dépôt en l'Eglise de Saint Leu, y fut inhumé furtivement dans la cave de sa Famille, par les pauvres de cette Paroisse, où *Guillaume de Lamoignon*, premier Président, son second fils, lui fit élever un tombeau de la main du fameux *Girardon*, Sculpteur, avec une épitaphe latine. *Voyez* LAMOIGNON.

N... DE LANDES, seconde fille de GUILLAUME, & de *Bonne de Vitry*, Vicomtesse de Meaux, épousa *N... Briçonnet*, Maître des Requêtes, & porta dans cette Famille la Terre de Magnanville, qui avoit été près de trois siécles dans celle DE LANDES, dont la branche cadette, qui a toujours été dans l'Epée, a eu plusieurs emplois militaires de distinction.

FRANÇOIS DE LANDES, Seigneur d'Houville, (grande Terre au pays Chartrain, acquise par JEAN DE LANDES, son ayeul), Fontaines, Cinq-Ormes, Pannes, &c. au pays Chartrain, mort au Château du Tronchet, proche Estampes, le dernier mâle de sa Famille, le 28 Septembre 1739, âgé d'environ 68 ans, avoit eu pour sœur CATHERINE DE LANDES, morte audit Château du Tronchet le 10 Août précédent, sans enfans, âgée de 75 ans, veuve d'*Alexandre de Mazis*. Ce FRANÇOIS DE LANDES avoit épousé 1°. *Marie Mesnard*, morte en 1738; & 2°. le 4 Mai 1739, *Cécile-Thérese Levi*, fille de *Jacques-Michel*, & de *Marie-Elisabeth Hallé*. Il a laissé de sa premiere femme, pour fille unique,

FRANÇOISE-NICOLE DE LANDES-D'HOUVILLE, mariée, le 3 Février 1727, à *Antoine-Pierre Barillon d'Amoncourt*, Conseiller au Parlement de Paris. *Mercures de France* des mois de *Février* 1727 & de *Septembre* 1739. Les armes: *d'argent, à une bande d'azur.*

LANDES (DES), en Normandie: Famille noble & ancienne, dont il est parlé dans l'Histoire de cette Province par *du Moulin*, Curé de Manneville. Elle a pour auteur:

JEAN DES LANDES, I. du nom, Banneret, & Guidon de la Noblesse de Vire, à la Croisade de 1096, sous ROBERT, dit *de Courteheuse*, Duc de Normandie. Ce JEAN DES LANDES possédoit, dès ce tems, divers Fiefs & Terres, qui sont encore dans sa Famille, aujourd'hui divisée en trois branches. La branche aînée remonte à

I. PHILIPPE DES LANDES, Ecuyer, Seigneur d'Avilly, qui épousa *Anne des Roches*, dont

II. ROBERT DES LANDES, Ecuyer, Seigneur d'Avilly, marié, par contrat du 9 Octobre 1503, à *Damiane Chauvin*, fille de *Jean Chauvin*, Ecuyer, Seigneur de la Rocque. Il en eut:

III. MARGUERIN DES LANDES, Ecuyer, Seigneur d'Avilly, lequel épousa, présence de son pere, par contrat du 20 Février 1534, *Guillemine Morel*, fille de *Thomas Morel*, Ecuyer, Seigneur de Fresne; ce qui est justifié par un extrait en forme de compte, en date du 6 Mai 1535, rendu à la Chambre des Comptes de Paris, par les Sieurs *Néel* & *de la Bigne*, du recouvrement par eux faits sur les Nobles de la Vicomté de Vire, pendant les années 1529 & 1530, du dixieme de leur revenu, pour contribuer à la rançon des Enfans de France, en ôtages en Espagne, dans lequel ils font recette de la somme de 8 livres, payée par ROBERT DES LANDES, Ecuyer, Seigneur d'Avilly, & MARGUERIN, son fils. Ce dernier fut pere de

IV. JEAN DES LANDES, II. du nom, Ecuyer, Seigneur d'Avilly, qui transigea avec *Jean de Sert*, le 4 Mars 1559; & se maria, par contrat du 31 Janvier 1560, avec noble *Barbe le Louvetel*, dont vinrent: — 1. JEAN, qui suit: — 2. MICHEL, lequel servit, pour son pere, au Camp devant Avranches, où il fut tué, suivant son certificat de service, du 3 Janvier 1591, signé, *de Saint-Denis-Maillot*, &c.; — 3. & MARIE, alliée, le 1 Mars 1599, à *Guillaume Caillot*, Ecuyer, Seigneur de la Menardiere.

V. JEAN DES LANDES, III. du nom, Ecuyer, Seigneur d'Avilly, est prouvé fils de JEAN II, dans une assemblée de parens, pour délibération de son mariage, contracté

contracté le 25 Mai 1590, avec noble *Françoiſe Deſmonds*; & par deux Ordonnances rendues & ſignées par FRANÇOIS DE BOURBON, Duc de Montpenſier, les 6 & 12 Mars 1591, ſur la Requête qui lui fut préſentée par ledit JEAN DES LANDES, III. du nom, au ſujet de l'empriſonnement fait de la perſonne de ſon pere, par le Capitaine *les Monts*, comme *prétendu rébelle au Roi*, & du pillage de tous ſes biens, titres & papiers, pendant les guerres civiles. Par ces Ordonnances, il fut jugé *non rébelle au Roi, l'ayant toujours fidélement ſervi & ſes ancêtres*, fut remis en liberté & ſes biens reſtitués. JEAN DES LANDES, III. du nom, eut de ſon mariage : — 1. JEAN, qui ſuit ; — 2. BERTRAND, qui partagea, avec JEAN & GEORGES DES LANDES, ſes freres, les ſucceſſions de leurs pere & mere, par acte du 13 Février 1631 ; — 3. & GEORGES, déchargé du droit de francs-fiefs, comme *noble*, par Arrêt du Conſeil d'Etat du Roi, du 23 Février 1656, & le Traitant fut condamné à reſtitution. Ces trois freres furent maintenus dans leur *ancienne nobleſſe*, par Arrêt des Commiſſaires Généraux de la Cour des Aydes de Rouen, du 12 Mai de l'année ſuivante 1657, dans lequel tous les contrats de mariage & l'Arrêt de décharge du droit de francs-fiefs, ci-deſſus cités, ſont énoncés.

VI. JEAN DES LANDES, IV. du nom, Ecuyer, Seigneur d'Avilly, de Blanville & autres lieux, ſe maria, par contrat du 13 Février 1631, avec noble *Suſanne du Bourg*, dont

VII. MICHEL DES LANDES, II. du nom, Ecuyer, Seigneur d'Avilly, de Blanville & de la Heuſerye, lequel épouſa, par contrat du 6 Janvier 1666, noble Demoiſelle *Ambroiſe de Rallu*. Leurs enfans furent : — 1. MICHEL, Ecuyer, qui ſervit à l'arriere-ban, en qualité de Brigadier, dans le détachement de la Nobleſſe d'Alençon & de Domfront, ſous les ordres du Sire *de Goyon-de-Matignon*; — 2. & JEAN, qui ſuit.

VIII. JEAN DES LANDES, V. du nom, Ecuyer, Seigneur d'Avilly, de Blanville & autres lieux, ſervit dans la Maiſon du Roi, & fut Capitaine de Dragons. De *Marie-Michelle de Beauville-de-Ronfugeray*, qu'il avoit épouſée, par contrat du 26 Janvier 1717, il laiſſa

IX. LOUIS DES LANDES, Ecuyer, Seigneur d'Avilly, de Blanville, Seigneur & Patron de Sainte-Melaine, de Preſle, de Linette, de Lagoulande & autres lieux, qui a ſervi dans la Maiſon du Roi, & a été Capitaine de Cavalerie. Il a épouſé, par contrat du 3 Janvier 1747, noble *Marie-Madelene-Charlotte-Eliſabeth le Foreſtier*, fille unique & héritiere de *Touſſaint-Armand le Foreſtier*, Chevalier, Seigneur de Danneville, de Saint-Martin d'Eſtaville (lequel eſt d'une ancienne Nobleſſe originaire de Flandres, dont fait mention *Louis Guichardin*, dans ſon *Hiſtoire* de cette Province, qui a pour auteur LYDERIC DE HARLEBEECK, Comte de Flandres, & qui porte pour armes : *d'argent, au lion de ſable couronné d'or, armé & lampaſſé de gueules, la fourche de la queue de même.*), & de Demoiſelle *Charlotte Belot*. Du mariage de LOUIS DES LANDES, ſont iſſus : — 1. LOUIS-CHARLES-ARMAND, Ecuyer, né en 1750, Mouſquetaire du Roi de la premiere Compagnie ; — 2. & MARIE-MADELENE-CHARLOTTE-AUGUSTINE, née en 1757.

La ſeconde branche, établie d'abord en Dauphiné, puis aujourd'hui en Bretagne (ſur laquelle nous n'avons point reçu de *Mémoires*), dès le tems de la Ducheſſe ANNE, a donné deux Evêques de Tréguier, un Préſident aux Etats de la Nobleſſe de Bretagne, & un Conſeiller d'Etat, mort à Paris le 4 Octobre 1655, âgé d'environ 82 ans. *Voyez* le *Récueil* de la Gazette de France, *Numéro 9.*

Et la troiſieme branche, ſucceſſivement établie en Poitou & en Anjou, & enſuite en Bretagne depuis près de 120 ans, ne ſubſiſte plus que dans un ſeul rejetton, établi à Paris, où il avoit épouſé, en 1723, noble Demoiſelle *Marie Vata*, d'une ancienne Famille diſtinguée en Normandie, & alliée à celles *de Manherbe* & *de la Luzerne*. De ce mariage ſont nés, outre pluſieurs fils morts au ſervice : — 1. ROBERT-NOEL, Ecuyer, Seigneur de Lancelot, Conſeiller du Roi, Commiſſaire Provincial & Ordonnateur des Guerres, mort à Francfort, âgé d'envi-

ron 31 ans & quelques mois, ſuivant le *Supplément du Courier de ladite Ville, du 25 Mai 1762.* Voyez le Calendrier des Princes de la Nobleſſe de 1768. Ses ſervices importans ayant été repréſentés au Roi par M. le Duc *de Choiſeul*, Miniſtre de la Guerre, Sa Majeſté a eu la bonté d'accorder une penſion honorable, ſur l'Extraordinaire, au pere & à la mere, reverſible en partie à ſes quatre ſœurs; — 2. ALEXANDRE-JULES, qui ſuit; — & quatre filles.

ALEXANDRE-JULES DES LANDES, Ecuyer, Seigneur de Lancelot, qui a ſuccédé à ſon frere ROBERT-NOEL, en 1762, dans l'office de Conſeiller du Roi, Commiſſaire Provincial des Guerres en Bretagne, eſt marié & a des enfans.

Ces trois branches ont toujours conſtamment porté & portent pour armes: *d'azur, à trois chevrons d'or, poſés l'un au-deſſus de l'autre*, leſquelles ſe voyent encore peintes & ſculptées en pluſieurs Egliſes, Chapelles & monumens anciens, & qui ſont celles que portoit JEAN DES LANDES, I. du nom, lors de la Croiſade de 1096. *Mémoire envoyé*, & certifié dreſſé ſur les titres.

LANDES (DES): Famille de Normandie, Election de Vire, cité dans les recherches *de Chamillart*, & confondue, par un Généalogiſte, avec l'ancienne Nobleſſe DES LANDES, avec laquelle elle n'a rien de commun. De cette Famille, une branche a été annoblie en 1642, dans la perſonne de MICHEL DES LANDES, d'autres ſont reſtées roturieres & exiſtent à Vire & à Coutances, dans les Bailliages de ces deux Villes. Quelques-uns de celle annoblie ont ſervi dans la Maiſon du Roi. Les armes: *d'azur, à deux chevrons d'or.* Notice envoyée.

LANDO: Famille noble & ancienne de Veniſe, qui a donné de grands hommes à cette République.

PIERRE LANDO, Doge de Veniſe en 1539, mourut en 1645. — MARC LANDO fut élu Evêque de Veniſe l'an 1401, & mourut en 1417. — JERÔME LANDO fut Archevêque de Candie, puis Patriarche de Conſtantinople pour les Latins, depuis 1474 juſqu'en 1485. — AUGUSTIN LANDO, Comte de Compiano, fut un des Conjurés contre *Pierre-Louis Farnèſe*, Duc de Parme, l'an 1547. — Et MARC-ANTOINE LANDO fut tué à la bataille de Lepante en 1571. *Moréri.*

LANDOIS D'HÉROUVILLE: Famille noble de Normandie.

M. *Huet*, dans ſes *Origines de la ville de Caen, pag.* 44, dit qu'il y a dans cette Ville une Tour, nommée *la Tour au Landois*, que l'on croit bâtie avant l'an 1346, & que cette Tour a pris ſon nom des Seigneurs nommés LE LANDOIS, qui avoient une maiſon tout proche de cet endroit, & que GUILLAUME LE LANDOIS, Ecuyer, Seigneur de Venoix, poſſédoit une maiſon tout près de-là l'an 1436.

Un contrat de l'an 1430, qualifie COLIN LE LANDOIS, Ecuyer, Seigneur de Venoix, *Maréchal de la Prairie de Caen*, qualité annexée à un Fief, nommé *le Fief au Maréchal.* Cette Famille, dit encore M. *Huet, pag.* 44, a poſſédé, juſqu'à nos jours, la Terre d'Hérouville proche de Caen.

PIERRE LE LANDOIS, Ecuyer, héritier de COLIN LE LANDOIS, vivoit en 1462, dit *la Roque*, dans ſon Hiſtoire de la Maiſon *de Harcourt, pag.* 1003.

Il y a des Arrêts de l'Echiquier de l'an 1505, entre *la Mouche* & *le Landois*, pour le fief d'Hérouville. Voyez le *Traité de la Nobleſſe, p.* 34.

JEAN LE LANDOIS, qui poſſédoit la Terre d'Hérouville, en prit le nom & les armes, qui ſont: *de gueules, à deux faſces jumelles & un chef d'or.* Voyez le *Traité des Noms, p.* 55. C'eſt ce que nous ſçavons, n'ayant point reçu de *Mémoire* de cette Famille.

LANDRES.

JEAN DE LANDRES, Chevalier, Seigneur de Taxey, Conſeiller, Chambellan du Roi de Sicile, d'une ancienne Nobleſſe de nom & d'armes, dans la Châtellenie

de Briey, épouſa, ſur la fin du XVe ſiécle, ou au commencement du XVIe, *Alix du Châtelet*, fille de *Guillaume*, Seigneur de Saint-Amand, & d'*Yolande de Haraucourt*.

Les armes : *d'or, à trois pals de gueules.*

LANDRY. De cette Famille étoit

MARIE-MARTHE LANDRY, morte à Paris le 1 Octobre 1755, âgée de 21 ans, épouſe de *Pierre-Guy-Balthaſard-Eſme de Guiffrei*, de ſubſtitution de Monteynard, Comte de Marcieu, Marquis de Boutieres, Maréchal des Camps & Armées du Roi, Gouverneur des Ville & Citadelle de Grenoble, & Sous-Lieutenant des Gendarmes de la Garde ordinaire de Sa Majeſté. Elle a eu un frere, & avoit été marié le 3 Juillet 1753. Son pere, CLAIR-LOUIS LANDRY, Ecuyer, Seigneur de la Ronſe, & feu le Marquis *de Verneuil*, Introducteur, étoient enfans de couſines-germaines. M. LANDRY a été marié, par contrat du mois de Juillet 1729, à *Angélique Bouret*, ſœur de trois Fermiers Généraux, & tante de M. *Préaudeau*, auſſi Fermier-Général, & des Dames de *le Gendre de Villemorin*, *de la Haye des Foſſes*, & *Thiroux de Montſaugé*.

Les armes de LANDRY ſont : *de gueules, au chevron d'or, accompagné de trois croiſſans d'argent, 2 & 1, ſurmonté d'une deviſe d'azur, chargée de trois trefles d'argent; au chef d'or.*

LANDWING, en Suiſſe : Ancienne Famille Patricienne de la ville de Zug. Elle poſſédoit autrefois les Terres nobles de Wulfflingen, de Luſſy & d'Adelſmatten. Depuis l'an 1352, elle a donné, ſans interruption, des ſujets au Conſeil d'Etat, qui y ont rempli, avec diſtinction, les premieres charges de *Landammen*, de *Ratthalter*, de *Banneret*, &c.

De ce même Conſeil d'Etat eſt aujourd'hui JEAN-FRANÇOIS-FIDELE DE LANDWING-LUSSY, Seigneur Châtelain de Kaam, Chevalier de l'Ordre Militaire de Saint-Louis, Capitaine général des Bailliages libres & Lieutenant-Colonel d'Infanterie.

Cette ancienne Nobleſſe poſſéde une Compagnie de pere en fils en France, dont eſt Capitaine en pied JEAN-GEORGES DE LANDWING, & elle eſt alliée aux premieres Familles nobles du pays, comme à celle de *Zenagle*, *Koly*, *Zurlauben*, *Pfiffer*, *d'Altishoffen*, &c.

Nous attendons un Mémoire dreſſé ſur titres, d'après lequel on trouvera, dans le volume des additions, à la lettre *L*, la Généalogie de cette ancienne Famille étrangere.

LANERY. On trouve dans le Nobiliaire de Picardie, *pag.* 286, CHARLES DE LANERY, Seigneur de Rimberlieu, Election de Compiegne, déclaré *noble*, par Arrêt du Conſeil du mois de Janvier 1668.

LANFERNAT. *Voyez* LENFERNAT.

LANGAN DE BOIS-FEVRIER. Maiſon comptée entre les plus nobles & anciennes de Bretagne, & alliée aux meilleures de cette Province, de celles du Perche, de Normandie & d'Anjou.

La Seigneurie de *Bois-Fevrier* en Bretagne, dont nous avons parlé au *Tome II* de ce Dictionnaire, fut portée en mariage, en 1431, par *Iſabeau de Fevrier*, à SIMON DE LANGAN, Ecuyer, fils de GEOFFROY, ce dernier mort en 1415, & de *Jeanne du Perrier de Quintin*, & petit-fils de SIMON DE LANGAN, & de *Perronelle des Portes*.

Cette *Iſabeau Fevrier*, femme de SIMON DE LANGAN, fut mere d'ETIENNE DE LANGAN, que le Roi envoya en ambaſſade auprès d'*Anne de Bretagne*. De *Julienne du Bouchet du Mur*, ſon épouſe, il eut :

GUYON DE LANGAN, Seigneur de Bois-Fevrier, décédé en 1545, qui avoit épouſé *Marguerite d'Orange de la Feuillée*, dont vint :

Tristan de Langan, Baron de Bois-Fevrier, Pannetier de la Reine, Capitaine de Rennes, & Lieutenant de Roi en Vendômois, mort le 10 Mai 1569. Il avoit épouſé, en 1540, *Jeanne de la Ferriere*, Dame de Paſcoux. Elle fut mere de

René de Langan, Baron de Bois-Fevrier, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre, Chambellan du Duc *d'Anjou* en 1571. De *Suſanne de la Vove*, Dame de la Vove au Perche, de Saint-Agil & de Saint Vandrille au Maine, qu'il épouſa en 1572, naquit:

Pierre de Langan, Baron de Bois-Fevrier, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Capitaine de 100 hommes d'armes, marié, en 1619, avec *Sainte le Febvre de Rouſieres*. Il en eut:

César de Langan, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, qui épouſa, en 1640, *Charlotte Conſtantin de la Feraudiere*, dont:

Gabriel de Langan, né en 1642, en faveur duquel la Châtellenie de Langan, les Terres & Seigneuries de la Trumiere, du Breuil, de la Chauſſaye & de Breſſain, furent unies à la Baronnie de *Bois-Fevrier*, & érigées en *Marquiſat*, par Lettres de 1674, enregiſtrées le 13 Juillet ſuivant. Le Marquis *de Bois-Fevrier* avoit épouſé, 1°. en 1666, *Claude-Hippolite de Viſdelou* ou *Vis-de-Loup-Bienaſſis*; & 2°. en 1673, *Jeanne-Charlotte Brûlart de Sillery*. Du premier lit il laiſſa:

Charles-Pierre-François de Langan, Marquis de Bois-Fevrier, qui épouſa, le 1 Janvier 1697, *Marie-Charlotte de Puiſaye de Meſvieres*, dont: — 1. Louis-Charles, qui ſuit; — 2. Pierre-Hercule, né le 7 Novembre 1712, reçu Page du Roi en 1728; — & une fille.

Louis-Charles de Langan, Seigneur de Bois-Fevrier, de la Vove, d'Aulnay & de Monbouan, épouſa 1°. *Louiſe de Montgommery*; & 2°. le 23 Juillet 1735, *Bonne-Marie-Charlotte de Farcy*, née le 22 Octobre 1711, fille de *René-François*, Seigneur *de Pontfarcy*, Conſeiller de la Grand'Chambre à Rennes, & d'*Anne-Marie de Moland*. C'eſt ce que nous ſçavons, n'ayant point reçu de *Mémoire*.

Les armes: *de ſable, au léopard d'argent, armé, lampaſſé & couronné d'or.*

LANGE: Famille noble du Lyonnois, de laquelle étoit

Humbert de Lange, Seigneur de Leſcheneau, marié, en 1500, avec *Odille de Maugis*. — Arnaud de Lange, Seigneur de Villemenant, épouſa, en 1621, *Marie de la Grange*, fille d'*Antoine de la Grange*, Chevalier, Seigneur d'Arquien, & de *Marie de Cambray*. — Louise de Lange, petite-fille d'Arnaud, née le 5 Septembre 1678, fut reçue à Saint-Cyr au mois de Septembre 1687. Les armes: *d'azur, au croiſſant d'argent, ſurmonté d'une étoile de même.*

LANGELÉ. Famille établie à Paris, dont étoit

Jean Langelé, Secrétaire du Roi, qui épouſa *Hélene Touſtain*, morte le 25 Octobre 1728, à 54 ans, laiſſant:

Louis-Jacques Langelé, né le 8 Mars 1701, reçu Conſeiller au Grand-Conſeil le 10 Février 1720. Il avoit épouſé, en Septembre 1730, *Louiſe-Marie des Eſcures*, morte le 1 Avril 1767, fille de *Jacques des Eſcures*, Conſeiller du Roi, Notaire au Châtelet de Paris, & de *N... Chaulce de Chazelle*, dont: — 1. Louise-Hélene Langelé, née en 1735; — 2. Marie-Louise; — 3. Marthe-Elisabeth, mariée, en Février 1764, à *Nicolas du Perrier du Mouriez*, Tréſorier de France à Montauban; — 4. & Marie-Pierre Langelé. C'eſt ce que nous ſçavons, faute de *Mémoire*, ſur cette Famille, dont les armes ſont: *d'azur, au lion contourné d'or.*

* LANGERON, en Nivernois. Terre & Seigneurie poſſédée, dès le XVIe ſiécle, par *Geoffroi Andrault*, Ecuyer, qui épouſa, en 1532, *Gabrielle Raquiet*. Elle fut érigée en *Comté*, par Lettres du mois d'Août 1656, regiſtrées au Parlement le 30 Juillet 1660; en faveur de leur arriere-petit-fils, *Philippe Andrault*, Seigneur de Langeron, &c. Maréchal-

de-Camp & premier Gentilhomme de la Chambre de GASTON, Duc d'ORLÉANS, dont il avoit été élevé Page. *Voyez* ANDRAULT, *Tome I* de ce Dictionnaire, *pag.* 256.

LANGES, à Orange & à Geneve. Selon l'Hiſtoire de la Nobleſſe du Comté-Venaiſſin, *Tome IV*, *p.* 494, cette Famille remonte à

JEAN DE LANGES, Conſul & Aſſeſſeur de la ville d'Orange. Il fut député avec *Laurent Chabert*, Viguier de cette ville auprès d'Orange, pour ſolliciter la punition des partiſans *de Montbrun*, l'un des Chefs des Calviniſtes du Dauphiné en 1551. Il fut envoyé par ſes compatriotes à la Cour de France en 1564, pour obtenir la permiſſion d'avoir des radeaux ſur le Rhone, & eut une pareille commiſſion auprès du Roi, au ſujet de la réunion de la Principauté d'Orange à la Couronne, au mois d'Août 1568. Juſques-là JEAN DE LANGES ſe rendit recommandable dans ſa patrie par ſon zéle, la religion de ſes peres & le bien public; mais dans la ſuite il s'engagea dans les nouvelles erreurs dont la ville d'Orange fut infectée, & en devint un des plus ardens défenſeurs. Auſſi fut-il marqué au point de la proſcription par les Catholiques, qui, devenus plus forts à Orange, y maſſacrerent les Calviniſtes la nuit du 2 Février 1571. JEAN DE LANGES périt dans cette barbare entrepriſe avec deux de ſes enfans, PIERRE, ſon frere, & FRANÇOIS, ſon neveu.

LOUIS DE LANGES, Seigneur de Montmirail & de Martignan, Viguier & Conſeiller au Parlement d'Orange, fils aîné de JEAN, échapa du maſſacre, & ne s'acquit pas moins de gloire que ſon pere. *Guillaume de Naſſau*, Prince d'Orange, l'annoblit par Lettres du 3 Septembre 1583, vérifiées au Parlement d'Orange le 28 Mars de l'année ſuivante, *ſur le fondement que dès ſa jeuneſſe il avoit fait profeſſion des armes, & depuis avoit été employé dans les premieres charges de la ville, même en celle de Viguier.* Il fut pourvu d'un office de Gentilhomme ſervant auprès du Roi de Navarre, par brevet du 15 Décembre 1584. Ce Prince étant parvenu à la Couronne, le confirma dans ſa nobleſſe, par Lettres données au mois de Janvier 1610, renouvellées avec annobliſſement *en tant que de beſoin*, par le Roi Louis XIII, au mois d'Août de la même année, & vérifiées au Parlement de Grenoble le 12 Décembre 1611. Il y a lieu de préſumer que LOUIS DE LANGES étoit attaché à *Leſdiguieres*, & qu'il le ſuivit dans les guerres de Piémont & de Savoie; car il fut envoyé de ſa part, au mois de Mai 1593, au Connétable *de Montmorency*, pour lui demander du ſecours contre le Duc de Savoie qui aſſiégeoit Exilles, & prit cette place ſur le Sieur *de Blacons*. Il fut député, étant Viguier d'Orange, avec les Sieurs *de Chabert*, *Guillaumont* & *Servant*, pour aſſiſter à la conférence indiquée à Grenoble, devant *Leſdiguieres*, au ſujet de ce même *Blacons*, uſurpateur du Gouvernement d'Orange en 1599. Il prêta ſerment de fidélité avec les autres membres du Parlement, dont il étoit Doyen, au Prince *Fréderic-Henri de Naſſau*, le 15 Mars 1625. Il fit ſon teſtament le 21 Février 1619, & y rappelle les enfans qu'il eut de ſon épouſe *Françoiſe Colas*, fille d'*Antoine*, Préſident du Parlement, (dont les armes ſont: *de ſable, au lion d'or, armé & lampaſſé de gueules; au chef d'azur, chargé d'une colombe eſſorante & contournée d'argent*). De ce mariage vinrent, entr'autres: — 1. FRÉDERIC, qui ſuit; — 2. ANDRÉ, rapporté après ſon frere aîné; — 3. & MARIE, alliée, en 1670, avec *Marius de Vaeſc-de-Loriol* en Dauphiné.

FRÉDERIC DE LANGES, Seigneur de Montmirail, de Lubieres, Saint-Sauveur & du Vilar, Conſeiller au Parlement d'Orange, eut de ſa femme, dont on ignore le nom:

LOUISE DE LANGES, Dame de Montmirail, &c. mariée, vers 1660, à *Pierre Berenger*, Baron de Violès dans la Principauté d'Orange, Seigneur de Beaufain & de Pipet en Dauphiné, dont la poſtérité prit le nom de LANGES. De cette alliance vinrent: — 1. FRÉDERIC-BERENGER DE LANGES, Baron de Violès, Seigneur de Beaufain, Pipet, Montmirail & Martignan, Procureur-Général au Parlement d'Orange, mort, ne laiſſant qu'un fils naturel: — *Henri de Montmirail*,

vivant en 1725; — 2. Amélie Berenger de Langes, femme de *Jean de Rainaud*, Seigneur de la Tour à Orange; — 3. & Rose Berenger de Langes, mariée, en préſence de ſon frere & ſa ſœur en 1688, avec *Alexandre*, Seigneur *de Galliffet*, au Comté Venaiſſin.

Une branche des Seigneurs *de Beaufain* paſſa en Pruſſe après la révocation de l'Edit de Nantes. André de Langes, ſecond fils de Louis, & de *Françoiſe Colas*, légataire de ſon pere, fut Avocat au Parlement de Grenoble, où il fut reconnu noble par Jugement de M. *de Seve*, Intendant du Dauphiné, & Commiſſaire du Conſeil, le 19 Janvier 1641. Il eut de *Madelene Mathieu*, ſon épouſe: — 1. Claude, qui ſuit; — 2. & autre Claude, Officier au Régiment de Normandie.

Claude de Langes, batiſé dans l'Egliſe réformée de Grenoble le 3 Septembre 1642, fut maintenu dans ſa nobleſſe par Jugement de M. *Dugué*, Intendant du Dauphiné, le 30 Juin 1667. Il ſuivit la profeſſion d'Avocat, & ſe maria, en 1674, avec *Anne Sarrazin*, fille aînée de *Céſar*, d'une Famille ancienne de Geneve. Il refuſa un office de Conſeiller de la Chambre de l'Edit de Grenoble, pour n'avoir pas l'occaſion de rentrer dans la Religion Catholique, & ſe retira à Geneve avec ſa femme, après la révocation de l'Edit de Nantes, en 1685. Il fut eſtimé dans cette ville à cauſe de ſon érudition & de la douceur de ſes mœurs, & mourut à Geneve en 1717, âgé de 74 ans.

Il y a eu une branche de Langes à Val en Vivarais, & à Bagnols en Languedoc, ſortie de Daniel de Langes; mais elle ne fut point reconnue pour noble lors de la recherche de 1666, malgré des Lettres d'annobliſſement accordées à Jean de Langes, fils de Daniel, pere de Gédéon & d'Hector, par *Philippe-Guillaume de Naſſau*, Prince d'Orange, le 16 Mai 1616.

Les armes: *de gueules, au cerf allé & élancé d'or.*

LANGES: Ancienne Nobleſſe de Breſſe, éteinte. Voici ce que nous apprend une ſimple notice que nous en avons.

Benoît de Langes, Evêque du Bellay, vivoit en 1208. — Girard de Langes étoit Bailli du Bugey en 1269. — Thomas de Langes étoit Prieur d'Inimon en 1364. — Louis, Seigneur de Langes, vivoit en 1393, avec *Henriette*, Dame *de Saint-Sulpis*, ſon épouſe, fille & héritiere de *Jean*, Seigneur *de Saint-Sulpis*.

Louis de Langes, Ecuyer, qui peut être leur fils, fut pere de — Philibert, Seigneur de Langes-Saint-Sulpis, qui ſe maria, le 20 Septembre 1476, à *Claudine de la Tonniere*, fille de *Jean de la Tonniere*, Seigneur de Sernigna, & de *Guillemette de Cornon*.

Philibert, Seigneur de Langes-Saint-Sulpis, épouſa *Claudine de Malaval*, dont il eut: — Antoinette, Dame de Langes, mariée 1°. à *Jean de la Tonniere*, Seigneur de Sernigna, frere de *Claudine de la Tonniere*, ci-deſſus; & 2°. en 1533, à *Jean du Mouton*, fils de *Louis*, Seigneur dudit lieu, & de *Catherine de Salornay*.

On trouve encore Philibert de Langes, Seigneur du Solier, marié, en 1512, à *Guillemette de Mincé*, dont ſortit: — Claudine de Langes, Dame du Solier, femme de *Guy de Burges*, Seigneur d'Amareins, fils de *Pierre de Burges*, & de *Jeanne de la Salle*.

LANGEVIN, en Normandie, Election de Carentan: Famille dont nous ne connoiſſons que les armes, qui ſont: *de gueules, à la croix d'or, cantonnée de huit molettes d'argent.*

* LANGHEAC ou LANGEAC. Ancienne Baronnie, Capitale du Langeadois, petit pays limitrophe du Gevaudan & de l'Auvergne, qui a toujours conſervé ſes Coutumes particulieres. Cette Baronnie a donné ſon nom à une Maiſon également illuſtre par ſes alliances & ſon origine, dont les anciens Cartulaires conſervent les monumens. La tradition veut que

Saint-Allire, Evêque de Clermont, vivant dans le IVe siécle, en étoit iſſu. Il eſt vrai que la Maiſon de LANGHEAC jouit de pluſieurs beaux droits dans l'Abbaye qui porte le nom de ce Saint. *Pons*, Comte *de Gévaudan* & de Forez, Seigneur de Langheac en 1010, donna à l'Egliſe de Saint-Julien de Brioude LANGHEAC, avec ſes dîmes & appartenances, comme partie de ſon patrimoine héréditaire.

Le premier, dont la filiation eſt certaine, eſt BERNARD, Seigneur DE LANGHEAC & de Braſſac, qui eut de ſa femme *Luce*, morte, ſuivant le Martyrologe de Brioude, en 1187,

BERNARD, II. du nom, Chevalier, Seigneur DE LANGHEAC & de Braſſac, décédé en 1190. Il avoit épouſé *Teulingue de Mercœur*, dont:

GUILLAUME, Seigneur DE LANGHEAC & de Braſſac, qui ſe maria avec *Turgabize d'Arlenc*. De cette alliance vint:

BERNARD, III. du nom, Chevalier, Seigneur DE LANGHEAC & de Braſſac. De ſa femme, dont le nom eſt ignoré, naquit:

BOMPART, Chevalier, Seigneur DE LANGHEAC & de Braſſac, marié, en 1280, avec *Agnès d'Alegre*. Il en eut:

ARMAND, Chevalier, Seigneur DE LANGHEAC, qui épouſa *Catherine*, fille d'*Aſtorg*, Vicomte *d'Aurillac*, & de *Douce de Themines*.

PONS, leur fils, Chevalier, Seigneur DE LANGHEAC & de Braſſac, Sénéchal d'Auvergne, (charge qui fut longtems comme héréditaire dans cette Maiſon), épouſa, en 1338, *Iſabelle de Polignac*, de laquelle naquit, entr'autres enfans:

PONS, II. du nom, Seigneur DE LANGHEAC & de Braſſac après ſes freres aînés, qui de ſa ſeconde femme, *Antoinette de Maubec*, eut:

JEAN, Seigneur DE LANGHEAC & de Braſſac, Sénéchal d'Auvergne & de Beaucaire, & Chambellan du Roi CHARLES VII. Il épouſa, en 1421, *Marie Gouge*, dite *de Charpaignes*, niéce de *Martin Gouge*, Evêque de Clermont, & Chancelier de France, Maiſon éteinte, dont nous avons parlé dans le *Tome VII*. Leurs enfans furent: — JACQUES, qui ſuit; — & PONS, auteur de la branche des Seigneurs de Dalet, rapportés ci-après.

JACQUES, Seigneur DE LANGHEAC & de Braſſac, Vicomte de la Motte, épouſa *Iſabelle*, fille de *Triſtan de Clermont*, des Comtes *de Cupertino* au Royaume de Naples, & de *Sibille de Baux-des-Urſins*, alliance qui le rendit beau-frere de *Ferdinand d'Arragon*, Duc de Calabre, fils du Roi de Naples, & des Ducs *de Venoza* & *d'Andria*; des Maiſons de *Baux* & de *Saint-Severin*. De JACQUES deſcend au IVe degré:

FRANÇOISE, heritiere de la Terre de LANGHEAC, fille de JEAN, Seigneur DE LANGHEAC, & de *Marie de Chabannes*, qui porta en dot cette Terre, le 31 Août 1586, à *Jacques de la Rochefoucaud*, Seigneur de Chaumont, fils aîné d'*Antoine*, & de *Cécile de Montmirail-de-Chambourcy*. Sa poſtérité a pris le nom de la *Rochefoucaud-Langheac*, & s'eſt diviſée en pluſieurs branches, dont l'aînée, dite *de Laſcaris-d'Urfé*, a encore en ſa poſſeſſion la Seigneurie de LANGHEAC. Voyez ROCHEFOUCAUD.

Seigneurs de DALET.

On trouve JEAN DE LANGHEAC, (troiſieme fils de TRISTAN, Seigneur DE LANGHEAC, & d'*Anne d'Alegre*), Seigneur de Bonnebault, Comte & Prévôt de Brioude, Aumônier du Roi, Abbé de Saint-Gildas-aux-Bois en 1505, de Saint-Lo en 1523, de Pibrac en 1525, & Conſeiller au Grand-Conſeil en 1516, après avoir rempli pluſieurs ambaſſades en Portugal, Pologne, Hongrie, Ecoſſe, Angleterre, Veniſe, Suiſſe & à Rome. Il fut confirmé dans ſon office de Maître des Requêtes par Lettres-Patentes du 8 Décembre 1527, étant déja Evêque d'Avranches; fut enſuite transféré à l'Evêché de Limoges le 22 Juin 1533; & mourut le 27 Juillet 1541. Il eſt inhumé dans la Cathédrale de cette derniere Ville. Il avoit pour neveux ANTOINE DE LANGHEAC, Abbé de Saint-Antoine de Vien-

nois; & François de Langheac, Abbé de Saint-Pierre de Chezy, tous deux freres, vivans en 1535.

Pons de Langheac dit Ponchot, second fils de Jean, & de *Marie Gouge*, fit partage des biens de ses pere & mere, par transaction du 26 Mars 1450. Il épousa 1°. *Marie*, fille d'*Athon-Joan*, Seigneur *de Bellenave*, & de *Blanche Loup*, dite *de Beauvoir*; & 2°. *Alix*, héritiere *de Dalet*, issue de la Maison dont étoit *Saint-Allire*, quatrieme Evêque de Clermont, vivant dans le IVe siécle. De ce second mariage vint:

Allire de Langheac, Chevalier, Seigneur de Dalet, qui épousa *Catherine*, fille de *Jacques de Chazeron*, & d'*Anne d'Amboise*. Il en eut:

Gilbert-Allire de Langheac, Seigneur de Dalet, marié, le 26 Août 1525, avec *Anne de Rochefort-Théobon*, dont:

Gilbert-Allire de Langheac, II. du nom, Seigneur de Dalet, qui épousa, en 1550, *Jacqueline de Coligny-Saligny*.

Gilbert-Allire de Langheac, III. du nom, leur troisieme fils, Seigneur de Dalet, Malintras, Cisternes, Peyrignat, Merdogne & d'Escolore, par don de Gabriel de Langheac, son grand-oncle, à cause de son mariage, en 1588, avec *Antoinette de Gras de Paing*, dite *de la Courtine*, veuve de *François de la Roche-Aymon*, sur lequel elle reprit les Baronnies du Crest & de Juillac, qu'elle porta à son second mari, duquel elle eut pour fils aîné:

Gilbert-Allire de Langheac, IV. du nom, Comte de Dalet, qui épousa, le 11 Septembre 1607, *Anne Loup*, dite *de Beauvoir*, fille unique & héritiere de *Gaspard*, Comte de Montfan, Seigneur de Preschonnet, &c. & de *Charlotte de Montboissier*. D'eux naquit:

Gilbert-Allire de Langheac, V. du nom, Comte de Dalet, marié, 1°. en 1634, à *Barbe de Coligny-de-Cressia*; & 2°. en 1645, à *Gilberte d'Estanin*. Du premier lit il eut: — 1. Gilbert-Allire, qui suit; & du second: — 2. Claude-Gilbert-Allire, rapporté ci-après; — 3. & Louis, Chanoine, Comte de Brioude.

Gilbert-Allire de Langheac, VI. du nom, Comte de Dalet, Marquis de Coligny, &c., mort au siége de Condé en 1676, laissa de sa femme *Louise de Rabutin*, fille aînée du Comte *de Bussy*:

Marie-Roger, dit *le Comte* de Langheac, mort à Avignon en 1746. De son mariage avec *Eléonore-Palatine de Dio-de-Montpeiroux*, il n'est resté que six filles; sçavoir: — 1. Louise-Eléonore, suivant le Mercure, ou Marie-Louise-Eléonore de Langheac, d'abord Chanoinesse de Remiremont, puis mariée à *Claude-Elisabeth*, Marquis *de la Guiche*, Comte de Sivignon, &c. mort, & que ses blessures, reçues à Malplaquet, avoit forcé de quitter le service. Elle est décédée le 16 Février 1772, à Rouanne, dans le 72e année de son âge; — 2. Françoise-Charlotte mariée, le 17 Juillet 1732, & veuve de *Jean-Batiste-François de Cugnac*, Marquis de Dampierre; — 3. N..., Abbesse de Saint-Julien à Dijon; — 4, 5 & 6. trois autres filles Religieuses à Praslon.

Claude-Gilbert-Allire de Langheac, fils de Gilbert-Allire, V. du nom, & de *Gilberte d'Estaing*, sa seconde femme, fut Seigneur de Preschonnet, & après la mort de *Madelene de Montanier*, son épouse, Dame de Franc-Séjour, &c. & celle de Louis de Langheac, Chanoine, Comte de Brioude, son frere. Il recueillit, en se faisant Prêtre, la Terre & Seigneurie de Bonnebault, éteinte sur lui, & qui subsistoit depuis 1436, en faveur des cadets de la Maison de Langheac, qui s'engageroient dans les Ordres. Claude-Gilbert-Allire eut de son mariage:

Gilbert-Allire-Antoine, dit *le Marquis* de Langheac, Seigneur de Preschonnet, Bonnebault, Conneaux, Palbort, Baron du Crest & de Juillac, Sénéchal d'Auvergne, qui épousa 1°. *Marguerite-Reine de Rochette*, fille de *Joachim*, Seigneur de Fromental; & 2°. le 5 Mai 1742, *Louise-Elisabeth de Melun*, Princesse d'Espinoy. Du premier lit il a: — 1. Jean-Gilbert-Allire, qui suit; — 2. Catherine, Abbesse de Sainte-Claire lès Clermont; — 3 & 4. deux autres Religieuses;

Religieuſes; & du ſecond lit: — 5, 6 & 7. LOUISE-ELISABETH, ANNE-LOUISE & ADÉLAÏDE-LOUISE-VICTOIRE DE LANGHEAC.

JEAN-GILBERT-ALLIRE, dit *le Comte* DE LANGHEAC, Meſtre-de-Camp-Lieutenant du Régiment de Conty, Cavalerie, en 1744, Brigadier des Armées du Roi le 10 Mai 1748, a épouſé, en 1733, *Gilberte de la Queuille*, fille de *Claude de la Queuille*, Comte de Pramenou, & d'*Anne de Chabannes*. Elle eſt morte le 2 Août 1766, à Villefranche en Beaujolois, âgée de 51 ans. De ce mariage ſont iſſus: — 1. ANTOINE-GILBERT, qui ſuit; — 2. N..., deſtiné à l'état Eccléſiaſtique; — 3. & JEAN-MADELENE-GILBERT-ALLIRE, dit *le Vicomte* DE LANGHEAC, reçu Chevalier de Malte de minorité, Capitaine de Cavalerie.

ANTOINE-GILBERT, dit *le Marquis* DE LANGHEAC, Meſtre-de-Camp du Régiment de Conty, Cavalerie, & Brigadier des Armées du Roi en 1766, s'eſt marié, le 12 Octobre 1765, avec *Charlotte-Chriſtine-Antoinette de Lenoncourt*, Chanoineſſe de Remiremont. Nous ignorons, faute de *Mémoire*, s'il a poſtérité.

Les armes de la Maiſon de LANGHEAC ſont: *d'or, à 3 pals de vair.*

LANGLE, en Normandie. Famille dont il eſt parlé dans l'*Armorial de France, Regiſtre II, Part. II.*

MATHIEU DE LANGLE, I. du nom, Ecuyer, Sieur de Moſny & de Dardez ou Dardée, Receveur des tailles de l'Election d'Evreux, fut annobli, par Lettres du mois de Juillet 1661, données en faveur de la paix conclue entre la France & l'Eſpagne; mais tous les annobliſſemens expédiés depuis le 1 Janvier 1634 ayant été révoqués par un Edit de 1664, il obtint des Lettres de confirmation, données à Saint-Germain-en-Laye au mois de Décembre 1675, non-ſeulement en conſidération de ſon zéle pour le ſervice du Roi, mais encore de celui de pluſieurs de ſa Famille, particulierement de FRANÇOIS DE LANGLE, Sieur de Roncenay, l'un des Gentilshommes ſervans ordinaires de Sa Majeſté, qui ſervit pendant près de 30 ans dans la Compagnie des Gendarmes, alors commandée par M. *du Hallier*, depuis Maréchal de France, dont il fut fait Sous-Brigadier, puis Capitaine appointé de l'Infanterie du Roi à la ſuite de la même Compagnie. Ledit MATHIEU eut de ſa femme dont on ignore le nom: — 1. RENÉ, qui ſuit; — 2. FRANÇOIS, Sieur du Pleſſis, Prêtre & Chanoine de l'Egliſe Cathédrale d'Evreux, Protonotaire du Saint Siége; — 3. PIERRE, Abbé de Saint-Lo, ſacré Evêque de Boulogne-ſur-mer le 14 Décembre 1698; — 4. & MATHIEU, rapporté après la poſtérité de ſon aîné.

RENÉ DE LANGLE, Ecuyer, Seigneur de Moſny, de Fontaine-ſous-Jouy, de Launay & de Conches, Conſeiller au Bailliage & Siége Préſidial d'Evreux, fut maintenu dans la qualité de *noble* & *d'Ecuyer*, par Ordonnance du Commiſſaire départi dans la Généralité de Rouen, du 15 Mai 1700. De ſon mariage, accordé en 1666, avec CATHERINE DE LANGLE, ſa couſine, il eut:

MATHIEU-CLAUDE DE LANGLE, Ecuyer, né en 1684, Seigneur de Fontaine-ſous-Jouy, de Launay, de Conches & de Moſny, qui épouſa, le 25 Février 1724, *Marguerite-Geneviéve Giraud*. Leurs enfans ſont: — 1. TAURIN-FRANÇOIS, né le 3 Mars 1728; — 2 & 3. CLAUDE & MATHIEU-RENÉ, nés jumeaux, le 13 Septembre 1729; — 4. ANTOINE-ARMAND, né le 23 Juin 1736; — 5. & LOUIS-ANTOINE DE LANGLE, né le 11 Septembre 1737.

MATHIEU DE LANGLE, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de Dardez & de Moſny, quatrieme fils de MATHIEU, I. du nom, fut Receveur des tailles de l'Election d'Evreux, & fournit au Duc *de Bouillon*, Comte d'Evreux, en 1682, ſon aveu du fief de Dardez. Il eut de ſa femme, dont on ignore le nom: — 1. MATHIEU, qui ſuit; — 2. & ESPRIT DE LANGLE, Seigneur de la Ronce, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine au Régiment de Toulouſe, marié à *Françoiſe de Varſtat*, dont il a laiſſé un fils, nommé —— ESPRIT-MATHIEU DE LANGLE, Seigneur de la Ronce.

MATHIEU DE LANGLE, III. du nom, né en 1675, Seigneur de Dardez & de Moſny, Capitaine d'Infanterie dans le Régiment de Caumont en 1707, épouſa,

en 1729, *Marguerite Rotrou*, dont il a eu: — 1. PIERRE, né le 3 Octobre 1730; — 2. & MATHIEU DE LANGLE, né le 25 Avril 1736.

C'eſt ce que nous ſçavons, n'ayant point reçu de *Mémoire* de cette Famille, dont les armes ſont: *d'azur, à une faſce d'or, accompagnée en chef de deux glands de même, tigés & feuillés chacun d'une ſeule feuille de ſinople, & en pointe d'une roſe d'or.*

LANGLOIS: Famille établie à Paris.

ROBERT LANGLOIS, Seigneur de la Fortelle en Brie & autres Terres en Hurepoix, mort Préſident en la Chambre des Comptes de Paris, avoit épouſé, 1° *N... Cherré*, & 2°. *N... de Caſtille-Chenoiſe.* Il a eu du premier lit N... LANGLOIS DE LA FORTELLE, Conſeiller au Parlement de Paris; — & ANNE-REMIETTE-SOPHIE LANGLOIS DE LA FORTELLE, mariée, le 2 Décembre 1739, au feu Préſident *Potier de Novion*, morte ſans enfans le 26 Janvier 1741.

Le feu Préſident *de la Fortelle* avoit pour frere l'Abbé LANGLOIS, Conſeiller-Clerc en la Grand'Chambre du Parlement de Paris. C'eſt ce que nous ſçavons ſur cette Famille n'ayant point reçu de *Mémoire.* Les armes: *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois molettes d'éperon de même, 2 & 1.*

Nous trouvons LOUIS-CHARLES LANGLOIS, Seigneur de Guerard, né le 14 Mai 1706, fils de PHILIPPE LANGLOIS, Grand-Audiencier de France, & de *Louiſe Sandrier*, ſa ſeconde femme, qui porte les mêmes armes que LANGLOIS DE LA FORTELLE. Il a été Conſeiller au Châtelet le 24 Janvier 1727, puis Grand-Audiencier de France en ſurvivance, enſuite reçu Conſeiller au Grand-Conſeil le 7 Août 1737, & honoraire le 2 Mai 1770. Il a épouſé, le 13 Février 1765, *Angélique-Françoiſe Touſard*, née le 22 Février 1719, fille de *Jean-Batiſte Touſard*, Receveur du Grenier à Sel à Paris, & d'*Anne-Catherine Dupaud.*

LANGLOIS, en Picardie.

JACQUES LANGLOIS, demeurant à Brouchy, Election de Laon, produiſit des titres de cinq races, depuis l'an 1526. Nobiliaire de Picardie, *p.* 286. Les armes: *de gueules, à 2 chevrons d'argent, accompagnés de 3 tréfles d'or.*

LANGLOIS, en Normandie. Famille noble diſtinguée dans la Robe.

N... LANGLOIS eut de ſa femme, dont on ignore le nom: — 1. GEORGES, qui ſuit; — 2. & NICOLAS LANGLOIS, premier Préſident de la Chambre des Comptes de Rouen en 1587.

GEORGES LANGLOIS DE MOTTEVILLE, I. du nom, Seigneur de Plainboſc, Préſident de la Chambre des Comptes de Paris, & premier Préſident des Tréſoriers de France à Rouen en 1580, eut pour fils,

GEORGES LANGLOIS, II. du nom, Seigneur de Plainboſc, Préſident des Tréſoriers de France à Rouen en 1612. Il épouſa *Marie Aubert*, dont:

GEORGES LANGLOIS, III. du nom, Seigneur de Plainboſc, d'Etouteville & de Motteville, reçu Conſeiller au Grand-Conſeil, le 2 Septembre 1634, premier Préſident en la Chambre des Comptes de Rouen le 2 Décembre 1641, Conſeiller d'Etat le 19 du même mois, qui prit le nom *de Motteville*, en 1658, en conſéquence des Lettres-Patentes qu'il obtint. Il épouſa, 1°. par contrat du 23 Décembre 1635, *Madelene de Hanivel*, morte le 17 Juillet 1643, fille de *Robert de Hanivel*, Seigneur de Rouvray & de la Chevalerie, & de *Madelene Aubourg*; 2°. *Angélique le Charron*, fille d'*Antoine*, Baron de Dormettes, & de *Madelene de Vieuvre*; & 3°. par contrat du 28 Avril 1655, *Anne de Monteclerc*, fille d'*André de Monteclerc*, Seigneur de Fouilloux-le-Tremblay, Meſtre-de-Camp d'un Régiment d'Infanterie, & de *Marie de la Fleiche.* Il eut du premier lit: — 1. MARIE LANGLOIS, femme de *François*, Marquis *de Monteclerc*; du ſecond lit: — 2. MARIE-MADELENE, alliée, 1°. le 26 Avril 1665, avec *Louis-Olivier d'Anzeray*, Seigneur de Courvaudon, Conſeiller au Parlement de Rouen; & 2°. avec *Claude d'Anzeray*, Marquis de Durcet; & du troiſieme lit: — 3. FRANÇOIS-MARIE LANGLOIS DE MOTTEVILLE, Seigneur de Boiſgilbert, premier

Préſident de la Chambre des Comptes de Rouen ; — 4. Bruno-Emmanuel, qui ſuit ; — 5. Georges-Michel, Conſeiller-Clerc au Parlement de Rouen en 1699 ; — 6. & Emmanuel-Bruno, qui partagea, en 1702, avec ſes freres la ſucceſſion de leur mere.

Emmanuel-Bruno Langlois, Comte de Motteville, d'abord Conſeiller au Parlement de Rouen, puis premier Préſident de la Chambre des Comptes en 1689, au lieu de ſon frere aîné, enſuite Préſident à mortier au même Parlement le 3 Juin 1692, obtint en ſa faveur l'érection de ſa Terre de *Motteville* en Normandie, en *Comté* par Lettres du mois de Mars 1718, enregiſtrées au Parlement de Rouen. Il avoit épouſé, en Août 1689, *Françoiſe-Anne du Fay*, fille de *Louis du Fay*, Baron de la Haye du Puy, Préſident à Mortier au même Parlement, & d'*Anne-Charlotte de Magneville*, dont : — 1. Marie-Louis-Bruno-Emmanuel, qui ſuit ; — 2. & Pierre-Georges Langlois de Motteville, Seigneur de la Haye du Puy, Conſeiller au Parlement de Rouen en 1720.

Marie-Louis-Bruno-Emmanuel Langlois, Seigneur de Motteville, Conſeiller au Parlement de Rouen, le 22 Février 1714, puis Préſident à Mortier le 20 Novembre 1723, par réſignation de ſon pere, épouſa, le 2 Août 1717, *Claudine-Louiſe le Peigné-d'Oſmeſnil* ou *d'Ouxmenil*, fille de *Pierre*, Conſeiller au Parlement de Rouen, & de *Claude Hallé d'Argeville*, dont : — 1. Marie-Louis-Bruno-Claude, qui ſuit ; — 2. Bruno-Gilles, né le 6 Mai 1726, Chevalier de Malte, mort en Janvier 1739 ; — 3. & Pierre, né le 29 Janvier 1729, Chevalier de Malte.

Marie-Louis-Bruno-Claude Langlois de Motteville, Seigneur de Plainboſc, Baron de la Haye du Puy, Conſeiller au Parlement de Rouen le 22 Juin 1742, depuis Préſident aux Enquêtes du Parlement de Paris, mort en 1757, avoit épouſé, le 21 Avril 1749, *Marie-Geneviéve-Roſalie-Urſule Pajot*, fille de *Pierre*, Seigneur du Port, Maître des Requêtes honoraire, & de feu *Geneviéve-Françoiſe de Verſoris*. Elle s'eſt remariée à *Jacques de Flecelles*, Maître des Requêtes.

D'une autre branche étoit Nicolas Langlois, Seigneur de Colmolins, Conſeiller au Grand-Conſeil, puis premier Préſident de la Chambre des Comptes de Rouen, mort le 23 Août 1650, à 76 ans, Sous-Doyen des Conſeils d'Etat & privé, & directions des Finances. Il avoit épouſé *Marguerite Reſtout*, & en eut : — 1. Jean-Batiste, qui ſuit ; — 2. & Georges, reçu Conſeiller au Grand-Conſeil le 11 Mars 1651, honoraire le 25 Mars 1671, marié, le 14 Mai 1663, à *Françoiſe Fraguier*.

Jean-Batiste Langlois, Seigneur de Colmolins & de Canteleu, Conſeiller au Grand-Conſeil le 21 Janvier 1642, en la place de Georges Langlois, Seigneur de Plainboſc, fut fait Maître des Requêtes le 18 Novembre 1650, mourut, le 5 Mars 1667, à 52 ans, & fut inhumé à Canteleu. Il avoit épouſé *Gabrielle de Maupeou*, morte, le 18 Août 1651, à 33 ans, fille de *Pierre de Maupeou*, Seigneur de Monceaux, Préſident de la Chambre des Comptes, & de *Marie Feydeau*, ſa ſeconde femme, dont : — 1. Nicolas, qui ſuit ; — 2. René, Baron de la Croix-Cardamville, Tréſorier de la Maiſon de Monsieur, mort le 1 Juillet 1698 ſans enfans, & inhumé à Saint-Euſtache ; — 3. & Gabrielle, mariée, par contrat du 15 Juillet 1669, à *Gilles de Pilon de Guerville*, Seigneur de Glatigny, Conſeiller au Parlement de Rouen.

Nicolas Langlois, Seigneur de Colmolins & de Canteleu, Maître des Comptes à Paris, le 15 Mai 1671, mort en 1720, avoit épouſé, 1°. *Catherine de Brinon*, fille de *Louis*, Conſeiller au Parlement de Rouen, & de *Françoiſe Jubert* ; 2°. le 19 Septembre 1700, *Anne Dauvet de Rieux*, morte le 28 Septembre 1706, fille d'*Anne-François Dauvet de Rieux*, Lieutenant au Régiment des Gardes, & d'*Anne de Leſcoux* ; 3°. le 19 Avril 1708, *Catherine-Françoiſe de Roncherolles*, âgée d'environ 38 ans, fille de *Claude de Roncherolles*, Marquis de Pont-Saint-Pierre, & de *Catherine le Veneur de Tillieres* ; & 4°. en 1710, *Eliſabeth-Geneviéve de Thiremois*, morte, le 23 Décembre 1746, à 80 ans, fille de *Jean*, Seigneur d'Herqueville, Doyen du Parlement de Rouen, & de *Marie*

de Freſnel. Il a eu du premier lit — Cécile Langlois, mariée, le 19 Septembre 1691, à *Pierre-Louis de Turgis*, Conſeiller au Parlement de Paris, le 5 Mai 1691.

Les armes : *d'or, à 2 lions léopardés de gueules ; au chef d'azur, chargé de 3 bezans d'or.*

Il y a encore quatre Familles du nom de Langlois en Normandie, la premiere, de l'Election d'Avranches, a pour armes : *d'azur, au chevron d'argent accompagné des deux aigles d'or en chef, & d'une étoile de même en pointe.*

La ſeconde, de l'Election de Caen, porte : *d'or, au chevron de gueules, accompagné de 3 coſſes de pois anglois & de ſinople, 2 & 1.*

La troiſieme, Langlois, Seigneur de la Mayrie & de Jouy du Bois, dans l'Election de Falaiſe, dont les armes ſont : *d'argent, à la faſce de gueules, accompagnée en chef de 3 roſes de même, & en pointe de 3 cœurs auſſi de geules, 2 & 1.*

Et la quatrieme, nommée Langlois, Ecuyer, Seigneur de la Poterie & de Saint-Roch, dans l'Election d'Argentan, porte : *d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux aigles de même, & en pointe d'un croiſſant auſſi d'or.*

* LANGON, dans le Blaiſois, Diocèſe de Bourges. Terre & Seigneurie érigée en *Baronnie*, par Lettres du mois de Juillet 1657, enregiſtrées le 23 Août ſuivant, en faveur de *Jacques d'Arcemale.*

LANGON : Ancienne Nobleſſe originaire de Guienne, qui a paſſé dans le Dauphiné. Elle remonte à

I. Noble Gaillard de Langon, I. du nom, qui le 12 Mars 1262, s'obligea ſous peine de 50 marcs Sterlings envers noble *Henri Amouſenk*, Baron, Seigneur de Cuzances, Sénéchal de Gaſcogne, de faire tenir les conventions paſſées entre les Seigneurs & Dames *de Navailles*, à cauſe du Château de Saulces & autres places, & envers Edouard, Duc *de Guienne*, fils de Henri III, Roi d'Angleterre. Cet acte eſt en vieux langage Gaſcon, extrait du livre cotté *C*, du Bureau des Tréſoriers de France, de Guienne. Ce Gaillard y eſt qualifié *Seigneur* de Langon. Le nom de ſa femme eſt ignoré, mais ſes enfans, nommés dans un hommage, furent : —— 1. Gaillard, auteur d'une branche établie en Gaſcogne, à préſent éteinte ; — 2. Perrot ou Pierre, qui ſuit ; — 3. Jean ; — 4. Vital, Commandeur de Saint-Antoine, qui prêta hommage, le 6 Mars 1273, pour les biens de ſon Ordre, ſitués dans le Diocèſe de Bazas. Ceci eſt conforme à un extrait du Regiſtre du Bureau des Tréſoriers de France, cotté *F. folio* 63 ; — 5. & Geralde.

II. Perrot ou Pierre de Langon, II. du nom, iſſu des Seigneurs de Langon en Guienne fut, ſuivant les titres de Famille, un des 300 Chevaliers qui accompagnerent Edouard, Roi d'Angleterre, lors de la huitieme croiſade, quand ce Prince fut joindre l'Armée de Saint-Louis, qui faiſoit le ſiége de la ville de Tunis : ces 300 Chevaliers étoient Anglois & Gaſcons. Au retour de cette croiſade, ils prirent différens partis. Pour Perrot de Langon, en paſſant en Dauphiné, il y trouva de l'emploi dans les troupes de *Jean*, I. du nom, Dauphin de Viennois, & s'y établit. Il avoit prêté hommage le Mercredi 11 Mars 1272, au Roi d'Angleterre, comme Duc de Guienne, avec ſes freres & ſœur pour tout ce qu'ils poſſédoient dans la Paroiſſe de Saint-Pez (*Sancti Luperci*), paya au Roi à ce ſujet des chauſſures rouges d'écarlate ; & s'engagea de le ſuivre à l'armée avec ſes gens. Perrot ou Pierre & ſes freres ont dans cet hommage les qualités de *Domini, Domicelli, filii quondàm fortis Gaillardi de Langonis.* Il faut remarquer que le mot *fortis* revient à la qualité de *haut & puiſſant Seigneur.* L'acte eſt en Latin & extrait du Regiſtre cotté *C*, dépoſé dans les Archives du Bureau des Tréſoriers de France de Guienne. Il épouſa en Dauphiné, le 20 Juin, 1281, (contrat reçu par *Julliani*, Notaire) Demoiſelle *Catherine de Moras*, fille de *Guillaume de Moras*, dont il eut : — 1. Pierre, qui ſuit ;

— 2. DENIS, bleſſé à la bataille de Varey en 1325, & tué à la bataille de Crecy, le 26 Août 1346; — 3. & FRANÇOIS, vivant en 1349.

III. PIERRE DE LANGON, II. du nom, épouſa, (acte reçu le 2 Juillet 1337, par *Arbort* & *Villard*, Notaires) Demoiſelle *Lionnette de Marnas*, fille de *Guillaume* & de *Marguerite Chabier*, de laquelle vinrent : — 1. JEAN, qui ſuit ; — 2. GEOFFROY, tué à la bataille de Poitiers en 1356; — 3. AYNARD, marié avec *Anſtrude de Commiers*, fille de noble *Guillaume de Commiers*; — 4. AIMERY, héritier de ſon frere AYNARD, qui, comme lui, prenoit la qualité de Chevalier, *Miles*. Il rendit la dot à ſa belle-ſœur *Anſtrude de Commiers*, par acte reçu devant *Moliner*, Notaire, le 8 Avril 1370; — 5. & CLAUDINE, mariée à noble *Jean de Laval*.

IV. JEAN DE LANGON, I. du nom, Chevalier, épouſa, le 22 Juin 1361, (acte reçu par *Ferrand* & *Meyeres*, Notaires) *Béatrix de Colonel* (*Colonelli*), fille de noble *Jean de Colonel-de-Clerieu*. Leurs enfans furent : — PIERRE qui ſuit ; — & JACQUES, Chevalier de Saint-Jean de Jéruſalem en 1385.

V. PIERRE DE LANGON, III. du nom, Chevalier, ſe maria, par contrat du 30 Juin 1381, reçu par *Raſanel*, Notaire, *Béatrix de Buiſſiere*, fille de noble *Didier de Buiſſiere*, & de *Marguerite de Moras*. Il hommagea au Roi conjointement avec *Guillaume de Buiſſiere*, ſon beau-frere, le 7 Décembre 1383, entre les mains de *Pierre du Four*, Notaire, Commiſſaire à ce Député, les hommes, les cens, &c. qu'il avoit dans le Mandement de Saint-Nazaire, dont il donna le dénombrement, qui eſt extrait de la Chambre des Comptes de Dauphiné. Il fit ſon teſtament le 17 Février 1400, reçu par *Jean Boyer*, Notaire, & il y rappelle ſa femme & ſes enfans, ſçavoir : — JEAN, qui ſuit; — & ANTOINE, Commandeur de l'Ordre de Saint-Antoine.

VI. JEAN DE LANGON, II. du nom, Chevalier, rendit hommage au Roi, le 30 Août 1405 entre les mains d'*Etienne Faravel*, Notaire & Commiſſaire député par la Chambre des Comptes de Dauphiné, des cens, hommes & ſervis, ainſi que ſon pere l'avoit fait en 1383. Il eſt qualifié *noble* JEAN DE LANGON, fils de noble PIERRE DE LANGON; & rendit encore le même hommage le 27 Novembre 1413. Il avoit épouſé le 27 Juillet 1407, acte reçu par *Vouray*, *Guigi* & *Morel*, Notaires, *Jeanne de Charpey*, fille de noble *Pierre de Charpey*, & de *Françoiſe Bachaſſon*. Ses enfans, nommés dans un rôle de l'arriere-ban de 1436, furent : — 1. DIDIER, qui ſuit ; — 2. PIERRE, lequel fut pere de JEAN & de JOFFREY, qui tranſigerent conjointement avec FRANÇOIS & ETIENNE, leurs couſins, d'une part, & le Châtelain de Saint-Nazaire de l'autre, pour & au nom du Roi. JOFFREY n'eut point d'enfans, & JEAN n'eut qu'une fille nommée PHILIPPA, mariée à noble *Gerenton Bertrand*, laquelle, devenue veuve, rendit hommage en la Chambre des Comptes de Grenoble le 12 Décembre 1540; — 3. LOUIS, marié à la fille du Vicomte *de Chareavedon* en Vivarais, dont il n'eut point d'enfans. Il fut tué au combat d'Anthon en Dauphiné en 1430, contre le Prince *d'Orange*; — 4. & PERRETTE, mariée, le 23 Juillet 1440, acte reçu par *Arbort* & *Bertrand*, Notaires, avec noble *Pierre de la Meerie*.

VII. DIDIER DE LANGON, Chevalier, partagea avec PIERRE, ſon frere, le 8 Janvier 1457, la ſucceſſion de JEAN, leur pere. Ils ſont l'un & l'autre mis au rang des Nobles dans une reviſion des feux, du 14 Février 1431. DIDIER DE LANGON prêta, le 1 Mars 1440, & 1 Mars 1446, le même hommage des cens, prés, terres, ſervis & hommes, qu'avoient rendus ſon pere & ſon grand-pere. Il avoit épouſé, 1°. le 23 Octobre 1443, acte reçu par *Rolland*, Notaire, *Antoinette de Revel*, fille de noble *Pierre de Revel*, & de *N... de Joffroy*. La Maiſon de *Revel*, à préſent éteinte, étoit très-ancienne, & a donné un Grand-Maître de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem, élu en 1260, & mort en 1278. Il épouſa, 2°. le 4 Janvier 1458, acte reçu par *Petinot*, Notaire, *Marie Chabert*, fille de noble *Berton Chabert*, & de *Marguerite Chambaut*. Il teſta, le 4 Septembre 1478, devant *Boutaru* & *Bolini*, Notaires; fit héritier par moitié FRANÇOIS, ſon fils aîné, & ETIENNE, fils de ſa ſeconde femme, laquelle, veuve de lui, fit auſſi, le 5 Août 1482, ſes héritiers par égales portions FRANÇOIS &

ETIENNE DE LANGON. Du premier lit vinrent : — 1. FRANÇOIS, qui ſuit ; — 2. PONÇON, marié avec *N... de Montmere*, Dame de Queriere & de Marinerac, dont il n'eut point d'enfans. Il fut tué à la bataille de Montlhery en 1465 ; — 3. LOUIS, reçu Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem en 1468 ; & du ſecond lit : — 4. ETIENNE, qui eut un fils nommé — JEAN, mort ſans poſtérité maſculine, — & une fille nommée FRANÇOISE, mariée à noble *Jean Sorrel* ; — 5. FRANÇOISE, alliée, le 2 Décembre 1482, à noble *Jean Ferrier*, contrat reçu par *Brunel*, Notaire ; — 6. ANTOINETTE, mariée, le 16 Février 1476, (acte reçu par *Goneti*, Notaire) à noble *Artaud de Theys*, demeurant à Mantouin ; — 7. & GONETTE, femme de noble *Antoine de Flandel*, qui rendit hommage au Roi Dauphin, le 22 Décembre 1491, de ſes hommes & ſervis, ſuivant le terrier de Saint-Nazaire, tiré de la Chambre des Comptes.

VIII. FRANÇOIS DE LANGON, I. du nom, Chevalier, Seigneur dudit lieu, rendit, le 14 Mars 1493, le même hommage de ſes propriétés au Roi Dauphin, que ſes prédéceſſeurs avoient rendus, & fut préſent à une tranſaction paſſée le 5 Juin 1499, avec le Châtelain de Saint-Nazaire. Il avoit épouſé *Catherine du Rivail*, fille de noble *Aymar du Rivail*, & il donna quittance de ſa dot paſſée, le 6 Mars 1486, devant *Guignon*, Notaire, à nobles *Guigne* & *Aymar du Rivail*, freres de ſon épouſe. De ce mariage vint :

IX. NICOLAS DE LANGON, I. du nom, Chevalier, Seigneur dudit lieu, qui s'allia en préſence, de l'autorité & du conſentement de FRANÇOIS DE LANGON, ſon pere, le 25 Avril 1507, acte reçu par *Michel Martin*, Notaire, en la minute de *Colombat* & *Pierre Blancs*, Notaires, *Jeanne de Faſſion*, fille de noble *Falcos de Faſſion*, & de *Catherine de Chambaran*, ancienne Famille du Dauphiné, éteinte. Il y eut partage de biens entre lui & FRANÇOIS, ſon pere, d'une part, & ETIENNE DE LANGON, ſon oncle, de l'autre. Il donna, à l'exemple de ſes peres, le 31 Août 1540, le dénombrement de ſes propriétés, & fit ſon teſtament le 20 Août 1549, reçu par *Magnen*, Notaire, dans lequel il nomme tous ſes enfans, ſçavoir : — 1. FRANÇOIS DE LANGON, qui ſuit ; — 2. ANTOINETTE, Religieuſe à Laval-Breſſieux : la quittance de ſa dot eſt du 12 Avril 1530 ; — 3. ISABEAU, Religieuſe à Sainte-Colombe de Vienne : la quittance de ſa dot eſt du 3 Juin 1543 ; — 4. CLAUDE, mariée, par contrat paſſé le 29 Juillet 1525, devant *Esbruin* & *Saleſti*, Notaires, à noble *Jean de Cayn*, Seigneur de Saint-Michel ; — 5. CATHERINE, mariée, le 10 Octobre 1529, acte reçu par le même *Esbruin*, Notaire, avec *Jean de Barlethier* ; — 6. LOUISE, femme, du 1 Juin 1533, (acte reçu par *le Bruin*, Notaire,) de noble *Arnaud Bechat*, Seigneur de Rancurel ; — 7. JEANNE, alliée, le 2 Mai 1538, à noble *Jacques de Tivolay* ; — 8. FRANÇOISE, mariée, acte reçu par *Magnen*, Notaire, le 25 Septembre 1547, à noble *Jean de la Meyrie*, Seigneur de la Jaſſaudiere ; — 9. & HÉLENE, femme, (par acte reçu de *Maridat*, Notaire, le 30 Août 1558,) de noble *Pierre de Graſſe*.

X. FRANÇOIS DE LANGON, II. du nom, Chevalier, Seigneur dudit lieu, ſe trouva à la bataille de Ceriſoles le 14 Avril 1544, où il fut bleſſé, & épouſa, 1°. par acte reçu d'*Enod*, Notaire, le 5 Mars 1564, *Anne de Fromenton*, fille de noble *Giraud*, Seigneur de Breſſon, & d'*Antoinette de Fugieres*, dont il n'eut point d'enfans, & 2°. le 17 Avril 1576, acte reçu par *Bouttu*, & *Heurard*, Notaires) *Iſabeau de Revel*, fille de *Gaſpard* & d'*Iſabeau de Saſſenage*. Il teſta le 25 Juin 1594, devant *Villette*, Notaire, nomma ſes enfans vivans, pluſieurs étant morts en bas âge, ſçavoir : — 1. NICOLAS, qui ſuit ; — 2. GASPARD, Seigneur de Saint-Thomas, Capitaine d'une Compagnie de cent hommes, marié, par contrat du 26 Octobre 1629, paſſé devant *Noël*, Notaire, Demoiſelle *Imberte Monier-de-Rochechinard*, fille de *Romain Monier-de-Rochechinard*, & d'*Imberte Bruyere*, dont il n'eut point d'enfans ; — 3. ANTOINE, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem, mort Député de ſon Ordre. Il avoit fait ſes preuves pour être reçu le 15 Novembre 1604 ; — 4. & FLORIE, mariée, 1°. à *Guillaume de Leuſſe*, Sieur du Puy, le 25 Juillet 1605, dont elle eut

un fils nommé *Hippolite*, mort jeune; & 2°. en 1629, (acte reçu par *Chenevier*, Notaire) avec noble *Gaſpard de Chaponais*, dont elle n'eut qu'une fille, mariée à *Claude de Vitrolles*.

XI. Nicolas de Langon, II. du nom, Chevalier, Seigneur dudit lieu, Chaffaure, Saint-Julien, Montrigaud, Artemonay, Capitaine d'une Compagnie de cent hommes, hommagea au Roi, le 24 Mars 1621, la Seigneurie de Montrigaud en partie en 1634; fut un des Députés généraux pour les affaires de la Nobleſſe; rendit un ſecond hommage de ſa Terre de Montrigaud le 6 Mars 1646, teſta le 30 Avril 1650, & fit ſon ſecond fils héritier. Il avoit épouſé, par contrat du 24 Août 1618, *Clémence de Monteynard*, fille de *Mary de Monteynard*, Seigneur de la Pierre & de Theis, & de *Joachim Coct*, dont: — 1. Claude, Capitaine d'une Compagnie de cent hommes dans le Régiment du Rouve, mort de ſes bleſſures en Flandres, ſans avoir été marié; — 2. François, qui ſuit; — 3. Jacques, reçu Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem, ſur ſes preuves faites le 15 Mai 1641. Il fut Aide-de-Camp de M. le Duc *de Modene*, Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de Canillac, & mourut de ſes bleſſures reçues en Italie en 1657; — 4. Marie, alliée, 1°. (acte reçu par *Juvenet*, Notaire) le 27 Mai 1640, à noble *Gabriel de Chatelard*, Seigneur de la Beraudiere & du Bouchet; & 2°. par contrat du 6 Juin 1545 (reçu *Bocon*, Notaire) *Jean-Batiſte de Monchenu*, Seigneur de Monchenu & de Châteauneuf-de-Galaure; — 5. Marguerite, Religieuſe à Tournon; — 6. & Isabeau, Religieuſe à Saint-Juſt.

XII. François de Langon, III. du nom, Chevalier, Seigneur de Langon, Montrigaud, Saint-Julien, Chaffaure, Artemonay, Baron d'Uriage, Capitaine dans le Régiment de la Marcouſſe, épouſa, le 12 Août 1659 (acte reçu par *Meyer*, Notaire) *Thereſe de Boffin*, fille de *Félicien de Boffin*, Seigneur de Revel, Avocat-Général au Parlement de Grenoble, & de *Jeanne de la Croix-de-Chevrieres*, Dame d'honneur de la Reine. Ladite *Thereſe de Boffin* hommagea pour lui la Baronnie d'Uriage le 28 Février 1687. Il fit ſon teſtament le 28 Mars de la même année (reçu par *Paſquier*, Notaire) dans lequel il nomme ſes enfans, ſçavoir: — 1. Nicolas, qui ſuit; — 2. Claude, Capitaine de Frégate ſur les Vaiſſeaux du Roi, Chevalier de Saint-Louis.

3. Joseph de Langon, reçu Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem en 1682, Commandeur de Ville-Dieu, & Capitaine des Vaiſſeaux du Roi. Il eut le commandement de cent Gentilshommes Gardes-Marine, qui furent envoyés à Naples en 1702, & en récompenſe des ſervices qu'il y avoit rendus, il fut fait Capitaine de haut bord des Vaiſſeaux du Roi le 1 Janvier 1703; alla, en 1704, avec la permiſſion de la Cour, qui lui conſerva ſon rang dans la Marine de France, commander un des Vaiſſeaux de ſon Ordre; introduiſit, en 1707, avec ſon ſeul Vaiſſeau de 50 canons & 300 hommes d'équipage, un convoi de munitions de guerre & de bouche dans Oran, place d'Afrique, paſſant au travers des ſept plus gros Vaiſſeaux d'Alger, & en préſence de leur Roi, ou Dey d'Alger, & eſſuya le feu de leur mouſqueterie & de leur canon pendant trois heures. Il fut fait Lieutenant-Général des Eſcadres de ſon Ordre, & en commandant les Vaiſſeaux, il combattit, le 19 Juillet 1708, corps à corps, le Vaiſſeau l'*Amiral de Tripoli*, monté de 60 canons & 700 hommes d'équipage, qui avoit à ſa ſuite une barque armée en guerre avec 200 hommes. Après un combat qui dura une grande partie du jour, où l'ennemi avoit perdu la moitié de ſon monde, les Turcs aimerent mieux mettre le feu à leurs vaiſſeaux & à leur barque que de ſe rendre. On pêcha 300 hommes, au nombre deſquels étoit le Capitaine *Bacha de Tripoli*, très-grand homme de mer, & Vice-Amiral des Flottes du Grand-Seigneur. Il prit, en 1710, ſur les côtes d'Eſpagne, la Capitane d'Alger, montée de 56 canons & 500 hommes, & fut tué d'un coup de fuſil, tiré après que le vaiſſeau s'étoit rendu. Son corps fut porté à Carthagêne, & enterré dans le Chœur de la Cathédrale. Le Gouverneur lui fit rendre les plus grands honneurs, & la Reine Marie de Savoie dit, en apprenant ſa mort, qu'*il y avoit des perſonnes qui ne devroient jamais mourir*. Le Grand-Maître lui a fait mettre, aux dépens de l'Ordre, une pierre ſépulcrale dans l'Egliſe de

Malte, avec une épitaphe où ſont détaillées ſes actions. Il y a auſſi un Mauſolée à Carthagêne avec pareille épitaphe.

4. François de Langon, Capitaine de Dragons dans le Régiment de Senneterre, tué à la bataille de la Marſaille en 1693, ayant reçu 9 bleſſures de fer & 4 de feu; — 5. Pierre, reçu Chevalier de Saint-Jean de Jéruſalem en 1688, puis Commandeur de Maiſonniſſe, & Lieutenant-Colonel du Régiment d'Epinay, Dragons, en 1705.

6. Adrien de Langon, reçu Chevalier de Saint-Jean de Jéruſalem en 1697; ſucceſſivement Commandeur d'Argentin & Sainte-Anne, Puiſſaubrant & Limoges. Il commença de bonne heure à ſervir ſur les vaiſſeaux du Roi, d'où il paſſa au ſervice de ſon Ordre; fut fait Capitaine de Vaiſſeaux en 1708, attaqua, en 1712, avec ſon ſeul Navire de 50 canons & 300 hommes d'équipage, ſix vaiſſeaux Algériens, chargés de troupes, dont trois portoient au-delà de 50 canons, en mit deux hors de combat, qu'il laiſſa à la diſcrétion des autres vaiſſeaux de l'Ordre qui étoient en arriere, & continua le combat contre les autres juſqu'à la nuit, qui, jointe à une violente tempête, fit perdre les fruits de la victoire. En 1713, il prit, corps à corps, ſur les côtes d'Eſpagne, un vaiſſeau Algérien de 50 canons & 400 hommes d'équipage, & tira des fers 36 Chrétiens. Il coula à fond, en 1714, ſur les côtes de Provence, avec ſon ſeul vaiſſeau de 52 canons & 300 hommes, après un combat de 7 heures, un navire Algérien de 56 canons & 500 hommes d'équipage, & 50 Chrétiens eſclaves, dont il n'en put ſauver que deux & ſept Turcs. Le Pape le nomma, en 1716, Lieutenant-Général de ſes Eſcadres, & le choiſit pour commander cinq vaiſſeaux de guerre qu'il envoyoit au ſecours des Vénitiens contre les Turcs, qui aſſiégeoient Corfou. Sa Sainteté, & le Grand-Maître, le firent alors de grace Grand'Croix. En 1720 il fut créé Général des Galeres, & Ambaſſadeur de ſon Ordre en Sicile; prit dans le paſſage deux demi-galeres de Tripoli, de 200 hommes; eut, quelques mois après, le commandement des vaiſſeaux de l'Ordre; prit auſſi, en 1721, ſur les côtes d'Afrique, en vue d'Oran, corps à corps, un vaiſſeau de 46 canons & 350 hommes d'équipage, & tira des fers 40 Chrétiens. L'Iſle du Goze, jointe à celle de Malte, étant menacée d'une deſcente en 1722 & 1723, par les flottes du Grand Seigneur, il fut chargé, par le Conſeil de l'Ordre, de la défendre; il y pourvut ſi bien que les Turcs n'oſerent rien entreprendre.

7. Ferdinand de Langon, reçu Chevalier de Saint-Jean de Jéruſalem en 1700. Il commença de ſervir ſur les vaiſſeaux du Roi, d'où il paſſa au ſervice de ſon Ordre, & fut Capitaine de Vaiſſeaux en 1716 & 1717, dans la guerre des Vénitiens contre les Turcs. Le Grand-Maître lui donna de grace la Commanderie de la Rochelle & celle de Carlat. Il s'eſt trouvé dans tous les combats que ſes freres ont livrés.

8. Christine de Langon, Religieuſe à Montfleury; — 9 & 10. Angélique & Marie, Religieuſes à Saint-Joire; — 11. Théreſe, Religieuſe à Saint-Juſt à Romans; — 12. & Isabeau, Abbeſſe de Vernaiſon, Ordre de Cîteaux, à Valence.

XIII. Nicolas de Langon, III. du nom, Chevalier, Seigneur de Langon, Chaffaure, Saint-Julien, Montrigaud, Baron d'Uriage, co-Seigneur, avec Sa Majeſté, de Seiſſens, Seiſſinet, Saint-Nizier, Pariſet, Seigneur d'autre Montrigaut en Gréſivaudan, Capitaine de Dragons dans le Régiment de Teſſé en 1688, rendit hommage de toutes ſes Terres en la Chambre des Comptes de Grenoble en 1696, & fit ſon teſtament le 25 Juillet 1709 (reçu par *Amabert*, Notaire) où il nomme ſes enfans. Il avoit épouſé, le 16 Janvier 1693 (acte reçu par *Siraud*, Notaire) *Marguerite de la Tour*, fille de noble *Claude de la Tour*, & d'*Anne de Peliſſon*, de laquelle il a eu: — 1. François-Joseph, Capitaine de Dragons dans le Régiment d'Epinay en 1710; & en 1716, Major-Général d'une Eſcadre de cinq vaiſſeaux du Pape au combat de Paſſava. Il eſt mort à Toulon au retour de la campagne; — 2. Jean-Batiste, reçu Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem en 1706, Capitaine de Dragons dans le Régiment du Roi; — 3. Hugues, qui ſuit; — 4. Augustin, Seigneur de Chemault en Gâtinois, de Nancray

&

& Montbarois, reçu Chevalier de Saint-Jean de Jérusalem en 1723, Aide-de-Camp de M. le Maréchal *de Coigny* en Italie, en 1734, puis Capitaine de Dragons dans le Régiment de Vibraye, & commandant les Dragons à pied dans celui de Caraman; — 5. & CATHERINE, Religieuse à Sainte Marie.

XIV. HUGUES DE LANGON, Chevalier, Seigneur de Langon, Chaffaure, Saint-Julien, Montrigaud, Montmeilleur, Rives, & Baron d'Uriage, a été reçu Chevalier de Saint-Jean de Jérusalem en 1723, & Capitaine en second d'un Vaisseau du Grand-Maître en 1725. Il rendit hommage au Roi de ses Terres en sa Chambre des Comptes de Grenoble, les 29 Mai 1731 & 30 Juillet 1738. Il a quitté la Croix, & a épousé, le 18 Novembre 1732 (acte reçu par *Pain*, Notaire), *Madelene de Gallien-de-Chabons*, fille de Messire *Achille de Gallien-de-Chabons*, Seigneur de Montmeilleur, & d'*Elisabeth du Roux-de-Champfleury*; & petite fille de Messire *Jean-Batiste de Gallien-de-Chabons*, Procureur-Général au Parlement de Dauphiné. De ce mariage sont issus: — NICOLAS-FRANÇOIS, qui suit; — & MARIE-FRANÇOISE, née le 19 Août 1738, mariée, le 11 Décembre 1754 (acte reçu par *Didier*, Notaire), à Messire *Isidore de Marnais*.

XV. NICOLAS-FRANÇOIS DE LANGON, Chevalier, né le 5 Mars 1742, Seigneur de Langon, Chaffaure, Saint-Julien, Montrigaud, Montmeilleur, Baron d'Uriage, Mestre-de-Camp de Cavalerie, Exempt des Gardes-du-Corps du Roi & Chevalier de Saint-Louis, a épousé, le 3 Juillet 1767 (acte reçu par *Jullien*, Notaire), Demoiselle *Anne-Marie-Josephe de Prunier de-Saint-André*, fille de Messire *René-Ismidon-Nicolas de Prunier*, Comte de Saint-André, Baron de Beauchêne, Seigneur de Bellecombe, la Bussiere, Marquis de Virieux, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & de Dame *Alexandrine-Guicharde de Chaponais*, dont il a: — 1. HUGUES-ALEXANDRE; — 2 & 3. MADELENE-JEANNE, & MARIE-FRANÇOISE-AUGUSTINE.

Les armes: *de gueules, à la Tour d'argent, crénelée de quatre pièces de même, maçonnée, fenestrée & portillée de sable.* Généalogie dressée d'après les titres originaux, communiqués au Généalogiste des Ordres.

* LANGOURLA, en Bretagne. Nous apprenons, par une Lettre qui nous a été écrite de Rennes le 27 Octobre 1770, lors de l'Assemblée des Etats, que cette Maison, divisée en plusieurs branches, est de la plus grande antiquité; & qu'elle tient son nom d'un Château situé dans l'Evêché de Saint-Brieux. Plusieurs Paroisses relevent de ce Château. Les Fiefs sont de *haubert*, & en grand nombre, il y a quatre poteaux patibulaires. La Justice y est exercée par le Sénéchal, Alloué, Lieutenant-Civil & Sergent Banier. Il s'y tient des Foires & des Marchés. Les Seigneurs DE LANGOURLA ont des droits seigneuriaux sur les Moulins, Bois, Forêts, Garennes, Colombiers & beaucoup de dîmes, &c. Cette Maison a été maintenue, par Arrêt du 24 Mars 1669, dans la qualité d'*ancienne Chevalerie*, & elle passe pour telle en la Province.

Une BONAVENTURE DE LANGOURLA, devenue héritiere du Château & de la Terre de ce nom en 1603, la porta à son mari *Florent l'Evêque*. Elle en eut des enfans, dont les biens passerent dans la suite dans la Maison de la Duchesse d'*Elbeuf*.

MM. DE LANGOURLA prétendent tirer leur origine des Comtes *de Porrhoet*, primitifs du sang des Rois de Bretagne, ainsi que les Princes de la Maison de *Rohan*. Les Ducs de Bretagne, dit la Lettre ou le Mémoire qu'on nous a fait passer, rendoient visite aux Seigneurs DE LANGOURLA, les appelloient *cousins*, nommoient leurs enfans, & ceux-ci étoient appellés à la tutelle des Princes de Bretagne.

On lit dans l'histoire du pays qu'un PIERRE DE LANGOURLA fut choisi de toute la Nation, il y a plus de 800 ans, pour porter le Cercle Ducal du Prince à son couronnement; & HENRI IV. venant en Bretagne, écrivit à JEAN DE LANGOURLA, l'appella *son cousin*, & lui demanda son amitié. L'Histoire donne à ceux de ce

nom la qualité de *Sire* & de *Vicomte de Maugremien*, Terre qui n'eſt plus dans la Maiſon.

Le ſeul de ce nom que nous connoiſſions eſt MARIE-AUGUSTE DE LANGOURLA, Seigneur de la Chenelaye, de pluſieurs autres Terres & Paroiſſes, veuf d'*Anne-Renée Jouneaux-de-Breouſſoux*, fille du Seigneur de ce nom, Chevalier, Conſeiller au Parlement de Bretagne, qu'il avoit épouſée le 3 Mars 1740. Il en a eu un garçon, mort enfant, & une fille nommée MARIE-SAINTE DE LANGOURLA, mariée, par acte de 1756, à *Zacharie Gibon*, Chevalier, Seigneur du Pargo, Capitaine de Dragons. Elle eſt morte, ainſi que les enfans qu'elle a eus.

Les alliances de LANGOURLA ſont avec les Maiſons de *Rohan, Châteaubriant, Avaugour, la Mouſſaie, Brefeillac, la Houſſaie, Poulain-Mauny, Talua, Bourdon, du Bourg-Blan, Goyon-de-Matignon, du Chatelier, Mauléon, Jocet, Conen, la Boixiere, &c.* Les armes: *d'azur, à 3 bandes d'or, & écartelé de* ROHAN, CHATEAUBRIANT & D'AVAUGOUR. Supports, *deux lions.*

* LANGRES: Ville ſituée ſur une montagne, près la ſource de la riviere de Marne dans le Baſſigni, Province de Champagne. Son Evêque, Suffragant de l'Archevêché de Lyon, eſt Duc & Pair de France. Pluſieurs Auteurs ont cru que c'étoit en conſidération de *Bruno de Rouſſy*, Evêque de Langres, que HUGUES-CAPET avoit attribué à ſon Egliſe la dignité de Pair de France, mais il n'y a pas de preuves. *Gautier de Bourgogne*, 57e Evêque de Langres, parut, comme Pair Eccléſiaſtique, au ſacre de PHILIPPE-AUGUSTE, en 1179. Voyez la liſte des Evêques de Langres dans le P. *Anſelme*, *Tome II. Gilbert de Montmorin*, frere du feu Marquis *de Montmorin*, Lieutenant-Général des Armées du Roi, né le 6 Juillet 1691, a été d'abord Supérieur du petit Séminaire de Saint-Sulpice à Paris, nommé Coadjuteur de l'Evêque d'Aire en Gaſcogne, en Juin 1722; a été ſacré Evêque titulaire de Sidon, le 7 Novembre 1733, eſt devenu Coadjuteur de l'Evêché d'Aire le même jour; a été nommé Evêque, Duc de Langres, le 29 Août 1734, reçu au Parlement comme Pair, le 15 Mars 1736; nommé Prieur du Val-des-Choux en 1740; Prélat Commandeur de l'Ordre du Saint-Eſprit, le 1 Janvier 1742, & reçu le 2 Février ſuivant. Il eſt mort en 1770, & *Céſar-Guillaume de la Luzerne* eſt ſon ſucceſſeur.

LANGUEDOC. Le fameux Canal de ce nom eſt un des plus magnifiques & des plus curieux ouvrages du Royaume. Il fait l'admiration de l'Europe, a été inventé, imaginé & conſtruit, en 1666, par *Pierre-Paul Riquet*, Seigneur de Bonrepos, arriere-petit-fils de noble *Reynier Riquet*, d'une branche de la Maiſon de *Riquet-Mirabeau*, originaire de Provence, où elle vint s'établir de Toſcane dans le XIVe ſiécle. C'eſt en ſa faveur que LOUIS XIV, par ſon Edit du mois d'Octobre de la même année, & par ſes Lettres-Patentes du 7 des mêmes mois & an, duement enregiſtrées, créa & érigea le *Canal Royal* de communication des deux Mers, avec ſes bords & rigoles de dérivation, en *Fief relevant immédiatement de la Couronne*, avec droit de haute, moyenne & baſſe Juſtice dans toute ſon étendue, ſur 40 lieues de Languedoc, qui en font près de 50 communes des environs de Paris. La Juſtice y eſt adminiſtrée par un premier Juge-Châtelain, ſix Lieutenans principaux & ſix Procureurs juriſdictionnels. L'appel des Sentences de cette Juriſdiction va directement à la Grand'-

Chambre du Parlement de Toulouſe. Les Propriétaires du Canal ont le droit de bâtir un Château, avec des Tours crenelées, pour y placer le chef-lieu de leur Juſtice. Le Propriétaire, & ſes héritiers & ayant cauſe, en doivent jouir en toute propriété incommutablement & à perpétuité, ſans que cet effet puiſſe jamais être reputé Domanial ni ſujet à rachat, le Roi ne l'ayant pas poſſédé, & la conſtruction, ainſi que la propriété incommutable, étant inſéparables : c'eſt là la premiere condition de l'entrepriſe, ainſi que Louis XIV le déclare par l'Edit du 7 Octobre 1666. *Pierre-Paul Riquet de Bonrepos*, Propriétaire incommutable de ce Canal, le laiſſa à *Jean-Mathias* & à *Pierre-Paul*, ſes enfans. Il appartient préſentement à *Victor-Maurice Riquet*, Comte de Caraman, Maréchal des Camps & Armées du Roi; à *Marie-Jean-Louis Riquet*, Marquis de Caraman, Meſtre-de-Camp, Commandant le Régiment Colonel général des Dragons, l'un & l'autre arrieres-petits-fils de *Pierre-Paul*, I. du nom; & à *Jean-Gabriel-Amable-Alexandre Riquet*, Baron de Bonrepos, ſon petit-fils. *Voyez* RIQUET. Extr. du Diction. des Gaules, *Tome III*, aux Additions, *pag.* 892.

LANGUEDOUE : Famille noble originaire du pays Chartrain. Nous en avons déja parlé *Tome V* de la premiere Edition de ce Dictionnaire, *p.* 686. Un nouveau *Mémoire*, que nous avons reçu depuis, dit que ſon origine ſe perd dans l'obſcurité des tems. Ce *Mémoire* n'en rapporte la filiation que depuis qu'elle eſt appuyée de titres authentiques.

I. JEAN DE LANGUEDOUE, Chevalier, épouſa, vers 1220, *Olive de Lamoignon*, fille de *Guillaume de Lamoignon*, Seigneur dudit lieu, de Mannay, Chanay & Nannay en Nivernois. Il eſt fait mention de ladite *Olive* & de ſon époux dans deux contrats originaux en parchemin, d'acquiſitions faites en 1334 & 1345. Il eut pour fils :

II. JEAN DE LANGUEDOUE, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Villeneuve-Languedoue & de Reclainville, qui, ſuivant pluſieurs actes & aveux, épouſa *Pernelle de Corbeil*, dont vint :

III. JEAN DE LANGUEDOUE, III. du nom, Chevalier, Seigneur de Villeneuve-Languedoue, la Béſéguë, Gouverneur de Dourdan & de Galardon, qui ſe maria avec *Catherine Chenard*, d'une illuſtre Famille de Beauce, fille de *Philippe Chenard*, Seigneur de Louville, la Veſville & du Bois, & de *Jeanne de Praſle*, du pays du Maine. A cauſe de ſon mariage, il fit partage, devant *Pierre David*, Prévôt d'Yenville, le 15 Mai 1359, avec ſa belle-ſœur *Agnès Chenard*, & avec *Guyon d'Orléans*, Seigneur de Chaſſonville, époux de *Jeanne Chenard*. Leurs enfans furent : — 1. RENAUD, qui ſuit; — 2. JEANNE, mariée à *Jean des Loges*, ou *de Loges*, ſuivant un acte du 27 Août 1383, dépoſé aux Archives de Louville; — 3. & OLIVE, femme de *Renaud de Gouffier*, Chevalier, dont : — *Marguerite de Gouffier*, Dame de Reclainville, Terre qu'elle porta en mariage, avec 200 francs d'or (dont le Duc de Bourgogne avoit gratifié *Catherine Chenard*, ſa grand'mere) à *Jean d'Allonville*, tige de toutes les branches de cette Famille, dont nous avons parlé, *Tome I* de ce Dictionnaire.

IV. RENAUD DE LANGUEDOUE partagea, le 27 Août 1383 & le 10 Mai 1396, devant *Nicolas Guinguant*, Tabellion Royal à Chartres, la ſucceſſion de ſes pere & mere, avec ſes ſœurs & ſes beau-freres : les Terres de Louville, Epincy & d'Ignonvillier lui échurent, & *Renaud de Gouffier*, ſon beau-frere, eut la Terre de Reclainville, avec les 200 francs d'or dont on vient de parler. Il épouſa *Marguerite de Baune*, de la Province de Touraine, dont il eut : — GUILLAUME, qui ſuit; — & JEANNE, mariée, le 17 Août 1421, à *Pierre d'Allonville*, Chevalier,

Seigneur de Louville, petit-fils de *Jean d'Allonville*, & de *Marguerite de Gouffier*, dont descendent, par divers degrés, la Marquise *du Roure*, Dame de Louville.

V. Guillaume de Languedoue, Seigneur de Villeneuve-Languedoue, Epincy, Moutiers, Pussay, Gaudigny & Chavannes, transigea avec son beau-frere *Pierre d'Allonville*, devant *Jean Jubert*, Tabellion à Chartres, le 18 Avril 1458. Il épousa *Michelle de Richebourg*, fille *de Jean de Richebourg*, Seigneur d'Orval, & de *Marguerite de Crosne*, ou *d'Escrones*, Dame d'Oisonville & de Pussay, fille d'*Adam de Crosne*, & de *Jacqueline d'Angennes*, niéce de *Charles*, Comte de Vendôme, & de *Charles d'Angennes*, dit *le Cardinal de Rambouillet*. Il partagea la succession des pere & mere de sa femme, devant *Michel Prevost*, Tabellion à Chartres, le 23 Avril 1469, avec sa belle-sœur *Bertrade de Richebourg*, femme de *Jean d'Allonville*. Il traita aussi, en 1467, avec *Jean d'Angennes*, Seigneur de Rambouillet, & son beau-frere *Charles d'Allonville*, pour raison des biens de *Jacqueline d'Angennes*. De ce mariage vinrent : — 1. Louis, qui suit; — 2. Guillaume, rapporté après son frere aîné; — 3. Laurent, Seigneur de Gaudigny, mort le 16 Juin 1524. Il avoit épousé *Claudine de Billy*, morte le 12 Mai 1525, fille de *Perceval de Billy*, Seigneur de Courville & d'Ivor, & de *Louise de Vieuxpont*; celle-ci, fille de *Louis de Vieuxpont* & de *Jacquette Brouillard*, sœur utérine de *Guillaume*, Baron *de Montmorency*. Ce *Louis de Vieuxpont* étoit fils d'*Yves de Vieuxpont* & de *Blanche de Harcourt*, petite-niéce de Catherine de Bourbon, belle-sœur du Roi Charles V. Ce Laurent de Languedoue eut de son mariage : — Laurent de Languedoue, mort le 30 Mai 1520; — Anne-Marie & Jeanne : celle-ci mariée, par contrat de l'an 1538, à *Odard du Roux*, Baron de Tachy, fils de *Jean du Roux* & de *Catherine de Brichanteau-Nangis*; — 4. & Marguerite de Languedoue, mariée, en 1509, à *Pierre Desmazis*.

VI. Louis de Languedoue, Seigneur de Villeneuve-Languedoue, la Béséguë, dont il donna aveu à Ouarville le 2 Mai 1490, épousa *Catherine du Monceau*, fille de *Jean*, Seigneur de Saint-Cyr, & d'*Elie d'Hiebes*, dont : — 1. François, Seigneur de Quemonville, Moutiers, mort sans enfans, de son mariage contracté le 27 Janvier 1547, avec *Marguerite d'Auxy-des-Coutures*, fille de *Jean d'Auxy*, & de *Louise de Moelart de Congerville*; — 2. Madelene, mariée à *Guillaume Desmazis*, Seigneur de Marchais; — 3. Jeanne, femme de *Mathurin de Villereau*, Seigneur de Beauvilliers, dont la postérité subsiste dans les *Villereau-Launay*, *Villereau-Genonville*, *de Cosne*, *de la Taille-Esclenville*, & de *Challet-Chanceville*; — 4. Marguerite, mariée à *Pierre Desmazis*, Seigneur des Brieres-les-Scellés, dont postérité; — 5. & Agathe, morte fille, laquelle fit son légataire universel François de Languedoue, son frere. Tous ces enfans partagerent la succession de leurs pere & mere, devant *Mathurin Polluche*, Tabellion à Boisville, le 30 Avril 1544. Ils eurent pour arbitres de leur partage, *Pierre Desmazis*, Claude de Languedoue-de-Pussay, *Antoine de Villereau*, *Pasquier de Cosne-du-Houssay*, *Jean de Reviers-de-Souzy*, tous parens & amis.

VI. Guillaume de Languedoue, frere puîné du précédent Chevalier, Seigneur de Pussay, rendit, suivant les antiquités d'Estampes & d'Orléans, aveu au Roi de cette Terre, qui releve de la Tour d'Estampes, le 1 Juillet 1485, & épousa, par contrat passé devant *Denis Marchandeau* & *Jean Almaury*, Notaires au Châtelet de Paris, le 5 Novembre 1484, *Yolande de Sabrevois*, fille de *Richard de Sabrevois* & de *Catherine Quentien*. Leurs enfans furent : — 1. Claude, qui suit; — 2. Nicolas, Seigneur du Clos & de Bourgonné, près Montfort-l'Amaury. Il épousa *Marie de Longueau*, fille de *Jean*, & de *Jeanne de Courcelles*, dont : — (a) Hector de Languedoue, mort garçon; — (b) Jean, décédé sans postérité de son mariage avec *Anne de Hallot*; — (c) & autre Jean de Languedoue, mariée, 1°. à *N... de Clery*; & 2°. à *Hélene du Coudray*, dont : — Charles, Nicolas, autre Charles, & Marie, filleule de Marie de Médicis, Reine de France, & femme de Henri IV. Ces quatre enfans resterent orphelins, & *Jacques d'Angennes*, Evêque de Bayeux, leur plus proche parent, les emmena avec lui, & les fit élever; — Charles de Languedoue, le dernier des trois freres, se maria au pays du Maine, avec *N... le Mosnier*, dont il eut : — Jean

DE LANGUEDOUE, pere de N... DE LANGUEDOUE, dernier de cette branche, qui n'a point d'enfans de ſon mariage avec Mademoiſelle *de Courchamp*; — 3. & FLORENTINE, morte fille.

VII. CLAUDE DE LANGUEDOUE, Chevalier, Seigneur de Puſſay & de Bercheres en Brie, épouſa, par contrat paſſé devant *Girault* & *Jean le Comte*, Notaires au Bailliage d'Eſtampes, le 3 Octobre 1528, *Charlotte de Châtillon*, (de l'illuſtre Maiſon de *Châtillon-ſur-Marne*, pluſieurs fois alliée directement à la Maiſon Royale de France, & à toutes les autres Souveraines de l'Europe) fille d'*Antoine de Châtillon*, Seigneur de Marigny, & de *Marguerite de Tuillieres-de-Châteaurenaud*. Elle étoit veuve de ſes enfans mineurs, lorſque, le 29 Juillet 1534, elle en eut la garde noble, & porta foi & hommage au Roi en ſon Château d'Eſtampes, & en l'Abbaye de Marigny le 16 Juillet 1546. De cette alliance vinrent: — 1. JEAN, Chevalier, Seigneur de Puſſay, qualifié *Gentilhomme ordinaire du Roi, & Gouverneur de Dourdan & de Galardon*, ſuivant un partage paſſé devant *Bretoneau*, Notaire à Baugé, le 13 Février 1581. Il avoit épouſé, par contrat paſſé le 3 Août 1579, devant *Hannony*, ou *Hannonyn*, Tabellion à Puſſay, *Jeanne Durand*, fille de *Jean Durand*, Conſeiller au Parlement de Paris, & de *Renée Germis*, dont il n'eut point d'enfans; — 2. ANTOINE, Chevalier & co-Seigneur de Puſſay. Il reçut l'hommage d'*Etienne de la Planche*, Seigneur de Villeneuve-le-Bœuf, le 10 Janvier 1549. Il avoit épouſé, 1°. *Jeanne des Ligneris*, fille de *Renée des Ligneris*, Seigneur d'Alay, Echanſon de la Reine de Navarre, & de *Jeanne de Champrond*, Dame de Villecoy, de laquelle il n'eut point d'enfans, ſuivant le partage de la ſucceſſion de cette *Jeanne des Ligneris*, du 12 Novembre 1527; & 2°. *Anne de Bombelle*, dont il n'eut point auſſi d'enfans; — 3. LOUIS, Chevalier, mort au Havre-de-Grace en 1561, des bleſſures qu'il avoit reçues aux environs de cette ville, ſans laiſſer de poſtérité. Sa ſucceſſion, & celle de ſon frere ANTOINE, fut partagée devant *Baudier*, Notaire à Puſſay, le 4 Octobre 1566; — 4. FRANÇOIS, qui ſuit; — 5. CLAUDE, Auteur des Seigneurs d'Ouarville, &c. rapportés ci-après; — 6. JEANNE, femme de *Gabriel de Pré*, Seigneur de la Queue & de la Salle, près Mante, dont poſtérité; — 7. CHARLOTTE, mariée, par contrat paſſé devant *le Noir*, Notaire à Dourdan, le 26 Juin 1578, à *Aimery de la Chabrienne*, Seigneur de Neuville; — 8. CLAUDINE, alliée, par contrat paſſé devant *Pierre Thibaut*, ſous *Claude Saillart*, Tabellion-Juré à Eſtampes, le 9 Janvier 1547, à *Jean de Rimbert*, Seigneur de la Chapelle, & d'Aunainville; — 9. & MARGUERITE, mariée à *Guillaume de Meaucé*.

VIII. FRANÇOIS DE LANGUEDOUE, Chevalier, Seigneur de Puſſay, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de 200 hommes d'armes, ſuivant une Ordonnance de la Chambre des Comptes de Dijon, fut enſuite Gouverneur & Capitaine d'Aveſnes en 1570. CHARLES IX & HENRI III. lui écrivirent pluſieurs lettres ſur les bleſſures qu'il reçut en diverſes occaſions, & ſur la mort de ſa mere. Il fit des actions d'éclat de la plus grande valeur, à la bataille gagnée par le Roi dans la plaine de Saint-Denis, le 9 Novembre 1567, & à la tête d'un détachement des troupes royales, il fit lever le ſiége de la ville d'Eſtampes, aſſiégée par le Prince *de Condé*. Le Duc *du Maine* l'envoya, en Juin 1589, avec 200 chevaux à Eſtampes, & *François d'Iſy*, Seigneur de la Montagne, lui remit, par ordre du Roi, le 7 Juin, le gouvernement de cette Ville. Après y avoir ſoutenu un ſiége meurtrier, la Ville fut priſe d'aſſaut le 23 du même mois. Il épouſa, 1°. par contrat paſſé devant *Picault*, Notaire Royal à Coulomiers en Brie, le 21 Octobre 1566, *Marie Picot*, fille de *Louis*, Chevalier de l'Ordre du Roi, Baron de Dampierre, & Seigneur de Pomeuſe, dont il n'eut point d'enfans; & 2°. par contrat paſſé devant d'*Arbonne* & *Croiſſy*, Notaires au Châtelet de Paris, le 1 Juin 1580, *Louiſe de Rivaulde*, fille de *Guillaume*. Il mourut âgé de 80 ans, le 18 Septembre 1596, & fut enterré dans le Chœur de l'Egliſe de Puſſay, où l'on voit ſon Epitaphe, & ſa ſeconde femme le 4 Mai 1710. Leurs enfans furent: — 1. LOUIS, mort ſans alliance avant 1644; — 2. JEAN, qui ſuit; — 3 FRANÇOISE, mariée, par contrat paſſé devant *Simphorien Fouchet*, le 2 Avril 1606, à *Etienne de la Vallade*, Seigneur de Hanches, près Epernon, fils d'*Alexandre*

de la Vallade, & de *Françoiſe de Noncellas*, dont : — *Marguerite de la Vallade*, femme de *Pierre de Hotmant*, Chevalier, Seigneur de Fontenay-ſur-Conie, ſuivant ſon contrat de mariage paſſé devant *Revillart*, Notaire au Châtelet de Paris, le 30 Janvier 1666. Elle mourut ſans enfans à Chartres, en Février 1684, & ſa ſucceſſion fut partagée par acte paſſé devant *le Maître*, Notaire au Châtelet de Paris, le 30 Janvier 1687 ; — 4. ELISABETH, mariée, par contrat du 10 Mars 1616, à *Antoine Deiſſat*, Seigneur des Fermes, près Riom en Auvergne, dont la poſtérité ſubſiſte (en 1774) dans *Jean-Batiſte Deiſſat-des-Bravards*, demeurant en ſon Château des Salles, près Billon en Auvergne, qui, de *Marie de Saulx-Tavannes*, a pluſieurs enfans ; — 5. CHARLOTTE, mariée à *Jean de Saulnier*, Seigneur du Plux, dans la Châtellenie de Chantel, pays du Bourbonnois, dont la poſtérité ſubſiſte dans les Maiſons de *Chambon*, *Marcillac*, de *Villars* en Bourbonnois, & de *Durat* en Auvergne ; — 6. & JEANNE, femme de *N... de Pré*, Seigneur de la Queue & de la Folle, près Montfort-l'Amaury, dont poſtérité.

IX. JEAN DE LANGUEDOUE, Chevalier, Seigneur de Puſſay, fut d'abord Officier des Chevaux-Légers de la Compagnie du Marquis *de Buſſy* ; & ſuivant les Lettres d'Etat du 29 Février 1638, & d'autres du 29 Août 1643, il étoit au ſervice du Roi depuis 30 ans, & alors Capitaine de Carabins ſous le Duc *d'Epernon*. Il avoit épouſé, par contrat paſſé devant *Mouſle* & *Arragon*, Notaires au Châtelet de Paris, le 13 Avril 1613, *Louiſe du Coudrier*, fille de *Gilles du Coudrier*, Seigneur de Houville & de la Briche, & de *Françoiſe de Baudouin* ; celle-ci fille de *Michel de Baudouin*, Gouverneur de Dreux, & de *Charlotte des Hôtels-de-la-Roche-Courbon*. De ce mariage vinrent : — 1. JEAN-BATISTE-GASTON, Capitaine au Régiment de Havart, tué au ſervice du Roi ; — 2. LOUIS, Capitaine au Régiment de Meigneux, auſſi tué au ſervice ; — 3. FRANÇOIS, qui ſuit ; — 4. FRANÇOISE, morte ſans alliance à Paris en 1613 ; — 5 & 6. LOUISE & N... DE LANGUEDOUE, Religieuſes au Val-de-Grace à Paris ; — 7. & CHARLOTTE, mariée à *Henri de Briçonnet*, Seigneur de Leſſay, demeurant dans la Paroiſſe de Garencieres. Elle mourut ſans laiſſer de poſtérité.

X. FRANÇOIS DE LANGUEDOUE, Seigneur de Puſſay, donataire de *Jean de Rivaulde-de-Villegomblain*, ſuivant l'acte de donation entre-vifs, du 5 Avril 1670 ; & en vertu de cette donation, Seigneur de Rivaulde & de Bauſy, fut Lieutenant-Colonel du Régiment du Prince *de Condé*, & commanda l'arriere-ban de la Nobleſſe d'Eſtampes, aux gages de 3600 livres. Il épouſa, 1°. par contrat paſſé devant *du Pré*, Notaire Royal à Eſtampes, le 18 Juillet 1660, *Marie le Roux*, fille d'*Etienne le Roux*, Seigneur de Marmontagne & de Chateaupers, dans le pays Rochellois, & de *Marguerite Vaillant-de-Champvallain*. Elle teſta en faveur de ſon mari, qui, par acte paſſé le 23 Janvier 1662, devant *Jean Boucher*, Notaire à Dourdan, tranſigea, au ſujet de la ſucceſſion de ſa femme, morte ſans enfans, avec MM. *le Roux-de-Chateaupers*, *de Boete*, *de Chavernay*, Meſdames *Deſmaiis de Brieres*, & *de Moriſet*, freres & ſœurs de la défunte, ſous l'arbitrage de MM. *de Briſet*, *de Denonville* & *de la Villeneuve-d'Ouarville*, leurs parens & amis. FRANÇOIS DE LANGUEDOUE épouſa, 2°. par contrat du 25 Juillet 1666, paſſé devant *Guillard*, Notaire à Sours près Chartres, *Hélene de Compans-Becquet*, fille de *Louis de Compans*, Seigneur de Brichanteau, &c. & de feu *Jacqueline-Eliſabeth de Havart-de-Senantes*. Ils eurent pluſieurs enfans, dont la poſtérité ſubſiſte dans *Ambroiſe-Compiegne de Gaya*, Officier d'Artillerie, & dans la famille *d'Archambault*.

Seigneurs d'OUARVILLE, &c.

VIII. CLAUDE DE LANGUEDOUE, Chevalier, Seigneur de Puſſay en partie, de Rétréville & de la Barre, cinquieme fils de CLAUDE, & de *Charlotte de Châtillon*, épouſa, par contrat paſſé devant *le Barbier*, Notaire à Guillerval, le 2 Septembre 1563, *Jacqueline de Prunelé*, fille d'*Urban de Prunelé*, Seigneur de Guillerval & de Saint-Aignan, & de *Jeanne-Françoiſe des Ligneris*, dont : — 1. CHARLES, qui ſuit ; — 2. ALEXANDRE, Seigneur de Saint-Aignan, mort garçon ; — 3. ANNE,

morte fille à Mereville ; — 4. CHARLOTTE, mariée à *Henri de Briçonnet*, Marquis d'Oiſonville ; — 5. & JEANNE, femme d'*Alexandre Martin*, Seigneur des Écuries.

IX. CHARLES DE LANGUEDOUE, Chevalier, Seigneur de Domerville & de Saint-Aignan, épouſa, par contrat paſſé devant *du Tartre*, Tabellion à Bonnelle, le 17 Octobre 1596, *Marie de la Villeneuve*, fille de *Charles de la Villeneuve*, Seigneur de Bonnelle, Biſſy & Orgot, & de *Jeanne du Ru*, fille de *Martin du Ru*, & de Demoiſelle *N... de Noſſelle*, Dame de Domerville. Suivant le partage de la ſucceſſion de leurs pere & mere, paſſé devant *Boucher*, Notaire à Angerville-la-Gâte, le 15 Février 1604, ils eurent pour enfans : — 1. CLAUDE, qui ſuit ; — 2 & 3. LOUIS & EUSTACHE ; — 4. GABRIEL, Seigneur de Lalun, mort au Château de Puſſay en 1638. Son décès occaſionna de longs & diſgracieux procès, qui ne furent aſſoupis que par les tranſactions paſſées devant *Billeheu*, Notaire au Châtelet de Paris, ès années 1720, 1724 & 1726, entre MM. DE LANGUEDOUE-D'ARCHAMBAULT, & d'*Allonville*, Marquis de Louville. Il avoit épouſé, 1°. en 1629, *Marie de Caſardel-d'Yermenonville*, dont il n'eut point d'enfans ; & 2°. en 1633, *Suſanne de Baudart-d'Herouville*, de laquelle naquirent deux filles, ſçavoir : — JACQUELINE DE LANGUEDOUE, mariée à *Louis de Vion*, Seigneur de Cottainville, dont poſtérité ; — & GABRIELLE DE LANGUEDOUE, femme de *François l'Eſcalopier*, Seigneur de Challot-Saint-Marc, Major des Mouſquetaires du Roi ; — 5. CHARLES, auteur des Seigneurs de Domerville & de Saint-Léger, mentionnés ci-après ; — 6. & MARGUERITE.

X. CLAUDE DE LANGUEDOUE, Chevalier, Seigneur d'Ouarville, Enſonville, Oſſonville & Moulineux, Ecuyer ordinaire du Roi, épouſa, par contrat paſſé devant *Chevre*, Notaire au Châtelet de Paris, le 4 Octobre 1626, *Catherine du Pré*, de laquelle vint :

XI. CLAUDE DE LANGUEDOUE, III. du nom de ſa branche, Chevalier, Seigneur d'Ouarville, Enſonville, Oſſonville & Moulineux, Ecuyer ordinaire du Roi. Il quitta ſon nom de LANGUEDOUE pour prendre celui de *la Villeneuve*, avec les armes de cette ancienne Maiſon, afin de ſatisfaire au teſtament fait le 15 Avril 1645, par *Henri de la Villeneuve*, Conſeiller d'Etat, ſon grand-oncle, dont M. le premier Préſident *de Lamoignon* fut nommé exécuteur. Il épouſa, par contrat du 2 Juin 1653, *Anne Briſay-de-Denonville*, dont il eut : — 1. HENRI-GUILLAUME, qui ſuit ; — 2. LOUIS-BERNARD-LÉONARD DE LA VILLENEUVE, Chanoine-Chambrier de l'Egliſe de Chartres, Abbé de Notre-Dame de Longuay en Champagne ; — 3. CLAUDE, Seigneur d'Oſſonville, Chef de Brigade des Gardes-du-Corps. Il eut de ſa femme, dont nous ignorons le nom, un fils, ſucceſſivement Page du Roi & Officier aux Gardes-Françoiſes, mort ſans laiſſer de poſtérité ; & pluſieurs filles, Religieuſes à l'Abbaye de l'Eau & au Ronceray, près Angers ; — 4. & 5. ANNE & FRANÇOISE DE LANGUEDOUE-LA-VILLENEUVE, Religieuſes en l'Abbaye de l'Eau, près Chartres.

XII. HENRI-GUILLAUME DE LANGUEDOUE-DE-LA-VILLENEUVE, Seigneur d'Ouarville, Capitaine de Dragons au Régiment de la Reine, épouſa, par contrat paſſé devant *Brux*, Notaire au Châtelet de Paris, *Marie d'Alegre*, fille de feu *Jean d'Alegre*, Seigneur de Fleurac, & d'*Anne de Veillart*, dont : — 1. CHRÉTIEN, qui ſuit ; — 2. & HENRIETTE-ADÉLAÏDE DE LANGUEDOUE-DE-LA-VILLENEUVE, mariée à *Louis-Alexandre de la Barre*, Chevalier, Seigneur de Groſlieu, Arbouville, & Hattonville. Elle en eut, entr'autres, deux garçons, mariés ſans avoir eu d'enfans ; — & *Marie-Marguerite-Julie-Eliſabeth-Charlotte de la Barre-de-Groſlieu*, mariée dans l'Egliſe de Saint-Gilles d'Eſtampes, le 29 Janvier 1753, à *Joſeph-Victor de Tarragon*, Seigneur de Mainvilliers, Chevalier de Saint-Louis, & ancien Capitaine au Régiment de Baſſigni, dont un fils.

XIII. CHRÉTIEN DE LA VILLENEUVE, élevé Page du Roi, vendit ſa Terre d'Ouarville, fut Seigneur de Laigny au Perche, & épouſa, 1°. *Gitton Carré-de-Maugiron* ; 2°. *N... l'Héritier* ; & 3°. *N... Fouchais-de-la-Foucherie*. Il a eu du du premier lit : — CHRÉTIEN, qui ſuit ; du ſecond, pluſieurs enfans morts ; & du troiſieme, entr'autres, — 1. MARIE DE LANGUEDOUE-DE-LAIGNY, marié à *N...*

d'Orlange-de-la-Grofardiere, dont deux garçons; — 2. & HENRI-GUILLAUME DE LANGUEDOUE-DE-LA-VILLENEUVE, Officier au Régiment de Penthievre, Infanterie.

XIV. CHRÉTIEN DE LANGUEDOUE-DE-LA-VILLENEUVE, Seigneur de Maugiron, au pays de Sologne, a repris ſon nom de LANGUEDOUE, & a épouſé *N... le Gros-du-Bouchet-Pincé*, ſa couſine, dont il a deux garçons.

Seigneurs de DOMERVILLE & de SAINT-LÉGER en Artois.

X. CHARLES DE LANGUEDOUE, cinquieme fils de CHARLES & de *Marie de la Villeneuve*, Seigneur de Domerville & de Saint-Aignan, épouſa, par contrat paſſé le 5 Juin 1644, devant *Venard*, Tabellion à Hormois, *Marie de Moſnier-de-la-Geneſie*, fille de *N... de Moſnier-de-la-Geneſie*, Seigneur de Marolles & Hormois-la-Riviere, près Eſtampes, dont, entr'autres enfans,

XI. CLAUDE DE LANGUEDOUE, Chevalier, Seigneur de Domerville & de Saint-Aignan, qui épouſa, 1°. par contrat paſſé le 31 Décembre 1681, devant *Vacherot*, Tabellion à Auneau, *Suſanne-Eliſabeth de Chartres*, morte ſans enfans, fille de *Henri de Chartres*, Seigneur de Cherville, Douaville, Chatenay, Villeray, & d'*Anne de Goth*; & 2°. par contrat paſſé devant *Morlon* & *Caillet*, Notaires au Châtelet de Paris, le 12 Février 1689, *Anne le Gros*, fille de *Jacques-Louis le Gros*, Seigneur de Pincé en Anjou, le Bouchet & Chappes, Grand-Bailli de Beaufort en Vallée. Il eut de cette ſeconde femme, entr'autres enfans: — 1. CLAUDE, mort au Pleſſis-Saint-Benoît en 1715; — 2. CLAUDE-CHARLES, Lieutenant au Régiment d'Eſclainville, Cavalerie, mort à Haſbrouk; — 3. JEAN-BATISTE, dit *l'Abbé* DE LANGUEDOUE, Prêtre & Chanoine de l'Egliſe de Nantes, Prieur d'Oiſé au Maine; — 4. ADRIEN-BERNARD, ſucceſſivement Aide-Major à Bapaume & à Cambray, mort en Juin 1753, laiſſant de *N... Boniface*, ſon épouſe, deux filles, penſionnaires du Roi, dont l'une a été élevée à Saint-Cyr; — 3. & LOUIS-ALEXANDRE, Seigneur de Saint-Léger en Artois, Colonel d'Infanterie, ancien Commandant de Bataillon du Régiment du Roi, Chevalier de Saint-Louis, dit *le Marquis* DE LANGUEDOUE, ſuivant les Lettres-Patentes de Sa Majeſté, tant en conſidération de ſon ancienne nobleſſe & de ſes ſervices, que de ceux de ſes ancêtres. Ces Lettres ont été enregiſtrées, en 1761, au Conſeil Souverain d'Artois. Il avoit épouſé, par contrat paſſé devant *Deſmures* & ſon Confrere, Notaires au Châtelet de Paris, *Marie-Reine-Anne de Roſieres*, veuve du Marquis *d'Aouſt*, morte ſans avoir eu d'enfans de ſon ſecond mariage.

Les armes: *à huit coquilles de ſable, 3, 2 & 3, ſéparées par deux bandes de gueules; la coquille du milieu en chef plus haute, & celle du milieu en pointe plus baſſe.*

LANGUET DE GERGY, en Auxois. Famille qui a produit de grands hommes.

LAMBERT LANGUET vint s'établir à Vitteaux, ville du Bailliage de Semur en Auxois, où *Jean de Montagu*, pour l'engager à y reſter, lui accorda de grands priviléges en 1373. — HUBERT LANGUET, Miniſtre d'Etat d'*Auguſte*, Electeur *de Saxe*, ſe rendit recommandable par ſon eſprit dans le ſeizieme ſiécle. — GERMAIN LANGUET, ami de *Philippe Melanchthon*, après avoir beaucoup voyagé, fut attiré à la Cour d'*Auguſte*, Electeur *de Saxe*, qui l'employa en pluſieurs négociations & ambaſſades. Il étoit, pour la ſeconde fois, ſon Envoyé en France, lors de la ſanglante journée de la Saint-Barthelemi.

CLAUDE LANGUET, Seigneur de Saint-Côme, un des freres de HUBERT, eut une des premieres charges à la Chambre de la Reine CATHERINE DE MÉDICIS. S'étant retiré de la Cour, il épouſa, en Bourgogne, *Marcelline Pyvert*. Son petit-fils DENIS LANGUET, Comte de Rochefort, Baron de Saffre, de Gergy, Saint-Côme, la Villeneuve, ſucceſſivement Conſeiller au Parlement de Rouen & Procureur général au Parlement de Dijon, office qu'il exerça pendant 26 ans, mourut le 20 Août 1680. Il avoit épouſé, par contrat du 12 Août 1661, *Marie Robelin*, fille de *Lazare Robelin*, Baron de Saffre, ſecond Préſident du Parlement

ment de Bourgogne, & de *Marie Villers*. Leurs enfans furent : — 1. GUILLAUME, Seigneur de Rochefort, Baron de Saffre, Conſeiller d'honneur au Parlement de Dijon ; — 2. JACQUES-VINCENT, qui ſuit ; — 3. PIERRE BÉNIGNE, Baron de Montigny-ſur-Vingeanne en Franche-Comté, Chevalier de l'Ordre de Wirtemberg, Grand-Bailli de Calp, Chambellan de l'Electeur de Baviere, Maréchal-de-Camp, Général de la Cavalerie du Duc *de Wirtemberg*, ſon Envoyé à la Cour de France à la fin du mois d'Août 1723, pour remercier le Roi des honneurs que Sa Majeſté avoit fait rendre à ce Prince, lorſqu'il avoit paſſé par ſes Etats pour aller prendre poſſeſſion de la Principauté de Montbelliard. Il eſt mort dans ſon Château de Montigny, le 11 Janvier 1743, âgé de 75 ans. On trouve ſon éloge hiſtorique dans le *Mercure de France* du mois d'Avril de la même année ; — 4. JEAN-BATISTE-JOSEPH, Docteur de la Maiſon de Sorbonne, nommé Curé de Saint-Sulpice à Paris au mois de Juin 1714, mort le 11 Octobre 1750, dans ſon Abbaye de Bernay en Normandie. Voyez ſon éloge dans *Moréri* ; — 5. LAZARE, Religieux de l'Ordre de Cîteaux, Docteur de Sorbonne, Prieur de la Ferté, puis Abbé de Saint-Sulpice en Bugey en 1710, élu Abbé de Morimond en 1728, étant à Rome en qualité de Procureur-Général de ſon Ordre, & mort en l'Abbaye de Roſieres au Comté de Bourgogne, durant le cours de ſes viſites, le 20 Janvier 1736 ; — 6. JEAN-JOSEPH, Docteur de la Maiſon de Navarre, Abbé de Coëtmaloën en 1729, de Saint-Juſt en 1723, ci-devant Aumônier de feu Madame la Dauphine, puis ſacré Evêque de Soiſſons le 23 Juin 1715 ; reçu à l'Académie Françoiſe en 1721, & nommé à l'Archevêché de Sens en 1731, mort à Sens le 11 Mai 1753, dans la 76e année de ſon âge. Ce Prélat s'eſt fait connoître par un grand nombre d'ouvrages polémiques, au ſujet de la fameuſe Bulle *Unigenitus*, dont il s'eſt montré zélé défenſeur ; — 7. & THÉRESE LANGUET, mariée à *Claude Rigoley*, Seigneur de Puligny, premier Préſident de la Chambre des Comptes de Dijon.

JACQUES-VINCENT LANGUET, batiſé le 29 Avril 1667, Comte de Gergy, Seigneur de Montchanut, Aunay, Raconnay, Bougerot, & des quatre Villeneuves, fut d'abord Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, choiſi par LOUIS XIV, au mois de Novembre 1697, pour ſon Envoyé extraordinaire à Stutgard auprès du Duc *de Wirtemberg* ; nommé, au mois de Janvier 1702, pour paſſer en Italie avec la même qualité auprès des Ducs *de Mantoue* & *de Parme* ; Envoyé extraordinaire auprès du même Duc *de Mantoue*, au mois de Décembre 1704, & fit ſon entrée à Mantoue au mois d'Avril 1706. Le Roi le nomma encore, au mois de Juillet 1709, pour paſſer en la même qualité auprès du Grand Duc *de Toſcane*, & il fit ſon entrée à Florence le 1 Octobre 1710. Il y réſida juſqu'en 1715, qu'il fut nommé au mois de Janvier Envoyé extraordinaire à la Diéte de Ratiſbonne. Il occupoit encore ce poſte, lorſqu'il fut, en 1721, Ambaſſadeur de Veniſe, où il arriva le 5 Décembre 1723, & fit ſon entrée publique le 4 Novembre 1726. Il eſt mort le 17 Novembre 1734, dans la 68e année de ſon âge. Voyez le *Mercure de France* de ce mois & de la même année, *p.* 2536. C'eſt en ſa faveur que la Terre & Seigneurie de *Gergy*, acquiſe de M. le Prince *de Condé*, par AUGUSTIN LANGUET, Aumônier du Roi, ſon grand-oncle, fut érigée en *Comté*, par Lettres du mois d'Août 1706, enregiſtrées au Parlement de Dijon, en récompenſe de tous ſes ſervices. Il avoit épouſé, le 21 Octobre 1715, *Anne Henry*, ſœur puînée de la Dame *Regnault*, fille de *Jean Batiſte Henry*, ci-devant Tréſorier général des Galeres de France, & de *Marie-Anne le Large du Moulon*. Il n'a laiſſé d'elle que des filles, entr'autres :

ANTOINETTE-BARBONE-THÉRESE LANGUET, héritiere du Comté de Gergy, née le 15 Septembre 1723, mariée, le 10 Juin 1737, par ſon oncle paternel, feu l'Archevêque de Sens, avec feu *Louis de Cardevaque*, Marquis d'Havrincourt, Gouverneur d'Heſdin, Ambaſſadeur de France en Suéde. *Voyez* CARDEVAQUE.

On lit dans *Moréri*, que M. *d'Hozier* a donné, dans ſon Armorial, la Généalogie de cette Famille, & l'on y trouve un long article concernant HUBERT LANGUET, dreſſé & compoſé par M. l'Abbé *d'Eſtrées*, Prieur de Nefville, connu par d'autres écrits. On parle auſſi, dans la Bibliothéque des Auteurs de Bourgo-

gne, par feu l'Abbé *Papillon*, d'HUBERT LANGUET & de ſes ouvrages, & de pluſieurs autres de cette Famille, entr'autres de CLAUDE LANGUET, Seigneur de Saint-Côme, neveu d'HUBERT, né à Châlons, de JEAN LANGUET, & de *Jeanne de Loiſy*, & mort en cette ville le 6 Septembre 1620. On dit qu'il étoit très-verſé dans l'étude de l'Ecriture Sainte & des Saints Peres, & que ſon zéle pour la Religion lui fit entreprendre un voyage à Rome avec FRANÇOISE LANGUET, ſa ſœur, veuve de *Robert de Pontoux*, laquelle a laiſſé beaucoup de monumens de ſa piété.

Les armes de LANGUET ſont : *d'azur, au triangle cléché & renverſé d'or, chargé de 3 molettes de gueules, poſées une à chaque extrémité du triangle.*

LANGUSSEL : Ancienne Famille du Languedoc, éteinte.

GUIRAUD DE LANGUSSEL acheta, vers l'an 1285, de *Guillaume Bucuci*, Pannetier du Roi, Aubais, Paroiſſe & Château conſidérable dans le Diocèſe de Nîmes, avec les lieux de Nages & Solorgues. GUIRAUD DE LANGUSSEL fut pere de BERTRAND I, & biſayeul de BERTRAND II, Seigneur d'Aubais. Celui-ci fut tué à la bataille de Poitiers, le 19 Septembre 1356. Il eut pour héritiere ſa ſœur MARIE DE LANGUSSEL, mariée, en 1359, avec *Raimond Pelet*, qui teſta en 1374, & qui ne laiſſa qu'une fille ; car le Vicomte *de Narbonne* deſcend d'*Alzias*, frere de *Jeanne Pelet*, mariée, le 19 Janvier 1380, à *Antoine Bermond du Caila*. Voyez AUBAIS & BERMOND.

LANJAMET DE VAUCOULEURS : Famille noble de Bretagne, dont les armes ſont : *d'argent, à une aigle à deux têtes de ſable.*

* LANNE : Terre & Seigneurie en Brabant, érigée en *Baronnie*, par Lettres du 24 Février 1676, pour *Marie-Catherine Cools*, & *Jean-Philippe de Xavier*, ſon fils, qu'elle eut de feu *Antoine de Xavier*, Meſtre-de-Camp, & Brigadier de Cavalerie.

LANNION : Maiſon de Bretagne qui tire ſon nom de la Ville de LANNION. Elle a toujours été conſidérée dans cette Province, comme une des plus diſtinguées parmi la meilleure Nobleſſe. Voici ce qu'en dit *Moréri*.

I. On voit par une tranſaction, paſſée l'an 1282, avec *Jean II*, Duc *de Bretagne*, que *Roland de Dinan* s'engagea à dédommager GUIOMAR DE LANNION, d'un retour de partage ſur la Terre de Léon. Il y a des titres anciens & conſervés dans le Prieuré de Kermaria, en la ville de Lannion, qui font foi que GUIOMAR étoit fils de *Juhaël d'Avaugour*. On ignore le nom de ſa femme, mais il en eut :

II. BRIANT DE LANNION, I. du nom, qui épouſa *Adeliſe de Kergorlar*, dont vint :

III. BRIANT DE LANNION, II. du nom, l'un de ces braves Bretons qui furent compagnons d'armes de *Bertrand du Gueſclin*. A la priſe de Mante il fit priſonnier *Logier d'Orgeſſin*, fils de *Jean d'Orgeſſin*, Seigneur de Sainte-Meſme & Grand-Veneur de France, qui s'étoit jetté dans le parti Anglois. BRIANT II reçut pluſieurs gratifications du Roi CHARLES V. Il fut Gouverneur de Montfort & Capitaine d'une Compagnie d'Ordonnance ; mais dans la guerre civile de Bretagne, pour la ſucceſſion à ce Duché, il s'attacha à *Jean de Montfort*, contre *Charles de Blois*, & combattit à la journée d'Auray, le 24 Septembre 1364, qui décida ce long différend ; fut enſuite un des Députés par les Etats de Bretagne au Roi CHARLES VI, pour lui demander l'honneur de ſes bonnes graces envers le nouveau Duc, avec la paix, ce qu'ils obtinrent l'an 1380. Deux ans après il paſſa en Angleterre en qualité d'Ambaſſadeur, & l'an 1383, il ſigna à la fondation de l'Egliſe de Saint-Michel près d'Auray, où eſt maintenant une célebre Chartreuſe. Il avoit épouſé *Marguerite de Cruguil*, de laquelle ſortit :

IV. JEAN DE LANNION, I. du nom, marié avec *Anne de Languevoës*. Il fut pere de

V. Roland de Lannion, lequel épouſa *Guyonne de Grezy*. Leurs enfans furent: — 1. Jean, qui ſuit; — 2 & 3. Olivier & Yves, honorés, par le Duc *d'Orléans*, de ſon Ordre du Porc-Epic ou du Camail, l'an 1440. Ils furent, l'un après l'autre, Vice-Amiraux de Bretagne. Yves, le troiſieme, fut auſſi Maître-d'Hôtel du Duc *de Bretagne*.

VI. Jean de Lannion, II. du nom, eut grande part dans la faveur de *Jean V*, Duc *de Bretagne*, dont il fut Chambellan & Maître-d'Hôtel. Il fut auſſi Gouverneur des Villes de Dol, de Guerrande & du Croiſic. L'an 1420, il accompagnoit le Duc à Château-Ceaux, quand ce Prince fut enlevé par *Olivier de Penthiévre*, & il fut arrêté avec lui. Après ſa délivrance, & ſur un ordre du Duc, il pourſuivit juſqu'en Hainaut les *Penthiévres*, qui s'y étoient retirés, & prit ſur eux Aveſnes, dont il traita avec le Duc *de Baviere*. De ſon mariage avec *Hélene de Cliſſon*, il eut:

VII. François de Lannion, I. du nom, qui épouſa *Françoiſe Lots*, dont vint:

VIII. François de Lannion, II. du nom, lequel s'enferma dans Metz avec le Duc *de Guiſe*, l'an 1552. Il reçut, en 1554, ordre d'aſſembler & de commander la Nobleſſe, pour la défenſe des côtes de Bretagne. Il épouſa *Julienne Pinart*, ſœur de *Jeanne Pinart*, mariée dans la Maiſon de *Goulaine*. Leurs enfans furent: — Claude, qui ſuit; — & Jean, Seigneur des Aubrais, dont la branche eſt éteinte, & a porté de grands biens dans la Maiſon de *Pontcallec*.

IX. Claude de Lannion, I. du nom, épouſa *Renée de Quelen*, Dame du Vieux-Châtel. Ils eurent pour fils:

X. Pierre de Lannion, I. du nom, Baron du Vieux-Châtel, qui entra dans les engagemens qu'avoient les Seigneurs *d'Aradon* avec le Duc *de Mercœur*, & rendit d'importans ſervices à ſon parti. Il ſe remit enfin à l'obéiſſance de Henri IV, de qui il obtint pluſieurs faveurs conſidérables. Il épouſa *Renée d'Aradon*, fille unique & héritiere de *René d'Aradon*, Seigneur d'Aradon, Quinipili & Camor, Gouverneur des Villes de Vannes & d'Auray, Capitaine de 50 hommes d'armes d'Ordonnance. De ce mariage vint:

XI. Claude, II. du nom, Comte de Lannion, Baron du Vieux-Châtel, Seigneur de Cruguil, Aradon, Quinipili, Camor & autres lieux, Baron de Maleſtroit & des Etats de Bretagne, Gouverneur des Villes de Vannes & d'Auray, Capitaine du ban & arriere-ban du Diocèſe de Vannes, & des côtes & rades de Morbihan & de Quiberon. Il épouſa 1°. *Thereſe Huteau de Cadillac*, d'une ancienne Famille de Bretagne, dont elle recueillit les Terres après la mort de ſon frere, le dernier de la branche aînée: cette Famille ne ſubſiſte plus qu'en Albigeois; & 2°. *Jeanne-Françoiſe de Beringhen*. Du premier lit il eut: — 1. Pierre, qui ſuit; — 2. N..., appellé *l'Abbé* de Lannion; — 3. N..., dit le *Chevalier* de Lannion, Capitaine de Vaiſſeau, tué au combat de Malaga en 1704; — 4. une fille, mariée au Marquis *de Kercado*; — & cinq autres Religieuſes; & du ſecond lit: — 10. François-Armel de Lannion, Marquis de Crenan, tué, avec ſon frere le Chevalier de Lannion, du même coup de canon, au combat de Malaga.

XII. Pierre de Lannion, II. du nom, ſuccéda à tous les titres de ſon pere, ſervit dès ſa premiere jeuneſſe, fit ſa premiere campagne en Hongrie, ſous le Comte *de Coligny*, fut fait Capitaine de Cavalerie, enſuite Sous-Lieutenant des Gendarmes d'Anjou, avec brevet de Meſtre-de-Camp, Capitaine-Lieutenant des Gendarmes de la Reine; Brigadier des Armées du Roi en 1688; Maréchal-de-Camp en 1693, & Lieutenant-Général en 1702. Entre pluſieurs commandemens importans dont il fut honoré, il eut la conduite de l'arriere-garde de l'armée que le Roi envoya au ſecours du Duc *de Baviere*. S'étant diſtingué dans les deux batailles d'Hochſtet, Sa Majeſté le gratifia du Gouvernement de Saint-Malo, par ſes Lettres du 14 Février 1710, & mourut le 26 Mai 1727, âgé de 75 ans, trois mois, avec la réputation d'un des meilleurs Officiers du Royaume. Il avoit épouſé *Françoiſe Eſchallard-de-la-Marck*, élevée fille d'honneur auprès de la Reine, & morte le 27 Avril 1726, dans la 76e année de ſon âge.

De ce mariage ſont iſſus : — 1. ANNE-BRETAGNE, qui ſuit ; — 2. JEAN-BATISTE-PIERRE-JOSEPH, rapporté après ſon frere aîné ; — 3. HIACINTHE-FRANÇOIS, Vicomte de Maleſtroit, Colonel du Régiment de la Province de Bretagne, mort à 47 ans, ſans alliance, le 25 Février 1738 ; — 4. JULIE-FRANÇOISE, mariée à *Charles-Felix-Hiacinthe des Iſſarts*, Marquis de Caſtelet, Colonel d'un Régiment d'Infanterie de ſon nom, Brigadier des Armées du Roi, mort le 10 Novembre 1719, ſans enfans ; — 5. & ELÉONORE, Chanoineſſe-Comteſſe de Munſter-Bilſen.

XIII. ANNE-BRETAGNE, Marquis DE LANNION, fait Colonel de Saintonge en Novembre 1704, après l'avoir été d'un nouveau Régiment de ſon nom, depuis le 23 Juillet 1702 ; Brigadier le 29 Mars 1710 ; Maréchal-de-Camp le 1 Février 1719 ; Lieutenant-Général le 1 Août 1734 ; bleſſé le 19 Septembre ſuivant à la bataille de Guaſtalla, & tranſporté dans cette ville, où il mourut de ſa bleſſure, le 28 Décembre de la même année, à 52 ans, avoit épouſé, en Janvier 1708, *Caëtane de Mornay*, morte en ſon Château de Boiſgeffroy près Rennes, en Décembre 1764, fille unique de *Louis de Mornay*, Comte de Montchevreuil, ou *Gaſton-Jean-Batiſte de Mornay*, tué à la bataille de Nerwinde en 1693, & de *Perrine Barrin de Boiſgeffroy*. Il a laiſſé, entr'autres enfans :

XIV. N..., Comte DE LANNION, Colonel du Régiment de Medoc le 14 Mars 1739, puis de Lyonnois en 1745 ; Brigadier des Armées du Roi le 1 Mai de la même année ; Maréchal-de-Camp le 10 Mai 1748 ; Lieutenant-Général le 17 Décembre 1759, mort Gouverneur de Mahon le 2 Octobre 1762, en ſa 44e année. Il avoit épouſé, le 4 Juin 1738, *Marie-Charlotte-Félicité de Clermont-Tonnerre*, née le 21 Août 1721, fille aînée du feu Comte, & d'une ſœur du Duc *d'Eſtiſſac*, dont : — 1. FÉLICITÉ-SOPHIE, née le 19 Octobre 1745, mariée, par contrat du mois d'Août 1764, au Comte *de la Rochefoucaud*, fils du Duc *d'Eſtiſſac* ; — 2. & PULCHÉRIE-TRANQUILLE DE LANNION, née le 14 Janvier 1747, mariée, en Février 1766, au Marquis *de Pons*, Capitaine de Cavalerie, fils du Vicomte de ce nom, & de *Gabrielle-Roſalie le Tonnellier de Breteuil*, ſeconde fille du feu Miniſtre de la Guerre, & ſœur de la Comteſſe *de Clermont-Tonnerre*, Dame du Palais de feu la Reine.

XIII. JEAN-BATISTE-PIERRE-JOSEPH, Chevalier, puis Vicomte & enſuite Marquis DE LANNION, après la mort de ſon frere aîné, ANNE-BRETAGNE, fut Colonel d'un Régiment de ſon nom en 1704, réformé, en 1714, dans Poitou ; Brigadier le 1 Février 1719, & Maréchal-de-Camp le 1 Août 1734. Il épouſa *Marthe de Kerſulguen*, morte veuve à Guingamp en Bretagne, le 17 Mars 1764. De ce mariage eſt iſſue : — MARIE-ANNE DE LANNION, mariée, le 27 Juin 1752, à *Joſeph-Gabriel-Gaſpard-Anne d'Agout*, quatrieme Marquis d'Ollieres.

C'eſt ce que nous ſçavons ſur cette ancienne Nobleſſe de Bretagne, n'en ayant pas reçu de *Mémoire*. Les armes : *d'argent, à 3 merlettes de ſable ; au chef de gueules, chargé de 3 quintefeuilles d'argent.*

* LANNOY. C'eſt un gros Bourg en Flandres, autrefois ſous la domination de la France, & aujourd'hui compris dans la Flandre Autrichienne, & du Diocèſe de Tournay. Ce fut CHARLES DE LANNOY, Prince de Sulmone, Vice-Roi de Naples, & Chevalier de la Toiſon d'Or, qui obtint le titre de *Comte* DE LANNOY & de l'empire, par Diplôme de l'Empereur CHARLES-QUINT, donné à Tolede le 10 Février 1526. On trouve, dans les Grands-Officiers de la Couronne, *Tome VIII, pag. 71 & ſuiv.* & dans *Moréri*, la Généalogie de cette Maiſon, & auſſi dans le Dictionnaire des Gaules, au mot LANNOY, par M. l'Abbé *d'Expilly*. Nous allons répéter ici ce qu'il en rapporte.

La Maiſon de LANNOY, dit-il, a pour auteur un Chevalier nommé JEAN, qui vint en Flandres au commencement du XIVe ſiécle, où il épouſa, en 1312, *Mahaud*, Dame *de Lannoy* & de Lys, héritiere de l'ancienne & illuſtre Maiſon

de LANNOY, laquelle tiroit ſon nom du Bourg dont on vient de parler. On ignore ſi ce Chevalier étoit de la Maiſon d'*Allery* en Picardie, ou de celle de *Franchimont* au pays de Liége. Ce qu'il y a de certain, c'eſt que HUGUES, ſon fils, qui ſuit, & ſa poſtérité continua de porter le nom de LANNOY.

HUGUES, Seigneur DE LANNOY, mourut en 1349, laiſſant de *Marguerite*, Dame *de Maingoval*: — 1. HUGUES, qui ſuit; — 2. & GUIBERT, Seigneur de Santes, dont la poſtérité ſera rapportée ci-après.

HUGUES, II. du nom, Seigneur DE LANNOY, de Lys & de Maingoval, vivoit en 1373. Il eut de *Marie de Barlemont*, ſon épouſe:

JEAN DE LANNOY, II. du nom, allié à *Jeanne de Croy*, de laquelle vinrent: — 1. JEAN, qui ſuit; — 2. & ANTOINE, dont il ſera parlé ci-après.

JEAN, III. du nom, Seigneur DE LANNOY & de Lys, Chevalier de la Toiſon d'or, Gouverneur de Lille, de Douay & d'Orchies, Bailli d'Amiens & Ambaſſadeur en Angleterre, mort en 1397, avoit épouſé 1°. *Jeanne de Poix*, Dame de Brimeu; & 2°. *Jeanne de Ligne-Barbançon*. Il eut du premier lit: — JEANNE DE LANNOY, femme de *Philippe de Hornes*, Seigneur de Gaerbeck; & du ſecond, entr'autres enfans: — BONNE, Dame DE LANNOY, femme de ſon couſin PHILIPPE DE LANNOY, Seigneur de Santes.

ANTOINE DE LANNOY, fils puîné de JEAN, II. du nom, & de *Jeanne de Croy*, fut premier Maître-d'Hôtel de l'Empereur MAXIMILIEN, & épouſa *Marguerite de Ville*, fille de *Quentin*, Seigneur d'Andregnies, & de *Jeanne*, Dame *de Sanzelles*, dont:

JEAN DE LANNOY, IV. du nom, mort en 1498. Il avoit épouſé 1°. *Catherine de Neuville*; & 2°. *Philippote de Lalain*. Il eut du premier lit: — 1. JEAN, qui ſuit; & du ſecond: — 2. CHARLES, Seigneur de Sanzelles, auteur d'une branche actuellement éteinte, à ce que nous croyons, dans CHARLES, Comte DE LANNOY, ancien Colonel d'Infanterie, Gouverneur, après ſon pere, des Ville, Château & Comté d'Eu, & de Treport-ſur-mer, mort en ſon Château de la Motte en Picardie, âgé d'environ 60 ans, dans le mois de Septembre 1738, fils de CHARLES, Comte DE LANNOY, Gouverneur des Ville, Château & Comté d'Eu, & de *Jeanne-Antoinette de Belloy*, fille de *Jacques*, Seigneur de Catillon, & d'*Amicie de Courtenay*. Il avoit épouſé, le 13 Mars 1704, *Philippe-Louiſe de Furſtemberg*, ſeconde fille d'*Antoine-Egon*, Landgrave *de Furſtemberg*, Prince du Saint-Empire, mort Régent de l'Electorat de Saxe, & de *Marie de Ligny*. Il en a eu pour fille: — N.... DE LANNOY, mariée, ſur la fin du mois de Mai 1731, avec le Vicomte *d'Epinoy*, Meſtre-de-Camp de Cavalerie, d'une des plus anciennes Maiſons de la Province de Champagne.

JEAN DE LANNOY, V. du nom, Seigneur de Maingoval & d'Andregnies, épouſa 1°. *Marguerite de Flandre*, dite *de Praët*; & 2°. *Philippine de Plaines*, veuve de *Pierre de Bourbon*, Seigneur de Carency. Il eut du premier lit: — LOUISE DE LANNOY, femme de *Louis*, Seigneur *de Revel*; & du ſecond, entr'autres enfans:

PHILIPPE DE LANNOY, Prince de Sulmone, Chevalier de la Toiſon d'or, qui ſe maria avec *Iſabelle Colonna*, veuve de *Louis de Gonzague*, & fille de *Veſpaſien Colonna*, & de *Béatrix Appia*. Leurs enfans furent: — 1. CHARLES, créé Comte DE LANNOY & de l'Empire en 1526; — 2. PROSPER, mort ſans poſtérité; — 3. HORACE, Prince de Sulmone après ſon frere, & Chevalier de la Toiſon d'or, décédé ſans enfans d'*Antoinette d'Avalos*, fille d'*Alphonſe*, Marquis de Peſquieres, & de *Marie d'Arragon*; — 4. BÉATRIX, femme d'*Alphonſe de Guevarra*, Comte de Potencia; — 5. MARIE, Religieuſe; — 6. & VICTOIRE, épouſe d'*Albert d'Aquaviva*, Duc d'Atri.

Seigneurs de SANTES, *de* MOLEMBAIS, *&c.*

GUIBERT DE LANNOY, ſecond fils de HUGUES, & de *Marie de Maingoval*, Seigneur de Santes & de Beaumont, épouſa *Catherine*, Dame *de Molembais*, dont il eut: — 1. HUGUES, Maître des Arbalêtriers de France & Chevalier de

la Toiſon d'or, mort ſans enfans de ſon mariage. Voyez ſon article dans les Grands-Officiers de la Couronne; — 2. GILBERT DE LANNOY, Conſeiller, Chambellan du Duc de Bourgogne, ſon Ambaſſadeur en Angleterre, & Chevalier de la Toiſon d'or, qui fut triſayeul de FRANÇOISE DE LANNOY, laquelle porta les Terres de Lannoy, de Santes, de Rollaincourt & de Boulers à ſon mari *Maximilien d'Egmond*, Comte de Buren, Chevalier de la Toiſon d'or; — 3. BAUDOUIN DE LANNOY, dit *le Begue*, Seigneur de Molembais, Chevalier de la Toiſon d'or, Gouverneur de Lille, mort en 1474. Il fut triſayeul de MARIE DE LANNOY, alliée à *Jean de Berghes*, Comte de Walhain, duquel n'ayant point eu d'enfans, les Terres de Molembais & de Solre échurent à YOLANDE DE LANNOY, ſœur conſanguine de ſon pere, & femme de *Jacques de Croy*, Seigneur de Sempy, dans la poſtérité duquel ces Terres ſont encore; — 4. & JEAN, qui ſuit.

JEAN DE LANNOY, dit PERCHEVAL, Seigneur de la Motterie & d'Ogimont, épouſa *Marie de Cordes Watrimont*, dont:

JEAN DE LANNOY, marié à *Iſabelle du Metz*, dite *de Croix*. Il en eut: — 1. ROBERT, dont la poſtérité ne ſubſiſte plus; — 2. ANTOINE, qui ſuit; — 3. PIERRE, Seigneur de Hardiplanque, tige des branches de Leſdain, des Marets, de Herpinghen, de Hardiplanque & du Hautpont, aujourd'hui toutes éteintes.

ANTOINE DE LANNOY, Seigneur de la Motterie, épouſa *Philippine Abonnel de Gros*, de laquelle vint:

ANTOINE DE LANNOY, II. du nom, allié à *Jacqueline de Bois de-Hoves*, dont:

LOUIS DE LANNOY, Seigneur de la Motterie, qui épouſa *Michelle d'Ongnies*, fille de *Jacques*, Seigneur d'Eſtrées, & d'*Anne Prandt-de-Blaeſvelt*. De ce mariage ſortit:

JACQUES DE LANNOY, Seigneur de la Motterie, mort en 1587. Il avoit épouſé *Suſanne de Noyelles*, décédée en 1590, dont, entr'autres enfans: — 1. ADRIEN, qui ſuit; — 2. CLAUDE, tige des Comtes de la Motterie, rapportés ci-après; — 3. VALENTIN, dont la poſtérité eſt éteinte; — 4. & ADRIENNE, Chanoineſſe de Nivelle.

ADRIEN DE LANNOY, Seigneur de Waſmes, Touttelers, &c. épouſa 1°. *Honorine Baudain*, fille de *Jacques Baudain*, Seigneur de Mauville; & 2°. *Catherine de Croix du Metz*, fille de *N... de Croix du Metz*, Seigneur de Danizelle. Du premier lit vint, entr'autres enfans:

FRANÇOIS DE LANNOY, Baron de Waſmes, Touttelers & d'Eterberg, Gouverneur de Bourbourg, (ſuivant le *Dictionnaire des Gaules*, au mot LANNOY), épouſa *Mathilde de Berghes*, Chanoineſſe de Munſter-Bilſen, fille de *Jérôme*, Baron de Trips, & d'*Anne Pallant*, dont: —— 1. FRANÇOIS, qui ſuit; —— 2. & PHILIPPINE-THÉRESE DE LANNOY, fille d'honneur de la Reine, mariée, par contrat du 11 Mai 1675, à *Jacques-Marie de la Baume*, Comte de Montrevel.

FRANÇOIS, II. du nom, dit *le Comte* DE LANNOY, eut de ſa ſeconde femme *Marie-Catherine-Alexie de Fiennes*, Dame de Renauville & d'Eſtrées (nous ignorons le nom de ſa premiere), — 1. PIERRE-MAXIMILIEN, qui ſuit; — 2. CHARLES-FRANÇOIS, rapporté après ſon frere aîné; — 3. & MARC, mentionné après ſes deux freres.

PIERRE-MAXIMILIEN, Comte DE LANNOY & d'Annapes, Baron de Waſmes, Seigneur de Renauville, Brigadier des Armées du Roi d'Eſpagne, mort en 1749, avoit épouſé *Marie-Françoiſe-Eléonore d'Angeville*, de laquelle ſont iſſus: —— 1. FRANÇOIS-FERDINAND, Comte DE LANNOY & d'Annapes, Baron de Waſmes, &c. né le 3 Février 1732, d'abord Lieutenant au Régiment du Roi, Infanterie. Nous ignorons ſon état actuel; — 2. MARIE-THÉRESE-ROBERTINE, mariée, en 1754, à IGNACE-GODEFROY, Comte de LANNOY-BEAUREPAIRE, ſon couſin; — 3. MARIE-FRANÇOISE, dite *Mademoiſelle de Benauville*; — 4. & MARIE-ALBERTINE, dite *Mademoiſelle d'Annapes*.

CHARLES-FRANÇOIS DE LANNOY, ſecond fils de FRANÇOIS, II. du nom, & de *Marie-Catherine-Alexie de Fiennes*, ſa ſeconde femme, Comte de Watignies,

Seigneur de Raineval, &c. a épouſé *Marie-Caroline-Françoiſe Clement du Vaulx*, fille de *Gédéon*, Seigneur de l'Héraulle, dont : — 1. CHARLES-FRANÇOIS DE LANNOY DE WATIGNIES, d'abord Lieutenant au Régiment du Roi; — 2. AUGUSTIN-FRANÇOIS : nous ignorons l'état actuel de ces deux freres; — 3. & MARIE-CHARLOTTE-JOSEPHE DE LANNOY, Chanoineſſe à Denain en 1754.

MARC, Comte DE LANNOY, frere des précédens, Gentilhomme de la Chambre de l'Empereur LÉOPOLD, épouſa *Claire-Hippolite*, Comteſſe *de Staremberg*, & en a eu — 1. MARIE-FRANÇOISE, Comteſſe DE LANNOY & de l'Empire, épouſe d'*Adam-Maximilien*, Comte *de Staremberg*, Feld-Maréchal des Armées de l'Empereur; — 2. & ERNESTINE DE LANNOY, femme de *N...*, Comte *d'Herberſtein*.

Comtes de la MOTTERIE.

CLAUDE DE LANNOY, ſecond fils de JACQUES, & de *Suſanne de Noyelles*, fut Chevalier de la Toiſon d'or, Gouverneur de Maſtricht, puis de Namur, créé *Comte de la Motterie*, par PHILIPPE IV, Roi d'Eſpagne, en 1628, & mourut en 1643. Il avoit été Meſtre-de-Camp de l'Armée Eſpagnole aux Pays-Bas. Sa premiere femme fut, ſelon les Grands Officiers de la Couronne, *Marie-Françoiſe le Vaſſeur*, dite *de Guernonval*, fille de *Philippe le Vaſſeur*, Seigneur de Guernonval & de Roſemond, Gouverneur & Capitaine-Général de la Ville & du Château de Gravelines, & de *Cimine de Nieucheſe*; &, ſuivant le Dictionnaire des Gaules, *Marie le Quieû*, Dame de Conteville, fille de *Philippe*, Seigneur de Guernonvel, Baron d'Ekelſbeke, ce qui nous paroît être la même. Il avoit épouſé, 2°. *Claudine*, Baronne *d'Elſt* & de Clervaux, au pays de Luxembourg, fille & héritiere de *Godefroy*, & d'*Eliſabeth Heu*. Du premier lit il eut : — 1. PHILIPPE, qui ſuit; & du ſecond : — 2. ALBERT, rapporté après la poſtérité de ſon aîné; — 3. & MADELENE-THÉRESE, mariée à *Albert*, Baron *de Merode*, & de l'Empire, Comte de Warous, &c.

PHILIPPE DE LANNOY, Comte de la Motterie, Seigneur de Conteville, Meſtre-de-Camp d'un terce d'Infanterie Wallone, Maître-d'Hôtel des Archiducs LÉOPOLD & Don JUAN D'AUTRICHE, fut tué à la bataille des Dunes, près Dunkerque en 1658. Il avoit épouſé, 1°. *Anne d'Avre*, dont il n'eut point d'enfans; & 2°. *Louiſe-Michelle d'Ongnies-Beaurepaire*, Baronne de Sombref, Chanoineſſe de Mons, dont vinrent entr'autres : — 1. FRANÇOIS-HIACINTHE, qui ſuit; — 2. & IGNACE-PHILIPPE, rapporté après ſon aîné.

FRANÇOIS-HIACINTHE DE LANNOY, Comte de la Motterie, Baron de Sombref, Envoyé extraordinaire de l'Empereur vers le Roi d'Eſpagne, & pluſieurs fois Député de la Nobleſſe des Etats de Brabant, mourut en 1725, laiſſant d'*Anne-Françoiſe de Gavre-Aiſeaux*, ſon épouſe; — 1. EUGENE-MARIE, qui ſuit; — 2. & MARIE-THÉRESE, alliée, en 1716, à *Joſeph-Lothaire*, Comte *de Kœnigſegg*, Chevalier de la Toiſon d'or, Maréchal & Grand-Chambellan de l'Empereur, & ſon Ambaſſadeur en Angleterre.

EUGENE-MARIE DE LANNOY, Comte de la Motterie, Grand-Maréchal de la Cour de Bruxelles, & le ſeizieme de ſa Maiſon, Chevalier de la Toiſon d'or, eſt mort à Bruxelles en 1755. Il avoit épouſé *Lambertine-Lamoraldine du Faing*, Comteſſe d'Haſſelt, Baronne de Jamoigne, dont : — CHRISTIAN, Comte DE LANNOY de la Motterie & de Liberchies, Baron de Sombref, Chambellan de S. M. Impériale, qui vivoit ſans alliance en 1756.

IGNACE-PHILIPPE DE LANNOY, Comte de Beaurepaire, ſecond fils de PHILIPPE, & de *Louiſe-Michelle d'Ongnies-Beaurepaire*, épouſa *Françoiſe de Colonna*, fille de *François*, Baron de Bornhem, dont entr'autres : — 1. FRANÇOIS-JOSEPH, mort ſans enfans de *Marguerite-Madelene de Clermont-Tonnerre de Thoury*, qu'il avoit épouſée en 1720; — 2. & CHARLES-FRANÇOIS, qui ſuit.

CHARLES-FRANÇOIS DE LANNOY, Comte de Beaurepaire, Seigneur de Caucourt, mort en 1752, avoit épouſé *Alix-Barbe-Guye de Saint-Waaſt*, fille & héritiere de *Gaſton-François*, Marquis *d'Honnecourt*, Seigneur de Courcheletté, &c. & de *Marie-Madelene de Beauffort de Laſſus*. De ce mariage ſont nés : — 1. IGNACE-

Godefroy, Comte de Lannoy & de Beaurepaire, allié, le 23 Décembre 1754, à Marie-Thérese-Robertine de Lannoy de Wasmes, ſa couſine; — 2. N... de Lannoy, au ſervice de France; — 3. N... de Lannoy, dans les Gardes-Wallones en Eſpagne; — 4. & Ferdinande de Lannoy, Chanoineſſe à Denain.

Albert de Lannoy, fils de Claude, & de *Claudine*, Baronne *d'Elſt*, ſa ſeconde femme, fut Baron de Clervaux, Seigneur de Wenerauge, Ambaſſadeur de Charles II, en différentes Cours, épouſa *Anne-Marguerite*, Baronne *de Reede-Saaſvelt*, Dame de Bouland, dont, entr'autres enfans, — 1. François-Ferdinand, qui ſuit; — 2. & Maximilien, Chevalier de l'Ordre Teutonique.

François-Ferdinand, Comte de Lannoy, épouſa *Anne-Appoloine*, Baronne de *Vander Horſt*, Dame de Ham, dont: — Adrien-Damien-Geraud, qui ſuit; — & deux filles Chanoineſſes à Nivelle en 1740.

Adrien-Damien-Geraud, Comte de Lannoy & de l'Empire, Baron de Clervaux, a épouſé *Aldegonde-Louiſe-Françoiſe*, Baronne *de Warnant*, de laquelle ſont nés: — 1. N..., qui ſuit; — 2. Adrienne-Thérese, Chanoineſſe à Nivelle en 1750; — 3. & N... de Lannoy, Chanoineſſe de Maubeuge, puis femme de *Louis-Albert*, Comte *d'Outremont*.

N..., Comte de Lannoy, de Clervaux & de l'Empire, a épouſé *N... de Wignacourt*, Chanoineſſe de Maubeuge, fille d'*Albert-Denis-Florent*, Comte de Vletren, Grand-Bailli de Caſſel.

On peut conſulter pour un plus long détail les grands Officiers de la Couronne, & *Moréri*; mais où l'on ne trouve pas l'état actuel de cette Maiſon. Les armes: *d'argent, à 3 lions de ſinople armés, lampaſſés de gueules & couronnés d'or*, 2 & 1.

Chazeau de Nantigny donne, dans ſes Tablettes hiſtoriques, *Part. VI*, les armes des Lannoy-d'Ameraucourt, en Picardie, qui ſont *un échiqueté d'or & d'azur*.

LANOY. Ancienne Nobleſſe, originaire du pays de Normandie, qui n'a rien de commun avec la Maiſon de *Lannoy*, dont nous venons de parler.

On trouve dans les Regiſtres de la Chambre des Comptes Benoît de Lanoy, Ecuyer, qui rendit aveu au Roi en 1452. Les Echiquiers de Normandie de l'an 1453, parlent auſſi de *Jean le Sens*, Atourné, & de Jean de Lanoy, Adminiſtrateur de l'Hôtel-Dieu de Caen. Ceux de 1469 font mention de Guillaume de Lanoy, Atourné, de Benoît de Lanoy, & de Jean de Lanoy, Adminiſtrateur de l'Autel & Chapelle de Saint-Philippe & de Saint-Gracien de Caen. — En 1497, Jean & Gilles de Lanoy plaidoient contre *Jean de Boiſlichauſſe*, Ecuyer, & *Pierre Moges*, Procureur de Jean de Lanoy & de Guillaume de Lanoy, Seigneur de Criqueville, pareillement contre *Guillaume de Beuville*, Ecuyer.

La preuve de nobleſſe de cette Famille de Lanoy fut faite en 1540, par Charles de Lanoy, Seigneur de Criqueville & de Clermont; Robert de Lanoy, Seigneur de Bray, & Laurent de Lanoy, ſes couſins, comme auſſi par Guillaume, Michel, Laurent & Thomas de Lanoy, ayant tous pour auteur celui qui ſuit.

Benoit de Lanoy, dénommé dans un titre de l'an 1466, épouſa *Marie de Parfouru*, dont: — 1. Richard, qui ſuit; — 2. Guillaume, Seigneur de Criqueville, rapporté ci-après; — 3. Jean, tige des Seigneurs de Clermont, mentionnés enſuite; — 4. Jeanne, femme de *Michel Dieu-Avant*, Seigneur du Foſſé, fils de *Michel Dieu-Avant*, Seigneur de Montenay & de *Jeanne Hamon*.

Richard de Lanoy, I. du nom, Seigneur de Livet, eut pour fils — Richard de Lanoy, II. du nom, Seigneur de Livet, lequel fut pere de — Jean de Lanoy, Seigneur de Livet, dont nous ignorons la deſcendance.

Guillaume de Lanoy, Seigneur de Criqueville, ſecond fils de Benoît de Lanoy, & de *Marie de Parfouru*, eſt dénommé avec Richard & Jean de Lanoy, ſes freres, dans un titre de l'an 1488. Il épouſa *Jeanne de Betheville*, fille

fille de *Jacques*, Seigneur *de Betheville*, & de *Marguerite le Veneur*. Leurs enfans furent : — 1. ROBERT, qui suit; — 2. CHARLES, Seigneur de Petiteville, qui eut un fils & une fille, Dame de la Bardouillere; & d'une Maîtresse, quelques autres enfans qu'il fit légitimer; — 3. & FRANÇOISE DE LANOY, femme de *Guillaume de Saffrey*, Seigneur de Vimont.

ROBERT DE LANOY, Seigneur de Criqueville, épousa *Marguerite Richard*, Dame de Heronvillette, de laquelle il eut : — TANNEGUY DE LANOY, Seigneur de Criqueville, Président à Mortier du Parlement de Rouen, mort sans hoirs.

Seigneurs de CLERMONT.

JEAN DE LANOY, troisieme fils de BENOÎT, & de *Marie de Parfouru*, épousa *Marguerite de Carbonnel*, Dame de Clermont, & en eut : — 1. HENRI, qui suit; — 2, 3 & 4. THOMAS, JEAN & GUILLAUME.

HENRI DE LANOY, Seigneur de Clermont, s'allia, en 1503, avec *Blanche de Vieux*, dont : — MICHEL, qui suit; — & MARIE DE LANOY, femme de *Gabriel de Harcourt*, Bâtard *de Tilly*, fils de *Jacques de Harcourt*, Baron de Beuvron.

MICHEL DE LANOY, Seigneur de Clermont, épousa, le 19 Octobre 1539, *Guillemine de Ruppierre*. Leurs enfans furent : — 1. JACQUES, qui suit; — 2. & ROBERT, marié à *Isabeau Regnier*, de laquelle il eut trois fils, sçavoir : — GUILLAUME; — JACQUES, allié avec *Françoise le Comte*; — & ROBERT DE LANOY, tous trois dénommés dans des Lettres de dérogeance en 1621.

JACQUES DE LANOY, Seigneur de Clermont, eut de *Jeanne Frontin*, sa femme : — 1. JACQUES, qui suit; — 2. ROBERT; — 3. & une fille, nommée ANNE.

JACQUES DE LANOY, II. du nom, Seigneur de Clermont, épousa, l'an 1648, *Jeanne Caillou*. On ignore s'il en eut postérité, faute de *Mémoire*. Les armes : *d'argent, à l'aigle de sable*.

* LANQUES, dans le Bassigny en Champagne. Terre, Seigneurie & ancienne Baronnie, portée en mariage, l'an 1412, par *Isabelle*, fille & héritiere de *Jean*, Baron *de Lanques*, & d'*Isabelle de Bessey*, à *Louis de Choiseul*, Baron de Clémont. *Voyez* CHOISEUL.

Vers la fin du XVIe siécle, la Baronnie de *Lanques* fut acquise par *Hanus de Berman*, Seigneur d'Uzemain & d'Isché en partie; & *N... de Berman*, Baronne de Lanques, Dame d'Offroicourt, (fille unique de *Louis-Claude de Berman*, Baron de Lanques, Seigneur d'Uzemain & d'Offroicourt, & d'*Elisabeth de Serocourt*,) l'a portée à son mari CLAUDE-GODEFROY DE CHANDON, Seigneur de Briaille, duquel elle eut : — N... DE CHANDON-DE-BRIAILLE, Brigadier des Armées du Roi, mort sans alliance, & N... DE CHANDON DE BRIAILLE, Baron de Lanques, qui épousa *N... Segro*, dont il a eu : — 1. N... DE CHANDON, dit *le Comte de Briaille*, Baron de Lanques; — 2. & N... DE CHANDON, dit *le Chevalier de Briaille*.

LANTAGE : Famille de Champagne, dont il est parlé dans le Nobiliaire de cette Province.

JACQUES DE LANTAGE, fils d'ANTOINE, & de *N... Davoust*, épousa *Elisabeth de Bretel*, de laquelle il eut : — 1. JEAN, qui suit; — 2. CHARLES, Capitaine de Cavalerie au Régiment de Forbin, mort à Gazolo près Mantoue, le 29 Août 1706, & enterré dans l'Eglise paroissiale du même lieu; — 3. CHARLES-CYRUS, Major de Cavalerie du même Régiment, tué à la bataille de Castiglione en Italie, le 9 Septembre 1706, à la tête du second escadron de ce Régiment, commandé par JEAN DE LANTAGE, son aîné : il fut enterré dans l'Eglise de Medoli; — 4. ELISABETH, Chanoinesse de Bouxieres, près Nancy en Lorraine; — 5. MARIE-GABRIELLE, alliée avec *Charles-Joseph de Ravenel*, Chevalier, Seigneur de Jusanvigny, Bailliage de Chaumont en Bassigny, & de *N... de Menardeau*, dont une fille morte au berceau; — 6. & BARBE-MARGUERITE, morte enfant.

Jean de Lantage, Lieutenant-Colonel d'un Régiment de Cavalerie, épousa, le 13 Juin 1695, *Marie-Eliſabeth Achard*, fille de *Guy Achard*, Chevalier, Seigneur Suzerain & Patron de Juvigny, Seigneur de Bonvouloir & de Loyauté, Bailliage d'Alençon, & d'*Anne-Geneviéve de Frebourg*. De ce mariage vinrent : — 1. Omer, Capitaine d'une Compagnie de Cavalerie, mort à Marienbourg en Hainaut, le 12 Avril 1726, dans la 24e année de ſon âge, & enterré dans l'Egliſe paroiſſiale de ce lieu ; — 2. Jean-Louis-Cyr, Lieutenant de Cavalerie ; — 3. Françoise-Emée, morte en Juillet 1724, & enterrée dans l'Egliſe de Saint-Denis de Sezanne en Brie ; — 4 & 5. Elisabeth-Anne & Marie-Geneviéve, dont nous ignorons la deſtinée.

Nous trouvons encore, ſuivant une notice de feu *Piganiol de la Force*, auteur de la deſcription de la France & de Paris, & de pluſieurs autres ouvrages, qui étoit Gouverneur des Pages de M. le Comte *de Toulouſe*, qu'Edmé de Lantage eut pour fils — Nicolas, Antoine & Jean ; il n'y eut qu'Antoine, qui ſe maria. Jean de Lantage eut de *N... Renaud*, un fils naturel, nommé François.

Ce François de Lantage, fort bien élevé par ſon pere, devint Secrétaire de M. de *Pomponne-Bellievre*, premier Préſident du Parlement de Paris. Il le ſervit dans ſes Ambaſſades, acheta une charge de Secrétaire du Roi, ſe maria & eut pour enfans : — 1. Pomponne, qui ſuit ; — 2. François, qui a laiſſé une nombreuſe poſtérité que nous ignorons ; — 3. & une fille, mariée à *N. de Favincourt*, Maréchal des Logis des Mouſquetaires du Roi.

Pomponne de Lantage a été Avocat-Général au Bureau des Finances de Paris, & a eu — N... de Lantage de Sélicourt, Fermier-Général en 1726 ; — & une fille mariée à *N... Broutin*. Les armes de Lantage en Champagne ſont : *écartelé au 1 & 4 de gueules, à la croix d'or ; au 2 & 3 d'azur, au fer de moulin d'argent.*

* LANTENAY : Terre & Seigneurie au Bailliage de Dijon, érigée en *Marquiſat*, par Lettres-Patentes du mois de Juin 1677, en faveur de *Bernard Bouhier*, Préſident au Grand-Conſeil. Ces Lettres furent enregiſtrées au Parlement de Bourgogne le 29 Décembre de la même année, & en la Chambre des Comptes le 8 Janvier 1678. *Voyez* Bouhier.

LANTENNE : Famille noble de Franche-Comté, qui porte pour armes : *de ſable, à la croix d'argent.*

LANTI-DE-LA-ROERE. Maiſon d'Italie, ſur laquelle, faute de *Mémoire*, nous ne pouvons donner qu'une notice, d'après les Grands Officiers de la Couronne, *Tome IX, pag.* 294.

Hippolite Lanti de la Roere, Duc de Bonmars, eut de *Chriſtine d'Altemps*, ſon épouſe, morte en 1712 :

Antoine Lanti de la Roere, Duc de Bonmars, Prince de Belmont, Marquis de la Roche-Sinibalde, nommé Chevalier de l'Ordre du Saint-Eſprit en 1696, ſur ſes preuves admiſes, & mort à Rome le 5 Mai 1716. Il avoit épouſé, en Novembre 1682, *Louiſe-Angélique de la Tremaille*, ſœur de la Princeſſe *des Urſins*, & fille de *Louis de la Tremoille*, Duc de Noirmouſtier, & de *Renée-Julie Aubery*, dont il eut : —— 1. Louis, qui ſuit ; —— 2. Alexandre Lanti de la Roere, Prince de la Roche-Sinibalde ; — 3. Frédéric, Chevalier ; — 4. & Marie-Anne-Césarine Lanti de la Roere, mariée, en Juin 1712, à *Jean-Batiſte-Joſeph de Croy*, Duc d'Havré.

Louis Lanti de la Roere, Prince de Belmont, a épouſé *Anne Vaini*, veuve de *N...*, Comte *de Litto*, Milanois, & fille de *Guido Vaini*, Prince de Cantaloupe, Chevalier des Ordres du Roi, & d'*Anne Ceuli*. Les armes : *d'azur, à 3 aigles d'or en faſce.*

LANTIN, en Bourgogne : Famille diſtinguée dans la Robe, & dont pluſieurs

de ce nom ſe ſont rendus célebres dans la République des Lettres, ſur-tout

Jean-Batiste Lantin, né à Dijon le 9 Novembre 1620, fils de Jean-Batiste Lantin, Conſeiller au Parlement de Bourgogne, né à Châlons-ſur-Saone, le 13 Décembre 1572, qui eut pluſieurs enfans d'*Anne Ocquidem*, ſon épouſe, fille de *Bénigne Ocquidem*, Conſeiller au Parlement, & qui lui réſigna ſa charge. Voyez *Moréri*, au mot Lantin. Les armes : *d'azur, à la couleuvre d'argent, au chef d'or.*

* LAON. Ville ancienne, Capitale du Laonois, dont l'Evêque eſt Duc & Pair de France. On prétend que ce fut Hugues-Capet qui fit Duc & Pair de France *Adalberon*, Evêque de cette Ville, pour lui avoir livré *Charles*, Duc *de Lorraine*, le dernier des Princes de la race *Carlovingienne*. L'Evêque & Duc de Laon porte la Sainte-Ampoule au Sacre de nos Rois. Cet Evêché faiſoit partie du Diocèſe de Reims. Il fut établi vers l'an 497, par Saint-Remi, qui mit à Laon *Saint-Genebaud* pour premier Evêque. M. le Cardinal *de Rochechouart*, nommé à cet Evêché en 1741, eſt le 80e. Il eſt porté dans une Charte, de l'an 1225, que Louis *le Gros*, Roi de France, donna à *Barthelemi de Vir*, Evêque de Laon, les *Vidamé* & *Prévôté* du Laonois, à condition que lui & ſes ſucceſſeurs Evêques ne pourroient mettre ces dignités hors de leurs mains ou les ſéparer de leur Egliſe ; mais après la mort de ce Prince, *Barthelemi de Vir*, peu jaloux de ſa promeſſe, conféra le *Vidamé* du Laonois à un Seigneur du pays, nommé *Gerard de Clacy*, enterré dans le Cimetiere de Saint-Vincent de Laon.

Il eut d'*Adeline*, ſon épouſe, une fille unique, nommée — *Sarrazine de Clacy*, qui porta le nom, les armes & la terre de Clacy, ainſi que le Vidamé de Laon à un Chevalier appellé *Hector*. De ce mariage vinrent : — *Gerard* & *Raoul de Clacy*. — *Gerard*, II. du nom, Seigneur *de Clacy*, Vidame de Laonois, épouſa une Demoiſelle, nommée *Mahault*, de laquelle il eut : — *Gobert* & *Gerard de Clacy*, l'un après l'autre Seigneurs de Clacy & Vidames de Laonois. — *Gerard*, III. du nom, Seigneur *de Clacy*, & Vidame de Laonois, eut de *Marie*, ſon épouſe, deux fils & une fille. L'aîné fut *Gerard de Clacy*, IV. du nom, Vidame de Laonois, qui mourut ſans enfans. — *Baudouin*, I. du nom, laiſſa de ſa femme qu'on ne connoît point, — *Baudouin* & *Marie*. — *Baudouin*, II. du nom, Seigneur *de Clacy*, Vidame de Laonois, vivoit en 1301 & 1327. Il laiſſa une fille unique, nommée — *Marie de Clacy*, héritiere de tous ſes biens qu'elle porta à ſon mari *Hugues de Châtillon*, Seigneur de Roſoy, fils de *Gaucher de Châtillon*, Comte de Porcean, Connétable de France, & d'Isabelle de France. Depuis la derniere entrée ſolemnelle que fit, le 11 Juin 1621, *Benjamin de Brichanteau*, Evêque & Duc de Laon, le Vidamé de Laonois a été réuni à l'Egliſe de Laon, de laquelle il avoit été ſéparé.

Du tems de la ſeconde race de nos Rois, la ville de Laon portoit le titre de *Comté*. Dans les IXe & Xe ſiécles, elle devint une des plus conſidérables places du Royaume, non-ſeulement par ſa ſituation ; mais encore par la demeure ordinaire qu'y firent les Rois Charles *le ſimple*, Louis *d'Outremer*, Lothaire, Louis V, & Hugues-Capet. Leur Palais eſt occupé aujourd'hui par les Cordeliers, auxquels Saint-Louis le donna, & on le nomme encore actuellement la vieille Cour du Roi.

LAPORTE : Ancienne Nobleſſe du Querci, originaire de Figeac, où elle a occupé les premiers emplois. La preuve en eſt, que l'écuſſon de ſes armes ſe trouve ſur les plus anciens édifices de cette Ville.

La branche aînée (Seigneurs de *Puy-la-Garde* en Querci) s'eſt éteinte en 1758. Il ne ſubſiſte plus que la branche des Seigneurs *de Larnagol*, dont nous ne pouvons donner la filiation que depuis

Guillaume de Laporte, iſſu de la branche aînée, qui laiſſa de noble *Marie de Ferrier*, ſon épouſe, entr'autres enfans :

Pierre de Laporte, lequel, par acte du 16 Décembre 1638, fit l'acquiſition de la Terre & Baronnie de Larnagol, dont dépendent les Paroiſſes de Saint-Chel & de Sauſac. Il épouſa, le 15 Février 1643, *Iſabelle de Saugnac-de-Belcaſtel*, fille de *Bertrand de Saugnac-de-Belcaſtel*, Seigneur de Berganti, & de *Françoiſe de Peyronenc-de-Saint-Chamuran*, dont :

Félix de Laporte, Seigneur, Baron de Larnagol, Seigneur de Saint-Chel, Sauſac, le Poujols, né à Figeac le 2 Septembre 1651, Capitaine de Chevaux-Légers au Régiment de Calvo en 1674, & reçu Chevalier d'honneur de la Cour des Aides de Montauban en 1709, lors de la création deſdites charges. Il avoit épouſé, le 27 Juillet 1668, *Marie de Viguier*, fille de Meſſire *Jean de Viguier-de-Frauſt*, Seigneur de Souillols & de Giniez, Préſident en la Cour des Aides & Finances de Guienne, & d'*Antoinette de Dinetty*. De ce mariage vinrent : — 1. Jean, qui ſuit ; — 2. Antoine, Capitaine d'Infanterie, bleſſé au ſiége de Turin, & mort ſans poſtérité ; — 3. & Marie-Madelene, alliée, le 15 Mai 1709, avec *Jean-Joſeph de Corneli*, Seigneur de Camboulit, de Cambe & de Bouſſac.

Jean de Laporte, Seigneur, Baron de Larnagol, reçu Chevalier d'honneur en la Cour des Aides de Montauban, épouſa, par contrat du 4 Mars 1709, *Foy-Marie le Blanc*, fille de noble *Pierre le Blanc*, Seigneur de Treſpoux, & de *Marguerite Baudus*, dont : — 1. Jean-Joseph, reçu Chevalier d'honneur en la Cour des Aides de Montauban, en Avril 1733, mort ſans avoir été marié ; — 2. Etienne-Alexandre, qui ſuit ; — 3. Joseph-Antoine, né le 13 Mars 1729, Capitaine dans le Régiment de Bourbonnois, Infanterie ; — 4. & Madelene, née le 3 Mars 1711, mariée, par contrat du 27 Juin 1737, à *Jean de Montaigu*, Seigneur de Cremps & Boulnac.

Etienne-Alexandre de Laporte, Seigneur, Baron de Larnagol, Saint-Chel, Sauſac & Poujols, né le 3 Août 1722, a ſervi pluſieurs années dans le Régiment de Bigorre, Infanterie, & a été reçu, en 1738, ſur ſes preuves faites en 1737, devant le Juge d'armes de France (*M. d'Hozier*), Chevalier d'honneur en la Cour des Aides de Montauban. Il a épouſé, par contrat du 5 Mai 1752, *Jeanne-Joſephe de Lantrom*, fille de feu Meſſire *Jacques de Lantrom*, Seigneur de Saint-Hubert, Bruyeres, &c. & de Dame *Jeanne de Landom-Sauvat*. Il y a de ce mariage, en 1774, un garçon & deux filles.

Les armes : *d'azur, à une Croix de Calvaire d'or, mouvante de la pointe de l'écu, & ſoutenue par deux poteaux auſſi d'or, poſés en forme de chevron ; au chef couſu de gueules, chargé d'un croiſſant d'argent poſé entre deux étoiles d'or.*

LARA. *Voyez* Narbonne-Lara.

LARBOUILLARD DU PLESSIS. Famille noble, dont étoit

Louis-François Larbouillard-du-Plessis, Meſtre-de-Camp de Cavalerie, & ancien Maréchal-des-Logis de la premiere Compagnie des Mouſquetaires de la Garde ordinaire, mort à l'Hôtel, rue du Bacq, dans un âge avancé, le 25 Septembre 1738. Il s'étoit retiré du ſervice le 1 Juillet précédent, & avoit été récompenſé d'une penſion de 1500 liv. & d'une ſomme de 30000 liv. *Mercure de France*, du mois d'Octobre 1738, *pag.* 2302.

L'ARCHER, autrefois l'Archier. Ancienne Nobleſſe de Bretagne, qui n'a rien de commun avec celle de Paris, dont nous parlerons ci-après.

Les Seigneurs de ce nom, en Bretagne, ont dans tous les tems ſervi avec diſtinction les Ducs leurs Souverains, & depuis la réunion de ce Duché à la Couronne de France, pluſieurs ſont morts à ſon ſervice, & en commandant les troupes Françoiſes. Suivant les Regiſtres de la Chambre établie par le Roi, en date du mois de Janvier 1669, pour la réformation de la Nobleſſe du Pays & Duché de Bretagne,

ſa nobleſſe remonte à 400 ans, quoiqu'on trouve bien auparavant dans les Regiſtres des Paroiſſes, les actes civils, les preuves de nobleſſe conſignées dans les dépôts publics, des perſonnes du nom de L'ARCHER, ou L'ARCHIER, qui faiſoient profeſſion des armes.

On trouve, en 1171, un PIERRE L'ARCHER, Chevalier & Capitaine de 100 hommes d'armes, ſous le regne de *Conan IV*, Duc de *Bretagne*, dit *le Petit*, tué en défendant la ville de Fougere contre les Anglois. L'origine de cette ancienne Famille, comme beaucoup d'autres, ſe perd dans l'obſcurité des tems.

JEAN L'ARCHER, Chevalier, qui vivoit en 1427, eut de ſa femme, dont on ignore le nom : — PIERRE L'ARCHER, pere d'un autre PIERRE L'ARCHER, noble d'ancienne extraction, qui partagea avec ſes ſœurs. — OLIVIER & JEAN L'ARCHER, ainſi qu'ABEL & ROSE L'ARCHER, vivoient en 1430.

PIERRE L'ARCHER, vivant en 1473, eut pour femme *Perinne de Beluand*, de la Maiſon *d'Avaugour*, de laquelle vinrent, entr'autres enfans : — OLIVIER, qui ſuit ; — & GUILLAUME, qui partagea avec ſon frere aîné la ſucceſſion de *Perinne de Beluand*, leur mere.

OLIVIER L'ARCHER, Chevalier, obtint du Roi LOUIS XII, en 1500, le titre de *Comte*, pour des ſervices que ce Prince en avoit reçus, n'étant que Duc d'Orléans. Il épouſa *Marie de Boiſglé*, dont : — GUILLAUME & FRANÇOISE L'ARCHER.

FRANÇOIS L'ARCHER, Chevalier, épouſa *Françoiſe le Prêtre*. Ils laiſſerent en bas-âge

FRANÇOIS L'ARCHER, dont GUILLAUME L'ARCHER, Seigneur de la Tourbourdin, ſon oncle, fut déclaré tuteur le 26 Janvier 1562.

FRANÇOIS L'ARCHER, né le 14 Septembre 1600, fut tuteur de MATHURIN, ſon neveu, qui renonça, le 30 Janvier, à la ſeconde communauté de *Roberte de Trebulan*, ſa mere, laquelle ſe remaria à *Sir Jean du Lieu*. Il épouſa *Flavie de Queheon*, après le décès de JEAN & de JULIEN, ſes aînés, & partagea, comme aîné, la ſucceſſion de ſes pere & mere, avec FRANÇOIS, ſon frere, & FRANÇOISE, ſa ſœur.

JEAN L'ARCHER, Seigneur de Triogat, fils aîné de FRANÇOIS L'ARCHER & de *Françoiſe Blondeau*, épouſa, par contrat du 2 Décembre 1632, *Madelene Rioux de Brambuant*, Dame de Gravelle & autres lieux, dont il eut : — JEAN-FRANÇOIS L'ARCHER, né le 19 Janvier 1645 ; — & JEAN-BATISTE-PIERRE, né le 24 Juin 1664.

JEAN L'ARCHER comparut les 17 & 21 Septembre 1668, au Greffe de la Chambre établie par le Roi pour la réformation de la Nobleſſe du pays & Duché de Bretagne, avec BARTHELEMI L'ARCHER, *Barbe de Lewel*, Dame de Chirſel, veuve de GUILLAUME L'ARCHER, mere & tutrice de JOSEPH & de JEAN L'ARCHER ; & ſur les degrés de leurs ayeux qu'ils produiſirent, ils furent maintenus dans leur nobleſſe, & reconnus pour être d'*ancienne & noble extraction*.

BARTHELEMI L'ARCHER, frere aîné de GUILLAUME, ſe préſenta encore pour lui, pour JOSEPH & JEAN L'ARCHER, enfans mineurs de feu GUILLAUME, & teſta le 12 Mai 1672. JEAN L'ARCHER, qui avoit le titre de *Colonel de Dragons*, fut tué à la bataille de Villa-Vicioſa.

FRANÇOIS L'ARCHER eut, de ſon mariage avec *Théreſe Merelle* : — 1. PIERRE L'ARCHER, Seigneur du Bois du Loup ; — 2. GRATIEN, Recteur & Prieur de Moncontour ; — 3. ISIDORE, qui ſuit ; — 4. & JOSEPH-MARIE L'ARCHER. Après la mort de JEAN-FRANÇOIS, cette *Théreſe Merelle* & ſes enfans firent le partage de ſa ſucceſſion le 9 Avril 1712.

ISIDORE L'ARCHER, dit *le Chevalier du Bois-du-Loup*, épouſa, le 20 Mai 1719, *Marie-Anne Gaillard*, dont :

JEAN-CHRISOSTÔME L'ARCHER, Seigneur de la Touraille, né le 5 Avril 1720, dit *le Comte de la Touraille*, Chevalier de S. Louis, & Meſtre-de-Camp de Cavalerie. Il a épouſé, 1°. le 9 Mai 1739, *Jeanne-Françoiſe le Douarin*, d'une Maiſon de Bretagne, alliée aux Maiſons de *Rohan* & de *Rieux* ; & 2°. le 6 Février 1759, Demoiſelle *Marguerite-Louiſe Patiot*, fille de *Jean-Batiſte Patiot*, ancien Tréſorier des Armées du Roi, & d'*Anne Larmina*. Du premier lit il a eu : — 1. ISIDORE-FRANÇOIS,

né le 12 Mai 1740, tué en 1759, sur la Frégate *la Calipso*, étant employé en qualité d'Enseigne de Vaisseaux, laquelle défendoit aux Anglois l'entrée de la riviere de Brest; — 2. Joseph-Jean-Chrisostôme, né le 24 Avril 1741, Enseigne de Vaisseaux du Roi; — 3. Marie-Françoise-Emilie, née le 27 Avril 1742, morte à Saint-Cyr en 1747; & du second lit: — 4. Louis-Joseph-Antoine, né le 2 Octobre 1760, tenu sur les Fonts de batême par S. A. R. M. le Prince *de Condé*; — 5. & Louis-Esprit-Juvenal l'Archer, né le 25 Décembre 1767.

A toutes les preuves que ceux de ce nom ont données à la Chambre établie par le Roi, on peut encore ajouter celles de plusieurs Gentilshommes des plus qualifiés de la Province, qui, par un écrit signé du 8 Janvier 1749, ont attesté que Jean-Chrisostôme l'Archer, Chevalier, Seigneur de la Touraille, étoit d'une des plus anciennes Noblesses de la Province de Bretagne. Les titres de cette Famille sont déposés à la Chambre des Comptes & au Greffe du Parlement de Bretagne, & dans les Archives de la Maison de *Langan-Bois-Fevrier*, dans laquelle la branche aînée de la famille de l'Archer est tombée en quenouille. Tout ceci est encore certifié par le Juge d'armes de France. Elle porte: *de gueules, à 3 fléches d'argent empennées, la pointe en bas*, 2 & 1.

LARCHER: Autre Famille originaire de Paris, qui s'est distinguée par les places honorables qu'elle a occupées successivement dans la Magistrature, & remonte, dans *Moréri*, par filiation suivie, à

I. N... Larcher, qui, sous le regne de Charles VII, étoit Lieutenant de *Simon Morhier*, Prévôt de Paris, en 1427 ou 1429. Il fut pere de:

II. Pierre Larcher, I. du nom, vivant en 1460, lequel eut pour fils:

III. Simon Larcher, Conseiller de la ville de Paris en 1502. Il eut de sa femme, dont le nom est aussi ignoré: — 1. Benoît, qui suit; — 2. & Gervais, aussi Conseiller de la ville de Paris en 1533, pere de Guillaume, qui exerça la même charge en 1543, & eut de *Madelene Hennequin*, son épouse: — Guillaume & Jeanne Larcher, morts sans postérité.

IV. Benoît Larcher, Conseiller du Roi & Général en sa Cour des Aides le 13 Octobre 1508, épousa, le 12 Janvier 1515, *Marthe Gilbert*, fille de *Jean*, Seigneur de Villeron, Correcteur des Comptes, & de *Françoise Brinon*, dont: — 1. Michel, qui suit; — 2. Claude, auteur d'une branche rapportée ci-après; — 3. Marie, alliée à *Guillaume du Moulinet*, Procureur-Général de la Chambre des Comptes & de la Cour des Aides en 1551; — 4. & Françoise, femme d'*Eustache Allegrain*, Seigneur d'Herbelay-sur-Seine, Correcteur des Comptes le 11 Mars 1537.

V. Michel Larcher, I. du nom, Seigneur d'Olisy, Bojacourt, Nogent, le Chemin, &c. reçu Conseiller de la Cour des Aides le 4 Janvier 1548, Conseiller au Parlement le 26 Janvier 1554, Super-Intendant de la Généralité de Lyon en 1569, & Président des Enquêtes le 5 Novembre 1570, mourut le 14 Décembre 1581, ainsi qu'il est justifié par l'extrait des Registres du Parlement, du 18 du même mois, lequel, pour honorer sa mémoire, (& en considération de ses grands services & de la généreuse mort de Claude Larcher, son frere), se trouva en corps à son service; & par son épitaphe en l'Eglise des Chanoines Réguliers de Sainte-Croix de la Bretonnerie à Paris, lieu de la sépulture de sa Famille. Michel Larcher avoit épousé *Madelene de Barillon*, fille d'*Antoine*, Seigneur de Murat, & de *Perette Olivier*. Leurs enfans furent: — 1. Pierre, qui suit; — 2. François, tige des Seigneurs de Bojacourt & de Pocancy, rapportés ci-après; — 3. Marthe, mariée à *Guillaume Goussault*, Seigneur du Chesne, Conseiller au Parlement en 1580; — 4. & Madelene, femme, le 23 Mai 1588, de *Germain Texier*, Seigneur de Grandvilliers, Maître des Comptes.

VI. Pierre Larcher, II. du nom, Seigneur d'Olisy, &c. Maître des Comptes le 17 Février 1588, Conseiller ordinaire du Roi en tous ses Conseils d'Etat & Privé, & direction de ses Finances, le 12 Août 1623, avoit épousé, le 27 Août 1554, *Jeanne de Lyon*, de laquelle il eut pour fils unique:

VII. Michel Larcher, II. du nom, Marquis d'Eſternay, Baron de Reveillon, la Fortelle, d'Oliſy, Bojacourt, &c. Il fut reçu Conſeiller au Parlement le 5 Janvier 1618, Secrétaire ordinaire de la Chambre du Roi le 21 Janvier 1619, Maître des Requêtes le 15 Juillet 1623, Préſident de la Chambre des Comptes le 13 Mai 1626, Conſeiller du Roi ordinaire en tous ſes Conſeils d'Etat & Privé, & direction de ſes Finances, le 10 Novembre 1629. Il épouſa, 1°. *Anne de Flexelles*, dont il n'eut point d'enfans; & 2°. *Marie Merault*, fille de *Claude*, Seigneur de la Foſſée, Maître des Comptes le 20 Juillet 1594, & de *Jeanne le Comte de Montauglan*. Du ſecond lit vinrent: — 1. Pierre, qui ſuit; — 2. Germain, Prieur de Saint-Gaon en Champagne, Conſeiller-Clerc au Parlement le 17 Mai 1658; — 3. Michel, Marquis d'Oliſy, &c. Maître-d'Hôtel ordinaire du Roi le 15 Décembre 1645, Enſeigne des Gendarmes de la Compagnie du Maréchal *de Schulemberg*, le 11 Novembre 1653, Capitaine & Major du Régiment de Picardie en 1654, Grand-Bailli d'Epée de Vermandois le 18 Janvier 1666, & Capitaine des Chaſſes en Champagne le 28 Février 1667. Il eſt mort le 15 Novembre 1709, ſans enfans de *Françoiſe Martin*, & de *Simonne de Blanchebarbe*, ſes deux femmes; — 4. Marie, épouſe de *Nicolas le Camus*, Procureur-Général & depuis premier Préſident de la Cour des Aides en 1672; — 5. & Geneviéve, mariée à *Edouard Colbert*, Marquis de Villacerf & de Payens, premier Maître-d'Hôtel de la Reine Marie-Thérese d'Autriche & de Madame la Dauphine, & Surintendant général des bâtimens du Roi. Elle eſt morte en 1709.

VIII. Pierre Larcher, III. du nom, Marquis d'Eſternay, Baron de Reveillon, de Baye, de la Fortelle, d'Ormoy, Villevenard, Joches, Tallus, Banay, &c. reçu Conſeiller au Grand-Conſeil en Mars 1652, Préſident de la Chambre des Comptes le 10 Juillet 1654, & Conſeiller du Roi en tous ſes Conſeils d'Etat & Privé, & direction de ſes Finances, eſt mort le 14 Novembre 1712. Il avoit épouſé, le 15 Juin 1654, *Françoiſe Mangot*, morte en 1662, fille d'*Anne Mangot*, Seigneur de Villarceau, Conſeiller d'Etat & Doyen des Maîtres des Requêtes, & de *Marie Phelypeaux*, & petite-fille de *Claude Mangot*, Garde des Sceaux de France. De ce mariage il eut: — 1. Michel, qui ſuit; — 2. Pierre-Germain, Chevalier de Malte en 1664, mort en 1682; — 3. & Marie-Anne, épouſe de *Jacques Pollart*, Seigneur de Villequoy, &c. Conſeiller au Parlement le 4 Septembre 1671, morte en Janvier 1688.

IX. Michel Larcher, III. du nom, Marquis d'Oliſy, Bojacourt, Nogent, le Chemin, Baron de Baye, Ormoy, Villevenard, Joches, Tallus, Banay, &c. Conſeiller au Grand-Conſeil le 24 Septembre 1681; Grand Rapporteur en Chancellerie le 19 Mars 1682; Maître des Requêtes le 23 Février 1687; Commiſſaire de la Chambre Souveraine pour la réformation de la Juſtice aux grands jours le 11 Août 1688; Intendant de la Généralité de Rouen le 25 Février 1690, puis de celle de Champagne le 24 Décembre 1691; Conſeiller du Roi en tous ſes Conſeils & Préſident en la Chambre des Comptes, ſur la démiſſion de ſon pere, le 17 Février 1700, eſt mort le 9 Avril 1715. Il avoit épouſé, 1°. par contrat du 5 Mars 1685, *Gabrielle Rioult de Douilly*, fille de *Pierre*, Seigneur *de Douilly*, Curſay, Eſtouy, &c. & de *Marie Métayer*, depuis remariée au Marquis *de l'Hôpital*, Gouverneur de Toul; & 2°. *Marguerite le Cornier*, ſans enfans. Du premier lit il en eut cinq, dont trois morts en bas-âge: les deux reſtans furent: — Pierre, qui ſuit; — & Marie-Louise Larcher, alliée, en 1712, à *Antoine Galliot*, Marquis *de Saint-Chamans*, de Mezieres & de Montaiguillon, Comte du Peſcher, Meſtre-de-Camp du Régiment Royal-Etranger, Brigadier, puis Maréchal des Camps & Armées du Roi, Lieutenant de ſes Gardes-du-Corps, Gouverneur de Puy-Laurens & Grand-Bailli d'épée de Sezanne: il eſt mort en 1731, & ſa veuve le 5 Décembre 1751, dans ſon Château de Villenaux en Champagne. De ce mariage ſont iſſus pluſieurs enfans, entr'autres, deux garçons & une fille vivans. Voyez Saint-Chamans.

X. Pierre Larcher, IV. du nom, Marquis d'Arcy & Vindecy, Seigneur d'Avrilly en Bourgogne, Conſeiller au Châtelet le 23 Mars 1709, Grand-Bailli d'épée de Vermandois après la mort de Michel Larcher, Marquis d'Oliſy,

ſon grand-oncle, en 1710; Conſeiller au Parlement de Paris en 1712; Préſident de la Chambre des Comptes en 1715, mort le 17 Juillet 1724, à 37 ans, avoit épouſé, le 12 Juillet 1712, *Marie-Anne de Jaucen*, fille de *Jean-Martial*, Seigneur & Baron de Crône & de Noiſy-ſur-Seine, & de *Marguerite de la Live*, dont: — 1. MICHEL, qui ſuit; — 2. PIERRE-MARTIAL, né le 19 Juillet 1716, mort en bas-âge; — 3. & MARIE-MARGUERITE LARCHER, née le 2 Décembre 1721, mariée, en 1740, à *François-Armand des Montiers*, Seigneur & Baron de Mérinville, la Liviniere & Ferals en Languedoc, Gouverneur de Narbonne & Port de la Nouvelle, Baron des Etats de Languedoc, Meſtre-de-Camp de Cavalerie & Sous-Lieutenant d'une Compagnie de Gendarmerie.

XI. MICHEL LARCHER, IV. du nom, né le 4 Mars 1714, Marquis d'Arcy & Vindecy, Seigneur d'Avrilly & autres lieux, Conſeiller au Parlement le 13 Mai 1735, Maître des Requêtes le 27 Janvier 1741, a épouſé, le 20 Décembre 1735, *Jeanne-Lazare Thiroux-de-Villercy*, morte le 10 Novembre 1754, fille de *Claude Thiroux-de-Villercy*, Seigneur d'Ouarville & Villemeſle, Conſeiller au Grand-Conſeil, & de *Marie-Anne le Meignan*. Il en a eu: — 1. PIERRE, né en Octobre 1736, mort en Mai 1742; — 2. MARIE-LOUIS-MICHEL, né en Janvier 1738, mort en Septembre 1739; — 3. PIERRE-NICOLAS, né en Octobre 1742, mort en Février 1750; — 4. MICHEL-FRANÇOIS-LOUIS, né le 12 Octobre 1754, vivant en 1773; — 5. ANNE-ADÉLAÏDE, née en Février 1744, morte en Juillet même année; — 6. & MARIE-PHILIBERTE LARCHER, morte en Juillet 1750, trois jours après ſa naiſſance.

Seigneurs de BOJACOURT *&* POCANCY.

VI. FRANÇOIS LARCHER, fils puîné de MICHEL, I. du nom, & de *Madelene de Barillon*, Seigneur de Bojacourt, &c. fut reçu Maître des Comptes le 4 Février 1606. Il épouſa *Claude Godet*, Dame de Pocancy, fille de *François Godet*, Correcteur des Comptes, & de *Marguerite Molé*, dont: — 1. EDOUARD, qui ſuit; — 2. N... LARCHER, Abbeſſe de Criſenon en Bourgogne; — 3. MADELENE, mariée à *Jean le Clerc*, dit *Cottier*, Marquis d'Aulnay; — 4. & MARIE, femme, le 28 Avril 1642, de *Jean de Gourgue*, Marquis d'Aulnay, Comte de Vayres, Préſident à Mortier du Parlement de Bordeaux. Voyez GOURGUE, *Tome VI* de ce Dictionnaire.

VII. EDOUARD LARCHER, Seigneur de Bojacourt & de Pocancy, reçu Conſeiller au Grand-Conſeil le 4 Septembre 1636, épouſa *Gabrielle de Loubert*, de laquelle il eut: — 1. JEAN-BATISTE, qui ſuit; — 2. JEAN, Seigneur de Pocancy, Conſeiller au Grand-Conſeil, mort ſans poſtérité; — 3. & MARIE, Abbeſſe de Vinetz, à Châlons en Champagne.

VIII. JEAN-BATISTE LARCHER, Seigneur de Pocancy, &c. Conſeiller de la Cour des Aides le 16 Mars 1675, mort en 1692, laiſſa de *Marie le Clerc*, ſon épouſe: — 1. PIERRE, qui ſuit; — 2. MADELENE, mariée, ſans enfans, à *Charles-Joſeph de Fortia*, Conſeiller au Parlement le 28 Avril 1698, & depuis Conſeiller d'honneur & chef du Conſeil de M. *le Duc*; — 3. & MARIE, Abbeſſe de Vinetz.

IX. PIERRE LARCHER, Seigneur de Pocancy, reçu Conſeiller au Parlement le 2 Juillet 1704, mort le 19 Février 1706, âgé de 25 ans, avoit épouſé, le 27 Avril 1703, *Anne-Thérèſe Hebert*, fille d'*André-Pierre Hebert*, Seigneur de Buc, Maître des Requêtes. Elle s'eſt remariée, le 23 Novembre 1718, à *Anne-François Talon*, ancien Capitaine aux Gardes-Françoiſes, & eſt morte le 3 Octobre 1733, âgée de 51 ans, laiſſant de ſon premier mari:

ANNE LARCHER, née poſthume le 6 Mars 1706, mariée, le 24 Mai 1717, à *Marc-Pierre de Voyer de Paulmy*, Comte d'Argenſon, lors Maître des Requêtes, depuis Miniſtre & Secrétaire d'Etat de la Guerre, dont deux fils. *Voyez* VOYER. Elle eſt morte à Paris le 14 Avril 1754, âgée de 58 ans.

Troisieme Branche.

V. CLAUDE LARCHER, I. du nom, ſecond fils de BENOÎT, & de *Marthe Gilbert*,

bert, reçu Conſeiller de la Cour des Aides, enſuite Conſeiller du Parlement le 30 Décembre 1567, puis Conſeiller de Grand'Chambre, fut à l'âge de près de 70 ans, victime de ſa fidélité pour ſon Roi & ſa Patrie, ayant été honteuſement exécuté pendant la Ligue, par la *faction des Seize*, au commencement du regne de HENRI IV, avec *Barnabé de Briſſon*, Préſident du Parlement, & *Jean Tardif*, Conſeiller au Châtelet le 15 Novembre 1591. Il fut enterré dans l'Egliſe des Chanoines Réguliers de Sainte-Croix de la Bretonnerie, où l'on voit ſon épitaphe. Il avoit épouſé *Marie Courtin*, fille de *Guillaume*, Seigneur du Bois-Roſay, & d'*Anne le Cirier*, dont: — 1. CLAUDE, qui ſuit; — 2. ANDRÉ, Conſeiller au Parlement, mort ſans enfans; — 3. MICHELLE, mariée à *Jérôme Creſpin*, Conſeiller au Parlement, & depuis Préſident des Enquêtes le 26 Mai 1596; — 4. & MARIE, femme d'*Antoine d'Epinoy*, Conſeiller de Grand'Chambre en 1583.

VI. CLAUDE LARCHER, II. du nom, Conſeiller au Parlement le 17 Décembre 1598, épouſa *Marie le Picard*, fille de *Jean le Picard*, & de *Louiſe Brebar*. Leurs enfans furent: — JEAN, qui ſuit; — & LOUISE, mariée à *Barthelemi de Maſcranni*, Lieutenant-Général de la Maiſon de GASTON DE FRANCE, Duc d'Orléans.

VII. JEAN LARCHER, Maître-d'Hôtel & Secrétaire des Commandemens de MADAME, Ducheſſe d'Orléans, avoit épouſé *Anne Foullé*, fille de *Jean Foullé*, Maître des Requêtes, & de *Marie Charron*, dont: — ANDRÉ & EDMÉE, morts ſans enfans; — & LOUISE LARCHER, femme de *François Lottin*, Seigneur de Saint-Per-Avy & de Charny, Préſident de la Cour des Aides le 31 Août 1675: ainſi cette branche eſt éteinte.

Les armes: *d'azur, au chevron d'or, accompagné de 2 roſes en chef & d'une croix patriarchale d'argent en pointe.*

LARCHIER, Ecuyer, Seigneur de Martainville, Election de Caen en Normandie. C'eſt une ancienne Nobleſſe, qui porte pour armes: *d'argent, au porc épic de ſable.*

* LARÉ ou LAREY: Terre & Seigneurie ſituée dans le Bailliage d'Alençon, & qui a paſſé dans la Maiſon d'*Achey*, par le mariage

D'ALIX, Dame DE LARÉ, fille de THOMAS, Seigneur DE LARÉ & d'Eſcures, & de *Jeanne de Silly*, avec *Pierre*, Seigneur *d'Achey*, fils de *Jean*, Seigneur d'Achey, dit *le Galois*, & d'*Iſabeau de Harcourt*. Cette Terre a donné ſon nom à une ancienne Nobleſſe, établie en Normandie & en Allemagne.

On trouve dans les Archives de l'Abbaye de Saint-Martin de Séez, qu'OLIVIER, Seigneur DE LARÉ, fils de NICOLAS, Seigneur du même lieu, donna à ce Monaſtere le patronage de Semale, de Congé, de Saint-Pierre, de la Chapelle, de N. D. de Bouillon & de Saint-Germain du marché de Séez, donation qui fut confirmée, en 1207, par *Silveſtre*, Evêque de Séez. — L'Echiquier de Normandie, de l'an 1347, parle de ROLAND ou ROULLAND DE LARÉ, Chevalier. — Les Regiſtres de la Chambre des Comptes de Paris, contiennent un rôle de l'an 1326, dans lequel eſt employé OLIVIER DE LARÉ, poſſédant des biens avec *Robert de Courcy* & *Nicolas de Mallemains*, & dans le nombre des Chevaliers Bacheliers eſt employé ROBERT DE LARÉ. — Un rôle de la Chancellerie de Normandie fait connoître que LOUIS DE LARÉ, Chevalier, vivoit, en 1420, avec *Agnès de Grainville*, ſon épouſe, & qu'ils furent maintenus dans leurs biens par HENRI V, Roi d'Angleterre, qui s'étoit emparé de la Normandie.

HECTOR DE LARÉ étoit Maître-d'Hôtel de la Reine de France en 1428. — JEAN DE LARÉ, Seigneur du Meſnil-Guerard, eut de *Perrette de Tournebu*, ſon épouſe, Dame de Franqueville, une fille mariée à *Jean de Longaunay*, Seigneur d'Amigny, Chambellan de LOUIS XI. — Il y a un Arrêt de l'Echiquier, donné en 1424, entre JEANNE DE LARÉ, veuve de *Jean de Longaunay*, & *Robert Seran*, Ecuyer. — Un rôle des Nobles tenans fiefs dans le Bailliage d'Alençon, de l'an 1503, fait mention de CHARLES DE LARÉ, Seigneur des Quatre-Faveris, qui tenoit ladite Seigneurie & étoit Seigneur & Patron de l'Egliſe de ce nom.

Il avoit auſſi un quart de fief, nommé *le Meſnil-Guerard*, ſitué dans la Paroiſſe de Trun, mouvant par parage du fief de LARÉ, ſitué dans la Châtellenie d'Alençon. — JEAN DE LARÉ, Seigneur des Quatre-Faveris, eut un fils auſſi nommé JEAN, mort ſans hoirs; — & deux filles ISABEAU & CHARLOTTE. La derniere mariée à *Gilles de Bailleul*, Seigneur de Beauvais. Il y a une vérification de dénombrement, donnée par *Marie de Saint-Denis*, en 1552, & en conſéquence de la Déclaration du Roi pour l'arriere-ban en 1557, on voit que ROBERT DE LARÉ étoit enrôlé dans la Compagnie de M. *de Mouy*. — *Bonaventure de Guerpel*, fils de *Guillaume de Guerpel*, Docteur ès Loix, & de *Jeanne Mallart*, Dame de Montchauvau, épouſa FLORENCE DE LARÉ, Dame du Meſnil de Trun.

ANTOINE DE LARÉ, qualifié *noble perſonne*, Seigneur de Flauville, de Moyaux & de Piſtrate, fut préſent aux articles de mariage de ROBERT DE LARÉ, avec *Catherine le Poigneur*, datés du 25 Janvier 1561. Ce ROBERT DE LARÉ, Ecuyer, Seigneur de Vaufouquet, Archer d'une Compagnie d'ordonnance, eſt appellé, dans un certificat qui lui fut donné, le 7 Août 1560, par *Jean d'Eſtouteville*, Lieutenant-Général au Gouvernement de Normandie, ROBERT DE LARÉ, *Ecuyer, Seigneur de Vaufouquet, Lieutenant-Commandant la garniſon de Harfleur*. Il fut pere de

JEAN DE LARÉ, Ecuyer, Seigneur de Vaufouquet, qui épouſa *Marguerite Appris*, dont: — JEAN, Ecuyer, qui a formé la branche des Seigneurs d'Hainneville, de laquelle nous n'avons pas la filiation; — & JACQUES, qui ſuit.

JACQUES DE LARÉ, Ecuyer, épouſa *Sera Miffant*, & en eut:

ISAAC DE LARÉ, né le 25 Janvier 1639, Ecuyer, Seigneur de Courmenil. Il s'attacha à l'Electeur *de Brandebourg*, depuis Roi de Pruſſe, & en reçut de grands bienfaits. Dans ſon teſtament du 16 Mars 1719, il ſe qualifioit *Conſeiller de Cour & d'ambaſſade de ce Prince*. Il eut de ſon mariage avec *Anne Eudes*:

HENRI DE LARÉ, Comte du Saint-Empire, Général-Major & Colonel d'un Régiment d'Infanterie au ſervice de la République de Hollande. Il obtint, le 14 Novembre 1739, un Diplôme de l'Empereur CHARLES VI, en forme de Lettres-Patentes, par lequel S. M. I. le créa & tous ſes enfans mâles & femelles, nés & à naître, en légitime mariage, avec leurs deſcendans, *Comtes du Saint-Empire*.

THOMAS-ISAAC DE LARÉ, ſon fils, né le 8 Janvier 1703, Comte du Saint-Empire & Grand-Sénéchal du Comté de Kniphauſen, Miniſtre de leurs hautes Puiſſances les Etats généraux auprès du Roi de France, épouſa, le 8 Juin 1732, *Joachine-Julie-Louiſe de Weltzien*, fille aînée d'*Ulric-Fréderic Weltzien*, Grand-Sénéchal de Kniphauſen, & de *N.....*, Baronne *de Lilienburg*. De ce mariage ſont ſortis: — 1. ANTOINE DE LARÉ, né le 27 Février 1735; — 2. CHARLES-HENRI, né le 3 Septembre 1742; — 3. CHARLES-EDOUARD, né le 19 Novembre 1743; — 4. & WILLELMINE-MARIE, née le 14 Mai 1733.

Les armes: *d'or, à neuf loſanges d'azur, poſées en pal 3, 3 & 3*.

Nous croyons auſſi qu'il y a une branche de cette Maiſon établie au Maine, qui ſont les Seigneurs *de Bellemare*, dont le chef JEAN DE LAREY, (car c'eſt ainſi que ceux-ci écrivent leur nom) paſſa en Angleterre avec ROBERT, ſon fils, en 1666, à la ſuite de GUILLAUME *le Conquérant*. C'eſt ce qu'on lit dans les Archives de la Chambre des Comptes de Rouen: ils y fixerent leur ſéjour. D'eux ſont iſſus les Barons *d'Huſdon* & les Comtes *de Ferneſt*. — NICOLAS LAREY, un des deſcendans de JEAN, Grand-Ecuyer d'Angleterre, y eut la tête tranchée.

PIERRE LAREY, ſon fils, ayant trempé dans la conſpiration contre la Reine MARIE, fille de HENRI VIII, ſe retira en Normandie ſur la fin du regne de HENRI II, Roi de France, avec un de ſes fils, & ſe cacha entre Rouen & Liſieux.

JEAN LAREY, un de ces trois fils, ſe maria avec *Anne de la Porte*, d'une Famille de Normandie, dont: — NICOLAS; — & deux autres garçons qui entretinrent des Compagnies à leurs dépens pendant la guerre civile: l'un d'eux, nommé

JEAN LAREY, commanda une des portes de Rouen, & rendit quelques ſer-

vices au Roi Henri III, ce qui les fit connoître de ce Prince; & comme ils ne pouvoient plus retourner en Angleterre, leurs biens y étant confiſqués à cauſe de leur changement de Religion, le même Prince leur accorda des Lettres de naturalité & de nobleſſe en 1581, avec les mêmes prérogatives dont jouiſſent les anciens Nobles du Royaume. Mais Henri IV leur accorda des Lettres en forme de brevet en 1598, par lequel ils n'étoient pas tenus de payer la taxe des nouveaux Nobles, attendu qu'ils n'étoient pas annoblis, mais maintenus dans leur nobleſſe d'*ancienne extraction.* Ce Jean de Larey eut pour fils:

Nicolas de Larey, qui épouſa *Marie Baudouin du Balet*, fille d'un Conſeiller au Parlement de Rouen, de laquelle vint:

Jean de Larey, marié avec *Antoinette Coſtard*, de la Famille de MM. *de Burſal*, en Normandie près de Séez. Il en eut: — Pierre, qui ſuit; — & N... de Larey, Chanoine de Liſieux. On voit ſon tombeau dans la Chapelle du Cimetiere des pauvres de cette ville.

Pierre de Larey épouſa *Anne-Marie du Bois de Courcelliers*, fille de *Claude du Bois*, Seigneur de Courcelliers & de Bordeaux, & d'*Anne-Marie du Pleſſis.* De ce mariage naquit:

Guillaume de Larey, marié à *Gabrielle Laudier*, fille de *Guillaume Laudier*, Ecuyer, ſieur de la Crochardiere, & de *Marguerite de la Fournerie*, dont:

Pierre-François de Larey, qui épouſa *Marguerite Bondonet de Parence*, fille de *N... Bondonet de Parence*, Conſeiller du Roi, & ſon Avocat au Préſidial du Mans, & de *Marguerite le Gendre.*

Pierre-Guillaume-Nicolas de Larey, leur fils, reçu d'abord dans la Compagnie des cadets Gentilshommes à Metz, paſſa enſuite dans le Régiment de la Couronne, Infanterie, où il fut Capitaine. Il épouſa *Jacqueline-Françoiſe de Renuſſon*, fille de *Pierre de Renuſſon*, Conſeiller honoraire au Préſidial du Mans, & de *Françoiſe-Marguerite Olivier*, dont: — Pierre-Gaspard-Gabriel de Larey.

Une autre branche eſt établie en Normandie, & ſubſiſte dans trois freres, dont l'aîné poſſede la Terre de Bellemare: le ſecond n'a qu'une fille, & le troiſieme vit ſans poſtérité.

LARGE (le), Ecuyer, Sieur de Gouſtienville, Election de Caen en Normandie, porte: *d'argent, l'aigle de ſable.*

LARGENTIER, en Champagne: Famille noble, dont les armes ſont: *d'azur, à trois chandeliers d'Egliſe, d'or.*

* LARGEZ (du), dans la haute Bretagne: Baronnie de toute antiquité, toujours connue ſous le nom de Gael ou Hael, qui, en langue Bretonne, ſignifie Largez. Elle eſt ſituée dans la Paroiſſe du Largez, Diocèſe de Saint-Malo, auſſi de tout tems connue ſous le nom de Gael, & a donné ſon nom, ou le tient, d'une très-ancienne Nobleſſe de cette Province, dont la Terre du Largez, en baſſe Bretagne, ſituée dans la Paroiſſe de Louargat, Diocèſe de Tréguier, tire ſon origine. Cette Maiſon, comme beaucoup d'autres, ſuivant des Procès-verbaux du 22 Mai 1649, & du 14 Septembre 1668, n'a pas été épargnée pendant les guerres de la Ligue. En 1592, ſes titres, pour la plupart, furent incendiés ou pillés; mais Dom *Maurice*, & tous les anciens Hiſtoriens de Bretagne, font mention de ce nom.

Méen, Even, Guillaume, Carioc & Trescand du Largez, (pere de Robert), enfans de Raoul du Largez, qualifiés *hauts Barons*, dans des actes de Conan, III du nom, vivoient en 1027, 1058 & 1075. Raoul du Largez eut de Guillaume, Roi d'Angleterre, en 1074, l'ancien Royaume de Caſtangle, qui comprenoit les Comtés de Norfolck & de Suffolck, en récompenſe de

la part qu'il avoit eue à la conquête d'Angleterre. Ayant déplu à ce Prince, ſes Comtés furent confiſqués, & il paſſa en Bretagne, où il ſe révolta contre ſon Duc ; mais ſes armes ne furent pas plus heureuſes. — Un autre RAOUL DU LARGEZ & ALAIN, ſon fils & JUHAEL, pere de BARDOUL DU LARGEZ, ſe croiſerent avec le Duc ALAIN en 1096, & eurent très-grande part à la conquête de la Terre-Sainte. Suivant une Charte de l'Abbaye de Marmoutier, RAOUL DU LARGEZ, vivoit en 1096. —— Suivant une autre de celle de Redon, ROBERT DU LARGEZ, Religieux de cette Abbaye, vivoit en 1112 ; — & EVEN DU LARGEZ, mentionné dans une Charte de l'Abbaye de la Vieuville, vivoit en 1170 & 1171.

On trouve dans le XIIIe ſiécle GEORGES & THOMAS DU LARGEZ, Marquis & Comte de Tolbiac & de Lincoln ; — ROBERT & PIERRE DU LARGEZ, Seigneurs de Thoeſſithois ; — PIERRE, RICHARD & CHRISTOPHE, Seigneurs de Waſconie & Walcotie ; — ROBERT DU LARGEZ & *Jouhanne*, ſon épouſe, Seigneur & Dame de Thaiſgarth ; — WALTER & WITME DU LARGEZ, Seigneurs de Sowthférébi ; & enfin JOUHAN DU LARGEZ & *Jouhanne de Legs*, ſon épouſe, Seigneur & Dame de Weſthalthon, pere & mere de RICHARDE, & d'ELISABETH DU LARGEZ. Tous ces dénommés ſont qualifiés *hauts Barons*, dans un titre ſcellé de deux ſceaux des armes de la Famille, paſſé à Tolbiac.

Dans le commencement du XIVe ſiécle vivoient THOMAS DU LARGEZ, Chevalier-Bachelier, Gendarme d'ARTUR DE BRETAGNE, Comte de Richemont, & Capitaine d'hommes d'armes du Duc *de Guienne*, fils de France ; & ROLAND DU LARGEZ, Gendarme de RICHARD DE BRETAGNE, Comte d'Eſtampes, & Gentilhomme de ſa Chambre, qui ſervoit dans la Compagnie du Seigneur *de la Hunaudaye*, qu'il avoit ſuivi dans les guerres, ſous les ordres des Connétables *Bertrand du Gueſclin* & *Olivier de Cliſſon*. — Un Seigneur DU LARGEZ, Gendarme du Seigneur Vicomte *d'Aunay*, enſuite Capitaine de gens de guerre, tant Gendarmes Infanterie que Suiſſes, Gouverneur & Commandant en ſecond des pays de Dinan & de Saint-Malo, prit d'aſſaut, le 24 Août 1488, le Château du Pleſſis-Bertrand, ſur un Seigneur *du Gueſclin*, qu'il fit priſonnier avec tous ſes gens.

I. La filiation ſuivie de cette ancienne Nobleſſe, prouvée par titres, ne remonte qu'à JEHAN, Seigneur DU LARGEZ, qui comparut & fit ſes preuves lors de la réformation de la Nobleſſe, en 1427. Il eut de ſa femme, dont le nom eſt ignoré :

II. PHILIPPE, Seigneur DU LARGEZ, qui s'étoit trouvé aux montres générales de 1420, en qualité d'Archer en Brigandine. Il épouſa 1°. *Pleſoue de Keranrais* ; & 2°. *Amice de Coatvout*. Du premier lit il eut, entr'autres : — 1. JEHAN, qui ſuit ; & du ſecond : — 2. autre JEHAN, dont nous allons parler ; — 3. & PHILIPPE, auteur de la ſeconde branche, rapportée ci-après.

JEHAN DU LARGEZ, fils aîné, principal & préſomptif héritier de PHILIPPE, & d'*Amice de Coatvout*, ſa ſeconde femme, Seigneur de Coatvout en Botlezan, Curé de Glomel, Abbé de Daoulas, premier Chanoine de la Cathédrale de Quimper, Evêque titulaire d'Aveſnes, co-Adjuteur de Vannes & de Cornouailles, & enfin Evêque de Vannes, mourut en ſon Abbaye, le 6 Juin 1533. Sa tombe, placée au milieu du Chœur de cette Egliſe, eſt couverte d'une plaque de cuivre, armoriée aux quatre coins des armes de ſa Famille. Il fonda beaucoup de Chapellenies, entr'autres dans les Egliſes de Daoulas, Belle-Iſle en Terre, Botlezan, Laneven, Quemperven, Louargat ; & dans celle-ci la Chapellenie DU LARGEZ, où il fait mention de ſes parens défunts, entr'autres de GUILLAUME DU LARGEZ, en ſon tems Abbé de Daoulas. Dans la fondation de la Chapelle Sainte-Marguerite, en la ville de Belle-Iſle en Terre, il parle de RENÉ DU LARGEZ, premier Fondateur de cette Chapelle, Evêque de Vannes. C'eſt peut-être ce RENÉ qui a été Cardinal. Le premier de ces actes eſt du 15 Février 1525, & le ſecond du 28 Octobre 1616. Ce Seigneur Abbé JEHAN DU LARGEZ, frere germain de GUILLAUME, Religieux de l'Ordre de Cîteaux dans l'Abbaye de Begard, donna, le 21 Janvier 1527, à ſa niéce MARGUERITE, fille de ſon frere

germain, CHARLES DU LARGEZ, une taſſe armoriée de ſes armes, de 38 écus d'or ſol, & le domaine de Kerhellou avec ſes appartenances & dépendances, en faveur de ſon mariage. Le pere de cette MARGUERITE comparut à cheval au premier rang des Gentilshommes de la Paroiſſe de Belle-Iſle en Terre, & il lui fut enjoint de comparoir & fournir, au premier mandement, brigandine, ſallade, gorgeline, arcs & trouſſes, & d'être en état & en habillement d'Archer, bien & duement armé & monté.

III. JEHAN DU LARGEZ, II. du nom, fils aîné de PHILIPPE, & de *Pleſoue de Keranrais*, ſa premiere femme, ſe trouva aux montres de l'Évêché de Tréguier en 1503, & y ayant été ſans harnois, il lui fut ordonné d'y comparoître, au premier mandement, & de fournir deux archers, armés de brigandine, ſallade, banniere, gorgeline, arcs & trouſſes, bien & duement montés. Il avoit épouſé, en 1480, *Jouhanne du Cleuziou*, (de la Maiſon *du Cleuziou*, Juveigneurie du Comté de Guingamp), fille de *N... du Cleuziou*, & de *Deniſe le Long*, & petite-fille de *Guillemette le Goüer*. Leurs enfans furent: — ROLAND, qui ſuit; — & HERVÉ, rapporté après la poſtérité de ſon frere.

IV. ROLAND DU LARGEZ, épouſa *Catherine de l'Iſle-de-Penanprat*, & en eut pour fils aîné:

V. GUILLAUME DU LARGEZ, marié à *Jouhanne de Thuomelin*, dont: — LOUISE DU LARGEZ, Dame & héritiere du Guerredevollais, qui eut pour tuteur & curateur *Pierre de Kerguezay*, Seigneur du Guermorvan, arriere-petit-fils de MARIE DU LARGEZ, Dame de Kergouziou, morte ſans hoirs. Elle inſtitua ſon héritier VINCENT DU LARGEZ, mentionné ci après.

IV. HERVÉ DU LARGEZ, Seigneur du Garzmorvan, ſecond fils de JEHAN II, & de *Jouhanne du Cleuziou*, épouſa 1°. *Françoiſe de Carantez*; & 2°. *Jouhanne de Kermeno*. Il eut pluſieurs enfans de ſes deux femmes, entr'autres de la premiere, pour fils aîné: — GUILLAUME, qui ſuit; & de la ſeconde: — JEHAN DU LARGEZ, marié à *Françoiſe de Taillart du Reſtolles*, dont un garçon & deux filles; ſçavoir: — JEHAN, duquel on ne ſait rien; — MARIE, Dame de Kezperk, femme de *Vincent de Coetrieux*, Seigneur de Kerderien; — & CATHERINE DU LARGEZ, mariée à *Chriſtophe de l'Iſle*, Seigneur de Penanprat.

V. GUILLAUME DU LARGEZ, II. du nom, Seigneur de Kerancrech, fut maintenu dans ſa nobleſſe lors de la réformation de 1535, & épouſa *Anne de Suaſſe*, de la Maiſon de *Corech*, de laquelle il eut, entr'autres enfans:

VI. VINCENT DU LARGEZ, devenu chef de ce nom & d'armes, par la mort de LOUISE DU LARGEZ, Dame du Guerredevollais. Il épouſa 1°. *Claudine de Kerſaliou du Réchou*, fille de *Marie le Boſſec*, & petite-fille d'*Adélice de Coatarrel*; & 2°. *Marie de la Boueſſiere de Kerouchant*, Dame de Kervenno, iſſue du côté maternel des Maiſons de *Quelen* & de *Penfeunteniou*. Il eut du premier lit: — VINCENT, qui ſuit; & du ſecond: — FRANÇOISE, mariée à *François le Blonſart*, Seigneur du Bois de la Roche; — & MARGUERITE DU LARGEZ, femme de *Gilles de Kerloaguen*, Seigneur du Gouzhallé.

VII. VINCENT DU LARGEZ, II. du nom, Seigneur de Kermathemantz, ſe trouva au ban & arriere-ban en 1636, eut deux Brevets de Capitaine, datés des 1 Décembre 1639 & 2 Avril 1660; fit déclaration au Roi de tous ſes biens nobles & Seigneuries en 1690 & 1693, & épouſa *Suſanne le Mignot de Kerlan*, fille de *N.. le Mignot de Kerlan*, & de *Françoiſe de Guillaume*, dont: — 1. LOUIS, qui ſuit; — 2. JEAN, Seigneur de Kerlan, marié à *Françoiſe Fleſchard de Ferrand*, de laquelle il eut pour fille unique: — MARIE-ANNE DU LARGEZ, morte ſans hoirs de ſon mariage contracté avec *Charles-René-Joſeph le Rouge*, Chevalier, Seigneur de Goazruz. Elle laiſſa pour ſon héritier JOSEPH-JEAN-MARIE DU LARGEZ, mentionné au degré XI de la branche ſuivante; — 3. & FRANÇOISE, Dame de Rubriant, morte ſans hoirs.

VIII. LOUIS DU LARGEZ, Seigneur dudit lieu, de Kermathemantz & autres Terres & Seigneuries, comparut avec ſes frere & ſœur, & avec RENÉ & YVES DU LARGEZ, Seigneurs de Portzancoz & de Parloz, dont il ſera parlé au degré IX de la branche ſuivante; & ils furent maintenus dans leurs qualités de *no-*

bles d'ancienne extraction, lors de la réformation de la Nobleſſe de 1670. Ce Louis du Largez mourut ſans hoirs.

Seconde Branche.

III. Philippe du Largez, II. du nom, fils puîné de Philippe & d'*Amice de Coatvout*, ſa ſeconde femme, Seigneur de Portzancoz, ſe trouva aux montres de l'Evêché de Tréguier en 1503, où il comparut à cheval avec l'épée & la javeline, & il lui fut enjoint de comparoir & de fournir, au premier mandement, brigandine, gorgeline, ſallade, banniere, arcs & trouſſes, bien & duement monté & armé. Il épouſa *Jehanne de la Haye de Kergomar*, dont pour fils aîné :

IV. Yves du Largez, qui ſe maria avec *Anne de Loz de Kergouanton*, & en eut : — 1. Philippe, qui ſuit ; — 2. Marie, femme de *Pierre de Kerrovallan*, Seigneur de Kerprigent ; — 3. & Ceilleine, Dame de Kermorvan, mariée à *Jacques de Lizquildry*, Seigneur de Keranprat.

V. Philippe du Largez, III. du nom, fut un des Gentilshommes envoyés, en 1562, à la défenſe du Port-Blanc, & épouſa *Jeanne le Mignot de Roſalic*, dont pour fils aîné :

VI. Jehan du Largez, Seigneur de Portzancoz, Ecuyer du Roi Henri IV. Il épouſa, 1°. *Françoiſe de la Boueſſiere de la Fontaine-Platte*, iſſue, du côté maternel, des Maiſons du *Droniou*, *Cleauroux*, *Jourdain*, *Bottilliou*, *Pleſſixeon* & de *la Rochejagu* (qui avoit une alliance avec l'illuſtre Maiſon de *Rohan*) ; & 2°. *Marie du Hezou*. Du premier lit il eut : — Henri, qui ſuit ; & du ſecond : — 1. René, Seigneur de Parloz, Gendarme de M. *de Kergomar*, Capitaine de Gens de guerre, Gouverneur & Commandant en ſecond des ville & pays de Guingamp ; — 2. Marie, femme de *Jacques Robin*, Seigneur de Maiſonfort ; — 3. & Anne, mariée à *Yves du Dreſnay*, Seigneur de Pondelory.

VII. Henri du Largez, Seigneur de Portzancoz, épouſa *Françoiſe de Rozmar-de-Kergo*, fille de *N... de Rozmar*, Seigneur de Kergo, & de *Catherine Rogier*, de la Maiſon Comtale de *Vieuxville*. Leurs enfans furent : — 1. Charles, qui ſuit ; —— 2. Louise, femme de *Pierre le Gonidec*, Seigneur de la Villeneuve ; —— 3. Catherine, mariée à *Claude le Paige*, Seigneur de Kervaſtoue ; —— 4. & Anne, épouſe d'*Olivier Geſlin*, Seigneur des Barrieres, le Prédavid & de la Villeneuve.

VIII. Charles du Largez, Seigneur de l'Iſle & de Portzancoz, fournit à Tréguier, en 1636, avec ſon pere, aux Commiſſaires du Roi un état de ſes Terres & Seigneuries avec l'extrait de l'arriere-ban de 1503. Il épouſa, 1°. *Jeanne du Dreſnay de Kerouet*, fille de *N... du Dreſnay*, Seigneur de Kerouet, & de *Claudine de Rozmar*, petite-fille d'*Anne de la Haye*, & arriere-petite-fille de *Françoiſe de Benervent* ; & 2°. *Marguerite de Glevedez*, de la Maiſon du *Portzou-l'Iſle-Kernoval*, fille de *Claudine de Kerſaliou*, & petite-fille de *Jeanne de Fraval*, fille de *Jeanne du Quellenec*. Du premier lit il eut : — René, qui ſuit ; & du ſecond : — 1. Vincent, dont on ne ſçait rien ; — 2. Yves, Seigneur de l'Iſlebelle, qui de *Catherine de Geffroy*, ſa femme, eut pour fils aîné — Yves-Jean du Largez, Seigneur de l'Iſle-Kerbaſquiou, marié à *Barbe le Ny*, de la Maiſon Baroniale de *Coëtelez*, iſſue du côté maternel des Maiſons de *Thuomelin*, *Keranflech*, *Kergournadech*, *Kerven*, *Tournemine*, *Roualles*, *Trézily* & de *Coëtelez* ; — 3. & Marie du Largez, Dame de Lannouan, femme de *Pierre de Larchiver*, Seigneur de Penanſtang.

IX. René du Largez, Seigneur de Portzancoz & de Coatgonoz, épouſa *Jeanne de Trolong du Rumain*, fille de *Jeanne de Beaucours*, petite-fille de *Françoiſe du Dreſnay*, & arriere-petite-fille de *Marguerite le Chapponnier*. Ils eurent pour fils puîné :

X. Vincent du Largez, Seigneur de Portzancoz & de Kerballannen, lequel fut du nombre des 50 Gentilshommes qui, à la tête de 1200 hommes de Marine, défirent 1200 Anglois à la deſcente de Camaret, le 16 Juin 1694. Il épouſa

Catherine de Trolong de Coatdelez, fille de *Jacquette de Hamon*, petite-fille de *Marie le Merdy*, & arriere-petite-fille de *Renée du Hallegoet*, fille de *Lezuron*, issue du côté maternel des Maisons de *Kercabin*, du *Droniou*, de *Budes* & autres. De ce mariage est issu :

XI. Joseph-Jean-Marie du Largez, Chevalier, Seigneur de Kerballannen, héritier principal & présomptif de Marie-Anne du Largez. Il a épousé *Marie de Kerantreff*, fille de *Catherine le Dourguy de Lambert*, en Léon (qui avoit pour mere *Marguerite de Jouhan*), petite-fille de *Marguerite de Rozpiet*, & arriere-petite-fille d'*Anne de Treouret*. Leurs enfans sont : — Pierre-François, appellé *le Comte* du Largez, vivant sans alliance en 1774 ; — & Louis-Gabriel, Curé de Ploemiliau, près Lannion.

On trouve une Amice du Largez, femme de *François de l'Isle*, & un Yves du Largez, Seigneur de Parloz, marié, en 1578, à *Egidie de Quintin*, dont il eut nombre d'enfans.

Cette ancienne Noblesse, dont l'origine se perd dans l'obscurité des tems, est alliée aux Maisons de *Rohan*, de *Durás*, de *Lorges*, d'*Aiguillon* & autres. Elle portoit anciennement pour armes : *d'argent, au lion de sable, armé, lampassé & couronné de gueules ;* & aussi *d'argent, au lion de sinople, armé, lampassé de gueules & couronné d'or.* C'est ainsi que les portoit le Cardinal du Largez, comme elles se voyent au Château du Portzou. On les trouve aussi dans une infinité d'Eglises, comme dans celles de Louargat, Tregron, Cuburien, Folgoet, Daoulas & à la Cathédrale de Quimper. Ceux de ce nom portent aujourd'hui : *d'argent, au lion de sinople, armé, lampassé & couronné de gueules.*

LARLAN DE KERCADIO : Famille noble de Bretagne, de laquelle étoit

Vincent-Exupere de Larlan de Kercadio, Seigneur de Nitré & de Rochefort, Conseiller, puis Président au Parlement de Bretagne, marié à *Renée de Kerouars*, dont :

Jean-Batiste de Larlan, Seigneur de Kercadio & de Rochefort, Conseiller au Grand-Conseil, le 18 Avril 1685, puis Président à Mortier au Parlement de Bretagne, le 20 Octobre 1692. Il épousa *Marie-Madelene Courtin*, fille d'*Honoré Courtin*, Comte des Menues, Maître des Requêtes, & de *Marie-Elisabeth le Gras*. Leurs enfans furent : — 1. François-Julien, qui suit ; — 2. Marie-Renée-Angélique, femme, 1°. de *François du Parc*, Marquis de Locmaria, Lieutenant-Général des Armées ; & 2°. le 10 Janvier 1725, de *Henri-François de Lambert*, Marquis de Saint-Brice, Lieutenant-Général des Armées du Roi & Gouverneur d'Auxerre : elle est morte le 3 Mai 1736 ; — 3. & N... de Larlan, troisieme femme de *N...*, Comte *d'Acigné*.

François-Julien de Larlan, Conseiller au Parlement de Rennes, le 12 Avril 1715, & Président à Mortier le 25 Septembre 1717, épousa *Marie-Thérese Bonnier de la Coquerie*, dont :

Jean-Anne-Vincent de Larlan de Kercadio, Marquis de la Badiais, Comte de Rochefort, Cornette des Chevaux-Légers d'Anjou, allié, le 13 Mars 1736, avec *Marie-Thérese de Brancas*, née le 2 Avril 1716, fille de *Louis de Brancas-Cereste*, Lieutenant-Général, Chevalier de la Toison d'Or, Ambassadeur en Espagne, Maréchal de France, & d'*Elisabeth-Charlotte-Candide de Brancas-Villars*.

C'est ce que nous sçavons sur cette Famille, dont nous n'avons point reçu de *Mémoire*. Les armes : *d'argent, à la croix chargée de 9 macles de sable.*

* LARNAGOL : Terre & Baronnie située en Querci, sur la riviere du Lot, hommagée & dénombrée depuis plusieurs siécles, de laquelle dépendent les Paroisses de Saint-Chel & de Saussac. Cette Terre appartient à *Alexandre-Etienne de Laporte*, Baron de Larnagol. *Voyez* ci-devant Laporte.

LARRARD (de), anciennement de Larralde, en Guienne. Famille divisée en deux branches.

De la premiere eſt ALEXANDRE-JEAN-MARIE DE LARRARD, Ecuyer, Seigneur du Marquiſat de Puyguilhem, & de la Baronnie de Saint-Barthelemi, né à Paris le 9 Août 1744, entré, le 27 Février 1762, dans la premiere Compagnie des Mouſquetaires du Roi, & nommé, le 18 Septembre 1763, Enſeigne au Régiment des Gardes-Françoiſes.

De la ſeconde branche eſt JACQUES DE LARRARD DE MÉLAC, Ecuyer, d'abord Garde-du-Corps du Roi, Compagnie *de Harcourt*, où il a ſervi pendant ſix ans avec diſtinction, enſuite Lieutenant de Cavalerie au Régiment de Brion. Il a paſſé au ſervice de l'Empire, où il a été fait Capitaine au Régiment des Cuiraſſiers de l'Empereur. De retour en France, en 1740, il a épouſé, le 21 Janvier 1741, *Gratienne de Geres de Camarſac*, fille de feu *Jean*, Seigneur du Bacquey, & d'*Iſabeau de Chaufour*, dont il a deux filles, —— BARTHOLOMÉE, née le 10 Mars 1742; — & JEANNE, née le 13 Juin 1743.

Les armes : *parti, au 1 d'argent, à un chevron d'azur, accompagné de trois coquilles de ſable poſées 2 en chef & un en pointe; & un chef d'azur, chargé de trois têtes de loup d'argent; au 2 d'or, à un chevron de gueules, accompagné en chef de deux merlettes de ſable, & en pointe d'un pin de ſinople.* Voyez l'*Armorial de France, Regiſtre VI.*

* LARREY : Terre & Seigneurie en Bourgogne, Bailliage de Châtillon, érigée en *Marquiſat*, ſous la dénomination de *Marquiſat de Fabert*, par Lettres du mois de Mai 1650, enregiſtrées au Parlement & en la Chambre des Comptes de Dijon, les 30 Juin & 4 Juillet ſuivans, en faveur d'ABRAHAM DE FABERT, Gouverneur de Sedan, créé Maréchal de France en Août 1658, & de ſes enfans mâles & femelles. *Voyez* FABERT. Le Marquiſat *de Fabert* ayant été vendu, a repris ſon premier nom de LARREY. Il eſt poſſédé actuellement par la Maiſon *de Condé*; & feu M. *le Duc* en a affecté les revenus à l'entretien de l'Hôpital de Chantilly, en ſe réſervant la Seigneurie.

LARRINVILLE, en Beauce. De cette Famille noble étoit

PIERRE DE LARRINVILLE, Ecuyer, Seigneur de Montguignard, Paroiſſe de Pithiviers-le-Vieux en 1482, vivant encore en 1528. Il étoit petit-fils d'ADAM DE LARRINVILLE, Ecuyer, Seigneur de Baudreville, Paroiſſe d'Arceville en Beauce, qui, ſuivant un acte paſſé devant *Barbier*, Notaire à Orléans, vivoit en 1387. PIERRE épouſa *Catherine*, alias *Bertrande de Valliniere*, de laquelle vint :

GUILLAUME DE LARRINVILLE, Ecuyer, Seigneur de Montguignard, qui d'*Antoinette Deſchelles*, ſa femme, eut pour fille unique —— CLAUDE DE LARRINVILLE, Dame de Montguignard, mariée, le 5 Janvier 1531, à *Jean de Billy*, dont la poſtérité poſſede actuellement la Ferme de Montguignard.

Les armes : *d'azur, à la croix ancrée d'argent.*

LART (DE) : Cette Famille noble, du Diocèſe d'Auch, dans le Comté d'Armagnac, n'ayant pû recouvrer ſes titres anciens, qui ſont dans celle de LART DE RIGOULIERES, ne remonte, par filiation, que juſqu'à l'an 1506.

I. ARNAUD DE LART, Seigneur de Rigoulieres, épouſa *Bernarde de Luſtrac*, dont : — 1. BERTRAND, qui ſuit; — 2. FRANÇOIS, marié à *Marguerite de Beaupuy*, Dame de Saint-Camalcheri & de la Terre de Limeuil en Périgord; — 3. & JACQUES, auteur de la branche du Garouſſel qui ſubſiſte dans N... DE LART DU GAROUSSEL, marié au Port Sainte-Marie en Agenois, avec l'héritiere de Madame *de Meſenger*. Cette branche a donné dans N... DE LART DE LA BOULBENE, un Capitaine de cent hommes d'armes. Ces trois freres BERTRAND, FRANÇOIS & JACQUES DE LART tranſigerent, par acte du 25 Avril 1506, paſſé devant *de Gardies*, Notaire Royal, ſur la ſucceſſion d'ARNAUD DE LART, & de *Bernarde de Luſtrac*, dont ils ſont dit fils, pour leurs droits tant paternels que maternels.

Depuis

Depuis cette époque, la branche *de Rigoulieres* a toujours ſubſiſté dans ce lieu juſqu'à préſent qu'elle eſt tombée en quenouille par deux filles; l'aînée N... DE LART, a épouſé *N... de Rafin d'Hauterive;* & la cadette, le Baron *de Junies.* Leur mere vivoit encore en 1769. — N... DE LART, frere cadet de leur pere, s'eſt marié près Villeréal, & a eu trois garçons, — l'aîné N... DE LART, Lieutenant-Colonel au Régiment de Bourbon, s'eſt retiré à l'Hôtel Royal des Invalides; — & les deux autres, Capitaines au Régiment de Normandie, ont quitté le ſervice. — Il y a encore une autre branche, ſortie de celle *de Rigoulieres*, établie à Caudecoſte en Armagnac.

II. BERTRAND DE LART, Seigneur de Rigoulieres & de Montagnac, épouſa, par contrat paſſé le 10 Décembre 1579, devant *Jean Vernhes*, Notaire Royal de Montflanquin en Agenois, *Catherine de Cotlonges*, & en eut:

III. JEAN DE LART, Seigneur de la Motte, de Calignac & de Fieux, qui épouſa, par contrat du mois de Juin 1601, paſſé devant *Donnen*, Notaire de Villeneuve, *Marie de Beauger*, dont vinrent: — DANIEL, qui ſuit; — & BERTRAND, auteur des Seigneurs de Bordeneuve, rapportés ci-après.

IV. DANIEL DE LART, Seigneur de Laſcombes, s'établit à Eauſe en Armagnac. Il épouſa, par contrat du 27 Mars 1623, retenu par *Bats*, Notaire, *Paule de Pardaillan-Gondrin*, & en eut:

V. PIERRE DE LART, Seigneur de Laſcombes, qui s'allia, par contrat retenu le 8 Avril 1654, avec Demoiſelle *Marie de Vilheres*, de laquelle ſortit

VI. JEAN-CHARLES DE LART, Seigneur de Cazaux. Il fut reçu oppoſant au Jugement de forcluſion de M. *Pellot*, Intendant de la Province; déchargé de l'aſſignation qui lui avoit été donnée, & maintenu, avec ſes enfans & ſa poſtérité nés & à naître en légitime mariage, dans la qualité de *noble*, pour jouir des priviléges & exemptions attribués aux Gentilshommes, tant que ceux de ſa poſtérité vivront noblement & ne feront acte de dérogeance à nobleſſe. Ce faiſant, il fut inſéré dans le Catalogue des Nobles de cette Généralité, par déliberé du 24 Juillet 1716, ſigné *Catallacoture*, Procureur du Roi; & fut maintenu à Auch, le 11 Août de la même année, par M. *le Gendre*, Intendant de la Province. Il avoit épouſé, par contrat du 5 Septembre 1688, paſſé devant *Sabatier*, Notaire, *Madelene de Cours*, dont il a eu:

VII. JOSEPH DE LART, Seigneur de Cazaux, mort en 1768, laiſſant de Demoiſelle *Marie de Lacaſſin*, qu'il avoit épouſée par contrat du 13 Juin 1731, — 1. PIERRE, qui ſuit; — 2. JOSEPH, Archiprêtre de Cieutat, l'une des paroiſſes d'Eauſe, Diocèſe d'Auch; — 3. & JACQUES DE LART, marié, en 1771, avec Demoiſelle *N... de Larrendat.*

VIII. PIERRE DE LART DE LABARTHE-MASSEY, Seigneur de Mahon & des Etangs de Bernede, établi à Eauſe, a épouſé, en 1766, Demoiſelle *Huguette Marcellier de Gaujac*, fille de *N... Marcellier*, Baron de Gaujac, dont il n'avoit point d'enfans vivans en 1774.

Les armes de cette branche ſont: *écartelé au 1 & 4 de gueules, à trois bandes d'argent; au 2 d'azur, au lion rampant armé & lampaſſé d'or; & au 3 d'argent, à trois pieux de ſable.*

On trouve dans les titres de cette Famille ces armes chargées au premier quartier d'une *barre d'azur & d'un franc canton de ſinople*, ce qui différencie celles des autres branches. La raiſon (dit le *Mémoire* qu'on nous a fait paſſer) eſt que BERTRAND DE LART DE RIGOULIERES, Chevalier, permit à JEAN DE LART, de faire bâtir ſur une de ſes Terres une maiſon ſeigneuriale, où ſeroient ſes armes *briſées d'une barre ſur le côté*; mais à condition qu'il lui feroit hommage d'un fer de pique doré. Cette tranſaction fut paſſée par devant *Dangles*, Notaire, le 23 Juin 1608, & elle eſt conçue en ces termes: « Meſſire BERTRAND » DE LART, Chevalier, Seigneur de Rigoulieres & de Montagnac, permet à » JEAN DE LART, Seigneur de Calignac, ſon bon parent & notable ami, que » tous les biens qu'il poſſede en la Seigneurie de Montagnac ſoient tirés des » cadaſtres, terriers & lieves de ladite Seigneurie; & pour l'affection qu'il a » envers ledit DE LART, il entend & déclare que lui dit DE LART porte les

» armes ruſtiques & marques dudit Seigneur, y mettant une *barre de travers* » *tendant ſur la main droite*, deſquelles ledit DE LART pourra uſer, &c. ».

Seigneurs de BORDENEUVE.

IV. BERTRAND DE LART, Ecuyer, Seigneur de Bordeneuve, ſecond fils de JEAN, & de *Marie de Beauger*, épouſa, ſuivant ſes articles de mariage dreſſés le 3 Janvier 1641, & remis à *Maigne*, Notaire, le 22 du même mois, Demoiſelle *Françoiſe de Coquet*, dont :

V. ANTOINE DE LART, Ecuyer, Seigneur de Bordeneuve, qui ſe maria, par contrat du 19 Septembre 1678, paſſé devant *de Forès*, Notaire de Marmande, aſſiſté de BERTRAND, ſon pere, Demoiſelle *Eliſabeth de Sacriſte*, de laquelle il eut :

VI. JEAN DE LART, Ecuyer, Seigneur de Bordeneuve, qui, ſuivant ſon contrat de mariage du 7 Mai 1722, remis à *Carriere*, Notaire de Villeneuve, épouſa *Jeanne de Baratet*. Leurs enfans ſont : — JEAN-JACQUES, qui ſuit ; — & N... DE LART, appellé *le Chevalier de Bordeneuve*, Chevalier de Saint-Louis.

VII. JEAN-JACQUES DE LART, Ecuyer, Seigneur de Bordeneuve, teſta le 16 Janvier 1752. (*Jean-Batiſte Magnan*, Notaire Royal & Greffier du Bourg du Temple du Bruil en Agenois). Il avoit épouſé *Jeanne d'Albert*, dont eſt iſſu :

VIII. CHARLES DE LART, Ecuyer, Seigneur de Bordeneuve, qui a fait dreſſer un Procès-Verbal de la filiation de ſa branche devant *Jean Gairard*, Juge & Magiſtrat Civil, Criminel & de Police dudit Bourg, Paroiſſe & Juridiction du Temple du Bruil en Agenois, le 1 Juillet 1769. Cette filiation eſt ſignée de lui & dudit *Magnan*, Greffier, qui en a délivré expédition. Ce CHARLES DE LART a de ſa femme, dont nous ignorons le nom, — un fils nommé JEAN CHARLES.

Cette Famille DE LART poſſédoit beaucoup de biens au Duché d'Albert, comme il conſte par un Procès-Verbal de vérification d'hommage au Roi de Navarre ſous la date du 8 Octobre 1538, au *folio* 19 des Archives du Château de Nerac, ſous la cotte 4 *Z*, 2e liaſſe, où il eſt dit que noble homme ANTOINE DE LART, Ecyer, Seigneur de Birat, d'Aubiac & de Baulens, Seigneur foncier des rentes appellées de Saint-Etienne de Cabugieres en Durance & de Baillard Caparibet en Lauſignan, a préſenté le dénombrement, &c. & une maiſon dans ladite Ville appellée au *Pont de Lart*, &c.

* LARTAUDIERE : Terre & Seigneurie en Dauphiné, érigée en *Marquiſat*, par Lettres du mois de Mai 1729, enregiſtrées au Parlement de Grenoble le 20 Mai 1730, en faveur de *Claude-Mathias de la Porte*, Conſeiller au Parlement de Dauphiné.

* LARTIGUE : Il y a deux Terres de ce nom, l'une ſituée dans le Diocèſe d'Auch, qui a donné ſon nom à une des plus anciennes Nobleſſes du pays ; & l'autre en Chaloſſe.

Le nom de LARTIGUE eſt connu depuis l'an 1174, ſuivant les Chroniques Eccléſiaſtiques du Diocèſe d'Auch, imprimées à Toulouſe en 1746. L'hiſtoire fait mention de pluſieurs perſonnes de ce nom, illuſtres par le rang qu'ils tenoient, & par les terres & les fiefs qu'ils poſſédoient, ce qui prouvoit alors l'ancienne nobleſſe. L'Hiſtoire de Béarn par *M. de Marca*, parle de différens Seigneurs de LARTIGUE, & d'un de ce nom, Chancelier du Roi de Navarre. En 1173, GUILLAUME DE LANGLADE, *pro Caſalâ* de Langlade & VITAL DE LARTIGUE, avec GUILLAUME, ſon neveu, *pro Caſalâ de Lartiguâ*, firent hommage à EDOUARD, Roi d'Angleterre. Ces Seigneurs étoient de la plus haute & de la plus ancienne Nobleſſe de Guiennne & de Languedoc, puiſqu'en ce même tems ARMAND & BENOÎT DE LARTIGUE, Vicomtes & freres, ſouſcrivirent comme témoins, avec cette qualification, dans des actes paſſés en 1163 & 1181, par *Raimond*, Comte de *Toulouſe*, avec l'Abbé de la Garde-Dieu, & *Pierre*, Abbé d'Aurillac en Querci & Rouergue, ce qui eſt rapporté plus au long dans le *Gallia Chriſtiana*, Tome I. de la lettre *E*, ſeconde colonne & ſuivantes.

Les auteurs qui ont parlé des ſervices militaires de cette Maiſon, ſont *MM. de Thou* & *Davila*; *Girard*, dans la Vie du Duc *d'Epernon*; *Jean de Serre*, dans ſon Inventaire général de la France; *Scipion Dupleix*, *Guillaume* & *Martin du Bellay*; l'Abbé *Fleury*, dans ſon Hiſtoire Eccléſiaſtique, ſous l'année 1522; *Jean-Louis Chevillard*, Hiſtoriographe & Généalogiſte de France; & *le Bret*, dans ſon Hiſtoire & Siége de Montauban, &c. La filiation de cette ancienne Nobleſſe dans *Moréri*, commence à

I. ARNAUL, Seigneur de Liſſe & DE LARTIGUE, qui fut, en 1236, ſous le Roi SAINT-LOUIS, du nombre des Seigneurs de Guienne, convoqués à Saint-Germain-en Laye, comme on le voit dans *la Roque, pag. 55 & 56.* On croit que ſes enfans furent: — 1. ARNAUL, qui ſuit; — 2. & PHILIPPE, ce qui eſt confirmé dans la liſte des Seigneurs hommagés de Guienne, d'EDOUARD I, Roi d'Angleterre & Duc de Guienne, où ARNAUL & PHILIPPE DE LARTIGUE rendirent, en 1306, hommage pour les deux Terres de Lartigue, & pour celle de Liſſe en Gaſcogne.

II. ARNAUL, Seigneur DE LARTIGUE, II. du nom, laiſſa de ſon épouſe, dont le nom eſt ignoré: — AMANIEU, qui ſuit; — & N... DE LARTIGUE, rapporté après ſon frere.

III. AMANIEU, Seigneur DE LARTIGUE, Damoiſeau, l'un des grands Capitaines de ſon tems, vivoit dans le XIVe ſiécle. Il fut un de ceux qui eſſuyerent le plus les vexations de LOUIS, Duc d'ANJOU, enſuite Roi de Naples, & qui, en l'abſence du Roi JEAN, gouvernoient le Royaume, & avoient été Gouverneurs du Languedoc. Les cruautés de ce Prince obligerent AMANIEU DE LARTIGUE de ſe joindre à *Pierre de Savoie*, à *Nolli* & à *Pavaillon*, & à prendre les armes en faveur d'EDOUARD II, alors encore Duc de Guienne. Ces quatre Capitaines ravagerent une partie du Languedoc, prirent, à la tête de 2000 hommes, les villes de Montolieu, au Diocèſe de Carcaſſonne & de Pommerol, au Diocèſe d'Agde. Ils rentrerent en grace, en 1358, avec LOUIS D'ANJOU; mais ayant été de nouveau accuſés, en 1360, d'avoir conſpiré contre la vie de ce Prince, pour le livrer à EDOUARD, LOUIS D'ANJOU les défit avec ſon armée, les fit priſonniers avec partie de leurs troupes, ayant les armes à la main; & fit ſur le champ trancher la tête dans Toulouſe à *Pierre de Savoie*, AMANIEU DE LARTIGUE, & fit pendre *Nolli* & *Pavaillon*, une partie de leurs troupes, & noyer le reſte. Ces faits ſont rapportés par Dom *Vaiſſette*, Religieux Bénédictin, dans ſon Hiſtoire du Languedoc, qui les a tirés du *Talamus* & Chronique Conſulaire, qui eſt manuſcrite, à l'Hôtel-de-Ville de Montpellier, à la Chambre des Comptes de la même Ville, & en celle de Paris.

III. N..., Seigneur DE LARTIGUE, frere puîné d'AMANIEU, eut deux fils: — l'aîné, N..., Seigneur DE LARTIGUE, fut pere de CHARLES DE LARTIGUE, qui ſe rendit illuſtre ſous pluſieurs Rois par ſon courage, ſes emplois militaires, & les ſervices qu'il rendit en différentes rencontres à ſon Prince. Il commença à porter les armes ſur mer ſous LOUIS XI, fut fait, vers 1420, Chef-d'Eſcadre, donna des preuves de ſa valeur ſous CHARLES VIII & LOUIS XII. En 1513, étant Commandant-Général des Armées navales, il battit & coula à fond la Flotte Angloiſe ſur les côtes de Bretagne, diſent *Ferron* & *Dupleix*, tua leur Amiral, & prit leurs Vaiſſeaux, ce qui ſauva la Bretagne & la France de l'invaſion des Anglois; fut fait Vice-Amiral en Bretagne ſous FRANÇOIS I, & en 1521 & 1522, Général & conducteur de l'Armée navale que ce dernier Prince envoyoit à Fontarabie, aſſiégée par les Eſpagnols. Il mourut en 1523, au retour de cette expédition, & ſans alliance. Le cadet, fils du frere puîné d'AMANIEU, fut:

IV. ANTOINE DE LARTIGUE, I. du nom, Ecuyer & Damoiſeau, qui épouſa, en 1410, une Demoiſelle *de Montcaſſin*, branche de la Maiſon *de Montlezun*, & laiſſa de ſon mariage pluſieurs fils, dont les branches, dans la ſuite des tems, ſe ſont éteintes, & il ne reſta qu'un cadet qui ſuit:

V. Ce cadet, Seigneur DE LARTIGUE, quitta la Chaloſſe ſur la fin du XVe ſiécle, & vint ſe marier dans le Condomois, avec *Françoiſe de Baultian*, fille unique & riche héritiere du Seigneur *de Baultian-Rouſſanne*, ou *Louſſanne de Montela*. Leurs

enfans furent : — 1. Pierre, qui ſuit ; — 2. Antoine, dont nous parlerons enſuite ; — 3. Jean, rapporté après ſes deux freres ; — 4. & Bernard, qui fut long-tems Gendarme, puis Capitaine de 50 lances. Il avoit épouſé la fille du Seigneur *de Bouzet-Poudenas*, d'une branche de *Roquepinne* & de *Marin*, & dont la poſtérité a fini vers *1678*, en la perſonne de Bertrand de Lartigue, Lieutenant-Colonel de Cavalerie au Régiment de Maulevrier, Chevalier de Saint-Louis & Brigadier des Armées du Roi. C'eſt ce qu'on peut voir dans le Mercure hiſtorique & militaire de ce tems. Pendant que ces quatre freres étoient au ſervice, leurs Châteaux & Maiſons furent réduits en cendres, leurs titres, papiers & autres effets brûlés, ou pillés, & leurs femmes & enfans chaſſés : de-là vient en partie la décadence de cette Maiſon, au dire de pluſieurs auteurs, comme *Blaiſe de Montluc*, Maréchal de France, dans ſes Mémoires, impreſſion de Paris, *1746*, *Tome III*, *pag. 397*.

VI. Pierre de Lartigue, Ecuyer, ſurnommé *d'Eüs*, d'une Terre en Condomois, qui lui échut du partage qu'il fit avec ſes freres, des biens de *Françoiſe de Baultian*, leur mere, fut en ſon tems un grand Capitaine. Il commença à porter les armes ſous le Seigneur de Lartigue, Vice-Amiral, ſon couſin, puis ſervit ſur terre, & fut enſuite Capitaine de 500 hommes ; contribua, avec ſa troupe, à pénétrer, en 1530, dans la Savoie, où l'Amiral *Chabot* l'envoya en 1536. En 1537, le Maréchal *d'Humieres* le chargea, avec un de ſes freres, de la garde de Turin, capitale du Piémont ; fut enſuite envoyé par ce Maréchal, avec *Jules des Urſins* & *Pierre Strozzi* (depuis Maréchal de France), pour garder Albe, ville d'Italie. Il fut du nombre des Seigneurs qui compoſoient l'armée du Comte *de Buſançois*, ſous M. le Dauphin, & il conduiſit ſa troupe ſous ſes Enſeignes ; fut depuis de l'armée commandée ſous M. le Dauphin, par le Grand-Maître *de Montmorency* ; contribua à forcer le Pas-de-Suze avec le Capitaine *Ratdeforces*, auſſi Gaſcon, commandant alors l'aile gauche ; fut le premier à ſauter au-deſſus du baſtion gauche, qui étoit le plus fortifié, & commanda au Capitaine *Gabaret*, ſon Lieutenant, de forcer avec lui, pour pénétrer, ce qu'ils firent avec tant de valeur & de précipitation, qu'ils s'en rendirent maître, de même que de la place ; ils taillerent en piéces tous ceux qui oſerent ſe préſenter les armes à la main, chaſſerent & mirent le reſte en fuite. Cette action fut trouvée, par M. le Dauphin, le Grand-Maître *de Montmorency* & par toute l'armée, d'autant plus admirable, qu'ils commençoient à perdre eſpérance de cette entrepriſe.

Pierre de Lartigue-d'Eus s'étoit ſignalé dans d'autres rencontres, où il reçut pluſieurs bleſſures, comme au combat de Favanel, l'une d'un coup de pique, & l'autre d'un coup d'arquebuſade à la cuiſſe, ce qui lui fit recevoir pluſieurs bienfaits de François I, de qui il devint tellement le favori, que ce Prince l'avoit toujours auprès de ſa perſonne, & ne l'appelloit jamais que ſon *Moureau*, à cauſe qu'il étoit un peu brun. L'Italie ne fut pas le ſeul théâtre ſur lequel Pierre de Lartigue d'Eus ſe diſtingua. Il ſe ſignala encore dans différentes occaſions après la mort de François I, & porta les armes ſous Henri II, qui l'envoya, avec ſa Compagnie, à Metz. Il contribua au ſiége & à la priſe de cette Ville, & à faire lever aux Impériaux le ſiége de cette place qu'ils vouloient reprendre, & ſe trouva encore à la bataille de Renty que le Duc *de Guiſe* gagna ſur les ennemis en 1553. Henri II, ayant fait, en 1558, ſa paix avec l'Eſpagne, & étant mort en 1559, après avoir comblé de bienfaits Pierre de Lartigue d'Eus, celui-ci, couvert de bleſſures, & avancé en âge, fut obligé de quitter le ſervice & de ſe retirer en Gaſcogne. Ayant toujours eu plus d'amour pour la gloire que pour l'intérêt, au lieu de recueillir pendant les guerres ce que les emplois & ſa faveur auroient pu lui procurer, il y conſomma ſon patrimoine ; car il ne lui reſta, lors de ſa retraite, qu'un peu d'argent & autres effets, qui lui furent même enlevés à ſon retour à une journée de Blaye, par un parti Huguenot, qui ravageoit alors le Bordelois, & tous ſes équipages furent pillés. Il vécut encore quelques années dans la Province, aimé & reſpecté de toute la Nobleſſe, qui le prioit ſans ceſſe de lui ſervir de Juge dans toutes les querelles & différends entre Gentilshommes. Il mourut en 1579, âgé de 98 ans ou environ, & avoit épouſé la fille du Seigneur *d'Eſtinguos*, d'une Mai-

ſon noble & ancienne de la Navarre, de laquelle naquirent ſix filles & deux garçons, ſçavoir : — Guy, qui ſuit ; — & Antoine, mort ſans alliance, étant Capitaine d'Infanterie au Régiment *de Mauvoiſin*.

VII. Guy de Lartigue ſe trouvant d'une foible complexion, demeura auprès de ſon pere, qui mourut, comme on vient de le dire, ſans biens, mais comblé de gloire : c'eſt ce qui fit que ſon fils épouſa une riche héritiere, fille d'un gros Marchand, & embraſſa le commerce après la mort de ſon beau-pere, parce qu'il ſe trouva alors chargé de ſept filles & de deux fils. L'aîné fut :

VIII. Guy de Lartigue, II. du nom, appellé par d'autres Gassion de Lartigue, qui laiſſa de ſon mariage :

IX. Geraud de Lartigue, Ecuyer, Seigneur de Caplice, qui porta toute ſa vie glorieuſement les armes pour ſon Prince, s'adonna au génie, & entra de bonne heure dans ce corps, où il fut reçu Ingénieur ; c'eſt en cette qualité qu'il fut appellé à Bordeaux au ſecours de cette place, où, ſe trouvant enveloppé d'un parti Huguenot, il perdit tout ce qu'il avoit. Il parvint à la tête des Ingénieurs, & mérita, par ſes ſervices, pluſieurs bienfaits, & la faveur de Louis XIII. Ce Prince, en conſidération de ſon ancienne & noble extraction, des ſervices de ſes ancêtres & des ſiens, lui accorda des Lettres de réhabilitation, à condition qu'il prouveroit être iſſu de noble Pierre de Lartigue-d'Eus, ſon biſayeul. Ce relief de nobleſſe, en connoiſſance de cauſe, fut donné à Chantilly le 20 Mars 1634, ſcellé de cire jaune, ſigné LOUIS, & plus bas Phelypeaux. En conſéquence des ordres du Roi, la Cour des Aides de Guienne, ſéante alors à Agen, ordonna une Enquête, & députa pour cela, en qualité de Commiſſaire, *Robert de Mellet-de-Fondelin*, Conſeiller du Roi & Préſident en l'Election du Condomois & Bazadois, qui fit cette Enquête le 1 Juin de la même année 1634, & entendit dix dépoſans & témoins, tant Seigneurs Gentilshommes, Capitaines & nobles, qu'autres, tous âgés de 95 à 98 ans, qui tous dépoſerent en faveur de Geraud de Lartigue, pour avoir vu dans le pays & les Armées, & pour avoir oui dire par leurs ayeux & biſayeuls, & par la tradition du pays & de leurs ancêtres, de pere en fils, que la Maiſon de Lartigue étoit *noble d'ancienne extraction*. Geraud de Lartigue eut de ſon mariage : — 1. Jean-Jacques, qui ſuit ; — 2. Jean, Seigneur de Caplice, Prêtre, Docteur en Théologie, Religieux Prémontré, reçu Docteur de Sorbonne à Paris, où ſon mérite & ſes ouvrages l'avoient attiré, enſuite Hiſtoriographe de France, mort après 1680 ; — 3. Bernard, mort ſans alliance, étant Gendarme de la Garde du Roi ; — 4. Jean-Arnaud, tué avec ſon couſin ſur le Pont de Maubeuge, ſans avoir pris d'alliance ; — 5. & Louis, marié à Gabarret en Condomois, où il poſſéda des fiefs & des directes. Il laiſſa deux enfans, ſçavoir ; — Joseph de Lartigue, connu ſous le nom de Seigneur *d'Aigneſtous*, mort ſans alliance, étant Capitaine au Régiment Royal-Artillerie ; — & Arnaud de Lartigue, Officier de mérite & de diſtinction, ſoit par ſes emplois, ſoit par ſes différentes preuves de valeur. Il mourut, vers 1698, Lieutenant de Roi de la ville & citadelle de Bedfort en Alſace, & Chevalier de Saint-Louis, ne laiſſant de ſon mariage que deux filles. La cadette reçue Chanoineſſe à Maubeuge, & l'aînée vivoit veuve du Seigneur *de Lavergne*, à Veſoul en Franche-Comté.

X. Jean-Jacques de Lartigue, Ecuyer, épouſa *Françoiſe de Barrault-Parron*, couſine de *Jean Jaubert-de-Barrault*, Evêque de Bazas, puis Archevêque d'Arles & Préſident des Etats en 1634. Ce Prélat étoit fils de *Méri Jaubert-de-Barrault*, Seigneur de Parron, Gentilhomme de la Chambre du Roi, & ſon Ambaſſadeur en Eſpagne. Jean-Jacques eut pour fils :

XI. François-Annibal de Lartigue, mort Lieutenant de Cavalerie au Régiment de Saint-Aignan. Il a laiſſé de ſon mariage :

XII. Arnaud-Gervais de Lartigue, qui fut long-tems Capitaine dans le Régiment Danois, réformé en 1714. De ſon mariage contracté avec *Marie Deſchamps*, il a eu : — 1. Jacques de Lartigue, Prêtre, Docteur en Théologie & Religieux Bénédictin de l'Ordre de Cluny à Mezin ; — 2. Joseph, Capitaine dans le Régiment de Montboiſſier, qui s'eſt trouvé aux batailles de Fontenoy, Rocoux & Lawfeld, & aux ſiéges de Lille & de Berg-op-zoom ; — 3. & Jean-

Batiste, qui a toujours servi avec son frere, & étoit, en 1759, Lieutenant de sa Compagnie.

Seconde Branche.

VI. Antoine de Lartigue, Damoiseau, (frere puîné de Pierre de Lartigue-d'Eus), Seigneur de Loubes, Bassabat, Romat, Lassalle, Auzan, Ballos, Seigneur direct d'une partie de la ville & juriſdiction de Mezin en Condomois, (fief qui appartenoit, en 1759, à Mademoiselle *de-Saint-Marc*), fut un Gentilhomme d'un grand mérite, & distingué par sa valeur & sa fidélité pour son Prince. Il fut d'abord Lieutenant dans la Compagnie de son frere, puis Capitaine d'une Compagnie de gens de pied; commanda ensuite une Cornette à Saint-Jean-de Luz; donna divers ordres à *Montluc*, depuis Maréchal de France; se trouva avec ce Seigneur au combat qui se donna, en 1523, à Saint-Jean de Luz; plaça *M. de Montluc* dans un poste avec 80 Arquebusiers, devint Colonel de 5 Enseignes Gasconnes, avec lesquelles il se distingua contre Don *Pedro de Navarre*; fut du nombre des Seigneurs qui s'opposerent à la descente de ce Prince qui alloit par mer au secours de l'armée Espagnole; donna des preuves éclatantes de sa valeur au siége de Naples, & dans un Château voisin, en repoussant les ennemis qui vouloient faire une sortie par un poste où ils avoient déja gagné du terrein, & en les forçant de rentrer dans la place. Le choc fut vif de la part des assiégeans & des assiégés. Lartigue y fut blessé, ce qui ne l'empêcha pas de continuer à donner ses ordres, de contribuer à la retraite de Don *Pedro*, & de se signaler par son courage dans un second combat qui s'y livra, où l'armée Françoise, obligée de céder au premier feu, se replia avec précipitation; mais il resta sur le champ de bataille avec sa troupe, & fut en bon ordre sous le rempart joindre son bataillon. Ceci est tiré des Mémoires *de Montluc*. Antoine de Lartigue, comme son frere aîné Pierre, consomma une partie de son bien au service, & mourut vers l'an 1578, âgé près de 93 ans. Il avoit épousé, 1°. en 1530, *Françoise de Corbon-de-Luppé*, fille du Seigneur de *Corbon*, morte en 1540; & 2°. en 1545, contrat passé en Condomois par *Castera* & *la Roche*, Notaires, *Marie de Melignan*, fille de *François*, Seigneur de Trignan, & d'*Annette de Marsan*. Du premier lit il eut: — 1 & 2. Arnaud & Bertrand de Lartigue, tués au service, étant Gendarmes de la Garde du Roi, Compagnie du Maréchal *de Bellegarde*. Tout le monde sçait, que par les Ordonnances de Charles VIII, François I, Henri II, & Henri III, il falloit, pour être reçu dans ces Compagnies, être de qualité & *Gentilhomme de race*, ainsi que pour occuper des charges auprès de leurs personnes; & du second lit sortirent: — 3. François, Seigneur de Lassalle & d'Auzan, qui porta toute sa vie les armes pour le Roi; donna, en différentes occasions, des preuves de sa valeur, & mourut sans alliance, étant Gouverneur des ville & citadelle de Die; — 4. Bonpart, Seigneur de Ballos & de Lailhon, lequel ne se distingua pas moins que son frere. Il avoit été blessé en diverses rencontres, & fut tué, sans alliance, en 1626, au siége de Montauban, étant presqu'à la tête du Régiment de Piémont, où il étoit depuis long-tems Capitaine: c'est ce qu'on peut voir dans l'*Histoire du Siége de Montauban*, par *le Bret*, Chanoine & Prévôt de Montauban; — 5. Daniel, qui suit; — 6. & Marie de Lartigue, alliée, le 26 Juillet 1605, à *Jean de Claret*, Ecuyer.

VII. Daniel de Lartigue, Seigneur de Bassabat & de Romat se rendit recommandable par son mérite, sa valeur & sa fidelité envers son Prince. Il fut Capitaine de 500 hommes, qu'il commanda en plusieurs rencontres; assista aux guerres de Béarn & de Bigorre; se trouva au siége de Rabasteins, y fut commandé, à la tête de 40 Pionniers, pour enlever la terre & mieux placer l'artillerie, afin de battre en bréche; il y travailla lui-même pour animer les ouvriers & les encourager à pousser les ouvrages; eut ensuite ordre avec *Salles de Beart*, & leurs Compagnies, pour garder seuls la bréche; & furent les premiers commandés pour monter à l'assaut. Il fut encore du nombre des Seigneurs avec M. *d'Ambleville*, qui allerent au secours du Duc *d'Angoulême* auprès du Duc *d'Epernon*, pour appaiser les troubles & la sédition causée par les Huguenots & habitans de cette ville, qui voulurent s'emparer du Château, & se sai-

sir de la perſonne du Duc & des Seigneurs qui étoient avec lui. DANIEL DE LARTIGUE & le Seigneur *d'Ambleville*, ſe ſaiſirent de la porte du Château, y entrerent & taillerent en piéces tous les conjurés, à la reſerve d'un Conſul, ce qui fit mériter au Seigneur DE LARTIGUE, & aux autres, une amitié particuliere de la part des Seigneurs d'*Epernon* & *de la Valette*. Après cette expédition, il alla battre un parti Huguenot qui venoit de ſurprendre Condom entre cette ville & Lectoure, où, pour joindre les ennemis, il fit conſtruire un pont, qui porte encore ſon nom. Il ſe maria avec *Madelene de Noaillan*, fille & héritiere de *Henri de Noaillan*, Seigneur d'Eſpeiroux & de Gajo, Gentilhomme de la Chambre du Roi, & d'*Adrienne des Apas de Vaquedanno*, Maiſon noble & ancienne de la Navarre, petite-fille du Seigneur *de Vaquedanno*, Sénéchal de la Navarre. Ce *Henri de Noaillan*, pere de *Madelene*, s'étant marié en ſecondes noces avec *Françoiſe Jaubert de Barrault-Parron*, & en ayant eu deux garçons, voulut fruſtrer ſa fille du premier lit, de ſes droits portés par le contrat de mariage. En conſéquence il attaqua ſon contrat de mariage, & DANIEL DE LARTIGUE, qui l'accuſoit de crime de rapt. DANIEL mépriſa ſes pourſuites, étant d'ailleurs abſent pour le ſervice du Roi, ce qui fit que le Sénéchal & le Parlement de Bordeaux caſſerent le mariage, condamnerent DANIEL DE LARTIGUE à perdre la tête ſur un échaffaud, & ladite *Madelene*, ſon épouſe, à revenir auprès de ſon pere & lui demander pardon; mais HENRI IV ayant ordonné deux Enquêtes à l'égard des Familles de *Noaillan*, & DE LARTIGUE, elles furent faites par les plus grands Seigneurs de la Province & âgés de 80 à 90 ans, le 20 Septembre 1598, & ce Prince accorda à DANIEL DE LARTIGUE des Lettres de grace & d'abolition en tant que beſoin ſeroit, & caſſa tous les Arrêts & procédures. *Henri de Noaillan*, pere, nonobſtant ces Lettres du Roi, s'oppoſa à l'enthérinement, & intenta procès au Parlement. Nouvelle Enquête fut ordonnée, en 1606, à Nerac, où étoit alors la Chambre; & le Parlement, ayant vu que la malice, le crédit & les alliances du ſieur *de Noaillan* avec la faveur de ſa femme ne lui avoient rien fourni à oppoſer à la nobleſſe, aux ſervices & à la validité du mariage du Seigneur DE LARTIGUE, pour obéir aux ordres du Roi, ordonna l'enthérinement de ces Lettres, par Arrêt de la Cour & Chambre de l'Edit de Guienne, le 18 Septembre 1606, étant alors à Nerac. DANIEL DE LARTIGUE, Seigneur de Baſſabat, &c. eut de ſon mariage : — 1. PIERRE, qui ſuit; — 2. DANIEL, rapporté après la poſtérité de ſon aîné; — 3. CATHERINE, femme, en 1640, du Seigneur *de la Barthe*; — 4. MARIE; — 5. & MADELENE-MARIE, alliée en 1628, à *Barthelemi de Montgaillard*, par contrat paſſé à Salzſolz en Armagnac par *Dubarry*, Notaire.

VIII. PIERRE DE LARTIGUE DE BASSABAT, Seigneur de Romat, perdit un procès à Pampelune dans la Navarre, où la Terre de Baſſabat eſt ſituée; cette perte monta à 20000 écus. Il marcha ſur les traces de ſes ancêtres; mais ſon courage fut arrêté preſqu'au milieu de ſa courſe. Les Comte *de Candale* & le Cardinal *de la Valette*, ne pouvant joindre leurs corps d'armée à Maubeuge, parce que le pont étoit gardé par *Picolomini* avec 8000 hommes, PIERRE DE LARTIGUE, Enſeigne des Gardes de Picardie, fut commandé à la tête de 500 hommes de ſes Gardes par le Comte *de Candale*, & le Cardinal *de la Valette*, pour aller chaſſer les ennemis de deſſus le pont, & faciliter la jonction des deux armées. C'eſt ce que fit glorieuſement DE LARTIGUE, il battit *Picolomini*, tailla en piéces ſon armée, en fit noyer une partie; mais il y reçut pluſieurs bleſſures, dont il mourut le lendemain, en 1634, avec ſon couſin JEAN-ARMAND DE LARTIGUE, qu'il laiſſa mort ſur le champ de bataille. Ces deux braves Officiers furent regrettés de toute l'Armée & des Généraux. Il avoit épouſé, en 1623, *Anne-Louiſe de Montlezun*, fille de *Bernard de Montlezun*, & de *Jeanne de Balzac d'Entraigues*, ſœur de *François de Montlezun*, Seigneur de Liguardes, & iſſue de *Bertrand de Montlezun*, & de *Françoiſe de Roquelaure*. De cette alliance vinrent : — 1. JEAN-BONPART, qui ſuit; — 2. CHARLES, mort ſans alliance étant Lieutenant dans le Régiment de Boiſſe-Pardaillan; — 3. & ELÉONORE, mariée, en 1660, avec le Seigneur *de Gajan*, Gentilhomme d'Armagnac.

IX. Jean-Bonpart de Lartigue de Bassabat entra, en 1650, dans les Mousquetaires de la Garde du Roi, fut, en 1663, Capitaine dans le Régiment de Piémont, fit plusieurs campagnes en Flandres & ailleurs sous Louis XIV, qui d'abord lui donna une pension de 600 livres, que ce Prince augmenta en 1680 jusqu'à 1000 francs : il la conserva jusqu'à sa mort. Il étoit fort connu de ce Prince par sa naissance, son courage & sa force extraordinaire; fut fait Major de la Citadelle de Valenciennes en 1680, & Chevalier de Saint-Louis en 1695. Il mourut sans alliance dans sa majorité en 1699, & avoit fait son testament à Paris, chez *le Roy*, Notaire, en 1698, par lequel il laissa à ses cousins-germains Joseph-Herman, Regnaud & François-Martial de Lartigue, dont il sera parlé ci-après, la jouissance des fonds de 24000 livres qu'il avoit placés sur l'Hôtel-de-Ville de Paris, seul bien qui lui restoit de ceux qu'il avoit vendus à Paris & dissipés au service; & par le même testament il donna ce fond, après la mort du dernier survivant de ses cousins-germains, à Notre Dame de l'Anne, juridiction de Mezin, en Condomois, où il fonda une Chapelle desservie par quatre Chapelains, leur donnant 300 livres à chacun, à condition de dire tous les jours une messe de *Requiem*, pour le repos de son ame & de celle de ses ancêtres, & d'autres ses parens, à la reserve du Samedi, où elle sera dite à l'Invocation du Saint-Esprit & de la Sainte-Vierge; & le Dimanche, selon l'usage du Diocèse. Il veut aussi que tous les Dimanches les Marguilliers ou autres principaux habitans, ayant charge de l'Eglise, publient à haute voix à la Messe de Paroisse le nom du fondateur & ses intentions; & laisse la nomination de ces quatre Chapelains à l'Evêque de Condom.

VIII. Daniel de Lartigue, II. du nom, second fils de Daniel, & de *Madelene de Noailan*, étoit Capitaine dans le Régiment de Sainte-Croix, lorsqu'il tua en duel le Chevalier *de Saurin*, son cousin, ce qui l'obligea de vendre une partie de son patrimoine & de passer quelques années dans le pays étranger; mais ayant obtenu sa grace en 1632, il revint en France, & fut remis en possession du bien qui lui restoit. Il servit avec distinction dans l'armée du Roussillon, commandée par Henri de Bourbon en 1639, & joignit quelques années après l'armée composée de la Noblesse du pays, & commandée par le Marquis *de Fimarcon*. Il donna des preuves de sa valeur & de son attachement pour son Prince, en contribuant à remettre Bordeaux & la Province sous l'obéissance du Roi, comme il paroît par une lettre que le Duc *d'Epernon*, Commandant dans la Province, lui écrivit, laquelle est rapportée en abrégé dans *Moréri*. Il fut du nombre de la haute noblesse parmi laquelle il y avoit trois Chevaliers du Saint-Esprit & deux Capitaines des Gardes qui assisterent comme parens, en 1637, au contrat de mariage du Seigneur *de Mauvaisin*, avec *Françoise de Besolles*. Il épousa, en 1642, à Sainte-Livrade en Agenois, *Jeanne de Menoire*, fille unique & héritiere de *Jean-Jacques de Menoire de Feuillade*, Ecuyer, ci-devant Capitaine dans le Régiment de Sainte-Croix, & de *Marie de Cours*. De ce mariage vinrent : — 1. Joseph-Herman, qui suit; — 2. Michel-Joachim, rapporté après son aîné; — 3. Regnaud, mentionné après ses deux freres; — 4. François-Martial, qui a continué la postérité; — 5. Anne, mere du sieur *de Miramont*, ci-devant Capitaine dans le Régiment de Bassigni, ensuite de Grenadiers Royaux & Chevalier de Saint-Louis; — 6. Jeanne, veuve du sieur *de Montplaisir*; — 7. & Marie, femme de *Guillaume Dupleix de Villamade*, Ecuyer.

IX. Joseph-Herman de Lartigue de Bassabat, entra, en 1662, dans les Chevaux-Légers de la Garde, en sortit en 1666, pour être de la Compagnie d'Ordonnance des Gardes-du-Corps, fut ensuite Capitaine, puis Aide-Major dans le Régiment de la Marche en 1671, Lieutenant-Colonel en 1690, Chevalier de Saint-Louis en 1695, & Brigadier des Armées du Roi en 1700, avec 800 livres de pension. Il avoit assisté à nombre de batailles & siéges sous Louis XIV, en Allemagne & en Flandres; s'étoit trouvé à la bataille du Pont-Major, en Catalogne, sous M. *de Bellefonds* en 1684, où il reçut un coup de feu à la cuisse qui le fit boiter le reste de sa vie; avoit été de l'embarquement avec son Régiment

giment pour l'Irlande, en faveur de JACQUES II, Roi d'Angleterre, ſous les ordres du Comte *de Lauzun* & *de Tirconel*; & avoit aſſiſté aux batailles qui s'y donnerent en 1690, contre les Princes *d'Orange* & Maréchal *de Schomberg* à Boine; & en 1692, à celle de Drogheda, ſous les ordres du Comte *de Lenſac*, à qui le Comte *de Lauzun*, ramenant le Roi d'Angleterre en France, remit le Commandement. JOSEPH-HERMAN DE LARTIGUE DE BASSABAT fut fort aimé & eſtimé du Comte *de Lauzun*, qui le fit porter dans le Château de Lauzun, pour éviter les pourſuites de la Juſtice, s'étant battu en duel à Aiguillon en 1684, pour le parti des Seigneurs *de Malvin-Montazet*, y ayant été dangereuſement bleſſé, & quoiqu'il eut tué deux de ſes adverſaires. Il mourut de ſes bleſſures à Rocroy, ſans alliance en 1700.

IX MICHEL-JOACHIM DE LARTIGUE, frere du précédent, entra, en 1663, dans le Régiment de la Marine en qualité de Lieutenant, fut enſuite Capitaine dans le Régiment de la Marche, Major de ce Régiment en 1690; & Chevalier de Saint-Louis en 1696, avec 600 livres de penſion. Il fit toutes les campagnes avec ſon frere, & pendant celle de Flandres, en 1697, ayant été appellé en duel par le Chevalier *Bardelle*, Capitaine dans ce même Régiment, qui voulut venger la mort de ſon frere, que DE LARTIGUE avoit tué en duel, ils ſe tuerent tous les deux. Le Seigneur DE LARTIGUE fut généralement regretté de l'Armée & du Prince *de Condé*, qui honora alors ſon frere de ſa viſite. MICHEL-JOACHIM DE LARTIGUE mourut auſſi ſans alliance.

IX. REGNAUD DE LARTIGUE DE BASSABAT, puîné des précédens, ſervit quelque tems avec ſes freres en qualité de volontaire, fut enſuite Lieutenant; s'embarqua avec ſes freres pour l'Irlande; aſſiſta aux batailles qui s'y donnerent; s'attira l'eſtime du Roi d'Angleterre, qui le fit Major, en 1690, du Régiment Irlandois Ofooffolrs, & obtint en même tems de LOUIS XIV une penſion de 400 livres. Le Roi d'Angleterre étant mort, REGNAUD DE LARTIGUE, accablé de goutte & de peſanteur par la groſſeur de ſon corps, ſe retira en Province, & ſe maria, par contrat paſſé dans le Château de Montſegur en Agenois en 1704, avec *Marguerite de Fumel*, fille de *Jean de Fumel*, Baron de Montſegur & de l'Iſle en Périgord, & de *Marie de Choiſi de Moleri*: il mourut ſans poſtérité en 1718, à Sainte-Livrade en Agenois.

IX. FRANÇOIS-MARTIAL DE LARTIGUE, dit *le Chevalier de Baſſabat*, quatrieme fils de DANIEL, & de *Jeanne de Menoire*, fut quelque tems dans le Régiment de la Marche avec ſes freres, (dont étoit Colonel le Seigneur *de Biron*, depuis Maréchal de France) enſuite Lieutenant dans le Régiment du Roi, Infanterie, où il fut Capitaine en 1690. Il en ſortit, en 1695, pour être Major du Régiment de Marcilly, & obtint du Roi 400 livres de penſion. Il ſe trouva à une grande partie des guerres de LOUIS XIV, tant en Flandres qu'en Allemagne, ainſi qu'en Irlande; étoit fort connu & aimé de LOUIS-AUGUSTE DE BOURBON, comme il paroît par deux Lettres de ce Prince de 1699 & 1712. Etant preſque perclus de la goutte, il ſe retira chez lui, où il eut l'eſtime des Evêques & des Commandans de la Province. Il épouſa, 1°. en 1701, *Anne*, héritiere & veuve du Seigneur *François de Cours*, laquelle mourut ſans enfans & fit ſon mari ſon héritier; & 2°. à Sainte-Livrade en Agenois en 1708, *Eliſabeth de Nombel*, d'une ancienne & honnête Famille de la Province. De ce ſecond mariage vinrent: — 1. REGNAUD, qui ſuit; — 2. JEAN, dit *le Chevalier de Baſſabat*, né en 1713, mort jeune; — 3. JEANNE, auſſi morte jeune; — 4. autre JEANNE, née en 1711, Religieuſe au Couvent de Sainte-Urſule à Sainte-Livrade; — 5. MARIE, femme du Seigneur *Gailard*; — 6. MARGUERITE, née en 1715, Religieuſe avec ſa ſœur en 1742; — 7. FRANÇOISE, née en 1717, Religieuſe à Cahors en 1738; — 8. & autre MARIE, née en 1719, Religieuſe, en 1741, au Couvent de Notre-Dame de Villeneuve en Agenois.

X. REGNAUD DE LARTIGUE DE BASSABAT, Chevalier, né le 18 Avril 1712, envoyé à Condom, en 1721, au College des Peres de l'Oratoire, enſuite, en 1725, à Pontlevoy près de Blois, au College des Bénédictins, entra par le crédit du Maréchal *de Biron*, dans une des Compagnies des Cadets Gentilshommes; mais

ces Compagnies ayant été dans le même tems supprimées, il entra, en 1733, en qualité de Lieutenant, dans le Régiment de Richelieu. Il contribua aux deux retraites consécutives à Hailbron, du Prince *Eugene*, Général des ennemis, & fut ensuite commandé pour aller à Manheim, dans le Palatinat, y construire un pont sur un bras du Rhin à la face des ennemis, lesquels se retirerent après quelques légeres escarmouches, après quoi il fit faire le siége de Philisbourg, où ayant perdu un œil, il faillit à perdre totalement la vue, ce qui l'obligea de passer deux ans à Paris entre les mains des Oculistes qui lui conseillerent de quitter le service & de se retirer dans son pays natal. Il obtint, le 18 Mars 1748, un Arrêt contradictoire au Parlement de Bordeaux, sur la question d'Etat en faveur de sa noblesse; un second le 27 Mai 1752, qui fut imprimé dans les affiches des Provinces, du Mercredi 16 Août même année 16e feuille hebdomadaire; & un troisieme, le 18 Août 1753, au même Parlement contre l'Evêque & le Clergé de Condom, qui n'ont fait que confirmer l'Arrêt dans la même cause du Parlement de Paris, du mois d'Août 1749, où il est fait mention de ses services, de ceux de ses ancêtres, & d'un nouvel incendie, qui lui consuma, avec tous ses effets, une partie de ses titres, suivant les différentes attestations des Gentilshommes qualifiés du pays, de l'Intendant de la Province, du Curé, Maire, Consul, Juge Civil & Criminel de la ville de Sainte-Livrade. Il avoit épousé, 1°. en cette ville dans l'Agenois, en 1737, *Marthe Dangeros de Castelgaillard*, morte le 12 Août 1751, fille de *Joseph Dangeros*, Seigneur de Castelgaillard, ci-devant Lieutenant dans le Régiment Royal-Artillerie, & de *Henriette Poujade*; & 2°. à Bordeaux en Décembre 1758, *Marie de Vidouze*, âgée de 38 ans. Du premier lit il a eu: — 1 & 2. Jean & François, morts jeunes; — 3. François-Martial-Jean-Antoine, qui suit; — 4. Pierre-Antoine, dit *le Chevalier de Bassabat*, né le 27 Octobre 1745; — 5. Elisabeth, morte jeune; — 6. Jeanne; — 7. & autre Jeanne, destinée pour la Maison de Saint-Cyr en 1759, reçue depuis sur les preuves faites par son pere, qui est venu à Paris en 1747, muni d'un certificat de l'ancienne noblesse de sa Maison, des services de ses ancêtres & des siens, signé des quatre plus grands Seigneurs de la Noblesse de l'Agenois. Feu M. d'*Hozier*, Juge d'armes de France, pere de MM. d'*Hozier* d'aujourd'hui, auquel il porta ses titres, a dressé sa généalogie tirée sur les originaux, dont il en a rapporté avec ses titres un certificat de son ancienne noblesse signé de lui, le 18 Janvier 1747.

XI. François Martial-Jean-Antoine de Lartigue, Seigneur des Hebrards, né le 17 Juillet 1744, instruit dans une pension à Bordeaux, où l'on éleve la plûpart de la Noblesse de cette ville & des environs, entra, pour marcher sur les traces de ses ancêtres, dans le Régiment de Soissonnois, en qualité d'Enseigne de la Colonelle, par Brevet du 30 Septembre 1760 (le Comte *de Narbonne de Lara* en étoit alors Colonel). Son Régiment ayant été envoyé, en 1761, pour garder les côtes aux environs de la mer dans la crainte d'une descente des Anglois, le jeune de Lartigue, lors d'une alerte dans le Camp, fut envoyé vers le Maréchal *de Richelieu*, Gouverneur de la Province, pour prendre en conséquence ses ordres; il suivit son Régiment dans l'Isle de Ré, qui y resta en garnison jusqu'à sa réforme faite à la Rochelle en 1763. Il est entré ensuite en qualité de Lieutenant dans le Régiment de Périgord, par Brevet du 18 Juin 1768. Il n'est pas encore marié en 1774.

Troisieme Branche.

VI. Jean de Lartigue, I. du nom, troisieme fils de N... de Lartigue, & de *Françoise de Baultian*, & frere puîné de Pierre de Lartigue-d'Eus, fut d'abord Gendarme du Roi, dans la Compagnie du Maréchal *de Bellegarde*, ensuite Capitaine d'une Compagnie de gens de pied en 1540. La Reine Marguerite l'attacha à son service, & le fit Gentilhomme de sa Chambre le 7 Octobre 1568, dont il prêta serment entre les mains de *Michel de Bouzet*, Sieur de Marin, son premier Maître-d'Hôtel, duquel descend le Seigneur *du Bouzet*,

Marquis de Marin. Il étoit défendu par HENRI III, aux Etats de Blois en 1588, art. 259, & par HENRI IV en 1600, art. 58, comme il avoit été par les précédens Rois, de posséder des charges chez le Roi, comme de Gentilhomme de sa Chambre & d'être Gendarme, qu'on ne fut *ancien Gentilhomme & de noble race.* JEAN DE LARTIGUE mourut fort avancé en âge vers l'an 1574. Il avoit épousé, 1°. en 1540, la fille du Marquis *de Roquepinne*, branche de *Bouzet-Marin & Podenas*; & 2°. en 1565, *Jeanne de Patras*; de la même branche que les Seigneurs à présent de *Campagnau & de Ligardes*. De ce dernier mariage vint :

VII. BERNARD DE LARTIGUE, Seigneur de Casaux, &c. en Condomois, qui assista aux Etats, ayant été Député de la Noblesse de cette Province, le 27 Mai 1610. Il donna des preuves de son courage en différentes rencontres dans la Province & au siége de Montauban, & accompagna à cet effet le Duc *d'Epernon*, comme il paroît par une lettre de ce Seigneur du 4 Juin 1625. Il épousa, le 2 Mai 1610, *Madelene de Goth* ou *du Gout*, cousine de *Cécile du Gout*, femme de *Jean de Roquelaure*, I. du nom, de la même Maison que les Seigneurs *de Goth* ou *du Gout*, d'*Aubeze* & de *Maleche*, Maison qui a donné dans *Bertrand de Goth* ou *du Gout*, Archevêque de Bordeaux en 1300, un Pape élu en 1305, & connu sous le nom de CLÉMENT V. De cette alliance il eut :

VIII. JEAN-CHARLES DE LARTIGUE, Seigneur de Casaux, du Hillet & du Courrejos, qui fut quelque tems Gendarme dans la Compagnie de Sainte-Croix, & ensuite Capitaine au Régiment de Roquepinne, Cavalerie, en 1639. Il assista, le 29 Juin 1650 & le 2 Juillet 1651; aux Etats, en qualité de Député de la Noblesse du Condomois. JEAN-CHARLES DE LARTIGUE fut maintenu dans sa noblesse, le 1 Mai 1645, par Sentence du Sénéchal de Condomois, confirmée par deux Arrêts contradictoires du Parlement de Bordeaux rendus le 29 Novembre même année & le 28 Octobre 1651; le tout prouvé & énoncé dans la relaxe qu'il obtint, en 1667, de M. *Pellot*, alors Intendant de la Province, en conséquence de l'Arrêt du Conseil de 1666, pour la recherche des faux nobles. Il épousa, en 1649, *Charlotte de Noaillan*, de la même Maison dont nous avons parlé ci-devant. De ce mariage il eut deux garçons; l'aîné — N... DE LARTIGUE, n'a laissé que deux filles, la premiere est mariée près de Nerac, avec le Chevalier *du Vernet*.

Le frere puîné du précédent a aussi été marié, & a laissé un fils, Seigneur du petit Goalard, qui a été quelque tems Lieutenant de Cavalerie. Il a épousé *N... d'Arodes*, & en a des enfans.

C'est ce que nous sçavons sur cette ancienne Noblesse, en partie d'après *Moreri* & quelques *Mémoires* de Famille qui nous ont été adressés. Les armes : *de gueules, au lion d'or.* Couronne de Marquis. Supports, *deux Léopards.* Ce sont celles des anciens Comtes de Rouergue souverains, &, suivant la tradition, la Maison DE LARTIGUE pourroit en descendre; mais les ténebres de l'antiquité, le malheur des guerres, les incendies & autres pertes domestiques ne permettent pas à cette Famille de le prouver par des titres originaux & authentiques.

La Maison de LARTIGUE a fait de très-belles alliances, sçavoir : avec celles de *Lorraine, Rohan, Narbonne-Pelet, Narbonne-Lara, Cayla, Baschi-d'Aubais, Belsunce, Roquelaure, Pons-de-Pons, Grammont, Grossolles-de-Flamarens, Balzac, d'Argenson, Podenas, Goth, du Bouzet, Podenas de Marin & de Roquepinne, d'Estinguos, Patras, Melignan de Trignan, Noaillan, Montlezun, Fumel, Dangeros de Castelgaillard*, &c. & beaucoup d'autres.

LAS, en Nivernois. Famille noble, dont les armes sont : *de sable, à trois coquilles d'argent, 2 & 1.*

LASCARIS-LASCARIS. Cette Maison a été une des plus illustres de la Grece : elle rendit son nom bien plus célebre, encore, sur les différens Trônes qu'elle occupa en Orient; la branche aînée de la Maison de VINTIMILLE, en héritant de ses droits, releva son nom & ses armes.

GUILLAUME-PIERRE, I. du nom, Comte souverain de VINTIMILLE, fut l'auteur

de toutes les branches des VINTIMILLE-LASCARIS, connues sous les noms de *Tende*, de *Châteauneuf*, du *Castellar*, de *la Brigue*, de *Peille*, d'*Apremont*, &c. Le Comte GUILLAUME-PIERRE épousa, en 1263, EUDOXIA LASCARIS, sœur de l'Empereur JEAN, & fille de l'Empereur THÉODORE LASCARIS, II. du nom, & d'HÉLENE, fille du Roi de Bulgarie, arriere-petite-fille de l'Empereur THÉODORE LASCARIS, I. du nom, & d'ANNE COMNENE, qui avoit pour pere l'Empereur ALEXIS-ANGE, détrôné en 1204.

VINTIMILLE-LASCARIS, représentans des LASCARIS-LASCARIS. JEAN LASCARIS, Comte de Vintimille & de Tende, fils aîné du Comte GUILLAUME-PIERRE & de la Princesse EUDOXIA, prit le nom & les armes de sa mere, en vertu de ses droits & prétentions à l'Empire; les Comtes souverains *de Tende* ont toujours été reconnus pour la branche aînée de tous les VINTIMILLE-LASCARIS; elle finit à ANNE LASCARIS, Comtesse de Tende. Leur branche puînée s'est perpétuée jusqu'à nos jours, par un cadet des Barons *de Châteauneuf*, transplanté en Languedoc l'an 1593. Les rameaux sortis de cette branche sont:

1°. Les LASCARIS, Comtes de Tende, éteints dès le XVe siécle, dans la personne d'ANNE LASCARIS, & fondus, comme nous l'expliquerons plus amplement en son rang, dans la Maison de SAVOIE.

2°. Les LASCARIS, Barons de Châteauneuf, puînés des Comtes *de Tende*, successivement Barons de Puicheric: cette branche produisit différens rameaux, il n'existe plus, (à moins que la postérité de TIBERE, frere de CLAUDE, ne se soit perpétuée sur la côte de Gênes) que celui des LASCARIS du Languedoc, comme on pourra aisément s'en instruire dans le *Mémoire* qui les concerne particuliérement, rapporté à la fin de ce volume, *pag. 729 & suiv.* Ce mémoire a été composé d'après les titres originaux, sur lesquels M. *de Beaujon*, Généalogiste des Ordres du Roi, porta son jugement favorable & justificatif, sur un ordre exprès de Sa Majesté, pour ce qui regarde lesdits Seigneurs DE LASCARIS du Languedoc, l'an 1770; cet ordre du Roi fut sollicité & obtenu par tous les chefs du nom de VINTIMILLE & DU LUC, à la priere du Comte FRANÇOIS-PAUL DE VINTIMILLE-LASCARIS, Grand-Chantre de la Primatie de Lorraine.

Nous rapporterons aussi, dans le même *Mémoire*, avec un détail plus étendu, tous les faits cités ci-dessus, & tous ceux qui pourront en faire partie ou leur être analogues, consacrés dans tous les Historiens les plus accrédités.

3°. Les LASCARIS, Seigneurs du Castellar; de cette branche sont sortis encore quantité de rameaux, dont nous rapporterons toute la filiation si nous en recevons un Mémoire particulier, comme nous l'attendons.

Pour les Seigneurs de VINTIMILLE-MARSEILLE, de même sang & armes (aux brisures près) que les Seigneurs DE VINTIMILLE-LASCARIS, aînés de leur Maison, voyez VINTIMILLE.

Il arrive quelquefois que des Historiens (contre la vérité des faits) font finir des branches, parce qu'ils n'en suivent souvent que les aînés, ainsi que les possessions des Terres; il est vrai que cette derniere preuve est toujours la plus séduisante comme la plus ostensible; mais des cadets, quoiqu'ils n'ayent reçu trop souvent qu'une très-foible légitime, en sont-ils moins de leur Maison, & n'en deviennent-ils pas légitimement les chefs, quand leurs aînés leur cedent ce droit par leur extinction? On en voit l'exemple dans les VINTIMILLE-LASCARIS du Languedoc. Voyez, à la fin de ce volume, le *Mémoire* que nous avons déja cité.

LASCASES, en Espagnol LASCASAS: Ancienne Noblesse originaire d'Espagne, dont nous avons déja parlé dans le *Tome V*, *p.* 405 *& suiv.* de la premiere Edition de ce Dictionnaire.

CHARLES DE LASCASES fut un des Seigneurs nommés pour accompagner BLANCHE, fille du Roi de Castille, qui vint en France en 1200, pour épouser LOUIS VIII, dit *le jeune*, fils aîné de PHILIPPE-AUGUSTE. Il obtint permission du Roi de Castille de rester en France, & servit dans les guerres contre les Anglois, notamment dans celles du Languedoc, où il s'établit. Il fit acquisition,

en 1224, des Terres & Seigneuries de Belveze, Ceſſeras, & enſuite de celle de la Bellouidere. Un de ſes deſcendans, nommé

Pierre de Lascases, Damoiſeau, ayant éprouvé des troubles, occaſionnés par les guerres, obtint main-levée, en conſéquence de Lettres-Patentes accordées par Philippe de Valois, Roi de France, datées du 7 Février 1331, & fut remis en poſſeſſion deſdites Terres de Belveze & de Ceſſeras, comme il paroît par un acte du Sénéchal de Carcaſſonne de la même année. Ces Terres reſterent dans cette Maiſon juſqu'en 1594, qu'Antoine de Lascases, Chevalier, les vendit à noble *Antoine de Saint-Jean*, Seigneur de la Cortelle, & fit acquiſition de celles de la Cauſſade & de Lamerie, que le Marquis de Lascases, un de ſes deſcendans, poſſede encore aujourd'hui.

Guillaume de Lascases, Seigneur de Belveze, Ceſſeras & la Bellouidere, épouſa noble *Delphine Otho*, Dame de Roquefort, de Laudomie & de la Tour, co-Dame de Cambolit, qui étoit veuve de noble *Pierre de Gramont*. Il en eut deux enfans : l'aîné reſta en Languedoc ſur les Terres de ſon pere, & le cadet s'établit en Querci, ſur celles de ſa mere. Cette Dame, devenue auſſi veuve de ſon ſecond mari, obtint, le 5 Octobre 1453, un Arrêt du Parlement de Toulouſe, pour rentrer dans ſes Terres du Querci, que les guerres l'avoient forcée d'abandonner.

Bertrand de Lascases, fils cadet de Guillaume, Seigneur, Baron de Roquefort, co-Seigneur de Cambolit, reçut de ſa mere différentes procurations, en date du 16 Janvier 1450, du 30 Octobre 1455, & du 5 Décembre 1458. Il épouſa, de ſon conſentement, par contrat du 27 Mai 1458, *Madelene de Barras*, fille de *Déodat*, Seigneur de Baduer, de Grialou, &c. Il fit ſon teſtament le 16 Avril 1473, dans lequel, après nombre de ſubſtitutions faites en faveur de ſes enfans, il y rappelle ſon neveu Pierre de Lascases, Chevalier, Seigneur de Belveze, Ceſſeras, &c. & inſtitue ſon héritier univerſel noble Dieudonné de Lascases.

Cette ancienne Nobleſſe eſt diviſée en trois branches : l'aînée eſt établie au Diocèſe de Lavaur dans le haut Languedoc ; la ſeconde, dans l'Agenois ; & la troiſieme, dans le Querci.

Le chef de la branche aînée eſt François-Hiacinthe, Marquis de Lascases, Seigneur de la Cauſſade, Lamerie & autres lieux, Chevalier de Saint-Louis, Commandant de Revel, Sauves, Puy-Laurens, &c. marié, en 1765, avec *N.... de Rares*, dont trois enfans en bas âge.

Le Marquis de Lascases a pour ſœur Jeanne, née Marquiſe de Lascases, mariée, le 26 Août 1765, avec *Gabriel de Bernez*, Comte de Bernez, Gouverneur de Marcigny, nommé, par le Roi de Sardaigne, Chevalier de Saint-Maurice. Sur production de ſes titres, il a été reconnu par ceux du nom de *Bernez* qui reſtent en Piémont, pour être de leur ancienne & illuſtre Maiſon, & reconnu pareillement par le Marquis *Joſeph-Céſar de Bernez*, Seigneur du Bout-du-Bois, & par ſon fils, ainſi qu'il nous eſt apparu. Leurs enfans ſont : — *Etienne-Charles-Gabriel* ; — & *Emmanuel-Armand-Charles-Conſtant*, Chevaliers de Malte.

Le Marquis de Lascases avoit un oncle marié à *N.... de l'Hoſtel*, dont il a eu deux garçons. — Louis de Lascases, l'un d'eux, eſt Chanoine du noble Chapitre de Saint-Louis de Gigny depuis 1771.

Le chef de la ſeconde branche eſt Pierre-Jean, Marquis de Lascases-Beauvoir, Seigneur du Peré & de Maziere en Agenois, élevé Page du feu Roi dans ſa petite Ecurie. Il a une ſœur mariée, en 1771, à *N.... d'Abadie*, Lieutenant de Vaiſſeau.

Louis de Lascases, chef de la troiſieme branche, marié, par contrat du 26 Avril 1699, à *Catherine de Loſtanges*, a eu trois fils & deux filles. Des garçons, deux ont été mariés & n'ont point eu d'enfans : le troiſieme eſt mort ſans alliance. Les deux filles ont été Religieuſes Maltoiſes à Beaulieu en Querci.

Les armes : *d'or, à la bande d'azur ; bordure de gueules. Couronne de Marquis.*

* LASCOS : C'eſt une Seigneurie en Auvergne, mouvante du Roi à cauſe de ſon Duché d'Auvergne, dont fit hommage au Roi à Riom, le 1 Juillet 1669, JEAN D'ASTORG, Ecuyer, Seigneur de Chaludet, au nom de *Gilberte d'Anglard*, ſon épouſe.

La Maiſon d'ASTORG ou d'ASTORGUE, dont nous n'avons donné qu'une notice hiſtorique, faute de *Mémoire*, dans le *Tome I* de ce Dictionnaire, *p.* 473, eſt une des plus anciennes de l'Auvergne, & tient, par ſes alliances, à celles qui ſont les plus diſtinguées, tant de cette Province que des circonvoiſines, comme à la Maiſon de *Noailles*, dans le XIIIe ſiécle, par le mariage d'*Elie*, I. du nom, Seigneur *de Noailles*, avec DOUCE D'ASTORG, Dame de Noaillac, fille de PIERRE, Seigneur de Noaillac, laquelle étoit veuve au mois de Novembre 1260, & vivoit encore en 1268. C'eſt ce qu'on lit dans *Moréri*, *Tome VII*, édition de 1759, au mot NOAILLES, degré III de la Généalogie de cette Maiſon. — MARGUERITE D'ASTORG épouſa, dans le XVIe ſiécle, *Antoine d'Eſpie*, Capitoul de Toulouſe, d'une ancienne Nobleſſe du Languedoc ; & GASPARDE D'ASTORG, fut mariée, le 3 Avril 1659, à *Gilbert Dupeyroux*, Ecuyer, Seigneur de Saint-Hilaire & de Saint-Maurice, de la branche établie en Auvergne. La famille d'ASTORG a auſſi eu des alliances avec les Maiſons *du Chateigner*, originaire du Poitou, de *Montmorin*, de *Mayet* & autres, comme on le verra ci-après, & a fourni pluſieurs ſujets tant au Chapitre des Chanoines, Comtes de Brioude, qu'à celui de Saint-Amable.

La tradition de cette Famille eſt qu'elle ſort d'Eſpagne, qu'elle a demeuré près d'un ſiécle à Milan, & qu'elle a paſſé dans le Languedoc, la Guienne & l'Auvergne, dans le XIIe ſiécle ; mais elle a eu le malheur de perdre la plus grande partie de ſes titres, dans l'incendie arrivé au Château de Mirmont, le Dimanche 9 Juillet 1752, où *Philibert des Combes*, Chevalier, Seigneur & Vicomte de Mirmont, époux de MARIE ASTORGUE, périt lui-même, en faiſant d'inutiles efforts pour ſauver ſes titres & papiers, & ceux de la Maiſon d'ASTORG qui y étoient en dépôt, pendant l'abſence de JACQUES D'ASTORG, frere de JEANNE & MARIE, lequel étoit au ſervice, & Officier dans le Régiment de Noailles. Cette perte eſt conſtatée par Procès-verbal & informations du Bailli de Mirmont, du 12 du même mois de Juillet, dont expédition fut donnée en bonne & due forme.

Des titres échappés aux flammes & retrouvés dans les Maiſons de *Sarrazin* & autres, auxquelles celle d'ASTORG eſt alliée, le plus ancien eſt le contrat de mariage d'ANNE D'ASTORG, fille de noble homme HUGUES D'ASTORG, Ecuyer, Seigneur de Montiroy, avec *Bertrand de Mayet*, Ecuyer, Seigneur de la Villatelle, du 28 Mai 1475, paſſé pardevant *Guillaume Rouſſelet*, Secrétaire, tenant le ſceau de *très-excellent Prince Monſeigneur* JEAN, Duc de Bourbonnois & d'Auvergne, Pair & Chambrier de France, en préſence de noble homme *Jean du Monteil*, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, *Claude Salon*, Ecuyer, & *Jean de la Roche*, dit *de Mongenay*, Ecuyer. Mais vû la perte ci-deſſus mentionnée, nous ne pouvons remonter la filiation qu'à

I. PIERRE D'ASTORG, Ecuyer, Seigneur de Montifaut, du Tillet & de Châtel-Guyon, qui épouſa Demoiſelle *Marie du Monteil*, au nom de laquelle il donna aveu & dénombrement de ce domaine du Monteil, ſitué au Diocèſe de Clermont, le 7 Juillet 1539, à *François de la Roche*, Seigneur & Baron de Châteauneuf. Il eut de ſon mariage :

II. GASPARD D'ASTORG, Ecuyer, Seigneur de Montifaut, qui épouſa, contrat reçu par *Chapon*, Notaire à Montferrand, le 25 Février 1545, *Françoiſe de la Bourderie*, dont

III. MICHEL D'ASTORG, Ecuyer, Seigneur de la Feuillade, marié, acte reçu par *Dupré*, Notaire à Saint-Avi, le 1 Octobre 1584, à Demoiſelle *Antoinette de Jarrie*, dite *de Clairvaux*, fille de noble *Gilbert de Jarrie*, Ecuyer, Seigneur de Saint-Aubin & de Saint-Avi, dans la Marche, au Diocèſe de Limoges, & de *Claude de Montmorin*. *Antoinette de Jarrie*, devenue veuve, paſſa une obli-

gation le 6 Février 1611, laquelle fut acquittée par François, son fils, qui suit. Cet acte fut reçu par *Rongier*, Notaire à Saint-Georges de Mons, & elle fit créer un curateur à son fils, dans la Sénéchaussée d'Auvergne, le 4 Décembre 1603.

IV. François d'Astorg, Ecuyer, Seigneur de la Feuillade, au Diocèse de Clermont, épousa, accord reçu par *Dupré*, Notaire à Mirmont, le 15 Octobre 1612, Demoiselle *Amable de Neuville*, fille de *François de Neuville*, Ecuyer, Seigneur du Poirier, & de *Jeanne de Saint-Julien*. De ce mariage vint:

V. Amable d'Astorg, Ecuyer, Seigneur de Chaludet & de la Feuillade, qui obtint des Lettres Royaux au mois de Novembre 1665, comme héritier d'*Amable de Neuville*, sa mere; & le 6 Juin 1668, un Jugement de M. *de Fortia*, Intendant en Auvergne, par lequel il lui donne acte de la représentation qu'il a faite de ses titres pour la justification de sa noblesse, conformément à la Déclaration de Sa Majesté. Il rendit hommage au Roi à Riom, au Bureau des Domaines de la Généralité d'Auvergne, le 1 Juillet 1669, de sa Seigneurie de Chaludet; & il se trouva au ban & arriere-ban de la Noblesse d'Auvergne, convoqué conformément à la Déclaration du Roi du 9 Août 1674. Il avoit épousé, contrat reçu par *Fougerol*, Notaire au Croc, le 26 Avril 1654, Demoiselle *Antoinette de Saintan*, de laquelle il eut:

VI. Jean d'Astorg, Ecuyer, Seigneur de Chaludet, qui, par accord du 17 Février 1669, reçu par *Grandseigne*, Notaire à la Celle, au Bailliage du Croc, en Auvergne, épousa Demoiselle *Gilberte d'Anglard*, fille de feu *Henri*, Ecuyer, Seigneur de Lascos, & de *Jeanne de Serviere*. Il rendit hommage à Riom, au nom de son épouse, le 1 Juillet 1669, comme nous l'avons dit au commencement de cet article, de la Seigneurie de *Lascos*, mouvante du Roi. Sa veuve, qu'il fit tutrice de ses enfans, par son testament, rendit aussi, en 1685, au Bureau des Domaines & Finances de Riom, hommage & dénombrement de cette Seigneurie. Leurs enfans furent: — 1. Jacques, qui suit; — 2. Jeanne, mariée à *Joseph de Sarrazin*, Ecuyer, Seigneur de Bonnefond. Devenue veuve, elle fit passer un acte de tutelle de ses enfans mineurs, devant le Lieutenant-Particulier en la Sénéchaussée de Riom, le 19 Juillet 1718. Cet acte est signé *Morand*, Greffier; — 3. & Marie, Dame de Mirmont, née & batisée le 4 Mars 1686, dans la Paroisse de Saint-Priest des Champs, au Diocèse de Clermont. Elle fut reçue à Saint-Cyr, sur ses preuves faites & vérifiées à Paris le 2 Janvier 1698, par *Charles d'Hozier*, Généalogiste de la Maison du Roi, Garde de l'Armorial de France; & ces preuves nous ont été communiquées en original, signé de *Marguerite-Susanne du Ham-de Crevecœur*, lors Supérieure de la Maison Royale de Saint-Cyr, & d'*Anne-Claire de Bosredon*, Maîtresse générale des Classes. Elle épousa *Philibert des Combes*, Chevalier, Seigneur & Vicomte de Mirmont, qui périt dans l'incendie de ce Château, arrivé le 9 Juillet 1752, comme il a été dit au commencement de cet article.

VII. Jacques d'Astorg, Ecuyer, Seigneur de Lascos, batisé le 11 Janvier 1678, Chevalier de Saint-Louis, ancien Capitaine de Cavalerie au Régiment de Noailles, puis Capitaine d'une Compagnie d'Invalides, eut pour parrein *Jacques de Macé*, Ecuyer, Seigneur de Vesneil, & pour marreine Gasparde d'Astorg, femme de *Gilbert Dupeyroux*, Ecuyer, Seigneur de Saint-Hilaire. Il épousa, contrat reçu par *Guyerret*, Notaire à Poligny en Franche-Comté, le 24 Juin 1729, Demoiselle *Rose-Antoinette Nicod*, dont: — 1 & 2. Claude-Marie, qui suit, & Hugues-Joseph, frere jumeau, rapporté ci-après.

VIII. Claude-Marie d'Astorg, Ecuyer, Seigneur de Cluni, la Charmée, &c. batisé le 8 Août 1730, eut pour parrein *Claude Nicod*, & pour marreine *Marie Morreau*, épouse de Messire *François-de-Sales Monnoyeur*, Lieutenant-Général au Bailliage de Poligny. Il obtint un Arrêt, en date du 23 Août 1760, de la Cour des Comptes, Aides, Domaines & Finances du Comté de Bourgogne, pour la vérification de ses titres de Noblesse, & par un autre Arrêt, du 14 Décembre 1768, du Parlement de Franche-Comté, il a été maintenu dans

le droit & poſſeſſion de prendre la qualité d'*Ecuyer*. Il a ſervi dans une des Compagnies des Mouſquetaires de la Garde du Roi, & a épouſé, contrat reçu par *Carron*, Notaire, le 29 Août 1760, *Marie-Françoiſe-Bénoîte Tribillet-de-Condal*, fille de *N.... Tribillet-de-Condal*, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, & de feu *Françoiſe Chary*, dont ſont iſſus: — 1. MARIE, né & batiſé le 5 Août 1761. Il a eu pour parrein JACQUES D'ASTORG, ſon grand-pere, & pour marreine *Marie-Anne Morreau*, femme de *Joſeph-François Monnoyeur*, Conſeiller du Roi, & Lieutenant-Général honoraire au Bailliage de Poligny; — 2. LOUIS-NICOLAS, né le 25 Août 1765; — 3. & MARIE-DENISE, née au mois de Juin 1763.

VIII. HUGUES-JOSEPH D'ASTORG, Ecuyer, ſecond fils de JACQUES, & de *Roſe-Antoinette Nicod*, batiſé le 8 Août 1730, a eu pour parrein *Claude-Hugues-Joſeph Nicod*, & pour marreine MARIE D'ASTORG, Dame de Mirmont, ſa tante paternelle. Il a d'abord été Capitaine d'Infanterie, enſuite Conſeiller-Maître en la Cour des Comptes, Aides, Domaines & Finances du Comté de Bourgogne, & eſt aujourd'hui Gouverneur pour le Roi des Ville & Château de Poligny, dans la même Province, par proviſions données à Verſailles le 21 Novembre 1766, dont il a prêté ſerment, par commiſſion du 20 Janvier 1767, de M. *de Maupeou*, Vice-Chancelier & Garde des Sceaux de France, entre les mains de M. *de Grosbois*, premier Préſident du Parlement de Beſançon. Il a épouſé, acte reçu par *de Balay*, Notaire à Poligny, le 23 Août 1758, *Barbe-Claudine Chevalier*, fille unique de Meſſire *François-Felix Chevalier*, Maître en la Cour des Comptes, Aides, Domaines & Finances du Comté de Bourgogne, & de *Catherine-Protade Dunod-de-Charnage*, dont — JACQUES-PIERRE-PROTADE D'ASTORG, Ecuyer, batiſé dans l'Egliſe Collégiale & Paroiſſiale de Saint-Hippolite de Poligny, le 1 Août 1759. Il a eu pour parrein JACQUES D'ASTORG, ſon ayeul paternel, & pour marreine *Théreſe-Catherine-Protade Dunod-de-Charnage*, ſon ayeule maternelle.

La filiation de ces degrés a été dreſſée ſur titres originaux communiqués. Les armes: *de ſable, à un faucon d'argent, longé & grilleté d'or, poſé ſur une main gantée auſſi d'or, & accompagné en chef de deux fleurs de lis d'argent, & en pointe d'une demi-fleur de lis de même, mouvante de l'extrémité du flanc dextre de l'écu.* Ces armes ſont des ſignes diſtinctifs de la haute & ancienne Nobleſſe, & en voici la preuve. C'eſt que (comme on le voit dans les *Eſſais hiſtoriques* ſur Paris, *Tome V, p. 2.*) anciennement les Princes & les perſonnes diſtinguées par leur naiſſance, alloient par-tout, même à l'Egliſe, *l'oiſeau ſur le poing*. C'étoit une marque de prééminence & de nobleſſe. Le Tréſorier de la Cathédrale de Nevers a le droit d'aſſiſter au chœur botté, éperonné, l'épée au côté & l'oiſeau ſur le poing, & de mettre pour timbre au-deſſus de l'écu de ſes armoiries *l'épée & l'oiſeau*.

LASNIER: Famille noble originaire d'Angers, qui a fondé le Prieuré de la Papillaye, proche de cette Ville.

JEAN LASNIER, Seigneur de Monternaut & de l'Effectiere, fut Maître-d'Hôtel de la Reine ANNE, & Echevin de la ville d'Angers en 1505. Il épouſa *Marie Renaud*, Dame de Sainte-Gemme, & en eut: — GUY, qui ſuit; — & FRANÇOIS LASNIER, célebre Juriſconſulte, Profeſſeur en Droit.

GUY LASNIER, I. du nom, Seigneur de Sainte-Gemme, de l'Effectiere & de Monternaut, Conſeiller au Préſidial d'Angers, & Maire de cette ville en 1560, ſe maria avec *Iſabeau Colin*, dont:

GUY LASNIER, II. du nom, Conſeiller au Grand-Conſeil, par Lettres données à Paris le 23 Mai 1578, & reçu le 15 Juillet ſuivant. Il compoſa un Traité des Libertés de l'Egliſe Gallicane, mourut à Angers le 23 Octobre 1606, âgé de 56 ans, & fut inhumé dans l'Egliſe de Saint-Julien, ſa Paroiſſe. Il étoit oncle de FRANÇOIS LASNIER, rapporté ci-après, & avoit épouſé *Charlotte le Lievre*, de laquelle vinrent: — GUILLAUME, qui ſuit; — & ELISABETH LASNIER, femme d'*Antoine de la Brunetiere*, Seigneur du Pleſſis-de-Geſté, Capitaine dans le Régiment de Brezé, mort en 1635, dont des enfans.

GUILLAUME

Guillaume Lasnier, Seigneur de l'Effectiere, d'abord Conseiller au Parlement de Bretagne, puis au Grand-Conseil le 23 Décembre 1608, Conseiller honoraire le 15 Septembre 1643, & doyen des Conseillers d'Etat, épousa *Lucrèce Louet*, fille de *René*, Seigneur de la Souche, Maître des Requêtes du Duc d'*Anjou*, & Lieutenant-Particulier au Présidial d'Angers, & de *Lucrèce Thevin*. De ce mariage sortit :

Guillaume Lasnier, II. du nom, Seigneur de Baubigné, Conseiller au Grand-Conseil en 1643, marié à *Marthe le Fèvre-de-la-Faluere*, sœur de *N... de la Faluere*, Président aux Enquêtes du Parlement de Paris, dont il n'eut point d'enfans. Etant devenue veuve peu de tems après son mariage, elle se retira aux Ursulines, où elle demeura 50 ans, jusqu'au 25 Juillet 1716, qu'elle mourut, à 90 ans, en odeur de sainteté.

François Lasnier, Seigneur de Sainte-Gemme, neveu de Guy Lasnier, II. du nom, fut Procureur du Roi, Lieutenant-Général & Présidial d'Angers, & Maire de cette Ville en 1619. Il épousa *Angélique Dary-de-la-Fautrière*, & en eut :

François Lasnier, II. du nom, Seigneur de Ferrieres, Baron de Sainte-Gemme-sur-Loire, qui fut Conseiller au Grand-Conseil en 1625, grand Rapporteur en la Chancellerie le 13 Novembre de la même année, Maître des Requêtes le 25 Juin 1632, charge qu'il résigna en 1636, Intendant des Armées dans la Valteline, puis en Flandres, Picardie & Anjou ; Commissaire aux Etats de Bretagne & de la Chambre de Justice de l'Arsenal, ensuite Ambassadeur en Suisse, & deux fois en Portugal, en 1653. Il épousa *Jeanne Licquet*, fille de *Jacques Licquet*, Seigneur de la Maison-Neuve, Procureur du Roi de la Prévôté & Echevin d'Angers en 1609, & Maître des Requêtes de la Reine Marie de Médicis, & de *Jeanne Gourreau-de-la-Proustiere*, dont plusieurs enfans.

De cette famille étoit René Lasnier, Avocat-Général au Grand-Conseil, mort en 1609. Il avoit épousé *Marie Frubert*, laquelle se remaria à *François de Sainte-Marthe*, Avocat au Grand-Conseil, mort en 1641. De son premier lit elle eut : — Marie Lasnier, alliée, le 11 Février 1625, à *François de Montholon*, Avocat au Parlement, & Conseiller d'Etat par Brevet, dont elle eut deux fils & deux filles. Elle mourut à Ecouis, à 7 lieues de Rouen, le 2 Février 1692, à 94 ans.

C'est ce que nous sçavons, n'ayant point reçu de *Mémoire* sur cette Famille, dont les armes sont : *d'azur, au sautoir losangé d'or, accompagné de 4 lauiers éployés, ou de 4 aiglettes de même.*

* LASSAY : Ville, avec titre de *Marquisat* & un Château, dans le pays du Maine, & dont la Seigneurie s'étend sur trente Paroisses.

* LASSAY est une autre Seigneurie dans le Blaisois, qui est entrée, avec plusieurs Terres, dans la Maison de *Madaillan*, par le mariage

De *Judith de Chauvigné* avec *Jean de Madaillan de Lespare*, Seigneur de Montataire, en faveur duquel la Seigneurie de Lassay fut érigée en *Marquisat*, par Lettres du mois d'Avril 1647, registrées le 7 Septembre 1649. *Isaac de Madaillan* fut pere de *Louis*, mort le 17 Mai 1708, laissant de sa femme, *Susanne de Vipart*, Marquise de Sainte-Croix, — *Armand de Madaillan-de-Lespare*, Marquis de Lassay, Chevalier des Ordres du Roi en 1724, mort en 1738, pere de *Léon de Madaillan*, Comte de Lassay, marié, le 3 Avril 1711, à *Reine de Madaillan de-Lespare*, sa tante, fille de *Léon*, Marquis de Montataire, & de *Marie-Thérese de Rabutin*, sa seconde femme. Voyez Madaillan.

LASTIC, en Auvergne. Suivant un *Mémoire* dressé sur titres originaux par M. *Clabault*, Archiviste & Généalogiste, cette Maison remonte à

I. Hugues de Lastic, Chevalier, issu d'un puîné de la Maison de *Mercœur*. Il étoit déja créé *Chevalier*, lorsqu'en l'an 1211, il donna le Conseil à *Simon*, dit *le Machabée*, Comte *de Montfort*, Général des Croisés contre les Albigeois, commandés par *Raimond*, Comte *de Toulouse*, de ne pas l'attendre, & de se

jetter dans Caſtelnaudary, pour l'arrêter dans ſa marche; avis que le Comte *de Montfort* ſuivit, malgré l'oppoſition de quelques-uns des ſiens. Hiſt. Génér. du Languedoc, *Tom. III, pag.* 216. Il vivoit encore en 1225, qu'il fit, avec ſa femme, diverſes fondations en l'Egliſe de Brioude, & eut ſans doute pour frere, ou pour oncle, ETIENNE DE LASTIC, Chanoine de Brioude, qui, dès l'an 1161, comparut en cette qualité comme témoin à la fondation faite par *Odile de Chambon*, auſſi Chanoine de Brioude, de l'Egliſe du Pont de la Bajaſſe, où ce dernier avoit déja fait conſtruire un Hôpital pour des lépreux.

Cet ETIENNE DE LASTIC vivoit encore en 1200, qu'il fut auſſi préſent à une tranſaction paſſée entre le Chapitre de Brioude & *Odile de Mercœur*. Archives de Brioude.

HUGUES DE LASTIC avoit épouſé *Ermengarde*, dont le nom de famille eſt ignoré, laquelle conſentit aux fondations par lui faites à l'Egliſe de Brioude en 1225. Leurs enfans furent: — BOMPAR, ou BONPAR (*ſive Boniparis*), qui ſuit; — & GUILLAUME DE LASTIC, Chanoine, Prieur de Vieille-Brioude, puis Abbé de Pibrac, enſuite Archiprêtre de Brioude & de Langeac. Il doit être le même qui comparut comme témoin à une tranſaction faite le 11 des Nones de Juin 1214, entre *Odile de Chambon*, auſſi Chanoine de Brioude, & les Chanoines de la Bajaſſe, touchant le droit de patronage, qui fut conſervé au premier. Il étoit Prieur de Vieille-Brioude, lorſqu'il fut élu Abbé de Pibrac, vers 1225; tranſigea alors avec les Chanoines de Saint-Julien de Brioude, touchant ſa prébende qu'il ſe réſerva; & ayant gouverné ſon Abbaye de Pibrac pendant deux ans, il la réſigna, en 1227, à *Pierre de Chavagnac*, qui mourut deux ans après. GUILLAUME DE LASTIC, étant rentré dans cette Abbaye, s'appliqua à en faire confirmer tous les droits par *Robert*, Comte *de Clermont*; en 1231; tranſigea, en qualité d'Abbé de Pibrac, avec le Chapitre de Brioude, en 1234; reçut, au mois Septembre 1238, la Terre de la Roche, d'*Odilon, de Mercœur*, Prévôt de Brioude; & après avoir gouverné ſon Abbaye pendant douze ans, c'eſt-à-dire, juſqu'en 1240, & avoir été fait Archiprêtre de Brioude & de Langeac, il abdiqua de nouveau l'Abbaye de Pibrac, en faveur de *Jean de Pauliac*, qui s'en démit auſſi deux ans après, en 1242. *Hugues*, Evêque de *Clermont*, reçut de lui la foi & hommage, & le ſerment de fidélité (*eum abſolvit & quittavit*) en qualité d'Archiprêtre de Brioude & de Langeac, le Mercredi après la Pentecôte 1245, & il vivoit encore le Mercredi après la Fête Saint-André 1248, ſuivant une Charte, dans laquelle il eſt auſſi qualifié *Prieur de Vieille-Brioude. Gallia Chriſtiana, Tom. III, Col.* 277, *A*, & 460, *C. D. E.*

II. BOMPAR, Seigneur DE LASTIC & de Valeilles, Chevalier, eſt le même que le Sire DE LASTIC, qui, ainſi que pluſieurs autres Seigneurs & Barons d'Auvergne, tranſigea, en 1254, avec ALPHONSE, Comte de Poitiers, (frere du Roi SAINT-LOUIS), Seigneur de ce qu'on appelloit alors la Terre d'Auvergne, & depuis nommé *Duché d'Auvergne*, au ſujet des franchiſes & immunités de la Nobleſſe de cette Province, enfreintes en pluſieurs choſes par les Officiers D'ALPHONSE, auquel ces Seigneurs en avoient adreſſé leurs plaintes. Il ne vivoit plus en 1256, que ſa femme & BERTRAND-BONPAR, Seigneur DE LASTIC, leur fils, rendirent hommage à l'Evêque de Clermont pour la Terre de Valeilles: c'eſt ce qui appert par les Archives de l'Evêché de Clermont, N°. 85. Il eſt rappellé avec le titre de *Chevalier*, dans le compte rendu en 1288, par *Antoine de Leotoing* & *Bernard de Charrey*, Chanoines de Brioude, au Chapitre de cette Egliſe, touchant les fondations faites en la même Egliſe, & où, à l'article des Meſſes, il s'en trouve une annotée pour BONPAR DE LASTIC, Chevalier; ce qui prouve que de ſon vivant il avoit exercé des bienfaits envers ce Chapitre. Il avoit épouſé *Alde*, Dame *de Valeilles*, laquelle étant veuve, ſoumit, pour la premiere fois, avec BERTRAND-BONPAR, Seigneur DE LASTIC, ſon fils, à l'Evêque de Clermont, à cauſe de ſon Comté d'Alleuze, la Terre de Valeilles, qui avoit toujours été un aleu noble & indépendant: ils en rendirent foi & hommage à ce Prélat en 1256. Elle vivoit encore en 1262, que ſondit fils ſe porta garant envers elle du don qu'il fit alors au Prieur *de Pauliac*.

Bonpar eut de ſon mariage : — 1. Bertrand-Bompar, qui ſuit ; — 2. Guillaume de Lastic, Chanoine Comte de Brioude l'an 1237. Il doit être le même que ce Guillaume-Bonpar (*a*), Abbé de Saint-André de Megemont-lès-Clermont, en 1243 & 1251, & qui ne l'étoit plus en 1255. *Gall. Chriſt. Tom. II, Col.* 411, *E.* Il fut préſent, avec Pierre & Etienne de Lastic, auſſi Chanoines de Brioude, ſes freres, à une Charte de ce Chapitre de l'an 1256, touchant l'inveſtiture des Terres vacantes, qu'il avoit coutume de conférer à des ſéculiers pour leur uſage particulier, laquelle coutume le même Chapitre abolit, par cet acte, comme y ayant alors 80 Prépendaires, & n'étant pas permis, y eſt-il dit, de diſpoſer ainſi du patrimoine de *Jeſus-Chriſt*. Au mois de Juillet de l'an 1261, il fit don au même Chapitre, pour le repos de l'ame de ſes oncles (*avunculorum meorum*), du domaine direct de ſes dixmes de Mazeyrac, de Montchaſſela, de Biroc, & leurs appartenances, ſauf le domaine utile & la propriété des mêmes dixmes, qu'il reconnut, par cet acte, tenir dorénavant en fief de ce Chapitre, ſous la redevance d'une obole d'or de cens chaque année à la Saint-André ; & pour raiſon de quoi il fit de ſuite l'hommage, & jura fidélité au même Chapitre, pour lui, ſes héritiers & ſucceſſeurs, du conſentement & approbation de *Dalmas de Fontenilles*, Chevalier, de Pierre de Lastic, Chanoine de Brioude, ſon frere, & de *Francon*, *Etienne* & *Guillaume de Fontenilles*, ſes neveux, enfans dudit *Dalmas de Fontenilles*. Le ſceau de Guillaume de Lastic, pendant à cette Charte, eſt *une faſce*. Il fut préſent, avec autre Guillaume-Bonpar, ſon neveu, à une tranſaction faite, en 1277, entre le Chapitre de Brioude & *Ithier de Rochefort*, Doyen de la même Egliſe, à l'occaſion d'une mine que l'on comptoit trouver au terroir de Chazelles. *Gall. Chriſt. Tom. II, Col.* 145, *E. inſtrum.* Il vivoit encore en 1280, qu'il fut auſſi préſent au traité paſſé entre ce Chapitre & *Beraud*, Sire *de Mercœur*. Dans cet acte il prend le nom de Bonpar, *aliàs* de Lastic. Archives de Brioude ; — 3. Pierre de Lastic, Chanoine Comte de Brioude & *Bayle* de ce Chapitre en 1254. Il comparut avec Guillaume, ſon frere, à la Charte de l'an 1256, ci-deſſus mentionnée. Il eſt dit frere du même Guillaume de Lastic, Chanoine de Brioude, dans la donation que ce dernier fit au Chapitre de cette Egliſe au mois de Juillet de l'an 1261, & que Pierre de Lastic approuva. Il eſt encore dit frere de Bertrand-Bonpar, Seigneur de Lastic, dans un don fait, par ce dernier, au Prieur de Pauliac ; & vivoit encore en 1266, qu'il comparut auſſi, comme témoin, à la réſignation faite par *Bernard d'Auriole*, de ſa Prébende canoniale de Brioude, le Mardi après la Fête Saint-Michel ; — 4. Etienne de Lastic, Chanoine Comte de Brioude, & Abbé de Saint-Amable de Riom. Il fut auſſi préſent avec Guillaume & Pierre de Lastic, ſes freres, au réglement fait, en 1256, par le Chapitre de l'Egliſe de Brioude, touchant les terres vacantes qu'il avoit coutume de conférer à des ſéculiers ; & eſt dit frere de Bertrand-Bonpar, Seigneur de Lastic, dans un don fait, par celui-ci, au Prieur de Pauliac, en 1262. Il étoit Abbé de Saint-Amable de Riom, le Mardi après l'Octave de la Pentecôte 1285, qu'il prêta ſerment d'obéiſſance à *Guy de la Tour*, Evêque de Clermont, & ne l'étoit plus en 1289. *Gall. Chriſt. Tom. II, Col.* 389. *D.* — 5. & Louise de Lastic, ſans doute la même qui fut mariée à *Dalmas de Fontenilles*, Chevalier, lequel, avec ſes trois enfans *Francon*, *Etienne* & *Guillaume de Fontenilles*, approuva la donation faite, au mois de Juillet 1261, au Chapitre de Brioude, par Guillaume de Lastic, Chanoine de la même Egliſe, qui dans cet acte appelle *Francon*, *Etienne* & *Guillaume de Fontenilles*, ſes neveux, & ledit fils de *Dalmas de Fontenilles*. Le ſceau de ce dernier, pendant à cette charte, étoit un écu chargé de *quatre pals*.

(*a*) C'eſt-à-dire Guillaume, fils de Bonpar : premiere époque où l'on trouve le nom de Bonpar adopté par lui & ſon frere aîné, en mémoire de Bonpar, Seigneur de Lastic, leur pere.

III. Bertrand Bonpar (*b*), Sire de Lastic de Valeilles & de Pauliac, Chevalier, rendit hommage en 1256, avec *Alde*, Dame *de Valeilles*, sa mere, pour raison du Château & Seigneurie de Valeilles, qu'ils soumirent pour la premiere fois par cet acte à l'Evêque de Clermont, à cause de son Comté d'Alleuze, quoique cette Terre eut toujours été auparavant un aleu noble & indépendant, comme nous l'avons dit ci-devant. Ils rendirent en même tems aveu de tout ce qu'ils possédoient à Saint-Flour. Bertrand-Bonpar accorda, tant pour lui que pour ses successeurs, à *Bernard de Vernoire*, Achiprêtre de Saint-Flour, & Prieur de l'Eglise de Pauliac, par charte du Jeudi après la fête de la résurrection de *N. S.* 1262, le droit de lever la dixme dans toute l'étendue de sa Terre de Pauliac au nom de cette Eglise, tant sur ses terres que sur celles de ses feudataires; & il promit de faire garantir cette donation par *Alde*, sa mere, Pierre & Etienne de Lastic, ses freres. Il prenoit encore la qualité de *Sire* de Lastic en 1263 & 1270, qu'il mourut suivant le Necrologe de Saint-Julien de Brioude. Il avoit épousé *Aude*, que des *Mémoires* surnomment *d'Aurillac*, laquelle est rappellée dans le testament de Pierre-Bonpar, Seigneur de Lastic, son fils, de l'an 1299. Ils laisserent de leur mariage : — 1. Pierre, qui suit; — 2. Bertrand de Lastic, lequel eut un différend avec Etienne de Lastic, que l'on croit son neveu, concernant ses droits héréditaires. Il intervint entr'eux le Mercredi avant la fête de Saint-Grégoire de l'an 1327, une Sentence arbitrale touchant ses prétentions sur le Château de Valeilles, dans laquelle il est dit qu'Etienne de Lastic pourroit seul exercer toute justice civile & criminelle, & avoir droit de four banal. Cette Sentence décide aussi que les 8 deniers que Bertrand de Lastic avoit droit de percevoir au Mas de Lastours, paroisse de Cussac dans la Jurisdiction d'Etienne de Lastic, ainsi que le droit que ledit Bertrand avoit encore coutume de percevoir depuis le moulin du Pont jusqu'au Pont de Valeilles, appartiendront dorénavant à perpétuité à Etienne de Lastic, sans que Bertrand de Lastic & les siens puissent rien demander dans les limites de Valeilles, & les eaux y renfermées. Ce Bertrand peut avoir eu pour enfans : — (a) Garin de Lastic, qui comparut comme témoin au testament de *Maragde de Pauliac*, femme de Pierre, dit Bayart, Seigneur de Lastic, de l'an 1316; — (b) Drogon, Chanoine de Brioude, qui le Samedi, veille de la Pentecôte 1326, fut présent à une obligation de la somme de 100 livres Tournois, faite par le Chapitre de la même Eglise, au profit de Guillaume & Pierre-Bernard, freres; — (c) & Etienne de Lastic, qui fit, étant simple Clerc, hommage de ses Terres à l'Evêque de Clermont en 1329. Il étoit Abbé de Saint-Amable de Riom au mois de Novembre 1340, & ne l'étoit plus en 1345; — 3. Guy, Abbé de Saint-Amable de Riom, le Lundi après la fête Saint-Julien en Janvier 1292, qu'il accorda à *Jean Collabier*, & à *Etienne Boyer*, Clerc, la faculté de lire (*legendi*) la Grammaire & la Logique à Riom, tant qu'il ne revoqueroit pas cette permission; *Gall. Christ. Tom. II, Col* 389. *E.* — 4. & Guillaume, Abbé de Chantoin, puis de Saint-Amable de Riom, Chanoine Comte de Brioude en 1277, qu'il comparut en cette qualité avec autre Guillaume de Lastic, son oncle, à une transaction faite entre le Chapitre de Brioude & *Etienne de Rochefort*, Doyen de cette Eglise, à l'occasion d'une mine d'argent qu'on esperoit trouver au terroir de Chazelles. Il fut élu Abbé de Chantoin après *Etienne*, qui gouvernoit encore cette Eglise en 1293, & ensuite Abbé de Saint-Amable de Riom, après son frere Guy, le 9 Mars 1296. Il ne l'étoit plus longtems avant 1317 qu'il avoit eu deux successeurs. Il mourut fort âgé en 1326, suivant son épitaphe. Le nom

(*b*) C'est-à-dire, Bertrand, fils de Bonpar. M. *de Marca*, dans son Histoire de Béarn, *liv.* 3, *Chap.* 5, *p.* 207 *&* 208, observe que les anciens Ecrivains voulant exprimer les noms patronimiques, ajoutoient au nom de batême du fils, celui du pere ou de l'ayeul; & que l'on trouve cet usage fort reçu, même parmi les Romains, du tems de la République.

de BONPAR ou de LASTIC, que lui & ſon oncle prenoient indifféremment, démontre clairement l'identité de Maiſon. Il eſt prouvé d'ailleurs que les Seigneurs qui ſe nommoient collectivement ou ſimplement BONPAR-BONPAR ou LASTIC, portoient les mêmes armes.

IV. PIERRE BONPAR, I. du nom, Sire DE LASTIC & de Valeilles, Chevalier, rendit hommage, en 1266, à l'Evêque de Clermont, pour ſa Terre de Valeilles, que BERTRAND, Seigneur DE LASTIC, ſon pere, & *Alde*, Dame *de Valeilles*, ſon ayeule paternelle avoient ſoumiſe à cet Evêché, en 1256. Au mois de Juin 1270, il fit la foi & hommage, & fournit aveu & dénombrement à *Godefroy*, Prieur du Couvent de Saint-Flour pour raiſon d'un certain *Courtil*, aſſis à Cuſſac, nommé *li Chaminada*; de ſon mas de Snaurat, Paroiſſe de Cuſſac & ſes appartenances, & d'autres héritages qu'il avoit reçus du Couvent en indemnité & récompenſe des dixmes qu'il avoit données au même Monaſtere dans ſes Terres de Cuſſac, Pauliac, Cezen, Oradour (*Droratorio*) & de Las Ternas, ainſi que pour raiſon de la forteresſe qu'il devoit édifier à Cuſſac dans le Fief & Seigneurie de ce Couvent, à condition cependant que lorſque la troiſieme partie de la tour de cet édifice ſeroit achevée, le Couvent fourniroit alors 25 livres Tournois pour la finir. Il rendit encore foi & hommage, en 1281, au Roi PHILIPPE *le hardi*, à cauſe de ſes Comtés de Poitou & d'Auvergne, comme héritier du Prince ALPHONSE, frere de SAINT-LOUIS, pour raiſon de ſa Terre de Laſtic; & tranſigea le Samedi après la fête de l'Annonciation de la Vierge en 1300, avec *Sobeirane de Pierrefort*, femme d'ETIENNE-BONPAR, ſon fils aîné, au ſujet de la dot à elle aſſignée par *Giſlebert*, Seigneur *de Pierrefort*, Chevalier, ſon pere, ſur le mas de Pauliagol, de laquelle dot il avoit vendu partie à *Jean d'Uſſel*. Par cet acte il donna en indemnité à *Sobeirane de Pierrefort*, ſa bru, 10 livres de rente à prendre ſur le mas d'Obax & ſes appartenances, & ſur le fief du Puy aſſis en la paroiſſe de Cezen. Il a dans ce même acte la qualité de *Damoiſeau*, vivoit encore le Dimanche après la Touſſaint de l'an 1310, qu'il fut préſent au contrat de mariage d'ALASIE DE LASTIC, ſa petite-fille, avec *Dracon de Châteauneuf*, Damoiſeau, comme il eſt prouvé par des Lettres du Dimanche Fête de *Saint-Clément*, Pape, de l'an 1371, dans leſquelles, ainſi que dans une tranſaction faite entre ſes enfans, pour raiſon de ſa ſucceſſion, dès le Samedi après la Fête de Sainte Foy, de l'an 1323, il eſt rappellé avec le titre de *Chevalier*. Il avoit fait ſon teſtament en 1299, par lequel il choiſit ſa ſépulture au Cimetiere du Prieuré de Rochefort, voiſin de ſa Terre de Laſtic; diſpoſa de 50 livres tournois pour le repos de l'ame d'*Aude*, ſa mere, & de celle de *Gallienne*, ſon épouſe, en faveur de diverſes Egliſes; fit un legs aux pauvres filles de ſa Terre de LASTIC & de Valeilles; fonda un *Obit* au Prieuré de Rochefort; fit pluſieurs autres legs pieux, dont un de 5 ſols tournois à l'Hôpital du Val-Rouade. Il paroît qu'il mourut en 1317, qu'ETIENNE-BONPAR, ſon fils, avoit déja diſpoſé du Château de Laſtic en faveur de PIERRE, dit BAYART, fils de ce dernier. Il avoit épouſé *Julienne*, Dame *de Valeilles* (c), que l'on croit avoir été fille de *Guillaume du Bec*, & ſœur de *Robert*, & de *Béraldé du Bec*. Cette opinion eſt fondée ſur la donation faite le 6 Octobre 1323, par *Béralde du Bec*, autre fille du même *Guillaume du Bec*, à ETIENNE-BONPAR, Chevalier, Seigneur DE LASTIC, fils de PIERRE-BONPAR, de tous les droits & actions ſur le mas & territoire de Valeilles, Paroiſſe de Neuvégliſe, pour raiſon de ſon partage & légitime paternelle & maternelle, & de la ſucceſſion directe de *Robert du Bec*, ſon frere défunt; termes qui prouveroient en effet que *Julienne* étoit de la Maiſon *du Bec*. Quoi qu'il en ſoit, elle ne vivoit plus lors du teſtament de

(c) Il y avoit trois Châteaux du nom de *Valeilles*. Le ſupérieur ou ſuzerain étoit tenu par les Seigneurs DE LASTIC, avant l'an 1256. L'inférieur, dont il eſt ici queſtion, appartenoit, dans le XIVe ſiécle, à *Bernard de Racher*, Damoiſeau; & le troiſieme, également inférieur, étoit poſſédé par une Maiſon de *Valeilles*. Ces deux derniers Châteaux relevoient du premier, dont le nom fut enfin changé, vers l'an 1472, en celui de Château de *Rochegonde*.

ſon mari, en 1299, dans lequel elle eſt rappellée. Leurs enfans furent : — 1. Etienne-Bonpar, qui ſuit ; — 2. Pierre-Bonpar, Chanoine-Comte de Brioude, rappellé dans le teſtament de ſon pere, qui lui fit don de 40 livres tournois de rente, à prendre dans l'étendue de la Terre de Valeilles, avec pouvoir de diſpoſer de cette ſomme juſqu'à 10 livres tournois. Il tranſigea avec ſon frere aîné, par acte du Jeudi après l'Aſſomption de N. D. 1321 ; étoit mort lors du teſtament d'un autre Pierre de Lastic, ſon neveu, du 18 Mars, que l'on comptoit encore 1327, & fut enterré, ſuivant ſon teſtament, à Brioude, devant la porte de la Chapelle Sainte-Marie-Madelene ; — 3. Guy-Bonpar, nommé dans le teſtament de ſon pere, qui lui légua 20 livres tournois de rente à prendre ſur la Terre de Valeilles, & le mit ſous la tutelle de Pierre, ſon frere ; — 4. Marquise, auſſi rappellée dans le teſtament de ſon pere, qui lui donna un marc d'argent, 15 livres tournois de rente, & 350 livres tournois. Elle fut femme de *Truc de Mayrone* ; — 5. & Gallienne, Dame de Montſuc, dite femme de *Guillaume de Taillac*, Damoiſeau, Seigneur dudit lieu. Son pere lui donna, par ſon teſtament, un marc d'argent, 25 livres tournois de rente, & 500 liv. tournois en eſpeces. Alasie de Lastic, ſa niéce, & *Dracon de Châteauneuf*, ſon mari, firent ceſſion à *Guillaume de Taillac*, par acte du Vendredi après la Fête de la Nativité de Saint-Jean-Batiſte 1320, de 50 livres tournois de rente, à eux conſtituées en dot par leurs conventions matrimoniales de l'an 1310, moyennant certains autres écus & rentes que ledit *Guillaume de Taillac* leur bailla en compenſation.

V. Etienne-Bonpar, I. du nom, Seigneur de Lastic, de Valeilles, &c., Chevalier, eſt nommé dans une charte de l'Egliſe de Pibrac de l'an 1290 *aliàs* 1296. Son pere, par ſon teſtament, ratifia les avantages qu'il lui avoit faits lors de ſon mariage, & il a dans cet acte le titre de *Damoiſeau*. Il fut préſent à l'acte de remploi d'une partie de la dot de ſa femme, par Pierre-Bonpar, Seigneur de Lastic, ſon pere, par acte du Samedi après la Fête de l'Annonciation de la Vierge, de l'an 1300, & émancipa en 1312, par acte du Lundi après la Saint-Pierre-aux-Liens, Pierre-Bonpar, ſon fils. Il prend, dans ces deux actes, le titre de *Damoiſeau*, & celui de *haut & puiſſant Seigneur* & *Chevalier*, dans pluſieurs autres. Il teſta, avant la Fête de Saint-Barnabé, Apôtre, le 10 Juin 1334, élut ſa ſépulture au Prieuré de Rochefort, au tombeau de ſes ancêtres ; fit divers legs pieux, inſtitua ſon héritier univerſel Etienne de Lastic, ſon ſecond fils, établit une ſubſtitution graduelle entre tous ſes enfans, aſſigna un douaire à ſa femme ; légua 100 livres tournois, une fois payées, pour marier 13 pauvres filles de ſa Terre de Valeilles, & 12 pauvres filles de ſa Terre de Laſtic ; légua à *Guillaume de la Fage de Chaſtin*, ſon Ecuyer, 50 liv. tournois de rente viagere ; fit ſes exécuteurs teſtamentaires *Adelbert de Pierrefort*, Chanoine de Rodez, & ſon frere *Bertrand de Pierrefort*, Seigneur dudit lieu, Chevalier, *Guillaume de Taillac*, Chevalier, *Adelbert*, ſon fils, & autres Seigneurs. Il vivoit encore en 1336, qu'il fut préſent au contrat de mariage d'Etienne, Seigneur de Lastic, ſon fils, & étoit mort le 6 Avril 1340, ſuivant une tranſaction de ce jour, dans laquelle il eſt rappellé. Il avoit épouſé, avant l'an 1299, *Sobeirane de Pierrefort*, fille de *Giſlebert*, Seigneur *de Pierrefort*, Chevalier, ſœur de *Bertrand*, Chevalier, Seigneur du même lieu, & d'*Adelbert de Pierrefort*, Chanoine de Rodez. Elle vivoit encore lors du teſtament de ſon mari, le 10 Juin 1334, par lequel il lui aſſigne pour douaire, durant ſa vie, ſon domaine de Stors avec tous ſes droits, & 100 livres de cens à prendre ſur ſa Terre & Paroiſſe de Cezen, & étoit morte au mois d'Août 1243. Leurs enfans furent : — 1. Pierre-Bonpar, qui ſuit ; — 2. Etienne-Bonpar, rapporté après ſon frere ; — 3. autre Pierre, Chanoine de Brioude, ainſi qualifié dans ſon teſtament du 18 Mars 1327, par lequel il élut ſa ſépulture au Cimetiere de l'Egliſe de Brioude, à côté de Pierre de Lastic, auſſi Chanoine de Brioude, ſon oncle ; inſtitua ſon héritier univerſel *Guillaume de Fontenilles*, Chevalier, qu'il appelle ſon *très-cher frere*, & fit pluſieurs legs pieux ; — 4. Adelbert, Seigneur de la Chaumette, Clerc, qui comparut, comme témoin, à l'émancipation, en 1332,

de CATHERINE DE LASTIC, ſa niéce, & à celle d'ETIENNE DE LASTIC, ſon frere, en 1333. Il eſt rappellé dans le teſtament de ſon pere, du 10 Juin 1334, par lequel il lui légua, pour tous droits de légitime, 45 livres tournois de rente annuelle & viagere, avec la jouiſſance & uſufruit des Châteaux de Soleyra & de Valeilles; & le ſubſtitua à ETIENNE DE LASTIC, ſon frere, au mariage duquel il aſſiſta en 1336; — 5. GISLEBERT, Chanoine de Brioude, qui n'avoit que le titre de *Clerc*, lorſqu'en 1332 il fut préſent, avec ADELBERT, ſon frere, à l'émancipation de CATHERINE DE LASTIC, leur niéce; mais il avoit la qualité de *Chanoine de Brioude*, dans le teſtament de ſon pere, par lequel il lui légua auſſi 45 livres de rente, avec la jouiſſance du Château de Valeilles, & le ſubſtitua à ſes freres. Il comparut encore, comme témoin, à une tranſaction faite entre ETIENNE, ſon frere & ALIÉNOR DE LASTIC, leur niéce, en 1343; — 6. ALASIE, mariée, en préſence de ſon pere & de ſon ayeul, par contrat du Dimanche après la Touſſaint 1310, avec *Dracon de Châteauneuf*, Chevalier, Seigneur dudit lieu, auquel elle apporta en dot 50 livres tournois de rente, à prendre ſur le village de Seſtrieres. Ils ne vivoient plus l'un & l'autre lors de la tranſaction faite le Dimanche, Fête de *Saint-Clément*, Pape, de l'an 1311, entre *Louis de Châteauneuf*, Chevalier, leur fils, JEAN-BONPAR, Chevalier, Seigneur DE LASTIC, & *Guillaume de Taillac*, Chevalier, Seigneur dudit lieu, au ſujet des droits d'ALASIE DE LASTIC, mere de *Louis de Châteauneuf*; — 7. N... DE LASTIC, femme de *Guillaume de Fontenilles*, Chevalier, que PIERRE DE LASTIC, Chanoine de Brioude, appelle ſon très-cher frere (*dilectum & cariſſimum fratrem meum*), dans ſon teſtament du 18 Mars 1327; — 8. GUILLARDE, rappellée dans le teſtament de ſon frere, qui lui légua, pour tous droits de légitime, la ſomme de 1200 livres tournois, une fois payée, pour la marier; — 9. BONPARE, Religieuſe au Monaſtere de la Vaudieu *aliàs* Comps, lors du teſtament de ſon pere, qui lui donne, en cette qualité, un legs ou une penſion de 10 livres; — 10. ADE, auſſi Religieuſe dans le même Monaſtere, mentionnée dans le teſtament de ſon pere, qui lui légua auſſi une penſion de 10 livres; — 11. MARAGDE, dite, dans le teſtament de ſon pere, Religieuſe au Monaſtere de Beaumont, à laquelle il donna une penſion annuelle de 12 livres; — 12. & DAUPHINE, Religieuſe au même Monaſtere, à laquelle ſon pere légua une pareille penſion qu'à ſa ſœur.

VI. PIERRE-BONPAR, II. du nom, dit BAYART, pour le diſtinguer de PIERRE, Chanoine de Brioude, ſon frere, Chevalier, Seigneur DE LASTIC, de Pauliac, la Garde, Chabrejol, Saint-Saturnin, Saint-Bovit, Champeſtieres, la Chaumette, Valeilles, la Quayria, la Barmhella, Boſbovic, &c. émancipé par ſon pere, comme on l'a dit, en 1312, paſſa, avec lui, pluſieurs tranſactions, rendit hommage de ſa Terre de Pauliac au Chapitre de Brioude, & eſt qualifié *Chevalier* dans pluſieurs actes. Il vivoit encore en 1332, & ne vivoit plus lors du teſtament de ſon pere, du 10 Juin 1334. Il avoit épouſé, 1°. vers la fin du mois d'Août 1312, *Maragde*, Dame *de Pauliac*, la Garde, Chabrejol, Saint-Saturnin, Saint-Bovit, Champeſtieres, &c. fille d'*Herald de Pauliac*, & de *N... de Langeac*. Elle hérita d'*Herald de Pauliac*, ſon frere, & apporta dans la Maiſon de LASTIC de grands biens. Elle teſta le Mercredi, jour de Sainte-Foy, Vierge, de l'an 1316, élut ſa ſépulture au cimetiere du Prieuré de Rochefort, Diocèſe de Clermont, au tombeau des ancêtres d'ETIENNE, Seigneur DE LASTIC; inſtitua ſon héritier univerſel l'enfant dont elle étoit enceinte, ſi c'étoit un garçon, ſinon ſes deux filles, auxquelles elle ſubſtitua PIERRE DE LASTIC, ſon mari, & ordonna que ſon héritier ſeroit tenu d'envoyer un ſerviteur à pied, & armé ſuffiſamment, au premier paſſage d'Outremer pour le ſubſide de la Terre-Sainte. Elle vivoit encore en 1317, & étoit morte le 21 Décembre 1328, que ſe firent les accords du mariage de ſes deux filles. PIERRE-BONPAR DE LASTIC avoit épouſé, 2°. par contrat du Mercredi dans l'Octave de la Nativité de Saint-Jean-Batiſte en 1332, *Béatrix de Boſchant*. Etant veuve, elle ſe remaria à *Jean*, dit *Lochard Syrot*: elle eut procès pour ſon douaire de 50 livres tournois de rente, avec le Château de Val, pendant ſa vie, ainſi qu'il étoit porté dans ſes conventions matrimoniales. Si ce douaire lui fut conteſté, c'eſt que lors de ſon mariage elle étoit mineure de 10 ans, & qu'à la

mort de ſon premier mari, elle étoit encore mineure de 12 ans ; mais il fut convenu qu'il lui ſeroit payé pour ſon douaire la ſomme de 500 livres. Elle ratifia cet accord le Jeudi avant la Fête de Saint-Jacques & de Saint-Philippe, de l'année 1340. Il eut du premier lit : — 1. CATHERINE DE LASTIC, Dame de Pauliac, Saint-Bodeil, Saint-Saturnin, Saint-Bovit, Champeſtieres, &c. Elle épouſa, par accord du 21 Décembre 1328, *Raimond de Montujol*, fils émancipé d'*Emery de Montujol*, Damoiſeau. Il lui fut aſſigné en dot & pour ſa part, dans l'hérédité de *Maragde de Pauliac*, ſa mere, l'hôtel ou auſpice de Pauliac, ſitué en la ville de Brioude, & autres biens & rentes, avec la forêt de Boſchant, ſiſe devant le Château de Vernieres & ſes appartenances, & tout ce que ſa mere avoit au lieu de Saint-Bodeil, à la charge que tous ces biens retourneroient à ſon pere, en cas qu'elle mourût ſans enfans. Elle étoit mariée le 21 Avril 1333, que ſon mari rendit hommage au Chapitre de Brioude de la Terre de Pauliac. De cette alliance vint : — *Marie de Montujol*, qui porta, par ſon mariage, la Terre de Pauliac dans la Maiſon de *Rochefort-d'Auroze* ; — 2. ELÉONORE, Dame de Chabrejol, &c. ſubſtituée à CATHERINE DE LASTIC, ſa ſœur, par le teſtament de *Maragde de Pauliac*, leur mere. Elle fut promiſe en mariage, par traité du 21 Décembre 1328, à *Lordet de Chiriac*, Seigneur de Caſſagnol, Damoiſeau, auquel elle apportoit en dot le Château de Chabrejol, près Brioude, avec les mas du Boſchet & de Racolas, & la dixme des bleds & vins aux mêmes lieux, les terres de Saint-Saturnin & de Saint-Bovit, avec haute & baſſe juſtice, & tout ce que *Maragde de Pauliac*, ſa mere, avoit au lieu de Saint-Jérôme & en la Terre de Champeſtieres, ſauf le domaine de Chaumette ; mais ce mariage n'eut pas lieu. Elle épouſa, 1°. noble & puiſſant *Guy de Chaſtel* (*de Caſtro*), Seigneur de Boſchant, Damoiſeau, par traité du Mercredi dans l'Octave de la Fête Saint-Jean-Batiſte 1332, en préſence d'ETIENNE & de PIERRE-BONPAR, ſes ayeul & pere, qui lui aſſignerent en dot le Château de Chabrejol, 120 livres tournois de rente, avec haute & baſſe-juſtice, ſçavoir, 90 livres, ſur la Châtellenie de Chabrejol & le lieu voiſin, 30 livres ſur la Châtellenie de la Garde, avec la ſomme de 1000 livres tournois ; & ſon mari lui conſtitua pour douaire la jouiſſance de tous ſes biens, préſens & à venir. Elle étoit remariée à *Guillaume de Verduſan*, Chevalier, lors de ſon teſtament du 13 Février 1363, par lequel elle légua à l'Egliſe de Brioude 15 livres tournois, pour être délivré, chaque année, le jour de ſon décès, à perpétuité, à chacun des Chanoines de cette Egliſe, un denier à l'heure de Matines, un autre denier pour la Proceſſion qui ſe feroit enſuite, & un troiſieme denier à la Meſſe des Morts ; légua auſſi, à l'école de la même Egliſe de Brioude, 10 livres, monnoie forte, pour une Meſſe des Morts, & nomma pour ſes exécuteurs teſtamentaires, ETIENNE-BONPAR, Seigneur DE LASTIC, *Guillaume de Taillac* & *Guillaume de Verduſan*, ſon mari, Chevaliers, qu'elle appelle ſes chers amis (*cariſſimos amicos meos*). Elle ne vivoit plus, ni ſon mari, le 16 Avril 1379, qu'il fut délivré, par extrait, une expédition de ſon teſtament ; — 3. & N... DE LASTIC, enfant, dont *Maragde de Pauliac* déclara être enceinte lors de ſon teſtament de l'an 1316, nommée femme du Seigneur *d'Alcaze* dans la tranſaction faite le 6 Avril 1340, entre ETIENNE II, Seigneur de LASTIC, & ſes freres, & *Béatrix de Boſchant*, ſeconde femme de PIERRE-BONPAR DE LASTIC, à l'occaſion du douaire de cette derniere.

VI. ETIENNE-BONPAR, II. du nom, dit *le jeune*, Chevalier, Seigneur DE LASTIC & de Valeilles, &c. ſecond fils d'ETIENNE-BONPAR I, & de *Sobeirane de Pierrefort*, émancipé, comme on l'a dit, par ſon pere, tranſigea, en 1343, avec ALIÉNOR-BONPARE DE LASTIC, Dame de Chabrejol, ſa niéce. Il a dans pluſieurs titres la qualité de *noble & puiſſant Seigneur*, & de *Chevalier*, rendit hommage à l'Evêque de Clermont en 1352, pour ſa Terre de Valeilles ; ſe trouva à la bataille de Poitiers en 1356 ; ſervit dans toutes les guerres contre les Anglois, ſous les regnes du Roi JEAN & de CHARLES V ; fit don à JEAN, ſon fils aîné, le 12 Octobre 1358, de ſes Château & Châtellenie de Valeilles, pour qu'il pût ſoutenir plus dignement ſon rang ; aſſiſta à ſon contrat de mariage paſſé en 1358 ; fut un des exécuteurs teſtamentaires d'ELÉONORE DE LASTIC, ſa niéce, & rendit encore foi & hommage le 11 Janvier 1364, au Comte *Dauphin*, Seigneur, Baron de Mercœur, de ſes

Château

Château & Terre de Laſtic, de ſes Terres & Seigneuries de Saint-Pons, &c. Il ne vivoit plus le Dimanche, Fête de *Saint Clément*, Pape de l'an 1371. Il avoit épouſé, par contrat du Jeudi après la quinzaine de la Nativité de S. Jean-Batiſte 1536, *Ahelis de Montagu*, Dame de Champeils, de Lodenc, &c. fille de noble & puiſſant Seigneur *Pierre de Montagu*, & de feu *Iſabelle*, Dauphine d'*Auvergne*, celle-ci fille de *Robert III*, Comte *de Clermont*, Dauphin d'Auvergne, & d'*Iſabeau de Châtillon*, en Bazois. Elle apporta en dot à ſon mari de grands biens, provenans, tant du côté paternel que maternel, & ſon mari lui aſſigna pour douaire 55 livres tournois de rente viagere, ſur le Château de Laſtic. Ils eurent pour enfans : — 1. JEAN-BONPAR, qui ſuit; — 2. BAYART, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem, Commandeur de la Torette. Il paroît être le même à qui le Roi CHARLES V. fit un don en 1368 ou 1369, pour s'être remis ſous ſon obéiſſance. Il ſervit en qualité de Chevalier-Bachelier dans toutes les guerres contre les Anglois, ès années 1375, 1377 & 1379. Il fut encore employé en cette qualité à la garde & défenſe des Pays d'Auvergne, ſous le commandement de *Poncet de Lanſac*, le 15 Janvier 1380, qu'il donna quittance pour ſes gages & ceux de 9 Ecuyers de ſa Chambre. Il fut porteur des lettres que la Dauphine d'*Auvergne*, Comteſſe de Clermont, écrivit, le 28 Mai 1385, au Comte *d'Armagnac*, pour la délivrance de ſon frere, alors fait priſonnier de guerre. Une de ces lettres eſt conçue en ces termes, rapportée par *Baluze*, *Tom. II*, aux Preuves, *pag. 779* : « Cher Sire, » il eſt ainſi que le Seigneur DE LASTIC, frere du porteur des préſentes, eſt priſon- » nier des *Alonze*, ſi vous prie, cher Sire, tant cherement que je puis, qu'il vous » plaiſe de le avoir pour recommandé & lui aidier, s'il vous plaît, à ſa délivrance, » & à ſoutenir ſon bon droit; car il avoit ſauf-conduit des Anglois. Si vous prie, » que en ce ne me feuilliez faillir, car votre parole lui voudra moult, & veuillez » ſçavoir, cher Sire, que ledit Seigneur DE LASTIC eſt du lignage de Monſieur (*d*); » & par ce je vous en écry plus affectueuſement ». Il fut préſent, en 1392, au partage fait entre ETIENNE, Seigneur DE LASTIC, & BAYART, dit BERTRAND DE LASTIC, freres, ſes neveux, touchant la ſucceſſion de leur pere; — 3. PONS, auſſi Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem, Commandeur de Montcalm & Maréchal de Rhodes, qui fit une fondation dans l'Egliſe de Brioude en 1362. Il étoit mort avant le 10 Juillet 1437, ſuivant une tranſaction, où on lui donne encore la qualité de *Commandeur de Montcalm*; — 4. & peut-être DROGON, Chanoine, Comte de Brioude en 1450, & Prévôt de cette Egliſe, depuis l'an 1385 juſqu'en 1388.

VII. JEAN-BONPAR DE LASTIC, Seigneur de Laſtic, de Valeilles, &c. qualifié *Chevalier* dans un acte du 12 Octobre 1358, fait priſonnier par les Anglois, étoit mort avant le 29 Février 1392, que ſes enfans partagerent ſa ſucceſſion. Il avoit fait deux teſtamens, comme on le voit par une tranſaction du 21 Juillet 1395, & avoit épouſé en Janvier, par contrat du Mardi après la Fête Saint Hilaire, que l'on comptoit encore 1358, *Helis de Montcellés*, Dame d'Unſac & de Segonzac, veuve de *Jean du Breuil*, dit *Trolhart*, Chevalier, Seigneur du Breuil, & fille de *N... de Montcellés*, Seigneur d'Unſac & de Segonzac, & de *Dalmaſie*.... Elle porta à ſon mari les Terres d'Unſac & de Segonzac, avec tous leurs droits & revenus, circonſtances, appartenances & dépendances, qui lui étoient échus de la ſucceſſion de ſon pere, ainſi que tout ce qui pouvoit lui écheoir. Elle eut en douaire 50 liv. tournois, & vivoit encore le Dimanche après la Fête Saint Luc de l'an 1408.

De ſon premier mariage vint une fille, morte avant elle; & du ſecond ſortirent : — 1. ETIENNE-BONPAR, qui ſuit; — 2. BAYART, dit BERTRAND, auteur des Seigneurs d'Unſac & de Segonzac, rapportés ci-après; — 3. autre ETIENNE-BONPAR, Damoiſeau, Clerc-Bachelier en décret, qui fit avec ETIENNE, ſon frere aîné, le 20 Mars 1395 (vieux ſtyle), une tranſaction ſur le procès élevé entr'eux au ſujet des ſucceſſions de JEAN, leur pere, & d'ETIENNE, leur ayeul. Il lui fut aſſigné 50 liv.

(*d*) *Alix de Montagu*, mere de JEAN, Seigneur DE LASTIC, étoit en effet fille d'*Iſabeau*, Dauphine *d'Auvergne*.

de rente sur les terres de Lastic & de Boscharat, avec la somme de 100 liv. tournois une fois payée. Il transigea encore pour le même sujet avec son frere, en 1399, parce qu'il se proposoit de faire ses études, & ils convinrent, en révoquant leur premier arrangement, qu'ETIENNE, son aîné, lui payeroit un pension annuelle & viagere de 50 livres tournois, monnoie courante, pour tout droit. Il a, dans ce dernier accord, le titre de *noble & puissant Seigneur* & de *Damoiseau*. Il rendit foi & hommage à JEAN DE FRANCE, Duc de Berri & d'Auvergne, pour raison de ce qu'il possédoit dans la Châtellenie de Belinays, par acte du 16 Juillet 1404, & il étoit Bachelier en décret le 8 Septembre 1414, lorsqu'il intervint un Arrêt du Parlement sur de nouveaux différends qui s'éleverent entre lui, ETIENNE, son aîné, & BERTRAND, dit BAYART, son autre frere, à l'occasion de leurs droits respectifs dans la succession de leur pere, parce que, par un autre Arrêt du 18 Mars 1412, il s'étoit emparé du revenu du lieu de Boscharat, dont BERTRAND, son frere, étoit en possession depuis long-tems; — 4. JEAN-BONPAR, né vers l'an 1371, entré dans l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, après le 21 Juillet 1395, Grand-Prieur d'Auvergne & Commandeur de Montcalm, qui servit dans les guerres contre les Anglois, & fut probablement fait prisonnier avec son pere en 1385. Il étoit absent de l'Isle de Rhodes, lorsque sa grande réputation le fit juger digne, au commencement du mois d'Octobre 1437, de succéder à *Antoine Flaviana*, Maître de son Ordre. Ce fut lui qui le premier prit le titre de *Grand-Maître*. On le regarde comme un des héros de son Ordre. Il soutint vaillamment, en 1444, le second siége de Rhodes contre toute la puissance de *Mahomet*, qui, tant qu'il vécut, n'osa plus l'attaquer, dit l'Abbé *de Vertot* dans son *Hist. de Malte, Tom. II, p.* 234; — 5. & BERAUD DE LASTIC, Damoiseau, qui comparut comme témoin au partage fait entre ETIENNE & BERTRAND, dit BAYART DE LASTIC, freres, le 26 Février 1392. Il est cru leur frere avec d'autant plus de raison, que dans une transaction du 21 Juillet 1395, entre ETIENNE & JEAN-BONPAR DE LASTIC, freres, il est dit que ce dernier prétendoit un quart dans la succession de leur pere; & ETIENNE, Seigneur DE LASTIC, y observe qu'ils étoient quatre freres vivans avec l'héritier, ce qui prouveroit qu'ils étoient cinq. On ignore au surplus sa destinée.

VIII. ETIENNE-BONPAR DE LASTIC, III. du nom, Chevalier, Seigneur de Lastic, de Valeilles, &c. homme d'armes des Ordonnances du Roi, dans la Compagnie du Comte *de Clermont*, Dauphin d'Auvergne (*Beraud II*, dit *le Grand*), ès années 1383 & 1384, fournit, le 22 Février 1397, son aveu & dénombrement à *Henri*, Evêque de Clermont, pour ce qu'il tenoit de son Evêché; testa le 7 Août 1426; élut sa sépulture au Mont de Rochefort; fit des legs en faveur de ses enfans & de ses parens; fonda un *Obit* dans la Paroisse de Neuvegliſe, pour le 18 Août de chaque année, suivant une quittance touchant cette fondation, donnée le 18 Septembre 1511, par la Communauté des Prêtres de cette Eglise, à LOUIS, Seigneur DE LASTIC, son petit-fils. Il avoit épousé, par traité du 31 Décembre 1392, *Agnès de Taillac*, Dame de Montsuc, fille de feu noble & puissant *Astorge de Taillac*, Damoiseau, & d'*Helis de Vissac*, sa veuve. Il paroît qu'elle étoit morte, lors du testament de son mari du 7 Août 1426; car il n'y est fait aucune mention d'elle. De leur mariage vinrent: — 1. DRAGUINET, qui suit; — 2. PONS, rapporté après son aîné; — 3. LOUIS, rappellé dans le testament de son pere, qui lui fit don de 100 livres de rente à vie seulement, qu'il substitua à PONS DE LASTIC, son frere, aussi substitué à DRAGUINET, son aîné; — 4. GUILLAUME, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, Commandeur de Lyon, de Celles & de Carlat, Sénéchal de son Ordre, mentionné dans le testament de son pere, qui lui fit un legs de 40 livres tournois. Il étoit Sénéchal de Rhodes, lorsque pour pénétrer les desseins des Infideles, JEAN DE LASTIC, alors Grand-Maître de la Religion de Rhodes, son oncle, l'envoya avec deux vaisseaux vers les côtes d'Egypte & de Barbarie. Il rendit toujours d'utiles services dans les emplois que ce Grand Maître lui commit; — 5. JEAN, Religieux Hospitalier de la Case-Dieu, ainsi qualifié dans le testament de son pere, qui lui fit un legs à vie seulement; — 6. HELIS, mariée, par contrat du 26 Janvier 1420, à *Geraud Baſlet*, Seigneur de Crussol & de Beaupré, auquel elle porta en dot la Terre de Collat, au Diocèse de Saint-Flour,

avec ſes dépendances, & 3000 livres tournois, moyennant quoi elle renonça à la ſucceſſion de ſes pere & mere. La Terre de Collat lui avoit été donnée par *Helis de Viſſac*, ſon ayeule maternelle ; — 7. Agnès, Religieuſe au Monaſtere des Chazes, nommée en cette qualité dans le teſtament de ſon pere, qui lui légua une penſion viagere de 20 livres ; — 8. & Gabrielle, auſſi rappellée dans le teſtament de ſon pere, par lequel il lui fit don de 3000 livres tournois pour la marier. Elle fut accordée par *Robert*, Dauphin d'Auvergne, Evêque de Chartres, & Louis de Bourbon, Comte de Montpenſier, Dauphin d'Auvergne, Comte de Clermont, & de Sancerre, ſon frere aîné, faiſant pour Draguinet, à *Jean de Murol*, de la Maiſon *d'Apchon*, Chevalier, avant le 5 Février 1428, & elle l'épouſa au mois de Septembre 1429. De ce mariage elle eut trois garçons & une fille, nommée *Dauphine de Murol*, alliée à *Anne d'Aubieres*, Chevalier, duquel elle étoit veuve lors d'une tranſaction paſſée le 2 Août 1491.

IX. Draguinet, Chevalier, Seigneur de Lastic, de Valeilles, de Montſuc, &c. Conſeiller, Chambellan de Louis de Bourbon, Comte de Montpenſier, puis Conſeiller & Chambellan du Roi Charles VII, Grand-Maître-d'Hôtel de la Reine, &c. ſervit en qualité de Chevalier-Bachelier contre les Anglois en 1419 & 1423. Il fut un des Commiſſaires ordinaires pour le Roi pour l'impoſition de l'Aide de 18000 livres octroyée à Sa Majeſté par les gens des trois Etats du pays d'Auvergne, lorſque le 22 Octobre 1441 & le 10 Février 1442, il donna quittance au Receveur du même Aide ; & acquit, en 1443, de *Jacques de Montmorin*, Seigneur de Chac & de Rillac, moyenant la ſomme de 800 réaux, bon or, tous les cens & rentes en bled & en argent & autres à lui appartenans aux lieux de Bodabet, Aubatz, la Valette, Chaffaiguemoret & du Brolliet, &c. ſitués dans les Juriſdictions & Paroiſſes de Valeilles, de Cezen & de Cuſſac, comme le tout ayant été autrefois des appartenances de la Terre & Châtellenie de Valeilles, vendues aux prédéceſſeurs de *Jacques de Montmorin*, par ceux de Draguinet de Lastic. Il rendit foi & hommage des Terres de Lastic & de Valeilles, tant à Louis de Bourbon, Dauphin d'Auvergne, Baron de Mercœur qu'aux Evêques de Clermont & de Saint-Flour, Seigneurs Suzerains ; confirma les donations qu'il avoit faites aux Freres Mineurs de Clermont & à d'autres Convents d'Ordres mendians ; releva tous ſes Officiers, tant Capitaines, Châtelains, qu'autres, de leur ſerment, voulant qu'ils obéiſſent à Pons de Lastic, ſon frere, & à ſes enfans mâles, & mourut au mois de Janvier 1473, ſuivant une tranſaction du 11 Mars de cette année. Il fut enterré dans l'Egliſe du Prieuré conventuel de la Voute, ſelon la fondation faite en ce Prieuré par Pons de Lastic, en 1484. Il avoit épouſé *Marie de Peyrols*, Dame de Saint-Diery, de Langlade, &c. fille de *N... de Peyrols*, & d'*Helis de Saillant*, dite *de Langlade*, Dame de Saint-Diery. Elle fit don en préſence de ſon mari, par acte du dernier Juin 1468, de l'Hôtel & lieu de Langlade avec 25 livres de rente ſeigneuriale, ſauf l'uſufruit, à *Robinet de Murol*, Chevalier, lors de ſon mariage avec *Gabrielle de Beaufort de Saint-Quintin*, ſa niéce. Cette *Marie de Peyrols* eſt encore rappellée avec ſa mere, dans une tranſaction du 11 Mars 1473, (vieux ſtyle) & dans la ratification de cet acte du 18 Avril 1474. Elle laiſſa de ſon mariage : — 1. Gabrielle de Lastic, Dame de Saint-Diery, &c. mariée, par contrat du 1 Juin 1454, à noble & puiſſant Seigneur *Jacques de Tourzel*, Chevalier, Seigneur, Baron d'Allegre, de Livradoix, Meillan, &c. Elle eut en dot le Château de Saint-Juery, nommé *le Châtel Souverain*, avec 250 livres de rente, la ſomme de 5000 écus d'or & autres biens & droits ; & étoit morte lors de la tranſaction du 11 Mars 1473, entre Anne de Lastic, ſa ſœur puînée & Pons de Lastic, leur oncle : ſon mari étoit mort le 15 Septembre 1490 ; — 2. & Anne de Lastic, mariée à *Leonard de Saint Prieſt*, Chevalier, Seigneur de Saint-Chamond, dont elle étoit veuve le 20 Février 1473, qu'elle chargea de ſa procuration *Jean*, bâtard *de Saint-Ennemond*, aliàs *Saint-Chamond*, pour tranſiger en ſon nom, au ſujet de ſes droits avec Pons de Lastic, ſon oncle, tranſaction qui fut en effet paſſée le 11 Mars ſuivant, &

qu'elle ratifia le 18 Avril que l'on comptoit 1474. Elle étoit morte le 27 Novembre 1496.

IX. Pons de Lastic, Chevalier, Seigneur, Baron de Laſtic & de Rochegonde, *aliàs* Valeilles, Seigneur de Montſuc, de Cuſſac, &c. ſecond fils d'Etienne-Bonpar, III. du nom, & d'*Agnès de Taillac*, fut ſubſtitué à Draguinet, ſon frere aîné, par le teſtament de ſon pere. Il étoit un des Commiſſaires du Roi ſur le fait des Aides ordonnées par Sa Majeſté au haut pays d'Auvergne, le 7 Novembre 1443, qu'il donna quittance au Receveur des mêmes Aides, de la ſomme de 60 liv. Tournois, pour avoir vaqué à cette impoſition, & donna encore quittance, le 22 Octobre 1445, au Receveur des Aides dudit pays d'Auvergne, de la ſomme de 6 vingts livres en qualité d'Elu par le Roi, ſçavoir 100 livres Tournois pour ſes gages ordinaires, & 20 livres Tournois pour voyages & chevauchées par lui faites. Il a le titre de *Chevalier* dans un accord qu'il fit, le 15 Janvier 1447, tant en ſon nom qu'en celui de ſa femme avec Draguinet, Seigneur de Lastic, ſon aîné, & *Antoine de Senneterre*, aliàs *Saint-Nectaire*, Seigneur dudit lieu, &c. Il étoit encore élu pour le Roi, ſur le fait des Aides le 22 Juillet 1456, & rendit, le 12 Septembre 1470, la foi & hommage à *Antoine de Leotuin-de-Monigon*, Evêque de Saint-Flour, pour raiſon de ſa Terre de Cuſſac avec tout droit de juſtice, haute & baſſe, tenue en fief franc & noble de ce Prélat, à cauſe de ſon Egliſe. Il a les qualités de *magnifique & puiſſant Seigneur* & de *Chevalier*, dans des lettres du 26 Mars 1482, par leſquelles il émancipa Antoine, Louis, Draguinet & Jean de Lastic, ſes enfans, à qui il fit divers dons; & ſe réſerva la ſomme de 1500 liv. Tournois tant pour ſa ſépulture qu'autrement, qui ſeroit payée par Antoine & Louis de Lastic, chacun à concurrence de la valeur des biens à eux donnés. Le 17 Mars, que l'on comptoit encore 1484, il fonda, à l'exemple de Draguinet de Lastic, Chevalier, ſon frere, de l'avis de Louis & de Jean, ſes enfans, deux Meſſes de *Requiem* en l'Egliſe du Prieuré conventuel de la Voute, où il élut ſa Sépulture; & ne vivoit plus le 1 Février, que l'on comptoit encore 1488, ſuivant une quittance de ce jour, dans laquelle Louis de Lastic, ſon fils, prend la qualité de ſon héritier univerſel. Il avoit épouſé, par contrat du 14 Janvier 1447, *Michelette de Saint-Nectaire*, née vers 1427, fille & héritiere de feu noble & puiſſant *Armand de Saint-Nectaire*, & de noble & puiſſante Dame *Ahelips de Soubzlatour*, aujourd'hui *Sautour*. Elle étoit âgée de 20 ans lors de ce traité de mariage, par lequel *Antoine*, Seigneur *de Saint-Nectaire*, ſon frere, lui conſtitua en dot pour tous droits paternels, maternels & fraternels la ſomme de 2500 réaux ou écus vieux d'or. Elle vivoit encore le 16 Mai 1499, lors du mariage d'Anne de Lastic, ſa petite fille, avec *Jean de Saillant*. De ce mariage ils laiſſerent: — 1. Antoine, Damoiseau, Seigneur de Lastic, & de Montſuc, émancipé le 26 Mars 1482, mort le 18 Septembre 1484. Il avoit épouſé, par contrat du 28 Mars 1482, *Chriſtine de Montchodat*, fille de *François*, Seigneur dudit lieu & de Muret. Elle ſe remaria, le 28 Février 1489, à *Jean de Chapelu*, dit *de la Vigne*, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, & elle étoit morte le 25 Octobre 1498. Elle eut de ſon premier mari: — Anne de Lastic, Dame de Montchodat, de Muret, de Montbacou, alliée, par contrat du 16 Mai 1499, à *Jean*, Seigneur *de Saillant*, dont elle eut deux fils — *Jean* & *Antoine de Saillant*; — 2. Louis, qui ſuit; — 3. Draguinet, Chanoine de Valence, qui ne vivoit plus le 17 Mars 1484; — 4. Jean, Protonotaire du Saint-Siége, & Grand Prieur de Saint-Etienne de Viennois. Il vivoit encore le 24 Novembre 1523; — 5. & Marguerite, mariée du vivant de ſon pere, par contrat du 6 Septembre 1478, à *Gabriel de Gimel*, Ecuyer, Seigneur de Gimel, de Serran, d'Anibiers, &c. Il mourut en 1496, & ſa veuve reconnut avoir reçu pluſieurs ſommes de Louis de Lastic, ſon frere, en déduction de ſa dot. Elle eut un fils de ſon mariage, nommé *Aimé de Gimel*.

X. Louis, I. du nom, Chevalier, Seigneur de Lastic, Baron de Rochegonde, Montſuc, &c. fut préſent à la fondation faite par Pons, ſon pere, en

l'Egliſe de la Voute, le 17 Mars 1484. Il vivoit encore le 4 Septembre 1520, ſuivant une ſommation qu'il fit faire à *Antoine*, Seigneur *de la Fayette*, à l'occaſion de la dot de ſa femme, & mourut peu après, ſuivant une tranſaction du 12 Novembre 1522, où il eſt décédé depuis deux ans. Il avoit épouſé, par contrat des 21 Janvier, que l'on comptoit encore 1489, & 18 Avril 1490, *Anne de la Fayette*, née le 25 Juillet 1475, fille de *Giſlebert*, Seigneur *de la Fayette*, Pontgibaut, Monteil, Gelat, Saint-Romain, Rochedagu, & d'*Iſabeau de Polignac*. Elle apporta en dot la ſomme de 7700 livres Tournois à ſon mari, qui lui aſſigna pour douaire en cas d'enfans ou non, 200 livres de rente avec un Château fort. Elle vivoit encore le 1 Juin 1543, que *Jean* & *Gaſpard Soureau*, pere & fils lui donnerent quittance de la ſomme de 300 liv. qu'elle avoit aſſignée en dot à MADELENE DE LASTIC, fille légitime & naturelle, de ſon mariage avec le même *Gaſpard Soureau*. Ses enfans furent : — 1. JACQUES, Chevalier, Seigneur DE LASTIC, de Montſuc, Baron de Rochegonde, &c. né le 23 Juin 1498, homme d'armes des Ordonnances du Roi en 1516, qualifié *Chevalier* dans deux accords qu'il fit les 9 Juin & 7 Août 1522, avec LOUIS & PHILIPPE DE LASTIC, ſes freres. Il vendit, par acte du 26 Octobre 1526, aux Religieux du Prieuré de la Voute, pour 400 livres Tournois, la dixme de bled qui lui appartenoit aux lieux de Malfraize & de la Veſſiere, & 14 ſetiers de ſeigle qu'il avoit droit de prendre ſur la dixme de Vedrines; fit ſon teſtament le 5 Septembre 1526, par lequel il élut ſa ſépulture au Prieuré de la Voute, dans la Chapelle de Saint-Odile; fit un legs de 100 livres pour les réparations de cette Chapelle & diverſes autres diſpoſitions.

— 2. CHRISTOPHE, né le 27 Octobre 1499, peut-être le même qui fut préſent avec *Anne de la Fayette*, à l'accord fait entre lui & THIBAUT DE LASTIC, freres, le 7 Juin 1538. On a cependant lieu d'en douter n'étant rappellé avec ſes freres dans aucun autre acte antérieur à celui-ci, pas même dans la Sentence concernant leur tutelle & curatelle, du 4 Novembre 1523, c'eſt tout ce qu'on ſçait de lui; — 3. ANTOINE, Protonotaire du Saint-Siége, Chanoine de l'Egliſe & Curé de Saint-Flour, né le 6 Décembre 1500, qui tranſigea, ainſi que pluſieurs de ſes freres, avec le Chapitre de Saint-Flour, au ſujet de divers cens & rentes aſſis au village de la Chaumette, le 12 Novembre 1522. Il a dans cet acte le titre de *Chanoine de l'Egliſe Cathédrale de Saint-Flour*, eſt qualifié *Protonotaire* & encore *Chanoine de Saint-Flour*, dans la tranſaction qu'il fit, ainſi que tous ſes freres & ſœurs, le 14 Mai 1524, avec *Anne de la Fayette*, leur mere, au ſujet de ſon douaire. Il obtint, le 14 Novembre ſuivant, des proviſions en Cour de Rome, pour la Cure de Saint-Flour; — 4. PHILIPPE, né le 20 Février 1501, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem. Il tranſigea pour ſa légitime, le 7 Août 1522, avec JACQUES, ſon frere aîné, qu'il tint quitte moyennant la ſomme de 600 livres; & il eſt qualifié *Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem*, dans l'acte de tranſaction paſſée entre ſes freres & ſœurs avec leur mere; — 5. CLAUDE, qui ſuit; — 6. JEAN, né le 29 Octobre 1504, Prieur de Theroudel, rappellé dans le teſtament de JACQUES, ſon frere aîné, & dans la tranſaction faite entre LOUIS & THIBAUT, ſes autres freres, le 7 Juin 1538, par laquelle il lui reſerve 100 livres tournois juſqu'à ce qu'il fut pourvu de Bénéfices eccléſiaſtiques, de la valeur de 400 livres de rente.

— 7. LOUIS, né le 7 Mars 1505, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem, Grand Prieur d'Auvergne, Commandeur de Blaude, de Montchamp, de Salins, de la Vauxfranche, de Verrieres, de Lureuil, Grand-Maréchal du même Ordre, Capitaine d'une Compagnie des Ordonnances du Roi, & Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre. Il fit ſes preuves au grand Prieuré d'Auvergne, & fut reçu le 12 Mai 1523. *Philippe de Villiers-l'Iſle-Adam*, Grand-Maître de l'Ordre, le pourvut par Lettres, du 4 Avril 1530, de la Commanderie de la Chau en Vau dans le Prieuré d'Auvergne. *Claude des Angles*, Grand-Maître de Malte, lui conféra la Commanderie de Montchamp & la dignité de Maréchal de l'Ordre après la mort de *Pierre des Roches*, par deux Brevets, l'un du 27 Septembre 1554, & l'autre du 3 Juillet 1555; lui accorda l'ancienneté avant tous

les autres, & lui assura le grand Prieuré d'Auvergne après la mort d'*Imbert de Murinez* : il le possédoit le 16 Septembre 1559. Il fut employé dans les guerres contre les Religionnaires sous le regne du Roi CHARLES IX ; & aidé du Vicomte *de Pélignac*, des Seigneurs d'*Apchier*, *de Lestrange* & autres, ramassa autant qu'il put de troupes en Auvergne, en Gévaudan & en Vivarais ; & le mois de Septembre suivant, il alla joindre le Comte *de Suze* & le Duc *de Joyeuse*, qui s'avançoient vers Montpellier, pour réduire à l'obéissance du Roi les Places que *Baudiner*, Chef des Religionnaires, occupoit en Languedoc. S'étant rendu à Messine, en 1565, avec plus de 200 Chevaliers, Commandeurs & Grand-Croix de différentes Langues de son Ordre, dans l'espérance d'y trouver des Vaisseaux qui les portassent à Malte, assiégé par les Turcs, il fut un de ceux qui désespérés de la lenteur de *Garcias de Tolede*, Viceroi de Sicile, mêlerent les reproches à leurs prieres ; de sorte que ce Vice-Roi fier & hautain s'en plaignit, & trouva mauvais que ces Chevaliers en lui parlant ne le traitoient pas d'*Excellence*. LOUIS DE LASTIC lui répondit d'un air cavalier : *pourvu, Seigneur, que nous arrivions à Malte assez à tems pour secourir la Religion, je vous traiterai avec plaisir* d'EXCELLENCE, *d'*ALTESSE, *& même, si vous le voulez, de* MAJESTÉ. Le Viceroi ne fit que sourire à ce discours, & ayant appris que ce vieux Chevalier étoit d'une illustre naissance, & qu'il s'étoit acquis beaucoup de gloire en France contre les Huguenots, il le tira en particulier & lui dit que par considération pour sa qualité & son mérite, il vouloit bien s'ouvrir à lui, & lui faire sçavoir ses intentions. Il servit encore en qualité de Capitaine des Ordonnances du Roi en 1567, 1568 & 1569 ; & reçut deux brefs du Grand-Maître de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, le 24 Janvier 1569, l'un pour convoquer tous les Chevaliers & leur ordonner de se rendre avec armes par devers lui ; & l'autre, pour enjoindre à tous les Baillis, Commandeurs, Chevaliers & Servans du même Ordre, de se tenir prêts à marcher contre les Turcs qui menaçoient l'Isle de Malte. Il mourut au mois de Septembre 1576.

— 8. GEORGES, Ecuyer, Seigneur DE LASTIC & de Montsuc, Baron de Rochegonde, &c. né le 18 Février 1510, rappellé avec ses freres dans la transaction faite entr'eux & le Chapitre de Saint-Flour, le 12 Novembre 1522. Il reçut, en 1536, les foi & hommages de ses Vassaux de Lastic, de Rochegonde & de montsuc ; transigea le 10 Avril 1537, avec CLAUDE & LOUIS ses freres, à l'occasion de leur partage ; (vieux style) que LOUIS & THIBAUT DE LASTIC, ses freres, étoient déja en possession des biens de la Maison de LASTIC.

— 9. THIBAUT, Chevalier, Seigneur DE LASTIC, de Rochegonde, &c. né vers 1514, nommé le dernier de ses freres dans la transaction ci-dessus énoncée. Il est qualifié *Baron* DE LASTIC dans un acte du 7 Septembre 1539. Une partie des troupes des Religionnaires, au nombre d'environ 4000 hommes, ayant passé la Loire au Pont de Saint-Lambert, &, après avoir traversé la forêt, s'étant rendus à Gannat sur les frontieres de l'Auvergne, & passé l'Allier au pont de Vichy, le 4 Janvier 1568, le Baron DE LASTIC & plusieurs autres Seigneurs rassemblerent aussitôt un corps de troupes le Mardi suivant, jour des Rois ; formerent une armée supérieure en Cavalerie à celle des Religionnaires, & marcherent à leur rencontre pour leur couper le passage entre Gannat & le village de Cognac (Histoire générale de Languedoc *Tome V, page* 283). Il a le titre de *Chevalier de l'Ordre du Roi* dans les articles de mariage de sa fille de 1568 ; étoit, en 1569, Gouverneur & Commandant en la ville de Saint-Flour, suivant un Mandement du Roi aux Baillis & Sénéchaux du Carladez ; a aussi le titre de *Chevalier de l'Ordre du Roi* dans l'acte d'émancipation & de donation en faveur de LOUIS DE LASTIC, son fils, du 26 Mars 1578 ; & étoit mort le 30 Décembre 1582. Il avoit épousé, par contrat du 4 Avril 1542, *Anne d'Ancezune*, Dame de Caderousse, fille de feu magnifique & puissant Seigneur *Jean d'Ancezune*, Chevalier, Seigneur de Caderousse, & de *Marie de Crussol*. Par le partage fait avec *Françoise d'Ancezune*, veuve de *Gaspard de Brancas*, Baron de Cereste, & *Louise d'Ancezune*, femme de *Christophe*, Baron *de Saint-Chamond*, ses sœurs, le 26 Mars 1560, il lui échut la moitié de la Terre de Ca-

derouſſe. Etant veuve le 30 Décembre 1582, elle fit donation à Louis de Lastic, ſon fils, de tous ſes biens, à la réſerve de l'uſufruit & de la ſomme de 2000 écus pour en diſpoſer à ſa volonté. Elle eut de ſon mariage : —(a). Louis de Lastic, II. du nom, Seigneur, Baron de Lastic, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi. Il étoit Guidon de la Compagnie de Louis de Lastic, ſon oncle, Grand-Prieur d'Auvergne, le 23 Novembre 1567, qu'il donna quittance de ſes gages ainſi qu'en 1568. Il fut émancipé, le 26 Mars 1578, par Thibaut, ſon pere, avec lequel il tranſigea le 29 Novembre 1579. Il a la qualité de *Chevalier de l'Ordre du Roi* dans un acte du 2 Avril 1587; —(b) & Françoise, Dame de Lastic, après ſon frere, mariée, 1°. par contrat du 30 Janvier 1569, à *Joſeph de Foix*, Seigneur, Baron de Mardogne, Moiſſac, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, mort avant le 6 Août 1581; & 2°. vers le mois de Mai 1582, (ſuivant une lettre qu'elle en écrivit, le 15 de ce mois, à Louis de Lastic, ſon frere) avec *Jean de la Guiche*, Seigneur, Baron de Bournoncle, fait Chambellan ordinaire de François, fils de France, frere unique du Roi, Duc d'Anjou & d'Alençon, par Lettres du 25 Février 1580 (c), qualifié *Chevalier de l'Ordre du Roi & de Gentilhomme ordinaire de Sa Majeſté* dans des Lettres Royaux, obtenues par ſa femme les 27 Septembre 1588, & 29 Août 1590, ainſi que dans pluſieurs autres actes. Elle fit ſon teſtament le 27 Mars 1602, par lequel elle élut ſa ſépulture au tombeau de ſes prédéceſſeurs, en l'Egliſe de Rochegonde, & un codicille le 30 du même mois de Mars. Elle étoit morte lors des articles de mariage propoſés, le 15 Avril 1604, entre *Louiſe de la Guiche*, ſa fille du ſecond lit, & *Godefroy de la Guiche*, Seigneur de la Perriere; mais il n'eut point lieu.

10. Gisleberte de Lastic, née le 27 Janvier 1493, Religieuſe de Megemont, Ordre de Cîteaux, lors du teſtament de Jacques, Seigneur de Lastic, ſon frere aîné, du 5 Septembre 1529, par lequel il lui fit un legs de 100 livres; — 11. Isabeau, née le 8 Mai 1495. Elle vivoit veuve, le 7 Août 1522, de *Bertrand-Pierre*, Seigneur, Baron *de Pierrefort*, ſuivant une tranſaction de cette date, paſſée entre Jacques & Philippe de Lastic, ſes freres, où ledit Jacques déclare être chargé de payer ſa dot; & eſt dite femme de *Monſeigneur de Boſignes*, dans le teſtament du même Jacques de Lastic, du 5 Septembre 1529, par lequel il lui fit un don de 100 écus; — 12. Gabrielle, née le 3 Avril 1497; — 13. Françoise, née le 17 Août 1508; — 14. Marie, née le 6 Septembre 1509; — 15. & Madelene de Lastic, vivante, ſans alliance, lors de la tranſaction qu'elle & ſes freres firent le 14 Mai 1524, avec *Anne de la Fayette*, leur mere, à l'occaſion de ſon douaire.

XI. Claude de Lastic, Chevalier, Seigneur de Montſuc, de Sieujac, &c. né le 26 Avril 1503, fut préſent à l'acte de priſe de poſſeſſion de la Terre de Rochegonde, par *Anne de la Fayette*, ſa mere, du 29 Juillet 1522, & a la qualité de *puiſſant Seigneur*, dans l'accord ſur partage qu'il fit avec Louis & Georges de Lastic, ſes freres, le 10 Avril 1537. Il fit ſon teſtament le 11 Mars 1545, par lequel il élut ſa ſépulture en l'Egliſe de Rochegonde, au tombeau de ſes prédéceſſeurs; donna 300 livres aux Curé & Prêtre de Neuvegliſe, à la charge de célébrer, tous les Vendredis, une Meſſe haute de *Quinque plagis*; inſtitua pour héritier univerſel Jean de Lastic, ſon fils aîné; fit divers legs à ſes autres enfans; & étoit mort avant le 28 Janvier 1573. Il avoit épouſé, par contrat du 15 Janvier, que l'on comptoit encore 1537, *Marguerite des Farges*, Dame de Sieujac, fille de noble *Pierre des Farges*, Seigneur des Farges & de Sieujac, & de défunte *Jeanne de Neuvegliſe*, ſœur de *Guerin*, Seigneur *de Neuvegliſe*. Elle apporta en dot 3000 écus d'or à ſon mari, qui lui aſſigna pour douaire, tant

(c) *Jean de la Guiche* a dans ces Lettres la qualité de *Seigneur, Baron de Bournoncle*, ainſi il y a erreur dans l'Hiſtoire des Grands Officiers de la Couronne, *Tome VII*, *p.* 44, où il eſt énoncé qu'il n'a eu cette Seigneurie qu'en 1603.

qu'elle reſteroit en viduité, 133 écus d'or un tiers de rente. Il la nomma tutrice de ſes enfans, par ſon teſtament du 11 Mars 1545, & voulut qu'elle ne fut forcée de rendre compte de ſa tutelle, que dans le cas où elle convoleroit en ſecondes noces. Elle vivoit encore le 28 Janvier 1573, qu'elle fut préſente au contrat de mariage de ſon fils aîné, & étoit morte le 12 Mars 1577, que ſes enfans partagerent ſa ſucceſſion. De ce mariage vinrent : — 1. JEAN, qui ſuit ; — 2. autre JEAN, rappellé dans le teſtament de ſon pere, par lequel il le ſubſtitua à ſon frere aîné ; lui fit un legs de 500 livres, qui lui ſeroit payé lors de ſa majorité, & ordonna que dans le cas où il décéderoit mineur, ſon aîné lui ſuccéderoit. Il fit partage avec lui, le 12 Mars 1577, pour raiſon de ſes droits héréditaires ; & moyennant la ſomme de 500 livres qui lui fut aſſignée par cet acte, il renonça à tout ce qu'il pouvoit prétendre dans la Seigneurie de Sieujac & autres biens paternels ; — 3. & ANTOINE DE LASTIC, auſſi nommé dans le teſtament de ſon pere, qui lui légua 500 livres, dont ſon frere aîné ſeroit héritier, s'il mouroit en minorité. Il partagea avec lui ledit jour 12 Mars 1577.

XII. JEAN DE LASTIC, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Sieujac, Baron de Saint-Georges & d'Alleuze, Seigneur de Saint-Maurice, Naumale, Neuvegliſe, la Tremolliere, le Buiſſon, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, Gouverneur de Châteauneuf en Carladez, & l'un des Gentilshommes d'honneur de la Reine MARGUERITE, fut inſtitué héritier univerſel par le teſtament de ſon pere, & étoit homme d'armes de la Compagnie de 50 lances de LOUIS DE LASTIC, Grand-Prieur d'Auvergne, ſon oncle, en 1568 & 1569. Le Roi FRANÇOIS II, par ſes Lettres écrites à Riom le 2 Juillet 1571, & ſignées de ſa main *votre bon ami* FRANÇOIS, le pria d'avoir ſoin que *Longueville*, l'un des Secrétaires de Sa Majeſté, fut ſatisfait de ce qui lui étoit dû par le défunt vice-Bailli du haut pays d'Auvergne ; & *Charles de Lorraine*, par d'autres Lettres de Paris du 15 Juin 1576, ſignées *votre anciennement meilleur ami*, CHARLES DE LORRAINE, « l'aſſura que ſur tous les amis quil avoit, il devoit & le prioit de faire état » de lui comme du plus parfait entre tous, ayant bien fort grand envie, con» tinue ce Prince, de vous en faire une bonne preuve en quelque bonne oc» caſion où je me pourai employer, qui ſera ſi ſuffiſante, que vous ſerez du» tout aſſeuré de quelle bonne volonté je vous aime & honore ». Le Roi HENRI III, par une Lettre datée de Blois le 16 Mars 1577, prouve l'eſtime qu'il fait de lui en le mettant au nombre de ſes *bons ſerviteurs & fideles ſujets*. Elle eſt conçue en ces termes : « Monſieur *de Sieughac*, encore que je vous » eſtime, tant zélateur de mon ſervice que du repos de ce Royaume, que je » maſſeure n'eſtre beſoing de vous exciter à y rendre l'office que je peus atten» dre d'un Gentilhomme de votre qualité, ſi eſt-ce que faiſant état de vous » entre mes bons ſerviteurs & fideles ſujets, je n'ay voulu laiſſer à vous écrire » pour vous prier qu'aux occaſions qui s'offriront, vous vouliés de plus en plus » faire paroître l'affection que vous avés au ſervice de votre Roy & conſerva» tion de votre Patrie, aſſuré que je n'oublierai le bon devoir que vous fairés, » priant Dieu, Monſieur *de Sieughac*, vous avoir en ſa ſainte garde. Signé HENRY ». Il ſervoit en qualité d'hommes d'armes & Guidon de la Compagnie de 30 lances des Ordonnances du Roi, ſous la charge de M. *de la Fayette*, le 15 Juin ſuivant, qu'il donna quittance de 300 livres pour un quartier de ſes gages. *Jean de Beaufort de Montboiſſier*, Marquis de Canillac, Chevalier de l'Ordre du Roi, &c. lui envoya ordre, le 17 Janvier 1580, de lever 12 Cuiraſſiers, dont il le fit chef & Commandant, pour veiller à la conſervation du pays d'Auvergne. HENRI III lui écrivit encore le 7 Mai 1586, pour aſſiſter & favoriſer, autant qu'il lui ſeroit poſſible, le Maréchal *d'Aumont*, afin de purger le pays du Velay, d'Auvergne, de Rouergue & du Gévaudan, des déſordres qui s'y commettoient par les ennemis ; & le 27 Août ſuivant, *Anne*, Duc *de Joyeuſe*, Lieutenant-Général pour le Roi en ſon Armée d'Auvergne, lui envoya ordre de faire travailler en diligence au démantelement & démolition des murailles, remparts & fortifications de la ville de Marvejols, en l'abſence d'*Antoine de la Tour*, Baron de Saint-Vidal, Gouverneur & Lieutenant-Général pour le Roi au même pays.

pays. Il rendit auſſi de grands ſervices à HENRI IV dans ſes guerres, & reçut de ce Prince une Lettre, écrite au Camp devant Laon, en date du 4 Août 1594, conçue en ces termes: « Monſieur *de Syoughat*, après l'heureuſe iſſue qu'il a plu » à Dieu me donner du ſiége de ma ville de Laon, j'ai adviſé, pour le bien » de mon ſervice, avant que de m'éloigner de ce pays, de donner ordre à ce qui » eſt néceſſaire pour la ſureté de nos frontieres de Picardie & Champagne, ce » que j'eſpere avoir fait dans peu de jours, & auſſi-tôt m'acheminer dans mon » pays de Lyonnois, pour, avec mon armée, empêcher les deſſeins de mes » ennemys ſur ma ville de Lyon. J'ay mandé, pour ceſt effaict, à tous mes Servi- » teurs des Provinces de-delà, de ſe tenir preſt pour me venir trouver, en fai- » ſant état que ſerez de ce nombre, je vous fais la préſente pour vous faire en- » tendre ma vollunté, & vous dire que s'offrant ceſt occaſion, je veux croire » que ne la vouldrez laiſſer paſſer, ſans me faire paroiſtre l'affection qu'avez à » mon ſervice: tenez-vous donc preſt pour me venir trouver, avec ce que vous » pourrez aſſembler de vos amis, pour me joindre ſur mon paſſage, qui ſera in- » continent, vous aſſurant que jauray très-agréable votre ſervice, lequel je ſcau- » ray bien reconnoître en toutes les occaſions qui s'offriront pour votre conten- » tement, à quoy m'aſſeurant que ne ferez faulte. Je prieray Dieu vous avoir, » Monſ. *de Syoughat*, en ſa ſainte garde. Signé HENRY ». JEAN DE LASTIC fit hommage au Roi en ſa Chambre des Comptes de Paris, le 5 Février 1607, pour raiſon de ſa Seigneurie de Sieujac, mouvante de Sa Majeſté, à cauſe de ſa Vicomté de Murat; & don entrevifs, le 12 Juin 1610, de tous ſes biens ſitués en pays Coutumier de la haute Auvergne, des Seigneuries de Sieujac, Neuvegliſe & autres, à PHILIBERT DE LASTIC, ſon fils. Il avoit épouſé, par contrat du 28 Janvier 1573, *Madelene d'Eſpinchal*, Dame ordinaire de MARGUERITE, Reine de France, fille de feu *Pierre*, Seigneur *d'Eſpinchal*, & de *Jeanne de Leautoing de Montgon*. Elle lui apporta en dot 2666 écus ſol & deux tiers, & 100 écus pour acheter des robes. Elle vivoit encore le 3 Avril 1625, qu'elle fit un don à PHILIBERT DE LASTIC, ſon fils, & étoit morte peu de jours après, le 8 Octobre de la même année. Elle eut de ſon mariage: — 1. PHILIBERT, qui ſuit; — 2. JEANNE, mariée, par contrat du 21 Juin 1498, à *Louis du Bourg*, Seigneur, Baron de Saillant, qui donna quittance de la ſomme de 1000 écus ſol, en déduction de la dot de ſa femme, à JEAN DE LASTIC, ſon beau-pere, le 24 Février 1499; — 3. CATHERINE, nommée dans le premier teſtament de ſon pere, du 25 Mars 1600, par lequel il lui fit un legs de 7000 écus ſol; — 4. & MARGUERITE, auſſi rappellée dans ce premier teſtament de ſon pere, par lequel il lui légua pareillement 7000 écus ſol; & dans ſon ſecond du 24 Octobre 1610, par lequel il lui fit encore un legs de 15000 livres, outre la ſomme de 5000 liv. qu'il avoit chargé PHILIBERT, ſon fils, de lui payer quand elle ſe marieroit. Elle épouſa, par contrat du 21 Novembre 1619, *Jacques*, Seigneur *de Sevrac*, Baron de la Garde, &c. auquel elle porta en dot la ſomme de 30 mille livres. Elle étoit morte, ſans enfans, le 10 Avril 1636.

XIII. PHILIBERT DE LASTIC, Chevalier, Seigneur, Baron de Sieujac & de Saint-Georges, Seigneur de Neuvegliſe, la Tremolliere, Alleuze, du Buiſſon, &c., Capitaine de Châteauneuf en Carladez, inſtitué héritier univerſel par ſon pere, obtint de MARIE, Reine de France & de Navarre, par Lettres du 4 Septembre 1630, la charge de Capitaine de Châteauneuf en Carladez, dont il prit poſſeſſion le 18 Décembre ſuivant. Il teſta le 13 Juillet 1637, ordonna ſa ſépulture dans l'Egliſe Paroiſſiale de Saint-Georges; fonda une Meſſe, en l'honneur de la Vierge, chaque premier Dimanche du mois, & une Meſſe des Morts tous les Lundis; fit divers legs à ſes enfans, & inſtitua ſon héritier univerſel FRANÇOIS, ſon fils. Il étoit mort le 5 Août ſuivant, que ſa femme prenoit la qualité de tutrice de ſes enfans. Il avoit épouſé, par contrat du 9 Juin 1620, *Marguerite de Beaufort-de-Canillac-de-Montboiſſier*, fille de feu *Jean-Claude*, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de 50 hommes d'armes, Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre, Conſeiller en ſon Conſeil d'Etat & Privé, Lieutenant-Général, pour Sa Majeſté, au Gouvernement du bas pays d'Auvergne, Vicomte

de la Mothe, de Canillac, &c. & de *Gabrielle de Dienne*, sa veuve. Elle apporta en dot à son mari tous ses droits paternels, avec une somme de 5000 livres pour ses droits maternels. Il lui fut assigné, pour son douaire, une somme de 1200 livres de rente sur la Seigneurie de Sieujac, tant qu'elle resteroit en viduité, sinon 600 livres seulement. Elle fit don, par acte du 30 Novembre 1663, aux Curé & Prêtres de l'Eglise de Saint-Pierre de Bredon, de la somme de 94 liv. tournois, pour une Messe haute à perpétuité, devant l'Autel du Rosaire, le jour de la Notre-Dame d'Août; & vivoit le 14 Mars 1674. Elle eut de son mariage: — 1. François, qui suit; — 2. Jean-Antoine, Seigneur Abbé de Bredon, mort en 1709; — 3. Gabrielle, nommée dans le testament de son pere, du 13 Juillet 1637, par lequel il lui légua la somme de 15000 livres. Elle fut mariée à *N... d'Oradour*, Seigneur de Saillant, duquel elle eut des enfans. Elle étoit morte le 19 Mars 1674. *Marguerite de Beaufort de-Canillac*, sa mere, dans la donation qu'elle fit de tous ses biens à François de Lastic, son fils aîné, en réserva 2500 livres en faveur des enfans de Gabrielle, sa fille, comme un témoignage d'amitié seulement, ayant été avantageusement dotée; — 4. & Gabrielle, dite *la jeune*, Religieuse de la Visitation Sainte-Marie en la ville de Saint-Flour, rappellée dans le testament de son pere, qui lui légua aussi 15000 livres.

XIV. François de Lastic, I. du nom, Chevalier, Seigneur, Baron de Sieujac & de Saint-Georges, Seigneur de Neuvegliſe, Alleuze, du Buisson, la Tremolliere, &c. Capitaine de Châteauneuf en Carladez, Guidon de la Compagnie du Duc *de Candale*, institué héritier universel par le testament de son pere, obtint, après sa mort, par Provisions du Roi, la charge de Capitaine de Châteauneuf en Carladez, dont il prêta serment le 16 Novembre 1639, qu'il en fut mis en possession par le Juge de la Vicomté de Murat. Il fut blessé au combat de Solsonne en Catalogne, donné le 19 Septembre 1655, étant Guidon dans la Compagnie du Duc *de Candale*. Sa mere lui fit don de tous ses biens, comme on l'a dit, par acte du 19 Mars 1674, sauf l'usufruit. Suivant un certificat du 3 Décembre de la même année, il fournit un Ecuyer pour servir, en sa place, à la convocation du ban; fit don, le 16 Juin 1683, au Chapitre Collégial de Saint-Flour, de la somme de 100 livres, à la charge, par ce Chapitre, de dire des Prieres pour l'ame de sa défunte femme; eut ordre, le 18 Avril 1693, de se rendre à la revue des Gentilshommes convoqués pour le ban, au 5 Mai suivant, dans la ville de Riom. Il fut chargé, par Louis XIV, de travailler à la confection du Rôle de la capitation, comme ayant une connoissance particuliere de la Noblesse du Bailliage de Saint-Flour, avec M. *d'Ableiges*, Intendant de la Province. Le même Monarque le chargea encore, par d'autres Lettres écrites de Versailles le 14 Avril 1701, de travailler aux états de répartition de la Capitation sur la Noblesse, dans l'Election de Saint-Flour, avec M. *d'Ormesson*, Commissaire départi en cette Généralité. Il mourut fort âgé en 1716, & avoit épousé, par contrat du 21 Mai 1673, *Louise de Peyronnenc de Saint-Chamarand*, fille de feu *Antoine de Peyronnenc de Saint-Chamarand*, Seigneur de Marsenac, Livinhac, &c. Maître-d'Hôtel du Roi, Maréchal des Camps & Armées de Sa Majesté, Mestre-de-Camp d'un Régiment de Cavalerie, & de *Marie de Grignolles*, sa veuve. Elle apporta en dot à son mari 30 mille livres pour ses droits paternels, & 10 mille liv. pour ses droits maternels; & par cet acte il fut convenu qu'elle auroit pour douaire une pension annuelle de 2500 livres, avec un appartement convenable à sa qualité, & une litiere. Elle étoit morte le 16 Juin 1683, que son mari fit, comme on l'a dit, pour elle une fondation dans l'Eglise du Chapitre Collégial de Saint-Flour. Ils eurent de leur mariage: — 1. François, qui suit; — 2. Claire, mariée, en 1696, à *François de Malvas*, Chevalier, Seigneur, Marquis d'Yolet, Anteras, la Feillouze, Beaulieu, Entragues, &c. Maréchal des Camps & Armées du Roi, Mestre-de-Camp du Régiment de Berri, Cavalerie, mort en 1727, & sa femme en 1742; — 3. & Marguerite, Abbesse de l'Abbaye Royale de Sainte-Claire de la ville de Clermont-en Auvergne, aussi morte en 1742.

XV. François de Lastic, II. du nom, Chevalier, Seigneur, Comte de

Sieujac, Vicomte de Murat, Baron d'Alleuzé, de Saint-Georges, &c. dit *le Marquis de Sieujac*, ondoyé le 8 Novembre 1680, batiſé le 27 Mai 1692, Page du Roi dans ſa grande Ecurie, le 13 Février 1694, Lieutenant dans le Régiment du Roi, Infanterie, le 18 Janvier 1700, Capitaine au même Régiment le 23 Avril 1702, mort en 1749, avoit épouſé, par contrat du 29 Août 1706, *Marie de la Roche-Aymon*, morte en 1754, ſœur de *Charles-Antoine-Renaud de la Roche-Aymon*, Cardinal, Archevêque Duc de Reims, premier Pair Eccléſiaſtique, Grand-Aumônier de France, &c. & fille de *Renaud-Nicolas*, Chevalier, Seigneur, Comte *de la Roche-Aymon*, Menſac, Lavaud, Humes, Saunat, Tonny, Villers-Saint-Denis, la Chapelle, &c. & de *Françoiſe-Geneviéve de Baudry de Piencourt*. De cette alliance ſont iſſus : — 1. François, qui ſuit ; — 2. Antoine, d'abord Prieur d'Allauche, Abbé de Saint-Guilhem du Déſert, puis Evêque de Cominges, ſacré en 1740, nommé enſuite Evêque, Comte & Pair de Châlons-ſur-Marne en 1763, mort la même année ; — 3. Charles-Antoine-Renaud, né en 1713, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem, premier Gentilhomme de S. A. S. M. le Duc *de Penthievre*, dit *le Chevalier* de Lastic, Brigadier des Armées du Roi en 1748. Il fit ſes preuves pour Malte, le 12 Novembre 1728 ; — 4. & Angélique-Isabelle, mariée, en 1742, à *Policrate d'Eſcars*, Marquis de Montal & de la Roquebrou, Seigneur de Carbonnieres, &c. dit *le Marquis d'Eſcars*, chef de cette Maiſon.

XVI. François de Lastic, III. du nom, Chevalier, Seigneur, Comte de Sieujac, Baron de Saint-Georges & d'Alleuze, Vicomte de Murat, &c. dit *le Marquis* de Lastic, né en 1706, Lieutenant-Général des Armées du Roi en 1762, Commandeur de l'Ordre Royal & Militaire de Saint-Louis, & premier Lieutenant des Gardes-du-Corps du Roi, Compagnie Ecoſſoiſe, mort en 1772, avoit épouſé en 1726 *Madelene-Hélene Camus de Pontcarré*, ſœur de Madame la Marquiſe *d'Urfé*, fille de *Nicolas-Pierre Camus*, Chevalier, Seigneur de Pontcarré, premier Préſident au Parlement de Rouen, mort en 1734, & de *Marie-Françoiſe-Michelle de Bragelongne*, morte en 1765. Leurs enfans ſont : — 1. François, qui ſuit ; — 2. Charles-Henri, mort en bas âge ; — 3. Marie-Nicole, née le 18 Octobre 1727, Abbeſſe de l'Abbaye Royale de Saint-Laurent de Bourges ; — 4. & Jeanne-Antoinette, mariée, en 1755, au Comte *de Montagnac-des-Linieres*, dont un fils & deux filles.

XVII. François de Lastic, IV. du nom, Chevalier, dit *le Comte* de Lastic, né le 13 Juillet 1729, Mouſquetaire de la ſeconde Compagnie le 1 Janvier 1743, Capitaine au Régiment de Saint-Jal en 1748, Colonel aux Grenadiers de France en 1755, Colonel d'un Régiment d'Infanterie de ſon nom, aujourd'hui Beaujolois en 1761, fait Brigadier des Armées du Roi en 1762, & Maréchal-de-Camp en 1770, a épouſé, par contrat du 30 Avril 1755, *Anne Charron de Menars*, Dame de Meſdames *de France* Victoire & Sophie depuis 1760, fille de feu *Michel-Jean-Batiſte Charron*, Chevalier, Seigneur, Marquis de Menars, Maréchal des Camps & Armées du Roi, mort en 1739, & d'*Anne Caſtera de la Riviere*. De ce mariage ſont iſſus : — 1. Anne-François, né en 1759 ; — 2. Alexandre-Eſprit-Jean-François, né en 1766, reçu Chevalier de Malte de minorité ; — 3. & Madelene-Antoinette-Hélene de Lastic, née en 1765.

Seigneurs d'Unsac & de Segonzac.

VIII. Bertrand, dit Bayart de Lastic, Chevalier, Seigneur d'Unſac, Segonzac, Boſcharat, la Chaumette, &c. ſecond fils de Jean, I. du nom, Seigneur de Lastic, & d'*Helis de Montcellés*, Dame d'Unſac & de Segonzac, ſervit en qualité de Chevalier-Bachelier à la garde & défenſe du pays d'Auvergne, ſous le commandement de *Poncet de Lanſac*, Ecuyer, en 1380, & tranſigea, le 29 Février 1392, avec Etienne de Lastic, ſon frere aîné, touchant le partage de la ſucceſſion de leur pere & d'*Helis de Montagu*, leur ayeule paternelle. Il eſt mentionné comme mort avec Robert-Bonpar, ſon fils, dans un Arrêt du Parlement de l'an 1461. Il avoit épouſé *Jeanne Montlaur*, ſœur de

François de Montlaur, Chevalier; lequel comparut au contrat de mariage de MARGUERITE DE LASTIC, sa petite niéce, avec *Claude de Solignac*, du 10 Février 1487. De ce mariage vinrent : — 1. ROBERT, qui suit; — 2. JEAN, duquel sont descendus les Seigneurs de *Jarry* en Auvergne, *la Vergnette*, *Vigouroux*, *Lescure*, dont est M. l'Evêque de Rieux & autres; & les Seigneurs *de Saon* en Dauphiné; — — 3. & ADHÉMAR, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, qui servit à la défense de Rhodes en 1480, & qu'on croit fils de BERTRAND DE LASTIC, Seigneur d'Unsac.

IX. ROBERT DE LASTIC, Chevalier, Seigneur d'Unsac, Segonzac, Boscharat, Lodieres, Clemensac, Enval, &c. né après 1407, est qualifié *Chevalier* dans le contrat de mariage de MARGUERITE DE LASTIC, sa fille, du 10 Février 1487, ainsi que dans l'accord fait entre BARTHELEMI & HECTOR DE LASTIC, ses enfans, du 27 Octobre 1496, auquel il consentit; & étoit mort avant le 19 Novembre 1511. Il avoit épousé *Antoinette de Maubec*, morte lors de l'accord fait le 27 Octobre 1496, de laquelle il eut : — 1. BARTHELEMI, qui fit don à son frere HECTOR de tous ses droits & prétentions sur la succession de leur mere, moyenant une pension annuelle & viagere de 200 livres tournois, laquelle cesseroit d'avoir lieu quand il auroit obtenu des bénéfices ecclésiastiques jusqu'à la valeur de 350 livres tournois de rente; —— 2. HECTOR, qui suit; —— 3. & MARGUERITE, mariée en présence de ses pere & mere, par contrat du 10 Février 1487, à *Claude de Solignac*, Chevalier, Seigneur de Vieil-Armé (*veteris armati*). Elle lui porta en dot pour tout droit dans la succession future de ses pere & mere la somme de 4000 livres tournois. Elle vivoit encore le 25 Mars 1536, & eut de son mariage : — *Jean*, *Jeanne* & *Marguerite de Solignac* : la premiere des filles fut alliée à *Bernard Galbert*, Seigneur de Roccolles; & la seconde, Religieuse à l'Abbaye de Bleile.

X. HECTOR DE LASTIC, Chevalier, Seigneur d'Unsac, de Segonzac, Boscharat, &c. né vers l'an 1460, rendit foi & hommage & aveu pour raison de ses Terres de Boscharat & d'Enval, à *Antoine*, Duc *de Calabre* & de Lorraine. Il avoit épousé, 1°. vers l'an 1497, *Germaine d'Espagne*, fille d'*Arnaud d'Espagne*, IV. du nom, Seigneur de Montespan, & de *Madelene d'Aure*, des Vicomtes *de Larbousst*. Elle se maria en secondes noces, par contrat du 28 Août 1542, à *Louis de Sassenage*, Seigneur de Baure, qu'elle déshérita ensuite pour cause de sa mauvaise conduite envers elle, par son testament du 1 Septembre 1547. Elle étoit morte sans postérité de son second mariage le 13 Juillet 1549, que *Roger d'Espagne*, Baron de Montespan, son frere, plaidoit avec *Louis de Sassenage*, son second mari; & il obtint des Lettres Royaux pour rentrer dans les biens d'HECTOR DE LASTIC, dans lesquelles il est dit que ce dernier, lors de son mariage avec *Germaine d'Espagne*, étoit âgé de 70 ans & plus. *Roger d'Espagne* & THIBAUT DE LASTIC plaidoient encore à ce sujet, le 9 Mai 1554. HECTOR DE LASTIC eut pour fille naturelle — JEANNE DE LASTIC, Dame de Lodieres, mariée en présence de son pere, par contrat du 3 Avril 1532, à *Louis d'Apchier*, Seigneur de Brosledoux. Elle apporta en dot à son mari la Seigneurie de Lodeyre, *alias* Lodieres en la paroisse de Montchamp avec toute Justice, haute, moyenne & basse. Il rendit aveu, à cause d'elle, au Duc *de Lorraine*, de Calabre & de Bar, Baron de Mercœur pour raison de ladite Terre de Lodieres, le 1 Septembre 1538; & étoit mort le 26 Août 1561, que JEANNE DE LASTIC, sa veuve, rendit encore aveu au même Prince pour raison de cette Terre de Lodieres.

Les armes : *de gueules, à la fasce d'argent.*

LASTOURS : Ancienne Maison du Limosin, qui a possédé, dès le commencement du XIe siécle, la Terre de *Hautefort*, une des plus belles du Périgord, tant par son étendue, que par le nombre de vassaux qui en relevent, & par une ancienne Forteresse qui y a longtems existé.

GUY, possesseur de cette Terre, possedoit en même tems les Châtellenies de

LASTOURS & de Terraſſon. Une ancienne Chronique met ce GUY au rang des Princes du pays Limouſin, c'eſt-à-dire, dans la claſſe de ces anciens Seigneurs qui tenoient leurs Terres en franc-aleu, & n'en rendoient au Souverain qu'un hommage de ſimple formalité. *Voyez* HAUTEFORT. Il ne laiſſa qu'une fille, mariée avec un autre Seigneur, nommé *Aimar Comtour de Léron.* De ce mariage ſortit un fils nommé GUY, qui ſuccéda à tous les biens de ſa mere, & prit le nom DE LASTOURS. De trois fils qu'eut celui-ci, & qui tous trois porterent comme lui le nom propre de LASTOURS, l'un nommé GOLFIER DE LASTOURS, Chevalier très-célebre dans les guerres de Paleſtine, eut en partage la Châtellenie de Hautefort, qu'il poſſédoit en 1126 & vers 1140; mais OLIVIER DE LASTOURS, ſon fils & ſon ſucceſſeur, mort vers l'an 1160, n'ayant laiſſé qu'une fille, nommée AGNÈS DE LASTOURS, la Terre de Hautefort paſſa dans la Maiſon de *Born*, par le mariage de cette AGNÈS DE LASTOURS avec *Conſtantin de Born*, qu'elle fit pere d'un fils, nommé GOLFIER DE LASTOURS, & Seigneur de Hautefort, après elle. *Voyez* BORN. Les armes de LASTOURS ſont: *de gueules, à un bras armé d'or du côté ſeneſtre de l'écu, & tenant une épée nue d'argent en pal, la garde & la poignée d'or.*

LASTRES: Ancienne & illuſtre Famille d'Artois.

JACQUES DE LASTRES épouſa *Marie Morel-Tangri*, dont il eut: — ADRIEN DE LASTRES, Seigneur d'Ayettes, qui épouſa *Philippine de France*, de laquelle vint — ADRIEN DE LASTRES, II. du nom, Seigneur de Wallonvillers, marié, le 26 Mai 1611, avec *Yolande de Landas-Mortagne.*

JEAN-PHILIPPE DE LASTRES, leur fils, Chevalier, Seigneur d'Ayettes, Rutoire, le Vigne, le Prez-Lievin, Wallonvillers, &c. épouſa *Valentine-Marie-Madelene de Boulogne*, qui lui porta en mariage la Terre de Neuville. De ce mariage naquit:

CHRISTOPHE-FRANÇOIS DE LASTRES, Chevalier, Seigneur d'Ayettes, en faveur duquel & de ſon ancienne extraction la Seigneurie de *Neuville* fut érigée en *Comté*, avec union des Fiefs & Seigneuries de Sailly & d'Ayettes, par Lettres-Patentes du mois de Mai 1719. Il avoit épouſé, en Août 1693, *Marie-Françoiſe de Brias*, fille de *Charles-Silveſtre*, Comte *de Brias*, & de ſa premiere femme *Véronique Bernard.* Il a eu pour fils:

CHARLES-VALENTIN DE LASTRES, Comte de Neuville, qui a laiſſé de ſon mariage avec *Eliſabeth de Champigny*, —— 1. THÉODORE-CHARLES-ANTOINE DE LASTRES, Comte de Neuville, qui a été Mouſquetaire de la Garde du Roi dans ſa ſeconde Compagnie; —— 2. & VALENTINE-ADRIENNE-ELISABETH DE LASTRES.

LATENAY, ci-devant à Beziers en Languedoc, actuellement à Biſe, près de Narbonne, même Province, en Languedoc. Cette Famille, originaire de la Gréce, établie en France depuis pluſieurs ſiécles, a formé différentes branches. L'on voit une inſcription, de l'an 1626, dans la Chapelle Sainte-Croix, Paroiſſe Saint-Felix à Beziers, qui dit qu'elle eſt ancienne & illuſtre, & a des alliances avec des Maiſons très-nobles. Les armes ſont au haut de cette inſcription.

La branche aînée a fini vers l'an 1556, dans FRANÇOIS DE LATENAY, Chevalier, Seigneur de Corneillan, co-Seigneur de la ville de Beziers, allié avec *Marthe de la Coſte*, qui n'a eu qu'une fille nommée FRANÇOISE. Elle fut mariée avec *Louis Hebert*, Chevalier, Baron du Viala, Maître-d'Hôtel du Roi, & mourut ſans enfans en 1626.

Les autres branches ſont auſſi éteintes; il n'en reſte qu'une de SIMON DE LATENAY, Seigneur de Pouſolles. Il épouſa, en 1508, *Jeanne de Clermont*, fille de *Sicart de Clermont*, Comte de Lodeve & du Boſc. Cette ancienne Maiſon a eu de grandes alliances, & a produit le Maréchal *de Clermont-Caſtelnau*, & le Cardinal du même nom, Archevêque de Narbonne.

JEAN DE LATENAY ſe maria, en 1553, avec *Jaquette de Puymiſſon*, dont la

ſœur fut mariée à *Jean de Themines*, qui eut pour fils : — *Pons de Themines*, Maréchal de France. *Charles*, fils unique du Maréchal, eut : — *Catherine de Themines*, mariée à *François-Annibal*, Duc *d'Eſtrées*, Maréchal de France.

Un autre JEAN DE LATENAY, Seigneur de Liſſac, épouſa *Claire d'Arnaut*, fille du Seigneur *de Neſſiés*, iſſue d'une ancienne Nobleſſe, dans laquelle la Maiſon de *Roſſet*, Duc *de Fleury*, a pris alliance.

SIMON DE LATENAY, Sieur de la Coſte, ſe maria, en 1660, avec *Anne de Bouſcat*, & en 1664, avec ANNE DE LATENAY, ſa couſine-germaine, dont la mere étoit de la Maiſon de *Roquefeuil*, Préſident à la Cour des Aides de Montpellier.

ANNE DE LATENAY avoit pour frere, SIMON-FRANÇOIS, Docteur de Sorbonne, Religieux dans l'Ordre des Grands-Carmes, Aſſiſtant-Général de l'Ordre. Le Pape voulant le fixer à Rome, le nomma *Qualificateur du Saint-Office* & *Conſulteur de l'Index*, charges qu'il quitta par ordre du Roi en 1701, pour accompagner le Duc *d'Anjou*, Roi d'Eſpagne, à Madrid, où il demeura pluſieurs années, & retourna en France avec le Cardinal *d'Eſtrées*, qui le demanda pour être ſon Théologien. Il mourut à Paris en 1730, regretté des Grands & des Sçavans.

Ledit SIMON DE LATENAY, marié avec ſa couſine-germaine, a eu pour enfans — 1. JOSEPH, Enſeigne des Vaiſſeaux du Roi, tué fort jeune au ſervice de Sa Majeſté; — 2. ANTOINE, qui ſuit; — 3. & CATHERINE, morte ſans alliance.

ANTOINE DE LATENAY, Sieur de Liſſac, marié, en 1702, avec *Catherine de Barrés*, fille de *N... de Barrés*, Sieur de la Barthe, Avocat au Parlement, Juge, Vérificateur & Conſervateur du pays Nivernois, a eu pour enfans, — 1. SIMON, dit l'*Abbé* DE LATENAY, Prieur du Prieuré Royal de Saint-Sauveur de Narbonne, co-Seigneur de ladite ville, mort en 1742; — 2. CHARLES-BLAISE, qui ſuit; — 3. & SIMON-FRANÇOIS DE LATENAY, Sieur de Laval, Chevalier de Saint-Louis, Aide-Major avec Brevet de Commandant de la ville & Gouvernement de Brouage en Saintonge.

CHARLES-BLAISE DE LATENAY, Sieur de Liſſac, Chevalier de Saint-Louis, ancien Capitaine de Dragons au Régiment des Volontaires de Flandres, retiré du ſervice en 1762 avec une penſion de 800 livres, a épouſé, en 1752, *Anne de Page*, dont :

ANNE-CHARLES-BLAISE DE LATENAY, né en 1754, reçu à l'Ecole Royale Militaire en 1764.

La nobleſſe de cette Famille fut vérifiée & confirmée en 1669, par Monſieur *Bazin de Bezons*, Maître des Requêtes, & Intendant de Languedoc, nommé Commiſſaire du Roi pour la vérification des titres de la Nobleſſe de ladite Province.

Les armes ſont : *d'azur, à une tour d'or, maçonnée de ſable, à laquelle eſt enchaînée une épée d'argent poſée en pal, pointe en bas, ſoutenue par un lion d'or, armé & lampaſſé de gueules.*

LATIL, en Provence. L'Hiſtoire héroïque de la Nobleſſe de cette Province, *Tom. II, p.* 53, dit que dans la derniere recherche des titres de nobleſſe, cette Famille prouva la ſienne depuis

I. Noble LOUIS DE LATIL, qui vivoit au commencement du XVe ſiécle. Il fit une fondation dans l'Egliſe Paroiſſiale de Méez, & eut pour fils :

II. ANDRÉ DE LATIL, qui teſta en 1552. Il laiſſa de noble *Claudine de Gaillard-Bellafaire*, ſa femme, — LOUIS, qui ſuit; — & JEANNE, mariée, en 1558, à *Bernard d'Abiſſe*, de la ville de Taraſcon, Ecuyer.

III. LOUIS DE LATIL, II. du nom, acquit les Terres d'Entraigues & de Villoſc, aux années 1599 & 1600, & fit ſon teſtament le 16 Août 1601. Il avoit épouſé *Sillette de Roquefeuil-de-Convertis*, de laquelle naquirent : — 1. JOSEPH, qui ſuit; — 2. GASPARD, rapporté après la poſtérité de ſon aîné; — 3. HENRI, reçu Chevalier de Malte en 1600, Commandeur de Puymoiſſon, mort Bailli de Manoſque en 1655; — 4. & MADELENE, mariée à *Joſeph de Thomaſſin*,

Seigneur de la Garde & de Taillas, Avocat-Général en la Cour des Comptes.

IV. Joseph de Latil, Seigneur d'Entraigues, épousa, en 1698, Demoiselle *Gabrielle de Bardel*, dont

V. Charles de Latil, Seigneur d'Entraigues & de Villosc, marié, en 1741, avec *Susanne de Roye*, dont il a des enfans.

IV. Gaspard de Latil, second fils de Louis, II. du nom, & de *Sillette de Roquefeuil*, épousa, en 1696, *Lucréce de Bardel*, dont

V. Manaud de Latil, Seigneur de Convertis, qui s'est marié, en 1734, avec Dame *Lucréce de Villeneuve*, dont on ignore la postérité.

Cette Famille a été maintenue dans sa Noblesse le 28 Février 1668. Les armes: *d'azur, à six losanges d'or, posées 3, 2 & 1.* L'Abbé *Robert* en parle dans son Etat de la Noblesse de Provence, *Tome II, p. 264.*

LATRE-DOBY: Famille originaire de Dinant, dans le pays de Liége, dont étoit

Pierre-François de Latre-Doby, né à Dinant le 19 Septembre 1696, fils unique de Dominique-François de Latre-Doby, Contrôleur des grandes & petites Chancelleries de France, & d'*Anne de Velette*, sa premiere femme. Il a été Substitut du Procureur-Général du Grand-Conseil, le 29 Février 1720, reçu Avocat-Général audit Conseil le 9 Novembre 1722, & est mort, sans alliance, le 10 Mars 1729. Les armes: *coupé d'azur & d'or, à trois écussons de l'un en l'autre.* — La Gazette de France de l'année 1773, parle de Marc-Antoine de Latre, Brigadier des Armées du Roi, Lieutenant-Colonel du Régiment Royal-Navarre, Cavalerie, décédé le 6 Février 1773, à Saint-Germain-en-Laye. Nous ignorons de quelle Famille il étoit.

LATTAIGNANT. Suivant *Haudicquer de Blancourt, p. 286 & suiv.* de son Nobiliaire, cette Famille noble, originaire de Picardie, remonte à

I. Jean de Lattaignant, qui servoit en qualité d'homme d'armes des Ordonnances du Roi, l'an 1342.

III. Pierre de Lattaignant, son petit-fils, fut Seigneur du Vivier, & épousa, vers l'an 1395, *Jeanne Carbonnier,* (d'une ancienne Famille originaire du Cambresis, dont une branche puînée s'établit, en 1568, dans le pays de Bresse), fille de *Guy Carbonnier,* Seigneur de la Mothe, & de *Jeanne d'Estourmel,* desquels ils partagerent la succession, le 18 Mai 1416, avec *Mathieu Carbonnier,* Seigneur de la Mothe & du Fournel, *Jacques,* Seigneur de Brucourt, *Pierre,* Seigneur de la Fosse, & *Jean,* Chanoine de Terouane, freres de ladite *Jeanne Carbonnier.* Elle eut de son mariage:

IV. Jean de Lattaignant, Seigneur du Vivier, qui s'allia avec *Marie le Vasseur,* de laquelle vint:

V. Alphonse de Lattaignant, I. du nom, Seigneur du Vivier, mentionné dans un titre de l'an 1463, avec *Jeanne d'Acheu,* sa femme. Leurs enfans furent: — Alphonse, II. du nom, Seigneur du Vivier, mort sans alliance; — & Gabriel, qui suit.

VI. Gabriel de Lattaignant, Seigneur du Vivier après son frere, servit longtems les Rois Charles VIII. & Louis XII, & fut tué au combat de Guinegaste, l'an 1513. On voit dans un titre de l'an 1489, qu'il avoit épousé, dès l'an 1484, *Jeanne Roussel-de-Miannay,* dont il eut entr'autres: — Pierre, qui suit; — & Gabriel, Seigneur de Blengues, lequel servit long-tems le Roi François I, dans ses Compagnies d'Ordonnance.

VII. Pierre de Lattaignant, Seigneur du Vivier, rendit de notables services au même Prince, qui l'honora de sa bienveillance, & fut tué au siége de Hesdin en 1537, après y avoir donné des preuves de son courage. Il avoit épousé, en 1518, *Marguerite le Malpin,* des Seigneurs *de Bouvaque,* du consentement de laquelle il vendit quelques héritages à *Antoine Guillerault,* Sieur des Forges, comme il paroît par son testament du 28 Janvier 1525. De ce mariage vinrent: — 1. Pierre, Seigneur du Vivier, allié, l'an 1546, avec *Jeanne Guillerault,* décédée sans en-

fans en 1560. Il tranſigea pour ſa ſucceſſion, le 4 Août 1561, avec *Antoine & Jacques Guillerault*, Seigneurs des Forges & de Fontaines, ſes beaux-freres, & mourut en 1574; — 2. ALPHONSE, qui ſuit; — 3. GABRIEL, auteur des Seigneurs de Blengues, du Galet & de Beuſſingue, rapportés ci-après; — 4 & 5. ROBERT & MARGUERITE.

VIII. ALPHONSE DE LATTAIGNANT, III. du nom, Seigneur du Vivier, épouſa, l'an 1548, *Marie de Beauvarlet*, fille d'*Antoine de Beauvarlet*, Seigneur d'Ailly en partie, avec laquelle il conſtitua 150 livres de rente le 22 Juillet 1561, & en eut: — PIERRE DE LATTAIGNANT, Seigneur du Vivier, mort ſans poſtérité, après 1575; — & MARGUERITE, qui ſuit.

IX. MARGUERITE DE LATTAIGNANT fut mariée, l'an 1573, avec *Jean le Bourg*, Seigneur de Cloſratel. Ils racheterent la rente ci-deſſus le 20 Juillet 1575, & eurent deux fils & une fille, nommée *Colette le Bourg*, alliée, le 22 Février 1603, avec *Firmin Haudicquer*, Seigneur de Blancourt, l'un des Chevaux-Légers de la Garde du Roi, ayeul de l'auteur du Nobiliaire de Picardie.

Seigneurs de BLENGUES, du GALET & de BEUSSINGUE.

VIII. GABRIEL DE LATTAIGNANT, Seigneur de Blengues, troiſieme fils de PIERRE, Seigneur du Vivier, & de *Marguerite le Maupin*, épouſa, en 1550, *Catherine Obry*, fille de *Guillaume*, Vicomte de Cayeu, & de *Catherine Clairé*, & ſœur de *Claude Obry*, époux de *Marie le Tonnelier*, de la Maiſon de Breteuil. Ils eurent pluſieurs enfans, entr'autres: — 1. ROBERT, qui ſuit; — 2. GABRIEL, rapporté après ſon frere; — 3. & HÉLENE DE LATTAIGNANT, mariée, par ſes pere & mere le 15 Octobre 1575, avec *Noël de Lattre*, Seigneur de Scizes, ayeuls de *Catherine de Lattre*, mere de l'auteur cité.

IX. ROBERT DE LATTAIGNANT, Seigneur de Blengues, épouſa, en 1586, *Anne Bonné*, fille de *Jacques*, Avocat en la Cour, & de *Marie Lucas*. Il vivoit encore en 1641, âgé de 88 ans, & eut pour fils:

X. ALPHONSE DE LATTAIGNANT, Seigneur de Blengues, marié, le 10 Juillet 1633, avec *Marguerite Gagot*, fille de *Nicolas*, Avocat en la Cour, & de *Marie Malhoſte*, dont: — CATHERINE DE LATTAIGNANT, reſtée fille unique, femme de *Pierre Pecquot*, Seigneur de Saint-Maurice, Conſeiller-Secrétaire du Roi, & Greffier de ſon Conſeil. Elle en eut 5 garçons & une fille. Voyez PECQUOT.

IX. GABRIEL DE LATTAIGNANT, II. du nom de cette branche, Seigneur du Galet & de Beuſſingue, près Calais, fils puîné de GABRIEL, Seigneur de Blengues, & de *Catherine Obry*, fut préſent au contrat de mariage d'HÉLENE, ſa ſœur, en 1575, & épouſa *Marie Raoul*, dont il eut: — 1. GABRIEL, Sieur du Galet, décédé jeune; — 2. autre GABRIEL, qui ſuit; — 3. CATHERINE, femme de *Pierre Poncet*, Seigneur de la Riviere, Comte d'Ablys, Conſeiller du Roi, Maître des Requêtes ordinaire de ſon Hôtel, & Conſeiller d'Etat ordinaire; — 4. ELISABETH, mariée à *Pierre-Naud Monet*, Seigneur de la Salle, Préſident à Boulogne; — 5. & MARIE DE LATTAIGNANT, épouſe de *David du Boiſſel*, Avocat-Général de la Reine.

X. GABRIEL DE LATTAIGNANT, Seigneur du Galet & de Beuſſingue, fut d'abord reçu Conſeiller au Parlement de Paris le 13 Mai 1639, puis de Grand'Chambre le 13 Mai 1676, & mourut le même jour. Il avoit épouſé *Jeanne de Monteſcot*, fille de *François*, Maître des Requêtes, & de *Marguerite Simon*. Leurs enfans furent: — 1. ALEXANDRE, qui ſuit; — 2. GABRIEL, Seigneur de Grange-Menant, marié à *Hélene Lalemant-de-Leſtrée*, morte en couches en 1686, mere d'un ſeul fils; — 3. & LOUIS, Religieux en l'Abbaye de Saint-Victor, & Prieur de Buſſy-le-Roy, Diocèſe d'Orléans.

XI. ALEXANDRE DE LATTAIGNANT, Seigneur du Galet & de Beuſſingue, reçu Conſeiller au Parlement de Paris le 21 Août 1676, épouſa *Marie-Marthe-Gabrielle de Bragelongne*, fille de *Jacques de Bragelongne*, Intendant de la Maiſon de GASTON DE FRANCE, Duc d'Orléans, puis Maître de la Chambre aux Deniers du Roi, mort en 1679, (d'une des anciennes Familles de robe, originaire de Bourgogne, où

où ils ont long-tems poſſédé la Terre de ce nom), & de *Marie de Saint-Meſmin*. De ce mariage il y a des enfans.

De cette Famille eſt M. l'Abbé DE LATTAIGNANT, Chanoine de Reims, connu dans la République des Lettres par ſes Poëſies légeres. Les armes: *d'azur, à 3 coqs d'or.*

LATTIER (DE): Ancienne Famille noble du Dauphiné, dont nous avons déja parlé dans le *Tome V* de la premiere Edition de ce Dictionnaire, *pag. 407 & ſuiv.* Son ſéjour a été autrefois dans la ville de Grenoble & à Vourais. S'étant diviſée en pluſieurs branches, elle a paſſé dans le Valentinois où elle eſt encore. Des Chevaliers de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem & du Temple, qu'elle a eus preſque ſans interruption, ſont une marque certaine de ſon ancienneté. Les alliances qu'elle a faites avec pluſieurs des plus illuſtres Familles du Dauphiné, & les Officiers de mérite qu'elle a donnés dans tous les tems, ſont encore une preuve de la conſidération où elle a toujours été. Ses armes étoient anciennement *trois lacs d'amour d'argent, ſur un fond d'azur*, avec la deviſe: POUR TROIS. Depuis environ deux ſiécles, ces *lacs d'amour* ont été changés en *trois frettes*, pour la briſure des branches cadettes.

Le premier de ce nom connu eſt JACQUES DE LATTIER, qui hommagea des terres au Dauphin l'an 1290. — HUGUES DE LATTIER, Chevalier de l'Ordre du Temple, vivoit dans le même tems, & fit une tranſaction en faveur de la Commanderie de Saint-Jean de Vourais. — JEAN DE LATTIER reconnut les mêmes terres au Dauphin, & eut pour enfans: — JACQUEMET, mort ſans poſtérité; — & ANTOINE, qui vivoit l'an 1350. Ce dernier eut pour fils: — BERTRAND, pere de FRANÇOIS, & de GUIGONNE DE LATTIER, laquelle fit, en 1417, une donation en faveur des Freres Prêcheurs de Grenoble. — FRANÇOIS DE LATTIER vivoit en 1380, & eut pour enfans: — HUGUES & ANTOINE DE LATTIER. — HUGUES fut pere

I. De GEORGES DE LATTIER, Capitaine de 50 lances en 1431, qui rendit hommage au Dauphin Louis VIII, pour une maiſon forte qu'il avoit à Vourey ou Vourais. Il teſta en 1468, & eut de *Gillette de Faſſion*, ſon épouſe: — 1. CLAUDE, qui ſuit; — 2. BERTRAND, mort Capitaine à Bayonne; — 3. PIERRE, Conſeiller au Parlement de Grenoble, qui ſe maria, & n'eut que trois filles; — 4. JEAN, auteur de la branche de Charpey, rapportée ci-après; — 5. autre JEAN, Chanoine à Saint-André de Grenoble; — 6. ANTOINE, Moine à Saint-Robert; — 7. FRANÇOIS, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem; — 8. & HUGUES, Religieux de l'Ordre de Saint-Antoine.

II. CLAUDE DE LATTIER fut d'abord Juge-Mayeur des appellations & des nullités de tout le Dauphiné, enſuite Conſeiller & Avocat-Général au Parlement de Grenoble. Il épouſa, par contrat du 13 Septembre 1464, *Marie d'Arvillars*, & teſta le 14 Septembre 1493. Ses enfans furent: — 1. GEORGES, qui ſuit; — 2. CLAUDINE, Religieuſe à Montfleury; — 3. & MARTHE, mariée.

III. GEORGES DE LATTIER, II. du nom, Seigneur de Mantonne, Capitaine d'une Compagnie de 50 lanciers, ſe trouva aux guerres d'Italie. Il eut de *Jeanne Armuet*, ſon épouſe: — 1. FRANÇOIS DE LATTIER, Commandeur de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem, mort à la bataille de Pavie en 1525, étant de l'armée du Duc de *Montmorency*; — 2 & 3. & deux filles, mariées.

Branche de LATTIER-CHARPEY.

II. JEAN DE LATTIER, quatrieme fils de GEORGES I, & de *Gillette de Faſſion*, fut Capitaine d'une Compagnie de 50 lanciers & d'Ordonnance du Roi, Gouverneur du Comté de Rouſſillon, de Perpignan & de Sardaigne. Il épouſa, par contrat du 10 Novembre 1482, *Antoinette de Vilheu*, & teſta en 1518. De ſon mariage vinrent: — 1. PIERRE, qui ſuit; — 2. LOUIS, auteur de la branche de

Bayane, rapportée ci-après ; — 3. François, Chevalier de Malte, tué dans un combat naval contre les Infideles ; — 4 & 5. deux filles, mariées.

III. Pierre de Lattier, Seigneur de Charpey, Capitaine d'une Compagnie de 50 lanciers, se trouva à la bataille de Marignan contre les Suisses en 1515, & à celle de Pavie, où il reçut un coup de lance dans l'œil, qui le mit hors de combat. Il avoit épousé, le 16 Mars 1518, *Catherine de la Tourette*, fille de *Gillet*, Seigneur *de la Tourette* en Vivarais, dont il eut : — Claude, qui suit ; — & deux filles, mariées.

IV. Claude de Lattier, I. du nom de cette branche, Seigneur de Charpey & de Vatillieu, épousa, le 15 Juin 1550, *Honorade d'Urre*, fille de *Giraud d'Urre*, Seigneur d'Ourches, d'une ancienne & illustre Maison du Dauphiné. Leurs enfans furent : — 1. Claude, qui suit ; — 2. Pierre, lequel s'allia dans la Maison de *Montaigu-Fourmigere*. On ignore le nom de son épouse, de laquelle il eut : — Louis de Lattier, marié avec *Marguerite de Saint-Vincent*, dont : —— 1. Charles de Lattier, mort jeune au service, étant Cornette de Cavalerie ; — & une fille, mariée à *N... de Rochepierre*, en Vivarais ; — 3. & Anne, mariée deux fois.

V. Claude de Lattier, II. du nom, Seigneur de Charpey & de Vatillieu, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, fut successivement Capitaine d'Infanterie & de Cavalerie, puis Mestre-de-Camp. Louis XIII. lui donna une pension de 3000 livres, pour récompense de ses services. Il avoit épousé, le 1 Janvier 1582, *Françoise Bertrand*, fille d'*Imbert*, co-Seigneur de Vatillieu. Il testa en 1605, & ne laissa que deux filles, mariées.

Branche de Lattier-Bayane.

III. Louis de Lattier, second fils de Jean & d'*Antoinette de Vilheu*, transigea avec Pierre de Lattier, son frere, en 1524, eut une Compagnie de gens à cheval ; servit avec distinction sous les regnes de François I. & de Henri II ; se trouva, en 1529, à l'armée que commandoit le Comte *de Saint-Paul*, contre le Duc de *Brunswick* ; testa le 11 Juillet 1569, & eut de son épouse, *Alix de Brottin*, Dame de Souspierre : — 1. Pierre, Seigneur de Bayane, marié, le 25 Février 1582, à *Françoise d'Ysevan*, fille de *Philibert*, & de *Françoise des Lemps*, mort sans postérité, étant Capitaine d'Infanterie ; — 2. Charles, qui suit ; — 3. Georges, Chevalier de Malte, Commandeur de Valence, tué à la bataille de Lépante ; — 4. autre Pierre, aussi Chevalier de Malte & Commandeur du Pont-Laval ; — 5. Jean, tué au siége de Livron ; — 6. Jean-Denis, Capitaine d'Infanterie, mort sans postérité. Il avoit épousé, le 11 Mars 1584, *Françoise de Marinais*, fille de *François*, & de *Françoise du Motet* ; — 7. & une fille, mariée.

IV. Charles de Lattier, Seigneur de Souspierre & d'Ourcinas, porta les armes pendant 24 ans, servit en Piémont sous le Maréchal *de Brissac*, en qualité de Capitaine d'une Compagnie de gens de pied, par commission du 26 Mai 1577 ; eut le commandement de 150 hommes de gens de pied François, par une autre commission du 14 Juin 1579, & fut ensuite Capitaine & Sergent-Major du Régiment de Livarrot, Cavalerie, par commission du 24 Juin 1580. Il épousa, le 20 Janvier 1582, *Louise de Moreton de-Chabrillan*, dont : — 1. Antoine, qui suit ; — 2. André, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem ; — 3. Jean, auteur de la branche de Souspierre, rapportée ci-après ; — 4. Gaspard, auteur de celle de Burlet, mentionnée ensuite ; — 5, 6 & 7. & trois filles.

V. Antoine de Lattier, Seigneur d'Ourcinas & de Bayane, Capitaine d'une Compagnie Franche en 1615, se signala en plusieurs occasions, & épousa, le 20 Juin 1620, *Andrée de Salignon*, fille de *Thomas* & de *Marguerite de Theys*, dont :

VI. Charles-Antoine de Lattier, qui servit également avec distinction, & épousa, le 20 Septembre 1656, *Eléonore du Maine*, fille d'*Antoine*, Comte du Bourg, dont : — Antoine-Marie, qui suit ; — & deux filles.

VII. Antoine-Marie de Lattier ſervit auſſi avec honneur, & ſe diſtingua à la priſe de Condé. Il eut de *Marguerite de Varre*, ſa femme : — 1 & 2. Claude & Charles, Capitaines au Régiment Royal, morts au ſervice ; — 3. Louis, qui ſuit ; — 4. & Antoine, Capitaine au Régiment de Fleury, Cavalerie.

VIII. Louis de Lattier, Marquis de Bayane, épouſa, le 5 Novembre 1727, *Catherine de Sibeuf*, fille d'*Hercule de Sibeuf*, Chevalier, Seigneur de Saint-Ferreol, Gouverneur de la ville & citadelle de Die, dont : — 1. Louis, qui ſuit ; — 2. Armand, Chevalier de Malte, d'abord Enſeigne des Vaiſſeaux du Roi, puis Major du Régiment Provincial de Valence en 1770 ; — 3. & Alphonse-Hubert, Chanoine, depuis 1770, de la Cathédrale de Saint-Apollinaire de Valence, Vicaire général du Diocèſe de Coutances, & Abbé de Saint-Guilhem-le-Déſert, Ordre de Saint Benoît, Diocèſe de Rodez, oncle, à la mode de Bretagne, de M. le Cardinal *de Luynes*.

IX. Louis, appellé *le Marquis* de Lattier, Capitaine de Cavalerie, enſuite Colonel du Régiment Provincial de Valence, depuis 1770, eſt marié.

Branche de Lattier-Souspierre.

V. Jean de Lattier, troiſieme fils de Charles, & de *Louiſe de Moreton-de-Chabrillan*, Capitaine d'Infanterie, épouſa, le 20 Janvier 1619, *Marguerite d'Urre*, dont : — 1. Pierre, qui ſuit ; — 2. Charles, Chevalier de Malte ; — 3. Adrien, dont la poſtérité ſera rapportée après celle de ſon aîné ; — 4 & 5. & deux filles, mariées.

VI. Pierre de Lattier, Chevalier, Seigneur de Saint-Paulet & de Souſpierre, épouſa, le 15 Février 1652, *Iſabeau de Belin-de Marcel*, & en eut : — 1. Louis, qui ſuit ; — 2. Claude, Chevalier de Malte, mort Commandeur de Poët-Laval ; — 3. Laurent, mort Capitaine de Dragons ; — 4. Joseph, Chevalier de Malte, Capitaine dans le Régiment de Chabrillan, tué à la bataille d'Hochſtet ; — 5. & une fille, mariée à *André de Pays*, d'une Famille originaire du Comtat d'Avignon.

VII. Louis de Lattier épouſa, le 10 Juillet 1697, *Victoire-Agnès de Blegiers-de-Taulignan* (*a*), dont : — 1. Joseph, mort Officier d'Infanterie dans le Régiment de Lyonnois ; — 2. Joseph-Joachim, d'abord Chevalier de Malte & Capitaine au Régiment Royal-des-Vaiſſeaux, marié, le 7 Avril 1744, avec *Madelene-Gabrielle-de-Vervins* ; — 3. Pierre, Capitaine au Régiment Royal-Italien, Chevalier de Saint-Louis ; — 4. Jean, Chevalier de Malte ; — 5. Jean-François, auſſi Chevalier de Malte & Capitaine dans le Régiment Royal-des-Vaiſſeaux, tué à la bataille de Lawfeld ; — 6. Françoise-Flaviane-Thérese, mariée à *André-Thomas de Clémens-des-Tourettes*, dont une fille unique, appellée *Madelene-Charlotte* ; — 7. Marie-Elisabeth ; — 8. & Madelene de Lattier, mariée avec *Charles de Genton-de-Loſtal*.

VI. Adrien de Lattier, troiſieme fils de Jean & de *Marguerite d'Urre*, épouſa, 1°. *Jeanne de Veſc-de-Becone* ; & 2°. *Jeanne d'Arſac*. Du premier lit il eut une fille, mariée à *N... d'Urre*, Lieutenant de Roi de la ville & citadelle de Montelimart ; & du ſecond lit : — 1. Charles-Antoine, mort ſans poſtérité ; — 2. Adrien, Prêtre ; — 3. & Jérôme, qui ſuit.

VII. Jérôme de Lattier épouſa, en 1713, *Marie-Agathe-Antoinette Dupuy-de-Montbrun*, dont ſont iſſues : — 1. Justine-Agathe, mariée, le 5 Février 1736, avec *Louis de Viennois* ; — 2. Laurence-Antoinette, mariée avec *Joſeph-*

(*a*) Elle avoit deux tantes, l'une nommée *Marthe-Urſule de Blegiers-de-Taulignan*, épouſe de *N... d'Orléans de la Motte*, d'où ſont ſortis *Louis-François-Gabriel d'Orléans de la Motte*, né à Carpentras en 1683, ſacré Evêque d'Amiens le 4 Juillet 1734 ; & le Commandeur *de la Motte*, qui a été Capitaine des Chevaux-Légers du Pape à Avignon ; l'autre, nommée *Madelene de Blegiers-de-Taulignan*, a épouſé *Balthaſard de Gerente-de-la-Bruyere*, & eſt ayeule de l'ancien Evêque de Die, aujourd'hui Evêque d'Orléans, qui a eu la Feuille des Bénéfices.

Séraphin de Pluvinel-de-Tertulle, Marquis de la Roque ; — 3. & Susanne-Thérese de Lattier.

Branche de Lattier-Burlet.

V. Gaspard de Lattier, quatrieme fils de Charles & de *Louiſe de Moreton-de-Chabrillan*, Capitaine d'Infanterie, épouſa *Iſabeau de Villette*, fille d'*Etienne* & d'*Iſabeau du Pont*. Il teſta le 12 Janvier 1665, & laiſſa de ſon mariage : — 1. Charles-Antoine, qui ſuit ; — 2. Antoine, Religieux de l'Ordre de Saint-Antoine ; — 3. & Françoise-Louise, Religieuſe de l'Ordre de Citeaux à Valence.

VI. Charles-Antoine de Lattier, Sieur de Burlet, ſervit avant la paix de 1661, & n'ayant que 14 ans, étant Lieutenant de la Compagnie de Meſtre-de-Camp au Régiment du Comte *de la Guiche*, il ſe ſignala à la bataille de Dunkerque, où il prit le Comte *de Merle*, Lieutenant-Général de l'armée ennemie, qui mourut de ſes bleſſures dans ſa tente. Il ſe fit connoître à la bataille de Sintzheim, en Allemagne, étant Capitaine dans le Régiment de Montferrier. Ce fut proche de lui que ſon Meſtre-de-Camp fut bleſſé à mort. Le Vicomte *de Turenne* l'eſtima à cauſe de ſa valeur. Il mourut ſans poſtérité, & avoit épouſé, le 13 Juin 1666, *Anne du Claux*, fille de *N...*, Seigneur *de l'Etoile*, & de *Marguerite de Saint-Georges*. Les armes, comme au commencement de cet Article.

LAU (du) : Ancienne & illuſtre Nobleſſe, qui a des alliances avec les Maiſons de *Pons*, *la Porte*, *Beaupoil-Saint-Aulaire* & de *Lambertye*, par le mariage, contracté le 19 Juillet 1630, de

Claude du Lau, fille de Henri, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Seigneur de Chambon, de Seltette & de Chagniers, & de *Henriette de Pons*, (fille de *Jacques*, Baron de Mirambeau, & de *Marie de la Porte*, ſortie d'une *Beaupoil-Saint-Aulaire*), avec *Gabriel de Lambertye*, quatrieme fils de *Jean*, Seigneur de Prun, &c. & de *Catherine de Montfrebœuf*. Il fut ſon premier mari. Voyez Lambertye. Elle épouſa en ſecondes noces, par contrat du 1 Juin 1643, *Deſſe d'Aubuſſon*, fils d'*André*, Baron d'Auriac, Seigneur de Saint-Priez, & de *Gabrielle de Trompondon*, dont elle eut la Vicomteſſe *de Campagnac*, & autres enfans.

LAVAGNAC, Baron des Etats Généraux en Languedoc, porte : *d'or, au lion de gueules ; au chef d'azur, chargé de deux étoiles d'or.*

* LAVAL. Il ſeroit fort difficile de déterminer exactement l'étendue de la Sirie & Comté de Laval, au Maine : ce qu'il y a de certain, c'eſt que les anciens Sires de Laval recevoient les hommages de plus de 140 Terres nobles, dont il y en a quatre de titrées, 36 Châtellenies, pluſieurs deſquelles ſont de 10 à 12000 livres de rente ; & en tout 112 Paroiſſes, compriſes dans le Comté de Laval, qui eſt uni à celui de la Province du Maine.

Cette Seigneurie, l'une des plus grandes du pays, étoit anciennement une Baronnie qu'une branche de l'illuſtre Maiſon *de Montmorency* avoit acquiſe par alliance, vers l'an 1218. *Yves*, I. du nom, Sire *de Laval*, eſt le premier poſſeſſeur de cette Terre dont on ait connoiſſance. De lui deſcendoit, au VIIIe degré, *Emme*, ou *Edmée*, Dame *de Laval*, ſœur & héritiere de *Guy* VI, alliée, 1°. à *Robert*, Comte *d'Alençon* ; 2°. à *Mathieu*, Sire *de Montmorency* ; & 3°. à *Jean* VI, Sire *de Tocy*. Le fils de *Mathieu de Montmorency* & d'*Edmée de Laval*, quitta ſon nom pour prendre celui de *Laval* qu'il laiſſa à ſes deſcendans, ſans cependant quitter les armes *de Montmorency*, qu'il briſa de 5 *coquilles d'argent*.

Les Seigneurs *de Laval-Montmorency* ont fini, en 1465, dans la perſonne d'*Anne*, fille unique de *Guy* XII, dix-ſeptieme Seigneur *de Laval*, mort en 1413, laquelle s'étoit alliée à *Jean*, Comte *de Montfort*, en Bretagne, qui prit le nom de *Guy XIII de Laval*. C'eſt en faveur de *Guy* XIV, leur fils, que la Baronnie de *Laval* fut

érigée en *Comté*, par Lettres du 17 Juillet 1429, dans lesquelles le Roi lui donne le titre de *cousin*, & lui accorde le même rang & les mêmes honneurs dont jouissoient alors les Comtes *d'Armagnac*, *de Foix* & de *Vendôme*. *Guy*, XVI. du nom, troisieme Comte *de Laval*, arriere petit-fils de *Guy* IV, mourut en 1531, & eut pour successeur son fils *Guy* XVII, mort sans postérité en 1547. Il laissa ses biens à ses deux sœurs, *Catherine* & *Anne de Laval*. L'aînée, *Catherine*, épousa *Claude de Rieux*, Comte de Harcourt, dont la fille aînée : — *Renée de Rieux*, fut mariée à *Louis de Sainte-Maure*, Marquis de Nesle, & mourut sans enfans en 1567. *Anne de Laval*, sœur cadette de *Catherine*, avoit épousé, dès l'an 1521, *François*, Seigneur *de la Tremoille*. C'est par représentation de cette *Anne de Laval* que *Charles de Bretagne*, Duc de la Tremoille, possede aujourd'hui la Terre de *Laval*.

Il est bon de remarquer ici, d'après le Dictionnaire des Gaules, que si *Mathieu*, Sire *de Montmorency*, quitta son nom pour prendre celui de *Guy* VII, Sire & Comte *de Laval*, ce changement de nom n'étoit pas nouveau par rapport aux Seigneurs *de Laval*; d'ailleurs il étoit fondé. On trouve en effet que le nom de *Guy* étoit attaché à la Seigneurie de *Laval*, & que celui qui portoit un autre nom le quittoit pour prendre celui de *Guy*. Ce privilége, si c'en est un, fut accordé, dit-on, à *Guy*, III. ou IV. du nom, Baron *de Laval*, par le Pape PASCAL II, vers l'an 1101, pour son fils & ses successeurs, Seigneurs de *Laval*, en mémoire perpétuelle des services qu'il avoit rendus à la Chrétienté, au voyage qu'il fit à la Terre-Sainte, sous *Godefroy de Bouillon*. Cette concession, ajoute-t-on, fut confirmée par Lettres de PHILIPPE I, Roi de France, & a fait quelquefois donner le nom de *Laval-Guyon*, à la ville de *Laval*.

En observant & ratifiant ce privilége, *Guy*, VII. du nom, ordonna, par son testament de l'an 1268, que les aînés de cette Maison porteroient le nom de *Guy*, avec le surnom & les armes *de Laval*; que ceux qui refuseroient de le faire, seroient privés de la succession qui passeroit au mâle le plus proche du lignage de *Laval*; & que la Seigneurie de *Laval* seroit indivisible. Cette disposition de *Guy* VII. donna lieu à une grande contestation du droit François, qui étoit de sçavoir si en pays coutumier les particuliers de grande Maison pouvoient substituer les terres & les rendre indivisibles, malgré les dispositions de la Province où elles étoient situées. On allégua des raisons pour & contre; mais par son Arrêt solemnel du 9 Avril 1595, le Parlement de Paris jugea que la substitution n'auroit point lieu, & que les filles succéderoient au Comté de *Laval* pour leur part & portion, suivant la coutume du Maine, si mieux n'aimoit le propriétaire, leur payer leur légitime. Au mot MONTMORENCY nous parlerons de la branche de LAVAL-MONTMORENCY.

LAVAL. C'est une Famille noble établie depuis peu en Touraine, & originaire de Lorraine, qui a suivi ces Princes à la guerre.

CLAUDE-HECTOR DE LAVAL suivit son Prince avec son frere & ses vassaux, en bon équipage & à ses frais, & lui rendit de bons & loyaux services. Son fils,

CLAUDE-LOUIS-FRANÇOIS DE LAVAL, Seigneur de Bosserville, se distingua aussi par ses services, & laissa :

JOSEPH-ANNE DE LAVAL, Seigneur de Charmoy, Baron de Meuvy & d'Azelach, qui s'attacha à S. A. S. *Guillaume-Hiacinthe*, Prince *d'Orange*, de Neufchâtel & de Nassau, qui le fit son Conseiller Résident à la Cour de France, poste qu'il occupa pendant plusieurs années, ensuite son Conseiller intime d'Etat & Privé, & lui conféra le collier de son Ordre, puis lui expédia des Lettres de créance données à Cologne le 27 Mars 1724, pour aller, en qualité de son Envoyé, au Congrès de Cambray, y représenter & appuyer ses intérêts. Il a laissé un fils, nommé :

JOSEPH-CLAUDE-LAZARE DE LAVAL, qui a eu pour fils : — LOUIS-JOSEPH DE LAVAL, lequel entra, au mois de Janvier 1741, au Régiment de Saintonge. Peu de tems après il fut fait Lieutenant de la Colonelle, & obtint ensuite une commission de Capitaine. Il a servi 15 ans, s'est trouvé aux siéges de Fribourg, d'Oudenarde, d'Ath, à la bataille de Rocoux, à plusieurs détachemens, & à l'attaque des retranchemens du Col de l'Assiette, où il a été blessé. Il a épousé, le 3 Février

1750, *Angélique-Louiſe Charlotte Audiger*, & a eu de ce mariage cinq garçons & une fille, ſçavoir : — Louis-Joseph, Louis-Anne, Louis, Remi, Pierre, & Louise-Madelene. *Mémoire envoyé*, & déja employé dans le *Tome VII* de la premiere édition de ce Dictionnaire, *pag.* 309.

Les armes : *d'or, ſemé de flammes de gueules, à la croix ancrée d'azur, chargée de 5 flammes d'or ; l'écu ſurmonté d'un armet d'acier poli, chargé de lambrequins des métaux & couleurs dudit écu.* Pour cimier, *trois flammes de gueules, ſortant d'un tortil d'or, d'azur & de gueules.* Support, *deux ſalamandres d'or.* Deviſe : Spes mea Crux et amor.

LAVAL, en Normandie, Election de Falaiſe. Famille noble qui porte : *de ſable, ſemé d'hermines d'argent.*

LAVAL DE RAIS, eſt une autre Famille, dont les armes ſont : *d'or, à la croix de ſable.*

* LAVARDIN : Terre & Seigneurie au Maine, avec un Château que *Marie de Riboulle* porta à ſon mari *Jean de Beaumanoir*, Seigneur de Boisbilly. Il fut le quatrieme ayeul de *Jean de Beaumanoir*, que le Roi Henri IV fit Maréchal de France & Chevalier de ſes Ordres en 1595, & en faveur duquel il érigea la Terre de *Lavardin* en *Marquiſat*, par Lettres du mois de Juillet 1601, enregiſtrées en 1604. Sa poſtérité maſculine s'éteignit le 15 Novembre 1703, dans la perſonne d'*Emmanuel-Henri de Beaumanoir*, Marquis de Lavardin, tué à la bataille de Spire. *Voyez* Beaumanoir.

LAVAULX. Nobleſſe ancienne en Lorraine & en Barrois, qui occupoit les premieres places aux Aſſiſes du Duché de Luxembourg. Quelques-uns diſent qu'elle deſcend des Comtes *de Chiny*. Voyez le ſixieme Volume des *Tablettes Généalogiques*, *page* 72.

I. François de Lavaulx, II. du nom, iſſu de Vary, Seigneur de Lavaulx, ayant perdu ſon fils unique au ſiége de Neufchâteau qu'il défendoit, épouſa, en ſecondes noces, *Alexie de Dampierre*, dont il eut :

II. Erard de Lavaulx, I. du nom, Seigneur de Sorbey & de Bellefontaine, Gouverneur de Châtel-ſur-Mozelle en 1548. Il avoit acquis, le 30 Mars 1524, de la Maiſon de *Choiſeul-de-Bignecourt*, la Seigneurie de Vrecourt dans le Barrois mouvant, au Bailliage de la Marche. Il épouſa *Barbe de la Marc*, Baronne de Gironcourt, dont il eut, entr'autres enfans :

III. Jean de Lavaulx, Seigneur de Vrecourt, Dombrot, &c. qui épouſa, en 1555, *Didiere d'Auxy*, Dame de Romain, de laquelle vint, entr'autres,

IV. Adam de Lavaulx, Seigneur de Dombrot, Grand-Veneur du Duc Charles III, en faveur duquel la Seigneurie de *Vrecourt* fut érigée en *Baronnie*, par Lettres du 29 Septembre 1612. Il avoit épouſé *Catherine de Faltans*, & en eut, entr'autres,

V. Erard de Lavaulx, II. du nom, Baron de Vrecourt, Grand-Chambellan du Duc Charles IV, marié à *Véronique de Lutzelbourg*. Leurs enfans furent : — 1. Charles-François ; — 2. Claude-Louis ; — 3. & Erard, III. du nom, auteurs chacun d'une branche que nous allons rapporter.

VI. Charles-François de Lavaulx, Baron de Vrecourt, Lieutenant-Colonel du Régiment de Condé, Cavalerie, épouſa *Marie de Rochefort-d'Ailly*, dont :

VII. Charles de Lavaulx, Baron de Vrecourt, Lieutenant-Colonel du Régiment de Gournay, Infanterie, en 1696. Il avoit épouſé, en 1683, *Marie-Urſule de Bazentin*, Dame de Malapret, & de Dauzainvillé, morte en 1711. De ce mariage vinrent : — 1. Charles, qui ſuit ; — 2. François, Comte de Lavaulx, Capitaine de Cuiraſſiers au ſervice de l'Empereur Charles VI, créé *Comte* en 1734, par François, Duc de Lorraine, depuis Empereur. Il eſt mort en 1748, & avoit

épouſé *Marie-Victoire de Viegenick*, Dame de Tabor, dont il a eu cinq garçons & ſix filles : — L'aîné, nommé FRANÇOIS, Comte DE LAVAULX, né en 1735, Seigneur de Tabor, Capitaine de Dragons au ſervice de l'Empereur ; — 3. JEAN-BATISTE, Baron DE LAVAULX, Capitaine de Cuiraſſiers au ſervice de l'Empereur, marié, en 1740, à *Eliſabeth*, Baronne *de Chriſtianſtat*, en Siléſie, dont il n'avoit point d'enfans en 1753 ; — 4. JOSEPH-ALEXIS, Baron DE LAVAULX, Seigneur de Sauville, Capitaine au Régiment des Gardes Suiſſes du Duc LÉOPOLD, marié, en 1728, à *Catherine de Sarrazin*, Dame de Germainvilliers, dont trois filles, ſçavoir : CATHERINE DE LAVAULX, mariée, en 1750, à *François*, Comte *de Greiche* ; CHARLOTTE & MARIE, dont nous ignorons la deſtinée ; — 5. ANNE DE LAVAULX, mariée, en 17..., à *Charles de Chatelies*, Lieutenant-Colonel de Cavalerie, & Exempt des Gardes-du-Corps du feu Roi de Pologne ; — 6. & MARIE-CATHERINE, qui n'a point pris d'alliance.

VIII. CHARLES, II. du nom, Comte DE LAVAULX, Baron de Vrecourt, &c. obtint l'érection de cette Baronnie en *Comté*, par Lettres du 12 Avril 1725. Il épouſa, en 1730, *Anne-Françoiſe-Agathe Jolly-de-Morey*, dont :

IX. JEAN-CHARLES-FRANÇOIS, Comte DE LAVAULX, Baron de Vrecourt, Guidon de Gendarmerie, & Chambellan du feu Roi de Pologne. Il s'eſt marié à Paris, le 9 Juillet 1754, à *Marie-Madelene de Peichpeyroux-Cominges-de-Guittaud*, fille de feu *Louis-Athanaſe de Peichpeyroux-Cominges*, Comte de Guittaud, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & Inſpecteur général de Cavalerie, & d'*Eliſabeth-Madelene Chamillart*.

SECONDE BRANCHE.

VI. CLAUDE-LOUIS DE LAVAULX, Baron de Vrecourt, que nous croyons ſecond fils d'ERARD II, & de *Véronique de Lutzelbourg*, eut de ſa femme, *Marguerite de Montarby* :

VII. CLAUDE-HENRI DE LAVAULX, Baron & Seigneur de la Haſnaut & d'Attingneville, Lieutenant de Roi au gouvernement de Baſſigny, qui épouſa, en 16..., *Catherine*, fille de *Jean l'Eſcamouſier*, Colonel d'Infanterie, & Gouverneur de Baſſigny. De ce mariage vint :

VIII. CLAUDE-ANTOINE, Baron DE LAVAULX, Seigneur de Martigny, de Pompierre, &c. qui s'allia, en 1697, avec *Chriſtine*, fille unique & héritiere de *Jean*, Comte *de Thiancourt*, Seigneur de Sommerecourt, Pompierre & Bazeilles, Capitaine d'une Compagnie de Chevaux-Légers pour le ſervice de LOUIS XIV, & de *Marguerite de Bagary-de-Montaigu*, Chanoineſſe d'Epinal. Leurs enfans ſont : — 1. FRANÇOIS, Baron DE LAVAULX, Seigneur de Pompierre, Courcelles & Blaincourt, Capitaine de Cuiraſſiers au ſervice de l'Empereur CHARLES VI, marié, en 1741, à *Louiſe le Roy*, Baronne de Seraucourt, de laquelle il a : — CHARLOTTE DE LAVAULX, née en 1745 ; — & CHARLOTTE, mariée, en 1732, à FRANÇOIS, Comte DE LAVAULX, Seigneur de Sommerecourt, ſon couſin, dont on parlera ci-après.

TROISIEME BRANCHE.

VI. ERARD DE LAVAULX, III. du nom, que nous croyons troiſieme fils d'ERARD II, & de *Véronique de Lutzelbourg*, épouſa, en 1640, *Anne Lépine*, qui lui porta en dot la Seigneurie de Saint-Ouain en Lorraine, dans le Bailliage de Neufchâteau. De ce mariage vinrent, entr'autres enfans : — 1. JOSEPH, qui ſuit ; 2. & ANTOINE, rapporté après la poſtérité de ſon frere.

VII. JOSEPH DE LAVAULX, Chevalier, Seigneur de Sommerecourt, Bermont, Villars & Franois, épouſa, en 16..., *Gabrielle d'Ourche-de-Vidampierre*, & en eut :

VIII. FRANÇOIS, Comte DE LAVAULX, Seigneur de Sommerecourt, Capitaine des Gardes du Duc LÉOPOLD DE LORRAINE, qui s'allia, en 1732, avec ſa couſine, CHARLOTTE DE LAVAULX-DE-POMPIERRE. Leurs enfans ſont : — 1. CHARLES-GABRIEL DE LAVAULX, reçu Page du feu Roi de Pologne en Avril 1751. Nous ignorons ſes grades de ſervice, & s'il eſt marié ; — 2. FRANÇOIS ; — 3. CHARLOTTE,

reçue Chanoineſſe de Pouſſay en 1742, mariée, le 30 Octobre 1750, à *Louis de Faguier*, Marquis de Luigné, Lieutenant de Roi en Poitou, & Lieutenant-Colonel du Régiment de Clermont-Tonnerre, Cavalerie; — 4. JOSEPHINE, reçue Chanoineſſe à Pouſſay en 1748; — 5. MARIE, auſſi reçue, en 1751, au même Chapitre; — 6 & 7. CHARLOTTE & THÉRESE.

VII. ANTOINE DE LAVAULX, Baron & Seigneur de Bourbeville, Jaudoncourt, & Saint-Ouain, fils puîné d'ERARD, III. du nom, & d'*Anne Lépine*, fut Colonel d'un Régiment de Dragons Lorrains, pour le ſervice de Louis XIV. Il épouſa, en 1699, *Françoiſe de Ranſin*, Dame de Battigny, dont:

VIII. CLAUDE-ANTOINE DE LAVAULX, Seigneur de Battigny, Capitaine de Dragons, créé *Comte de Saint-Ouain*, par Lettres du Duc FRANÇOIS DE LORRAINE, du 24 Février 1734. Il a épouſé, en 1735, *Suſanne de Baillet-de-Dépence*, de laquelle ſont iſſus: — 1. G. ANTOINE DE LAVAULX-DE-SAINT-OUAIN, qui a été Mouſquetaire du Roi. Nous ignorons ſes grades de ſervice, & s'il eſt marié; — 2. & 3. & deux filles.

Les armes: *écartelé au 1 & 4 d'azur, à 3 traites d'argent, ſurmontées d'une couronne d'or*, qui eſt DE CHINY; *au 2 & 3 de ſable, à 3 herſes d'argent*, qui eſt DE LAVAULX; *& ſur le tout, un écu de ſable, à 3 tours d'argent*, armes de récompenſe. *Cet écu ſurmonté d'une couronne murale, en ayant une en pointe de Comte, accompagnée de 2 petites bannieres*, l'une de *Chiny*, & l'autre de *Luxembourg*.

LAVAUR-ARGENTINE. C'eſt une branche de la Maiſon de *Galard de Braſſac*, dont eſt auteur *Charles de Galard de Braſſac*, fils puîné de *René*, & de *Marie de la Rochefoucaud*. Il eut en partage la Seigneurie de *Lavaur-Argentine*. Sa poſtérité en a pris le nom. *Voyez* GALARD DE BRASSAC, *Tome VII* de ce Dictionnaire.

LAVAUR DE GAIGNAC, en Querci. Famille noble qui porte: *d'argent, à un chevron de gueules, accompagné de trois croiſſans de même poſés 2 & 1; & un en chef, d'azur, chargé de trois étoiles d'or.*

* LAUBEPIN: Terre & Seigneurie en Franche-Comté, qui fut portée en mariage, après l'an 1600, par

BARBE, fille unique de CLAUDE DE LAUBEPIN, à *Léonel Mouchet*, dit *Battefort*, Baron de Tramelay, Chevalier d'honneur au Parlement de Dole, dont le pere, *Jean Mouchet*, Seigneur de Villeſeraine & de Beauregard, Tréſorier général de Bourgogne, & Ambaſſadeur de CHARLES-QUINT, en Suiſſe, avoit épouſé LOUISE DE BATTEFORT, fille unique de LÉONEL DE BATTEFORT, Baron de Tramelay. BARBE DE BATTEFORT fut mere de GABRIEL DE BATTEFORT, Baron de Tramelay & de Laubepin, Chevalier de Saint-Jacques & Chevalier d'honneur au Parlement de Dole, qui, d'*Anne de Harlay-de-Beaumont*, eut: — CHARLES-ACHILLE DE BATTEFORT, Meſtre-de-Camp d'un Régiment de Cavalerie Allemande au ſervice d'Eſpagne, Chevalier de l'Ordre d'Alcantara, & Chevalier d'honneur au Parlement de Dole, en faveur duquel le Roi d'Eſpagne érigea la Seigneurie de LAUBEPIN en *Comté*, par Lettres du 17 Mars 1649. Il épouſa *N... d'Auſſonville*, mere de — LOUIS DE BATTEFORT, Comte de Laubepin, marié, en 1687, à *N... de Saint-Moris*, de laquelle il a eu; — CLAUDE-JOSEPH DE BATTEFORT, Comte de Laubepin, reçu à la Confrairie de Saint-Georges en 1712, — & N..., mariée au Marquis *de Jouffroy-d'Abans*. Diction. des Gaules, *Tome III*, au mot LAUBEPIN.

LAUBERIE (DE), en Normandie, Election de Bayeux. JACQUES DE LAUBERIE, confirmé dans ſa nobleſſe aux francs-fiefs, ſe fit autoriſer, en 1603, à changer ſon nom de *Miette* en celui de *Lauberie*. Les armes: *de gueules, à trois moutons paſſans d'or, 2 & 1.*

LAUBESPINE: Famille dont étoit

CLAUDE DE LAUBESPINE, Sieur d'Endeville, Bailli de Saint-Euverte d'Orléans, Conſeiller

Conseiller & Echevin de ladite Ville en 1516. Il eut de *Marguerite le Berruyer*, Dame de la Corbilliere : — 1. CLAUDE DE LAUBESPINE, Secrétaire d'Etat ; — 2. SÉBASTIEN, mort Evêque de Limoges ; — 3. & FRANÇOIS, qui suit.

FRANÇOIS DE LAUBESPINE, Sieur de Bois-le-Vicomte & de la Corbilliere, Lieutenant-Général de la ville de Bourges en 1547, Président de la Justice de Metz, puis Maître des Requêtes le 30 Décembre 1558, épousa *Antoinette-Marie Cotton*, fille de *Gerard*, ou de *Nicol Cotton*, Président de la Justice à Metz, suivant *la Thaumassiere*, & de *Madelene*, ou *Antoinette de la Grange-Trianon*, selon les Mémoires de *Castelnau* & *la Thaumassiere*. De ce mariage vint :

CLAUDE DE LAUBESPINE, Dame de la Corbilliere & de Bois-le-Vicomte, alliée avec *Mery de Barbezieres*, Sieur de Chemerault, Chevalier de l'Ordre du Roi, Grand-Maréchal-des-Logis, mort à Paris le 5 Mai 1609, dont elle n'a point laissé d'enfans.

Les armes : *écartelé au 1 & 4 d'azur, à un sautoir alaisé d'or, accompagné de 4 billettes de même*, au lieu *de gueules, à 3 aubépines d'argent*, que les prédécesseurs de FRANÇOIS DE LAUBESPINE avoient portées ; *au 2 & 3 d'azur, au heaume d'argent*, qui est *Berruyer*.

LAUDUN, en Languedoc. Famille noble, qui porte : *d'azur, au sautoir d'or, surmonté d'un lambel de gueules.*

* LAVEDAN, en Gascogne. Petit pays dont Lourde est la Capitale. Il releve du Comté de Bigorre, & a eu, dès le Xe siécle, ses Seigneurs particuliers, sous le titre de *Vicomtes*.

Aneman & *Ancilius*, premiers Vicomtes *de Lavedan*, vivoient vers 950. *Jeanne*, fille & héritiere de *Raimond-Garcias*, porta, sur la fin du XVe siécle, cette Vicomté à *Gaston du Lion*, Seigneur de Malause, son mari. *Louise du Lion*, leur fille & héritiere, épousa CHARLES, bâtard DE BOURBON, fils naturel de JEAN II, Duc *de Bourbon*. CHARLES DE BOURBON mourut le 8 Septembre 1502. — JEAN-JACQUES DE BOURBON, son arriere-petit-fils, mort sans postérité en 1610, donna la Vicomté de *Lavedan*, par testament, à sa femme, *Marie de Gontaut-de-Saint-Geniez*, qui en fit don à sa niéce, *Judith de Gontaut*, Dame de Saint-Geniez, qui épousa *Philippe de Montault*, Baron de Benac, créé *Duc de Lavedan*, & Pair de France, en 1650. — *Philippe de Montault*, son fils, appellé *Duc de Navailles*, Pair & Maréchal de France, mourut le 6 Février 1684. Il laissa deux filles : — *Françoise de Montault*, l'aînée, mourut sans postérité le 11 Juin 1717, troisieme femme de *Charles III. de Lorraine*, Duc d'Elbeuf. — *Gabrielle-Eléonore*, la cadette, morte le 30 Août 1698, avoit épousé *Henri d'Orléans*, Marquis de Rothelin, mort le 19 Septembre 1691. *Alexandre d'Orléans*, Marquis de Rothelin, héritier de la Duchesse *d'Elbeuf*, sa tante, né en 1688, Maréchal des Camps & Armées du Roi en 1734, mort depuis quelques années, avoit épousé en secondes noces, en 1739, *Marie-Catherine-Dorothée de Roncherolles*, née le 27 Septembre 1707, fille de *Michel*, Marquis de Pont-Saint-Pierre, dont sont nés un fils & une fille. Voyez *Montault* & *Rothelin*.

* LAVELINE : Petit Bourg dans le Duché de Lorraine, dont les habitans rendirent plusieurs services importans au Duc RENÉ II, pendant les guerres qu'il eut à soutenir contre CHARLES *le Téméraire*, Duc de Bourgogne, &, entr'autres, ayant surpris & défendu courageusement le Château de Bruyeres, ce Duc leur accorda, en 1476, des priviléges considérables. On appelle encore aujourd'hui leurs descendans, réduits à un très-petit nombre, les *Gentilshommes de Laveline*. Ils portent pour armes : *de gueules, à deux épées d'argent, emmanchées d'or, posées en sautoir, & un rateau la tête en bas, mis en pal d'argent, liés d'un cordon d'or ; au chef cousu d'azur, chargé d'une levrette d'argent, col-*

letée d'or. Pour cimier, *une épée comme celle de l'écu.* Non-seulement ces Gentilshommes *de Laveline* transmettoient leurs priviléges à leur postérité de mâle en mâle; mais encore les maris de leurs filles devenoient *Gentilshommes de Laveline.* Par Arrêt de son Conseil des 4 Septembre 1739 & 18 Mai 1743, le feu Roi de Pologne ordonna que les descendans mâles des Gentilshommes de *Laveline*, transmettroient leurs priviléges à leur postérité masculine; mais que les maris des filles n'en jouïroient que pendant leur vie. *Diction. des Gaules, Tome IV, p.* 163, au mot LAVELINE.

LAVERDI. *Voyez* DE L'AVERDI, *Tome V* de ce Dictionnaire, *p.* 544.

LAVERGNE DE TRESSAN, en Languedoc. Cette Maison est connue dans les anciens titres, tantôt sous le nom de *Vernie*, tantôt sous celui de *Lavernie*, & enfin sous celui de *Vergne* ou de *Lavergne.* Aujourd'hui elle est plus connue sous le nom de LAVERGNE DE TRESSAN, & c'est sous cette derniere dénomination qu'on en trouve la Généalogie dans *Moréri.* Nous en avons aussi parlé au mot VERGNE, dans le *Tome III* de la premiere Edition de ce Dictionnaire, *pag.* 427. Cette Maison perdit ses biens, & fut dépouillée de ses Terres, dans le tems de la guerre des Albigeois, ayant eu le malheur de suivre ses erreurs & le parti du Comte *de Toulouse*, à la Maison duquel elle avoit l'honneur d'être alliée & attachée. Elle ne s'établit en Languedoc que par l'acquisition que le Cardinal DE LAVERGNE fit sur la fin du XIVe siécle, des Terres de Tressan & de Montbasin, ou Montbazen, qu'il partagea entre ses deux neveux, branche qui subsiste aujourd'hui.

Depuis un tems très-ancien la Maison de LAVERGNE a eu des Comtes de Lyon de son nom, & les Cartulaires de ce Chapitre montrent, par les différentes preuves qui y sont admises, qu'elle tient, par la filiation maternelle & par les alliances, aux plus anciennes Maisons de Languedoc, du Dauphiné & de la Provence, entr'autres, avec celles de *Beon, Monteinard, Levis-Mirepoix, Montmorency, la Tremoille, la Tour-du-Pin, Berenger, Narbonne, Causan, Hautpoul, Seguin, Caballoles, Perussi, la Fare, Marcieu, Simiane, Sassenage, Thoiras, Roquefeuil* en Rouergue, &c. La Généalogie de cette Maison ne remonte, dans *Moréri*, qu'à

I. N... DE LAVERGNE, qui eut pour enfans: — 1. RIGAUD, qui suit; — 2. JEAN, Evêque & Comte de Lodeve en 1410. Il acheta d'*Antoine de Roquefeuil*, les Château, Terre & Seigneurie de Tressan, au Diocèse de Beziers, & donna, le 4 Août de l'an 1413, cette Terre à RIGAUD DE LAVERGNE, son frere, qu'il avoit fait Viguier de Lodeve l'an 1410.

II. RIGAUD DE LAVERGNE, né, comme son frere JEAN, à Aurillac, au Diocèse de Saint-Flour, est qualifié *Chevalier* dans les Lettres du Roi CHARLES VII, du 21 Avril 1429. Le 21 Janvier 1410, il avoit acheté d'*Antoine de Roquefeuil*, les Château, Terre & Seigneurie de Puylacher, & par la donation que lui fit JEAN DE LAVERGNE, son frere, il fut aussi Seigneur de Tressan. Il fit son testament le 12 Avril 1452, dans lequel il se qualifie *noble & puissant homme & Chevalier.* Il épousa *Aignes de Cairac*, sœur d'*Aaron de Cairac*, Seigneur de Lausac, & fille d'*Imbert de la Fabrice.* Elle testa le 30 Juillet 1413, & eut pour enfans: — 1. GEORGES, qui suit; — 2. GENIEZ, vivant en 1452; — 3. ASTORG, légataire de

ſa mere en 1413 ; — 4. Béatrix, auſſi légataire de ſa mere en 1413 ; — 5. Catherine, femme de *Pierre de la Salle*, Seigneur de Montaigu, au Diocèſe de Saint-Flour ; — 6. & Jeanne de Lavergne, légataire de ſon pere, l'an 1452.

III. Georges de Lavergne, Seigneur de Treſſan & de Puylacher, épouſa, 1°. le 21 Août 1431, *Jeanne de Voiſins* ; & 2°. *Jeanne de l'Eſtang*, Dame de Montbazen, veuve de *Bernard de Maffred*, Seigneur de Parlages, duquel elle avoit eu ſix filles. Du premier lit vinrent : — 1. Jean, qui ſuit ; — 2. Rigaud, auteur de la branche des Seigneurs de Montbazen, rapportée ci-après ; — 3. Antoine, Vicaire de Saint-Pierre de Montbazen en 1485 ; — 4. & Antoinette, nommée dans le teſtament de ſon ayeul en 1452.

IV. Jean de Lavergne, Seigneur de Treſſan & de Puylacher, épouſa *Marguerite de Maffred*, fille de *Bernard*, Seigneur de Parlages, & de *Jeanne de l'Eſtang*, Dame de Montbazen, dont la ſucceſſion fut partagée en 1461 & 1466, entre lui & ſon pere Georges. Il teſta le 25 Février 1470, & eut pour enfans : — 1. Antoine, qui ſuit ; — 2. Joseph, Seigneur de Puylacher ; — 3. autre Antoine, Seigneur de Montmalet & de la Varagne, au Diocèſe de Saint-Pons ; — 4. Jeanne ; — 5. Catherine, femme de *Louis-Pierre*, Seigneur *de Montolivet*, du lieu de Melgueil, lequel donna quittance de la dot de ſa femme, le 12 Février 1492, à Antoine de Lavergne, ſon beau-frere ; — 6. & Vesiade, mariée à *Pierre du Caylar*, co-Seigneur d'Eſpondillan, lequel donna auſſi quittance de la dot de ſa femme le 25 Octobre 1488.

V. Antoine de Lavergne, I. du nom, Seigneur de Treſſan & de Puylacher, épouſa, le 1 Août 1475, *Galienne de Pouzolles*, fille du Seigneur *de Lagna*. Il teſta le 20 Novembre 1520. Ses enfans furent : — 1. Antoine, qui ſuit ; — 2. & 3. Rigaud & Bertrand, nommés dans le teſtament de leur pere ; — 4. Jean, Prieur de Treſſan ; — 5. autre Jean, Seigneur de la Valette ; — 6. Catherine ; — 7. Madelene, femme de *Sicard Ychery*, ou *Iterii*, co-Seigneur de Soubez ; — 8. & Marguerite, Religieuſe.

VI. Antoine de Lavergne, II. du nom, Seigneur de Treſſan & de Puylacher en 1548, étoit marié, avant le 20 Novembre 1520 ; avec *Marguerite de Montredon*, & teſta le 5 Mars 1553. De ſon mariage vinrent : — 1. François, qui ſuit ; — 2. Antoine, Prieur de Saint-Agnan, & Chanoine de Montpellier en 1553 ; — 3. & Françoise, femme de *Denis Pataut*, Seigneur de Rogean, en 1553.

VII. François de Lavergne, Seigneur de Treſſan & de Puylacher, teſta le 8 Mai 1597. Il avoit épouſé, le 22 Mai 1548, *Anne de Montbouton*, fille de *Fulcran*, Seigneur de Colombier, & d'*Iſabelle de Cornillan*. Elle teſta le 6 Avril 1610, & eut pour enfans : — 1. Antoine, né le 2 Août 1553, Seigneur de Puylacher, marié le 8 Mars 1584, à *Fulcrande de Gregoire-des-Gardies*, veuve de *Pierre de Sauſſan*, & fille d'*Audebert de Gregoire*, Seigneur des Gardies, & de *Madelene Clément*, dont : — Marthe de Lavergne, mariée avec *Jean d'Aireboudouze*, duquel elle eut deux filles : — *Madelene* & *Anne* ; — 2. Marquis, né en 1558 ; — 3. François, né en 1561 ; — 4. Pierre, qui ſuit ; — 5. Jean, Seigneur de Clauſels, né le 15 Mars 1564, marié à *Jeanne de Châlons* ; — 6. Paul, né le 11 Novembre 1565 ; — 7. Paulin, né le 25 Septembre 1569 ; — 8. Philippe, né le 27 Septembre 1570 ; — 9. Jérémie, rapporté après Pierre, ſon aîné ; — 10. David, né le 20 Octobre 1577 ; — 11. Marguerite, née le 16 Avril 1551 ; — 12. Françoise, née le 11 Octobre 1554 ; — 13. Madelene, née le 5 Septembre 1556 ; — 14. Anne, née le 19 Février 1567, mariée à *N... Arnaud*, Seigneur de Haumez, & veuve en 1597 ; — 15. Marie, née le 17 Mars 1568, mariée à *François Arnaud*, Seigneur de Neffiez, dont une fille, épouſe de *Guillaume Berard*, Seigneur de Planſoles ; — 16. Isabeau, née le 15 Avril 1572, alliée à *Gaſpard de Bompar*, dont deux fils & une fille ; — 17. & Isabelle, née le 1 Mars 1576.

VIII. Pierre de Lavergne, Seigneur de Calmetz, né le 1 Décembre 1562, épouſa, le 20 Octobre 1612, *Marie d'Auzoles*, fille de *Pierre*, Seigneur de la Peire, Diocèſe de Saint-Flour, & de *Marie Fabry*, dont : — 1. Pierre, né le 11 Avril 1615, Aumônier du Roi, Chanoine de l'Egliſe de Rouen, Prieur de Roncheres ; — 2. Polidore, né le 16 Novembre 1616, Secrétaire de la Chambre

du Roi, maintenu par *M. Bazin-de-Bezons*, Intendant de Languedoc, le 15 Décembre 1668; — 3. & MARIE, née le 8 Septembre 1612, mariée, le 23 Février 1637, à *Charles*, Seigneur *de Combas*.

VIII. JÉRÉMIE DE LAVERGNE, Seigneur de Treſſan, neuvieme fils de FRANÇOIS & d'*Anne de Montbouton*, né le 2 Août 1573, Ecuyer du Connétable *Henri de Montmorency*, épouſa, le 30 Janvier 1598, *Anne d'Izarn*, fille de *François*, Seigneur du Villars, & de *Marguerite du Lac-de-Boutenac*, dont: — 1. FRANÇOIS, qui ſuit; — 2. LOUIS, Capitaine dans le Régiment de Madame Royale de Savoie; — 3. ALPHONSE, Seigneur d'Agnac & de Meyſolant, au Diocèſe de Montpellier, & Capitaine dans le même Régiment que ſon frere Louis. Il épouſa, le 19 Juin 1656, *Iſabeau de Sarret*, & fut maintenu dans ſa nobleſſe, par Jugement de *M. Bazin-de-Bezons*, du 15 Décembre 1668; — 4. GABRIELLE, Abbeſſe de Clermont de Lodeve; — 5. ANNE, femme de *N... de Grave*, Seigneur de Felines; — 6. HENRIETTE, mariée avec *Barthelemi le Noir*, Seigneur de Blomez; — 7 & 8. FRANÇOISE & MARIE, Religieuſes Urſulines à Pézenas; — 9. & FLEURETTE, mariée, en 1653, avec *Henri le Noir*, Seigneur de Blomar.

IX. FRANÇOIS DE LAVERGNE, II. du nom, Seigneur de Treſſan & de l'Eſtang, Lieutenant-Colonel du Régiment de Madame Royale de Savoie, épouſa, le 27 Février 1627, *Louiſe de Monteynard*, fille d'*Antoine*, Seigneur de la Tour, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Meſtre-de-Camp du Régiment de Savoie, & de *Blanche de Seguins*, de la ville de Tullet, au Diocèſe de Vaiſon. Il teſta le 16 Février 1656, & eut de ſon mariage: — 1. JÉRÉMIE, qui ſuit; — 2. LOUIS, né le 13 Septembre 1638, premier Abbé de Bonneval, Maître de la Chapelle & de l'Oratoire du feu Duc *d'Orléans*, nommé Evêque de Vabres, & premier Aumônier de ce Prince, enſuite Evêque du Mans en 1672, mort le 27 Janvier 1712, âgé de 82 ans; — 3. GUILLAUME, né le 29 Mai 1639; — 4. ALPHONSE, Chanoine & Comte de Saint-Jean de Lyon, vivant en 1712; — 5. ELISABETH, femme de *Charles de la Motte-Houdancourt*, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & Gouverneur de Berg-Saint-Vinox, en Février 1712, depuis Maréchal de France; — 6. JEANNE, née le 20 Mars 1628; — 7. MADELENE, née le 29 Décembre 1636; — 8. & MARIE, fille d'honneur de MADAME, morte ſans enfans en 1681, de ſon mariage contracté, en 1676, avec *Jean-Paul de Gourdon*, Comte de Vaillac, Chevalier des Ordres du Roi.

X. JÉRÉMIE DE LAVERGNE, II. du nom, né le 28 Septembre 1629, Seigneur de Treſſan, de l'Eſtang & de la Tour, Maréchal des Camps & Armées du Roi, ſeul Procureur Général de Sa Majeſté en Languedoc, demeurant à Pézenas, au Diocèſe d'Agde, fut maintenu dans ſa nobleſſe par Jugement de *M. Bazin-de-Bezons*, du 15 Décembre 1668, & avoit épouſé, le 1 Mars 1667, *Marguerite de Boon*, fille de *François*, Seigneur de Caſaux, & d'*Agnès de Levis-de-Mirepoix-Terride*, dont: — 1. FRANÇOIS, qui ſuit; — 2. & LOUIS, Chanoine & Comte de Saint-Jean de Lyon, Abbé de l'Eſpeau, premier Aumônier du Duc *d'Orléans*, Evêque de Vannes, enſuite de Nantes; du Conſeil de Conſcience, & mort Archevêque de Rouen en 1733.

XI. FRANÇOIS DE LAVERGNE, III. du nom, Marquis de Treſſan, Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de Condé, Aide-de-Camp de M. le Duc *de Lauzun*, en Irlande, où il fut bleſſé à la bataille de la Doine; enſuite Enſeigne de Gendarmerie, ſe trouva, en cette qualité, à pluſieurs affaires générales & détachemens, après la bataille de Marſaille, où il ſervit utilement à la tête d'un Eſcadron, dont tous les Officiers avoient été tués ou mis hors de combat. Le feu Roi, pour l'attacher à ſa perſonne, lui donna l'agrément de premier Guidon des Gendarmes de ſa Garde. Il y continua ſes ſervices juſqu'au tems où ſes incommodités, occaſionnées par la chûte d'un cheval bleſſé qui tomba ſur lui, l'obligerent de ſe retirer. Il mourut le 15 Mars 1750, dans ſa 84e année. Il avoit épouſé, en 1704, *Louiſe-Madelene Brulart*, de la branche *de Genlis*, fille du Marquis *de Broufſin*, veuve alors du Marquis *de Roquepine*, tué dans un fourrage, en Italie, en 1701, à la tête d'un Régiment de Cavalerie de ſon nom. De ce mariage eſt iſſu:

XII. Louis-Elisabeth de Lavergne, Comte de Treſſan, né le 4 Novembre 1705, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Commandant pour Sa Majeſté en Toulois; ci-devant Commandant en Bourbonnois & aux côtes de Picardie, & aujourd'hui Commandant dans la Lorraine-Allemande; Membre de l'Académie Royale des Sciences & Belles-Lettres de Berlin. Il a de ſon mariage avec *N... Reuxel*, Ecoſſoiſe, deux fils. — L'aîné, appellé *le Marquis de Treſſan*, étoit Mouſquetaire du Roi dans ſa premiere Compagnie, en 1769; — le ſecond, dit *l'Abbé de Treſſan*; — & deux filles. Nous ignorons l'état actuel de cette branche, n'ayant pas reçu de *Mémoire*.

Branche de Montbazen.

IV. Rigaud de Lavergne, ſecond fils de Georges, & de *Jeanne de Voiſins*, ſa premiere femme, fut Seigneur de Montbazen, à cauſe de *Jeannne de Maffred*, ſon épouſe, fille de *Bernard de Maffred*, Seigneur de Parlages, de Saint-Privat & de la Valette, & de *Jeanne de l'Eſtang*, Dame dudit lieu de Montbazen, de Montmalet & de Varagne. Il tranſigea, ſur la ſucceſſion de *Jeanne de l'Eſtang*, en 1461 & 1466, avec Georges de Lavergne, ſon pere, & Jean, ſon frere aîné; & la Terre de Montbazen reſta à *Jeanne de Maffred*, ſon épouſe, laquelle teſta le 9 Mai 1494. De ce mariage vinrent: — 1. Etienne, qui ſuit; — 2. Antoine, Seigneur d'Antonegues & de Montbazen. Il teſta le 5 Avril 1525, & ne vivoit plus en 1527; — 3. & Antoinette, veuve du Seigneur *de Cambons* en 1580.

V. Etienne de Lavergne, Seigneur de Montbazen en 1593, épouſa *Iſabelle de Saint-Felix*, fille de *Brémond*, Seigneur de Sauſſan, Conſeiller au Parlement de Toulouſe, & de *Françoiſe Boiſſevin*, ſœur de la Dame *de la Croix-Caſtries*. De ce mariage vinrent: — 1. Barthelemi, qui ſuit; — 2. Pierre-Raimond; — 3. Guillaume, Chanoine de l'Egliſe de Montpellier; — 4. Antoinette, Religieuſe; — 5. & Isabeau, femme de *Jean-François de Saluces*, Seigneur de la Mente en Piémont, dont — *Adrien de Saluces*, Chanoine & Comte de Saint-Jean de Lyon en 1580.

VI. Barthelemi de Lavergne, Seigneur de Montbazen & Gouverneur de Saluces, épouſa, le 15 Juillet 1584, *Françoiſe de Varangue*, & teſta en 1590. Leurs enfans furent: — 1. Antoine, Seigneur de Montbazen, marié à *N...*, Dame *de Voiſe*, en Beauce, dont deux garçons morts au ſervice, & deux filles, ſçavoir — Françoise de Lavergne, Dame de Voiſe, mariée à *Jacques Bourſaut*, Seigneur de Viantès; — & Anne de Lavergne, femme de *Jacob de Chartres*, Seigneur de Cherville; — 2. Guillaume, Seigneur d'Antonegues, allié avec *Marie de Montmorency*, fille naturelle du Connétable *Henri de Montmorency*; — 3. François, qui ſuit; — 4 & 5. Barthelemi & Remi; — 6. Charlotte; — 7. & Françoise, femme de *Robert de Cancer*, Seigneur de Pignan & de Saint-Martin de Vignogoul.

VII. François de Lavergne, Seigneur de Montbazen, épouſa, le 1 ou 18 Juin 1586, *Suſanne de Sarret*, fille de *N... de Sarret*, Seigneur de Fabregues, dont: — 1. François, qui ſuit; — 2. Charles, Chevalier de Malte; — 3. Louis, Prieur de Montbazen; — 4. Alexandre-Guichard, commandant un Régiment en Piémont; — 5. Jacques; — 6. Charlotte, femme de *Henri de Torches*, Seigneur de Saint-Hubert; — 7. & Isabeau, mariée à *N...*, Seigneur *de Loubatiere*.

VIII. François de Lavergne, Seigneur de Montbazen, épouſa, le 18 ou 27 Juin 1611, *Marguerite de Torches*, & en eut: — 1. Alexandre Guichard ou Guitard, Seigneur de Montbazen; — 2. Jean, qui ſuit; — 3. Louis, Prieur de Montbazen, maintenu dans ſa Nobleſſe avec ſon frere Jean; — 4, 5 & 6. Susanne, Jeanne & Charlotte.

IX. Jean de Lavergne, Baron de Montbazen, fut maintenu dans ſa Nobleſſe par M. *Bazin de Bezons*, le 10 Octobre 1668. Il avoit épouſé, le 20

Décembre 1647, *Catherine-Geoffroy de Bouzigues*, dont — 1. N. DE LAVERGNE; — 2. TIMOTHÉE; — 3. & JEAN-LAMBERT, qui suit.

X. JEAN-LAMBERT DE LAVERGNE, Seigneur de Montbazen, né en 1653, mort à Montpellier le 20 Septembre 1739, avoit épousé, 1°. *N... Lort de Lanssax*; 2°. *N... Vedel*; & 3°. à Saint-Geniez de Beziers, le 8 Avril 1709, *Constance de Moissac*, fille de *Jean-François de Moissac*, & de *Marie de Lort de Serignan*; celle-ci morte en Décembre 1741. Il eut de sa troisieme femme: — 1. N..., qui suit; — 2. N... DE LAVERGNE, né en 1713, Lieutenant au Régiment d'Enghien; — 3. N... DE LAVERGNE, né en 1723; — 4. N... DE LAVERGNE DE LA TOUR, né en 1724; — 5. N... DE LAVERGNE, né en 1725; — 6. & une fille née en 1726. Voilà ce que dit *Moréri*. Mais nous croyons d'après un état actuel, qui nous a été remis, que cette branche de *Montbazen* subsiste dans trois des fils de JEAN-LAMBERT DE LAVERGNE, sçavoir: — ANTOINE-FÉLIX, JOSEPH & PIERRE, qui ont deux sœurs, l'une mariée, en 1746, à *Gabriel de Froment d'Argillers*, & l'autre Religieuse à l'Abbaye des Dames du Saint-Esprit de la ville de Beziers en Languedoc.

ANTOINE-FÉLIX DE LAVERGNE, Marquis de Montbazen, Lieutenant-Colonel du feu Empereur CHARLES VII, Electeur de Baviere, & Chambellan de l'Electeur de Baviere actuel, a de *Marie-Josephe-Françoise de Raval*, son épouse; — JULES-THADÉE DE LAVERGNE, né en 1760.

JOSEPH DE LAVERGNE, frere d'ANTOINE-FÉLIX, veuf depuis 1757, d'*Hélene de Plantade*, a deux garçons & une fille, sçavoir: — MICHEL-ETIENNE-VICTOR, — ESPRIT-ELEAZAR-XAVIER, — & MARIE-HÉLENE-THÉRESE-JOSEPHE.

PIERRE DE LAVERGNE, appellé *le Marquis du Manteau*, que nous croyons troisieme fils de JEAN-LAMBERT, suivant une notice envoyée, a épousé en 1752, *Marie-Susanne Danyeau de la Renaudiere*, dont: — 1. JEAN-LOUIS-PIERRE, né en 1757; — 2. CHARLES-MARIE, né en Juillet 1765; — 3. CHARLES-HENRI-MARCEL, né en Décembre 1766; — 4. MADELENE-ADÉLAIDE-LOUISE, née le 13 Janvier 1760; — 5. MARIE-MARGUERITE-ROSALIE; — 6. & LOUISE-CONSTANCE-RENÉE, née le 6 Août 1763.

Les armes: *d'argent, au chef de gueules, chargé de trois coquilles aussi d'argent.*

LAUGIER, en Provence. Maison ancienne & illustre, dont une branche s'est établie en Lorraine sur la fin du dernier siécle.

I. RAIMOND, Baron DE LAUGIER, Chevalier, est mentionné au nombre des Barons & Seigneurs Provençaux, qui, en 1114, suivirent le parti de *Bérenger*, Comte *de Provence*, dans la guerre qu'il fit à la Maison *des Baux*: il est placé le huitieme Baron dans l'acte d'hommage que rendirent plusieurs Barons au Comte *Raimond-Bérenger*, dans la ville de Tarascon, au mois de Février 1146. Il eut pour enfans: — PIERRE, qui suit; — & RAIMOND DE LAUGIER, Evêque de Nice en 1166.

II. PIERRE DE LAUGIER, est nommé au nombre des Barons & Prélats qui prêterent hommage à *Raimond*, dit *le jeune*, Comte de Provence, à l'assemblée des Etats tenus à Aix en 1173. Il eut de sa femme, dont le nom est ignoré: — 1. GUILLAUME, qui suit; — 2 & 3. BERTRAND & RAIMOND.

III. GUILLAUME DE LAUGIER, Seigneur de Lisle & de Sault en partie, fut choisi parmi les Barons de Provence avec *Pierre de Lambesc*, pour être garant du traité de mariage entre *Ildephonse*, Comte *de Provence*, & *Garcenne* ou *Garcende de Forcalquier*, en 1173; & se trouva présent avec ses deux freres à l'hommage que *Guillaume*, Comte *de Forcalquier* rendit au Comte *de Toulouse* en 1194. Les mêmes furent aussi présens à plusieurs autres actes conservés dans les Archives du Roi & dans celles de l'Archevêché d'Embrun. Il avoit épousé *Frédegonde d'Agoult*, des Comtes *de Sault*, & fut nommé par le Comte *Raimond-Bérenger*, tuteur des enfans de *Raimond d'Agoult*, son parent. Il eut de son mariage: — 1. ISNARD, qui suit; — 2. & MATHIEU, qualifié *Chevalier d'Au-*

cel, Terre ſituée dans le Comté de Sault. Il eſt mentionné dans une tranſaction paſſée à Carpentras au Palais Epiſcopal en 1254, entre *Raimond d'Agoult*, Seigneur de Sault, & l'Abbé de Saint-André-lès-Avignon. Ce MATHIEU fut pere d'HÉLENE DE LAUGIER, mariée à GUILLAUME, Baron DE LAUGIER, ſon couſin.

IV. ISNARD, Baron DE LAUGIER, Seigneur de Liſle & de Sault en partie, fit tranſport à *Raimond d'Agoult*, ſon couſin, des droits qu'il avoit dans la Baronnie de Sault, & il accompagna, en 1248, CHARLES D'ANJOU, Comte de Provence, lorſque ce Prince fut avec le Roi SAINT LOUIS, ſon frere, dans la Paleſtine. De *Françoiſe de Pontevès*, ſon épouſe, il eut :

V. BERTRAND, Baron DE LAUGIER, qui ſuivit le même CHARLES D'ANJOU en 1264, à la conquête du Royaume de Naples. Il épouſa *Anne de Lincel*, dont vint :

VI. GUILLAUME DE LAUGIER, II. du nom, qui fut préſent à l'hommage que rendit le grand *Iſnard d'Entrevennes*, à CHARLES D'ANJOU pour ſa Baronnie de Sault, en 1291. Il accompagna, en 1309, le Roi ROBERT, qui alloit prendre poſſeſſion du Royaume de Naples, & prêta hommage à ce Prince, en 1331, pour ſes Terres d'Aurel & d'Eſparron. Il épouſa ſa couſine HÉLENE DE LAUGIER, avec laquelle il fit une fondation en l'Egliſe Cathédrale d'Apt, où ils furent inhumés.

VII. RAIMOND DE LAUGIER, II. du nom, leur fils, fut, en 1341, avec les principaux Gentilshommes de Provence à une nombreuſe armée que *Fouquet d'Agoult*, Grand-Sénéchal de Provence, fit aſſembler pour aller attaquer *Robert de Duras*, qui occupoit le Château des Baux. Il épouſa *Décane de Remuſat*, ſœur de *Pons de Remuſat*, Seigneur de Rouſſet, & fille de *Renommée de Sabran*, dont : — ELZÉAR, qui ſuit ; — & LOUIS, auteur d'une branche éteinte dans la perſonne de HUGUETTE DE LAUGIER, morte ſans poſtérité.

VIII. ELZÉAR, Baron DE LAUGIER, tranſigea, le 7 Octobre 1378, avec LOUIS, ſon frere, d'une part, & *Pons de Remuſat*, Seigneur de Rouſſet, d'autre part, à cauſe de la ſucceſſion de la Dame *de Sabran*, leur ayeule maternelle. Il ſe joignit, en 1382, au Seigneur *de Sault*, avec quelques autres qui marcherent à la tête de leurs Vaſſaux au-devant de LOUIS D'ANJOU, héritier de la Reine JEANNE, pour aller combattre *Charles de Duras*, qui s'étoit emparé d'une partie de la Provence. Il épouſa *Lucrece de Servieres*, fille de *Jean*, Ecuyer de la ville de Digne, & en eut :

IX. JEAN, Baron DE LAUGIER, Seigneur en partie de Thoard, Quinſon, Colobrieres, & Saint-Paul-le-Fougaſſier. *Foucquet d'Agoult* & *Fanette*, ſon épouſe, lui firent tranſport de la portion qu'ils avoient dans la Terre de Thoard, par acte du 6 Juin 1404. Il en prêta hommage au Comte *de Provence* le même jour, & la même *Fanette d'Agoult* lui donna la Terre de Saint-Paul-le-Fougaſſier en 1405. Il épouſa *Auguſte* ou *Huguette de Coſta*, fille de *Bertrand*, dont : — 1. LOUIS, qui ſuit ; — 2. & ANDRÉ, auteur de la branche des Seigneurs *de Colobrieres*, de laquelle étoit ANTOINE DE LAUGIER, reçu Avocat-Général au Parlement d'Aix, le 20 Juin 1512. Cette branche éteinte en mâles, eſt fondue dans la Maiſon *de Marguillet*.

X. LOUIS, Baron DE LAUGIER, Seigneur de Thoard, ſervit RENÉ D'ANJOU dans ſes guerres d'Italie, & épouſa, en 1429, *Lucrece de Guiramans*, des Seigneurs de *la Penne* & de *la Gremuſe*. Il rendit hommage au Roi RENÉ en 1454, pour ſes Terres de Provence, & eut de ſon mariage :

XI. ANTOINE, Baron DE LAUGIER, né en 1432, Seigneur de Thoard, de Baucouſe & de Barras, du chef de ſa femme. Il accompagna le Roi RENÉ dans toutes ſes expéditions, prêta hommage pour ſes Terres en 1444, reçut celui des habitans de Thoard la même année ; & obtint de ce Prince, le 15 Mars 1484, permiſſion de faire conſtruire des tours & foſſés à ſon Château de Thoard, & d'ouvrir une porte de ſecours aux murailles de la ville. De *Romaine de Barras*, qu'il avoit épouſée par contrat du 10 Novembre 1448, il eut : — PIERRE,

qui suit; — & Louis, auteur de la branche de Baucouse, rapportée ci-après.

XII. Pierre, Baron de Laugier, Seigneur de Thoard & de Barras, fut du nombre des Barons qui rendirent hommage à Charles d'Anjou, Comte de Provence, en 1480; partagea avec son frere, le 14 Janvier 1508, la succession de leur pere, & avoit épousé, par contrat du 8 Mai 1487, *Jeanne de Richière*, des Barons *de Montjardin* en Dauphiné, & en eut : — Louis, qui suit; — & Antoine, qui servit le Roi Louis XII dans ses guerres d'Italie, & fut pere, par sa femme, *Catherine de Lincel*; — de Gaspard de Laugier, mort sans postérité; — de Melchior, Chevalier de Rhodes; — & d'une fille mariée dans la Maison *d'Arbaud*.

XIII. Louis, Baron de Laugier, II. du nom, Seigneur de Thoard, Barras, Villars, Verdache & la Javie, &c. épousa, par contrat du 26 Avril 1537, *Françoise*, fille d'*Antoine de Pontis* & de *Catherine de Raffe*, dont pour fils unique :

XIV. Jacques, Baron de Laugier, Seigneur de Villars, Verdache & la Javie, Capitaine d'une Compagnie de 100 hommes d'armes, marié, en 1582, à *Lucrèce de Verdillon*, Dame de Châteauredon, fille de *Jacques*, Seigneur *de Verdillon*. Il en eut :

XV. Jean, Baron de Laugier, Seigneur de Thoard, Verdache, la Javie & Châteauredon, qui épousa, par contrat du 29 Juin 1614, *Jeanne de Roux*, fille d'*Honoré de Roux*, des Marquis *de la Peruſſe* & *de Courbons*, dont :

XVI. Honoré, Baron de Laugier, Seigneur de Thoard, Villars, Verdache, la Javie & Châteauredon, qui s'allia, par contrat du 7 Septembre 1642, avec *Iſabeau du Puget*, des Barons *de Châteauneuf* & *de Saint-Marc*, fille de *Hubert* & de *Marguerite de Villeneuve*. Leurs enfans furent : — 1. Hubert, qui suit; — 2. Jean-François, Prieur de Colmar; — 3. Marc-Antoine, Chevalier de Malte, mort Capitaine au Régiment Royal-des-Vaiſſeaux; — 4. & Louis-Maxime, auſſi tué au ſervice étant Capitaine au Régiment de Normandie.

XVII. Hubert, Baron de Laugier, Seigneur de Villars, Verdache & Châteauredon, Capitaine au Régiment de Vendôme, ſuivit le Duc *de Beaufort* au ſiége de Candie, & épouſa, en 1679, *Iſabeau*, fille de *Louis de Caſtellane*, Marquis de Majaſtre, & de *Renée de Guillen de Salla-de-Montjuſtin*, dont pour fils unique :

XVIII. Honoré, II. du nom, Baron de Laugier, Seigneur de Villars, d'Auzet & Châteauredon, qui après avoir ſervi en qualité de Capitaine dans les Régimens de Savine, Bourgogne & Flandres, s'eſt retiré à cauſe de ſes bleſſures avec commiſſion de Lieutenant-Colonel & une penſion. Il a enſuite été Lieutenant des Maréchaux de France, & a épouſé, le 2 Septembre 1715, *Marie-Marguerite*, fille de *Guillaume Pigaut*, Colonel d'un Régiment d'Infanterie, dont : — 1. Jean-François-Hippolite, qui ſuit; — 2. Louis-Antoine, Abbé de N. D. du Temple à Nice; — 3. & une fille.

XIX. Jean-François-Hippolite, Baron de Laugier, Seigneur de Villars, Auzet & Châteauredon, Capitaine de Carabiniers, décoré de la Croix de Saint-Louis à l'âge de 25 ans, a été maintenu par le Roi dans le titre de *Baron*, qui s'eſt perpétué dans ſa Maiſon depuis plus de 600 ans, & a épouſé, le 15 Juillet 1751, *Marie-Jeanne-Eliſabeth de la Croix*, d'une Famille qui donne des Maîtres des Comptes à Paris, depuis 13 générations.

Seigneurs de Baucouse.

XII. Louis de Laugier, II. du nom, fils puîné d'Antoine & de *Romaine de Barras*, fut Seigneur de Baucouſe & de Thoard en partie. Il épouſa *Jeannette de Guiramans*, des Seigneurs *de la Gremuſe* & *de la Penne*, dont :

XIII. Pierre de Laugier, Seigneur de Baucouſe & en partie de Thoard, qui ſervit dans les guerres d'Italie ſous François I. Il épouſa *Yolande de Pontevès*, des Seigneurs *de Sillans*, & en eut :

XIV.

XIV. Elzéar de Laugier, Seigneur de Baucouſe & en partie de Thoard, Capitaine d'une Compagnie de 100 hommes des Ordonnances au ſervice du Roi Henri II. Il ſe maria, par contrat du 14 Août 1542, avec *Valerienne des Ferres*, du Comté de Nice, dont : — Jean-Sébastien, qui ſuit ; — & Vincent, auteur des Seigneurs du Puy, rapportés ci-après.

XV. Jean-Sébastien de Laugier, Seigneur de Baucouſe, ſervit ſous les Rois François II, Charles IX, Henri III, & fut pourvu du Gouvernement d'Entrevaux. Il épouſa, par contrat du 25 Septembre 1569, *Catherine*, fille de *Jean Giraud*, Conſeiller au Parlement d'Aix, & en eut :

XVI. Louis de Laugier, Seigneur de Baucouſe, marié, par contrat du 20 Avril 1596, à *Marguerite de Bardonanches*, fille de *Gaſpard*, Baron *de Bardonanches* en Dauphiné, dont :

XVII. Alexandre de Laugier, Seigneur de Baucouſe, Capitaine de 100 hommes d'Ordonnances au ſervice du Roi, marié, par contrat du 30 Juillet 1629, à *Lucrèce de la Chaiſſe*, de laquelle vinrent : — 1. Louis, qui ſuit ; — 2. Alexandre, Commandant d'un Bataillon dans le Régiment Royal-des-Vaiſſeaux ; — 3. Antoine, Docteur de Sorbonne ; — & trois filles mariées dans les Maiſons de *Barras* & de *Baſchi*.

XVIII. Louis de Laugier, IV. du nom, Seigneur de Baucouſe & de Thoard, né avec un génie ſublime pour les accommodemens les plus importans, fut un des Gentilshommes nommés par Louis XIV, pour être arbitres des différends du point d'honneur, & autres affaires entre la Nobleſſe de Provence, par Lettres-Patentes du 1 Juillet 1680. Il avoit épouſé, par contrat du 26 Octobre 1660, *Marguerite*, fille de *Gaſpard de Barras*, Seigneur de la Penne & de Barroux, de laquelle il eut 17 enfans, entr'autres : — 1. Joseph, Commandant d'un bataillon du Régiment de Sanſais, mort au ſiége de Toulon en 1707, ſans enfans de ſon mariage avec *Marie-Anne*, fille de *Louis de Pontis*, Gouverneur de Saigne ; — 2. Pierre, Major du même Régiment, tué au ſiége de Liége ; — 3 & 4. Charles & Jean-Louis, Chevaliers de Saint-Louis, & Capitaines au Régiment de Montmorency, retirés du ſervice avec penſion, à cauſe de leurs bleſſures ; — 5. Jean-Batiste, Chevalier de Malte, Brigadier des Armées du Roi, & Commandant à Douay en 1759 ; — 6. Louis-François, qui ſuit ; — 7 & 8. Deux garçons Eccléſiaſtiques ; — & trois autres morts en bas âge.

XIX. Louis-François de Laugier, Seigneur de Baucouſe & de Thoard en partie, a ſervi ſur les Vaiſſeaux du Roi, & s'eſt retiré avec penſion & la Croix de Saint-Louis. Il a épouſé, le 4 Septembre 1709, *Iſabeau de Berthet*, fille de *Jean-François*, Seigneur de la Clue, & de *Marguerite de Sabran*, des Marquis *de Baudinar*. De ce mariage ſont nés 14 enfans, entr'autres : — 1. Louis-Joseph, Chanoine du Chapitre noble de Saint-Victor à Marſeille ; — 2. Jean-François, Chanoine Sacriſtain au Chapitre Royal de Taraſcon ; — 3. Jean-Paul, Chevalier de Malte, Capitaine des Vaiſſeaux du Roi à Toulon ; — 4. Gaspard, auſſi Chevalier de Malte, Lieutenant des Vaiſſeaux du Roi, mort à Mahon le 24 Mai 1756, de la bleſſure qu'il reçut au combat naval, donné le 20 du même mois, ſur le vaiſſeau du Roi *le Content*, de l'Eſcadre commandée par le Comte *de la Galiſſonniere*, Lieutenant-Général des Armées navales ; — 5. Charles-Gaspard, qui ſuit ; — 6. N.... de Laugier, mort en bas-âge ; — & pluſieurs filles Religieuſes.

XX. Charles-Gaspard de Laugier, Seigneur de Baucouſe & de Thoard en partie, a commencé à ſervir dès l'âge de 10 ans, a été ſucceſſivement Lieutenant-Colonel du Régiment de Fleury, Infanterie, Commandant, pour le Roi, à Lauterbourg, en 1759, & eſt Chevalier de Saint-Louis. Il a épouſé, par contrat paſſé le 21 Octobre 1754, devant *Segond*, Notaire à Marſeille, *Claire d'Eſtelle-Daren*, fille d'*André-Jean-Batiſte d'Eſtelle*, Chevalier, Seigneur de la Plage & Daren, dont : — 1. Joseph-Charles, né le 21 Septembre 1755 ; — 2. & Marie-Elisabeth, née le 25 Mars 1757.

Seigneurs du Puy.

XV. Vincent de Laugier, fils puîné d'Elzéar, & de *Valerienne des Ferres*; naquit le 23 Décembre 1550. Son pere le fit émanciper à Apt le 30 Novembre 1573. Il donna quittance à Louis de Laugier, son neveu, de la somme de 400 écus d'or, pour raison des droits qui lui revenoient sur les héritages de ses pere & mere, par acte du 3 Mai 1584. Il avoit épousé, par contrat du 14 Janvier 1580, *Françoise de Laurens*, fille de *Guillaume*, & d'*Anne Deimonety*, de la ville d'Apt, où il vint s'établir sur ses vieux jours, en la maison de ses ancêtres, qui lui échut par succession. Il y décéda, & fut inhumé, avec sa femme, dans l'ancien tombeau de sa Famille, élevé à côté de la petite porte de l'Eglise Cathédrale. De leur mariage vinrent : — Esprit, qui suit ; — & Françoise de Laugier, femme d'*Annibal de la Pierre*, Seigneur de Châteauneuf.

XVI. Esprit de Laugier, Seigneur du Puy, servit en sa jeunesse dans le Régiment de Sault. Il donna quittance, le 6 Août 1632, à Alexandre de Laugier, Seigneur de Baucouse, son cousin-germain, des droits qu'il avoit encore à prétendre sur la succession d'Elzéar, son ayeul, & testa en 1644. Il avoit épousé, 1°. *Madelene de la Pierre*, sœur de son beau-frere, de laquelle il n'eut point d'enfans. Ils firent ensemble une fondation en l'Eglise des Cordeliers, où ils sont inhumés dans le tombeau de la Famille de *la Pierre*. Il s'étoit allié, 2°. par contrat du 12 Février 1626, avec *Madelene de Rians*, fille de *Joseph*, & de *Sibille d'Etienne-de-Villemurs*. Elle testa en 1643, & eut pour enfans : — 1. Jean, qui suit ; — 2. Marc-Antoine, Capitaine de Dragons au Régiment Dauphin, par commission du 10 Décembre 1676, marié avec *Hortense de Pioule*, veuve du Seigneur *de Reillane*, de laquelle il n'eut point d'enfans ; — 3. Joseph, Prêtre de la Doctrine Chrétienne ; — 4. & Marie, Religieuse en l'Abbaye de Sainte-Croix d'Apt.

XVII. Jean de Laugier, Seigneur du Puy, entra dès sa jeunesse au service de Charles-Emmanuel, II. du nom, Duc de Savoie, qui le fit Capitaine en 1650. Sa Compagnie, avec cinq autres, furent choisies, en 1652, pour faire la fonction de Gardes de ce Prince, puis augmentées par d'autres dont fut formé le Régiment des Gardes. Il épousa, en 1655, *Blanche de Ripert*, fille de *Jean*, & d'*Anne-Susanne de Bely*, dont : — 1. Jean-Joseph, qui suit ; — 2. Marc-Antoine, tué à la bataille de Steinkerque, en 1592, à l'âge de 25 ans, étant Lieutenant de Dragons au Régiment Dauphin. Louis XIV, en récompense de ses services, lui avoit fait présent d'une très-belle épée ; — 3. François, reçu dans la Compagnie des Gentilshommes cadets établie à Metz, dès sa création, Lieutenant au Régiment d'Auvergne en 1689, Capitaine en 1694, tué au siége de Verue, étant Major du Régiment ; — 4. Jean-Batiste-André, tige de la branche établie en Lorraine, rapportée ci-après ; — 5. Dominique, Capitaine au Régiment d'Auvergne, tué d'un coup de mousquet pendant le siége de Tortose en Espagne. Il institua pour son héritier le fils de son frere établi en Lorraine ; — 6, une fille, Religieuse de la Visitation à Apt ; — 7. & N... de Laugier, femme de *Jean-Antoine de Boyeres*.

XVIII. Jean-Joseph, Baron de Laugier, Seigneur du Puy, Chevalier de Saint-Louis, avec pension, fit sa premiere campagne dans les guerres de Hollande, en qualité de cadet, dans la Compagnie Générale des Dragons, que son oncle, Marc-Antoine de Laugier, commandoit ; se trouva au passage de l'Issel, à la prise du fort de Skenk, & à toutes les conquêtes que la France fit sur les Hollandois ; fut fait Cornette du Régiment Dauphin, Dragons, dans la Compagnie de son oncle, ensuite Lieutenant & Capitaine au même Régiment, d'où on le tira en 1690, pour le faire Major de celui de Marsan, Dragons ; & enfin, Lieutenant-Colonel de ce Régiment en 1697. Il commanda le Régiment de la Reine, Dragons, à la bataille de Spire en 1734. Il avoit épousé, le 10 Mai 1701, *Catherine de Ripert*, dont : — 1. Pierre-François, qui suit ; — 2. N..., mariée à *Pierre de Saporte*, Capitaine au Régiment de Bourbon, morte de sa premiere couche ; — 3. N..., femme d'*Ignace de Vero* ; — 4. & N... de Laugier, alliée avec *Auguste de la Tour-du-Pin*, des Marquis *de Gouvernet*.

XIX. Pierre-François de Laugier, Seigneur du Puy, a fait plusieurs campagnes en Italie, étant Officier au Régiment de Bourbon, & s'est trouvé aux prises de Pizzigitone, Novare & Tortone.

Branche établie en Lorraine.

XVIII. Jean-Batiste-André, Baron de Laugier, quatrieme fils de Jean & de *Blanche de Ripert*, fut reçu à la Compagnie des Cadets établie à Sar-Louis, à l'âge de 16 ans, en 1687, & en sortit l'année suivante pour passer à une Sous-Lieutenance dans le Régiment de Languedoc; fut ensuite fait Lieutenant en 1691, & en même tems Capitaine audit Régiment dans le second bataillon, & fut tué à la bataille de Hochstet en 1704. Il avoit épousé à Nancy en Lorraine, en 1699, *Marguerite-Reine de Rennel*, fille de *Charles-Jean*, Comte *de Rennel*, Seigneur d'Andilly, Conseiller d'Etat du Duc Léopold, & de *Thérese-Françoise de Rousselot*. Il en a eu: — Charles, qui suit; — & François de Paule, Ecclésiastique.

XIX. Charles, Comte de Laugier, d'abord Page du Duc Léopold, vint servir en France, & retourna en Lorraine, où il fut fait Capitaine aux Gardes, & ensuite Chambellan. Il servit aussi l'Empereur en qualité de son Chambellan. Il a épousé *Marguerite de Bry-d'Arcy*, fille de *Louis-César*, Gouverneur pour le Roi des Ville & Château de Bernbourg, & de *Charlotte de Mahuet*, dont: — 1. N..., Capitaine au Régiment du Duc Charles de Lorraine; — 2. Louis-André, qui suit; — 3. Léopold, Capitaine au Régiment des Gardes du Grand-Duc de Toscane; — 4. Louis-Gabriel, Chanoine de la Métropolitaine de Florence; — 5. André-Remy, Capitaine au Régiment de Konnigseck; — 6. César-Lucien, Officier dans la Marine de Toscane; — 7. Charlotte-Françoise, élevée à Saint-Cyr, puis fille d'honneur de la Duchesse *de Wirtemberg*; — 8. & Julie de Laugier, née le 23 Novembre 1743.

XX. Louis-André, Comte de Laugier, ancien Capitaine au Régiment du Duc Charles de Lorraine, a épousé à Nancy, le 7 Septembre 1768, *N... Dumesnil*, fille de *Louis*, ancien Capitaine au Régiment de Limousin, & de *Marie-Elisabeth du Fresnoy*, Baronne de Maupas, Villiers & Vimeux: celle-ci fille de *Nicolas*, Marquis *du Fresnoy*, & de *Marie-Alexandrine de Coligny*, sœur puînée de la Marquise *de Neste*, & du dernier mâle de l'illustre Maison *de Coligny*.

Les armes de Laugier sont: *d'argent, à un lion de gueules, armé & lampassé de même.* Supports, *deux lions.* Devise: non fortior alter.

Il y a encore à Aix la Famille des Seigneurs *de Saint-André*, qui portent les mêmes armes, & qui se disent sortis du même tronc. L'auteur de l'Histoire Héroïque de la Noblesse de Provence dit qu'elle ne lui est pas assez connue pour fixer au juste son origine. Voici ce qu'il en a trouvé aux Archives du Roi en Provence, Registre *Misericordia arm. 6, fol.* 285: Lettres-Patentes données en Janvier 1728, obtenues par Antoine Laugier, Subdélégué général de l'Intendance de Provence, enregistrées le 21 Mai suivant, par lesquelles le Roi maintient & confirme ledit Laugier, ensemble ses enfans nés & à naître de légitime & loyal mariage, dans la noblesse de leurs ancêtres, sans que les actes dérogeans à noblesse, contractés par Pons Laugier, ayeul dudit Antoine, puissent lui nuire, & ordonne en conséquence qu'ils jouiront de tous les droits, priviléges & franchises dont ont accoutumé de jouir les anciens Nobles, avec faculté de porter les mêmes armes que leurs ancêtres, tant qu'ils vivront noblement, & ne feront acte de dérogeance, avec défenses à toutes personnes de les troubler. Par ces Lettres il paroît que les ancêtres de Pons Laugier jouissoient des priviléges accordés aux Maisons nobles; mais comme l'auteur de l'Histoire citée n'a pas vu les piéces originales qui regardent cette Famille, il se contente seulement de dire que Pons eut deux fils; sçavoir: — Antoine, qui suit; — & Joseph, Conseiller du Roi, Subdélégué général de l'Intendance, pere d'Antoine de Laugier, aussi Subdélégué général de l'Intendance, dont la fille unique a épousé *Charles-Alexandre de Mazenod*, Président en la Cour des Comptes.

Antoine de Laugier, reçu Conseiller du Roi & Correcteur en la Cour des

Comptes de Provence le 9 Novembre 1675, épousa, le 18 Janvier 1677, *Anne de Theric*, des Seigneurs *de Gabardaux*. Il fut reçu dans la charge de Conseiller du Roi, Contrôleur général des domaines & bois de Provence, le 10 Décembre 1693. Il eut pour fils :

Antoine de Laugier, II. du nom, Seigneur de Saint-André, marié, le 18 Février 1704, avec *Marie-Rose de Sauvaire*, après avoir été reçu dans la charge de son pere, le 28 Septembre 1703. Leurs enfans furent : — 1. Antoine-Louis-Roch, qui suit ; — 2. Thérese-Angélique, mariée, en 1730, dans la Famille de *Bonaud-la Galiniere ;* — 3. Marguerite, qui vit sans alliance ; — 4. & Elisabeth, femme de *Claude d'Archias*, Seigneur de Rustrel & Duclos, Chevalier de Saint-Louis, & ancien Capitaine dans le Régiment de Flandres.

Antoine-Louis-Roch de Laugier, Seigneur de Saint-André, reçu dans la charge de Conseiller du Roi, Contrôleur général des domaines & bois de Provence, le 9 Janvier 1750, a épousé, le 24 Juin 1754, *Gabrielle de Bonnet-de-Costefred*, fille de *Philippe-André*, Conseiller en la Cour des Comptes, & de *Marguerite d'Arbaud-de-Jouques*, dont : — Antoine-Ignace-Justin & Julie-Josephe, qui étoient en bas-âge en 1759.

La seconde Famille de Laugier dont il est parlé dans l'ouvrage ci-devant cité, est connue à Arles, où elle fait sa résidence sous le nom de *Monblanc*. Elle jouissoit des priviléges accordés aux Nobles dès le XVI siécle.

Charles de Laugier, I. du nom, fut fait Lieutenant du Gouvernement de la ville des Baux, le 4 Avril 1570, & épousa *Raimonde Achard*, fille de *Jacques*, dont :

Honoré de Laugier, Capitaine pour le Roi de la ville des Baux, qui testa le 24 Septembre 1634. Il avoit épousé, par contrat du 4 Septembre 1595, *Madelene de Barreme*, & en eut : — Charles, qui suit ; — & Marie-Anne, alliée, en 1635, à *Guillaume de Meyran*, Seigneur de Nans.

Charles de Laugier, II. du nom, Seigneur de Monblanc & de la Garde, eut permission du Prince *de Monaco* d'établir des Officiers au lieu de Monblanc en 1642 & 1662. Il fut reçu Conseiller aux Requêtes du Parlement d'Aix en 1641, & au semestre de la même Cour en 1648. Il s'allia, le 10 Novembre 1641, avec *Alphonsine de Glandevès*, fille de *Gaspard*, Seigneur de Rousset, Conseiller au Parlement de Provence, & de *Véronique de Russan*, Dame de Rousset. De ce mariage naquirent : — Charles, qui suit ; — & Madelene, mariée avec *Joseph de Cuys*.

Charles de Laugier, III. du nom, Seigneur de Monblanc, Lieutenant principal au siége & ressort d'Arles, a laissé des enfans dont les descendans continuent leur noblesse à Arles. Les armes : *d'argent, à la croix de Lorraine de sable.*

La troisieme Famille de Laugier remonte sa filiation à

Claude-Joachim Laugier, Seigneur de Beaurecueil, Rousset & Roqueshautes, Trésorier général de France en la Généralité de Provence. Il eut de son épouse, *Marie-Catherine Barlattier*, des Seigneurs *de Mas :* — 1. Jean-Joseph, qui suit ; — 2. Paul-Joachim, Seigneur de Roqueshautes, Chevalier de Saint-Louis & Commandant d'un bataillon du Régiment de la Tour-du-Pin. Il a rempli la place de Lieutenant de Roi de la ville d'Ostende dans la guerre terminée en 1749 ; — 3. Charles-Bernard, Curé de la Paroisse Sainte-Marguerite à Paris ; — 4. François-Etienne-Martin, ancien Chanoine & Vicaire-général à Senez ; — 5. Marie-Anne, veuve de *Louis de Bougerel*, Seigneur de Fontienne, Conseiller en la Cour des Comptes d'Aix ; — 6. & Thérese Laugier, mariée à *Balthasard de Faudran-Laval*, Seigneur de Taillades.

Jean-Joachim de Laugier, Seigneur de Beaurecueil, Roqueshautes & Rousset, Conseiller au Parlement de Provence, a été honoré, en 1757, d'une pension du Roi de 1000 livres. Il a épousé, en 1732, *Marie-Françoise de Jouffrei*, fille de *Pierre de Jouffrei-de-Châteaubon*, de la ville de Sisteron, & de *Justine du Pilon*. De cette alliance sont issus, entr'autres enfans : — 1. Joachim-François-Serge de Laugier, qui étoit Enseigne à Piquet des Gardes-Françoises en 1759 ; — 2. Joseph-Pierre-Paul-Emile, Garde de la Marine, mort au retour

de la prise du Port-Mahon ; — 3. & ESPRITE-MARIE-JUSTINE, mariée, en Dauphiné en 1732, avec *Joseph-Louis-Marie de Bufferent*, Seigneur de Vatilion, Mireboi & la Cerriere.

Les armes : *d'or, à une bande d'azur chargée de trois demi-vols d'argent.*

LAVIER ou *Laviez*, *Laisvez*, *Laviel*, *Lavy*, *Lavey*, *Lavel & Level*, en Franche-Comté. Voici ce que nous avons déja dit sur cette Famille, dans le *Tome V* de la premiere Edition de ce Dictionnaire.

PIERRE DE LAVIER, batisé le 10 Août 1459, eut pour femme *Jeanne de Mugnans*, dont naquit, pour fils aîné,

THIBAULT DE LAVIER, Ecuyer, Sieur ou Seigneur à Noiroi, né en 1502, marié à *Simonne de Chazeaulx*, mere d'ETIENNE DE LAVIER, Capitaine des Elus de la Prévôté de Montjustin. Il fut du nombre des Gentilshommes qui, en 1571, accompagnerent Don JUAN D'AUTRICHE, & combattirent sous ses ordres à la fameuse journée de Lépante. Il épousa, en 1576, *Anne le Doux*, qui lui porta en dot la Terre de Calmoutier. De ce mariage sortit, entr'autres enfans :

GUY DE LAVEY OU LAVIER, Sieur de Calmoutier, qui prit les armes pour son Souverain dans les premieres années de la longue guerre déclarée entre la France & l'Espagne, le 19 Mai 1635, & ne le servit pas moins fidélement que ses prédécesseurs, sur-tout au siége de Dôle en 1636. Il épousa, par contrat du 7 Mars 1615, *Claude Prevost de Pelouzey*, dont il eut deux fils & trois filles.

JEAN-FRANÇOIS DE LAVIER, l'aîné, Ecuyer, Seigneur de Calmoutier, ayant quitté dans un âge fort jeune son pays natal, alla servir au Pays-Bas dans l'armée entretenue par les Magistrats des Etats de Flandres, & y étoit Capitaine en 1661. Il fut Capitaine de Dragons en 1669, eut encore de la Cour d'Espagne, le 18 Octobre 1671, une commission de Capitaine d'une Compagnie de cent Arquebusiers à cheval de nouvelle levée ; mais peu de temps après il quitta le service, pour celui de France, où il entra en qualité de Lieutenant-Colonel du Régiment de Listenois, Dragons, lors de sa création en 1673. Il fut Colonel du même Régiment le 6 Juin 1676, & quitta le service à la paix de Nimegue en 1678. La guerre ayant été déclarée à la France par les Puissances conjurées à Ausbourg en 1687, le Roi qui connoissoit sa bravoure, le fit Colonel d'un des trois Régimens de Milices levés en Franche-Comté, & Capitaine de la premiere Compagnie du nombre de 50 hommes d'armes, par commission du 12 Novembre 1692. Suivant un *Mémoire* de Famille, le Régiment prit son nom, distinction honorable, & il ne partagea cet honneur qu'avec les Marquis *de Bauffremont* & *de Vaulgrenant*. Il fut déclaré, par Ordonnance de M. le Maréchal *de Duras*, du 21 Avril 1678, *Gentilhomme d'ancienneté ;* & le 22 Avril de l'année suivante, il fut reçu Chevalier de l'Ordre de Saint-Georges.

CLAUDE-FRANÇOIS DE LAVIER, son fils, Chevalier, Seigneur de Calmoutier, né au mois d'Octobre 1694, fut Cornette de Cavalerie dans le Régiment d'Auberon, par Brevet du 6 Juin 1711. Il obtint, en 1737, des Lettres en forme de Chartre, par lesquelles le Roi le fit Chevalier, lui & ses enfans & descendans mâles, nés & à naître en légitime mariage. Il avoit épousé, en 1718, *Marie-Louise de la Baziniere*, fille de *Pierre de la Baziniere*, Ecuyer, Seigneur de Morvillars & de Frand-Villars, & d'*Angélique-Françoise de Cointel de Fallain*, dont : — 1. FRANÇOIS-CAMILLE DE LAVIER, né le 12 Février 1720 ; — 2. FRANÇOIS-HENRI, né le 13 Février 1721, Ecclésiastique ; — 3. CHARLES-JOSEPH-FRANÇOIS, né le 7 Octobre 1733, reçu Chevalier de minorité dans l'Ordre de Malte par Bref du Grand-Maître, daté du 10 Janvier 1735 ; — 4. ANGÉLIQUE-FRANÇOISE, née le 29 Mars 1726 ; — 5. MARGUERITE-FRANÇOISE, née en 1727 ; — 6. FERDINANDE, née en 1729, reçue à Saint-Cyr au mois de Mai 1740 ; — 7. & CLAUDE-FRANÇOISE-MARIE-CLAIRE DE LAVIER, née le 9 Avril 1737.

Les armes : *d'azur, à une fasce d'argent.*

LAUMONIER. On trouve dans l'Hiſtoire de Cambray par *Carpentier*, LAUMOSNIER ou AULMOSNIER. Cette Famille eſt connue parmi les Patrices de la ville de Cambray, dès l'an 1340.

JEAN LAUMONIER, ſurnommé *Gonet*, étoit Echevin en 1341, lorſque *Regnaud*, Sire *de Haucourt*, jura de garder fidelement & de défendre avec ſes ſoldats la ville de Cambray. Il laiſſa un fils nommé — JEAN LAUMONIER, qui eut d'*Agnès Pingret*, — JEAN, Chanoine de Saint-Aubert de Cambray; — HUGUES, marié à *Jeanne le Mahieu*; — PIERRE, qui ſuit; — & une fille.

PIERRE LAUMONIER épouſa *Guillemette de Wingles*, de laquelle ſortirent — JEAN, JACQUEMART & GUY LAUMONIER. Ce dernier fut franc fieffé de l'Evêché de Cambray, & s'allia avec *Marguerite de Saint-Hilaire*, fille de *Pierre*, Ecuyer, & d'*Yolande Roſel*. Il en eut une nombreuſe poſtérité, dont aucuns, pour mieux ſubſiſter, s'engagerent dans le commerce. L'Abbaye de Premy a eu une Abbeſſe de ce nom. Cette poſtérité s'eſt diſperſée en Picardie, en Champagne, à Valenciennes & ailleurs.

On trouve dans les titres de Saint-Aubert de Cambray, un MARTIN LAUMONIER, homme de fief de cette Egliſe. — THOMAS, JEAN, NICOLAS & PIERRE, furent nommés Echevins de la ville de Cambray dans les années de 1554 à 1564. On voit dans l'Egliſe de Notre-Dame la Grande à Valenciennes, l'épitaphe en vers François de PIERRE LAUMONIER, qui fut Maître de l'Hôtel-Dieu de cette ville, vulgairement appellé l'*Hôtellerie*. C'étoit toujours un premier Magiſtrat qui adminiſtroit cet Hôpital.

Ceux du nom de LAUMONIER établis en Champagne, Seigneur de Vaux, Varennes & la Chapelle, furent, ſur la production de leurs titres, maintenus dans leur nobleſſe, au mois de Février 1670, par M. *de Caumartin*, Intendant de Champagne. La Filiation ſuivie de cette Famille commence à

I. JEAN LAUMONIER, Tréſorier de la Princeſſe *Marie de Luxembourg*, Ducheſſe Douairiere de Vendômois, Comteſſe de Saint-Paul & de Marle. Il obtint des Lettres d'annobliſſement, au mois de Novembre 1526, du Roi FRANÇOIS I, enregiſtrées en la Chambre des Comptes de Paris le 23 Février 1530, & au Greffe du Bailliage de Vermandois, le 19 Avril 1582. Il étoit Seigneur de Tournevelle & de Travecy près de la Fere, & laiſſa de *Marie le Fevre*, ſon épouſe: — 1. JEAN, qui ſuit; — 2. FRANÇOIS, Chanoine des Egliſes de Notre-Dame & de Saint-Jean de Laon; — 3. ANTOINETTE, femme de *Jean Pigache*, Seigneur de Marcy; — 4. LOUISE, mariée à *Claude Denuet*, Seigneur de Membercourt; — 5. & MADELENE, épouſe de *Jean Grouchet*, Bailli de Chauny en Picardie.

II. JEAN LAUMONIER, II. du nom, Receveur général des Finances de *Marie de Luxembourg*, Ducheſſe Douairiere de Vendômois, &c. partagea, le 27 Septembre 1531, les biens de ſes pere & mere, avec ſon frere FRANÇOIS & ſes ſœurs, & rendit foi & hommage, le 12 Mars 1534, pour raiſon des Fiefs, Terres & Seigneuries de Tournevelle & de Travecy en partie, devant le Bailli de Marle, à *haute & puiſſante Princeſſe* la Ducheſſe Douairiere *de Vendôme*. Il épouſa *Marie de Feret*, dont: — 1. ADRIEN, tué en 1562, étant Capitaine & Commandant d'une Compagnie de 100 Chevaux-Légers pour le ſervice du Roi; — 2. CLAUDE, qui ſuit; — 3, 4, 5, 6 & 7. PIERRE, FRANÇOIS, JEAN, ROLAND, Ecuyer, Seigneur de Levry; & autre JEAN, deſquels nous ignorons la deſtinée; — 8. & ANTOINETTE, mariée à *Louis le Châtelain*, Seigneur de Sounnette.

III. CLAUDE LAUMONIER, Ecuyer, paſſa bail avec ſa mere, qui étoit veuve, le 12 Mai 1565, des Terres de Tournevelle & de Travecy, à *Antoine Garidroit*, Laboureur, demeurant à Travecy, & tranſigea, le 6 Juin 1571, pardevant *le Preux & Dartois*, Notaires Royaux de Noyon, avec ſon beau-frere *Louis le Châtelain*, Seigneur de Sounnette, & Lieutenant-Général de Noyon. Il épouſa, par contrat paſſé, le 30 Juin 1571, devant *Peron & Gaudicher*, Notaires au Châtelet de Paris, aſſiſté de ſon frere ROLAND, *Catherine*, fille de *Jean Anjor-*

rant, Seigneur de Cloye & de Souilly, Préſident au Parlement de Paris, & de *Catherine Budé*. Leurs enfans furent : — 1. Isaac, Ecuyer, Seigneur de Tournevelle, qui obtint un Arrêt confirmatif de Nobleſſe de la Cour des Aides, le 8 Août 1614. Il épouſa *Marie de Proiſy*, fille de *Claude*, Seigneur de Morgny, & de *Marie d'Amiens*, Dame d'Houval ; — 2. Louis, Ecuyer, Sieur de la Motte-Souilly, Avocat en la Cour du Parlement à Paris ; — 3. & Henri, qui ſuit.

IV. Henri Laumonier, Ecuyer, Seigneur de Varennes, de Vaux & de la Chapelle, eut commiſſion de Capitaine de 100 hommes de pied, le 4 Mars 1614, du Prince *de Condé*, pour faire & compoſer partie du Régiment de Saint-Paul, & fut tué au premier ſiége de la Motte, en conduiſant le fourneau, qu'il fit jouer ſi heureuſement, que cette place ſe rendit. Il avoit épouſé, 1°. par contrat du 16 Octobre 1608, *Suſanne de Proiſy*, fille de *Claude*, Seigneur de Morgny, & de *Marie d'Amiens* ; & 2°. par contrat du 18 Juillet 1619, *Marthe*, fille de *Salomon de Broſſe*, Architecte du Roi, Seigneur du Pleſſis, &c., & de *Florence de Metinier*. Il eut du premier lit — Henri & Jacques, qui ſuit.

V. Jacques Laumonier, Chevalier, Seigneur de Vaux, Varennes & la Chapelle, Capitaine au Régiment de Turenne, par commiſſion du 12 Mai 1635, Lieutenant-Colonel au même Régiment le 16 Juillet 1641, récompenſé d'une penſion annuelle de 1500 livres, en conſidération de ſes longs ſervices, le 9 Décembre 1643 ; Commandant dans Spire le 10 Août 1645 ; eut, le 5 Avril 1647, le brevet de faire la charge de Major-Général de l'armée en Allemagne, le long du Rhin ; fut fait Maréchal-de-Camp le 15 du même mois, Gouverneur des Ville & Château de Réthel le 21 Juin 1654 ; & eut commiſſion, le 16 Juin 1655, en l'abſence du Vicomte *de Turenne* & du Marquis *de Caſtelnau*, de commander l'Armée de Flandres en qualité de Lieutenant-Général. Il avoit épouſé, par contrat du 20 Avril 1638, *Marthe du Fay*, fille d'*Antoine*, Seigneur de Verneuil, Lieutenant-Colonel du Régiment de Saint-Etienne, dont : — 1. Jacques, qui ſuit ; — 2. David, rapporté après ſon frere ; — 3. & Madelene, mariée à Louis Laumonier, ſon couſin, Seigneur de Travecy.

VI. Jacques Laumonier, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Varennes, Capitaine au Régiment de Turenne, Infanterie, épouſa, par contrat paſſé devant *Olry* & *Mariniel*, Notaires Royaux en la ville de Metz, le 27 Avril 1665, *Anne-Henriette d'Orthe*, fille de *Louis*, Chevalier, Seigneur de Fontaine & autres lieux, & de *Madelene de Pas de Feuquieres*.

VI. David Laumonier, Chevalier, Seigneur d'Eville, ſecond fils de Jacques I, & de *Marthe du Fay*, Capitaine au Régiment de Turenne, Infanterie, eut de ſa femme, dont on ignore le nom,

VII. Louis Laumonier, Ecuyer, Lieutenant des Gardes de M. le Vicomte *de Turenne*, qui a laiſſé pour fils :

VIII. Jacques Laumonier-de-la-Ferté-Saint-Marc, Ecuyer, lequel, ſelon ſes certificats, ſervit auprès de Monsieur, frere unique de Louis XIV, en qualité de Garde & d'Exempt de ſes Gardes pendant 42 ans. Il ſuivit ce Prince dans toutes ſes campagnes ; ſervit encore, comme Volontaire, avec ſes chevaux, armes & bagages, depuis 1670 juſqu'en 1678 ; &, le 7 Juin 1673, il fut d'un détachement de Volontaires, commandés pour éloigner les partis ennemis, & enlever les fourages qui ſe trouvoient dans les Villages à la proximité de Maſtricht, dont Louis XIV vouloit former le ſiége. Il y fut bleſſé au bras & au côté droit, ſervant alors à ſes frais avec chevaux, armes & bagages, mourut âgé de 82 ans ; & avoit épouſé *Marie Tarteret*, dont : — 1. Louis, qui ſuit ; — 2 & 3. Anne & Marie, mortes filles.

IX. Louis Laumonier-de-Boisjulien, Ecuyer, a ſervi plus de 40 ans, ſçavoir 14 ans 11 mois en qualité de Mouſquetaire du Roi dans ſa ſeconde Compagnie, & enſuite, en qualité d'Officier, dans les Régimens de la Reine & de Valgrand, a été fait Chevalier de Saint-Louis en 1721, & a eu de *Marguerite-Françoiſe de Porteau*, ſon épouſe,

X. François-Jean-Louis Laumonier-de-Boisjulien, Chevalier, Mouſque-

taire du Roi en ſa ſeconde Compagnie, avec brevet de Capitaine de Cavalerie, mort le 4 Septembre 1757, après avoir ſervi plus de 21 ans dans ce Corps, dont cinq années comme ſurnuméraire. Il y a été reçu le 2 Mai 1741, & a laiſſé, de *Marie-Charlotte Galois*, ſon épouſe,

XI. Louis-Charles-Jean Laumonier-de-Boisjulien, Officier, en 1773, au Régiment de Penthievre.

Les armes : *d'azur, à trois coquilles d'or*, telles qu'elles ſe trouvent dans l'Hiſtoire de Cambray par *Carpentier*. Le Nobiliaire de Picardie, *pag.* 289, porte qu'elles ſont : *d'or, à trois hures de ſanglier de ſable*. Deviſe : Le pauvre desire Laumonier. Cimier, *un lion iſſant* d'une couronne de Comte. Généalogie dreſſée ſur des copies collationnées en bonne forme.

LAUMOY, Seigneur de Gironville, ſous Brinon.

I. Eustache de Laumoy, fils de Guillaume, Seigneur du fief de Lugny, aſſis à Gironville, & de *Jeanne Bourſier*, eſt qualifié *Ecuyer, Seigneur de Gironville*, dans ſon contrat de mariage du 11 Mars 1512, avec *Antoinette de Gentils*, morte avant 1548. Il en eut : — 1. Tristan, marié, le 9 Novembre 1543, à *Françoiſe de Granchay*, dont il ne paroît pas qu'il y ait eu des enfans ; — 2. Jean, qui ſuit ; — 3 & 4. Louise & Charlotte ; — 5. & Pétronelle, femme, en 1545, de *Jacques de Neufville*, Ecuyer, Seigneur de la Mothe-du-Muis, près de Chartres.

II. Jean de Laumoy, Ecuyer, Seigneur de Gironville, pour lequel il porta la foi au Seigneur *de Courrance*, le 9 Mars 1570, mort en 1580, avoit épouſé, en 1554, *Lionne de la Rocque*, fille de *Nicolas*, Ecuyer, Seigneur de Larmieres ; Paroiſſe de la Ferté-Gaucher en Brie, & de *Louiſe du Moutier*, dont : — 1. André, qui fit la foi à Courrance, pour lui & Charles, ſon frere, le 12 Juillet 1583, mort ſans alliance ; — 2. Charles, qui ſuit ; — 3 & 4. deux filles, mariées à Sedan & en Normandie.

III. Charles de Laumoy, Ecuyer, Seigneur de Gironville, Larmieres, &c. paya les profits qu'il devoit pour Gironville à *Pierre Clauſſe*, Seigneur de Courrance, qui lui en donna quittance ſous ſon ſeing privé, le 28 Février 1593, & fit depuis la foi audit *Courrance*, le 29 Avril 1624. Il avoit épouſé, par contrat paſſé à Reims le 20 Décembre 1592, *Madelene Cauchon*, fille de *Thierri*, Ecuyer, Seigneur de Condé, & de *Madelene Brulart*. Leurs enfans furent : — 1. Théodore, qui ſuit ; — 2. Claude, mort en 1633 ; — 3. Charles, auteur de la branche de Seigneurs de Larmieres, rapporté après la poſtérité de ſon frere aîné ; — 4. Marie, femme, le 28 Juin, 1619, de *Louis de Longueau*, Ecuyer, Seigneur de Saint-Michel ; — 5. & Madelene, femme de *Paul de Vidal*, Ecuyer, Seigneur d'Argeville.

IV. Théodore de Laumoy, Ecuyer, Seigneur de Gironville, acquit, le 28 Mars 1594, le fief de Monclard, ſitué à Gironville, de *Gaſpard de la Chapelle*, qui étoit au lieu de *Claude de Monclard*, Ecuyer, Seigneur dudit fief, & de la Briere, en la Châtellenie de Lorry en Gâtinois, & épouſa, le 15 Novembre 1632, *Louiſe de Crevecœur*, fille de *Charles*, Chevalier, Seigneur de Vienne, & de *Claude de Montdoucet* ; ladite *Crevecœur* étoit veuve & tutrice de ſes enfans, pour leſquels elle demanda ſouffrance au Seigneur *de Courrance*, devant *Chartier*, Notaire à Melun, le 9 Mai 1651, ſçavoir : — 1. Louis, qui ſuit ; — 2. & Charles, fondé de la procuration de ſa mere, dans la ſouffrance du 19 Mai 1651, mort ſans poſtérité.

V. Louis de Laumoy, Chevalier, Seigneur de Gironville, des grands & petits Carneaux, & de Boigneville en partie, mort avant 1605, avoit épouſé, par contrat du 8 Juillet 1675, *Eliſabeth-Madelene du Hamel*, morte en 174.., fille du Seigeur *de Denainvilliers*, près Pitiviers, dont : — 1. Alexandre-Louis, qui ſuit ; — 2. Joseph-Charles, Seigneur de Lugny, mort à Pitiviers le 12 Avril 1754. Il avoit épouſé, le 6 Juillet 1734, *Joſephe-Chriſtophe-Marguerite de Longueau*, née en 1711, fille de *Louis*, Chevalier, Seigneur de Saint-Michel, mort le 1 Janvier 1753, & de *Louiſe-Suſanne Viart-de-Villebazin*, morte en 1732, dont deux fils & une fille, aujourd'hui vivans ; — 3. Henri-Théodore, dit *le Chevalier* de Laumoy,

Seigneur

Seigneur de Digny en Gâtinois, non marié ; — 4. & MADELENE, femme, le 15 Décembre 1718, de *Chriſtophe d'Eſtray-de-Marnay*, Chevalier, Seigneur de la Roche, dont il reſte aujourd'hui *Eliſabeth-Madelene d'Eſtray*, Dame de la Roche, femme, le 17 Septembre 1751, de *Charles-Léon de Fera*, Chevalier, Seigneur de Rouville.

VI. ALEXANDRE-LOUIS DE LAUMOY, Chevalier, Seigneur de Gironville, des grands & petits Carneaux, l'Humery, &c. ancien Capitaine au Régiment du Roi, Infanterie, mort le 3 Avril 1750, avoit épouſé, 1°. le 9 Janvier 1713, *Marie-Madelene Hemart*, mere de FÉLICITÉ, femme, le 28 Décembre 1749, de *Joſeph-Paul-Auguſtin Martiny*, fils de *Pierre*, Chevalier, Seigneur de Saint-Jean & de Brégançon, Conſeiller-Doyen du Parlement de Provence, & de *Madelene du Thibault*, dont des enfans ; & 2°. en vertu d'une diſpenſe de Rome, le 26 Février 1732, *Anne-Iſidore de Foyal*, Dame de Formarville, née le 11 Octobre 1708, morte le 2 Juin 1734, fille de *Nicolas*, Chevalier, Seigneur d'Allonnes, &c. né en 1663, mort en 1731, & de *Marguerite-Angélique de Savoie*, Dame de Nanteau & de Formarville en Beauce, née en 1670, morte en 1738. Du ſecond lit eſt iſſue : — ANGÉLIQUE-ISIDORE DE LAUMOY, Dame de Gironville, des grands & petits Carneaux, l'Humery & Formarville, née le 11 Mars 1733, mariée, le 9 Septembre 1750, à *André-Victor de Bizemont*, Chevalier, Seigneur de Fontaine, Sous-Lieutenant des Grenadiers au Régiment des Gardes-Françoiſes, & Chevalier de Saint-Louis en Mars 1758, dont des enfans.

Branche des Seigneurs de LARMIERES.

IV. CHARLES DE LAUMOY, Chevalier, Seigneur de Larmieres, &c. Capitaine au Régiment de Touraine, épouſa, le 17 Février 1637, *Henriette de Berziau*, fille de *Robert*, Chevalier, Baron de Molins, dont, entr'autres enfans : — 1. CHARLES, Chevalier de Saint-Lazare, mort ſans alliance ; — 2. ALEXIS, qui ſuit ; — 3. & MADELENE, femme de *Louis-Joſeph de Longueau*, Chevalier, Seigneur du Bois-Corneille.

V. ALEXIS DE LAUMOY, Chevalier, Seigneur de Toulotte, Coſſeray & la Boulais, né le 31 Avril 1657, eut d'*Angélique de Champagne*, ſon épouſe, pluſieurs enfans, dont le dernier eſt :

VI. CLAUDE DE LAUMOY, Chevalier, Baron de Molins, né le 29 Décembre 1715, marié, le 24 Novembre 1744, à *Charlotte-Perrine Berthe*, Dame de Nolongue. Leurs enfans ſont : — 1. ALEXIS-CHARLES-AUGUSTIN, né en Septembre 1745 ; — 2. & MARIE-PERRINE-ADÉLAÏDE, née le 15 Janvier 1748.

Les armes : *d'azur, à la bande d'argent, chargée de trois croiſſans de gueules.* Cet extrait eſt tiré ſur les titres & mémoires de famille envoyés par feu M. le Marquis *de Pruneſé*, & déja imprimés dans le *Tome V.* de la premiere édition de ce Dictionnaire.

* LAUNAY-COURSON, dans le Hurepoix, Iſle de France, Diocèſe de Paris. Terre & Seigneurie que *François de Cleves*, Duc de Nevers, donna le 1 Février 1551, à *Charles de Lamoignon*, Seigneur de Baſville, chef de ſon Conſeil, depuis Maître des Requêtes, & ayeul de *Guillaume*, premier Préſident du Parlement de Paris, en faveur duquel *Baſville* fut érigé en *Marquiſat*, & *Launay-Courſon* en *Comté*, par Lettres du mois de Décembre 1670, enregiſtrées au Parlement & en la Chambre des Comptes les 8 & 20 Janvier 1671. Ce Comté fut donné en partage à ſon ſecond fils, *Nicolas de Lamoignon*, qui fut pendant 33 ans Intendant en Languedoc, & mourut Conſeiller d'Etat, le 17 Mai 1724. *Voyez* LAMOIGNON, dans ce Volume.

LAUNAY. Il y a pluſieurs Familles nobles de ce nom, ſçavoir LAUNAY,

Ecuyer, Seigneur de Villarnois, Election de Vire en Normandie, qui porte : *d'hermines, à trois pots de gueules, 2 & 1.*

LAUNAY, Ecuyer, Seigneur de Cochardon, même Province, Election d'Alençon, porte : *de vair, à trois faſces de gueules.*

Et LAUNAY ou LAUNOY, Seigneur de Criqueville, auſſi en Normandie. De cette Famille, maintenue dans ſa nobleſſe le 30 Janvier 1668, étoit

TANNEGUY DE LAUNAY, Seigneur de Criqueville, fils de ROBERT, Seigneur de Criqueville & de Lullay, & de *Marguerite Richard*, Dame d'Herouvillette & de Ranville. Il fut reçu Conſeiller au Grand-Conſeil le 8 Mars 1614, Maître des Requêtes le 23 Mai 1620, Préſident au Parlement de Rouen le 29 Août 1632, & mourut en 1650, ſans enfans de ſon mariage avec *Anne Vialart*, morte le 5 Février 1638, fille de *Félix Vialart*, Seigneur de Herſe, Maître des Requêtes, & de *Jeanne Hennequin.* Les armes : *d'argent, à l'aigle à deux têtes, éployée de ſable.* Voyez l'Hiſtoire de Rouen, *Tome II, pag. 156.*

LAUNAY, Seigneur de la Borde, dans l'Orléanois : Famille dont étoit

FRANÇOIS DE LAUNAY, Ecuyer, Seigneur de la Borde, qui eut de ſa ſeconde femme, *Marie Beſnard*, veuve de *Salomon de Foville*, Ecuyer, Seigneur de Sevenay, & fille de *Charles Beſnard*, Ecuyer, Seigneur d'Harville, & de *Claude de Clery*,

PIERRE DE LAUNAY, Ecuyer, Seigneur de la Borde & de Villemevaut, marié, par contrat du 18 Décembre 1645, préſent *le Dagre*, Notaire à Beaugenci, avec *Judith de Renier*, dont on ignore la poſtérité.

Les armes : *de ſable, à 7 roſes d'argent, miſes en orle.*

LAUNAY, en Sologne.

N... DE LAUNAY, Seigneur de la Prévôtiere, dont il rendit aveu en 1518, épouſa, 1°. le 19 Avril 1528, *Louiſe de Troſſy*, & 2°. préſent *Garçonnet*, Notaire à Beaugenci, *Catherine Joulain.* Il eut des enfans de ces deux femmes. C'eſt ce que nous ſçavons ſur cette Famille, qui porte : *d'Hermines, au chevron d'azur.*

LAUNOY, en Champagne : Autre Famille noble, dont les armes ſont : *d'argent, à trois pals de gueules, accoſtés de 14 mouchetures d'hermines, poſées 4, 3, 3 & 4.*

LAVOCAT, en Bretagne : Famille noble, qui porte : *d'azur, à la bande dentelée d'argent, accoſtée de trois coquilles d'or, 2 & 1.*

LAUR : Noble & ancienne Famille de Gaſcogne.

Suivant la production des titres de nobleſſe en 1669, ARNAUD, Seigneur DE LAUR, teſta en 1485, & eut pour fils : — ARNAUD, II. du nom, Seigneur DE LAUR, qui ſe maria, en 1506, avec *Antonine de Momen*, de laquelle ſortit : — ESTEBEN, Seigneur DE LAUR, qui fut pere de — VINCENT DE LAUR, marié à *Bertrande de Mora*, dont vint : — GABRIEL DE LAUR, qui teſta le 24 Octobre 1553, & laiſſa de *Françoiſe de Vehic*, ſon épouſe : — GABRIEL DE LAUR, II. du nom, marié, le 13 Juin 1567, avec *Iſabeau de Gachiſſans*, de laquelle naquit : — JACQUES DE LAUR, Gouverneur des ville & citadelle de Navarreins, pere, par ſa femme *Madelene de Moureuil*, de — JACQUES DE LAUR, II. du nom, qui teſta le 10 Avril 1663. Il avoit épouſé *Jeanne de Lons.*

PHILIPPE DE LAUR, leur fils, Baron de Leſcun & de Bonnegarde, Seigneur de Cours, des Prez & de Vellignan en Boulonnois, Gouverneur des Ville & Château d'Orthès, ſe maria, le 20 Août 1667, avec *Marie de la Fargueſouche*, & mourut en 1705, laiſſant pluſieurs enfans, l'aîné deſquels fut :

CHARLES-CÉSAR DE LAUR, Baron de Leſcun, qui épouſa, en 1712, *Marthe de Faget.* Ils moururent l'un & l'autre en 1744. Leurs enfans ſont : — 1. CHARLES-DANIEL DE LAUR, Eccléſiaſtique ; — 2. ALEXANDRE DE LAUR, Baron de Leſ-

cun, &c. — 3. & JEANNE-MARIE, alliée, en 1736, à *Joseph d'Arrac*, Baron de Saut & de Vignes.

La Baronnie de *Lescun*, l'une des douze premieres du Béarn, est possédée par la famille de LAUR depuis 100 ans. *Tabl. Généalog. Part. V, pag.* 318. Les armes : *écartelé au* 1 *d'argent, à une tour d'azur, surmontée d'un croissant de gueules ; au* 2 *&* 3 DE LONS ; *au* 4 *d'azur, semé de fleurs de lis d'or, au lion de même brochant ; & sur le tout, coupé d'or & de gueules, en chef au rameau d'olivier de sinople, mouvant du flanc sénestre de l'écu ; en pointe, au cœur d'or.*

* LAURAGUAIS : Petit pays de France, situé entre la Province de Languedoc, aux environs de Castelnaudary, qui en est la capitale, tire son nom du Château de Laurac, dont il ne reste que des ruines, & qui est proprement dans le Toulousain.

L'an 1258, JACQUES, Roi d'Arragon, céda au Roi SAINT-LOUIS tout le droit qu'il avoit sur ce pays, qui dépendit du domaine de la Couronne jusqu'en 1477, ou 1478. Au mois de Janvier de cette année, LOUIS XI. l'érigea en *Comté* pour *Bertrand de la Tour*, II. du nom, Comte d'Auvergne, en échange du Comté de Boulogne, dont le Roi s'étoit saisi après la mort de CHARLES *le Téméraire*, Duc de Bourgogne, & *Bertrand de la Tour* lui céda les droits qu'il y avoit. Ce dernier eut *Jean*, III. du nom, pere d'*Anne de la Tour*, mariée à *Jean Stuart*, Duc d'Albanie, & de *Madelene de la Tour*, femme de *Laurent de Médicis*, Duc d'Urbain. La premiere mourut sans enfans, & eut pour héritiere la Reine CATHERINE DE MÉDICIS, sa niéce. Ce fut en faveur de cette Princesse que le Roi HENRI II, son mari, établit, en 1553, un Présidial à Castelnaudary pour le Lauraguais. CHARLES DE VALOIS, fils naturel du Roi CHARLES IX, avoit eu ce Comté & celui d'Auvergne, par donation ; mais il en fut dépossédé l'an 1606, par Arrêt du Parlement de Paris, parce que le contrat de mariage du Roi HENRI II. & de CATHERINE DE MÉDICIS, du 27 Octobre 1533, portoit substitution. Ces Comtés furent adjugés à la Reine MARGUERITE, fille de CATHERINE DE MÉDICIS, qui les remit, par donation entre-vifs, au Dauphin, depuis LOUIS XIII, à condition qu'il les uniroit inséparablement à la Couronne.

Le Comté de *Lauraguais* étoit possédé par *Louis-Antoine de Brancas*, Duc de Villars, mort le 29 Février 1760, dont le fils, nommé *Louis*, a porté le titre de *Duc de Lauraguais. Louis-Léon-Félicité de Brancas*, dit *le Comte de Lauraguais*, fils aîné du premier lit du Duc *de Lauraguais*, né le 7 Juin 1733, fait Mestre-de-Camp, Lieutenant du Régiment Royal-Roussillon en 1749, a épousé, le 11 Janvier 1755, *Elisabeth-Pauline de Gand-d'Isenghien*, fille du Comte de Middelbourg. *Tabl. Généalog. & Historiq. Part. VII, pag.* 130. Voyez BRANCAS.

LAURE : Ancienne Noblesse du Dauphiné, que nous croyons éteinte. En voici une notice.

JACQUES LAURE, Chevalier, surnommé *le Busse*, Seigneur de Brotet & de Chapeau-Cornu en Dauphiné, vivoit en 1303, & avoit pour sœur MATHELINE LAURE, mariée, le 7 des Ides de Novembre 1312, avec *Gilles d'Arlos*, Seigneur de la Cernette, fils de *Gilles d'Arlos*, Chevalier.

JACQUES LAURE, Seigneur de Brotel & de Chapeau Cornu, probablement fils du précédent, vivant en 1383, avoit épousé *Jeanne de la Poype*, fille de *Jean*, Seigneur de Serrieres, & d'*Eléonore de Saint-Priest*, sa troisieme femme. De ce mariage vint : — JEANNE LAURE, Dame de Brotel & de Chapeau-Cornu, femme, en 1415, de *Humbert de Grolée*, Seigneur de Viriville, Sénéchal & Gouverneur de Lyon, Maréchal de Dauphiné, Bailli de Mâcon, mort en 1446. Il étoit fils d'*André de Grolée*, Seigneur de Passin, & de *Béatrix de Genève*.

AIMAR-LAURE, Seigneur de Brotel, vivant en 1455, épousa *Claudine de Buenc*, fille de *Jean*, Seigneur de Mirigna, & de *Gabrielle d'Urfé*, dont il eut : — GABRIEL LAURE, Seigneur de Brotel & de Chapeau-Cornu, Chevalier, qui vivoit en 1482, avec *Louise de la Baulme*, son épouse, fille de *Guillaume*, Seigneur *de la Baulme*,

& de *Françoiſe de la Balme*, Dame de Morterey. De cette alliance vint : — Louis Laure, Seigneur de Brotel, qui vivoit en 1529.

C'eſt ce que nous ſçavons ſur cette ancienne Nobleſſe, dont les armes ſont : *d'azur, au chef échiqueté de vair & de gueules de deux traits.*

LAURENCIE (de la) : Famille noble établie en Angoumois, Poitou & Saintonge, dont il eſt parlé dans l'*Armorial de France, Regiſtre II, Part. II*, & que nous avons déja inſérée, d'après un *Mémoire envoyé*, dans le *Tome VII* de la premiere Edition, *p. 532 & ſuiv.* Ceux de ce nom ont, pour établir l'ancienneté de leur race, les mêmes moyens que les Maiſons les plus diſtinguées du Royaume, c'eſt-à-dire, une Terre du nom de Laurencie, des alliances illuſtres, la poſſeſſion des qualités de *noble & puiſſant*, & de *haut & puiſſant Seigneur*, depuis un tems où l'uſage libre d'une qualification étoit une preuve du droit que l'on y avoit. Cependant, malgré cet avantage, le défaut de titres ne permet pas à cette Famille de remonter ſon origine au-deſſus du ſeptieme ayeul.

I. Louis de la Laurencie, Ecuyer, Seigneur de la Laurencie, eut pour fils :

II. François de la Laurencie, I. du nom, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, de Charras & de Claix, accordé, par contrat de mariage du 25 Janvier 1493, avec *Marie de Plouer*, fille de *Jean de Plouer*, Ecuyer, Seigneur de Charras & de Claix, qui fit une donation à ſa fille de la Terre & Seigneurie de Charras. Ainſi François de la Laurencie, devenu Seigneur de Charras, obtint, au mois de Mars 1519, des Lettres-Patentes en forme de Chartre, par leſquelles François I créoit & établiſſoit en cette Terre quatre Foires par an, & un jour de marché par ſemaine, Sa Majeſté, ſelon l'expreſſion même des Lettres, voulant traiter favorablement l'impétrant *en conſidération de ſes bons & agréables ſervices*. Il paſſa un acte, le 25 Juillet 1528, avec *Jacques de la Chambre*, Seigneur de Champagne & de Melleran, où l'un & l'autre ſont qualifiés *noble & puiſſant Seigneur*. Il mourut le 21 Janvier 1536. *Marie de Plouer*, ſon épouſe, teſta le 22 Août 1541, élut ſa ſépulture au lieu de Claix; mais elle ne mourut qu'après le 30 Août 1556, puiſque ce jour-là elle fit inſinuer elle-même ſon teſtament au Greffe des inſinuations d'Angoulême. Elle eut de ſon mariage : — 1. René, Eccléſiaſtique, Protonotaire du Saint-Siége Apoſtolique, Prieur de Charras & Curé de Maſſignac ; — 2. & Christophe, qui ſuit. Ces deux freres, le jour du décès de leur pere, convinrent entr'eux, par acte paſſé au Château noble de la Laurencie, devant les Notaires d'Angoulême, du conſentement de leur mere & de *Louis de Leriſſe* leur couſin, Ecuyer, Seigneur de la Couſt, que le premier ayant cédé ſon droit d'aîneſſe à ſon puîné, il avoit le tiers de la Terre & Seigneurie de la Laurencie avec ſes dépendances pour tous les droits qu'il pouvoit prétendre, tant dans la ſucceſſion de leurs pere & mere, que dans celles des feues Françoise & Louise de la Laurencie.

III. Christophe de la Laurencie, Ecuyer, qualifié *haut & puiſſant Seigneur*, Seigneur de Villeneuve-la-Comteſſe, de Charras & de Claix, eut, ſuivant le teſtament de ſa mere tous & un chacun de ſes biens meubles, acquêts, immeubles préſens & à venir quelconques en quelque part & lieu qu'ils fuſſent ſitués, tant en Angoumois, Poitou que par-tout ailleurs ; & pour ôter tout ſujet de diſcuſſion entre lui & ſon frere aîné, elle ordonna que le partage fait entr'eux dès le 21 Février 1536, ſeroit exécuté de point en point. Il avoit épouſé, le 20 Juillet 1528, *Marie de la Chambre*, fille de *noble & puiſſant Seigneur* Meſſire *Jean de la Chambre*, Chevalier, Seigneur & Baron de Champagne de Melleran, de Villeneuve-la-Comteſſe, & de Dame *Franquine* ou *Jacquine de la Rochefoucaud*. Cette *Marie de la Chambre* étoit ſœur-germaine de *Jacques de la Chambre*, Seigneur, Baron de Champagne, qui, en faveur de ſon mariage, lui céda pour la portion qui lui appartenoit dans la ſucceſſion de leurs feu pere

& mere, freres & sœurs, les Château & Châtellenie de Villeneuve-la-Comtesse, ses appartenances & dépendances à la charge de l'hommage dû au Roi, & des autres devoirs anciens, droits & facultés que Sa Majesté pourroit prétendre. De ce mariage vinrent : — 1. François, qui suit; — 2. & Philippe, tige des Seigneurs de Charras, rapportés ci-après.

IV. François de la Laurencie, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de Claix & de Villeneuve-la-Comtesse, reçut l'hommage, le 11 Août 1562, d'*Arnaud d'Estissac*, Docteur ès Droits, Abbé de Celles, pour son Hôtel ou Manoir de la Croix-la-Comtesse, mouvant de sa Terre de Villeneuve. Il épousa, 1°. par contrat passé au Château d'Orfeuille dans la paroisse de Prissé, ressort de Niort, le 21 Avril 1560, *Sidoine de Canquelin*, fille de *Jean*, Chevalier, Seigneur d'Ostz & de Prahec, & de *Catherine de Mathefelon*. Cette *Sidoine de Canquelin* vivoit encore en 1573, qu'elle est nommée dans une transaction du 10 Septembre de la même année. Il épousa, 2°. *Jeanne Frottier de la Messeliere*, qui, dès le 24 Avril de l'an 1598, étoit remariée avec *Charles de la Foreſt*, Ecuyer, Seigneur de Malvaut & de la Roche-Montbaut. Pendant les troubles qui agiterent le Royaume dans les Provinces du Poitou, de Saintonge & d'Angoumois, il paroît par deux Lettres de Henri III, l'une du mois de Novembre 1585, & l'autre du 24 Novembre 1588, écrites à François de la Laurencie, qu'il n'abandonna ni la créance de ses peres, ni le service de ses Souverains. Il eut de sa premiere femme : — Catherine de la Laurencie, alliée à *Jacques Nourigier*, Ecuyer, Seigneur des Granges; & de sa seconde :

V. Gabriel de la Laurencie, Ecuyer, Seigneur, Châtelain de Villeneuve-la-Comtesse, dont il fit hommage au Roi le 15 Mai 1612. Il mourut peu d'années après, & avoit épousé, par contrat passé à Migré, le 11 Février 1603, du consentement de sa mere, & de *Gaspard Frottier*, son cousin-germain, *Catherine Chesnel*, fille de *Guy Chesnel*, Ecuyer, Seigneur, Châtelain de Migré-lès-Groyes & de la Flamenicherie, & d'*Amice de Polignac*, sœur de *Léon de Polignac*, Chevalier, Seigneur d'Escoyeux, &c. dont : — 1. Charles, qui suit; — 2. Louis, mort sans postérité le 3 Août 1660; — 3. & Gabriel, Seigneur de Moulieres, à qui le Maréchal *de la Force* donna, du Camp de Bioncourt, un certificat de services le 13 Novembre 1635. Il fit à son frere aîné, le 2 Mars 1640, une cession de toutes les parts & portions qui pouvoient lui appartenir dans les successions de leurs pere & mere. Cependant depuis cette cession, il se maria avec *Madelene Girault*, & en eut : — Bénigne de la Laurencie, alliée avec Charles de la Laurencie, Seigneur de Beaulieu, dont il sera parlé ci-après.

VI. Charles de la Laurencie, Ecuyer, Seigneur, Châtelain de Villeneuve-la-Comtesse, donna, le 21 Avril 1623, un dénombrement de sa Terre tel qu'il avoit été donné en 1612 par son pere, & antérieurement par ses autres auteurs, possesseurs de cette Terre. Il eut du Roi, le 11 Septembre 1627, commission de Capitaine d'une Compagnie de nouvelle levée, de 100 hommes de guerre à pied dans le Régiment de Jonsac; fut pourvu, le 31 Décembre 1633, d'une charge de Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, en considération de ses bons & agréables services; & le 6 Juillet de l'année suivante, il obtint en l'Election de Niort une Sentence portant qu'en conséquence des titres qu'il avoit produits, il seroit employé au rang des Nobles, & en cette qualité jouiroit de l'exemption des tailles tant qu'il vivroit noblement & ne feroit acte dérogeant à noblesse. Il avoit épousé, par contrat passé au lieu de Deuil, ressort de Saint-Jean d'Angely, en présence de *Jean Chesnel*, son oncle maternel, le 8 Juillet 1624, *Luce de Montberon*, sœur de *Jean*, & fille de *Michel*, Ecuyer, Seigneur de Beauregard, & de *Françoise de Francœur*, nommée *Françoise de Faucœur* dans les grands Officiers de la Couronne, *Tome VII*, *p.* 28, de la Généalogie de *Montberon*. Leurs enfans furent : — 1. Henri, qui suit; — 2. Charles, Seigneur de Beaulieu-Saint-Méard, dans la paroisse d'Aulnay, marié avec Bénigne de la Laurencie, sa cousine-germaine, dont Henri-Charles de la Laurencie, Seigneur de Beaulieu, allié avec une fille de Henri de la Laurencie, son oncle; — 3 & 4. Marie & Françoise, l'une mariée à *Jean Aubert*,

Ecuyer, Seigneur du Petit-Mont & de Saſlebeuf; & l'autre à *Bernard d'Algret-d'Aulede*, Seigneur de Servanche en Périgord.

VII. HENRI DE LA LAURENCIE, Ecuyer, Seigneur, Châtelain de Villeneuve-la-Comteſſe, qualité dans laquelle ſon hommage fut reçu au Bureau des Tréſoriers de France à Poitiers le 5 Janvier 1663, prit comme aîné ſes préciput & avantages nobles ſuivant la coutume, & partagea avec ſon frere le 21 Juin 1664. Il avoit épouſé, le 3 Août 1660, *Renée de Caſtello*, fille de *Pierre de Caſtello*, Seigneur de Teſſon, dans la paroiſſe de Saint-Jean de Priſſé, & de *Claude de Béchillon* : à ce contrat de mariage aſſiſterent CHARLES DE LA LAURENCIE, ſon frere, LOUIS & GABRIEL, ſes oncles, & pluſieurs parens tant de ſon côté que de celui de ſa femme. Cette *Renée de Caſtello* avoit pour ſœur *Marie*, l'une & l'autre héritiere dans la ſucceſſion de *Renée d'Albene*, leur ayeule maternelle, par repréſentation de *Claude de Béchillon*, leur mere; & *Renée de Caſtello*, qui étoit l'aînée, exerça ſes droits d'aîneſſe dans cette ſucceſſion. HENRI DE LA LAURENCIE, ſon mari, étoit mort le 25 Août 1685, & laiſſa pour enfans : — 1. PIERRE-HENRI, qui ſuit; — 2. PIERRE, nommé avec ſon aîné dans l'acte d'un partage noble, du 17 Septembre 1697; — 3. LOUISE, mariée avec HENRI-CHARLES DE LA LAURENCIE, ſon couſin-germain, Seigneur de Beaulieu; — 4. CATHERINE, femme de *Léon-Jourdain*, Seigneur *de Chantecour*; — 5, 6 & 7. BÉNIGNE, ELISABETH & MARIE-ANNE; les deux premieres, Religieuſes Carmelites à Niort, & la troiſieme aux Urſulines de la même ville.

VIII. PIERRE-HENRI DE LA LAURENCIE, Seigneur, Châtelain de Villeneuve-la-Comteſſe, de la Fontguion, des Vallées, &c. fut aſſigné devant M. *de Maupeou-d'Ableiges*, Intendant & Commiſſaire départi dans la Généralité de Poitiers lors de la recherche de la Nobleſſe, & obtint, le 29 Janvier 1700, un Jugement de cet Intendant, qui le maintint dans ſa nobleſſe après l'avoir juſtifiée par pluſieurs titres depuis l'an 1493, c'eſt-à-dire, depuis l'époque où remonte cet article. Il avoit épouſé, par contrat du 29 Août 1685, paſſé devant le Notaire Royal du Bourg de Champnier, *Jeanne du Laux*, fille d'*Armand du Laux*, Seigneur de Champnier en Périgord, & de *Marie-Sibille Jaubert de Saint-Gelais*, dont : — 1. CHARLES-HENRI, qui ſuit; — 2. FRANÇOIS, né le 8 Mai 1688, reçu Chevalier de Malte & Page du Grand-Maître, le 24 Décembre 1699, ſur ſes preuves tant paternelles que maternelles faites au grand Prieuré d'Aquitaine, devant les Chevaliers, *Jacques de Ferrieres de Champigny*, Commandeur d'Auſigné, & *Gabriel Thibault de la Carte*, Commandeur des Eſpaux, Commiſſaires nommés par délibération du Chapitre Provincial. Il étoit, en 1728, Commandeur de Saint-Remi & de Lavanceau; — 3. JEAN-BATISTE, Prêtre, Chanoine de l'Egliſe Cathédrale de Bayeux; — 4 & 5. MARIE-ANNE & CATHERINE.

IX. CHARLES-HENRI DE LA LAURENCIE, Seigneur, Châtelain de Villeneuve-la-Comteſſe, né le 7 Juin 1686, reçu Page de la Grande Ecurie le 30 Avril 1701, obtint une Compagnie de Cavalerie dans le Régiment d'Aubuſſon le 25 Avril 1706, eut la Croix de Saint-Louis le 29 Octobre 1729, en conſidération de ſes ſervices dans ce Régiment, ſoit pendant qu'il portoit le nom d'*Aubuſſon*, ſoit quand il portoit celui de *Cayeux*. Il avoit épouſé, par contrat du 24 Février 1728, MARIE-ANNE DE LA LAURENCIE, ſa couſine, de la branche des Seigneurs de Charras, dont nous allons parler. De ce mariage ſont iſſus : — 1. BERNARD-HENRI, dit *le Comte* DE LA LAURENCIE, né le 30 Novembre 1731; — 2. FRANÇOIS, né le 15 Août 1735, Chevalier de Malte & Enſeigne des Vaiſſeaux du Roi; — 3. JEAN-HENRI, né le 22 Octobre 1736, auſſi Chevalier de Malte; — 4. autre FRANÇOIS, né le 5 Mars 1738, appellé *l'Abbé* DE LA LAURENCIE; — 5 & 6. & deux filles.

Branche des Seigneurs DE CHARRAS.

IV. PHILIPPE DE LA LAURENCIE, Ecuyer, Seigneur de Charras, &c. ſecond fils de CHRISTOPHE, & de *Marie de la Chambre*, partagea avec ſon frere aîné

le 10 Septembre 1573, qui lui céda la Terre de Charras, & en même tems lui remit tous les droits qu'il pouvoit prétendre sur la Terre de Villeneuve-la-Comteſſe & sur celle de Claix. Il avoit épouſé, par contrat du 20 Décembre 1570, *Jeanne de Leriſſe*, fille & héritiere de *Claude*, Ecuyer, Seigneur de la Couſt dans la Vicomté de la Rochechouart, en Poitou, & de *Louiſe du Guéroys* ou *Guéroulhet*, *Guérouher*, *Guéroulx*, ſuivant les titres. Il la laiſſa veuve de bonne heure avec un fils JEAN, qui ſuit: elle ſe remaria deux fois; la premiere, avec *Mondot de Blon*, Ecuyer, Seigneur de Mareuil, dont elle eut un fils nommé *Pierre de Blon*, qualifié *Ecuyer*, Sieur de la Salle; la ſeconde, à *Arnaud Leſperon*, Ecuyer, Sieur des Loges, avec lequel elle vivoit encore en 1611, date d'une tranſaction faite entr'elle & ſon fils du premier lit pour ſon douaire & des redditions de compte de tutelle.

V. JEAN DE LA LAURENCIE, Ecuyer, Seigneur de Charras, épouſa, le 5 Juin 1595, *Suſanne de la Garde*, fille de *François de la Garde*, Ecuyer, Seigneur de Nanteuil, & de *Catherine d'Authon*. Il paroît, par ſon contrat de mariage, qu'à la révolution que la Religion ſouffrit en Poitou, il ne conſervoit pas la croyance de ſes peres auſſi fidélement que la branche aînée de ſa Famille; car ſuivant les articles de ſon mariage il devoit ſe faire dans l'Egliſe reformée. Au-reſte HENRI IV, par ſes Lettres-Patentes du mois d'Octobre 1609, rétablit les Foires & Marchés qui avoient été interrompus dans le lieu de Charras pendant les guerres, & avoient été établis par FRANÇOIS I, en faveur de FRANÇOIS DE LA LAURENCIE, ſon biſayeul. Il vivoit encore fort âgé le 27 Juin 1646, qu'il fit ceſſion de ſa Terre de Charras à l'aîné de ſes enfans; ſçavoir: — 1. BERTRAND, qui ſuit; — 2. GUY, Seigneur de montgeillas ou Montguillard, nommé Capitaine de 100 hommes de pied dans le Régiment de Fougeres, par commiſſion donnée à Saint-Germain en Laye, le 16 Septembre 1627; — 3. & JÉRÔME, Seigneur de la Plaine en 1619.

VI. BERTRAND DE LA LAURENCIE, I. du nom, Ecuyer, Seigneur de Charras & de Seguiniac, embraſſa le parti de la Reine MARIE DE MÉDICIS, mere de LOUIS XIII, & eut de cette Princeſſe, le 20 Juillet 1620, commiſſion de lever une Compagnie de 100 hommes de gens de pied des plus vaillans & des mieux aguerris dans la guerre, contre les inſolens favoris qui obſédoient le Roi ſon fils, ſous les ordres du Duc *d'Epernon*. Cette guerre fut preſqu'auſſitôt éteinte qu'allumée, par la défaite des troupes de la Reine au pont de Cé, le 7 Août de la même année 1620. Voyez les *Mémoires* de ce tems. BERTRAND, aſſigné devant M. *d'Agueſſeau*, Maître des Requêtes, Préſident au Grand-Conſeil & Commiſſaire départi pour l'exécution des ordres du Roi en la Généralité de Limoges, Election de Saintonge & de Cognac, juſtifia ſa deſcendance depuis FRANÇOIS DE LA LAURENCIE, ſon triſayeul, mari de *Jacquine de la Rochefoucaud*, & obtint ſa maintenue de nobleſſe le 22 Décembre 1666. Il avoit épouſé, dès le 27 Décembre 1619, *Léonarde Audier*, ſœur de *Marguerite Audier*, femme de *Guy d'Aydie*, Seigneur de Bernardieres, toutes deux filles de *Bertrand Audier*, Ecuyer, Seigneur de Monchenil, dans la paroiſſe de Saint-Martial de la Valette en Périgord, & d'*Antoinette de Pourtenc de la Labarde*. De ce mariage vinrent: — 1. JEAN, Seigneur de Charras & de Jumilhac, allié, le 24 Juin 1653, à *Louiſe des Doucets*, dont il n'eut point d'enfans. La Terre de Charras retourna à ſon puîné par une donation ſpéciale qu'il lui fit, & de tous ſes droits en juſtice haute, moyenne & baſſe, cens, rentes & devoirs Seigneuriaux, ſoit du fonds de la Terre, ſoit acquis par lui-même; — 2. & ARMAND, qui ſuit.

VII. ARMAND DE LA LAURENCIE, Seigneur de Montgeillas ou Montguillard, puis de Charras, de Chadurie & des Thibaudieres, eut ces trois dernieres Terres dès ſon contrat de mariage paſſé à Angoulême, le 10 Mai 1668, avec *Marie Cladier*, fille de *Guillaume*, Seigneur de Chadurie, l'un des anciens Pairs de l'Hôtel-de-Ville d'Angoulême (ce qui veut dire peut-être Echevin) & de *Catherine Duſſieux*. Ceux-ci donnerent à leur fille tous leurs biens, domaines & héritages ſitués dans la paroiſſe de Rodas, de Maignac, de Juillac & de Maiſac; enſemble toutes les rentes Seigneuriales qui leur étoient dues tant ſur

le bourg que ſur les habitans de Rodas ; & *Jean Cladier*, leur fils, Avocat au Parlement, en faveur de qui *Marie Cladier* avoit renoncé à leur ſucceſſion, étant mort ſans poſtérité, celle-ci hérita de tous les biens du nombre deſquels étoient la Terre de Chadurie, & le Fief des Thibaudieres dans la même paroiſſe de Chadurie. ARMAND teſta conjointement avec ſon épouſe, le 11 Décembre 1704, & ne ſurvécut pas beaucoup à cette époque. Ils eurent pluſieurs enfans, entr'autres : — 1. BERTRAND, qui ſuit ; — 2. & FRANÇOIS, Seigneur de Chadurie, des Thibaudieres, de Chez, &c. ſuivant l'Armorial de France, *Regiſtre II, Part. II*, né le 4 Novembre 1677. Il fut Cornette de Cavalerie dans le Régiment de Piémont en 1691, reformé en 1697, remis en pied le 12 Février 1700 ; fait Lieutenant le 28 Octobre de l'année ſuivante, & obtint la Compagnie vacante par la retraite de ſon frere. Il épouſa, en 1707, *Anne-Catherine des Forges*, fille de *Pierre*, Ecuyer, Seigneur du Châtelard, Conſeiller du Roi, Doyen du Siége Préſidial & Sénéchauſſée d'Angoumois, & d'*Anne Girard*. Il a eu de ce mariage une fille nommée — FRANÇOISE — & BERTRAND DE LA LAURENCIE, Seigneur de Chadurie, qui a épouſé, le 22 Mars 1734, *Marie-Madelene Challier*, fille de *Jean-Jacques*, Ecuyer, Seigneur de Vouillac, de Puyrenaud, de Boiſmuret & du Freſſe, & de *Bénigne-Henriette Lainé*.

VIII. BERTRAND DE LA LAURENCIE, II. du nom, Seigneur de Charras, de Névig, de Surville, des Seurres en Saintonge, né le 22 Septembre 1669, entra vers la fin de 1686 ou au commencement de 1687, dans la ſeconde Compagnie des Mouſquetaires du Roi, où il reſta juſqu'au 10 Septembre 1688, que le Roi lui donna une Compagnie de Cavalerie ou de Chevaux-Légers avec laquelle il eut ordre de paſſer dans le Régiment Royal-Piémont, Cavalerie, ſous le Marquis *de Livarot*, Meſtre-de-Camp de ce Régiment. Il y ſervit pendant 13 ans avec diſtinction ſuivant un certificat donné à Clermont en Auvergne, le 26 Juin 1722, par M. le Vicomte *de la Baume*, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & Commandant en la Province d'Auvergne & pays de Combrailles. Il ſe retira du ſervice, & trois mois après il obtint un Office de Lieutenant des Maréchaux de France, & eut la Croix de Saint-Louis, avec une penſion de 1500 livres, ſuivant une lettre de M. *le Blanc*, Secrétaire d'Etat & Miniſtre de la guerre : il ſe démit de cet Office le 6 Mai 1739. Il avoit épouſé, 1°. le 12 Février 1700, *Anne Arnault-de-Méré*, fille de *Jean Arnault*, Ecuyer, Seigneur de Bouex, de Méré, d'Enclave, de Gural, de Breuil, d'Edignac, &c. Conſeiller du Roi, Lieutenant-particulier au Préſidial d'Angoumois, & de *Jeanne d'Exmier ;* & 2°. *Marie de Chazeau*, veuve de *Jean Paulte*, Seigneur des Fiefs de Riffaut, de Bourlaveau, dans la paroiſſe de Ruelle, & des Grimardieres, Conſeiller du Roi, Maître des Eaux & Forêts d'Angoumois. Il a eu du premier lit : — 1. NOEL-BERTRAND, qui ſuit ; — 2. FRANÇOIS, Capitaine dans le Régiment de Saint-Aignan, Cavalerie, à qui ſon pere, par acte du 20 Décembre 1731, fixa pour ſa légitime, la Terre & Châtellenie des Seurres avec les Borderies de la Frenaye & autres dépendances ; — 3. & MARIE-ANNE, femme de CHARLES-HENRI DE LA LAURENCIE Seigneur de Villeneuve-la-Comteſſe, mentionné à la branche précédente.

IX. NOEL-BERTRAND DE LA LAURENCIE, né le 8 Novembre 1707, Chevalier, Marquis de Charras & de Névig, Baron des Seurres, Seigneur des Châtellenies de Maumont, Magneville, Herte, &c. Lieutenant de la Province d'Angoumois, & des Bailliages de Saint-Jean d'Angely & de Coignac, a épouſé, le 20 Décembre 1731, *Marie Paulte*, née le 18 Mai 1717, fille de *Jean*, & de *Marie de Chazeau*, dont : — 1. BERTRAND-JEAN, Marquis de Charras, né le 27 Avril 1737, Capitaine au Régiment du Roi, Infanterie, mort le 6 Août 1754 ; — 2. FRANÇOIS, né le 22 Février 1741, dit *le Baron* DE LA LAURENCIE, puis *Marquis de Charras*, après la mort de ſon frere aîné, ſous-Aide-Major au Régiment du Roi, Infanterie, en Août 1764 ; — 3. BERTRAND, né le 13 Juillet 1743, appellé *le Chevalier de Charras*, Enſeigne des Vaiſſeaux du Roi ; — 4. MARC-RENÉ, né le 1 Avril 1744, appellé *l'Abbé de Charras ;* — 5. CHARLES-CÉSAR,

LES-CÉSAR, né le 26 Août 1745, dit *le Chevalier de Charras*, Capitaine-sous-Aide-Major au Régiment du Roi, Infanterie; — 6. JEAN-BERTRAND, né le 16 Février 1748, dit *le Chevalier de Névig*, Lieutenant au même Régiment, après avoir fait la derniere campagne en qualité de volontaire dans celui d'Auvergne; — 7 & 8 NOEL-FRANÇOIS & BERTRAND: le premier, né le 5 Juillet 1749; & le second le 3 Septembre 1751, qui étoient tous deux aux études en 1765; — 9. MARIE, née le 23 Février 1736, mariée, le 9 Juin 1756, & veuve en 1762, de *Nicolas-Noël-Armand*, Seigneur *de Vouzan* & de la Bergerie, dont un fils & une fille; — 10. MARIE-ANNE, né en 17.. appellée *Mademoiselle*, DE LA LAURENCIE; — 11. autre MARIE-ANNE, née le 4 Janvier 1747, appellée *Mademoiselle de Névig*; — 12. MARIE, née le 18 Juillet 1760, appellée *Mademoiselle des Seurres*; — 13. MARIE-ANNE, *la jeune*, née le 10 Avril 1753, appellée *Mademoiselle Dubreuil*; — 14. & autre MARIE, née le 11 Août 1754, appellé *Mademoiselle de Riffaut*.

IX. BERTRAND DE LA LAURENCIE, III. du nom, Chevalier, Seigneur de la Chadurie, des Thibaudieres, &c. né en 1709, que nous croyons fils de BERTRAND II, & de *Marie de Chazeau*, sa seconde femme, mort le 22 Octobre 1752, avoit épousé, le 12 Septembre 1740, *Marie-Anne Thomas-d'Authon*, dont: — 1. ANTOINE, né le 20 Mai 1742, Seigneur de la Chadurie & Garde de la Marine; — 2. CHARLES-JOSEPH, né le 7 Septembre 1744, appellé *le Chevalier* DE LA LAURENCIE, Lieutenant au Régiment de Bourbonnois, Infanterie; — 3. BERTRAND-JEAN-BATISTE, né le 28 Septembre 1745, appellé *le Chevalier des Thibaudieres*; — 4. ARNAUD, né le 17 Janvier 1748, appellé *le Chevalier Dubreuil*; — 5. MARIE-THÉRESE, née le 15 Octobre 1747; — 6. & ANNE, née le 20 Mai 1751.

Ces enfans ont pour oncles FRANÇOIS DE LA LAURENCIE, Prêtre, Doyen de Saint-Yrier en Saintonge, & Prieur de Saint-Blaise en Poitou; & CHARLES DE LA LAURENCIE, né le 30 Août 1715, Chevalier de Saint-Louis, Lieutenant dans le Régiment du Commissaire-Général, Cavalerie, par l'incorporation en 1761, de celui de Beauvilliers, marié, le 11 Août 1755 avec *Thérese Bourlon*, fille de *Pierre*, Conseiller du Roi à Saint-Dizier en Champagne, dont: — PAUL-PIERRE DE LA LAURENCIE, né le 6 Juillet 1756.

Les armes: *d'azur, à une aigle d'argent à deux têtes, le vol abaissé*, pour la branche aînée. Les autres portent: *d'argent, à l'aigle, à deux têtes de sable, éployée, béquée & membrée de gueules.*

LAURENCIN. On voit à Lyon, à l'un des coins de la clôture des jardins de Saint-Marcel, une inscription ou plutôt une épitaphe fort ancienne des LAURENTINS, dont on croit que descendent les LAURENCINS d'aujourd'hui. Quoi qu'il en soit, on ignore d'où la Famille des LAURENCINS, noble & ancienne, tire son origine; mais par les vestiges qui en restent, entr'autres à Lucques, on pourroit présumer qu'elle est originaire d'Italie. On pourroit aussi la croire d'Allemagne, à en juger par d'anciens *Mémoires* domestiques, & d'anciennes monnoies ou testons frappés à leurs armes, & conservés dans les Archives des aînés de cette Maison. *Paradin*, en son Histoire de Lyon, imprimée le 15 Mars 1575, parle, *Liv. 3, fol. 264*, de son ancienneté, par rapport à l'Hôtel de Rouannès, à présent le Palais de la Justice. Elle remonte, suivant différens monumens, jusqu'au XIIe siécle. Sa premiere alliance avec les *Gorrevod*, qui étoient Ducs, prouve qu'elle étoit fort ancienne à cette époque; mais comme les Terres & Châteaux de cette Famille, à l'extinction de la branche aînée, ont passé dans des mains étrangeres, nous nous bornons à en parler d'après un *Mémoire* communiqué, dressé sur

les titres. Elle a formé trois branches, & a donné pluſieurs Chevaliers & Commandeurs de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem. Ses alliances ſont, entr'autres, avec les Maiſons d'*Amboiſe*, *Chalmazel-Talaru*, *Foudras*, *Senneterre*, *Choiſeul-de-Traves*, *Rochefort-d'Ailly*, *Lucinge*, *la Tour d'Auvergne*, *d'Amanzé*, *Mont-d'Or*, *Meynier de la Salle*, *Béthiſy*, &c. Le premier, depuis lequel on a une filiation ſuivie, eſt

I. Nicolas de Laurencin, qui, ſelon ſon teſtament, avoit pour ſœur Jeanne de Laurencin, mariée à *Martin de Jaux-de-Gorrevaux*, Seigneur de Cruſille. Il épouſa, le 17 Octobre 1417, une fille de la Maiſon *de Gorrevod-Pont-de-Vaux*, dont :

II. Etienne de Laurencin, marié à *Catherine de Chaland*, de laquelle il eut : — 1. Claude, qui ſuit ; — 2. Pierre, mort jeune ; — 3. Jean, Sacriſtain de Saint-Juſte de Lyon ; — 4. Jeanne, mariée à *Jean de Salagny* ; — 5. Munde, femme de *Jacques du Fenoüil* ; — 6. & Catherine, épouſe de *Claude du Blé-d'Uxelles*.

III. Claude de Laurencin, I. du nom, Seigneur & Baron de Riverie, Chatelus, Fontaney, & les Mazoyers, épouſa *Sibille d'Amboiſe*. Leurs enfans furent : 1. Claude, qui ſuit ; — 2. Jean, Tréſorier de Rhodes, Commandeur du Ramier-de-Morges & de Châlons-ſur-Saône, Abbé de Val-Benoît, où il mourut le 18 Décembre 1547 ; — 3. Etienne, Prieur de Saint-Irenée de Thalny ; — 4. Pontus, Grand-Prieur de Saint-Jean de Jéruſalem, Commandeur de l'Omus-de-Netha en Lorraine, de Bruyeres en Berri, de Montelidon, de N. D. de Chaſelles & de Saint-Georges de Lyon, mort à Malte le 5 Novembre 1536 ; — 5. Barthelemi, premier Aumônier de François I ; — 6. François, homme de guerre, mort ſans alliance ; — 7. Pierre, dont on ignore la deſtinée ; — 8. Bonne, mariée à *Jean de Bothéon* ; — 9. Françoise, femme de *Jean Charpin*, Seigneur de Montrillier, Gentilhomme de la Maiſon du Roi ; — 10. & Jeanne, Prieure de la Bruyere.

IV. Claude de Laurencin, II. du nom, Baron de Riverie, Chatelus & Fontaney, épouſa *Marie Buatier*, dont : — 1. Claude, auteur de la branche des Seigneurs de Prapin, éteinte ; — 2. François, Précepteur & premier Aumônier de Monsieur, frere du Roi, & Prieur de Saint-Irenée ; — 3. Jean, Prieur de Narge en la Marche ; — 4. autre Jean, Chanoine de Saint-Paul à Lyon ; — 5. Antoine, mort jeune ; — 6. René, qui ſuit, auteur de la branche des Seigneurs de la Buſſiere en Bourgogne ; — 7. Jacquette, mariée à *Jean de la Tour* ; — 8. Emeraude, Religieuſe à l'Abbaye de la Deſerte à Lyon ; — 9. Bonne, Religieuſe à la même Abbaye ; — 10. & Françoise, Prieure de Sales en Beaujolois.

Branche des Seigneurs de la Bussiere.

V. René de Laurencin épouſa *Marguerite de Palſy*, fille de *Jean*, Seigneur & Baron de la Buſſiere, de Neronde, de Clepé, &c. dont : — 1. Philippe, qui ſuit ; — 2. Jean, Prieur de Saint-Irenée de Lyon ; — 3. Georges, dont la poſtérité nous eſt inconnue ; — 4. François, Religieux Bénédictin de l'Abbaye Royale d'Ainay à Lyon, & Prieur de Thalny ; — 5. Toussaint, Capitaine d'Infanterie, mort au ſervice ; — 6. Marguerite, mariée à *Etienne de Foudras*, Seigneur de Châteautier, dont poſtérité ; — 7. Marie, femme du Baron *de Saint-Leger* en Beaujolois ; — 8. & Constance, alliée avec *François du Terrail*, Seigneur d'Ornaiſon, dont poſtérité.

VI. Philippe de Laurencin, Seigneur & Baron de la Buſſiere, la Garde, Deſchalas, & Bailli de la Nobleſſe du Mâconnois, épouſa, 1°. *Jeanne*, ſœur d'*Etienne de Foudras*, fille de *Jean*, Seigneur *de Châteautier*, & de *Jeanne*, (fille d'*Antoine de Choiſeul-de-Traves*, & de *Renée-Girarde de Baſoges*) ; & petite-fille d'autre *Jean de Foudras*, & de *Madelene de Senneterre* ; & 2°. *Marthe de Chape-de-Chandieu*, niéce du Cardinal de ce nom, des Barons *de Poulles* en Beaujolois, dont il n'eut point d'enfans. Ceux du premier lit furent : — Jean, qui ſuit ; — & Raimond, auteur de la branche des Seigneurs de Beaufort en Comté, rapportée ci-après.

VII. JEAN DE LAURENCIN, Seigneur & Baron de la Buſſiere, épouſa *Marguerite Mellier*, fille & unique héritiere de *Laurent Mellier*, Ecuyer, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Ambaſſadeur de Sa Majeſté dans la Valachie & à Conſtantinople, Baron de Chauzé, Seigneur de Curis, la Serra & autres lieux, dont: — 1. CHARLES, tué au ſiége d'Arras le 4 Octobre 1650, étant Cornette au Régiment Cardinal; — 2. PIERRE, qui ſuit; — 3. & FRANÇOIS, dont on ignore la poſtérité.

VIII. PIERRE DE LAURENCIN, Chevalier, Seigneur & Baron de la Buſſiere, la Garde, Cruis, Saint-Leger, Trembly, d'Arcy, Mont-Preſſenton, &c. épouſa *Marie-Anne-Françoiſe de Rochefort-d'Ailly-de-Saint-Point*, fille de *Claude*, Seigneur & Comte de Montferrand & de Saint-Point, Marquis de Senneret, Gouverneur de Saint-Jean de Laune, Maréchal des Camps & Armées du Roi, Colonel du Régiment Royal, Infanterie, & d'*Anne de Lucinge*, fille de *René*, Comte de la Mothe, Chevalier des Ordres de Savoie, & d'*Honorade de Galles*. Cette *Marie-Anne de Rochefort* étoit petite-fille de *N... de Rochefort*, & de *Claire de la Tour-d'Auvergne*, fille d'*Antoine*, Grand-Maître de l'Artillerie de France. PIERRE DE LAURENCIN eut de ſon mariage: — 1. JEAN-ALEXANDRE, qui ſuit; — 2. MARIE-ANNE; — 3. MARIE-ARTEMISE, alliée avec JEAN DE LAURENCIN, Seigneur d'Avenas & du Péage, ſon oncle, à la mode de Bretagne, dont des enfans; — 4. & MARIE-HIPPOLITE, morte Religieuſe à l'Abbaye Royale de Marcigny-ſur-Loire.

IX. JEAN-ALEXANDRE DE LAURENCIN, Chevalier, Marquis de la Buſſiere, appellé *le Baron d'Ormont*, Colonel au ſervice de l'Empereur, Caſtellan du Château de Trieſte dans la Pouille, ſur la mer Adriatique, Gouverneur en ſurvivance de Branduſe & de Barlette, dans le Royaume de Naples, avoit épouſé *Marie-Anne de Meleſer*, Allemande, Demoiſelle de l'Impératrice regnante, dont il eſt veuf, avec un fils & une fille; ſçavoir, LÉOPOLD-JOSEPH-IGNACE & THÉODORE DE LAURENCIN, qui font tige en Allemagne.

Branche des Seigneurs de BEAUFORT, *en Comté.*

VII. RAIMOND DE LAURENCIN, Chevalier, ſecond fils de PHILIPPE, Baron de la Buſſiere, & de *Jeanne de Foudras*, ſa premiere femme, épouſa *Jeanne de Krôpet*, d'une ancienne Famille de Vienne en Autriche, tranſportée à Lyon, fille de *N... de Krôpet* & de *Madelene d'Amanzé*. Leurs enfans furent: — 1. PHILIPPE, Chanoine d'Ainay à Lyon; — 2. & 3. PIERRE & JEAN, dont on ignore la deſtinée; — 4. ANTOINE, qui ſuit; — 5. CHARLES, mort ſans alliance; — 6. N... DE LAURENCIN, Religieux à l'Abbaye de Savigny; — 7. JEANNE, mariée à *Antoine de Mont-d'Or*, Chevalier; — 8. FRANÇOISE, femme de *N... la Porte*, ſans enfans; 9. & ISABEAU, alliée à *N... Garbaud*, dont poſtérité.

VIII. ANTOINE DE LAURENCIN-DE-PERSANGE, Major du Régiment de Dauphiné, Infanterie, épouſa *Françoiſe de Berton*, Dame de Beaufort, Flacey & Maynal, dont: — 1. PHILIPPE, qui ſuit; — 2. MARC-ANTOINE, Capitaine de Cavalerie, lequel, de *N... de Glane*, ſon épouſe, eut: — MARC-ANTOINE DE LAURENCIN, Docteur de Sorbonne, Abbé de Foucarmont en Normandie; — 3. PIERRE-ANTOINE-FRANÇOIS, rapporté après ſon aîné; — 4. JEAN-FRANÇOIS, Comte d'Avenas, Capitaine au Régiment de Navarre: on ignore s'il eſt marié; — 5. JEANNE-MARIE, épouſe *de Claude-Louis*, Baron *de Saint-Germain*, Seigneur de Courlans, Chavannes, &c. — 6. MARIE-ARTEMISE, Chanoineſſe au Chapitre noble de Neuville-lès-Dames, près Mâcon; — 7. JEANNE-MARIE, femme de *Marc-Joſeph de Saporte-la-Boiſſiere*; — 8. & ANTOINETTE-MARIE, alliée avec *Alexis d'Argy*, Capitaine de Cavalerie au Régiment du Colonel-Général.

IX. PHILIPPE DE LAURENCIN, Chevalier, Seigneur de Beaufort, Flavy, Crevecœur, &c. a épouſé *Simonne-Gabrielle de Beaurepaire*, fille de *Gaſpard*, Seigneur de Saint-Léonard, Varey, &c. & de *N... de Hennin-Liétard*, dont ſix enfans, entr'autres: — N... DE LAURENCIN, Chevalier, Seigneur de Beaufort, &c. Capitaine de Cavalerie au Régiment de Berri; — & une fille, mariée à *N... de Charbonnier*, Seigneur de Crangeac & de Longes.

IX. Pierre-Antoine-François, Comte de Laurencin-de-Persange, troiſieme fils d'Antoine & de *Françoiſe de Berton*, Commandant & Lieutenant-Colonel par brevet au Régiment de Normandie, puis nommé à la Lieutenance de Roi de Phalſbourg en Alſace, a épouſé *Françoiſe-Gabrielle de Paregaud-de-Rouſſel*, fille de Meſſire *Georges de Paregaud-de-Rouſſel*, héritier & ſubſtitué aux nom & armes, pour lui & ſa poſtérité, de MM. *de Rouſſel*, l'un, Maréchal-de-Camp, & l'autre, Colonel au ſervice des Empereurs Rodolphe & Léopold, comme on peut le voir par les Lettres & Patentes de ces deux Empereurs, enregiſtrées en la Chambre des Comptes & au Parlement de Paris. Pierre-Antoine-François a eu de ſon mariage : —— 1. François-Gaspard, Comte de Laurencin-de-Maynal, Capitaine de Grenadiers, avec brevet de Lieutenant-Colonel au Régiment de Normandie, & Commandant d'un Bataillon de ce Régiment à l'Iſle de France ; — 2. & François-Alexis, qui ſuit.

X François-Alexis, Comte de Laurencin, Capitaine au Régiment de Normandie, a épouſé *Louiſe-Françoiſe-Catherine de Meynier-de-la-Salle*, fille de *Joſeph*, Seigneur de Publy, &c. & de *Catherine de la Tour-de-Manſe*. Elle eſt niéce, par ſa grand'mere, de Madame *de Béthiſy*, Abbeſſe de Panthemont, couſine d'*Eugène*, Comte *de Béthiſy*, Colonel du Régiment de Poitou ; & par-là alliée à Madame la Comteſſe *de Brionne* & Madame la Princeſſe *de Ligne*. De ce mariage eſt né : — Charles-Marie de Laurencin, qui a eu pour marreine Madame l'Abbeſſe de Panthemont, & pour parrein M. le Prince *de Soubiſe*.

Les armes : *de ſable, au chevron d'or, accompagné de 3 étoiles d'argent, 2 & 1.* Supports, *deux lions*. Deviſe : Lux in tenebris, et post tenebras spero lucem.

LAURENS : Famille noble d'Anjou.

Philippe de Laurens, Seigneur de la Crillouere, marié à *Anne Savary*, fille aînée & héritiere de feu *René Savary*, Seigneur de la Crillouere, obtint une Sentence le 26 Janvier 1530, en la Cour Royale d'Angers, au ſujet des différends qu'il eut avec honorable homme Maître *Morille Genaut*, Sieur de Lorchieres, dont le pere *Guillaume Genaut*, ou *Geraut*, avoit fait décréter les biens de la ſucceſſion de feu *Lezin Garnier*, duquel *René Savary*, beau-pere de Philippe de Laurens, étoit héritier en ligne paternelle. Philippe eut pour enfans : —— 1. Claude, Ecuyer, Sieur de Joreau ; — 2. Gilles, qui ſuit ; — 3. & Catherine ; c'eſt ce qui paroît par un Arrêt du Parlement, rendu le 26 Janvier 1547, entre leur pere, Philippe, *Charlotte Gouffier*, veuve de *René de Coſſé*, Chevalier, Seigneur de Briſſac, *Charles de Coſſé*, Chevalier de l'Ordre du Roi, & *Artus de Coſſé*, ſes enfans, ſur le procès qu'ils avoient pour la Seigneurie de la Crillouere, criée ſur feu *René Savary*, pere d'*Anne Savary*, au profit de *René de Coſſé*, dans la jouiſſance de laquelle ledit Philippe de Laurens & ſa femme s'étoient obligés de le maintenir en 1518.

Claude & Gilles de Laurens, Ecuyers, Sieurs de Joreau, obtinrent une Sentence le 17 Mars 1550, rendue à Angers par le Lieutenant-Général du Sénéchal d'Anjou, ſur l'enthérinement des Lettres Royaux, laquelle Sentence les portoit héritiers par bénéfice d'inventaire de leurs pere & mere. Gilles de Laurens épouſa, par contrat du 10 Mai 1552, reçu par *Beautemps*, Notaire au lieu de Sarre, reſſort de Saumur, *Françoiſe Taupier*, veuve de noble homme *Guy de Bournan*, Seigneur de Champdoiſeau & de Sarre. De ce mariage vinrent : — François, qui ſuit ; — & Renée de Laurens, femme de *Claude Balne*, Seigneur du Bois & du Chemin, dans la Paroiſſe de Saint-Sauveur de Flée. Elle partagea la ſucceſſion de ſes pere & mere avec ſon frere, par acte paſſé le 8 Décembre 1586, devant *Fauveau*, Notaire à Angers.

François de Laurens, Seigneur de Joreau, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, épouſa, par contrat paſſé le 19 Mars 1590, devant *Davonneau*, Notaire de la Cour de Vilaines en Touraine, *Madelene Rouxellé*, fille de *François*, Ecuyer, Seigneur de la Treille, & de *Renée Savary*, Dame de Saché. Il en eut :

Jean-Batiste de Laurens, Ecuyer, Seigneur de Joreau, qui fut condamné, à cauſe de ſes fiefs, pour ſa contribution, au ban & arriere-ban de la Sénéchauſſée

de Saumur, dont il avoit été élu chef pour la Nobleſſe ; mais ſa taxe fut modérée par Sentence du Sénéchal de Saumur, le 24 Septembre 1639. Il avoit épouſé, le 25 Novembre 1631, par contrat paſſé devant *du Cheſne* & *Fieffé*, Notaires au Châtelet de Paris, *Bonne Miron*, fille de *Louis*, Chevalier, Seigneur de l'Hermitage, du Breuil, de Malaſſis, Conſeiller, Maître-d'Hôtel ordinaire du Roi, & Maître honoraire en ſa Chambre des Comptes de Bretagne, & de *Charlotte de Beauclerc*. Leurs enfans furent : — 1. URBAIN, qui ſuit ; — 2. LOUIS ; — 3. HILAIRE ; — 4. CÉSAR ; — 5. ALIX ; — 6. MARIE ; — 7. JEANNE ; — 8. CHARLOTTE ; — 9. BONNE, femme de *Jacques Boiſon*, Ecuyer, Sieur de la Guierche ; — 10. & MADELENE, mariée à *Auguſtin de Gennes*, Ecuyer, Sieur de la Rouilliere. Tous ces enfans obtinrent, ſur le partage des biens de leurs pere & mere, un Arrêt du Parlement, ſigné *du Tillet*, qui fut rendu le 11 Mars 1670.

URBAIN DE LAURENS, Chevalier, Seigneur de Joreau, épouſa, par contrat paſſé le 15 Août 1665, devant *Drouin*, Notaire à Angers, *Marie Gilles*, fille de *Jean Gilles*, Ecuyer, Seigneur de la Grue, & de *Marie Chotard*, dont :

JEAN-URBAIN DE LAURENS, batiſé le 4 Mai 1666, dans l'Egliſe de Saint-Maurice d'Angers, par *le Gendre*, Curé de cette Paroiſſe.

C'eſt ce que nous ſçavons, faute de *Mémoire*, ſur cette famille, qui porte : *d'azur, coupé d'argent, au lion coupé de l'un en l'autre.* Supports, *deux lions d'or.* Pour timbre, *un caſque de front.*

LAURENS, en baſſe-Marche : Famille dont ſont ſortis les anciens Seigneurs de Darnac & ceux du fief de Lezignac.

GUILLAUME LAURENS, Ecuyer, Sieur de Lezignac, vivoit le 13 Mars 1461. Il reſte encore de cette famille JEAN LAURENS, Ecuyer, appellé *M. de Lezignac*, demeurant à Preſſac, marié à *N... du Theil* : il eſt fils de feu ANTOINE LAURENS, Ecuyer, qui portoit auſſi le nom de *Lezignac*, & de *Marie de Montalembert.* Nous ne pouvons rien dire de plus, n'ayant point reçu de *Mémoire.*

LAURENS : Nobleſſe des plus anciennes du Languedoc, miſe, par *de la Faille*, au rang de celles qui ont illuſtré le Capitoulat dès le XIIIe ſiécle, tems auquel elle poſſédoit la Terre de Soupets & le Fief du Caſtelet-lès-Puginier. La premiere de ces Terres n'eſt ſortie de cette Famille qu'à l'extinction de la branche aînée, dans le XVIe ſiécle ; & l'autre eſt encore poſſédée par les Seigneurs de ce nom. Cette poſſeſſion, non interrompue, des mêmes Fiefs, n'a pas peu ſervi à établir la filiation depuis cette ancienne époque juſqu'à nous, ayant eu recours aux actes ſeigneuriaux, lorſque la perte des titres, ſi commune dans preſque toutes les Familles, occaſionnoit un dérangement dans la deſcendance. Cette filiation remonte à

I. RAIMOND LAURENS, Seigneur de Soupets & co-Seigneur de Puginier, lequel eut, entr'autres, deux fils ; ſçavoir : — IMBERT, qui ſuit ; — & PIERRE, tuteur des enfans de ſon frere.

II. IMBERT LAURENS, Seigneur de Soupets, eut, de légitime mariage, trois enfans, — PIERRE, qui ſuit ; — RAIMOND & IMBERT, leſquels, à ſa mort, procéderent au partage de ſes biens, par acte du 3 Novembre 1282, paſſé devant *Anduſe*, Notaire, ſous les auſpices de PIERRE, leur oncle.

III. PIERRE LAURENS, Seigneur de Soupets, fut, conjointement avec PIERRE, ſon oncle, & GERAUD LAURENS, ſon couſin, maintenu dans la Juſtice dudit lieu, par Sentence du Sénéchal de Toulouſe rendue en 1316. Ledit GERAUD avoit en partage un domaine noble, appellé *les Brullats*, qu'il vendit au Chapitre de Lautrec en 1336 : ce Chapitre le poſſede encore. Les enfans de PIERRE furent : — 1. GUILLAUME, qui ſuit ; — 2. & 3. CYRILLE & FOULQUES, leſquels paſſerent tous trois, avec leur pere, & PIERRE, leur grand-oncle, un accord,

en 1323, ſur les droits & biens dont ils jouiſſoient ; — 4. JEANNE, épouſe de *Philippe de Roſiers* ; — 5. ANNE, alliée à *Aimeri de Kiriès* ; — 6. & GUILLEMETTE, mariée à *Pons de la Paſſe*. Ces trois filles céderent enſemble une partie de leurs droits auxdits Seigneurs *de Soupets*, par acte de 1327, paſſé devant *Roſandi*, Notaire.

IV. GUILLAUME LAURENS, Damoiſeau, Seigneur de Soupets, ne jouit pas longtems de cette Terre. Les derniers actes qu'on trouve de lui, ſont de 1333. Il eut pour fils :

V. RAIMOND LAURENS ou LAURENT, Damoiſeau, Seigneur de Soupets & co-Seigneur de Puginier, dès l'an 1328. Il paſſa pluſieurs actes en ces qualités, juſqu'en 1349, la plupart retenus par *Roſandi*, Notaire de Soupets, & laiſſa ſes biens à BERTRAND, qui ſuit, & des fiefs à HUGUES, qu'on croit fils cadet dudit RAIMOND.

VI. BERTRAND LAURENS ou LAURENT, Damoiſeau, fut co-Seigneur de Soupets & de Puginier juſqu'en 1387. On trouve quantité d'actes de baux à fiefs, échanges & ventes, la plupart retenus par *Fernand*, Notaire de Villepinte, *Biſtan*, *Gayraud* & *Deſcouſſes*, Notaires d'autres lieux. On ne lui connoît d'autre fils que

VII. BERTRAND LAURENS, II. du nom, co-Seigneur de Soupets & de Puginier dès 1390, dont on trouve des actes, retenus par *Deſcouſſes*, *Clavel*, *Hugonis*, *Roſandi* & *Miravallan*, Notaires. Il reconnut, par acte, du 16 Avril 1411, paſſé devant *Ruffé* ou *Rupé*, Notaire, la dot de ſa femme, *Bienne de Plagnolle*, fille de *Jourdain*, & de *Jeanne*. De ſon mariage vint :

VIII. JEAN LAURENS, I. du nom, qualifié *noble & puiſſant Seigneur*, Seigneur de Soupets & co-Seigneur de Puginier, qui rendit ſes hommages & dénombremens en 1463 & 1464. Il eut pluſieurs enfans, entr'autres : — 1. BERTRAND, qui ſuit ; — 2. GUILLAUME, auteur de la ſeconde branche rapportée ci-après ; — 3. CATHERINE, alliée, en 1482, à *Jean des Caſſes*, Seigneur dudit lieu, d'une ancienne Nobleſſe éteinte ; — 4. & ISABEAU, mariée à *Rigaud de Blanzac-de-Cambiac*, laquelle (en préſence des Seigneurs *de Plagnolle-Saint-Germier*, *de Varagne-Beleſtat*, *de la Tour-Juges*, *d'Aſtorg-Eſcapont*, *de Villeneuve-la-Croſille*, *de Caſtelnau-Vareilles*, *de Peites-Saint-Paulet*, *de Guignes de Roche*, tous Seigneurs des meilleures Maiſons, & ſes alliés) céda des droits en faveur dudit BERTRAND, ſon frere, acte retenu, le 22 Novembre 1484, par *Gazelle*, Notaire de Caraman.

IX. BERTRAND LAURENS, III. du nom, Seigneur de Soupets en 1478, fit ſes dénombremens, & rendit ſes hommages en 1492 ; traita, en 1505, avec GUILLAUME, ſon frere, ſur ſes droits légitimaires, & lui céda les Andivats. Sa femme fut *Antoinette de la Tour*, fille de *Pierre*, Seigneur de Juges, & de *Siamonde de Rigaud*. Il s'étoit accordé, avec les droits qu'elle avoit, en 1478, & en eut : — 1. JEAN, qui ſuit ; — 2. SIMON, lequel traita, en 1508, avec ſon frere, ſur ſes droits légitimaires. Il paroît qu'il fut Curé de Miraval, & qu'il teſta en 1526, devant *Bouquier*, Notaire de Montmaur ; — 3. PIERRE, Religieux de Saint-Benoît, Capiſcol de Saint-Papoul ; — 4. CLAIRE, mariée à *N.... de Capriol*, Seigneur de Bellefontaine ; — 5. JEANNE, épouſe de *Mathieu de Nos*, Seigneur de Montmaur, lequel donna quittance de ſes droits en 1496 ; — 6. & ANTOINETTE, mariée à *Jean de .....* Elle donna quittance à ſon frere en 1508, *Cauſſidieres*, Notaire de Caſtelnau.

X. JEAN DE LAURENS, II. du nom, qualifié de *noble & puiſſant Seigneur*, Seigneur de Soupets & co-Seigneur de Puginier, rendit ſon hommage en 1532, & fit procéder, en 1537, au partage de la Terre de Puginier, dont la quatrieme partie lui appartenoit. C'eſt à cauſe de ce partage que ſes deſcendans & héritiers ont pris la qualité de *Seigneurs du Caſtelet*, chef-lieu de la portion qui fut adjugée alors audit JEAN. Il avoit épouſé, en 1511, *Iſabeau de Galard*, fille de *Bertrand*, Seigneur de l'Iſle en Boſc. Ce *Bertrand* deſcendoit de *Geraud*, qui, en 1270, partagea avec *Aſſieu*, II. du nom, ſon frere aîné, les biens d'*Aſſieu* I, Sire *de Galard*, ſon pere, & fut la tige des Seigneurs *de Galard de*

l'Iſle, éteints en la perſonne de *Jean*, Sénéchal d'Armagnac, frere de ladite *Iſabeau de Galard*, lequel teſta en faveur d'Amanieu de Laurens, ſon neveu, mentionné ci-après, à la charge de porter ſes nom & armes. Le contrat de mariage d'*Iſabeau de Galard* fut paſſé en préſence des parens reſpectifs, tous de la meilleure nobleſſe. Jean de Laurens, II. du nom, fit ſon teſtament en 1538, & un codicille l'année ſuivante; & ſa femme teſta en 1568. Leurs enfans furent: — 1. Balthasard, qui ſuit; — 2. Claire, mariée 1°. à *François de Beauville*, Baron dudit lieu; & 2°. avec *Jean de Signan*, Seigneur de Lartigue. De ſon premier lit elle eut: — (a) *François-Louis de Beauville*, qui eut des conteſtations avec les Laurens-Andivats, ſur la ſucceſſion de Claire, ſa mere; — (b) *Iſabeau de Beauville-de-Laurens*, épouſe 1°. de *Blaiſe de Montluc*, Maréchal de France & Chevalier des Ordres du Roi; & 2°. de *François*, Comte *d'Eſcars*, Chevalier des Ordres & Lieutenant-Général de Guienne. Ladite *Iſabeau* termina le grand procès mû entre Claire, ſa mere, & les Laurens-Andivats, au ſujet de la ſucceſſion de la branche aînée; — (c) & *Claude de Beauville*, alliée, en 1563, avec *François de la Tour*, Seigneur de Caſtanet; — 3. & Charlotte, Laurens, mariée 1°. à *Achille de Bonne*, Sieur de Margarittes; & 2°. avec *N....*, Seigneur *de Gorade*.

XI. Balthasard de Laurens, Seigneur de Soupets & de Puginier, d'abord Page d'Henri de Navarre, puis homme d'armes dans les Compagnies des Maréchaux *de Montpezat* & *de Melphes*, fut fait priſonnier avec le Duc *d'Aumale*, bleſſé à Ulpian, & mourut à Turin. Il avoit teſté en 1553, & acquis la Terre de Souillanets, de la Reine Marguerite, en 1554. Il avoit épouſé, en 1542, *Claude de Beauville*, fille de *François*, dont: —— François-Joseph, qui ſervit long-tems, & teſta en faveur de ſon frere Amanieu, n'ayant point eu d'enfans d'*Iſabeau de Rigaud-Vaudreuil*, ſon épouſe; —— & Amanieu de Laurens, inſtitué héritier par *Jean de Galard*, Sénéchal d'Armagnac, ſon grand-oncle: il mourut ſans lignée. A ſon décès, Claire de Laurens, ſa tante, intenta un grand procès aux Seigneurs *des Andivats*, pour la ſucceſſion des biens de ſon neveu, en qui finit la branche aînée.

Branche des Andivats & du Castelet.

IX. Guillaume de Laurens, fils puîné de *noble & puiſſant Seigneur*, Jean, I. du nom, Seigneur de Soupets & co-Seigneur de Puginier, eut en partage les Andivats, & teſta, en 1519, devant *Bocqueri*, Notaire de Montmaur. Il épouſa *Yolande de Vital*, fille de *Jean*, de laquelle il laiſſa: — 1. Gaillard, qui ſuit; — 2. Gelis, Religieux; — 3. & Antoinette, qu'on croit épouſe du Seigneur *de Roquefort*.

X. Gaillard de Laurens, Sieur des Andivats, déclaré *noble* en 1531, fit ſes dénombremens en 1542 & 1552, & épouſa *Iſabeau des Guillots*, des anciens Seigneurs *du Faget*, Barons d'Auriac, fille aînée de *Jacques des Guillots*, Baron d'Auriac, Gouverneur de Breſt, & d'*Iſabeau de Montbrun*. Il fit une donation, en faveur de ſes enfans, en 1566, & permit à ſon épouſe d'en faire autant, en 1569. De leur mariage naquirent: —— 1. Jacques, qui ſuit; —— 2. Antoine, Sieur de la Peire, d'abord Religieux de Bolbonne. Il ſe fit relever de ſes vœux, & mourut ſans lignée; —— 3. François, lequel donna quittance de ſes droits devant *Labay*, Notaire; —— 4. Adrien, Sieur de la Riviere, qui traita ſur ſes droits avec Jacques, ſon aîné, en 1576 & 1587, & décéda, ſans lignée, avant 1592. Il eut une fille naturelle, nommée Antoinette Laurens, mariée à *Jean Scargueil-de-Saint-Pons*; —— 5. autre Antoine, Religieux, donataire de ſes pere & mere; —— 6. Catherine, mariée à *Antoine de Bernon*, Sieur de Cruſi, pere de *Vincent*. Il donna quittance de la dot de ſa femme, en 1549; —— 7. Jacqueline, alliée, par contrat de 1557, avec *Pierre de Bouſcher*, Sieur de la Roque; —— 8. & Isabeau, Religieuſe.

XI. Jacques Laurens, Sieur des Andivats, commença le grand procès pour la ſucceſſion de la branche aînée. Il en eut le fief de Puginier, dit *du Caſtelet*,

dont il fut mis en poſſeſſion en 1578, & tranſigea définitivement, en 1584, avec *Iſabeau de Beauville-de-Laurens*, Comteſſe *d'Eſcars*. Il avoit épouſé, en 1554, *Gabrielle de Bonvillard*, ſa couſine, fille de *Thomas*, Seigneur de Sauſens, & de *Catherine de Plagnolle*. Leur contrat fut retenu par *Jounou*, Notaire du Bourg Saint-Bernard. Ils eurent pour enfans : —— 1. ANTOINE, qui ſuit ; — 2. MARC-ANTOINE, lequel donna quittance de ſes droits par pluſieurs actes, en date des années 1591, 1601 & 1606 ; —— 3. & ANNE, mariée à *Olivier de Peites*. Il tranſigea, en 1603 & 1604, avec ANTOINE LAURENS, ſon beau-frere, pour les droits légitimaires de ſa femme, en préſence des Seigneurs *de Montagut* & *de Tréville*, ſes parens ; & eut une partie des Andivats.

XII. ANTOINE LAURENS, Seigneur des Andivats & du Caſtelet, vendit les Andivats, ſous faculté de rachat, à *Yolande de Durfort*. Il épouſa, en 1585, *Marguerite de Villeneuve*, fille de *Jacques*, Seigneur de la Croſille & de Maurens, & mourut vers 1606. Sa veuve teſta en 1608, ratifia la vente des Andivats, & décéda en 1615, laiſſant : — 1. JACQUES, Seigneur de Puginier & du Caſtelet, qui revendit les Andivats, auſſi ſous faculté de rachat, à *Jean de la Faille*, qui les céda au Seigneur *de Folcarde*, duquel ledit JACQUES LAURENS les retira dans la ſuite. Etant mort ſans lignée, vers 1613, ſes biens paſſerent à ſes freres, en vertu des ſubſtitutions ; — 2. MARC-ANTOINE, mort jeune ; — 3. JEAN-GEORGES, qui quitta le Monaſtere de Sorèſe, pour recueillir la ſucceſſion de JACQUES, ſon frere. Il fut Seigneur du Caſtelet, donna ſon dénombrement en 1615, & mourut ſans alliance ; — 4. OLIVIER, qui ſuit ; — 5. & ANNE, Religieuſe aux Caſſes.

XIII. OLIVIER DE LAURENS, Seigneur du Caſtelet, ſuccéda à JEAN-GEORGES, en vertu des anciennes ſubſtitutions, rendit ſon hommage en 1625, & ſervit long-tems. Il fut maintenu dans ſa nobleſſe par Jugement du 20 Décembre 1638, & tranſigea avec *Jean Scargueil-de-Saint-Pons*, mari d'ANTOINETTE LAURENS, fille naturelle d'ADRIEN, mentionné ci-devant degré X de cette branche. OLIVIER teſta le 27 Janvier 1665, & avoit épouſé *Iſabeau de Braſſac*, fille d'*Olivier*, Sieur de Cruſi, & de *Martre de Soubiran*. Elle teſta en 1672, & eut pour enfans : — 1. MARC-ANTOINE, Seigneur du Caſtelet, maintenu, par les Commiſſaires du Roi, dans ſa nobleſſe, avec tous ſes freres, en 1668, y ayant été troublé. Il donna des dénombremens en 1672 & 1680, & mourut ſans alliance ; — 2. BARTHELEMI, qui ſuit ; — 3. JEAN-JACQUES, lequel tranſigea, en 1693, avec ſon frere, pour ſes droits légitimaires. Il ſervit d'abord en qualité de Cadet aux Gardes, puis entra dans les Gardes-du-Corps ; fut ſucceſſivement nommé Aide-Major de Salſes & Major du Prat de Mouillou, & mourut ſans lignée ; — 4. FRANÇOIS, mort jeune ; — 5. ALEXANDRE, mort au ſervice en 1670, ſans poſtérité ; — 6. SCIPION, qui prit également le parti des armes, & mourut à Limbourg en Allemagne ; — 7. MARTIAL, mort en 1685, après avoir ſervi dans les Gardes-du-Corps ; — 8. AUGUSTIN, Garde-du-Corps du Roi, mort de ſes bleſſures en 1674 ; — 9. ELÉONOR, épouſe, en 1668, de *Marc-Antoine de Mauleon-de-Narbonne*, Seigneur de Nebias. Elle tranſigea avec ſon frere BARTHELEMI, pour ſes droits légitimaires ; — 10. HÉLENE, Religieuſe aux Caſſes ; — 11. & DELPHINE, donataire de *Marc-Antoine de Braſſac*, Sieur de la Raiſerie, morte ſans alliance.

XIV. BARTHELEMI DE LAURENS, Seigneur du Caſtelet, d'abord Bénéficier à Puy-Laurens, embraſſa enſuite le parti des armes, & fut Garde-du-Corps de Sa Majeſté. Il tranſigea avec la plupart de ſes freres & ſœurs, & épouſa, en 1679, *Suſanne de Soubiran-d'Arifat*, qui teſta le 11 Mars 1681, laiſſant pour fils unique :

XV. ALEXANDRE DE LAURENS, Seigneur du Caſtelet, donataire de *Françoiſe de Soubiran*, ſa tante. Il épouſa, 1°. en 1707, *Marie-Anne de Rapin*, dont il n'eut point lignée ; & 2°. par acte du 13 Août 1720, *Gabrielle de Couffin*, des Seigneurs *du Valès*. Il décéda peu après, laiſſant : — 1. N... DE LAURENS, marié à Demoiſelle *N... de Ruſſon-de-Roquevias*, morte ſans poſtérité ; — 2. N... DE LAURENS, qui a épouſé la fille du Marquis *de Loubens-de-Verdalle*, dont deux enfans ; — 3. & une fille vivante, ſans alliance, en 1774.

Les

Les armes : *de gueules, à trois coquilles d'argent rayées de ſable* 2 & 1. Supports, *deux Sauvages armés d'un arc bandé.* Mémoire envoyé, dreſſé ſur les titres originaux.

LAURENS : Cette Famille, originaire du Duché de Toſcane, eſt connue en Provence depuis le XIVe ſiécle.

I. Noble JEAN DE LAURENS étoit, en 1345, Juge de la Cour Royale de Draguignan, *Judex Curiæ Regiæ Caſtri Draguignanenſis.*

II. Noble ANTOINE DE LAURENS, ſon fils, étoit pourvu, en 1374, de la même charge. C'eſt ce qu'on voit par l'extrait du compte du Clavaire de Draguignan, conſervé aux Archives du Roi en Provence, où il eſt qualifié *Nobilis vir Dominus Antonius Laurenſius, de Florentiâ.*

III. HUGUES DE LAURENS, fils d'ANTOINE, épouſa *Bertrande*, laquelle étant veuve, fonda, le 7 Novembre 1420, avec ſa ſœur *Alix*, un Anniverſaire dans l'Egliſe de Fréjus. Elle eſt qualifiée, dans le titre de fondation, *Bertranda, uxor quondam Domini Hugonis Laurenſii.*

IV. GEORGES DE LAURENS fut marié avec *Camille de Caſtellane.* Il ſont rappellés dans le contrat de mariage de leur fils, nommé

V. SCIPION DE LAURENS, qui épouſa, par contrat du 7 Novembre 1493, *Catherine d'Apremont*, dont il eut :

VI. BERNARD DE LAURENS, Seigneur en partie de Roquebrune, qui fit hommage au Roi, le 4 Avril 1537, & teſta le 19 Mai 1566. Il avoit épouſé, le 12 Mars 1527, *Anne de Bertatis*, fille de *Jean-Antoine*, co-Seigneur de Tourrettes & de Mauvans. De ce mariage vint :

VII. JEAN DE LAURENS, II. du nom, qui épouſa, en 1554, *Julie de Laugier*, fille d'*Elzéar*, des Barons *de Thoar*, & de *Jeannette de Caſtellane.* Il en eut :

VIII. PIERRE DE LAURENS, I. du nom, marié, le 11 Octobre 1601, avec *Madelene d'Albertas*, fille de *Gaſpard*, Seigneur de Villecroze, & de *Claudine de Blacas-d'Aups*, dont il eut : — 1. PIERRE, qui ſuit ; — 2. JEAN-ANTOINE, Capitaine au Régiment d'Auvergne, par commiſſion du 10 Mai 1655 ; — 3. ANTOINE, Capitaine au même Régiment ; — 4. & JACQUES, Seigneur de Vaugrenier, marié, en 1625, avec *Anne de Graſſe*, fille de *René*, des Seigneurs *de Saint-Tropès*, & de *Diane de Villeneuve*, dont il eut : — RENÉ, Capitaine au Régiment de Vendôme, par commiſſion du 20 Juillet 1660, tué au ſiége de Grave ; — & trois fils, Capitaines dans d'autres Régimens, tués auſſi au ſervice du Roi. La branche que JACQUES forma, s'eſt terminée en pluſieurs filles mariées dans les Maiſons de *Pontevès-Bargème*, de *Michaëlis-du-Bignoſc*, & de *Guidi.*

IX. PIERRE DE LAURENS, II. du nom, fixa ſa demeure à Aix, où il fut reçu Conſeiller au Parlement en 1623. Il épouſa, le 1 Février même année, *Jeanne de Seguiran*, fille d'*Antoine*, Seigneur de Bouc, alors Préſident au Parlement, & depuis premier Préſident de la Chambre des Comptes d'Aix. Il fit ériger, en 1665, ſa Terre de *Saint-Martin de Pallieres*, en *Marquiſat.* Il en fit hommage au Roi en 1672, & teſta le 30 Septembre même année. Il eut de ſon mariage, pluſieurs enfans, entr'autres : — 1. HENRI, qui ſuit ; — 2. ANTOINE, auteur de la branche des Seigneurs de Peyrolles, rapportée ci-après ; — 3. & SUSANNE, mariée, en 1653, à *Dominique de Benaud de Lubieres.*

X. HENRI DE LAURENS, Marquis de Saint-Martin & de Bruë, Seigneur de Tourtou, Conſeiller au Parlement de Provence en 1654, fut marié, le 1 Janvier 1648, à *Catherine d'Agut*, fille de *Jean-Barthelemi*, Conſeiller au même Parlement. Il teſta le 18 Septembre 1693, & eut de ſon mariage pluſieurs enfans, entr'autres : — 1. PIERRE-JOSEPH, qui ſuit ; — 2. & N...., Prévôt de l'Egliſe de Barjols.

XI. PIERRE-JOSEPH DE LAURENS, I. du nom, Marquis de Saint-Martin & de Bruë, &c. ſucceſſivement Conſeiller, Procureur-Général & Préſident à Mortier au Parlement de Provence, épouſa, le 30 Août 1665, *Aimare de Forbin*, fille de *Henri*, Baron d'Oppede, premier Préſident du Parlement de Provence, & de

Marie-Thérèse de Pontevès. Il fit ſon teſtament le 5 Novembre 1714, & eut pour enfans : — 1. PIERRE-JOSEPH, qui ſuit; — 2. JEAN-BATISTE, mort chef d'Eſcadre des Armées Navales du Roi; — 3. REYNAUD, Prévôt de l'Egliſe de Barjols; — 4. & VINCENT, Page du Roi, enſuite Capitaine au Régiment d'Anjou, tué au ſervice du Roi à la priſe d'Aſti en Piémont en 1702.

XII. PIERRE-JOSEPH DE LAURENS, II. du nom, Marquis de Saint-Martin & de Bruë, &c. Préſident à Mortier au Parlement de Provence, eut de ſon mariage avec *Gabrielle de la Roque*, fille du Préſident de ce nom, — 1. FRANÇOIS, qui ſuit; — 2. FRANÇOIS-BERNARD DE LAURENS-VAUGRENIER; — 3. PIERRE-FRANÇOIS-GABRIEL, Chanoine de l'Egliſe d'Aix; — 4. AIMARE, mariée à *Honorati de Jonquerete*, Capitaine d'Infanterie; — 5, 6 & 7. & trois filles Religieuſes; l'une au Couvent des Urſulines; les deux autres au Couvent de la Miſéricorde d'Aix.

XIII. FRANÇOIS DE LAURENS, Marquis de Bruë & de Saint-Martin, Seigneur de Sault, de Vaugrenier, de Brais, &c. a épouſé à Paris, le 29 Août 1734, *Louiſe-Antoinette-Thérèſe de Melun*, née le 21 Janvier 1710, batiſée par le Cardinal *de Noailles*, qui la nomma avec la Ducheſſe *de Richelieu*. Il n'a eu de ce mariage que — MARIE-MARGUERITE, mariée en 1752, avec PIERRE DE LAURENS, Seigneur de Peyrolles, alors Avocat-Général au Parlement de Provence, enſuite Préſident à Mortier au même Parlement.

Branche des Seigneurs de PEYROLLES.

X. ANTOINE DE LAURENS, II. du nom, Seigneur de Peyrolles, ſecond fils de PIERRE II, Marquis de Saint-Martin, Conſeiller au Parlement de Provence, & de *Jeanne de Seguiran*, fut Capitaine au Régiment d'Auvergne, Infanterie; paſſa en la même qualité dans celui de Foucault, Cavalerie, & fut grand Prévôt de Provence. Il épouſa, en 1658, *Françoiſe d'Anjou*, dont il eut pluſieurs enfans, entr'autres: — 1. PIERRE, qui ſuit; — 2. & BALTHASARD, rapporté après la poſtérité de ſon aîné.

XI. PIERRE DE LAURENS, III. du nom, Seigneur de Peyrolles, Conſeiller au Parlement de Provence en 1686, épouſa, en 1690, *Anne de Cornier*, dont il eut: — 1. HENRI, qui ſuit; — 2. ANTOINE; — 3. ANNE, mariée à *Joſeph-Geoffroy d'Entrechaux d'Arenne*, Conſeiller au Parlement de Provence; — 4. & CLAIRE, mariée à *Joſeph de Croze*, des Seigneurs *de Montlaux*, Gouverneur du Fort de Notre-Dame de la Garde à Marſeille.

XII. HENRI DE LAURENS, Seigneur de Peyrolles, épouſa, en 1723, *Thérèſe de Raymondis*, dont: — 1. PIERRE, qui ſuit; — 2. JOSEPH, Capitaine de Frégate; — 3. & CLAIRE, mariée, en 1753, à *François-Honoré d'Eſtienne-Chauſſegros*, Seigneur de Lioux.

XIII. PIERRE DE LAURENS, IV. du nom, Seigneur de Peyrolles, Avocat-Général au Parlement de Provence, enſuite reçu Préſident à Mortier au même Parlement en 1766, épouſa, en 1752, MARIE-MARGUERITE DE LAURENS, fille de FRANÇOIS, Marquis de Bruë & de Saint-Martin, & de *Louiſe-Antoinette-Thérèſe de Melun.*

XI. BALTHASARD DE LAURENS, ſecond fils d'ANTOINE II, & de *Françoiſe d'Anjou*, fut Grand Prévôt de Provence, & épouſa, le 26 Juin 1703, *Marie-Anne de Robert d'Eſcragnolles*, dont il a eu entr'autres enfans,

XII. JACQUES DE LAURENS, Chevalier des Ordres de Saint-Lazare & de Saint-Louis, Meſtre-de-Camp de Cavalerie, Inſpecteur Général des Maréchauſſées, Lieutenant des Maréchaux de France, & Grand Prévôt de Provence, marié en 1738, avec *Anne de Griffeuil.*

Cette Famille de LAURENS, diſtinguée en Provence par l'ancienneté de ſa Nobleſſe & par ſes alliances, porte pour armes : *d'or, au laurier de ſinople; au chef d'azur, chargé de trois étoiles d'or.* Supports, *un cerf à dextre, & un loup à ſeneſtre.* Cimier, *un cerf naiſſant.*

LAURENS : Famille éteinte, différente de la précédente, quoiqu'elle porte à-peu-près les mêmes armes. Elle étoit originaire de Savoie, & subsistoit à Arles sur la fin du siécle passé, dit l'Abbé *Robert*, dans son Etat de la Noblesse de Provence, *Tom. II*, *p.* 270.

Louis du Laurens eut de *Louise de Castellane*, une nombreuse postérité, sçavoir : — 1. Honoré du Laurens, qui exerça pendant plusieurs années la charge d'Avocat-Général au Parlement d'Aix, & fut marié avec *Anne d'Ulme*, fille de *François d'Ulme* (*de Ulmo*), Seigneur de Montravail & premier Avocat-Général au même Parlement. Etant devenu veuf, il se fit d'Eglise, fut nommé à l'Archevêché d'Ambrun en 1600, & y mourut en 1612. Il eut de son mariage : — Jean-Batiste du Laurens, mort Abbé de Sinanque ; — & Louise, mariée, en 1599, avec *Hubert de Laincel*, Seigneur de Saint-Martin ; — 2. Richard, qui suit ; — 3. André, premier Médecin du Roi, & Seigneur de Ferrieres en France. Il eut d'*Anne Sanguin*, son épouse, des Seigneurs de *Sanguin de Livry*, un fils, Seigneur de Ferrieres, & Gentilhomme de la Chambre du Roi, qui ne laissa point de postérité ; — 4. Jean, Capucin, sous le nom de P. *Jérôme*, qui fut trois fois Provincial de sa Province, refusa les Archevêchés donnés à ses freres, & fut noyé dans la mer, revenant de sa visite du Martigues ; — 5. Julien, Théologal de l'Eglise de Saint-Trophine à Arles, qui y mourut de la peste, s'étant exposé pour secourir ceux qui en étoient affligés ; — 6. Antoine, Abbé de Saint-Pierre de Vienne & Aumônier du Roi ; — 7. & Gaspard, Archevêque d'Arles en 1603.

Richard du Laurens, Seigneur de Chivry, épousa la fille d'*Anne Robert*, célebre Avocat au Parlement de Paris, de laquelle il eut quatre fils & plusieurs filles : trois des garçons ont été successivement Conseillers au Parlement de Paris ; — un a été marié & n'a point laissé d'enfans ; — le quatrieme, Grand Prieur de Cluny, a été nommé à l'Evêché de Bellay ; une des filles, Louise du Laurens, a été mariée à *Jean Baltazard*, Conseiller au Parlement de Paris, & ensuite Maître des Requêtes. Les autres ont été Religieuses à l'Abbaye de Saint-Antoine de Paris & à celle de Poissy. Les armes : *d'argent, à un laurier de sinople ; au chef d'azur, chargé de 3 étoiles d'or.*

LAURENS : Troisieme Famille de la même Province, établie à Arles, & originaire de la ville d'Avignon, dont il est parlé par l'Abbé *Robert*, & dans l'Histoire héroïque de la Noblesse de Provence, *Tom. II*, *p.* 67. Elle remonte à

I. Barthelemi de Laurens, qualifié *noble* & *Ecuyer* dans un acte d'achat passé devant *Bontois*, Notaire à Avignon, en 1470. Il fut élu premier Consul de cette ville en 1477, & eut pour fils : — Poncet, qui suit, ainsi qu'il conste par son testament du 10 Août 1500.

II. Poncet de Laurens épousa *Elisabeth de Damian*, & testa devant *Villiardy*, Notaire à Avignon, le 17 Avril 1545. De son mariage vint :

III. Bernardin de Laurens, allié à *Anne Morelly*, par contrat passé devant *Laurency*, Notaire à Avignon, le 16 Novembre 1549. Il fut élu premier Consul d'Avignon en 1556, & Député vers le Pape Paul IV l'année d'après. Il laissa de son mariage :

IV. Marc-Antoine de Laurens, I. du nom, qui épousa, le 6 Janvier 1607, par contrat passé devant *Veyrier*, Notaire à Avignon, *Lucrèce de Claudian*, fille de *Philippe*, & de *Françoise de Vani*, dont :

V. Marc-Antoine de Laurens, II. du nom, marié, 1° à *Claudine de Blancheti*, par acte passé devant *Remon*, Notaire à Avignon, le 1 Août 1632 ; & 2°. le 19 Mai 1643, à *Françoise de Maris*, par acte passé devant *Escofier*, Notaire à Arles. Il fut premier Consul de cette ville où il s'établit en 1659, & maintenu dans sa noblesse par les Commissaires du Roi en 1667. Il eut de sa seconde femme :

VI. François de Laurens, marié, le 3 Avril 1676, acte reçu par *Breſſi*, Notaire à Beziers, à *Marguerite de Maureillan*, fille de *François de Maureillan*, Seigneur & Baron dudit lieu, & d'*Eliſabeth de la Roque-Bouillac de Saint-Geſy*. Leur fils fut :

VII. Marc-Antoine de Laurens, III. du nom, qui acquit la Terre & Baronnie de Beaujeu, Viguerie de Digne, le 11 Novembre 1690, & épouſa, par acte paſſé devant *Leotard*, Notaire à Beaucaire, le 29 Septembre 1698, *N... du Long*, dont :

VIII. Charles-François de Laurens, Baron de Beaujeu, Seigneur de Mariaud, marié, par contrat paſſé devant *Vaugier*, Notaire à Arles, le 26 Décembre 1718, à *Théreſe du Roure*, fille de *Nicolas*, Conſeiller du Roi, Capitaine, Viguier pour Sa Majeſté de la ville d'Arles, & de *Brigitte de Meyran d'Ubaye*. Leurs enfans ſont : — 1. Henri, Baron de Beaujeu, Capitaine au Régiment d'Auvergne, Infanterie, en 1759 : nous ignorons s'il eſt marié ; — 2. Jacques, dit *le Chevalier de Beaujeu*, ſous-Lieutenant & Aide-Major des Grenadiers à cheval en 1759, puis Lieutenant en 1760 juſqu'en 1764, avec rang de Meſtre-de-Camp de Cavalerie ; — 3. & Jean-Batiſte, Chanoine de l'Egliſe d'Arles.

Les armes : *d'or, à la Croix pattée de gueules, le parti ſeneſtre chargé de 3 bandes de gueules.*

* LAURENT-SART, Seigneurie dans le Brabant, érigée en *Comté*, par Lettres du 16 Décembre 1674, en faveur de *Pierre-Ignace de Verreycken*, Chevalier de l'Ordre d'Alcantara, Baron de Boulez & de Geves, Vicomte de Brevecq, Seigneur de Sart, Ways, Ruart, Chambellan héréditaire du Comté de Namur, Grand-Bailli de Nivelle & du Roman, pays de Brabant.

LAURENTS (des), quelquefois dits *Laurenti, à Laurentiis & de Laurentiis*, dans les actes latins, & que l'on prononce encore par corruption de Laurans, eſt une Famille originaire de la ville de Rome, où elle étoit diſtinguée dès le XIIIe ſiécle, ſelon l'Auteur du Nobiliaire du Comté-Venaiſſin, *Tome II*, *p.* 177. Elle paſſa, dit-il, en Piémont en 1380, & s'établit à Avignon ſur la fin du XVe ſiécle. On trouve en effet, dans le Traité des diverſes eſpéces de Nobleſſe du P. *Meneſtrier*, *p.* 378, les *Laurentii*, les *Pagani*, &c. parmi les Nobles de la ville de Peruſſe. En voici la Généalogie, telle à-peu-près qu'on la trouve dans le Nobiliaire ci-deſſus cité.

I. Othon Laurenti, Gentilhomme Romain, s'attacha à la Maiſon *de Savoie*, vers l'an 1380, & épouſa, par acte paſſé devant *Joſeph Angelo*, Notaire de la ville d'Aſti en Piémont, le 17 Juillet 1392, *Catherine Philippini*, dont, entr'autres enfans :

II. Louis ou Aloisio Laurenti, qui ſervit avec ſon pere dans les troupes de Savoie, & épouſa, par contrat paſſé le 23 Octobre 1380, devant *Jacques de Sulſo*, Notaire à Milan, *Théreſe Mangaroni*, fille de *Carlo Mangaroni*, Patrice de Milan. Il en eut — Moneto, qui ſuit ; — & Clarice, mariée avec *Antoine des Rollands*, d'Avignon.

III. Moneto Laurenti ſervit en qualité de Maréchal de Bataille dans les troupes auxiliaires que *Louis*, Duc *de Savoie*, envoya dans le Milanois, après la mort de *Philippe-Marie*, leur dernier Duc, de la Maiſon des *Viſconti*, ſous les ordres des Seigneurs *de Compeys* & *de Varax*, en 1449. Monet ou Moneto Laurenti, ſervit auſſi en la même qualité dans l'armée d'*Amédée* IX, Duc *de Savoie*, ſous les ordres de *Philippe de Savoie*, Comte de Breſſe, contre *Guillaume*, Marquis *de Montferat*, & fut nommé, à la fin de la campagne, Capitaine

ou Gouverneur du Château de Nice par Lettres datées du camp d'Agano, du 14 Septembre 1467, jour auquel les deux Princes firent leur traité de paix. Il avoit épouſé, par contrat paſſé le 4 Novembre 1464, devant *Jean Goniſi*, Notaire à Turin, *Louiſe Sabionelli*, dont : —— 1. Louis, qui ſuit ; —— 2. Guillaume, lequel continua la poſtérité dans la ville d'Aſt, où Othon Laurenti, ſon biſayeul, avoit établi ſa famille en 1392. Il y épouſa *Andrivette de Campanellis*, qui ſe remaria, par contrat paſſé devant *Girardi*, Notaire d'Avignon, avec *Guillaume de Paniſſe*, Gentilhomme de la ville d'Aſt ; —— 3. & Nicolas, qui quitta le ſervice du Duc *de Savoie*, & accompagna ſon frere aîné à Avignon. Il prit depuis parti dans l'Armée que le Roi François I envoya en Italie ſous la conduite du Vicomte *de Lautrec* en 1528. L'armée Françoiſe ayant été diſſipée par les maladies, Nicolas Laurenti ſe retira à Porchia, ville de la Marche d'Ancone, & s'y maria avec la niéce du célebre Juriſconſulte *Antonini*, Profeſſeur en l'Univerſité de Macerata, depuis Evêque titulaire de Nicoſie. Cette branche ſubſiſtoit encore en 1676, dans une ville de la Marche d'Ancone ; appellée *la Ripatronſona*, dans la perſonne de François Laurenti, fils de Rodomond.

IV. Louis Laurenti, II. du nom, élevé à Nice par ſon pere dans la profeſſion des armes, paſſa à Avignon avec ſon frere Nicolas. Peu après ſon mariage, il quitta le parti de l'épée pour prendre celui de la robe, alors en grande conſidération à Avignon ; fut reçu Docteur en Droit en 1504, & y mourut. Il avoit épouſé, par contrat paſſé le 14 Septembre 1498, devant *Ortigue*, Notaire d'Apt, *Anne de Garens*, ſœur de *Jeanne de Garens*, Abbeſſe de Sainte-Croix de la même ville (dont les armes ſont : *d'or, au chevron de ſable, accompagné de 3 bouquets de...*) De ce mariage vinrent : —— 1. Jérôme, qui ſuit ; —— 2. Jean, Grand Prieur de Cluny, adminiſtrateur du College de Saint-Martial d'Avignon, & l'un des quatre Auditeurs Apoſtoliques de cette ville, dont il étoit Conſeiller dans le tems des troubles cauſés par les Calviniſtes en 1562. Il vivoit encore en 1565 ; —— 3. & Marguerite, mariée, par contrat paſſé devant *Hugues Gazari*, Notaire à Apt, le 26 Avril 1535, avec *Georges de Sabran*, des Comtes *de Forcalquier*.

V. Jérôme des Laurents, Comte aux Loix, admis dans la premiere claſſe de la Nobleſſe d'Avignon en 1550, nommé Auditeur de la Rotte de cette ville lors de la création de ce Tribunal, dont il devint Doyen en 1579, fut député par la ville d'Avignon vers les Papes Pie IV & V, dont il obtint des franchiſes & des priviléges pour les habitans de Pernes & de Menerbe au Comté Venaiſſin, & fut chargé par les Avignonois de complimenter les Rois Henri II & Henri III, à leur avénement à la Couronne. Il mourut à Avignon âgé de près de 100 ans, après avoir fait des fondations dans les Egliſes de Saint-Martial & de Sainte-Claire, pour le repos des ames de ſes pere & mere, en 1557 & 1588. Il avoit épouſé, par contrat paſſé le 28 Janvier 1548, devant *Honoré Joannis*, Notaire d'Avignon, *Iſabelle de Lopès de Villanova*, fille de *Michel*, & d'*Anne de Pomard*, dont : —— 1. François, qui ſuit ; —— 2. Jean, tige des Marquis de Brantes rapportés ci-après ; —— 3. & Guillaume, qui aſſiſta au mariage d'*Alexandrine de Siroc*, ſa couſine, avec *Antoine d'Alman*, co-Seigneur de Châteauneuf, le 16 Août 1595.

VI. François des Laurents, Auditeur de la Rotte après ſon pere, par Bref du Pape Clément VIII. de l'an 1599, épouſa, par contrat paſſé à Avignon en 1599, devant *Théodore Joannis*, Notaire de cette ville, *Hélene de Serres*, fille de *Raimond*, Capitaine Châtelain de la Roque-ſur-Pernes, & d'*Eléonore de Benoît*. Leurs enfans furent : — 1. Barthelemi, qui ſuit ; — 2. Isabelle, femme de *Loup de Ribere*, à Avignon ; — 3. & Françoise-Marie, morte Abbeſſe de Saint-Laurent d'Avignon.

VII. Barthelemi des Laurents, Auditeur de la Rotte d'Avignon, en ſurvivance de ſon pere, auquel il ſuccéda en 1622, ſe maria, en 1625, par contrat paſſé devant *Gabriel Barniolli*, Notaire d'Avignon, avec *Marie de Quiqueran*, fille de *Balthaſard*, Seigneur de Ventabren, Colonel de l'artillerie du Pape

à Avignon ; & de *Marguerite Filleul de la Madelene*, Dame de Remuſat, ſa ſeconde femme. Il en eut :

VIII. ANTOINE-BALTHASARD DES LAURENTS, marié, par contrat paſſé en 1664, devant *Antoine Chanuel*, Notaire d'Avignon, avec *Catherine de Garcin*, fille de *Théodore*, & de *Jeanne Meyronnet*, dont :

IX. ANTOINE-JEAN-BATISTE DES LAURENTS, Seigneur de Champfort, qui épouſa, par contrat paſſé en 1699, devant *Eſprit-Michel Gollier*, Notaire d'Avignon, *Marie*, fille de *François Poulle*, de laquelle il a eu : — 1. JOSEPH-BALTHASARD, qui ſuit ; — 2. CLAUDE-IGNACE, appellé *le Chevalier* DES LAURENTS, reçu Page de la petite Ecurie du Roi en 1719 ; — 3. ANTOINE-JOSEPH, dit *l'Abbé* DES LAURENTS ; — 4. & DIANE-LUCRÉCE, Religieuſe au Monaſtere du Verbe Incarné à Avignon.

X. JOSEPH-BALTHASARD DES LAURENTS, Seigneur de Champfort, Saint-Alexandre & Saint-Nazaire, co-Seigneur de Montagut & de Carſan, reçu Page de la Ducheſſe *de Berri*, depuis Officier de Dragons, a épouſé, le 6 Avril 1744, *Claudine-Madelene Ferrand-d'Ecoſſei*, fille de *François Ferrand d'Ecoſſei*, Baron d'Avernes, Gouverneur de Navarrens & Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis, & de *Madelene de Flexelles de Bregy*, Dame de Flexelles, dont pour fille unique : — ELÉONORE-JOSEPHINE-PULCHERIE DES LAURENTS, née à Avignon le 18 Mars 1745.

Marquis de BRANTES *à Avignon & à Paris.*

VI. JEAN DES LAURENTS, fils puîné de JÉRÔME, & d'*Iſabelle de Lopès*, épouſa, par contrat paſſé devant *François Marez*, Notaire d'Avignon, le 29 Décembre 1594, *Lucréce le Blanc*, Dame de l'Olive & du Broc en Provence, fille de *Pierre*, Auditeur-Général de la Légation d'Avignon, ſous le Cardinal *Georges d'Armagnac*, & de *Camille Gaultier de Girenton*, dont : — 1. ANTOINE, marié à *Françoiſe de Bellis*, fille de *Pierre* & de *Catherine de Candiac*, dont il n'eut point d'enfans ; — 2. GEORGES, qui embraſſa le Calviniſme, & ſe maria dans la ville de Montelimar avec *Françoiſe de Berenger*, Dame de Puy-Giron dans le Valentinois, dont un fils mort au ſervice, & deux filles Religieuſes ; — 3. HENRI, qui ſuit ; — 4. LOUIS, ſieur de l'Olive, Gentilhomme ſervant du Roi, Lieutenant-Colonel du Régiment de Piémont, marié dans l'Egliſe de Surêne lès-Paris, le 14 Janvier 1652, avec *Marie de Freſne*, dont : — (a) CHARLES DES LAURENTS, qui ſervit dans différens Régimens, & ſe maria dans l'Egliſe Saint-Laurent à Paris, le 11 Octobre 1691, avec *Jeanne Bonvalet*, de laquelle il eut, entr'autres enfans, deux filles, ſçavoir — JEANNE DES LAURENTS, vivante ſans alliance en 1741 ; — & FRANÇOISE-LOUISE, reçue à Saint-Cyr en 1707, mariée, en 1723, avec FRANÇOIS-LOUIS DES LAURENTS, Baron de Beaumont & de Montſerein, ſon couſin iſſu de germain, mentionné ci-après ; — (b) MARIE-LOUISE, femme, en 1671, de *Jacques de Polaſtron*, Seigneur de Pominet & de Tarquat, Colonel d'un Régiment d'Infanterie ; — (c) CATHERINE, mariée, en 1718, avec *Henri de Nains*, Marquis de Candeau, Gentilhomme de la Manche des Ducs d'Anjou & de Berri, & Capitaine au Régiment des Gardes ; — 5. & FRANÇOISE DES LAURENTS, mariée avec *Annibal de la Cépéde*.

VII. HENRI DES LAURENTS, Seigneur de l'Olive & du Broc, Auditeur de Rotte en 1632, épouſa, par contrat paſſé le 4 Novembre 1636, devant *Felix Jay*, Notaire d'Avignon, *Catherine de Rhodes*, fille de *Jean*, & de *Gabrielle Feraudy*, dont : — 1. GEORGES-DOMINIQUE, qui ſuit ; — 2. JOSEPH-FRANÇOIS, marié à Uzès en Languedoc. Il y forma la branche des Seigneurs *de Jonquerolle*, dont il ne reſtoit qu'une fille non mariée en 1749 ; — 3. THOMAS, mort ſans alliance ; — 4, 5, 6 & 7. quatre filles Religieuſes à Avignon.

VIII. GEORGES-DOMINIQUE DES LAURENTS, Seigneur du Broc & de l'Olive en Provence, Baron de *Brantes*, au Comté Venaiſſin, dont il obtint l'érection en *Marquiſat*, par Bulles du Pape CLÉMENT X, données au Palais de Sainte-Ma-

rie-Majeure le 13 Juillet 1674, épousa, par contrat passé le 15 Janvier 1675, à Lambesc en Provence devant *Bosse*, Notaire de cette ville, & *Flassani*, Notaire du Thor, *Louise-Thérese de Lauris*, Dame de Beaumont & de Montserein, au Comtat, fille d'*Emery*, Marquis de Taillade & de Valbonette, Gouverneur de Philippeville, des Ville, Cour & Château du Pont de Cé, tué en Allemagne, le 11 Juillet 1675, à la bataille d'Altenheim, au passage du Rhin, & de *Françoise de Castellane la Verdiere*, sa seconde femme. Leurs enfans furent: — 1. François, dit *l'Abbé de Brantes*; — 2. Jean-Dominique, Marquis de Brantes; — 3. Hiacinthe-Dominique, titré *Marquis de Laurens*, Capitaine au Régiment de Tallard, Chevalier de Saint-Louis, marié, en 1724, par contrat passé devant *Baudouin* & son confrere, Notaires au Châtelet de Paris, avec *Marie-Yolande d'Estrées de Lauzieres-Themines*, fille de *François-Annibal*, III. du nom, Duc *d'Estrées*, Pair de France, Chevalier des Ordres du Roi, &c. & de *Madelene de Lyone*, sa premiere femme, dont il n'eut point d'enfans. Ils étoient cousins au IVe degré, par *Julienne-Hippolite d'Estrées*, Duchesse de Brancas, bisayeule maternelle du Marquis *de Laurens*; & son épouse l'institua son héritier, à condition de porter le nom & les armes *d'Estrées*; — 4. Louis-Joseph, appellé *le Comte d'Ampus*, Capitaine de Cavalerie dans le Régiment Mestre-de-Camp Général, Chevalier de Saint-Louis, & Lieutenant de Roi, honoraire à Saint-Domingue, marié, 1°. en 1719, avec *Constance-Eléonore d'Estrées*, sœur aînée de la précédente; & 2°. le 15 Octobre 1727, à *Marthe le Blond de la Joupiere*, veuve du Vicomte *de Choup*, Major du Pont Goave en Amérique, & fille de *N... le Blond*, Sieur de la Joupiere, Conseiller au Conseil Suprême de Saint-Domingue, & de *Marthe Renoul*. Il n'a point eu d'enfans de ces deux mariages; — 5 & 6, Esprit & François, dont on ignore la destinée; — 7. François-Louis, qui suit; — 8. Jean-Dominique, dit *le Chevalier de Laurens*, Capitaine dans le Régiment de Nieuperg au service de la Maison d'Autriche; — 9. & Marie-Thérese, Religieuse Bénédictine à l'Abbaye de Saint-Laurent d'Avignon.

IX. François-Louis des Laurents, Baron de Montserein & de Beaumont, Capitaine d'Infanterie au Régiment du Fort le Normand, par Commission du 15 Septembre 1710, épousa, par contrat passé devant *Martin*, Notaire au Châtelet de Paris en 1723, Françoise-Louise des Laurents, sa cousine, dont il a été parlé ci-dessus. De ce mariage sont sortis: — 1. Joseph-Jean des Laurents de Montserein, Capitaine d'Infanterie dans le Régiment de Flandres; — 2. Joseph-Marthe; — 3. Hiacinthe-Dominique; — 4. Françoise-Martine-Eléonore, dite *Mademoiselle de Montserein*; — 5. Louise-Elisabeth; — 6. Rose-Josephe; — 7. & Louise-Adélaide, tenue sur les fonts de Batême par feu M. le Duc d'Orléans, & feu Madame d'Orléans ancienne Abbesse de Chelles.

Les armes: *d'or, à 2 palmes de sinople, adossées & mises en pal.* Il est aussi parlé de cette Famille dans le *Registre V de l'Armorial de France, Part II.*

Pour le Marquisat de *Brantes*, dont fit acquisition, en 1697, *Pierre du Blanc*, Inspecteur des troupes d'Avignon. Voyez Brantes, *Tome III* de ce Dictionnaire *pag.* 141.

LAURÈS (de), en Guienne.

Les filiations suivies de cette Famille, justifiées devant le Juge d'armes de France, soit en original, ou par expéditions délivrées sur les minutes en forme authentique, soit par l'Ordonnance de maintenue de noblesse, rendue le 20 Septembre 1715, par *M. de Lamoignon*, Intendant en Guienne, en faveur de noble Geoffroy de Laurès-de-la-Devése, remontent à Béraud de Laurès, Conseiller au Parlement de Pau. Depuis ce Béraud, cette Famille a formé cinq degrés jusqu'à ce jour, & porte pour armes: *d'or, à trois branches de laurier de sinople en pal, posées 2 & 1; & un chef de gueules, chargé de trois foudres d'argent.* Voyez l'*Armorial de France, Registre V, part. II.*

LAURIERE. Noblesse, l'une des plus anciennes de la Province du Limousin, dont sont issus les Seigneurs & Barons *de Moncaut*, en Gascogne.

Bertrand de Lauriere, Seigneur d'Andas, fils puîné de Jean, Baron de Lauriere, & de *Bertrande de Durfort*, épousa, 1°. *Anne de Lomagne*, dont il n'eut point de postérité ; & 2°. en 1550, *Antoinette de Mondenard*, fille de *François de Mondenard*, Seigneur & Baron de Moncaut, Sainte-Colombe, & de *Catherine de Foudras*. De ce mariage vint :

Blaise de Lauriere, Seigneur & Baron de Moncaut, Sainte-Colombe, Saint-Pesſere, Gentilhomme de la Chambre du Roi, Meſtre-de-Camp d'un Régiment d'Infanterie, Gouverneur de la ville & citadelle de Layrac, tué devant la ville de Marmande, à la tête des troupes qu'il commandoit pour le Roi de Navarre, & en ſa préſence. Ce Prince le fit tranſporter dans la ville de Tonneins, & inhumer au tombeau des Seigneurs dudit lieu, & aſſiſta à ſes funérailles, avec pluſieurs perſonnes de ſa ſuite & de ſon armée, comme il eſt rapporté dans le Procès-verbal fait à cette occaſion en 1580. Il avoit épouſé *Catherine de Coutures*, Baronne de Sarraſin & de Saint-Loubers, au pays de la Chaloſſe, & Dame d'atours de la Reine Jeanne de Navarre. Il en eut :

Blaise de Lauriere, II. du nom, Seigneur & Baron de Moncaut & autres lieux, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de 50 hommes d'armes de ſes Ordonnances, Conſeiller en ſes Conſeils d'Etat & Privé, qui épouſa, le 28 Juin 1597, *Marie de Fabas*, fille de Meſſire *Jean de Fabas*, Chevalier, Seigneur dudit lieu, Caſtels, Andaure, &c. Capitaine de 50 hommes d'armes du Roi, Maréchal-de-Camp des Armées Françoiſes, Gouverneur pour Sa Majeſté au pays du Haut-Albret. Leur fils fut :

Joseph de Lauriere, Baron de Moncaut, Meſtre-de-Camp d'un Régiment d'Infanterie. Il s'allia, le 17 Février 1622, avec *Marie de Luſignan*, fille de *haut & puiſſant Seigneur François de Luſignan*, Marquis dudit lieu, Galapian, Monbaleu, Saint-Surin, Goux, &c. de laquelle il eut :

Louis de Lauriere, Chevalier, Seigneur & Baron de Moncaut, marié, par contrat du 29 Juillet 1654, avec *Françoiſe de Boudon*, fille de feu *Henri de Boudon*, & de *Charlotte de Catus*. De cette alliance vint :

Blaise de Lauriere, III. du nom, Chevalier, Seigneur & Baron de Moncaut, qui épouſa, en 1687, *Marguerite de Sarrau*, fille de *Jacob de Sarrau*, Seigneur d'Araſſe, & de *Conſtance de Goudail*. Il eut, entr'autres enfans :

Claude de Lauriere, Seigneur & Baron de Moncaut, marié, en 1718, avec *Antoinette de Beſſiere*, fille de *Joſeph de Beſſiere*, Conſeiller en la Cour des Aides de Guienne, dont :

Joseph de Lauriere, Seigneur & Baron de Moncaut, Capitaine au Régiment de Piémont, Chevalier de Saint-Louis. Il a épouſé, en 1755, *Marie-Anne de Sarrau*, & eſt mort en 1765, laiſſant : — Claude de Lauriere, Seigneur & Baron de Moncaut, né le 1 Janvier 1766. *Notice envoyée.* Voyez Moncaut.

Les armes : *d'azur, au lion d'or, armé, lampaſſé & couronné de même.* Supports, *deux lions.*

* LAURIS, en Provence : Ancienne Nobleſſe qui tire ſon nom de la Terre de Lauris, qu'elle a poſſédée pendant plus de 500 ans, ce qui eſt prouvé par des hommages rendus aux Comtes de Provence par les Barons de Lauris.

L'Abbé *Robert*, dans ſon Etat de la Provence, *Tome II*, *pag.* 276 ; l'Abbé *Pithon-Curt*, dans ſon Hiſtoire de la Nobleſſe du Comté Venaiſſin, *Tome II*, *pag.* 186 ; & l'Auteur de l'Hiſtoire héroïque de la Nobleſſe de Provence, *Tome II*, *pag.* 69, parlent de cette famille. On croit que la Ville de Marſeille eſt le vrai lieu de ſon origine, du moins la premiere époque de ſon exiſtence ſemble-t-elle l'indiquer, puiſque, dès l'an 1262, cette Ville voulant de nouveau s'ériger en République, & s'étant révoltée contre *Charles d'Anjou*, Comte de Provence, ſon Souverain, elle députa à *Barral de Baux*, qui étoit venu à la tête d'une armée pour l'aſſiéger, *Colomb de Pierre-Sainte*, ſon Podeſtat, accompagné des principaux Citoyens, parmi leſquels étoit un Guillaume de Lauris, pour fléchir

la

la colere de ce Prince, & implorer ſa clémence : cela prouve que dès-lors la Maiſon de LAURIS étoit une des premieres de la ville de Marſeille. On trouve dans le même ſiécle & dans le ſuivant, pluſieurs Gentilshommes de ce nom, tels que HUGUES DE LAURIS, Damoiſeau de Valbonette, à qui le Prieur de ce lieu rendit aveu & dénombrement au mois de Septembre 1276, pour des héritages qui relevoient de ſa Seigneurie. — Un Chevalier DE LAURIS, qui fut du nombre de ceux que *Charles d'Anjou*, I. du nom, Comte de Provence, avoit choiſis pour le fameux duel de cent contre cent, qu'il avoit indiqué à Bordeaux en 1283, contre PIERRE, Roi d'Arragon, au ſujet de leur démêlé touchant le Royaume de Sicile, & qui n'eut point d'effet, par la lâcheté de l'Arragonois. — Et un autre GUILLAUME DE LAURIS, vivant à Aix en 1355, lequel avoit pour contemporain BERTRAND DE LAURIS, demeurant à Malemort, Diocèſe de Marſeille.

I. Vers ce tems vivoit auſſi, dans le même lieu, HUGUES DE LAURIS, Damoiſeau, co-Seigneur de Valbonette, ainſi qualifié dans des aveux qui lui furent rendus en 1360 & 1362. *Ferrier de Saint-Chamas (Saint-Amant)*, lui donna tout ce qu'il poſſédoit à Lauris, à Piévert, à Villebaure, à Cadenet & à Merindols, terres ſituées en Provence, ce qui fait préſumer qu'il étoit ſon parent. Il eut de ſa femme, dont le nom eſt ignoré : — MONTOLIN, qui ſuit ; — & ALAYONE, mariée avant l'an 1400, avec *Louis de Valbelle*, Seigneur de la Garde.

II. MONTOLIN, ou MONTOLIEN DE LAURIS, Damoiſeau, co-Seigneur de Valbonette, épouſa, par contrat du 14 Mai 1420, *Dauphine d'Allamanon*, Dame en partie de la ville de Lambeſc, fille de *Pierre*, iſſu d'une ancienne Famille de Provence, qui poſſédoit les Seigneuries de Lambeſc, de Rougnes & d'Aureille, dès le commencement du XIIIe ſiécle. De ce mariage vint :

III. ELZÉAR DE LAURIS, qui obtint un délai d'un an pour la preſtation de l'hommage qu'il devoit au Roi RENÉ, Comte de Provence, pour raiſon de ſes Seigneuries de Lambeſc & de Valbonette en 1454. Il eut pour fils :

IV. FRÉDERIC DE LAURIS, co-Seigneur de Lambeſc, que LOUIS D'ORLÉANS, Marquis de Rothelin, Grand-Sénéchal de Provence, diſpenſa de payer au Domaine du Comte de Provence, les ſubſides qu'il devoit à ce Prince, à cauſe de ſes biens, parce qu'il avoit dès-lors, en 1507, douze enfans de *Marguerite de Gantès*, avec laquelle il avoit été marié par contrat du 21 Mai 1469. Elle étoit fille de *Pierre*, ſçavant Juriſconſulte du lieu de Cuers, au Diocèſe de Toulon, & de *Louiſe de Cuers*. De ces douze enfans, ſept ont été reçus Chevaliers de Saint-Jean de Jéruſalem, ſéant à Rhodes. On n'en connoît que deux, ſçavoir : — HONORÉ, qui ſuit ; — & ANTOINETTE DE LAURIS, mariée, en 1530, à *Jean de Forbin*, Chevalier, Seigneur de la Tour-d'Auvet, dont le petit-fils, *Paul-Albert*, reçu Chevalier de Malte en 1589, mourut Grand-Prieur de Saint-Gilles, & Lieutenant-Général des Galeres de France. Il avoit été le premier Ambaſſadeur de Malte à la Cour de France. *Voyez* FORBIN.

V. HONORÉ DE LAURIS, co-Seigneur de Lambeſc en Provence, & de Taillade au Comté Venaiſſin, épouſa, par contrat du 2 Mars 1522, *Catherine Roux (Ruffi)*, fille de *Jean*, Seigneur de la Tour-de-Beauvezet, co-Seigneur de Lamanon & d'Aurons, & d'*Alix Flotte-de-la-Roche*, de la ville de Salon. Il teſta le 29 Août 1562, en faveur de ſes enfans : — 1. ESPRIT, qui ſuit ; — 2. MELCHIOR, ſurnommé l'*Ecuyer de Taillade*, l'un des Capitaines de la Milice d'Avignon, pendant les guerres des Calviniſtes, en 1562, &c. Il ſe trouva dans le détachement des gens de pied qui accoururent au ſecours du Château de Sorgues, aſſiégé par les Huguenots, & qui les chaſſerent de ce lieu le 30 Août 1562. Il continua de ſervir dans les guerres du Comtat, & aſſiſta aux Etats de Provence tenus à Aix, pour pacifier les troubles de la Province avec les Seigneurs *de Beaujeu-d'Oyſe*, *de Croze* & *de la Barbent*, & autres ligueurs, le 28 Avril 1592. Il épouſa *Louiſe de Caſtellane*, dont il n'eut point d'enfans, & diſpoſa de ſes biens en faveur de ſon neveu, par ſon teſtament de l'an 1595 ; — 3. CATHERINE, mariée à *Félix-Saturnin Chapus*, de la ville de Lambeſc ; — 4. LUCRÉCE, femme de *Nicolas Seguin*, du lieu d'Aiguille, au Diocèſe d'Aix ; — 5. & ANNE, alliée à *Guillaume Arquier*, de la ville de

Lambesc. – On trouve, en 1565, un CLAUDE DE LAURIS, Chevalier de Saint-Jean de Jérusalem, tué au siége de Malte.

VI. ESPRIT DE LAURIS, Seigneur de Valbonette & de Taillade, nommé Viguier de Marseille, après *Antoine de Rizzo*, par provisions du 1 Mai 1570, avoit épousé, le 20 Mai 1565, *Isabelle de Damians*, fille de *Michel*, Seigneur de Vernegue, & de *Gillette d'Andréa*, dont: – 1. FRANÇOIS, héritier de son oncle, & mort sans enfans, — 2. JEAN, Chevalier de Malte, tué au service de la Religion le 26 Juin 1625; – 3. & CLAUDE, qui suit.

VII. CLAUDE DE LAURIS, aussi Chevalier de Malte, défendit les intérêts du Roi pendant les troubles de la ligue en Provence, & fut un de ceux qui s'opposerent au ravitaillement de la ville de Salon, tenue par les ligueurs le 13 Avril 1593. Il quitta l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, après la mort de son frere aîné, & épousa, le 7 Juin 1632, *Madelene de Saint-Chamas*, fille d'*Emery*, & de *Françoise Mingre*, de la ville de Lambesc. Il en eut:

VIII. EMERY DE LAURIS, Marquis de Valbonette & de Taillade, Gouverneur de Philippeville, des Ville, Cour & Château du Pont de Cé, tué en Allemagne le 11 Juillet 1675, à la bataille d'Altenheim, au passage du Rhin, avec la réputation d'un des plus braves hommes de son tems. Il avoit épousé, 1°. *Renée de Forbin*, de la branche de Bonneval, niéce de *Paul-Albert de Forbin*, Grand-Prieur de Saint-Gilles, dont nous avons parlé ci-devant; & 2°. en 1658, avec *Françoise de Castellane*, fille de *Henri*, Seigneur d'Ampus, près de Draguignan, & de *Marie de Brancas-Villars*; & sœur de *Dominique de Castellane*, qui se noya dans le naufrage que firent cinq de nos Galeres auprès de Gènes, en 1655. Elle en hérita. Du premier lit vinrent: – THÉRESE, mariée, en 1666, à *François-Louis de Forbin*, Seigneur de la Barbent & de la Goye; – & quelques autres filles, Religieuses. Du second lit il eut: – 1. JOSEPH-MATHIAS, qui suit; – 2. JEAN-CHARLES, reçu Chevalier de Malte en 1667, & vivant Commandeur de Favoillane en 1729; — 3. LOUISE-THÉRESE, Dame de Beaumont & de Montserein au Comtat, femme, par contrat du 2 Février 1673, (& le même auteur, à l'article *Laurents*, marque le 15 Janvier 1675; laquelle de ces deux dates croire?) de *Georges-Dominique des Laurents*, Marquis de Brantes à Avignon; – 4. & MARIE, Religieuse Professe au Monastere de Sainte-Praxede à Avignon.

IX. JOSEPH-MATHIAS DE LAURIS-DE-CASTELLANE & des Gerards, Marquis d'Ampus, Seigneur de Villehaute, de Taillade, de Valbonette & de Lagneroux, connu sous le nom de *Marquis de Castellane*, fut élu premier Consul d'Aix & Procureur du pays en 1713, & mourut à l'Isle au Comtat Venaissin en 1734. Il avoit épousé, vers 1688, *Marie de Vassadel*, fille & héritiere d'*Alexandre*, Seigneur de Vaqueiras, ou Vaqueras, au Comté Venaissin, dont: – ALEXANDRE, qui suit; — & MARIE-LOUISE-THÉRESE, femme, en 1710, de *Louis-Daniel de Montcalm*, dit *de Gozon*, Marquis de Saint-Veran en Languedoc.

X. ALEXANDRE DE LAURIS-CASTELLANE, Marquis d'Ampus, &c. né en 1689, épousa *Françoise-Geneviéve de Deffand*, fille de *Jean-Batiste*, Marquis de la Lande en Bourgogne, Gouverneur de Neuf-Brisak, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & de *Marguerite Amelot-de-Bisseuil*, dont un fils qui suit, & une fille, morte sans alliance à Roquemaure en Languedoc, auprès de la Dame *de Vaux*, sa parente.

XI. N... DE LAURIS-DE-CASTELLANE, Marquis d'Ampus, &c. élu Syndic de la Noblesse en 1741, est marié, depuis le mois de Janvier 1737, avec la fille de *Dominique de Riviere-de-Brueix*, Lieutenant de Roi à Besançon, & de *Marie*, ou *Madelene-Thérese de Rhaisse*. Nous ignorons s'il y a postérité.

Les armes: *d'argent, à 3 bandes, dont deux sont de gueules; celle du milieu de sinople.*

LAUTHIER: Famille originaire du Dauphiné, de laquelle étoient

PHILIPPE DE LAUTHIER, Président des Monnoies, mort en 1450; – & ANNE DE LAUTHIER, Dame de Chambondoüin.

CHARLES DE LAUTHIER, Brigadier des Armées du Roi en 1711, & Chevalier

de Saint-Louis, mort en 1755, avoit ſervi d'abord en Eſpagne, où il fut Gouverneur des Iſles de Mayorque & de Minorque, & Colonel des Gardes Wallones. Dans le tems de la guerre entre les deux Couronnes de France & d'Eſpagne, il quitta le ſervice de celle-ci pour entrer au ſervice de l'autre, ne voulant pas porter les armes contre ſon Prince. Il avoit trois freres qui ſont morts au ſervice, étant Capitaines en pied.

* LAUTREC: Vicomté ſituée en Languedoc, Diocèſe de Caſtres, laquelle a donné ſon nom à une des plus anciennes Maiſons du Royaume, qui, ſuivant un *Mémoire* envoyé, ſubſiſte encore en deux branches, établies à Gailhac en Albigeois & à Caſtres. L'origine de cette Maiſon a ſouvent occupé les Sçavans & les Généalogiſtes.

On convient que BERTRAND & SICARD, freres, & Vicomtes DE LAUTREC au XIIIe ſiécle, ſont les tiges des branches dont on va parler; & le ſentiment commun eſt qu'ils deſcendent des anciens Comtes *de Toulouſe*. Les uns prétendent, avec *Olhagarai*, que *Raimond* III, Comte *de Toulouſe*, fut frere de *Baudouin*, Vicomte DE LAUTREC, pere de *Pierre*, époux d'ALIX DE LAUTREC, dont il eut BERTRAND & SICARD. Les autres diſent, avec *Borrel*, dans ſes Antiquités de Caſtres, que ce *Baudouin* étoit fils de *Raimond* III. Ceux-ci, ſuivant *Labbe* & *Louvet*, croyent que *Baudouin* étoit fils de *Bertrand*, & de *Comtoreſſe de Rabaſtens*, & petit-fils de *Raimond* VI; qu'il épouſa ALIX DE LAUTREC, héritiere des anciens Vicomtes, & que ce fut à la charge de porter le nom & les armes de LAUTREC; qu'en conſéquence, FLOTARD, leur fils, fut Vicomte, & en tranſmit le nom & les armes à BERTRAND & à SICARD, ſes enfans. Enfin d'autres, guidés par les Auteurs de la ſçavante Hiſtoire du Languedoc, ſimplifient cette deſcendance, & diſent que *Baudouin*, fils de *Raimond*, fut mis à mort, pour avoir porté les armes contre *Raimond* VI, ſon frere, & que ſes biens héréditaires furent confiſqués. Ils ſuppoſent qu'il épouſa ALIX DE LAUTREC, qu'ils prouvent être devenue héritiere de la Vicomté de Lautrec, par le décès de FLOTARD, ſon frere, mort ſans alliance: ils en concluent que BERTRAND & SICARD étoient propres fils de *Baudouin*; & qu'à raiſon de la ſuſdite confiſcation, ils n'héritérent que de la Vicomté de LAUTREC. Ils confirment ce ſentiment par le ſceau des enfans de SICARD, & ils font obſerver que de trois freres, l'un portoit pour armes l'écuſſon de TOULOUSE en plein; l'autre, celui de LAUTREC; & le troiſieme *écarteloit au* 1 *&* 4 DE TOULOUSE, *& au* 2 *&* 3 DE LAUTREC; & comme ils ſuppoſent, avec raiſon, que ces Seigneurs n'auroient pas certainement oſé prendre l'écuſſon de *Toulouſe*, s'ils n'avoient été de cette Maiſon, ils en tirent une derniere preuve bien frappante de leur ſentiment.

Quoi qu'il en ſoit, il eſt démontré que les Auteurs les plus anciens & les plus accrédités l'ont adopté, quant au fonds. Il falloit même que ce fait parut bien établi, puiſque *Guillaume de Puylaurens*, vivant dans le XIVe ſiécle, en parle comme d'une choſe notoire. Cela prouve du moins que ce n'eſt pas une fable inventée de nos jours par les Seigneurs DE LAUTREC, comme le prétendent certaines perſonnes peu inſtruites en cette matiere. On pourroit même leur prouver que les LAUTREC du XVe ſiécle, avancerent, ſans contradiction, en plein Parlement de Toulouſe, qu'ils deſcendoient de ces anciens Comtes, & qu'ils en avoient toujours porté les armes. Ils appuyerent même ce fait par un Mémoire généalogique, où il eſt notamment fait mention du contrat de mariage de *Baudouin* & d'*Alix*, qui exiſtoit alors, dans les Archives de Carcaſſonne. Enfin il eſt encore démontré que les Maiſons d'*Ambres* & d'*Arpajon*, qui prirent des alliances avec les LAUTREC, dans le XIVe ſiécle, ont toujours écartelé de *Toulouſe* plein, fondées ſur la notoriété des tems, qui fixoit la tige de ces Vicomtes DE LAUTREC, dans la Maiſon des Comtes *de Toulouſe*. Mais quelque parti que l'on prenne dans cette diſcuſſion, on ne pourra du moins conteſter à ceux du nom de LAUTREC qui ſubſiſtent, une origine bien illuſtre, puiſqu'il eſt prouvé que leurs ancêtres étoient Vicomtes de LAUTREC dans le XIIIe ſiécle, & mar-

choient de pair avec les premiers Seigneurs du Royaume. En conſéquence on va ſe contenter ici de donner leur deſcendance, d'après ces deux Vicomtes BERTRAND, qui ſuit, & SICARD, rapporté après ſon frere aîné.

I. BERTRAND, Vicomte DE LAUTREC, partagea, en 1242, avec ſes neveux, & eut la moitié de la Vicomté. Il céda des droits à l'Abbeſſe de Vielmur, & eut pour enfans : — 1. SICARD, qui ſuit ; — 2. RAIMONDE, alliée, le 1 Novembre 1272, avec *Raimond de Braſſac*, d'une ancienne maiſon qui ne ſubſiſte plus ; — 3 & 4. SIBILLE & COMTORESSE, Abbeſſes de Vielmur.

II. SICARD *aliàs* SICARDET, Vicomte DE LAUTREC, accorda des franchiſes aux habitans de Lautrec. Il eut deux femmes dont on ignore les noms, & mourut avant 1267. Ses enfans furent : — SICARD, Seigneur de Paulin & d'Aigrefeuille, Seigneur ſuzerain de Janes & Vicomte de Lautrec. Il vivoit encore en 1350 ; — 2. BERTRAND, Vicomte DE LAUTREC, lequel céda, le 25 Janvier 1305, ſes droits, ſur la Vicomté, au Roi, qui lui donna en échange le Comté de Carman. Il fut pere de FREDOT, dont on ignore la deſtinée ; — 3. PHILIPPE, allié, en 1285, à *Marie de Tournelen*. On ne ſçait plus rien de lui ; — 4. GUILLAUME, Seigneur de Braſſac & de Belfourtès en 1309. Il ne paroît pas qu'il ait laiſſé de poſtérité ; — 5. JEAN, Archidiacre de Beziers ; — 6. ALETS ou ALIX, épouſe de *Sicard d'Allaman*, d'une Maiſon illuſtre alliée aux Comtes *de Toulouſe*, qui fut pere d'un autre *Sicard*, à qui *Jeanne de Toulouſe* donna, par ſon teſtament de 1270, le Château de Cailus en Querci, en conſidération de ſon mariage avec *Gaillarde de Burniquel* ; — 7 & 8. JEANNE & AGNÈS, Abbeſſes. C'eſt tout ce qu'on ſçait de la poſtérité de BERTRAND.

I. SICARD, Vicomte DE LAUTREC, ſon frere, mort vers 1235, avoit épouſé *Agnès de Mauvoiſin*, fille de *Guy*, Seigneur de Roſny, & d'*Alix de Porrohet*, deux alliances illuſtres ; car la Maiſon de *Mauvoiſin* étoit alliée de très-près à celle de *Montfort*, & tenoit un rang diſtingué dans le Royaume. Perſonne n'ignore auſſi que les *Porrhoet* ſont la tige de tous les Seigneurs *de Rohan* ; ce qui procure aux LAUTREC les plus grandes alliances. SICARD, Vicomte DE LAUTREC, dût beaucoup déplaire au Roi, puiſque tous ſes biens furent confiſqués ; mais ils furent enſuite rendus à ſa veuve, qui, par les ſoins du Comte *de Montfort*, ſon couſin, eut encore les Terres de Monredon & de Senegas. Après le décès de SICARD, il y eut un partage de biens entre ſes enfans, en 1255 & en 1256. Ils prirent pour arbitre de leurs différends, les Nobles & les habitans de la Vicomté de LAUTREC. De ſon mariage vinrent :

— 1. PIERRE, Seigneur de la Bruyere, mort ſans lignée, de ſon épouſe *Vaquerie de Monteil-Adhemar*. Sa ſucceſſion fut, en 1270, diviſée entre ſes freres ſurvivans. Il eſt à remarquer que ce PIERRE portoit pour armes l'écuſſon de LAUTREC en plein. Cela paroît juſtifier les conditions qu'on ſuppoſe avoir été appoſées au contrat de mariage de *Baudouin* avec ALIX DE LAUTREC ; —— 2. IZARN, qui ſuit ; — 3. FLOTARD, qui rendit hommage, en 1281, à l'Evêque de Cahors, & mourut ſans poſtérité ; — 4. GUY, dont on ne ſçait rien ; — 5. BERTRAND, Seigneur de Senegas, donataire de ſon pere, & exécuteur teſtamentaire de *Sicard d'Allaman*. Il accorda des droits aux habitans de Lautrec, & fut pere de BÉATRIX, mariée trois fois, 1°. à *Philippe*, aliàs *Guy de Levis*, auteur des Seigneurs *de Mirepoix*, qui, en 1287, reconnut les droits de ſon épouſe ; 2°. à *Bertrand de Goth* (*a*), pere de pluſieurs filles, & entr'autres, de — *Régine*, épouſe de *Jean* I, Comte *d'Armagnac*, — & de *Braide*, alliée à *Reginald*, Vicomte de Burniquel, fils naturel de *Raimond* VI, Comte *de Toulouſe* ; & 3°. à *Roger de la Barthe*, d'une ancienne Maiſon qui a formé pluſieurs branches ; — 6. AMALRIC, Seigneur d'Ambres, à qui ſon frere BERTRAND céda quelque droits ſur Lautrec. Il donna, de ſon chef, des priviléges aux habitans, & rendit hom-

(*a*) Des Généalogies particulieres nomment ſa femme JEANNE.

mage à l'Evêque de Cahors, dont les prédéceſſeurs avoient obtenu des droits de Suzeraineté ſur la Vicomté de LAUTREC, des anciens Seigneurs dudit lieu. — Par *Alix d'Allaman*, ſon épouſe, il devint la tige des Seigneurs *d'Ambres*, ayant eu pour enfans : — FLOTARD, dont on ne ſçait rien ; —— & SICARD, qui fut pere — d'AMALRIC, dont nous allons parler, — & d'ERMENGAUDE, épouſe de *Bertrand* V, *de Cardaillac-Bioules*, tige des Seigneurs de ce nom. AMALRIC rendit ſon hommage en 1336, & épouſa *Marguerite de Périgord*, dont il eut — (a) SICARD, Evêque de Beziers ; — (b) ARCHAMBAUD, Evêque de Châlons ; — (c) AMALRIC, époux de *Jeanne de Narbonne*, de laquelle il n'eut que BRUNISSENDE, alliée à *Yves de Garancieres* : n'en ayant point eu d'enfans, elle teſta le 22 Janvier 1418, laiſſant à *Jean de Voiſins*, ſon parent, tige des Seigneurs *d'Ambres-Voiſins* & *Gelas*, tous les biens de la Maiſon de LAUTREC ; & à *Guillaume de Narbonne*, tous ceux qui lui étoient échus du chef maternel ; — (d & e) ELÉONORE & JEANNE, Abbeſſes de Vielmur ; — 7. & BÉATRIX, mariée à *Sicard d'Allaman*, alors veuf de *Philippe*. Il épouſa 3°. *Béatrix de Meuillon*, dont on ignore la lignée. Il eut du premier lit — *Elis d'Allaman*, épouſe d'AMALRIC, Vicomte DE LAUTREC, ſon oncle ; —— & *Cécile*, mariée à *Hugues de Monteil-Adhemar* ; & du ſecond lit : — *Sicard d'Allaman*, donataire de *Jeanne de Toulouſe*, comme on l'a remarqué ci-deſſus ; — & *Agnès d'Allaman*.

II. IZARN, Vicomte DE LAUTREC, Seigneur de Monredon, Braſſac & Camarets, céda des priviléges aux habitans de Lautrec ; aſſiſta aux Etats de la Province, convoqués à Carcaſſonne en 1275, & teſta la même année. Il portoit les armes de *Toulouſe* en plein. On lui connoît, de *Jeanne de Saiſſac*, ſon épouſe, trois enfans ; ſçavoir : — 1. PIERRE, qui ſuit ; — 2. BÉATRIX ; — 3. & FLOTARD, Seigneur de Monfa, marié à *Yolande*, morte en 1312. Il en eut — GUILLAUME, Seigneur de Monfa & de Lautrec, qui s'allia avec *Alix de Pons*, mere de deux filles. — La cadette épouſa le Seigneur *de Villars* ; — & l'aînée, appellée HÉLENE, ſe maria au Seigneur *d'Arpajon*, à qui elle tranſmit tous ſes droits ſur la Vicomté de LAUTREC, ainſi que ſur la Terre de Monfa ; mais *Hugues d'Arpajon*, petit-fils d'HÉLENE, rendit cette Terre à PIERRE DE LAUTREC, qui ſuit, lequel lui donna en échange la Terre de Monredon. C'eſt à cauſe de ce mariage que les Seigneurs *d'Arpajon*, deſcendans de ladite HÉLENE, écartelerent toujours leurs armes de celles de *Toulouſe*.

III. PIERRE, Vicomte DE LAUTREC & Seigneur de Monredon, épouſa *Ermeſſinde*, dont on ignore le ſurnom. On ne leur connoît d'autre enfant que

IV. AMALRIC, Seigneur de Monredon & Vicomte DE LAUTREC, qui reconnut, en faveur d'IZARN DE LAUTREC, la dot d'HÉLENE DE LAUTREC, future épouſe de PIERRE II, qui ſuit ; & mourut vers 1341, laiſſant un autre fils appellé GUY, allié à *Blanche de Gardouch*. On ne lui connoît point de lignée.

V. PIERRE, II. du nom, Vicomte DE LAUTREC, fut Seigneur de Monredon, Saint-Germier, le Cailar, &c. teſta & mourut avant 1390. Il portoit pour armes : *de Toulouſe, au chef chargé d'un lion paſſant*, par alluſion à celles de LAUTREC ancien. Il avoit épouſé *Hélene de Lautrec* (ſans doute des *Lautrec-Venès*), qui lui ſurvécut pluſieurs années. Leurs enfans furent : — 1. PIERRE, qui ſuit ; — 2. JEAN, auteur de la branche de Saint-Germier, rapportée ci-après ; — 3. AMALRIC, mentionné au teſtament de ſon neveu PIERRE ; — 4. & JEANNE, mariée à *Guiraud de Belafar* ou *Belafaire*, Seigneur d'Auriac, dont on croit la lignée éteinte.

VI. PIERRE, III. du nom, Vicomte DE LAUTREC, Seigneur de Monredon, fut Chambellan de JEAN, fils du Roi. C'eſt par erreur que les Bénédictins donnent cette qualité à ſon pere. En préſence de ſa mere il tranſigea avec JEAN, ſon frere, ſur la ſucceſſion paternelle, & en eut même tous les droits qu'il pouvoit avoir ſur Monredon, en échange deſquels il céda à JEAN les fiefs de Saint-Germier & du Cailar. En 1408 il acheta de *Philippe de Lautrec-Venès*, tous les droits qu'il avoit dans la Vicomté ; ſe battit en duel contre *Amauri de la Motte*, qu'il vainquit ; & fit deux teſtamens, l'un le 11 Avril 1390 ; & l'autre le 1 Juillet 1402. Dans le premier, il ſe dit époux d'*Ermeſſinde de Montaud*, Maiſon diſtinguée, fille

de *Raimond*, fait mention de ſes mere, freres, ſœur & oncle, & inſtitue héritier PIERRE, IV. du nom, qui ſuit; fait des legs à MARGUERITE, ſa fille, & ſubſtitue à JEAN, ſon frere. Dans le ſecond teſtament, il confirme, en faveur dudit PIERRE, l'inſtitution d'héritier, & ſubſtitue enſuite 1°. en faveur de JEAN, INNOCENT, CATHERINE, AGNÈS, ERMESSINDE, ſes autres enfans; 2°. de JEAN, ſon frere; 3°. de *Guillaume*, *Amalric* & *Hugues de Belafar*, ſes neveux, & 4°. en faveur de *Philippe de Lautrec-Venès*. On ignore la deſtinée de tous ces cadets.

VII. PIERRE, IV. du nom, Vicomte DE LAUTREC, Seigneur de Monfa, la Bruyere & de la Montagne de Montaud, Terres que lui céda *Hugues d'Arpajon*, ſon couſin, à qui il avoit donné en échange celle de Monredon, ſauf toutefois les droits appartenans à GUILLAUME DE LAUTREC-SAINT-GERMIER, ſon couſin. PIERRE vendit une partie de ſes droits aux Comtes *de Foix*, & mourut en 1444. Il avoit épouſé *Marguerite de Peſtels*, fille de *Guy*, Seigneur de Varantan & de Salerne, d'une Maiſon connue. Leurs enfans furent: — 1. ANTOINE, qui ſuit; — 2. SICARD, dont on ignore la deſtinée; — 3. FRANÇOIS, duquel les actes ne diſent rien; — 4. ANNE, mariée à *Jean de Severac* aliàs *Savignac*, Seigneur de Belcaſtel en Rouergue. On ignore, dit le *Mémoire*, s'il étoit de la même Maiſon que le Maréchal de France. — 5. CATHERINE, épouſe de *Perramond de la Barrine*, Seigneur de Saint-Sernin en Rouergue. On ne connoît plus cette Maiſon; — 6. ISABEAU, femme de *Raimond de Saint-Germier*, en Lauraguais, d'une Maiſon éteinte; — 7. JEANNE, alliée à *François Hebrail*, Seigneur de la Cortade, d'une branche des *Hebrails*, Seigneurs de Canaſt en Lauraguais; — 8. & LOUISE, qu'on croit née poſthume. Elle fut mariée à *Louis d'Auriol*, Seigneur de Boiſſeſon, Laurion, Bouſſenac, Lacalm & les Vignals, fils de *Jean*, Seigneur de Montagut, des anciens Seigneurs *de Montagut* en Lauraguais. Il en ſubſiſte encore deux branches; mais celle de *Boiſſeſon* s'eſt éteinte dans la Famille des *Calouin*, Seigneurs de Tréville, par le mariage (contrat paſſé le 11 Juin 1623) d'*Anne d'Auriol*, petite-fille de LOUISE DE LAUTREC, avec *Mathurin de Calouin*, Seigneur de la Calouïniere & de Montoulivet. *Voyez* CALOUIN, *Tome III* de ce Dictionnaire. Ladite LOUISE DE LAUTREC donna quittance, devant *Broſſati*, Notaire, à ANTOINE, ſon frere, des droits qui lui étoient échus du chef de PIERRE, ſon pere.

Nota. On trouve un teſtament fait en 1572, par *Guillaume de Villeſpaſſans*, dans lequel *Marguerite*, ſa ſœur, eſt dite veuve de PELFORT DE LAUTREC, Seigneur de Sallettes, pere de HUGUES; & un acte de 1552, où il eſt dit qu'OLIVIER DE LAUTREC avoit épouſé *Jeanne de Hugues*; mais on n'a pas pu découvrir de quelle branche ils étoient.

VIII. ANTOINE, qualifié de *noble & puiſſant Seigneur*, dit *de Toulouſe*, Vicomte DE LAUTREC, Seigneur de Monfa, la Bruyere & Ferrals, qu'il avoit dénombré au Roi, vécut plus d'un ſiécle. En 1445, il obtint la récréance des biens de la Vicomté dépendans de l'hérédité de ſon pere, & ſoutint un grand procès contre SICARD, ſon frere, pour ſes droits légitimaires. C'eſt dans le cours de ce procès qu'il ſe dit publiquement *iſſu des anciens Comtes de Toulouſe*. Il en donna la deſcendance, à commencer par le contrat de mariage de *Baudouin* avec ALIX DE LAUTREC, & prouva que ſes ancêtres en avoient toujours porté les armes en plein. Il fit quelqu'échange avec ANTOINE, Seigneur de Saint-Germier, ſon couſin, par acte de 1482, & teſta le dernier Juillet 1527. Il fut prouvé que de ſon tems le Château de Monfa avoit été envahi & pillé, & qu'il s'y perdit quantité de titres. Il avoit épouſé, 1°. *Catherine de Coſtiere*; & 2°. *Seguine de Bar*, niéce de *Seguine d'Orneſan*, Dame de Vaudreuil, & donataire de *Marie de Bar*, ſa ſœur, veuve de *Jean de Châteauverdun*, & héritiere de ſon mari, & d'*Imberte*, ſa fille. Du premier lit vinrent: — 1 & 2. JEANNE & LOUISE, Religieuſes à Vielmur; — 3. CATHERINE, Religieuſe à la Salvetat; — 4. MARIE, épouſe de *haut & puiſſant Seigneur Jean d'Autin*, Seigneur de Ferrals, vraiſemblablement du chef de ſa femme, laquelle teſta en 1528, devant *Malbouiſſon*, Notaire. Elle fut mere de: — *Ramonde d'Antin*, alliée à *Robert de Manent*, Seigneur de Garus; — de *Blanche d'Antin*, mariée à *Bertrand Auberard*, Seigneur de Las-Bordes en Lauraguais; — de *Marie*

d'Antin, femme de *Jean de la Valette*; — & de pluſieurs autres; — 5. MADELENE, alliée à *Jean*, aliàs *Bernard d'Albert*, Seigneur de la Ginié & de Puicalvel, dont on ignore la deſcendance. Les enfans du ſecond lit furent: — 6. PIERRE, Baron de la Bruyere, héritier de ſon pere. Il n'eut point d'enfans de *Jeanne Rigaud-de-Vaudreuil*, ſon épouſe, & mourut en 1598; — 7. FRANÇOIS, qui ſuit; — 8. PHILIPPE, dont on ne ſçait rien; — 9. SEGUINE, mariée avec *Antoine de Saint-Jean*, Seigneur des Houmes; — 10. IMBERTE, femme d'*Antoine d'Anticamareta*, Seigneur de Villeneuve & de Louvens; — 11. VIOLANTE, *aliàs* CHARLOTTE, alliée avec *Jean de Lordat*, Seigneur de Saint-Victor en Foix: c'étoit ſans doute un collatéral des *Lordats Cazeneuves*; — 12. CLAUDINE, épouſe de *Hugues de Padiès*, Seigneur dudit lieu, Maiſon ancienne qui ſubſiſte encore dans le Diocèſe de Lavaur; — 13. CATHERINE, Religieuſe à Caſtres; — 14, 15 & 16. ISABEAU, *aliàs* GUILLEMETTE, ANNE & FRANÇOISE, Religieuſes à la Salvetat.

Nota. On trouve dans le même tems une MARGUERITE DE LAUTREC, épouſe de *Jacques de Nadal*, ou *Noel*, ancienne Maiſon de Caſtres; mais on ignore de qui elle eſt fille.

IX. FRANÇOIS, Vicomte DE LAUTREC, & déclaré ſeul fondé à porter ce titre, Baron de Monſa & de la Bruyere, Sieur de Peyreficade, Chevau-Léger de la Compagnie de Randan, puis Commandant d'une Compagnie de Chevaux-Légers, & Gentilhomme ordinaire de la Chambre, fut maintenu en la ſucceſſion d'ANTOINE ſon pere, & teſta le 26 Septembre 1565, en préſence d'ANTOINE DE-LAUTREC-SAINT-GERMIER, ſon couſin. Il avoit épouſé, par contrat du 22 Novembre 1547, *Catherine de Sales*, fille de *Pons*, Seigneur de Lagriffout, co-Seigneur d'Algars, & d'*Anne Lafont*, fille de *Guillaume*, de la Maiſon de *Ferreirols*. De ce mariage vinrent: — 1. PONS, Vicomte DE LAUTREC & Baron de Monſa, allié, le 17 Juillet 1569, avec *Jeanne d'Aure*, dont il paroît qu'il n'eut que: — JEAN, Vicomte de Monſa, Seigneur de la Montagne-de-Montaud, Gentilhomme ordinaire de la Chambre, qui eut un grand procès contre les co-Seigneurs & habitans de Lautrec. Il fit un accord avec PIERRE, ſon oncle, & mourut ſans lignée; — 2. PIERRE, qui ſuit; — 3. & autre PIERRE, dont on ne trouve rien.

X. PIERRE, V. du nom, DE TOULOUSE & DE LAUTREC, Baron de Monſa, teſta le 10 Mars 1624, & avoit épouſé *Anne de Noel*, aliàs *Nadal*, fille de *Jean*, Seigneur de la Croſette, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de 50 hommes d'armes, & Commandant pour ſa Majeſté en Languedoc, en l'abſence du Duc d'*Anville*, & de *Marguerite de Sales*, fille de *Louis*, Seigneur de Lagriffout, Gouverneur de Leucate, & de *Renée de Chauviers*, de la Maiſon de *Pouſſan*. *Anne de Noel* deſcendoit encore, par ſes ayeules, des Maiſons de *Lafont-Ferreirols* & de *Padiès*. Leurs enfans furent: — 1. PIERRE-AUGUSTE DE TOULOUSE-LAUTREC, Baron de Monſa, vraiſemblablement décédé ſans alliance; — 2. BERNARD, qui ſuit; — 3. JEAN DE TOULOUSE-LAUTREC, reçu Chevalier de Malte. On voit dans ſes procès-verbaux d'Enquêtes & de preuves, qu'il portoit des armes écartelées, *au 1 & 4 de gueules, à la croix d'or pometée aux douze pointes*, qui eſt DE TOULOUSE; *& au 3 & 4 d'azur, au lion rampant d'argent, couronné de fleurs de lis d'or*, qui eſt DE LAUTREC ancien. On y voit encore que tous les témoins dépoſent qu'il eſt notoire que ledit JEAN deſcend des Comtes *de Toulouſe*; — 4 & 5. ABEL & JACQUES; — 6 & 7. RENÉE & GENEVIÉVE.

XI. BERNARD DE TOULOUSE-LAUTREC, Seigneur de Monſa, épouſa *Marguerite de Vitrolès*, & teſta le 5 Septembre 1656, laiſſant: — 1. ALEXANDRE, qui ſuit; — 2. JEAN-GUILLAUME; — 3. LOUISE, épouſe de *Bernard-Antoine de Monteſquieu*, Seigneur de Sainte-Colombe; — 4. & RENÉE.

XII. ALEXANDRE, Vicomte DE LAUTREC, Seigneur de la Fernaye en Dauphiné & de Beine, vendit Monſa au Marquis *d'Ambres*. Il s'allia, le 7 Mars 1650, avec *Catherine de Cambefort*, & en eut: — 1. JEAN DE TOULOUSE-LAUTREC, allié, le 8 Mai 1678, avec *Françoiſe de Saint-Maurice*, fille de *Pierre*, Seigneur de Coudols, Plegas, Lerre, Clapier, &c. & de *Marie de Brandovic*, dont: — MARIE, épouſe, par contrat du 27 Janvier 1700, de *Joſeph de Brunet*, Comte de Panat. Elle eſt morte en 1745; — & MADELENE-DOROTHÉE, femme, le 29 Juin 1700, de *Jean-*

Henri de Roquefort-Marquein ; — 2. BERNARD, qui ſuit ; — 3. & JEAN-ALEXANDRE, qui de ſa femme, dont le nom eſt ignoré, a eu trois enfans, ſçavoir : — BERNARD DE TOULOUSE-LAUTREC, Page & Gentilhomme du Duc D'ORLÉANS, Capitaine aux Gardes-Françoiſes en 1751, Chevalier de Saint-Louis & Brigadier ; — FULCRAND, Capitaine de Dragons & Chevalier de Saint-Louis ; — & ISABEAU, alliée au Seigneur *de Bonne-Monmaur.*

XIII. BERNARD DE TOULOUSE-LAUTREC, II. du nom, épouſa *Hélene de Paſſemar de Bertoule*, dont il eut :

XIV. ALEXANDRE DE TOULOUSE-LAUTREC, II. du nom, marié avec *Catherine de Villeneuve*, fille d'*André*, Seigneur de la Roque, des anciens *Villeneuves*, connus en Languedoc depuis le XIe ſiécle, & de *Catherine Boyer de Pechmeja.* Il a eu pour enfans : — 1. ANTOINE-JOSEPH, mort en bas-âge ; — 2. ALEXANDRE, Capitaine de Cavalerie, marié en 1748 ; — 3. BARTHELEMI-JOSEPH, Prêtre ; — 4. & CHARLES-JOSEPH CONSTANTIN, qui ſuit.

XV. CHARLES-JOSEPH-CONSTANTIN DE TOULOUSE-LAUTREC, dit *le Comte de Toulouſe*, ancien Capitaine d'Infanterie, a épouſé *Jeanne-Marie-Françoiſe d'Aroux*, fille de *Jean-Batiſte-François-Xavier*, Seigneur de la Serre, & de *Catherine-Anaſtaſie d'Abrial*, dont lignée.

Branche des Seigneurs de SAINT-GERMIER.

VI. JEAN DE LAUTREC, ſecond fils de PIERRE, II. du nom, & d'*Hélene de Lautrec*, tranſigea avec PIERRE, ſon frere, les 25 Mai 1390, & 3 Juillet 1392, eut en partage le fief de Saint-Germier, & fut ſubſtitué aux biens dudit PIERRE. Par ſon mariage avec *Marguerite de Vilettes*, ſœur d'*Amiel*, Seigneur de Monledier, il devint la tige des LAUTREC-SAINT-GERMIER. On voit par-là que les Editeurs de l'Hiſtoire générale de Languedoc ſe ſont mépris en faiſant deſcendre ces Seigneurs de GUY DE LAUTREC. Les enfans de JEAN furent : — 1. GUILLAUME, qui ſuit ; — 2, 3 & 4, JEAN, JEANNE & MARGUERITE.

VII. GUILLAUME DE LAUTREC, Seigneur de Saint-Germier, eut la réſerve de ſes droits ſur Monredon, lorſque PIERRE céda cette Terre à *Hugues d'Arpajon.* En 1436, il donna ſon dénombrement, & rendit hommage au Comte *de Foix* en 1452. Il avoit épouſé, par contrat du 7 Octobre 1435, *Bertrande de Mirabeau*, fille de *Pierre*, Seigneur de Roſieres au Diocèſe d'Alby, & de *Bertrande de Paulin.* Ces deux Maiſons tenoient alors un rang diſtingué dans la Province, & avoient des alliances les plus flatteuſes. De ſon mariage vinrent : — 1. SIMÉON, qui ſuit ; — 2. PIERRE, Chanoine d'Alby, lequel céda tous ſes droits à FRANÇOIS, ſon neveu, par acte du 5 Août 1503 ; — 3. ISLANDE, Religieuſe à Vielmur ; — 4. & ANTOINETTE, alliée, le 10 Octobre 1464, à *Guy de Puy*, Seigneur d'Elga. Il donna quittance des droits de ſon épouſe le 16 Février 1496.

VIII. SIMÉON DE LAUTREC, Seigneur de Saint-Germier, le Cailar, Laux, Saint-Giniès, Saint-Jean-de-Vals, & co-Seigneur de Mirandoul, Pontſiron & Thorene, fit des échanges avec ANTOINE DE LAUTREC-MONFA, acquit quelques biens de *Jean de Châteauverdun*, Seigneur de Saintes-Camelles, & dénombra en faveur des Comtes *de Foix*, le 16 Octobre 1459. Il épouſa, 1°. en Juillet 1468, *Catherine de Morlhon*, fille de *Pierre*, Chevalier, Seigneur de Saint-Vincens, à qui il donna quittance des droits d'icelle le 1 Avril 1482 ; & 2°. *Marguerite d'Yſalguier*, d'une Maiſon très-ancienne, alliée à la meilleure Nobleſſe, & miſe, par M. *de la Faille*, au rang de celles qui ont illuſtré le Capitoulat de Toulouſe. Du premier lit il eut : — 1. FRANÇOIS, qui ſuit ; — 2. JACQUES, Abbé de Saint-Pierre, lequel dénombra, le 19 Mars 1539, pour ANTOINE, ſon neveu & pupille, & teſta le 1 Novembre 1543, en faveur de ſes neveux ; — 3. ISSALINE, mariée à *Pierre de l'Eſcure.* Elle céda quelques-uns de ſes droits à FRANÇOIS, ſon frere, le 22 Juin 1490. — *Nota.* On trouve que LAURENCE DE LAUTREC étoit alliée, en 1490, avec un *Perrin*, dans une Généalogie imprimée de cette Famille ; mais on n'a pu découvrir, dans aucun des titres des LAUTREC, la filiation de cette LAURENCE. Du ſecond mariage de SIMÉON naquirent : — 4. FRANÇOIS, Abbé d'Ambres ; — 5. CHARLES, Sieur du Bouſquet,

Bouſquet, qui épouſa *Jeanne Doulcet*, co-Dame de Maſſaguel, maintenue par Arrêt de 1559, contre *Antoine de Vernioles*. Elle avoit dénombré au Roi, le 19 Mars 1539, & fut mere de JEAN DE LAUTREC, héritier de *Jean de Mons*, Sieur de la Beſſiere. Il dénombra le Bouſquet & Maſſaguel, & aſſiſta au mariage d'*Antoine de Vernioles*, avec BRUNETTE DE LAUTREC, mentionnée ci-après, degré X. De ſon alliance avec *Jeanne Delhom*, ou *de Levi*, il eut deux filles, ſçavoir : — (a) MARIE DE LAUTREC, femme, 1°. de *Samuel de Rabaſtens*, Seigneur de Mailloc, fils de *Philippe*, Baron de Paulin, & de *Louiſe de Roquefeuil*, (& frere d'*Olimpe de Rabaſtens*, épouſe du Sieur *de Tanus*, & de *Jeanne de Rabaſtens*, alliée à *Charles de Rigaud-Vaudreuil*), dont *Charlotte de Rabaſtens*, épouſe de *Guillaume Viguier*, Sieur de Durfort; & 2°. de JACQUES DE TOULOUSE-LAUTREC, rapporté ci-après, degré XII. — (b) & MARGUERITE DE LAUTREC, alliée à *Jean de Nadal*, ou *Noel*, Seigneur de Maſſaguel; — 6. & CATHERINE, épouſe de *Fulcon Olric*, fils de *Sanxius*, qui reçut ſes droits le 14 Novembre 1502. Cette Maiſon d'*Olric*, jadis puiſſante, & qui poſſédoit des grands fiefs en Lauraguais, eſt vraiſemblablement éteinte.

IX. FRANÇOIS DE LAUTREC, Gentilhomme des Roi & Reine de Navarre, donataire de ſon pere en 1501, de ſon oncle PIERRE, Chanoine d'Albi, & de ſa ſœur ISSALINE, tranſigea, le 7 Août 1508, avec *Marguerite d'Yſalguier*, ſa belle-mere, & avoit épouſé, le 29 Novembre 1501, *Brunette de Lordat*, fille de *Hugues*, Seigneur de Cazeneuve, & ſœur de *Corbeiran*, qui lui conſtitua ſa dot. FRANÇOIS teſta le 5 Janvier 1511, fit deux codicilles, l'un en 1512, & l'autre en Janvier 1518, & mourut le 21 du même mois, laiſſant *Brunette*, ſon épouſe, tutrice de ſes enfans, avec leſquels elle tranſigea le 9 Février 1551. Elle avoit teſté le 2 Novembre 1539, en faveur d'ANTOINE, ſon troiſieme fils. Elle eut de ſon mariage : — 1. SIMON, héritier, lequel donna procuration le 19 Février 1522, à ſa mere, pour l'acquit des droits de ſes ſœurs, & décéda ſans lignée; — 2. CORBEIRAN, qui ſuit; — 3. ANTOINE, héritier de ſa mere & de JACQUES, ſon oncle. Il fut Conſeiller au Parlement de Toulouſe, & ſubſtitué aux biens de CORBEIRAN. Lors des troubles qui agiterent Toulouſe, dans le XVIe ſiécle, il fut arrêté & brûlé, laiſſant un fils nommé JACQUES, dont on ignore la deſtinée; — 4, 5, 6 & 7. JEANNE, CATHERINE, MARGUERITE & CATHERINE-JEANNE, Religieuſes à Vielmur; — 8. SEGUINE, mariée, par contrat du 23 Juin 1542, avec *Bringuier de Flavin-de-Sigal*, Sieur de la Capelle. — *Nota.* On trouve, en 1550, un GUILLAUME DE LAUTREC, dit époux de *Jeanne Bouſquete*, qui rendit hommage; mais on ignore ſa filiation.

X. CORBEIRAN DE LAUTREC, Seigneur de Saint-Germier, teſta le 8 Mars 1535, & étoit mort en 1547. Il avoit épouſé *Iſabeau des Combes*, laquelle ſe diſoit Dame de Haupoul & de Mazamet, fille de *Michel*, & de *Françoiſe de Monredon-Eſcales*, ſœur de *Gilbert*, Seigneur d'Eſcales. Elle tranſigea ſur ſes droits le 18 Octobre 1568, avec *Liſe de Padiès*, ſa belle-ſœur, veuve de *Jean des Combes*, ſon frere, faiſant, tant pour elle que pour *Anne des Combes*, ſa fille, épouſe de *François d'Auriol*, Seigneur de Laurion, Boiſſeſon, &c. & teſta en 1546 & 1572, laiſſant pour enfans : — 1. ANTOINE, qui ſuit; — 2. BRUNETTE, mariée, par contrat du 7 Novembre 1547, avec *Antoine de Vernioles*, Seigneur de Campan, dont elle eut : — (a) *Antoine de Vernioles*, lequel donna quittance le 16 Juillet 1569, à ANTOINE, des droits de ladite BRUNETTE, ſa mere; — (b) *Iſabelle de Vernioles*, épouſe de *Balthaſard de Soubiran*; — (c) & *Jeanne de Vernioles*, alliée à *Jacques de Marion*, Seigneur de Paira, auquel on ne connoît d'autre fille que — *Sara de Marion*, épouſe d'*Odet de Capriol*, dont les deſcendans poſſèdent encore ladite Terre de Paira. *Odet* eut, entr'autres enfans, *Madelene de Capriol*, mariée à *François Hebrail*, Sieur de Canaſt; — 3. & JEANNE DE LAUTREC, qui fit des donations en faveur d'ANTOINE & de BRUNETTE, ſes frere & ſœur.

XI. ANTOINE DE TOULOUSE-LAUTREC, Seigneur de Saint-Germier, le Cailar, Lacalm & la Meylarié, fut mis ſous la tutelle de JACQUES, Abbé de Saint-Pierre, ſon oncle; dénombra en 1539 & 1558; tranſigea, en 1598, avec JEAN DE TOULOUSE-LAUTREC, Seigneur de Monſa; & en 1598 & 1599, avec JACQUES, ſon fils. Il épouſa, 1°. en 1555, *Jeanne de Varagne*, fille de *Gaillard*,

Seigneur de Beleſta-les-Caſſes & Gardouch, dont il eſt certain qu'il eut un fils, & JEANNE épouſe d'*Arnaud de Vernon*, Seigneur d'Aigueſvives, qui fit quittance de ſa dot le 7 Août 1579. On lui donne encore pour enfans — ISABEAU, alliée à *Pierre du Mas*, Seigneur de Comtaucel, — & GAILLARD, ſubſtitué par *Iſabeau des Combes*; mais mort ſans lignée. ANTOINE épouſa, 2°. le 15 Mars 1572, *Germaine de Foix*, (dont la dot fut payée en 1580,) fille de *Jean*, Vicomte de Conzerans, & de *Conſtance de Mauleon*, & ſœur de *Paul de Foix*; & 3°. le 9 Août 1602, *Jeanne de Huc*, fille du Seigneur de Montſegon, & de *Gilette d'Amat-Del-Ram*, de laquelle il n'eut que — PAUL-ARNAUD: on ignore ſa deſtinée. Les enfans du ſecond lit furent: — 1. PAUL, dont on ne ſçait rien; — 2. JACQUES, qui ſuit; — 3. DEBORA, épouſe d'*Arnaud Moliet*, Sieur de la Reole; — 4. SUSANNE, femme, 1°. de *Gaſpard de Lacalm*, & 2°. de *Guerin de Monfaucon*, Seigneur de Belflou; — 5. & CATHERINE, mariée à *Nicolas de la Baume*, Sieur d'Arifat.

XII. JACQUES DE TOULOUSE-LAUTREC, Seigneur de Saint-Germier, Sénéchal de Caſtres, ſoutint un grand procès contre les co-Seigneurs DE LAUTREC & les Habitans dudit lieu. Il épouſa, le 10 Juin 1596, MARIE DE LAUTREC, ſa couſine, fille de JEAN, Seigneur de Maſſaguel, & de *Jeanne Delhom*, & veuve de *Samuel de Rabaſtens*, laquelle tranſigea avec les Seigneurs *de Latger*, le 12 Septembre 1620, & teſta le 23 Juillet 1629. De ce mariage vinrent: — 1. MARQUIS, qui ſuit; — 2. autre MARQUIS, mentionné dans une Sentence du Sénéchal de Carcaſſonne; — 3. PAUL, Sieur de Durfort, décédé *ab inteſtat*. Ses biens furent partagés entre ſes freres & ſœurs; — 4. MARC-ANTOINE, rapporté après ſon frere aîné; — 5. MARGUERITE, mariée, le 29 Décembre 1628, à *Céſar de Voiſins*, Baron de Blagnac, qui en étoit veuf en 1646; — 6. ISABEAU, alliée, le 26 Août 1636, à *Galibert de Legibus*, Baron de Felzins, Sieur de Sorgues, lequel tranſigea le 31 Mars 1645, avec MARC-ANTOINE, ſon beau-frere; — 7. & ALDONCE, femme de *Jacques le Noir*, Seigneur de Cambon & du Puget.

XIII. MARQUIS DE TOULOUSE-LAUTREC, Baron de Ceſtairols, Sénéchal de Caſtres, héritier contractuel de ſes ayeux, ſervit long-tems le Roi, & mourut d'une maladie qui le ſurprit à Leucate. Il avoit tranſigé avec ſes freres & ſœurs, & avoit épouſé, le 1 Novembre 1617, *Iſabeau de Latger*, héritiere d'une branche des anciens *Latger*, de Caſtres, dont il y a eu nombre de Conſeillers au Parlement, & dont il ne reſte que les branches de Caſtres & de Caſtelnaudary. Elle étoit fille de *Jean de Latger*, Seigneur de Maſſuyés, Conſeiller au Parlement de Toulouſe, & de *Marguerite de Dammartin*. Le Seigneur *de Maſſuyés* avoit eu un fils, appellé — *Hercule de Latger*, qui lui ſuccéda dans ſa charge de Conſeiller; mais il mourut ſans alliance, & laiſſa ſa ſœur *Iſabeau*, héritiere générale. MARQUIS DE TOULOUSE-LAUTREC avoit teſté le 31 Décembre 1637, laiſſant ſon épouſe héritiere, laquelle en qualité de tutrice de ſes enfans, tranſigea, le 7 Mai 1641, avec les Seigneurs de *Vaudreuil* & MARC-ANTOINE DE LAUTREC, ſon beau frere, & vendit Ceſtairols au ſieur *Carlot*, ſon beau-fils. Leurs enfans furent: —— 1. MARIE, alliée, le 1 Juin 1641, avec *Pierre Carlot*, Conſeiller à la Chambre de l'Edit, fils de *Jérôme* & de *Gabrielle de Vernet*. Ce *Pierre* fut l'auteur des Seigneurs actuels *de Maſſuyés*; — 2. MARGUERITE, mariée, le 28 Octobre 1645, avec *Pierre de Rouzel* ou *Rouzet*, Seigneur de Cauſſe; — 3. LUCRÈCE, épouſe, le 12 Mars 1647, de *Jacques de Gaſtoulle*, Seigneur Belfourtès; 4. ISABEAU, femme, par contrat du 3 Mai 1645, de *Marquis*, alias *Jacques de Corneillan*, Sieur de la Brunie & de Padiès; — 5. & LOUISE, alliée, le 3 Septembre 1650, avec *Jean Izarn*, Avocat à la Chambre de l'Edit.

XIII. MARC-ANTOINE DE TOULOUSE-LAUTREC, Seigneur de Saint-Germier, hérita des biens ſubſtitués, dont avoit joui précédemment MARQUIS ſon frere aîné, & en donna ſon dénombrement en 1639, après avoir plaidé contre ſes niéces, fille dudit MARQUIS. Il épouſa, le 17 Avril 1636, *Jeanne de Tignol*, fille de *Jacob*, & d'*Iſabeau de Vidal*. Elle ſurvécut à ſon mari, & fit donation à MARC-ANTOINE, ſon petit-fils. Ils eurent pour enfans: — 1. LOUIS, qui ſuit;

— 2. JEAN, Sieur du Cailar; — 3. JACQUES, Sieur de Montſegon; — 4. & PIERRE, Sieur du Bouſquet.

XIV. LOUIS DE TOULOUSE-LAUTREC, Seigneur de Saint-Germier, émancipé le 18 Juin 1661, donataire des biens de ſes pere & ayeux, épouſa, 1°. par contrat du 16 Avril 1657, *Jeanne d'Albié*, fille de *Jean*, & de *Marguerite de Rey*, & traita avec ſon pere au ſujet de ce mariage. Sa femme teſta le 11 Décembre 1670, & mourut ſans lignée. Il épouſa, 2°. *Anne de Mellier*, qui lui ſurvécut, & tranſigea avec les héritiers de ladite *Jeanne d'Albié*. Il eut de cette ſeconde femme: —— MARC-ANTOINE, qui ſuit; —— & une fille naturelle appellée DALPHINE.

XV. MARC-ANTOINE, dit *le Comte* DE TOULOUSE-LAUTREC-SAINT-GERMIER, élevé ſous la tutelle d'*Anne de Mellier*, ſa mere, & donataire de *Jeanne de Tignol*, ſon ayeule, rendit hommage en 1725, & ſon dénombrement le 5 Mai 1731. Il mourut chef d'une brigade dans les Carabiniers, & avoit épouſé, par contrat du 14 Décembre 1716, *Marie-Charlotte de Perrin*, dont: — 1. PIERRE-JOSEPH, qui ſuit; — 2. ANDRÉ-HERCULE, Chanoine; — 3. & ETIENNE, Abbé de Gaillac.

XVI. PIERRE-JOSEPH DE TOULOUSE-LAUTREC, dit *le Comte de Toulouſe*, Seigneur de Saint-Germier, Colonel-Lieutenant du Régiment de Condé, Cavalerie, & Brigadier des Armées du Roi, a épouſé *Jeanne Eliſabeth*, dont il a pluſieurs enfans en bas-âge.

Les armes pleines DE TOULOUSE, qui ſont: *de gueules, à la croix d'or pometée aux douze pointes.*

Cette Maiſon eſt alliée à la meilleure Nobleſſe du Languedoc & autres des plus grandes du Royaume & de la Cour.

LAUZANNE. C'eſt une ancienne Nobleſſe diviſée en trois branches; la premiere, établie dans la Marche; la ſeconde, en Auvergne; & la troiſieme, en Bretagne. Mais les deux premieres viennent de tomber en quenouille. Cette Famille, comme beaucoup d'autres, par le laps des tems, le ravage des guerres & les incendies, a perdu ſes anciens titres, & ne peut remonter ſa filiation qu'à

PIERRE DE LAUZANNE, Ecuyer, Seigneur de Leſtang, qui fut déchargé du payement des francs-fiefs & nouveaux acquêts, par Sentence du 27 Septembre 1473, en conſéquence de ſes preuves de nobleſſe qu'il fit; ce qui prouve que cette Famille eſt ancienne.

JACQUES DE LAUZANNE, ſon fils, Ecuyer, Seigneur de Leſtang, ainſi qualifié dans un contrat d'acquiſition du 9 Octobre 1548, rendit ſes foi & hommage au Roi pour ſa Terre & Seigneurie de Leſtang ès années 1542, 1553, & 1557, & épouſa, par contrat paſſé devant *Picot*, Notaire, le 5 Mars 15.., Demoiſelle *Françoiſe de Malleret*, dont: — 1. CATHELIN, qui ſuit; — 2. FRANÇOIS, auteur de la ſeconde branche rapportée ci-après; — 3. & JEAN, que nous trouvons mentionné dans le contrat de mariage de ſon frere aîné.

CATHELIN DE LAUZANNE, Ecuyer, Seigneur de Leſtang, inſtitué principal héritier par ſon pere, à la charge de donner à JEAN, ſon frere, la ſomme de 30 mille livres, épouſa, (ſon pere préſent) par contrat du 28 Juin 1568, Demoiſelle *Jeanne de Saint-Julien*, dont: — 1. CLAUDE, qui ſuit; — 2. & FRANÇOIS, qui rendit ſes foi & hommage, & fit ſon dénombrement au Roi à cauſe de la Terre de Leſtang, dont il étoit en partie Seigneur, les 17 Février & 7 Avril 1610. Il obtint une Sentence des Officiers de l'Election de la Marche, Commiſſaires députés par ſa Majeſté, laquelle ſur la production de ſes titres, le maintint, le 23 Juin 1624, dans ſa qualité d'*Ecuyer*. Nous ignorons ſi ce FRANÇOIS a eu poſtérité.

CLAUDE DE LAUZANNE, Ecuyer, Seigneur de Leſtang, épouſa, par contrat paſſé devant *Suyet*, Notaire, le 25 Octobre 1586, *Gabriel Gauther*, qu'il laiſſa veuve avec ſon fils mineur, nommé

Geffroy de Lauzanne, Ecuyer, Seigneur de Leſtang, qui ſe maria, par contrat du 24 Avril 1647, paſſé devant *Mavignon*, Notaire, *Marguerite de Pierrebrune*, dont vinrent : — Sébastien & Antoine de Lauzanne, Ecuyers, Seigneurs de Leſtang. D'un de ces deux freres deſcend une fille unique, qui a porté les biens de ſa branche avec les titres primordiaux de ſa famille, dans la Maiſon *de la Trolliere.*

Branche établie en Auvergne.

François de Lauzanne, Ecuyer, Seigneur de Leſtang en partie, ſecond fils de Jacques, & de *Françoiſe de Malleret*, tranſigea devant *Picot*, Notaire, le 18 Juin 1581, avec Cathelin, ſon frere aîné, & tous les deux ſignerent dans cet acte *de Leſtang* (nom de leur Terre au lieu de Lauzanne, leur nom propre). Ce François obtint en ſa faveur une Sentence du 25 Juin 1579. Il fut tuteur de Claude, ſon neveu, fils de Cathelin; & après lui avoir rendu compte de ſa tutelle, il en reçut quittance paſſée devant *Picot*, Notaire, le 8 Mai 1585. Il avoit épouſé en préſence de douze de ſes parens & amis, Gentilshommes, par contrat paſſé devant le même *Picot*, Notaire, le 13 Septembre 1584, Demoiſelle *Françoiſe de Vichy*, fille de *François*, Ecuyer, Seigneur de Luſignac, qui devenue veuve, fut déclarée, par acte paſſé le 29 Mars 1603, en la Sénéchauſſée de la Marche, tutrice de ſes enfans — Pierre, qui ſuit; — & Annet, reçu, par Brevet du Roi, Ecuyer de ſa grande Ecurie.

Pierre de Lauzanne, Ecuyer, Seigneur du Puis-Malſignac, rendit au Roi ſes foi, hommage & dénombrement, & fut, avec ſon frere, maintenu dans ſa nobleſſe, par Sentence de l'Election, du 29 Juin 1634, en conſéquence des titres qu'ils produiſirent & de leurs certificats, par leſquels il paroît qu'ils ſervirent le Roi dans ſes Armées en 1630, 1633, 1634, 1635 & 1637. Pierre de Lauzanne avoit épouſé, par contrat paſſé devant *Reynaud*, Notaire, le 14 Janvier 1618, *Louiſe de Hautefaye*, dont vinrent : — 1. Claude, qui ſuit; — 2. Sébastien, auteur de la branche établie en Bretagne, rapportée ci-après; — 3. & Philbert de Lauzanne, connu ſous le nom de *Veauroufſel*. Ayant eu une affaire d'honneur à Paris, il fut contraint de quitter le ſervice de France, & paſſa à celui de l'Impératrice Douairiere, qui le fit d'abord ſon Gentilhomme d'honneur, & il étoit Lieutenant-Colonel du premier Régiment des Cuiraſſiers, quand il fut ſurpris & tué en 1684, avec quatre Compagnies de ſon Régiment, paſſées au fil de l'épée par un camp volant Hongrois, qui vint l'attaquer dans ſon quartier nommé *Obernuſdorf* aux montagnes blanches du Comté de Fribourg. Ce fait eſt atteſté par un certificat adreſſé au Comte *de Lobkowitz*, alors Ambaſſadeur de S. M. I. à la Cour de France.

Claude de Lauzanne, Ecuyer, Seigneur du Puis-Malſignac, fut maintenu dans ſa nobleſſe avec ſon frere Sébastien & ſes couſins Sébastien & Antoine, par Jugement rendu, le 11 Novembre 1667, par M. *Lambert d'Herbigny*, Intendant de la Province. Il avoit épouſé, par contrat paſſé devant *Bertrand*, Notaire, le 5 Mars 1658, *Aimée de Ponthe*, dont il eut deux garçons nommés Sébastien. De l'un d'eux deſcendent trois garçons & une fille.

L'aîné des garçons, N... de Lauzanne, Chevalier, Seigneur du Puis-Malſignac, Capitaine dans le Régiment de Baſſigni, enſuite dans celui de Royal-Comtois, où ſon Régiment a été incorporé, Chevalier de Saint Louis avec penſion, & Capitaine des Grenadiers au même Régiment, a ſervi 38 ans, & eſt mort en 1766, deux ans après ſa retraite, laiſſant de ſon mariage avec *N... Madot*, une fille pour ſeule & unique héritiere.

Le ſecond des garçons, N... de Lauzanne, Chevalier, ancien Garde-du-Corps du feu Roi, & âgé de 50 & quelques années, n'étoit pas marié en 1769. Il avoit vendu à ſon aîné ſa portion paternelle & maternelle, & après ſa mort & celle de ſa belle-ſœur, il s'eſt chargé de la tutelle de ſa niéce, qu'il faiſoit élever dans un Couvent en 1769.

Le troiſieme des garçons étoit, la même année, Religieux Minime.

Branche établie en Bretagne.

Sébastien de Lauzanne, Chevalier, Seigneur du Buy, second fils de Pierre & de *Louise de Hautefaye*, plus connu dans ses brevets sous le nom de *Chevalier du Buy*, fut pourvu d'une Compagnie dans le Régiment de Mazarin, Infanterie, le 25 Avril 1653; se distingua suivant plusieurs certificats de service aux siéges de Landrecie, Condé & Saint-Guislain, où il fut blessé. En 1656, il fut pourvu d'une charge de l'un des 36 Gentilshommes de Sa Majesté; envoyé à Calais, en 1657, par le Cardinal *Mazarin* pour affaires secretes; & à Turin, en 1659, pour autres affaires d'Etat; fait Ecuyer de la grande Ecurie du Roi le 29 Avril 1663; reçut une lettre de S. M. le 1 Octobre 1667, pour se rendre aux Etats de Bretagne; & obtint un Arrêt du Parlement de Rennes le 19 Novembre 1669, qui le maintint dans son ancienne noblesse. Suivant un certificat du Duc *de Chaulnes*, en date du 12 Février 1678, ce Sébastien de Lauzanne s'acquit fidélement de son devoir & en homme de courage dans toutes les occasions où il a été question du service de S. M. soit dans la tenue des Etats de Bretagne, soit pendant les séditions & troubles arrivés en cette Province, où il exposa plusieurs fois sa vie, ayant eu un cheval tué sous lui, & deux de ses gens dangereusement blessés de coup de fusil. Il mourut le 25 Octobre 1695. Il avoit épousé, 1°. par contrat signé du Roi, le 18 Juin 1664, & de plusieurs Seigneurs de la Cour, *Anne de Porcaro*; & 2°. par contrat du 1 Juin 1680, *Anne de Querleon*, veuve de *Pierre Ferriere*, Chevalier, Seigneur de la Motte, Rogon, &c. & fille de *Hervé de Querleon*, Chevalier Seigneur de Lanvenne & autres lieux, & d'*Anne de Grindorge*. Elle est morte à Tréguier le 8 Octobre 1723, & est inhumée dans la Cathédrale de cette ville. Du premier lit il a eu trois garçons, dont il n'y en a eu qu'un de marié à une Demoiselle *de Porcaro*, sa parente; & du second lit deux garçons: l'aîné est mort sans hoirs; & le second est:

Joseph-Marie de Lauzanne, Chevalier, Seigneur du Buy, &c. né le 24 Septembre 1684. Il servit d'abord en qualité de Garde-Marine; fut ensuite Lieutenant de Frégates, suivant un certificat de M. *de Pontchartrain*, du 23 Avril 1706; s'est retiré après 22 ans de service, le 16 Mars 1728, & est mort le 3 Septembre 1749. Il avoit épousé *Catherine-Françoise le Roux de Kerninon*, dont pour fils unique:

Jean-Batiste de Lauzanne, Chevalier, Seigneur de Keraulter, Kerjan, du Dresnay, &c. né le 8 Août 1718, batisé le lendemain, & marié, le 22 Janvier 1750, à *Claudine-Jeanne de Launay*, née le 10 Juin 1732, fille unique de feu *René-Jean de Launay*, & de *Marie-Anne Guiller*, Dame de Saint-Perran, du Cosquer & du Louaut. Leurs enfans sont: — 1. Guy-René-Marie, né au Château de Keraulter le 21 Décembre 1750, tenu sur les fonts de batême, par *Claude*, Comte *de Sarfield*, Chevalier, Seigneur dudit lieu, Colonel du Régiment de Provence, Infanterie, & Chevalier de Saint-Louis, & par *Marie-Charlotte de Marhalla*, Dame du Leslay; — 2. Toussaint-Joseph, né le 13 Mars 1754; — 3. & Claudine-Françoise-Fortunée, née le 28 Novembre 1758. Généalogie dressée sur des copies de piéces envoyées, collationnées sur les titres & sur les maintenues de noblesse.

Les armes: *d'azur, au croissant d'argent accompagné de 2 étoiles d'or, l'une en chef & l'autre en pointe*, suivant la maintenue de noblesse de 1667.

* LAUZIERES: Bourg dans le bas Languedoc, Parlement de Toulouse, Intendance de Montpellier & Diocèse de Lodève, dont tire son nom l'ancienne Maison de Lauzieres, qui a donné un Chevalier des Ordres & Maréchal de France, & un Maître Visiteur & général Réformateur de l'Artillerie. Nous allons en rapporter la Généalogie, d'après les Grands Officiers de la Couronne, *Tome VII*, *p.* 411. Elle commence à

I. FROTARD, Seigneur DE LAUZIERES, qui, conjointement avec sa femme, reçut plusieurs hommages & reconnoissances en 1168. Il testa aux Ides de Septembre, férie septieme de l'an 1173; fit plusieurs legs à différens Monasteres; donna la jouissance de son bien à sa femme, nommée *Riscende*, tant qu'elle vivroit en viduité, le Château de Lauzieres à son fils aîné ARNAUD, qui suit, à condition qu'il le donneroit à PIERRE, son fils, s'il vivoit; & si ce PIERRE étoit décédé, à ses autres enfans mâles, sçavoir, à l'aîné, ensorte que la Seigneurie de LAUZIERES n'eût jamais qu'un seul Seigneur, & ne pût appartenir aux femmes. Il mit, par ce testament, GUIRAUD DE LAUZIERES, son second fils, qui étoit muet, entre les mains d'ARNAUD, son aîné; donna un pré à PIERRE-BERNARD, son petit-fils, & plusieurs biens à RAIMOND, HUGUES & GUILLAUME, ses enfans; fit la même chose pour BEGUON & FREDLON, ses autres enfans, divisant en trois portions les biens qu'il avoit donné à FROTARD, son autre fils, Religieux; l'une pour ARNAUD, l'aîné; la seconde pour RAIMOND, HUGUES & GUILLAUME; la troisieme pour BEGUON & FREDLON, & les substitua les uns aux autres. Il chargea de plus ARNAUD d'avoir soin de BEGUON & de FREDLON, en cas que leur mere vint à mourir, jusqu'à ce qu'ils fussent faits Chevaliers; & jusqu'à ce tems, il voulut qu'ARNAUD eut leurs biens, & ordonna que dès qu'ils seroient faits Chevaliers, ARNAUD & ses héritiers leur donnassent 300 sols melgoriens, & à RAIMOND, HUGUES & GUILLAUME, pareille somme. Après sa mort, l'ouverture de son testament fut faite le 14 des Calendes de Juin 1178.

II. ARNAUD, Seigneur DE LAUZIERES, I. du nom, suivant une Enquête du mois de Janvier 1213, faite par *Pierre*, Evêque de Lodève, & scellée par lui dans l'Eglise de Lauzieres, en présence de plusieurs témoins, du nombre desquels étoient BEGUON & FREDLON, freres d'ARNAUD, fit son testament avec PIERRE-BERNARD, son fils aîné, qui suit, & REINE, une de ses filles. Il chargea PIERRE-BERNARD d'entretenir honorablement ARNAUD, son second fils; donna à RICARDE, sa fille aînée, 200 sols; à RISCENDE, la seconde, 10 sols. Des témoins déposerent qu'il avoit légué, à l'Hôpital de Saint-Jean de Jérusalem, 20 sols; à celui des Templiers 10 sols; & d'autres déposerent qu'il avoit légué à ce dernier 100 sols, & au premier 30 sols. Le nom de sa femme est ignoré.

III. PIERRE-BERNARD DE LAUZIERES, institué héritier de la Terre de Lauzieres, par le testament de FROTARD, son ayeul, Seigneur DE LAUZIERES, de Velers, de Prades, d'Albias, de Malevieille, de Saint-Jean de Loubas, &c. fut émancipé en 1197, en présence de l'Evêque de Lodève, par ARNAUD, son pere, qui lui donna le Château de Lauzieres, & ce qu'il possédoit dans la Paroisse de Sainte-Marie de Rouvignac. Il épousa, par contrat du mois de Janvier 1197, *Elisabeth de Tours*, fille de *Bérenger de Tours*, laquelle eut en dot 3300 sols melgoriens, dont la restitution fut évaluée, en cas de décès sans enfans, à 65 marcs d'argent. Elle testa le 11 des Calendes de Mars 1252, & nomma dans son testament RAIMOND, un de ses fils, & ELISABETH, sa petite-fille. Ses enfans furent: — 1. FROTARD, Seigneur DE LAUZIERES, qui fut pere d'ELISABETH DE LAUZIERES, femme de *Berenguier de Saint-Guiraud*; — 2. PIERRE-BERNARD; — 3. GUILLAUME-RAIMOND, qui donna son bien à RAIMOND, son frere, suivant un acte du 16 Décembre 1244; — 4. & RAIMOND, qui suit.

IV. RAIMOND, Seigneur DE LAUZIERES, I. du nom, Chevalier, mentionné dans des actes des années 1235, 1240, 1243, 1244, 1245, 1257, 1263 & 1266, fit son testament le 7 des calendes de Mars 1261, par lequel il fit plusieurs legs à diverses Eglises. Il avoit épousé, 1°. par contrat du 16 des Calendes de Juillet 1232, *Béatrix de Maffre-de-Lunas*, fille d'*Oger de Maffre* & de *Bérengere*; son pere lui constitua 3000 sols melgoriens pour sa dot; & 2°. *Bertrande*, nommée dans le testament de son mari. Il eut du premier lit: — 1. ARNAUD, qui suit; — 2. PIERRE-BERNARD; — 3. ERMENGARDE; — 4. CORNÉLIE, mariée à *Pierre-Roger de Falguieres*; — 5. RAIMONDE; — 6. BÉRENGERE, femme de *Raimond de Bausan*; & du second lit vint: — RAIMOND, qui fut Seigneur de Pezennes.

V. ARNAUD, II. du nom, Chevalier, Seigneur DE LAUZIERES, institué héritier par le testament de son pere de l'an 1261, eut de sa femme, dont le nom est ignoré:

— 1. ARNAUD, qui ſuit; — 2. PIERRE-BERNARD; — 3. autre ARNAUD, Abbé de Saint-André-lès-Avignon; — 4. BÉATRIX, femme de *Guillaume de Soubès*; — 5. BÉRENGERE, alliée à *Pierre de Brignac*, Damoiſeau; — 6. & GUILLEMETTE, alliée à *Pierre Blanché*.

VI. ARNAUD, III. du nom, Chevalier, Seigneur DE LAUZIERES, qualifié *noble* ARNAUD DE LAUZIERES, *Damoiſeau*, dans l'hommage qu'il rendit, en 1325, à *Bernard*, Evêque de Lodève, pour la Terre & Seigneurie de Lauzieres, épouſa *Garcinde de Monſtuejols*, ſœur de *Raimond de Monſtuejols*, Cardinal, Evêque du Puy, & enſuite de Saint-Papoul en 1327, dont: — 1. ANGLE, dit ANGLESIAN, qui ſuit; — 2. ARNAUD, Seigneur de Monteſquieu; — 3. RAIMOND; — 4. BÉRENGER, auteur de la branche des Seigneurs de Soubès. Le dernier de cette branche, au XVe degré, étoit FRANÇOIS DE LAUZIERES, co-Seigneur de Soubès, déchargé des francs-fiefs le 12 Mars 1639, lequel eut de ſon mariage contracté, le 18 Février 1664, avec *Catherine de Herail*: — JEAN-GASPARD & PIERRE DE LAUZIERES, co-Seigneurs de Soubès, qui furent maintenus dans leur nobleſſe par Jugement de *M. Bazin de Bezons*, Intendant en Languedoc, du 18 Septembre 1669; — 5. PONS, exécuteur du teſtament de RAIMOND, ſon oncle, qui fut Prieur de Saint-Martin de Colombe, Chanoine & Official de Lodève: il mourut en odeur de ſainteté, & fut canoniſé par le Pape URBAIN V; — 6. PIERRE-BERNARD, Seigneur de Montpeiroux; — 7 & 8. BÉATRIX & GUILLAUMETTE.

VII. ANGLE, ou ANGLESIAN DE LAUZIERES, I. du nom, Chevalier, Seigneur de Lauzieres, de Montagnac, de Conas, &c. fonda, du vivant de ſon pere, en 1350, l'Abbaye des Religieuſes de Saint-Etienne de Gorjan, Ordre de Saint-Benoît, près de Clermont-Lodève, du conſentement du Pape CLÉMENT VI, & de *Bertrand Dumas*, Evêque de Lodève; & la dota de 6000 florins d'or du coin de Florence. Suivant la Bulle du même Pape, donnée à Poitiers, le Patronage de cette Abbaye appartient à la Maiſon de LAUZIERES, qui y a toujours nommé. ANGLESIAN DE LAUZIERES fut élu des Etats de Languedoc pour conſervateur de leur délibération, ce que JEAN DE FRANCE, Comte de Poitiers, confirma, comme Gouverneur de Languedoc, par Lettres du 15 Avril 1359. Il eut de *Guillaumette de Rochefixe*, ſon épouſe: — 1. RAIMOND, qui ſuit; — 2. & ARNAUD, nommé dans le teſtament de ſon frere aîné.

VIII. RAIMOND DE LAUZIERES, II. du nom, Seigneur de Lauzieres, de Montagnac, de Conas, de Ceiras, de Saint-Jean de la Coſte, & en partie de Cognac, teſta le 17 Août 1361, fit un codicille le 19 du même mois, par lequel il changea quelques diſpoſitions à ſon teſtament, & ordonna ſa ſépulture dans l'Egliſe de Saint Jean de Lauzieres. Il avoit épouſé, par contrat du 13 Août 1344, *Marguerite de Clermont-Lodève*, fille de *Roſtaing de Clermont*, Seigneur de Ceiras, Chevalier, dont: — 1. ROBERT, inſtitué héritier par le teſtament de ſon pere, & mort ſans poſtérité; — 2. ROSTAING, qui ſuit; — 3. ANGLESIAN, auteur de la branche des Seigneurs de Saint-Jean de la Coſte, rapportée ci-après; — 4. & VASSADELLE, mentionnée au teſtament de ſon pere, qui lui légua 800 florins d'or.

IX. ROSTAING, Seigneur DE LAUZIERES, épouſa, 1°. *Agnès de Guilhem*, fille de *Meric de Guilhem*, Baron de Clermont-Lodève, laquelle teſta en 1393, en faveur de ſes enfans, & à leur défaut en faveur de ſon mari, qui donna des quittances de ſa dot en 1357 & 1358. Il épouſa, 2°. le 3 Novembre 1398, *Catherine de Penne*, veuve de *Jean de Caſtelnau*, & fille de *Rathier*, Seigneur de Penne, & d'*Hélene de Cardaillac*, Dame de Themines, de Ceiras, d'Eſpardaillac & de Cardaillac en partie: elle teſta en 1444. Du premier lit vinrent: — 1. ARNAUD, vivant en 1404, mort ſans alliance; — 2. PONS, auſſi mort ſans alliance; & du ſecond lit: — 3. RAIMOND, qui ſuit; — 4. DOMINIQUE, Prieur de Saint-Jean de Bodie; — 5. DORDET-ARNAUD, Seigneur de Monteſquieu; — 6. autre PONS; — 7, 8 & 9. ANNE, ELISABETH & MARGUERITE, Religieuſes à Gorjan; — 10 & 11. ISABELLE & JEANNE.

X. RAIMOND, III. du nom, Seigneur DE LAUZIERES & de Themines, co-Seigneur de Cardaillac, teſta en 1451, & avoit épouſé *Jeanne-Gaillarde de Nogaret-Cauviſſon-*

Trelans, dont : — 1. ROSTAING DE LAUZIERES, Seigneur de Ceiras, &c. marié à *Dragonette de Belvezé*, de laquelle il eut : — DORDET, mort sans enfans, après avoir testé le 3 Juin 1504, & le 13 Septembre 1512, en faveur de LOUIS DE LAUZIERES-THEMINES, fils de GUILLAUME, & de *Souveraine d'Ebrard-de-Saint-Sulpice*, dont il sera parlé ci-après, avec clause de substitution graduelle & perpétuelle ; — 2. DORDET, qui suit ; — 3, 4, 5, 6 & 7. ARNAUD, ANGLE, LOUIS, ROSTAING & MICHEL ; — 8. GUY, dit GUINOT, dont nous allons parler ; — & LOUISE.

GUI, dit GUINOT-DE-LAUZIERES, Chevalier, Seigneur de Montreuil, de Pezanne & de la Chapelle, Maître-d'Hôtel du Roi & Sénéchal d'Armagnac, eut en don du Roi LOUIS XI, au mois de Mai 1482, la Châtellenie de Saint-James-de-Beuvron ; fut établi Maître-Visiteur & général Réformateur de l'Artillerie de France, après la mort du Seigneur *de Brussac*, par Lettres données à Creil le 21 Avril 1493 : s'étant démis de sa charge de Sénéchal d'Armagnac, il en fit serment le 7 Mai suivant, & posséda cette charge jusqu'à sa mort, arrivée en 1504. Il avoit épousé, 1°. *Souveraine d'Ebrard-de-Saint-Sulpice*, dont : — JEANNE DE LAUZIERES, mariée à *François*, Seigneur *de Gourdon* & de Senevieres ; & 2°. *Jeanne de la Roche*, de laquelle il eut : — 1. ROBERT, qu'il fit son heritier universel ; — 2. FRANÇOIS, Protonotaire Apostolique ; — 3. & CATHERINE, mariée, 1°. à *Mathelin de Combret*, Seigneur de Boquieres, Diocèse de Rodez ; & 2°. par contrat du 30 Juin 1506, en présence de sa mere & de ses deux freres, à *Vital de Rigaud*, Seigneur de Vaudreuil, &c.

XI. DORDET DE LAUZIERES, Seigneur de Penne, appellé à la succession de son ayeule, & héritier de *Raimond de Penne*, Seigneur de Themines, son grand-oncle maternel, à la charge de quitter le nom & les armes de LAUZIERES, pour prendre le nom & les armes de *Themines-Cardaillac*, fut Maître-d'Hôtel du Roi CHARLES VIII, par Lettres du mois d'Août 1483 ; & par d'autres de l'an 1495, il eut la charge de faire les montres, revues & conduites des Gentilshommes du ban & arriere-ban de Querci. Il avoit testé dès le 18 Avril 1477, & avoit épousé, en 1452, *Miracle de Cardaillac*, laquelle testa en 1472, fille de *Pons de Cardaillac*, Baron de Varaires, & de *Miracle de Senaret*, dont : — 1. GUILLAUME, qui suit ; — 2. JEAN, Protonotaire Apostolique ; — 3. BERTRAND, Seigneur de Loubejac ; — 4 & 5. OLIVIER & GUY, nommés dans le testament de leur pere ; — 6. LOUISE, mariée à *Arnaud de Saint-Felix*, Seigneur de Gulapian ; — 7. CATHERINE, femme de *Jean de Salagnac*, Seigneur de la Motte ; — 8. & MARGUERITE, mariée à *Tristan de Murat*.

XII. GUILLAUME DE LAUZIERES, Seigneur de Themines, de Lauzieres, de Ceiras, d'Espardaillac, &c. testa le 3 Juin 1504, & fit les substitutions en faveur de tous les enfans mâles de sa Maison. Il avoit épousé, en 1487, *Souveraine d'Ebrard*, fille de *Raimond*, Baron de Saint-Sulpice, & d'*Agnès d'Estaing*, dont : — 1. LOUIS, qui suit ; — 2 & 3. ANTOINE & FROTARD ; — 4. JEAN, Prieur d'Authon ; — 5. JEANNE, mariée à *François de Gourdon*, Seigneur de la Vercantiere ; — 6. CATHERINE ; — 7. MARGUERITE, femme de *N... de Clermont*, Seigneur de Touchebeuf ; — 8. LOUISE, alliée à *Gaston de Sautant* ; — 9. MARIE, épouse de *Jacques de...* ; — 10. autre MARGUERITE, femme du Seigneur *de Mairac* ; — 11. MARIE, dite *la jeune* ; — 12. & une troisieme MARGUERITE, mariée à *Arnaud*, Seigneur *de Mathas* en Albigeois, laquelle n'est point mentionnée dans le testament de son pere, à moins qu'elle ne soit une des deux rapportées ci-dessus.

XIII. LOUIS, Seigneur DE LAUZIERES, de Themines, &c. institué héritier par le testament de DORDET, son grand-oncle, & par celui de son pere, fit le sien le 30 Octobre 1558, où il nomme ses enfans. Il avoit épousé *Madelene de Roquefeuil*, laquelle testa en 1552, fille de *Bérenger*, & d'*Anne de Tornoel*, dont : — 1. FRANÇOIS, Seigneur DE LAUZIERES, mort avant son pere. Il eut de *Madelene de Bazillac*, son épouse : — PIERRE, qui testa le 5 Avril 1570, & mourut sans alliance ; — & LOUISE, décédée avant 1570 ; — 2. JEAN, qui suit ; — 3. PIERRE, Seigneur de Villeneuve ; — 4. GABRIELLE, mariée à *François de Roffignac*, Seigneur de Cousages, — 5. MARGUERITE, femme, en 1543, de *Gaillard*, ou *Galliot de Turenne*, Seigneur d'Aynac, Capitaine de la Ville & du Château de Puymirol en Agenois, Commissaire d'Artillerie le 11 Juillet 1546, qualifié *Chevalier de l'Ordre du Roi* dans un

Arrêt

Arrêt du Parlement de Toulouſe, du 9 Avril 1581 ; — 6. MADELENE, femme de *Raimond de Pellegrin*, Seigneur de Vigan ; — 7. ANNE, alliée au Seigneur *de Salvaizon* ; — 8, 9 & 10. JEANNE, GABRIELLE & CATHERINE, Religieuſes à Nonenque.

XIV. JEAN, Seigneur DE LAUZIERES, de Ceiras & de Themines, après la mort de PIERRE, ſon neveu, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine d'une Compagnie de Gendarmes, Gouverneur de Beziers, teſta le 16 Juin 1576, & eut d'*Anne de Puymiſſon*, ſon épouſe : — 1. GABRIEL, mort ſans alliance ; — 2. PONS, qui ſuit ; — 3. ANNE, femme de *Jean de la Tude*, Seigneur de Fontez. Elle teſta en 1615, & inſtitua héritier ſon neveu ; — 4. GLORIANDE, femme du Seigneur *de Conas* ; — 5. CLAIRE, mariée au Vicomte *du Bouſquet-Roquefeuil* ; — 6. & GABRIELLE.

XV. PONS DE LAUZIERES-THEMINES-DE-CARDAILLAC, Marquis de Themines, ſervit dès l'âge de 17 ans ſous le Maréchal *de Damville*, aux guerres de Languedoc, & au ſiége de Montauban ſous le Duc *de Mayenne*. Il rendit de grands ſervices aux Rois HENRI III & HENRI IV, dans leurs guerres ; ſignala ſon courage au combat de Villemur en 1592 ; réduiſit à l'obéiſſance du Roi le pays de Querci, dont il fut Sénéchal & Gouverneur ; fut fait Capitaine de 50 hommes d'armes des Ordonnances, Chevalier des Ordres en 1595, & après 40 ans de ſervice, & avoir arrêté priſonnier le Prince *de Condé*, il fut créé Maréchal de France le 1 Septembre 1616 ; commanda l'armée du Roi au ſiége de Montauban en 1621 ; prit pluſieurs places ſur les Huguenots en 1625, où il fit de grands dégâts ; eut le Gouvernement de la Bretagne le 23 Juin 1626, mourut à Auray le 1 Novembre 1627, âgé de 74 ans, & fut enterré à Cahors. Il avoit épouſé, 1°. *Catherine d'Ebrard-de-Saint-Sulpice*, qui teſta en 1618, fille de *Jean*, Seigneur de Saint-Sulpice, & de *Claude de Gontaut* ; & 2°. au mois de Septembre 1622, *Marie de la Noüe*, veuve en premieres noces du Seigneur *de Chambray*, & en ſecondes de *Joachim de Bellengreville*, Seigneur de Neufville, Chevalier des Ordres du Roi, Grand-Prévôt de France, & fille de *François de la Noüe*, dit *Bras de Fer*. Il n'eut des enfans que du premier lit, ſçavoir : — 1. ANTOINE, qui ſuit ; — 2. CHARLES, rapporté après ſon frere ; — 3. CLAUDINE, premiere femme de *Jean de Gontaut*, Comte de Cabrerès, fils de *Jean de Gontaut*, II. du nom, & d'*Anne de Cheverry* ; — 4. & GLORIANDE, premiere femme de *Louis d'Arpajon*, Marquis de Severac, puis Duc d'Arpajon, Chevalier des Ordres, fils de *Jean* III, & de *Jacquette de Caſtelnau-Clermont-Lodeve*.

XVI. ANTOINE DE LAUZIERES, Marquis de Themines, fut tué, du vivant de ſon pere, au ſiége de Montauban, le 4 Septembre 1621. Il avoit épouſé, le 31 Décembre 1606, *Suſanne de Montluc*, Dame de Montſalez, fille de *Charles*, Seigneur de Caupenne, & de *Marguerite de Balaguier*, dont : — 1. SUSANNE, mariée à Paris, le 26 Mars 1634, à *Charles de Levis*, Duc de Ventadour, Pair de France, dont elle fut la premiere femme, & mourut ſans enfans en 1645 ; — 2. & MARIE, épouſe du Marquis *de Sourdès*.

XVI. CHARLES, Seigneur de LAUZIERES, fut auſſi tué, du vivant de ſon pere, devant Montheur, le 11 Décembre 1621. Il avoit épouſé, le 16 Octobre 1618, *Anne Habert de Montmor*, fille de *Jean*, Seigneur *de Montmor*, laquelle ſe remaria à *François-Annibal*, Duc *d'Eſtrées*, Pair & Maréchal de France, dont : — 1. PONS-CHARLES, Marquis de Themines, Meſtre-de-Camp du Régiment de Navarre, Sénéchal de Querci, par proviſions du 4 Avril 1622, tué au ſiége de Mardick en 1646, âgé de 26 ans, ſans avoir été marié ; — 2. MARIE, dite *Mademoiſelle de Themines*, morte à Rome ſans alliance ; — 3. & CATHERINE, héritiere de ſa branche, mariée à *François-Annibal*, II. du nom, Duc *d'Eſtrées*, Pair de France, fils de *François-Annibal*, I. du nom, Maréchal de France, & de *Marie de Béthune-Selles*, ſa premiere femme, avec ſubſtitution des noms & armes de LAUZIERES pour leurs deſcendans.

Le Maréchal *de Themines* portoit pour armes : *écartelé au 1 d'argent, au buiſſon*, ou *ozier de ſinople ; au 2 de gueules, à 2 chevres paſſantes d'argent l'une ſur l'autre ; au 3 de gueules, au lion d'argent, à l'orle de 8 beſans de même*, qui eſt DE CARDAILLAC ; *& au 4 d'or, à 3 faſces de ſable, au chef d'hermines*, qui eſt DE CLERMONT-LODEVE.

Branche des Seigneurs de SAINT-JEAN-DE-LA-COSTE, &c.

IX. ANGLESIAN DE LAUZIERES, II. du nom, Damoiſeau, troiſieme fils de RAIMOND, II. du nom, Seigneur DE LAUZIERES, & de *Marie de Clermont-Lodeve*, fut Seigneur de Saint-Jean de la Coſte, de Guiraud, de Conas, &c. teſta le 25 Janvier 1414, ordonna ſa ſépulture dans la Chapelle de Saint-Blaiſe de Saint-Jean de la Coſte, & fit pluſieurs legs pieux. Il eut de *Martrete Joenine*, ſon épouſe, mentionnée dans ſon teſtament :

X. GUIRAUD DE LAUZIERES, Seigneur de Saint-Jean de la Coſte, &c. Chevalier, mort avant le teſtament de ſon pere. Il avoit épouſé *Audette de Saint-Beaulize*, fille de *Guyon*, Seigneur de Saint-Beaulize, Damoiſeau, dont : — 1. ANGLESIAN, qui ſuit; — 2. RAIMOND, nommé dans les teſtamens de ſes ayeuls paternels & maternels ; — 3, 4, 5 & 6. JEANNE, MARGUERITE, GUINOTTE & LEVEZONNE, toutes légataires de leur ayeul paternel.

XI. ANGLESIAN DE LAUZIERES, III. du nom, Seigneur de la Coſte, de Saint-Guiraud, &c. fut inſtitué héritier par les teſtamens de ſon ayeul paternel, du 25 Janvier 1414, & de ſon ayeule maternelle, du 21 Avril 1426, & donna, le 10 Mars 1423, quittance à ſa mere de l'adminiſtration de ſa tutelle. Il teſta le 5 Mars 1450, fit pluſieurs legs pieux & légua ſes enfans. Il eut de *Bellette*, ſon épouſe, à laquelle il laiſſa l'uſufruit de la Terre de la Coſte, tant qu'elle vivroit en viduité : — 1. ANGLESIAN, qui ſuit ; — 2. PONS, auteur d'une branche qui finit dans une fille mariée dans la Maiſon des Seigneurs *de Théſan*, Vicomtes de Pujols. C'eſt par cette alliance que la Maiſon de *Pujols* jouit aujourd'hui de la Terre de Conas ; — 3. TRISTAN ; — 4, 5 & 6. GUIRAUDE, AUDETTE & GAILLARDE, toutes légataires dans le teſtament de leur pere.

XII. ANGLESIAN DE LAUZIERES, IV. du nom, Seigneur de la Coſte, de Saint-Guiraud, de Saint-Beaulize, &c. fit ſon teſtament le 27 Août 1479, par lequel il fit pluſieurs legs, & légua ſes enfans, neveux & niéces, & ſon épouſe *Jeanne de Saint-Felix*, à qui il laiſſa 100 livres outre ſa dot : elle étoit fille de *Michel*, co-Seigneur *de Saint-Felix*, & en eut : — 1. ARNAUD, qui ſuit; — 2, 3 & 4. TOINETTE, HELIX & DURANTONE ; — 5. ANTONIE, femme de *Guiraud de Tubieres* ; — 6, 7, 8 & 9. BÉRENGERE, CATHERINE, GASPARDE & AGNÈS, toutes légataires chacune de 500 florins par le teſtament de leur pere.

XIII. ARNAUD DE LAUZIERES, IV. du nom, Chevalier, Seigneur de Saint-Jean de la Coſte, de Saint-Guiraud, de Saint-Beaulize & de Saint-Jean Del Capiès, teſta le 12 Juin 1542. Il avoit épouſé *Elix Comteſſe*, laquelle donna, le 11 Avril 1558, un dénombrement devant le Sénéchal de Carcaſſonne, comme mere & légitime Adminiſtratrice de la perſonne & des biens d'ARNAUD DE LAUZIERES, ſon fils, qui ſuit. Elle eut encore une fille nommée FRANÇOISE, mariée à *Paul de Solages*, Seigneur d'Alſac.

XIV. ARNAUD DE LAUZIERES, V. du nom, Chevalier, Seigneur de Saint-Guiraud, de Saint-Beaulize, &c. fit ſon teſtament le 24 Janvier 1593, & avoit épouſé, 1°. par contrat du 21 Mars 1565, *Jeanne de Fourès de Carlencas*, fille de *Thomas*, Conſeiller au Parlement de Toulouſe, & de *Marie Roubin* ; & 2°. *Gabrielle de Caſtelnau*. Il eut du premier lit : — 1. FRANÇOIS, qui eut ordre du Roi HENRI IV, de s'oppoſer aux courſes que les Religionnaires faiſoient dans les pays de Rouergue, ſur-tout au Monaſtere de Silvanès, Ordre de Saint-Bernard. Il s'y rendit à la tête des troupes qu'il commandoit, y fut tué dans un combat le 27 Mai 1591, & fut enterré dans la Chapelle de Saint-Blaiſe de ce Monaſtere ; — 2. JEAN, mort ſans avoir été marié ; — 3. PAUL, qui ſuit ; — 4, 5 & 6. HELIX, ANNE & MARIE, nommées dans le teſtament de leur pere ; & du ſecond lit : — 7. CHARLES, auteur de la branche des Seigneurs de Saint-Guiraud, rapportée ci-après.

XV. PAUL DE LAUZIERES, Seigneur de Saint-Beaulize, du Boſc & de Bernas, obtint, le 12 Septembre 1622, du Roi LOUIS XIII, un Brevet de repréſailles contre les Religionnaires de Milhau, de Saint-Afrique, de Saint-Felix, &c. à cauſe du ravage & des enlevemens des bleds & beſtiaux qu'ils avoien

faits dans sa Terre de Saint-Beaulize. Il testa le 30 Mai 1661, fit plusieurs substitutions en faveur des enfans & descendans mâles de HENRI, &, à leur défaut, de ses autres enfans. Il avoit épousé, par contrat du 24 Novembre 1618, *Marguerite de Carrion*, fille de *Jean-Raimond de Carrion de Nizas*, & de *Judith de Contour*, dont : — 1. HENRI, qui suit; — 2. ANTOINE, marié à *Rose de Rosset de Roquesel*, dont : — JOSEPH-ANTOINE, Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de Beringheu, qui n'étoit point marié au mois de Septembre 1730; — 3 & 4. FRANÇOIS & JEAN-ANTOINE, Chevaliers de Malte non profès le 30 Mai 1661; — 5. & ESCLAIRMONDE, femme de *Jean Dorieu*, de la ville de Pezenas.

XVI. HENRI DE LAUZIERES, Chevalier, Seigneur de Saint-Beaulize, du Bosc, &c. testa le 17 Avril 1681, & institua son héritiere universelle sa femme avec pouvoir de régler les légitimes de ses enfans mâles & femelles. Il avoit épousé, par contrat des 5 Octobre & 23 Novembre 1670, *Marguerite de Nogaret-Trelans*, fille de *François*, Seigneur de Trelans, de la Bastide, &c. & d'*Anne-Renée de la Font de Caumont*, Dame de Briolz, du Pont de Camaret, &c. dont : — 1. FRANÇOIS DE LAUZIERES, Seigneur de Saint-Beaulize, marié à *Marguerite de Levezon de Vezins*, mere de PAUL-HENRI, mort à Paris le 15 Septembre 1726, âgé de 7 ans; — 2. JEAN-LUC, qui suit; — 3. PAUL-HENRI, Chevalier de Malte, non profès vivant en 1730; — 4. LOUIS, mort en bas-âge; — 5 & 6. MARIE-ANNE & ROSE, mortes sans alliance, la premiere en 1729, & la seconde en 1716.

XVII. JEAN-LUC DE LAUZIERES, Marquis de Themines, reçu Chevalier de Malte en 1699, Capitaine dans le Régiment de Bezons, Cavalerie, avec rang de Mestre-de-Camp par Brevet du 1 Décembre 1718, eut une pension du Roi de 3000 livres sur l'Evêché de Périgueux, par Brevet du 11 Janvier 1721; fut institué, le 11 Mai suivant, donataire entrevifs de *Louis-Armand* Duc *d'Estrées-Lauzieres-Themines*, Pair de France; fait Gouverneur des ville & Château de Domme en Périgord; nommé Gentilhomme de la Chambre du Duc *d'Orléans*, premier Prince du sang, par provisions du 5 Mars 1724; & fut maintenu, par Arrêt contradictoire du Parlement de Toulouse du 29 Mai 1728, dans la propriété, possession & jouissance des Terres & Seigneuries à lui données par le Duc *d'Estrées*. Il mourut à Paris le 1 Avril 1737, âgé de 63 ans, sans postérité de son mariage contracté, le 12 Novembre 1730, avec *Angélique-Sophie de Hautefort*, qui se remaria, le 20 Mars 1743, avec *Henri-Camille de Beringhen*, premier Ecuyer du Roi & Chevalier de ses Ordres.

Branche des Seigneurs de SAINT-GUIRAUD.

XV. CHARLES DE LAUZIERES, Seigneur de Saint-Guiraud, né le 29 Avril 1586, fils d'ARNAUD, V. du nom, & de *Gabrielle de Castelnau*, sa seconde femme, mort âgé de 36 ans en 1622, avoit épousé, le 15 Avril 1605, *Louise de Pluviez*, fille de *Louis*, Seigneur de Salezon, Chevalier de l'Ordre du Roi, & de *Marguerite de Bonnel*, dont : — 1. FRANÇOIS, qui suit; — 2. LOUIS; — 3. MARGUERITE, femme d'*Hector de Bedos*, Seigneur de Selles, lequel transigea avec son beau-frere, le 7 Février 1637; — 4. & MADELENE.

XVI. FRANÇOIS DE LAUZIERES, Seigneur de Saint-Guiraud, né le 15 Octobre 1607, renonça à la succession de son pere en 1624, commanda cent hommes contre les rebelles & les ennemis de l'Etat, en 1622 & 1636, & testa le 13 Mars 1653. Il avoit été marié à Saint-Guiraud, par l'Evêque de Lodeve, contrat passé le 12 Février 1649, avec *Marguerite Julien*, fille de *François Julien*, & d'*Antoinette Simondy*. Leurs enfans furent : — 1. FRANÇOIS, qui suit; — 2. JEAN-JACQUES, marié à *N... des Fours*, dont postérité; — 3. CLAUDE, Chanoine & Archidiacre de Condom, en 1700; — 4. LOUIS-ARNAUD, Enseigne, puis Lieutenant des Gardes du Duc *d'Orléans*, Maire perpétuel de la ville de Meaux, maintenu dans sa noblesse avec ses freres par jugement de *M. de Bezons*, Intendant du Languedoc, du 3 Décembre 1668, & par autre Juge-

ment de M. *Phelypeaux*, Intendant de la Généralité de Paris, du 3 Décembre 1700. Il avoit épouſé, 1°. le 29 Juillet 1683, *Catherine le Bert*, veuve de *Jean Grenier*, Seigneur des Roches, Secrétaire du Roi, morte le 21 Septembre 1707; & 2°. le 26 Décembre de la même année, *Paule-Marguerite-Hélene Payen*, fille de *Nicolas*, Préſident & Lieutenant-Général de Meaux, & d'*Hélene le Feron*, dont : — (a) NICOLAS-LOUIS-PONS, né le 19 Septembre 1708, mort le 17 Août 1710; — (b) CHARLES-GABRIEL, né le 25 Juillet 1710, mort le 20 Avril 1712; — (c) PONS-FARON, né le 12 Février 1717; — (d) LOUISE-HÉLENE-JEANNE-MARIE, née le 27 Septembre 1711, morte le 25 Août 1714; — (e) & CATHERINE-LOUISE, née le 14 Avril 1715; — 5. CHARLES, Enſeigne des Gardes du Duc *d'Orléans*, marié à *Catherine de Phelype*, dont il a eu des enfans; — 6. GASPARD, Lieutenant des Vaiſſeaux, en 1700; — 7. PHILIPPE-ANDRÉ, Capitaine au Régiment de Vermandois, tué au ſiége de Luxembourg, le 16 Mai 1684; — 8. & CHARLOTTE, femme d'*Antoine de Meny*, Seigneur de Medaſſe.

XVII. FRANÇOIS DE LAUZIERES, Seigneur de Saint-Guiraud, Mouſquetaire en 1666, nomma, le 13 Avril 1667, la Supérieure du Monaſtere de Gorjan, fondé par ſes ancêtres, comme avoit fait ſon pere en 1636; & fut maintenu dans ſa nobleſſe, par Jugement de M. *de Bezons*, Intendant en Languedoc, du 3 Décembre 1668. Il eut de *Madelene de Maſſip*, ſon épouſe :

XVIII. JOSEPH DE LAUZIERES, Seigneur de Saint-Guiraud, Lieutenant-Colonel dans le Régiment Royal, Cavalerie, en 1723, qui a eu de ſa femme dont nous ignorons le nom, un fils, nommé :

XIX. HENRI DE LAUZIERES, Marquis de Themines, Capitaine de Cavalerie, lequel eſt marié & avoit une fille nommée — MARIE-FRANÇOISE-DIANE DE LAUZIERES, morte le 1 Novembre 1749, & inhumée à Saint-Roch.

C'eſt ce que nous ſçavons ſur l'état actuel de cette Maiſon, n'en ayant point reçu de *Mémoire*.

Il y a encore une autre branche de LAUZIERES, dont on n'a point trouvé la jonction avec les précédentes, laquelle, ſuivant l'Hiſtoire des grands Officiers de la Couronne, a formé cinq degrés, & s'eſt éteinte dans LOUIS-AMBROISE DE LAUZIERES, Seigneur de Lemoſy, marié à *Marguerite de Montagut*, le 22 Septembre 1679. Il fut déchargé des francs-fiefs, par M. d'*Herbigny*, Intendant de Montauban, le 12 Juin 1693, & maintenu dans ſa nobleſſe, par Jugement de M. *Samſon*, Intendant de la même Généralité, du 16 Janvier 1698.

Les armes : *d'argent, au buiſſon* ou *ozier de ſinople*.

LAUZON (DE) : Famille noble établie à Paris, dont étoit

FRANÇOIS DE LAUZON, Conſeiller au Parlement, qui eut d'*Iſabelle Lottin*, ſon épouſe, — JEAN DE LAUZON, Sieur de Livé, Conſeiller au même Parlement le 8 Février 1613, Maître des Requêtes le 23 Mai 1622, Préſident au Grand Conſeil, charge qu'il exerçoit encore le 1 Juillet 1628; Intendant en Provence & en Guienne, Gouverneur du Canada, puis Conſeiller d'Etat & l'un des douze Conſeillers d'Etat ordinaires, reſervés à la réforme du Conſeil en 1657. Il épouſa *Marie Gaudart*, fille de *François*, Conſeiller au Parlement de Paris, & de *Deniſe Canaye*. D'autres lui donnent pour femme *Colombe de Chabans*, veuve de *François le Blanc*, Conſeiller au Parlement de Bordeaux. C'eſt ce que nous ſçavons, n'ayant point reçu de *Mémoire* ſur cette Famille, qui porte pour armes : *d'azur, à 3 ſerpens mordant leur queue d'argent, 2 en chef & 1 en pointe*.

* LAUZUN, en Guienne : Ancienne Baronnie qui étoit poſſédée, dans le XIIIe ſiécle, par *Nompar de Caumont*, d'une fort ancienne Maiſon en Guienne, dont la branche aînée, diſtinguée par le ſurnom *de la Force*, a eu deux Maréchaux de France, & ſept Ducs & Pairs.

Cette Baronnie fut érigée en *Comté*, l'an 1570, en faveur de *François-Nompar de Caumont*, pere de *Gabriel-Nompar*, Comte *de Lauzun*, reçu le 31 Dé-

cembre 1585, Chevalier des Ordres du Roi, dont fut auſſi honoré ſon fils — *François-Nompar de Caumont*, Capitaine des cent Gentilshommes au Bec-de-Corbin, qui ſe démit de cette charge en faveur de ſon fils — *Gabriel-Nompar*, II. du nom, Comte *de Lauzun*, pere — d'*Antoine-Nompar de Caumont*, créé *Duc de Lauzun*, par Lettres du mois de Mai 1692, vérifiées au Parlement le 13 du même mois. Ce Seigneur, qui fut Chevalier de l'Ordre de la Jarretiere, Colonel-Général des Dragons, puis Capitaine des Gardes-du-Corps, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & Gouverneur de Berri, étant mort ſans poſtérité le 19 Novembre 1723, le Duché de *Lauzun* échut à ſa niéce, *Marie-Antonine de Bautru de Nogent*, mariée à *Charles-Armand de Gontaut*, Maréchal-Duc de Biron, mort Doyen des Maréchaux de France le 23 Juillet 1756, à 93 ans. *Voyez* CAUMONT & GONTAUT-BIRON. Diction. des Gaules, *Tome IV, p. 167 & ſuiv.* au mot LAUZUN.

LAW : Famille connue en Ecoſſe pour très-ancienne & très-illuſtre, & qui ſubſiſte dans

JACQUES-FRANÇOIS LAW, Comte de TANCARVILLE, appellé *le Chevalier* LAW, né le 20 Janvier 1724, Chevalier de Saint-Louis, Major-Général & Commandant des troupes du Roi dans l'Inde. Il a épouſé, le 22 Février 1751, *Marie Carvalho*, fille de Don *François*, noble Portugais, & de *Marie de Saint-Hilaire*. En conſidération de ſes ſervices diſtingués, rendus à la Compagnie des Indes, il a obtenu en 1765, le Brevet de Colonel, & a été nommé, en 1766, Major-Général & Commandant des troupes de l'Inde. Il a pour enfans — 1. JACQUES LAW, né le 8 Août 1758; — 2. MARIE, née le 1 Mars 1752; — 3. FRANÇOISE, née le 12 Mars 1754; — 4. & JEANNE, née le 18 Juillet 1757.

Les armes : *d'hermines, à une bande de gueules, accompagnée de deux coqs de même, poſés l'un en chef & l'autre en pointe; & une bordure engrélée auſſi de gueules.* Voyez l'*Armorial de France, Regiſtre VI.*

LAWENBOURG. Les Ducs de Baſſe-Saxe ou de Lawenbourg, ont commencé à

JEAN, I, Electeur de Saxe en 1260, qui mourut le 12 Juillet 1285. Après la mort ſans poſtérité maſculine de JULES-FRANÇOIS, Duc DE LAWENBOURG, arrivée le 29 Septembre 1689, l'Electeur *de Saxe*, les Ducs de *Brunſwick-Lunebourg* & les Princes d'*Anhalt*, formerent chacun des prétentions ſur ce Duché, dont le ſéqueſtre a été donné à la Maiſon de *Brunſwick*; & le ſuffrage de la diéte a été ſuſpendu.

* LAXION : Terre & Seigneurie qui, avec celle de Saint-Jorry, fut le partage

D'*Antoine Chapt de Raſtignac*, frere puîné d'*Adrien*. Sa fille *Marguerite* en devint héritiere, & épouſa, en 1599, ſon couſin-germain *Peyrot Chapt de Raſtignac*, qui mourut le 26 Juillet 1621. Leur ſecond fils *François*, marié à *Jeanne de Hautefort-Marqueſſac*, eut LAXION, dont il fut créé *Marquis* en 1653. Celui-ci fut pere de *Charles* I, & ayeul de *Charles Chapt de Raſtignac*, II. du nom, en faveur duquel le Marquiſat de *Laxion* fut renouvellé & confirmé par Lettres du mois de Mars 1724. *Voyez* CHAPT DE RASTIGNAC, *Tome IV de ce Dictionnaire.*

LAYE : Ancienne Nobleſſe du Beaujolois, éteinte.

PHILIBERT & GUILLAUME DE LAYE, Chevalier, ſont nommés préſents au contrat de mariage d'*Odet*, Seigneur *de Chandée* avec *Beraude de Vaſſalieu*, l'an 1309 : — MARIE DE LAYE, vivante en 1423, fut femme de *Jean de Saint-Trivier*, Seigneur de Chaſelles en Dombes.

CLAUDE DE LAYE, Seigneur de Rotellia, vivoit en 1470, & eut deux fils : — CLAUDE, qui ſuit; — & HUGONIN, Chevalier.

CLAUDE DE LAYE, II. du nom, Seigneur de Rotellia, épouſa *Claudine du Blé d'Uxelles*, dont ſortit — ANTOINETTE DE LAYE, Dame de Rotellia, femme

d'*Antoine*, Seigneur *Monſonnent*, veuve de *Philiberte de Buiſadam*, & fils de *Henri*, Seigneur *de Montſonnent*, & de *Claudine de Chevrel*.

Hugonin de Laye, Chevalier, Seigneur de Meximieux en Dombes, vivant en 1384, épouſa *Marguerite de Feillens*, fille de *Jean*, Seigneur *de Feillens*, & de *Lionnelle de la Baulme*. D'eux deſcendoit :

Pierre de Laye, Seigneur de Meximieux, marié, 1°. avec *Aremburge de Saint-Amour*; & 2°. à *Marguerite de Chavannes*. Du premier lit il eut : — Jean, qui ſuit ; & du ſecond : — Antoinette de Laye, femme de *Jean de Chabeu*, III. du nom, Seigneur de Feillens, fils de *Jean de Chabeu*, II. du nom, Seigneur de Feillens, & de *Marguerite de Botheon*.

Jean de Laye, Seigneur de Meximieux, épouſa *Marie d'Alinges*, fille de *Rodolphe d'Alinges*, Baron de Coudrée, & d'*Iſabelle de Menthon*, dont vinrent : — 1. Amable ; — 2. Humbert, qui ſuit ; — 3. & Antoinette de Laye, marié à *Antoine de Bagié*, Seigneur de Bereins, fils de *Jean de Bagié*, Seigneur de Bereins, & d'*Andrée de Tarlet*.

Humbert de Laye, Seigneur de Meximieux, eut de *Gabrielle de Boyvert*, ſa femme, entr'autres enfans : — Lambert de Laye, Chanoine & Comte de Lyon, mort le 6 Décembre 1575.

Claude de Laye, Seigneur de Meximieux, épouſa *Louiſe de Seyturier*, fille de *Louis de Seyturier*, Baron de la Verſonniere, & de *Claude de Candie*. Il en eut deux filles, ſçavoir : — Claudine de Laye, femme de *Claude de la Poype*, fils de *Balthaſard de la Poype*, Seigneur de Vertrieu, & *d'Anne de Montferrand* ; — & Isabeau de Laye, mariée à *Pierre*, Seigneur *de Montferrand*, fils de *Jean*, Seigneur *de Montferrand*, & de *Jeanne de Meyria*.

Amé de Laye, Seigneur de Meximieux, fut pere de — Jacques & de Françoise de Laye, femme, le 16 Août 1527, de *Claude du Saix*, Seigneur de Barbarel, fils de *Philibert du Saix*, Seigneur de Barbarel, & de *Claudine de la Porte*.

Jean, Seigneur de Laye en Beaujolois, étoit marié, en 1510, avec *Huguette de Chacipol*, fille de *Jacques*, Seigneur de Leal, & d'*Antoinette de Marzé*. Ce peut être lui qui épouſa, 2°. en 1515, *Jeanne d'Oncieux*, fille de *Philippe*, Seigneur de Montiernos, & de *Jacqueline de Montſonnent*.

Pierre de Laye, Seigneur de Saint-Lagier en Maconnois, épouſa *Marie de la Palu*, fille d'*Aimé de la Palu*, Seigneur de Varembon, & d'*Alix de Corgenon*, ſa ſeconde femme.

On trouve encore de cette Famille — Jacquemette de Laye, mariée à *N... de Lanieu*, Chevalier, Seigneur dudit lieu ; — Jeannette, Dame de Laye, femme de *Henri de la Teyſſonniere*, Chevalier, fils d'*Etienne*, Seigneur *de la Teyſſonniere*, & de *Jeanne de Bererel* ; — N... Seigneur de Laye, vivant en 1503, marié à *Louiſe de Feurs*, fille de *Jean de Feurs*, Seigneur d'Eſtours, & d'*Antoinette de Sachins* ; — & Guigonne de Laye, vivante en 1540, femme de *Claude de Bourgeois*, Seigneur de Verny. Manuſcrit de feu *Piganiol de la Force*. Les armes : *d'argent, à la croix de ſable*.

LEAUTAUD ou LEOTAUD, en Provence : Famille originaire de Taraſcon, qui jouiſſoit des priviléges accordés à la Nobleſſe vers le milieu du XVe ſiécle.

I. Etienne de Leautaud eſt qualifié *Ecuyer* dans ſon contrat de mariage, paſſé en 1460, avec *Madelene de Davin*, dont il eut : — 1. Guillaume, qui ſuit ; — 2. Jeanosse, auteur de la ſeconde branche rapportée ci-après ; — 3. & Louis, auteur d'une branche éteinte, connue par pluſieurs Officiers qui ſe ſont diſtingués dans les armées où ils ont eu des commandemens, & par deux Chanoineſſes qu'elle a données au Chapitre de Metz.

II. Guillaume de Leautaud épouſa, en 1528, *Françoiſe de Vincent*, de laquelle vint, entr'autres enfans :

III. Jean de Leautaud, qui, peu de tems après ſon mariage, en 1569, avec

Anne-Marthe de Cognet, ſe retira à Arles, où il fixa ſa demeure. Il eut pour enfans : JOSEPH, qui ſuit ; — & ANTOINE, auteur d'une branche éteinte, qui a donné un Gentilhomme de la Chambre du Roi, & a fait des alliances dans les Maiſons de *Quiqueran* & de *Biord*.

IV. JOSEPH DE LEAUTAUD épouſa, en 1609, *Marguerite de Domnine*, héritiere de cette Famille, dont il prit le nom. Leurs enfans furent : — 1. ANTOINE, qui ſuit ; — 2. GUILLAUME, mort au ſervice ; — 3. & MARGUERITE, femme, en 1647, de *Guillaume d'Antonelles*.

V. ANTOINE DE LEAUTAUD-DOMNINE ſe maria, en 1649, à *Françoiſe de Mandon*, de laquelle il eut : — 1. JOSEPH, qui ſuit ; — 2. GUILLAUME, mort ſans alliance ; — 3 & 4. deux filles, Religieuſes.

VI. JOSEPH DE LEAUTAUD-DOMNINE, ci-devant Capitaine dans le Régiment Royal, Infanterie, Commandant d'un Bataillon de Milice, épouſa, en 1675, *Jeanne d'Antonelles*, dont : — 1. FRANÇOIS-LOUIS, qui ſuit ; — 2. FRANÇOIS-JOSEPH, Sous-Brigadier des Gardes du Roi, Chevalier de Saint-Louis, Major & Commandant de Sa Majeſté à Senlis, mort en 1750 ; — 3. ANTOINE-JOSEPH, Religieux de Saint-Dominique ; — 4. & ANTOINE, Capitaine-Major & Commandant d'un Bataillon dans le Régiment Dauphin, Infanterie, & fait Lieutenant pour le Roi au Gouvernement de Saint-Martin de l'Iſle-de-Ré. Il eſt mort en 1750, ſans poſtérité de ſon mariage avec *Madelene de Gautier*.

VII. FRANÇOIS-LOUIS DE LEAUTAUD-DOMNINE, Officier dans le Régiment de Limouſin, Infanterie, épouſa, 1°. le 18 Octobre 1701, *Marie de Ferrier*, & 2°. en 1718, *Marie d'Icard*. Il a eu du premier lit : — 1. PIERRE, Capitaine au Régiment Dauphin, Infanterie ; — 2. BLANCHE, morte Urſuline à Beaucaire ; — 3. MARGUERITE, Religieuſe à Saint-Céſaire d'Arles ; & du ſecond : — 4. GUILLAUME, mort en bas âge ; — 5. JEAN-JACQUES, Capitaine au Régiment Dauphin, Infanterie, & Chevalier de Saint-Louis ; — 6. MARIE-MADELENE, Urſuline à Beaucaire ; — 7. & MARIE-SIBILLE, morte en bas-âge.

SECONDE BRANCHE.

II. JEANOSSE DE LEAUTAUD, ſecond fils d'ETIENNE & de *Madelene de Davin*, épouſa, en 1525, *Marie de Monges*, dont : — PONS, qui ſuit ; & LOUIS, auteur d'une branche éteinte dans la perſonne de JEAN-BATISTE DE LEAUTAUD, marié, en 1678, à *N... de Gras*, veuve du Sieur *de Saint-Ange*.

III. PONS DE LEAUTAUD, Docteur ès Droits, Juge-Royal de Beaucaire, épouſa, en 1555, *Marthe de Poitevin*, qui lui porta en dot la Terre de Maſblanc & de la Tour de Canillac. Il en eut :

IV. JEAN DE LEAUTAUD, Seigneur de Maſblanc & de la Tour de Canillac, marié, en 1591, à *Anne du Pré*, dont :

V. GUILLAUME DE LEAUTAUD, qui épouſa, en 1614, *Louiſe d'Aimini*. De ce mariage vint :

VI. FRANÇOIS DE LEAUTAUD, allié, en 1652, avec *Diane de Priſe*, de laquelle ſortit :

VII. ANDRÉ-JOSEPH DE LEAUTAUD, époux, en 1699, de *Marie de Payan*, dont eſt né :

VIII. JEAN-LOUIS DE LEAUTAUD, qui s'eſt allié, en 1739, avec *Marie de Privat* : c'eſt ce que nous ſçavons ſur cette Famille, d'après l'Hiſtoire Héroïque de la Nobleſſe de Provence, *Tome II, pag.* 71 ; & d'après l'Etat de cette Nobleſſe, par l'Abbé *Robert de Briançon*, *Tome II, pag.* 282.

Les armes : *d'azur, à un anneau d'or, accroché* ou *cramponné de 4 croix recroiſetées ou patriarchales de même.*

LEBEL, en Picardie.

Suivant le Nobiliaire de cette Province, *pag.* 289, JACQUES LEBEL, Seigneur de Huchenneville, Lieutenant-Général en la Sénéchauſſée de Ponthieu, fils de NICOLAS LEBEL, Seigneur du même lieu, ancien Conſeiller en ladite Sénéchauſſée, & de *N... du Bos-de-Taſſerville*, fut déclaré *noble* par Arrêt du Conſeil, & eut des en-

fans de *N... Foulques*, ſon épouſe. Les armes : *d'azur, au chevron d'or, chargé de 3 roſes de gueules, boutonnées d'or ; & accompagné de 3 molettes auſſi d'or.*

LECEY (DE), en Champagne, Diocèſe de Langres. Cette Famille, ſuivant un *Mémoire envoyé*, remonte à

I. JEAN DE LECEY, Officier au Grenier à Sel de Langres, mort le 10 Novembre 1503. Il avoit épouſé, 1°. *Jeanne Sterot*, & 2°. *Claire de Mauleon*. Il en eut un grand nombre d'enfans, entr'autres :

II. ROBERT DE LECEY, marié à *Claudine d'Aillancourt*, dont :

III. PHILIBERT DE LECEY, né en 1509, mort en 1591, âgé de 32 ans. Il avoit épouſé, 1°. *Catherine Odinet*, & 2°. *Marguerite Plusbel*, de laquelle ſortit :

IV. CHRISTOPHE DE LECEY, qualifié *noble* dans pluſieurs titres, marié, 1°. à *Quentine Genevois*, morte ſans enfans ; & 2°. à *Louiſe Pietrequin*, dont, entre autres : — JEAN-BATISTE, qui ſuit ; — & CHRISTOPHE, auteur de la ſeconde branche rapportée ci-après.

V. JEAN-BATISTE DE LECEY, Secrétaire du Roi, Elu à Langres, épouſa, 1°. *Jacquette Voinchet*, & 2°. *Anne Couſt de-Baſteroy*, de Sens. D'un de ces deux mariages vint :

VI. ETIENNE DE LECEY, Ecuyer, Seigneur de Changey, premier Préſident au Préſidial de Langres, qui épouſa *Marie-Marguerite Pietrequin*, dont : — 1. JEAN-BATISTE, qui ſuit ; — 2. GABRIEL, Ecuyer, Seigneur de Mauveignant & de Damremont, Conſeiller au Grand-Conſeil en 1741, puis Secrétaire d'Etat du feu Roi de Pologne, Duc de Lorraine & de Bar, mort le 15 Octobre 1760. De *Marie-Nicole Robertot*, ſon épouſe, il n'a eu que : — MARGUERITE DE LECEY, mariée à *N... de Wull*, Gentilhomme Irlandois, demeurant à Troyes, dont elle a été ſéparée en 1759 ; — 3. PHILIBERT, Ecuyer, Seigneur de Lacquency, Montormentier, &c. allié avec *Marie Tierce*, morte ſans enfans le 15 Avril 1765 ; — 4. MARIE-MARGUERITE, femme de *Jean-Auguſte Bichet*, Ecuyer, Seigneur d'Iſome, Procureur du Roi au Bailliage & ſiége Préſidial de Langres ; — 5. & MARGUERITE, non mariée.

VII. JEAN-BATISTE DE LECEY, Ecuyer, Seigneur de Changey, premier Préſident au Bailliage & Siége Préſidial de Langres, épouſa *Marguerite de Serrey*, morte en 1765, laiſſant : — 1. PHILIPPE-ETIENNE, qui ſuit ; — 2. JEAN-BATISTE-MARIE, Docteur de Sorbonne ; — 3. ETIENNE, Jéſuite, puis Chanoine de Langres ; — 4. JEAN-BATISTE-AUGUSTE, Lieutenant des Maréchaux de France, marié, en 1768, à Demoiſelle *de Loyauté de Griſſey*, dont deux filles : l'une née en Mars 1769 ; & l'autre en 1770 ; — 5. GENEVIÉVE, morte jeune ; — 6. & BERNARDE, née le 28 Octobre 1732.

VIII. PHILIPPE-ETIENNE DE LECEY, Ecuyer, Seigneur de Changey, Préſident au Préſidial de Langres, a épouſé, le 25 Septembre 1741, *Marguerite Pechin*, dont : — JEAN-BATISTE-XAVIER, né le 10 Août 1743, mort jeune.

SECONDE BRANCHE.

V. CHRISTOPHE DE LECEY, Ecuyer, Procureur du Roi à Langres, ſecond fils de PHILIBERT & de *Marguerite Plusbel*, ſa ſeconde femme, épouſa *Raimonde Girault*, dont, entr'autres enfans :

VI. SÉBASTIEN DE LECEY, Seigneur de Récourt, Secrétaire du Roi, qui épouſa *Louiſe-Gabrielle de Lorraine-de-Chaumont*, morte en 1732, laiſſant : — 1. JEAN-BATISTE, qui ſuit ; — 2. CLAUDETTE, premiere femme de *Claude des Barres*, Ecuyer, Seigneur de Marat ; — 3. & ANNE, mariée à *N... des Barres*, Seigneur de Brechainville.

VII. JEAN-BATISTE DE LECEY, Ecuyer, Seigneur de Récourt, épouſa *Catherine-Charlotte de Rimancourt*, dont : — 1. JEAN-BATISTE, mort le 5 Décembre 1739, âgé de 17 ans ; — 2. N... DE LECEY ; — 3. NICOLAS, Seigneur de Récourt & de Poiſeul en partie, Officier dans le Régiment de Piémont, Infanterie, mort à Langres le 27 Février 1763, ſans enfans de ſon mariage avec *Angélique le Febvre* ;

— 4.

— 4. JEAN-BATISTE, qui ſuit ; — 5. ANTOINE, Seigneur de Doncourt en partie ; — 6. N... DE LECEY-D'ANDILLY, Seigneur en partie d'Aiſey, marié, en 1766, à *N... Genevois*, dont il a une fille ; — ; 7. N..., Ecuyer, Seigneur de Récourt ; — 8. & MARGUERITE, mariée à *N... de Rivau*. Les armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné en pointe d'un agneau d'or, portant ſur une croix un petit étendard d'argent.*

LE CLERC DE LA MOTTE : Famille originaire du Nivernois, qui remonte à

I. ETIENNE LE CLERC, annobli par Lettres-Patentes de PHILIPPE DE VALOIS, du mois de Février 1349, en conſidération des ſervices rendus par JEAN LE CLERC, ſon fils, tant en guerre qu'autrement. Ces Lettres ſont les premieres de cette eſpece qui furent enregiſtrées en la Chambre des Comptes de Paris, ſuivant un acte obtenu en ladite Chambre, ſur la Requête préſentée en icelle en 1627, par GERMAIN LE CLERC, Général des Finances, des Camps, Armées & Garniſons de France, mentionné ci-après, degré VII.

II. JEAN LE CLERC, I. du nom, Seigneur de Saint-Sauveur en Puiſaye, fils d'ETIENNE, étoit Secrétaire du Roi dès 1355, & mourut vers 1367. Il eſt qualifié *Clerc & Notaire* du Roi JEAN & de CHARLES, fils aîné, Lieutenant du Roi de France pendant ſa captivité, Duc de Normandie & Dauphin de Viennois. Il eut de ſa femme, dont le nom eſt ignoré : — JEAN, qui ſuit ; — & GUILLAUME, rapporté après ſon frere aîné.

III. JEAN LE CLERC, II. du nom, reçu Secrétaire du Roi en 1368, (probablement après la mort de ſon pere, ou ſur ſa démiſſion), Seigneur de Saint Sauveur en Puiſaye, Diocèſe d'Auxerre, dans le Nivernois, mort en 1395, & enterré à Saint-Sauveur, avoit épouſé *Marie de Cran*, dont :

IV. JEAN LE CLERC, III. du nom, Garde-Scel de la Prévôté de Nevers en 1400. Il étoit alors Conſeiller du Comte *de Nevers*, & l'étoit encore en 1416, que ſe fit en cette Ville la joyeuſe entrée de BONNE D'ARTOIS, Comteſſe de Nevers. Il fut Maître des Requêtes en 1418, envoyé Ambaſſadeur pour le Roi en Angleterre en 1419, & ayant rempli les fonctions de ſon Ambaſſade, conformes aux vues de la Reine ISABEAU DE BAVIERE, il fut élevé, en 1420, à la dignité de *Chancelier de France*. Sa premiere femme, dont ſoit reſtée poſtérité, s'appelloit *Agnès le Muet*, originaire de Varzy en Nivernois, Diocèſe d'Auxerre. Il en eut : — 1. HUGUES, Secrétaire du Roi, mort ſans enfans avant ſon pere. Il avoit épouſé *Catherine de Nanterre*, fille de *Simon*, Préſident à Mortier, & ſœur de *Mathieu de Nanterre*, premier Préſident du Parlement de Paris ; — 2. JEAN, que le *Mémoire envoyé* dit auteur des *le Clerc-de-Fleurigny*. Voyez CLERC-DE-FLEURIGNY ; — 3. HUGUES, nommé à l'Archevêché de Toulouſe, ce que ne dit pas le P. *Simplicien* dans l'Hiſtoire des Grands Officiers de la Couronne ; — 4. CATHERINE, mariée à *Guillaume Freppier*, fils de *Joſſeran*, annobli par le Roi CHARLES VI, en 1398 ; — 5. MARIE, femme, dès 1428, de *Jean Gueſdat*, Procureur-Général de Nivernois ; — 6. JEANNE ; — 7. & ISABEAU, mariée, dès l'an 1420, à *Guillaume de Dangeul*.

III. GUILLAUME LE CLERC, ſecond fils de JEAN, I. du nom, fut Général des Finances, titre qui revient à la charge d'Intendant des Finances, & eut de ſa femme, qu'on ne connoît point :

IV. GUILLAUME LE CLERC, II. du nom, Maître des Requêtes en 1418, qui épouſa *Jacquette des Portes*, fille de *Dreux des Portes*, Secrétaire du Roi CHARLES VI, & d'*Iſabeau Porcher*. Cette *Iſabeau* deſcendoit d'*Etienne Porcher*, habitant de Joigny, qui fut annobli par le Roi CHARLES V. en 1364, & obtint, en 1368, de *Miles de Noyers*, Comte de Joigny, conceſſion pour lui & les ſiens, de prendre & porter les armes des anciens Comtes *de Joigny*, qui ſont : *de gueules, à l'aigle d'argent, armée & béquée d'or*. GUILLAUME LE CLERC eut de ſon mariage : — JEAN, qui ſuit ; — & MARIE, femme de *Guillaume Gontier*, notable Auxerrois, fils de *Jean Gontier*, Lieutenant-Général au Bailliage d'Auxerre, & de *Germaine Regnier-de-Guerchy*. D'un frere de cette *Germaine Regnier-de-Guercy* deſcendoit en ligne directe le feu Comte *de Guerchy*, Ambaſſadeur en Angleterre, Chevalier des Ordres & Lieutenant-Général des Armées du Roi. On voit les armoiries

de cette MARIE LE CLERC adoſſées à celles de *Gontier*, ſculptées ſur la pierre, dès le milieu du XVe ſiécle, au pan d'une maiſon, dite *l'Hôtel Gontier*, à Auxerre.

V. JEAN LE CLERC, IV. du nom, Conſeiller au Parlement de Paris, épouſa *Jeanne Faſſier*, fille de *Thomas Faſſier*, Maître des Requêtes, & en eut :

VI. GUILLAUME LE CLERC, III. du nom, Maître des Requêtes ſous CHARLES VIII, ſuivant ſes proviſions données à Angers le 10 Juin 1488. Il épouſa *Iſabeau de Pougues*, d'une Famille noble du Nivernois, qui tire ſon nom de la Seigneurie de Pougues. *Pierre de Pougues*, Evêque de Nevers en 1430, étoit grand-oncle de cette *Iſabeau*, & il avoit ſuccédé à *Robert de Dangeul*, Evêque de Nevers, parent de *Guillaume de Dangeul*, marié à une fille du Chancelier LE CLERC, comme on l'a vu ci-devant. GUILLAUME, III. du nom, eut de ſa femme : — 1. JEAN, Curé de Flory & de Chailny ; — 2. PHILBERT, Seigneur de Sigougues en Nivernois, Sommelier & Echanſon de *Jean de Bourgogne*, Comte de Nevers, qui portoit le titre de *Duc de Brabant*. Il eut auſſi le même office auprès de *Françoiſe d'Albret*, épouſe du Comte *Jean*. Ce PHILBERT LE CLERC eſt triſayeul de JACQUES LE CLERC-DE-CHATEAU-DU-BOIS, Conſeiller au Parlement, & ce JACQUES eſt ayeul maternel de la Comteſſe *d'Aubigné*, mere de feu la Maréchale *de Noailles* ; — 3. & GUILLAUME, qui ſuit.

VII. GUILLAUME LE CLERC, IV. du nom, Seigneur des Barres, Procureur du Roi au Bailliage d'Auxerre en 1490 & 1500, fut, avec ſon frere PHILBERT, maintenu dans ſa nobleſſe en 1512, & déclaré de la même famille que le Chancelier LE CLERC. Il épouſa *Edmone Trouvé*, d'une ancienne Famille d'Auxerre, nommée ci-devant *Inventi*, laquelle a donné pluſieurs Conſeillers au Parlement de Bourgogne, entr'autres, *Germain Trouvé* en 1438. Cette *Edmone* avoit deux ſœurs, l'une nommée *Laurence*, mariée à *Jean de la Porte*, d'abord Lieutenant-Criminel au Châtelet de Paris en 1490, enſuite Grand-Prévôt de l'Hôtel ; l'autre fut mariée à *Jean Thiard*, Ecuyer, Seigneur du Mont-Saint-Suppli, près Seignelay, Bailli d'Auxerre, mort ſans poſtérité. Il étoit l'aîné de la Maiſon connue aujourd'hui ſous le nom de *Biſſy*. GUILLAUME, IV. du nom, eut pour enfans : — 1. ETIENNE-FRANÇOIS, qui ſuit ; — 2. JEAN, Licentié ès Loix, & Avocat au Bailliage d'Auxerre dès 1507. Craignant, en 1519, que ſes fonctions d'Avocat à Auxerre ne fiſſent tort à ſa qualité d'*Ecuyer*, il obtint du Roi FRANÇOIS I, des Lettres-Patentes, pour être maintenu dans la nobleſſe de ſes ancêtres. Ces Lettres du Prince étoient *ad Cautelam*. En conſéquence, en 1524, ayant conſtaté ſa noble extraction, il fut déclaré, par Jugement contradictoire, iſſu de *gens nobles lui & ſa poſtérité noble*. Il eut pour femme *Barbe Chubrier*, dont vint entr'autres enfans : — (a) JEAN LE CLERC, Seigneur de la Foreſt, de la Motte & de Luzarches, pere — d'ANTOINE LE CLERC, Seigneur de la Foreſt, Maître des Requêtes de la Reine MARGUERITE, mort en 1628, en odeur de ſainteté. Il avoit auſſi été maintenu dans ſa nobleſſe en 1613, & reconnu pour être de la famille du Chancelier ; — (b) autre JEAN, pere de GERMAIN LE CLERC, dont eſt venu : — ITHIER LE CLERC, auquel on dreſſa une épitaphe à Auxerre, qui perpétue l'idée que cette Famille eſt iſſue de *noble & ancienne race* ; — 3. HENRI, qui fut pere de GERMAIN LE CLERC, Lieutenant-Général au Préſidial d'Auxerre, ayeul de HENRI LE CLERC, auſſi Lieutenant-Général au même Préſidial ; & biſayeul de GERMAIN LE CLERC, Grand-Maître des Eaux & Forêts de Bourgogne, Conſeiller d'Etat, Général des Finances, des Camps, Armées & Garniſons de France. C'eſt lui qui obtint, en 1627, l'acte d'enregiſtrement à la Chambre des Comptes de Paris, des Lettres de nobleſſe accordées à ETIENNE LE CLERC, dont on a parlé au commencement de cet article. Le fief *des Barres*, ſitué dans le Nivernois, que poſſédoit GUILLAUME LE CLERC, IV. du nom, s'eſt conſervé dans la branche de HENRI LE CLERC ; — 4. & ISABEAU, veuve, le 10 Septembre 1535, de *Claude Brinon*, d'une Famille patricienne, qui a donné un premier Préſident au Parlement de Rouen.

VII. ETIENNE-FRANÇOIS LE CLERC eſt mentionné dans un acte du 30 Juin 1544, comme déja mort, & il y eſt qualifié *Ecuyer*, *Capitaine d'Infanterie*. Il eut de ſa femme, dont le nom eſt ignoré :

IX. JEAN LE CLERC, V. du nom, Ecuyer, Seigneur de Liſle, mort avant le

3 Juillet 1549. Il avoit épouſé *Adrienne Piget*, de laquelle vinrent : — JEAN, qui ſuit ; — & un autre JEAN, Seigneur de Juvay, Liſle, Beauretour, &c. Capitaine au Régiment de Picardie, qui rendit hommage pour la Seigneurie de Juvay & de Liſle, par acte paſſé à Tonnerre le 26 Mai 1560. Il avoit épouſé, par contrat paſſé à Tonnerre le 8 Février 1559, *Jeanne de Lhermite*, fille de *Mathias*, Seigneur de Villers-Vimeux, & d'*Agathe de Sautour*. Il en eut, entr'autres enfans : — PIERRE LE CLERC, Seigneur de Liſle & de Juvay, Guidon d'une Compagnie d'Ordonnance, qui épouſa, par contrat paſſé à Noyers en 1601, *Judith d'Origny*, dont : — SUSANNE LE CLERC, mariée avec *Antoine de Clermont*, Comte de Dannemoine, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Meſtre-de-Camp d'un Régiment de Cavalerie & d'Infanterie, fils de *Charles-Henri*, Comte *de Clermont* & de Tonnerre, Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant-Général au Gouvernement de Bourgogne. De cette alliance vint : — *Antoine de Clermont*, reçu Chevalier de Malte au Grand-Prieuré de Champagne, en Juin 1666.

X. JEAN LE CLERC, VI. du nom, rendit foi & hommage, le 3 Juillet 1549, de la Seigneurie de Liſle, à lui échue par la ſucceſſion de ſon pere, à *François du Bellay*, Comte de Tonnerre, & mourut en 1580. Il avoit épouſé, par contrat paſſé au commencement de 1549, *Edmone de Chevreuil*, & en eut : — JEAN, Seigneur de Liſle-Saint-Michel ; — & REGNAULD, qui ſuit.

XI. REGNAULD LE CLERC fut, avec ſon frere, diſpenſé de l'arriere-ban, parce qu'ils étoient employés à la garde de la ville de Tonnerre, comme Capitaines Quarteniers de ladite Ville. Cet acte de diſpenſe eſt du mois de Juin 1594. Il avoit épouſé *Marie Mignard*, native de Noyers, dont vint :

XII. PAUL LE CLERC, qui épouſa, en 1615, *Guillemette de Cerveau*, née à Tonnerre, fille de *Guillaume de Cerveau*, Seigneur de Brions, & de *Catherine de Beaupoil*. Ses pere & mere furent préſens à ſon contrat de mariage, ainſi que *Jean d'Auximel*, Seigneur de Paiſlon, ſon parent, & *Pierre de la Croix*, Seigneur de Pimelle, parent de *Guillemette de Cerveau*. PAUL eut pluſieurs enfans, entr'autres :

XIII. JEAN LE CLERC, Seigneur du Péray & de la Motte, Officier de la Maiſon de la Reine MARIE-THÉRESE, mort à Tonnerre en 1697. Dans le dénombrement qui fut fait, avant ce tems, de l'Election de Tonnerre, il fut certifié que lui & ſes ancêtres n'avoient jamais été mis ſur le rôle des tailles, attendu leur qualité de *Nobles* & d'*Ecuyers*. Il avoit épouſé, par contrat paſſé à Paris en 1646, Paroiſſe Saint-Roch, *Jeanne de Mérey*, née à Tonnerre, dont, entr'autres : — 1. PIERRE, Capitaine au Régiment de Luxembourg, mort ſans alliance en 1705 ; — 2. JEAN-FRANÇOIS, qui ſuit ; — 3. & LOUISE, Prieure au Monaſtere du Précieux Sang, à Paris.

XIV. JEAN-FRANÇOIS LE CLERC-DE-LA-MOTTE, né en 1658, Chevalier Hoſpitalier du Saint-Eſprit de Jéruſalem, dit *de Sainte-Marthe*, & Chevalier de Saint-Louis, mourut en Eſpagne, des bleſſures qu'il avoit reçues au ſiége de Lerida, en 1707, étant alors premier Capitaine des Grenadiers du Régiment de Hainaut. Il avoit obtenu, le 12 Janvier 1693, un acte du certificat authentique, mentionné au degré précédent, lors du dénombrement de l'Election de Tonnerre. Il avoit épouſé, le 7 Janvier 1699, à l'Iſle-de-Ré, *Suſanne de Gauvrit*, née en cette Iſle. Elle avoit une ſœur, nommée *Marie-Anne de Gauvrit*, morte à Paris le 11 Décembre 1731, veuve de Meſſire *Jean-Joſeph de Marans*, Chevalier, Lieutenant-Colonel du Régiment de Cotentin. *Joachim de Gauvrit*, leur frere, fut Chevalier de Saint-Louis, & ſervit long-tems dans la Marine. Cette *Suſanne de Gauvrit* eſt morte à la Roche, fief auprès de Corbeil, le 7 Août 1736, laiſſant de ſon mariage avec JEAN-FRANÇOIS LE CLERC-DE-LA-MOTTE : — PIERRE-FRANÇOIS-DENIS, qui ſuit ; — & FRANÇOISE-JULIE, mariée, le 4 Mars 1737, à Meſſire *Henri de la Peyre*, Ecuyer, Préſident, Tréſorier de France au Bureau des Finances de Tours. Elle eſt morte à Paris le 17 Mai 1753.

XV. PIERRE-FRANÇOIS-DENIS LE CLERC-DE-LA-MOTTE, reçu Gentilhomme à Drapeau dans les Gardes-Françoiſes, le 18 Février 1728, en eſt ſorti pour entrer dans le Régiment d'Orléans, Infanterie. Il s'en eſt retiré après 30 ans de

ſervices & pluſieurs bleſſures ; a été reçu Chevalier de Saint-Louis par le Roi, après la bataille de Rocoux, en 1746 ; & eſt mort à Roſoy en Brie, le 17 Août 1770. Il avoit épouſé, 1°. le 18 Mars 1738, *Jeanne-Françoiſe Meſnard*, morte le 3 Septembre 1755, & 2°. le 10 Mars 1759, *Marie-Henriette de Pujol*, veuve de Meſſire *Jean-Batiſte de Genſſe*, Ecuyer, Seigneur de Neuville, morte, ſans enfans, le 23 Août 1766. Elle étoit ſœur de Dame *Marie-Léopolde de Pujol*, épouſe de Meſſire *Henri de Lyonne*, Chevalier, Seigneur, Comte de Servon en Brie. Du premier lit il a eu : — 1. ANTOINE, né à Paris le 22 Juin 1739, mort à Corbeil au mois d'Août ſuivant ; — 2. FRANÇOIS-AUGUSTE, qui ſuit ; — 3. & HENRIETTE-CHARLOTTE LE CLERC-DE-LA-MOTTE, née à Yvri, près Paris, le 4 Septembre 1747, morte ſans alliance, à Roſoy en Brie, le 22 Août 1770.

XVI. FRANÇOIS-AUGUSTE LE CLERC-DE-LA-MOTTE, né à Paris le 25 Décembre 1741, Capitaine au Régiment d'Orléans, Infanterie, a été reçu Chevalier de Saint-Louis le 21 Février 1773, après 25 ans de ſervices. Il a épouſé, le 12 Juin 1771, *Marie-Adélaïde de Loynes*, d'une ancienne Famille alliée aux *Nicolaï* & à pluſieurs Familles illuſtres, fille de Meſſire *François-Joſeph de Loynes*, Chevalier, Seigneur de la Potiniere, des Foſſes, Rueuil, Changeart, &c. Conſeiller du Roi, Auditeur en ſa Chambre des Comptes. Elle a pour freres & ſœur, — Meſſire *François-Joſeph de Loynes*, Chevalier, Seigneur de la Potiniere, Auditeur des Comptes ; — Meſſire *Jean-Charles de Loynes-de-la-Potiniere*, auſſi Auditeur des Comptes ; — & Dame *Marie-Théreſe de Loynes*, épouſe de Meſſire *Michel-François de Moucheron-de-la-Brétigniere*, Chevalier de Saint Lous, ſervant dans la Compagnie des Gardes-du-Corps du Roi. *Voyez* LOYNES.

FRANÇOIS-AUGUSTE LE CLERC-DE-LA-MOTTE a de *Marie-Adélaïde de Loynes*, ſon épouſe, un fils, nommé — ANTOINE-AUGUSTE LE CLERC-DE-LA-MOTTE, Chevalier, né à Roſoy en Brie, le 6 Mars 1772.

Les armes des LE CLERC-DE-LA-MOTTE ſont : *d'azur, au lion d'or ; au chef couſu de gueules, chargé de trois têtes de femme de carnation, coëffées d'or, poſées de front.*

JEAN LE CLERC, IV. du nom, mentionné au degré V de cet article, qui portoit, comme ſes prédéceſſeurs, *trois buſtes de femme* dans ſes armoiries, en ſupprima *un*, ſans qu'on en ſçache la cauſe, pour y ſubſtituer *une aigle*, malgré les monumens de deux ſiécles précédens, & quoique les premiers LE CLERC, ſes prédéceſſeurs, euſſent toujours porté comme ci-deſſus. — ETIENNE-FRANÇOIS LE CLERC, un de ſes deſcendans, auteur du degré VIII, reprit l'écuſſon, qui, depuis, s'eſt toujours conſervé dans ſa poſtérité, & tel que les LE CLERC-DE-LA-MOTTE le portent aujourd'hui, comme on vient de le voir. Quelques LE CLERC d'Auxerre ſe ſont même aviſé, il n'y a pas un ſiécle, de donner *deux têtes à l'aigle*. D'autres portent : *d'azur, au chevron d'argent, chargé de deux lions affrontés de ſable, armés & lampaſſés, accompagnés de deux buſtes de femme en chef, & d'une aigle éployée & béquée en pointe*. Quoique la reſſemblance ſe trouve aſſez pour les piéces eſſentielles, la diſpoſition & la quantité ſe trouvent différentes.

On demandera pourquoi l'écuſſon des deſcendans du Chancelier LE CLERC, differe de celui des LE CLERC-DE-LA-MOTTE. La ſeule raiſon eſt que les LE CLERC-DE-LA-MOTTE, ne venant que d'un oncle du Chancelier, ils ont conſervé leurs anciennes armes, tandis que celui ci, ou par idée, aſſez fréquente dans l'accroiſſement de fortune, ou pour quelque mariage contracté ſous cette condition, ou pour donation faite ſous telle clauſe, aura quitté ſes premieres armoiries. *Olivier*, étant devenu Chancelier, changea ſes armes, qui néanmoins lui venoient de ſon pere, premier Préſident du Parlement ; *Pierre Brulart*, reçu Conſeiller au Parlement en 1522, portoit : *d'argent, à trois têtes de maure de ſable ; & une loſange de gueules, en cœur ;* ſon petit-fils, *Nicolas Brulart*, Chancelier, portoit d'autres armes, ſçavoir : *de gueules, à la bande d'or, chargée d'une traînée de cinq barillets de ſable*, cela empêche-t-il que les autres, *Olivier*, *Brulart*, &c., qui s'en ſeroient tenus ou s'en tiendroient à leur premier cachet, ne ſoient de la même Famille ?

Le Chancelier LE CLERC portoit : *d'azur, à trois cignes d'argent*, ſi l'on en croit *le Féron*, qui publia, en 1555, le Blaſon des Chanceliers ; mais il eſt apparent, par des titres qu'il n'avoit pas conſultés, & qui ſont reſtés entre les mains des LE CLERC-DE-LA-MOTTE, que le Chancelier portoit dans ſes armoiries *deux lions, un chevron & trois buſtes de femme*, écuſſon dont celui des LE CLERC-DE-LA-MOTTE eſt néanmoins peu différent. Généalogie redigée ſur un *Mémoire* certifié dreſſé ſur les titres originaux.

LECZINSKI. Maiſon de Pologne qui a donné, dans ces derniers tems, un Roi à la Pologne, & une Reine à la France.

RAPHAEL LECZINSKI, Comte du Saint-Empire & de Leckno, Palatin de Brzeſt, mort en 1569, laiſſa trois fils, dont l'aîné fut

ANDRÉ LECZINSKI, Palatin de Brzeſt, Cujavie, &c., qui mourut en 1606. Il avoit épouſé *Anne*, Comteſſe *de Radziminska*, fille du Palatin de Podlachie, de laquelle il eut pour fils aîné

RAPHAEL LECZINSKI, II. du nom, Caſtelan de Kalisk, puis Palatin de Brzeſt. Il fut pere

De BOGESLAS LECZINSKI, Vice-Chancelier, puis Grand-Tréſorier de la Couronne de Pologne, marié 1°. avec *Anne*, Comteſſe *de Donhoff*, fille d'*Erneſt*, Palatin de Siradic ; & 2°. avec une Princeſſe *de Radziwil*, morte ſans enfans. Il eut du premier lit :

RAPHAEL LECZINSKI, III. du nom, Comte de Leckno, Palatin de Kalisk, de Poſnanie & enſuite de Lencici, Général de la grande Pologne, & enfin Grand-Tréſorier. Il avoit épouſé *Anne*, Comteſſe *Jablonowski*, fille de *Staniſlas Jablonowski*, Caſtelan de Cracovie, & Grand-Général de l'armée de la Couronne, dont :

STANISLAS LECZINSKI, né le 18 Avril 1677, & ſelon d'autres, le 20 Octobre, élu Roi de Pologne le 12 Juillet 1704, enſuite Duc de Lorraine & de Bar, mort à Luneville le 23 Février 1766. Il avoit épouſé, en 1698, *Catherine Opalinska*, Comteſſe de Bnin, née le 5 Novembre 1680, morte à Luneville le 19 Mars 1747, âgée de 66 ans, 4 mois & 14 jours, fille de *Henri Opalinski*, Caſtelan de Poſnanie, décédé en 1697, & de *Catherine Czarnkowska*, morte le 2 Décembre 1701. De cette alliance eſt ſortie pour fille unique :

MARIE LECZINSKA, née le 23 Juin 1703, mariée, par contrat ſigné à Verſailles le 9 Août 1725, & célébration à Straſbourg le 15 du même mois, avec LOUIS XV, mort le 10 Mai 1774, dont dix enfans ; & elle eſt morte le 24 Juin 1768.

Les armes : *d'argent, à une tête de buffle de ſable, le muſle bouclé d'or.*

LEDO : Famille dont nous ne connoiſſons que les armes, ſçavoir : *d'argent, à trois faſces de gueules, à la bordure d'azur, chargée de dix bezans d'or.*

LE DOUX-DE-MONTIGNY. C'eſt une branche cadette d'une Famille originaire de Picardie, établie en Armagnac depuis le milieu du XVIe ſiécle.

JEAN LE DOUX, Seigneur de Ratebourg, avoit pour frere puîné noble JOSEPH LE DOUX, qui, par acte du 10 Mars 1555, renonça, en faveur de ſon frere aîné, à tous les biens échus de la ſucceſſion de ſes pere & mere, moyennant la ſomme de 6000 livres. JEAN LE DOUX eut de ſa femme, dont le nom eſt ignoré, — BERNARD, qui ſuit ; — & ANTOINE, Ecuyer, Seigneur de Montigny, lequel traita avec ſon frere aîné des droits à lui légués par ſon pere JEAN, Seigneur de Ratebourg. C'étoit la ſomme de 4000 livres à lui payable un an après le décès de ſon pere, en payement deſquelles ſon aîné lui céda la maiſon noble de Montigny.

BERNARD LE DOUX, Seigneur de Ratebourg, vivant en 1575, eut pour enfans — GUILLAUME, qui ſuit ; — & PIERRE, Capitaine d'Infanterie au Régiment de Balagny.

Guillaume le Doux, Ecuyer, Seigneur de Montigny, Gendarme dans la Compagnie du Roi, renonça au procès pendant au Préſidial d'Amiens, en faveur de Pierre, ſon frere, Seigneur de Ratebourg, & tranſigea avec lui le 20 Mai 1608, moyennant la ſomme de 10 mille livres pour ſes prétentions ſur la ſucceſſion de ſes pere & mere. Il épouſa Demoiſelle *Thomas Barrin*, dont :

Jean le Doux, Seigneur de Montigny, Ecuyer, Conſeiller, Maître-d'Hôtel ordinaire du Roi, Chevalier de l'Ordre de Saint-Michel, qui, ſuivant ſes certificats des dernier Septembre 1647, 1648, 1649 & 1650, commença ſes ſervices dans les Gardes-du-Corps de la Reine. Sa commiſſion d'Archer des Gardes eſt du 10 Janvier 1651. Il avoit été fait Gendarme de la Reine le 7 Octobre 1649; eut une commiſſion de Capitaine dans le Régiment de Bourgogne le 22 Avril 1650; fut créé Maître-d'Hôtel dans la Maiſon du Roi le 26 Janvier 1654; décoré du collier de l'Ordre de Saint-Michel le 22 Mai même année, & déchargé, le 7 Juillet ſuivant, de la taxe des francs-fiefs. On le trouve qualifié de *Gentilhomme du pays de Guienne*, dans un Arrêt du Conſeil d'Etat du Roi, du 26 Mars 1670. La Reine mere ayant voulu reconnoître les ſervices qu'il avoit rendus auprès de ſa perſonne, & notamment dans les guerres de Guienne, lui avoit fait épouſer, en 1650, noble *Louiſe de Lavardac*, qui lui apporta en dot la Terre de Saint-Amand en Armagnac. Jean le Doux obtint, par conceſſion de Sa Majeſté, la qualité de *Chevalier*, & *trois bras tenant chacun une épée* pour être ajoutés à ſes armes, en reconnoiſſance des ſervices qu'il avoit rendus à l'Etat. Il eut de ſon mariage : — N... le Doux de Montigny, mort Lieutenant dans le Régiment de Champagne; — & Joseph, qui ſuit.

Joseph le Doux de Montigny, Chevalier, Baron de Saint-Amand, Lieutenant dans le même Régiment que ſon frere aîné, teſta, le 2 Août 1740, en faveur de ſon fils aîné. Il avoit épouſé, 1°. par contrat du dernier Octobre 1690, Demoiſelle *Eliſabeth de Florans*, morte ſans enfans; 2°. le 7 Février 1719, Demoiſelle *Catherine d'Aubert de Peyrelongue*, fille de *Guillaume d'Aubert*, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, morte auſſi ſans enfans; & 3°. le 18 Avril 1723, Demoiſelle *Jeanne de Cours*, fille d'*Antoine de Cours*, Seigneur de Latrille, dont : — Antoine, qui ſuit; — & Louise, de laquelle on ignore la deſtinée.

Antoine le Doux de Montigny, Chevalier, Seigneur, Baron de Saint-Amand, tranſigea, le 8 Août 1763, avec *Bernard-Laurent du Haget*, Chevalier, Lieutenant de MM. les Maréchaux de France. Il a teſté le 3 Février 1773, & eſt mort la même année. Il avoit épouſé, le 1 Février 1751, *Marie-Anne de Monteſquiou*, la derniere de ſa branche, fille de *Pierre de Monteſquiou*, ancien Capitaine, deſcendant d'une ancienne & illuſtre Maiſon, alliée aux Princes du ſang de France, aux Rois de Navarre, aux Ducs & Rois d'Arragon, aux Comtes d'*Armagnac* & *de Fezenſac*. De ce mariage ſont nés : — Joseph, qui ſuit; — & Jeanne-Marie-Claire, appellée *Mademoiſelle de Montigny*, non encore mariée.

Joseph le Doux, II. du nom, Seigneur, Baron de Saint-Amand, né le 26 Janvier 1753, Officier dans le Régiment de Vivarais, Infanterie, par Brevet du 11 Mai 1769, s'eſt préſenté, en Mars 1774, à faire ſes preuves de nobleſſe, pour être reçu dans la Compagnie des Chevaux-Légers de la Garde du Roi. Il n'eſt pas encore marié.

Les alliances de le Doux de Montigny, ſont avec les Maiſons de *Lavardac*, *Monteſquiou*, *Aydie*, *Lart*, *Medrano*, *Laſſeran*, *Maſſencomme*, *Montluc*, *Paigne-de-Monteſpan*, *Caſtelbajac*, *d'Aſpremont*, *du Faur*, *Villemur*, *Foix-Carmain*, *Pardaillan*, *d'Antin*, *de Pouylobon*, *Montlezun-Saint-Lary*, *Daatz*, *Sarcy*, *Bazillac*, *Lambades*, *Fortaner*, *Bombar de Baulieu*, *d'Eſcalup*, &c. Généalogie dreſſée ſur titres originaux communiqués.

Les armes : *d'azur, à un lion d'or, accoſté de deux bras armés chacun d'une épée d'argent.* Couronne de Baron, ſurmontée d'un *caſque, duquel ſort auſſi un bras armé d'une épée d'argent.*

* LÉEDE, dans la Flandre Autrichienne.

Baronnie qu'*Iſabeau de Grutere* porta en dot à ſon mari *Jacques Bett*, Chevalier, Seigneur d'Angrelle & de Peronne en Mélanthois, ſous la Châtellenie de Lille, du chef de ſa mere *Jacqueline de Verdiere*, femme d'*Adrien Bett*, Chevalier, Seigneur d'Angrelle, iſſu de *Gérolff Bett*, Général du Comte *Robert le Friſon*, à la bataille de Caſſel, où il fut tué l'an 1072. Cette Baronnie de LÉEDE fut érigée en *Marquiſat*, par Lettres du Roi Catholique, du 3 Août 1633, regiſtrées à Lille, en faveur de *Guillaume Bett*, Colonel d'Infanterie & Grand-Bailli de Gand, fils de *Jean Bett*, Baron de Léede, & de *Jeanne de Berghes-Grimbergh*. Extrait du Dictionnaire des Gaules, *Tome IV, p. 171, colonne 1.*

* LÉEFDAEL : Ancienne Baronnie du Brabant, qui fut acquiſe du Marquis *de Deinſe*, par *Jean-Philippe Helman*, Ecuyer, lequel en fit une donation entre-vifs à ſa fille unique *Anne-Françoiſe Helman*, & à ſon mari *Jean Brouckoven*, fils aîné de *Jean-Batiſte*, Comte de Bergeyck, en faveur duquel, & de ſes hoirs & ſucceſſeurs mâles & femelles, le Roi Catholique confirma le titre de *Baron de Léefdael*, par Lettres du 15 Juin 1679.

* LÉEW-SAINT-PIERRE : Terre & Seigneurie conſidérable du Brabant, démembrée de celle de *Gaesbeke*, dans la Cour féodale de Brabant, par la vente qui en a été faite publiquement à *Jean-Charles Rooſe*, Conſeiller au Grand-Conſeil des Pays-Bas, en faveur duquel le Roi CHARLES II l'a érigée en *Baronnie*, par Lettres du 20 Septembre 1690.

LEISSIN. *Voyez* LEYSSIN.

LEITH : Famille originaire d'Ecoſſe, dont étoit

PATRICE LEITH, II. du nom, Ecuyer, Seigneur des Hays, Election de Pethiviers, Exempt des Gardes-du-Corps du Roi, de la Compagnie Ecoſſoiſe. Il juſtifia ſa nobleſſe devant M. *d'Aubray*, Intendant d'Orléans, ſur les Lettres-Patentes qu'il avoit obtenues du Roi d'Angleterre au mois de Mai 1665. Les armes : *d'azur, à 3 loſanges d'argent, à la croix au pied fiché d'or en cœur, & deux croiſſans d'argent en chef.*

LELAY-DE-VILLEMARÉ : Famille déclarée d'*ancienne extraction noble*, par les Commiſſaires de la Chambre établie pour la recherche de la Nobleſſe de la Province de Bretagne en 1670.

L'Hiſtoire qui en a été donnée par le P. Dom *Lobineau*, Religieux Bénédictin, fait ſouvent mention de ce nom, notamment d'ALAIN LELAY, lequel ſigna, en 1380, la ratification du traité de paix faite entre le Roi de France & le Duc de Bretagne. La branche aînée de cette Famille eſt fondue dans celle de *Kerouſy*, dont M. le Préſident *de Marbeuf* a épouſé l'héritiere.

JEAN-BONAVENTURE LELAY, Chevalier, Seigneur de Villemaré, de Guébriant, du Rocher, &c. ci-devant Lieutenant des Maréchaux de France en Bretagne, mourut à Paris le 29 Octobre 1743, âgé de 84 ans, laiſſant de ſon mariage avec *Anne Crocq*, morte au mois d'Avril 1729. — 1. GERMAIN LELAY DE VILLEMARÉ, reçu Conſeiller au Parlement de Paris le 26 Mars 1711, mort ſans alliance, — 2. PAUL-MARIE-BONAVENTURE LELAY, Chevalier, Seigneur du Pleſſis-Lelay, de Hirel, du Buchon ou Buiſſon, de Leſpinaſſe, de la Cornilliere, de la Saulniere, &c. ci-devant Capitaine dans le Régiment de Geſvres, Cavalerie, Lieutenant des Maréchaux de France en Bretagne, & Chevalier de Saint-Louis, qui a épouſé, le 3 Mars 1734, *Marie-Madelene Delpech*, fille de *Paul Delpech*, Seigneur de Chaumot, Receveur-Général d'Auvergne, & de *Madelene de Monchy* ; — 3. JEAN-BONAVENTURE LELAY DE GUÉBRIANT, reçu Conſeiller au Parlement de Paris, Commiſſaire aux Requêtes du Palais, le

27 Août 1728, & Lecteur de la Chambre du feu Roi; —— 4. Anne Lelay, veuve de *Nicolas Yſoré d'Hervaux*, Marquis de Pleumartin, dont elle a des enfans; — 5. & Louise-Françoise-Bonaventure Lelay, mariée, au mois d'Avril 1729, avec *Pierre Poncet de la Riviere*, Préſident de la cinquieme Chambre des Enquêtes du Parlement de Paris, depuis le 15 Décembre 1728, frere de l'ancien Evêque de Troyes. *Voyez* les Mercures de France du mois de Mars 1734, *p.* 621, & du mois de Novembre 1743, *p.* 2533.

La Famille de Lelay de Villemaré porte pour armes: *d'argent, à une faſce d'azur, accompagnée en chef de trois annelets de gueules, & en pointe d'une aigle de ſable, éployée, béquée & membrée de gueules.*

LE LONG-DE-CHENILLAC. C'eſt une des plus anciennes Maiſons du Bourbonnois. Nous n'en pouvons donner qu'une notice, extraite d'un Mémoire généalogique de la Maiſon de *Guerin*, Barons de Lugeac.

Pierre le Long, Seigneur de Chenillac, qualifié de *noble & puiſſant Seigneur* dans une acte du 11 Avril 1536, avoit épouſé *Anne de Berton*, fille de *Pierre de Berton*, Chevalier, Vicomte de Monbas, dont il eut:

Gilbert le Long, Seigneur de Chenillac, qui ſe maria, le 2 Avril 1574, à Demoiſelle *Diane de Solignac*, de laquelle vint, entr'autres enfans:

Pierre le Long, II. du nom, Seigneur de Chenillac, Solignac, &c. marié avec *Eléonore de Cavalque*, d'une Maiſon originaire du Duché de Parme, & dont la mere étoit de celle *d'Urfé*, ſœur d'*Honoré d'Urfé*, Seigneur de Châteauneuf, auteur du *Roman de l'Aſtrée*; d'*Antoine d'Urfé*, Evêque de Saint-Flour, & de *Jacques*, Marquis *d'Urfé & de Baugé*, Grand Ecuyer de Savoie. *Voyez* Urfé. De ce mariage vint:

Honorée le Long de Chenillac, mariée, en 1628, à *Claude de Guerin*, Baron de Lugeac, Seigneur de Pouzols, Chaſeaux & Buſſiol, fils aîné d'*Yves de Guerin*, II. du nom, & de *Jeanne de Bayard*. Elle apporta à ſon mari de grands biens, entr'autres le Comté de Bueil, ſitué près de Nice, ce qui a donné lieu aux Barons *de Lugeac* de faire de tems en tems des diligences dans le deſſein d'y rentrer un jour. Ils ont même affecté de prendre, avec raiſon, le titre de *Comte de Bueil*; mais malgré leur bon droit, à cauſe des guerres qui ont duré ſi long-tems entre la France & la Savoie, ils n'ont pu y rentrer; & cette Terre eſt aujourd'hui poſſédée par une petite-fille du feu Baron *de Chenillac*, mariée au fils du Comte *de Maffey*, ci-devant Viceroi du Royaume de Sicile. *Voyez* Lugeac.

Les armes de le Long de Chenillac ſont: *d'azur, au chevron d'or accompagné de 3 étoiles d'argent.*

Celle de la Maiſon de *Calvaque*, originaire du Duché de Parme, ſont: *écartelé au 1 & 4 d'or, à une tête de cheval de gueules ſaillant de l'angle ſeneſtre de l'écu; au 2 & 3 d'or, à trois chevrons d'azur;* ſur le tout *d'azur, à un demi-corps de cheval d'argent, ſaillant du côté dextre de l'écu.*

LEMAIRE: Ancienne Nobleſſe du Gâtinois, dont nous allons parler d'après une *Notice envoyée.*

Guillaume Lemaire, Ecuyer, Seigneur de Brioud-ſur-Loire, vivoit en 1367, avec *Marguerite de Meillian*, ſa femme: ils étoient morts en 1439, & eurent pour enfans — Robert, qui ſuit; — & Louis.

Robert Lemaire, Ecuyer, Seigneur de Brioud, épouſa *Marie de Fontaine*; ils vivoient en 1454. D'eux naquit:

Pierre Lemaire, Ecuyer, Seigneur de Brioud & de Varennes, lequel vivoit, en 1494, avec *Anne de Neufmoulin*, ſa femme, dont il eut — François, qui ſuit, — & Louis.

François Lemaire, Ecuyer, Seigneur de Brioud & de Varennes, épouſa, 1°. *Marguerite de Saint-Martin*; & 2°. *Jacqueline des Roches.* Ils vivoient en 1539, & eurent pluſieurs enfans, entr'autres, pour fils aîné:

Louis

Louis Lemaire, Ecuyer, Seigneur de Varennes, marié, 1°. à *Françoiſe de Saint-Phalle*; & 2°. à *Renée de Pictavy*. Du premier lit il eut : — François Lemaire, Capitaine au Régiment de Rambure, tué au ſiége de la Rochelle en 1627; & du ſecond :

Charles Lemaire, Ecuyer, Seigneur de Varennes, de Courtigy & de Charmoy, qui fut élu en Juſtice, en 1635, pour commander la Nobleſſe dans le ban & arriere-ban des Bailliages de Montargis & de Nemours, & depuis par ordre du Roi pour la conduite de celle de Nemours. Il vivoit, en 1658, avec *Madelene de Guibert*, ſa femme, & en eut : — Charles, qui ſuit; — & Nicolas.

Charles Lemaire, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Charmoy, épouſa *Marie Hardouin*, dont pluſieurs enfans, entr'autres : — Claude, qui ſuit; — & Charles, Chevalier, Seigneur de Vieillemaiſon, Capitaine de Grenadiers au Régiment de Piémont, mort ſans enfans de ſon mariage avec *Suzanne de Saint Martin*.

Claude Lemaire, Chevalier, Seigneur de Charmoy, a ſervi dans la Marine, & épouſa *Théreſe de Noirat de Platteville*, dont eſt iſſu :

Charles-Claude Lemaire, Chevalier, Seigneur de Charmoy, qui a été Capitaine de Grenadiers au Régiment des Arquebuſiers de Graſſin, d'où il a paſſé Capitaine de Cavalerie au Régiment des Volontaires du Hainaut. Il a épouſé *Marie-Anne de Quarré de Rougemont*, dont il avoit, en 1762, deux enfans, ſçavoir : — Louis-Charles & Marie-Thérese-Chrlotte Lemaire.

Les armes : *d'or, à un lion de ſable, tenant dans ſes pattes un écuſſon d'azur.*

LEMOS : Maiſon illuſtre d'Eſpagne, ſortie des Ducs *de Bragance*, qui portoient : *au 1 & 4* de Portugal; *au 2 & 3 contr'écartelé au 1 & 4 d'argent, à ſix tourteaux d'azur*, 2, 2 & 2, qui eſt Castro; *au 2 & 3 d'or, à deux loups paſſans de gueules*, qui eſt Osorio.

Ils ont commencé à *Denis de Portugal*, Comte de Lemos, fils puîné de *Ferdinand de Portugal*, II. du nom, Duc de Bragance, & d'*Iſabelle de Portugal-Viſco*. Il épouſa, vers 1500, *Béatrix de Caſtro-Oſorio*, Comteſſe de Lemos. Sa poſtérité a formé VIII degrés, & a fini à *Salvador de Portugal-Caſtro*, Comte de Caſtro, de Lemos, d'Andrada & de Villalva, Marquis de Sarria, Duc de Torizano, mort le 19 Août 1694. Il ne laiſſa que des filles.

LENET : Famille noble de Dijon, dont étoit

Claude Lenet, Conſeiller au Parlement de Bourgogne, qui, d'*Anne Fyot*, ſon épouſe, eut : — Pierre Lenet, né à Dijon, reçu Conſeiller au même Parlement le 22 Septembre 1637, ſur la réſignation de ſon pere. Il fut Procureur-Général en cette Cour le 3 Avril 1641, & joignit à cette charge celle de Procureur-Général à la Table de Marbre, en laquelle il fut reçu le 19 Novembre 1646. Il fut, pendant le ſiége de Paris, l'un des Intendans de Juſtice, Police & des Finances, & le ſiége fini, il retourna à la Cour, où on l'employa en beaucoup d'occaſions importantes & de confiance. La même Cour le deſtina, en 1649, pour l'Ambaſſade de Veniſe, & il a mis par écrit ce qui ſe paſſoit de plus conſidérable de ſon tems. Il mourut à Paris le 3 Juillet 1671. On a imprimé ſes Mémoires, contenant l'Hiſtoire des guerres civiles des années 1649 & ſuivantes, principalement celles de Guienne & autres Provinces; il s'y montre très-attaché à la Maiſon *de Condé*, & l'on y voit que, pendant la priſon des Princes, ce fut lui qui dirigea les entrepriſes les plus importantes.

De cette Famille étoit auſſi Philibert-Bernard Lenet, Chanoine Régulier, ancien Profeſſeur en Théologie dans l'Abbaye de Saint-Jacques de Provins, ancien Abbé du Val-des-Ecoliers, vivant en 1748, & mort depuis. C'eſt ce que nous ſçavons d'après *Moréri*, n'ayant point reçu de *Mémoire*.

Les armes de Lenet ſont : *d'azur, à la faſce d'argent ondée, accompagnée de 3 quintefeuilles d'or.*

LENFANT, en Bretagne, porte : *d'azur, à la bande d'argent, accoſtée de 2 cotices ou filets d'or.*

LENFANT, Ecuyer, Sieur du Pont, en Normandie, Election de Valogne. Ancienne Nobleſſe alliée aux *Saint-Pierre, Suhard & Croville*, & dont les armes ſont : *d'argent, au cor-de-chaſſe lié de gueules, enguiché & virolé d'or, accompagné de trois molettes de gueules 2 & 1.*

Une autre Famille de ce nom dans la même Province, porte : *d'azur, au croiſſant d'or, ſurmonté d'un lambel d'argent.*

LENFERNAT ou LANFERNAT : Ancienne Nobleſſe originaire de Brie, qui a des branches en Bourgogne & en Champagne, encore ſubſiſtantes.

N... DE LENFERNAT, qui s'établit dans le Perche en 1490, étoit le triſayeul de LOUISE-MARIE DE LENFERNAT, née le 4 Décembre 1663, épouſe de *François de l'Oſmone*, Seigneur du Bois-de-la-Pierre, Exempt des Gardes-du-Corps, Chevalier de Saint-Louis, tué, en 1709, à la bataille de Malplaquet. Elle n'en eut point d'enfans, & mourut le 14 Septembre 1730. Elle étoit ſçavante dans l'Hiſtoire & la Généalogie. Parmi les ouvrages qu'elle a compoſés, & qui ſont manuſcrits, il y a une Hiſtoire du Monaſtere de Chaiſe-Dieu (*Caſa Dei*), de l'Ordre de Fontevrault, fondé dans le XIIe ſiécle par l'ancienne Maiſon de *Laigle*. C'eſt en cette Dame que s'eſt éteinte la branche de LENFERNAT, établie en Perche. *Mercure* du mois de *Février* 1731.

La branche du Comté de Bourgogne a été maintenue dans ſa nobleſſe en 1667.

OUDEN DE LENFERNAT, Ecuyer, Seigneur de la Barre, épouſa, en 1430, *Jeanne Bocaire*, petite-fille de *Richard*, Bailli de Senlis, & ſœur de *Richard Bocaire*, Abbé de la Paliſſe, proche Nogent-le-Rotrou.

JEAN DE LENFERNAT, marié, en 1456, à *N... de Poully*, fille de *Jean*, Seigneur de Gagné en Brie, rendit aveu, en 1471, au Seigneur *de Morment*, tant en ſon nom qu'en celui de ſes enfans. L'aîné fut :

JEAN DE LENFERNAT, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de Gagné en Brie, & de Villiers au Perche, Conſeiller d'Etat ſous Louis XI. Il épouſa *Louiſe d'Aſſé*, fille de *François*, Seigneur de Montfaucon, & de *Marie de Mondoucet*, Dame de la Grere, Horengeau, Saint-Victor, &c.

PIERRE DE LENFERNAT fut marié, le 16 Juin 1499, à *Marguerite de Prenois*. — JEAN DE LENFERNAT, III. du nom, épouſa, en 1530, *Michelle d'Aſſigny*.

On voit dans l'Egliſe de Souſy en Brie, à dix lieues de Paris, l'épitaphe d'un ADRIEN DE LENFERNAT, en ſon vivant, Seigneur de Souſy, & premier homme d'armes de M. le *Prince de la Roche-ſur-Yon*, décédé le 1 Octobre 1556.

GEORGES DE LENFERNAT, Ecuyer, Seigneur, Baron de Pruniers & de Villiers-ſur-Toulon, Ponceaux, &c. épouſa, en 1556, *Françoiſe d'Eſtampes*, fille de *Jean*, Seigneur de la Ferté-Imbault, & de *Blanche de Sains*, iſſue de la Maiſon de *Marigny* en Picardie, dont : — ARTUS, qui ſuit ; — & JACQUES-FRANÇOIS DE LENFERNAT, reçu Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem, dit *de Malte*, en 1572.

ARTUS DE LENFERNAT épouſa, le 25 Janvier 1573, *Charlotte de Saint-Phal*.

JACQUES DE LENFERNAT, Seigneur, Baron de Pruniers & de Treigny, Gentilhomme ordinaire d'HERCULE-FRANÇOIS, Duc D'ANJOU, frere du Roi, Guidon de la Compagnie du Seigneur *de la Ferté-Imbault*, épouſa, en 1615, Demoiſelle *Marie de Courtenay*, fille de *N...*, Seigneur de Bleneau, & d'*Hélene de Quinquet*.

CHARLES DE LENFERNAT, fils de CHARLES, épouſa, le 28 Décembre 1635, *Claude du Pleſſis-Liancourt*.

EDME DE LENFERNAT, Seigneur de la Jacqueminiere, Aſnieres, la Grange-Rouge, Villars, &c. épouſa, le 19 Juin 1676, *Catherine Sauvat*.

GASTON-JEAN-BATISTE DE LENFERNAT, Seigneur d'Aſnieres, Villars, la Grange-Rouge, Crotteau & du Marquiſat de Tavere, a épouſé, le 7 Juin 1715, *Anne Guillaume-de-Marſangy*.

GASTON-JOSEPH DE LENFERNAT s'eſt marié, au mois d'Avril 1741, à Demoiſelle *Perrette-Marie Davigneau.*

C'eſt ce que nous ſçavons, n'ayant point reçu de *Mémoire* ſur cette Famille, dont les armes ſont : *d'azur, à trois loſanges d'or, 2 & 1.* Supports, *un Ange & un Sauvage.* Pour cri & deviſe : QUI FAIT BIEN, L'ENFER N'A.

LENGLANTIER : Ancienne Nobleſſe, dont il eſt parlé dans le Nobiliaire de Picardie, *pag. 289 & ſuiv.*

RACE DE LENGLANTIER, Seigneur de Sainte-Euſoye, mentionné dans les titres de l'Egliſe de Beauvais, de l'an 1331, fut pere de : — BERTAULT DE LENGLANTIER, Ecuyer, Seigneur du Pleſſis & de Sainte-Euſoye, qui eut pour enfans : — JEAN, qui ſuit ; — & SIMON, Ecuyers. Ils tranſigerent enſemble le 23 Avril 1476.

JEAN DE LENGLANTIER, Seigneur du Pleſſis & de Sainte-Euſoye, fut biſayeul de CHARLES DE LENGLANTIER, Seigneur de Sainte-Euſoye, tué au ſiége de la ville d'Amiens, pour le ſervice du Roi, en 1596. Il avoit épouſé *Charlotte de Rouveroy*, & en eut :

FRANÇOIS DE LENGLANTIER, Seigneur de Sainte-Euſoye, qui ſe maria avec *Anne Filion*, dont vinrent — CHARLES DE LENGLANTIER, Seigneur de Sainte-Euſoye, Prévôté de Montdidier ; — & CLAUDE DE LENGLANTIER, Seigneur de Neureux, Election de Compiegne, qui furent déclarés *nobles* au Conſeil, par Arrêt du mois de Septembre 1667. C'eſt ce que nous ſçavons d'après l'ouvrage ci-deſſus cité. Les armes : *d'argent, à trois tourteaux de gueules.*

LENONCOURT : C'eſt une des quatre plus anciennes Maiſons de Chevalerie de Lorraine, qui a porté, dans ſes commencemens, le ſurnom de NANCY.

ODELRIC DE NANCY, ou NANCEY, ſouſcrivit, en 1069, à une Charte d'*Eudes*, Evêque de Toul, & dans un autre d'*Adalberon*, Evêque de Metz, de l'an 1065. On trouve un ODELRIC, frere du Duc *Gerard* ; — DROGON DE NANCY, Sénéchal de Lorraine, ſouſcrivit à une Charte de *Thierry*, Duc *de Lorraine*. Le même, ou un autre DROGON DE NANCEY, qui en ſouſcrivit auſſi une de *Simon*, Duc *de Lorraine*, pour l'Abbaye de Clairlieu, le 14 Mai 1176, prit l'habit de Religieux dans l'Abbaye de Beaupré, Diocèſe de Toul. Il y fit une donation du conſentement de ſes deux fils, SIMON & WAUTIER, qui fut ratifiée par le Duc *Simon*, le 11 Janvier 1176 ; & il y dit que ce DROGON DE NANCEY avoit été Sénéchal du feu Duc *Mathieu*, ſon pere.

Le *P. Jérôme Vignier*, de l'Oratoire, aux *preuves de ſes Tables généalogiques de la Maiſon de Lorraine*, a marqué, *pag. 113*, que c'eſt de ce DROGON que ſort la Maiſon de LENONCOURT. L'Abbé *le Laboureur* paroît être de ce ſentiment. La Généalogie que nous allons donner, d'après les Grands Officiers de la Couronne, *Tome II, pag. 53*, a été dreſſée ſur titres, particulierement ſur l'Inventaire fait par feu *M. du Fourny*, qui ſe trouve à la Bibliothéque du Roi, & ſur ceux du Cabinet des Ordres.

I. GERARD DE NANCY, dit *le Tartre*, qui vivoit en 1250, eut de ſa femme, dont le nom eſt ignoré : — 1. THIERRY, qui ſuit ; — 2. JACQUES, ſurnommé *le Tartre*, Chevalier, lequel fut pere de : — REGNIER DE NANCY, Chevalier, qui céda à *Raoul*, Duc *de Lorraine*, la Maiſon forte qu'il avoit à Roſieres, avec ſes dépendances ; ce Duc lui donna en échange tout ce qu'il avoit aux deux Ferrieres, & au ban de Bettaivilliers, ne retenant que la garde du Clergé. Ce REGNIER, & ſon fils JACQUEMIN, paſſerent un acte en 1345, par lequel ils conſentirent, qu'après leur mort & celle de leurs femmes, *Alix* & *Jeanne*, le Duc pourroit racheter, entre les mains de leurs hoirs, pour la ſomme de 600 livres, toutes les terres qui venoient d'être échangées, & que s'ils mouroient ſans hoirs, ces héritages retourneroient au Duc, excepté ce qui leur appartenoit en la petite Ferriere. On ne ſçait ſi JACQUEMIN eut poſtérité ; —— 3 & 4. GERARDIN & JEAN, dont on ne trouve que les noms.

II. THIERRY DE NANCY, Bailli de *Ferry*, Duc de Lorraine, fonda les Cordeliers de Toul en 1261, où il fut inhumé en 1313. On y voit ſon tombeau ſous une arcade, au côté ſeneſtre du Maître-Autel; ſa ſtatue couchée repréſente un Chevalier armé, & ſur ſon écu eſt une *croix dentelée en boſſe*. Son *Obit* eſt marqué au 24 Juin dans le Nécrologe de ce Monaſtere, & celui de ſa femme *Elvis*, ou *Elvide*, qui eſt repréſentée à côté de lui, au 3 de Juin. Leurs enfans furent: — 1. GERARD, qui ſuit; — 2. ALIX, femme de *Warry d'Ormes*, Seigneur de Flevilly; 3. BÉATRIX, mariée à *Jean de Meirey*; — 4. & CATHERINE, épouſe de *Geoffroy de Blecourt*.

III. GERARD DE NANCY, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Lenoncourt, porta le nom de *Gerardin* du vivant de ſon pere, qui lui donna, en 1313, tout ce qu'il avoit à Lenoncourt. Il fut auſſi Seigneur de Gondreville, de Trouan, de Champigneulles, d'Iſy & de Guillancourt, par partage avec ſes ſœurs en 1317. Il tranſigea avec *Raoul*, Duc *de Lorraine*, pour la repriſe de la Seigneurie de Lenoncourt, le 9 Février 1342, & le 20 du même mois, il reconnut par ſes Lettres tenir du même Duc ſa Maiſon forte de Lenoncourt, la Ville, le Ban, &c. teſta le 7 Janvier 1348, & fut enterré dans l'Egliſe des Cordeliers de Toul, où il avoit fondé une Chapelle en l'honneur de Notre-Dame, depuis nommée *la Chapelle de Lenoncourt*. Son *Obit*, avec celui de *Felice d'Ormes*, ſon épouſe, qui étoit veuve de *Henri de Ferrieres*, eſt marqué au 12 Janvier dans le Nécrologe de ce Monaſtere. Il eut pour enfans: — 1. THIERRY, qui ſuit; — 2. NICOLAS, de qui l'on tient que deſcendent les Seigneurs de Loches, dits *ſur Thil*, & de Marolles, rapportés à la fin de cette Généalogie; — 3. & HERMAN, qui fut pere d'ELVIS DE LENONCOURT, femme de *Henri de Dompmar*.

IV. THIERRY, II. du nom, Seigneur DE LENONCOURT, en prit plus communément le nom, quoique, dans quelques actes, il ſe trouve encore ſurnommé DE NANCY. Il repoſe dans l'Abbaye de Clairlieu, avec ſes deux femmes, qui furent *Agnès du Châtelet*, morte en 1352, & *Jeanne de Paroy*, veuve de *Jean*, Seigneur *de Haraucourt*, avec lequel elle vivoit en 1344. Il eut du premier lit: — 1. GERARD, qui ſuit; — 2. HENRI, Primicier de l'Egliſe de Metz; & du ſecond lit: — 3. COLART, qui partagea avec ſon frere HENRI & ſes neveux, enfans de GERARD. Il épouſa *Liſe de Florenges*, fille de *Philippe*, III. du nom, vivante veuve le 4 Janvier 1430 (vieux ſtyle.) Il en eut deux filles: — JEANNE DE LENONCOURT, Dame en partie de Florenges, mariée, 1°. par contrat du 2 Juin 1403, à *Jean de Marley*, Seigneur de Saulcis, pere de *Colart de Marley*, dont la fille unique porta la ſucceſſion à *Robert de la Marck*, I. du nom, Seigneur de Sedan; & 2°. avant le 3 Octobre 1430, à *Henri de la Tour*, Seigneur de Pierrefort, Bailli de Vitry; ils ſe firent une donation mutuelle entrevifs, le 20 Février 1431, & vivoient enſemble le 2 Août 1438. — MARGUERITE DE LENONCOURT, ſeconde fille de COLART, Dame en partie de Florenges, fut femme de *Michel de Caſtres*.

V. GERARD, III. du nom, Seigneur DE LENONCOURT, fit ſon teſtament le 16 Juin 1380, & épouſa *Catherine de Haraucourt*, fille de *Jean*, & de *Jeanne de Paroy*, dont: — 1. THIERRY, Seigneur DE LENONCOURT, mort ſans poſtérité avant le 15 Décembre 1385; — 2. JEAN, qui fit un compromis entre les mains de *Jean*, Duc *de Lorraine*, les mêmes jour & an de la mort de ſon frere aîné, pour une rente dont il avoit joui, & qui étoit due par *Robert*, Duc *de Bar*, Marquis de Pont-à-Mouſſon, ſur la Châtellenie de l'Avant-Garde. Il avoit épouſé *Liſe des Armoiſes*, fille de *Richard*, & en eut: — MARGUERITE DE LENONCOURT, mariée, en 1414, à *Guillaume de Savigny*, Seigneur de Tonnoy, avec lequel elle vivoit le 20 Octobre 1455; — 3. HERMAN, qui ſuit; — 4. DIDIER, mentionné dans des actes de 1383, 1394 & 1398; — 5. & CATHERINE, femme de *Blanchelin de la Tour*, Bailli de Vitry.

VI. HERMAN DE LENONCOURT vivoit en 1429, & étoit mort avant le 25 Février 1449. Il gît aux Cordeliers de Toul, avec ſon épouſe *Jeanne de Luxembourg-de-la-Tour*, ſœur de *Blanchelin de la Tour*, tous deux enfans de *Gilles*, Bâtard *de Luxembourg*, & de *Clémence de la Tour*, Dame de la Tour en Voivre. Il en eut: — 1. THIERRY, qui ſuit; — 2. PHILIPPE, Grand-Ecuyer du Roi de Sicile;

— 3. autre PHILIPPE, tige des Seigneurs de Gondrecourt, rapportés ci après; — 4. & NICOLE, qui tranſigea avec ſes freres, THIERRY & PHILIPPE, ſur la ſucceſſion de *Gilles de Luxembourg*, leur ayeul maternel, le 25 Février 1449.

VII. THIERRY, III. du nom, Seigneur DE LENONCOURT, fut, en 1436, une des cautions & ôtages pour la rançon de RENÉ D'ANJOU, Roi de Sicile & Duc de Lorraine, priſonnier du Duc *de Bourgogne*. Il fut nommé, par le Roi CHARLES VII, Bailli de Vitry en Partoy, charge qu'il conſerva juſqu'à ſa mort, Conſeiller & Chambellan de LOUIS XI, auſſi bien que du Duc *de Guienne*, ſon frere, & Capitaine de la Rochelle pour ce Duc. Le même Monarque lui donna la Capitainerie des Terres & Seigneuries de Dun-le-Roi, le 13 Octobre 1472, celle de Châtillon-ſur-Marne le 3 Octobre 1474; & en Septembre 1477, les Comtés & Terres de Beaufort, Larzicourt, Soulaines & Villemayeu, près Vitry, confiſqués ſur *Jacques d'Armagnac*, Duc de Nemours. Il avoit été envoyé Ambaſſadeur avec deux autres, vers l'Empereur, en Mars 1474. Enfin il ſe trouva, pour le Roi RENÉ, Duc de Lorraine, contre le Duc *de Bourgogne*, à la bataille de Nancy, donnée le 5 Janvier 1476. Il étoit mort le 7 Novembre 1483, comme le porte ſon épitaphe aux Cordeliers de Toul, où il eſt inhumé. Il avoit épouſé, 1°. *Marguerite de Laval*, veuve d'*Arnoul de Saimpigny*; & 2°. *Antoinette*, Dame *de Harouel*, fille, ſelon une Généalogie manuſcrite, de *Henri*, Seigneur *de Sarobbé*, & d'*Iſabelle de Nancy*. Du ſecond lit il eut: — 1. HENRI, qui ſuit; — 2. & ELÉONORE, femme d'*Erard de Dompmartin*, dont elle eut un fils.

VIII. HENRI DE LENONCOURT, homme d'armes ſous *Geoffroy de Saint-Belin*, Ecuyer d'Ecurie du Roi, Bailli de Chaumont, & Capitaine de 50 lances en 1461, rendit hommage au Duc *de Lorraine* le 31 Janvier 1464, des Terres & Seigneuries qu'il tenoit de lui; & le 25 Décembre 1468, à *Hennequin*, Comte *de Linanges*, Seigneur d'Apremont, de certains fiefs mouvans de cette Seigneurie. Il étoit Conſeiller & Chambellan du Roi LOUIS XI, & mourut le 18 Septembre 1477, ſuivant ſon épitaphe aux Cordeliers de Toul. Il avoit épouſé, en 1450, *Jacquette*, ou *Jeanne de Baudricourt*, morte le 19 Février 1493, & inhumée à côté de ſon mari, ſœur de *Jean de Baudricourt*, Maréchal de France, & fille de *Robert*, Seigneur *de Baudricourt*, Chambellan du Roi, & d'*Alearde de Chambley*, dont: — 1. THIERRY, qui ſuit; — 2. ROBERT, Abbé Commendataire de Tournus, de Saint-Remy de Reims, Prieur de Saint-Pourçain en 1503 & 1509, qui avoit été nommé à l'Archevêché de Tours le 21 Juillet 1484, qu'il permuta pour celui de Reims, avec le Cardinal de *Carreto*; il en prêta ſerment à Lyon, le 7 Avril 1508; ſacra à Reims le Roi FRANÇOIS I, le 25 Janvier 1514; & lors d'une famine ſurvenue dans la Champagne en 1520, il nourriſſoit tous les jours 300 pauvres; fit de grands biens à ſon Egliſe & à pluſieurs autres, & mourut le 25 Septembre 1532; — 3. & CLAUDE, Seigneur de Harouel, Bailli de Vitry le 23 Décembre 1483, & Capitaine de cette Ville & du Château en 1487. Il eut un don de 300 écus en 1491, pour récompenſe de pluſieurs ambaſſades; fut envoyé, en 1493, avec *Jean de Pierrepont*, Maître des Requêtes, par le Roi CHARLES VIII, aux Etats de Bourgogne, & étoit Maître-d'Hôtel du Roi en 1496; mourut peu après, ſans enfans de ſon mariage avec *Marguerite d'Alegre*, Dame de Buſſet, fille de *Bertrand de Tourzel*, dit *d'Alegre*, Baron de Puiſagut, de Buſſet, &c. & d'*Iſabelle de Levis-Couſan*, ſa ſeconde femme. Elle ſe remaria à *Pierre de Bourbon*, Bâtard de Liége, tige des Comtes *de Buſſet*. Voyez ce mot.

IX. THIERRY, IV. du nom, Seigneur DE LENONCOURT, fit hommage au nom de *Jacquette de Baudricourt*, ſa mere, de 200 florins de rente qu'elle prenoit ſur les Salines de Marſal & de Moyenvic, le 22 Octobre 1478; & au Seigneur *d'Apremont*, tant pour lui que pour ſes freres ROBERT & CLAUDE, à cauſe des Terres mouvantes de lui. Le 29 Septembre 1480, il donna dénombrement à *Philippe de Linanges*, Seigneur d'Ormes, des biens mouvans de cette Terre par *indivis*. Il fut inſtallé Châtelain & Bailli de Vitry, le 30 Septembre 1496, & rendit hommage, le 19 Septembre 1499, au Duc *de Lorraine*, tant en ſon nom que celui de ROBERT, Archevêque de Tours, ſon frere, de ce qui leur étoit échu ès Duchés de Lorraine & de Barrois par la mort de *Jean*

de Baudricourt, Maréchal de France, leur oncle. Il en rendit un autre au Duc *Antoine de Lorraine*, le 18 Janvier 1509, pour les Places, Terres & Seigneuries qu'il tenoit de lui aux mêmes Duchés & dans le Comté de Vaudemont; & fut naturaliſé François, par Lettres du mois de Janvier 1514. Il mourut à Paris le 20 du même mois, & fut enterré aux Cordeliers de Toul. Il avoit épouſé *Jeanne de Ville*, morte à Vitry le 3 Février 1525, ſuivant ſon épitaphe aux Cordeliers de Toul, fille & héritiere de *Colignon*, Seigneur de Ville-ſur-Illon, & de *Mahaud de Ville*, dont : — 1. HENRI, qui ſuit; — 2. ROBERT, Cardinal, Evêque & Comte de Châlons, Pair de France, Prieur de Saint-Pourçain au Diocèſe de Clermont, & Abbé de Saint-Remy de Reims en 1532, après la mort de l'Archevêque de Reims, ſon oncle. Il fut envoyé vers l'Empereur CHARLES-QUINT, ſur le différend qu'il y avoit ſur le Duché de Gueldres; nommé durant cette négociation à la recommandation du Roi FRANÇOIS I, Cardinal le 20 Décembre 1538; ſe démit de ſon Evêché en faveur de ſon neveu, dont il ſera parlé ci-après; fut pourvu de celui de Metz en 1551, enſuite de l'Archevêché d'Arles, puis de celui d'Embrun en 1554. C'eſt lui qui fit bâtir le magnifique tombeau de Saint-Remy dans l'Egliſe de cette Abbaye. Il concourut à l'élection du Pape JULES III en 1550, de MARCEL II & PAUL IV, en 1555; & à celle de PIE IV en 1559; entra dans l'Ordre des Cardinaux Evêques, opta l'Evêché de Sabine le 13 Mars 1560, & mourut le 2 Février 1561, dans ſon Prieuré de la Charité, où il fut inhumé; — 3. NICOLE, femme d'*Erard du Châtelet*, Seigneur de Vauvillars, dont elle étoit veuve, & avoit la tutelle de ſes enfans le 6 Octobre 1532; — 4. & JACQUELINE, mariée à *Jean d'Aguerre*, Baron de Vienne-le-Châtel, & Chambellan du Duc *de Lorraine*, avec lequel elle vivoit le 13 Mars 1540, lors du partage avec ſes freres & ſa ſœur. Elle ſe remaria à *Charles de Coutes*, Seigneur de Pavan. D'autres ont remarqué que c'étoit une de ſes ſœurs.

X. HENRI, II. du nom, Seigneur DE LENONCOURT, Bailli de Vignory, Seigneur de Ville, de Baudricourt, & de Pacy en Valois, Comte de Nanteuil-le-Haudouin dans l'Iſle de France, ſur le chemin de Paris à Creſpy en Valois, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme de ſa Chambre, inſtitué Bailli de Vitry après ſon pere, le 18 Avril 1515, entra enfant d'honneur du Roi FRANÇOIS I, en 1518; fut Bailli & Gouverneur de Valois, le 16 Septembre 1528, & Lieutenant du Duc *de Lorraine* en ſa Compagnie de 60 lances fournies, des Ordonnances du Roi, dont Sa Majeſté permit qu'il en reſtât vingt ès pays du Duc pour leur garde & ſûreté. La Châtellenie de *Nanteuil-le-Haudouin*, fut érigé en ſa faveur en *Comté*, par Lettres-Patentes du mois de Mai 1543, enregiſtrées le 26 Novembre ſuivant. Il étoit Gouverneur d'Ivry en 1544, & HENRI II l'ayant envoyé en Allemagne pour ôtage de ſa parole, il y mourut en 1555. Il avoit épouſé *Marguerite de Broyes*, fille unique de *Jean*, Seigneur de Pacy en Valois & de Nanteuil-le-Haudouin, & de *Jeanne de Villiers*. Elle ſe remaria à *George d'Urre*, Seigneur de Venterolle, auquel elle donna, en 1555, la troiſieme partie du Comté de Nanteuil. Elle vendit ce Comté à *François de Lorraine*, Duc de Guiſe, & à *Anne d'Eſt*, ſon épouſe, pour le prix de 260 mille livres, s'en réſervant l'uſufruit ſa vie durant. Elle eut de ſon premier mari : — 1. ROBERT, qui ſuit; — 2. PHILIPPE, né au Château de Coupvray en 1527, Abbé de Monſtier-en-Der, Diocèſe de Châlons; de Moutier-Saint-Jean, Diocèſe de Langres; de Rebais, Diocèſe de Meaux; d'Oigny, Diocèſe d'Autun; d'Epernay, Diocèſe de Reims, qu'il avoit eu dès ſa jeuneſſe, & qu'il quitta en 1551; de Barbeaux; & Prieur de la Charité-ſur-Loire. Il parvint à l'Evêché de Châlons, ſur la démiſſion de ſon oncle en 1550; s'en démit en 1556; fut fait Evêque d'Auxerre & envoyé en cette qualité par la Reine CATHERINE DE MÉDICIS, à Rome en Juillet 1562, pour les affaires de ſon fils; ſe démit encore de cet Evêché en 1563; fut fait Commandeur de l'Ordre du Saint-Eſprit le 31 Décembre 1579, nommé Cardinal-Prêtre du titre de Saint-Onuphre, par le Pape SIXTE-QUINT, le 17 Décembre 1586; aſſiſta aux Etats de Blois en 1588, retourna à Rome, où le même Pape le nomma Archevêque de Reims; mais il n'en fit jamais les fonc-

tions étant mort à Rome le 13 Décembre 1591 ; — 3. Louis, Seigneur de Colombey, dont la poſtérité ſera rapportée après celle de ſon aîné ; — 4. Jean, dit Henri, Abbé d'Eſſommes, au Diocèſe de Soiſſons, & Prieur de Mariſi, qui embraſſa le parti de la Ligue, & eut, après la mort de ſon frere le Cardinal, du Duc *de Mayenne*, les Abbayes de Monſtier-en-Argonne, de Moutier-Saint-Jean, de Barbeaux & de Rebais; — 5. Henri, Seigneur de Lenoncourt & de Coupvray, Chevalier des deux Ordres du Roi, Gentilhomme de ſa Chambre, Conſeiller en ſes Conſeils d'Etat & Privé, Capitaine de 50 hommes d'armes de ſes Ordonnances, & Maréchal-de-Camp. Il fut d'abord deſtiné à l'Ordre de Malte, nommé Chevalier du Saint-Eſprit le 31 Décembre 1580, & mourut, le 5 ou 31 Décembre 1584, âgé de 47 ans. Il avoit épouſé *Françoiſe de Laval*, fille de *René*, Seigneur de Bois-Dauphin, & de *Catherine Baif*, ſa premiere femme. Elle ſe remaria à *Louis de Rohan*, VI. du nom, Prince de Guemené, dont elle fut la ſeconde femme, & n'en eut point d'enfans. Du premier lit vint : — Madelene de Lenoncourt, Dame de Coupvray, mariée, 1°. à *Louis de Rohan*, VII. du nom, premier Duc de Montbazon, fils aîné de *Louis* VI, & de ſa premiere femme ; & 2°. par contrat du 24 Octobre 1594, à *Hercule de Rohan*, ſecond Duc de Montbazon, Pair & Grand-Veneur de France, (frere puîné de ſon premier mari) duquel elle fut la premiere femme : elle mourut en 1602 ; — 6. Madelene, nommée Marie par *la Roque*, alliée, par contrat du 28 Juin 1544, avec *Pierre de Harcourt*, Baron d'Aſnebec, de la branche de *Beuvron*, Lieutenant-Général pour le Roi en Normandie. Elle vivoit veuve le 6 Octobre 1575, & mourut à Rannes ſans enfans le 21 Novembre 1581 ; — 7. Jeanne, mariée le 12 Décembre 1547, à *René de Laval*, II. du nom, Seigneur de Bois-Dauphin, dont elle fut la ſeconde femme, mort en 1557, & elle en 1582, l'une des Dames de la Reine Louise, femme de Henri III ; — 8. & Charlotte, allié à *Nicolas Rouault*, Seigneur de Gamaches, dont elle fut la premiere femme en 1553, & n'eut qu'un fils mort jeune. Elle étoit décédée avant le 15 Février 1573, que ſon mari ſe remaria.

XI. Robert, Seigneur de Lenoncourt, Comte de Vignory par érection faite en ſa faveur, Baron de Pacy en Valois, de la Voivre, de Dannemarie, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre, Bailli & Gouverneur de Valois, mourut peu après le 26 Août 1566. Il avoit épouſé, le 20 Mai 1543, *Joſſine de Piſſeleu*, fille d'*Adrien*, Seigneur de Heilly, & de *Charlotte d'Ailly*, laquelle ſe remaria à *Nicolas des Lions*, Seigneur d'Eſpaux, & vivoit avec lui le 24 Août 1578. Elle n'eut de ſon premier mari que deux filles, ſçavoir : — Madelene de Lenoncourt, Comteſſe de Vignory, par partage fait avec ſa ſœur en 1572, & femme de *François de Quinquempoix*, Seigneur de Muy ; — & Guillemette de Lenoncourt, Dame de Pacy en Valois, mariée, le 20 Juin 1577, à *Louis le Clerc*, Seigneur de Fleurigny près Sens.

XI. Louis de Lenoncourt, troiſieme fils de Henri, II. du nom, & de *Marguerite de Broyes*, Seigneur de Colombey & Chevalier de l'Ordre du Roi, Guidon d'une Compagnie de 50 lances, ſous le Seigneur *de Piquigny* en 1562 & 1565, puis de celle du Duc *de Guiſe* en 1567, épouſa *Jeanne de Dinteville*, fille de *Guillaume*, Seigneur des Chenets, & de *Louiſe de Rochechouart*, laquelle ſe remaria à *Philbert de Choiſeul*, II. du nom, Baron d'Aigremont. Elle eut de ſon premier mari : — 1. Charles, qui ſuit ; — 2. Philippe, Abbé de Rebais en 1632 ; — 3. Gabrielle, femme de *Renée du Châtelet*, Seigneur de Châtillon & de Thou ; — 4. & N... de Lenoncourt, fille.

XII. Charles de Lenoncourt, Seigneur de Colombey, épouſa le 14 Janvier 1594, *Antoinette de Blaigny*, fille de *Pierre le Genevois*, Seigneur de Blaigny, Chevalier de l'Ordre du Roi, & de *Françoiſe d'Anglure de Bourlemont*, dont : — 1. Claude, dit *le Marquis* de Lenoncourt, Gouverneur de Lorraine pour le Roi, Lieutenant-Général de ſes Armées, Gouverneur particulier de Clermont en Argonne, tué d'un coup de mouſquet devant Thionville, le

25 Juillet 1643, ſans avoir été marié, & inhumé aux Cordeliers de Toul, où l'Abbé *de Rebais*, ſon frere, fit mettre une épitaphe compoſée par *Jerôme Vignier*, Prêtre de l'Oratoire; — 2. PHILIPPE, Abbé de Rebais, & Aumônier du Roi Louis XIII: il vivoit encore en Septembre 1655; — 3. PIERRE, Abbé de Monſtier-en-Argonne; — 4. & CHARLOTTE, Religieuſe Carmelite.

Seigneurs de Gondrecourt.

VII. PHILIPPE DE LENONCOURT, troiſieme fils d'HERMAN, & de *Jeanne de Luxembourg-la-Tour*, fut Seigneur de Lenoncourt en partie, de Gondrecourt, de Serres & de Frouart, grand Ecuyer de RENÉ D'ANJOU, Roi de Sicile, Chevalier de l'Ordre du Croiſſant, lors de ſon inſtitution en 1448. Il fut, avec ſon frere THIERRY, l'un des Seigneurs qui ſe rendirent caution de la rançon du Roi RENÉ, & un des tenans de l'*empriſe* ou joûte que ce Prince fit pour défendre un Château de bois qu'il avoit fait conſtruire près de Saumur, & qui fut nommé le *Château de la Joyeuſe-Garde*. LA COLOMBIERE a donné la deſcription de cette joûte dans ſon *Theâtre d'honneur*, *p.* 82. Le Roi Louis XI le fit Ecuyer de ſon écurie, ſon Conſeiller & Chambellan. Il avoit épouſé 1°. *Catherine de Beauvau*, fille de *Bertrand*, Seigneur de Precigny, & d'*Anne de la Tour-Landry*, ſa premiere femme; & 2°. *Marguerite Bayer de Boppart*, morte en 1496, & inhumée à Nancy. Il eut du premier lit: — 1. LOUIS DE LENONCOURT, Vicomte de Meaux, Conſeiller & Chambellan du Roi Louis XI, qui rendit foi & hommage à *N... de Heſſe*, Comte de Linanges, Seigneur d'Apremont, de ce qu'il avoit au ban & finage d'Yvelin. Il mourut ſans enfans de ſon mariage avec *Claude de la Marck*, fille de *Robert*, Seigneur de Sedan, & de *Jeanne de Marley*, & fut enterré aux Cordeliers de Toul; — 2. BERNARDIN, qui ſuit; — 3. JEAN, que l'on dit avoir été Tréſorier de l'Egliſe Abbatiale de Saint-Martin de Tours, & avoir été élu Evêque de Verdun; mais il n'en eſt point fait mention dans le *Gallia Chriſtiana*; — 4. & JEANNE, femme d'*Antoine de Baiſſey*, Seigneur de Longecourt, Bailli de Dijon ſous Louis XI, CHARLES VIII, & Louis XII, & Colonel des Suiſſes & Lanſquenets. Du ſecond lit vinrent: — 5. & JEANNE, femme de *Henri de Haraucourt*, tué à la bataille de Nancy en 1476. Elle mourut le 9 Mai 1482.

VIII. BERNARDIN DE LENONCOURT, homme d'armes ſous M. *de Baudricourt*, Gouverneur de Bourgogne en 1490, depuis Seigneur de Gondrecourt, &c. Bailli de Saint-Mihel, Capitaine d'Artillerie du Duc *Antoine*; Gouverneur de Blamont, mourut le 21 Octobre 1533, & fut inhumé aux Cordeliers de Toul. Il avoit épouſé *Marguerite de Haraucourt*, fille de *Perrin*, Bailli de Nancy, & de *Blanchefleur de Chambley*, Dame dudit lieu, dont pour fils unique:

IX. LOUIS DE LENONCOURT, II. du nom, Seigneur de Serres & de Gondrecourt, Conſeiller & Chambellan de *François*, fils aîné d'*Antoine*, Duc *de Lorraine*; Capitaine d'Artillerie, & Bailli de Saint-Mihel, Gouverneur de Blamont. Il fut naturaliſé François avec ſon épouſe, mourut le 10 Septembre 1544, & fut inhumé aux Cordeliers de Toul. Il avoit épouſé *Catherine de Haraucourt*, fille de *Gerard*, & de *Françoiſe d'Anglure*, laquelle ſe remaria à *Théodore de Saulx*, Seigneur d'Ormes & de Paroye par elle, & Sénéchal de Lorraine. Elle eut de ſon premier mari: — 1. BERNARDIN, qui ſuit; — 2. JEAN, tige des Seigneurs de Serres, rapportés ci-après; — 3. CHARLES, Seigneur d'Ormes, &c. qui teſta le 12 Décembre 1589, & mourut, avant le 30 Mars 1596, ſans enfans légitimes de ſon mariage avec *Gabrielle Marteau*. Mais il eut de *Gilberte de Baudreuil*, une fille naturelle, nommée CHARLOTTE, à laquelle il légua 500 écus pour la mettre en religion ou la marier; — 4. FRANÇOISE, mariée, 1°. le 15 Septembre 1546, à *René de Freſneau*; & 2°. à *Philbert de Chaſtelet*, Baron de Saint-Amand & de Cirey; — 5. NICOLE, Dame des Sœurs Prêcheresſes de Nancy; — 6. MARGUERITE, Dame de Bouxieres; — 7. & N..., femme du Seigneur *de Lieu-Dieu*, Gouverneur de Verdun.

X. BERNARDIN DE LENONCOUT, II. du nom, Seigneur de Gondrecourt, &c. Chevalier

Chevalier de l'Ordre du Roi, donna dénombrement au Duc *de Lorraine*, en son nom & en celui de son frere, de la Terre de Richecourt, le 15 Février 1573, fut Bailli de Saint-Mihel, & mourut en 1605. Il avoit épousé *Claudine de Choiseul*, fille d'*Antoine*, Baron de Lanques, Seigneur de Precigny, & d'*Anne de Ray*, dont : — 1. THÉODORE, qui suit; — 2. ANTOINE, Abbé Commendataire de Beaupré, Ordre de Cîteaux, Diocèse de Toul, Seigneur & Prieur de Luy, Conseiller & Gentilhomme de la Chambre du Cardinal *de Lorraine*; — 3. & PHILIBERTE, Dame de Remiremont, Chantre de cette Abbaye, le 2 Août 1579, mariée, depuis, à *Jean d'Allamon*, Seigneur de Mallandry.

XI. THÉODORE DE LENONCOURT, Seigneur de Gondrecourt, &c. Comte de l'Empire, Bailli de Saint-Mihel, Gouverneur de Marsal, puis de Nivelle, Conseiller d'Etat du Duc *de Lorraine*, le 5 Septembre 1607, mort en 1613, avoit épousé *Catherine de Haraucourt*, fille de *Perrin*, Seigneur de Chambley, & d'*Eve de Lucy*, dont : — 1. CHARLES, qui suit; — 2. THÉODORE, mort en 1613; — 3. & MARGUERITE, femme de *Charles Danois*, Seigneur de Roncheres.

XII. CHARLES DE LENONCOURT, Seigneur de Gondrecourt, Marquis de Blainville, Comte de l'Empire, épousa *Henriette de Joyeuse*, fille aînée de *Claude*, Comte de Grandpré Gouverneur de Mouzon & de Beaumont-en-Argonne, & de *Philiberte de Saulx-Torpes*, de la branche de *Tavannes*. Il en eut : — 1. ANTOINE, Marquis de Blainville, Comte de l'Empire, mort sans enfans, avant 1645, de *Catherine de Sainte-Maure*, qu'il avoit épousée en Février 1635, fille de *Léon de Sainte-Maure*, Baron de Montausier, & de *Marguerite de Châteaubriant*. Elle se remaria, en 1645, à *Philibert-Elie de Pompadour*, Marquis de Laurieres, dont postérité; — 2 & 3. CLAUDE & THIERRY, morts avant leur aîné; — 4. & FRANÇOIS, qui suit.

XIII. FRANÇOIS DE LENONCOURT, Baron de Neuvron en Verdunois, puis Marquis de Blainville après la mort de son aîné, Seigneur de Gondrecourt, Comte de l'Empire, Capitaine des Gardes du Duc *de Lorraine*, Colonel de Cavalerie & d'Infanterie, mort avant le 10 Août 1664, avoit épousé *Antoinette de Savigny*, fille unique & héritiere de *François*, Gouverneur & Bailli de Clermont, Maréchal-de-Camp, Général des Armées de Lorraine, & d'*Anne-Madelene de Braubach*, dont : — 1. CHARLES-HENRI-GASPARD, qui suit; — 2. FRANÇOIS, tué en duel; — 3. CHARLES-ANTOINE-JOSEPH, tué en Hongrie; — 4. ANTOINE, Chanoine régulier de Saint-Augustin, Abbé de Chaumozey, du même Ordre, au Diocèse de Toul, mort en 1699; — 5. ROBERT, Chanoine régulier à Pont-à-Mousson, mort à 18 ans; — 6. FERRY, mort jeune; — 7. FRANÇOISE-AGNÈS, Religieuse à Sainte-Glossinde de Metz, élue Abbesse le 24 Décembre 1647, dont elle prit possession en vertu des Bulles du Pape. Mais le Roi, usant de son droit, y nomma *Louise de Foix-Candale*, qui y fut maintenue par Arrêt de son Conseil, & en prit possession le 30 Mars 1654. FRANÇOISE-AGNÈS DE LENONCOURT mourut en Février 1663; — 8. CHRISTINE, Religieuse de Sainte Marie à Pont-à-Mousson; — 9. CHARLOTTE-MADELENE, Dame Chanoinesse d'Espinal, mariée, 1°. au Seigneur *de Majastre*, Gouverneur d'Espinal; 2°. à *N... de Villelume*, Seigneur du Bâtiment en Limousin; & 3°. au Seigneur *de Vierne* en Picardie; — 10 & 11. MARIE-MADELENE & MARIE-CLAIRE, Religieuses de la Visitation avec leur sœur CHRISTINE; — 12. & HENRIETTE-MADELENE, femme de *Georges*, Marquis *de Lambertye*, Maréchal de Lorraine.

XIV. CHARLES-HENRI-GASPARD DE LENONCOURT, Marquis de Blainville, Comte de l'Empire, Grand-Chambellan de *Léopold*, Duc *de Lorraine*, son Envoyé en France, puis à Rome en 1698, mourut le 14 Décembre 1713. Il avoit épousé, le 31 Août 1679, *Charlotte de Nettancourt*, fille de *François*, Seigneur de Passavant, & de *Henriette des Armoises-Beurigu*, dont : — 1. CHARLES-LOUIS, qui suit; — 2. JEAN-BATISTE-FRANÇOIS, rapporté après son frere aîné; — 3. LOUIS-ANTOINE, Abbé de Saint-Mihel, au Diocèse de Verdun; — 4. CHARLOTTE-THÉRESE, Dame de Remiremont, puis mariée, le 17 Septembre 1704, à *Louis-Alexandre de Choisy*, Marquis de Moi-

gneville, dont des enfans; — 5. Antoinette-Charlotte, auſſi Dame de Remiremont, & mariée, enſuite le 11 Décembre 1715, à *François-Delphin d'Aulede*, Seigneur de Margaux en Medoc; — 6. & Elisabeth-Marthe-Christine, auſſi Dame de Remiremont, & mariée, le 23 Avril 1714, à *Bernard de Rhins*, Baron de Vannes, Seigneur du Bariſet dans le pays Meſſin.

XV. Charles-Louis de Lenoncourt, Marquis de Blainville, Comte de l'Empire, premier Gentilhomme de la Chambre des Ducs *de Lorraine*, *Leopold I.* & *François III.* eſt mort en ſon Château de Blainville, à quatre lieues de Nancy le 15 Juin 1735, âgé de plus de 55 ans. Il avoit épouſé, le 14 Octobre 1710, *Thérese-Angélique de Ligniville*, fille de *Melchior de Ligniville*, Comte du Saint-Empire, Marquis d'Houécourt, &c. Maréchal des Duchés de Lorraine & de Bar, &c. & de *Marguerite-Antoinette de Bouzey*. Elle eſt morte en Hainaut le 16 Juillet 1770, dans la 77e année de ſon âge, laiſſant deux filles : — l'aînée, Secrete à Remiremont en 1749; — la puînée, nommée Gabrielle-Charlotte de Lenoncourt, a été mariée, la même année, à *Joſeph*, Marquis *de Raigecourt*, Comte de Gournay, Chambellan de L. M. I, fils de *Louis-Antoine*, Marquis *de Raigecourt*, Maréchal-de-Camp en France, mort en Février 1744, & de *Marie-Eliſabeth de Gournay*, dont un fils né en Mars 1754, & une fille née en Juillet 1748.

XV. Jean-Batiste-François de Lenoncourt, frere puîné du précédent, Marquis de Lenoncourt & de Blainville, Comte du Saint-Empire, Grand-Maître de la Garderobe du Duc *Léopold*, & Guidon de Gendarmerie, s'eſt marié, en 17..., avec *Catherine-Antoinette*, née Comteſſe *de Lambertye*, ci-devant Chanoineſſe de Mons, fille de *Nicolas-François*, Marquis *de Lambertye*, premier Gentilhomme de la Chambre de *Léopold*, Duc *de Lorraine*, ſon Envoyé à la Cour d'Angleterre en 1714, mort en 1741, Colonel des deux Compagnies des Gardes-du-Corps de feu Stanislas, Roi de Pologne, Duc de Lorraine & de Bar, & d'*Eliſabeth de Ligniville*. De ce mariage eſt né, entr'autres enfans :

XVI. Charles-François, Marquis de Lenoncourt & de Blainville, qui a épouſé, le 25 Mars 1749, *Marie-Jeanne-Théreſe Cleron*, fille de *Charles-Bernard*, Comte de Hauſſonville, Grand-Louvetier du feu Roi de Pologne, Maréchal-de-Camp du 1 Janvier 1748, & mort à Nancy le 4 Février 1754 dans ſa 54e année, & de *Marie-Françoiſe de Mensbaque*, morte le 3 Mai 1747.

Seigneurs de Serres.

X. Jean de Lenoncourt, ſecond fils de Louis, II. du nom, & de *Catherine de Haraucourt*, Seigneur de Serres, Guidon de la Compagnie du Duc *de Lorraine*, ſon Grand-Maître-d'Hôtel, & chef de ſes Finances, Gouverneur de Villefranche & Bailli de Saint-Mihel, fut tué au ſiége de Stenay en 1591, & inhumé aux Minimes de Serres, qu'il avoit fondés. Il avoit épouſé *Barbe du Puy-du-Fou*, fille de *Jean*, Seigneur dudit lieu, Bailli de l'Evêché de Metz, & d'*Iſabeau de Beauvau*. Elle étoit veuve le 14 Mai 1612. Leurs enfans furent : — 1. Charles, tué le 15 Mai 1570; — 2. Louis-Jean, qui ſuit; — 3. & Catherine, Abbeſſe de Juigny, Ordre de Saint-Benoît, près de Stenay.

XI. Louis-Jean de Lenoncourt, Seigneur de Serres, Baron de Pierrefort, Gouverneur de Villefranche, Bailli de Saint-Mihel, mourut, âgé de 27 ans, en 1594, laiſſant, de *Claude de Freſneau*, fille & héritiere univerſelle de *Jean*, Seigneur de Pierrefort, &c. pour fils unique :

XII. Charles de Lenoncourt, Seigneur de Serres, Baron de Pierrefort, Capitaine des Gardes du Duc *de Lorraine*, & Bailli de Saint-Mihel. Il défendit cette Ville contre l'armée de Louis XIII, qui y étoit en perſonne; mais forcé de ſe rendre à diſcrétion le 2 Octobre 1635, il fut envoyé priſonnier à la Baſtille, où il reſta près de 4 ans. Il mourut en 1644, & avoit épouſé *Chriſtine-Léonore de Madruce*, Comteſſe de Chalant, &c. morte en 1669, fille de *Ferdinand de Madruce*, & de *Bonne de Livron*, dont : — 1. Henri, Marquis de Lenoncourt, Comte de Chalant, Seigneur de Serres, Capitaine des Gardes du Duc *de Lorraine*, Lieutenant-Général de Bataille, & Colonel d'un Régiment de 20

Compagnies au ſervice du Duc *de Savoie*. Il épouſa *Chriſtine d'Havart*, fille unique de *François*, Seigneur de Senantes, &c. Chevalier de l'Annonciade en 1660, & de *Chrétienne-Maurice Damas*, Dame d'honneur de Madame Royale, Ducheſſe *de Savoie*, dont un fils mort jeune, & une fille, mariée au Marquis *de Baleſtrin*, en Savoie; — 2. ANTOINE, qui ſuit; — 3. & CHARLOTTE-MARGUERITE, Abbeſſe d'Eſpinal, ſur la Moſelle.

XIII. ANTOINE DE LENONCOURT, Comte d'Ave & d'Aſberg, prit le titre de *Marquis* DE LENONCOURT après ſon aîné; fut Grand-Ecuyer du Duc *de Lorraine*, auquel il reſta attaché, & mourut en Juin 1705. Il avoit épouſé *Marie-Cécile de Morsberg*, fille de *Jules-Neidhard*, Comte *de Morsberg*, Chevalier de Saint-Jacques en Eſpagne, Gentilhomme de la Chambre de l'Empereur, & de *Marie-Sidoine d'Eggenberg*, ſœur du Prince de ce nom. De ce mariage il a eu: — MARIE-FRANÇOISE, Marquiſe DE LENONCOURT, née en Styrie, amenée, ſeulement âgée de 10 mois, en Lorraine, & miſe entre les mains de ſa tante, Abbeſſe d'Eſpinal, qui la fit recevoir, n'étant encore qu'enfant, dans ce Chapitre. Elle fut Gouvernante des enfans du Duc *de Lorraine*, mourut en 1709, & eſt enterrée à Eſpinal à côté de ſa tante. Elle avoit épouſé *Denis Sublet*, Comte de Heudicourt, & ſes enfans ont pris le nom & les armes de LENONCOURT. *Voyez* SUBLET.

Seigneurs DE *Loches*, *&c.*

IV. NICOLAS DE LENONCOURT, ſecond fils de GERARD DE NANCY, II. du nom, & de *Felice d'Ormes*, & qui paſſe pour être auteur de cette branche, eſt nommé COLIN DE LENONCOURT, avec ſon frere aîné, THIERRI, II. du nom, dans un acte du 16 Janvier 1344.

V. ANTOINE DE LENONCOURT, qui peut avoir été ſon fils, Ecuyer, Seigneur d'Y-ſur-Thil, Bailli de Dijon, mort le 24 Avril 1448, & enterré dans l'Egliſe d'Y, avoit épouſé *Jeanne de Vienne*, morte en 1453, laiſſant:

VI. PHILBERT DE LENONCOURT, Seigneur d'Y-ſur-Thil, de Loches, à deux lieues de Bar ſur-Seine, de Chaufour, Gouverneur de Dijon, mort en 1485, & inhumé dans l'Egliſe de Loches, où il eſt nommé PHILIPPE ſur ſa tombe. Il avoit épouſé *Iſabeau de Marchefoin*, nommée, dans une Généalogie, *Oudette de Hauſſonville*, dont: — PHILIPPE, qui ſuit; — & AGNÈS, femme de *Didier de Ludres*, dont elle étoit veuve le 11 Novembre 1473.

VII. PHILIPPE DE LENONCOURT, I. du nom, Seigneur de Loches, de Chaufour, Marolles & Breul, inſtitué Bailli de Bar-ſur-Seine le 1 Janvier 1514, fit donation, à ſon fils aîné, des Terres & Seigneuries de Loches, s'en réſervant l'uſufruit, & à *Philippotte de la Marche*, ſa femme, veuve de *Thierri de la Charme*, & fille d'*Olivier de la Marche*, en Breſſe, premier Maître-d'Hôtel de l'Archiduc. Leurs enfans furent: — 1. JEAN, Seigneur de Loches & de Servigny, Bailli de Bar-ſur-Seine, ſur la réſignation de ſon pere, par Lettres du 22 Septembre 1516. Il teſta le 31 Août 1539, fit ſon héritier OLIVIER, ſon frere, légua ſes autres freres, & fut enterré à Loches. Il avoit épouſé, par contrat paſſé à Bruxelles le 18 Janvier 1500, *Cornélie des Champs*, dont il n'eut point d'enfans; — 2. OLIVIER, qui ſuit; — 3. PIERRE, auteur de la branche des Seigneurs de Marolles, rapportée ci-après; — 4. PHILIPPE, Curé de Saint-Germain près de Chaſtel-ſur-la-Moſelle, qui réſigna ce bénéfice en 1538. Il ſe trouve qualifié *Chanoine* & *Vidame de l'Egliſe de Reims*, dans le partage des biens de ſon pere, du 18 Mars 1518; — 5. & EDMONDE, déja mariée lors dudit partage, à *Jean de Cuſance*, Seigneur d'Arcy, Bailli de la Montagne, dont elle n'eut point d'enfans.

VIII. OLIVIER DE LENONCOURT, qualifié *Seigneur de Chaufour* & *Bailli de Langres*, dans le partage fait avec ſes freres & ſa ſœur en 1518, eſt nommé Seigneur de la Marche, de Douart & d'Y-ſur-Thil, Guidon des Gendarmes du Duc *de Guiſe*, & Bailli de Langres, dans un acte de foi & hommage qui lui fut rendu par *Jean Chambon*, Ecuyer, Seigneur de Herce, le 31 Août 1531. Il eut la garde du Château de Saulx-le-Duc, en Bourgogne, par commiſſion du Roi, le 6 Août 1541, & mourut l'année ſuivante. Il avoit épouſé, 1°. par contrat du

5 Juillet 1520, *Claude de Meligny*, veuve d'*Hugues d'Amoncourt*, Seigneur de Prépape, & fille de *Jean de Meligny*, Seigneur de Dampierre; & 2°. *Philippotte de Malain*, qui fit un don entre-vifs à CLAUDE DE LENONCOURT, petit-fils de feu ſon mari, le 27 Septembre 1570. Du premier lit vinrent: — PHILIPPE, qui ſuit; — & EDMOND, Chanoine & Chancelier de l'Egliſe de Langres. Il étoit tuteur & curateur le 4 Avril 1555, avant Pâques, des enfans de PIERRE, Seigneur de Marolles, ſon oncle.

IX. PHILIPPE DE LENONCOURT, II. du nom de cette branche, Seigneur de Loches, d'Y-ſur-Thil & de la Marche, Capitaine du Châtel de Dijon, épouſa, le 25 Février 1543, *Anne de Chauvirey*, fille de *Jacques*, Seigneur d'Aunay & de Gratedon, & de *Jeanne de Saulx*, dont: — 1. CLAUDE, qui ſuit; — 2. EDME, Seigneur de Souvigny, que *Marie de Maumont*, ſa femme, fit pere — d'ANNE DE LENONCOURT, mariée à *Jean Poſtel*, Seigneur d'Ormoy; — 3 & 4. RENÉE & CHARLOTTE; — 5. EDMONDE, Religieuſe à Sainte-Gloſſinde de Metz; — 6. & ANNE, femme de *N...*, Seigneur *de Buſſillon*.

X. CLAUDE DE LENONCOURT, Seigneur de Loches, la Marche & d'Y-ſur-Thil, Gentilhomme de la Chambre du Roi, Bailli de Bar-ſur-Seine, par proviſions du 18 Mars 1575, mourut avant le 7 Mai 1605. Il avoit épouſé, par contrat paſſé à Dijon le 11 Décembre 1570, *Henriette de Saulx*, fille de *Claude*, Chevalier de l'Ordre du Roi, ſon Lieutenant-Général au pays de Bourgogne, Capitaine de 50 hommes d'armes, & de *Chriſtine de Vergy*. Leurs enfans furent: — 1. ETIENNE, qui fit ſes preuves, pour l'Ordre de Malte, au grand Prieuré de Champagne, le 13 Mars 1594, âgé de 17 ans, & mourut avant ſon pere; — 2. FRANÇOIS, Seigneur de la Marche, qualifié *fils aîné* le 7 Mai 1605, mort ſans enfans, d'*Anne de Marmiers*, ſon épouſe; — 3. RENÉ, qui ſuit; — 4. ANNE, émancipée le 7 Mai 1605; — 5 & 6. GUILLEMETTE & EDMONDE: cette derniere fit ſes preuves à Remiremont, le 3 Janvier 1620; — 7. & MARGUERITE.

XI. RENÉ DE LENONCOURT, Seigneur de la Marche, mort le 24 Juin 1620, avoit épouſé, par contrat du 1 Octobre 1608, *Marguerite Fyot*, morte en 1620, & inhumée à la Marche, dont il n'eut que deux filles, — FRANÇOISE DE LENONCOURT, Dame de la Marche; — & ANNE, Religieuſe.

Seigneurs de MAROLLES.

VIII. PIERRE DE LENONCOURT, Seigneur de Marolles, troiſieme fils de PHILIPPE, I. du nom, Seigneur de Loches, & de *Philippotte de la Marche*, étoit, en 1537, l'un des cent Gentilshommes de la Maiſon du Roi, & fut tué à la Fere par le Seigneur *de Traves*. Il avoit épouſé à Compiegne, le 2 Novembre 1529, *Iſabeau de Caniſy*, fille d'*Adrien*, Seigneur *de Caniſy*, en Picardie. Elle étoit veuve le 18 Décembre 1542, ſe remaria à *Antoine des Champs*, Seigneur de Rozay, & mourut en 1558. Les enfans de ſon premier lit furent: — 1. CLAUDE, qui ſuit; — 2. JEAN, Seigneur de Chaufour, mort avant le 7 Mai 1586. Il avoit épouſé *Françoiſe de Brancion*, fille d'*Hugues*, des Seigneurs *de Pernant*, en Bourgogne, & d'*Edmonde de Lantage*. Elle ſe remaria à *Louis de Villers-la-Faye*, Chevalier de l'Ordre du Roi, avec lequel elle vivoit le 7 Mai 1586. De ſon premier mari elle eut — (a) CLAUDE DE LENONCOURT, Seigneur de Chaufour, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre, qui épouſa 1°. *Hélene le Bourdier*; & 2°. *Jeanne Humbert*: il vivoit en 1650. Sa poſtérité s'eſt éteinte dans ſes fils, morts ſans alliance; — (b) & JEANNE DE LENONCOURT, mariée 1°. à *Philbert de Villers-la-Faye*, Seigneur de Gela; & 2°. à *Louis de Pouly*, Seigneur dudit lieu & de Beſſey; — 3. & ANNE DE LENONCOURT, femme de *Robert de Laumont*, Seigneur de Bolandre.

IX. CLAUDE DE LENONCOURT, Seigneur de Marolles, eſt qualifié *Chevalier*, *Guidon de la Compagnie de M. de Dinteville*, dans un échange qu'il fit le 7 Mai 1586. Il avoit épouſé à Briel, au Bailliage de Bar-ſur-Seine, par contrat du 12 Juin 1565, *Anne de Maumont*, fille de *Beraud*, Seigneur de Château-Chinon en Berri, de la Vacherie, &c. dont: — 1. ANTOINE, qui ſuit; — 2. & MARIE, alliée, le 1 Juillet 1596, à *François le Baſcle*, Seigneur d'Argenteuil, Chambellan

du Comte *de Soiſſons*. — CLAUDE eut encore pour fils naturel, — GERMAIN DE LENONCOURT, dit *de Marolles*, Ecuyer, Seigneur de Saint-Jean, Capitaine de Cavalerie, demeurant à Virey-ſous-Bar, mentionné dans un acte de ſon frere ANTOINE, Seigneur de Marolles, du 1 Juillet 1596. Il mourut ſans enfans, & laiſſa ſa ſucceſſion à ſon neveu JOACHIM DE LENONCOURT, Seigneur de Marolles.

X. ANTOINE DE LENONCOURT, Seigneur de Marolles, Poligny, &c. Bailli de Bar-ſur-Seine, & Lieutenant de la Compagnie des Gendarmes du Maréchal *du Pleſſis-Praſlin*, épouſa, par contrat paſſé au Château de Criouſt, Bailliage de Montdidier, le 13 Septembre 1602, *Marie d'Angennes*, fille de *Philippe*, Seigneur du Fargis, & de *Jeanne de Hallwin*. Il en eut: — 1. JOACHIM, qui ſuit; — 2 & 3. CHARLES & BERNARD, tués au ſervice; — 4. PAUL, tué en duel près de Marolles; — 5. MADELENE-CLAIRE, mariée, par contrat du 21 Décembre 1649, à *Louis-François de Brancas*, Duc de Villars, dont elle fut la premiere femme. Elle mourut, ſans enfans, le 16 Août 1661; — 6. & MARIE, Religieuſe Bénédictine en l'Abbaye de Jouare.

XI. JOACHIM DE LENONCOURT, dit *le Marquis de Marolles*, Bailli de Bar-ſur-Seine, Meſtre-de-Camp de Cavalerie & d'Infanterie, Lieutenant-Général des Armées du Roi & Gouverneur de Thionville, fut tué devant le Château de Mucy, en Lorraine, en 1655. Il avoit épouſé *Iſabelle-Claire-Eugénie de Cronemberg*, laquelle ſe remaria deux fois. Elle en eut: — 1. LOUIS-ANNE DE LENONCOURT, dit *le Marquis de Marolles*, Meſtre-de-Camp d'un Régiment de Cavalerie étrangere, mort, ſans alliance, en 1665; — 2. & MARIE-SIDONIE DE LENONCOURT, Dame de Marolles, alliée, 1°. en 1666, avec *Charles de Champlais*, Marquis de Courcelles, Lieutenant-Général de l'Artillerie de France, fils de *Louis*, Marquis de Courcelles, & de *Marie de Neufville de Villeroy*; & 2°. avec *Jacques Gauthier*, Seigneur de Tilleul en Normandie, Capitaine de Dragons. Les armes: *d'argent, à la croix engrêlée de gueules*.

LENS: Ancienne Nobleſſe qui tire ſon nom de la ville de Lens en Artois.

HUGUES étoit Châtelain DE LENS en 1096. Ses deſcendans, juſqu'à la cinquieme génération, lui ont ſuccédé dans cette charge. — GODEFROY DE LENS, Seigneur de Lowez, de Hourdes, &c. fils puîné de BAUDOUIN, Châtelain DE LENS, Seigneur de Camblain, & de *Sara de Lowez*, épouſa *Iſabeau*, Dame & héritiere *d'Annequin*, dont il eut — BAUDOUIN, pere, par *Marguerite d'Azincourt*, ſa femme, de — BAUDOUIN DE LENS, III. du nom, Sire d'Annequin, Chevalier, Chambellan du Roi, Gouverneur de Lille, de Douay & d'Orchies, qui ſervoit en Picardie, & ſur les frontieres de Normandie, ſous *Geoffroi de Charny*, ès années 1350, 51 & 1352. En reconnoiſſance des grands ſervices qu'il avoit rendus, le Duc de Normandie, Régent du Royaume, lui donna, au mois d'Août 1358, mille livres de rente à vie, à prendre ſur le tréſor, dont il jouit juſqu'à ſa mort; & l'inſtitua Maître des Arbalêtriers de France, après le décès du Sire *de Houdetot*. Il ſuivit M. le Régent à la viſite des places de Melun, de Corbeil, de Crecy & de Pontoiſe, en Février 1358; accompagna le Roi de Chypre juſqu'à Poitiers, au commencement de 1364; & s'étant trouvé à la bataille de Cocherel, il y mourut le 23 Mai de cette année.

GODEFROY DE LENS, Seigneur de Lowez, dont nous avons parlé ci-devant, eut encore un fils naturel, nommé GILLES, bâtard DE LENS, dit *l'Eſclave*, qui fut pere de — TASSART DE LENS, & ayeul de N...: DE LENS, dite *d'Annequin*, femme d'*Elie d'Aix*, Seigneur d'Aix en Gohelle, dont les deſcendans ont pris le nom & les armes de LENS. Voyez le *Tome VIII* des Grands Officiers de la Couronne, *p. 28 & ſuiv.*

Les armes de cette Maiſon éteinte, étoient: *écartelé d'or & de ſable.*

LENTIVI: Nobleſſe, l'une des plus anciennes & des mieux alliées de la Bretagne, où elle eſt connue dès le XIIIe ſiécle. Elle a produit ſes titres dans les différens tems de la recherche de la Nobleſſe, en 1480, 1483, 1513, 1669 & 1671, & a obtenu des Jugemens qui reconnoiſſent l'an-

cienneté de ſon extraction. On prétend qu'elle eſt originaire d'Angleterre, & que deux freres paſſerent de ce Royaume en Bretagne, où ils ſe fixerent par des mariages avantageux.

L'aîné, JEAN DE LENTIVI, Chevalier, Baron d'Arches, Seigneur des Combes n'eut point d'enfans de *Julienne de Rochechouart* & de *Françoiſe de Cramezel*, dite *de Queramezel*, ſes deux femmes.

I. Le cadet, nommé PIERRE DE LENTIVI, Chevalier, Seigneur de Saint-Urcin, & de Vaudemont, étant devenu veuf, ſans enfans, d'*Aliénor de Lanvault*, des anciens Barons *de Lanvault*, ſe remaria, en 1298, avec *Adélaïde de Baud*, fille & héritiere de *Guillaume de Baud*, Chevalier, & de *Béatrix de Lanvault*. Il eut de cette ſeconde femme pour fils aîné : — RAOUL, qui ſuit. On rapporte que ce PIERRE avoit le don ſingulier de guérir, par *le toucher*, d'une eſpece de mal, appellé *Malitouche*, don qui ne peut être qu'une faveur du Ciel. Ses deſcendans ſe vantent d'en jouir, & de guérir encore ceux qui leur ſont préſentés.

II. RAOUL DE LENTIVI, Chevalier, Seigneur de Quernazel, Saint-Urcin, Quervenallée, Querviti, &c. épouſa, 1°. *Alliette de Lannouan* ; 2°. *Aliénor de Querſeu*, de laquelle il n'eut point de poſtérité ; & 3°. *Alix de Baud*. Du premier lit naquirent pluſieurs enfans, entr'autres : — JEAN, qui ſuit ; — & OLIVIER DE LENTIVI, lequel ratifia la paix de Guerrande entre le Roi & le Duc *de Bretagne*, comme il ſe voit dans l'acte de 1381, rapporté à Saint-Brieux, ſcellé du ſceau dudit LENTIVI. Cet acte eſt dépoſé à Paris, chez M. *Dupuis*, Garde des Chartes de France. Du troiſieme lit vint, entr'autres enfans, pour fils aîné : — EON DE LENTIVI, auteur de la Branche des Seigneurs *du Croſco*, qui, quoique cadette, devint la plus riche & la plus renommée. Cette branche finit, à la huitieme génération, dans CLAUDE-FRANÇOIS DE LENTIVI, Seigneur de Croſco, lequel, de ſon mariage avec *N... l'Evêque*, laiſſa pour fille unique : — FLORIMONDE DE LENTIVI, riche héritiere, mariée à *N... de Rougé*, Marquis du Pleſſis-Belliere, pere d'*Innocente-Luce de Rougé-de Belliere*, Princeſſe *d'Elbeuf*.

III. JEAN DE LENTIVI, I. du nom, Seigneur de Quernazel, Quervenallée, Quenars, Querian, Querandreno, Querviti, &c. épouſa, 1°. *Marion de Maletroit*, & 2°. *Marguerite Hilari*. Il eut pour fils aîné :

IV. JEAN DE LENTIVI, II. du nom, Seigneur de Quernazel, &c. marié avec *Catherine Phelipot*, dont pour fils aîné :

V. GUILLAUME DE LENTIVI, Seigneur de Quernazel, &c. qui épouſa *Louiſe de Querboutier*. Leurs enfans furent, entr'autres : — 1. ALAIN, dont la fille unique : — BLANCHE DE LENTIVI, épouſa GUILLAUME DE LENTIVI, cadet de la branche des Seigneurs *du Croſco* ; — 2. FRANÇOIS, qui ſuit, auteur des Seigneurs *de Talhouet* ; — 3. & GUILLAUME, dont la poſtérité s'eſt éteinte dans le dernier ſiécle.

VI. FRANÇOIS DE LENTIVI eut en partage de ſon pere, en Juveignerie, la Terre de Querandreno, par acte du 14 Août 1516, & acquit conjointement, avec ſa femme, *Noele de Quilien*, la Seigneurie de Talhouet.

VII. RAOUL DE LENTIVI, leur fils aîné, Seigneur de Talhouet, épouſa, le 1 Mai 1525, *Marie de Buleon*, de laquelle il eut :

VIII. JACQUES DE LENTIVI, I. du nom, Chevalier, Seigneur de Talhouet, Gouverneur de Pontivy, qu'il défendit contre le Duc *de Mercœur*, un des chefs de la Ligue. Il épouſa, 1°. *Marguerite de Tenouel*, & 2°. *Perinne le Douarin*. Du premier lit vint : — MICHEL, qui ſuit ; & du ſecond : — JACQUES, auteur des Seigneurs du Reſte & de Fremur, rapportés ci-après.

IX. MICHEL DE LENTIVI, Seigneur de Talhouet, partagea, en 1604, avec ſon frere, & épouſa *Anne de Quervaſie-de-Maletroit*, dont pour fils aîné ;

X. JEAN DE LENTIVI, III. du nom, Seigneur de Talhouet, marié avec *Françoiſe de Tregouet*. Il en eut pour aîné :

XI. LOUIS DE LENTIVI, Seigneur de Talhouet, qui fut aſſaſſiné le 25 Février 1673, à Quimpercorentin, laiſſant, de *Gillette Abillan*, Dame de Quejo, ſa femme :

XII. HERVÉ DE LENTIVI, Chevalier, Seigneur de Talhouet, marié avec *Jeanne*

le Bondoul, Dame de Bonhervo, dont ſont nés : — 1. VINCENT-LOUIS DE LENTIVI, Seigneur de Talhouet, qui a épouſé *Claudine Robert*, fille de l'Intendant de la Marine, au département de Breſt, dont il n'avoit point d'enfans en 1757; — 2. CLÉMENT, marié avec *N... de Lage*, ſans enfans; — 3. PIERRE, qui a épouſé *N... de Salarun-de-Coué*; — 4. & LOUISE, femme d'*Alexandre de Bouenil-Campel*, Chevalier.

Seigneurs du RESTE & de FREMUR, &c.

IX. JACQUES DE LENTIVI, II. du nom, fils de JACQUES I, & de *Perinne le Douarin*, ſa ſeconde femme, tranſigea, le 8 Janvier 1604, ſur la ſucceſſion paternelle, & s'établit au Reſte, paroiſſe de Noyal, Evêché de Vannes. Il épouſa, par contrat du 6 Septembre 1647, *Nicole Hamon*, fille unique de *François Hamon*, Ecuyer, Seigneur de Quernau, dont, entr'autres enfans : — 1. BERNARD, qui ſuit; — 2. JACQUES, rapporté après la poſtérité de ſon aîné; — 3. & FRANÇOIS, marié avec *Michelle-Jeanne de la Chenaye-du-Belliquet*, dont il a eu : — (a) JEAN-LOUIS DE LENTIVI, Seigneur de Kerlogondenne, ſans enfans de *Julienne Guépin*, ſa femme; — (b) & JOSEPH-MAURICE DE LENTIVI, Seigneur de Liveri, dont la veuve, *Marie-Joſephe de Cramezel*, fille unique de *Pierre de Cramezel*, Chevalier, Seigneur de Kerjaut, s'eſt remariée avec *N... de Gouvelle*, Chevalier, Seigneur de Keriaval, Capitaine au Régiment de Mailly, Infanterie.

X. BERNARD DE LENTIVI, Chevalier, Seigneur du Reſte & de Fremur, ſe maria, le 27 Juillet 1686, avec *Catherine de Menardeau-de-Montbreuil*, de laquelle il a eu : — 1. JÉRÔME-FRANÇOIS, qui ſuit; — 2. & CATHERINE, alliée à *Hilarion-Eléonor de Forſan*, Chevalier, Seigneur du Houx, Conſeiller au Parlement de Rennes.

XI. JÉRÔME-FRANÇOIS DE LENTIVI, Chevalier, Seigneur du Reſte & de Fremur, a épouſé, le 27 Janvier 1727, *Guyonne-Françoiſe-Pélagie Robert-de-Bellangeraye*. Leurs enfans ſont : — 1. JULIEN-HILARION-JÉRÔME DE LENTIVI, reçu Conſeiller au Parlement de Rennes en 1740; — 2. FRANÇOIS-CLAUDE-CAMILLE, qui a été Cornette de Dragons dans le Régiment de Harcourt, & étoit dans les Chevaux-Légers en 1757; — 3. INNOCENT-LOUIS-BRETAGNE, Eccléſiaſtique; — 4. & GUYONNE-CLAIRE.

X. JACQUES DE LENTIVI, III. du nom, Seigneur de Querlot, fils puîné de JACQUES II, & de *Nicole Hamon*, eut de ſa femme, dont le nom eſt ignoré :

XI. JOSEPH DE LENTIVI, Seigneur de Pendelan, marié à *N... de Chef-du-Bois-de Gueguiomart*, de laquelle eſt iſſu pour fils unique : — JACQUES DE LENTIVI, âgé de 21 ans, en 1757.

Il y a encore une branche de LENTIVI, dite *de la Landé*, établie dans le Craonnois en Anjou, dont ſont ſortis deux Conſeillers au Parlement de Bretagne. L'unique héritier de cette branche a épouſé *N... de Milon*, niéce de feu l'Evêque de Valence.

PIERRE DE LENTIVI, Chevalier, Seigneur de Kerlon & de Dauteuil, Marquis de Limur, Comte de Saint-Urcin, mourut le 10 Juin 1753, âgé de 64 ans, près de Segur en Guienne. *Mercure de Septembre, pag.* 205.

Suivant l'Armorial Breton, *pag.* 172, cette Famille, ſur laquelle nous n'avons point reçu de *Mémoire*, porte pour armes : *d'azur, à huit billettes d'or, 3, 2, 2 & 1, au franc canton de gueules, chargé d'une épée d'argent en pal, la pointe en bas.* Deviſe : QUI DESIRE, N'A DE REPOS.

LENTRIN, en Normandie, Election de Bayeux. Famille qui porte : *de gueules, au croiſſant d'or ſurmonté d'un lambel d'argent.*

LENTZBOURG (DE), en Alleman VON-LENZBURG ou LENZBURGER : C'eſt une des plus nobles & des plus anciennes Familles de la Suiſſe, & Patricienne de la République de Fribourg. Il en eſt fait mention dans pluſieurs Auteurs, tels que *Michel Stettler*, *Jean Stonmpff*, le célebre *Tchoudy de Glaris*, *Jean Gouler*, *Munſterus*, *Fortunat Sprecher*, le

P. *Chriſtophe Hartman*, dans ſa Chronique des Hermites, le Baron *de Zurlauben*, Auteur de l'Hiſtoire militaire des Suiſſes, le Baron *d'Alt*; & dans pluſieurs actes, Chartes & manuſcrits des Abbayes de Muri, de Wettingen, & du célebre Chapitre de Munſter en Argeu; & dans les Archives des villes de Zurich, de Berne, de Lucerne, de Zoug & de Fribourg.

Les Nobles de LENTZBOURG, ſuivant les actes des Abbayes de Muri & de Wettingen, étoient originairement Barons, Echanſons héréditaires, Vidames, Seigneurs feudataires des Comtes Souverains de LENTZBOURG & de Kibourg. Pluſieurs ont été les bienfaiteurs de l'Abbaye de Muri, vers l'an 1136 & l'an 1140, du tems de l'Abbé *Ronzelin*, qui eut l'adminiſtration de cette Abbaye, depuis l'an 1119 juſqu'en 1145.

EGLOLF DE LENTZBOURG, Chevalier, fils d'un autre EGLOLF, fit donation, vers l'an 1128 à 1132, du tems de l'Abbé *Ronzelin*, à l'Abbaye de Muri, d'un domaine conſidérable appellé *Crettingen*, à condition qu'on y célébreroit, toutes les ſemaines de l'année, excepté celles de Noël, de Pâques & de la Pentecôte, deux Meſſes pour les Morts, & l'Anniverſaire à perpétuité du Seigneur EGLOLF, ſon pere, au 5 des Kalendes d'Octobre.

I. BURCARD, Vidame DE LENTZBOURG, qu'on préſume être deſcendu de cet EGLOLF, vivoit, ſuivant d'autres actes de l'Abbaye de Muri, en 1284. Il eut de ſa femme, dont on ignore le nom: — 1. JEAN, Chanoine du noble Chapitre de Munſter en Argeu, canton de Lucerne, qui vivoit en 1340; — 2. JACQUES, qui fut auſſi Chanoine dudit Chapitre en 1340; — 3. & VALTHER, qui ſuit.

II. VALTHER DE LENTZBOURG épouſa *Eliſabeth de Hunaberg*, au nom de laquelle & de celui de *Marguerite*, veuve du Seigneur *Hartman de Hunaberg*, il céda, entre les mains de *Herman de Bonſteten*, les droits qu'elle avoit ſur le Bourg & la Baronnie *de Wedenſchwil*, dans le canton de Zurich: l'acte fut ſigné à Caam, l'an 1300, par pluſieurs Barons & Chevaliers de l'Argeu, & eſt conſervé dans les Archives de la Chancellerie de Zurich. VALTHER eut de ſon mariage:

III. HENRI, Vidame DE LENTZBOURG, qui vivoit en 1336, & eut pour fils:

IV. CONRAD, Avoyer de la ville DE LENTZBOURG, qui épouſa noble *Anne Segenſer*, & en eut: — HENRI, qui ſuit; — & ULRICH. Lui & ſes deux fils tranſigerent avec *Godefroi* & *Pierre de Hunaberg*, du conſentement de BÉATRIX, Abbeſſe de Zurich, & de ſes Religieuſes, pour toutes les prétentions réciproques ſur le village de Stinhouſen, aujourd'hui petit Bailliage du canton de Zoug, ſur le diſtrict dit *Van-Kaulant*. Ledit CONRAD, & HENRI, & ULRICH, ſes fils, prirent en fief leſdites poſſeſſions des Ducs d'Autriche, ALBERT & LÉOPOLD: l'acte fut dreſſé en Allemand à Zurich, en 1372, le jour des SS. Martyrs JEAN & PAUL, & eſt conſervé dans la Chancellerie de Zoug. Ils obtinrent auſſi, des mêmes Ducs d'Autriche, ALBERT & LÉOPOLD, le droit de juger à mort, & la charge héréditaire de *Schultheis*, qui veut dire en Allemand *Avoyer de la ville de Lentzbourg*. On les appella depuis *Schultheis de Lentzbourg*, & ils furent auſſi décorés du droit de Bourgeoiſie de la ville de Zurich en 1384. Le ſurnom de *Schultheis* reſta long-tems dans cette Famille.

ULRICH, fils cadet de CONRAD, fut Religieux à Einſidlen, puis Evêque & Prince de Coyre en 1332. *Fortunat Sprecher*, dans ſon Hiſtoire Latine des Griſons, imprimée à Bâle en 1617, *in*-4°. ſous le titre de *Pallas Rhœtica*, *l.* 3, *p.* 86 & 88, parle au long de ce Prélat, & dit, *liv.* 8, *p.* 216, qu'il fut le cinquante-neuvieme Evêque, Prince de Coyre, après avoir été Abbé de Pheffers; que vers l'an 1346, voulant aider CHARLES, Roi de Bohême, à s'emparer du Comté de Tirol, qui appartenoit à l'Empereur LOUIS DE BAVIERE, IV. du nom, il fit la guerre au fils de ce dernier, Margrave *de Brandebourg*, LOUIS, dit *le Romain*, le même qui fut ſi célebre par ſes expéditions contre les Infideles de la Pruſſe; & que ce Prélat, dans un combat livré contre ce Prince dans le Tirol, fut fait priſonier, avec un grand nombre de Nobles, mais enſuite remis en liberté, & qu'il mourut dans

ſon

ſon Evêché le 25 Mars 1355, à Sargans. Ce Prélat avoit abandonné les intérêts de l'Empereur Louis de Baviere, dont il avoit été le zélé partiſan, puiſqu'il avoit été envoyé, quelque tems auparavant, de ſa part, à Avignon, avec le Comte *de Naſſau*, auprès du Pape, qui l'avoit excommunié. Les foudres du Vatican effrayerent ſi fort l'Evêque de Coyre, qu'il renonça au parti de Louis de Baviere, pour embraſſer celui de Charles de Luxembourg, Roi de Bohême. *Voyez* la Coſmographie Allemande de *Sébaſtien Munſter*, imprimée à Bâle en 1592, *in-fol. liv.* 5, *ch.* 115, *pag.* 951 & 952; le P. *Hartman*, dans ſes Annales imprimées à N. D. des Hermites, *pag.* 314 & 315; & *Moréri*, au Catalogue des Evêques de Coyre.

V. Henri de Lentzbourg, fils aîné de Conrad, Avoyer de Lentzbourg, vendit à ſon oncle, *Jean Segenſer*, Avoyer de Mellingen, le village de Steinhauſen, ſitué près de Zoug, avec tous ſes droits ſeigneuriaux, par acte paſſé & ſcellé à Mellingen, le jour de la Pentecôte 1383. Il fonda à Vilmergen le bénéfice de Saint-Michel, & après la mort de ſes deux filles, l'une nommée *Margareta*, & l'autre *Anna*, en 1403, il alla finir ſes jours à l'Abbaye de Muri, où il mourut le 15 Août 1431. Il eut encore de ſon épouſe trois garçons, ſçavoir: — Hans, ou Enselin, qui ſuit; — Ulrich, qui étoit, en 1398, Chapelain de l'Egliſe Collégiale de Zurich, Curé, en 1420, de l'Egliſe de Saint-Pierre dans la même ville, où il deſſervoit encore la Chapelle de Sainte-Catherine. Il mourut le 17 Avril 1445; — & Verner, lequel, avec ſa femme *Urſule de Buttiken*, vendit, à la ville de Lucerne, la moitié de la Seigneurie de Triengen, près de Buren, qu'ils poſſédoient avec toute juriſdiction, cens, dixme, &c. L'acte en fut paſſé le Jeudi, jour de Sainte-Croix, 14 Décembre 1457, & eſt conſervé dans les Archives de la Chancellerie de Lucerne. On ignore s'il a eu poſtérité.

VI. Hans, ou Enselin de Lentzbourg, qui veut dire en Allemand Jean, entra, en 1410, dans l'alliance contractée entre un grand nombre de Villes & de Gentilshommes, ſujets de la Maiſon *d'Autriche*. Ce traité eſt rapporté par *Tchoudy*, Chronique Helvétique, *liv.* 8, *pag.* 650. La Maiſon *d'Autriche* ayant perdu, au Concile de Conſtance, tous les biens qu'elle poſſédoit en Argeu, par l'excommunication & la preſcription interjettée contre Fréderic, Duc d'Autriche, l'Empereur Sigismond confirma & continua, en 1414, au même Jean, ou Hans, Avoyer, dit *Schultheis* de Lentzbourg, le droit que ſa Famille avoit obtenu, en 1374, des Ducs *d'Autriche*; & après la conquête que les Bernois firent ſur la Maiſon d'Autriche de la Ville & Comté de Lentzbourg en 1415, Jean, ſous le nom de *Henſelinus* de Lentzbourg, accompagna le Duc *d'Autriche* à Fribourg en Suiſſe, où il fut admis dans ſes Conſeils, & inſcrit dans le Livre des Patriciens en 1416, diſent les plus anciens Regiſtres des Archives & Chancellerie de Fribourg, *fol.* 17. Il vendit, du conſentement de noble *Verene de Reinach*, ſa femme, en 1433, à la ville de Berne, les droits & titres qu'il avoit de haute & baſſe juriſdiction, péage, cens, directe, coupage de bois, généralement toutes ſes autres prétentions ſur la Ville & Comté de Lentzbourg. Voyez *Michel Stettler*, dans ſa Chronique, *liv.* 3, *p.* 127. Il eut pour enfans: — Hans, ou Jean, qui ſuit; — & Henri, nommé en Allemand *Trugſeſſ*, qui veut dire *Echanſon*. Il fut encore ſurnommé *Dapifer* de Lentzbourg, & reçu avec diſtinction à Soleure dans les fêtes de carnaval en 1452, étant accompagné de l'Avoyer *d'Aaraco*. Il fut bienfaiteur du Chapitre de Mellingen en 1486, & épouſa noble *Judith de Barenfels*; mais nous ignorons s'il en a eu poſtérité. *Voyez* l'ancienne Charte de l'Abbaye de Muri.

VII. Hans, ou Jean de Lentzbourg, II. du nom, fut du Conſeil de la République de Fribourg en 1473, & commanda un détachement de Cavalerie & d'Infanterie Fribourgeoiſes, envoyé au ſecours des Bernois qui faiſoient le ſiége de Valshout en 1468. Il ſe trouva auſſi à la bataille de Morat en 1476, & à celle de Nancy contre Charles VI, Duc de Bourgogne, en 1477; fut admis par diſtinction au Conſeil des Soixante en 1494, & mourut en 1502. Ceci eſt tiré des Regiſtres de la Chancellerie de Fribourg. Il eut de ſa femme, dont on ignore le nom:

VIII. Jean de Lentzbourg, III. du nom, qui fut auſſi du Conſeil de la République de Fribourg en 1505 & 1507. Il porta la banniere des troupes Fribour-

geoiſes, qui firent, avec les autres Suiſſes, le ſiége de Dijon, que le Duc *de la Trémoille* défendoit en 1513 : il s'y diſtingua, & fut enſuite envoyé avec d'autres troupes en Italie, où il fut bleſſé à la bataille de Marignan, que FRANÇOIS I. gagna contre les Suiſſes, le 13 Septembre 1515. A ſon retour, ayant fait connoiſſance avec CHARLES, Duc DE SAVOIE, il ſe préſenta comme caution pour une ſomme conſidérable que ce Prince avoit empruntée du Chapitre de Saint-Pierre de Bâle, ſous l'hypotheque du Château & Ville de Romont, & Seigneurie de Condrefin, qui tomberent enſuite au pouvoir des Républiques de Berne & de Fribourg, dans la conquête qu'elles firent du pays de Vatis : l'acte eſt en parchemin, ſigné de ſa main & ſcellé de ſon ſceau, & de pluſieurs Seigneurs, Comtes & Barons, & plus bas par *Antoine Lardet*, ſon Secrétaire, à Chamberi, le 14 Mai 1529. Pluſieurs années après, le même JEAN DE LENTZBOURG reçut de nouveau, pour ſervices rendus à l'Empereur CHARLES-QUINT, la confirmation de ces prérogatives & priviléges pour lui & les ſiens, accordés, comme feudataires de l'Empire, par un diplôme ſigné de S. M. I. & plus bas par *Jean Bernbourger ;* & à côté par *Jean-Batiſte Vilſegger*, avec le grand ſceau Impérial, daté de Ratiſbonne le 2 Mai 1539. Il eut de noble *Anne Alex*, ſon épouſe : — 1. JEAN, qui acheta les Seigneuries de Carouge, de Meziere-le-Jorat ; celle de Donne-Loye, de Prahim & de Grange, près de Payerne, de noble *Jean de Blonnay*, pour 4500 écus d'or au ſoleil, au coin du Roi de France : l'acte eſt en parchemin, & ſigné d'*Egrege-Henri Michon*, Notaire & Bourgeois de Romont, du 28 Juin 1536, & de *Laudo*, au nom de Leurs Excellences de Berne, par *Michel Quiodi*, Commiſſaire rénovateur des fiefs nobles, & par *Hans Friching*, Bailli de Mondon. Il donna enſuite, par ſon teſtament, à la ville de Berne, 100 écus d'or au Soleil : l'acte eſt en parchemin, ſigné *Hans Hecht*, Notaire, & daté de Fribourg le 14 Mars 1546 ; — 2. & JEAN-DONZEL, qui ſuit.

IX. JEAN-DONZEL DE LENTZBOURG prêta à *Michel*, Comte *de Gruyere*, 1400 écus d'or au ſoleil, pour laquelle ſomme il lui aſſigna, pour aſſurance, la Seigneurie de Corbiere, qui eſt aujourd'hui un Bailliage du canton de Fribourg : l'acte eſt ſigné de ſa main, ſcellé de ſon ſceau, & paſſé à Fribourg le 7 Juillet 1545.

X. JEAN DE LENTZBOURG, IV. du nom, ſon fils, appellé dans pluſieurs actes HENZIMAN, Chevalier de Saint-Jean de Jéruſalem, fut, après un voyage qu'il fit à la Terre Sainte, admis au Conſeil Souverain de la République de Fribourg en 1592, élu Seigneur-Bailli de la ville de Montagnié en 1595, & du Conſeil des Soixante en 1607.

XI. JEAN DE LENTZBOURG, V. du nom, ſon fils, Chevalier, ſe diſtingua en qualité de Capitaine dans le Régiment de Gerſberg, Infanterie, au ſervice de MAXIMILIEN, Duc DE BAVIERE, à la bataille de Veiſſenberg, près de la ville de Prague en 1621. Il quitta enſuite le ſervice, fut admis au Grand-Conſeil Souverain de la République en 1625, élu Seigneur-Bailli de la ville de Montagnié en 1629, député, le 21 Avril 1630, de ſa République, pour aller complimenter le Maréchal *de Baſſompierre*, à ſon paſſage à Payerne en Suiſſe, & fut élu Sénateur en 1635. Il eut de noble Dame *Catherine-Eliſabeth de Boccard*, ſon épouſe : — 1. BEAT-LOUIS, qui ſuit ; — 2. & JEAN-ULRICH, qui leva une Compagnie de 200 hommes du canton de Fribourg, dans le Régiment de Greder, Suiſſe, le 2 Janvier 1639. Il s'eſt trouvé au ſiége d'Ivoy & à différens autres, en qualité de Lieutenant de la Compagnie de Praroman, au Régiment des Gardes-Suiſſes, en 1646. *Voyez* l'Hiſtoire Militaire des Suiſſes, par le Baron *de Zurlauben*, *Tome II*, *p.* 83, *Tome VI*, *p.* 463, &c.

Ce fut lui qui dreſſa à Paris, le 23 Novembre 1649, le Mémoire que le Régiment *de Reynold* préſenta au Roi avec celui de *Molondin*, au ſujet de la réforme de 15 Compagnies Suiſſes en France. Ayant enſuite quitté le ſervice, il fut aggrégé au Conſeil Souverain en 1654, & envoyé, de la part de ſa République, avec un corps de troupes Fribourgeoiſes, pour appaiſer une révolte de Payſans à Berne ; il s'y diſtingua ſi glorieuſement, qu'il en reçut une Lettre de remercimens de la République de Berne, datée du 21 Janvier 1654, avec une médaille d'or ; & en 1658, il fut nommé du Conſeil des Soixante ; & Avoyer de Morat, par conſidération de ſervices & de ceux de ſon pere, rendus à la République de Fribourg.

Cet acte, passé le 29 Janvier 1668, est signé de *Protasius Alt*, avec le sceau de la République de Fribourg.

XII. Beat-Louis de Lentzbourg commença à être Enseigne en France au Régiment des Gardes-Suisses. Il commanda, dans la suite, un détachement employé à la défense de la ville d'Armentieres, & se distingua, dans plusieurs sorties, contre les troupes de l'Archiduc d'Autriche, qui investissoient la place en 1647. Il leva, en 1648, une Compagnie de 200 hommes dans le Régiment de Reynold; se trouva au siége de Tortose en Espagne, à l'assaut de la ville d'Ager, sous les ordres du Maréchal *de Schomberg*; & commanda aussi les troupes auxiliaires que la République de Fribourg envoya, avec ses Alliés, au Prince *de Porentrui*, en 1674. Il avoit été admis au Grand-Conseil Souverain de la République en 1654, élu Bailli de la Ville & Comté de Romont en 1663, du Conseil des Soixante en 1669; & enfin fut choisi pour *Tribun* ou *Banneret du Peuple* en 1684. Voyez l'Histoire Militaire des Suisses, *Tome II, pag.* 224 & 258. Il eut de noble Dame *Anne-Marie de Than*, son épouse: — 1. Simon-Pierre, qui suit; — 2. François-Pierre, Lieutenant dans la Compagnie Colonelle de Castella, Suisse, au service de France, tué au siége de Pignerol, en Piémont, en 1694; — 3. Jean-Nicolas, qui fut admis au Conseil Souverain en 1687, nommé Seigneur Avoyer de la Ville & Bailliage de Morat en 1695, & du Conseil des Soixante en 1703; — 4. Jean, admis aussi au Conseil Souverain en 1701, nommé Avoyer substitué de la Ville & Seigneurie d'Estavayé en 1704; — 5. Tobie, marié à noble *Anne de Praroman*. Il fut admis au Grand-Conseil Souverain en 1703, au Conseil des Soixante en 1714, & élu *Tribun du Peuple* ou *Banneret* en 1720; — 6. & Jean-Antoine, Lieutenant au Régiment des Gardes-Suisses en France, qui a été admis au Grand-Conseil Souverain en 1705, nommé Bailli de la Ville & Comté de Romont en 1713, du Conseil des Soixante en 1722; & élu Sénateur de la République en 1731.

XIII. Simon-Pierre de Lentzbourg, Officier dans les troupes de la République de Hollande, a passé ensuite à une Lieutenance dans le Régiment de Phiffer, Suisse, au service de France. Il s'est trouvé aux siéges de Lille, d'Ostende, &c. à la bataille de Steinkerque en 1692, & à celle de Nervinde en 1693, où il fut blessé. Il avoit été admis au Grand-Conseil Souverain de la République en 1681; fut nommé Bailli de Surpierre en 1699, du Conseil des Soixante en 1702, *Tribun du Peuple* ou *Banneret* en 1711; & Sénateur de la République en 1716. Il a eu de noble *Marie-Ursule de Chambrier*, dit en Allemand *Kammerling*, Famille originaire de Neufchâtel: — 1. Joseph, qui a été Enseigne dans la Compagnie d'Affry, au Régiment Suisse de Villard, sous Louis XIV, & fut tué à la bataille de Ramillies en 1706; — 2. Jean-Antoine, qui suit; — 3. François-Pierre-Emmanuel, qui a été Lieutenant dans la même Compagnie que son frere. Il s'est trouvé aux siéges de Saint-Sébastien & de Fontarabie en 1719; a été admis au Grand-Conseil Souverain de la République en 1721, & élu Seigneur-Bailli de Grasbourg en 1730; — 4. & François-Pierre, Chevalier de Saint-Louis, qui a été Capitaine-Commandant au Régiment Suisse de Vigier en France, où il a servi pendant l'espace de 32 ans. Il s'est trouvé aux siéges de Saint-Sébastien, de Fontarabie & de Rose en Espagne, en 1719, a fait les campagnes d'Italie de 1734 & 1735, a été à la prise des Châteaux de Pont & de Lachenal, en Piémont, en 1743, à la prise des retranchemens de Montalban, & au siége de Villefranche, Comté de Nice, en 1744. Il fut admis au Grand-Conseil Souverain de la République en 1731, nommé Seigneur-Bailli d'Echalens, au pays de Vaud, en 1745, & du Conseil des Soixante en 1748.

XIV. Jean-Antoine de Lentzbourg a été Lieutenant dans la Compagnie de Castella, au Régiment Suisse de Hessi, en France, s'est trouvé aux siéges de Kaisers & de Landau, où il a été blessé à la jambe gauche en 1713; a été admis au Grand-Conseil Souverain la même année, & élu Bailli de Bulle en 1737. De son mariage avec noble Dame *Marie-Ursule de Vevay-d'Estavayé*, il a eu: — 1. Simon-Nicolas, qui suit; — 2. François-Pierre-Emmanuel, Religieux Bernardin, appellé frere *Bernard* de Lentzbourg, élu d'une voix unanime, par son

Chapitre, Abbé de l'Abbaye d'Hauterive, Ordre de Cîteaux, de la filiation de Clairvaux, le 19 Septembre 1761. Il eſt connu dans la République des Lettres, & a été nommé, par le Chapitre général, tenu à Cîteaux, Commiſſaire, avec l'Abbé de *Salem*, pour dreſſer les Mémoires qui ont ſervi à la défenſe du procès que les quatre premiers Peres de l'Ordre avoient intenté à l'Abbé de Cîteaux, Général de l'Ordre, en 1765. Il a été nommé Promoteur, au Chapitre général de 1768, & choiſi, par ce Chapitre, pour l'un des cinq Abbés rédacteurs des Conſtitutions de l'Ordre, aſſemblés à Paris en 1770; — 3. GEORGES-JOSEPH, qui, en qualité de Lieutenant dans la Compagnie de Caſtella, au Régiment Suiſſe de Vigier, a fait les campagnes de Gênes de 1746 & 1747. Sa ſanté n'a pû lui permettre de continuer le ſervice; — 4. JOSEPH-PANCRATZ, Lieutenant dans la Compagnie de Weck, Régiment Suiſſe de Valdner, en 1754. Il a fait, en Allemagne, la campagne de 1757, ſous les ordres du Maréchal *d'Eſtrées*; s'eſt trouvé à la bataille de Roſback, en Saxe, en 1758, où il reçut deux bleſſures, l'une à la tête, l'autre au bras gauche; à celles de Sunderhauſen, de Bergen près de Francfort, de Minden, en 1759; & à la vigoureuſe défenſe de la ville d'Ilembourg, le 7 Janvier 1760, où il a été fait priſonnier par les Hanovriens, & conduit, avec ſa troupe, à Stade, ſur l'Elbe, près de Hambourg. Il s'eſt trouvé en Septembre 1762, à la ſanglante affaire du Pont, au-deſſous d'Amneſbourg, ſous les ordres de M. *de Caſtries*. Il avoit été admis au Grand-Conſeil Souverain de la République en 1757, & nommé Seigneur-Avoyer de la Ville & Bailliage de Morat, pour les Républiques de Berne & de Fribourg, en 1765; — 5, 6 & 7. & trois filles, MARIE-AGNÈS, MARIE-URSULE & MARIE-FRANÇOISE.

XV. SIMON-NICOLAS, Baron DE LENTZBOURG, Chevalier, Commandeur de l'Ordre de Saint-Lazare le 3 Mai 1764, a été Lieutenant dans la Compagnie de Boccard, au Régiment Suiſſe de Bourgui, appellé actuellement *Caſtella*, au ſervice de France, a ſervi en Italie en 1734, à Borgoforte près de Mantoue; a fait la campagne de 1735, celle de 1743 en Piémont, en qualité d'Aide-de-Camp de M. le Comte *de Courten*, alors Maréchal-de-Camp, commandant l'armée Françoiſe combinée avec celle d'Eſpagne, aux ordres de Dom PHILIPPE: il s'eſt auſſi trouvé à la priſe du Château de Pont en Piémont, à l'attaque des retranchemens de Montalban, où il reçut un coup de feu au travers du corps, la nuit du 29 au 30 Avril 1744; aux ſiéges de Coni, d'Aqui, à la priſe des Bains, à la bataille & paſſage du Tidon, proche Plaiſance, aux ordres du Maréchal *de Maillebois*; à l'affaire de la Bouquette; aux ſorties pendant le ſiége de Gênes; aux débarquemens faits en Corſe en 1745, 1746 & 1747, & à pluſieurs autres expéditions. Il a été admis au Grand-Conſeil Souverain de la République de Fribourg en 1745, nommé Seigneur-Bailli de Châtel-Saint-Denis en 1750, du Conſeil des Soixante en 1756, *Tribun du Peuple* ou *Banneret* en 1759, & Avoyer de Morat, pour les Républiques de Berne & de Fribourg, en 1767. Il a épouſé, à Beſançon, au mois de Juin 1768, *Bonaventure de Belot*, Marquiſe de Vilette, ci-devant Chanoineſſe de Lons-le-Saunier, dont une fille, nommée SUSANNE, née en 1770.

Cette ancienne Famille fut diviſée en pluſieurs branches, dans l'Argouw, à Zurich & à Fribourg, comme on vient de le démontrer. Quelques-unes ont été appellées aulieu de LENTZBOURG, LENZBURGER. Du tems des Croiſades, l'une portoit pour armes: *un buſte d'homme ſans bras, la tête couverte d'un bonnet rayé & terminé en haut par trois ou quatre plumaches.*

Une autre a porté: *trois coupes antiques*, & ſouvent, *une ſeulement, couverte par le haut, & poſée penchante du côté ſéneſtre, ou en barre, ornée de lambrequins*; le cimier, *rehauſſé d'un bonnet piramidal à côté de deux coupes, ayant le haut relevé par une aigrette de plumaches de ſable.*

Et celle qui exiſte aujourd'hui, porte: *de gueules, à une lune dans ſon croiſſant d'or, les pointes en haut, ſouffiant une fléche d'argent, empennée & ferrée de même, poſée en pal, la pointe vers le chef.* Cimier, *un cercle d'or de Baron, orné de perles d'argent, & rehauſſé d'un lion naiſſant d'azur, colleté d'or & d'ar-*

gent, & armé d'une fléche ferrée & empennée d'argent en bande, la pointe en bas, vers l'écuſſon.

* LEON. Province d'Eſpagne, qui a eu ſes Rois particuliers.

Ils commencent à PÉLAGE I, mort en 736. SANCIE, ſœur de WERMOND III, dernier Roi de Leon, mort en 1037, étant devenue Reine de Leon, épouſa FERDINAND DE NAVARRE, Roi de Caſtille, qui réunit les deux Couronnes, & fut Roi de Navarre, de Leon & de Caſtille. Ces trois Royaumes, avec celui d'Arragon, ſont réunis à la Monarchie d'Eſpagne. Mais HENRI IV, Roi de Navarre en 1572 & de France en 1589, unit la baſſe Navarre & ſes autres Etats à la Couronne de France.

* LÉON: Comté en Bretagne, dont quelques Seigneurs prirent le titre de *Comte, par la grace de Dieu*, comme *Hervé* II, mort en 1169; mais ſes deſcendans ne prirent que le titre de *Vicomte.*

Après *Hervé* IV, qui diſſipa tous ſes biens, & mourut en 1277, le Duc de Bretagne acquit le Comté de LÉON, qui eſt aujourd'hui dans la Maiſon de *Chabot*, par héritage d'une branche puînée de *Rohan-Gié*, dans laquelle l'ancienne Sirerie de LÉON & la Vicomté de *Rohan*, avoient été portées par une héritiere de la branche aînée. Celle de *Montbazon*, qui ſubſiſte dans les Princes *de Guemené* & *de Soubiſe*, étoit aînée dans la poſtérité du Maréchal *de Gié*. Le Duc de *Rohan-Chabot* d'à préſent ſe qualifie *Prince de Léon*, & préſide alternativement aux Etats de Bretagne avec le Baron *de Vitré*, Duc de la Trémoille. Ce droit appartient à la Terre de LÉON, & il eſt dans la Maiſon de *Rohan*, depuis le mariage de *Jean*, I. du nom, Vicomte *de Rohan*, avec *Jeanne*, ſœur & héritiere de *Hervé* VIII, ſon frere, morte en Septembre 1372. *Voyez* CHABOT & ROHAN. *Hervé*, VI. du nom, mort en 1337, eut un frere nommé *Guillaume*, qui fit une branche, & dont l'héritiere MARGUERITE DE LÉON, porta les Terres de Hacqueville & de Crelot dans la Maiſon de *Roncherolles*. Les armes: *d'or, au lion de gueules.*

Une Famille du nom de LÉON, en Bretagne, porte: *d'argent, au lion de gueules armé d'or.*

LÉONARD, Ecuyer, Sieur de Rempun & d'Ourvillé en Normandie, Election de Bayeux. Famille, dont les armes ſont: *d'azur, au lion d'or, lampaſſé de gueules, & accompagné de trois flammes d'or, 2 & 1.*

LEONARD: Autre Famille, dont étoit

ADRIEN LEONARD, Seigneur de Letterie, demeurant à Eſtrée-Saint-Denis, Election de Clermont, qui produiſit des titres de quatre degrés depuis l'an 1530. Les armes: *d'or, au lion de gueules rampant ſur un rocher de ſable.* Nobiliaire de Picardie, *page* 290.

LEOTOING: C'eſt une des plus illuſtres & anciennes Maiſons d'Auvergne, alliée à celle de *Guerin-de-Lugeac.*

JACQUETTE DE LEOTOING, fille d'ANTOINE DE LEOTOING, Seigneur de Charmenſac, Gemeaux, &c. & ſœur de ROBERT DE LEOTOING, Seigneur des mêmes lieux, & de LEGER, Chanoine & Comte de Brioude, avoit épouſé, par contrat du 7 Décembre 1511, *Yves de Guerin*, Seigneur de Pouzols & de Chambarel, fils aîné d'*Antoine*, & d'*Iſabeau de Bullons.* Elle teſta en 1545, & fut inhumée à côté de ſon mari dans l'Egliſe paroiſſiale de Monlet. Elle eut des enfans de ce mariage. *Voyez* GUERIN, au mot LUGEAC. Nous ignorons ſi l'ancienne nobleſſe de LEOTOING ſubſiſte. Ses armes ſont: *d'or, à trois faſces d'azur.*

LEOUZE: Famille noble de Marſeille, qui portoit anciennement le nom d'ALIX.

LAURENS ALIX, qui vivoit en 1550, eut un fils appellé — GILLES ALIX, lequel ayant hérité d'ANTOINE DE LEOUZE, ſon parent, par teſtament du 11

Mai 1577, à la charge de porter ſon nom & ſes armes, quitta le nom d'Alix pour prendre celui de Leouze. Il fut pere de — Melchion de Leouze, & ayeul de Pascal, qui ſuit.

Pascal de Leouze, maintenu dans ſa qualité de *Noble* & *d'Ecuyer*, le 26 Novembre 1668, avoit épouſé, en 1652, *Françoiſe de Borelli*, dont il eut pluſieurs enfans qui étoient dans le ſervice en 1693.

C'eſt ce que nous ſçavons d'après l'Etat de la Nobleſſe de Provence, par l'Abbé *Robert de Briançon, Tome II, p.* 284. Les armes : *d'argent, à un chêne arraché de ſinople.* Elles ſont parlantes, le Provençal appellant un chêne vert, un *Eouze.*

LÉPINETTE-LE-MAIRAT : Famille noble établie à Paris.

Jean-Louis Lépinette, dit le Mairat, fut héritier univerſel de *Pierre le Mairat*, Baron de Luſtrac, Avocat au Parlement, mort le 24 Novembre 1625, ſon frere utérin, ſuivant ſon teſtament du 14 Mai 1624, à la charge de ſe dire de Lépinette-le-Mairat. Les Lettres-Patentes pour ce changement de nom furent accordées en Octobre 1632, & enregiſtrées les 13 & 17 Novembre au Parlement de Paris & en la Chambre des Comptes. Il fut reçu Maître des Comptes le 26 Novembre de ladite année, Conſeiller d'Etat par Brevet du 13 Décembre ſuivant, Secrétaire ordinaire de la Chambre du Roi le 1 Mai 1633; acheta, en 1641, la Terre de Bruyeres-le-Châtel, de *Marie d'Aubray*, veuve de *Louis le Cirier*, Seigneur de Neufchelles, & mourut en 1662. Il avoit épouſé, par contrat du 18 Avril 1633, *Charlotte Leſné*, fille d'*Aubert Leſné*, Maître des Comptes, & de *Catherine Paſſart*, dont : — 1. Antoine, qui ſuit; — 2. Jean-Jacques Lépinette-le-Mairat, Seigneur de Verville, de Beaupré, &c. Conſeiller au Grand-Conſeil par proviſions du 9 Mai 1671, reçu le 17 Juin ſuivant; honoraire le 9 Juillet 1691, mort le 29 Juin 1694. Il avoit épouſé, par contrat du 8 Janvier 1675, *Marie Sallé*, fille de *Henri*, Tréſorier de France à Paris, & de *Marie Gaillard.* Elle ſe remaria au Marquis *d'Avaugour*, veuf de *N... de Bombon*, & mourut le 28 Juin 1738, âge de 78 ans. De ce mariage vint : — Charlotte-Henriette le Mairat de Verville, mariée, par contrat du 27 Décembre 1694, à *Louis Pelletier*, Seigneur de Villeneuve-le-Roi, Préſident à Mortier, puis premier Préſident du Parlement de Paris, dont des enfans. Elle eſt morte le 13 Décembre 1660, âgée de 84 ans; — 3. Jean-Louis Lépinette-le-Mairat, Seigneur de Bruyeres, Conſeiller au Parlement de Paris le 21 Mai 1660, charge qu'il réſigna, en 1693, à Jean-Louis, ſon neveu. Il mourut le 2 Août 1713, âgé de 76 ans; — 4. & Catherine, mariée à *Louis le Boulanger*, Seigneur de Haqueville, Maître des Requêtes, & morte en 1693.

Antoine Lépinette-le-Mairat, Baron de Luſtrac, Seigneur de Nogent, Maître des Comptes le 28 Juin 1663, mort en 1710, avoit épouſé, par contrat du 6 Février 1668, *Louiſe Bourgouin*, fille de *Louis*, Seigneur de la Grange-Bateliere, Maître des Comptes, & d'*Anne Gedoin.* Il en a eu : — Jean-Louis, qui ſuit; — & Joachim, rapporté après ſon frere.

Jean-Louis Lépinette-le-Mairat, Seigneur de Nogent, né le 21 Mai 1670, Conſeiller au Parlement de Paris le 3 Janvier 1693, ſur la réſignation de ſon oncle, Maître des Requêtes le 27 Août 1700, & honoraire le 27 Décembre 1719, eſt mort le 30 Décembre 1729. Il avoit épouſé, 1°. en Mai 1699, *Hélene Bougier*, décédée, ſans enfans, le 19 Décembre 1700, âgée de 20 ans, fille d'*Edme Bougier*, Seigneur de Montrouge, Fermier général, & d'*Hélene de Laitre;* & 2°. par contrat du 16 Juin 1701, *Renée Balet*, fille de *Nicolas*, Seigneur de la Chenardiere, Secrétaire du Roi, & de *Jeanne-Renée Michau.* De ce ſecond lit il a eu — Marie-Renée Lépinette-le-Mairat, mariée, par contrat du 12 Août 1722, à *Felix Aubry*, Marquis de Vatan, Maître des Requêtes.

Joachim Lépinette-le-Mairat, né le 11 Août 1681, Seigneur de Nogent, puis de Bruyeres-le-Châtel, ſecond fils d'Antoine, & de *Louiſe Bourgouin*, fut

Maître des Comptes le 12 Mars 1710, Préſident en cette Chambre le 5 Juillet 1718, & eſt mort le 15 Avril 1755. Il avoit épouſé *Edmée-Geneviéve Vallier*, décédée le 20 Septembre 1765, fille de *Guillaume Vallier*, Préſident aux Requêtes du Palais, & d'*Eliſabeth-Françoiſe du Mas*. De ce mariage il a eu : — 1. André-Edme, Conſeiller au Parlement le 4 Février 1749, mort, âgé de 29 ans, le 19 Juin 1750 ; — 2. Louis-Charles, qui ſuit ; — 3. Pierre-Joachim, dit le *Chevalier de Mairat*, Seigneur de Virbon, Officier au Régiment des Gardes-Françoiſes, & Chevalier de Saint-Louis ; — 4. N...., mariée à *Adrien-Jules Gaultier*, Seigneur de Beſigny, Conſeiller au Parlement de Paris, puis Préſident aux Requêtes du Palais ; — 5. & Marie-Anne, alliée, en Février 1753, avec *Léon-François le Gendre de l'Ormoy*, Comte d'Onze-en-Bray, Lieutenant-Général des Armées du Roi.

Louis-Charles Lépinette-le-Mairat, Seigneur de Bruyeres-le-Châtel, Conſeiller au Parlement de Paris le 4 Février 1749, & Préſident de la Chambre des Comptes en 1755, a épouſé *Marie-Théreſe-Geneviéve Pecquot-de-Saint-Maurice*, fille de *Pierre-Claude*, Préſident en la Chambre des Comptes, & de *N.... de Chaumont*, dont des enfans.

C'eſt ce que nous ſçavons ſur cette Famille, n'en ayant point reçu de *Mémoire*. Les armes : *d'or, au chevron d'azur, chargé à la cime d'un écuſſon d'or, à l'arbre de ſinople ; le chevron accompagné de trois têtes & cols de paon, arrachés d'azur.*

LERAN. Les Seigneurs de Leran ſont une branche de la Maiſon de Levis. *Voyez* ce mot.

LERIGET-DE-LA-FAYE, en Angoumois, en Dauphiné & à Paris.

Pierre Leriget, Sieur de la Faye, Conſeiller du Roi, Receveur général en l'Election de Vienne en Dauphiné, & Commiſſaire établi par Sa Majeſté, pour la vérification & la liquidation des dettes des Villes, Bourgs & Communautés de cette Election, fut pourvu, le 23 Juillet 1680, d'un office de Conſeiller, Secrétaire du Roi, Maiſon, Couronne de France & de ſes Finances. Il avoit épouſé, par contrat du 6 Octobre 1670, *Anne Heraud*, dont : — 1. Jean-Elie, qui ſuit ; — 2. & Jean-François Leriget-de-la-Faye, Lieutenant dans le Régiment du Roi en 1697, & Capitaine d'une Compagnie de Grenadiers dans le Régiment de Laſſay, Infanterie, le 11 Janvier 1702. Il avoit un talent ſi rare pour manier les eſprits, que Louis XIV ſe ſervit de lui pour le bien de l'Etat. Ce Prince le fit ſucceſſivement Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre, & Secrétaire du Cabinet ; le chargea, diverſes fois, des commiſſions les plus importantes, entr'autres, à Gênes, où il parut revêtu du titre d'Envoyé-Extraordinaire ; au Congrès d'Utrecht, d'où il porta à Sa Majeſté la ratification des Traités, & en Angleterre, où il ménagea ſeul les intérêts de la France, l'eſpace de ſix mois. Il parcourut la plupart des Cours de l'Europe, & ſe montra par-tout avec diſtinction.

Jean-Elie Leriget, Seigneur de la Faye, né à Vienne en Dauphiné le 15 Avril 1671, Capitaine dans le Régiment des Gardes-Françoiſes, par commiſſion du 2 Janvier 1704, paſſa une grande partie de ſa vie dans le ſervice, où il ſe ſignala. Le Roi, pour le récompenſer, le fit Chevalier de Saint-Louis, par Lettres du 17 Mars 1711. L'exercice des armes ne faiſoit pas ſeul toute ſon occupation ; il ſçut, auſſi bien que ſon frere, y réunir la culture des Lettres. Il mourut en 1718, & avoit épouſé, en 1708, *Marie le Gras*, fille de *François le Gras*, Seigneur du Luart, Conſeiller du Roi, Doyen du Grand-Conſeil, & de *Marie Martin*, dont il a laiſſé pour fils unique :

Jean-François Leriget-de-la-Faye, Seigneur de Condé, Sacconnay, Courthieſy, Savigny, Beaune, Selles, Monthurel, Pargny, Montigny, This, Neuville, Houdiſy, des Loges, &c. Secrétaire du Cabinet du Roi, puis Colonel du Régiment Royal Comtois, mort à Gênes, des bleſſures qu'il avoit reçues dans une action paſſée le 21 Mai 1747, entre les troupes qui défendoient la ville de Gênes, & celles que commandoit le Comte *de Schullembourg*, pour l'Impératrice Reine. Il avoit épouſé, par contrat du 24 Août 1739, *Marguerite-Charlotte*

Pape-de-Saint-Auban, fille de *Guy-Antoine Pape*, Marquis de Saint-Auban, & de *Marie-Charlotte du Puy-Montbrun*, dont des enfans.

C'eſt ce que nous ſçavons, faute de *Mémoire*. Voyez l'*Armorial de France*, *Reg. II*, *Part. II*, & le *Mercure* du mois de *Juin* 1747, *pag.* 211 & 212. Les armes : *d'azur, à une bande d'or, chargée de trois aiglettes de gueules, les aîles étendues.*

LERIN.

Les Comtes DE LERIN ſont ſortis de *Charles de Beaumont*, fils naturel de LOUIS DE NAVARRE, Comte de Beaumont-le-Roger, lequel étoit fils de PHILIPPE III, Roi de Navarre, & de JEANNE DE FRANCE.

Louis de Beaumont, I, Comte de Lerin, fils aîné de *Charles de Beaumont*, fut Connétable de Navarre, & mourut à Madrid en 1462. Sa poſtérité a fini à *Louis de Beaumont*, IV, Comte de Lerin, mort en 1565. Sa fille, *Briante de Beaumont*, Comteſſe de Lerin, épouſa, en 1565, *Diego-Alvarez de Tolede*, ſecond fils de *Ferdinand-Alvarez de Tolede*, III. du nom, & troiſieme Duc d'Albe, ſi fameux dans l'Hiſtoire.

La branche aînée de *Tolede de Beaumont*, Duc d'Albe & Comte de Lerin, eſt fondue dans une branche cadette de *Sylva*, ſortie des Ducs *de l'Infantado*, dont le Duc *de Hueſcar*, Ambaſſadeur en France. Ce qu'il y a de ſingulier, c'eſt que l'héritiere de *Sylva*, Ducheſſe *de l'Infantado-Paſtrane*, a épouſé un cadet de *Tolede-Albe*. Les armes : *écartelé au* 1 *&* 4 DE NAVARRE, *au* 2 *&* 3 *loſangé d'or & d'azur.*

LESCALLEY, en Normandie.

GUILLAUME, Sieur de Tour, fut annobli par Lettres de FRANÇOIS I, du mois de Janvier 1543, vérifiées à la Chambre des Comptes de Rouen, le 6 Mars ſuivant. Il fut pere de

LAMBERT LESCALLEY, Ecuyer, Sieur de Tour, Saint-Vigor & d'Auval, qui épouſa *Françoiſe Deſmarets de Brunville*, & en eut : — 1. ANTOINE, qui ſuit ; — 2. PIERRE, rapporté ci-après ; — 3. ARTUR ; — 4. GUILLAUME, Ecuyer, demeurant à Tour près Bayeux, lequel fit ſes preuves, en 1598, devant M. *de Roiſſy*, tant pour lui, qu'au nom de ſes fils DANIEL, PIERRE & JACOB ; — 5 & 6. LAMBERT & FRANÇOIS ; — 7. JEANNE, mariée, le 26 Juin 1560, à *Jacques de Cuſſy*, Ecuyer, Sieur de Verquereuil ; — 8. & CATHERINE, femme de *Jean de la Riviere*, Ecuyer, Sieur de Rommilly & de Herils, Conſeiller au Parlement de Rouen.

ANTOINE LESCALLEY, Ecuyer, Avocat du Roi à Bayeux, mort avant 1575, laiſſa pour enfans : — 1. JACQUES, Ecuyer, Sieur de Grevilly, employé dans la recherche de M. *de Roiſſy*, l'an 1598, par PIERRE LESCALLEY, ſon oncle. Il eut pour fils — LAMBERT LESCALLEY, Ecuyer, Sieur de Vaux, Lieutenant du Vicomte *de Bayeux*, confirmé, l'an 1666, dans ſa nobleſſe, par M. *de Chamillart*, Intendant de la Généralité de Caen ; & pere de — CHARLES LESCALLEY, Chanoine de Feuguerolles en la Cathédrale de Bayeux, âgé de 20 ans en 1670 ; — 2. JOACHIM, qui ſuit ; — 3. & JUDITH, vivante en 1575.

JOACHIM LESCALLEY, Avocat du Roi, employé, comme ſon frere JACQUES, dans la recherche de M. *de Roiſſy*, mourut le 21 Août 1617, âgé d'environ 47 ans, laiſſant ſa femme enceinte, & quatre fils & une fille, dont l'aîné n'avoit pas plus de dix ans. Entr'autres enfans, il eut — JACQUES & MICHEL, déclarés *nobles*, l'an 1666, par M. *de Chamillart*, Intendant de Caen. MICHEL, Ecuyer, Sieur d'Auval, frere de JACQUES, fut pere de — RENÉ-JOACHIM LESCALLEY, Ecuyer, Sieur des Vallieres.

PIERRE LESCALLEY, Ecuyer, Sieur de Tour & d'Auval, ſecond fils de LAMBERT, & de *Françoiſe Deſmarets de Brunville*, fut Avocat du Roi après ANTOINE, ſon frere aîné. Il produiſit ſes preuves de nobleſſe, en 1584, devant *Jacques Joncy*, Conſeiller du Roi, Général de ſes Finances en la Cour des Aides de Rouen, & Commiſſaire de Sa Majeſté, tant pour lui, ARTUR, GUILLAUME, FRANÇOIS & LAMBERT, ſes freres, que pour ſes neveux JACQUES & JOACHIM,

JOACHIM, fils de feu ANTOINE, ſon aîné. Il fit la même preuve, en 1598, devant M. *de Roiſſy*, pour lui, ANNIBAL & GERMAIN, ſes enfans, & pour JACQUES & JOACHIM, ſes neveux. Il mourut, âgé près de 82 ans, le 12 Juin 1611, à Bayeux, d'où il fut porté le lendemain à Mandeville, où il eſt enterré. Il avoit eu pour enfans : — 1. JEAN, mort ſans alliance avant 1598 ; — 2. ANNIBAL ; — 3. GERMAIN, qui ſuit ; — 4. & RENÉE, femme de *Jean de la Cour*, Ecuyer, Sieur du Biſſon, Vicomte de Caen.

GERMAIN LESCALLEY, Ecuyer, Sieur d'Auval, Conſeiller, Maître-d'Hôtel ordinaire du Roi, puis Capitaine appointé de Sa Majeſté, épouſa *Marguerite d'Achey*, dont on ignore la poſtérité.

JACQUES LESCALLEY, Ecuyer, Sieur de Saint-Vigor, aſſiſta, comme parent, à la délibération, tenue le 28 Octobre 1615, pour la tutelle des enfans en bas-âge de feu *Geoffroy de Boran*, Seigneur de Caſtilly, & de *Jeanne de Hericy*, ſa veuve.

N.... LESCALLEY, Ecuyer, Sieur de Torteval, conduiſit, au mois de Mars 1649, un détachement de Bourgeois de Bayeux vers M. *de Matignon*, Lieutenant-Général au Gouvernement de Normandie, pendant qu'il faiſoit le ſiége de Valogne ſur M. *de Bellefond*.

Demoiſelle ANNE LESCALLEY fut enterrée dans l'Egliſe des Carmelites de Caen, quoique, par ſon teſtament du 27 Mai 1675, elle eut choiſi ſa ſépulture aux Jacobins de la même Ville.

C'eſt ce que nous ſçavons ſur cette Famille, d'après une *Notice envoyée*. Les armes : *d'azur, à trois heaumes, ou caſques d'or*.

LESCALOPIER. *Voyez* ESCALE & ESCALOPIER.

LESCHASSIER : Famille établie à Paris, qui remonte à

I. LAURENT LESCHASSIER, marié 1°. avec *Jeanne Meſſier* ; & 2°. à *Anne Hennequin*. Du premier lit il eut : — JEAN, dont on ignore le ſort ; & du ſecond : — 1. PHILIPPE, qui ſuit ; — 2. & FRANÇOIS, Auditeur des Comptes, mort le 12 Novembre 1569. Il avoit épouſé *Madelene Veau*, décédée le 16 Juin 1602, fille d'*Alain Veau*, Receveur général des Finances, & de *Jeanne de Neuville-Villeroy*, dont — JEAN LESCHASSIER, Conſeiller au Châtelet, qui de ſa femme, *Marie Pithou*, fille du célebre *Pierre Pithou*, Subſtitut du Procureur-Général, & de *Catherine Palluau*, eut deux filles, ſçavoir : — MARIE-LOUISE LESCHASSIER, alliée, le 8 Février 1626, à *Louis le Pelletier*, Secrétaire du Roi, Tréſorier de France en Dauphiné, morte en 1651, laiſſant des enfans ; — & CATHERINE LESCHASSIER, mariée à *Claude Fornier*, Préſident & Tréſorier de France à Poitiers.

II. PHILIPPE LESCHASSIER, Ecuyer, Conſeiller-Secrétaire du Roi, épouſa *Claude Miette*, fille de *Jean*, Seigneur de Boiſeaul près Amiens, & en eut : — 1. LOUIS, qui ſuit ; — 2. JACQUES, né en 1650, célebre Avocat, Auteur de pluſieurs Ouvrages ſur les Libertés de l'Egliſe Gallicane & autres, mort le 28 Avril 1625 ; — 3. & un autre JACQUES, époux de *Marie Gobelin*, fille de *Philbert Gobelin*, & de *Catherine Favereau*, dont il eut — CLAUDINE LESCHASSIER, mariée à *Jean Lombart*.

III. LOUIS LESCHASSIER, Secrétaire du Roi le 18 Janvier 1588, réſigna en 1621, mourut le 9 Avril 1631, & fut inhumé dans l'Egliſe de Saint-Leu. Il avoit épouſé *Deniſe Breuillet*, morte le 6 Janvier 1622, âgée de 55 ans, laiſſant : — CHRISTOPHE, qui ſuit ; — & ANNE LESCHASSIER, mariée à *Jean-François de Bragelogne*, Seigneur de Norville, Conſeiller au Parlement de Paris, mort en 1631, dont des enfans.

IV. CHRISTOPHE LESCHASSIER, Correcteur, puis Maître des Comptes en 1634, avoit épouſé *Marguerite Miron*, fille de *Robert Miron*, Maître des Comptes, dont : — 1. ROBERT, qui ſuit ; — 2. FRANÇOIS, Docteur de Sorbonne, Supérieur du Séminaire de Saint-Sulpice en 1704, mort Doyen de la Sorbonne le 18 Août 1725, âgé de 84 ans ; — 3. & MADELENE.

V. ROBERT LESCHASSIER, Seigneur de Maricourt, Avocat du Roi au Châtelet

en 1656, Conseiller au Parlement le 19 Décembre 1659, mort Honoraire le 28 Juin 1723, âgé de 87 ans, avoit épousé, 1°. *Marie Loisel*, fille d'*Antoine*, Conseiller au Parlement, & d'*Anne le Boulanger*; 2°. *Anne Brayer*, morte le 13 Juillet 1687, âgée de 45 ans, fille de *Nicolas Brayer*, Médecin du Roi, & de *N... Josse*; & 3°. *Louise Deschamps*, dite *Morel*, Dame de Maricourt. Du second lit vinrent: — 1. NICOLAS-CHRISTOPHE, Seigneur de Maricourt, Conseiller en la Cour des Aides le 19 Mars 1695, mort à Maricourt le 4 Octobre 1727, âgé de 59 ans. Il avoit épousé, le 23 Avril 1696, *N... Soufflot*, fille de *N... Soufflot*, Secrétaire du Roi, & de *N... Rondelet*, de laquelle il n'eut que deux filles, sçavoir: — N... LESCHASSIER, mariée à *Jacques-Louis-Sébastien Hericart-de-Thury*, Conseiller en la Cour des Aides de Paris, mort le 24 Octobre 1757, dont des enfans: — & MARIE-GENEVIÉVE LESCHASSIER, femme de *Jean-Batiste-Pierre Lambert*, Correcteur des Comptes. Elle est morte le 10 Juillet 1749, laissant des enfans; & son mari est décédé le 31 Janvier 1763; — 2. THOMAS, né le 11 Décembre 1672, Conseiller au Grand-Conseil le 7 Mai 1701, mort le 17 Octobre 1737, sans alliance, dans sa 65ᵉ année; — 3. N..., qui suit; — 4. & ANNE-MARGUERITE LESCHASSIER, mariée à *Charles Loiseau*, Conseiller au Parlement.

VI. N... LESCHASSIER, Seigneur de Cormont, Enseigne au Régiment des Gardes en 1700, a eu de sa femme, dont on ignore le nom: — 1. ETIENNE-ROBERT, qui suit; — 2. N..., Chevalier de Saint-Louis & Officier d'Artillerie; — 3. & une fille, mariée, le 24 Juin 1748, à *Philbert Richer de Montheard*.

VII. ETIENNE-ROBERT LESCHASSIER, Seigneur de Mery, Conseiller en la Cour des Aides de Paris le 1 Décembre 1739, a épousé *N... Thoré*, fille d'un Secrétaire du Roi, dont des enfans, entr'autres, une fille: — N... LESCHASSIER, mariée, le 28 Janvier 1771, à *N... Lambert Deschamps*, Auditeur des Comptes.

Les armes: *d'azur, au chevron d'argent, chargé de 5 mouchetures d'hermines de sable, & accompagné de trois demi-vols d'argent.*

LESCOT, en Dauphiné. Famille qui porte: *d'or, à trois têtes de lion arrachées de gueules.*

* LESCOUET: Famille originaire de Bretagne, dont étoit

AUFFRAI DE LESCOUET, Sieur de la Guerrande, Conseiller d'Etat & premier Président de la Chambre des Comptes de Bretagne, obtint (comme nous l'avons dit au *Tome II, pag.* 677 de ce Dictionnaire) que la Seigneurie *de Boschet*, avec union de celle de la *Chalotais*, fut érigée en *Vicomté*, par Lettres du mois de Juillet 1608, enregistrées à Rennes & à Nantes les 17 Février & 27 Mars 1609. Cette Vicomté étoit possédée, en 1757, par N... DE LESCOUET, veuve du Marquis *de la Roche*.

Les armes: *de sable, à l'épervier d'argent, armé, béqué & accompagné de 3 coquilles d'argent, 2 & 1.*

L'Armorial Breton, imprimé à Rennes en 1691, donne les armes de deux autres Familles de LESCOUET, ou LESCOET. L'une porte: *de sable, à une fasce d'argent, chargée de 3 quintefeuilles percées de sable.* — L'autre, établie dans le bas Léon, porte: *d'argent, à 6 croix recroisetées d'azur en orle, avec un écusson de gueules en abyme.*

On trouve une JEANNE DE LESCOUET, Dame de la Moguelaye, Dame d'honneur de la Reine, mariée à *Charles de Bruges*, Seigneur de Sevois en Lorraine, & une autre du nom de LESCOUET, mariée à *Jean du Cambout*, Baron de Pontchâteau, qui fut mere du Marquis *de Coislin*, pere du Duc & Cardinal *de Coislin*, de la Comtesse *de Harcourt* & de la Duchesse *d'Epernon*. Nous ignorons si elles étoient de la premiere Famille de LESCOUET, dont nous avons donné une notice, ou de l'une des deux autres.

LESCOUX. Il est parlé de cette Famille dans le Nobiliaire de Picardie, *p.* 290.

HENRI DE LESCOUX, Seigneur de Torsy, demeurant à Hautevesne, Election de Château-Thierri, produisit des titres de cinq degrés depuis l'an 1523. Les armes, *de gueules, au sautoir échiqueté de deux traits d'argent & d'azur.*

* LESCUN : C'eſt une des douze premieres Baronnies du Béarn, qui fut poſſédée, juſqu'au commencement du XIIIe ſiécle, par des Seigneurs auxquels elle avoit donné ſon nom. Elle paſſa depuis dans divers Maiſons, entr'autres dans celle de *Foix*, & donna ſon nom à *Thomas de Foix*, dit *le Maréchal de Leſcun*. Cette Baronnie eſt poſſédée, depuis 100 ans, par ceux du nom de *Laur*, d'une noble & ancienne Famille de Gaſcogne, ſuivant la production de leurs titres de Nobleſſe de 1639. *Voyez* LAUR.

* LESCURE, en Languedoc, Diocèſe d'Albi. Ancienne Baronnie qui donne droit d'entrée à l'Aſſiette de ce Diocèſe, & eſt poſſédée par *N.... de Valdens*, fils de feu *N.... de Valdens*, tué en Italie, étant Colonel du Régiment Dauphin, Dragons, & de *N.... de Cliſſon*. Quant à la Famille de LESCURE, voici ce que nous en ſçavons, n'en ayant point reçu de *Mémoire*.

ALPHONSE, Marquis DE LESCURE, Capitaine de Dragons au Régiment de Bauffremont, & Chevalier de Saint-Louis, mort en Septembre 1734, avoit épouſé, le 14 Février 1714, *Henriette-Eliſabeth de Granges-de-Surgeres*, fille de *François*, Marquis de Puiguion & de la Floceliere, Lieutenant-Général des Armés du Roi, Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis, & de *Françoiſe de la Caſſaigne*, dont un fils, qui ſuit. — Cet ALPHONSE avoit pour frere, LOUIS, dit *le Chevalier* DE LESCURE, ancien Capitaine de Dragons au Régiment de Bauffremont, & Chevalier de Saint-Louis.

FRANÇOIS-ALPHONSE, Marquis DE LESCURE, Baron de Sainte-Fléve, Trebons, &c. Meſtre-de-Camp-Lieutenant du Régiment Dauphin, Dragons, tué à la bataille donnée ſous Plaiſance, le 16 Juin 1746, commandant tous les Dragons de l'armée, avoit épouſé, le 15 Février précédent, *Agathe-Geneviéve Sauveſtre-de-Cliſſon*, Comteſſe des Mothes, fille de feu *Charles-Bernard-Xavier*, Comte *de Cliſſon*, Grand-Sénéchal du pays d'Aunis & de Marennes, & de *Marie-Anne-Sara de Pont*, ſœur du Comte *de Cliſſon*, Capitaine aux Gardes-Françoiſes, tué à la bataille de Fontenoy en 1745; & petite-niéce de M. le Comte *de Cliſſon*, Brigadier des Armées du Roi, Capitaine des Grenadiers aux Gardes-Françoiſes. Elle a été préſentée, le 3 Janvier 1748, par feu Madame la Princeſſe *de Montauban*, & admiſe dans les caroſſes de feu la Reine à Compiegne, en 1764. Elle a pour fils unique :

LOUIS-MARIE-JOSEPH, Marquis DE LESCURE, Baron de Sainte-Fléve, Valderiés, Marcel, &c. né poſthume le 25 Novembre 1746, tenu ſur les Fonts à la Rochelle, en Juillet 1748, par feu M. le Dauphin & Madame la Dauphine, repréſentés par M. le Comte & Madame la Comteſſe *de Chabannes*. Il a été Mouſquetaire du Roi dans ſa premiere Compagnie, Capitaine de Cavalerie au Régiment Dauphin en 1766, & Cornette des Mouſquetaires de la ſeconde Compagnie en 1768. Il avoit épouſé, le 17 Juin 1765, *Jeanne de Durfort*, préſentée le 20 du même mois, fille puînée de *Jacques de Durfort*, II. du nom, dit *le Marquis de Durfort-Civrac*, ci-devant Colonel du Régiment Royal-des-Vaiſſeaux, Ambaſſadeur de France auprès du Roi des deux Siciles, &c. & de *N... de la Faurie*, l'une des Dames de Meſdames de France. Voyez DURFORT, branche de *Civrac*.

La branche de *Ledon*, ou *Ledou*, s'eſt éteinte dans JACQUES DE LESCURE, Seigneur de Ledon, mort depuis pluſieurs années, laiſſant pour fille unique : — N... DE LESCURE, mariée à *N... du Lac*, Seigneur de Monvert, à Caſtres en Languedoc; dont des enfans. Les armes DE LESCURE ſont : *d'or, à un lion d'azur.*

LESCUT : Ancienne Nobleſſe du Duché d'Anjou, dont une branche a ſubſiſté long-tems en Lorraine, & s'eſt éteinte dans la Maiſon de *Rennel*; une branche de celle-ci a relevé le nom de LESCUT.

I. Louis de Lescut, Ecuyer d'Ecurie de Louis, Duc d'Anjou, épouſa *Marguerite de Tillon*, & en eut :

II. Hardi de Lescut, Chevalier, Seigneur du Sace en partie, Chambellan du Duc *d'Anjou*, marié à *Barbe de Chahanay*, dont vint :

III. Louis de Lescut, II. du nom, Capitaine de 100 lances au ſervice du Roi de Sicile, Duc d'Anjou. Il épouſa *Anne du Buchet*, fille de *Louis*, Seigneur *du Buchet*, en Anjou, & de *Jeanne de Châteaubriant*. Leurs enfans furent : — Jean, qui ſuit ; — & René, Capitaine dans l'armée du Duc *de Calabre*, qu'il ſuivit dans ſa conquête de la Catalogne. Il épouſa à Barcelone la Dame *de la Maille*.

IV. Jean de Lescut, Capitaine de 100 lances au ſervice de Jean-d'Anjou, Duc de Calabre, de Lorraine & de Bar, vint en Lorraine, où il épouſa *Marguerite de Bouzey*, fille de *Jean de Bouzey*, Seigneur de Dombrot & de Saint-Germain, & de *Bonne de Saint-Loup ;* celle-ci fille de *Mathieu*, Seigneur *de Saint-Loup*, (fils de *Guillaume de Saint-Loup*, Seigneur dudit lieu, & de *Jeanne de Choiſeul*), & de *Jeanne de Vergy*, dont les pere & mere étoient *Jean de Vergy*, Seigneur de Richecourt, & *Cathérine de Haraucourt*. Cette *Marguerite de Bouzey* étoit petite-fille de *Liébaut*, Seigneur *de Bouzey*, & de *Catherine de Thuillieres*, & arriere-petite-fille de *Jean*, Seigneur *de Bouzey*, & de *Marie de Bauffremont*. Elle fut mere :

V. De Louis de Lescut, III. du nom, Seigneur en partie de Saint-Germain, Conſeiller d'Etat des Ducs de Lorraine, René II, Antoine, François & Charles, & Vice-Bailli de Nancy. Il mourut en 1555, & avoit épouſé, en 1503, *Iſabillion Guerin*, tante de *Claude Guerin*, Seigneur du Montet, Miniſtre, Secrétaire d'Etat & Préſident de Lorraine. Elle fonda, le 18 Septembre 1555, la Chapelle Saint-Louis & Sainte-Eliſabeth, en l'Egliſe Saint-Georges de Nancy, où ſon époux étoit inhumé, teſta le 1 Mars 1563, & décéda le 23 Juin 1573, ayant eu de ſon mariage : — 1. Claude de Lescut, mort ſans alliance ; — 2 Jean, qui ſuit ; — 3. Bernard, mort Religieux Bernardin, en l'Abbaye de Clairlieu, près de Nancy ; — 4. Olry, mort Religieux Bénédictin, en l'Abbaye de Saint-Epvre à Toul ; — 5. Nicolas, Seigneur de Saint-Germain, Secrétaire d'Etat & Ambaſſadeur des Ducs Antoine, François & Charles, vers l'Empereux Charles-Quint. Il négocia le fameux traité de Nuremberg, du 26 Août 1542, & l'Empereur le créa *Comte du Saint-Empire*, par diplôme du 30 Mai 1544, avec clauſe qu'au défaut de ſa poſtérité, cette dignité paſſeroit à ſon frere Jean de Lescut, & à ſes deſcendans mâles ; & au défaut de ceux-ci, à ſa fille aînée & à ſa poſtérité maſculine. Le Comte de Lescut mourut ſans poſtérité le 22 Février 1580. Il avoit épouſé, en 1546, *Claude le Clerc*, morte en 1603, ſœur aînée de *Barbe*, ſeconde femme de Jean de Lescut, ſon frere aîné ; — 6. Anne, mariée, en 1536, à *Joachim des Fours*, Ecuyer, Seigneur de Mont, & morte le 3 Juin 1551. D'elle ſont iſſus les Comtes *des Fours*, établis en Bohême. *Voyez* ce mot ; — 7. & Barbe, mariée, 1°. à *Gerard de Valthier*, Seigneur de Xivry, Broucey, Rolcourt & Marvoiſin, Capitaine de Bouconville ; 2°. à *Jacques de Menuceau*, Miniſtre & Secrétaire d'Etat de Lorraine, mort ſans enfans ; 3°. à *Jean du Hautoy*, Seigneur de Luzy, dont elle n'eut que : — *Philippe du Hautoy*, femme de *Charles de Roucy*, Seigneur de Chaſtel en Réthelois, Manre, Termes & Apremont-ſur-Aiſne, Chambellan du Duc *de Lorraine*, & Colonel d'un Régiment d'Infanterie au ſervice de France ; & 4°. à *Jean de Saint-Phlin*, Seigneur dudit lieu, Maréchal-des-Logis du Duc *de Lorraine*. Elle n'en eut point d'enfans.

VI. Jean de Lescut, Comte du Saint-Empire, Seigneur de Pixerécourt, Malzéville, Vice-Bailli de Nancy, en ſurvivance de ſon pere, mort le 17 Mai 1581, avoit épouſé, 1°. par contrat du 17 Octobre 1534, *Mayelle de Beurges*, fille de *Jean*, Seigneur de Remicourt, Villers, Houdemont, Contrôleur Général de Lorraine, & de *Claude d'Eumont*, ſa premiere femme. Elle étoit ſœur conſanguine de *Charles de Beurges*, Seigneur de Sivry, Belleau & Oſſeville, Bailli & Gouverneur du Marquiſat de Nommeny, pere de : — *Philippe de Beurges*, mariée à *Charles du Cambout*, Marquis de Coiſlin, dont elle eut : — *Marguerite-Philippe du Cambout*, épouſe du Prince Henri de Lorraine, Comte de Harcourt, Grand-Ecuyer de France. Jean de Lescut avoit épouſé, 2°. par contrat du 21 Octobre 1554, *Barbe*

le Clerc, fille de *Claude*, Seigneur de Pulligny, Ceintrey, Voinnemont, Malocourt, Chamagne, &c. Voué de Saint-Nicolas, & de *Catherine de Treſves*, Dame d'Eriſe, Saint-Dizier, & des deux Maraſſes. Du premier lit il eut : — JEAN DE LESCUT, qui ſuit ; & du ſecond lit : — 1. BARBE DE LESCUT, Comteſſe du Saint-Empire, titre qu'elle tranſmit à ſa poſtérité maſculine. Elle mourut le 29 Mars 1637, âgée de 79 ans, & avoit épouſé, par contrat du 9 Juin 1575, *Balthaſard de Rennel*, alors Ecuyer d'Ecurie de *Philippe-Emmanuel de Lorraine*, Duc de Mercœur, frere de la Reine LOUISE, enſuite Miniſtre d'Etat & Préſident de Lorraine, mort le 16 Novembre 1637, âgé de 83 ans. Voyez RENNEL ; — 2. ELISABETH, Dame de Pixerécourt, mariée, par contrat du 31 Août 1586, à *Antoine de Berman*, Seigneur d'Uzemain, Conſeiller d'Etat du Duc *de Lorraine* ; — 3. & CLAUDE DE LESCUT, Dame de Malocourt, alliée, 1°. à *Perrin Leſcuyer*, Seigneur de Remeſnil & Hannonville, mort ſans enfans, lequel lui légua tous ſes biens ; & 2°. par contrat du 11 Juin 1598, à *Jacob de Rutiant*, Conſeiller d'Etat & Préſident unique de la Cour Souveraine de Saint-Mihel.

VII. JEAN DE LESCUT, III. du nom, Chevalier, Comte du Saint-Empire, Seigneur de Pixerécourt & Saint-Germain, mourut en 1589, ſans enfans de ſa femme *Jeanne le Pougnant*, fille de *Jean le Pougnant*, Conſeiller d'Etat & Préſident de la Cour Souveraine de Saint-Mihel.

Les armes de cette Famille ſont : *d'or, au lion de ſable, armé & lampaſſé de gueules, portant ſur l'épaule un écuſſon d'argent.*

LESCUYER, en Picardie. Voici ce que nous apprend, ſur cette Famille, le *Mercure de France* du mois de Novembre 1741, *pag.* 2545.

JÉRÔME LESCUYER, Comte de Greſſy, eut de *Marie Viole*, ſon épouſe :

JÉRÔME LESCUYER, II. du nom, Meſtre-de-Camp d'un Régiment de Cavalerie, qui obtint que la Seigneurie *de Muret*, près Soiſſons, fut érigée en *Comté*, par Lettres du mois de Juillet 1659, enregiſtrées au Parlement le 29 Août ſuivant, & en la Chambre des Comptes le 30 Juin 1660. Le Comte *de Muret* fut tué à la bataille de Senef le 11 Août 1674. De ſon mariage avec *Françoiſe de Boullenc-de-Saint-Remy*, il a eu :

JÉRÔME-FRANÇOIS LESCUYER, Comte de Muret, Seigneur de Troiſſy, Nanteuil, Mais, Violaine, Launoy-lès-Crouas, & en partie d'Acy, de Balagny, Courcelles & Bagneux, & du Fief LESCUYER, qui commença à ſervir, en 1683, en qualité d'Aide-de-Camp du Comte *d'Auvergne*, au ſiége de Courtray. Il fut ſucceſſivement Lieutenant dans le Régiment Dauphin en 1686, Capitaine au même Régiment en 1689 ; Colonel du nouveau Régiment d'Albigeois en 1692, puis de celui de Beauvoiſis la même année ; Brigadier des Armées du Roi le 29 Janvier 1702 ; Maréchal-de-Camp le 26 Octobre 1704 ; Chevalier de Saint-Louis en 1705 ; Commandeur du même Ordre, avec 4000 livres de penſion, en Décembre 1707 ; & enfin Lieutenant-Général des Armées du Roi le 27 Mars 1710. Il obtint la Grand'Croix de l'Ordre de Saint-Louis le 18 Avril 1721, & le Gouvernement de Thionville le 1 Octobre 1731, dont il ſe démit en Juin 1733, & fut récompenſé d'une penſion de 8000 livres. Il eſt mort à ſa Terre de Muret dans le Soiſſonnois, vers la fin du mois d'Octobre 1741, âgé de près de 80 ans. Il avoit épouſé *Louiſe-Agnès Aubert*, fille de *Simon Aubert*, de la Province du Limouſin, Capitaine dans le Régiment d'Anjou, & de *Catherine Barbade-de-Mezieres*, dont pour fils unique :

LOUIS-JÉRÔME LESCUYER, Marquis de Muret, né en 1722. Nous ignorons s'il eſt marié, faute de *Mémoire*.

Les armes : *écartelé au 1 & 4 d'azur, au chevron d'or, chargé de 5 bezans de gueules, & accompagné de 3 molettes d'éperon d'or ; & au 2 & 3 d'azur, à la bande d'or.*

LESDAIN : Ancienne Nobleſſe originaire du Cambreſis, qui vient de s'éteindre. Son antiquité, ſes illuſtrations & ſes alliances ſont prouvées par

une quantité de Chartres des Abbayes de Flandres, d'Artois & du Cambresis, & par les Historiens de ces Provinces.

On croit que le Bourg, qui porte le nom de LESDAIN, dans le Cambresis, a été l'un des appanages de l'illustre Maison de *Crevecœur*, dont sont sorties plusieurs autres Maisons, comme *Saint-Aubert*, *Honnecourt*, *Walincourt*, *Busigny*, *Haucourt*, *Beaumont*, *Frincourt*, *Apremont*, *Lesdain*, *Clermont*, *le Bouc*, *Pillaizo*, *Busigneuil*, & plusieurs autres du Cambresis.

Les descendans de ces Maisons, dit le *Mémoire* manuscrit qui nous a été communiqué, ne se sont fait connoître que sous les noms de leurs appanages, quoiqu'issus d'une même souche, les uns s'étant contentés de briser ou diversifier leurs armes de quelques piéces; les autres de retenir les simples couleurs, ou de les changer tout-à-fait, retenant tous néanmoins le cri de *Crevecœur*, ou d'*Oizi*, en mémoire de leur *Estoc*.

Il est parlé dans le *Tom. II*, de l'Histoire de Flandres, sous l'an 1096, d'un ARNOULD DE LESDAIN, entre les Chevaliers de Cambresis, qui se trouverent au Tournois d'*Anchin*.

Parmi les principaux bienfaiteurs de l'Abbaye de Vaucelles, fondée, en 1131, par *Hugues d'Oizi*, on compte, les Seigneurs *de Coucy*, *de Montmirail*, *de Saint-Aubert*, *de Courtenay*, *de Walincourt*, *de Beaumaiz*, *de Lesdain*, & autres Chevaliers, &c. D'anciennes Chartes, de 1148, justifient, que les Seigneurs de LESDAIN furent avec d'autres Seigneurs, bienfaiteurs de l'Abbaye de Saint-Aubert de Cambray. Les Maisons d'*Oizi*, *de Coucy*, *de Montmirail*, *d'Yvry*, *de Luxembourg*, *de Beaumaiz*, de LESDAIN, de *Walincourt*, &c. contribuerent, en 1180, à la fondation de l'Abbaye de Prémy. On lit aussi dans l'Histoire de Flandres, que GILLES DE LESDAIN se croisa pour la Terre-Sainte, avec *Renaud de Haucourt*, *Allard de Saint-Wast*, *Gerard de Saint-Aubert*, *Gilles de Croisy*, & une quantité d'autres Chevaliers. Les mêmes Chartes & Histoires, disent que les Chanoines de Valincourt, reconnoissent pour leurs bienfaiteurs, les Seigneurs *de Crevecœur*, *de Luxembourg*, *de Beaumaiz*, *de Melun*, *de Haucourt*, DE LESDAIN, &c.

On lit enfin dans une Charte de l'Abbaye de Vaucelles de 1263, qu'*Adam*, Sire d'*Audincourt*, *Jean le Leu*, *Weric le Leu*, *Vatier de Thourote*, Sire d'Honnecourt, & Châtelain de Noyon, & *Gerard d'Averne*, eurent de grands procès, pour la succession de leurs ayeuls, qui ne finirent que par une Sentence solemnelle, donnée par la Cour Féodale de l'Evêché de Cambray, composée d'un grand nombre d'hommes de Fiefs, tant Chevaliers, qu'Ecuyers, dont les principaux étoient, *Simon d'Escars*, Grand-Bailli de Cambray; *Baudouin de Walincourt*, *Jean de Creton*, dit *d'Estourmelles*, *Hugues*, dit *l'Enfant de Crevecœur*, ARNOULD DE LESDAIN, *Landri d'Oizi*, *Renaud d'Haucourt*, *Mathieu d'Havrincourt*, & autres Chevaliers, qualifiés tous *hommes de Fiefs, du Palais Episcopal de Cambray*.

De RENAUD DE LESDAIN, sortirent, plusieurs enfans mâles : un des aînés, eut la Terre de Lesdain, & n'eut qu'une fille, qui porta cette Seigneurie à Messire *Renaud d'Haucourt*, vers l'an 1314 dans la Famille desquels cette Terre a resté jusqu'en 1475, qu'une fille, héritiere de ladite Seigneurie, la porta à *Pierre de Lannoy*, son mari.

I. PIERRE DE LESDAIN, cadet, des fils de RENAUD, quitta son pays vers l'an 1350, épousa une Demoiselle *de Saint-Omer de Morbec*, & passa en Normandie, où il acheta plusieurs Terres, entr'autres la Terre & le Fief de Lachalerie près de Domfront. Il fut Châtelain du Château de cette ville, sous *Pierre*, Comte *d'Alençon*, auquel il rendit de très-grands services. Il conserva Domfront, malgré tous les efforts des Anglois : en reconnoissance de sa valeur, il eut la permission de placer l'écu de ses armes, sur celles de la ville. Il eut de son mariage :

II. PIERRE DE LESDAIN, II. du nom, qui épousa *Anne d'Orglandes* de la Maison de *Pretot* du Côtentin, aujourd'hui *Briouze*. Il fut Châtelain du Château de

Domfront, & Chevalier de l'Ordre de Saint-michel, Ordre où l'on ne reçevoit alors que les perſonnes les plus qualifiées, tant par l'antiquité que par l'illuſtration de leur naiſſance. PIERRE DE LESDAIN rendit aveu, le 11 Juillet 1469, de ſon Fief de Lachalerie aux Abbé & Religieux de Lonlay, à cauſe de leur Baronnie de Lonlay, dont il releve. Il eut de ſon mariage :

III. PIERRE DE LESDAIN DE LACHALERIE, III. du nom, qui épouſa, 1°. en 1492, *Guillemette Muſtrel du Bois-Roger*, dont vint : — GUILLAUME, qui ſuit ; & 2°. Demoiſelle *Madelene de Neuville*, dont il eut : — THOMAS, tué à la tête d'un Régiment qu'il commandoit. Son tombeau ſe voit dans l'Egliſe paroiſſiale de N. D. de Domfront, & il eſt repréſenté dans un tableau à genoux, ayant l'épée au côté.

IV. GUILLAUME DE LESDAIN, Ecuyer, Seigneur de Lachalerie, tranſigea, le 2 Juillet 1539, avec *Julien Gilbert*, au ſujet d'une maiſon aſſiſe à Domfront. De ſon mariage contracté, le 2 Janvier 1524, avec *Mahée Foucaut*, il eut :

V. PIERRE DE LESDAIN DE LACHALERIE, IV. du nom, marié, par acte paſſé devant les Tabellions de Domfront, le 17 Juin 1555, à Demoiſelle *Renée Roger*, Dame du Champ-au-Gué. Il rendit aveu, au Duc *d'Alençon*, pour les héritages par lui poſſédés à Domfront ; fut député par la Nobleſſe de cette ville en 1586, pour aller préſenter au Roi, l'état déplorable, où les guerres l'avoient réduite, & obtenir de Sa Majeſté, la permiſſion de lever ſur les marchandiſes un droit d'octroi pendant un certain tems. Le Roi HENRI III lui donna une Lettre en parchemin, & ſcellée des armes de France, qui permettoit à PIERRE DE LESDAIN, Ecuyer, Gentilhomme de ſa Chambre, Capitaine de Chevaux-Légers au pays de Normandie, de lever & mettre ſur pied, quelques gens de guerre, tant de Cavalerie que d'Infanterie. Le Roi le qualifie dans cette Lettre, de *notre cher & bien amé* PIERRE DE LESDAIN, & il ordonne, à tous les Lieutenans-Généraux, & Gouverneurs des Provinces & Villes, Maréchaux de France, Meſtres-de-Camp, Baillis, Sénéchaux, Capitaines & conducteurs de gens de guerre, & à tous ceux qu'il appartiendra, de le laiſſer, & ſouffrir-faire ſûrement & librement ladite levée de gens de guerre, & à le laiſſer paſſer, &c. cette Lettre eſt du 15 Mars 1589. PIERRE DE LESDAIN rendit de grands ſervices pendant les guerres, dont la ville de Domfront fut affligée. Il en fut nommé Capitaine en chef, le 3 Novembre 1590, rendit hommage de ſon fief de Lachalerie, le 8 Octobre de la même année, aux Abbé & Religieux de Lonlay, & laiſſa de ſon mariage :

VI. RENÉ DE LESDAIN, Ecuyer, Seigneur de Lachalerie, qui obtint du Roi HENRI IV, des Lettres de confirmation de nobleſſe, avec diſpenſe d'une plus grande production de titres, que ceux qu'il produiſit, & qu'il avoit pu réchapper des guerres & des incendies, auxquels fut en proie la ville de Domfront, & particulierement ſa maiſon, ſur laquelle les ennemis de l'Etat ſe vengerent. Il obtint une ſeconde confirmation de nobleſſe, le 11 Décembre 1611 ; remit en état ſon fief de Lachalerie, qui avoit ſouffert quelques dénombremens par ſes prédéceſſeurs, à cauſe des dépenſes, qu'ils avoient été forcés de faire à la guerre ; & ſervit fidelement, ſon Roi & ſa patrie ſous les regnes d'HENRI III, d'HENRI IV, & LOUIS XIII. Ce dernier Prince lui accorda un Brevet de Capitaine d'Infanterie, avec une lettre écrite de ſa main, qui lui ordonnoit de lever avec toute diligence cette Compagnie, & de joindre l'armée à la ville de Meaux. Il épouſa, par contrat paſſé en 1586, devant les Tabellions de Domfront, Demoiſelle *Madelene Cornier*, dont vint :

VII. FRANÇOIS DE LESDAIN, Ecuyer, Seigneur de Lachalerie, qui rendit foi & hommage au Roi, en 1628, de la Sergenterie de Lepicé, dite *de Lonlay*. Il fut Capitaine d'Infanterie, dans le Régiment de Quincé, où il ſervit pendant trois ans avec courage & fidélité dans toutes les occaſions qui ſe préſenterent, ſuivant un certificat du Seigneur Comte *de Quincé*, du 1 Février 1644. De *Nicole de Marguerit*, qu'il épouſa, par contrat du 30 Janvier 1628, il eut :

VIII. JACQUES DE LESDAIN, Ecuyer, Seigneur de Lachalerie, qui eut un Brevet de Capitaine d'Infanterie, en 1652, fut déchargé par un Arrêt contradic-

toire, rendu en la Chambre Souveraine établie par le Roi, de la taxe imposée pour les droits de francs fiefs, & de nouveaux acquêts; & il fut fait défenſe de le troubler, comme étant *noble d'ancienne race*, & *d'ancienne extraction*. Son fief de *Lachalerie* fut uni avec celui de la *haute Chapelle*, & érigé en plein fief de *Haubert*; & l'échange du fief de la *haute Chapelle* entre le Seigneur *de Lachalerie*, & les Religieux de Lonlay, fut confirmé par des Lettres-Patentes de 1662, enregiſtrées en 1663. JACQUES DE LESDAIN épouſa, 1°. *Marguerite Hebert*, fille de *Jean Hebert*, Ecuyer, Conſeiller du Roi, & Doyen des Auditeurs des Comptes de la Chambre de Normandie, & d'*Anne Thouroude*; & 2°. *Anne-Marie de Caignou*. Il eut du premier lit: — PIERRE, qui ſuit; & du ſecond: — CHARLES-CLAUDE DE LESDAIN, Capitaine d'Infanterie pendant quelques années, Gentilhomme du Duc *d'Orléans*, Gouverneur des Ville & Château de Domfront, Lieutenant des Maréchaux de France, Grand Bailli d'Epée de la Généralité d'Alençon, Chevalier de l'Ordre de Saint-Lazare de Jéruſalem, Maître des Eaux & Forêts de Domfront, & de Falaiſe. Il épouſa, en 1736, Demoiſelle *Henriette-Charlotte Peron de Grand-Champs*, fille de Meſſire *N... Peron de Grand-Champs*, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine au Régiment de Cambreſis, & de noble Dame *Charlotte-Thereſe de Baſſompierre*, niéce du Maréchal de ce nom. De ce mariage, (qui donne des alliances à la Famille de LESDAIN, avec les Maiſons de *Choiſeul*, *Baſſompierre*, *Thiars de Biſſy*, &c.) eſt née, — MARIE-MICHELLE-FRANÇOISE-CHARLOTTE DE LESDAIN, mariée à ſon couſin-germain, rapporté ci après.

IX. PIERRE DE LESDAIN, V. du nom, Chevalier, Seigneur de Lachalerie, & de la Haute-Chapelle, Seigneur, Patron Haut-Juſticier de Clecy, la Villette, Saint-Lambert, Saint-Remy, Baron de la Landelle, né le 4 Novembre 1666, fut Capitaine au Régiment de la Reine, Infanterie, & pourvû de l'office de Lieutenant des Maréchaux de France, au Bailliage de Falaiſe, le 30 Janvier 1700. Il épouſa Demoiſelle *Catherine-Thereſe de Croiſille*, fille de Meſſire *Simon de Croiſille*, Chevalier, Seigneur de Chaſſonville, Moulins, & de la Baronnie de la Landelle, & de *Catherine de Perrochel*. De ce mariage, il a eu: — 1. PIERRE-FRANÇOIS, qui ſuit; — 2. & CHARLES-PIERRE-ADÉLAIDE DE LESDAIN, Capitaine de Dragons au Régiment de Harcourt, Chevalier de Saint-Louis, mort le 4 Mars 1756.

X. PIERRE-FRANÇOIS DE LESDAIN, Chevalier, Seigneur de Lachalerie & de la Haute-Chapelle, Seigneur & Patron, Haut-Juſticier de Clecy, la Villette, Saint-Lambert, Saint-Remy-ſur-Orne, a été Page du Roi en ſa petite Ecurie, Cornette, puis Capitaine de Dragons, Chevalier de Saint-Louis en 1745, Lieutenant des Maréchaux de France, Gouverneur des Ville & Château de Domfront, Conſeiller du Roi, & Maître des Eaux & Forêts de Domfront & de Falaiſe, a obtenu du Roi par Lettres-Patentes, accordées en Juin 1759, l'érection de ſix nouvelles Foires, à ſon Bourg de Clecy: ces Lettres ont été lues au Parlement de Rouen le 6 Août de la même année, & enrégiſtrées le 21 Décembre ſuivant. Il a épouſé, le 18 Juin 1754, par diſpenſe de Rome, du 10 Mai précédent, ſa couſine-germaine, MARIE-MICHELLE-FRANÇOISE-CHARLOTTE DE LESDAIN, fille de CHARLES-CLAUDE, ſon oncle, & de *Charlotte-Thereſe de Baſſompierre*. Il eſt mort depuis quelques années, & n'a laiſſé qu'une fille unique, nommée

XI. LOUISE-HENRIETTE DE LESDAIN, née le 26 Juillet 1755, qui a eu pour parrein & marreine, M. le Duc & feu Madame la Ducheſſe d'ORLÉANS. Elle eſt mariée.

La Terre de *Lachalerie*, réunie au fief de la *Haute-Chapelle*, eſt dans cette Famille, depuis 1340, & la Terre & la Baronnie de *la Landelle*, y a paſſé, en 1632, par acquiſition de M. *de Pellevé*, Comte de Flers.

Les armes, telles qu'on les voit à la voûte, & à trois Chapelles de l'Egliſe paroiſſiale de Domfront, ſont: *d'azur, à une faſce d'or, accompagnée en chef de 3 étoiles de même, & en pointe d'un cœur auſſi d'or*. L'écu eſt ſurmonté *d'un*

caſque

caſque de front, orné de panaches. Supports, *deux lions.* Extrait d'un *Mémoire envoyé*, dreſſé ſur les titres.

* LESDIGUIERES, en Dauphiné. Les Terres de LESDIGUIERES & de *Champſaur* furent érigées, au mois de Septembre 1619, en *Duché-Pairie*, en faveur de

François de Bonne, Seigneur de Leſdiguieres, devenu Duc *de Leſdiguieres*, Pair, Maréchal & Connétable de France, Gouverneur de Dauphiné, né à Saint-Bonnet de Champſaur en Dauphiné le 1 Avril 1543, d'une Famille noble & ancienne. Il ſe ſignala dès ſa jeuneſſe par ſa valeur & ſa prudence, devint un des principaux chefs des Calviniſtes, pour leſquels il prit diverſes places. HENRI IV, étant monté ſur le Trône, lui donna de nouvelles marques de ſon eſtime, le fit Lieutenant-Général de ſes Armées de Piémont, de Savoie, & de Dauphiné. LESDIGUIERES défit le Duc *de Savoie* à la bataille d'Eſparron le 15 Avril 1595, & en pluſieurs combats, & conquit la Savoie. En reconnoiſſance de ſes ſervices, il eut le Bâton de Maréchal de France en 1607. Dans la ſuite il abjura le Calviniſme à Grenoble, & après cette abjuration le Maréchal *de Créquy de Blanchefort*, ſon gendre, pour lequel, par une grace ſinguliere, la Terre de LESDIGUIERES avoit auſſi, en même tems que pour ſon beau-pere, été érigée en *Duché-Pairie*, lui préſenta les Lettres, par leſquelles le Roi le faiſoit Connétable, le 24 Juillet 1622. Il commanda l'Armée en Italie en 1625, & mourut à Valence en Dauphiné le 28 Septembre 1626, à 84 ans, *raſſaſié de jours & comblé de gloire*, dit le Duc *de Rohan*. LOUIS XIII fit de lui cet éloge, *d'avoir toujours été vainqueur & de n'avoir jamais été vaincu.*

Charles de Blanchefort, Sire de Créquy, avoit épouſé *Madelene de Bonne*, fille du Duc *de Leſdiguieres*. Ce *Duché-Pairie* a été éteint par la mort d'*Alphonſe de Blanchefort*, dit *de Créquy*, Duc de Leſdiguieres, arrivée le 5 Août 1712. *Camille d'Hoſtun de la Baume*, Comte de Tallard, Maréchal de France, acquit ces Terres en 1719. *Voyez* HOSTUN.

Les Seigneurs de *Bonne-Leſdiguieres* portoient pour armes: *d'argent, au lion d'or, au chef d'azur, chargé de 3 roſes de gueules*, qui eſt BONNE. Les Seigneurs de *Blanchefort* portoient: *coupé, parti en chef & tiercé en pointe*, qui fait cinq quartiers, *au 1 d'or, à deux lions léopardés de gueules*, qui eſt BLANCHEFORT; *au 2 d'or, au loup raviſſant & rampant d'azur, armé de gueules*, qui eſt D'AGOULT; *au 3 & 1 quartier de la pointe, d'azur, à 3 tours d'or, poſées 2 & 1*, qui eſt MONTAUBAN; *au 4 pallé d'argent & d'azur, au chef d'or*, qui eſt VESC; *au 5 d'or, à deux lions léopardés d'azur*, qui eſt MONTLAUR; & *ſur le tout d'or, au créquier de gueules*, qui eſt CRÉQUY.

LESDO ou LESDOS DE SAINT-VALLERY, en Normandie.

THOMAS DE LESDO, Sieur de la Riviere & de Dureſcu, Avocat en la Vicomté de Valogne, rendit des ſervices ſignalés à HENRI IV, tant au fait de la Juſtice, pendant 20 ans, qu'au fait de la Guerre, pendant les troubles, où il avoit aidé à conſerver, en l'obéiſſance de Sa Majeſté, la ville de Cherbourg. Il avoit épouſé *Jeanne Meſſent*, de laquelle il eut: — 1. NICOLAS, Evêque de l'Iſle de Milo; — 2. JEAN, qui ſuit; — 3. GRATIEN, Doyen de la Hague; — 4. PIERRE, Avocat au Conſeil, qui laiſſa poſtérité de *Catherine Aubery*, ſon épouſe; — 5. & RICHARD, Bailli de Cherbourg. Le 24 Novembre 1632, il y eut Sentence rendue au Bailliage de Côtentin, Siége Préſidial de Coutances, ſur le partage des biens de THOMAS DE LESDO, entre ſa veuve & ſes enfans.

JEAN DE LESDO, Seigneur de la Riviere, épouſa, en 1615, *Marguerite Thomas*, dont:

JACQUES DE LESDO, Ecuyer, Avocat au Parlement de Rouen, marié, en 1648, à *Suſanne Buſquet*, fille de *Renaud Buſquet*, Ecuyer, Seigneur & Châtelain du Heron, Conſeiller, Garde des Sceaux en la Chancellerie du Parlement de Rouen, & de *Madelene le Guerchois*. De ce mariage vint:

JEAN-BATISTE DE LESDO, Procureur-Général en la Cour des Aides de Rouen en

1679, & pourvu enſuite de la charge de premier Préſident en la Chambre des Comptes, Cour des Aides & Finances de Normandie, par proviſions du 12 Décembre 1706, en conſidération des ſervices qu'il avoit rendus au Roi pendant 25 ans, dans la charge de Procureur-Général. Il avoit épouſé, en 1687, *Marie-Madelene Hebert*, fille de *François Hebert*, Ecuyer, Conſeiller, Maître des Comptes à Rouen, & de *Marie le Diacre*, dont :

THOMAS-AMABLE-NICOLAS DE LESDO, né le 19 Juin 1696, reçu Page de la petite Ecurie du Roi en 1712.

Les armes : *d'azur, à une faſce d'argent, chargée d'un croiſſant de gueules.*

LESENERAC ou LESNERAC-DU-BOUILLON, comme écrit *la Roque*. Ancienne Nobleſſe de Normandie, Election de Caen, qui porte : *de gueules, à trois aigrettes d'argent, 2 & 1.*

Il y a, dans la même Election, un Sieur *de Meſniville*, qui prétend être de la Famille de LESENERAC. Ses armes ne different qu'en ce qu'il y a un *chevron.*

LESENS DE FOLLEVILLE, Famille qui porte : *de gueules, au chevron d'or, accompagné de trois encenſoirs de même, deux en chef & un en pointe.*

LESGUISÉ, en Picardie.

JACQUES LESGUISÉ, Seigneur de Rocq, & NICOLAS LESGUISÉ, Seigneur d'Aigremont, demeurant à Bleſmes, Election de Château-Thierry, produiſirent des titres de quatre degrés, depuis l'an 1523. — JEAN LESGUISÉ, Chanoine, puis Evêque de Troyes en Champagne, en 1426, mort le 3 Août 1450, & inhumé dans l'Egliſe de Troyes, rendit des ſervices conſidérables au Roi CHARLES VII, en lui faiſant remettre cette ville ſous ſon obéiſſance. Cette Famille eſt alliée à celles de *Hennequin* & de *Molé*. Les armes : *d'azur, à 3 têtes de Léopard d'or.* Nobiliaire de Picardie, *pag.* 290.

LESHÉNAUT DE BOUILLÉ : Famille établie en Anjou.

ANTOINE-HERCULE LESHÉNAUT, Ecuyer, Seigneur de Bouillé-Theval & de Saint-Sauveur-de-Flée, né à Châteaugontier le 28 Janvier 1692, fut maintenu dans ſa nobleſſe par Ordonnance de M. *Chauvelin-de-Beauſéjour*, Intendant de la Généralité de Tours, ſur les titres qu'il produiſit en original, depuis JACQUES LESHÉNAUT, ſon triſayeul, Ecuyer, Sieur de Lepinai, vivant en 1524. Il étoit fils d'ANTOINE-HERCULE LESHÉNAUT, I. du nom, Ecuyer, Seigneur de Saint-Sauveur & de Bouillé, Capitaine des Gardes-du-Corps de MONSIEUR, frere du Roi, & avoit pour frere PAUL-FRANÇOIS LESHÉNAUT, Ecuyer, Capitaine dans le Régiment de Gondrin, Infanterie, en 1737. ANTOINE-HERCULE, II. du nom, épouſa, 1°. le 19 Juin 1717, *Françoiſe-Gabrielle Louet*, fille de *Guillaume-Nicolas Louet*, Ecuyer, Seigneur de la Motte-d'Orvaux ; & 2°. le 10 Mai 1723, *Marie-Anne-Catherine de Scepeaux*, fille de *Joſeph de Scepeaux*, Seigneur de Houſſay, Chevalier de Saint-Louis, Brigadier des Armées du Roi, Gentilhomme de ſa Chambre, & de *Catherine Chaillaux*. Il y a des enfans de ces deux mariages. *Armorial de France, Regiſtre II, Part. II.* Les armes : *d'or, à trois croix pattées de gueules, poſées 2 & 1, & une étoile d'azur en cœur.*

LESMERIE ou LESMERYE, en Poitou.

JEAN-JACQUES-PHILIPPE-JOSEPH LESMERIE, Marquis d'Eſchoiſy, épouſa, le 24 Juillet 1756 (ſuivant le Mercure de France du mois d'Août de la même année) *Claudine-Céſarine de la Tour-du-Pin-de-Montauban*, fille de *Louis de la Tour-du-Pin*, Comte de Montauban, premier Ecuyer de S. A. S. le Duc D'ORLÉANS, & de *Marie-Olimpe de Vauſerre-des-Adrets.*

De cette Famille étoit PHILIPPE-JOSEPH DE LESMERIE-D'ESCHOISY, Bailli, Grand-Croix de Malte & Grand-Prieur d'Aquitaine, mort à Poitiers le 30 Mars 1734, dans la 95e année de ſon âge.

* LESPARE : Baronnie qui appartient à la Maiſon Ducale de *Gramont*. Voyez GRAMONT.

LESPERON, en Picardie.

MICHEL LESPERON, Seigneur de la Jonquiere, annobli par Lettres du mois de Mars 1594, vérifiées dans toutes les Cours les 21 Juillet & 27 Août 1595, avoit épouſé *Antoinette Tardieu*, de laquelle il eut :

JEAN DE LESPERON, Seigneur de la Jonquiere, marié avec *Marguerite Maillart*, dont ſortirent : — 1. ALEXANDRE, qui ſuit ; — 2 & 3. JEAN & LOUIS, Seigneurs de Belloy, qui demeuroient à Abbeville.

ALEXANDRE DE LESPERON, Seigneur d'Ochencourt, laiſſa de ſon épouſe *Marguerite Maneſſier* :

PHILIPPE DE LESPERON, Seigneur d'Ochencourt, qui s'allia avec *Charlotte d'Agueſſeau*, fille de *Jean*, Seigneur d'Ignocourt, & de *Marie de Louvencourt-Clapiſſon*, & en eut : — JEAN DE LESPERON, Seigneur d'Ochencourt & des Granges. Voilà ce que nous apprend le Nobiliaire de Picardie, *pag.* 291, ſur cette Famille, qui porte pour armes : *d'azur, à 3 molettes d'éperon d'argent.*

LESPERON-D'ANFREVILLE, en Normandie. Famille maintenue dans ſa Nobleſſe le 26 Janvier 1666, dont il eſt parlé dans l'Hiſtoire de Rouen, *T. II, pag.* 19. Les armes : *d'azur, au chevron d'argent, accompagné de trois molettes d'éperon d'or.*

LESPINACE. *Voyez* ESPINASSE.

LESPINASSE, en Limouſin. Famille, dont une branche s'eſt établie à Toulouſe depuis plus d'un ſiécle. Il y avoit de ce nom un Conſeiller au Parlement de Toulouſe en 1761.

LESPINAY. Il y a pluſieurs Familles de ce nom.

La premiere, originaire d'Anjou, eſt alliée à la Famille de *Hellaud*, de la même Province, par le mariage (contrat paſſé devant *Nicolas Bertrand*, Notaire Royal à Angers, le 8 Juillet 1582), de FRANÇOISE DE LESPINAY, fille aînée de RENÉ DE LESPINAY, Ecuyer, Seigneur de la Haute-Riviere, & d'*Anne Hunault-de-la-Chevallerie*, avec *François de Hellaud*, fils aîné de *René*, Ecuyer, Seigneur de Valliere & de la Foſſe, & de *Florence de Chavigny*, dont il n'y eut point d'enfans.

Les armes de LESPINAY ſont : *d'argent, à la faſce de gueules, au lion de ſable brochant ſur le tout.*

LESPINAY, Seigneur de Marteville & de Penſy. Famille établie en Picardie, en Beauvoiſis & dans le Soiſſonnois.

Le Nobiliaire de Picardie, *pag.* 291, en fait mention, & dit que TIMOLÉON DE LESPINAY, Seigneur de Bracheu, demeurant à la Fraye, Bailliage & Comté de Clermont, & JEAN DE LESPINAY, Seigneur de Magny, à la Foſſe, Bailliage de Saint-Quentin, firent preuve de leur nobleſſe depuis le 10 Octobre 1476, que vivoit ANTOINE DE LESPINAY, Ecuyer, quart-ayeul de TIMOLÉON.

Suivant l'*Armorial de France*, *Regiſtre II*, *Part. II*, JACQUES DE LESPINAY, Seigneur de Marteville, Vendelle, Ville-l'Evêque, Jeancourt, Attilly, du Varguier & de Holmon, fut ſucceſſivement Capitaine dans le Régiment de Pertuis, Cavalerie, le 7 Janvier 1676, puis dans celui de Villeroy le 5 Octobre de la même année, dont il fut fait Major le 20 Février 1686, & Lieutenant-Colonel le 9 Mai 1691, Chevalier de Saint-Louis le 20 Janvier 1703, Meſtre-de-Camp, pour tenir rang d'ancienneté, le 4 Mai 1704, Meſtre-de-Camp d'un Régiment de Cavalerie, & Capitaine de la premiere des Compagnies qui le compoſoient, le 29 Juin de ladite année, Brigadier de Cavalerie le 29 Janvier 1709, & fait Maréchal-de Camp le 1 Février 1719. Il ſervit avec diſtinction dans toutes les guerres où il fut employé. Louis XIV. le choiſit pour commander les troupes

à Cambray, & il mourut le 13 Mai 1728. De ſon mariage, accordé en 1686, avec *Catherine d'Abancourt*, fille de *Louis d'Abancourt-de-Vadancourt*, Seigneur de Lonchamp, Maréchal-de-Camp & Lieutenant pour le Roi des Ville & Gouvernement de Saint-Quentin, & de *Marie du Breuil*, il laiſſa : — 1. Louis, Seigneur de Marteville, Ville-l'Evêque, Holmon, Attilly, &c. Chevalier de Saint-Louis, Major du Régiment de Marteville en 1709, qui étoit celui de ſon pere, & Meſtre-de-Camp de Cavalerie en 1721. Il épouſa, en 1729, *Marie-Jeanne-Geneviève Camus-de-Pontcarré*, fille du premier Préſident de Rouen, dont il n'a eu qu'une fille ; — 2. Jacques, qui ſuit ; — 3. & Elisabeth, mariée à *Ferdinand-Gillon de Lens*, Marquis de Licques.

Jacques de Lespinay, Seigneur de Pinſy, de Chamouille, de Colligy, &c. Major du Régiment du Luc, Cavalerie, Chevalier de Saint-Louis, enſuite Lieutenant-Colonel du Régiment de Puiſieux, par commiſſion du 16 Janvier 1735, produiſit, par titres, avec ſon frere aîné, les preuves de leur filiation, depuis Pierre de Lespinay, Seigneur de Lorides, leur ſeptieme ayeul, qualifié d'*Ecuyer* dans un aveu qui lui fut rendu en 1420, pour des héritages relevans de ſon fief de Lorides. Il épouſa, le 23 Février 1739, *Michelle-Charlotte-Catherine de Lens*, ſœur germaine du Marquis *de Licques*, mentionné ci-deſſus, & d'*Anne-Michelle-Alexandrine le Sart-de-Premont*. Ils ont eu pour enfans : — 1. Louis-Jean de Lespinay, Ecuyer, né le 25 Août 1730 ; — 2. Jacques-Ferdinand, né le 2 Octobre 1731 ; — 3. Pierre, né le 29 Octobre 1735 ; — 4. & Anne-Michelle de Lespinay, née le 27 Octobre 1736. Les armes : *d'argent, à 3 loſanges de gueules, 2 & 1.*

LESPINAY-DE-LA-VRIGNONIERE : Famille différente des deux précédentes, établie en Bretagne & en Poitou, qui a formé pluſieurs branches.

Jean de Lespinay, Ecuyer, Seigneur de Bodouan, de Leſpinay & de Tremar, Conſeiller du Roi, Tréſorier & Receveur général des Finances du Duché de Bretagne, épouſa, avant le 26 Avril 1479, *Bertranne Robelot*, & mourut le 30 Juillet 1754, ſans avoir rendu entierement ſes comptes au Domaine, enſorte que ſa ſucceſſion fut totalement perdue pour ſes héritiers. Il en revint au Roi, entr'autres choſes, les Terres & Seigneuries de *Tremar* & de *Leſpinay*, que Sa Majeſté donna à *Louis du Perreau*, Seigneur de Caſtillon ; mais ces Terres ſont rentrées depuis dans cette Famille, par le mariage de Pierre de Lespinay, arriere-petit-fils de Jean, ci-deſſus énoncé, avec *Aliénore*, ou *Léonore du Perreau*, dont il eut :

Samuel de Lespinay, qualifié *noble & puiſſant*, Ecuyer, Seigneur de Chaffault, de Monceaux, de Villers-lès-Guiſe, d'Erſelle, de Pratz, du Fief de Rozandal, de Lodic, de Briort & du Pré-Nouveau. Il épouſa, en 1585, *Suſanne des Rouſſieres*, fille aînée de *Jean*, Ecuyer, & de *Bonaventure Louer*, Sieur & Dame de Briort, du Pré-Nouveau, &c. Leurs enfans furent : — 1. Samuel de Lespinay, II. du nom, pere de : — Charles de Lespinay, Seigneur de Monceaux, de Briort, &c. déclaré *noble*, & iſſu d'*extraction noble*, par Arrêt des Commiſſaires de Bretagne, du 31 Octobre 1668 ; — 2 & Jacob, qui ſuit, tige des Seigneurs *de la Ruffeliere* & *de la Vrignoniere*, établis en Poitou.

Jacob de Lespinay, I, du nom, Ecuyer, Seigneur du Pré-Nouveau, de Villers-lès-Guiſe & de Buhelle, épouſa, par contrat du 3 Novembre 1632, *Anne Tinguy*, dont, entr'autres enfans :

Jacob de Lespinay, II. du nom, Ecuyer, Seigneur du Pré-Nouveau, de Villers-lès-Guiſe, Buhelle & de la Ruffeliere, déclaré *noble* & iſſu d'*extraction noble*, par Arrêt des Commiſſaires de Bretagne, du 31 Octobre 1668. Il vendit, le 22 Novembre 1662, la Terre de Villers-lès-Guiſe à *Jean du Wé*, & eut de *Henriete de Goulaine*, ſa premiere femme :

Samuel de Lespinay, III. du nom, Ecuyer, Seigneur de la Ruffeliere, maintenu dans ſa nobleſſe, lui, ſes enfans & ſa poſtérité, nés & naître, en légitime mariage, par Ordonnance de l'Intendant de Poitiers ; & dans le droit de prendre la qualité de *Noble* & d'*Ecuyer*. Il épouſa, avec diſpenſe de Rome, le 30 Juillet 1696, *Louiſe de la Buſſiere*, fille de *Pierre*, Seigneur de la Vrignoniere, dont :

— 1. Louis-Jacob, qui ſuit ; — 2. Charles-Samuel, Seigneur de Soullandeau, né le 9 Septembre 1699, marié, le 2 Juillet 1742, à *Françoiſe-Perrine de la Rochefoucaud*, fille de *Pierre-Joſeph*, Seigneur de la Ferronniere, & de *Françoiſe Rivaudeau* ; — 3 Marc, Sieur de la Flotterie, né le 6 Septembre 1700 ; — 4. Alexis, né le 15 Juillet 1704 ; — 5. Louise-Aimée, née le 10 Septembre 1701, mariée avec *Jean-Batiſte le Bœuf*, Seigneur de la Noüe ; — 6. Anne-Henriette, ſœur jumelle de la précédente ; — 7. & Henriette de Lespinay, née en 1702.

Louis-Jacob de Lespinay, Seigneur de la Ruffeliere & de la Vrignoniere, né le 30 Juillet 1697, épouſa, le 7 Juillet 1726, *Marie-Eliſabeth de Nouhes*, fille de *René*, Seigneur de Beaumont & du Pally, Chevalier de Saint-Louis. Leurs enfans ſont : — 1. Samuel-Alexis, né en 1727 ; — 2. & Louis-Gabriel de Lespinay, né en 1728. Ils ont été reçus Pages du Roi dans ſa grande Ecurie, le 18 Mars 1744.

Armorial de France, Regiſtre IV. Les armes : *d'argent, à 3 buiſſons d'épine de ſinople, poſés 2 & 1.*

LESPINE, en Picardie.

De cette Famille étoit Léonard de Lespine, Seigneur du Meſnil en Ponthieu, où il demeuroit, lequel fit preuve depuis le 10 Février 1511, que vivoit Jean de Lespine, Ecuyer, ſon biſayeul. Nobiliaire de Picardie, *pag.* 292. Les armes : *d'or, à une épine à 3 racines de ſinople.*

LESQUEN-DE-LA-VILLEMENEUST : Maiſon originaire de Bretagne. On lit dans l'Hiſtoire de cette Province, par *d'Argentré*, qu'en 1386, *Saint-Guenolay*, né en Angleterre, fuyant la perſécution des Anglois-Saxons, vint en Bretagne avec ſon pere & ſa mere, & s'établit à Lesquen, dans l'Evêché de Quimper. Les Seigneurs de ce nom en poſſedent la Terre de tems immémorial, ils ont toujours fait leur partage ſuivant l'*Aſſiſe* du Comte *Geffroy*, & ont comparu aux anciennes réformations, commencées en 1426. Ils conſervent, depuis près de 400 ans, un ſceau à leurs armes, telles qu'ils les portent encore aujourd'hui, & ils ont contracté des alliances avec les Maiſons les plus diſtinguées de la Province. Toutes les preuves réunies d'une nobleſſe ancienne & diſtinguée, donnent lieu de penſer qu'une branche des Seigneurs de Lesquen, établie dans l'Evêché de Quimper, porta ſon nom dans celui de Saint-Brieux, & le donna à la Terre ſituée en la Paroiſſe de Pluduno ; & que les Seigneurs de Lesquen poſſedent encore aujourd'hui, & de tems immémorial.

Suivant l'Hiſtoire de la Province, Guillaume de Lesquen, Commandant ſur les côtes de Saint-Brieux, avec cent hommes d'armes, reçut ordre, en 1333, d'augmenter ſa Compagnie d'autres 100 hommes d'armes. — Un autre Guillaume de Lesquen étoit, en 1362, Abbé de Beaulieu dans l'Evêché de Saint-Malo. On y voit ſon tombeau avec ſes armes ; c'eſt une Abbaye de Chanoines Réguliers de l'Ordre de Saint-Auguſtin, laquelle étoit autrefois très-conſidérable, à cauſe de la grande étendue de ſes fiefs. On ne nommoit à cette Abbaye que des perſonnes de Maiſons diſtinguées, leſquelles étoient ſouvent à la Cour des Ducs de Bretagne, & y poſſédoient des charges. On ne commence la filiation de cette Maiſon qu'au XIVe ſiécle, & à Guillaume, qui ſuit, les premiers degrés n'ayant pas paru aſſez certains, parce que les titres primordiaux ont été conſumés dans le premier incendie de la ville de Rennes, au commencement du XIVe ſiécle.

I. Guillaume de Lesquen, Chevalier, Seigneur dudit lieu, reçut, le Jeudi après le jour des Cendres, de l'an 1346, hommage de ce qu'un particulier poſſédoit dans la tenue de ſa Terre de Leſquen. Il épouſa, le Mardi après la mi-Août 1364,

Jeanne du Parc, de l'ancienne Maiſon *d'Avaugour*, iſſue des Ducs de Bretagne (*a*). Sa mere n'eſt pas nommée dans le contrat; elle eſt dite ſeulement fille aînée de *Pierre du Parc*, qui lui aſſigna 30 livres de rente ſur les biens qu'il poſſédoit dans les Paroiſſes de Ploermel, Pluduno, Hiliant, Hénon & Brehant, au reſſort de Rennes, & s'obligea encore de lui payer la ſomme de 200 écus d'or: ce contrat fut paſſé en la Cour de Rennes, & ſcellé de cinq ſceaux qui ont été perdus, mais dont on voit encore les attaches. De ce mariage vinrent: — 1. GUILLAUME, qui ſuit; — 2. OLIVIER, dont on ignore l'alliance; mais il y a tout lieu de préſumer qu'il eſt auteur de la branche de LESQUEN-DE-LARGENTAIS, établie dans l'Evêché de Saint-Brieux, dont les armes ſont différentes de la branche aînée, ſuivant l'uſage de ce tems-là, comme il ſe voit dans pluſieurs Maiſons, bien reconnues pour être ſorties de la même ſouche, quoique les armes ne ſoient pas les mêmes. Nous parlerons de cette branche à la fin de la Généalogie, d'après l'*Armorial de France*. Le pere d'OLIVIER DE LESQUEN lui fit don d'une dîme dans la Paroiſſe de Pluduno, au mois de Janvier 1399: le ſceau, dont cet acte eſt ſcellé, eſt un écu à l'antique, ſur lequel ſe voit encore *trois jars*, ou *oyes couronnés*. C'eſt ainſi que les Seigneurs DE LESQUEN ont toujours porté leurs armes, & que leurs deſcendans continuent de les porter; — 3. BIENVENUE, mariée au Seigneur *de Plouer*, dont une fille, qui s'allia à *Roland de Saint-Meloir*, Chevalier; — 4. JEANNE, femme de *Roland de la Villéon*, Sénéchal de Hennebon, qui fut envoyé, par le Duc de Bretagne, en Angleterre; — 5. & THOMINE, dont on ignore la deſtinée.

II. GUILLAUME DE LESQUEN, II. du nom, Chevalier, Seigneur dudit lieu, comme fils aîné & héritier principal & noble de GUILLAUME ſon pere, fit un accord avec THOMINE DE LESQUEN, ſa ſœur, ſur la demande qu'elle lui fit de la part qui lui revenoit en *noble* dans la ſucceſſion de ſes pere & mere, par acte du 17 Septembre 1423, & lui céda les droits Seigneuriaux qui ſe levoient ſur le tenement de la Terre de Leſquen. Il épouſa *Jeanne de la Motte-Fouqué*, veuve en premieres noces, avec un fils & une fille de *Bertrand de la Mouſſays*, Chambellan du Duc de Bretagne, fils de *Guillaume*, frere d'*Edouard* l'aîné, dont la branche s'eſt éteinte dans la Maiſon de *Goyon de Matignon*, & fille de *Geoffroy de la Motte-Fouqué*, & de *Jeanne de Mathefelon*, (Famille qui a donné, en 1324, un Evêque d'Angers, mis au nombre des ſçavans). Elle étoit ſœur de *Guillaume de la Motte-Fouqué*, Chambellan du Roi CHARLES VI, marié à *Bullone de Montfaucon*. Cette *Jeanne de la Motte-Fouqué*, qui reçut en dot 25 livres de rente & 100 écus d'or, eut de ſon ſecond mariage: — JEAN, qui ſuit; — & OLIVIER.

III. JEAN, I. du nom, Chevalier, Seigneur DE LESQUEN, eut pour curateur, après la mort de ſon pere *Jean du Parc*, ſon oncle, qui fit en ſon nom une ratification d'une Sentence arbitrale, rendue le 23 Janvier 1426, ſur les demandes des enfans mineurs de *Roland de Saint-Meloir*, ſur le partage qui étoit dû à BIENVENUE DE LESQUEN, leur ayeule: cette ratification fut faite aux Plaids de la Cour de Plancoet, le 18 Septembre 1428. JEAN DE LESQUEN fut compris dans la réformation de la Nobleſſe des Paroiſſes de l'Evêché de Saint-Brieux, de 1427. Il épouſa, étant encore mineur, *Gervaiſe Tircoy-du-Boishermer*, fille de *Bertrand Tircoy*, Chevalier, Seigneur du Boishermer, & ſœur de *Bertrand Tircoy*, marié à *Olive Ploüer*, & de *Jeanne Apolaine*, qu'on croit être de la Maiſon d'*Apelvoiſin*, anciennement établie en Bretagne. JEAN DE LESQUEN eut de ſon mariage: —— RICHARD, qui ſuit; —— & ROLANDE. *Gervaiſe Tircoy* étant devenue veuve,

(*a*) Il y avoit alors en Bretagne deux branches iſſues de la Maiſon d'*Avaugour*, connues ſous le nom de *du Parc*. On voit dans ces mêmes tems un *Pierre du Parc*, marié à *Jeanne de Dol*. Il étoit fils d'*Henri du Parc*, & de *Jeanne de Brive*. Il eſt dit qu'il eut deux filles, *Jeanne* & *Renée*. La dot de *Jeanne du Parc*, mariée à GUILLAUME DE LESQUEN, étoit telle qu'on n'en donnoit que de pareilles aux filles des Maiſons les plus diſtinguées; ce qui donne à penſer que cette *Jeanne du Parc* étoit fille de *Pierre du Parc*, de la Maiſon d'*Avaugour*, & de *Jeanne de Dol*.

ſe remaria à *Pierre*, Seigneur *de Belloüan*, nommé Commiſſaire de la réformation de la Nobleſſe, en 1426.

IV. RICHARD, I. du nom, Chevalier, Seigneur DE LESQUEN & de la Villemeneuſt, héritier principal & noble de JEAN, ſon pere, fut ſous la tutelle d'OLIVIER DE LESQUEN, ſon oncle, qui fit un accord avec *Pierre*, Seigneur *de Belloüan*, pour le douaire de *Gervaiſe de Tircoy*, ſa femme, veuve de JEAN DE LESQUEN. Il épouſa, étant encore mineur, ſous l'autorité de ſon oncle, le 5 Avril 1445, *Jeannne de Bodegat*, d'une race également ancienne & diſtinguée, fille d'*Alain de Bodegat*, Chevalier, Seigneur de la Riaye, & de *Jeanne de Limur*, dont la mere étoit de la Maiſon de *Maleſtroit*. Cette *Jeanne de Bodegat*, étoit arriere-petite-fille de *Caro de Bodegat*, l'un des Chevaliers qui ſe trouverent au fameux combat entre 30 Bretons contre 30 Anglois, en 1351; & ſœur de *Caro de Bodegat*, marié, en 1450, à *Marie de Rohan-du-Gué-de-Liſle*, fille d'*Olivier*, Vicomte *de Rohan*, premier Ecuyer du Duc de Bretagne, & de *Marie de Roſtrenan*. Il fut ſtipulé, dans le contrat de mariage de *Jeanne de Bodegat*, par ſon pere & ſa mere, que la part qu'elle avoit dans leurs héritages & richeſſes, ſeroit ſur leur Terre du Vaumorvan, dans le reſſort de Rennes. RICHARD DE LESQUEN fit un échange, le 13 Juillet 1456, avec *Jean le Felle*, Seigneur de la Villegourez, ſon parent, pour une rente qui lui revenoit, comme héritier principal & noble de *Jeanne de la Motte-Fouqué*, ſon ayeule; & ſur la plainte qu'il fit à *Jean*, Evêque de Saint-Brieux, que des particuliers avoient rompu, dans la Paroiſſe de Pluduno, les armes & les marques de ſa nobleſſe, *ſigna & nobilitatis inſignia*, il obtint, pour la réparation de ce tort, contre les malfaiteurs, un Monitoire, qui fut fulminé, ſous peine d'excommunication, le 26 Juillet 1460. Il eut de ſon mariage: — OLIVIER, qui ſuit; — & ROLANDE DE LESQUEN, mariée à *Pierre de Saint-Main*, Seigneur de la Cordonays.

V. OLIVIER, I. du nom, Chevalier, Seigneur DE LESQUEN, de la Villemeneuſt & du Vaumorvan, épouſa, le 4 Septembre 1475, *Anne de Goyon*, fille de *Charles*, Seigneur de la Bouétardays, & d'*Olive de Beaumanoir*, fille de *Jean*, Seigneur de Carmoran, mort en 1439, & enterré aux Jacobins de Dinan, dans une Chapelle fondée par la Maiſon de *Beaumanoir*. Cette *Anne de Goyon* étoit arriere-petite-fille de *Jean-Louis de Goyon*, l'un des 30 Bretons qui ſe trouverent au fameux combat de 1351, dont nous avons parlé ci-deſſus. *Voyez* GOYON. De ce mariage vinrent: — 1. OLIVIER, qui ſuit; — 2. JACQUES, tige des Seigneurs du Pleſſis-Trehen, rapportés ci-après; — 3 & 4. MADELENE & FRANÇOISE; — 5. JEANNE, mariée, le 2 Avril 1513, à *Michel Labbé*, Seigneur de la Villeguerie, en la Paroiſſe de Tregon; — 6. MARGUERITE, femme de *Guyon le Breton*, Seigneur de la Hingandays, fils de *Jacques*, & de *Jeanne de Launay-Commats*; — 7. & JEANNE, alliée à *Lancelot de Guébriant*, d'une ancienne Nobleſſe, qui a donné un Maréchal de France.

VI. OLIVIER, II. du nom, Chevalier, Seigneur DE LESQUEN, de la Villemeneuſt & du Vaumorvan, fit un accord, le 25 Juin 1511, avec ROLANDE DE LESQUEN, ſa tante, pour terminer les différends qu'ils avoient au ſujet des droits qu'elle repétoit dans les ſucceſſions de RICHARD DE LESQUEN, & de *Jeanne de Bodegat*, ſes pere & mere, dont il étoit le petit-fils & l'héritier principal. Il donna partage noble à ſes ſœurs MADELENE & FRANÇOISE DE LESQUEN, & l'accord en fut fait le 19 Juin 1547. Il avoit épouſé *Marguerite du Breil-du-Chalonge*, fille d'*Olivier du Breil*, Seigneur du Chalonge, & de *Guillemette Lenfant*. Cet *Olivier du Breil* étoit Procureur-Général de Bretagne, & Sénéchal de Rennes, & frere de *Roland du Breil*, Seigneur de Rays, Sénéchal de Dinan, qui a formé les branches de *Rays* & de *Pontbriant*. OLIVIER DE LESQUEN, II. du nom, eut de ſon mariage: — 1. JEAN, qui ſuit; — 2. GUY, Prieur de Saint-Nicolas; — 3. JEANNE, mariée, le 25 Novembre 1543, à *Jean Langlais*, Seigneur de Prémorvan, fils de *Jean Langlais-de-Prémorvan*, & de *Marie de Goyon*; — 4. & GILLETTE, mariée, le 9 Septembre 1555, à *René de Coetquen*, Seigneur de la Dieuxays, d'une Maiſon ancienne & illuſtre, dont l'héritiere *Louiſe-Françoiſe-Maclovie-Céleſte de Coetquen*, fille unique du feu Marquis *de Coetquen*, Lieutenant-Général des Armées du Roi, a épouſé,

le 6 Octobre 1735, *Emmanuel-Félicité de Durfort*, Duc de Duras, Chevalier des Ordres du Roi, & premier Gentilhomme de ſa Chambre.

VII. JEAN, II. du nom, Chevalier, Seigneur DE LESQUEN, de la Villemeneuſt & du Vaumorvan, fut chargé, en 1541, de la garde des côtes de l'Evêché de Saint-Brieux, ſous le regne de FRANÇOIS I, qui, depuis l'union de la Bretagne à la France, fut le premier reconnu, par les Bretons, pour Duc de Bretagne. Depuis cette époque, les Seigneurs DE LESQUEN ont toujours continué de remplir des emplois militaires, & donné, en pluſieurs occaſions, des preuves de leur valeur & fidélité. JEAN DE LESQUEN reçut, le 3 Juillet 1574, l'hommage de *Pierre le Bouétoux*, Ecuyer, pour les héritages qu'il tenoit & qui relevoient de la Seigneurie de la Villemeneuſt. Il épouſa *Madelene de la Duchays*, fille de *Guerin*, Chevalier, Seigneur *de la Duchays*, dont le nom eſt le même que celui du Marquis *de Saint-Brice*, Capitaine de Cavalerie au Régiment de Conty, marié, en 1751, à *Jacquette-Hiacinthe le Prêtre-de-Châteaugiron*. JEAN DE LESQUEN, II. du nom, eut de ſon mariage : — LAURENT, qui ſuit ; — & trois filles, ſçavoir LAURENCE, PÉTRONILLE & GUILLEMETTE.

VIII. LAURENT, Chevalier, Seigneur DE LESQUEN, de la Villemeneuſt, du Vaumorvan & de la Duchays, épouſa, le 15 Octobre 1569, *Jeanne de Goyon*, ſa parente au IVe degré, morte le 20 Octobre 1624, âgée de 80 ans, fille de *Jean de Goyon*, Seigneur de la Bouétardays. Leurs enfans furent : — 1. MARC, l'un des Chevaux-Légers de la Garde du Roi, tué à la guerre en Picardie, & tranſporté à Corbie où il fut inhumé ; — 2. GILLES, qui ſuit ; — 3. FRANÇOIS, marié à *Perronelle de Kergu*, fille de *François de Kergu*, & de *Jeanne de Visdelou*. Il en eut — N.... DE LESQUEN, mariée à *Jean Poullain*, Seigneur de la Chauſſiere, dont pluſieurs enfans ; — 4. autre FRANÇOIS, auteur de la branche des Seigneurs du Pleſſis & de Caſſo, rapportée ci-après ; — 5. JEAN, Prieur de la Trinité ; — 6. VINCENT, Religieux ; — 7. autre JEAN, Recteur d'Evran ; — 8. & JULIEN, marié à *Jean Deſnos*, Seigneur de la Barre, fils de *Jean Deſnos*, & de *Gillette Lambert*. *Charlotte-Suſanne Deſnos-de-la-Feuillée*, héritiere en plus grande partie de cette Famille, a épouſé, le 22 Novembre 1753, *Paul-Louis*, Duc *de Beauvilliers*.

IX. GILLES, Chevalier, Seigneur DE LESQUEN, de la Villemeneuſt, du Vaumorvan, la Duchays, la Ville-Auvray, Chevalier de l'Ordre du Roi, mort vers l'an 1630, avoit épouſé, 1°. en 1602, *Bertranne Collet*, fille de *Jean Collet*, Chevalier, Seigneur de la Ville-Geoffroy, & de *Gillette de Kergu* ; & 2°. le 19 Juin 1621, *Louiſe du Guiny*, veuve d'*Iſaac Giffard*, Seigneur de la Perrine, & fille de *Jean du Guiny*, Seigneur de la Garoulays & de Bonaban, & de *Julienne le Filshux*. Du premier lit vinrent : — 1. PIERRE, mort à 8 ans ; — 2. ALAIN, qui ſuit ; — 3. CLAUDE ; — 4. PERRONELLE, mariée à *Jean Chartier*, Ecuyer, Seigneur de la Ville-Caniot (il y a eu ſous le regne de Louis XI, un Evêque de Paris du nom de *Chartier*) ; — 5. & GABRIELLE.

X. ALAIN, Chevalier, Seigneur DE LESQUEN, de la Villemeneuſt, du Vaumorvan, de la Duchays, la Ville-Auvray, la Ferté & la Ville-Geoffroy, Chevalier de l'Ordre du Roi, Maître-d'Hôtel ordinaire de Sa Majeſté, en conſidération de ſes ſervices, depuis 20 ans, dans les armées & dans les Etats de la Province, fit un accord, le 8 Juin 1630, avec *Louiſe du Guiny*, veuve de ſon pere, pour l'aſſiette de ſon douaire. Il épouſa, 1°. le 17 Février 1630, *Françoiſe Ferré*, fille de *Daniel Ferré*, Seigneur de la Villezblanc, & de *Renée de Champagne* ; & ſœur de *René Ferré*, marié, en 1658, à *Anne-Louiſe Deſcartes* ; 2°. le 11 Février 1640, à *Marie de Ploeuc*, fille de *Vincent de Ploeuc*, Baron de Kergorlay, & de *Suſanne de Courtarvel* ; & 3°. le 9 Mai 1648, à *Marguerite de la Paluelle*, veuve de *Louis Poullain*, Marquis de Tramain, fille de *Jean-Jacques de la Paluelle*, & de *Marguerite de la Blinays*, & ſœur d'*Iſaac*, Marquis *de la Paluelle*, marié à *Renée de Roſmadec*, dont il eut — *Charlotte de la Paluelle*, fille unique, ayeule de la Comteſſe *de Forcalquier*, & de MM. *de Caniſy*. ALAIN DE LESQUEN eut du premier lit : — 1. RENÉE, mariée à *Euſtache Ferron*, Seigneur du Cheſne, fils de *Guillaume*, & d'*Anne Guerin* ; — 2. JEANNE ; du ſecond lit : —

3. JEAN, Capitaine de Chevaux-Légers, tué à l'attaque d'un poſte à Pierrefontaine en Flandres, en 1667; — 4. FRANÇOIS, Chevalier de Malte; — 5. FRANÇOISE, Religieuſe en l'Abbaye de Saint-Georges à Rennes; — 6. MARGUERITE, mariée au Baron *de Kerohent*, près Quimper; & du troiſieme lit: — 7. JOSEPH, qui ſuit; — 8. & ALAIN, reçu Chevalier de Malte en 1661.

XI. JOSEPH, Chevalier, Seigneur DE LESQUEN, de la Villemeneuſt, Duval, &c. Capitaine de Chevaux-Légers, épouſa, le 6 Juin 1669, *Eliſabeth de Fradel*, fille de *Jean de Fradel*, Chevalier, Seigneur des Granges en Bourbonnois, Ecuyer de la grande Ecurie du Roi, & de *Suſanne de Rollon de Villeneuve*, dont: — 1. PAUL-ALAIN DE LESQUEN, Colonel d'un Régiment d'Infanterie de ſon nom, mort en 1741, ſans enfans de ſon mariage contracté avec *Thomaſſe du Hallay*, fille d'*Emmanuel du Hallay*, Seigneur dudit lieu, de la Borderie & de Kergouanton, & de *Marie-Renée de Sévigné-de-Montmoron*; — 2. JOSEPH, qui ſuit; — 3. JEAN-LAURENT, appellé *le Chevalier Duval*, Capitaine au Régiment de Charoſt, tué à la défenſe de la Citadelle de Liége, qui avoit reçu une garniſon, le 23 Octobre 1701, & qui fut priſe par les ennemis le 23 Octobre 1702; — 4. MARGUERITE, mariée à *Jean de Talhouet*, Comte de Keravéon, fils de *Georges de Talhouet*, Seigneur de Keravéon, & de *Henriette du Breil-du-Chalonge*; — 5. & OLIVE, nommée Abbeſſe de Saint-Sulpice en Bretagne, en 1721.

XII. JOSEPH DE LESQUEN, II. du nom, appellé *le Chevalier de Villemeneuſt*, Seigneur de Leſquen & de la Villemeneuſt, Colonel-Lieutenant du Régiment d'Orléans, Infanterie, Grand'Croix de l'Ordre de Saint-Louis, & Commandeur de l'Ordre de Saint-Lazare, Député des Etats de Bretagne, Brigadier des Armées du Roi, fut ſur la liſte des Maréchaux-de-Camp, qui parut peu de tems après ſa mort, arrivée le 29 Décembre 1732. Il avoit mérité l'eſtime particuliere de PHILIPPE, Duc D'ORLÉANS, Régent du Royaume, qui lui donna un nom d'affection, l'appellant preſque toujours *ſon brave Colonel*. Il avoit ſervi avec diſtinction & donné des preuves de la plus grande valeur dans la guerre, terminée par le Traité de Ryſwick, de 1697; & dans celle pour la ſucceſſion d'Eſpagne. Il ſe trouva à nombre de ſiéges & de batailles, particulierement à celle d'Almanza, le 25 Avril 1707, où les François, commandés par le Maréchal *de Berwick*, battirent les Portugais & les Anglois, commandés par Milord *Galouai* & le Marquis *de Laſminas*. Le Régiment d'Orléans plia à la premiere charge des ennemis, qui fut vigoureuſe, & étoit en déſordre, lorſque le Marquis *de la Villemeneuſt* ſaiſit un drapeau de ſon Régiment & ſe jetta au travers des ennemis; ce qui ranima les ſoldats de ſon Régiment, qui les repouſſerent. A l'aſſaut de Barcelone, en 1714, il fut un des premiers ſur la brêche d'un des baſtions attaqués; quoique bleſſé, il reſta à ſon poſte à la tête de ſa diviſion: en 1713, au ſiége de Landau, il fut chargé d'attaquer, à la tête des Grenadiers d'Orléans & de Saintonge, une redoute des ennemis, dont le terrein étoit miné. La mine occaſionna d'abord un grand déſordre, il y fut preſqu'enterré; mais il ne fut pas plutôt dégagé, qu'il ſe mit à la tête des piquets les plus avancés, & qu'il repouſſa les ennemis juſques dans leur chemin-couvert. Le Roi lui fit écrire, pour lui en marquer ſa ſatisfaction, & lui accorda 2000 livres de penſion.

Les perſonnes qui eſtiment les qualités du cœur liront avec plaiſir un trait particulier qui a fait autant d'honneur au Marquis *de la Villemeneuſt*, que ſes faits de guerre, & qui caractériſe auſſi PHILIPPE, Duc D'ORLÉANS, Régent du Royaume. Ce Prince lui donna une preuve ſinguliere de ſon eſtime dans le tems de la querelle des Princes légitimes ſur les droits & prérogatives des Princes légitimés. La plûpart des courtiſans, pour faire leur cour aux Princes légitimes, s'étoient retirés de la Cour du Comte *de Toulouſe*, & le Marquis *de la Villemeneuſt* n'avoit pas diſcontinué de lui faire la ſienne en ayant toujours éprouvé des bontés; ce qui fit que par une raillerie piquante, dans l'intention de le deſſervir auprès du Duc D'ORLÉANS, on voulut lui en faire un crime dans l'eſprit de ce Prince; mais le Régent répondit: *je connois le Marquis de la Villemeneuſt, je ſçais qu'il n'eſt pas capable d'abandonner ſes amis dans aucune circonſtance.* Cette réponſe fait autant d'honneur au Prince qu'à celui qui en étoit l'objet.

Le Marquis *de la Villemeneuſt* avoit épouſé, 1°. le 21 Novembre 1699, *Anne-Barbe le Chevalier*, veuve d'*André du Buiſſon de Varenne*, Capitaine des Vaiſſeaux du Roi, morte ſans poſtérité au mois de Mai 1720; & 2°. le 3 Juillet de ladite année 1720, *Barbe-Marguerite-Perette de Garnier de Grandviliers*, fille d'*Armand Joſſe de Garnier*, Ecuyer, Seigneur de Grandviliers, Chevalier de Saint-Louis, Gouverneur de Beaumont-ſur-Oiſe, Capitaine au Régiment d'Orléans, Ecuyer de M. le Duc d'Orléans, & de *Barbe Tiſſart*. Du ſecond lit il a laiſſé : —— 1. Charles-Louis-Joseph, qui ſuit; —— 2. autre Charles-Louis-Joseph, né le 19 Octobre 1727, appellé *le Chevalier de la Villemeneuſt*, Capitaine de Dragons au Régiment de la Reine; — 3. Perette-Françoise de Lesquen de la Villemeneust, née le 29 Juillet 1726, mariée, le 27 Avril 1746, à *André des Friches de Braſſeuſe*, appellé *le Marquis Doria*, Chevalier de Saint-Louis, ci-devant Capitaine de Cavalerie au Régiment de Fienne, veuf de *Marie-Anne Colbert de Villacerf*. Le Marquis *Doria*, d'une Maiſon ancienne de Picardie, eſt ſubſtitué au nom *de Doria*. *François des Friches de Braſſeuſe* ayant épouſé *Catherine Doria*, qui étoit venue en France avec *Pierre Doria*, ſon oncle, Capitaine de la Galere de Marie de Médicis, Reine de France, fut inſtitué héritier de la Terre de Cernoy, ſituée en Picardie, par le teſtament de *Pierre Doria*, du 8 Juin 1630, à condition par lui & ſes deſcendans mâles de porter le nom & les armes de la Maiſon de *Doria*, l'une des quatre premieres de l'Etat de Gênes; — 4, 5 & 6. un fils & deux filles mortes en minorité.

XIII. Charles-Louis-Joseph de Lesquen, appellé *le Marquis de Villemeneuſt*, né le 19 Mars 1721, Seigneur de Leſquen, & de la Villemeneuſt, Chevalier de Saint-Lazare de minorité en 1724, Capitaine de Cavalerie au Régiment de Royal-Pologne, & Chevalier de Saint-Louis, a épouſé, de l'agrément du Roi, le 27 Mars 1765, *Thérese du Hautoy*, fille de *Charles*, Comte *du Hautoy*, Chambellan de feu Léopold, Duc de Lorraine, & Capitaine-Lieutenant d'une Compagnie de Chevaux-Légers de ſa Garde, & de *Charlotte de Runes*; & ſœur de *Jean-Charles* Marquis *du Hautoy*, Colonel au Régiment Royal-Rouſſillon, Infanterie.

Seigneurs du Plessis & de Casso.

IX. François de Lesquen, quatrieme fils de Laurent, & de *Jeanne de Goyon*, épouſa, le 9 Avril 1616, *Renée de Talguern*, fille d'*Elie de Talguern*, Seigneur du Pleſſis & de Caſſo, & d'*Iſabeau de Teillac*. Il eut pour fils :

X. Claude de Lesquen, Seigneur du Pleſſis & de Caſſo, qui épouſa, 1°. en 1644, *Julienne Rogon*, fille de *Jacques Rogon*, Seigneur de Kermartin, Coiſquel, & de *Renée Giboir*; & 2°. le 11 Janvier 1668, *Louiſe de la Garde*, fille de *François de la Garde*, Seigneur de la Rive, & de *Marie de Lijen*. Elle étoit veuve de *Gilles Peſchard*, Seigneur de la Durantays, fils de *Paul Peſchard*, Seigneur de la Durantays, & de *Madelene de Bégaſſon*. Il fut pere :

XI. d'Alexandre-Marie de Lesquen, Seigneur de Caſſo, Capitaine de Dragons au Régiment de la Villegagnon, marié, le 10 Avril 1707, à *Renée-Pélagie de Bahuno de Berrien*, fille de *François de Bahuno*, Seigneur de Berrien, & d'*Anne de la Coudrays de Kerboutier*, dont : —— 1. Claude-Louis, qui ſuit; —— 2. & Alexandre-Gabriel de Lesquen, Capitaine au Régiment d'Orléans, Infanterie, tué à la bataille de Guaſtalla en Italie en 1734.

XII. Claude-Louis de Lesquen, Seigneur de Caſſo, Officier au Régiment d'Orléans, Infanterie, épouſa, le 27 Mai 1728, Marie-Céleste-Susanne de Lesquen, ſa parente, veuve de *Charles-Martian le Meneuſt du Chaſtelier de Bréquigny*, & fille de Barthelemi-Louis de Lesquen, Seigneur de Karmenec & de *Jacquemine-Agnès de Chevrier*. De ce mariage ſont iſſus : — 1. Maxime-Louis Joseph de Lesquen, Capitaine, en 1759, au Régiment de Rohan-Rochefort, aujourd'hui *Poitou*, mort à ſa Terre de Caſſo le 11 Septembre 1762, ſans enfans de *Victoire-Louiſe de la Landelle*, qu'il avoit épouſée le 15 Juillet 1762, fille de *René de la Landelle*, & de *Marguerite d'Andigné de la Chaſſe*; — 2. René Alexandre, qui ſuit; — 3. & Céleste-Louise Hélène, mariée, en 1756,

à *Philippe*, Baron *de la Charbotiere*, Seigneur de la grande Bretoniere près Mortagne au Perche, Capitaine de Cavalerie au Régiment de Chartres.

XIII. René-Alexandre de Lesquen, Seigneur de Caſſo, Capitaine d'Infanterie, en 1760, au Régiment de Poitou, a épouſé, le 7 Février 1764, *Gabrielle-Julienne de Nourquer du Camper.*

Seigneurs du Plessis-Trehen.

VI. Jacques de Lesquen, Seigneur du Pleſſis-Trehen, ſecond fils d'Olivier, I. du nom, Seigneur de la Villemeneuſt & du Vaumorvan, & d'*Anne de Goyon*, épouſa *Simonne le Commandeur*, & en eut : — 1. Pierre, qui ſuit ; — 2. Jacques, auteur d'une branche dont on ignore la deſcendance ; — 3. & Bonaventure.

VII. Pierre de Lesquen, Seigneur du Pleſſis-Trehen, épouſa *Bertranne de Vaujoyeux*, dont vinrent : — 1. Jacques, qui ſuit ; — 2. Gilles, tige des Seigneurs du Pont-à-Laſne, rapportés ci-après ; — 3. & Françoise de Lesquen, mariée à *Julien le Fruglais.*

VIII. Jacques de Lesquen, II. du nom de ſa branche, Seigneur du Pleſſis-Trehen, Chevalier de l'Ordre du Roi, Commandant de 200 hommes de pied pendant la Ligue ſous Henri III, dont il ſoutint les intérêts avec beaucoup de valeur & de fermeté, épouſa, 1°. *Françoiſe Simon*, fille de *François Simon*, Seigneur de Tuaumenec, & de *Madelene de Brézal* ; & 2°. *Gillette de Kergu.* Ses enfans furent : — Jacques, qui ſuit ; — & Isabeau de Lesquen, mariée à *Claude de Kergu*, fils de *Georges de Kergu*, & de *Bertranne Durand.*

IX. Jacques de Lesquen, III. du nom, Seigneur du Pleſſis-Trehen, épouſa *Anne Chartier*, fille de *Charles Chartier*, Seigneur de la Ville-Caniot, & de *Renée Giffart.* Il n'en eut point d'enfans, & la Terre du Pleſſis-Trehen paſſa à Isabeau de Lesquen, ſa ſœur.

Seigneurs du Pont-a-Lasne.

VIII. Gilles de Lesquen, Seigneur du Pont-à-Lasne, ſecond fils de Pierre, Seigneur du Pleſſis-Trehen, & de *Bertranne de Vaujoyeux*, épouſa *Louiſe Morice*, & en eut :

IX. François de Lesquen, Seigneur du Pont-à-Laſne, marié à *Jeanne de la Hays-Laré*, fille de *Pierre de la Hays*, & de *Jacquette de Tournemine*, dont vint :

X. François de Lesquen, II. du nom, Seigneur du Pont-à-Laſne, qui épouſa, le 27 Juillet 1616, *Jeanne de la Chenays*, fille & unique héritiere de *François de la Chenays*, Seigneur de la Gréemeno, Felgué, Kerouſault, & de *Marguerite Bayon.* Leurs enfans furent : — 1. Barthelemi-Louis, qui ſuit ; — 2. Pierre-René, tige des Seigneurs de Goizac, rapportés ci-après ; — 3. Jean-Florimond de Lesquen, Seigneur de la Riviere & de Kervarin, Cornette au Régiment du Roi, Cavalerie, en 1704, mort jeune ; — 4. François, Seigneur de Kerouſault, rapporté après la poſtérité de ſes deux freres ; — & trois filles.

XI. Barthelemi-Louis de Lesquen, Seigneur de Karmenec, épouſa, le 3 Août 1694, *Jacquemine-Agnès de Chevrier*, dont : — 1. Alain-Jean, qui ſuit ; — 2. Marie-Céleste-Susanne, mariée en ſecondes nôces, le 27 Mai 1728, à Claude-Louis de Lesquen, Seigneur de Caſſo, ſon couſin, mentionné ci-devant ; — 3. Jeanne, Grande-Prieure de l'Abbaye Royale Saint-Sulpice près Rennes ; — 4. Marie, Religieuſe à l'Abbaye Royale de Montcaſſin près Joſſelin ; — 5. & autre Marie de Lesquen, reſtée fille.

XII. Alain-Jean de Lesquen, Seigneur de Karmenec, Chevalier de l'Ordre de Saint-Lazare, fut Capitaine au Régiment d'Orléans, Infanterie, en 1713. Ayant été préſenté à Louis XIV, ce Prince lui dit : *Vous êtes bien jeune pour être déja Capitaine.* Il répondit à Sa Majeſté avec vivacité : Sire, *c'eſt qu'on ne vieillit point dans votre Régiment d'Orléans.* Cette réponſe plut beaucoup au Roi, qui le fit Chevalier de Saint-Louis à 19 ans, avec 2000 livres de penſion, en récompenſe de ſes belles actions & des bleſſures qu'il avoit

reçues au siége de Barcelone en 1714. Il s'est fait, depuis, Religieux à la Chartreuse d'Auray en Bretagne, où il est mort le 22 Octobre 1755.

Seigneurs de GOIZAC.

XI. PIERRE-RENÉ DE LESQUEN, Seigneur de Felgué & de Goizac, second fils de FRANÇOIS, II. du nom, Seigneur du Pont-à-Lasne, & de *Jeanne de la Chenays*, épousa *Charlotte Troussier*, & en eut : — ROBERT, qui suit ; — & deux filles, sçavoir MARIE & CHARLOTTE DE LESQUEN.

XII. ROBERT DE LESQUEN, Seigneur de Goizac, Officier au Régiment d'Orléans, Infanterie, depuis Major des Gardes-Côtes de l'Evêché de Vannes, & Chevalier de Saint-Louis, épousa, en 1728, *Angélique de Boutouiller*, de laquelle est issue :

XIII. MARIE-ANNE DE LESQUEN, mariée, le 17 Juillet 1760, à *Julien-Louis de Robien*, Seigneur de Truellan, Lieutenant des Vaisseaux du Roi, fils de *Jean de Robien*, & de *Josephine Éon de Carmant*, dont plusieurs enfans.

Seigneurs de KEROUSAULT.

XI. FRANÇOIS DE LESQUEN, Seigneur de Kerousault, quatrieme fils de FRANÇOIS, II. du nom, Seigneur du Pont-à-Lasne, & de *Jeanne de la Chenays*, a été Capitaine de Cavalerie au Régiment de Noailles, & a épousé, en 1713, *Elisabeth Moro*, dont : — RENÉ-JEAN, qui suit ; — & ANNE DE LESQUEN.

XII. JEAN DE LESQUEN, Seigneur de Kerousault, Capitaine, en 1745, au Régiment de Mailly, Infanterie, aujourd'hui *Guienne*, puis Chevalier de Saint-Louis, a été blessé au siége de Fribourg en Brisgaw en 1744, & à la bataille de Rocoux en 1746. Il a épousé, le 21 Février 1753, *Jeanne-Cécile Bossinot*, fille de *Pierre-Louis*, & de *Jeanne Perrée*, dont il n'a qu'une fille — ANNE-LOUISE DE LESQUEN. *Mémoire envoyé*, dressé sur les titres.

Les armes de LESQUEN DE LA VILLEMENEUST, sont : *de sable, à trois jars d'argent, bégués & onglés de gueules 2 & 1.*

Branche des Seigneurs de LARGENTAIS, *établis dans l'Evêché de Saint-Brieux.*

On présume que cette branche, a pour auteur OLIVIER DE LESQUEN, second fils de GUILLAUME, I. du nom, Chevalier, Seigneur DE LESQUEN, & de *Jeanne du Parc*. Son pere (comme nous l'avons dit) lui fit don d'une dîme dans la paroisse de Pluduno au mois de Janvier 1399. On ignore le nom de la femme d'OLIVIER ; mais on croit qu'il eut pour fils :

LOUIS DE LESQUEN, reconnu *noble* & *issu de nobles ancêtres*, & déclaré exempt de tous subsides le 23 Janvier 1400. Il fut pere de

PIERRE DE LESQUEN, Ecuyer, Sieur de Levinaye, compris dans plusieurs rôles des montres générales des Nobles de l'Evêché de Saint-Malo, des années 1467, 1477, &c.

THOMAS DE LESQUEN, Sieur de Jeuneboſc, comparut au nom de PIERRE DE LESQUEN, son pere, aux montres de l'Evêché de Saint-Malo en 1477, 81 & 1483. Il fut fait prisonnier de guerre par les François, & racheté moyennant 14 piéces de bon or, que Dom JEAN DE LESQUEN, son frere, donna le 12 Août 1488. Du mariage de THOMAS, accordé avant 1516, avec *Jeanne de Bréhant*, vint, entr'autres :

OLIVIER DE LESQUEN, Seigneur de Jeuneboſc, qui épousa, avant 1564, *Anne Chapin*, dont il eut pour fils aîné :

GEORGES DE LESQUEN, Ecuyer, Sieur de Jeuneboſc, mort de la peste avec *Françoise de la Bouexiere*, sa femme, laissant pour fils unique :

JEAN DE LESQUEN, Ecuyer, Sieur des Salles, de la Marre, de la Ménardais & de Jeuneboſc, Capitaine & Lieutenant du Château du Guildo. Il épousa *Jeanne Lavocat*, Dame du Bouan, dont le mariage fut déclaré en la Cour de Villemenou attendu qu'elle étoit de *bonne race & famille, de bon gouvernement & religion*. Leurs enfans furent : — 1. RENÉ, qui suit ; — 2. JULIEN, Ecuyer, Sieur de la Rougerais ; — 3. & YVES DE LESQUEN, Ecuyer, Seigneur des Sal-

les, Avocat au Parlement de Rennes, puis Prêtre & Chanoine de l'Eglise Cathédrale de Saint-Malo.

René de Lesquen, Ecuyer, Seigneur de la Ménardais, des Salles & de la Marre, Conseiller du Roi, Lieutenant-Général de la Marine, & Sénéchal de la Cour de Saint-Malo, fut déclaré *noble, issu d'extraction noble*, & maintenu dans sa qualité d'*Ecuyer* le 14 Décembre 1668. Il avoit épousé, en 1639, *Jeanne Artur*, Dame des Milieres, dont pour fils aîné :

François de Lesquen, Ecuyer, Sieur de Largentais, marié, en 1656, à *Mauricette-Renée de Gourcuff*. Il en eut : — 1. René-Maurice, qui suit ; — 2. François, Major de Milices entre les rivieres de la Rance & d'Arguenon ; — 3. Alain-Joseph, Lieutenant d'Infanterie dans le Régiment d'Humieres ; — 4. Louis-Jean, Sous-Lieutenant dans le même Régiment ; — 5. Etienne, Sieur de la Vieuville, Cadet dans la Flotte du Roi ; — 6 & 7. Jeanne-Renée & Mauricette-Rose.

René-Maurice de Lesquen, Ecuyer, Seigneur de Largentais, de la Ménardais & de Kerohan, épousa, en 1686, *Geneviéve Bouan*, dont : — 1. René-Yves, qui suit ; — 2. Constance-René, Ecuyer ; — 3. & Marie-Françoise, femme séparée de corps & de biens de *N... du Bouilly*, *Ecuyer*, Seigneur de Resnon.

René-Yves de Lesquen, Ecuyer, Seigneur de Largentais, né le 8 Mars 1687, épousa le 7 Février 1710, *Marguerite-Françoise-Agnès de la Chapelle*, Dame de la Villesalou, fille de *François de la Chapelle*, Ecuyer, Seigneur de la Villesalou, Lieutenant-Colonel de la Noblesse de l'Evêché de Saint-Brieux, & de *Renée-Agnès Tranchant*, dont :

Constance-François-René de Lesquen, Ecuyer, Seigneur de Largentais, né le 10 Mai 1711, reçu Page du Roi dans sa grande Ecurie le 13 Mai 1718. Extrait de l'*Armorial de France*, *Reg. I*, *Part. I*, *p.* 333.

Cette branche, dont nous n'avons point l'état actuel, porte pour armes : *de gueules, à un épervier d'argent, le bec, les pattes, les longes & les grillots d'or, la tête contournée & surmontée d'un croissant aussi d'or, ayant les pointes tournées du côté droit de l'écu ; & trois molettes d'éperon de même posées 2 en chef & 1 en pointe.*

LESRAT : Famille établie à Angers.

Guillaume de Lesrat, né à Villiers-Charlemagne, dans le Diocèse du Mans, fils de Pascal Lesrat, fut Docteur en Droit en l'Université d'Angers, le 3 Septembre 1521, Avocat à Paris, depuis Abréviateur des Lettres Apostoliques sous Clément VII, à Rome, Commandant de l'armée de l'Eglise sous ce Pontificat, & ensuite Conseiller au Grand-Conseil. Il se trouve sur la liste du 20 Juin 1537 ; ce fut dans ce tems qu'il quitta le nom de *le Rat*, pour prendre celui de Lesrat. Il retourna à Angers, où il fut Lieutenant-Général en la Sénéchaussée, puis Lieutenant-Général & Président au Présidial, créé en 1551. Il mourut le 10 Juillet 1563, âgé de 64 ans, & avoit épousé *Michelle*, ou *Marie Boudet*, alliée aux *Morvilliers* & aux *Seguier*, de laquelle il eut : — 1. Guillaume, qui suit ; — 2. Guy, Seigneur de Briottieres, Chanoine de l'Eglise d'Angers, en Juillet 1558, jusqu'en 1560, Conseiller au Parlement de Bretagne, ensuite Président & Lieutenant-Général au Présidial d'Angers. MM. de Lesrat d'aujourd'hui en descendent ; — 3. Jeanne, femme de *René Louet*, Lieutenant-Particulier au Présidial d'Angers ; — 4. & Anne, morte fille.

Guillaume de Lesrat, Seigneur de Lancrau, Président au Présidial d'Angers, puis Président au Parlement de Bretagne le 1 Septembre 1573, mort à Paris en Septembre 1586, avoit épousé *Françoise de Grignon*, morte le 20 Mai 1580, laissant :

Guillaume de Lesrat, Chevalier, Seigneur de Lancrau, Conseiller au Parlement de Bretagne, puis à celui de Paris le 6 Août 1613, Procureur du Roi au Châtelet le 3 Septembre 1618, puis Président aux Requêtes du Palais le 12 Janvier 1628, & Président en la troisieme Chambre des Enquêtes du Parlement, cité aux preuves de Malte de 1673. Il avoit épousé, par contrat du 13 Septembre 1615

Catherine Feydeau, fille de *Denis Feydeau*, Chevalier, Seigneur de Brou, Prunelay, la Villeneuve, Calende, &c. Conſeiller du Roi en tous ſes Conſeils d'Etat & Privé, & de *Marguerite le Maire*, ſa premiere femme, dont il eut :

GABRIELLE DE LESRAT, mariée, le 16 Février 1640, à *Charles Jay*, Maître des Requêtes, Baron de Maiſonrouge & de Tilly, Conſeiller au Grand-Conſeil, mort en Septembre 1671.

On trouve encore de cette Famille deux filles, qui peuvent être ſorties du mariage de GUY, Seigneur de Biottieres, dont nous avons parlé ci-devant; ſçavoir : — FRANÇOISE DE LESRAT, femme de *Chriſtophe de Seſmaiſons*, Seigneur de la Sauziniere, dont des enfans; — & LUCRÉCE DE LESRAT, mariée à *Jean Chaillou*, Maître des Comptes.

Les armes : *d'azur, à une tête de loup arrachée d'or, au chef couſu de gueules.* C'eſt ce que nous ſçavons ſur cette Famille, n'en ayant point reçu de *Mémoire*.

LESSAY. Les Seigneurs de ce nom ſont une branche de la Maiſon de *Briçonnet*. Ils ont commencé à *Charles Briçonnet*, Seigneur de Leſſay, &c. ſecond fils de *François Briçonnet*, & de *Jeanne de Tavel*, dont la poſtérité ſubſiſte. *Voyez* BRIÇONNET.

LESSELINE ou LIESSELINE : Ancienne Famille de l'Election de Bayeux, Généralité de Caen en Normandie, dont nous ne pouvons donner qu'une notice, n'en ayant point reçu de *Mémoire*.

JEAN DE LESSELINE, de la Paroiſſe de Trungy, Sergenterie de Bricqueſart, Election de Bayeux, fut reconnu *noble d'ancienne race*, l'an 1463, par *Raimond de Montfaouq*, Commiſſaire du Roi. Ses deſcendans firent également leurs preuves d'ancienne nobleſſe, ès années 1598 & 1599, devant M. *de Roiſſy*.

JEAN DE LESSELINE, Ecuyer, de la Paroiſſe de Bernieres-Bocage, Sergenterie de Bricqueſart, Election de Bayeux; — JEAN & PHILIPPE, de la Paroiſſe de Loucelles, Sergenterie de Cheux; — & JEAN DE LESSELINE, de la Paroiſſe de Creſſerons, Sergenterie d'Oiſtrehan, Election de Caen, furent confirmés dans leur nobleſſe, en 1666, par M. *de Chamillart*, Intendant de Caen.

Un manuſcrit ancien marque que JEAN DE LESSELINE, bâtard, fut légitimé & annobli par le Roi en 1532.

OLIVIER DE LESSELINE, Ecuyer, fut tué proche Putot, à 3 lieues de Caen, le Samedi 7 Mars 1573. Il étoit redouté dans le pays. — MATHIEU DE LESSELINE, Ecuyer, & ſa femme, de la R. P. R. furent brûlés par accident dans leur maiſon, le 14 Janvier 1575. — JACQUES DE LESSELINE, Ecuyer, décéda le 22 Mars 1595, & Demoiſelle *Françoiſe de Vaſſy*, ſon épouſe, mourut peu de tems après lui. Ils laiſſerent une modique fortune à leurs enfans, par le peu d'œconomie qu'ils avoient eu.

Les armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de ſix billettes de même, 2 & 1 en chef, & de trois épées d'argent, la pointe en bas, 2 & 1.*

* LESTANG : Seigneurie en Dauphiné, érigée en *Marquiſat*, par Lettres du mois de Juillet 1643, enregiſtrées au Parlement le 26 Décembre ſuivant, & en la Chambre des Comptes le 3 Décembre 1646, en faveur d'*Antoine de Murat de Leſtang*, premier Baron du Lyonnois, fils de *Jacques de Murat de Leſtang*, Maréchal-de-Camp en 1576, Chevalier de l'Ordre du Roi, & de *Sébaſtienne de Grolée de Viriville*. Voyez MURAT DE LESTANG.

LESTANG : Famille établie dans le Berri, qui a formé pluſieurs branches, ſçavoir celles de *Villement*, des *Girards*, de *Rochepeau* & de *la Courtaudiere*, anciennement Sieurs de Montaboulin.

Il y a dans l'Evêché de Léon une Famille du nom de LESTANG-DU-RUSQUER,

déclarée *noble & issue d'extraction noble*, par un Arrêt des Commissaires du Roi, en Bretagne, du 18 Juillet 1669. Deux de ses descendans, l'un, AMBROISE-MARIE DE LESTANG, Seigneur du Rusquer; l'autre, du côté maternel, *François de Launay*, Seigneur de Lestang, comme héritier de JEANNE DE LESTANG, sa bisayeule, reconnurent, par une Déclaration signée d'eux, en date du 19 Août 1724, que les Sieurs *de Montaboulin* étoient, par une tradition suivie, de la même souche que les Seigneurs *du Rusquer*; qu'ils avoient connoissance qu'un GUILLAUME DE LESTANG, Ecuyer, suivit le parti de CHARLES DE BLOIS, contre *Jean de Montfort*; qu'après la mort de CHARLES DE BLOIS, tué à la bataille d'Auray en 1364, ayant été contraint de quitter la Bretagne, sa patrie, il se retira au service de JEANNE DE BRETAGNE, veuve de CHARLES DE BLOIS, de laquelle il obtint la charge de Gouverneur & Capitaine du Dorat, & qu'il forma trois branches, qui s'établirent, l'une en Provence, l'autre en Poitou, & la troisieme dans le Berri. C'est de cette derniere dont nous allons parler, d'après l'*Armorial de France, Reg. III, Part. I.*

PIERRE DE LESTANG, I. du nom, Ecuyer, Sieur de Borderousse, né en Bretagne, eut pour fils:

GUILLAUME DE LESTANG, Ecuyer, Sieur de Montaboulin, de Villeclair, de Pondeau, de Bourdoiseau, de Condé, de la Chaise, de Ronzay-le-Fresne, de Vaux, &c. Il fut pere

De JACQUES DE LESTANG, Ecuyer, Sieur de Pondeau, qui épousa *Françoise Pennier*, & en eut:

PIERRE DE LESTANG, II. du nom, Ecuyer, Sieur de Montaboulin, &c. marié trois fois. Sa premiere femme fut *Jacquette Perrotin*, dont vint:

JACQUES DE LESTANG, II. du nom, Ecuyer, Sieur de Montaboulin, de la Tremble, de Rochepeau & de Beauregard, Conseiller-Procureur au Siége Royal des Prévôté, Eaux & Forêts, & Bailliage d'Issoudun, en 1650. Il avoit épousé, le 12 Juin 1637, *Jacquette Mayet*. Leurs enfans furent: — PIERRE, qui suit; — & FRANÇOIS, auteur des Sieurs de Rochepeau, rapportés ci-après.

PIERRE DE LESTANG, III. du nom, Ecuyer, Sieur de Montaboulin, Conseiller-Procureur du Roi aux Siéges Royaux d'Issoudun en 1683, puis Honoraire, par Lettres du 16 Juin 1710, avoit épousé, par contrat du 31 Janvier 1669, *Marie Augier*, de laquelle il eut:

FRANÇOIS-JOSEPH DE LESTANG, Ecuyer, Sieur de Montaboulin & des Girards, né le 18 Septembre 1684, Conseiller-Procureur du Roi aux Siéges Royaux de la ville d'Issoudun, dont il obtint des Lettres d'Honoraire en 1734. Il fut déchargé du droit de francs-fiefs, tant par une décision du Conseil du 8 Septembre 1726, en conséquence de ce qu'il avoit justifié la possession de sa noblesse depuis l'an 1610, que par une Ordonnance de l'Intendant de Berri, du 19 Février 1727. Il avoit épousé, en 1709, *Anne Courtin*, dont sont issus: — 1. PIERRE-JOSEPH, qui suit; — 2. PHILIPPE, batisé en 1711, Prieur de Cencoings, au Diocèse de Bourges; — 3. FRANÇOIS, rapporté après son aîné; — 4. FÉLIX-FRANÇOIS, mort en bas-âge; — 5, 6 & 7. trois filles, l'une mariée, & les deux autres Religieuses.

PIERRE-JOSEPH DE LESTANG, Ecuyer, Seigneur de Villement, batisé le 7 Août 1711, Conseiller-Procureur du Roi aux Siéges Royaux d'Issoudun, a épousé, le 4 Novembre 1733, *Catherine Thabaud*, dont est issue une fille, nommée: — ANNE DE LESTANG, née le 9 Janvier 1736.

FRANÇOIS DE LESTANG, Ecuyer, Seigneur des Girards, batisé en 1717, troisieme fils de FRANÇOIS-JOSEPH, & d'*Anne Courtin*, fut Lieutenant dans le Régiment de la Marine le 16 Mars 1735, & déchargé, comme *noble* du droit des francs-fiefs, par Ordonnance de l'Intendant de Berri, du 25 Mars 1740. Il a épousé, le 15 Avril 1739, *Anne-Marie-Thérese Bonnin*, dont deux filles.

Sieurs de ROCHEPEAU.

FRANÇOIS DE LESTANG, Ecuyer, Sieur de Rochepeau, né en 1650, second

fils de JACQUES II, Sieur de Montaboulin, & de *Jacquette Mayet*, épouſa, en 1687, *Anne Pearron*, & en eut, entr'autres enfans :

JEAN DE LESTANG, Ecuyer, Sieur de Rochepeau, Lieutenant-Particulier & Criminel au Bailliage & Siége Préſidial d'Iſſoudun, qui épouſa, par contrat du 9 Mai 1723, *Eliſabeth le Roy*, dont il a laiſſé : — 1. RENÉ, qui ſuit ; — 2. JEAN-FRANÇOIS, Ecuyer, né le 5 Septembre 1726 ; — 3. PIERRE, batiſé le 2 Août 1727 ; — 4. & CATHERINE-ELISABETH DE LESTANG, née le 21 Juin 1731.

RENÉ DE LESTANG, Ecuyer, Sieur de Rochepeau, né le 29 Mars 1725, a été reçu Conſeiller-Procureur du Roi aux Siéges Royaux d'Iſſoudun, le 20 Janvier 1747, ſur la réſignation de PIERRE-JOSEPH, ſon couſin. On ignore s'il eſt marié, & ſa poſtérité, n'ayant point reçu de *Mémoire*.

Les armes : *d'azur, à un chevron d'or, accompagné de 3 étoiles d'argent, poſées deux en chef, & la troiſieme ſous le chevron, ſoutenue de 2 cœurs de même, appointés au bas de l'écu.*

On lit dans le *Mercure de France* du mois de *Mai* 1740, *pag.* 1039, que JACOB DE LESTANG-DE-RY, d'une ancienne nobleſſe de Poitou, Commandant pour le Roi dans les Ville & Château de Saumur, & pays Saumurois, avoit épouſé *Louiſe de Sainte-Eſtan*, dont il a eu : — LOUISE-FRANÇOISE DE LESTANG, mariée avec *Pierre-Marc-Antoine Gouffier*, Comte de Caravas & de Paſſavant, chef du nom & des armes de la Maiſon de *Gouffier*, & le ſeul qui reſtât de la branche des Ducs *de Rouannois*, mort le 2 Mai 1740, âgé de 66 ans 4 mois, ne laiſſant que des filles.

LESTENDART. *Voyez* ESTENDART, *Tome VI* de ce Dictionnaire, *p.* 161, *& ſuiv.*

LESTEVENON-VAN-BERKENROODE : Famille noble de Hollande, dont eſt

MATHEUS LESTEVENON-VAN-BERKENROODE, Seigneur de Berkenroode & de Styen, dans la Province de Hollande, Foreſtier héréditaire de Bréderoode, Député de la Province de Hollande à l'Aſſemblée des Etats-Généraux des Provinces-Unies, Ambaſſadeur de leurs Hautes Puiſſances à la Cour de France, &c. Il a épouſé, 1°. le 28 Juillet 1749, *Catherine Windſor*, morte ſans enfans, fille de feu *Thomas Windſor*, Lord-Baron de Montjoi en Angleterre, Pair de la Grande-Bretagne, Vicomte & Baron de Windſor en Irlande, auſſi Pair de ce Royaume ; & 2°. *Marie-Willelmine Vander-Duyn*, fille de feu *Nicolas*, Baron de Duyn, Seigneur de Saint-Gravemoer, Lieutenant-Général de la Cavalerie Hollandoiſe, Quartier-Maître-Général des Armées de la République, & de la ſœur de Milord *Albermale*, dont pour fils unique :

WILLEM-ANNE LESTEVENON-VAN-BERKENROODE, né à Paris le 14 Octobre 1750, & tenu ſur les Fonts au nom du Prince Stathouder, & de la Princeſſe Gouvernante.

C'eſt ce que nous ſçavons, n'ayant point reçu de *Mémoire* ſur cette Famille, qui, ſelon l'Armorial par *Dubuiſſon*, porte : *écartelé au 1 & 4 de gueules, au croiſſant d'argent ; au chef d'or, chargé de trois ſautoirs de ſable ; au 2 & 3 d'argent, à 3 roſes de gueules, & un croiſſant en abyme, le tout enclos dans un double trécheur contre-fleuré de ſinople ;* ſur le tout *de gueules, au lion écartelé de ſable & d'argent.*

LESTOCQ : Famille noble & ancienne de Picardie, qui remonte à

JEAN DE LESTOCQ, Ecuyer, Seigneur de Grandval, lequel ſervoit en qualité d'Ecuyer des Ordonnances du Roi dans la Compagnie de *Robin Emery*, Ecuyer, puis dans celle de *Jean Bretas*, Chevalier-Bachelier, comme il paroît par les revues qu'en fit, les 8 Mai & 8 Juin 1407, *Ayas Heron*, Tréſorier des guerres. Il ſervit auſſi dans la Compagnie de *Raoul de Flandres*, Chevalier-Bachelier, ſuivant la montre qui en fut faite à Paris par le Maréchal *de Bourgogne*, le 27 Octobre 1411, & ſe trouva à la bataille d'Azincourt, donnée contre les Anglois le 25 Octobre 1415, ainſi qu'il conſte par le rôle fait alors, qui eſt en la Chambre des Comptes.

NICOLAS DE LESTOCQ, Seigneur de Beaufort, deſcendu de JEAN par divers degrés, fonda la Chapelle de Saint-Nicolas en ſa Terre de Tirancourt, par ſon teſtament

du

du 2 Novembre 1677, & poſſédoit un cabinet de médailles très-curieux, qu'il avoit eu de ſon pere, ainſi que l'ont remarqué *du Cange* & *Triſtan*, auſſi-bien que le *P. Sirmond.* Il avoit épouſé *Antoinette du Mont*, ſœur de *Nicolas du Mont*, Seigneur de Termont & de Belloy en partie, Conſeiller au Préſidial d'Amiens, de laquelle il eut : — ADRIEN, qui ſuit ; — & FRANÇOISE DE LESTOCQ, mariée, en 1651, à *François de Villers*, Seigneur de Rouſſeville, Contrôleur des Guerres en 1693, fils de *Louis de Villers*, Seigneur de Rouſſeville, & de *Catherine de Sachy.*

ADRIEN DE LESTOCQ, Seigneur de Beaufort, de Termont, de Riviere-lès-Tirancourt & de Belloy en partie, Lieutenant François des 100 Suiſſes de la Garde ordinaire du Corps de MONSIEUR, frere unique du Roi, obtint de Sa Majeſté des Lettres de confirmation de nobleſſe au mois de Novembre 1680, qui furent enregiſtrées dans toutes les Cours au mois de Février 1681. Il épouſa *Henriette-Bénédicte de Sorel*, femme de Chambre de MADAME, Ducheſſe D'ORLÉANS, dont il a eu pluſieurs enfans, entr'autres : — 1. PHILIPPE DE LESTOCQ, nommé par MONSIEUR, frere unique du Roi, & Madame la Ducheſſe *de Savoie* ; — 2. CHARLOTTE-PHILIPPE, nommée par M. le Duc *de Chartres*, & par MADAME, Ducheſſe D'ORLÉANS ; — 3. & CATHERINE DE LESTOCQ.

Cet ADRIEN DE LESTOCQ, Seigneur de Beaufort, avoit pour couſins-germains — GUILLAUME DE LESTOCQ, célebre Docteur, & Profeſſeur Royal en Théologie de la Maiſon & Société de Sorbonne, Prieur de Dommart en Ponthieu, & Chanoine de la Cathédrale d'Amiens ; — & ANTOINE qui ſuit.

ANTOINE DE LESTOCQ, Seigneur de Salleux, a exercé la charge de Procureur du Roi à Amiens pendant plus de 30 ans, & a laiſſé de *Marie Parmentier*, ſa femme : — CHARLES DE LESTOCQ, Seigneur de Salleux, qui lui a ſuccédé dans la même charge ; — & pluſieurs cadets, qui ont ſervi dans les troupes de Sa Majeſté, en qualité de Capitaines. *Nobiliaire de Picardie*, *pag.* 293 & 294.

Les armes : *d'azur, ſemé de billettes d'or, à la bande d'argent brochant ſur le tout, chargée de 3 molettes d'éperon de gueules.*

LESTRADE DE LA COUSSE, en Périgord. C'étoit une coutume, dans les tems reculés, parmi la grande Nobleſſe, que les cadets quittaſſent le nom propre de leur Famille, pour prendre celui d'une Terre qui leur appartenoit : celle de LESTRADE DE LA COUSSE, originaire du Périgord, eſt du nombre. Elle eſt venue s'établir en Bourgogne depuis environ 70 ans. Elle quitta le nom de LESTRADE & ne retint que celui de LA COUSSE, Terre poſſédée par cette Famille depuis pluſieurs ſiécles, & qui l'eſt encore aujourd'hui par PHILIBERT DE LESTRADE, Comte de la Couſſe, en Périgord, chef de la branche aînée. Le peu d'ordre qui ſe trouve dans les Archives de cette Famille, ne permet pas d'en donner une filiation bien ſuivie au-deſſus du XIVe ſiécle. Au reſte, en ne remontant que juſqu'à ce tems, elle peut entrer dans tous les Chapitres nobles. Le premier, dont on ait connoiſſance, eſt

I. BERNARD DE LESTRADE ; qui vivoit dès 1410. Il prend la qualité de *Chevalier*, dans ſon contrat de mariage, du 11 Avril 1439, avec *Marie de Jaubertie*, reçu par *Leymarie de Jacot*, ayant les ſceaux. Ce contrat eſt ſigné de *haut & puiſſant Prince Jean*, Duc *de Bretagne*, Comte de Périgord & Vicomte de Limouſin, & paſſé en ſa préſence. Il conſtitua même la dot de cette *Marie de Jaubertie*, dont la quittance du payement eſt au bas. Il eſt bon de remarquer ici que le Duc *de Bretagne* n'auroit pas fait épouſer, à BERNARD DE LA COUSSE, cette Demoiſelle, s'il n'eut été de bonne nobleſſe ; & que ce Prince n'eut pas permis qu'il prît, dans ſon contrat de mariage, la qualité de *Chevalier*, titre qui n'étoit donné, dans ces tems-là, qu'aux Seigneurs de la plus haute diſtinction. Il y avoit même des Gentilshommes de très-bonnes Maiſons, qui ne prenoient alors que la qualité d'*Ecuyer*. Du mariage de BERNARD DE LESTRADE, vinrent :

— 1. JEAN, dont on ne ſçait rien, ſi ce n'eſt qu'il mourut ſans enfans, puiſque par ſon teſtament, du 6 Mars 1506, il inſtitua, pour ſon héritier univerſel, JEAN DE LESTRADE, ſon neveu, mentionné au degré III; — 2. & autre JEAN, qui ſuit.

II. JEAN DE LESTRADE, Chevalier, Seigneur de la Couſſe, épouſa *Marie de Marthillon*, d'une Maiſon illuſtre de Périgord, dont il eut:

III. JEAN DE LESTRADE, II. du nom, Chevalier, Seigneur de la Couſſe, qui s'allia, par contrat du 19 Juin 1509, reçu par *le Favre*, Notaire Royal, *Jeanne de la Tour-d'Auvergne*, d'une des plus illuſtres Maiſons du Royaume. De ce mariage vinrent: — JEAN, qui ſuit; — & autre JEAN, réduit à ſa légitime par le teſtament de ſa mere, du 19 Avril 1520, reçu par *Malardit*, Notaire Royal. On ignore s'il prit alliance.

IV. JEAN DE LESTRADE, III. du nom, Chevalier, Seigneur de la Couſſe, épouſa, par contrat du 10 Juillet 1543, reçu par *Geraudon*, Notaire Royal, *Françoiſe de Reilhac*, d'une des plus illuſtres Maiſons d'Auvergne, dont: — FRANÇOIS, qui ſuit; — & ALAIN, auteur d'une branche établie en Bourgogne, rapportée ci-après.

V. FRANÇOIS DE LESTRADE, Chevalier, Comte de la Couſſe, Seigneur dudit lieu, de Colaure & de Verriere, épouſa *Jeanne de Gemel*, Dame de Salvert. C'eſt ce qui paroît par leur teſtament mutuel, reçu par *Fargis*, Notaire Royal, en date du 17 Mars 1604. Ils eurent pour fils unique:

VI. JEAN DE LESTRADE, IV. du nom, Chevalier, Seigneur de la Couſſe, qui ſe maria avec *Iſabeau de Ferriere*, Dame de Sauvebœuf, d'une bonne Maiſon du Périgord.

VII. CHARLES DE LESTRADE, leur fils, Chevalier, Comte de la Couſſe, épouſa, par contrat du 10 Janvier 1660, reçu par *Deſmoulins*, Notaire Royal, *Antoinette du Cheſne*. Il fit ſon teſtament le 18 Septembre 1685, reçu par *Guichon*, Notaire Royal. De ſon mariage vinrent: — PHILIBERT, qui ſuit; — & un autre garçon, dont on ignore le nom.

VIII. PHILIBERT DE LESTRADE, Chevalier, Comte & Seigneur de la Couſſe, Colaure, Verriere, &c. eut, de *Marguerite de Bony*, ſon épouſe: —— 1. GABRIEL, qui ſuit; — 2. CHARLES, dit *le Chevalier de la Couſſe*, Capitaine d'Infanterie; — 3. ANNE, dit *le Chevalier* DE LESTRADE, auſſi Capitaine d'Infanterie; — & ſept filles, dont trois Religieuſes, & quatre mariées à des Seigneurs de diſtinction dans le Périgord.

IX. GABRIEL DE LESTRADE, Chevalier, Comte & Seigneur de la Couſſe, Colaure & Verriere, Capitaine de Cavalerie, a épouſé *N.... Couteaux de Saillant*, fille du Marquis de ce nom. De ce mariage ſont nés des enfans, dont on ignore les noms.

Nota. On n'a point rapporté les ſervices de cette branche de Périgord, parce qu'on n'a pas les brevets, & qu'on eſt trop éloigné pour les ſçavoir au juſte.

Branche établie en Bourgogne.

V. ALAIN DE LESTRADE-DE-LA-COUSSE, Baron d'Arcelot, ſecond fils de JEAN, III. du nom, & de *Françoiſe de Reilhac*, quitta le nom de LESTRADE, & ne ſigna que celui de *la Couſſe*. Il eut 10 mille livres pour ſa légitime, dont il donna quittance à FRANÇOIS DE LESTRADE, ſon frere, en date du 2 Décembre 1608, reçue par *Fargis*, Notaire. Il fut amené en Bourgogne en qualité de Capitaine de cent Reitres, l'an 1581, lors de l'aſſemblée des Etats de Bourgogne par le Duc *de Mayenne*, Gouverneur de la Province. Son mérite & ſa valeur lui firent obtenir une charge de Capitaine de cent hommes d'armes, & il épouſa, par contrat paſſé devant *Jean Clopin*, Notaire Royal, le 2 Mai 1599, *Claude-Françoiſe de Baiſſey*, fille & unique héritiere d'*André de Baiſſey*, Chevalier de l'Ordre du Roi (d'une Maiſon originaire d'Amſterdam, & qui vint s'établir en Bourgogne dès le XIIe ſiécle), & de *Claude de Marmier*; & petite-fille d'*Antoine de Baiſſey*, Chevalier, Baron de Treſchâteau, Bourberan, &c. Lieutenant pour le Roi dans

le Duché de Milan, Colonel de 14 milles Suiſſes, Capitaine de 100 hommes d'armes, & Bailli de Dijon. De ce mariage vinrent : — 1. CHARLES, qui ſuit ; — 2. FRANÇOIS, appellé *le Chevalier d'Arcelot*, Gentilhomme de la Reine, mere de LOUIS XIII, tué devant Nancy, ſans alliance ; — 3. GASPARD, nommé *le Chevalier de la Couſſe*, tué, dans le Château de Tronchant, par *Galas*, qui commandoit l'armée Impériale, au ſiége de Saint-Jean-de-Lône ; — 4. JEAN-BATISTE, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem, ainſi qu'il réſulte de l'acte du 31 Janvier 1637, reçu par *Beruchet*, Notaire Royal, & du teſtament de ſa mere, fait le 10 Septembre 1631 : il mourut en 1651 ; — 5. & ANNE, mariée à *Charles de Pontalier* (d'une très-bonne Maiſon du Comté de Bourgogne), Marquis de Trailly, Colonel d'un Régiment de ſon nom, & Chef-d'Eſcadre ſur les mers du Ponant.

VI. CHARLES DE LA COUSSE, Chevalier, Baron d'Arcelot, ainſi qualifié par Arrêt du Roi rendu en ſon Conſeil Privé, en date du 27 Août 1650, ſervit, pendant près de 20 ans, dans le Régiment du Prince *de Conty*, & dans celui de Trailly, en qualité de Capitaine. Il commandoit le Régiment du Marquis *de Trailly*, ſon beau-frere, près du Pont de Sainte-Menehould, le 29 Janvier 1639. *Galas*, Général de l'armée Impériale, étant venu faire le ſiége de Saint-Jean de Lône, le 25 Octobre 1661, CHARLES DE LA COUSSE, qui étoit pour lors dans ſon Château de Tronchant, ſe jetta dans cette Ville avec le Sieur *de Tremond*, fit prendre les armes aux habitans, & la défendit ſi glorieuſement, qu'il força le Général Allemand d'en lever le ſiége le 3 Décembre ſuivant, & d'abandonner ſon entrepriſe ; mais il alla faire le blocus du Château de Tronchant, qu'il avoit appris appartenir à CHARLES DE LA COUSSE, le prit d'aſſaut & le brûla, après avoir fait maſſacrer GASPARD DE LA COUSSE, qui le défendoit avec les habitans de ſes Terres. Il épouſa, en 1638, *Jeanne de Malain*, fille unique de *Jean*, Baron *de Malain*, Seigneur dudit lieu & de Savigny, & de *Michelle de Bouvot*. De cette alliance vinrent : — 1. GASPARD, qui ſuit ; — 2 & 3. JULIEN & CHARLES, Religieux.

VII. GASPARD DE LA COUSSE, Chevalier, Baron d'Arcelot, fut Alcade de Chambre de la Nobleſſe de Bourgogne en 1677. La mort, qui l'enleva jeune, ne lui permit pas de rendre aucun ſervice au Roi & à ſa Patrie dans les armées. Il avoit épouſé, par contrat du 6 Août 1674, *Languet*, Notaire, *Marie du Jarry de la Jarrie*, fille de *N.... du Jarry de la Jarrie*, Seigneur de la Prévôté de Ceſſey, Ecuyer de la grande Ecurie, & de *Marie le Mulier*. Elle ſe remaria à *Claude d'Orſan*, Chevalier, Baron d'Orvain, & en eut : — *Claire d'Orſan*, Dame d'Ampilly-les-Bordes, décédée en 1768. De ſon premier lit ſortirent : — JACQUES, qui ſuit ; — & JOSEPH-FRANÇOIS DE LA COUSSE, dit *le Chevalier d'Arcelot*, Chevalier, Grand'Croix de l'Ordre de Saint-Louis, & ancien Colonel du Régiment de Poitou. Il ſervit ſon Prince, pendant l'eſpace de 52 ans, avec diſtinction, ſe trouva aux ſiéges de Caſal en Italie, & de Fribourg en Briſgaw, où il commandoit le Régiment : il prit une demi-lune d'aſſaut, où il y eut plus de 20 Officiers tant tués que de bleſſés, & où lui même courut grand riſque de ſa perſonne. Cette action lui attira l'admiration de toute l'Armée, & l'éloge du Maréchal *de Villars*, ſon Général. Il ſe trouva auſſi aux batailles de Malplaquet, d'Huningue & d'Oudenarde ; fit depuis les campagnes de Bohême, de Baviere & d'Italie, où il ſe diſtingua particulierement dans la guerre de 1741. Il commanda ſon Régiment à l'affaire du Château-Dauphin en Piémont, où il montra combien il avoit acquis d'expérience à la guerre, par la bonne contenance qu'il fit en montant à l'aſſaut, malgré ſon grand-âge ; ſe trouva encore aux batailles de la Madona, de Loulme & du Tanaro ; & ſe retira du ſervice en 1748, à cauſe de ſes infirmités, avec l'eſtime & la reconnoiſſance de ſon Prince, & les regrets de tout ſon Régiment, tant Officiers que ſoldats. Le Roi lui accorda 2000 livres de penſion pour récompenſe de ſes ſervices. Il eſt mort, à Réthel-Mazarin en Champagne, où il s'étoit retiré, le 11 Mai 1770, âgé d'environ 97 ans.

VIII. JACQUES DE LESTRADE DE LA COUSSE, Chevalier, Baron d'Arcelot, Seigneur de Boux, Preſilly, les Bordes, Bouzot, la Tour-Charotte, &c. ancien Capitaine aux Régimens de Tournon & de Poitou, dans leſquels il ſervit avec

distinction l'espace de 15 ans, se trouva au siége de Nice, où il fut dangéreusement blessé. S'étant retiré du service, il fut maintenu & admis dans le Catalogue des Nobles d'Epée, par procès-verbaux du 21 Juin 1700, & fut ensuite Doyen de la Chambre de la Noblesse de Bourgogne, où il avoit été deux fois Alcade, trois fois Commissaire, & une fois Rapporteur aux Requêtes. Il est mort à sa Terre de Boux en 1762, âgé de 89 ans. Il avoit épousé, contrat reçu par *Languet*, Notaire, le 20 Décembre 1699, *Elisabeth de Pousy*, fille de *Jacques de Pousy*, Ecuyer, & de *Françoise de Briet*, dont : — Jacques-Joseph, qui suit ; — & Françoise, morte sans postérité. Elle avoit épousé, en 1740, *Jean*, Comte *de Lambertye*, Seigneur de Marval, du Cluzeau, &c. Capitaine au Régiment de Poitou, & Chevalier de Saint-Louis, d'une très-bonne Maison du Périgord. *Voyez* Lambertye dans ce Volume, degré IX de la huitieme branche.

IX. Jacques-Joseph de la Cousse, Baron de Lestrade, d'Arcelot, Seigneur de Boux, Bouzot, Presilly, les Bordes, la Tour-Charotte, &c. Chevalier de Saint-Louis, ancien Capitaine au Régiment de Poitou, a servi l'espace de 24 ans ; a fait toutes les campagnes depuis 1722 jusqu'en 1746 ; s'est trouvé au siége de Philisbourg en 1734, où le Maréchal *de Berwick* fut tué ; a fait les campagnes de Bohême, de Baviere & d'Italie ; s'est aussi trouvé au siége du Château-Dauphin en Piémont, où il fut dangéreusement blessé, en montant à l'assaut à côté du Chevalier *d'Arcelot*, son oncle, qui commandoit le Régiment ; aux batailles de la Madona, de Loulme & du Tanaro, & s'est retiré du service, de l'agrément de la Cour, en 1746, étant second Capitaine Factionnaire, avec une pension de 400 livres sur le Trésor Royal, pour récompense de ses services. Il avoit épousé, 1°. au mois de Juin 1746, *N... Richard de Curty*, morte peu de tems après son mariage ; & 2°. contrat reçu par *Delau*, Notaire au Châtelet de Paris, le 4 Septembre 1748, *Madelene-Françoise de Pilmier-de-Montfort*, fille unique du Marquis de ce nom, bonne Maison du Comté d'Auxerre, morte le 28 Mars 1761, âgée de 32 ans, laissant : — 1. Jacques-Madelene, Officier au Régiment de Poitou ; — 2. Joseph-Clair-Bruno ; — 3. & Marie-Madelene-Josephe. Ces enfans, encore jeunes, sont sous la tutelle de leur pere.

Nous n'avons fait remonter cette Généalogie que jusqu'à l'an 1410 : il est cependant certain qu'elle est beaucoup plus ancienne, puisqu'on trouve dans les Abbayes du Comté du Périgord, plusieurs Chartes des XIIe & XIIIe siécles, qui font mention des fondations faites, par les anciens Seigneurs de ce nom : de plus le contrat de mariage de Bernard de la Cousse avec *Marie de Jaubertie*, & qui est le premier que nous avons rapporté, prouve que cette Famille étoit bien qualifiée dès ce tems-là. Ses alliances sont avec celles de *Jaubertie*, *Marthillon*, *la Tour-d'Auvergne*, *Reilhac*, *Gemel*, *Salvert*, *Ferriere-Sauvebœuf*, *Bony*, *Saillant*, *Lambertye*, &c. ; & en Bourgogne, *Baissey*, *Lenoncourt*, *Vienne*, *Vergy*, *Saulx*, *Malain*, *du Châtelet*, *Saint-Belin*, *Thiard de Bragny*, *Ragny-de-la-Magdelene*, *Imbercourt*, *Lannoy*, &c.

Les Terres qu'a possédées cette Famille, & qu'elle possede encore pour la plûpart, sont la Cousse, Colaure & Verriere en Périgord ; & en Bourgogne, d'Arcelot, Arceaux, Orgueux, Fouchy, Fouchange, Tronchant, la Tour de Charotte, Boux, Presilly, les Bordes sous Salmaise, Bouzot, Chevigny, &c.

Les armes : *d'argent, à une fasce d'azur, chargée de trois étoiles d'or, & accompagnée de trois hermines de sable, 2 en chef & 1 en pointe.* Supports, *deux palmes.* Couronne de Marquis.

* LESTRANGE, en Périgord. Vicomté que *Marie de Lestrange* porta, avec d'autres Terres, à son mari *René de Hautefort*, second fils de *Gilbert*, Seigneur *de Hautefort*, & de *Louise de Bonneval*. Voyez Hautefort.

LESTRANGE : Famille du Languedoc, qui porte : *de gueules, au lion d'argent en chef, & deux lions d'or adossés en pointe.*

* LESVAL, selon la prononciation Lezeval : Terre & Seigneurie située dans le Comté de Flandres, qui a reçu ou donné son nom à l'ancienne Fa-

mille de LESVAL, connue dans ce Comté depuis plus de 400 ans, qui s'eſt enſuite tranſplantée en Guienne & en Poitou. Elle a contracté, dans ces trois Provinces, les plus grandes alliances, & une branche cadette s'eſt établie en Bourgogne. Dans un renvoi de Nobleſſe de la Généralité de Guienne, en date du 27 Juillet 1667, par M. *Pellot*, Intendant de la Province, ceux du nom de LESVAL produiſirent, avec leurs autres titres, un arbre généalogique, qui fut viſé par lui. Cet arbre remonte à GUY, I. du nom, Seigneur DE LESVAL, vivant en 1280. C'eſt depuis cette époque que nous allons donner la filiation de cette ancienne Nobleſſe, d'après un *Mémoire* dreſſé ſur les titres originaux.

I. GUY DE LESVAL, Ecuyer, Seigneur de Leſval, établi en Flandres en 1280, portoit pour armes : *de ſinople, à la tour crenelée de trois creneaux d'argent, ajourée de ſable & maçonnée de ſinople.* Il eut pour enfans : — 1. ROBERT, vivant en 1302, mort ſans poſtérité ; — 2. GUILLAUME, qui ſuit ; — 3. & GUY, auſſi vivant en 1302 & mort ſans poſtérité.

II. GUILLAUME DE LESVAL, tué, en 1317, dans une rencontre contre les Anglois, eut de ſa femme, dont le nom eſt ignoré ; — BAUDOUIN ; — MICHEL, qui ſuit ; — & trois filles.

III. MICHEL DE LESVAL, I. du nom, épouſa, en 1382, l'héritiere de *Wandripont*, qui lui apporta la Terre de ſon nom ſituée en Flandres. Il coupa ſon écu des armes de *Wandripont* ou *Wantrepont*, qui ſont : *d'azur, à 3 ponts d'argent l'un ſur l'autre, de cinq arches chacun maçonnées de ſable.* WANTREPONT ſignifiant en François de *trois ponts*, ces armes ſont parlantes. MICHEL eut de ſon mariage : — 1 & 2. N..., & N... DE LESVAL, Chanoines au Chapitre noble de Tournay en Flandres ; — 3. ROBERT, qui ſuit ; — 4. N... DE LESVAL, tué à la guerre ; — 5 & 6. deux autres fils morts en bas âge.

IV. ROBERT DE LESVAL, Seigneur de Wandripont, épouſa, en 1430, l'héritiere d'une branche de ſa Famille, laquelle lui apporta en dot la Terre de Leſval. Il en eut :

V. ARNAUD, Seigneur DE LESVAL & de Wandripont, marié, en 1499, avec *Valentine Sarra*, riche héritiere de Tournay, au Comté de Flandres. Il ajouta à ſon écu les armes de *Sarra*, ſçavoir : *d'or au lion de ſable*, qui eſt de *Flandres. Voyez* ſur la Maiſon de *Sarra* l'hiſtoire de Flandres de *Strada in-fol°*. Paris 1644, *Tom. II, pag.* 535. Les enfans d'ARNAUD DE LESVAL furent : — 1. MICHEL, qui ſuit ; — 2 & 3. JACQUES & LOUIS ; — & ſept filles.

VI. MICHEL, II. du nom, Seigneur DE LESVAL, né à Tournay, épouſa, le 18 Février 1540, (contrat paſſé devant *Jedoin* & *Ajouſſa*, Notaires) Demoiſelle *Marie de Clerambault*, fille d'*Antoine*, Ecuyer, Seigneur de Chantebuzain en bas Poitou, & de *Catherine de Rochequercy :* elle lui apporta en dot la Terre noble de la Perratiere, paroiſſe de Grand-Lande en bas Poitou, dont l'hommage demeura reſervé à *Antoine de Clerambault*, un des ancêtres du Maréchal de ce nom, Chevalier des Ordres du Roi. MICHEL DE LESVAL eut de ſon mariage : — 1. MICHEL-LOUIS, qui ſuit ; — 2. BAUDOUIN ; — & trois filles, mortes de la peſte.

VII. MICHEL-LOUIS, Seigneur DE LESVAL & de la Perratiere, Gendarme de la Compagnie d'Ordonnance du Roi en 1586, Commandant au Château d'Archiac en Saintonge, épouſa, par contrat du 25 Décembre 1585, paſſé devant *Simonnet* & *Filianne*, Notaires, Demoiſelle *Suſanne de Corlieu*, fille de feu *Pierre*, Ecuyer, Seigneur de Chantegrelet, & de *Florence de Chaturie*, demeurans à Angoulême. De ce mariage vinrent : — 1. FAUSTAIN, marié deux fois. Il eut beaucoup d'enfans morts jeunes. Son aîné fut tué en Allemagne en 1605 ; — 2. JACQUES, Seigneur de la Mogedie, Gendarme d'Ordonnance du Roi : il ſervit à l'arriere-ban de ſa Province en 1635, & n'eut point de poſtérité de ſon ma-

riage contracté en 1631 ; — 3. Noel, qui ſuit ; — 4. & François, Seigneur de la Feneſtre, chef de la Branche établie en Bourgogne, rapportée ci-après.

VIII. Noel de Lesval, Gendarme de la Compagnie d'Ordonnance du Roi, reçut de M. le Comte *de Soiſſons*, le 21 Juin 1622, une gratification, pour ſervices rendus à la guerre. Il ſervit juſqu'en 1632, ſuivant le certificat de M. *d'Epernon*. Sa nobleſſe fut vérifiée & maintenue par Sentence de l'Election d'Angoumois, le 18 Juin 1634, tant pour lui que pour François, ſon frere. Il ſervit au ban & arriere-ban en qualité de Gentilhomme en 1635, & mourut en 1663, laiſſant de Demoiſelle *Marie de la Rochefoucaud*, qu'il avoit épouſée, par contrat du 26 Novembre 1617, — 1. Charles, qui ſuit ; — 2. Louis, Seigneur de Wandripont, mort ſans poſtérité. Il avoit été maintenu dans ſa nobleſſe par Ordonnance de M. *Pellot*, Intendant de Guienne, du 27 Juillet 1667 ; — 3. Jacques ; — 4. Salomon, tué à la guerre ; — & des filles qui partagerent l'hoirie de leur pere, le 28 Novembre 1663.

IX. Charles de Lesval de Bois-Joly, maintenu dans ſa nobleſſe, par Ordonnance de l'Intendant de Guienne, du 27 Juillet 1667, avoit épouſé, 1°. Demoiſelle *Françoiſe du Puy* ; & 2°. en 1654, *Jeanne d'Eſtaing*, dont il eut : — 1. Charles, mort ſans poſtérité ; — 2. François, qui ſuit ; — 3. Guillaume de Lesval de la Sauve, marié à Demoiſelle *de Lavois*, dont vint — Arnaud de Lesval, qui n'eut point d'enfans de *N... de Chadirac*, fille d'un Conſeiller au Parlement de Bordeaux ; — 4. & N..., connu ſous le nom de *Chevalier* de Lesval, mort ſans alliance.

X. François de Lesval, épouſa, en 1678, *Jeanne d'Anglade*, & en eut : — 1. Joseph, dit *de Quinaut*, demeurant à Libourne ; — 2. Jean, qui ſuit ; — 3. Anne, morte ſans poſtérité de ſon mariage avec Pierre de Lesval ; — 4. & Marie-Anne, femme de *N... de Seridor*, Gentilhomme Angoumois, dont elle a eu deux filles mariées à Meſſieurs d'*Arſal*, Gentilshommes.

XI. Jean, connu ſous le nom de *Chevalier* de Lesval, mort en 1754, avoit épouſé *Jeanne-Honorée de l'Etourneau*, dont il a eu :

XII. Joseph, Vicomte de Lesval, né à Libourne, le 22 Septembre 1748. Il eſt ſeul du nom de Lesval.

Branche établie en Bourgogne.

VIII. François de Lesval, Seigneur de la Feneſtre, quatrieme fils de Michel-Louis, Seigneur de Lesval & de la Perratiere, & de *Suſanne de Corlieu*, ſervit dans la Compagnie d'Ordonnance des Gendarmes du Duc d'*Epernon*, ſuivant un certificat de 1632. Il produiſit ſes titres de nobleſſe, le 23 Juin 1634, à la Cour des Aides d'Agen, qui rendit un Arrêt conjointement avec les Maire & Jurats de ladite ville, par lequel il fut maintenu dans ſa nobleſſe, & ſes titres enregiſtrés. M M. *de Verthamon* & *de Gourgue*, Commiſſaires députés par le Roi pour le réglement des tailles de la Généralité de Guienne, ayant viſé les titres de François de Lesval, lui donnerent une décharge le 12 Janvier 1635. Le 21 Juillet, il fut nommé Jurat Gentilhomme de la ville de Libourne, enſuite Gouverneur de ladite ville, puis confirmé dans cette place par les Comte *de la Vauguyon* & Duc *d'Epernon*, en 1645 & 1650. Sa nobleſſe ayant été vérifiée, il y fut encore maintenu par Ordonnance de la Généralité de Bordeaux du 12 Janvier 1635, & auſſi par ordonnance de l'Intendant du 27 Juillet 1667. Il avoit épouſé, le 29 Avril 1626, *Catherine Bayard*, fille de *Jacques*, Ecuyer. Le contrat fut paſſé pardevant *Troncher*, Notaire Royal à Guitre, Sénéchauſſée de Guienne. Il eut de ſon mariage : — 1. Joseph de Lesval, Seigneur de la Feneſtre, qui épouſa, le 26 Septembre 1655, Demoiſelle *N... du Soliere*, & en eut un fils nommé Pierre de Lesval, & une fille ; — 2. Jean, Seigneur de la Feneſtre, Jurat-Gentilhomme de la ville de Libourne en 1683. Il ſe maria & n'eut point d'enfans ; — 3. & Jean-Guy, qui ſuit, avec lequel, Jean, ſon frere, tranſigea le 1 Décembre 1680.

IX. Jean-Guy de Lesval, Ecuyer, Seigneur de Saint-Martin, né à Libourne

le 15 Octobre 1639, & batiſé le 6 Novembre ſuivant, eut pour parrein *Jean-Guy de Voiſin*, Conſeiller au Parlement de Bordeaux, & pour marreine *Charlotte Blanchard*, veuve de M. *de Geraſſe*. Il fut Garde-du-Corps de la Compagnie des cent Gentilshommes de la Garde du Roi; ſe trouva à la bataille de Senef, où il fut bleſſé; commanda en qualité de Brigadier, en 1689, l'arriere-ban de Bourgogne; & ſervit encore à ſon compte en qualité de Gentilhomme en 1691. Il fut maintenu dans ſa nobleſſe lors de la recherche qui en fut faite en 1696, fit enregiſtrer ſes armoiries dans l'Armorial de France en 1697, & obtint auſſi maintenue de M. *Ferrand*, Intendant de Bourgogne, datée de Dijon, le 15 Avril 1698. Il mourut à Corpau le 5 Mars 1713, & avoit épouſé, 1°. par contrat paſſé le 18 Octobre 1671, devant *Nerat* & *Gabillon*, Notaires à Paris, *Marie de Varenne*, qui lui apporta en dot un fief à Corpau près Chagny en Bourgogne, dans lequel il s'établit; & 2°. par contrat paſſé, le 7 Janvier 1677, devant *Vaudremont*, Notaire Royal à Châteauvillain, Bailliage de la Montagne, *Marie-Françoiſe Lamiral*, fille de feu *François*, & d'*Eliſabeth de Mange*. Il laiſſa pour enfans: — 1. ANTOINE-MELCHIOR DE LESVAL, né le 29 Mars 1680, Officier au Régiment de Provence, mort en 1729, ſans poſtérité de *Marguerite de Gagnarre*, demeurant à Châlon-ſur-Saone, qu'il avoit épouſée en 1716; — 2. SILVESTRE, qui ſuit; — 3. FRANÇOIS, mort d'un coup de fuſil à la chaſſe; — 4. MARIE-ÉLISABETH DE LESVAL, alliée, 1°. à *N... Guichard*, de Paris; & 2°. par contrat paſſé à Paris, (reçu de *la Foſſe*, Notaire) le 21 Juin 1742, à Meſſire *Antoine-Hercule-Victoire de Michault de Feuquerolles*, Capitaine au Régiment de Curcy le 21 Octobre 1703, & Chevalier de Saint-Louis. Il a eu les deux yeux emportés d'un coup de piſtolet à la bataille de Ramillies en 1706, & eſt mort à Paris le 9 Novembre 1767 ſans enfans. Sa femme décédée à Paris le 14 Juin 1758, eut de ſon premier lit *Marie-Octavie Guichard*, mariée, 1°. à M. *Belot*; & 2°. à M. *Duret de Meynieres*, Préſident au Parlement de Paris; — 5. JEANNE, née à Corpau le 24 Mars 1687, mariée à *Claude de Berbis-des-Maillys*, Ecuyer, Seigneur de Chaſſey, Officier au Régiment de Souvré, mort à Châlon-ſur-Saone en 1741, & elle le 26 Novembre 1750; — 6. & ANNE, femme de *Jacques-Marie Tiſſier de Beaumont*, Ecuyer, demeurant à Châlon, morte le 21 Juillet 1766; — 7. & PIERRETTE, épouſe de *Joſeph-Marie-Beaune Gillet d'Epernay*, ancien Officier au Régiment de Tournaiſis, morte à Beaune le 16 Novembre 1767.

X. SILVESTRE DE LESVAL, Ecuyer, Seigneur de Saint-Martin, né le 27 Octobre 1684. Page de M. le Comte *de Toulouſe* en 1707, & enſuite Officier au Régiment de Provence, par Brevet du 10 Août 1708, épouſa, à Beaune, par contrat paſſé le 24 Janvier 1714, devant *René Garnier*, Notaire, Demoiſelle *Anne Brunet de Buſſy*, fille de feu *Jean de Buſſy-lès-Nollet*, & d'*Anne Rouſſeau de Colonge*. Il eſt mort le 18 Février 1743 à Beaune, & ſa veuve le 7 Novembre 1758 à Corpau, ayant eu de leur mariage: — GERARD-PHILIBERT-JOSEPH DE LESVAL DE SAINT-MARTIN, né le 8 Janvier 1716, mort le 25 Juin 1744, ſans alliance; — 2. & ANNE-PHILIBERTE DE LESVAL DE SAINT-MARTIN, derniere héritiere de la branche de Bourgogne, née le 22 Juin 1718, mariée, par contrat du 26 Août 1744, paſſé devant *Marie*, Notaire à Beaune, avec *Claude-Alexandre Ganiare de Baiſſey*, Ecuyer, fils de *Jean-Batiſte Ganiare*, Ecuyer, Seigneur de la Mothe, Baiſſey, la Cour, Chancelay, Jourſanvault, & de *Pétronille l'Eſchenault*. Voyez GANIARE, *Tome VII* de ce Dictionnaire.

En 1666 tous les titres mentionnés dans cette Généalogie & autres piéces ſervans à établir la nobleſſe de Meſſieurs DE LESVAL, qui prouvent la filiation depuis GUY, furent produits contradictoirement entre *Nicolas Cartel*, propoſé pour la recherche des uſupateurs de Nobleſſe, & LOUIS DE LESVAL, Seigneur de Wandripont, CHARLES DE LESVAL, Seigneur de Bois-Joly, & JOSEPH DE LESVAL, leur couſin-germain.

Les dires deſdits Sieurs DE LESVAL & l'Arbre Généalogique par eux préſenté pour prouver leur nobleſſe d'extraction, ayant été contredits par ledit ſieur *Cartel* & viſés par le Lieutenant, ils furent maintenus dans leur nobleſſe par Ordon-

nance de M. *Pellot*, Intendant de la Généralité de Guienne, rendue le 27 Juillet 1667. Les preuves & la filiation de la branche de Bourgogne furent également vérifiées.

Les armes : *mi-parti coupé au 1er de ſinople, à la tour crenelée de 3 creneaux d'argent, ajourée de ſable*, qui eſt DE LESVAL, *au 2e* (de Flandre ancien) *d'or, au lion de ſable*, qui eſt DE SARRA ; *coupé d'azur, à trois ponts d'argent l'un ſur l'autre de cinq arches chacun*, qui eſt DE WANDRIPONT. Pour ſupports, au côté dextre de l'écu, un *homme armé de toutes pièces, ayant à la main droite une lance, & dans ſon bras une banniere chargée des armes de Flandres* ; & au côté ſeneſtre, *un lion de ſable, armé & lampaſſé de gueules.* Cimier, *un lion d'or à demi-corps en face, tenant de ſa patte droite une épée, & de la gauche une clef d'or à l'antique.* Deviſe : STAT VIRTUS NIXA FIDE.

LETTES : Ancienne Nobleſſe, dont on trouve la Généalogie dans le *Tom. VII* des Grands Officiers de la Couronne, *pag.* 188. Elle remonte à

NICOLAS DE LETTES, Chevalier, Seigneur de Campendu, Grand-Maître des Eaux & Forêts de Languedoc, Capitaine de Saintes, Maître-d'Hôtel du Duc *d'Anjou* qui ſervoit, ès années 1352 & 1353, dans les guerres de Gaſcogne avec trois Ecuyers & trois Sergens. Elle a donné dans ſon arriere-petit-fils ANTOINE DE LETTES, un Maréchal de France, qui prit le ſurnom de *des Prez*, & fut Seigneur de Montpezat, du Puy, de la Roche, &c. ſuivant la diſpoſition teſtamentaire de *Pierre des Prez*, ſon oncle maternel. Il fut établi Gouverneur du Languedoc, en la place du Connétable *de Montmorency* en 1542, & honoré du Bâton de Maréchal de France à Saint-Germain en Laye, le 13 Mars 1543, après la mort du Maréchal *d'Aubigny*, de la Maiſon de *Stuart*. Il ne jouit pas long-tems de cette dignité, étant mort, le 26 Juin ſuivant 1544, dans une de ſes Terres près de Beziers ; & fut enterré en l'Egliſe de Saint-Martin de Montpezat. Il a laiſſé de *Lyette*, Dame *du Fou*, ſon épouſe, pluſieurs enfans, & ſa poſtérité s'eſt éteinte au VIe degré dans les enfans de MELCHIOR, ſon fils aîné. Les armes : *d'or, à 3 bandes de gueules au chef d'azur, chargé de 3 étoiles d'or.*

LETTRE, auſſi ortographié *Leſtre*, *Laitre* ou *Laiſtre*.

GUILLAUME DE LETTRE, Ecuyer, Seigneur du Fief, Terre & Seigneurie de Saint-Martin du Manoir en Caux, Vicomté de Montivilliers, vivoit en 1358 & 1409, époque d'un contrat de conſtitution de 45 livres de rente, qu'il paſſa au profit de Meſſire *Henri Ségouin*, Prêtre, Curé de Toſtes, à prendre ſur ſa Terre de Saint-Martin du Manoir, qui fut décretée pour ſes dettes au plaids de Harfleur en 1419 ; ce qui fit que noble *Jean Guédon* & *Jeanne Ségouin*, ſa femme, fille de *Jean Ségouin* & niéce & héritiere de *Henri Ségouin*, créanciers privilégiés dudit GUILLAUME DE LETTRE, furent envoyés en poſſeſſion du Fief, Terre & Seigneurie de Saint-Martin du Manoir en 1432. *Voyez* GUÉDON. C'eſt ce que nous apprend une *notice envoyée.*

Les armes de LETTRE ſont : *pallé d'argent & d'azur de ſix piéces, au chevron de gueules brochant ſur le tout.* D'autres diſent : *d'or, à la bande dentelée de gueules.*

LEUBERT : On trouve de ce nom PIERRE LEUBERT, reçu Conſeiller au Grand-Conſeil le 16 Novembre 1582, & Maître des Requêtes le 5 Décembre 1589. Il portoit pour armes : *d'argent, à la bande d'azur, chargée de 3 coquilles d'or.*

LEUCTRE : Famille ancienne à Chambery, ſelon la tradition de ſes deſcendans ; mais comme nous n'avons aucune preuve de cette ancienneté, nous n'allons donner la filiation que de ceux qui ont vécu ou poſſédé des Terres en Provence, d'après l'Hiſtoire héroïque de la Nobleſſe de cette Province, *Tome II, pag.* 73 *& ſuiv.*

I.

I. Jean de Leuctre eſt dit originaire de Chambery, & eſt qualifié *Noble* & *Ecuyer* dans ſon teſtament qu'il fit devant *Jean Robert*, Notaire à Noves, le 7 Décembre 1553. Il eut de ſa femme dont le nom eſt ignoré:

II. Pierre de Leuctre, Ecuyer, qui épouſa, en 1560, (*Jean Robert*, Notaire à Noves) Demoiſelle *Reginel*, dont la Famille étoit auſſi originaire de Savoie, comme il conſte par ſon contrat de mariage. Leurs enfans furent: — Etienne, qui ſuit; — & une fille mariée dans la Maiſon de *Roux*, de la ville d'Avignon.

III. Etienne de Leuctre, Seigneur de Canillac, obtint de Louis XIII, en qualité de Gouverneur des Ville & Château des Baux, une exemption de logement des gens de guerre pour ſes maiſons & métairies. Il acquit par acte du 21 Mai 1626, paſſé devant *Berge*, Notaire de Châteaurenaud, & par autre du 8 Mars 1627 (*Aſtier*, Notaire à Taraſcon) la Terre, Place & Seigneurie de la Tour de Canillac, de *Louis d'Aimini*, Seigneur du Maſblanc, & de *René de Tornatoris*, Conſeiller au Parlement. Il reçut l'inveſtiture de cette Terre le 7 Mai 1627, en fut mis en poſſeſſion par acte du 11 du même mois, paſſé devant *Eynaud*, Notaire à Arles; & prêta hommage au Roi, à la maniere des Nobles la même année. Il avoit épouſé, le 2 Octobre 1617, (*Camaud*, Notaire de Taraſcon) Demoiſelle *Marie d'Herval*, fille de *Jacques d'Herval*, Seigneur de Concoules, & d'*Anne d'Altier*, d'une Famille de Languedoc. De ce mariage vint:

IV. Antoine de Leuctre, Ecuyer, Seigneur de Canillac, qui obtint en reconnoiſſance de ſes ſervices des Lettres-Patentes du Roi pour le maintien de la juſtice de la Tour de Canillac. Elles furent expédiées le 14 Novembre 1664, & enregiſtrées à la Cour des Comptes, Aides & Finances de Provence, par deux Arrêts, l'un du 6 Mars & l'autre du 4 Décembre 1665. Il prêta hommage au Roi pour ſa Terre le 5 dudit mois, & avoit épouſé, le 2 Novembre 1661, (*Roux*, Notaire à Maillane) *Françoiſe de Baleſtrier*, fille d'*Antoine*, & d'*Antoinette de Marazel*, de laquelle il laiſſa: — Etienne, qui ſuit; — & une fille, mariée dans la Famille noble de *Matei*, établie à Carpentras.

V. Etienne de Leuctre, II. du nom, prêta hommage pour ſa Terre de Canillac en 1689, & fut deux fois à l'arriere-ban convoqué ſous les ordres de M. le Comte *de Grignan*, Lieutenant-Général pour le Roi en Provence. Il fut attaqué par le Sieur *le Lievre*, pour les francs-fiefs, & déchargé par M. *le Bret*, qui le maintint dans ſa nobleſſe ſur les titres ci-deſſus mentionnés, par Ordonnance du 9 Novembre 1710. Il avoit épouſé, le 30 Mars 1689, (*Rey*, Notaire de Cavaillon) *Marie-Roſe de Gabrielly*, fille de *Charles*, Comte de Baccareſque, & de *Charlotte de Guillaumont*, Dame de la Baume. De ce mariage il eut: — Joseph-Charles, qui ſuit; — & une fille alliée à la Famille de *Senchon*, établie à Noves.

VI. Joseph-Charles de Leuctre, Ecuyer, Seigneur de Canillac, épouſa, le 3 Mai 1728, (*Salvatoris*, Notaire de Carpentras) *Eléonore de Gautier*, fille de *Pierre-Siffren*, & d'*Eléonore de Bernard*, de la ville de Carpentras, dont:

VII. Etienne-Joseph-Léon de Leuctre, Chevalier, Seigneur de Canillac, qui a épouſé, le 15 Juin 1751, (*Terras*, Notaire à Carpentras) *Marie-Henriette-Charlotte de Barjavel*, fille d'*Alexis-Charles*, & d'*Henriette-Siffren de Pelletier de Gigondas de la Garde*. De ce mariage ſont iſſus pluſieurs enfans.

Les armes: *d'or, à un caducée de gueules.*

* LEUVILLE, dans le pays Chartrain. Terre & Seigneurie érigée en *Marquiſat*, par Lettres du mois de Juin 1650, enregiſtrées le 9 Juillet ſuivant, en faveur de

Louis Olivier, Seigneur de Leuville, Baron de la Riviere, Lieutenant-Général des Armées du Roi, mort le 5 Août 1663. Il avoit pour biſayeul *François Olivier*, Chancelier de France en 1545. Sa poſtérité s'étant éteinte en 1684, *Louis du Bois*, Marquis de Givry, fils de *Françoiſe Olivier*, (grand'tante de

Louis Olivier) & de *Pierre du Bois*, Seigneur de Fontaines-Morant, hérita du Marquiſat de LEUVILLE, dont le titre fut renouvellé par Lettres du mois de Mai 1700, enregiſtrées le 25 Juin ſuivant, en faveur de ſon fils, *Louis-Thomas*, qui prit le nom d'*Olivier-de-Leuville*. *Voyez* BOIS DE GIVRY, *Tome II* de ce Dictionnaire, *p. 596 & ſuiv.*

LEUZE : Branche éteinte de l'ancienne & illuſtre Maiſon de *Châtillon-ſur-Marne*, qui a commencé à *Jacques de Châtillon*, Seigneur de Leuze & de Carency, troiſieme fils de *Guy de Châtillon*, Comte de Blois & de Saint-Paul, & de *Mahaud de Brabant*. Cette branche n'a formé que trois degrés. *Voyez* CHATILLON.

LEVAL : Cette Nobleſſe eſt dénommée dans le Catalogue des anciennes Familles Patriciennes de Cambray.

GUILLAUME DE LEVAL, Chevalier, fut Prévôt de la ville de Cambray en 1194, avec *Doucet de Leboe* ou *de Leboves*. —— GOSSVIN DE LEVAL, Chevalier, ſon fils ou ſon frere, fut préſent, en 1206, avec *Watier de Segencourt*, *Gilles de Waſnes*, *Gilles de Leſdaing*, *Pierre Gocelet*, *Jean Creton*, *Druon de Preux*, *Alard Dablain*, *Goſſvin du Queſnoy*, *Anſelme de Herin*, *Watier de Gherbode*, *Enguerrand de Maulde*, *Michel Bernard* & *Gilles Maubus*, tous Chevaliers, à une donation que fit à l'Abbaye de Cantimpré, *Alard*, Seigneur *d'Antoing*, avec *Raimond de Croiſilles*, *Jean de Croiſilles*, *Adam de Gomiecourt* & *Raoul de Wailly*, ſon couſin. —— JEAN DE LEVAL, Chevalier, fut préſent, en 1265, avec pluſieurs autres, tant Chevaliers qu'Ecuyers, à la ratification que fit *Enguerrand de Coucy*, IV. du nom, Sire de Coucy, de Montmirail, de Crevecœur, d'Havraincourt, Châtelain de Cambray & Vicomte de Meaux, (du conſentement de *Marguerite de Gueldres*, ſa femme) de toutes les donations que ſes ancêtres, Seigneurs d'Oiſy, avoient faites à l'Abbaye de Cantimpré. JEAN DE LEVAL fut Grand-Bailli de Cambreſis en 1267; — GILLES DE LEVAL fut Bailli de *Guillaume de Flandres*, Seigneur de Crevecœur en 1292.

I. JACQUES DE LEVAL, I. du nom, Chevalier, Seigneur de la Ville de Warneton, épouſa *Jeanne de Châlon*, en Bourgogne, & en eut :

II. ROGER DE LEVAL, Chevalier Seigneur de Leval en Warneton, qui ſe maria, vers 1370, avec *Marguerite de Lannoy*, fille de *Hugues*, Seigneur *de Lannoy* & de Lys, & de *Marguerite de Maingoval*, Dame & héritiere dudit lieu. Leurs enfans furent : —— JACQUES, qui ſuit; —— & ROBERT, Chevalier, Gouverneur du Château d'Auxy, qui épouſa, 1°. *N... de la Vichte*, & 2°. *Jeanne de Bigny*, de laquelle il eut trois filles, ſçavoir : —— MARIE DE LEVAL, femme de *Jean le Tendre*, Ecuyer; —— CATHERINE, mariée à *Pierre de Maës*, Chevalier; —— & PERONNE DE LEVAL, épouſe de *Valeran de Wavrin*, Chevalier, Seigneur dudit lieu.

III. JACQUES DE LEVAL, II. du nom, Chevalier, Seigneur dudit lieu en Warneton, mort en cette ville en 1402, où il eſt inhumé, avoit épouſé *Marie Parolle*, fille de *Guillaume*, Seigneur de Saint-Ghin en Mélanthois, & de *Jeanne Deſprés*, dont il eut : —— 1. HUGUES, marié à *N... le Neveu*; —— 2. GUY, qui ſuit; —— 3. GEORGES, auteur de la branche des Seigneurs du Ponchel, rapportée ci-après; —— 4. CATHERINE, femme de *Pierre de Promeſque*, Ecuyer; —— 5. & MARIE, épouſe de *Jean de Leſandre*, Ecuyer.

IV. GUY DE LEVAL, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, épouſa *Iſabelle Mallet de Coupigny*, & en eut : —— JEAN, qui ſuit; —— & MARIE, femme de *Jean Fremault*, Ecuyer.

V. JEAN DE LEVAL, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, ſe maria avec *Gillette de la Vacquerie*, Dame de Luſiers en Picardie & de Floris, de laquelle vinrent : — 1. RICHARD, qui ſuit; —— 2. SOYER, Chanoine & Doyen de l'Egliſe de Châlon ſur-Saone; — 3. & JEANNE, mariée à *N... de Reneſcure*, Ecuyer.

VI. RICHARD DE LEVAL, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, de Luſiers & de Floris, laiſſa de ſa femme, dont le nom eſt ignoré, pour fils unique :

VII. MARTIN DE LEVAL, Ecuyer, Seigneur, de Graincourt, qui vivoit encore en 1516. Il épouſa *Guilaine de la Vacquerie*, aliàs *Jeanne de Beaumont* en Artois, dont il eut : — 1. HUGUES, qui ſuit ; — 2. JEAN, auteur des Seigneurs de Monville, rapportés ci-après ; — 3. & MADELENE, vivante encore en 1491, femme de *Guillaume de Buiſſy*, Ecuyer, Seigneur de Louvet.

VIII. HUGUES DE LEVAL, Chevalier, Seigneur de Graincourt, fit preuves de ſa nobleſſe en l'Election d'Artois l'an 1583, dans leſquelles il dit ſes ancêtres originaires de Warneton aux Pays-Bas, &c. Il laiſſa de *Jeanne de la Foſſe*, ſa femme,

IX. PHILIPPE DE LEVAL, I. du nom, Chevalier, Seigneur de Graincourt, de la Hamaïde, de Briaſtre, de Ninel, Grand-Bailli de Douay, qui fut inhumé en l'Egliſe Collégiale de Saint-Amé de ladite ville, où il mourut le 9 Décembre 1605. Il avoit épouſé, 1°. *Madelene de Croix*, fille de *Jean de Croix*, Seigneur de Waſquehal, & de *Marie de Tenremonde ;* & 2°. ſans enfans *Colle de Manchicourt*. Il eut du premier lit : — MAXIMILIEN, qui ſuit ; — & MARIE, femme de *Charles le Bauduin*, Chevalier, Seigneur de Briaſtre.

X. MAXIMILIEN DE LEVAL, Seigneur dudit lieu, de Graincourt & de la Hamaïde, mort à Douay, & inhumé en l'Egliſe Collégiale de Saint-Amé de cette ville, avoit épouſé *Yolande de Malery*, fille de *Jacques de Malery*, & de *Françoiſe Mouchin*, dont : — 1. PHILIPPE, qui ſuit ; — 2. PIERRE, Officier au ſervice du Roi d'Eſpagne, tué à la bataille de Fleurus en 1622 ; — 3. & MARIE, femme de *Louis de Grebert*, Chevalier, Seigneur de Douchy & d'Aiſſonville, Chevalier d'honneur au Conſeil Provincial d'Artois, mort en 1627, dont une fille qui épouſa le Baron *de Nédonchel*.

XI. PHILIPPE DE LEVAL, II. du nom, Chevalier, Seigneur dudit lieu, de Graincourt, de la Hamaïde, de Briaſtre & de Ninel, épouſa *Anne de Lannoy*, fille de *N... de Lannoy*, Seigneur de Haut-Pont. Leurs enfans furent : — LOUIS-JEAN-BATISTE, qui ſuit ; — & CASIMIR, Religieux à l'Abbaye de Saint-Waaſt d'Arras.

XII. LOUIS-JEAN-BATISTE DE LEVAL, Chevalier, Seigneur dudit lieu, de Graincourt & de Briaſtre, épouſa *Françoiſe de Bonmarchiez*, dont il eut poſtérité, aujourd'hui éteinte.

Seigneur de MONVILLE.

VIII. JEAN DE LEVAL, Ecuyer, Seigneur de Monville, ſecond fils de MARTIN, & de *Guilaine de la Vacquerie*, épouſa *Claire de Beaumont* en Cambreſis, fille de *Nicolas de Beaumont*, Seigneur de Serenvilliers, & d'*Adrienne de Wancquetin*, dont : — 1. CHRISTOPHE, qui ſuit ; — 2. JEAN, Ecuyer, Capitaine de gens de pied, mort en 1572, ſans poſtérité de *Jeanne de Fiennes*, ſon épouſe, fille de *N... de Fiennes*, Seigneur de Saint-Martin ; — 3. & ANTOINE, Religieux à l'Abbaye de Saint-Waaſt d'Arras.

IX. CHRISTOPHE DE LEVAL, Chevalier, Seigneur de Monville, de Monchipreux & des Eſſars, Capitaine d'une Compagnie de Chevaux-Légers, épouſa, vers l'an 1530, *Claire de Grebert*, fille de *Jean de Grebert*, Seigneur de Blécourt, & de *Jacqueline de Maulde*, Dame de Breucq. De ce mariage vinrent : — 1. MARIE, Dame de Blécourt, épouſe de *François d'Yve*, Chevalier, Seigneur de Poix en Hainaut, dont une fille Chanoineſſe à Nivelle, puis mariée à *Lamoral de Landas*, Baron de Graincourt ; — 2. & JACQUELINE DE LEVAL, femme de *Philippe de Boffles*, Chevalier, Seigneur de Souchez.

Branche des Seigneurs du PONCHEL.

IV. GEORGES DE LEVAL, Ecuyer, troiſieme fils de JACQUES, II. du nom ; Chevalier, Seigneur DE LEVAL en Warneton, & de *Marie Parolle*, fut Conſeiller & Chambellan du Prince *de Chimay*. Ayant tué à Lillers un des premiers Conſeillers du Duc de Bourgogne, il ſe retira à Rhodes, où il fut en grande conſidération, & y commanda pluſieurs Galeres. On lui donna la Croix de l'Ordre

de Saint-Jean de Jéruſalem, à cauſe des grands ſervices qu'il avoit rendus à cet Ordre, ſans être obligé de faire ni preuves ni vœux dans la ſuite. Il revint en Flandres, où il épouſa *N... Raouſt*, dont vint :

V. Jean de Leval, I. du nom de ſa branche, mort à Lillers en 1500, où il fut inhumé. Il avoit épouſé, 1°. *Catherine Saulx* ; 2°. *Jeanne de Lieres* ; & 3°. *Gaſin le Brun*. Du premier lit vinrent : — 1. Christophe, qui ſuit ; — 2. Louis, lequel réſida à Beauvais, & ſervit long-tems dans les Armées du Roi de France ; — 3. Georges, mort en 1521 d'une bleſſure qu'il reçut au bras au Fauxbourg de Saint-Venant ; — 4. & Alard, Auteur de la branche des Seigneurs de la Marche, rapportée ci-après. Du ſecond lit il eut : — 5. Marie, femme de *Jean Hauvel*, Ecuyer, demeurant à Berghettes ; & du troiſieme ſortirent : — 6. Jean, Ecuyer, qui ſervit long-tems dans les troupes de l'Empereur, & mourut ſans poſtérité de *Barbe Schay*, fille de *Jean Schay*, Ecuyer ; — 7 & 8. Guillaume & Florent, morts à Alger ; — 9. & Fréderic, Archer de la Garde de la Gouvernante des Pays-Bas.

VI. Christophe de Leval, Ecuyer, Mayeur de la Ville d'Aire, & inhumé dans l'Egliſe Collégiale de Saint-Pierre de cette ville, où il mourut, avoit épouſé, 1°. *Jeanne Carpon* ; & 2°. *Jeanne Cauderon*, fille de *Bauduin Cauderon*, & de Dame *Jeanne Duriet*. Il eut du premier lit : — 1. Georges, Religieux de Saint-Antoine ; & du ſecond : — 2. Jean, qui ſuit ; — 3. Barbe, mariée, 1°. à *François Roland*, Ecuyer, & 2°. à *Adrien de Grebert*, Ecuyer ; — 4. Jeanne, femme de *Claude le Tardieu* ; — 5. Guillemette épouſe de *Jean Maneſſier*, Seigneur de Fontaine ; — 6. Claude, Béguine à Aire ; — 7. & Marie, qui fut mariée deux fois.

VII. Jean de Leval, II. du nom, Ecuyer, Seigneur du Ponchel, mort le 27 Septembre 1553 à Arras, & inhumé dans l'Egliſe des Carmes de cette ville, avoit épouſé *Marguerite Couronnel*, fille de *N... Couronnel*, & de *Jeanne de Bernicourt*, de laquelle il eut :

VIII. Marguerite de Leval, Dame du Ponchel, mariée à *Hugues de Beaufort*, Chevalier, Seigneur du Saulchoy & du Corrois.

Branche des Seigneurs de la Marche.

VI. Alard de Leval, I. du nom, Ecuyer, quatrieme fils de Jean, & de *Catherine Saulx*, ſa premiere femme, mourut en 1543. Il avoit épouſé *Marie Raulin*, fille de *Guillaume Raulin*, & de *Barbe de Bernemicourt*, ſa troiſieme femme. Leurs enfans furent : — 1. Jean, qui ſuit ; — 2. Philippe, mort ſans poſtérité de *Barbe Prounier*, ſa femme ; — 3. & Madelene, mariée à *Pierre le Maire*, Seigneur de Belguin.

VII. Jean de Leval, Ecuyer, Conſeiller à Valenciennes, épouſa *Anne le Saulch*, dont il eut : — 1. Alard, qui ſuit ; — 2. Jacques, pere de Michel de Leval, qui eut une fille nommée Barbe de Leval, femme de *Jean d'Aine*, Seigneur de Becu ; — 3. & Anne, mariée à *Hector le Merchier*, Seigneur du Payage.

VIII. Alard de Leval, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de la Marche, épouſa *Anne de Belvalet*, fille de *Pierre de Belvalet*, Seigneur de Pomera, & de *Jeanne de Loës*. De ce mariage vinrent : — 1. Guilain, Abbé régulier de Chooques en Artois ; — 2. Maximilien, qui ſuit ; — 3. Marguerite, femme de *Maximilien le Merchier*, Seigneur de Renaucourt ; — 4. & Alix, épouſe de *Jacques de Fremicourt*, Ecuyer.

IX. Maximilien de Leval, I. du nom, Ecuyer, Seigneur de la Marche, mort avant ſon pere, avoit épouſé, en Décembre 1605, *Catherine Payen*, laquelle ſe remaria à *Louis de Boutry*, Ecuyer, Seigneur de Frevillers. Elle étoit fille de *Ponthus Payen*, Ecuyer, Seigneur d'Eſſars, de la Buquiere, & de *Catherine le Hardy*, ſa premiere femme. Leurs enfans furent : — 1. Maximilien, qui a continué la deſcendance, rapporté ci-après ; — 2. Jacques, dont nous allons parler ; — 3. Charles, mort Officier du Régiment de Molinghin, au ſervice du Roi d'Eſpagne ; — 4. Jeanne, Religieuſe Chanoineſſe à l'Abbaye

d'Avesnes-les-Nonains près Arras, morte âgée de 16 ans le 15 Janvier 1625; — 5. & Marie-Claire, femme, 1°. d'*Ignace Wignon*, Ecuyer, Seigneur d'Ovencourt, & 2°. de *Jacques-Philippe des Masures*, Seigneur du Val-Bernard.

Jacques de Leval, Ecuyer, Seigneur de Grandcourt, Sergent, puis Major de bataille d'un Terce Wallon au service du Roi d'Espagne, épousa, le 30 Mai 1654, *Marie de Haynin*, Dame de Calbreuc, laquelle se remaria à *Philippe-François de Gavrelle*, Ecuyer, Seigneur de Grandcourdel. Elle étoit fille de *Baptiste de Haynin*, Chevalier, Seigneur de Calbreuc, & de *Jeanne du Bus*; & eut de son premier mari : — 1. Joseph-Adrien, Seigneur de Sains-lès-Marquion, Chanoine gradué noble & grand Pénitencier de l'Eglise Cathédrale de Saint-Omer, mort au mois de Janvier 1731; — 2. Jeanne, mariée, le 20 Juillet 1681, avec Jacques de Leval, Ecuyer, Seigneur de la Marche, &c. son cousin-germain, mentionné ci-après; — 3. Dorothée, Religieuse aux Dames de la Thieuloye à Arras; — 4. & Marie-Barbe de Leval, femme, 1°. de *N... Mathon*, Ecuyer; & 2°. de *N... d'Aix*, du pays d'Artois.

X. Maximilien de Leval, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de la Marche, (frere aîné du précédent) épousa, le 21 Janvier 1639, *Antoinette-Thérese de Citey*, fille de *Maximilien de Citey*, Ecuyer, Seigneur de Moffles, & d'*Isabeau de Bonmarchiez*, dont il eut : — 1. Maximilien, Ecuyer, Seigneur de la Tour, mort sans alliance; — 2. Robert, Ecuyer, Seigneur de Ponche, Capitaine d'Infanterie au service du Roi d'Espagne; — 3. Jacques, qui suit; — 4. & Marie-Catherine, alliée, 1°. avec *Louis Raulin*, Ecuyer, Seigneur de Belval; & 2°. avec *N... de la Buissiere*, Ecuyer, Seigneur de Lugy. Du premier lit elle eut un fils, marié avec *N... de Vintimille*, de Nice, pere de *N... Raulin*, Seigneur de Belval, Brigadier des Armées du Roi, & Commandant à Citadella & à Mahon en 1757.

XI. Jacques de Leval, Chevalier, Seigneur de la Marche, Marlerie, Burlendrie & de Ponche, épousa, comme nous l'avons dit ci-devant, le 20 Juillet 1681, Jeanne de Leval, sa cousine-germaine, fille de Jacques, Ecuyer, Seigneur de Sains-lès-Marquion, & de *Marie de Haynin Calbreuc*, dont il eut : — 1. François, qui suit; — 2. Charles-Joseph, Ecuyer, Seigneur de la Tour, Lieutenant au Régiment de Saint-Valier, mort sans alliance, le 20 Septembre 1708, & inhumé dans l'Eglise de Gauchin-Legal; — 3. & Jeanne-Elisabeth de Leval la Marche, femme, 1°. de *Louis-Ernest de Marbais*, Ecuyer, Seigneur de Vervalle, dont elle a eu un fils Chevalier de Saint-Louis, Major du Régiment Royal des Carabiniers; — le second, Officier aux Gardes-Wallones; — le troisieme, *Philippe-François-Eugene de Marbais*, Lieutenant-Colonel au service du Roi d'Espagne; — & une fille, nommée *Rosalie de Marbais*. Cette Jeanne-Elisabeth de Leval, morte le 13 Juillet 1744, avoit épousé, 2°. le 7 Janvier 1723, *Michel-Ignace de Gantès*, Chevalier, Seigneur d'Ablainsvelle, de Rebeque, de Foncqvillers, Saint-Marcq, &c. né à Aire en Artois, le 4 Décembre 1688, & mort le 10 Décembre, 1752, fils de *Michel de Gantès*, Chevalier, Capitaine de Cavalerie au Régiment Royal des Cravattes, & de *Jeanne-Hyacinthe-Ignace de Hannedouche*. Voyez Gantès, *Tome VII* de ce Dictionnaire.

XII. François de Leval, Ecuyer, Seigneur d'Attin, de Rouchefay, de la Marche, d'Inaucourt, de Butin & de Ponche, mort au Château de Gauchin-Legal, au mois d'Août 1754, avoit épousé *Florence Roger*, dont il a laissé : — 1. Jeanne-Josephe-Florence-Adrienne, seconde femme d'*Eugene-François de Bernard*, Comte de Calonne, Seigneur de Souverain-Moulin, veuf d'*Anne-Claire de Larmoy*, & fils de feu *Louis-François de Bernard*, Comte de Bailleul, & de *Marguerite-Charlotte de Berghes-Raches*; — 2. & Marie-Anne-Françoise de Leval, mariée, par contrat du 17 Février 1756, à *Philippe-François-Eugene de Marbais*, mentionné ci-dessus, son cousin-germain, Chevalier, Seigneur de la Tour, & Lieutenant-Colonel au service d'Espagne.

Les armes : *d'argent, à la croix de gueules, & une fasce vivrée d'azur en*

chef, brochante ſur le tout. Cimier, *une tête & col de ſanglier de ſable, poſée ſur un caſque de gueules & d'or, de ſix grilles.* Supports, *deux aigles.*

LEVEMONT, en Normandie. Famille dont étoit JEAN DE LEVEMONT, Chevalier de Malte en 1566. Il portoit pour armes : *faſcé d'argent & d'azur, à la mouche mal terillée de gueules.*

LEVESQUE : Famille noble originaire d'Anjou, alliée à celle de *Hellaud*, par le mariage

De BLANCHE LEVESQUE avec *Jean de Hellaud*, Ecuyer, Seigneur de la Durencerie, troiſieme fils de *Jean* II, Ecuyer, Seigneur de Valliere, &c. & de *Gillette de la Hune.* Elle n'en eut point d'enfans, & teſta, en faveur de ſon mari, le 11 Novembre 1505.

Les armes de LEVESQUE ſont : *d'argent, au chevron d'azur, accompagné de 3 tourteaux de gueules, 2 en chef & 1 en pointe.*

LEVEVILLE. Les Seigneurs de ce nom ſont une branche de la Maiſon de *Briçonnet.* Ils ont commencé à *François Briçonnet*, fils puîné de *Guillaume*, Seigneur de Glatigny, & de *Claude de Leveville.* Voyez BRIÇONNET, *Tome III* de ce Dictionnaire.

* LEVIS : Cette Maiſon a pris ſon nom (dit l'Hiſtoire des Grands Officiers de la Couronne, *Tome IV, pag.* 11 *& ſuiv.*) de la Terre de LEVIS ou LEVIES près de Chevreuſe, ſuivant les anciens titres. Elle a fondé l'Abbaye de N. D. de la Roche, Ordre de Saint-Auguſtin, près de LEVIS; & c'eſt cette fondation, les biens que les Seigneurs DE LEVIS ont donnés à cette Abbaye, & leurs tombeaux & monumens, qui fourniſſent des preuves pour les premiers degrés. La Généalogie de cette grande Maiſon commence à

I. PHILIPPE DE LEVIS, Chevalier, qui peut être le même que celui mentionné dans une fondation que *Guy de Chevreuſe* fit à l'Abbaye de Saint-Denis en 1179. Il étoit mort en 1203, & ſon épouſe, nommée *Eliſabeth*, vivoit encore en 1210, qu'elle fit une donation à l'Abbaye de la Roche, en préſence de *Pierre*, Evêque de Paris. Leurs enfans furent : — 1. MILES, Seigneur DE LEVIS, nommé, avec ſa mere & ſes freres, dans un traité fait, après la mort de ſon pere, avec l'Abbé & les Religieux de Saint-Denis, en 1203. Il eut de ſa femme, dont le nom eſt inconnu : — MARGUERITE, Dame DE LEVIS, mariée à *Jean de Nanteuil*, Chevalier, qui, en qualité de ſieur de Levis, confirma avec elle à l'Abbaye de la Roche en 1237, 43, 45 & 1248, les donations faites par ceux de la Maiſon de ſa femme, qui y fut enterrée ; — 2. GUY, qui ſuit ; — 3. PIERRE, autrement nommé PHILIPPE, lequel fit du bien à l'Abbaye de la Roche en 1208, & fut Archidiacre de Pincerais en 1209 ; — 4. ALEXANDRE, nommé, avec ſes freres, au traité fait avec l'Abbé de Saint-Denis en 1203. Il vendit, en 1233, du conſentement d'*Iſabelle*, ſa femme, à l'Abbé de Saint-Magloire-lès-Paris, ce qu'il avoit à Rotoire. On ne ſçait s'il laiſſa poſtérité ; —— 5. & SIMON, exécuteur teſtamentaire de PHILIPPE DE FRANCE, mari de *Mahaut*, Comteſſe *de Boulogne.* Il vivoit encore en 1239, & avoit épouſé, 1°. *Perronelle*, Dame *de Poivilliers* & de Nanteuil, qui donna, en 1222, dix-huit ſetiers de bled & autant d'avoine à l'Abbaye de la Roche, & mourut à Coutances, où elle fit ſon teſtament, que ſon mari confirma. Il en eut : — ISABELLE, femme, en 1243, de *Gautier de Poiſſy*, Chevalier. SIMON DE LEVIS avoit épouſé, 2°. *Mabille*, vivante avec lui en 1224, dont vint : — JEAN DE LEVIS, qui confirma, en 1245, une donation que ſa ſœur ISABELLE avoit faite à l'Abbaye de la Roche. Il étoit mort en 1252, tems où *Marie de Cognieres*, ſa veuve, fit auſſi quelques biens à cette Abbaye, le Lundi avant Noel.

II. GUY DE LEVIS, I. du nom, chef de toutes les branches de cette Maiſon, qui jouiſſoit déja de tous les attributs de la grandeur, fonda, en 1190, l'Abbaye

de la Roche, près de Levis, dans le lieu appellé *le Bois Guyon*, & y fit plusieurs dons en divers tems. Cette fondation fut confirmée par *Maurice*, Evêque de Paris, en 1196, & par *Eudes*, aussi Evêque de Paris, en 1201. Il se croisa sous le Comte *de Montfort*, son voisin, pour la guerre des Albigeois, fut fait Maréchal de l'armée, transmit à ses successeurs, Seigneurs *de Mirepoix*, le titre de *Maréchaux de la Foy*, ou de *Mirepoix*, parce que cette armée avoit été destinée contre les Hérétiques, & qu'il avoit eu la Terre de Mirepoix & plusieurs autres, situées en Languedoc, de la dépouille des Albigeois, après s'être trouvé dans toutes les expéditions de guerre qui se firent contre eux. Il rendit hommage-lige au Roi en 1226, & reçut de ce Prince, en accroissement de fief, la Terre de Montségur. Il étoit mort au mois de Novembre 1230, & avoit épousé *Guiburge de Montfort*, fille de *Simon*, III. du nom, & d'*Amicie de Leicestre* en Angleterre, mentionnée, avec son mari, dans plusieurs titres de l'Abbaye de la Roche. De ce mariage vinrent : — 1. Guy, qui suit ; — 2. Philippe, mentionné, avec sa mere & son frere aîné, dans une donation faite par son pere à l'Abbaye de la Roche en 1226 ; — 3. & Jeanne, femme de *Philippe de Montfort*, II. du nom, Comte de Castres. Ils vivoient en 1230.

III. Guy de Levis, II. du nom, Seigneur de Mirepoix, de Montségur, donna, en 1232, quatre mille livres parisis à l'Abbaye de Notre-Dame de la Roche : le Château de Montségur, qui avoit été repris par les ennemis, lui fut inféodé par le Roi, en accroissement de fiefs qu'il tenoit de lui. Il mourut le 20 Septembre 1247, & eut de sa femme, nommée *Jeanne* : — 1. Guy, qui suit ; — 2. N..., mariée, du vivant de son pere, à *Jean de Bruyeres*, Chevalier ; — 3. Jeanne, femme de *Mathieu de Marly*, II. du nom, Connétable de France, après la mort duquel elle se retira à Port-Royal, & y fut enterrée ; — 4. Philippe, Abbesse de cette Abbaye en 1275 : elle ne l'étoit plus en 1281 ; — 5 & 6. Yolande & Catherine, Religieuses au même Monastere ; — 7. & Elisabeth, Religieuse Dominicaine à Prouille, morte le 12 Mars 1330.

IV. Guy de Levis, III. du nom, Seigneur de Mirepoix, de Montségur & de Florensac, Maréchal de la Foy, fut maintenu, par Arrêt de 1261, dans la possession des Terres de Florensac & de Pommerols, données par le Comte *de Montfort* à son ayeul, contre les héritiers de *Bérenger de Puy-Sorgier*. Alphonse de France, frere de Saint-Louis, Comte de Toulouse & de Poitou, lui donna, en 1264, la Terre de Plaigne en échange d'autres Terres ; deux ans après, il suivit en Italie Charles, Roi de Sicile & de Naples ; se trouva au combat donné le 4 Mars 1266 ; & fut conservé, par Arrêt de l'an 1269, dans la possession & saisine de juger & de connoître du fait d'héresie dans toutes ses Terres de Languedoc. Il testa le 4 des Ides du mois d'Août 1276 ; choisit sa sépulture dans l'Eglise de la Roche, fondée & dotée par ses prédécesseurs, & vivoit encore en 1286. Il avoit épousé *Isabelle de Marly*, veuve de *Robert de Poissy*, Seigneur de Malvoisine, & fille de *Bouchard*, Seigneur *de Marly*, II. du nom. Elle mourut le 4 Septembre 1292. De ce mariage vinrent : — 1. Jean, qui suit ; — 2. Thibaut, auteur des Barons de Montbrun, dont nous allons parler ; — 3. Pierre, Evêque de Maguelone en 1307, & de Cambray en 1310. Le Pape Jean XII lui donna commission, en 1320, pour examiner la vie & la conduite des Béguines. Il fut présent à la donation que le Seigneur *de Mirepoix*, son neveu, fit à l'Eglise de Mirepoix en 1321, après qu'elle eut été érigée en Cathédrale. En 1324, il permuta son Evêché de Cambray pour celui de Bayeux en Normandie, & mourut en 1334 ; — 4. Philippe, auteur de la branche des Vicomtes de Lautrec, &c. rapportée ci-après ; — 5. Eustache, Seigneur de Cessac, & en partie de Florensac, qui rendit hommage au Roi en 1316. Il mourut le 8 Novembre 1327, & fut enterré dans le Couvent d'Azilhan. Il eut de son épouse, *Béatrix de Turey*, fille de *Lambert*, Seigneur de Cessac : — Isabelle de Levis, Dame de Cessac & de Florensac en partie, mariée à *Bertrand*, Seigneur de *l'Isle-Jourdain*. Elle fit, au mois de Septembre 1328, du consentement de son mari, don à sa mere de tout son patrimoine, & fit une fondation au Monastere d'Azilhan en 1331, où elle fut enterrée ; — 6. & François, Seigneur de la Garde & de Montségur, qui eut procès avec Jean, son frere aîné, au sujet de

la ſucceſſion de PIERRE DE LEVIS, Evêque de Bayeux, ſon autre frere, & contre *Gaucher*, Seigneur *de Bouſies*, en 1336, au ſujet d'une rente que cet Evêque lui avoit promiſe. Il eut de ſa femme, dont le nom eſt ignoré : — FRANÇOIS DE LEVIS, Seigneur de la Garde & de Montſégur, à qui le Roi fit don, les 26 Juillet 1337, 25 Mai 1338 & en 1344, de la moitié des aydes impoſées ſur ſes Terres pour la guerre de Gaſcogne. Il vivoit encore en 1351, & eut de *Soubirane d'Aure*, ſon épouſe, fille de *Bernard d'Aure*, Vicomte d'Aſter, & de *Soubirane de Joyeuſe*, trois filles, ſçavoir : — ELIPS DE LEVIS, Dame de la Garde & de Montſégur, Terres qu'elle porta en mariage à ROGER-BERNARD DE LEVIS, Seigneur de Mirepoix, ſon parent ; — ISABELLE, femme de *Guy de Montlaur*, en 1344 : ils plaidoient en 1360, contre ce ROGER-BERNARD DE LEVIS ; — & JEANNE DE LEVIS, morte le 27 Juillet 1341.

THIBAUT DE LEVIS, ſecond fils de GUY, III. du nom, & d'*Iſabelle de Marly*, eut en partage, en 1280, une partie des Terres de Serignac & de Florenſac, & devint, par ſon mariage avec *Angleſie*, Dame *de Montagu*, de Montbrun & de Penne, Seigneur des Baronnies de Montbrun & de Penne. Il mourut en 1309, & eut de ſon mariage : — 1. THIBAUT, mentionné ci-après ; — 2. GAILLARDE, Dame de Montagu, femme de *Guillaume de Narbonne*, fils d'*Aimeri* III, & de *Jeanne de l'Iſle-Jourdain* ; — & ANGLESIE, mariée à *Pierre*, Seigneur *de Bueil*.

THIBAUT DE LEVIS, II. du nom, Baron de Montbrun, de Penne & de Saint-Benoît, fut ſous la tutelle de l'Evêque de Cambray, ſon oncle, en 1316. Il ſervit, avec 23 Ecuyers & 48 Sergens, dans les guerres de Gaſcogne en 1350 & 1351, & avoit avec lui un Chevalier, 28 Ecuyers, 50 Sergens, pour la garde de ſes places, depuis le 18 Février 1359, juſqu'au 17 Avril 1360. Il eut de *Seguine de Comminge*, ſon épouſe : — CÉCILE DE LEVIS, femme de *Charles d'Eſpagne*, ſon parent, qui l'enleva, s'empara du Château de Montbrun en 1374, & en chaſſa ſon beau-pere. Ils étoient morts l'un & l'autre en 1392, laiſſant deux enfans : — *Thibaut* & *Bertrand d'Eſpagne*, dit DE LEVIS, légitimés le 17 Avril 1379, attendu que leur pere s'étoit marié ſans diſpenſe, étant parent de leur mere au troiſieme degré.

V. JEAN DE LEVIS, I. du nom, Seigneur de Mirepoix, Maréchal de la Foy, fils aîné du GUY III. & d'*Iſabelle de Marly*, accompagna *Jean*, II. du nom, Sire *de Harcourt*, Amiral de France, dans ſon voyage d'Outre-mer en 1295 ; ſervit en Flandres en 1302, en qualité de Chevalier-Banneret, & eut ordre du Roi, en 1303, de ſe rendre en perſonne à Arras, le Mardi d'après la Pentecôte, avec le plus de Gendarmes qu'il pourroit pour le ſervir en Flandres. Il fut un des Seigneurs de Languedoc qui ſe trouverent à l'Aſſemblée tenue à Montpellier le 25 Juillet de la même année, leſquels déclarerent qu'ils adhéroient à tout ce que le Roi avoit arrêté au ſujet du Pape BONIFACE VIII ; fut encore mandé, le 29 Juillet 1318, pour ſe trouver à Toulouſe, où le Roi ſervoit en perſonne, & mourut peu après. Il avoit épouſé, le 2 Février 1296, *Conſtance de Foix*, fille de *Roger-Bernard*, Comte *de Foix*, & de *Marguerite de Moncade*. Elle teſta au Château de Leran le 8 Septembre 1332 ; ordonna ſa ſépulture au Monaſtere des Religieuſes de Cîteaux, dit *de Beaulieu*, à Mirepoix ; fit des legs pieux à diverſes Egliſes, à pluſieurs particuliers & à ſes domeſtiques ; légua 1000 livres tournois à ISABELLE, une de ſes filles, & fit ſes deux fils légataires univerſels. Elle eut de ſon mariage : — 1. ROGER, dont l'*Obit* eſt marqué aux 11 des Calendes de Mai, dans le Nécrologe de l'Abbaye de la Roche ; — 2. JEAN, qui ſuit ; — 3. GASTON, tige des Seigneurs de Leran, rapportés ci-après ; — 4. & ISABELLE, à laquelle ſon frere promit 20 mille livres pour ſa dot. Elle fut mariée, le 20 Octobre 1320, à *Bertrand*, Seigneur *de la Tour* en Auvergne, fils aîné de *Bernard* & de *Béatrix de Rodez*.

MARQUISE DE LEVIS, qui fit donation à *Gaſton d'Armagnac*, Vicomte de Fezenſaguet, des droits qu'elle avoit au Royaume d'Arragon, de Majorque, & au Comté de Barcelonne en 1310, peut avoir été fille du Seigneur *de Mirepoix*.

VI. JEAN DE LEVIS, II. du nom, Seigneur de Mirepoix, Maréchal de la Foy, amortit, le 21 Décembre 1321, pluſieurs biens, en préſence de ſes parens, en faveur de l'Egliſe de Mirepoix, nouvellement érigée en Cathédrale, & partagea,

avec

avec ſon frere GASTON, le 25 Novembre 1329. Il ſervit dans les guerres de Gaſcogne ſous le Comte *d'Armagnac* en 1355; & pour les pertes qu'il avoit ſouffertes, en ſervant ſous le Comte *de Poitiers*, il en reçut récompenſe le 25 Octobre 1360. Il étoit mort en 1372, & avoit épouſé, 1°. au mois de Septembre 1318, *Mahaut de Sully*, fille de *Henri*, Sire *de Sully*, Bouteiller de France, & de *Jeanne de Vendôme*; & 2°. avant 1344, *Aliénore de Montaut*, fille de *Sicard*, Baron *de Montaut* & de Hauterive. Il eut du premier lit: — 1. JEAN, qui ſe trouva en l'Oſt de Bouvines, & ſervit à la bataille du Duc de Normandie, avec quatre Ecuyers venus de Mirepoix, le 26 Août 1340, juſqu'au 7 Mai ſuivant. Il fut tué dans une ſortie de la ville de Bergerac, aſſiégée par les Anglois en 1342, au rapport de *Froiſſard*, ſans avoir été marié; — 2. ROGER-BERNARD, qui ſuit; & du ſecond lit: — 3. JEAN, qui dut être entretenu aux études ſuivant ſa qualité, juſqu'à ce qu'il fût pourvu d'un bénéfice; — 4. PHILIPPE, mort en 1370; — 5. THIBAUT, Seigneur de Livrac, qui intenta procès à ſon frere aîné pour ſon partage, & le fit condamner, par Arrêt du 29 Novembre 1392; — 6. & ELÉONORE, mariée, 1°. en 1361, à *Bertrand de Terrides*, Vicomte de Gimay; & 2°. à *Nicolas de la Jugie*, Seigneur de Livier, avec lequel elle plaidoit, en 1371, contre ſon frere, pour ſa dot, ſa légitime, & ſa part de la ſucceſſion de PHILIPPE, ſon frere.

VII. ROGER-BERNARD DE LEVIS, I. du nom, Seigneur de Mirepoix, Maréchal de la Foy, ſervit dans les guerres de Gaſcogne & de Languedoc, avec 30 Ecuyers & 50 Sergens, ſous le Comte *de Poitiers*, depuis le 11 Mai 1360, juſqu'au 13 Juillet ſuivant, & en récompenſe des pertes & des dommages qu'il y avoit ſoufferts, il fut payé d'une ſomme de 6000 florins. Il eut de grands démêlés avec ſon propre fils, qui l'arrêta priſonnier à Mirepoix. Pour s'en venger, il donna tous ſes biens au Seigneur *de Leran*, ſon couſin, par ſon teſtament du 5 Octobre 1388; aſſocia le Roi dans la propriété de toutes ſes Terres, par traité du 27 Juillet 1390, en conſidération de quoi ce Prince lui tranſporta certaines Terres en 1393. Il mourut peu après, & avoit fait un nouveau teſtament le 21 Mai 1392. Il avoit épouſé, en 1343, ELIPS DE LEVIS, Dame de la Garde & de Montſégur, ſa parente, morte en 1364, fille unique de FRANÇOIS DE LEVIS, Seigneur des mêmes Terres, & de *Soubirane d'Aure*, dont:

VIII. JEAN DE LEVIS, III. du nom, Seigneur de Mirepoix, de la Garde & de Montſégur, Maréchal de la Foy, qui prit, du vivant de ſon pere, la qualité de *Seigneur de la Garde*, ſervit ſous ce titre en Picardie, ſous le Seigneur *de Sempy*, & fut Capitaine d'Hargentun en 1382. Il eut un long procès avec le Baron *de Leran*, ſon parent, au ſujet de la donation que ſon pere avoit faite à ce Seigneur, au préjudice de ce qui lui avoit été aſſuré en mariage. Il étoit mort en 1397, & avoit épouſé, le 10 Juillet 1371, *Jeanne d'Armagnac*, fille de *Jean*, Seigneur de Fezenſaguet, & de *Marguerite de Carmain*. Elle eut en dot 20 mille florins, teſta le 30 Septembre 1418, & mourut à Seſſac en Carcaſſez. Ses enfans furent: — 1. ROGER-BERNARD, qui ſuit; — 2 & 3. GASTON & JEAN, qui plaiderent contre leur frere aîné pour leur partage; le premier en 1405, & le ſecond en 1408; — 4. JEANNE, mariée, 1°. à *Pierre Tiſon*, dit *Cramaut*, Seigneur de Pujols & de Nerbonnez, avec lequel elle obtint proviſion ſur la ſucceſſion de ſon pere, le 24 Novembre 1408. Elle épouſa, 2°. en 1418, *Louis de Pierrebuffiere*, Seigneur de Châteauneuf, & ſa mere l'inſtitua ſon héritiere en toutes ſes Terres; — 5. ELIPS, à laquelle fut aſſignée en dot 8000 livres, pour ſon mariage avec PHILIPPE DE LEVIS, Seigneur d'Arques, dont elle n'eut point d'enfans. Sa mere lui laiſſa une rente par ſon teſtament; — & cinq autres filles, dont on ne trouve point les noms, entre autres, ISABELLE, mariée, en 1374, avec *Bernard de Cabreſa*.

IX. ROGER-BERNARD DE LEVIS, II. du nom, Seigneur de Mirepoix, la Garde, Montſégur, &c. Maréchal de la Foy, obtint recréance le 20 Mai 1399, avec ſes freres & ſœurs, de tous les biens que ſon pere avoit donnés, par ſon teſtament, au Baron *de Leran*. La diſſipation qu'il fit de la plupart de ſes biens, obligea ſes parens d'obtenir des Lettres, les 8 & 23 Avril 1418, pour en arrêter le cours. Il mourut peu après au Château de Puyvert, & fut enterré aux Cordeliers de Mirepoix. Il avoit épouſé, en 1402, *Jeanne de Voiſin*, fille de *Gerard*, Seigneur

d'Arques & de Magnac, & d'*Alix de Bruyeres*, dont : — 1. PHILIPPE, Seigneur de Mirepoix, qui fut mis ſous la garde de PHILIPPE DE LEVIS, Seigneur de Lautrec & de la Roche, ſon parent, par Lettres du 13 Mai 1408, & mourut en 1442, ſans alliance, au retour de Guienne, où il étoit au ſervice du Roi ; — & JEAN, qui ſuit.

X. JEAN DE LEVIS, IV. du nom, Seigneur de Mirepoix, de la Garde, de Montſégur & de Puyvert, Maréchal de la Foy, né poſthume au Château de Valanet, fit hommage de ſes Terres de Mirepoix & de la Garde le 30 Mars 1442, obtint des Lettres le 25 Avril 1445, pour ſe faire relever de la ſucceſſion des Seigneurs *de Pardiac* & de *Fezenſaguet*, ſes parens, teſta le 21 Novembre 1491, choiſit ſa ſépulture au couvent des Cordeliers de Mirepoix ; laiſſa, à ſa ſeconde femme, l'adminiſtration de ſes biens, fit des legs à ſon fils PHILIPPE DE LEVIS, à ſes filles, & au bâtard de ſon fils aîné, & inſtitua, ſon héritier univerſel, ſon ſecond fils, appellé JEAN, auquel CHARLOTTE DE LEVIS, par ſon teſtament du 1 Septembre 1499, laiſſa 200 livres. Il avoit épouſé, 1°. en 1434, *Marguerite d'Archiac*, fille de *Hugues*, Seigneur *d'Archiac*, morte ſans enfans ; & 2°. CHARLOTTE DE LEVIS, fille d'EUSTACHE, Seigneur de Quélus, & d'*Alix de Damas*, Dame de Couſan. Elle teſta au Château de la Garde le 1 Septembre 1499 ; élut ſa ſépulture auprès de ſon mari ; laiſſa, à l'Evêque de Mirepoix, ſon fils, 50 livres ; à MARGUERITE, ſa fille, la même ſomme ; à JEANNE, ſon autre fille, 400 livres ; au bâtard de ſon frere aîné 200 livres ; fit ſon héritier univerſel JEAN, ſon ſecond fils, & nomma ſon exécuteur teſtamentaire GUY DE LEVIS, Seigneur de Villeneuve. De ce ſecond lit vinrent : — 1. FRANÇOIS, mort du vivant de ſon pere, ne laiſſant qu'un fils naturel ; — 2. JEAN, qui ſuit ; — 3. PHILIPPE, Abbé de Notre-Dame de la Graſſe, Prieur de Camone, nommé à l'Evêché de Mirepoix en 1491. Il fit rachever ſon Egliſe Cathédrale, qu'il dota richement, & mourut le 28 Août 1537 ; — 4. FRANÇOISE, mariée à *Philippe de Baſillac*, dont elle eut : — *Gaſton de Baſillac*, époux de JEANNE DE LEVIS-LERAN ; — 5 HÉLENE, femme de *Jean de Voiſin*, Baron de Lautrec, Seigneur d'Ambres ; — 6. ANNE, dite ANNETTE, mariée, le 30 Décembre 1487, à *Galobie d'Eſpagne*, Seigneur de Panaſſac, laquelle teſta le 23 Octobre 1517, & le 28 Octobre 1521 ; — 7. GABRIELLE, femme de *Rigaud*, Seigneur *de Peſtels*, — 8. MARGUERITE, Religieuſe à Prouille ; — 9. & JEANNE, mentionnée, auſſi-bien que ſes ſœurs, dans le teſtament de ſes pere & mere.

XI. JEAN DE LEVIS, V. du nom, Seigneur de Mirepoix & de la Garde, &c. Maréchal de la Foy, Sénéchal de Carcaſſonne & de Beziers, Lieutenant-Général pour le Roi au Gouvernement de Languedoc, en l'abſence du Connétable *de Bourbon*, obtint, en 1492, une gratification ſur les quints & requints de la Terre de Puyvert que ſon pere avoit acquiſe. Il fut un des exécuteurs teſtamentaires d'*Aimar*, Comte *de Poitiers*, Seigneur de Saint-Valier en 1510, teſta lui même en 1530, & mourut le 8 Mai 1533. Il avoit épouſé, 1°. *Jeanne de Poitiers*, fille d'*Aimar de Poitiers*, Seigneur de Saint-Valier, & de *Jeanne de la Tour*, dite *de Boulogne* ; & 2°. en 1500, *Françoiſe d'Eſtouteville*, fille de *Jacques*, Seigneur *d'Eſtouteville*, & de *Louiſe d'Albret*. Du premier lit vinrent : — 1. FRANÇOISE, femme de *Gaſton*, Seigneur *d'Andouins* ; — 2. MARGUERITE, mariée à *Meraud de Grolée*, Seigneur de Viriville & de Château-Villain, morte en 1518 ; & du ſecond lit : — 3. PHILIPPE, qui ſuit ; — 4. JEAN, né le 9 Mai 1507, mort avant 1528, devant Naples, laiſſant une fille, morte avant le 20 Juin 1569, femme de *Batiſte Chapelle*, Seigneur de la Vigne ; — 5. & CHARLOTTE, femme du Seigneur *de Senaret*.

XII. PHILIPPE DE LEVIS, Seigneur de Mirepoix, de la Garde, Arzans, Allairoc, Maréchal de la Foy, Sénéchal de Carcaſſonne & de Beziers, Chevalier de l'Ordre du Roi, teſta, au Château Royal de Carcaſſonne, le 20 Juin 1569. Il avoit épouſé, le 13 Septembre 1538, *Louiſe de la Trémoille*, fille de *François*, Seigneur *de la Trémoille*, & d'*Anne de Laval*, dont : — 1. JEAN, qui ſuit ; — 2. FRANÇOISE, femme de *Paul*, Seigneur *de Baſillac* ; — 3. & LOUISE, mariée 1°. à *N.... de Bruyeres*, Seigneur de Chalabre ; & 2°. à CLAUDE DE LEVIS,

Baron d'Audon & de Beleſta, dont elle étoit veuve en Avril 1598, avec un fils nommé PHILIPPE DE LEVIS, Baron de Luvellans, né le 27 Janvier 1544, Sénéchal de Caſtres, mort le 30 Septembre 1571.

XIII. JEAN DE LEVIS, VI. du nom, Seigneur de Mirepoix, Baron de la Garde & de Montſégur, Maréchal de la Foy, Sénéchal de Carcaſſonne & de Beziers en 1578, avoit épouſé, le 1 Février 1563, *Catherine-Urſule de Lomagne*, fille d'*Antoine de Lomagne*, Vicomte de Gimay, Baron de Terrides, Chevalier de l'Ordre du Roi, & de *Jeanne de Cardaillac-Saint-Sirq*, laquelle lui porta en dot la Baronnie de Terrides, à condition que leur poſtérité joindroit le nom de *Lomagne* à celui de LEVIS. Elle fit héritier ſon ſecond fils, par donation paſſée au Château de Mirepoix, le 14 Juin 1596. Leurs enfans furent: — 1. JEAN, Seigneur de Mirepoix, Vicomte de Montſegur, Chevalier de l'Ordre du Roi, Sénéchal de Carcaſſonne par réſignation de ſon pere, mort à Toulouſe, ſans alliance, le 31 Août 1603; — 2. ANTOINE-GUILLAUME, qui ſuit; — 3. ÉTIENNE, Seigneur de Sainte-Foy, qui eut du Roi 1200 écus de penſion ſur l'Epargne, en 1614 & 1616; — 4. PHILIPPE, Seigneur de Vollanez, mort à Pamiers le 11 Juillet 1601. C'eſt de lui qu'on fait deſcendre les Seigneurs de *Saint-Geniès*; — 5. JEAN, Seigneur de Roquefort (vraiſemblablement celui qui eſt qualifié *Comte de Terrides*), marié à *Louiſe Bertrand*, fille de *Barthelemi Bertrand*, & de *Guillemette de George*, dont: — AGNÈS DE LEVIS, mariée, le 29 Août 1643, à *François de Beon*, Seigneur de Caſaux & de la Baſtide, fils de *Michel de Beon*, Seigneur de Caſaux, & d'*Anne de Grand-Monteſquieu*; — 6. HENRI, Seigneur de Roquefort & Gouverneur de Mirepoix; — 7. CATHERINE, mariée, le 4 Octobre 1597, à GABRIEL DE LEVIS, Baron de Leran; — 8. & CLAUDE, dont l'alliance eſt ignorée, qui teſta à Mirepoix le 30 Septembre 1617.

JEAN DE LEVIS, VI. du nom, eut, pour fils naturel, — JEAN, auquel PHILIPPE DE LEVIS, ſon ayeul, légua, le 20 Juin 1569, trois cents livres de rente ſur la Terre de Saint-Julien de Graſcapon, juſqu'à ce qu'il eut 1000 livres de rente en bénéfice.

XIV. ANTOINE-GUILLAUME DE LEVIS, Vicomte de Terrides, puis Seigneur de Mirepoix, après la mort de ſon frere aîné, Baron de la Garde, &c. Sénéchal de Carcaſſonne & de Beziers, vivoit le 29 Juin 1621, & mourut avant 1628. Il avoit épouſé, le 26 Avril 1593, *Marguerite de Lomagne*, fille de *Gerard*, Seigneur de Serignac, & de *Louiſe de Cardaillac de Peyre*. Elle teſta, au Château de Terrides, le 21 Juillet 1628, & mourut en 1635, laiſſant: —— 1. ALEXANDRE, qui ſuit; — 2. JEAN, Baron de Mirepoix, Capitaine au Régiment de Navailles, tué près de Mirecourt entre le 20 Octobre & le 7 Novembre 1635; ayant eu, de *Catherine de Caulet*, ſon épouſe, fille de *Jean-Georges de Caulet*, Seigneur d'Hauterive, & de *Marguerite Garaut*, — un fils mort jeune; — & MARGUERITE DE LEVIS, mariée à *Louis*, Vicomte *de Fumel*, en Querci; — 3. HENRI, auteur des Marquis de Gaudiez, rapportés ci-après; — 4. & LOUISE DE LEVIS, mariée, le 6 Janvier 1619, à *Antoine-Scipion de Baſſabat*, Baron de Campendu (Terre qui donnoit autrefois entrée aux Etats de Languedoc) & de Fendheille. Elle mourut avant 1655, & fut mere de 18 enfans.

XV. ALEXANDRE DE LEVIS, Marquis de Mirepoix, &c. Maréchal de la Foy, Sénéchal de Carcaſſonne & de Beziers, fut tué à l'attaque des lignes de Leucate, petite Ville en bas Languedoc, aſſiégée par les Eſpagnols en 1637. Il avoit épouſé, 1°. par contrat du 29 Mai 1620, *Louiſe de Bethune*, fille de *Maximilien*, Duc de Sully, & de *Rachel de Cochefilet*; & 2°. par contrat du 20 Juillet 1632, *Louiſe de Roquelaure*, fille d'*Antoine*, Seigneur *de Roquelaure*, Maréchal de France, & de *Suſanne de Baſſabat*, ſa ſeconde femme. Elle eut procès contre *Louis de Nogaret*, Evêque de Mirepoix, qui diſputoit à ſon fils la qualité de Fondateur de l'Egliſe Cathédrale de Mirepoix, & celle de Maréchal de la Foy. Du ſecond lit vinrent: — 1. GASTON-JEAN-BATISTE, qui ſuit; — 2. JEAN DE LEVIS, Marquis de Mirepoix, dont le convoi fut fait à Saint-Germain-l'Auxerrois à Paris, le Mardi 30 Novembre 1650; — 3 & 4. deux autres fils nommés JEAN, nés à la Garde, l'un le 9 Juin 1635; & le ſecond, le 15 Juillet 1636.

Ce dernier fut batiſé le 18 Octobre 1637; — 5. & Elisabeth de Levis, Abbeſſe de N. D. de Rieunette le 1 Janvier 1666, aſſaſſinée en Juillet 1671, dans ſa 39e année, par ſix hommes armés de fuſils ſur le grand chemin, comme elle revenoit de prendre poſſeſſion d'une Terre dépendante de ſon Abbaye.

XVI. Gaston-Jean-Batiste de Levis & de Lomagne, Marquis de Mirepoix, Maréchal de la Foy, Sénéchal de Carcaſſonne & de Beziers, Gouverneur des pays & Comté de Foix, Donnezan & d'Andore, dont il prêta ſerment le 27 Janvier 1678, mourut le 6 Mai 1687. Il avoit épouſé, le 19 Août 1657, *Madelene du Puy-du-Fou*, batiſée à Paris, en l'Egliſe Saint-Germain-l'Auxerrois, le Lundi 24 Novembre 1636, fille & héritiere de *Gabriel du Puy-du-Fou*, Marquis de Combronde, & de *Madelene de Bellievre*. Elle ſe remaria à *François Salvat de Montfort*, Précepteur de ſon fils aîné, & eut du premier lit: — 1. Gaston-Jean-Batiste de Levis & de Lomagne, II. du nom, Marquis de Mirepoix, Sous-Lieutenant de la ſeconde Compagnie des Mouſquetaires en 1684; Gouverneur, après ſon pere, des pays & Comté de Foix, Donnezan & d'Andore, & Chevalier de Saint-Louis en 1694. Il mourut le 26 Juillet 1697, & avoit épouſé, le 16 Janvier 1689, *Anne-Charlotte-Marie de Saint-Nectaire*, née en 1678, fille de *Henri de Saint-Nectaire*, Duc de la Ferté, & de *Marie-Iſabelle-Gabrielle-Angélique de la Mothe-Houdancourt*. Elle mourut le 31 Mars 1713, ſans enfans; — 2. Pierre-Charles, qui ſuit; — 3 & 4. Madelene-Henriette, & Catherine de Levis, Religieuſes au Couvent de la Viſitation de la Fleche, le 30 Avril 1681; — 5. & Marie-Marguerite-Thérese-Camille, alliée, par contrat paſſé à Paris le 11 Mai 1703, à Paul-Louis de Levis, Marquis de Leran, ſon couſin, mentionné ci-après.

XVII. Pierre-Charles de Levis & de Lomagne, Marquis de Mirepoix, après ſon frere, du vivant duquel il prenoit la qualité de *Comte de Terrides*, mourut le 10 Juin 1702. Il avoit épouſé *Anne-Gabrielle d'Olivier*, morte à Montardy, près Beziers, vers le mois de Janvier 1708, laiſſant:

XVIII. Pierre-Louis de Levis, né en Janvier 1702, Marquis de Mirepoix, Maréchal héréditaire de la Foy, Comte de Terrides, Vicomte de Gimay, Baron du Mont-Fourcaut, Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant-Général de ſes Armées, & Maréchal de France, appellé *le Duc de Mirepoix*. Il fut d'abord Colonel du Régiment de Saintonge, Infanterie, par commiſſion du 6 Mars 1719, puis, le 20 Février 1734, du Régiment de la Marine, Infanterie, un des ſix petits vieux, & fait Brigadier des Armées du Roi, à la promotion du 1 Août 1734. Il eut la permiſſion de vendre le Régiment de la Marine au Comte *de Naſſau*, en Juillet 1737, fut nommé en même-tems Ambaſſadeur auprès de Sa Majeſté Impériale, arriva à Vienne le 14 Janvier 1738; fut fait Maréchal-de-Camp le 1 Mars, & ſigna, le 18 Novembre ſuivant (1738), en qualité de Miniſtre Plénipotentiaire du Roi, le Traité de paix définitif, avec les Miniſtres de S. M. I. Le Marquis *de Mirepoix* fut propoſé & admis pour être Chevalier des Ordres, au Chapitre tenu par Sa Majeſté le 2 Février 1739, & étant retourné à Vienne avant le jour de la Pentecôte, qu'il devoit recevoir le Collier, il eut Lettres du Roi, portant permiſſion d'en porter le Cordon & les autres marques d'honneur. Son Ambaſſade étant finie au mois de Décembre 1739, il revint à Paris le 10 Janvier 1741, & reçut en perſonne le Collier de l'Ordre de Saint-Michel & celui du Saint-Eſprit, le 2 Février ſuivant, en la Chapelle du Château de Verſailles. Il ſervit dans l'armée du Roi en Bohême, en ſa qualité de Maréchal-de-Camp, ſe diſtingua fort au combat de Fravenberg, dans lequel, à la tête des Carabiniers, il enfonça & défit la Cavalerie Autrichienne, & contribua beaucoup à la victoire. Il en porta la nouvelle à Francfort, à l'Empereur, & le détail au Roi, au mois d'Août 1742; fut envoyé commander en Provence, où il ſervit, en ſa qualité de Maréchal-de-Camp, dans l'armée ſous les ordres du Prince *de Conty*, en 1744; ſe diſtingua auſſi à la priſe du Fort de Montalban & de Villefranche, dans le Comté de Nice; fut fait Lieutenant-Général des Armés du Roi, en Mai 1744, & continua de commander en Provence & dans le Comté de Nice; ſervit auſſi, en 1745, dans l'Etat de Gênes,

& ſur les bords de la Mer, où il avoit un commandement particulier; paſſa en Italie, avec un corps de troupes, en 1746, pour ſecourir le Maréchal *de Maillebois;* donna des marques de bravoure dans toutes les occaſions, tant en Italie qu'en Provence, où les ennemis entrerent & reſterent environ quatre mois. Il ne revint à Paris qu'après leur expulſion de cette Province, & le Roi lui donna, au mois de Mars 1747, les Gouvernemens des Ville, Citadelle, Port, Havre & pays du Brouage, vacant par la mort du Vicomte *de Beaune;* fut enſuite nommé pour ſervir dans l'armée de Flandres, commandée par le Maréchal *de Saxe*, ſous les ordres du Roi en perſonne; y fit la campagne de 1747, en ſa qualité de Lieutenant-Général des Armées; mais il ne la finit point entierement; le Chevalier *de Belle-Iſle*, Lieutenant-Général, ayant été battu & tué à l'attaque des retranchemens du Col de l'Aſſiette, qui couvroient le Fort d'Exilles, le 19 Juillet de cette année (1747), où il commandoit en chef, le Marquis *de Mirepoix* fut demandé par le Maréchal *de Belle-Iſle*, & ſe rendit à ſon armée, où il ſervit dans le Comté de Nice, juſqu'au commencement de Décembre, que les Armées prirent des quartiers d'hyver. Alors le Maréchal *de Belle-Iſle* retourna à la Cour, & le Marquis *de Mirepoix* fut laiſſé pour commander, en ſon abſence, toutes les troupes Françoiſes en Provence & en Dauphiné. Il fut nommé, en Décembre 1748, Ambaſſadeur extraordinaire en Angleterre, s'y rendit au mois de Juillet 1749, eut ſa premiere audience de S. M. Britannique, le 31 du même mois, à Kenſington; obtint du Roi, le 25 Septembre 1751, un brevet de *Duc*, & s'appelloit *le Duc de Mirepoix.* Il eut les honneurs de la Chambre en Janvier 1755, revint d'Angleterre le 26 Juillet ſuivant, quitta ſon Ambaſſade par ordre du Roi, & ſans prendre congé, à cauſe de la priſe de deux Vaiſſeaux de guerre François, l'*Alcide* & *le Lys*, par l'Amiral *Boſcawen*, avec ſon Eſcadre de vaiſſeaux Anglois, le 8 Juin précédent, ſans aucune déclaration de guerre. Il fut fait, le 25 Novembre de la même année, Lieutenant-Géneral au Gouvernement de Languedoc, & Commandant en cette Province, par la démiſſion volontaire du Maréchal Duc *de Richelieu;* en Avril 1756, Capitaine de la quatrieme Compagnie des Gardes-du-Corps du feu Roi, vacante par la démiſſion volontaire du Duc *de Charoſt;* & Maréchal de France le 25 Février 1757. Il eſt mort le 25 Septembre ſuivant, âgé de 58 ans, ſans enfans. Il avoit épouſé, 1°. le 17 Août 1733, *Anne-Gabrielle-Henriette Bernard*, fille de feu *Gabriel Bernard*, Seigneur de l'ancien Comté de Rieux en Languedoc, morte le 31 Décembre 1736, d'une ſuite de couches, après être accouchée d'un enfant mort: elle n'étoit âgée que de 15 ans & demi; & 2°. le 2 Janvier 1739, *Anne-Marguerite-Gabrielle de Beauvau-Craon*, Grande d'Eſpagne, née le 28 Avril 1707, veuve du Prince *de Lixin*, frere cadet du Prince *de Pons*, ſeconde fille de *Marc de Beauvau-Craon*, Prince d'Empire, Grand-Ecuyer du Grand Duc de Toſcane, Gouverneur pour ce Prince du Duché de ce nom, & de *Marguerite de Ligniville.* Elle a été nommée, en Août 1753, Dame du Palais de feu la Reine, & eſt titrée *Maréchale-Ducheſſe de Mirepoix.*

Marquis DE GAUDIEZ.

XV. HENRI DE LEVIS, troiſieme fils d'ANTOINE-GUILLAUME, & de *Marguerite de Lomagne*, devint Marquis de Gaudiez par acquiſition, & épouſa *Marguerite de Caulet*, fille de *François*, Seigneur de Cadars, Maître des Eaux & Forêts du Languedoc, & de *Marie de Fraxines*, dont: — ALEXANDRE, qui ſuit; — & une fille, née pendant les guerres civiles.

XVI. ALEXANDRE DE LEVIS, Marquis de Gaudiez, épouſa *Marguerite de Caumels*, fille de *François*, Seigneur de Grefeuille, Conſeiller au Parlement de Toulouſe, & de *Bourguine de Garraud.* Leurs enfans furent: — 1. BARTHELEMI, tué à Senef en 1674; — 2. ANTOINE, qui ſuit; — 3. JOSEPH, Chevalier de Malte le 16 Juin 1670, Capitaine des Galeres du Roi, puis Chef d'Eſcadre des Galeres le 12 Février 1737, mort à Marſeille le 24 Mai 1740, âgé de 70 ans; — 4. CHRYSANTE, Aumônier de la Ducheſſe de Bourgogne, Abbé de Greſtin en Avril 1702, mort à Paris, au Séminaire de Saint-Magloire, en Décembre

1727; — 5. Alexis, Chevalier de Malte & Officier de Galere; — 6 & 7. Philiberte & Catherine; — 8. & Christine-Pauline, Religieuſe aux Maltoiſes de Toulouſe.

XVII. Antoine de Levis, Marquis de Gaudiez, a eu de ſon épouſe, dont on ignore le nom: — Joseph-Chrysante, qui ſuit; — & Eléonore, mariée à *N.... de Fajac.*

XVIII. Joseph-Chrysante de Levis, Marquis de Gaudiez, Capitaine de Galeres, & commandant la Compagnie de l'Etendart, Maréchal de la Foy, comme chef de ſa Maiſon, par la mort du Maréchal-Duc *de Mirepoix*, appellé *le Marquis* de Levis, mort en 1764, âgé de 64 ans, avoit épouſé, le 4 Octobre 1750, Louise-Victoire de Levis-Leran, ſa parente, dont: — 1. Guy-Henri-Joseph de Levis, né le 6 Septembre 1757; — 2. Marie, née le 11 Juillet 1753; — 3. & Marie-Anne de Levis, née le 7 Septembre 1754.

Seigneurs de Levis-Leran.

Cette branche, qui écartele *au 1 & 4 d'or, à trois chevrons de ſable*, qui eſt Levis; *& au 2 & 3 d'or, à trois pals de gueules*, qui eſt de Foix, a pour auteur:

VI. Gaston de Levis, ſecond fils de Jean, I. du nom, Seigneur de Mirepoix, & de *Conſtance de Foix*. Il fut Seigneur de Leran, partagea, le 25 Novembre 1329, avec Jean de Levis, ſon frere aîné, qui lui céda la Terre d'Annoel en Beauce, par acte du Mercredi après la Saint-André 1333. Il étoit mort le 25 Novembre 1351. On lui donne pour femme, mais ſans preuve (dit l'Hiſtoire des Grands Officiers de la Couronne), *Eléonore de Sully*, veuve de *Vivien*, Seigneur *de Berbecille*, mariée en 1336, & morte le 24 Décembre 1345, laiſſant: — 1. Gaston, qui ſuit; — 2. Jean, nommé au contrat de mariage de ſa ſœur Jeanne; — 3. Jeanne, mariée, par contrat paſſé à Aleth le 25 Novembre 1351, à *Jean de Voiſins*, Seigneur d'Arques, à qui elle porta en dot 6000 livres tournois, que ſon pere lui avoit léguées par ſon teſtament; — 4. & Constance, alliée à *Aimeri de Narbonne*, Baron de Taleyrand.

VII. Gaston de Levis, II. du nom, Seigneur de Leran, fit mention, dans ſon teſtament du 3 Mars 1383, de ſa femme enceinte, ordonna que l'enfant qui naîtroit de cette groſſeſſe, entrât en Religion, laiſſa à ſa fille 7000 florins d'or, inſtitua pour héritiers ſes deux fils mineurs, & nomma pour l'un de ſes exécuteurs teſtamentaires, Philippe de Levis, Seigneur de Florenſac. Il avoit épouſé, par contrat du 31 Mai 1362, *Jeanne de Rochefort*, fille de *Bernard* ou *Amanjeu de Rochefort*, Seigneur de Seilhan, dont: — 1. Gaston, qui ſuit; — 2. Bertrand, mentionné dans le teſtament de ſon pere, marié à *Marguerite de Malleras*. Il eut une fille naturelle, nommée — Jeanne de Levis, femme de *Pierre de Gardiolle*; — 3. & Isabelle, à qui ſon pere laiſſa, comme on l'a dit, 7000 florins d'or, mariée, en 1396, à *Jean de l'Iſle-Jourdain*.

VIII. Gaston de Levis, III. du nom, Seigneur de Leran, reçut de Roger-Bernard, Seigneur de Mirepoix, ſon couſin, en conſidération des ſervices qu'il avoit reçus de lui, une maiſon ſituée au bas de la ville de Carcaſſonne, nommée communément l'*Hoſteau de Mirepoix*, par acte du 14 Août 1387. Il donna quittance au même, datée du 29 Juin 1388, de 1500 écus d'or, que celui-ci lui devoit. Il ne vivoit plus lors du mariage de ſa fille, & avoit épouſé, par contrat du 23 Novembre 1387, paſſé au Château de Leran en préſence de Roger-Bernard de Levis, Seigneur de Mirepoix, *Yſende d'Arpajon*, qui lui apporta en dot 9000 florins d'or. Ses enfans furent: — Gaston, qui ſuit; — & Constance, mariée, par ſa mere & par ſon frere, le 17 Novembre 1421, à *Jean de la Jugie*, Baron de Rieux, de la Lumiere, &c. fils de *Guillaume*, & de *Catherine de Mornaix*. Elle eut en dot 4000 moutons d'or.

IX. Gaston de Levis, IV. du nom, Seigneur de Leran, d'Aguilhane, du Peyrat & de Villars, fut Chambellan du Roi Charles VII, qui, en ſa conſidération, exempta les habitans d'Aguilhane, du Peyrat & de Villars, de payer les tailles

durant cinq ans, parce qu'ils avoient été incendiés par les ennemis, lors des guerres du Languedoc. Il fit ſon teſtament le dernier Mars 1458, y nomme ſa femme, & inſtitue ſon fils aîné héritier univerſel, fit des legs à ſes autres enfans; vivoit encore en 1478, lors du mariage de ſon petit-fils, & mourut fort vieux. Il avoit épouſé, le 22 Octobre 1408, *Catherine de Panat*, fille de *Guy*, Vicomte de Pierrebrune, & en eut: — 1. GASTON, qui ſuit; — 2. JEAN, Evêque de Leſcar en 1473. Il ſigna, en cette qualité, le 1 Août 1477, le contrat de mariage de ſon neveu; — 3. BERTRAND; — 4. JEAN, Vicomte de Panat & de Pierrebrune, pere de JEANNE DE LEVIS, femme de *Bompar*, Seigneur de Lage; — 5. JEANNE, mariée, par contrat du 11 Juillet 1468, de *Savari de Mauléon*, Seigneur du Pré, &c.; — 6. MARGUERITE, à qui ſon pere laiſſa 4000 moutons d'or; — 7. YSENE ou ALIX, épouſe de *Jean de Narbonne-Taleyrand*, fils de *Jean*, & de *Sibille de Carmain*; — 8. & JEANNE, mariée à *Gabriel de Pierrefort*.

X. GASTON DE LEVIS, V. du nom, Seigneur de Leran, &c. eut de ſa femme, qu'on ne connoît point,

XI. GASTON DE LEVIS, VI. du nom, dit *le jeune*, Ecuyer, Seigneur de Leran, qui eut en don, de ſon ayeul, le Château de Leran avec ſes dépendances, la moitié de ſes autres biens nobles & rôturiers, préſens & à venir, n'en reſervant que l'uſufruit à *Catherine de Panat*, ſa femme, tant qu'elle vivroit. Il avoit épouſé, 1°. le 2 Février 1478, *Jeanne de Carmain*, fille de *Jean*, Baron de Negrepeliſſe & de Laugnac: elle eut en dot 6500 livres tournois, & mourut en 1488; & 2°. par contrat du 30 Novembre 1493, *Marie de Foix-de-Carmain*, morte en 1523. Il eut du premier lit: — CÉCILE DE LEVIS, mariée, en 1532, à *Jean du Maine*, Seigneur du Bourg, fils de *Jean du Maine*, Seigneur d'Eſcandillac, & d'*Antoinette de Durfort*. On lui céda la Baſtide & Peyrat, pour lui tenir lieu de 2000 livres: elle étoit morte en 1545. Du ſecond lit vinrent: — 1. GERMAIN, qui ſuit; — 2. PAUL, dont on n'a trouvé que le nom; — 3. JEANNE, femme de *Gaſton de Baſillac*; — 4. GERMAINE, mariée à *Jean de Monteſquieu*, Seigneur de Coſtauſſa; — 5. & autre JEANNE.

XII. GERMAIN DE LEVIS, Seigneur de Leran, &c. épouſa, 1°. *Françoiſe de Bruyeres*; & 2°. le 1 Mai 1520, *Marie d'Aſtarac*, fille de *Jean d'Aſtarac*, Seigneur de Fontrailles, & de *Catherine de Mareſtaing*. Elle eut en dot de ſes biens paternels & maternels 6000 livres. Ses enfans furent: — 1. GASTON, qui ſuit; — 2. JEAN-CLAUDE, Baron d'Eaudan & de Beleſta, il eut pour ſa légitime Beleſta & Fougan; fut Sénéchal, Gouverneur du Comté de Foix, & Capitaine de cent hommes d'armes; & mourut à Beleſta le 11 Février 1598. Il avoit épouſé *Chriſtophette de Bergoignan*, fille de *Roger*, Seigneur *de Bergoignan*, & d'*Anne de Foix*, dont: — LOUISE DE LEVIS-LERAN, femme de *Chriſtophe d'Amboiſe*, Comte d'Aubijoux, fils de *Louis d'Amboiſe*, & de BLANCHE DE LEVIS; — 3. BARTHELEMI, mort en Ecoſſe; — 4. RENÉ; — 5. GERMAINE, femme de *Blaiſe de Rochefort*; — 6. & FRANÇOISE, mariée à *N... de Laverdac*.

XIII. GASTON DE LEVIS, VII. du nom, Seigneur de Leran, étoit marié, avant le 26 Décembre 1547, avec *Gabrielle de Foix*, fille de *Jean*, Baron de Rabat, & de *Catherine de Villemur*, dont: — 1. PHILIPPE, mort à Paris; — 2. GABRIEL, qui ſuit; — 3. ANTOINE, Seigneur de Montmaur, qui eut de grands demêlés avec ſon neveu; — 3. & JEANNE, morte en bas-âge.

XIV. GABRIEL DE LEVIS, Seigneur de Leran, &c. épouſa, par contrat du 4 Octobre 1593, CATHÉRINE DE LEVIS, fille de JEAN, Seigneur de Mirepoix, Vicomte de Montſégur, & de *Catherine-Urſule de Lomage*. Elle eut en dot 30 mille liv. & 3000 liv. d'ajuſtemens. De ce mariage vinrent: — 1. JEAN-CLAUDE, qui ſuit; — 2. SALOMON, auteur des Seigneurs d'Ajac, dont on parlera ci-après; — 3. MARGUERITE, mariée, 1°. à *Pierre-Auguſte de Lautrec*, Seigneur de Montfa, dont elle étoit veuve ſans enfans, le 29 Septembre 1637; & 2°. le 21 Décembre 1645, à *Marquis de Piis*, Seigneur de la Baſtide; — 4. N... DE LEVIS, femme de *François de Mauléon*, Baron de Durban; — 5. & GABRIELLE, mariée par

ſon pere & ſa mere, le 26 Avril 1630, à *Jean-Pierre de Bruyeres*, Baron de Chalabre.

XV. Jean-Claude de Levis, Seigneur de Leran, eut de grands démêlés avec Antoine de Levis, Seigneur de Montmaur, ſon oncle. Il avoit épouſé, par contrat du 10 Août 1629, *Angélique de Caſtelnau*, fille d'*Etienne*, Baron de la Loubere en Bigorre, & de *Jeanne de Baſillac*, dont : —— 1. Gaston, qui ſuit; — 2. Henri-Gaston, mort ſans poſtérité; — 3. & Isabeau, mariée à *Jacques de Foix*, Baron de Rabat, dont une fille unique.

XVI. Gaston de Levis, VIII. du nom, Vicomte de Leran, de Pradeilles, de Pereilhie, Baron de la Baſtide, le Peyrat, l'Imbraſſac, Bellec, &c. fut gratifié du Roi d'une penſion de 2000 livres par Brevet du 10 Décembre 1685. Il vivoit encore lorſque ſon fils, Paul-Louis, qui ſuit, fut marié. Il avoit épouſé, le 1 Janvier 1659, *Jeanne Juge*, fille de *Paul Juge*, Baron de Freicheville, Seigneur du Bez, &c. Conſeiller au Parlement de Toulouſe, & de *Jeanne Thomas*.

XVII. Paul-Louis de Levis, qualifié *Marquis de Leran*, né en 1666, Brigadier des Armées du Roi le 1 Février 1719, Lieutenant-Colonel de Royal-Dauphin, avec Brevet de Colonel, puis de Royal-Etranger, Cavalerie, & Chevalier de Saint-Louis, eſt mort au Château de Leran, le 6 Avril 1749, dans ſa 84e année. Il avoit épouſé, par contrat paſſé à Paris le 11 Mars 1703, Marie-Marguerite-Thérese-Camille de Levis-Mirepoix, fille de Gaston-Jean-Baptiste de Levis de Lomagne, Marquis de Mirepoix, & de *Madelene du Puy du Fou*, dont : — 1. Gaston-Jean-Batiste, qui ſuit; — 2. Henri, Vicaire-Général de l'Archevêché de Bordeaux, nommé par le Roi au mois de Septembre 1741, à l'Evêché de Pamiers, vacant par la mort de *François-Barthelemi de Salignac de la Mothe-Fenelon*; — 3. N..., Religieuſe à la Viſitation de la Fleche, nommée par le Roi à l'Abbaye de Saint-Amand de Rouen au mois de Mars 1746; — 4. Charlotte, femme de *N... de Pageſſe*, Marquis *de Saint-Lieux*; — 5. Jeanne, mariée à *N... de Palamini*; — 6 & 7. Elisabeth & Marie.

XVIII. Gaston-Jean-Batiste de Levis-Leran, né en 1704, Capitaine au Régiment Royal-Etranger, Cavalerie, Enſeigne, puis ſous-Lieutenant des Gendarmes de la Garde du Roi, s'eſt démis de cette Sous-Lieutenance au mois d'Avril 1733, & eſt mort en Avril 1747. Il avoit épouſé, en 1723, *Jeanne-Gillette Baillon*, morte en Janvier 1736, fille de *François Baillon*, Secrétaire du Roi, Chevalier de Saint-Michel, Seigneur de Blampignon, originaire de Saint-Malo, qui a laiſſé un fils Maître des Requêtes du Parlement de Rennes, & nommé Intendant de la Généralité de la Rochelle au mois de Juillet 1755, qui vivoit garçon. Du Mariage de Gaston-Jean-Batiste de Levis-Leran, ſont nés : — 1. Louis-Marie-François-Gaston, qui ſuit; — 2. Victoire; — 3. Louise, mariée à Joseph-Chryſante de Levis, Marquis de Gaudiez, Capitaine de Galeres, & Commandant la Compagnie de l'Etendart : *Voyez* le degré XVIII. de la branche précédente; — 4. Anne, mariée, le 15 Mai 1751, à *Paul-Louis de Pageſſe*, Marquis de Saint-Lieux, ſon couſin-germain, — 5. & Adélaide, mariée, en 1763, à *N... de Valence-Timbrune*.

XIX. Louis-Marie-François-Gaston, Marquis de Levis-Leran, Mouſquetaire de la Garde du Roi en 1744, Colonel du Régiment Royal-Marine Infanterie, en Novembre 1745, Lieutenant-Général au Gouvernement de Bourbonnois, ſe trouva avec ſon Régiment à la conquête de l'Iſle-Minorque ſur les Anglois; & fut, au retour de cette expédition en Juillet 1756, fait Brigadier des Armées du Roi. Il a été mis en poſſeſſion de la totalité des biens du Maréchal *de Mirepoix* le 25 Septembre 1757, étant ſon neveu par ſon ayeul paternel. Il a épouſé, le 4 ou le 15 Août 1751, Catherine-Agnès de Levis-Chateaumorand, ſa couſine, née le 4 Septembre 1736, fille aînée de feu Charles-François de Levis-Chateaumorand, Comte de Levis, Lieutenant-Général des Armées du Roi. Nous ignorons (en 1774) s'il en a des enfans.

Seigneurs

Seigneurs d'Ajac.

Cette branche séparée de la précédente en 1593, a pour auteur SALOMON DE LEVIS, Seigneur d'Ajac, issu au XIVe degré, second fils de GABRIEL DE LEVIS, Vicomte de Leran, & de CATHERINE DE LEVIS, fille de JEAN DE LEVIS, Seigneur de Mirepoix. Ce SALOMON DE LEVIS, Seigneur d'Ajac, eut six garçons, dont deux laissèrent postérité. Elle subsiste aujourd'hui dans deux freres, sçavoir : — PIERRE DE LEVIS, Baron d'Ajac, ancien Officier des Galeres du Roi, marié, & qui n'a qu'une fille ; — & FRANÇOIS, qui suit.

FRANÇOIS DE LEVIS, dit *le Marquis de Levis*, né le 23 Août 1720, Lieutenant-Général des Armées du Roi, nommé Gouverneur-Général de la Province d'Artois en 1765, a épousé, par contrat du 22 Janvier, célébration le 8 Février 1762, *Gabrielle-Augustine Michel*, fille de feu *N... Michel*, Trésorier-Général de l'Artillerie de France, & l'un des Directeurs de la Compagnie des Indes. Elle a été présentée, le 28 Février 1762, par la Maréchale *de Mirepoix*. De ce mariage sont nés : — 1. PIERRE-MARC-GASTON ; — 2. GABRIELLE-AUGUSTINE-FRANÇOISE ; — 3. MARIE-GABRIELLE-ARTOIS, tenue sur les fonts de batême, en Avril 1766, par les Etats de la Province d'Artois ; — 4. & HENRIETTE DE LEVIS, née le 22 Avril 1767.

Vicomtes de LAUTREC & Comtes de VILLARS.

V. PHILIPPE DE LEVIS, quatrieme fils de GUY, III. du nom, Seigneur de Mirepoix, & d'*Isabelle de Marly*, Seigneur en partie de Florensac, & Vicomte de Lautrec, nommé *Damoiseau* dans un Arrêt du Parlement de 1279, prenoit la qualité de *Seigneur de Florensac*, & portoit les armes DE LEVIS, qui sont : *d'or, à 3 chevrons de sable au lambel componné*. Il avoit épousé *Béatrix*, Vicomtesse *de Lautrec*, veuve de *Bertrand de Goth*, Vicomte de Lomagne & d'Auvillars, & fille de *Bertrand*, Vicomte *de Lautrec*, laquelle testa en 1343, & eut pour enfans : — PHILIPPE, qui suit ; — & BERTRAND, tige des Seigneurs de Florensac, rapportés ci-après.

VI. PHILIPPE DE LEVIS, II. du nom, Vicomte de Lautrec, eut en don d'*Alphonse d'Espagne*, Seigneur de Lunel, Gouverneur de Languedoc, le 26 Juillet 1326, en considération des services qu'il avoit rendus dans la guerre de Gascogne, la Forteresse de la Fons, qui avoit appartenu à la Vicomtesse *de Lautrec*, sa mere, dont les Anglois s'étoient emparés ; & testa à Vabres le 1 Octobre 1346. Il avoit épousé, 1°. en 1309, *Eléonore*, fille de *Guerin de Châteauneuf*, Seigneur d'Apchier, & de *Gausserande de Narbonne*. Elle eut en dot 8500 liv. dont son frere reconnut, le 14 Septembre 1329, lui devoir encore 4500 ; testa le 18 Août 1330, & mourut sans enfans ; 2°. en 1336, *Jamague*, Dame *de la Roche-en-Renier*, fille de *Guigues*, Seigneur dudit lieu, & de *Gillette* ou *Guinotte*, Vicomtesse *d'Uzès*. Elle testa le 3 Août 1359, & élut sa sépulture dans l'Eglise des freres Prêcheurs de Montpellier, laissant : — 1. JEAN, enterré dans la même Eglise ; — 2. BERTRAND, Protonotaire du Saint-Siége, Chanoine & Archidiacre de Dreux dans le Diocèse de Chartres. Il testa, le 29 Septembre 1382, dans la ville d'Avignon, & mourut peu de tems après ; — 3. & GUIGUES, qui suit.

VII. GUIGUES DE LEVIS, Seigneur de la Roche, Vicomte de Lautrec, institué héritier universel par *Guigues*, Seigneur *de la Roche*, son ayeul maternel, servit le Roi dans ses guerres de Gascogne en 1355, & en 1359 sous le Comte *de Poitiers*, avec un Chevalier & 16 Ecuyers. Sa mere l'institua son héritier par son testament de la même année ; il fit le sien le 23 Avril 1366, mourut peu-après, & fut enterré dans l'Eglise des Freres Prêcheurs de la ville du Puy. Il avoit épousé *Saure de la Barthe*, fille de *Geraud*, Seigneur d'Aure & de la Barthe, & de *Bruniſſende*, Vicomtesse *de Lautrec*, sa troisieme femme, dont :

VIII. PHILIPPE DE LEVIS, III. du nom, Vicomte de Lautrec, Seigneur de la Roche-en-Renier, qui testa à Confolens le 2 Août 1280, fit deux codicilles les 16 & 17 du même mois, & élut sa sépulture en l'Eglise des Freres Prêcheurs de

la ville du Puy, où il fut enterré. Il avoit épouſé, le 6 Août 1372, *Eléonore de Thoire de Villars*, Dame de Buys en Beaujolois, qui eut en dot 8000 francs d'or & la Seigneurie de Buys. Elle étoit veuve d'*Edouard*, Seigneur *de Beaujeu*, & fille de *Humbert* VI, Seigneur *de Thoire*, de Villars, &c. & de *Béatrix de Chalon*, ſa ſeconde femme. Etant veuve & tutrice de ſes enfans en 1380, elle paya l'acquiſition du Château de Montagu, que ſon mari avoit faite de *Guillaume de Tournon*, teſta le 4 Août 1385, donna la Terre de Mirebel à ſon ſecond fils, & élut ſa ſépulture auprès de ſon mari. Leurs enfans furent : — — 1. GUIGUES, Seigneur de la Roche, Vicomte de Lautrec, inſtitué héritier univerſel de ſon pere en 1380, & par l'Archidiacre de Dreux, ſon oncle, par ſon teſtament de 1382. Il mourut ſans alliance peu de tems après 1387; — 2. PHILIPPE, qui ſuit; — 3 & 4. CATHERINE & BÉATRIX, la premiere dotée de 3000 livres par le teſtament de ſon pere; & la ſeconde de 8000 livres.

IX. PHILIPPE DE LEVIS, IV. du nom, Vicomte de Lautrec, Seigneur de la Roche, d'Annonay, de Pradel, &c. Comte de Villars, fut retenu par le Dauphin, depuis CHARLES VII, Roi au mois de Novembre 1398, à 60 hommes d'armes & 24 de trait. C'eſt de lui dont il eſt ſouvent fait mention dans l'Hiſtoire de ce Monarque, qui le fit Gouverneur de Montargis. Il l'accompagna dans ſon voyage de Dauphiné pour voir la Reine de Sicile, & mourut en 1440, âgé de 60 ans, laiſſant, par ſon teſtament du 11 Novembre 1428, renouvellé le 1 Janvier 1439, la Seigneurie de Montagu en douaire, à *Antoine d'Anduze*, qu'il avoit épouſée, le 19 Juin 1395, fille de *Louis d'Anduze*, Seigneur de la Voute, & de *Marguerite d'Apchon*, ſa ſeconde femme. Il en eut : — 1. ANTOINE, qui ſuit; — 2. BERMOND, Seigneur de la Voute, tige des Ducs de Ventadour, rapportés ci-après; — 3. GASPARDE, mariée, le 9 Septembre 1427, à *Claude de la Baume*, Comte de Montrevel, fils de *Jean*, & de *Jeanne de Chalon*, Comteſſe de Tonnerre. — PHILIPPE DE LEVIS, IV. du nom, eut encore quatre fils naturels; l'aîné, dit *de Villars*, Seigneur de Bouligneux en Dombes, né d'*Ambroiſe Godin*, fut légitimé par Lettres données aux Montils lès Tours en 1466, ſuivant le Regiſtre des Chartes cotté 200, Avril 1466, & 1467.

X. ANTOINE DE LEVIS, Comte de Villars, Vicomte de Lautrec, Baron de la Roche & d'Annonay, Seigneur de Vauvert & de Belcaſtel, prit le titre de *Seigneur de Vauvert*, du vivant de ſon pere, & ſervit en cette qualité ſur les frontieres du Maconnois en 1412, & ſous l'Archevêque de Reims en 1419, pour le recouvrement du pays de Languedoc. Il teſta le 13 Août 1454, & élut ſa ſépulture dans l'Egliſe d'Annonay. L'Hiſtoire des Grands Officiers de la Couronne ne lui donne que deux femmes. Feu le Préſident *Durey de Noinville*, marque en marge de cet article, *page* 28, qu'il eut pour premiere femme, au mois d'Octobre 1421, *Louiſe de Tournon*, Dame de Beauchâtel & de Servieres, fille d'*Odon de Tournon*, Seigneur dudit lieu, & d'*Anne de Corgenon*, Dame d'Harvez : elle mourut avant 1424; il épouſa, 2°. le 9 Novembre 1425, *Iſabelle de Chartres*, fille d'*Hector*, Seigneur d'Onze-en-Bray & du Cheſnedoré, & d'*Antoinette d'Aymery*, & niéce de *Renaud de Chartres*, Archevêque de Reims, Chancelier de France, qui lui fit don de la Terre de Vierzon, qu'il avoit acquiſe du Roi. Elle teſta au Château de Caſtelnau-Bonnefons, au Diocèſe d'Alby, le 29 Juillet 1437; & 3°. *Jeanne de Chalançon*, dite *de Polignac*, fille d'*Armand*, Vicomte de Polignac, & d'*Iſabeau de la Tour*. Elle ſurvécut à ſon mari, & tranſigea pour ſon douaire, le 11 Juillet 1474, avec le Duc DE BOURBON. Il n'y eut des enfans que du ſecond lit, ſçavoir : — 1. JEAN, qui ſuit; — 2. ANTOINE, Seigneur d'Onze-en-Bray, inſtitué héritier par le teſtament de ſa mere, lequel vendit, en 1461, à JEAN, Duc DE BOURBON tous les droits qu'il avoit en la ſucceſſion de ſes pere & mere, ce qu'il confirma le 9 Mars 1473. Il vendit auſſi à ce Prince tout ce qui lui étoit échu depuis la mort de ſon frere, & céda, le 26 Octobre 1494, au Duc DE BOURBON, une rente qu'il prenoit ſur la Terre de Sury-le-Comtal, pour une penſion de 600 livres. Il avoit épouſé *Jeanne de Chamborant*, dont il n'eut point d'enfans, laquelle, étant âgée de 40 ans, conſentit, par acte paſſé à Tours le 15 Mars 1496, qu'il

fut promu à l'Ordre de Prêtriſe. Il étoit alors âgé de 70 ans ; — 3. & CATHERINE, mentionnée au teſtament de ſon ayeul, mariée, 1°. à *Antoine de Clermont*, Baron de Surgeres ; & 2°. à *Joachim de Velor*, Seigneur de la Chapelle-Bellouin, avec lequel elle vivoit en 1462 ; elle en étoit veuve en 1478.

XI. JEAN DE LEVIS, Comte de Villars, Vicomte de Lautrec, Seigneur de la Roche, Onze-en-Bray, Cheſnedoré, &c. premier Chambellan du Roi, porta la qualité de *Seigneur de Vauvert* du vivant de ſon pere. Le Roi lui donna, en 1458, la Capitainerie de la Ville & du Château de Vire. Il étoit Chambellan & Grand-Maître d'Hôtel du Duc *de Guienne*, le 25 Avril 1469, lorſque ce Prince lui donna la Ville & Châtellenie de Macaire. Se voyant ſans enfans de *Thomine de Vilquier*, fille de *Robert*, Seigneur dudit lieu, & de *Marie de Garnaches*, il vendit au Duc *de Savoie*, par contrat paſſé à Nantes en Bretagne, le 1 Février 1469, ſon Comté de Villars, & diſſipa la plus grande partie de ſes biens. Il teſta à Porgia le 15 Février 1474, laiſſa 2000 livres à ANTOINETTE DE LEVIS, ſa fille naturelle, & donna les biens qu'il n'avoit pas vendus à GILBERT, Seigneur de la Voute, ſon couſin-germain.

Barons de LA VOUTE, Comtes & Ducs de VENTADOUR.

X. BERMOND DE LEVIS, ſecond fils de PHILIPPE DE LEVIS, IV. du nom, Comte de Villars, & d'*Antoinette*, Dame *de la Voute*, inſtitué, par ſa mere, héritier de la Terre de la Voute, & par ſon pere de celle de Mirebel, fit un traité d'alliance & d'amitié en 1440, avec *Guillaume de Chalançon*, Evêque du Puy, & le Seigneur *de Chalançon*. Il ſervit avec 30 chevaux en Guienne, comme il paroît par le paſſeport que CHARLES VII lui donna le 20 Octobre 1442. LOUIS XI le retint pour ſon Chambellan en 1468, & pour ſon Conſeiller en 1469. Il fit ſon teſtament en 1483, & un ſecond le 19 Juin 1487, choiſit ſa ſépulture dans l'Abbaye chef d'Ordre de Saint-Ruf près de la ville de Valence en Dauphiné, & mourut fort âgé en 1487. Il avoit épouſé, le 14 Janvier 1422, *Agnès de Châteaumorand*, (fille de *Jean*, Seigneur dudit lieu, & de *Marie de Froloys*) laquelle lui apporta en dot les Terres de Poligny de Charlus & la Vicomté de Remond. Elle teſta à Châteaumorand le 4 Novembre 1476. De ce mariage vinrent : — 1. GILBERT, mort à Rouen, du vivant de ſon pere, en 1465, & enterré dans l'Egliſe des Freres Prêcheurs ; — 2. LOUIS, qui ſuit ; — 3. FRANÇOIS, Abbé de Condat, où il eſt enterré ; — 4. JACQUES, dont nous allons parler ; — 5. JEANNE, femme de *Jacques-Loup*, Seigneur *de Beauvoir*, en Bourbonnois, morte lors du teſtament de ſon pere, laiſſant des enfans ; — 6. & AGNÈS, mariée, le 16 Janvier 1463, à *Liébaut*, Seigneur *de Luguy*. Elle teſta en 1477, & ſon mari en 1480.

JACQUES DE LEVIS, quatrieme fils de BERMOND & d'*Agnès de Châteaumorand*, prit le nom & les armes de *Châteaumorand*, ſuivant la volonté de ſa mere, & mourut en 1521. Il avoit épouſé, le 18 Août 1484, *Louiſe de Tournon*, fille de *Jacques*, Seigneur dudit lieu, & de *Jeanne de Polignac*, dont : — 1. JEAN, né en 1491, Seigneur de Châteaumorand, de Pierrefitte, de Montarmontier, de Chatelux & de Bornet, inſtitué Sénéchal d'Auvergne, Gentilhomme de la Chambre du Roi, Chambellan & Gouverneur du Dauphin en 1532. Il plaidoit contre le Comte *de Ventadour*, pour la ſucceſſion de Villars, & obtint Arrêt en ſa faveur au Parlement de Toulouſe le 5 Février 1533. Il mourut ſans enfans de *Gilberte d'Eſtampes*, ſa femme, fille de *Jean d'Eſtampes*, Seigneur de la Ferté-Imbault ; — 2. ANTOINE, Abbé de la Beniſſon-Dieu, Chanoine & Comte de Lyon en 1525, Evêque de Saint-Paul-Trois-Châteaux, dès 1516, Archevêque d'Embrun en 1526, Archevêché qu'il permuta pour l'Evêché de Saint-Flour. Il céda la Terre de Vauvert au Comte *de Ventadour* en 1543, & étoit mort en 1566 ; — 3. ISABELLE, femme, en 1509, de *Pierre Barton*, Vicomte de Montbas ; — 4. CATHERINE, femme de *Jean de Saint-Chamand*, Baron de Pujols, Sénéchal des Lannes ; — 5. PERONNELLE, Abbeſſe de Cuſſet ; — 6. & JEANNE, Abbeſſe de Chanſalon.

XI. Louis de Levis, Baron de la Voute, frere aîné du précédent, fut Chambellan du Roi Charles VIII, qu'il suivit dans son expédition du Royaume de Naples, & servit dans l'armée de Bourgogne en 1479. Il fut nommé exécuteur testamentaire d'*Aynard de Poitiers*, Seigneur de Saint-Vallier, fit son testament le 4 Mai 1521, élut sa sépulture dans l'Eglise de Saint-Ruf, & mourut fort âgé. Il avoit épousé, le 12 Juillet 1492, *Blanche de Ventadour*, fille de *Louis*, Comte *de Ventadour*, Seigneur de Granges, & de *Catherine de Beaufort*, Dame de Charlus, où elle mourut le 19 Novembre 1482. De ce mariage vinrent : — 1. Gilbert, qui suit ; — 2. Jean, tige des Seigneurs de Charlus, rapportés ci-après ; — 3. François, Prieur de Saint-Michel des Anges, Evêque de Tulles en 1517, mort en 1535 ; — 4. Charles, Abbé de Valette & de Bouhaigne, qui transigea, avec son frere, le 13 Mars 1525, & fit son codicille le 23 Juin 1536 ; — 5, & Catherine, mariée, par contrat du 9 Décembre 1492, à *Joachim de Brion*, Seigneur du Cheylar en Vivarais, dont elle étoit veuve le 28 Février 1506. Elle se fit Religieuse à Saint-Laurent d'Avignon, où elle vivoit en 1521, lors du testament de son pere.

XII. Gilbert de Levis, I. du nom, Comte de Ventadour, Baron de la Voute, enfant d'honneur du Roi Charles VIII, son Pannetier, en 1496, prit ensuite le titre de *Comte de Ventadour*, avec le nom & les armes, suivant le testament de son ayeule maternelle ; se trouva à la bataille de Marignan en 1525, où il fut blessé ; testa le 7 Mai 1524, fit un codicille le 1 Septembre 1529, choisit sa sépulture en l'Abbaye de Saint-Ruf, & mourut le 5 du même mois. Il avoit épousé, le 5 Octobre 1498, *Jacqueline du Mas*, née le 4 Novembre 1486, morte en 1566, âgée de 86 ans, fille de *Jean du Mas*, Seigneur de l'Isle, Grand-Maître & Général-Réformateur des Eaux & Forêts de France, & de *Jacqueline de Carbonnel*, dont : — 1. Gilbert, qui suit ; — 2. Pétronille, mariée, 1°. en 1521, à *André de Cruſſol*, Seigneur de Beaudiner ; & 2°. le 17 Janvier 1524, à *Joachim de Chabannes*, Seigneur de Curton, Comte de Rochefort & de Saignes, fils de *Jean de Chabannes*, Seigneur de Curton, & de *Françoiſe de Blanchefort*, Dame de Boiſlamy ; — 3. Blanche, alliée, le 17 Août 1527, à *Louis d'Agout-de-Montauban*, Baron de Sault & de Rouſſillon. Elle testa le 25 Décembre 1557 ; — 4. & *Jacqueline*, seconde femme, par contrat passé à la Voute le 28 Juin 1541, de *Jean de Damas*, Seigneur de Digoine, fils de *François*, & de *Jeanne de Saint-Palais*, dont elle fut séparée par Arrêt du Parlement de Paris du 14 Août 1550.

XIII. Gilbert de Levis, II. du nom, Comte de Ventadour, Baron de la Voute, Seigneur de Vauvert, enfant d'honneur du Roi François I, en 1524, son Pannetier en 1531, testa au Château de Vauvert le 24 Avril 1557, & mourut âgé de 46 ans. Il avoit épousé, par contrat du 11 Février 1538, *Suſanne de Laire*, Dame de la Motte-de-Grigny, fille de *Jacques*, Seigneur de Cornillon, & d'*Antoinette de Tournon*. Elle testa, le 17 Mars 1550, & fut enterrée dans l'Eglise de la Voute. De ce mariage vinrent : — 1. Gilbert, qui suit ; — 2. Martial, Abbé d'Auberive en 1554, Aumônier du Roi, mort en 1572 ; — 3. Jacqueline, femme, le 11 Juillet 1543, de *François de Chalançon*, Seigneur de Rochebaron ; — 4. Françoise, mariée, le 14 Juin 1551, à *François de la Baume*, Comte de Suze, Chevalier des Ordres du Roi, fils de *Guillaume de la Baume*, & de *Catherine Albaron des Allemands*. Son mari fut tué le 19 Août 1588, lorsque les Huguenots prirent Montélimart ; — 5. & Blanche, alliée, le 12 Juin 1556, à *Louis d'Amboiſe*, Seigneur d'Aubijoux, fils de *Jacques* & *d'Hippolite de Chambes-Montſoreau*.

XIV. Gilbert de Levis, III. du nom, Comte, puis créé *Duc de Ventadour* en Février 1578, Pair de France en Juin 1589, fut Gentilhomme de la Chambre du Roi en 1555, Chevalier de son Ordre, Gouverneur du Limousin en 1571, ensuite du Lyonnois, Forez & Beaujolois, & nommé Chevalier du Saint-Esprit, lors de son institution en 1578 ; mais il ne fut point reçu. Il mourut à la Voute en 1591, & avoit épousé à Fontainebleau, par contrat du 25 Juin 1553, en présence du Roi, *Catherine de Montmorency*, fille d'*Anne*, Duc *de Montmorency*, Pair & Connétable de France, & de *Madelene de Savoie*, dont : — Gilbert,

Comte de la Voute, qui ſuivit le Comte *d'Alençon* en Flandres en 1584, & mourut avant ſon pere; — & ANNE, qui ſuit.

XV. ANNE DE LEVIS, Duc de Ventadour, Pair de France, Comte de la Voute, &c. reçu Chevalier des Ordres du Roi le 2 Janvier 1599, Gouverneur & Sénéchal du haut & bas Limouſin, après ſon pere; Lieutenant-Général de la Province de Languedoc; eut 2000 écus de penſion, & obtint, le 24 Janvier 1594, l'enregiſtrement, au Parlement, des Lettres d'érection du Duché de Ventadour en *Duché-Pairie*, qui avoit été faite en faveur de ſon pere. Il repréſenta les Comtes *de Champagne* au Sacre de HENRI IV en 1594. Le Pape lui écrivit, le 22 Janvier 1600, pour le prier de favoriſer *Charles de Conti*, Evêque d'Ancône, qu'il envoyoit Vice-Légat à Avignon. Il fit l'ouverture des Etats du Languedoc, & y harangua le 8 Novembre 1622. Il avoit teſté dès le 23 Juin 1617, fit un codicille le 3 Décembre 1624, par lequel il inſtitua héritier univerſel HENRI, ſon fils aîné, avec ſubſtitution, & mourut le 30 du même mois. Il avoit épouſé, dans la ville d'Alais le 25 Juin 1593, *Marguerite de Montmorency*, fille de *Henri*, Duc *de Montmorency*, Pair & Connétable de France, & d'*Antoinette de la Marck*, ſa premiere femme. Elle mourut âgée de 83 ans, le 3 Décembre 1660, & eut pour enfans: — 1. HENRI, Duc de Ventadour, reçu Pair de France au Parlement le 21 Décembre 1624, Prince de Maubuiſſon, Lieutenant-Général de Languedoc, Comte de la Voute, Tournon, &c. Il avoit épouſé *Marie-Lieſſe de Luxembourg*, Princeſſe *de Tingry*, fille de *Henri*, Duc *de Luxembourg*, & de *Madelene de Montmorency*, Dame de Thoré. Elle ſe fit Religieuſe Carmelite, du conſentement de ſon mari, dans le Couvent de Chambery qu'elle fonda, & lui, ayant cédé ſa qualité de Duc *de Ventadour* au Marquis *d'Annonay*, ſon frere, par acte du 23 Mai 1631, il embraſſa l'Etat Eccléſiaſtique, fut Chanoine de N. D. de Paris, Directeur général des Séminaires, mourut le 14 Octobre 1680, âgé de 84 ans, & fut enterré dans l'Egliſe de N. D. — 2. FRANÇOIS, Comte de Vauvert, nommé à l'Evêché de Lodève en 1612, n'ayant que 16 ans, tué dans un combat naval donné contre les Rochelois le 17 Septembre 1625; — 3. CHARLES, qui ſuit; — 4. FRANÇOIS-CHRISOSTÔME, Comte de Brion, premier Ecuyer de GASTON DE FRANCE, Duc d'Orléans, puis Duc de Damville, par Lettres du mois de Novembre 1648, Gouverneur du Limouſin, Capitaine de Fontainebleau, Viceroi de l'Amérique en 1655, mort à Paris le 9 Septembre 1661, & enterré aux Capucins du Fauxbourg Saint-Jacques, ſans enfans de ſon mariage avec *Anne le Camus-de-Jambeville*, veuve de *Claude Pinart*, Vicomte de Combliſy, Baron de Cramailles, qui étoit auſſi veuf de *Françoiſe de la Marck-Maulevrier*, & fille unique d'*Antoine le Camus*, Seigneur de Jambeville, Préſident au Parlement de Paris, & de *Marie le Clerc-de-Leſſeville*. Elle mourut le 10 Février 1651; — 5. ANNE, Abbé de Mainac, de Ruricourt, Dom-d'Aubrac, Baron de Donzenac, Tréſorier de la Sainte-Chapelle de Paris, Conſeiller d'Etat, nommé Archevêque de Bourges en 1649, ſacré le 30 Avril 1651, & Gouverneur du Limouſin, ſur la démiſſion du Duc *de Damville*, ſon frere, le 28 Novembre de la même année. Il teſta les 20 Janvier & 15 Mars 1662, mourut deux jours après, âgé de 57 ans, & eſt enterré dans l'Egliſe Métropolitaine de Bourges, où ſe voit ſon épitaphe; — 6. LOUIS-HERCULE, d'abord Jéſuite, enſuite nommé Evêque de Mirepoix, ſacré le 19 Décembre 1655, mort en Janvier 1679; — 7. CATHERINE, mariée, 1°. à *Henri*, Comte *de Tournon* & de Rouſſillon, Chevalier des Ordres du Roi, mort ſans enfans; & 2°. le 17 Février 1620, à *Louis de Montmorency-Boutteville*. Elle eſt morte le 14 Mars 1643, laiſſant un fils, tué devant Philiſbourg le 7 Septembre 1644, âgé de 27 ans; — 8. & MARIE, Religieuſe à Chelles, ſucceſſivement Abbeſſe d'Avenay & de Saint-Pierre de Lyon, morte en 1649 ou 1650.

XVI. CHARLES DE LEVIS, Marquis d'Annonay, puis Duc de Ventadour, Pair de France, Chevalier des Ordres du Roi le 14 Mai 1638, Lieutenant-Général au Gouvernement de Languedoc, enſuite Gouverneur de Limouſin, avoit été nommé à l'Evêché de Lodève en 1604, dont il ſe démit 3 ans après. Il vendit, le 22 Août 1642, à *Jacques d'Auterille*, Seigneur de Montferrier, la Baronnie de Vauvert, Diocèſe de Nîmes, laquelle donnoit entrée aux Etats de Languedoc; porta

un des honneurs à la pompe funébre de Louis XIII, & mourut à Brives en Limouſin, le 19 Mai 1649, âgé de 49 ans. Il avoit épouſé, 1°. le 26 Mars 1634, *Suſanne de Lauzieres*, morte ſans enfans, fille d'*Antoine de Lauzieres*, Marquis de Themines, & de *Suſanne de Montluc*; & 2°. le 8 Février 1645, *Marie de la Guiche de Saint-Geran*, fille de *Jean-François*, Seigneur de Saint-Geran, Maréchal de France, & de *Suſanne Aux-Epaules*. Elle mourut au Château de Sainte-Marie-du-Mont en Normandie, le 23 Juillet 1620, âgée de 78 ans, ayant eu : — 1. Louis-Charles, qui ſuit; — 2. Marguerite-Félice, morte le 2 Septembre 1717. Elle avoit épouſé, en 1668, *Jacques-Henri de Durfort*, Duc de Duras, Pair & Maréchal de France, Capitaine des Gardes-du-Corps, Gouverneur du Comté de Bourgogne & Chevalier des Ordres du Roi; — 3. & Marie-Henriette, Religieuſe Profeſſe le 1 Mai 1667, au Couvent de la Viſitation de Moulins.

XVII. Louis-Charles de Levis, Duc de Ventadour, Pair de France, Gouverneur de Limouſin, mourut le 28 Septembre 1717, & fut enterré le 30 dans l'Egliſe des Incurables. Il avoit épouſé, le 14 Mars 1671, *Charlotte-Eléonore-Madelene de la Mothe-Houdancourt*, ſeconde fille de *Philippe*, Duc de Cardonne, Maréchal de France, & de *Louiſe de Prie*, Gouvernante des enfans de France. Le Roi accorda à la Ducheſſe *de Ventadour*, le 8 Janvier 1687, une penſion de 8000 livres, qui lui fut augmentée de 4000 livres le 10 Décembre 1709. Elle avoit prêté ſerment entre les mains de Sa Majeſté le 1 Juin 1704, pour la charge de Gouvernante des enfans de France, en ſurvivance de ſa mere, & elle a gouverné l'enfance de feu Louis XV. Elle a été, depuis, Gouvernante des enfans de ce Monarque, dont elle s'acquitta avec beaucoup de dignité & d'intelligence, & voulant, à cauſe de ſon grand âge, ſe démettre de cette charge, le 1 Mai 1732, le Roi la pria, avec tant de tendreſſe de prendre ſoin de feu M. le Dauphin, ſon fils, qu'elle eſt reſtée dans l'exercice de cette charge, juſqu'au tems que ce Prince fut remis entre les mains des hommes. Elle eſt morte en ſon Château de Glatigny, près Verſailles, le 13 Décembre 1744, dans la 93ᵉ année de ſon âge, & a eu de ſon mariage pour fille unique :

XVIII. Anne-Geneviéve de Levis, née en Février 1673, morte du 20 au 21 Mars 1727. Elle avoit épouſé, 1°. le 16 Février 1691, *Louis-Charles de la Tour-de-Bouillon*, dit *le Prince de Turenne*, tué à Steinkerque en 1692; & 2°. le 15 Février 1694, *Hercule-Mériadec de Rohan*, Duc de Rohan-Rohan, Pair de France, Gouverneur de Champagne & de Brie, Capitaine-Lieutenant de la Compagnie des Gendarmes de la Garde du Roi.

Barons & Comtes de Charlus.

Les armes de cette branche ſont : *au 1 & 4 de gueules, à un lion d'or; au 2 & 3* de Levis; *ſur le tout de..., à la barre de..., accompagnée de ſix beſans, ou tourteaux.*

XII. Elle a pour auteur Jean de Levis, ſecond fils de Louis, Baron de la Voute, & de *Blanche de Ventadour*. Il fut Baron de Charlus, Seigneur de Champagnac, des Granges & des Margerides, par donation de *Catherine de Beaufort*, Comteſſe de Ventadour, ſon ayeule maternelle, & mourut avant ſon pere, en 1519. Il avoit épouſé, le 1 Octobre 1501, *Françoiſe de Poitiers*, fille d'*Aynard de Poitiers*, Seigneur de Saint-Vallier, Marquis de Cotron, & de *Jeanne de la Tour*, dont : — 1. Gilbert, mort ſans alliance; — 2. Charles, qui ſuit; — 3. Louis, Seigneur de Beauregard en Bourbonnois, mort ſans alliance; — 4. Jean, Chevalier de Saint-Jean de Jéruſalem, tué à la priſe de la ville d'Alger en 1641; — 5 & 6. Blanche & Renée, Religieuſes à Montigny; — 7. & Catherine, mariée, le 1 Février 1553, à *Eſprit de Harville*, Seigneur de Paloiſeau.

XIII. Charles de Levis, Baron de Charlus, des Granges, Vicomte de Lugny, &c. Grand-Maître & Général-Réformateur des Eaux & Forêts de France, fut ſubſtitué, par le teſtament de Louis de Levis, Seigneur de la Voute, ſon ayeul, fait en 1521, aux biens de ſa Maiſon, & par celui de Gilbert de Levis, Comte de Ventadour, ſon oncle, en 1524; fut Pannetier des Rois Henri II,

François II & Charles IX, Capitaine de la groſſe Tour de Bourges en 1549, & exerça la charge de Grand-Maître & Général-Réformateur des Eaux & Forêts de France, juſqu'en 1563. Il avoit épouſé, 1°. le 6 Février 1534, *Marguerite Brachet*, dite *de Montagu*, fille de *Mathurin*, Seigneur de Montagu, & de *Catherine de Rochechouart*; & 2°. en 1554, *Marguerite de Ricamez*, Dame de Maulde, veuve de *François*, Seigneur *de Stavayé*, & fille de *Jean*, Seigneur *de Ricamez*, & de *Guillemette de Maulde*. Il eut du premier lit : — Claude, qui ſuit; — & Gabrielle, mariée, en 1556, à *Antoine le Long*, Seigneur de Châteaumorand.

XIV. Claude de Levis, Baron de Charlus, des Granges & de Poligny, Pannetier du Roi en 1559, Gentilhomme de ſa Chambre en 1556, Chevalier de ſon Ordre, Chambellan du Duc *d'Alençon* en 1577, & Capitaine de la groſſe Tour de Bourges, teſta le 13 Juin 1593. Il avoit épouſé, le 23 Août 1559, *Jeanne de Maumont*, fille de *Jean*, Seigneur *de Maumont* & de Châteaufort, & de *Madelene de Coulonges*. Elle fut retenue une des Dames d'honneur de la Reine, le 6 Mars 1586, & eut pour enfans : — Jean-Louis, qui ſuit; — & Jeanne-Gabrielle, mariée, le 30 Avril 1597, à *Edme Robert*, Seigneur de Lignerac, & de Saint-Chamant, morte en 1630.

XV. Jean-Louis de Levis, Comte de Charlus, Baron de Poligny, Vicomte de Lugny, Chevalier de l'Ordre du Roi, fut aſſaſſiné, en 1611, par le Chevalier *de Beauregard-Gadagne* & ſes complices. Il avoit épouſé, le 16 Mai 1590, *Diane de Daillon-du-Lude*, fille de *Guy*, Comte du Lude, & de *Jacqueline de la Fayette*. Elle tranſigea, le 10 Octobre 1629, avec ſes enfans vivans, & eut : — François, tué, avec ſon pere, à l'âge de 15 ans; — 2. N..., mort ſans alliance le 12 Février 1612; — 3. Charles, qui ſuit; — 4. Claude, Chevalier de Malte en 1625; — 5. & Jean-Claude, tige des Seigneurs de Châteaumorand, rapportés ci-après.

XVI. Charles de Levis, II. du nom de ſa branche, Comte de Charlus, Seigneur de Poligny, des Granges & de Maumont, partagea avec le Seigneur *de Châteaumorand*, ſon frere, le 10 Novembre 1625; fut Capitaine des Gardes-du-Corps, dont il prêta ſerment le 6 Octobre 1631, & ſe démit au mois de Mai 1634; fit ſes preuves, pour être admis à l'Ordre du Saint-Eſprit, en 1632; mais il mourut, avant d'être reçu, en 1662. Il avoit épouſé, le 21 Juillet 1620, *Antoinette de l'Hôpital*, ſœur de *Nicolas*, Duc *de Vitry*, & de *François*, Comte *de Ronay*, tous deux Maréchaux de France, & fille de *Louis de l'Hôpital*, Seigneur de Vitry, & de *Françoiſe de Brichanteau*, dont

XVII. Roger de Levis, Comte de Charlus, Marquis de Poligny, Seigneur de Saignes, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & au Gouvernement de Bourbonnois, qui vivoit encore en 1682. Il portoit pour armes : *au 1 d'azur, à la croix engrêlée d'argent; au 2 de gueules, au coq d'argent, barbé, crêté, béqué & membré d'or, ayant au col un écuſſon d'azur; à une fleur de lis d'or*, qui eſt l'Hôpital; *au 3 échiqueté d'or & de gueules*, qui eſt de Ventadour; *au 4 de gueules, au lion d'or.* Sur le tout : *d'or, à 3 chevrons de ſable*, qui eſt Levis. Il avoit épouſé, 1°. en 1642, *Jeanne de Montjouvent*, fille & héritiere de *Marie-François*, Seigneur dudit lieu, & d'*Angélique de Vienne-de-Soligny*; 2°. en 1656, *Louiſe de Beauxoncles*, fille de *Louis*, Seigneur d'Oucques, & d'*Anne de l'Hôpital-Sainte-Meſme*; & 3°. *Anne Perdrier*, veuve de *Charles de Bethiſy*, Seigneur de Mezieres. Du premier lit vinrent : — 1. Charles-Antoine, qui ſuit; — 2. Gilbert, Marquis de Poligny, Abbé de Port-Dieu; — 3. Gaspard, mort Chevalier de Malte en 1675; — 4. Claude, Religieuſe à Bellechaſſe à Paris; & du ſecond lit : — 5. Roger, mort jeune; — 6. Elisabeth, qui vivoit en 1682; — 7. & Catherine-Agnès, reçue la même année Chanoineſſe de Remiremont.

XVIII. Charles-Antoine de Levis, Comte de Charlus, Marquis de Poligny, Seigneur de Bequier, Meſtre-de-Camp de Cavalerie, Lieutenant-Général pour le Roi en Bourbonnois en 1680, mort le 22 Avril 1719, & enterré à Saint-Sulpice, avoit épouſé *Marie-Françoiſe-de-Paule de Bethiſy*, fille aînée de *Charles de Bethiſy*, Seigneur de Mezieres, Camoermont & d'Ignaucourt, & d'*Anne Perdrier*. Elle

mourut le 30 Janvier 1719, & fut enterrée à Saint-Sulpice. Ils ont eu pour enfans : — 1. Charles-Eugène, qui suit ; — 2. Marie-Anne, alliée, le 6 Janvier 1694, à Philippe-Elzéar-François de Levis, Marquis de Châteaumorand, son cousin ; — 3. Madelene, femme de *Louis Fouquet*, Marquis de Belle-Isle. Elle est morte à Paris le 12 Juin 1729, âgée de 69 ans, laissant des enfans ; — 4. autre Marie-Anne, morte le 19 Août 1705, âgée de 32 ans ; — 5. Marie-Hiacinthe, Abbesse de N.-D. de Nevers le 1 Novembre 1704, morte à Paris le 4 Mai 1731, âgée de 44 ans, & inhumée en l'Eglise des Religieuses, dites *du Précieux Sang*, Paroisse Saint-Sulpice ; — 6 & 7. N... & N... de Levis ; — 8. & Catherine-Agnès, mariée, par contrat du 20 Septembre 1720, à *Alexandre-François de Montberon*, fils d'*Alexandre-François*, Seigneur d'Esnaude, & de *Françoise-Elisabeth Rougier*.

XIX. Charles-Eugène, Duc de Levis, Pair de France, Comte de Charlus & de Saignes, Chevalier des Ordres, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & au Gouvernement de Bourbonnois, Gouverneur des Ville & Citadelle de Mezieres, &c. commença à servir, en 1688, dans l'armée du Dauphin en Allemagne, eut un Régiment de Cavalerie, à la tête duquel il se trouva aux batailles de Fleurus en 1690, de Steinkerque en 1692, & de Nerwinde en 1693, ainsi qu'aux siéges de Mons, de Namur, & de Charleroy & dans d'autres occasions ; fut fait Brigadier en 1701 ou 1702 ; commanda la Cavalerie Françoise dans l'Armée qui fut joindre l'Electeur de Baviere en Allemagne ; se distingua à la bataille de Hochstet, fut fait Maréchal-de-Camp le 10 Février 1704 ; servit en cette qualité les années suivantes ; & le Roi le fit seul, par distinction, Lieutenant-Général de ses Armées le 18 Février 1708. Il continua de servir jusqu'à la paix, fut mis dans le Conseil de guerre au commencement de la minorité de feu Louis XV, & lorsque ce Conseil fut supprimé, S. M. lui confia le commandement en chef dans le Comté de Bourgogne. C'est en sa faveur, & pour ses descendans mâles, que les Terres & Seigneuries de Lurcy-le-Sauvage, Poligny, la Braudiere, Champroux, &c. situées en Bourbonnois, ont été érigées sous le nom de *Duché de Levis*, & *Pairie de France*, par Lettres données à Paris en Février 1723, registrées au Parlement le 22 des mêmes mois & an, le Roi y séant en son Lit-de-Justice pour sa majorité ; le Duc de Levis en prêta serment entre ses mains le même jour. Il a été fait Gouverneur de Berg-Saint-Vinox en 1729, & a remis le Gouvernement de Mezieres ; a commandé les troupes assemblées sur la Saone pendant les Etés de 1728, 1729 & 1730 ; a été fait Chevalier des Ordres du Roi le 2 Février 1731, est mort à Paris le 9 Mai 1734, en sa 65e année, & a été enterré à Saint-Sulpice. Il avoit épousé, le 26 Janvier 1698, *Marie-Françoise d'Albert*, fille de *Charles-Honoré d'Albert*, Duc de Chevreuse & de Luynes, Pair de France, Chevalier des Ordres du Roi, &c. & de *Jeanne-Marie Colbert*. Elle eut 5000 livres d'augmentation de pension après le décès de son mari, & elle est morte à Paris le 3 Novembre 1734, dans la 37e année de son âge, ayant eu : — 1. Charles de Levis, Comte de Charlus, Mestre-de-Camp du Régiment de Charlus, mort le 10 Décembre 1724, en sa 26e année ; — 2. François-Honoré, Marquis de Levis, d'abord destiné à l'Etat Ecclésiastique, puis Comte de Charlus, & Mestre-de-Camp de Cavalerie après son frere aîné : il est mort à Paris le 24 Février 1727, dans sa 21e année ; — 3. Guy-Antoine, mort le 4 Juin 1725, âgé de de 10 ans ; — 4. & Marie-Françoise de Levis, alliée, par contrat du 20 Janvier 1722, à *Joseph-François de la Croix*, Marquis de Castries, l'un des Barons des Etats de Languedoc, Lieutenant du Roi dans la même Province, Gouverneur des Ville, Citadelle & Diocèse de Montpellier, & de la Ville & Port de Cette, Chevalier des Ordres du Roi, mort le 24 Juin 1728. Il étoit veuf en premieres noces de *Marie-Elisabeth de Rochechouart*, fille de *Louis-Victor*, Duc de Vivonne, Pair & Maréchal de France, & d'*Antoinette-Louise de Mesmes*. La Marquise *de Castries* est morte le 2 Décembre de ladite année 1728, âgée de 30 ans, & a été enterrée dans l'Eglise de Saint-Sulpice à Paris, sa Paroisse.

Seigneurs

Seigneurs de CHATEAUMORAND.

XVI. JEAN-CLAUDE DE LEVIS, cinquieme fils de JEAN-LOUIS, Comte de Charlus, & de *Diane de Daillon du Lude*, fut Seigneur de Châteaumorand par donation que lui en fit, le 31 Octobre 1625, *Diane de Châteaumorand*, Marquiſe *d'Urfé*, ſa couſine, à la charge de porter le nom & les armes de *Châteaumorand*. Il fut auſſi Marquis de Valromey, & avoit épouſé, le 27 Octobre de ladite année 1625, *Catherine de la Baume*, fille d'*Emmanuel-Philibert de la Baume*, Comte de Saint-Amour, Marquis de Saint-Genis, & d'*Hélene de Perennot de Granvelle*, Dame de Renaix, dont : — 1. GILBERT, Marquis de Châteaumorand, aſſaſſiné ; — 2. HENRI-LOUIS, qui ſuit ; — 3. HÉLENE DE LEVIS-CHATEAUMORAND, mariée, en 1644, à *François d'Eſpinchal*, Baron de Maſſiac, Meſtre-de-Camp de Cavalerie, le 28 Octobre 1651, Maréchal-de-Camp, Colonel-Général & Capitaine des Gardes de l'Electeur *Ferdinand-Marie*, Duc *de Baviere*, Lieutenant-Général de ſes Armées, Capitaine d'un Régiment de 600 Cuiraſſiers, & Commandant en chef les troupes de S. A. E. ; — 4. DIANE DE LEVIS-CHATEAUMORAND, Religieuſe à Beniſſon-Dieu ; — 5. GABRIELLE, mariée, le 25 Avril 1663, à *Alexandre de Falcoz*, Comte d'Anjou & de la Blache en Dauphiné ; — 6. & une autre HÉLENE DE LEVIS-CHATEAUMORAND.

XVII. HENRI-LOUIS DE LEVIS, Marquis de Châteaumorand, & de Valromey, teſta le 15 Septembre 1675, & avoit épouſé, le 6 Février 1667, *Marguerite d'Auſtreins*, Dame de Graveins, veuve de *Claude-Charles d'Apchon*, Comte de Poneins ; & fille de *Louis d'Auſtreins*, Seigneur de Graveins, & de *Marguerite de Bullion*. Elle teſta le 11 Avril 1684, & mourut le 24 Mars 1685, laiſſant : — 1. PHILIPPE-ELZÉAR-FRANÇOIS, qui ſuit ; — 2. MARGUERITE DE LEVIS-CHATEAUMORAND, mariée, par contrat du 19 Août 1684, à *Pierre de Sevē*, premier Préſident au Parlement de Dombes. Elle eut procès contre ſon frere, au ſujet de la ſucceſſion de ſes pere & mere, & teſta le 23 Août 1693 ; — 3. autre MARGUERITE, morte jeune en 1679 ; — 4. DIANE, Religieuſe de la Viſitation Sainte-Marie à Lyon, qui teſta le 10 Avril 1692 ; — — 5. MARIE, Marquiſe de Valromey, non mariée. Elle demeuroit à Châteaumorand en 1714, & étoit morte en 1723 ; — 6. & HÉLENE DE LEVIS-CHATEAUMORAND, Religieuſe avec ſa ſœur.

XVIII. PHILIPPE-ELZÉAR-FRANÇOIS DE LEVIS, Marquis de Châteaumorand, Capitaine de Vaiſſeau, Chevalier de Saint-Louis en 1694, mourut à Châteaumorand en Forez, le 20 Août 1740, âgé de 71 ans. Il avoit épouſé, le 6 Janvier 1694, MARIE-ANNE DE LEVIS-CHARLUS, fille de CHARLES-ANTOINE, Comte de Charlus, & de *Marie-Françoiſe-de-Paule de Bethiſy de Mezieres*, dont :

XIX. CHARLES-FRANÇOIS DE LEVIS CHATEAUMORAND, Comte de Levis, Colonel du Régiment de Charlus, Cavalerie, que le Roi lui donna après le décès de FRANÇOIS-HONORÉ, Marquis DE LEVIS, ſon couſin. Il eut après la mort du Duc DE LEVIS, ſon oncle, la Lieutenance-Générale de la Province du Bourbonnois, fut fait Brigadier des Armées du Roi le 15 Mars 1740, Maréchal-de-Camp au mois de Juin 1744 ; Lieutenant-Général en 1748, & eſt mort le 15 Avril 1751. Il avoit épouſé *Philiberte Languet*, fille de *Guillaume*, Seigneur de Rochefort, Conſeiller d'honneur au Parlement de Dijon, dont quatre filles : — 1. CATHERINE-AGNÈS, mariée, le 4 ou le 15 Août 1751, à LOUIS-MARIE-FRANÇOIS-GASTON, Marquis DE LEVIS-LERAN, Brigadier des Armées du Roi, mentionné au degré XIX de la branche de LEVIS-LERAN ; — 2. N... DE LEVIS, mariée au Comte de *Clermont de Montoiſon*, Brigadier des Armées du Roi, ancien Officier de Gendarmerie, mort en 1765 ; — 3. MARIE-ELÉONORE, Dame du Palais de feu la Reine, alliée, le 13 Avril 1750, à *Charles François-Caſimir de Saulx-Tavannes*, Colonel du Régiment de la Reine, menin de feu M. le Dauphin ; — 4. & MARIE-ODETTE DE LEVIS-CHATEAUMORAND, morte à Paris le 8 Décembre 1766, âgée de 26 ans : elle avoit épouſé, le 4 Février 1760,

Achille-Joſeph Robert, Marquis de Lignerac, Meſtre-de-Camp de Cavalerie, Grand-Bailli d'Epée, Lieutenant-Général & Commandant pour le Roi dans la haute Auvergne.

Seigneurs de FLORENSAC, &c.

VI. BERTRAND DE LEVIS, ſecond fils de PHILIPPE, I. du nom, Seigneur de Florenſac, & de *Béatrix*, Vicomteſſe *de Lautrec*, fut Seigneur de Florenſac en partie, & d'autres Terres dans la Sénéchauſſée de Carcaſſonne. Il eut, en 1336, la permiſſion de faire régir ſes Terres ſuivant le droit écrit; & fut nommé par le Roi de Mayorque un de ſes exécuteurs teſtamentaires. Il teſta le 16 Septembre 1380, & avoit épouſé, en 1336, *Jourdaine de la Roche-en-Renier*, ſœur puînée de *Jamague*, femme de PHILIPPE DE LEVIS, Vicomte de Lautrec, ſon frere, & fille de *Guigues de la Roche-en-Renier*, & de *Gillette*, Vicomteſſe *d'Uzès*, dont : — HUGUES, mort en 1366; — & PHILIPPE, qui ſuit.

VII. PHILIPPE DE LEVIS, Seigneur de Florenſac, Marly, Magny, &c. ſervit en Flandres au ſiége de Bourbourg en 1383; fut retenu pour le voyage que le Roi prétendoit faire en Angleterre en 1386; partagea ſes biens à ſes enfans le 4 Mars 1415, & vivoit encore en 1422. Il avoit épouſé, en 1382, *Alix*, Dame *de Quélus*, qui teſta en 1418, fille de *Guillaume*, Seigneur de Quélus, & petite-fille de *Déodat de Quélus*, & d'*Hélene de Caſtelnau*. Leurs enfans furent : — 1. BERTRAND, qui ſuit; — 2. EUSTACHE, auteur des Seigneurs de Lugny, rapportés ci-après; — 3. & PHILIPPE, Evêque d'Agde en 1411, Archevêque d'Auch en 1429, & d'Arles en 1472, qui ſe trouva au Concile de Bâle, & fut nommé député de *Jean*, Comte *d'Armagnac*, auprès du Pape MARTIN V, & exécuteur du teſtament de *Bruniſſante*, Vicomteſſe *de Lautrec*.

VIII. BERTRAND DE LEVIS, II. du nom de ſa branche, Seigneur de Florenſac, épouſa *Gaillarde de Peyre*, fille d'*Aſtorg*, Seigneur *de Peyre*, & d'*Iſabeau d'Agout*, Dame de Tretz. Il en eut :

IX. PHILIPPE DE LEVIS, II. du nom, Seigneur de Florenſac, qui fut ſubſtitué, en 1439, aux biens de PHILIPPE DE LEVIS, Seigneur de la Roche, ſon couſin, & mourut au ſiége d'Acqs en Guienne en 1451. Il avoit épouſé *Iſabeau de Poitiers*, fille de *Louis de Poitiers*, Seigneur de Saint-Vallier, & de *Polixene Ruffo*, ſa ſeconde femme. Elle teſta en 1482 & 1486, & eut :

X. JEANNE DE LEVIS, Dame de Florenſac, née poſthume, miſe d'abord ſous la garde du Comte *de Villars*, ſon parent, & enſuite ſous la tutelle de l'Evêque de Mirepoix, par Arrêt du Parlement de Toulouſe. Le Roi LOUIS XI, n'étant encore que Dauphin, lui fit épouſer *Louis de Cruſſol*, ſon favori, qui lui laiſſa, par ſon teſtament du 18 Août 1473, la jouiſſance de la Terre de la Baſtide. De ce mariage ſont deſcendus les Ducs *d'Uzès*, Pairs de France. *Voyez* CRUSSOL.

Seigneurs de LUGNY, &c.

VIII. EUSTACHE DE LEVIS, ſecond fils de PHILIPPE, & d'*Alix de Quélus*, fut Seigneur de Villeneuve, la Cremade, Baron de Quélus & de Bornac, ſervit en Languedoc ſous *Charles*, Duc *de Bourbon* en 1421, aſſiſta, en 1426, au mariage de *Louis de Bourbon*, Comte de Montpenſier, avec *Jeanne*, Dauphine *d'Auvergne*; fit hommage de ſes Terres en 1427 & en 1452; fut ſubſtitué aux biens de PHILIPPE DE LEVIS, Seigneur de la Roche, par ſon teſtament de 1439; teſta le 24 Novembre 1459, & étoit mort en 1464. Il avoit épouſé *Alix de Damas*, Dame de Couſan, fille de *Hugues de Damas*, Seigneur de Couſan, & d'*Alix de Beaujeu*. Elle teſta avec ſon mari en 1459, & fit hommage, en 1464, des Terres de Quélus & de Villeneuve. Leurs enfans furent : — 1. PHILIPPE, Archevêque d'Auch, étant fort jeune, enſuite élu Archevêque d'Arles, nommé Cardinal par SIXTE IV en 1473, mort à Rome en 1475, & enterré ſous un tombeau de marbre dans l'Egliſe de Sainte-Marie Majeure où ſe voit ſon épitaphe; — 2. JEAN, qui ſuit; — 3. EUSTACHE, Abbé de Montmajour, Archevêque d'Arles après ſon frere, mort à Rome le 22 Avril 1489, &

enterré dans le tombeau de ſon frere; — 4. Guy, Auteur des Seigneurs de Quélus, rapportés ci-après; — 5. autre Jean, Religieux de l'Iſle-Barbe; — 6. Marie, femme de *Guillaume Rollin*, Seigneur de Beauchamp, frere du Cardinal *Rollin*, Evêque d'Autun; — 7. Charlotte, mariée à Jean de Levis, IV. du nom, Seigneur de Mirepoix, dont elle fut la ſeconde femme. *Voyez* le degré X. de la premiere branche; — 8. Marguerite, alliée, 1°. le 5 Septembre 1471, à *Guillaume d'Albon*, Seigneur de Saint-Forgeux, mort en 1474; & 2°. au Seigneur de *la Queille*, en Auvergne; — 9. Catherine, femme de *Jean de Peruſſe d'Eſcars*, fils puîné d'*Audouin de Peruſſe*, IV. du nom, Seigneur de Saint-Bonnet, & d'*Hélene de Roquefeuil*; — 10. Isabelle, mariée, en 1496, à *Bertrand de Tourzel d'Alegre*, Baron de Puyſagut, Seigneur de Buſſet, fils puîné d'*Yves de Tourzel*, Baron d'Alegre, & de *Marguerite d'Apchier*; — 11 & 12. Agnès & Jeanne, morte ſans alliance.

IX. Jean de Levis, Seigneur de Couſan, Lugny, &c. inſtitué héritier de ſon pere, accepta la donation que ſa mere fit en ſa faveur, & laiſſa à ſon frere, par tranſaction du 15 Septembre 1469, ce que ſon pere lui avoit laiſſé, & teſta en 1494. Il avoit épouſé, 1°. *Marie de Lavieu*, fille de *Hugues*, Seigneur de Feugerolles, de Chalain-le-Comtal, & de *Jeanne de Caſſinel*, & 2°. *Louiſe de Breſolles*, veuve de *Charles de Lavieu*, Seigneur de Feugerolles, & fille d'*Antoine de Breſolles*, Sénéchal de Bourbonnois, & de *Catherine d'Apchon*. Du ſecond lit vinrent: — 1. Gabriel, Baron de Couſan, qui teſta en 1553, en faveur de ſon neveu, & mourut la même année ſans enfans d'*Anne de Joyeuſe*, qu'il avoit épouſée en 1525, fille de *Louis de Joyeuſe*, Comte de Grandpré, & de *Jeanne de Bourbon*; — 2. Jean, qui ſuit; — 3. Guy, Seigneur de Marly, &c. vivant en 1500; — 4. Euſtache, Chanoine & Chantre de Montbriſon, Comte de Lyon en 1525, Prieur de Firmigny, Seigneur de Cureze; — 5. Christophe, Chanoine & Comte de Lyon, Prieur de Firmigny & de Chandieu en Forez, où il eſt enterré; — 6. Jean-Louis, Seigneur de Nervieu, qui ſurvéquit à tous ſes freres, & mourut ſans enfans de *Marguerite de Sainte-Colombe*, fille de *Guillaume de Sainte-Colombe*, Seigneur de Saint-Prieſt, & de *Jeanne de Damas Verpré*; — — 7. Louise, mariée, 1°. par contrat du 15 Octobre 1493, à *Anne de Talaru*, Seigneur de Chalmazel, fils aîné d'*Antoine* & de *Françoiſe du Bois*; & 2°. à *Guillaume de Talaru*, Seigneur de Nouailly-la-Ferriere; — 8. & Antoinette.

X. Jean de Levis, II. du nom de ſa branche, Seigneur de Lugny & du Pleſſis, par donation de ſon frere aîné, teſta le 18 Octobre 1533. Il avoit épouſé *Jeanne de Chalançon*, fille de *Guillaume*, Seigneur de Rochebaron, & de *Catherine de Brion*, dont: — Claude, qui ſuit; — & une fille, femme du Seigneur *de la Motte-Morlet*.

XI. Claude de Levis, Seigneur de Couſan & de Lugny, Chevalier de l'Ordre du Roi, Guidon des Gendarmes du Seigneur *de la Guiche* en 1552, enſuite Lieutenant de la Compagnie du Seigneur *de Montpezat*, Capitaine de 50 hommes d'armes des Ordonnances du Roi, mourut peu après 1586. Il avoit épouſé, par contrat du 9 Juin 1541, *Hilaire des Prez*, morte en 1575, fille d'*Antoine de Lettes*, dit *des Prez*, Seigneur de Montpezat, Maréchal de France, & de *Lyette du Fou*, dont: — 1. Pierre, Baron de Couſan, Chambellan du Duc *d'Alençon* en 1576, mort ſans enfans de *Marguerite de Roſtaing*, ſon épouſe, fille de *Triſtan*, Chevalier des Ordres du Roi, Grand-Maître & Général-Réformateur des Eaux & Forêts de France, & de *Françoiſe Robertet*. Elle ſe remaria à *Gilbert des Serpens*, Seigneur de Gondras, & en troiſiemes noces à *Pierre*, Baron *de Flageac* & d'Aubuſſon. Elle mourut en Octobre 1612; — 2. Jacques, qui ſuit; — 3. Jeanne, femme de *François de la Beraudiere*, Seigneur de l'Iſle-Roüet; — 4. & Louise, qu'un Mémoire porte avoir épouſé le Seigneur *de la Broſſe*. — Claude de Levis, Seigneur de Couſan, eut encore de *Jacqueline de Courvie*, non mariée, pour fis naturel *Claude de Couſan*, légitimé en 1599.

XII. Jacques de Levis, Baron de Couſan, Seigneur de Chalain-le-Comtal, Lugny & le Pleſſis, Chevalier de l'Ordre du Roi, teſta le 19 Février 1613. Il avoit épouſé, 1°. en 1584, *Paule de Gaſte*, morte en 1598, fille d'*Antoine*, Seigneur

de Lupé, & de *Françoiſe de Joyeuſe ;* & 2°. *Louiſe de Rivoire*, fille de *Balthaſard*, Seigneur de Saint-Palais & de la Baſtie, & de *Gabrielle de la Barge*. Il eut du premier lit : — 1. GASPARD, Baron de Couſan, mort ſubitement en 1622, ſans avoir été marié ; — 2. MARGUERITE, femme de *Louis*, Marquis *de Saint-Prieſt ;* & du ſecond lit : — 3. BALTHASARD, inſtitué héritier univerſel par ſon pere, mort ſans enfans ; — 4. CLAUDE, qui ſuit ; — 5 & 6. ANTOINETTE & CLAUDE.

XIII. CLAUDE DE LEVIS, Baron de Lugny, de Bougy, &c. vendit la Baronnie de Couſan, & ſe retira en Bourgogne. Il épouſa le 24 Novembre 1638, *Anne de Chanlecy*, fille de *Ponthus*, Baron de Pluvaut, & de *Jeanne de Pontallier*, dont : — PONTHUS, Baron de Lugny, qui vivoit au mois de Mars 1714 ; — & N... DE LEVIS, Chevalier de Malte, que nous croyons être le même que :

XIV. JACQUES DE LEVIS, Marquis de Lugny, Seigneur de Bougy & du Pleſſis, après ſon frere aîné. Il épouſa *Françoiſe de Saint-Georges*, niéce de *Claude de Saint-Georges*, Archevêque & Comte de Lyon, mort le 9 Juin 1714, âgé de 83 ans, & fille de *Marc-Antoine*, Comte *de Saint-Georges* & de Monceaux, mort le 15 Juin 1719, dans la 94e année de ſon âge, & de *Gabrielle d'Amanzé-de-Choffailles*, dont : — 1. MARC-ANTOINE, qui ſuit ; — 2. HECTOR, né à Lugny le 18 Juin 1676, Précenteur, Chanoine-Comte de Lyon, le 24 Novembre 1713 ; — 3. & MARGUERITE-CLAUDE, Abbeſſe de Saint-Amand de Rouen.

XV. MARC-ANTOINE, Marquis DE LEVIS, Baron de Lugny, &c. né à Paris le 5 Août 1697, entra, en 1718, dans le Régiment des Gardes-Françoiſes, devint Capitaine en 1731, vendit ſa Compagnie, ſe retira du ſervice en 1734, & mourut à Lugny le 31 Janvier 1767. Il avoit épouſé, le 16 Février 1733, *Françoiſe de Gelas-de-Leberon*, Dame d'Upie, &c. fille de *François-Joſeph de Gelas*, Comte du Paſſage, Seigneur d'Upie, & de *Françoiſe-Théreſe de Gelas-de-Voiſins-d'Ambres*, & ſœur de *Louis-Hector de Gelas*, Marquis d'Ambres, & de *Daniel-François*, Comte *de Lautrec*, Chevalier des Ordres, Lieutenant-Général des Armées du Roi & de la Province de Guienne, & Gouverneur de la ville & citadelle du Queſnoy, mort Maréchal de France. Ainſi, la Marquiſe DE LEVIS-LUGNY réunit dans ſa perſonne les deux branches uniques de l'illuſtre Maiſon de *Gelas*. De ce mariage ſont nés : — MARC-ANTOINE, qui ſuit ; — & MARIE, née à Lugny le 16 Août 1734, mariée, le 22 Janvier 1756, & veuve le 12 Août 1759, avec deux filles de *Philippe-Chriſtophe-Amateur de Galliffet*, Baron de Dampierre, &c. Lieutenant-Général au Gouvernement de Bourgogne, Gouverneur de Mâcon & du Mâconnois, mort Maréchal-de-Camp. Elle s'eſt remariée, le 28 Octobre 1766, au Vicomte *de Sarsfield*, & a été préſentée, le 2 Novembre de la même année, par la Princeſſe *de Tingry*.

XVI. MARC-ANTOINE, Comte DE LEVIS, né à Lugny le 7 Février 1739, Colonel du Régiment de Picardie le 5 Juin 1763, a épouſé, contrat ſigné le 28 Novembre, célébration le 1 Décembre 1762, *Louiſe-Madelene Grimod-de-la-Reyniere*, née à Paris le 11 Novembre 1744, préſentée le 12 Décembre par la Maréchale *de Mirepoix*, dont : — 1. CHARLES-GABRIEL-LOUIS-GUY, né le 19 Septembre 1766, mort le 27 Août 1768 ; — 2. ANTOINE-LOUIS, né le 12 Décembre 1767 ; — 3. & ANTOINETTE-MADELENE, née le 14 Juillet 1765.

Cette branche, comme la précédente, porte DE LEVIS, *au lambel de gueules*.

Barons & Comtes de QUÉLUS.

IX. GUY DE LEVIS, quatrieme fils d'EUSTACHE, Seigneur de Quélus, & d'*Alix de Damas*, Dame de Couſan, fut Baron de Quélus, Seigneur de Villeneuve, la Cremade, & de Perigny, par tranſaction faite avec ſon frere en 1469, auquel il céda les Terres de Marly & de Magny, qu'il avoit eues de l'Archevêque d'Auch, ſon oncle. Il teſta le 2 Mars 1508, & mourut la même année. Il avoit épouſé, le 15 Février 1475, *Marguerite de Cardaillac*, Dame de Vareyres & de Privaſac, fille de *Guillaume de Cardaillac*, Seigneur de Vareyres, & de *Marguerite de Narbonne*. Leurs enfans furent : — 1. GUILLAUME, qui ſuit ; — 2. CATHERINE, épouſe de *Pierre de Cardaillac*, Seigneur de Bioule ; — 3. MARGUERITE, femme de *Gaſton*

de Lomagne, Seigneur de Claux ; — 4. JEANNE, mariée à *Antoine d'Ebrard*, Seigneur de Saint-Sulpice ; — 5. & MADELENE, morte ſans alliance.

X. GUILLAUME DE LEVIS, Baron de Quélus, Vareyres, Privaſac, & en partie de Florenſac, mort en 1524, avoit épouſé *Marguerite d'Amboiſe*, fille de *Hugues*, Seigneur d'Aubijoux, & de *Madelene d'Armagnac*, dont : — 1. JEAN, Baron de Quélus, mort en 1536, ſans enfans de *Balthaſarde de Lettes-des-Preż*, fille d'*Antoine*, Maréchal de France, & de *Lyette du Fou* ; — 2. ANTOINE, qui ſuit ; — 3. JACQUES, mort avant ſon pere ; — 4. & MARGUERITE, Dame de la Villeneuve, la Cremade, de Salvians, de Pourqueiragues & de Montredon, mariée, le 31 Janvier 1541, à *Antoine d'Arpajon*, Baron de Lers, fils de *Bertrand*, Seigneur de Montredon, & de *Louiſe*, ou *Béatrix de Lers*. Elle teſta à Avignon le 1 Juillet 1603, étant alors veuve, ordonna ſa ſépulture aux Céleſtins du Pont de Sorgues, dans le tombeau de *Marguerite de Clermont*, fit ſon héritier *Antoine de Cardaillac*, Baron de Bioule, fils de ſa niéce ; & mourut à Nimes, où ſon teſtament fut ouvert le 12 Septembre de ladite année 1603.

XI. ANTOINE DE LEVIS, Baron, puis Comte de Quélus, Baron de Villeneuve & de la Pene, Seigneur de Privaſac & de Florenſac en partie, Conſeiller du Roi en ſes Conſeils, Capitaine de 50 hommes d'armes, Sénéchal & Gouverneur de Rouergue, étoit Lieutenant des 100 Gentilshommes de la Maiſon du Roi en 1561, & ès années ſuivantes ; fut auſſi Gentilhomme ordinaire de la Chambre en 1570, & fort aimé de HENRI III, qui érigea ſa Terre de *Quélus* en *Comté*, par Lettres données au mois de Septembre 1574, regiſtrées au Parlement de Toulouſe, & le fit Chevalier de l'Ordre du Saint-Eſprit, à la promotion du 31 Décembre 1581. Il mourut le jour de Pâques, 6 Avril 1586, & avoit épouſé, 1°. avec diſpenſe, le 1 Novembre 1536, *Balthaſarde de Lettes-des-Preż*, veuve de ſon frere aîné ; & 2°. *Suſanne d'Eſtiſſac*, veuve de *Jacques*, Seigneur *de Balaguier* & de Montſalez, & fille de *Louis*, Baron d'*Eſtiſſac*, & d'*Anne de Daillon*. Du premier lit vinrent : — 1. JACQUES, qui ſuit ; — 2. MELCHIOR, Abbé de Figeac ; — 3. JEAN, Aumônier de la Reine MARGUERITE en 1605, & Abbé de Loc-Dieu. Il ſe fit Religieux, rétablit la diſcipline dans ſon Abbaye ; la céda à *Gabriel de Tubieres-de-Caylus*, ſon neveu, en 1623, & mourut le 30 Mai 1643. *Gall. Chriſt. nov. Edit. Tom. I, Col. 266* ; — 4. MARGUERITE, mariée, le 15 Décembre 1574, à *Hector de Cardaillac*, Seigneur de Bioule ; — 5. JEANNE, Dame de Quélus, alliée, par contrat paſſé à Villefranche en Rouergue, le 16 Janvier 1575, à *Jean-Claude*, Seigneur *de Peſtels* & de Salers. Elle étoit veuve le 28 Mai 1624, qu'elle teſta ; fit un codicille olographe le 22 Mai 1630, & mourut le 12 Octobre ſuivant ; — 6. & ANNE DE LEVIS, mariée au Château de Privaſac, le 10 Avril 1570, à *Jean de Caſtelpers*, Baron de Panat, Vicomte de Peirebrune, de Requiſta, de Cadars, de Coupiac & de Burlats, fils de *Jean de Caſtelpers*, & de *Jeanne de Clermont-Lodeve*. Il mourut le 10 Mars 1598, & eut ſix enfans.

XII. JACQUES DE LEVIS, Comte de Quélus, l'un des favoris du Roi HENRI III, mourut à Paris le 29 Mai 1578, des bleſſures qu'il avoit reçues le 27 Avril précédent, dans un combat particulier contre *Charles de Balſac*, Seigneur de Dunes, dit *le Bel Entraguet*. Il fut enterré dans l'Egliſe de Saint-Paul, ſous un magnifique Mauſolée que le Roi fit faire, & qui fut depuis détruit par les Pariſiens, à la nouvelle de la mort du Duc *de Guiſe*, à Blois, en 1588.

Cette branche portoit : *d'or, à 3 chevrons de ſable*, qui eſt LEVIS.

LEVISTON, LEVINGSTON ou LIVINGSTON. Maiſon originaire d'Ecoſſe, dont la branche établie en France a pour auteur

GUILLAUME DE LIVINGSTON, troiſieme fils de GUILLAUME & d'*Agnès*, fille de *Malcom*, lord *Fleming*. Ce GUILLAUME paſſa au ſervice de France, où il ſervit en qualité d'Archer de la Garde Ecoſſoiſe du Corps du Roi, & obtint enſuite le Gouvernement du Château de Montfort : c'eſt de lui, dont parle le Duc *de Sully* dans ſes Mémoires. Il franciſa ſon nom de LIVINGSTON, en celui de LEVISTON, que ſes deſcendans ont porté depuis. Cette branche ſubſiſte.

Les armes de LIVINGSTON, ou de LEVISTON, ou LITHGON, &c. ſont : *écartelé*

au 1 & 4 d'argent, à trois quintefeuilles, ou *giroflées de gueules, posées en orle dans un double trécheur de sinople, floré & contrefloré de même,* qui est LIVINGSTON ; *au 2 & 3 de sable, à la bande d'or, accompagnée de six billettes de même, posées en orle,* qui est CALENDAR ; & sur le tout DE LINLITHGON, qui est : *d'azur, au chêne d'or en pal, dans une bordure d'argent, chargée de huit giroflées de gueules en orle.* Supports, *deux Sauvages, armés de leurs massues, ayant la tête & les reins ceints de lauriers.* Pour cimier, *un Sauvage à demi-corps, tenant de la main gauche une massue, & un serpent de pourpre autour de la droite.* Devise : SI JE PUIS.

La seconde branche de LINLITHGON a le titre de Comte *de Calendar*, & porte les armes sans surtout. Les collatéraux de LIVINGSTON sont obligés, en Ecosse & en Angleterre, de faire un changement dans l'écusson ; mais en pays étranger ils peuvent porter les armes entieres, sans y rien changer.

* LEVONCOURT : Seigneurie située dans le Bailliage de Bar, unie à celle de *la Vallée*, & érigée en *Baronnie*, par Lettres du 9 Avril 1721, enregistrées en la Chambre des Comptes de Bar le 16 du même mois, en faveur

D'ANTOINE-NICOLAS, Baron *de Rouyn*, Seigneur de Vassincourt, Fleury en Argone, &c. mort en 1748, Conseiller d'Etat & Président de la Chambre des Comptes de Bar ; & de *François Hannel*, son gendre, à présent Baron de Levoncourt, alors Lieutenant-Général au Bailliage de Bar, & depuis Conseiller-Maître-Auditeur à la Chambre des Comptes de Bar. Ce *François Hannel* n'a point d'enfans de son mariage avec *Barbe de Rouyn.* Extrait des *Tablettes Généalogiques, Part. VII, pag.* 352.

LEYEN. Voici ce qu'on lit, sur cette Maison, dans le premier Mercure de Janvier 1771.

ISABELLE-SIDONIE-WILLELMINE, née Baronne DE LEYEN, Dame de l'Ordre de l'Etoile de l'Impératrice Reine de Hongrie, veuve, depuis 1745, de feu *Henri*, Baron *de Redwitz*, est morte le 13 Octobre 1770, en son Château de Kientzheim, près de Colmar en Alsace, âgée de plus de 100 ans. Elle laisse pour héritiere Demoiselle MARIE-FRANÇOISE-THÉRESE, Baronne DE LEYEN, sa sœur, moins âgée qu'elle de deux ans.

* LEYSCHOT : Seigneurie en Flandres, érigée en *Baronnie*, par Lettres du Roi d'Espagne, du 13 Juillet 1648, enregistrées à Lille, en faveur d'*Eugène-Ambroise de Maldeghem*, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jacques, Seigneur de Leyschot, chef de la noble & ancienne Maison des Barons *de Maldeghem.*

LEYSSIN, en Dauphiné. Un Arrêt de la Chambre des Comptes de cette Province, donné le 12 Juillet 1769, en faveur de

FRANÇOIS DE LEYSSIN, Chevalier de Saint-Louis, Seigneur de la Corniere & de Domessin en Savoie, sur sa Requête présentée & la production de ses titres originaux, confirme l'ancienneté de la noblesse & la filiation de la Maison de LEYSSIN. Nous allons suivre en substance cet Arrêt : il n'y a que deux façons, y est-il dit, de prouver sa noblesse, ou par un titre primordial, qui accorde ce privilége, ou en montrant que cette noblesse se perd dans la nuit des tems. Il ne suffit pas d'avoir des titres qui attestent sa noblesse, il faut montrer encore qu'aucun de ses ancêtres n'a dérogé. FRANÇOIS DE LEYSSIN a prouvé qu'il n'y a aucune époque qui fixe son origine ; que sa noblesse remonte aux tems les plus reculés. Il a prouvé encore, par les alliances que ses ancêtres ont contractées, & par les emplois qu'ils ont possédés, que tous ont vécu conformément à leur état.

* La Maison DE LEYSSIN est une des plus anciennes de la Province du Dauphiné. Elle possédoit, dans le XIIIe siécle, le fief de LEYSSIN, érigé depuis en *Comté*, en faveur de M. *Guillet.* Pour prouver que cette Maison le possédoit dans le

XIIIe siécle, & que par conséquent l'origine de ceux de ce nom se perd dans les tems les plus reculés, on a produit un acte d'investiture de 1409, passé à nobles PIERRE & JEAN DE LEYSSIN, par noble *Jean de Liatard*, Seigneur du fief de LEYSSIN, où ils protestent des droits qu'ils avoient sur ce même fief, en ces termes : *Salvis quoque juribus quæ habent dicti nobiles Petrus & Joannes* DE LEYSSINO, *fratres, in & super domum fortem de* LEYSSINO *& appendentias ejus, quæ fuerunt prædecessorum suorum ;* « sauf aussi les droits qu'ont lesdits nobles PIERRE & JEAN » DE LEYSSIN, sur la Maison forte de LEYSSIN & ses dépendances, qui ont appartenus » à leurs prédécesseurs». Il falloit que ces droits & cette possession fussent bien incontestables, puisqu'on en fait mention dans un acte passé avec le possesseur actuel de ce fief, qui avoit un intérêt si réel de s'y opposer, & qui ne s'y oppose pas.

Il est encore prouvé par ce même acte que les Seigneurs DE LEYSSIN possédoient le fief de ce nom avant les Seigneurs *de Liatard* : on a produit pour cela un hommage rendu par *Jean de Liatard*, le 5 Avril 1381, à noble *Sibuet de Virieu*, Seigneur de Faverges, *à la forme* (est-il dit dans cet acte) *de la reconnoissance qui en avoit été autrefois passée par Humbert de Liatard*, qui fut alors représentée. Les Seigneurs *de Liatard* possédoient donc le fief de LEYSSIN au commencement du XIVe siécle ; & puisque les Seigneurs DE LEYSSIN le possédoient avant eux, il s'ensuit nécessairement que la Maison de LEYSSIN en étoit en possession au moins dans le XIIIe siécle. Dans ces tems reculés il n'y avoit que les Gentilshommes qui fussent possesseurs de fief ; & selon l'article des Libertés Delphinales : *qualiter Nobiles possunt facere Domos fortes*, les Gentilshommes avoit droit de bâtir des Maisons fortes, auxquelles ils donnoient ordinairement leur nom.

I. Pour prouver l'ancienneté de la noblesse de la Maison de LEYSSIN existante, il suffit de démontrer qu'elle descend de PIERRE, ou de JEAN DE LEYSSIN, dont les prédécesseurs possédoient le fief de toute antiquité : c'est ce qu'on va établir de la maniere la plus évidente. PIERRE & JEAN DE LEYSSIN étoient fils d'HUGON DE LEYSSIN, Damoiseau, qui prêta hommage à la Chambre des Comptes du Dauphiné, pour noble *Sibuet de Virieu*, en 1381 : il en avoit déja prêté un autre en 1347. PIERRE DE LEYSSIN fut Capitaine de 200 Arbalêtriers, ce qui conste par la transaction de 1409, ci-devant citée, & fut chef d'une branche éteinte depuis plusieurs siécles.

II. JEAN DE LEYSSIN, son frere cadet, vivoit au moins en 1384, puisqu'il étoit majeur lorsqu'il passa l'acte d'investiture ci-dessus mentionné, en 1409. Il fit, le 22 Août 1416, l'acquisition de quelques rentes de noble *Aymard de Paladru*, Seigneur de Montferra, & quelques autres, le 22 Septembre 1426, d'*Hugonnet de Martereto*, aliàs *Roudet*. Ces deux actes, où il est qualifié de *noble*, prouvent qu'il étoit frere de PIERRE. Il épousa *Marguerite de Grolée*, & institue pour ses héritiers, par son testament du 12 Avril 1443, — PIERRE & GUILLAUME ses deux fils aînés, & leur nomme pour tutrice *Marguerite de Grolée*, sa femme. Il eut encore pour enfans : — ANTOINE & PETREMENT DE LEYSSIN. La filiation de PIERRE & de GUILLAUME DE LEYSSIN est prouvée par ce testament & par un acte passé à la Banche de Cour de Saint-Genis, le 28 Septembre 1452, pardevant noble *Antoine de Bocsozel*, Châtelain, où il est dit que noble *Marguerite de Grolée*, veuve de noble JEAN DE LEYSSIN, en son nom, & comme tutrice des nobles PIERRE, ANTOINE, PETREMENT & GUILLAUME DE LEYSSIN, ses fils ; & PIERRE DE LEYSSIN, fils aîné, de l'autorité de ladite mere, auroient vendu à noble *Pierre-Antoine de Rigaud*, certaines rentes au prix de 37 ducats d'or, sous faculté de rachat, pendant 20 années. ANTOINE DE LEYSSIN, au nom de sa mere & de ses freres, en l'absence dudit *Rigaud*, qui avoit été ajourné pour comparoître à la Banche de Cour de Saint-Genis, & consentir au rachat, consigna ces 37 ducats, demandant au Châtelain de contraindre le Sieur *Rigaud* de passer la revente de ces rentes, & de lui défendre de les exiger à l'avenir. *Marguerite de Grolée*, comme tutrice de ses enfans, & PIERRE, son fils aîné, vendirent, au Curé d'Aouste, certaines rentes, par acte du 9 Juillet 1455, où ils sont qualifiés, elle, de veuve de JEAN DE LEYSSIN, & lui, de son fils aîné. Dans la révision des feux, faite

du mandement de Faverges, le 16 Juin 1458, dont Aouſte faiſoit partie (*a*), PIERRE DE LEYSSIN y eſt nommé ſeul, comme étant l'aîné, les autres ſe trouvant encore ſous la tutelle de leur mere ; & dans une autre réviſion du mandement de Faverges, du 14 Septembre 1474 (*b*), on trouve que les habitans, interrogés s'il y avoit des Nobles dans ledit mandement, déclarerent, entr'autres, les héritiers de noble JEAN DE LEYSSIN ; dans leſquels ſont certainement compris PIERRE & GUILLAUME DE LEYSSIN. Dans le rôle des Nobles, arrêté en 1472, pour l'arriere-ban, par *Jean de Comminges*, Gouverneur du Dauphiné, on trouve auſſi PIERRE DE LEYSSIN & ſes freres.

Ce PIERRE DE LEYSSIN fut homme d'armes des Ordonnances du Roi LOUIS XII, dans la Compagnie de M. le Comte *de Dammartin*, Grand-Maître-d'Hôtel de France, mourut à Compiegne, & fut enterré dans la Chapelle des Cordeliers de cette ville, où il avoit fondé une Meſſe à perpétuité, tous les Lundis de chaque Semaine : l'acte de cette fondation eſt du 5 Juin 1475 (*c*). Il avoit donné, pour la fondation de cette Chapelle, la chaîne & la croix d'or qu'il portoit, & ſa *houchure* de velours, chamarré en or, relevé en boſſe & brodé de ſa deviſe, comme il conſte par le même acte.

III. GUILLAUME DE LEYSSIN, frere cadet de PIERRE, & héritier comme lui de ſon pere, ſuccéda à tous ſes droits. Dans les actes Latins qui en font foi, il eſt qualifié Damoiſeau, *Domicellus*, & auſſi *contiguus ſcutor Regius & armiger* (*d*). Il fonda, par acte du 9 Octobre 1496, dans l'Egliſe d'Aouſte, une Chapelle, ſous le vocable de Notre-Dame & de Saint-Pierre, Apôtre, & le patronage en appartient à ſes deſcendans. Il épouſa Demoiſelle *Peronnette de Gumin*, fille d'*Antoine*, Seigneur de Romanche, d'une Maiſon fondue par mariage dans celle de *Saſſenage*, & teſta le 17 Janvier 1512, devant *Philibert de Sales*, Notaire Delphinal. Il inſtitua pour ſes héritiers JEAN & ANTOINE DE LEYSSIN, ſes deux fils, & ordonna au Notaire d'extraire de ſon teſtament la clauſe, portant augmentation de dotation en faveur de la Chapelle qu'il avoit fondée dans l'Egliſe Paroiſſiale de Saint-Pierre d'Aouſte, pour la remettre au Recteur de ladite Chapelle. — JEAN DE LEYSSIN, qui ſuit, — & ANTOINE, ſon frere, auteur d'une branche éteinte dans le ſiécle paſſé, partagerent entr'eux, le 23 Septembre 1529, la ſucceſſion de leur pere & mere.

IV. JEAN DE LEYSSIN, Gouverneur pour le Roi de la ville de Verue en Piémont, eſt ainſi qualifié dans un acte d'arrentement que paſſa pour lui ANTOINE DE LEYSSIN, ſon frere, le 6 Octobre 1537, par devant *de Sales*, Notaire à Aouſte. Il fut enſuite Lieutenant pour le Roi des Légions de Dauphiné (*e*), ce qui eſt prouvé par un acte du 10 Août 1560, portant droit de rachat perpétuel d'un fonds qu'il avoit vendu. Le Roi CHARLES IX, ayant jugé à propos d'établir en huit villes de la Province, *un bon & vaillant Gentilhomme Catholique*, pour y gouverner & commander, ainſi qu'il s'en explique par ſa Lettre

---

(*a*) Dépoſée au Regiſtre *Denominatio Belluarum Viennenſis & Terræ Turris* 1457 & 1458, Cahier 80.

(*b*) Regiſtre cotté *continuatio reviſionis ſeu denominationis Belluarum Ballivatûs Viennenſis, & Terræ Turris, incœpta* 1448, fol. 1060.

(*c*) La continuation de cette fondation a été ordonnée par Sentence contradictoire, rendue contre les Cordeliers de Compiegne, par le Lieutenant-Général au Bailliage de ladite Ville, le 18 Mars 1766, à la requête & pourſuite de noble JEAN-FRANÇOIS DE LEYSSIN.

(*d*) C'eſt-à-dire qu'il portoit les armes & le bouclier devant la perſonne du Roi : c'eſt l'explication qu'en donne *Ducange*, dans ſon Gloſſaire, *page* 287. Ce même Auteur ajoute qu'il n'y avoit que les perſonnes d'une naiſſance très illuſtre qui fuſſent honorées de cet emploi, *viri ſummæ dignitatis*. Une preuve que cet emploi étoit très-diſtingué, c'eſt que ce même GUILLAUME DE LEYSSIN préſenta une requête au Parlement de Dauphiné, le 1 Juillet 1476, par laquelle il demanda ſon *Committimus* à cette Cour, en vertu de ſa dignité : *attento quòd ſit contiguus ſcutor regius & Armiger.* Ce droit de *Committimus* n'étoit accordé qu'aux Lieutenans-Généraux, Commandans, & autres Seigneurs qualifiés de la Province.

(*e*) Le Lyonnois, le Forez & le Beaujolois, contribuoient à former la Légion de Dauphiné.

de cachet, du 1 Mai 1568, adreſſée à M. *de Morges*, Lieutenant-Général en Dauphiné, le premier qu'il nomma après en avoir conferé avec M. *de Montpenſier*, fut JEAN DE LEYSSIN, pour commander à Vienne 100 hommes d'armes. Il avoit paſſé une reconnoiſſance en faveur du Duc *de Savoie*, pour une rente en fief franc, impoſée ſur une maiſon à Saint-Genis. Il eſt dit dans cette reconnoiſſance, fils de GUILLAUME, & petit-fils de JEAN, & de *Marguerite de Grolée* (*f*). Il teſta le 10 Décembre 1551, & avoit épouſé, 1°. par acte du 11 Juillet 1534, *Françoiſe d'Hoſtun de Tallard*, dont il n'eut qu'une fille, Religieuſe dans l'Abbaye de Bly, pays de Breſſe. Cette Dame, par ſon contrat de mariage, fit donation à ſon mari entre-vifs, (par l'amour & dilection qu'elle lui portoit) d'une portion dans ſes biens, égale à celle de celui de ſes enfans qui auroit la moindre. Il épouſa, 2°. par contrat du 30 Avril 1540, *Anne de Champier*, fille de *Jacques*, & d'*Anne Parente*. La Famille de *Champier*, très-ancienne dans le Dauphiné, eſt fondue par mariage dans celle d'*Allemand de Montmartin*. Du ſecond lit vinrent : — 1. FRANÇOIS, Capitaine, tué pendant les guerres civiles ; — 2. PIERRE-PETREMENT, qui ſuit ; — 3. & FRANÇOISE, mariée à *Philibert de Maubec*, dont elle devint veuve. Elle fut inſtituée héritiere particuliere dans le teſtament de ſon pere pour une ſomme de 100 écus d'or outre la dot qui lui fut conſtituée en mariage.

V. PIERRE-PETREMENT DE LEYSSIN, inſtitué héritier par le teſtament de ſon pere, ne prit dans la ſuite que le nom de PETREMENT ; mais il n'en eſt pas moins vrai que c'eſt le même, ce qui eſt prouvé, 1°. par l'extrait d'une vente faite à JEAN, ſon pere, le 4 Mai 1570, acte reçu devant *Manifier*, Notaire, dont l'extrait fut donné & délivré par le même Notaire à PETREMENT DE LEYSSIN, fils & héritier de feu l'Acheteur ; 2°. par une quittance du 31 Mars 1580, paſſée à PETREMENT DE LEYSSIN, par FRANÇOISE, ſa ſœur, alors veuve de *Philibert de Maubec*, à compte de ce qui lui étoit dû ſur ſa dot ; 3°. par acte de revente paſſé audit PETREMENT DE LEYSSIN, par *Pierre Ducerf*, d'un grangeage que lui avoit vendu JEAN DE LEYSSIN, ſon pere. A cet acte du 23 Janvier 1580, eſt jointe une tranſaction paſſée entre *François de Bocſozel* & PETREMENT DE LEYSSIN, du 20 Mars 1579, comme fils & héritier de JEAN, & garant en cette qualité de *Pierre Ducerf*, ſur des conteſtations pour une redevance des rentes dues audit Sieur *de Bocſozel* ſur le même grangeage ; & 4°. par des Lettres qui lui furent expédiées en la Chancellerie le 23 Janvier 1587, près le Parlement de Dauphiné, comme fils & héritier de JEAN. Suivant un certificat de M. *de Caſtillon*, du 16 Mars de ladite année 1587, il fut homme d'armes dans la Compagnie du Seigneur *de la Valette*. Il teſta le 19 Septembre 1624, & avoit épouſé, par contrat du 26 Septembre 1588, *Madelene de Carron*, dont il eut pluſieurs fils & filles, entr'autres : — PIERRE & ANTOINE, qui ſuit ; — & deux autres garçons tués aux guerre d'Italie. La filiation de PIERRE & d'ANTOINE, eſt prouvée, 1°. par le teſtament de leur pere, qui légue à chacun d'eux 600 livres tournoiſes, inſtitue ſon épouſe, héritiere ; & en cas qu'elle meurt ſans teſter, il veut que PIERRE DE LEYSSIN, ſon fils, ſoit ſubrogé en ſon hérédité ; 2°. par le teſtament de *Madelene de Carron*, du 30 Août 1629, par lequel elle légue à ANTOINE DE LEYSSIN, ſon fils, 600 livres tournoiſes, & inſtitue pour ſon héritier PIERRE, ſon aîné. Celui-ci mourut ſans enfans, & laiſſa pour ſon héritier ANTOINE DE LEYSSIN, ſon frere, par ſon teſtament du 10 Juin 1639, lequel s'eſt égaré (*g*).

(*f*) Cette rente eſt encore poſſédée par le chef de la Maiſon de LEYSSIN, & a été reconnue le 13 Août 1760, enſuite d'une Ordonnance du Juge de Saint-Genis.

(*g*) Mais ce teſtament eſt viſé dans le Jugement de M. *de la Guette*, Intendant de Dauphiné, du 27 Mars, 1642, par lequel ANTOINE DE LEYSSIN, & ſes deſcendans en légitime mariage, ſont maintenus aux droits & priviléges, titres & exemptions dont jouiſſent & doivent jouir les anciens Nobles de la Province, avec inhibitions & défenſes aux Communautés de LEYSSIN & autres, de les comprendre dans les rôles des tailles, pour les fonds qu'ils poſſédoient au 1 Mai 1635, même les nommés *Monavon* & *Lombard*, pour ceux qu'ils avoient pris en engagement de PIERRE DE LEYSSIN, dont ANTOINE, ſon frere, étoit héritier.

VI. Antoine de Leyssin, Seigneur de la Maiſon forte d'Aouſte, Capitaine au Régiment de Breſſe, ſe trouva au ſiége de Caſal, où il reçut pluſieurs bleſſures, qui l'obligerent à ſe faire couper une jambe. C'eſt ce qui reſulte d'une Ordonnnance de M. *de Leſdiguieres*, qui le diſpenſa de ſervir à l'arriere-ban. Il mourut *ab inteſtat*, & avoit épouſé, par contrat du 1 Juin 1642, *Anne de Montquin-de-Foſſan*, fille de noble *Laurent de Montquin*, dont pour fils unique :

VII. Louis de Leyssin, né le 7 Janvier 1644, Seigneur de la Maiſon forte d'Aouſte, connu par l'extrait mortuaire de ſon pere, du 2 Octobre 1674, où il ſigna, & par pluſieurs autres actes où il traite de ſes intérêts ; & par leſquels il paroît qu'il ſoutint un procès comme fils unique & héritier d'Antoine, ſon pere. Il ſervit deux fois dans l'arriere-ban du Dauphiné, & teſta le 11 Avril 1703. Il avoit épouſé, par contrat du 23 Janvier 1693, Demoiſelle *Iſabeau d'Allegret*, fille de noble *Balthaſard d'Allegret*, Lieutenant-Colonel Commandant du Régiment de Liſlebonne. Il y eſt qualifié fils de noble Antoine de Leyssin, & d'*Anne de Montquin*. De cette alliance eſt ſorti :

VIII. Jean-François de Leyssin, Seigneur de la Maiſon forte d'Aouſte, inſtitué héritier par ſon pere. Il reſta en minorité, & ſur la Requête de *François d'Allegret*, Maître des Comptes, ſon oncle maternel, le Châtelain des lieux, lui nomma un tuteur le 31 Juillet 1705, enſuite de la commiſſion qu'il en avoit eue du Juge de Leyſſin, le 8 du même mois. Il épouſa, par contrat du 2 Décembre 1715, *Françoiſe de Magnin de la Villardiere*, fille de noble *Pierre de Magnin de la Villardiere*, Lieutenant-Colonel du Régiment de Tallard, & Chevalier de Saint-Louis, & de *Thereſe de Marquis*, dont : — 1. François, qui ſuit ; — 2. Pierre-Louis, né à Aouſte en Dauphiné en 1724, Archevêque & Prince d'Embrun, ſacré le 20 Juin 1767, Abbé de Sept-Fontaines, Diocèſe de Reims ; — 3. Philippe-Achille, Capitaine au Régiment de Rougé, tué en 1760, univerſellement regretté de ſes Officiers-Généraux ; — 4. Joseph, d'abord Chanoine de l'Egliſe de Saint-Pierre de Vienne, enſuite Archidiacre de Chartres, Abbé Commendataire de l'Abbaye de Saint-Sauveur de Lodeve, grand Vicaire de l'Archevêché d'Embrun ; — 5. François-Louis, Colonel d'Infanterie, par commiſſion de 1770, marié à *N... de Timon* ; — 6. Charlotte-Christine, non mariée.

IX. François de Leyssin, Baron de Domeſſin en Savoie, Seigneur de Malatrait, de Montquin, des Eſſarts, de la Corniere, &c. ancien Capitaine au Régiment de Monaco, & Chevalier de Saint-Louis, le même qui a obtenu, ſur la production de ſes titres, l'Arrêt de la Chambre des Comptes de Dauphiné du 12 Juillet 1769, qui confirme l'ancienneté de ſa nobleſſe, & la filiation de ſa Maiſon, a épouſé, 1°. par contrat du 8 Janvier 1746, *Françoiſe-Suſanne de Montquin*, fille de *François de Montquin*, Seigneur de la Maiſon forte, & d'*Anne-Marie de Quinſon* ; 2°. par acte du 24 Avril 1754, Demoiſelle *Françoiſe de Magnin de la Corniere*, fille de *Jacques*, Seigneur de la Corniere, & de *Françoiſe de Corbeau* ; & 3°. par acte du 21 Janvier 1768, Demoiſelle *Marie-Joſephe de Boiſſac*, fille de noble *François de Boiſſac*, Seigneur de Cuirieu. Du premier lit eſt née une fille unique ; du ſecond : — Charles-François-Louis de Leyssin ; — & Françoise-Julie.

Cette Maiſon a fait ſes preuves pour entrer dans les Chapitres nobles du Dauphiné & à Malte, & ſa derniere preuve, pour entrer dans les caroſſes du Roi, eſt de 1773. Ses principales alliances ſont avec les Maiſons de *Saſſenage*, de *Grolée*, d'*Hoſtun de Tallard*, d'*Allemand*, de *Virieu-Faverges*, de *Loras-Julliana*, de *Viennois*, de *la Tour-Gouvernet*, de *Corbeau*, de *Morienne*, de *Dumas-Charconne*, de *Chivallet*, de *Batigne*, de *Barral*, de *Guignard de Saint-Prieſt*, de *Beauvais*, de *Quinſon*, de *Michalon*, de *Marnais*, du *Bourg*, de *Prunié-Saint-André*, de *Laube*, de *Bruyeres-Saint-Michel*, de *Grimaldi* & pluſieurs autres. Les armes : *d'azur, au ſautoir d'or.*

* LEZAY : Terre & Seigneurie en Poitou, donnée en partage, dans le douzieme siécle, à

Simon de Lesignem ou *Lusignan*, quatrieme fils de *Hugues* VII, dit *le Brun*, Sire *de Lesignem*, & oncle d'*Amaury* & de *Guy de Lesignem*, l'un & l'autre Rois de Chypre & de Jérusalem.

Sa postérité qui prit le nom de LEZAY, & garda les armes de *Lesignem*, se partagea en deux branches par les deux fils de *Simon* II, Sire *de Lezay*; sçavoir: *Simon* III, & *Hugues de Lezay*. Celui-ci eut, par le partage fait en 1299, avec son neveu *Simon* IV, le Château & la Châtellenie de Marais, & fut le dixieme ayeul paternel de *Hugues-Joseph de Lezay-Lesignem*, dit *le Comte de Lezay*, allié avec *Marie-Jeanne de la Rochefoucaud-d'Estissac*, dont naquit: — *Hugues-François*, Marquis *de Lesignem*, mort en 1748, laissant de sa femme *Louise-Henriette de Foudras de Châteauthiers*, — 1. *Louis-Hugues*, Marquis *de Lesignem*, d'abord Mestre-de-Camp d'un Régiment de Cavalerie de son nom, Maréchal des Camps & Armées du Roi en 1762, marié, le 17 Février 1749, avec *N... de la Riviere*, fille du Marquis *de la Riviere*; — 2. & *Louise-Henriette-Gabrielle de Lesignem de Lezay*, mariée, aussi le 17 Février 1749, à *Lancelot*, Comte *de Turpin-Crissé*, alors Mestre-de-Camp d'un Régiment de Cavalerie Hongroise de son nom, Maréchal des Camps & Armées du Roi en 1761. *Voyez* LUSIGNAN & TURPIN DE CRISSÉ.

La branche des Seigneurs DE LEZAY, continuée par *Simon* III, fils aîné de *Simon* II, Seigneur *de Lezay*, s'éteignit, vers l'an 1384, dans la personne de *Simon* VII, & la Seigneurie de LEZAY passa alors à sa grand'tante *Marguerite de Lezay*, alliée à *Guillaume de Torsay*, dont vint: — *Jeanne de Torsay*, Dame de Lezay, mariée à *Aimery de Beaumont*, pere de *Jacques*, Seigneur *de Lezay* & de Bressuires, Sénéchal de Poitou. Celui-ci eut de *Marguerite de Rochechouart* — *Philippe de Beaumont*, Dame de Lezay & de Bressuires, alliée à *Pierre de Laval*, Seigneur de Loué, dont le second fils — *Guy*, eut la Terre de LEZAY, qui fut érigée en *Marquisat*, par Lettres du mois de Janvier 1642, registrées le 27 Juin suivant, en faveur d'*Hilaire de Laval*, son arriere-petit-fils, lequel obtint d'autres Lettres en Octobre 1643, enregistrées au Parlement & en la Chambre des Comptes les 16 Février & 18 Juin 1644, pour donner à ce Marquisat la dénomination de *Laval-Lezay*. Voyez MONTMORENCY-LAVAL.

* LEZAY (*a*): Les Terres & Seigneuries de Montonne, Marnesia, le Chatel, Berlier, Noinot, &c. furent unies & érigées en *Marquisat*, sous le nom DE LEZAY, par Lettres du mois de Décembre 1721, enregistrées à Dole, en faveur de CLAUDE-HUBERT DE LEZAY, Chevalier, Seigneur de Marnesia, Courlaou, Presilly, Saint-Julien, &c. mentionné au degré XI de cette Généalogie. La Maison de LEZAY, noble de nom & d'armes, & l'une des plus anciennes du Comté de Bourgogne, où elle est connue depuis le XIIe siécle, sous le même nom qu'elle porte, possede, à titre de *fief masculin*, la Prévôté du Grandvaux, sans qu'on puisse fixer l'époque où cette charge est entrée chez elle (*b*).

(*a*) Le nom originaire de cette ancienne Noblesse n'est pas DE LEZAY, mais *de les Haies*, même *de Lessais*, en latin *de Asseribus*, en françois *des Planches*. C'est MATHIEU, mentionné dans la seconde branche degré IX, qui, le premier, a signé DE LEZAY: son pere signoit DE LESAIS & DE LESAY. C'est cette derniere dénomination que nous allons suivre dans le cours de cette Généalogie, & nous faisons observer qu'il est assez ordinaire que les noms ayent d'abord varié dans les signatures de presque toutes les anciennes Familles.

(*b*) Le *Grandvaux* est un pays qui a trois lieues de longueur sur deux de largeur. Il touche la

I. PERNET ou PERRONET DE LEZAY, Chevalier, Seigneur dudit lieu, de Leyſſard, la Ferté, des Fiefs du Châtelet, des Faraux, du Fort du Plane, Prévôt héréditaire du Grandvaux, vivoit en 1260. Ce fait eſt prouvé par les regiſtres des Comtes de Lyon dans les années 1411 & 1412, à l'occaſion de la reception de *Claude d'Allemand*, dans leur Chapitre, qui deſcendoit par ſa mere de PERNET DE LEZAY, comme on le verra ci-après à la ſeconde branche. Il eſt encore fait mention dans l'Hiſtoire de Breſſe par *Guichenon*, *p.* 73, à l'article MORNAY, de ce PERNET DE LEZAY, qui ſe maria avec la fille du Seigneur *de la Ferté*, dont il eut :

II. ETIENNE DE LEZAY DE GRANDVAL, Chevalier, Seigneur de Lezay, des Hayes, de la Ferté, des Fiefs du Châtelet, du Fort du Plane, des Faraux, &c. Prévôt héréditaire du Grandvaux, qui vécut environ 120 ans, & eut de *Romanette de Vertambot*, ſon épouſe : — 1. PIERRE, qui ſuit; — 2. ALEON, dont on ignore la deſtinée ; — 3. & GERARD, (dont nous parlerons à la fin de cette Généalogique) d'abord Chambellan de PHILIPPE *le hardi*, Duc de Bourgogne, & enſuite de CHARLES VI, Roi de France. La fraternité de PIERRE DE LEZAY & de GERARD, eſt prouvée, 1°. par l'Hiſtoire de Breſſe de *Guichenon*, qui rapporte que GERARD, par ſon teſtament fait à Dijon le 7 Septembre 1413, fut exécuteur des dernieres volontés de PIERRE DE LEZAY, ſon frere; 2°. par une tranſaction du 18 Juin 1405, entre PIERRE DE LEZAY & GERARD DE GRANDVAL, ſon frere, Chambellan de France, au ſujet de la ſucceſſion d'ETIENNE, leur pere; & 3°. par un acte du 2 Septembre 1390, où ETIENNE DE LEZAY, de l'agrément de *Guillaume de la Baume*, Abbé de Saint-Oyan, & du conſentement de ſes deux fils PIERRE & GERARD, fait une donation annuelle de quatre florins d'or à ſa Chapelle, ſituée dans l'Egliſe de l'Abbaye de Grandvaux.

III. PIERRE DE LEZAY, Seigneur de Lezay, de Grandval, & Prévôt héréditaire du Grandvaux, épouſa *Méline de Menthon*, dont : — JEAN, qui ſuit; — & HUBERT, Religieux de l'Abbaye de Saint-Oyan, aujourd'hui *Saint-Claude*, où il eut la dignité de Sacriſtain en 1420.

IV. JEAN DE LEZAY, Chevalier, Seigneur de Lezay, de Grandval, & Prévôt héréditaire du Grandvaux, épouſa, le 15 Février 1424, *Etiennette de Prat*, & en eut :

V. JEAN DE LEZAY, II. du nom, Prévôt héréditaire du Grandvaux, &c. qui ſe maria, le 4 Janvier 1460, à *Jeanne d'Orlier*, d'une Maiſon illuſtre, qui ſubſiſte encore en Savoie, dans la perſonne du Marquis *de Saint-Innocent*, dont il n'eut qu'une fille, laquelle a été mariée à noble *Thomas Bergeri*, Préſident de Breſſe. Sa ſeconde alliance eſt inconnue. Il y a apparence qu'il vécut peu avec cette ſeconde femme, de laquelle vint :

VI. JEAN DE LEZAY, III. du nom, Prévôt héréditaire du Grandvaux, &c. Commandant des montagnes de Jura & de Saint-Claude. Il épouſa, le 1 Août 1501, *Jeanne*, fille de *Jean de Berchod*, Seigneur de Malatrais en Breſſe, & en eut :

VII. CHARLES DE LEZAY, Prévôt héréditaire du Grandvaux, marié, le 12 Janvier 1522, à *Antoinette*, fille de *Jean de Civria*, d'une branche cadette de la Maiſon de *Coligny*, dont : — 1. SÉBASTIEN, qui ſuit; — 2 & 3. PIERRE &

Suiſſe & ſert de frontiere à la Franche-Comté. La Prévôté, qui eſt *à l'inſtar* des grands Bailliages, donne au Prévôt le droit d'inſtituer un Lieutenant avec ſes Officiers, pour rendre la juſtice, en ſon nom, aux habitans de cette contrée. *Pierre de la Baume*, Cardinal, Evêque de Genève, prétendit, en ſa qualité d'Abbé de Saint-Oyan (aujourd'hui Saint-Claude), être en droit de diſpoſer de cette Prévôté, & y nomma *Claude de la Baume*, ſon frere; ce qui donna lieu à un procès, jugé au Parlement de Dole, en faveur de CHARLES DE LEZAY. L'Arrêt, qui eſt de l'an 1517, maintint la Maiſon de LEZAY dans ſa poſſeſſion, & reconnut qu'elle jouiſſoit de la Prévôté du *Grandvaux* de toute ancienneté.

Denis, morts ſans avoir pris d'alliance; — 4. & Pierre, dit *le jeune*, auteur de la ſeconde branche rapportée ci-après.

VIII. Sébastien de Lezay, Prévôt héréditaire du Grandvaux, épouſa *Adrienne de la Perriere*, dont il eut : — 1. Marc, mort ſans enfans mâles; — 2. Jean, qui ſuit; — 3. Antoinette, Chanoineſſe de Migette en 1583; — 4. Salomée, dont on ignore la deſtinée; — 5. & Eléonore, mariée à *Jean de Meynier*.

IX. Jean de Lezay, IV. du nom, Prévôt héréditaire du Grandvaux, après la mort de ſon frere aîné, épouſa *Urſule d'Azuel*, de laquelle vinrent : — 1. Henri, qui ſuit; — 2. Jean, Prêtre; — 3. Gasparine, femme de *Claude de Marnix*, Baron de Crilla; — 4 & 5. Adrienne & Claire, Chanoineſſes de Migette; — 6. & Anne, mariée à *François d'Alpi*, Seigneur de Sorienes.

X. Henri de Lezay, Prévôt héréditaire du Grandvaux, épouſa *Marguerite de Binans*, & n'eut qu'une fille, dont on ignore l'alliance. La charge de Prévôt du Grandvaux, paſſa, à ſa mort, à Fréderic de Lezay, mentionné ci-après.

Seconde Branche.

VIII. Pierre de Lezay, dit *le jeune*, Seigneur de Lezay, quatrieme fils de Charles, & d'*Antoinette de Civria*, épouſa, le 17 Février 1579, *Antoinette*, fille de *Louis d'Azuel*, Seigneur de Montonne, Rothonay, &c. & de *Jeanne du Saiſſe*. Leurs enfans furent : — 1. Marc, tué au ſiége de Nuis, où il commandoit un corps de Cavalerie; — 2. Mathieu, qui ſuit; — 3. Denise, mariée à *Louis de Nans*, Seigneur dudit lieu; — 4. Sébastienne-Salomée, femme de *Louis de Canos*, Seigneur du Paſquier; — 5 & 6. Jeanne & Claudine, Chanoineſſes du Chapitre noble de Migette.

IX. Mathieu de Lezay, Seigneur de Montonne, Publi, Marneſia, du Châtelet & Fiefs du Grandvaux, reçu, le 23 Avril 1625, Chevalier de Saint-George, prouva du côté paternel ſa nobleſſe par ſes alliances avec les Maiſons de *Coligny*, *Beaupont* & *Courlaou*, & du côté maternel avec celles d'*Azuel*, du *Saiſſe*, de *Léobald* & de *Courlaou*. L'Empereur Léopold le nomma Commandant de 200 hommes de pied, Capitaine d'un Corps de Chevaux-Légers & de 50 hommes de Cavalerie. Les Etats du Comté de Bourgogne le chargerent de la répartition du don gratuit accordé au Souverain, & il mourut Elu par ces mêmes Etats. Il avoit épouſé, le 12 Février 1614, *Antoinette de Chauvirey*, fille de *Fréderic de Chauvirey*, Seigneur de Recologne, Vaucelle, &c. Gouverneur de Beſançon, dont : — 1. Fréderic, qui ſuit; — 2. Thomas, rapporté après ſon aîné; — 3. & Anne, Chanoineſſe de Migette.

X. Fréderic de Lezay prit, après la mort de Henri de Lezay, ſon couſin iſſu de germain, poſſeſſion de la charge de Prévôt du Grandvaux; mais comme il mourut ſans enfans de ſes deux mariages, 1°. avec *N... de Clairon de Hauſſonville*, & 2°. avec *Louiſe le Bel*, cette charge a paſſé dans la derniere branche, comme on le verra ci-après.

X. Thomas de Lezay donna des marques de ſon zéle, comme ſon pere, pour le ſervice de ſon Souverain, fut nommé Commandant de l'arriere-ban de la partie ſupérieure du Comté de Bourgogne qui touche la Suiſſe & la Savoie, avec plein pouvoir de choiſir & conſerver les Officiers qu'il voudroit avoir à ſes ordres. Il épouſa *Iſabelle*, fille de *Joachim de Vichy*, & d'*Anne de Culs*, dont : — 1. Henri-Joseph, Religieux de l'Abbaye Royale de Saint-Claude; — 2. Jean-Gaspard, Religieux du noble Chapitre de Gigny; — 3. Claude-Hubert, qui ſuit; — 4. Jeanne, morte ſans alliance; — 5. Anne-Claudine, Chanoineſſe de Lons-le-Saunier; — 6. & Louise, morte ſans enfans de ſon mariage avec *Adrien de Moron*.

XI. Claude-Hubert, Marquis de Lezay, Marneſia, Seigneur, & Baron des Terres de Courlaou, Preſilly, Saint-Julien, Vernantois, Montonne, le Châtelet, &c. Prévôt héréditaire du Grandvaux, Chevalier de Saint-Louis & de Saint-George, entra au ſervice dès ſa premiere jeuneſſe, fut ſucceſſivement Ca-

pitaine aux Régimens de Poitiers & de Croy, Lieutenant-Colonel de ceux d'Aulney & du Maine; Commandant d'une Compagnie de 300 Cadets Gentilshommes, Brigadier des Armées du Roi, Commandant des Ville & Château de Breſt, & enſuite des Ville & Château de Toulon. Louis XIV le fit Chevalier de Saint-Louis en 1709, & feu Louis XV en cette qualité lui accorda une penſion de 800 livres, & une ſeconde de 2000 livres, par Lettres-Patentes datées de Fontainebleau du mois de Septembre 1724, & enregiſtrées en la Chambre des Comptes de Dole & au Parlement de Beſançon. C'eſt en conſidération de ſa haute naiſſance & des ſervices que lui & FRANÇOIS-GABRIEL, ſon fils, avoient rendus & rendoient encore à Sa Majeſté; & notamment de ce qu'il s'étoit diſtingué à divers ſiéges & batailles, que le Roi a érigé en *Marquiſat* ſous le nom de LEZAY, pluſieurs Terres qui lui appartenoient, comme nous l'avons dit au commencement de cet article. Il avoit épouſé, le 10 Décembre 1695, *Claude-Françoiſe*, fille de *François*, Comte *de Poligny*, Seigneur d'Evans, Augea, &c. & eut de ce mariage : — 1. FRANÇOIS-GABRIEL qui ſuit; — 2. CLAUDE-GASPARD, appellé *le Chevalier de Marneſia*, Chevalier de Saint-Louis & de Saint-George, ancien Lieutenant-Colonel du Régiment d'Orléans, Dragons; — 3. LOUIS-ALBERT, Doyen & Comte de Lyon, Abbé de Bellevaux & Evêque d'Evreux.

XII. FRANÇOIS-GABRIEL, Marquis DE LEZAY, Seigneur & Baron de Marneſia, Courlaou, Preſilly, Saint-Julien, Vernantois, Montonne, Rothonay, & le Châtelet, Prévôt du Grandvaux, Chevalier de Saint-Louis & de Saint-George, a épouſé, en 1733, *Charlotte-Antoinette*, fille d'*Anne de Breſſey*, Seigneur de Manoncourt, Taiſſey, &c. Chambellan de S. A. R. LÉOPOLD, DUC DE LORRAINE, & d'*Agnès de Raigecourt*. Leurs enfans ſont : — 1. CLAUDE-FRANÇOIS-ADRIEN, qui ſuit; — 2. ANNE-ETIENNE-GASPARD, Chevalier de Malte, Major du Régiment de Cuſtine, Dragons; — 3. & CLAUDE-GASPARD DE LEZAY-MARNESIA, Comte de Lyon, Abbé de Juſtimont, & Vicaire-Général d'Evreux.

XIII. CLAUDE-FRANÇOIS-ADRIEN, Marquis DE LEZAY-MARNESIA, a ſervi en qualité de Capitaine au Régiment du Roi, Infanterie, & a épouſé, le 3 Mars 1766, *Claude-Marie*, Dame & Marquiſe *de Nettancourt*, dont il a : — PAUL-FRANÇOIS-MARIE-ADRIEN DE LEZAY-MARNESIA; — & CLAUDE-FRANÇOISE-GABRIELLE-ADRIENNE.

GERARD DE LEZAY-DE-GRANDVAL, troiſieme fils d'ETIENNE, & de *Romanette de Vertambot*, fut, ſelon *Guichenon*, & ſuivant les titres qui ſont dans les Archives de la Maiſon de LEZAY, Seigneur de la Ferté & de Mornay, Chambellan de PHILIPPE *le Hardi*, Duc de Bourgogne, & enſuite Chambellan ſous CHARLES VI. Il obtint, pour ſes ſervices, des récompenſes conſidérables, dont la plus précieuſe fut la confiance de ſon Souverain. Il eut d'abord une penſion de CHARLES V, Roi de France, & enſuite pluſieurs de CHARLES VI. Ce Prince le fit Gouverneur de Cornillon en Dauphiné : quelques mécontentemens le forcerent à ſe retirer de la Cour; cette réſolution lui valut une nouvelle preuve des bontés de ſon Roi, qui lui écrivit, pour lui ordonner de retourner auprès de lui, l'aſſurant que la Reine n'étoit plus irritée, & qu'elle lui écriroit auſſi. Il épouſa *Renaude d'Andelot*, & en eut : — 1. GUILLAUME DE LEZAY-DE-GRANDVAL, Seigneur de la Ferté & de Mornay, Chevalier, Chambellan de PHILIPPE, Duc de Bourgogne, Gouverneur de la Pierre-de-Tarres en Dauphiné; — 2. POINÇARD, mort ſans lignée; — 3. JEANNETTE, qui ſuit; — 4. & PERNETTE, femme de *Michel de Feriol*, Gentilhomme de Dauphiné.

JEANNETTE DE LEZAY-DE-GRANDVAL épouſa, 1°. *Evrard de Mornay*, mort ſans enfans, qui lui laiſſa la Seigneurie de Mornay, dont elle fit donation à GERARD DE GRANDVAL, ſon pere, & épouſa, 2°. *Pierre d'Allemand*, Seigneur de Coiſelet, frere de *Louis d'Allemand*, Cardinal & Archevêque d'Arles, & de *Galois d'Allemand*, Chanoine & Comte de Lyon. De ſon ſecond lit elle eut : — *Hugonin* & *Claude d'Allemand*. Ce dernier, Chanoine & Comte de Lyon, fut reçu dans ce Chapitre en 1412. Il prouva les 16 quartiers des Maiſons de LEZAY, de *la Ferté* & de *Vertambot*. Les preuves, dans ces tems reculés, n'étoient admiſes que ſur

le ſerment de quatre Gentilshommes de nom & d'armes. Ceux qui jurerent la nobleſſe de la Maiſon de LEZAY, aſſurerent, que non-ſeulement elle étoit fort ancienne, mais qu'elle tiroit ſon origine de la très-ancienne Maiſon de *Culs*, aujourd'hui éteinte dans celle de *Boulogne*.

Les armes de LEZAY ſont : *parti d'argent & de gueules, à la croix ancrée & ajourée en quarré de l'un à l'autre de même.*

LEZEAU, en Normandie, Election d'Avranches : Famille noble dont les armes ſont : *d'azur, au chef d'or, chargé de trois merlettes de gueules.*

* LEZEAU (MOTTE-LEZEAU) : Terre & Seigneurie en Normandie, acquiſe, de la Maiſon de *Montgommery*, par

NICOLAS ANGO, Conſeiller-Secrétaire du Roi, & érigée en *Marquiſat*, ſous le nom de *la Motte-Lezeau*, par Lettres du mois de Juillet 1693, enregiſtrées au Parlement & en la Chambre des Comptes de Rouen, le 3 Août 1696, & le 23 Juin 1697, en faveur de *Jean Ango*, ſon fils, Conſeiller au Parlement de Normandie, qui avoit épouſé, en 1655, *Marie le Fevre-de-Lezeau*, fille de *Nicolas le Fevre-de-Lezeau*, & petite-fille d'*Olivier le Fevre*, Seigneur d'Ormeſſon, Contrôleur-Général des Finances en 1573, puis en 1579, Préſident en la Chambre des Comptes de Paris, qui étoit devenu Seigneur *de Lezeau*, par ſon alliance, en 1559, avec *Marie d'Aleſſo*, laquelle avoit pour biſayeule, *Brigitte Martotille*, ſœur de *Saint-François de Paule*. Voyez ANGO, *Tome I.* de ce Dictionnaire.

LEZILLE : Famille noble alliée à celle de *la Fons*, en Picardie, & qui porte : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de deux quintefeuilles d'argent en chef, & d'une coquille de même en pointe.*

LEZONNET. Branche éteinte de l'ancienne & illuſtre Maiſon de *Coetlogon*, en Bretagne, dont les armes ſont : *de ſable, à trois coquilles d'argent, 2 & 1.* Voyez COETLOGON.

* LEZONS : Terre en Béarn, qui appartient à M. *Dejean*, Conſeiller au Parlement de Pau. *Voyez* ce mot.

LEZOT, en Bretagne. Famille dont les armes ſont : *d'argent, au chevron de ſable, accompagné de trois roſes de gueules 2 & 1.*

LHOSTE : Famille noble de Normandie, dont nous ne pouvons donner qu'une notice, faute de *Mémoire*.

NOEL LHOSTE, Ecuyer, Seigneur & Patron de Livry, de Caumont en Bocage, & du fief de Plomb, laiſſa de ſa femme deux fils ; ſçavoir : — 1. ALEXANDRE-NOEL LHOSTE, Ecuyer, Seigneur & Patron de Livry, Caumont, &c. qui rendit aveu au Roi en 1743, pour les Fief & Seigneurie de Plomb, ſis à Saint-Germain-d'Ectot, à cauſe de la Vicomté de Bayeux, qu'il tenoit à droit ſucceſſif de NOEL LHOSTE, ſon ayeul. Il mourut le 12 Juin 1753, laiſſant de ſa femme, *Catherine-Sophie de Sorrhouet*, pour fille unique : — ADÉLAÏDE-SOPHIE LHOSTE-DE-LIVRY, morte ſans alliance le dernier Juin 1764 ; — 2. & MICHEL-NOEL, qui ſuit.

MICHEL-NOEL LHOSTE-DE-BEAUMONT, Ecuyer, Seigneur & Patron de Livry & de Caumont, après ſa niéce, Capitaine d'Infanterie, & Chevalier de Saint-Louis, eſt mort le 17 Février 1766. Il avoit épouſé *Michelle-Jeanne-Marie-Adélaïde Bloüet*, fille de *François Bloüet*, Ecuyer, Seigneur & Patron de Cahagnoles, & de feu noble Dame *Anne de Bourges*. Elle s'eſt remariée à M. *de Fribois*, Ecuyer, & a de ſon premier lit : — 1. MICHEL-CHARLES-NOEL LHOSTE, né à Livry le 22 & batiſé le 24 Mai 1763 ; — 2. ETIENNE-ALEXANDRE, né le 3 & batiſé le 6 Juin 1764 ; — 3. & JEANNE-AIMÉE, née le 28 Août 1765.

De la même Famille étoit N... LHOSTE, Ecuyer, Sieur du Londel, mort ſans poſtérité en 1772, de ſon épouſe *N... de Touchet*, Dame de Moulineaux, décédée en 1773.

LHUILLIER ou L'HUILLIER DE CHALENDOS, en Poitou & en Brie.

C'eſt une ancienne Famille noble, qui remonte à GUILLAUME LHUILLIER, Chevalier, Sénéchal du Comté de la Marche & de Porhoet, qui vivoit en 1294.

On trouve un GUILLAUME LHUILLIER, Ecuyer, (non encore Chevalier) qui ſervoit le Roi dans ſes guerres en 1381, avec cinq Ecuyers. — JEAN LHUILLIER étoit Conſeiller en la Cour en 1389. — PHILIPPE LHUILLIER, Ecuyer, étoit, ſuivant *Alain Chartier*, en 1457, Enſeigne des Gendarmes de l'Amiral *du Beuil*. — DIDIER LHUILLIER vivoit en 1471, ſous la tutelle de *Pierre de Villiers*, ſon oncle. — GUILLAUME LHUILLIER, Ecuyer, Conſeiller en la Cour, épouſa *Marie Janvier*, d'une Famille qui a donné des Conſeillers aux Cours Souveraines, & qui portoit pour armes : *à l'aigle d'or, au chef d'argent chargé d'une hure de ſanglier de ſable.* — GUILLAUME LHUILLIER, Ecuyer, Seigneur de Motheux, la Fortelle, Courcelle, la Boulaye, Boiſramont, Sigy, Maiſon-Fleur, & Chalendos en Brie, étoit Conſeiller en la Cour en 1543, & vivoit avec *Marie Genard*, ou *Jannart*, ſon épouſe, ſuivant qu'il eſt écrit différemment dans les titres. — JÉRÔME LHUILLIER, Chevalier, Seigneur de Maiſon-Fleur, la Fortelle & Boiſramont, fut Gentilhomme des Rois HENRI II. & FRANÇOIS II, & Ecuyer Tranchant de ce dernier Prince, & de la Reine CATHERINE, ſa mere. *Brantôme* en parle dans ſon Hiſtoire des Dames illuſtres de France, ſous le nom de M. *de Maiſon-Fleur*, & dit qu'il étoit *gentil Cavalier pour les lettres & pour les armes.* Il avoit épouſé *Sébaſtienne d'Alix*, qui eſt le nom des anciens Seigneurs *de Rumes*, Chevaliers dès l'an 1339, par titres de la Chambre des Comptes. *Geoffroy d'Alix*, Chevalier en 1092, ſigna la Charte de Saint-Léonard de Beleſme.

JEAN LHUILLIER, Seigneur de Saint-Gratian, la Rigaudiere, Motheux, Chalendos en Brie, étoit Conſeiller en la Cour, par Lettres-Patentes du Roi CHARLES IX. Il fut tué le 10 Novembre 1567, à la bataille de Saint-Denis, où il ſe trouva, après avoir long-tems combattu, & ayant eu un cheval tué ſous lui. Il avoit épouſé *Catherine Bochart*, fille de *Jean*, Seigneur de Champigny & de Norroy. *Voyez* BOCHART. Cette Famille a formé pluſieurs branches ; celle de *Chalendos* en Poitou eſt éteinte ; celle de LHUILLIER-CHALENDOS ſubſiſte, mais nous n'en pouvons parler faute de *Mémoire*.

Il y a une autre Famille de LHUILLIER, nous ignorons ſi c'eſt la même, dont les armes ſont : *d'azur, au lion iſſant d'or, poſé en cœur, & accompagné de trois coquilles de même, 2 en chef & 1 en pointe.*

Additions pour le Tome VI, pag. 92, avant ESPAGNE DE VENNEVELLES.

ESPAGNE (D'), en latin *de Hiſpaniâ*. Nobleſſe originaire de la ville de Caſtelſarraſin en Languedoc.

Dans le ſerment de fidélité que rendirent au Roi PHILIPPE, les Nobles & Habitans de la ville de Caſtelſarraſin, en Novembre 1271, lors de la réunion du Comté de Toulouſe à la Couronne, on trouve *Joannes de Hiſpaniâ* : cet acte en Latin eſt rapporté tout entier par *la Faille*, dans ſon Hiſtoire de la ville de Toulouſe. Des actes des XIVe & XVe ſiécles, font voir que cette Famille a toujours été diſtinguée dans ſa patrie, par des emplois les plus honorables, & des commiſſions données par nos Rois à ceux de ce nom. Les alliances de cette Famille ſont très-bonnes, & elle a donné au Parlement de Toulouſe pluſieurs Conſeillers, & à cette Ville des Capitouls, qui alors étoient choiſis par la Nobleſſe. Cette Famille ne peut remonter plus haut ſa filiation, ſuivie & prouvée par actes, qu'à

I. PIERRE D'ESPAGNE, de la ville de Caſtelſarraſin, marié, 1°. en 1489, à *Anne de Pouzols*, d'une ancienne nobleſſe du Diocèſe de Montauban ; & 2°. à *Marie*

Marie Martel. Du premier lit vinrent : — 1. PIERRE, qui ſuit ; — 2. NICOLAS, Capitoul de Toulouſe en 1564 & 1568 ; — 3. ALPINIEN, mort de la peſte, en ſe ſacrifiant pour ſa patrie ; & du ſecond lit : — 4 & 5. FRANÇOIS & BERNARD : celui-ci fut Capitoul de Toulouſe en 1580.

II. PIERRE D'ESPAGNE, II. du nom, épouſa, par contrat du 19 Octobre 1558, *Anne de Roux*, d'une ancienne nobleſſe de la Province, qui avoit donné, en 1320, un Capitoul à la ville de Toulouſe, & dont ceux de ce nom prenoient alors la qualité de *Chevalier*. De ce mariage vint :

III. PIERRE D'ESPAGNE, III. du nom, qualifié de *Noble*, qui eut une charge de Conſeiller au Parlement de Toulouſe, & fut deux fois Capitoul : la premiere, en 1627 ; & la ſeconde, en 1643. Il avoit épouſé, par contrat du 12 Février 1608, *Marguerite de Caulet*, d'une Famille noble, qui a donné pluſieurs Préſidens à Mortier au Parlement de Toulouſe, & deux Evêques, l'un de Pamiers & l'autre de Grenoble. Leurs enfans furent : — 1. BERNARD, qui ſuit ; —— 2. GUILLAUME, lequel teſta en 1693 ; — 3. & PIERRE-LOUIS, Vicaire-Général & Doyen du Chapitre de Montauban.

IV. BERNARD D'ESPAGNE, Ecuyer, Capitoul de Toulouſe en 1652, avoit épouſé, par contrat du 7 Février 1645, noble *Suſanne de Papus*, fille de *Jean de Papus*, & de *Bourguine de Carriere*, dont : — 1. JEAN, qui ſuit ; — 2. BÉATRIX, mariée à *N... de Mariotte*, Conſeiller au Parlement de Toulouſe ; — 3. & MARIE-LOUISE, femme de *N... de Long*, Conſeiller de Grand'Chambre au même Parlement.

V. JEAN D'ESPAGNE, Maire de la ville de Caſtelſarraſin, teſta le 2 Septembre 1708. Il avoit épouſé, par contrat du 21 Septembre 1681, *Françoiſe de Nicolas*, fille de feu *Jean de Nicolas*, Conſeiller au Parlement de Toulouſe, & de *Jeanne de Long*. Leurs enfans furent : — 1. JEAN-FRANÇOIS-IGNACE, qui ſuit ; — 2. MARIE-VÉRONIQUE, alliée, par contrat du 25 Avril 1708, à *Jean-Roger de Cominges*, Vicomte de Burniquel, de Bouzenac & de la Berouthe, laquelle teſta en faveur de JEAN-JOSEPH D'ESPAGNE, ſon neveu, le 9 Décembre 1743 ; — 3. & BÉATRIX-JEANNE, femme, par contrat du 5 Avril 1712, de *Pierre-Joſeph de Martin*, Conſeiller en la Cour des Aides de Montauban.

VI. JEAN-FRANÇOIS-IGNACE D'ESPAGNE, Ecuyer, Maire de la ville de Caſtelſarraſin, & Conſeiller au Parlement de Toulouſe, teſta le 12 Novembre 1738. Il avoit épouſé, par contrat du 21 Juillet 1718, *Jeanne-Marie de Saget*, fille de Meſſire *Jean-Thomas de Saget*, Chevalier, Tréſorier général de France en la Généralité de Toulouſe, & de Dame *Françoiſe Duplan*, dont : — 1. JEAN JOSEPH, qui ſuit ; — 2. ROCH-GALATOIRE ; — 3 & 4. MARIE & MARIE-ANNE, Religieuſes à Notre-Dame du Sac à Toulouſe ; — 5. & MARIE-VÉRONIQUE, Religieuſe au Couvent de Saint-Dominique à Caſtelſarraſin.

VII. JEAN-JOSEPH D'ESPAGNE, Seigneur, Baron de Cazals en Querci, a épouſé, par contrat du 14 Février 1774, Demoiſelle *Jeanne-Marie-Victoire de Corneillan*, fille de *Jean*, Vicomte *de Corneillan*, Seigneur de Saint-Germain, la Baſtide, Betteilles, & de *Madelene-Thereſe de Lantrom-de-Saint-Hubert*, Dame de Saint-Hubert, Maſclac & Bruyeres.

Les armes ; *d'or, au chêne de ſinople, ſur lequel ſont deux merlettes de ſable ; au chef d'azur, à 3 étoiles d'argent.* Généalogie dreſſée d'après un *Mémoire* rédigé ſur les titres originaux.

Additions à la page 551, Tome VI.

PORTIA. Nous avons dit, *Tome VI* de ce Dictionnaire, *p.* 551, que ce nom eſt connu à Avignon, à Carpentras, à Marſeille, à Tours & à Paris ; que l'Hiſtoire de la Nobleſſe du Comté Venaiſſin, *Tom. I, p.* 453, & le nouveau Nobiliaire de Provence par *Artefeuil*, *Tome I*, *p.* 417, en donnent la Généalogie ; & qu'enfin nous en avons parlé dans le *Tome V* de notre premiere Edition, *p.* 137 *& ſuiv.* d'après ces Auteurs, & un *Mémoire* particulier fourni par le chef de la branche établie à Paris, mort depuis

quelques années. Comme ces Auteurs n'ont pas remonté à la véritable origine de cette Maiſon, on nous a indiqué qu'on la trouvoit dans le *Mercure Galant* du mois de Janvier 1696, *p.* 174 *& ſuiv.* à l'occaſion du Marquis *de Forville*, du nom de FORTIA, (mentionné au degré VII de la branche des Seigneurs de Pilles), par l'importance de ſes ſervices en Provence, ce qui eſt appuyé ſur ce qu'on lit en pluſieurs endroits du Livre des Annales d'Arragon. Voici ce qui eſt rapporté dans ce Mercure.

FORTIA, Maiſon originaire de Catalogne, d'où elle fut tranſplantée à Montpellier, & de-là au Comté d'Avignon.

I. Elle deſcend d'un BERNARD DE FORTIA, né au Château de Fortia, dans les environs de Roſe. Il avoit pour ſœur SIBILLE DE FORTIA, Reine d'Arragon, quatrieme épouſe du Roi Don PEDRO, IV. du nom. Elle fut couronnée à la fin de Janvier 1381. Elle étoit fille d'un Gentilhomme de Empurda, & veuve de Don *Artal de Focès*. De ſon mariage, avec Don PEDRO, naquirent deux fils, morts fort jeunes, & une fille, nommée l'Infante Dona ISABELLE, qui ſe maria avec Don *Jaume Coute-de-Ulgel*. Extrait du Livre intitulé: *Les cinq Livres de la premiere Partie des Annales de la Couronne d'Arragon*, par *S. Jeromin Curita*, Coroniſte d'Eſpagne, *fol.* 284, *Chap.* 25, *& fol.* 285, *Chap.* 27, &c. Don PEDRO fit BERNARD DE FORTIA ſon Lieutenant-Général en Catalogne, & lui donna, & à ſes ſucceſſeurs, pluſieurs Terres & Seigneuries: ces dons furent confirmés par l'Aſſemblée générale de Monçon, en 1384; mais après la mort du Roi, cette Reine, & BERNARD DE FORTIA, ſon frere, furent obligés de ſe retirer à Barcelone, à cauſe des perſécutions du nouveau Roi, qui confiſqua tous les biens de BERNARD: la Reine SIBILLE y mourut en 1391. Ce fut en conſidération des grands biens que cette Maiſon perdit en Catalogne, lorſqu'elle vint s'établir en France, & en récompenſe des ſervices de M. *de Durban*, Brigadier des Armées du Roi, & Gouverneur de Montlouis, (dont il ſera parlé, degré VII. de la branche aînée de FORTIA), que Sa Majeſté lui fit don de la confiſcation de la Terre & Seigneurie de FORTIA, dont il toucha le revenu. Quant à BERNARD DE FORTIA, frere de la Reine SIBILLE, il laiſſa de ſa femme, dont le nom eſt ignoré:

II. JEAN DE FORTIA, qui ſe maria à Montpellier en 1422, & fut pere

III. De JEAN DE FORTIA, II. du nom, mort en 1493, & enterré dans ſa Chapelle, en l'Egliſe des Cordeliers de Montpellier, à laquelle il fit des donations. Il fit un legs à chaque Couvent de l'un & de l'autre ſexe, auſſi-bien qu'à tous les Hôpitaux de cette Ville, & donna la liberté à quatre Eſclaves qu'il avoit, avec 100 écus d'or à chacun, outre leur ſubſiſtance dans la maiſon de ſon héritier. Après avoir réglé la reſtitution de la dot de ſon épouſe, dont on ignore le nom, en monnoie de Barcelone, il fit un legs à JEAN DE FORTIA, III. du nom, ſon fils aîné, qui ſuit; & nomma ſon héritier MARC DE FORTIA, ſon autre fils, qui mourut en 1498.

IV. JEAN DE FORTIA, III. du nom, ſe tranſplanta de Montpellier à Avignon, en 1505, à l'occaſion de ſon mariage avec *Françoiſe de Vital*, noble Romaine, que BERNARD DE FORTIA, II du nom, ſon frere, alla prendre à Rome, avec un paſſeport du Roi Louis XII, qui qualifie ces deux freres *Citoyens de Montpellier, ſes bien aimés & familiers, & de la Reine, ſon épouſe*, faiſant expreſſe mention du train de ce BERNARD dans ſon voyage, compoſé de huit chevaux & autant de Valets, or & argent, joyaux & équipages, auſſi-bien que du ſujet qui le faiſoit aller à Rome, pour amener ſa belle-ſœur à Avignon.

BERNARD DE FORTIA, II. du nom, à ſon retour de Rome, ſe tranſplanta dans la Touraine, où il acquit les Seigneuries de Paradis & de la Branchoire, & fit la branche de M. DE FORTIA, Conſeiller au Grand-Conſeil, fils de Meſſire BERNARD DE FORTIA, Doyen des Maîtres des Requêtes, mort en 1694. Il y a eu dans cette branche pluſieurs perſonnes conſidérables dans l'Egliſe & dans la Robe, &

particulierement des Conſeillers d'Etat, & un Evêque, qui mourut en allant prendre poſſeſſion de ſon Evêché, en Bretagne. CLAUDE DE FORTIA, Chevalier de Malte, mort en 1652, Capitaine d'une des Galeres de Sa Majeſté, étoit de la même branche.

JEAN DE FORTIA, III. du nom, qui fit celle de Provence, poſſéda à Avignon les charges les plus conſidérables. Il mourut en 1553, & eut de *Françoiſe de Vital*, ſon épouſe : — MARC, qui ſuit ; — & CHARLES DE FORTIA, lequel fut Gouverneur des Place, Château & Fortereſſe du Pont-de-Sorgues.

V. MARC DE FORTIA, II. du nom, qualifié *magnifique Seigneur* dans ſes documens, fut Seigneur de Caderouſſe. Il épouſa, 1°. à Avignon, en 1549, *Jeanne des Henriques* ; & 2°. à Carpentras, en 1559, *Françoiſe de Filioli*. Il s'y tranſporta à l'occaſion de ce ſecond mariage, & y mourut en 1582. Du premier lit il laiſſa : — 1. GILLES, qui ſuit, tige des Seigneurs de Durban ; — 2. JEAN, auteur des Seigneurs de Montréal, rapportés ci-après ; & du ſecond lit : — 3. PAUL, auteur des Seigneurs de Pilles, dont nous parlerons enſuite. Ces trois freres héritérent également d'une très-riche ſucceſſion.

VI. GILLES DE FORTIA, Chevalier de l'Ordre du Roi, Seigneur de Caderouſſe & de Durban, Gentilhomme ordinaire de la Chambre, & Capitaine d'une des Galeres de Sa Majeſté, épouſa, 1°. en 1582, *Lucréce de Galean*, des Seigneurs *des Iſſars* ; 2°. en 1592, *Laurence de Tolon*, des Seigneurs *de Saint-Jalle* ; & 3°. en 1595, *Françoiſe de Roquart*, des Seigneurs *de Roquart*. Il ne laiſſa des enfans que de la derniere, ſçavoir : — LOUIS, qui ſuit ; — & JEAN-BATISTE, reçu Chevalier de Malte en 1639, mort en 1642.

VII. LOUIS DE FORTIA, Seigneur de Caderouſſe & de Durban, épouſa, en 1618, *Gabrielle de la Salle*, des Seigneurs *de la Garde*, & en eut : — LOUIS, qui ſuit ; — & FRANÇOIS DE FORTIA DE DURBAN, Brigadier des Armées du Roi, & Gouverneur de Mont-Louis, dont on a parlé au commencement de cet article.

VIII. LOUIS DE FORTIA, premier Capitaine & commandant un Bataillon du Régiment de la Marine, épouſa, en 1631, *Marie de Vivet de Montelus*. Leurs enfans furent : — PAUL, qui ſuit ; — & JACQUES-JOSEPH, connu ſous le nom de *Chevalier de Durban*, Capitaine dans les Régimens d'Infanterie de Piémont & de Tournaiſis. Il eut la Majorité de ce dernier, & ſe diſtingua au ſiége de Coni, où il eut une épaule caſſée d'un coup de mouſquet.

IX. PAUL DE FORTIA, Seigneur de Caderouſſe & de Durban, épouſa, en 1681, *Marie-Eſprite de Viſſec de la Tude-de-Ganges*. Voyez la ſuite de cette branche, *p.* 552 & 553 du *Tome VI* de ce Dictionnaire.

Branche des Seigneurs de MONTRÉAL.

VI. JEAN DE FORTIA, II. du nom, ſecond fils de MARC, II. du nom, & de *Jeanne des Henriques*, ſa premiere femme, fut Seigneur de Montréal, & épouſa, en 1583, *Françoiſe de Seytre*, des Seigneurs *de Caumont*, dont il eut :

VII. PAUL DE FORTIA, Seigneur de Montréal & de Bedarrides, Capitaine d'une des Galeres du Roi, nommée *la Montréale*, qui ſe trouva au combat des 15 Galeres d'Eſpagne en 1638, ayant emporté une Capitane d'Eſpagne. Il avoit épouſé, en 1613, *Catherine de la Salle*, des Seigneurs *de la Garde*, de laquelle naquirent : — 1. GASPARD, qui ſuit ; — 2. LOUIS, Evêque de Cavaillon & enſuite de Carpentras, ſur la démiſſion du Cardinal *Bichi* : il mourut en 1660 ; — 3. DOMINIQUE, reçu Chevalier de Malte en 1632, mort Capitaine d'une des Galeres de Sa Majeſté ; — 4. HENRI, reçu auſſi Chevalier de Malte en 1631, tué dans un combat naval au ſervice de la Religion ; — 5. JEAN-LOUIS, connu ſous le nom de l'*Abbé de Montréal* ; — 6. & PAUL DE FORTIA, reçu Chevalier de Malte en 1674.

VIII. GASPARD DE FORTIA, Seigneur de Montréal & de Bedarrides, Capitaine de la même Galere que ſon pere, épouſa, en 1655, *Françoiſe de Nogaret de Calviſſon*, dont :

IX. Jules de Fortia, Seigneur de Montréal & de Bedarrides, qui épousa, en 1684, *Françoise de Sassenage*, du Dauphiné. Voyez sa postérité, *pag.* 553 du *Tome VI* de ce Dictionnaire.

Branche des Seigneurs de Pilles.

VI. Paul de Fortia, fils de Marc II, & de *Françoise de Filioli*, sa seconde femme, qualifié *haut & puissant Seigneur* dans ses Terres, Seigneur de Pilles, Baron de Baumes & autres places, fut fait Capitaine d'une Compagnie d'Ordonnance sous Henri III, en 1582, Mestre-de-Camp de la Cavalerie Légere & Etrangere en France, sous Henri IV, en 1591, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi en 1595, Gouverneur de la Ville & Citadelle de Berre en 1596; Chevalier de l'Ordre du Roi la même année; Gouverneur des places du Château d'If, Ratonneau, Pomegues & Isles de Marseille, & Capitaine d'une des Galeres de Sa Majesté, nommée *la Pilles*, en 1598; eut cette année 18000 livres de gratification du Roi, avec un brevet de 4000 livres de pension, en récompense de ses services, & fut enfin fait Conseiller d'Etat d'Epée en 1608. Il épousa, en 1599, *Jeanne de Tolon de Saint-Jalle*, fille de *Fouquet de Tolon*, Chevalier de l'Ordre du Roi, Seigneur de Saint-Jalle & de Saint-Marcellin, Lieutenant de Sa Majesté en Languedoc, Capitaine de 100 Gentilshommes, fils de *Louis de Tolon*, premier Président au Parlement de Grenoble, & neveu de *Didier de Tolon de Saint-Jalle*, élu Grand-Maître de Malte en 1635. Paul de Fortia mourut en 1621, dans son Gouvernement du Château d'If, laissant six enfans; sçavoir: — 1. Paul, qui suit; — 2. Ludovic, l'un des plus vaillans hommes de son tems. Il fut premier Capitaine du Régiment de la Marine, puis Capitaine d'une des Galeres de Sa Majesté, & mourut au siége de Porto-Longone, où il fut tué d'un coup de canon; — 3. Gaspard de Fortia-de-Costechaude, tué au siége de la Rochelle, à la tête du Régiment de son frere aîné; — 4. Joseph de Fortia de Forville, tué au combat de 15 Galeres d'Espagne devant Gênes; — 5. Charlotte, mariée à *Paul de Mistral*, Seigneur de Montdragon, Barbantane & autres places, fils de *Paul de Mistral*, Sieur de Croses & de Dons, & de *Silvie de Brancas*; celle-ci fille d'*Ennemond de Brancas*, Baron d'Oise & de Villars, & de *Catherine de Joyeuse*, sœur du Maréchal *de Joyeuse*, & mere d'*André de Brancas*, Amiral de France, & de *Georges de Brancas*, en faveur duquel la Terre de *Villars* fut érigée en *Duché*; —— 6. & Sibille de Fortia, mariée à *Louis-Aldonse de Thesan de Venasque*, Chevalier de l'Ordre du Roi, Marquis de Saint-Gervais, Comte de Nabuton, Baron de Neyvan & Castenet, Seigneur de Metamis & Seneviers-Venasque, Saint-Didier, &c. dont le pere, aussi Chevalier de l'Ordre du Roi, avoit épousé la sœur du Comte *de Clermont-Lodève*, dont l'autre sœur fut mariée au Duc *d'Arpajon*.

VII. Paul de Fortia, II. du nom, élevé auprès de Louis XIII, en qualité d'enfant d'honneur, fut ensuite pourvu d'une Compagnie franche, en garnison au Château d'If, en 1611, n'étant alors âgé que de 11 ans, & de la survivance de tous les Gouvernemens de son pere, aussi bien que du Commandement d'une des Galeres de Sa Majesté, en 1614; fait Mestre-de-Camp de Cavalerie Légere & Etrangere, en France, en 1621; pourvu d'un Régiment d'Infanterie qui portoit le nom de *Pilles* en 1635; signala sa valeur en plusieurs occasions, & sur-tout au siége de Montauban. Ses services, son expérience & sa fidélité, lui ayant fait acquérir l'estime & la confiance de son Prince, Sa Majesté lui donna l'administration des affaires de la Province, dans le tems des troubles de la Provence, qui firent cesser les fonctions des Procureurs du pays. On lui fit expédier un brevet de 4000 livres de pension en 1644: il fut fait Maréchal-de-Camp en 1649, & Gouverneur & Viguier de Marseille en 1660. Dans ce tems, Sa Majesté voulant encore lui donner une marque distinguée de son estime, le fit souper avec elle à Tarascon. Il épousa, en 1627, *Marguerite de Covet*, fille du riche Baron *de Covet*, & de *Lucrèce de Grasse*, Baronne de Bormes. La sœur de cette *Marguerite* avoit épousé *Gaspard de Forbin*, Marquis de

Soliers, Gouverneur de Toulon, l'aîné de la branche de *Palamede de Forbin*, Lieutenant-Général de Provence ſous Louis XII. Les enfans de PAUL, II. du nom, furent : — 1. CHARLES-BERNARD, qui ſuit ; — 2. PAUL, rapporté après ſon aîné ; — 3. GASPARD, nommé *M. d'Aubre*, tué au ſiége de Gigery en 1664 ; — 4. ALEXANDRE, connu ſous le nom de *l'Abbé de Pilles*, Seigneur ſpirituel & temporel des lieux de Saint-Mai, Remuſat & leurs dépendances ; — 5. ALPHONSE, appellé *le Marquis de Forville* (dont nous avons parlé au commencement de cet article), Officier aux Gardes-Françoiſes en 1659, Capitaine de Cavalerie dans le Régiment des Cravates en 1667 ; Capitaine d'un des Vaiſſeaux de Sa Majeſté en 1669 ; Capitaine d'une de ſes Galeres la même année ; Gouverneur & Viguier de Marſeille en 1682, Lieutenant de Roi en Provence, au département d'Aix, en 1693 ; fait Chevalier de Saint-Louis la même année, & Chef-d'Eſcadre des Galeres en 1695. Il eſt mort en 1711, ſans alliance ; — 6. JOSEPH, reçu Chevalier de Malte en 1657, mort à Meſſine, ſur la Galere commandée par le Marquis *de Forville*, ſon frere, dont il étoit Lieutenant ; — 7. & JEANNE, mariée à *Annibal de Graſſe*, Comte du Bar, fils de *Charles*, Comte du Bar, & de *Marguerite Grimaldi du Beuil.*

VIII. CHARLES-BERNARD DE FORTIA, Baron de Baumes, Marquis de Saint-Jalle, Seigneur de Saint-Marcellin & autres places, ſignala ſa valeur en Flandres, dans l'armée commandée par le Maréchal *d'Aumont*, & particulierement aux lignes d'Arras. Il épouſa *Marie de Tolon*, héritiere de la Maiſon de *Saint-Jalle*, & dont la mere, *Louiſe de Bonne*, étoit fille du Marquis *d'Auriac*, couſin-germain du Connétable *de Leſdiguieres*. De ce mariage vint, pour fils unique,

IX. JOSEPH DE FORTIA, Marquis de Saint-Jalle. Voyez ſon mariage dans le *Tome VI*, *pag.* 554 de ce Dictionnaire.

Marquis de PILLES, Seigneurs d'AUGES, &c.

VIII. PAUL DE FORTIA, III. du nom, ſecond fils de PAUL II, & de *Marguerite de Covet*, Marquis de Pilles, Seigneur de Peiruis, Pioſin, Auges, Montfort, Coſtechaude, &c. Gouverneur des places du Château d'If, Ratonneau, Pomegues & Iſles de Marſeille, pourvu de ce Gouvernement en 1660, épouſa, en 1675, *Geneviéve de Vento des Pennes*, fille du Marquis des Pennes, & de *Renée de Forbin de Janſon*, ſœur aînée du Cardinal *de Janſon*. De ce mariage vinrent : — 1. ALPHONSE, qui ſuit ; — 2. TOUSSAINT DE FORTIA DE PILLES, lequel, ainſi que ſon frere, au ſortir des Pages du Roi, entra dans les Mouſquetaires (*a*). Il eſt connu ſous le nom de *Chevalier de Pilles*, & eſt mort en 1760, Chef-d'Eſcadre, Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis, & Commandant la Marine à Marſeille ; — & quatre filles. La premiere épouſa *Joſeph-Hubert de Vintimille*, des Comtes de Marſeille. La ſeconde, nommée GENEVIÉVE DE FORTIA DE PILLES, s'allia avec *Louis-François*, Comte *d'Urre*, dans le Comté-Venaiſſin. La troiſieme fut femme de *N.... d'Agoult d'Ollieres ;* & la quatrieme, Religieuſe au Couvent du Saint-Sacrement à Marſeille.

IX. ALPHONSE DE FORTIA, Marquis de Pilles, la Baſtie, Coſtechaude, Aubre, Forville, Baron de Baumes, de Peiruis, Seigneur d'Auges, Pioſin, Montfort & autres lieux, Gouverneur des places du Château d'If, Ratonneau, Pomegues & Iſles de Marſeille, Chevalier de Saint-Louis, Gouverneur & Viguier de cette Ville, &c. eſt mort en 1729. Il avoit épouſé, en 1710, *Eliſabeth de Flotte*, des Comtes *de Flotte*, dont : — 1. TOUSSAINT-ALPHONSE, qui ſuit ; — 2. un autre garçon ; — & quatre filles. L'une eſt morte en bas-âge. La ſeconde, ſçavoir ELISABETH DE FORTIA DE PILLES, a épouſé, en 1728, le Marquis *de Village de Villevieille*, de Marſeille. La troiſieme s'eſt mariée à *N.... de Boiſſon*, auſſi de

(*a*) Ici finit la Généalogie de FORTIA, dans le Mercure Galant du mois de Janvier 1696, *p.* 174 *& ſuiv.*

Marſeille ; & la quatrieme eſt Religieuſe au Couvent du Saint-Sacrement de Marſeille.

X. Toussaint-Alphonse de Fortia, Marquis de Pilles, Baron de Baumes & de Peiruis, Seigneur d'Auges, Pioſin, Montfort & autres lieux, fut reçu, en 1726, Capitaine, Gouverneur & Viguier de Marſeille, en ſurvivance de ſon pere, par Proviſions du Roi, de 1723, n'étant alors âgé que de 9 ans. Il entra aux Mouſquetaires à 18 ans, fit la campagne de 1733 en Italie, ſous le Maréchal Duc *de Villars*, qui faiſoit le plus grand cas de ſa perſonne & des talens militaires qu'il marquoit. Après la mort de ce Maréchal, dont il fut un des principaux Aides-de-Camp, il continua de faire les mêmes fonctions ſous le Maréchal Duc *de Coigny ;* mais la petite vérole lui laiſſa une ſurdité aſſez conſidérable, qui le força de quitter le ſervice. Il n'en eut pas moins l'occaſion de ſignaler ſon zéle avec utilité, par les ſages meſures qu'il ſçut prendre pour s'oppoſer aux tentatives que les ennemis auroient pu faire ſur Marſeille en 1746 & 1747, qu'ils entrerent en Provence, & que les Anglois bloquerent cette place par mer. En conſidération de ſes ſervices, le Roi lui accorda la Croix de Saint-Louis, & la ſurvivance du Gouvernement de Marſeille pour ſon fils & ſon petit-fils. Il épouſa, 1°. en 1735, *Anne d'Entrechaux-d'Areme*, fille unique de *Joſeph d'Entrechaux-d'Arenne*, Conſeiller au Parlement d'Aix, & d'*Anne de Laurens*, des Seigneurs *de Peirolles* près d'Aix; & 2°. au mois de Septembre 1764, *Félicité de Jarente*, ſœur de l'Evêque d'Orléans, dont il n'a point eu d'enfans. Le Roi, en conſidération de ce mariage, lui accorda une penſion de 12000 livres. Il a eu du premier lit : — Alphonse-Toussaint-Joseph, qui ſuit; — & trois filles, dont deux mortes en bas-âge. L'autre, nommée Elisabeth-Denise de Fortia de Pilles, a épouſé, le 19 Janvier 1763, *Alexandre-Amable de David*, Chevalier, Comte de Beauregard, Colonel d'Infanterie, fils d'*Alexandre de David-Beauregard*, Brigadier des Armées du Roi, tué à la tête de la Brigade de la Reine, qu'il commandoit, en 1747, à l'attaque des retranchemens du Col de l'Aſſiette. De ce mariage ſont nés juſqu'ici (1774), une fille & cinq garçons, tous vivans. *Voyez* David, *Tome V, p. 504 & ſuiv.* de ce Dictionnaire.

XI. Alphonse-Toussaint-Joseph de Fortia, Comte de Pilles, nommé Gouverneur & Viguier de la ville de Marſeille, en ſurvivance de ſon pere, en 1754, eſt entré, le 1 Mars 1750, dans le Régiment du Roi, Infanterie, où il a ſervi pendant 12 ans, en qualité de Sous-Lieutenant, Lieutenant & de Capitaine; a été nommé Colonel au Grenadiers de France le 2 Mars 1762, Chevalier de Saint-Louis en 1763, Gouverneur de la Tour de Balaguier en 1770, & Colonel du Régiment Provincial d'Aix, à la réformation dudit Régiment, le 4 Août 1771. Il a épouſé, en Avril 1756, *Gabrielle-Roſalie de Coriolis*, fille de *Charles-François-Xavier de Coriolis de Villeneuve*, Marquis d'Eſpinouſe, &c. Préſident à Mortier au Parlement d'Aix, & de *Marie-Bonne-Henriette de le Bret*, fille de *Pierre-Cardin de le Bret*, premier Préſident au Parlement d'Aix, & Intendant & Commandant en Provence. De ce mariage ſont iſſus cinq enfans, dont deux morts en bas-âge. Les trois autres ſont : — 1. Alphonse-Toussaint-Joseph-André-Marie-Marseille de Fortia de Pilles, né le 18 Août 1758, Gouverneur & Viguier de Marſeille en 1767, en ſurvivance de ſon pere & de ſon grand-pere; — 2. Joseph-Louis-Marie-Félicité, né le 30 Avril 1765, reçu Chevalier de Malte le 29 Septembre de la même année; — 3. & Alphonse-Joseph-Marie-Bruno-Nicolas, né le 25 Juin 1766.

Pour la branche établie à Paris, voyez le *Tome VI, p. 555* de ce Dictionnaire, & *p. 556*, où ſe trouvent les Seigneurs *du Pleſſis-Fromentieres*, ſortis de cette branche.

Les armes : *d'azur, à une tour ronde, crenelée de quatre piéces d'or, maçonnée de ſable & poſée ſur un tertre de ſinople.*

Addition à la lettre F, Tome VI. p. 748, avant les armes.

FYOT DE LA MARCHE. A l'article de cette Maiſon, ajoutez

Claude Fyot de la Marche, fils de Philippe, Préſident à Mortier du Parlement de Bourgogne, ancien Aumônier du Roi, Conſeiller d'honneur audit Parlement, Abbé de Saint-Etienne de Dijon, mort au mois d'Avril 1721, âgé de 91 ans, après avoir rebâti ſon Egliſe, fait des fondations conſidérables dans ſon Chapitre, & rempli deux fois, avec la ſatisfaction générale, en qualité d'Elu & Député du Clergé des Etats de Bourgogne, les fonctions de premier Adminiſtrateur de cette Province, où la mémoire de ſes vertus eſt encore en vénération.

L'Egliſe de Saint-Etienne, dont l'Abbé, Séculier de même que ſes Chanoines, avoit *Juriſdiction quaſi Epiſcopale*, ſur preſque toute la ville de Dijon & ſur différentes Paroiſſes de la campagne, eſt à préſent la Cathédrale de l'Evêché, érigé depuis quelques années, & démembré de celui de Langres.

Voyez le *Gallia Chriſtiana*, & le Suplément de *Moréri* de 1735.

François Fyot de la Marche, Baron de Montpont, Conſeiller au Parlement de Paris, Auteur de pluſieurs Livres eſtimés, dont les Titres ſont rapportés dans le Supplément de *Moréri* de 1735, & dans celui de 1749, étoit neveu du précédent. Il mourut à Paris en 1716, & fut enterré en l'Egliſe de Saint-Benoît, où l'on voit ſon épitaphe. On en trouve encore trois autres pour différentes perſonnes de cette Maiſon, à Saint-Germain-l'Auxerrois, à Saint-André-des-Arcs, & à Saint-Roch.

Additions à la lettre G. Article à ſubſtituer à celui du Tome VII.

GOISLARD : Famille de Paris, diſtinguée dans la Robe, dont nous avons déja parlé, *Tome VII* de ce Dictionnaire, *p.* 267. Un *Mémoire* plus étendu, qu'on nous a fait paſſer, nous oblige d'entrer dans un plus long détail : cette Famille remonte à

Jacques Goislard I. du nom, Secrétaire du Roi, du Grand Collége, par proviſions du 6 Octobre 1608. Il épouſa *Louiſe Bauſſan*, & en eut : —— 1. Louis, qui ſuit ; —— 2. Jacques, auteur de la ſeconde branche rapportée ci-après ; —— 3. & Louise, mariée à *Gilles Guerrin*, Correcteur en la Chambre des Comptes de Paris. Ces trois enfans tranſigerent enſemble le 22 Décembre 1622, ſur les biens de leur pere & mere.

Louis Goislard, Avocat au Parlement de Paris, chargé de la tutelle de ſon frere & de ſa ſœur, en rendit compte le 7 Mars 1623. On ignore le nom de ſa premiere femme, de laquelle il eut : —— Madelaine, mariée, en 16.., à *Auguſtin Coignet*, mort en 1653, laiſſant —— *Catherine Coignet*, morte en 1691, femme *d'Antoine de Sainton* en 1685, duquel mariage ſont ſortis deux garçons morts ſans poſtérité ; & une fille *Catherine de Sainton*, auſſi décédée ſans poſtérité en 1700. Louis Goislard eut de ſon ſecond mariage, avec *Catherine Paſquier*, morte en 1668 : — 1. Gilles, Avocat au Parlement, mort ſans alliance ; — 2. Marie, née en 1635, morte ſans poſtérité ; — 3. Louise, née en 1637, morte avant *Antoine de Sainton*, ſon neveu, auſſi ſans poſtérité ; —— 4. & Geneviéve, née en 1641, mariée à *Claude de Cornouaille*, dont elle eut : — *Geneviéve de Cornouaille*, mariée à *Pierre Philippe de Vabois* : elle fut mere de *Claude de Vabois*, Officier dans le Régiment de Condé, puis Gentilhomme ordinaire de la Chambre du feu Roi. Il eſt mort en 1773, ſans laiſſer d'enfans de ſon mariage avec *Catherine Mallet*. Les titres de cette Famille ſont reſtés dans cette premiere branche éteinte, ce qui fait que nous ne pouvons remonter la ſeconde branche, qui ſubſiſte, qu'à Jacques, II. du nom, qui ſuit, frere cadet de Louis.

Seconde Branche.

Jacques Goislard, II. du nom, Secrétaire du Roi, obtint des proviſions de Greffier des commiſſions extraordinaires du Conſeil, le 21 Avril 1626. Il épouſa, en 16.., *Marie Sevin*, fille de *Jacques Sevin*, Correcteur en la Chambre des

Comptes de Paris, & de *Marie Véron*, & couſine germaine d'*Antoine Sevin*; femme de *Houdart Colbert*, Conſeiller au Parlement de Paris, auteur du *grand Colbert*, par *Michel Sevin*, frere de *Jacques Sevin*, ſon pere. De la Famille de *Sevin*, étoit le Marquis *de Quincy*, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Hiſtoriographe des campagnes de Louis XIV, en pluſieurs *vol. in-4°.* Jacques Goislard, II. du nom, & *Marie Sevin*, ſon épouſe, paſſerent un acte d'échange le 18 Octobre 1638, avec *Guy Sevin des Cornets*, & lui céderent toutes les parties & droits, avenus à ladite Dame Goislard, de ſes pere & mere, *Jacques Sevin* & *Marie Véron*. Cette *Marie Sevin*, veuve de Jacques Goislard, après le décès duquel fut fait inventaire le 12 Mai 1644, épouſa, 2°. *Charles de Machault*, Maître des Requêtes, dont deſcend l'ancien Garde des Sceaux, & elle mourut le 31 Janvier 1667. Elle eut de ſon premier mari : — 1. Jacques Goislard, III. du nom, Secrétaire du Roi, par proviſions du 13 Juin 1643, mort ſans poſtérité : après ſon décès on fit ſon inventaire le 23 Décembre 1651 ; — 2. & André, qui ſuit.

André Goislard, Maître des Comptes à Paris, paſſa contrat d'acquet, le 16 Septembre 1648, d'une charge d'Auditeur en la Chambre des Comptes ; obtint, le 16 Octobre de la même année, un Brevet de Maître-d'Hôtel chez le Roi ; le 13 Septembre 1652 des proviſions de Greffier des commiſſions extraordinaires du Conſeil, & en Septembre 1654, il eut des Lettres de Garde-Noble de Marc-Anne Goislard, ſon fils, âgé lors de 13 mois, au décès de *Françoiſe Treton*, ſa premiere femme, fille de *Marc Treton*, Secrétaire du Roi, & de *Françoiſe Cordier*. Il épouſa, 2°. *Catherine Bavin*, dont il n'eut point d'enfans. Il paſſa, le 4 Septembre 1656, contrat d'acquet d'une charge de Maître des Comptes, & s'y fit recevoir. Revenant de campagne, il ſe noya dans la Seine, y abreuvant ſon cheval. On fit, le 17 Septembre 1662, l'inventaire de ſes biens, à la Requête de *Marc Treton*, Secrétaire du Roi, & de *Marie Sevin*, lors Dame *Machault*. Le 26 Août 1665, *Marc Treton*, tuteur honoraire de Marc-Anne Goislard, fils d'André, lui fit rendre compte de la geſtion de ſes biens par M^e *le Mée*, Avocat au Parlement, & ſon tuteur honoraire.

Marc-Anne Goislard, Baron de Richebourg-lès-Toureil, Seigneur de Monſabert, Conſeiller au Parlement de Paris, fut pourvu, en 1666, de la charge de Subſtitut du Procureur-Général au Parlement de Paris, obtint, le 28 Mars 1665, des proviſions de Greffier des commiſſions extraordinaires du Conſeil ; fut reçu le 12 Janvier 1686 en une charge de Conſeiller au Parlement de Paris, & mourut, le 6 Novembre 1712, Doyen des Enquêtes. Il avoit épouſé, en Novembre 1676, *Anne le Maître de Monſabert*, fille unique de *Claude le Maître*, Conſeiller au Parlement de Paris, Seigneur de Monſabert, & d'*Anne Serezin* ; elle décéda le 11 Juillet 1711. De ce mariage ſont iſſus deux garçons — 1. Anne-Charles, qui ſuit ; — 2. Anne-Marc Goislard, marié à Veniſe, dont un garçon & une fille ; le garçon Officier dans le Régiment des Gardes-Françoiſes, tenu ſur les fonts à Veniſe par la République, a été tué Porte-Enſeigne, à la bataille du Mein ; — & la fille, nommée Anne-Albe-Cornélie Goislard, morte le 8 Septembre 1769, âgée de 47 ans, a laiſſé de ſon mariage avec *Claude de Beau-Repaire*, Seigneur de Liverdy, un garçon & trois filles, ſçavoir : — *Charles-Joachim*, *Anne-Françoiſe*, mariée, le 22 Avril 1773, à *Alexandre de Talques de Tarragon*, Officier de Carabiniers ; — *Anne-Cezaire* & *Anne de Beau-Repaire*.

Anne-Charles Goislard, Comte de Regmalard & Voré, Baron de Richebourg-lès-Toureil, Seigneur de Monſabert, &c. Conſeiller au Parlement de Paris, & ſous la Régence, Conſeiller d'Etat au dedans du Royaume, fut pourvu, en 1698, de la charge d'Avocat du Roi au Châtelet. Il fut, en 1701, gratifié pour ſes ſervices en cette charge, de 1000 livres de penſion, pourvu d'une charge de Conſeiller au Parlement le 22 Juin de la même année, chargé du dépôt des titres de la premiere Chambre des Enquêtes, par Arrêt de 1706 ; honoré, le 15 Septembre 1715, d'un Brevet de Conſeiller d'Etat au dedans du Royaume, &, pour ſes ſervices en cette place, gratifié de 6000 livres de penſion de retraite,

traite. Il eſt mort à ſon Château de Monſabert, le 21 Octobre 1733, où il fut tranſporté bleſſé d'une chûte en tombant de ſon équipage, emporté par ſes chevaux ſur la levée, comme il venoit y paſſer les vacances avec ſa famille, à l'âge de 55 ans. Il avoit épouſé, 1°. en Octobre 1704, *Marie-Louiſe de Ryants*, morte le 16 Mars 1717, fille unique de *Charles de Ryants*, Comte de Regmalard & de Voré, mort en 1690, Cornette au Régiment Général des Dragons, & de *Théreſe-Angélique de Bourlon*, (qui épouſa en ſecondes noces *Louis-Charles de Maridor*, Baron de Saint-Ouen, ſon couſin, dont elle eut *Charles-Louis de Maridor*, qui fut pere de deux enfans : elle mourut en 1697.) & 2°. *Louiſe-Marguerite Patu*, vivante en 1774, fille de *Philippe Patu*, Conſeiller en la Cour des Aides de Paris. Du premier lit il a eu : — 1. N..., mort en bas-âge; — 2. Anne-Louis, qui ſuit; — 3. Anne-Jean-Batiste, Conſeiller au Parlement de Paris, mort en 1772, laiſſant de *Marie-Magdelaine-Françoiſe-Charlotte Mayeux*, ſon épouſe, fille unique de *François Mayeux*, Avocat au Parlement, & Inſpecteur du Domaine, & de *Marie-Marguerite Arault*, une ſeule fille, ſçavoir : Anne-Françoise-Cornélie Goislard, femme, en 1769, de *Charles-Louis-Aubin de Planoy*, Conſeiller au Parlement de Paris, mort en 1770; — 4. Marie-Anne, mariée à *Philbert Rulault*, Conſeiller au Parlement de Paris : elle eſt morte après ſon mari en 1772, laiſſant — *Anne Louiſe Rulault*, mariée à *Jean-François Geffard de la Motte*; — 5. Anne-Louise, épouſe de *Nicolas-Alexandre Henin*, Conſeiller au Parlement de Paris, morte après ſon mari & ſans poſtérité; & du ſecond lit : — 6. & Louise-Thérese Goislard, vivante, non mariée en 1774.

Anne-Louis Goislard de Monſabert, batiſé à Paris, paroiſſe Saint-Sulpice, le 12 Mars 1708, Seigneur de Lucé, grande & petite Thuaudieres, Vendor, &c. Monſabert, Baillé, Bois-Moze; &c. Conſeiller de grand'Chambre au Parlement de Paris, Comte de Richebourg-lès-Toureil, par Lettres d'érection en forme de Chartres, du mois de Mai 1752, enregiſtrées au Parlement le 15 Juillet 1756, & le 20 Août de la même année en la Chambre des Comptes de Paris, & membre des Académies des Sciences, Belles Lettres & Arts des villes de Lyon & d'Angers, a épouſé, le 26 Octobre 1759, *Eliſabeth-Françoiſe le Sage*, batiſée, le 1 Janvier 1730, en l'Egliſe Saint-Sulpice à Paris, fille de *René-André le Sage*, dont le pere, *Alain-René le Sage*, étoit alors Avocat au Parlement, & de *Marie-Françoiſe Ricard*, ſon épouſe, ſuivant l'acte de leur mariage, du 10 Octobre 1726, à Saint-Sulpice de Paris, dont : — Anne-Louis-Charles-Henri-Prosper-Ambroise Goislard, né le 26 Août 1760, batiſé à Angers, paroiſſe Saint-Michel de la Pallue. Il a eu pour parrein Monſieur *de Longueil de Monſain*, Chevalier de Saint-Louis, attaché à la Maiſon de Monseigneur le Duc d'Orléans; — 2. Anne-Louis-François, né le 10 Décembre 1763, auſſi batiſé à Angers en la paroiſſe Saint-Maurille : il a eu pour parrein le *Marquis de Beauvau*, Chevalier de Saint-Louis, couſin du Prince de ce nom; — 3. Anne-Claude-Sainte, batiſé dans la même ville le 5 Mai 1766, paroiſſe de Saint-Laud; — 4. Marie-Anne-Elisabeth-Louise — 5. & Thérese-Elisabeth-Aimée, auſſi toutes deux batiſées à Angers; la premiere le 27 Janvier 1762; & la ſeconde le 2 Janvier 1763.

Son fils aîné Goislard & l'aîné des mâles en deſcendans, ſont appellés en quatrieme degré à la ſubſtitution du *Marquiſat de Villeray* au Perche, par teſtament du 14 Juillet 1742, de *Denis de Ryants*, ancien Officier de Gendarmerie, Brigadier des Armées du Roi, y décédé, le 26 Avril 1744, la conſiſtance de ladite Terre déclarée au Bureau de Contrôles de Regmalard, le 26 Mai 1745, & ledit teſtament lu & publié au Bailliage Royal de Beleſme, le 3 Juin ſuivant, & inſcrit au Sommier du Bureau des inſinuations & Contrôles de ladite ville, à la diligence de Meſſire *Guy-François de la Porte*, inſtitué en ladite ſubſtitution au 1e degré; au 2e degré ſont inſtitués les aînés de mâles en mâles de Meſſire *Guillon de Menetou*; au 3e degré les aînés de mâles en mâles du Comte *de Maridor*; & pour le 4e degré il y eſt dit, & au cas que M. le Comte *de Maridor de Saint-Ouen* mourut ſans enfans mâles, ladite ſubſtitution appartiendra au fils de M. Goislad, Conſeiller au Parlement, & à l'aîné de ſes

enfans mâles tant que ladite ſubſtitution pourra avoir lieu, à condition de porter mon nom & mes armes.

Les armes de la Famille de GOISLARD, fixées par le Juge d'armes, & inſerées dans l'Armorial de France, ſont : *d'azur, à trois roſes d'or*, 2 & 1. Supports, 2 *griffons*. Pour légende ſurmontant l'écu ÆSTRÆA ET PLACIDAS, SPARGIT ACERBA ROSAS.

Généalogie, dreſſée ſur les titres.

Addition à la pag. 475, Tome VII, après GROIGNAUX.

GROING (LE) : Nobleſſe originaire de la Terre de la Grogne en Eſpagne, ſuivant d'anciens *Mémoires* de cette Famille. Il y a long-tems qu'elle a paſſé en France, puiſque parmi les Bienfaiteurs des Abbayes d'Eſpierre & de Prébenoît, de l'Ordre de Cîteaux, mentionnés dans les titres originaux deſdites Abbayes, on trouve pluſieurs donations faites par les Seigneurs LE GROING.

RANULFLE LE GROING fit du bien à l'Abbaye de Prébenoît, & vivoit en 1192. Il épouſa *Luce de Noſérine*, fille de *Gérand de Noſérine*, & petite-fille de *Guillaume de Noſérine*.

I. Dans les titres de l'Abbaye d'Eſpierre, on trouve un HUMBEAU LE GROING, Eccléſiaſtique, vivant en 1261, fils de HUMBEAU LE GROING, vivant en 1221. Ce Chevalier eut encore d'autres enfans, ſçavoir : — PIERRE, qui ſuit ; — JEAN ; GEOFFROY ; GUILLAUME ; — & une fille, nommée MARGUERITE LE GROING. Il n'y eut que les trois premiers enfans qui firent les partages des biens de leur pere, vers l'an 1250.

II. PIERRE LE GROING, Chevalier, donna, en 1261, par ſon teſtament, à l'Abbaye d'Eſpierre deux ſetiers de bled de rente à prendre ſur ſa dîme de Montbrat, & confirma le don que Meſſire HUMBEAU LE GROING, ſon pere, avoit fait à ladite Abbaye. Il eut deux fils : — JEAN, qui ſuit ; — & PIERRE.

III. JEAN LE GROING, I. du nom, Chevalier, Seigneur de Villebouche, fit ſon teſtament le Mardi avant les Cendres 1331, par lequel il veut que *Marguerite de Laron*, ſa femme, ait la tutelle de ſes enfans mineurs, & le gouvernement de tous ſes biens tant qu'elle reſtera en viduité ; & au cas qu'elle vienne à ſe remarier, il laiſſe ce ſoin à PIERRE LE GROING, ſon frere. JEAN eut de ladite *Marguerite de Laron* :

IV. GUILLAUME LE GROING, Chevalier, Seigneur de Villebouche, qui accepta, le 3 Juillet 1376, le don que lui fit *Louis de Broſſe*, Seigneur de Sainte-Severe & de Bouſſac, ſon Seigneur féodal, de la haute Juſtice de Villebouche, pour récompenſe des ſervices qu'il lui avoit rendus. Dans cet acte il prend la qualité de *Chevalier*. Il épouſa *Iſabeau de Curte*, veuve de *Louis de la Lande*, laquelle fit ſon teſtament le Vendredi après la *Quaſimodo*. Elle s'y qualifie femme de GUILLAUME LE GROING, Damoiſeau, & élut ſa ſépulture dans l'Egliſe de Lerac. Son mari lui ſurvécut, & eut pour enfans : — 1. JEAN, qui ſuit ; — 2 & 3. JEANNE & ELIETTE LE GROING.

V. JEAN LE GROING II. du nom, Chevalier, Seigneur de Villebouche & de la Pouvriere, épouſa *Jeanne de Pontgibault*, avec laquelle il vivoit en 1401. Leurs enfans furent : — 1. GUILLAUME, qui ſuit ; — 2. PIERRE, dont on ignore la deſtinée ; — 3. & ELIETTE LE GROING, mariée, l'an 1437, à *Pierre de la Souche*, Ecuyer, Seigneur de Salvert.

VI. GUILLAUME LE GROING, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Villebouche & de la Pouvriere, s'allia avec *Louiſe de Blanchefort*. Elle étoit veuve le 13 Avril après Pâques 1464, lorſqu'elle donna procuration, comme ſœur-germaine & héritiere, pour une quatrieme partie, de feu *Jean de Blanchefort*, Ecuyer, Seigneur de Paudy en la Châtellenie d'Iſſoudun, à AUBERT, qui ſuit, & JACQUES LE GROING, Ecuyers, ſes fils, de vendre les droits qu'elle avoit en cette

ſucceſſion. Ces deux enfans acquirent, le 11 Juillet 1461, la haute Juſtice & Terre d'Herculat, de *Marguerite de Chauvigny*, Vicomteſſe de Limoges, & partagerent enſemble les biens de leur pere & mere, le 12 Août 1466.

VII. AUBERT LE GROING, Chevalier, Seigneur de Villebouche, d'Herculat, de la Pouvriere & de Vendégre, eſt qualifié *Ecuyer d'Ecurie du Roi*, & *Lieutenant-Général de la Compagnie du Comte de Penthièvre*, dans une quittance qu'il donna, le 12 Mai 1472, de 600 livres pour ſa penſion commencée le 1 Janvier : le ſceau eſt caſſé, & l'on n'y peut diſtinguer qu'un *griffon* pour ſupport. Il en donna deux autres de pareille ſomme les 1 Octobre & 7 Mars 1475, où il eſt qualifié *Conſeiller & Chambellan du Roi.* On trouve encore des quittances de lui avec les mêmes qualités, les 15 Avril 1478, & 27 Mars 1480 avant Pâques. *Cabinet de M. de Gaignieres, Bibl. du Roi.* Il épouſa *Jeanne de la Foreſt*, dont vinrent : —— 1. ANTOINE LE GROING, Seigneur de Villebouche, l'un des 100 Gentilshommes de la Maiſon du Roi, ſous la charge de M. *le Vidame.* Il donna, en cette qualité, quittance de 400 livres pour ſa penſion & ſon entretenement au ſervice du Roi, de l'année courante le 10 Juillet 1498; mourut ſans enfans de *Jeanne des Bains*, ſa femme, le 18 Mars 1505; & fut enterré à Treignac, paroiſſe de Villebouche ; — 2. JEAN, qui ſuit ; — 3. ODIN, tige des Seigneurs de la Pouvriere, rapportés ci après ; — 4. GUILLAUME, Commandeur de Saint-Georges de Lyon : il y fit bâtir une fontaine, où l'on voit ſes armes ; — 5. & 6. JEANNE & MARGUERITE LE GROING, Religieuſes à Beaumont.

VIII. JEAN LE GROING, III. du nom, Chevalier, Seigneur de Villebouche & d'Herculat, l'un des Gentilshommes de la Maiſon des Rois CHARLES VIII, LOUIS XII & FRANÇOIS I, ſe trouva à la bataille de Marignan près de Milan, contre les Suiſſes & Lombards en 1515, mourut à Pavie, le 26 Septembre 1525, & fut inhumé en l'Egliſe de Treignac, où ſe lit ſon épitaphe, qui en fait mention. Il avoit épouſé, par contrat du 1 Janvier 1498, *Gilberte Bertrand*, fille de *Gilbert*, Chevalier, Seigneur du Lis, Saint-George, Conſeiller & Chambellan ordinaire du Roi, Bailli & Gouverneur du Berri, & d'*Iſabeau du Puy.* Leurs enfans furent : —— 1. PIERRE, qui ſuit ; —— 2. LOUIS, Seigneur d'Herculat, Gentilhomme de la Maiſon du Roi, marié à *Jeanne Cleret*, de laquelle il eut : — CLAIRE LE GROING, femme d'*Antoine*, Seigneur de Chaſlus & de Maiſonneuve ; — 3. JEAN, auteur des Seigneurs de Chaſlus, rapportés ci-après ; — 4. GILBERT, Prieur de Marolles ; — 5. & GUILLAUME LE GROING, Chevalier de Saint-Jean de Jéruſalem, Commandeur de Montbriſon, vivant en 1549.

IX. PIERRE LE GROING, Chevalier, Seigneur de Villebouche, d'Herculat & du Moutet, épouſa *Gilberte Guerin*, fille de *Jacques Guerin*, Chevalier, Seigneur du Moutet, & de *Françoiſe du Rouſſet.* Il en eut : — GABRIEL, qui ſuit ; — & CHERE LE GROING.

X. GABRIEL LE GROING, Chevalier, Seigneur de Villebouche, d'Herculat, des Bouis, des Formes & Seuſſes en Auvergne, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de 50 hommes d'armes de ſes Ordonnances & Lieutenant au Gouvernement de Berri, ſous le Maréchal *de la Châtre*, épouſa, le 18 Août 1563, *Jeanne de Bar*, fille de *Julien*, Chevalier, Seigneur de la Chaſſagne en Auvergne, & de *Marie de Rochefort.* De ce mariage vinrent : — 1. ALEXANDRE, Seigneur de Villebouche & d'Herculat, marié, en 1592, à *Anne de Chaylus*, veuve de CLAUDE LE GROING, Seigneur de Chaſlus. Il en eut : — JEANNE ou FRANÇOISE LE GROING, femme, 1°. de *François Bertrand*, Seigneur des Bouis ; & 2°. de *N... des Aages*, Seigneur d'Etrou ; — 2. JEAN, qui ſuit ; — 3. GUILLAUME, Commandeur de Tortebeze, lequel fonda les Recollets à Montferrand en Auvergne ; — 4. JOSEPH, rapporté après ſon aîné ; — 5. GILBERT, Chevalier de Malte ; — 6. PHILIBERT, Commandeur du même Ordre ; — 7. GABRIEL, Seigneur d'Herculat ; — 8. GABRIEL, dit *le jeune*, Seigneur des Formes, marié à *N... de Hautefay*, de laquelle il eut : — N... LE GROING, Religieuſe à Croupieres en Auvergne ; — 9. & GILBERTE, femme de *Gabriel de Thianges*, Seigneur de Moiſſac.

XI. JEAN LE GROING, IV. du nom, Chevalier, Seigneur de Villebouche, de la Salle & de la Lande, fut d'abord Chanoine Comte de Lyon, & épouſa, le 21 Mai 1597, *Anne Coeffier*, fille de *Gilbert Coeffier*, II. du nom, Seigneur d'Effiat, & de *Charlotte Gautier*, & ſœur d'*Antoine Coeffier*, dit *Ruzé*, Marquis d'Effiat, Maréchal de France. Ils eurent de leur mariage : — 1. CLAUDE, Seigneur de la Salle, marié, le 28 Juin 1638, avec *Anne Boizal*, aliàs *de Boizay*, dont une fille ; — 2. & JEAN, qui ſuit.

XII. JEAN LE GROING, Chevalier, Seigneur de la Lande, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Meſtre-de-Camp d'un Régiment, épouſa, *Antoinette Mathelin de Boſredron*, fille de *Jean Mathelin de Boſredron*, Baron du Puy Saint-Galmier, & de MARGUERITE LE GROING, dont il eut pluſieurs enfans.

XI. JOSEPH LE GROING, Chevalier, Seigneur de Villebouche & d'Herculat, quatrieme fils de GABRIEL, & de *Jeanne de Bar*, d'abord reçu Comte de Saint-Jean de Lyon, le 26 Janvier 1589, fut Chevalier de l'Ordre du Roi, & Capitaine de 50 hommes d'armes. Il épouſa, 1°. le 16 Octobre 1608, *Iſabeau de Sabazac*, fille de *Claude*, Baron de Blanzac ; & d'*Anne de le Machat*, aliàs *de Méchauſſée*, & 2°. *Marie-Silvie de Beauverger*, dont il n'eut point d'enfans. Ceux du premier lit furent : — JOSEPH, qui ſuit ; —— & JEAN LE GROING.

XII. JOSEPH LE GROING, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Villebouche, Capitaine au Régiment de Saint-Mars, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Cornette du ban & arriere-ban de Berri, épouſa, le 14 Février 1624, *Gilberte de Murat*, fille de *Jean*, Ecuyer, Seigneur de Vierſat & de Châtelguyon, & de *Marie-Silvie de Beauverger*. Il en eut :

XIII. JACQUES LE GROING, Chevalier, Seigneur de Villebouche, Treignac, Herculat, qui épouſa, 1°. *N... Landault*, veuve de *N... d'Aſſy*, Chevalier, Seigneur de Villemort & de Rochefolle, dont il n'eut point de poſtérité ; & 2°. *Marie-Agnès de la Châtre*, fille de *Jean-Batiſte*, Chevalier, Seigneur de Breuillebault, & de *Jacqueline Turpin*. De cette alliance ſont iſſus : —— 1. CHARLES ; — 2. JEAN-BATISTE, qui ſuit ; — 3 & 4. deux autres garçons, nommés CHARLES : le ſecond, Chevalier de Malte ; — 5. JACQUES ; — 6. & ANTOINETTE.

XIV. JEAN-BATISTE LE GROING, Chevalier, s'allia, le 15 Janvier 1721, avec *Thérèſe de Courtais*, de laquelle il a : — GILBERT, qui ſuit ; — & URSULE.

XV. GILBERT LE GROING, appellé *le Marquis le Groing-de-Treignac*, Chevalier de Saint-Louis, a épouſé, le 9 Septembre 1770, *Jeanne-Louiſe de Durat*, née en 1749, fille aînée de *Jean de Durat*, appellé *le Comte de Durat-Buxerolle*, Lieutenant dans le Régiment Royal de la Marine, mort en Novembre 1772, & de *Françoiſe de Boſredon*, ſa ſeconde femme. Voyez DURAT, *Tome V* de ce Dictionnaire. De ce mariage eſt né : — JÉRÔME LE GROING. Extrait en partie d'après le *P. Anſelme*, *Tome VIII*, *pag.* 144 *& ſuiv.* & d'après un *Mémoire*.

Cette branche porte pour armes : *d'argent, à 3 têtes de lion arrachées de gueules, lampaſſées & couronnées d'or.*

Seigneurs de CHASLUS, *de la* MAISONNEUVE, *&c.*

IX. JEAN LE GROING, troiſieme fils de JEAN, III. du nom, Seigneur de Villebouche & d'Herculat, & de *Gilberte Bertrand*, fut Seigneur de Chaſlus, d'Herculat, de Saint-Avit & de la Maiſonneuve, en 1530. Il épouſa, 1°. *Marguerite de la Grange*, veuve de *Gaſpard Boulier*, Seigneur du Chariol. Elle fit, avec ſon ſecond mari, une fondation aux Céleſtins de Vichy ; & 2°. en 1554, *Françoiſe*, ou *Jeanne de la Foreſt*, fille de *Charles de la Foreſt*, Seigneur des Crottes & de la Valette, & d'*Antoinette Sedalhe*. Du ſecond lit il eut :

X. CLAUDE LE GROING, Ecuyer, Seigneur de Chaſlus, de Saint-Avit, d'Herculat & de la Maiſonneuve ; Lieutenant d'une Compagnie de 100 hommes d'armes ſous M. *de Randan*, Lieutenant de Roi en Auvergne. Il donna ſon conſentement à une procuration le 7 Mai 1587, & fut tué à la bataille d'Iſſoire l'an 1590. Il

avoit épouſé ; par contrat du 27 Novembre 1578 ; *Anne de Chaylus*, fille de *François*, Seigneur de Sanſac, & de *Gilberte de Freigne*. Elle ſe remaria, en 1592, à ALEXANDRE LE GROING, Seigneur de Villebouche & d'Herculat, comme on l'a dit au degré X de la branche précédente. Elle eut de ſon premier lit : — JEAN, qui ſuit ; — & MARGUERITE LE GROING, femme de *Jean Mathelin de Boſredon*, Baron du Puy-Saint-Galmier.

XI. JEAN LE GROING, Seigneur de Chaſlus, de Saint-Avit, de la Maiſonneuve, de Sannat & de Beline, épouſa, par contrat du 26 Février 1606, *Anne de la Borde*, fille de *Gilbert*, Seigneur de Beline, & de *Michelle de Veny-d'Arbouze*. Leurs enfans furent : — 1. GILBERT, Lieutenant de la Compagnie des Chevaux-Légers du Vicomte *de Dienne*, mort à Turin en 1638 ; — 2. FRANÇOIS, qui ſuit ; — 3. GILBERT-FRANÇOIS, Seigneur de Saint-Avit & de Sannat. Il ſervit les Vénitiens, & épouſa *Gilberte Capponi*, fille d'*Alexandre*, Seigneur d'Ambrieu, & de *Marie de Veny-d'Arbouze*, dont il eut des enfans ; — 4. ISABELLE, morte ſans hoirs ; — 5. & MARGUERITE, Religieuſe à Beaumont.

XII. FRANÇOIS LE GROING, Ecuyer, Seigneur de la Maiſonneuve, ſervit ſous le Duc *de Rohan*, en qualité de Volontaire, en la Valteline, pendant huit ans, & depuis en Piémont. Il épouſa, par contrat du 2 Février 1641, *Marguerite de la Richardie*, fille de *Gabriel*, Seigneur *de la Richardie*, & de *Nicole de Combefort*. De ce mariage vinrent : — 1. GILBERT-FRANÇOIS, qui ſervit dans les troupes de la République de Veniſe, contre les Turcs ; — 2. EMMANUEL, lequel fut Mouſquetaire du Roi ; — 3 & 4. PIERRE & autre EMMANUEL LE GROING. Nous ignorons, faute de *Mémoire*, la ſuite de cette branche, dont eſt une Dame DE LE GROING, préſentée à la Cour en 1773.

Cette branche, ſelon le P. *Anſelme*, porte : *d'argent, à trois têtes de lion arrachées de ſable, 2 & 1, avec un croiſſant d'azur au milieu.*

Seigneurs de la POUVRIERE.

VIII. ODIN LE GROING, 3e fils d'AUBERT, Chevalier, Seigneur de Villebouche, &c. & de *Jeanne de la Foreſt*, céda ſes prétentions, à ſon frere aîné, ſur Villebouche, & eut en partage les Terres de la Pouvriere, de Vendégre & de Puy-Bardin. Il épouſa, 1°. le 21 Février 1505, *Madelene de la Foreſt*, fille de *Jean de la Foreſt*, Seigneur de Mauvoiſin, & de *Jeanne Malleret ;* & 2°. *Marguerite de Sabazac*, fille de *Pierre*, Seigneur de Blanzac, & de *Madelene de Rochefort-d'Ailly*. Du premier lit il eut : — 1. FRANÇOIS, qui ſuit ; — 2. JEAN, Chevalier de Malte ; — 3. ANNE, femme de *Pierre*, Seigneur *du Vernet ;* & du ſecond : — 4. ANTOINE, Chevalier de Malte, mis en tutelle avec ſa ſœur, le 1 Juin 1538 ; — 5. & CATHERINE, Religieuſe à Beaumont.

IX. FRANÇOIS LE GROING, Seigneur de la Pouvriere, épouſa *Gabrielle du Vernet*, fille de *Gilbert*, Seigneur *du Vernet*, & de *Marguerite de Sabazac*, bellemere de ſon mari. Leurs enfans furent : — 1, 2 & 3. HECTOR, FRANÇOIS & JEAN, morts ſans avoir été mariés ; — 4. ANTOINE, qui ſuit ; — 5. GILBERT, Religieux de l'Ordre de Saint-Benoît ; — 6. JEANNE, mariée, en 1545, à *Gilbert de Saint-Prieſt*, Seigneur de Fontenay ; — 7. & MARGUERITE, Religieuſe à Beaumont.

X. ANTOINE LE GROING, Seigneur de la Pouvriere, Lieutenant de la Compagnie des Gendarmes du Maréchal *de Tavannes*, Gouverneur de Vichy, eſt qualifié *Seigneur de la Pommerie, Maréchal des Logis de la Compagnie de M. de Tavannes, le jeune*, Vicomte de Ligny, dans une quittance de ſes gages, qu'il donna le 19 Octobre 1575. Il épouſa, en 1564, *Louiſe de Muſſy*, fille de *Charles*, Seigneur du Meage en Bourbonnois, & de *Galienne d'Aſt*. De ce mariage vinrent : — 1. GABRIEL, Seigneur de la Pouvriere, né en 1569, qui teſta le pénultieme Octobre 1630, & ne laiſſa point d'enfans de *Claudine de Gaſpard*, fille de *Philibert*, Seigneur du Breuil, & de *Bonne Daillon ;* — 2. JEAN ; — 3. GILBERT, qui ſuit ; — 4. RENÉ, Seigneur de Farnay, pere de SÉBASTIENNE LE GROING, femme de *N.... Alleman*, Seigneur de la Levretiere, Commandan,

d'un vieux Régiment; — 5. JEAN-LOUIS, rapporté après ſon frere; — 6. & ANNE, Abbeſſe de Saint-Pierre de Beaumont-lès-Clermont en Auvergne, morte en 1640.

XI. GILBERT LE GROING, Seigneur en partie de Triſy & de Balorre, s'allia avec *Philiberte de Toulongeon*, fille de *N.... de Toulongeon*, Seigneur d'Ancrede, & d'*Anne de Vouchot*. Il en eut: — 1. CLAUDE, Enſeigne de la Compagnie de GABRIEL LE GROING, ſon oncle, au Régiment du Bourg, mort au retour du ſiége de la Rochelle; — 2. MARIE, femme de *Charles*, Vicomte *de Hodieres*; — 3. ANNE, alliée à *Gaſpard de la Foreſt*, Seigneur de Bullion & de Savenne; — 4. & APOLLINE LE GROING, Abbeſſe de Beaumont, après ANNE, ſa tante, dont elle avoit été nommée co-Adjutrice. Elle mourut le 10 Juin 1685, âgée de 79 ans.

XI. JEAN-LOUIS LE GROING, Seigneur des Guais, épouſa, 1°. en 1610, *Iſabeau de Corſant*, fille de *Manaſſés de Corſant*, Seigneur de Bereins, & de *Lucréce Gaſpard du Breuil*; & 2°. par contrat du 15 Septembre 1627, *Peronnelle Chervier*. Du premier lit vinrent: — 1. GABRIEL, Seigneur de la Pouvriere, légataire de ſon oncle en 1630, maintenu dans ſa nobleſſe avec ETIENNE, ſon frere, par Jugement de M. *de Fortia*, Intendant d'Auvergne en 1667; — 2. JEAN, mort au ſiége de Tortone; & du ſecond lit: — 3. ETIENNE, Seigneur des Guais, maintenu dans ſa nobleſſe en 1667; — 4. JACQUES, Curé de Vaudon en 1681; — 5. & ANTOINE LE GROING, marié, le 9 Juillet 1670 à *N.... de Chantelot*.

Voici ce que dit le P. *Anſelme*, Hiſtoire des Grands Officiers de la Couronne, *Tome VIII, pag.* 141 *& ſuiv.* ſur les Seigneurs *de la Mothe-au-Groing*, dont on n'a point trouvé de jonction avec les précédentes, & ſur les Seigneurs de *Saint-Saulier* & *de la Romagere*, p. 149 & ſuiv.

I. JEAN LE GROING, Chevalier, Seigneur de la Mothe-au-Groing, à qui l'on donne pour frere GUILLAUME LE GROING, eut pour femme *Louiſe de Naillac*, dont: — JEAN, qui ſuit; — & PIERRE, tué en Barbarie, en combattant contre les Infideles.

II. JEAN LE GROING, II. du nom, Seigneur de la Mothe-au-Groing & de Belarbre en partie, épouſa *Lucque de Praelles*, & en eut: — JEAN, qui ſuit; — & JEANNE, femme de *Sauvage du Pleſſis*, Seigneur de la Vervoliere en Touraine, & du Pleſſis, ſecond fils de *Guillaume*, III. du nom, Seigneur du Pleſſis, & de *Charlotte de Celle*.

III JEAN LE GROING, III. du nom, Seigneur de la Mothe, ſervoit ſous le Maréchal *de Broſſe*, Seigneur de Bouſſac, & mourut au Château de Brecy, le 13 Août 1446. Il avoit épouſé *Heliette de Chamborant*, fille de *Guillaume*, Seigneur de la Vaux, & d'*Ænor de Sainte-Maure*, dont: — 1. GUERIN, qui ſuit; — 2. ANTOINE, rapporté après ſon aîné; — 3. HELYON, auſſi rapporté après ſes deux freres; — 4. GUILLAUME, Abbé de Saint-Martin de Pontoiſe, Doyen de Gaye en Champagne, mort au Château de la Mothe en 1487; — 5. JEAN, Abbé de la Vernuce & de Plainpied, mort en 1478; — 6. JEAN, dit *le jeune*, Ecuyer d'Ecurie du Roi, Capitaine de Villeneuve en Agenois, mort en 1479, ſans enfans de *Louiſe de Brard*, héritiere de Lavaur en Agenois. Ce peut être le même qui fut un des 184 Ecuyers de la Compagnie de *Guillaume de Naillac*, Capitaine général en Guienne, & Sénéchal de Saintonge, qui fit montre à la Baſtide, devant Ventadour, le 1 Avril 1488; — 7. JEANNE, femme de *Jean*, Seigneur *de Voiſines*, en Sologne; — 8. & LOUISE, épouſe de *Jean de Bigny*, Seigneur de la Souchere en Bourbonnois.

IV. GUERIN LE GROING, Chevalier, Seigneur de la Mothe, de Bré, de Challuau en Gatinois, d'Eſternay & de Chaſſain, Bailli de Saint-Pierre-le-Mouſtier, fut en faveur auprès du Roi Louis XI, qui lui fit de grands biens, & lui accorda quatre Foires par an, & un marché tous les Vendredis, en ſa Terre de Challuau, par Lettres du mois de Décembre 1482. Il eſt qualifié *Capitaine de cent lances fournies*, dans une quittance qu'il donna le 14 Mai 1474, de trois cents livres, pour un quartier de ſon état de Capitaine. Sur ſon ſcel paroiſſent

trois têtes de lion miſes de profil. Dans une autre quittance qu'il donna le 25 Juillet 1478, de 1000 livres, pour ſa penſion ordonnée du Roi, de l'année commencée le 1 Octobre, il prend les qualités de *Chevalier, Seigneur de la Mothe*, &c. *Conſeiller & Chambellan du Roi, & Bailli de Saint-Pierre-le-Mouſtier.* Il mourut à Challuau, le jour des Rois 1491, âgé de 65 ans, & fut enterré dans l'Egliſe d'Ormeilles. Il avoit épouſé 1°. *Iſabeau Taveau*, fille de *Jean*, Baron de Mortemer en Poitou, Seigneur de Luſſac, & de *Marie de Chauvigny*; & 2°. *Anne Damas*, Dame de Mareuil près Bourges, veuve de *Charles Trouſſeau*, dit *de Saint-Palais*, dont elle avoit deux filles, au ſujet deſquelles ſon mari eut procès criminel contre *Philippe Trouſſeau*, qui s'étoit emparé de la Terre de Mareuil. Du premier lit il eut: — 1. JEAN LE GROING, Seigneur de Challuau, mouvant de Moret, dont il fit hommage le 11 Février 1498. Il épouſa, du vivant de ſon pere, *Marie Trouſſeau*, dite *de Saint-Palais*, fille aînée de *Charles Trouſſeau*, dit *de Saint-Palais*, & d'*Anne Damas*, ſa belle-mere; — 2. N..., mariée à *Antoine de Saint-Julien*, Seigneur de Luzeret; — 3. & JACQUETTE LE GROING, épouſe de *Claude de Saint-Avit*, en la Marche, lequel plaidoit, le 10 Septembre 1530, contre *François de Rochechouart*, Baron de Mortemart, & *Renée Taveau*, ſa femme.

IV. ANTOINE LE GROING, Chevalier, Baron de Griſſe-Gouet, fils puîné de JEAN, III. du nom, Seigneur de la Mothe, & d'*Heliette de Chamborant*, fut Capitaine de la Garde à cheval du Roi CHARLES VI, qu'il ſervit en ſes guerres contre les Anglois. Il monta le premier ſur la muraille à l'aſſaut de la ville de Pontoiſe, y arbora l'étendard du Roi, y fut bleſſé dangereuſement, & mourut peu après. Son corps fut apporté à Paris, & enterré dans l'Egliſe Saint-Paul, le 11 Décembre 1441, où ſe voit ſon épitaphe ſur une lame de cuivre. Il avoit épouſé *Antoinette de la Selle*, fille & héritiere de *Thibaud de la Selle*, Seigneur de Griſſe, & de *Béatrix de Coué*, dont: — JEAN, Baron de Griſſe, mort au ſervice du Roi, à la journée de Mont-Lhéri, en 1465, & enterré, près de ſon pere, à Saint-Paul; — & PIERRE LE GROING, mort, ſans alliance, à Cheniché, Paroiſſe de Griſſe.

IV. HELYON LE GROING, frere des précédens, Ecuyer, Seigneur de la Mothe-au-Groing, Conſeiller & Chambellan du Roi, Capitaine de Lectoure, ſuivant la quittance qu'il donna, en cette qualité, pour ſes gages d'une année, le 24 Septembre 1452, Gouverneur d'Armagnac, Prévôt de Laon & Bailli de Mâcon, fut pourvu de la charge de Général, Maître, Viſiteur de toutes les Artilleries de France, après la mort de *Jaſpard Bureau*; mais il n'en exerça pas long-tems les fonctions. Il fit bâtir le Château de la Mothe, avança ſes freres par ſon crédit; mourut en ſon Château, la veille de Noel 1485, & fut enterré en ſa Chapelle de Sainte-Catherine de l'Egliſe de Lerac. Il avoit épouſé *Catherine de Vouhet*, fille de *Georges*, Seigneur *de Vouhet*, de Villeneuve & du Solier, & de *Jeanne de Seris*. Elle mourut à Chaſtelus en la Marche, le jour de Saint-Chriſtophe, en 1501, & eſt enterrée auprès de ſon mari. Leurs enfans furent: — 1. EDME LE GROING, Protonotaire du Saint-Siége, mort le 11 Décembre 1503, & enterré à Saint-Jean-en-Grève à Paris; — 2. Luc, élevé en la Maiſon de Savoie, puis l'un des 100 Gentilshommes de la Maiſon du Roi. Il ſervit ſous le Comte *de Ligny*, aux guerres d'Italie & de Naples, défendit, avec *Louis d'Ars*, la ville de Venouſe contre les Eſpagnols, fut depuis Commiſſaire des Gendarmes au Duché de Milan, où il mourut le 8 Octobre 1508. Il y fut enterré dans l'Egliſe Notre-Dame, où ſe voit ſon épitaphe; — 3. MARC, qui ſuit; — 4. MATHIEU, mort jeune au Château de Griſſe près Poitiers, le lendemain des Rois 1507; — 5. FRANÇOIS, Seigneur de Launay-le-Groing, envoyé à Gênes en 1526; — 6. ISABEAU, dite *l'aînée*, Prieure de Villarceaux au Vexin-Normand, puis de Saint-Cyr en Val de Gallye; — 7. PAULE, Religieuſe à Orſan, où elle mourut le jour du Saint-Sacrement 1508; — 8. & ISABEAU, dite *la jeune*, mariée à *Gilles de Malleſecq*, Seigneur de Chaſtelus en la Marche, auquel elle porta la Vicomté de la Mothe-au-Groing, & dont elle eut deux fils & deux filles, qui recueillirent les biens de cette Famille.

V. Marc le Groing, Vicomte de la Mothe-au-Groing, ſervit le Roi en pluſieurs Ambaſſades; fut envoyé deux fois vers le Pape, & en 1527, à Savone, vers Don *Pedro de Navarre*, Lieutenant-Général de l'armée de mer; & fut depuis Prévôt de l'Hôtel, & Gouverneur de Saintes. Il eſt qualifié *Chevalier, Capitaine de Saintes*, dans une quittance qu'il donna le 20 Novembre 1528, de 100 livres, pour ſon état de Capitaine d'une année, & prend les qualités de *Gentilhomme de la Chambre du Roi, Prévôt de ſon Hôtel, & Capitaine de Saintes*, dans une autre quittance qu'il donna de pareille ſomme, en 1532. Il mourut empoiſonné, dans ſa maiſon de la Trampaudiere en Touraine, & fut enterré dans l'Egliſe de Couſſay, ſa Paroiſſe. Il avoit épouſé *Jeanne de Crunes*, aliàs *de Cruvel*, Dame de la Trampaudiere, de laquelle il eut pluſieurs enfans, morts avant lui. Elle ſe remaria à *Jean de la Roche-Andry*, Seigneur de Maleſtroit, avec lequel elle vivoit en 1543.

Seigneurs de Saint-Sauvier, *de* la Romagere, *&c.*

I. Jean le Groing, Ecuyer, Seigneur de Saint-Sauvier, épouſa *N... de Paſſat*, & en eut: — 1. Antoine, mort ſans alliance; — 2. autre Antoine, qui ſuit; — 3. Claudine, mariée, le 12 Janvier 1538, à *Jacques de Bourjat*, Chevalier, Seigneur de Peiſat; — 4. & Désirée le Groing, femme de *N.... d'Aubuſſon*, Seigneur de Montierfré.

II. François le Groing, Ecuyer, Seigneur de Saint-Sauvier, de la Romagere & de la Gardette, épouſa, 1°. par contrat de l'an 1541, ratifié par ſa mere le 10 Novembre 1548, *Françoiſe du Chateau*, fille de *Charles*, Ecuyer, Seigneur de la Pierre & de Valigny, & de *Catherine des Aages*; & 2°. *Françoiſe de Longboſt*, fille de *François*, Seigneur *de Longboſt*, veuve en 1563. Du premier lit il eut: — 1. Jean, qui ſuit; — 2. Charles, lequel étoit, avec ſes freres & ſœurs, ſous la tutelle de ſon frere aîné en 1563; — 3. Jacques; — 4 & 5. Isabeau & Anne, vivantes en 1563; — 6. Gilberte, mariée, par contrat du 5 Novembre 1564, à *Pierre de la Porte*, Ecuyer, Seigneur de Jurigny; & du ſecond lit vint: — 7. & François, vivant en 1563.

III. Jean le Groing Ecuyer, Seigneur de la Romagere, de la Gardette & de Saint-Sauvier en Bourbonnois, dont il fit hommage à la Dame *de Bouſſac*, le 30 Janvier 1567, partagea avec ſes freres & ſœurs, le 2 Janvier 1574. Il avoit épouſé *Charlotte des Aages*, fille de *Jean des Aages*, Seigneur des Couts, & d'*Antoinette de Mareſſat*. Leurs enfans furent: — 1. Gilbert, qui ſuit; — 2. François, Religieux en l'Abbaye d'Eſpierre en 1595; — 3. & Jacques, vivant en 1595.

IV. Gilbert le Groing, Ecuyer, Seigneur de la Romagere, dont il fit hommage au Roi le 3 Septembre 1609, teſta le 4 Septembre 1628, inſtitua héritier univerſel ſon fils aîné, & fit des legs aux puînés. Il avoit épouſé, par contrat du 9 Juillet 1595, *Charlotte du Carlier*, fille de *Jean*, Seigneur de Coutures, & de *Lienarde le Borgne*. De ce mariage vinrent: — 1. Charles, qui ſuit; — 2. Gaspard, Seigneur de Saint-Sornin en 1667, marié à *Anne de Saint-Julien*, de laquelle il eut: — (a) Jacques le Groing, Ecuyer, Seigneur de Treignac en 1667; — (b) Louise, femme de *François-Laurent de Montſabre*, Ecuyer, Seigneur du Chilloy; — (c) & Gilberte, Religieuſe; — 3. & Marie, femme de *Charles du Marc*, Ecuyer, Seigneur de la Maiſonneuve. Elle partagea avec ſes freres en 1634.

V. Charles le Groing, Ecuyer, Seigneur de la Romagere & de Saint-Sauvier, partagea la ſucceſſion de ſes pere & mere, avec ſon frere & ſa ſœur, le 21 Avril 1634. Il épouſa, par contrat du 9 Juin 1639, *Louiſe du Motet*, fille de *Joſeph*, Ecuyer, Seigneur d'Arthes, de Maurepas, de Moulmont & de Mauvais Champ, & de *Louiſe d'Avantigny*. Leur fils fut

VI. Joseph le Groing, Ecuyer, Seigneur de Saint-Sauvier & de la Romagere, dont il fit hommage au Roi le 30 Juin 1688. Il demeuroit à Saint-Sauvier, Election de Montluçon, & étoit âgé de 30 ans, lorſqu'il fut maintenu dans ſa

nobleſſe,

nobleſſe, par Jugement de M. *Tubeuf*, Intendant de Moulins, le 1 Février 1669. Il s'allia, par contrat du 24 Janvier 1667, avec *Anne de Magnac*, fille de *Louis de Magnac*, Ecuyer, Seigneur de Monteuvrier & de Ceris, Paroiſſe de Cluys, & de *Catherine du Breuil*. De ce mariage ſortirent : — 1. Louis, Seigneur de Saint-Sauvier, Capitaine au Régiment de la Sarre, Infanterie, non marié au mois de Novembre 1718; — 2. Charles, Lieutenant au Régiment Royal-Comtois, auſſi non marié en 1718; — 3. Gilbert, qui ſuit; — 4. François le Groing de la Romagere, batiſé le 4 Novembre 1680, Chevalier de Malte, ſur ſes preuves faites au Grand-Prieuré d'Auvergne, le 26 Octobre 1699; — 5. Joseph, né le 12 Novembre 1683, Chevalier de Malte, ſur ſes preuves faites le 25 Janvier 1701; — 6. Albert, batiſé le 26 Janvier 1687, Page du Grand-Maître de Malte, le 11 Septembre 1697, puis Chevalier dudit Ordre, ſur ſes preuves faites le 26 Mai 1699; — 7. Jacques, Capucin; — 8. Silvain, Capitaine de Grenadiers, tué au ſiége de Landau en 1714; — 9. Anne, Religieuſe; — 10. & Marie le Groing, Religieuſe Bernardine à Montluçon.

VII. Gilbert le Groing, Ecuyer, Seigneur de l'Age ou des Ages, Garde-du-Corps du Roi, épouſa, par contrat du 20 Juillet 1700, *Catherine le Gay*, fille d'*Antoine*, & de *Madelene Coquet*, dont eſt iſſue — Catherine le Groing, née le 19 Novembre 1709, reçue aux Demoiſelles de Saint-Cyr, près Verſailles, le 22 Novembre 1718.

Cette branche porte pour armes : *d'argent, à trois têtes de lion de gueules arrachées & couronnées d'or, 2 & 1, à un croiſſant montant d'azur mis en cœur.* Voyez *la Thaumaſſiere*, Hiſt. de Berri, *Liv. XI, pag.* 913.

Addition à la page 508, Tome VII, avant GUERAPIN DE VAURÉAL.

* GUERAND (du), en baſſe Bretagne, Evêché de Tréguier. Terre & Seigneurie, à laquelle ont été jointes les Châtellenie, Terre & Seigneurie de *Porzmeur*, *Ponthou*, *Coatſaof*, *Leſguern* & *Peneneze*, relevantes du Roi, à cauſe de ſa Châtellenie de Lameur, & érigée en *Marquiſat*, par Lettres-Patentes enregiſtrées au Parlement de Bretagne le 15 Janvier 1639, en faveur de *Vincent du Parc*, Chevalier, Marquis de Locmaria, Maréchal des Camps & Armées ſous le regne de Louis XIII, tant en conſidération de ſes grands & conſidérables ſervices, que ceux de ſes ancêtres. *Voyez* Parc de Locmaria (du).

Addition à la page 633, Tome VII, après HANGEST.

HANGOUART ou HANGOWART : Ancienne Nobleſſe établie à Lille depuis plus de 500 ans, & dont ceux de ce nom étoient libres Barons d'*Heldronck* ou *Heldrunck*, Ville ſituée dans la Province de Miſnie en Saxe.

Hans-Conrard de Hangouart, Chevalier, Baron d'Heldronck, ſe trouva, avec cinq chevaux à ſa ſuite, au Concile de Conſtance, commencé en 1414, & fut tué dans une querelle, à l'âge de 30 ans, par un Chevalier, nommé *Etienne Babenthauſer*. Il étoit le dernier de la branche aînée, & la Baronnie libre de Heldronck tomba enſuite, par alliance, dans la Maiſon des Comtes *de Mansfeldt*.

Suivant les titres & un Arbre généalogique ſur leſquels il a été dreſſé, le premier de cette ancienne Nobleſſe de nom & d'armes, qui vint s'établir aux Pays-Bas, eſt

Berthelemi de Hangouart (cadet des Barons *de Heldruncken*), Chevalier, Commandant des Troupes Allemandes en 1003. Il eut de *Willemine Truncken*, ſon épouſe, d'une Famille noble d'Allemagne :

Jean de Hangouart, vivant, en 1052, avec *N.... Ebiere*, ſon épouſe, dont vinrent : — 1. Jacques, duquel la poſtérité s'eſt éteinte dans le XIIIe ſiécle; — 2. Beltremieu, qui ſuit; — 3. & Marie, vivante en 1080.

Beltremieu de Hangouart, Ecuyer, vivoit, en 1082, avec *Ly Boiſarde*, ſon épouſe, de laquelle il eut : — 1. Rogier, qui ſuit ; — 2. Baulduin, Ecuyer, vivant en 1120 avec *Madelene Cotterel*, ſon épouſe. Il en eut deux garçons : — Baulduin & Jehan. Le premier vivoit en 1160, avec *Ly Canart*, dont il eut des enfans ; & l'autre vivoit encore en 1170 ; — 3. & Jeanne.

Rogier de Hangouart, Ecuyer, vivant, en 1130, avec *Marie de Ghiſtelle*, eut pour enfant :

I. Rogier de Hangouart, II. du nom, Ecuyer, qui vivoit en 1180. Cette Maiſon a formé pluſieurs branches ; mais nous nous bornons à ne donner que la filiation ſuivie, prouvée par titres de celle qui ſubſiſte depuis ce Rogier, qui eut de ſon épouſe, *N.... le Prevoſt*, vivante en 1160 ; — 1. Gilles, marié à *N.... de Hauvide* ; — 2. Jacques, vivant en 1240 ; — 3. Jehan, qui vivoit auſſi, la même année, avec *Marie du Chaſtel*, ſon épouſe ; — 4. Rogier, qui ſuit ; — 5. & Sara, *aliàs* Adrienne de Hangouart, mariée à *Allard Markant*, dit *Saint-Venant*.

II. Rogier de Hangouart, III. du nom, Ecuyer, eſt mentionné, avec ſa femme & le pere de ſa femme, dans un vieux titre qui ſe trouve dans le Magiſtrat de Lille, commençant à l'an 1235. L'arbre Généalogique, que nous ſuivons, lui donne deux femmes. La premiere eſt *N.... de Bauffremez*, fille de *Robert*, Ecuyer. La ſeconde, qu'il eut en 1250, eſt *Emmain Vretès*, fille d'*Allard*, Ecuyer, & de *Marie Lejonc*. Du premier lit vinrent : — 1. Rogier, dont on ignore la deſtinée ; — 2. Bietremieu, qui ſuit ; & du ſecond lit : — 3. Allard, vivant en 1290 ; — 4. Jehan, dont la poſtérité eſt éteinte ; — 5. Jacques, vivant auſſi en 1290 ; — 6. & Ælis, mariée, la même année, avec *N.... du Chaſtel*, Ecuyer.

III. Bietremieu de Hangouart, Chevalier, Seigneur de Bauffremez, vivoit en 1280, & étoit mort en 1286, qu'il laiſſa, de *Marotin Lictande* : — 1. Bietremieu, qui ſuit ; — 2. Philippe, Chevalier, *Roi de l'Epinette* en 1293. Selon le P. *Bruno*, il ſervit ſon Prince pendant pluſieurs années ; — 3. Jacques, mort en 1326 ; — 4. Nicolas, Chanoine de l'Egliſe de Saint-Pierre de Lille en 1295 ; — 5. & Jehan, qui partagea avec ſon frere aîné, le 1 Novembre 1300. Il eut de *Marie Linoir*, ſon épouſe, fille de *Jehan*, & de *Marie de Fourlignies* : — Jehan de Hangouart, Chevalier, marié à *Catherine Lipois*, morte en 1321, & enterrée dans l'Egliſe de Saint-Etienne de Lille.

IV. Bietremieu de Hangouart, II. du nom, Chevalier, Rewart & Mayeur de la ville de Lille en 1315 & 1316, ſervit ſon Prince pendant pluſieurs années, & épouſa *N.... d'Erembourg-de-Warenghien*, dont : — 1. Jacquemon, marié en 1310 ; — 2. Beltremieu, Ecuyer, vivant, en 1300, avec *Marie de le Falecque*, de laquelle il eut — Béltremieu de Hangouart, Chevalier, marié à *Jehenne Maillard*, fille de *Jehan*, Chevalier, dont — Jehan de Hangouart, *Roi de l'Epinette* en 1389 ; — & Beltremieu de Hangouart, Chevalier, qui épouſa *Jehanne le Baille*. Ils vivoient en 1346, & eurent pour enfans : — Jehan de Hangouart, mort à marier ; — & Jehanne, femme, le 19 Mai 1340, de *Guillaume de la Clitte*, Chevalier, frere du Baron *de Comines*, Vicomte de Nieuport, Chevalier de la Toiſon d'Or, & Chambellan du bon Duc *Philippe de Bourgogne*. De ce mariage vinrent — *Sibille de la Clitte*, Dame de Merignies, alliée avec *Robert de Nedonchel*, Chevalier, Baron dudit lieu, Auchel, Blarville, &c. ; — 3. Gilles de Hangouart, Religieux Frere Mineur ; — 4. & Wattier, qui ſuit.

V. Wattier de Hangouart, Roi des joutes de l'Epinette de la ville de Lille en 1341, eſt nommé dans des Comptes de cette Ville la même année, au ſujet du vin qui lui fut préſenté, en qualité de *Roi de l'Epinette* : il mourut vers l'an 1353. Il avoit épouſé, en 1323, *Marie de Villers*, qui vivoit encore en 1370, dont : — 1. Bietremieu, qui ſuit ; — 2. Jehan de Hangouart, Rewart, Mayeur de la ville de Lille, & *Roi de l'Epinette* en 1382. Il épouſa, 1°. en 1362, *Marie de Noyelles*, morte ſans poſtérité ; & 2°. en 1393, *Agnès de Fourlignies*. Elle étoit veuve en 1453, & ils ſont inhumés à Saint-Maurice de Lille. De ce ſecond mariage vint — Marguerite de Hangouart, alliée, 1°. en 1437, à *Jean de Wa-*

Vrain, Chevalier, Seigneur du Foreſtel & des Fontaines, Gouverneur de Lillers, Conſeiller & Chambellan de *Philippe-le-Bon*, Duc de Bourgogne, Comte de Flandres, qui l'envoya en Ambaſſade à Rome, avec l'Evêque de Tournay, vers le Pape, pour la guerre contre les Turcs: ſa poſtérité eſt éteinte; & 2°. avec *Guillaume de Tenremonde*, d'une ancienne Nobleſſe qui entre dans tous les Chapitres nobles des Pays-Bas, & qui ſubſiſte à Lille; — 3. & CATHERINE DE HANGOUART, mariée, en 1359, à *Pierre de Preudhomme*, Ecuyer, fils d'*Allard*, & d'*Agnès de Clermez*, dont deſcendent ceux du nom de *Preudhomme*, Seigneurs d'Anappes & d'Haillies.

VI. BIETREMIEU DE HANGOUART, III. du nom, Ecuyer, épouſa 1°. *Peronne de Noyelles*, qui vivoit en 1362; & 2°. *Jeanne le Roy*. Il eut du premier lit: — 1. HUES DE HANGOUART, Ecuyer, vivant, en 1392, avec *Colle Joye*, ſon épouſe; — 2. JACQUES, allié, en 1381, avec *Marie de Tencques*, dont vint — AGNÈS DE HANGOUART, Religieuſe à Valenciennes; & du ſecond lit: — 3. ETIENNE, marié avec *Jehanne de Houplines*, fille de *Gerard*, Ecuyer, Seigneur *de Houplines*, ſur la Lys. Il vivoit en 1422; — 4. EVRARD, Ecuyer, *Roi de l'Epinette* en 1426, marié, en 1411, avec *Jehanne Domelſent*, dont la poſtérité eſt éteinte; — 5. BERTHELEMI, qui ſuit; — 6. MARIE, femme de *Jacques Joye*, fils d'*Allard*, dont la poſtérité eſt auſſi éteinte; — 7. & JEHANNE, femme de *N... des Champs*.

VII. BERTHELEMI DE HANGOUART, Ecuyer, Seigneur de Molin, épouſa *Marie Warin*, Dame de la Mairie à Gondecourt. Elle étoit veuve en 1453, & vivoit encore en 1457. Leurs enfans furent: — BERTRAND, aliàs BETREMIEU, qui ſuit; — & RICHARD, mort ſans poſtérité.

VIII. BERTRAND, aliàs BETREMIEU DE HANGOUART, Ecuyer, Seigneur de la Mairie à Gondecourt & de Molin, Prévôt de Lille, *Roi de l'Epinette* en 1453, épouſa, le 31 Octobre même année, par contrat paſſé devant *Jehan Hereng*, Notaire, *Jehenne de Landas*, fille unique de *Jean*. Elle teſta le 17 Décembre 1494, & ordonna ſa ſépulture dans l'Egliſe de Sainte-Catherine, Chapelle de Notre-Dame. De cè mariage vinrent: — 1. PIERRE, Religieux Frere Mineur à Lille; — 2. BAUDUIN, Seigneur de la Mairie à Gondecourt, Gentilhomme de Madame MARGUERITE D'ANGLETERRE, veuve du Duc *de Bourgogne*. Il ſe fit enſuite Chanoine régulier de l'Ordre de Saint-Auguſtin à Phalempin, & en fut Prieur en 1492 juſqu'en 1496. Il avoit ſervi les Ducs de Bourgogne MAXIMILIEN & ſon fils, & avoit épouſé, en 1484, *Agnès le Meſre*, fille de *Pierre*, & de *Marie de Lannoy*, dont vint une fille morte jeune; — 3. GUILLAUME, qui ſuit; — 4. GERARD, tué à la bataille devant Nancy en Lorraine en 1477, après avoir donné pendant pluſieurs années des preuves de ſa valeur au ſervice de CHARLES, dit *le Téméraire*, Duc de Bourgogne; — 5. JEHAN, Religieux de l'Ordre des Freres Prêcheurs à Lille; — 6. BELTREMIN, aliàs BERTOUL, Ecuyer; — 7. JEHANNE, Religieuſe à Ferlin; — 8. MARGUERITE, femme de *Jean Denis*, Mayeur & Rewart pluſieurs fois de la ville de Lille, dont une fille Abbeſſe de Sainte-Claire de la même ville; — 9. & PIERONE, mariée à *Vat de la Rachie*, Ecuyer, Lieutenant du Gouverneur de Lille & Douay.

IX. GUILLAUME DE HANGOUART, I. du nom, Ecuyer, Seigneur du Fief de Molin, ſervit pluſieurs années, & fut griévement bleſſé à la priſe de la ville de Bethune. Il épouſa, par contrat paſſé le 23 Novembre 1489, *Jehanne des Planeques*, Dame de Ponmeraulx & de Piettre, née en 1471. Elle mourut le 6 Mai 1525, & fut inhumée dans l'Egliſe de Saint-Etienne de Lille, où l'on voit ſon épitaphe. Elle étoit fille de *Michel des Planeques*, & de *Jeanne du Buſquel*, ſa premiere femme. Il en eut neuf fils & ſept filles, entr'autres: — 1. GUILLAUME, qui ſuit; — 2. JEHAN, né en 1500, Religieux profès en 1521, à Phalempin; — 3. ROGIER, Seigneur de Crecquillon, né le 5 Février 1505, Maître ordinaire de la Chambre des Comptes à Lille en 1528. Il fit l'acquiſition du fief de Crecquillon, & étoit mort en 1540 ou 1541. Il avoit épouſé *Philippe-de-Landas*, fille de *Guillaume*, Seigneur du Fay, Préſident des Comptes à Lille en 1515, & de *Marie Ovart*, ſa ſeconde femme: leur poſtérité eſt éteinte; — 4. WALLERAND, né le 23 Février 1509, Doyen de Saint-Pierre de

Lille, Aumônier de l'Empereur CHARLES-QUINT & de ſon fils; Prévôt de Saint-Amé de Douay, & de Saint-Barthelemi de Bethune, premier Chancelier de l'Univerſité de Douay, mort le 19 Janvier 1567, & inhumé avec épitaphe à Saint-Pierre, où par ſon teſtament il fit pluſieurs belles fondations; — 5. PHILIPPE, Chevalier, Seigneur de la Rondrie, né le 22 Août 1513, Conſeiller de l'Empereur & du Roi PHILIPPE, ſon fils. Il mourut le 12 Juin 1582, & avoit épouſé, 1°. en 1546, *Guillemette de le Flie*, fille de *Jehan*, Ecuyer, Seigneur d'Ennevelin, &c. & de *Jeanne le Prevot*. Elle mourut le 22 Février 1550, & fut inhumée à Saint-Maurice de Lille, avec épitaphe. Il avoit épouſé 2°. *Antoinette du Retz*, fille de *Jehan* & d'*Anne le Clercq*. Il eut de ces deux femmes des enfans dont la poſtérité eſt éteinte; — 6. MARGUERITE, née le 5 Octobre 1497, femme de *Jacques le Moine*, Ecuyer, Seigneur de Frevillers. Il paroît qu'elle avoit épouſé en premieres noces *Jean Carpentier*, Ecuyer; — 7. JEHANNE, née le 22 Décembre 1498, mariée à *Jean Fremaulx*; — 8. PHILIPPE, née à Lille, le 23 Août 1504, veuve de *Jehan de Leſaubies*, puis femme de *Jehan le Pers*, dont elle eut deux filles; — 9. & GUILLEMETTE, née à Lille le 17 Avril 1510, mariée à *N... de Landas*, dont poſtérité.

X. GUILLAUME DE HANGOUART, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Pietre & de Ponmeraulx, né le 2 Février 1491, Conſeiller de l'Empereur CHARLES V, Préſident de ſon Conſeil Provincial d'Artois, & ſon Ambaſſadeur avec le Comte *de Lalaing* & autres, aux traités de paix de Cambray, tréve de Nice & Coni, & à la paix de Crecy, dite *de Soiſſons*, mourut à Arras le 28 Février 1546, & fut inhumé à Saint-Etienne de Lille, avec épitaphe. Il avoit épouſé, le 11 Septembre 1515, *Catherine le Cocq*, fille de *Hugues*, Maître ordinaire des Comptes à Lille, morte le 2 Août 1557, & inhumée à Saint-Etienne de Lille auprès de ſon mari, avec lequel elle avoit fait ſon teſtament à Arras, portant partage entre les enfans, le 28 Juillet 1541. De ce mariage vinrent: — 1. GUILLAUME, qui ſuit; — 2 JEANNETTE, née en 1516, morte jeune; — 3. JEHANNE, mariée en 1541, à *Marie-Jehan de Vlicghue*, Chevalier, Seigneur de la Grurie, Gentilhomme de la bouche de la Reine de Hongrie, ſœur de l'Empereur CHARLES-QUINT, Gouvernante des Pays-Bas, dont une fille unique, mariée à *Joſſe le Martin*, Ecuyer, Seigneur de Molpas; — 4. & MARGUERITE, mariée, à Lille en 1545, à *Maximilien de Hennin*.

XI. GUILLAUME DE HANGOUART, III. du nom, Ecuyer, Sieur de Ponmeraulx, Seigneur de Molin à Fertin, né le 9 Septembre 1529, mort le 19 Décembre 1600, & inhumé à Saint-Etienne de Lille, avoit épouſé, le 12 Août 1555, Demoiſelle *Antoinette de Croix*, (morte le 1 Juillet 1604, & enterrée à côté de ſon mari) fille de *Pierre de Croix*, Ecuyer, Seigneur de la Frenoye, & de *Marguerite Ruwel*, Dame d'Elcourt. Cette *Antoinette de Croix*, avoit pour frere *Jehan de Croix*, Sieur d'Elcourt, Gentilhomme de la Chambre des jeunes Princes MATHIAS & MAXIMILIEN, Archiducs d'Autriche. Leurs enfans furent: — 1. WALLERAND, né en Juin 1557, mort le 4 Juin 1559 & inhumé à Saint-Etienne de Lille; — 2. FRANÇOIS, né le 2 Mars 1563, mort le 4 Juillet 1564, enterré auprès de ſon frere; — 3. BELTREMIN ou BARTHOLOMÉ, qui ſuit; — 4. JEAN, né le 19 Septembre 1577, mort le 21 Janvier 1583, auſſi inhumé à Saint-Etienne de Lille; — 5. CATHERINE, morte en 1556, un mois après ſa naiſſance; — 6. ANTOINETTE, née le 26 Avril 1559, décédée ſans alliance, âgée de 24 ans, le 10 Novembre 1583, & inhumée à Saint-Pierre de Lille; — 7. MARIE, née le 1 Décembre 1560, mariée, en 1585, à *Jean du Boſquiel*, Ecuyer, Sieur de Guſinam, dont poſtérité; — 8. JACQUELINE, née le 1 Mai 1562, Religieuſe de l'Annonciade à Bethune & enſuite à Douay, morte en 1638; — 9. MADELENE, née le 6 Mars 1566, mariée, le 20 Novembre 1591, à *Pierre Bernard*, Baron de Taintignies; — 10. CATHERINE, née le 6 Novembre 1571, qui vécut dans le célibat, & fonda le Couvent des Céleſtines à Tournay; — 11. & JEHANNE, née le 24 Juin 1575, morte à Tournay le 20 Décembre 1638. Elle avoit épouſé *Guillaume le Touchier*, dont poſtérité.

XII. BELTREMIN ou BARTHOLOMÉ DE HANGOUART, Ecuyer, Seigneur d'El-

court, né le 14 Janvier 1568, créé *Chevalier* par Lettres-patentes de l'Archiduc ALBERT, du 26 Février 1611, ſervit pluſieurs années, ſe trouva à différens ſiéges, & mourut le 23 Octobre 1630. Il avoit épouſé, 1°. le 17 Février 1604, *Marie de Preſſy*, née Baronne, morte le 1 Février 1616, & enterrée à Saint-Etienne de Lille, fille de *Jehan de Preſſy*, Baron de Remy, Sieur de Flenques, & de *Catherine Schetz*; & 2°. le 16 Novembre 1617, *Marie Bernard*, veuve de *Jacques le Touchier*, Ecuyer & fille d'*Antoine Bernard*. Elle mourut ſans hoirs. Du premier lit vinrent: — 1. ROBERT-IGNACE, Ecuyer, Seigneur d'Elcourt, fait *Chevalier* en 1641, qui ſervit pluſieurs années, & épouſa, en 1643, *Jehanne-Marguerite Bulteel*, fille de *Jean*, Chevalier, Seigneur de Reineghent, & de *Jeanne de Mamez*, de laquelle il n'eut point d'enfans. Après la mort de ſa femme il embraſſa l'état eccléſiaſtique, & décéda le 10 Novembre 1652; — 2. MICHEL, qui ſuit; — 3 & 4. deux garçons morts en naiſſant; — 5. CATHERINE, née le 31 Décembre 1605, Religieuſe profeſſe de l'Annonciade à Lille en 1637, & morte en 1639; — 6. ANNE, née en 1606, femme de *Pierre de Preudhomme de Haillies*, Chevalier, Seigneur de Latty, Andrie, Coiſne, &c. dont poſtérité; — 7. MARIE-MARGUERITE, née & batiſée à Aubert en 1607, Religieuſe profeſſe à l'Abbiette de Lille en 1627; — 8. & AGNÈS, née & batiſée à Aubert, le 28 Juin 1614, Religieuſe profeſſe, en Juin 1630, de l'Abbaye de Marquette près de Lille.

XIII. MICHEL DE HANGOUART, Ecuyer, Sieur de Ranſſard, Piettre, fait *Chevalier* par Lettres-Patentes de Sa Majeſté Catholique le 10 Mai 1640, Grand-Bailli des Etats, fut Député ordinaire de ces mêmes Etats, de la Province de Lille, Douay & Orchies, Seigneur d'Elcourt par la mort de ſon frere aîné, & depuis des villages d'Avelin, de la Magdelaine près Lille, dont il fit l'acquiſition; & créé *Baron d'Avelin*, par Lettres-Patentes du Roi de France le 1 Août 1664. Il ſervit pluſieurs années, & fonda les Collectines, dites *du vieux Heſdin*, ſur la paroiſſe de Saint-Sauveur, & mourut en 1699, âgé de 78 ans. Il avoit épouſé, en Novembre 1641, *Anne-Marie de Preudhomme de Haillies*, née Vicomteſſe de Nieuport, morte le 29 Janvier 1682, & enterrée, ainſi que ſon mari, aux Collectines de Lille, dont ils étoient fondateurs. Elle étoit fille de *Jehan de Preudhomme de Haillies*, Baron de Poucques, Vicomte de Nieuport, & de *Catherine de Croix*. Leurs enfans furent: — 1. BARTHOLOMÉ-FRANÇOIS-JOSEPH, qui ſuit; — 2. MICHEL-ALBERT, né à Lille le 3 Août 1648, mort le 29 Août 1649, & inhumé à la Madelene près Lille; — 3. CHARLES-FRANÇOIS-PHILIBERT-HENRI-FERDINAND, né le 21 Avril 1655, mort le 9 Juin 1656, & enterré à la Madelene ainſi que ſon frere. Quelques années après, leurs corps furent exhumés & portés aux Collectines de Lille, avec celui de leur mere, qui avoit été enterré à Avelin; — 4. CATHERINE-ISABELLE-ROBERTINE, née à Lille le 25 Juin 1643, morte le 16 Octobre 1646, & enterrée à Saint-Etienne de Lille; — 5. MARGUERITE-ANDRÉE, née à Lille le 13 Août 1644, morte le 14 Octobre 1646, auſſi enterrée à Saint-Etienne de Lille; — 6. & MARIE-ANNE, née à Lille le 11 Décembre 1651, & inhumée aux Collectines de cette ville dans la ſépulture de ſes ancêtres. Elle avoit épouſé *Nazaire-Joſeph*, Comte *de Dangueville*, Vicomte de Lomprez, Lieutenant-Colonel d'un Régiment étranger, tué à la bataille d'Hochſtet en 1704, & ſon fils unique à ſes côtés.

XIV. BARTHOLOMÉ-FRANÇOIS-JOSEPH DE HANGOUART, Marquis, Comte de Hangouart, Baron & Seigneur d'Avelin, né le 25 Septembre 1646, créé *Comte* par Lettres-Patentes du Roi au mois de Juillet 1696, & *Marquis* par autres Lettres du mois de Juin 1703, mort le 30 Décembre 1710, avoit épouſé, par contrat du mois de Novembre 1670, *Françoiſe-Iſabelle de la Vichte*, née Vicomteſſe d'Herbodeghem en 1659, morte le 18 Novembre 1707, & inhumée comme ſon mari, aux Collectines de Lille. Elle étoit fille de Meſſire *Ignace de la Vichte*, & d'*Antoinette de la Vichte*. Ils ont eu pour enfans: — N..., mort en naiſſant, & inhumé à Avelin en 1671; — 2 & 3. PHILIPPE-FRANÇOIS-JOSEPH & ANNE-MARIE-JOSEPH, nés jumeaux en 1676, morts la même année; — 4. ANTOINE-FRANÇOIS-JOSEPH, né & mort en 1678, enterré à Avelin; —

— 5. IGNACE-FRANÇOIS-JOSEPH, né à Avelin en 1679, mort dans l'enfance; — 6. CHARLES-PHILIPPE, qui ſuit; — 7. ANTOINE-FÉLIX, Marquis DE HANGOUART, nommé *le Chevalier d'Avelin*, Seigneur de Saint-Venant, &c. né le 24 Mai 1682, mort ſans avoir été marié le 1 Mars 1759, & inhumé dans la ſépulture de ſes ancêtres aux Collectines de Lille; — 8. MARIE-ANTOINETTE-MARGUERITE-JOSEPHE, née le 20 Juillet 1673, morte à Gand le 18 Février 1749, & enterrée auprès de Meſſire *Donat-Maximilien Lanchals*, Baron d'Exarde, Seigneur d'Olſene, Entergheem, Houſelghem, mort à Gand ſubitement en 1727. Elle l'avoit épouſé en Février 1697. Ils giſſent à Exarde & n'ont eu de leur mariage qu'une fille née à Lille le 31 Janvier 1701, morte âgée de deux ans le 11 Juin 1703; — 9. & ANNE-FRANÇOISE-ISABELLE, née le 10 Juillet 1677, morte ſans alliance, & inhumée aux Collectines de Lille.

XV. CHARLES-PHILIPPE, Comte DE HANGOUART, Chevalier, Seigneur d'Avelin, de Seclin, Marcq, Antreuil, Attiche, la Magdelaine, la Mairie à Gondecourt, &c. né le 1 Juillet 1680, mort le 19 Novembre 1749, & inhumé aux Collectines de Lille, avoit épouſé, 1°. à Malines le 28 Février 1701, *Marie-Florence Snoy*, Vicomteſſe d'Oppuers, née à Malines le 26 Septembre 1683, morte à Lille, & inhumée aux Collectines de cette Ville, fille unique & héritiere de *Jean-Jacques Snoy*, Baron d'Oppuers, & de *Marie-Walburge de Steenhuyſe*; & 2°. *Marie-Guilaine de Villers-au-Tertre*, Dame d'Anchy, veuve de *Thomas-Albert de Preudhomme de Haillies*, Comte de Verquimeul, morte ſans enfans de ſes deux maris, le 14 Avril 1763. Du premier lit ſont iſſus: — ANTOINE-FRANÇOIS-JOSEPH, qui ſuit; — & MARIE-FRANÇOISE-WALBURGE, née à Malines en 1704, Dame de la Baronnie du Plouich, de la Carnoye, Malfrance, de Renouart, morte en 1756. Elle avoit épouſé, en Artois en 1732, Meſſire *François*, Marquis *de Coupigny*, Seigneur de Forel, Lignereul, &c. né en 1704, fils de *Philippe-François*, & de *Caroline-Thereſe de Coupigny de la Barque*, dont ſept garçons, trois morts en bas âge; deux au ſervice de France, Capitaines d'Infanterie en 1751, & deux dans le ſervice de la Marine.

XVI. ANTOINE-FRANÇOIS-JOSEPH, Comte & Marquis DE HANGOUART, Baron, Seigneur d'Avelin, de Seclin, Marcq, Antreuil, Attiche, la Magdelaine, Mairie à Gondecourt, &c. né à Malines au mois d'Août 1706, a épouſé, le 13 Avril 1737, *Marie-Anne-Françoiſe de Preudhomme de Haillies*, Vicomteſſe de Nieuport, née à Poucques, Châtellenie de Courtray, le 31 Décembre 1711, fille aînée de *Marc-Antoine-Albert de Preudhomme de Haillies*, Vicomte de Nieuport, Baron d'Oomberghe, & d'*Antoinette-Alexandrine*, née Baronne d'*Ongnies* & de Courieres, dont: — 1. LOUIS-JOSEPH-HUBERT-COLETTE, Marquis & Comte DE HANGOUART, né à Gand le 14 Décembre 1741. Il a eu pour parrein *Théodore-François*, Baron *d'Ongnies*, & de Courieres, ſon grand-oncle maternel, Chambellan de l'Impératrice Reine de Hongrie, & pour marreine MARIE-ANTOINETTE-MARGUERITE-JOSEPHE DE HANGOUART, ſa grand'tante paternelle. Il eſt mort à Lille le 30 Mars 1767, âgé de 25 ans, 9 mois 17 jours, & eſt inhumé aux Collectines de Lille dans la ſépulture de ſes ancêtres; —— 2. FRANÇOIS-AUGUSTIN-ANNE-HUBERT-COLETTE, qui ſuit; — 3, 4, 5 & 6. quatre garçons morts en bas âge; — 7. LOUIS-MARIE-ANTOINE-JOSEPH, né à Lille, le 14 Décembre 1755, reçu Chevalier de Malte de majorité, ſur les preuves faites pour ſon frere, par le Grand-Maître EMMANUEL PINTO, le 22 Décembre 1772; — 8. ALEXANDRINE-CHARLOTTE-MARIE, née à Gand, le 23 Mars 1738, mariée, le 28 Mars 1762, dans l'Egliſe de la Madelene à Lille, ſa paroiſſe, à *Charles-François*, Comte *de Lannoy*, & du Saint-Empire, né le 28 Mars 1741, fils de feu *Charles-François*, Comte *de Lannoy* & du Saint-Empire, Seigneur de Wattignies, & de *Marie-Caroline-Françoiſe-Clement du Veaulx*; — 9. MARIE-ALBERTINE-FÉLICE-COLETTE, née à Gand, le 14 Août 1740, mariée, le 23 Juillet 1771, dans l'Egliſe des Religieuſes Capucines de Lille, paroiſſe de la Madelene, le Curé préſent, à *Charles-Philippe*, Comte *de Coupigny-de-Baumez*, fils de *Maximilien-Charles*, & de *Marie-Françoiſe-Philippine de Hericourt*. Il étoit veuf ſans enfans de *Marie-Agnès-Conſtance-Alexandrine de Goſſon*, & elle de *N... de Preudhomme*,

Seigneur de Hannecamp, mort à Arras le 21 ou 22 Janvier 1762; — 10. N... DE HANGOUART, née en 1742, morte ſans avoir été nommée; — 11. MARIE-THÉRESE-ANTOINETTE, née à Gand, le 11 Avril 1744, entrée Religieuſe aux Dames de l'Hôpital de Tournay, le 13 Novembre 1769, où l'on fait preuve de Nobleſſe. Elle y a fait profeſſion le 19 Novembre 1770; — 12. & JOSEPHINE-FERDINANDE-LÉON-COLETTE, née à Lille le 28 Juin 1754.

XVII. FRANÇOIS-AUGUSTIN-ANNE-HUBERT-COLETTE, Comte & Marquis DE HANGOUART, Baron & Seigneur d'Avelin, né à Gand le 11 Avril 1747, reçu Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem ſur ſes preuves faites le 3 Décembre 1749, a obtenu une prolongation de vœux pour cinq ans en 1772, & a quitté la Croix pour épouſer, le 14 Juin 1773, *Adrienne-Alardine-Françoiſe de Francau d'Hyon*, née Vicomteſſe de Canteleu, née au Quenoy, Diocèſe de Cambray en 1747, fille de *Jacques-Adrien-Joſeph de Francau d'Hyon*, Chevalier de Saint-Louis, & de *Marie-Placide-Camille*, Comteſſe *de Vanderburch*.

Voilà la ſeule branche de cette ancienne Nobleſſe qui ſubſiſte, dont nous avons donné la filiation ſuivie de près de 500 ans d'après des preuves faites à Malte; des titres originaux communiqués, & un grand arbre généalogique, dreſſé par les Hérauts d'armes des Pays-Bas Autrichiens. Tout ce que nous venons de rapporter eſt auſſi conforme à un certificat authentique donné en la Chambre Héraldique de Bruxelles, le 23 Juin 1769, par *André-François-Joſeph Jaerens*, Conſeiller de S. M. I. & R. l'Impératrice Reine de Hongrie, exerçant l'état de premier Roi d'armes, dit *Toiſon d'or*, aux Pays-Bas & Bourgogne, & par autres Rois & Hérauts d'armes Provinciaux, auxquels les titres originaux ont été communiqués.

Les armes : *de ſable, à l'aigle éployée, d'argent, béquée & membrée d'or.* L'écu ſurmonté d'un *heaume d'argent grillé & liſeré d'or, fourré de gueules, aux hachemens & bourlet d'argent & de ſable.* Cimier : *deux cornes de bœuf de ſable.* Supports, *deux lions d'or.*

Addition à la page 736, avant HAYES (DES).

HAYER (LE) : Cette Famille eſt fort ancienne, mais la perte de la plus grande partie de ſes principaux titres, arrivée lorſque la Maiſon de PIERRE LE HAYER fut pillée par les Ligueurs, l'an 1589, ne permet pas d'en donner la filiation ſuivie au-deſſus d'EDMOND LE HAYER.

I. Cet EDMOND LE HAYER étoit un des principaux Officiers de *Marguerite de Lorraine*, Ducheſſe d'Alençon, veuve de *René de Valois*, Duc d'Alençon, & Comte du Perche. Il étoit, en 1519, un des Echevins & Gouverneur de la ville d'Alençon, avec *François Bouvet, Jean Perou & Iſaac l'Anglois*; fut chargé, par la Ducheſſe *d'Alençon*, de veiller à la conſtruction du Monaſtere de l'*Ave-Maria*, qu'elle avoit fondé dans la même Ville, près de ſon Château; & fit des avances conſidérables pour le parachever, ainſi que celui d'Argentan, dont il ne put être rembourſé après la mort de la Fondatrice. C'eſt ſans doute en reconnoiſſance, qu'on voit encore aujourd'hui ſon portrait dans un des vitraux du premier de ces Monaſteres, avec cette inſcription, EDMOND LE HAYER, & ſes armes au maître Autel de l'Egliſe. Il eut de ſa femme, dont on ignore le nom : — 1. PIERRE, qui ſuit; — 2. LAURENT, lequel paſſa en Ecoſſe; — 3. & JOSEPH, ainſi qu'il paroît par le contrat de mariage de ce dernier, paſſé devant les Tabellions de Montfort proche Alençon, le 4 Août 1541.

II. PIERRE LE HAYER, I. du nom, Ecuyer, Seigneur de Hertré, Terre qui a été depuis érigée en *Baronnie*, fut marié trois fois. Le nom de ſa premiere femme n'eſt pas connu; la ſeconde fut *Marie Caget*; & la troiſieme, *Jeanne le Couſtellier*, fille de *Pierre le Couſtellier*, Ecuyer, & d'*Iſabelle le Rouillé*, dont :

III. PIERRE LE HAYER, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de Cuiſſés, qui vivoit encore en 1537. Il épouſa *Françoiſe le Bovier*, de la même Famille dont étoit le célebre *Fontenelle*. De ce mariage ſortit :

IV. PIERRE LE HAYER, III. du nom, Ecuyer, Seigneur du Chable, qui exerça,

pendant plus de 48 ans, la charge de Lieutenant du Bailli d'Alençon, au milieu des troubles du Calviniſme & de la Ligue, & toujours avec un égal attachement pour ſon Roi. *Nicolas le Barbier*, Lieutenant-Général du Bailli d'Alençon, s'étant déclaré pour le parti de la Ligue, trouva moyen d'introduire, au mois de Mai 1589, le Duc *de Mayenne* dans la ville d'Alençon. Les fideles ſujets du Roi eurent beaucoup à ſouffrir : la maiſon de PIERRE LE HAYER fut pillée pendant qu'il étoit dans les priſons, dont il échappa à la faveur des ténebres. Le Parlement de Normandie, ſéant à Caen, le commit, par Arrêt du 14 Juillet ſuivant, pour exercer la charge de Lieutenant-Général du Bailli, au lieu de *Nicolas le Barbier*, jugé indigne de la poſſéder. Il avoit épouſé *Madelene le Teſſier*, fille d'*Edmond*, & de *Catherine Pannetot*. Leurs enfans furent : — 1. ABRAHAM, qui ſuit ; — 2. NICOLAS, Ecuyer, Seigneur de Cerceaux, Lieutenant-Particulier au Bailliage & Siége Préſidial d'Alençon, auteur d'une branche aujourd'hui éteinte ; — 3. PIERRE, Ecuyer, tige des Seigneurs de Semallé, rapportés ci-après ; — 4. ADAM, Seigneur du fief de Say, ſitué dans la ville d'Alençon, qui a fait une branche éteinte ; — 5. MADELENE, mariée à *Hector Hamon*, Sieur de Bemchou ; — 6. MARIE, femme de *Robert de Chandebois*, Sieur de la Haye, dont deſcend, par ſa mere, le Marquis *de Bonvouſt* ; — 7. ANNE, mariée à *René Guillard*, Ecuyer, Sieur du Buot ; — 8. RACHEL, femme de *Léonard Ruel*, Sieur de Pere ; — 9. FRANÇOISE, alliée à *Abraham le Moine*, Sieur de la Palliere. Ils firent partage d'une partie des biens de leur pere & mere, devant les Tabellions d'Alençon, le 2 Décembre 1607 ; — 10. N.... LE HAYER, mariée, avant 1587, à *Antoine Bouvet* ; — 11. & une autre fille, femme de *Pierre Cagu*, Seigneur du Pin.

V. ABRAHAM LE HAYER, Ecuyer, Sieur du Perron, Docteur en Droit, remplit ſucceſſivement différentes charges, & fut pourvu, en 1629, de celle de Procureur du Roi au Bailliage & ſiége Préſidial d'Alençon. Craignant de ſe voir inquiété, ou ſes ſucceſſeurs, dans ſon ancienne nobleſſe, il obtint, au mois de Février 1635, des Lettres de confirmation, en cas de beſoin. Il épouſa *Françoiſe Blanchet*, fille de *Bertrand Blanchet*, Ecuyer, & de *Marie le Maire*, dont : — 1. PIERRE, qui ſuit ; — 2. ROBERT, Bénédictin ; — 3. ABRAHAM, mort ſans alliance ; — 4. GABRIELLE, mariée à *Noel Ferault*, Sieur de Giberville ; — 5. SUSANNE, alliée 1°. à *N.... Caget*, Sieur de la Foſſe & de Bonnefoy ; & 2°. à *Charles le Royer*, Ecuyer, Seigneur de la Jaminiere ; — 6. & MARGUERITE LE HAYER, mariée à *Jacques le Couſtellier*, Ecuyer, Sieur de la Borde.

VI. PIERRE LE HAYER, IV. du nom, Ecuyer, Seigneur du Perron, entra jeune au ſervice du Roi, comme il paroît par une Lettre de M. *Deſnoyers*, Secrétaire d'Etat, du 8 Octobre 1636. Le Duc *de Longueville*, Gouverneur de Normandie, & commandant une armée en cette Province, lui donna la commiſſion, le 2 Octobre ſuivant, de conduire, dans les armées de Picardie, les deux Régimens des Sieurs d'*Etot* & *Cler*, & ſix Compagnies de Cavalerie. Il y rendit de ſi bons ſervices, que Sa Majeſté lui adreſſa le Brevet pour être élu Chevalier de ſon Ordre, le 16 Avril 1638, & commiſſion du même jour au Duc *de Briſſac*, pour lui en donner le Collier. « Nous ayant ſervi, dit le Roi, dans toutes les » dernieres occaſions qui ſe ſont préſentées en Picardie, & témoigné ſa géné» roſité, à l'exemple de ſes prédéceſſeurs & auteurs, qui réuniſſant les Lettres » avec les armes, ſe ſont employés courageuſement au ſervice de cet Etat, & » notamment depuis le regne de FRANÇOIS I ». Le Duc *de Briſſac* lui donna le Collier de Saint-Michel, le 29 du même mois Il fut pourvu, le 22 Février 1639, d'une charge de Procureur du Roi de l'ancienne Vicomté d'Alençon, nouvellement créée, & de celle de ſon pere le 22 Février 1642 ; & fait Conſeiller d'Etat en 1662. Il a compoſé un aſſez grand nombre d'Ouvrages tant en vers qu'en proſe, dont on peut voir le détail, du moins pour la meilleure partie, dans les Lettres de M. *Moiſant de Brieux* & dans *Moréri*. Il avoit épouſé, par contrat du 5 Janvier 1626, *Françoiſe de Pallu*, fille de *Jean de Pallu*, Ecuyer, Seigneur de la Violiere, & de *Catherine d'Arot*. De ce mariage vinrent : — 1. PIERRE, qui ſuit ; — 2. ROBERT, Prêtre, Archidiacre de Corbonnois en l'Egliſe

Cathédrale

Cathédrale de Séez; — 3. EMERIC, mort à la bataille de Strasbourg; — 4. FRANÇOISE, mariée à *François de Foulogne*, Seigneur de la Motte-Madré; — 5. CATHERINE, alliée à *Charles de Bailleul*; — 6. & MARIE LE HAYER, femme 1°. de *Jacques Got*, Sieur de Bray; & 2°. de *Charles Bresnard*, Seigneur de Saint-Pere.

VII. PIERRE LE HAYER, V. du nom, Ecuyer, Seigneur du Perron, fut pourvu, le 24 Juillet 1663, sur la démission de son pere, de l'office de Procureur du Roi au Bailliage & Siége Présidial d'Alençon. Il épousa *Marie Quillet*, fille d'*André Quillet*, Ecuyer, Seigneur de Vausatier, & de *Marie Bigot*, dont: — 1. PIERRE-JACQUES, qui suit; — 2. JEAN-FRANÇOIS, Seigneur de Boligny, Lieutenant-Général d'Epée au Bailliage d'Alençon. Il commanda en cette qualité, en l'absence du Bailli, la Noblesse du Bailliage, lors de la derniere convocation du ban & arriere-ban, & mourut sans laisser d'enfans. Il avoit épousé *N... du Mas de Monthail*, fille de *N... du Mas de Monthail*, Lieutenant-Colonel d'un Régiment d'Infanterie, & de *N... Duval*, laquelle sortit de France, avec une fille & un fils, lors de la révocation de l'Edit de Nantes & passa à Berlin, où elle fut Gouvernante des Enfans de Prusse, & du Roi aujourd'hui regnant; — 3. & PIERRE-ANDRÉ, auteur des Seigneurs du Breuil, rapportés ci-après.

VIII. PIERRE-JACQUES LE HAYER, Ecuyer, Seigneur du Perron, la Violiere, &c. pourvu de la charge de Procureur du Roi d'Alençon en 1696, épousa, 1°. le 7 Mars 1690, *N... Oudoul*, fille de M. *Oudoul*, Avocat au Conseil; & 2°. *N... Nau*, de la ville de Caen. Du premier lit il eut: — 1. JACQUES-PIERRE, qui suit; — 2. PIERRE-JACQUES, mort sans alliance; — 3. & MARIE, Religieuse à la Visitation d'Alençon.

IX. JACQUES-PIERRE LE HAYER, Seigneur du Perron, la Violiere, &c. Conseiller au Parlement de Rouen, épousa, en 1732, *Marie le Page*, sœur de la célebre Madame *du Boccage*, dont: — JACQUES-PIERRE, qui suit; — & PIERRE-MARIE LE HAYER, Capitaine de Carabiniers.

X. JACQUES-PIERRE LE HAYER, Seigneur du Perron, de la Violiere, &c. a épousé, le 28 Décembre 1765, *N... le Cornu de Bimorel*, fille de *N... le Cornu de Bimorel*, Président à Mortier au Parlement de Rouen, dont est issu — JACQUES LE HAYER.

Seigneurs du BREUIL.

VIII. PIERRE-ANDRÉ LE HAYER, troisieme fils de PIERRE, V. du nom, & de *Marie Quillet*, Seigneur du Breuil, de la Bougrie, &c. épousa, le 12 Novembre 1706, MARGUERITE LE HAYER, fille de THOMAS-FRÉDERIC, & de *Marie Blanchard*, sa premiere femme, dont: — 1. JEAN-FRÉDERIC, mort au service en 1735; — 2. PIERRE-JACQUES, qui suit; — 3. RENÉE-MARIE-MARGUERITE, mariée, en 1739, à *Nicolas de Montesson*, Chevalier, Seigneur du Cormier, morte sans enfans; — 4. MARIE, Religieuse à la Visitation d'Alençon en 1739; — 5. & FRANÇOISE, dite *Mademoiselle des Angles*, morte en 1739.

IX. PIERRE-JACQUES LE HAYER, Seigneur du Breuil, de Semallé, &c., épousa, le 15 Janvier 1751, *Catherine Morel de Than*, fille de *Gaspard*, Seigneur de Beuzeval & de Than, & de *Marie Blouet*, dont: — PIERRE, mort enfant; — & LOUISE-MADELENE, mariée, le 24 Avril 1770, à *Marie-César de Montagu*, Chevalier, Marquis d'O, Capitaine au Régiment Mestre-de-Camp de Dragons. Il en a: — *Pierre de Montagu*, né le 7 Avril 1773.

Branche des Seigneurs de SEMALLÉ.

V. PIERRE LE HAYER, Ecuyer, Sieur de la Guesslandure, troisieme fils de PIERRE, III. du nom, & de *Madelene le Tessier*, épousa, le 15 Juillet 1592, *Susanne de Semallé*, fille de *Clériadus*, Seigneur *de Semallé*, & de Valoger, qui descendoit d'un frere de *Grégoire l'Anglois*, Evêque de Séez, lequel fonda à Paris le College de Séez, à Angers, celui de Bueil, & à la Basoche, la Chapelle de Saint-Julien, dont la présentation a été conservée à la Famille du nom LE HAYER, par Arrêt rendu au Parlement de Normandie en 1748. PIERRE eut

de ſon mariage : — 1. PIERRE, qui ſuit ; — 2. N...., mariée à *N.... Malrot*, Seigneur du Belle ; — 3. FRANÇOISE, alliée, le 26 Mars 1630 à *Edmond de Touſtain*, Sieur des Landelles, dont : — le ſçavant Dom *Touſtain*, Religieux Bénédictin de la Congrégation de Saint-Maur, Auteur de la nouvelle Diplomatique.

VI. PIERRE LE HAYER, II. du nom de ſa branche, Seigneur de Semallé, de la Quevrie & du Menil-Crochard, ſurnommé *le jeune*, ſervit long-tems en qualité de Gendarme de la Garde, & épouſa, par contrat du 12 Juin 1619, *Marguerite l'Emerault*, fille de *Guillaume l'Emerault*, Avocat-Général à l'Echiquier d'Alençon, &, après la ſuppreſſion de cette Cour Souveraine, Avocat du Roi au Bailliage & Siége Préſidial d'Alençon, & d'*Eliſabeth Houſſemaine*. Leurs enfans furent : — 1. PIERRE, qui ſuit ; — 2. FRÉDERIC, né le 2 Octobre 1622 ; — 3. & ABRAHAM, Ecuyer, Sieur de Saint-Julien, né le 21 Mars 1631, marié, le 26 Mars 1663, à *Anne le Moine*, fille de *Paul le Moine*, Ecuyer, Seigneur de Coudehard, dont il n'a point laiſſé d'enfans.

VII. PIERRE LE HAYER, III. du nom, né le 13 Octobre 1621, Seigneur de Semallé, de la Quevrie & du Menil-Crochard, épouſa, en 1660, *Renée Duval*, fille de *Thomas Duval*, Seigneur du Noyer, Lieutenant particulier du Bailli d'Alençon, Maître des Eaux & Forêts de ce Duché, & de *Marthe Bizeul*, dont : — PIERRE, né le 8 Octobre 1661, Seigneur de Semallé, mort, ſans alliance, vers l'an 1685 ; — & THOMAS-FRÉDERIC, qui ſuit.

VIII. THOMAS-FRÉDERIC LE HAYER, Ecuyer, Seigneur de Semallé après ſon aîné, de la Quevrie & du Menil-Crochard, épouſa, 1°. le 11 Juillet 1682, *Marie Blanchard*, fille de *Nicolas Blanchard*, Seigneur de Bois-Hubert, & de *N.... Ruel de Launay* ; & 2°. le 19 Septembre 1700, *Marie Houſſemaine*, fille de *Pierre Houſſemaine*, Sieur du Tertre, & de *Suſanne Rouillon*. Du premier lit vinrent : — 1. THOMAS, mort ſans poſtérité ; — 2. MARGUERITE, mariée, le 1 Octobre 1706, à PIERRE-ANDRÉ LE HAYER, Seigneur du Breuil ; & du ſecond lit : — 3. JEAN-FRÉDERIC, qui ſuit ; — 4. SUSANNE, mariée à *N... de Leſcalé*, Ecuyer, dont une fille, alliée à *N... Subtil de Bellangreville*, Capitaine d'Infanterie ; — 5. MARIE, dite *Mademoiſelle de Semallé* ; — 6. & MARGUERITE, dite *Mademoiſelle de la Quevrie*.

IX. JEAN-FRÉDERIC LE HAYER, Seigneur de Semallé, Lieutenant-Général d'Epée au Bailliage d'Alençon, mort ſans enfans, avoit épouſé, en 1738, *Marie-Marguerite le Frere de Maiſons*, fille du Sieur *le Frere de Maiſons*, & de *N.... le Frere des Boulais*. Les armes : *d'or, au chevron de gueules, chargé de trois croiſſans d'argent, dont un en chef. Mémoire* envoyé.

Addition à la page 195 de ce VIIIe Volume, après JANIN DE GABRIAC.

JANNEL (DE), en Bourgogne. Ancienne Famille noble, diſtinguée par les grands hommes qu'elle a produits, tant dans l'Epée que dans la Robe, dont nous allons donner la Généalogie, d'après un *Mémoire* dreſſé ſur les titres originaux. Elle remonte à

I. GUIOT DE JANNEL, qui vivoit dans le XIIIe ſiécle, & étoit Commandant des Châteaux forts de Richecorts, Luy, Rochefort & Rigny, aux Duché & Comté de Bourgogne, ſous *Othe Cuens*, Palatin de Bourgogne. On trouve à la Chambre des Comptes de Dijon, la Lettre de ce Prince en original, par laquelle il donne ordre à ce GUIOT DE JANNEL, de faire démolir la maiſon forte que *Fouquet de Rigny* avoit oſé faire conſtruire à Richecorts, attendu, dit-il, que les Us & Coutumes de Bourgogne ſont que le Vaſſal ne peut bâtir maiſon forte dans le domaine de ſon Seigneur, ſans ſa permiſſion. Cette Lettre eſt rapportée tout au long dans l'Inventaire du célebre *Bouin*, dont l'original *Cotte* 18, *Layette* N°. 93, fief de Bourgogne, année 1290, ſe trouve aux Archives de la Chambre des Comptes de ce Duché. Suivant des anciens papiers de Famille, ce GUIOT DE JANNEL épouſa *Gombeaud*, dont il eut :

II. Eudes de Jannel, qui succéda à son pere, comme il paroît par une reconnoissance de vassalité rendue, en 1339, aux Ducs *de Bourgogne*, en son Castel de Dijon, du petit fief de Senecey en Bourgogne. Elle se trouve dans l'Inventaire du même *Bouin*, fief de Bourgogne, *liasse* 1027, *Layette* 176, N°. 17, année 1339. On ignore le nom de sa femme, mais il en eut :

III. Jehan de Jannel, qui, l'an 1385, rendit hommage du fief de Senecey en Bourgogne, à *Louis de Chalons*, en présence de *le Begue de Villaines*, *Nicole de Ligne* & *Enguerrand de Hesdin*. Cet hommage se trouve dans la *Layette* 142, N°. 160, où il est dit tenir de Eudes, son pere, *ni prou ni mieux que lui l'hommage-lige qu'il rend à son Seigneur*. Il épousa, le 10 Novembre 1352, *Huguette de la Platiere*, fille de *Humbert*, Ecuyer de Madame la Comtesse *de Bourgogne*. Il en eut plusieurs enfans, entr'autres : —— Jehan, le seul qui eut postérité.

IV. Jehan de Jannel, II. du nom, fut Archer du Corps du Duc *de Bourgogne*, surnommé Jean *sans peur*. Il est nommé dans l'Edit du 13 Août 1416, au nombre des Capitaines, dont le Roi de France avoit fait mettre la tête à prix, à cause de leur fidélité envers leur Souverain. Cet événement est écrit au long dans les *Annales de Bourgogne* par *Paladin de Cuzeau*, *pages* 601 & 602. Ce Jehan de Jannel, II. du nom, épousa *Jacquette de Canny*, dont vint :

V. Jacques de Jannel, I. du nom, Officier du Duc Philippe de Bourgogne, marié, l'an 1434, à *Pierrette le Goux-de-Beaume*, fille de *Pierre le Goux*, Chevalier, Docteur ès Loix, & Maître des Requêtes du même Duc Philippe. Il en eut : — Guy, qui suit, qu'il laissa en minorité sous la tutelle de *Pierrette le Goux*, sa mere. C'est ce qu'on voit par la reprise de fief de Senecey, qu'elle fit au nom de son fils, *Layette* 280, N°. 2892, *Cotte* zz. Ceci est rapporté dans l'Inventaire de *Bouin*, & justifié dans l'Etat du Sieur *le Goux*, à la *page* 836 des *Annales de Bourgogne*.

VI. Guy de Jannel, Seigneur de la Tour, passa au service de l'Empereur Charles-Quint, l'an 1508. Il fut attaché à ce Prince en qualité d'Ingénieur de ses Armées. C'étoit l'*Archimede* de son tems, dit *Strada*. Il avoit poussé le Méchanisme aussi loin qu'il peut aller, ainsi que de nos jours le fameux *Vocanson*. Il faisoit voler des oiseaux de bois, battre des armées, &, par son industrie, sçavoit amuser l'Empereur dans sa retraite à Saint-Just. Il poussa cet art à un tel point, que le Supérieur du Monastere de Saint-Just le croyoit sorcier. On lit ces faits dans l'Histoire de *Strada*, guerres de Flandres, époque de l'an 1556. Enfin l'Empereur exigea de lui qu'il exécutât l'Aqueduc de Tolede, dont il avoit conçu le plan, monument qui devoit le rendre immortel. On voit dans les Archives de Tolede, & dans un Livre intitulé *Morales Ambrosii Cremonensis de Descriptione*, plusieurs particularités sur son génie dans l'invention. Il se maria à Milan ; mais on ignore le nom de sa femme, de laquelle il eut trois fils. Deux s'établirent dans cette Ville, & le troisieme fut

VII. Rolin de Jannel, lequel entra en France avec l'Amiral *Chabot*, qui le présenta à la Reine. Il servit avec distinction sous ce Général, qui, s'étant retiré dans son Château de Couchey, près Dijon, l'y maria à *Houdette de Fyot*, en 1558. Il en eut pour fils unique :

VIII. François de Jannel, co-Seigneur de Courchamp & de Pagney en Bourgogne, qui épousa *Perrette Boileaud*, fille de noble *Jean Boileaud*, Maire d'Auxonne, dont aussi pour fils unique :

IX. Pierre de Jannel, Seigneur de Courchamp, Billey, Villers, Rotain près d'Auxonne, Lieutenant-Général & Criminel de cette Ville, marié, le 1 Mai 1588, à *Marguerite de la Croix*, niéce de noble *Hector de la Croix*, Conseiller d'Etat, Secrétaire de la Reine Catherine de Médicis, & des trois Rois, ses fils, François II, Charles IX, & Henri III. C'est ce qui est prouvé par le testament d'*Hector de la Croix*, du 17 Mai 1611 (passé à Paris devant les Notaires *Bergeons* & *Lybaut*), mort en cette Ville rue des Blancs-Manteaux. Pierre de Jannel eut pour enfans : — 1. Nicolas de Jannel, Aumônier de Madame la Dauphine ; — 2. Jacques, qui suit ; — & deux filles Religieuses.

X. Jacques de Jannel, II. du nom, Seigneur de Billey, Villers, Rotain, qu'il reprit de fief, des Granges & Rosottes, Commissaire Examinateur, Lieutenant-Général & Criminel au Bailliage de Saint-Jean-de-Lône, le 7 Septembre 1616, s'est rendu célebre dans la défense de ce siége, fait par les Impériaux le 25 Octobre 1636, & levé le 3 Novembre suivant, par le Général *Galas*. Cette Ville fut investie, & sa prise pouvoit entraîner la perte de la France; il n'y avoit qu'une petite garnison pour la défendre. Jacques de Jannel, II. du nom, inspira cette fameuse délibération, *de mourir plutôt que se rendre;* parut d'abord sur la tour Truchot, pendant que les ennemis harceloient sa petite troupe, couroit par-tout où le danger étoit pressant, à la tête des habitans; & y fit la plus généreuse défense: son activité à commander sauva cette Ville, ses compatriotes & la France. C'est ce qui est rapporté par M. *de Sainte-Foy*, dans son cinquieme Volume des Essais sur Paris, & M. *de Ussieux* a jugé cette belle défense digne d'un Drame, intitulé *les Héros François*, imprimé à Paris, récemment-représenté (1774) à Reims & à Dijon. Le Grand *Condé* & le Comte *de Rantzau*, depuis Maréchal de France, voulurent donner des marques honorables de distinction à Jannel, pour avoir défendu si généreusement sa Patrie; mais il les refusa, en disant *que ses braves concitoyens en méritoient autant que lui, qu'il n'avoit fait que suivre son inclination, & remplir le devoir de sa place.* Le Grand *Condé*, pénétré de tant de bravoure, qui lui avoit donné le tems de venir secourir cette Ville, dit à Jannel les choses les plus flatteuses, l'appella son *ami* & son *bras droit;* l'assura, qu'en mémoire de cet heureux événement, il vouloit qu'il en restât des marques éternelles parmi les descendans de ses braves soldats, & lui déclara, de la part du Roi, qu'il vouloit qu'il surmontât ses armes *d'une tour, en cimier, d'où sort une main armée d'une épée flamboyante*, avec ce cri d'armes: *j'ay en elle confiance*, & cette légende latine: Galas suorum strage fugatur. Ayant été forcé de manger, avec les siens, pendant le siége, des rats & du cuir bouilli, il mourut, peu de tems après, de la peste. Il avoit épousé 1°. *Philiberte Bossuet*, fille d'un Conseiller au Parlement de Dijon, grand'tante du célebre Evêque de Meaux, dont la mere étoit une *Languet*, & la grand'mere une *Rigoley*; & 2°. le 26 Mai 1631, *Claudine Arnout-de-Bellegarde*, veuve de *Jean de Coligni*, Seigneur de Bellegarde. Du premier lit il eut: — Pierre, qui suit; & du second lit deux fils. — L'un, N... de Jannel, Chevalier de Saint Louis, fut assassiné, par son domestique, sur le chemin d'Auxonne. — Le second, nommé Jacques, sera rapporté ci-après.

XI. Pierre de Jannel, II. du nom, Seigneur de Billey, Villers, Rotain, des Granges & Rosottes, fut Lieutenant-Général & Criminel au Bailliage de Saint-Jean-de-Lône, sur la résignation de son pere, le 13 Décembre 1630, & eut de sa femme, dont on ignore le nom,

XII. Eléonore de Jannel, qui épousa une Demoiselle *Chesne*, laquelle le rendit pere de — Robert de Jannel, Intendant général des Postes & Relais de France, mort à 87 ans, sans avoir été marié, regretté de feu Louis XV, qui lui écrivit, trois heures avant sa mort, une Lettre de sa main, qu'on conserve dans la Famille, comme une marque de la bienveillance dont ce Prince l'avoit honoré, à cause des grands services qu'il avoit rendus à l'Etat.

XI. Jacques de Jannel, III. du nom, Seigneur de Billey, fils puîné de Jacques II, & de *Claudine Arnout-de-Bellegarde*, sa seconde femme, naquit le 25 Février 1634, deux ans avant le siége de Saint-Jean-de-Lône, & brisa ses armes d'un *chevron*. Il fut pourvu, le 10 Juin 1677, de l'office de Lieutenant-Général, Criminel & de Police des Etats de Bourgogne, & avoit été Député desdits Etats de Bourgogne, à Paris, par Lettres du 1 Janvier 1661: ce fut pour lui une commission des plus honorables. Il exerça sa charge pendant 48 ans, avec un applaudissement universel, ce qui fit, qu'annonçant sa mort au Parlement de Dijon, le Procureur-Général dit aux Mercuriales, *que jamais la Cour n'avoit eu à reformer aucun de ses Jugemens.* Il eut de *Jeanne de Joliclere*, son épouse, fille de *Jérôme de Joliclere*, Secrétaire du Roi à Dijon, en 1639: — 1. Jean-Bernard, qui suit; — 2. & Claude de Jannel, nommé Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de Saint-Maurice le 21 Août 1688. Il se distingua par plusieurs belles

actions, notamment à la bataille de Stafarde en Piémont, où après avoir emporté un poste, il tomba criblé de coups.

XII. Jean-Bernard de Jannel, né en 1661, reçu Conseiller, Maître des Comptes en la Cour Souveraine du Comté, par Arrêt du 6 Juillet 1697, avec dispense d'âge, ne prit que la qualité simple de *noble* Jean-Bernard de Jannel, sur quoi le Procureur-Général lui dit qu'il pouvoit prendre, d'après l'antiquité de sa noblesse, celle de Chevalier, à quoi il répondit : *qu'il ne vouloit avoir dans la Compagnie d'autres titres que ceux qu'il tâcheroit de mériter, en se faisant aimer & estimer.* Il en devint le Doyen de très-bonne heure. Sa Compagnie le chargea, dans le commencement de la conquête de la Franche-Comté, des plus grande affaires vers la Cour. Il y fut député trois fois, & revêtu, d'un consentement unanime, de la charge de Grand-Juge des Salines, où il mit le bel ordre qui y regne encore aujourd'hui. Il reçut plusieurs Lettres de M. le Chancelier d'*Agueſſeau*, qui prouvent le cas que ce grand Magistrat faisoit de son mérite. Dans une du 31 Juillet 1729, il lui marque qu'il souhaite que son fils, marchant sur ses traces, dédommage la Compagnie de la perte qu'elle fait par sa retraite ; & dans une autre, il le prie d'assister à la Compagnie dans toutes les occasions importantes. Il eut ses Lettres de Conseiller honoraire en la Cour des Comptes le 16 Janvier 1730, avec un certificat de services, scellé du sceau de la Compagnie, & signé par M. *de Monnier*, premier Président. Ce certificat fut si glorieux pour lui, qu'aucune Cour Souveraine en délivre rarement de cette nature. Il exerça sa charge jusqu'à sa mort, arrivée la même année, & laissa de sa femme, *Anne Belhotel*, petite-fille de *Maximilien de Belhotel*, Capitaine dans le Régiment de Vandy : — 1. Jacques, qui suit ; — 2. Jean-Bernard de Jannel, Seigneur des Essards, lequel fut Capitaine dans le Régiment de Beaucaire, Cavalerie, & Chevalier de Saint-Louis. Il fit les guerres de Bohême avec une distinction remarquable, y eut une affaire d'honneur avec feu *M. d'Armantieres*, pour une mépriſe faite par ce dernier, qui faillit en être la victime, s'étant tous les deux battus avec une honnête bravoure, à la tête du camp. Dans une rencontre qui précéda le siége d'Anvers, il fut criblé de blessures, & resta pour mort pendant 24 heures. Le Chevalier *de la Perelle* l'ayant reconnu parmi les morts, le secourut ; mais il mourut d'une blessure qu'il reçut à la cuisse l'année suivante, à la défense du Moulin d'Anvers, où il fit des prodiges de valeur. Il n'eut point de postérité de son épouse *Rose de Beauvoisin*, laquelle se remaria au Comte *de Marillac*, Brigadier & Lieutenant-Colonel du Régiment de la Reine ; —— 3. Anne de Jannel, mariée à *Claude Bazivet-de-Landon*, Maître des Comptes, mort en 1761 ; — 4. & Philberte de Jannel, alliée à *Charles Vienot*, Ecuyer, Seigneur de Vaublanc, Mimande, demeurant à Beaune. De ce mariage sont issus trois garçons : — le premier, *Charles de Vaublanc*, est Lieutenant-Colonel au Régiment de la Sarre, & Brigadier des Armées du Roi ; — le second, *Vivant-François*, est ancien Major du Cap-Louis en Amérique, Chevalier de Saint-Louis, & retiré du service à Tours. Il est marié, & a des enfans, dont deux sont à l'Ecole Royale Militaire ; — & le troisieme, *Jean-Bernard Vienot de Vaublanc*, s'est marié à Paris, avec Mademoiselle *Peynau*, dont il a aussi des enfans.

XIII. Jacques de Jannel, IV. du nom, Ecuyer, né le 21 Juillet 1701, pourvu, le 19 Août 1729, de la charge de Conseiller, Maître en la Chambre des Comptes de Dole, sur la résignation de son pere, & reçu le 10 Décembre suivant, obtint aussi des Lettres d'Honoraire le 13 Août 1751, & épousa *Marie-Thérese-Elisabeth Perrenot*, qui descend de *Nicolas Perrenot*, Conseiller au Parlement de Dole en 1686, lequel assista au traité conclu entre le Roi de France & la Princesse *d'Orange*. De ce mariage sont issus : — 1. Robert, qui suit ; — 2. Gabriel, ci-devant Sous-Lieutenant des Grenadiers de France, & aujourd'hui Capitaine de Dragons dans Custine ; — 3. Claudinette, mariée, en 1761, à *Jacques Perreney*, Seigneur de Magny, Aubigny, Gentilhomme de Bourgogne ; — 4. & Thérese, non encore mariée.

XIV. Robert de Jannel, Chevalier, Seigneur du Comté de Belval, de Charmontois, le Chatelier, né le 19 Juillet 1736, a servi dans le Génie, & n'est pas encore marié.

Les armes : *d'azur, à un chevron brisé d'or, accompagné de 3 jennettes d'argent, 2 & 1 ; l'écu surmonté d'une tour d'argent* en cimier, *saillante de la couronne, d'où sort une main armée d'une épée flamboyante d'or.* Pour légende latine, comme on l'a dit : GALAS SUORUM STRAGE FUGATUR.

Addition à la page 347 de ce VIIIe Volume, avant LABROUE.

* LA BRETESCHE (DE) : Un *Mémoire* tout récemment envoyé sur cette Famille ancienne, & dressé sur les titres originaux, nous apprend qu'elle est établie dans le Valois, & originaire des environs de Nantes en Bretagne. Elle descend, suivant la tradition, des anciens Seigneurs de la terre *de la Bretesche*, située dans les environs de Nantes, érigée sous ce nom en *Baronnie* par SAINT-LOUIS, en 1263, à son retour des Croisades, en considération des services rendus par BALTHASARD DE LA BRETESCHE, dans des grades supérieurs.

La filiation suivie de cette Famille ne commence qu'à JEAN DE LA BRETESCHE, I. du nom, établi dans le Valois, qualifié *Ecuyer*, Seigneur de Croize, Choisy & Boisbezard, Exempt des Gardes-Archers de la Garde sous CHARLES VI. Il épousa à Paris, en 1445, *Guillemette de Garges*, dont vinrent : — 1. JACQUES, qui suit ; — 2. JEAN, lequel s'établit dans les limitrophes du Poitou & de la Bretagne, dont on ignore la postérité ; — 3. & HENRIETTE, mariée à *Georges Hardoin*, Ecuyer, Seigneur de Villers. Ces trois enfans partagerent la succession de leur pere, par acte passé devant *Marillon*, Notaire à Soissons, le 18 Mars 1535. C'est ce qui justifie ce premier degré.

II. JACQUES DE LA BRETESCHE, I. du nom, Ecuyer, Seigneur de Croize & de Salsongne, Terre dont il donna son dénombrement le 1 Mars 1487, fut Archer de la Garde du Roi. Il se maria, par contrat passé devant *Marillon*, Notaire à Soissons, le 23 Septembre 1480, avec *Perotte d'Auquoy*, (*a*) & en eut plusieurs enfans, entr'autres, deux garçons, l'aîné nommé :

III. JEAN DE LA BRETESCHE, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de Salsongne & de Villeblin, aussi Archer de la Garde du Roi, est compris dans le procès-verbal des Etats de Valois, du 13 Septembre 1539, avec les autres Nobles, lequel fut délivré au Parlement le 20 Mars 1693. Il rendit ses dénombremens pour ses terres de Salsongne & de Villeblin, en 1535 & 1536, & avoit épousé, par contrat du 23 Septembre 1527, passé devant *Monnard*, Notaire à Soissons, *Alison Tartarin*, de laquelle naquirent trois garçons ; sçavoir : — AMÉ, qui suit ; — NICOLAS & JEAN. Ils partagerent, avec leur frere aîné, les biens de leurs pere & mere, par acte passé devant le même *Monnard*, Notaire à Soissons, le 22 Juillet 1563. Un Jugement rendu en faveur d'un JEAN DE LA BRETESCHE, petit-fils de ce JEAN II, & neveu d'AMÉ, par les Commissaires du Roi assemblés à Montdidier en Picardie, qui le maintient dans son ancienne noblesse, le 23 Avril 1599, justifie ce troisieme degré.

IV. AMÉ DE LA BRETESCHE, Ecuyer, Seigneur de Salsongne, Sery, Sermoise, Villeblin & la Boulois, rendit plusieurs dénombremens en 1570 & 1571, entre autres celui de Villeblin le 3 Août 1572, & épousa, par contrat passé à Braine en 1558, devant *Fontaine & Copinau*, Notaires, *Crespine Thurette*, dont :

V. JACQUES DE LA BRETESCHE, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de Salsongne, Sery, Sermoise, Villeblin & la Boulois, Archer de la Garde du Roi HENRI III, fut inhumé en l'Eglise paroissiale de Braine le 20 Octobre 1598, suivant son

(*a*) La minute du contrat de mariage de JACQUES DE LA BRETESCHE (selon le *Mémoire envoyé*), a été enlevée de chez ce Notaire, en son absence, suivant sa déposition, par subtilité, d'un Officier de la ville de Laon, connu de la femme du Notaire, qui fut décreté.

épitaphe où ſont ſes armes. Il avoit épouſé, 1°. *Roberte Poitié*, dont il n'eut point d'enfans; & 2°. par contrat paſſé le 6 Janvier 1588, devant *Dupire*, Notaire à Soiſſons, *Jeanne Dupuy-de-l'Epiné*, de laquelle il eut : — 1. JACQUES, qui ſuit; — 2. & ALEXANDRE, rapporté après ſon frere aîné. Leur mere, *Jeanne Dupuy-de-l'Epiné*, veuve de JACQUES, II. du nom, ſe remaria à *Pierre de Bruſſelle*, Ecuyer, Seigneur de Hazau, par acte paſſé devant *Varlé*, Notaire à Braine, le 24 Février 1603. Les enfans de ſon ſecond mariage partagerent les biens avec ceux qu'elle eut de ſon premier mari, par acte paſſé devant *Bauvé*, Notaire à Braine, le 13 Janvier 1638.

VI. JACQUES DE LA BRETESCHE, III. du nom, eſt auteur d'une branche qu'on croit ne plus ſubſiſter. Elle a été compriſe dans le Nobiliaire de Champagne. La derniere, qui vivoit en 1725, eſt morte fort vieille, Abbeſſe d'Argenſol, Diocèſe de Soiſſons.

VI. ALEXANDRE DE LA BRETESCHE, I. du nom, Ecuyer, Seigneur de Villeblin, la Boulois, Lieutenant d'une Compagnie Françoiſe, rendit, avec ſon frere JACQUES, trois dénombremens en 1616 & 1617, des terres de Salſongne, Villeblin & la Boulois, & épouſa, par contrat paſſé devant *Monſeigna*, Notaire à Laon, le 25 Décembre 1619, *Marguerite de Martigne*. Il quitta le ſervice pour ſuccéder à la charge de ſon beau-pere, Avocat du Roi au Grenier à Sel de Laon, & obtint, avec ſon frere JACQUES, une commiſſion de la Chancellerie du Parlement de Paris, pour faire paſſer titre nouvel aux détempteurs de leurs héritages, ſitués à Salſongne & Villeblin, où il eſt expoſé que la plus grande partie de leurs titres ont été perdus pendant leur minorité. ALEXANDRE eut de ſon mariage : — 1. PIERRE, qui ſuit; — 2. GEORGES, lequel s'établit en Picardie. On ignore s'il a eu des deſcendans; — 3. & N... DE LA BRETESCHE, Religieux Prémontré.

Une reconnoiſſance d'un ſurcens faite au profit d'ALEXANDRE, du 18 Janvier 1648, ſuivant l'obligation au profit de JEAN II, ſon biſayeul, du 23 Septembre 1538, juſtifie ce ſixieme degré.

VII. PIERRE DE LA BRETESCHE, I. du nom, Ecuyer, Seigneur de Villeblin, la Boulois, & du fief de Velle, ſuccéda à ſon pere dans la charge d'Avocat du Roi au Grenier à Sel de Laon. Il épouſa, par contrat paſſé devant *François Robert*, Notaire de cette ville, le 1 Juillet 1651, *Anne-Marie Aubin de la Maire*. C'eſt ce qui eſt juſtifié par un bail de la Terre de Villeblin, louée à *Joachim Sellier*, paſſé devant *Huard*, Notaire à Muret, le 23 Novembre 1661, où elle eſt dite veuve de PIERRE DE LA BRETESCHE, I. du nom, par une Sentence du Bailliage de Soiſſons, rendue en ſa faveur, le 20 Décembre ſuivant, & par un arpentage des terres dudit Villeblin, à la diligence de ladite veuve, ayant la garde noble, fait par *Mitelet*, Arpenteur & Notaire à Ezy, le 6 Juillet 1658. Elle eut de ſon mariage pluſieurs enfans, dont deux garçons, nommés : — PIERRE, qui ſuit; — & ANTOINE, dont nous allons parler.

ANTOINE DE LA BRETESCHE, Ecuyer, Seigneur de Villeblin & la Boulois, d'abord Capitaine, Exempt des Gardes de MONSIEUR, frere de LOUIS XIV, fut enſuite Préſident de l'Election de Laon & du Grenier à Sel de la même ville. Ayant été inquieté ſur ſa nobleſſe, le 12 Mars 1692, par ladite Election & le Corps de Ville de Laon joints enſemble, par une oppoſition à ſa qualité d'*Ecuyer*, il ſe pourvut en conſéquence au Conſeil d'Etat, où il obtint des Lettres de confirmation le 16 Mai même année, adreſſées à la Cour des Aides de Paris, en articulant par titres valables & authentiques ces faits de Généalogie, qu'il eſt iſſu, en ligne directe, de noble race de JACQUES, I. du nom, lequel étoit fils de JEAN I, & de *Guillemette de Garges*. Sur cette production, ladite Cour rendit un Arrêt le 16 Janvier 1698, contradictoirement avec le Procureur-Général & les Parties, déclara ledit ANTOINE DE LA BRETESCHE iſſu de *noble race & ligne*, & ordonna l'enthérinement deſdites Lettres du Conſeil d'Etat, ſignifié au Procureur-Général & aux Parties le 26 Septembre 1701. Il fut maintenu une ſeconde fois dans ſa qualité de *Gentilhomme*, par autre Jugement de l'Intendance de Soiſſons, rendu auſſi contradictoirement entre les Parties, en date du 9 Décembre 1699, lequel fut ſignifié aux Parties le 12 des mêmes mois & an. Des gens moins paſſionnés au-

roient cédé à la force ; mais comme ils s'étoient fait une loi de perſécuter, ſans aucune pudeur, les Familles, ils ſe ſont rendus Appellans de ces deux Jugemens, comme on le verra ci-après. ANTOINE DE LA BRETESCHE rendit ſon dénombrement des terres de Villeblin & la Boulois, le 7 Juillet 1673 ; fit une tranſaction, en forme de partage, avec ſon frere aîné, paſſée devant *Hugot*, Notaire à Laon, le 15 Février 1589 ; obtint un certificat, en forme de brevet, ſur parchemin, où ſont peintes ſes armes, expédié à l'Armorial général de France, au *Régiſtre cotté I*, & délivré le 27 Juillet 1697, par *M. d'Hozier* ; & fut inhumé dans l'Egliſe Collégiale & Paroiſſiale de Saint-Jean de Laon, où ſe voit ſon épitaphe avec ſes armes. Il avoit épouſé, par contrat paſſé à Laon le 13 Janvier 1683, *Eliſabeth Ague*, de laquelle ſont iſſus douze enfans, tous morts ſans poſtérité. Le dernier avoit vendu la Terre de Villeblin en 1744.

VIII. PIERRE DE LA BRETESCHE, II. du nom, Ecuyer, Seigneur du Fief de Velle, Commiſſaire des Guerres, mourut, & fut inhumé en l'Abbaye Royale de Saint-Martin de Laon, le 15 Juillet 1689, où l'on voit ſon épitaphe & ſes armes. Il avoit épouſé, par contrat paſſé à Reims le 12 Avril 1678, *Angélique Caloux*, & en eut trois enfans, dont un garçon, nommé : — JEAN-FRANÇOIS, qui ſuit. Sa veuve & tutrice de ſes enfans mineurs rendit foi, hommage & dénombrement du Fief de Velle le 15 Septembre 1689. Ces enfans eurent pour curateur ANTOINE, leur oncle, par acte de nomination paſſé devant *Crochar*, Notaire à Laon, le 12 Janvier 1691.

IX. JEAN-FRANÇOIS DE LA BRETESCHE, Ecuyer, Seigneur de Berlancourt, Boiſfay, Variſcourt & du Fief de Velle, Capitaine de Cavalerie au Régiment de Langne, & Chevalier de Saint-Louis, rendit dénombrement, foi & hommage au Bureau des Finances de Soiſſons, en 1735, pour ſes terres. Il avoit obtenu un Arrêt du Conſeil d'Etat, du 19 Février 1721, qui le renvoyoit au Bureau des Commiſſaires généraux de la Nobleſſe, dont il obtint une commiſſion en forme d'Arrêt, qui lui permit de faire aſſigner le Corps de Ville de Laon, pour reprendre l'inſtance de l'Appel de l'Arrêt de la Cour des Aides, & du Jugement de maintenue de l'Intendance, des 16 Janvier 1698, & 9 Décembre 1699. Il fit encore donner au Corps de Ville de Laon, aſſignation, le 9 Janvier 1726, lequel Corps de Ville ſe déſiſta du procès par acte de ſon aſſemblée, du 16 Février de la même année. Copie de ce déſiſtement, portant abandon de ſon appel, fut délivrée audit JEAN-FRANÇOIS DE LA BRETESCHE ; mais par une aſſignation du 9 Février 1737, donnée à la Requête du Procureur du Roi de l'Election de Laon, aux Collecteurs des Tailles de Bourguignon, ils furent obligés de dire en vertu de quoi ledit Sieur DE LA BRETESCHE étoit au nombre des exempts ; en conſéquence celui-ci ſe pourvut au Conſeil d'Etat, où il obtint un Arrêt le 25 Mai 1748, & des Lettres-Patentes le même jour, adreſſées à la Cour des Aides, pour rendre l'Arrêt, obtenu par ANTOINE en la même Cour, le 16 Janvier 1698, commun à JEAN-FRANÇOIS DE LA BRETESCHE, ſon neveu ; mais en juſtifiant, par titres inconteſtables, qu'il étoit neveu paternel d'ANTOINE : la vérification en ayant été faite vis-à-vis ladite Cour, le Procureur-Général & les Parties, cette Cour rendit l'Arrêt du 16 Janvier 1698, commun entre ANTOINE & JEAN-FRANÇOIS, ſon neveu, par autre Arrêt du 13 Août 1752, & ordonna l'enthérinement de l'Arrêt du Conſeil d'Etat, du 25 Mai 1748, & des Lettres Patentes du même jour. JEAN-FRANÇOIS DE LA BRETESCHE mourut le 25 Mai 1753, & fut inhumé dans l'Egliſe de l'Abbaye Royale de Saint-Martin de Laon le 26. Il avoit épouſé, par contrat paſſé devant *Blanché*, Notaire à Laon, le 1 Mars 1701, *Madelene de Martigne*, dont ſont iſſus onze enfans, quatre garçons, deux deſquels ont été tués en Italie ; — ALEXANDRE ; — & JEAN-CHARLES-FRANÇOIS, qui vont être rapportés.

X. ALEXANDRE DE LA BRETESCHE, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de Variſcourt, Boiſfay, rendit foi, hommage & dénombrement du Fief de Velle, le 10 Août 1753, & une autre foi & hommage pour ſes terres de Berlancourt & Boiſfay, au Bureau des Finances de Soiſſons, en Août 1760. Il fit enregiſtrer les Arrêts & Jugement de maintenue de nobleſſe en l'Election de Laon, le 20 Juin

Juin 1753, & a épouſé, par contrat paſſé devant *Maugras*, Notaire à Laon, le 3 Août 1764, *Louiſe-Agathe la Mie-d'Angene*, dont ſont iſſus quatre enfans, entre autres : —— ALEXANDRE, né & batiſé à Bourguignon, Diocèſe de Laon, le 7 Septembre 1769 ; — & LOUIS DE LA BRETESCHE, né & batiſé le 26 Avril 1771.

X. JEAN-CHARLES-FRANÇOIS, frere d'ALEXANDRE II, Ecuyer, Seigneur de Berlancourt, ci-devant Capitaine au Régiment de Guienne, Infanterie, & Chevalier de Saint-Louis, avec penſion du Roi, fut auſſi inquiété ſur ſa nobleſſe, par des jaloux du Laonnois, qui obtinrent, au mois de Mars 1762, un Arrêt de la Chambre des Comptes de Paris, adreſſé à l'Election de Laon, qui enjoignoit auxdits Sieurs DE LA BRETESCHE de prouver l'enregiſtrement des Arrêts en ladite Chambre, faute par eux d'y ſatisfaire, d'être impoſés aux ſubſides des Paroiſſes de leur réſidence ; & après de nouvelles preuves faites par ledit JEAN-CHARLES-FRANÇOIS, & ſon frere, ils furent, pour la ſixieme fois, maintenus dans leurs qualités & prérogatives de nobleſſe, le 18 Janvier 1763, par Arrêt définitif de ladite Chambre des Comptes, lequel Arrêt & les Lettres en duplicata & ſurannation furent ſignifiés à l'Election de Laon, le 25 Avril de la même année. JEAN-CHARLES-FRANÇOIS DE LA BRETESCHE a épouſé, par contrat paſſé devant *Dupuis*, Notaire à la Fere en Picardie, le 14 Février 1760, *Marie-Anne-Charlotte de la Guerre-de-Charbiſe-du-Lys*, dont il a eu trois garçons & ſept filles. Il n'en exiſte que : —— MARC-PIERRE-ANNE-MARIE-FRANÇOIS, né & batiſé à la Fere ſur l'Oiſe, le 14 Août 1761.

On croit qu'il y a encore pluſieurs branches de cette Famille, dont on ignore l'époque de leur ſéparation. On ſçait ſeulement qu'il y a eu pluſieurs Officiers généraux ſous les trois derniers regnes, tant ſur terre que ſur mer, des même nom & armes que ceux dont nous venons de donner la filiation, qui remontent à BALTHASARD DE LA BRETESCHE, vivant ſous le regne de SAINT-LOUIS, lequel portoit pour armes : *d'azur, à la tour d'argent, avec un caſque en face, viſiere ouverte au-deſſus de la couronne.* Ces armes étoient encore, au commencement de ce ſiécle, ſur la grande porte du Château de la Breteſche, & ce ſont les mêmes qu'on a reconnues depuis pluſieurs ſiécles être celles de cette Famille. Elles ſont parlantes, & ſignifient en vieux langage BRETESCHE.

Addition à la pag. 491 de ce VIIIe Volume, après LAS.

LASCARIS-LASCARIS. Voici l'hiſtoire abrégée & généalogique de la Maiſon Impériale de LASCARIS, & de celle des Comtes ſouverains de VINTIMILLE (iſſus au Ve degré des Rois d'Italie, regnans en 870), à dater ſeulement, pour la premiere, de ſon avénement à l'Empire ; & pour la ſeconde, depuis ſon alliance avec la Maiſon de LASCARIS : le tout d'après l'Hiſtoire de la Maiſon Royale de France, & des Grands Officiers de la Couronne ; *Guichenon*, Hiſtorien de la Maiſon de *Savoie* ; *Moréri*, Edition de 1759 ; *Noſtradamus*, Hiſtorien de Provence ; l'Abbé *Robert de Briançon* (Hiſtoire particuliere de la Maiſon de VINTIMILLE) ; MM. *de Sainte-Marthe* ; l'Auteur de la Généalogie de la Maiſon de *Graſſe* ; le Comte *de Gubernatis* ; *Laurent Echard*, & autres Hiſtoriens des plus accrédités. Pour ce Mémoire hiſtorique & généalogique que nous allons donner, en commençant à LOUIS LASCARIS, frere puîné de GUILLAUME-PIERRE, auteur des Comtes ſouverains *de Tende*, arrieres-petits-fils du Comte GUILLAUME-PIERRE DE VINTIMILLE, & de la Princeſſe EUDOXIA LASCARIS, nous avons encore conſulté les titres originaux, & les propres minutes qui ſe trouvent dans les Archives du Roi, & dans les Regiſtres anciens & modernes des Notaires publics, & qui nous ont été communiqués.

La Maiſon de LASCARIS eſt des plus anciennes & des plus illuſtres de la Grèce, où elle poſſédoit la ſouveraineté de Céphalonie ; elle s'eſt encore rendue plus célebre en Orient. L'Abbé *Robert de Briançon* dit que ſes véritables armes étoient un *lion :* c'eſt ce qu'on voit en effet ſur un ſceau attaché à un titre de JEAN LASCARIS, Comte de Céphalonie, du 9 Juin 1387, mais elles furent converties en celles de l'Empire d'Orient, depuis l'époque où les LASCARIS furent proclamés Empereurs de Nicée, de Trébizonde & de Conſtantinople ; armes que leur poſtérité a conſervées, & qui ſont : *de gueules, à l'aigle d'or éployée à deux têtes couronnées & diadémées de même*, au lieu que les armes de l'Empire d'Occident ſont : *d'or, à deux têtes de ſable, diadémées de gueules.*

Sans nous arrêter à l'hiſtoire des Empereurs du nom de LASCARIS, écrite par tant d'Auteurs fameux, & conſacrée par tant de monumens reſpectables ; ſans rappeller encore leurs actions héroïques, & tout ce qui peut piquer la curioſité du Lecteur, dans ce genre, nous allons ſeulement rapporter, dans cet abrégé généalogique, leur auguſte deſcendance par ordre de filiation.

THÉODORE LASCARIS, après la mort de ſon beau-pere, ALEXIS-ANGE COMNENE, fut proclamé Empereur des Grecs l'an 1218. Ses ſuccès le firent regarder comme le fondateur de la ſeconde Monarchie des Grecs. *Georges Acropolite* dit que la Nation n'en fut redevable qu'à ſa ſageſſe, à ſon courage & à ſon habileté : il regna juſqu'en 1222, & mourut à l'âge de 49 ans. Il avoit épouſé 1°. ANNE COMNENE, fille d'ALEXIS-ANGE, laquelle comptoit pluſieurs Empereurs dans ſa Famille. Etant veuf, il épouſa 2°. la fille du Roi d'Arménie, qu'il répudia, pour épouſer, en troiſiemes noces, MARIE DE COURTENAY, fille de PIERRE DE COURTENAY, le troiſieme des Empereurs François à Conſtantinople. Ce PIERRE DE COURTENAY étoit fils de PIERRE DE FRANCE, & d'*Iſabelle*, Dame *de Courtenay*, & petit-fils du Roi LOUIS *le Gros*, & d'une Princeſſe *de Savoie* ; & couſin-germain de PHILIPPE-AUGUSTE, alors regnant. THÉODORE LASCARIS eut de ſa premiere femme, ANNE COMNENE, un fils, qui devoit lui ſuccéder à la couronne ; mais l'Empire éprouvoit de ſi grandes révolutions, & les affaires étoient en ſi mauvais état au moment de ſa mort, qu'il conſulta plutôt les intérêts de ſa Patrie que ceux de ſa Famille. Ce fils, au rapport de *Laurent Echard*, n'étant âgé que de 8 ans, THÉODORE, I. du nom, craignit qu'une minorité n'occaſionnât la perte abſolue de l'Empire, déja attaqué de toutes parts, & donna à ce jeune Prince de grands biens, & la Couronne à ſon gendre JEAN DUCAS, ſurnommé *Vatace*, dont la très-illuſtre Famille avoit occupé le Trône, même avant les COMNENE. Ce JEAN DUCAS mourut le 30 Octobre 1255, à Nymphée en Bithinie, âgé de 62 ans. Il avoit épouſé 1°. IRENE LASCARIS, fille aînée de l'Empereur THÉODORE I, veuve d'*Andronic Paléologue*, Deſpote de l'Empire ; & 2°. ANNE, fille de l'Empereur FRÉDERIC II : mais ALEXIS & ISAAC LASCARIS, freres de l'Empereur THÉODORE, irrités de voir paſſer la couronne Impériale dans une Maiſon étrangere, quitterent la Cour & ſe retirerent à Conſtantinople, où, faiſant valoir leurs droits & prétentions ſur cet Empire Grec, ils ſe liguerent, avec ROBERT DE COURTENAY, Empereur de Conſtantinople, contre JEAN DUCAS, Empereur Grec, gendre de leur frere aîné. Ces deux Princes, dans une déroute, furent faits priſonniers, & dans la ſuite, pour avoir pris le parti des François contre leur propre Nation, ils eurent les yeux crevés : on donne encore pour frere à THÉODORE I, MANUEL LASCARIS. Ce fait eſt rapporté par *Laurent Echard*, *Tome IV.* THÉODORE LASCARIS I, eut encore d'ANNE COMNENE, ſa premiere femme, pluſieurs enfans, parmi leſquels on compte — MARIE LASCARIS, fille puînée, mariée, par ſon pere, au Roi de Hongrie. Ce fut cette Princeſſe qui eut la gloire d'avoir entamé la réunion de l'Egliſe Grecque avec l'Egliſe Latine.

THÉODORE LASCARIS, II. du nom, dit *le jeune Ducas* & *Conſtantin*, ſecond ſucceſſeur de THÉODORE I, naquit l'an du couronnement de ſon pere, fut couronné lui-même en 1255, à l'âge de 33 ans, & mourut en Aſie en 1259. Son corps fut inhumé dans le Monaſtere de Sozandre, à côté de celui de ſon pere. Il avoit établi, par ſon teſtament, Régent de l'Empire & tuteur du jeune Prince, ſon fils, alors âgé de 6 ans, *Georges Muzalon*, Grand-Maître de ſa Garderobe,

& le Patriarche de Conſtantinople. Il avoit donné à MICHEL PALÉOLOGUE, pour femme, THEODORA LASCARIS-DUCAS, de la race Impériale de ſon nom, & eut de ſon mariage, contracté avec HÉLENE, fille du Roi de Bulgarie, l'un des plus puiſſans Monarques Orientaux, entr'autres enfans : — 1. JEAN, qui ſuit ; — 2. & EUDOXIA LASCARIS, mariée à GUILLAUME-PIERRE, Comte DE VINTIMILLE, comme on le verra ci-après.

JEAN LASCARIS, couronné au mois d'Août 1259, ne regna pas long-tems. MICHEL PALÉOLOGUE conſpira d'abord contre le Régent de l'Empire, & les ſoldats, gagnés par lui, vinrent demander à l'Empereur & au peuple la mort de l'infortuné *Muzalon*, qu'ils maſſacrerent avec toute ſa famille, ſes amis & ſes partiſans, avec autant d'injuſtice que de cruauté. La tutelle du jeune Prince cauſa enſuite les plus grands troubles : tous les Grands de l'Empire y prétendirent, les uns, dit *Laurent Echard*, repréſentant leurs ſervices rendus à l'Etat, les autres l'ancienneté & l'extraction de leur nobleſſe ; ceux-ci ſe faiſant un droit des bonnes graces de l'Empereur regnant, qui les favoriſoit ouvertement, & d'autres enfin briguant cette place, en qualité de parens de l'Empereur : ils vouloient même qu'on ſuivit la diſpoſition des Loix à leur égard. Ce fut par cette voie que l'uſurpateur PALÉOLOGUE prétendoit couronner ſa conſpiration, contre l'Empereur JEAN LASCARIS, neveu de ſa femme, & par ſes intrigues, ſes cabales & ſes ſéductions, l'emporter au point d'être couronné avec l'Empereur LASCARIS, toutefois ſous cette promeſſe ſolemnelle devant les Grands, les Evêques & le Peuple, qu'il n'entreprendroit jamais rien contre les intérêts du jeune Prince, ſon neveu & ſon Maître. Mais quand il eut affermi ſon autorité & accru ſes forces, il fit entendre qu'un double regne étoit une ſource de conjurations, d'exils & de guerres civiles. Il ſe détermina à ſe défaire de l'héritier légitime & naturel de l'Empire, projet barbare qu'il exécuta le jour de Noel, en faiſant aveugler le jeune LASCARIS avec un fer chaud, & enfermer, peu de tems après, au Fort d'Acibyſe, ſur le bord de la mer. C'eſt ainſi que la Maiſon de LASCARIS ſe vit dépouillée de la Pourpre Impériale par MICHEL PALÉOLOGUE, qui, non content de ce forfait, éloigna les ſœurs du jeune Empereur, en les mariant à des Princes & Seigneurs étrangers.

XIII. Ce fut à cette époque que GUILLAUME-PIERRE, I. du nom, Comte DE VINTIMILLE (*a*), attiré de Gênes à Conſtantinople par les révolutions de cet Empire, épouſa EUDOXIA LASCARIS, fille de l'Empereur THÉODORE II, & ſœur de l'Empereur JEAN, détrôné. Nous rapporterons à l'article VINTIMILLE (lettre *V*), les aſcendans de ce Comte. On ſçait que cette ancienne & illuſtre Race étoit d'un rang à prétendre à cette grande alliance. Pour preuve qu'elle ne le cédoit en rien, en fait d'extraction brillante, à celle des LASCARIS, il ſuffit de dire, avec quantité d'Auteurs, que la Maiſon de VINTIMILLE deſcend de celle des Marquis *d'Ivrée*, Rois d'Italie.

GUILLAUME-PIERRE, Comte DE VINTIMILLE, traita avec les Génois, ennemis de ſa Maiſon, & en partie uſurpateurs de ſes biens, le 31 Juillet 1249 ; & le 10 Novembre 1255, il ratifia le traité de paix, paſſé entre le Roi de Sicile & PIERRE, Comte DE VINTIMILLE, ſon frere. Le 17 Mai 1278, il fit encore un autre traité de paix, conjointement avec ſes fils, — JEAN, qui ſuit ; — & JACQUES (qu'il eut entr'autres, de ſon mariage avec la Princeſſe EUDOXIA LASCARIS), & ſes deux neveux, *Pierre Balb* & *Guillaume*, tous Comtes de Vintimille. Ces différens titres originaux ſont dépoſés dans les Archives de la Chambre des Comptes d'Aix.

Nota. Malgré les premieres entrepriſes des Génois, les Comtes DE VINTIMILLE avoient paiſiblement joui de leurs Etats juſqu'en 1222 ; mais, à cette époque, cette République, leur ennemie, ayant réuni toutes ſes forces, tant par mer que par terre, le Prince GUILLAUME, I. du nom, ſe vit contraint de ſortir, par ca-

(*a*) Ce GUILLAUME-PIERRE fait le XIIIe degré, à compter des Rois d'Italie, regnans l'an 870.

pitulation, de ſa Ville capitale, après une réſiſtance longue & preſque incroyable, &, peut-être, ſans l'abandon du Comte EMMANUEL, ſon frere, la Maiſon de VINTIMILLE jouiroit-elle encore de ſon ancien luſtre.

XIV. JEAN LASCARIS (I. du nom, à compter depuis l'époque de cette alliance), Comte de Vintimille & de Tende, releva le nom & les armes de ſa mere, en vertu des droits & prétentions qu'elle avoit ſur l'Empire d'Orient. Il rendit hommage de ſon Comté de Tende, en 1285, à CHARLES II, Roi de Naples & Comte de Provence; fut rétabli dans la poſſeſſion du Caſtellar & du Château de Golbio, le 7 Janvier 1287; & donna, par acte du 5 Février 1301, pouvoir à la Communauté de Tende de nommer ſes Conſuls à ſon gré. Le Comte JEAN LASCARIS fit un traité de paix, conjointement avec le Comte GUILLAUME-PIERRE, ſon pere, le 21 Janvier 1285, par lequel, deſirant mettre fin aux guerres qui régnoient entre les Comtes DE VINTIMILLE & les Rois de Sicile, Comtes de Provence, attendu les grands préjudices qu'elles cauſoient dans leurs Etats, il fut convenu & accordé, qu'ils s'obligeoient de rendre hommage-lige de toutes les Terres, Villes & Châteaux qu'ils poſſédoient dans le Comté de VINTIMILLE, audit Seigneur Roi, Comte de Provence. JEAN LASCARIS, I. du nom, eut deux garçons & deux filles, ſçavoir:

— 1. GUILLAUME-PIERRE, qui ſuit, tige des Comtes ſouverains de Tende, & des Seigneurs, Barons de Châteauneuf-lès-Graſſe, en Provence, tranſplantés en Languedoc l'an 1593; — 2. MANUEL LASCARIS, qu'on croit avoir eu le Caſtellar en partage, & être la tige des Seigneurs DE LASCARIS du Comté de Nice. Quelques autres, au contraire, leur donnent pour auteur un PIERRE LASCARIS. Ne pouvant articuler ſur ces faits, dont nous n'avons point de connoiſſance, nous obſervons ſeulement qu'ils ne pouvoient être Seigneurs du Caſtellar qu'en partie tout au plus, puiſque nous voyons, par actes publics & contemporains, cette Terre du Caſtellar, avec le Château de Golbio, poſſédée par GUIDON LASCARIS, & LOUIS, ſon fils, mentionnés dans les deux & troiſieme degrés, après celui de GUILLAUME-PIERRE II, leur grand-pere & biſayeul. Le Comte MANUEL LASCARIS, l'un de ceux de ſa Maiſon qui furent ſi fort perſécutés par les Génois, eut auſſi de grands démêlés avec le Comte *de Tende*, ſon frere, auquel il fut obligé de rendre hommage l'an 1353; — 3. RENÉE LASCARIS, des Comtes de Vintimille & de Tende, qui épouſa *Louis de Caretto*, Marquis de Final, d'une Maiſon illuſtre & conſidérable; — 4. & EUDOXIE LASCARIS, &c. mariée à *Guillaume de Gueidan*, III. du nom, des Comtes *de Forcalquier*. Ce Seigneur ſe croiſa, & reçut l'Oriflamme de la main du Roi SAINT-LOUIS.

XV. GUILLAUME-PIERRE LASCARIS, II. du nom, Comte de Vintimille & de Tende, Seigneur de la Brigue, &c. fit un traité de paix avec la Reine JEANNE, Comteſſe de Provence, & lui rendit hommage l'an 1352, ſuivant l'ancien traité fait par *Pierre Balb*, Comte de Vintimille, ſon grand-oncle, en 1285. Le Pere *Anſelme*, Auteur de la Généalogie de la Maiſon de France, rapporte que ce GUILLAUME-PIERRE, « dans ſes Lettres, datées de Paris le 10 Février 1306, en » faveur des très-illuſtres *Philippe* & *Pierre Rubbini*, ſes couſins, ſe qualifie Comte » de Vintimille, Seigneur des Châteaux de Marro, de Prela, de Candiaſch, & » de toute la vallée de Marro, dont il les établit Gouverneurs, en les décharg- » geant de tous les impôts & redevances, auxquels étoient tenus ſes autres Vaſ- » ſaux ». Le Comte GUILLAUME-PIERRE II étoit, comme on vient de le voir, petit-fils du Comte GUILLAUME-PIERRE, I. du nom, qui fut la tige de tous les VINTIMILLE, du nom de LASCARIS, quelle que ſoit la contradiction des Hiſtoriens ſur les auteurs de leurs différentes branches, particulierement ſur celle des Seigneurs DE LASCARIS, du Comté de Nice.

Premierement, des LASCARIS, Comtes Souverains de Tende, branche aînée de toute la Maiſon de VINTIMILLE, fondue dans la Maiſon Royale DE SAVOIE, par le mariage d'ANNE LASCARIS (des Comtes de Vintimille, Comteſſe Souveraine de Tende, Dame de Prela, Marquiſe de Marro, Dame de Villeneuve, de Menton, de Limon, de Pierrelate, d'Alvernante, au-delà des Monts, Dame, conjointement avec la Maiſon de *Grimaldi*, d'Antibes, de Caignes & de pluſieurs autres Places,

nommément ſur la côte ou riviere de Gênes), avec le Prince *René de Savoie*, déclaré habile à ſuccéder aux Etats de cette Couronne, dans le cas où *Philibert*, II. du nom, Duc *de Savoie*, ſon frere, viendroit à mourir ſans enfans mâles. Les droits & les biens de cette branche de la Maiſon de VINTIMILLE ſont paſſés par différentes héritieres, de la Maiſon *de Savoie*, ſucceſſivement dans celles d'*Urfé*, de *Montmorency*, de *Mailly*, de *la Rochefoucault-Langheac*, de *la Tour-d'Auvergne*, &c. Le Roi de Sardaigne eſt poſſeſſeur de ce Comté de Tende, en vertu d'un échange fait par RENÉE DE SAVOIE-LASCARIS, Marquiſe d'Urfé, l'an 1575, comme nous l'expliquerons plus amplement ci-après, au degré d'HONORÉ DE SAVOIE-LASCARIS, II. du nom.

Secondement, des LASCARIS, anciens Seigneurs de Châteauneuf-lès-Graſſe, en Provence, tranſplantés en Languedoc vers la fin du XVIe ſiécle, dans cette partie appellée *le Minervois*, Diocèſe de Narbonne. LOUIS LASCARIS, auquel la Reine JEANNE donna le commandement de ſes armées, fut l'auteur de cette branche puînée de celle des Comtes *de Tende*.

Troiſiemement, des LASCARIS, qui habitent le Comté de Nice, diviſés en pluſieurs branches, ſous les noms du *Caſtellar*, de *la Brigue*, de *Peille*, d'*Apremont*, &c. Leur filiation eſt rapportée par le *P. Anſelme*, auteur des Grands Officiers de la Couronne. Comme nous n'en avons pas vu les titres, ni reçu de *Mémoires*, nous ne pouvons pas, ainſi que nous l'aurions déſiré, en faire une mention exacte; ce que nous ſçavons, c'eſt qu'ils ont occupé les plus grands emplois à la Cour de Turin. Le Comte JOSEPH-VINCENT LASCARIS, Miniſtre des Affaires Etrangeres, & premier Secrétaire d'Etat du feu Roi de Sardaigne, Chevalier de l'Ordre ſuprême de l'Annonciade, Grand du Royaume, ſorti d'une de ces branches, eſt marié avec Mademoiſelle *de la Coſte*, de Nice.

Ce ſont ces LASCARIS qui ont donné à l'Ordre de Malte le Grand-Maître JEAN-PAUL LASCARIS, homme d'un mérite diſtingué: nous rapporterons ſon épitaphe à la fin de cette Généalogie. La branche de ce Grand-Maître ſubſiſte dans JEAN-PAUL LASCARIS, Comte de Peille, marié à une Demoiſelle de la Maiſon de *Galéan*. Il fait ſon ſéjour à Nice, où il jouit des prérogatives accordées à ſa Maiſon par ce Grand-Maître. Le Comte ALEXANDRE LASCARIS, Evêque de Toulon, deſcend auſſi d'une des branches de ces LASCARIS: ce Prélat a deux neveux, dont l'un eſt marié à Mademoiſelle *de Forbin*, d'Avignon; l'autre occupe la dignité de Grand-Chantre dans l'Abbaye de Figeac. L'Evêque de Toulon a encore un troiſieme neveu dans le Comte *de la Brigue*, appellé DIPLO LASCARIS, parce qu'il eſt LASCARIS du côté paternel & maternel, ſa mere étant ſœur de cet Evêque. Il ſert dans le Régiment Royal-Italien, où, par ſon application & ſon zele, il a la réputation d'un excellent Militaire.

Il y avoit encore une branche de ces LASCARIS établie en Flandres, vers la fin du XVIIe ſiécle, éteinte dans la perſonne du Comte JULES-CÉSAR LASCARIS, qui n'a eu de ſon mariage avec Mademoiſelle *du Repaire*, qu'une fille, mariée au Marquis *de Fiennes*. Il avoit pour ſœur JULIE LASCARIS, alliée avec *François Raulin-de-Belval*, Gentilhomme Flamand, dont le fils, pere de pluſieurs enfans qui ſont au ſervice, fut fait Colonel d'un Régiment étranger.

Le Baron de LASCARIS, Comte d'Apremont, mort il y a trois ans ou environ, chef d'une des branches établies à Nice, étoit marié avec Mademoiſelle *de Roubion*, fille de l'Ambaſſadeur de ce nom. Il a laiſſé deux fils; l'aîné n'eſt point encore marié; le cadet a été reçu, dès le berceau, Chevalier de Malte.

Le Comte GUILLAUME-PIERRE, II. du nom, mentionné ci-devant, a laiſſé pour fils & ſucceſſeurs: — 1. GUILLAUME-PIERRE LASCARIS, III. du nom, auteur de la branche des Comtes *de Tende*, éteinte dans le XVe ſiécle, & repréſentée par la poſtérité de *René de Savoie*, & ſucceſſivement par les héritiers de la Maiſon d'*Urfé*, comme on le verra ci-après; — 2. PIERRE-FRANÇOIS, ſurnommé *Balb*, que quelques Hiſtoriens diſent mort ſans poſtérité, & que d'autres croyent auteur des Seigneurs DE LASCARIS, dont nous venons de parler dans la diviſion que nous avons faite des LASCARIS, établis dans le Comté de Nice; — 3. & LOUIS LASCARIS, I. du nom, dont nous rapporterons la filiation après celle de GUILLAUME-PIERRE, III. du nom, ſon frere aîné.

Le nom de *Balb* étoit déja ancien dans la Maiſon de VINTIMILLE. L'Abbé *Robert de Briançon*, croit qu'il fut retenu depuis l'alliance de GUILLAUME I, Comte DE VINTIMILLE, avec cette ancienne Maiſon de *Balb*. Voici les propres expreſſions de cet auteur : « La femme du Comte GUILLAUME étoit apparemment de l'ancienne » Maiſon des *Balbs*, puiſque ſes deſcendans porterent ſouvent le nom de *Balb*, » & c'étoit aſſez l'uſage anciennement de porter le nom des meres, particulie- » rement lorſqu'elles étoient d'une Maiſon illuſtre, telle qu'étoit celle de *Balb*, » laquelle tire ſon origine de *Bertilion*, proche parent, & que quelques-uns diſent » frere de HUGUES, Roi d'Italie ».

La filiation de LOUIS LASCARIS, I. du nom, tige des VINTIMILLE-LASCARIS, Seigneurs, Barons de Châteauneuf, puînés des Comtes *de Tende*, tranſplantés en Languedoc depuis 1593, eſt prouvée, comme nous l'avons dit au commencement de cet article, par des titres originaux & propres minutes, & par des monumens authentiques, puiſés dans les Archives du Roi à Aix, dans celles des Seigneurs de LASCARIS-VINTIMILLE, ſeuls rejettons de cette branche, à moins que celui de TIBERE, dont on parlera aux degrés d'HONORÉ ſon pere, & de CLAUDE ſon frere, ne ſe ſoit perpétué ſur la côte de Gênes, & enfin chez pluſieurs Notaires anciens & modernes, &c.

C'eſt ſur cette branche de LASCARIS-VINTIMILLE, & ſur ſa deſcendance, que nous allons nous arrêter plus particulierement, vu qu'il nous paroit qu'elle a été trop négligée dans ſes détails généalogiques, par les auteurs qui ont écrit ſur cette Maiſon. Les détails où nous allons entrer, avec connoiſſance de cauſe, intéreſſent eſſentiellement ces Seigneurs du Languedoc, qui ont produit leurs titres par ordre exprès de Sa Majeſté, & ſur leſquels ils ont été favorablement jugés en 1770, par le Généalogiſte des Ordres du Roi (*M. de Beaujon*), ainſi que nous l'avons annoncé dans ce huitieme volume, *pag.* 492.

Branche des LASCARIS, Comtes de Tende, de la Maiſon de VINTIMILLE.

XVI. GUILLAUME-PIERRE LASCARIS, III. du nom, Comte Souverain de Vintimille & de Tende, Seigneur de la Brigue & de quantité d'autres places, rendit hommage à la Reine JEANNE DE SICILE & de Naples, Comteſſe de Provence, &c. avec PIERRE BALB & LOUIS LASCARIS, I. du nom, ſes freres, le 23 Février 1369, & eut de ſa femme, dont le nom eſt ignoré : — 1. GUILLAUME-PIERRE, qui ſuit ; — 2. & ANNE, mariée au célebre *Jean de Fieſque*, Comte de Lavaigne, d'une des quatre principales Maiſons de Gênes, & des plus illuſtres d'Italie. On y compte deux Papes, INNOCENT IV & ADRIEN VI, ſix Cardinaux, plus de 100 Archevêques ou Evêques. Pluſieurs de ſes filles ont épouſé des Princes Souverains, comme les Comtes DE SAVOIE, les Marquis *de Montferrat*, les Comtes DE VINTIMILLE, ceux *de Tende*, les *Viſcomti*, Ducs de Milan, &c.

Elle a donné dans *Jean-Louis de Fieſque*, Comte de Lavaigne, un perſonnage que ſon ambition & le malheur, qui en fut le fruit, ont rendu célebre. Ce jeune Seigneur, doué de toutes les qualités néceſſaires qui font un grand Général, & de l'art de gagner les cœurs & les eſprits, voyant avec peine l'élévation de la Maiſon de *Doria*, réſolut de ſe rendre maître de Gênes, & prit pour cet effet tous les moyens propres à réuſſir dans ſon entrepriſe ; & il dit à ſa femme, qui le conjuroit, en verſant des larmes, de ne la pas ſuivre : *Madame, ou vous ne me verrez jamais, ou vous verrez demain dans Gênes toutes choſes au-deſſous de vous.* L'alternative lui fut funeſte, ſes gens remplirent ſi bien ſes ordres, que ſe voyant maître de *la Darcenne*, lieu où les Génois tiennent leurs Galeres, il voulut entrer dans une ; mais la planche ſur laquelle il paſſoit fut rompue, & l'infortuné & courageux *de Fieſque* tomba dans la mer, avec deux ou trois ſoldats qui le ſuivoient. Pour laiſſer à la poſtérité un exemple mémorable de cette entrepriſe, les Génois firent raſer l'ancien magnifique Palais que la Maiſon *de Fieſque* avoit dans Gênes. Le Comte *de Fieſque*, ſon frere, ſe jetta dans la Forteresſe, où on le fit mourir ; & ſes deux autres freres, qui furent bannis, ſe réfugierent à Rome.

XVII. GUILLAUME-PIERRE LASCARIS, IV. du nom, ou JEAN, ſurnommé *Luquain*, Comte de Vintimille & de Tende, &c. eut pour enfans : — 1. ANTOINE,

qui ſuit ; — 2. MARC, Evêque de Riez en 1466, fait Cardinal ; — 3. MARIE, alliée avec *Honoré Grimaldi*, Seigneur d'Antibes ; — 4. & BÉATRIX, mariée, 1°. au Prince *de Pavie* ; 2°. au Duc *de Milan*, de la Maiſon de *Viſcomti*, qui eut la cruauté de lui faire trancher la tête en 1447, pour avoir été innocemment accuſée du crime d'adultere. Elle s'eſt éteinte dans ce Duc. Sa ſœur, *Valentine Viſcomti*, belle-ſœur de BÉATRIX LASCARIS, & fille de *Jean-Galeas Viſcomti*, épouſa LOUIS DE FRANCE, Duc d'Orléans, ſecond fils du Roi CHARLES V, & de JEANNE DE BOURBON ; ce qui fait que la Maiſon de LASCARIS a l'honneur d'appartenir à la Maiſon Royale. C'eſt cette *Valentine Viſcomti* qui a donné le droit que les Rois de France ont eu ſur le Duché de Milan. Elle eut de ſon mariage, contracté en 1389, entr'autres enfans : — CHARLES, DUC D'ORLÉANS, pere du Roi LOUIS XII ; — & JEAN D'ORLÉANS, Comte d'Angoulême & de Périgord, donné en ôtage par ſon frere CHARLES, DUC D'ORLÉANS, aux Anglois, en 1422, qui ne le rendirent qu'en 1444. Il fut enterré en 1467, dans l'Egliſe Cathédrale d'Angoulême. Cette ville fut priſe en 1562, durant la fureur des guerres civiles ; les Huguenots déchirerent le reſte du corps de ce Prince, mort en odeur de ſainteté. Il avoit épouſé, en 1449, *Marguerite de Rohan*, fille d'*Alain* IX, dont il eut : — CHARLES, Comte d'Angoulême, pere du Roi FRANÇOIS I, ce qui donne une ſeconde alliance aux VINTIMILLE-LASCARIS, avec la Maiſon de France. Le Roi FRANÇOIS I, dans pluſieurs titres conſervés dans les Archives de Sa Majeſté à la Chambre des Comptes d'Aix, des années 1512, 1515, 1517, 1520, 1528, 1529, &c. qualifie du titre glorieux de *ſa très-chere & amée tante*, ANNE DE VINTIMILLE-LASCARIS, Comteſſe de Tende, mentionnée ci-après, laquelle avoit pour beau-frere ſon couſin, de même ſang & de même branche, HONORÉ LASCARIS, des Comtes de Vintimille & de Tende, Seigneur de Châteauneuf-lès-Graſſe, & de Conio en Albengue, grand-pere d'ANTOINE LASCARIS, auteur de la tranſmigration en Languedoc, dont il ſera auſſi parlé ci-après en ſon rang.

XVIII. ANTOINE LASCARIS, I. du nom, des Comtes de Vintimille, Comte Souverain de Tende, &c. devint feudataire du Duc DE SAVOIE, par l'échange du Comté de Nice entre ce Prince, le Roi & la Reine de Sicile & de Naples, Comteſſe de Provence, conclu le 15 Octobre 1419. Il épouſa *Françoiſe de Boulliers*, fille du Marquis *de Cental* en Piémont, & en eut : — 1. HONORÉ, qui ſuit ; — 2, 3 & 4. GUILLAUME, PIERRE & GEORGES, Religieux Chartreux, qui furent élevés aux dignités de leur Ordre ; — 5. autre PIERRE, marié avec *Catherine Grimaldi*, fille de *Georges*, co-Seigneur d'Antibes, Gouverneur de Graſſe & de Saint-Paul. On lit dant l'Hiſtoire des grands Officiers de la Couronne, qu'il laiſſa de ſon mariage — HONORÉ & LOUIS LASCARIS, morts ſans poſtérité : ils avoient inſtitué pour leur héritier HONORÉ LASCARIS, leur oncle paternel, dans tous les biens qu'*Honoré Grimaldi*, leur oncle maternel, leur avoit légués, & dont la Seigneurie de Villeneuve faiſoit partie ; — 6. MARC, Prévôt de Veſou, Diocèſe de Cazal, Prieur de Sainte-Marie, nommé Evêque de Riez, le 6 Octobre 1466. Il fut Conſeiller d'Etat de RENÉ, Roi de Sicile & de Naples & Comte de Provence, & en conſidération de ſon attachement pour lui & ſes prédéceſſeurs, ce Prince lui fit don des droits Régaliens avec toute Juriſdiction dans les Terres dépendantes de l'Evêché de Riez, par Lettres du 12 Octobre 1472. Ce Prélat, qui mourut en 1492, s'étoit démis de ſa Prévôté & de ſon Evêché ; — 7. THOMAS, Seigneur de la moitié de Châteauneuf-lès-Graſſe, par l'acquiſition que ſon frere aîné, HONORÉ, en fit de JEAN LASCARIS, II. du nom, ſon couſin de même branche, rapporté dans la ſuivante, degré XIX. Il fut auſſi co-Seigneur de la ville de Riez, où il vint s'établir après ſon ſéjour a Châteauneuf, pendant l'Epiſcopat de MARC, ſon frere, & il paſſa quantité d'actes, tant en ſon nom, qu'en celui de ſon frere aîné avec ſon couſin au IIIe degré, JEAN LASCARIS, II. du nom, au ſujet de la Terre de Châteauneuf qui leur appartenoit en commun. Il ſe maria avec *Simonette Adorne*, d'une des plus grandes Maiſons de Gênes, laquelle eſt nommée dans pluſieurs actes conſervés dans les Rgiſtres des Notaires de Châteauneuf & de la ville de Graſſe. Il en eut : — (a) ANTOINE LASCARIS, qui ſuccéda à l'Evêché & aux autres bénéfices de MARC

Lascaris-de-Tende, ſon oncle, par la démiſſion qu'il lui en fit en Septembre 1490. Il étoit Evêque lors du mariage de ſa ſœur Yolande, & l'on voit par un Synode tenu le 22 Octobre 1517, qu'il gouvernoit encore l'Egliſe de Riez à cette époque; — (b) Jean Lascaris, des Comtes de Vintimille & de Tende, co-Seigneur de Châteauneuf-lès-Graſſe, & Seigneur auſſi en partie de la ville de Riez. Il eſt appellé *Jean* dans les Regiſtres de la Terre de Châteauneuf; & dans quelques autres Actes, ſelon le P. *Anſelme*, Jean-Antoine ou Antoine: il eſt qualifié dans quelques Lettres *M. de Châteauneuf*. Il fut Protonotaire Apoſtolique, & obtint des Bulles expectatives ſur la Prévôté de Riez; mais ſa vocation changea en faveur du mariage, & conjointement avec l'Evêque Antoine, ſon frere, il conſtitua des Procureurs à Rome en Octobre 1497, pour faire tomber cette Prévôté à Thomas-Innocent Lascaris-de-Tende, leur frere naturel, qui obtint diſpenſe du Pape Jules II, ſur le défaut de ſa naiſſance, pour pouvoir poſſéder des Bénéfices. Ce Thomas-Innocent Lascaris, nommé à la Prévôté de Riez, fut fait Grand-Vicaire de l'Evêque Antoine, ſon couſin-germain, auquel il ſuccéda à ſon Evêché de Riez l'an 1523. Dans la même année il obligea *Pierre Fabrice de Mazan* & *Maximin de Caſtellane*, co-Seigneurs de Riez, de lui rendre hommage. Il mourut le 10 Avril 1526, après avoir inſtitué ſon héritier Antoine, ſon couſin-germain, qui, à cette époque, étoit Evêque de Beauvais. Le Comte Jean ou Jean-Antoine Lascaris s'allia avec *Catherine de Caſtellane*, fille de *François*, Baron d'Allemagne, & de *Jeanne Gaſſe de la Barge*. Etant devenu veuf, il embraſſa une ſeconde fois l'état Eccléſiaſtique, fut Archidiacre de Riez en 1523, & l'Evêque Antoine, ſon frere, l'inſtitua ſon héritier, conjointement avec *Gaſpard de Vintimille*, des Comtes de Marſeille, leur neveu. Il eut de ſon mariage deux filles; — La premiere, nommée Claude ou Claudine, épouſa *Jean de Demandols*, Seigneur de Trigance, qui devint, par ſa femme, co-Seigneur de Châteaneuf-lès-Graſſe, & paſſa en cette qualité pluſieurs Actes dans ladite Terre de Châteauneuf; — La ſeconde, nommée Honorade ou Honorate Lascaris, épouſa 1°. *Mayme* ou *Maxime de Caſtellane*, Seigneur de Tournon, Norante, Majaſtre, qui teſta le 1 Mai 1525; 2°. le 3 Janvier 1526. *Gaſpard de Caſtellane*, Seigneur d'Eſparron, de Saint-Julien & de Reguſſe, qui teſta le 10 Octobre 1547. Ces dates ſont tirées de la Généalogie de *Caſtellane*, où elle eſt nommée fille de Jean Lascaris-de-Tende, Seigneur de Châteauneuf, & de *Catherine de Caſtellane*; 3°. *Honoré de Caſtellane*, Seigneur de Saint-Juers & de Gaſſin; & 4°. *Jean-Jacques de Gribaud*, Seigneur de Montbeau, Gentilhomme Piémontois. Elle teſta le 9 Février 1569, & ordonna ſe ſépulture devant le maître Autel de l'Egliſe de Riez, au tombeau de Monſeigneur *de Châteauneuf*, ſon pere.

— (c) Honoré Lascaris, Chanoine de Riez; — (d) & Yolande Lascaris, des Comtes de Vintimille & de Tende, alliée, par contrat du 25 Août 1495, avec Bertrand de Vintimille, VII. du nom, des Comtes de Marſeille, ſon couſin, deſcendu d'Emmanuel, frere puîné de Guillaume & de Henri, tous les trois Comtes de Vintimille. Ces trois freres ont été les auteurs de tout ce qui eſt connu, tant du nom de Vintimille-Lascaris, que de celui de Vintimille, ſoit en Italie, ſoit en France, ſoit en Sicile. Il ſeroit poſſible qu'il exiſtât encore des Lascaris-Lascaris; quelques-uns le croyent, & l'Auteur du *Mémoire* que nous redigeons, marque en avoir quelques probabilités.

Antoine Lascaris, I. du nom, Comte de Tende, eut encore de *Françoiſe de Bouliers*, ſon épouſe, — 8 & 9. Catherine, mariée au Seigneur *de Solaire*, en Piémont; — & Marguerite, alliée avec *Gaſpard Grimaldi*, Seigneur d'Antibes, mort en 1466, laiſſant poſtérité, qui eſt aujourd'hui repréſentée par l'Evêque du Mans & le Marquis de *Grimaldi*, ſon frere.

XIX. Honoré Lascaris, Comte de Vintimille, & Souverain du Comté de Tende, fils aîné d'Antoine, I. du nom, & de *Françoiſe de Bouliers*, Chambellan & Conſeiller d'Etat de René, Roi de Sicile & de Naples, acheta d'un de ſes couſins conſanguins, une partie du Comté de Vintimille, qu'il réunit à celui de Tende, ſçavoir Buſſon dans le Royaume de Sicile, Marro, Prela & autres

autres places dans le Diocèse d'Albengue en Ligurie. Il acheta encore la Terre de la Garde-lès-Villeneuve & la moitié de celle de Châteauneuf-lès-Grasse de son cousin JEAN LASCARIS, II. du nom. *Raimond du Puget*, Seigneur de Prats, rendit hommage, le 19 Décembre 1465, de cette Terre de la Garde au Roi RENÉ, en présence d'illustre *Jean Cossa*, Comte de Troyes, Lieutenant-Général des Comtés de Provence & de Forcalquier, au nom & en qualité de Procureur d'HONORÉ LASCARIS, qualifié *spectabilis Miles, Dominus honoratus Lascaris, Comes Vintimilii & Tendæ.* Ce Comte dit avoir acheté cette Terre depuis peu de tems, de son cousin JEAN LASCARIS, qualifié dans ce même acte d'hommage *nobilis & generosus vir, Joannes Lascaris, ex Comitibus Vintimilii, Dominus pro medietate de Castro novo.* Le Roi RENÉ fit don à HONORÉ LASCARIS, en vertu de ses services multipliés des droits de Lods du *Trezin*, & autres par Lettres patentes signées de ce Monarque, le 16 Août 1453, & contresignées de *Charles de Castillon*, & de *Vital de Chabannes*, Seigneur (en Latin) *de Podiecardi.* Ces Lettres sont conçues dans les termes suivans.

« RENATUS, DEI GRATIA, JERUSALEM ET SICILIÆ REX, Endegaviæ & Barri » Dux, Provinciæ Forcalquerii & Pedemontis Comes, Senescallo & Thesau- » rario, &c. necnon Magistris rationalibus & nationalibus Regii nostri Archi- » viis Aquensis, &c. Consiliariis & fidelibus nostris, &c. gratiam & bonam » voluntatem significamus vobis quod consideratis servitiis plurimis per magni- » ficum virum honoratum LASCARIS, Comitem Tendæ, Cambellanum & Con- » siliarium nostrum, fidelem dilectum, nobis prestitis & impensis & in futurum » prestituris esperamus, necnon fide quam erga nos gerit, &c. eidem Comite » &c. Laudimium & Trezenum nobis & nostræ Curiæ debita ex causa emp- » tionis meditatis Castri novi, &c. De nostra sientia, &c. relaxamus, &c. ex- » presse mandamus ne ex causâ emptionis Comitem prædictum aut suos inquie- » tetis, turbetis, &c. presentes Litteras nostro secretto sigillo & manus propriæ » suscriptione roboratas efficaciam habere volumus, &c. datum in Curisco Astensi, » die 16 Augusti 1453, RENÉ. Domino Episcopo Massilien; Guidone de Lavalle; » Domino de Loue; Carolo de Castillon, Domino de Albanea, & Vitalis de Cha- » bannes, Domino de Podiecardi & Judice majori Provinciæ presentibus ».

HONORÉ LASCARIS fut fait Viguier de Marseille & d'Arles, places alors de distinction, qui ne se donnoient qu'aux Seigneurs les plus qualifiés. Il fut surnommé *le grand*, à cause de sa valeur, & s'allia avec *Marguerite de Caretto*, des Marquis *de Final*, proche parens du Grand-Maître de Malte de ce nom. C'étoit une femme remplie d'un orgueil qui caractérise le vrai courage lorsqu'il est separé cependant de l'injustice & de la violence. Avide d'étendre ses domaines & d'accroître sa juridiction, plusieurs du sang de son mari éprouverent sa cruauté. Elle les dépouilla, autant qu'il fut en son pouvoir, de leurs biens, & sur-tout de leurs droits de Souveraineté. Pour y parvenir, elle employa la force des armes & les circonstances la favoriserent. La Duchesse *de Gênes*, alors regnante, étoit sa fille, & ce fut envain que les LASCARIS, Comtes de Vintimille, qu'elle persécutoit, eurent recours à cette République. Le Comte HONORÉ LASCARIS eut de cette *Marguerite de Caretto* : — 1. JEAN-ANTOINE, qui suit; — 2. ANTOINE, Evêque de Limoges, puis de Beauvais, Comte & Pair de France. *Nota.* Cet ANTOINE est dit fils d'HONORÉ, par MM. *de Sainte-Marthe;* mais HONORÉ, dont ils parlent, est le même que l'Evêque de Riez, fils de THOMAS; conséquemment neveu d'HONORÉ, qui fait le XIXe degré & non pas son fils; — 3. RODOLPHE, Religieux Chartreux; — 4. GUILLAUME, Religieux de l'Ordre de Saint-Augustin, mort en odeur de sainteté dans le Couvent de Tende, qu'il fit bâtir des libéralités de son pere & de son frere aîné; — 5. MADELENE, mariée avec *Augustin Adorne*, Duc & Arbitre souverain de la République de Gênes. Voyez *Moréri* pour la magnificence des bâtimens de la ville de Gênes; — 6. MARGUERITE, mariée à *François*, des Comtes *de Valpergue*; — 7. & FRANÇOISE, mariée à *Odon de la Roëre.*

Nota. On lit dans l'Histoire de *Nostradamus*, exact sur quelques points, mais

peu fidele dans d'autres, qu'HONORÉ ou HONORAT LASCARIS fut marié deux fois. Voici ce que rapporte cet Auteur : « Et parce que de ce tems *Marguerite Coſſa*, » femme de grand & illuſtre courage, de bon & virile ſens, femme du Seigneur » HONORAT DE LASCARIS, Maiſon qui a produit des Empereurs Grecs (*b*), » Comte de Vintimille & de Tende, étoit Capitaineſſe & Gouvernante de la » Ville & Château de Caſtellane, il eſt bon avoir que le Roi RENÉ, ſans avoir » égard que les Loix excluent de toutes charges importantes & publiques l'im- » perfection de ce ſexe, voulut bien laiſſer à la poſtérité, comme choſe rare & » mémorable, que de ſon regne & en ſon Etat, il avoit eu des Amazones excel- » lentes, & des femmes illuſtres & généreuſes, capables de rompre les barrieres » des Loix civiles, & de bien & courageuſement commander ». Cette *Marguerite Coſſa* étoit fille d'illuſtre *Jean Coſſa*, Comte de Troyes, Grand-Sénéchal & Lieutenant-Général des Etats du Roi RENÉ, ainſi qualifié dans le teſtament de ce Monarque, dont il étoit Chambellan.

XX. JEAN-ANTOINE LASCARIS, des Comtes de Vintimille, Comte ſouverain de Tende, fils aîné d'HONORÉ, & de *Marguerite de Caretto*, & dernier mâle des VINTIMILLE-LASCARIS, Comtes de Tende, Seigneur de Marro, Prela, Menton, Villeneuve, d'Antibes & de Caignes, conjointement avec *Nicolas Grimaldi*, & *Louis*, des Marquis *de Seve*, & de quantité d'autres places, fut un des plus grands, des plus riches & des plus magnifiques Seigneurs de ſon tems. Il s'allia avec *Iſabeau d'Anglure*, fille de *Simon-Saladin d'Anglure*, Baron d'Eſtoges, & de *Jeanne de Neufchâtel*. Il ordonna par ſon teſtament, qu'ANNE LASCARIS feroit choix d'un mari parmi les races les plus illuſtres, & exigea que le premier enfant mâle qui naîtroit de ſon mariage, prendroit le nom & les armes de LASCARIS. Jamais volonté de teſtateur n'a été mieux remplie; car la poſtérité D'ANNE LASCARIS, ſa fille, tant par mâles que par femmes s'eſt appropriée le même droit. On trouve ſon teſtament & quantité d'actes qui le concernent, dépoſés aux Archives du Roi, Chambre des Comptes d'Aix. La Terre d'Eſtauges ou d'Eſtoges, ſelon l'Auteur des grands Officiers de la Couronne, qu'*Iſabelle d'Anglure* avoit apportée à ſon mari, fut réunie avec pluſieurs autres places aux biens de *Simon-Saladin d'Anglure*, ſon pere, par la libéralité de RENÉ, dit *le bon*, Roi de Sicile, dont il étoit Conſeiller, Chambellan & Chevalier de ſon Ordre du Croiſſant. *Jeanne de Neufchâtel* porta auſſi à ſon mari la Vicomté de Blagny. JEAN-ANTOINE LASCARIS eut de ſon mariage avec *Iſabeau d'Anglure*, — ANNE LASCARIS, Comteſſe de Tende, qui ſuit; il fut encore pere de — CATHERINE, mariée à ſon couſin de même ſang, HONORÉ LASCARIS, des Comtes de Vintimille & de Tende, Seigneur en partie de Châteauneuf-lès-Graſſe, de Clermont & autres places en Provence & de Conio en Albengue, ſur la riviere de Gênes, Marquiſat de Marro. Le Comte JEAN-ANTOINE mourut en 1509, après avoir marié en ſecondes noces la Comteſſe *de Tende*, ſa fille aînée, ſa donataire & ſon héritiere univerſelle. Ces faits ſont conſtatés par quantité d'actes, nommément par celui de l'hommage rendu par les habitans de Caignes, aux héritiers du ſuſdit Comte *de Tende*, de l'an 1510, dépoſé dans les Archives de MM. de LASCARIS du Languedoc, dont nous rapporterons la partie probante après le teſtament énoncé ci-devant, à la fin de cette Généalogie.

Nous obſerverons ici que quoique tout Gentilhomme (de quelque grande race qu'il tire ſon origine) doive être flatté qu'un autre Gentilhomme porte ſon nom & ſes armes, il peut ſurvenir des cas qui renverſent l'ordre de cette opinion. En le ſuppoſant, nous ſommes de cet avis que les VINTIMILLE-LASCARIS ſeroient fondés à s'oppoſer que leur nom fut plus long-tems tranſmis dans des

(*b*) C'eſt une erreur de *Noſtradamus*. La Maiſon d'HONORAT ou HONORÉ LASCARIS n'a pas eu l'honneur de donner des Empereurs à la Gréce, elle a ſeulement eu celui d'en épouſer une héritiere, & de relever, à cauſe des droits de cette Princeſſe, le nom & les armes de cet Empire. *Voyez* le degré de JEAN, fils de l'Empereur THÉODORE LASCARIS, II. du nom.

Maiſons étrangeres, depuis l'extinction maſculine de cette branche de l'illuſtre Maiſon de Savoie. On verra dans l'acte d'hommage, ci-deſſus cité, qu'elle fut obligée de faire l'honneur à celle de Vintimille de prendre le nom de Lascaris, & d'écarteler ſes armes avec la Maiſon de Savoie. *Voyez* les blazons dans un Auteur (autre que le P. *Anſelme*) des grands Officiers de la Couronne. Soit que l'héritiere de cette même branche de Savoie ait tranſmis le même droit à la Maiſon d'*Urfé*, (ce qui demanderoit d'être établi par preuves probantes) ſoit que cette Maiſon d'*Urfé* ſe le ſoit appropriée depuis ſon alliance avec Renée de Savoie-Lascaris, héritiere, par l'extinction des mâles, de toute la ſucceſſion qu'Anne Lascaris apporta à René de Savoie, on ne croit pas que la Maiſon d'*Urfé* ait le droit inconteſtable de le tranſmettre dans une autre ſans le conſentement de la Maiſon de Vintimille, & expreſſément de la branche des Lascaris; malgré, toutefois, (ſelon le propre langage de ces Seigneurs) l'honneur que leur fait une auſſi grande & illuſtre race que celle des *Urfé*.

Nous obſerverons encore ci-après, au degré d'Honoré de Savoie-Lascaris, que Renée de Savoie-Lascaris, ſa ſœur & ſon héritiere, femme de *Jacques*, Marquis *d'Urfé*, céda, par échange, tous ſes biens & tous ſes droits au Prince regnant de ſa Maiſon; ce qui prouveroit, d'une maniere aſſez invincible, qu'elle ne put pas les porter dans celle *d'Urfé*, & que cette Maiſon *d'Urfé*, ou ſes héritiers ne peuvent pas, à plus forte raiſon, faire paſſer dans une autre le nom de Lascaris.

XXI. Anne Lascaris, des Comtes de Vintimille, Comteſſe de Tende, Marquiſe de Marro, Dame de Prela, de Villeneuve, de Menton & de toutes les autres places poſſédées par le Comte Jean-Antoine, ſon pere (ſauf la place de Conio qu'il donna ſans doute pour ſa dot à Catherine, ſa fille), épouſa, 1°. à l'âge de 12 ans, *Louis de Clermont*, Vicomte de Nebouſan, Seigneur de Clermont, fils de *Triſtan de Clermont-Lodeve*, chef de ſa Maiſon & Vicomte deſdites places, & de *Catherine d'Amboiſe*. La Comteſſe *de Tende*, après la mort de ſon premier mari, s'allia, 2°. avec le Prince René de Savoie, déclaré légitime ſucceſſeur aux Etats de cette Couronne, dans le cas où ſon frere, Philibert, II. du nom, Duc de Savoie, viendroit à mourir ſans poſtérité maſculine, laquelle déclaration fut confirmée par le Pape, l'Empereur, le Roi de France & la Reine de Sicile. Il étoit fils de Philibert I, Duc de Savoie, & de *Bonne de Romagnan*. René de Savoie fut inveſti par le Duc, ſon frere, du Marquiſat de Villars, des Seigneuries d'Apremont & de Gordans, dans le Duché de Breſſe. Outre la Souveraineté de Tende, les Terres & Châteaux qu'il poſſédoit du chef de ſa femme Anne Lascaris, il étoit encore Seigneur de Villerieu-le-Grand, de Cipieres, de la Baſtie, d'Arbeneys, de Verrive, &c. Comte de Sommerive, par ſa femme, & Comte de Beaufort, par la libéralité de ſa ſœur, Louise de Savoie, qui lui en fit don, après l'avoir reçu du Roi François I, ſon fils.

Le Prince René, doué de la valeur la plus ſignalée, montra toujours la plus grande prudence, & le Duc de Savoie, ſon frere, le fit Lieutenant-Général de tous ſes Etats. Quelque tems après, le Duc s'étant marié à Marguerite d'Autriche, fille de l'Empereur Maximilien, & veuve de Don Jean, fils unique de Ferdinand, Roi d'Eſpagne, la nouvelle Ducheſſe de Savoie (ne pouvant oublier l'injure qu'elle avoit reçue du Roi Charles VIII, qui, après l'avoir fait demander en mariage, ne voulut plus l'épouſer), prit René de Savoie en averſion, parce qu'il avoit pour les François beaucoup d'attachement, & une eſtime toute particuliere; mais ce Prince ſe voyant une ennemie auſſi puiſſante que ſa belle-ſœur, prit le parti de ſe retirer à la Cour de France, au mois de Juin 1502, & le Roi Louis XII ayant reconnu ſon mérite, l'attacha à ſon ſervice. Il accompagna ce Monarque à l'entrée ſolemnelle qu'il fit à Gênes, & fut fait Gouverneur & Sénéchal de Provence, pour récompenſe de ſes ſervices. Après la mort de Louis XII, le crédit du Prince René augmenta conſidérablement à la Cour de France, par l'appui de ſa ſœur Louise de Savoie, mere du nouveau Roi François I. Il aſſiſta, avec tous les Princes, à la cérémonie d'Amboiſe, à l'occaſion du batême de François II, Dauphin de France; ſignala ſon courage à la bataille de Marignan; com-

battit toujours à côté de la perſonne du Roi ; commanda l'armée que FRANÇOIS I. envoya au ſecours des Vénitiens en 1519 ; fut fait Grand-Maître de France, & envoyé en Suiſſe en 1521, pour faire un nouveau traité avec les Cantons, afin de les engager à ſervir Sa Majeſté qui alloit en Italie, pour s'emparer du Duché de Milan.

Nota. Nous avons dit au degré XVII de GUILLAUME-PIERRE LASCARIS, IV. du nom, que ce Duché fut apporté dans la Maiſon de France, du chef de *Valentine Viſcomti-de-Milan*, belle-ſœur de BÉATRIX DE VINTIMILLE-LASCARIS, Ducheſſe de Milan, & femme de LOUIS DE FRANCE, Duc d'Orléans, biſayeul du Roi FRANÇOIS I.

RENÉ DE SAVOIE, ſecond mari d'ANNE LASCARIS, Comteſſe de Tende, &c. avoit, dans le voyage qu'il fit en Suiſſe, 500 chevaux à ſa ſuite ; ſe diſtingua au combat de la Bicoque en 1522 & 1523, leva 16 mille Suiſſes, qu'il mena à Milan, où commandoit le Maréchal de Lautrec ; aſſiſta, en qualité de Grand-Maître de France, à pluſieurs Conſeils tenus à Paris, par ſon neveu le Roi FRANÇOIS I, contre l'Empereur CHARLES-QUINT, & le Connétable DE BOURBON ; alla en Bourbonnois, où il réduiſit les meilleures places ſous l'obéiſſance du Roi ; fut fait priſonnier avec FRANÇOIS I, à la bataille de Pavie, donnée le 24 Février 1525, & mourut des bleſſures qu'il y reçut. De ſon mariage avec la Comteſſe de Tende, RENÉ DE SAVOIE eut : —— 1. CLAUDE DE SAVOIE-LASCARIS, qui ſuit.

— 2. HONORÉ, Comte de Sommerive & de Villars, Maréchal de France & Amiral des mers, Gouverneur de Guienne & de Provence, Grand-Sénéchal & Chevalier de l'Ordre du Roi. Ce Prince, qui ne le céda en rien à la vertu & à la généroſité de ſon pere, après avoir fait pluſieurs campagnes avec le Roi, alla à Augſbourg pour une importante négociation avec *Maurice*, Duc *de Saxe*, fut bleſſé à la bataille de Saint-Quentin, & après la défaite de l'armée Françoiſe, eut ordre de Sa Majeſté de ſe jetter dans la ville de Laon, avec le Prince *de Condé* & le Seigneur *de Montmorency* ; ſuivit CHARLES IX à ſon voyage de Bayonne, aſſiſta à l'Aſſemblée des Grands du Royaume, ſoumit à l'obéiſſance du Roi différentes villes du Querci, priſes ſur les Huguenots ; ſignala ſa vie par pluſieurs belles actions, & mourut à Paris en 1580. Il avoit épouſé *Françoiſe de Foix*, fille unique d'*Alain de Foix*, Vicomte de Châtillon, & de *Françoiſe de Montpezat*, dont il eut pour fille unique : — HENRIETTE DE SAVOIE-LASCARIS, mariée, 1°. à *Melchior des Prez*, Seigneur de Montpezat, Sénéchal du Poitou, dont : — *Eléonore des Prez*, alliée avec *Gaſpard de Pontevès*, Comte de Carces, Grand-Sénéchal & Lieutenant de Roi en Provence ; & 2°. à *Charles de Lorraine*, Duc de Mayenne, Pair, Amiral & Grand-Chambellan de France, chef de la Ligue, après la mort de ſes freres, le Duc *de Guiſe* & le Cardinal *de Lorraine*, tués aux Etats de Blois en 1584. Ce Duc prit le titre de Lieutenant-Général de l'Etat & Couronne de France. Il s'étoit acquis la confiance des peuples ; mais, après avoir longtems réſiſté aux forces de HENRI IV, il ſe ſoumit enfin à ce Prince, qui le reçut avec bonté, & lui reſta fidele. Ce Duc étoit fort gros & fort gras ; à peine avoit-il fait quelques pas, qu'il étoit rendu de laſſitude. Un jour HENRI IV ſe plût à le faire beaucoup courir en jouant à quelque jeu, & après cet exercice, qui ne plaiſoit pas au Duc, HENRI IV lui dit : *Mon couſin, c'eſt là toute la vengeance que je veux tirer de vous.* Ce Duc, Gouverneur de Bourgogne, Chevalier de l'Ordre du Roi, fils de *François de Lorraine* & d'*Anne d'Eſt*, mourut à Soiſſons en 1611. Voyez GUISE.

— 3. MADELENE DE SAVOIE LASCARIS, qui s'allia avec le fameux Connétable *Anne de Montmorency*. Le Roi FRANÇOIS I, avec toute ſa Cour, aſſiſta à ce mariage de MADELENE DE SAVOIE, ſa couſine-germaine. Ce Connétable mourut le 12 Novembre 1587, âgé de 80 ans. Voyez MONTMORENCY, & ſon éloge, dans les Poëſies de *Ronſard* ; — 4. MARGUERITE DE SAVOIE-LASCARIS, mariée à Cremieu en Dauphiné, le 7 Mars 1535, à *Antoine de Luxembourg*, Comte de Brienne, de Ligny, &c. Capitaine de 50 hommes d'armes, Colonel des Légionnaires de Champagne & de Brie, qui défendit, en 1544, Ligny, contre l'Empereur CHARLES-QUINT. Il étoit fils de *Charles de Luxembourg*, Lieutenant-Général de Picardie, &

au Gouvernement de Paris & de l'Iſle de France, & de *Charlotte d'Eſtouteville*. Il mourut en 1557, laiſſant poſtérité. Voyez LUXEMBOURG; — 5. & ISABEAU DE SAVOIE-LASCARIS, qui s'allia avec *Claude de Batarnay*, Comte de Bouchage, Seigneur de Montréſor.

XXII. CLAUDE DE SAVOIE-LASCARIS, fils aîné de RENÉ DE SAVOIE, & d'ANNE LASCARIS, des Comtes de Vintimille, Comteſſe de Tende, &c. fut Amiral des mers du Levant, Gouverneur & Grand-Sénéchal de Provence, Chambellan du Roi & Général des Suiſſes, par Lettres des années 1520, 1524, 1528, 1529, 1547 & 1548, &c. Dans le Regiſtre de cette derniere année, on lit: « Pro illuſtri Domino CLAUDIO SABAUDIÆ Comite Tendæ, magno Seneſcallo, » locum tenente, Regio Generali Gubernatore & Amiraldo Provinciæ, Litteræ » Regiæ declarationis ſuæ autoritatis, poteſtatis & facultatis, undè Litteras miſ- » ſivas ». Dans le Regiſtre Elephantis ann. 1552, on lit: « Pro generoſa Domina » *Franciſca* DE FOIX, Comitiſſa Tendæ, Litteræ Regiæ doni bonorum, jurium » & actionum confiſcatorum, per Arreſtum Curiæ Parlamenti Provinciæ, quæ » fuerunt *Honorati de Grimaldo*, Domini de Monaco ». Dans un autre, aux mêmes Archives du Roi à Aix: « Pro illuſtriſſimo CLAUDIO DE SABAUDIA, Comite Tendæ, » & *Franciſca* DE FOIX, ejus conſorte, Litteræ Regiæ doni juris Laudimii Caſ- » trorum, &c. » On voit dans le Regiſtre de 1554, qu'il avoit de grands droits ſur toutes les priſes de mer; dans celui de 1556, on lit: « Pro illuſtribus CLAUDIO » SABAUDIÆ, Comite Tendæ, & HONNORATO DE SABAUDIA, filio ſuo, Litteræ » Regiæ ad ſuperviventiam CLAUDII, patris ſui ».

CLAUDE DE SAVOIE fut pourvu de pluſieurs de ſes charges, à l'âge de 14 ans, par FRANÇOIS I. Il les poſſéda toutes en 1521, par la démiſſion du Prince RENÉ, ſon pere, & en jouit pendant plus de 40 ans, ſous les regnes de FRANÇOIS I, HENRI II, FRANÇOIS II & CHARLES IX, fut Comte de Beaufort, ainſi que ſon pere, par la libéralité & l'amitié de LOUISE DE SAVOIE, ſa tante, & mere de FRANÇOIS I. Après la mort de CLAUDE, ce Comté fut réuni à la Couronne. Nous avons dit ailleurs qu'il étoit de ſon domaine. Le Prince CLAUDE rendit de grands ſervices au Roi FRANÇOIS I, contre CHARLES-QUINT; fut fait priſonnier, avec ſon pere, à la bataille de Pavie, & on le relâcha pour aller chercher la rançon du Prince RENÉ, ſon pere. Il mourut à Aix le 6 Avril 1566, & fut enterré dans l'Egliſe de Saint-Jean, où l'on voit ſon tombeau. Il avoit épouſé, 1°. *Marie de Chabannes*, fille de *Jacques*, Seigneur de la Palice, Grand-Maître & Maréchal de France, mort devant Pavie, & de *Marie de Melun*; & 2°. *Françoiſe de Foix*, fille de *Jean de Foix-Candale* (de la ſeconde race de ce nom), Vicomte de Meille, Seigneur de Gurſon, & d'*Anne de Villeneuve-Trans*. De ce ſecond lit il n'eut qu'une fille; ſçavoir: —— ANNE DE SAVOIE-LASCARIS, mariée, 1°. avec *Jacques de Saluces*, Marquis de Carde; 2°. avec *Antoine de Clermont-d'Amboiſe*, Marquis de Renel; & 3°. avec *Georges de Clermont-Gallerandes*.

Les enfans de CLAUDE DE SAVOIE & de *Marie de Chabannes*, ſa premiere femme, furent: — 1. HONORÉ DE SAVOIE-LASCARIS, qui ſuit; — 2. RENÉ, Prévôt de Pignans, & pourvu d'autres bénéfices; — 3. ANNIBAL, connu ſous le nom *de Tende*. Ce Seigneur prit la Sainte-Baume en ſe faiſant deſcendre dans une grande caiſſe attachée au Saint-Pilon par le moyen d'une corde, & la remit enſuite ſous l'obéiſſance du Roi. La Sainte-Baume eſt ce roc admirable où Sainte-Madelene fit pénitence pendant 30 ans, ſuivant l'Hiſtoire; il eſt ſitué entre Aix, Marſeille & Toulon, ſur une montagne qui a trois lieues de hauteur & dix d'étendue; — 4. & RENÉE DE SAVOIE-LASCARIS, alliée avec *Jacques d'Urſé*, Gouverneur & Bailli de Forez, d'une des grandes Maiſons du Royaume, dont nous aurons encore occaſion de parler ci-après, au degré d'HONORÉ DE SAVOIE-LASCARIS, II. du nom.

Le P. *Anſelme* dit que les enfans de cette RENÉE DE SAVOIE, petite fille d'ANNE LASCARIS, Comteſſe de Tende, ayant hérité de ſes trois oncles maternels, morts ſans poſtérité, prirent le ſurnom de LASCARIS, & qu'une des petites-filles de cette RENÉE DE SAVOIE-LASCARIS, s'étant mariée dans une des branches de la Maiſon

de *Mailly*, il fut ſtipulé que les enfans qui en naîtroient, porteroient le nom de LASCARIS.

CLAUDE DE SAVOIE-LASCARIS, Comte de TENDE, eut encore un fils naturel, dont les deſcendans ont pris le nom *de Tende*, ſous lequel ils ont été connus à Paris, en y joignant le titre de Comte. Ils ont toujours été au ſervice de France, & nous en rapporterons la filiation au mot TENDE.

XXIII. HONORÉ DE SAVOIE-LASCARIS, Comte de Tende & de Sommerive, Seigneur de Marro, Prela, Villeneuve, Menton, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, Grand Sénéchal & Gouverneur de Provence, épouſa, 1°. *Claire Strozzi*, fille de *Pierre Strozzi*, de Florence, qui quitta le ſervice d'Italie pour celui de France, où il fut fait Général des Galeres & Maréchal de France, & de LAUDIMIE DE MÉDICIS; & 2°. *Madelene de la Tour d'Auvergne*, fille de *François de la Tour d'Auvergne*, III. du nom, Vicomte de Turenne, mort âgé de 31 ans, & d'*Eléonore de Montmorency*, fille du Connétable *Anne*, & de MADELENE DE SAVOIE-LASCARIS. Il mourut ſans enfans de ces deux mariages, & RENÉE DE SAVOIE-LASCARIS (veuve du Marquis *d'Urfé*) hérita de tous ſes droits, & recueillit ſa ſucceſſion, qu'elle céda aux Princes de ſa Maiſon, comme on va le voir.

CHARLES III, Duc DE SAVOIE, fut un Prince rempli de grandes qualités, & eut cependant un regne malheureux. Ayant voulu pacifier les différends du Roi FRANÇOIS I, ſon neveu, & de CHARLES-QUINT, ſon beau-frere, il ſe vit accablé de tous côtés; ſon pays devint le théâtre de la guerre, où les deux plus puiſſans Princes de la Chrétienté vengerent leurs querelles. Les François prirent Turin en 1536, & Nice en 1543. Ce Prince y fut ſenſible au point d'en tomber malade; mourut d'une fiévre lente, âgé de 66 ans en 1553, après en avoir regné 49, & laiſſa ſes Etats dans le plus grand déſordre. Son fils EMMANUEL-PHILIBERT lui ſuccéda à l'âge de 20 ans. Ce Prince paſſa en Allemagne. L'Empereur CHARLES-QUINT le fit Chevalier de la Toiſon d'or, & Général de l'Armée Impériale: il ſuivit le Roi d'Eſpagne en Angleterre, où il fut fait Chevalier de l'Ordre de la Jarretiere. La paix ayant été conclue en 1559, il épouſa MARGUERITE DE FRANCE, fille du Roi FRANÇOIS I: par ce mariage il recouvra preſque tous ſes Etats & deſirant les aggrandir encore & d'y regner ſeul, il propoſa à ſa parente RENÉE DE SAVOIE-LASCARIS, Comteſſe de Tende, veuve du Marquis *d'Urfé*, un échange auquel elle conſentit. Ils paſſerent en conſéquence un accord le 16 Novembre 1575, par lequel RENÉE, Marquiſe *d'Urfé*, lui céda la Souveraineté de Tende, les Terres & Châteaux qu'elle poſſédoit dans les Etats de Savoie, & en vertu de cet échange, le Duc lui donna le Comté de Baugé, qu'il érigea en *Marquiſat*, pour elle & ſa poſtérité, & d'autres Terres & Châteaux, en ſe réſervant les droits de ſouveraineté. Le Baugé appartenoit à la Maiſon de ce nom, & paſſa dans celle de SAVOIE, auſſi bien que la Breſſe en 1272, par le mariage de *Sibille de Baugé*, avec AMÉ V, Comte de SAVOIE. Malgré la ceſſion de la Marquiſe *d'Urfé*, faite au Duc DE SAVOIE, elle retint pour ſa poſtérité le nom de LASCARIS, qui en effet a été porté juſqu'ici par les Seigneurs *d'Urfé*. Elle eut de ſon mari quatre enfans, — ANNE D'URFÉ, né en 1555, Marquis de Baugé, Comte d'Urfé, Baron de Châteaumorand, Seigneur de la Baſtie, Bailli & Gouverneur de Forez, qui ne fut pas ſeulement illuſtre par ſa naiſſance, mais encore par ſon eſprit & ſon mérite. Il ſuccéda à toutes les charges de ſon pere, & compoſa, à Marignan, en 1573, *la Diane* en 140 ſonnets & *la Hieroſolime*, imitée du Poëme *du Torquato Taſſo*. Ayant embraſſé l'état Eccléſiaſtique, il fut Comte de Lyon, & céda ſon droit d'aîneſſe avec ſa ſucceſſion à ſon frere puîné; — 2. JACQUES, qui ſuit; — 3. CLAUDE, mort jeune; — 4. CHRISTOPHE, marié à *Charlotte de la Chambre*, fille de *Jean*, Comte *de la Chambre*, & d'*Aimée de la Baume*; — 5. HONORÉ, Comte de Châteauneuf, auteur de *l'Aſtrée*, le plus ingénieux de tous les ouvrages de ce genre. Ce Roman le rendit célebre dans le XVIIe ſiécle. Il étoit né à Marſeille en 1567, & paſſa à Malte; — 6. ANTOINE, Abbé de la Chaiſe-Dieu, puis Evêque de Saint-Flour, mort en 1565; — 7. FRANÇOISE, femme de *Claude*

de Rochefort, Seigneur de la Valette; — 8. GABRIELLE, morte ſans alliance; — 9. DIANE, Abbeſſe de Cuſſé, puis Religieuſe à Soiſſons; — 10. CATHERINE, mariée, 1°. à *Jean du Planet*, & 2°. à *Antoine de Montfaucon*, Seigneur de Montagu; — 11. MARGUERITE, femme d'*Antoine de Broon*; — 12. & MADELENE D'URFÉ, qui s'allia avec *Paul-Camille de Calvalque*, que le P. *Anſelme* dit être Gentilhomme Parmeſan.

XXIV. JACQUES D'URFÉ DE SAVOIE-LASCARIS, II. du nom, ſurnommé *le Paillard*, (ſurnom qui avoit été apporté dans la Maiſon *d'Urfé* par une alliance, dit l'Auteur du Roman de *l'Aſtrée*, ſon frere) fut Marquis de Baugé, Comte d'Urfé, Baron de Châteauneuf, Chevalier de l'Annonciade, grand Ecuyer de Savoie, Lieutenant pour le Roi & Bailli de Forez. Il épouſa *Marie de Neufville*, fille d'*Antoine*, Seigneur de Magnac, dont: — 1. CHARLES-EMMANUEL, qui ſuit; — 2. GENEVIÉVE, mariée, 1°. à *Charles-Alexandre*, Duc *de Croy*; 2°. avec *Gui de Harcourt*, Baron de Cirei; & 3°. à *Jean*, Baron *de Mailly*; — 3, 4 & 5. ANNE-MARIE, GABRIELLE, & ISABELLE-AIMÉE D'URFÉ, Religieuſes à Sainte-Claire de Montbriſon.

XXV. CHARLES-EMMANUEL LASCARIS, Marquis d'Urfé & de Baugé, Comte de Sommerive & de Saint-Juſt, Seigneur de la Baſtie, Maréchal des Camps & Armées du Roi, épouſa, le 24 Avril 1633, *Marguerite d'Alegre*, & mourut le 2 Novembre 1685, âgé de 81 ans, laiſſant: — 1. LOUIS LASCARIS, Marquis d'Urfé, qui fut élevé à la Cour en qualité d'enfant d'honneur de Louis XIV, dont il étoit filleul; mais il renonça à tous les avantages & de ſon droit d'aîneſſe & de ſon éducation qui l'auroient fait parvenir au but qu'il auroit pu deſirer, aidé de ſa naiſſance. Il entra au Seminaire de Saint-Sulpice, fut Evêque de Limoges, où il mourut en odeur de ſainteté, le 1 Juillet 1695; & fut enterré dans la Chapelle de ſon Séminaire ſous le cierge qui brûle devant le Saint-Sacrement; — 2. FRANÇOIS, Abbé d'Uzerche, mort en 1701; — 3. CLAUDE-YVES D'URFÉ, Viſiteur de l'Oratoire; — 4. EMMANUEL, Doyen de l'Egliſe de Notre-Dame du Puy en Velay; — 5. CHARLES-MAURICE-BONAVENTURE, Comte de Sommerive, Colonel de la Cavalerie, mort en 1682, à l'âge de 32 ans; — 6. JOSEPH-MARIE, qui ſuit; — 7. & MARIE-FRANÇOISE LASCARIS-D'URFÉ, alliée à *Jean de la Rochefoucault*, Marquis de Langheac.

XXVI. JOSEPHE-MARIE LASCARIS, Marquis d'Urfé & de Baugé, grand Bailli de Forez, Enſeigne des Gardes du Roi, Lieutenant Général du Limoſin, épouſa, le 13 Septembre 1684, *Marie-Madelene-Agnès de Gontaut*, fille de *François*, Marquis de Biron, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & d'*Eliſabeth de Coſſé*, fille d'honneur de Madame la Dauphine, puis Dame d'honneur de Madame la Princeſſe *de Conty*, Douairiere. De cette alliance naquit:

XXVII. LOUIS-CHRISTOPHE LASCARIS, Marquis d'Urfé, &c. mort le 7 Janvier 1734. Il avoit épouſé, en 1724, *Jeanne Camus de Pontcarré*, fille de *Nicolas-Pierre*, premier Préſident du Parlement de Normandie, de laquelle il n'a eu qu'un fils, dit *le Marquis d'Urfé*, mort à l'âge de 9 ans, & deux filles, ſçavoir: — ADÉLAÏDE MARIE-THÉRESE D'URFÉ, qui ſuit; — & AGNÈS-MARIE LASCARIS, alliée avec le Marquis *de Colbert*, Duc d'Eſtouteville. Elle étoit une des plus belles femmes de Paris, & mourut 5 ou 6 mois après ſon veuvage, âgée d'environ 24 ans, ne laiſſant point d'enfans.

XXVIII. ADÉLAÏDE-MARIE-THÉRESE D'URFÉ-LASCARIS, née le 6 Août 1727, Marquiſe de Baugé, la Baſtie, Langheac, Baronne des Eſſars, épouſa, le 7 Mai 1754., *Alexis-Jean*, Marquis *du Chaſtellet-Frenieres*. Nous croyons qu'une partie des biens de la Maiſon *d'Urfé*, paſſa dans celle *de la Rochefoucault*, du chef de MARIE-FRANÇOISE D'URFÉ-LASCARIS, ſœur de JOSEPH-MARIE, arriere-petit-fils de RENÉE DE SAVOIE-LASCARIS-TENDE. Madame *du Chaſtellet* vit au Couvent de Conflans, depuis la mort de ſon mari, dont elle a eu deux fils, qui ſont morts en 1756 & 1757. Voyez CHASTELLET, *Tome IV* de ce Dictionnaire, *page 254 & ſuiv.*

Branche des LASCARIS, *Seigneurs, Barons de* CHASTEAUNEUF-*lès-Graſſe, puînés des Comtes de Tende, de la Maiſon de* VINTIMILLE.

XVI. LOUIS LASCARIS, I. du nom, Comte Souverain de Vintimille & de Tende, Seigneur de la Brigue & de quantité d'autres places, rendit hommage, avec ſes deux freres, comme il eſt dit ci-devant, à JEANNE, Comteſſe de Provence & de Piémont. Cette Princeſſe lui ayant donné le commandement de ſes armées, il battit les Anglois & les Bretons qui avoient fait irruption dans la Provence, & ſuivit cette Princeſſe dans ſes Etats de Sicile. Il ne ſe rendit pas moins célebre par ſon génie, que par ſa valeur & ſes exploits. On a de lui pluſieurs ouvrages. Il mourut en 1376, & laiſſa de ſon mariage, avec la ſœur du grand *Iſnard de Glandevès*, pluſieurs enfans, entr'autres: — GUI, ou GUIDON, qui ſuit, ſon aîné, qu'on trouve dans quelques actes de ſon tems, ſous les noms de *Vintimille* & de *Caſtellar*.

XVII. GUI, ou GUIDON LASCARIS, des Comtes Souverains de Vintimille & de Tende, & par EUDOXIA LASCARIS, ſa triſayeule, des Empereurs d'Orient, Seigneur du Caſtellar, près de Nice & de Golbio, Diocèſe de Vintimille, prit alliance avec *Marguerite de Graſſe*, Dame de Châteauneuf-lès-Graſſe, fille unique & héritiere de *Louis de Graſſe*, Seigneur dudit Châteauneuf, iſſu d'un puîné des Seigneurs de Cabris. Voyez CHATEAUNEUF, en Provence, *Tome IV*, *p. 295 & ſuiv.* Ce GUIDON rendit hommage de cette Terre, en qualité de Seigneur & Maître des biens dotaux de ſa femme, en 1399, en préſence du Roi. Il en rendit auſſi un autre pour ſes Terres du Caſtellar & de Golbs, en Italien Golbio, le 19 Avril 1406: ces actes ſe trouvent dans les Archives de la Chambre des Comptes d'Aix. On trouve auſſi, dans les anciens Regiſtres des Notaires de la ville de Graſſe & de Châteauneuf, pluſieurs actes concernant le Comte GUIDON, ſa femme & ſes enfans, où il eſt qualifié *magnificus, potens & generoſus Miles*. Il teſta en 1431, en faveur de ſes enfans, qui furent — 1. LOUIS, qui ſuit; — 2. HENRI, Seigneur en partie du Caſtellar; — 3. GUILLAUME, pere d'ANTOINE & de BARTHELEMI. Ces deux freres furent Seigneurs de Golbs, ou Golbio; mais on n'a pas encore pu découvrir leur poſtérité, ni celle de HENRI, leur oncle. On préſume cependant, en attendant qu'on puiſſe en faire la vérification, qu'elle s'eſt perpétuée dans les Seigneurs de ces deux Terres du nom de LASCARIS. La préſomption eſt d'autant mieux fondée que nous avons vu dans quelques Mémoires généalogiques que ces Seigneurs de Nice avoient pour auteur un BARTHELEMI; — 4. & MESSALINE DE VINTIMILLE-LASCARIS-TENDE, mariée à *Jean de la Lucerne*, ou *de Lucerne*, en Latin *de Lucerna*. Elle en eut: — *Annette de la Lucerne*, qui ſtipula avec JEAN LASCARIS, II. du nom, ſon couſin-germain, fils de LOUIS, II. du nom, dans un acte du 18 Septembre 1455, paſſé à Nice, à l'occaſion de la dot que *Jean de Lucerne*, ſon pere, avoit reçue du Comte GUIDON, pere de MESSALINE.

XVIII. LOUIS LASCARIS, II. du nom, des Comtes de Vintimille de Tende, co-Seigneur du Caſtellar & de Golbs en Italie, Seigneur de Châteauneuf-lès-Graſſe & de la Garde en Provence, paſſa différens actes ès années 1428, 35, 54, 63 & 1465, qui ſont conſervés dans les Regiſtres des anciens Notaires de Graſſe & de Châteauneuf. Dans l'un de ces actes, il ſtipula, avec ſes deux freres, pour faire bâtir une Chapelle en l'honneur du grand *Saint Antoine*, au profit & uſage de *Marguerite de Graſſe*, ſa mere. Il y eſt qualifié *magnificus & potens Ludovicus Laſcaris, ex Comitibus Vintimilii, ac Tendæ, Dominus Caſtrinovi, filius magnifici & potentis Militis, Domini Guidonis Laſcaris, ex dictis Comitibus, Domini de Golbio & con-Domini de Caſtellario, Diœceſis Vintimilienſis, & magnificæ Dominæ Marguarittæ de Graſsâ, filiæ Domini de Cabris*, &c. Il épouſa PHILIPPE, des Comtes DE VINTIMILLE, ſa parente (de la branche des VINTIMILLE de Gênes), dont vinrent pluſieurs enfans; ſçavoir: — 1. JEAN, qui ſuit; — 2. GUI, ou GUIDON, lequel teſta en faveur de ſa mere, par acte retenu à Antibes; — 3. HONORÉ, Religieux dans l'Abbaye des Iſles de Saint-Honorat de Lerins. Il parvint aux dignités de ſon Ordre. Cette Abbaye a toujours regardé la Maiſon de VINTIMILLE comme ſa bienfaitrice, vu les grands biens qu'elle en a reçus, avec le droit d'y battre monnoie, comme il conſte par un acte conſervé dans un Regiſtre couvert de bazanne verte,

verte, cotté *Graſſe*, *N°. 4*, *fol. 43*, *Arm. j*, Archives du Roi, Chambre des Comptes à Aix, de l'an 954, le 3 des Calendes d'Avril, indiction XIIe, contracté par Gui de Vintimille, qualifié dans cet acte de donation, *Comte Impérial de Vintimille & de Lauſane, Marquis des Alpes maritimes*, &c. Comme cet acte eſt propre à intéreſſer la curioſité du lecteur, nous le rapporterons mot à mot, tel qu'on le lit dans ledit Regiſtre des Archives du Roi, après les épitaphes, à la fin de cette Généalogie; — 4. Manuel, ou Emmanuel, Prieur de Saint-Hilaire; — 5. Luquine Lascaris, mariée au Seigneur *de Thodon*, de la Maiſon de *Riquerii*, par contrat du 17 Mai 1463, où elle eſt qualifiée *nobilem Domicellam Luquinam, filiam quondàm magnifici viri, Ludovici Laſcaris, ex Comitibus Vintimilii, Domini de Caſtronovo atque de Gardâ*; — 6. Messaline, morte *ab inteſtat*, pour la ſucceſſion de laquelle il ſurvint quelques différends entre ſes freres; — 7. & Marionne, alliée, par contrat de l'an 1453, avec *Balthaſard de Graſſe*, Seigneur de Cabris & de toute ſa vallée. Deux des fils de Louis Lascaris, II. du nom, paſſerent un compromis à l'occaſion de ſon teſtament, par la médiation d'Othon & de Barthelemi, des Comtes de Vintimille, leurs couſins germains, Seigneurs en partie du Caſtellar & de Golbs. Ces deux fils étoient Jean & Honoré.

XIX. Jean Lascaris, des Comtes de Vintimille & de Tende, II. du nom, fils aîné de Louis, II. du nom, & de Philippe, des Comtes de Vintimille, ſon épouſe, Seigneur de Châteauneuf-lès-Graſſe & de la Garde, paroît être le premier qui ſe fixa d'une maniere plus ſtable dans ſa Terre de Châteauneuf. Il ne poſſédoit plus celle du Caſtellar, ni celle de Golbs. On voit que ces deux oncles les tranſmirent ſans partage à leurs deſcendans. Jean Lascaris, II. du nom, ſtipule dans quantité d'actes avec Othon, Barthelemi, Garnier, Ottosien & autres Lascaris, des Comtes de Vintimille, ſes couſins-germains, tous qualifiés *Seigneurs du Caſtellar & de Golbs*, ou *Golbio*, d'où il eſt naturel de préſumer que tous les Lascaris du Comté de Nice qui poſſedent ces deux Terres, ſont deſcendus de ces couſins germains, probabilité cependant contraire à l'opinion des auteurs de la Maiſon de France & de celle de Vintimille, & autres qui donnent des auteurs différens à ces Seigneurs de Nice, ce qui doit engager les Lascaris du Languedoc à éclaircir ce fait.

Le Comte Jean, II. du nom, donna pouvoir, le 19 Novembre 1459, à Emmanuel Lascaris, ſon frere germain, de recueillir la ſucceſſion qui lui étoit échue du chef d'*Elzear de Podio*, Seigneur en partie de la ville de Riez, en qualité de fils aîné de Louis Lascaris, II. du nom, en faveur duquel *Elzear de Podio* avoit teſté. Louis Lascaris eſt dit dans ce teſtament neveu dudit *Elzear de Podio*. Jean, II. du nom, vendit, dans ladite année 1459, à *Florent de Caſtellane*, ſa juriſdiction & tout ce qui lui appartenoit ſur la ville de Riez, ainſi que tous les autres lieux & places dépendans de l'hérédité de ſon grand oncle, *Elzear de Podio*; & le 5 Avril 1461, il fit une ceſſion ſur ledit *Florent de Caſtellane*, ſon débiteur, à Emmanuel, ſon frere, pour le remplir du Légat de Louis Lascaris, ſon pere. Il avoit encore vendu, en 1453, la moitié de ſa Terre de Châteauneuf, à ſon couſin Honoré Lascaris, Comte de Tende, comme nous l'avons dit ci-devant à la branche aînée. Dans la diviſion qu'ils firent de cette Terre, par acte du 1 Mai 1459, ils ſont qualifiés *puiſſans, magnifiques & illuſtres Chevaliers & Seigneurs, couſins de même ſang & de même branche, & liés par la plus étroite amitié*. Le Comte Jean vendit de plus, par acte du 5 Juillet 1465, au Comte Honoré, ſa terre de la Garde, près de Villeneuve, diocèſe de Graſſe, ou de Vence, & même les biens que ſon pere lui avoit laiſſés ſur la ville de Nice, & probablement ſes droits ſur les terres du Caſtellar & de Golbs, dont ſon pere étoit co-Seigneur, car lui ne l'étoit plus. Il eſt vrai qu'on n'a point encore vu d'actes qui établiſſent les vrais motifs de la fin de cette derniere poſſeſſion: elle peut avoir eu lieu par les voies légitimaires & collatérales.

Quoi qu'il en ſoit, par la vente de tous ces biens & par le partage que ces enfans furent obligés de faire entr'eux de ſa ſucceſſion, cette branche perdit beaucoup de ſon éclat, en perdant autant de ſa fortune. On trouve quantité d'actes, dans leſquels Jean ſtipule avec Honoré & Thomas, des Comtes *de Vintimille* & *de Tende*, l'un des

freres dudit HONORÉ, dont il hérita ſans doute, puiſqu'il fut Seigneur de cette moitié de Châteauneuf, & qu'il la tranſmit à ſes deſcendans. Ce fut ce THOMAS LASCARIS, qui rapprocha les *Vintimille-Marſeille* des VINTIMILLE-LASCARIS, tous de même ſang (mais dont les branches ſont ſéparées depuis pluſieurs ſiécles) par le mariage d'YOLANDE, ſa fille, avec BERTRAND DE VINTIMILLE-MARSEILLE, mentionné au degré d'ANTOINE, quatrieme fils de THOMAS, & de *Simonette Adorne*. Ce fut encore ce même THOMAS qui fit la ſeconde branche de ſa Maiſon, ſous le nom de *Châteauneuf*, depuis l'époque de la vente de la moitié de cette Terre, par les VINTIMILLE-LASCARIS, Seigneurs de Châteauneuf, aux VINTIMILLE-LASCARIS, Comtes de Tende, leurs aînés. Cette ſeconde branche de Châteauneuf fut encore diſtinguée par le nom de *Riez*, parce que THOMAS avoit quelque droit de Juriſdiction ſur cette ville, où il alla faire ſon ſéjour, comme nous l'avons dit, pendant l'Epiſcopat de ſon frere. On a auſſi vu que cette même branche fondit, 1°. dans celle des *Vintimille-Marſeille*, par YOLANDE LASCARIS DE TENDE, ſœur de THOMAS, 2°. enſuite dans la Maiſon de *Demandols*, de la branche de *Trigance*, par CLAUDE ou CLAUDINE LASCARIS DE TENDE, petite-fille de THOMAS, & fille de JEAN LASCARIS-TENDE, co-Seigneur de Châteauneuf, de la ſeconde branche de ce nom; & en troiſieme lieu cette branche s'eſt fondue dans la Maiſon de *Caſtellane*, par le mariage d'HONORADE LASCARIS, ſœur de CLAUDINE, filles de JEAN LASCARIS, des Comtes de Vintimille & de Tende, & de *Catherine de Caſtellane-Allemagne*, avec trois *Caſtellane*, mentionnés au degré XVIII d'ANTOINE, I. du nom, branche aînée.

Le Comte JEAN LASCARIS, II. du nom, reçut hommage de ſes Vaſſaux, le 14 Mai 1454, conjointement avec ſon couſin le Comte *de Tende*, en préſence de *Balthaſard de Graſſe*, Seigneur de Cabris, ſon beau-frere, & d'*Eſparron de Villeneuve*, des Seigneurs *de Tourettes-lès-Vence*; & il paſſa un compromis à l'occaſion d'un bail donné par LOUIS, ſon pere, le 5 Juin 1470, par l'entremiſe de NICOLAS, des Comtes *de Vintimille*, Prieur de Seillans & de Valbonne. Il épouſa, par contrat de l'an 1452, *Louiſe de Brandis*, d'une des plus anciennes Maiſons du Comté de Nice. Etant veuve elle teſta le 13 Mai 1505, & inſtitua ſes héritieres particulieres ſes filles, une de ſes belles-filles, une de ſes petites-filles, & pour ſes héritiers univerſels ſes trois fils. De ſon mariage vinrent ſix enfans, ſçavoir: — 1. LOUIS, qui ſuit; — 2. PIERRE LASCARIS, des Comtes de Vintimille & de Tende, co-Seigneur de Châteauneuf, marié, par contrat du 18 Avril 1491, avec *Georgette de la Mothe*, fille de *Sauveur de la Mothe*, Seigneur dudit lieu de la Mothe, & d'*Antoinette de Glandevès*. Il en eut ſept enfans, — (a) QUINTIN, Viguier de Marſeille, marié, le 12 Décembre 1520, à *Catherine de Berre*, d'une des plus illuſtres Maiſons de Provence, dont il n'eut point d'enfans; — (b) JEAN, en faveur duquel QUINTIN teſta; — (c) JACQUES, qui teſta en faveur de QUINTIN, ſon aîné. Ces trois freres moururent ſans poſtérité; — (d) ANNETTE; — (e) CHARLOTTE; — (f) SIBILLE; — (g) & ANTOINETTE, dont nous allons parler.

ANTOINETTE LASCARIS, des Comtes de Vintimille, épouſa, le 3 Janvier 1526, *Honoré de Villeneuve*, Cadet des Arcs, auquel elle porta tous ſes biens, dont vinrent — *Honoré de Villeneuve*, mentionné ci-après, qui fut héritier univerſel de JEAN LASCARIS, des Comtes de Vintimille & de Tende, ſon oncle paternel, ſuivant ſon teſtament du 3 Avril 1572, par lequel il eſt obligé de prendre ſes ſurnoms & armes avec cette deviſe GRATIA DEI; — & *Jean de Villeneuve-Laſcaris*, qui fut la cauſe de la tranſmigration des VINTIMILLE-LASCARIS, en Languedoc, ayant paſſé dans ſa Commanderie, dont le principal Château étoit ſitué à Peyriac en Minervoix, Diocèſe de Narbonne, & emmené avec lui ANTOINE LASCARIS, des Comtes de Vintimille & de Tende, Cadet de Châteauneuf, fils de CLAUDE LASCARIS, & de *Pierre d'Agoult*, & petit-neveu à la mode de Bretagne de cette ANTOINETTE LASCARIS, mere du Commandeur. Cet ANTOINE LASCARIS, étant devenu amoureux de la belle-ſœur de *Saint-François de Regis*, le Commandeur *de Villeneuve*, que l'on appelloit vulgairement ſon *oncle*, le maria avec cette jeune veuve en 1593 dans ſon Château de Peyriac,

où ſa race maſculine s'eſt perpétuée juſqu'à nos jours, comme on va le voir dans la ſuite de cette filiation.

Honoré de Villeneuve, fils aîné d'*Honoré*, & d'ANTOINETTE LASCARIS-VINTIMILLE, héritier de toute la portion de Châteauneuf, échue en partage à PIERRE LASCARIS, un des trois fils de JEAN II, & de *Louiſe de Brandis*, épouſa *Lucréce de Berre*, niéce de *Catherine*, femme de QUINTIN LASCARIS-VINTIMILLE, ci-deſſus mentionné. Il en eut — *Alexandre*, dont on va parler ci-après; — *Jean de Villeneuve-Laſcaris*, Commandeur de Malte dans la Province de Languedoc; — & *Honorade de Villeneuve-Laſcaris*, femme de *Pierre de Villeneuve*, ſon parent conſanguin, dont eſt iſſu l'Abbé *de Villeneuve*, Chanoine de Saint-Victor de Marſeille, Vicaire général de Nevers.

Alexandre de Villeneuve-Laſcaris, fils aîné d'*Honoré de Villeneuve*, dit LASCARIS, & de *Lucréce de Berre*, épouſa *Marguerite de Graſſe*, de la branche de *Cabris*, dont naquit — *Marguerite de Villeneuve-Laſcaris*, Dame en partie de Châteauneuf, alliée le 19 Novembre 1618, avec *Hubert de Puget*, Ecuyer de la ville de Saint-Maximin, Seigneur de Chaſteuil, fils d'*Antoine de Puget*, Baron de Saint-Marc, Seigneur de Chaſteuil & de Merveilles, & de *Philippe d'Arnaud*. Par ce mariage & celui d'une autre héritiere du nom de LASCARIS, on verra que la Maiſon *de Puget*, des Barons *de Saint-Marc*, a réuni toute la Terre de Châteauneuf & les biens de cette branche de la Maiſon DE VINTIMILLE.

Les autres enfans du Comte JEAN LASCARIS, II. du nom, & de *Louiſe de Brandis*, furent : — 3. BARTHELEMI, Seigneur de Châteauneuf, conjointement avec ſes freres LOUIS & PIERRE. Il fut élevé à la dignité de Viguier de Marſeille, & étant prêt à partir pour la conquête du Royaume de Naples, il teſta le 17 Juillet 1494, en faveur de PIERRE, auquel il ſubſtitua LOUIS LASCARIS, leur aîné; fit des legs à *Louiſe de Brandis*, ſa mere, à BARTHELEMI LASCARIS, & à *Brigide* & *Marguerite*, ſes neveu & niéces. On ignore le nom de ſa femme, dont il n'eut que des filles, l'une deſquelles épouſa *Branquin de Villeneuve*, en faveur duquel il fit un autre teſtament, & ſubſtitua à ce beau-fils, QUINTIN, ſon neveu, fils de PIERRE; & à QUINTIN, HONORÉ LASCARIS, ſon neveu, fils de LOUIS ſon frere aîné; — 4. HONORÉE; — 5. MARGUERITE, femme d'*André Iſoard* de Barcelone; — 6. & ANTOINETTE LASCARIS-VINTIMILLE, mariée avec *Barthelemi de Flotte*, co-Seigneur de Cabris, d'une des meilleures Maiſons de Provence. De cette alliance vint : — *Honoré de Flotte*, qui donna quittance, le 24 Octobre 1580, à LOUIS LASCARIS, ſon oncle maternel, à l'occaſion de la dot d'ANTOINETTE LASCARIS, ſa mere. Une des branches de la Maiſon de *Flotte*, fut obligée de prendre le nom d'*Agoult*, dont la poſtérité a fini de nos jours dans la Maiſon de *Villeneuve*, par la branche de *Bargemont*; mais un rameau de cette même branche qui prit le nom d'*Agoult*, en vertu du teſtament de *Raimond d'Agoult*, Seigneur de Saint-Auban, s'eſt perpétué juſqu'à nos jours dans MM. *de Flotte de Seillans*. L'un d'eux fait ſon ſéjour en cette Terre avec ſes ſœurs, & l'autre à Toulon, où il eſt Capitaine des Vaiſſeaux du Roi. Nous aurons encore ſujet d'en parler à l'occaſion de CLAUDE LASCARIS, marié à la puînée des filles de *Raimond d'Agoult*. *Nota*. C'eſt par erreur que nous n'avons donné qu'une fille à ce *Raimond d'Agoult*, dans notre premier Volume au mot AGOULT. Il en eut ſept & un fils.

XX. LOUIS LASCARIS, III. du nom des Comtes de Vintimille, &c. Seigneur de Châteauneuf-lès-Graſſe, de Clermont, Oppio & autres places, conjointement avec PIERRE & BARTHELEMI, ſes freres, tous les trois fils & héritiers de JEAN II, & de *Louiſe de Brandis*, fut choiſi, par acte du 30 Janvier 1487, pour exécuteur teſtamentaire de *Balthaſard de Graſſe*, Seigneur de Cabris & de ſa vallée, ſon oncle maternel par ſa femme MARIONNE LASCARIS. Par acte du 13 Septembre 1496, il tranſigea avec la Communauté de la Brigue, conjointement avec ſes freres & *Andronic de Villeneuve*, Seigneur de Tourettes-lès-Vence, ledit *Balthaſard de Graſſe*, Seigneur de Cabris & de ſa vallée; *François de Requiſton*, Seigneur d'Eſcragnolles, & *Vincent de Caſtellane*. Il fit, par acte du 11 Octobre 1506, les diviſion & partage de la ſucceſſion de ſon pere, & nommément de la Terre de Château-

neuf avec PIERRE & BARTHELEMI LASCARIS, ſes freres, & les héritiers de THOMAS LASCARIS, des Comtes de Vintimille & de Tende, ſon couſin; & le 14 Septembre 1510, il dota ANNE LASCARIS, ſa niéce, fille de PIERRE, & aſſiſta à ſon mariage avec *Marc Dominici*, Seigneur de Guillaumes.

LOUIS LASCARIS, III. du nom, ſtipula dans quantité d'autres actes avec PIERRE & BARTHELEMI ſes freres, avec *Louiſe de Brandis*, ſa mere, avec JEAN LASCARIS DE TENDE, ſon couſin, fils de THOMAS, & de *Simonette Adorne*; avec autre JEAN LASCARIS, des Comtes de Vintimille, auſſi ſon couſin, fils de GARNIER LASCARIS, co-Seigneur de Golbs, auquel BARTHELEMI LASCARIS avoit vendu partie de ſa portion de Juriſdiction ſur la Terre de Châteauneuf, & fait don de celle qu'il s'étoit reſervée. Cette vente & cette donation furent faites en commun à ce JEAN, fils de GARNIER, co-Seigneur de Golbs, & à PIERRE, ſon frere, à raiſon de la grande amitié (ſelon les propres expreſſions de l'acte) qu'il avoit pour l'un & pour l'autre. Ce LOUIS ſtipula encore par acte du 14 Juin 1520, avec *Georgette de la Mothe*, ſa belle-ſœur, avec QUINTIN, ſon neveu, fils de PIERRE, & de ladite Dame *de la Mothe*, & avec HONORÉ, ſon fils. LOUIS LASCARIS, III. du nom, ſe maria ſur la Côte de Gênes, & fit ſon teſtament le 3 Juin 1511, retenu par *Antoine Arnaud*, Notaire de Châteauneuf, dont les Regiſtres ſe trouvent chez *André Iſnard*, Notaire de Graſſe, par lequel il inſtitue ſon héritier univerſel HONORÉ LASCARIS, ſans doute ſon fils unique, qui ſuit, puiſqu'il ne nomme que lui dans ce teſtament, & qu'aucun de ſes autres actes qui ſont en grand nombre, ne fait mention que de cet HONORÉ ou HONORAT.

« Gratia (ainſi s'exprime ce teſtament) ſcienter & ſponte in omnibus & ſin-» gulis aliis ſuis bonis, &c. Juriſdictionibus, Juribus, actionibus, &c. quibuſ-» cumq: qualiacumque, quantacumq: &c. hæredem ſuum univerſalem & in » ſolidum fecit & ordinavit, & ex ore ſuo proprio nominavit, &c. nobiliſ-» ſimum & generoſiſſimum ſcutiferum HONNORATUM LASCARIS, ex Comitibus » Vintimilii, ſuum dilectum filium legitimum & naturalem » &c.

XXI. HONORÉ LASCARIS, des Comtes de Vintimille & de Tende, Seigneur en partie de Châteauneuf-lès-Graſſe, d'Oppio, de Clermont & du Vignal en Provence, & de Conio, dans le Marquiſat de Marro en Albengue, fils unique de LOUIS, III. du nom, & ſon héritier univerſel, par acte de l'an 1511, faiſoit ſon ſéjour dans ſon Château de Conio, ſur la riviere de Gênes, comme il appert par acte du dernier Juin, audit an 1511. Il s'y maria avec CATHERINE LASCARIS, ſœur de la Comteſſe *de Tende*, & fille de JEAN-ANTOINE LASCARIS, des Comtes de Vintimille, dernier Comte de Tende, du nom de LASCARIS, ſa parente conſanguine au Ve degré. Cette CATHERINE LASCARIS fit ſon teſtament dans le lieu *di Ponto di Parnaſſio*, retenu par le Notaire *Morq*. Ce mariage lui donna le titre glorieux d'oncle du Roi FRANÇOIS I, puiſque RENÉ DE SAVOIE (frere de LOUISE DE SAVOIE, mere de ce Monarque), & HONORÉ LASCARIS, épouſerent les deux ſœurs. FRANÇOIS I, dans toutes ſes Lettres-Patentes, tranſactions, dons & priviléges en faveur de RENÉ DE SAVOIE, & d'ANNE DE VINTIMILLE-LASCARIS, les qualifie *notre très-cher & bien-amé oncle*, & ANNE-LASCARIS, *notre très-chere & bien amée tante*. Ces actes, des années 1517, 1520, 1524, 1530 & autres, ſe voyent aux Archives du Roi à Aix.

HONORÉ LASCARIS, en qualité d'héritier univerſel de LOUIS, ſon pere, fut chargé de payer, à la Dame *Louiſe de Brandis*, ſa grand'mere paternelle, les penſions & légats que JEAN, II. du nom, ſon mari, & LOUIS, III. du nom, PIERRE & BARTHELEMI, ſes enfans, lui firent dans leurs teſtamens ou actes de donation, dont il reçut quittance finale de ladite Dame *Louiſe de Brandis*, le 14 Mars 1512. Il prêta ſerment de fidélité au Roi LOUIS XII en 1506; rendit hommage par Procureur le 2 Septembre 1511; donna, par acte du 15 Mars 1512, à titre de bail, tous ſes biens de Châteauneuf, d'Oppio & de Clermont; tranſigea le 5 Avril 1516, par la médiation de *Louis de Graſſe*, Seigneur de Cabris, ſon couſin, avec PIERRE LASCARIS, ſon oncle paternel, à l'occaſion de quelques différends entre ledit PIERRE LASCARIS, & LOUIS LASCARIS, III. du

nom, ſon pere ; donna à BARTHELEMI LASCARIS, ſon oncle paternel, par acte du 6 Décembre 1517, pouvoir d'exiger tous ſes droits & de percevoir tous ſes revenus de Provence ; & élut un Juge pour la Cour de Châteauneuf, par acte du 8 Juin 1525, conjointement avec ſon couſin JEAN LASCARIS, fils de THOMAS, & ledit BARTHELEMI LASCARIS. Le Comte HONORÉ LASCARIS teſta le 3 Octobre 1546, (acte retenu par *Conrad*, Notaire de Caravonica,) & inſtitua ſes trois fils ſes héritiers univerſels par égales portions, en les ſubſtituant les uns aux autres, ſuivant l'ordre de primogéniture, dans le cas qu'il en mourût ſans enfans mâles. De ſon mariage avec CATHERINE LASCARIS, vinrent : — 1. JEAN-ANTOINE, dont on va parler ; — 2. TIBERE, mentionné enſuite ; — 3. CLAUDE, qui a continué la poſtérité, rapportée après ſes deux freres. Le Comte HONORÉ LASCARIS eut encore des filles, dont nous ne parlerons pas, attendu qu'elles furent établies, ſans doute, ſur la côte de Gênes, (où leur pere réſidoit, & où il mourut dans ſon Château de Conio), & que nous n'avons pas la connoiſſance que nous aurons un jour, (dit l'auteur de ce Mémoire,) de tous les titres & actes paſſés dans ces contrées, par les Seigneurs de cette branche.

Nota. On trouve dans un manuſcrit de feu *Piganiol de la Force*, que *Claude de Lyobard*, le jeune, Seigneur du Chaſtelard, fils puîné de *Pierre*, & de *Marie de Glaune*, Pannetier ordinaire du Roi FRANÇOIS I, & Gentilhomme de ſa Chambre, épouſa, dans la Ville de Blois, le 21 Janvier 1523, ISABEAU DE CHATEAUNEUF-LASCARIS, fille d'ELÉONOR, aliàs HONORÉ, Chevalier, Seigneur de Châteauneuf, iſſu des Comtes *de Vintimille*, & de CATHERINE LASCARIS. Voyez LYOBARD, *Tome IX* du Dictionnaire de la Nobleſſe.

XXII. JEAN-ANTOINE LASCARIS, des Comtes de Vintimille, fut Seigneur en partie de Conio, qu'il eut en partage avec ſon frere TIBERE, & dont il reçut l'inveſtiture à Turin le 5 Septembre 1581, de CHARLES EMMANUEL, DUC DE SAVOIE. Il paſſa un bail à Châteauneuf au nom d'HONORÉ, ſon pere, le 14 Octobre 1538, & ſe maria ſur la côte de Gênes, où il demeuroit. De ſa femme, qui n'eſt connue dans les actes que ſous le nom de *Catin* ou *Catherine*, & que l'on croit de la Maiſon de *Caretto ;* mais que d'autres diſent être de la même maiſon que ſon mari, il laiſſa : — ISABELLE ; — JULIE — & BARBARA LASCARIS, qu'il inſtitua ſes héritieres univerſelles, & leur nomma pour tuteur, par ſon teſtament, CLAUDE LASCARIS, ſon frere, & ſa femme qu'il laiſſa jeune ; mais CLAUDE ſubſtitua dans ſa charge de tuteur, *Honoré de Caretto*, des Seigneurs *de Lavine*, proche parent de ces trois filles, par acte du 17 Juillet 1586. Ce CLAUDE lui ſuccéda dans la poſſeſſion du fief de Conio en Albengue, & eut un procès avec LOUIS & HONORÉ, ſes neveux, fils de TIBERE, touchant cette ſucceſſion, en vertu du teſtament d'HONORÉ LASCARIS, pere de CLAUDE, & grand-pere de LOUIS & d'HONORÉ. Ils le terminerent à l'amiable, par une tranſaction du 22 Juin 1593. Elle commence ainſi : « Attendu que le feu magnifique Seigneur HONORÉ, des Comtes » *de Vintimille*, & des co-Seigneurs de Conio & de Châteauneuf en Provence, » dans ſon dernier teſtament, paſſé par feu M^e. *Conrad des Conrads*, Notaire, » le 3 Octobre 1546, entr'autres diſpoſitions, eut laiſſé pour ſes héritiers à éga- » les portions, les Seigneurs JEAN-ANTOINE, TIBERE & CLAUDE, ſes enfans lé- » gitimes & naturels, à condition qu'ils ne pourroient aliéner leur part des fiefs » dudit lieu de Conio & de Châteauneuf, ſinon entr'eux freres & héritiers, & » avec ſubſtitution qu'en cas que quelqu'un d'eux vint à mourir ſans enfans lé- » gitimes, ces freres ſe ſuccéderoient l'un à l'autre par degrés, comme il eſt plei- » nement ſpécifié par ledit teſtament ». On ſçait, par relation, qu'on trouve à Marro, Conio, Albengue, &c. pluſieurs actes relatifs à cette affaire, concernant ledit HONORÉ, CATHERINE, ſa femme, avec leur poſtérité ; ſçavoir : — JEAN-ANTOINE, leur aîné ; — CLAUDE, leur troiſieme fils ; *Pierre d'Agoult*, ſa femme ; AUGUSTIN & ANTOINE, freres & fils de CLAUDE LASCARIS, & de *Pierre d'Agoult ;* TIBERE, fils puîné d'HONORÉ ; LOUIS & HONORÉ, freres & fils dudit TIBERE, couſins-germains d'AUGUSTIN & d'ANTOINE LASCARIS, lequel ANTOINE étoit déja paſſé en Languedoc à cette époque ; car AUGUSTIN, ſon aîné, ſtipule en ſon nom dans cette tranſaction de 1593, & ſe porte caution pour lui faire ratifier toutes

les clauſes qu'elle contient : on trouve dans ce même acte, outre ces quatre couſins-germains, GUIDON & ROGER, des Comtes *de Vintimille*, leurs parens, à un degré plus éloigné.

XXII. TIBERE LASCARIS, des Comtes de Vintimille, &c. Seigneur de Conio avec ſon frere, JEAN-ANTOINE, ſe maria ſur la côte de Gênes : ſon pere conſentit, en ſa faveur, une procuration le 20 Juin 1541. On vient de voir qu'il fut pere de LOUIS & d'HONORÉ LASCARIS, qui tranſigerent avec AUGUSTIN & ANTOINE, leurs couſins-germains. On ne connoît point par titres leur poſtérité ; mais on a des connoiſſances particulieres qu'elle s'eſt perpétuée juſqu'à nos jours, & qu'elle eſt ſur le point de s'éteindre : c'eſt ce qu'on va voir par la filiation rapportée ci-après, & qui nous a été communiquée dans un *Mémoire* envoyé au Comte PAUL LASCARIS, par un deſcendant, par femmes, des Comtes *de Vintimille*, qui vit ſur les mêmes lieux, où ce rameau de la maiſon de VINTIMILLE a fait ſon ſéjour.

XXIII. LOUIS & HONORÉ LASCARIS, fils de TIBERE, reçurent l'inveſtiture de leur portion de la place de Conio, les mêmes jour, mois & an, que JEAN-ANTOINE, leur oncle, par CHARLES-EMMANUEL, Duc DE SAVOIE, comme il conſte de ſes Lettres-Patentes données à Turin le 5 Septembre 1581. Ce même Prince en accorda une ſeconde à Louis perſonnellement, ſtipulant à Turin au nom d'HONORÉ LASCARIS, ſon frere puîné, enfans dudit TIBERE, par autres Lettres ſignées du 17 Mars 1588. Ce LOUIS LASCARIS, I. du nom de cette branche, fut pere de GERENTE, de TIBERE II & de LOUIS II.

XXIV. LOUIS LASCARIS, II. du nom, eut pour enfans : — TIBERE, qui ſuit ; — HONORÉ II — & ROGER.

XXV. TIBERE LASCARIS, III. du nom, fut pere de — LOUIS III, qui fut Prêtre ; — d'HONORÉ III ; — de JEAN-BATISTE, qui ſuit ; — & de PIERRE-ANTOINE.

XXVI. JEAN-BATISTE LASCARIS eut pour fils :

XXVII. Le Comte TIBERE-CÉSAR LASCARIS, qui épouſa *Blanche-Lombarde de Faggia*, qu'on dit être d'une bonne Maiſon d'Italie. Il a eu de ce mariage une fille unique, (ſelon ce même *Mémoire*,) que des lettres particulieres nous ont appris être morte en 1766.

Nous avons dit que cette branche finiſſoit dans la perſonne du Comte TIBERE-CÉSAR, parce que nous ne croyons pas que ſa femme ſoit d'âge à lui donner d'autres enfans, à moins que devenant veuf il ne ſe remariât.

On peut obſerver ici, que dans le nombre des enfans qu'a produit la poſtérité de TIBERE I, quelqu'un d'eux auroit pu former des branches collatérales ; mais nous l'ignorons & ne le croyons même pas, parce qu'il n'eſt point permis, ſur des matieres auſſi délicates que les Généalogies, de ne rien appuyer ſans connoiſſance de cauſe. Ce qui a donné lieu probablement à ce préjugé, *que la lignée maſculine de* TIBERE LASCARIS, *ne s'eſt pas perpétuée juſqu'à nos jours*, ce ſont les intérêts de la Maiſon *de Gubernatis*, qui a hérité des biens & des droits d'une des branches de la Maiſon DE VINTIMILLE, comme nous l'avons déja remarqué, branche que l'on confond infailliblement avec celle des LASCARIS, dont il s'agit ici. Il eſt au moins aiſé de le conclure ſur le raiſonnement que fit au Comte FRANÇOIS-PAUL LASCARIS, dans ſon voyage à Nice en 1770, le Comte *de Gubernatis*, homme, dit-on, de beaucoup d'eſprit, & verſé dans la partie des Généalogies. Voici ſon raiſonnement : « S'ils étoient LASCARIS par » mâles, je ne jouirois pas des biens dont je jouis, ni du droit de porter le nom » de VINTIMILLE ». Si M. *de Gubernatis* prenoit la peine de bien conſulter les faits, il verroit que ces LASCARIS, de la côte de Gênes, qu'il ſuppoſe faux, & que l'auteur du *Mémoire* croit vrais, cependant ſans preuves, ni juridiques, ni directes, n'ont rien de commun avec ſes droits, puiſque c'eſt par une des branches, du nom purement de VINTIMILLE, qu'il les a acquis, & que les LASCARIS, dont il eſt ici queſtion, ſortent de la branche des VINTIMILLE-LASCARIS-TENDE, quoique tous du même ſang & des mêmes armes, aux briſures près, bien différens les uns des autres. Le Comte *de Gubernatis* finit par dire au Comte FRANÇOIS-PAUL, que les LASCARIS Génois étoient *Gandulpho* dans leur propre

nom. C'eſt à eux à faire leurs preuves. Il eſt toujours glorieux, quand on porte un beau nom, de ne point ſouffrir les nuages qui pourroient l'envelopper; plus digne & plus noble de chercher à les diſſiper que de les mépriſer.

Par l'extinction du Comte TIBERE-CÉSAR LASCARIS, (en ſuppoſant ſon exiſtence juſqu'ici) le Comte JEAN-PAUL LASCARIS, fils aîné du Comte PAUL, né Baron de Puicheric en Languedoc, eſt le ſeul chef & le ſeul repréſentant des nom & armes de tous les VINTIMILLE-LASCARIS, Comtes de Tende, & de tous les VINTIMILLE-LASCARIS, Seigneurs de Châteauneuf, anciennement Seigneurs du Caſtellar & de Golbs. Nous diſons le ſeul repréſentant par mâles; car on a vu dans la premiere branche, que les Comtes *de Tende* ſont repréſentés par la Marquiſe *du Chaſtellet*, fille du Marquis d'*Urfé*, & les Seigneurs *de Châteauneuf*, par le Baron *de Châteauneuf*, de la maiſon *de Puget*, & par les Marquis de VINTIMILLE, Comte du Luc & Marquis DU LUC, du ſurnom de Marſeille, qui deſcendent; ſçavoir, Madame *du Chaſtellet*, d'ANNE LASCARIS, par la Maiſon de SAVOIE; M. *de Châteauneuf*, de MARGUERITE LASCARIS, Dame de Châteauneuf; & MM. DE VINTIMILLE & DU LUC, d'YOLANDE, fille de THOMAS LASCARIS-DE-TENDE, co-Seigneur de Châteauneuf.

XXII. CLAUDE LASCARIS, des Comtes de Vintimille & de Tende, &c. co-Seigneur de Châteauneuf en Provence, par le partage de la ſucceſſion d'HONORÉ, ſon pere, auquel il procéda avec JEAN-ANTOINE & TIBERE, ſes freres, par acte du 29 Août 1547, y eſt qualifié avec eux *les nobles & magnifiques Seigneurs* JEAN-ANTOINE, TIBERE & CLAUDE DE LASCARIS, *freres, fils & héritiers du Seigneur, noble* HONNORAT DE LASCARIS, *des Comtes de Vintimille, leur pere, en ſon vivant, Seigneur de Châteauneuf-lès-Graſſe & de Conio, diocèſe d'Albengue.* Il fut élevé à la charge de Viguier de Marſeille en 1553, mis en poſſeſſion de Conio par CHARLES-EMMANUEL, Duc DE SAVOIE, dans la perſonne d'AUGUSTIN, ſon fils aîné, par Lettres-Patentes de ce Prince, données à Turin le 26 Juillet 1586. Il avoit épouſé, par contrat du 20 Juillet 1550, *Pierre* ou *Perrette d'Agoult*, fille puînée de magnifique *Raimond d'Agoult*, Seigneur de Saint-Auban, & d'*Antonone*, *Antouronne* ou *Antoinette de Raimondis*, de la branche des Seigneurs d'Eoulx, dont la mere étoit née LASCARIS. Il donna, le 2 Avril 1561, quittance à JEAN DE LASCARIS, des Comtes de Vintimille & de Tende, co-Seigneur & Prieur de Châteauneuf, ſon oncle à la mode de Bretagne. Ce fut ce JEAN, qui adopta pour ſon héritier *Honoré de Villeneuve*, ſon neveu, en l'obligeant de prendre ſon nom & armes, en qualité de fils de PIERRE LASCARIS, cité au degré de JEAN II, ſon pere. Le 22 Février 1562, CLAUDE fonda de procuration, conjointement avec ledit Seigneur JEAN DE LASCARIS, ſon oncle, *Honoré & Charles de Graſſe*, Ecuyers, de Briançon, *Auban d'Agoult*, ſon beau-frere, Ecuyer, de Saint-Auban, *Honoré de Graſſe*, Seigneur de Cabris, *Claude de Graſſe*, Seigneur d'Auribel, le Seigneur *de Moriers*, le Seigneur *d'Angles*, & le Seigneur *de Rognes*, tous parens & amis de CLAUDE & de JEAN LASCARIS, *aux fins*, dit cet acte, *de ſe préſenter devant Monſeigneur le Comte de Tende, Grand Sénéchal & Gouverneur pour le Roi en ce pays de Provence, à l'occaſion du ban & arriere-ban.* Le Comte CLAUDE LASCARIS reçut, par acte du 10 Septembre 1565, une obligation en vertu de la dot de ſa femme, conſentie par noble *Auban d'Agoult*, fils de *Raimond*, au nom de ſon pere, ſur les biens, place & Seigneurie d'Eoulx; & par acte du 21 des même mois & an, ſon beau-pere ratifia la ceſſion qu'*Auban d'Agoult*, ſon beau-frere, lui avoit faite. Le même CLAUDE LASCARIS, par acte du 13 Mai 1567, donna quittance à ſon beau-pere, en qualité de mari, de maître & de Seigneur des biens dotaux de ſa femme; lui & JEAN, ſon oncle, par acte du 6 Mai 1577, inſtituerent un Juge pour leur juſtice dans la Terre de Châteauneuf; & le dernier Septembre 1579, *Auban d'Agoult*, beau-frere dudit CLAUDE LASCARIS, le nomma ſon exécuteur teſtamentaire avec *Jean-Jacques de Villeneuve*, Seigneur de Ville-Vieille. *Perrette d'Agoult*, femme de CLAUDE, par acte du 21 Septembre 1582, fonda de procuration AUGUSTIN LASCARIS, ſon fils aîné, & *Joſeph de Foulques*, Seigneur de la Mothe, en vertu de quelques droits à réclamer de la Dame *Antoinette de Raimondis*, Dame de Saint-Auban,

ſa mere & uſufruitiere teſtamentaire du Seigneur *de Saint-Auban*, ſon mari. CLAUDE LASCARIS vendit, par acte du 5 Septembre 1583, les bâtimens, terres & prés, ſitués à Saint-Auban, tombés en partage à *Perrette d'Agoult*, ſa femme, par la ſucceſſion de *Raimond*, ſon pere; ſtipula le 9 du même mois, dans un acte de ſentence, ſur les biens laiſſés en partage par *Raimond d'Agoult*, à ſes ſept filles; contracta quantité d'autres actes en vertu de la même ſucceſſion, tant avec ledit *Raimond*, ſon beau-pere, *Auban d'Agoult*, ſon beau-frere, *Marguerite de Villeneuve*, ſa belle-ſœur, femme d'*Auban*, qu'avec d'autres héritiers dudit Seigneur *Raimond d'Agoult*; & par acte du 10 Mai 1586, il donna pouvoir & ordre à AUGUSTIN LASCARIS, ſon fils aîné, de ſe tranſporter à Conio, pour donner à ferme tous les biens, droits & juriſdictions qui lui appartenoient dans ce lieu, par le décès de JEAN-ANTOINE, ſon frere aîné, mort ſans enfans mâles; par le même acte il lui donna auſſi pouvoir de prêter ſerment de fidélité à S. A. le Duc DE SAVOIE. Par un autre acte, du 21 Juillet de ladite année 1586, il revoqua une procuration en ces termes :

« Le Seigneur CLAUDE LASCARIS, des Comtes de Vintimille, Seigneur de » Châteauneuf, de Clermont & d'Oppio-lès-Graſſe, tuteur & adminiſtrateur, » conjointement avec ſa belle-ſœur, (en vertu du teſtament de feu JEAN-ANTOINE » DE LASCARIS, des Comtes de Vintimille, ſon frere, Seigneur, en ſon vivant, » de Conio), des perſonnes & biens des Demoiſelles ISABELLE, JULIE & BARBARA, » filles & héritieres univerſelles dudit JEAN-ANTOINE, revoque la procuration don- » née à noble *Auguſtin d'Urbec*, du lieu d'Oneglia, & en charge noble *Honoré de* » *Caretto*, des Seigneurs *de Lavine*, proche parent deſdites Demoiſelles DE LAS- » CARIS ». Dans un autre acte cet *Honoré de Caretto* eſt dit neveu de CLAUDE LASCARIS, qui paſſa une infinité d'autres actes trop longs à rapporter. Par ſon teſtament du 10 Février 1568 (où ſes quatre fils & ſes trois filles ſont nommés, à l'exception de la derniere, qui naquit après l'époque de ce teſtament), il fait des légats à *Perrette d'Agoult*, ſa femme, ordonne qu'AUGUSTIN, ſon fils aîné, paye à ſes freres leur légitime, dès qu'ils ſeront parvenus à l'âge de 20 ans, ou qu'ils auront trouvé place dans l'Ordre de Malte. Ces enfans furent : — 1. AUGUSTIN, qui ſuit; — 2. AUBAN, mort ſans poſtérité; — 3. GILLY, batiſé le 28 Avril 1564, mort ſans alliance; — 4. ANTOINE, rapporté ci-après, qui a continué la poſtérité; c'eſt la ſeule de cette branche de la Maiſon de VINTIMILLE qui ſe ſoit perpétuée juſqu'à l'époque où nous écrivons, à moins (comme nous l'avons aſſez obſervé) que celle de TIBERE LASCARIS, ſon oncle, n'exiſte encore ſur la côte de Gênes; — 5 & 6. MARGUERITE & PIERRE LASCARIS, des Comtes de Vintimille : on ignore ſi elles ont été mariées; — 7. & JEANNE, alliée, le 2 Janvier 1592, au Seigneur *de Valbonne*, en préſence & du conſentement de *Pierre d'Agoult*, ſa mere; d'AUGUSTIN & d'ANTOINE DE LASCARIS, des Comtes de Vintimille, ſes freres.

XXIII. AUGUSTIN LASCARIS, héritier univerſel de CLAUDE, ſon pere, épouſa, en premieres noces, *Jeanne de Foulques*, fille du Seigneur de la Garde, dont il eut pluſieurs enfans, entr'autres : — GUILLAUME & CLAUDE, dont on va parler; — & une fille, mariée au Seigneur *de Cheiron*, Terre ſituée près de Caſtellane.

XXIV. GUILLAUME LASCARIS, &c. héritier univerſel de ſon pere, Seigneur en partie de Châteauneuf, de Soleillas (Terre qui appartient aujourd'hui à M. *de Fortis*, Conſeiller au Parlement d'Aix) & de Vauplane, porta long-tems le nom de cette derniere Terre, ſuivant quantité d'actes ſignés de lui ſous ce nom. Il épouſa *Jeanne de Graſſe*, fille du Seigneur de Moans, & en eut : — 1. CÉSAR, mort jeune; — 2. MARGUERITE, dont on va parler; — 3. FRANÇOISE, Religieuſe à Caſtellane; — 4. & ISABEAU LASCARIS, mariée à *Louis d'Haultier*, Seigneur de Chaudes, de la Pene, &c. en Provence, qui laiſſa poſtérité.

MARGUERITE LASCARIS, des Comtes de Vintimille & de Tende, Dame de Châteauneuf, de Vauplane, de Clermont & autres lieux, héritiere univerſelle de ſes pere & mere, dont on voit encore le portrait à Châteauneuf (qui repréſente une très-belle femme), épouſa, 1°. *Alexandre de Villeneuve*, Seigneur de Gault, Chevalier de Mons, premier Gentilhomme de la Chambre de MONSIEUR, frere

frere unique de Louis XIV, fils de *Henri de Villeneuve* & de *Conſtance de Fernande*, Dame de Mons; — & 2°. *Marc-Antoine de Puget*, des Barons de *Saint-Marc*, Seigneur en partie de Châteauneuf, fils de *Hubert de Puget*, Seigneur de Chaſteuil, & de *Marguerite de Villeneuve-Laſcaris*, Dame de l'autre partie de Châteauneuf. Ce fut par ces deux alliances de MARGUERITE LASCARIS avec *Marc-Antoine de Puget*, & de *Marguerite de Villeneuve-Laſcaris* avec *Hubert*, que tous les biens de la branche des VINTIMILLE-LASCARIS-TENDE-CHASTEAUNEUF paſſerent dans les Maiſons *de Villeneuve* & de *Puget*.

On trouve une Lettre de cette MARGUERITE LASCARIS, datée de Châteauneuf, du 13 Novembre 1668, écrite à des gens d'affaire, en faveur de JEAN LASCARIS, III. du nom, ſon couſin-iſſu-de-germain; c'eſt-à-dire, petit-fils d'ANTOINE, conſéquemment neveu d'AUGUSTIN I, grand-pere de cette Dame. Elle eſt conçue en ces termes: « Il eſt venu ycy un honeſt homme de la part d'un de nos parens, » qui eſt habité en Languedoc, &c. & comme c'eſt un cadet de notre Maiſon, il a » recours à nous pour avoir les titres qui juſtifient ſa nobleſſe. Il lui eſt néceſſaire » d'avoir le mariage de CLAUDE LASCARIS, Seigneur de ce lieu, avec *Pierre* » *d'Agoult*, fille de Monſieur *de Saint-Auban*, de l'année 1550, &c. J'eſcripts la » même Lettre à M. *Roubaud*, Procureur au ſiége; vous me fairés grand plaiſir de » travailler de concert, car ceſt affaire me touche très-ſenſiblement, & de me » croire véritablement votre très-humble Servante. M. DE LASCARIS».

Nota. Il eſt à remarquer que dans tous les actes que l'on a vus de cette Dame, elle eſt ſignée, ainſi que dans cette Lettre, purement de ſon propre nom. Cette Lettre eſt une piéce, ou un titre de famille bien excellent, pour appuyer une tranſmigration.

Cette MARGUERITE LASCARIS eut pluſieurs enfans de ſon mariage avec *Marc-Antoine de Puget*. Elle en plaça pluſieurs dans l'Ordre de Malte & au ſervice. *Antoine*, qui ſuit, continua la poſtérité.

Antoine de Puget, Seigneur & Baron de Châteauneuf, eut de ſon mariage, entr'autres enfans: —— LOUIS, qui ſuit. — Une des ſœurs d'*Antoine* fut mere d'*Antoine*, Chevalier *de Villeneuve*, de la branche de Vence, ancien Officier de Carabiniers, & de *Louis*, Marquis *de Villeneuve*, Seigneur de Moans, Senanon & autres lieux, Sénéchal de Graſſe. Ils font leur ſéjour dans cette Ville, ou dans leurs Terres.

Louis de Puget, des Barons de Saint-Marc, des Seigneurs de Chaſteuil & de Merveilles, Seigneur & Baron de Châteauneuf-lès-Graſſe, épouſa ſa couſine-germaine, de même nom & de même ſang, & en eut pluſieurs enfans, entre autres:

Jean-Paul de Puget, des Barons *de Saint-Marc*, &c. dit *le Baron de Châteauneuf*, qui poſſede en entier cette terre de Châteauneuf, laquelle a appartenu à la Maiſon de *Graſſe* juſqu'au XIVe ſiécle, & que les VINTIMILLE-LASCARIS-TENDE, ſortis du Caſtellar, ont poſſédée pendant trois ſiécles ou environ, qu'elle eſt ſortie de leur branche par les héritiers ci-deſſus nommés, contre le droit, peut-être inconteſtable, que donnent les biens patrimoniaux, & même contre l'intention d'HONORÉ LASCARIS & de CLAUDE, ſon fils, manifeſtée dans leur teſtament. *Jean-Paul de Puget*, dit *le Baron de Châteauneuf*, fait ſon ſéjour à Graſſe, & n'a point encore d'enfans de ſon mariage avec la ſœur du Marquis *de Tourettes*.

XXIV. CLAUDE LASCARIS, ſecond fils d'AUGUSTIN & de *Jeanne de Foulques*, n'eut de ſon pere qu'une foible légitime, & alla s'établir à Marſeille, où il épouſa *Claire de Laurans*, fille du Seigneur *de Septemes*, dont: — AUGUSTIN, qui ſuit; — & BALTHASARD, mort ſans poſtérité.

AUGUSTIN LASCARIS, II. du nom, épouſa à Marſeille *Anne de Brunet*, & en eut: — THÉODORE LASCARIS, des Comtes de Vintimille, &c. On dit qu'elle laiſſa tous ſes biens à MM. *de Chrétien*, Famille annoblie pour avoir contribué (dit-on encore) à la rançon du Roi FRANÇOIS I. Cette THÉODORE LASCARIS eut de grands démêlés, & ſuivit de grands procès avec MARGUERITE, ſa tante, femme de *Marc-Antoine de Puget*, en vertu des droits légitimaires d'AUGUSTIN II, ſon pere, & de *Balthaſard*, ſon oncle, ſur ladite terre de Châteauneuf.

XXIII. Antoine Lascaris, des Comtes de Vintimille, &c. batiſé à Châteauneuf le 21 Novembre 1566, vulgairement qualifié *cadet de la branche de Châteauneuf*, dernier fils de Claude & de *Pierre d'Agoult*, paſſa en Languedoc avec *Jean de Villeneuve*, dit Lascaris, (attendu qu'il étoit fils, ainſi que nous l'avons déja expliqué, d'Antoinette de Vintimille-Lascaris-Tende-Chasteauneuf, & d'*Honoré de Villeneuve-Tourettes-lès-Vence*, conſéquemment ſon grand-oncle, à la mode de Bretagne), dans la Commanderie de Douzens, dont le Château eſt ſitué à Peyriac en Minervoix, Diocèſe de Narbonne. Il y devint amoureux (ſelon la tradition de famille), de Madame *de Regis*, belle-ſœur, comme nous l'avons dit, de *Saint-François de Regis*. Après la mort de ſon pere, & du conſentement de la Dame d'*Agoult*, ſa mere, manifeſté par ſa procuration, retenue par Me *Elhias Joſeph*, Notaire de Châteauneuf, il épouſa cette jeune veuve, par contrat du 4 Novembre 1593, en préſence de ſon oncle, le Commandeur *de Villeneuve*, comme il conſte de l'acte de célébration de ſon mariage, conçu en ces propres termes:

« L'an 1593, & le huitieme jour du mois de Novembre, a été adminiſtré le » Sacrement de Mariage à noble Antoine de Lascaris, cadet de la Maiſon de » *Châteauneuf-lès-Graſſe* en Provence, fils légitime & naturel de feu noble » Claude, des Comtes *de Vintimille*, coſſeigneur dudit Châteauneuf-lès-Graſſe » & autres lieux, & de Damoiſelle *Pierre d'Agoult*, fille du Seigneur *de Saint-* » *Auban*, auſſi en Provence, mariés, & à Damoiſelle *Claire de Môlet*, veuve du » Capitaine *de Regis*, fille de Meſſire *Marc de Môlet* & de Dame *Françoiſe de* » *Cauſſac-la-Baſtide*, ſa femme, en préſence de noble frere *Jean de Villeneuve*, » Seigneur, Commandeur de Douzens & du préſent lieu, oncle du conjoint, » dudit Meſſire *Marc de Môlet*, & de MM. les Comte *de Rieux*, *de Grave* & » de *la Baſtide*, & autres parens & amis ».

On trouve dans les Regiſtres de Châteauneuf, de l'an 1583, qu'Antoine Lascaris tint ſur les Fonts Baptiſmaux, avec *Pierre d'Agoult*, ſa mere, Demoiſelle *Pierre de Garidel*. Par acte du 5 Octobre 1593, il contracta une obligation envers Augustin de Lascaris, des Comtes de Vintimille, Seigneur dudit Châteauneuf, ſon frere aîné; & par un autre acte du 6 du même mois (c'eſt-à-dire, le lendemain) il contracta une ſeconde obligation en faveur de ſondit frere aîné, qualifié *magnifique* Augustin de Lascaris, des Comtes de Vintimille, Seigneur dudit Châteauneuf. On voit par un acte du 9 Février 1598, qu'il fit un voyage à Châteauneuf, pour y régler & terminer ſes droits légitimaires avec ſon frere. Nous allons rapporter ſuccintement la teneur de cet acte.

« L'an 1598, le neuvieme jour du mois de Février, &c. noble Antoine de » Lascaris, des Comtes de Vintimille, fils, au Seigneur Claude, en ſon vivant, » Seigneur du préſent lieu de Châteauneuf, d'Oppio & de Conio en Albengue, » lequel, de ſon bon gré, &c. confeſſe avoir reçu d'Augustin de Lascaris, » des Comtes de Vintimille, fils & héritier dudit feu Claude, Seigneur en partie » dudit Châteauneuf, ſon frere préſent, &c. ſçavoir eſt la ſomme de quatre cent » dix écus pour tous & chacuns les droits à lui compétans, & qui lui peuvent ap- » partenir ſur l'héritage, tant dudit feu Seigneur Claude, ſon pere, que de feu » Dame *Pierre d'Agoult*, ſa mere, que pour tous & chacuns ſes droits de légitime » qui lui peuvent appartenir ſur leſdits héritages deſdits feu Seigneur Claude & » Dame *Pierre d'Agoult*, ſes pere & mere, &c. ».

Par acte du 20 Février de ladite année 1598, il chargea de procuration ſon beau-frere, pour percevoir toutes les ſommes qui pouvoient lui être dues, & les lui faire tenir à Peyriac en Languedoc, lieu de ſa tranſmigration. Depuis cette époque on ignore quel fut ſon ſort, & on n'a pas pu découvrir ſon teſtament; mais on trouve quantité d'actes, contractés par ſa femme, où elle eſt qualifiée *de veuve dudit* Antoine, entr'autres une ratification de 1601, par *Jean de Villeneuve*, Commandeur de Douzens & de Peyriac, ſur une vente qu'elle avoit faite de quelques terres, le 10 Décembre 1600. On voit, par un acte du 18 Juin 1604, qu'elle étoit à Châteauneuf, où elle conſentit une procuration en faveur de Dame *Françoiſe de Cauſſac*, ſa mere. Le 23 Mars 1607, elle ratifia une obligation, à l'occaſion de l'entretien de Jean-Pierre de Lascaris, ſon fils, pendant le tems

de ſes penſions ; & fit enfin, par acte du 26 deſdits mois & an, un accord & tranſaction, en qualité de mere & tutrice de MARC LASCARIS. Elle ſe maria, 3°. par contrat paſſé à Graſſe, en préſence de *noble & magnifique* AUGUSTIN DE LASCARIS, des Comtes de Vintimille, Seigneur de Châteauneuf, ſon beau-frere, avec pacte exprès que *Jean-François de Giraud*, ſon mari, ſeroit chargé de l'entretien général des Seigneurs MARC & JEAN-PIERRE DE LASCARIS, fils, à feu noble ANTOINE LASCARIS, cadet de la Maiſon *de Châteauneuf*, des Comtes *de Vintimille*, & de ladite *Claire de Môlet*, ſa femme.

Nous pourrions citer pluſieurs autres actes paſſés par ledit Seigneur ANTOINE & *Claire*, ſa femme, tant à Châteauneuf, Graſſe & autres lieux en Provence, qu'à Peyriac, Carcaſſonne, Narbonne & autres lieux en Languedoc ; mais nous croyons en avoir rapporté aſſez pour convaincre le lecteur de ſon exiſtence, & établir ſa tranſmigration de Provence en Languedoc, quelques auteurs ayant négligé d'en parler, ainſi que de pluſieurs autres branches dont ils n'ont point fait plus de mention.

Du mariage d'ANTOINE LASCARIS avec *Claire de Môlet*, vinrent : — 1. MARC, qui ſuit ; — 2. autre MARC, mort jeune ; — 3. & JEAN-PIERRE, batiſé le 18 Mars 1597. Il eut pour parrein *Jean-Pierre de Comenge*, & pour marreine la Comteſſe *de Rieux*. Il prit, dans quelques actes, le titre de *Chevalier de Châteauneuf*.

XXIV. MARC LASCARIS, fils aîné d'ANTOINE, des Comtes de Vintimille, héritier univerſel de ſa mere, & héritier particulier, conjointement avec JEAN-PIERRE, ſon frere, d'AUGUSTIN LASCARIS, leur oncle, fut batiſé à Peyriac le 11 Août 1594. Il ſtipula, par acte du 15 Septembre 1614, en qualité d'héritier de la Dame *de Môlet*, ſa mere, avec Dame *Françoiſe de Cauſſac*, ſa grand'mere maternelle, agiſſant en cette qualité & comme légitime adminiſtratrice de la perſonne & biens de JEAN-PIERRE, fils & co-héritier auſſi de *Claire de Môlet* ; ratifia, par acte du 14 Février 1620, avec ledit JEAN-PIERRE LASCARIS DE CHATEAUNEUF, ſon frere, une vente faite par leur mere, veuve d'ANTOINE LASCARIS, des Comtes de Vintimille, cadet de Châteauneuf ; & paſſa un acte, le 21 Novembre 1627, avec nobles *Antoine* & *Pierre de Cauſſac*, freres & Seigneurs de la Baſtide, Eſparnairenque & de la Fayolle, &c. & le Seigneur *de Paulignan*, en vertu de la dot de la Dame *de Cauſſac*. On trouve encore quantité d'autres actes ſur ce degré. MARC LASCARIS épouſa, le 21 Septembre 1632, *Anne de Pochelon*, fille de *Marc*, & d'*Iſabeau de Rouſſiac*, & mourut au Château de Peyriac le 25 Septembre 1651, après avoir fait ſon teſtament. Il fut inhumé dans ſa Chapelle de Villeliſſes, dont il avoit hérité par ſon grand-pere maternel, & qui, depuis cette époque, a ſervi de ſépulture à cette branche de la Maiſon de VINTIMILLE, tranſplantée en Languedoc. On y voit ſes armes & différentes épitaphes. La conceſſion en fut faite à *Marc de Môlet*, par *Guillaume de Sayx*, Seigneur de Paulignan, ſon ami & ſon parent. Cette race *de Sayx* étoit une des plus anciennes & des plus nobles du Languedoc. Le Comte MARC LASCARIS eut de ſon mariage : — 1. JEAN, qui ſuit ; — 2. JACQUES, dit *le Chevalier* DE LASCARIS, héritier particulier de ſon pere, & donataire de tous les biens de ſa mere, par acte du 13 Janvier 1666. Son pere l'envoya à Malte, où il fut reçu Chevalier par le Grand-Maître JEAN-PAUL LASCARIS, en qualité de ſon couſin de même ſang, par ſa Bulle Magiſtrale du 11 Novembre 1656, & il lui accorda le privilége de ſe marier ſans quitter la Croix de l'Ordre. Il fut auſſi Chevalier de Saint-Louis, & porta toute ſa vie les armes au ſervice de ſon Prince ; fait Capitaine en chef dans le Régiment de Silly ; ſucceſſivement dans celui de Caſtelnau ; Commandant du Régiment de Bourbonnois, où il perdit une jambe, par un boulet de canon, au ſiége de Maſtricht, à laquelle il ſuppléa par une autre de bois, ce qui ne l'empêcha pas de voyager ; eut le Commandement de Charleville & du Mont-Olimpe, & le Gouvernement du Fort des Bains de la ville d'Arles, & d'autres lieux en Rouſſillon, où étoit alors le théâtre de la guerre. Il accepta, par acte du 8 Mai 1682, l'héritage de JEAN LASCARIS, ſon frere aîné, qui le fit héritier univerſel de tous ſes biens, à la charge de remettre ſa ſucceſſion à BLAISE, ſon fils, s'il ſçavoit s'en rendre digne, attendu qu'il le laiſ-

ſoit fort jeune ; & le 17 Janvier 1695, il acheta les domaines de Violet d'*Auguſtin de Rambaud*, Conſeiller du Roi & Garde des Sceaux de Carcaſſonne, & mourut dans ſon Gouvernement, le 28 Avril 1698, où Louis XIV l'avoit honoré de pluſieurs de ſes Lettres. Nous donnerons ſon Epitaphe après le degré de Jean-Paul, ſon arriere-petit-neveu. Il avoit épouſé *Toinette de Chaume* ou *de la Chaulne*, Dame de Pouſſan, dont il n'eut point d'enfans ; — 3. & Isabeau Lascaris, mariée à *Paul de Rambaud*, co-Seigneur de Peyriac. Elle teſta en faveur de ſa mere & de ſes freres, par acte du 13 Juin 1663.

Nota. Ce fut à l'époque du ſiége de Maſtricht, en 1673 (la recherche des Nobles ayant lieu en France), que le Traitant, qui n'avoit que l'intérêt pour objet, crut pouvoir tirer parti de l'abſence de Jean & Jacques Lascaris, freres. Il leur fit une ſommation de produire leurs titres de nobleſſe, à quoi ils ne purent répondre, étant alors au ſervice ; mais un Arrêt du Conſeil rendu, le 7 Avril 1681, ſur la production que ces deux freres firent de leurs titres au Roi & à ſon Conſeil, Sa Majeſté y étant préſente, les maintint dans leur *nobleſſe d'extraction*, avec amende de 3000 livres envers ceux qui pourroient troubler les Expoſans dans leur nobleſſe d'origine. Il intervint enſuite un Jugement contradictoire de l'Intendant du département de Languedoc, qui condamna le Traitant, & déchargea les Expoſans de l'amende encourue, faute d'avoir répondu à la ſommation de produire leurs titres, ſuivant l'Edit.

XXV. Jean Lascaris, III. du nom (à dater depuis l'alliance de la Maiſon de Vintimille avec celle de Lascaris), batiſé le 21 Août 1633, ſervit quelques années, en qualité de Capitaine, dans le Régiment de Silly (devenu *Bourbonnois*, depuis que le Chevalier de Lascaris, ſon frere, qui le commandoit alors, demanda cette mutation de nom, qu'il obtint de Louis XIV), & ſe retira dans ſa Province. Il y ſtipula un acte le 11 Avril 1665, en vertu d'un accord paſſé par *Claire de Môlet*, ſon ayeule ; il en contracta encore quantité d'autres ; teſta le 8 Mai 1682, en faveur du Chevalier Lascaris, ſon frere puîné, pour les motifs énoncés ci-deſſus, & mourut âgé de 48 ans. Il avoit épouſé, 1°. le 12 Février 1658, *Anne-Paule de Comenge*, fille de *Paul de Comenge*, & de *Marie de Malard*, de Narbonne. Il contracta encore deux autres alliances, dont il eut des enfans ; mais on ne voit pas qu'ils ayent vécu. De ſa premiere femme il en eut auſſi pluſieurs ; mais le ſeul qui reſta fut :

XXVI. Blaise Lascaris, des Comtes de Vintimille & de Tende, Baron de Puicheric en Languedoc, héritier des domaines de Violet, achetés par le Chevalier Lascaris, ſon oncle, dont il recueillit toute la ſucceſſion, tant de ſes biens perſonnels que de ceux du Comte Jean, ſon pere. Il fut batiſé le 10 Février 1664, & eut pour parrein & marreine, *Jacques de Pochelon*, & *Marie de Sayx*, ſon épouſe. Il entra jeune au ſervice, d'abord dans la compagnie des Gentilshommes à Metz, obtint enſuite une Compagnie dans le Régiment de Bourbonnois, où il perdit un bras à la bataille de Steinkerque, & reçut deux bleſſures dangereuſes, à la veille d'être fait Colonel d'un Régiment de Dragons, dont il avoit obtenu l'agrément, & dont le prix étoit dépoſé au Tréſor Royal : cet accident le mit hors d'état de continuer ſes ſervices ; fut fait Chevalier de Saint-Louis ; ſe retira avec une penſion, dont il ne toucha que la premiere année ; fut chargé, de la part du Chevalier Lascaris, ſon oncle, de porter à Louis XIV, 20 mille écus, que ce Monarque lui donna, en lui faiſant l'honneur de lui dire : *J'ai perdu plus que vous, en perdant le Chevalier* de Lascaris ; *je ſuis ſi content de ſes ſervices & des vôtres, que ſi vous avez quelque grace à me demander, je vous l'accorderai avec plaiſir.* Le Comte Blaise, qui jouiſſoit alors d'une très-jolie fortune & d'une femme qu'il aimoit beaucoup, ſe contenta de répondre à Sa Majeſté : *que ſe voyant hors d'état de lui rendre aucun ſervice militaire, & ſatisfait de la récompenſe qu'il venoit d'en recevoir, il alloit s'occuper à lui faire des ſujets auſſi fideles que lui* ; & en effet, comme on va le voir, il a eu une nombreuſe poſtérité ; mais il n'a vécu que ſept enfans. Le Comte Blaise eſt mort le 6 Décembre 1741, âgé de 77 ans, & a été inhumé dans le tombeau de ſes peres en Languedoc : c'étoit un des beaux hommes de la Cour de Louis XIV.

Il avoit épouſé, le 21 Janvier 1695, *Marie-Charlotte de Rambaud*, fille d'*Auguſtin*, & de *Françoiſe de Villa*, dont : — 1. JACQUES, batiſé le 26 Décembre 1695, mort le 20 Novembre 1698 ; — 2. GUILLAUME-PIERRE, batiſé le 24 Novembre 1696 ; — 3. PAUL, qui ſuit ; — 4. JACQUES, batiſé le 9 Juin 1699, mort le 5 Novembre 1700 ; — 5. BLAISE, batiſé le 7 Octobre 1700, mort deux jours après ; — 6. JEAN-JACQUES-PAUL, batiſé le 10 Août 1701, mort le 16 Décembre 1702 ; — 7. MARC-BLAISE, batiſé le 23 Juillet 1702, mort le 23 Mai 1705 ; — 8. FRANÇOIS-PAUL, batiſé le 31 Décembre 1705, ancien Officier de Dragons, connu ſous le nom & le titre de *Comte de Tende*, veuf, ſans enfans, d'*Anne de Chimidlin*, d'Alſace. Il a relevé le nom *de Tende*, en vertu du droit réel que ſa branche a de le porter, puiſqu'elle en eſt deſcendue, & que la branche aînée eſt tombée en quenouille. Il ne faut pas confondre ce Comte *de Tende*, avec un autre Comte *de Tende*, deſcendu d'un fils naturel de CLAUDE DE SAVOIE-LASCARIS, Comte de Tende. Nous en avons promis la filiation à la lettre *T*, d'après un Hiſtorien de Provence ; — 9. MARC-ANTOINE, batiſé le 1 Mai 1709 ; — 10. LOUIS LASCARIS, IV. du nom, batiſé le 13 Février 1711, connu ſous le nom de *Chevalier* DE LASCARIS, aujourd'hui titré de *Vicomte*, veuf de *Marie de Montredon*, de la branche de *Saint-Maſſal*, dont il n'a point eu d'enfans ; — 11. MARC-BLAISE, batiſé le 22 Octobre 1715, tué au ſiége de Prague, âgé de 17 ans ; — 12. ESPRIT-AUGUSTIN, batiſé le 15 Octobre 1716, mort le 12 Juillet 1717 ; — 13. LOUIS-CÉSAR-AUGUSTE, batiſé le 4 Juillet 1718 ; — 14. CLÉMENT-JOSEPH-AUGUSTE, batiſé le 16 Janvier 1720 ; — 15. JEAN-PAUL, batiſé le 24 Octobre 1724 ; — 16. ANTOINETTE, batiſée le 3 Juin 1697 ; — 17. MARIE-FRANÇOISE, batiſée le 8 Novembre 1703, morte le 17 du même mois ; — 18. MARIE, batiſée le 29 Septembre 1707, qui fait ſon ſéjour à Peyriac-Minervoix, en Languedoc, avec ſa Famille, ou dans le Château de Violet ; — 19. FRANÇOISE-CHARLOTTE, batiſée le 20 Août 1708, morte Religieuſe à l'Abbaye d'Azille en Languedoc ; — 20. & ANNE LASCARIS, batiſée le 26 Novembre 1713, morte, ſans alliance, à Roubia, Diocèſe de Narbonne en Languedoc.

XXVII. PAUL-LASCARIS, des Comtes de Vintimille & de Tende, devenu l'aîné par la mort de ſes deux freres, batiſé le 12 Juin 1698, à Peyriac-Minervoix, ſervit, en qualité de Capitaine, dans le Régiment de Blaiſois, où il fut attiré par le Marquis *de la Mothe*, ancien ami de ſon pere, qui en étoit Colonel ; mais il fut forcé de quitter le ſervice en 1730, à cauſe des infirmités de ſon pere, qui ſe trouvoit dans l'impoſſibilité de vaquer à ſes affaires domeſtiques, & ſur tout à des procès que les funeſtes ſuites du ſyſtême lui avoient attirés. PAUL LASCARIS ne fut pas plus heureux que lui dans la pourſuite de ces procès, il les perdit, & eut le malheur, vû la grande dépenſe que ſon pere fut encore obligé de faire au ſervice, de ſe voir privé de la fortune honnête dont il devoit jouir ; car il étoit né avec la perſpective de 25000 livres de rente. Pendant la guerre de 1743, juſqu'à la paix de 1748, il fut employé par M. le Cardinal *de Fleury*, & M. le Comte *d'Argenſon*, alors Miniſtre de la Guerre, rendit des ſervices utiles au Roi & à l'Etat, & manifeſta ſon zéle, tant ſous les ordres du Maréchal *de Saxe*, que ſous ceux du Maréchal *de Lowendal*, devant Berg-op-Zoom, comme il paroît par une Lettre que le Roi chargea M. *d'Argenſon* d'écrire au Comte PAUL, pour lui marquer ſa ſatisfaction, avec ordre de trouver l'occaſion de l'en récompenſer ; mais le Comte PAUL, à l'exemple de ſes ancêtres, trouva ſa récompenſe dans le bonheur d'avoir ſervi ſon Prince. Il épouſa, par acte du 3 Mars 1729, *Germaine de Cazes*, fille puînée de feu *Jean de Cazes*, & de *Françoiſe des Serres*. Il paſſa, le 21 Mai 1743, un accord, en vertu de ſa procuration conſentie, en faveur de ſa femme, entre lui & Madame *de Riquet*, épouſe du Préſident au Parlement de Toulouſe, pour fixer la légitime de ſes freres & ſœurs. Par un acte du 26 Février 1732, il avoit conſenti une déclaration, en faveur de *Françoiſe des Serres*, ſa belle-mere. Cette Famille DES SERRES a donné un grand nombre de braves Officiers & de Chevaliers de Saint-Louis. *Voyez* SERRES (DES).

Le Comte PAUL voulant faire un voyage à la Cour de Turin, pour y reclamer des droits négligés par ſes derniers peres, s'arrêta à Nice, le berceau de

ſa Famille ; en partit pour ſe rendre à Aix au devant de ſon fils aîné qui l'attendoit pour faire avec lui le voyage de Turin. Il y tomba malade chez M. *de Laurans*, où il mourut le 17 Mars 1763, dans la 66ᵉ année de ſon âge, après une maladie de 3 mois, qu'il ſouffrit avec réſignation, courage & patience, & fut inhumé dans l'Egliſe de Saint-Joachim, à Aix, conformément à l'acte d'élection de ſa ſépulture, retenu, le 15 Janvier 1763, par Mᵉ *Pierre Garcin*, Notaire de ladite ville d'Aix. Son convoi fut aſſigné par le Chapitre de l'Egliſe Métropolitaine de Saint-Sauveur, où aſſiſterent différens Corps. La cérémonie funébre fut faite par l'Archidiacre, le Capiſcol, & un troiſieme dignitaire. Nous rapporterons à la fin de cette Généalogie ſon épitaphe que l'on voit dans ladite Egliſe de Saint-Joachim, en face du caveau où il eſt dépoſé, en la Chapelle de Saint-Deodat, accordée en toute propriété & affectée aux enfans dudit Comte PAUL, avec droit de ſépulture pour tous ceux de leur Maiſon, tant mâles que femelles nés ou à naître. Le motif de ſon élection de ſépulture eſt exprimé dans l'acte énoncé ci-deſſus, & dont voici la teneur.

« L'an 1763 & le 15 du mois de Janvier, &c. pardevant le Notaire Royal » à Aix & témoins, fut préſent *haut & puiſſant Seigneur Meſſire* PAUL LAS» CARIS, des Comtes de Vintimille & de Tende, detenu dans le lit malade » par indiſpoſition corporelle, néanmoins libre de ſes ſens, vue, mémoire & » entendement, & ferme parole ; lequel a élu la ſépulture de ſon corps, décédant » dans cette ville d'Aix, dans l'Egliſe de Saint-Joachim dudit Aix, pour y être fai» tes ſes funerailles, à la diſpoſition de M. *de Laurans*, ſon couſin, où il eſt logé, » *parce qu'il aura toujours des prieres*, ainſi qu'il nous nous l'a déclaré & déclare ; » de quoi nous a requis acte que nous avons concédé, fait & publié dans l'Hô» tel dudit Meſſire *de Laurans*, Grand-Prévôt de Provence, &c. »

Le Comte PAUL a laiſſé de ſon mariage : — 1. JEAN-PAUL, qui ſuit ; — 2. FRANÇOIS-PAUL DE VINTIMILLE-LASCARIS, nommé par feu LOUIS XV, en 1772, grand Chantre de la Primatie de Lorraine ; — 3. FRANÇOISE, morte à l'âge de 9 ans, des ſuites d'une chûte ; — 4. & MARIE LASCARIS, qui au décès de ſa mere, auprès de laquelle elle avoit toujours été élevée, eſt entrée Penſionnaire à l'Abbaye Royale de Saint-Antoine à Paris. Après avoir vécu quelques années avec Madame la Marquiſe *du Barail*, ſon intime & reſpectable amie, elle vint joindre, en Lorraine, le Comte FRANÇOIS-PAUL, ſon frere, où le fixe la dignité dont l'a honoré Sa Majeſté. Ces quatre enfans ſont nés à Pamiers dans le Comté de Foix en Languedoc, où ſe maria leur pere, & ont été batiſé en l'Egliſe Collégiale.

XXVIII. JEAN-PAUL LASCARIS, des Comtes de Vintimille & de Tende, &, par ſa femme, Baron des Etats de Languedoc, &c. chef de ſes noms & armes, a porté le titre de *Marquis* du vivant de ſon pere. Après ſa mort il a pris celui de *Comte*, titre qui a toujours été une prérogative attachée à tous ceux de ſa Maiſon, tous les chefs des branches & même leurs cadets ayant droit de le prendre. Il eſt entré fort jeune au ſervice en qualité de Cornette dans le Régiment de Conty, Cavalerie. Lors de la paix de 1748, il fut compris dans la réforme conſidérable qui ſe fit. M. le Comte *de Langheac*, qui l'aimoit beaucoup, & deſiroit de le conſerver, obtint pour lui de M. le Prince *de Conty*, dont la protection particuliere pour la haute Nobleſſe n'a jamais manqué de ſe montrer, l'agrément d'une Compagnie ; mais la réforme d'un nouvel eſcadron dans le Corps de Cavalerie, a privé le Comte JEAN-PAUL des bontés dont ce Prince, toujours bienfaiſant, l'avoit comblé, lorſqu'il eut l'honneur de lui être préſenté par ſon Colonel, pour le remercier de la grace qu'il venoit d'en obtenir. Depuis cette époque, le dérangement abſolu des affaires de ſon pere, malgré tout ſon deſir & ſon zéle, ne lui a pas permis de rentrer au ſervice. Il a épouſé, de l'agrément du Roi, le 23 Octobre 1773, *Françoiſe-Marie-Gabrielle de Bar*, fille aînée *d'Antoine de Bar*, Marquis de Caſtelnau, Baron des Etats de Languedoc, & de *Dorothée de Buiſſon de Beauvoir*. Voyez *Buiſſon*, dans ce Dictionnaire. Nous aurons occaſion dans la ſuite de parler de la Maiſon *de Bar*, l'une des plus anciennes & des plus illuſtres du Languedoc.

Quoique nous nous propoſions de parler de la Maiſon de VINTIMILLE à la lettre V. Nous dirons cependant ici qu'elle ſe diviſe en trois branches principales, ſçavoir, 1°. la branche des VINTIMILLE-LASCARIS; 2°. la branche des VINTIMILLE-MARSEILLE; 3°. la branche des VINTIMILLE-JERACI, en Sicile.

Chacune de ces trois branches en a produit pluſieurs autres, nous pouvons même dire qu'elles ont formé des tiges, dont les plus conſidérables ſont connues en France, en Italie, en Sicile, &c.

Premierement ſous le nom de *Tende*, éteinte dans le XVe ſiécle & fondue, comme on l'a vu, dans la Maiſon de SAVOIE, ſucceſſivement dans celle *d'Urfé*, & par une de ces branches cadettes dans celle des VINTIMILLE-MARSEILLE.

Secondement, ſous le nom de *Châteauneuf* en Provence, ſortie de celle du *Caſtellar*, tranſplantée en Languedoc en 1593, branche puînée de celle de *Tende*, devenue conſéquemment branche aînée de ſa Maiſon.

Le rameau qui s'établit à Marſeille eſt éteint. Il en exiſte encore un ſur la côte de Gênes, dans le Marquiſat de Marro, ſi la poſtérité de TIBERE (frere de CLAUDE & de JEAN-ANTOINE), s'eſt perpétuée, ſuivant les différentes obſervations que nous avons faites.

Troiſiemement, ſous le nom *du Caſtellar* & *de la Brigue*, dans le Comté de Nice, qui ont produit pluſieurs rameaux, comme celui des Comtes *de Peille*, l'un des plus honorables de la Famille, dont eſt ſorti le Grand-Maître JEAN-PAUL LASCARIS, & celui des Comtes d'Apremont, &c.

Quatriemement, ſous celui de *Seyſſons* en Provence, branche aînée parmi les VINTIMILLE-MARSEILLE, ſortie des Seigneurs d'*Olioules*, aujourd'hui établie à Paris dans la perſonne du Marquis DE VINTIMILLE, Seigneur de Figaniere & de Vidauban, &c. Brigadier des Armées du Roi, Chevalier d'honneur de Madame la Comteſſe D'ARTOIS, qui a épouſé, le 7 Février 1765, *Marie-Madelene-Sophie Talbot*, Dame de Franqueville, fille du Duc de *Tyrconnell* (perſonne n'ignore la grandeur de cette illuſtre race des *Talbot*, nous en parlerons à la lettre T); & dans la perſonne de l'Abbé DE VINTIMILLE, Prieur de Sorbonne (*c*).

Cinquiemement, ſous le nom DU LUC, auſſi en Provence, deſcendue ainſi que celle *de Seyſſons*, des Seigneurs *d'Olioules*, également tranſplantée à Paris dans la perſonne du Comte DU LUC, Lieutenant-Général des Armées du Roi; & dans le Marquis DU LUC, Colonel du Régiment Royal de Corſe, Gouverneur des Iſles de Porqueyrolles & connu juſqu'à ſon mariage avec Mademoiſelle *de Caſtellane*, ſous le nom de *Comte de Marſeille*. Cette branche DU LUC eſt une de celles qui ont le plus illuſtré leur race : elle a paru avec éclat dans les armes, les négociations & dans l'Egliſe; elle a donné dans un Comte DU LUC, un Ambaſſadeur en Suiſſe, fait Cordon bleu en 1724, &c. & un Archevêque de Paris, Commandeur du même Ordre du Saint-Eſprit, que nous rapporterons en leur rang au mot VINTIMILLE. Elle a toujours eu cet avantage de s'être montrée, dans les occaſions l'appui de pluſieurs des branches des LASCARIS. M. le Marquis DU LUC n'a point dégénéré de ſes peres dans des qualités auſſi honorables dans les Familles. M. l'Abbé DE LASCARIS, pour conſacrer à jamais ſa reconnoiſſance, nous a prié de dire ici qu'il reçut de ce digne parent les traits les plus marqués de ſa généroſité & de ſon amitié, à l'époque de la premiere grace qu'il obtint de Sa Majeſté. Pour prouver encore que cette branche DU LUC a été une des plus diſtinguées de ſa race, nous tranſcrirons à la fin de ce Mémoire généalogique l'Epitre dédicatoire de *Robert de Briançon*, à l'ancien Evêque de Toulon, ſorti de cette branche des VINTIMILLE-DU-LUC.

(*c*) C'eſt par erreur que nous avons dit, d'après un *Mémoire*, à l'article FIGANIERE, *Tome VI*, *p.* 395, au degré de GASPARD-FRANÇOIS-JOSEPH DE VINTIMILLE, des Comtes de Marſeille, qu'il étoit chef des nom & armes de ſa Maiſon en France. Tout le monde ſçait, (& il ne faut qu'ouvrir tous les Auteurs) que par-tout où il y a des VINTIMILLE-LASCARIS, ceux-ci ſont les aînés de leur Maiſon.

Sixiemement, des Princes *de Belmonte*, Grands d'Eſpagne, &c. branche illuſtre & puiſſante, dont nous parlerons auſſi en leur rang lettre V.

Il y a encore des LASCARIS en Pologne. Le Comte THÉODORE LASCARIS, neveu du Comte LASCARIS, Patriarche de Jéruſalem, qui fait ſon ſéjour à Rome, vient d'y contracter un mariage très-avantageux, en épouſant la Comteſſe *Zabietto*. Le Patriarche LASCARIS entretient une relation de parenté avec MM. de LASCARIS en France; mais nous ignorons ſi c'eſt en qualité de LASCARIS-LASCARIS, ou de VINTIMILLE-LASCARIS. Sa Lettre du 19 Février de la préſente année 1774, au Comte JEAN-PAUL LASCARIS, ne nous paroît pas propre à éclaircir ce doute; en voici la teneur.

« Permettez, Monſieur, que je vous faſſe part du mariage que mon unique » neveu, le Comte THÉODORE LASCARIS, vient de conclure avec Mademoiſelle » la Comteſſe *Zabietto*, fille du grand Veneur du grand Duché de Littuanie, & Che- » valier de l'Ordre Royal de l'Aigle blanc de Pologne : alliance qui lui attire » une très-nombreuſe & très-diſtinguée parenté dans ce pays, où il a été natu- » raliſé & où il a acquis des poſſeſſions. Il ſert dans l'Armée du Roi & de la Re- » publique dans le grade de Lieutenant-Colonel actuel avec le rang de Colo- » nel en ſecond du Régiment du grand Géneral de Littuanie; ce mariage doit » être celebré le 13 du paſſé, & j'en attens, à chaque poſte, la nouvelle préciſe. » Comme vous prenez, Monſieur, beaucoup de part avec Madame la Comteſſe votre » épouſe, ainſi que toute la Famille, à tout ce qui regarde ma perſonne & » ma branche, j'eſpere que vous aurez la bonté de ne pas déſapprouver cette » alliance, qui à l'aide de *Dieu* vous produira de nouveaux parens & ſervi- » teurs, & remettra au jour en Pologne la Famille, qui dès le XIIIe ſiécle » avoit donné à BOLESLAS, pudique, Roi & Duc de Pologne, pour femme une » propre niéce de THÉODORE II, Empereur des Grecs, procréée de ſa propre » fille la Reine de Hongrie, & femme de BELA IVe. Et ce fut l'occaſion que » du tems de l'uſurpation de PALÉOLOGUE quelque LASCARIS parent de ladite » Reine, venerée comme Sainte en Pologne ſous le nom de *Sainte Cunegonde*, » ſe retira dans ce Royaume, & propaga le nom & Famille LASCARIS, qui » ſubſiſte encore; mais ſous des noms pris des Villes & Terres que ſes ſuc- » ceſſeurs y acquirent, ou qu'ils y fonderent, jouiſſant de tous les honneurs & » plus grandes dignités tant ſéculieres qu'Eccléſiaſtiques du pays ».

On a connu encore à Paris, (porte le *Mémoire*) il y a peu d'années, un Comte LASCARIS, du ſurnom de *Jonas*, qui eſt établi à Saint-Domingue; il ſe dit de la Maiſon de VINTIMILLE, de la branche des LASCARIS, en donna verbalement tous les renſeignemens; & promit qu'il reviendroit dans quelques années ſe faire connoître & reconnoître. On en dit tant de bien à M. l'Abbé LASCARIS, vers l'an 1770, que ſi la gloire & la délicateſſe de noms auſſi conſidérables n'exigeoient pas le plus grand examen dans les faits généalogiques, on s'en rapporteroit, ſans balancer, à l'expoſé du Comte LASCARIS, dit *Jonas*, tant ce jeune homme (d'environ 28 ou 30 ans à cette époque) paroît digne de ſes prétentions; mais ni dans les branches VINTIMILLE-LASCARIS, ni dans les branches purement VINTIMILLE, on n'a jamais entendu dire qu'il ſe fût faite aucune tranſmigration dans cette partie d'Outre-mer. Cependant ſur ces mêmes matieres généalogiques, il eſt auſſi de la gloire & de la délicateſſe des grandes Maiſons de ne jamais nier ce qu'on ne connoît pas; il y a tant de révolutions dans les Familles! Quand une race, d'ailleurs, eſt auſſi étendue & qu'elle eſt déchue de ſon ancien rang, de ſon ancienne fortune & de ſes anciennes prérogatives, autant que le ſont, en grande partie, les branches de la Maiſon de VINTIMILLE, il n'y auroit rien de ſurprenant quand il en exiſteroit d'inconnues à celles qui ſont les plus puiſſantes ou le plus en évidence; c'eſt ce qui peut arriver, ſoit par des tranſmigrations éloignées, ſoit par la médiocrité de fortune, qui éloigne toujours de toutes rélations ou du moins de relations ſuivies, & trop ſouvent encore par ignorance de ſoi-même, ou par inſoucience de caractere (le perſonnel, dans ces cas-la, fait beaucoup): ces derniers motifs ſont très-blâmables & très-repréhenſibles. On ne ſe ſoutient mutuellement que par l'u-

nion

nion & les rapports, & qui n'eſt bon qu'à ſoi n'eſt bon à rien; *vis unita fit fortior.* Sans un amour-propre mal entendu, l'on peut & l'on doit ſentir ſon état & s'y maintenir.

Les LASCARIS ſe qualifient en général, quand ils ne ſimplifient pas leurs droits, (ce qui eſt quelquefois très-nuiſible, à moins qu'on ne conſerve ſes biens avec ſon nom) *des Comtes Souverains* DE VINTIMILLE *& de Tende, & des Empereurs d'Orient.* Ils portent pour armes: *écartelé au 1 & 4 de gueules, à l'aigle éployée d'or à deux têtes couronnées de même,* (qui eſt de LASCARIS, Empereurs de Conſtantinople); *au 2 & 3 auſſi de gueules, au chef d'or,* (armes ſimples de la Maiſon DE VINTIMILLE) *avec le bonnet impérial.*

Les *Marſeille* ſe qualifient *des Comtes de Marſeille*, & portent pour armes: *écartelé au 1 & 4 de gueules, au chef d'or,* (qui eſt DE VINTIMILLE); *au 2 & 3 auſſi de gueules, au lion d'or couronné de même,* (armes des anciens Vicomtes *de Marſeille*), *avec la couronne de Souverain.*

Les *Jeraci*, ſe qualifient *des Comtes de Vintimille, Princes de Caſtelbonne & de Belmonte, Grands d'Eſpagne, &c.* & leurs armes ſont: *au 1 & 4* DE VINTIMILLE, comme ci-deſſus, *& au 2 & 3* DE JERACI, qui eſt: *d'azur, à la bande échiquetée de deux traits d'argent & de gueules*(*d*).

La Maiſon de VINTIMILLE prend pour deviſe: *præ millibus unus.* RENÉ *le bon*, Roi de Naples & de Sicile, Comte de Provence, en donna une ſeconde à cette Maiſon, ce fut celle de CONSTANCE. Il eut en vue, (dit *Robert de Brianſon*, page 15, de ſon Hiſtoire de la Maiſon de VINTIMILLE) ſa fidélité au ſervice de ſes Maîtres, & ſa fermeté dans ſes malheurs, qui l'ont fait deſcendre au rang de ſimples Gentilshommes, de Souveraine qu'elle étoit. On trouve dans un vieux imprimé latin pour les LASCARIS-LASCARIS, dont la filiation eſt conduite juſqu'au XVIIe ſiécle, *nec me fulgura.*

On voit en la Chapelle de la langue de Provence, dans l'Egliſe de Saint-Jean, un magnifique mauſolée, dreſſé en l'honneur du Grand-Maître JEAN-PAUL LASCARIS, (dont il a été parlé au degré XV de cette hiſtoire,) où l'on lit l'épitaphe ſuivante.

D. O. M.

« Hic jacet JOANNES-PAULUS LASCARIS-CASTELLAR, M. Magiſter & melitæ Princeps, qui naſcendo ab Imperatoribus & Comitibus Vintimiliæ accepit nobilitatem, vivendo in Conſiliis fecit ampliſſimam, & moriendo inter omnium lacrimas reddidit immortalem; regnavit annos XXI inter Principes fortunatus, erga ſubditos pater Patriæ, erga Religionem bene merentiſſimus, ſeptima triremi quam annuis redditibus ſtabilivit, nova Commenda quam inſtituit; aliis atque aliis quæ conſtruxit, tot terra marique victoriis omnibus celebris ſoli Deo ſemper affixus obiit die decimâ-quartâ Auguſti anno Domini 1657, ætatis ſuæ 97 ».

On lit dans la Chapelle de Saint-Sauveur de Peyriac en Minervoix, diocèſe de Narbonne en Languedoc, appartenante à la branche des LASCARIS, tranſplantés dans cette province, l'inſcription ſuivante, en l'honneur de JACQUES LASCARIS, (mentionné ci-devant, degré XXIV,) reçu Chevalier de Malte par ſon couſin JEAN-PAUL, Grand-Maître de l'Ordre, dont nous venons de parler.

A LA MÉMOIRE

« De Meſſire JACQUES DE LASCARIS, Chevalier de l'Ordre militaire de Saint-Louis, iſſu des Comtes *de Vintimille & de Tende*, dont la famille a donné autrefois des Empereurs à Conſtantinople, & de notre tems des Grands-Maitres à Malte, Gouverneur du fort des Bains, de la Ville d'Arles & autres lieux en dépendans en Rouſſillon, mort dans ſon gouvernement le 29 Avril 1698, enterré dans l'Egliſe abbatiale dudit Arles, devant le maître-autel, encore vivant dans le cœur de Dame *Toinette de la Chaulne de Pouſſan*, ſon épouſe, qui lui

(*d*) Nous croyons que le Prince DE VINTIMILLE, Grand-Maître actuel de la Maiſon du Roi de Naples, eſt chef de ſes nom & armes en Sicile.

a fait dreſſer ce petit monument pour marquer ſa douleur & ſon amour. Paſſant, priez pour lui ».

Nota. Cette *Toinette de la Chaulne* a partagé, auſſi, l'erreur de quelques Hiſtoriens, (comme nous l'avons remarqué ailleurs) & autres perſonnes même du ſang de ſon mari. Elle devoit dire, dont la Famille repréſente les droits des anciens Empereurs de Conſtantinople, du nom de LASCARIS (*e*).

Voici l'épitaphe du même JACQUES LASCARIS, (frere puiné de JEAN III) qu'on lit ſur ſon tombeau à Arles.

« Hic jacet nobilis JACOBUS LASCARIS, illuſtris melitæ religionis ſummo Magiſtro ſobrino ſuo decoratus, regiique & militaris Ordinis Sancti Ludovici Eques digniſſimus, Caſtri Balneorum de Avulis Gubernator meritiſſimus; obiit die 28 Aprilis ann. 1698. Anima ejus bona æterna poſſideat ».

On lit à Aix en Provence, dans la ſeconde Chapelle de l'Egliſe de Saint-Joachim, l'épitaphe ſuivante de PAUL LASCARIS, petit neveu de JACQUES, gravée ſur une pierre de marbre blanc, enchaſſée dans le mur, en face du caveau, où repoſent ſes cendres.

D. O. M.

« Sub hoc marmore jacet illuſtriſſimus Dominus Comes PAULUS LASCARIS, ex ſummis Comitibus Vintimilii & Tendæ (maſculis) Imperatoribusque Orientis, (fœminis) oriundus, ſtirpis Caſtrinovi Graſſæ in Provinciæ provincia caput; Peyriac Minervenſis, Narbonenſis Diœceſis, in Volcarum regione natus VI Non. Junii M. DCLXXXXVIII. Obiit die XVIIa Martii, anni M. DCCLXIII, ætatis ſuæ LXV, pietate atque morum ſuavitate religioni & naturæ ornamentum ſuorumque deliciæ parentum. Anima ejus bona æterna poſſideat ».

On voit dans la même Chapelle de Peyriac en Minervoix, ſur une plaque de bronze, enchaſſée dans le mur près de l'Autel, ſur laquelle ſont gravées les armes des VINTIMILLE-LASCARIS, l'épitaphe ci-deſſus du Comte PAUL, après laquelle eſt écrit ce qui ſuit.

« On lit à Aix en Provence, dans l'Egliſe de Saint-Joachim, l'épitaphe ci-deſſus, gravée ſur le tombeau de *très-haut & très-puiſſant Seigneur Monſeigneur le Comte* PAUL LASCARIS, qui lui fut élevée par ſes enfans, JEAN-PAUL, chef du nom & armes de cette branche de la Maiſon ſouveraine de VINTIMILLE & de Tende, (tranſplantée à Peyriac Minervoix, Province du Languedoc, l'an 1593, par ANTOINE, dernier fils de CLAUDE, Seigneur de Châteauneuf-lès-Graſſe, & de Dame *Pierre d'Agoult*, fille du Seigneur *de Saint Auban*); FRANÇOIS PAUL & MARIE, tous les trois nés de Dame *Germaine de Cazes*; foible témoignage de leur amour & de leur regret. Priez pour lui ».

Dans l'Egliſe de Saint Nicolas de Nancy en Lorraine, on voit un fort beau mauſolée, où ſont repréſentés un homme & deux femmes, avec l'épitaphe ſuivante, au milieu de deux écuſſons.

Credo videre bona Domini in terra viventium. Pſal. XXVI.
Proſpere ades huc, lector.

D. O. M.

« Quis hic jaceam quæris? Proſpere ille ſum ex antiquiſſima familia *Vintimilienſium* Comitum *Paleologorum* & *Laſcarenorum* Impp: affinitate de ſtemmate illuſtriſſima familia in Italia oriundus, qui in Gallia foriſque Lotharenorum Principum fortunæ ac virtuti plures annos pace ac bello addictiſſimus, ſtirpi ipſi Lotharenæ Domus Sereniſſimo HENRICO II, inter nobiles Cubicularios honorificè carus atque à publicis privatiſque Conſiliis optante illuſtriſſimo, atque excellentiſſimo Principe Comite *Vademontano*, lectiſſimis ejus filiis ac ſpei publicæ flori gemino *Caro'o Vademontano*, hodie etiam Lotharengiæ ac Barri Duci *Franciſco Nicolao*, Principi *Vademontano*, appoſitus moderator, qui eorum adoleſcentiam

(*e*) On trouve la même erreur dans l'Hiſtoire de la Maiſon de MONTMORENCY par M. *Deſormeaux*, *Tome I*, *Degré XVII*, *page* 81.

piè ac providè ex parentum & reipublicæ votis anno XV domeſtica in reducta uxore è primaria inter Allobroges nobilitate ac ſpectabili hæroïna Claudia Cornilionaæ in concordiſſima vitæ ſocietate nullis ex ea ſuſceptis liberis *Yolandam* ejus, è priore toro, filiam natu minimam propriam gentilitii ſtemmatis ac nominis ſui hæredem adoptarat trium uno monumento nomina, hic vides proſperi conjugis natæ tribus bene precare, & mortalitatis tuæ memor pacem mortuis orate; obiit anno Domini M. DCXXVII, die 11 Februarii, ætatis LVII ».

Teſtament, portant acte de donation, par le Comte Gui de Vintimille, de l'an 954, en faveur de l'Abbaye des Iſles de Lerins, (dont jouit aujourd'hui l'Evêque d'Orléans) tel qu'on le voit dans les Archives du Roi à Aix, où il fut enregiſtré le 24 Février de l'an 1532. Nous n'avons fait que le citer au degré XVIII de la branche de Vintimille-Lascaris-Tende-Chateauneuf, article d'Honoré Lascaris, troiſieme fils de Louis Lascaris, II. du nom, des Comtes de Vintimille & de Tende, &c. & de Philippe, des Comtes de Vintimille, ſa parente de même ſang (*f*). Voici mot pour mot le contenu de ce teſtament.

« Pro eodem Monaſterio beati Honnorati Lerinenſis, regiſtratio & archivatio donationis Oliveti & Caſtri de ſepulcro, de quibus in eiſdem.

Anno Nativitatis Domini, milleſimo quingenteſimo trigeſimo ſecundo, & die vigeſima quarta menſis Februarii præſentato in Regiis Provinciæ Archiviis, venerabilis ac devoti Monaſterii Beati Honnorati Lerinenſis parte, inſtrumento valde antiquo in pargameno deſcripto tenoris ſubſequentis, ſigilloque plombeo impendenti ſigillato, ligato filo levico, eſculto ab una parte imagine hominis equeſtris tenentis enſem in manû dextrâ, in quo ſcripta & eſculta ſunt atque apparent verba hæc : Guido, *Comes* Vintimilii *& Lauſanæ ;* ab aliâ verò parte eſt eſcultum animal ſolitudine primâ facie leonis habens ab iis verbis eſcultis & *Marchio Alpinæ Maritimæ*, ad fines ac perpetuam rei memoriam in eiſdem Regiis Archiviis ac in hoc libro regiſtrandum & archivandum fuit eadem die; eodem inſtrumento prius viſo, beneque palpato, ſano, integro in nullaque ſui parte ſuſpecto invento regiſtratum & archivatum in eodem preſenti libro ejuſdem Monaſterii parte alias confecto in eiſdem Regiis Archiviis & in armario Vicariæ Graſſæ conſervato per me, Honnoratum *Dinhe*, Secretarium rationalemque ac Archivarium regium prout in eodem continetur ac melius legi potuit, cum eodemque alium originali inſtrumento debitè collationato prout ſubſequitur.

In Christi nomine amen. Ego Guido, *Imperialis Comes* Vintimilii *& Lauſanæ & Marchio Alpinæ Maritimæ*, proficiſſens contra perfidos Saraſenos in ſubſidium illuſtris Domini Ildephonſi, Regis Hiſpaniarum, avunculi mei, cum Antonio, fratre meo, preſide honoris imperialis in Pedemonte & Alpinæ Marchione & Bonaſio Comite Sabaudiæ, fratre Eleonoris, uxoris meæ, & Reoumundo, Marchione Montisferati & Berengario, Comite Valentino, nepotibus meis, & Conrado primogenito meo futuro, Comite Vintimilii & Odone, ſecundo nato meo, futuro Marchione Alpinæ Maritimæ, & Rolando, poſtremo nato meo futuro Comite in Lauſana & montibus Carſanhanæ & Vivaldo de Caſtello, cum Bonabella & Odone Craveſana & Carlo Targanigra Domino ſepelegi & Errole judice Balbo, Domino de Branchis & Sarſonne, commilitonibus meis, divinum judicium timens & mortis incertitudinem expaveſcens, de conſilio ſupradictorum, ordino, diſpono & eligo pro me & meis liberis ubicumque me & illos mori contingat, ſepulturam in Capella Sancti Michaelis, quam pater meus conſtrui fecit in oliveto ſuo apud Vintimilium; quam Capellam cum hoſpitio & oliveto juxta poſito & cunctis terris cultis & incultis, hortis & molendinis & domibus quæ ſunt a porta Burgilactus ſubtus Vintimilianum uſque ad podium ſupradictum olivetum & ſequendo altiora colla dicti podii uſque apium & deſcendendo ab Apio ad Cogalonæ & montes Morlo & circum flumen Rodoro verſus prata Rou-

(*f*) Elle eſt appellée dans le P. *Anſelme*, *Tome II*, *p.* 291. Adrienne, fille de Pierre-Antoine; celui-ci fils, ſelon *du Cange*, de Guillaume, Comte de Vintimille, qui donna le lieu de Curio, Cunio ou Conio à la République de Gênes.

lini & ad dictam portam lactus equatur, cum omnibus aqueductibus dicti fluminis Rodoro, a dicta porta lactus usque Benevam & castrum de sepulcro & cum mero & libero imperio cum ejus habitatoribus & territorio, sicut incipit a collâ crucis & descendit per vallonum vallis Roganæ & Malasini, & progreditur infima Gallium usque ad passum de Lona, & de dicto passo ascenditur ad Rocam scuram. Super Sepelegum & ex alia parte sicut ad dicta colla crucis progreditur per altiora loca montium medio existentium usque ad montem Nigoni & descenditur per vallonum dicti montis usque ad passum de Gargo & jungitur ad dictam Rocam scuram; quæ supra dicta sunt proprii juris mei, dono, lego pro sepultura mea & anima mea, parentum meorum & ex nunc offero Deo & Beato Honnorato & Alberto Alberti & fratribus Monasterii Sancti Honnorati insulæ Lerinensis, sub expressâ conditione quod dictam Capellam neque dictum castrum de sepulcro possint vendere, cambiare aut aliquo modo alienare a Capella & Fratribus Lerinensi habitantibus ibidem; quod si fecerint, amittant prædicta & ad Fratres Monasterii Sancti Petri montis majoris penitus devolvantur; retinens liberis meis & eorum legitimis successoribus, ut possint quandiu in Vintimilio fuerint & hospitium non construxerint cum dictis Fratribus hospitari ibidem ligna, salem, aquam & mapas cum ustensilibus ad coquinam tantum ab ipsis Fratribus accipiendo, injungens *Corrado*, primogenito meo, & suis successoribus se hoc nequiverint adimplere ut ante sepulcrum meum in dicta Capella construi faciant altare beati Antonii, & juxta dictam Capellam hospitale pro infirmis Sancti Antonii, quibus ipsi Fratres serviant & de prædictis rogo & injungo per Henricum, meum Judicem Notarium, & Cancellarium Cameræ conscribi & prænominatis testibus signari, & bulla mea sigillari ad perpetuam memoriam; ego *Guido*, qui supra Comes imperialis Vintimilii & Lausanæ & Marchio Alpinæ maritimæ prædicta omnia supra per me donata approbo.

Ego Antonius, Marchio Alpinæ.
Ego Corradus.
Ego Odo.
Ego Rollandus.
Ego Bonasius, Comes Sabaudiæ.
Ego Reoumundus, Marchio Montisferati.
Ego Berengarius, Comes Valentini.

Ego Vivaldus de Castello.
Ego Bonabella.
Ego Odo de Cravesana.
Ego Carlo Targanigra.
Ego Judex Balbus.
Ego Sayso.

Actum, &c. In Municipio Varageti & scriptum per me Henricum, Judicem & Notarium Cancellarium prædicti Domini Guidonis, Comitis Vintimilii & Lausanæ, & Marchionis Alpinæ Maritimæ præcepto & meo signo, signatum illustri Domino Ludovico, Romanorum Imperatore, feliciter imperante anno Dominicæ Incarnationis nongentesimo quinquagesimo quarto, tertio Calendarum Aprilis, indictione duodecimâ, datum & attestatum & signatum ».

Acte de l'hommage rendu par les habitans de Caignes aux héritiers de Jean-Antoine Lascaris, des Comtes de Vintimille, Comte Souverain de Tende, &c. mentionné au degré, XX de l'an 1510, que l'on voit dans les Archives de MM. de Lascaris du Languedoc, dont nous allons rapporter la partie probante.

« In nomine Domini nostri, &c. anno Nativitatis 1510, & die decima octava mensis Februarii, regnante christianissimo Principe & Domino nostro, Domino Ludovico, Dei gratiâ Francorum Rege, &c.

« Noverint universi, &c. ex mandato magnificorum Dominorum Castri de Cagna, &c. in presentia illustris & potentis Domini Renati, &c. ac illustris & potentis Dominæ Annæ conjugum, &c. quod cum in contractu matrimonii celebrati inter eundem illustrem Dominum Renatum Sabaudiæ Comitem Comitatuum prædictorum videlicet Villaris in Ducatu & dictione Sabaudiæ, Sommœripæ de Bosco in Principatu Pedemontis, Domini Apremontis, Verudegran, atq; Sancti,

Juliani, Gordanis, Sipieræ, Venciæ & Baſtitæ de Albanaſtorium ſub dictione illuſtriſſimi Principis Domini Ducis Sabaudiæ, fratris, & Domini metuendiſſimi dicti illuſtris Domini Renati exiſtentium & illuſtrem & potentem Dominam Annam, filiam & hæredem univerſalem ac donatariam illuſtris & potentis bonæ memoriæ Domini Joannis-Antonii Lascaris, ex Comitibus Vintimilii & Comitis Tendæ, Domini Limoni, Alvernati ultrà montes, Marri, Petralatæ & totius diſtrictus in Ripia Ganuæ, Villenovæ & con-Domini de Antipoli & de Caigna, dederit & donaverit idem quondàm illuſtris Dominus Joannes-Antonius Lascaris, Comes Tendæ, donatione mera, pura, &c. prædictum Comitatum una cum Villis & Caſtris mero & mixto Imperio, alta & baſſa Juridictione, hommagia, terras, jura, actiones, &c. quæ & quas habebat in & ſuper Comitatu, Villis, Caſtris & terris prædictis cum pacto & lege quod primus naſciturus ex eiſdem illuſtriſſimis Domino Renato & Anna, jugalibus, maſculus habere debeat & tenere cognomen & arma ipſius illuſtris Domini Comitis Tendæ, conſtante de præmiſſis inſtrumentis publicis ſuper hoc ſumptis per egregios & nobiles viros *Andream Renoire* & *Michaelem Raſcaſſi*, Ducales Secretarios & Magiſtrum *Joannem Cota*, Notarium publicum de Tenda à quibus totalis relatio habeatur de anno Domini 1501, & die vigeſima quinta menſis Januarii, cum quidem de anno proxime lapſo, & die decima-tertia menſis Auguſti proxime lapſi, prædictus illuſtris Dominus Comes Tendæ ſuos dies clauſerit extremos, relictis prænominatis illuſtribus Domino Renato & Anna, jugalibus, una cum Domicello Claudio Sabaudiæ, filio ex eiſdem jugalibus, nato & ſuperſtite; & propterea dictam donationem & legitimam ſucceſſionem prædicti illuſtris Domini Comitis Tendæ, &c. ut eiſdem illuſtriſſimis Dominis jugalibus tanquàm con-Dominis pro duabus partibus medietatis dicti loci de Caigna, tam ex dictis donatione quam legitima ſucceſſione preſtare habeant hommagium ligium & fidelitatis debitæ ſacramentum, &c. qui quidem ſindici & alii particulares reſpondendo dixerunt, quod ſunt parati facere & adimplere ea omnia & ſingula quæ quilibet verus & fidelis ſubditus ſuo Domino legitimo & naturali facere tenetur; intellecta intimatione & præcepto facto, exiſtentes in præfatorum illuſtrium Dominorum Renati & Annæ conjugum, præſentia dicti Sindici nomine Sindicario univerſitatis & ſingularum perſonarum, &c. ſeriatim deſcripti, genibus flexis, capite diſcoperto, tenentes ambas manus ſuprà Librum Miſſale & ſuprà Sancta Dei Evangelia, &c. &c. — Acta & publice recitata fuere hæc omnia in dicto loco de Caigna infrà Eccleſiam Parochialem ante majus altare; preſentibus ibidem ſpectabilibus, nobilibus & egregiis viris Dominis, Dominico *Spinola*, &c. Petro ex Dominis *de la Langueilla*, Caſanovæ Domus, Augustino ex Comitibus Vintimilii, *Bartholomeo de Caravonica*, ex Comitibus Vintimilii, Gasparino de Lascaro primo de Ripia Ganuæ, &c. &c. & me Claudio Prioris cive & habitatore civitatis Graſſæ, Notario publico, &c. qui ex omnia vidi, audivi & notam ſumpſi, &c.»

Lettre ou Epître dédicatoire de *Robert de Briançon* (citée, *page* 70, *Art.* 5, ſur la branche du Luc).

A Monſeigneur l'Illuſtriſſime & Reverendiſſime Jean, *des Comtes de Vintimille de Marſeille du Luc, Evêque de Toulon.*

Monseigneur,

« Ce petit ouvrage (*a*) vous appartient avec tant de droit, que je ne puis le préſenter ſans injuſtice à autre qu'à vous; il vous appartient, puiſque c'eſt l'Hiſtoire de votre illuſtre Maiſon, & je ne dois le préſenter qu'à vous, puiſque vous en faites le principal ornement. D'ailleurs, Monſeigneur, j'ai reçu de V. G. des marques ſi particulieres de cette bonté qui vous eſt ſi naturelle, que je ne puis me diſpenſer de vous donner quelque preuve publique de ma reconnoiſſance, &

(*a*) Généalogie de ſa Maiſon.

je n'ai pas cru vous en pouvoir donner qui vous fussent plus cheres qu'en vous offrant ce qu'il y a de plus considérable dans la vie de vos ancêtres. Je me persuade, Monseigneur, que vous ne me saurez pas mauvais gré du soin que j'ai pris de débrouiller une Généalogie, dont on n'a eu jusqu'ici que des connoissances fort confuses, & d'avoir tiré, comme de leurs tombeaux, tant de grands hommes qu'il y a eu dans votre Famille, pour les faire revivre glorieusement dans la mémoire des hommes; j'espere même de me faire un mérite auprès du Public, en lui donnant le détail d'une Maison si considérable, & par son ancienneté, & par la noblesse de son origine, & par la grandeur de ses emplois & de ses alliances. On apprendra avec plaisir, Monseigneur, que votre Maison a une origine des plus illustres, puisque vous descendez en droite ligne des anciens Comtes Souverains DE VINTIMILLE, issus des anciens Rois d'Italie, & que du côté maternel vous avez pour ayeuls les Vicomtes *de Marseille*, issus des anciens Comtes *de Provence;* on admirera ensuite sa grande ancienneté, puisqu'elle peut produire des titres de 7 à 8 siécles, par le moyen desquels, depuis les plus anciens Comtes DE VINTIMILLE, on peut, sans interruption, en continuer la suite jusqu'à vous. Mais ce qu'il y a de plus merveilleux, Monseigneur, est de voir que cet illustre sang ait conservé toute sa pureté dans le cours de tant d'années, que le tems, qui cause de si grandes altérations en toutes choses, n'en ait point fait en votre Famille, & que la gloire des descendans ait toujours soutenu celle de leurs ancêtres; on remarquera aussi Monseigneur, que votre Maison a donné des Saints au Ciel, des Evêques à l'Eglise, des peres à la Patrie, des Ambassadeurs aux plus grandes Puissances du monde, des Généraux d'armée, des Grands-Amiraux, des Grands-Chambellans & autres Grands Officiers de la Couronne, sous nos anciens Comtes *de Provence*, Rois de Naples & de Sicile; mais ce qu'il y a de plus remarquable en ceux de votre Maison, c'est leur fort attachement pour les intérêts de leurs Souverains, & la grandeur de leur zele & de leur fidélité, qui les ont obligés d'exposer, non-seulement leurs biens, mais encore leurs vies pour le service de leurs Princes légitimes; & sans aller bien loin, Monseigneur, chercher parmi vos ayeux la preuve de cette vérité, n'a-t-on pas vu de nos jours deux de Messieurs vos freres mourir dans le service, l'un ayant été tué au siége de Beaucaire en Languedoc, & l'autre à la fameuse bataille de Lens, après avoir donné l'un & l'autre des preuves signalées de leur valeur; 2 de vos neveux, marchant sur les traces de leurs oncles, ont suivi leurs destitinées, ayant été tués aussi dans le service, l'un à la descente de nos troupes à Gigery en Afrique, & l'autre ces dernieres années, dans l'armée du Roi en Flandres, étant pour lors Page de Sa Majesté. Enfin, M. le Comte DU LUC, qui se trouve à présent l'aîné des deux neveux qui vous restent, & qui doit être le soutien de sa Maison, combattant en la journée de Montcassel, à côté de M. le Commandeur *de Forbin*, dans les Mousquetaires du Roi, après s'être distingué dans cette sanglante occasion, y perdit un bras, & faillit à perdre la vie de cette dangereuse blessure; on ne s'étonnera pas après cela si notre grand Monarque, instruit de toutes ces vérités, a des considérations si particulieres pour la Maison DU LUC, & s'il a reconnu, en diverses occasions, l'importance de ses services; c'est pour ce sujet, Monseigneur, & pour montrer aussi l'estime particuliere qu'il fait de votre vertu, qu'il vous a élevé aux diverses dignités ecclésiastiques que vous avez si dignement occupées, car ces dignités ne sont pas tant une marque de la bienveillance envers votre Maison en général, qu'une preuve éclatante de l'estime particuliere que S. M. fait de votre vertu & de votre mérite; & c'est cette vertu & ce mérite, Monseigneur, qui doit faire le principal sujet de votre éloge; tout ce qu'on peut dire de la noblesse de vos ancêtres sont des motifs généraux de gloire pour votre Maison, qui vous est commune avec tous ceux de votre sang, d'être issu d'une illustre race; c'est un avantage que plusieurs Gentilshommes du Royaume ont aussi-bien que vous; mais d'être considéré comme vous êtes, d'un Prince si éclairé dans le discernement des personnes, c'est ce qui fait, en votre particulier, la matiere d'un grand éloge; c'est aussi ce qui m'empêchera de m'arrêter dans le détail de toutes les vertus qui reluisent en votre personne; ainsi je ne dirai rien de cette grande douceur qui charme

d'abord tous ceux qui vous approchent, de cette piété ſolide envers *Dieu*, de cette charité envers le prochain, de cette prudence dans les affaires; enfin, de cette réſidence continuelle que vous faites dans le Diocèſe qui vous a été commis, & de ce grand zele pour la doctrine ortodoxe qui a paru avec tant d'éclat aux yeux de toute la France, & qui vous a mérité des louanges dans la Cour de Rome, & une Lettre ſi obligeante du Souverain Pontife; toutes ces choſes fourniroient aſſez de matiere pour un grand Panégerique; mais outre que j'apprehenderois de bleſſer vôtre modeſtie, n'ayant pas d'ailleurs aſſez d'éloquence pour m'en bien acquitter, je me contenterai de vous aſſurer que je ſuis avec un parfait attachement & un profond reſpect,

Monſeigneur,

de Votre Grandeur,

le T. H. & le T. obéiſſant
Serviteur,

F. DOMINIQUE ROBERT.

La tige des VINTIMILLE-LASCARIS, Comtes de Tende, & des Comtes *de Tende*, a donné quatre Evêques à l'Egliſe de Riez; l'un d'eux fut promu au Cardinalat. Les LASCARIS & les VINTIMILLE des autres branches en ont auſſi donné à pluſieurs villes de France, de Savoie, de Sicile, &c. particulierement à Beauvais, dans la perſonne d'ANTOINE LASCARIS, fait Commandeur de l'Ordre du Saint-Eſprit; à Aix, à Limoges, dont le ſiége fut encore occupé par un LASCARIS-SAVOIE-D'URFÉ; à Marſeille, à Paris, à Toulon (anciennement & de nos jours); à Vintimille, à Aoſte, Evêché ſuffragant de Tarentaiſe; à Meſſine, Archevêché en Sicile, &c. Cette ville de Meſſine eſt dite la plus célebre de ce Royaume & la plus agréable: elle eſt bâtie en partie ſur les collines, & en partie dans la plaine, de façon qu'elle forme un amphithéâtre dont le milieu eſt le port; ſon canal eſt le paſſage de tous les Vaiſſeaux qui viennent du Levant.

Corrections & Additions du Tome VI, Lettre F.

FAUTRIERS, *page* 289, au degré XVII, *ligne* 6. *effacez* Il chargea, &c. juſqu'aux mots, le Prince HENRI DE PRUSSE, & *liſez ce qui ſuit.* — Les Brigades de Lameth, Fitz-James & autres, après avoir chargé ou eſſuyé plus de vingt charges des ennemis, furent forcées de céder au nombre de la Cavalerie Pruſſienne, ſept fois plus forte que la nôtre. Le Comte DE FAUTRIERS qui eut beaucoup de part à cette action, étant épuiſé par les bleſſures, fut cru mort & fait priſonnier de guerre par les Pruſſiens. Le Roi lui donna la Croix de Saint-Louis, n'ayant que 9 années de ſervices, avec 800 livres de gratification. Voilà ce que portent les Gazettes de ce tems. Le Prince HENRI, &c.

FAY D'ATHIES, *page* 301, *ſeconde ligne de l'article* Gilly, *liſez* Cilly. — *Ibidem, troiſieme ligne, Jeanne d'Epinay de Colle*, liſez *d'Eſpinoy-de-Colle.* — *Ibid. lignes* 4, 5, 12 & 14 Gilly, *liſez* Cilly.

FAYEL, *page* 305, *ligne* 8, du degré X: *Jean-Claude-Eudes de la Jumetterie*, liſez *de la Jumellerie.*

FERTÉ, *page* 354, le nom de cette Famille eſt MARC DE LA FERTÉ.

FONS DE LA), *page* 471, degré VIII, *ligne* 16, *après* Pleſnoye, *effacez* tenue ſur les fonts de batême par M. le Prince *de Condé*, & la Marquiſe *de la Waſtine de Becelar.* C'eſt par erreur qu'il l'a été dit. — *Ibidem, ligne* 18, *après* filleule de M. le Prince *de Condé*, *ajoutez* & de Madame la Marquiſe *de Becelaer.* — *Ibid.* degré IX, *ligne* 3, *après* Compagnie de Beauvau en 1771, *ajoutez* avec Commiſſion de Colonel, & a été reçu Chevalier de Saint-Louis, le 9 Mai

1774. — *Ibid. ligne* 4, du même degré *après* ſigné, *effacez* cette ligne & la ſuivante, & *liſez* ſigné par feu le Roi & la Famille Royale, le 4 Octobre 1773, & la célébration s'en eſt faite le 6 de ce mois au Château de la Courtaubois, &c. — *Ibid. ligne* 7 du même degré, fille de *N... Vanden-Eryce*, liſez *Vanden Cruyx*.

FONTANGES, *page* 505, degré X, *ligne* 1, *après* 1736, *ajoutez* mort aux Mouſquetaires gris en 1754. — *Ibid.* Il y a auſſi un François-Alexandre de Fontanges, Exempt des Gardes-du-Corps du Roi, &c. Nous ignorons de quelle Famille il eſt.

FONTENAILLES, *page* 506, *ligne* 1 de l'article, Terre & Seigneurie que feu M. *de Chaſot de Nantigny*, dans ſes Tablettes Généalogiques, dit avoir été érigée en *Marquiſat* en 1703; mais c'eſt une erreur à laquelle il nous a induit. Le Seigneur de Fontenailles, près Bayeux, ſe nomme *Barbey*, & deſcend d'un *Marc le Barbey de Buſſy*, annobli par Henri IV, dont M. l'Abbé *Beziers*, Chanoine du Saint-Sépulcre de Caen, a donné un article dans *Moréri*, édition de 1759.

FONTENAY, *page* 510, à la fin de l'article, *ajoutez*: La Gazette de France 1774, N°. 9. fait mention de Louis-Charles-Claude-André, Comte de Fontenay, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & Inſpecteur Général du Corps Royal d'Artillerie, mort âgé de 77 ans, en Janvier 1774. Nous ignorons s'il étoit de cette Famille.

FOUCAULT, branche établie dans le Calaiſis, *ligne* 5, degré IX, *au bas de la page* 586, Zeloë, *liſez* Léloé dans tout le reſte de cet article.

FRANCE, *page* 655, *ligne* 4, le 27 Octobre, *liſez* le 25 Octobre. — *Ibidem. ligne* 16, *après* recevoir, *ajoutez*: Louis XV, ſurnommé *le bien-aimé*, eſt mort le 10 Mai 1774, âgé de 64 ans, & ſon corps a été porté le 12 à Saint-Denis. Il avoit épouſé, &c.

FRANQUETOT, *page* 660, *ligne* 8, *après* Anne d'Autriche, *effacez*: & Gouverneur de Caën. — *Ibid. ligne* 10, héritiere de ſa Maiſon, *liſez* de ſa branche.

Corrections & Additions pour le Tome VII, Lettre G.

GAILLARBOIS, *page* 8, à la fin de l'article, *ajoutez* Henri de Gaillarbois, Comte de Marcouville, Chevalier de Saint-Louis, eſt mort à Paris en Octobre 1773, Gazette de France de la même année.

GAMACHES, *page* 61, degré VII, *liſez* degré VIII. — *Ibid.* degré XI, *liſez* degré IX, — *Ibid. page* 62, *ligne* 29, Seigneur de Billy, *liſez* Bigny. — *Ibid. ligne* 31, *après* Dragons, *effacez* mort, en 1701, des bleſſures qu'il reçut à Breſcia en Italie.

GAND, *page* 78, degré XXIX, *ligne* 9, *après* Février 1717, *ajoutez* morte le 10 Novembre 1773, dans la 57e année de ſon âge.

GANTÈS, *page* 83, *ligne* 14, décédée le 20 Mai, *liſez* le 2 Mai. — *Ibid. ligne* 45, d'Auriac, *liſez* d'Aureac. — *Ibid. page* 84, *ligne* 53, née le 20 Septembre, *liſez* le 23 Septembre. — *Ibid. page* 85, *ligne* 9, du 9 Janvier, *liſez* 19 Janvier. — *Ibid. page* 86, *ligne* 9, du degré XIII, Juillet 1744, *liſez* Juillet 1749. — *Ibid. page* 87, *ligne* 10, du degré XIV, Février 1757, *liſez* Février 1751. — même degré, *ligne* 18, née le 8 Janvier, *liſez* le 29 Janvier. — *Ibid. ligne* 21, née le 28 Mars, *liſez* le 8 Mars.

GARDE DE CHAMBONAS, *page* 97, à la fin de l'article, *après* du ſecond lit, deux garçons, *ajoutez*: dont un, appellé *le Marquis de Chambonas*, a épouſé, contrat ſigné du feu Roi & la Famille Royale, le 26 Avril 1774, *N... de l'Eſpinaſſe de Langeac*. Gazette de France de cette année.

GAUTIER DE LA MOTTE, *page* 136, *ligne* 9, *après* de la Citadelle de Straſbourg, *ajoutez*: mort en 1774. Il avoit épouſé, &c. — *Ibid. ligne* 10 & 11, *après* dont, *effacez* ce qui ſuit, & *liſez* il a eu un fils, mort à l'Ecole Royale Militaire, & deux filles reçues & mortes à Saint-Cyr. — *Ibid. ligne* 22, après

après Cavalerie, *ajoutez :* Ecuyer de main de Madame SOPHIE DE FRANCE, & Capitaine de Dragons dans la Légion de Flandres en 1774. — *même ligne, après* JEAN-BATISTE-PIERRE-LOUIS, *ajoutez* : sous-Lieutenant de Carabiniers. — *Ibid. ligne* 23, *après* CHARLES-MICHEL-NICOLAS-BONAVENTURE, *ajoutez :* Page des Ecuries de MONSIEUR, ci-devant nommé le Comte de Provence.

GAUVILLE, voici des corrections & additions envoyées depuis l'impreſſion de cet article. *page* 146, *ligne* 12, Philippe de Monnety, *liſez* Philippe de Monnay. — *Ibid. ligne* 4, du degré IV, il épouſa, 1°. Anne de la Gouffiere, *liſez* N... de la Gouffiere. — *Ibid.* même degré, *ligne* 7, 2°. Marie de Mouſſelard, *liſez* Marie de la Mouſſelarde. — *Ibid. ligne* 9, du même degré, *après* Seigneur de la Fouriere, *ajoutez* : & de Catherine de Languedoue : *effacez* enſuite 4°. Perrette des Taillis, & 5°. & *liſez* 4°. Perrine Touchard, fille de Taſſine des Taillis; & 5°. Perrette des Taillis. — *Ibid. ligne* 10, *effacez* il n'eut point d'enfans des deux dernieres, &, *après* du premier lit vint une fille, *ajoutez :* morte ſans poſtérité. — *Ibid. ligne* 14, *après* dont, *effacez* elle eut pour fils *Guillaume le Ceſne, & ajoutez :* la fille *Jeanne le Ceſne*, fut mariée à *Jean de Graffart.* — *Ibid. page* 147, *ligne* 2, *après* ſon ayeul, *effacez le reſte de l'alinea, & ajoutez* : & du cinquieme lit, il eut deux garçons & deux filles. — *Ibid. ligne* 11, Saint-Prieſt, *liſez* Saint-Preſt. — *Ibid. lignes* 16 & 24, Hycores, *liſez* Hyevres. — *Ibid. ligne* 26, Villeroy, *liſez* Villecoy. — *Ibid. page* 148, *ligne* 9, Nicolas, *liſez* Jean. — *Ibid. ligne* 10, *effacez* 3. Jacques-Claude. — *Ibid. ligne* 22, 4, *liſez* 3. — *Ibid. ligne* 23 Greully, *liſez* Grailly. — *Ibid.* N°. 5, *liſez* 4. — *Ibid. ligne* 25, 6 & 7, *liſez* 5 & 6. — *ligne* 26, Nicolas, *liſez* Jean. — *Page* 149, *ligne* 17, *après* Cavalerie, *ajoutez :* qui donna des marques de la plus grande valeur au combat de Poligny en 1638. — *Ibid. ligne* 20, Thenaſt, *liſez* Thenart. — *Ibid. ligne* 30, Borne, *liſez* Boine.

Ibid. ligne 32, *après* Picardie, *ajoutez :* il a épouſé, par contrat paſſé à Verquin, le 16 Septembre 1698, dépoſé au Greffe de Bethune, *Florence de Coupigny*, dont : — MARIE-JACQUELINE-FRANÇOISE DE GAUVILLE, née le 16 Février 1699, mariée, 1°. par contrat paſſé devant *Colin* & *Devey*, Notaires à Aire, le 12 Février 1729, à *Guillaume d'Oshannuſſy*, Maréchal-de-Camp, & Lieutenant-Colonel du Régiment de Clare, mort ſans enfans à Gravelines, le 12 Février 1744; & 2°. par contrat paſſé devant *Queulin* & *Baret*, Notaires à Cambrai, le 4 Juillet 1745, à *Antoine-Dominique-François de Coupigny*, Chevalier, Seigneur d'Eſtringhuem, ſon couſin-germain, mort ſans poſtérité le 5 Janvier 1750. *Voyez* COUPIGNY, *Tome V, pag.* 211. — *Ibid, ligne* 39, Bourmer, *liſez* Bourſier. — *Ligne* 41, *après* la Forêt, *ajoutez* & de *Françoiſe Gautier.* — *Ligne* 51, N..., *liſez* Catherine. — *Ligne* 52, Camoulx, *liſez* Ramoulu. — *Page* 150, *lig.* 3, Mantin, *liſez* Mautin. — *Même ligne*, le 13 Juin, *liſez* le 16 Juin. — *Ibid.* 13, *liſez* 6. — *Ligne* 4, François-Charles, *liſez* Charles-François-Nicolas. — *Ligne* 12, Chonville, *liſez* Honville. — *Ibid.* Marie Jarron, *liſez* Geneviéve-Madelene Jarron. — *Ligne* 14, N°. 2, N..., *liſez* RICHARD-NICOLAS DE GAUVILLE. — *Ibid.* N°. 3, N..., *liſez* ELIE-CHARLES-FRANÇOIS-LOUIS. — *Ligne* 15, au Régiment de Lorraine, *liſez* au Régiment de la Reine. — *Ligne* 25, *après* premier mari, *effacez* depuis le N°. 1 juſqu'au N°. 2, & *ajoutez :* — 1. CHARLES, qui ſuit; — 2. JEANNE, mariée, le 20 Février 1667, à *Pierre du Cloſel*, Chevalier, Seigneur de la Bodoniere, par contrat paſſé devant *Hureau*, Notaire à Montargis; — 3. & CATHERINE DE GAUVILLE, femme de *Charles du Roux de Godigny.*

XI. CHARLES DE GAUVILLE, Chevalier, Seigneur d'Acoux & d'Argent, élevé Page du Roi, & Capitaine au Régiment du Roi, Dragons, épouſa, le 20 Mars 1677, contrat paſſé devant *Regnault* & *Clerjault*, Notaires à Bourges, *Anne de Gamaches*, fille de *Claude*, Vicomte de Remont & de Juſſy, & de *Catherine Nizier.* La ſœur de cette *Anne de Gamaches* épouſa M. *de Bigny.* Voyez GAMACHES. De ce mariage ſont iſſus : — 1. CHARLES, Officier au Régiment de Normandie, mort à Breſcia des bleſſures qu'il reçut au combat de Chiari en Italie, en 1701; — 2. JACQUES, &c. — *Ligne* 33, degré XI, *liſez* degré XII. — *Ligne* 34, Officier,

liſez Capitaine. — *Ibid. effacez* Lieutenant au Régiment des Gardes & Colonel d'Infanterie, *& ajoutez* gratifié d'une ſous-aide-majorité dans le Régiment des Gardes-Françoiſes, où il devint Lieutenant, avec brevet de Meſtre-de-Camp. — *Ligne* 40, degré XII, *liſez* degré XIII.

GHERBODE, *page* 199, *ligne* 2 *de l'article*, Saint-Martin, *liſez* Saint-Bertin. —— *Ibid. page* 201, *lignes* 5, 10, 12 & 13, de la Haye, *liſez* de la Hoye. — *Ibid. ligne* 14, dite Saint-Wt, *liſez* FF. Wt. — *Ibid. ligne* 40, Berchy, *liſez* Barchy. — *Ibid. ligne* 47, Comte de Merle, *liſez* Comte de Marle.

GILBERT DE VOISINS, *addition à la page* 215, ligne 24, *ajoutez*: De ce mariage eſt iſſu: — PIERRE-PAUL-ALEXANDRE GILBERT-DE-VOISINS, né le 23 Avril 1773, batiſé le 24, qui a eu pour parrein *Alexandre-Nicolas-Hector Andrault*, Comte de Langeron, Maréchal-de-Camp & Chevalier de Saint-Louis, couſin-germain de ſa mere, & pour marreine *Marie-Marthe de Cotte*, veuve de PIERRE-PAUL GILBERT-DE-VOISINS, Chevalier, Seigneur de Medan, ayeule de l'enfant.

GOER DE HERVE, *page* 266, *ligne* 11, du pays de Franquemont, *liſez* de Faulquemont.

GOUIET, ou GOUGET-DE-CASTERAS, *page* 336, *ligne* 4, *effacez* un garçon nommé, *& après* FLORIMOND-PHILIPPE, *ajoutez* MARC-PHILIPPE-LOUIS, né le 25 Avril 1774, & ſix filles.

GOUZENS, aux Additions du *Tome VII*, *pag.* 753, degré VII, *ligne* 7, *après* BALTHASARD DE GOUZENS a laiſſé pour enfans, *ajoutez* de ſa ſeconde femme, *Catherine de Calouin*, ſa couſine: — 1. CHARLES-JOSEPH DE GOUZENS, né le 24 Octobre 1746; — 2. GRÉGOIRE, né le 13 Juillet 1751; — 3. JEAN-CHARLES, né le 21 Avril 1757; — 4. JACQUES-MARIE, né le 19 Janvier 1760, reçu à l'Ecole Royale Militaire ſur ſes preuves de nobleſſe, actuellement éleve de l'Ecole Militaire à la Fleche; — 5. & ANNE-LAURENCE DE GOUZENS, née le 29 Juin 1754.

GRAVIER DE LA GOLSE, *page* 439, *ligne* 32 du degré IV, Malartic de Maſſas, *liſez* de Maſſas de Malartic. — *Ibid. page* 441, *lignes* 3 & 4 du degré X, *effacez* & Maréchal des Camps & Armées du Roi, tué devant Maſtricht, en commandant l'Artillerie, *& ajoutez* Brigadier des Armées du Roi en 1746, mort à Anvers le 29 Août 1749, des ſuites des bleſſures qu'il avoit reçues au ſiége de Berg-op-zoom. Il avoit épouſé, &c.

Lettre H.

HALLOT, *page* 623, degré XV, *ligne* 20, *effacez* Major au Régiment de M. le Comte *de Provence*. — *Ibid.* avec rang de Colonel, *liſez* avec rang de Lieutenant-Colonel, qui a quitté le ſervice.

HAUDION, *page* 681, degré VIII, *ligne* 2, 1692, *liſez* 1592. — *Ibid. pag.* 682, *lig.* 4 du degré X, *& ligne* 2 du degré XII, Hotet, *liſez* Hoſtel.

Corrections & Additions depuis l'impreſſion de ce Tome VIII.

HESSE-DARMSTADT, *page* 58, à la fin de la branche, *ajoutez* CHRISTIAN III. DE HESSE-DARMSTADT, Comte Palatin de Birkenfeld, héritier du Duché de Deux-Ponts en 1733, mort le 3 Février 1735, avoit épouſé, le 21 Septembre 1719, *Caroline*, Princeſſe *de Naſſau-Saarbruck*, née le 12 Août 1704, morte à Darmſtadt le 25 Mars 1774, dans la 70ᵉ année de ſon âge, fille du Comte *Louis-Crato de Saarbruck*. De ce mariage ſont nés: — 1. Le Comte Palatin CHRISTIAN IV, Duc regnant de Deux-Ponts; — 2. La Princeſſe CHRISTIANE, Douairiere du Prince *Charles-Auguſte de Waldeck*; — 3. & HENRIETTE-CAROLINE-CHRISTIANE-PHILIPPINE LOUISE, née le 9 Mai 1721, morte au commencement d'Avril 1774. Elle avoit épouſé, le 12 Août 1741, le Landgrave LOUIS IX, DE HESSE-DARMSTADT, dont trois Princes & cinq Princeſſes. La premiere de ces Princeſſes a épouſé le Landgrave DE HESSE-HOMBOURG. La ſeconde, le Prince DE PRUSSE. La troiſieme, le Grand-Duc DE RUSSIE. La quatrieme, le Prince héréditaire *de Bade*. Et la cinquieme eſt deſtinée au Duc *de Saxe-Weymar*. Gazette de France, N°. 31, article Francfort, année 1774.

HOUSSOYE, *page 137 de ce Volume*, *ligne 23*, Sunois, *liſez* Sanois. — *Ibid. ligne 26*, Anne-Louiſe de Rulault-d'Auroir, *liſez* Anne-Louiſe Rulault. — *Ibid. ligne 27*, Phillbert de Rulault, *liſez* Philibert Rulault. — *Ibid. ligne 48*, Barilsbois, *liſez* Baril, Bois. — *Ibid. même ligne*, des Prunieres, *liſez* des Pruniers.

HUE DE MIROMÉNIL, *page 151*, *ligne 7*, après 1757, *ajoutez* nommé le 24 Août 1774, par Sa Majeſté, Garde-des-Sceaux de France. Gazette de France du 25 Août, N°. 68.

HULLIN, *page 156 de ce Volume*, degré III, *ligne 7*, *effacez* juſqu'au commencement du XVIIe ſiécle. La Terre de la Freſnaye eſt encore à préſent dans cette Famille. — *Ibid. page 157*, degré VII, *ligne 10*, du Vinau, *liſez* de Beauvau-du-Rivau, &c. — *Ibid. page 158*, *lignes 4 & 5*, *après* Mathurin, *effacez* auteur de la cinquieme branche mentionnée en ſon rang, *& liſez* mort ſans avoir été marié. — *Même page*, degré XI, *ligne 10*, mort à Angers au mois de Février 1672, *liſez* 1772. — *Ibid. page 159*, *ligne 4*, N... Hullin, Religieuſe aux Cordelieres d'Euvezin, *liſez* de Vezins en Anjou. — *Même page*, *ligne 9*, Eulalie-Victoire, mariée avec *N... de Ternes*, liſez *de Terves*. — *Ligne 10*, *après* Capitaine au Régiment Royal-Artillerie, *ajoutez* & Chevalier de Saint-Louis, &c. — *Même page*, degré XII, *ligne 4*, Marie Hullin, Religieuſe à l'Hôtel-Dieu de Nitré, *liſez* de Notre-Dame de Vitré, en Bretagne. — *Même page, quatrieme branche*, degré IX, *ligne 10*, Mathurin Hullin, Chevalier, Seigneur de la Coudre, *ajoutez* auteur de la cinquieme branche, rapportée après la poſtérité de Pierre, ſon frere. — *Ibid. page 160*, *cinquieme branche*, *ligne 7*, degré IX, *liſez* degré X, *& ſubſtituez ce qui ſuit aux deux premieres lignes.* Mathurin Hullin, Chevalier, Seigneur de la Coudre, troiſieme fils de Thugal Hullin, Chevalier, Seigneur de la Guiltiere, & de *Renée de la Vallée-Gandon*, épouſa *Renée de la Grange-Gault*, &c. — *Même page*, *ligne 11*, degré X, *liſez* degré XI. — *Ibid. lig. 18*, XI, *liſez* degré XII.

HUOT, *page 170*, degré XII, *ligne 3*, Feurge, *liſez* Feurg. — *Ibid. lig. 9*, *après* mariée, *ajoutez* 1°. en 1762, à Jean-Dominique Huot, Ecuyer, Seigneur d'Avilley, Lavoncourt, Arſoncourt, Teuley, Mont-Saint-Leger & Vanne, dont elle n'a point eu d'enfans. Ce Jean-Dominique Huot-d'Avilley, deſcendant de Ferry Huot, Ecuyer, par Jean, ſon fils, frere de Gabriel, auteur des branches encore ſubſiſtantes, eſt mort ſans enfans mâles, & n'a laiſſé de ſon premier mariage avec *Anne de Vaudrimé*, que deux filles; ſçavoir, Anne & Rose Huot. Jeanne-Claude Huot s'eſt mariée, 2°. &c.

Seconde Branche établie à Veſoul.

— *Ibid.* degré IX, *après* Antoine Huot, *ajoutez* Ecuyer, Seigneur de Bouſſeraucourt. — *Ibid.* degré X, *après* Simon Huot, *ajoutez* Ecuyer, Seigneur de Bouſſeraucourt. — *Page 171*, *ligne 2*, *après* Jean-Batiste, *ajoutez* lequel a laiſſé de ſon mariage : — 1. Jean-Batiste Huot, Prêtre & Chanoine de l'Egliſe Collégiale de Veſoul; — 2. Claude, fille; — 3. & Madelene, mariée, en 1774, au Comte *de Mauge*, Officier dans le Régiment de Damas, Dragons, d'une ancienne Maiſon originaire d'Artois, qui entre dans les Chapitres nobles de Flandres, où il a une ſœur.

— *Ibid. ligne 10*, *après* dont, *ajoutez* : — 1. Nicolas-Claude Antoine-Marie-Gabriel, qui ſuit; — 2. Richard-Etienne, Chanoine de l'Egliſe Métropolitaine de Beſançon; — 3. Jean-Batiste-Alexandre, Sous-Lieutenant dans le Régiment d'Artois, Infanterie; — 4 & 5, Antoine & René, tous deux actuellement penſionnaires au Collége Mazarin; — 6, 7 & 8. Jean, Françoise & Louise Huot, en bas-âge. — *Ibid. ligne 12*, *après* Veſoul en Comté, *ajoutez* Mouſquetaire de la premiere Compagnie, s'eſt marié, &c.

Lettre I de ce Volume.

JAUCOURT, *addition à la page 213*, degré XVI, *ligne 1*, Seigneur d'Huban, *liſez* Seigneur de la Baronnie d'Huban. — *Ibid. ligne 2*, 10 Octobre 1726, *liſez*

26 Octobre 1726, & *ajoutez* premier Gentilhomme de la Chambre de M. le Prince *de Condé*. — *Ligne* 3 du même degré, 15 Juillet, *lisez* 5 Juillet. — *Lig.* 4, Guidon des Gendarmes Anglois en 1745, *lisez* le 14 Décembre 1744. — *Lig.* 5, Enseigne des Gendarmes Ecossois en 1747, *lisez* en Mars 1748. — *Ligne* 6, *après* 1757, *ajoutez* Brigadier en 1761, Maréchal-de-Camp le 25 Juillet 1762, & a été Elu de la Noblesse des Etats de Bourgogne en 1772. — *Ligne* 7, *après* Elisabeth-Sophie Gilly, *ajoutez* morte en Mai 1774, au Château de Combreux en Brie, âgée de 39 ans. — *Ligne* 9, François-Arnoul, *lisez* François-Arnail. — *Ligne* 10, *après* Saint-Eustache, *ajoutez* nommé Sous-Lieutenant de Dragons dans le Régiment de Languedoc, le 28 Juillet 1773. — *Ligne* 11, 23 Octobre 1755, *lisez* 9 Octobre 1755, & *ajoutez* mariée, le 8 Septembre 1772, à *Hercule*, Comte *de Baschi du Cayla*, Colonel du Régiment de Beziers.

Lettre K.

KEANDALE (ancien nom de la Maison d'Anstrude), *page* 319, *ligne* 3, Clarmenuie, *lisez* Clarmenvik. — *Ibid. ligne* 5, d'Ersay, *lisez* d'Aisay. — *Pag.* 320, *ligne* 14, Raoul, *lisez* Arnoul. — *Ibid. ligne* 21, Sandilandes, *lisez* Sandilands. — *Ibid. ligne* 23, à la bataille de Flondon, *lisez* à la bataille de Fludon. — *Ibid. ligne* 26, Woermistoun, *lisez* Woermorston. — *Ibid. ligne* 34, même correction. — *Ibid. ligne* 36, Fingaste, *lisez* Fingak. — *Derniere ligne de cette page* 320, Arbsalle, *lisez* Arbothall. — *page* 321, *ligne* 14, Jeanne Scot, *lisez* Jeanne Stok. — *Ibid.* degré XIV, *ligne* 16, Seigneur de Tarcy-Field, *lisez* Seigneur de Warcifield. — *Ibid. page* 323, degré VIII, *ligne* 11, Rosfey, *lisez* Roffey. — *Ibid. page* 324, degré XI, *ligne* 4, du Comte d'Aligny, *lisez* du Comte d'Origny. — Même degré, *ligne* 11, Charles de Lenfernax, *lisez* Charles de Lenfernat. — *Ibid.* degré XII, *ligne* 8, Sauvigny, *lisez* Savigny. — *Même ligne & suivante*, Seigneur de Montrosier & de Coursicat, *lisez* Seigneur de Montrotier & de Coursieux. — *Ibid. ligne* 4, du degré XIV, Seigneur de Vizanne, *lisez* Seigneur de Vezanne.

Lettre L.

LAURENCIN, *page* 555, *ligne* 3 du degré IX, Branduse, *lisez* Brunduse. — *Idid.* degré VIII, de la branche des Seigneurs de Beaufort en Comté, *ligne* 7, *après* Navarre, *effacez* on ignore s'il est marié, & *lisez* marié, dont un fils, âgé de 24 ans.

LAURENS, *au bas de la page* 560, *ligne* 4 du degré XV. Il décéda peu après, laissant, *ajoutez* : — 1. Charles-Paul de Laurens, Seigneur du Castelet, co-Seigneur de Puginier, marié, par acte du 16 Février 1753, à *Marguerite de Russon-de-Roquevias*, morte sans postérité, fille de *Gabriel*, Sieur de Roquevias, co-Seigneur direct de Marseillete, & de *Marguerite de Russon* ; — 2. Grégoire-Alexandre, qui suit ; — 3. & Gabrielle de Laurens, vivante sans alliance en 1774.

XVI. Grégoire-Alexandre de Laurens, Seigneut de Biès & du Castelet, co-Seigneur de Puginier, a épousé, par acte du 8 Mars 1769, *Anne-Elisabeth-Georgette de Loubens-Verdale*, fille de *Henri-François de Loubens*, Marquis de Verdale, & de Dame *Marie-Antoinette du Cup*. Leurs enfans actuels sont : — 1. François-Alexandre, né le 28 Janvier 1770 ; — 2. Gabriel-Louis-Fréderic, né le 25 Juillet 1773, — 3. Charlotte-Marie-Antoinette, née le 3 Janvier 1771 ; — 4. Gabrielle-Josephine de Laurens, née le 25 Mai 1772.

Depuis l'impression des Additions.

ESPAGNE, *page* 696, *ligne* 2, *après* Languedoc, *ajoutez* dans un dénombrement du 2 Mai 1235, par les nobles habitans de Castelsarrasin, rendu aux Comtes *de Toulouse*, il s'y trouve compris des *Durfort*, des *Grimoard*, des Seigneurs *de Vilemode*, des *Brezols* & des d'Espagne. — *Ibid. ligne* 14, degré I, *après* Pierre d'Espagne, de la ville de Castelsarrasin, *ajoutez* fit une fondation le 26 Août 1533, dans l'Eglise Paroissiale de Saint-Sauveur, à Castelsarrasin, en la Chapelle

Saint-Antoine, où étoit le tombeau de ſes ancêtres, & qui eſt encore la ſépulture de la Famille. Il avoit été marié, &c. — *Ibid. page* 697, degré VI, *ligne* 1, *après* Ecuyer, *ajoutez* né en 1690. — *Ibid. ligne* 3 du même degré, *après* Jeanne-Marie de Saget, *ajoutez* vivante, âgée de 76 ans. — *Ibid. ligne* 6, *après* Roch-Galatoire, *ajoutez* né le 16 Août 1729. — *Ibid. ligne* 7, *après* 5, *effacez* &. — *Ibid. ligne* 8, *après* Caſtelfarraſin, *ajoutez* : — 6. & Jeanne-Marie d'Espagne, morte ſans alliance en 1767. — Degré VII, *après* Jean-Joseph d'Espagne, *ajoutez* né le 8 Octobre 1726.

FORTIA, aux Additions, *page* 698, *ligne* 6 du degré IV, compoſé de huit chevaux, *liſez* de ſeize chevaux.

LASCARIS-LASCARIS, *page* 730, *lignes* 46 & 47, *liſez* entre deux parentheſes comme il ſuit : (on donne encore pour frere à Théodore I, Manuel Lascaris). — *Page* 731, *ligne* 20, l'emporter, *liſez* il l'emporta en effet. — *Page* 733, *ligne* 52, Pierre-François, *liſez* Pierre Laſcaris. — *Page* 735, *lig.* 5, *effacez* Elle s'eſt éteinte dans ce Duc, & *ajoutez* : On rapporte à cette mort de la Ducheſſe de Milan, l'extinction de la Branche Ducale de la Maiſon des *Viſcomti*. — *Ibidem, avant-dernière ligne*, Rgiſtres, *liſez* Regiſtres. — *Page* 736, *ligne* 37, ſe, *liſez* ſa. — *Page* 737, *ligne* 3, du Puget, *liſez* de Puget. — *Ibid. ligne* 35, proche parens, *liſez* proche parente. — *Page* 738, *ligne* 6, avoir, *liſez* à voir. — *Page* 743, *ligne* 5, Calvalque, *liſez* Cavalque. — *Page* 745, *ligne* 17, ces deux, *liſez* ſes deux. — *Ibid. ligne* 54, ces enfans, *liſez* ſes enfans. — *Page* 746, *ligne* 15, ſœur de Thomas, *liſez* fille de Thomas. — *Page* 753, *ligne* 12, neveu d'Auguſtin I, *liſez* petit-neveu d'Auguſtin I. — *Ibid. lignes* 41 & 42, ou environ, qu'elle eſt ſortie de leur branche par les héritiers ci-deſſus nommés, *liſez* ou environ; ils l'ont perdue par les deux héritieres ci-deſſus nommées. — *Page* 758, *lig.* 1 & 2, qui l'attendoit, *liſez* qu'il attendoit. — *Ibid. ligne* 36, batiſé, *liſez* batiſés. — *Page* 759, *ligne* 10, de ces branches, *liſez* de ſes branches. — *Page* 761, *ligne* 23, qui l'ont fait, *liſez* qui l'ont faite.

Additions pour cet Article.

Page 732, *ligne* 28, *après le mot* degrés, *ajoutez* page 744.

Page 733, *ligne* 47, *après* Chevalier de Malte, *ajoutez* une ſœur du Baron Lascaris épouſa le Baron *de Grimaldi* (de la branche *d'Antibes*), dont elle eut trois garçons placés au ſervice, à Malte & dans l'Egliſe.

Page 736, *ligne* 34, *après* & de Catherine de Caſtellane, *ajoutez* (Voyez encore le *Tome IV* de ce Dictionnaire, au mot Castellane, *pag.* 3, 5 & 9).

Page 744, *ligne* 5, *après* ci-devant, *ajoutez* page 734, degré XVI.

Page 759, *lignes* 27 & 29, *après les mots* & dans la perſonne, *ajoutez* du Chevalier de Vintimille, Lieutenant des Vaiſſeaux du Roi, & dans celle, &c. — *Ibid. derniere ligne, après* Vintimille-du-Luc, *ajoutez* Le Marquis du Luc a eu de ſon mariage avec Mademoiſelle *de Caſtellane* (dont il eſt veuf), un fils, appellé le Comte Charles & deux filles.

FIN.

TABLE

Des Noms des Familles & Terres contenues dans ce huitieme Volume. Les étoiles désignent les Terres & Biens titrés.

H

HEBERT, d'Agen, *page* 1
HEBERT, en Normandie, *idem & suiv.*
HEBRAIL, en Languedoc, 3 *& suiv.*
HECTOR DE MARLE, 8
HEDELIN, à Nemours, 9
HEÉRE. *Voyez* DE HEÉRE, *Tom. V, pag. 529 & suiv.*
HEILLY, 10
* HEISMESTROFF, au Duché de Lor. *id.*
HELAINE, en Normandie, *id.*
* HELLANDE, même Prov. 10 *& suiv.*
HELLAUD-DE-VALLIERE, en Anjou, 12 *& suiv.*
HELLENVILLIER, en Normandie, 15
HELLOUIN, même Province, *id.*
HELMSTAT, *id.*
HELYES, originaire du Beffin, 15 *& suiv.*
* HEM, dans la Flandre-Wallone, 18
HEMARD, *id.*
HEMERY, à Langres, 19
HÉMERY, *id.*
HEMONT, 20
HENAULT, à Paris, *id.*
HENAUT, *id.*
HENCKEL, en Siléfie, *id.*
HENIN, à Paris, *id.*
* HENNENCOURT, en Picardie, 21
HENNEQUIN, originaire de Flandres, *id. & suiv.*
HENNEZEL, originaire de Bohême, 25 *& suiv.*
HENNIN, en Flandres, 31
* HENNIN, en Bourgogne, 32
* HENNIN-LIÉTARD, en Artois, *id.*
HENNOT, en Normandie, *id.*
HENRI DE LA MOTTE, *id.*
* HENRICHEMONT, en Berri, *id.*
HENRIQUEZ, *id.*
HENRY ou HENRI-DE-BOHAL, en Bretagne, 33

H

HENRY DU QUENGO, *page* 33
HENRY DE JARNIOST, en Lyonnois, 34
* HENU, en Artois, 35
HEQUET, en Normandie, 36
HÉRAULT, originaire de la même Province, *id. & suiv.*
HERAUT, en Champagne, 38
* HERBAULT, dans le Blaisois, *id.*
HERBEREAU, en Anjou, *id.*
HERBERT, en Poitou, 39
HERBERT, en Normandie, *id.*
HERBOUVILLE, même Province, *id.*
HERCÉ, 40
* HERENT, en Brabant, *id.*
* HERICOURT, en Picardie, *id. & suiv.*
* HERICY, dans la Brie-Françoise, 42
HERICY (LE), en Normandie, *id.*
* HERINGUEL, en Artois, 43
* HERISSON, en Picardie, *id.*
* HERMENC, *id.*
HERMERAY, *id.*
HERMINE. *Voyez* SAINTE-HERMINE.
HERMITE (L'), *id.*
HERMITE, en Normandie, *id.*
HERMITE, même Province, *id.*
HERMITE D'HYEVILLE, en Normandie, *id.*
HERMITE, en Provence, 44
HERON DE LA THUILLERIE, à Paris, *id.*
* HEROUVILLE, dans le Vexin-François, 45
HERSENT, *id.*
HERTES, en Picardie, *id.*
* HERTRÉ, en Normandie, 46
HERVÉ, en Dauphiné, *id.*
HERVIEU, en Normandie, *id.*
HERVILLY, en Picardie, *id.*
* HERVIS ou HERVI, 47
* HERVY-DUCLOS, en Picardie, *id.*

* HERZELLES, en Brabant, *page* 47
HESDIGNEUL *Voyez* BETHUNE.
* HESECQUE, en Artois, *id.*
HESLIN, en l'Isle-de-France, *id.*
* HESSE, Maison d'Allemagne, 48 *& suiv.*
HESSELIN, en Picardie, 60
HESSELIN, même Province, 61
HETTEHOU, en Normandie, *id.*
HEU, au Pays-Messin, *id.*
* HEUCHIN, en Artois, 62
HEUDEBERT, *id.*
HEUDELOT, en Champagne, *id.*
HEUDEY ou HEUDÉ, en Normandie, *id. & suiv.*
* HEUDICOURT, dans le Barrois, 65
* HEVERLÉ, en Brabant, *id.*
* HEUQUEVILLE, en Normandie, *id.*
HEURTAULT DE LAMMERVILLE, en Normandie, 66
HEURTEBIZE, *id.*
* HEUSDEN, en Brabant, *id.*
* HEUSE (DE LA), au pays de Caux, *id.*
HEUSEY, en Normandie, 67
HEUZÉ, en Picardie, *id.*
HEUZEY, en Normandie, *id.*
HEYSSEN, de l'Empire, 68
* HIERES, en Provence, 69
* HIGUERES, en Béarn, 70
HINNISDAEL, aux Pays-Bas, *id.*
HINSELIN, 71
HITTE. *Voyez* COS DE LA HITTE.
HOBACQ, en Picardie, 72
HODENEAU DE BRÉVIGNON, en Nivernois, 73
HODIC, en Berri, *id.*
HOENS ou HUENS, originaire de Malines, *id.*
HOEUFFT, originaire de la Flandre-Wallone, 74 *& suiv.*
* HOFFELIZE, en Lorraine, 78
HOHENLOE ou HOLAC, en Allemagne, 79 *& suiv.*
* HOHENZOLLERN, en Souabe, 83
HOIRIEU, 84
HOLAND, en Angleterre, *id.*
* HOLLANDE, *id.*
* HOLOKEN, en Brabant, 85
* HOLSBECKE, en Brabant, *id.*
HOLSTEIN, en Allemagne, *id. & suiv.*
* HOMBEKE ou HOMBEKQ, au territoire de Malines, 88
* HOMBERT, en Suisse, *id.*
HOMBLIERES, en Picardie, *id.*
* HOMBOURG, dans la Lorraine-Allemande, *id.*
HOMME, en Normandie, 89
HOMMEL, même Province, *page* 89
HOMMET, en basse Normandie, *id. & suiv.*
HONCOURT, même Province, 90
HONDI ou HONDIS, originaire de Naples, 91
* HONGRIE, *id.*
* HONGUEMARE, en Normandie, 92
HONORAT, en Provence, *id.*
HONORÉ, *id.*
HONSBROUCK ou HONSBRUCK, au pays de Liége, *id.*
HOO, en Angleterre, 93
* HOOCHSTRATE, en Brabant, *id.*
* HOOGEVORST, même lieu, *id.*
HOPHBRUNE, originaire d'Ecosse, *id.*
HOPITAL (L'), en Auvergne, *id.*
HOPITAL (L'), de Naples, 94 *& suiv.*
* HORBOURG, dans la haute Alsace, 103
* HORNES, en Brabant, 104 *& suiv.*
HOSENBEKE (VAN), de Bruxelles, 108
HOSTAGER, en Provence, 109
HOSTE (L'), 110
HOSTINGE, en Normandie, *id.*
HOSTON, en Artois, *id.*
HOSTUN, en Dauphiné, 111 *& suiv.*
HOTMAN, originaire d'Allemagne, 118 *& suiv.*
HOTOT, en Normandie, 121
HOUCHIN, en Artois, 122
HOUCTEVILLE, en Normandie, 123
HOUDAIN, en Artois, *id.*
* HOUDANCOURT, 124
* HOUDETOT, au pays de Caux, *id. & suiv.*
* HODEVILLE-D'ESTRÉES, 132
* HOUDREVILLE, dans le Duché de Lorraine, *id.*
HOUDREVILLE, en Champagne, *id.*
* HOVE, en Brabant, *id.*
* HOUÉCOURT, dans le Duché de Lorraine, *id.*
HOUEL, en Normandie, *id.*
HOUEL-D'HOUELBOURG, *id.*
* HOULEY, en Normandie, 133
HOVORST, en Brabant, *id.*
HOURDET, originaire de Normandie, *id.*
* HOUSSAY (DU), en Vendômois, *id.*
HOUSSAY, en Normandie, 134
HOUSSAYE, même Province, *id.*
HOUSSAYE, même Province, *id.*
HOUSSE, en Lorraine. 135
HOUSSOIE, originaire d'Amiens, 136
* HOUSSOYE, en Beauvoisis, 137
* HOUTEM SAINTE-MARGUERITE, en Brabant, 138

HOWARD, en Angleterre, *page* 138
HOUX (DU), en Picardie, 139
HOUX (LE), à Paris, *id.*
HOZIER (D'), originaire de Salon en Provence, 139 *& suiv.*
HUART, 144
HUAULT, originaire de Touraine, 145 *& suiv.*
HUBERT, en Beauce, 147
HUBY, à Paris, *id.*
HUCHET-DE-LA-BEDOYERE, en Bretagne, 148
HUDEBERT, en Normandie, *id. & suiv.*
HUDEBERT, même Province, 150
HUE-DE-MIROMÉNIL, en Normandie, *id. & suiv.* & Addition *pag.* 771.
HUESCAR, en Espagne, 151
HUET, originaire de Normandie, 152
HUGO, en Lorraine, 153
HUGON-DU-PRAT, 154
HUGUES DE BEAUJEU, originaire du Languedoc, *id. & suiv.*
* HUGUEVILLE, 156
HUILLIER (L'), *page* 156
HUJOEL. *Voyez* GIELIS-HUJOEL.
HULLIN, en Anjou, *id. & suiv.* & aux Additions, *p.* 771.
HULLIN, en Normandie, 160
* HULLUCH, en Artois, *id.*
* HULLY, en Bourgogne, *id.*
* HUMBEECK, en Brabant, *id.*
HUMBELOT, en Champagne, *id.*
HUME, originaire d'Ecosse, 161
* HUMIERES, en Artois, 163 *& suiv.*
HUNE (DE LA), en Anjou, 166
* HUNOLSTEIN, en Allemagne, *id. & suiv.*
HUOT DE VEZET, en Franche-Comté, 169 *& suiv.* & aux Additions, *p.* 771
HURAULT, de Blois, 171 *& suiv.*
* HURAUT, de Lorraine, 181
HUREL, en Normandie, *id.*
* HUSSON, même Province, *id.*
HUTEAU, en Bretagne, &c. 182 *& suiv.*
HUYN, en Lorraine & Hongrie, 185 *& suiv.*

J

JABLONOWSKI, en Pologne, *p.* 189
JACHIER, *id.*
JACOB, 190
JACOMEL, en Picardie, *id.*
JACQUEMAR, dans le Comté de Salm, *id.*
JACQUEMIN, *id.*
JACQUESSON, en Normandie, *id.*
* JAGNOT, en Bourgogne, *id.*
JAILLARD, en Poitou, 191
* JALESNES, en Anjou, 192
JALLOT, en Normandie, *id.*
JAMBON DE SAINT-CYR, même Province, 193
JAMBOURG, en Picardie, *id.*
JAMES, en Bourbonnois, *id.*
JAMES, en Normandie, 194
JANART, à Paris, *id.*
* JANIERE, en Bretagne, *id.*
JANILHAC, *id.*
JANIN, en Lorraine, *id.*
JANIN DE GABRIAC, en Languedoc, 195
JANNEL, en Bourgogne. Voyez les Additions, *p.* 722 *& suiv.*
* JANSON, en Provence, *id.*
JAQUOT, en Bourgogne, *id.*
JARDIN, en Brabant, 196

J

JARDINE, en Provence, *page* 196
JARENTE. *Voyez* GERENTE.
* JARNAC, en Angoumois, 197
JARNAGE, en Berri, 198
JARRY, à Paris, *id.*
JARS, 199
* JARSAILLON, en Bourgogne, *id.*
* JARZÉ, en Anjou, *id.*
JAS, en Bourbonnois, *id.*
JASSAUD, en Provence, *id. & suiv.*
JAUBERT, en Quercy, 203
JAUBERT-DE-BARRAULT, 204
JAUBERT DE SAINT-GELAIS, *id.*
JAUCHE, en Brabant, *id.*
* JAUCOURT, en Champagne, 205 *& suiv.* & aux Additions, *p.* 771 *& suiv.*
JAUSSELIN, en Guienne, 216
* JAVON, dans le Comté-Venaissin, *id.*
* JAY DE FLEURIGNY, 217
JAY, à Paris, 219
JAY, 221
ICARD, en Provence, *id.*
JEANE, *id.*
JEHAN, en basse Bretagne, 222
JEHANNOT DE BERTILLAC, *id.*
JEUNE DE CRÉQUY, en Artois & en Anjou, *id.*
IGNY, au Comté de Bourgogne, 223
* ILLIERS, en Beauce, 224

IMBERT,

IMBERT, *page* 225
* IMMERSELLE, en Flandres, 226
* IMPDEM, en Brabant, *id.*
* INGRANDE, *id.*
INGUIMBERT, originaire de Vienne en Autriche, 226 *& ſuiv.*
* INTEVILLE, en Champagne, 234
INVAL. *Voyez* ROUSSEL D'INVAL.
JOANNIS, à Aix, 234 *& ſuiv.*
JOANNIS, à Pertuis, 236
JOBELOT, 237
* JODAINVILLE, en Beauce, *id.*
JOHANNE DE LA CARRE, en Blaiſois, *id. & ſuiv.*
* JOIGNY, en Champagne, 239
JOIGNY DE BELLEBRUNE, *id.*
JOIGNY DE PAMELE, originaire de France, *id.*
* JOINVILLE, en Champagne, 240
JOLIS, en Normandie, 242
JOLIVET D'ANDOUVILLE, *id.*
JOLY, originaire du Duché de Bourgogne, *id. & ſuiv.*
JOLY DE MAIZEROY, au pays Meſſin, 244
JONCY, 245
JONVELLE, en Franche-Comté, *id.*
* JONZAC, *id.*
JORDY DE CABANAC, *id.*
JOSEL, en Normandie, 246
JOSSAUD, *id.*
JOSSÉ-LAUVRAINS ou LAUVREINS, à Toulouſe, *id. & ſuiv.*
JOUANNE, en Normandie, 248
JOUBERT, *id.*
JOUBERT ou JAUBERT, 249
JOUBERT DE LA BASTIDE, *id.*
JOVEN DE LA BLACHETTE, *id.*
JOUENNE D'ESGRIGNY, en Normandie, *id.*
JOUFFREI, en Provence, 250
JOUFFROY ou JOFFROY, au Comté de Bourgogne, 251 *& ſuiv.*
JOUHAN, en Normandie, 253
JOUMARD, *id.*
JOURDAIN. *Voyez* ISLE-JOURDAIN.
JOURDAIN, en Poitou, 254
JOURDAIN, en Normandie, *id.*
JOURDAN, même Province, 255
JOURDEUL, en Champagne, *id.*
JOURNET, *id.*
JOUVENEL. *Voyez* JUVENEL.
* JOUX, au Comté de Bourgogne, *id.*
* JOUY, près Verſailles, *id.*
* JOYEUSE, en Vivarais, 256 *& ſuiv.*
* IRLANDE, 264
IRLANDE, en Normandie, 265
IRUMBERRY DE SALABERRY, originaire du Royaume de Navarre, *p.* 265 *& ſuiv.*
ISARN ou IZARN, en Rouergue, 269
ISE (D'), en Provence, 271
ISELIN, en Franche-Comté, *id.*
* ISENGHIEN, dans la Flandre Autrichienne, 271
ISERAN, en Dauphiné, *id.*
ISLE, en Saintonge, *id.*
* ISLE, 272
* ISLE-ADAM, *id. & ſuiv.*
* ISLE *d'Aumont*, en Champagne, 278
* ISLE-*Belle*, dans le Vexin-François, *id.*
* ISLEBONNE, en Normandie, *id.*
* ISLE-BOUCHARD, en Touraine, 279
* ISLE-JOURDAIN, en Armagnac, *id.*
* ISLE-JOURDAIN, au Diocèſe de Toulouſe. Généalogie des DU CHATEIGNER, originaires du Poitou, 280 *& ſuiv.*
ISLES DE LIBERDIERE (DES), en Normandie, 289
ISLES DE LA VALLÉE, même Province, *id.*
ISLES-D'OR, en Provence. *V.* HIERES.
ISLOU ou ILLOU, en Normandie, *id.*
ISNARD, en Provence, 290
ISOARD, même Province, *id.*
ISQUE, en Picardie, 291
ISSEMBOURG, Maiſon d'Allemagne, 292
* ISSOIRE, en Auvergne, *id.*
* ISSONCOURT, en Lorraine, *id.*
* ISSOUDUN, en Berri, *id.*
ISTERLIN, 293
* ITTRE, en Brabant, *id.*
JUBERT, en Normandie, *id. & ſuiv.*
JUBIN, en Bretagne, 297
* IVERGNY, en Artois, *id.*
IVETOT, en Normandie, *id.*
JUGIE, *id.*
JUHEY, en Normandie, *id.*
* JUIGNÉ, au Maine, *id.*
JUIGNÉ, en Champagne, *id.*
* JUILLY-*le-Châtel*, en Bourgogne, 298
JULIEN, en Provence, *id.*
JULIEN, en Normandie, 299
JULIEN ou JUILIEN DE MONTAULIEU, *id.*
JULIENNE, *id.*
* JULIERS, en Weſtphalie, *id.*
JULIOTE, en Normandie, 300
JULLIEN, au Duché de Bourgogne, *id.*
JULLYANIS ou JULLIANIS, en Provence, *id. & ſuiv.*
JUMEL DE LISORES, en Normandie, 302

* JUMELLES, en Picardie, *page* 302
* JUMILHAC, en Périgord, *id.*
JUMILLY, en Normandie, 303
JUNET, en Franche-Comté, *id.*
* JUPILLES, au Maine, *id. & ſuiv.*
* IVRY, en Normandie, 309
JUSSAC, en Berri, 310
JUSTINIANI, *page* 311
JUVENEL ou JOUVENEL en Languedoc, *id.*
JUVIGNY, en Normandie, 312
JUVRECOURT, au pays Meſſin, *id.*
JUYÉ, 313
JUYS, en Dombes, *id.*

K

KADOT, en Normandie, *page* 315
KAER, en Bretagne, *id.*
KAERBOUT, même Province, *id.*
KAERNEVOI ou CARNAVALET, 316
* KAMBOURG ou KERAMBOURG, en baſſe-Bretagne, *id.*
KARNAZET, en Beauce, *id. & ſuiv.*
KEANDALE, ancien nom de la Maiſon d'ANSTRUDE, en Ecoſſe, 318 *& ſuiv.*
KEINGIAERT, 325
KERAENNECH, en Bretagne, *id.*
KERALY, même Province, *id.*
* KERAVÉON, en Bretagne, *id.*
KERBERIO, *id.*
KERBOUDEL, en Bretagne, *id.*
KERCABUS, même Province, *id.*
* KERCADO, en Bretagne, 326
KERCOENT, *id.*
KEREMPUIL, en Bretagne, *id.*
KERENOR, même Province, 327
* KERFILY, *id.*
KERGOURNADECH, en Bretagne, *id.*
KERHOENT, *id. & ſuiv.*
KERHUEL, 329
* KERJAN, en Bretagne, *id.*
KERLEC ou QUERLEC, 330
* KERMAN, en Bretagne, *page* 330
KERMEL, même Province, *id.*
* KERMENO, même Province, 331
KERMENON, KERMESSET, KERMEUR ou KERMUR & KERMOISAN, même Province, *id.*
KEROUART, en Bretagne, *id.*
KEROUSERÉ, même Province, *id.*
KERPOISSON, même Province, 332
KERRIMEL, *id.*
KERSAINGILY, en Bretagne, *id.*
KERSAUSON, *id.*
KERSULGUEN, *id.*
KERSYMON, en bas-Léon, 333
KERVASI, en Bretagne, *id.*
KERVEN, en baſſe-Bretagne, *id.*
KERVENO, *id.*
KETLER DE COURLANDE, *id.*
KIRIASSE ou CIRIASSE, 334
KLASTEN, en Allemagne, *id.*
KLINGHIN ou KLINGLIN, originaire d'Alſace, *id.*
KLOGUEN, en Bretagne, 335
KNYPHAUSEN, en Pruſſe, *id.*
KŒNIS-EGG, en Allemagne, *id.*
* KŒURS, au Duché de Bar, *id.*
KREBS, en Alſace, 335 *& ſuiv.*

L

* LAAS, en Béarn, *page* 337
LABARRE, origin. de Fland. *id. & ſuiv.*
LABAY DE VIELA, en Armagnac, 341
LABBE, en Berri, *id.*
LABBÉ, en Bretagne, *id.*
LABBÉ, en Lorraine, *id.*
LABBEY, en Normandie, 342 *& ſuiv.*
LABOULIE, en Provence, 347
* LABOURD, pays de Gaſcogne, *id.*
LA BRETESCHE, originaire de Bretagne. Voyez les Additions, *page* 726
LABROUE, en Poitou, 347 *& ſuiv.*
LAC, en Beauce, *page* 350
LAC, en Languedoc, 351
LACS (DES), 352 *& ſuiv.*
* LACANORGUE ou LA CANORGUE, au Comté Venaiſſin, 358
LADVOCAT, *id.*
* LAERNE, en Flandres, *id.*
LA FAYE, en Périgord, *id. & ſuiv.*
LAFITTE, en Champagne & à Toulouſe, 360 *& ſuiv.*
LAFOENS, en Portugal, 362
LAGARRIGUE, originaire de Theſe en Béarn, 362 *& ſuiv.*

LAGE, en Bretagne, *page* 365
* LAGNY, en Artois, 366
* LAGNY, dans l'Evêché de Noyon, *id.*
LAGUILLE, 367
LAIDET, en Provence, *id. & suiv.*
LAIGLE *de la Montagne*, en Champagne, 369
LAIGLE-HOUX, *aliàs* LAIGLOUX, *id.*
LAIGUE, en Dauphiné, 370
LAILLET, en Normandie, *id.*
* LAILLIER ou LALLIER, *id. & suiv.*
LAINCEL, en Provence, 375
LAIRE, en Picardie, 376
LAISNÉ, même Province, *id.*
LAISNE DE PAVILLY, *id.*
LAISNÉ, en Normandie, 377
LAISTRE, en Picardie, *id.*
LAIZER DE SIOUGEAT, en Auvergne & Artois, 377 *& suiv.*
LALAING ou LALAIN, dans les Pays-Bas, 382
* LALEU, en Basse-Normandie, *id.*
LALLEMAN, en Berri, 383
LALLEMAN, en Dauphiné, *id.*
LALLEMAND DE WAITTE, au Comté de Bourgogne, 383 *& suiv.*
LALLEMANT, en Champagne, 387
LALLEMANT DE MACQUELINE, originaire de Châlons, *id.*
* LA LOUPTIERE, en Champagne, *id.*
LALYE, en Franche-Comté, *id.*
* LAMBALLE, en Bretagne, *id.*
LAMBERT, en Angoumois, *id. & suiv.*
LAMBERT, à Paris, 391
* LAMBERTYE, en Périgord, *id. & suiv.*
* LAMBESC, en Provence, 406
LAMBILLI, en Bretagne, *id.*
LAMBRÉ, en Franche-Comté, 407
LAMESAN, en Lorraine, *id.*
LAMET ou LAMETH, en Picardie, 408 *& suiv.*
LAMI, en Touraine, 410
LAMIRAULT, dans l'Orléanois & le Soissonnois, *id. & suiv.*
LAMIRÉ, en Picardie, 412
* LAMOIGNON, en Nivernois, 413 *& suiv.*
LAMOUREUX-DE-LA-JAVELLIERE, 426
LAMPERIERE DE MONTIGNY, en Normandie, *id.*
LAMY-DE-BEZANGES, originaire de Lorraine, 427
LANCE, en Picardie, *id.*
LANCESSEUR, en Normandie, *id.*
LANCHALS, en Brabant, *id.*
LANCHY, en Picardie, *id.*
LANCIZE, en Normandie, *page* 427
* LANCOSME, en Vendômois, *id.*
LANCRAU, en Anjou, 428
LANCRY, en Picardie, *id.*
LANCY, en Laonois, 429
LANDAIS, originaire de Touraine, 430
LANDAS, dans les Pays-Bas, *id.*
LANDE (LA), en basse Marche & Poitou, 431
LANDES (DE), originaire de Gênes, *id.*
LANDES (DES), en Normandie, 432 *& suiv.*
LANDES (DES), même Province, 434
LANDO, à Venise, *id.*
LANDOIS D'HEROUVILLE, en Normandie, *id.*
LANDRES, *id.*
LANDRY, 435
LANDWING, en Suisse, *id.*
LANERY, en Picardie, *id.*
LANFERNAT. *Voyez* LENFERNAT.
LANGAN DE BOIS-FEVRIER, *id.*
LANGE, en Lyonnois, 436
LANGELÉ, à Paris, *id.*
* LANGERON, en Nivernois, *id.*
LANGES, à Orange & à Genêve, 437
LANGES, en Bresse, 438
LANGEVIN, en Normandie, *id.*
* LANGHEAC ou LANGEAC, *id. & suiv.*
LANGLE, en Normandie, 441
LANGLOIS, à Paris, 442
LANGLOIS, en Picardie, *id.*
LANGLOIS, en Normandie, *id. & suiv.*
* LANGON, en Blaisois, 444
LANGON, originaire de Guienne, *id. & suiv.*
* LANGOURLA, en Bretagne, 449
* LANGRES, 450
LANGUEDOC, *id.*
LANGUEDOUE, originaire du pays Chartrain, 451 *& suiv.*
LANGUET DE GERGY, en Auxois, 456
LANGUSSEL, en Languedoc, 458
LANJAMET DE VAUCOULEURS, en Bretagne, *id.*
* LANNE, en Brabant, *id.*
LANNION, en Bretagne, *id. & suiv.*
* LANNOY, en Flandres, 460 *& suiv.*
LANOY, originaire de Normandie, 464
* LANQUES, dans le Bassigny, 465
LANTAGE, en Champagne, *id.*
LANTENAY, en Bourgogne, 466
LANTENNE, en Franche-Comté, *id.*
LANTI DE LA ROERE, en Italie, *id.*
LANTIN, en Bourgogne, *id.*
* LAON, 467

LAPORTE, origin. de Figeac, *page* 467
LARA. *Voyez* NARBONNE-LARA.
LARBOUILLARD DU PLESSIS, 468
L'ARCHER, autrefois L'ARCHIER, en Bretagne, *id.*
LARCHER, originaire de Paris, 470 & *suiv.*
LARCHIER, en Normandie, 473
* LARÉ ou LAREY, dans le Bailliage d'Alençon, *id.* & *suiv.*
LARGE (LE), en Normandie, 475
LARGENTIER, en Champagne, *id.*
* LARGEZ (DU), en haute Bretagne, *id.* & *suiv.*
LARLAN DE KERCADIO, 479
* LARNAGOL, en Querci, *id.*
LARRARD, en Guienne, 480
* LARREY, en Bourgogne, *id.*
LARRINVILLE, en Beauce, *id.*
LART, dans le Comté d'Armagnac, *id.* & *suiv.*
* LARTAUDIERE, en Dauphiné, 482
* LARTIGUE, au Diocèse d'Auch, *id.* & *suiv.*
LAS, en Nivernois, 491
LASCARIS-LASCARIS, *p.* 491 & *suiv.* Voyez les Additions, 729
LASCASES, originaire d'Espagne, 492 & *suiv.*
* LASCOS, en Auvergne, 494 & *suiv.*
LASNIER, originaire d'Angers, 496
* LASSAY, au Maine, 497
* LASSAY, dans le Blaisois, *id.*
LASTIC, en Auvergne, 497 & *suiv.*
LASTOURS, en Limosin, 516
LASTRES, en Artois, 517
LATENAY, en Languedoc, *id.*
LATIL, en Provence, 518
LATRE-DOBY, originaire de Dinant, pays de Liége, 519
LATTAIGNANT, originaire de Picardie, *id.* & *suiv.*
LATTIER, en Dauphiné, 521 & *suiv.*
LAU (DU), 524
LAVAGNAC, en Languedoc, *id.*
* LAVAL, au Maine, *id.*
LAVAL, originaire de Lorraine, 525
LAVAL, en Normandie, 526
LAVAL DE RAIS, *id.*
* LAVARDIN, au Maine, *id.*
LAVAULX, en Lorraine & Barrois, *id.* & *suiv.*
LAVAUR-ARGENTINE, 528
LAVAUR DE GAIGNAC, en Querci, *id.*
* LAUBEPIN, en Franche-Comté, *id.*
LAUBERIE, en Normandie, *id.*
LAUBESPINE, *id.*
LAUDUN, en Languedoc, *page* 529
* LAVEDAN, en Gascogne, *id.*
* LAVELINE, au Duché de Lorraine, *id.*
LAVERDI. *Voyez* DE L'AVERDI, *Tome V* de ce Dictionnaire, *p.* 544.
LAVERGNE DE TRESSAN, en Languedoc, 530 & *suiv.*
LAUGIER, en Provence, 534 & *suiv.*
LAUGIER, à Aix, 539 & *suiv.*
LAVIER, en Franche-Comté, 541
LAUMONIER, en Champagne, 542 & *s.*
LAUMOY, 544
* LAUNAY-COURSON, dans le Hurepoix, 545
LAUNAY, en Normandie, 546
LAUNAY, en Orléanois, *id.*
LAUNAY, en Sologne, *id.*
LAUNOY, en Champagne, *id.*
LAVOCAT, en Bretagne, *id.*
LAUR, en Gascogne, *id.*
* LAURAGUAIS, 547
LAURE, en Dauphiné, *id.*
LAURENCIE (DE LA), en Angoumois, Poitou & Saintonge, 548 & *suiv.*
LAURENCIN, 553 & *suiv.* & Addi. *p.* 772
LAURENS, en Anjou, 556
LAURENS, en Basse-Marche, 557
LAURENS, en Languedoc, 557 & *suiv.* & *addit. p.* 772.
LAURENS, originaire du Duché de Toscane, 561
LAURENS, originaire de Savoie, 563
LAURENS, originaire d'Avignon, *id.*
* LAURENT-SART, en Brabant, 564
LAURENTS (DES), originaire de Rome, *id.* & *suiv.*
LAURÈS, en Guienne, 567
LAURIERE, en Limousin, 568
* LAURIS, en Provence, *id.* & *suiv.*
LAUTHIER, origin. du Dauphiné, 570
* LAUTREC, en Languedoc, 571 & *suiv.*
LAUZANNE, en la Marche, Auvergne & Bretagne, 579
* LAUZIERES, en Bas-Languedoc, 581 & *suiv.*
LAUZON, à Paris, 588
* LAUZUN, en Guienne, *id.*
LAW, en Ecosse, 589
LAWENBOURG, en Basse-Saxe, *id.*
* LAXION, *id.*
LAYE, en Beaujolois, *id.*
LEAUTAUD ou LEOTAUD, originaire de Tarascon, 590
LEBEL, en Picardie, 591
LECEY, en Champagne, 592
LE CLERC DE LA MOTTE, originaire du Nivernois, 593 & *suiv.*

LECZINSKI, Maiſon de Pologne, *p.* 597
LEDO, *idem.*
LE DOUX-DE-MONTIGNY, originaire de Picardie, *id.*
* LÉEDE, dans la Flandre Autrichienne, 599
* LÉEFDAEL, en Brabant, *id.*
* LÉEW-SAINT-PIERRE, même Pays, *id.*
LEISSIN. *Voyez* LEYSSIN.
LEITH, originaire d'Ecoſſe, *id.*
LELAY DE VILLEMARÉ, en Bretagne, *id.*
LE LONG-DE-CHENILLAC, en Bourbonnois, 600
LEMAIRE, en Gâtinois, *id.*
LEMOS, en Eſpagne, 601
LENET, à Dijon, *id.*
LENFANT, en Bretagne, 602
LENFANT, en Normandie, *id.*
LENFERNAT ou LANFERNAT, originaire de Brie, *id.*
LENGLANTIER, en Picardie, 603
LENONCOURT, en Lorraine, *id.* & *ſuiv.*
LENS, en Artois, 613
LENTIVI, en Bretagne, *id.*
LENTRIN, en Normandie, 615
LENTZBOURG, en Suiſſe, 616 & *ſuiv.*
* LEON, en Eſpagne, 621
* LÉON, en Bretagne, *id.*
LÉONARD, en Normandie, *id.*
LEONARD, en Picardie, *id.*
LEOTOING, en Auvergne, *id.*
LEOUZE, à Marſeille, *id.*
LÉPINETTE-LE-MAIRAT, à Paris, 622
LERAN. *Voyez* LEVIS.
LERIGET DE LA FAYE, en Angoumois, Dauphiné & à Paris, 623
LERIN, 624
LESCALLEY, en Normandie, *id.*
LESCALOPIER. *Voyez* ESCALE & ESCALOPIER.
LESCHASSIER, à Paris, 625
LESCOT, en Dauphiné, 626
* LESCOUET, origin. de Bretagne, *id.*
LESCOUX, en Picardie, *id.*
* LESCUN, en Béarn, 627
* LESCURE, en Languedoc, *id.*
* LESCUT, en Anjou, 628
LESCUYER, en Picardie, 629
LESDAIN, originaire du Cambreſis, 630 & *ſuiv.*
* LESDIGUIERES, en Dauphiné, 633
LESDO ou LESDOS DE SAINT-VALLERY, en Normandie, *id.*
LESENERAC ou LESNERAC-DU-BOUILLON, même Province, 634
LESENS DE FOLLEVILLE, *page* 634
LESGUISÉ, en Picardie, *id.*
LESHÉNAUT DE BOUILLÉ, en Anjou, *id.*
LESMERIE ou LESMERYE, en Poitou, *id.*
* LESPARE. *Voyez* GRAMONT.
LESPERON, en Picardie, 635
LESPERON D'ANFREVILLE, en Normandie, *id.*
LESPINACE. *Voyez* ESPINASSE.
LESPINASSE, en Limouſin, *id.*
LESPINAY, originaire d'Anjou, *id.*
LESPINAY, en Picardie, &c. *id.*
LESPINAY-DE-LA-VRIGNONIERE, en Bretagne & Poitou, 636
LESPINE, en Picardie, 637
LESQUEN DE LA VILLEMENEUST, originaire de Bretagne, *id.* & *ſuiv.*
LESRAT, à Angers, 645
LESSAY, 646
LESSELINE ou LIESSELINE, en Normandie, *id.*
* LESTANG, en Dauphiné, *id.*
LESTANG, en Berri, *id.*
LESTENDART. *Voyez* ESTENDART, *Tome VI.*
LESTEVENON-VAN-BERKENROODE, en Hollande, 648
LESTOCQ, en Picardie, *id.*
LESTRADE de la COUSSE, en Périgord, 649 & *ſuiv.*
* LESTRANGE, même Province, 652
LESTRANGE, en Languedoc, *id.*
* LESVAL, au Comté de Flandres, 653 & *ſuiv.*
LETTES, 656
LETTRE, en Normandie, *id.*
LEUBERT, *id.*
LEUCTRE, à Chamberry, *id.*
* LEUVILLE, au pays Chartrain, 657
LEUZE, 658
LEVAL, de Cambray, 658 & *ſuiv.*
LEVEMONT, en Normandie, 662
LEVESQUE, originaire d'Anjou, *id.*
LEVEVILLE, *id.*
* LEVIS, en Hurepoix, 662 & *ſuiv.*
LEVISTON, LEVINGSTON ou LIVINGSTON, originaire d'Ecoſſe, 685
LEVONCOURT, au Bailliage de Bar, 686
LEYEN, *id.*
* LEYSCHOT, en Flandres, *id.*
LEYSSIN, en Dauphiné, *id.* & *ſuiv.*
* LEZAY, en Poitou, 691
* LEZAY, au Comté de Bourgogne, *id.* & *ſuiv.*

LEZEAU, en Normandie, *page* 695
* LEZEAU (MOTTE-LEZEAU), même Province, *id.*
LEZILLE, en Picardie, *id.*
LEZONNET, *id.*
* LEZONS, en Béarn, *id.*
LEZOT, en Bretagne, *id.*
LHOSTE, en Normandie, *id.*
LHUILLIER ou L'HUILLIER DE CHALENDOS, en Poitou & en Brie, 696

Additions pour le Tome VI, page 92, avant ESPAGNE DE VENNEVELLES.

ESPAGNE (D'), originaire du Languedoc, *page* 696

Additions à la page 551 du même Volume.

FORTIA, originaire de Catalogne, 697 *& suiv.*

Addition à la page 748 du même Volume.

FYOT DE LA MARCHE, 702

Article à substituer à celui du Tome VII, page 267.

GOISLARD, de Paris 703 *& suiv.*

Addition à la page 475 du même Volume, après GROIGNAUX.

GROING (LE), originaire d'Espagne, 706 *& suiv.*

Addition à la page 508, Tome VII, avant GUERAPIN DE VAURÉAL.

* GUERAND (DU), en Basse-Bretagne, 713

Addition à la page 633, Tome VII, après HANGEST.

HANGOUART ou HANGOWART, à Lille, 713 *& suiv.*

Addition à la page 736, Tome VII, avant HAYES (DES).

HAYER, (LE), en Normandie, 719 *& suiv.*

CORRECTIONS & ADDITIONS, 765 *& suiv.*

FIN DE LA TABLE.

pecial 83-B
725
v.8

THE GETTY CENTER
LIBRARY